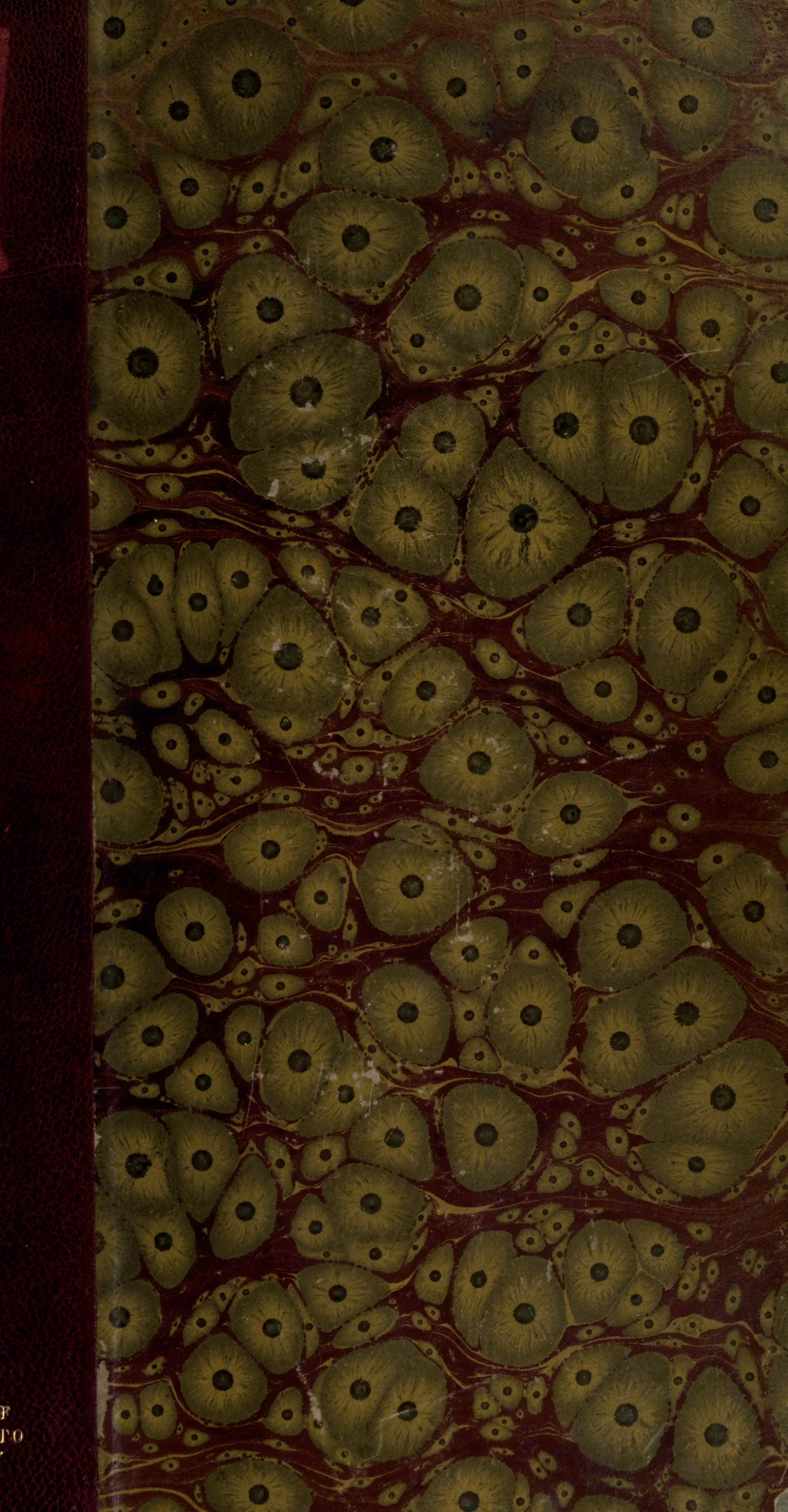
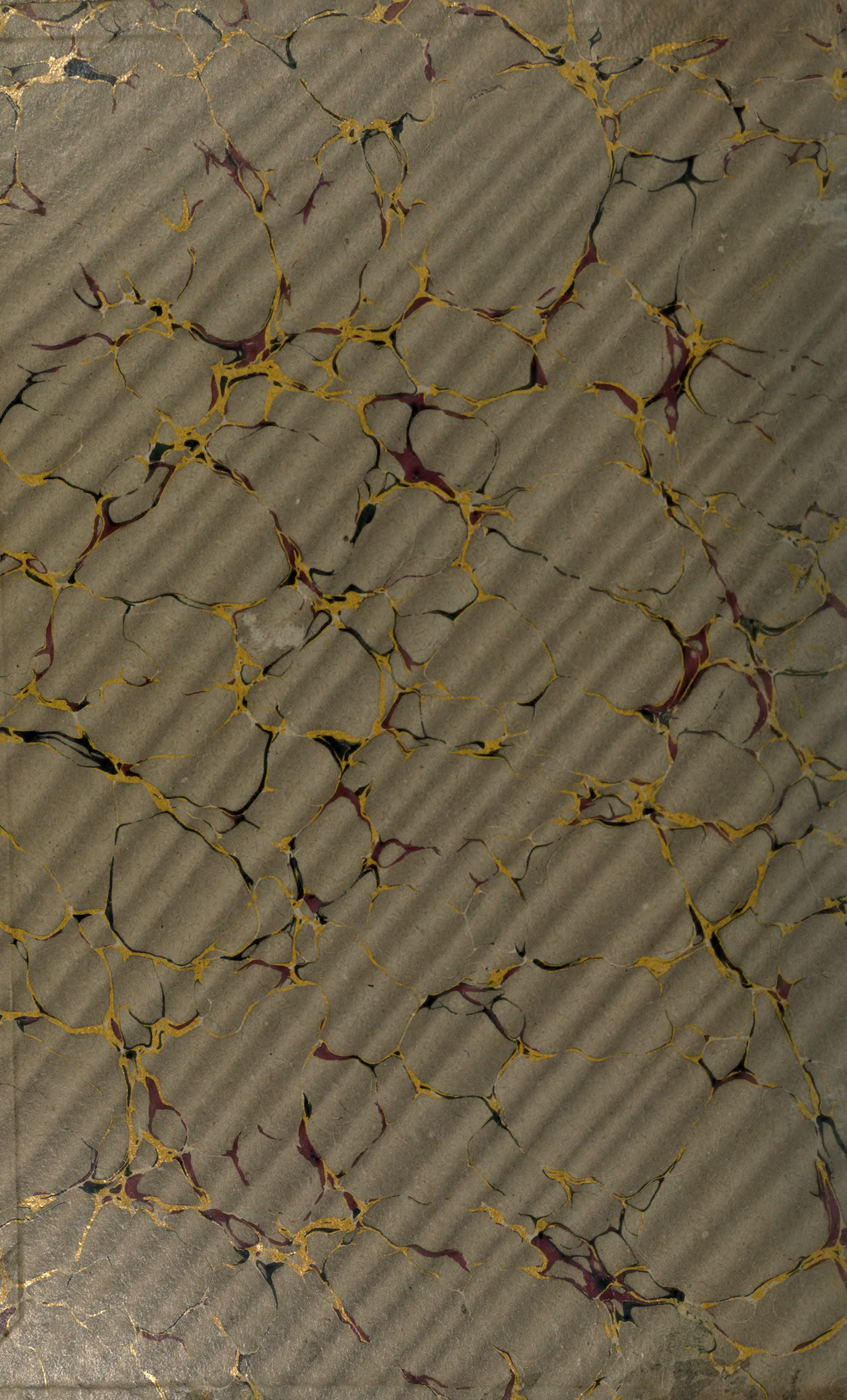
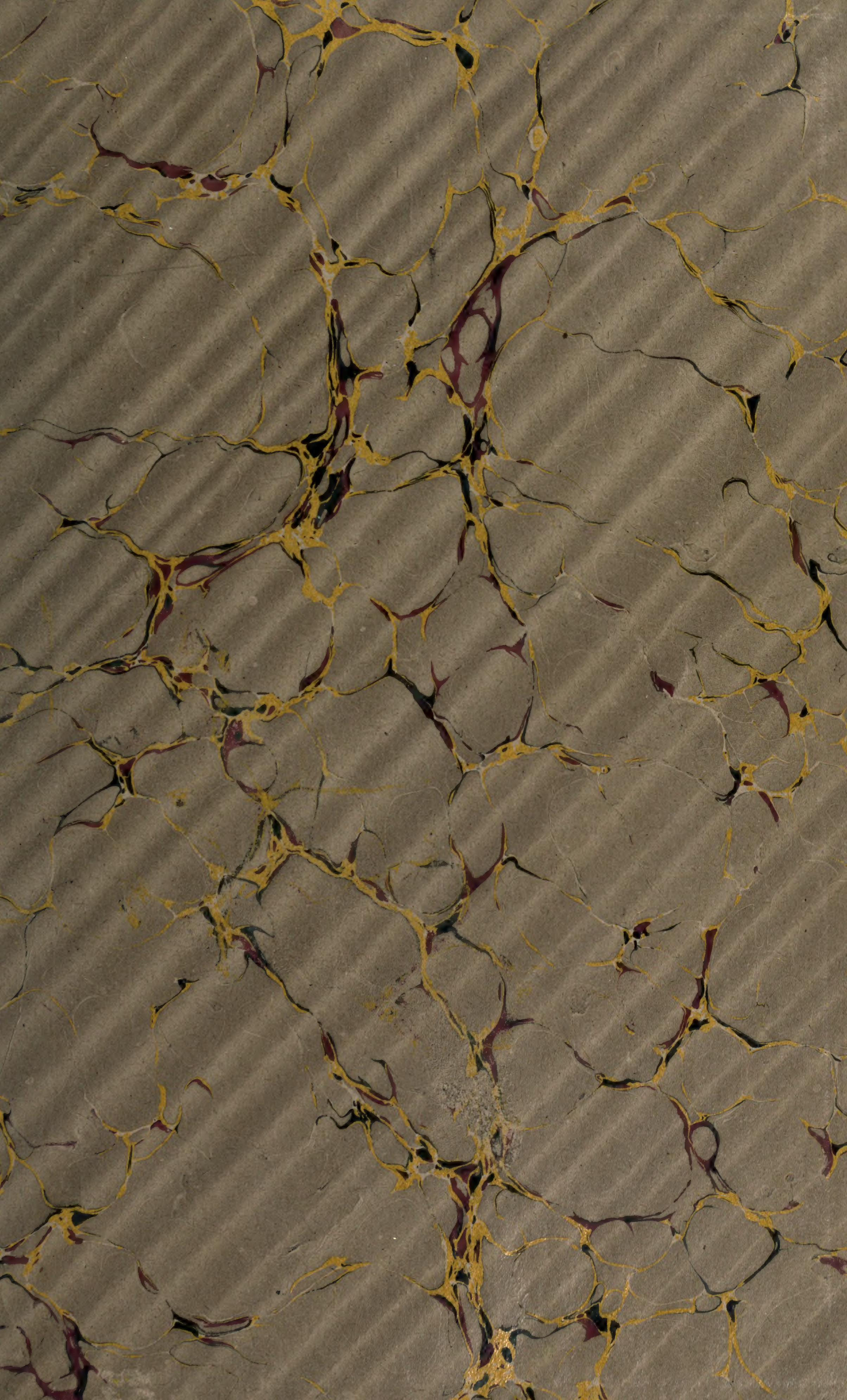
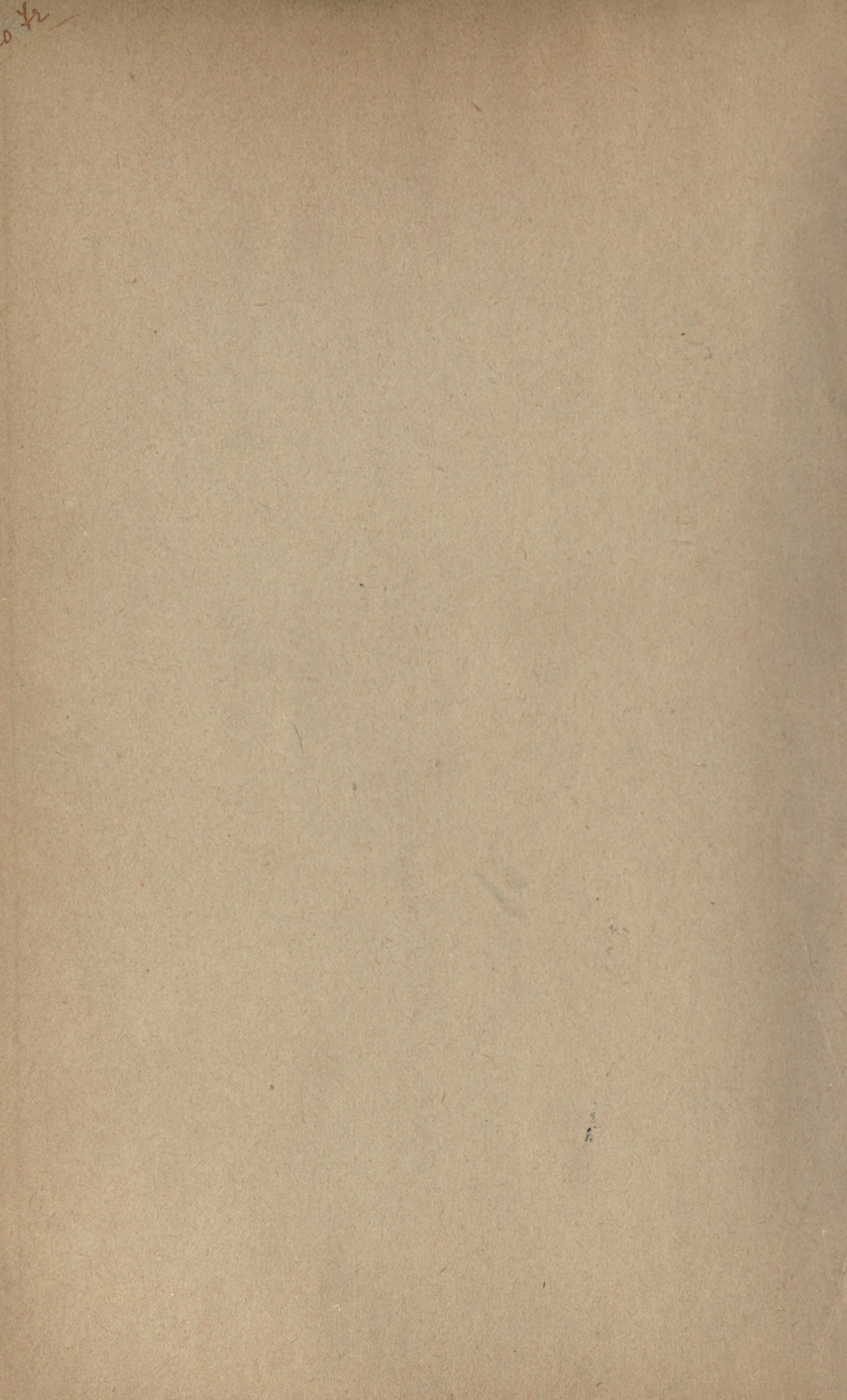








DICTIONNAIRE

D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

D'APRÈS LES RÉSULTATS DE LA SCIENCE MODERNE

DICTIONNAIRE

D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

D'APRÈS

LES RÉSULTATS DE LA SCIENCE MODERNE

PAR

AUGUSTE SCHELER

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE
BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI DES BELGES ET DU COMTE DE FLANDRE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

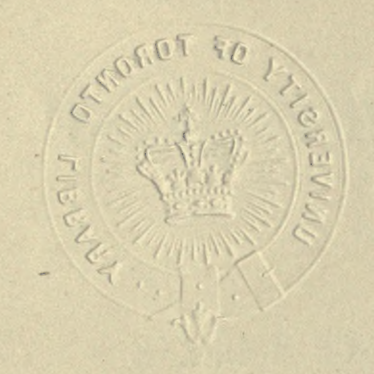
TROISIÈME ÉDITION

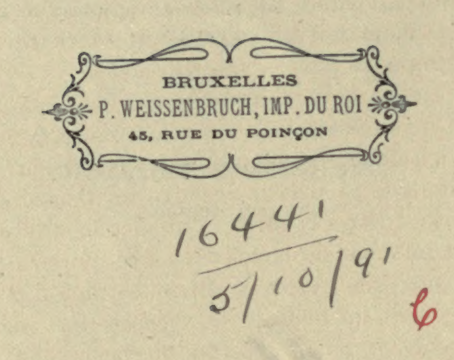
REVUE ET AUGMENTÉE

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
TH. FALK, ÉDITEUR, LIBRAIRE DE LA COUR
18-20-22, RUE DES PAROISSIENS

PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
E. BOUILLON ET E. VIEWEG, SUCCESSEURS
67, RUE DE RICHELIEU, 67

1888





BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON
16441
5/10/91
6

PRÉFACES.

PREMIÈRE ÉDITION.

L'origine des mots français a, depuis trois siècles, occupé, en France et ailleurs, un grand nombre de savants, et la bibliographie des ouvrages consacrés à cette matière est passablement longue. Et cependant, j'ose me flatter qu'en publiant le mien, j'ai non seulement fait une œuvre utile, mais comblé en quelque sorte une lacune dans la littérature philologique française.

Précisément en présence de la multiplicité des livres qui traitent d'étymologie française, soit d'une manière générale ou théorique, soit sous forme de recueils embrassant les faits en détail, il était désirable qu'il en surgît un qui, réunissant en un faisceau les résultats partiels de ces investigations diverses, les résumant, pour la facilité de l'usage, sous la forme d'un dictionnaire alphabétique, permît de saisir d'un coup d'œil l'état de la science en ce qui concerne chaque vocable de la langue. A ce titre seul, la composition de mon dict.onnaire me semble pleinement justifiée; c'est un manuel qui dispense de longues recherches, qui renseigne promptement sur tous les points du vaste sujet.

Toutefois, le but prédominant que je poursuivais n'était pas de fournir un simple relevé des solutions variées émises successivement sur des questions d'étymologie française. Ce que j'avais à cœur, ce n'était pas de remettre en circulation une foule d'erreurs évidentes, d'accorder l'honneur d'une nouvelle publicité à des bévues trop longtemps accréditées. Je tenais plutôt à présenter au public lettré, d'une manière substantielle et concise, les fruits nouvellement acquis à la science, et à le familiariser avec les conquêtes récentes de la linguistique française.

En effet, toute une phalange de philologues capables a pris à tâche, dans le cours du dernier quart de siècle, de faire profiter à la science lexicologique, d'un côté, les progrès réalisés en ce qui concerne la théorie générale de la formation et du développement des langues et l'étude des idiomes romans en particulier; d'autre part, les matériaux mis au jour par la publication d'intéressants monuments littéraires enfouis jusque-là dans l'obscurité des bibliothèques, ainsi que les ressources importantes offertes par les études qui, dans ces derniers temps, se sont portées sur les dialectes et les patois. Appuyés sur un système de lois et de principes généraux, qui constituent en quelque sorte la grammaire étymologique, — fortifiés par de longues observations, — placés assez haut pour dominer du regard tout le vaste domaine des langues indo-européennes, et surtout procédant avec la sévérité du juge consciencieux, — les travailleurs auxquels je fais

allusion sont parvenus, en matière d'étymologie française, à dissiper enfin la défiance et le discrédit qu'avaient justement attirés à cette branche d'étude les assertions aventureuses d'hommes plus spirituels que soucieux de la vérité, ou les pédantesques et subtiles discussions de savants réels, qui s'avançaient sans boussole dans le fouillis des matériaux amoncelés autour d'eux. Malgré toute l'estime que doivent inspirer les efforts des Nicot, des Ménage, des Caseneuve, des Du Cange, etc., et quelque justes qu'aient été, en mainte occasion, leurs jugements et leurs conjectures, on ne peut plus, en présence des théories nouvelles, les placer au rang d'autorités scientifiques, comme continuent à le faire la plupart de ceux qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés, incidemment ou accessoirement, des origines des mots français. Montaigne disait : « Ne regarde pas qui est le plus savant, mais qui est le mieux savant » ; c'est en suivant ce conseil que je me suis tourné vers la nouvelle école allemande, fondée par les Bopp, les Grimm, les Pott, les Diez, etc., sans dédaigner pour cela les philologues français que je viens de citer et qui conservent un incontestable mérite.

Comme l'énonce le titre de mon ouvrage, le point de vue où je me place est celui de la science moderne. Tout ce qui ne peut être scientifiquement démontré par des preuves soit historiques, soit physiologiques, est relégué dans le domaine du caprice, de la fantaisie, de l'arbitraire. Ces éléments ont longtemps prévalu en matière étymologique ; tantôt on les trouve mêlés à infiniment d'esprit et de grâce, tantôt à une prodigieuse érudition. Mais, à la suite du mouvement général de l'activité sociale de nos temps, et grâce à l'élargissement progressif de l'horizon scientifique, à la multiplication continuelle des observations, la critique âpre et minutieuse est venue s'emparer du sujet, la synthèse des faits a dégagé des principes, et ce sont ces principes, vérifiés, éprouvés, sanctionnés, qui sont dès lors appelés à régner. De patientes et consciencieuses recherches ont révélé les lois d'après lesquelles les vocables se constituent, se développent, se dégradent. Ces lois veulent être respectées ; il ne suffit plus, pour s'occuper des origines de nos mots, d'être doué d'un esprit fin et délicat, il faut passer par un long apprentissage pour s'initier à la physiologie du langage. Bref, la divination a fait son temps, et l'étymologie est parvenue au rang d'une science positive, nous dirons même d'une science exacte. Cette science, à la vérité, n'est pas faite encore, mais en pleine élaboration.

Tirer au grand jour d'une publicité plus large, mettre à la portée de tous ceux qui ont reçu quelque culture littéraire, les fruits déposés par les savants de la nouvelle école dans des publications éparses et peu répandues dans le public auquel je destine ce livre, tel est le principal objet que j'avais en vue en entreprenant ce dictionnaire.

C'est, avant tout, à l'homme éminent à qui revient la gloire d'avoir le premier fixé et méthodiquement exposé les lois qui président à la formation des langues néo-latines, au vénérable professeur Diez, de Bonn, que j'ai voulu rendre hommage, en consignant dans mon livre, pour mieux les faire valoir en dehors des frontières de sa patrie, ses heureuses découvertes, ses judicieuses démonstrations, ses habiles et prudentes conjectures. Les deux principaux ouvrages du philologue allemand, savoir : *Grammatik der romanischen Sprachen* (3 vol., 1re éd. Bonn, 1836-1844 ; 2e éd., entièrement refondue. Bonn, 1856-1861) [1], et *Etymo-*

[1] Une troisième édition a paru en 1869 ; MM. Aug. Brachet, Morel-Fatio et Gaston Paris en ont entrepris la traduction française, publiée à Paris de 1874 à 1876, en 3 volumes.

logisches Wörterbuch der romanischen Sprachen (Bonn, 1853)[1], ne sont pas, il est vrai, restés inaperçus en France. Un homme d'une science reconnue et plus compétent, peut-être, en ces matières qu'aucun de ses compatriotes, M. Littré, de l'Institut français, a mis en lumière les grandes et solides qualités qui les distinguent, dans une série d'articles insérés, en 1855, dans le *Journal des Savants*. Néanmoins, en jugeant d'après ce qui, dans ces dernières années, a été jeté dans la grande circulation par des éditeurs français en fait de travaux lexicographiques, j'ai lieu de croire que Diez et son système ne sont pas encore naturalisés en France, n'y jouissent pas encore, dans le monde érudit, de toute l'autorité qu'ils méritent et qui, j'ai hâte de le dire, leur a été franchement accordée par les philologues belges : les Grandgagnage, les Bormans, les Gachet, les Chavée et autres[2].

Il va de soi qu'en exposant, par ordre alphabétique, l'origine des vocables français, je n'ai pas voulu me borner au rôle de simple compilateur et enregistreur des opinions d'autrui. Tout en m'appliquant à être bref, substantiel, dans les articles sujets à discussion, je me suis permis parfois d'énoncer mon avis, de proposer, avec toute la modestie qui convient en ces matières, la solution d'un problème ou d'émettre une conjecture personnelle.

L'objet essentiel de chacun de ces articles, c'est d'établir le type immédiat d'où procède le mot français en question ; je me suis fait une règle de ne donner des développements, de ne discuter ou raisonner que lorsque ce type était contesté ou que le rapport de forme ou de sens entre le primitif proposé et le vocable en question présentait de l'obscurité ou soulevait des doutes légitimes. J'éprouvais souvent la tentation de faire quelque excursion sur le domaine de l'étymologie latine ou germanique, mais à part de fugitives indications, je suis resté fidèle à ma règle. En générale, on remarquera que j'ai visé à être aussi bref dans la rédaction de mes articles que le permettait la clarté, écartant tout ce qui ne concourt pas, directement ou indirectement, à établir ou à confirmer une étymologie mise en avant. Je me suis abstenu ainsi de reproduire les diverses applications passées ou actuelles d'un mot, quand des considérations tenant à mon sujet ne m'y engageaient pas. Les lecteurs auxquels je m'adresse possèdent suffisamment le grec et le latin pour que j'aie pu me dispenser de traduire ou de définir chaque fois les vocables de ces langues que je cite ; ils sont également censés être en état de vérifier les nombreuses citations tirées des autres langues européennes.

Le cadre de mon travail ne comprend, en principe, que les vocables de la langue actuelle entrés dans la circulation commune ; il exclut par conséquent les mots appartenant à la terminologie des sciences spéciales, des arts et métiers, et qui sont restés en dehors de l'usage général. Toutefois, dans l'intérêt du lecteur, ce principe ne pouvait être observé dans toute sa rigueur ; mieux valait, en pareille matière, fournir trop que trop peu.

En vue de tant de méprises commises pour avoir négligé ces rapprochements, j'ai attaché une grande importance à la mention et à l'examen, à propos d'un

[1] 2e éd., 1861-62 ; 3e éd., 1869-70 ; 4e éd., augmentée d'un appendice par Aug. Scheler, 1878 ; 5e éd., avec le même appendice, revu et augm., 1887.

[2] A l'apparition de la 1re éd. de mon livre, je n'avais pas encore pu mettre à profit l'activité prodigieuse déployée depuis en France par toute une école d'explorateurs fortement armés et en tête desquels je nommerai toujours, avec une respectueuse gratitude, MM. G. Paris et P. Meyer, deux coryphées de la science auxquels toute l'Europe rend hommage.

grand nombre de vocables français, des formes collatérales à ces vocables dans les autres langues ou dialectes de souche romane.

Je ne me cache pas les imperfections de ce livre ; j'ai, dans le cours de mes recherches, trop bien appris que chaque journée d'étude fournissait de nouveaux enseignements, pour que je me fasse illusion sur la valeur de mon travail. Quelque solides que soient les principes sur lesquels la science étymologique est assise, que de fois l'occasion ne vient-elle pas se présenter où il faut humblement revenir sur une assertion carrément énoncée, démolir une conjecture péniblement élaborée, et émise, pour ainsi dire, avec triomphe ! D'autre part, je ne méconnais pas l'utilité que j'aurais pu tirer de certains ouvrages qui ne se trouvaient pas à ma portée ; bien des choses ont dù m'échapper que tel livre aurait pu me révéler.

Cependant, encouragé par le jugement bienveillant de quelques hommes compétents, et fort de la conviction que, tel qu'il est, l'ouvrage peut rendre des services, j'ai osé braver la publicité, résolu du reste de continuer à consacrer mes loisirs au perfectionnement de l'œuvre. Mon ambition ne va pas plus loin que d'avoir fourni un livre utile et qui ne soit pas trop indigne du rôle élevé assigné à l'art étymologique dans l'ensemble des connaissances qui ont pour objet la génération et la manifestation des idées.

Bruxelles, 1er novembre 1861.

DEUXIÈME ÉDITION.

L'accueil très favorable que mon livre a rencontré, tant auprès des critiques exercés que parmi les lecteurs qui l'ont acquis dans un but d'instruction, — l'impossibilité où se trouvait l'éditeur, depuis plusieurs années, de satisfaire aux personnes qui cherchaient à se le procurer, — enfin, le désir légitime de le perfectionner en mettant à profit les enseignements nouveaux provenant soit de mes propres études, soit de source étrangère — m'ont fait un devoir et un plaisir d'en entreprendre une seconde édition.

Tous les articles de la première ont été soumis à un soigneux examen, à la suite duquel j'ai retranché ce que j'ai reconnu comme inutile ou erroné et ajouté les solutions nouvelles qui me semblaient dignes d'être présentées.

Un grand nombre d'articles nouveaux ont été intercalés ; quelques-uns, relatifs à des mots abandonnés par l'usage, ont été éliminés ; d'autres ont reçu de notables développements.

Une des principales sources d'information où j'ai puisé pour mettre mon œuvre au courant de la science, est le gigantesque Dictionnaire de M. Littré, dont la publication, commencée en 1863, deux ans après l'émission de mon livre, est enfin sur le point d'arriver à son terme. L'illustre académicien, dont le nom figurera désormais au premier rang parmi les lexicographes français du XIXe siècle, en exposant sous une rubrique spéciale l'historique de chaque mot, a singulièrement facilité la tâche de l'étymologiste. Pour établir rationnellement la provenance d'un vocable, rien n'est plus fructueux que la connaissance de l'époque et du terrain où il apparaît pour la première fois. D'autre part, le Dictionnaire de M. Littré m'a non seulement renseigné sur un bon nombre d'étymologies qui m'étaient inconnues et méritaient toute mon attention, mais il m'a suggéré aussi

des indications propres à confirmer ou à invalider celles que j'avais posées ou adoptées.

Si, par-ci, par-là, je me suis vu dans le cas de révoquer en doute les assertions ou les conjectures du maître, le plus souvent j'ai pu fortifier de son autorité ma propre manière de voir ou fonder sur elle l'abandon de certains passages de ma première édition.

En relevant ici l'appui que j'ai trouvé dans l'œuvre magistrale du linguiste français, je ne puis résister au désir de déclarer aussi que la bienveillance et l'estime témoignées à l'égard de mon livre par M. Littré et par un autre coryphée de la science, M. Diez, m'ont été la plus douce satisfaction pour les peines qu'il m'a données, et un puissant encouragement à lui conserver la bonne réputation qu'ils ont concouru à lui créer.

La deuxième et la troisième édition du Dictionnaire de Diez ont également fourni des éléments précieux à l'amélioration et au complètement du mien. L'ouvrage publié il y a deux ans par M. Aug. Brachet sous le titre : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, a été moins abondant sous ce rapport; l'auteur, aussi apte, cependant, que tout autre à se mêler à la discussion critique des faits controversés, s'est tracé un plan qui l'engageait à ne recueillir dans son livre que les étymologies définitivement reçues, en s'attachant surtout à en démontrer la justesse au point de vue phonétique. Visant plutôt à faire connaître la science faite que la science en élaboration, il s'est abstenu de consigner les solutions sur lesquelles la certitude n'est pas encore acquise et qui pouvaient prêter matière à contestation.

Mon intention avait été de faire précéder mon livre d'une introduction, dans laquelle auraient été méthodiquement exposées les lois principales qui ont présidé à la formation et à la transformation successives des mots français. Elle devait en quelque sorte servir d'appui aux faits étymologiques énoncés dans l'ouvrage; mais comme des aperçus de ce genre se rencontrent ailleurs et qu'un travail développé sur cette matière, traitée d'ailleurs en substance dans la grammaire de Diez, eût considérablement grossi le volume, j'y ai renoncé pour en faire, plus tard, l'objet d'une publication spéciale [1].

Bruxelles, 1er novembre 1872.

Aug. SCHELER.

TROISIÈME ÉDITION.

Quinze années se sont écoulées depuis l'apparition de la dernière édition de ce dictionnaire; quinze années fructueuses en résultats scientifiques dans l'exploration du terrain spécial dont la culture est ma tâche. Que d'auxiliaires nouveaux ont surgi dans cet intervalle pour m'éclairer et me fortifier dans le travail que je poursuis depuis plus d'un quart de siècle! Puissé-je, en lançant cette nouvelle

[1] Ce sera l'amplification de mes *Études sur la transformation française des mots latins* qui ont paru en 1869 dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique* (tirées à part en un vol. de 199 pages in-8°). — Cet ouvrage a paru depuis sous le titre : *Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins*. Bruxelles et Paris, 1875, in-12.

édition, et c'est là mon unique ambition d'auteur, être jugé ne pas avoir décliné et ne pas avoir démérité des encourageants éloges accordés à mes efforts, tant de la part des critiques autorisés que du public qui leur a voué sa confiance; puisse la qualification de *revue, corrigée* et *augmentée* être reconnue pleinement justifiée.

Rien dans le plan ni dans l'ordonnance et la méthode de mon livre n'a été modifié ; des suppressions d'un côté, des ajoutes et des rectifications nombreuses de l'autre, suivant que l'intérêt du sujet et le respect de la critique me les commandaient. Visant surtout à la concision, j'ai peut-être souvent compromis la précision, et je n'hésite pas à reconnaître le côté faible de ce travail : une allure un peu trop libre, parfois même désordonnée, dans la rédaction des articles.

Je ne puis clore cet avant-propos sans faire mention de mes deux principaux nouveaux auxiliaires dans l'élaboration de cette troisième édition ; ce sont deux recueils périodiques de philologie romane, sous l'impulsion desquels la science que je cultive a réalisé des progrès surprenants dans ces derniers temps et qui continuent à la féconder de la noble émulation qu'ils ont suscitée : en France, la *Romania* de MM. P. Meyer et G. Paris, créée à Paris en 1872, et en Allemagne, la *Zeitschrift für romanische Philologie*, fondée en 1877, et dirigée depuis par le professeur D[r] Gustave Gröber, à Strasbourg. Presque chaque page de mon livre témoignera des ressources qu'ils m'ont fournies.

Bruxelles, en octobre 1887.

Aug. SCHELER.

ABRÉVIATIONS USITÉES DANS LE LIVRE.

ags.	— anglo-saxon.
all.	— allemand.
anc.	— ancien ou anciennement.
angl.	— anglais.
ap.	— apud.
art.	— article.
auj.	— aujourd'hui.
autr.	— autrefois.
BL.	— basse latinité; le signe comprend aussi la latinité du moyen âge, par-ci, par là indiquée par ML.
bret.	— breton.
c.-à-d.	— c'est-à-dire.
cat.	— catalan.
cfr.	— confer (comparez).
champ.	— champenois.
comp. ou *cp.*	— comparez.
cps.	— composé.
cymr.	— cymrique.
D.	— dérivé.
DC. ou Duc.	— Du Cange.
dan.	— danois.
dér.	— dérivé.
dial.	— dialecte.
dim.	— diminutif.
écoss.	— écossais.
esp.	— espagnol.
expr.	— expression.
fig.	— figuré ou figurément.
flam.	— flamand.
fr.	— français.
fréq.	— fréquentatif.
gaël.	— gaélique
goth.	— gothique.
gr.	— grec.
holl.	— hollandais.
irl.	— irlandais.
it.	— italien.
L.	— latin.
litt.	— littéralement.
loc.	— locution.
mha.	— haut allemand du moyen âge.
ML.	— latinité du moyen âge.
mod.	— moderne.
m. s.	— même signification.
n.	— nouveau.
néerl. ou *nl.*	— néerlandais (terme générique pour flamand et hollandais).
nfr.	— nouveau français.
nha.	— nouveau haut allemand.
nord.	— nordique (ancien scandinave).
norm.	— dialecte normand.
opp.	— opposé.
p.	— pour.
part.	— participe.
pic.	— dialecte picard.
port. ou *pg.*	— portugais.
pr.	— proprement.
prov.	— provençal.
qqch.	— quelque chose.
qqn.	— quelqu'un.
rac.	— racine.
rom.	— roman.
sc.	— scilicet.
s. e.	— sous-entendu.
s. v.	— sub verbo.
suéd.	— suédois.
syn.	— synonyme.
t.	— terme.
v.	— vieux.
val.	— valaque (roumain)
v. c. m.	— voyez ce mot.
vfr.	— vieux français.
vha.	— vieux haut allemand.
v. pl. h.	— voyez plus haut.
wall.	— wallon.

Rom. — *Romania :* Recueil trimestriel publié par G. Paris et P. Meyer.

Zeitschr. ou *Ztschr.* — Zeitschrift für romanische Philologie, herausgegeben von Dr G. Gröber.

L'*astérisque* placé auprès d'un mot français indique la forme antérieure du mot actuel ou un mot appartenant à l'ancienne langue; placé auprès d'un mot latin, il fait entendre que ce mot est fictif.

DICTIONNAIRE

D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

A

A. Cette préposition, dans la plupart de ses emplois, se rattache étymologiquement à la prép. *ad* des Latins. Elle est devenue, dans le système des langues néo-latines, un instrument important pour suppléer aux inflexions casuelles de la langue latine. On a prétendu (voy. Chevallet, III, 349) que le fr. *à* représentait également dans certaines tournures, telles que : « ôter l'écorce à un arbre », la préposition latine *ab*. Cela est erroné. Aussi bien vaudrait dire que le latin construisait mal en disant : « *vitam adimere alicui* ». Evidemment, le datif dans cette phrase est aussi logique que dans la tournure française en question. Dans les phrases telles que : « l'homme à la jambe de bois », *à* représente le prov. *ab*, lui-même issu, comme l'it. *appo*, du L. *apud* (voy. *avec*). — La langue française a maintenu le *ad* latin comme élément de composition, comme préfixe. Elle s'en sert surtout pour créer des verbes factitifs (ex. *attrister*, *assourdir*, *alourdir*, *adoucir*, *aviver*, resp. de triste, sourd, lourd, doux, vif, ou à renforcer des verbes simples sans modification sensible de leur signification (ex. : *a-baisser*, *a-tourner*, vfr. *a-deviner*), ou enfin, comme moyen de dérivation (ex. : *a-journer* de *jour*; *a-dosser*, de *dos*). Quant à la préposition latine *ab*, on n'en trouve plus de trace, en ce qui concerne des compositions verbales nées sur le terrain roman; même dans *abattre*, il n'est pas sûr que *a* soit issu du lat. *ab*. Dans *arracher*, il y a une transformation phonétique de l'ancien *esrachier* = exradicare.

ABAISSE, morceau de pâte qui a été *abaissé* ou aminci par le rouleau.

ABAISSER, forme extensive de *baisser*, cp. vfr. *amonter*. — En angl. *abase*.

ABAIT, appât, vfr. et prov. *abet*, action d'*abeter* (attirer avec une amorce), fig. ruse, tromperie; l'anc. verbe *abeter*, qui a survécu dans l'angl. *to abet*, instiguer, se rapporte à l'ags. *baeten*, mha. *beizen*, mnl. *beeten*, faire mordre. Cp. *amorce* de *a-mordre*.

ABAJOUE, de *à bajoue ?* Peut-être l'élément *a* est-il le résultat d'une confusion entre *l'abajoue* et *la bajoue ?* Cp. *abée*.

ABALOURDIR, factitif de *balourd*.

ABANDONNER, verbe formé de l'ancienne locution *à bandon*, à volonté, à merci, donc pr. mettre à la merci. Quant au mot *bandon*, c'est un dérivé de *ban*, BL. *bannum*, *bandum*, proclamation publique, permission (voy. ce mot). « Mettre à bandon » voulait dire : mettre à discrétion, exposer, livrer, laisser aller, sacrifier, délaisser; « bestes à bandon » étaient des bêtes sans gardes. Le subst. verbal *abandon* a amené la conversion de l'anc. *à bandon* en *à abandon*, ou *à l'abandon*.

ABAQUE, du L. *abacus*, venu lui-même du gr. ἄβαξ, buffet, table.

ABASOURDIR, assourdir, étourdir. Ce verbe paraît assez nouveau; il semble être formé d'*assourdir*, pour produire l'idée *à bas*, à terre (cfr. les expressions allemandes *niederschmettern*, *niederdonnern*), ou plutôt n'est-ce qu'une assimilation de forme à *abalourdir*. Nicot ne connaissait encore ni l'un ni l'autre. Le Dictionnaire historique de l'Académie, par une singulière méprise, fait venir *abasourdir* de l'adj. latin *absurdus*.

ABATTRE, composé de *battre*. Cp. pour le sens fig., l'all. *niederschlagen*, le lat. *affligere*. Notre verbe entre dans les substantifs composés *abat-jour*, *abat-vent*, *abat-voix*. Dér. *abattage*, *-is*, *-oir*. — Cps. *r-abattre*. Le terme de marine *abatée* est, par sa terminaison, de mauvaise formation.

ABBAYE, voy. *abbé*.

ABBÉ, vfr. *abbet*, prov. *abbat*, angl. *abbot*, all. *abt*, du L. *abbatem*, acc. de *abbas*; ce dernier est tiré du syriaque *abba*, père, titre de respect donné primitivement aux moines. Du féminin *abbatissa*, prov. *abbadessa*, se produit *abbe-esse* et par contraction *abbesse*. Le dérivé *abbatia* s'est romanisé en prov. cat. esp. *abadia*, it. *abbadia*, fr. *abbeïe*, orthographié plus tard *abbaye*, quoique prononcé *a-bé-ïe*.

ABC, nom donné à la collection des signes d'écriture que l'on emploie dans une langue. Le mot est formé du nom des trois premiers de ces signes. C'est ainsi que *alpha*, *beta*, les deux premières lettres de la collection grecque, ont donné naissance au mot *alphabet*. — D. *abécédaire*, prov. *becedari*, L. *abecedarius*; dans ce mot la 4e lettre *d* est venue aider à la dérivation.

ABCÈS, L. *abscessus* (non pas *ab-cessus*, comme dit Littré); subst. de *abs-cedere*, qui lui-même a été reçu, dans son acception médicale, sous la forme *abcéder*; cp. l'analogue grec ἀπόστημα, fr. apostème, de ἀποστῆναι.

ABDIQUER, L. *abdicare* (se dédire, renoncer). — D. *abdication*, L. *abdicatio*.

ABDOMEN, transcrit du latin *abdomen*, ventre.

ABECQUER, aussi *abéquer* et *abécher*, forme extensive de *becquer*, prendre ou donner la becquée; voy. *bec*.

ABÉE, ouverture par laquelle coule l'eau qui fait tourner un moulin. Ménage dérive ce mot à tort du L. *abitus*, issue, sortie; l'*abée* n'est qu'une fausse orthographe p. *la bée*. *Bée* de moulin se dit encore; c'est le subst. verbal du verbe *béer*, être ouvert (v. c. m.).

ABEILLE, prov. *abelha*, esp. *abeja*, it. *pecchia* (p. *apecchia*), est régulièrement formé de *apicula*, *apic'la*, dimin. de *apis*. On sait que pour se romaniser, un grand nombre de primitifs latins ont revêtu la forme diminutive (p. ex. *oreille*, *oiseau*, *soleil*, *sommeil*). Le primitif *apis* a laissé des traces dans l'ancienne langue et dans les patois, sous les formes *é* (cas-sujet *es*), *ef*, *abe*, etc. On y trouve aussi les dimin. *avette*, *aville*. Le dérivé *apiarium*, ruche, existait en vfr. sous la forme *achier* (*pi* devant une voyelle fait *pj*, d'où *ch*, cfr. *ache*, de *apium*, *sache*, de *sapiam*).

ABERRATION, L. *aberratio*, écart (*errare*). Le mot a été d'abord employé dans un sens exclusivement astronomique.

ABÊTIR, factitif de *bête*. La langue française forme des verbes inchoatifs et factitifs en *ir*, de primitifs adjectifs ou substantifs, au moyen du préfixe *a*, modifié différemment suivant l'initiale du primitif; ex. : *adoucir* (doux), *asservir* (serf), *attendrir* (tendre), *avilir* (vil), *abâtardir* (bâtard).

ABHORRER, L. *ab-horrere*. On disait autrefois de préférence *abhorrir* (cp. prov. *aborrir*, *aorrir*, it. *aborrire*).

ABIGÉAT, du L. *abigeatus* (de *abigeus* = qui abigit).

ABÎME, ABISME*, prov. *abis* et *abisme*. On rapporte généralement ce mot au L. *abyssus*, gouffre (lui-même tiré du grec ἄβυσσος), mais cette étymologie ne peut s'appliquer qu'à la forme prov. *abis* et à l'it. *abisso*. L'explication la plus heureuse est incontestablement celle de Diez, qui dérive *abisme*, par l'effet d'une contraction tout à fait régulière (cfr. vfr. *bonisme*, *altisme*, etc.), d'un substantif superlatif *abissimus*, formation analogue au *dominissimus* de la moyenne latinité, et à *oculissimus*, employé par Plaute. — D. *abîmer*; la sign. précipiter dans un abîme s'est généralisée en celle de détruire, anéantir, ruiner (cfr. en all. *zu grund richten*), comme, dans un sens inverse, l'acception générale de *necare*, tuer, s'est spécialisée en celle de *noyer*.

ABÎMER, voy. *abîme*.

ABJECT, L. *abjectus* (part. passé de *abjicere*, jeter loin), bas, commun, vil. — Subst. *abjection*, L. *abjectio*, état de ce qui est abject; autrefois, on avait aussi le néologisme *abjecter*, humilier, avilir.

ABJURER, L. *abjurare*. Le mot latin toutefois impliquait l'idée de parjure; cette idée s'est effacée dans le mot français.

ABLATIF, sixième cas de la déclinaison latine, exprimant éloignement, séparation, du L. *ablativus*, formé de *ablatum*, supin de *auferre*, enlever.

ABLE, petit poisson à ventre blanc; ce mot devrait sonner *alble* (les Suisses et les Autrichiens disent, en effet, *albele*, *albel*), car il vient de l'adj. *albulus* (dim. de *albus*, blanc). Les Romains désignaient l'able par un autre dérivé d'*albus*, savoir : *alburnus*, d'où l'esp. *albur* (Rob. Estienne cite *aubourne* comme employé en Saintonge). — Dimin. *ablette* (angl. *ablet*). Autres dérivés : *ablière** et son dimin. *ableret*, filet pour pêcher des ables.

...**ABLE**, suffixe, = lat. *abilis*; ce suffixe est appliqué en français :

1° A des verbes de toutes conjugaisons avec un sens tant actif que passif (*adorable*, *redevable*, *vendable*, *convenable*, *aidable*, *secourable*, *périssable*);

2° A des substantifs en *té* (*charitable*, *équitable*, *véritable*, *amistable**).

ABLÉGAT, L. *ablegatus*, envoyé (*ab-legare*). La terminaison *at* pour *é* (cfr. *relégué*, *délégué*) dénote le caractère non vulgaire, non populaire, ou l'introduction relativement récente d'un vocable; nous citerons ici à l'appui les mots *légat*, *délicat*, *rosat*, *renégat*; ces mots n'appartiennent pas au vieux fonds de la langue. Aussi bien *ablégat* est-il un terme de chancellerie romaine.

ABLERET, ABLETTE, voy. *able*.

ABLUER, L. *abluere* (*ab*, *luo*), enlever en lavant. — *Ablution*, L. *ablutio*, action de laver, purification.

ABNÉGATION, L. *ab-negatio*, de *ab-negare*, refuser, dénier.

ABOI, voy. *aboyer*.

ABOLIR, L. *abolere*, arrêter dans sa croissance, faire dépérir, anéantir. — ABOLITION, L. *abolitio*; de là le néologisme *abolitionniste*, adversaire de l'esclavage.

ABOMINER, L. *abominari*, propr. repousser une chose de mauvais augure (*omen*), puis en général, abhorrer. — ABOMINATION, L. *abominatio*; ABOMINABLE, L. *abominabilis*.

ABONDER, L. *abundare* (unda), pr. déborder, couler en abondance, être en grande quantité. — ABONDANT, -ANCE. L. *abundans*, *-antia*. — Cps. *surabonder*, L. *superabundare*.

ABONNER, anc. aussi *aborner*, *abosner*, signifie propr. limiter, et vient de *bonne*, anc. forme de *borne*, limite. S'est employé particulièrement dans le sens de fixer ou régler, au moyen d'une convention, une redevance à payer; de là *abonnement*, accord entre un propriétaire et son fermier, puis convention quelconque relativement à un service à rendre d'une part et à payer de l'autre. Cette étymologie, approuvée par Littré, est parfaitement acceptable; cependant l'acception moderne du mot pourrait tout aussi bien être ramenée au primitif *bon; s'abonner* n'est autre chose que se *faire bon*, c. à d. fort (cfr. en all. *gut stehen*, et en français « donner un bon »), s'engager à payer au prix convenu une marchandise, dès que celle-ci sera présentée, ou à l'échéance convenue. Diez allègue à l'appui de cette dernière manière de voir le terme espagnol *abonar*, répondre pour quelqu'un, assurer.

ABONNIR, inchoatif et factitif de *bon*. — Cps. *r-a-bonnir*.

ABORDER, v. n., prendre terre; v. a., s'approcher de, arriver à; dérivé de *bord*, dans la signification de rivage (cfr. *arriver*). Dér. *abordage*, *-ée*, *-able* et subst. verbal *abord*, action d'aborder, d'approcher, puis lieu où l'on aborde; par extension aussi action d'entamer, d'attaquer une chose; de là les locutions : *de prime abord*, et simpl. *d'abord* = dès le principe, au commencement, cp. les anciennes locutions *de venue**, *de première venue**.

ABORIGÈNES, L. *aborigines* (*ab*, *origine*, dès l'origine), habitants primitifs. On en a dégagé un adjectif *aborigène*. — Le mot est de formation peu correcte.

ABORTIF, L. *abortivus*, formé de *abortus*, part. de *ab-oriri*, ne pas venir à l'existence, avorter. Ce terme est scientifique; un autre dérivé du latin *aboriri*, savoir le fréq. *abortare*, s'est, par l'adoucissement habituel du *b* en *v*, romanisé en *avorter*.

ABOUCHER, pr. mettre *bouche à bouche*, face à face. Autrefois, *s'aboucher* signifiait tomber le visage en avant sur quelque chose.

ABOUT, voy. *abouter*.

ABOUTER, joindre deux objets *bout à bout* (voy. *bout*). De là le subst. verbal *about*, l'extrémité par laquelle on *aboute*. Les marins disent *abuter* de *but*, qui est étymologiquement identique avec *bout*. — Un autre dérivé de *bout* est le verbe neutre *aboutir* (angl. *abut*), toucher par un bout à qqch., fig. se terminer par. De là : les *aboutissants*.

ABOUTIR, v. l'art. préc.

ABOYER, anc. *bayer*, *abayer*. L'étym. reçue porte sur lat. *baubari*, m. s; Förster (Gröber, Ztschr. V, 95) la conteste par des raisons phonologiques et prétend que *ad-baubari* n'a pu donner la forme ancienne *a-baier*, tandis que de celle-ci a régulièrement surgi *aboyer*, comme *citoyen* de *citei-ien*, *soudoyer* de *soldei-ier*, *émoi* du vfr. *esmai*. Quant à * *bayer*, il l'identifie avec l'it. *bajare*, qui a le même sens et ramène tous les deux à L. *badare*, ouvrir la bouche; *bayer* ne serait donc qu'une variété de *béer*. Pour l'analogie des sens, il compare en all. *klaffen*, être béant, et *kläffen*, japper, clabauder. Boucherie explique ainsi : *adbaubare*, d'où par syncope de la médiale *b* et conversion de *au* en *a* (cp. *augustus* devenu **a-oût*), abayer, d'où aboyer. — Subst. verbal *aboi*, dont le pluriel exprime, au propre, l'extrémité où est réduit le cerf forcé, lorsque les chiens l'entourent en aboyant; au figuré, dernière extrémité.

ABRÉGER, d'où l'angl. *abridge*. Ce mot se rattache au L. *brevis*, comme *alléger* à *levis;* l'un et l'autre dérivent directement des formes latines *abreviare* et *alleviare;* cp. encore le vfr. *assouager* de *suavis*. On sait que dans les syllabes finales *eus* (*ea*, *eum*) ou *ius* (*ia*, *ium*) les voyelles *e* et *i* se transforment, après des consonnes, en consonnes chuintantes; après une forte, en *ch*, après une douce, en *j* ou *g*. Exemples : somniare, *songer;* simia, *singe;* cambiare, *changer;* vindemia, *vendange;* lineus, *linge;* commeatus, *congé;* rupeus, *roche;* propius, *proche;* apiarium, *achier* *. — D. *abrégé*.

ABREUVER, faire boire, forme transposée du vfr. *abeuvrer*, *abevrer*, prov. *abeurer*, it. *abbeverare*. Le fond de ce vocable est le verbe lat. *bibere*, romanisé d'abord en *bevre*, puis en *boivre* et définitivement en *boire*. On trouve du reste dans l'ancienne langue, au lieu de la forme dérivative *abeuvrer*, une forme plus primitive, *aboivre*. Voy. aussi *breuvage*.

ABRI, prov. *abric.*, esp. *abrigo*. La forme du verbe esp. *abrigar*, couvrir, protéger, a amené Diez à recourir, pour l'étymologie de ce mot, à un verbe vha. supposé *bi-rihan*, couvrir (on trouve *ant-rihan*, découvrir), auquel on aurait adapté le préfixe roman *a*. Le savant linguiste croit devoir repousser l'étymologie qui se présente le plus naturellement, savoir celle du L. *apricus*, vu la signification contraire de ce mot : ouvert, exposé (*aperire*) au soleil, tandis qu'*abri* veut dire un lieu couvert et ombragé. « Quidquid in *occulto* est, in *apricum* proferet aetas » (Horace). Diez invoque en outre contre l'origine latine la circonstance que le mot fait défaut en italien dans le sens d'abri; puis la signification couvrir qu'a le vfr. *abrier* dans certains passages du Roman de la Rose et de Guill. Guiart. Ces scrupules ne semblent pas fondés à d'autres, comme Mahn, Littré et les auteurs du Dictionnaire historique; *apricum*, disent-ils, désignait bien aux Latins un lieu qui garantissait de l'ombre, du froid, de l'humidité; mais de cette acception première pouvait fort bien se déduire et se fixer le sens général de « lieu protecteur ». — Diez, enfin, croit aussi digne de quelque considération l'all. *bergen*, mettre en sûreté, à couvert (qui en vha. fait au présent *birgu*), lequel, par la métathèse ordinaire de l'*r*, pourrait fort bien avoir fourni le mot roman. Insistant surtout sur les acceptions bien constatées qu'avait

apricus dans la basse latinité, savoir : « jucundus, delectabilis, locus sine frigore, locus temperatus sine vento », et se fondant, en outre, sur l'existence bien démontrée du verbe *apricare* au sens de « protéger, garantir », Bugge (Rom. IV, 348) appuie décidément l'étym. *apricum*. Pour ma part, je crois aussi que la série génétique : *apricus-apricare*, d'où vfr. *abrier*, d'où subst. *abri*, est tout à fait plausible. Le dér. *abriter* est en tout cas de formation moderne et arbitraire. — Il est curieux encore de noter que le wallon et le bourguignon emploient la locution « être à l'abri » dans le sens du lat. *apricus*, pour « être exposé à ».

ABRICOT, appelé chez Pline *prunum Armeniacum*. Les formes esp. et port. *albaricoque*, *albricoque*, ainsi que l'it. *albercocco*, *albicocco*, v. angl. *apricok* (all. *aprikose*), donnent la clef de l'origine de ce mot. Elles se rattachent, comme le font voir les mots grecs du moyen âge πραικόκκιον et πρεκόκκιον (Dioscoride), au latin *præcoquus* (cp. Martial, 13, 46), *præcox*, cuit ou mûri avant la saison, précoce, hâtif. L'arabe ayant emprunté le mot grec, en a fait *birqûq* et *burqûq*, et avec son article *al*, *alberqûq*, qui, en définitive, parait être l'original direct du fr. *abricot* (cp. gr. mod. βερύκοκον). — D'autres (Johnson et le P. Labbe) ont songé à *apricus*, exposé au soleil, que les formes correspondantes des autres langues ne permettent absolument pas d'accepter.

ABRITER, voy. *abri*.

ABROGER, L. *ab-rogare*, pr. demander l'annulation d'une loi.

ABROUTI, part. d'un verbe inusité *abroutir*, dér. de *brout*.

ABRUPT, L. *abruptus* (rumpere), rompu, rapide, escarpé. C'est, à ce qu'il parait, tant au propre qu'au figuré, un mot d'introduction toute moderne. — La locution latine *ex abrupto*, brusquement, est passée dans le dictionnaire français.

ABRUTIR, factitif de *brute*.

ABSCISSE, L. *abscissus*, part. de *abscindere*, retrancher.

ABSENT, L. *absentem*; verbe *s'absenter*, L. *absentare*; subst. *absence*, L. *absentia*.

ABSIDE et *apside*, du L. *apsis*, gén. *apsidis* (ἅψις), arceau, voûte.

ABSINTHE, L. *absinthium* (ἀψίνθιον).

ABSOLU, vfr. *assolu*, du L. *ab-solutus*, d'où aussi les néologismes *absolutisme*, *-iste*. — ABSOLUTION, L. *absolutio*; ABSOLUTOIRE, L. *absolutorius*.

ABSORBER, *absorbir**, vfr. *assorber*, du L. *absorbere*, engloutir.

ABSOUDRE, vfr. *assoudre*, L. *absolvere*, devenu d'abord *absolre*, puis par l'intercalation euphonique de *d* (cfr. ἄνδρα p. ἄνερα) *absoldre*, enfin par la permutation habituelle de *l* (suivi d'une consonne) en *u*, *absoudre*. De la même manière s'est produit *moudre* de *molere*, *poudre* de *pulverem*. [Une ancienne forme fr. *assoillir*, a laissé l'angl. *assoil*.] L'*l* radical reparait, ainsi que le *v*, dans les flexions : *absolvons*, *absolvez*, etc. Le part. passé *absolutus*, accentué *absólutus* et devenu *absol'tus*, a donné *absout* et par le maintien de l'*s* caractéristique du nominatif, *absous*; le fém. *absol'ta* est devenu *absolte*, *absoute*, fém. du part. passé, et à la fois, par l'habitude propre aux langues romanes de former des subst. abstraits au moyen du participe passé — p. ex. : *allée*, *venue*, *perte* (perdita), *vente* (vendita), *chute* (caduta), *saillie*, etc. — le substantif *absoute*. La forme primitive *absolutus* s'est maintenue dans l'adj. *absolu*. On trouve de même du part. *revolutus*, dans la langue actuelle, à la fois *révolu*, adj., et le subst. participial *révolte*, formé par la syncope de *u*, de *revoluta*. Le substantif *absoute* est, au fond, la même chose que *absolution*; qui est directement tiré du L. *absolutio*; l'usage seul les a distingués, comme il est arrivé à *révolte* et *révolution*.

ABSTÈME, L. *abstemius*, qui s'abstient de boire des liqueurs enivrantes; racine *temum* = μέθυ, primitif de *temetum*, vin.

ABSTENIR (S'), vfr. *astenir*, du L. *abstinere*. — Dér. savants : *abstinent*, L. *abstinens*; *abstinence*, L. *abstinentia*. Nous avons tort de ne pas dire *abstenant*, *abstenance*, comme on disait jadis, et comme on dit encore *attenant*, *contenance*.

ABSTENTION, L. *abstentio* (du supin *abstentum*).

ABSTERGER, L. *abs-tergere* (*tergere*, essuyer). — D. *abstergent*, L. *abstergens*; du supin latin *abstersum* viennent *abstersion*, L. *abstersio*, et *abstersif*.

ABSTINENCE, voy. *abstenir*.

ABSTRAIRE, du L. *abs-trahere*; le participe *abstractus* a donné *abstrait*.

ABSTRUS, du L. *abstrusus*, part. passé d'*abstrudere*, litt. poussé loin, enfoncé, éloigné, difficile à aborder ou à comprendre. Pour l'idée, cp. *abstrait*, qui originellement signifie également tiré loin, détaché, puis impénétrable, difficile à saisir.

ABSURDE, L. *absurdus*; subst. *absurdité*, L. *absurditas*.

ABUS, mauvais usage (anc. aussi = erreur), du L. *abusus* (ab, utor); cfr. *us* de *usus*. Le verbe *abuser* ne vient pas directement du subst. fr. *abus*, mais du fréquent. *abusari*, tiré par la moyenne latinité du supin *abusum*, de *abuti*. C'est ainsi que *user*, *raser*, *oser*, etc., viennent, par les supins *usum*, *rasum*, *ausum*, de *uti*, *radere* et *audere*. M. de Chevallet (Orig. II, 96, 97) commet une grave erreur en établissant à l'égard de ces verbes une permutation de *d* ou *t* en *s* doux. C'est un trait caractéristique de la langue romane, que de tirer ses verbes de la forme fréquentative plutôt que de la forme primitive. — *Abuser*, c'est aussi bien faire abus de quelque chose que de quelqu'un en le trompant, mais dans le sens de tromper, le verbe a pris la construction active. — Cps. *désabuser*, détromper. — Le part. *abusus* a donné à l'ancienne langue

un adj. *abus*, = qui se trompe, fourvoyé, troublé.

ABUSER, voy. *abus*.

ABUSIF, L. *ab-usivus* (abusus).

ACABIT, qualité bonne ou mauvaise ; appliqué d'abord aux fruits, légumes, ce mot a fini par devenir tout à fait synonyme de qualité, caractère, genre. Quant à son origine, il est formé du BL. *accapitum* (ad, capere), prise de possession, achat ; *de bon acabit* voulait dire de bonne prise, de bonne possession, avant de signifier : de bon genre ou de bonne condition.

ACACIA, L. *acacia* (ἀκακία).

ACAJOU, d'après Devic, le mot proviendrait bien de l'Asie orientale, mais serait d'origine malaise. (Voir Littré, suppl.).

ACANTHE, du L. *acanthus* (ἄκανθος).

ACARIÂTRE, d'une humeur fâcheuse, aigre ; ce mot, qui ne remonte pas au delà du XVIe siècle, est, selon Diez, de la même origine que les vieux verbes *acarer*, *acarier* (esp. *carear*, *acarar*), confronter (mettre face à face). Le primitif serait donc le mot roman *cara* (voy. *chère*), tête, visage, et le sens fondamental « qui tient tête dans une confrontation », difficile à convaincre. A cette étymol., Tobler (Zeitschr. IV, 375) objecte qu'un verbe *acarier* n'a jamais existé et que *acarer*, confronter, était un terme réservé à la langue juridique et n'est d'ailleurs guère propre à engendrer la forme *acariâtre*. Mais sans insister sur la forme, l'éminent prof. de Berlin appuie sur la disparité des sens « confronter » et « difficile, grondeur, hargneux », et s'adresse à une autre source. Il reconnaît dans *acariâtre* une création de Rabelais ou de quelque autre érudit, fondée sur le gr. ἄχαρις, baslat. *acaris*, trad. par un gloss. du XVe siècle par « mal gracieulx » (voy. mon Olla Patella, 1879, p. 12), auquel on aurait joint, très bien à sa place, le suffixe *astre* (cp. *opiniâtre*). — G. Paris (Rom. X, 302) n'est pas de cet avis. « La folie, dit-il, s'appelait jadis le *mal saint Acaire* parce que saint Acaire, évêque de Noyon, en guérissait ; de là, à mon avis, *acariastre*, qui signifiait jadis « fou furieux ». (Voy. Sainte-Palaye aux mots *Acaire* et *acariastre*.) Sylvius, dès le commencement du XVe siècle, a rapproché les deux mots, mais il semble, d'après ce qu'en dit Sainte-Palaye, qu'il ait attribué à saint Acaire la renommée de guérir les *acariastres* à cause de la ressemblance de son nom au leur, tandis que le leur me semble dérivé du sien ; la terminaison a sans doute été influencée par *folastre*. » — Rappelons encore que Ménage se tirait d'affaire en imaginant un type *aceriaster* de *acer*.

ACCABLER, dérive d'un vieux mot fr. *cadable*, *caable*, *chaable*, BL. *cadabula*, qui signifiait machine de guerre pour lancer des pierres, puis action de jeter par terre, et que Diez rapporte justement à καταβολή, renversement. *Accabler* a donc signifié en premier lieu jeter bas, atterrer, puis abattre au sens figuré. Le mot fr. *chablis*, arbres abattus dans la forêt par le vent, est de même origine et suppose un verbe *chabler* ; il s'est anglisé en *cablish*, bois chablis.

ACCAPARER (mot d'introduction moderne), arrher ou acheter tout ce qui se trouve offert en vente pour se rendre le maître du cours, fig. prendre tout pour soi, vient du BL. *caparra* (it. esp. *caparra*), arrhes. Ce subst., à son tour, paraît composé de *capere* et *arrhae*.

ACCASTILLER, terme de marine, de *castellum*, château (dans son acception maritime).

ACCÉDER, du L. *accedere*, marcher vers (cp., pour le sens figuré de ce verbe, l'all. *beitreten*, consentir). — *Accessit*, mot latin, sign. « il s'est approché (du prix) ». — Dérivé moderne du mot latin : *accessoire*, pr. ce qui se joint à.

ACCÉLÉRER, L. *accelerare* (de *celer*, vite).

ACCENT, pr. intonation, du L. *accentus* (rac. *cano*, chanter, cp. le grec προς-ῳδία). — D. *accentuer*, formé de *accentus*, comme *graduer*, *statuer*, de *gradus*, *status*.

ACCEPTER, L. *acceptare* (fréq. de *accipere*).

ACCEPTION, action ou manière de prendre, d'admettre, du L. *acceptio* (accipere).

ACCÈS, L. *accessus* (ac-cedere), approche.

ACCESSIBLE, L. *accessibilis* (accedere), dont on peut approcher.

ACCESSIT, voy. *accéder*.

ACCIDENT, du L. *accidens*, ce qui tombe ou arrive, en bien ou en mal, « quod casu accidit » ; *accidere*, advenir, est un composé de *cadere*, verbe simple qui a donné le fr. *choir* ; cp. l'all. *zu-fall*, fait accidentel, hasard. L'acception « manière d'être fortuite, imprévue, irrégulière » a donné lieu au terme *accident de terrain*, d'où l'adj. participial *accidenté*, inégal, d'aspect varié. — D. *accidentel* (on trouve le L. *accidentalis* dans Boëce). — Le mot *accident*, pour l'origine et le sens, rappelle *incident* (v. c. m.).

ACCISE, BL. *accisia*, dér. du part. *accisus* (de *accidere*, composé de *caedere*, couper). Les Anglais disent, avec un autre préfixe, *excise* ; cp. le terme *taille*, de *tailler*. D'autres (Du Cange, Diez) prennent *accise* pour une variété orthographique de *assise*, fixation ou assiette de l'impôt ; nous pensons qu'ils ont tort.

ACCLAMER, L. *ac-clamare*, crier vers.

ACCOINTER, prov. *acoindar*, angl. *acquaint*, BL. *accognitare*, faire faire connaissance, mettre en rapport, vient du L. *cognitus*, connu (lequel, par *cogn'tus*, *congtus*, a donné l'ancien adj. *cointe* = qui s'y connaît, habile, bien appris, de bonnes manières. L'all. *kund* n'a rien à voir ici. — D. *accointance* (angl *acquaintance*). Notons encore vfr. *acointe*, it. *acconto*, familier, ami intime.

ACCOISER, tranquilliser, prov. *aquezar*, du L. *quietus* (par une dérivation verbale *quietiare* ; voy. *coi*).

ACCOLADE, voy. le mot suiv.

ACCOLER, prendre au cou, embrasser, puis joindre, réunir ; de *col*, cou. — D. *accolage*, *-ure*, *-ade*, et *racoler*, qu'il faudrait, par analogie, écrire avec deux c. Quant à la ter

minaison *ade* dans *accolade*, nous prenons occasion de remarquer ici qu'elle représente d'abord l'ital. *ata* et le prov. *ada*, et par là le féminin participial *ata* des Latins, qui a servi de moyen dérivatif pour faire des substantifs verbaux. La termin. *ade* a un caractère étranger; elle est introduite dans la langue par imitation, son correspondant vraiment français est *ée*. *Accolade* est un terme relativement moderne; les anciens disaient *accolée*, comme on disait *colée* pour le prov. *colada* (coup sur le cou). Aujourd'hui encore, nous disons à la fois *escapade* et *échappée*.

ACCOMMODER, pr. rendre commode, convenable, puis arranger, ajuster, apprêter, mettre d'accord, concilier, L. *ac-commodare* (commodus); composé : *r-accommoder*, remettre en état, réconcilier.

ACCOMPAGNER, dérivé du vfr. *compaing*, primitif de *compagnon* (v. c. m.). — D. *accompagnateur*, *-atrice*, *-ement*. Accompagnateur est un mot mal fait. On ne peut appliquer la terminaison *ateur* (= lat. *ator*) à un mot essentiellement roman, c'est-à-dire non latin; c'est comme si du verbe *ouvrer*, romanisation du L. *operari*, on voulait faire un subst. *ouvrateur*, au lieu de *ouvreur*. Pour satisfaire à la loi étymologique, il fallait dire *accompagneur* et non *accompagnateur*, comme on dit *dégraisseur* et non pas *dégraissateur*.

ACCOMPLIR, L. *complere*, avec préfixion romane de la particule *ad*, cp. vfr. *a-emplir*, de *implere*.

ACCORDER, BL. *accordare*, réunir les cœurs (*corda*), concilier, mettre en harmonie. De l'anc. acception neutre consentir, être de même sentiment relativement à un demandeur, s'est dégagé le sens actif concéder, conférer, octroyer. Cp. le même mouvement de sens dans *consentir* une chose. — L'expression *accorder* un instrument a fait dériver *accorder* de *chorda*, corde; mais cette dérivation, justifiable à la lettre, ne se recommande pas en vue des diverses applications du mot. *Accorder* appartient à la même famille que *concorde* et *discorde*. — D. subst. verbal *accord* (en vfr. aussi le fém. *accorde*), rapport harmonieux, concordance, assentiment, convention; *accordailles* (terminaison assimilée à *fiançailles*, *épousailles*). Composés : *désaccorder*, *désaccord*; *raccorder*, *raccord*.

ACCORE, t. de marine, est prob. = *escore* (conversion de préfixes fréquente), donc dans ses diverses applications, le même mot que le nord. *skora*, nl. *schoor*, angl. *shore*; cp. esp. *escora* = accore.

ACCORT, avisé, subtil, adroit, insinuant. L'emploi de cet adj. ne remonte pas au delà du XVIe siècle. L'acception première, d'après Nicot, était : avisé d'entendement, clairvoyant, de bon esprit et jugement, et dans la suite il a pris celle de conciliant, d'humeur facile. Il est directement tiré de l'it. *accorto*, avisé, lequel se rattache au verbe *accorgersi*, s'apercevoir (formé de *ac-corrigere*). Reste à expliquer le passage de l'ancienne signification à la moderne; n'y aurait-il pas eu ici quelque malencontreuse influence du mot *accord*, ou quelque faux rapport avec *corte*, d'où *cortese*, fr. *courtois?* Cependant l'idée d'adresse peut fort bien engendrer, au point de vue des relations sociales, celle de complaisant, d'un commerce facile. Voltaire, en commentant Corneille, s'est fourvoyé en rattachant sans plus *accort* au verbe *accorder*. — D. *Accort* a produit deux formes substantivales : *accortesse* et *accortise*; toutes deux répondent à l'it. *accortezza*.

ACCOSTER, BL. *accostare*, formé de *costa*, côte, comme *aborder* de *bord*. — D. *accostable*, abordable, d'un accès facile.

ACCOTER, v. a. appuyer, v. n. (en parl. d'un navire) être couché sur le côté, n'est pas une variété du précédent et ne vient pas de *côte*. Le mot, très fréquent dans l'ancienne langue dans le sens tantôt d'appuyer, accouder, tantôt de se coucher, reproduit un type latin *accubitare*, qui à son tour représente aussi bien le fréq. de *accubare* (cp. *doter**, *douter*, de *dubitare*), qu'un dérivé de *cubitus*, l'original de *coute**, *coude*. Notre verbe mod. *accouder* ne fait que remplacer l'anc. *acoter* ou *acouter*, comme *coude* s'est substitué à *coute*. — Il se peut que dans « chemin d'*accotement* » l'idée de *côte* se soit mêlée au sens, qui d'abord est appui.

ACCOUCHER ou *s'accoucher*, pr. se mettre en la *couche* (v. c. m.), tomber malade, et par métaphore au sens actif, délivrer d'enfant. Le terme est donc au fond identique avec *aliter* et a subi une restriction de sens. — Le vfr. disait de même *agesir* p. accoucher; c'est le latin *ad-jacere* (v. *gésir*). On y emploie aussi *gésine* = couches, puerperium, et *qui gist d'enfant* = puerpera.

ACCOUDER, vfr. *acouter*, voy. *accoter*. — D. *accoudoir*.

ACCOUER, pr. suivre à la queue, de *coe**, *coue**, anciennes formes de *queue*.

ACCOUPLER, dér. de *couple*.

ACCOURCIR, dér. de *court*. Quant à la terminaison en *cir*, nous remarquons ici qu'elle correspond à l'esp. et au port. *ecer* (anc. *escer*) et au prov. *ezir*, et qu'elle reproduit la terminaison inchoative latine *escere*. Le sens inchoatif a, dans les langues nouvelles, fait place au sens factitif. C'est ainsi que se sont produites les formes *noircir* (esp. *negrecer*, prov. *negrezir*, lat. *nigrescere*), *obscurcir*, *éclaircir*, *durcir*. — L'anc. forme *acorcier* se rapporte à un type roman *accurtiare*, dérivé de *curtus* (comme *altiare*, fr. *haucier**, *hausser*, de *altus*).

ACCOURIR (vfr. *acorre*, *acourre*), L. *ac-currere*.

ACCOUTRER, *acoustrer**, prov. *acotrar*; d'après Diez, pour *accouturer*, de *couture* (it. *costura*); selon d'autres, de *coustre*, *coutre*, sacristain chargé de la toilette de la Vierge et de l'arrangement du mobilier d'une église. La seconde étymologie n'a aucune valeur; la

première se recommande davantage, et cependant nous n'oserions l'admettre, surtout en présence des expressions anciennes : « Accoustrer des cheveux, un lieu, un repas, des navires, » etc. Une origine tirée de *cultura*, pris dans le sens de *cultus*, soin, arrangement, mise, toilette, ne serait-elle pas plus probable? L'*s* de la forme *accoustrer* peut fort bien n'être que prosodique, comme dans *trosne*, *pasle*, (p. *trone*, *pale*), etc.; d'ailleurs, il n'existe pas dans la forme provençale. Notre supposition est corroborée par l'expression « un champ bien accoutré » = bien tenu, bien cultivé, que nous avons rencontrée dans Noël du Fail. Pour la forme, cp. *cintrer* de *cincturare*. — Une explication par lat. *culcitra*, vfr. *coutre*, couverture (*accoutrer* serait pr. couvrir), a été mise en avant par M. Ulrich (Ztschr. III, 266), mais elle ne me sourit guère. — D. *accoutrement*, habillement. — Cps. *raccoutrer*.

ACCRÉDITER, terme moderne, mettre en *crédit*.

ACCROC, subst. verbal de *accrocher*.

ACCROCHER, suspendre ou attraper, saisir au moyen d'un *croc* (v. c. m.); en termes de marine, jeter les grappins pour l'abordage. Au fig. attraper adroitement. *S'accrocher*, s'attacher à quelque chose de crochu, puis en général s'attacher; cp. se *cramponner*. — D. *accroc*, subst. verbal, exprimant à la fois l'acte de s'accrocher ou d'accrocher, et le résultat de cet acte, une déchirure ou bien encore un embarras, un obstacle. — Cps. *raccrocher* (d'où *raccroc*).

ACCROIRE, du L. *ac-credere*, ajouter foi. Anciennement, *accroire* signifiait aussi confier; accroire (de l'argent) = donner (et par corrélation, aussi prendre) à crédit; cp. L. credere pecuniam.

ACCROÎTRE, verbe neutre et actif, du L. *accrescere*. — D. *accroissement*, *accrue*.

ACCROUPIR, voy. *croupe*.

ACCUEILLIR, BL, *accolligere;* extension du simple *cueillir*. Comparativement à *cueillir* et à *recueillir*, le sens primitif de réunir, assembler des objets multiples (res *collectas*), s'est élargi dans *accueillir* en celui de recevoir en général. L'idée de collection s'en est donc effacée (cp. le verbe *ramasser*). — Dans l'ancienne langue, le verbe avait pris des sens plus variés : prendre, saisir, attaquer; p. e. *acueillir* un chemin, prendre un chemin; être *accueilli* par l'ennemi, par la tempête. On dit encore à Liége *acoï* p. assaillir. — D. subst. verbal *accueil*.

ACCULER, pr. pousser qqn. le *cul* contre un mur, pousser au pied du mur; lat. in angustias, vel in arctum redigere. — D. subst. verbal *accul*, d'abord action d'acculer, puis le lieu où on est acculé, lieu sans issue.

ACCUMULER, du L. *accumulare* (cumulus). La vraie forme française *acombler* s'est perdue, tandis que l'introduction de *cumuler* n'a point fait disparaître *combler*.

ACCUSER, L. *accusare* (causa).

-ACÉ, suffixe introduit par la science moderne, en imitation du latin *aceus*, et contrairement aux règles, l'*e* n'étant pas tonique en latin. La vraie francisation de *aceus*, *acea* est *as*, *ace* ou *asse* ou *ache*, formes appliquées dans *fatras*, *fouace*, *cuirasse*, *rondache*, etc. Aussi bien *cétacé*, *rosacé*, *liliacé* et sembl. sont-ils exclusivement du domaine scientifique, tandis que *rosace* appartient à la bonne souche française.

ACENSER, anc. *acensir*, donner à *cens* (cp. *arrenter* de *rente*). — Subst. *acens*, terre tenue à cens.

ACERBE, L. *acerbus*, m. s.

ACÉRER, voy. *acier*.

ACÉTATE, terme de chimie, représentant un part. latin *acetatus*, de *acetare*, verbe formé de *acetum*, vinaigre. Ce dernier substantif a donné encore à la langue savante les adj. *acétique* et *acéteux*.

ACHALANDER, pourvoir de *chalands* (v. c. m.).

ACHARNER, propr. donner le goût et l'appétit de la *chair*, anc. *charn*, *char* (v. c. m.), fig. irriter : mot appliqué d'abord aux chiens ou aux loups « qui s'addentent sur quelque beste sans qu'on les puisse retirer » (Nicot). — D. *acharnement*, fureur, animosité.

ACHAT, subst. verbal de *achater*, anc. forme de *acheter*.

ACHE, pr. *api*, esp. *apio*, du L. *apium* (ἄπιον); cp. *sache* de sapiam, *proche* de propius.

ACHEMINER, mettre dans le *chemin* (v. c. m.), fig. mettre en bonne voie pour réussir. En vfr. on disait aussi *s'arouter*, se mettre en route.

ACHETER, anc. *achater*, *acater*, it. *accattare* = emprunter, v. esp. *acabdar*, du BL. *accaptare*, litt. prendre à soi. Le radical est donc le verbe *capere*. [D'autres, toutefois, voyant dans *accaptare* une forme syncopée de *accapitare*, prendre en possession, partent d'un radical *caput* dans son sens de bien meuble ou capital.] — *Ac-captare* s'est substitué au latin classique *emere*, qui se prêtait mal à la romanisation. D'ailleurs, le rapport idéal entre prendre et acheter se révèle déjà dans le latin *emere*, qui, en premier lieu, signifiait prendre, comme son composé *sumere* (= sub-emere), et *sumere* lui-même n'a-t-il pas également signifié acheter, acquérir? Les Espagnols, les Provençaux et les Italiens ont remplacé *emere* par le verbe *comparare*, acquérir, devenu *comprare* et *comprar*. — D. *achat*, subst. verbal se rattachant à la forme première *achater*. — Cps. *racheter* (d'où *rachat*).

ACHEVER, esp. port. prov. *acabar*, angl. *achieve*, mener à fin, *à chef* (v. c. m.); on disait aussi *venir à chef*, p. venir à bout. — Cps. *parachever* (cfr. les formations anciennes *paraimer*, *paremplir* et sembl.).

ACHOPPER, heurter du pied, vfr. *assouper;* de *a* + *chopper*, donc chopper contre. — D. *achoppement*.

ACHORES, croûtes de lait, du grec ἀχώρ.

ACHROMATIQUE, non chromatique, du gr. χρῶμα, couleur, et de l'*a* privatif.

ACIDE, -ITÉ, L. *acidus, -itas*. Dimin. *acidule*, L. *acidulus*, d'où le verbe *aciduler*.

ACIER, it. *acciajo*, esp. *acero*, prov. *acier*, vfr. *acer*, BL. *aciarium*, dér. de *acies* sc. ferri, fer durci. — D. *acérer*, fig. rendre plus tranchant, plus vif (de la forme ancienne *acer*), et *aciérer*, convertir en acier (de la forme nouvelle *acier*).

ACOLYTE, lat. *acolūthus* et *acolythus*, du gr. ἀκόλουθος, celui qui suit, serviteur. La terminaison *yte* p. ουθος est incorrecte : il faudrait *acoluthe* ou *-lythe* ; cp. le t. de gramm. *an-acoluthe* (pr. manque de suite).

ACOMPTE, terme commercial, payement fait *à compte*.

ACONIT, L. *aconitum* (ἀκόνιτον).

ACOQUINER, propr. allécher, attirer à la cuisine, apprivoiser, fig. faire contracter une habitude basse, du L. *coquina*, cuisine. Littré y voit un factitif de *coquin ;* cela ne me semble pas probable.

ACOUSTIQUE, gr. ἀκουστικός, de ἀκούειν, entendre.

ACQUÉRIR, vfr. *aquerre*, du L. *acquirere*. Les composés *conquérir*, *acquérir*, *enquérir*, *requérir* ont tous été adaptés au verbe simple *quérir* (v. c. m.). — D. *acquéreur*. Le subst. *acquisition* est tiré directement de *acquisitio;* mais le roman a créé un autre dérivé synonyme au moyen du participe *acquīsĭtus*, contracté en *acquistus ;* c'est *acquêt* (comparez *quête*, *requête*, etc.), anc. = gain, profit.

ACQUÊT, voy. *acquérir*. — D. *acquêter*.

ACQUIESCER, L. *acquiescere* (m sign.).

ACQUITTER, rendre ou tenir, *quitte* de qqch. (v. c. m.), dégrever ; de l'idée se libérer envers quelqu'un, se dégage le sens de payer. — Subst. verbal *acquit*.

ACRE, BL. *acra*, *acrum*. Les uns font venir ce mot de *acker*, mot all. signifiant champ, et désignant aussi une mesure de terre ; les autres l'expliquent par une transformation du L. *acna*, mesure agraire (cfr. *diacre*, *pampre*, de *diaconus*, *pampinus*).

ÂCRE, L. *acris ;* mot d'origine savante, faisant double emploi avec *aigre*, qui reproduit le même mot latin. Le circonflexe dans *âcre* n'a pas de raison étymologique. — ÂCRETÉ, vfr. *aigreté*, L. *acritas ;* ACRIMONIE, L. *acrimonia*, d'où *acrimonieux*.

ACROBATE, mot fait sur un type gr. ἀκροβάτης (ἄκρος, extrême + βάτης, qui marche), prim. du verbe gr. ἀκροβατέω, marcher sur la pointe des pieds.

ACROSTICHE, du gr. ἀκρόστιχος, propr. pointe, extrémité, commencement de vers (ἄκρος + στίχος).

ACTE. Ce mot représente à la fois le L. *actus*, opération, action, acte d'une pièce de théâtre, et le lat. *actum*, chose faite (p. ex. dans *acta apostolorum*, actes des apôtres) et l'exposé écrit de ce qui s'est passé ou de ce qui a été discuté ou négocié. — D. verbe *acter* (néologisme), *actuaire*, BL. *actuarius*, greffier.

ACTEUR, *actrice*, L. *actor*, *actrix* (agere).

ACTIF, L. *activus* (agere), qui agit. En latin classique, cependant, *activus* n'avait pas encore le sens de « solers, industrius ». Sénèque l'emploie dans le sens de pratique, opposé à *speculativus*. — D. *activité*, L. *activitas ;* verbe *activer* (néologisme).

ACTION, L. *actio* (rad. *agere*). Déjà le mot latin possédait les deux acceptions principales du français, savoir : 1. opération, 2. poursuite en justice (d'où *actionner*). Quant à la signification commerciale et industrielle du mot *action*, titre de créance, etc. (D. *actionnaire*), elle est tout à fait moderne ; c'est en Hollande, à ce qu'il paraît, que le mot *actie*, forme hollandaise de *actio*, a été en premier lieu employé pour désigner la quittance pour le versement *effectué* d'une somme contributive à quelque entreprise de société. — Cps. *inaction*.

ACTUEL, propr. effectif, réel, puis syn. de présent, L. *actualis* (de *actus*). — D. *actualité*, *actualiser* (néologismes).

ACUITÉ, mot forgé au XVI[e] siècle, pour donner un subst. abstrait à l'adj. *acutus* (fr. *aigu*). Il est mal fait ; aussi bien vaudrait tirer *minuité* de *minutus*.

ACUPONCTURE, piqûre à l'aiguille ; terme technique formé au moyen du L. *acus*, aiguille, et de *pungere*, poindre, piquer.

ADAGE, L. *adagium* (ad-agendum)

ADAGIO, terme de musique ; c'est l'it. *adagio*, pr. *à l'aise*. Voy. *aise*.

ADAPTER, L. *adaptare* (aptus) ; cp. le terme analogue *approprier* de *propre*, et l'all. *anpassen* de *pass*.

ADDITION, L. *additio* (de *addere*, ajouter). — D. *additionnel*, *additionner*.

...ADE, suffixe de subst. ; voy. *accolade*.

ADENS, terme adverbial du vfr., à plat ventre, de *à dents*, litt. sur les dents ; de là vfr. *adenter*, renverser, coucher par terre. Cp. l'art. *aboucher*.

ADEPTE, L. *adeptus* (part. de *adipisci*), qui a obtenu, trouvé, saisi, qui s'est initié. Se disait particulièrement des alchimistes qui croyaient avoir trouvé la pierre philosophale.

ADÉQUAT, L. *adaequatus*, mis de niveau, mis en juste proportion.

ADEXTRÉ, terme de blason, accompagné du côté droit, du L. *dexter*, droit. En vfr. *adestrer* était syn. d'accompagner.

ADHÉRER, L. *ad-hærere*, s'attacher à. [*Adhærere*, traité d'après la 3[e] conjugaison, a donné aussi le vfr. *aërdre* et *ahierdre*, s'attacher à, prendre, saisir.] — ADHÉRENT, L. *adhærens ;* ADHÉRENCE, L. *adhærentia*. — ADHÉSION, L. *adhæsio* (du supin *ad-hæsum*).

ADIEU, = *à Dieu !* cfr. it. *addio*, all. *Gott befohlen !* La locution pleine est *à Dieu soyez* (prov. *a Dieu siatz*) ou *à Dieu vous commande*, qu'on rencontre souvent dans la vieille langue.

ADIPEUX, L. *adiposus* (de *adeps*, graisse).

ADIRER, terme de palais, perdre, égarer une pièce de procédure, anc. perdre en général, BL. *adirare;* l'origine en est obscure. Du Cange propose les étymologies *ad-œrare*, fixer le prix de la pièce perdue, qu'il s'agit de réparer, ou l'it. *ad-irato*, « nam qui sunt irati seu quorum ira provocatur, ab eorum consortio abstinent quibus irascuntur, ut amplius non compareant uti prius cum iis »; *adiré* serait, d'après cette manière de voir, propr. celui qui, par colère, ne se présente plus. C'est par trop subtil! Henschel préfère *adextratus*, éloigné de la main; Chevallet invoque *aderrare*, errer, aller çà et là; tous deux sans se soucier de l'impossibilité phonétique d'une pareille transformation. Selon Nublé (dans Ménage), de l'expr. *à dire*, en défaut, dans la locution : « Il s'y est trouvé *à dire* un écu. » Cette locution est fréquente en vfr., cp. Chron. de Norm. f. 169 : « Aisi cum nef n'en fu *à dire*, i arrivent à sauvement. » C'est cette dernière manière de voir qui paraît être dans le vrai.

ADITION, L. *aditio* (ad- ire); cfr. all. eine erbschaft *antreten*.

ADJACENT, L. *ad jacens*, situé près.

ADJECTION, L. *adjectio* (jacere); ADJECTIF, L. *adjectivus*, qui s'ajoute, traduction du gr. ἐπίθετος, épithète.

ADJOINDRE, L. *adjungere* (voy. *joindre*). — ADJONCTION, L. *adjunctio*.

ADJUDANT, terme moderne, all. *adjutant*, aide de camp, du L. *adjutans*, qui aide, serviteur. Voy. *aide*.

ADJUGER, L. *adjudicare*, voy. *juger;* à l'original latin se rattachent directement les dérivés : ADJUDICATION, *-atif*, *-ataire*.

ADJURER, L. *ad-jurare*.

ADMETTRE, L. *ad-mittere* (cfr. all. *zulassen*). — Du supin *admissum :* L. admissio, fr. *admission*. Néologisme : *admissible*.

ADMINICULE, L. *adminiculum*, appui, soutien.

ADMINISTRER, vfr. *amenistrer*, L. *administrare* (minister).

ADMIRER, L. *ad-mirari*.

ADMONÉTER ou *admonester**, vfr. *amonester*, du L. *admonitare*, fréq. de *admonere*. L'insertion de l'*s* (cfr. esp. prov. *amonestar*, port. *amoestar*) devait avoir pour effet, selon la conjecture de Diez, d'empêcher *monitare* de se romaniser en *monter* (cfr. L. *vanitare*, fr. *vanter*), ce qui eût produit une confusion avec *monter* = ascendere. — Cette manière de voir a trouvé des contradicteurs. Cornu s'est prononcé en faveur de **admolestare* (ennuyer, fatiguer); *n* p. *l* ne ferait pas difficulté, et il rapproche *monaxtá*, qui s'emploie à Montbovon (Haute-Gruyère) dans le sens de « dire à quelqu'un qu'il a mauvaise conduite, l'ennuyer de reproches. » (Voy. Rom. III, 377.) Quelques années plus tard (ib. VII, 365), traitant de la mutation *d* en *n*, le même savant se montre favorable à un type **admodestare*, ce qui me semble par trop subtil. On a beaucoup invoqué encore (voy. Littré et Rom. VIII, 264) l'existence d'un part. bas-latin *monestus*, analogue à de nombreux part. en *esto* dans les dialectes nord-italiques et qui expliquerait aisément prov. *monestar*, *amonestar* et les autres formes romanes citées, mais il se trouve qu'on n'en rencontre aucune trace dans les dialectes italiens. D'ailleurs, il est probable que comme *submonitus* a donné au prov. *somos*, *somost*, *admonitus* eût fait *amos*, *amost*, donc aussi *amostar*. En partant même d'un thème participial *monst*, il faudrait, sans être appuyé d'aucun précédent, admettre qu'il s'en soit dégagé une forme allégée, *monest*. Ni Diez, ni Mussafia (voy. son étude sur les part. en *-ect* et *-est*, Gröb. Ztschr. III, 267 et suiv.) ne sont disposés à sanctionner cette explication. — On a relevé un subst. vfr. *moneste*, « admonestation » (Théâtre fr., p. Monmerqué et Michel, p. 446), mais ce mot a tout l'air d'un simple subst. verbal de *monestare*, dont il s'agit précisément d'élucider la formation. — D. *admonestation*, coexistant avec *admonition*, qui est tiré directement du L. *admonitio; admoniteur*, L. *admonitor*.

ADOLESCENT, -ENCE, L. *adolescens*, *-entia;* le participe passé du même verbe *adolescere* (grandir, pousser), *adultus*, a donné *adulte*.

ADONISER, parer, faire beau comme un *Adonis*.

ADONNER (S'), extension de *donner;* cfr. en all. *sich hingeben*.

ADOPTER, L. *ad-optare*, fréq. d'un primitif inusité *ad-opĕre;* c'est du supin de ce dernier que s'est déduit le subst. *adoptio*, fr. *adoption*, et l'adj. *adoptivus*, fr. *adoptif*.

ADORER, vfr. *a-ourer*, du L. *ad-orare* (parler à).

ADOSSER, mettre le *dos* contre qqch. En vfr. ce verbe avait aussi la signification de jeter derrière soi, abandonner, mépriser. — D. *ados* (terme de jardinage).

ADOUBER, it. *addobbare*, esp. *adobar*, BL. *adobare*. Diez, suivant en ceci les bénédictins éditeurs de Ducange, part de l'anglo-saxon *dubban*, angl. *dub*, v. nord *dubba* (wallon de Namur *dauber*), toucher de la main, frapper; de là *adouber à chevalier*, frapper, c.-à-d. armer chevalier. L'idée primitive toucher (cp. le wallon *adobé* = qui a reçu un fort coup), mettre la main à qqch., s'est étendue et développée en celle d'équiper, arranger, réparer, raccommoder (dans ce sens, le fr. se sert plutôt du cps. *r-adouber*). — D. vfr. *adoub*, armure, harnais, équipement.

ADOUER, accoupler, dér. de *deu**, *deux*.

ADRAGANT, corruption de τραγάκανθα, tragacanthe, pr. épine de bouc (τράγος, ἄκανθος).

ADRESSE représente : 1° le subst. verbal de *adresser*, diriger, donc au fond direction (anc. = chemin); 2° le subst. abstrait de *adroit* = habile (v. c. m.).

ADRESSER, it. *addirizzare*, esp. *aderezar*, pr. diriger vers, d'un type *ad-directiare*, dérivation romane de *ad-directus* (cp. *dresser*). — D. *adresse* (v. c. m.).

ADROIT, pr. bien dirigé, du type *ad-directus*. — D. *adresse*, habileté (v. c. m.). — L'adv. vfr. *adroit* peut être envisagé soit comme notre adj., dépourvu de la désinence adverbiale, ou comme la réunion des mots *à droit* = recte, convenablement.

ADULER, L. *adulari*, flatter.

ADULTE, voy. *adolescent*.

ADULTÈRE, adj., L. *adulter* (rac. *alter*). Le vieux français avait transformé ce mot en *aoultre*, puis (par l'intercalation euphonique de *v*) *avoultre*, *avoutre*. — ADULTÈRE, subst., vfr. *avoutierge*, *avoutire*, angl. *advoutry*, du L. *adulterium*; ADULTÉRIN, L. *adulterinus*; ADULTÉRER, L. *adulterare*.

ADUSTE, L. *adustus* (part. de *adurere*, brûler), subst. *adustion*, L. *adustio*. Le part. présent *adurens* a donné l'adj. *adurent* (dans : fièvre adurente).

ADVENIR, forme concurrente et savante de *avenir* (v. c. m.).

ADVENTICE, L. *adventicius* (ad-venire).

ADVENTIF, L. *adventivus* (quod advenit).

ADVERBE, L. *adverbium*.

ADVERSE, vfr. *avers*, du L. *ad-versus*, pr. tourné contre : ADVERSAIRE, L. *-arius* (le vfr. *aversier* ou *aversaire* se disait particulièrement du diable); ADVERSITÉ, L. *adversitas*.

AÉRER, L. *aërare* (aër). — AÉRIEN, du L. *aërianus*, extension de *aërius*.

AÉROGRAPHIE, grec ἀερογραφία, description de l'air; *aérologie*, ἀερολογία, science de l'air; *aéromancie*, ἀερομαντεία, divination par le moyen de l'air; *aéromètre*, litt. mesureur de l'air; *aérolithe*, pierre (λίθος) tombée de l'air; *aéronaute*, qui navigue (ναύτης) dans l'air; *aérostat*, qui se tient (στάτος de ΣΤΑ-ω) dans les airs.

AÉTITE, gr. ἀετίτης, pierre d'aigle (ἀετός).

AFFABLE, L. *affabilis* (fari), pr. d'un abord facile.

AFFABULATION, L. *affabulatio* (fabula), Priscien, p. 1330. Ce grammairien a forgé ce mot d'après le terme gr. ἐπιμύθιον, moralité ajoutée au μῦθος.

AFFADIR, rendre *fade*.

AFFAIRE, subst. formé de *à faire*, comme *avenir* de *à venir*. La différence du genre provient de la terminaison respective des deux substantifs. L'italien *affare*, d'ailleurs, est masculin, comme l'était anciennement aussi le mot français. — D. *affairé*, qui a beaucoup d'affaires, anc. aussi *affaireux* = embarrassé dans ses affaires.

AFFAISSER, de *faix*, poids; propr. faire courber, ployer sous le faix.

AFFAITER, anc. préparer, instruire, dresser, élever (vfr. *afaitié* = bien élevé, courtois), auj. t. de fauconnerie pour apprivoiser; romanisation du L. *affectare*, ou plutôt, strictement, du type *af-factare*, préparer, approprier à l'usage voulu. Froissart emploie *affaitier* dans le sens de mettre au fait : « messages (messagers) affaitiés de ce faire. » Voy. aussi *affecter*.

AFFALER, abaisser, du néerlandais *afhalen*, tirer en bas. D'autres y voient un composé de l'allemand *fallen*, tomber. — Voy. aussi *rafale*.

AFFAMER, dér. de *faim* (L. *fames*).

AFFECTER, du L. *affectare*. Le roman a ajouté aux acceptions déjà propres au verbe latin (rechercher, viser à) celle de destiner, approprier, inhérente aussi à la forme *affaiter* (*affectare*, fréq. de *afficere* signifie, en effet, très convenablement faire ou produire une chose dans un but déterminé) et celle d'impressionner, toucher, affliger (= L. afficere). — D. adj. *affecté* et *affêté* (pour la syncope du c, cp. *reflèter*); *afféterie*, formé à l'imitation de *sensiblerie*, *pruderie*, etc., et faisant double emploi avec *affectation*.

AFFECTIF, L. *affectivus* (quod afficit).

AFFECTION, L. *affectio*, inclination, amour. — D. *affectionner*, dont le participe *affectionné* signifie à la fois, activement, « qui a de l'affection », et passivement, « qui en est l'objet »; *désaffection*, *désaffectionner*.

AFFECTUEUX, L. *affectuosus* (affectus).

AFFÉRENT, qui revient, qui est dû; c'est le part. prés. du verbe vfr. *afferir*, convenir, appartenir (prés. *il affiert*). Quant à ce dernier, il ne représente pas le verbe L. *afferre*, ou, selon le type roman, *afferere*, mais, comme le prouve le participe *afférissant*, un composé de *férir*, frapper, toucher; on pourrait en rapprocher le terme similaire all. *anschlagen* = prodesse. — Cette étymologie d'*afférent*, que nous donnons sur les traces de Littré, n'est cependant pas à l'abri de tout doute; d'abord, le terme n'est pas dans la vieille langue; puis, il faudrait *afférant*; enfin, le latin *afferens* peut fort bien avoir dégagé le sens de « se rapportant », qui, au fond, est bien celui du mot dans l'expression « la part afférente ». En tout cas, le terme d'anatomie *afférent* est bien = lat. *afferens*.

AFFERMER, anc. = affirmer; auj. = donner ou prendre à *ferme* (v. c. m.) ou à bail.

AFFERMIR, factitif de *ferme*. — Cps. *r-affermir*.

AFFÉTÉ, AFFÉTERIE, voy. *affecter*.

AFFICHER, coller un placard contre un mur, dans un but de publicité, fig. exposer en public, étaler; extension de *ficher*. En vfr. le mot était synonyme de affirmer, comme *fixus* est syn. de *firmus*; *s'afichier* s'y rencontre p. s'attacher, s'appliquer, s'engager, promettre. — D. subst. verbal *affiche*, placard.

AFFIDÉ, vfr. *afié*, du BL. *affidatus* (fides), « qui fidem suam alicui obstrinxit ».

AFFILER, donner le *fil* (v. c. m.).

AFFILIER, du BL. *affiliare*, in filium adoptare, par extension, recevoir dans un ordre ou une corporation. La vieille langue disait aussi *affrérir* (de *frère*) pour associer, rendre participant.

AFFINER, rendre *fin*, c. à d. pur (BL. *affinare*, purgare, excoquere metalla); *fin* = rusé a donné, d'autre part, *affiner*, avec le sens de tromper, duper. En vfr. le mot signi-

fiait aussi certifier, affirmer (de *fin* = vrai). Cps. *r-affiner*.

AFFINITÉ, L. *affinitas* (finis). On avait anc. aussi l'adj. *affin* (L. affinis), allié par mariage.

AFFIQUET, dimin. du vfr. *affique*, dér. de *affiquer*, qui n'est qu'une variété de *afficher*; cp., pour le sens et la forme, le mot *colifichet*.

AFFIRMER, vfr. *afermer*, *afremer*, L. *affirmare* (firmus).

AFFLEURER, être ou mettre *à fleur* (v. c. m.), c. à. d. de niveau : cfr. *effleurer*.

AFFLIGER (vfr. *aflire* qui est la vraie forme française), du L. *affligere* (rac. FLAG, d'où flagellum). — AFFLICTION, L. *afflictio;* AFFLICTIF, L. *afflictivus*.

AFFLUER, L. *affluere*, 1. couler vers, 2. couler en abondance; — AFFLUENT, L. *affluens;* AFFLUENCE, L. *affluentia*.

AFFOLER, rendre *fol* ou *fou*. Composé *raffoler*, sens neutre, être fou. — En ce qui concerne l'ancien verbe *affoler*, « endommager, blesser », Tobler a péremptoirement démontré qu'il « ne doit pas être séparé du même verbe au sens de rendre fou » (voy. Kuhn, Ztschr. XXIII, 419). G. Paris l'approuve pleinement Rom. VI, 156. J'ai, de mon côté, à l'appui de cette manière de voir, invoqué le sens ancien du mot *folie* = dommage, perte, ainsi que celui de *folier*, *aler à folie* = courir à sa perte : voy. mon Bastart de Buillon, ad v. 1058. — Le verbe *affolir*, devenir fou, a vieilli.

AFFORAGE, BL. *afforagium*, droit de fixer le prix des denrées, surtout du vin; du vieux verbe *afforer*, *affeurer*, mettre le prix aux denrées; dérivé du L. *forum*, marché, prix.

AFFOUAGE, BL. *affocagium*, *affoagium*, droit de couper du bois dans une forêt pour son usage; du BL. *affocare*, mettre au foyer, *ad focum*.

AFFOURCHER, dér. de *fourche*. — D. *affourche*.

AFFRANCHIR, rendre *franc*.

AFFRE, effroi, terreur; du vha. *eiver*, *eipar*, acer, horridus, immanis. Cette étymologie, patronnée par Grimm et par Diez, convient pour le sens et la lettre. Cp. l'it. *afro*, âpre, aigre. — Quicherat rapporte le mot à L. *affaniæ*, qui dans un glossaire latin-grec traduit οὐλήματα (vulnera), et dans lequel il voit un correspondant de l'it. *affanno*, angoisse; ce rapport me semble douteux. — D. *affreux*.

AFFRÉTER, forme extensive de *fréter* (v. c. m.).

AFFREUX, voy. *affre*.

AFFRIANDER, rendre *friand*, attirer par des friandises.

AFFRIOLER a le même sens que *affriander*, et vient du vfr. *friole* = friand; verbe *frioler*, frire et être friand, désirer vivement.

AFFRONT, voy. *affronter*.

AFFRONTER (it. *affrontare*, esp. prov. *afrontar*), se mettre intrépidement en face de, braver avec courage, mais aussi braver avec dédain ou avec insulte (de là le subst. verbal *affront*, it. *affronto*, acte de mépris jeté en face). De *front;* cp. l'expr. all. « die stirne bieten », ou plutôt « einen vor die stirne *(ad frontem)* stossen ».

AFFUBLER, vfr. *afeuler*, *afuler*, *afumbler* (= coiffer, se couvrir), reproduit L. *affibulare* (it. *affibbiare*) et dérive de *fibula* (prov. *fivela*), boucle; la signification propre serait ainsi agrafer, boucler. L'anc. forme *afeuler* est à *affibulare*, comme *esteule* (auj. *éteule*) est à *stipula*, dit fort bien Grandgagnage. Cp. encore, à l'égard de l'*u* p. *i*, *chasuble* de *casibula* et *truble* de *tribula*. L'anc. fr. et les dialectes ont aussi *défubler*, *défuler*, p. déshabiller.

AFFÛT, composé de *fust*, *fût* (v. c. m). Affût signifie propr. le bois d'un instrument, d'une machine, donc la partie accessoire, la chose de peu de valeur; c'est ainsi que *affûtiau*, qui correspond par sa facture à un diminutif latin **affustellus*, a pu prendre le sens de chose futile, bagatelle. — D. *affûter*, ajuster les outils aux fûts qui les maintiennent, les mettre en état, aiguiser un burin, disposer un canon pour tirer, puis disposer, préparer en général. Dans ce dernier sens, le verbe a dégagé le substantif verbal *affût* dans la locution « se mettre *à l'affût* » = en position, en garde.

AFFÛTIAU, voy. l'art. préc.

AFIN, pour *à fin;* fin = but, intention.

AGACE ou **AGASSE**, it. *gazza*, *gazzera*, prov. *agassa*, corruption du vha. *agalstra*, pie (contracté dans l'allemand moderne en *elster*). — D. *agassin*, *agacin* (popul.), bourgeon, cor au pied; cp. l'all. *elster-auge* (pr. œil d'agace), cor au pied, et l'expression française « œil de perdrix ».

AGACER, irriter, provoquer, it. *agazzare;* du vha. *hazjan* (auj. *hetzen*), poursuivre, harceler; c'est le préfixe *a* qui, ayant rendu le *h* médial, a motivé le durcissement de celui-ci en *g* (cp. le mot populaire *agonir*, injurier, p. *ahonir*) — D. *agacerie*. — Dans l'expression *agacer* les dents, le verbe n'est plus le même; l'emploi fréquent en vfr. de *aacier les dens* a fait penser à une composition *a* + *acer* et partant au radical *ac* de *acere*, être acide (l'agacement des dents provenant du contact des acides), mais l'insertion du *g* resterait inexpliqué, car *aacier* ne semble être autre chose qu'une forme syncopée de *agacer*. — Diez conjecture modestement, pour *agacer* appliqué aux dents, un primitif allemand *gatzen*, qui répondrait à un vha. *ga-azjan*, donc à un composé de *ätzen*, agir sur un objet au moyen d'acides. Palsgrave a les mots *agasseté*, *agassure*, qu'il traduit par « bluntness of any edged toole ». — Littré, ne distinguant pas entre les deux verbes *agacer*, part d'un verbe ancien *agasser* (crier comme une *agasse*), et la série des sens serait d'après lui : crier comme une pie qui chasse les autres oiseaux; puis piquer, irriter, provoquer, et enfin irriter les dents. — On a aussi mis en avant le gr. ἀκάζειν, aiguiser;

étymologie insoutenable. — Wedgwood (Rom. VIII, 435) ramène les deux sens à l'aha. *hwassi*, mha. *wasse*, tranchant, d'où l'all. mod. *wetzen*, aiguiser. Ses observations sont dignes d'attention, mais ne persuadent pas; son explication, aussi bien que celle de Diez, restera douteuse, tant que l'on n'aura pas constaté l'emploi de *agacer* (les dents) au moyen âge; la forme constante y est *aacier*. — Il est bon, pour aider à la solution du problème, de rappeler que Rabelais employait *esgouassié* au sens de dégoûté, et à celui d'agacé, en parlant des dents.

AGAPE, repas d'amour, de ἀγάπη, amour.

AGARIC, L. *agaricum* (ἀγαρικόν).

AGATE, L. *achates* (ἀχάτης)

... **AGE**, suffixe franç., appliqué surtout à des adj. (pour marquer la disposition à, cp. *volage*) et à des subst. marquant l'action (cp. *assemblage*), et répondant au latin *-aticus* (*-um*), it. *-aggio*, esp. *-age*, prov. *-atge*.

ÂGE, vfr. *edage*, *eage*, *aage*, etc., d'une forme latine *aetaticum*, dér. de *aetas*. C'est un de ces mots de la langue française que la contraction a réduits à la simple terminaison; cfr. *oncle* de *av-unculus*. *Aetas* (thème *aetat*) a donné au prov. et à l'esp. *edad*, à l'it. *età* et au vfr. *aé*.

AGENCER (type latin **a-gentiare*), ajuster, dér. de l'adjectif *gent* (v. c. m.).

AGENDA, mot latin, = les choses qui sont à faire, puis les livres où on les inscrit.

AGENOUILLER, voy. *genou*.

AGENT, du L. *agens* (qui agit). — D. *agence*.

AGGLOMÉRER, L. *ag glomerare* (de *glomus*, *-eris*, peloton).

AGGLUTINER, L. *ag-glutinare* (de *gluten*, glu, colle).

AGGRAVER, vfr. *agrever*, L. *ag-gravare* (de *gravis*, pesant). — Subst. verbal *aggrave* (t. d'Eglise), deuxième monitoire.

AGILE, L. *agilis* (agere); mot d'introduction savante, car, selon le génie naturel de la langue, *agilis* eût donné *aile*, comme *fragilis* a donné *fraile*, *frêle*.

AGIO, t. de banque, de l'it. *aggio*, forme variée de *agio*, aise. Le bénéfice résultant du change de la monnaie et des valeurs en papier a été envisagé comme une aisance. — D. *agioter* (le *t* sert à la dérivation comme dans *abriter*, *feutier*, etc.).

AGIR, L. *agere*. — Cps. *ré-agir*.

AGITER, L. *agitare* (fréquent. de *agere*), mettre en mouvement.

AGNEAU, *agnel**, L. *agnellus*, dim. de *agnus*. De là : dimin. *agnelet*, adj. *agnelin*, verbe *agneler*, mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNUS, mot latin signifiant agneau, appliqué à la cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau (l'agneau de Dieu).

AGONIE, lutte de la mort, L. *agonia* (S. Jerôme), anxiété, trouble; tiré du gr. ἀγών, combat; *agoniser*, L. *agonisare*, gr. ἀγωνίζειν.

AGRAFE, crochet, it. *graffio*, esp. *garfio*, *garfa*, prov. *grafió*, vfr. *graffon*; verbe *agrafer*, it. *aggraffare*, esp. *agarrafar* (wall. *agrafer*, saisir); du vha. *krapfo* ou *krapfjo*, crochet, crampon. La vieille langue possédait aussi un verbe *agrapper*, avec le sens de saisir, accrocher; ce n'est qu'une variété d'*agrafer* (cp. *griffer* et *gripper*); voy. aussi *grappe*.

AGRAIRE, L. *agrarius* (ager); vfr. *agrier*.

AGRÉABLE, pr. digne d'être *agréé*. — Cps. *désagréable*.

I. **AGRÉER**, it. *aggradare*, prov. *agradar*, *agreiar*, 1° prendre à *gré*, trouver bon; 2° être *à gré*, plaire; de L. *gratus*, agréable (voy. *gré*). — D. adj. *agréable*; subst. *agrément*, 1° approbation, 2° plaisir, qualité de ce qui plait, 3° ornement. — Cps. *désagréer*.

2. **AGRÉER**, t. de marine, mettre les *agrès* (voy. ce mot).

AGRÉGER, L. *ag-gregare* (grex), pr. incorporer au troupeau. Terme savant : *agrégat*, assemblage. — Cps. *désagréger*.

AGRÉMENT, p. *agréement*, voy. *agréer* 1. — Cps. *désagrément*. — De *agrément*, on a fait *agrémenter*, orner d'un agrément.

AGRÈS, apparaux, plur. de **agret* (aussi vfr. *agrei* et *agroi*) préparation, équipement; subst. verbal de *agréer*, anc. aussi *agreier*, forme extensive de *gréer*. Quant à *gréer*, il dérive du nl. *gereide*, *gerei*, appareil, lequel correspond à l'all. *ge-räth*, outillage, ustensiles (islandais *redi*, *reidi*), dérivé lui-même d'un primitif signifiant ordonner, préparer et que représente fort bien le gothique *raidjan*, *ga-raidjan*, ou l'anglo-saxon *geraedian*. Le même radical s'est conservé dans l'all. *be-reit*, prêt, verbe *bereiten*, suéd. *reda*, préparer; angl. *ready*, nl. *gereed*, etc. Il a, en outre, donné naissance aux vocables français suivants, dans lesquels le préfixe *ge* est supprimé ou remplacé :

1. ROI*, REI*, RAI*, ordre, arrangement.

2. ARROI, ordre, disposition, appareil, train, équipage, subst. du vfr. *arroyer*, *arréer*, préparer (it. *arredare*, angl. *array*); de là *désarroi*, autrefois aussi *desroi*, désordre.

3. CONROI*, ordre, cortège, troupe rangée (voy. *corroyer*).

AGRESSION, AGRESSEUR, L. *aggressio*, *aggressor* (de *aggredi*, marcher contre, attaquer). — D. *aggressif* (mot nouveau).

AGRESTE, L. *agrestis* (ager).

AGRICOLE, anciennement un subst., n'est plus employé que comme adj.; du L. *agricola* (qui colit agrum). — AGRICULTEUR, -TURE, L. *agricultor*, *-tura*.

AGRIFFER (S'), dér. de *griffe* (v. c. m.).

AGRIPPER, cps. de *gripper* (v. c. m.).

AGRONOME, gr. ἀγρονόμος. D. *agronomie*, *-ique*.

AGUERRIR, habituer à la *guerre* (cp. pour la composition, *acclimater*).

AGUETS (plur.), subst. verbal de l'anc. verbe *aguetier* ou *agaitier*, cps. de *guetter* (v. c. m.).

AHAN, AFAN*, *affanno*, esp. port. prov.

afan, travail corporel, peine, martyre. Le bas-latin *ahanare*, et le vfr. *ahaner* ou *affaner* s'employaient beaucoup en parlant du travail agricole, de là l'ancien subst. *ahan* = terre de labour ; l'anc. langue présente aussi *enhan*, angoisse, et les verbes *haner*, *enhaner*, labourer, cultiver. Ducange, ainsi que Pasquier et autres, assignent à ce mot une origine onomatopoétique, en rappelant le cri *han* que laissent échapper avec une respiration pressée les personnes qui font un travail pénible, comme les forgerons, les bûcherons, etc. C'est le son qui s'échappe d'une poitrine essoufflée ; d'où l'idée de peine, fatigue, labeur et labour, qui s'est attachée au vocable. Diez est disposé à se ranger à cette opinion ; cependant, il cite l'existence tout à fait isolée du mot *afan*, querelle, trouble, dans un poème en dialecte kymrique. Pour la permutation de *h* et *f*, on sait qu'elle se présente souvent dans le domaine roman, cfr. *Hernando* et *Fernando*, L. *foras* et fr. *hors* ; il faut dire toutefois que, si l'on voit bien le *f*, aspiration labiale, se convertir en *h*, aspiration gutturale, nous ne connaissons guère de cas du contraire, si ce n'est it. *falda*, de l'all. *halde*, et le sicilien *finnire* pour *hennir*. Le radical pourrait donc bien être *fan* plutôt que *han*.

AHURIR, étonner, interdire, troubler ; de *hure*, chevelure hérissée, puis tête d'animal. Le mot rappellerait l'all. *anschnauzen*, rudoyer, brusquer (de *schnauze*, museau, groin), si le sens propre d'*ahurir* ne paraissait être plutôt celui de faire dresser les cheveux. Comparez le rapport d'idée entre le mot *burra*, qui au fond signifie « gros poils », et *bourru*, grossier, et prov. *a-burrar*, esp. *a-burrir*, effrayer, ahurir. *Hispidus*, hérissé, est également au fond de *hisde**, *hide**, effroi (d'où *hideux*).

AIDE, vfr. *aïde*, *aïe*, et *ajude*, *ajue*, prov. *ajuda*, esp. *ayuda*, it. *aiuto*, *aita* ; subst. verbal du verbe *aider* (v. c. m.).

AIDER, vfr. *aïder*, *aïer*, *ajuer*, prov. *ajudar*, esp. *ayudar*, it. *ajutare*, *aitare*. Le type latin est *adjutare* (fréq. de *adjuvare*) ; la forme *aïder* (d'où *aider*) repose sur la syncope *aj'tare*, où *j* s'est résolu en *i* (cp. *bailler* de *baj(u)lare*. La fluctuation entre les thèmes *aju* et *aid* se manifeste déjà dans la conjugaison ancienne de notre verbe ; devant une syllabe tonique, elle employait *aju*, devant une syllabe atone, *aid* : le présent était donc au sing. *ajó*, *ajúes*, *ajúe*, au plur. *aidúns*, *aidiéz*, *ajúent*. Voy. Darmesteter, Rom. V, 154. — D. *aidable*, autrefois = qui peut aider, secourable (dérivé du subst. *aide*), auj. = qui peut être aidé (dérivé du verbe *aider*).

AÏEUL, it. *avolo*, prov. *aviol*, esp. *abuelo*, du L. *avolus* (strictement, pour le franç. et le prov., d'une forme rustique *aviolus*), dim. de *avus* ; la forme diminutive était nécessaire à cause du peu de consistance du primitif *av-us*.

AIGLE, prov. *aigla*, it. *aquila*, angl. *eagle*, du L. *aquila*, dont l'adj. *aquilinus* a donné *aquilin*. On trouve en vfr. aussi *aille*, forme tout aussi régulière que *caille* de BL. *quaquila*. — D. *aiglon*, *aiglette*, *aigliau*.

AIGRE, prov. *agre*, angl. *eager*, du L. *acris*, qui, dans la nouvelle langue, a également donné *âcre* (v. c. m.). En vfr. *aigre* signifiait vif, empressé, acharné. — D. *aigreur* (on trouve *acror* dans Fulgence), *aigrir*, et les dim. *aigret*, *aigrelet*.

AIGREFIN, escroc, chevalier d'industrie, aussi *églefin*, *égrefin* ; pour *aigle fin*, comme on dit fin renard. Littré, cependant, explique le mot par *aigre faim* (donc pr. homme affamé, all. hungerleider). Toutefois, il ne reproduit plus cette ét. au suppl. — Le mot désigne aussi un poisson du genre gade (également prononcé *aiglefin*, *éclefin*, *églefin*) ; c'est sans doute un homonyme. Dans le Gesprächbüchlein du XIVe siècle publié par Hoffmann von Fallersleben (Horæ belgicæ, IX), je trouve *esclefin* traduit par *scelfisch* ; cela met sur la voie de l'étymologie. La finale *fin* peut avoir été, populairement, substituée à *fisch*.

AIGREMOINE, prov. *agrimen*, du L. *agrimonia* (Pline), qui est le gr. ἀγρεμώνη.

AIGRETTE, 1. sorte de héron, 2. l'aigrette qu'il porte ; dimin. du vha. *heigir*, *heigro*, qui est aussi le primitif du mot *héron*.

AIGU, prov. *agut*, it *acuto*, *aguto*, du L. *acutus*. Le dérivé BL. *acutiare* a donné *aiguiser*, prov. *agusar*, it. *aguzzare* ; cp. fr. *menuiser**, de *minutus*.

AIGUAIL, rosée, dér. de *aigue* (v. c. m.), de même que *aiguayer*, laver, baigner.

AIGUE*, ancienne forme pour *eau*, représente le L. *aqua*. Rien de plus varié que la manière dont ce vocable latin s'est reproduit dans la langue d'oïl ; on y rencontre : *aigue*, *aiwe*, *aive*, *awe*, *eve*, *ieve*, *iave*, *eave*, *eaue*, d'où finalement a procédé la forme *eau*, réduite pour l'oreille au son *o*, qui certainement ne rappelle plus guère le mot primitif. La forme *aigue* nous est restée dans quelques noms de lieux : *Aigues-Bonnes*, *Aigues-Caudes*, etc., *Aix*, puis dans l'expression *aigue-marine* et dans les dérivés : *aiguail*, *aiguayer*, *aiguade*, *aiguière*. — On retrouve *ève* dans *évier*. — Dérivés directs et savants de *aqua* : *aquatique*, L. aquaticus ; *aqueux*, L. aquosus ; *aqueduc*, L. aquæductus.

AIGUIÈRE, voy. *aigue*.

AIGUILLE, patois *agouille*, it. *aguglia*, esp. prov. *agulha*, du latin *acucula* (dim. de *acus*), forme secondaire de *acicula* (cfr. *genuculum*, d'où *genou*, coexistant avec *geniculum*). — La prononciation moderne *aig-ui-lle* au lieu de *ai-gul-le*, quoique recommandée déjà par Chifflet, est abusive ; elle s'est produite par une fausse représentation de l'orthographe *uille*, où *i* n'a pas plus la valeur de *i* que dans *quenouille*, et n'est qu'un signe graphique du mouillement de *ll*. On a eu tort d'en tirer des arguments contre l'étymon *acucula*. C'est à *acicula*, toutefois, qu'il faut attribuer le wallon *aweie*, *awie* et le berrichon *agueille*. — D.

aiguillée, aiguiller (verbe), *aiguillier* (subst.); *aiguillette; aiguillon.*

AINSI, vfr. *ainsinc, issi*, prov. *acsi, aissi*, v. esp. *ansi*, auj. *asi*, est formé du L. *æque sic*, d'où s'expliquent aussi parfaitement les formes it. *così* p. *cusi*, sic. *accussi* (cfr. quant à la mutation *ain* et *an* p. *æq* les formes esp. *aun* = adhuc, *nin* = nec, *sin* = sic). Ménage (auquel se rallient Littré et Brachet), se fondant sur l'ancienne forme *ensi*, fait venir *ainsi* de *in sic*, et le prov. *aissi* de *ad sic*. L'étymologie ci-dessus, démontrée par Diez, nous semble plus rationnelle et parfaitement conforme aux procédés habituels de romanisation.

1. **AIR**, dans le sens physique, prov. *aer, air, aire*, it. *aria* (poét. *aere*), esp. *aire*, port. *ar*, du L. *aër* (ἀήρ).

2. **AIR**, vfr. *aire*, it. *aria*, prov. et v. it. *aire*, apparence extérieure, mine, façon (le prov. et vfr. *aire* prennent, en outre, le sens de : origine, race). On a beaucoup agité la question de savoir si notre mot, dans ces diverses significations, est identique avec le précédent. Diez ne le pense pas : il proposait à son égard la racine *ar*, qui dans le vieil allemand a produit *aran*, labourer, et de là le dérivé *art*, qui signifie d'abord sol, puis provenance et disposition naturelle; mais, dans les éditions subséquentes de son livre, il abandonne cette étymologie et discute, pour le sens origine, race, et sans se prononcer, les titres des mots lat. *agrum* (BL. *arum*) de *ager*, signifiant lieu, et *atrium*, place de la maison où se trouvait le lit conjugal. Burguy, par contre, rappelant les acceptions déduites du L. *spiritus*, esprit (air, souffle, ton, bruit, passions, humeur, disposition), croit à la communauté d'origine des deux homonymes. Littré est d'avis que le mot en question, dans toutes les acceptions mentionnées, est le même que *aire* = nid (v. c. m.) et il admet la filiation suivante : place et nid, demeure, famille, qualité, manière. *Aire* se serait transformé en *air* par confusion. — Les anciennes expressions *de mal aire, de put aire* (de mauvais naturel) et *de bon aire* (de bon naturel) ont laissé l'adj. *debonaire**, *débonnaire*. Littré et Génin admettent que, dans ces locutions, *aire* est le même mot que *aire*, nid d'aigle; *de bonne aire* équivaudrait à : issu d'un bon nid, donc de bonne race. C'était déjà l'opinion de Henri Estienne.

3. **AIR**, suite de tons et de notes, it. *aria* (d'où le dimin. fr. *ariette*), est le même mot que le précédent; en all. aussi, le mot *weise*, manière, a dégagé le sens de mélodie, air.

AIRAIN, prov. *aram*, esp. *arambre, alambre*, it. *rame*, wal. *aramë*; du L. *æramen* (æs, aeris), forme mentionnée dans Festus.

1. **AIRE**, place unie, du L. *area*.

2. **AIRE**, nid d'aigle, se rattache peut-être à l'all. *aar*, aigle. Ducange dérive BL. *aëria* nidus accipitris, du fr. *aire*, et non pas le dernier du latin, ce qui n'était cependant pas inadmissible. Diez rapporte *aire*, nid, au vfr. *aire*, origine, race (voy. *air* 2) et s'appuie sur l'expression, « un faucon de bonne *aire* ». Littré, comme l'Académie, l'identifie avec *aire* = *area*, donc pr. « surface plane de rocher où l'aigle fait son nid ». — D. *airer*, faire son nid.

AIGUILLETTE (angl. *aglet, aiglet*), dim. de *aiguille*. — D. *aiguilleter*; subst. *aiguilletier*.

AIGUILLON, de *aiguille* et non pas d'un subst. fictif *aculeo, -onis* (de *aculeus*). De là : verbe *aiguillonner*.

AIGUISER, voy. *aigu*.

AIL, prov. *alh*, du L. *allium*. — D. *aillade*.

... **AIL**, suffixe, = latin *aculum* (*ac'lum*); ex. *trab-aculum*, fr. *travail*.

AILE, du L. *ala*; dimin. *aileron, ailette*; adj. *ailé*, L. *alatus*.

... **AILLE**, suffixe, représentant : 1. L. plur. *-alia, -ilia* (muralia, *muraille*, ovilia, *ouaille*); il sert surtout à indiquer la pluralité; 2° L. *-acula, -ac'la* (tenacula, *tenaille*).

AILLEURS, du L. *aliorsum*.

AIMANT, vfr. *aïmant*, aiemant, prov. *adiman, aziman*, port. et esp. *iman*, du L. *adamas, -antis*, fer, acier, diamant (du gr. ἀδάμας, indomptable). Au moyen âge, *adamas* était devenu synonyme de *magnes*. Par contre, on y rencontre aussi le mot *aimant* avec la valeur de *diamant* (v. c. m.). — D. *aimanter, aimantin* (L. adamantinus).

AIME, mesure de capacité, du L. *hama* (ἄμη), seau, BL. *ama*, vase, gros tonneau.

AIMER, vfr. *amer*, L. *amare*; amans, *amant*, variété du part. *aimant*; amator, *amateur*; amabilis, -itas, *aimable, amabilité*.

... **AIN**, suffixe, répondant : 1° à L. *-amen* (aeramen, fr. *airain*); examen, fr. *essaim*; 2° à L. *-anus* (mundanus, fr. *mondain*).

AINE, vfr. *aigne*, prov. mod. *lengue* (p. *l'engue*), esp. *engle*, it. *inguine*, du L. *inguen, -inis*, aine.

AINÉ, anc. *ainsné*, mot composé de *ains** = ante, et *né* = natus; il fait opposition à *puîné*, qui représente « postea natus ». — D. *aînesse*, contraction du vfr. *ainsneece* (type latin *antenatitia*).

AINS*, ancien adverbe et préposition, forme romane française du lat. *ante*, devenu en it. *anzi*, en esp. et port. *antes*, en prov. *ans, ant*. La finale *s* est particulière à un grand nombre d'adverbes romans (p. ex.: *sans, ores**, p. ore, or, *lors, certes*, etc.). La signification adverbiale *avant, plutôt*, a passé aussi en celle de *mais*, marquant ainsi l'opposition. La vieille langue avait encore formé de la combinaison *ante ipsum*, les adverbes *ançois, anchois, ainçois*, etc., prov. *anceis*, signifiant *avant, mais, plutôt*. Puisqu'il s'agit du L. *ante*, mentionnons ici ses autres rejetons romans. Ce sont :

1. ANCIEN, adj. reproduisant BL. *antianus*, it. *anziano*, esp. *anciano*, prov. *ancian*, et signifiant ainsi au fond : ce qui est ou a été avant, antérieur.

2. AVANT, it. *avanti*, prov. *abans* et *avant*, de la combinaison *ab-ante*, que l'on rencontre sur des inscriptions romaines de l'empire.

3. DEVANT, vfr. et dial. aussi *davant*, it. *davanti*, prov. *davan* et *devant*, synon. du précédent et formé de celui-ci au moyen du préfixe *de*.

AIRELLE, myrtille, port. *airella*, me semble être un dérivé diminutif du L. *ater*, *atra* noir; cp. pour la lettre, *patrem*, prov. *paire*, fr. *père*, vfr. *airement* = L. *atramentum*; pour le sens, l'all. *schwarz-beere*, myrtille

AIS, planche, du L. *axis*, *assis*. — Dim. *aisseau*, bardeau.

AISE, subst., contentement, commodité (dans l'ancienne langue aussi = provisions, choses nécessaires, puis facilité, occasion), it. *agio*, prov. *ais*, *aise*, port. *azo*. Le même mot sert aussi d'adjectif avec le sens de content, joyeux (anc. = facile); il a donné les anciens verbes *aisier* et *a-aisier*, fournir du nécessaire, soigner, mettre à l'aise (d'où nous est venu l'adj. participe *aisé*, mis à l'aise, rendu facile), et le subst. abstr. *aisance*. Quant à son origine, les uns, comme H. Estienne, invoquent le grec αἴσιος, de bon augure, heureux, convenable (le subst. *aise* signifierait ainsi ce qui convient, ce qui est commode); Ménage songe hardiment à *otium*, Ferrari à *ad-aptare*, Frisch au radical de l'all. *behaglich*, à l'aise; Grimm, Diefenbach et Diez, sur les traces de Junius, Schilter et Castiglione, s'arrêtent sur la racine hypothétique *azi*, d'où procède l'adj. gothique *azêts*, facile, commode, et le subst. *azêti*, commodité. Selon eux, l'expression provençale *viure ad ais* serait analogue au goth. *vizon in azêtjam*. En basque, on trouve *aisia*, repos, et *aisina*, loisir, mais Diez a des raisons pour attribuer à ces mots une provenance provençale. Il est curieux de voir, en provençal, se déduire de *aise* le subst. *aizi*, avec le sens de demeure, maison, asile, et les verbes *aizir*, *aizivar* = accueillir. — En dernier lieu, Bugge (Rom. IV, 349) établit comme étymon le lat. vulg. *asa* (= *ansa*) ou plutôt une forme dérivative **asium*, **asia* (cp. *praesepium* de *praesepe* et tant d'autres). Rien à objecter quant à la lettre; rien non plus pour le sens. *Ansa* signifiant au fig. « prise, facilité, occasion, aise », est bien constaté et déjà Darmesteter (Rom. I, 157) avait, dans un texte du XIe siècle, relevé pour *aise* la valeur « espace vide aux côtés de quelqu'un ». En effet, *aise* emporte l'idée de facilité dans les mouvements; *avoir ses aises*, *être à son aise* équivaut à avoir ses coudées franches. Cette explication est, à coup sûr, à la fois ingénieuse et plausible; aurions-nous la solution du problème? — Cps. *malaise*, anc. *mesaise* (v. it. *misagio*). Le mot *alèze*, drap qu'on met sous les malades, est-il formé de *à l'aise?* C'est possible et probable, puisqu'on l'orthographiait aussi *alaise*.

AISSEAU, voy. *ais*.

AISSELLE, it. *ascella*, cat. *axella*, du L. *axilla*, m. s.

AJONC (arbuste épineux), Berry *ajon*, *aujon*, BL. *adjotum*; vfr. *ajout*, *ajou*, *adjoub*, à la fois = ajonc et terrain planté d'ajoncs. D'origine inconnue.

AJOURNER, de *jorn**, *jour* (v. c. m.), citer à jour fixe, renvoyer à un autre jour; cfr. l'all. *vertagen*; en vfr. aussi = faire jour.

AJOUTER, *ajouster**, pr. mettre à côté, adjoindre, vient du vfr. *jouste*, à côté, qui est le latin *juxta* (rac. *jug*, *jung*, joindre). Subst. verbal *ajoute*. — Voy. aussi *jouter*.

AJUSTER, dans le sens de accommoder, assembler, joindre, arranger, parer, n'est peut-être qu'une variété du mot précédent. — D. *ajustement; ajutoir* ou *ajoutoir* (syncope de l's). — Dans la signification de rendre un poids ou une mesure juste, et dans celle de viser, le verbe *ajuster* est factitif et tiré de l'adj. *juste*. — D. *ajusteur*, *-oir*, *-age; désajuster*, *rajuster*.

AJUTOIR, voy. l'art. préc.

ALAISE, anc. orthographe de *alèze* (v. c. m.).

ALAMBIC, it. *lambicco*, esp. *alambique*, de l'arabe *al-anbiq*, vase à distiller, qui lui-même est d'origine étrangère; le grec a le mot ἄμβιξ, calix, vas, cadus. — D. *alambiquer*, dont le sens est exclusivement figuré : subtiliser.

ALANGUIR, extension de *languir*, avec sens factitif ou inchoatif; la vieille langue avait tiré de *langueur* le verbe *alangourir*.

ALARGUER, it. *allargare*, gagner le *large*.

ALARME, de l'it. *all' arme*, aux armes, ou plutôt (car le mot est ancien) du fr. *à l'arme!* Comparez l'expression *alerte*. D'autres y voient à tort un dérivé de l'all. *lärm*, bruit, tapage. — D. *alarmer*, donner l'alarme.

ALATERNE, L. *alaternus*.

ALBÂTRE, L. *alabastrum* (ἀλάβαστρον).

ALBERGE, anc. *auberge*, sorte de pêche; selon Ménage. dér. de *albus*, à cause de la chair plus claire de cette pêche; Saumaise propose une origine arabe : *al-beg;* Frisch, le latin *persicum*, augmenté de l'art. arabe *al*, en supposant une forme intermédiaire *alverchia*. L'espagnol dit *albérchigo*, dans lequel M. Devic voit l'arabe *albirqouq*, abricot.

ALBIQUE, craie blanche, dér. de *albus*, blanc.

ALBINOS, de l'esp. *albino*, nègre blanc.

ALBUGO, mot latin, tache blanche sur les yeux; du dér. albuginosus : fr. *albugineux*.

ALBUM, mot latin, sign. tablette blanche (blanchie avec du plâtre).

ALBUMINE, du L. *albumen*, blanc d'œuf (régulièrement francisé dans le vfr. *aubun*).

ALCADE, juge en Espagne, esp. *alcalde*, de l'arabe *al-qâdi*, juge.

ALCALI, mot tiré de l'arabe *al-qali*, sel de soude.

ALCHIMIE, prov. *alkimia*, esp. port. *alquimia*, it. *alchimia*, all. *alchemie* et *alchymie;* moy. gr. ἀρχημία, vfr. *alquemie*, *arquemie;* de l'arabe *al-kîmiâ*, qui est le mot *chimie*, augmenté de l'article arabe *al*. — [Scaliger sur le Culex de Virgile : Arabes addito suo *al*, pleraque græca ad morem suum interpolarunt. Ut Liber Ptolemæi est *Almageste* : est enim

ἡ μεγίστη πραγματεία. Sic *Alchymia*, χυμεία. Sic *Almanak*, kalendarium, μανακός a luna et mensibus; unde circulus lunaris apud Vitruvium μανακός. Sic *Alambic* a graeco ἄμβιξ apud Dioscoridem.]

ALCOOL, anc. *alcohol*, de l'arabe *al-qoçhl*, poudre très volatile pour noircir les paupières ; l'extrême ténuité parait avoir déterminé les chimistes à appliquer le mot à l'esprit-de-vin (signification encore étrangère au mot arabe).

ALCORAN, mot arabe, composé de l'art. *al* et de *coran*, lecture, chose lue.

ALCÔVE, selon Grimm et autres, du vha. *alah-kovo*, composé hypothétique de *alah*, temple, et de *kovo* (= nha. *kofen*, *koben*), rèservoir ; d'autres, avec plus de raison, le dérivent directement de l'esp. *alcoba*, que l'on rattache à son tour à l'arabe *al-qobbah*, voûte, tente. Cette dernière signification se retrouve dans le prov. *alcuba* et vfr. *aucube*, qui semblent ainsi provenir de la même source.

ALCYON, mot latin, tiré du gr. ἀλκυών.

ALÉATOIRE, L. *aleatorius* (de *alea*, dé, jeu de hasard).

ALENE, *alesne**, esp. *alesna*, it. *lesina;* du vha. *alansa* (même sens), transposé en *alasna*. La forme italienne *lesina* (les aphérèses de l'*a* initial sont fréquentes dans cette langue) a fourni aussi à la langue française le mot *lésine*, épargne sordide ; et voici comment, selon Ménage, s'est opéré le passage d'idée entre poinçon et épargne : « *Lésine*, lat. nimia parcimonia. Du livre intitulé : « Della famosissima compagnia della Lesina », lequel contient divers moyens de ménage. L'auteur de ce livre, qui est un nommé Vialardi, feint que cette compagnie fut ainsi appelée *di certi taccagnoni, i quali per marcia, miseria et avarizia si mettevano insino a rattaconar le scarpette e le pianelle, con le loro proprie mani per non ispendere. E perche tal mestier del rattaconare non si puo fare senza lesina, anzi è lo stromento principale, presono questo nome della Lesina*. Quant à l'étymologie de *alesna*, voici, pour distraire, la filière fantastique mise en avant par Ménage : aculeus, aculesus, aculesinus, aculesina, alesina, alesna. On va loin avec ce procédé-là.

ALENTIR, anc. aussi *alenter*, factitif de *lent*. Composé *ralentir*.

ALENTOURS (les), subst. formé de l'expression adverbiale *à l'entour ;* voy. *entour*.

ALÉPINE, de la ville d'*Alep*, en Syrie.

ALÉRION, petit aigle (t. de blason), du BL. *alario*, que Littré est d'avis d'expliquer par *aquilario* (augmentatif barbare de *aquila*), étymologie beaucoup moins plausible que celle qui s'adresse au v. all. *adelar*, auj. *adler* (pr. aigle noble).

ALERTE, adv., adj. et subst., de l'italien *all' erta*, qui signifie : debout, sur vos gardes, garde à vous ! (cfr. *alarme*). Quant au subst. it. *erta*, il vient de l'adj. *erto*, abrupt, escarpé, part. passé de *ergere*, qui est le latin *erigere*, dresser. D'où l'expr. *stare all'erta*, user de précaution, se tenir sur ses gardes.

ALÉSER, aussi *aliser*, rendre uni, esp. *alisar*, rendre poli ; du vfr. *alis*, doux au toucher, prov. *lis* (voy. *lisse*), esp. *liso*.

ALEVIN, *alvain**, menu poisson de repeuplement, dér. de *alever*, anc. forme pour *élever* (v. c. m.). Cp. le terme analogue *nourrain* de *nourrir* (anc. = élever). — D. *aleviner* (un étang).

ALEZAN ou **ALZAN**, de l'esp. *alazan ;* ce dernier, d'après Pihan, de l'arabe *al-hasan*, le beau ; d'après d'autres, de *al'athan*, la fumée ; d'après Devic, de l'ar. *ahlas*, fém. *halsà*, qui caractérise un cheval de couleur alezane.

ALEZE, voy. sous *aise*.

ALFANGE, sabre, coutelas, cimeterre, de l'esp. *alfange*, qui lui-même est tiré de l'arabe *alchangar*, poignard. Voltaire, par méprise, a employé le mot dans le sens de *phalanges*. (Orphelin de la Chine, I, 3.)

ALGALIE (anc. *algarie*), esp. *algalia*. Propr. instrumentum in quo liquores injiciuntur in vesicam, quod etiam siringa dicitur. D'après Ménage, du grec barbare ἀργαλεῖον, dit pour ἐργαλεῖον, lequel signifiait instrument en général, puis particulièrement instrument pour jeter de l'eau. Cette étymologie satisfait pleinement.

ALGARADE, de l'esp. *algarada*, tumulte de guerre, dérivé de *algara* (arabe *al-gàrah*), incursion sur le territoire ennemi. On sait qu'*algarade* avait d'abord un sens militaire : attaque brusque. Fleury de Bellingen fait venir le mot des pillages que font les corsaires d'*Alger ;* il serait p. *algerade !* Oudin a pensé de même.

ALGÈBRE, esp. et it. *algebra*, de l'arabe *al-djabr*, propr. reconstitution d'objets disloqués (le mot espagnol *algebra* a conservé cette acception première), puis reconstitution en un tout d'éléments divers. Ménage : « L'algèbre est la perfection et comme la réparation de l'arithmétique, que les Arabes appellent *attaçsir*, c'est-à-dire fraction. »

ALGIDE, L. *algidus*, froid.

ALGUAZIL, mot espagnol (*alguacil* et *alvacil*, port. *alguazil*, *alvacil*, *alvacir*, magistrat, port. *guazil*, ministre), formé de l'arabe *al-vazir*, administrateur de l'État. De *alguazil* pourrait bien, selon Ménage, s'être produit par corruption le fr. *argousin* (Rabelais : *algosans*), et l'it. *aguzzino*, surveillant des forçats dans les bagnes.

ALGUE, L. *alga* (m. s.).

ALIBI, subst., de l'adv. latin *alibi*, ailleurs. Ce même adverbe, au moyen de la terminaison *anus*, a donné le BL. *albanus*, d'où *albain**, *aubain*, étranger (v. c. m.).

ALIBORON (maître), homme ignorant, qui prétend tout savoir. Ce mot doit son origine à une anecdote, à ce que l'on prétend. Un avocat, dans sa plaidoirie, fit un jour entendre la phrase que voici : « nulla ratio est habenda istorum *aliborum* » ; voulant dire par là qu'il ne fallait tenir aucun compte des

alibi dont se prévalait la partie adverse. Ce génitif hardi *aliborum* resta pour désigner plaisamment les avocats de cette force. C'est l'abbé Huet qui est l'inventeur de cette historiette. D'autres, moins imaginatifs, allèguent le subst. arabe *alborân*, âne (plutôt bête de somme), comme l'original du mot en question, ce qui concorderait certainement mieux avec l'emploi qu'en a fait Lafontaine, mais on ne trouve pas que le mot ait été appliqué à l'âne avant l'illustre fabuliste. Le sens premier paraît être, au contraire, « savant, docteur », d'où s'est dégagé le sens péjoratif de faux savant, sot qui se donne de l'importance. Cette circonstance, parmi une foule de tentatives d'explication, tant plaisantes que sérieuses, donne plus de crédit à deux étymologies développées par un collaborateur de l'*Intermédiaire* (1866, p. 276). Il propose, comme origine du mot, soit *Al-Biroûni*, le nom d'un mathématicien, astronome et géographe, qui a joui au moyen âge d'une réputation immense dans les écoles arabes (c'est là l'ét. professée par Devic), soit le mot *helleborum*, nom latin de l'*ellébore;* ce dernier primitif expliquerait à la fois *aliboron*, employé comme nom de plante dans le Roman du Renard, et l'application du mot à l'apothicaire dans le Testament de maistre Pathelin, où l'expression « *maistre Aliborum* » se présente pour la première fois. — Quant au sens de « diable » que le mot prend dans le procès d'Egidius du Rays (1440), cité par Ducange, et qui a fait produire l'étymologie *altboran* (mot allemand signifiant vieil ennemi), le même savant est d'avis qu'il faut n'y voir qu'un mot mal entendu par un témoin.

ALICHON, ais de roue de moulin à eau, probablement un diminutif de *ala*, aile (cp. *anichon*, petit âne).

ALIÉNER, L. *alienare*, litt. transporter à d'autres (de *alienus*, étranger, dérivé de *alius*, autre). L'expression classique « alienare mentem » (perdre ses facultés mentales) a donné le réfl. *s'aliéner* = tourner à la folie, et le partic.-adj. *aliéné* = fou. — D. *aliéniste*.

ALIGNER, ranger sur une *ligne*.

ALIMENT, L. *alimentum* (*alere*, nourrir). — D. *alimenter*, *-aire*, *-eux*.

ALINÉA, de *ad-lineam*, à la ligne! D'après Littré, plutôt de la formule *a linea* = quittez la ligne!

ALISE ou *alize*, de l'all. *alse* ou *else* (dans *else-beere*, cratægus torminalis). — D. *alisier*.

ALITER, mettre au *lit*.

ALIZÉS (VENTS), esp. *alisios*; de l'ancien verbe *aliser*, unir, polir; donc vents unis, réguliers. Etymologie problématique, mais plus plausible que it. *alito*, souffle, L. *electi* (vents choisis) et autres du même acabit.

ALLAITER, L. *al-lactare* (de *lac*, *lactis*, lait).

ALLÉCHER, it. *allettare*, du L. *allectare* (fréqu. de *allicere*). Malgré l'existence de l'it. *allettare*, qui est certainement = L. *allectare*, le mot français, vu la forme picarde *alequier*, me semble appeler un thème *lek* et avoir pour signification première celle d'affriander; j'ai de la peine à le séparer du BL. *lecator*, vfr. *lecheeur*, *lecheur*, pr. gourmand, puis séducteur, corrupteur, et le rattache de préférence à la famille du verbe *lécher*, par l'intermédiaire d'un adj. verbal *leque*, *leche*, friand, glouton = all. *lecker*. Voyez mon étude lexicographique sur les poésies de Gillon le Muisit, s. v. *alekier*. — L'étym. par *allectare*, fréqu. de *allicere*, est d'autant moins admissible que le passage de *ct* en *ch* n'est possible que devant un *i* suivi de voyelle (cp. **fachon*, *façon;* **lechon*, *leçon*). Fr. *fléchir* ne vient pas directement de L. *flectere*. Hornung a proposé le type *allecticare;* il serait correct, mais ne s'accorderait pas avec *alequier*.

ALLÉGE, subst. verbal d'*alléger*.

1. **ALLÉGEANCE**, adoucissement, de *alléger*.

2. **ALLÉGEANCE**, dans « serment d'allégeance », du BL. *ad-legiare*, se faire *lige* (BL. *ligius*, *legius*).

ALLÉGER, BL. *alleviare* (levis); cp. *abréger*, de *brevis*. En terme d'arts et métiers, on dit aussi *allégir*.

ALLÉGORIE, gr. ἀλληγορία, du verbe ἀλληγορέω, dire (ἀγορέω) autre chose (ἄλλον) que ce qu'on parait dire.

ALLÈGRE, vfr. *alaigre*, *haligre* (verbe vfr. *s'alégrer*, se réjouir), du latin *alacris*, dont la 2e syllabe, traitée en longue, a pris l'accent tonique. L'italien *allegro* parait, à cause du double *l*, emprunté au français. — D. *allégresse*.

ALLÉGUER, L. *al-legare*, citer, invoquer.

ALLÉLUIA, phrase hébraïque, signifiant : Chantez le Seigneur.

ALLEMAND, du vha. *aleman*, propr. réunion d'hommes; terme collectif de nationalité. Le *d* final est paragogique. Le subst. *Allemagne* procède de la forme latine *Allemania*. — D. *allemande*, danse vive à deux temps.

ALLER, it. *andare*, esp. port. *andar*, cat. prov. *anar*, vaudois *annar*, vfr. *aner*, *aler*. L'origine de ce mot si important de la langue, qui s'est substitué au vocable *ire* des Latins, trop inconsistant pour se soutenir, a beaucoup torturé les étymologistes, et malgré tous les efforts, elle échappe encore à la certitude. On a mis d'abord en avant une contraction de *ambulare*, qui effectivement avait pris au moyen âge le sens général d'aller; mais une contraction semblable n'a pas de précédent dans la langue, et comment concilier cette étymologie avec les correspondants des langues sœurs? — Ménage, lui, y va rondement; il rattache toutes les formes en question à un type grec ἄω (= ἴω et L. *eo*), qui se serait modifié : 1. en ἄνω, d'où la forme prov. *anar*, 2. en ἄνδω, d'où *andare*, 3. en ἄλω, d'où *aler*, enfin 4. en ἄβω, d'où *ambo** et le dérivé *ambulo*. — D'autres ont tout aussi étourdiment invoqué l'allemand *wallen*, mar-

cher solennellement, et le vha. *wandalon*, auj. *wandeln*, marcher! — L'étymologie *adnare* (*ad* + *nare*, cfr. *arriver* de *adripare*) se présente avec plus de chance; par transposition on obtient en effet *andare*; l'assimilation *annare* expliquerait la forme *anar*, d'où, par la mutation de *n* et *l*, le fr. *aler*. Mais le sens primitif de *adnare* a cependant quelque chose de trop spécial qui fait reculer devant cette explication. — *Ambitare*, fréqu. de *ambire*, fournirait également la clef des diverses formes néolatines; contracté en *amtare*, il deviendrait *andare* (cfr. en esp. *conde* de *com'tem*, *senda* de *sem'ta*) et par syncope du *d*, *anar* (forme catalane et prov.; cfr. *manar*, *fonar*, de *mandare*, *fundare*), puis (*l* pour *n*) le fr. *aler*. Mais la forme italienne *andare*, d'après les lois phonologiques propres à cette langue, ne peut procéder d'un type *am'tare*, et l'on ne peut admettre qu'un mot aussi usuel ait été introduit du dehors. — Diez, après avoir discuté minutieusement ces diverses étymologies, part d'un verbe fréquentatif latin *aditare*, déjà proposé par Muratori (Ennius : *ad eum aditavere*, ils allèrent près de lui). Comme on a vu le subst. lat. *aditus* se transformer en *andito* (it. et esp.). et *reddere* devenir *rendere*, on est, en effet, autorisé à admettre une intercalation de *n* dans *aditare*, ce qui donne *anditare*. Alléguant en outre le vieux mot esp. et it. *renda* p. *reddita*, Diez se croit en droit de passer de *anditare* à la forme simple *andare*. Cette dernière une fois établie, il n'y a plus de raison phonétique pour repousser l'équation *andare* = *anar*, *aner* = *aler* (cfr. *velin* p. *venin*, *orphelin* p. *orphenin*). Ce qui recommande encore la conjecture du linguiste allemand, c'est que toutes les formes correspondantes des idiomes néo-latins se déduiraient, selon les lois générales de transformation, d'un même type, appartenant à la langue vulgaire des Latins, qui a fourni auxdites langues un si grand nombre des termes les plus usuels. — Depuis l'apparition du dictionnaire de Diez, M. Langensiepen, réfutant l'opinion de celui-ci, propose pour le problème qui nous occupe une autre solution. Il ramène toutes les formes en question au lat. *addere*. Pour la forme, il se fonde sur l'existence ancienne de *andere*, formé comme *rendere* de *reddere*. *Andere*, passant de la 3ᵉ conjugaison à la 1ʳᵉ, serait devenu *andare* (comme *consumere* est devenu *consumare*). Une dérivation *andulare* (cfr. it. *crepolare* de *crepare*, fr. *mêler* = *misculare* de *miscere*) aurait produit ultérieurement *anulare*, *an'lare*, *allare*, fr. *aler* et *aner*. Quant au sens, l'auteur de cette solution, en tout cas ingénieuse, rappelle le passage de Virgile : (Géorg. I, 513) quadrigæ addunt in spatia (cfr. Silius Italicus 16,374), et l'expression *addere* (= accelerare) *gradum*, doubler le pas; il cite en outre l'expression familière allemande *voranmachen* (littéral. latin *proficisci*). En un mot, pour M. Langensiepen, *addere* devait avoir, dans le langage du peuple, pris le sens de marcher et servi ainsi à remplacer le terme usuel *ire*. « *Aller*, du reste, dit-il, n'est-ce pas une espèce d'addition ! — On a récemment fait de nouveaux efforts pour défendre les types *ambulare* ou *addere*, mais ils ne résistent pas à de sérieuses objections. Ainsi Foerster, insistant avec raison sur le fait que la source du mot roman *andare* (d'où *anar*, *aner*, *aler*) doit être un vocable d'un usage commun à tous les âges du parler latin, a posé l'étymon *vadere*, pour lequel il a constaté la forme barbare *vandere*; voy. Böhmer, Rom. Studien, IV, 196, et Gröber, Ztschr. III, 564. — Schuchardt, en ce qui concerne fr. *aler*, incline à admettre une origine celtique, le radical *al*, *el* = aller se rencontrant dans divers dialectes britanniques (voy. Ztschr. IV, 126). — Enfin, je ne puis omettre une conjecture émise par M. Baur (Ztschr. II, 592). Un infinitif roman *allare* se serait dégagé du part. *allatus* (cp. Virgile : hanc urbem *afferimus*), comme le mot roman *prostrare* de *prostratus*. G. Paris oppose à cette explication une observation qu'il a faite, c'est que *aler*, de même que *andare*, exprime toujours une idée d'éloignement et que tout étymon contenant l'élément *ad* doit être écarté. (Rom. VIII, 298.) Cependant celle des solutions du problème qui l'attire le plus est *addere* au sens de « addere gradum », marcher, avancer; cet *addere* serait devenu *addare*, non par le passage à la 1ʳᵉ conjugaison, mais « par le phénomène roman bien connu de la restauration dans les composés de la voyelle du simple » (Rom. IX, 174 et 333). Disons encore, en faveur de la conjecture *allare* de *allatus*, que le BL. présente *collare* = *conferre*, qui ne se comprend que par *collatus*, et que Godefroy cite un cas de fr. *coler*, qu'il traduit dubitativement par collationner, vérifier. — Avant de quitter le terrain des conjectures, n'oublions pas de rappeler que le français, pour conjuguer *aller*, emprunte quelques formes (*je vais*, *tu vas*, *il va*, *ils vont*) au L. *vadere*, et que le futur et le conditionnel (*irai*, *irais*) procèdent du L. *ire*. — Dérivés : *allée* (subst. participial), *allure*; ils correspondent à it. *andata*, *andatura*, prov. *anada*. La forme *andare* a donné au français *andain*, ce qu'un faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance; ce subst. se rattache à un type *andamen* (cfr. *airain* de *aeramen*). M. Langensiepen, toutefois, prend cet *andamen* non pas pour un dérivé de *andare*, signifiant marcher, mais pour une modification littérale de *addamen* (= *additamentum*); *andain* serait ainsi l'espace *ajouté* à chaque nouveau pas que le faucheur fait en avant. — En Bourgogne, on dit *andée* = sentier dans la vigne.

ALLEU, prov. *aloc*, vfr. *aloud*, *alou*, *aluef*, vient directement du BL. *alodium*, qui s'est changé en prov. *aloc*, comme *fastidium* en *fastic*. Quant au terme *alodium* (loi salique *alodis*), il vient de l'allemand *al-ôd*, propriété entière, fonds dont on peut disposer, opposé à bien bénéficiaire. — D. *allodial*, BL. allodialis; *alleutier* (Chateaubriand).

ALLIER, vfr. *aloier*, L. *al-ligare*, attacher. Cps. *rallier*; *més-allier*. Remarquez que *ligare* et ses composés ont syncopé en français le *g* radical, à l'exception de *obligare*, fr. *obliger*; cette exception prouve l'introduction relativement moderne de ce dernier.

ALLIGATOR; ce mot nous est venu de l'anglais; c'est d'après Mahn, une latinisation arbitraire de l'esp. *el lagarto* ou port. *o lagarto* (lagarto = L. lacertus, voy. *lézard*), qui est la véritable dénomination du crocodile ou caïman d'Amérique. Cette étymologie est corroborée par la dénomination *allegarden*, que l'on trouve employée par un voyageur allemand de 1549.

ALLITERATION, mot savant, fait sur un type verbal fictif *allitterare*, adapter à la lettre (*littera*).

ALLOCATION, L. *allocatio*. Le primitif de *allocatio*, le verbe non classique *allocare*, est devenu le fr. *allouer* dans « allouer une somme d'argent », propr. placer une somme, la destiner à qqch. L'étymologie qui fait venir *allouer* de *allaudare* n'est pas fondée; la valeur accessoire que prend ce verbe, savoir celle d'approuver, d'accorder, découle naturellement de celle de placer, destiner, établir, inhérente au L. *allocare*, prov. *alogar*, it. *allogare*, vfr. *aleuer*.

ALLOCUTION, L. *allocutio* (de *alloqui*, adresser la parole).

ALLODIAL, voy. *alleu*.

ALLONGER, rendre plus *long*. En vfr. *alongier*, *aloigner* se disait pour *eslongier*, *esloigner*, par la même permutation de préfixe qui a donné *alever* p. *eslever*, *élever* et *amender* p. *émender*. — D. *allonge*.

ALLOUER (d'où l'angl. *allow*), voy. *allocation*.

ALLUMER, vfr. *alumer* (éclairer, au sens neutre : briller), it. *alluminare*, esp. *alumbrar*, prov. *alumenar*, *alumnar*, BL. *alluminare*, extension du L. *luminare*. Pour la forme, cp. prov. *nomnar*, fr. *nomer* *, *nommer*, du L. *nominare*, et *semer* de L. *seminare*. — D. *allumette*.

ALLUSION, L. *allusio* (de *ludere*, jouer); le sens classique « badinage » s'est modifié en celui de « jeu de mot », parole destinée à rappeler un fait ou une chose, avec ou sans intention malveillante ou ironique; cfr. l'expression allemande *anspielung*; les Anglais ont conservé le verbe L. *alludere* dans *to allude*.

ALLUVION, L. *alluvio* (de *alluere*, arroser).

ALMAGESTE, voy. sous *alchimie*.

ALMANACH, voy. sous *alchimie*. Outre l'étymologie consignée sous cet article, on peut encore choisir entre les suivantes. Pour l'élément *al*, tout le monde est à peu près d'accord pour y voir l'article arabe; quant à *manach*, il représenterait, suivant les avis divers, soit l'arabe *manaj*, feuillet, d'un verbe *manaj*, nombrer (Saumaise, arabicum almanach idem prorsus sonat, quod Græcorum πίναξ, brevis in quo res plures ordine enumerantur ac recensentur), soit le verbe *manaha*, donner en cadeau (l'almanach serait un cadeau de nouvel an). Lenormant, enfin, explique *almanach* par les éléments coptes *al* (calcul) et *men* (mémoire), « calcul pour la mémoire ». La provenance égyptienne du mot résulte, en effet, d'un passage de Porphyrius, cité par Eusèbe, où il est question de calendriers appelés ἀλμενιχιακά. Il va de soi que nous ne nous prononcerons pour aucune de ces tentatives.

ALOÈS, L. *aloe* (ἀλόη).

ALOI, BL. *allegium*, subst. dér. de l'anc. verbe *aloyer*, mettre (les monnaies) en conformité avec la *loi* (*ad legem*), correspondant de l'it. *allegare*, esp. *alear*. La racine est donc *leg* du L. *lex* (en all. on dit *legieren*), et il faut abandonner l'étymologie qui rapporte *aloi* à *aloyer*, anc. forme de *allier*, à cause du caractère bien prononcé des vocables correspondants dans les langues congénères, bien que, dans certains emplois, le sens d'*aloi* se confonde avec celui d'*alliage*. *Aloi* est employé pour : 1. l'action d'aloyer les monnaies, 2. le titre reconnu, la qualité constatée à la suite de la vérification, 3. bonne ou mauvaise qualité en général.

ALORS, it. *allora*, formé de *ad illam horam*, à cette *heure*-là (heure = moment, temps). Autrefois, on disait aussi simplement *a ore* = L. *ad horam* (prov. *aora*, *aoras*, *adoras*, esp. *ahora*) p. maintenant, à cette heure. La forme *lors* ou *lores* * représente la formule *illa hora*, comme le port. *agora* vient de *hac hora*. Le subst. *hora* a donné naissance en outre aux adverbes *ores* *, *ore* *, *or* et *encor*, *encore*, it. *ancora* (= lat. *hanc horam*, jusqu'à cette heure). Il est encore au fond des composés : *dorénavant*, anc. *d'ores en avant*, et *désormais*, anc. *des ore mais*, de cette heure en plus (*mais* = *magis*), c. à. d. en avant. La finale *s* dans *lors*, *alors*, *ores* *, est le même signe adverbial qu'on remarque dans les adverbes *ains* *, *jadis*, *tandis*, *guères*, *jusques*, *volontiers*, *oncques* *, etc.

ALOSE, L, *alausa* ou *alosa* (Ausone).

ALOUETTE, dim. de vfr. *aloue*; ce dernier reproduit L. *alauda*, que Pline, Suétone, Marcellus Empiricus et Grégoire de Tours citent expressément comme étant d'origine gauloise ou celtique. En effet, on trouve en bas-breton les formes *alchouéder*, *alchouédez*, qui confirment cette assertion. Le latin *alauda* est aussi le primitif de : it. *allodola*, *lodola*, v. esp. *aloeta*, n. esp. *alondra*, prov. *alauza*, *alauzeta*, sicil. *lodana*.

ALOURDIR, factitif de *lourd*. — L'ancienne langue avait aussi *eslorder*, étourdir.

ALOYAU, d'après Ménage de *ad* + *lumbellus*, « chair qui est au dos » ; d'après Roquefort, c'est une forme vulgaire modifiée de *allodial*; l'alloyau serait ainsi la pièce noble! Nous ne citons naturellement ces étymologies de fantaisie que pour mémoire, en attendant la véritable.

ALPHABET, voy. *abécé*. — D. *alphabétique*.

ALTERCATION, L. *altercatio* (de *altercari*,

disputer, anc. *alterquer*). — La forme insolite *altercas* représente le subst. latin de la 4e décl. *altercatus* au cas du sujet sing.

ALTÉRER, BL. *alterare*, changer, de L. *alter*, autre; cp. all. *ändern*, de *ander*, autre. De changer, gâter, troubler le sens a passé à celui de « émouvoir, affecter péniblement ». L'acception « causer de la soif » (d'où *altéré*, *désaltérer*) s'explique par l'intermédiaire de l'idée : « mettre en effervescence, embraser ». Cependant Egger, approuvé par Diez, y voit une corruption de *artérier*, en alléguant le BL. *arteriatus* « cujus fauces rheumatizant ».

ALTERNE, L. alternus; *alterner*, L. alternare; *alternation*, L. alternatio. — D. *alternatif*, *alternative*.

ALTESSE, directement de l'it. *altezza*, formé de L. *altus*, haut. La forme vraiment française est *hautesse* (voy. *haut*).

ALTIER, de l'it. *àltiero*, formé d'un type bas-latin *altarius*, dérivé de *altus*, comme *plenarius* de *plenus*. Le mot fait double emploi avec *hautain*, de *haut*.

ALTISE, genre de petits insectes coléoptères, all. *erdfloh*, *springer*; tiré du grec ἅλλομαι, sauter (cp. gr. ἁλτικός, sauteur).

ALTITUDE, L. *altitudo*, hauteur.

ALUDE, vfr. *alue*, du L. *aluta*, cuir souple.

ALUDEL, t. de chimie; de l'ar. *al-outhel*, instrument pour sublimer (Dozy).

ALUINE, nom vulgaire de l'absinthe, dérivé de *aloë*. Cette étymologie est correcte, mais Diez observe avec raison qu'il faut tenir compte des formes anc. *aloisne*, *alogne*, esp. *alosna*, port. *losna*, BL. *aloxinum* (Gloses de Reichenau, 40), dont l'origine reste à éclaircir. — Godefroy consigne l'adj. *aluisnier*, ce qui suppose le subst. *aluisne* et confirme l'étymon *aloxinum*.

ALUMELLE, vfr. aussi *alemele*, formation produite sous l'influence de l'article; *la lemele* a été altéré en *l'alemele* et le mot *lemele* répond à un type latin *lamella*, diminutif de *lamina*, fr. *lame*. Pour l'*u* p. *e* dans *alumelle*, cp. *chalumeau* p. *chalemeau*.

ALUMINE, voy. *alun*.

ALUN, L. *alumen*. — D. *aluner*, *alunier*, *alunière*. Les savants ont diré directement du latin les termes *alumine* (cp. *albumine* p. *aubun*), *alumineux* et *aluminium*.

ALVÉOLE, L. *alveolus* (dim. de *alveus*, qui a donné *auge*).

ALVIN, L. *alvinus* (de *alvus*, ventre).

AMABILITÉ, voy. *aimer*.

AMADOU, voy. l'art. suivant.

AMADOUER, allécher par des flatteries, des caresses; Diez, pour expliquer ce mot, remonte au vieux nordique *mata* (dan. *made*), donner à manger, appâter. La terminaison *ouer* serait, d'après lui, analogue à celle de *bafouer*. C'est jusqu'ici la plus probable des étymologies présentées. — Ménage supposait une forme monstrueuse *amatutare* tirée de *amatus*. D'autres, partant de l'acception caresser, proposent un original *ad-manutum* (de *manus*, main). Tout cela est aussi absurde que l'étymologie *a man* (main), *douce*. Une dérivation de *matou* (cp. *chatouiller* de *chat*) nous sourirait davantage, quoique nous ne la proposions pas comme sérieuse. On a également songé au vfr. *amadour* = amoureux; mieux aurait valu proposer l'esp. *amado*, le mignon. Grandgagnage, en vue des formes wallonnes *adawi*, *adouler*, *andouler*, part d'un primitif *adouler* = L. *adulari*, d'où, par syncope, *adouer*, et avec le préfixe *a*, lié euphoniquement au primitif par un *m*, *amadouer*. Cela est plus que douteux. Littré pense que notre mot, assez récent dans la langue, est venu des patois du Nord, et opine en faveur de l'explication de Diez. Le picard dit *amidouier*. — Le subst. *amadou* est tiré du verbe *amadouer* dans son sens d'allécher, attirer. On peut comparer pour ce rapport le synonyme it. et prov. *esca* (vfr. *èche*) et esp. *yesca* venant du lat. *esca*, appât, amorce, et signifiant amadou.

AMAIGRIR, factitif de *maigre*.

AMALGAMER, d'où le substantif verbal *amalgame*, a, selon Diez, pour primitif le gr. μάλαγμα (ramollissement), transposé en μάλγαμα. Cette étymologie l'emporte, à coup sûr, sur celle des lexicographes français : ἅμα γαμεῖν, marier ensemble, avec un λ explétif! — Devic rapproche, sans rien affirmer, l'arabe *amal-al-djâm'a*, l'œuvre de la conjonction.

AMANDE, dial. *amandele*, *amandre*, vfr. *alemande* (transposition de *amandele*, cp. angl. *almond*), prov. *almandola*, esp. *almendra*, it. *mandorla*, *mandola*, all. *mandel*, nl. *amandel*, toutes formes gâtées du L. *amygdala* (ἀμυγδάλη). En valaque : *mygdali* et *manduli*. Le type commun des formes romanes est *amindala*, qui se rapporte à *amiddala*, *amidala* = *amygdala*, comme fr. *rendre* à *reddere*, it. *imbriaco* à *ebriacus*, it. *fangotto* à fr. *fagot* (Havet, Rom. VIII, 94). — D. *amandier*.

AMANT, voy. *aimer*.

AMARANTE, de ἀμάραντος (μαραίνω), « qui ne se fane pas. »

AMARINER, dér. de *marin*.

AMARRER, esp. port. *amarrar*, du nl. *marren*, *merren* (ags. *merran*, vha. *marrjan*), retenir, attacher. D'autres proposent l'arabe *marr*, corde, mais l'origine germanique est plus probable. — Le contraire est rendu par *démarrer*. — Subst. verbal : *amarre*.

AMASSER, dér. de *masse*. — D. *amas*, subst. verbal, sign. 1. action d'amasser, 2. ensemble de choses amassées. — Cps. *ramasser*, d'où *ramas*, *ramassis*. Il est curieux de voir, dans *ramasser*, l'idée s'élargir en celle de relever ce qui est à terre, sans égard au nombre ou à la quantité des objets, ce qui l'éloigne tout à fait de son primitif. Un fait analogue se présente dans le verbe *accueillir*.

AMATEUR, voy. *aimer*; fém. *amatrice* (rare aujourd'hui, sans doute à cause du calembour que présente ce mot). *Amateur* est une forme savante, pour laquelle l'anc.

langue employait au sujet sing. *amère* et au régime *ameour*.

AMATIR, factitif de *mat* (v. c. m.).

AMAUROSE, du gr. ἀμαύρωσις, obscurcissement.

AMAZONE, L. *amazon* (ἀμαζών).

AMBACT, étendue de juridiction féodale, all. *ambacht*, goth. *andbahti*, vha. *ampaht*, ministerium, d'où par contraction l'allemand *amt*, office. Selon Grimm, le mot signifiait aussi minister, diaconus. C'est là également le sens du mot *ambactus* employé par César, B. G. 6, 15; de ce dernier s'est produit le subst. BL. *àmbactia*, service, office, mission, modifié en *ambassia*, *ambascia*. Ce substantif, à son tour, a donné naissance au verbe *ambasciare*, accomplir une mission, d'où it. *ambasciata*, *ambasciatore*, et fr. *ambassade*, *ambassadeur*.

AMBAGES, L. *ambages*, détours (ambiago)

AMBASSADE, voy. *ambact*.

AMBE, du L. *ambo*, deux.

AMBESAS = L. *ambas asses*, deux as.

AMBIANT, L. *ambiens*, allant autour.

AMBIGU, L. *ambiguus*, litt. qui pousse des deux côtés; *ambiguïté*, L. *ambiguitas*.

AMBITION, L. *ambitio*, du verbe *ambire*, circonvenir quelqu'un pour obtenir son suffrage. — D. *ambitionner*. — *Ambitieux*, L. *ambitiosus*.

AMBLE, voy. *ambler*.

AMBLER, it. *ambiare*, est le L. *ambulare*, qui s'employait au moyen âge en parlant d'un cheval « qui cum alterno crurum explicatu mollem gressum glomerat ». — D. subst. verbal *amble* (anc. *amblure*); *ambleur*.

AMBRE, it. *ambra*, esp. port. *ambar*, *alambar*, *alambre*, directement de l'arabe *anbar*, qui lui-même est de source étrangère. — D. *ambrer*; *ambrette*.

AMBROISIE, vfr. *ambroise*, du L. *ambrosia* (ἀμβροσία). — D. *ambrosien*.

AMBULANT, L. *ambulans*. — D. *ambulance*, hôpital ambulant. — *Ambulatoire*, L. *ambulatorius*, qui n'a pas de siège fixe.

ÂME, vfr. *anme*, *anime*, *anrme*, *arme*, *alme*, prov. *anma*, *arma*, esp. it. *alma*, du L. *anima* (ἄνεμος).

AMÉ, anc. forme pour *aimé*, L. *amatus*; cfr. *amant* pour *aimant*.

AMÉLIORER, L. *ameliorare* (melior).

AMEN, adverbe hébraïque, signifiant : en vérité, ainsi soit-il.

AMÉNAGER, mettre en ordre, régler, voy. *ménager*.

AMENDE, voy. *amender*.

AMENDER, rendre meilleur, anc. corriger, punir, modification du vfr. *esmender* = L. *emendare* (*mendum*, faute), prov. *emendar*. L'ancienne langue disait de même *alever* p. *élever*. Dans Boëthius, on lit v. 12 *emendament* et v. 250 *amendement*. — D. *amende*, correction, punition, réparation: *amendable*, *-ement*; *ramender*, baisser de prix.

AMENER, cps. de *mener*. It. *ammainare*, et esp. port. *amainar* s'employent seulement dans le sens de amener les voiles. — D. *ramener*.

AMÉNITÉ, L. *amoenitas* (de *amoenus*, agréable, gracieux).

AMENTEVOIR et **RAMENTEVOIR**, vieux mots formés de *mente habere*, avoir à l'esprit; on trouve dans la vieille langue aussi *mentoivre* et *mentevoir* (cfr. *reçoivre**, *doivre**, variant avec *recevoir*, *devoir*); l'expression s'accorde avec l'it. *avere a mente*, et doit avoir signifié d'abord se souvenir, avant de prendre l'acception factitive de faire souvenir.

AMENUISER, rendre plus mince, plus *menu*, composé de *menuiser* (v. c. m.).

AMER, L. *amarus*; subst. AMERTUME, L. *amaritudinem*. Voy. l'art ...*tume*. Le vfr. disait également *amerté*, voire *amertonde*.

AMÉTHYSTE, L. *amethystus* (ἀμέθυστος).

AMEUBLER, garnir de *meubles* (v. c. m.), d'où *ameublement*. — *Ameublir*, rendre *meuble* (v. c. m.), d'où *ameublissement*.

AMEUTER, mettre en *meute* (v. c. m.), en mouvement.

AMI, prov. *amic*, L. *amicus*; fém. AMIE, prov. *amiga*, L. *amica*; AMICAL, L. *amicalis*; *amiable*, prov. *amicable*, L. *amicabilis*; AMITIÉ (v. c. m.).

AMIABLE, voy. *ami*.

AMIANTE, L. *amiantus* (gr. ἀμίαντος, qu'on ne peut souiller, incombustible).

AMICAL, voy. *ami*.

AMICT, L. *amictus* (de *amicire*, envelopper, couvrir).

AMIDON, it. *amido*, esp. *almidon*, du L. *amylum* (ἄμυλον); pour *l* changé en *d*, cfr. port. *escada* de *scala*. — D. *amidonner*. — *Amylum* a fourni encore aux savants l'adj. *amylacé*.

AMINCIR, factitif de *mince* (v. c. m.).

AMIRAL, vfr, *amirant*, *amiras*, *amire*, etc., it. esp. port. prov. *amiran*, prov. *amiralh*, it. aussi *ammiraglio*, *almiraglio*, grec du moyen âge : ἀμηράλης, Ce mot vient, selon Mahn, de la formule arabe *amir-al-bahr*, commandant de la mer, par apocope de la dernière syllabe. Un faux rapport avec *admirari* aurait donné naissance aux formes BL. *admiraldus*, *admirabilis*, d'où all. et angl. *admiral*. Diez oppose à l'opinion de Mahn que le sens ancien était plutôt chef d'infidèles que commandant de flotte et s'en tient à un primitif arabe *amir*, prince, que les Occidentaux auraient habillé de différentes façons au moyen de suffixes variés. — D. *amiralté**, *amirauté*,

AMITIÉ, vfr. *amistiet*, it. esp. *amistad*, de L. *amicitatem*, forme rustique p. *amicitia*. Cp. vfr. *mendistié* (chanson de Roland) de *mendicitatem*.

AMMONIAQUE, L. *ammoniacum*, gomme que distillait un des arbres du temple de Jupiter Ammon, en Lybie.

AMNISTIE, gr. ἀμνηστία, oubli. — D. *amnistier*.

AMODIER, donner à ferme, BL. *admodiare*, vfr. *amuidier*, de *ad* + *modius* (boisseau,

voy. *muid*); proprement, fixer les prestations en grains.

AMOINDRIR, factitif de *moindre*.

AMOLLIR, factitif de *mol*. — Cps. *ramollir*.

AMONCELER, de *moncel**, *monceau*.

AMONT, du L. *ad montem*, cfr. *aval* de *ad vallem*.

AMORCE (anciennement écrit *amorse*), subst. formé du participe passé *amors* du vfr. *amordre* = *amorcer*; il signifie : 1. appât, 2. par extension, poudre du bassinet d'un fusil, qui fait prendre le feu à la charge. — D. *amorcer*. — Le sens primitif du classique *admordere* perce encore dans le nom de l'outil appelé *amorçoir*.

AMORTIR, vfr. aussi *amorter*, factitif de *mort*, rendre moins vif, moins dur, éteindre, affaiblir.

AMOUR, vfr. *ámor*, L. *amórem* (accus. de *amor*; je mets l'accusatif, parce qu'il porte l'accent sur l'*o*). — La terminaison latine *-or*, gén. *oris* a donné au vfr. aussi bien *our* que *eur* (*honneur* et *honour*); au fr. mod. *eur* seulement, et *amour* constitue une exception unique à cette règle car *labour* est tiré non pas du lat. *laborem*, mais du verbe *labourer*. — D. dim. *amourette*; adj. *amoureux*, verbes *amouracher* (fait sur l'it. *amoraccio*, amour déréglé) et *s'enamourer*.

AMOVIBLE, L. *amovibilis* (a-movere).

AMPHIBIE, gr. ἀμφίβιος, à double vie,

AMPHIBOLOGIE, L. *amphibologia*, mauvaise combinaison de ἀμφίβολος, qui porte de deux côtés, ambigu, et de λόγος, discours, parole; il faudrait *amphibolologia*. Les Latins ont fait de même *idolatres* p. *idololatres*.

AMPHIGOURI, mot de fantaisie, d'introduction récente, que nous nous abstenons, et pour cause, d'analyser. Dochez, copiant Bescherelle : de ἀμφί, autour, et γῦρος, cercle. Mais, sans parler de la finale, γῦρος ne sonne pas γοῦρος. — D. *amphigourique*.

AMPHITHÉÂTRE, gr. ἀμφιθέατρον, théâtre circulaire.

AMPHITRYON, nom propre grec, qui a reçu sa signification actuelle du personnage de ce nom dans la comédie de Molière, lequel y donne un grand repas aux officiers de son armée.

AMPHORE, L. *amphora* (ἀμφορεύς), vase à deux anses. C'est ainsi que l'all. *zuber*, cuve, tine, signifie étymologiquement « qui se porte moyennant deux anses ».

AMPLE, L. *amplus*. — D. *ampleur*, anc. *ampleté*. — AMPLIER, L. *ampliare* (amplus), agrandir, élargir, augmenter. — AMPLIFIER, L. *amplificare* (amplus), d'où *amplification*, L. amplificatio. — AMPLITUDE, L. amplitudo.

AMPOULE, 1. fiole; 2. tumeur; du L. *ampulla*, qui signifie : 1. vase à large ventre; 2. enflure, emphase du style. — D. *ampoulé*.

AMPUTER, L. *amputare* (couper autour).

AMULETTE, L. *amuletum* (dans Pline). Quelques-uns cherchent l'étymologie de ce mot, écrit aussi *amoletum*, dans le verbe *amoliri*, éloigner; pour ainsi dire *ad amoliendum fascinum*. Cela n'est pas soutenable. Le mot est d'origine sémitique. Dozy, dans ses Oosterlingen, faisant abstraction de l'emploi du mot chez Pline, tient le mot pour moderne et le rapporte au verbe arabe *hamala*, porter, l'amulette étant suspendu au cou.

AMUSER, fixer l'attention de qqn. sur qqch., arrêter inutilement, faire perdre le temps, puis divertir, composé de *muser* (v. c. m.), regarder fixement comme un sot. — D. *amusette*.

AMYGDALE, gr. ἀμυγδάλη, amande.

AN, L. *annus*. — D. *année*, durée d'un an (cfr. *jour*, *journée*; *soir*, *soirée*, etc.).

ANABAPTISTE, mot savant fait de ἀνα marquant répétition, et βαπτίζειν, baptiser, donc = qui baptise une seconde fois.

ANACHORÈTE, de ἀναχωρήτης, qui va à l'écart, dans la retraite.

ANACHRONISME, de ἀναχρονισμός, faute contre la chronologie (χρόνος, temps).

ANACOLUTHE, t. de gramm., pr. manque de suite, de ἀνακόλουθος = sans suite. Cp. *acolyte*.

ANAGRAMME, de ἀνάγραμμα (gén. -ατος), inversion ou transposition de lettres. — D. *anagrammatiste*, *-tiser*.

ANALECTES, de ἀνάλεκτα, fragments choisis (ἀναλέγειν, recueillir).

ANALOGUE, de ἀνάλογος, proportionné, conforme; *analogie*, ἀναλογία; *analogique*, ἀναλογικός.

ANALYSE, de ἀνάλυσις (λύω), résolution. — D. *analyser*. — *Analytique*, ἀναλυτικός; *analyste*, mot nouveau formé contre toutes les règles; il faudrait d'après ἀναλύτης, *analyte*, ou bien, d'après d'autres précédents, *analyticien*.

ANAMORPHOSE, mot forgé d'après *métamorphose* et voulant dire pr., selon la valeur de ἀνα, transposition de forme.

ANANAS, it. esp. *ananas*; port. *ananaz*; le mot nous vient avec la chose de l'Amérique du Sud. Le dictionnaire de la langue Tuxis (Brésilien) porte *anana* ou *nana*.

ANARCHIE, de ἀναρχία, absence de gouvernement. — D. *anarchisme*, *-iste*.

ANATHÈME, de ἀνάθεμα (gén. -ατος), chez les auteurs sacrés un homme exposé (ἀνατίθημι, exposer) à la honte et à la malédiction; *anathématiser*, L. *anathematizare*, gr. ἀναθεματίζειν.

ANATOMIE, art de la dissection (ἀνατομή, subst. de ἀνατέμνειν, disséquer).

ANCÊTRE, *ancestre**, du L. *antecessor* (prov. *ancessor*, esp. *antecesor*). Dans l'ancienne langue, le mot ne s'appliquait strictement qu'au nom. sing., les cas-régimes étaient *ancessor* au sing. et *ancessors* au plur. (cp. *pastre* et *pasteur*). On sait que ce dualisme est fondé sur la différence de l'accent dans *antecéssor* et *antecessórem*.

ANCHE, tuyau, du vha. *ancha*, jambe, tibia. Ce même original germanique (all. mod. *anke*) signifiait aussi nuque, os articulé,

propr. courbure, flexion; dans ce sens, il a donné BL. *anca*, it. port. esp. *anca*, fr. *hanche*, *anche**, angl. *haunch*. *Anche* et *hanche* (la lettre *h* sert à différencier) sont donc originairement identiques. (Voy. toutefois une autre manière de voir à l'art. *hanche*.) Ménage faisait venir *hanche* du gr. ἄγκη, coude.

ANCHOIS, esp. *anchoa*, port. *anchova*, holl. *antsouwe*, angl. *anchovy*. Ces mots dérivent, selon Diez, directement de l'it. *acciuga* (p. *apj-uga*), qui, à son tour, serait formé du L. *aphya*, *apua*, gr. ἀφύη, au moyen de la terminaison *uga*. — Mahn rattache toutes les formes romanes au basque *antzua*, sec (forme secondaire *anchua*; la permutation de *tz* et *ch* est fréquente en basque). Il voit dans la forme italienne une assimilation au verbe *asciugare*, sécher, torréfier, et un souvenir de l'idée foncière propre au primitif basque. Les dialectes italiens diffèrent cependant entre eux pour la forme de ce mot : Sicile, *anciova*, Vérone, *ancioa*, Gênes, *anciua*, Venise, *anchioa*.

ANCIEN, voy. *ains*. — D. *ancienneté*.

ANCOLIE, du latin botanique *aquilegia*, qui vient, dit-on, de *aquilegium*, réservoir d'eau) par allusion aux pétales conformées en urne. Le vfr. disait aussi *anquelie* et *angorie*; le vha. a *ageleia* (all. mod. *aglei*), le v. flam. *acoleie* (nl. *akelei*).

ANCRE, it. esp. port. prov. *ancora*, vfr. *anchore*; du L. *ancora* (gr. ἄγκυρα). — D. *ancrer*; cps. *désancrer*.

ANDAIN, voy. *aller* (it. *andare*).

ANDANTE, mot italien, propr. en marchant (de *andare*, aller). — Dim. *andantino*.

ANDOUILLE, p. *endouille*, d'après Diez, de l'adj. BL. *inductilis*, que l'on trouve dans des glossaires du moyen âge comme signifiant boudin et qui dérive de *inducere*, introduire, de même que le vieux terme allemand *scubeling* (espèce de saucisse) vient de *scioban* (all. mod. *schieben*), pousser. D'autres étymologistes avaient proposé, les uns (Huet) L. *edulium*, mangeaille, d'autres (Ménage) le mot fictif *indusiola* (de induere). Génin dérive *andouille* de *douille*, adj. signifiant gonflé, rebondi en la forme d'un tonneau (*dolium*); l'élément *an* ne serait autre chose que le préfixe *in* du latin. *Andouille* serait donc, d'après lui, pr. un boyau gonflé, farci. — Baist (Ztschr. V, 233) voudrait identifier ce mot avec les termes espagnols (d'origine arabe) *albondiga*, *albondiguilla*, *almondiguilla* (boulette de chair), *mondongo* (tripes, intestins remplis de sang en forme de boudins). Il est bien difficile de l'approuver; l'étymon *inductilis* de Diez (cp. d'ailleurs *douille*, douillet) paraît assuré. — D. *andouillette*.

ANDOUILLER, anc. *endouiller*, petite corne de cerf. On pourrait songer à rattacher ce mot soit, par ressemblance de forme, au vieux mot *andouiller*, bâton pour suspendre les andouilles, soit à l'all. *ende*, qui a la même signification. Mais, outre que, pour la dernière étym., il resterait à expliquer l'élément *ouiller*, il paraît que la forme primitive était *antouiller* (l'anglais a conservé le *t* dans *antler*), ce qui favorise l'étymologie donnée par Roulin : *ante-oculum*, d'où l'on aurait fait l'adj. *antoculare* (sc. cornu). Ce qui me confirme particulièrement dans cette manière de voir, c'est l'expr. all. *augensprosse*, pr. bourgeon oculaire, = andouiller.

ÂNE, *asne**, L. *asinus*. — D. *ânesse*, *ânerie*, *ânier*, *ânée*; dim. *ânon*, *-ichon*.

ANÉANTIR, vfr. *anienter*, dér. de *néant*, *nient**.

ANECDOTE, propr. particularité d'histoire inédite, du gr. ἀνέκδοτος, inédit.

ANÉMONE, L. *anemone* (ἀνεμώνη).

ANETH, L. *anethum* (ἄνηθον).

ANÉVRISME, gr. ἀνεύρυσμα (εὐρύνω), dilatation. Mieux vaut l'orthographe *anévrysme*.

ANFRACTUEUX, L. *anfractuosus* (de *anfractus*, échancrure, courbure, détour, sinuosité).

ANGE, *angle**, *angre**, prov. *angel*, du L. *angelus* (gr. ἄγγελος, messager); la forme latine est conservée dans le langage de l'Eglise pour désigner une prière qui commence par ce mot. — D. *angelot*, monnaie empreinte d'un ange; *angélique*, L. *angelicus*.

ANGELOT, dimin. d'*ange*.

ANGINE, L. *angina* (de *angere*, serrer, étrangler, suffoquer).

ANGLE, L. *angulus*. — D. *anglet*, *angleux* (t. de botanique). Au latin remontent directement les adjectifs *anguleux*, angulosus, et *angulaire*, angularis.

ANGLOIS, auj. *anglais*, du L. *anglensis* = *anglicus* (de *Angli*). — D. *anglaise* et *anglaiser*. — *Anglican* = *anglicanus*, extension de *anglicus*; néol. *angliciser*, *anglicisme*, *anglomane*, *-ie*.

ANGOISSE, it. *angoscia*, prov. *angustia*, angl. *anguish*, du L. *angustia*.—D. *angoisser*, *angoisseux*.

ANGORA, adj. et subst., de la ville d'*Angora* en Asie Mineure.

ANGUILLE, L. *anguilla*, diminutif de *anguis*, serpent.

ANICROCHE, **HANICROCHE**, propr. une arme de main en forme de *croc*, puis obstacle, embarras, prétexte, vaine excuse. Quant à l'élément *ani* ou *hani*, on le rattache à l'all. *hahn*, chien d'un fusil, ou à *hand*, main. Le mot reste encore obscur.

ANIMADVERSION, L. *animadversio*, réprimande, de *animadvertere*, diriger l'esprit, remarquer, réprimander, châtier.

ANIL, esp. *añil*, *añir*, de l'ar. *an-nîl*, qui vient du persan *nil*, bleu. — D. *aniline*.

ANIMAL, subst. et adj., L. *animal* et *animalis*. — D. *animalcule*, *animalité*, *animaliser*. — Du pluriel *animalia* s'est formé *aumaille*, gros bétail, collectif et individu.

ANIMER, L. *animare*; *animation*, animatio; *ranimer*, redanimare; *inanimé*, inanimatus, *animosité*, animositas. Tous dérivés de *animus*, esprit, ou *anima*, principe vital.

ANIS, L. *anisum* (gr. ἄνισον). — D. *aniser* et *anisette*.

ANNAL, L. *annalis* (annus); ANNALES, L. *annales* (s. e. libri), récits faits année par année. — D. *annaliste*.

ANNATE, BL. *annata* (annus), revenu d'un an.

ANNEAU, *anel* *, L. *annellus*, forme secondaire de *annulus*. — D. *annelet*; verbe *anneler*. — De la forme *annulus* : L. annularis, — osus, fr. *annulaire*, *-eux*.

ANNÉE, voy. *an*.

ANNEXE, L. *annexus*, part. de ad-nectere, joindre à, d'où aussi subst. annexio, fr. *annexion*. — D. *annexer*.

ANNIHILER, L. *annihilare* (de *nihil*, néant).

ANNIVERSAIRE, L. *anniversarius*, qui retourne tous les ans.

ANNONCER, L. *annuntiare*. — D. *annonce*. — *Annonciation*, L. annuntiatio.

ANNOTER, L. *annotare* = *ad-notare*.

ANNUAIRE, dér. de L. *annuus*, annuel.

ANNUEL, L. *annualis*, extension d'*annuus*.

ANNUITÉ, dér. de L. *annuus*, annuel.

ANNULAIRE, voy. *anneau*.

ANNULER, L. *annullare* (nullus). — D. *annulation*.

ANOBLIR, rendre *noble*. — D. *-issement*.

ANODIN, calmant, adoucissant, fig. peu efficace, sans valeur. L. *anodynus* (ἀνώδυνος, sans douleur).

ANOMAL, L. *anomalus*, gr. ἀνώμαλος, inégal, irrégulier. — D. *anomalie*.

ANON, voy. *âne*. — D. *ânonner*, faire le malhabile.

ANONYME, gr. ἀνώνυμος (sans nom, ὄνομα).

ANORMAL, mot savant fait en opposition de *normal*, au moyen de l'α privatif grec. Il serait mieux remplacé par *abnorme*, du L. *abnormis*, hors de la règle.

ANSE, L. *ansa*.

ANTAGONISME, — **ISTE**, gr. ἀνταγώνισμα, — ιστής (de ἀντί, contre, et ἀγωνίζειν, combattre).

ANTAN, de L. *ante annum*. — D. *antenois*, agneau né l'année avant. Ce mot très ancien est de formation bizarre; le wallon dit *antinia*, le rouchi *anteniau*.

ANTARCTIQUE, opposé à *arctique*, gr. ἀνταρκτικός.

ANTE, en technologie, manche, est le même mot que le vfr. *hante*, bois de lance, et vient de L. *ames*, *-itis*, perche.

ANTÉCÉDENT, L. *antecedens*, qui marche avant, qui précède.

ANTE . . ., préfixe employé pour marquer l'antériorité : *antédiluvien*, *antépénultième*. C'est le *ante* (avant) des Latins.

ANTECHRIST, voy. *anti . . .*

ANTÉDILUVIEN, dér. de L. *ante diluvium*, avant le déluge.

ANTENNE, L. *antenna*.

ANTENOIS, voy. *antan*.

ANTÉRIEUR, L. *anterior*, qui est plus avant (prim. *ante*) relativement à un autre (dans l'ordre du temps comme de l'espace). — D. *antériorité*.

ANTHÈRE, partie de la fleur qui renferme le pollen, de l'adj. ἀνθηρός, formé de ἄνθος, fleur.

ANTHOLOGIE, gr. ἀνθολογία, recueil de fleurs, employé figurément par les Grecs déjà pour recueil de poésies.

ANTHRAX, du grec ἄνθραξ, charbon. — D. *anthracite*, gr. ἀνθρακίτης.

ANTHROPO-, élément de composition; du grec ἄνθρωπος, homme : *anthropologie*, science de l'homme, *anthropophage*, mangeur d'hommes (φαγεῖν, manger).

ANTI . ., préfixe marquant opposition, ex. *anti-social*, *anti-pape*; c'est le ἀντί (contre) des Grecs. Dans le mot *antechrist*, qui vient du vieux fonds de la langue, l'*i* s'est assourdi en *e* muet. *Anti* est, par contraire, abusivement employé dans le sens du latin *ante* dans : *antichambre* et *antidate* (date antérieure à la véritable).

ANTICIPER, L. *anticipare*, prendre par avance.

ANTIDOTE, du gr. ἀντίδοτον, ce qui est donné contre.

ANTIENNE, formé par syncope du L. *antiphona*, terme d'église, signifiant « cantus ecclesiasticus alternus » et reproduisant le gr. ἀντίφωνος = qui répond; le prov. a *antifena*, l'ags. *antefn*; pour la syncope de *f*, comparez *Estienne* de *Stephanus*.

ANTILOPE, mot d'origine inconnue. On a fait dériver ce mot de ἀνθόλωψ, œil de fleur. Ce n'est là qu'un expédient; un mot grec de cette conformation ne peut être imaginé que par des ignorants, et encore l'original forgé répond-il mal au vocable français.

ANTIMOINE, BL. *antimonium*, d'origine incertaine. Vossius imagine ce qui suit : « Usus ejus est mulieribus in fucanda facie, quod quia dedecet homines religiosos, eo Italis antimonio videtur usurpari, ab ἀντί, contra, et Italico *moine*, monachus. » Cette étymologie est ridicule. Furetière raconte, de son côté, une histoire de moine pour expliquer le mot. Selon Mahn, c'est une altération de *alithmidum* = arabe al + ithmid = gr. στίμμι, oxyde noir d'antimoine.

ANTINOMIE, contradiction avec la loi, contradiction entre deux lois, ἀντινομία (νόμος, loi).

ANTIPATHIE, ἀντιπάθεια, disposition contraire; opposé à συμπάθεια, sympathie. — D. *antipathique* (le gr. dit ἀντιπαθής).

ANTIPHONAIRE, de *antiphona*, voy. *antienne*.

ANTIPHRASE, ἀντίφρασις, contradiction.

ANTIPODES, gr. ἀντίποδες, L. *antipodes*, propr. qui ont le pied opposé (ἀντι, πούς).

ANTIQUE, vfr. *antif*, L. *antiquus*. — D. *antiquité*, antiquitas; *antiquaire*, antiquarius; *antiquaille*, BL. *antiqualia*.

ANTITHÈSE, gr. ἀντίθεσις, opposition; adj. *antithétique*, gr. ἀντιθετικός.

ANTRE, L. *antrum* (ἄντρον).

ANUITER (S'), de *nuit*. La vieille langue

avait le verbe neutre *anuitier*, *—ir*, = faire nuit, signification particulière également au prov. *anuchir* et *anoitar*.

ANUS, transcription du mot latin.

ANXIÉTÉ, L. *anxietas* (de *anxius*, rac. *angere*, resserrer).

AORTE, artère de la base du cœur, gr. ἀορτή (de ἀείρω, suspendre).

AOÛT, *aoust* *, par syncope de la médiale *g* (cp. prov. *agost*, *aost*, esp. port. it. *agosto*), du L. *augustus*. Pour la prononciation actuelle *oût*, cp. *soûl* pour l'anc. *saoul*. — D. *aoûter*, *aoûteron*.

APAISER, prov. *apaziar*, dér. de *pais** , *paix*; cp. pour la dérivation, l'adj. *paisible*. L'équivalent vfr. *apaier* répond à un type latin *adpacare*.

APANAGE, BL. apanagium. Ce mot vient de *panis*, pain ; être au pain de qqn. signifiait être sous sa dépendance ; ainsi s'est produit le verbe *apaner*, nourrir, entretenir ; *apanage* est donc propr. une dotation pour entretien, une pension alimentaire. C'est la seule étymologie raisonnable parmi les diverses qui ont été mises en avant. — D. *apanager*, *-iste*.

APARTÉ, lat. *a parte*, à part, de côté.

APATHIE, gr. ἀπάθεια, impassibilité. — D. *apathique*.

APERCEVOIR, extension de la forme *percevoir*. De pareilles extensions par le préfixe *ad* étaient autrefois bien plus fréquentes : ainsi l'on disait au XVIe siècle *accomparer* aussi bien que *comparer*. La langue a su, du reste, fort bien nuancer la valeur des deux termes percevoir et apercevoir. — D. *aperçu*, *apercevable*; à forme savante et latine : *aperception*, *aperceptible*.

APÉRITIF, qui ouvre, du L. *aperire*, ouvrir.

APERT *, ouvert, manifeste ; adv. *apertement*; du L. *apertus*. L'adj. vfr. *apert*, habile, vif, adroit, preux, est, selon moi, un homonyme, qui, par changement de préfixe (cp. *amender*, *alever* *), représente soit *ex-perrectus*, éveillé, soit *expertus*, expérimenté. C'est de ce second *apert*, en tout cas, que vient *apertise*, adresse, prouesse.

APERTISE, voy. *apert*.

APETISSER (cps. *rapetisser*), de *petit*. L'*ss* est dû au même principe qui a donné vfr. *acorcier*, auj. *accourcir* (*c* = *s* dur).

APHÉRÈSE, gr. ἀφαίρεσις, enlèvement.

APHORISME, du gr. ἀφορισμός, définition (ἀφορίζειν, délimiter, définir, déterminer).

APHTHE, L. *aphtha*, du gr. ἄφθα (ἅπτειν, mettre le feu, enflammer); cp. l'expression latine « sacer ignis » pour aphthe.

API, (*pomme d'*), du L. malum *appianum*; cp. it. *mela appiola*.

APITOYER, disposer à la *pitié* (v. c. m.). Ce composé (on disait sans doute aussi *pitoyer*, d'où *pitoyable*, ce qui fait pitié) doit sa terminaison à une forme latine en *icare*, qui est le type du fr. *oyer* et que l'on retrouve dans *verdoyer*, *fossoyer*, *guerroyer*, etc. On trouve dans la vieille langue aussi la forme plus simple *apiter*.

APLANIR, vfr. *aplanier*, *aplaigner*; factitif de *plane*.

APLATIR, factitif de *plat*.

APLOMB, de *à plomb*; ce qui est placé à plomb, c. à d. dans la direction verticale du fil à plomb, est ferme, de là le sens figuré de solidité, assurance.

APOCALYPSE (adj. *-yptique*), gr. ἀποκάλυψις révélation (ἀπο-καλύπτειν, découvrir).

APOCOPE, gr. ἀποκοπή, retranchement (κόπτειν, couper). Comparez *syncope*.

APOCRYPHE, gr. ἀπόκρυφος, caché, obscur.

APOGÉE, gr. ἀπόγαιος (ἀπό, γῆ), éloigné de la terre.

APOLOGIE, gr. ἀπολογία, de ἀπολογεῖσθαι, s'excuser, défense, discours de justification. — D. *apologétique*, gr. ἀπολογητικός; *apologiste*.

APOLOGUE, gr. ἀπόλογος, narration, puis conte allégorique, fable.

APOPHTHEGME, gr. ἀπόφθεγμα, parole spirituelle, sentencieuse (de φθέγγειν, parler).

APOPLEXIE, gr. ἀποπληξία (ἀποπλήττειν, frapper), étourdissement, paralysie. — Ἀποπληκτικός, *apoplectique*.

APOSTASIE, gr. ἀποστασία, défection, d'où le verbe *apostasier*.

APOSTAT, gr. ἀποστάτης, qui déserte une cause. — D. vfr. *apostater*, dévoyer, se dérégler (Gillon le Muisit).

APOSTÈME, abscès, gr. ἀπόστημα (ἀπό, στάω), écartement. La forme usuelle et ancienne du mot est *apostume*, d'où le verbe *apostumer*.

APOSTER, it. *appostare*, du BL. *appositare*, fréq. de *ap-ponere*.

APOSTILLE est le subst. verbal de *apostiller*, annoter ; quant à ce dernier, il est dérivé de la formule lat. *post illa*. Vossius, dans son traité De vitiis sermonis, p. 551, explique *postilla* par explanatio : quia qui discipulis dictarent identidam in ore haberent « post illa », puta, ad hæc vel illa auctoris verba, adscribite. Cette opinion de Voss est approuvée par Diez. — Ménage établit la filiation suivante : posita, posta, postilla ; adposita, adposta, apostilla.

APOSTOLAT, -IQUE, de *apostolus*, voy. *apôtre*.

APOSTROPHE, gr ἀποστροφή, action de se détourner (ἀποστρέφειν) de l'objet d'un discours pour s'adresser directement à la personne intéressée. — D. *apostropher*.

APOSTUME, voy. *apostème*.

APOTHÉOSE, gr. ἀποθέωσις, divinisation, déification.

APOTHICAIRE, du BL. *apothecarius*, dér. de *apotheca* (ἀποθήκη), dépôt, magasin. Ce même *apotheca* a, par aphérèse, donné it. *bottega* (Naples *potega*, Sicile *putiga*), esp. *botica*, prov. *botica*, fr. *boutique*.

APÔTRE, *apostre**, en vfr. *apostle*, du L. *apostolus*, gr. ἀπόστολος (στέλλειν, envoyer), envoyé, messager. En vieux roman, le mot *apostole* désignait le souverain pontife ; ce mot, vu le déplacement de l'accent, appelle un type

immédiat *apostólius*. — Pour la forme, comparez *épistre* de *epistola*, mot de la même famille στέλλειν, envoyer.

APPARAÎTRE, esp. *aparecer*, correspond à un type latin *apparescere*, tandis que l'ancien *apparoir* répond à L. *apparere;* on a de même *comparoir* et *comparaître*.

APPARAT, mot savant, tiré du L. *apparatus* (du verbe *apparare*, préparer), appareil somptueux, pompe.

APPARAUX, voy. l'art. suivant.

APPAREIL (it. *apparecchio*), subst. verbal de *appareiller* (it. *apparecchiare*, esp. *aparejar*, prov. *aparelhar*, angl. *apparel*). Ce verbe, dérivé de *pareil* (v. c. m.), signifie propr. mettre ensemble des choses pareilles ou servant au même but, assortir, puis réunir ce qu'il faut pour une œuvre ou une entreprise, faire les préparatifs nécessaires, arranger (notez en anglais *apparel* = habiller); toutes ces significations se reproduisent dans le subst. verbal *appareil* (plur. particulier *apparaux* = ensemble des agrès) et dans le terme de marine *appareiller*, mettre à la voile. — D. *appareillage*.

APPARENT, -ENCE, L. *apparens*, *-entia*.

APPARENTER, rendre *parent*.

APPARIER, cat. prov. *apariar*, esp. *aparcar*, BL. *appariare* (rac. *par*, paire), assortir par *paire*. — D. *appariement; désapparier*.

APPARITEUR, L. *apparitor*, pr. qui apparait à l'appel du supérieur, d'où le sens : huissier assistant le magistrat en fonctions.

APPARITION, L. *apparitio*.

APPAROIR, L. *apparere;* l'anc. conjugaison de ce verbe nous a laissé *il appert* = L. *apparet*.

APPARTEMENT, dér. de vfr. *apartir*, partager, diviser; donc propr. une division de maison; en BL. appartimentum bonorum signifiait partage des biens; cp. *département* et *compartiment*.

APPARTENIR, du L. *ad*+*pertinere*. — D. *appartenance*.

APPAS, dans l'ancienne langue et d'après ses lois, était la forme normale du nom. sing. et du pluriel du mot *appast*, auj. *appât* (cp. *repas*). « D'un mot unique, dit fort bien Littré, on a eu le tort de faire deux mots différents ». Les *appas* ne sont pas autre chose que des *appâts*.

APPÂT, ce avec quoi on amorce, on attire; subst. verbal du verbe *appâter*, donner la pâtée, amorcer, qui vient d'un type lat. *adpastare* (de *pasci*, supin *pastum*).

APPEAU se rapporte à *appel*, comme *beau* à *bel*, *peau* à *pel*.

APPEL, subst. verbal de *appeler*.

APPELER, L. *appellare*. — D. *appel;* cps. *rappeler*, *rappel*.

APPENDICE, voy. *appendre*.

APPENDRE, du L. *ap-pendĕre*, pendre auprès; de là viennent L. *appendix*, d'où fr. *appendice*, et *appendicius*, d'où vfr. *apendise*, dépendance, et le mot *appentis*, bâtiment ajouté, adossé à un autre (pour la substitution du *t* à *d*, dans *appentis*, voy. *apprenti*).

APPENTIS, voy. *appendre*.

APPERT (*il*), voy. sous *apparoir*.

APPESANTIR, factitif de *pesant*.

APPÉTER, L. *ap-petere*, désirer, d'où dérivent : appetentia, fr. *appétence;* appetitus, fr *appétit*.

APPÉTIT, voy. *appéter*. — D. *appétissant* (pour la forme, cp. *apetisser* de *petit*).

APPLAUDIR, L. *ap-plaudere* (de *plaudere*, battre des mains).

APPLIQUER, L. *ap-plicare* (propr. plier ou tourner vers), vfr. *aployer*. — D. *application*, L. applicatio; *applicable;* l'adj. participe *appliqué* = studieux, zélé, présente une intéressante métaphore. Au fond, ce n'est qu'un transport d'un sens défini (appliqué à qqch.) à un sens général; cfr. occupé, emporté, posé, qui expriment également des manières d'être d'abord passagères, temporaires, puis permanentes ou habituelles.

APPOGIATURE, terme de musique; de l'it. *appoggiatura*, dér. de *appoggiare*, forme italienne du fr. *appuyer*.

APPOINT, la somme qu'il faut pour arriver *au point (ad punctum)* voulu, au solde entier de ce qui est dû ou exigé. Peut-être, cependant, le mot n'est-il que le subst. verbal de *appointer*, régler.

APPOINTER, BL. *appunctare*, 1) régler, fixer les divers *points* dans un arrangement; 2) donner un salaire fixe. — D. *appointement*, règlement; salaire fixé, anc. aussi = convention; *dés-appointer*, 1) opp. de *appointer*, appliqué à une pers. = contrarier, tromper; 2) priver de salaire. Le verbe *appointer* signifie aussi rendre pointu et se rapporte alors au subst. féminin *pointe*.

APPORTER, L. *ap-portare*. — D. *apport*. — Cps. *rapporter*, traduction du L. *referre*.

APPOSER, composé de *poser*, d'après l'analogie de L. *apponere*.

APPOSITION, L. *appositio*.

APPRÉCIER, L. *appretiare* (de *pretium*, prix).

APPRÉHENDER, 1° saisir au corps; 2° craindre (le rapport des deux sens s'établit ainsi : saisir des mains, fig. saisir par la pensée, prévoir, se douter, craindre); du L. *apprehendere*, prendre, saisir, dont le subst. *apprehensio* a donné *appréhension*, d'où l'on a tiré l'adj. *appréhensif* (cp. *craintif*).

APPRENDRE, saisir par l'esprit, prendre connaissance. Du L. *apprendere*, forme contractée de *apprehendere* (voy. l'art. préc.). La même métaphore se retrouve dans *comprendre*, *concevoir*, *apercevoir;* nous citerons encore en grec παραλαμβάνειν, prendre vers soi et apprendre, le latin *accipere*, l'arabe *caphal*, prendre et apprendre, l'hébreu *lekach*, instruction, de *lakach*, prendre. Quant au passage du sens « acquérir une connaissance » à celui d'enseigner, il est l'effet de la même métonymie par corrélation qui se remarque dans les sens opposés attachés aux mots *hôte*, *louer*, etc. — Cps. *dés-apprendre*.

APPRENTI, vfr. *apprentic* (fém. *apprentice*), rouchi *apprentiche*, angl. et wallon *aprendice*, esp. port. *aprendiz*. Ce mot a pour type le BL. *apprenticius;* la terminaison *is* ou *ice* explique la dérivation *apprentissage*. La forme *apprentif* (fém. *ive*) qui se produit au XVIe siècle et que Littré donne à tort pour la normale, est aussi justifiable que celle en *ic* (et, suivant les cas, *is*), mais en tout cas postérieure. — Le *t* dans ce mot (pour *d*), comme dans *appentis, ponte* et *fonte*, est motivé peut-être par l'assimilation aux thèmes en *t* de *rente, vente, entente*, qui proviennent de formes participiales terminées en *enditus;* aussi la vieille langue avait-elle à la fois *aprenture*, tiré d'un type imaginaire *a-prend-itus, aprentus*, et *apresure* de *aprensus*.

APPRÊTER, factitif de *prêt*. Subst. verbal *apprêt*.

APPRIVOISER, factitif d'un adj. *privois* (d'un type *privensis*) équivalent à *privus*. — Le vfr. disait, et les dialectes disent encore, *apriver*.

APPROBATION, L. *approbatio* (de *ap-probare*, fr. *approuver*).

APPROCHER, de *proche;* subst. verbal *approche*. — Cps. *rapprocher*.

APPROFONDIR, factitif de *profond*.

APPROPRIER, L. *ap-propriare*.

APPROUVER, L. *ap-probare*. — Cps. *désapprouver*.

APPROVISIONNER, pourvoir de *provisions*.

APPROXIMATIF, -ATION, dérivés du L. *approximare*, lui-même formé de *proximus*, le plus proche, adjectif superlatif dont la langue d'oïl avait fait *proisme* (prov. *prosme*).

APPUI, voy. le mot suiv.

APPUYER, vfr. aussi *apoyer*, it. *appoggiare;* dér. du vfr. *pui, poi*, qui signifiait colline, lieu élevé, hauteur, sommet (on trouve aussi vfr. *puie*, perron, balcon), et qui dérive du L. *podium*, tertre, base, piédestal (it. *poggio*, prov. *pueg, puoi*, esp. port *poyo*). De ce primitif *pui*, la vieille langue avait tiré *puiot*, soutien, et *puier*, gravir, monter. *Appuyer* est donc primitivement soutenir au moyen d'un *pui*, c. à d. de quelque chose d'élevé. — Subst. verbal *appui* (vfr. aussi *apuie*). Le vfr. avait encore le dér. *apoial*, soutien.

ÂPRE, *aspre**, L. *asper*. — D. *âpreté*, coexistant avec une forme savante, *aspérité*, directement tirée du L. *asperitas*.

APRÈS, it. *appresso*, est une forme extensive de *près*, it. *presso*. Tandis que ce dernier, ainsi que la combinaison *auprès* (anc., aussi *enprès*), correspond pour le sens au latin *prope*, le composé *après* tient lieu de *post*. Le mot *près* représente le part. *pressus*, pressé contre. Comparez en grec ἄγχι, qui proprement signifie *serré*, en latin *juxta*, formé de *jungere* (comme fr. *joignant* de *joindre*), *secundum* de *sequi*, suivre. — La prép. latine *prope* s'employait encore dans la vieille langue sous les formes *prof, proef, pref, aprop, aprof, apref*, mais, quoi qu'en dise Chevallet, ces formes n'ont étymologiquement rien de commun avec *près* ou *après*. Composé : *d'après*, que l'usage aurait aussi bien pu nous transmettre sous une forme sans apostrophe : comparez *devant* pour de-avant, *dans* pour de-ens, *dedans* pour de-dans.

APSIDE, voyez *abside*.

APTE, L. aptus; subst. *aptitude*, L. aptitudo (Boethe). Voy. aussi *attitude*. — Voy. aussi le mot *malade*.

APURER, factitif de *pur*.

AQUARELLE, de l'it. *acquarella*, couleur en détrempe, formé lui-même du L. *aqua*, eau.

AQUARIUM, mot latin, signifiant réservoir.

AQUATIQUE, L. *aquaticus* (aqua).

AQUEDUC, L. *aquæductus*, conduite d'eau; cfr. *viaduc*.

AQUEUX, L. *aquosus* (aqua).

AQUILIN, L. *aquilinus*, (*aquila*, aigle).

AQUILON, L. *aquilo* gén. *-onis*.

ARABE, L. Arabs. — D. *arabique, -esque*.

ARABLE, L. *arabilis*, de *arare* (vfr. *arer*), labourer.

ARACK, d'après Mahn, de l'arabe *araq*, sueur, suc, du verbe *araqa*, suer, distiller.

ARAIGNÉE (vfr. *irainede, iraignie*), anciennement la toile d'araignée, puis, par abus, l'insecte même; le mot a pour type L. *araneata*, dérivé du L. *aranea*, le nom de l'insecte, qui est devenu en it. *aragna*, en prov. *aranha*, et en vfr. *araigne, iraigne*. Le mot latin correspond au gr. ἀράχνη, d'où *arachnide*.

ARAIRE, charrue, L. *aratrum*.

ARASER, forme extensive de *raser*, pr. mettre à ras, de niveau. — D. subst. verbal plur. *arases*.

ARATOIRE, L. *aratorius* (*arare*, labourer).

ARBALÈTE, *arbaleste**, *-estre**, du L. *arcubalista*, syncopé *arc' balista*. — D. *arbalestier**, *arbalétrier*.

ARBITRE représente : 1. L. *arbiter*; 2. L. *arbitrium; arbitraire*, L. arbitrarius; *arbitrer* (subst. *-age*), L. arbitrari; *arbitration*, L. arbitratio; *arbitral*, L. arbitralis.

ARBORER, voy. *arbre*.

ARBOUSE; on a songé à un type latin *arbutea*, tiré de *arbutum* (d'où port. *ervodo;* esp. *albedro*, arbousier), mais Paris (Rom. X, 42) repousse cette origine pour des raisons de phonétique en ajoutant que l'arbouse est un fruit du Midi et que le nom lui en vient. — D. *arbousier*.

ARBRE, it. *albore**, *albero*, prov. *arbre, albre*, esp. *albol*, du L. *arbor;* dimin. *arbrisseau*, d'un type lat. *arboriscellus* (gloses de Reichenau *arbriscellus*); voy. Paris, Rom. VIII, 619. *Arboricellus* aurait fait *arbroisel*. — Autres dérivés du subst. latin arbor : *arborer*, élever droit comme un arbre (it. *alberare* esp. *alborar*); *arboriste; arborisé; arbroie**, lieu planté d'arbres, = L. *arboretum*.

ARBUSTE, L. *arbustum*.

ARC, L. *arcus*. Ce mot a poussé en français de nombreux rejetons, savoir : *arquer*, courber (L. *arcuare*); — *arche*, forme fémi-

nine de arc; — *archer*, prov. *arquier*, it. *arciere;* — *arcade*, BL. *arcata;* — *arçon*, prov. *arson*, esp. *arzon*, port. *arzão*, it. *arcione*, d'un type latin *arcio* (Saumaise : Arciones vocamus ab arcu, quod in modum arcus sint incurvi; il allègue le mot κούρβια employé par les Grecs modernes pour arçon); — les dimin. *arceau* et *archet;* — anciennement encore les mots *archée* (prov. *arqueia*, it. *arcata*) = portée d'arc; *archoier*, tirer de l'arc; *archière*, meurtrière, etc.

ARCADE, voy. *arc.* — D. *arcature.*

ARCANE, L. *arcanum.*

ARCASSE, it. *arcaccia*, du L. *arca*, coffre.

ARCEAU, voy. *arc.*

ARCHAÏSME, du gr. ἀρχαϊσμός (ἀρχαΐζω), emploi de formes vieillies. De là, par dégagement, l'adj. *archaïque.*

ARCHAL, it. *oricalco*, esp. *auricalco*, du L. *orichalcum* et *aurichalcum*, formé d'après le gr. ὀρείχαλκος, litt. airain de montagne. — L'*a* initial protonique p. *au* (dans *aurichalcum*) se voit aussi dans *août* de *augustus.*

ARCHANGE, gr. ἀρχάγγελος. L'élément ἀρχ ou ἀρχι (en lat. *archi*, en all. *erz*) se rattachant à ἄρχειν, être à la tête, marque prééminence, supériorité, excès; on le trouve en français appliqué, avec ou sans précédent latin, aux mots suivants :

ARCHEVÊQUE, L. *archiepiscopus* (v. *évêque*). — D *archiépiscopal*, *-at;* *archevêché.*

ARCHICHANCELIER, ARCHIPRÊTRE, ARCHIDUC et sembl.

ARCHITECTE, L. *architectus* (du grec ἀρχιτέκτων); de là *architecture*, *-tural*, *-tonique.*

ARCHITRAVE, maîtresse poutre (L. *trabs*, *trabis*).

Et enfin dans les expressions populaires telles que *archibête*, *archifripon.*

1. **ARCHE**, vaisseau, coffre, L. *arca.*

2. **ARCHE**, partie d'un pont sous laquelle l'eau passe, voy. *arc.*

ARCHÉOLOGIE, gr. ἀρχαιολογία, science de l'antiquité; *archéologue*, ἀρχαιολόγος; *archéologique*, ἀρχαιολογικός.

ARCHER, ARCHET, voy. *arc.* — D. *archerot.*

ARCHEVÊQUE, voy. *archange.*

ARCHÉTYPE, gr. ἀρχέτυπος, frappé le premier, original, premier modèle; ce mot est synonyme de *prototype.*

ARCHI, particule initiale, voy. *archange.*

ARCHITECTE, voy. *archange.*

ARCHITRAVE, voy. *archange.*

ARCHIVES, L. *archivum* ou *archium*, dépôt de titres officiels, du grec ἀρχεῖος, officiel (cp. *Argivus*, de Ἀργεῖος). — D. *archiviste.*

ARCHIVOLTE, de l'it. *archivolto*, formé des mots L. *arcus*, arc, et *volutus*, roulé. D'après Littré, de *archi*, principal, et *volta*, voûte. — Le mot ital. paraissant être plutôt emprunté soit au BL. *archivoltum*, soit au mot français, et l'idée de *principal*, qu'implique l'explication de Littré, ne se comprenant pas trop bien pour la valeur actuelle du mot, je propose de traduire celui-ci par *tête* (ἀρχή) *de voûte*, sens restreint, plus tard, à des décorations de cette tête de voûte.

ARÇON, voy. *arc.* — D. *arçonner*, *désarçonner.*

ARCTIQUE, grec ἀρκτικός, de ἄρκτος, ours; cps. *antarctique*, ἀνταρκτικός, opposé au pôle *arctique.*

ARDÉLION, L. *ardelio* (de *ardere*, brûler, fig. être empressé).

ARDENT, L. *ardens*, part. prés. de *ardere*, lequel verbe latin était représenté dans la vieille langue par *ardre* (part. passé *ars*). Ce verbe fr. *ardre* répond au même type latin *ardĕre* auquel se rapporte le part. latin *arsus*. A côté de *ardre*, on employait jadis aussi *ardoir* = L. *ardēre*. Un verbe franç. *arder*, bien que figurant dans Littré, n'existe pas en réalité.

ARDEUR, L. *ardorem.*

ARDILLON, it. *ardiglione*, prov. *ardalhon*, mot d'origine douteuse, qui rappelle le grec ἄρδις, pointe d'une flèche; Ménage part de *dard*, d'où *dardillon*, puis *ardillon;* Langensiepen admet pour type *artiglio*, tiré de *articulus*. Littré, insistant sur l'ancienne forme *hardillon* (avec h aspirée), explique le mot comme dimin. de *harde*, bâton, donc petit bâton, petite tige, cp. vfr. *hardier*, aiguillonner. Cette dernière explication a contre elle le fait qu'en vfr. *harde* ou *arde* = bâton, n'est pas constaté.

ARDOISE, BL. *ardesia*, *ardosia*, it. *ardesia*, port *ardosia*. Adelung admet, sans en fournir aucune preuve, une origine celtique; Ménage parvient à dériver *ardoise* de *argilla*, et voici comment : argillus, argillidus, argildus, argildensis, ardensis, ardese. Le chemin est long, mais à la fin on arrive. Philander : ardesiam vocamus credo ab *ardendo*, quod e tectis ad solis radios veluti flammas jaculatur. Vergy croit que le nom de l'ardoise lui vient de la ville d'Ardes en Irlande, supposition toute gratuite; Frisch : later Artesius (du pays d'Artois). Le Duchat conjecture, avec beaucoup plus de probabilité, selon Mahn, que *pierre ardoise* est une contraction pour pierre *ardenoise*, les Ardennes étant particulièrement productives en ardoises. Littré, appuyant sur la couleur, invoque le cymr. *arddu*, *ardion*, très sombre (Ardenne, forêt sombre). Diez ne se prononce pas. — D. *ardoisière.*

ARDRE, voy. *ardent.*

ARDU, L. *arduus.*

ARE, du L. *area*, surface, d'où vient aussi *aire* (v. c. m.) et le dérivé *aréal.*

ARÉAL, voy. *are* et *aire.*

ARÈNE, L. *arena;* *aréneux*, L. *arenosus.*

ARÊTE, prov. *aresta*, du L. *arista*, barbe d'épi, employé déjà par le poète Ausone pour arête de poisson — D. *arêtier.*

ARGANEAU, it. *arganello*, dim. de it. *argano*, vindas, cabestan. Il est difficile d'y méconnaître le lat. *organum*, engin, instrument, pour la forme; cependant Diez admet que l'on ait emprunté ce dernier sous l'influence de

lat. *ergata* (cabestan), moy. lat. *argata* (annulus crassior). Storm (Rom. II, 328) y voit plutôt une transformation du celtique *garanos* = gr. γέρανος (grue), transformation amenée peut-être par le souvenir de *organum*. Aussi bien dit-on de même *organeau* p. *arganeau*.

ARGENT, L. *argentum*. — D. *argentier*, *erie;* verbe *argenter; argentin;* argentosus, *argenteux*.

ARGILE, L. *argilla* (ἄργιλλος); *argileux*, L. *argillosus*.

1. **ARGOT**, langage des voleurs, vocable d'origine encore inexpliquée; on a voulu y voir une altération de l'it. *gargo* (fr. *jargon*), ou un dérivé du L. *argutari*, disputer (en wallon *argoter*). Cette dernière étymologie est fortifiée par le wallon *argoté*, rusé, malin (L. *argutus*). Diez rappelle, pour le radical, le vfr. *arcage* = langage, dialecte, que l'on rencontre dans Gui de Bourgogne (« en arcage grezois »).

2. **ARGOT**, branche morte, voy. *ergot*. — D. *argoter*.

ARGOUSIN, voy. *alguazil*.

ARGUE, t. d'arts et métiers, certaine machine des tireurs d'or ou d'argent, s'explique parfaitement par L. *organum*, instrument, outil, d'où aussi it. *argano*, cabestan (v. pl. h. *arganeau*). *Argue* serait donc une forme variée de *orgue;* l'*o* tonique changé en *a* se trouve aussi dans *dame* de *domina;* cp encore *arpailleur*, prononciation vulgaire pour *orpailleur*. — D. *arguer*.

1. **ARGUER** (trissyllabique), contredire, accuser, argumenter, raisonner, it. *arguire*, esp. port. prov. *arguir*, du L. *arguere* (comme *statuer* de *statuere*). Anciennement, *arguer* signifiait tancer, attaquer, invectiver, harceler, aiguillonner. Il se peut très bien que le primitif du verbe, dans ses anciennes acceptions, soit, comme l'affirme Littré, plutôt *argutare* (= répéter sans cesse) que *arguere*, mais je ne vois pas que la phonologie refuse ce dernier et que *arguer*, venant de *arguere*, réclame nécessairement au présent *j'argue* (prononcé *arghe*) au lieu de *arguë*, que présentent les textes. Il ne faut pas perdre de vue que le verbe *arguer*, du moins dans les applications modernes, est d'introduction savante, et qu'il n'y a pas lieu d'insister sur l'*ŭ* de *arguere*, comparé à l'*ū* de *argutare*.

2. **ARGUER** (pron. argher), voy. *argue*.

ARGUMENT, L. *argumentum* (arguo). — D. *argumenter*, L. argumentari.

ARGUTIE, forme savante, qui a supplanté le vfr. *arguce;* du L. *argutia*.

ARIDE, -ITE, L. *aridus*, *ariditatem*.

ARIETTE, voy. *air*.

ARISTOCRATIE, gr. ἀριστοκρατεία, gouvernement des meilleurs (ἄριστοι). — D. *aristocrate*, *-tique*.

ARITHMÉTIQUE, gr. ἀριθμητικός, qui se rapporte au calcul (ἀριθμός nombre, verbe ἀριθμέω).

ARLEQUIN, dans le sens actuel du mot, de l'it. *arlecchino*. Mais celui-ci d'où vient-il? car il n'est pas né sur le sol italien. Représente-t-il originellement, comme certains pensent, le vfr. *hellequin* ou *hierlequin*, si souvent employé par les écrivains du moyen âge pour désigner le diable? « Tout éloigné qu'il est par son caractère du *hellequin* primitif, dit Gachet, *arlequin* a pourtant conservé l'accoutrement des farces du XIV[e] siècle : son masque noir annonce bien un fils de l'enfer et son vêtement composé de pièces jaunes, rouges et noires ne rappelle pas moins bien les flammes au milieu desquelles il se trépignait en tourmentant les damnés ». Quant à *hellequin* (dont le Dante a fait *alichino*), son ét. reste encore à trouver; les conjectures mises en avant jusqu'ici ne donnent aucune certitude. La facture du mot accuse une origine flamande. Aussi Mahn ramène *harlequin*, en détachant le suffixe diminutif *kin*, à l'all. *harl*, variété de *Karl* (Charles), et s'appuie des expressions analogues *Petermännchen*, *Hänneschen*, *Heinzelmännchen*, toutes employées pour désigner des esprits familiers ou lutins. Comme on trouve aussi *hennequin* p. *hellequin*, je prendrais volontiers cette forme pour la première et elle nous fournirait la représentation néerl. de l'all. *hänschen*, dim. de *hans*, qui est aussi le premier terme de l'all. *hanswurst* (arlequin). — Weigand considère *hellekin* « groupe aérien d'esprits se combattant avec bruit », comme le diminutif néerlandais *hellekin*, petit enfer. — Génin (Variations du lang. franç.) met *arlequin* en rapport avec le cimetière d'Arles ou *alescamps*, dont le vulgaire aurait fait le nom d'un fantôme, toujours suivi d'une compagnie qui *bruyait* dans ce cimetière,—Nous rapportons encore, pour mémoire, l'explication donnée dans le dictionnaire de Dochez : « Du vieux germanique *erle*, ou *elle*, aune, et *king*, roi, roi des aunes et des fantômes qui habitent dans les bois. Cette opinion des fantômes et des fées germaniques se fondit avec celle de la danse des morts illustres, tombés autour de la ville d'Arles, dont le chef était enveloppé d'un manteau rouge et noir. Ces rapports de costume avec le bouffon italien amenèrent une complète transformation des arlequins qui avaient effrayé le moyen âge. »

ARME, L. *arma* (plur.). Pour le terme héraldique *armes*, cfr. en allemand *waffe* et *wappen;* les armes sont la reproduction de l'écu avec ses blasons. — D. *armer* (L. *armare*), pourvoir d'armes ou mettre sous les armes, équiper un vaisseau; garnir, munir; *armoier**, blasonner, d'où *armoirie* (cp. *plaidoirie* de *plaidoyer*).

ARMÉE, force armée, BL. *armata* (armare), it. *armata*, esp. *-ada;* angl. *army*.

ARMELINE, du BL. armelinus = armeninus; voy. *hermine*.

ARMER, voy. *arme*. — D. *armateur*, *armature* (mots savants), *armure*. — C. *désarmer*.

ARMET, p. *almet*, it. *almete*, angl. *helmet;* diminutif de *healme*, *halme*, *elme*, auj. *heaume*. L'absence d'une forme *almet* dans les

vieux textes fait incliner Littré pour une dérivation de *arme*.

ARMILLES, L. *armilla*, bracelet.

ARMISTICE, L. *armistitium**, mot nouveau forgé, d'après l'analogie de *solstitium*, de *arma* et *stare*; cfr. le terme allemand *waffenstillstand*.

ARMOIRE, *armaire**, vfr. *almaire*, *aumaire*, angl. *almery*, *ambry*, allem. *almer*; du L. *armarium*, buffet, armoire (de *arma* dans le sens d'ustensiles).

ARMOIRIE, voy. *arme*. — D. *armorier*, *armorial*, *armoriste*.

ARMOISE (vulg. herbe de la Saint-Jean), L. *artemisia*.

ARMOISIN, taffetas peu lustré, it. *ermesino*, BL. *ermesinus*; d'origine inconnue.

ARMON, pièce du train d'un carrosse où s'attache le gros bout du timon, soit du L. *artemon* (dans la basse latinité = timon), soit du L. *armus*, jointure, emboîture.

ARMORIER, voy. *armoirie*.

ARMURE, voy. *armer*. — D. *armurier*, d'où *armurerie*.

AROME, du L. *aroma*, gén. *aromatis* (gr. ἄρωμα, épice, herbe odoriférante), d'où provient aussi la forme *aromate*. — D. *aromatique*, *aromatiser*.

ARONDE, voy. *hirondelle*.

ARPÉGE, de l'it. *arpeggio*, subst. verbal de *arpeggiare*, fr. *arpéger*, pr. jouer de la harpe (it. *arpa*).

ARPENT, prov. *arpen*. Pour le *t* final, cp. l'ancienne orthographe française *chambellant*, *paisant* (angl. peasant), *tirant* (angl. tyrant), *faisant* et l'all. *pergament*, parchemin comparé à l'it. *pergamena*. Du L. *arepennis*, que Columelle 5, 1, 6 cite comme une expression gauloise équivalente à un semijugerum. — D. *arpenter*.

ARQUEBUSE, it. *arcobugio*, *archibuso*. L'étymologie *arcus*, arc, et *bugio*, *buso*, percé, donc « arc percé », n'est guère admissible. Se fondant sur les formes *harquebuse* (wall. *harkibuse*) et *hacquebute*, Grandgagnage et, d'après lui, Diez font venir le mot de l'all. *hakenbüchse*, flam. *haeck-buyse*, c. à d. arquebuse à croc, dont on appuyait l'extrémité sur une fourche. Grandgagnage, toutefois, ne condamne pas absolument l'explication *arc-à-buse*, c. à d. arc lançant des traits au moyen d'un tube, l'arquebuse étant, en effet, à son origine une sorte d'arbalète. — D. *arquebusier*, *arquebuser*.

ARQUER, voy. *arc*.

ARRACHER, vfr. *esrachier*, *esragier*, *arachier*, prov. *esraigar*, *araigar*, du L. *ex-radicare*, avec changement du préfixe, comme dans *amender* de *emendare*. Pour la terminaison de ces verbes, nous rappelons fr. *pencher*, prov. *pengar*, du lat. *pendicare*, *revancher* = revenger.

ARRAISONNER, vfr. *araisnier*, adresser la parole; de *raison*, dans l'anc. sens de propos, parole.

ARRANGER, voy. *rang*.

ARRÉRAGE, voy. *arrière*. — D. *arrérager*.

ARRÊTER, *arester**, comp. de *a* et de *rester*; c'est tout bonnement le factitif de *rester*, signifiant faire rester, entraver la marche, fixer, clore (une délibération); subst. *arrêt* (esp. it. *arresto*), et *arrêté*, jugement, résolution. L'étymologie par gr. ἀρεστόν, résolution, invoquée parfois pour *arrêt*, est inadmissible; la ressemblance de sens et de forme est fortuite.

ARRHES, vfr. *erre*, du L. *arrha*. — D. *arrher*.

ARRIÈRE, vfr. *arère*, prov. *areire*, de la combinaison barbare *ad-retro*, comme *derrière* vient de *de-retro*. — D. *arriérer* (esp. *arredrar*), *arrérage* (prov. *areyrages*).

ARRIÈRE-BAN. Ce mot, quoique très ancien, paraît s'être formé par l'effet d'une fausse interprétation du BL. *haribannum*, *aribannum* = all. *heer-bann* (convocation de l'armée), d'où aussi vfr. *arban*, *herban* (citation pour aller en guerre ou pour faire les corvées). Toutefois, d'Arbois de Jubainville (Rom. I, 141) refuse au mot bas-latin l'étymon vha. *hariban*, celui-ci n'étant point constaté; selon lui, il remonte à la période franco-mérovingienne et représente *charebannus* (*ch* franc est l'équivalant de *h* des autres langues germaniques).

ARRIMER, arranger la cargaison d'un bâtiment, altération de vfr. *arrumer*, esp. *arrumar*. Or, ce dernier dérive du subst. vfr. *rum*, fond de cale, lequel représente le nl. *ruim*, all. *rûm*, auj. *raum*, espace (en termes de marine : entrepont), angl. *room*. — *Arrimer* répond pour le sens à all. *einräumen*, emménager (des meubles).

ARRISER et **RISER** tout court, t. de marine; du vha. *risan*, *arrisan*, tomber.

ARRIVER, L. *adripare*, propr. toucher la *rive* (comp. *aborder*, de *bord*). Le mot a généralisé son sens en celui d'advenire. — D. *arrivage*, *arrivée*; *més-arriver*.

ARROCHE, irrégulièrement formé du L. *atriplicem*, m. s.; it. *atrepice*, wallon *aripe*; on trouve en vfr. *arasche* (Wright, Vocab., p. 141); l'angl. dit *orach*.

ARROGANT, **-ANCE**, L. *arrogans*, *-antia* (*arrogare*).

ARROGER (s'), L. *ar-rogare* sibi, demander pour soi, s'approprier.

ARROI, voy. sous *agrès*.

ARRONDIR, factitif de *rond*. — D. *arrondissement* (comparez, pour le sens de circonscription administrative, l'expression analogue *cercle*).

ARROSER, prov. *arrosar*; le verbe, à l'état simple, sans le préfixe, n'existe pas dans la langue d'oïl, mais bien dans l'esp. *rociar* et le catalan *ruxar*. Quant à ces dernières formes, Diez y voit des dérivés du L. *roscidus*, en alléguant *limpiar* de *limpidus*; mais il ne nous est point démontré que les formes française et prov. *roser* et *rosar*, et les formes *rociar* et *ruxar* se correspondent. Je rattacherais volontiers *roser* ou *arroser* aux verbes latins *rorare* ou *adrorare*, mais la permutation de *r* et *s* (cp. les mots *besicle*, *chaise*,

poussière) est relativement trop moderne pour l'admettre ici, bien qu'elle fût particulièrement motivée dans notre cas par le désir d'éviter le concours de deux syllabes commençant par un *r*. Il vaut donc mieux, pour *rosar* et *roser*, admettre une dérivation directe du L. *ros*. — Le subst. verbal de ces verbes est respectivement *rociada*, *ruxada*, *rosada*, fr. *rosée*, it. *rugiada*.

ARS, t. de vétérinaire, le pli qui se remarque à la réunion de la poitrine et du membre antérieur du cheval. Gachet le rattache au L. *arca*, coffre : il rappelle que dans plusieurs langues la poitrine est exprimée par un terme signifiant coffre, creux; cp. esp. *arcas*, les flancs, le creux qui est au-dessous des côtes, angl. *chest*, it. *casso*, *cassero*, thorax. Papias, en parlant du thorax, dit : « quam nos *arcam* dicimus, quod sit ibi arcanum », Diez oppose que *ars* ne désigne pas la poitrine, mais un joint, et rapporte le mot à L. *armus*, jointure; Littré y voit une comparaison des deux membres de devant du cheval avec un arc et s'en tient à *arcus*; d'autres établissent pour primitif le latin *artus*, articulation. — Dans tous les cas, l'*s* final est un reste de l'ancien nominatif, comme dans *fils*, *rets*, *fonds*.

ARSENAL, it. *arzanà*, *arsenale*, grec du moyen âge ἀρσενάλης; ces vocables, auxquels se joignent it. *darsena*, partie séparée d'un port, fr. *darse* et *darsine*, viennent de l'arabe *dâr çanah*, persan *tarsanah*, maison de travail, atelier de construction. *Arsenal* paraît ainsi avoir sonné d'abord *darsenal*. Cependant Devic dit que, dans les formes sans l'initiale *d*, le mot représente l'arabe *as-sinâ'a*, qui se dit d'un arsenal maritime.

ARSENIC, du L. *arsenicum* (ἀρσενικόν, pr. le métal mâle). On trouve en vfr. la forme correcte *arsoine*.

ART, L. *ars*, *artis*; le mot latin signifiait dans la basse latinité aussi instrument, engin. — D. *artiste*.

ARTÈRE, L. *arteria* (ἀρτηρία).

ARTÉSIEN (puits), du BL. *Artesia*, fr. *Artois*, province où ces puits ont été établis en grande quantité.

ARTICHAUT, de l'ital. *articiocco*, all. *artischoke*. L'étude qu'a faite M. Dozy expose que l'arabe *ardhî-chauki* (litt. terreux-épineux), loin d'être l'original de l'it. *articiocco*, en est plutôt la reproduction, favorisée par un rapport de son avec deux adjectifs que l'on a trouvés convenablement applicables à la chose; qu'il a été introduit en Syrie, où seulement on le trouve en usage à la suite des relations de ce pays avec l'Italie; que le vrai et ancien mot arabe pour artichaut est *harsjef*, ou *charsjof*, et que c'est de là que proviennent les formes esp. *alcarchofa*, *alcachova*, port. *alcachofra* et l'it. *carcioffo*; enfin que *carcioffo* s'est transformé en *arciocco* (forme citée par Dodoens), qui à son tour serait devenu *articiocco*. — Devic (Journal asiat., janv. 1862, p. 83), explique *articiocco* par une corruption du gr. τὰ ἀρτυτικά, « têtes d'artichaut ».

ARTICLE, L. *articulus*, dimin. de *artus*, joint. Le même mot latin a donné régulièrement *orteil* (v. c. m.), anc. *arteil*. — Dérivés : articulare, *articuler*; -atio, *-ation*; -aris, *-aire*; inarticulatus, *inarticulé*.

ARTIFICE, L. *artificium*. — D. *artificier*; artificialis, *artificiel*; -osus, *-eux*.

ARTILLER*, munir d'engins (de là le terme de marine *artille*), du BL. *artillum* (dimin. de *ars* dans le sens d'engin). — De là : subst. *artillerie*, l'ensemble des engins, subst. *artilleur*, anc. qui dirige l'emploi des engins, et enfin l'ancien adj. *artilleux*, artificieux, rusé. Pour le rapport entre *art* et *artillum*, cp. *engin*, *ingénieur* et *ingénieux*, de *ingenium*. Comme *engigner*, notre verbe *artiller* a signifié aussi user d'artifice. En prov., on trouve *artilha* dans le sens de redoute.

ARTILLERIE, voy. le mot précédent.

ARTIMON, L. *artemo* (ἀρτέμων).

ARTISAN, it. *artigiano*, esp. *artesano*, dérive direct. d'un adj. *artitianus* formé du part. *artitus*, habile (« bonis instructus artibus » Festus). C'est de la même manière que *partisan* s'est produit de *partitus*. Selon Flechia (Postille etimol. 13), la finale française *isan* ne représente pas un type *itianus*, mais une combinaison de *-ensis* (= *is*) + *-anus* (= *an*); de même dans *partisan*.

ARTISON, vfr. *artuison*, insecte rongeur. Voici, d'après Bugge (Rom. IV, 350), l'histoire de ce mot : Lat. *tarmitem*, devenu *tarmita*, a donné *tarte*, d'où par aphérèse *arte* et *artre* (forme ancienne fréquente); de là un composé *arte-toison*, devenu *artoison*, *-uison*, *-uson*, *-ison*, toutes formes constatées. Je ne trouve dans Godefroy que *artre* et l'adj. *artuisonneux* au sens de *tineosus*.

ARTISTE, BL. *artista*, dérivé de *ars*, *artis*. — D. *artistique*.

AS, it. *asso*, angl. *ace*, du L. *as*, mot désignant l'unité.

ASBESTE, gr. ἄσβεστος, qui ne se consume pas au feu, litt. inextinguible.

ASCARIDE, L. *ascaris*, *-idis* (ἀσκαρίς).

ASCENDANT, L. *ascendens*, part. de *ascendere*, monter, d'où l'ancien verbe franç. *ascendre* (angl. *ascend*), qu'on a eu tort d'abandonner. — D. *ascendance*. — L. ascensio, *ascension*, d'où *ascensionnel*.

ASCÈTE, gr. ἀσκήτης, qui s'exerce. — D. *ascétique ascétisme*.

ASILE ou **ASYLE**, L. *asylum* (ἄσυλον, lieu inviolable).

ASPE (aussi *asple*), it. *aspo*, dévidoir, du vha. *haspa* (all. mod. *haspel*), m. s.

ASPECT, L. *aspectus*, de *aspicere*, regarder.

ASPERGE, L. *asparagus* (ἀσπάραγος).

ASPERGER, vfr. *asperdre*, de *aspergere* (comp. de *spargere*). — Aspersio, *aspersion*; aspersorium*, *aspersoir*.

ASPÉRITÉ, voy. *âpre*.

ASPHALTE, L. *asphaltus* (ἄσφαλτος).

ASPHODÈLE, gr. ἀσφόδελος. Dans l'ancienne langue, le nom de cette plante se présente sous les formes *asphrodille*, *afrodille* (Palsgrave); v. angl. *affadill*, auj. *daffodill*.

ASPHYXIE, gr. *ἀσφυξία*, absence de pulsation (*σφύζειν*, battre, en parlant du pouls). — D. *asphyxier*.

1. **ASPIC**, plante (lavandula spica), p. *espic*, du L. *spicum*, dit par métaplasme pour *spica*.

2. **ASPIC**, serpent, L. *aspis*, *-idis*, gr. *ἀσπίς*; le prov. a *aspis* et *aspic*, l'esp. et le port. *aspid*, l'it. *aspide*. Le *c* final de la forme provençale est resté en français; et je crois que le prov. *aspic* vient d'un diminutif *ἀσπίδιον*, cp. dans cette langue *fastic* (L. fastidium), *aloc* (L. allodium) et autres mots où le *c* est un effet de l'*i* palatal de la terminaison *ium*. La vraie forme française est le vfr. *aspe*.

3. **ASPIC**, t. de cuisine, plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée. D'où? De la loc. « être froid comme un *aspic* » ? se demande Littré.

ASPIRER, L. *a-spirare*; — D. *aspirant*, *aspiration*, *aspirail*.

ASSAILLIR, L. *as-salire*.

ASSAINIR, fact. de *sain*. — D. *assainissement*.

ASSAISONNER, propr. rendre convenable à la *saison* (v. c. m.), puis porter qqch. à son point voulu, enfin accommoder convenablement (cp. all. *zurecht machen*), rendre plus agréable. L'idée de *saison* a fini, comme on voit, par s'effacer entièrement.

ASSASSIN, subst. et adj., vient de l'arabe *haschischin*, qui est le nom d'une secte religieuse dont les adhérents ont fait vœu de commettre tout meurtre qui leur serait ordonné par leur chef (appelé le seigneur de la montagne, schajch algabal), en s'enivrant à cet effet d'une boisson préparée avec le chanvre (*haschisch*). Le nom de ces sectaires est dans la suite devenu synonyme de meurtrier soudoyé. — D. *assassiner*, *assassinat*.

ASSAUT, it. *asalto*, BL. *assaltus*, subst. verbal du BL. *assaltare*, vfr. *assauter*, fréquent. de *as-salire*, fr. *assaillir*.

ASSÉCHER, factitif de *sec* (v. c. m.).

ASSEMBLER représente une forme latine *assimulare*, dérivée de l'adv. *simul*, en même temps, à la fois; assembler, c'est faire venir ou mettre *ensemble* (v. c. m.). Dans l'ancienne langue le verbe signifiait combattre (cp. *jouter* de *juxta*. — D. *assemblée*, *assemblage*; *désassembler*, *rassembler*.

ASSENER, dans l'ancienne langue, signifiait diriger; le mot n'est resté que dans la locutiod *assener un coup*. Il vient de *sen*, sens, direction, qui est aussi le primitif de *forsené**, *forcené*.

ASSENTIR*, vieux verbe fr., du L. *as-sentire*; il nous en est resté le subst. *assentiment*. Il est curieux de remarquer à côté de la terminaison *iment*, dans *assentiment*, *ressentiment*, celle en *ement* dans *consentement*. Les anciens employaient, du reste, la forme normale *assentement*.

ASSEOIR. Le verbe *seoir* (pron. *soir*), anc. *sedeir*, *sëeir*, *sëoir*, représente le L. *sedēre* (cp. *veoir*, *voir*, de *videre*); *asseoir*, le composé *assidēre*. Seulement, le compos français est actif (= poser, fixer), tandis que le terme latin est exclusivement neutre (être assis). La langue d'oïl avait aussi la forme *assire*, qui répond à un primitif latin *assidĕre*. Le participe *assis* reproduit le L. *assessus* (cp. *pris* de *presus* p. *prensus*). C'est de ce participe *assis* que vient le subst. *assise*, assemblée, séance de juges, puis, par extension, le jugement porté par eux, ou bien aussi imposition, taxe décrétée par l'autorité. Le sens primitif et matériel du mot reparaît dans *assise* signifiant couche de pierres. — Composé : *rasseoir*, *rassis*.

ASSERMENTER, lier par *serment*.

ASSERTION, L. *assertio*, subst. de *asserere*, prétendre, affirmer.

ASSERVIR, factitif de *serf*, comme *assujettir* de *sujet*. Cette étymologie fait comprendre la différence de conjugaison qui se remarque entre *asservir* et *servir*. Le latin *asservire* n'avait qu'une signification neutre.

ASSESSEUR, L. *assessor* (de *assidere*, s'asseoir auprès); l'allemand a imité le terme latin par le mot *beisitzer*.

ASSEZ, pr. *assatz*, it. *assai*, de l'adverbe composé L. *ad-satis*, *assatis* (cfr. pour la finale *ez*, L. *amatis* et fr. *aimez*).

ASSIDU, **-ITÉ**, L. *assiduus*, *-itas* (assidere).

ASSIÉGER se rapporte à *siéger* (voy. *siège*, comme le mot latin *assidere*, qui a le même sens, au primitif *sedere*. Jadis on disait plutôt *asseoir* une ville.

ASSIETTE. Les diverses significations propres à ce mot dans la langue ancienne et moderne, jointes à sa similitude avec la forme verbale *assiet*, *assied*, font difficilement renoncer à la supposition d'un rapport étymologique avec le verbe *asseoir*, lat. *assidere*. Je disais dans ma dernière éd. que ce rapport ne se laissait établir, à moins de violenter la phonétique, qu'en partant d'une forme typique imaginaire, c'est-à-dire non constatée : le fréquentatif *asseditare*, tiré d'un supin barbare *seditum* pour *sessum*. Ce type, disais-je, nous mènerait naturellement à un infinitif prov. *asetar*, fr. *aseter*, *assieter*, et au substantif verbal *assiette*, en invoquant l'analogie de *pedito* (*-onis*) devenu *piéton* et de *peditare* (dérivé de *peditus*) devenu *petar*, *péter*. Il expliquerait également, continuais-je, l'espagnol et le prov. *sentar*, *asentar*, it. *sentare* et *assentare*, vieux fr. *assenter* = asseoir, qui se rapporterait à *seditare* comme *renta*, *rente* à *reddita* (1). Dans mon hypothèse d'un supin *seditum* (ce barbarisme ne serait pas plus étrange que le *premitum* pour *pressum*, auquel l'on doit *imprenta* et *empreinte*), je prétendais que les déductions que j'en tirais ne soulèveraient aucune difficulté sérieuse, tandis qu'il y en a de très graves à voir avec Littré, au fond du mot *assiette*, un thème *siet*, répondant à L. *situs*. D'abord,

(1) Diez voit dans ces formes des dérivations du participe present *sedentem*, mais la lettre s'y oppose, à ce qu'il me semble ; en français la marche : *sedentare*, *séanter*, *santer*, pourrait être admise sur l'analogie de *credentare-créanter-cranter*, *granter*. mais en est-il de même pour les langues du Midi?

on ne connait aucun exemple d'un *i* bref latin se francisant par *ie;* puis la citation du Recueil de Tailliar, dont s'appuie l'auteur du Dictionnaire de la langue française : *un jour c'on i a siet*, prouverait au contraire, à cause de l'emploi actif de ce participe *siet*, en faveur d'un participe *seditus*. Aujourd'hui, grâce au Dictionnaire de Godefroy, il est permis d'abandonner le terrain conjectural, et de fonder sur le vfr. *asseter*, *assetter* = asseoir, placer, disposer, dont ce dict. nous donne de nombreuses preuves, l'étymologie : *assiette*, subst. verbal fém. de *assetter* (la diphthongue *ie* en syllabe tonique est de règle). Il n'y a que pour l'acception « plat » qu'il peut encore rester quelque doute (v. pl. loin). — Mais nous avons, à propos de la famille du L. *sedēre*, encore d'autres formes romanes à débrouiller. L'espagnol *sitio* (place, siége) est, selon moi, le substantif verbal de *sitiar* (composé : *asitiar*, prov. *asetiar*, *asetjar*). Ce *sitiar*, je serais disposé à le ramener à un type *sitiare*, formé de *situs*, comme *acutiare*, *captiare*, *tractiare*, etc. de *acutus*, *captus*, *tractus*, si ce procédé de dérivation verbale, fort usuel en roman, ne se produisait pas en espagnol par un simple *z* (*aguzar*, *cazar*, *trazar*). Cette dernière circonstance m'engage à me rallier à Diez, qui conjecture pour primitif des formes en question (voyez son article *sitio*) le vieux haut-all. *sizan*, vieux saxon *sittian* (sedere). — Le provençal *assestar* (placer, asseoir) et l'italien *assestare* (actif = arranger, ajuster, neutre = seoir, convenir) ne reposent pas, comme le pense Littré, sur une mixtion du supin *sessum* avec *situs*, mais ils ont pour type *assessitare*, dérivé de *assessum*, *assessare* (le simple *sessitare* est, comme on sait, classique). C'est ainsi que *taxum*, supin secondaire de *tagere**, *tangere*, a produit *taxitare*, d'où it. *tastare*, prov. *tastar*, fr. *tâter*. — Jusqu'ici, nous avons su, sauf la forme *sitiar*, nous accommoder du primitif *sedere*, soit par *seditum* ou par *sessum*. En sera-t-il de même à l'égard de l'italien *assettare*, ajuster, agencer, disposer, asseoir, châtrer? Je ne le pense pas. Le double *t*, d'après les règles de formation italienne, ne permet point d'y voir une simple modification formelle de *asetar* ou de *asestar* traités ci-dessus; et malgré la conformité de son et la coïncidence des significations, il faut lui chercher un autre original. Or, la facture du mot appelle nécessairement *assectare*, fréquentatif de *as-secare*, couper pour chacun et pour chaque chose dans les proportions voulues, diviser par justes parts, répartir, arranger, placer, asseoir convenablement, assigner, fixer. Arrangement, disposition, placement, sont des idées qui découlent naturellement de couper, diviser, et d'ailleurs le sens châtrer vient en surplus corroborer cette étymologie, que je ne fais que reproduire après Diez. — Et maintenant, pour en revenir à *assiette*, point de départ de ce long article, ne vaut-il pas mieux, pour l'expliquer, laisser là le type *asseditare*, assigner au mot français la même origine qu'à l'italien *assetto*, agencement, ordre, et le faire passer par la même filière idéologique : couper, diviser, répartir, arranger, asseoir, placer à table? Pour la lettre, nous aurions pour nous le mot *disiette**, *disette* de *disecta* (retranchement de vivres), et pour le sens, la conception primordiale « tailler » ne perce-t-elle pas encore dans le terme *assiette* (taille, répartition) *des impôts*, puis dans l'expression usuelle en termes d'eaux et forêts : l'*assiette des ventes* (on marquait les bois à vendre en les entaillant), et enfin dans l'emploi du mot *assiette* désignant le plat sur lequel on sert ou on mange, et au sujet duquel il me reste encore quelques mots à dire. *Assiette* = vaisselle plate, peut être une métonymie de assiette = service, mets (ce qui est *mis* sur table), mais l'inverse est également possible, et plus probable (comparez les termes fr. *plat* et angl. *dish* = mets). Dans les deux cas (1), il peut y avoir au fond l'idée de *trancher* les viandes (il faut les trancher avant de les servir), et dans le deuxième, on est involontairement rappelé à nos vieux mots *tailloir* et *tranchoir*, à l'it. *taglière*, esp. *taller*, all. *teller*. On le voit, je reste dans l'indécision pour ce qui concerne le mot *assiette :* l'élément *secare* paraît y avoir autant de droit que *sedere*.

ASSIGNER, vfr. *assiner*, *assener*, du latin *assignare*.

ASSIMILER, L. *assimilare* (similis).

ASSISE, voy. *asseoir*.

ASSISTER, L. *ad-sistere*. — D. *assistance*, 1. présence, aide, secours; 2. ensemble des personnes présentes.

ASSOCIER, L. *ad-sociare* (*socius*, compagnon).

ASSOLER, de *sole* (v. c. m.).

ASSOMBRIR, rendre *sombre*.

ASSOMMER, selon les uns, de *somme* = L. *somnus;* assommer, qui s'employait autrefois en effet pour assoupir, serait ainsi employé métaphoriquement pour tuer, comme l'expression « in soporem collocare » dans Plaute, Amphitr., 1, 147; selon d'autres (Ménage et Diez), de *somme*, fardeau (v. c. m.), de manière que assommer serait propr. accabler sous la pesanteur d'un poids. Nous tenons la dernière explication pour d'autant plus acceptable que le verbe signifie aussi fatiguer, affliger. Cependant, l'ancienne acception « mener à fin » qui, ainsi que celle de « énumérer », se rattache à « summum, summa », engage à admettre ce dernier primitif aussi pour le sens « tuer ». — D. *assommoir*.

ASSOMPTION, L. *assumptio*, substantif de *assumere*, prendre à soi.

ASSONANT, L. *ad-sonans*. — D. *assonance*.

---

(1) L'emploi du mot *assiette* pour vaisselle plate, d'après les citations de M. Littré, ne paraît remonter qu'au XVIIe siècle. Cela parle en faveur de l'antériorité du sens mets, service. — Godefroy ne cite qu'un seul ex. de *assiecte*, où ce mot revient plusieurs fois dans cette liaison : « une chainture à *assiectes* d'argent et de perles »; il traduit par *plaque;* j'y vois plutôt la valeur « pièce, parcelle ».

ASSORTIR, v. act., mettre ensemble selon les sortes, assembler d'une manière convenable, pourvoir un magasin de diverses sortes convenables; neutre, être de même sorte, convenir; de *sorte* (v. c. m.). — D. *assortiment*; *désassortir*.

ASSOTER, factitif de *sot*, comme *affoler* de *fol*; cps. *rassoter*.

ASSOUPIR, du L. *sopire*, endormir (rac. SOP, d'où *sopnus**, *somnus*).

ASSOUPLIR, rendre *souple*.

ASSOURDIR, rendre *sourd*.

ASSOUVIR a l'air d'être une forme variée, adoucie (*p* en *v*), de *assoupir*; le latin *sopire* signifiait également calmer, apaiser. Cependant, cette étymologie pourrait n'être que spécieuse. Diez, dans la 1re édit. de son dictionnaire, dérive le mot du goth. *gasóthjan*, rassasier; le fait de l'élision de la dentale et de son remplacement par un *v* euphonique se rencontre aussi dans *pouvoir* pour *podoir* (prov. *poder*). Mais, dans les éd. suivantes, pour rester dans le domaine latin, il a préféré identifier *assouvir* avec vfr. *assouffir*, satisfaire, contenter, qui vient du latin *sufficere*, bien que le changement de *ff* en *v* soit insolite. Littré, insistant en outre sur les anciennes acceptions parfaire, accomplir, pense qu'il peut y avoir eu confusion en un seul des deux verbes : *assopire* (satisfaire la faim, l'assoupir) et *assufficere*, suffire, satisfaire, achever.

ASSUJETTIR, factitif de *sujet*.

ASSUMER, prendre sur ou pour soi, du L. *as-sumere*.

ASSURER, vfr. *assegurer*, *asseürer*, L. *assecurare*. — Cps. *rassurer*.

ASTELLE (on dit plus souvent *attelle*), lame de bois, du L. *astella*, p. *astula*, fragment de bois, ais, bardeau. L'étymologie *hastella*, dimin. de *hasta*, lance (Littré), ne convient pas au sens.

ASTER, plante, du grec ἀστήρ, étoile, qui est aussi le primitif de *astérie*, *astérisme*, *astéroïde*, *astérisque* (ἀστερίσκος, petite étoile).

ASTHME, vfr. *asme*, esp. it. prov. *asma*, du grec ἆσθμα, respiration. — D. *asthmatique*, ἀσθματικός.

ASTIC, ou *asti*, instrument pointu des cordonniers pour lisser le cuir; subst. verbal de *astiquer* (v. c. m.).

ASTICOTER, voy. *astiquer*. — D. *asticot*, ver que l'on pique à l'hameçon, pour prendre les poissons; anc. = irritation; cp. wallon *asticote*, contrariété, indisposition légère.

ASTIQUER, employé familièrement tantôt pour toucher légèrement à une partie malade (rouchi), tantôt pour ajuster, parer (surtout au réfl. s'astiquer), tantôt pour frotter le cuir avec un polissoir pointu (voy. *astic*); dérivé de la racine germanique *stech*, *stich*, piquer, pointer. De là subst. *astic* (v. c. m.); le fréqu. *asticoter* (v. c. m.), pointiller, irriter, tourmenter (cp. l'all. *sticheln*).

ASTRAGALE, L. *astragalus* (ἀστράγαλος).

ASTRE, L. *astrum*. — D. *désastre* (cfr. all. *unstern*), et *malotru* (v. c. m.).

ASTREINDRE, L. *ad-stringere*. — Du part. latin *astringens* : fr. *astringent*, du subst. *astrictio* : fr. *astriction*.

ASTROLABE, du gr. ἀστρολάβον (ἀστρολαβικὸν ὄργανον), instrument pour mesurer les dimensions des étoiles.

ASTROLOGIE, gr. ἀστρολογία; *astrologue*, ἀστρολόγος; *-ique*, -ικός.

ASTRONOMIE, gr. ἀστρονομία; *astronome*, ἀστρονόμος; *-ique* -ικός.

ASTUCE, L. *astutia*. — D. *astucieux*.

ATELIER. Le prov. *astelier* et esp. *astillero* signifient un râtelier pour les lances et se rapportent à *hasta*. Diez pense qu'*atelier* est le même mot et que le sens actuel serait déduit de celui de « dépôt d'outils ». — D'autres y voient le BL. *artillaria*, boutique de travail (de *artillum*, outil, voy. *artiller*), mais l'élision de l'*r* fait difficulté. — Littré pense que le primitif est *attelle* ou *astelle*, petite planche; il s'agirait ainsi d'un lieu où l'on prépare les attelles; en d'autres mots, un atelier de menuisier. Rönsch aussi part d'un type lat. *astularium*, lieu où il se fait des *astulæ*, des éclats de bois ou de pierre, donc lieu de travail, où l'on charpente, taille, etc. C'est peu plausible, bien que *astula* = éclat de pierre, soit constaté dans Vitruve (Archit., 7, 6). — Enfin, feu M. le prof. J.-H. Bormans, de Liége, veut apparenter notre mot avec l'it. *attillare*, mettre en ordre, arranger, et avec l'expression wallonne *en atileure*, en ordre, en bon état, et ceux-ci avec l'ags. *tiljan*, arranger, construire. — C'est cette dernière explication qui me sourit le plus; seulement, au lieu d'alléguer l'italien, je rappelle le bon vieux mot fr. *atillier*, arranger, ajuster, préparer, équiper, armer, d'où subst. *atil*, action d'*atiller*, de préparer ce qu'il faut; de là à un subst. *atilier*, *atelier*, lieu de travail, laboratoire, il n'y a pas loin. Reste à savoir l'origine de *atillier* = prov. *atilhar*, it. *attillare*, esp. *atildar*. Diez, qui ne connaissait pas notre fr. *atillier*, rattache, avec quelque hardiesse, ces derniers verbes à un type *attitulare*, de *titulus* (it. *titolo*, esp. *tilde*) = le point sur l'*i*.

ATERMOYER, reculer le *terme*. Pour la terminaison dérivative *oyer* (= L. *icare*), cfr. *tournoyer*, *flamboyer*, *rudoyer*, etc. L'ancienne langue disait *atermer*.

ATHÉE, gr. ἄ-θεος. — D. *athéisme*.

ATHÉNÉE, gr. ἀθηναῖον (de Ἀθήνη, Minerve, déesse des sciences).

ATHLÈTE, gr. ἀθλητής, combattant.

ATINTER, ajuster, parer, attifer, anc aussi armer, équiper; vfr. *atintelé*, paré, attifé. L'origine de ce vieux mot, synon. de *atillier* (voy. *atelier*), n'est pas encore tirée au clair. L'étymon le plus naturel, **attinctare*, fréqu. de *attingere*, attoucher, offre cela d'irrégulier qu'il suppose un supin *tinctum* au lieu de *tactum*; mais cette irrégularité a de nombreuses analogies et n'est pas plus choquante que celle qui fait *seditum* de *sedere*; pour les acceptions tirées de l'idée foncière « toucher », ce sont les mêmes que celles propres à l'an-

cien *adouber*, « vêtir, armer, équiper, ajuster, soigner », lequel on est d'accord à rattacher à un mot germanique signifiant toucher. J'espère que mon explication trouvera meilleur accueil que les tentatives faites par Littré à l'aide de vfr. *tin* = tempe (*atinter* serait pr. orner la tête) ou du vfr. *tin*, pièce de bois. Rappelons encore comment les verbes *tirer*, *tourner*, *dresser* ont développé des significations analogues (voy. *atour* et *attirer*). — Littré (au Suppl.) signale le roumain *atintar* (pron. *a-tsin-ta*), fixer, attacher, dér. de *tinta*, clou, pointe.

-ATION, terminaison reproduisant le latin *-ationem ;* elle appartient, comme *-ateur* = L. *-atorem*, au domaine savant ; régulièrement la langue d'oïl en a fait *aison*, *oison*, *ison ;* ces finales ont survécu dans *oraison*, *pâmoison*, vfr. et angl. *venison*. L'*a* du latin est atone ; c'est ce qui explique sa conversion multiple en *ai*, *oi* et *i*.

ATLAS, recueil de cartes géographiques ; cette signification a été donnée à ce mot en premier lieu par Mercator, par allusion à Atlas, le Titan, porteur de la voûte céleste.

ATMOSPHÈRE, mot scientifique formé de ἀτμός, vapeur, et σφαῖρα, globe.

ATOME, gr. ἄτομος indivisible (de τέμνω, couper). — D. *atomique*, *atomisme*, *-iste*, *-istique*.

ATONIE, gr. ἀτονία, absence de tension (τείνω, tendre).

ATOUR, vfr. *atorn*, parure, subst. verbal du vfr. *atourner*, diriger, *tourner* vers, puis arranger, ajuster, parer.

ATOUT, de *à tout*, fort contre tout.

ATRABILE, du latin *atra bilis*, bile noire, mélancolie. — D. *atrabilaire*.

ÂTRE, anc. *astre*, *aistre*, propr. le bas d'une cheminée garni de carreaux, de l'adjectif BL. *astricus*, qui a donné aussi le vha. *astrih* et l'all. mod. *estrich*, pavé, plancher carrelé. Diefenbach rattache notre mot au L. *asser*, ais, solive, latte, planche. L'idée de pierre ne serait dans l'origine que l'accessoire. Diez pense que it. *astrico* et BL. *astricus* sont issus de l'it. *lastrico*, pavé, dalle, par l'aphérèse de l'initiale (prise pour l'article), et quant à *lastrico*, il le dérive du BL. *plastrum* (ἔμπλαστρον, sol pavé, vfr. *plaistre*, all. *pflaster*).

-ÂTRE, dans *blanchâtre*, *marâtre*, etc., suffixe péjoratif ou affaiblissant, représente L. *-aster*, dans *patraster*, *surdaster*.

ATROCE, L. *atrocem ;* atrocité, L. *atrocitatem*.

ATROPHIE, gr. ἀτροφία, pr. absence de nourriture, puis dépérissement. — D. verbe *atrophier*.

ATTABLER, mettre *à table*.

ATTACHER, it. *attaccare*, esp. *atacar*. Ce mot n'est qu'une variété dialectale de *attaquer ;* cp. *toucher* et *toquer*. L'un et l'autre, ainsi que le terme contraire *détacher*, proviennent d'une racine *tac*, qui se rencontre avec des significations variées aussi bien dans les langues germaniques que dans les idiomes celtiques, et dont le sens fondamental est « chose proéminente qui sert à fixer » ; la locution *s'attaquer à* est, pour ainsi dire, identique avec *s'attacher à*, entreprendre ; c'est d'elle que procède le sens actif du verbe attaquer, cfr. l'expression grecque ἅπτεσθαί τινος ; *attacher*, c'est fixer à. L'étymologie *attexere* est une bévue. — D. *attache*, *attachement*, *rattacher ;* notez encore le terme de couturier ou de passementier *soutacher* (d'où *soutache*) pour *sous-tacher*. Voy. aussi l'article *tache*.

ATTAQUER, voy. *attacher*. *Attaquer*, dans son sens actuel, est venu, au XVIe siècle, se substituer aux anciennes expressions *envaïr*, *empeindre* (impingere), *requerre acoeillir*. — D. *attaque*, *attaquable*.

ATTARDER, factitif de *tard*. L'ancienne forme *atargier*, être en retard, se rattache à un type latin *attardiare*, et nous ne pouvons admettre les raisons alléguées par Gachet pour prouver que *attargié* signifiait dans le principe « couvert d'une *targe* », embarrassé, gêné.

ATTEINDRE, L. *attingere* (tango). — D. *atteinte ; ratteindre*.

ATTELER. L'étymologie de ce verbe, ainsi que de son contraire *dételer*, est encore incertaine. L'ancienne forme *asteler* ou *esteler* permet de voir dans le mot une représentation de l'all. *stellen*, mettre, placer ; Diez rappelle à ce sujet les termes esp. *poner* et angl. *to put* employés pour atteler. La forme *ateler* p. *esteler* n'est pas plus étrange que le berrichon *atelon* p. *étalon*. Littré admet pour primitif *astelle* ou *attelle* (v. c. m.), pris dans le sens de « partie du collier des chevaux à laquelle les traits sont attachés ». Il rappelle qu'*astelet* s'est dit pour le bois du collier des chevaux. D'autres ont pensé au radical *tel* qui est au fond du *protelum boum* (trait de bœufs) de Pline, du verbe *protelare*, tirer en longueur ; on pourrait, en effet, admettre l'existence d'un subst. latin *telum* ou *tela*, signifiant timon, et qui serait, comme nous le supposons, à l'égard de *telum*, javelot, ainsi que de *tela*, toile, une contraction de *tendlum* ou *tedlum*. Un pareil rapport entre *tendere* et *telum*, s'il était justifié, rappellerait les expressions allemandes *anspannen* et *ausspannen ;* mais l'étymologie *stellen* se prête, pour la forme, bien plus naturellement. Enfin, je citerai l'opinion de Langensiepen, qui dérive *atteler* du L. **aptulare*, fixer à, attacher ; à part l'étrangeté de la forme diminutive, elle ne convient nullement pour le composé *dételer*, qui évidemment représente *de-steler*.

ATTELLE, voy. *astelle*.

ATTENANT, participe de l'ancien verbe *attenir*, confiner, être parent, L. *attinere*.

ATTENDRE, du L. *attendere*, tendre l'esprit vers qqch., prendre garde ; le sens latin est resté à l'angl. *to attend*, et dans les dérivés fr. *attention* (L. attentio) et *attentif*. — D. *attente* (cp. *descente*, *rente*, *vente*, de *descendre*, *rendre*, *vendre*), vfr. *atendue*.

ATTENDRIR, rendre *tendre*.

ATTENTER, L. *ad-tentare*, litt. faire une tentative sur. — D. *attentat* (mot savant), d'ou *attentatoire*.

ATTENTIF, ATTENTION, voy. *attendre*.

ATTÉNUER, L. *attenüare* (*tenuis*).

ATTERRER, it. *atterrare*, esp. *aterrar*, jeter *à terre*, terrasser; en t. de marine, approcher de la terre.

ATTERRIR, prendre *terre*.

ATTESTER, L. *attestari* (*testis*, témoin).

ATTICISME, du grec ἀττικισμός, manière élégante de parler des habitants de l'*Attique* ou Athéniens.

ATTIÉDIR, rendre *tiède*.

ATTIFER, ATTIFFER, vfr. *tiffer*, en Piémont, *tiflé*, anc. angl. *tife*, parer, coiffer, du germanique *tippan*, toucher de la pointe des doigts (nl. *aantippen*, couper les pointes des cheveux). — D. *attifet*, ornement de tête.

ATTIQUE, terme d'architecture, petit étage supérieur, se rapporte à *Atticus* = particulier aux Athéniens.

ATTIRAIL, voy. *attirer*.

ATTIRER, *tirer à* soi, après soi, faire venir (voy. *tirer*). Dans le vieux langage, ce verbe signifiait aussi ajuster, orner, décorer, préparer, disposer (cp. *atourner*, tourner vers et décorer, parer, et l'angl. *dress*, habiller, du fr. *dresser*). C'est à cette dernière signification (elle est encore propre à l'angl. *to attire*) que se rapporte le subst. *attirail*, tout ce qui est nécessaire pour une opération, terme analogue, pour la valeur, à *appareil*.

ATTISER, voy. *tison*.

ATTITUDE, it. *attitudine*, disposition ou position convenable; ce n'est qu'une variante de *aptitude*; cp. l'adj. italien *atto* = L. *aptus*. — L'étymon *habitudo* n'est pas soutenable.

ATTOUCHEMENT, de l'ancien verbe *attoucher*, toucher à.

ATTRACTIF, ATTRACTION, L. *attractivus*, *-tio*, de *attractum*, supin de *at-trahere*, attraire.

ATTRAIRE, it. *attrarre*, du L. *attrahere*. — D. *attrait*, subst. participial, exprimant l'action, ou subst. verbal du vfr. *atraitier* = **attractare*.

ATTRAPER, prendre à un piège, tromper, puis saisir au passage, atteindre, obtenir, prov. esp. *atrapar*, en esp. aussi *atrampar*, ital. *attrappare;* de *trappe*, piège. — D. *attrape*, *attrapoire*. — Cps. *rattraper*.

ATTREMPER, vfr. *attemprer*, propr. modérer; voy. *tremper*.

ATTRIBUER, L. *attribuere;* attributio, *attribution*. — D. *attributif; attribut* du L. *attributum*, chose attribuée.

ATTRISTER, rendre *triste*.

ATTRITION, L. *attritio* (terere). Cfr. *contrition*.

ATTROUPER, réunir en *troupe*.

AU, anc. *al*, contraction de *à le;* plur. *aux*, pour *als*, = à les.

AUBADE, voy. *aube* 1.

AUBAIN, étranger, BL. *albanus*, dérivation de l'adv. *alibi* (cfr. *ancien* de *ante*, *prochain* de *proche*). — D. *aubaine*, succession aux biens d'un aubain.

1. **AUBE**, *albe**, point du jour, it. *alba*, du L. *alba* dies, cfr. l'expression latine « cœlum albet ». — D. *aubade*, esp. *albada*, concert donné à l'aube du jour, cfr. *sérénade*.

2. **AUBE**, prov. *alba*, vêtement de toile blanche, du L. *albus*, blanc.

3. **AUBE**, ais ou palette d'une roue, t. d'hydraulique; selon Littré, du vfr. *aube*, bois blanc, qui vient du L. *albus;* Darmesteter pense que le terme a été appliqué à la palette d'une roue hydraulique par extension de *aube* = toile blanche des ailes de la roue.

AUBÉPINE, *aubespine**, L. *alba spina*, épine blanche.

AUBÈRE, d'un type L. *alberius*, de *albus*, blanc. D'après Dozy = esp. *overo* (anc. *hobero*), de l'ar. *hoberi*, aubère.

AUBERGE, prov. *alberc*, it. *albergo*, vfr. *herberc*, *helberc*, *herbert* et fém. *herberge* (prov. *alberga*). Du vha. *heriberga*, campement militaire (all. mod. *herberge*, auberge). — D. *aubergiste*. — De l'ancienne forme *herberge* vient le verbe *héberger*.

AUBERGINE, dim. de *alberge* (v. c. m.) ou *auberge*. D'après Davie, *aubergine* ne vient pas d'*auberge*, mais de l'arabe *al-badindjan*, d'où esp. *aberengena*.

AUBETTE, corps de garde; propr. le bureau où les sous-officiers d'une garnison vont à l'ordre; « dim. de *aube*, à cause que l'on va d'ordinaire à l'ordre de bon matin » (Littré). Cette étymologie peut être vraie, mais laisse quelque doute.

AUBIER, prov. *albar*, bois blanchâtre entre l'écorce et le corps de l'arbre, dérivé du L. *albus*, blanc. Cfr. *aubour**, du L. *alburnum*, prov. *alborn*.

AUBIFOIN, du L. *album fœnum*, « cyamus flore albo », appliqué plus tard au « cyamus flore cæruleo ».

AUBIN, t. de manège, est une variante orthographique de *hobin* (v. c. m.). — D. *aubiner*.

AUBRIER, nom vulgaire du faucon hobereau; selon le Dict. de Trévoux, de *aubère*, blanc tacheté, cp. en prov. *alban*, *albanel*, et en it. *albanello*, qui signifient la même chose.

AUCUN, *alcun**, it. *alcuno*, esp. *alguno*, du L. *aliquis unus*, comme *chacun* de *quisque unus*.

AUDACE, L. *audacia*. — D. *audacieux*.

AUDIENCE, L. *audientia* (audire), mot appliqué au moyen âge à l'action d'une cour de justice qui « écoute » les débats d'un procès. Le représentant vraiment français du mot latin est le vfr. *oiance*. — D. *audiencier*. — Auditor *auditeur;* auditorium *auditoire*, auditio *audition;* auditivus *auditif*. — Le verbe *audire* s'est francisé en *ouïr* (v. c. m.).

AUGE, it. *alveo*, du L. *alveus* (cp. L. *salvia*, fr. *sauge*). — D. dim. *auget*, *augelot*, *augette;* verbe *auger*, creuser en gouttière.

AUGMENT, L. *augmentum* (*augere*, accroître). — D. *augmenter*, L. augmentare.

AUGURE, L. *augurium* (voy. *heur*); *augurer*, L. augurari; *augural*, L. auguralis.

AUGUSTE, L. *augustus*.

AUJOURD'HUI, p. au jour d'hui. Voy. *hui*.

AULIQUE, L. *aulicus*, adj. de *aula*, cour.

AUMAILLE, *almaille**, terme collectif (cp. *bétail*, *volaille*), propr. bétail; du plur. latin *animalia*.

AUMÔNE, *almosne**, prov. *almosna*, all. *almosen*, angl. *alms* (v. angl. *almose*), it. *limosina*, esp. *limosna*, du gr. ἐλεημοσύνη, commisération, employé par les pères de l'Église latine pour acte de charité. — D. *aumônier*; *aumônière*, propr. bourse renfermant l'argent destiné aux aumônes.

AUMUSSE, *aumuce**, primitivement un bonnet de peau d'agneau avec le poil, prov. *almussa*, esp. *almucio*; dim. *aumucette**, esp. *muceta*, it. *mozzetta*. Expliqué jusqu'ici comme composition de l'art. arabe *al* et de quelque subst. correspondant à l'all. *mütze*, néerl. *muts*, bonnet (de vha *muozan*, couvrir).

1. **AUNE** (mesure), it. *alna*, *auna*, *alla*, prov. *alna*, directement du BL. *alena* = goth. *aleina*, vha. *elina*, mha. et nha. *elle*. Les principes phonétiques n'autorisent pas à admettre une dérivation immédiate du L. *ulna*. — D. *auner*, *-age*.

2. **AUNE** (arbre), L. *alnus*, d'où *alnetum*, fr. *aunaie*.

AUNÉE, du L. *helenata*, dér. de *helenium* (ἑλένιον).

AUPARAVANT, = *au par avant*; pour cette dernière composition, cp. *par après*, *par delà*, etc.

AUPRÈS, voy. sous *après*.

AURÉOLE, L. *aureola*, couronne d'or.

AURICULAIRE, L. *auricularius*; adj. du subst. *auricula*, devenu le fr. *oreille* (v.c.m.).

AURIOL, voy. *loriot*.

AUROCHS, de l'all. *auerochs*, composé de *auer*, qui est le latin *urus*, et *ochs*, bœuf.

AURONE (plante), très régulièrement formé du L. *abrotonum* (ἀβρότονον).

AURORE, L. *aurora*.

AUSCULTER, L. *auscultare*, dont la vraie représentation française est *ascouter*, *escouter*, *écouter*.

AUSPICE, L. *auspicium*.

AUSSI, *alsi**, de la formule lat. *aliud sic*. De *aliud* la langue d'oïl a tiré *al*, signifiant « autre chose », et qui se trouve encore dans *autant*, qui représente la formule *aliud tantum*. La vieille langue disait également *altresi* (conservé en it.), et *altretant*, de *alterum sic*, *alterum tantum*. — Composé *aussitôt*, voy. *tôt*.

AUSTÈRE, L. *austerus* (αὐστηρός).

AUSTRAL, L. *australis*, de *auster*, vent du midi.

AUTAN, L. *altanus*, vent qui souffle de la haute mer (*altum*).

AUTANT, voy. *aussi*.

AUTEL, vfr. *alter*, *autier*, prov. *altar*, it. *altare*; du L. *altare*, pr. partie supérieure de l'autel (de *altus*). Le changement de la finale *ar* en *el* en syllabe tonique et finale est, je pense, sans exemple.

AUTEUR, L. *autor* ou plutôt *auctor*. Auctoritas, *autorité*; auctorizare* (BL.), *autoriser*.

AUTHENTIQUE, L. *authenticus*, qui relève d'une source originale, = gr. αὐθεντικός (de αὐθέντης, ne dépendant que de soi, maître).— D. *authenticité*, verbe *authentiquer*.

AUTOCHTHONE, grec αὐτοχθών, du pays même.

AUTOCRATE, gr. αὐτοκράτης, puissant par soi-même. — D. *autocratie*, *-ique*.

AUTO-DA-FE, mots portugais signifiant « acte de foi », décision en matière de religion.

AUTOGRAPHE, gr. αὐτόγραφος, écrit de la propre main de l'auteur.

AUTOMATE, gr. αὐτόματος, de son propre mouvement, sans impulsion étrangère.

AUTOMNE, L. *autumnus*. — D. automnal, latin *autumnalis*.

AUTONOME, gr. αὐτονόμος, se gouvernant selon sa propre loi; *autonomie*, gr. αὐτονομία.

AUTOPSIE, gr. αὐτοψία, action de voir par soi-même.

AUTORISER, voy. *auteur*.

AUTORITÉ, voy *auteur*. — D. néol. *autoritaire*.

1. **AUTOUR**, de *au tour*, voy. *tour*.

2. **AUTOUR**, oiseau, it. *astore*, prov. *austor*, vfr. *ostor*. Diez s'oppose à une dérivation du L. *astur*, *-ŭris*; cet original aurait, selon lui, produit la forme *astre*. Il fait donc venir *astor*, *astour*, *autour* d'une forme *acceptor*, *-ōris* (= *accipiter*), citée par le grammairien Caper. Les Espagnols et les Portugais ont, de *acceptor*, fait *azor*, absolument comme ils ont tronqué *recitare* en *rezar*. — D'autres ont rattaché *autour*, sinon à *astur*, du moins à la forme adjective *asturius*, comme Diez lui-même rapporte *vautour*, pour sauver la règle de l'accent, plutôt à *vulturius* qu'à *vultur*. Cette étymologie convient parfaitement, car la mutation *a* en *au* ou *o* devant *s* n'a rien d'étrange (cp. le prov. *austronomia* et fr. *malotru* du prov. *malastruc*). Langensiepen propose, d'après l'analogie des termes *autruche*, *outarde* (v. ces mots), la composition *avis-taurus*, qui aurait été une désignation populaire de l'autour. Ces deux conjectures peuvent être abandonnées au profit de l'explication de Diez, que Förster (Ztschr., II, 166, note) appuie en citant le passage suivant des Moralités sur Job, de Grégoire: *Accipere* namque aliquando dicimus auferre, unde et aves illæ que sunt rapiendis avibus avidæ *accipitres* vocantur.

AUTRE, vfr. *altre*, du L. *alter*. Du génitif *alterius*, vient, par transposition de *iu* en *ui*, *autrui*, forme propre aux cas indirects, cfr. *lui* de *illius*, *nului** de *nullius*, etc. La valeur génitivale de *autrui* ressort bien du passage de Saint-Bernard : « Porce que la malice altrui l'avoit supplanté, si le pooit aider la charité altrui », et de l'expression *l'autrui* = le bien des autres. Diez, toutefois, vu l'étrangeté de la transposition *iu* en *ui*, préfère expliquer *altrui*, *autrui*, par *alter-huic*. — C. *au-*

trefois, une autre fois (se disait anciennement tant pour « alias » que pour « quondam »).

AUTRUCHE, du L. *avis struthio*, esp. *avestruz*. La forme *autruche* est dialectale pour *autruce*. Le BL. disait *strucio* pour *struthio*. — Pour la combinaison *avis* avec le nom de l'oiseau, cp. *outarde*.

AUTRUI, voy. *autre*.

AUVENT, répond au prov. *anvan*, rempart, retranchement; pour *an* changé en *au*, cp. le vieux mot *erranment* (sur le-champ) alternant avec *erraument*. Quant à *anvan*, il vient, d'après Diez, de *ante-vannus*, van avancé, dénomination fondée sur quelque similitude de la chose. Ducange explique notre mot par *altus vannus*. La forme française, avec le *t* final, accuse une étymologie imaginaire *ante-ventum*, abri contre le vent. Aux XV[e] et XVI[e] siècles, on rencontre aussi *ostevent*, *ostvent*; c'est là une interprétation, mais non pas l'étymologie réelle du mot *auvent*. Le bas-latin a *auvannus*, *auventus*.

AUXILIAIRE, L. *auxiliaris* (de *auxilium*, aide).

AVACHIR, se détendre, se relâcher; selon Diez, du vha. *arwaichjan*, amollir. Par une note manuscrite du prof. de Bonn, je vois qu'il songeait aussi au L. *vascus* = vacuus, consigné par Quicherat et signifiant inanis, vanus. En wallon liégeois, *s'avachi* signifie s'affaisser. Le champ des conjectures étant ouvert, je cite encore l'all. *watscheln*, branler le corps, se dodiner, adj. *watschig*, *watschelig*, dodu, grassouillet; tout le mouvement d'idées qui se rattache au mot *avachir* permet aussi de placer ce dernier dans la famille du lat. *vacillare*, manquer de fermeté, de consistance.

AVAL, p. *à val*, du L. *ad vallem*, comme *amont* de *ad montem*. D'adverbe le mot s'est fait subst. dans la locution *à l'aval*, et comme terme de commerce (souscription mise en bas d'un effet). — D. *avaler*, propr. faire descendre, abaisser, employé auj. exclusivement p. faire descendre par le gosier; anc. aussi neutre, descendre.

AVALAISON, -ANCHE, -ASSE, voy. *avaler*.

AVALER, voy. *aval*. — D. *avalaison*, *-asse*, pr. descente; *avaloire; avalanche*, anc. *avalange;* le synonyme *lavange* ou *lavanche* est, d'après Diez, soit une corruption de *avalanche*, soit un dérivé du L. *labina*, éboulement (de *labi*, glisser; employé par Isidore). — C. *ravaler*.

AVANCER, prov. et esp. *avanzar*, it. *avanzare*, dérivation verbale de *avant*. — D. *avance*, *avancement*.

AVANIE, mot d'origine grec-vulgaire; *ἀβανία*, affront avec supercherie, paraît être le turc *avan*, vexation; en hébreu, on trouve *iven* pour iniquité. — Quoi que vaille cette étymologie, il est difficile de considérer *avanie* comme dérivé du vfr. *avanir* (ordonnance de Philippe le Bel, XIII[e] siècle : « Son droit n'est amoindri, ne son honneur *avani* »), qui n'est autre chose qu'un factitif ou inchoatif de L. *vanus*, vain. — Voy. d'autres conjectures au suppl. de Littré.

AVANT, voy. *ains*. En composition, le mot exprime antériorité ou priorité (*avant-coureur* (L. præcursor), *avant-propos* (= latin præfatio).

AVANTAGE, dér. de *avant*. L'avantage est une avance sur autrui. — D. *avantager*, *avantageux*, *désavantage*.

AVARE, L. *avarus;* l'ancienne langue d'oïl disait, et le picard dit encore, *aver* pour *avare*, comme on a fait *amer* de *amarus*. — D. *avarice*, L. *avaritia;* de là *avaricieux*.

AVARIE, dommage, perte, particulièrement dommage éprouvé par un navire ou par les marchandises qu'il contient, it. esp. *averia*, *haberia;* holl. *haverij*, all. *haferei*. Il est difficile de disjoindre le mot de la racine germ. *haf*, mer en général, ou du dér. *hafen*, *haven*, port de mer. Cependant, Dozy le fait venir du subst. arabe *awâr*, défaut, dommage. — Le même mot *avarie*, dans l'acception de droit d'ancrage, parait être indépendant et vient de *havre*, *havene*, nl. *haven*, all. *hafen*, port. — D. *avarier*, gâter.

AVÉ MARIA, mots latins, « salut, Marie! » premiers mots de la salutation angélique.

AVEC était d'abord adverbe, avant d'être employé comme préposition. Cet adverbe, écrit aussi anciennement *avoec*, *avuec*, *avoc*, etc., et renforcé parfois par la terminaison adverbiale *es* (*avecques*), est le résultat de la combinaison de la prép. *ave*, *ove*, qui représente le *apud* latin, et du pronom *oc*, cela, = latin *hoc*. Comparez les compositions analogues des mots latins *antea* (ante-ea), *postea* (post-ea), de it. *però*, par cela, pour cela, prov. *senso*, sans cela, vfr. *puroc*, pour cela, *senuec*, sans cela. L'adverbe *avec* fut dans la suite employé comme préposition, comme il est advenu aux adverbes *dessus*, *dedans*, *devant*, etc. — Primitivement, le *cum* latin se rendait dans la langue d'oïl par les formes *ave*, *ove*, *ad*, *a*, *od*, *o*, toutes altérées de *apud*, préposition qui s'employait dans la basse latinité fort souvent avec la valeur de *cum*.

AVEINDRE, aller prendre qqch. à la la réquisition de qqn., ne vient pas de *advenire*, comme on admet généralement, mais d'un verbe *abemere*, ôter, cité par Festus (cfr. *gemere* devenu *geindre*). Cette étymologie de Diez satisfait beaucoup mieux et le sens et, la forme. L'analogie de *adulter*, vfr. *avoutre*, permettrait, du reste, aussi de dériver ce mot de *adimere*.

AVEINE, variante dialectale de *avoine*, latin *avena*.

AVELINE, *avelaine**, L. *avellana*, noisette (de *Avella*, ville de la Campanie). — D. *avelinier*.

AVENANT, propr. qui convient, qui est conforme (de là la loc. *à l'avenant*), puis qui est agréable, qui plaît; de *avenir*, dans l'ancienne acception convenir. Vfr. aussi *avenable*.

1. **AVENIR** (aussi *advenir*), arriver, se faire, L. *advenire*. — D. *aventure* (angl. *adventure*, mha. *aventiure*, nha. *abenteuer*), ce qui advient, particul. ce qui advient d'une manière

imprévue, événement, action hasardeuse, hasard, péril [le mot ne vient pas plus de *aventurus* (Brachet) que *peinture* ne vient de *picturus;* c'est le suffixe *ure* appliqué, comme toujours, au supin : *adventum*, *adventura*]; *avenant* (v. c. m.); *avènement; avenue*, chemin par où l'on arrive.

2. **AVENIR**, subst., de *à venir*, comme *affaire* de *à faire*.

AVENT, pr. l'avènement (de Jésus-Christ), du L. *adventus*.

AVENTURE, voy. *avenir*. — D. *aventurer*, risquer, *aventureux*, *-ier*. — C. *més-aventure*.

AVÉRER, certifier, constater, du L. *verus*, vrai. De là *avérage*, la moyenne constatée.

AVERSE, de *à verse*, voy. *verser*.

AVERSION, L. *aversio*, éloignement (de *avertere*, détourner). Cp., pour le sens, *répulsion* de *repellere*, repousser.

AVERTIN, vertige, de *avertere*, détourner, égarer.

AVERTIR, L. *advertere*, tourner ou faire tourner (l'attention) vers. — D. *avertissement*.

AVET, espèce de sapin, du L. *abietem*.

AVETTE*, voy. *abeille*.

AVEU, voy. *avouer*.

AVEUER ou **AVUER**, tenir en *vue*, suivre de l'œil, dér. de *veue**, *vue*.

AVEUGLE, vfr. *aveule*, it. *avocolo*, *vocolo*, se rapporte à un mot barbare *ab-oculus*, sans yeux, formé d'après l'analogie de *ab-normis*, *a-mens*. Le grec du moyen âge avait de même ἀπόμματος pour ἐξόμματος. — D. *aveugler;* anc. aussi *aveuglir*, devenir aveugle.

AVIDE (mot savant), L. *avidus*. — D. *avidité*, L. aviditas.

AVILIR, rendre *vil*. — Cps. *ravilir*.

AVINER, imbiber de *vin*.

AVIRON est généralement tiré de *virer*. Grandgagnage, à cause de la forme *naviron* qu'a le wallon, et remarquant que l'aviron ne sert qu'accessoirement à virer, dérive *aviron* de *navirer*, naviguer; il ne tient pas compte de l'apocope de l'initiale, bien qu'il eût pu alléguer l'angl. *apron* p. *napron* et autres cas de ce genre. Littré oppose à cette étymologie que *aviron* est trop ancien dans la langue pour permettre cette explication. En effet, il est probable que le wallon *naviron*, aviron, n'est qu'une assimilation au *naviron* du même dialecte signifiant nageoire.

AVIS, opinion, manière de voir, répond, comme il ressort des anciennes formules : « il m'est vis, m'est avis », au participe *advisum*, forme composée de *visum*, donc ce qui est vu, ce qui semble. Quant à *avis*, avertissement, c'est le subst. verbal de *aviser*.

AVISER, d'abord voir, apercevoir, puis voir avec attention, examiner, réfléchir (de là *avisé*, réfléchi), puis pourvoir, puis avec un rég. direct personnel, faire voir à, instruire, conseiller (de là aussi *s'aviser*, d'abord se faire voir une chose comme bonne ou possible, puis prendre une résolution); du BL. *advisare*, forme dérivée de BL. *advidere*. — D. *avis* (v. c. m.). — C. *raviser*.

AVISO est le mot espagnol répondant à *avis;* donc, barque d'avis.

AVITAILLER, de *vitailles*, ancienne forme de *victuailles* (v. c. m.). — C. *ravitailler*.

AVIVER, rendre *vif*. — C. *raviver*.

AVIVES, vfr. *vives*, glandes à la gorge des chevaux. Nicot : « *Avives* pour *eaux vives*, car les chevaux communément prennent ce mal par boire des eaux vives, comme on voit à Estampes. » Les Italiens disent *vivole*.

AVOCAT, L. *advocatus*, appelé en aide. — D. *advocacie**, d'où *avocassier*, *avocasser*, *avocasserie*. — *Avocat* est très ancien dans la langue, mais n'en est pas moins un terme savant; la vraie francisation de *advocatus* est *avoué*, qui anc. signifiait protecteur, défenseur, particulièrement des droits d'une église ou fondation. Cfr. all. *vogt*, de *vocatus*.

AVOINE, *aveine*, L. *avena*.

AVOIR, **AVEIR***, L. *habere;* part. *eu*, p. *ë-u*, de *habutus*, forme barbare p. *habitus* (cfr. *voir*, *vu* p. *vëu*, de *vidutus*). — D. *avoir*, infinit. subst. = bien, richesse, employé dans ce sens déjà dans les lois de Guillaume.

AVOISINER, être *voisin*.

AVORTER, esp. port. *abortar*, du L. *abortare* (Varron), fréq. de *aboriri;* l'anc. forme *abortir*, prov. *abordir*, it. *abortire*, procède directement du L. *abortire*. — D. *avortement*, *avorton*.

AVOUÉ, voy. *avocat*. — D. *avouerie*.

AVOUER, prov. *avoar*, pr. accorder, consentir, puis reconnaître, confesser; de *ad votum* selon le *vœu* (voy. ce mot); le subst. fr. *aveu* paraît plutôt le primitif que le dérivé du verbe *avouer*. Gachet, se fondant sur le sens reconnaître, donné souvent au verbe *advocare* dans la basse latinité, prend ce dernier pour le primitif aussi bien du verbe *avouer* que du subst. *avoué*, et rejette l'étymologie *ad-votum*, proposée par Raynouard. Diez se rallie à l'opinion de Gachet. — C. *désavouer*, ne pas avôuer, ne pas justifier ou ratifier.

AVRIL, L. *aprilis*. — D. *avrillet*, blé semé en avril.

AXE, L. *axis*.

AXILLAIRE, du L. *axilla*, aisselle.

AXIOME, gr. ἀξίωμα, proposition.

AXONGE, L. *axungia* (de axis + ungere), graisse pour les essieux.

AZALÉA, du gr. ἀζαλέος, sec.

AZIMUT, de l'arabe *al-semt*, *assemt*, le chemin. Voy. aussi *zénith*.

AZOTE, terme chimique tiré, un peu maladroitement, du gr. ἄζωος, sans vie, l'azote étant impropre à la respiration

AZUR, it. *azurro*, BL. *lazur*, *lazurius*, *lazulum;* aujourd'hui, les naturalistes nomment cette pierre *lapis lazuli* ou *lazulite*. Le mot vient du persan *lajouward*, pierre bleue, par l'arabe *lâzoeward* (adj. *lazouwardi;* l'*l* initial, ayant été pris pour l'article, a été retranché comme dans le fr. *avel** de *lapillus*, *once* (it. *lonza*) de *lynx*, it. *usignuolo* de *luscinia*, etc. — D. *azurer*.

AZYME, du gr. ἄζυμος, sans levain (ζύμη).

B

BABEURRE, mot d'origine incertaine. Diez le rapporte à *battre le beurre*, d'autres à *bas beurre;* Littré voit dans *ba* le préfixe péjoratif *bes* (v. *barlong*). L'étymologie de Diez est appuyée par la forme wallonne *bat l'bûr*.

BABICHE, corruption de *barbiche*.

BABILLER, mot naturel, qui se retrouve partout et procède des syllabes imitatives *ba ba ba*, qu'émet l'enfant en s'efforçant de parler; cp. en angl. *babble*, en all. *babbeln*, en grec *βαβάζειν*. Il n'est pas besoin, pour expliquer ce vocable, de recourir, avec Nicot, à la villede *Babel* « ubi exstitit linguarum confusio ». Les efforts de Ménage, qui, partant de *bambin*, pose la succession de formes suivantes: *bambino*, enfant, *bambinare*, *bambinulare*, *bambillare*, *babillare*, sont également en pure perte. — D. *babil*, *babillard*, *babillage*.

BABINE, lèvre de singe ou mufle de vache, probabl. un mot imitatif; milanais *babbi*, cfr. en all. populaire *bäppe*, gueule.

BABIOLE; ce vocable appartient à la même racine que les mots latins *babulus*, *baburrus*, insensé, *baburra*, sottise, it. *babbeo*, *babbaccio*, etc., sot, *babbole*, babioles. De la même famille sont irl. et cymr. *baban*, enfant, angl. *babe*, *baby*. Voy. aussi *bambin*.

BABORD, de l'all. *bakbord*, bord ou côté de derrière, « parce que le pilote conduisant le gouvernail tourne le dos au côté gauche du navire » (Diez et Grimm). Littré explique le mot allemand par bord du château d'avant, « parce que, dans les anciennes embarcations du Nord, le château d'avant était sur la gauche ». Kiliaen: *backbord*, navigii sinistra pars: pars navigii quæ furnum et focum continet. Cette définition paraît rattacher *back* à all. *backen*, cuire.

BABOUCHE, de l'arabe *bâbusch*, qui vient du persan *pâpusch*, litt. vêtement de pied.

BABOUIN, espèce de singe, puis figure grotesque, it. *babbuino*, esp. *babuino*, all. *bavian*, *pafian*, BL. *babouinus*, *baberwynus*, Ce mot étant aussi appliqué aux enfants badins et étourdis, il faut lui supposer une origine commune (rac. *bab*) avec *babiole*. Daunou (Histoire littéraire, t. XVI, p. 39) dit que tracer ou peindre les figures marginales sur les manuscrits s'appelait *babuinare*, et que *babouin* avait, au XIII[e] siècle, la valeur de *homuncio*, petit bonhomme. Cette valeur d'enfant se trouve encore dans le dérivé *embabouiner*, déterminer à quelque chose à force de cajoleries. — Rappelons encore qu'en vfr. *baboue* signifiait à la fois moue, grimace, croquemitaine et bagatelle, babiole.

BAC, du néerl. *bak*, auge, ou du breton *bag*, *bak*, barquette. — D. dimin. *baquet*, *bachot*, *bachotte*. — *Bac* est probablement aussi le primitif de *bacin**, orthographié plus tard *bassin* (v. c. m.).

BACCALAURÉAT, voy. *bachelier*.

BACCHANALES, L. *bacchanalia* (Bacchus).

BACCHANTE, L. *bacchans* (Bacchus).

BACHA, voy. *pacha*.

BÂCHE; l'idée de voûte ou de creux, notamment dans l'acception de caisse vitrée, engage à prêter à ce mot une origine commune avec *bac*. — L'acception « grosse toile dont on recouvre les voitures » est également propre à *vache* (voy. ce mot dans Littré sous le nº 10); elle appartient donc prob. à un homonyme. — D. *bâcher*.

BACHELETTE, voy. l'article suivant.

BACHELIER, *bacheler**, *baceler**, it. *baccalare*, prov. *bacalar* (les formes it. *baccelliere*, esp. *bachiller*, port. *bacharel*, se sont produites sous l'influence du mot français); BL. *baccalarius*. La signification primitive de ce mot est, selon Diez, propriétaire d'une métairie (BL. du IX[e] siècle *baccalaria*); elle s'étendit ensuite au jeune chevalier, qui, trop pauvre ou trop jeune pour avoir sa propre bannière, se rangeait sous celle d'un autre; puis au jeune homme qui avait acquis la dignité inférieure à celle de maître ou de docteur; en dernier lieu, le terme (surtout l'angl. *bachelor*) est devenu synonyme de garçon. Comme terme d'école, il a été plus tard latinisé et transformé en *baccalaureus*, « do baccharo (gantelée) e do sempre verde louro » (Lusiade, 3, 97), d'où le subst. *baccalauréat*. Quant à l'étymologie, on en avait proposé diverses, naturellement sans s'inquiéter du développement des sens, tel qu'il est présenté ci-dessus, entre autres: *bas-chevalier*, puis L. *baculus* ou plutôt le gaél. *bachall* (irl. *bacal*), bâton (comme signe de la dignité), mais ce ne sont là que de vaines tentatives, que n'autorise nullement l'histoire du mot. Le mot *baccalaria*, métairie, d'où part Diez, rapproché de *baccalator* = vaccarum custos, renvoie naturellement au mot *bacca*, employé au moyen âge pour *vacca*. D'autres étymologistes, et avec raison peut-être, partent de la rac. celtique *bach*, petit, jeune, d'où se déduisent naturellement les vieux termes *bachele*, *bachelette* = jeune fille, servante; et *baceller*, faire l'amour, commencer son apprentissage (vfr. *bachelage*). *Bachele*, à son tour, aurait engendré la forme *bachelier*. « On dit encore en Picardie *baichot*, et en Franche-Comté *paichan* pour petit garçon » (Chevallet). — Littré remonte avec Diez à *baccalaria*, domaine rural, mais il préfère dériver celui-ci des mots celtiques *bachall*, *bacal*, bâton, pièce de bois. Il aurait pu invoquer en sa faveur l'origine analogue de *baraque* et de *bordel* (maisonnette).

BACHIQUE, L. *bacchicus* (Bacchus).

BACHOT, voy. *bac*. — D. *bachoteur*.

BÂCLER, prov. *baclar*, pr. fermer (une porte) avec une barre de bois, du L. *baculus*

bâton. Cp. *barrer* de *barre*, et le wallon *astoker*, m. sign., de l'all. *stock*, bâton. Le circonflexe n'est pas motivé par l'étymologie. — D. *débâcler*, pour ainsi dire dés-obstruer, débarrasser.

BACUL, croupière, = *bat-cul*.

BADAUD, voy. *bayer*. — D. *badauder*, *badauderie*.

BADIGEON, mot d'introduction moderne. Bugge (Rom., IV, 351) est porté à le rattacher à l'all. *batze* (accusatif *batzen*), masse, pâte, matière adhérente mise en une masse et comme pétrie ensemble; verbe *batzen*, adhérer. — D. *badigeonner*.

BADIN, voy. *bayer*. — D. *badiner*, *-age*, *-erie; badine*, canne mince et souple, servant à s'amuser plutôt qu'à se soutenir ou se défendre.

BAFOUER est une forme dérivée d'un primitif *baffer* ou *beffer*, analogue à it. *beffare*, esp. *befar* (anc. *bafar*), qui signifient railler. Les subst. sont : it. *beffa*, esp. *befa*, prov. *bafa*, et vfr. *baffe*, *beffe*, raillerie (vfr. *baffe*, aussi soufflet). L'origine de ces mots est probablement germanique, cfr. le bavarois *beffen*, nl. *baffen*, aboyer, clapir, bougonner (Grimm consigne une forme dérivée *bæfzen*). Diminutif de *beffer* : vfr. *befler*, angl. *to baffle*.

BÂFRER, d'où le subst. *bâfre*. Ce mot appartient sans doute à la même famille que *bave*, cfr. le pic. *bafe*, gourmand. En Hainaut on dit *bafreux*, en Piémont *bafron*, pour glouton. — Dans le Novum Glossarium de Diefenbach (1867) on trouve : L. *bafer*, grossus, agrestis, corpulentus. Il pourrait bien être le primitif de *bâfrer*, s'engraisser. — Divers dialectes du nord de l'Italie ont *baffa*, *bafa*, au sens de flèche de lard, tranche de lard, substance graisseuse. Voy. Mussafia, Beitrag, etc., p. 31.

BAGAGE, terme collectif dérivé de *bague*, faisceau, harde (cfr. la locution : se retirer *bagues* sauves). Quant au mot *bague* (en BL. *baga* signifiait aussi coffre), on le retrouve dans le gaél. *bag*, cymr. *baich*, bret. *beach*, fardeau, paquet; nous citons encore les verbes gaél. *bac* et vieux nordique *baga*, sign. embarrasser, impedire. Il n'est pas nécessaire, on le voit, de dériver *bague* de l'all. *pack*, d'où le fr. *paquet*.

BAGARRE, tumulte, encombrement. Ce dernier sens engagerait à le rattacher aux verbes cités sous *bagage*, et signifiant « encombrer ». Partant de la signification querelle, Diez cite le vha. *bâga*, dispute, que Chevallet aurait bien fait de ne pas mettre en rapport avec *balgen* (se chamailler), ce dernier appartenant à une racine toute différente.

BAGASSE, vfr. *baiasse*, d'abord servante, puis mauvaise femme, it. *bagascia*, esp. *bagasa*. Si l'on ne veut pas décomposer ce mot en *bague* (v. pl. h. sous *bagage*) + la terminaison *asse* = lat. *acea*, et y voir, quant au sens, une analogie avec le terme injurieux des Allemands : *lumpenpack*, on peut avoir recours au cymr. *baches*, petite femme, de *bach*, petit, ou à l'arabe *bagez*, honteux, ou *bâgi*, prostituée.

BAGATELLE, de l'it. *bagatella*. Ce dernier suppose un primitif *bagatta* ou *baghetta*, qui à son tour, d'après Diez, est dérivé de *baga*, vieux mot roman que nous avons indiqué comme primitif de *bagage*. On trouve, en effet, dans le dialecte de Parme, le mot *bagata*, avec le sens de petite chose.

BAGNE, it. *bagno*, esp. *baño*, lieu où l'on renferme les esclaves ou les forçats, propr. = *bain*. On prétend que le cachot des esclaves à Constantinople ayant été établi par les Espagnols dans une maison de bains, le nom pour *bain* a reçu sa signification actuelle.

BAGUE, anneau. Du L. *bacca*, signifiant perle, globule, anneau de chaîne. Ce même mot latin, toutefois, dans son sens propre de menu fruit, baie, a produit le fr. *baie*, it. *bacca*, esp. *baca*, port. *baya*, prov. *baca*, *baga*. D'autres citent, comme primitif de *bague*, l'anglo-saxon *beag*, *beah*, couronne, anneau, collier.

BAGUENAUDE, d'où *baguenaudier*, en botanique colutea vesicaria; *baguenauder*, pr. faire claquer des baguenaudes, fig. s'amuser à des choses frivoles; *baguenauderie*, futilité. D'origine inconnue. Ménage, dans son embarras, s'est amusé à enchaîner : *bacca*, *baccana*, *baccanalda*. Avec ce procédé-là, on est toujours sûr d'aboutir.

BAGUER, anc. lier, attacher, trousser, se rattache à *bague*, faisceau, mais en est-il de même de *baguer*, coudre à gros points?

BAGUES, voy. *bagage*.

BAGUETTE, comme l'esp. *bagueta*, vient directement, paraît-il, de l'it. *bacchetta* (dimin. de *bacchio*, bâton = L. *baculus*); cependant, le *cch* rendu par *g* est contre l'analogie de *raquette* de *racchetta*.

BAHUT correspond à l'it. *baúle*, esp. *baúl*, port. *bahul*, prov. *baúc*. Les formes avec la finale *l* font incliner pour l'étymologie du L. *bajulus*, porteur, déjà proposée par Nicot (cfr. it. *gerla*, corbeille, pour *gerula*, de *gerere*, porter); il faudra alors admettre avancement de l'accent tonique de l'antépénultième sur la pénultième, comme on le trouve dans esp. *casulla*, du L. *casula*. Il faut observer que le *t* final dans *bahut*, étant d'introduction postérieure, ne peut être invoqué contre cette étymologie. Ménage, Chevallet et autres font venir *bahut*, du vha. *behuotan* (all. mod. *behüten*), garder, conserver; Mahn invoque le subst. mha. *behut*, garde, magasin; en tout cas, cette étymologie ne pourrait convenir qu'aux formes fr. et prov.

BAI, it. *bajo*, esp. *bayo*, prov. *bai;* du L. *badius*, brun, châtain (Varron). De là le dimin. *baillet*, roux tirant sur le blanc; celui-ci est fait d'après un type latin *badiolettus*. *Baillet*, toutefois, pourrait aussi, d'après Diez, être un dimin. du L. *balius;* cp. *baliolus*, brun marron, dans Plaute.

1. **BAIE**, petit golfe, it. *baja*, esp., prov., sarde *bahia*. Isidore : hunc portum veteres a « bajulandis » mercibus vocabant bajas. Cela

n'est guère vraisemblable. Frisch, prêtant au mot le sens fondamental d'ouverture, le rattache à *bayer*, de *badare*. Cette manière de voir est corroborée par l'existence d'une forme catalane *badia*. D'autres prennent *bahia* pour un mot basque, qui aurait aussi donné le nom à la ville de *Bayona*, qu'ils décomposent en *baia*, port, et *ona*, bon. D'autres, enfin, citent, avec raison peut-être, les mots celtiques *badh* ou *bagh*, qui signifient la même chose. Littré se décide pour *Bajae*, lieu agréable sur la côte de la Campanie, qui aurait fini par prendre le sens de tout lieu maritime agréable et enfin celui de refuge pour les marins. L'accentuation esp. *bahía* est expliquée par la forme gr. βαΐαι. — L'étymologie, par *baie*, ouverture (v. c. m.), conviendrait pour le sens, mais pour la lettre, il y a cette difficulté qu'au VIe siècle, dans le glossaire d'Isidore, le dérivé de *badare* se serait présenté, non pas sous la forme de *baia*, mais sous celle de *bada*. Grimm ramène le mot à la racine all. *biegen*, courber, ce qui n'est pas plausible.

2. **BAIE**, menu fruit, du L. *baca* (forme secondaire de *bacca*), m. s. Voy. *bague*.

3. **BAIE**, ouverture (cp. all. *beie* et angl. *bay*, fenêtre), de *bayer*, être ouvert (v. c. m.).

4. **BAIE**, tromperie, mystification, pr. vaine attente, de *bayer*, tenir la bouche ouverte, attendre vainement.

BAIGNER, voy. *bain*. — D. *baigneur*, *-oire*.

BAIL, pr. action de donner, prêter, louer, subst. verbal de *bailler*, donner. Il existait dans l'ancienne langue un autre subst. *bail*, avec la signification de tuteur, précepteur, administrateur; ce dernier correspond à it. *bailo*, *balio* (Dante : *balia*, nourrice), esp. *bayle*, port. *bailio*, prov. *baile;* c'est le primitif : 1) du vieux verbe *baillir*, it. *balire*, prov. *bailir*, administrer, gouverner, traiter, d'où vfr. *bail*, tutelle, et *baillie*, it. *balia*, esp. et prov. *bailia*, administration, garde, pouvoir, domination et ressort d'une juridiction; 2) du subst. *bailli*, anc. *baillif* (fém. *baillive*), angl. *bailif*, it. *balivo*, prov. *bailieu*, d'où *bailliage;* enfin 3) du verbe *bailler*, donner à administrer, mettre en main, confier au soin, puis par extension donner, livrer en général, d'où *bail*, dans l'acception encore usuelle de ce mot. Quant à l'origine de *bail*, tuteur, on admet généralement comme telle le L. *bajulus*, porteur, qui dans la basse latinité avait pris l'acception de « custos » ou « pædagogus », élargie plus tard en celle de « procurator, œconomus, gubernator » (BL. *bajulare* = *officium gerere*).

BAILLE, baquet (terme de marine), du BL. *bacula*, *bacla*, dimin. de *bac* (v. c. m.).

BÂILLER, anc. *baailler*, it. *badigliare*, prov. *badalhar*, extension du type *badare*, qui a donné *béer* et *bayer* (v. c. m.). Composé *entre-bâiller*.

BAILLER, voy. *bail*.

BAILLET, voy. *bai*.

BAILLI, BAILLIAGE, voy. *bail*.

BÂILLON, accuse un type latin *baculo*, gén. *-onis*, tiré de *baculus*, bâton. Cependant, le BL. *badallum* porte à croire que le mot est un dérivé de *bâiller :* donc propr. ce qui tient la bouche ouverte. — D. *bâillonner*.

BAIN, it. *bagno*, esp. *baño*, prov. *banh*, du L. *balneum*, avec syncope de *l*. — D. *baigner*, L. balneare.

BAÏONNETTE. Cette arme tire, dit-on, son nom de Bayonne, parce que, selon quelques auteurs, elle fut employée en premier lieu à l'assaut de cette ville en 1665; selon d'autres, parce qu'elle y fut inventée (selon Heyse, en 1640). — Quoi qu'il soit de l'étymon *Bayonne*, l'existence de la baïonnette et de son nom est constatée dès 1575. D'autre part, il faut aussi tenir compte de ce que l'on trouve dans Cotgrave (1611) à l'article *Baionette* : « A kind of small flat pocket dagger, furnished with knives, or a great knife to hang at the girdle like a dagger; *baienier*, un arbalestier. »

BAISER, L. *basiare*. — D. infin.-subst. *baiser; baisotter*, *baisure*.

BAISSER, voy. *bas*. — D. *baisse*, *baissier*, *baissière;* composé *abaisser* (v. c. m.), *surbaisser*.

BAJOUE, selon Littré de *ba*, préfixe péjoratif, et *joue*.

BAL, subst. verbal de *baller* (v. c. m.).

BALADIN, voy. *baller*.

BALAFRE; Diez, rappelant les formes wall. *berlafe* (Hainaut), milan. *barleffi*, it. *sberleffe*, prend ce mot pour un composé de la particule péjorative *bis*, *ber* (voy. sous *barlong*) et le vha. *leffur*, lèvre. *Lèvre* serait alors pris dans le sens fig. de plaie béante, comme le gr. χεῖλος, et *balafre* signifierait litt. mauvaise blessure. Dans le patois de Champagne, on dit *berlafre* pour mal à la lèvre. — Selon Grandgagnage : du wallon *lafrer*, gâter, et le préfixe *bar*, de travers, donc une blessure oblique— D. *balafrer*.

BALAI, d'où *balayer;* la signification primitive de balai est verge, rameau, particulière aussi au prov. *balai* (verbe *balaiar*, flageller, recurer). Dans les patois, on dit *balai* pour genêt. L'origine est prob. celtique. On trouve cymr. *bala*, taillis (pluriel *balaon*, bourgeons d'arbre), bret. *balaen*, balai (de là, peut-être, la forme *balain* employée pour flagellum dans le Livre des Rois), bret. *balan*, genêt (cp. en angl. *broom* = genêt et balai). La terminaison *ai* n'étant pas appliquée en français à la formatien de substantifs, Diez est d'avis que *balai* a été tiré tout fait de quelque dialecte celtique. — Voy. aussi *balayer*.

BALAIS (rubis), it. *balascio*, esp. *balax*, prov. *balais*, *balach*, de *Balaschan* (Balaxiam, auj. le khanat de Badakschan), près de Samarkand, lieu où cette pierre précieuse a été découverte. Voy. Ducange, vo *balascus*.

BALANCE, it. *bilancia*, esp., milan., vénit. *balanza*, prov. *balans*, du L. *bilanx*, gén. *-ancis*, litt. « qui a deux plateaux ». Du même

primitif s'est produit le terme technique commercial *bilan*, qui signifie la balance entre doit et avoir. — D. *balancer, -ier, -oire.* — La syllabe protonique *ba* p. *bi* est conforme aux habitudes du roman; cp. *calandre*, de *cylindrus* et voy. *barlong*.

BALANDRAN ou *balandras*, it. *palandrano*, « veste lunga e larga », dérivé de *palandro* « vestito d'uomo con molta falda », BL. « balandrana et supertoti », balandrans et surtouts (Règle de saint Benoît, 1226). D'origine inconnue. Schuchart y voit des vêtements de gens mal famés et voudrait rattacher ces mots à lat. *balatro*, it. *balandron*, dans les patois *balandrù*, fripon, vagabond.

BALANDRE, it. *palandra*, BL. *palandra*, bâtiment de transport. D'origine inconnue. N'est-ce pas le même mot que *bélandre?*

BALAUSTE, fleur du grenadier sauvage, L. *balaustium* (βαλαύστιον). Voy. aussi *balustre*, — D. *balaustier*.

BALAYER, voy. *balai*. Il se peut que ce verbe, plutôt que d'être tiré de *balai*, en soit le primitif et que, comme les formes *baloier*, *balier* = *balaier*, il soit identique avec le verbe vfr. *baloier*, *balier*, se remuer de côté et d'autre, voltiger, flotter dans les airs. Pour la forme, cp. *frayer* = *froier; naier* (dial.) = *nier, noier* (negare). Quant au rapport des acceptions, cp. en all. *schwanken*, flotter, vaciller et *schwenken*, nettoyer, rincer. Seulement, dans cette hypothèse, déjà émise par Littré, il faudra séparer les mots celtiques allégués à propos de *balai* comme non connexes avec le verbe et formant un groupe à part.

BALBUTIER, mot incorrectement tiré du L. *balbutire*. Il se peut que le verbe ait été fait directement sur le subst. *balbutie* = BL. *balbuties*, tiré lui-même d'un primitif fictif *balbutus*. — Le vfr. disait *bauboyer, -ier*, d'un type *balbicare* (L. *balbus*).

BALCON, it. *balcone*, esp. *balcon*, port. *balcão;* du vha *palcho*, *balcho* (all. mod. *balke*), qui signifie poutre. Dans cette dernière acception on rencontre en picard *bauque*, régulièrement formé de l'all. *balke*. Quelques-uns préfèrent l'étymologie du persan *bâla khaneh*, chambre ouverte au-dessus de la grande entrée.

BALDAQUIN, anc. *baudequin*, it. *baldacchino*, esp. *baldaquin*, de *Baldacco*, forme italienne du nom de la ville de Bagdad, d'où se tirait l'étoffe, tissée d'or et de soie, employée à la confection des dais. Le mot ancien *baudequin*, angl. *bawdkin*, s'appliquait d'abord à l'étoffe.

BALEINE, L. *balæna*. — D. *baleineau,-ier*.

BALÈVRE, anc. lèvre en général; prob. formé, comme *bajoue, balafre*, au moyen du préfixe péjoratif *ba* = *bar, ber*.

1. **BALISE**, terme de marine, anc. aussi *balis*, esp. *balisa;* l'étymologie est très incertaine : un type latin *palitia*, de *palus*, pieu, poteau (cp. *palissade*) satisferait pleinement, mais, comme remarque Diez, l'adoucissement de *p* initial en *b* en esp. et en fr. est trop rare pour oser l'admettre en notre cas. Chevallet invoque le nl. *balie*, cuve, mais à part qu'une cuve n'est pas une tonne, les Néerlandais n'appliquent jamais ce mot à une *balise* (perche, tonne). — D. *baliser*.

2. **BALISE, BALISIER**, t. de botanique; étymologie inconnue.

BALISTE, L. *ballista* (de βάλλειν, lancer).

BALIVEAU, vfr. *baiviau, boiviau*, BL. *baivellus, -arius;* d'origine inconnue. On soupçonne quelque rapport avec *bajulus*, porteur, soutien.

BALIVERNE. Origine obscure. Nous laissons à Ménage la responsabilité de la filiation suivante : *bajulus, bajulivus, bajulivarius, bajulivarinus*. Baliverne serait ainsi un discours de portefaix ou crocheteur (bajulus)! On va loin avec ce système de Ménage, mais on est sûr d'arriver. Dochez, lui, fait plus cavalièrement venir *baliverne* de *baver!* — En vénitien, *baliverna* signifie une masure.

BALLADE, voy. *baller*.

BALLAST, mot all. (aussi angl. et néerl.), signifiant lest et que Mahn, contrairement à d'autres opinions qu'il réfute, décompose par *beal*, mot irlandais signifiant sable, et *last*, poids, charge.

1. **BALLE**, it. *balla, palla*, esp., prov. *bala*, globe, boule, paquet de forme ronde; du vha. *balla, palla*, même sign. Dérivés : 1. it. *ballone*, esp. *balon*, fr. *ballon;* 2. *ballot;* 3. *déballer, emballer*.

2. **BALLE, BALE**, pellicule qui recouvre l'avoine, l'orge, etc.; on a proposé le latin *palea*, paille, l'all. *balg*, peau, enveloppe, et le cymr. *ballasg*, peau, glume, gousse. Toutes étymologies sans solidité; voy. plus bas *baller*.

BALLER (mot vieilli), danser, L. *ballare* (gr. βάλλω, βαλλίζω).—D. subst. verbal *bal*, danse; *ballet*, dimin. de bal; *ballade*, pr. chant accompagné de danse, d'où *baladin*, anc. *balladin*, pr. danseur de profession sur les théâtres publics, puis danseur grotesque. L'all. *ball* est tiré du roman; Chevallet a pensé le contraire. Wackernagel, suivi par Burguy, met le verbe *baller* en rapport d'origine avec le jeu de paume, jeu de *balle*. Nous pensons qu'il se trompe. Notre mot *baller, baler*, appartient au même radical exprimant « remuer, vaciller », qui se trouve dans vfr. *baloier*, mentionné sous *balayer* et qui se retrouve encore dans notre fr. *ballant* = oscillant. On le voit encore dans le vfr. *baler* = secouer, vanner, et je suis porté à croire que notre *bale, balle* 2 (enveloppe des grains), dont on ne connaît pas l'origine, n'est autre chose que le subst. verbal de ce verbe *baler* et signifie le produit de l'opération du vannage, c.-à.-d. la paille qu'il détache du grain.

BALLET, voy. *baller*.

BALLON, voy. *balle*, 1.— D. *ballonner*.

BALLOT, voy. *balle*, 1. — D. *ballotter*, se renvoyer la balle. Dans le sens de : donner des suffrages, ce verbe vient du subst. *ballotte*, petit bulletin, ou petite boule de diverses couleurs, servant à tirer au sort dans les élections.

— L'acception « agiter en sens contraire » se ramène facilement au sens propre se renvoyer la balle, mais elle pourrait tout aussi bien se rattacher au radical *bal*, marquant « agitation, fluctuation » et traité sous *baller*.

BALOURD, direct. de l'it. *balordo*. Le préfixe *ba* est le même que nous avons relevé sous *bajoue*, *balèvre* et qui est aussi propre à l'italien (cp. *barlume*, lueur faible). — D. *balourdise*.

BALSAMINE (le wallon a transformé ce mot en *benjamine*, rouchi *beljamine*), gr. βαλσαμίνη; *balsamique*, balsamicus (*balsamum*, baume).

BALUSTRE, it. *balaustro*, esp. *balaustre*. pr. petite colonne d'ornement, du L. *balaustium* (βαλαύστιον), fr. *balauste*, it., esp. *balaustra*, calice de la fleur de grenade. Cette étymologie est fondée sur quelque ressemblance de forme entre les deux choses. Pour Wedgwood, la forme secondaire esp. *barauste* est la bonne; d'après lui, le mot vient de *bara* ou *vara*, verge, perche, de même que *baranda*, *barandilla*, garde-fou, *barandado*, balustrade. Mais comment expliquer la terminaison *uste?* L'*r* après *t* est épenthétique comme dans it. *giostra* (joute), fr. *registre*, etc. — D. *balustrade*, it. *balaustrata*.

BALZAN, vfr. *bauçant*, marqué de blanc, bigarré de noir et de blanc, it. *balzano*, prov. *bausan;* d'après Diez de l'it. *balza*, bordure, frange, walaque *baltz*, lacet, que l'on rattache au L. *balteus*, ceinture. Cette manière de voir se confirme par la valeur de *balzane*, tache blanche circulaire. D'autres proposent l'arabe *bâlthasan*, pourvu du signe de beauté; mais notre mot manquant à l'espagnol, on peut douter de la provenance arabe. — On a toutefois, en dernier lieu, aussi cité arabe *ablaq*, fém. *balqua'*, plur. *bolq*, selon Freytag = nigro alboque colore variegatus; *faras balqué*, jument balzane. Cet étymon pourrait bien l'emporter sur celui de Diez. — Chevallet place le mot dans l'élément celtique, et allègue le breton *bal*, tache blanche au front des animaux, mais il passe sur l'élément *z* ou *ç*, qui cependant veut être expliqué.

BAMBIN, de l'it. *bambino*, comme *bamboche*, marionnette, de l'it. *bamboccio*, tous deux dérivés de *bambo*, enfantin, puéril. Tous ces mots ont une origine commune avec L. *bambalio*, surnom romain, et le grec βάμβαλος, qui bégaye. La racine est *bab;* voy. *babiole*.

BAMBOCHE, voy. *bambin*. L'acception débauche, ripaille, dérive, je pense, de l'idée de puérilité, pétulance juvénile. — D. *bambocher*. — Le terme *bambochade* est tiré de l'it. *bambocciata*, peinture à la manière de Pierre de Laer, surnommé, à cause de sa personne, *Bamboccio* (poupée).

BAMBOU, mot d'origine indienne.

BAN, prov. *ban*, it., esp., port. *bando*, proclamation publique; de là les verbes it. *bandire*, esp., prov. *bandir*, fr. *bannir*, pr. publier à son de trompe, d'où s'est produit le sens spécial de proscrire. It. *bandito* désigne un homme mis au ban, un proscrit, un brigand; de là notre *bandit*. De bonne heure on rencontre dans le latin du moyen âge les termes *bannum*, *bandium* = edictum, interdictum, *bandire*, *bannire* = edicere, citare, relegare. Ils sont d'origine germanique et viennent du gothique *bandrjan*, désigner, indiquer, subst. *bandva*, signe; la forme secondaire, sans *d*, *banvjan*, semble avoir déterminé la forme romane *bannir* pour *bandir*. Directement, cependant, le roman doit avoir, selon Diez, emprunté le mot à quelque dialecte où le *v* des formes gothiques s'est effacé. La forme all. *bannen*, qui a la valeur de edicere, interdicere, prohibere, expellere, ne peut être le primitif immédiat : il aurait donné *banner*, non *bannir bandir*. De *bannum* ou *bandium* vient le vfr. *bandon*, qui signifiait : 1. ban, p. ex : vendre gage à bandon; 2. gré, merci, p. ex : tot à vostre bandon. De cette locution adverbiale *à bandon* s'est formé le verbe *abandonner* (v. c. m.). Composés de *bannir* ou *bandir :* 1. l'anc. verbe *forbannir*, reléguer du pays par un édit public (*for* = *foras*, dehors), d'où le subst. *forban*, d'abord action de forbannir, puis celui qui est l'objet de cet acte : exilé, pirate; 2. it. *contrabbando*, litt. contre la loi, d'où fr. *contrebande;* 3. *arrière-ban* (v.c.m.). — D. de *ban* dans le sens de « publication du seigneur féodal pour se faire rendre les hommages ou lui payer les redevances » vient l'adj. *banal*, désigné par le seigneur pour l'usage de tout le monde, commun, vulgaire.

BANAL, voy. ci-dessus, sous *ban*. — D. *banalité*.

BANANE, **BANANIER**, mot d'origine indienne.

BANC, it., esp., port. *banco*, prov. *banc*, du vha. *banch*. Outre la forme masculine, il s'est produit une forme féminine : it., esp., port., prov. *banca*. L'it. *banca* désignait le siège, le comptoir où les banquiers s'asseyaient dans les places de commerce; de là le fr. *banque*. — D. *banquet* (v. c. m.) et *banquette*.

BANCAL, **BANCROCHE**. Les étymologistes nous laissent au dépourvu sur ces deux termes. Nous sommes étonné de ne pas voir Ménage proposer à sa manière l'enfilade suivante : L. *valgus* (qui signifie *bancal*), *valcalis*, *vancalis*, *bancalis*, *bancal!* En attendant mieux, il faut s'en tenir à l'étymologie fondée sur l'expression populaire « avoir les jambes en pieds de *banc* », les pieds d'un banc étant rapprochés par le haut et éloignés par le bas (Littré, suppl.).

1. **BANDE**, pièce d'étoffe coupée en longueur et servant à lier; it., esp., prov. *banda;* du goth. *bandi* (fém.), ou du vha. *band* (neutre), lien, ou, en ce qui touche les formes avec *e* (it., prov. *benda*, esp. *venda*), de l'all. *binde*, m. s. — Dimin. *bandeau*, *bandel**, d'où *bandelette;* **bandier*, d'où *bandereau*.

2. **BANDE**, troupe, compagnie, est le même mot que le précédent, du moins il se rattache évidemment à l'all. *binden*, lier, réunir. Il peut aussi avoir été introduit sous l'influence dr l'all. *band*, dans son acception de drapeau (BL. *bandum*, vexillum). L'all. mod. *bande* est repris du français.

BANDER, serrer avec une corde, mettre un bandeau; *se bander*, se roidir; de *bande* 1. Pour le sens tendre, roidir, il se déduit de *bande* de la même manière qu'en angl. *string* signifie à la fois corde et tendre, serrer; comparez encore en allemand le rapport entre *strick*, corde, et *strecken*, tendre, ou entre *strang*, corde, et *an-strengen*, tendre, faire faire un effort. — D. *bandage* (d'où *bandagiste*). — Composé *débander*.

BANDEROLE, voy. *bandière*.

BANDIÈRE, it., prov. *bandiera*, esp. *bandera*, de l'all. *band*, bande, drapeau, BL. *bandum* = vexillum. — Par la chute du *d*, le mot est devenu *banière**, *bannière*. — Dim. *banderole*.

BANDIT, voy. *ban*.

BANDOLIER, brigand, esp. *bandolero*, factieux, séditieux, de *bandola*, dim. de *banda*, troupe.

BANDOULIÈRE, esp. *bandolera*, all. *bandelier*, de l'esp. *bandola*, dim. de *banda*, lien, ruban.

BANLIEUE, BL. *banleuca*, *bannum leucœ*, composé de *ban*, juridiction, et *lieue*, mille, champ, territoire; donc le territoire soumis à une juridiction, espace dans leuuel un *ban* était valable. L'allemand a traduit *banleuca* par *bannmeile*.

BANNE, vfr. *benne*, grand panier (Nicot), auj. aussi grande toile (syn. de *bâche*), dont on recouvre des voitures de roulage ou des vaisseaux. Festus : *Benna*, lingua gallica genus vehiculi (voiture à panier, tombereau), appellatur. Le mot est très répandu dans les langues romanes et germaniques; dans les idiomes celtiques, la forme *men* (cp. fr. *manne*) prédomine; cependant, le cymr. a *benn*, voiture. Dimin. *banneau*, *benneau*, *bannelle*; *bannette*, *-eton*.

BANNIÈRE, voy. *bandière*. De là l'allemand *banier*, *panier*, *banner*. — D. *banneret* (cp. les composés all. *bannerherr*; flam. (Kiliaen) *banerheere*, *banderheere*).

BANNIR, voy. *ban*.

BANQUE, voy. *banc*. — D. *banquier*; cp. en gr. le terme analogue τραπεζίτης.

BANQUEROUTE, angl. *bankrupt*, all. *bankrott*, de l'it. *banco rotto* (*rotto* = L. *ruptus*), banque rompue; on rompait le banc qu'occupait le marchand failli sur les marchés.

BANQUET = repas (d'où verbe *banqueter*) a été jusqu'ici tenu pour un dérivé de *banc* (cp. en all. *tafel*, table et repas), mais Tobler est venu récemment discréditer cette manière de voir (Ztschr. III, 573). Il voit dans *banquet* un dim. de *ban* (convocation, invitation), qui aurait été confondu avec *banc* et allègue, comme analogie, l'all. *gastgebot*, régal, festin, litt. convocation de commensaux. — G. Paris (Rom. IX, 334) objecte contre cette étymologie nouvelle ce qui suit : « Au XVe siècle, où le mot apparaît, il ne signifie jamais, comme dans l'exemple cité par T., que petit repas pris après le souper, dans la soirée » (voy. notamment la moralité bien connue de la *Condamnation de Banquet*); c'est donc en partant de ce sens qu'il faut chercher l'étymologie du mot, qui n'est peut-être pas français d'origine ». — A mon avis, ce qui vient à l'appui de la thèse du professeur de Berlin, c'est l'analogie du vfr. *convi*, qui, à son sens naturel « invitation, appel », joignait celui de « festin, banquet » (Godefroy en donne de nombreux exemples, et Littré lui-même cite de Commines « les convis et les banquets »). A la vérité, on pourrait, dans la formation du sens secondaire de *convi*, soupçonner l'influence d'un souvenir du L. *convivium*.

BANSE, manne, BL. *bansta*, vfr. *banste*, du goth. *bansts*, grange, d'où aussi l'all. *banse*, 1. partie de la grange où l'on place les gerbes; 2. grande corbeille carrée. — BL. *banasta* (corbeille) est un dér. de *benna*, fr. *banne* (v. pl. h.).

BAPTÊME, it. *battesimo*, du L. *baptisma* (βάπτισμα); *baptismal*, baptismalis; *baptistère*, baptisterium; *baptiser*, baptizare (βαπτίζειν, dér. de βάπτειν, immerger). L'adjectif *baptistaire* répond à un type latin *baptistarius*.

BAQUET, voy. *bac*.

BAR, voy. *bard*.

BARAGOUIN, mot formé du breton *bara*, pain, et de *gwin*, vin; ce sont ces deux mots qui, dans le langage des Bretons, frappèrent le plus l'oreille des Français et qui leur servirent à désigner ce langage inintelligible. Voy. Villemarqué, Dictionnaire franç.-bret., p. XXXIX. L'étymologie *bargina*, mot du BL. signifiant étranger, est moins probable que celle que nous citons et qui a été adoptée par Diez et Littré. Une explication, tout anssi peu plausible, par bret. *bara* pain + *gwenn*, blanc, se trouve au suppl. de Littré. — G. Paris (Rom., VIII, 619) est d'avis que *baragouin* est de la même famille que l'it. *baracundia*, *baraonda*, confusion, tumulte, dont l'origine hébraïque est démontrée par Caix, Studi, n° 181. — D. *baragouiner*.

BARAQUE, it. *baracca*, esp. *barraca*, écoss., irl. *barrachad*; dér. de *barre*, longue pièce de bois (v. c. m.), cp. it. *trabacca*, m. s., de *trabs*. D'après Dozy (voy. Littré, suppl.), le mot est d'origine berbère. — D. *baraquer*.

BARAT*, *barate**, it. *baratto*, ancien esp. *barato*, prov. *barat*, tromperie, troc frauduleux, désordre, confusion; de là le verbe *bareter**, faire un mauvais commerce, friponner, angl. *to barter*. Diez, parmi les diverses explications étymologiques qui se présentent (Chevallet cite plusieurs mots celtiques, *brad* ou *barad*, signifiant tromperie et que Diez n'allègue point), incline pour le grec πράττειν, trafiquer, user de pratiques (en serbe, *baratati* signifie faire commerce); l'Occident aurait emprunté ce terme, en lui donnant une mauvaise acception, aux marchands grecs. Nous rappellerons à l'appui de cette opinion l'expression allemande *schachern*, brocanter, grappiller, faire un négoce sordide, mot appliqué surtout aux trafiquants juifs et tiré d'un mot hébreu qui signifie tout simplement faire commerce. — D. *baraterie*.

BARATTER, battre du beurre; Diez est disposé à rattacher ce verbe au mot *barat* ci-dessus; le sens propre en serait brouiller. — On pourrait aussi, sans trop s'aventurer, donner à *baratte* le même primitif qu'à *baril* et *barrique :* cp. en breton *baraz*, baquet, baril, baratte. — D. (ou primitif?) *baratte*, vaisseau à baratter.

BARBACANE, it. *barbacane*, esp., prov. *barbacana*. Ducange, v° barbacana, interprète ce mot par « propugnaculum exterius quo oppidum aut castrum, præsertim vero eorum portæ aut muri muniuntur »; auj. cette signification s'est rétrécie en celle de meurtrière (wallon *babecine* = lucarne) ou d'égout. Gachet remarque que, dans Godefroid de Bouillon, barbacane a toujours le sens de herse. On prête généralement à ce mot une origine arabe; M. Piques, docteur en Sorbone, cite *babi-al-khaneh*, litt. porte de la maison des eaux; Pougens le rattache à *bar-bak-khaneh*, galerie qui sert de rempart à la porte; Wedgwood, au même *bâla-khaneh* qui est cité sous *balcon*. Toutes ces explications laissent à désirer.

BARBARE, L. *barbarus*, étranger, puis grossier, sauvage, cruel. — D. *barbarie*, barbaria; *barbarisme*, barbarismus.

BARBE, L. *barba*. — D. *barbeau* (poisson), *barbillon*, *barbet* (chien); — *barbiche*, *barbichon ;* — *barbote* (poisson); — *barbeyer*, raser la voile; *barbelle*, *barbelé; barbier; barbille*, filament des monnaies; *barbon; barbu; barbue* (poisson); *ébarber*, couper les barbes; *rebarber**, contrarier, d'où *rébarbatif* (v.c.m.).

BARBITON, L. *barbitum* (βάρβιτον).

BARBOTER, patauger dans la boue et marmotter, bredouiller; l'association de ces deux sens se comprend, le second se rapportant au bruit du bouillonnement de l'eau occasionné par le barbotement. En it. on a *barbottare* et *borbottare*, en esp. *barbotar* et *borbotar*, pour l'une ou l'autre des deux acceptions du mot français; cp. vfr. *borbeter*, patauger. Si l'on considère encore l'it. *borbogliare*, pic. *borbouller* (marmotter), esp. *borbollar*, bouillonner, fr. *barbouiller* = barboter, prononcer indistinctement, on verra que les formes en *o* et en *a* ne sont au fond que des variations de son; peut-être celles en *a* se sont-elles produites sous l'influence de *barbe* (cp. l'expression all. *in den bart brummen*, grommeler dans sa barbe, entre les dents). Les formes au thème *borb* rappellent *borbe*, *bourbe*, qui au fond signifie de l'eau bouillonnante (cp. βόρβορος, bourbe, et βορβορύζειν, bruire). *Borbogliare* et ses parallèles ont, outre leur thème *borb*, une terminaison qui donne au mot un certain air de parenté avec *bullare*, lancer des bulles, bouillonner. Il est intéressant, pour la liaison des sens, de porter ici l'attention sur les mots all. *brodeln*, *brudeln*, *sprudeln* signifiant à la fois bouillonner et parler indistinctement, et le mot *mousser* n'est-il pas identique avec L. *mussare*, parler entre les dents?

BARBOUILLER, parler confusément, indistinctement, est expliqué suffisamment par ce qui précède sous *barboter*. Il n'est donc pas nécessaire de décomposer le mot, comme fait Littré, par *bar* (préfixe péjoratif) + *bouille* (ancien mot signifiant bourbier), ou avec Génin par *bar* + *bouille* (perche pour remuer la vase). Les acceptions salir, étendre grossièrement une couleur avec une brosse expriment, comme la première, confusion, trouble, absence de netteté et de précision. Ici encore nous dirons que la forme *barbouiller* peut avoir sa cause dans quelque rapprochement du mot *barbe*, très voisin par le sens de celui de brosse.

BARBU, de *barbe ;* cp. *membru*, *lippu*, *chevelu*. — D. *barbue* (poisson).

BARCAROLLE, de l'it. *barcarola*, chant de batelier (*barcaruolo*, de *barca*, barque).

BARD, BAR* (le *d* dans *bard* est parasite), du vha. *bâra*, civière, brancard, ags. *baer*, *bére*, m. s. (cfr. goth. *bairan*, porter, all. mod. *bahre*, flam. *baere*, civière.). Le mot *bière* 2, it. *bara*, est de la même origine. — D. *barder*.

BARDACHE, pathicus, mignon, it. *bardascia*, esp. *bardaxa*, de l'arabe *bardaj*, esclave.

1. **BARDE**, selle, armure de cheval, it. et esp. *barda*. Il nous manque une étymologie tout à fait satisfaisante pour ce mot; aussi Ménage en est-il réduit à un de ses tours de force habituels; il établit la filiation suivante : *cooperta*, *cooparta*, *parta*, *barta*, *barda*. Le sens premier semble être bât, selle, d'où s'est déduit celui d'armure de cheval en lames de fer, ainsi que celui de mince tranche de lard. Quelques provinces emploient *aubarde* p. selle; c'est l'esp. et port. *albarda*, bât. Littré indique pour primitif l'ar. *bardahet*, couverture placée sous le bât (du persan *barzahet*); Diez, le nord. *bardi*, bouclier. — Le vfr. *barde*, hache, répond au vha. *barta*, nl. *barde*, hache. — D. *bardeau*, ais mince et court; *bardelle*, espèce de selle; *bardot*, le mulet couvert d'une selle qui porte le muletier; verbe *barder*.

2. **BARDE**, poète, L. *bardus* (mot gaulois); *bardit*, L. *barditus*.

BARDEAU, -ELLE, voy. *barde*, 1.

1. **BARDER**, charger sur un *bard*. — C. *débarder*.

2. **BARDER**, couvrir un cheval de sa *barde*.

BARDOT, voy. *barde*, 1.

BARÉGE, de *Baréges*, village des Pyrénées, lieu de fabrication.

BARÊME, du nom de François Barrême (mort en 1703), auteur d'un recueil intitulé : *Comptes faits*.

BARGE, embarcation plate, BL. *bargia*, prov. *barja;* voy. *barque*.

BARGUIGNER, jadis aussi *bargaigner*, anc. = marchander (signification encore vivace dans l'angl. *bargain*, it. *bargagnare*, port., prov. *barganhar*, BL. *barcaniare*), auj. avoir de la peine à se déterminer. Vu la forme baslat., Diez rapporte le mot à *barca*, la barque étant destinée, d'après la définition d'Isidore,

à apporter les marchandises vers le navire et à les en rapporter. Il y aurait donc au fond du mot l'idée de va-et-vient, d'où se serait développée celle de « marchander, balancer, hésiter, tergiverser ». Cette explication semble un peu forcée. Chevallet cite l'écossais *baragan*, marché, traité, accord; bret. *barkana*, marchander. Mais ces mots peuvent-ils compter pour primitifs? L'étymologie *bar* + *gagner*, mise en avant par Génin, n'a pas de probabilité non plus. — Selon Ulrich (Ztschr., III, 266), de l'all. *borgen*, « mutuum dare et accipere », sur la base d'une forme vha. terminée en *anjan*. C'est ainsi qu'on tire *guadagnare* (d'où fr. *gaagner*, *gagner*) d'un type vha. *weidanjan* supposé. *A* p. *o* ne ferait pas difficulté. Mussafia (Beitrag, etc., p. 36) mentionne des formes ital. (dialect.) transposées, surtout un terme vénitien rustique *bragagnar* signifiant « tâter, palper », puis un *bragagnar* et *bragotar* défini par « prendere in mano, brancicare, come si usa colle cose poste in vendita ». Ailleurs, dans Mutinelli, on voit *bragolo*, « mercato ». Y-a-t-il entre l'it. *bargagnare*, « marchander », et le vén. *bragagnar*, « palper », homonymité fortuite ou communauté originelle? Dans ce dernier cas, quelle est la valeur primordiale? Dans le premier cas, quelle est la source de l'un et de l'autre? Notez que dans l'anc. vénitien on trouve aussi *bragolar* = pêcher. — Mussafia se garde de rien trancher sur ces questions. J'en fais prudemment de même.

BARIGEL ou **BARISEL**, chef des sbires, = it. *bargello*, esp. *barrachel*, BL. *barigildus;* mot d'origine germanique, mais encore inexpliqué.

BARIL, it. *barile*, esp., port. *barril*, BL. *barile*, *barillus*, de même que *barrique*, et vfr. *barrot*, sont, selon Diez, des dérivations d'un mot *bar*, branche d'arbre, qui se rencontre dans plusieurs idiomes celtiques, et auquel se rattache également le mot *barre*. Du reste on trouve en cymr. *baril* et en gaël. *baraill* avec le même sens. — D. *barillet*, *-on*.

BARIOLER; l'étymol. *variolare* (de *varius*) est à juste titre repoussée par Diez; il n'y a aucune probabilité que *v* initial ait été changé en *b*; il propose donc, et est en cela suivi par Littré, une composition *bar* (la particule péjorative) + *riolé*, rayé (dans « riolé et piolé »). — Le type *bis-regulare*, proposé par Darmesteter, est inacceptable, car *regulare* ne peut donner que *rieuler*, *riuler* (2 syll.), mais non pas *ri-oler*.

BARLONG, *berlong**, qui a la figure d'un carré long mais irrégulier, défectueux, est p. *beslong* (on trouve dans la langue d'oïl aussi *bellonc*), it. *bislungo*. — *Bis* (en français aussi *bes*, puis *bé*, *ba*) est une particule romane, appliquée en composition et exprimant une idée d'infériorité, d'inconvenance, de fausse application. Parfois ce préfixe péjoratif se modifie euphoniquement en *ber*, *bar* ou *bre*. « *Bar*, dit Nicot, diction indéclinable qui empire le mot auquel elle est jointe par composition, comme en *barlue* (voy. notre mot *berlue*) et *barlong*. » Exemples : it. *biscantare*, mal chanter, fredonner; prov. *beslei*, fausse croyance; *barlume* p. *bislume*, lumière faible, douteuse; fr. *bertouser*, tondre avec des inégalités (cité par Ménage), *bévue*, p. *besvue*, vue fausse; vfr. *bestor*, *bestourner;* piém. *berlaita*, petit lait; cat. *bescompte* = mécompte; wall. *bestemps*, mauvais temps; notez encore l'anc. verbe *besjuger*, mal juger. Diez, examinant l'origine de cette particule *bis*, après avoir rejeté les conjectures portant sur L. *vice* ou *vix*, s'arrête à l'adv. lat. *bis*, deux fois, d'où se serait dégagé le sens de trop ou de mal; il fonde cette explication sur des mots tels que l'esp. *bisojo*, à double vue, louche; fr. *bi-ais* (v. c. m.), à double face; vfr. *bes-ivre*, fort ivre, *bes-order*, souiller fortement. — Voy., sur la particule *bis* au sens dépréciatif, d'intéressants rapprochements avec la valeur propre aux particules congénères gr. δυς, δις, δίχα, Darmesteter, Traité de la formation des mots composés dans la langue française, p. 109.

BARNACHE, -ACLE, -ICLE (aussi *bernache*, etc.), espèce d'oie sauvage, de *barnacle**, espèce de coquillage (lepas anatifera), où cet oiseau place son nid. D'origine celtique.

BAROMÈTRE, mot techn. composé du gr. μέτρον, mesure, et βάρος, pesanteur.

BARON, propr. forme d'accusatif, le subst. nominatif étant *ber;* correspond au prov. *bar*, it. *barone*, esp. *varone*. Ce vocable signifiait d'abord tout simplement, comme le latin *vir*, l'homme opposé à la femme. Puis il s'y rattacha le sens de viril, fort, courageux, brave (de là les dérivés anciens : prov. *barnatge*, vfr. *baronie*, *barnie*, bravoure, *embarnir*, se fortifier). A ces significations se joignit de bonne heure celle d'homme libre, de grand de l'empire ou vassal. L'étymologie du mot n'est pas encore éclaircie; il paraît n'avoir rien de commun avec le *baro* du latin classique. (Cornutus, un commentateur de Perse, attribue à *baro* le sens de « servus militum » et une origine gauloise; Isidore le glose par mercenarius, en le dérivant de βαρύς, fort, grossier, fortis in laboribus.) On trouve en celtique (ancien gaél.) un mot *bar* avec la valeur de héros; mais une circonstance digne de considération s'oppose à ce que l'on revendique une origine celtique à notre vocable français. C'est que *ber* ou *bar* français fait aux cas obliques *baron*, avec l'accent sur la terminaison, et que tous les mots de cette nature sont de provenance soit latine (*drac*, *dragon; laire*, *lairon*), ou germanique (*fel*, *félon; Uc*, *Ugon*). Diez, par conséquent, pense que le *baro* latin, qualifié de gaulois par le scoliaste Cornutus, avec le sens de goujat d'armée, représente plutôt un vha. *bero* (accus. *berun*, *beron*), porteur, dérivé naturel du vha. *beran*, goth. *bairan*, porter, et que le fr. *ber*, *baron* est tiré du même radical. Du sens primitif porteur, se seraient successivement déduits ceux de « fort », puis de « homme » et enfin de « homme puissant,

vassal ». Tout cela, du reste, est encore problématique. Pour notre part, nous préférons nous en tenir à une communauté d'origine de *baron* avec les mots vha. *barn*, infans, proles, et *beorn* (ags.), homme fort, qui d'ailleurs remontent également en dernier lieu à *bairan* ou *beran*, porter, produire. — D. *baronne, et,-ie,-age*.

BAROQUE était d'abord un terme de joaillier, indiquant une perle qui n'est pas parfaitement ronde ; de l'esp. *barrueco, berruecco*, port. *barroco* (aussi avec le sens de rocher, raboteux). Pour l'étymologie, on a proposé le L. *verruca*, rocher, verrue (employé par Pline pour une tache dans une pierre précieuse), puis *brochus*, dent saillante, défectueuse, enfin *bisroca*, en donnant à *bis* la valeur que nous avons exposée sous *barlong*. Nous nous prononcerions le plus volontiers pour la dernière conjecture : roche avec un défaut.

BARQUE, it., esp., prov., port. *barca*. Isidore : « Barca, quæ cuncta navis commercia ad litus portat ». *Barque* paraît être, en français, d'introduction savante ; le mot propre était anc. *barge*, auj. *berge* (prov. *barja*), formes qui accusent l'existence d'une forme latine *barica*, (cfr. *carrica* — *charge* ; *serica* — *serge*). Quant à *barica*, il paraît être (comme *auca, avica*, de *avis*) une dérivation de *baris*, canot (βάρις). *Barca* serait ainsi une contraction de date ancienne pour *barica*. Wackernagel préfère le nordique *barkr*, m. s., litt. bateau fait d'écorce (*börkr*., suéd., angl. *bark*, écorce). — D. *barquette, embarquer, débarquer*.

BARRE, it., esp., prov. *barra*, angl. *bar*, pièce de bois (ou de métal) menue et longue (servant à fermer). Le mot est celtique : cymr. *bar*, branche de bois. Dérivés : *barreau ; barrière ; barras**; verbe *barrer* (voy. ces mots). Voy. aussi *baraque* et *baril*.

BARRAS* ; ce mot, non constaté dans les textes français, et répondant au prov. *barras*, barre, bâche, est le primitif des verbes *embarrasser*, obstruer, gêner, et *débarrasser*.

BARREAU, diminutif de *barre*, puis clôture, puis enceinte réservée aux avocats, lieu où l'on plaide, etc.

BARRER, de *barre ;* pr. fermer, obstruer, rayer. — D. *barrage*. — Cps. *s'embarrer, débarrer*.

BARRETTE, prov. *berreta, barreta*, esp. *birreta*, BL. *birretum*, it. *berretta*. Se rattache au mot latin *birrus* (byrrhus), sorte d'étoffe grossière. — Le rapport étymologique avec *birrus, burrus*, peut être fondé, observe Baist (Ztschr., VI, 116), soit sur la couleur rouge, soit sur ce que le couvre-chef en question faisait d'abord partie du manteau (βίρρον = manteau). Cfr. l'origine de *chapeau*. — Une variété du même mot est le masc. *béret*. — Voy. aussi *bure*.

BARRICADE, voy. *barrique*. — D. *barricader* (vfr. *barriquer*).

BARRIÈRE, prov., it. *barriera*, esp. *barrera*, d'un type *barraria*, dér. de *barra*, barre.

BARRIQUE, voy. *baril*. — D. it. *barricata*, retranchement fait avec des barriques, fr. *barricade*.

BARS, poisson ; all. *bars, barsch*.

BARYTON, it., esp. *baritono*, du gr. βαρύτονος, qui a la voix grave.

1. **BAS** (fém. *basse*), it. *basso*, esp. *bajo*, port. *baixo*, prov. *bas*, BL. *bassus*. Le glossaire d'Isidore dit : « Bassus crassus pinguis », celui de Papias : « Bassus curtus humilis ». Il faut déduire de là, observe Diez, que le sens fondamental du mot *bassus* est celui de trapu, court et large. En effet, la langue d'oïl présente souvent l'adj. bas avec le sens de large et court. Pour la provenance de *bassus*, il est inutile d'en chercher l'origine soit dans le grec βάσσων (comparatif de βαθύς, profond) ou dans le celtique. Les Romains possédaient déjà le mot, mais nous ne le rencontrons plus que comme surnom ou comme véritable nom propre. — Dérivés : *bassesse ; basse* (t. de musique), *basson ; basset*, chien de chasse de petite taille ; *bas*, vêtement de jambes, abréviation de *bas de chausses*, opp. à *haut de chausses ;* verbe *baisser* (v. c. m.).

2. **BAS**, vêtement des jambes, voy. *bas* ci-dessus.

BASALTE, L. *basaltes*. Du pays de *Baschan* en Palestine, gr. Βασάνιτις.

BASANE, de l'esp. *badana*, m. s., qui vient de l'arabe *bitanah*. La lettre *s* accuse pour intermédiaire un prov. *bazana* (cp. *Mazelaine* p. *Madeleine*). — D. vfr. *basanier*, cordonnier ; *basaner*, donner à la peau une teinte noirâtre ; cp. le sens du vfr. *tanne*, roux, brun.

BASANER, voy. *basane*.

BASCOUETTE, espèce de mésange (en all. schwanzmeise), composé populaire de *battre* + *couette* (petite queue), donc un « volatile dont bat (= danse) la queue » ; cp. *battequeue*, un des noms de la bergeronnette. Si cette étymologie de Meunier est la bonne, il faudra considérer la forme *basconette* que donne Littré conjointement avec *bascouette*, comme une altération de ce dernier.

BASCUL, aussi *bacul*, nom donné à certaines pièces du harnachement des chevaux (voy. Littré), est un composé de *battre* + *cul*. Cp. le mot suiv.

BASCULE, anc. *bacule*, signifie pr. une planche qui « bat le cul » ; selon Meunier, ce qui a donné naissance aux diverses acceptions de ce mot, c'est le jeu des enfants se balançant sur une planche dont l'un des bouts se lève tandis que l'autre frappe réellement le cul. C'est bien là l'origine du mot, et il est inutile de reproduire les autres explications mises en avant. L'*s* dans l'élément *bas* est parasite ; de même dans *bascouette* (v. pl. h.). — D. *basculer*.

BASE, L. *basis* (gr. βάσις, plante du pied). — D. *baser*.

BASILIC, lézard, L. *basiliscus* (βασιλίσκος, litt. petit roi).

BASILIQUE, église, du L. *basilica* (βασιλική), qui désignait d'abord un édifice public profane, pr. maison royale.

BASIN, forme tronquée de *bombasin;* de l'it. *bambagino*, qui est dérivé de *bambagio*, BL. *bambacium*, grec du moyen âge βαμβάκιον, coton. Le primitif de ces mots est le L. *bombix* (βόμβυξ), soie.

BASOCHE, du L. *basilica*, lieu où se tenaient les tribunaux. La terminaison *ilica*, par *ilca*, s'est régulièrement francisée par *euche, ouche, oche* (cp. le mot *fougère*).

BASQUE, pan d'habit; d'origine inconnue. Huet, évêque d'Avranches, croit qu'on a dit *basques* de pourpoint, parce que la mode d'en porter est venue de Biscaye. — D. *basquine*.

BASSIN, *bacin**, *bachin**, BL. *bacinus*, *bachinum*, it. *bacino*, prov., esp. *bacin*. Des raisons phonologiques font rejeter à Diez la dérivation de l'allemand *becken*, qui a le même sens; il faudrait, prétend-il, pour cela la forme *baquin*. Le mot vient de quelque racine celtique, comme *bac*, creux, cavité, d'où *bakinus*, *bacinus*, *bacin* (voy. *bac*). Ce qui confirme cette étym., c'est que Grégoire de Tours paraît indiquer *bacchinon* comme appartenant à la langue du pays. — D. *bassinet*, *bassiner*, *bassinoire*.

BASTER, vfr. suffire (resté dans *bastant*, suffisant, et l'interjection *baste*), = it. *bastare*, esp., port., prov. *bastar*, suffire, d'un adj. *basto* existant encore en esp. et en port., et signifiant rempli. Diez, pour le sens, rapproche l'esp. *harto* = rempli et suffisant.

BASTERNE, L. *basterna*.

BASTIDE, BASTION, BASTILLE, voy. *bâtir*.

BASTINGUE, défense mobile, ital. *bastinga*, prob. de *bastir* comme *bastide*, *bastion*.

BASTONNADE, voy. *bâton*.

BASTRINGUE, mot populaire qui reste à éclaircir. C'est peut-être le même mot que *bastingue* (dér. de *bastir*), signifiant d'abord hutte, guinguette, puis bal de guinguette.

BAT, t. de pêche, queue (de poisson), d'après Littré de *battre;* d'après d'autres, de l'écoss., irl. *bod*, queue.

BÂT, *bast**, it., esp. *basto*, prov. *bast*, all. suisse *bast*, BL. *bastum*, clitella, sella, sagma. Diez suppose que *bastum* pourrait bien appartenir à la langue romaine vulgaire, et avoir pour signification fondamentale celle d'appui, base, support, soutien (cfr. βαστάζειν, βάσταξ, et *basterna*, litière). — D. *bâter*, *débâter*, *embâter*.

BATACLAN, mot onomatopée.

BATAILLE, voy. *battre*. — D. *bataillon*, *batailler*.

BÂTARD, *bastard**, it., esp. port. *bastardo*, prov. *bastard*, all., angl. *bastard*, holl. *bastert*, lith. *bostras;* équivaut à l'expr. vfr. *fils* ou *homme de bast* ou *de bas*. (On disait de même *venir de bas*.) Ce mot *bast*, d'où dérive *bastard*, est identique avec *bât*, selle de somme, traité ci-dessus. Diez, tout en admettant ce rapport de forme, ne dit rien pour l'expliquer quant à l'idée. Burguy et Mahn sont plus explicites à ce sujet : « On sait assez, dit Burguy, la vie que les conducteurs de mulets menaient avec les filles d'auberge, pour croire à un grand nombre d'enfants conçus sur les bâts et à une généralisation du nom. » Ce savant appuie son explication sur l'analogie des expressions fr. *coitard*, c.-à-d. issu du *coitre* (matelas), et all. *bankert*, issu du banc, *von der bank fallen*, avoir une naissance illégitime. — Autre est l'explication de Caix (Studi, nº 8); d'après lui, *bastardo* signifie propr. « porteur du *bât*, bête de somme », et équivaut à « mulet »; de là le sens « filius spurius ». C'est ainsi que *mulus* a donné esp. *mulato* (fr. mulâtre), « né de parents de conditions (c.-à-d. couleurs) diverses »; c'est ainsi encore que lat. *burdo*, mulet, est connexe avec esp. *borde*, prov. *bort*, vfr. *borde*, sard. *burdu*, qui signifient bâtard. L'expression « fils de bast » ne serait, dit Caix, qu'une interprétation populaire de *bastardo*. Voy. à ce sujet les doutes de G. Paris (Rom., VIII, 618). Citons en dernier lieu l'avis de Grimm, pour qui le germ. *bast* (écorce) aurait développé le sens « res vilis nullius pretii » et de là celui de « homo spurius illegitimus ». — D. *bâtardise*, *abâtardir*.

BATARDEAU, anc. *bastardeau*, construction hydraulique, dimin. de vfr. *bastard*, m. s., qui paraît être dérivé de *bastir* ou *bâtir* (racine *bast*). Le wallon a le mot *bate* dans le sens de fascinage au bord d'un cours d'eau, de batardeau et de quai; est-il de la même famille?

BATEAU, *batel**, prov. *batelh*, esp. *batel*, it. *batello*, dimin. de *batto*, BL. *batus*, vaisseau à rames. Se rattache à ags. *bât*, v. nord. *bâtr*, petit vaisseau; on trouve aussi cymr. *bâd*, nacelle. — D. *batelier*, *batelet*, *batelée*.

BATELEUR, *basteleur**, charlatan, bouffon; selon Saumaise, de BL. *batalator*, batailleur, c.-à-d. qui fait des tours surprenants avec les armes; Guyet, plus sobre, dérive ce mot de *bastel*, qui, formé de *bastum*, signifierait un échafaud de bois, un tréteau; *bateleur* serait donc une espèce de saltimbanque. D'autres proposent un mot gaulois *baste*, qui signifie tromperie. Nicot pense au grec βαττολόγος, hableur! Après ces tentatives-là, nous hasarderions bien aussi une conjecture, savoir: *basteler* = faire des tours d'adresse sur un *bast* ou *bât* (v. c. m.), puisque nous savons que les petits meubles à l'usage des escamoteurs, appelés aujourd'hui des *gobelets*, s'appelaient au moyen âge des *basteaux*, et que l'on disait *jongleur* ou *faiseur de basteaux*, etc. C'est donc bien évidemment un primitif *bastel* qui a produit *basteler** et *bateleur*. Quant à *bastel*, ce pourrait être une variété de *baston* et signifier baguette. Cp. « tour de bâton ». Quoi qu'on ait dit, il n'a rien à faire avec *bateau*.

BATIFOLER, folâtrer, s'amuser; de l'it. *battifolle*, par quoi l'on désigne certaines tours de bois érigées sur les remparts et les beffrois, et où les jeunes gens allaient jouer et badiner. Pour le mot italien, cp. BL. *battifollum* = bastion et moulin à vent.

1. **BÂTIR**, *bastir*, it. *bastire*, pr. *bastir*, construire. De la même racine *bast*, exprimant

appui, soutien, fondement, base, d'où *bât*, *bâton*. — D. *bâtiment*, *bâtisse*; prov. *bastida*, fr. *bastide*; it. *bastia*, *bastione*, prov. *bastio*, fr. *bastion*; enfin *bastille*.

2. **BÂTIR**, coudre à gros points, esp. *bastear*, *embastar*, it. *imbastare*, angl. *baste*, du vha. *bestan*, rentraire.

BATISTE, toile de lin très fine, tire son nom du premier fabricant de cette toile.

BÂTON, propr. soutien, appui, dérive de *bât*, qui lui-même, paraît-il, exprime propr. appui, base, sur quoi se place la charge d'une bête de somme. Il est intéressant de remarquer à cette occasion que le nom du *mulet*, en tant que porte-charge, a développé à son tour le sens de bâton; voy. l'art. *bourdon* 1. — D. *bâtonnier*, *bastonnade* (anc. *bastonnée*); *bâtonnier*.

BATTE, voy. *battre*.

BATTERIE, voy. *battre*.

BATTOLOGIE, gr. *βαττολογία*, m. s.

BATTRE, prov. *batre*, esp. *batir*, it. *battere*, du L. *batuere*, corrompu en *battere*. Dérivés : *batteur*, *-age*, *-ant*, *-ement*; *battue*, *batte*, *battoir*, *batterie*, *bataille*, it. *bataglia*, esp. *batalla* (Adamantinus Martyr : *batualia*, quæ vulgo *battalia* dicuntur). — Composés de battre : abattre, combattre, débattre, ébattre, embattre, rebattre (v. cc. mm.).

BAU, poutre, anc. *bauc*, de l'all. *balk*, *balke*, m. s. Voy. aussi *balcon*.

BAUD, nom d'une race de chiens courants, appelés aussi chiens muets. Cette dernière dénomination a donné lieu aux étymologies gaél. *baoth*, sourd, goth. *bauth*, sourd, muet, auxquels Diez ajoute le norm. *baude*, engourdi. Littré indique le vfr. *baut*, hardi (voy. *baudir*).

BAUDET, dimin. de *baud* (en rouchi, fém. *baude*), de *baut**, gai, hardi (voy. *baudir*). L'âne serait ainsi l'animal plein de contentement et de hardiesse. La fable l'appelle *baudouin* (d'où le terme *baudouiner* de Rabelais).

BAUDIR, pr. réjouir, puis exciter, et son composé *s'ébaudir*, it. anc. *sbaldire*; dér. de l'adj. *baut**, prov. *baut*, it. *baldo*, hardi, insolent, joyeux, qui correspond à angl. *bold*, courageux, goth. *balths*, vha. *bald*, hardi, à cœur ouvert.

BAUDRIER, en vfr. *baudré*, prov. *baudrat*; du vha. *balderich*, v. angl. *baldrick*, *baudrick*. Ces mots sont des formes dérivatives de l'ags. *belt*, qui pour le sens et la forme correspond au L. *balteus*, bord, encadrement, ceinturon. Dans la grammaire provençale de Faidit, on lit : *baltz*, corea (courroie).

BAUDRUCHE; ce mot est sans doute de la même famille que l'anc. verbe fr. *baudroyer*, préparer des cuirs, et par conséquent de celle de *baudrier*.

BAUGE, mortier, crépi; anc. *bauche*. Voy. à l'art. *débaucher*.

BAUME, anc. *bausme*, *basme*, du L. *balsamum* (par bals'mum, balmum), — D. *baumier*, *embaumer*.

BAVARD, voy. *bave*. — D. *bavarder*.

BAVE, it. *bava*, esp. *baba*; verbe *baver*. Paraît être un mot onomatopée pour exprimer la salive qui accompagne le babil des petits enfants; aussi dans l'ancienne langue, *bave* signifie-t-il également babil, caquetage inintelligible (cp. en grec *βαβάζειν*). — D. *bavette*, *baveux*, *bavard* (nous trouvons dans Calvin, avec la même sign., *bavereau*); *bavasser** = bavarder; *bavure*, *bavoche*, caractère d'imprimerie qui ne vient pas net et qui paraît avoir de la bave; l'anc. mot *bavière* signifiait d'abord *bavette* et a été appliqué dans la suite à la partie de l'armure dont on protégeait le cou et le menton; de là *baverette* et *baverole*.

BAVOCHE, voy. *bave*. — D. *bavocher*.

BAVOLET; n'est ni étymologiquement connexe avec *bave* (cp. *bavette*, *bavière*), comme j'ai pensé d'abord, ni dérivé de *bas* + *voler*, mais, d'après Darmesteter, = *bas volet*. En vfr. *volet* signifiait pièce d'étoffe flottante (qui *vole*), spécialement une pièce d'étoffe qu'on mettait sur la tête; le *bavolet* est un *volet* qui se met en *bas* du chapeau, sur la nuque.

BAYER, vfr. *baer*, *béer*, it. *badare*, prov., cat. *badar*, BL. *badare*. Ces mots signifient 1. ouvrir la bouche, 2. attendre bouche béante, attendre en vain, puis anc. aspirer à qqch. Dante, Inf. 31, 139 : *Stare a bada*, = prendre garde à. Plutôt que de recourir au vha. *beitôn* (ou *baidôn*), attendre, tarder, qui ne répond pas à la signification première de *badare*, Diez part d'une racine onomatopée *ba*. — Dérivés : prov. *badalhar*, *baailler**, *bâiller*; *badaud*, prov. *badau* (dans le patois de Mons *béaut*, *beyaut*); *badin*, que les lexicographes du XVI[e] siècle traduisaient encore par « ineptus ».

BAZAR, mot persan signifiant marché couvert.

BÉANT, part. de *béer*, forme variée de *bayer* (voy. ce mot). — Notez encore les vieux mots *bée*, ouverture, vaine attente, et *béance*, désir, aspiration.

BÉAT, mot savant, L. beatus; *béatitude*, beatitudo; *béatifique*, beatificus; *béatifier*, *béatification*, beatificare, -atio. — D. *béatilles*, menues choses précieuses, restreint auj. aux menues choses délicates dont on garnit les pâtés; pr. petites choses d'heureux.

BEAU, BEL, it., esp., port. *bello*, du L. *bellus*. — D. *beauté*, *bellâtre*, *bellot*, *embellir*. Vfr. *abélir*, prov. *abelhir* = plaire, être agréable; *abeausir*, t. de marine, répond au pr. *abellezir*. — Le mot *beau* dans *beau-père*, *belle-mère*, *beau-frère*, *belle-sœur*, *beau-fils*, *belle-fille*, est une expression honorifique pour distinguer les membres nouveaux introduits par le mariage dans une famille. La langue néerlandaise applique de la même manière l'adj. *schoon*.

BEAUCOUP, de *beau coup* (cfr. faire un beau coup, = prendre un grand nombre à la fois); cette locution s'est peu à peu substituée à l'adverbe *moult* = L. *multum*, qui s'employait généralement dans l'ancienne langue

d'oïl. On disait anciennement aussi *grand coup*

BEAUPRÉ, de l'all. *bogspriet*, ou néerl. *boegspriet*, angl. *bowsprit*, mots composés de *bog*, *boeg*, *bow*, flexion, proue, et *spriet* ou *sprit*, perche, mât.

BEAUTÉ, anc. *bealtet*, *belté*, voy *beau*.

BÉBÉ, francisation de l'angl. *baby*, petit enfant.

BEC, it. *becco*, port. *bico;* Suétone, dans Vitellius, 18, cite ce vocable comme gaulois. En effet, on trouve gaél. *beic*, bret. *bek*. — D. *béquet* (petit bec); *becquer*, *-ée*, d'où *abecquer*, donner la becquée, *becqueter*, *bécu*, *se rebéquer* (familier), répliquer à un supérieur. Notez aussi vfr. *bechier*, frapper du bec. Dérivent encore de *bec:* 1. prov. *beca*, croc (prob. identique avec le fr. *bêche*, *besche**, malgré *l's* intercalaire); 2. *bécasse;* 3. *beccard;* 4. *béchot*, *bécot*, *béquot*, bécasseau ; 5. *béquille;* 6. *béquet*, *becquet*, noms vulgaires du brochet et du saumon, et *bécune*, poisson ressemblant au brochet.

BÉCABUNGA, espèce de véronique qui croît sur le bord des ruisseaux; du bas-all. *beckebunge*, all. mod. *bachbunge*, litt. tubercule de ruisseau.

BÉCARRE, t. de musique, de l'it. *bequadro* = *b carré*. — D. *bécarrer*.

BÉCASSE, it. *beccaccia*, catalan *becada*, dér. de *bec*. — D. *bécasseau*, *-in*, *-ine*, *-on*.

BEC (ou **BECQUE**) **-CORNU**, sot, imitation de l'it. *becco* (= bouc) *cornuto*,

BÊCHE, *besche**, BL. *becca*, *besca*, voy. *bec*. — D. dim. *bêchette*, *bêchot*, verbe *bêcher*.

BÉCHOT, bécasseau, voy. *bec*.

BECQUER, primitif de *becqueter*, d'où les composés *becquebois*, *becquefleurs*, *becfigue* (it. *beccafico*).

BEDAINE, panse (anc. vase à grande panse) et *bedon*, homme gras, tambour (il existe une forme fusionnant en quelque sorte ces deux termes : *bedondaine*), sont sans doute des rejetons d'une même racine; cp. dans le dial. de Côme *bidon*, gras et paresseux, dans celui du Hainaut *bidon*, grand lourdeau. Diez croit que cette racine *bed* est identique à *bid* dans *bidet* (v. ce mot); il cite le mot hennuyer *bedène*, qui réunit les acceptions de *bedaine* et de *bidet*. Nous hésitons à adopter ce rapprochement, puisque l'une de ces racines désigne quelque chose de gros, l'autre quelque chose de petit. Il est probable que le sens primitif de *bedaine* et de *bedon* était resp. boule et tambour. On trouve d'ailleurs aussi *boudaine*, *boudine*, p. ventre, ce qui me fait voir dans *bed* une forme assourdie de *bod*, *boud* (voy. *bouder*).

BEDEAU, BEDEL*, it. *bidello*, esp., prov. *bedel*, BL. *bedellus;* du vha. *petil*, emissarius, ags. *bydel*, messager, ou du vha. *butil*, præco, apparitor (all. mod. *büttel*).

BEDON (norm. = clochette); voy. *bedaine*. — D. *bedoneau**, *bedouan** (en Normandie *bedou*), nom donné au blaireau.

BEDONDAINE, voy. *bedaine*.

BÉDOUIN, mot arabe = qui demeure dans le désert (*bedou*).

BÉE (à gueule *bée*), dans futailles à gueule bée; du verbe *béer*, avoir la bouche ouverte, voy. *béant* et *bayer*. Cette expression *gueule bée* (cfr. it. *bocca badada*) se retrouve retournée dans *bégueule*, qui signifiait d'abord niais, imbécile. « Singulière destinée des mots, dit Gachet, puisqu'une bégueule peut aujourd'hui faire la petite bouche. »

BEFFROI, *berfroi**, *beffroit**, angl. *belfry*, BL. *berfredus*, *belfredus;* du mha. *bergvrit*, *bervrit*, tour « qui garantit la sûreté »; on appelait *beffroi* d'abord une tour de défense mobile, puis une tour située dans l'intérieur d'une cité, d'où l'on sonnait l'alarme. On a faussement rattaché ce mot à *bell*, mot flamand et angl., signifiant *cloche*. L'it. *battifredo* repose sur un faux rapprochement avec *battere*.

BÉGAUD, sot, ignorant; dérivé de *bègue;* cp. le synonyme pr. *bob*, esp *bobo*, dér. de L. *balbus*.

BÉGAYER, voy. *bègue*.

BÉGU, t. d'art vétérinaire, anc. aussi *bigu;* d'origine inconnue.

BEGUE, pic. *beique*, *bièque*, mot d'origine inconnue. Diez émet comme simple conjecture l'idée d'une contraction du prov. *bavec*, sot bavard (voy *bave*). — D'après Bugge (Rom. IV, 351), *bègue* serait une forme tronquée d'un ancien *baubègue*, qui serait un dér. de L. *balbus*, vfr. *baube*. On retranche quelquefois, dit-il, la première syllabe dans les mots de plus de deux syllabes où la seconde syllabe a la même consonne initiale que la première; de là *basin* p. *bombasin*, *cinelle*, p. *coccinelle*. Quant au suffixe, il rappelle it. *mocceca* (niais), *spizzeca* (ladre), prov. *bavec* (bavard), *ufec* (orgueilleux). Il est fâcheux qu'il n'y ait pas d'analogue français pour le suffixe en question, qui d'ailleurs est d'une nature assez obscure. — D. *bégayer*, au XVe siècle *besgoyer ;* les dialectes ont *bèguer*, *bèketer*.

BÉGUEULE, voy. *bée*.

BÉGUINE, nom d'une corporation religieuse, fondée par sainte Begge, dont elle aurait tiré le nom; d'autres font dériver ce nom, comme celui des *Beguins* et *Béguards*, du verbe angl. *beg*, mendier, à cause de la pauvreté à laquelle ces hérétiques se vouaient. On se demande encore si la coiffe de linge appelée *béguin* doit, ou a donné, son nom aux béguines. — D. *béguinage; embéguiner*, mettre un béguin.

BEIGE (laine) = it. *bigio*, voy. *bis*.

BEIGNET, *bignet**, sont des diminutifs de *beigne**, *bigne*, *bugne*, sorte de crêpes roulées et frites (angl. *bun*), et sont de la même famille que les mots italiens des dialectes de Milan, Venise, etc , *bugna*, *bogna*, vfr. *bugne*, qui signifient bosse, tumeur. Diez rapproche ces vocables du vha. *bungo*, bulbe, v. angl. *bung*, *bunny*, enflure. Quant au passage de *u* en *i*, cp. *billet*, *billon*, de *bulla*, *frume* et *frime*. Pour le rapport entre choses arrondies,

bulbe, bosse et pâté, nous rappelons *boulange** (d'où *boulanger*), de *boule*.

BÉJAUNE, corruption de *bec jaune;* cfr. en all. *gelbschnabel*, m. s.

BEL, voy. *beau*.

BÉLANDRE, esp. de bateau de transport à fond plat, du holl. *bijlander*, bâtiment qui côtoie la terre (*bij*, près, et *land*, terre). Voyez aussi *balandre*.

BÊLER, vfr. *beller*, du L. *belare*, employé par Varron p. *balare*. Le circonflexe accuse une forme *besler*, et par conséquent une intercalation purement prosodique d'un *s* (cp. *pasle*, *pâle*, p. *palle*). — D. *bêlement*

BELETTE, diminutif de *bele**, esp. *beleta*, milanais *bellora*, peut être rapproché du cymr. *bele* ou de l'all. *bille* (Frisch, I 97; manque dans Grimm), vha. *bil-ik* (auj. *bilch*), zizel. Toutefois, Diez préfère voir dans *bele* le mot latin *bella*, en se fondant sur des expressions analogues employées dans d'autres langues pour désigner la belette, p. ex. le bavarois *schönthierlein* ou *schöndinglein*, le danois *den kjönne* (pulchra), le vieux angl. *fairy*. En Normandie, on dit *roselet*, en Lorraine, *moteile* (du L. *mustela*).

BÉLIER; voici les étymologies diverses mises en avant sur ce mot : *balarius*, de *balare*, bêler (Grimm adopte cette étymologie); — *vellarius*, le velu, de *vellus*, toison; — *bell*, mot néerl. et angl. signifiant cloche (cfr. *belière*), le bélier précédant le troupeau, muni d'une clochette. Diez, rappelant les expressions néerl. *belhamel*, angl. *bellwether*, fr. *clocheman*, et *mouton à la sonnette*, s'en tient avec raison à la dernière. La fable donne au bélier le nom de *Bélin*.

BÉLIÈRE, dérivé du mot *bell*, cloche, mentionné sous *belier*.

BÉLITRE, BELISTRE*, gueux, mendiant, homme de rien, d'où l'esp. *belitre*, port. *biltre;* dér. it. *belitrone*. L'étymologie la plus raisonnable, tout en restant suspecte, est celle de Nicot, qui voit dans ce mot une transposition de l'all. *bettler;* d'où *bletær*, *bliter*, francisé par *belitre*. (On trouve dans des textes officiels du commencement du XVI[e] siècle le fém. *blitresse*, les subst. *bliterie* et *blitreau*.) Pour l'intercalation de l'*s*, cp. *besler* p. *bêler*. D'autres ont proposé L. *balatro*, farceur, vaurien, *ballistarius*, soldat qui servait les balistes, *blitum*, herbe sans saveur, d'où, par métaphore, homme stupide, enfin *Velitrensis*, de Velitræ, ville des Volsques. Citons encore l'explication de Atzler par L. *benedictor*, « celui qui vous comble de bénédictions »; la lettre s'y prête (*beneïtre*, *benitre*, *belitre*), et pour le sens, Diez cite l'esp. *pordiosero* (mendiant), dér. de la phrase *por dios*, pour l'amour de Dieu !

BELLADONE, de l'it. *bella donna*, belle dame. Les Italiens ont appelé ainsi cette plante, parce qu'ils s'en servent pour faire du fard.

BELLIGÉRER (n'est guère employé qu'au part. prés.), mot savant nouveau, formé de *bellum gerere*, faire la guerre.

BELLIQUEUX (mot nouveau), L. *bellicosus* (*bellum*, guerre).

BELVÉDÈRE ou **BELVEDER**, mot italien, qui se traduit en français par *beauvoir*, *beauregard*, *bellevue*.

BEMOL, de *b mol;* it. *bimmolle*. Voir là-dessus les dictionnaires et les manuels de musique; cfr. *bécarre* B est la deuxième note de la gamme en *la* et la première qui se présente pour être baissée d'un demi-ton ou amollie; le nom *b mol* s'est étendu à toutes les notes.

BÉNÉDICITÉ, mot latin (impératif de *benedicere*), sign. *bénissez*, rendez grâce. Le verbe *benedicere* (d'où le subst. bededictio, fr. *bénédiction*, vfr. *beneïçon*, *benisson*, angl. *benison*), it. *benedire*, s'est contracté en français en *beneïr**, puis *bénir*, anc. aussi, par l'introduction d'un *t* euphonique entre la sifflante *c* et l'*r* (cp. *cognoistre*, de *cognosc're*), *beneistre*, *benistre*. On disait de même anciennement, pour L. maledicere, *maleïr*.

BÉNÉDICTIN, de *Benedictus*, forme latine du fr. *Benoît*.

BÉNEDICTION, voy. *bénédicité*.

BÉNÉFICE, L. *beneficium*, bienfait, avantage, profit; au moyen âge, ce mot était appliqué à un bien tenu en vertu du bon vouloir d'un seigneur. — D. *bénéficial*, *-iaire*, *-ier;* verbe *bénéficier*.

BENET, BENEST*, variante dialectale de *benoît*.

BÉNÉVOLE, L. *benevolus*, bienveillant.

BÉNIN, anc. *bening*, fém. *bénigne*, it. *benigno*, du L. *benignus; bénignité*, L. benignitas.

BÉNIR, voy. *bénédicité*. Le participe *benedictus* est devenu à la fois *benéoit* (*ict* régulier. transformé en *oit*), d'où *benoît* (le circonflexe est sans raison), et *beneït*, contracté en *bénit*, fém. *bénite*. La forme *béni*, *-ie*, est faite en conformité de la conjugaison des verbes en *ir*, mais contraire à l'étymologie. — De *benedictarium*, terme de l'Église pour vaisseau à eau bénite, s'est produit le fr. *bénitier*, anciennement *benoistier*, *benestier*.

BÉNIT, BÉNITIER, voy. *bénir*.

BENJOIN, esp. *benjui*, it. *belzuino*, *belguino*, de l'arabe *louban djawi*, encens javanais.

BENNE, hotte, variété de *banne* (v. c. m.).

BENOÎT, voy. *bénir*. Propr. béni, puis par ironie, ainsi que *benêt* (v. c. m.), dévot, béat, sot, niais.

BÉQUET, voy. *bec*.

BÉQUILLE, dérivé de *bec* (v. c. m.), 1. bâton recourbé, 2. instrument aratoire. Dans ce dernier sens, peut-être un dimin. de *bêche* (BL. *becca*). — D. *béquillard*, *béquiller*.

BERCAIL, voy. *brebis*.

BERCEAU, voy. *bercer*.

BERCER, prov. *bressar*, anc. esp. *brizar*. Selon Ménage et Chevallet, de *versare* (fréq. de *vertere*); cela n'est pas soutenable. Diez croit ce mot identique avec l'anc. verbe *bercer*, *berser*, qui signifiait chasser à l'arc (all. *birschen*), dont il puise l'étymologie dans le

passage suivant d'une chronique italienne : « Trabs ferrata quam *bercellum* appellabant ». Ce mot *bercellus* désigne clairement la machine de guerre que l'on nomme ailleurs un bélier, et peut, par conséquent, fort bien dériver, ainsi que le verbe *berser*, transpercer, tuer, de *berbex*, gén. *berbicis*, mouton; *berbicellus*, *berbiciare* se seraient contractés en *bercel*, *bercer*. Quant à la signification branler, agiter, elle proviendrait du mouvement imprimé au *bercellus*. Comme analogie, Diez cite le terme bas-latin *agitatorium*, pour berceau. — Le subst. *bercel**, *berceau*, est la francisation du *bercellus* traité ci-dessus. Au lieu de cette forme diminutive *berceau*, nous trouvons un grand nombre de formes radicales ayant le même sens : vfr. *bers*, *biers*, prov. *bers*, *bres*, *bretz*, cat. *bres*, picard et norm. *ber*. A Bruxelles, nous entendons aussi la *berce*. « Il est remarquable, dit Gachet, que l'espagnol appelle *brezo*, *blezo*, un lit d'osier, et que *combleza* signifie concubine. » Ce fait donne, en effet, à réfléchir sur la justesse de l'étymologie de Diez; il pourrait bien y avoir au fond du mot *bers* et *berceau* une idée de claie, de treillage, de sorte que *berceau*, dans le sens de voûte en treillage, charmille, ne serait pas une expression tirée de quelque ressemblance avec la forme d'un lit d'enfant. Aussi bien Ducange tire-t-il *berceau* du BL. *bersa*, claie d'osier dont on entourait les forêts de chasse.

BÉRET, BERRET, voy. *barrette*.

BERGAMOTE, du turc *beg armôdi* = poire du seigneur.

1. **BERGE**, bateau, voy. *barque*.

2. **BERGE**, bord relevé d'une rivière, esp. *barga*; mot prob. celtique : cymr. *bargodi*, surplomber, *bargod*, bord, gouttière.

BERGER, voy. *brebis*. — D. *bergerie*, et les noms d'oiseaux *bergère*, *bergerette* (v. c. m.), *bergeronnette* (qui habitent avec les *bergers*).

BERGERETTE, 1. petite *bergère*; 2. = *bergeronnette*; 3. anc. fr., chant de berger qui se chantait le jour de Pâques en certaines contrées; de là : 4. boisson composée de vin et de miel, dont on faisait usage quand on chantait la bergerette.

BERGERON, forme extensive de *berger*, de là : *bergeronnette*, pr. la petite bergère, l'oiseau qui vit dans les prés, en compagnie des troupeaux (cp. *bouvreuil*, le petit bouvier).

BERIL, voy. *beryl*.

BERLINE, carrosse inventé à *Berlin*. — D. *berlingot*.

BERLOQUE, voy. *breloque*.

BERLUE est le même mot que le vfr. *bellugue* et prov. *beluga*, qui signifie étincelle et dont le diminutif est *beluette* (patois norm. aussi *berluette*), aujourd'hui contracté en *bluette*. L'un et l'autre sont composés du L. *lux*, lumière, et de la particule péjorative *bis*, *bes*, *ber*, dont nous avons parlé sous *barlong*; le sens foncier est *fausse lueur*. Cfr. un mot de signification analogue : l'it. *barlume*, faible clarté, l'esp. *vislumbre* (de *bis* et *lumen*). Remarquez encore les mots du dialecte de Berry *éberluette* = berlue, et *éberluter*, éblouir. Quant au prov. *beluga*, pour *besluga*, *bellugue*, il est de formation analogue à l'ancien *belloi*, pour *besloi*, mauvaise loi, injustice.

BERME, terme de fortification, bord; du néerl. *breme*, all. *brame*, angl. *brim*, bord; cfr. le flam. *berm* (Kiliaen), digue. L'all. *berme* est tiré du français.

1. **BERNE**, t. de marine, d'origine inconnue. L'it. dit *derno*.

2. **BERNE**, subst. verbal de *berner*.

BERNER, faire sauter qqn. en l'air dans une couverture; du vfr. *berne*, manteau d'étoffe grossière, que les Latins appelaient *sagum* (de là *sagatio*, le jeu de berner) et qui servait à *berner*. Quant à *berne*, it., esp. *bernia*, il vient, selon Nicot, de *Hibernia*, pays d'où l'on tirait l'étoffe.

BERNIQUE, interjection dont l'origine nous est inconnue. Est-ce le *ber* péjoratif + *nique*? Quelques-uns y ont vu une altération de l'all. *aber nicht*, mais non! Littré rappelle l'anc. locution « envoyer qqn. au berniquet », le ruiner, et conjecture que *berniquet* se trouvant avec le sens de coffre à mettre le son, le primitif *bernique* a pu signifier son, une chose de rien. Or, *bernique* serait pour *brenique* et viendrait de *bran*, *bren*, son.

BERTAUDER, voy. *bretauder*.

BÉRYL, aigue-marine, vfr. *bericle*, du L. *beryllus* (βήρυλλος). Voy. aussi *besicles*.

BESACE, it. *bisaccia*, esp. *bisaza*, du L. *bisaccium*, plur. *bisaccia* (Pétrone), pr. sac à deux poches. Le mot masc. *bissac*, piém. *bersac*, répond à un type latin *bisaccus*.

BESAIGRE, composé de la particule péjorative *bis*, *bes* (voy. *barlong*) et de *acer* = *aigre*.

BESAIGUË, = doublement (*bis*) aiguë, c.-à-d. à deux taillants.

BESANT, it. *bisante*, esp., port. *besante*, prov. *bezan*, BL. *byzantius*, *byzantus*, monnaie de *Byzance*. — D. *besanté*, t. de blason.

BESAS. Voy. le mot suiv.

BESET, altération, dit-on, de *besas*, qui dit la même chose et qui est = *bis* + *assis*. Je préfère y voir l'adv. lat. *bis* muni du suffixe *et*, comme dans *besson*, jumeau, le même *bis* avec la terminaison *on*.

BESICLES; l'étym. par *bis-cyclus*, à deux ronds, est aussi fausse que celle de *bis-circuli* ou de *bis-oculi*; d'après Ménage, le mot n'est qu'une modification de l'anc. *bericle* (wall. *berik*), qui, lui, représente une transformation de *beryllus*, signifiant au moyen âge lunette, et que représente également l'all. *brille*. Pour *s* = *r*, cfr. *chaise* p. *chaire*.

BESOGNE est la forme féminine de *besoin*, *besoing** (cfr. prov. *besonh* et *besonha*); ce sont des composés de *soin*, dans le sens duquel aussi les acceptions des deux formes se confondent. La vieille langue possédait en outre du même radical : *essoigne*, *exoine*, nécessité, difficulté, embarras, empêchement, excuse en justice (d'où le verbe *essoigner*) et *ensoignier*, occuper, *resoignier*, craindre. Dès le moyen

âge le plus reculé on rencontre les mots BL. *sunnis*, *sunnia*, *sonia*, avec le sens d'empêchement légal ; de là l'idée de s'arrêter à une affaire difficile, de soin. Grimm tient *sunnis* pour un mot tudesque, identique avec le nord. *syn*, abnegatio, et rapproche de celui-ci le goth. *sunja*, vérité, et *sunjôn*, justifier, puis le vieux saxon *sunnea*, justification, nécessité, empêchement. Cependant, le préfixe *be*, que les formes orthographiques de *besoin*, pas plus que le sens, ne permettent d'envisager comme la fameuse particule péjorative *bis* (voy. *barlong*, *berlue*, *besaigre*), fait préférer l'étymologie *bi-siunigi*, mot vha. qui signifie scrupulositas, et dont se laisse fort bien inférer *bisiuni*, qui serait définitivement le type de *besoin*. Ducange propose comme original de *soin* le latin *somnium*, ayant trouvé dans un ancien glossaire : *somnium* φροντίς, mais ni la forme ni l'idée ne permettent de le suivre. Impossible aussi de rattacher le néerl. *bezig*, occupé, à *besoin* et *besogne*. Disons finalement que les mots *soin*, *besoin* et *besogne* ne sont pas encore tirés au clair, malgré les efforts des savants. — D. *besoigneux ; besogner* (autrefois ce verbe équivalait à être nécessaire).

BESOIN, voy. l'article précdent.

BESSON, jumeau, BL. *bisso*, voy. *beset*.

BÉTAIL, voy. *bête*.

BÊTE, BESTE*, L. *bestia*.— D. *bêtise*, *abêtir*, *embêter ;* sans doute aussi le terme populaire *bêta*. — Bestialis, *bestial ;* bestialitas, *bestialité ;* bestiarius, *bestiaire ;* bestiola, *bestiole*.— *Bétail*, p. *bestail*, et le plur. *bestiaux*, viennent du BL. *bestiale*. Le sens collectif était exprimé autrefois par la forme fém. *bestaille*, qui répond au plur. neutre *bestialia* (cp. *aumaille*).

BÉTOINE, de *bettonica*, variété du L. *vettonica*, que Pline, XXV, 8, dit être d'origine gauloise. On trouve aussi dans les auteurs la forme *vétoine*.

BETON, sorte de mortier, anc. *betun*, gravois, boue, fange. Etymologie incertaine. *Betun* pourrait s'expliquer par *bitumen* (prov. *betum*), si le sens s'y prêtait davantage. Littré le rapproche de l'anc. verbe *beter*, durcir, se cailler, dont l'origine n'est pas sûrement établie (d'après Diez, de l'ags. *bœten*, all. *beizen*, faire mordre, corroder, mortifier).

BÉTON, au sens de « lait trouble qui se trouve dans les mamelles au moment de l'accouchement »; peut-être, selon Bugge (Rom. III, 145), un dérivé du vha. *piost*, all. mod. *biest* (colostra, πρωτόγαλα). Cette étymologie, phonétiquement correcte, suppose une forme antérieure *beston*.

BETTE, L. *beta ;* cps. *betterave*, L. beta rapa.

BEUGLER, vfr. *bugler*, mugir comme un bœuf, du L. *buculus*, jeune taureau ; ce même primitif a aussi fourni le vfr. *bougle*, bœuf.

BEURRE, du L. *butyrum* (gr. βούτυρον). L'allemand *butter*, néerl. *boter*, comme l'it. *butiro*, contracté *burro*, sont de la même source.

BÉVUE, composé de *bes* = mal (voy. sous *barlong*) et *vue*.

BÉZOARD, it. *belzuar*, port. *bezuar ;* du persan *pâdzahr*, composé de *pâd*, qui chasse, et *zahr*, *zahir*, poison. En arabe *bâdizahr*, *bâzahr*.

BIAIS, prov., esp. de Valence et catalan, *biax*, angl. *bias*, sarde *biasciu*, it. (avec un *s* prépositif) *sbiesco* (Naples *sbiaso*). Par syncope, du L. *bifax*. Isidore, gloss. : *bifax* duos habens obtutus, donc = « à deux vues, louche »; comparez esp. *bis-ojo* à deux yeux, louche. Papias donne la même définition « à deux vues » à l'adj. *bifacius ;* aussi trouve-t-on dans la latinité du moyen âge *bifacies* (subst.) avec la signification de dissimulation. De *bifax* (bis-fax = bis-oculus) s'est produit *bifais* et en dernier lieu *biais* (pour la syncope de *f*, cfr. prov. *reusar* de *refuser*, *preon* de *profundus*). *Biais* a donc pour acception primitive celle de louche, d'où celle d'obliquité. L'it. *bieco*, louche, de travers, n'est cependant pas le correspondant du fr. *biais*, si l'étymologie donnée ci-dessus d'après l'opinion de Diez est juste ; *bieco* vient, selon Diez, par aphérèse du L. *obliquus*. — D. *biaiser*.

BIBELOT, variété de *bimbelot*.

BIBERON, qui aime à boire, forme extensive de L. *bibo*, *bibonis*, buveur. — Le même mot s'est appliqué au bec d'un vase et aux appareils destinés à faire boire les malades ou les enfants. — J'ai relevé dans mon Olla Patella la glose *bibilo*, fr. *biberon* au sens de « culex nascens in vino » (dans Isidore : *bibio*). Cp. vfr. *bibet*, moucheron.

BIBLE, du pluriel L. *biblia* (βίβλια, les livres). — D. *biblique*, L. *biblicus*. Termes formés avec le mot grec βιβλίον, livre :

1. BIBLIOGRAPHE, qui décrit les livres ; en grec cependant, βιβλιόγραφος signifiait qui écrit des livres.

2. BIBLIOPHILE, qui aime les livres.

3. BIBLIOMANE, qui raffole des livres (μαίνεσθαι).

4. BIBLIOTHÈQUE, βιβλιοθήκη, dépôt de livres.

BIBUS dans *chose de bibus*, chose de rien, sans valeur. Prob. un terme de fantaisie créé par l'humour de quelque moine sur la base du vfr. *bibaille*, petit don fait pour boire (*bibere*).

1. **BICHE**, femelle du cerf, vfr. *bisse*, wall. *bih*, n. prov. *bicho*, piém. *becia ;* c'est, selon quelques-uns, le même mot que *bique* (v. c. m.); selon d'autres, du L. *ibex*, bouc, chamois (vfr. *ibiche*). La deuxième étymologie est plus acceptable, bien que douteuse. — D. *bichette*.

2. **BICHE***, petite chienne, de l'ags. *bicce*, angl. *bitch*, nord. *bikkia*, all. *betze*. Frisch supposait une mutilation ; le mot complet serait, selon lui, *barbiche*, d'où *babiche*, *biche* (cfr. *barbet*). — D. *bichon*.

3. **BICHE**, t. de blason, variété de *bisse*.

BICHON, voy. *biche* 2. — D. *bichonner*.

BICOQUE, it. *bicocca*. Ce mot vient, disent les dictionnaires, d'une place du duché de Milan « qui était une simple maison de gentilhomme, entourée de fossés, et dans laquelle les Impériaux, s'étant postés en 1522, soutinrent l'assaut de l'armée française comman-

dée par le seigneur de Lautrec. Cette bataille s'appelle la journée de la Bicoque. » L'étymologiste ne s'accommodera guère de cette explication historico-géographique. Il s'agit plutôt de trouver sérieusement l'origine de tout un ensemble de mots romans, réunis par Diez, savoir : it. *bicocca* (aussi *bicciocca, bicicocca*), échauguette ou petit castel sur une hauteur, vénit. *bicoca*, maison caduque, sarde *bicocca*, petite maison, escalier à deux paliers, terrasse, lomb. *bicocca*, tournette, guindre, esp. *bicoca*, guérite en pierre, chambrette, place mal fortifiée ; enfin fr. *bicoque*, 1. place mal fortifiée, 2. maison chétive ; masc. *bicoq*, pied-de-chèvre (machine) ; verbe lomb. *bicocà*, balancer. Rappelons encore l'esp. *bicoquete*, bonnet de paysan, *bicoquin*, bonnet à deux bouts, piém. *bicochin*, bonnet de prêtre, fr. *bicoquet*, espèce de chaperon. Pour beaucoup de ces termes, une explication par *bis* (marquant ce qui est double et ce qui est mauvais) + *cocca, coque* (coquille, au figuré = cabane, maisonnette, chaperon) parait assez satisfaisante.

BIDET, cheval de petite taille. La racine est celtique ; gaél. *bìdeach*, menu, *bidein*, petite créature, cfr. cymr. *bidan*, homme faible, *bidogan*, petite arme.

BIDON, peut-être de la même famille que *bedon*, tambour, vaisseau bombé, ventru. — D'après Bugge (Rom., III, 145), il paraît être emprunté aux langues du Nord; l'isl. a *bydha*, vase rétréci par le haut ; les dialectes norvégiens ont *bide*, baratte, *bidne*, broc.

BIEF, voy. *biez*.

BIEN, adv., du L. *bene*. La forme adverbiale s'est substantivée dans *le bien*, rendant le neutre latin *bonum*. Cp. en it. subst. *ben*, plur. *beni* (Dante). Composés avec cet adverbe : *bien-être* (cp. all. *wohlsein*), *bienfaire**, *bienfaisant, -ance* (du L. benefacere) ; *bienfait*, L. benefactum ; *bienfaiteur*, L. benefactor ; *bienheureux, bienséant, bientôt, bienveillant* (cette forme *veillant* = voulant, est remarquable ; c'est ou une corruption de l'ancienne forme *vœillant voillant* ou un souvenir de l'infinitif latin *velle*) ; *bienvenu, bienvenue* (de *benevenire* l'ancienne langue avait fait un verbe actif *bienveigner* = bien accueillir ; nous avons conservé ce sens actif à *bienvenir* dans *se faire bienvenir*).

BIENNAL, L. *biennalis* (de *biennium*, période de deux ans, rac. *annus*).

1. **BIÈRE**, boisson, it. *birra*, du mha. *bier*. On rencontre ce mot sous différentes formes dans les idiomes germaniques et celtiques.

2. **BIÈRE**, civière, cercueil, voy. *bard*.

BIÈVRE, castor, angl. *beaver*, all. *biber*, néerl. *bever*, it. *bibaro*, esp. *bibero, bevaro*, lith. *bebrus*. Le L. a *fiber*, mais une scolie de Juvénal présente l'adj. *bebrinus*. — La mutation de *ĭ* en *ie* est correcte, observe Fœrster ; elle est amenée par la labiale suivante, comme dans *genièvre* de *junĭperum, antiefne, antienne*, de *antĭphona* (Cligèt, p. 346).

BIEZ ou *bief*, BL. *bedium*, vfr. *bied*, breton *bêz ;* de l'angl. *bed*, all. *bett*, lit.

BIFFER, d'origine inconnue ; prob. d'un subst. *biffe*, signifiant raie (l'ancien français avait un mot *biffe*, signifiant une étoffe rayée). — C. *débiffer*.

BIFTECK, gâté de l'angl. *beef-steak*, tranche de bœuf.

BIFURQUER, de l'adj. L. *bifurcus* (*bis, furca*).

BIGAME, L. *bigamus* (St. Jér.), deux fois marié (mot hybride formé du L. *bis* et du grec γαμέω, se marier). — D. *bigamie*.

BIGARRER ; selon Ménage, du L. *bis-variare* (pour *v* devenu *g*, cfr. *giron*) ; d'après Diez, un adoucissement de *bicarrer*, composé de *bis* (voy. *barlong*) et *carrer*, échiqueter. Littré rappelle en faveur de l'étym. de Ménage les termes berrichons *gare, gariau*, etc. = de couleur variée. — D. *bigarrure, bigarreau, bigarade*, sorte d'orange (?).

BIGLE, anc. *bicle*, louche. Ce mot est-il = it. *bieco* (qui vient de *obliquus*) par transposition de *l* ; ou (cp. esp. *bisojo*) contracté de *bis oculus* (*bisigle, bisgle, bigle*) ? Diez donne la préférence à la dernière supposition, en citant le mot *bornicle*, borgne, du dialecte du Jura. — D. *bigler*.

BIGNE, tumeur, patois *beugne*, voy. *beignet*.

BIGORNE, p. *bicorne*, L. *bicornis* ; enclume à deux cornes ou pointes.

BIGOT, terme injurieux appliqué en premier lieu, dit-on, aux Normands. L'explication et l'occasion de cette injure sont exposées dans Ducange, qui, sous le mot *Bigothi*, rapporte le passage d'une chronique d'après lequel le duc Rollon se serait refusé à baiser le pied du roi Charles, en disant en anglais : « Ne se *bi God* » (jamais par Dieu). Cette anecdote, observe Diez, peut avoir été inventée pour expliquer le terme, bien qu'elle ne soit pas invraisemblable en elle-même. On peut admettre que les Normands, se servant souvent de ce juron, l'aient reçu pour sobriquet. Si *god*, dit encore Diez, ne s'est pas transformé en *goi*, comme dans les jurons vfr. *vertu-goi*, prov. mod. *tron de goi*, cela peut tenir à l'influence du synonyme *cagot*. Francisque Michel a proposé *Visigothus*. D'autres voient dans *bigot*, it. *bigotto*, une forme se rattachant à *Beguini, Beghardi, Beguttae*, noms de sectes religieuses aspirant à une vie de dévotion et portant l'habit gris des franciscains (voy. *béguine*), et Wedgwood n'hésite pas (évidemment à tort) à déduire toutes ces dénominations, auxquelles il ajoute *Bizzocchi, Bizoccari*, à l'adjectif it. *bigio*, vénit. *bizo* (voy. le mot *bis*), gris. Quoi qu'il en soit, le sens que nous attachons à *bigot* ne date pas d'avant le XVIe siècle. Pour décider la question de l'origine du mot, il faudra, observe Diez, s'occuper en même temps de l'espagnol *bigote*, moustache (de là le vfr. *bigotere* ou *bigotelle*, pièce d'étoffe pour retenir la moustache en état, et l'expression espagnole *hombre de bigote*, homme d'un caractère ferme et sévère), en outre de l'it. *sbigottire*, faire perdre courage, et du vfr. *bigoter*, irriter. Aussi

Langensiepen rattache-t-il hardiment tous ces vocables au L. *obliquus* (d'où l'it. *bieco* et *bico*, de travers, louche) : il prend donc *bigot* pour *obliquottus*, en lui donnant le sens métaphorique de faux dévot ; l'it. *sbigottire* est expliqué de la même manière par faire aller de travers, faire perdre contenance, et enfin *bigote*, moustache, par barbe transversale. Il pense que le mot *bigot* a pris naissance soit en Italie, soit en Espagne, mais non pas en France. Nous tenons cette explication pour peu plausible. — Littré incline pour *Visigoth* ; cette étymologie permet de voir dans *bigot* à la fois un terme de mépris et un terme d'éloge, ayant pu, selon le point de vue, exprimer ou un homme méchant ou un homme brave et courageux : le changement du *r* en *b*, toujours difficile en français, a pu se faire dans les autres langues romanes, qui le comportent davantage.

BIGRE, jurement adouci de *bougre*.

BIJOU est expliqué par un type *bijocus*, tiré de *bis-jocare* ; ce serait quelque chose de taillé et de brillant de deux côtés, à deux facettes. Chevallet, approuvé par Diez, dérive le mot du celtique : breton *bizou*, *bézou*, bague, de *biz*, doigt. Langensiepen propose un original *bijugus*, à deux dos, à deux faces. — D. *bijoutier*.

BILAN, L. *bilanx*, voy. *balance*.

BILBOQUET, de *bille* + *boquet*, petit bois ? voy. *bois*. Frisch : de *bille* + *bocca*, bouche, trou. Selon d'autres : de *bille* + *bocquet*, fer de lance.

BILE, L. bilis ; *bilieux*, L. biliosus.

BILL, mot anglais, mais d'origine française et représentant fr. *bille**, primitif de *billet*.

BILLARD, d'abord bâton recourbé pour pousser des boules, puis queue de billard, puis la table sur laquelle on pousse des boules avec le billard ; le mot ne vient donc pas de *bille*, boule, mais de *bille*, pièce de bois.

1. **BILLE**, boule, it. *biglia*, esp. *billa*, d'après Diez prob. du mha. *bickel*, osselet, néerl. *bikkel* ; d'après Littré, il y aurait assimilation entre *bille*, bâtonnet, et *bulle*, boule.

2. **BILLE**, pièce de bois, tronc, branche, anc. aussi quille ; du celtique : irl. *bille*, bret. *bill*, *pill*, gaël. *pill*, tronc d'arbre. — D. *billot* ; *billon*, sarment ; verbe *biller*.

BILLEBARRER, barrer avec des *billes* (*bille* dans le sens de bâton), cp. le terme *bâtonner*.

BILLEBAUDE, désordre, confusion ; de *bille*, boule, et *baude*, hardie, folle (voy. *baudet*) ? Le terme se rapporterait d'abord au jeu de quilles ou de billard. D'après Littré : belle hardiesse (*baude* pris substantivement).

BILLET, pour *bullet*, it. *bolletta*, *bulletta*, propr. petit papier muni d'un sceau. C'est le diminutif de *bille* p. *bulle*, cédule (v. c. m.). Pour l'altération de *bullet* en *billet*, cp. *bigne*, de *bugne*. — D. *billette* (v. c. m.) *billeter*, étiqueter.

1. **BILLETTE**, vfr. *bullette*, petit écriteau, forme fém. de *billet*.

2. **BILLETTE**, bois de chauffage ; en t. de blason, figure en forme de carré long, dim. de *bille* 2.

BILLEVESÉE : selon Leduchat : de *bille* (boule) et *vesée* (soufflée), cp. *veze*, pleine de vent, dans Rabelais ; d'après Littré : = *belle vessie*, chose de vent, chose de rien.

BILLION, « mot formé sur le modèle de *million*, avec *bi* pour *bis*, le degré au-dessus de million » (Littré).

BILLON, it. *biglione*, esp. *vellon*, BL. *billio*. Les étymologies ne font pas défaut. Covarruvias fait venir *billon* et *vellon* du L. *vellus*, toison, parce que les Romains marquaient anciennement leur monnaie de cuivre de la figure d'une brebis. Antoine Nebrissensis, au lieu de *vellon*, écrit *villon*, qu'il dérive de *vilis*. Ménage propose *bulla*, conformément à l'avis de Scaliger, qui, à propos du moy.-grec βουλλωτήριον = cuneus monetae, s'exprime ainsi : « *bulla* enim est diploma regium ; ita quoque dicta est monetae matrix, quia regiam habeat effigiem. » *Billon* serait ainsi, comme *billet* et *bulletin*, un rejeton de *bulla*, fr. *bulle* (v c. m.). Voici, d'après Littré, la série des sens de ce mot : Le sens primitif est lingot, soit d'or, soit d'argent (or et argent en *bille* opposé à celui en plate) ; puis lieu où l'on fait des billons, où l'on fabrique la monnaie ; en troisième lieu, monnaie bonne ou mauvaise qu'on porte au billon, à l'hôtel des monnaies pour y être refondue ; en quatrième lieu, mauvaise monnaie, cuivre avec alliage d'argent, et même cuivre seulement. » Littré fait ainsi venir *billon* de *bille*, pièce de bois allongée (cp. *billette*). Pour la forme angl. *bullion*, il n'y voit qu'une altération du mot français.

BILLOT, voy. *bille* 2.

BIMBELOT, aussi *bibelot*, jouet d'enfants, propr. poupée ; de la même racine *bimb* ou *bamb* qui a donné *bambin*, anc. ital. *bimbo*, enfant, poupée. — Dans ma lexicographie latine du XIIe et XIIIe siècle (p. 135) j'ai consigné L. *recula* (petite chose) glosé par fr. *benbeloz*.

BINAIRE, L. *binarius*.

BINARD, chariot ayant les deux paires de roues d'égale hauteur, de L. *binus* double.

BINER, donner un second labour, du L. *binus*. — D. *binette* ; *binot*, charrue.

BINET, petite bobêche ; peut-être de *binus*, le binet étant envisagé comme un deuxième chandelier.

BINOCLE, de L. *bini oculi*, deux yeux, donc lunette double. C'est un mot inventé en même temps que la chose.

BINÔME, terme scientifique, composé de L. *bis* et du gr. νομή, division. Le circonflexe est sans raison.

BIOGRAPHE, mot nouveau, de βίος, vie, et γράφειν, écrire. — D. *biographie*.

BIPÈDE, L. *bipes*, *-edis*, à deux pieds.

BIQUE, chèvre, correspond à l'it. *becco*, bouc On trouve déjà sur une inscription romaine le mot *becco*, accompagnant la figure d'un bouc. Ce mot doit être d'origine différente que *bouc*. Cfr. dans les patois : *bequi* = chevreau (Jura), *bequot*, id. (Champagne), *bequeriau*,

agneau (Hainaut), *becard*, bélier (Normandie). — D. *biquet*, 1. dimin. de bique, 2. espèce de trébuchet, cp. *chèvre, chevron*.

BIRIBI, nom d'un jeu, de l'it. *biribisso*, m. s., dont j'ignore l'origine.

BIROUCHETTE, voy. *brouette*.

1. **BIS**, adverbe latin, sign. deux fois. Employé comme préfixe dans *bisaïeul, bisannuel, biscornu, biscuit* et, avec retranchement de l'*s*, dans *bigorne, bipède*, etc. Sous la forme plus française *bes, be*, nous trouvons le mot dans les composés *besace* et *besaiguë*. Pour la valeur toute spéciale, c.-à-d. péjorative ou dépréciative de ce préfixe et ses altérations en *bes, bé, ber, bre, bar*, voy. sous *barlong*. — D. *bisser*, t. de théâtre.

2. **BIS**, de couleur grise, noirâtre, prov. *bis*, it. *bigio*. Isaac Voss dérive *bis* d'un adj. hypothétique *bysseus*, de couleur coton. Outre que les noms des couleurs sont sujets aux variations de sens les plus diverses, cette étymologie gagne en probabilité de ce que le gr. βύσσος signifie aussi la soie brune de la pinna marina, et de ce que le portugais présente pour *bis* la forme *buzio*. Le double *s* simplifié ne fait pas difficulté, cp. fr. *mise* du L. *missa*. Toutefois, Diez se prononce en faveur de l'étymologie *bombycius* (de coton), mot qui existe et dont la première syllabe a été retranchée comme dans *basin*. — Le mot fr. *bise*, vent du nord (en vfr. aussi = contrée septentrionale), pourrait être considéré comme un dérivé de l'adj. *bis*, puisque en latin aussi nord et sombre ou noir sont synonymes, comme le prouvent *aquilo*, vent du nord, et *aquilus*, brun, noirâtre; cependant ce mot *bise* paraît être plutôt d'origine germanique, et venir de *bisa, pisa*, vent orageux, que l'on trouve dans les plus anciens monuments du haut allemand (cfr. le suisse-all. *bise* et *beiswind*, vent du nord). A Come, le mot *biss*, sombre, s'applique particul. au temps couvert. — Enfin, peut-on se demander, le nom de couleur viendrait-il du nom du vent? Tout cela est difficile à débrouiller. — L'esp. dit *pan bazo* pour pain bis; Mahn tient ce mot *bazo* pour identique avec le basque *baza, beza*, noir, auquel il rattache également l'it. *bigio* et le fr. *bis*, tandis que Diez rattache *bazo* à *bombacius*, variété de bombyceus. Ménage avait proposé *piceus* (de *pix*, poix). — D. de l'adj. *bis* : *biser*, noircir (en parlant des blés céréales); *bisaille*, farine employée pour le pain bis; *biset*, pigeon sauvage de couleur bise; *bisette* (v. c. m.); *bisonne*, sorte de toile grise.

BISAILLE, voy. *bis*.

BISBILLE, de l'it. *bisbiglio*, bruit sourd et confus.

BISCORNU, du L. *bis cornutus*, à deux cornes; puis, *bis* revêtant son sens péjoratif, = qui a une forme irrégulière, baroque.

BISCOTTE, voy. *biscuit*.

BISCUIT, vfr. *becuit* (Joinville), it. *biscotto*, esp. *biscocho*, du L. *bis coctus*, deux fois cuit. Les mots français *biscotte* et *biscotin* (BL. *biscottum*) sont tirés directement de la forme italienne.

BISE, vent du nord, voy. *bis*, gris.

BISEAU, esp. *bisel*, bord taillé obliquement, angl. *bezel*, chaton d'une bague, *basil* = fr. *biseau*. On fait dériver ce mot du L. *bis*, sans bien s'en rendre compte. Diez rappelle à cet effet les mots fr. *biais* (v. c. m.) et esp. *bis-ojo* (fr. *bigle*), dans lesquels l'idée de *bis* tourne en celle de travers, oblique. — *Biseau* ne serait-il pas dérivé dr L. *bis* comme signifiant bordure à *deux* facettes taillées obliquement, en talus? Ou, comme l'indique Littré, de *bisellium*, traduction de δίεδρα, dièdre. — D. *biseauter, ébiseler*.

BISET, voy. *bis*.

BISETTE, dentelle de bas prix, de *bis*, gris; cp. it. *bigiello*, et le fr. *grisette*. Cp. aussi *blonde*, dentelle de soie.

BISMUTH, all. *bissmuth* et *wissmuth*, dan. *bismut*. Origine inconnue.

BISON, bœuf sauvage, L. *bison* (βίσων).

BISONNE, voy. *bis* 2.

BISQUE; ce mot reste obscur soit dans le sens de potage, soit comme terme du jeu de paume. On dit en it. *bisca*, p. jeu, tripot.

BISQUER, éprouver du dépit; on indique nord. *besk*, v. angl. *baish*, aigre; ou le mot viendrait-il de *bisque*, comme terme du jeu de paume, avec le sens d'accepter la *bisque*, s'avouer plus faible? Ampère pensait à l'it. *bizza*, colère; il faudrait pour cela un intermédiaire *bizzicare*. Le prov. a *biscar*, que les étymologistes expliquent par s'emporter ou s'impatienter comme la chèvre (*bisca*).

BISSAC, voy. *besace*.

BISSE, t. de blason, couleuvre, it. *biscia*; d'après Diez, d'un subst. fictif vha. *biso*, bête mordante; cp. dans les dial. lombards *bisia, besia*, piquer, *bisiell*, aiguillon d'abeille, norm. *beser*, être piqué.

BISSECTION, section en deux, du L. *bis* + *sectio*.

BISSER, faire répéter un morceau, du L. *bis*, deux fois.

BISSEXTE, jour intercalé après le 24 février, qui était le 6 des calendes de Mars, de sorte qu'il y avait deux sixièmes (*bis sextus*); adj. *bissextile*, L. *bissextilis*, qui contient un jour bissexte. De *bissextus*, jour réputé malheureux déjà par les Romains, vient, par corruption, l'ancien mot *bissêtre, bissestre* = malheur.

BISTOURI, vfr. *bistorie*, couteau, poignard. On a en BL. *bastoria*, gourdin, massue, du même radical que *bâton*; mais l'identité de ce mot avec *bistourie* reste problématique. Elle est en tout cas moins improbable que les étymologies *bis-tortuosus* ou *pistoriensis* (de la ville de Pistoie), que l'on a sérieusement mises en avant.

BISTOURNER, BESTOURNER*, mal tourner, déformer, de *bis*, mal (voy. *barlong*) + *tourner*.

BISTRE, suie cuite et détrempée, all. *biester*. Beaucoup de dictionnaires rapportent ce mot à *bis*, mais cette presque unanimité d'opi-

nion ne nous convainc pas sur l'exactitude de ce rapport. — D. *bistrer*.

BITARDE, BISTARDE, voy. *outarde*.

BITORD, espèce de cordage, du L. *bis tortus*, tordu deux fois.

BITTE, pièce de bois, pieu, it. *bitta;* du nord. *biti*, poutre transversale, angl. *bit;* gloses d'Erfurt : *bitus*, lignum quo vincti flagellantur.

BITUME, prov. *betum*, esp. *betun*, du L. *bitumen*, m. s.

BIVAC ou **BIVOUAC**, de l'all. *biwacht* ou *beiwacht*, garde accessoire et extraordinaire (*bei*, auprès, *wacht*, garde). — D. *bivaquer* ou *bivouaquer*.

BIZARRE, drôle, capricieux, it. *bizarro*, colère, vif, entêté, drôle, esp. et port. *bizarro*, chevaleresque, magnanime. Il est difficile d'expliquer soit l'origine, soit le rapport réciproque de ces mots. Le subst. *bizza*, colère, parait avoir été déduit de l'adjectif. La langue basque possède l'adj. *bizarro* avec le même sens que l'esp., et en outre le mot *bizarra*, avec l'acception barbe. Mahn établit ainsi la filiation des sens, en partant de barbe : barbu, viril, brave, courageux, violent, vif, etc. On disait autrefois *bigearre;* la satire Ménippée a *se bigearrer* p. se disputer.

BLACBOULER, néologisme, imité de l'angl. *blackball*, rejeter au vote par une boule (angl. *ball*) noire (angl. *black*).

BLAFARD, selon Diez, du vha. *bleih-faro*, de couleur pâle. Le *d* serait ajouté comme dans *homard*, *bard*, etc., pour obtenir une forme plus française. — Le mot n'apparaissant pas avant le XIVe siècle, Storm (Rom. V, 168) en conclut qu'il n'est pas germanique; il y voit une altération de *blavard* et le tire du prov. *blau*, *blava*, livide. Pour *v* devenu *f*, cp. *toutefois* de *toutevoies*, it. *schifare* = fr. *esquiver*. — Anciennement, le mot s'appliquait aussi à la mollesse de caractère.

BLAGUE, vessie ou petit sachet de toile ou de peau ; de là *blaguer*, hâbler, faire des contes ou des *blagues*. Pour le rapport d'idée entre « chose vaine » et « chose enflée », comparez *boursoufler*, *billevesée* et autres expressions analogues. *Blaguer* peut, du reste, aussi bien n'être qu'une modification de *braguer* (v. c. m.), cp. *flairer* p. *frairer*. Le substantif *blague*, s'il ne vient pas du celtique (gaël. *blagh*, souffler), pourrait être une métathèse de l'all. *balg*, dont le sens premier est outre, soufflet, et qui vient d'un verbe *belgan*, s'enfler. Il y a également affinité entre ce *balg* germanique et le mot gaulois-latin *bulga*, bourse, fr. *bouge*.

BLAIREAU, **BLÉREAU***, accuse un type latin *bladarellus*, diminut. de *bladarius*, marchand de blé, vfr. *blaier*, dér. de *bladum*, blé ; le blaireau a été dénommé ainsi comme voleur de blé, destructeur des campagnes ; par la même raison, cet animal s'appelle *badger* chez les Anglais, mot gâté de *bladger* = bladarius. Cette étymologie suffit à toutes les exigences. Aussi Diez repousse-t-il celle établie par Diefenbach, d'après laquelle *blaireau* viendrait de l'adj. cymrique *blawr*, gris de fer (cfr. en anglais *gray*, qui signifie à la fois *gris* et *taisson*, et le pic. *grisard*, qui est aussi le nom du blaireau dans le Renard); non seulement il n'existe pas de trace d'un adjectif fr. *blair*, mais encore l'équation cymr. *aw* = fr. *ai* est contre l'analogie. Saumaise, peu scrupuleux, admettait l'identité de *blérel** et de L. *glirellus*, petit loir, parce que l'un et l'autre de ces animaux s'engraissent en dormant. Guyet songeait à un original *melarellus*, formé de *melis* ou *meles*, martre. Nous citons ces étymologies pour mémoire, ainsi que l'opinion de Littré (Journal des Savants, 1855), qui pensait à un rapport d'origine entre *blaireau* et *bele**, primitif de *belette*. (Depuis lors, le savant et consciencieux auteur du Dict. de la langue fr. s'est rangé à l'opinion de Diez.) Une autre dénomination anglaise du blaireau, *bawsin*, que Müller croit identique avec fr. *bauçant* (voy. *balzan*) et qu'il rapporte à la barre blanche sur le visage du mammifère, lui suggère le soupçon que *badger* pourrait bien venir de *badge*, signe, et *blaireau* du néerl. *blaere* « vacca nigra, sed fronte albo » (Kiliaen). — L'étym. « marchand de blé » est appuyée (Rom., VIII, 436) par Wedgwood sur les traditions populaires anglaises, et approuvée par G. Paris.

BLAIRIE, droit perçu par le seigneur (seigneur *blayer*) pour la permission de faire paitre sur les terres et prés dépouillés ou dans les bois non clos ; BL. *bladaria*, de *bladum*, blé.

BLÂMER, **BLASMER***, it. *biasimare*, du lat. ecclésiastique *blasfemare* (gr. βλασφημεῖν), qui au moyen âge avait pris l'acception de vituperare, damnare, culpare. L'original s'est conservé intact dans le terme savant *blasphémer*. Le subst. *blasfemia* a, par un changement remarquable de l'*f* en *t*, produit aussi le vfr. *blastenge*, prov. *blastenh*, it. *biastemmia* (aussi *bestemmia*). — D. *blâme*, prov. *blasme*, it. *biasimo*, *biasmo*.

BLANC, it. *bianco*, esp. *blanco*, prov. *blanc*. — Le mot vient incontestablement du vha. *blanch*, all. mod. *blank*, brillant, blanc (de la même famille que le verbe allemand *blinken*, briller). Comparez L. *candidus*, de *candere*. — D. *blancheur*, *blanchâtre*, dimin. *blanchet*, *blanchir*, *blanchaille; blanque*, *blanquet*, *blanquette*.

BLANCHIR, fact. et inchoat. de *blanc*. — D. *blanchiment*, *-isseur*, *-isseuse*, *-issage*, *-isserie*.

BLANDIR*, L. *blandiri ;* subst. *blandices** (encore employé par Chateaubriand pour flatterie caressante), L. *blanditiæ*.

BLANQUE, espèce de jeu, direct. de l'it. *bianca*. Dans ce jeu, la blanche est signe de perte.

BLANQUETTE, ragoût de viandes *blanches*.

BLASER, verbe inconnu aux anciens dictionnaires et dont l'étymologie n'est pas fixée. Nous ne prenons pas au sérieux les renvois au grec βλάζειν, dire des sottises, ou à l'adjec-

tif βλάξ, mou, relâché. Autant vaudrait alléguer l'all. *blass*, pâle, ou l'adjectif-participe *aufgeblasen*, orgueilleux (de *blasen*, souffler). Littré rappelle, avec plus de probabilité, le mot *blaser* des dialectes signifiant brûler, dessécher, lorsque cet effet est produit par l'usage excessif des liqueurs fortes (c'est l'angl. *blaze*).

BLASON, armoiries, science héraldique, it. *blasone*, esp. *blason*, port. *brasão*. Le mot *blason* (prov. *blezó, blizó*) se produit d'abord avec le sens de bouclier ou d'écu, surtout d'écu orné. Jaume Febrer, poète de Valence de la fin du XIIIe siècle, emploie *blasó* à la fois pour armoiries, et pour gloire, éclat, signification encore attachée au mot espagnol. Diez en cherche l'origine dans l'ags. *blaese*, angl. *blaze*, flambeau, d'où se dégagerait le sens d'éclat, de magnificence; de là le terme aurait été appliqué aux écus rehaussés de couleurs; cp. prov. *blezó* = écu « cubert de teins e blancs e blaus ». Si nous saisissons bien la pensée de Diez, il faudrait laisser se développer le sens de *blason* de la manière suivante : flambeau, lustre, gloire, enfin armoiries, reflétant les hauts faits ou l'illustration d'un gentilhomme. Généralement, on rattache *blason* à l'all. *blasen*, sonner du cor, angl. *blaze*, publier, néerl. *blazen*, vanter, parce que ceux qui se présentaient aux lices des anciens tournois sonnaient du cor pour faire connaître leur venue. Les hérauts ensuite sonnaient à leur tour, puis *blasonnaient* les armoiries de ceux qui se présentaient; quelquefois même ils s'étendaient sur les louanges et les exploits de ceux-ci. D'après cette explication, *blasonner* serait pr. publier au son de la trompette, et *blason* l'objet de cette publication.

BLASPHEMER, voy. *blâmer*. — D. *blasphémateur, -atoire;* le subst. masculin *blasphème* est le subst. abstrait du verbe *blasphémer* et non pas le représentant du mot latin *blasphemia*.

BLATIER, marchand de blé, anc. *bladier*, BL. *bladarius*, de BL. *blatum, bladum*, blé.

BLATTE, L. *blatta*.

BLAUDE, voy. *blouse*.

BLÉ, vfr. *bled, bleif*, prov. *blat*, it. *biado;* formes féminines it. *biada* (dial. *biava*), vfr. *blée*. Le BL. dit *bladum* et *blatum*. Diez n'admet point l'origine german. de ce mot (ags. *blaed*, fruit, bénédiction), les idiomes german. n'ayant fourni qu'un fort petit nombre de termes agricoles aux langues romanes. D'autre part, le cymr. *blawd*, farine, mis en avant par J. Grimm, ne s'accorde pas avec la lettre de la forme romane. De tout cela Diez conclut à la nécessité d'une étymologie latine; elle lui est fournie par le participe *ablata* (pluriel neutre), choses enlevées, dépouille, récolte, et il cite à l'appui l'all. *getreide*, qui vient de *tragen*, ainsi que *herbst*, moisson, et καρπός, fruit, qui, de même, signifient pr. choses enlevées. Avec l'article, *ablata* serait devenu *l'ablata, l'abiada, la biada*, et traité en masc., *il biado*. On trouve, en effet, au moyen âge, *ablatum*, *abladium* pour blé récolté. Pour établir la dérivation « *bladum, blada* de L. *ablatum, ablata* », il n'est pas même nécessaire d'admettre une influence de l'article; l'aphérèse de *a* ne serait pas plus étrange que celle de *o* dans le mot du dial. de Crémone *biada*, pour *oblata*, fr. *oublie*. — Mahn défend la provenance celtique de *blé;* il croit à l'existence d'un celt. *blad*, avec le sens de fruit, froment, blé. — Dérivés de *bladum : blairie* (v. c. m.), *blatier* ou *bladier;* BL. imbladare, d'où *emblaver* (p. *embla-er*), ensemencer, autrefois aussi *embléer, emblayer*); BL. debladare, fr. *déblayer, debléer*; blavet, blavéole*, anciens noms pour bluet.

BLÈCHE, vfr. *blaische*, blaiche*, blèque**, mou, du grec βλάξ, même signification (cp. BL. *blax*, stultus). Selon Grandgagnage, de l'all. *bleich*, nl. *bleek*, pâle, ce qui nous plaît davantage. — D. *blêchir*.

BLÊME, *blesme** (l'*s* ne paraît pas organique, car les textes anciens ont aussi *bleme*), très pâle; de là le verbe *blêmir* (angl. *blemish*). Ce dernier signifiait dans l'ancienne langue à la fois frapper (pr. faire des taches bleues), léser, blesser et salir; c'est ce qui engage Diez à rattacher ce mot, autrement inexplicable, au nord. *blâmi*, couleur bleue (*blâ*, bleu). *Blême* serait dont primitivement = bleuâtre. — Bugge, à l'appui de l'explication de Diez, allègue le subst. norois *blaman* « tache bleue produite par une contusion », lequel suppose un verbe *blama*, faire des taches bleues (Rom., III, 146). Il faut écarter les types latins *blecimus* (de l'all. *bleich*, ags. *blaec*) ou *blaximus* (de βλάξ, mou, faible), mis en avant resp. par Chevallet et Ménage.

BLÉSER, du lat. *blæsus* (prov. *bles*, vfr. *blois*), d'où aussi le subst. *blésité*.

BLESSER, BLECIER*; Diez rappelle le mha. *bletzen*, sarcire, reficere, et le subst. *bletz*, morceau d'étoffe, d'où *blesser* se serait produit avec le sens du composé mha. *zêbletzen*, mettre en morceaux. L'étymologie *be-letzen* irait mieux, si l'allemand présentait cette forme composée de *letzen*, comme il a *ver-letzen*, équivalent du fr. *blesser*. Les anciens philologues ont eu recours au grec, en proposant soit πλήσσειν, frapper, soit l'infinitif-aoriste βλάψαι, nuire; c'est aussi peu admissible que l'avis de Ménage, qui explique *blesser* par *læsare* (de *lædere*) avec un *b* prosthétique. — Pour moi, je pense, comme Diez, que le mot est l'all. *bletzen*, mais non pas dans le sens qu'il lui prête; je le rapporte à ce verbe dans sa signification de marquer par une tache ou une incision (*einen baum bletzen*, marquer un arbre, t. d'eaux et forêts); d'ailleurs, le primitif *bletz* lui-même a parfois la valeur de lésion, blessure (voy. Grimm). Cp. l'all. *fleck*, qui signifie lambeau et tache; cp. aussi les sens divers de fr. *tache*. En dernier lieu, j'ai vu poser comme la source de *blesser* le vha. *bleizza*, mentionné à l'art. *blet*. En effet, notre mot se retrouve dans les dialectes morvan et berrichon avec les sens de pâlir, devenir blême ou de blettir, et repose, d'après les con-

statations nouvelles, sur l'idée fondamentale « amollir, affaiblir, meurtrir »; on a dit « blecier des olives » p. les amollir en battant.

BLET, dans « poire blette »; d'après Diez, en rapport avec le vha. *bleizza*, tache bleue provenant d'une contusion. On trouve aussi poire *blèque;* ce mot serait alors le même *blèque* qui est mentionné sous *blèche*. Voy. aussi l'art. *blesser*.

BLEU, vfr. *bloi*, it. (dialectes) *biavo*, anc. esp. *blavo*, prov. *blave* (fém. *blava*); du vha. *blâo*, *blaw*, all. mod. *blau*. — D. *bleuir*, *bleuâtre*, *bleuet* ou *bluet* (v. c. m.).

BLINDER, couvrir, masquer, rendre invisible; d'orig. allemande : goth. *blindjan*, vha. *blendan*, all. mod. *blenden*, aveugler, boucher (*die thore blenden*, fermer les portes; *einen schacht blenden*, fermer un puits; cp. en fr. *aveugler* une voie d'eau). — D. *blindes*.

BLOC, du vha. *bloc*, *bloch* (all. mod. *block*), d'abord verrou, clôture, puis tronc, souche. Ces mots sont composés du préfixe *bi* et de *loh*, et dérivent du vha. *liechen*, goth. *lukan*, fermer. Le *bloc* est donc une pièce ou un ensemble de pièces destinées à boucher les abords d'une place, puis, par extension d'idée, une masse quelconque. — D. *bloquer* (d'où it. *bloccare*, esp. *bloquear*), *blocage*, *blocaille*, *débloquer*. — Le terme *blocus* vient de l'anc. all. *bloc-hus*, auj. *block-haus*, fortin; le sens concret s'est dans la suite converti en sens abstrait : action de bloquer.

BLOCUS, voy. *bloc*.

BLOND, it. *biondo*, prov. *blon* (l'all. *blond* est un emprunt fait au français). On trouve dans l'anglo-saxon le terme *blonden-feax* = à cheveux mélangés, c.-à-d. gris. Le sens de gris a-t-il dégénéré à la longue en celui de fauve et de blond? Cela est possible, vu les changements de sens que l'on voit subir aux noms de couleurs, mais toujours quelque peu problématique. Le mot ne se présente que tard dans le latin du moyen âge. — Ou bien, et c'est là une conjecture émise par Diez, *blond* serait-il pr. un synonyme du nord. *blaud*, dan. *blöd*, suéd. *blöt*, qui signifie doux, mou, le blond étant la couleur de la douceur? L'intercalation de la nasale *n* est, comme on sait, chose fort commune. — Quant au vfr. *bloi**, blond ardent, jaune, synonyme de blond, ce n'est qu'une forme variée de *bleu*, dont l'original germanique signifiait à la fois flavus et cæruleus. (Pour les formes diverses, comparez *pau*, *poi*, *peu*, du L. *paucus*.) *Bloi* a été latinisé en *bloius* et *blodius*. Cette dernière forme, nasalisée, n'aurait-elle pas engendré la forme française *blond?* — D. *blondir*, *-oyer; blondin; blonde* (espèce de dentelle).

BLOQUER, voy. *bloc*.

BLOTTIR (SE), se tapir, se ramasser en petit volume; Diez laisse le choix entre *ballot* (*blottir* serait pour *ballottir*, comme *frette* p. *ferrette*, *gline* p. *geline*) et l'all. *blotzen*, frapper, écraser. On pourrait appuyer cette dernière étym. des sens premiers des mots *tapir* et *cacher*. Ménage, rapprochant l'expression synonyme *se motter*, dérive *blottir* de l'anc. fr. *blote*, *bloutre*, motte de terre. Dans l'incertitude, il est permis encore d'indiquer *bloc*, qui, orthographié *blot*, signifie en t. de fauconnerie, le chevalet où repose l'oiseau.

1. **BLOUSE**, trou de billard; le néerl. *bluts*, trou, conviendrait parfaitement, mais en admettant cette origine, il faudra admettre aussi que l'ancienne forme *belouse* est une altération de *blouse*, pour l'explication duquel on n'a que le terme BL. *belosius*, sorte de drap. — D. *blouser*, jeter dans la blouse; fig. se blouser = se perdre, se tromper.

2. **BLOUSE**, vêtement; ce vocable est sans doute le même que *blaude* et *biaude*, mot bourguignon pour sarrau, dont on trouve aussi les variétés vfr. *bliaut*, lyonn. *blode*, norm. *plaude*, pic. *bleude*. L'origine n'en est pas établie. Mahn indique le persan *baljâd*, vêtement. Le BL. *belosius*, signifiant une sorte d'étoffe (v. l'art. préc.), est peut-être connexe avec *blouse*.

BLUET, p. *bleuet*, de *bleu*.

BLUETTE, petite étincelle pour *belluette* ou *bellugnette*, voy. sous *berlue*.

BLUTEAU, voy. l'art. *bluter*.

BLUTER est généralement dérivé, par métathèse de *l*, de l'équivalent all. *beuteln*, anc. *biuteln*. Diez trouve cette métathèse trop irrégulière et avance une tout autre étym., beaucoup plus plausible. Le latin du moyen âge dit *buletellum* pour cribrum farinarium, et *buletare* pour farinam cribro secernere; cela concorde avec les formes anc. *bulteau* et *buleter*, pour *bluteau* et *bluter* (dans le Hainaut et à Namur, on dit encore *bulter*). Au lieu de *buletel*, la vieille langue présente *buretel*, le bourguignon *burteau*, formes qui concordent avec it. *buratello*, prov. *buratel* (aussi *barutel*), dim. de *buratto*, qui signifie bluteau. Or, *buratto* vient du vfr. *bure*, étoffe de laine grossière. Nous avons donc la succession que voici : *buretel*, *buletel*, *blutel*, *bluteau*, et ces mots signifient propr. une étoffe grossière, propre à tamiser; d'autre part, *bureter*, *buleter*, *bulter*, *bluter*. Pour le rapport des idées *bure* et *bluter*, on peut comparer *filtre* et *feutre*, deux formes et deux acceptions différentes du même mot. — L'ancien *buleter* a donné l'angl. *boult*, *bolt*.

BOA, L. *boa*, espèce de serpent de mer.

BOBAN*, **BOBANCE***, auj. *bombance*, pompe, faste vaniteux, du L. *bombus*, bourdonnement, bruit. Vénance Fortunat a l'adj. *bombicus*, vaniteux, bruyant; cp. en prov. *bomba* = *bobansa*.

BOBÈCHE. Ce mot a-t-il le même radical que *bobine?* La forme de l'objet porte à n'y voir que le même mot avec un changement de terminaison.

BOBINE, angl. *bobbin*; selon Saumaise, de *bombyx*, à cause de la ressemblance de la bobine garnie de fil avec le cocon du ver à soie; Diez préférerait, sans l'établir, l'étymologie *bombus*, bourdonnement, à cause du bruit de la bobine en mouvement. Wedgwood indique gaél. *baban*, une tassette de fil. Il est

douteux que *bobinette*, petite pièce de bois mobile pour fermer les portes, soit un dimin. de *bobine*.

BOCAGE, voy. *bois*. — D. *bocager*.

BOCAL, vfr. *boucal*, *boucel*, it. *boccale*, esp. *bocal*; les uns, à cause du BL. *baucale*, citent le grec βαύκαλι ou βαυκάλιον, vase à goulot étroit; d'autres, le L. *bucca*, it. *bocca*, donc vase pour la bouche (cp. l'it. *boccia*, qui signifie également carafe).

BOCARD, machine à écraser la mine, de l'all. *bochen*, *pochen*, frapper.

BOCK de bière, néolog., contenu d'un grand verre. A signifié à Paris en premier lieu la bière de Munich appelée *bockbier* (litt. bière de bouc); puis le verre dans lequel on servait cette bière; enfin, le mot s'est appliqué à verre de bière en général.

BODINE, quille de marine, de l'all. *boden*, m. s. (voy. *bomerie*).

BŒUF, du L. *bos*, gén. *bovis* (cp. *œuf* de *ovum*). Ce même primitif latin a produit : *bovin*, L. bovinus; *bouveau*, *bouvillon*; *bouvier*, BL. bovarius, *bouverie*, *boverie**, BL. bovaria.

1. **BOGUE**, poisson, le « Boops vulgaris » de Cuvier, it. *boca*, esp. *bogo*, prov. *buga*, du L. *box*, *bocis*, aussi *bocs* (gr. βόαξ, βῶξ). — D. *bouguière*, « filet très délié »; c'est, on n'en peut douter, proprement un filet pour prendre les *bogues*; il se retrouve, avec le même sens, dans l'it. *bogara*, esp. *boguera*, port. *bogueiro*. — Voy. Bauquier, Rom., VI, 269 et suiv.

2. **BOGUE**, enveloppe piquante de la châtaigne, du BL. *bauca*, bracelet, lequel vient du vha. *bouga*, bracelet (de *biugan*, fléchir, courber). Cp. vfr. *bou*, anneau.

BOIRE, vfr. *boivre*, *bevre*, *beire*, du L. *bibere*; part. *bu* p. *bé-u*, de *bibutus*, forme barbare; *buvons*, *buvez* sont des formes irrégulières pour *bevons*, *-ez* (qu'employaient les anciens). — Du latin *bibitionem*, *bib'tionem* s'est régulièrement déduit *beisson*, *boisson*. De *bevre**, anc. forme française pour *boire*, vient *bevrage* (it. *beveraggio*, prov. *beuratge*, angl. *beverage*), d'où *beurage*, *beuvrage* et, enfin, par transposition de l'*r*, *breuvage* (voy. *abreuver*). La permutation de l'*e* atone en *u* dans les formes verbales *buvons*, *buvez*, etc., s'est étendue aux dérivés *buvable*, *buvette*, *buvetier*, *buveur*, *buvotter*. Est encore dérivé de *boire* le subst. fém. *boite*, degré auquel le vin devient bon à boire; il répond au partic. fém. *bibita* (*bib'ta*).

BOIS, prov. *bosc*, it. *bosco*, esp., port. *bosque*, du BL. *boscus* et *buscus* (cfr. néerl. *bos*, *bosch*; l'all. *busch* paraît être emprunté aux langues romanes). Ce mot *boscus* est dérivé, suivant Grimm, d'un adj. vha. hypothétique *buwisc*, *buisc*, formé de *bauen*, bâtir, et signifierait ainsi propr. matériel à bâtir. Le franç. *bois* a étendu la signification ordinaire de *boscus* et des formes parallèles, qui est celle de silva (réunion d'arbres), à celle de lignum (matière de l'arbre). — On conteste aujourd'hui l'origine germanique du BL. *boscus*. Canello y voit le gr. βόσχος « pâturage » (cp. le mélange des sens « pâturage et bois » dans les mots latins *saltus*, *nemus*, *silva*); Storm, lat. *buxus*, « buis » (le nom de l'espèce appliqué au genre, comme l'inverse se présente dans le gr. δρῦς, pr. arbre, puis chêne). Voy. Rom., V, 169. — D. *boiser*, *boiserie*.

BOISSEAU, *boissel**, *buissel**, wallon *boisteau*, BL. *bustellus*; selon toute apparence, un dérivé de *boiste*, *boîte*, voy. ce mot. De *buissel* les Anglais ont fait *bushel*. — D. *boisselée*, *boisselier*.

BOISSON, voy. *boire*.

BOITE, voy. *boire*.

BOÎTE, *boiste**, prov. *bostia*, *boissa* et *brostia*. Ce mot vient du BL. *buxida*, accus. de *buxis* (grec πύξις). *Buxida* transposé en *buxdia*, *bustia*, a donné *bostia* et enfin fr. *boiste*. De *boîte* vient *déboîter*, faire sortir (un os) de son articulation, disloquer; c'est à cette dernière acception que se rapporte, selon toute probabilité, le terme *boiter* (wall. *boisti*), pr. avoir mal à la boite; il vaudrait donc mieux l'écrire, comme jadis, avec un circonflexe. — Autres dérivés directs de boite : *boîtier*, *emboîter*, opp. de *déboîter*.

BOITER, voy. *boîte*. — D. *boiteux* (anc. *boisteus**).

1. **BOL**, terme de pharmacie, L. *bolus* (de βῶλος, motte de terre). — D. *bolaire*.

2. **BOL**, coupe, vase hémisphérique, est, comme l'all. *bowle*, emprunté à l'angl. *bowl*, qui lui-même est = ags. *bolla*, vase à boire, et appartient à la même famille que all. *bolle*, oignon, L. *bulla*, fr. *boule*.

BOLIDE, du gr. βολίς, -ίδος, chose lancée (de βάλλειν, lancer).

BOMBANCE, pr. magnificence, faste; voy. *boban*.

BOMBARDE, comme instrument de guerre et comme instrument de musique, de L. *bombus*, bruit, fracas. — D. *bombarder*, *-ier*.

BOMBASIN, voy. *basin*. Il est curieux de voir comment de *bombasin* se sont produits, par une fausse interprétation étymologique, les termes germaniques all. *baumwolle*, qui a l'air de dire « laine d'arbre », et angl. *bombast*, qui, d'abord le nom d'une étoffe destinée à ouater, a, sous l'influence de *bombance*, pris l'acception de parole empoulée, phébus.

BOMBE, it. *bomba*, angl. *bomb*, all. *bombe*, du L. *bombus*, à cause du bruit sourd qui accompagne le lancement de la bombe. — D. *bomber*, rendre convexe à la façon d'une bombe.

BOMERIE, contrat ou prêt à la grosse aventure sur la quille du vaisseau. De l'all. *bodmerei*, qui vient de *bodem**, *boden*, carène (fr. *bodine*). Cp. angl. *bottomry*, m. s., de *bottom*, carène.

BON, L. *bonus*. — D. *bonace* (v. c. m.); adj. *bonasse* (le suffixe *asse* avec sens péjoratif); *bonne*, garde d'enfants; *bonbon*, d'abord un terme enfantin; *abonnir* et *abonner* (v. c. m.); *bonté*, L. *bonitatem*.

BONACE, calme de la mer après un orage, it. *bonaccia*, esp. *bonanza*, prov. *bonassa;* de *bonus*, bon; cp. anc. esp. *malina*, orage, tempête.

BON-CHRÉTIEN (poire de). Ce nom, selon une opinion sérieusement accréditée, vient de saint François de Paule, dit *le bon chrétien*, qui apporta ces poires d'Italie en France. Voy. Darmesteter, Compos., 25.

BOND, angl. *bound*, subst. verbal de *bondir* (v. c. m.).

BONDE, 1. bouchon, tampon, 2. le trou du tonneau à boucher; mot germanique. On trouve encore avec le même sens le suisse *punt*, le souabe *bunte*, etc.; le vha. a la forme renforcée *spunt*, d'où le mot actuel *spund*, holl. *spond*. — D. *bondon*, *débonder*. — Le vfr. *bonde*, limite, borne, a une autre origine, voy. *borne*. — Dans le dial. de Come, *bondon* signifie une grosse petite femme, et *boldon*, bouchon, ce qui permettrait aussi de ranger *bonde* sous le radical *bod* (voy. *bouder*) et de le rattacher à *bodne*, *bonde*, *bonne*, auj. *borne* (v. c. m.). Voy. Mussafia, Beitrag, p. 35 (note).

BONDIR, picard *bonder*, angl. *bound;* dans la langue d'oïl et en prov. *bondir* signifie retentir (Ducange cite BL. *bunda* = sonus tympani, vfr. subst. *bondie*, bruit retentissant), ce qui justifie l'étymologie *bombitare*, bourdonner, contracté en *bontare*, *bondare*. Quant à l'infinitif en *ir*, on a l'analogie de *retentir*, de *tinnitare;* pour le *d*, celle de *coude*, de *cubitus*, (on trouve du reste aussi *bontir*, avec un *t*). Mais ce *bondir* = sonner, est-il bien le même que le *bondir* = sauter? Ce serait l'effet, c.-à-d. le rebondissement, la répercussion du son, nommés d'après la cause, c.-à-d. l'émission du son. Si cette métonymie est admise (et l'all. *prallen*, qui se rapporte également au coup et au son, la rend très plausible), il faudra rejeter l'étymologie posée par Ménage, qui rapproche l'expression espagnole *botar la pelota*, faire bondir la balle. *Botar*, par l'insertion de *n*, peut fort bien avoir donné *bonder* et *bondir*, mais de toute manière, il est inutile de recourir à l'espagnol, *botar* étant identique avec le fr. *boter**, *bouter*. — D. *bond;* *rebondir*.

BONDON, voy. *bonde*. — D. *bondonner*.

BONHEUR, = *bon heur*, voy. *heur*.

BONI, génitif neutre du L. *bonus*, c'est « ce qui reste *de bon* ».

BONIFIER, L. mod. *bonificare*, rendre bon, (bonum facere). — D. *bonification*.

BONNET, prov. *boneta*, esp., port. *bonete*. Caseneuve : « C'était certain drap dont on faisait des chapeaux ou habillements de tête, qui en ont retenu le nom et qui ont été appelés bonnets, de même que nous appelons castors les chapeaux qui sont faits du poil de cet animal. Le roman de Guillaume au court nez dans le Charroy de Nismes : « Un chapelet de bonnet en sa teste ». Quant à l'origine du mot, on la cherche encore. — D. *bonnetier*, *bonneterie;* *bonneter*, saluer du bonnet.

BONNIER, mesure agraire, voy. *borne*.

BORAX, mot arabe : *baurak*, *bòrak*, du persan *bourah*. De *borax*, les chimistes ont dégagé le subst. *bore* (d'où *borate*, *-ique*).

BORD, dans le sens d'extrémité d'une surface, lisière, rive, se trouve dans la plupart des langues germaniques : vha. *port*, goth. *baurd*, ags. *bord*, angl. *board*, néerl. *bord* et *boord*, suéd., dan. *bord;* BL. *bordus*, *borda*, *bordum*, it., esp. *bordo*. — Dérivés de *bord* = côté : *bordée*, *border*, *bordeyer;* *aborder*, *déborder*, *rebord*. — Dans le sens de « membrure de navire », *bord* vient également des langues germaniques, où l'on trouve ce mot avec le sens de planche, madrier, et ensuite avec celui de « vaisseau ». Faut-il déduire l'acception « vaisseau » de celle de planche ou plancher (au fond, le mot bord ne désigne que la membrure du vaisseau) ou de celle de *bord*, extrémité, côté (le tout pour la partie). C'est ce que nous ne saurions établir; cependant, l'analogie du L. *trabs*, poutre et vaisseau, fait opter pour la première métonymie. — Le vha. *bort*, goth. *baurd*, planche, madrier, a encore fourni aux langues romanes les mots suivants : prov. et cat. *borda*, fr. *borde*, baraque, petite maison rustique; de là les dimin. it. *bordello*, fr. et prov. *bordel*, esp. *burdel*, angl. *brothel*, BL. *bordellum* (cfr. l'all. *hüttchen*, bordel, de *hütte*, cabane). Le sens de planche ressort encore clairement dans les dér. *border*, *-age*, *bordaille*, en tant que termes de marine.

BORDE, métairie, voy. *bord*. — D. *bordier**, métayer

BORDEL, *bordeau**, pr. petite cabane, voy. *bord*.

BORDÉE, toute la ligne d'artillerie placée sur le même *bord* d'un vaisseau, puis décharge simultanée de cette ligne.

BORDER, voy. *bord*. — D. *bordure*.

BORDEREAU, dimin. de *bord*, petit bord de papier. Cp. l'origine analogue de *liste*.

BORÉE. **BORÉAL**, L. *boreas*, *borealis*.

BORGNE, it. *bornio*, cat. *borni*, limous. *borli*. L'expression *bornicle*, œil louche (dial. de Genève) et *bornicler*, loucher (dial. du Jura), ainsi que le vocabulaire de Douai qui traduit *borne* par *strabo*, attestent que le sens primordial du mot était « louche ». Diez le rapproche donc de l'esp. *bornear*, fléchir, courber, en comparant les expressions esp. *tuerto* (pr. tordu), louche, borgne, et *turnio*, borgne (de *tornear*, tourner). Mais l'origine de ce verbe esp. *bornear* est tout aussi incertaine que celle de *borgne* (le breton *born*, borgne, paraît emprunté du français). Notons encore que dans le languedocien, *borni* a signifié aveugle; Cupidon y était appelé *lou picho* (petit) *borni;* que le vocabulaire de Douai, déjà cité, traduit *bornier* par lippire (être chassieux); enfin que dans le dial. all. de la Silésie, on appelle *bornickel* la tumeur oculaire dite orgelet. — J. Ulrich (Ztschr., III, 266), se fondant sur l'affinité des idées forer et tourner, propose pour *borgner* (d'où viendrait l'adj. *borgne*), l'all. *bohren*, forer, en admettant l'existence anc. d'une forme dérivative en *anjan;* cp. fr. *épargner*, qui est de même

expliqué par all. *sparen* moyennant une forme hypothétique *sparanjan*. Cette étymologie est par trop forcée. — D. *borgnesse, bornoyer, éborgner*.

BORNE, vfr. *bonne, boune, bosne, bodne, bonde*. Ces vocables procèdent d'une forme plus ancienne *bodina, bodena*. Celle-ci donne d'abord *bodne*, d'où, par assimilation, *bonne* (BL. *bonna*), et par transposition *bonde* (BL. *bonda*, angl. *bound*); d'autres modifications de *bodne* sont *bosne*, d'où *borne;* cp. d'une part *Rhône, Rhosne*, de *Rhodanus*, et d'autre part, pour la substitution de *r* à *s*, *varlet** de *vaslet*. Mais d'où viennent *bodina* (forme primitive du mot *bonna* et qui exclut absolument la dérivation du gr. βοῦνος, colline, proposée par Caseneuve) et la forme variée *bodula*, d'où le prov. *bozola* (= borne)? Ils appartiennent, selon Diez, à la même racine *bod*, enfler, qui a donné *bouder, boudin* (voy. ces mots); la borne serait donc qqch. en relief, en saillie, une butte de terre (cfr. l'all. *schwelle*, seuil, de *schwellen*, s'enfler). La forme BL. *bonna* a pour dérivé *bonnarium*, mesure agraire, d'où le fr. *bonnier*, flam. *bunder*. — D. *borner*.

BOSQUET, dimin. du BL. *boscus* (= fr. *bois*); Froissart emploie le diminutif *bosquetel* et *boquetel*.

1. **BOSSE**, enflure, relief, it. *bozza*, prov. *bossa*, flam. *butse*, vient de l'anc. all. *bôzen*, pousser, repousser (d'où all. *butz*, chose renflée, ramassée). Cp. aussi bret. *bos*, cymr. *both*, tumeur. — D. dim. *bossette;* verbe *bosseler* (de là all. *bosseln*, travailler en bosse, en relief, aussi *bossiren*); adj. *bossu*, qui a une bosse (anc. aussi appliqué aux choses).

2. **BOSSE**, bout de corde (t. de marine), le même mot que le préc., à cause de la forme nouée. — D. *bosser* d'où *bossoir; embosser*.

BOSSELER, voy. *bosse*.

BOSSEMAN, du v. all. *bootsmann* (nl. *bootsman*), marin; litt. homme de bateau.

BOSSU, voy. *bosse*. — D. *bossuer*.

BOT (pied), esp. *boto*, tronqué, et *botte*, faisceau (cp. all. *bosze, bote*, fasciculus, voy. Grimm), paraissent appartenir à la même racine germanique *bôzen, boszen*, goth. *bautan*, frapper, pousser, repousser, enfler, faire boule, que nous avons signalée dans l'article *bosse*. Il faut encore observer que l'adj. *bot* rappelle l'all. *bott, butt*, nl. *bot*, goth. *bauths*, signifiant stupidus, hebes, obtusus.

BOTANIQUE, gr. βοτανική (de βοτάνη, plante). — D. *botaniste*.

1. **BOTTE**, faisceau, liasse, voy *bot*. — D. dim. *bottillon;* verbe *botteler*. Du dim. *botel, boteau*, vient l'angl. *bottle*, botte de foin.

2. **BOTTE**, chaussure, est le même mot que *botte*, tonneau; l'un et l'autre expriment quelque chose de creux. On trouve des mots similaires dans beaucoup de langues, p. ex. gr. βοῦτις, βύτις, bouteille; BL. *butta*, ags. *butte*, angl. *butt*, all mod. *bütte*, grand vase.— Dér. de *botte*, chaussure : *botter, bottier, bottine, débotter*. — Dér. de *botte*, tonneau, vase (vfr. aussi *boute*, outre, grosse bouteille) : le dimin. BL. *buticula*, it. *bottiglia*, esp. *botilla, botija*, fr. *bouteille*, angl. *bottle*.

3. **BOTTE**, tonneau, voy. l'art. précédent.

4. **BOTTE**, terme d'escrime, de l'it. *botta* (de *bottare*, frapper, voy. *bouter*).

BOUC; ce mot se présente, avec de légères variantes littérales, dans les langues celtiques aussi bien que dans les langues germaniques. Grimm rapporte le mot au verbe all. *pochen, bochen*, heurter. — D. *bouquin;* subst. *boucher* (v. c. m.).

1. **BOUCAN**, gril de bois où les Caraïbes fument leurs viandes; mot caraïbe qui signifie claie. — D. *boucaner*.

2. **BOUCAN**, vacarme, bordel. Ce mot moderne ne viendrait-il pas, demande G. Paris, de l'it. *baccano*, qui signifie aussi à la fois « fracasso » et « bordello » et que Storm rattache à *bacchanale?* Voy. Rom.,IX, 624.

BOUCANER, 1. faire sécher à la fumée, de *boucan* 1; 2. aller à la chasse des bœufs sauvages. Cette dernière acception serait-elle sans rapport avec *bos, bovis*, par *bovicus, bovicanus?* — D. *boucanier*, qui chasse le bœuf sauvage; fusil servant pour cette chasse; flibustier des Antilles.

BOUCASSIN, futaine, it. *boccacino*, esp. *bocaci*. « Ce mot n'appartiendrait-il pas au même radical que *bucherame* = fr. *bougran?* Question posée par Mussafia (Beitrag, 34). — Baist (Ztschr. V, 556) l'explique par l'angl. *buckskin* = peau de daim.

BOUCAUT, tonneau, prob. de la même famille que *bocal*.

BOUCHE, it. *bocca*, esp., port., prov. *boca*, du L. *bucca*, joue, cavité, puis cavité buccale, bouche, ouverture. — D. *bouchée, aboucher, déboucher* (sortir d'un défilé); *emboucher*. Voy. aussi *boucher, bouchon, bouque*. Signalons encore le vieux mot *boucon* = appât, aussi breuvage empoisonné, prov. *bocon*, morceau, bouchée.

1. **BOUCHER**, fermer une ouverture, de *bouche* = ouverture; cp. *bondon*, trou de tonneau, et *bondonner*, boucher. Littré, toutefois, préfère pour primitif le vfr. *bouche*, gerbe, botte, faisceau de paille, mentionné par Ducange et qui se rapporte, comme *bouquet*, au BL. *boscus*, bois. La forme anc. *boschier*, et les acceptions diverses de *bouchon*, donnent quelque crédit à cette étymologie. — Cps. *déboucher*.

2. **BOUCHER**, subst., propr. le tueur de *boucs;* cp. it. *beccaio, beccaro*, boucher, de *becco*, bouc. — D. *boucherie*.

1. **BOUCHON**, objet servant à boucher; peut venir tout simplement du verbe *boucher*, comme *torchon* de *torcher*. Cependant Diez identifie le mot avec prov. *bocon*, it. *boccone*, bouchée, morceau; donc, ce qui remplit la bouche ou une ouverture quelconque. Littré ramène le mot à *bouche**, faisceau de branchage, dont il dérive également le verbe *boucher*, ainsi que le mot suivant.

2. **BOUCHON**, bouquet de verdure servant d'enseigne à un cabaret, puis le cabaret lui-même; poignée, torchon de paille; de *bouche**,

faisceau (voy. *boucher* 1). Cp. en wallon, *bouchon*, *bouhon* = buisson. — D. *bouchonner*.

3. **BOUCHON**, dans « tomber à bouchon », de *bouche*; tomber sur la bouche, sur le visage (cp. les expressions vfr. analogues *à dens*, *s'adenter*, *s'aboucher*).

BOUCLE, angl. *buckle*, anneau de métal, puis anneau que forment les cheveux frisés; vfr. *bocle*, patois divers *blouque*, dim. *blouquette*, prov. *bocla*, *bloca*, bosse ou éminence métallique au centre du bouclier, BL. *bucula* scuti (d'où le mha. *buckel*); du latin *buccula*, joue, donc proprement chose rebombée ou en relief. — D. *bouclier*, angl. *buckler*, prov. *bloquier*, it. *brocchiere*; verbes *boucler*, *déboucler*.

BOUCLIER, ancienn. adjectif, BL. *buccularius*; *escut bouclier* est = écu à boucle ou écu bombé; l'épithète a pris le sens de la chose qu'elle qualifiait, voy. *boucle*.

BOUCON, voy. *bouche*.

BOUDER, pr. enfler la lèvre inférieure par mauvaise humeur (en rouchi, *boder* = enfler). *Bouder*, gonfler et être de mauvaise humeur, peut se comparer à *bouffer* qui avait les deux sens et au L. *turgere*, être gonflé de colère. Ce mot appartient à la racine *bod* exprimant quelque chose de repoussé, de saillant, d'enflé. On la retrouve dans *boudin*, espèce de saucisse, et *boudine*, nœud du verre, anc. nombril, dans *boursoufler*, pour *boudsouffler* (voy. ce mot) et dans le mot BL. *bodina* qui a donné *bodne*, *bonne* et *borne* (v. c. m.). Il se peut qu'elle soit latine et identique au *bot* qui a fourni *botulus*, *botellus*, d'où *boyau*. — D. *boudoir*, cabinet où les dames se retirent quand elles veulent être seules (cp. les expressions allemandes : *schmollkämmerchen*, *launenstübchen*, *trutzwinkel*).

BOUDIN, voy. *bouder*.

BOUDINE, voy. *bouder*. Gachet consigne *boudine* avec le sens de ventre, employé dans la chronique rimée de Godefroid de Bouillon.

BOUE, **BOE***. En vfr. on trouve *broue*, p. *boue*; si cette forme est la primitive (ce qui est fort douteux), on pourrait prêter à ce mot une communauté d'origine avec l'it. *broda*, qui signifie à la fois boue et bouillon, et par conséquent avec le fr. *brouet* (v. c. m.). — En cymr. on trouve avec le même sens *baw* (*budhyr*, boueux), mais on ne saurait y rapporter les formes angl. *bog*, marais, it. (lombard et comasque) *bog*. Leur liaison avec la racine goth. *boug* dans le verbe composé goth. *us-baugjan*, nettoyer, reste douteuse. Le mot *boue* a-t-il quelque rapport avec les formes *bouasse*, etc., mentionnées sous *bouse?* Les formes *bodère* (en Lorraine), boue, et picard *baudelé*, crotté, parlent en faveur d'un thème *bod*, *bot*. Ma conjecture serait donc de partir du BL. *botta*, *bota*, mare, dont l'étymologie reste à trouver. — D. *boueux*.

BOUÉE, forme dérivative du vfr. *boie*, *buie*, esp. *boya*, all. *boje*, angl. *buoy*, néerl. *boei*, qui vient du latin *boja*, chaîne, corde; la bouée est une pièce de bois flottant sur l'eau et retenue par une corde.

BOUFFER, **BOUFFIR**, souffler, s'enfler les joues, anc. être de mauvaise humeur; vfr. *buffier*, souffleter, frapper; it. *buffo*, coup de vent, vfr. *buffe*, coup, heurt (d'où *rebuffer*, angl. *rebuff*, subst. *rebuffade*) et dim. *buffet*, soufflet (d'où le v. mot *buffeter*, souffleter). Tous ces mots, ainsi que *pouffer*, sont les dérivés de l'interjection *buf*, *bouf* ou *pouf!* produite par le gonflement des joues. Il n'est pas nécessaire de les rattacher à des produits analogues dans les langues germaniques; ce sont évidemment des vocables de formation spontanée. Cp. pour le rapport d'idée entre souffler et frapper, le verbe angl. *blow*, souffler et frapper, et le mot fr. *soufflet*, de *souffler*. — D. *bouffée*, *bouffer* (manger goulument), *bouffette*; *bouffissure*. Voy. aussi *bouffon*.

BOUFFON est tiré direct. de l'it. *buffone*, qui vient de *buffare*, souffler (gonfler les joues), puis plaisanter (primitif aussi de *buffa*, plaisanterie, d'où fr. *bouffe*). *Buffare* est notre *bouffer*; les idées d'enflure et de plaisanterie se touchent; un rapport analogue me semble lier l'all. *bôzen*, repousser (voy. *bosse*), à *bosse*, *posse*, plaisanterie; cp. encore les sens divers de *baguenaude* et de *blague*.

BOUGE, réduit étroit; it. *bolgia* et vfr. *boge*, *bouge*, sac de cuir; directement d'un adj. latin *bulgia*, dérivé de *bulga*, que Festus désigne comme un mot gaulois : « bulgas Galli sacculos scorteos vocant »; en effet, l'on trouve gaël. *builg*, et anc. irl. *bolc*, mais on rencontre aussi en vha. le subst. *bulga* (ce dernier issu du verbe *belgan*, enfler). Le diminutif *bougette*, petit sac, a donné l'anc. angl. *bogette*, *bougett*, transformé dans la suite en *budget*. Sous ce costume anglais, le mot est revenu en France avec une signification purement financière. Pour le passage du sens de bourse à celui de petit réduit attaché au masc. *bouge*, il ne fait pas difficulté. L'intermédiaire est celui de « chose qui renferme »; en it. *bulgia* signifie à la fois bourse et caveau. D'autre part, le radical exprimant aussi enfler (les mots celtiques *bolg*, *bulg*, *balg*, signifient saccus, pharetra, venter, pustula, follis), on comprend la valeur secondaire de *bouge* : la partie la plus bombée du tonneau.

BOUGEOIR, chandelier portatif; on peut hésiter, pour l'étym., entre *bouger* et *bougie*.

BOUGER, wallon *bogé*, angl. *budge*, prov. *bojar*; selon Leibnitz et Frisch, du vha. *biugan*, all. mod. *beugen* ou *biegen*, fléchir; selon Diez, plutôt de la forme vha. *bogen*, nord. *buga*, courber. Cette étymologie cependant, observe Diez, perd en probabilité par la comparaison de la forme provençale correspondante, qui est *bolegar* = it. *bulicare* (la forme prov. *bojar* parait être empruntée au français). Quant à *bolegar* (à Lyon *bouliguer*), dont *bouger* se déduit très régulièrement, c'est un dérivé de *bulir*, *bolir*, fr. *bouillir*, et signifie propr. être en ébullition, fig. ne pas rester en place. Le portugais dit également *bulir* dans le sens de bouger, et l'esp. *bullir* dans celui d'être en mouvement continuel (cp. notre expression : bouillonner d'impatience). Che-

vallet fait venir, bien maladroitement, *bouger* de l'all. *bewegen*, mouvoir; Ménage, non moins hardi, pensait à l'all. *wogen*, s'agiter. — D. *bougeoir* (?), *bougillon*.

BOUGETTE, voy. *bouge*.

BOUGIE, it. *bugia*, esp., prov. *bogia*, de *Bougie*, ville du nord de l'Afrique qui fournissait la cire. — D. *bougeoir* (?), *bougillon*.

BOUGON, d'où *bougonner*, gronder entre ses dents, se rattache sans doute à *bucca*, bouche, comme *fourgon* à *furca*; cp. une expression analogue en allemand : *maulen*, de *maul*, bouche.

BOUGRAN, vfr. *bouquerant*, it. *bucherame*, cat. *bocaram*, prov. *bocaran*, *boqueran*, angl. *buckram*, tissu fait primitivement de poils de chèvre, ce qui a donné lieu à l'étymologie *bouc*, *boc*. Schmeller cependant dérive le mot de l'italien *bucherare*, trouer (primitif *buca*, trou); bougran serait ainsi pr. une étoffe lâche, à mailles peu serrées, roidie ensuite à la colle. D'après Baist (Ztschr. V, 556), *bougran* et ses correspondants romans seraient = arabe *barcân*, *barracân* (d'où aussi all. *barchent*, futaine); par métathèse *bacaran*; par adaptation à *bock*, angl. *buck*, fr. *bouc* (cp. *boucassin*), *bocaran*, etc. — G. Paris tire notre mot du nom de *Boukhara*. — Les dictionnaires présentent encore *baracan* et *bouracan* (v. c. m.), espèce de tissu de laine.

BOUGRE, de *Bulgarus*. Les Bulgares ont fourni ce terme d'injure en tant qu'hérétiques manichéens. Nicot donne à ce terme la valeur de *pædico* et Ménage suppose que c'est parce que les hérétiques et les pédérastes étaient passibles de la même peine. — D. *bougrerie*; pour *rabougrir*, v. c. m.

BOUGUIÈRE, sorte de filet, dér. de *bogue* (voy. pl. h.).

BOUILLE, voy. l'art. suivant.

BOUILLIR, du L. *bullire* (rac. *bulla*). — D. *bouillon* (it. *bollone*); *bouilli*, *-ie*, *-oire*; *ébouillir*, L. ebullire, *ébullition*, L. ebullitio. Le verbe actif *bouiller*, mettre en agitation, d'où *bouille*, perche pour troubler l'eau, paraît être le même mot que *bouillir*; de là aussi le nom de l'instrument pour remuer la chaux, dit *bouloir*.

BOUILLON, dans ses diverses acceptions, dérivé de *bouillir*, jeter des bulles, cuire. — D. *bouillonner*.

BOUILLOTTE, de *bouillir*; pr. bouilloire, puis le nom d'un jeu de cartes; les dictionnaires n'établissent pas le rapport entre ces deux significations; quelqu'un a dit que l'idée qui les relie est celle de la vitesse avec laquelle le jeu de la bouillotte se joue. J'attends confirmation.

BOULAIE, voy. *bouleau*.

BOULANGER, BL. *bulengarius*; l'esp. *bollo*, pain au lait, et l'it. de Côme *bulet*, espèce de pain, justifient l'étymologie de Ducange, qui fait dériver *boulanger* de *boule*; la filiation se présente ainsi : *boule*, *boulange* (en Berry, = mélange de foin et de paille pour la nourriture des bestiaux), de là : 1. *boulanger*, faiseur de boulanges ou pains arrondis; 2. verbe *boulanger*, faire les boulanges. — Wedgwood (Rom., VIII, 436) présente une autre explication du mot. Il part du vfr. *bolenge* (Walter de Biblesworth) = blutage, lequel aurait la même origine que le néerl. *builen* (bluter), qui est contracté de *buidelen*. Je préférerais remonter au thème *bul* de *buletus**, *buletellum* (fr. *bluteau*), *buletare* (fr. *bluter*), qui à son tour paraît être transformé de *bur* (voy. *bluter*.

BOULE, du L. *bulla*, qui est également l'original de *bulle* (v. c. m.). Le sens primitif de *bulla* est encore attaché au pic. *boule* = enflure, et au verbe *bouler*, enfler la gorge (en parlant des pigeons). — D. *boulet* (angl. *bullet*), *boulette*, *bouleux*, *boulin*, *-iche*, *boulon*, cheville à tête ronde; *ébouler*, *bouleverser* (*boule* + *verser* = retourner).

BOULEAU, dimin. de l'anc. subst. *boule*, m. s., encore employé dans les patois et contracté de *béoule*; quant à ce dernier, il vient du L. *betulla*, m. s. Ce mot latin est, d'après Pline, 16, 18, d'origine gauloise; on en trouve en effet la racine dans l'irl. et l'écoss. *beith*, bouleau. — D. *boulaie*, d'après l'analogie de *saulaie*, *aunaie*, etc.

BOULEDOGUE, de l'angl *bulldog*, pr. chien-taureau.

BOULER, enfler son jabot (en parlant du pigeon), voy. *boule*.

BOULEUX, cheval de fatigue, de l'anc. verbe *bouler*, rouler (de *boule*).

BOULEVARD, anc. *boulevert*, représente l'all. *bollwerk*. Ce mot, né au XV[e] siècle, avec la valeur de « défense, rempart », est décomposé par les uns en *werk* (ouvrage) et vha. *bolôn* (lancer), donc pr. une machine à lancer, un engin de guerre, puis la place où elle est montée; — par les autres en *werk* + *bohle* (ais, planche), donc une construction en planches. Le mot est devenu l'angl. *bulwark*, le nl. *bolwerk*; l'it. *baluarto* et l'esp. *baluarte* sont tirés du français. — Voltaire expliquait *boulevart* de *boule* et *vert* : place verte à jouer aux boules! — Les boulevards sont devenus des promenades après avoir été des terre-pleins de remparts.

BOULEVERSER, voy. *boule*.

BOULIMIE, gr. *βουλιμία* (faim de bœuf).

BOULIN, pot de terre qui sert de retraite aux pigeons, etc.; de *boule*, à cause de la forme arrondie.

BOULINE, vfr. *bolinghe* (Jean Lemaire de Belges), est le même mot que dan. *bugline*, corde à l'avant, angl. *bowline*, *boline*, cordage de proue, holl. *boelijn*, all. *boleine*. — D. *bouliner*.

BOULINGRIN, de l'angl. *bowling-green*, gazon où l'on joue à la boule.

BOULOIR, voy. *bouillir*.

BOULON, voy. *boule*. — D. *boulonner*.

BOUQUE, forme picarde p. *bouche* (ouverture); de là les termes de marine *embouquer*, *débouquer*.

BOUQUER, 1. baiser, baiser de force, de *bouque*, forme picarde de *bouche*; — 2. se plier, se soumettre, de l'all. *bücken*, néerl.

bukken, plier, courber. — Le même verbe, dans sa dernière acception, se trouve dans le composé *reboucher*, fausser, émousser un dard ou autre instrument pointu, pr. le courber; vfr. *rebuchier*, *rebouquer*. L'angl. *rebuke* est le même mot avec une acception détournée : censurer, gronder.

BOUQUET, bosquet, puis assemblage de fleurs, variété de *bosquet* (v. c. m.).

BOUQUETIN, écrit par Belon *bouc-estain;* de l'all. *steinbock*, bouc des rochers.

BOUQUETTE, blé sarrasin, du flam. *boekweit*, m. s., litt. froment de hêtre, à cause de la forme du grain, qui ressemble à la faine. On trouve aussi, avec changement de terminaison, *bucail*.

1. **BOUQUIN**, voy. *bouc*. — D. *bouquiner*.

2. **BOUQUIN**, vieux livre, de l'anc. néerl. *boeckin*, petit livre; le suffixe diminutif néerlandais *kin* se trouve encore en français dans *mannequin*, *brodequin*, *vilebrequin*, etc. — D. *bouquiner*, *bouquiniste*.

BOURACAN, autrefois *baracan*, esp. *barragan*, sorte de gros camelot, BL. *barracanus;* se retrouve dans le dan. *barcan*, angl. *barrakan*, all. *berkan* et *barchent;* de l'arabe *barrakân*, vêtement, qui vient du persan *barikana*, espèce de tissu de laine.

BOURBE, du gr. βόρβορος; l'apocope de la terminaison ορος est un effet naturel de l'accentuation. Il est probable que le latin vulgaire a également eu le terme *borborus*. — Littré a recours au radical celtique *berw* ou *borv*, exprimant bouillonnement. — D. *bourbeux*, *bourbier*, *-illon*, *-otte* (poisson), verbes *embourber*, *débourber*. Voy. aussi *barboter*.

BOURDE, mensonge, vfr. *bourdeur*, syn. de menteur, verbe *bourder* = garrire (voc. d'Evreux). Le v. flamand avait également *boerde* = nugae. En picard et en wallon, un *bourdeux* est un menteur. L'ancienne acception de réjouissance, plaisanterie, parle en faveur du rapport de ce mot avec l'anc. *bouhorder*, jouter, et, par extension, s'amuser, folâtrer La langue provençale présente déjà, pour *bouhourder*, *behourder*, les formes contractes *biordar*, *bordir*, *burdir*, avec le sens de s'amuser, et les subst. *biort*, *bort*, jeu chevaleresque. Les mots analogues du celtique ont l'air d'être d'origine romane. Quant à *bouhourder*, on n'est pas au clair sur son origine; Diez voit dans *hourd* l'all. *hürde*, BL. *hourdum*, rouchi *hourd*, clôture, et dans *bo*, *bou* le mot *bouter;* donc jeter la lance contre l'échafaudage de l'enceinte.

BOURDIGUE ou *bordigue*, espace retranché avec des claies pour prendre le poisson; du BL. *bordigula*, *bordiculum*, prob. un dimin. de *borda*, *borde**, hutte (voy. *bord*).

1. **BOURDON**, long bâton de pèlerin, it. *bordone*, esp., prov. *bordon;* métaphoriquement tiré du L. *burdo*, bête de somme, mulet. Covarruvias cite à l'appui de cette dérivation l'esp. *muleta*, qui signifie à la fois mulet, soutien et béquille. — On avait aussi anc. la forme simple *borde*, *bourde* pour bâton, béquille.

2. **BOURDON**, tuyau d'orgue, puis ton de basse, et abeille mâle. La signification « tuyau » engage Diez à rattacher notre mot à *bourdon*, long bâton. Il faudrait alors considérer le gaél. *bùrdon* = bourdonnement, comme un emprunt fait au roman. Cette langue employant cependant dans le même sens aussi *durdon*, il est préférable de considérer les syllabes *burd*, *durd* comme des onomatopées, et la signification tuyau d'orgue comme découlant du bruit exprimé par le mot.

BOURG, dans le principe = ville défendue par une forteresse, opposé à la ville, lieu ouvert; it. *borgo*, esp., port. *burgo*, prov. *borc;* du latin vulgaire *burgus* (Vegèce, De re milit., 4, 10 : Castellum parvum, quem burgum vocant). Il n'est pas nécessaire de déduire directement le mot *bourg* des langues germaniques, où il se rencontre partout, et qui en ont aussi le primitif, savoir : *bergan*, goth. *bairgan*, cacher, protéger. C'est la langue latine rustique qui paraît l'avoir transmis aux langues romanes. Le grec πύργος est de la même famille. — De *burgus* dérive l'adj. *burgensis*, d'où it. *borgese*, esp. *burges*, fr. *bourgeois*. Diez suppose néanmoins dans les formes *borghese*, port. *burguez*, prov. *borgues*, vfr. *borgois*, toutes formes où le *g* a le son guttural, une influence directe du germanique *burg*. — D. *bourgade*. Le mot *bourgmestre* est un composé de *bourg* et du néerl. *meester*, maître, chef; latinisé par *burgimagister*, l'all. *bürgermeister* est = maître des bourgeois.

BOURGEOIS, voy. *bourg*. — D. *bourgeoisie*.

BOURGEON, angl. *burgeon*, vfr. *bourion*, *burjon*. Diez trouve une dérivation du vha. *burjan*, lever, parfaitement acceptable au point de vue des lois grammaticales; *bourgeon* désignerait donc quelque chose qui lève, qui pousse. *Bourgeon* s'appliquait primitivement à la vigne et traduisait dans les glossaires L. *botrus;* je le ramène donc au BL. *botrionem*. — D. *bourgeonner;* *débourgeonner*, ôter les bourgeons.

BOURLE, voy. s. *bourre*.

BOURGMESTRE, voy. *bourg*.

BOURNOUS, mot arabe : *bornos*, vêtement à capuchon, esp. *albornoz*.

BOURRACHE, it. *borraggine* (contracté *borrana*), esp. *borraja*, prov. *borrage*, all. *borretsch*, latin mod. *borrago*, *-inis*. Diez tire le mot du radical *burra*, à cause des feuilles hérissées de poils.

BOURRAS, voy. *bourre*.

BOURRASQUE, de l'it. *burrasca*, esp., port., prov. *borrasca*; selon Diez, de *borea* ou *bora* (forme particulière à quelques dialectes), vent du nord (du L. *boreas*); c'est ainsi que de l'esp. *nieve*, neige, s'est formé *nevasca*, une tombée de neige. Le redoublement de l'*r* n'a rien de gênant pour cette étymologie.

BOURRE, it., esp., prov. *borra*, pr. flocon de laine, etc., du L. *burra*, m. s., singulier inusité de *burrœ*, niaiseries, fadaises; le sin-

gulier présente le sens propre, le pluriel le sens métaphorique. La même métaphore se rencontre dans le latin *floccus*, qui signifie flocon de laine, poil d'une étoffe, et bagatelle. — D. *bourras, bouras*, étoffe grossière, prov. *borras; bourrer*, d'où *débourrer, ébourrer, embourrer, rembourrer; bourrée; bourrade; bourru*, grossier (cp. angl. *borrel*, homme grossier); prov. *borrel*, vfr. *bourrel* = bourrelet, d'où *bourreler, bourrelet* ou *bourlet*. Peut-être faut-il rattacher ici le mot *rebours* (v. c. m.) dans le sens de revêche, BL. *reburrus*. Voir aussi *brosse*. — Le dim. *burrula* a donné l'anc. fr. *bourle*, attrape, tromperie.

BOURREAU, prov. *borel*. A la lettre, *bourreau* correspond à angl. *borrel*, homme rude, grossier (voy. *bourre*). Le sens du mot français pourrait bien s'en être dégagé. Ménage aventure l'idée d'une contraction de *bouchereau*. D'après Diez, *borel* se déduit facilement de l'it. *boja* (wall. *boie*), qui a la même signication, au moyen du double suffixe *er-ell*, dont la langue française présente tant d'exemples (cfr. *mât, mâtereau*); le mot correspondrait donc à une forme italienne hypothétique *bojarello*. Nous rapportons pour ce qu'elle vaut l'observation de Dochez : De *Borel*, possesseur du fief de Bellecombe en 1261, à charge de pendre les voleurs du canton. (Littré observe que ce nom propre pourrait bien être un surnom, donné d'après les fonctions.) — Quant à it. *boja*, bourreau, il paraît identique avec *boja*, carcan.

BOURRELER, ET, voy. *bourre*.

BOURRICHE, espèce de panier oblong (pour gibier, poisson, etc.); Ménage rapporte le mot à *bourre*, à cause de la bourre, foin ou paille, dont on garnit les bourriches; j'aimerais tout autant une étymol. *burricius*, de *burricus*, bourrique; donc pr. panier de marché, porté par des ânes.

BOURRIQUE, esp. *borrico*, it. *brico*, du L. *burricus* (Isidore : Equus brevior quem vulgo *buricum* vocant). Quant à *burricus*, les uns le font venir, à cause de la peau velue de l'âne, de *burra*, flocon de laine (l'esp. et le port. disent aussi *burro* pour âne, et dans le Berrichon l'ânon est appelé *bourru*); d'autres, de *burrus*, rougeâtre. — D. *bourriquet*.

BOURRU, voy. *bourre*.

BOURSE, it., prov. *borsa*, esp., port. *bolsa;* du BL. *byrsa, bursa*, qui est le gr. *βύρσα*, peau, cuir. — D. *boursier; boursiller; boursicot* (mot populaire, d'où *boursicoter*), *débourser, débours; embourser**, *rembourser*. Quant au mot *bourse*, en tant qu'il signifie lieu de réunion des banquiers, agents de change, etc., Guichardin en établit l'étymologie qui suit : La première place qui correspond à ce que l'on appelle *bourse* aurait été celle de Bruges (XIVe siècle); c'était l'hôtel d'une famille patricienne appelée *Van den Beurse* (fr. de la Bourse), dont les armes sculptées qui surmontaient la porte et qui se composaient de trois bourses auraient donné le nom à tous les bâtiments de l'espèce. Ce qui rend cette explication de *bourse* = forum mercatorum plus que suspecte et ce qui oblige à donner raison à ceux qui déduisent cette valeur du BL. *bursa* = sac de cuir, bourse, c'est que, dès avant le XIVe siècle, le mot latin *funda*, bourse, a signifié « locus publicus ubi conveniunt mercatores de rebus suis et commerciis acturi » (voy. DC.). Voy. aussi, dans Godefroy, l'art. *fonde* = lieu de réunion des commerçants.

BOURSOUFLER, selon Diez, pour *boudsouffler*, analogue au prov. mod. *boud-enflà, boudouflà, boudifla*, gonfler. Quant à l'élément *bod, boud*, voy. sous *bouder*. Toutefois, Diez ne rejette pas absolument l'étymologie *bourse-enfler*, et cite même l'expression walaque *bos-unfla*. Grandgagnage explique le mot par *boule-souffler*, souffler en boule; Littré par « souffler en bourse », en citant l'anc. fr. *bourser*, enfler.

BOUSCULER, altéré du vfr. *bouteculer*, qui vient de *bouter* et *cul*.

BOUSE, prov. *boza, buza*, d'origine douteuse. On trouve dans l'anc. langue *bouasse, bouace* (cfr. le grison *bovatscha*, dial. de Côme *boascia*, de Parme *bôuzza*, avec la même signification), mais il n'est guère permis de voir dans *bouse* une contraction de *bouasse*, dérivé de *bos*, bœuf; les mots bretons *beûzel, bouzel, bouzil* ont l'air d'être tirés du français. Frisch rappelle l'all. *butze*, monceau, employé en effet pour la morve, et, comme dit Grimm, pour « quidquid emungitur ». — Si *boue*, comme je le pense, vient d'un radical *bot, bod*, les formes *boza, bouse* pourraient bien n'en être qu'une variété (en prov., *z* pour *d* est tout à fait normal), mais l'objection qu'on fait à cette étymol. (voy. Van Hamel, Gloss. du Reclus de Moliens), c'est que *boue* avait primitivement l'*o* ouvert. — Le plus ancien exemple du mot est dans le Miserere du Reclus de Moliens (XIIe siècle) :

> Ki de tel viche est embousés,
> Se devant mort n'est desbousés,
> Il muert come bues en se *bouse*.

D. *bouser, bousiller; bousin*, tourbe de mauvaise qualité, croûte terreuse et friable (de là *ébousiner*).

BOUSINGOT, chapeau de marin, dér. de l'angl *bowsing*, cabaret de matelots.

BOUSSOLE, de l'it. *bossolo*, voy. *buis*.

BOUT, *bot**, subst. verbal de *bouter*, pousser, repousser; donc chose en relief, en saillie, puis pointe, extrémité. — D. *debout* (v. c. m.), *aboutir, emboutir*.

BOUTADE, forme étrangère p. *boutée* (poussée), de *bouter*, heurter. Corneille a le mot dans le sens de jet d'inspiration : « pousser un sonnet par boutade, sans lever la plume. »

BOUTARGUE, sorte de mets, it. *bottagra*, esp. *botagra*. de l'arabe *boutarka*, m. s.

BOUTE, variété de *botte*, tonneau.

BOUTEILLE, voy. *botte* 2. — D. *boutillier*, angl. *butler*.

BOUTER, pousser, heurter, frapper, mettre en poussant, du mha. *bôzen*, heurter, frapper, ou plutôt d'une forme antérieure *bautan, botan*. — D. *bouton* (v.c.m.); *boutade* (v.c.m.);

bouture, branche *boutée* en terre; *boutoir*, *-erolle;* subst. verbal *bout* (v. c. m.), *botte*, coup (v. c. m.); composés *boutefeu*, *boute-en-train*, *boute-hors*, *boute-selle;* verbe composé *débouter*, repousser.

BOUTIQUE, voy. *apothicaire*.

BOUTON, it. *bottone*, prov. et esp. *boton*, pr. chose qui repousse, qui fait relief; de *bout* ou de *bouter*. — D. *boutonner*, *déboutonner*.

BOUTURE, voy. *bouter*. — D. *bouturer*.

BOUVEAU, -ERIE, -ILLON, -IER, tous dérivés de *bœuf*.

BOUVREUIL, aussi *bouveret*, *bouvron*, pr. « le petit bouvier », parce qu'il suit le laboureur qui promène sa charrue dans son champ, afin de se nourrir des vers ou des graines qui sont mis au jour; il passe même pour pincer les bœufs et les aiguillonner ainsi à sa façon (G. Paris). Cp. les expressions analogues all. *bullenbeisser* (mordeur de taureaux), angl. *bulfink* (pinson des taureaux).

BOVIN, voy. *bœuf*.

BOXER, de l'angl. *box*, m. s.

BOYAU, vfr. *boël*, it. *budello*, du L. *botellus*, petit boudin (Martial); la signification actuelle de *boyau* était propre au mot *botellus* dès les premiers temps du moyen âge : L. Angl. : « Si intestina vel botelli perforati claudi non potuerint ». Voy. aussi *boudin* sous *bouder*. — D. *boyaudier*.

BRACELET, dim. de vfr. *bracel*, *brachel* (Vie de saint Eloi, 26b), anneau de bras; cp. lat. *brachile*, cingulum.

BRACHIAL, L. *brachialis* (brachium, bras).

BRACONNER, voy. *braque*.

BRAGUER, mener grand train, faire l'élégant, fanfaronner; mot germanique : nord. *braka*, faire du bruit, parader. L'angl. *brag* paraît emprunté du fr. — D. *bragard*, vaniteux. — Cp. aussi le wallon *bràheler*, habler.

1. **BRAI**, suc résineux, goudron, anc. fange, it. *brago*, prov. *brac*, fange; Ménage propose le gr. βράγος, marais (Hesyche); d'autres, le nord. *brâk*, goudron. — D. *brayer*. — Le mot *braye*, fange, boue, terre grasse, est la forme féminine de *brai*.

2. **BRAI**, escourgeon, orge broyée pour la bière, vfr. *brais;* du gaulois latinisé *brace*, espèce de blé (voy. *brasser*).

BRAIE, anc. culotte, auj. lange d'enfant, it. *braca*, esp., port. *braga*, prov. *braya*, du L. *braca*, désigné par les auteurs comme mot gaulois (breton *bragez*). — D. *brayette;* vfr. *braiel*, ceinture placée au-dessus des braies, d'où le verbe fr. *débrailler*, pr. lâcher la ceinture qui retient les vêtements; *brayer*, prov. *braguier*, ceinture, bandage.

BRAIL, piège, voy. *brayon*.

BRAILLER, voy. *braire*. — D. *braillard*.

BRAIRE, signifiait d'abord crier en général (de là le subst. partic. *brait**, auj. *braiment*), prov. *braire;* cp. BL. *bragire*. L'analogie de *bruire*, formé de *rugire* avec *b* initial additionnel, engage à voir dans *braire* le verbe *raire* (v. c. m.) augmenté d'un *b*. On a aussi rattaché ce mot au gaél. *bragain*, crier, cymr. *bragal*, faire du bruit, vociférer. De la forme participiale *brait* viennent prov. *braidar*, port. *bradar*, et l'adj. prov. *braidiu*, vfr. *braidif*, pr. hennissant, puis ardent, fougueux. De *braire* vient *brailler* (cfr. *criailler* de *crier*, *piailler* de *pier* (inus.) = it. *piare*). — La forme fr. *braire* appelle, selon la règle, un type latin immédiat *bragère*.

BRAISE, it. *bragia*, *brascia*, *bracia*, esp., prov. *brasa*, port. *brasa*, flam. *brase*, BL. *brasa;* ainsi que le verbe *braser*, anc. brûler, auj. souder, du nord. *brasa*, souder, suéd. *brasa*, flamber. Cfr. en dial. de Milan *brascà*, allumer. — D. *braiser*, *braisier*, *-ière;* *brasier*, *brasiller;* *embraser*, vfr. *esbraser*.

BRAMER, crier, it. *bramare*, désirer ardemment (pour ce transport d'idée, cfr. le passage de Festus : Latrare Ennius pro poscere posuit), du vha. *breman*, néerl. *bremmen*, mugir, qui répond au gr. βρέμειν.

BRAN, excrément, ordure, déchet, son, dial. ital. *brenno*, vieux fr., prov. et vieux esp. *bren*. Mot celtique : gaél. *bran*, cymr. *brân*, bret. *brenn*, angl. *bran*, son. — D. *breneux*, *ébrener*, *embrener*.

BRANCARD, voy. *branche*.

BRANCHE, it., prov., v. esp. *branca*, prov. aussi *branc*, BL. *branca*, angl. *branch*. Une dérivation directe de *brachium* est inadmissible; il faudrait pour cela une forme latine *brancia*. Diez croit que le mot *branca* appartient au fond de la langue vulgaire latine, et allègue des raisons à cet égard. Il admet toutefois la parenté de ce mot rustique avec l'anc. gaél. *brac*, corn. *brech*, cymr. *breich*, bras (bret. *brank* = branche). — D. *branchu*, *brancher;* *ébrancher*, *embrancher;* *brancard*, litière à branches. — Depuis que Diez postulait un mot latin *branca*, ce dernier a été dûment constaté dans les Gromatiques avec la valeur de « griffe, ongle » (branca lupi, ursi), qui se déduit naturellement du sens branche. — Neumann (Ztschr., V, 386), se fondant sur l'all. *zweig* (branche), qui est un dérivé de *zwei*, deux, à cause de l'idée de bifurcation, propose pour lat. *branca* l'étym. *bi-ramica* (bis + ramus).

BRANCHIES, gr. βράγχιν.

BRANDE, sorte de bruyère, broussaille; sans doute de l'all. *brand* (combustion), au sens de L. novale : « ubi sylva eradicata et ligna inutilia combusta sunt ». — Vfr. *brandoi*, champ de bruyères.

BRANDADE, du prov. *brandar*, remuer, agiter, à cause que la morue « en brandade » doit être agitée pendant tout le temps de la cuisson.

BRANDEBOURG, nom tiré des casaques que portaient les gens de l'électeur de *Brandebourg* lors d'une invasion en France en 1674.

BRANDEVIN, francisation de l'all. *brantwein*, eau-de-vie (pr. *vin brûlé*).

BRANDIR, angl. *brandish*, prov. *brandar*, d'abord agiter l'épée, puis agiter en général, du vfr. *brant*, *branc*, *bran*, lame de l'épée (it. *brando*, prov. *bran*), qui vient lui-même du vha. *brant*, tison, nord. *brandr*, glaive; pour le rapport des idées, Diez rappelle le nom

d'épée esp. *Tizon.* — D. les dimin. *brandiller* et *branler* (angl. *brandle* et *brangle*), contraction de vfr. *brandeler*, it. *brandolare.*

BRANDON, prov. *brandó*, esp. *blandon*, du vha. *brant*, tison (rac. *brinnan*, all. mod. *brennen*, brûler).

BRANLER, voy. *brandir.* — D. *branle, branloire, branle-bas, ébranler.* — Je ne cite que pour mémoire l'explication du mot *branler* par un type latin imaginaire *vibrantulare*, qu'a mise en avant M. Boehmer.

BRAQUE, *brache**, chien de chasse, fig. étourdi, dér. *bracon**; du vha. *braccho*, all. *bracke*, m. s. — De *bracon* vient *braconnier*, dont la première signification était « cui bracconum cura est », c.-à-d. piqueur conduisant les limiers, opposé au fauconnier. De *braconnier*, dans sa signification moderne, s'est dégagé le verbe *braconner.*

BRAQUEMART, épée courte et large ; étymologie incertaine ; Roquefort y a vu le gr. βραχεῖα μάχαιρα, courte épée (étymologie de fantaisie). *Braque*, sabre, épée, existe en vfr. et dans les patois (Grandgagnage rapproche le dim. bavarois *brächzen*, sorte de serpe, et par mépris, épée), mais que faire de l'élément *mart ?*

BRAQUER, plier au point voulu, pointer; d'après Diez, du nord. *braka*, fléchir, assujettir.

BRAQUES, pinces d'une écrevisse, forme picarde du vfr. *brace;* du lat. *brachium*, bras.

BRAS, vfr. *brace* (*brace levée*, Chanson d'Antioche), it. *braccio*, esp. *brazo;* du L. *brachium.* Dans le dial. picard, à l'accus. sing. et au nom. plur., *brac, brach, bracc;* l'*s* dans *bras* n'est pas plus la flexion du nominatif que dans *sas* = *setacium; achium* y est traité comme *acium*, tandis que la forme picarde *brac* a sauvé le son guttural primitif. — Du plur. *brachia* vient le nom de mesure *brasse* (v. c. m.), prov. *brassa*, esp., port. *braza*, longueur des deux bras étendus (d'où *brassiage*). Dérivés de *bras* ou *brace : bracelet, brassard, brassée; embrasser, rebrasser* (ses manches) = retrousser.

BRASER, BRASIER, BRASILLER, voy. *braise.*

BRASSE, nom de mesure, du L. *brachia* (v. *bras*), ou plutôt le subst. du vfr. *brasser*, mesurer avec les bras (on trouve aussi *brasseier* = prov. *braciar*).

BRASSER, *bracer** (wallon *brèser*), BL. *braciare, braxare, brassare;* dér. du subst. vfr. *braz, breiz, brés*, malt, blé préparé pour faire de la bière (grain torréfié après l'avoir fait germer), BL. *bracium;* mot gaulois (Pline, XVIII, 11, 12, 4, cite le mot *brace* comme une espèce de blé gaulois, dont on préparait de la bière) ; gaél. *braich, bracha*, corn. *brâg*, anc. wallon *braz* (auj. *brâ*), grain fermenté. Il y a probablement communauté d'origine entre le celtique *brace* et le germanique *brauen* = coquere, angl. *brew*, flam. *brouwen* (voy. Grimm, v° *brauen*). — D. *brasseur, -erie, brassin.*

BRAVE, it., esp., port. *bravo*, prov. *brau* (fém. *brava*). La plus ancienne signification de cet adjectif est sauvage, dur, fougueux (BL. *bravus bos*) ; le mot français, resté étranger à ce sens primitif, paraît être tiré directement de l'it. ou de l'espagnol ; il manque du reste à l'ancienne langue, où, comme le remarque Diez, il se serait produit sous la forme *brou.* Et cette forme se présente en effet avec l'acception primitive dans les verbes *s'ébrouer*, s'effrayer (en parlant du cheval), et *rabrouer*, repousser avec rudesse. Elle découle de *brau*, forme provençale, comme *clouer* de *clau.* — L'étymologie de *bravo* est encore douteuse. On a proposé diverses dérivations : celles du L. *pravus*, du cymr. *braw*, terreur, et du vha. *raw*, cru, rude. Diez, penche pour la dernière ; pour le sens, il pense que de *raw* pouvaient, tout aussi bien que du L. *crudus*, se dégager les significations « indomptable, sauvage, rude, vaillant », et quant à la forme, il rappelle *bruire* de *rugire*, *braire* de *raire*, *brusco* de *ruscum.* Au lieu de l'all. *raw*, Langensiepen préfère le L. *ravus*, rauque (Festus; Sidoine Apollinaire). Cette origine s'accorderait mieux avec le sens de *s'ébrouer, rabrouer*, esp. *braviar*, mugir. Pour la prosthèse du *b*, il rappelle celle d'un *f* dans *raucus*, devenu *fraucus, flaucus*, puis it. *fioco*, rauque. — En dernier lieu, et par la même méthode, Storm propose (Rom., V, 170), pour source de *bravo*, L. *rabidus*, avec un *b* prosthétique, d'où découleraient à la fois régulièrement les formes *brado* (taureau) et *bravo.* En effet, le sens premier doit avoir été « sauvage, indomptable ». — Quant au mot *brave* signifiant magnifique, beau, paré, on le trouve avec le même sens dans les idiomes celtiques et dans l'anc. anglais ; cette acception est-elle déduite de celle de vaillant, noble, ou se rapporte-t-elle à un autre primitif? La question reste ouverte. — L'emploi du mot allemand *brav* ne paraît pas remonter, selon Grimm, au delà de la guerre de Trente Ans. Brinkmann (Metaphern, pp. 443-51) a consacré au mot roman *brave* et à ses nombreuses applications une étude pleine d'intérêt ; à son avis, toutes les significations remontent à l'expr. v. it. *unde brave* (vagues battues par la tempête ou battant contre le rivage), ce qui lui fait poser comme origine du mot l'adj. goth. *blaggvus;* supposé par Grimm et Diefenbach comme la base du verbe *bliggvan*, frapper. — D. *braver, bravade* (it. *bravata*), *braverie, bravoure* (de l'it. *bravura*), *bravache* (it. *bravaccio*). Sont pris aux Italiens le subst. *bravo* (pl. *bravi*), assassin à gages, et les interjections *bravo, bravissimo.*

BRAYE, voy. *brai.*

BRAYER, -ETTE, voy. *braie.*

BRAYON, piège, vfr. *broion*, dér. du vfr. *bret, broi*, piège d'oiseau. Ce dernier correspond à l'it., esp., port., *brete*, prov. *brec, bret*, m. s. Le mot *brail*, piège, paraît être un dérivé de *bret* et répondre à un type *bretaculum*, d'où *bre-ail*, puis *brail.* On trouve aussi avec la même valeur, *bril* (Watriquet de Couvin,

p. 249), d'où le dim. *brillet**, et le verbe *briller* (Cotgrave : *breller*), faire la chasse, pr. mettre des pièges (cp. le néerl. *brillen*, surprendre, tromper); ce *bril*, s'il ne vient pas du néerl. *brillen* et que celui-ci n'est pas plutôt tiré du fr., je lui donnerais pour type *breticulus*, d'où *breïl*, *bril* (cp. *gril* de *craticulus*). Quant au radical *bret*, j'y vois l'all. *bret*, planche, qui, d'après Grimm, s'emploie aussi pour trappe. Mahn établit pour *bret*, piège, qu'il interprète plutôt par lacet que par trappe, l'étym. *brettan*, verbe vha signifiant serrer (cps. ga-*brettan*, contexere), ags. *bredan*, tresser. Il peut avoir raison. *Bret*, selon lui et Diez, serait aussi le primitif de *bretelle*.

BREANT, autre forme de *bruant*.

BREBIS, prov. *berbitz*, vfr. et pic *berbis*, it. *berbice*, BL. *berbix*, du L. *berbex*, forme vulgaire employée par Pétrone au lieu de *vervex*, bélier. Du dérivé *berbicarius* s'est produit par contraction le fr. *berger*. Un type latin *berbicale* a donné *bercail*; l'anc. *bercil*, même sign., suppose un primitif *berbicile*.

BRÈCHE, it. *breccia*, angl. *breach*. Ce mot doit être le vha. *brecha*, action de rompre (all. mod. *brechen*, rompre). Les Allemands ont repris le fr. *brèche* sous la forme *bresche*. On allègue cependant aussi comme primitif le cymr. *brég*, rupture. — D. *ébrécher*. — Le mha. *brëchel*, rompeur, catapulte, pourrait avoir fourni it. *briccola*, esp. *brigola*, fr. *bricole*, machine à lancer des pierres.

BRECHET, vfr. *bruschet*, *brichet*, angl. *brisket*; du cymr. *brysced*, bret. *brusck*, *bruched*, poitrine d'un animal, estomac.

BREDI-BREDA, expression familière et onomatopéique, qui a peut-être donné naissance au mot moderne *bredouiller*.

BREDOUILLER, d'après Diez du vfr. *braidir*, *bredir*, prov. *braidir*, hennir (voir sous *braire*). Ménage, par le procédé qu'il a inventé, établit le L. *blæsus*, bègue, comme primitif de *bredouiller!* Dochez montre encore plus de sagacité en disant : du celtique *broë*, verbiage ou broiement de paroles! — *Bredouiller* signifiant parler d'une manière confuse ou précipitée, on est tenté de rapprocher ce vocable des formes all. *brodeln*, *brudeln*, *bradeln*, qui expriment la même chose. Le français aime la terminaison *ouiller* dans les verbes exprimant une succession rapide de sons ou de mouvements, cp. *gazouiller*, *chatouiller*, popul. *cafouiller*, *fafouiller*, *tâtouiller*. — Ajoutons encore une dernière conjecture. *Bredouiller* pourrait aussi, par sa racine, tenir du prov. *bretz* (Faidit) = homo linguæ impeditæ, d'où verbe *bretoneiar* = loqui impedite (la leçon du texte « impetuose » est, selon G. Paris, une erreur du scribe). — Il est utile de noter que les patois du nord ont *berdeler*, gronder entre ses dents, en picard *bertonner*, et qu'on dit aussi en vfr. *bredaler* pour le bruit du fuseau d'un rouet. Cp. aussi *berdacher* (patois de Mons), barboter, et *berdouille*, boue. Voy. aussi l'art. préc.

BREF, BRÈVE, adj., aussi avec l'*e* diphthongué *brief*, *briève*, du L. *brevis*. Le neutre latin *breve*, ayant pris au moyen âge le sens d'écrit officiel, a donné le subst. *bref* (all. *brief*, lettre), d'où *brevet*. — Lat. brevitas, *brièveté*; abbreviare, *abréger* (voy. ce mot); breviarium (litt. abrégé), *bréviaire*.

BRÉGUET, d'après le nom d'un manufacturier né à Neuchâtel en 1747, mort à Paris en 1823.

BREHAIGNE, stérile; autres formes : *baraigne*, wall. *brouhagne*, dial. de Metz *bereigne*, pic. *breine*, anc. angl. *barrayne*, angl. mod. *barren*. Diez propose l'étymologie *bar*, homme opposé à la femme (voy. *baron*); une *baraigne* serait ainsi une femme-homme, une hommasse; comparez esp. *machorra*, femme stérile, de *macho*, mâle, prov. *toriga*, de *taur*, taureau. D'ordinaire, on rattache le mot au bret. *brec'han*, mais ce mot fait défaut aux autres dialectes celtiques et paraît être d'origine romane. Nous rattacherions volontiers *brehaigne* à l'all. *brach*, qui signifie infertile, en friche, en jachère; mais il reste douteux si le radical primitif est *bar* ou *brah*, *breh*. On trouve aussi *brehaigne* avec le sens d'impuissant

BRELAN, *bellanc**, *brelenc**, *berlenc**, jeu de cartes. Le mot signifie proprement la planche pour jouer aux dés et paraît venir de l'all. *bretling* (de *brett* = planche). De là l'esp. *berlanga*, jeu de hasard. Génin tient *berlenc*, *brelenc*, *brelan* pour des variations de forme de *barlong*. *Berlenc* serait d'abord un ais barlong. — D. *brelander*, *brelandier*.

BRELLE, assemblage de pièces de bois, radeau; du verbe *breller*, lier des poutres ou madriers, dont l'étymologie est inconnue; serait-ce un dim. de *breter** = vha. *bretten*, serrer? Donc *breteler*, *bretler*, *breller*?

BRELOQUE, *berloque**. L'élément *loque* paraît être identique avec *loque*, morceau d'étoffe pendant, lequel vient, selon Diez, du vieux nord. *lokr*, quelque chose de pendant. Cp. le terme *pendeloque*. Quant à la première partie du mot, elle n'est point encore expliquée. Grandgagnage pense qu'elle n'est autre chose que le *bar*, *bre*, corruption de la particule préjorative *bis*, dont il a été traité sous *barlong* et signifiant de travers, en biais : le verbe wallon *barloker*, pendiller, vaciller (cfr. patois de Reims *balloquer*, grison *balucar*) signifierait pr. remuer obliquement, se mouvoir en biais. Quant à *breloque*, ou *berloque*, batterie de tambour (fig. *battre la berloque*, déraisonner), Génin y voit une composition *ber-cloque*, cloche d'alarme, batterie irrégulière (*ber*, la particule péjorative). Cette explication n'est guère acceptable; Littré admet une comparaison de la batterie de tambour avec la *breloque*, chose agitée, à cause du mouvement qu'elle produit. Je croirais plutôt que *breloque*, dans son premier emploi, s'appliquait à des clochettes, d'où le mot s'est étendu d'une part à de petits bijoux suspendus à une chaîne, d'autre part à l'appel fait au son de la cloche ou du tambour.

BRÈME, poisson (Nicot : *brame* et *bremme*), pour *bresme* de l'all. *brachsen*, mha. *brahsem*, BL. *braximus*, néerl. *brasem*.

BRENEUX, voy. *bran*.

BREQUIN, outil pour percer, voy. *vilebrequin*.

BRÉSIL, bois rouge de teinture, prov. *brezilh*, esp., port. *brasil*, it. *brasile;* c'est à l'abondance de ce bois que le Brésil doit son nom. Diez tire le mot du prov. *briza*, petit morceau (de *brizar*, briser), à cause de la forme brisée, feuilletée, sous laquelle le brésil s'importait de tout temps en Europe; c'est également la forme qui a donné le nom à la *grana*, cochenille, et à la *cannelle* (v. c. m.). D'autres ont proposé *brasa*, braise (à cause de la couleur). — D. *brésiller*, teindre avec du brésil ; *brésillet*.

BRÉSILLER, rompre par petits morceaux, prov. *brezîlhar*, nl. *brijselen*, diminutif de *brizar*, fr. *briser*. Voy. aussi l'art. précédent.

BRÉTAILLER, voy. *brette*.

BRETAUDER, tondre inégalement, couper les oreilles à un cheval ; anc. *bertauder*, *bertonder ;* c'est un mot populaire, qui se décompose par *bre* (préfixe péjoratif) et *tonder* (tondre), d'où *touder*, *tauder*. Mieux vaut, comme formation, l'anc. *bertouser* (*ber* ou *bre* + *tonsus*). Le latin *tonsus*, tondu, imberbe, est aussi le primitif de *touse**, jeune fille, et *tousel*, jeune garçon. — Diez admet, pour notre mot, un radical *bert*, en rappelant it. *bertone*, cheval qui a les oreilles coupées, le comasque *bertoldà* = *bretauder*, prov. *bertaut*, pauvre diable, rouchi *bertaud*, châtré. Il ramène ce radical *bert*, exprimant mutilation et au figuré moquerie (it. *berta*, raillerie, *berteggiare*, railler), au mot *berta*, instrument servant à enfoncer des pieux dans la terre, hie, demoiselle. Et pour ce *berta*-là, il rappelle la Berta de la mythologie germanique, qui s'appelle particulièrement « la piétineuse ». Diez ne veut cependant pas décider si réellement *bretauder* doit être mis en rapport avec *berta*, moquerie, et par là avec *berta*, hie, ou s'il en est indépendant; si les correspondants des autres idiomes romans ont une autre provenance que celle-là, ou non. — Burguy présente *bertauder*, anc. *bertoder*, comme un composé d'un celtique *berth*, riche, beau, parfait, et d'une syllabe *ud;* il signifierait propr. ôter ce qui rend beau, décompléter une personne. Chevallet, de son côté, cite des mots celtiques *bearr*, *bearrta*, signifiant couper, écourter, tondre (racine *ber*, court). Le champ de la discussion est donc encore ouvert. Mussafia, dans son Beitrag, p. 33, à propos des formes *bertonar*, *sbertona*, etc. des dialectes du nord de l'Italie, s'occupe de la question soulevée par notre mot, mais n'arrive pas à la débrouiller complètement. — J'ajouterai que, dans l'ancien français, *bestondu* était une qualification injurieuse.

BRETÈCHE, prov. *bertresca*, it. *bertesca*, *baltesca*, BL. *bretachiæ*, échafaudage de guerre. Origine inconnue; all *bret*, planche? D'après Förster (Ztschr., VI, 113), *bretèche* répond à un type lat. *britisca*, et vient de *Britto*, vfr. *Bret*. L'application de ce mot à l'espèce de tour appelée *bretèche* serait fondée sur une raison analogue à celle qui a donné le nom à la *sarrasine* (it. *saracinesca*). — D. le t. de blason *bretessé*.

BRETELLE, sangle ou courroie pour supporter un fardeau, soutien de pantalon, filet pour prendre les chiens de mer ; d'après Diez, de la même famille que le vfr. *bret*, lacet, piège (voy. *brayon*). Cette étymologie est admissible, car le mot n'est que du XVIe siècle et paraît importé (cp. le comasque *bretela*, croupière), de sorte que le maintien du *t* ne fait pas difficulté (l'anc. fr. eût fait *bréelle* ou *brayelle*). Une autre étymol. pourrait être établie directement sur le vha. *pritil*, *brittil*, d'où *bride* (v. c. m.).

BRETTE, longue épée ; de *brette*, bretonne, de la Bretagne ; donc pr. épée de Bretagne ; Diez en rapproche inutilement le nord. *bredda*, couteau court. — D. *bretteur*, *brétailler* (cp. *ferrailler*).

BRETTER, **BRETTELER**, graver, gratter, ébaucher ; peut-être, dit Littré, du nord. *bredda*, couteau court (voy. *brette*). J'aimerais tout autant le vha. *breton*, tailler. — En picard on trouve le subst. *bertègue* pour désigner « un instrument fendu de traces inégales et destiné à gratter les pierres ou à tailler les murs ».

BREUIL, taillis clôturé de haies, fourré, it. *broglio*, *bruolo*, prov. *bruelh ;* formes féminines port. *brulha*, prov. *bruelha*, vfr. *bruelle;* BL. *brogilus*, *broilus*, *brolius*. On croit l'origine de ce mot celtique ; le cymr. *brog* signifie gonfler, idée corrélative de germer, pousser ; mais le suffixe *il*, observe Diez, accuse une extraction directe germanique, que la racine, en allemand, soit originaire ou empruntée ; on trouve, d'ailleurs, beaucoup de noms de localités allemandes qui la représentent. Nous pensons, pour notre part, que l'idée de marécage s'attachait primitivement à *breuil* ou *brogilus* (d'abord = pratum palustre) et nous y voyons de préférence l'all. *brühl*, marais (formes variées *brogel*, *brögel*), qui vient, par l'intermédiaire de *brüchl*, de *bruch*, lieu marécageux, ags. *brooc*, angl *brook*, holl. *broek*. — Voir aussi *brouiller*.

BREUILLES, entrailles de poisson ; même mot, selon G. Paris (Rom., VI, 133), que vfr. *buille*, entrailles, avec un *r* intercalaire (cp. *vrille*, *fronde*). Quant à *buille*, *bouille*, il représente une forme fém. du lat. *botulus*, boudin, boyau, mot signalé par Aulu-Gelle comme populaire (voy. Rom., V, 382). — L'ét. BL. *burbalia* (intestina majora), indiqué par Littré, doit être abandonné en ce qui concerne *breuilles*, mais il se recommande, à mon avis, pour la forme *brouailles*.

BREUVAGE, voy. *boire*.

BREVET, dim. de *bref*, lettre. — D. *breveter*.

BRÉVIAIRE, voy. *bref*.

BRIBE, vfr. *brimbe*, BL. *briba*, morceau de

pain destiné au mendiant, wall. *brib*, aumône, verbes wall. *briber*, *brimber*, mendier, gueuser. La forme picarde est *brife*, de là le fr. *brifer*, manger avec avidité comme un mendiant, *brifaut*, glouton. Les Espagnols ont *bribar*, gueuser, subst. *briba*, vie de gueux, *bribon*, gueux, vagabond; les Italiens, *birba*, gueuserie, et *birbone*, *birbante*, gueux = vfr. *briban*, *briberesse*. Grandgagnage, d'après Diefenbach, met en avant le cymr. *briw*, rompre, briser, et en tire *bribe*, morceau, et *briber*, vivre de bribes ou quêter des bribes.

BRIC, dans *de bric et de broc*, et *bric-à-brac*, reste obscur; il est fait, semble-t-il, pour trancher avec *broc* et *brac*. Quant à ce dernier, il rappelle l'all. *brack*, déchet, mauvaise marchandise.

BRICK, de l'angl. *brig* (que l'on tient pour une forme écourtée de *brigantine*).

BRICOLE, engin de guerre pour lancer des pierres, it. *briccola*, esp. *brigola*, BL. *bricola*; dér. du vfr. *bric*, *briche*, piège, dont l'origine est incertaine (voy. cependant l'art. *brèche*). La machine à lancer a donné le nom au bond de la pière lancée (d'où *bricole* comme t. du jeu de paume et de billard). Mais la valeur de *bricole*, comme pièce de harnais ou comme bretelle, lanière de porteur, se déduit difficilement de *bricole*, catapulte; le mot, dans ces sens, ne serait-il pas plutôt altéré de *bridecol*? — D. *bricoler*; le sens d'engin perce encore dans le verbe actif *bricoler* = manigancer, agencer, que l'on rencontre dans Corneille.

BRIDE, esp., port., prov. *brida*, dim. vfr. *brîdel*, angl. *bridle*, it. *predella*; du vha. *brittil*, *prîtil*, dér. d'une racine signifiant serrer, tisser, nouer. Cp. l'art. *bretelle*. — D. *brider*, *bridon*, *débrider*.

BRIEF, voy. *bref*.

BRIFE, d'où *brifer*, *brifaut*, voy. *bribe*.

BRIGADE, voy. *brigue*.

BRIGAND, d'abord soldat à pied, appartenant à une troupe ou *brigade* (BL. *brigantes*), puis soldat mal discipliné, enfin pillard, voleur. Cette étym. est trop bien appuyée pour être admis à passer les autres sous silence. — D. *brigander*, *brigandine*; *brigantin*, de l'it. *brigantino*, dans le principe navire de pirate; *brigantine*.

BRIGNOLE, prune tirée de la ville de *Brignoles* en Provence.

BRIGUE, anc. querelle, puis réunion tumultueuse pour faire réussir une entreprise, manœuvres, intrigues; it. *briga*, esp., prov. *brega*, querelle; verbes it. *brigare*, fr. *briguer*, désirer, solliciter vivement, esp. *bregar*, quereller, s'efforcer; subst. it. *brigante*, intrigant, perturbateur, port. *brigão*, querelleur, esp. *bergante*, port. *bargante*, fripon, fr. BRIGAND, voleur de grand chemin (v. c. m.); it. *brigata*, troupe, assemblée, division d'armée, de là BRIGADE. A tous ces mots se rattache un sens fondamental d'activité inquiète et de perturbation. Où faut-il en chercher la racine? Les langues germaniques n'offrent aucune ressource, et le *briga* des idiomes celtiques (élément d'un grand nombre de noms de ville, puis cymr. *brig*, cime) ne nous avance pas non plus. Il faut presque désespérer de la trouver. L'opinion de ceux qui rattachent *brigand* aux Brigantes, peuple de la Rhétie, n'est fondée sur rien; l'it. *brigante* est tout simplement le participe présent du verbe *brigare*. — Voici, sur le problème qui nous occupe, en résumé, l'opinion de M. Storm (Rom., V, 171): L'it. *briga*, source du mot français signifiant bruit, querelle, indique goth. *brikan*, rompre, qui signifiait aussi lutter (cp. lat. *fragor*, bruit, de *frangere*). Le sens mod. de *brigue* répond pour le sens au norois *brek*, instance ou intrigue, verbe *breka*, tâcher d'obtenir ce à quoi on n'a pas droit.

BRILLER, it. *brillare*, esp., prov. *brillar*; c'est un dérivé de *beryllus* (dont l'all. et le dial. de Parme ont fait *brill*). Cette étymologie est confirmée par la circonstance que la forme italienne n'est pas *brigliare*, mais *brillare*. L'étymologie *vibrillare* ou *vibriculare* exigerait en italien soit *brillare* ou *brigliare*. — D. *brillant*, *brillanter*. Un subst. *bril*, éclat, se trouve dès le XIVe siècle.

BRIMBALER, agiter, branler, osciller. On explique ce verbe tantôt par le verbe picard *brimber*, « aller et venir », tantôt comme contracté de *bringuebaler* = mettre tout *en bringues* (pièces), bouleverser. Voy. Littré. Ces explications sont peu satisfaisantes; la seconde est contraire au sens, et quant à *brimber*, il signifie gueuser, vagabonder. — D. subst. verb. *brimbale*, aussi *bringuebale*, levier qui est au sommet d'une pompe. — Puisque, sur ce mot populaire *brimbaler*, le champ des conjectures reste ouvert, j'oserai bien risquer la suivante: Il me paraît reposer sur une combinaison des deux radicaux équivalents *brand*-ir et *bal*-er (voy. *bal*). De là: *braindebaler*, *brindebaler*, *bringuebaler*, *brimbaler*. Pour *an* devenu *ain*, *in*, cp. *brindille*; *bringue* p. *brinde* porte tout à fait le cachet du procédé populaire (cp. *quinte* issu de *quinque*) et peut d'ailleurs avoir été influencé par *trinquebaler* (d'où *trimbaler*). — C'est du verbe que procèdent les subst. *bringuebale* et *brimbale*, cloche, clochette, levier au sommet d'une pompe.

BRIMBORION, *briborion**, d'après Pasquier (approuvé par Littré), à cause de la terminaison et du sens de prières qu'il avait autrefois, de *breviarium*, estropié en *briborion*, *brimborion*. Le peuple aurait étendu le sens prières de bréviaire à des choses de rien, bagatelles. Cette étymologie est peut-être vraie, mais ne sourit ni pour la forme, ni pour le sens; j'admettrais donc plutôt une dérivation de *bribe*, *brimbe*, avec une terminaison de fantaisie. Les *brimborions*, prières, pourraient bien n'être que des « petits morceaux » récités par les prêtres. Le mot, d'ailleurs, a tout l'air d'une création monacale.

BRIN, jet de bois, pousse grêle et allongée, petite partie d'une chose allongée, prov., esp.

brin; d'après Diez, de même origine que *bran. bren*, déchet. Etymologie peu plausible. L'ancien mot *brin*, dans sa signification de bruit, cri, orgueil, est rapproché par le même philologue au nord. *brim*, grondement des flots. Les deux valeurs, l'ancienne et la moderne, se rattachent-elles à un seul et même mot? On n'a rien pour se fixer à cet égard.— D. *brindille(?)*.

BRIN D'ESTOC, mot façonné, dit-on, sur l'all. *spring-stock*, bâton servant à sauter.

BRINDE, coup que l'on boit à la santé de qqn., en patois roman *bringue*, de l'it. *brindisi*. Diez explique le terme italien par l'all. *bring dir's*, je te la porte; en Lorraine, *brinquéi* signifie boire à la santé de quelqu'un.

BRINDILLE, petite branche; d'origine incertaine. Peut-être un dérivé de *brande* (v. c. m.); pour la mutation de *in* et *an*, cp. fr. *sangle* et L. *cingulum*. — Le prov. a *brondelh*, rameau, branche.

BRINGUE, dans la loc. *en bringues*, en pièces et morceaux, en désordre, est une déformation de *brimbe* = *bribe* (v. c. m.).

BRINGUEBALE = *brimbale;* voy. *brimbaler*.

BRIOCHE, étymologie inconnue. Le P. Thomassin appelait à son secours l'hébreu *bar*, froment, ou *bari*, gras! Je chercherai plutôt l'origine chez les boulangers français, qui disent *brier* la pâte, pour l'écraser, lequel *brier* est le même mot que *broyer*. D'ailleurs, Cotgrave indique un mot *brioche* avec le sens d'instrument à broyer le chanvre.

BRIQUE, it. *bricco;* de l'ags. *brice*, angl. *brick*, fragment; dans certains patois, *brique*, *brèche*, en vfr. *briche*, signifie morceau tout bonnement. L'acception moderne est donc secondaire. Le dimin. *briquet* serait-il ainsi simplement un morceau de métal? D'autres ont vu dans *brique* le L. *imbrex, -icis*, tuile faîtière. — D. de *brique*, morceau de terre cuite : *briquet, -ette; briquetier, briqueter*.

1. **BRIQUET**, morceau de fer ou d'acier, voy. *brique*.

2. **BRIQUET**, petit chien de chasse, variété de *braquet*, dim. de *braque*.

BRIS, subs. verbal de *briser*.

BRISE, angl. *breeze*, it. *brezza*, milan. *briza*, léger vent du nord, esp. *brisa*, vent du nord-est; d'origine incertaine. Diez propose *rezza* (forme écourtée de *orezza*, vent doux) avec un *b* prépositif. *Orezza*, à son tour, est un dérivé de L. *aura*. — Peut-être, comme pensait déjà Diez, une modification de *bise* (voy. Schuchardt, Rom., IV, 256).— Il est à noter que *brise* est un mot récent, introduit dans le Dictionnaire de l'Académie en 1762 seulement. — Heyse admet une provenance celtique et cite les adjectifs corn. *brysg*, gaél. *briosg*, vif.

BRISÉES, branches rompues, indiquant la piste d'une bête, de là l'acception « trace »; de *briser*.

BRISER, prov. *brisar, brizar*, réduire en morceaux; d'après Diez, du vha. *brëstan, bristan*, rompre. Pour l'élision du *t*, cp. *lisière*. Je doute de cette étymologie, et rapporte plutôt *briser* au L. *brisa*, marc de raisin, qui se trouve dans Columelle et qui, d'après Diefenbach, est un mot celtique. *Brisa*, d'usage encore en Espagne pour marc de raisin, est le subst. de *brisar*, écraser (dial. angl. *brise, brisse*, écoss. *briz, briss*, conterere, gaél. *bris, brisd*, frangere).— Un radical *brus* est au fond de l'ags. *brysan*, angl. *bruise*, vfr. *bruiser, bruser*, écraser, concasser; Diez le rapporte au vha. *brochison*, m. s. — D. subst. verbal *bris; brisant; brisée;* dim. *brésiller* (v. c. m.); vfr. *debriser*, d'où *débris*.

BROC, anc. *broche*, prov. *broc*, it. *brocca*, vase à liquide; prob. de *broche*, chose pointue, à cause de la forme resserrée du goulot ou du bec; Diez rapproche les dérivés prov. *broisson*, goulot, et pic. *brochon*, visière du casque. L'étymologie, proposée par Ferrari, gr. πρόχους, cruche à eau, est trop hardie.

BROCANTER vient immédiatement du subst. *brocante*, « terme technique des ouvriers, désignant un ouvrage fait irrégulièrement en dehors des heures de travail payées par le patron, un ouvrage qui n'ira pas dans la boutique, mais que l'ouvrier vendra de gré à gré, pour son propre compte, quand il pourra, en l'offrant à celui-ci, à celui-là » (Génin, *Récréations philologiques*, II, 67). *Brocanter*, c'est donc pr. acheter et revendre de la brocante. Mais d'où vient *brocante?* En BL. on disait *abrocamentum* pour achat de marchandises neuves en gros, destinées à être revendues en détail; *abrocator* pour entremetteur, courtier. Il est plus que probable que ces mots sont de la même famille que *brocanteur*, qui du temps de Ménage signifiait marchand en gros. Nous ne pensons pas qu'on puisse voir dans *abrocator* une altération, par l'*r* euphonique intercalaire, de *abboccator*, pr. = qui s'abouche (*bucca*, it. *bocca*), et qui signifiait effectivement courtier, entremetteur. Il y a évidemment connexité entre le radical de notre mot et l'angl. *broke*, faire le courtier, *broker*, courtier. — Le BL. vendere vinum ad *brocam*, vendre le vin en détail, fait penser à l'all. *brock*, morceau. Cependant, *broca* paraît plutôt être = *broc*, pot.

BROCARD, raillerie. Expression métaphorique qui se rattache probablement au verbe *brocher*, piquer; broder. — D. *brocarder* Calvin : brocarder et médire.

BROCART, voy. *broche*. Dim. *brocatelle*, direct. de l'ital. *broccato* = fr. *brocart*.

BROCHE, BL. et it. *brocca*, prov. et esp. *broca*, dial. pic. *broque*, chose pointue, aiguillon, etc. (vfr. aussi *broc*); verbe *brocher*, prov. *brocar*, ital. *broccare*, piquer, pointer, donner de l'éperon, broder (de là it. *broccato*, fr. *brocat*', *brocart;* étoffe brochée). Diez avait pensé d'abord à L. *brocchus, broccus*, dent en saillie (en termes de vénerie, *broches* signifie encore les défenses du sanglier), mais il a abandonné cette étymologie, vu que l'on a découvert que *brocchus* ne signifie pas dent proéminente, mais lèvre courte ou grosse. Ne pouvant se rallier aux tentatives faites avec L. *veru* (*verucus, veroc, vroc, broc*), ou all

brock, bruck, morceau, fraction, il s'en tient à *brog* (irl. et gaél.), alène, si toutefois ce vocable n'est pas lui-même tiré du roman. — D. *brochet* (v. c. m.), *brochette*; verbes *brocher*, *embrocher*.

BROCHER, voy. *broche*. — D. *brochure*, petit ouvrage qui n'est que broché.

BROCHET, poisson, dérive de *broche*, à cause de la bouche pointue, cfr. en angl. *pike*, qui signifie à la fois lance et brochet, fr. *bequet* = bec et brochet, *lanceron*, jeune brochet, de *lance*. — D. *brocheton*.

BROCOLI, chou d'Italie, plur. du subst. it. *broccolo*, tendron, rejeton, dim. de *brocco*, rejeton, branche pointue (forme masc. du fr. *broche*).

BRODEQUIN, it. *borzacchino*, esp. *borcegui*, du flamand *brosekin*, *brosehen* (Kiliaen), diminutif de *broos*, m. s., qui est supposé être une transposition de *byrsa*, cuir; cp. flam. *leerse*, botte, de *leer*, cuir. Une ét. arabe, quelque peu obscure, par Dozy, est donnée dans Littré, suppl.

BRODER, cat. *brodar*; mot celtique : cymr. *brodio*, gaél. *brod*, bret. *brouda*, anc. angl. *brode*, angl. mod. *broider*. Cp. en all. *sticken*, broder, propr. piquer. Les formes BL. *brosdus*, *brustus*, wall. *brosder*, anc. esp. *broslar* pour *brosdar*, se rattachent toutefois mieux à vha. *ga-prorton*, broder, ags. *brord*, nord. *broddr*, pointe, qui font supposer un goth. *bruzdon*. D'autres enfin, séduits sans doute par la forme esp. *bordar*, supposent dans *broder* une simple transposition de *border*. — D. *brodeur*, *-erie*.

BROIE, voy. *broyer*.

BRONCHES, du gr. βρόγχος, gorge. — D. *bronchique*, *bronchite*.

BRONCHER, du subst. vfr. *bronche**, buisson, anc. esp. *broncha*, rameau, it. *bronco*, tronc. Pour le rapport logique, cfr. it. *cespo*, petit buisson, et *cespicare*, broncher, all. *strauch* et *straucheln*. Pour *bronche*, *bronco*, Diez propose vha. *bruch*, néerl. *brok*, chose cassée, tronquée (cfr. le prov. *bruc*, tronçon, et *burcar* pour *brucar*, broncher). — Une autre explication du verde *broncher* s'est fait jour ces dernières années. Dans l'anc. langue, ce verbe signifiait baisser, pencher, surtout baisser tristement le visage (dans ce dernier sens, plus souvent *embronchier*). C'est à ce mot français, et non pas à l'it. *bronco*, tronc, qu'il faut, d'après Förster, rapporter le sens « mettre le pied à faux ». Le professeur de Bonn ne fait que poser cette opinion dans son Glossaire du Chevalier as deus espées, sans la motiver et sans rien nous dire sur l'origine de *broncher*, baisser (Diez admettait par conjecture, pour vfr. *embronchier*, un type lat. *im-pronicare*, de *pronus*). Je ne sais si je dois me rallier à l'opinion de Förster; d'une part, le passage de l'idée de tronc, souche, à celle de chopper, broncher, est confirmé par les termes analogues cités plus haut et auxquels j'ajouterai *chopper*, de vfr. *chope*, tronc, souche, *choquer* de vfr. *choque*, bloc. D'autre part, la transition logique de pencher à chanceler se présente encore dans L. *nutare*, chanceler (de *nuere*, inusité, qui doit avoir signifié baisser la tête), et, circonstance accessoire, le vfr. *bronche*, primitif immédiat de notre mod. *broncher*, n'est pas constaté. — Dans Baud. de Condé, I, 6, j'ai noté *bronchier* avec le sens de « hésiter » (signification négligée par Godefroy); cela nous rappelle all. *stocken*, m. s., de *stock*, tronc, souche.

BRONZE, it. *bronzo*, esp. *bronce*, d'après Muratori, approuvé par Diez, de *bruno*, brun, par l'intermédiaire du dérivé *brunizzo*, irrégulièrement accentué *brúnizo* et contracté en *bronzo*. Dozy y voit le persan *bourindj* ou *birindj*, cuivre, airain de montagne. L'ags. *bräs*, angl. *brass*, bronze, doit être mis hors de cause.

BROSSE, *broce** (wall. *brouche*), BL. *brustia*, vfr. *broisse*, angl. *brush*, prem. sign. menu bois, broutilles (cette acception s'est conservée dans le verbe *brosser*, *brousser*, en langage de chasse = courre à travers des bois épais), esp. *broza*, déchet des arbres, puis brosse, prov. *brus*, bruyère. Du vha. *burst*, *brusta*, quelque chose de hérissé, all. mod. *borste*, soie, c.-à-d. poil roide d'un animal, et *bürste*, brosse. De *brosse* = menu bois, branche, rameau, vient *broussaille*, cp. en latin *virgultum*, ronces, de *virga*, verge. La forme du primitif *burst* perce encore dans *rebours*, à contre-poil, BL. *rebursus*, d'où *rebourser**, transposé en *rebrousser*. — D. *brosser*.

BROU, enveloppe verte de la noix, vfr. *broust*, BL. *brustum*; de la même famille que *brosse*, à cause des piquants du *brou*?

BROUÉE, subst. participial d'une origine obscure. Le pic. en a tiré *brouache*, pluie fine, le dial. de Berry *brouasser*, faire de la pluie fine. Il paraît être de la même famille que *brouillard*, son synonyme (voy. *brouiller*) et appartenir au radical *brodh*, vapeur.

BROUAILLES, intestins de poisson, voy. *breuilles*.

BROUET, it. *brodetto*, formes diminutives de it. *brodo*, *broda*, esp. *brodio*, *bodrio*, prov. *bro*, vfr. *breu*, BL. *brodum*, *brodium*; le vha. *brod*, ags. *brod*, angl. *broth*, gaél. *brot*, ont tous la même signification : jus, sauce, bouillon.

BROUETTE, p. *birouette*, wall. *berwette*, Berry *berouette*, charrette à deux roues, du L. *bis* + *rota*. Il est vrai, la brouette actuelle n'a plus qu'une roue, mais elle en avait deux d'abord, et Grandgagnage a tort de voir dans *brouette* (vfr. *barouete*) un diminutif du vfr. *barot*, rouchi *barou*, qui signifie tombereau, et qu'il rattache à la famille germanique *baeren*, porter. *Barot* répond à BL. *birotum* (bis-rota). L'it. a aussi *baroccio*, *biroccio*, charrette; c'est de là que nous tenons la *birouchette*. — D. *brouetter*.

BROUILLAMINI, voy. *brouiller*.

BROUILLARD, voy. *brouiller*.

BROUILLER, mettre en désordre, mêler, confondre, troubler. Nous pensons qu'il faut

séparer ce verbe du mot prov. *brolhar, bruelhar*, bourgeonner, surgir, pousser, qui est un dérivé du subst. *bruelh, bruoil*, bois, branchage, fr. *breuil* (v. c. m.), bien que le terme *s'embrouiller* s'expliquerait assez facilement par s'engager dans un taillis, un fourré. *Brouiller* (comme l'it. *brogliare*, nous semble représenter l'allemand *brudeln* ou *brodeln*, jeter des vapeurs, bouillonner, remuer, brouiller (on dit p. ex. *weine brudeln*, mêler des vins). Cette origine explique également le subst. *brouillard*, vfr. *brouillas*, propr. vapeur. Pour la conformité littérale entre *brouiller*, it. *brogliare* et all. *brudeln*, nous rappelons it. *briglia* (bride), de l'all. *bridel*, fr. *haillon*, de l'all. *hadel*, et, avec doute, aussi *souiller*, de l'all. *sudeln*. La racine de *brudeln* est l'ags. *brodh*, vapeur, all *brodem*, m. s. — Dérivés, outre *brouillard : brouille, brouillon, -erie, embrouiller, débrouiller; brouillamini*, terme burlesque formé avec une terminaison latine du 2[e] plur. de l'indicat. prés. du passif (comme pour dire : vous êtes brouillés), et que l'on a fait sérieusement venir de *boli armenii*, parce que l'on appelle *brouillamini* une sorte d'emplâtre pour les chevaux, préparé avec le *bol d'Arménie*. Cependant, Littré, au suppl., consigne un passage de 1664, qui parait confirmer cette étymologie.

BROUIR, vfr. *bruir*, brûler; on le rattache à mha. *bruejen* (nha. *brühen*), néerl. *broeijen*, échauder, rôtir; la forme occitanienne *braouzi* = prov. *brauzir* (qui se rapporte à *brouir*, comme *auzir* à *ouïr, jauzir* à *jouir*) fait supposer l'existence d'un vha. *brodjan* ou *braudjan*, source de ce *brauzir*. — D. *brouissure*.

BROUSSAILLES, voy. *brosse*.

BROUSSIN, excroissance de quelques arbres, dimin. de *broust* (voy. *brout*).

BROUT, *broust**, *brost**, pousse, jet d'arbre, de l'ags. *brustian*, bourgeonner (bret. *broust*, buisson), ou du vha. *proz*, bourgeon (all. mod. *bross*). — D. *brouter*, prov. *brostar*, manger les pousses; *broutilles*. — Il y a quelque air de famille entre *brost, broust* et le thème *borst*, d'où *brosse* (v. pl. h.).

BROYER se rattache au goth. *brikan*, rompre, comme *ployer* à L. *plicare, noyer* à *necare*, vfr. *noier* à *negare*; une forme secondaire est *brier*, écraser la pâte; cp. *plier* = *ployer*, etc. A rapprocher encore prov. *briga*, miette, *es-brigar*, émietter. — D. *broie*, instrument pour broyer.

BROYON, variété de *brayon* (v. c. m.).

BRU, *brut**, *broit**, *bruï**, femme du fils; mot germanique : goth. *bruths*, vha. *brût* (auj *braut*), néerl. *bruid*, ags. *bryd*, angl. *bride*, fiancée ou jeune mariée. C'est le seul terme de parenté d'origine germanique qui se rencontre dans les langues romanes.

BRUANT, aussi *bréant*, nom vulgaire de l'embérize citrinelle. Sur la base d'une forme fictive all. *embering* = *ämmering*, Bugge (Rom., IV, 351) établit la succession suivante, phonétiquement correcte, mais purement factice : *emberenc, eberenc, berenc, berant, breant, bruant*. Pour le moment, ce n'est là qu'un tour de force par trop à la Ménage.

BRUCELLES, sorte de petites pinces; du verbe *brucí*, pincer, mot du patois limousin d'origine inconnue.

BRUCOLAQUE, mot employé par Victor Hugo, dans les *Travailleurs de la Mer* avec le sens de vampire, spectre (?). Sans doute le même mot que l'anc. slave *vlukodlaku*, roumain *varcolac*, bulgare *vrukolak*, gr. mod. βουλκόλακα, βρουκόλακας; il signifie primitivement : homo lupi speciem habens; russe *volkulak* = incantator qui in lupum vel ursum se mutare potest. — Voy. Gaster, Ztschr., IV, 585.

BRUGNON, it. *brugna*, port. *brunho*, dérivé d'une forme *prugna*, de *prunea* (*prunus*, prunier). Anc. on disait *brignon* (*i* p. *u* comme dans *bignet* ou *beignet* p. *bugnet; billet* p. *bullet*, etc.).

BRUINE, prov. *bruina*. Diez et Grandgagnage, l'un pour des raisons grammaticales, l'autre pour des raisons logiques, rejettent l'étymologie L. *pruina*, gelée blanche. La racine de *bruine* est peut-être le celt. *bru*, pluie. L'anc. fr. *broïne*, pic. *brouaine*, wall. *brouhène*, etc., toutefois, rendent l'étymologie *brodh*, vapeur (d'où *brouée, brouas** et *brouillard*) assez plausible; le subst. *bruine* viendrait directement du verbe *bruïr*, faire du brouillard (mot champenois), en t. de métier, imbiber de vapeur. — D. *bruiner*.

BRUIRE, it. *bruire*, prov. *brugir, bruzir;* subst. *bruit*, it. *bruito*, prov. *bruit, bruida*. Du lat. *rugire*, renforcé d'un *b* euphonique (voy. *braire*) — D. *bruissement*.

BRUIT, voy. *bruire*. — D. *ébruiter*.

BRÛLER, *brusler**, directement d'une forme *brustulare*, it. *brustolare*. De *perustus*, part. du verbe latin *perurere*, s'est produit le fréq. *perustare*, syncopé en *prustare*, de là *brustare*, et par un procédé fréquent, it. *brusciare, bruciare*, prov. *bruzar*, pour *brussar*. De *brustare* s'est tirée, ultérieurement, la forme diminutive *brustolare* (correspondant à un type latin *perustulare*, cfr. le simple *ustolare*, anc. esp. *uslar*, prov. *usclar*, vfr. *urler*, walaque *usturà*); de là *brustlar, brusler, brûler*. — La genèse de *brûler* est autrement présentée par Storm (Rom., V, 173); il part du composé *comburere;* le participe de ce dernier, *combustus*, aurait, sous l'influence de *bustum*, perdu le *com*, d'où se serait produit *bustulare* (cp. lat. *ustulare*) et, par l'épenthèse (fréquente) d'un *r* après *b* initial, *brustulare, brust'lare*, fr. *brusler, brûler*. — Avec ce procédé, je ne vois pas pourquoi l'on ne partirait pas tout aussi bien de *burere, bustus* (subst. *bustum*), que Corssen rapporte à sanscrit *prus*.

BRUME, brouillard, du L. *bruma*, hiver. — D. *brumeux; -aire, -al; embrumé*.

BRUN, du vha. *brûn* (all. mod. *braun*). — D. *brunâtre, brunet, brune;* crépuscule du soir; *brunir*, rendre brun (angl. par transposition *burnish*); *embrunir, rembrunir*. —

Brunir, rendre brillant, polir (d'où l'all. *brunieren*), anc. *burnir*, angl. *burnish*, se rattache directement à la racine *bern*, *burn*, exprimant brûler et briller, sans l'intermédiaire de *brun*, nom de couleur, bien que celui-ci procède au fond de la même racine.

BRUNIR, voy. *brun*.

BRUSC, it. *brusco*, du L. *ruscum*, fragon épineux, renforcé d'un *b* initial (voy. *bruire*, et *braire*).

BRUSQUE, vif, qui s'emporte, it. *brusco*, aigre, colère, esp., port. *brusco* m. s.; d'après Diez, du vha. *bruttisc*, sombre, fâché. L'étymologie du celt. *brisc*, prompt, impétueux, ne s'accorde pas avec la lettre, mais bien avec le sens. Si l'idée foncière est la rudesse, la grossièreté, et non pas la vivacité, la promptitude, on peut admettre connexité entre notre *brusque* et *brusc*, bruyère. — D'après Bugge (Rom., III, 351), le mot fr. *brusque*, vient de l'it. *brusco*, aigre, âpre. La notion originaire est prob. la rudesse (on disait au XVI[e] siècle « diamant brusque ») — Le mot serait-il identique avec lat. *bruscum* (tuber aceris arboris intorte crispum, Pline, H. N., XVI, 16, 27)? Pour la connexité des idées, cp. all. *knolle*, nœud dans le bois et homme rude, rustre. » —Quant au lat. *bruscum*, selon Baist (Zeitschr., V, 137), c'est le même que L. *ruscum*, d'où fr. *brusc*, et angl. *rusk*, biscote; l'idée foncière serait : raboteux, rude, crêpu. — D. *brusquer*, *brusquerie*.

BRUT, du L. *brutus*, lourd, stupide.—Cet adjectif formant une épithète habituelle de bête, *brute* est devenu synonyme de bête, et a déterminé le sens de *brutal* et *brutalité* — D. *abrutir*, rendre brute; *débrutir*, dégrossir, polir.

BRUYÈRE, cat. *bruguera*, milanais *brughiera*, BL. *bruarium*, *bruera*; d'un primitif *brug*, qui se trouve dans le prov. *bruc* (nomin *brus*), vient, d'après Diez, du cymr. *brwg*, forêt, buisson, breton *brûg* = bruyère (en suisse *brùch*). — Selon Schuchardt (Ztschr., IV, 148), le primitif de bruyère savoir prov. *bru*, catal. *bruch*, milan. *brüg*, est le correspondant roman de l'anc. irois *froech* (auj. *fraoch*), cymr. *grug*. Le breton *brûg* paraît influencé par la forme romanisée. Quant à *brwg*, forêt, allégué par Diez, il n'est pas de la famille.

BUANDIER, voy. *buée*.

BUBALE, du L. *bubalus*, qui a aussi donné *buffle*.

BUBE, bouton, ampoule, voy. l'art. suiv.

BUBON, it. *bubbone*, esp. *bubon*, du gr. βουβών. tumeur à l'aine. De cette forme *bubon* on a dégagé un primitif esp. *buba*, *bua*, fr. *bube*.

BUCAIL, blé sarrasin, autre forme de *bouquette* (v. c. m.).

BUCCAL, L. *buccalis* (de *bucca*, bouche).

BÛCHE, vfr. *buisse*, *boisse*, it. *busca*, du BL, *busca*, forme fém. de *buscus*, *boscus*, voy. *bois*. — D. *bûcher* (verbe et subst.); *bûchette*, *bûcheron* (cp. *vigneron* de *vigne*).

BUCOLIQUE, gr. βουκολικός, pastoral.

BUDGET, voy. *bouge*. — D. *budgétaire*.

BUÉE, lessive, bourg. *buie*, it. *bucato*, esp., prov. *bugada*, angl. *buck*; verbes *buer**, angl. *buck*, néerl. *buken*, lessiver. Ces mots sont radicalement identiques avec l'all. *bauchen*, lessiver, mais n'en sont pas dérivés. Ferrari les fait très convenablement venir de l'it. *bucare*, filtrer, dér. de *buca*, trou, la lessive étant tamisée à travers un linge percé de petits trous (cfr. l'esp. *colada*, lessive, de *colar*, couler). Wedgwood rattache l'angl. *buck* au gaél. *bog*, tendre, mou, bret. *bouk* m. s., et rappelle fr. *mouiller* de *mollis* et all. *einweichen*, laisser tremper, de *weich*, mou.

BUFFET. Ce vocable est généralement rangé dans la famille *bouffer* (voy. ce mot) et les acceptions « coup sur la joue, soufflet » (ce sens s'est perdu) et « partie du casque qui couvre les joues » ne font à cet égard aucune difficulté. Mais le rapport entre notre mot daus l'acception usuelle, et l'idée d'enflement n'est pas aussi évident. Voici l'explication bien problématique de Burguy : « Le buffet était, dans le principe, une sorte de table placée près de la porte, à laquelle on admettait les pèlerins, ménétriers, etc. qui réclamaient l'hospitalité. Les gens de cette espèce étant doués d'un bon appétit, tout ce qui venait du *dois* ou grande table (voy. *dais*) passait et disparaissait à l'endroit qu'on nommait *bufet* par opposition au *dois*, c.-à-d. que *bufet* fut d'abord le lieu à se *bouffir*, le lieu *bouffi*, et de là peu à peu les significations actuelles. » Tant qu'on n'aura pas de preuves historiques pour soutenir cette étymologie, nous préférerons l'opinion de Ménage, qui dérive *buffet* de *buffare*, les premiers buffets « étant d'une figure courte et grosse, ou, pour mieux dire, d'une figure enflée ». On serait tenté de croire que *buffet* est une corruption de *buvette*; ou du moins que le sens actuel s'est produit sous l'influence de ce mot. Du Cange prend en effet le BL. *bufetagium*, *bufetaria*, impôt, accise sur la boisson, pour équivalent de fr *buvetage*, *buveterie*, et y rattache le mot *buffet*. Mais très anciennement *buffet* s'employait (comme esp. *bufete* encore maintenant) pour un bureau à écrire. Nous tenons l'opinion de Ménage pour d'autant plus juste, que *buffet* semble s'appliquer en premier lieu à un petit meuble superposé à un autre, qu'il a l'air de renfler. Diez ne se prononce pas. Mahn voit dans *buffet* une table de parade, qui sert à *buffer*, ce *buffer* ou *bouffer* étant pris dans le sens de s'enfler, être orgueilleux; cp. *buffoi**, faste, orgueil. A mon avis, tous les sens prêtés successivement à *buffet* : seuil d'une porte (cp. all. *schwelle* de *schwellen*, enfler), meuble d'étalage, table servant à divers usages, armoire, découlent de l'idée première : « chose renflée ou chose creuse ».

BUFFLE, du L. *bufalus*, forme postérieure à *bubalus*. — D. *buffletin*, *buffleterie*.

BUGLE, vfr. *bougle*, instrument de musique. En anglais, *bugle* signifie 1. une espèce de bœuf sauvage, 2. un cor de chasse, p. *bugle-*

horn, corne de bugle. C'est le L. *buculus*, bouvillon, lequel a aussi donné *beugler*.

BUIRE, primitif de *burette*, vase à liquide. D'origine incertaine; peut-être du même mot all. *bür*, *bauer*, maison, cage, d'où viennent vfr. *buron*, *buiron*, maisonnette, panier. Grandgagnage tire *burette* du wall. *beûre*, boire; cette étymologie ne convient assurément pas pour *buire*.

BUIS, it. *bosso*, esp. *box*, port. *buxo*, prov. *bois*, angl. *box*, all. *buchs*, du L. *buxus*.—D. it. *buscione*, prov. *boisson*, fr. BUISSON (v. c. m.); it. *bossolo*, boite en buis, esp. *bruxula* (pour l'insertion de *r*, cfr. *brostia*, boite, p. *bostia*), fr. BOUSSOLE.

BUISSON, voy. *buis*. En rattachant *buisson* au primitif *buis*, nous reproduisons l'avis de Diez, fondé sur la forme prov. *boisson*, qui serait *boscon*, selon ce philologue, si le primitif était *bois* ou *bosco*, *bosc* (voy. *bois*). Nous penchons néanmoins pour l'étymologie *bois*, à cause de la signification et de la forme italienne. Le prov. a du reste aussi *boyssada*, forêt, bois, = it. *boscata*, et certainement on ne rattachera pas ce dérivé au primitif *bois*, buis, mais bien à *bosc*, bois. En outre, nous rappelons la forme vfr. *buisse*, p. *bûche*. — D. *buissonneux*, *-ier*.

BULBE, en L. *bulbus* (gr. βολβός). — D. *bulbeux*.

BULLE, du L. *bulla*, d'où également *boule* (v. c. m.). L'acception sceau provient de ce que le sceau était renfermé dans une boule de métal; celle de sceau a, à son tour, déterminé celle de bref, lettre patente — D. *bullet**, *billet*; *bullette**, certificat, diplôme, enfin it. *bullettino*, = fr. *bulletin*.

1. **BURE**, grosse étoffe de laine, BL. *bura*; on rattache ce mot au vfr. *bure**, *buire**, rouge brun, qui répond à un type adjectival *burius*, formé du L. *burrus* (grec πυῤῥός), lequel paraît être identique avec *birrus*, manteau de grosse laine contre la pluie. — D. *burat*, *buratin*; *bureau* (v. c. m.).

2. **BURE**, puits d'une mine, en wallon *beur*, probablement de l'all. *bohren*, trouer, percer.

BUREAU, *burel*, 1. grosse étoffe de laine, 2. tapis de table, 3. table couverte d'un tapis, servant à écrire, etc., 4. chambre de travail des employés aux écritures, etc. On voit, le sens s'élargit de plus en plus. C'est le dimin. de *bure*, étoffe de laine. — D. *buraliste*; *bureaucrate* (néologisme).

BURETTE, dimin. de *buire* (v. c. m.).

BURGRAVE; de l'all. *burg-graf*, comte du château.

BURIN, it. *borino*, esp., port. *buril*; du vha. *bora*, foret, *borôn*, percer. — D. *buriner*.

BURLESQUE, de l'it. *burlesco*, dérivé de *burla*, farce, tiré lui-même du L. *burra*, farce, niaiserie (*burra*, *burrula*, *burla*).

BUSARD, voy. *buse*.

BUSC, *busque**, du BL. *buscus*, *busca*, bois; les buscs étaient d'abord des lames de bois. — Littré s'avance un peu trop en identifiant *busque* avec *buste* = corps de jupe. — D. *busquer*, *busquière*.

1. **BUSE**, tuyau, cavité, vfr. *buise*. néerl. *buis*; c'est le même mot que it. *buso*, *bugio*, vide, d'où *bugia*, mensonge (pr. chose creuse), mais d'où vient-il? L'étymologie BL. *butta*, *buttis* = βοῦτις, vase, ne satisfait ni pour le sens, ni pour la forme.

2. **BUSE**, **BUSON**, oiseau, it. *buzza*, du L. *buteo*, espèce de faucon. — D. *busard*, all. *busshart* (et même par interprétation populaire *buss-aar*), angl. *buzzard*, néerl. *buizert*, prov. *buzac*, it. *bozzago*.

BUSSARD, anc. mesure de capacité, dérivé de *busse**, BL. *buza* = *botte*, tonneau, barrique.

1. **BUSTE**, t. de commerce, boîte pour conserver le raisin de Damas, du BL. *busta*, coffre, caisse (primitif de *bustellus*, fr. *boisseau*); or, *busta* est formé de *buxida*, *pixyda* (voy. *boîte*).

2. **BUSTE**, it. esp. *busto*, prov. *bust*, partie supérieure du corps; c'est le même mot que le mot précédent, qui a pris le sens de tronc du corps; cp. BL. *arca*, it. *casso* (capsus), angl. *chest*, all. *brust-kasten*, etc., qui tous offrent la même assimilation d'idée. — Le mot *buste* est d'un emploi assez récent; l'ancien terme était *buc*, *bu*, qui s'accommode très bien, pour l'étymologie, du vha. *pûh*, *bûh* (mha. *bûch*, nha. *bauch*), ventre et carcasse (c'est aussi le primitif du prov. *buc*, ruche). A côté de *bu*, l'anc. langue et le prov. présentent, pour tronc du corps, aussi *bruc* (*brut* n'est qu'une variété orthographique), que Diez explique par vha. *bruh*, nha. *bruch*, fragment, et qui pourrait bien n'être, car on trouve aussi *brusc*, que le même mot que le prov. *brusc*, ruche, rouche (voy. *ruche*). L'all. *brust* doit, pour tous ces mots, être laissé en dehors. Gachet est d'avis que le vfr. *bus*, *buc*, *bu*, rouchi *busch* = buste, tronc humain, le wallon et prov. *buc*, BL. *buca*, *busca*, tronc d'arbre, sont des mots identiques, procédant tous de *boscus*, *buscus*, bois. *Busca* se serait modifié en *busta*, arbor ramis truncata, de là le fr. *buste*. Pour le changement de *c* en *t*, Gachet cite vfr. *mustiax*, jarret, wall. *mustai*, rouchi *mutiau*, qui viennent de *musculus*, « soris de jambe » (Gloss. lat.-rom. de Lille). La forme intermédiaire a dû être *musquiau*, *muquiau*. Cette manière de voir présente diverses difficultés.

BUT, variété de *bout* (v. c. m.), pr. chose en relief, proéminente, puis particulièrement le point de mire du tireur, ce à quoi l'on vise, la fin de la carrière, extrémité. La forme féminine du mot est *butte*, petit tertre, massif de terre où l'on place le but pour tirer. — Le verbe *buter* est de double nature : dans sa signification de heurter, pousser, appuyer, il est une variété de *bouter* et le primitif de *but*, *butte*, chose repoussée; d'autre part, signifiant frapper au but, il est un dérivé de *but*. Voir aussi *début* et *rebuter*.

BUTER, voy. *but*. — D. *butoir*.

BUTIN, it. *bottino*, esp. *botin*, dér. du nord. *byti*, angl. *booty*, mha. *bûten*, all. *beute*, même sign. — D. *butiner*.

BUTOR, oiseau de proie, du L. *bos-taurus*, selon Belon, Nicot, etc. ; d'après Ménage, de *bugi-taurus*, pour *mugitaurus*. Les formes wall. *puttoir*, flam. *putoor*, v. angl. *bittour*, *bitore* (cp. BL. *bitorius*), angl. mod. *bittern* (cp. aussi esp. *bitor*, roi des cailles) démontrent la vanité de ces étymologies. Le mot reste à éclaircir.

BUTTE, voy. *but*. — D. *butter* (pour l'acception chopper, faire un faux pas, voy. des métonymies analogues dans l'art. *broncher*); *buttée*.

BUVABLE, *-ard*, *-ée*, *-ette*, *-eur*, *-otter*, tous dérivés de *boire*, par un radical *buv* pour *bev* (lat. *bib*). Ce changement de *i* ou *e* ou *u* n'est propre qu'à la langue moderne et s'est probablement opéré sous l'influence du participe *bu*.

BYSSUS, mot latin, tiré du gr. βύσσος.

C

ÇA, contraction familière de *cela*.

ÇÀ, adverbe de lieu, prov. *sa*, *sai*, contraction de la formule latine *ecce hac*, comme *ci* vient de *ecce hic*. — Les formes it. *qua*, esp. *acà*, port. *cà*, viennent du L. *eccu'hac*. — Composé : *deçà*.

CABALE, it., esp., port. *cabala*, interprétation mystique du Vieux Testament ; de là les acceptions modernes : pratiques ou machinations secrètes, etc. ; de l'hébreu *kabalah*, tradition, science occulte. L'opinion qui rattache l'origine de *cabale* aux lettres initiales des cinq ministres (Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington et Lauderdale) composant en 1670 le cabinet du roi Charles II d'Angleterre, est erronée, malgré le crédit que lui ont donné de graves historiens. L'emploi du mot *cabale* est antérieur à 1670 ; il figure déjà dans le dictionnaire de Monet (1636). — D. *cabaler*, intriguer; *cabaliser; cabaliste*, savant dans la cabale des Juifs.

CABAN, d'un mot bas-latin *capanus* dérivé de *capa* ou *cappa*, voy. *chapeau*. A *caban* correspond l'it. *gabbano*, sarrau, balandran, esp. *gaban*. D'autres rapportent le mot à l'arabe *aban*, capote avec des manches et un capuchon ; le mot arabe a pour initiale un *ain*, lettre gutturale permutant facilement avec *c* ou *g*.

CABANE, it. *capanna*, esp. *cabana*, prov. *cabana;* du BL. *capanna*, maisonnette de chaume, mot mentionné par Isidore, et qui paraît identique avec le cymr. *caban*, même sign., dimin. de *cab*. Les étymologies *capere*, contenir, et *cappa*, manteau (qui se rencontre en v. esp. et en milanais avec le sens de *cabane*) sont fautives, le suffixe *anna* étant étranger aux langues romanes. Ménage dérive le mot de καβάνη, étable, coche (il faut lire καπάνη), — D. *cabanon*, *cabaner*. — Une modification de *cabane* est l'angl. *cabin*, fr. *cabine* (Palsgrave donne un masc. *cabain*), d'où le dim. *cabinet*.

1. **CABARET**, l'origine de ce mot est encore à trouver ; Ménage le dérive de κάπη, lieu où l'on mange, crèche (de κάπτειν, manger à goulée) ; de là se seraient produits successivement *caparis*, *caparetum*, *cabaret*. Du même κάπτειν vient, en effet, κάπηλος, marchand de vivres, puis petit marchand et tavernier. — Frisch voit dans *cabaret* une corruption de *caponerette*, et le rapporte au L. *caupona*, auberge, taverne ; Heyse, à son tour, l'explique par *cabaneret* (de *cabane*).

2. **CABARET**, plante ; d'après Ch. Etienne, p. *bacaret*, du L. *bacchar* ou *beccar*, nard sauvage ; d'après Saumaise, gâté de *combretum* ou *cobretum*, espèce de jonc.

CABAS, **CABACHE***, esp. *capazo*, *capacho*, port. *cabaz*, accuse un type latin *cabaceus*, que Ménage rapporte à un mot grec hypothétique κάβακος qui viendrait de κάω, verbe inusité, auquel il prête le sens de *capere*, contenir. Mieux vaut ranger le mot sous le primitif *cappa*, dont il sera question sous *cape*, ou sous la racine *cap* de *capere*. — M. Defremery (*Revue crit.*, 18 déc. 1868) indique l'arabe *qafas*, cage, panier. — D. *cabasset*, espèce de petit casque : *cabasser*, empocher, filouter (angl. *cabbage*, nl. *cabassen*).

CABESTAN, de l'angl. *capstan*, *capstern ;* celui-ci de l'esp. *cabrestante*, *cabestrante* (racine : *capra*, chèvre). On sait que, dans beaucoup de langues la chèvre et le bouc ont prêté leur nom à des machines servant à soulever des fardeaux. *Cabrestante* veut dire *chèvre debout*. Les Néerlandais ont gâté le mot en *kaapstander* et les Allemands en *kopfständer*. — Mahn, à tort, préfère pour primitif l'esp. *cabestrar*, mettre un licou (de *capestro*, fr. *chevêtre*).

CABILLAUD, **CABLIAU**, du néerl. *kabeljaauw ;* quant à celui-ci, on le fait venir par transposition de lettres de *bacalaiba*, nom basque de la morue, qui a donné l'esp. *bacalao*, fr. *bacaliau*, et le bas-all. *bakkeljau* (Venise : *bacalà*).

CABINE, **CABINET**, it. *gabinetto*, esp. *gabinete*, voy. *cabane*.

CÂBLE, **CHABLE**, it. *cappio* (cordon, nœud), esp., port. *cable;* du BL. *capulum* (Isidore : *capulum*, funis). Le grec du moyen âge présente κάπλιον, le néerl. *kabel*. La provenance du mot est incertaine. On a proposé tour à tour le grec κάμιλος, corde, l'hébreu *chabal* et l'arabe *habl*, qui signifient la même chose, mais ces suppositions sont dépourvues de fondement. (Les mots d'origine arabe sont postérieurs à Isidore.) Qui oserait affirmer que *capulum* n'appartient pas au fond latin ? — Pour un autre mot *cable**, *chaable**, voy. l'art. *accabler*. — D. *câbleau* ou *câblot*, *câbler;* aussi *chableau*, *chabler*.

CABOCHE, mot burlesque pour désigner la tête; de l'it. *capocchia*, employé encore pour la tête d'un clou, d'une épingle, ainsi que pour le gros bout d'un bâton (primitif *capo*, tête = L. *caput*). — D. *cabochon*, terme de joaillerie.

CABOTER, naviguer de *cap* en *cap* (esp. *cabo*). Telle est l'explication courante de ce terme maritime, mais elle n'est pas soutenable. — J'ai lu (*Nederlandsche Spectator*, 1875, nº 27), dans le récit fait par M. Félix Bovet d'une rencontre avec un Américain, descendant de Jean et Sébastien *Cabot*, grands navigateurs du XVIe siècle, que celui-ci prétendait qu'une tradition de famille attribuait à ces navigateurs l'origine du terme maritime *caboter*. A l'appui de cette attribution, je remarquerai que ni l'it., ni l'esp. n'ont formé de *capo*, *cabo* un verbe analogue. — D. *cabotage*, *-ier*.

CABOTIN, comédien ambulant; non pas de *caboter*, mais d'après un célèbre opérateur charlatan de la seconde moitié du XVIIe siècle, appelé *Cabotin*. (Voy. Littré, suppl.)

CABRER (SE), du L. *caper*, gén. *capri*, bouc, dont le propre est de se cabrer.

CABRI, vfr. *cabril**, du L. *caprillus*, forme secondaire de *capreolus*, chevreuil.

CABRIOLER, pr. sauter comme une jeune chèvre, du L. *capreola*, chèvre sauvage. — D. *cabriole*, *cabriolet*, voiture sautillante.

CABUS, dans *chou-cabus* et *laitue-cabusse*, de l'it. *cappuccio*, petite tête. Cp. all. *kappes*, angl. *cabbage;* flam. *cabuyskoole* (Kiliaen). L'orthographe *cabut* engageait Ménage à faire venir le mot français d'un participe fictif *caputus*, pourvu d'une tête.

CACADE, du L. *cacare*.

CACAO, mot américain : mexicain *kakahuatl*. L'arbre est nommé en esp. *cacagual*.

CACATOIS, 1. nom d'oiseau; 2. nom de mât (cp. *perroquet*); au fond, une onomatopée du cri de l'oiseau, mais tiré directement du malais *kakatoua*.

CACHALOT. Le nom de ce mammifère cétacé, qui se retrouve aussi en anglais, reproduit directement l'esp. *cachalote*. Or, celui-ci, à l'avis de Tobler (Ztschr., IV, 376), n'a rien à faire, comme on a prétendu, ni avec *quijal* « dent », ni avec *quijar*, « mâchoire », étant l'augmentatif de *cachuelo*, qui se dit d'une espèce de poisson de rivière, mais qui dans le principe, comme *cachorro*, a la valeur de jeune chien. *Cacho*, le primitif, signifie de même en esp. à la fois jeune garçon et une espèce de barbeau; en port. *cachorra* signifie à la fois chienne et cachalot. L'original est donc, selon les règles, le lat. *catulus*. L'irrégularité *cachalote* p. *cacholote*, c'est-à-dire *a* p. *o*, en syllabe atone, n'est pas rare en espagnol.

CACHEMIRE, tissu; de *Kaschmir*, capitale d'une province du même nom dans le royaume de Lahore.

CACHER, ce verbe répond à un type latin *coacticare*, tiré régulièrement du participe L. *coactus*, serré, resserré, enfermé. Pour *coa* contracté en *ca*, cfr. *cailler*, de *coagulare*. Le part *coactus* est aussi l'original de l'it. *quatto*, tapi, caché. — D. *cache; cachette*, *cachot;* verbes dimin. *cacheter* (anc. céler, puis rendre invisible le contenu d'une lettre au moyen du *cachet*) et *cachotter*. — Le sens foncier de comprimer s'est conservé dans *écacher* (v. c. m.).

CACHET, subst. verbal de *cacheter* (comme *projet* de *projeter*), car je pense que le verbe a préexisté.

CACHETER, voy. *cacher*. — D. *cachet;* composé *décacheter*.

CACHEXIE, gr. καχεξία, mauvaise disposition (κακός, mauvais + ἕξις, état).

CACHOT, dim. de *cache* (voy. *cacher*).

CACHOTTER, dim. de *cacher*. — D. *cachotterie*.

CACHOU, de l'indien *catechu*

CACOCHYME, gr. κ. κόχυμος, qui a de mauvaises humeurs. — D. *cacochymie*.

CACOGRAPHIE, terme grammatical formé, d'après l'analogie de ὀρθογραφία, au moyen de κακός, mauvais, et de γράφειν, écrire.

CACOLOGIE, terme technique formé de κακός + λόγος, mauvaise expression ou façon de parler.

CACOPHONIE, gr. κακοφωνία, dissonance, litt. mauvais son.

CACTUS, gr. κάκτος. — D. *cactier*, *cactée*.

CADASTRE, it. esp. *catastro*, du BL. *capitastrum*, pr. liste de l'impôt capital, dérivé de *caput*, tête (cfr. en esp. *cabezon*, rôle des impositions, de *cabeza*, tête). Grégoire de Tours employait *capitularium* au même sens que *capitastrum*.

CADAVRE, L. *cadaver* (rac. *cadere*, tomber). — D. *cadavéreux*, L. *cadaverosus*.

CADEAU, anc. *cadel;* on appelait ainsi anciennement les traits « enchaînés » ou entrelacés dont les maîtres calligraphes entourent ou ornent leurs modèles d'écriture (de là l'ancien terme : écriture *cadelée*); puis, par extension, petit divertissement, partie de fête; enfin, petites choses inutiles, accessoires, de pure fantaisie, données en présent. Du L. *catellus*, dim. de *catena*, chaîne. — Cette étymologie traditionnelle a été renversée depuis que Brachet (Doublets français, suppl., p. 17) a posé pour *cadeau*, dans son premier sens, celle de L. *capitellum;* cp. p. la forme *cadastre* de *capitastrum*, et pour le sens, l'expression « lettre *capitale* ». — Cette explication a eu du succès, et elle le mérite au point de vue du sens et de la lettre; mais la transition du sens lettre capitale, cadelée, à celui de fête, partie de plaisir, telle qu'on la représente dans les dictionnaires et qui m'a toujours semblé quelque peu factice, n'en est pas rendue plus plausible. En tout cas, je m'y rallie franchement, en considérant que si *cadeau* est réellement du crû français, le L. *catellus* ne serait pas devenu *cadel*, mais *caiel* ou *chayel*. — Rönsch, en ce qui concerne l'acception « don, présent », la rapporte aux chaînettes (*catelli*) d'or dont (selon Tite-Live, XXXIV, 31, 18) on récompensait les

soldats romains. Mais encore une fois, *cadel* = *catellus* heurte trop les lois de formation françaises.

CADENAS, de l'it. *catenaccio*, dérivé de *catena*, chaine. Anciennement, le cadenas avait une petite chaine au lieu de ce que nous nommons aujourd'hui l'anse ou l'anneau du cadenas. — D. *cadenasser*.

CADENCE, it. *cadenza*, du BL. *cadentia*, subst. dérivé de *cadere*, tomber; *cadence* est donc pr. la manière dont le ton musical s'élève ou *s'abaisse*, puis la mesure qui règle les mouvements. Ce terme *cadence* est savant, car la transformation véritable de *cadentia* est *cheance**, *chance* (v. c. m.).— D. *cadencer*.

CADÈNE, de *cadena*, forme provençale et espagnole du L. *catena*, chaine. — D. *cadenette*. J'apprends, cependant, par le Dict. de Littré, que la *cadenette* tire son nom d'Honoré d'Albret, seigneur de *Cadenet*, qui affectionnait particulièrement les cheveux en cadenette.

CADENETTE, voy. l'art. préc.

CADET, fém. *cadette*, it. *cadetto*, angl. *cadet*, du L. *capitettum* (cp *cadastre* de *capitastrum*), diminutif barbare de *caput*. Le cadet est donc envisagé comme la « jeune tête », « le petit chef » de la famille, relativement à l'aîné, qui en est la tête, le chef proprement dit. — Le type fictif *capitettum* est, dit P. Meyer (Rom. III, 316), une hypothèse superflue; *cadet*, mot entré dans le français au XVI[e] siècle, est le béarnais ou gascon *capdet*, qui, selon une particularité phonétique de ce dialecte, répond au prov. *capdel* (chef) = lat. *capitellum*.

CADMIE, L. *cadmia* (καδμεία).

CADRE, it. *quadro*, du L. *quadrum*, carré. — D. *encadrer*. A la même famille appartiennent :

Cadrer, L. *quadrare*.

Cadran, L. *quadrans;* les cadrans solaires sont carrés.

Cadrat, L. *quadratus;* dim. *cadratin*.

Cadrature, L. *quadratura*.

Tous ces termes sont savants ou nouveaux; pour la langue vulgaire, le radical *quadr* est devenu *carr*, en vertu de l'assimilation habituelle. En voici les rejetons :

Carré = L. *quadratus;* carrer = *quadrare;* carrière = BL. *quadraria*, lieu où l'on extrait les pierres; équerre, équarrir, etc. (voy. ces mots).

CADUC, L. *caducus* (de *cadere*, tomber).— D. *caducité*, L. *caducitas*.

CADUCÉE, L. *caduceus* (qui représente le gr. κηρυκεῖον, bâton de héraut).

CAFARD, anc. *cafar*, hypocrite, bigot; on a proposé esp. port. *cafre*, rude, cruel, de l'arabe *kâfir*, infidèle, perfide, ingrat. *Cafard* disignerait proprement un infidèle qui se fait d'une autre religion, sans bonne foi, sans conviction. Littré, à cause de l'orthographe anc. *caphard*, préfère l'étymologie de Ducange, savoir *caphardum*, sorte de vêtement mentionné au XIV[e] siècle dans des statuts d'université; mais Ducange ne dit rien de plus ni sur l'origine de ce mot, ni sur le rapport des idées. D'après Bovet, le mot se rattache à la secte des *cathares* (καθαροί), le θ étant rendu par *f* comme dans *Féodor* p. *Théodore*. Voy. Littré, suppl. En somme, l'étym. du mot reste incertaine.

CAFÉ, esp. *cafe*, it. *caffe*, angl. *coffee*, all. *kaffee;* de l'arabe *qahvah*, turc *kahweh*, vin, puis boisson de baies cuites; d'autres, avec peu de probabilité, tirent *café* de *kaffa*, nom d'une contrée d'Afrique, pays originaire du café. — D. *caféier* ou *cafier; cafetier, -ère*.

CAGE, angl. *cage*, it. *gabbia*, esp. *gavia*, du L. *cavea;* pour la consonnification de *e* ou *i* devant une voyelle, cp. *abréger* de *abreviare*, *singe* de *simia*, *pigeon* de *pipio*, *congé* de *commeatus*, *linge* de *lineum*, etc.— D. *cagée*, *encager*.

CAGNARD, fainéant, paresseux, de *cagne** (se dit encore pour mauvais chien), it. *cagne*, chienne (L. *canis*). Autrefois le subst. *cagnard* se disait aussi pour chenil. — D. *cagnarder*, *-ise*, *s'acagnarder*.— Le même primitif *cagne*, chienne, puis aussi terme d'injure, a donné *cagneux* (la plupart des chiens sont cagneux, dit Ménage), *cagnot*, chien de mer, et *acagner* (patois berrichon), combler d'injures.

CAGNE, CAGNEUX, voy. l'art. préc.

CAGOT; l'acception d'hypocrite attachée à ce mot ne remonte pas au delà du XVI[e] siècle. Quant à l'origine du mot, on le croit identique avec le nom d'une caste ou d'une race dispersée dans le Béarn et les contrées avoisinantes. Une bande de Goths et d'Arabes, dit-on, qui s'étaient réfugiés en Guienne, obtinrent de la part de Charles Martel et de ses successeurs appui et protection; mais les indigènes les traitèrent d'Ariens et de lépreux et les frappèrent du surnom de *cagots*, c.-à-d. *canes gothi*. L'étymologie n'a rien à opposer, observe Diez, à cette ancienne explication du mot *cagot*, qui peut fort bien être composé du prov. *cà*, chien, et de *Goth;* on aura fait dévier le sens primitif de cagot, savoir : « infidèle », en celui d'hypocrite, homme qui, contre sa conscience, suit les pratiques de la religion catholique (cp. pl. h. une étymologie analogue attribuée à *cafard*). — Frisch décompose le mot en prov. *cap*, tête, et all. *Gott*, Dieu; *capgot*, *cagot*, serait un juron, « par la tête de Dieu », que les hypocrites aiment particulièrement à prononcer pour dissimuler leur mauvaise foi. — Des études nouvelles sur les cagots (voy. V. de Rochas, Les Parias de France et d'Espagne. Paris, 1876) indiquent, comme origine du mot, le breton *cacodd* « lépreux ». La signification moderne a pu s'être produite sous l'influence de *bigot*.

CAGOUILLE, 1. nom patois du colimaçon, 2. volute ornant le haut de l'éperon d'un vaisseau. — Cp. pour le thème *cag* le prov. mod. *cacalan*, escargot, bitarrois *cagarol*.

CAHIER, anc. *cayer*, pic. *coyer*, rouchi *quoyer*, en angl. *quair*, puis *quire*. Du L. *quaternum* (cp. *hiver* de *hibernum*, *enfer* de *infernum*), liasse de quatre feuillets. Cette étymologie est assurée par l'emploi fréquent

du mot *quaternum* ou *quaternio* (« chartæ compactæ ») dans le latin du moyen âge, et les formes prov. *cazern*, *quadern*. Un anonyme français, faisant la critique du dictionnaire de Diez (*Athenæum français*, 1853), prétend avec autorité que *cahier* vient de *quaternio* Ce critique est peu initié aux procédés mécaniques de la romanisation; *quaternio* n'a jamais pu faire *cahier*, mais bien *cargnon* ou *chargnon* (on trouve en effet la forme *charreignon*). — L'étym. L. *codicarium*, condamnée par la phonétique, doit être abandonnée. — Voy. aussi *carnet* et *casernet*.

CAHIN-CAHA, du L. *qua hinc qua hac* (Ménage).

CAHOTER, étymologie inconnue. Ménage indique une forme *cadutare*, faire des *chutes* v. c. m.), comme ayant pu donner naissance à ce mot (il allègue à l'appui le nom propre *Cahors*, de *Cadurcum*). Nous y voyons de préférence une onomatopée, ou bien, vu la forme wallonne *kihoter* (*ki*, préfixe, = fr. *co*, *con*), le radical all. *hot*, marquant secousse, balancement (cp. all. *hotze*, berceau). — Bugge admet pour type une forme romane *quatottare*, fréquent. de *quatere*. *Cahoter* se serait produit comme *baisoter*, *grignoter*, *trembloter*, etc. J'approuve, en théorie et phonétiquement, cette étymologie; mais je la tiens pour suspecte tant qu'on ne produira pas à l'appui d'autres verbes en *oter* ne découlant pas d'un autre verbe français préexistant. Je m'en tiendrai donc au wallon *kihoter*, dont Bugge ne fait pas même mention. — Subst. verbal *cahot*.

CAHUTE, anc. *cahutte*, *cahuette*, dan. *kahyt*, suéd. *kajuyta*, *kaota*, *kota* (holl. *kajuit*, cabine d'un navire). La forme actuelle *cahute* paraît être une contraction de *cahuette;* le primitif serait alors *cahue*, BL. *cahua*, et répondrait à l'all. *haue*, réduit, nl. *houw*. L'anc. fr. et certains patois emploient *cahuet* p. capuchon; cela fournit un nouvel exemple de ce rapport idéologique entre les mots exprimant maison et habillement, que nous avons relevé dans *caban*, *chasuble* et *casaque*.

CAÏEU, bulbe, oignon; étymologie inconnue,

CAILLE, it. *quaglia*, prov. *calha*, angl. *quail*, du BL. *quaquila*, *qualia*, v. flam. *quakele*. Papias: « *Quaquila*, genus avis, vulgo coturnix, a vocis sono. » Cfr. l'all. *quaken*, coasser. — D. *caillette*, femme babillarde (angl. *callet*), *cailleteau*, *cailleter*.

CAILLER, vfr. *coailler*, it. *quagliare*, *cagliare*, esp. *cuajar*, port. *coalhar*, du L. *coagulare*. Ce primitif latin a été une seconde fois introduit dans la langue par les savants sous la forme de *coaguler*. — D. *caillotte;* *caillot*. Cps. *caillebotte*, de *caille* + *botte*, faisceau, monceau (voy. *bot*).

CAILLOU, rouchi *caliau*, pic. *cailleu*, prov. *calhau*. Grandgagnage propose comme source de *caillou* le néerl. *kai*, *kei*, ou le cymr. *callestr*, bret. *calastr*, même signif. Diez rattache *caillou* à *cailler:* caillou = pierre caillée; il se fonde, en faisant cette conjecture quelque peu hardie, sur une origine tout à fait analogue de l'allemand *kiesel*, qui signifie à la fois caillou et grêlon. L'explication la plus naturelle est, à mon avis, la succession de formes: L. calculus, calcolus, callocus, fr. *caillou*, *cailleu*, ou celle-ci: *calculus*, *caculus* (la suppression de *l* radical me semble très admissible), *caclus*: d'où *chail*, *cail*, *caille* (formes en usage dans les patois), puis au moyen des suffixes *ol*, *ou*, *eul*, *ot*, les diverses formes *caillot*, *-ou*, *-eul*, *ot*. (C'est cette dernière manière de voir que Diez avait adoptée en dernier lieu.) — D. *caillouter*, *cailloutex* (ces dérivations par *t* sont modernes).

CAÏMAN, du caraïbe *acayouman*, crocodile.

CAÏQUE, espèce de vaisseau de mer; mot turc.

CAISSE, it. *cassa*, esp. *caxa*, prov. *caissa*, angl. *cash;* du L. *capsa* (κάψα), coffre. — D. *cassette*, *caisson*, *caissier*, *encaisser*. — Le latin *capsa* se trouve encore dans la langue française sous la forme de *casse* (terme d'imprimerie), d'où *casseau*, et sous celle de *châsse* (voy. c. m.).

CAJOLER, anc. chanter (« *cageoller* comme un gay », dit Paré); le sens semble donc être « enchanter, gagner par de douces paroles ». N'était le sens premier de chanter, l'étymol. *cageole* = petite cage (= L. caveola; cp. *geole*), conviendrait assez bien; *cajoler* serait, comme *enjôler* (v. c. m.), finir par attraper l'oiseau et le mettre en cage. Mais la première signification du mot oblige à chercher ailleurs. A Namur, on dit *cajoler* dans le sens d'enjoliver; or, en présence du préfixe *ca* assez fréquent dans les dialectes wallons et dont le sens paraît être itératif, on est autorisé à s'adresser, avec Grandgagnage, au thème *jol* de *joli*, qui signifie, en premier lieu, gai.

CAJUTE, autre forme de *cahute*, tirée directement du nl. *kajuit*.

CAL, du L. *callus;* on dit aussi en fr. *calus*. — D. *calleux*, L. callosus.

CALADE, t. de manège, de l'it. *calata*, descente; celui-ci du verbe *calare*, baisser; voy. *cale*.

CALAIS, sorte de panier, d'un type *calatium* (cp. *palais* de *palatium*), dérivé de *calathus*, κάλαθος (en grand usage dans le bas latin); voy. Bugge, Rom., IV, 352.

CALAMENT, gr. καλαμίνθη (litt. belle menthe).

CALAMINE, vfr. *chalemine*, BL. *calamina*, paraît être altéré du L. *cadmia* (καδμεία), m. s., dont le terme all. *galmey* se rapproche davantage.

CALAMISTRER, L. *calamistrare*, de *calamister*, fer à friser (dér. de *calamus*).

1. **CALAMITE**, gomme-résine, qu'on recueille dans des tiges de roseau; du L. *calamus*, roseau.

2. **CALAMITE**, aimant, it., esp., port. *calamita*, prov., catal. *caramida;* soit de *calamus*, chaume, soit de καλαμίτης, grenouille verte. Diez, observant que l'ancien fr. n'appliquait

guère la dérivation par *ita* à des noms de choses, opte pour le dernier. « Avant l'invention de la boussole, on mettait cette pierre dans un bassin d'eau, suspendue entre deux fétus, où elle nageait comme une grenouille. » (Le père Fournier.)

CALAMITÉ, L. *calamitas*. — D. *calamiteux*, L. *calamitosus*.

1. **CALANDRE**, alouette huppée, all. *galander;* vfr. *caradril* et *caladril;* on avait proposé, les uns *galarita*, nom latin de l'oiseau, les autres *caliendrum*, bonnet, huppe. Diez, se fondant sur une forme secondaire esp. *caladre*, préfère le gr. χαραδριός, pluvier, d'autant plus que les vieux glossaires latins-allemands traduisent *caradrius* par alouette. Je trouve cependant dans les dictionnaires aussi la forme κάλανδρος comme nom d'alouette.

2. **CALANDRE**, charançon, angl. *calender*, all. *kalander*, *glander*, nl *klander;* du BL. *caladrius*, *calendra;* prob. étymologiquement identique avec le nom de l'oiseau.

3. **CALANDRE**, machine à tabiser les étoffes, esp. *calandria*, angl. *calander;* du L. *cylindrus* (κύλινδρος); la bonne orthographe serait *colendre*, qui est la formation régulière de *cylindrus*. — D. *calandrer*.

CALANGUE ou *carangue*, petite baie, it. *calanca;* dérivé de *cale* 2.

CALCAIRE, L. *calcarius* (de *calx*, chaux).

CALCINER, BL. *calcinare* (calx), transformer en chaux.

CALCUL, 1. pierre (en médecine), L. *calculus* (dimin. de *calx*), d'où *calculeux;* — 2. subst. verbal de *calculer*, L. *calculare*.

1. **CALE**, plan incliné, fond de navire, châtiment usité en mer; se rattache au verbe *caler*, baisser, enfoncer, it. *calare*, esp. *calar*, BL. *calare*, qui est le L. *chalare*, lâcher, faire descendre, suspendre (gr. χαλᾶν), d'où *calade*, *calaison*.

2. **CALE**, abri entre deux pointes de rochers, petite baie. Du gaël. *cala*, baie, port, ou de *calare*, *caler*, descendre (dans le port).

3. **CALE**, morceau de bois, de pierre, etc., placé sous un objet pour l'assujettir et lui donner de l'assiette. L'all. *keil* (vha. *chail*), coin, satisferait au sens et à la lettre (cp. *gale** de *geil*). Diez, cependant, rapporte le mot à *caler* (voy. *cale* 1), au sens d'enfoncer.

CALEBASSE, courge, gourde, de l'esp. *calabaza* (cat. *carabassa*), qui lui-même vient peut-être de l'arabe *querbah*, outre (plur. *qerâbat*). — D. *calebassier*.

CALÈCHE, it. *calesso*, esp. *calesa*, angl. *calash;* c'est le bohême *kolesa*, dim. *koleska* (polonais *kolasa*, *-aska*), dér. de *kolo*, roue.

CALEÇON, de l'it. *calzone*, dérivé de *calzo* (voy. *chausse*).

CALÉFACTEUR, -FACTION, L. *calefactor*, *tio* (de *calefacere*, chauffer).

CALÉIDOSCOPE, mot nouveau, fait par l'inventeur (Brewster à Edimbourg, 1817) avec les éléments grecs suivants : καλὰ εἴδη = de belles images, et σκοπέω, je vois, je contemple.

CALEMBOUR, étymologie inconnue. Phil. Chasles indique l'abbé de *Calemberg*, personnage plaisant de contes allemands (d'autres disent conteur burlesque lui-même). Autre histoire : un souverain de Nancy avait à sa cour un certain comte de *Kalembourg;* cet Allemand parlait si mal le français qu'il faisait à chaque instant des équivoques par le double sens des expressions dont il se servait à tort et à travers. De là « expression à la Kalembourg » et *Kalembourg* tout court. Citons encore l'explication de Boiste : de l'it. *calamajo*, encrier, et *burlare*, railler, et celle-ci : καλή (belle) + *bourde*. — Mot de la même façon : *calembredaine*, bourde, absurdité, en picard *bredaine* tout court, à Genève *calembourdaine*. Darmesteter (p. 114) décompose ce mot en *calem* (la particule péjorative *cali* nasalisée devant la labiale) + *berdaine* ou *bourdaine* (de *bourde*). *Calembourdaine*, selon lui, donne l'étym. de *calembour*, qui se trouve être la forme masculine de *calembredaine;* en effet, ajoute-t-il, aux environs de Chateaudun *calembour* se dit au sens de *calembredaine*. — Voyez aussi Littré, suppl.

CALEMBREDAINE, voy. l'art. préc.

CALENDES, L. *calendæ*. — D. *calendrier*, anc. *calendier* = L. *calendarium*, it., esp. *calendario*.

CALENDRIER, voy. *calendes*.

CALEPIN; ce mot a pour origine le dictionnaire polyglotte composé, vers la fin du XVe siècle, par Ambroise *Calepin;* ce gros dictionnaire était considéré comme un volume indispensable, et le nom de son auteur a fini par désigner un livret portatif servant à inscrire des notes.

CALER, 1. baisser, 2. assujettir au moyen d'une *cale*, voy *cale* 1 et 3.

CALFATER, de l'it. *calafatare*, *calefatare*, esp. *calafatear*, grec vulgaire καλαφατεῖν. Ces verbes viennent de l'arabe *qallef* « ferruminare ». On disait autrefois aussi *calfatrer*, d'où, sous l'influence de *feutre* peut-être, s'est produite celle de *calfeutrer*. L'allemand dit *calfatern*. — D. *calfat*, subst. verbal.

CALFEUTRER, voy. l'art. précédent.

CALIBRE, it. esp, port., *calibro*, v. esp. *calibo*, capacité ou diamètre d'un tube; moule à briques, etc.; d'après Herbelot, de l'arabe *kalib*, modèle, moule. Le dictionnaire arabe de Freytag donne *qâlab*, modèle, et *qalib*, fontaine. Mahn conjecture inutilement une étymologie : *qua libra?* (de quel poids?), en se fondant sur l'ancienne orthographe *qualibre* (R. Etienne et Cotgrave). — D. *calibrer*.

1. **CALICE**, du L. *calix*, *-icis*, vase à boire.

2. **CALICE**, t. de botanique du L. *calyx* (κάλυξ).

CALICOT, de la ville de *Calicut* (Inde anglaise), d'où cette étoffe fut d'abord importée.

CALIFOURCHON, anc. *calfourchon*, *cafourchon;* le premier élément *cali* représente, d'après Darmesteter (Mots composés, p. 112) la particule péjorative *cal*, *cali*, *ca*. — *A califourchon* dirait donc pr. « mal enfourché ».

CÂLIN. Ce mot moderne, auquel Littré attribue les deux sens « dépourvu d'activité et d'intelligence » et « cajoleur », a un historique trop maigre pour oser établir une étymologie définitive. Trévoux l'interprète par paysan, fainéant, gueux ; cela concorde assez bien avec le wall. *calin*, coquin (dans Grandgagnage ; Forir ne l'a pas accueilli). En attendant des renseignements plus sûrs, je maintiens l'étym. *catellus**, petit chien ou petit chat, d'où *catelinus**, *caelin*, *câlin*. — Brinkmann (Metaphern, p. 227) n'hésite pas à voir dans *câlin* une transformation euphonique de *canin* (cp. wallon *faim caline*) ; c'est donc un dérivé de *canis*, chien, par application métaphorique d'une des qualités caractéristiques de cet animal. Cette explication mérite toute attention. — D. *câliner*, *câlinerie*.

CALLEUX, L. *callosus*. — D. *callosité*.

CALLIGRAPHE, -IE, -IQUE, composés des mots grecs κάλλος, beauté, et γράφειν, écrire.

CALMANDE, aussi *calamandre*, sorte d'étoffe, esp. *calamaco*, anglais *calamanco*, nl. *kalmink*. D'origine inconnue ; vu le grec mod. καμελαύκιον, on a pensé à une origine analogue à celle de *camelot*.

CALMAR, étui à plumes, du L. *calamarium* (*calamus*). Rabelais a dit *galemar*.

CALME, it., esp., port. *calma*, pr. absence de vent. En esp. et en prov. *calma*, signifie aussi la partie de la journée où le soleil est le plus ardent, ce qui donne lieu à voir dans *calma* une transformation du BL. *cauma*, ardeur du soleil, qui est le grec καῦμα, chaleur. Le changement de *au* en *al* est rare ; on peut citer l'it. *aldire*, du L. *audire*, *aldace*, du L. *audax*, *palmento* p. *paumento*, du L. *pavimentum*, et le cat. *galta* p. *gauta*, joue. Dans notre cas, il peut avoir été produit par une influence du mot *calor*. La partie du jour où le soleil est le plus chaud entraîne l'idée de cessation de travail, de repos, de tranquillité ; aussi le mot *chômer*, p. *chommer*, *chaumer*, n'est-il, à l'avis de Diez, qu'une modification de *calmer*. En provençal et autres dialectes, *chaume* signifie encore aujourd'hui le temps de repos des troupeaux. — D'autres ont proposé le grec μαλακός (d'où μαλακία, L. *malacia*, calme de la mer), modifié par transposition en καλαμός. — D. *calme*, adj., et *calmer*, verbe.

CALOMNIE, L. *calumnia* ; verbe *calomnier*, *-ateur*, L. calumniari, -ator ; *calomnieux*, L. calumniosus. Le vieux fr. disait correctement *calonge*, *chalenge*, p. *calomnie*, mais avec le sens de reproche, défi (cp. angl. *challenge*).

CALORIQUE, CALORIFÈRE, CALORIMÈTRE, termes formés du L. *calor*, chaleur.

CALOTTE, 1. sorte de coiffure, vfr. *calette* ; 2. fig. un coup sur la tête, BL. *calota* C'est un diminutif de l'anc. *cale*, nom d'une coiffure de femme, dont nous ne connaissons pas la provenance. Le L. *calautica*, coiffure de femme descendant sur l'épaule, pourrait à la rigueur, par l'apocope du suffixe *ica*, avoir donné *calaute*, *calote*, mais il faut partir de *cale*. — D. *calotin*, terme de mépris en parlant des prêtres (porteurs de calottes) ; *calotter*. — Dans ma Lexicographie latine, p. 135, j'ai signalé la glose : reticulum (réseau) *calle*.

CALQUER, it. *calcare*, angl. *chalk*, *calk*, du BL. *calcare*, vestigium alicujus premere, insequi (rac. *calx*, talon, au fig. trace). Cette étymologie, cependant, reste encore à vérifier. On y oppose une autre, tout aussi acceptable ; celle de L. *calx*, chaux, de manière que le premier sens de calquer serait transporter un dessin sur de la chaux fraîche, puis le reporter de là sur le papier (*décalquer*).

CALUMET ou *chalumet* est, comme *chalumeau*, un dimin. du L. *calamus*, roseau.

CALUS, voy. *cal*.

CALVAIRE, L. *calvarium*, traduction du mot sémitique *golgotha*, qui signifie « lieu du crâne (L. *calvaria*) » et qui est le nom de la montagne où Jésus fut crucifié.

CALVITIE (mot savant), L. *calvities* (de *calvus*, chauve).

CAMAÏEU, voy. *camée*.

CAMAIL, it. *camaglio*, prov. *capmalh* ; c'est pr. la partie de la cotte de mailles (*malha*) qui couvre la tête (*cap*).

CAMARADE, it. *camerata*, esp. *camarada*, all. *kamerad*, angl. *comrad*, compagnon de *chambre* (L. *camera*). La forme de ce mot accuse le passage du sens collectif *chambrée* en sens individuel ; cp. en all. *frauenzimmer*, litt. chambre des femmes, puis l'ensemble des femmes habitant une chambre, enfin dame, femme ; cp. aussi l'all. *bursch*, d'abord = contubernium, puis = contubernalis, compagnon, enfin le piém. *mascarade*, réunion de masques, puis personne masquée.

CAMARILLA, diminutif de l'esp. *camara*, chambre.

CAMARD, dér. de *camus* (v. c. m.).

CAMBISTE, de l'it. *cambio*, change.

CAMBOUIS, selon Raynouard, du prov. *camois*, boue, souillure.

CAMBRER, arquer légèrement, du L. *camerare*, voûter (de *camera*, καμάρα, voûte).

CAMBUSE, néerl. *kabuys*, angl. *caboose*, all. *kabuse* ; prob. comme *cabaret*, un dérivé du radical *cab*, d'où *cabane*, *cabine*. Le sens général de hutte s'est spécialisé en celui de cajute, cabine, et de nouveau en celui de cuisine ou dépense de vaisseau. Kiliaen : *kombuys*, promptuarium navis.

CAMÉE, CAMAÏEU, it. *cammeo*, *cameo*, esp. *camafeo*. Mots d'origine obscure. On trouve dans le latin du moyen âge les formes suivantes : *camahutus* = sardonyx, *camahotus*, *camahelus*, *camasil*, *camaeus*, *camaynus*, *camayx* ; en fr. *camaheu*, *camahieu*, *camahier*, *camayeu*. On s'est épuisé en conjectures, dont nous ne relèverons que les principales, puisque aucune ne présente un cachet de probabilité. Mahn, qui les a toutes soumises à sa critique éclairée, présente la solution suivante de ce problème étymologique : *Camma* ou *cama* est au moyen âge le représentant du mot classique *gemma* (vfr. *game*, vha.

kimma); de là *camæus*, it. *cameo*, fr. *camée*. Quant à la forme *camahotus* (d'où les mots fr. *camaheu**, puis *camayeu*, *camaïeu*, se sont aussi régulièrement produits que *vœu* de *votum*, *neveu* de *nepotem*), il y voit une altération de *camæus altus* (*altus* = vfr. *hault*, prov. *aut*). Le *camaïeu* exprimerait donc étymologiquement une « gemme en haut relief ». Diez objecte que l'initiale *g* changée en *c*, ainsi que la dérivation par *æus*, sont contraires au génie roman ; *camaheu* lui parait plutôt avoir donné naissance au BL. *camahotus* qu'en être issu. Il propose, très dubitativement, un mot roman *commatulum* (dimin. de gr. κόμμα, ciselure, empreinte), d'où *camaïeu* se serait produit comme *vieux* de *vetulus* ; pour *ca* substitué à *co*, il allègue *calessa*, *calandre*, *canapé*, p. *colessa*, *colandre*, *conopé*. — Littré enfin, négligeant l'examen de la terminaison des mots français, part du gr. κάμνειν, travailler, d'où le bas-grec κάματον, travail, œuvre, καμεῖον, atelier, etc. Cette étymologie me sourit assez : *camatum*, œuvre d'art ou pierre travaillée, peut donner *camé*, le fém. *camata*, *camée* ; du dimin. *camatellum*, d'autre part, peuvent s'être produits *caméel*, *cameiel*, *camaïeu*, etc., car j'admets avec Diez que les formes bas-latines ne font que reproduire les diverses formes françaises. L'esp. *camafeo* est fondé sur *camaheu* (*f* p. *h*, comme d'ordinaire).

CAMÉLÉON, du gr. χαμαιλέων (litt. lion terrestre).

CAMELLIA, du P. *Camelli*, qui a introduit la plante en Europe.

CAMELOT, angl. *camlet*, étoffe grossière en poil de chameau, du L. *camelus* ; de là aussi, en terme de relieur et d'imprimeur, *camelote*, ouvrage mal fait, sans valeur. — D'après un article du *Journal officiel* du 12 mai 1874, de l'arabe *seil el kemel*, qui est le nom de la chèvre angora (Littré, suppl.).

CAMELOTE, voy. *camelot*.

CAMÉRIER, L. *camerarius*, officier de la chambre (*camera*) ; CAMÉRISTE, it. *camerista*, dame de chambre ; CAMERLINGUE, it. *camerlingo*, vient de l'all. *kämmerling*, formé de *kammer*, chambre ; voy. *chambellan*.

CAMION, 1. chariot ; 2. épingle ; etc. Etymologie inconnue. — D. *camionner*.

CAMISADE, it. *incamiciata*, esp. *encamisada*, attaque faite de nuit, l'armure couverte d'une *chemise*, L. *camisia*. — De là aussi le nom des *Camisards*.

CAMISOLE, de l'it. *camiciuola*, dér. de *camicia* = fr. *chemise*.

CAMOMILLE, anc. aussi *camamille*, all. *kamille*, du L. *chamæmelum* (χαμαίμηλον, litt. humile malum). On trouve cependant déjà *camomilla* chez Plinius Valerianus, médecin du IVe siècle.

CAMOUFLET, d'après l'opinion reçue, du L. *calamo flatus*, soufflé avec un chalumeau. On trouve, en effet, à l'appui de cette explication, la forme *chaumouflet*. L'expression *chaud mouflet* = grand soufflet, que l'on trouve dans un mystère du XVe siècle, pourrait bien n'être qu'une interprétation arbitraire du mot. Grandgagnage est d'avis que le mot est tiré par transposition de l'équivalent wallon *cafouma*, qu'il fait dériver d'un verbe *cafoumer*, noircir de fumée.

CAMP, L. *campus*. Ce vocable latin a pris au moyen âge l'acception de castra, c.-à-d de terrain occupé par une armée. Nous prenons occasion de traiter en une fois les principaux mots français de la famille latine *campus*. Ce primitif s'est francisé et conservé sous deux formes. 1. CHAMP. 2. CAMP. A l'acception classique de *campus* se rapportent, outre *champ*, les mots suivants :

CAMPAGNE, étendue de pays plat et découvert, paysage, BL. *campania* (comme nom propre *Champagne*).

CHAMPÊTRE, L. *campestris*.

CHAMPIGNON, agaricus campestris, it. *campignuolo*.

CHAMPART, du BL. *campi pars* et *campars*. portion de champ.

A la signification « lieu ou théâtre d'une action militaire », signification particulière à la forme *camp*, se rapportent :

CAMPAGNE, dans ses diverses acceptions militaires.

CAMPER, d'où *décamper*, lever le camp.

CHAMPION, voy. ce mot.

CAMPAGNE, voy. *camp*. — D. *campagnard* ; *campagnol*, rat des champs.

CAMPANE, de l'it., esp., cat., prov. *campana*, cloche (quelques dialectes français ont aussi le mot *campana* pour cloche, p. e. Limousin *campano*, Berry *campaine*). Le nom de *campana* donné à la cloche provient, dit-on, de ce que les cloches d'église ont été introduites en premier lieu dans la Campagne romaine. — D'autres, comme Littré, se fondant sur ce que la première mention de *campana* est dans Isidore avec le sens de plateau de balance (avec la note que la *campane* est un genre de balance inventé en Campanie), pensent que le sens de cloche est déduit de celui de plateau creux. — D. *campanile* ou *-ille*, clocher ; *campanule*, plante à fleurs en forme de clochettes.

CAMPÊCHE, de la baie de ce nom au Mexique.

CAMPER, voy. *camp*. — D. *campement*.

CAMPHRE, BL. *camphora*, formé de l'arabe *kafor*, avec insertion de *n* ou *m* ; it. *canfora*, *cafora*, esp. *canfora* et *alcanfor*. — D. *camphrer*, *camphrier*.

CAMPOS, mot latin, tiré de la locution *campos habere*, litt. avoir les champs, fig. avoir congé. Les champs sont ici mis en opposition avec les quatre murs de l'école ; cp. la locution « prendre la clef des champs », se rendre libre.

1. **CAMUS**, qui a le nez court et plat, prov. *camus* (fém. *-usa*), it. *camuso*, *camoscio* ; d'origine fort problématique ; les langues romanes n'ont pas de suffixe *us* qui puisse autoriser à dériver *camus* du cymr. *cam*, courbé, tortu. — Le latin présente le mot *cámurus* avec le sens de recourbé ; mais la transformation de *r* en *s* est non seulement

un phénomène qui ne se présente que tard en français, et qui est inconnu en it. et en prov., mais la différence de l'accent s'y oppose également. — D'autres ont pensé à *chamois*, it. *camoscio*, esp. *camuza*, le chamois étant camus. — Diez, à cause de l'it. *camoscio*, se prononce pour le vfr. *camoissié*, contusionné, meurtri. — D'après Brinkmann (Metaphern, p. 263), le mot roman *camuso* est composé de *canis* + *muso* (cp. *cagot*) et signifie donc pr. « qui a un museau de chien ». — En somme, l'étymologie reste encore à fixer. En attendant, j'avancerai une modeste conjecture: si *camurus* fait difficulté, il n'en serait pas de même pour *camusus* ou *camusius;* or, cette forme peut être supposée avoir existé dans la langue rustique, d'après l'analogie de *asena, asa, hausio, quaeso*, etc., formes concurrentes de *arena, ara, haurio, quæro*, etc. — Pour la forme *camard*, il faut admettre une modification arbitraire de la terminaison *us* en *ard*.

2. **CAMUS**; embarrassé, confus, prov. *camus, gamus*, niais, sot. Peut-être est-ce le même mot que le précédent, dans un sens figuré; cp. le sens figuré qu'ont pris les mots aplati, écrasé; ou bien serait-ce un mot venu du nord et composé du préfixe *ca* (voy. *cajoler*) et du radical *mus* de *muser* (avoir la bouche béante)?

CANAILLE, it. *canaglia*, esp. *canalla*, du L. *canis*, chien, donc propr. race de chien. Anciennement on disait *chienaille*. — D. *encanailler*.

CANAL. L. *canalis* (rad. *canna*); le même vocable latin a donné aussi *chenal* et *chéneau*. L'anglais a trois formes diverses se rattachant au L. *canalis*, savoir *channel, kennel* et *canal*. — D. *canaliser*.

CANAMELLE, du BL. *cannamella*, canne à miel, c.-à-d. à sucre.

CANAPÉ, it. *canopè*, angl. *canopy*, du L. *conopeum* (κωνωπεῖον), rideau destiné à garantir des cousins; ce mot désignait d'abord un lit de repos pourvu d'un rideau de ce genre; cfr. le mot *bureau*, qui signifie d'abord une étoffe, puis une table garnie de cette étoffe.

CANAPSA, du nl. *knapzak*, all. *knappsack*, petit sac à provisions (de *knappen*, manger, grignoter).

CANARD, dérivé de *cane*. — D. *canarder*, faire feu d'un lieu où l'on est à couvert, d'après la manière dont on tire le canard au marais.

CANARI, serin des îles *Canaries*.

CANASSE, CANASTRE, caisse, boîte, esp. *canasto, canastro*, du gr. κάναστρον, L. *canistrum*, corbeille.

CANCAN, pr. bavardage, est, semble-t-il, le subst. verbal de *cancaner*, et celui-ci tiré, par onomatopée, du cri du canard, comme le synonyme *caqueter* de celui de la poule; l'étymologie tirée du L. *quamquam*, à cause de la querelle des écoles sur la prononciation de ce mot, est de pure fantaisie. Certainement, le mot peut s'être formé ou du moins soutenu sous l'influence d'un vieux mot très ancien dont le sens est voisin de *cancan* et qui, par sa facture, non élucidée encore, n'en est pas éloigné: c'est *caquehan, taquehan, tanquehan* qui s'est dit d'une assemblée tumultueuse, où l'on cabale, conspire, diffame, et dont on peut trouver de nombreux exemples dans Godefroy et dans Ch. Nisard (Curiosités de l'étym. fr., p. 180). — Comment expliquer l'acception moderne de *cancan*, « danse effrénée, désordonnée »? Y aurait-il là aussi un souvenir du dérèglement qui régnait dans les assemblées dites *caquehan?*

CANCEL, du L. *cancellus*, barreau, treillis, espace entouré de barrières.

CANCELLER, du L. *cancellare*, bâtonner un écrit, l'effacer en forme de treillis (*cancellus*).

CANCER est le mot latin *cancer*; outre cette forme latine, la langue française a, du même primitif, fait *cancre*, dans le sens propre d'écrevisse, et *chancre*, dans un sens médical ou métaphorique. — D. *cancéreux*.

CANCRE, voy. *cancer*.

CANDEUR, L. *candor*, blancheur, pureté.

CANDÉLABRE (dans l'Alexis, *chandelabre*), L. *candelabrum* (candela).

CANDI (sucre), it. *candito* ou *candi*, esp. *cande*, all. *kandies*, est généralement rapporté à la famille *candere*, être blanc. Mahn a démontré la fausseté de cette étymologie traditionnelle, que cependant la couleur seule du sucre dit candi rendait suspecte. *Candi* vient directement de l'arabe *qand*, mel arundinis sacchariferæ concretum i. e. saccharum candi (Freytag), mais ce mot arabe, de son côté, est d'origine persane et identique avec l'indien *khanda*, morceau, puis sucre en morceaux, cristallisé (rac. *khad*, fendre, rompre). — D. verbe *candir*.

CANDIDAT, L. *candidatus*, vêtu de blanc Les brigueurs de dignités à Rome étaient habillés de blanc.

CANDIDE, L. *candidus*, blanc, fig. innocent, sincère.

CANDIR, voy. *candi*.

CANE a signifié d'abord bateau, de là *canot* (cp. BL. *canardus*, sorte de bateau); puis on a transféré le mot à l'oiseau nageur par excellence, la cane. Le mot vient du nl. *kaan*, all. *kahn*, barquette. L'ancienne langue avait *ane*, du L. *anas*, canard. On y trouve aussi *quenne* opposé à *mallart, malart*, et ceci me suggère la pensée que comme *mallart* (p. *maslart*) vient de *masle, mâle, quenne* pourrait être le *quinna, quân, quenne*, etc. des langues germaniques, qui signifie femelle, femme; or, *cane, canne* peut fort bien n'être qu'une forme variée de *quenne* (cp. *benne* et *banne*). Dans cette hypothèse, l'étymologie tirée du néerlandais tomberait à néant. — D. *canette, caneton, caneter, canard;* vfr. *canot*, canard.

CANEPETIÈRE, outarde naine (primitivement écrit en deux mots). Le sens de l'adjectif *petière* reste obscur. — En Normandie, *canepetière* est une canne creuse dont les enfants se servent pour lancer bruyamment des balles

de filasse; c'est un tout autre mot, qui veut dire « canne bruyante ». Voy. Darmesteter, Form. des mots comp., p. 29.

1. **CANETTE**, petite cruche, de l'all. *kanne*, pot, cruche. Le même primitif a donné *canon*, mesure de liquide. Le simple *canne* était d'usage dans le nord de la France : « Tant va la canne à l'iauve qu'en le fin est brisians. »

2. **CANETTE**, dimin. de *cane*. — D. *caneton*.

CANEVAS (angl. *canvass*), it. *canavaccio*, prov. *canabas*, toile grossière. Ces mots sont dérivés, par le suffixe *aceus*, fr. *as*, du L. *cannabis* (κάνναβις), qui lui-même s'est conservé sous les formes it. *canape* esp. *cañamo*, prov. *canebe*, *cambre*, fr. *chanvre*.

CANEZOU; étymologie inconnue. Peut-être le même mot que prov. *camzil*, pannus lini subtilissimi.

CANGRÈNE, voy. *gangrène*.

CANI, t. de marine, bois qui commence à se pourrir, du verbe *canir** = L. *canescere*, blanchir, vieillir.

CANICHE, soit du L. *canis*, chien, ou du fr. *cane*, canard, à cause du goût que ce chien a pour l'eau.

CANICULE, L. *canicula* (canis); *caniculaire*, L. canicularis.

CANIF, du nord. *knifr*, ags. *cnîf*, angl. *knife*, = all. *kneip*, *kneif*. — Dér. *ganivet*, vfr. *cnivet*, prov. *canivat*.

CANIN, L. *caninus* (adj. de *canis*).

CANIVEAU, pierre creusée dans le milieu pour l'écoulement des eaux. D'après Bugge, = lat. *colliquialis*, dér. de *colliciæ* ou *colliquiæ*, gouttières (cp. dans Caton *colliciaris tegula*, qui signifie la même chose que notre *caniveau*). Cette explication est aussi ingénieuse que plausible. *Colivel*, *conivel*, *canivel* constituent un enchainement de formes parfaitement correct.

CANNE, L. *canna*, roseau, jonc, tuyau. — D. *cannelle*, pr. petit tuyau; *canneler*, pr. faire des creux; *cannette* ou *cannelle*, robinet; *cannetille* (v. c. m.), *canule*, L. *cannula*; *canon* (v. c. m.), pr. tube.

CANNELER, voy. *canne*. — D. *cannelure*.

CANNELLE, voyez *canne*. — D. *cannelas*, *cannellier*.

CANNETILLE, de l'esp. *cañutillo*, it. *canatiglia*, dér. du L. *canna*, tuyau.

CANNIBALE, du nom d'un peuple aborigène des Indes occidentales; cp. esp. *caribe* (Caraïbe), m. s Il se peut que l'esp. *Canibal* soit une variété de *Caribal*, et que les deux mots Caraïbes et Cannibales n'en fassent qu'un.

1. **CANON**, it. *cannone*, prov. *canon*, angl. *cannon*, 1. tube cylindrique; 2. pièce d'artillerie; dér. de *canne*, roseau, tuyau. Les Italiens emploient encore le primitif dans *canna d'archibuso*, canon de fusil. — D. *canonner*, *canonnade*, *canonnier*, *-ière*.

2. **CANON**, règle ecclésiastique, du L. *canon* (κανών), règle. — D. *canon*, adj. dans *droit canon*, d'où *canoniste* (en angl. *canon*, subst. = chanoine); canonius, *chanoine*; canonialis, *canonial*; canonicus, *canonique*; canonicatus, *canonicat* (vfr. *canongé*); canonicitas, *canonicité*; canonizare, *canoniser*.

3. **CANON**, mesure de liquide, voyez *canette* 1.

CANOT, voy. *cane*. Les mots esp. et it. *canoa*, angl. *canoe*, sont tirés de *canáoa* de la langue des Caraïbes. *Canot* est-il, ou non, indépendant de ces formes? C'est difficile à décider. — D. *canotier*.

CANTABILE, mot italien, sign. chantable.

CANTAL, fromage du mont *Cantal* en Auvergne.

CANTALOUP, sorte de melon, de *Cantaluppo*, maison de campagne des papes, près de Rome, d'où est venu ce melon.

CANTATE, de l'it. *cantata* (= fr. *chantée*); dimin. *cantatille*.

CANTATRICE, it. *cantatrice*, L. *cantatrix*, chanteuse.

CANTHARIDE, L. *cantharis*, *-idis* (κανθαρίς).

CANTILÈNE, L. *cantilena*.

CANTINE, it., esp. *cantina*, angl. *canteen*. Selon Diez, dérivé du vfr. *cant*, it. esp. *canto*, qui signifie coin (voy. s. *canton*); cantine serait donc un « coin » où l'on donne à boire et à manger (cfr. le néerl. *winkel* = coin et boutique); d'autres, avec bien peu de vraisemblance, y voient une contraction de *canovettina*, dimin. de *canova*, mot it. signifiant cave. Enfin, Tardieu y reconnaît le L. *quintana*, petite place dans les camps romains où se tenaient les vivandières et où les soldats vendaient leur butin. On trouve, en effet, dans Ducange, *quintana* avec la valeur de bannum vini ou banvin. *Cantina* serait ainsi produit par l'intermédiaire d'une forme *quintina*, d'où *quentine*, *quantine*, *cantine*; les mots esp. et it. sont peut-être de provenance française. — D. *cantinier*, *-ère*.

CANTIQUE, L. *canticum*.

CANTON, it. *cantone*, esp. prov. *canton*, pr. coin de terre, portion de pays; dérivé du mot roman *canto*, vfr. *cant*, coin, côté, mentionné sous *cantine*. Quant à ce primitif, on le rapporte tantôt au L. *canthus*, cercle de fer autour d'une roue (qui est le gr. κανθός, coin de l'œil et cercle de roue), tantôt au cymr. *cant*, clôture, cercle, bande de roue, bord; ou au v. frison *kaed*, nord. *kantr*, all. *kante*, côté aigu, bord. Il serait difficile d'établir duquel des trois il faut déduire le mot roman *canto*, côté, coin (en esp. et port., il prend aussi le sens de pierre). — D. *cantonner*; *cantonnier*, homme chargé d'une portion de route; *cantonnière*, draperie qui couvre une partie d'un objet.

CANTONADE, de l'it. *cantonata*, m. s., dér. de *cantone*, coin (voy. *canton*).

CANULE, petit tuyau, voy. *canne*. En vfr. *canole* veut dire le canal de la respiration.

CAOUTCHOUC, de *cahuchu*, nom indien de cette substance.

CAP, 1. tête (« de pied en cap »), 2. promontoire, 3. proue d'un navire. Du L. *caput*, it. *capo*, prov. *cap*. La forme ordinaire sous laquelle le radical *cap*, de *caput*, s'est francisé, est *chef*. — D. *décaper*, sortir d'un cap.

CAPABLE ; c'est le latin *capax* (de *capere*, saisir, comprendre), dont la terminaison *ax* a été échangée contre la terminaison *able*. Ce mot est formé comme s'il avait jamais existé un verbe *caper*. On trouve *capabilis* déjà dans Cassiani Incarn. (= qui contineri potest), et dans Epiphanii Hist. eccl. (= capax).

CAPACITÉ, L. *capacitas*. — D. *capacitaire* (néol.), pourvu de la capacité légale de voter.

CAPARAÇON, angl. *caparison*, de l'esp. *caparazon*, augmentatif du BL. *caparo*, chaperon.

CAPE, même mot que *chape*, it. *cappa*, esp., port., prov. *capa*. Ce mot roman est de très-ancienne date et pourrait bien remonter à la rustique des Latins. La dérivation de *caput* est erronée ; mieux vaut celle de *capere* (Isidore : *Capa*, quia quasi totum *capiat* hominem), cfr., vha. *gifang*, habit, de *fahan* = capere. Les rejetons principaux de *capa*, dont le sens fondamental est chose qui couvre, sont :

1. It. *capello*, fr. *chapel**, CHAPEAU (l'all. emploie le primitif *kappe* également dans le sens de couvre-chef) ; *chapel*, à son tour, dans le sens de couronne (*chapel de roses*), a donné *chapelet* = rosaire.

2. It. *capella*, fr. CHAPELLE. Selon Ducange, le mot *capella*, dimin. de *capa*, et signifiant une petite *cape* ou *chape*, s'appliquait particulièrement à la « chape de S. Martin » et a été ensuite affecté au lieu sacré où cette chape était conservée : « in quam (aedem) etiam praecipua sanctorum aliorum λείψανα illata, unde ob ejusmodi reliquiarum reverentiam aediculae istae, sanctae capellae appellantur. » C'est ainsi que, par métonymie, *capella* serait devenu synonyme de *sacellum*. D'autres, rejetant cette étymologie historique, attribuent à ce mot le sens premier de couverture, de dais surmontant un autel, d'où, par extension, se serait produite l'acception « lieu séparé dans une église, chapelle ». Il est passablement hardi de rapprocher, comme fait Chevallet, *capella* de *capsella*, petite châsse.

3. It. *cappotto*, esp. *capote*, fr. CAPOT et CAPOTE.

4. It. *cappuccio*, fr. CAPUCE, d'où *capuchon*.

5. It. *capperone*, fr. CHAPERON.

CAPELINE, dér. du BL. *capellus*, fr. *chapeau*.

CAPENDU, aussi *carpendu*, altération de *court-pendu* ; les pommes ainsi nommées le sont à cause de leur courte queue. — Darmesteter, cependant, considère l'initiale *ca* comme le préfixe péjoratif.

CAPHARNAÜM, lieu de désordre, confusion. Allusion à la ville de Capharnaüm, en Palestine, où se faisait un grand trafic et où se rencontraient des hommes de nationalités très diverses. Mieux vaut invoquer le passage de l'Évangile de S. Marc, II, 2, où il est fait mention d'un entassement confus de monde.

CAPILLAIRE, L. *capillaris* (de *capillus*, cheveu).

CAPILOTADE, Rabelais *cabirotade*, esp. *capirotada*, it. *capperottato*. Étymologie douteuse ; on a songé à un primitif *capo*, chapon ; d'autres à l'esp *capirote*, chaperon (« le plat au chaperon »), ou au gr. καπυρός, sec, καπυρίδια, sorte de gâteau. Tout cela ne peut satisfaire. Il se peut que le mot procède du verbe *capulare*, fr. *chapeler*.

CAPITAINE, qui est à la tête (*caput*) d'une troupe ; l'anc. langue, comme elle a fait *chef* de *caput*, a fait *chevetaine* de *capitanus* (d'où l'angl. *chieftain*). — La forme vfr. *catagne* renvoie à une forme adjectivale *capitaneus*.

CAPITAL, L. *capitalis* (de *caput*, tête), 1. où il s'agit de la tête, 2. principal. Comme subst. (principal d'une dette ; ensemble des produits accumulés, biens, richesse), le mot se produit dans la langue vulgaire sous la forme *cheptel* (v. c. m.). — D. *capitaliser*, *-iste*.

CAPITAN, forme espagnole de *capitaine*, employée pour rodomont, fanfaron.

CAPITATION, L. *capitatio*, impôt par tête (*caput*).

CAPITEUX, qui porte à la tête (*caput*). — Cette signification est moderne ; BL *capitosus*, it. *capitoso* signifient entêté, emporté.

CAPITON, de l'it. *capitone*, pr. la bourre, le plus gros ou le fond de la soie (rac. *caput*). — D. *capitonner*.

CAPITULER est un dérivé de *capitulum*, chapitre, division d'un écrit, d'une charte ; c'est proprement fixer les articles d'une transaction ; le sens actuel du verbe en est déduit. — D. *capitulation*. — Du L. *capitulum*, qui s'est francisé en *chapitre* (voy. ce mot), sont issus : le subst. *capitulaire*, règlement rédigé par chapitres, et l'adj. *capitulaire*, qui appartient à un chapitre de chanoines. Le mot *capitule*, terme de liturgie, est calqué sur l'original latin.

CAPON, hypocrite, joueur rusé, poltron, n'est qu'une forme variée de *chapon* ; au moyen âge *cappus* était synonyme de juif (voy. Ducange), « ob circumcisionem », à ce qu'il paraît. Dans *charge caponne* (sinécure), *caponne* vient de l'esp. *capona* en la locution *llave capona*, clef châtrée, c.-à-d. office de chambellan sans exercice ni appointement. — D. *caponner*, faire le capon.

CAPONNIÈRE, de l'esp. *caponera*, chaponnière, mue à engraisser les volailles (de *capon*, chapon).

CAPORAL, it. *caporale*, dér. de *capo*, tête, chef. On prétend que le mot *corporal*, ancienne forme de caporal, conservée encore en all. et en angl. et dans plusieurs dialectes français, est gâtée de *caporal*. Le contraire ne serait-il pas tout aussi vraisemblable ? La terminaison de *caporal* est suspecte ; or, *corporal* rend parfaitement l'idée de chef d'un corps de garde et dérive régulièrement du L. *corpus*, *-oris*. — L'explication de Langensiepen : *caporeale*, chef royal, n'est pas soutenable.

1. **CAPOT, CAPOTE**, grand manteau, dérivé de *cape* (v. c. m.).

2. **CAPOT**, t. de jeu ; selon Littré, du *capot* précédent, pris métaphoriquement, la défaite au jeu étant considérée comme une *capote*

qu'on jette sur le vaincu. — L'all. a le mot *caput* = perdu, abîmé. Ce terme est-il tiré du français, ou le français de *caput?* Car il se pourrait que des joueurs savants aient rendu par le mot latin *caput* l'expression allemande « auf's haupt schlagen », battre complètement. Ou enfin, en présence du terme all. *kapunieren*, faire capot, qui reproduit le fr. *chaponner*, it. *caponnare*, ne pourrait-on pas expliquer *capot* par châtré, rendu impuissant?

CAPOTE, it. *capotto*, voy. *capot* 1.

CAPRE, vaisseau corsaire; c'est le néerl. *kaper*, dér. du verbe *kapen*, ravir, voler (= L. *capere?*), all. *capern*, prendre un vaisseau en faisant la course.

CÂPRES (Nicot : *cappre*), it. *cappero*, L. *capparis*, gr. κάππαρις, arabe *al-kabar*. — D. *câprier*.

CAPRICE, volonté d'esprit qui vient sans aucune raison, it. *capriccio*, esp. *capricho*, dér. de *capra*, chèvre, à cause des bizarreries, des mouvements brusques de cet animal. On remarque un transfert d'idée semblable dans l'it. *ticchio* = caprice, dér. du vha. *zike* = capra, et dans fr. *verve* du L. *vervex*, enfin dans l'it. *nucia* (dial. de Côme), chevreau, et *nuce*, caprice. — D. *capricieux*.

CAPRICORNE, L. *capricornus* (capra + cornu).

CAPRISER, sautiller, en parlant du pouls, BL. caprizare (de *capra*, chèvre).

CAPRON ou **CAPERON**, fraise; selon Gébelin, de *câpre*, à cause du goût aigrelet de cette fraise; selon Ménage, le mot vient du BL. *capero*, chaperon, et signifierait propr. « petite tête », ou « petit capuchon ».

CAPSE, forme savante p. *caisse*. — D. *capsule*, L. capsula; *capsulaire*.

CAPTAL, chef, du L. *capitalis*, pris dans le sens de *capitanus*.

CAPTER, L. *captare*, fréq. de *capere*. — D. *captateur*, *-ation*, *-atoire*.

CAPTIEUX, L. *captiosus* (de *capere*).

CAPTIF, it. *cattivo*, esp. *cautivo*, du L. *captivus* (capere). — D. *captivité*, vfr. *chaitiveté*, L. captivitas; *captiver*, L. captivare. — Le latin *captivus* a fourni aussi au vieux fonds français *chaitif**, *chétif*, prov. *caitiu*, esp. *cativo*, angl. *caitiff*, esclave. De l'idée captif se déduisit naturellement, comme signification accessoire, celle de malheureux, misérable; c'est la seule qui soit restée à la forme *chétif;* voy. notre observation à l'égard du sens figuré de *chartre*, prison.

CAPTURE, L. *captura* (capere). — D. *capturer*.

CAPUCE ou *capuche*, voy. *cape*. — D. *capuchon*, d'où *encapuchonner; capucin*, d'où *capucinade; capucine* (plante ainsi nommée à cause de ses fleurs à forme de capuchon).

CAPUCHON, voy. *capuce*.

CAQUE, voy. l'art. suivant.

CAQUER (des harengs), du néerl. *kaaken*, propr. couper les ouïes (*kaecken*), puis préparer le poisson pour le mettre en caque. — Le mot *caque* = baril, paraît être indépendant du précédent et se rattacher à *kak*, vieux mot néerlandais qui signifie tonne (cfr. angl. *cag*, suéd. *kagge*); de ce subst. *caque* vient *encaquer*.

CAQUESANGUE, dysenterie, de l'it. *cacasangue* (litt. chie-sang).

CAQUET, subst. verbal de *caqueter ;* celui-ci est un mot onomatopée; cp. gr. κακάζειν, all. *gachen*, *gachern*, angl. *cackle*, *gaggle*, suéd. *kakla*, holl. *kakelen*.

CAR, vfr. et prov. *quare*. Du latin *quare*, c'est pourquoi; la conjonction *car* équivaut à « voici pourquoi ». La langue ancienne employait le mot avec l'impératif pour renforcer l'exhortation. — Le γάρ des grecs n'a étymologiquement rien de commun avec notre *car*.

CARABIN signifiait anciennement : 1. blé sarrasin, 2. cavalier (de là *carabine*, arme des carabins); auj. le mot signifie garçon chirurgien et joueur méticuleux. L'origine du mot est incertaine. Selon Diez, *carabine* aurait précédé le masculin *carabin*, et ce dernier signifierait un cavalier pourvu d'une carabine. La forme anc. *calabrin*, it. *calabrino*, lui fait dériver ces mots du prov. *calabre*, instrument de guerre pour lancer des pierres, lequel mot serait transformé du BL. *cadabula* (voy. le mot *accabler*). Les engins de guerre en usage avant l'invention de la poudre à canon ont prêté leurs noms à ceux qui ont suivi cette invention. Pour Ducange aussi, *carabin* est p. *calabrin*, mais ce mot signifierait soldat de la *Calabre*, cette sorte de cavalerie étant venue de la Calabre. — La signification actuelle vient, dit-on, de la formule « carabin de Saint-Côme » (école de chirurgie à Paris). Voy. une autre explication historique par un terme *escarrabi* = infirmier (trouvé dans des actes de Montélimart en 1543 et 1583), dans Littré, suppl.

CARABINE, voy. l'art. préc. — D. *carabinier;* verbe *carabiner*.

CARACOLE, de l'it. *caracollo*, mouvement en demi-rond que le cavalier fait exécuter à sa monture ; ce mot, identique avec l'esp. *caracol*, et signifiant proprement limaçon, coquille en forme de vis (dans ce sens, l'it. dit *caragollo*), puis escalier tournant, est d'ordinaire tiré de l'arabe *karkara*, tourner en cercle. Mieux vaut, selon Diez, le rattacher au gaél. *carach*, tordu, tourné. — D. *caracoler*.

CARACTÈRE, L. *character*, du gr. χαρακτήρ, empreinte, cachet, donc propr. la marque des qualités de qqch., puis ces qualités mêmes. — D. *caractériser*, *caractéristique*.

CARAFE, it. *caraffa*, esp. *garrafa*, sicil. *carrabba ;* du verbe arabe *garafa*, puiser. — Mohl allègue le persan *garabah*, bouteille en verre à gros ventre, destinée à laisser reposer le vin pendant quarante jours (Littré, suppl.). — D. *carafon*.

CARAMBOLE, esp. *carambola*, la bille rouge au jeu de billard, puis partie qui se joue avec cette bille; verbe *caramboler*, toucher les deux billes du jeu avec la sienne. Étymologie inconnue.

CARAMEL, esp., it., port. *caramelo;* d'après Littré, de l'arabe *kora mochalla*, boule douce. Étym. peu probable. Je pense que le *caramel* tire son nom de sa forme tubulaire et vient de L. *calamellus*, petit tube; cp. en esp. *caramillo*, prov. *caramel*, chalumeau.

CARAPACE, esp. *carapacho;* d'origine inconnue. Ne serait-ce pas une transposition de *caparace*, d'où *caparaçon?* le sens du mot s'y prêterait parfaitement. L'espagnol *caparazon* signifie également carcasse d'oiseau. Littré rapproche le mot du catalan *carabassa* = fr. *calebasse*.

CARAQUE, it. *caracca*, esp. *carraca*, nl. *kraecke*, all. *karracke*, angl. *carack;* d'origine orientale. De l'arabe *qorqour*, grand bateau marchand, plur. *qarâqir* (Dozy et Defremery). Quant au mot arabe, Devic le tire du malais *kourakoura* (tortue de mer), *korakora* (grand bateau), que reproduisent port. *coracora*, *corcora*, esp. *caracoa*.

CARAT, it. *carato*, esp. *quilate*, anc. port. *quirate*, petit poids; de l'arabe *qirât*, lequel, lui-même, vient du gr. κεράτιον, pr. petite corne, puis la silique, fruit du caroubier, servant de poids, latinisé par Isidore en *cerates* « oboli pars media est, siliquam habens unam et semis ».

CARAVANE, mot oriental, arabe *kairawan*, persan *karwan*, troupe de personnes voyageant ensemble. — Composé *caravansérail*, maison de caravane.

CARAVELLE, it. *caravella*, esp. *carabela*, dim. de *carabus*, « parva scapha » (Isidore, 19, 1, 26) = gr. κάραβος, barque et crabe.

CARBONADE, voy. l'art. suiv.

CARBONE, CARBONIQUE, CARBONISER, CARBONATE, termes savants, tirés du L. *carbo*, charbon. Les chimistes, avec un suffixe *ure*, ont fait le terme *carbure*. — *Carbonade*, de l'it. *carbonata* ou esp. *carbonada*, grillade sur des charbons; au XVII[e] siècle on se servait encore du mot vraiment français *charbonnée*.

CARRONCLE, 1. pierre rouge, rubis; on dit aussi *carboucle* et *escarboucle*, angl. *carbuncle*, all. *karfunkel;* 2. en médecine, flegmon enflammé; puis l'ancien nom de la maladie appelée le charbon. Du L. *carbunculus* (litt. petit charbon), qui avait déjà les diverses acceptions du français. — La forme *carbouille*, carie du froment, renvoie à un type lat. *carbucula*.

CARCADET, caille, et *carcailler*, crier comme une caille, paraissent tenir au L. *querquedula*, sarcelle.

CARCAN, prov. *carcan*, collier, nl. *karkant*, ne vient ni du L. *carcer*, prison, ni du gr. καρκίνος, écrevisse, tenailles, ni de l'all. *kragen*, collet; c'est, selon Diez, un dérivé du vha. *querca*, nord. *qverk*, gorge, cou. Certains dialectes fr. disent *charchant*, *cherchant*. En prov. l'on trouve aussi la forme *carcol* pour collier. — Bugge (Rom., III, 165, tout en admettant l'étymologie de Diez, est d'avis que, plus exactement, vfr. *carcant* représente le composé norois *querk-band* (jugulaire, mentonnière), d'où **carquebant*, **carcbant* et finalement *carcant*, *carcan*. Cela me semble hardi; la terminaison ancienne en *ant* est p. *an* (cp. anc. *paysant*, *faisant*); aussi le moy. lat. n'a-t-il que *carcanus*, *carcannus* (ou *-um*). Le vfr., d'ailleurs, offre aussi *carcaille*.

CARCASSE, it. *carcassa*, esp. *carcasa*. La deuxième partie de ce composé est le mot *capsus* (BL. *cassus*), poitrine, thorax (en dial. de Parme, on dit, pour *carcasse*, simplement *cassiron*); la première paraît être le mot *caro*, chair. Le sens primitif serait ainsi « caisse à chair ». — Quelle que soit l'origine de *carcasse*, il est étymologiquement distinct de *carquois*.

CARDE, nervure des feuilles du cardon, chardon à foulon, machine à peigner le drap, it. *cardo*, esp. *carda;* du L. *carduus*, chardon. — D. *carder; cardon*, espèce d'artichaut.

CARDINAL, L. *cardinalis* (primitif *cardo*, gén. *cardinis*, gond, pivot), principal, ce sur quoi tout roule; de là nom d'une dignité ecclésiastique.

CARDON, mot savant pour *chardon*.

CARÊME, it. *quaresima*, esp. *quaresma*, prov. *caresma*, contraction du L. *quadragesima*, le quarantième jour (avant Pâques); on dit de même en gr. mod. τεσσαρακοστή.

CARENCE, t. de jurisprudence, L. *carentia;* de *carere*, manquer.

CARÈNE, it. *carena*, L. *carina*. — D. *caréner*.

CARESSER, de l'it. *carezzare*, dér. de *caro* (L. *carus*), cher, affectionné. D'après Dochez et Bescherelle, du grec καῤῥέζειν (p. καταῤῥέζειν), flatter, apaiser; c'est faire de l'érudition en pure perte. — D. *caresse*.

CARGAISON, subst. dérivé de *carguer* (v. c. m.).

CARGUER, forme provençale p. *charger;* de là : *cargaison*, charge. — *Carguer* les voiles, c'est en faire une charge, un paquet. — D. *cargue*, cordage servant à carguer.

CARIATIDE, gr. (plur.) καρυάτιδες, les jeunes filles de Caryæ.

CARICATURE, de l'it. *caricatura*, qui est un dérivé de *caricare*, correspondant du fr. *charger*. Cp. l'expression française *charge* = caricature.

CARIE, mot savant, L. *caries*. — D. *carier; carieux*.

CARILLON, selon Ménage, d'un vocable BL. *quadrillio*, pr. assemblage de *quatre* cloches. — Le vfr. *carenon*, m. s., vient de *quaternio*, dit Littré; selon moi, plutôt d'un type *quadrino*.

CARLIN, it. *carlino* = *Carolinus*. Cp. les termes : un louis, un napoléon, et sembl.

1. **CARMAGNOLE**, espèce d'habit ou de veste fort en vogue pendant la Révolution. D'origine incertaine; de la ville de Carmagnole en Piémont? ou de l'ancien *cramignole*, sorte de vêtement de tête?

2. **CARMAGNOLE**, chanson et danse révolutionnaires. Origine inconnue; chant exécuté

par des gens vêtus de la carmagnole? le chant liégeois dit *cramignon* n'y est-il pour rien?

CARME, coup de dé qui amène les deux quatre, anc. *carne*, du L. *quaternus*, coup de quatre.

CARMES, nom des membres de l'ordre du mont *Carmel*, d'où aussi *carmélite*, religieuse du même ordre.

CARMIN, it. *carminio*, ainsi que *cramoisi* (transposé de *carmoisi*, it. *carmesino*, *cremisi*, *cremisino*, esp *carmesi*, viennent de l'arabe *qermez*, écarlate, adj. *qermazi*.

CARNAGE, **CARNATION**, **CARNIER**, dérivés de l'anc. *carn*', *car*', auj. *chair*, = L. *caro*, gén. *carnis*. — Du prov. *carnaza*, chair morte : l'adj *carnassier* et le subst. *carnassière*, gibecière.

CARNASSIER, voy. l'art. préc. — En vfr., *carnacier* signifiait bourreau.

CARNAVAL, de l'it. *carnevale*, *carnovale*, esp. *carnaval*. Le mot italien est composé, dit-on, de *carne*, chair, viande, et du subst. *vale*, adieux, et signifie les adieux faits à la viande (cp. les expressions analogues BL. *carniprivium*, privation de chair, et l'esp. *carnestolendas*, retranchement de viandes). Cette étymologie, toutefois, n'est que spécieuse. Il faut savoir que le type primitif est le BL. *carnelevamen* (carnis levamen), d'où *carnelevale*, plus tard étranglé en *carnevale*. C'est donc pr. soulagement de la chair, plaisir permis la veille du carême, cp. les autres termes employés pour la même idée : BL. *carnicapium*, it. *carnelascia* (carnem laxare), d'où, par corruption, *carnasciale*.

CARNE, angle saillant, du L. *cardinem*, gond (cp. *charnière*).

CARNEAU, **CARNELER**, voy. sous *cran*.

CARNET est p. *caernet*, dim. de *caer*, *cahier* (lat. *quaternum*, voy. sous *cahier*), donc un petit cahier. D'autre part, la forme prov. *cazern* a fourni au français le terme maritime *casernet*, cahier de bord.

CARNIVORE, L. *carnivorus*, composé de *caro*, gén. *carnis*, chair, et *vorare*, manger.

CAROGNE, t. d'injure, variante de *charogne*.

CARONADE, espèce de canon, du nom pr. *Carron*, propriétaire de forges considérables en Ecosse.

CARONCULE, L. *caruncula*, petite chair.

CAROTIDE, gr. plur. καρώτιδες, m. s.

CAROTTE, du L. *carota* (Apicius). — D. *carotter*; sur le sens figuré de ces mots, voy. Littré.

CAROUBE, de l'it. *carrubo*, esp. *garrobo*, *algarrobo*, de l'arabe *charrub*, m. sign. — D. *caroubier*.

CAROUGE, variante de *caroube*, et répondant aux formes it. *carrubbio*, esp. *garrubia*.

1. **CARPE**, poisson, BL. *carpa*, prov. *escarpa*, it. *carpione*; du vha. *charpho*, all. mod. *karpfen*, angl. *carp*. L'affinité des mots germaniques avec le grec κυπρῖνος, L. *cyprinus*, doit être contestée. — D. *carpeau*, *carpillon*.

2. **CARPE**, t. d'anatomie, poignet, du grec καρπός, m. s.

CARPETTE, gros drap rayé, etc., angl. *carpet*, vfr. *carpite*, BL. et it. *carpita*; du L. *carpere*, détirer de la laine (voy. *charpie*).

CARQUOIS, vfr. *carquais*, it. *carcasso*, esp. *carcax*; l'étymologie la plus plausible est L. *carchesium*, coupe à anses, hune d'un vaisseau; il peut y avoir eu confusion idéologique entre *carcasse* et *carquois*. On est en droit aussi d'expliquer *carquais* ou *carquois* par l'ancienne forme *tarquais*, qui vient du persan *torkach* (d'où l'arabe *tarkach*, l'it. *turcasso*, et bas-grec ταρκάσιον), étui à flèches; le changement de *t* en *k* peut encore être l'effet d'une assimilation avec *carcasse*; nous avons vu une permutation analogue, à propos de *cancan*, entre les mots vfr. *caquehan* et *taquehan*. Caroline Michaelis ne doute pas de l'étymon καρχήσιον, mais elle sépare le mot de vfr. *tarquais*, qui est, d'après elle, le turc *terkasch*, persan *tarkasch* « pharetra »; vfr. *turcois* serait une altération de *tarcais* par assimilation à *turc* (Jahrbuch, XIII, 313). — De son côté, Förster (Gröber Ztschr., I, 156) expose comme quoi l'ancienne littérature française ne présente ni *carquois* ni *carquais*; les seules formes authentiques sont *turcais* (moy. lat. *turcasia*, it. *turcasso*) et *tarcais*.

CARRE, angle, carrure, subst. verb. de *carrer*.

CARRÉ, **CARRER**, voy. *cadre*. — D. *carrure*; cps. *contrecarrer* (v. c. m.)

CARREAU, vfr. *quarrel*, it. *quadrello*, du BL. *quadrellum*, petit cadre. — D. *carreler*, *décarreler*; *carrelet*, poisson ayant des taches en carreaux.

CARREFOUR, prov. *carreforc*, représente un mot latin *quadrifurcum*, litt. à quatre fourches.

CARRICK, mot anglais.

1. **CARRIÈRE**, BL. *quadraria*, lieu où l'on extrait des pierres de taille (en all. *quader*, pierre équarrie); voy. sous *cadre*. — Le type masc. *quadrarius* a produit fr. *carrier*, ouvrier qui extrait des *quadros lapides*.

2. **CARRIÈRE**, lieu de course, puis étendue de la course à fournir, it. *carriera*, esp. *carrera*, prov. *carriera* (rue), angl. *career*; dér. de *carrus*, char; donc propr. voie d'un char, route carrossable; l'ancienne langue disait aussi *charrière* et *quarrière*.

CARRIOLE, de l'it. *carriuola*, dimin. de *carro*, fr. *char*.

CARROSSE, de l'it. *carrozza* ou plutôt du masc. *carroccio*, dér. de *carro*, char. — D. *carrossier*, *carrossable*.

CARROUSEL, it. *carosello*, *garosello*. Ce mot a-t-il du rapport avec *carrus*, char? Ou *carr* représente-t-il le *quadr* de *quadrille*? Nous ne pensons pas ni l'un ni l'autre, et nous y voyons plutôt un diminutif de *carrousse* (v. c. m.).

CARROUSSE, grand régal, fête, partie de boire, angl. *carouse*, vfr. *carrous*, v. esp *carauz*; étymologie douteuse; nous ne saurions accepter l'all. *garaus trinken*, boire

jusqu'à bout, que s'il était démontré qne le mot n'est en effet qu'un terme de caserne introduit par la soldatesque allemande.

CARTABLE, portefeuille d'écoliers; cp. les mots wallon *cartabel*, it. *scartabello*, esp. *cartapel*, composé de *charta* et *pellis*. Voy. Caix, Studi, nº 520.

CARTAYER, selon Littré, de *quatre* (mieux vaudrait de *quart*); « cartayer, c'est couper en quelque sorte la route en quatre, c'est tracer une quadruple voie, les deux ornières et les deux voies des roues ». N'était cette définition, j'aurais interprété notre mot par *carette* (charrétte, angl. *cart*) + suffixe *icare*; cp. l'it. *carreggiare*, conduire un char, de *carro*, char.

CARTE, variété savante de *charte*, du L. *charta* (χάρτης). — Dérivés : *cartel*, *-on*, *-ouche*, *-ier*. — Je ne puis adhérer à l'opinion qui voit dans *carte* le L. *quarta* au sens de *quart* de feuille de papier; fr. *quarte* et BL. *quarta* sont des modifications orthographiques introduites sous l'influence de *quartus*.

CARTEL, de l'it. *cartello*, esp. *cartel*, petite carte, affiche, puis, spécialement, provocation en duel par écrit.

CARTILAGE, L. *cartilago*, *-inis*. — D. *cartilagineux*.

CARTON, de l'it. *cartone*, augmentatif de *carta*. — D. *cartonner*, *cartonnier*.

CARTOUCHE, de l'it. *cartoccio*, cornet de papier, gargousse (dér. de *carta*).

CARTULAIRE, recueil de *cartules* (L. *chartulæ*), actes, titres. Le mot fait double emploi avec *chartrier*.

CARUS, t. de médecine, du gr. κάρος, sommeil profond.

CARVI, it., esp. *carvi*. Directement de l'arabe *karawia* ou *karwia*, formé à son tour d'une forme grecque hypothétique καρυία ou καρειία, dérivée de κάρον, κάρεον, lat. *carum*, *careum* (Devic). — Voy. aussi *chervis*.

1. **CAS**, du L. *casus*, chute, événement, désinence (de *cadere*, tomber).

2. **CAS**, adj., fém. *casse*, cassé, du L. *quassus*, brisé.

CASANIER, attaché à la maison, représente un type latin *casanarius*, du BL. *casana*, forme dérivative de *casa*, maison. — L'it. emploie dans le même sens *casalingo*.

CASAQUE, it. *casacca*, esp. *casaca*, angl. *cassock*, dér. de *casa*, case; pour le rapport d'idées, cfr. le BL. *casula*, qui signifie à la fois petite case et vêtement; l'idée d'abri, de protection, relie les deux acceptions. Ainsi, de la même racine *cap* nous voyons procéder *capanna*, fr. *cabane*, et *cape*, *chape*, *chapeau*, etc. Quant à la terminaison *acca*, cfr. it. *guarnacca*, espèce de pardessus. — D'autres tiennent le mot pour slave et identique avec *cosaque*. — D. *casaquin*.

CASCADE, de l'it. *cascata*, dér. de *cascare*, tomber, verbe italien qu'il faut rattacher à une forme antérieure *casicare*, issue à son tour du L. *cadere*, par le supin *casum*. — D. it. *cascatella*, fr. *cascatelle*

CASE, maison, loge, compartiment, L. *casa*, hutte, maison. C'est *casa* aussi qui a fourni la prép. fr. *chez* (v. c. m.). — D. *caser*, pourvoir d'une place, établir; *casier*, bureau garni de cases; voy. aussi *caserne*.

CASÉEUX, CASÉUM, t. de chimie, dér. du L. *caseus*, fromage.

CASEMATE, de l'it. *casamatta* ou esp., port. *casamata*, dont l'étymologie est douteuse. On a décomposé le mot par *casa-matta*, et l'on a prêté à cette expression *matto* tantôt le sens de caché, borgne, tantôt celui de pseudo, faux, ou de sombre; enfin, on a expliqué le mot par « maison (*casa*) de la tuerie (*mata*) », expression analogue à l'all. *mordkeller*, casemate, litt. caveau de meurtre. Ménage avait songé au gr. χάσμα, fosse, caverne (plur. χάσματα); étymologie inacceptable, bien que Rabelais ait employé la forme *chasmate*. Citons encore une conjecture de Devic, qui se demande si le mot italien n'a pas été créé sous l'influence de l'ar. *qasaba*, forteresse.

CASER, voy. *case*.

CASERNE, it. *caserma*, esp., port. *caserna*, dérivé de *casa*, maison, par le suffixe *ernus*, comme *caverne* de *cave*. Diez, patron de cette étymologie, dans sa dernière éd., ne se rallie pas à l'opinion de Mahn, qui, à cause de l'it. *caserma*, walaque *çesarme*, anc. all. *casarm*, avait proposé avec quelque doute *casa d'arme*, maison d'armes. — Dans Furetière, on lit : « *Cazernes*, ce sont de petites chambres bâties sur le rempart des villes de guerre pour loger les soldats de la garnison; on y loge ordinairement six soldats qui montent la garde alternativement. » En supposant qu'on y ait primitivement logé quatre soldats, G. Paris pose pour étymon prov. *cazerna* (qu'il déduit du verbe *descazernar*, expulser, déloger) = lat. *quaterna*. Ce serait donc propr. une escouade de quatre hommes. — D. *caserner*.

CASERNET, cahier de bord, voy. *carnet*.

CASIMIR, angl. *cassimer*, variante de *cachemire*.

CASINO, mot. ital., dér. de *casa*, maison.

CASOAR, oiseau, esp. *casobar*, angl. *cassowary*, du malais *cassuwaris*.

CASQUE, it. et esp. *casco*. Le mot est assez récent en fr. et a supplanté l'anc. *heaume*. Ménage le rattache au L. *cassis*, par l'intermédiaire *cassicus*, mais Diez observe que le suffixe *ic* ne produit en roman que des subst. féminins. En espagnol, *casco* signifie en outre têt, tesson (pr. chose brisée, car le mot vient de *cascar* = *quassicare*), puis crâne, coque de navire, etc. La comparaison des diverses significations du mot latin *testa* (d'où fr. *têt*, *tesson*, *tête*) autorise à voir dans *casco*, signifiant casque, le même mot que *casco*, chose brisée. Les significations s'enchaînent ainsi : débris, tesson, têt, armure de tête. — D. *casquette*.

CASSADE, de l'it. *cacciata*, cassade au brelan, de *cacciare*, chasser, pousser. « Cassade s'est dit d'abord au brelan, puis pour toute espèce de feinte, de bourde » (Littré). Voy. *casser*.

1. **CASSE**, t. d'imprimerie, caisse à compartiments, voy. *caisse*. — D. *casseau*, *cassetin*.

2. **CASSE**, fruit du cassier, BL. *cassia*, *casia*, angl. *cassia*, all. *cassie*, du gr. κασσία, κασία. — D. *cassier*.

3. **CASSE**, poêle à queue, lèchefrite, it. *cazza*, cat. *cassa*; du vha. *chezi*, *hezi*, v. nord. *kati*, vase à cuire, d'où l'all. *kessel*, flam. *ketel*. — D. it. *cazzuola*, esp. *cazuela*, et fr. *casserole* (it. *casserola*); pour l'insertion de *er*, cfr. *mouch-er-olle*, *mus-er-olle*, etc.

4. **CASSE**, subst. verbal de *casser*.

CASSER, briser, angl. *quash*, du L. *quassare*, briser, dér. de *quassus*, participe de *quatere*. Le partic. *quassus* s'est conservé dans le prov. *quass* et le fr. *cas* = brisé. — D. *casse*, action de casser; *cassement*; *cassure*; d'un composé *conquassare* on a fait *concasser*. — Dans le sens « annuler », *casser* vient du L. *cassare*, dér. de *cassus* (vfr. *quas*, prov. *cass*, it., esp. *casso*), vide, vain, inutile. De là le subst. *cassation*.

CASSEROLE, voy. *casse* 3. Quelques dialectes disent *castrole*; l'allemand en a tiré son *kastrol*.

CASSETTE, voy. *caisse*.

CASSIER, arbre, voy. *casse* 2.

CASSINE, dérivé de la forme BL. *cassa* p. *casa*.

CASSIS, groseillier dit ribes nigrum; étymologie inconnue.

CASSOLLE, autre forme pour *casserole*, it. *cazzuola*, voy. *casse* 3. — De là *cassolette*.

CASSON = *caisson*; cette dénomination vient de ce que le sucre casson se met dans des caissons. — D. *cassonade* (port. *cassonada*).

CASSONADE, voy. *casson*.

CASTAGNETTES, de l'esp. *castañetas*, dér. de *castaña*, châtaigne, à cause de la ressemblance des castagnettes avec les châtaignes.

CASTE, esp., port. *casta*, race, pr. quelque chose de pur, non mélangé. Du L. *castus*, pur.

CASTEL, angl. *castle*, du L. *castellum*, dim. de *castrum*. *Castel* est la forme savante de *chastel'*, *château* (v. c. m.).

CASTILLE, petite querelle, subst. verbal de *se castiller*. Autrefois la *castille* désignait une espèce de joute, et tire son nom de l'esp. *castillo*, château, parce que dans ces joutes on attaquait des simulacres de châteaux, de tours, etc.

CASTOR, vfr. *castoire*, L. *castor* (κάστωρ). — D. *castoreum*, mot latin; *castorine*.

CASTRAT, de l'it. *castrato* = L. *castratus*, fr. *châtré*. — CASTRATION, L. *castratio*.

CASUEL, **CASUISTE**, mots savants, dérivés de *casus*, cas.

CATACHRÈSE, du gr. κατάχρησις, abus.

CATACLYSME, du gr. κατακλυσμός, inondation, déluge.

CATACOMBES, d'après Diez, composé de *catar*, — verbe roman qui signifie voir et que l'on retrouve dans les compositions *catafalque*, et it. *cataletto*, lit de parade — et de *tomba*, tombe. *Catacombe* serait une altération de *catatombe* (forme que l'on rencontre parfois) et signifierait « tombe exposée à la vue des fidèles ». On peut cependant aussi prendre l'élément *combe* pour l'esp. *comba*, qui signifie voûte. Bellermann, auteur d'un ouvrage sur les plus anciens tombeaux des chrétiens, fait venir *catacombe* d'un mot grec supposé κατατύμβιον; pourquoi pas tout aussi bien de κατακύμβιον (de κύμβος, cavité)?

CATAFALQUE, it. *catafalco*, esp. *cadafalso*, *cadahalso*, *cadalso*, prov. *cadafalc*, vfr. *escadefaut*, *cadefauz*, d'où le mot actuel *échafaut* (champ. *cadefaut*). Les mots all. *schafott*, flam. *scavaut* et angl. *scaffold*, sont tous des modifications du fr. *échafaud*. — *Catafalco* est composé de *catar*, voir, et de *falco*, corruption de *palco*, assemblage de poutres (mot italien d'origine germanique). *Catafalco* signifie donc proprement un échafaudage de parade, cp. it. *cataletto*, lit de parade (voy. *chalit*) et fr. *catacombe* (v. c. m.). Quant au verbe *catar*, qui dans le vieil esp. signifiait voir avec soin (Lex. roman de Raynouard, verbo catar : « es dit cat, quar *catar* vol dire vezer) » et qui signifie auj. examiner, c'est le *captare* des Latins, pour ainsi dire *captare oculis*, saisir des yeux. Ménage cite un verbe fr. *catiller*, employé par Monstrelet dans le sens d'espionner, et l'explique également par *captilare*, dim. de *captare*. Cette étymologie de Diez satisfait pleinement et doit l'emporter sur celle de Ducange : κατά + *palus* ou *fala* (échafaudage).

CATALECTES, recueil de pièces détachées, du gr. κατάλεκτα, choses choisies.

CATALEPSIE, du gr. κατάληψις, saisissement. — D. *cataleptique*.

CATALOGUE, du gr. κατάλογος, recensement. — D. *cataloguer*.

CATAPLASME, du gr. κατάπλασμα, action d'enduire.

CATAPULTE, L. *catapulta* (καταπέλτης).

CATARACTE, chute, L. *cataracta*, du gr. καταῤῥάκτης, litt. qui descend en se brisant, de καταῤῥήγνυμι, briser (au passif, tomber avec violence). Comme terme de chirurgie, le mot signifie pr. une clôture ou coulisse et se rapporte au même subst. grec au sens de porte coulisse.

CATARRHE, L. *catarrhus*, du gr. κατάῤῥους, subst. de καταῤῥέω, couler en bas. — D. *catarrhal*, *-eux*.

CATASTROPHE, du gr. καταστροφή, renversement, dénouement dramatique.

CATECHISER, gr. κατηχίζειν, enseigner par demandes et réponses; *catéchèse*, κατήχησις, instruction; *catéchisme*, κατηχισμός, *catéchiste*, κατηχιστής; *catéchumène*, κατηχούμενος (part. prés. passif de κατηχέω, primitif de κατηχίζω), celui que l'on catéchise.

CATÉGORIE, gr. κατηγορία, attribut, qualités ou propriétés attribuées à qqn. ou à qqch.; *catégorique*, κατηγορικός, qui énonce nettement un fait. Comme terme de logique κατηγορέω, pr. parler sur quelqu'un, signifie établir positivement les particularités, les

caractères distinctifs d'une chose ou d'une personne.

CATEL, voy. *cheptel*.

CATHÉDRALE (église), église établie au siège d'un évêque, du L. *cathedra* (καθέδρα), siège (voy. *chaire*).

CATHOLIQUE, L. *catholicus*, du gr. καθολικός, universel. — D. *catholicisme*, *catholicité*.

1. **CATIN**, forme familière pour *Catherine*, puis appliquée dans un mauvais sens; cfr. en all. *Käthe*, *bubenkäthe*

2. **CATIN**, bassin, du L. *catinus*, m. s.

CATIMINI (EN), en cachette, mot de fantaisie, tiré de *catir*, cacher, peut-être sous l'influence du vfr. *catamini* (gr. καταμήνια), les menstrues, état que les femmes cherchent à cacher.

CATIR, presser une étoffe pour lui donner le lustre; anc. = cacher; du L. *coactus*, pressé (voy. *cacher*). — D. *cati*; cps. *décatir*.

CATOPTRIQUE, gr. κατοπτρικός, dér. de κάτοπτρον, miroir.

CAUCHEMAR, pic. *cauquemar*, est composé du verbe ancien *caucher* (= pic. *cauquer*, bourg. *coquai*, it. *calcare*, L. *calcare*), presser, fouler, et du mot germanique *mar*, qui se retrouve dans l'all. *nachtmar*, angl. *nightmare*, incube de la nuit. Le wallon dit aussi, sans le premier élément, *marke*, pour *cauchemar*. Les termes équivalents dans d'autres langues expriment tous l'idée de poids, d'oppression, p. ex. esp. *pesadilla*, it. *pesaruolo*, all. *alpdrücken*. Nicot expliquait *cauchemar* par *calca mala*, mauvaise oppression. Pougens, avec beaucoup de science, établit la valeur de *cauchemar* comme étant « la sorcière, le génie femelle de la suffocation ». Pour lui, *cauche* est l'all. *kauch*, *keuch*, angl. *cough*, difficulté de respiration, et *mar*, le scandinave *maer*, femme, vierge, nymphe. Les Lyonnais désignent, au rapport de Ménage, le *caûchemar* par *cauchevieille*.

CAUCHER, t. de dorure, répond à un type *calcarium*, dér. de *calcare*, fouler, battre, presser.

CAUCHOIS, du pays de *Caux*.

CAUDATAIRE, qui porte la queue, du L. *cauda*.

CAUSE, du L. *causa*. Ce dernier a également donné *chose*. *Cause* a été tiré de *causa* par le langage savant; *chose* en est issu par procédé naturel. — D. *causal*, *-alité*, L. causalis, -alitas; *causatif*, L. causativus; *causer*, dans le sens de « être cause ».

CAUSER, s'entretenir familièrement, est de formation autre que *causer*, être cause; il vient du L. *causari*, disputer, discuter (it. *cusare*, prétendre, prov. *chausar*, vfr. *choser*, disputer); ce même *causari* s'est également reproduit dans le vha. *choson*, all. mod. *kosen*, parler amicalement. — D. *causeur*, *causerie*; *causeuse*, espèce de petit canapé qui invite à la causerie.

CAUSTIQUE, L. *causticus* (καυστικός), brûlant, mordant, incisif. — D. *causticité*.

CAUT*, prudent, du L. *cautus* (cavere), m. s.

CAUTÈLE, L. *cautela* (de *cautus*, voy. *caut*). — D. *cauteleux*.

CAUTÈRE, L. *cauterium* (καυτήριον); *cautériser*, L. *cauterizare* (καυτηρίζειν).

CAUTION, L. *cautio* (cavere), garantie, sûreté. — D. *cautionner*.

CAVALCADE, de l'it. *cavalcata*, dér. de *cavalcare* = fr. *chevaucher*; *cavalcadour* = esp. *cabalgador*.

CAVALE, fém. de *cheval*; du L. *caballus*, mot employé par la langue rustique au lieu de *equus*. Ce *caballus* (it. *cavallo*, esp. *caballo*, prov. *caval*, fr. *cheval*), a produit les dérivés suivants :

1. It. *cavalcare*, esp. *cabalgar*, fr. CHEVAUCHER, BL. *caballicare* (cfr. en latin *equitare* de *equus*, en grec ἱππεύειν de ἵππος); subst. *chevauchée*, mot qui rendait inutile celui de *cavalcade*, tiré du parallèle italien *cavalcata*.

2. BL. *caballarius*, it *cavaliere*, fr. CHEVALIER et CAVALIER (voy. ces mots).

CAVALIER, même mot que *chevalier*, mais tiré directement de l'it. *cavaliere* (voy. plus haut *cavale*). — D. *cavalier*, adj.; *cavalerie*, it. *cavalleria*.

CAVATINE, de l'it. *cavatina*, air de musique, dont l'étymologie nous échappe.

CAVE, adj., L. *cavus*; verbe *caver*, L. cavare; *cavité*, L. cavitas. L'adjectif *cavus*, creux, voûté, a donné aussi le subst. fém. *cave*, grotte, partie souterraine de la maison (it., esp., port. *cava*). — D. *caveau*, *cavier*; *cavée*, chemin creux; *encaver*.

CAVECÉ de noir, en parlant d'un cheval; de l'esp. *cabeza*, tête.

CAVEÇON, wall. *cabaçon*, it. *cavezzone* (esp. *cabezon*, col de chemise), dérivés resp. de it. *cavezza*, licou, esp., port. *cabeza*, tête. Ces derniers accusent un type latin *capitia* (dér. de *caput*, tête). Notez encore le vfr. *chevece*, ouverture d'une cotte par où on passe la tête.

CAVERNE, L. *caverna* (cavus). — D. *caverneux*.

CAVIAR, it. *caviale*, esp. *cabial*, port. *caviar*, gr. mod. χαβιάρι, turc *haviâr*. Mot d'origine tartare, dit-on.

CAVILLATION, L. *cavillatio*.

CE, vfr. *iço*, *ço*, *ceo*, it. *ciò*, prov. *aisso*, *so*. Ce pronom représente le latin *ecce hoc* (cp. *çà*). Composés *ceci* (= ce ici) et *cela* (= ce là).

CÉANS, vfr. *çaiens*, prov. *saïns*, adverbe composé de *ça*, *sa* et de *ens*, L. *intus*, et signifiant « ici dedans ». L'expression corrélative vfr. *laiens*, prov. *laïns*, fr. *léans*, est formée de la même manière de *là* + *ens*.

CECI, voy. *ce*.

CÉCITÉ, L. *cæcitas* (de *cæcus*, aveugle).

CÉDER, du L. *cedere*, dans le sens restreint de se retirer devant qqn., lui faire place.

CÉDILLE, it. *zediglia*, esp. *cedilla*, dimin. de *zeta*, nom de lettre, propr. petit *zed* ajouté au *c* pour donner à celui-ci la valeur de *s*.

CÉDRAT, de l'it. *cedrato*, dér. du L. *citrus*, citron.

CÈDRE, L. *cedrus* (κέδρος). — D. *cédrie* (κεδρία).

CÉDULE, it., esp., prov. *cedola*, BL. *cedula*, pour *schedula*, dim. de *scheda* (σχίδη), feuillet; cp. vfr. *cisme* de *schisme*.

CEINDRE, L. *cingere;* cfr. *peindre* de *pingere*, *astreindre* de *astringere*, etc. — D. *ceinture*, L. *cinctura*. D'un verbe dérivé L. *cincturare*, formé de *cinctura*, on a fait *cintrer*, d'où le subst. *cintre*. Composé : *déceindre*.

CEINTURE, voy. *ceindre*. — D. *ceinturier*, *ceinturon*.

CELA, voy. *ce*.

CÉLADON, vert pâle, couleur dite ainsi d'après *Céladon*, personnage d'une tendresse fade du roman de l'Astrée.

CÉLÈBRE, L. *celebris; célébrer*, L. celebrare; *célébrité*, L. celebritas.

CÉLER, L. *celare*. — Cps. *déceler; receler*.

CÉLERI, piém. *seler*, à Côme, *selar*, Venise *seleno*, it. *sedano* (et *sellaro*), all. *selleri*, du gr. σέλινον, persil.

CÉLÉRITÉ, L. *celeritas* (de *celer*, vite).

CÉLESTE, L. *cœlestis* (de *cœlum*, ciel).

CÉLIBAT, L. *cœlibatus* (cælebs). — D. *célibataire*.

CELLE, voy. *celui*.

CELLIER, L. *cellarium* (cella); *cellérier*, préposé au cellier, BL. *cellerarius*.

CELLULE, L. *cellula* (cella). — D. *cellulaire*, *celluleux*.

CELUI, propr. une forme de génitif de *cel'* (cfr. *lui*, *autrui*); quant à *cel*, fém. *celle*, ils correspondent à it. *quello*, *quella*, esp. *aquel*, prov. *aicel*, vfr. *icel*. Toutes ces formes représentent le L. *ecce ille; celui* est le génitif *ecc' illius*. *Ecce iste*, d'autre part, a donné it. *questo* (*costui*), esp. *aqueste*, prov. *aquest*, *aicest*, vfr. *icest*, *cest*, et le fr. mod. *cet*, fém. *cette*.

CÉMENT, L. *cœmentum* (contr. de *cœdimentum*), 1. moellon, 2. éclats, parcelles de marbre. — D. *cémenter*. — Le même original latin a fourni aussi le mot *ciment* (v. c. m.).

CÉNACLE, L. *cœnaculum* (cœna), salle à manger.

CENDRE, it. *cenere*, du L. *cinis*, gén. *cineris;* pour l'insertion du *d*, cfr. *gendre*, *tendre*, *pondre*. — D. *cendrer*, *cendrier*, *cendreux*, *cendrillon*.

CÈNE, L. *cœna*, repas.

CENELLE, fruit du houx, petit et rouge; mot tronqué de *coccinella*, dim. de *coccina*, dér. lui-même du L. *coccum*, kermès, couleur d'écarlate (voy. *cochenille*).

CÉNOBITE, moine qui vit en communauté, BL. *cœnobites*, dér. du latin *cœnobium*, couvent, = gr. κοινόβιον (composé de κοινός, commun, et βίος, vie).

CÉNOTAPHE, gr. κενοτάφιον, tombeau vide, de simple parade.

CENS, L. *census*, 1. recensement, état de fortune, contrôle, 2. au moyen âge, redevance annuelle (d'où all. *zins*). — *Cense*, métairie donnée à ferme, du BL. *censa*, fermage, puis ferme. — D. *censier* (BL. censarius), *censitaire*, *censive*.

CENSER, part. *censé*, réputé, du L. *censere*, compter, estimer.

CENSEUR, L. *censor*. — D. *censorial*.

CENSURE, L. *censura*. — D. *censurer*.

CENT, L. *centum*. — D *centaine*. — *Centenaire*, L. centenarius; du même original latin aussi *centenier*, chef de cent hommes.— *Centième*, du L. *centesimus*, d'où vient également *centisme**, *centime*, centième partie du franc et le dér. *centésimal*.— Dans les compositions on exprime par *centi-*, la centième partie d'une unité déterminée, p. ex., centimètre, centiare.

CENTAUREE, du *centaure* Chiron, rangé parmi les habiles médecins.

CENTON, du L. *cento*, couverture faite de plusieurs morceaux.

CENTRE, L. centrum; *central*, L. centralis. — D. *centraliser*, *décentraliser; concentrer*, faire converger vers le centre; *concentrique; excentrique*.

CENTRIFUGE, **CENTRIPÈTE**, mots savants signifiant « quod *fugit*, quod *petit centrum*. »

CENTUPLE, L. *centuplus*. — D. *centupler*.

CENTURIE, L. *centuria* (centum).

CEP, du L. *cippus*, pieu, barre; dans les gloses *cippus* est interprété par κορμός c.-à-d. tronc. La langue savante a, en outre, tiré de *cippus*, dans son acception de colonne tumulaire, le mot fr. *cippe*. Le mot latin avait pris aussi le sens de « entraves de bois ou de fer mises aux pieds des criminels »; de là, la locution : avoir les *ceps* aux pieds et aux mains, ainsi que le vfr. *cepier*, *chepier*, geôlier, BL. *cipparius*. — D. *cépeau* (billot), *cépée; recéper*, *encéper*.

CEPENDANT, pour *ce pendant*, pendant ce temps-là.

CÉRACÉE, sorte de laitage, est prob. une mauvaise orthographe p. *séracée*, et un dérivé de lat. *serum*, petit-lait. — Cp. *seracium* ap. Du Cange.

CÉRAMIQUE (art), du grec κέραμος, vase en argile.

CÉRAT, L. *ceratum*, de *cera*, cire.

CERCEAU, voy. *cercle*.

CERCELLE, prov. *cercela* (l'esp. a *cerceta*, *zarzeta*), du L. *querquedula* (*querqued'la*, *querquella*). — *Sarcelle* n'est qu'une variété orthographique de *cercelle*.

CERCLE, L. *circulus*. — D. *cercler*, *encercler*. — La forme diminutive latine *circellus* a donné naissance à *cercel**, *cerceau*.

CERCUEIL, vfr. *sarquel*, *sarqueu*, dérivé par le suffixe *el*, du vha. *sarc* (auj. *sarg*), même sign. Autres étymologies proposées, mais insoutenables : 1. Contraction de *sarcophagulus* (Saumaise et Caseneuve). 2. Du L. *sarcophagus*, par apocope des syllabes atones *phagus*. 3. D'un type *sarcolium*, formé de σάρξ : lieu où repose la chair. 4. De *arca*, coffre, par la filiation suivante : *arca*, *arcula*, *arcola*, *arcolium*, *sarcolium*, *sarcoeil*, *cercueil;* ce sont Guyet et Ménage qui patronnent la dernière.

CÉRÉALE, L. *cerealis* (de *Cérès*, déesse des moissons).

CÉRÉBRAL, L. *cerebralis* (de *cerebrum*, cerveau).

CÉRÉMONIE, L. *cærimonia*.

CERF, L. *cervus*. — D. *cervaison*, *cervin*.

CERFEUIL, L. *cærefolium* (χαιρέφυλλον), it. *cerfoglio*, esp. *cerafolio*, angl. *chervil*.

CERISE, it. *ciriegia*, esp. *cereza*, holl. *kerse*, all. *kirsche*, ags. *cirse*, angl. *cherry*. Les formes romanes accusent pour type latin non pas *cérasum*, mais le dérivé féminin *cerăsea* (pour l'it. *ciriegia*, cp. *primiero* de *primarius*). Le prov. *cereira* était précédé de *cereisa*, duquel découle directement le fr. *cerise*. — On trouve, du reste, déjà une forme latine *ceresia* chez Gargilius, auteur du IIIe siècle.

CERNE, it. *cercine*, esp. *cercen*; verbes esp. *cercenare*, couper en rond, fr. *cerner* (v. mot *encerner* = entourer); du L. *circinus*, *circinare* (de *circus*, cercle). Le diminutif *circinellus* a donné *cerneau* (pr. noix cernée, noix en coque), qu'il n'est pas nécessaire de dériver de l'all. *kern*, graine, pépin, noyau.

CERNEAU, CERNER, voy. *cerne*.

CERTAIN, adjectif roman, dérivé du L. *certus*; ce dernier, dans sa forme adverbiale, s'est conservé dans *certes* (v. c. m.). — D. vfr. *acertener*, assurer.

CERTES, L. *certe*. La finale *s* est adverbiale, cfr. *ores**, *jusques*, *lors*, etc.

CERTIFIER, L. certificare; subst. *certificat*, L. certificatum.

CERTITUDE, it. *certitudine*, esp. *certidud*, du L. *certitudo*.

CÉRULÉ, mot de formation savante et irrégulière, L. *cæruleus*.

CÉRUMEN, subst. latin, dér. de *cera*, cire.

CÉRUSE, L. *cerussa*.

CERVEAU, *cervel** (forme féminine *cervelle*), it. *cervello*, du L. *cerebellum*, dim. de *cerebrum*. — D. *cervelet*; *cervelas* (v. c. m.); *écervelé*, pr. privé de cerveau.

CERVELAS, anc. *cervelat*, it. *cervellata*, dér. de *cervelle*. Sans doute on y faisait entrer primitivement de la cervelle.

CERVELLE, voy. *cerveau*. — En vfr. *cervelle* signifie souvent « nuque »; ainsi dans le gloss. de Lille (mon éd., p. 15), lat. *cervix* est traduit par *cerveille*; dans ce sens, il reproduit lat. *cervicula*.

CERVICAL, L. *cervicalis* (de *cervix*, cou).

CERVOISE, L. *cervisia* (mot gaulois), voy. Pline, XXII, 25. — Strictement parlant, c'est la forme secondaire *cervĭsa* qui a produit fr. *cervoise*.

CESSER, L. *cessare*. — D. subst. verbal *cesse*; *incessant*; *cessation*, L. cessatio.

CESSIBLE, L. *cessibilis** (cedere); *cession*, L. cessio, d'où *cessionnaire*.

CESTE, L. *cæstus*, *cestus*.

CÉSURE, L. *cæsura*, coupure (*cædere*).

CET, voy. *celui*.

CÉTACÉ, mot savant, L. *cetaceus**, dér. de *cetus* (κῆτος), grand poisson de mer.

CETTE, voy. *celui*.

CEUX, *cels**, plur. de *cel**, voy. *celui*.

CHABLE, CHABLEAU, CHABLER, voy. *câble*.

CHABLIS, bois abattus, voy. sous *accabler*.

CHABOT, poisson, port. *caboz*; dér. de *cap*, tête (= L. *caput*) avec le suffixe *ot*, à cause de la grosse tête de ce poisson. Cp. en latin *capito*, gr. κέφαλος, noms d'un poisson.

CHABRAQUE, all. *schabracke*, du turc *tschâprak*.

CHACAL, mot oriental; en turc *djakâl*.

CHACUN, vfr. *chascun*, *chescun*, *cascun*, it. *ciascuno*, prov. *cascun*, du L. *quisque unus*, *quisc'unus*. C'est de *chacun* que s'est dégagé *chaque*; bien que répondant par sa signification au L. *quisque*, on ne peut admettre que *chaque* (mot qui n'est pas constaté avant le XVIe siècle) en soit directement issu; l'*i* latin accentué ne devient jamais *a*. Le correspondant prov. de *chaque* est *quecs* pour *quescs*, qui, lui, est bien le *quisque* latin.

CHAFOUIN, personne grêle et sournoise, ressemblant à une fouine; composé de *chat* et *fouine*.

CHAGRIN, subst. et adj. Ce mot, dit Diez, inusité encore au XIIe et au XIIIe siècle, est sans aucun doute identique avec *chagrin*, cuir grenu, it. *zigrino*, dial. de Venise et de la Romagne *sagrin*, mha. *zager*, néerl. *segrijn*. Or, on dérive ces formes du mot turc *sagri*, croupe, la peau en question étant tirée de la croupe de l'âne et du mulet; les Arabes la nomment *zargab*. — Borel, dit Ménage, en dérivant *chagrin* de *chat* et de *grain*, comme qui dirait *chat de grain marin*, n'a pas bien rencontré. Comme on s'est servi des peaux de chagrin ou plutôt des peaux de phoque, à cause de leur rudesse, pour faire des râpes et des limes, on conçoit aisément que l'on ait métaphoriquement employé le mot *chagrin* pour désigner une peine rongeante; le mot *lima* en italien, et *scie* en français, présentent des métaphores analogues et viennent à l'appui de cette étymologie. — D. *chagriner*.

CHAÎNE, vfr. *chaène*, *chaïne*, du L. *catena*. — D. *chaînon*, *chaînette*, *enchaîner*, *déchaîner*. — Pour *chaînon*, le vfr. avait la forme *chaaignon*, puis *chaïgnon*, de là est venu par contraction *chignon*, qui signifiait autrefois aussi *chaînon* (cp. *gril* de *graïl*).

CHAIR, vfr. *car*, *carn*, *charn*, prov. *carn*, du L. *caro*, gén. *carnis*. — D. *charnel*, L. carnalis, *charnier*, L. carnarium; *charnu*, *charnure*, *charogne* (v. c. m.); *décharner*, *acharner* (v. c. m.), *écharner*, détacher la chair.

CHAIRE, vfr. *chaère*, *chayère*, prov. *cadeira*, du L. *cathedra* (gr. καθέδρα), siège. Par la mutation de *r* en *s* s'est produite la forme *chaise*, que les anciens lexicographes ne connaissaient pas encore. Le grammairien Palsgrave (1530) signale le mot *chèze* pour *chaère*, comme un vice de la prononciation parisienne. Par extension, *chaise*, d'abord chaise à porteurs, est venu à signifier aussi une espèce de voiture.

CHAISE, voy. *chaire*.

1. **CHALAND**, bateau plat, vfr. *calant*, *chalandre*, anc. cat. *xelandrin*, BL. *chelandium*, *chelinda*, *zalandria*, gr. moy. χελάνδιον. Cette espèce de vaisseau était particulièrement en usage chez les Byzantins; il se peut donc, observe Diez, que ces mots viennent par corruption de χέλυδρος, tortue de mer, serpent de mer. — Quant au mot *chaland*, acheteur habituel, Diez le croit identique avec le nom de bateau : on aura comparé, dit-il, l'acheteur au bateau qui reçoit la marchandise du vendeur A l'appui de cette explication, il cite le mot *barguigner* de *barca*. Caseneuve, se fondant sur une citation de Papias portant : *calones*, i. e. negotiatores, naviculæ, fait venir *chaland* de *calo*, homme de peine, mais la forme du mot s'y refuse. On pourrait, nous semble-t-il, ramener *chalant**, qui propr. exprime des rapports d'attachement volontaire, au verbe *chaloir*, pr. être chaud, fig. s'intéresser; cp. l'expression *nonchalant*.

2. **CHALAND**, acheteur, pratique, client, voy. l'art. préc. — Mon explication par le partic. *calentem*, vfr. *chalant* (synon. de *accointe**, ami, compagnon) est partagée par Tobler (Ztschr., I, 22). — D. *chalandise*, *achalander*.

CHÂLE, angl. *shawl*, du persan *schâl*, manteau d'une fine étoffe de laine, tirée de la chèvre du Tibet.

CHALET, vfr. *chaslet* (champ. *casalet*), dér. de *casa*, maison; selon Littré, d'un type *castelletum*, petit castel.

CHALEUR, du L. *calórem;* le nominatif *calor* a donné à l'anc. langue la forme *caure*. — D. *chaleureux*.

CHALIT, vfr. *chaelit*, pic. *calit*, it. *cataletto*, lit de parade, litière, cercueil, esp. *cadalecho*, lit de branchages; d'un type *catalectus*, lit de parade (voy. *catacombe* et *catafalque*). L'étymol. *chasselit* (*capsa lecti*) est erronée.

CHALOIR, prov. *caler*, it. *calere*, du L. *calere*, dans le sens métaphorique de « être d'importance » (3e pers. ind. prés. *chalt** *chaut* = L. *calet*). Il me *chalt* ou *chaut* = je me soucie; cp. la locution : cela ne me fait ni chaud ni froid. De l'opposé *non-chaloir* est resté l'adj. *non-chalant*, insouciant. — Voy. aussi *chaland* 2.

CHALON, anc. bateau, auj. grand filet de pêche traîné entre deux bateaux. Du BL. *calo*, *-onis*, navicula?

CHALOUPE (angl. *shallop*, it. *scialuppa*, esp. *chalupa* viennent du français); du nl. *sloep*, danois *sluppe* (angl. *sloop*). Ces mots tiennent sans doute du radical *slup*, glisser.

CHALUMEAU, pour *chalemeau* (cp. *alumelle*, p. *alemelle*), vfr. *chalemel*, prov. *caramel*, esp. *caramillo*, all. *schalmei;* du L. *calamellus*, dim. de *calamus*, roseau.

CHAMADE, it. *chiamata*, du port. *chamada*, appel, dér. du verbe *chamar*, qui est le L. *clamare*

CHAMAILLER (SE) est généralement dérivé de *camail* (v. c. m.), armure qui couvrait la tête et le cou. Ce serait ainsi pr. frapper sur le *camail*. Nous doutons quelque peu de cette étymologie; le mot, qui ne paraît pas remonter au delà du XVIe siècle, fait l'effet d'être un synonyme de criailler, quereller, et de venir, aussi bien que *chamade*, du L. *clamare*. Cependant, comme, à son origine, le terme implique une idée de combat plus sérieux qu'une criaillerie, on pourrait aussi proposer une composition *capo-malleare*, *capmailler*, *chamailler* = frapper sur la tête.

CHAMARRER, de *zamarra*, *chamarra*, mot esp. signifiant vêtement large, robe de chambre, faite en peau de mouton (*zamarro*). L'ancienne langue française avait d'ailleurs elle-même le subst. *chamarre*, avec le sens de pelisse, d'où s'est déduit celui d'ornement d'habit en général. C'est cette dernière acception qui a donné naissance au verbe *chamarrer*, orner, parer. — L'it. a *zimarra* pour robe de chambre; c'est de là que nous avons reçu *cimarre** et *simarre*. — D. *chamarrure*.

CHAMBELLAN, BL. *chambellanus*, forme romanisée du german. *hämmerling* (m. sign.), dont on trouve les formes variées *cambrelingue*, *chamberlain*, *chambrelenc*. — *Chambrelan*, ouvrier qui travaille en *chambre*, est étymologiquement le même mot.

CHAMBRANLE; étymologie inconnue. Y a-t-il rapport avec *chambre*, ou avec le verbe *cambrer*, voûter? Le BL. a *camera*, avec le sens de boiserie. — Darmesteter se demande si le mot n'est pas altéré de *chanlambre*, = *lambre* (de *lamina*, cp. *lambris*) de *chant*, c.-à.-d. planches des côtés (de la fenêtre).

CHAMBRE, du L. *camera*, qui signifiait voûte de chambre, puis chambre voûtée; it. *camera*, all. *kammer*. — D. *chambrer*, être de la même *chambre*, mettre en chambre; *chambrette; chambrée; chambrier*, *-ière*, pour lesquels on a aussi tiré directement de l'it. *cameriere* les formes fr. *camérier*, *-ière*.

CHAMEAU, vfr. *chamoil*, L. *camelus* (κάμηλος) — D. *chamelier; chamelle*.

CHAMOIS, it. *camoscio;* formes féminines : it. *camozza*, esp. *camuza*, *gamuza*, port. *camuça*, *camurça;* de même origine, sans doute, que le mha. *gamz* (contracté d'un vha. *gamuz*, cp. vha. *hiruz*, cerf), all. mod. *gemse*. Le corps du mot serait-il, comme le pensait Cobarruvias, l'esp. ou port. *gamo*, fém. *gama*, daim, lequel pourrait bien venir du L. *dama*, puisque l'on trouve dans ces langues *golfin* pour *dolfin*, *delfin* (L. *delphinus*), *gragea* pour *dragea*, et *gazapo*, lapereau, pour *dazapo?* — Pougens propose pour chamois une origine de l'arabe *kohy-maïz*, chevreau des montagnes. Cela concorderait, moins pour la lettre que pour la valeur, avec le terme latin *rupicapra*, chèvre des rochers. — D. *chamoiser*.

1. **CHAMP**, L. *campus;* voy. *camp*.

2. **CHAMP**, côté étroit d'une pièce de bois ou d'une brique, employé surtout dans la locution adverbiale *de champ;* orthographe vicieuse pour *chant*, côté (voy. *canton*).

CHAMPART, voy. sous *camp*. — D. *champarter*.

CHAMPEAUX, prés, prairies; reste de l'anc. locution *prés champaux*, prés des champs, opp. à prés de rivière; de l'adj. *campalis* (de *campus*).

CHAMPÊTRE, L. *campestris* (campus).

CHAMPI (ENFANT), enfant trouvé, vfr. *champil*, de *campilis* (de *campus*); pr. enfant trouvé dans les champs.

CHAMPIGNON, voy. sous *camp*.

CHAMPION, it. *campione*, esp. *campeon*, all. *kämpe*; du BL. *campus*, champ clos, puis combat en champ clos.

CHAMPLURE, trou pratiqué au fond d'un tonneau; robinet d'un tonneau qu'on a mis en perce; c'est une corruption de *chantepleure* (Littré).

CHANCE, contracté de *chéance** (allem. *schanze*, it. *cadenza*); d'un type latin *cadentia*, de *cadere*, tomber; *chance* signifie proprement la tombée du dé, de là : hasard, sort, coup de fortune. Ce mot est la forme vraiment romane, *cadence*, la forme savante, du L. *cadentia*. — D. *chanceux*.

CHANCELER, pr. croiser les jambes, pour s'empêcher de tomber, puis au fig. manquer de fermeté, du L. *cancellare*, faire un treillis. Diez (3e éd.) appuie cette étym. sur le mha. *schranken*, chanceler, dérivé du subst. *schranke* = treillis. Littré rapporte également chanceler au L. *cancellare*, mais en observant que la vraie forme française est celle qui se trouve dans Job : *scancelhier* = *échanceler*, donc sortir des barreaux. « Elle s'est confondue, » dit-il, « avec *chanceler*, lat. *cancellare*, rayer, faire des raies, et, figurément, n'aller pas droit ». Cette étymologie est non seulement forcée pour le sens, mais elle a contre elle la circonstance que des glossaires du VIIIe siècle prêtent déjà au verbe simple *cancellare* le sens de « nutare ». — L'étymologie *chance*, pr. chute, a été reconnue fautive et abandonnée par Diez dans sa dernière édition.

CHANCELIER, L. *cancellarius*, huissier, scribe, greffier qui se tenait aux barreaux (*cancelli*, anc. fr. *chancel*) qui séparaient le tribunal de l'assistance. Angl. *chancellor*, all. *kanzler*. — D. *chancellerie*; *chancelière*, nom d'un meuble garni de peau (cp. les termes *duchesse*, *marquise*, *châtelaine* et autres, appliqués à des meubles ou ustensiles).

CHANCIR, moisir, sans doute du L. *canus*, blanc, par le suffixe *cir*, comme *noircir* de *noir* (Rom., V, 142). — D. *chancissure*.

CHANCRE (en wallon, par transposition, *cranche*), voy. *cancer*. — De la forme *chancre* procèdent : *chancreux*, *échancrer*.

CHANDELEUR, du latin *candelarum* (ou plutôt, avec transposition de genre, *candelorum*); de *candela*, chandelle, dans la locution « festum sanctæ Mariæ candelarum »; cp., pour la finale génitivale, le vieux mot *pascour*, dans le « temps pascour », le temps de Pâques.

CHANDELLE, L. *candela*. — D. *chandelier*, *chandeleur* (v. c. m.),

CHANFREIN, anc. *chamfrain*, partie de l'armure qui couvrait la tête du cheval de bataille. Etymologie incertaine; d'après Ménage du L. *camus*, licou, carcan, et *frænum*, frein, « sorte de réduplication, dit Littré, où un mot moins connu est déterminé et expliqué par un mot plus connu ». — Comme terme d'architecture, *chanfrein* correspond à angl. *chamfer*, esp. *chaflan*. L'existence du verbe *chanfreindre* = faire un chanfrein, nous fait conjecturer, pour l'application de ce mot aux arts et métiers, l'étymologie *cant*, coin, côté aigu (voy. *canton*), et *fraindre* = L. *frangere*.

CHANGER, vfr. *cangier*, wall. *cangi*, it. *cambiare*, *cangiare*, esp., port. *cambiar*, prov. *cambiar*, *camgar*; du L. *cambiare* (loi salique), pour *cambire* (Apulée). — D. *change*, *changement*, *-eur*; *rechange*. Le composé *excambiare* a donné l'it. *scambiare* et le fr. *échanger*.

CHANOINE, voy. *canon* 2.

CHANSON, vfr. *chançon* (cp. *façon*, *rançon*), it. *canzone*, du L. *cantiónem* (canere). — D. *chansonnette*, *chansonner*, *chansonnier*.

CHANT, L. *cantus* (de *canere*, chanter).

CHANTEAU, *chantel**, angl. *cantle*, morceau coupé à l'extrémité, du BL. *cantus*, coin, côté; voy. sous *canton*.

CHANTEPLEURE, sorte d'entonnoir (d'où it. et esp. *cantimplora*), « vient des mots *chanter* et *pleurer*, le chant étant représenté par le bruit que fait l'eau de la chantepleure en sortant par ses petits trous, et les pleurs étant représentés par l'eau qu'elle répand » (Ménage). — Nous soupçonnons fort ce mot de n'être qu'une altération de *champleure*, en rouchi *campelouse*, norm. *champelure*, picard *champleuse*, cannelle du tonneau. D'autres mots appartenant au domaine des arts et métiers nous révèlent l'existence d'un verbe *champler* avec une idée fondamentale d'entaille, de percement ou de creusement (*champlever*, creuser, *champlure*, trou). Il tient probablement de la même racine *chap*, mentionnée sous *chapeler* et *chapuiser*, et qui est également au fond de *chapon*. *Chantepleure* est un de ces mots populaires façonnés de manière à donner une forme plus saisissable à des mots incompris.

CHANTER, L. *cantare*. — D. *chanteur*, *-euse*; *chantre*, directement de L. *cantor*, tandis que *chanteur*, vfr. *chanteeur*, vient de *cantatórem*; *chanterelle*, corde la plus déliée d'un instrument et qui a le son le plus aigu; *chanterille*, petite bobine (terme comparable avec l'expression *chantepleure*); *chantonner*; cps. *déchanter*, pr. rabattre le chant, le ton.

CHANTIER, lieu où l'on entasse des pièces de bois à brûler ou de construction, puis lieu où l'on travaille le bois, et enfin lieu de construction en général. Ce mot, dans ces diverses significations, nous semble se rattacher au vfr. *cant*, coin, côté (voy. *canton*), et désigner propr. le magasin de réserve où se mettent *de côté* les pièces de bois dont on n'a momentanément pas besoin. Nicot le fait venir du L. *canterius*, qu'il dit avoir signifié, entre autres, magasin de bois, mais nous ne con-

naissons pas cette acception prêtée à *canterius*. — Nous séparons le mot *chantier*, dans les significations ci-dessus énoncées, de *chantier* = soutien, bois de soutènement, madriers pour soulever un poids, it. *cantiere*, port. *canteiro*. C'est ce dernier qui peut se rapporter au L. *canterius*, auquel on connaît des acceptions analogues : chevron, soutien.

CHANTIGNOLE semble être une forme diminutive de *chantier*, bois de soutènement, chose aplatie, brique plate ; ou dérive-t-il du vfr. *cant*, côté, bord ?

CHANTOURNER, composé de *chant* = *cant**, coin, bord, et de *tourner* (cp. *chanfrein*).

CHANTRE, voy. *chanter*. — D. *chantrerie*.

CHANVRE, it. *canape*, esp. *cáñamo*, prov. *canebe*, *cambre*, du L. *cannabis*, *cannabus* (κάνναβις, -ος). L'*r* est euphoniquement intercalé ; des dialectes ont *canve*, *chambe*, *cambe*. Voy. aussi *canevas* et *chènevis*.

CHAOS, L. *chaos* (χάος). — D. *chaotique*, dérivation incorrecte des savants modernes.

CHAPE, variété de *cape* (v. c. m.). — D. *chapier*.

CHAPEAU, *chapel**, voy. *cape*. — D. *chapelier*, *chapellerie*.

CHAPE-CHUTE, litt. chape tombée; elle forme une bonne aubaine pour celui qui la trouve et s'en empare. — Pour le participe fém. *chute*, voy. *chute*.

CHAPELAIN, voy. *chapelle*.

CHAPELER (du pain), vfr. *chapler*, *capler*, *chaploier*, du BL. *capulare* = tailler, trancher. On fait venir généralement ce *capulare* de *capulus*, poignée de l'épée. Que cela soit fondé ou non (nous optons pour la négative), notre avis est que *chapeler* est radicalement le même mot que *chapoter*, dégrossir le bois avec la plane, et le vfr. *chapuiser*, prov. *capuzar*, couper menu. Le radical *chap* est, à ce qu'il semble, le *cap* de *capo*, *capus*, coq châtré ; la terminaison *uiser* dans *chapuiser* pourrait avoir été déterminée par l'analogie de *menuiser**, cfr. en it. *tagliuzzare*. Dans beaucoup de dialectes, *chapuis*, pr. celui qui taille, s'emploie pour tailleur de bois ou charpentier. — Ménage fait venir *chapeler* de *scapellare*, dérivé fictif de *scalpellum* ; c'est un peu hardi. Mieux vaudrait, s'il fallait chercher ailleurs que dans le domaine latin, invoquer dans le domaine germanique angl. *chap*, nl. *happen* et all. *kappen*, fendre, couper. — D. *chapelure*.

CHAPELET, couronne de grains ou de fleurs, rosaire, voy. *cape*.

CHAPELLE, voy. *cape*. — D. *chapelain*, BL. *capellanus*, all. *kaplan* ; d'où *chapellenie*.

CHAPERON, voy. *cape*. Nous laissons à d'autres le soin de vérifier l'origine de l'expression « servir de chaperon » à une jeune personne. *Chaperon* est-il pris fig. p. abri, protection ? Je le pense : en allemand, *hut* signifie au masc. chapeau, au fém. garde, protection. — D. *chaperonner*.

CHAPITEAU, L. *capitellum*, diminutif de *caput*.

CHAPITRE, angl. *chapter*, du L. *capitulum* (caput). Cfr. *épître* de *epistola*, *apôtre* de *apostolus*. — « Capitulum, locus in quem conveniunt monachi et canonici, sic dictum, inquit Papias, quod *capitula* ibi leguntur. » On disait aller au chapitre, comme on dit aller au catéchisme. Cela fait que *chapitre*, dénomination de lieu de réunion, est devenu synonyme d'assemblée ou corps des moines et chanoines. — D. *chapitrer*, réprimander en plein chapitre, cp. l'all. *capiteln*, *einem das capitel lesen*.

CHAPON, it. *capone*, esp. *capon*, all. *kapaun*, néerl. *capoen*, *capuyn*, angl. *capon*, du L. *caponem* (κάπων). — D. *chaponneau*, *chaponner*. — L'espagnol a un verbe *capar*, sign. châtrer ; cp. all. *kappen*. Voy. aussi *chapeler*.

CHAQUE, voy. *chacun*. — Notez que ce mot ne date que du XVIe siècle.

CHAR, angl. *car*, néerl. *kar*, all. *karren*, du L. *carrus*. — D. *charrette*, *chariot*, *charron* (vfr. *carlier* = *carelier*). Le dérivé latin *carricare* (saint Jérôme) s'est transmis au français sous diverses formes :

1. CHARGER = it. *caricare*, *carcare*, esp., prov. *cargar* ; forme picarde *carguer* ; le sens premier est mettre sur un char.

2. CHARRIER = it. *carreggiare*, esp. *carear*.

3. CHARROYER, variété de *charrier* (cfr. *plier* et *ployer*).

CHARABIA, d'après Dozy, de l'esp. *algarabia*, baragouin, galimatias (port. *arabia* tout court) = *al-arabŷya*, la langue arabe (un charabia pour ceux qui ne la comprennent pas). — Voy. aussi Rom. II, 87 (note).

CHARADE ; étymologie douteuse; mot d'ailleurs étranger aux anciennes éditions du Dictionnaire de l'Académie. Quelques-uns le font venir du verbe *charer* (dial. de Normandie), Languedocien *chara*, converser pour passer le temps, s'amuser, *charada*, babillage. La charade serait ainsi dans le principe un amusement par paroles. Cette manière de voir doit céder le pas à la suivante : *Charade* est une forme affaiblie de vfr. *charaude*, aussi *charaute*, qui signifie charme, sortilège, et qui accuse le type *caracta* (voy. Raynouard) = χαράκτηρ, signe, marque, et part. « schedula magicis notis seu litteris exarata ». A côté de *charaute*, l'anc. langue offre encore *charait*, qui répond à **caractum*, et *charaie* (aussi *charoie*), qui reproduit BL. *caragius*. La correspondance de lat. *act* avec fr. *aut* ou *ait* (*charaute* et *charait*) ne fait pas doute. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter encore à la production du sens actuel de charade sur la base de la valeur « billet couvert de formules magiques ». Telle est la substance d'un art. de Fœrster, dans Ztschr., III, 263. Il m'y reproche avec raison l'observation dont j'avais fait suivre l'étymologie par *charer* : « Il n'y a donc guère lieu d'admettre quelque rapport entre *charade* et les BL. *caragus*, *cararius*, *caraula*, *carauda*, sorcier, magicien, devi-

neur », répudiant ainsi précisément les éléments qui devaient m'éclairer dans l'élucidation du mot charade. Qu'il me soit permis, pour me disculper, de faire remarquer qu'en 1872, je n'avais point encore rencontré la forme *charaute*, et l'eussé-je connue, je n'aurais, dans l'état de la phonétique d'alors, pas osé assimiler *charaute* à *caracta*, ni *charade* à *charaute*. La loi de la résolution de *ak* par *au* n'était pas encore découverte. D'ailleurs, l'opinion du successeur de Diez n'est pas à l'abri de toute objection. Avant de s'y rallier, Gaston Paris (Rom., VIII, 629) demande ses apaisements sur les points suivants : A-t-on des exemples de *charade* pour *charaute?* Comment *charaude* a-t-il changé *en français propre* son *au* en *a?* A-t-on des preuves de la transition du sens? Le mot *charade* ne paraît pas plus ancien que la fin du XIIe siècle; d'où sortait-il?

CHARANÇON, étymologie inconnue. Un synonyme de *charançon* est *calande**, *calandre;* le premier serait-il une dérivation du second? Cp. les dérivés *écusson, arçon; r* p. *l* ferait d'autant moins de difficulté si l'original de *calandre* (v. c. m.) était le gr. χαραδριός, BL. *caradrius*. — Le primitif immédiat du fr. *charançon* est fourni par le prov. *carence* (Liv. de Sydrac : malas bestias, escorpios, *carences*).

CHARBON, L. *carbonem*. — D. *charbonner, charbonneux, charbonnée* = carbonnade (v. c. m.); *charbonnier*, L. carbonarius.

CHARBOUILLER, gâter (en parlant de la nielle des blés), dér. du subst. *carbouille*, = L. **carbucula*, fém. de *carbuculus* = *carbunculus*, charbon brouisseur. — En lat., *carbunculare* a le sens neutre « être atteint du charbon ».

CHARCUTIER, dér. de *char* (chair) *cuite*. — D. *charcuter, charcuterie*.

CHARDON, esp., prov. *cardon*, dér. du L. *carduus*. L'it., l'esp. et le port. ont directement tiré de *cardus* (p. *carduus*) la forme *cardo*. — D. *chardonnette*, artichaut sauvage; *chardonnet** ou *chardonneret* (cp. l'all. *distelfink*, litt. linotte de chardon); *échardonner*. Composé avec *ex*, le L. *cardus* a produit it. *scardo*, d'où le fr. *écharde*.

CHARGER, voy. *char*. — D. *charge;* composés : *décharger* (L. *discaricare*); *surcharger*.

CHARIOT, aussi *charriot*, dér. de *char*.

CHARITÉ, L. *caritatem*, affection, amour. — D. *charitable;* le suffixe *able*, généralement appliqué à des verbes, se rencontre parfois joint à des substantifs, p. ex. *équitable, véritable*, vfr. *amistable*.

CHARIVARI, vfr. *caribari, chalivali*, BL. *charivarium, chalvaricum*, pic. *queriboiry*, dauph. *chanavari*, prov. mod. *taribari*. On a fait des dissertations sur l'origine de ces mots, et l'on trouvera dans « Phillips, über die Katzenmusiken (1849) » une riche collection de termes analogues dans les diverses langues et dialectes. *Charivari* est évidemment un composé; l'élément *vari* se retrouve dans une foule d'expressions populaires marquant bruit, désordre (*hourvari, boulevari*, etc.); quant au premier élément, il semble avoir été formé par assimilation au second, et l'on suppose qu'il représente un mot signifiant quelque ustensile de cuisine et servant pour la circonstance d'instrument de musique; cfr. en wallon *pailtège* = charivari, dér. de *paill*, c.-à.-d. poêle. Le sens étymologique de charivari serait donc « bruit de poêlons ». Aussi Diez est-il tenté de voir dans *chali* ou *chari* le latin *calix*, verre, pot; on a pour cela aussi beaucoup tenu à l'étym. L. *chalybarium*, de *chalybes*, objets en acier. Voy. aussi mon Glossaire de Lille, p. 24, où *chalivali* traduit à la fois *morganicum* et *larnacium*. — Darmesteter (p. 113) analyse le mot par la particule préjorative *cali* + *vari*, « tumulte », qui se retrouve dans les mots composés *hourvari, boulevari*, normand *vari-vara* (en désordre), etc.; cp. all. *wirr-warr*, confusion, verbe *wirren*, embrouiller.

CHARLATAN, de l'it. *ciarlatano*, dérivé de *ciarlare*, = esp., port. *charlar*, val. *charrar*, fr. (norm.) *charer*, bavarder.

1. **CHARME**, anc. chanson magique, sortilège (cp. vfr. *charmeresse*, sorcière); it. *carme*, chant, poésie; du L. *carmen*. — D. *charmer*, BL. *carminare;* adj. *charmant*.

2. **CHARME**, arbre (Berry *charne*, Hainaut *carne*), du L. *carpinus*, it. *carpino*, esp. *carpe*. — D. *charmoie, charmille*.

CHARNEL, CHARNIER, CHARNU, CHARNURE, voy. *chair*.

CHARNIÈRE, répond au type latin *cardinaria*, du L. *cardo*, gén. *cardinis*, qui signifiait gond, pivot, poutres emboîtées, cavité, entaille, rainure. — D. *encharner*.

CHAROGNE, pic. *carone*, it. *carogna*, prov. *caronha* (esp. *caroño*, pourri), anc. angl. *caroyne*, n. angl. *carrion*, d'un type lat. *caronea*, formé de *caro*, chair.

CHARPENTIER, angl. *carpenter*, it. *carpentiero*, du L. *carpentarius*. Le mot latin signifiait charron, carrossier (de *carpentum*, voiture); le sens s'est peu à peu élargi en celui de « faber lignarius » en général. — D. *charpenter, charpente, charpenterie*.

CHARPIE (BL. *carpia*), subst. participial du verbe ancien *charpir* (comp. *escharpir, descharpir*), qui représente le L. *carpere*, arracher, effiler, effilocher. L'it. *carpire* signifie accrocher, déchirer, puis rafler, enlever.

1. **CHARRÉE**, cendre lessivée. Joret, retenu par l'initiale *ch*, rejette le type *cinerata* et postule un radical *car;* il ramène donc le mot au lat. du moyen âge *carrata*, charretée (vfr. *charée*). Quant au rapport des sens, il ne sait pas l'établir nettement; « tout ce que l'on entrevoit, c'est que cette cendre étant un engrais précieux que l'on recueille avec soin et que l'on exporte même de province en province, on a pu lui donner un nom emprunté à la manière dont on la transportait » (Rom., VI., 595). — Tobler, de son côté, n'approuve pas plus cette explication que celle par *cinerata*. Les formes prov. *chairel, cheirel* et surtout *chadro* lui paraissent indiquer un thème CATR, CADR.

2. **CHARRÉE**, larve d'insecte qui sert d'appât, vient, d'après Joret, de lat. *carnata* (cp. l'équivalent esp. *carnada*, même sens), avec assimilation de *n* à *r*. — Tobler le rattache de préférence au mha. *herder*, *heder*, nha. *köder*, appât.

CHARRETTE, it. *carretta*, esp. *carreta*, angl. *cart*, dimin. de *carrus*, *char*. — D. *charretier*, *charretée*, *charreton* ou *charton*.

CHARRIER, voy. *char*.

CHARRON, dér. de *char*.

CHAROYER, voy. *char*. — D. *charroi*.

CHARRUE, pic. *querue*, prov. *carruga*, du L. *carruca* (carrus).

CHARTE, variété de *carte* (v. c. m.). — La forme *chartre* (angl. *charter*) répond au dimin *chartula* (cp. vfr. *glandre* de *glandula*). — D. *chartrier* = cartularium.

1. **CHARTRE**, voy. *charte*.

2. **CHARTRE**, prison, p. *charcre*, it. *carcere*, esp. *carcel*, du L. *carcer*, gén. *carceris*. — De l'acception prison s'était déduite celle de tristesse, langueur, dépérissement ; c'est ainsi qu'en Champagne, un *enfant charcreux* signifie un enfant chétif. Comparez le rapport logique qui existe entre *chétif* et *captif*, tous les deux de *captivus*.

CHAS, trou d'une aiguille, paraît être la forme masculine de *châsse*, ce qui enserre, enclôt (v. c. m.). Dans l'anc. langue on trouve la forme fém. *chasse*.

CHASSE, subst. verbal de *chasser*.

CHÂSSE (le circonflexe n'a pas de raison d'être), du L. *capsa*. C'est donc une variété des mots *caisse* et *casse*. — D. *châssis*, *enchâsser* (it. *incassare*).

CHASSER, vfr. *cachier*, *chacier*, it. *cacciare*, esp., port. *cazar*, vieux esp *cabzar*, prov. *cassar*. On a beaucoup conjecturé sur la provenance de ces mots, mais aucune de ces conjectures ne peut convenir à la science, si ce n'est celle de Ménage, qui propose *captare*. Seulement, il faut poser, comme l'original de *chasser*, non pas la forme *captare*, mais la modification *captiare* (formée du part. *captus*, comme BL. *suctiare*, de *suctus*, d'où *sucer*, *conciare* p. *comtiare*, de *comptus*, *pertugiare*, p. *pertusiare*, de *pertusus*, etc.). C'est évidemment de *captiare* que procèdent *chasser* et les autres formes romanes citées. Les Latins déjà disaient *captare feras*, et dans un vieux glossaire on trouve « θηρευτής, captator, venator ». Du fr. *chasser* (dialecte rouchi aussi *cacher*) viennent les deux verbes anglais *catch* et *chase*. — D. *chasse* (BL. *captia*, diplôme de 1162), *chasseur* ; composé *pourchasser*, d'après l'analogie de *poursuivre*.

CHASSIE, étymologie inconnue. L'it. dit pour chassie *cacca d'occhj*, ordure d'yeux ; *chassie* pourrait donc venir d'une forme dérivative *caccia*. — Grandgagnage suppose un rapport entre *chassie* et *caseus*, fromage, et cite l'expression allemande *augenbutter*, beurre des yeux. — Littré pense à L. *cæcutia*, vue faible, en expliquant l'esp. *cegajoso* (chassieux) par *cæcaliosus* et le vfr. *chaceuol* par *cæcutiolus*. Le sens, pas plus que la lettre, ne favorise cette opinion. — D. *chassieux*. — L'anc. langue avait le verbe *chassier*, être chassieux ; peut-être a-t-il précédé *chassie*.

CHÂSSIS, voy. *châsse*.

CHASTE, L. *castus*. — D. *chasteté*, vfr. *chasteé*, *chasté*, L. *castitatem*.

CHASUBLE correspond étymologiquement à it. *casipola*, *casupola*, quoique ces derniers signifient petite hutte. Une autre forme française était *casule*, qui répond au *casulla* des Espagnols (all. *casel*), lequel à son tour est p. *casupla*, *casubla* = it. *casúpola* (Storm, Rom., V, 174). Flechia voit dans *casipula* un dérivé de *casa* au moyen du suffixe dim. *pula* ; Paris incline à croire que le mot italien n'est pas du fonds latin. — Pour le rapport d'idée entre *hutte* et *manteau*, cp. le mot *cappa* (fr. *cap* et *chape*), qui se trouve dans le vieux esp. et le milanais avec le sens de hutte. Voy. aussi *casaque*. — D. *chasublier*.

CHAT, prov. *cat*, esp. *gato*, it. *gatto* ; ce mot, répandu dans les idiomes germaniques et celtiques, ne paraît que tard en latin (chez Palladius) ; il doit cependant avoir existé dans la langue vulgaire. — D. *chatte*, *chaton* ; *chatter* ; *chatoyer* ; *chatouiller* (?) (v. c. m.).

CHÂTAIGNE, it. *castagna*, prov. *castanha*, du L. *castanea* (gr. καστανικόν κάρυον, noix de Castana). Anc. angl. *chesteyne*, *chesten*, d'où le composé actuel *chest-nut* ; mha. *kestene*, nha. *kastanie*. — D. adj. *châtain* ; *châtaignier*, *-eraie*.

CHÂTEAU, *chastel* *, L. *castellum* (dimin. de *castrum*). — D. *châtelet* ; *châtelain*, L. *castellanus* ; *châtellenie*.

CHAT-HUANT, anc. orthographié *chahuan*, est probablement une transformation, opérée par l'étymologie populaire, du mot *chouan*, quoiqu'on rencontre le simple mot *huant* (pr. cheant) p. ex. dans la phrase suivante de Birter, aux grands pieds « les leus oy uller et li *huans hua* ». — Voy. sous *chouette*.

CHÂTIER, vfr. *chastier*, *castoier*, *chastoier*, angl. *chastise*, all. *casteien*, du L. *castigare* (rac. *castus* ; cp. *purgare* de *purus*). — D. *châtiment* (vfr. *chasti*, *chastoï*,), *castoiement*.

1. **CHATON**, petit chat (et terme de botanique), dimin. de *chat*. — D. *chatonner*.

2. **CHATON**, partie d'une bague qui renferme la pierre précieuse, vfr. *caston*, *chaston*, it. *castone* ; selon Diez, p. *casseton*, dimin. de *cassette*, dim. de *caisse* (L. *capsa*) ; selon moi, plutôt de l'all. *kasten*, caisse, employé également pour chaton. — D. *enchatonner*, en esp. *engastonar*, *engastar*.

CHATOUILLER, vfr. *catiller*, *catouiller*. Diez tire ce mot du L. *catulire*, être en chaleur (dérivé de *catula*, chienne), lequel se serait converti en *catuliare*, comme *cambire* en *cambiare* (voy. *changer*), et qui, par ce changement même, aurait pris la signification factitive : faire éprouver, donner ce frémissement des sens, cette sensation que nous appelons chatouillement. Cette étymologie est

difficile à vérifier, en présence de tant de formes approchantes et cependant variées dans les différents dialectes germaniques et romans; nous n'en citerons qu'un petit nombre : wallon *cati, gati, gueti;* bourg. *gatailli;* lorr. *gattié;* Piémont, *gatié;* all. *kitzeln* (en Suisse *kutzeln*); bas-saxon *keddeln;* ags *citelan* (d'où angl. *kittle* et par transposition *tickle*); néerl. *kittelen;* suéd. *kittla.* Partou un thème *kat, kut, ket* ou *kit.* Qui sait si le L. *titillare* n'est pas aussi une altération euphonique de *kitillare?* — Ascoli (Arch. glott., II, 322) ramène aussi toutes les formes en question à *catus,* chat; dans notre cas, par l'intermédiaire d'un dérivé *catuculus.* — D. *chatouilleux.*

CHATOYER, changer de couleur, avoir des reflets comme l'œil du chat; dér. de *chat.* — Dans le Berry, le mot signifie : flatter, caresser (cp. l'all. *kätzeln*).

CHÂTRER, L. *castrare.*

CHATTEMITE, du L. *cata mitis,* douce chatte. — D. *chattemitterie,* fausse caresse.

CHAUCHER, autre forme de *caucher* (v. *cauchemar*) et de *côcher;* elle s'est conservée dans *chauche-branche,* 1. levier (branche qui presse les autres); 2. nom d'oiseau (litt. qui serre la branche), et dans *chauche-poule,* nom vulgaire du milan.

CHAUD, du L. *calidus cal'dus.* — D. CHAUDEAU, *chaudel**, d'un type bas-latin *caldellum;* CHAUDIÈRE, it. *caldaja,* esp. *caldera,* prov. *caudiera,* BL. *caldaria;* CHAUDRON, it. *calderone,* esp. *calderon,* angl. *cauldron;* ÉCHAUDER, vfr. *escauder,* it. *scaldare,* angl. *scald,* = L. *excaldare**.

CHAUDEAU, v. *chaud.*

CHAUDIÈRE, v. *chaud.* — D. *chauderon**, *chaudron.*

CHAUDRON, v. *chaud* et *chaudière.* — D. *chaudronnier, -eric.*

CHAUFFER, angl. *chafe;* du prov. *calfar,* it. *calefare,* formes romanes du L. *calefacere.* — D. *chauffe, chauffage, chauffoir, -eur, -erette;* cps. *échauffer,* prov. *escalfar,* d'où *réchauffer.*

CHAUFOUR*, litt. *four à chaux.* — D. *chaufournier.*

CHAULER, dérivation arbitraire de *chaux.* — D. *échauler.*

CHAUME, du L. *calamus,* tige de toute plante élevée (κάλαμος), BL. *calmus.* — D. *chaumer,* couper le chaume; *chaumière* et *chaumine,* petite maison couverte de chaume; *déchaumer.*

CHAUSSE, vfr. *cauche,* it. *calzo, calza,* esp. *calza,* prov. *calsa, caussa,* du L. *calceus,* soulier. Ménage s'est étrangement fourvoyé en songeant au L. *caliga.* — D. *chausson,* it. *calzone* (de ce dernier fr. *caleçon*), *chaussette, chaussetier, chaussure, chausser,* L. calceare, cps. *déchausser.*

CHAUSSÉE, vfr. *cauchie, caucie,* esp., port. *calzada,* prov. *caussada* (flam. *kautsije, haussijde, kassije*), correspond à un participe latin *calciata* (s. e. *via*), dér. de *calx,* pierre à chaux; chaussée est une route faite avec des pierres calcaires broyées. D'autres (ainsi Ducange, Littré, Rönsch) interprètent *calciata* par « la foulée », en le ramenant à un verbe *calciare,* issu d'une forme BL. *calcia* = *calx,* talon. Ils pourraient bien avoir raison.

CHAUSSE-TRAPE, BL. *calcatrepa, calcitrepa,* signifie propr., à mon avis, soit « trape pour le talon » ou « trape pour celui qui marche dessus »; l'élément *chausse* s'accorde pour la lettre avec le type *calcitrepa,* tandis que l'anc. forme concurrente *chauche-trape* s'accorde mieux avec *calcatrepa.* Comme sens, cp. les expressions all. *fuss-angel, fuss-eisen.* — Le même composé français s'applique à la plante dite autrement chardon étoilé; il traduit dans les glossaires du moyen âge le lat. *saliunca,* au sujet duquel Jean de Gênes dit : « Est herba spinosa, a *salio,* quod eam calcantes facit salire et vulgo dicitur *calca crepa,* quod *calcantes* facit *crepare?* » Il est probable que cette forme *calcacrepa,* qui se voit en effet souvent dans les glossaires du moyen âge, à côté de *calcatrepa, -tripa, -trippa,* est l'effet de la confusion graphique de *c* et *t.* Le Glossaire et le Catholicon de Lille rendent *saliunca* par *caudetrepe* ou *-trape;* ailleurs, je trouve *cauketrap* ou *cauche-trape.* L'anglais moderne en a fait *caltrop;* l'it., pour la plante, dit *calcitreppo.* — Littré et Darmesteter voient à tort dans notre composé le verbe *chausser;* Meunier (Les composés, etc., p. 137), par contre, interprétant *chausse* par *chaucher,* fouler, traduit le terme par « elle foule, elle serre, la trappe ».

CHAUVE, L. *calvus.* — D. *chauveté,* L. calvitas. — Quant à *chauve-souris,* Grandgagnage, se fondant sur les formes wallonnes *chawe-sori, chehau-sori,* etc., suppose dans cette composition une transformation de *choue-souris,* équivalant à *souris-hibou.* Certains dialectes disent *rat volant* ou *crapaud volant:* prov. *rata pennada* (cfr. all. *fledermaus*), en Lorraine *bo-volant.* Diez et Littré s'en tiennent à l'interprétation par *souris chauve* (à cause des ailes dépourvues de plumes); d'après Baist (Ztschr. V, 264), *souris* est le lat. *sorix,* qui était déjà dans Marcius Victorinus un volatile nocturne, auquel le fr., pour plus de clarté, aurait préposé le mot *cave, choe,* le nom de la chouette.

CHAUVE-SOURIS, voy. *chauve.*

CHAUVIR des oreilles (Rabelais : *chauver, chouer*), pr. agiter les oreilles soit en les dressant, soit en les abaissant; d'après Littré, prob. de *choe* (voy. *chouette*), à cause de ce mouvement des plumes particulier à la chouette, qui figure des oreilles comme celles du chat.

CHAUX, prov. *calz, caus,* esp. *cal,* it. *calce,* du L. *calx,* m. s.

CHAVIRER, prob. pour *cap-virer,* tourner la tête en bas; cp. le terme analogue it. *capovolgere.*

CHÉBEC, it. *sciabecco, stambecco, zambecco,* esp. *xabeque,* port. *chaveco,* esp. de vaisseau de mer. L'ét. est controversée entre l'arabe *cha-*

beca, filet, anc. forme *sounbeki*, et l'all. *steinbeck*, bouquetin (voy. Littré, suppl.).

CHEF, francisation régulière du radical *cap* de L. *caput;* prov. *cap*, it. *capo*, esp. *cabo*. Le mot signifie tête (fig. chose principale, article principal), puis extrémité en général, commencement ou fin; composés : *rechef* (dans *derechef*), prov. *rescap*, pr. recommencement; *méchef* (v. c. m.). — D. *chevet*, *cheveteau; chevage**, capitation, *chevance* (cfr. *capital*, autre dérivé de *caput*), *chevetaine**, p. *capitaine* (angl. *chieftain*); *achever* (v. c. m.); *chevir** = venir à *chef*, à bout de qqch.— *Chef* prend un caractère d'adjectif dans la combinaison *chef-lieu*.

CHÊMER (SE), maigrir, répond à l'it. *scemare*, diminuer, affaiblir, prov. *semar*, diminuer, que Diez tire du L. *semis*, demi, de sorte que le sens propre serait réduire à moitié (cp. en BL. *semus*, mutilé, verbe *simare*, estropier).

CHEMIN, it. *cammino*, esp. *camino*, prov. *camin*, du L. *caminus*, four, cheminée, qui, dans la basse latinité, avait pris la signification de *via*. Peut-être, toutefois, le *caminus* du latin classique et le *caminus* du latin du moyen âge sont-ils des mots tout à fait distincts. En effet, *caminus*, chemin, paraît être un dérivé de la racine *cam*, si féconde dans les idiomes celtiques. Cette racine exprime courbure, incurvation; mais elle a fort bien pu dégager de cette idée primordiale le sens de circuler ou de marcher. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à comparer les mots fr. *tour* (de promenade), it. *girare*, courir çà et là, circuler, all. *wandern*, *wandeln*, de *wenden*, tourner. Aussi le cymr. offre-t il les subst. *cam*, pas, et *caman*, chemin. Quant à la forme participiale *cheminée*, elle répond au BL. *caminata* (champ. *caminade*), = chambre pourvue d'un foyer (L. *caminus*, gr. κάμινος). Puis le sens de chambre à foyer s'est restreint à celui de foyer; c'est ainsi que le mot *étuve* signifiait d'abord chambre à étuve avant de signifier étuve; il en est de même de *poêle*, pr. chambre à chauffer. — D. de chemin : *cheminer*, *acheminer*.

CHEMINÉE, angl. *chimney*, voy. *chemin*.

CHEMISE, it. *camicia*, *camiscia*, esp., port, prov. *camisa*, du BL. *camisa*, *camisia*, dont on trouve la première trace dans saint Jérôme. Abandonnant l'étymologie vha. *hamidi*, *hemidi*, all. d'aujourd'hui *hemd* = chemise, Diez prétend que *camisia* doit provenir d'un primitif *camis*. Or, il trouve ce primitif dans le vieux gaël. *caimis* (gén. *caimse*) = chemise, cymr. *camse*, long vêtement, ainsi que dans l'arabe *qamiç*, vêtement de dessous; toutefois, il réserve la question de l'originalité des mots cités dans les idiomes où on les trouve. *Camicia* est la forme extensive du mot italien *camice*, aube de prêtre, qui répond exactement au vfr. *chainse*, *chinche*, vêtement en toile; Isidore rapportait *camisia* à *cama*, lit, donc vêtement de lit, mais le suffixe *isia* fait quelque difficulté. Mahn se prononce en faveur de l'arabe *qamiç*, qu'il fait dériver du sanscrit *kschauma*, étoffe de lin. — D. *chemisette;* voy. aussi *camisole*.

CHENAL, variété franç. de *canal* (v. c. m.); *chénel**, auj. *chéneau*, est une autre variété.

CHENAPAN; c'est l'all. *schnapphahn*, terme figuré = brigand, litt. coq qui cherche à tout gripper (*schnappen*).

CHÊNE, vfr. *chesne** *quesne**, BL. *casnus*. *Chesne* vient du L. *quercus* par l'intermédiaire de l'adj. *quercinus*, contracté en *querç'nus* et, par la chute de l'*r* devant la sifflante (cp. *dosum* p. *dorsum*), en *quesnus* (comp. l'it. *quercia* = chêne, de l'adj. latin *quercea*). Pour *qu* latin devant *e* ou *i* = *ch* fr., cp. *chasque* de *quisque*. — D. *chêneau; chênaie* = L. *quernetum* (p. quercinetum), *quesnetum* (d'où aussi le nom de ville *le Quesnoy*).

CHÉNEAU, voy. *chenal*.

CHENET, dér. de *chen**, *chien*, à cause de la forme ou de l'ornementation donnée d'abord à cet ustensile. Cp. en normand *quenot* = petit chien et chenet.

CHENEVIÈRE, du L. *cannabaria*, dér. de *cannabis*, chanvre.

CHÈNEVIS, graine de chanvre, renvoie à un type *cannabicium* (la forme patoise *chenebou*, à un type *cannabolus*). — *Chenevotte* est L. *cannabis*, avec le suffixe dimin. *otte*.

CHENIL, angl. *kennel*, d'un mot latin *canile**, dér. de *canis*, chien (cp. les termes latins analogues *ovile*, *bovile*, *equile*, etc.).

CHENILLE, prov. *canilha*. Voici trois étymologies diverses de ce mot : 1. *Catenicula* — *chainille* — *chenille*, à cause de la structure de cet animal. — 2. L. *eruca* (chenille), d'où *erucana*, *erucanilla*, *canilla*, *chenille;* c'est, comme on le devine, une conjecture de Ménage. — 3. *Canicula*, petit chien. On peut alléguer, pour la dernière, l'expression milanaise *can* ou *cagnon* (pr. chien) = ver à soie. Les Lombards disent pour chenille *gatta*, *gattola*, ce qui signifie proprement petit chat; les Portugais, *lagarta* = lézard; les Anglais, *caterpillar*, mot dont on n'a pas encore su établir l'origine; en France, on trouve aussi l'expression *chate pelouse* ou *pelue* (en Normandie, *carpleuse*). — D. *écheniller*.

CHENU, prov. *canut*, it. *canuto*, du L. *canutus* (dér. de *canus*).

CHEPTEL est le même mot, sous forme vulgaire, que *capital;* on trouve aussi *cheptal;* par l'élision du *p* on obtient la forme *chatel*, auj. *catel*. Le sens fondamental de tous ces mots est bien, surtout bien mobilier. L'angl. *cattle* et le génevois *chédal* ont rétréci cette signification, et ne s'emploient plus que dans le sens de bétail.

CHÈQUE, t. de commerce, mot d'importation anglaise (*check*).

CHER, L. *carus*. — D. *cherté* (v. c. m.), *chérir* (v. c. m.).

CHERCHER, vfr. *cerchier*, pic. *cerquier*, it. *cercare*, prov. *cercar*, *sercar*, val. *cerca*, alban. *khërcöig*, cymr. *hyrchu*, bret. *kerchat*. Ce mot signifiait autrefois aller à la ronde, parcourir, et vient du L. *circare*, employé par Properce pour aller çà et là; il est inutile

d'avoir recours à un verbe hypothétique *quæricare* (de *quærere*, quérir). On trouve le même mot *circare* (Isidore : circat circumvenit) dans les subst. BL. *circa*, la ronde, *circator*, le guet. — Cps. *rechercher*.

CHÈRE signifiait, jusqu'au XVI[e] siècle, tête, visage, mine, semblant, et le signifie encore dans les dial. norm., lorrain et wallon. Nicot: avoir la *chère* baissée, vultum demittere. De l'expression *faire bonne* ou *mauvaise chère* (= mine) *à qqn*, s'est dégagé le sens accueil, réception, et enfin manière de traiter, de recevoir les amis, dépense pour la mangeaille (angl. *cheer*). Le subst. *chère*, anc. *care*, tête, correspond à l'esp., port., prov. *cara*, visage, figure. Le mot *cara* se rencontre déjà dans Corippus, poète latin du VI[e] siècle. On le fait venir du grec κάρη, tête, visage, mais on suspecte avec raison cette étymologie, parce que l'italien, celle des langues néo-latines qui a reçu le plus de mots grecs, ne présente pas la forme *cara*, mais celle de *cera*, introduite du français selon toute vraisemblance. En BL. *cera* signifie effigie, visage, développement du sens « sceau »; cela favorise l'ét. χηρός cire.

CHÉRIR, angl. *cherish*, dérivé de l'adj. *cher*. — D. *chérissable*; cps. *enchérir*, *renchérir*, *surenchérir*.

CHERTE, subst. de *cher*, signifiait anciennement aussi amitié, tendresse, estime, absolument comme son analogue latin *caritas*, que le fr. a reproduit sous la double forme *cherté* et *charité*.

CHÉRUBIN, de l'hébr. *kheroubim*, pluriel de *kheroub*, nom d'une figure de la symbolique juive, emprunté aux Phéniciens.

CHERVIS, CHERVI, esp. *chirivia*, le *siser* des Latins; toutefois, ce dernier ne peut en fournir l'étymologie; il faudrait la forcer au moyen de *siservilla*, *servilla*. Nous estimons que *carvi* et *chervis* sont étymologiquement identiques, v. *carvi*.

CHÉTIF, vfr. *caitif*, voy. *captif*.

CHEVAL, voy. *cavale*. — D. *chevaler; chevalet*, machine de bois ayant la ressemblance d'un cheval (cp. en latin *equuleus*, petit cheval et instrument de torture); adj. *chevalin*.

CHEVALIER, voy. *cavale* et *cavalier*. — D. *chevalière* (bague); *chevalerie* (angl. *chivalry*); *chevaleresque* (ce dernier imité de l'italien *caballeresco*).

CHEVANCE, voy. *chef*.

CHEVAUCHER, voy. *cavale*.

CHEVECIER, BL. *capicerius*, « cui capicii ecclesiæ cura incumbit ». Le *capicium* ou *capitium* de l'église est ce que l'on nommait autrefois le *chevet* de l'église. Radical *caput*.

CHEVELU, voy. *cheveu*,

CHEVER, creuser, t. d'arts et métiers, est la bonne forme française p. *caver*.

CHEVET, dim. de *chef* (v. c. m.). Les Italiens et les Espagnols disent dans le même sens *capezzale*, *cabeçal* (comme *chevet*, du L. *caput*).

CHEVÊTRE, vfr. *quevestre*, *chevoistre*, licou, it. *capestro*, esp. *cabestro*, prov. *cabestre*, du L. *capistrum*, muselière. La signification architecturale de ce mot, « pièce de bois dans laquelle on emboîte les soliveaux d'un plancher », est également déduite de *capistrum*. — D. *enchevêtrer*, it. *incapestrare*, esp. *encabestrar*, = L. *incapistrare* (enchevêtrer, fig. embarrasser).

CHEVEU, vfr. *cavel*, *chevel*, prov. *cabelh*, esp., port. *cabello*, it. *capello*, du L. *capillus*. — D. *chevelu*, *chevelure; décheveler* (prov. *descabelhar*), *écheveler*.

CHEVILLE, it. *cavicchia*, *caviglia*, port., prov. *cavilha;* du L. *clavicula* (*clavic'la*, puis *cavicla*, le premier *l* ayant été élidé par euphonie comme dans *foible* p. *floible*). La langue savante a repris le même *clavicula* pour en faire *clavicule*. — G. Paris (Rom. V, 382), rejette l'étymon *clavicula* en faveur de *capitula* (petite tête), devenu *capit'la*, *capicla*, *cheville*. Je ne vois pas pourquoi il faudrait strictement abandonner *clavicula*. — D. *chevillette*, *cheviller*.

CHEVIOT, mouton des monts *Cheviots*, en Écosse; de là *cheviote*, laine d'agneau d'Écosse et étoffe faite de cette laine.

CHEVIR, venir à bout ou à *chef* de qqch., s'acquitter de ses redevances; voy. *chef*.

CHÈVRE, du L. *capra*, — D. *chevreau* (prov. *cabrel*, vfr. *chevrel*); *chevrier*, prov. *cabrier*, esp. *cabrero*, L. caprarius; *chevrette* (v. c. m.); *chevreuil*, prov., cat. *cabirol*, it. *cavriuolo*, L. capreolus; *chevron* (v. c. m.); *chevroter*, *chevrotin*.

CHÈVREFEUILLE, L *caprifolium*.

CHEVRETTE, nom d'une sorte de crustacé (le crangon ou le palémon); Diez et Joret le dérivent de *chèvre* (à cause de l'agilité de ce crustacé); selon Joret, par transposition s'est produite la forme secondaire *crevette* (v. c. m.). Pour Suchier, *chevrette* est formé, par un faux rapprochement avec *chèvre* et par le procédé dit « umdeutung », de *crevette*, lequel, d'après lui, est le moy. nl. *crevet* (écrevisse). Voy. plus loin *crevette*.

CHEVRON, vfr. *caprion*, prov. *cabrion*, *cabiron* (cfr. esp. *cabrion*, *caviron*, bloc de bois), dér. du L. *caper*, *capri*, bouc; comparez en latin le terme analogue *capreolus*, étançon, soutien.

CHEVROTINE, balle de petit calibre pour tirer le *chevrot* = chevreuil.

CHEZ, = lat. apud, est une abréviation de l'anc. formule *en chez* (v. esp. et v. port. *en cas*), qui équivaut à « dans la maison », lat. *in casa*. *Chez mon père*, c'est étymologiquement « dans la maison de mon père »; l'it. a la formule complète *in casa* ou *a casa;* l'espagnol de même. L'étymologie de *chez* fait comprendre la combinaison *de chez mon père*. La prép. *lez* s'est, de la même manière, produite du subst. *latus*, côté. Cp. le wallon *amon*, chez, de *mon*, contraction de *mohon*, maison. Cette étymologie, universellement reçue, ne fait pas doute; *chez* est virtuellement = *casa;* mais comment se rendre compte de la forme? Pourquoi le mot latin a-t-il perdu sa finale, de manière que le radical *cas* a pu se franciser par *chez*, comme *nasus* par *nez*,

rasus par *rez ?* Et encore, pourquoi l'ancienne langue, qui n'aurait jamais toléré une forme diphtonguée *niés, riés* p. *nez, rez,* employait-elle de préférence *chiés ?* Cette question a été pour la première fois étudiée par M. Cornu (Rom., XI, 82); il conclut à attribuer la chute de l'*a* de *casa* dans esp. *en cas,* vfr. *en chiés,* nfr. *chez* au fait que le substantif complément de la préposition, par son accentuation plus forte et son contact immédiat, réduisait la tonalité et la consistance du mot *cása* en un simple *cas,* fr. *chiés*, chez.* En esp. nous avons à la fois *a caso* et *à cas,* et c'est la comparaison des applications de ces deux formes qui a pu faire arriver M. Cornu à sa conclusion; mais ce savant ne nous dit pas si, en français, il existe une trace d'une forme *en chese* (ou *chiese*) coexistant avec *en chiés.* Godefroy a de nombreux exemples de *chiesedeu* (= casa Dei, église); on se demande pourquoi l'*e* s'est maintenu dans ce composé, tandis qu'il a disparu dans *en chiés le rey.*

CHICANE, voy. *chiche.* — D. *chicaner.*

1. **CHICHE**, peu abondant, parcimonieux. Ce mot, dont les dérivés sont : *chiquet, chicot, chicoter,* se rattache, ainsi que it. *cica,* bagatelle, it. *cigolo* et esp. *chico,* petit, exigu, au L. *ciccum,* bagatelle. Comparez en grec σμικρός, petit, et σμικρίνης, avare. *Chicane,* qui, dit-on, signifiait d'abord une miette de pain, est probablement de la même famille; le sens se sera élargi en minutie, puis dispute pour un rien, tracasserie; cp. les termes *chicoter, chipoter, vétiller* (v. c. m.), qui offrent des rapports d'idée analogues. Mahn rattache *chicane* au basque *chikia, chikerra,* petit. Littré, appuyant sur la signification « manière de jouer au mail » et sur l'existence du bas-grec τζυκάνιον, jeu de mail, prend ce dernier (= persan *tschaugan*) pour l'origine du mot fr. et enchaîne ainsi les sens : jeu de mail, action de disputer la partie, manœuvres processives.

2. **CHICHE**, pois, it. *cecci,* esp. *chicaro,* prov. *cezer,* all. *kicher;* du L. *cicer,* d'où vient aussi le dérivé diminutif *cicerole.*

CHICORÉE, L. *cichoreum* (κιχώριον).

CHICOT, pr. morceau, fragment, dér. de *chiche* 1 (v. c. m.). Au XVIe siècle, *chicot* exprimait une qualité morale. Du Verdier : « Sa cour estoit pleine de bons esprits et de gens de sçavoir au lieu de fols, de chicots, de flatteurs, d'harlequins. » — D. *chicoter* = chicaner sur des bagatelles.

CHICOTIN, suc d'aloès, vfr. *cicotrin.* D'après Nicot, *cicotrin* est fait par corruption de *çocoterin* (port. *çocotrino*) et est l'épithète de l'aloès pour en désigner la meilleure sorte. Cet adj. serait pris de *Çocotare,* qui est une île sur l'embouchure de la mer Rouge, d'où vient le meilleur aloès.

CHIEN, vfr. et patois *chen, chin, chein,* du L. *canis.* Régulièrement, *canis* appelle fr. *chain,* mais nous trouvons encore *a* bref latin devenu *ie* dans *grief* (lat. gravis) et vfr. *chiet* (= lat. *cadit* de *cadere*). — D. *chienne, chienner;* v. aussi le mot suiv.

CHIENDENT; expression incompréhensible; l'all. *hundsgras* se comprend (*hundszahn* est imité du français), de même l'angl. *dogsgrass, couchgrass* (herbe qui rampe), mais que veut dire *chiendent ?* Darmesteter juge que « ce doit être une création individuelle de la Renaissance et prendre place à côté de *fourmi-lion* (Composés, p. 135.)

CHIER; le vfr. a *eschiter,* qui est un mot d'origine germanique; vha. *scizan* (auj. *scheissen*), nl. *schijten,* ags. *scítan* (d'où angl. *shite*). Est-il l'original du fr. *chier ?* c'est douteux, mais toujours a-t-il, comme pense Diez, influencé ce dernier. *Cacare* lat. appelle en fr. *chayer;* néanmoins il faut le considérer comme ayant donné *chier,* surtout en présence du fréquent emploi, en vfr., du composé *conchier,* souiller = L. *con-cacare.* D'ailleurs, Cornu explique l'*i* du verbe fr. par les mêmes raisons qui ont transformé lat. *jacentem* en *gisant* et *jactare* en prov. *gitar.*

CHIFFE, dérivé *chiffon.* L'arabe *chiff* « vestis tenuis et pellucida », invoqué par Devic, paraît trop éloigné pour un mot si usuel. Grandgagnage identifiant *chiffonner* avec le wallon *cafougni,* même sign., et *chiffon* avec *cafou,* chose sans valeur, recommande l'étymologie néerl. *haf,* angl. *chaff,* balle de blé. Diez préfère celle du vha. *heva,* silique, cosse. Génin voit dans *chiffe* une variante de *chippes,* rognures, et le rattache à l'angl. *chip,* couper par morceaux; la chiffe serait ainsi de la rognure — D. *chiffonner, chiffonnier.*

CHIFFRE, signe de nombre, écriture secrète, it. *cifra, cifera,* écriture secrète, esp., port. *cifra,* signe de nombre, all. *ziffer,* chiffre. Primitivement, ce mot désignait un signe de nombre sans valeur déterminée, un zéro, sens propre encore au valaque *cifrĕ;* cp. le Breviloquus : cifra figura nihili, et la locution angl. *a mere cipher.* L'Europe ayant tiré des Arabes le système numérique des Indiens, le mot doit être arabe. Dans cette langue, on trouve les mots *çafar, cifr,* vide, *cifron* (comme subst.) = zéro (v. c. m.). Le nom, par extension, est devenu synonyme de signe numérique. — D. *chiffrer, déchiffrer.*

CHIGNON, vfr. *chaaignon, chaignon* pour *chaïgnon,* de *chaîne,* auj. *chaine* (v. c. m.). *Chignon* est donc une simple variété de *chatnon.* Nicot : chainon du col = cervix, vertèbre du cou; cp. languedocien : *cadena daoun col.*

CHIMÈRE, L. *chimaera* (de χίμαιρα, chèvre). — D. *chimérique.*

CHIMIE, it., esp., port. *chimica;* arabe *alkimía* (voy. *alchimie*); le mot arabe, cependant, n'est pas d'origine indigène. Malgré l'autorité d'Al. de Humboldt (Kosmos) et d'autres, qui pensent que *chimie* vient de χημία, selon Plutarque un des noms de l'Egypte, et que le mot désigne « la science égyptienne », une étude approfondie de cette question engage Mahn à soutenir que *chimie* provient du grec χυμός, suc; χυμικὴ τέχνη ex-

primait d'abord l'art de tirer des sucs hors des plantes, qui fut le point de départ de ce que la science a désigné plus tard sous le nom de chimie ou d'alchimie. Le souvenir du terme Χημία, terre de Cham ou d'Égypte, a peut-être coutribué à continuer le mot *chimie* pour exprimer l'art de faire de l'or, que l'on savait être fort en estime chez les Égyptiens, et à introduire dans les textes grecs la variante χημεία, χημία, au lieu du mot primitif χυμεία. A l'appui de l'étymologie χυμός, Mahn cite le sanscrit *rasayana*, chimie, alchimie, poison, élixir de vie, composé de *rasa*, suc (aussi vif-argent), et de *ayana*, procédé, espèce, manière. — D. *chimique*, *chimiste*.

CHINA, voy. *quinquina*.

CHINCHILLA, mot esp., litt. animal puant, de l'esp. *chinche*, punaise (L. *cimex*).

CHINER, de *Chine*; *chiner*, c'est donner à une étoffe des couleurs ou des dessins à la manière *chinoise*.

CHIOURME, it. *ciurma*, sicilien *chiurma*, esp., port. *chusma*, génois *ciusma*. Diez, partant de la forme espagnole, dérive ces mots de κέλευσμα, commandement, devenu successivement *cleusma*, *chusma* (cp. *chamar* de *clamare*). Le mot désignait d'abord le commandement de l'inspecteur des rameurs et a fini par être employé pour l'ensemble d'un équipage placé sous un même commandement. L'étymologie *turma* est fautive; le turc *tcheurmé* = *chiourme* est sans doute un emprunt fait au roman.

CHIPER, voler, dérober une chose de peu de valeur, de *chipe**, lambeau, chose de mince valeur (voy. *chiffe*). « Les couturières appellent *chippes* ce qu'elles volent à leurs pratiques. » (De l'Aulnaye). Ce *chipe* correspond à angl. *chip*, copeau.

CHIPIE, terme populaire, d'origine incertaine. On rapproche de ce mot le subst. vfr. *chipoe*, grimace, mauvaise mine. Dans le patois norm., *chiper* signifie crier; serait-ce le primitif du mot? femme criarde? En tout cas, l'all. *chepisa*, auj. *kebse*, concubine, qu'on a aussi allégué, n'a rien à voir ici.

CHIPOLATA, de l'it. *cipollata*, m. s., dér. de *cipolla*, ciboule.

CHIPOTER, s'arrêter à des riens, vétiller, lanterner, de **chipe*, bagatelle, vétille (voy. *chiper*). — D. *chipotier*.

1. **CHIQUE**, puce; prob. le même mot que *chiche* 1, petit.

2. **CHIQUE**, propr. petite quantité, petite chose, est, comme le précédent, une variété de *chiche* 1, dans le sens de petit, mince. — D. dimin. *chiquet*, petite partie; verbe *chiquer*, manger, pr. broyer en petits morceaux, ou manger une chose de peu de valeur (cp. *brifer* de *brife* = *bribe*).

CHIQUENAUDE, selon Génin, un composé de *chique*, petite chose, puis petite monnaie (voy. *chiche*), et de *naud*, qui serait une contraction de *nasaud; chiquenaude*, d'après cette conjecture, serait une *chique nasaude*. Génin cite à l'appui l'expression allemande *nasenstüber* = chiquenaude, litt. *stüber* (nom d'une monnaie) de nez. Cette étymologie est sujette à caution. Le picard dit *pikenote;* Rabelais *chinque-naude*.

CHIQUER, voy. *chique* 2. — D. subst. verbal *chique* (de tabac).

CHIQUET, petite parcelle, voy. *chique* 2. — D. *chiqueter*, *déchiqueter*.

CHIRAGRE, goutte aux mains, de χειράγρα (χείρ + ἄγρα), cfr. *podagre*, goutte aux pieds. Nous retrouvons encore l'élément *chir* ou *chiro*, représentant le grec χείρ, main, dans les mots usuels suivants :

1. CHIROGRAPHE, écrit de propre main, d'où *chirographaire*.

2. CHIROMANCIE, divination (μαντεία) par l'inspection de la main.

3. CHIRURGIE, gr. χειρουργία, litt. opération avec la main. — D. *chirurgien*, vfr. *sirurgien*, *surgien* (angl. *surgeon*).

CHLORE, CHLORATE, CHLORIQUE, CHLORURE, termes savants tirés du grec χλωρός, vert clair, pâle.

CHLOROFORME est forgé avec les éléments *chlore* et *forme*, abstrait du t. de chimie *formique* (de L. *formica*, fourmi).

CHLOROSE, gr. χλώρωσις (de χλωρός, pâle.) — D. *chlorotique*.

CHOC, voy. *choquer*.

CHOCOLAT, anc. *chocolate*, it. *cioccolata*, esp. *chocolate*. Le nom de cette substance est le mexic. *chocolattl*. Nous ne trouvons, quant à sa composition, pas d'autres renseignements que ce qui suit : 1. « Du mexicain *choco*, bruit, et *lattle*, eau; les Mexicains préparaient le chocolat en le faisant mousser dans de l'eau chaude. » (Bescherelle); 2. « Du mex. *choco*, cacao, et *lattle*, eau. » (Dochez.) Nous laissons à ces auteurs la responsabilité de ces assertions, que nous ne sommes pas à même de vérifier.

CHŒUR, L. *chorus* (χορός). Ce mot a fini par signifier aussi la « place » où se tient le chœur, et par désigner une des divisions principales d'une église.

CHOIR, vfr. *cheoir*, du L. *cadere* (traité d'après la 2[e] conjugaison, donc prononcé *cadére*), prov. *cazér*, it. *cadér*. Du part. passé L. *cadutus**, it. *caduto*, fr. *che-u** *chu*, vient le subst. participial *chute*, prov. *cazuta*. Du part. prés. *chéant* vient *chéance**, *chance* (v. c. m.). — Composés : *déchoir*, *échoir*, *mescheoir**; *rechoir* d'où *rechute*.

CHOISIR, primitivement = voir, apercevoir, discerner, rouchi *chusir*, prov. *causir*, *chausir;* du goth. *kausjan*, essayer, examiner (cfr. le nom propre *Choisy*, de *Causiacum*). Si la forme prov. était *causar* au lieu de *causir*, Diez donnerait la préférence au goth. *kiusan* (all. mod. *kiesen*), élire. — D. *chois**, *choix*, angl. *choice*.

CHOIX, subst. verbal de *choisir*.

CHÔMER, d'après Diez, de *calme* (v. c. m.). Littré oppose à cette étymologie que la plus ancienne forme du mot est *chomer* et non pas *chaumer;* il préfère donc le celtique : bret. *choum*, s'arrêter, cesser, gaél. *cum*, arrêter.

Malheureusement, Arbois de Jubainville, grande autorité en cette matière, tient ces mots celtiques pour empruntés au roman.

CHOPE (d'où *chopine*), gobelet contenant environ un demi-litre; de l'all. *schoppen*, m. s. (de *schöpfen*, puiser). Ménage y voyait un L. *cuppina*, dim. de *cuppa;* mais le *c* latin devant *o* ou *u* ne devient jamais *ch*.

CHOPINE, voy. *chope*. — D. *chopiner*.

CHOPPER, vfr. *souper*, heurter du pied, trébucher; vient du subst. vfr. *chope*, tronc d'arbre, souche (pour la filiation des idées, cp. *broncher* et *choquer*). Quant à *chope*, je n'en connais pas l'origine; je doute de son rapport avec le verbe nl. *schoppen*, all. *schupfen*, pousser du pied. — Cps. *achopper*.

CHOQUER, angl. *shock*, esp. *chocar*, heurter du pied; du subst. vfr. *choque* (dimin. *chouquet*), it. *ciocco*, tronc, bloc, dont l'origine est obscure. — D. subst. verbal *choc;* adj. *choquant*.

CHORISTE, qui chante dans le chœur, et *choral*, chant, dérivés du L. *chorus*, fr. *chœur* (v. c. m.), dont la forme latine s'est conservée dans l'expression *faire chorus*.

CHOSE, it., esp., port., prov. *cosa*, du L. *causa* (voy. *cause*). Le mot *chose* s'est substitué dans les langues romanes au latin *res*, dont l'acc. *rem* a donné *rien*. L'all. *sache* réunit, comme le BL. *causa*, les deux significations de *cause* et de *chose*.

CHOU, vfr. *chol'* (plus souvent le dim. *cholet*), it. *cavolo*, esp. *col*, prov. *caul*, all. *kohl*, du L. *caulis*, *colis* (καυλός), tige, chou.

CHOUC, choucas noir; du mha. *chouch*, hibou (voy. *chouette*). — D. *choucas* (prov. *caucala*).

CHOUCROUTE, corruption de l'all. *sauerkraut* (composé de *sauer*, aigre, et *kraut*, herbe); l'élément *chou* s'est facilement substitué à *sauer* (prononcé *soûr* par les Suisses), le tout désignant une espèce de chou.

CHOUETTE (wallon *chawette*), dér. de vfr. *choe*, pic. *cave*, prov. *cau*, *chau*. Autre dérivé du même mot : pic. *cawan*, Anjou *chouan*, Berry *chavant*, prov. *chauana;* bret. *kaouan*, BL. *cavannus* (v[e] siècle). Le mot *chat-huant* n'est probablement qu'une transformation populaire pour *chaüan*. Le primitif *choe* doit être identique avec le mha. *chouch*, hibou (angl. *chough*, chouette); cp. néerl. *kauw*, corneille. Voy. aussi *chouc*. On rencontre aussi, pour *chouette*, la forme dérivative *chevèche*, *chavèche*.

CHOUQUET, bloc de bois, voy. *choquer*.

CHOYER, traiter soigneusement (hommes ou choses), ménager, « contregarder » (Nicot). Deux opinions méritent attention. Bugge (Rom., III, 146), mettant en parallèle vfr. *suer*, *chuer*, caresser, flatter (XIII[e] s.), it. *soiare*, flatter, propose le goth. *suthjon*, chatouiller. Cette ét. laisse des doutes, tant pour la lettre que pour le sens. Havet (ib. 331, note) part d'un type *caucare* = *cavicare* (de *cavere*); il invoque le normand *couayer* (Guernesey), ménager, épargner; « couayer le feu », prendre garde au danger du feu. — Ne vaudrait-il pas tout aussi bien partir du fréqu. BL. *cautare*, traiter avec précaution?

CHRÊME, du gr. χρῖσμα, onction. — D. *chrémeau*.

CHRESTOMATHIE, gr. χρηστομάθεια, recueil d'extraits de choses intéressantes (χρηστός) à apprendre (μαθεῖν), tirées de différents auteurs.

CHRÉTIEN, L. *christianus* (Christus). — D. *chrétienté*, L. *christianitatem;* *christianisme* est un terme savant, reproduisant exactement le gr. χριστιανισμός.

CHRIE, L. *chria*, de χρεία, sentence.

CHROME, **CHROMATE**, du gr. χρῶμα, -ατος, couleur. — D. *chromatique*.

CHRONIQUE, adj., gr. χρονικός, de χρόνος temps; *chronique*, subst., du plur. χρονικά, s. e. βίβλια, les livres des temps passés. — D. *chroniqueur*. — L'élément χρόνος, temps, entre encore dans les mots suivants :

Chronogramme, inscription marquant la date.

Cronologie, science du temps.

Chronomètre, mesure du temps.

CHRYSALIDE, gr. χρυσαλλίς, -ίδος (de χρυσός, or). Cp. en latin *aurelia* de *aurum*.

CHRYSANTHÈME, gr. χρυσάνθεμον, fleur d'or.

CHRYSOCALE, mot industriel, litt. beau (καλός) comme de l'or (χρυσός).

CHRYSOLITHE, gr. χρυσόλιθος, pierre d'or.

CHUCHOTER, autrefois *chucheter*, aussi *chuchiller*, prov. *chuchutare*, esp. *cuchear*, *cuchuchear;* mots imitant le *chuchu* que l'on entend quand on est près de deux personnes qui se parlent à l'oreille. Ce sont des onomatopées, de même que les équivalents lat. *susurrare*, angl. *whisper*, it. *cicciorare*, basque *chuchurlatu*.

CHUT, onomatopée. Cp. it. *zitto*, esp. *chito*. — D. *chuter*, crier chut.

CHUTE, voy. *choir*. — D. *chuter*, faire chute.

CHYLE, gr. χυλός, suc. — D *chylifier*.

CHYME, gr. χυμός, suc. — D. *chymifier*.

CI. Les formes vfr. *iqui*, *equi*, it. *qui*, esp., prov. *aqui* viennent du L. *eccu'hic*, tandis que it. *ci*, prov. *aici*, *aissi*, cat. *assi*, fr. *ici* et *ci*, accusent une provenance de *ecce hic*, contracté en *eccic*. Cfr. *ça*.

CIBLE, anc. *cibe;* du vha. *sciba*, auj. *scheibe*, m. s. (angl. *shive*, nl. *schyf*). La lettre *l* dans *cible* est euphonique.

CIBOIRE, vase consacré aux saintes hosties, L. *ciborium* (κιβώριον). — On trouve sur une épitaphe gravée sur cuivre dans l'église de Jollain-Merlin, à une lieue et demie de Tournai : « Le *chiboule* pour mettre corpus Christi. » Ailleurs *chyboille*.

CIBOULE, vfr. *civolle*, it. *cipolla*, esp. *cebolla*, angl. *chibbol*, all. *zwiebel*, du L. *cæpulla*, dim. de *cæpa*, oignon (v. *cive*). — D. *ciboulette*.

CICATRICE, L. *cicatrix*. — D. *cicatriser*.

CICEROLE, voy. *chiche*.

CICÉRONE, mot italien, tiré du nom de *Cicéron*, le grand orateur, à cause de la loquacité de ces gens.

CIDRE, it. *sidro*, *cidro*, esp. *sidra* (anc. *sigra*), valaque *cighеariu;* du L. *sicera* (σίκερα), gâté en *cicera*, d'où *cidra* (cp. *ladre* de *Lazarus*).

CIEL, L. *cœlum*.

CIERGE, prov. *ciri*, du L. *cereus* prononcé *cerius* (de *cera*, cire).

CIGALE, it., pr., cat. *cigala*, esp. *cigarra*, du L. *cicada*. Pour *d* = *l*, comp. it. *caluco* pour *caduco*, *ellera* (lierre) de *hedera*. — Je n'admets pas, avec Brachet, dans *cigale* une contraction de L. *cicadula*.

CIGARE, de l'esp. *cigarro*, qui vient de *cigarra*, cigale, soit par une vague comparaison de forme avec le corps d'une cigale, soit par l'intermédiaire du verbe esp. *cigarrar*, papilloter. — D. *cigarier; cigarette*.

CIGOGNE, L. *ciconia*. En vfr, par la chute de la consonne médiane *c* (cp. vfr. *ceüe* = ciguë), *ciconia* était devenu *cëoigne*, puis *soigne;* ce dernier nous fournira le primitif de *soignole* (v. c. m.).

CIGUË, vfr. *ceüe*, it., esp. *cicuta*, du L. *cicuta*, m. s.

CIL, L. *cilium*. — D. *ciller;* composé *déciller*, orthographié plus tard *dessiller*, it. *discigliare*.

CILICE, L. *cilicium* (κιλίκιον), étoffe de poil de chèvre (de Cilicie).

CIME, it., esp., prov. *cima*, du L. *cyma* (κῦμα), pousse, pr. la partie la plus élevée d'un végétal. Cfr. it. *vetta*, qui signifie à la fois rejeton et sommet. — D. *cimier*, ornement qui surmonte la cime d'un casque, it. *cimiero*, esp. *cimera*.

CIMENT, angl. *cement*, du L. *cœmentum* (cædere), moellon; il faut d'après cette étym., supposer à ciment le sens propre : petits morceaux de pierres. — D. *cimenter*.

CIMETERRE, it. *scimitarra*, esp. *cimitarra*, mot probablement oriental; on cite le persan *chimchir*. Si, toutefois, le mot est de provenance espagnole, dit Diez, l'explication de Larramandi, par le basque *cime-tarra*, « celui au fin tranchant », pourrait bien être fondée.

CIMETIÈRE, it. *cimeterio*, esp. *cimenterio*, vfr. aussi *chimentire*, du L. *cœmeterium* (κοιμητήριον), pr. lieu de repos.

CIMIER, voy. *cime*. Ce même mot, employé comme terme de boucherie, a donné aux Allemands leur *ziemer*.

CINABRE, it. *cinabro*, prov. *cynobre*, angl. *cinnabar*, all. *zinnober*, du L. *cinnabaris* (κιννάβαρι).

CINÉRAIRE, L. *cinerarius* (de *cinis*, cendre).

1. **CINGLER**, autref. *singler*, esp. *singlar*, vfr. *sigler*, naviguer; du vha. *segelen*, nord. *sigla*, faire voile, avec insertion de *n*.

2. **CINGLER**, frapper avec quelque chose de léger et de pliant (fouet, lanière). C'est le même mot que *sangler*, qui s'emploie également pour fustiger. L'un et l'autre viennent de *cingle*, *sangle*, qui représentent le *cingulum* latin (voy. *sangle*). *Cingle* signifiant lanière a produit le verbe *cingler*, comme *fouet* a donné *fouetter*, et it. *staffile*, étrivière, *staffilare*, fouetter.

CINNAMOME, L. *cinnamomum* (κιννάμωμον). De là : vha. *sinamin*, mha. *zinment*, d'où nha. *zimmt*, cannelle.

CINQ, L. *quinque*. — D. *cinquième*. — Quinquaginta, *cinquante*. D. *cinquantième*, *-aine*.

CINTRE, CINTRER, voy. *ceindre*. Nous ajouterons ici que les formes parallèles it. *centina*, *centinare*, qui paraissent plus anciennes, jettent de l'incertitude sur l'étymologie *cincturare*.

CIPPE, L. *cippus*, voy. *cep*.

CIRCON-, forme que prend en français la prép. lat. *circum*, autour, dans les compositions; ne se rencontre que dans des compositions déjà latines; nous ne connaissons comme nouvelle formation faite avec cet élément, parmi les mots usuels, que *circonvoisin*.

CIRCONCIRE, L. *circumcidere*, couper autour; *circoncision*, L. *circumcisio*.

CIRCONFÉRENCE, L. *circumferentia* (de *circumferre*, litt. porter autour); cp. περιφέρεια.

CIRCONFLEXE, L. *circumflexus* (flecto), fléchi des deux côtés.

CIRCONLOCUTION, L. *circumlocutio*, traduction littérale du gr. περίφρασις; cp. l'all. *umschreibung*, employé dans le même sens.

CIRCONSCRIRE, L. *circumscribere*, tracer les limites autour d'un espace; *circonscription*, L. *circumscriptio*.

CIRCONSPECT, L. *circumspectus* (circumspicere, regarder de tous côtés par prudence); cp. en all. le terme analogue *umsichtig*. — D. *circonspection*, L. circumspectio.

CIRCONSTANCE, L. *circumstantia*, traduction exacte du gr. περίστασις, litt. état autour d'une chose, l'accompagnant; cfr. l'all. *umstand*. — D. *circonstancier*, *circonstanciel*.

CIRCONVALLATION, du L. *circumvallare*, fortifier autour.

CIRCONVENIR, L. *circumvenire*, qui avait déjà le sens métaphorique propre au terme français.

CIRCONVOISIN, extension de *voisin* au moyen de *circum*, autour; voy. l'art. *circon*.

CIRCONVOLUTION, du L. *circumvolvere*, rouler, tourner autour.

CIRCUIT, L. *circuitus* (circum-ire). On se sert parfois aussi du verbe *circuir*, = L. circu-ire.

CIRCULAIRE, L. *circularis;* verbe *circuler*, L. *circulari* Primitif : *circulus* (dim. de *circus*), = fr. *cercle*, all. *zirkel*.

CIRE, prov., it., esp. *cera*, du L. *cera*. — D. *cirer*, *cirage*, *cirier*.

CIRON, vfr, *siron*, bourguign. *soiron*, BL. *sirio*, *siro*, *surio*, flam. *siere* (holl. *zier*), du vha. *siuro*, m. s.

CIRQUE, L. *circus*.

CIRRE, L. *cirrus*, boucle de cheveux.

CIS-, préfixe, signifiant en deçà, du L. *cis*, m. s.

CISAILLES, voy. *ciseau*. — D. *cisailler*.

CISEAU, *cisel**, esp. *cincel*, port. *sizel*, it. *cesello*, BL. *cisellus*, angl. *chisel*. L'étymologie L. *cæsus*, coupé, est fort problématique. Mieux vaut, d'après Diez, celle de *sicilica*

(Plaute), petit instrument à couper; ce vocable aura été altéré en *sicilicellus*, *scilcellus*, d'où les diverses formes romanes citées. — D. *cisailles* (cfr. *tenailles*); *ciseler*, *ciselet*.

CISELER, **-ET**, voy. *ciseau*.

CITADELLE, de l'it. *cittadella*, dimin. de *città* = cité.

CITADIN, de l'it. *cittadino*, dér. de *città* = cité; cp. *citoyen*.

CITÉ, it. *città*, esp. *ciudad*, prov. *ciutat*, *ciptat*, angl. *city*, du L. *civitàtem* — D. *citoyen* (v. c. m.), *concitoyen*.

CITER, L. *citare;* subst. *citation*, L. *citatio*.

CITÉRIEUR, L. *citerior* (de *citra*, en deçà).

CITERNE, L. *cisterna*. — D. *citerneau*.

CITHARE, L. *cithara* (κιθαρα), all. *cither*. Voy. aussi *guitare*.

CITOYEN, vfr. *citien*, *citeen*, prov. *ciptadan*, d'un type *civitadanus* (de *civitas*); cp. *mitoyen* = *mitadanus*, dér. de prov. *mitad*, fr *moitié*.

CITRON, dér. du L. *citrus* (citronnier), d'où aussi *citrin*, *-ique*, *-ate*, et *citrouille* (v. c. m.). — D. *citronnier*.

CITROUILLE, par un type *citrucula* (p. *citricula*), du L. *citrus*, citron, à cause de la couleur.

CIVE, L. *cæpa*, oignon. — D. *civet*, anc. *civé*, pr. ragoût dans lequel il entre des cives; *civette*, espèce d'ail. L. *æ* changé en *i*, se rencontre encore dans *ciboule*, *ciment* et *pivoine*.

CIVETTE, chat musqué, it. *zibetto*, *cibetto*, angl. *civet*, all. *zibeth*, bas-grec ζαπέτιον, de l'arabe *zabâd*, *zebed*, qui proprement signifie écume; l'animal a pris son nom de la sécrétion odorante qui le distingue.

CIVIÈRE, vénitien *civiera*, milanais *scivera*, sont des formes dérivatives de l'it. *civéa*,*civéo*, traîneau à panier. On explique ce dernier par le BL. *cænovehum*, charrette à transporter le fumier, puis brancard, civière, mais cette étymologie est douteuse. D'autres proposent pour sens premier un engin à transporter des provisions de bouche et pour étymon le L. *cibus*.

CIVIL, L. civilis; *civilité*, L. civilitas. — D. *civiliser*.

CIVIQUE, L. *civicus*. — D. *civisme*, néologisme; terminaison grecque appliquée à un radical latin.

CLABAUD, propr. chien aboyeur, appartient, comme *clapir*, *glapir*, à la racine germanique, d'où l'all. *kläffen*, néerl. *klappen*, suéd. *gläppa*, faire du bruit, bavarder, aboyer. — D. *clabauder*.

CLAIE, anc. *cloie*, prov. *cleda*, BL. *clida;* le type direct d'où vient *claie* est *cleta* (Grégoire de Tours a le dim. *cletella*). Le mot est celtique : v. irl. *clyath*, cymr. *clwyd*, même sign. (irl. *ia*, cymr. *wy* et *ē* sont des modalités vocales qui se correspondent). — D. *clayon*, *clayonnage*, *cloyère* (tiré de l'anc. forme *cloie*).

CLAIR, L. *clarus*. — D. *clarté; clairet* (angl. *claret*); *clairière; clairon*, BL. *claro*, angl. *clarion; clarine*, *clarinette* (cp. en latin le terme *clarisonus*); *éclairer*, *éclaircir* (v. ces mots). Composé : *clairvoyant; claire-voie*, anc. *clairvoie* (de *voir* ou de *voie?*); *clair-semé*.

CLAMEUR, L. *clamor*. L'ancienne langue se servait encore beaucoup de *clamer*, appeler (angl. *claim*), d'après le L. *clamare*. De *clamosus*, criard, vient *clameux*, p. ex. dans chasse clameuse = chasse bruyante.

CLAMP, morceau de bois servant à jumeler un mât; holl., angl. *clamp*, all. *klampe*, crampon (tous mots congénères avec l'all. *klemmen*, serrer, presser).

CLANDESTIN, L. *clandestinus* (rac. *clam*).

CLAPET, petite soupape, all. *klappe* = clapet, valvule, languette (cfr. *klappen*, *klappern*, faire du bruit, claquer, cliqueter), BL. *clappa*, trappe.

CLAPIER, dérivé du prov. *clap*, tas de pierres (d'où *aclapar*, entasser), BL. *clapus*, acervus lapidum, hara cunicularia; les garennes étaient formées d'abord au moyen de pierres superposées de manière à ménager des trous de retraite. Quant à *clapus*, les uns le rapportent au cymr. *clap*, *clamp*, masse, d'autres au nord. *klaupp*, roc.

CLAPIR (dit du cri des lapins), de la même famille que *clabaud*, *clapoter*.

CLAPIR (SE), se cacher, selon Diez, du L. *se clepere*, se dérober; selon d'autres, le terme s'employant particulièrement des lapins, de *clap* (voy. clapier), donc pr. s'entasser. Du Cange pensait au BL. *clappa*, trappe, piège.

CLAPOTER rappelle l'all. *klappen*, angl. *clap*, *clapper*, tous verbes exprimant le bruit produit par le choc des corps.

CLAQUE, mot onomatopée exprimant un bruit sec et éclatant, comme celui du coup du plat de la main; cp. mha. *klac*, néerl. *klakken*, claquer, all. *klack* (interjection) et *klatschen;* cat. *claca*, babil, norm. *claquard*, babillard. *Clac*, d'ailleurs, n'est qu'une variété phonique de *clap*. — D. *claquer*, *claqueur*, *claquet; claqueter*, *claquette; claquedent*, misérable qui tremble de froid. — De la même espèce est l'ancien verbe *cliquer*, retentir. L'expression *clique*, société de cabaleurs, est tout à fait analogue à *claque*, réunion de claqueurs. — *Cliques et claques*, expr. populaire, = l'ensemble des choses d'une maison, réunies bruyamment pour les enlever. L'all. a le terme analogue *gerümpel*, de *rumpeln*, faire du bruit.

CLAQUEMURER, dérivé du subst. *claquemur*, « homme qui *claque* » (tape, bat) le mur de sa prison, prisonnier (Meunier).

CLARIFIER, L. *clarificare*. — D. *clarification*.

CLARINE, **CLARINETTE**, dér. de *clair* (v. c. m.).

CLARTÉ, L. *claritatem* (clarus). En vfr. aussi = renommée.

CLASSE, L. *classis*.— D. *classique*, L. *classicus* (qui est de la première classe); *classer*, *déclasser; classification*.

CLATIR, onomatopée d'une racine *clat*, exprimant un bruit, comme *clac*, *clap;* cp. all. *klatschen*, nl. *klateren*.

CLAUDE, sot, imbécile; du nom de baptême *Claude;* cp. Benoît, Nicolas, etc., employés dans le même sens.

CLAUDICATION, L. *claudicatio*, de *claudus*, boiteux (voy. *clocher*).

CLAUSE, pr. chose arrêtée, disposition, du L. *clausa*, substantif participial de *claudere*, clore, conclure; c'est le primitif du dimin. *clausula*, it. *clausola*, fr. *clausule*, all. *klausel*.

CLAUSTRAL, L. *claustralis*, de *claustrum* = fr. *cloître*.

CLAVEAU, *clavel*, 1. terme d'architecture, dér. de L. *clavus*, clou, le claveau étant taillé en forme de coin; 2. terme d'art vétérinaire, maladie des bêtes à laine, dér. de *clavus*, clou (la pustule étant comparée à un clou); de là *clavelée*. — D'autres placent le nom de la maladie dans l'élément celtique : gaél. *clavar*, teigne, gale.

CLAVECIN est tronqué de *clavicymbalum*, nom donné d'abord à cet instrument (it. *clavicembalo* et *gravicembalo*, esp. *clavecimbano*), composé du L. *clavis*, au sens de touche mobile (d'où le mot *clavier*, ensemble des touches ou clefs du clavecin) et de *cymbalum*, instrument à forte résonance.

CLAVETTE, dim. moderne, tiré de L. *clavis*, clef.

CLAVICULE, voy. *cheville*.

CLAVIER, voy. *clavecin*. *Clavier* se reproduit dans l'all. *klavier*, devenu, dans cette langue, le nom du clavecin.

CLAYON, voy. *claie*.

CLEF, L. *clavis* (cfr. *nef*, de *navis; grief*, de *gravis*).

CLEMATITE, gr. κληματῖτις (de κληματίς, menue branche).

CLEMENT, L. *clemens*. — D. *clémence*, L. *clementia*.

CLEPSYDRE, it. *clessidra*, du L. *clepsydra* (κλεψύδρα), m. s.

CLERC, L. *clericus* (κληρικός), de *clerus* (κλῆρος), clergé; pr. appartenant ou aspirant à l'état ecclésiastique, puis homme lettré, enfin homme de plume, greffier, commis, apprenti (de là la locution *pas de clerc*). De *clerc* procède le vieux mot *clergie*, condition de clerc, doctrine, science. — Le latin *clericus* a produit subst. clericatus, d'où fr. *clergé*, corps des clercs; — clericatura, fr. *clericature*; — clericalis, fr. *clérical*.

CLERGÉ, voy. *clerc*.

CLÉRICAL, CLÉRICATURE, voy. *clerc*.

CLICHER, variété de *cliquer;* cp. en allemand le terme équivalent *ab-klatschen* = clicher, de *klatschen*, claquer. L'opération du clichage est envisagée comme se faisant avec le plat de la main.

CLIENT, L. *cliens*. — D. *clientèle*, L. *clientela*.

CLIFOIRE, jouet d'enfant, voy. sous *éclabousser*.

CLIGNER, vfr. *cliner*, *clinner*, du L. *clinare*, incliner, baisser la paupière. Pour la forme *cligner*, cp. vfr. *crigne*, p. *crine*, L. *crinis;* la forme vfr. *clingier* accuse un type *clinicare*. — D. *clin* (subst. verbal), *clignement*; dim. *clignoter*.

CLIMAT, L. *clima*, gén. *climatis* (κλῖμα).— D. *acclimater*.

CLIMATÉRIQUE, du L. *climactericus* (κλιμακτηρικός), de κλιμακτήρ, échelon, puis les divers degrés de l'échelle de la vie humaine.

CLIN, dans *clin d'œil*, voy. *cligner*.

CLINCHE, ou *clenche*, principale pièce du loquet, en Belgique *cliche* et *clichette*, pic. *cliquet;* c'est l'all. *klinke*, néerl. *klink*, loquet.

CLINCAILLE, voy. *clinquant*.

CLINIQUE, L. *clinicus*, gr. κλινικός (de κλίνη, lit).

CLINQUANT, lorr. *clinclant*, prov. mod. *clincan*, soit de l'onomatopée allemande *klingklang*, soit un part. prés. de *clinquer* = néerl. *klinken*, all. *klinken* et *klingen*, sonner, tinter, rendre un son métallique. Les Allemands rendent *clinquant* par *rauschgold*, litt. or bruyant. — Le subst. *clincaille*, dérivé du même radical, et signifiant ustensiles de ménage en métal, s'est altéré en *quincaille*, d'où *quincaillier*, *quincaillerie*.

CLIQUER, d'où *clique*, voy. *claque*. — D. *cliqueter* (d'où *cliquetis*), *cliquet*, *cliquette*.

CLISSE, vfr. *clice* (d'où le composé *esclice**, *éclisse*), du vha. *kliozan*, fendre. Pour vha. *io* = fr. *i*, cp. fr. *quille* du vha. *kiol*. — D. *clisser*.

CLIVER, de l'all. *klieben*, ags. *cleofan*, angl. *cleave*, fendre.

CLOAQUE, L. *cloaca* (de *cluere* = purgare).

CLOCHE, BL. *cloca* (VIIIe siècle), prov. *cloca*, *clocha*. (En vfr. et quelques parties de la France, on appelle aussi *cloche* ou *cloque* un large manteau de voyage; c'est de là que les Anglais ont tiré leur *cloak*.) Il y a lieu de douter si les formes germaniques : ags. *clucga*, nord. *klucka*, vha. *clocca* (IXe siècle) et *glocca* (all. mod. *glocke*, angl. *clock*), ou les mots celtiques, irl. *clog*, cymr. *cloch*, sont les originaux ou des reproductions du mot roman. On a donc proposé, pour ce dernier, diverses étymologies, telles que : verbe fr. *clocher* (v. c. m.) à cause du balancement de la cloche, — ags. *cloccan*, angl. *cluck*, glousser (cp. *closser*), — vha. *klochôn*, frapper, — vha. *kloppen*, frapper, romanisé en *cloppicare*, d'où *clocher*. La dernière conjecture se recommande le plus à cause de l'existence du valaque *clopot* = cloche. Cp. aussi all. *kloppel*, battant de cloche. — D. *clocher*, BL. clocarium; *clochette*, *clocheton*.

CLOCHER, boiter, pic. *cloquer*, prov. *clopchar*, vient ou du L. *claudicare*, m. s., ou, vu la facture du mot provençal, d'un BL. *cloppicare*, issu de BL. *cloppus* (voy. *clopin*), qui paraît tenir à l'all. *kloppen*, frapper (en premier lieu, comme *klappen*, produire un bruit). Cette dernière explication gagne en vraisemblance par le rapprochement de l'it. *zoppicare*, boiter, *zoppo*, boiteux, qui se rattache à l'all. *schuppen*, heurter, et celui du vieux verbe français *cloper* = clocher (voy. *clopin*). L'idée boiter se déduirait donc du fer

d'un cheval, qui s'est détaché et qui clapote contre la terre, ou bien de l'effet de la claudication, qui est de se heurter, de trébucher. — Cps. *à cloche-pied*.

CLOISON, du L. *clausio closio*, fermeture (de *claudere*). Cp. *poison* de *potio*. — D. *cloisonnage*.

CLOÎTRE, angl. *cloister*, all. *kloster*, du L. *claustrum*, barrière, clôture. — D. *cloîtrer*.

CLOPIN-CLOPANT, terme familier. Cette expression, comme le verbe ancien *cloper* et son dérivé *clopiner*, tire son origine d'un ancien adj. *clop*, boiteux, BL. *cloppus* (Lex Alam.). Ce *cloppus*, à moins que l'on n'approuve l'étymologie aventureuse *claudipes* ou *clodipes* (de *claudus* et *pes*), ou bien celle du grec χωλοίπους, perclus du pied, doit provenir du germanique *kloppen*, frapper (voy. *clocher*). — De *clop* : l'adj. *éclopé*, boiteux, estropié.

CLOPORTE, mot altéré de *clausporque*, porca clusilis, porc enfermé. Cette étymologie se confirme par le rapprochement des noms donnés à ces insectes dans différents dialectes : en Languedoc *pourcelets*, en Italie *porcellini*, *porcéletti*, en Anjou et Bretagne *trées* (truies), à Lyon et en Dauphiné *kaïons* (cochons), en Champagne *cochons de saint Antoine*. Les Grecs et les Latins les nommaient des petits ânes, gr. ὀνίσκος, L. *asellus*, d'où l'all. *assel* = cloporte). Cælius Aurelius, cependant, emploie déjà *porcellio*. — Bugge (Rom., IV, 353), se fondant sur le nom actuel de cloporte dans le prov. mod., *porquet-de-crota*, suppose comme forme première *crote-porque* (porc de cave, de grotte), d'où *clote-porte* (*clota* p. *crota* se dit encore en prov.), d'où *cloporte* (cp., p. la contraction, *champlure* fr. *chantepleure*). La forme *clausporque* (XVII[e] siècle) parait être une interprétation ; on trouve, au XVI[e] siècle, *clouporte*, *clooporte*.

CLORE, *clorre**, du L. *claudere*, *claud're*. Du part. passé *clausus* : fr. *clos*, employé à la fois comme adj. (« à huis clos, porte close ») et comme subst. dans le sens de « espace fermé ». De là les dérivés *closeau*, *closet*, *closette*, *closerie*. — Composés de clore : *éclore* (v. c. m.), *enclore*, *déclore*. — *Éclore* et *enclore* sont étymologiquement identiques avec *exclure* et *inclure* et tirés, sous l'influence du primitif *clore*, des formes latines *includere*, *excludere*. — L'anglais a tiré sa forme *close* du fréq. *clausare*.

CLOSEAU, **CLOSERIE**, voy. *clore*.

CLOSSER, variété de *glousser* (v. c. m.).

CLÔTURE, dér. de L. *claudere* par un supin barbare *claustum*; l'anc. langue employait plus souvent *closure* (de *clausum*). — D. *clôturer*.

CLOU, vfr. *clo*, wall. *clâ*, prov. *clau*. esp. *clavo*, it. *chiavo*, du L. *clavus*. — D. *clouer*, esp. *clavar*, Bl. *clavare*; *clouter*, garnir de clous, p. *cloueter*; *cloutier* (cp. *feutier* de *feu*). Composés : *déclouer*, *enclouer*.

CLOYÈRE, panier à huîtres, dér. de *cloie*, ancienne forme pour *claie* (v. c. m.).

CLUB, mot anglais. — D. *clubiste*.

CLYSOIR, du gr. κλύζειν, laver, qui est le primitif aussi de κλυστήρ, pr. le nettoyeur, d'où fr. *clystère*. Du même κλύζειν vient *clysopompe* (pompe à laver).

CLYSTÈRE, voy. l'art. préc.

CO-, **CON-** (par assimilation devant les labiales *com*, devant l, *col*, devant r, *cor*; devant des voyelles *co*). Ce préfixe latin représente, comme on sait, la préposition *cum*, avec. Nous n'avons pas à exposer ici les modifications de sens qu'il conférait en latin au primitif; les langues romanes ne s'en sont guère servies comme élément de composition. On ne le rencontre, à peu d'exceptions près, que dans des vocables formés d'après un précédent latin. Quelquefois les composés latins en question, en se romanisant, se détériorent au point de ne plus laisser reconnaître la particule latine, ainsi dans *cailler*, *couvrir*, *coudre*, *coucher*, *cueillir*, etc. Dans les cas rares où le roman se sert de la particule pour créer des composés, elle exprime association (p. ex. *coaccusé*, *compagnon*, *concitoyen*, *confrère*, *combattre*), entourage (*contourner*), ou renforcement (*controuver*). — Nous omettons dans ce livre les mots de façon nouvelle, qui s'expliquent d'eux mêmes, comme *coaccusé*, *coadjuteur* et sembl.

COACTIF, **COACTION** (L. *coactio*), dérivés du L. *coactum*, supin de *cogere* (p. *coagere*), contraindre.

COAGULER, du L. *coagulare*, qui s'est introduit dans le fonds populaire de la langue sous la forme *cailler* (v. c. m.). — D. *coagulation*.

COALESCENT, **-ENCE**, du L. *coalescere*, s'unir à, faire corps avec. Du supin du même verbe, *coalitum*, le fr. a tiré : *coalition*; se *coaliser* (par un type fictif *coalitiare*).

COALISER, **COALITION**, voy. l'art. préc.

COASSER, L. *coaxare* (de κόαξ, onomatopée).

COBALT, de l'all. *kobalt*, m. s., sur l'origine duquel voy. Grimm, s. v.

COCAGNE, it. *cuggagna*, esp. *cucaña*, v. angl. *cokaygne*, signifie proprement une espèce de pain ou de gâteau ; de là l'expression *pays de cocagne*, pays où tout abonde, pays de délices, et les autres applications de ce mot. Le primitif est le mot cat. *coca*, pic. *couque*, gâteau (du L. *coquere*, cuire), qui a également donné l'all. *kuchen*, gâteau. Le v. angl. *cokaygne* parait être le primitif du mot actuel *cokney* (anc. *cokeney*), enfant gâté. — Le mot *cocagne*, pain conique de pastel, vient du L. *coccum*, kermès.

COCARDE, it. *coccarda*, angl. *cockade*, wall. *cockâd*, dérivé probablement de *coq*, à cause de la ressemblance avec la *crête* de cet animal. Anciennement, cependant, le mot ne désignait pas un insigne porté au chapeau, mais un bonnet porté coquettement sur un côté de la tête ; Rabelais : bonnet à la coquarde. Ce dernier sens renvoie à l'anc. adj. *coquart*, vaniteux, fat. — Ou *cocarde* tiendrait-il à l'expression « *coque* de ruban » (ruban plissé en nœud) ?

COCASSE, étrange et ridicule, prob. dérivé de *coq*, comme *coquard*, *coquet*. Jadis, on employait le mot pour coquille, mais, dans cette acception, il est différent du nôtre et vient de *coque*.

COCATRIX, animal fantastique, espèce de basilic, esp. *cocotriz ;* mot altéré du vfr. *cocodrille*, esp. *cocotrix* = *crocodile*.

COCCINELLE, nom savant de la bête à bon Dieu ; du L. *coccinus*, de couleur écarlate (de *coccum*, grain rouge).

1. **COCHE**, vfr. *coque*, bateau, it. *cocca*, esp. *coca*. La forme italienne se refuse à l'étymologie L. *caudica*, que Papias interprète par *navicula*. Diez le fait venir du L. *concha*, coquille, vase, et cite à l'appui it. *cocchiglia*, de *conchylium*, et le dim. vfr. *coquet*, qui signifie bateau et vase. On trouve également le mot roman dans les idiomes germaniques et celtiques : vha. *koccho*, dan. *kogge*, néerl. *kog*, cymr. *cwch*, bret. *koked*.

2. **COCHE**, voiture couverte, surtout grande voiture de transport en commun, it. *cocchio*, esp. *coche*, angl. *coach*, all. *kutsche*, néerl. *koets*. La forme italienne favorise l'étymologie L. *conchulus*, petite coquille, ou *cochlea*, coquille de limaçon. La dérivation du hongrois *kotczy* (valaque *cocie*, albanais *cotzi*, bohémien *kotsch*) ne s'accorde pas avec l'it. *cocchio*, bien qu'elle s'appuie d'un passage d'Avila où il est dit que Charles-Quint se mit à dormir dans une voiture couverte « al qual en Hungria llaman *coche*, el nombre y la invencion es de aquella tierra ». Diez est donc d'avis que fr. *coche* vient de l'it. *cocchio*, comme *niche* de *nicchia*. — D. *cocher ;* porte *cochère*.

3. **COCHE**, entaille, prov. *coca*, it. *cocca*, angl. *cock*. Probablement d'origine celtique ; le gaél. a *sgoch*, m. s., le breton *coch*. Le mot désigne particulièrement l'entaille faite à l'arbalète pour arrêter la corde ou à la flèche pour l'assujettir à la corde. De là les verbes *encocher* et *décocher*.

4. **COCHE**, truie, primitif de *cochon* (v. c. m.), esp. *cochina*. *Coche* ayant d'abord signifié l'animal châtré, ce mot pourrait se rattacher au précédent signifiant entaille. Diez rapproche, pour justifier ce rapport, l'esp. *carnero*, mouton, et le piémontais *crina* (truie), qu'il rattache à L. *crena*, entaille. Il repousse comme primitif le cymr. *hwch*, bret. *hoc'h*, *houc'h*, cochon (d'où l'angl. *hog*). Littré observe que la signification première d'animal châtré, prêtée à *coche*, n'est pas constatée et que l'origine celtique a plus de vraisemblance (*h* aspirée changée en *c* dur). Le hongrois a *kotza*, l'illyrien *kutsitza*. — D. *cochon* (v. c. m.).

COCHENILLE, it. *cocciniglia*, esp. *cochinilla*, dérivés du L. *coccinus* (coccum), couleur d'écarlate. Voy. aussi *coccinelle*. L'esp. *cochinilla* signifie aussi cloporte, mais, en ce sens, il est distinct de notre mot et vient de *cochino*, cochon (voy. *cloporte*). Le vfr. *couchille* est le diminutif de L. *coccum*. — D. verbe *cocheniller*.

COCHER, subst., voy. *coche* 2.

CÔCHER, anc. *caucher*, *chaucher*, du L. *calcare*, fouler, presser.

COCHET, dim. de *coq*.

COCHEVIS, alouette huppée, pic. *coviot*, wall. *coklivis* (d'où fr. *cochelivier*). Grandgagnage croit le mot français *cochevis* formé du wallon et analyse celui-ci en *livi* (= ags. *lawerk*, néerl. *leuwerik*, alouette, d'où l'all. *lerche*) et *cok*, ce genre d'alouette étant, relativement aux autres, quant à la forme, ce que le coq est aux poules. Mahn rapproche *cochevis* du port. *cotovia*, alouette (esp. *totovia*) et en voit l'origine dans le celtique : bret. *kodioch*. D'après d'autres *coklivis*, *cochevis* représentent le cri de l'oiseau (Littré, suppl.).

COCHON, porc, type de la malpropreté, voy. *coche* 4. De là : *cochonner* (ce verbe signifiait anciennement tuer un cochon pour régaler les amis), *cochonnerie*, *-ade*, *-et*.

1. **COCO**, fruit du cocotier, angl. *cocoa*, all. *kokos ;* on trouve déjà en gr. κοῦκι. — D. *cocotier*.

2. **COCO**, terme de caresse ou de moquerie, prob. p. *cocot* et dér. de *coq ;* cp. *cocote*.

3. **COCO**, sorte de boisson ; d'origine inconnue.

COCON, dér. de *coque*. — D. *coconner*.

COCOTE, poule, dér. de *coq*.

COCTION, L. *coctio* (coquere). *Coction* est la représentation savante du mot latin ; la vraie forme française est *cuisson*.

COCU, variété du mot *coucou*. Par antiphrase, on a appliqué au mari trompé le nom de l'oiseau qui pond ses œufs dans le nid d'autrui. Encore n'a-t-on pas besoin d'admettre une antiphrase, si l'observation du scoliaste Acron (ad Horat. Sat. VI, 7) est juste : « Cuculus avis hoc vitio naturali laborat, ut ova, ubi posuerit, oblita, sæpe aliena calefaciat ». Le cocu de même nourrit des produits étrangers. L'étymologie ci-dessus est appuyée par le vieux substantif *cous*, celui « de qui sa femme fait avouterie » (adultère), comme dit le Père Labbe. *Cous* reproduit le BL. *cugus* (avec conservation de l'*s* nominatival), altération de *cucus* (Isidore) et primitif de *cuculus*, coucou. De ce *cucus* dérive BL. *cucucia*, adultère de la femme, et *cucuciatus*, mari trompé (prov. *cogotz*). Malgré le crédit dont jouit cette étym., qui convient, en effet, au prov. *cogul*, cat. *cugul*, esp. *cuquillo*, *cuclillo*, elle soulève de graves difficultés phonétiques en ce qui concerne le fr. *cocu*, qui ne peut s'accorder ni avec le L. *cucus*, ni avec *cuculus*. Aussi bien que la forme prov. *cucut* (fém. *cucuda*), *cocu* accuse un type lat. *cocutus* et un radical *coq*. Or, en présence des termes synonymes champ. *coquard*, *coquillard*, all. *hahnrei* (qui, sans aucun doute, comme l'a demontré Grimm, est un composé de *hahn*, coq), angl. *kuckold* (= *koke-wold*), on ne saurait méconnaître dans *cocu*, un dérivé de *coq*, l'animal jaloux par excellence ; le *cocu*, c'est celui qui se trouve placé dans la position du coq lésé dans ses droits de mari. C'est par une métaphore analogue, tirée d'un animal tout aussi ardent et jaloux que le coq que l'on a qualifié le

mari trompé de cornard ou porte-cornes (gr. κερατίας, κερατοφόρος). Cette explication étym. de *cocu* par *coq*, que j'ai dubitativement émise dès 1861, a fait l'objet d'un long et savant article de M. Brickmann dans ses « Metaphern » (1er vol., pp. 521-533). — D. *cocuage, cocufier.* — On voit l'adj. *cocu* appliqué au sens de *cornu* à certains objets (heaume, pain, chaudron); peut-on admettre que la synonymie de *cocu* avec *cornu* au sens figuré se soit transférée au sens propre?

CODE, du L. *codex*, m. s. (pr. assemblage de planchettes à écrire, puis manuscrit, registre), it. *codice*, esp. *codigo*. — D. *codicille*, L. *codicillus;* néolog. *codifier*, *-fication*.

COEMPTION, L. *coemptio*.

COERCITION, COERCITIF, du L. *co-ercere*, forcer, vfr. *coercer*. Au lieu de *coercition*, on disait anc. *cohertion;* l'angl. a *coercion*.

CŒUR, it. *cuore*, prov. *cor*, L. *cor*. — D. *courage; écœurer*. — La locution *par cœur* rappelle l'expression prov. et esp. *decorar*, apprendre ou réciter par cœur. — Autre combinaison : *contre-cœur*, anc. subst. = dépit, répugnance, d'où la locution adverbiale : *à contre-cœur*.

COFFRE, it. *cofano*, esp., prov. *cofre*, angl. *coffer;* dans le sens de panier ou étui, esp., prov. *cofin*, fr. *coffin* (l'angl. *coffin* signifie cercueil). Toutes ces formes reproduisent le L. *cophinus* (κόφινος), panier. — D. *coffrer* (emprisonner); *coffret, coffretier, encoffrer*.

COGNAC, eau-de-vie, de *Cognac*, ville de France, département de la Charente, où se fabriquent les eaux-de-vie les plus renommées.

COGNASSE, voy. *coing*. — D. *cognassier*.

COGNAT, COGNATION, L. *cognatus*, *-atio*.

COGNÉE, vfr. *quignie;* répond à BL. *cuneata*, dér. de *cuneus*, coin à fendre le bois.

COGNER, fendre ou frapper avec un coin, se heurter contre un coin; dér. de *coin*, vfr. *coing* = L. *cuneus* (cp. L. *cuneare*). Voir aussi *cognée*.

COHABITER, L. *cohabitare* (St. Aug.).

COHÉRENT, L. *cohærens;* subst. *cohérence*, L. *cohærentia*. La langue a conservé *adhérer*, pourquoi repousse-t-elle *cohérer* pour rendre le L. *cohærere*, qui dispenserait de bien des circonlocutions? L'allemand traduit fort bien le mot latin par *zusammenhängen*.

COHÉSION, L. *cohæsio* (cohærere).

COHORTE, L. *cohors, -tis*.

COHUE, BL. *cohua*, anc. halle de marché, aussi lieu où siégeaient certains petits tribunaux. Probablement, d'après Diez, le substantif verbal d'un verbe *co-huer*, crier ensemble. Voici ce qu'inventa Ménage pour sortir d'embarras : L. *convocium*, ensemble de voix, *convocum, convoca, coüoca, coüa, cohue!*

COI, autr. *quei, quoit* (de là encore le fém. *coite*), it. *cheto*, esp., port. *quedo*, du L. *quietus*, tranquille. De *quietus*, par *quietiare*, vient le verbe *coiser* (cp. *hausser* de *altus*) et le composé *aquoiser*, apaiser. — Au moyen âge l'adj. *quietus* avait pris l'acception « libre, libéré, dégagé »; Lex Longobardorum : sit quietus = sit absolutus. Dans cette acception, on lui trouve la forme spéciale *quitus*. De là viennent les adj. vfr. *quite, cuite*, auj. *quitte*, prov. *quiti*, esp. *quito*, all. *quitt*, et les verbes esp. *quitar*, libérer, élargir, enlever, fr. *quitter*, renvoyer quitte, exempter, laisser aller, abandonner, it. *quitare, chitare*, céder son droit.

COIFFE, it. *cuffia, scuffia*, esp. *cofia, escofia*, port. *coifa* (anc. *escoifa*), angl. *coif*, BL. *cofea, cofia, cuphia*. Comme l'original de ce vocable on a proposé : 1. l'hébreu *kobha, kova*, casque, mais la facture du mot s'y refuse; 2. all. *haube*, néerl. *huif*, mais le durcissement de *h* initial en c dur ne se produit dans aucun appellatif roman; 3. vha. *kuppa, kuppha, kuphya* = mitra. Cette dernière étymologie, mise en avant par Diez, est la plus probable, celle qui concorde le plus avec le BL. *cuphia*. Toutefois, ces vocables germaniques eux-mêmes sont des emprunts faits au latin; *kuppa, kuppha* représentent le L. *cuppa*, vase, gobelet, fr. *coupe*. Pour le rapport logique entre *coupe* et *coiffe*, cp. L. *galea*, casque, et *galeola*, vase, et le vfr. *bacin*, prov. *bassin*, signifiant aussi heaume. — D. *coiffer, -eur, -ure; décoiffer*.

COIN, vfr. *coing*, it. *conio*, esp. *cuña, cuño*, angl. *quoin, coin*, du L. *cuneus*, coin à fendre le bois, BL. = angle. — D. *cogner* (v. c. m.), *encogner; cognée* (v. c. m.); *quignon* (v. c. m.); *recoin*.

COÏNCIDER, mot savant formé de *co* = *cum* + *incidere* (rad. cad-ere), tomber sur, survenir. — D. *coïncident, -ence*.

COING, anc. *cooing*, prov. *codoing*, it. *cotogna*, du L. *cotonia*, forme accessoire de *cydonium* ou *-a* (κυδώνιον), fruit nommé d'après la ville de Cydon dans l'île de Crète. — D. *cognasse*, coing sauvage, *coudoignac**, *cotignat**, auj. *cotignac*, confiture de coings.

COION, poltron, lâche, prov. *colho*, it. *coglione*, esp. *cojon*, angl. *cullion;* par antiphrase du L. *coleus*, testicule. — D. *coïonner, coïonnade*.

COKE, mot anglais sign. charbon désoufré.

COL, forme antérieure à *cou* et coexistant encore avec cette dernière, mais pourvue d'acceptions spéciales, du L. *collum*. — D. *collier*, L. collarium; *collet, collerette; colée**, coup sur le cou; *accoler; décoller, -ation; encolure*.

COLAS, homme stupide; abrégé de *Nicolas*.

COLATURE, L. *colatura*, de *colare*, couler.

COLBACK, du turc *kalpâk*.

COLÈRE, it. *collera*, du L. *cholera* (χολέρα), maladie bilieuse, choléra, plus tard = bile. — Notez l'emploi adjectival de *colère*, analogue à celui de *chagrin*. — D. *colérique*. — *Colère* était remplacé en vfr. par *ire* (L. ira) ou par *cole* (= gr. χολή, bile) joint aux adject. *male* ou *chaude*.

COLIBRI, mot de la langue des Caraïbes.

COLIFICHET, composé de *col*, et *fichet*, donc pr. chose petite attachée au cou en

guise d'ornement; cp. *affiquet*. D'autres prétendent que ce mot signifiait d'abord des petits morceaux de papier ou de carton représentant des images et collés sur du bois, et expliquent le mot par *fichés* (fixés) *à la colle*.

COLIMAÇON, d'un type latin *cochlolimax*, limaçon à coquille? *Cochlo* représenterait le grec κόχλος = *concha*, d'où L. *cochlea*, limaçon. — Pour la chute de la syllabe *lo* dans le type *cochlolimax*, cp. *idolâtrie* p. *idololâtrie*, *matin* p. *matutin*. — Darmesteter, alléguant les formes pic. et norm. *calimachon*, à côté de resp. *limichon* et *limachon*, voit dans l'élément *co* la particule péjorative *cal, ca*.

COLIN-MAILLARD, de *Colin*, nom d'homme, et *maillard*, qui paraît, comme *maillot*, être dér. de *maille*, filet, tricot.

COLIQUE, L. *colica* (κωλική), dér. de κῶλον, intestin.

COLIS ou *coli*, de l'it. *colli*, plur. de *collo* au sens de charge, ballot de marchandise.

COLLABORER, L. *collaborare*.

COLLATÉRAL, BL. *collateralis*, « qui ad *latus* est alterius, socius, amicus. »

COLLATEUR, L. *collator* (qui confère).

COLLATION, L. *collatio* (*conferre*), signifie conformément au latin : 1. action de conférer; 2. action de comparer (d'où le verbe *collationner*). Une troisième signification s'y est attachée, celle de repas léger. En voici l'origine la plus accréditée, telle que l'expose Du Cange : « A *collationibus* monasticis (conférences, lectures de moines), quibus finitis ad bibitionem ibatur, serotinæ cœnæ *collationum* appellationem sortitæ sunt. » *Collation* serait ainsi un rafraichissement pris à l'issue d'une conférence; le terme a élargi ce sens primordial et a fini par passer du couvent dans le monde. D'autres, à tort, pensons-nous, ont vu dans la collation un pique-nique, pour lequel chacun contribue (« confert ») sa part. Cette explication pourrait au besoin s'autoriser du terme BL. *confertum* = *compotatio*, festin à écot. En it., pour le sens repas, la forme savante *collazione* s'est modifiée en *colazione, colezione, -izione*, ce qui a fait surgir l'idée que le vrai type latin est *colationem* = bouillon, soupe (cp. *souper* de *soupe*); voy. Canello, Arch. glott., III, 401. A cette explication, Suchier (Ztschr., IV, 183) objecte fort bien que l'it. *colazione* ne s'est jamais appliqué à un mets déterminé; on n'y voit jamais *prendere* ou *mangiare colazione*, mais toujours *far colazione*.

COLLE, L. *colla* (κόλλα). — D. *coller, décoller, encoller*.

COLLECTANÉES, recueil de différentes pièces, L. plur. *collectanea*. Cp. *miscellanées*.

COLLECTE, BL. *collecta*, subst. participial du verbe *colligere*, recueillir; cp. *quête*, subst. partic. de *quærere*. *Collecte* est la forme savante de *cueillette*. — D. *collecter, -eur*.

COLLECTIF, L. *collectivus*.

COLLECTION, L. *collectio*. — D. *collectionner*.

COLLÈGE, L. *collegium*, association, corps, compagnie (de *colligere*, réunir). — D. *collégial; collégien*.

COLLÈGUE, L. *collega*.

COLLER, voy. *colle*.

COLLERETTE, dimin. de *collier*, voy. *col*.

COLLET, dim. de *col*. — L. *colleter*, prendre au collet; *se décolleter*, pr. ôter son collet. — D'après Roulin, il faut séparer l'expression *collet de buffle*, sorte de pourpoint, où *collet* se rattache à L. *culeus*, sac (voy. Littré, suppl.).

COLLIER, voy. *col*. — D. *collerette*.

COLLIGER, mot savant, du L. *colligere*, qui est également le type du verbe *cueillir*.

COLLINE, it. *collina*, esp. *colina*, du L. *collinus*, adjectif tiré de *collis* (it. *colle*), colline.

COLLISION, L. *collisio*, rencontre, choc (de *collidere*, se heurter).

COLLOCATION, L. *collocatio*, placement.

COLLOQUE, L. *colloquium*, entretien.

COLLOQUER, L. *collocare*, placer; formation savante, car du même verbe latin le fr. a fait *coucher* (v. c. m.).

COLLUDER, L. *colludere;* subst. *collusion*, L. collusio; adj. *collusoire*, L. collusorius.

COLLYRE, L. *collyrium* (κολλύριον).

1. **COLOMBE**, pigeon, L. *columba*. Du masc. *columbus*, le fr. a fait le masc. *colon** *coulon* (it. *colombo*, prov. *colomb*). — D. *colombier*, L. columbarium; *colombin*, L. columbinus.

2. **COLOMBE**, grosse solive, anc. = colonne, du L. *columna*, prov. *colompna*. — D. *colombage*, colonnade; *colombelle*, en typographie, le filet qui sépare deux colonnes; *colombette*, champignon.

COLON, L. *colonus* (de *colere*, cultiver).

COLON, gr. κῶλον, membre du corps, et particulièrement un des intestins.

COLONEL, vfr. *coronel*, esp. *coronel*, de l'it. *colonello*, chef de la *colonne*. — *Colonnelle* = première compagnie d'un régiment. — L'étymologie *corona*, couronne, est fautive; *coronel* est une modification euphoniqne de *colonel*. Les Anglais, tout en écrivant *colonel*, prononcent *queurnel*.

COLONIE, vfr. *cologne, colonge*, du L. *colonia* (dér. de *colonus*). — D. *colonial, coloniser*.

COLONNE, vfr. *colombe*, L. *columna*. — D. *colonnade, -ette*.

COLOPHANE, anc. *colophone*, du L. *colophania*, résine de Colophon.

COLOQUINTE, gr. κολοκύνθα, citrouille.

COLORER, L. *colorare* (color).

COLORIER, COLORIS, voy. *couleur*.

COLOSSE, L. *colossus* (κολοσσός). — D. *colossal*.

COLPORTER, de *col* + *porter*, litt. = collo gestare. — D. *colporteur, -age*.

COLURE, gr. κόλουρος.

COLZA, *colzat* (Richelet), du flam. *koolsaed*, semence de chou; cp. en all. *rübsamen* = colza, litt. semence de raves.

COMBATTRE, it. *combattere*, esp. *combatir*, voy. *battre*. C'est un des rares exemples

où le français fait application de la particule prépositive *con (cum)*. — D. *combat*.

COMBE, vallon, gorge, prov. *comba;* sans doute le même mot que prov. *comb*, esp. *combo*, courbé. On trouve en BL. *cumba*, comme nom géographique, dès 631 ; quant à son origine, les uns le tirent du BL. *cumba* p. *cymba* (κύμβη), barque (le point de rapport serait la concavité), les autres du cymr. *cwm*, vallée, breton *comb*. Diez oppose à cette dernière étymologie que *cwm* laisse le *b* de la forme romane inexpliqué et que le breton *comb* pourrait être emprunté au français ; il conjecture donc pour type L. *cóncava*, qui, par la chute de la syllabe atone *ca*, a régulièrement pu produire *comba;* il rappelle surtout les expressions usuelles du BL. « concava vallium, concava montium ». Cette opinion est contestée en faveur de *cymba*, par Storm, Rom. V, 175.

COMBIEN, p. com bien (*com* = comme, et *bien* dans le sens de *multum*), donc *quam multum*, cp. all. *wie viel*, angl. *how much*.

COMBINER, L. *combinare* (*bini*, deux). — D. *combinaison*.

1. **COMBLE**, substantif, it., esp. *colmo*. Pour l'étymologie de ce mot, on peut balancer entre L. *culmen, -inis* (BL. *culmus*), faîte, sommet, et L. *cumulus*, tas, amas, surcroît. Le sens et la forme permettent l'un et l'autre ; toutefois, d'un côté la forme *colmo* fait pencher pour *culmen*, de l'autre le français *comble* pour *cumulus*, qui, au moyen âge, signifiait aussi faîte, comble. C'est évidemment *cumulus* qui a donné le port. *cómoro, combro*, tas de terre, BL. *combrus*, prov. *cómol*, tas, ainsi que les composés fr. *en-combre* et *décombre*. On peut aussi distinguer entre *comble*, mesure qui déborde, haut degré, et *comble*, faîte, en ramenant le premier à *cumulus*, le second à *culmen*, par l'esp. *cumbre* (p. *culmbre*). — D. *combler*, it. *colmare*, esp. *colmar*, L. *cumulare*. Le latin *cumulare* s'est reproduit aussi sous la forme savante *cumuler*.

2. **COMBLE**, adjectif, tiré du verbe *combler* de la même manière qui a produit *lâche* de *lâcher*, *trouble* de *troubler*, à Genève *gonfle, enfle* = gonflé, enflé.

COMBLER, voy. *comble* 1.

COMBUSTION, L. *combustio*, du supin *combustum* (comburere), dont est tiré aussi l'adj. *combustible*.

COMÉDIE, L. *comœdia* (κωμῳδία). — D. *comédien*.

COMESTIBLE, BL. *comestibilis* (Isidore), dér. du L. *comestum*, supin de *comedere* manger ; formé à la façon de *combustible*.

COMÈTE, L. *cometa* (κομήτης, de κόμη, chevelure). Notez le changement de genre du latin au français, dans ce substantif, comme dans *planète*.

COMICES, du plur. L. *comitia* (cum-ire).

COMIQUE, L. *comicus* (κωμικός).

COMITÉ, de l'angl. *committee*, tiré lui-même du L. *committere*, déléguer, commettre. De « commission » le sens s'est étendu à « petite réunion ».

COMMANDER, L. *commendare* (mandare), confier, transmettre, recommander, puis, dans la basse latinité, = ordonner, enfin avoir le droit de commander, dominer. — D. *commande* (it. *comando*, vfr. *comant*), *commandement; commandant, commandeur, -erie;* par un singulier métaplasme : it. *commendita* d'où fr. *commandite*, d'une forme latine *commendire*, cfr. le subst. vfr. *comandie* et *commandise*. — Cps. *recommander*, qui, malgré le *re* intensitif, exprime une action moins intense que le simple *commander*.

COMMANDITE, voy. l'art. préc. — D. *commanditer, -aire*.

COMME, it. *come*, esp., port. *como*, prov. et vfr. *com, cum*, forme tronquée du L. *quomodo*. Joint à l'élément adverbial *ment*, *com* est devenu prov. *coment*, fr. *comment*. L'explication de *comment* par *quomodo inde* (*com ent*) est peu probable. Voy. pl. loin l'art. *comment*. — Le *comme* français exprime, de même que le *wie* des Allemands, aussi bien des rapports de comparaison que des rapports de temps ou de causalité. Les formes des langues it., esp. et port. défendent de rattacher le mot dans cette dernière fonction au latin *cum*.

COMMÉMORATION, -AISON, L. *commemoratio*. — Néol. *commémoratif*.

COMMENCER, it. *cominciare*, esp., prov. *comenzar*, d'un type latin *cum-initiare* (initium). Dans le Milanais, on emploie le mot à l'état simple (sans *cum*) : *inza* = L. *initiare*. — D. *commencement*.

COMMENDE, it. *commenda*, subst. verb. du L. *commendare*. — D. *commendataire*, BL. commendatarius.

COMMENSAL, BL. *commensalis*, compagnon de table (L. *mensa*).

COMMENSURABLE, mot scientifique, de *cum* (préfixe de corrélation) et *mensurare*, mesurer.

COMMENT, voy. *comme*. — Cornu (Rom., X, 216) repousse aussi bien l'explication étym. de cet adverbe par *quomodo* + *mente* (Diez) que celle par *quomodo* + *ent* (Littré). Il démontre l'origine *qua mente*. L'*a* de *qua* s'est changé en *u* (la plus anc. forme est *cument*) ou *o* sous l'influence des deux labiales (*v* et *m*). G. Paris conteste cette explication en note de l'art. de M. Cornu, et l'ét. de Littré lui paraît encore la meilleure.

COMMENTAIRE, L. *commentarius*.

COMMENTER, L. *commentari*.

COMMERCE, L. *commercium*, trafic, puis en général relation sociale. — D. *commercer*, L. commerciari (d'où *commerçant*) ; *commercial*.

COMMÈRE, BL. *commater* (qui est mère de société avec une autre, cp. *compère*), prov. *comaire*, esp. *comadre*, it. *comare* (*-atre, -adre*). — D. *commérage*.

COMMETTRE, L. *committere*, litt. mettre ensemble, d'où les sens : préposer qqn. à une affaire ou confier qqch. à qqn., mettre en

mauvais rapport, compromettre, exposer; dans « commettre une faute », sens déjà classique, *committere* se rapproche de *permittere* et exprime au fond l'idée de laisser aller, ne point retenir. A ce verbe se rattachent les substantifs : *commettant, commis* (L. commissus, préposé à); *commise, commissaire, commission*, 1. action de commettre, de préposer, de confier; 2. objet de cette action; 3. ensemble des personnes commises.

COMMINATOIRE, L. *comminatorius** (de *comminari*, menacer).

COMMIS, pr. chargé d'une affaire, voy. *commettre*.

COMMISÉRATION, L. *commiseratio*, pitié.

COMMISSAIRE, voy. *commettre*. — D. *commissariat*.

COMMISSION, voy. *commettre*. — D. *commissionner, -aire*.

COMMISSURE, L. *commissura*, jointure.

COMMITTIMUS, mot latin signifiant « nous commettons ».

COMMODE, adj., L. *commodus*. — D. *commode* (subst., meuble); *commodité*, L. commoditas; *incommode*.

COMMOTION, L. *commotio* (com-movere, vfr. *commouvoir*).

COMMUER, L. *commutare*. — D. *commuable*.

COMMUN, L. *communis*. — D. *commune* (cp. en all. *gemeinde*, de *gemein*); *communal*, d'où *communalté** *communauté*; L. communio, fr. *communion*, 1. communauté; 2. participation au sacrement de l'eucharistie; L. communicare (en t. d'église, prendre part à la communion), d'où fr. : 1. *communiquer* (mot savant); 2. *communier*.

COMMUNAL, -AUTÉ, voy. *commun*.

COMMUNIER, pr. rendre ou être participant, voy. *commun*. — Cps. *excommunier*.

COMMUNION, voy. *commun*.

COMMUNIQUER, voy. *commun*. — D. *communicable, -ication, -icatif*.

COMMUNISME, -ISTE, néologismes, tirés de *commun*.

COMMUTATION, L. *commutatio* (commutare).

COMPACITÉ, v. l'art. suiv.

COMPACT, L. *compactus* (part. de *compingere*), resserré, pressé. Les physiciens ont tiré de cet adj. le mauvais subst. *compacité*; il fallait, d'après les règles de l'analogie, *compactité*.

COMPAGNE (fém.), vfr. *compaing* (masc.), it. *compagno*, esp. *compaño*, all. *kompan*; d'un latin barbare *cum-panio*, qui mange le pain avec (de *panis*, pain), donc = commensal; composition analogue au vha. *gi-mazo* ou *gi-leip* (de *gi* = L. *cum*, et resp. *mazo*, nourriture, et *leip*, pain). — D. *compagnie* (angl. *company*); *compagnon* (qui en réalité n'est que la forme du cas-régime de l'anc. *compaing*); *compagner**, fréquenter, et *accompagner*. — L'étymologie *com-paganus*, « qui est du même *pagus*, du même pays », bien que patronnée de nouveau par Grimm, est insoutenable; il faudrait *compayen*. Ce qui conviendrait mieux, c'est un type *compaginus* (de *compingere*, réunir), analogue à *compagina*, réunion (IVe siècle), mais l'explication par *panis* satisfait complètement.

COMPAGNIE, COMPAGNON, voy. *compagne*.

COMPARAÎTRE, du L. *comparescere* tandis que la forme *comparoir* reproduit le L. *comparere*. — De *comparens*, fr. *comparant*; de *comparitio*, fr. *comparution*, forme vicieuse p. *comparition*.

COMPARER, L. *comparare* (de *par*, égal. En vfr., *comparer*, pr. égaliser, signifiait compenser, payer, expier). — D. *comparaison*, L. -atio; *-able*, L. -abilis; *-atif*, L. -ativus. — Le *comparare* latin, homonyme du précédent, composé de *parare*, et signifiant acquérir, se procurer, s'était conservé dans l'ancien *comparer*, acheter (aussi *comprer*), qui correspond à esp., port. et prov. *comprar*, it. *comprare* et *comperare*.

COMPAROIR, voy. *comparaître*.

COMPARSE, dans le principe un terme de carrousel exprimant l'entrée des quadrilles. Le sens propre est : apparition, car il vient de l'it. *comparsa*, action de paraître, puis, en sens concret, figurant de théâtre, subst. participial de *comparire*; *comparsa* est un doublet de *comparita*.

COMPARTIMENT, subst. du vfr. *compartir*, L. *compartiri*, distribuer, diviser. La terminaison n'est pas d'accord avec *département, appartement* (cp. sen*timent* et consen*tement*).

COMPARUTION, voy. *comparaître*.

COMPAS, it. *compasso*, esp. *compas*, angl. *compass*; d'après Diefenbach, du cymr. *cwmp* = cercle, *cwmpas* = circuit (cp. en all. *zirkel* = cercle et compas). Malgré ces mots celtiques, Diez, partant du sens primitif du vfr. et prov. *compas*, savoir « pas égal », propose l'étymologie L. *com-passus*. (On trouve le verbe *compasser*, tenir pas égal, marcher au pas, mis en opposition avec *trespasser*, ne pas aller au pas, marcher outre, c.-à-d. prendre les devants.) De cette première acception découla celle de mesure, juste mesure, régularité, puis d'instrument à mesurer. — D. *compasser*, faire selon la règle, etc.; part. *compassé*, régulier, mesuré.

COMPASSION, L. *compassio*, pr. souffrance commune (*cum-passio*, cp. l'all. *mit-leiden*).

COMPATIR, L. *com-patiri*, litt. souffrir avec; de là l'adj.-part. *compatissant*, d'où *compatissance* (néolog.). De là aussi l'adj. *compatible* d'après un type *compatibilis* = qui peut être toléré, qui peut s'accorder avec un autre; p. ex. compatibile beneficium i. e. quod potest cum alio possideri.

COMPATRIOTE, BL. *compatriota* (*cum* + *patria*), cfr. gr. συμπολίτης, et fr. *concitoyen*.

COMPENDIUM, subst. latin, signifiant épargne, action d'abréger.

COMPENSER, L. *compensare*, pr. contrebalancer, équilibrer. — Cps. *récompenser*.

COMPÈRE, it. *compadre*, *compare*, BL. *compater*, 1. parrain d'un enfant, relative-

ment au père et à la marraine, cp. all. *gevatter*, 2. sodalis, amicus. — D. *compérage*.

COMPÉTER, appartenir, revenir de droit, du L. *competere*, m. s. (de *petere*, au sens de tendre vers). De là *compétent*, L. competens, qui convient, d'où *compétence*. — Au même L. *competere*, dans son sens actif de rechercher ensemble et concurremment, se rapportent les subst. *compétiteur* et *compétition*, L. competitor, -itio.

COMPILER, L. *compilare*, pr. ramasser pièce à pièce, puis piller.

COMPLAINDRE*, extension de *plaindre*, plaindre avec sympathie, angl. *complain*. — D. *complainte*, lamentation, chanson lugubre.

COMPLAIRE, L. *com-placere*. — D. *complaisant*, qui cherche à complaire; *complaisance*.

COMPLANT, t. d'agriculture, de *complanter*, planter en masse, comme *plant* de *planter*.

COMPLÉMENT, L. *complementum* (complere). — D. *complémentaire*.

COMPLET, L. *completus*. — D. *compléter*.

COMPLEXE, L. *complexus*, part. de *complecti*, enlacer, embrasser. — D. *complexité*.

COMPLEXION, L. *complexio*, assemblage, arrangement; le mot s'applique en français à l'ensemble des propriétés physiques, disposition générale. En anglais, ce mot a rétréci cette signification de constitution, tempérament, à celle de teint.

COMPLICE, it., esp., angl. *complice*, du L. *complex, -icis*, ou strictement d'un type *complicius*, litt. impliqué dans la même affaire. D. *complicité*.

COMPLIES, prov., cat., esp., port. *completas*, it. *compieta*, du BL. *completæ*, officium ecclesiasticum quod cætera diurna officia *complet* et claudit.

COMPLIMENT, it. *complimento* (prov. *complimen*, achèvement), officiosa urbanitas, civilité, du L. *complere*, au sens de officium exsequi, rendre ses devoirs, cfr. it. *compier voti*, effectuer ses vœux (angl. *comply*, s'accommoder). L'it. a, pour L. *complere*, outre *compiere*, la forme *compire*, faire son devoir, se rendre obligeant. La forme *compliment* (comme le mot *complies*) se déduit de l'anc. verbe *complir*, et ne vient pas directement du latin *complementum*. — D. *complimenter*.

COMPLIQUER, L. *complicare*.

COMPLOT, pr. toute résolution prise en commun. Du L. *complicitum complic'tum*, = complicatio, intrigue. *Complot* est, d'après Diez, pour *comploit*, comme *frotter* p. *froiter*. — Cette étymologie soulève quelques doutes. Pourquoi la forme *comploit* ne se présente-t-elle jamais comme *esploit* (de *explicitum*), et, d'autre part, pourquoi jamais *esplot* p. *esploit*? L'angl. a le simple *plot*, signifiant pièce de terre, plan, puis complot; cette dernière signification paraît être survenue sous l'influence de *complot*, et il est difficile d'établir une connexité de sens entre *plot*, pièce de terre, et *plot*, complot, si ce n'est par cette filière : terrain, plan, projet, machination (cp. *dessin* et *dessein*). Si l'angl. *plot* est le primitif du mot roman *complot*, d'où vient-il? D'après Wedgwood, c'est une forme parallèle de *plat*. — Il est bon de noter que *complot* se présente en vfr. aussi avec la valeur de foule et de bataille. — D. comploter.

COMPONCTION, L. *compunctio*, de *compungi*, pr. être piqué, blessé, fig. être tourmenté par les remords de la conscience.

COMPORTER, du L. *comportare*, mais, en latin classique, ce composé signifiait transporter plusieurs choses à la fois ou vers le même lieu, tandis que le mot français a pris l'acception : 1. porter en soi matière à, donner lieu à; 2. au réfléchi, se conduire, cp. L. *se gerere*, all. *sich betragen*.

COMPOSER remplace le latin *componere*, voy. *poser*. — Cps. *dé-*, *recomposer*.

COMPOSITE, terme savant, L. *compositus*. La vraie forme française de ce participe est *compost*, mélange de terre, de fumiers, etc. (en angl. = engrais); au féminin, *composte**, *compote*, propr. mélange (it. *composta*).

COMPOSITEUR, -ITION, L. *compositor, -itio*. — Forme syncopée : *composteur*.

COMPOST, voy. *composite*. — D. *composter*, fumer les terres, anc. aussi sophistiquer le vin.

COMPOTE, voy. *composite*. — D. *compotier*.

COMPRÉHENSION, -IBLE, L. *comprehensio, -ibilis*.

COMPRENDRE, L. *comprehendere, comprendere*.

COMPRESSE, subst. verbal de *compresser** (du L. *compressus*, serré).

COMPRESSION, L. *compressio* (comprimere).

COMPRIMER, L. *comprimere*.

COMPROMETTRE, L. *compromittere*; le latin exprime pr. l'engagement pris par divers intéressés réunis à s'en rapporter au jugement d'un arbitre; le mot fr. a développé en outre le sens de mêler quelqu'un dans une affaire, en l'exposant à l'une ou l'autre atteinte, de là l'acception exposer, mettre en danger. — D. *compromis*, BL. *compromissum*.

COMPTABLE, voy. *compter*. — D. *comptabilité*.

COMPTER, it. *contare*, esp. *contar*, prov. *comtar*, angl. *count*, du L. *computare, comp'tare*, calculer, supputer. Substantif verbal : *compte*, it. *computo, conto*, BL. *computus*; ce dernier a donné aussi le terme scientifique *comput*. — D. *comptable*, mot détourné de son sens naturel « qui peut être compté » et signifiant : 1. chargé de tenir les comptes; 2. responsable; *comptant* (argent), forme active, sens passif; *à-compte* (un); *comptoir* (angl. *counter*); *décompter*, subst. *décompte*; *mécompter*, *mécompte*. — La langue savante se sert, outre *compter*, de la forme *computer* dans le même sens que supputer. Voir aussi *conter*, forme variée de *compter*,

COMPULSER, BL. *compulsare*, fréq. de *compellere*, forcer, obliger quelqu'un à produire des titres en justice; de là, par une extension de sens, « compulser des registres »,

rechercher des pièces dans les registres, puis « compulser des pièces ». Du terme de droit « litera compulsoria » vient le subst. fr. *compulsoire*, ordre donné pour se faire expédier un acte, etc.

COMPUT, COMPUTER, voy. *compter*.

COMTE, it. *conte*, esp., port. *conde*, angl. *count*, du L. *comes, comitis;* à la forme du nominatif *comes* se rattachent prov. *coms*, vfr. *cuens, quens*. — D. *comtesse; comté*, BL. comitatus; *comtal;* cps. : *vicomte* = *vicecomes*.

* **CONCASSER**, L. con-*quassare*.

CONCAVE, L. *concavus*.

CONCÉDER, L. *con-cedere;* du subst. lat. *concessio*, fr. *concession*, d'où *concessionnaire*.

CONCENTRER, CONCENTRIQUE, voy. *centre*.

CONCEPT, L. *conceptum* (concipere), chose conçue, angl. *conceit*, it. *concetto*. Le plur. it *concetti*, pensées brillantes, fausse pointe, a été reçu dans le dictionnaire français avec le même sens.

CONCEPTION, L. *conceptio* (concipere).

CONCERNER, BL. *concernere* (de *cernere*, voir); cp. l'expression *regarder* dans « cela me *regarde* » et le L. *spectare*. — D. *concernant*.

CONCERT, voy. l'art. suiv.

CONCERTER, L. *concertare*, combattre, lutter, puis lutter en paroles, disputer, d'où s'est dégagé le sens moderne : conférer entre plusieurs pour l'exécution d'un projet; *concerté*, qui a été l'objet d'une discussion, d'une entente préalable, puis (appliqué à des personnes), ajusté, composé, trop étudié. — Substantif verbal *concert*, it. *concerto*, 1. action d'agir en commun, 2. intelligence entre des personnes pour arriver à une fin; 3. lutte musicale, puis production musicale, avec le concours de plusieurs. — D. *concertant; déconcerter*, troubler un concert, un ensemble de mesures prises, faire perdre contenance. — On a aussi, vu surtout l'orthographe it. *conserto* (coexistant avec *concerto*), rapporté *concert* au L. *conserere*, lier, enchaîner, p. e. dans conserere sermonem, s'entretenir, converser. D'autres enfin, avec moins de probabilité encore, ont conjecturé dans *concerto* une altération du L. *concentus*, accord de voix, harmonie (gr. *συμφωνία*).

CONCERTO, mot italien, = *concert*, appliqué à un morceau écrit pour un instrument de musique, avec accompagnement d'orchestre.

CONCESSION, voy. *concéder*.

CONCETTI, voy. *concept*.

CONCEVOIR, angl. *conceive*, du L. *concipere* (capere), traité par les langues romanes (de même que *re-, décevoir*) comme étant de la conjugaison en *ĕre* ou en *ire;* esp. *concebir*, it. *concepire*, port. *conceber*, fr. *concevoir;* à l'infinitif classique se rattachent toutefois le prov. *concebre* et le vfr. *conçoivre*. — D. *concevable*.

CONCHYLIOLOGIE, science des *κογχύλια*, coquilles.

CONCIERGE, BL. (texte de 1106) *consergius*, esp. *conserge;* Gloss. de Lille (mon éd., p. 47): conservator *conchierge*. Le P. Labbe déduit notre mot de *con-scario*, composé du BL. *scario*, qui est le vha. *skarjo*, nha. *scherge*, sergent, guichetier; cette étym. pèche par le sens et la forme. Ménage établit pour type *conservius* de *conservare*, mais Diez objecte qu'il est insolite d'appliquer le suffixe *ius* à des verbes. Cette objection me semble trop absolue; le BL. a bien fait de *pelles parare* le subst. *pelliparius*, pelletier (Gloss. de Lille, p. 46). D'ailleurs, s'il faut écarter *conservius*, je poserai la forme *conservium*, action de garder, que les formations analogues *exterminium, dispendium, repurgium*, et même *commercium* autorisent à supposer, et dont le sens abstrait « garde » peut facilement avoir tourné en celui de « gardien » (cp. *garde, témoin* et autres). Le BL. *consergius* est calqué sur le français. — Diez, se fondant sur R. Estienne, qui définit *concierge* par « qui ha la charge du lieu d'exercice » et qui le traduit par *gymnasiarchus*, prend ce mot gréco-latin pour la source du mot français; la syncope en ayant fait *gymsarchus*, il a pu en effet, sous l'influence de *conservare* (car *gym*, régulièrement, appelait *gon*), s'être métamorphosé en *conserge, consierge, concierge*. — Littré, se mettant en contravention avec le principe posé par Diez et mentionné ci-dessus, enchaîne ainsi les formes et les sens : *con-servire*, être au service, *conservius*, serviteur en général (sens rétréci dans la suite), fr. *consierge* (cp. *sergent* de *servientem*) et *concierge*. — D. *conciergerie*.

CONCILE, L. *concilium* (de *conciere*, assembler).

CONCILIABULE, L. *conciliabulum* (concilium).

CONCILIER, L. *conciliare* (1re sign. assembler, unir). — D. *conciliation, -ateur, -able;* cps. *réconcilier*.

CONCIS, L. *concisus*, litt. coupé, morcelé. — *Concision*, L. *concisio*. — Cp. *précis, précision*.

CONCITOYEN, voy. *citoyen*.

CONCLAVE, pr. lieu de réunion, du L. *conclave*, appartement (sous une même clef). Pour la valeur actuelle du mot, comparez les termes analogues *chambre, cabinet, consistoire, divan*, pris dans leur sens politique.

CONCLURE, L. *concludere* (claudere). — D. *concluant*. Du supin *conclusum : conclusion* (L. conclusio), et *conclusif*.

CONCOMBRE, prov. *cogombre*, it. *cocomero*, esp. *cohombro*, angl. *cucumber*, all. *kukummer*, du L. *cucumis*, gén. *cucumeris*.

CONCOMITANT, -ANCE, du L. *concomitari*, renforcement de *comitari*, accompagner.

CONCORDE, L. *concordia* (cor). — *Concorder*, L. *concordare*, se mettre d'accord; D. *concordant, -ance, -at*.

CONCOURIR, L. *concurrere; concurrent*. L. concurrens; *concours*, L. concursus.

CONCRET, L. *concretus* (concrescere). Un nombre *concret* est un nombre exprimé « con-

jointement » avec l'espèce des unités; il est opposé au nombre *abstrait*. De là le sens philosophique du mot.

CONCRÉTION, L. *concretio*.

CONCUBINE, L. *concubina* (con-cubare, cp. le gr. παράκοιτις).

CONCUPISCENCE, L. *concupiscentia* (de *concupiscere*, convoiter).

CONCURRENT, voy. *concourir*. — D. *concurrence*. Pour la loc. *jusqu'à concurrence de*, cp. l'expr. all. *bis zum belauf* (de *laufen*, courir).

CONCUSSION, exaction, extorsion, du L. *concussio*, litt. secousse, employé dans le Digeste avec le sens du mot français. — D. *concussionnaire*.

CONDAMNER, L. *condemnare*.

CONDENSER, L. *condensare* (densus).

CONDESCENDRE, L. *condescendere*, descendre, s'abaisser pour se mettre au niveau (de là le préfixe *con*); sens mod. céder complaisamment aux désirs ou aux goûts de qqn. L'anc. langue employait dans ce sens aussi le simple *descendre*.

CONDIMENT, L. *condimentum*, assaisonnement (de *condire*, confire).

CONDITION, L. *conditio* (de *condere*, établir, fixer), état, situation; pacte, clause. — D. *conditionner*, mettre dans tel ou tel état; *conditionnel*.

CONDOLÉANCE, subst. formé sur le patron du simple *doléance*, du verbe *condouloir*, L. *condolere*, litt. souffrir avec (cfr. *compatir*), c.-à-d. prendre part à la douleur de qqn.

CONDOR, de *cuntur*, mot de la langue des Incas.

CONDOULOIR, voy. *condoléance*.

CONDUCTEUR, L. *conductor*. Les anciens employaient le mot *conduiseur*, tiré du fr. *conduire* (cp. *faiseur* à côté de *facteur*).

CONDUIRE, L. *conducere conduc're*. — D. *conduite*, subst. part. fém., désignant l'action et l'agent ou l'instrument; *conduit*, subst. partic. masc., exprimant auj. l'agent (autrefois aussi l'action); de là *sauf-conduit*; cps. *éconduire* (sens figuré), *se méconduire*, *reconduire*; *inconduite*.

CÔNE, L. *conus* (κῶνος); le circonflexe n'a pas de raison étymologique. — D. *conique*; terme de botanique : *conifère*, qui porte du fruit en forme conique.

CONFECTION, L. *confectio* (conficere). — D. *confectionner*.

CONFÉDÉRER, L. *confœderare* (*fœdus*, alliance, traité). — D. *confédération*, *-atif*.

CONFÉRER, L. *conferre* (pourvu déjà de toutes les acceptions modernes). — D. *conférence* (autrefois aussi dans le sens de comparaison).

CONFESSER, L. *confessari**, fréq. de *confiteri*. Du part. lat. *confessus* « qui s'est confessé » vient *confès*; le fém. L. *confessa*, dans le sens de l'action, a donné *confesse* (celui-ci pourrait cependant aussi répondre à *confessio*, comme *préface* à *præfatio*). — Confessio, fr. *confession*, d'où *confessionnal*, *-ale*. — Confessor, fr. *confesseur*.

CONFIDENCE, voy. l'art. suiv.

CONFIER, du L. *confidere*, qui n'avait encore que le sens neutre avoir confiance; du part. latin *confidens* viennent : 1. *confiant*; 2. *confident*; du subst. *confidentia*, 1. *confiance*, 2. *confidence*, d'où *confidentiel*. Le maintien du *d* radical caractérise les formes du fonds savant.

CONFIGURER, L. *configurare*.

CONFINS (plur.), L. *confine*. — D. *confiner*, 1. toucher aux confins, 2. reléguer dans un certain lieu (litt. assigner des limites), faire vivre à l'écart (angl. *confine*, bannir, emprisonner).

CONFIRE, régulièrement formé de *conficere confic're* (= préparer, apprêter), comme *dire* de *dicere*. L'acception générale préparer de *conficere* s'est, au moyen âge, restreinte à la confection de remèdes ou de préparations culinaires; auj. *confire* signifie faire cuire des fruits, etc., dans un suc ou une liqueur qui pénètre leur substance. L'allemand emploie pour la même opération un terme analogue : *einmachen*. C'est ainsi que le sens général de préparer, inhérent au mot *corroyer* (v. c. m.), a été limité par l'usage à l'apprêt des cuirs, que *necare*, tuer en général, ne signifie plus que tuer par immersion. — Les formes esp. *confitar*, angl. *confect*, *comfit*, it. *confettare* sont tirées du dér. *confectare**. — Au moyen âge *confectæ* signifiait « fructus saccharo conditi »; la même signification s'attache encore à l'all. *confect* et it. *confetto*. — D. *confiture* (litt. = latin *confectura*), *confiseur* (de formation moderne); cps. *déconfire* (v. c. m.).

CONFIRMER, anc. *confermer*, L. *confirmare* (firmus).

CONFISEUR (les Anglais disent *confectioner*), voy. *confire*. — D. *confiserie*.

CONFISQUER, L. *confiscare*, adjuger au *fisc*. — D. *confiscation*.

CONFIT, L. *confectus*, voy. *confire*.

CONFITEOR, mot latin, = je confesse.

CONFITURE, voy. *confire*.

CONFLAGRATION, L. *conflagratio*, embrasement.

CONFLIT, L. *conflictus*, subst. de *confligere*, se heurter l'un contre l'autre, combattre.

CONFLUER, L. *confluere*, couler ensemble; part. prés. *confluens*, d'où fr. *confluent*.

CONFONDRE, L. *confundere*, verser ensemble, mélanger, mettre en désordre, en déroute, déconcerter. Du participe latin *confusus*, fr. *confus*; du subst. *confusio*, fr. *confusion*.

CONFORME, L. *conformis*, qui a la même forme; de là subst. conformitas, fr. *conformité*.

CONFORMER, 1. L. *conformare*, donner la forme complète; de là *conformation*; 2. dérivé de *conforme*, = rendre conforme.

CONFORTER, it. *confortare*, esp. *conhortar* (h = f), prov. *conortar* (d'après Diez, par chute de *f*, comme dans *preon* de *profundus*); du BL. *confortare*, fortifier (*fortis*). — D. *confort*, secours, consolation (puis bien-

être, aise, acception particulière au mot correspondant anglais, *confortable*, qui procure du confort); — Cps. *déconforter*, *réconforter*.

CONFRÈRE, BL. *confrater*. — D. *confrérie*, BL. *confratria*, association de confrères, *confraternité*, BL. *confraternitas*, rapport entre les personnes d'un même corps.

CONFRONTER, pour ainsi dire mettre *front à front*; les Latins disaient pour la même chose, d'une manière moins imagée, *conferre* ou *componere*. A la longue, *confronter* s'est appliqué aux choses et a fini par devenir synonyme de comparer. Le BL. employait *confrontare* dans le sens d'assigner des limites, et *confrontari* pour : être limitrophe; ces verbes sont tirés du subst. *frons* = *frontière* (v. c. m.); ils ont laissé des traces dans des locutions telles que : « ce bois *confronte* du côté du levant au pré d'un tel ». — D. *confrontation*.

CONFUS, CONFUSION, voy. *confondre*.

CONGÉ, vfr. *conget*, *congiet*, prov. *comjat*; du L. *commeatus* (meare), permission d'aller, puis permission en général. Le verbe *congédier*, qui a remplacé l'anc. *congéer* (d'où l'adj. *congéable*) ou *congier*, paraît être formé sous l'influence de de l'it *congedo*, qui, lui, est tiré du subst. vfr. *conget*. Qui reconnaîtrait encore, sans le secours de la science, dans *congé* le verbe *meare*, élément fondamental de *commeatus?*

CONGELER, L. *con-gelare*.

CONGÉNÈRE, L. *con-gener*, du même genre.

CONGÉNIAL, ou *congénital*, termes savants tirés de *congenitus*, né avec; *congénial*, cependant, par sa formation, implique aussi l'idée « qui a le même *génie*, le même naturel ».

CONGESTION, L. *congestio* (congerere), accumulation, afflux.

CONGLOMÉRER, L. *conglomerare* (glomus, -eris), pelotonner.

CONGLUTINER, L. *conglutinare* (gluten).

CONGRATULER, L. *congratulari*, féliciter.

CONGRE, poisson, du L. *congrus* (γόγγρος).

CONGRÉGATION, L. *congregatio*, réunion (rac. *grex*, troupeau). Le terme *congréganiste* procède de BL. *congreganus*, « qui est du même troupeau ».

CONGRÈS, L. *congressus* (congredi), entrevue, assemblée.

CONGRÈVE, du nom du colonel anglais qui inventa les fusées à la Congrève.

CONGRU, L. *congruus*, conforme, convenable. — D. *congruité*; *incongru*, *incongruité*.

CONIFÈRE, CONIQUE, voy. *cône*.

CONJECTURE, L. *conjectura* (de *conjicere*, combiner dans l'esprit, juger). — D. *conjecturer*, *-al*.

CONJOINDRE, L. *conjungere*, d'où procèdent aussi : *conjonction*, L. conjunctio, *conjonctif*, L. conjunctivus; *conjoncture* (mot moderne), liaison, enchaînement de circonstances. Le terme participial *conjoint*, uni par mariage, est analogue au subst. latin *conjux*, époux ou épouse (con-JUG, con-jungo), d'où l'adj. conjugalis, fr. *conjugal*.

CONJONCTION, -TURE, voy. l'art. préc.

CONJOUIR (se), L. *congaudere*; cp. *condouloir*. — D. *conjouissance*, terme corrélatif de *condoléance*, qu'il ne faudrait pas abandonner.

CONJUGAL, voy. *conjoindre*.

CONJUGUER, L. *conjugare* (jugum), pr. réunir, puis réunir toutes les formes diverses d'un verbe. — D. *conjugaison*.

CONJURER, L. *conjurare*, pr. se lier par un même serment, conspirer, comploter. — L'acception moderne supplier, prier instamment, est analogue à celle de L. *adjurare*; c'est prier sous l'invocation de quelque chose de sacré; cp. l'all. *beschwören*, et le L. *obsecrare*, — D. *conjuration*.

CONNAÎTRE, anc. *cognoistre*, L. *cognoscere*. — D. *connaisseur*, *-ance*, *-able*, *-ement*; composés : *méconnaître*, *reconnaître*.

CONNÉTABLE, autr. *conestable*, it. *conestabile* et *contestabile*, esp. *condestable*, port. *condestavel*, angl. *constable*, du L. *comes stabuli*, comte de l'étable. Cette dignité, dans l'origine, était donc à peu près celle d'un grand écuyer; nous n'avons pas à nous occuper ici des applications successives de ce titre. La langue néerlandaise, ayant gâté le mot en *conincstavel*, a donné lieu à la fausse étymologie « *fulcrum* regis », soutien du roi (*coninc* et *stavel*). La forme *conestable* paraît irrégulière à côté des formes avec *d* ou *t* : *contestabile*, *condestable*. Une chute du *t* ou *d* est inadmissible; elle s'explique plutôt par le BL. *conestabulus* (a. 807), p. *comestabulus*. Jean de Gênes donne *conestabularius*. — D. *connétablie*.

CONNEXE, L. *connexus* (con-nectere); de là *connexité*. — *Connexion*, L. connexio.

CONNIL*, lapin, it. *coniglio*, esp. *conejo*, port. *coelho*, prov. *conil*, angl. *coney*, du L. *cuniculus*. Le même radical se retrouve dans vfr. *connin*, flam. *konyn* et, modifié, dans l'all. *kanin*, dim. *kaninchen*. — D. *coniller*, avoir peur, se tapir, chercher des subterfuges.

CONNIVER, L. *connivere*, cligner les yeux, fig. être indulgent. — D. *connivent*, L. connivens, d'où *connivence*.

CONQUE, L. *concha* (κόγχη); la forme *conque* est savante; la forme vulgaire du mot est *coque* (v. c. m.).

CONQUÉRIR, vfr. *conquerre*, angl. *conquer*, du L. *conquirere* (ou strictement *conquærere*, voy. *acquérir*), rechercher avec ardeur; l'acception romane est étrangère au latin classique et exprime le résultat de la recherche ou de la poursuite, le gain, la victoire. — D. *conquérant*; le vfr. *conquéreur* est resté dans l'angl. *conqueror*; du part. latin *conquisitus*, *conquis'tus* viennent : 1. *conquêt* (= acquêt), 2. *conquête*, angl. *conquest*, it., esp. *conquista*.

CONSACRER, L. *consecrare*. En règle générale, le français adapte ses verbes composés à la forme du verbe simple; c'est pourquoi *consacrer* et non pas *consecrer* (cfr. *acquérir*, *condamner*, etc.); l'*e* du mot latin reparaît dans le dérivé savant *consécration* (L. *consecratio*).

CONSANGUIN, L. *consanguineus*, strictement *consanguinus*. — D. *consanguinité*, L. consanguinitatem.

CONSCIENCE, L. *conscientia*. — D. *consciencieux*.

CONSCRIPTION, L. *conscriptio*, enregistrement; *conscrit*, L. *conscriptus* (de *con-scribere*, inscrire sur un rôle, enrôler).

CONSÉCRATION, voy. *consacrer*.

CONSÉCUTIF, mot de formation nouvelle, tiré de *consecutum*, supin de *consequi*, suivre. Le part. prés. du même verbe, *consequens*, a donné *conséquent* « qui suit » et *conséquence*, suite.

CONSEIL, angl. *counsel*, it. *consiglio*, esp. *consejo*, prov. *conselh*, du L. *consilium*. — Verbe *conseiller*, L. consiliari (composé : *déconseiller*); subst. *conseiller*, L. consiliarius.

CONSENTIR, L. *consentire*, litt. sentir, penser de même ; le passage de ce sens primitif à celui de « acquiescer au désir de quelqu'un, admettre, permettre » se présente aussi dans le mot *accorder*. — D. *consentement*.

CONSÉQUENT, -ENCE, voy. *consécutif*.

CONSERVER, L. *conservare*. — D. *conserve*, subst. verbal = conservation, puis, au sens concret, = substances conservées (aussi espèces de lunettes pour conserver la vue); *conservation*, *-ateur*, *-atoire*.

CONSIDÉRER, vfr. *consirer*, L. *considerare*. — D. *considération*, L. -atio; *considérable*, qui mérite considération, cp. les termes analogues all. *ansehnlich*, *beträchtlich* (de *ansehen*, *betrachten*, regarder); *considérant*, substantif formé de la formule adverbiale ou gérondive *considérant* qui se trouve dans l'introduction des arrêts judiciaires; *inconsidéré*, part. passif à sens actif (cp. *réfléchi*).— Cps. *déconsidérer*, mettre hors de considération.

CONSIGNER, L. *consignare*, revêtir d'un sceau (*signum*), établir sous la foi du sceau, certifier, garantir, marquer, noter, ordonner. — D. *consigne*, *consignation*, *-ataire*.

CONSISTER, L. *consistere*, se composer de. — D. *consistant*, solide, et *consistance*, solidité, force de résistance, acceptions tirées du L. *consistere* au sens de tenir ferme, persister ; *consistoire*, L. consistorium, pr. lieu où l'on se réunit (de *consistere* = s'arrêter, séjourner, siéger), puis assemblée délibérante (cp. *conclave*, chambre et assemblée délibérante).

CONSISTOIRE, voy. *consister*.

CONSOLE, voy. l'art. suivant.

CONSOLER, L. *consolari*. — D. *consolation*, *-ateur*, *-able*. Le verbe français a dégagé aussi le subst. verbal *console*, mais ce dernier offre un singulier retour du sens moral, inhérent au verbe *consolari*, au sens physique et primitif de ce mot, savoir soutenir, affermir (rac. *sol*, d'où *solum*, *solidus*), sens effacé déjà dans la langue classique. Les mots correspondants it. *consolo*, esp. *consuelo*, sont synonymes de *consolation*. — Si l'étymologie que nous prêtons ci-dessus à *console* n'est point jugée digne d'approbation, il faudra le rattacher à *consolidare; console* serait tiré d'un subst. *consolida*, comme *pâle* de *pallidus* (retranchement du suffixe atone). Cette manière de voir serait justifiée par le fait que, dans les patois, on trouve *console* p. *consoude*, autre représentation du L. *consolida*.

CONSOLIDER, L. *consolidare*.

CONSOMMER, it. *consumare*, esp. *consumar*, du L. *consummare*, achever, parfaire. L'acception attachée au mot français dans « consommer des denrées, des objets manufacturés », ainsi que celle de « absorber, user », est moderne et déduite de celle de « achever, venir à bout de ». Il est probable cependant que le latin *consumere*, fr. *consumer*, a eu quelque influence sur la production de ce sens nouveau; aussi les Allemands traduisent le dérivé français *consommateur* par *consument* = L. *consumentem;* l'espagnol rend *consommer* = dépenser, user, etc., par la forme *consumir*, qui se rapporte au *consumere* latin. La confusion des deux verbes ressort du reste encore du fait que l'espagnol, pour *consommer le mariage*, contre le sens étymologique, dit *consumir matrimonio*. — D. *consommation*, *-ateur; consommé* (bouillon) = parfait.

CONSOMPTION, L. *consumptio*, destruction (de *consumere*).

CONSONNE, L. *consona*, litt. qui sonne ensemble ; *consonant*, L. *consonans*, d'où *consonance*.

CONSORTS, L. *consortes*, plur. de *consors*, qui participe à, coïntéressé.

CONSOUDE, plante, esp. *consuelda*, L. *consolida*. Voy. aussi *console*.

CONSPIRER, L. *conspirare*, souffler ensemble, fig. comploter.— D. *conspiration*, *-ateur*.

CONSPUER, du L. *conspuere* (souiller de crachat), ou plutôt du fréq. *consputare*.

CONSTABLE, mot anglais qui n'est qu'une transformation de *connétable* (v. c. m.); titre officiel qui signifiait successivement gouverneur, commissaire, officier de police. La forme *constable* peut s'être fixée par la supposition de quelque rapport étymologique avec *constare*, se tenir fixe, être planté là (cp. le mot français *planton*). Le mot allemand *constabler*, qui, entre autres acceptions, signifie aussi artilleur, est rapporté par quelques-uns à *constabularius*, ce mot étant pris non pas comme une des transformations subies par *comes stabuli*, mais comme un composé distinct de *cum*, avec, et de *stabulum*, écurie et signifiant propr. compagnon d'écurie ; on y a vu une latinisation du terme allemand *stallbruder*, employé tout bonnement pour camarade. Nous pensons au contraire que *constabularius* = compagnon d'une constabularia (compagnie militaire ou connétablie), ayant été étymologiquement mal compris et mal analysé, a donné naissance au terme allemand *stallbruder*, qui serait ainsi une malencontreuse traduction du mot latin.

CONSTANT, L. *constans* (de *constare*, tenir

ensemble, tenir ferme); *constance*, L. *constantia*.

CONSTATER, mot nouveau, tiré du participe L. *status*, fixé, déterminé; constater un fait, c'est le fixer, l'établir comme vrai, comme réel. Il se peut aussi que *constater* soit une formation fondée sur la loc. impers. *constat* (il est constaté).

CONSTELLÉ, L. constellatus; *constellation*, L. constellatio.

CONSTER, L. *constare*, être établi, avéré, sûr. Cp. *constater*.

CONSTERNER, L. *consternare*, m. s., forme accessoire de *consternere*, jeter à terre, atterrer (d'effroi). — D. *consternation*, L. consternatio.

CONSTIPER, du L. *constipare*, presser, resserrer. — D. *constipation*, L. -atio.

CONSTITUER, L. *constituere*, établir, fonder, instituer. — D. *constitution*, L. constitutio (d'où les néologismes *constitutionnel*, *-alité*, *-alisme*); *constituant*, *constitutif*.

CONSTRICTEUR, L. constrictor; *constriction*, L. constrictio; *constringent*, L. constringens; tous termes savants, procédant du verbe latin *constringere*, signifiant resserrer et passé en fr. sous la forme *contraindre*.

CONSTRUIRE, L. *construere*; d'où constructio, -tor, fr. *construction*, *-teur*.

CONSUL, L. *consul*. — D. *consulaire*, L. -aris; *consulat*, L. -atus.

CONSULTER, L. *consultare* (fréq. de *consulere*), examiner, réfléchir, demander conseil. — D. *consulte* (subst. verbal); *consultation*, L. -atio, *consultatif*.

CONSUMER, L. *consumere*. Voy. aussi *consommer*.

CONTACT, L. *contactus* (con-tingere, toucher à).

CONTAGION, L. *contagio* (con-tingere); *contagieux*, L. contagiosus.

CONTE, voy. *conter*.

CONTEMPLER, L. *contemplari*.

CONTEMPORAIN, L. *contemporaneus* ou plutôt *contemporanus**. — D. *contemporanéité*.

CONTEMPTEUR, L. *contemptor* (contemnere). — Les anciens employaient encore le verbe *contemner* = mépriser, et l'adj. *contemnible*.

CONTENANT, -ANCE, voy. *contenir*.

CONTENDANT, L. *contendens*, de *contendere*, au sens de combattre, lutter, rivaliser.

CONTENIR, L. *continere*, 1. renfermer; 2. maintenir, retenir. — Du part. continens: 1. *contenant*, qui contient; 2. *continent*, a) adj. qui se contient, chaste; b) subst., terme de géographie, pr. qui tient ensemble, qui forme une suite continue, de là *continental*, — De continentia : 1. *contenance*, a) capacité; b) maintien; de là *décontenancer;* 2. *continence*, chasteté.

CONTENT, L. *contentus* (continere), propr. qui se retient, se renferme dans certaines limites et ne vise pas au delà. — D. *contenter*, *contentement*, *mécontent*.

CONTENTION, vfr. *contençon*, L. *contentio* (contendere), 1. effort, tension; 2. lutte, rivalité, combat. — *Contentieux*, 1. qui aime la dispute; c'est l'acception du L. *contentiosus;* 2. qui fait l'objet d'un débat.

CONTER, variété orthographique de *compter* (v. c. m.). Pour le rapport entre énumérer et narrer, nous rappelons le vha. *zeljan*, qui réunit également les deux sens (cp. en all. mod. *zählen* = compter, et *erzählen* = conter). — D. *conte*, *conteur*. — Cps. vfr. *aconter*, d'où *raconter*.

CONTESTER, L. *contestari*, avoir un débat judiciaire, avec appel et confrontation de témoins (*testes*), entamer un procès; de là l'acception mod. élever opposition. On a vu à tort dans *contester* une mutilation de *contrester* (voy. *contraster*). — D. *conteste*, *contestation*, *-able*.

CONTEXTE, L. *contextus* (contexere), pr. tissu, enchaînement, contexture; de là l'acception moderne : texte dans son ensemble ou son enchaînement. — *Contexture*, L. contextura, tissure.

CONTIGU, L. *contiguus* (contingere), qui touche à. — D. *contiguïté*.

CONTINENT, -ENCE, voy. *contenir*.

CONTINGENT, du L. *contingere*, au sens neutre d'échoir, tomber en partage.

CONTINU (vfr. *contenu*), L. *continuus*, pr. qui tient ensemble. — D. *continuel*. — *Continuité*, L. continuitas. — *Continuer*, L. continuare; cps. *discontinuer*.

CONTONDANT, du L. *contundere*, broyer, meurtrir. Du supin *contusum :* subst. contusio, fr *contusion*.

CONTORSION, L. *contortio* (contortum, supin de *contorquere*, tordre, entortiller).

CONTOUR, voy. l'art. suiv.

CONTOURNER, du BL. *contornare*, 1. tourner autour; 2. tracer les lignes extrêmes d'un corps, d'une figure (l'anglais désigne fort bien ces lignes par *outline*). Anciennement, *contourner* se prenait aussi dans le sens de retourner, bouleverser et de détourner, soit en bien ou en mal. Cette signification est encore en vigueur au sens physique. — D. le subst. verbal *contour*, it. *contorno*.

CONTRACTER, du L. *contractare*, fréq. de *contrahere* (vfr. *contraire*), 1° resserrer, rétrécir, 2° conclure, faire un arrangement. Du participe passé de contrahere, *contractus*, viennent : 1. vfr. *contrait**, contrefait, difforme; l'all. dit encore dans ce sens *kontrakt;* 2. le terme de grammaire *contracte*. Le subst. *contractus*, pacte, convention, a donné *contrat*, d'où *contractuel;* le subst. *contractio*, fr. *contraction*. Néologisme, régulièrement tiré du supin contractum : *contractile*.

CONTRADICTEUR, -TION, -TOIRE, L. *contradictor*, *-tio*, *-torius**. Le verbe *contradicere* a été régulièrement francisé par *contredire*.

CONTRAINDRE, angl. *constrain*, du L. *constringere*, serrer, lier, obliger. Pourquoi la terminaison *aindre* dans *contraindre* et celle de *eindre* dans *étreindre*, *astreindre*, *restreindre*, qui dérivent cependant tous du

même primitif *stringere?* — D. adj. *contraint*, subst. *contrainte*.

CONTRAIRE, L. *contrarius* (contra). — D. *contrariété*, L. contrarietas; *contrarier*, *-ant*. On avait anciennement, p. *contrarier*, la forme *contralier;* c'est l'effet d'un changement euphonique. Le verbe *contrarier* se liait jadis avec un régime indirect, contrarier *à* ou *vers* qqn.

CONTRARIER, voy. *contraire*.

CONTRASTER, it. *contrastare*, prov. *contrastar*, BL. *contrastare*, être contraire, faire opposition. Nous pensons que *contraster*, dans le sens moderne, est un emprunt fait à l'italien, la forme française du mot latin étant vfr. *contrester*, = résister (« rien ne lui pourroit *contrester* », Marie de France). — D. *contraste*, it. *contrasto*.

CONTRAT, voy. *contracter*.

CONTRAVENTION, dérivé, à forme savante, du L. *contravenire*, fr. *contrevenir*.

CONTRE, L. *contra*. — D. *contrée* (v. c. m.); cps. *encontre* (v. c. m.). — La particule *contre* a servi dans les langues néo-latines à de nombreuses compositions pour marquer l'opposition (parfois aussi la juxtaposition, p. ex. dans *contre-allée*, ou la subordination, p. ex. dans *contre-amiral*, *contre maître*). La forme latine *contra* (*contro* dans *controverse*) s'est maintenue dans plusieurs cas et accuse l'introduction récente du mot composé; les composés du vieux fonds, tant ceux de provenance latine que ceux de façon romane, ont la forme *contre*. Nous ne consacrons d'articles spéciaux qu'aux composés qui nous semblent offrir quelque particularité intéressante, soit au point de vue du sens, soit pour la forme.

CONTREBANDE, voy. *ban*. — D. *contrebandier*.

CONTRECARRER, selon Frisch (approuvé par Diez), de *carrer* = L. *quadrare*, pris dans le sens de compasser, régler, arranger; donc = déranger, contrarier. — D. vfr. *contrequarre**, opposition, rivalité.

CONTREDANSE, danse où chacun fait en sens contraire ce que fait son vis-à-vis. Le mot, dans son application à une certaine danse rustique, importée d'Angleterre en France, est altéré du terme anglais *country-dance*, litt. danse de campagne.

CONTREDIRE, L. *contradicere*. — D. *contredit*.

CONTRÉE, it., prov. *contrada*, angl. *country*, du BL. *contrata*, le paysage qui s'étend devant (*contra*) vous; cp. en all. le subst. *gegend*, contrée, de *gegen*, contre. Ménage a commis la bévue de rapporter *contrata* à *contracta* s. e. *regio*.

CONTREFAIRE, 1. faire contrairement à la règle (de là le part. *contrefait* = difforme); 2. faire en opposition, ou en imitation de quelque chose d'autre. — D. *contrefaçon* ou *contrefaction; contrefacteur* ou *contrefaiseur*. Du part. *contrefait* (it. *contrafatto*, esp. *contrahecho*, angl. *counterfeit*), l'all. a tiré son subst. *konterfei*, image, portrait. L'anc. langue avait aussi le subst. *contrefaiture* (cp. *forfaiture*).

CONTREFORT est le subst. verbal d'un ancien verbe *contreforter*, renforcer, servir d'appui (cp. *confort* de *conforter*).

CONTREGARDER*, garder contre les dangers, l'attaque ou la convoitise; vieux mot qui méritait d'être conservé. De là le subst. *contregarde*, pr. ouvrage qui préserve.

CONTREMANDER, it. *contrammandare*, donner un ordre en sens contraire; cp. l'expression *contre-ordre*.

CONTRE-MONT, adv. très ancien, signifiant (comme *amont*) en montant, vers le haut. Son opposé était *contreval*. *Contre* exprime ici la direction.

CONTRE-PIED, d'abord un terme de chasse; chasse contre-pied, où les chiens suivent les voies de la bête, mais sur le chemin qu'elle vient de faire au lieu de suivre celui qu'elle fait. De là le sens métaphorique : l'inverse, le contraire de qqch.

CONTRE-POINT, it. *contrappunto; point*, en musique, équivaut à *note*, et le contre-point est la science de mettre une note en rapport harmonique avec une autre.

CONTRETEMPS, inopportunité; propr. un terme de musique signifiant une infraction à la mesure, qui jette le désordre dans l'ensemble.

CONTREVALLATION, de *contre* + L. *vallatio*, palissade.

CONTREVENT exprime en termes français la même chose que *paravent*, qui est emprunté à l'it. *paravento*. Voy. *parapluie*.

CONTRIBUER, L. *contribuere*, litt. donner ou payer avec d'autres. — D. *contribution*, L. contributio; *contribuable*, sujet à contribution (la finale *able* prise en sens actif).

CONTRISTER, L. *contristare*.

CONTRIT, L. *contritus*, part. passif de *conterere*, broyer, briser; *contrition*, L. contritio. Le sens métaphorique de ces mots leur a été donné par les théologiens; le mot *tribulation* présente le même trope, il est également tiré de *terere*.

CONTRÔLE, autr. *contre-rôle*, d'abord deuxième rôle ou registre servant pour la vérification du premier, puis marque de vérification, enfin vérification, critique. — D. *contrôler*, *-eur*.

CONTROUVER, inventer une chose fausse. C'est une curieuse application du préfixe *con* à un mot non latin. Le même préfixe se trouvait dans des termes analogues latins, tels que : *comminisci*, *commentiri*, *confingere*, *contechnari*. L'angl. a le verbe *contrive*, signifiant inventer, en bon et mauvais sens; c'est une forme altérée du v. angl. *controve*, *contreve*. Le vfr. avait, et les dialectes ont encore, le subst. verbal *contreuve* = mensonge.

CONTROVERSE, L. *controversia*, opposition d'avis, dispute (de *contro-versus*, litt. tourné contre, opposé). — D. *controverser*, *-iste*.

CONTUMAX, mot latin, = récalcitrant, en t. de droit, qui refuse de comparaître en justice. On se sert aussi de la forme vraiment française *contumace*. — D. subst. *contumace*, L. contumacia; verbe *contumacer*, juger par contumace.

CONTUSION, voy. *contondant*. — D. *contusionner*.

CONVAINCRE, angl. *convince*, L. *convincere*, d'où subst. convictio, fr. *conviction*.

CONVALESCENT, du L. *convalescere*, recouvrer la santé. — D. *convalescence*.

CONVENIR, L. *convenire*. Acceptions du mot latin : 1. venir ensemble, s'assembler; de là *conventus*, assemblée, corporation, fr. *couvent* (vfr. *convent*); *conventio*, m. s., fr. *convention* = assemblée constituante, et *conventiculum*, fr. *conventicule*, petite assemblée, réunion illicite; — 2. être ou tomber d'accord (de là *conventio*, fr. *convention*, pacte, accord). De cette dernière acception découle celle d'accorder, d'admettre une assertion avancée par un autre; l'opposé de convenir, dans cette signification, est *disconvenir;* — 3. être conforme à ce que l'on désire ou exige. A ce sens du mot latin, qui s'est aussi communiqué au verbe français, se rattachent les dérivés *convenance*, L. convenientia, *convenable*, et *déconvenue*.

CONVENTICULE, voy. *convenir*.

CONVENTION, voy. *convenir*. — D. *conventionnel*, 1. conforme à une convention, 2. membre d'une convention. Cps. *reconvention*.

CONVENTUEL, qui appartient au *couvent*, L. *conventus*, voy. *convenir*. — D. *conventualité*.

CONVERGER, L. *convergere* (Isidore), pencher, tourner vers un point commun. — D. *convergent*, *-ence*.

CONVERS, L. *conversus*, converti; en basse latinité = religieux sorti du monde pour entrer au couvent; spécialement aussi = frère laïque chargé des travaux manuels des monastères.

CONVERSER (dans l'ancienne langue, ce verbe signifiait généralement demeurer, séjourner), du L. *conversari*, demeurer, vivre en société; sens actuels du mot : 1. échanger des paroles; 2. faire un mouvement de conversion (= L. *conversare*, fréq. de *convertere*). — D. *conversation*, L. -atio.

CONVERSION, L. *conversio* (convertere).

CONVERTIR, L. *convertere*. — D. *convertible*, *convertissement*, *-isseur*.

CONVEXE, L. *convexus* (convehere). — D. *convexité*, L. convexitas.

CONVICTION, voy. *convaincre*.

CONVIER, it. *convitare*, esp., port., prov. *convidar*, d'un verbe bas-latin *convitare* = invitare; ce préfixe *con* paraît avoir pour cause une assimilation au mot *convive*. — D. vfr. *convi*, it. *convito*, prov. *convit*, invitation, repas, banquet.

CONVIVE, L. *conviva*, commensal. En vfr. *convive* répondait à L. *convivium*, festin.

CONVOCATION, voy. *convoquer*.

CONVOI, voy. *convoyer*.

CONVOITER (l'*n* est parasite), vfr. *covoiter*, *coveiter*, *cuveiter*, it. *cupitare*, *covidare*, prov. *cobeitar*, angl. *covet*. Toutes ces formes diverses se rattachent à un type latin *cupitare*, fréq. de *cupere*, désirer. — L'adjectif *convoiteux*, vfr. *convoitous*, *coveitous*, prov. *cobeitos*, it. *cubitoso*, angl. *covetous*, est tiré du verbe *convoiter*, comme *boiteux* de *boiter*. Quant au substantif *convoitise*, *covoitise**, qui correspond à it. *cupidigia*, *cupidezza*, esp. *codicia* (p. cobdicia), prov. *cobitizia*, *cobezeza*, il accuse pour type BL. *cupiditia* p. cupiditas (de *cupidus*, désireux). Le changement de *d* en *t*, cependant, étant insolite, j'aimerais autant considérer *convoitise* comme le dérivé direct de *convoiter;* cp. vfr. *vantise*, *hantise*, de *vanter*, *hanter*.

CONVOLER en secondes noces, phrase du Digeste : *convolare* ad secundas nuptias.

CONVOLVULUS, nom latin du liseron (on l'a aussi francisé par *convolve*), dér. de *convolvere*, rouler ensemble, dont le part. *convolutus* a donné le terme de botanique *convoluté*, roulé en forme de cornet.

CONVOQUER, L. *convocare*. — D. *convocation*, L. *convocatio*.

CONVOYER (d'où it. *convoiare*, esp. *convoyar*), accompagner, escorter, du BL. *conviare* (via), faire route avec qqn. (cp. *envoyer* de *inviare*). Ménage a proposé l'étymologie L. *convehere*, qui est inadmissible. — D. *convoi*, pr. accompagnement, escorte.

CONVULSION, L. *convulsio*, spasme, crampe (*convellere*), d'où *convulsionnaire*. — Du même *convellere*, par le supin *convulsum* : l'adj. *convulsif*.

COOPÉRER, L. *cooperari*.

COOPTER, L. *cooptare*, choisir, se donner un collègue.

COPEAU, BL. *copellus*, vfr. *coupeau*, *coupel*, dérivé de *coper* = *couper*. On trouve aussi *copon*, correspondant à l'it. *coppone*, et formant une variété du mot *coupon*.

COPIE, angl. *copy* ; ce mot vient sans doute de la phrase latine « copiam facere scripti », multiplier les exemplaires d'un manuscrit. Il signifie : 1. transcription; 2. exemplaire de la transcription; 3. en imprimerie, le manuscrit d'après lequel on imprime. — D. *copier* = transcrire; *copiste*, néolog. (le BL. disait *copiator* p. librarius, écrivain); la termin. *iste* a été particulièrement choisie dans les temps modernes pour désigner des professions, p. ex. *fumiste*, *lampiste*, *droguiste*. — Du L. *copiosus*, adj. de *copia*, abondance : fr. *copieux*, angl. *copious*.

COPIEUX, voy. *copie*.

COPTER la cloche, p. *clopter*, *clopeter*, dim. du bas-all. *kloppen*, frapper? Ou p. *copeter*, de *copet*, petit coup? Nicot songeait à *κόπτειν*, frapper.

COPULE, terme savant, du L. *copula*, lien, union, francisé en *couple* (v. c. m.).

1. **COQ**, mot imitatif fait d'après le chant de cet oiseau « *coquerico* » ; cp. ags. *coc*, angl. *cock*, all. *göcker*, *göchel*. — Le primitif *coq* a engendré de nombreux dérivés « dont les

mœurs du coq sont le type figuré », comme dit Ch. Nodier. Les principaux dérivés usuels sont : *coquet*, vain comme un coq ; dans l'ancienne langue et dans les patois, on trouve aussi *coquart*, p. fat, élégant, niais, ridicule ; *cocarde* (v. c. m.); *cocasse* (v. c. m.); *cochet*, petit coq ; *cocotte ; coqueliner*. — Voy. aussi *cocu*.

2. **COQ**, cuisinier à bord d'un vaisseau, du L. *coquus*, cuisinier ; cp. *queux*.

COQUARD, vieux *coq*, fig. fou, benêt.

COQUE, du L. *concha*, coquille. Pour la lettre, cp. *coquille* de *conchylium*. — D. *coquetier*, *cocon* (v. c. m.).

COQUECIGRUE, aussi *coccigrue*, baliverne, balourdise ; mot burlesque, dont nous n'essayerons ni d'établir l'étymologie, ni de réfuter ou d'approuver celles qui ont été émises. Seulement, nous nous passons la fantaisie de traduire à notre tour la locution proverbiale « à la venue des coccigrues » (qui dit la même chose que « quand les ânes voleront ») par « à la venue des grues écarlates » (*coccum* + *grus*). Evidemment, *coccigrue* est le nom de quelque oiseau aquatique fabuleux. Littré rapproche le mot d'autres compositions similaires et tout aussi obscures pour le sens précis et l'origine : *coquefague, coquefredouille, coqueluirie*.

COQUELICOT, variété de *coquericot*, imitation du cri du coq ; ces mots désignaient d'abord le coq, puis, vu la couleur de la crête du coq, le pavot des champs (cp. le languedocien *cacaraca*, et le pic. *coqriacot*, signifiant également à la fois cri du coq et coquelicot). Chevallet y voyait le mot gaulois *calocatonos*, papaver sylvestre, cité dans Marcellus Empiricus, De remediis empiricis.

COQUELOURDE, espèce d'anémone ; d'origine douteuse ; d'après Ménage, de *clocca lurida*, cloche jaune ; d'après Bourdelot = *coque lourde*, la coque de la coquelourde ayant plus de poids que celle des autres anémones. L'anglais nomme la coquelourde *Flora's bell*, cloche de Flore.

COQUELUCHE (d'où *coqueluchon*), capuchon, dérivé du L. *cucullus*, capuchon d'un vêtement. La maladie dite *coqueluche* a été ainsi dénommée, dit-on, parce que ceux qui en étaient atteints s'encapuchonnaient la tête. Du même primitif, les Italiens ont dénommé une maladie semblable *coccolina*. Nous ne garantissons pas la justesse de cette explication du nom donné au rhume appelé *coqueluche*. Pour l'élément *coque*, il n'y aurait pas de difficulté à alléguer l'angl. *cough*, flam. *kuch*, respiration difficile, suffocation, toux, et l'all. *keuchhusten* = coqueluche, mais que faire de la fin du mot ? — En Champagne, *coqueluche*, aussi *cocloche*, signifie un gâteau au lard.

COQUEMAR, dérivé du L. *cucuma*, chaudron ; cp. it. *cogoma*, pot, coquemar.

COQUET, dérivé de *coq*, l'oiseau vaniteux par excellence ; voy. *coq*. — D. *coqueter*, *coquetterie*.

COQUETIER, dér. de *coque*.

COQUILLE, it. *cocchiglia*, du L. *conchylium*, BL. *conquilium* (gr. κογχύλιον). — D. *coquillage, coquillier, recoquiller*.

COQUIN, gueux, fripon. Voici les diverses étymologies avancées sur ce mot : 1. L. *coquina*, cuisine ; coquinus serait un « sectator coquinæ » (Nicot) ; 2. gr. κωκύειν, pleurer ; le coquin serait un pleurnicheur qui demande l'aumône ; 3. nord. *kok*, gouffre, *koka*, avaler, dévorer (conjecture de Diez) ; 4. vfr. *cauquain*, chausson, dont *coquin* aurait été tiré pour désigner un homme de rien, un va-nu-pieds (l'auteur de cette étymologie a négligé un point essentiel, c'est qu'un va-nu-pieds ne porte pas de chaussons) ; 5. L. *coquus*, cuisinier ; un coquin serait pr. un marmiton « homo vilissimus, nec nisi infimis coquinæ ministeriis aptus » ; 6. *coq* ; donc une variété de *coquet*, mais avec un sens plus défavorable ; enfin, 7. nous lisons ce qui suit dans la *Meuse belge* du docteur Fremder (M. Morel) : « Le même ordre (les Augustins) avait en ville d'autres représentants, entre lesquels, au bas du faubourg Saint-Gilles, les frères *Cockins*, installés en 1150 par le vénérable Lambert le Bègue. Hâtons-nous de dire que, vulgairement, un cuisinier s'appelait autrefois un *coq* (*coquus*). Les Cockins de Lambert le Bègue avaient des fourneaux charitables où ils cuisaient pour les pauvres. Mais les pauvres qui, sans travail, sans l'excuse des infirmités, de l'âge ou du manque d'ouvrage, trouvent à se faire nourrir de l'aumône, ne sont pas toujours de simples fainéants. Le coquin alimenté par les Cockins est un vilain personnage, flétri même autrefois. De là le mauvais sens du mot qui le désigne ainsi que les distributeurs de sa pitance quotidienne : de même un hôte (*hospes*), c'est tour à tour celui qui donne et celui qui reçoit l'hospitalité. » On le voit, il n'y a que l'embarras du choix. Notons encore que dans les plus anciens exemples, le mot signifie truand, gueux. — D. *coquiner*, *-erie*.

COR, 1. durillon ; 2. instrument à vent ; 3. corne qui sort des perches du cerf (ne s'emploie qu'au pluriel). Ce mot, masc. dans ces trois acceptions, écrit primitivement *corn*, est le latin *cornu*. — D. de *cor*, instrument à vent : *cornet*, petite trompe ; *corner*, sonner du cor. Voy. *corne*.

CORAIL, L. *coralium*, aussi *corallum* (κοράλλιον). — D. *corallin*.

CORAN, mot arabe, signifiant « lecture », la lecture par excellence. Voy. aussi *alcoran*.

CORBEAU, anc. *corbel*, dim. du vfr. *corb*, m. s., prov. *corp* ; ce primitif, comme l'it. *corbo*, *corvo*, esp. *cuervo*, vient du L. *corvus*. Pour *b* = *v*, cp. *courbe* de *curvus*. — De *corbeau*, *corbel'*, employé comme terme d'architecture, vient le composé *encorbellement*.

CORBEILLE, L. *corbicula*, dim. de *corbis* (all. *korb*). — D. *corbillon, corbillard* (v. c. m.).

CORBILLARD, de *corbeille* ; signifiait dans le principe une voiture tressée en jonc, un char à panier, cp. en all. l'expression *korbwagen*. D'autres, se fondant sur l'ancienne

signification du mot « coche d'eau faisant le service de Paris à *Corbeil* », le font venir du nom de cette ville.

CORBLEU, aussi *corbieu*, modification euphémistique de *cors Dieu* (donc = par le corps de Dieu); cp. *morbleu*, *palsambleu*.

CORDE, L. *chorda* (χορδή). — D. *cordel**, *cordeau* (d'où *cordelle, cordelier, -ière*); *corder*, *cordeler*, *décorder*, *cordier*, *-erie*, *cordage*, *cordon*.

CORDIAL, BL. *cordialis* (de *cor*, *cordis*, cœur). — D. *cordialité*.

CORDON, voy. *corde*. — D. *cordonner*, *cordonnet*.

CORDONNIER, gâté de *cordouanier*, encore en usage dans les dialectes it. *cordovaniere*, angl. *cord wainer*. C'est un dérivé de *cordouan*, prov. *cordoan*, esp. *cordoban*, it. *cordovano*, espèce de cuir, tiré de *Cordoue* (Cordoba), en Espagne.

CORIACE, L. *coriaceus**, de *corium*, cuir.

CORIANDRE, L *coriandrum* (κορίανδρον).

CORME, dial. aussi *corbe*, d'après Littré, du L. *cornum*, corme. Mais ce mot latin désigne la cornouille et non pas la corme. — D. *cormier*.

CORMORAN; ce mot représente le breton *morvran* (composé de *môr*, mer, et de *bran*, corbeau, précédé par pléonasme du mot roman *corb*, corbeau. Un semblable pléonasme se trouve dans la combinaison *loup-garou* (v. c. m.). Cette étymologie se confirme par le prov. *corpmari*, et port. *corvomarinho*, qui représentent le L. *corvus marinus*.

CORNAC, mot indien, conducteur d'éléphant.

CORNALINE, voy. sous *corne*.

CORNE, du L. *corna*, plur. de *cornum*, forme accessoire de *cornu*. On sait que beaucoup de substantifs féminins français remontent à des formes plurielles neutres (par ex. *fête, arme, file, joie, graine*, etc.). Le singulier *cornu* ou *cornum* s'est reproduit dans le français sous la forme masc. *corn**, *cor* (v. c. m.). Dérivés de *corne* ou de *cor :*

1. Corné, adj. mal formé par les savants modernes du L. *corneus*, d'où le subst. *cornée*, (cp. en all. *hornhaut*), tunique extérieure de l'œil.

2. Cornaline, prov., port. *cornelina*, esp. *cornerina*. L'it. dit, d'après l'adj. latin *corneolus : corniola;* l'angl. a *cornelian* ou *carnelian stone*. Le nom a été donné à cette pierre à cause de sa transparence. Comparez le nom donné pour la même raison à l'onyx (de ὄνυξ, ongle). Une assimilation à *caro*, *carnis* (couleur de chair) a déterminé sans doute la forme all. *karneol* au lieu de *korneol*. Ménage voyait dans *cornaline* une modification de *coraline*.

3. Cornard, cocu, qui porte des cornes, expression très ancienne pour désigner un mari trompé. Les Italiens disent *becco cornuto*, bouc cornu, ou simplement *becco;* les Espagnols, *cabron*, = bouc.

4. Cornemuse, de *corne* + *muse* (voy. *musette*); primitivement, cet instrument était pourvu de deux cornes. Il faut donc abandonner l'étym. « qui corne de la muse ». D'après Meunier, toutefois, l'italien *corna-musa*, non pas *corno-musa*, prouverait que c'est celle-ci qui est la bonne (Composés, etc., p. 138).

5. Corner, sonner du *cor* ou de la trompe. — D. *corneur*.

6. Cornet, diminutif de *cor* (*corn**) ou *corne*, 1. petite trompe; 2. petit morceau de papier roulé en cône; 3. autres objets (comme écritoire) faits de corne ou en forme de corne.

7. Cornette, BL. *corneta*, 1. coiffure de femme avec deux bouts ressemblant à des cornes; anc. aussi chaperon de docteur (déjà le primitif *corne* signifiait jadis une coiffure de femme); 2. petit étendard de compagnie (à cause de sa forme); 3. genre masculin = porte-étendard. — D. *encorneter*.

8. Corniche, 1. petite corne; 2. petit concombre, d'où *cornichon*.

9. Cornier, BL. *cornerius*, qui forme le coin (de là l'angl. *corner*, coin). Le prim. *corne* s'applique parfois aussi pour désigner un angle saillant, p. ex. dans : faire une corne à un livre; à cette signification se rattache encore le verbe *écorner*. — D. *cornière*, gouttière à la jointure de deux pentes de toit.

10. Cornouille, it. *corniola*, angl. *cornel*, all. *kornelkirsche*, BL. *cornolium*. La forme franç. procède de *cornucula*, dimin. du L. *cornum*, m. s. — D. *cornouiller* (arbre), anc. aussi *corniller*.

11. Cornu, L. *cornutus*. — D. subst. *cornue*, prov. *cornuda*, nommée ainsi à cause de sa forme recourbée; cps. *biscornu* (v. c. m.).

12. Les composés : *bigorne* (v. c. m.); *écorner*, rompre les angles saillants; *encorner*, *racornir*, rendre dur comme de la corne. Voy. aussi *licorne*.

CORNEILLE, it. *cornacchia*, esp. *corneja*. prov. *cornelha*, du L. *cornicula*, dim. de *cornix* (grec κορώνη).

CORNEMUSE, voy. sous *corne*.

1. **CORNICHE**, voy. sous *corne*. — D. *cornichon*.

2. **CORNICHE**, terme d'architecture, it. *cornice*, esp. *cornisa*, wall. *coronise*, all. *karnies*, du L. *coronis* (κορωνίς), fin, couronnement. Toutefois, les formes franç., et ital. accusent plutôt comme primitif le L. *cornix* (corneille), auquel on a fort bien pu prêter le sens de *coronis*, d'autant plus qu'en grec κορώνη signifie à la fois corneille, courbure et couronne.

COROLLE, L. *corolla*, dim. de *corona*. — D. *corollaire*, L. *corollarium*, 1. petite couronne de fleurs; 2. petit présent supplémentaire; de là 3. dans la basse-latinité, l'acception : argument supplémentaire; en mathématiques, conséquence naturelle découlant d'une proposition déjà démontrée.

CORPOREL, voy. *corps*.

CORPS, vfr. *cors*, du L. *corpus*, *corporis* (en opposition avec la terminaison *us* de la 2e décl. lat., celle de la 3e décl. a transmis son *s* aux formes françaises, cp. *temps*, *lez*).

— Du primitif latin découlent : *corporel*, L. corporalis ; *corporation*, réunion de personnes formant un corps ; *corpulent*, L. corpulentus, *corpulence*, L. corpulentia; *corpuscule*, L. corpusculum. — Dérivés romans : *corset*, pr. petit corps (cp. les expr. angl. *bodice* de *body*, corps, all. *leibchen*, de *leib*, corps, it. *corpetto*, *corpettino*) ; *corselet*, *corsage*, *corsé*.

CORPULENT, CORPUSCULE, voy. *corps*.

CORRECT, L. *correctus*, participe de *corrigere*. — *Correctif*, correctivus* (corrigere). — *Correction*, correctio, d'où *correctionnel*. — *Correcteur*, corrector.

CORRÉLATION, CORRÉLATIF, mots didactiques modernes, servant à mieux préciser les simples *relation*, *relatif;* le préfixe *cor* (cum) marque ici, comme souvent, correspondance, réciprocité.

CORRESPONDRE, L. *correspondere**, composé inusité de *respondere ;* ici encore le préfixe sert à mieux faire ressortir un rapport mutuel. — D. *correspondant*, *-ance*.

CORRIDOR, de l'it. *corridore*, esp., prov. *corredor*, dérivés du L. *currere*, courir; cp. *couroir*, t. de marine, passage, et all. *gang* de *gehen*, aller. Le mot est fréquemment gâté par le peuple en *colidor*. Voy. aussi *couloir*.

CORRIGER, L. *corrigere*, redresser, améliorer (rad. *regere*, diriger). — D. *corrigible*.

CORROBORER, L. *corroborare*, fortifier (de *robur*, force).

CORRODER, L. *corrodere* (de *rodere*, ronger); du supin *corrosum :* subst. corrosio, fr. *corrosion*, adj. corrosivus, fr. *corrosif*.

CORROI, substantif verbal de *corroyer* (v. c. m.).

CORROMPRE, L. *corrumpere;* du supin *corruptum : corruption*, corruptio; *corrupteur*, *-trice*, corruptor, -trix ; *corruptible*, *-ibilité*, corruptibilis, ibilitas.

CORROSIF, -ION, voy. *corroder*.

CORROYER, préparer les cuirs, le mortier, etc. ; signification primordiale : apprêter. Ce verbe correspond à it. *corredare*, garnir, équiper, meubler, prov. *correar*, vfr. *conréer*. Il se rattache par conséquent aux subst. it. *corredo*, prov. *conrei*, vfr. *conroi*, équipement, préparation, arrangement, etc. Or, ces subst. composés viennent, de même que le primitif vfr. *roi*, ordre, soit de la même racine qui a donné goth. *raidjan*, déterminer, arranger, ags. *ge-raedian*, all. *be-reiten*, préparer, néerl. *reden*, soit du gaél. *reidh*, uni, terminé, prêt, rangé (le breton *reiz*, règle, loi, raison, qui concorde parfaitement avec le vfr. *roi*, est probablement, selon Diez, un emprunt fait au français). Le mot *agrès* (v. c. m.) est de la même famille. — Ceux qui ont mis *corroyer* en rapport avec le L. *corium*, fr. *cuir*, ou avec *courroie*, ont bien mal rencontré. — D. *corroi*, *corroyeur*.

CORRUPTEUR, -TION, -TIBLE, voy. *corrompre*.

CORS, plur., voy. *cor*.

CORSAGE, voy. *corps*.

CORSAIRE, it. *corsare*, *corsale*, esp. *corsario*, *cosario*, prov. *corsari*, navire qui fait la *course* (esp., it., prov. *corsa*).

CORSE, CORSELET, CORSET, voy. *corps*.

CORSER, donner du *cors* = corps (v. c. m.).

CORSIN, banquier, usurier, mlat. *caorcinus*, prov. *chaorcin*. De *cadurcinus*, habitant de *Cahors* ou plutôt de *Caorsa* en Piémont (voy. Littré, et Godefroy s. v. *caorsin*).

CORTÈGE, de l'it. *corteggio*, pr. suite d'une cour, subst. verbal de *corteggiare* (en vfr. *cortoier*), faire la cour, dérivé de *corte*, cour.

CORVÉE, BL. *corvata*, la tâche exigée par le seigneur. Ce mot est formé de *corrogata* (comme vfr. *rover* de *rogare*, *enterver** de *interrogare*, Bavay de *Bagacum*) et signifie propr. convocation, appel. Cette étymologie est appuyée par les formes prov. *courroc*, vfr. et rouchi *courowée*, wallon et picard du XIII[e] siècle *coruée*. On trouve même dans la basse latinité la forme-type *corrogata* avec le même sens que *corvée*.

CORVETTE, anc. *corbette*, francisation du L. *corbita*, navire de transport, esp. *corbeta*.

CORYPHÉE, du gr. *κορυφαῖος*, chef, particulièrement chef de chœur (de *κορυφή*, sommet).

COSAQUE, en langue kirghise *husak*, cavalier ou guerrier.

COSMÉTIQUE, gr. *κοσμητικός* (*κοσμέω*), qui orne, embellit.

COSMO-, élément de composition, de *κόσμος*, monde. On le trouve dans* : *cosmogonie*, *κοσμογονία*, genèse du monde; *cosmographie*, *κοσμογραφία*, description de l'univers ; *cosmologie*, *κοσμολογία*, science du monde; *cosmopolite*, *κοσμοπολίτης*, citoyen du monde.

COSSE, forme écourtée de *écosse* p. *escosse*. Quant à ce dernier, il vient, d'après Frisch, du néerl. *schote*, *schosse* (Kiliaen), m. s. Les étymologies L. *excussa* (Ménage) ou *concha* (Poitevin) ne sont pas heureuses. — D. *écosser*. — L'adjectif *cossu* se rattache naturellement à *cosse;* cependant on y a vu, avec quelque raison, pour certaines applications du mot, une altération de vfr. *corsu*, dér. de *corps* (cp. *corsé*, *corset*) et signifiant « qui a du corps, corpulent, gros ». — Génin prend *cossu* p. *copsu* et pose pour primitif L. *copiosus*, abondant; c'est par trop étourdi.

COSSER, frapper des cornes, it. *cozzare;* selon Diez, d'un type *coctiare*, issu d'un part. latin *coctus* p. *co-ictus*, de *co icere;* cfr. it. *dirizzare*, fr. *dresser*, de *directus*. — D'après Caix (Studi. di etim.), l'it. *cozzare* (d'où le mot français) vient de l'expr. *dar di cozzo*, donner de la tête, *cozzo* étant un terme populaire p. tête.

COSSON, espèce de charançon, dérivé du L. *cossus*, ver de bois.

COSSU, voy. *cosse*.

COSTAL, adj. moderne dér. de *costa*, côte.

COSTUME, it., port. *costume*, prov., cat. *costum ;* ces vocables masculins correspondent aux formes féminines it., prov. *costuma*, esp. *costumbre*, fr. *coutume*. On sait que *costume* et *coutume* ne différaient anciennement que par une légère variation de forme et par le

genre, et que leur signification commune était *habitude*. *Costume*, qui, d'ailleurs, paraît d'importation italienne, a fini par particulariser son acception et ne plus signifier qu'habitude en matière de vêtement; cp. L. *habitus*, habitude, devenu le fr. *habit*, vêtement. Les mots cités sont les représentants du L. *consuetudinem*. Pour la terminaison *ume*, voy. l'article *amertume*. La forme BL. *costuma* se présente déjà dans un texte de l'an 705. — D. *costumer*, *-ier*.

COTE, it. *quota*, prov. *cota*, quote-part, nombre indiquant le quantième, etc., du L. *quotus*, en quelle quantité. — D. *coterie* (v. c. m.); *coter*, marquer, numéroter, it. *quotare*, mettre en ordre, esp., port. *cotar*, *acotar*, marquer suivant l'ordre des nombres; *cotiser*, régler la quote-part de chacun.

CÔTE, *coste**, it., prov. *costa*, du L. *costa*, côte, flanc, paroi, côté. De *costa* vient également l'all. *küste*, néerl. *kust*, angl. *coast*, rivage de la mer. — Dérivés : 1. BL. *costatum*, it. *costato*, esp. *costado*, prov. *costat*, fr. COSTET*, CÔTÉ.

2. Coteau (il faudrait à la rigueur un circonflexe sur l'*o*), d'un type latin *costellus*.

3. Côtelette (d'où angl. *cutlet*), petite côte; le prov. dit *costeta*.

4. Côtoyer, *costoyer**, *costier**, it. *costeggiare*, esp. *costear*.

5. Côtier, it. *costiere*; côtière, it. *costiera*.

6. Accoster, accoter (v. ces mots); écôter, ôter les côtes.

COTER, voy. *cote*.

COTERIE, BL. *coteria*, anc. réunion de paysans exploitant les terres d'un seigneur, auj. compagnie de personnes qui cabalent dans un intérêt commun; d'après Diez, de *cote*, quote-part, chaque associé retirant sa quote-part; d'après Littré, du BL. *cota*, cabane (d'où angl. *cottage*).

COTHURNE, L. *cothurnus* (κόθορνος).

CÔTIER, voy. *côte*.

COTIGNAC, voy. *coing*.

COTILLON, voy. *cotte*.

COTIR, meurtrir, vfr. *coitir* (Catholicon de Lille = allidere, hurter); est-ce le même mot que *quatir*, *catir* = L. *quatere?* ou bien, comme vfr. *coitier* (serrer, presser), dér. du L. *coctus* = coactus, serré? — Littré pense que *cotir* est le simple du prov. *percutir*, L. *percutere*. — D. *cotissure*, meurtrissure.

COTON, it. *cotone*, esp. *algodon*, all. *kattun*, de l'arabe *qoton*, avec l'article : *al-qoton*. L'esp. *algodon* et *alcoton* signifie aussi ouate; c'est de là que provient le prov. *alcotó*, vfr. *auqueton*, auj. *hoqueton*, moy. nl. *acotoen*, casaque brodée. Glossaire de Lille : bombicinium, *aucton* ou pourpoint. — D. *cotonnier*, *-eux*; *cotonnade*, *-ine*; *se cotonner*.

CÔTOYER, voy. *côte*.

COTRET, vfr. *costeret*, fagot de bois court et menu. Etymologie incertaine; Ménage admettait pour type L. *costrictum* p. *constrictum*, serré, lié (it. *costretto*, renfermé, serré). Littré signale le vfr. *costeret*, panier, botte (« du poisson en costerés »); ce mot, BL. *costeretum*, vient de *costa*, dans le sens de panier, botte (« costa circulorum », botte de cercles). De botte à fagot, la transition serait naturelle. — Savary (Dict. de commerce) tire le mot de *Villers-Cotterets*, premier lieu de provenance (réfuté par Littré).

COTTE, vfr. *cote*, angl. *coat*, jupe, it. *cotta*, esp., port., prov. *cota*, BL. *cotta*, *cottus*. On tire généralement ce mot roman des langues germaniques, où l'on trouve d'un côté ags. *cote*, angl. *cot*, all. *kote*, nl. *kot*, hutte, cabane (nous avons vu, par les mots *casaque* et *chasuble*, que les idées hutte et vêtement sont connexes), de l'autre vha. *chozzo*, all. mod. *kotze*, couverture à longs poils, *kutte*, froc, etc. Diez, qui pense que ces derniers sont empruntés au roman, est d'avis que *cote* pourrait bien représenter un type latin *cuta* (par métaplasme pour *cutis*, peau, enveloppe), dont le *t* médian, contre la règle, se serait maintenu comme dans *bette*, *carotte* et autres. — D. *cotillon*, *cotteron*, *surcot*.

COU, voy. *col*. Composé *cou-de-pied*, vfr. *col del pied*, it. *collo di piede*.

COUARD, vfr. *coard* (d'où angl. *coward*), prov. *coart*, it. *codardo*, v. esp. *cobardo* (dans ce dernier le *b*=*v* est intercalaire, cp. *juvicio*, p. *juicio*), flam. *kuwaerd*. Ce mot roman vient du L. *cauda* = *queue*, vfr. *coe*, *coue*, pris soit dans son sens naturel, — les chiens et autres animaux, quand ils ont peur, serrent la queue entre les fesses, — soit dans un sens dérivé : queue d'une armée; le couard serait celui qui se tient à la queue par poltronnerie; Etienne : ultimus in bello aut acie ut primus sit in fuga. Le premier point de vue semble plus naturel. En langage héraldique, on appelle lion *couard* celui qui porte sa queue retroussée entre ses jambes. Dans la fable, *couard* est devenu le nom du lièvre (cp. en all. l'expression *hasenfuss*, poltron, litt. pied de lièvre). Mahn rattache également *couard* et ses correspondants à *cauda*, mais il l'interprète arbitrairement par : qui a la queue trop courte; c'est à ce titre seulement que *couard* lui semble être devenu synonyme de lièvre, et par là de poltron. — D. *couardise*.

COUCHER, vfr. *colcher*, BL. *colcare*, it. *colcare*, *corcare*, prov. *colgar*, contraction du L. *collocare*, placer, coucher. — Nicot songeait erronément à un type latin *cubicare*. — D. *couche*, prov. *colga*; *couchette*, *-ée*, *-age*, *couchant*; *coucheur*, avec qui l'on couche; *couchis*; cps. *accoucher*, *découcher*.

COUCI-COUCI, tellement quellement, imitation de l'it. *così così* (cp. all. et angl. *so so*).

COUCOU, est un mot onomatopée, comme l'all. *kuckuck*; le latin le rend par *cucus* (Isidore) et *cucŭlus*, un des mots qui, par leur caractère imitatif, convaincront le plus facilement de la prononciation *ou* de la voyelle *u* chez les Latins. — L'it. dit *cucúlo*, le prov. *cogúl*, l'esp. *cuclillo*.

COUDE, vfr. *coute*, it. *cubito*, prov. *coide*, *code*, esp. *codo* (anc. *cobdo*), du L. *cubitus*,

cub'tus. — D. *couder, -ée; coudoyer, accouder* et *accoter* (v. c. m.).

1. **COUDRE**, verbe, p. *cousdre;* le *d* est intercalaire, comme dans *moldre* (auj. *moudre*) p. *molre.* Du L. *consuere*, contracté en *consre, cousre.* Du Cange, du reste, cite déjà une forme latine *cusere*, et un glossaire arabe-latin porte *cosere.* Les formes it. *cucire, cuscire*, esp. *coser, cusir*, se rapportent en partie à une forme latine *cusire*, qui se trouve dans Isidore. — D. *cousoir, couture* = it., esp. *costura* = L. *consutura;* cps. *découdre.*

2. **COUDRE**, noisetier, du L. *corylus* (κόρυλος), m. s., devenu d'abord *colrus*, par syncope de l'*y* et la transposition des liquides, puis, par suite de l'intercalation euphonique de *d*, *coldrus*, d'où *coudre.* — D. *coudrier, coudraie, coudrette.*

COUENNE, it. *cotenna, codenna*, prov. *codena*, dér. du L. *cutis*, peau, par un intermédiaire *cutanus*, d'où d'abord *couaine*, puis *couène, couenne.* Cette explication, observe Diez, n'est admissible que pour le français, mais fait difficulté pour la terminaison des formes it. et prov.

COUETTE, lit de plumes; anciennement orthographié *coite*, vfr. *coute, keute, quieute;* formes issues de *cuilte, colte, coute, colte, coulte* (anc. flam. *kulcht*, angl. *quilt*), qui représente le L. *culcta*, contraction de *culcita.* — A la forme latine *culcitra* remontent : it. *coltrice* p. *colcitre*, v. esp. *colcedra*, prov. *cousser.* Une forme contracte *culctra* a donné it. *coltra, coltre*, couverture, vfr. *cotre, coutre.* — Enfin, *culcitinum, culc'tinum*, forme diminutive de *culcita*, a fourni le type à l'it. *cuscino*, esp. *coxin*, prov. *coissi*, fr. COUSSIN, angl. *cushion*, all. *küssen, kissen.* — D. *couetteux*, efféminé (cp. *poltron*, mot logiquement analogue). Voy. aussi le mot *coutil*, dérivé de *coute**, et *courte pointe.*

COUILLE, vfr. *coil*, prov. *colho, colha*, du L. *coleus*, m. s. — D. *couillon*, it. *coglione.* Le mot it., ainsi que l'esp. *collon* et fr. *coïon* (d'où *coïonner*, traiter avec mépris), s'emploie pour poltron et fripon.

COULE, espèce de capuchon; du L. *cuculla* par une forme intermédiaire *cooule;* cp. *gourde* de *gougourde*, par *goourde* (voy. *courge*).

COULER, ce verbe, substitué en français au latin *fluere*, signifiait en premier lieu, d'après son primitif latin *colare*, filtrer, faire passer par un sas, signification encore propre à it. *colare* et esp. *colar.* Il a fini par exprimer tout mouvement fluide et est devenu aussi synonyme de glisser. — D. *coulant, -age, -ée; coulis*, adj. (v. c. m.), vfr. *couleïs*, = prov. *coladitz* et L. *colaticius;* — *couloir*, 1. tamis, 2. = corridor; *couloire, -ure.* — Cps. *écouler, découler.*

COULEUR, L. *color.* — D. *colorer*, L. *colorare;* *coloris* (la finale *s* a été ajoutée à faux), it. *colorito* (part. d'un type fictif *colorire* = colorer); *coloriste.* La forme *colorier* a été dérivée dans les temps modernes du subst. *coloris.*

COULEUVRE, du L. *colubra* (it. *colubro*, prov. *colobre*, du L. masc. *coluber, -bri*). Notez que le roman a fait subir au fém. *cólubra* un avancement d'accent et le traite comme *colúbra.* — D. *couleuvreau; couleuvrine* ou *coulevrine*, pièce d'artillerie (cp. les termes *serpentin*, et all. *feldschlange*).

COULIS, adj., qui glisse ou qui coule, voy. *couler.* — De là : vent *coulis*, et *coulis*, subst., « éprainte de chappon ou autre chair bouillie à outrance, coulée avec le bouillon, qu'on baille aux malades » (Nicot); *coulisse*, propr. fém. de l'adj. *coulis*, puis chose (rainure) pour faire glisser.

COULOIR, corridor, galerie. Dans cette acception, le mot est peut-être gâté de *couroir*, qui peut fort bien avoir existé, et qui répond aux équivalents it. *corritoio*, BL. *corritorium* (pour la confusion de *r* et *l*, cp. la prononciation populaire *colidor* p. *corridor*). Sinon, cette acception doit être déduite de celle de conduit, canal, qui, comme celle d'écuelle à fond de toile par où l'on coule le lait que l'on vient de traire, se rapporte à *couler.*

COULPE, vfr. aussi *corpe*, du L. *culpa.* — D. *coupable*, L. *culpabilis* (du verbe *culpare*, accuser), d'où le substantif *culpabilité.* Nous n'avons plus le verbe *coulper*, accuser, inculper, mais les patois ont le dérivé *coupoier*, qu'ils emploient pour médire.

COUP, vfr. *colp, col*, it. *colpo*, v. esp. *colpe*, esp., port. *golpe*, prov. *colp.* Par syncope du L. *colaphus* (κόλαφος), coup de poing, que l'on trouve, dans la basse-latinité, transformé en *colapus, colopus*, puis *colpus.* Le verbe dérivé *colper**, *couper*, it. *colpire*, a signifié dans le principe abattre; le sens de trancher, tailler, lui est survenu. Chevallet et autres se trompent en faisant venir *colper* du germanique *klopfen* ou *kloppen;* les langues romanes auraient, selon Diez, plutôt favorisé que détruit la consonnance initiale *cl.* D'autres encore ont proposé vha. *holpo, kolbo* (all. mod. *kolben*), ou le cymr. *colp*, désignant des instruments à percer ou à frapper, mais l'étymologie latine l'emporte en vraisemblance. Celle du gr. κόπτειν est également insoutenable.

COUPABLE, voy. *coulpe.*

1. **COUPE**, action de *couper.*

2. **COUPE**, vase à boire, vfr. *cope*, it. *coppa*, esp., port., prov. *copa*, du L. *cuppa.* Ce mot latin est distinct de *cupa*, chose creuse, tonneau, qui est le primitif de fr. *cuve* (v. c. m.). Dér. *coupelle* (v. c. m.). Composé : *soucoupe.*

COUPEAU, COPEAU, sommet, dér. du vfr. *cope*, m. s., qui est peut-être le même mot que le précédent, lequel, désignant une chose concave, peut aussi servir d'appellation à une chose convexe; renversez la tasse et elle prend la forme d'une montagne. Le primitif L. *cuppa*, dans le sens que nous lui attribuons, a donné l'all. *koppe* et *kuppe*, m. s. — Quelle que soit l'origine de *cope, copeau*, on ne peut méconnaître la parenté de ces mots avec l'all. *kop, kopf*, tête. Et *tête* lui-même vient d'un mot signifiant une chose concave.

COUPELLE, petite coupe, du L. *cuppella*, dim. de *cuppa*. — D. *coupeller*.

COUPER, voy. *coup*. — D. *coupe; coupé*, division d'une voiture; *coupeur; couperet; coupoir, -on, -ure; copeau*, composés : *découper, entrecouper*.

COUPEROSE, it. *copparosa*, esp., port. *caparrosa*, d'après Diez, du L. *cupri rosa*, rose de cuivre, expression imitant le gr. χάλκανθον vitriol, couperose, litt. fleur de cuivre. La forme angl. *copperas* semble faite sur un type all. *kupferasche*, cendre de cuivre, cuivre calciné; le flam. dit *koperrood*, rouge de cuivre. — L'acception médicale de *couperose* paraît fondée sur l'idée de rouge qu'évoque l'élément *rose;* ou peut-être sur une confusion avec *goutte-rose*. — Diefenbach, au mot *coporosa*, cite les trois termes all. suivants comme traducteurs de ce mot : *coperock, kupferrauch, coperrait;* ce sont des formations arbitraires, et elles ne peuvent guère être invoquées, comme l'a fait Littré (suppl.), ni pour ni contre l'étymologie de Diez.

COUPLE, it. *coppia*, du L. *copula*, lien, d'où viennent encore anc. it. *cóbbola*, prov. *cobla*, strophe, c.-à-d. enchaînement de vers, signification propre encore au diminutif français *couplet*. — D. *coupler, accoupler, découpler*.

COUPLET, voy. *couple*. — D. *coupleter*.

COUPOLE, de l'it. *cupola*, diminutif de *coppa*, voy. *coupe* 2; l'all. en a fait *kuppel*.

COUR, anc. *court, cort*, esp., port., it. *corte*, prov. *cort*, BL. *cortis, curtis*, du L. *cohors, chors, cors, -tis*, cour de ferme; escorte, cortège. Acceptions du terme en bas-latin : 1. cour de maison, ferme, métairie, basse-cour, de là les dérivés : *courtil*, BL. *curtile*, wallon *corti*, jardin dépendant d'une habitation rurale; *courtine* (v.c.m.); 2. cortis regia, regia aula, familia et domus principis; de là : it. *cortese*, esp. *cortes*, fr. COURTOIS, répondant à un type latin *cortensis;* it. *cortigiano*, esp. *cortesano*, BL. *cortisanus*, fr. COURTISAN (cp. la forme it. *Parmigiano* = Parmensis); verbe it. *corteggiare*, esp. *cortejar*, prov. *cortezar*, fr. COURTISER; *corteggio*, subst. de ce verbe, a donné au français le mot CORTÈGE (v.c.m.). — Le mot latin *chors*, BL. *cortis*, s'est ainsi substitué au latin classique *aula*, dans les deux sens qu'avait ce dernier; ces deux sens sont également propres à l'all. *hof*. Nous rappellerons encore une troisième acception du mot *cour*, dérivée de la deuxième, savoir celle de siège de justice.

COURAGE (anc. = cœur, sentiment), it. *coraggio*, esp. *corage*, prov. *coratge*, BL. *coragium;* dér. de *cor*, fr. *cœur*. L'absence du *d* radical (L. *cor, cordis*) prouve que le dérivé s'est produit sur le terrain roman, en dehors de toute influence latine; il en est de même du dérivé vfr. *corée*, entrailles. — D. *courageux; encourager, décourager*.

COURBATU, part. passé d'un verbe fictif *courbattre*, que les uns expliquent par battre à bras « raccourci » (Littré), d'autres par « courbe-battre », et qui, selon moi, représente « frapper au *cœur* »; cp. all. *herzschlächtig*, courbatu, poussif, asthmatique (de *herz-schlag*, battement de cœur). La forme *cour* p. *cœur* en syllabe atone est correcte. Comme composition, cp. *solbatu*. — D. *courbature*, d'où *courbaturer*.

COURBE, adj., prov. *corb*, du L. *curvus* (pour *v* médial, devenu *b*, cp. *corbeau*). — D. *courbe*, subst.; *courber* (L. curvare), *courbure, -ette; recourber*.

COURCAILLET, dans certaines contrées *carcaillet*, sifflet pour appeler les cailles; la première partie du mot seule est sujette à explication; est-ce peut-être une modification de *cor*, quoique le mot désigne un sifflet? Petrus de Crescentiis a traduit cet instrument par *qualilatorium* (quod qualiam affert?). Littré tient le mot pour une onomatopée.

1. **COURGE**, anc. *coourge*, qui représente L. *cucurbica*, transformation du classique *cucurbĭta*, qui de son côté a fait régulièrement le prov. *cougourde*, d'où fr. *goourde*, auj. *gourde* (en wallon *cahoûte*).

2. **COURGE**, bâton recourbé à l'aide duquel on porte sur l'épaule deux seaux, l'un en avant, l'autre en arrière. Etymologie incertaine. Littré rappelle le *corgo* du moy. lat., que D. C. interprète par « stirps, truncus, fustis »; mais tout en admettant connexité avec ce mot, celui-ci n'est pas le primitif immédiat de *courge*. Notre vocable traduit dans le Gloss. de Lille (p. 53 de mon éd.) le lat. *coligerium* (aussi *coligeriatum*), mot forgé de *collo gerere* (cp. fr. colporter) et resté inconnu à D. C. et à Diefenbach; mais on ne saurait faire sortir *courge* de *coligerium*.

COURIR, vfr. *corre, courre* (forme conservée dans *chasse à courre*), L. *currere*. — D. *courant, courante* = diarrhée, *coureur, coureuse; courrier*.

COURLIEU, *courlis, courleri*, angl. *curlew*, BL. *corlivus*, it. *chiourlo*, esp., *chorlito*, oiseau nommé d'après son cri.

COURONNE, L. *corona*. — D. *couronner*, L. *coronare*.

COURRE, COURRIER, voy. *courir*.

COURROIE, it. *correggia*, esp. port. *correa*, prov. *correja*, valaque *cureâ*, du L. *corrigia*, courroie, lanière, fouet.

COURROUX, vfr. *coroce*, prov. *corrotz*, it. *corruccio*. D'après Diez, ces mots sont formés de *colroux, colruccio* et viennent de *cholera*, bile, colère. Littré, se fondant sur l'it. *corrotto*, vfr. *corrot* (rare), deuil, qui répond à un type L. *corruptus*, action de *corrumpere* (au sens d'irriter, mettre en peine), estime que la forme *corous, courroux* (avec *s, z* ou *x* à la fin) accuse pour type un subst. fictif *corruptium*. Il est difficile de ne pas souscrire à l'opinion de Littré; selon moi, vfr. *corrot, corropt* représente le subst. verbal de *corruptare, courroux* celui de *corruptiare* (cp. vfr. *corroptios, coroços* = L. *corruptiosus*); vfr. *coreçon* (courroux) = *corruptionem*. — Pour le sens de « irriter, fâcher », dont *corrumpere* s'est revêtu, cp. all. *ärgern*, fâcher, litt. gâter, et fr. *altérer*, propr. gâter. — D. *courroucer* (vfr. *courecier, courcier*).

COURS, it. *corso*, esp. *curso*, prov. *cors*, du L. *cursus* (currere). Les langues romanes ont en outre une forme féminine : it., esp , prov. *corsa*, fr. *course*, action de courir.

COURSE, voy. *cours*. — D. *coursier*, prov. *corsier*, it. *corsiere ; corsaire* (v. c. m.).

COURSON, voy. *court*.

COURT, it., esp. *corto*, prov. *cort*, L. *curtus*. — D. *courson*, branche taillée de court (type latin *curtio*); *courtaud*, it. *cortaldo; écourter, accourcir* (v. c. m.).

COURTAGE, voy. *courtier*.

COURTAUD, voy. *court*. — D. *courtauder*.

COURTEPOINTE, p. *coulte pointe* = *culcita puncta*, couverture piquée. Pour *coulte* = *culcita*, voy. *couette*.

COURTIER, contraction du vieux mot *couratier, couretier*, it. *curattiere* (p. curatiere); d'un type latin *curatarius*, dérivé du L. *curatus*, chargé d'une affaire (de *cura*, soin). — Le subst. *courtage* se rapporte dir. au verbe *coureter, courter* (peu usité).

COURTIL*, voy. *cour*. — D. *courtilière*, insecte qui ravage les jardins, taupe-grillon; cp. le nom de l'insecte dit *jardinière*.

COURTINE, it., esp., prov. *cortina*. Sont tirés du français : all. *gardine*, angl. *curtain*. Isidore : cortinæ sunt aulæa. Comme *aulaeum* (αὐλαία) se rattache à *aula* (αὐλή), cour, *courtine* vient du BL. *cortis*, cour. Au moyen âge *cortina* signifiait « minor cortis », la petite cour, puis une certaine partie des remparts, encore aujourd'hui appelée *courtine*. Leur origine respective permet d'assigner à *courtine* et au L. *aulæum* pour signification première : mur de clôture, séparation entre deux cours, d'où découle l'acception abri, rideau. Le *cortina* du latin classique (espèce de vase) n'a de commun avec le *cortina* des langues romanes, issu de *cortis*, que la racine, qui exprime une chose ou un espace circulaire. — Bugge explique le *cortina* classique par une contraction de *covortina*, cf. l'ombrien *covortus*. Voy. Rom., V, 176, note. — D. *encourtiner*.

COURTISAN, COURTISER, voy. *cour*.

COURTOIS, voy. *cour*. — D. *courtoisie*, it., esp. *cortesia*, angl. *courtesy*.

1. **COUSIN**, it. *cugino*, prov. *cosin*, est selon l'opinion généralement reçue et sanctionnée par Diez, une contraction du L. *consobrinus*. Les formes grisonnes accusent davantage cette origine : *cusrin, cusdrin;* l'esp. a *sobrino* = neveu. Chevallet, à la suite de Nicot, propose pour primitif une contraction de *consanguineus*. Entre les deux contractions mises en avant, le choix ne peut rester douteux. — D. *cousiner, -age*.

2. **COUSIN**, anc. *cusin*, moucheron, d'un type latin *culicinus*, diminutif de *culex*, cousin. Gröber, récemment, a objecté contre l'étymon *culex* qu'il postule en fr. *coucin* ou *coissin;* mais que mettre à sa place? — D. *cousinière*.

COUSSIN, voy. *couette*. — D. *coussinet*.

COÛT, voy. *coûter*.

COUTEAU, *coltel**, *coutel*, it. *coltello*, prov. *coltelh*, du L. *cultellus*, dim. de *culter* — D. *coutelier* (angl. *cutler*), *coutellerie, coutelas* = it. *coltellaccio*.

COUTER, *couster**, it. *costare*, esp., prov. *costar*, all. *kosten*, du L. *constare*, m. s. Pour la transformation du mot latin, comparez les mots *costume* et *coutume, coudre, couture, Coutance*, nom de ville, de *Constantia*. — D. subst. verbal *coût*, prov. *cost*, it. *costo;* adj. *coûteux*, esp. *costoso*.

COUTIL, *keutil**, dérivé du vfr. *coute, colte, keute*, = L. *culcita* (voy. *couette*), toile dont on couvre des oreillers, matelas, etc. Autre dérivé du même primitif : *coutier*, faiseur de *coutes*, tisseur en *coutil*.

COUTRE, it. *coltro*, du L. *culter, -tri*, soc de charrue.

COUTUME, voy. *costume*. — D. *coutumier, accoutumer* (v. c. m.).

COUTURE, voy. *coudre*. — D. *couturier*.

COUVENT, voy. *convenir*.

COUVER, 1. en parlant des oiseaux, it. *covare*, prov. *coar*, du L. *cubare*, pris dans le sens de *incubare*, être couché dessus ; de là : *couvaison*, L. cubatio ; *couvée, couvin* = L. cubamen*; *couveuse, couvi;* 2. en parlant du feu, du L. *cubare*, dans le sens d'être couché (= caché sous la cendre); de là : *couvet* (bourg. *couveau*), chaufferette.

COUVERCLE, it. *coperchio*, du L. *cooperculum* (cooperire). L'ancien mot *couverseau* répond à un type *coopercellum*.

COUVERT, voy. *couvrir*.

COUVET, voy. *couver*.

COUVRIR, angl. *cover*, it. *coprire*, esp., prov. *cubrir*, du L. *cooperire*. Du part. L. *coopertus, copertus :* fr. *couvert*. — D. subst. *couvert*, 1. ce dont on couvre une table, une lettre ; 2. ce qui couvre, abri, asile ; *couverte, couverture, couvreur ;* cps. *découvrir, recouvrir, couvre-chef* et sembl. — Je tiens *couvert* et *couverte* pour des subst. verb. d'un type dérivé *copertare*.

CRABE, mot d'origine germanique : ags. *crabba*, angl. *crab*, suéd. *krabba*, all. *krabbe* (cp. gr. κάραβος). — D. *crabier*, oiseau qui se nourrit de crabes ; dim. *crevette* (v. c. m.).

CRAC, onomatopée (cfr. vha. *krac*, all. *krach*, angl. *crack*, gaél. *crac*). — D. *craquer*, all. *krachen; craquelin* = néerl. *krakeling*.

CRACHER (prov. *es-cracar*, vfr. *escrachier*) paraît être un renforcement des équivalents vfr. *racher*, wall. *rachi*, pic. *raquer*, prov. *racar*. Ces formes sont identiques avec le nord. *hrâki*, salive, *hrækia*, cracher, ags. *hraekan*. Malgré ces rapports étymologiques incontestables, on est admis à ne voir dans *cracher* qu'une des manières adoptées dans les diverses langues pour imiter le bruit qu'on produit en tirant un flegme du fond de l'estomac. — D. *crachat* (cp. pour la finale *pissat*), *crachoir, -oter*.

CRAIE, vfr. *croie*, it. *creta*, esp. *greda*,

anc. flam. *kryd*, all. *kreide*, du L. *creta*. — D. *crayeux*, *crayon*, rouchi *croïon*.

CRAINDRE, vfr. *cremre*, *criembre*, *cremir*, prov. *cremer*, du L. *tremere* (prov. et vfr. *tremir*), avec changement euphonique de *tr* en *cr*. Pour la forme finale, cp. *geindre* de *gemere*, *empreindre* de *imprimere* et sembl. — D. *crainte*, d'où *craintif*.

CRAMOISI (le peuple dit encore en quelques provinces, d'une manière plus juste, *hermoisi*), voy. *carmin*.

CRAMPE, BL. *crampa*, d'origine germanique, = angl. *cramp*, all. *krampf*. Le mot est de la même famille que le suivant; l'idée fondamentale est contracter, resserrer, recourber.

CRAMPON, de l'all. *krampe*, crochet (vha. *cramph*, courbé); cp. it. *grampa*, griffe. — D. *cramponner*, *-et*.

CRAN, wall. *cren*, vfr. *crenne*, entaille, pays de Coire *crenna* (cp. le mha. *krinne*), du L. *crena*, rainure, entaille. — D. *créneau*, vfr. *crenel*, et par transposition de l'*r* : *carnel*, *carneau*, *-èle* (d'où *carneler*); *créner*.

CRANCELIN, de l'all. *kränzlin*, dimin. de *kranz*, couronne.

CRÂNE (mot inusité en vfr., où il aurait fait *crange*), du L. *cranium*, gr. *κρανίον*. De *crâne*, dans le sens métaphorique « écervelé, tapageur, rodomont », vient le subst. *crânerie*.

CRAPAUD, vfr. *crapot*, picard *crapeux*, prov. *crapaut*, *grapaut*, cat. *gripau*, limousin *gropal*. On fait généralement venir ce mot du L. *crepare*, le crapaud étant un animal prêt à *crever;* mais pourquoi, dans cette hypothèse, le mot ne s'est-il pas, conformément à la règle, francisé en *crevaud?* Chevallet prend *crapaud* pour une corruption du danois *groenpadde* = crapaud, mot composé de *groen*, vert, et *padde*, grenouille ou crapaud. Il cite à l'appui de sa supposition le passage suivant du Dictionnaire de Trévoux : « Le plus dangereux crapaud est celui qu'on appelle crapaud verdier ou graisset ou raine verte (rana viridis). » Nous ne nous rangeons pas à l'avis du linguiste français; les diverses formes romanes du mot nous disposent plutôt en faveur de l'opinion de Diez et autres, qui rattachent le mot à la racine, signifiant ramper, des vocables germaniques: ags. *creopan*, angl. *creep*, néerl. *kruipen*. D'après Brachet, il existerait, en effet, en vfr. un verbe *craper*, ramper, mais il est inconnu à Godefroy. — Il faut, du reste, aussi citer ici le mot *crape*, qui se rencontre dans des patois français avec le sens d'ordure. *Crapaud* en serait-il un dérivé? Dans le dialogue français-flamand publié par Hoffmann de Fallersleben (Horæ belgicæ, IX, p. 99), nous rencontrons *crapois*, traduit par *merswin* (marsouin). Cp. *crapoussin*. Ménage invente pour le besoin une de ses enfilades favorites : *repere*, *repare*, *repaldus*, *crepaldus*, *crapaldus*, *crapaud*. — On a vu aussi dans *crapaud* l'onomatopée du léger son guttural, court, flûté, que ces animaux donnent vers le soir au temps de leurs amours. — Enfin, l'on a proposé le mot grec *κορφυκτός*; pour notre part, nous ne connaissons pas cette forme, mais bien un verbe *κάρφειν*, contracter. On voit que le nom de ce hideux reptile a beaucoup embarrassé les étymologistes. — D. *crapaudine*, *-ière ; crapelet*, jeune crapaud.

CRAPAUDAILLE, espèce de crêpe; corruption pour *crépodaille* (radical *crêpe*, angl. *crape*).

CRAPOUSSIN, 1. sorte de crustacé (?); 2. personne contrefaite, terme de dérision. Ce mot est sans doute du même lignage que *crapaud*.

CRAPULE, L. *crapula* (*κραιπάλη*). — D. *crapuler*, *-eux*.

CRAQUE, bourde, vanterie, = chose qui fait du bruit, sonore, qui *craque;* on a fait du mot un personnage de comédie.

CRAQUELIN, voy. *crac*.

CRAQUER, voy. *crac;* sens métaphorique, faire le vantard, débiter des mensonges (cp. angl. *to crack*). — D. *craque*, mensonge, gasconnade (v. c. m.); *craqueur*, *-erie; craqueler*, *-eter*.

CRASE, contraction, du gr. *κρᾶσις*, mélange, fusion.

CRASSANE, sorte de poire fondante. Mot gâté de *cresane*, par suite d'un faux rapport avec *crassus*, épais, ramassé; il vient de *Cresane*, nom d'un village de la Nièvre (Littré, suppl.).

CRASSE, adj. fém. (dans *crasse ignorance*), du L. *crassus*, épais, gras (voy. aussi *gras*). — D. *crasse*, subst., ordure épaisse et grasse, variété de *graisse*, à forme plus latine; *crasseux*, *décrasser*, *encrasser*.

CRATÈRE, L. *crater*, gr. *κρατήρ*, pr. coupe où l'on mélange (*κεράω*, mélanger).

CRAVACHE, esp. *corbacho*, all. *karbatsche*, holl. *karwats*, russe *karbatsch ;* du turc *kyrbatch*, nerf de bœuf.

CRAVATE (patois *croate*, *croyate*), it. *cravatta*, *croatta*. esp. *corbata*. Le mot s'est introduit en France dans la première moitié du XVII[e] siècle et vient du nom de peuple *Cravatte* = *Croate* (esp. *corvato*). Le même mot *cravate*, au masculin, désigne un cheval de Croatie.

CRAYON, voy. *craie*. — D. *crayonner*.

CRÉANCE, ancienne forme de *croyance;* la créance, dette active, est un effet de la confiance, de la croyance, du crédit accordé à qqn. Le mot est tiré de *credens*, vfr. *créant* (voy. *croire*). — D. *créancier*.

CRÉATEUR, -TION, -TURE, voy. *créer*.

CRÉCELLE, moulinet de bois qui fait un bruit aigre. Selon Ménage, de *crécerelle*, à cause de la ressemblance du son de la crécelle avec le cri de cet oiseau; étymologie bien problématique. Peut-être d'un type latin *crepicella*, tiré du L. *crepare*, craquer, rendre un son, pétiller (cp. L. *crepitaculum*, hochet, crécelle); ou bien du holl. *krekel*, (allemand d'Aix-la-Chapelle, *krechel*) grillon (voy. *criquet*), ou enfin du v. néerl. *kreken*, craqueter (angl. *creak*, *creek*). — Le Nomen-

clator de Junius donne *cercerelle, claquette,* pour traduire *crotalus.* — Disons encore qu'on a proposé de rattacher *crécelle* à *kyrielle,* par *kysielle* (qui se trouve), d'où *crisielle, créselle, cresselle* (Rom., VIII, 619). C'est par trop d'effort.

CRÉCERELLE, anc. *querquerelle,* oiseau de proie; variété de vfr. *crécelle,* homonyme du subst. traité plus haut. Ce primitif *crécelle* est une modification de *cercelle* (v. c. m.), qui vient du L. *querquedula.*

CRÈCHE, vfr. *crebe, greche,* wall. *crèpe, cripe* (angl. *cratch,* râtelier), prov. *crepia, crepcha,* it. *greppia,* du vha. *krippa, krippea,* vieux saxon *cribbia,* all. *krippe,* angl. *crib.* Pour la forme, cp. *sèche* de *sæpia* (sepia).

CRÉDENCE, mot d'introduction étrangère, it. *credenza,* esp. *credencia,* all. *kredenz-tisch,* du BL. *credentia,* 1. prægustatio, experimentum, épreuve; 2. la table « in qua vasa in convivio reponuntur ». Du L. *credere,* croire. Avant de servir les vins et les mets, ils étaient dégustés, pour certifier qu'ils ne renfermaient rien de nuisible; cette dégustation, inspirant confiance, s'est appelée *crédence,* variété de *créance* et de *croyance.* L'acte a communiqué son nom à la table sur laquelle il s'accomplit. Le sens de *crédence* s'est dans la suite élargi et le mot signifie aujourd'hui buffet, dressoir, chambre à provisions. — D. *crédencier,* BL. *credentiarius.*

CRÉDIBILITÉ, L. *credibilitas* (de *credibilis,* croyable).

CRÉDIT, it. *credito,* all. *kredit,* du L. *creditum,* pr. la somme de ce qui est *cru,* c.-à-d. confié à qqn., ou de ce qui lui est fourni ou prêté dans l'espoir d'un remboursement, puis = réputation de solvabilité, et, enfin, confiance en général. *Crédit* est le corrélatif de *débit,* L. *debitum,* chose due. — D. *créditer,* inscrire au crédit, *créditeur; accréditer,* pourvoir de crédit; *décréditer* ou *discréditer,* priver de crédit.

CREDO, mot latin = je crois; premier mot du symbole apostolique.

CRÉDULE (en Champ., *creole, criole*), du L. *credulus,* m. s. — D. *crédulité,* L. -itas; *incrédule,* L. incredulus, qui ne croit pas.

CRÉER, L. *creare.* — D. *créateur, -ation, -ature,* L. creator, -atio, -atura.

CRÉMAILLÈRE, CRÉMAILLON, vfr. *cramail,* wall. *cramâ, cramion, cramier,* champ. *cramaille,* du bas-latin *cramaculus,* venu lui-même du néerl. *kram,* croc de fer. L'origine grecque κρεμᾶσθαι, suspendre, est peu probable. Du fr. *crémaillère,* l'espagnol a fait *gramallera.*

CRÈME, prov. *crema,* angl. *cream,* du L. *cremum* (Vénance Fortunat), p. *cremor. Cremor lactis,* suc du lait est une expression semblable à *flos lactis,* it. *fior di latte,* fleur du lait; l'it. dit aussi *capo* ou *cima di latte.* L's dans vfr. *cresme* est intercalaire. — D. *crémer, -eux, -ier; écrémer.*

CRÉNEAU, voy. *cran.* — D. *créneler.*

CRÉOLE, anc. *criole,* de l'esp. *criollo,* qui paraît être d'origine indienne. Le sens le plus large de ce mot est : individu de race étrangère né dans le pays.

CRÊPE, *crespe**, du L. *crispus,* frisé. — Le subst. fém. *crêpe,* pâte faite de farine et d'œufs, est le même mot; pour ainsi dire, pâte rugueuse, ridée. Anciennement on employait, dans ce sens, aussi le dimin. *crepet.* Ou bien *crêpe* et *crepet* seraient-ils de la famille de l'all. *krapf,* dim. *kräppel,* espèce de gâteau? — D. *crêper,* L. *crispare; crépir,* enduire de mortier (les aspérités du *crépi* ont donné naissance à ce mot; cp. le terme angl. *roughcast*); *crépine, crépon* (esp. *crespon*), *crépodaille,* gâté en *crapaudaille; crépu.*

CRÉPIN (SAINT), ensemble de l'outillage d'un cordonnier, de saint Crépin (Crispinus), patron des cordonniers.

CRÉPINE, prov. *crespina,* voy. *crêpe.*

CRÉPIR, vfr. *crespir,* voy. *crêpe.* — D. *crépi, crépissure.*

CRÉPITER*, **-ATION**, L. *crepitare, -atio.*

CRÉPUSCULE, L. *crepusculum,* dim. d'un subst. (inusité) *crepus,* qui a laissé sa trace dans l'adj. *creperus,* sombre, douteux. — D *crépusculaire.*

CRÉQUIER, prunier (ou cerisier) sauvage, du vfr. *crèque,* prunelle; celui-ci = vha. *criek,* petit fruit à noyau; cp. dans quelques dialectes all. *krieke, krieche,* cerise ou petite prune; dan. *kräge,* prunelle.

CRESCENDO, terme de musique italien, mot latin signifiant « en croissant ».

CRESSON, pic. *kerson,* BL. *crissonus,* it. *crescione.* Selon Ch. Estienne, « a celeritate crescendi »; si cette étymologie est la bonne, il faut considérer comme empruntés au roman les mots germaniques vha. *chresso,* nha. *kresse,* ags. *cärse,* angl. *cress,* néerl. *herse;* Weigand, cependant, les rattache au verbe vha. *chresan,* ramper, à cause des tiges rampantes du cresson de fontaine. Le mot s'est aussi transmis aux langues slaves. Voy. aussi Hildebrand dans le Dict. de Grimm.

CRÊTE, it., esp. *cresta,* angl. *crest,* = L. *crista.* — D. *crêté;* vfr. *cresteau* = créneau, cp. prov. *cristal,* hauteur; *écrêter,* t. d'art militaire.

CRETIN, dans la Gironde *crestin,* dans les Pyrénées *crestian.* L'étym. *christianus* (bon chrétien, innocent, idiot), mise en avant par Bridel, Canello, Génin, ne laisse plus de doute; les idiots, dit G. Paris, sont appelés dans toute la France des innocents. — D. *crétinisme, -iser.*

CRETONNE, toile blanche; du nom du premier fabricant de cette toile, à Lisieux.

CRETONS, déchets de graisse de bœuf ou de mouton. Origine inconnue; le picard dit *croton* pour graillon. Le mot pourrait se rattacher à *crotte.*

CREUSER, voy. *creux.*

CREUSET (angl. *cruset, cruiset*), vfr. *croisel, creusol, croiseul,* lampe, esp. *crisol,* creuset, *crisuelo,* lampe; it. *crogiuolo,* creuset. Tous ces mots, comme leurs équivalents bas-all. *kreusel, krusel,* etc., dérivent du mha. *krus* (nha. *kraus*), pot, cruche, jatte, = néerl.

kroes, angl. *cruse, cruise.* — Le BL. *crucibolus, crucibulum*, lampe de nuit (d'où la forme angl. *crucible*, creuset), est une extension arbitraire du radical germanique, opérée peut-être sous l'influence de *crux*, à cause des mèches croisées de certaines lampes. — Les formes picardes *crachet, crechet* et angl. *cresset*, lampe, sont indépendantes de notre mot et tiennent à *crache*, graisse, suif. — Diez ne traite pas *creuset;* mais il rapporte, à tort probablement, l'esp. *crisuelo* et *crisol* au mot basque *criselua*, lampe; ce dernier paraît plutôt emprunté au roman.

CREUX, prov. *cros*, BL. *crosus*. Etymologie incertaine; Diez émet modestement une conjecture, d'après laquelle le prov. *cros* serait une forme contracte de *corrosus*. Il cite à l'appui un passage provençal : *pan on raton fan cros*, pain dans lequel les rats font des trous, « quem corrodunt ». Littré, tenant compte de formes dialectales *creut* et du BL. *crotum*, se prononce pour le L. *crypta*, grotte, mais il ne s'explique pas sur l'introduction de la finale *s* ou *x*.—Förster (Zeitschr., VI, 109) condamne l'étymologie *corrōsus* (*o* fermé) comme contraire à la forme *ue* que notre adjectif présente en vfr. (*crues*) et qui postule absolument un type *crŏsum* (*o* ouvert), lequel fait défaut. Il va sans dire qu'il est plus sévère encore contre l'opinion de Littré, qu'il ne discute même pas. — Avant Förster déjà, Paris avait élevé la même objection contre *corrosus*.

CREVASSE, voy. *crever*. — D. *crevasser*.

CREVER, prov. *crebar*, it. *crepare*, esp. *quebrar* (rompre), du L. *crepare*, craquer, s'ouvrir avec bruit, éclater. Le roman a donné en outre à ce mot le sens de mourir en parlant des animaux (= all. *krepiren*); dans le sens actif, le verbe signifie faire éclater, rompre, percer (*crever les yeux*). — D. *crevasse*, prov. *crebassa*; cps. *crève-cœur*, it. *crepacuore*.

CREVETTE, petite écrevisse; la provenance de *crabe* (v. c. m.) est combattue, au double point de vue du sens et de la phonétique, par Joret; pour celui-ci, le mot vient du type **crapetta*, métathèse de **capretta* (de *capra*), qui a donné *chevrette*. Sous ce dernier mot, nous avons déjà dit que Suchier conteste cette manière de voir et rapporte *crevette* au moy. nl. *crevet* (écrevisse); on trouve au XVI[e] siècle une forme *escrevette*. La longue polémique entre les deux savants se déroule dans Rom., VIII, 441; IX, 301, 431; Gröber, Ztschr., III, 611; IV, 383; V, 173.

CRIBLE, L. *cribrum*. Du dim. L. *cribellum* vient la forme it. *crivello*. — D. *cribler*. Directement de la forme latine *cribrare* procède le terme de chimie *cribration*.

CRIC, angl. *creek*. Onomatopée, imitant le bruit de cette machine.

CRIER (angl. *cry*), esp., port. *gritar*, it. *gridare*, prov. *cridar*, du L. *quiritare* (m. s.), par syncope *critare* (cfr. *Cricq*, nom propre, de *Quiricus*). Les gloses Lindenbr. portent « quiritant vermes cum vocem dant ». Inutile de remonter à des sources celtiques ou germaniques (goth. *grētan*, pleurer, néerl. *krijten*, crier; ou bien vha. *scrian*, all. *schreien*). — D. *cri*, vfr. et prov. *crit*, it. *grido*, esp. *grito; crieur, -ard, -ée, -erie; criailler*, prov. *crizaillar;* cps. *décrier, s'écrier* (it. *sgridar*, prov. *escridar*).

CRIME, L. *crimen*.

CRIMINEL, L. *criminalis* (crimen). — D. *criminalité, -aliser, -aliste*.

CRIN, vfr. aussi *crine* (fém.), L. *crinis*, cheveu. — D. *crinier, crinière; crinoline*, étoffe de crin; *crinon*, petit ver fin comme du crin.

CRINCRIN, onomatopée.

CRINIÈRE, CRINOLINE, voy. *crin*.

CRIQUE, petite baie, = ags. *crecca*, angl. *creek*, holl. *creck*.

1. **CRIQUET**, insecte, angl. *cricket*, néerl. *krekel* (d'où picard *crequeillon*), cymr. *cricell*, wallon *crikiod, crekion*. Tous ces mots sont imitatifs.

2. **CRIQUET**, petit cheval faible, cp. nl. *kraak*, all. *kracke, kricke* (Luxembourg *krek*), m. s. En anglais, *cricket* s'emploie aussi pour tabouret; terme analogue à *chevalet* de *cheval*.

CRISE, L. *crisis* (κρίσις, jugement, décision).

CRISPER, L. *crispare*, friser, rider, contracter; c'est la forme savante de *crêper*.

CRISSER, vfr. *crinser* (Froissart dit en parlant d'un doux vent : « si net et si serein que feuillettes n'en faisoient que *crinser* »). Ce verbe ne peut être identique avec *grincer* (v. c. m.); il appartient sans doute à la même famille que vfr. *croissir*, grincer des dents, it. *crosciare*, esp. *cruxir*. On trouve souvent dans les vocables exprimant un bruit ou un mouvement des modifications de voyelles, sans changement essentiel de sens; cp. *craquer, criquer*, croquer, claquer, cliquer*. Comparez du reste encore holl. *krissen*, bassaxon *krischen, krisken*, all. *kreischen*, pétiller, craqueter.

CRISTAL, L. *crystallum* (κρύσταλλος). — D. *cristallin*, L. crystallinus; *cristalliser*.

CRITERIUM, latinisation du gr. κριτήριον, moyen de juger (κρίνω).

CRITIQUE, gr. κριτικός (qui juge), fém. κριτική, de κρίνειν, juger. — D. *critiquer*.

CROASSER, onomatopée; cp. L. *crocire*, gr. κρώζειν.

CROC, it. *crocco*, prov. *croc*, port. *croque*, esp. *cloque;* ce mot roman se trouve aussi bien dans les langues germaniques que dans les idiomes celtiques : v. nord. *krokr*, angl. *crook*, néerl. *krooke* (Kiliaen), cymr. *crog*. — D. *crochet; croche*, adj. et subst.; *crochu;* verbes *accrocher* (v. c. m.) et *décrocher*. A *croc*, dent canine, se rattache peut-être *croquer*, mettre sous la dent, manger (v. c. m.).

CROCHET, dér. de *croche*, voy. *croc*. — D. *crocheter*, ouvrir avec un crochet; *crocheteur, crocheton*.

CROCHU, dér. de *croche*, voy. *croc*.

CROCODILE, L. *crocodilus* (κροκόδειλος). Par transposition de l'*r*: it. *cocodrillo*, esp., port. *cocodrilo*, prov. *cocodrille*.

CROCUS, mot latin, gr. κρόκος, safran.

CROIRE, vfr. *creire*, du L. *credere*, *cred're*. Anc. part. présent : *créant*, conservé dans *mécréant*. De là le subst. *créance*, et le vieux verbe *creanter*, cautionner, assurer, dont la forme adoucie *greanter*, *graanter* est la source de l'anglais *grant*, accorder. — D. *croyable*, *croyance*; cps. *accroire*, *décroire*, *mécroire*.

CROISER, voy. *croix*. — D. *croisé*, *croisade* (it. *crociata*, prov. *crozada*, esp. *cruzada*), *croisement*, *-ure*; *croisière*, *croisée*, pr. fenêtre croisée par des montants et des traverses (cp. l'all. *kreuzstock*, pr. montant en forme de croix).

CROÎTRE, *croistre**, vfr. *creistre*, du L. *crescere*; du part. *croissant*, les subst. *croissant* et *croissance*; du part. *cru*, les subst. *cru*, terroir où quelque chose croît (« vin du cru »), *crue* = croissance; subst. verbal radical : *croît*. Composés : *accroître*, L. accrescere ; *décroître*, *recroître*, *surcroître*. Le latin *excrescere* a fourni en outre le subst. *excroissance* (cp. all. *auswuchs*).

CROIX, vfr. *crois*, wall. *creus*, it. *croce*, esp., port. *cruz*, prov. *crotz*, angl. *cross*, all. *kreuz*, du L. *crux*, *crucis*. De là : *croiser* (v. c. m.), prov. *crozar*; dim. *croisillon*, *croisette*.

CROQUANT, homme de rien, va-nu-pieds, vient peut-être de *croc*, *croquer*, comme le terme de mépris *crocheteur* de *crochet*, *crocheter*.

CROQUE-MITAINE; la seconde partie de ce mot n'est pas encore expliquée.

CROQUER, variété de *craquer*, 1. sens neutre, faire un bruit sec (« cela *croque* sous la dent »), de là *croquant*, *croquet*, *croquette* (cp. *craquelin*); 2. sens actif, manger des choses croquantes. Le sens général manger avec avidité, cependant, pourrait bien, ce me semble, se rattacher à *croc*, dent. — *Croquer* = *crocher* est une forme picarde. Jadis, *croquer* signifiait aussi dérober, enlever promptement, subitement ; cette acception lui vient également du primitif *croc* = au sens de crochet, instrument qui sert à saisir, à gripper. Le terme métaphorique *croquer*, peindre à la hâte (d'où *croquis*), me paraît dériver de ce sens accessoire enlever. Comparez l'expression figurée : enlever un morceau de musique ; c'est enlevé ! La même acception enlever a donné lieu aux composés *croque-morts*, *croque-notes*.

CROQUIGNOLE ; désignant une pâtisserie, ce mot se rattache évidemment au verbe *croquer*, manger ; dans le sens de chiquenaude, je me l'explique par le verbe *croquer*, dérober, enlever. comme exprimant un petit coup donné rapidement et à l'improviste. On peut rapprocher l'angl. *rap*, qui signifie à la fois enlever et frapper vivement. La terminaison est en tout cas insolite et étrange, à moins d'admettre la filière suivante : *croquer*, *croquigner*, *croquigne*, dim. *croquignole*. Le wallon dit *crokète*.

CROQUIS, voy. *croquer*. La terminaison est analogue à celle de *gâchis*, *chablis*, et sembl.

CROSSE, bâton pastoral, partie recourbée du fût d'un fusil, = it. *croccia*, *gruccia*, béquille, *cruccia*, boyau, prov. *crossa*, v. esp. *croza*, m. sens que le mot français. Diez, pour des scrupules fondés sur les règles de permutation littérale, conteste une origine de *croc*, chose crochue (qui aurait donné, selon lui, en fr. une forme *croche*) ; il pose par conséquent l'étymologie *crux*, croix, par l'intermédiaire d'un adj. *cruceus*. Nous ne comprenons pas trop les scrupules du linguiste allemand, et pourquoi *croceus*, dérivé du roman *croccus*, ne peut pas aussi bien déterminer la forme *crosse* que *cruceus*, adj. de *crux*. Les divers objets désignés par *crosse* et les analogues étrangers ne permettent guère de renoncer à l'étymologie *croc* (cp. all. *krücke*, angl. *crutch*, béquille, et all. *krummstab*, crosse, litt. bâton recourbé). *Crosse*, du reste, s'orthographiait autrefois *croce*, ce qui témoigne encore en faveur de l'étymologie communément adoptée. — Ce qui, aux yeux de Förster, doit décider en faveur de *crocceus*, c'est que l'*o* de *crosse* a, dans l'anc. poésie, toujours été traité d'*o* ouvert, tandis que *crucea* eût produit un *o* fermé. — D. *crossette*, *crosser*.

CROTTE (ce mot se trouve déjà dans le Reclus de Moliens), angl. *crottle*, prov. *crota*, d'origine inconnue; peut-être, dit Diez, de la même famille que le bas-allemand et suéd. *klót* (= all. *kloss*), angl. *clod*, *clot*, masse, boule, motte, grumeau. La forme prov. s'oppose à l'étymologie latine *crusta*. — Quant au sens de galle ou de croûtes sur la peau, si l'on ne veut pas le déduire du sens primitif de globule (cp. *grêlé*), on pourrait au besoin l'expliquer par une altération du mot *croûte*. — D. *crotter*, *décrotter*, *crottin*; les termes populaires *croteux**, *crotu*, marqué de la petite vérole.

CROULER, vfr. *crodler*, *croller* (it. *crollare*, prov. *crotlar*, *crollar*, ébranler, secouer), du L. *co-rotulare**, contracté en *crotulare*, *crotlare* (cfr. *rouler* de *rotulare*). Diez juge cette étymologie préférable à celle du nord. *krulla*, mettre en désordre, brouiller. *Crouler*, c'est tomber par morceaux se détachant et roulant du haut en bas. Ce qui appuie cette étymologie, c'est l'analogie du terme *ébouler*, de *boule* et de l'all. *gerölle*, éboulis, de *rollen*, rouler. Diez invoque aussi l'expression ancienne *crouller les iex*, synonyme de *roïller les iex*, et sur le terme *crouler un vaisseau*, le lancer, propr. le rouler à la mer. — D. *croulier*, *-ière*. Cps. *s'écrouler*.

CROUP, espèce d'angine, mot anglais et employé en premier lieu en Écosse; d'une racine celtique marquant contraction, rétrécissement; gaél. *crup*, contracté, *crupadh*, contraction.

CROUPE, vfr. *crope*, prov. *cropa*, it.

groppa, esp. *grupa*. Ces mots paraissent appartenir à la même famille que *groupe*, angl. *group*, it. *groppo, gruppo*, esp. *grupo* et *gorupo*, et se rattacher à une racine marquant agglomération, quelque chose de ramassé, faisant saillie en forme de boule. On la retrouve dans le vha. *chroph* (all. mod. *kropf*), goître, nord. *kryppa*, bosse, all. *krüppel*, homme estropié, rabougri; puis dans le gaél. *crup*, rétrécir, contracter, déjà mentionné à l'art. précédent, cymr. *cropa*, gésier, goître. — D. *croupir*, dont la signification propre est se tenir sur la croupe, auj. = rester dans un état d'immobilité; composé *s'accroupir* (le préfixe *ad*, comme dans *asseoir*); *croupé, croupière, croupion* (v. c. m.). La locution « être assis en croupe derrière qqn » a donné naissance aux termes de jeu *croupe* et *croupier*.

CROUPIER, voy. *croupe*.

CROUPION, it. *groppone*, voy. *croupe*. En allemand *bürzel* = croupion, signifie également quelque chose de protubérant. — En vfr. on trouve aussi *crepon crespon* = croupion, échine, et dans certains dialectes du nord, *crépon* ou *querpon* existe encore pour signifier la croupe d'un toit. Rabelais a *crespion* pour *croupion*. Peut-être, dit Gachet, ces formes avec *e* ne sont-elles pas de la même famille que *croupe*, et désignent au propre la partie du corps de l'animal dont le poil se hérisse. Elles se rattacheraient alors au L. *crispus*. Diez, cependant, préfère dériver *crepon* du nord. *krippa*, forme secondaire de *kryppa*, bosse.

CROUPIR, voy. *croupe*.

CROÛTE, *crouste**, it. *crosta*, esp. *costra*, all. *kruste*, holl. *korst*, du L. *crusta*. — D. *croûtelette, croûton croustille, croustiller, croustilleux* (ne s'emploie qu'au figuré); cps. *écroûter, encroûter*. — *Croûte*, dans l'acception de vieux tableau gercé par le temps, et dans celle de mauvais tableau en général, a produit *croûtier*, mauvais peintre, faiseur de croûtes (on dit aussi *croûton*).

CROYABLE, -ANCE, voy. *croire*.

1. **CRU**, subst., voy. *croître*.

2. **CRU**, adj., L. *crudus*. — D. *crudité*, L. *-itas*.

CRUAUTÉ, voy. *cruel*.

CRUCHE, anc. *cruie*, prov. *crugó*, gasc. *cruga*, du cymrique *crwc*, vase arrondi. Cette origine est plus directe, selon Diez, que celle du vha. *cruoc, crog* (nha. *krug*), m. s. — D. *cruchon, cruchée*.

CRUCIAL, L. *crucialis* (de *crux*, croix).

CRUCIFÈRE = *crucem ferens*, porte-croix.

CRUCIFIER, prov. *crucificar*, du L. *crucificare**, forme altérée de *crucifigere* (d'où it. *crocifiggere*), attacher à la croix. — Littré se trompe en identifiant l'élément *-ficar, -fier* avec le verbe *ficher*.

CRUCIFIX, du part. L. *crucifixus*.

CRUDITÉ, voy. *cru*.

CRUE, subst. participal fém. de *croître*.

CRUEL, L. *crudelis* (crudus). — D. *crualté**, *cruauté*, L. crudelitas. — La forme *crualté* se rapporte à la forme anc. *crual* (cp. *féal*).

CRURAL, L. *cruralis* (de *crus, cruris*, cuisse).

CRUSTACÉ, L. *crustaceus** (*crusta*, croûte).

CRYPTE, L. *crypta*, gr. κρύπτη,* du participe κρυπτός, caché. De là l'all. *gruft*, caveau. Voy. aussi *grotte*.

CRYPTOGAME, de κρυπτογάμος, mot forgé de γαμέω, se marier, et de κρυπτός, caché, donc « qui a les organes sexuels cachés ».

CRYPTOGRAPHIE, écriture cachée (κρυπτός).

CUBE, L. *cubus* (κύβος). — D. *cuber, -age; cubique*, L. cubicus.

CUBOÏDE, du gr. κυβοειδής, qui a la forme d'un cube.

CUBÈBE, prov., esp. *cubeba*, de l'arabe *kabâbat*.

CUBITUS, mot latin = fr. *coude*. — D. *cubital*.

CUEILLIR, anc. *coillir*, it. *cogliere*, prov. *colher*, esp. *coger*, du L. *colligere, collig're* (legere). Pourquoi *colligere* n'a-t-il pas fait *cueillire?* cp. *affligere*, vfr. *afflire*. Je n'ai pas de réponse à cette question, mais je décline celle de Littré, qui présuppose un type immédiat *colligirc*. — D. *cueillette*, forme vulgaire du mot savant *collecte* = L. *collecta;* Froissart emploie ce mot dans le sens de réunion : « cueillette de gens d'armes »; *cueilloir;* cps. *accueillir* (v. c. m.), *recueillir* (v. c. m.).

CUIDER*, prov., esp., port. *cuidar*, anc. it. *coitare*, du L. *cogitare, cog'tare*, penser. Ce verbe, abandonné par l'Académie, s'est conservé dans le cps. *outrecuider*.

CUILLER, anc. masc., it. *cucchiajo*, prov. *culhier;* formes féminines : it. *cucchiaja*, esp. *cuchara*, fr. *cuillère*, du L. *cochleare*, plur. *cochlearia*.

CUIR, it. *cuojo*, esp. *cuero*, prov. *cuer*, du L. *corium*. — Le sens « faute de langage » est attribué, dit Littré, à l'analogie que présentent les expressions *écorcher un mot* et *faire un cuir* avec l'action d'enlever la peau des animaux pour en faire du cuir. Peut-être est-ce aussi à cuir de rasoir qu'il faut le rapporter, les *cuirs* étant de prétendus adoucissements de la prononciation, comme le cuir adoucit les rasoirs. — D. *cuirasse*, formé sur l'exemple du prov. *coirassa*, esp. *coraza*, it. *corazza*. L'ancienne langue avait *cuirie*.

CUIRASSE, voy. *cuir*. — D. *cuirasser, cuirassier*.

CUIRE, it. *cuocere*, esp. *cocer*, prov. *cozer* et *coire*, du L. *coquere, coc're*. — D. CUITE, subst. partic.; CUISSON = L. *coctio;* CUISTRE (v. c. m.); CUISINE, it. *cucina*, esp. *cocina*, prov. *cozina*, vha. *kuchina* (nha. *küche*), angl. *kitchen*, du BL. *cocina*, = L. *coquina*, forme qui a remplacé dans les auteurs de la décadence le mot classique *culina*.

CUISINE, voy. *cuire*. — D. *cuisinier, cuisinière;* verbe *cuisiner*.

CUISSE, prov. *cueissa, coissa*, it. *coscia*, du L. *coxa*, hanche. — D. *cuissard, cuissot, écuisser*.

CUISSON, voy. *cuire*.

CUISTRE, valet de moines, répond, selon Diez, à un type latin *coquaster*, cp. prov. *coguastro* (les gloses d'Isidore portent *cocistro*). D'autres, comme Littré, supposent que *cuistre* n'est qu'une autre prononciation du vfr. *coustre*, sacristain (all. *küster*), qui vient du BL. *custor*, = L. *custos*. G. Paris (Alexis, p. 184), tout en accordant que le *cocistro* d'Isidore soit la source du vfr. *coistron*, est du même avis. L'idée que *cuistre* est appelé à exprimer s'attache plus naturellement à un sacristain qu'à un marmiton. — Cette manière de voir est appuyée par vfr. *coustor* (cas-régime), citée par Littré au Suppl.

CUITE, subst., voy. *cuire*.

CUIVRE, esp., port. *cobre*, all. *kupfer*, du L. *cuprum* ou plutôt quant à la forme française, à cause de la diphthongue *ui*, de l'adj. *cupreum*. — D. *cuivrer*, *-eux*.

CUL, L. *culus*. — D. *culasse*; verbe *culer*, aller en arrière; *culée* (l'it. dit, par un trope analogue, les cuisses (*cosce*) d'un pont); *culière*, *culot*, *culotte*. Cps. *acculer* = mettre à cul; *éculer*, *reculer*; *culbute* (v. c. m.); *cul-de-sac* = fond de sac, fig. rue qui ne présente pas d'issue, impasse.

CULBUTE, voy. l'art. suiv.

CULBUTER = *buter*, *bouter* (pousser) le *cul* en l'air; d'après Darmesteter, = *buter* sur le *cul*; cp. en all. *burzelbaum*, m. s., de *burzel* croupion, et *bäumen*, dresser en l'air. Le danois a, avec le même sens, *kuldbötte*, le suéd. *kullbytte*; sont-ce des mots exactement identiques avec le français *culbute*? Nous ne sommes pas à même d'en juger. — D. *culbute*, *-is*.

CULÉE, CULER, -IÈRE, voy. *cul*.

CULINAIRE, L. *culinarius*, de *culina*, cuisine.

CULMINER, L. *culminare* (culmen).

CULOT, voy. *cul*. — D. *culotter* (une pipe).

CULOTTE, voy. *cul*. — D. *culotter* (un enfant).

CULPABILITÉ, voy. *coulpe*.

CULTE, L. *cultus* (colere). Se rattachent encore au L. *colere* par le supin *cultum* : *culture*, vfr. *couture*, L. *cultura*; l'adjectif latin (inus.) *cultivus*, d'où le verbe BL. *cultivare*, fr. *cultiver*; *inculte*, L. incultus.

CULTIVER, voy. *culte*. — D. *cultivateur*, *cultivable*.

CULTURE, voy. *culte*.

CUMIN, L. *cuminum* (κύμινον).

CUMULER, L. *cumulare* (voy. aussi *combler*). — D. subst. verbal *cumul*; *cumulatif*.

CUNÉIFORME, en forme de coin, du L. *cuneus*, coin.

CUPIDE, mot savant, du L. *cupidus* (de *cupere*, désirer); *cupidité*, L. cupiditas.

CUPULE, L. *cupula*, petite coupe.

CURABLE, L. *curabilis* employé par Cœlius Aurelianus (IIIe siècle), dans le sens de « qui sanari potest ».

CURAÇAO, liqueur préparée en premier lieu dans l'île du même nom.

CURATELLE, du L. *curatela*, mot introduit, au lieu de *curatio*, dans le latin du moyen âge sur l'exemple de *tutela*.

CURATIF, L. *curativus** (curare). — **CURATEUR**, L. *curatorem*. Si ce mot s'était autant répandu dans le peuple que *procurator* (fr. *procureur*), il se serait francisé par *cureeur**, puis *cureur*.

CURE, 1. soin, souci; du L. *cura*, m. s.; 2. charge ecclésiastique, pr. *cure* d'âme (cp. le terme allemand *seelsorge*), et par extension, habitation du curé; de là BL. *curatus*, chargé d'une cure, fr. *curé*, angl. *curate*, it. *curato* (l'esp. emploie le mot abstrait *cura* p. curé); 3. guérison, subst. verbal de *curer*, guérir.

CURÉ, voy. l'art. préc.

CURÉE, terme de vénerie, anc. *cuirée*, angl. **querry*, *quarry*; de *cuir*, parce que la *cuirée* se préparait et se donnait dans un cuir; voy. Modus, f° XXIII, verso, passage cité par Littré, et décisif sur la question. Le vfr. *corée*, *courée* (prov., esp. *corada*, anc. it. *corata*), viscères, entrailles, qui, comme le vfr. *coraille*, se rapporte à *cor*, *cœur*, présenterait, malgré l'*u* dans *curée*, une excellente explication de ce mot, si l'on avait des exemples du mot *corée* employé avec le sens de *curée*. — Brakelmann pense que *curée* pourrait dériver de l'angl. *cur*, vilain chien, = all. *köter*, m. s. (anc. chien de chasse).

CURER; du L. *curare*, soigner. Cette signification première du mot français s'est effacée dans la langue moderne. — L'acception spéciale porter des soins à un malade, le guérir, encore vivace dans l'it. *curare*, esp. *curar*, all. *kurieren*, s'est également perdue; elle subsiste cependant dans les dérivés *cure* (all. *kur*), *curatif*, *curation*, *curable*, *incurable*. Aujourd'hui, *curer* ne signifie plus que nettoyer, ôter les ordures. De là : *curage*, *cureur*, *curette* (t. de chirurgie), *recurer*, *écurer*; *cure-dents*, *cure-oreilles*.

CURIAL, L. *curialis*, qui concerne le service religieux d'une curie; auj., comme au moyen âge, = qui concerne une *cure* (v. c. m.). Toutefois, le mot n'est pas tiré de *cura*, mais de *curia*.

CURIEUX, L. *curiosus*, pr. soigneux, soucieux. L'acception « digne de curiosité » était étrangère au mot latin. — D. *curiosité*, L. *curiositas*.

CURSIF, BL. *cursivus* (de *currere*, supin *cursum*).

CUSTODE, vfr. garde, auj. rideau, du L. *custodia*, garde (BL. velum, aulæum); cp. en allemand *gardine*, rideau mobile, flam. *gardijne*, *gordijne* (Kil.), mot étranger formé en réalité de *courtine*, *courdine**, mais sous l'influence de *garder*.

CUTANÉ, L. *cutaneus** (de *cutis*, peau).

CUTTER, petit bâtiment qui tire plus d'eau à son arrière qu'à sa proue, mot anglais de *cut*, couper; donc « qui fend les eaux ».

CUVE, du L. *cupa*, voy. *coupe*. — D. *cuvée*, *cuvette*, *cuveau*, *cuvel** (d'où *cuveler*), *cuvier*; *cuver*, séjourner ou laisser séjourner dans la cuve, fig. laisser s'évaporer.

CUVELER, propr. faire une sorte de *cuve* l'intérieur du puits de mine; dér. du dimin. *cuvel*, voy. *cuve*.

CUVER, voy. *cuve*.

CYCLE, du gr. κύκλος, cercle. — D. *cyclique*, gr. κυκλικός; *cyclone*, tempête tournante.

CYCLOPE, de κύκλωψ, à l'œil rond. — D. *cyclopéen* et *cyclopien*.

CYGNE, du L. *cycnus*, *cygnus* (κύκνος). Le vfr. *cisne*, qui se retrouve également en esp. et en port., a une autre origine; il vient du BL. *cecinus*, *cicinus*, qui, ainsi que l'it. *cecero* (cygne), vient de *cicer*, pois, et se rapporte au tubercule sur le bec de l'oiseau.

CYLINDRE, L. *cylindrus* (κύλινδρος). Voy. aussi *calandre*. — D. *cylindrer*, *-ique*.

CYMAISE, it. *cimasa*, terme d'architecture, L. *cymatium*, grec κυμάτιον, m. s. (litt. petite onde).

CYMBALE, all. *zimbel*, L. *cymbalum*, grec κύμβαλον, de κύμβος, cavité, vaisseau. Le vfr. présente la forme régulière *cymble*. — D. *cymbalier*.

CYME, orthographe première de *cime* (v. c. m.).

CYNANCHE ou *cynancie*, angl. *quinsy*, angine, dans laquelle les malades tirent la langue à peu près comme font les chiens haletants; du grec κυνάγχη, angine des chiens. La prothèse d'une *s* a fait de ce mot it. *schinanzia*, d'où anc. fr. *squinance*, *esquinance*, auj. *esquinancie*.

CYNIQUE, L. *cynicus*, gr. κυνικός, dér. de κυών, chien. Cependant, la philosophie *cynique* ne tire pas son nom directement de κυών, mais d'un gymnase à Athènes où son fondateur, Antisthène, avait établi son école et qui s'appelait Κυνόσαργες. Il est vrai que l'on n'a pas tardé à faire d'une épithète tirée d'une circonstance accidentelle une qualification caractéristique de la doctrine même. Un ancien commentateur d'Aristote dit : « Les cyniques sont ainsi nommés à cause de la liberté de leurs paroles et de leur amour pour la vérité; car on trouve que le chien a, dans son instinct, quelque chose de philosophique et qui lui apprend à distinguer les personnes; en effet, il aboie à la vue des étrangers et flatte les maîtres de la maison : de même les cyniques accueillent et chérissent la vertu et ceux qui la pratiquent, tandis qu'ils repoussent et blâment les passions et ceux qui s'y abandonnent, quand même ils seraient assis sur le trône ». Pour être étymologiquement fausse, cette définition de la philosophie cynique n'en est pas moins intéressante. — D. *cynisme*.

CYPRÈS, L. *cupressus* (κυπάρισσος).

CYSTIQUE, -ITE, de κύστις, vessie.

CYTISE, L. *cytisus* (κύτισος).

CZAR (mieux vaut l'orthographe *tzar*), mot slave, que l'on suppose connexe avec le L. *cæsar*, d'où vient également l'all. *kaiser*, empereur. — D. *czarine; czarowich* (l'Académie écrit *czarowitz*) signifie fils du czar.

D

DA, dans *oui-da*, *nenni-da*, vient de *divâ*, ancienne interjection exhortative, contractée en *dea*, puis *da*. Nicot : « *Dea* est une interjection, laquelle enforce la diction où elle est apposée, comme *non deâ*, *oui deâ*, mais en telles manières de parler on use plutôt de *dâ*, fait dudit *deâ*, par contraction ou syncope, et dit-on : non *dâ*, oui *dâ*. » — Pour *diva* on a proposé : 1. la formule νὴ τὸν Δία, ou νὴ δή (Ménage), 2. *Diva*, mère de Dieu (Franc. Michel), fr. 3. *dis valet*, imitation du L. *dic. puer* (P. Paris), etc. Tout cela n'est pas soutenable. Diez y voit l'ancienne interjection *va* (impératif du verbe *aller*), qui est employée dans un même sens, renforcée par *di* (impératif de *dire*), et fournit à cet égard des exemples parfaitement suffisants.

DACTYLE, du L. *dactylus* (δάκτυλος), qui est aussi le primitif de *datte* (v. c. m.).

DADA, vocable enfantin, exprimant les premiers essais à marcher; cp. angl. *to dade a child*, apprendre à marcher à un enfant; vfr. *dadée*, enfantillage. Cette même racine a donné le mot *dadais*, niais, nigaud; nasalisée, elle est devenue, dit-on, la source de *dandiner*, balancer le corps; modifiée en *dod*, elle a donné *dodiner*.

DADAIS, voy. l'art. préc.

DAGORNE, vache à qui il ne reste qu'une corne; ce mot, abandonné par l'Académie dans sa dernière édition et repris par Littré, est analysé par ce dernier et par d'autres : *dague* + *corne*, la corne unique étant comparée à une corne. Je partage l'avis d'un critique qui dit, à propos de cette étymologie, qu'une vache peut perdre son licou, mais non pas une corne, et qu'il ne peut y avoir dans aucune langue un mot substantif pour désigner une vache qui s'est cassé une corne. Je doute donc et de la définition, et de l'étymologie usuelle de ce terme, pour lequel, d'ailleurs, Littré ne cite aucun exemple.

DAGUE, it., esp. *daga*. D'origine germanique : suéd. *daggert*, angl. *dagger*, néerl. *dagge*, m. s. (cp. l'all. *degen*, épée). Les langues celtiques ont également le mot. Le sens de pointe explique le mot *dague* en tant qu'il désigne le premier bois du cerf. La forme portugaise *adaga*, observe Littré, pourrait indiquer une origine arabe. — D. *daguer; daguet*, jeune cerf.

DAHLIA, du nom d'un botaniste suédois, *Dahl*, à qui Cavanilles dédia cette plante vers 1790.

DAIGNER, it. *degnarsi*, du L. *dignari*, juger digne. Composé : *dédaigner*, L. *dedignari*.

DAIM, vfr. *dain* (d'où le fém. *daine*), it. *daino*, *daina* du L. *damus* p. *dama*.

DAINE, voy. *daim*.

DAIS, modification du vfr. *dois* (cfr. *épais*, anc. *espois*), prov. *deis*. Le mot désignait une table à manger, surtout une table d'apparat; il est régulièrement formé du latin *discus*, primitif de l'it. *desco* et de l'all. *tisch*, table. L'acception du mot moderne se rapporte aux tentures en forme de ciel dont les *dois* ou *dais* étaient ordinairement surmontés pour empêcher que rien ne tombât du plafond sur les mets. — L'étymologie all. *dach*, toit, ne peut être soutenue en présence des anciennes formes du mot.

DALLE, tablette de pierre, tranche de gros poisson, tient sans doute à la même racine que goth. *dailjan*, ags. *daelan*, angl. *deal*, all. *theilen*, bret. *dala*, irl. *tallam*, qui tous signifient fendre, diviser, partager. — D'après Mahn, du celt. *dal*, *dalen*, feuille, planche mince (Herrig, Archiv, XXXVII, 133). — Le mot *dalle*, employé dans quelques patois du Nord pour évier, et d'où vient *dalot*, gouttière pour faire écouler les eaux hors du navire, représente plutôt une idée de concavité et rappelle la famille des mots goth. *dal*, ags. *dael*, all. *thal*, signifiant vallée. Cependant, Diez préfère pour primitif l'arabe *dalla*, conduire (cp. it. *doccia*, égout, du L. *ducere*, conduire); il se fonde sur le rapprochement de la forme espagnole *adala* = *dalle*, évier, qui présente dans sa première syllabe l'article arabe *al*. — D. *daller*, couvrir de dalles. — Le vfr. *dail*, faux, prov. *dalh*, esp. *dalle*, d'où vfr. *dailler*, trancher, ferrailler, paraît être, selon Diez, un diminutif de *daga*, dague.

DALOT, voy. *dalle*.

DAM, dommage, du L. *damnum*, m. s. Le suffixe *age* en a fait *damage* (forme usitée encore en anglais) et, par la mutation de *a* en *o*, *domage** *dommage*. Voy. aussi *danger*.

DAMAS, it. *damasco* et *damasto*, BL. *damascus*, all. *damast;* de la ville de *Damas* (Damascus), lieu d'origine de cette étoffe. — D. *damasser*.— Le même nom géographique a donné le mot *damas*, lame d'acier finement trempée, it. *damaschino*, d'où le verbe fr. *damasquiner*.

DAMASQUINER, voy. *damas*.

1. **DAME**, interjection, = *domina* (c.-à-d. la Vierge), ou plutôt = *domine*, cp. en vfr. l'expression *dame Dieu*, = dominus Deus. Nodier s'est trompé en y voyant le L. *damnum*.

2. **DAME**, subst., it. *dama*, vient du L. *domina*, de la même manière que le masc. *dominus* a produit les formes vfr. *dam*, *dan*, *dame*, *damp* (dans *damedieu*, *vidame*, et les noms propres *Dampierre*, *Dammartin*). Pour la mutation *o* : *a*, rappelons encore vfr. *damesche* de *domesticus*, et vfr. *danter* de *domitare*. — Les formes correspondantes dans les autres langues, pour *dominus* et *domina* (Inscript. *domnus*, *domna*), sont en it. *donno*, *donna;* en esp. *don*, *doña*, *dueña* (de ce dernier les Français ont fait *duègne*); en port. *dom*, *dona ;* en prov. *don*, *donna*. Les diminutifs de ces formes diverses, représentant un type latin *dominicellus* (*domnicellus*, *domicellus*), sont respectivement : it. *donzello*, *-ella;* esp. *doncel*, *-ella;* prov. *donsel*, *-ella*, fr. *damoisel** *damoiseau*, *damoisele** *demoiselle*. C'est des Français que les Italiens ont pris leur *damigello*, *-ella*. — Dérivés de *dame* : 1. dans son acception propre, *dameret*, it. *damerino ;* 2. dans l'acception que ce mot a prise au jeu des échecs et des dames, *damier*, verbes *damer*, *dédamer*.

3 **DAME**, terme des ponts et chaussées, du flam. *dam*, all. *damm*, digue.

DAME-JEANNE, sorte de très grosse bouteille, it. *damigiana*, prov. mod, *dama-jana* (Honnorat), fait l'effet d'être une altération populaire et burlesque d'un mot français correspondant au synonyme it. *damigiana*, arabe *damajan*, qui ont la même signification, et dont l'origine reste à fixer. Le mot arabe paraît venir de l'étranger. On a pensé à une forme catalane (fictive) *damajana*, qui répondrait à lat. *dimidiana* et s'expliquerait par « demi » -aime. Gröber (Ztschr., II, 352) remarque qu'en argot de Paris on dit *dameblanche* pour une bouteille de vin blanc, de manière que *jane* = *jalne** *jaune* s'appliquerait à la couleur de l'enveloppe nattée de la bouteille. En définitive, l'histoire du mot est encore à faire.

DAMER, **DAMERET**, **DAMIER**, voy. *dame* 2.

DAMNER, L. *damnare*.

DAMOISEAU, **-ELLE**, voy. *dame* 2.

DANDINER, balancer niaisement son corps faute de contenance; selon Pasquier, de *dan din* ou *din dan*, terme imitatif pour désigner le bruit et le mouvement des cloches; selon Diez, de l'all. *tand*, niaiseries; cp. anc. flam. *danten*, ineptie, all. *tändeln*, badiner, angl. *dandle*, bercer; selon nous, de la rac. *dad* (voy. *dada*) exprimant les premiers pas tentés par un enfant, et appliquée ensuite fig. à un maintien peu assuré. Le mot peut d'ailleurs être considéré comme une variété de *dodiner* (v. c. m.). — De *dandiner* vient *dandin*, homme niais, fat, et peut-être l'anglais *dandy*.

DANGER, anciennement domination, autorité, particulièrement droit du suzerain relativement aux possessions de ses vassaux pour se dédommager éventuellement du non-acquittement de leurs obligations; de là la locution : *estre en dangier de qqn.*, être sous sa puissance, à sa merci. C'est ainsi que *danger* prit l'acception de violence arbitraire (sens inhérent encore à ce mot en Normandie), puis celle de refus, contestation, difficulté : *faire danger de dire qqch.* = refuser de dire qqch. Ces anciennes significations, ainsi que l'orthographe *dongier* qui se rencontre assez souvent, prouvent en faveur d'un type latin *dominiarium*, *dom'niarium*, forme extensive de *dominium*, souveraineté, autorité. Le sens actuellement attaché au mot, celui de péril, peut à la vérité se ramener assez facilement à

celui de domination ou de son corrélatif dépendance; être *en danger* de mort, c'est avoir la mort pour maîtresse, c'est être sous la puissance de la mort; cependant, la définition de danger par « situation où l'on encourt du dommage (*damnum*) » fait pencher beaucoup de philologues pour le type *damnarium*, d'où *damnier*, puis *danger* (cp. *calenger* p. *calomnier*); et, en effet, les deux étymologies proposées sont justifiables, suivant les deux significations puissance et péril, et l'on est en droit de soupçonner que les deux sens se rapportent à deux homonymes. Il est curieux que la moyenne latinité ne présente ni *dominiarium*, ni *damnarium*, et qu'au XIVe siècle on ait latinisé *dangier* ou *dongier* par *domigerium*, *dangerium*. — D. *dangereux*.

DANS, vfr. *deens dens*, combinaison de *de* et *ens* (v. c. m.) = L. *de intus*. Par une nouvelle combinaison avec *de*, on a fait *dedans*, modifié par syncope en *déans*, d'où le cps. *endéans*.

DANSER, angl. *dance*, it. *danzare*, esp., port., prov. *danzar* ou *dansar*, du vha. *dansôn*, tirer en long. La *danse*, étymologiquement, désigne une chaîne, une file (cp. l'all. *reigen*, danse, mot identique avec *reihe*, file, série). Le mot *tanzen* de l'allemand actuel est un emprunt fait aux langues romanes. — D. *danse*, subst. verbal.

DARD, it., esp. *dardo*, prov. *dart*, de l'ags. *daradh*, *darodh*, angl. *dart*, nord. *darradhr*, vha. *tart*, lance. Le mot se trouve aussi dans les idiomes celtiques. — D. *darder*.

DARNE, tranche de poisson, du cymr. ou bret. *darn*, morceau, pièce (cfr. sanscrit *darana*, division).

DARON, maître de la maison, à Lille = mari; Bugge y voit une forme familière dérivée, peut-être sous l'influence de *baron*, du vfr. *danre* = lat. *dominum*; cp., pour la chute de l'*n*, *sire* de *senior*, Berry *darée* = *denrée*.— Notez que, dans les Assises de Jérusalem, le mot *daron* signifie « manoir seigneurial ».

DARSE, *darsine*, de l'it. *darsena*, voy. *arsenal*.

DARTRE, patois *dertre*. Diez rejette l'étymologie δαρτός, écorché; s'il avait fallu recourir au grec pour trouver un nom à la maladie appelée dartre, les médecins y auraient puisé le nom propre de cette maladie, qui est λειχήν. Pictet opine pour un radical celtique, en alléguant le cymr. *tarwdan*, m. s., bret. *darvuéden*, *dervoéden*; on rattache aussi le mot à l'ags. *teter*, angl. *tetter* (all. *zitter*), qui signifie dartre. Quelle que soit l'origine immédiate du mot fr., celui-ci est incontestablement identique avec le sanscrit *dardru*, m. s., venant d'un verbe signifiant gercer. — D. *dartreux*.

DATAIRE, en BL. primus cancellariæ romanæ minister, sic dictus a litteris expeditis, quibus vulgo addit : *datum* Romæ. La charge de cet officier s'appelait *dataria*, fr. *daterie*. C'est aussi cette formule *datum Romæ*, donné à Rome, etc., qui a donné naissance au terme *date* = indication du lieu et du jour de l'expédition ou de l'enregistrement d'une pièce, puis, en général, époque précise où une chose a été faite.

DATE, voy. *dataire*. — D. *dater*, cps. *antidater* (mieux vaudrait *antédater*) et *postdater*.

DATIF, L. *dativus* (dare).

DATION, L. *datio* (dare).

DATTE, anc. *dacte* (p. *dactle*, cp. *amande* p. *amandle*), it. *dattero*, esp., prov. *datil*, all. *dattel*, du L. *dactylus*, m. s. — D. *dattier*.

DAUBE, voy. *dauber*.

DAUBER, frapper, angl. *dab*, de l'ags. *dubban*, m. s. (voy. *adouber*). — D. *daube* (pour être mise à la daube, la viande doit être frappée); *endauber*.

DAUPHIN, prov. *dalfin*, L. *delphinus*. Comme titre de l'héritier du trône de France, *dauphin* vient du nom propre *Dauphin*, porté par plusieurs seigneurs du pays dit *Dauphiné*. « Par le privilege de la donation que Himbert, dernier seigneur de Dauphiné, fit de sa terre, l'an 1349, à Jean Roy de France, autre ne peut estre Dauphin que le fils du Roy regnant. » (Fauchet).

DAURADE (poisson), d'un type L. *de-aurata* (la dorée); donc de la même origine que le poisson dit *dorade*.

DAVANTAGE, p. *d'avantage*, cp. it. *di vantaggio*; voy. l'art. *ains*.

DAVIER, pince recourbée dont se servent les dentistes; origine inconnue. Comme on trouve dans Rabelais l'orthographe *daviet*, et que des noms propres sont parfois donnés à des outils, Littré émet conjecturalement l'étymologie *Daviet*, dimin. de *David*, qui a été aussi le nom d'un outil de menuisier ou de tonnelier.

DE-, **DÉ-**, **DÉS-**, particules prépositives, répondant aux préfixes latins *de* et *dis*. 1. Le *de* latin se retrouve en français sous la forme *de* et *dé*, tant dans les verbes transmis du latin (ex. *demander*, *déclarer*, *désigner*, *déléguer*) que dans ceux de création nouvelle (ex. *déchoir*, *défiler*, *découler*). On remarque que la forme *de* (sans accent) se met de préférence devant des primitifs appartenant déjà au vieux fonds constitué de la langue, comme *debout*, *dedans*, *devers*, *degré*. La forme *dé* est d'introduction plus moderne; elle est généralement appliquée aux verbes, tant à ceux de provenance latine qu'à ceux de création romane; exceptions : *demander*, *devenir*, *demeurer*. — Le préfixe *dé* (it. *di*, esp., prov. *de*) a servi particulièrement à exprimer éloignement, privation, enlèvement. Comme le préfixe L. *dis* = fr. *dés*, il communique au primitif le sens du contraire : fr. *débâtir*, prov. *de-bastir*. Il se fait surtout remarquer comme l'opposé du préfixe *en*, p. ex. *embourber*, *débourber*; *embrouiller*, *débrouiller*. — 2. Le préfixe latin *dis*, *di* se retrouve dans des mots fr. de provenance latine (ex. *discerner*, *dispenser*, *dilacérer*). Appliqué à des vocables nouveaux, où il sert à exprimer séparation, cessation ou négation, il se trans-

forme en *dé* devant les consonnes, en *dés* devant les voyelles ; parfois, cependant, devant des consonnes et dans des mots de formation savante, le *dis* latin reparaît. Ex. *désagréer, décharger, défaire, déranger, discontinuer; désarroi, désastre, désagréable, déloyal, disgrâce*. Il arrive que *dés*, à cause de son sens plus précis, a supplanté le *de* du composé latin : cp. L. *de-armare*, it. *disarmare*, esp. *desarmar*, fr. *désarmer;* il en est de même dans *déformer, dénier, dénuer*, etc., vfr. *desformer, desnier, desnuer*, etc. Parfois il est difficile, même impossible, de décider si le préfixe *dé* se rapporte au L. *dis* ou à *de;* p. ex. *déchoir*, qui d'un côté correspond au prov. *des-cazer*, d'un autre à l'esp. *de-caer*. — Notez encore la forme *des* pour *de*, devant des primitifs commençant par *s*, ex. : *dessus, dessous, dessécher, desservir, dessiner*.

1. **DÉ** à coudre, forme apocopée du vfr. *del*. Ce dernier est contracté de *deel* (Anjou *déau*, Berry *diau*), lequel, ainsi que l'it. *ditale*, esp. *dedal*, vient du BL. *digitale* (de *digitus*, doigt).

2. **DÉ** à jouer, prov. *dat*, it., esp., port. *dado*, BL. *dadus*. Voici ce qui a été avancé sur l'étymol. de *dadus :* 1. = L. *datus*, de *dare*, jeter (dans des locutions comme « dare ad terram », etc.), donc chose jetée ; 2. Golius : arabe *dadd*, jeu ; 3. Ménage : *dez*, de *dati*, donnés, c.-à-d. donnés de main en main ; 4. Du Cange, au mot *decius* (latinisation barbare du vfr *dez*), prétend que *jeu de dé* vient par corruption de *juis de Dé*, lequel groupe de mots représente *judicium Dei*, jugement de Dieu ; *dé*, selon lui, se rapporterait ainsi à *Deus*. Au rapport de Ménage, Du Cange appelait cette découverte la reine de ses étymologies. — Pour notre part, nous ne souscrirons à aucune de ces assertions ou conjectures. *Dé*, à notre avis, représente L. *datum*, et a d'abord signifié le hasard, litt. ce qui est donné (cp. *chance* = ce qui tombe, quod accidit) ; jeu de dé est synonyme de jeu de hasard ; puis le nom s'est donné à l'instrument servant à consulter, à tenter la fortune.

DÉBÂCLER, contraire de *bâcler* (v. c. m.), désobstruer, débarrasser, rompre. — D. *débâcle*, rupture des glaces, fig. changement subit, confusion.

DÉBAGOULER, vomir des injures ; puis vomir en général. Ce terme accuse un primitif *bagoule*, auquel on doit aussi l'ancien verbe *bagouler*, bavarder, et le subst. *bagoul*, bavardage (usité dans les dial. du Nord). On peut aussi l'expliquer par *goule*,* *gueule*, muni du préfixe péjoratif *ba, bé;* une *bagoule* serait une mauvaise langue ; cp. l'expression vulgaire *engueuler* qqn.

DÉBALLER, voy. *balle*.

DÉBANDER, 1. ôter une bande, desserrer ; 2. rompre, disperser une bande de combattants. — D. *débandade* (*à la*), néologisme.

DÉBARCADÈRE, voy. *débarquer*.

DÉBARDER, enlever (des marchandises) au moyen du *bard* (v. c. m.). — D. *débardeur*.

DÉBARQUER, sortir de la *barque* (v. c. m.). — D. *débarcadère*, terminaison espagnole, cp. esp. *desembarcadero*, m. s. (anciennement on disait *débarcadour*).

DÉBARRASSER, esp. *desembarazar*, it. *sbarazzare;* voy. *barre*. — D. subst. verbal *débarras*.

DÉBAT, subst. verbal de *débattre*.

DÉBATTRE, composé de *battre; se débattre* est un terme analogue à *se démener;* le préfixe *dé* ne représente pas *dis* (car l'ancienne langue ne disait pas *desbattre*), mais *de*, ayant force intensitive ; cp. it. *dibattere*, esp. *debatir*.

DÉBAUCHER, d'un primitif *bauche*, vieux mot fr. signifiant boutique, atelier, et dont l'origine n'est point éclaircie. L'étymol. prov. *bottica* = boutique, n'est pas admissible ; le mot pourrait bien remonter au *balk* germanique, signifiant poutre, puis par extension hangar et choses sembl. *Débaucher* serait ainsi pr. tirer qqn. de son atelier, puis fig. le détourner de son travail, de ses devoirs ; *embaucher*, par contre, c'est attirer dans un atelier, enrôler. Nicot ne mentionne pas le sens de boutique attribué par Ménage au subst. *bauche*, mais bien celui de crépissure d'une muraille, barbouillage. Ce sens, qui indique un primitif de la famille du gaél. *balc*, croûte de terre, s'accorderait bien avec la signification d'*ébaucher*, dessiner grossièrement ; cependant, ce verbe paraît avoir une autre origine (voy. plus loin). — En Saintonge, *bauche* signifie tâche, de sorte que *débaucher* serait détourner qqn. du travail, *embaucher*, l'y mettre (Littré, Suppl.). Mais d'où vient *bauche* = tâche ? — D. subst. verbal *débauche*, pr. abandon du travail, puis dérèglement (d'où l'adj. *débauché*) ; *débaucheur*.

DÉBET, mot latin, = il doit.

DÉBILE, du L. *debilis*, faible (contraction de *de-habilis*, inhabile). — D. *débilité*, L. -itas ; *débiliter*, L. -itare. — La vraie francisation du L. *dēbilis* est *deble, dieble, doivle* qui ne se trouve que dans les composés vfr. *endeble, endieble;* j'ai relevé *endoivle* dans les Poésies de Froissart, t. I, p. 131, 1518).

DÉBINER, wall. *dibiner*, aller en décadence, perdre sa fortune (d'où subst. *débine*, misère) ; je ne connais pas l'origine de ce mot familier. Est-il identique avec le rouchi *biner, débiner*, qui signifient s'enfuir ? Ou est-ce une formation de fantaisie, tirée de *debere*, avoir des dettes ?

DÉBIT, mot savant, du L. *debitum*, ce qui est *dû*, comme *crédit* de *creditum*, ce qui est *cru* (confié, prêté). De là *débiter* = inscrire au compte du débit. Le mot *debitum* signifie également la marchandise vendue et portée au débit de l'acquéreur, comme due par lui ; de là le verbe *débiter*, dans son sens de vendre, surtout vendre en détail, fig. mettre en circulation, émettre (des nouvelles), réciter, produire en public. C'est à ce dernier que se

rapporte comme subst. verbal le mot *débit* signifiant vente, droit de vendre, et fig. manière de réciter, de prononcer.

DÉBITER, voy. *débit*.

DÉBITEUR, vfr. *deteur*, 1. = L. *debitor*, qui doit (fém. *débitrice*); 2. dér. du verbe *débiter* (voy. *débit*) = qui débite (fém. *débiteuse*).

DÉBLAI, voy. *déblayer*.

DÉBLATÉRER, L. *deblaterare*, jaser, débiter.

DÉBLAYER, BL. *debladare* (bladum), voy. *blé*. — D. *déblai*.

DÉBLOQUER, voy. *bloc*.

DÉBOIRE, mauvais goût que laisse une boisson dans la bouche, fig. dégoût, regret. Infinitif subtantivé d'un verbe inusité, représentant le L. *debibere*, boire de qqch., déguster; selon Littré, de *dé*, préfixe, et *boire* : un *boire* qui ôte l'envie de boire.

DÉBOÎTER, voy. *boîte*.

DÉBONNAIRE, voy. *air*. — D. *débonnaireté*.

DÉBORDER, pr. sortir hors des bords, voy. *bord*. — D. *débord*, *débordement*.

DÉBOUCHER, 1. v. a., opp. de *boucher*; 2. v. n., sortir par la *bouche* (ouverture) d'un défilé, d'une gorge, d'une rue, de là *débouché*, endroit où l'on débouche, issue, lieu d'exportation pour les marchandises.

DÉBOUILLIR, renforcement de *bouillir*; cp. L. *decoquere*, all. *abkochen*.

DÉBOUQUER, terme de marine, variété de *déboucher*.

DÉBOURSER, voy. *bourse*. — D. *débours*.

DEBOUT, p. *de bout*, sur le bout. *Vent debout*, vent qui souffle sur la proue (le *bout*) du vaisseau.

DÉBOUTER, dér. de *bouter*, = pousser loin, repousser, voy. *bouter*.

DÉBRAILLER, voy. *braie*.

DÉBRIS, voy. *briser*; 1. (acception fort rare) action de *débriser* (verbe tombé en désuétude), destruction, ruine; 2. reste d'une chose brisée.

DÉBUCHER, sortir du bois ou buisson; du BL. *buscus*, bois.

DÉBUSQUER, variété de *débucher*; comme verbe actif, faire sortir de l'embuscade, fig. chasser d'un poste avantageux.

DÉBUT, subst. verbal de *débuter*, jouer le premier coup au mail, à la boule, pr. tirer *de but*, du lieu où est le but, puis commencer en général.

DÉBUTER, voy. *début*. — D. *débutant*.

DÉCA-, dans les compositions *décagramme*, *décalitre*, etc., marque le décuple de l'unité. Du grec δέκα, dix.

DEÇÀ, voy. *çà*.

DÉCADE, dizaine, espace de dix jours, du gr. δεκάς, -άδος dizaine.

DÉCADENCE, L. *decadentia**, dér. de *decadere*, forme barbare pour *decidere* (primitif *cadere*). Le mot n'est qu'une forme savante et moderne de *déchéance*, comme on a *cadence* concurremment avec *chéance** *chance*.

DÉCADI, mot créé pour le calendrier républicain pour désigner le dixième jour de la décade, de *déca*, δέκα = dix, et *dies*, jour.

DÉCAGONE, à dix angles (δέκα, γῶνος).

DÉCALOGUE, gr. δεκάλογος, litt. les dix paroles.

DÉCALQUER, voy. *calquer*.

DÉCAMPER, lever le camp, puis se retirer précipitamment, voy. *camp*.

DÉCANAT, L. *decanatus*, dérivé de *decanus*, litt. dizenier. Ce primitif *decanus* s'est francisé en *doyen* (cp. *necare* = *noyer*). On disait autrefois aussi, par la syncope du *c* médial, *dean*, forme conservée dans la langue anglaise.

DÉCANTER, it. *decantare*, esp. *decantar*, pr. verser une liqueur en penchant le vase; dérivé de *canthus*, it. *canto*, coin, côté (voy. *canton* et *champ* 2). — J'abandonne ma conjecture *décaneter*, de *canette*, petite cruche.

1. **DÉCAPER**, pr. enlever la superficie, la croûte de qqch.; de *cape*, *chape*, vêtement, enveloppe.

2. **DÉCAPER**, t. de marine, prendre la haute mer; de *cap*.

DÉCAPITER, BL. *decapitare* (caput), enlever la tête; cp. *decollare*, couper le cou.

DÉCATIR, voy. *catir*. — D. *décatisseur*, *décatissage*.

DÉCÉDER, L. *decedere*, mourir, pr. s'en aller.

DÉCELER, le contraire de *celer* (v. c. m.).

DÉCEMBRE, L. *december* (decem), le dixième mois de l'ancienne année latine.

DÉCENNAL, L. *decennalis* (decem, annus).

DÉCENT, L. *decens* (part. de *decere*), convenable. — D. *décence*, L. decentia.

DÉCEPTION, L. *deceptio*, dérivé du verbe *decipere* = fr. *décevoir*.

DÉCERNER, L. *decernere*.

DÉCÈS, L. *decessus*, départ, dérivé de *decedere*, fr. *décéder*.

DÉCEVOIR, angl. *deceive*, du L. *decipere*, m. s. (cp. *concevoir*, *recevoir* de *concipere*, *recipere*). Les formes en *-cevoir* ont pour type L. *-cipēre*; la bonne forme latine *-cipĕre* a produit les anc. formes *deçoivre*, *conçoivre*, *reçoivre*. — D. *décevable*.

DÉCHAÎNER, it. *scatenare*, ôter la *chaîne* (v. c. m.). — D. *déchaînement*, signifiant à la fois l'action et l'état qui en résulte.

DÉCHANT, *deschant**, it. *discanto*, angl. *descant*, BL. *discantus*, litt. variation de chant, discordance. — D. *déchanter*.

DÉCHARGER = lat. *dis-caricare* (Venant. Fort.); it. *scaricare*, esp. *descargar*, angl. *discharge*. — D. *décharge*.

DÉCHARNER, it. *scarnare*, esp., prov. *descarnar*, ôter la *chair*, *charn**; voy. *chair*.

DÉCHAUSSER, enlever la *chausse*, esp. *descalzar*; cp. lat. *discalceare*. — D. *déchaux* (carmes), vfr. *descaus*, forme adj., tirée du BL. *discalceus* = *discalceatus*.

DÈCHE, misère, terme populaire, dans « tomber dans la *dèche* ». Comme l'équivalent *débine*, ne tiendrait-il pas à L. *debere*, par

quelque type barbare *debicare*, mettre en dette? ou par un subst. lat. *debia?*

DÉCHÉANCE, dér. de *déchéant*, part. prés. de *déchoir;* étymologiquement identique avec *décadence*.

DÉCHET, dérivé bizarre de *déchoir;* l'all. dit de même *ab-fall*, litt.= déchet. Le mot répond exactement au BL. *decatum*, decessio, imminutio, mais je suis porté à croire que *decatum* a été formé d'après le mot français; or, ce dernier me semble issu du L. *decasus*, subst. de *decadere*, qui en BL. signifie la même chose que *decatum;* de là d'abord nom. *dechez*, puis, par méprise, *déchet*. Littré et, après lui, Brachet prennent *dechet* pour la prononciation normande de *dechoit*, et ce dernier pour un part. passé de *déchoir*. Un part. *decheoit* p. *decheü* se rencontre en effet, et *dechet* pourrait au besoin s'y rapporter comme *benêt* à *benoit*.

DÉCHIFFRER, ôter à qqch. son caractère de *chiffré*, c.-à-d. difficile, illisible, embrouillé. L'all. dit de même *entziffern;* it. *descifrar*, esp. *diciferare;* voy. *chiffre*.

DÉCHIQUETER, tailler menu, de *chiquet* (v. c. m.). — D. *déchiqueture*.

DÉCHIRER, composé du vfr. *eschirer*, prov. *esquirar*. Ce dernier se laisse très bien rapporter au vha. *skerran*, scalpere, radere, eradere (ags. *sceran*, all. *scheren*, tondre, couper).

DÉCHOIR, *decheoir**, prov. *descazer*, d'un type *de-cadere*. strictement *-cadēre* (= latin classique *decidere*); du même type : angl. *decay* = déchoir; voy. *choir*. — D. *déchéance* (v. c. m.).

DÉCI-, mot de convention tiré du L. *decimus*, et employé pour former des noms de mesure, exprimant la dixième partie de l'unité : ex. *déciare*, *décilitre*. Cp. *déca-*.

DÉCIDER, L. *decidere* (prim. *cædere*), pr. trancher, fig. décider. Du supin *decisum : décision*, L. *decisio; indécis*, *indécision; décisif*.

DÉCILLER, forme orthographique qui a précédé *dessiller;* dérivé de *cil* (v. c. m.).

DÉCIME, dixième partie, du L. *decima* (sous-entendu pars), dont la vraie forme française est *disme** *dîme*. De *decimus* dérivent encore : *décimer*, frapper, punir le dixième; *décimal; décimateur*, qui lève la dîme

DÉCISIF, **DÉCISION**, voy. *décider*.

DÉCLAMER, L. *declamare* (clamare).

DÉCLARER, vfr. *declairier*, it. *dichiarare*, du L. *declarare* (clarus); cp. all. *erklären* (klar).

DÉCLIN, subst. verbal de *décliner*.

DÉCLINER, 1. dévier, pencher vers la fin; 2. terme de grammaire, fléchir la forme d'un mot; 3. éviter, se soustraire (à cette dernière acception se rapporte le terme de procédure *déclinatoire*). Du L. *declinare*, qui a les mêmes significations. — D. *déclin*, *déclinaison*. L. declinatio; *déclinable*.

DÉCLIVE, L. *declivis* (de *clivus*, pente). — D. *déclivité*, L. declivitas.

DÉCOCHER, it. *scoccare*, litt. faire partir la flèche de la *coche* (v. c. m.).

DÉCOCTION, L. *decoctio* (coquere).

1. **DÉCOLLER**, L. *decollare*, couper le *cou* (*collum*). — D. *décollation*.

2. **DÉCOLLER**, détacher une chose collée, de *colle*.

DECOLLETER, de *collet*, voy. *col*.

DÉCOLORER, L. *de-colorare*.

DÉCOMBRER, débarrasser; subst. verbal, pl. *décombres;* voy. *comble*.

DÉCONFIRE, défaire, détruire, d'un type *disconficere*, propr. désassembler les parties d'un tout. Voy. *confire*. — D. *déconfiture*.

DÉCONVENUE, formé de la particule adversative *dé* = L. *dis*, et du subst. inus. *convenue*, arrangement. *Déconvenue* signifie donc pr. le dérangement d'un plan, de là : contre-temps, mauvaise aventure, déception.

DÉCOR, subst. verbal de *décorer*.

DÉCORER, L. *decorare* (de *decus*, *-oris*, ornement). — D. *décor*, *décoration*, *-ateur*, *-atif*.

DÉCORUM, mot lat. sign. bienséance; propr. le neutre de l'adjectif *decorus*, convenable, décent. Ce terme étranger s'est popularisé, comme si la langue était impuissante à le remplacer par un mot français. *Garder le décorum* est devenu une locution tout à fait bourgeoise.

DÉCOUCHER, autr. le contraire de *coucher*, donc se lever; auj. = ne pas coucher chez soi; cp. L. *decubare*, coucher loin ou dehors.

DÉCOUDRE, voy. *coudre*. — D. *décousure;* ce dérivé est tiré du partic. *décousu*, tandis que *couture* a pour primitif le latin *consutura*.

DÉCOULER; cp. le L. *de-fluere*.

DÉCOUPER, couper par morceaux; le préfixe *dé* rend ici la valeur primitive du L. *dis;* cp. l'all. *zer-schneiden*. — D. *découpure*.

DÉCOURS, L. *decursus*, cours descendant.

DÉCOUVRIR, pr. ôter ce qui couvre, angl. *discover;* cp. all. *ent-decken*, L. *de -tegere*.— D. subst. participial *découvert* et *découverte*.

DÉCRASSER, voy. *crasse*.

DÉCRÉDITER, voy. *crédit*. Variété de *discréditer*.

DÉCRÉPIT, mot savant forgé par imitation de lat. *decrepitus* (*i* bref); le génie naturel de la langue avait transformé *decrepare* en *decrever*, au participe *decrevé*. Jean de Condé, I, 363 : Halés, magres et *decrevés*. — Le mot latin signifie propr. qui a cessé de faire du bruit (rac. *crepare*), puis fig. sans force, usé. — D. *décrépitude*.

DÉCRET, L. *decretum* (decernere). — D. *décréter; décrétale*, L. decretalis, s. -e. epistola.

DÉCRIER, crier ou proclamer en sens défavorable, rabaisser en criant. — D. *décri*.

DÉCRIRE, du L. *describere*, primitif de : descriptio, fr. *description*, descriptivus, fr. *descriptif*.

DÉCROCHER, détacher une chose accrochée; voy. *croc*.

DÉCROIRE, ne pas croire, cp. L. *discredere* (Jules Valère).

DÉCROÎTRE, L. *decrescere*. — D. *décroît* (cp. *croît*), *décroissement*, *-ance*; *décrue*.

DÉCROTTER, voy. *crotte*. — D. *décrotteur*, *décrottoir*.

DÉCRUE, voy. *décroître*.

DÉCRUER, lessiver le fil *cru;* d'un type *discrudare*, du L. *crudus*, qui avait aussi l'acception de « non préparé » (*corium crudum*, cuir non tanné). — La forme *décruser* pour L. *discrudare* est conforme aux habitudes des idiomes du midi de la France; cp. L. *crudelis*, prov. *cruzel*.

DÉCUPLE, L. *decuplus*. — D. *décupler*.

DÉDAIGNER, it. *disdegnare*, voy. *daigner*. — D. *dédain* (v. c. m.), *dédaigneux*.

DÉDAIN, vfr. *desdaing*, subst. verbal de *dédaigner*, it. *disdegno*.

DÉDALE, labyrinthe, de *Dædalus*, nom mythologique de l'architecte du labyrinthe de Crête (de δαίδαλος, savant, habile).

DEDANS, voy. *dans*.

DÉDICACE, L. *dedicatio* (*dedicare*, dédier). *Dédicace*, *préface* et vfr. *estrace* = extraction, (peut-être encore *populace*) sont les seuls mots dans lesquels la désinence latine *atio* se soit convertie en *ace* au lieu de *ation* ou *aison*, qui, comme on sait, vient strictement de l'accusatif *ationem*, l'accent tonique sur *o*. Il est curieux de voir *dédicace*, appliqué à la dédicace d'une église, se corrompre en *dicace*, *ducace* et *ducasse*, mots wallons exprimant la fête patronale de l'église et correspondant ainsi à l'all. *kirch-weih*, néerl. *kermesse* (p. *herkmess*, messe de l'église). Roquefort s'est fourvoyé en rattachant *ducasse* à *duc* (fête donnée par les *ducs*).

DÉDIER, L. *dedicare*, d'où *dédicace* (v. c. m.), et *dédicatoire*.

DÉDIRE, BL. *dedicere* = contredire, nier, désavouer. — D. *dédit*.

DÉDOMMAGER, indemniser d'un *dommage* souffert.

DÉDOUBLER, défaire le *double*, enlever la doublure.

DÉDUCTION, L. *deductionem*, m. s. (deducere).

DEDUIRE, du L. *deducere*, tirer loin, éloigner. — Le subst. *déduit*, amusement, BL. *deductus*, est tiré du L. *deducere*, dans le sens de divertir que lui donnait le moyen âge; cp. *divertir*, *distraire*, formés d'une manière tout analogue et signifiant litt. tourner en sens divers, c.-à-d. détourner des choses graves ou tristes.

DÉDUIT, voy. *déduire*.

DÉESSE, vfr. *deuesse*, it. *deessa* (aussi *dea*), prov. *deuessa*, *diuessa* (aussi *dea*). Pour donner au L. *dea* une terminaison plus sonore qu'un simple *a* ou *e* muet, on a eu recours au suffixe *essa*, *esse*. L'espagnol a fait de *dios*, dieu, le fém. *diosa*.

DÉFAILLIR, propr. manquer, faire défaut, s'affaiblir; la composition avec *de* est peut-être faite sous l'influence du L. *deficere*, m. s. — D. *défaillance*, *défaillant*.

DÉFAIRE, it. *disfare*, esp. *deshacer*, prov. *desfar*, BL. *disfacere* p. *deficere*, d'abord opp. de *faire*, puis désassembler, mettre en déroute (cp. *déconfire*, mot de formation et de signification analogues). Pour la locution *se défaire de* (à laquelle se rattache *défaite* = débit, placement d'une marchandise), cp. l'all. *sich losmachen*. — D. *défaite*, 1. état de celui qui a été défait, 2. excuse employée dans la défaite.

DÉFAITE, voy. *défaire*.

DÉFALQUER, it. *diffalcare*, esp. *defalcar*, prov. *defalquar*, est généralement rapporté à *falx*, faux, donc enlever avec la faux, pour ainsi dire *défaucher*. Diez cependant préfère le vha. *falgan*, *falcan*, priver, retrancher.— D. *défalcation*.

DÉFAUT, anciennement fém. *défaute;* ce dernier (cp. it. *diffalta*, prov. *defauta*) se rapporte à *défaillir*, comme *falte**, *faute* (v. c. m.) à *faillir*. Comme le verbe *défaillir*, dans sa structure, paraît avoir subi l'influence du L. *deficere*, faire défaut, nous attribuons de même l'introduction du masc. *défaut* à l'influence du subst. *defectus* = défaut, it. *difetto*.

DÉFAVEUR, it. *disfavore*, voy. *faveur;* cp. *disgrâce*. — D. *défavorable*.

DÉFÉCATION, voy. *déféquer*.

DÉFECTIF, L. *defectivus*, de *deficere*, manquer. De ce verbe procèdent encore L. *defectio*, abandon d'un parti, fr. *défection;* L. *defectus*, manque (mot conservé dans *défet*, terme de librairie, = feuilles superflues, dépareillées d'un ouvrage, pr. ouvrage à défaut), d'où l'adj. fr. *défectueux*.

DÉFECTION, voy. *défectif*.

DÉFECTUEUX, voy. *défectif*. — D. *défectuosité*.

DÉFENDRE, L. *defendere*, litt. détourner, repousser, écarter les dangers de qqn., puis protéger. La signification « interdire, prohiber », qui se tire naturellement du sens foncier « repousser, ne pas admettre », n'était pas encore propre au mot latin. Au supin latin *defensum* remontent les dérivés : *défense*, L. defensa (Tertullien); *défens* (bois en *d.*), L. defensum; *défenseur*, L. defensor; *défensif*, *-ive* (opp. de *offensif*, *-ive*). Sont dérivés du mot français : *défendable*, *défendeur*, *-eresse*, qui se défend en justice.

DÉFENSE, voy. *défendre*. — D. *défensable**, en état de se défendre.

DÉFÉQUER, L. *defœcare*, ôter la lie, les *fèces* (L. fæx). — D. *défécation*, L. defæcatio.

DÉFÉRER, L. *deferre*, litt. porter vers, puis présenter, offrir, accorder, d'où la signification moderne : céder, condescendre. — D. *déférence*, condescendance.

DÉFERRER, 1. ôter le *fer*, la ferrure; 2. tirer le *fer*, l'épée, dégaîner.

DÉFET, voy. *défectif*.

DÉFI, voy. *défier*.

DÉFICIT, mot latin, signifiant « il manque » (de *deficere*, manquer).

DÉFIER (SE), du L. *diffidere*, ne pas se fier. — D. *défiant*, adj., L. diffidens; *défiance*, L. diffidentia. Le verbe *défier*, au sens actif de provoquer, braver, d'où le substantif

DÉFI, vient du BL. *diffidare* (prim. *fidus*), dont le sens est : a fide quam quis alicui debet aut pollicitus est, per litteras aut epistolam deficere; donc retirer sa foi, se mettre en état de guerre ouverte. It. *sfidare*, prov. *desfizar*.

DÉFIGURER, gâter la figure, déformer; verbe de création romane; it. *dis-figurare*, esp. *desfigurar*.

DÉFILER, 1. v. a., ôter le fil, voy. *fil;* 2. v. n., aller l'un après l'autre, à la *file*. De la seconde acception dérive *défilé*, 1. action de défiler, 2. passage étroit, où il faut marcher un à un.

DÉFINIR, L. *definire*, m. s. (litt. fixer les limites, *fines*). — D. *définissable, indéfinissable, défini, indéfini*. Au supin latin *definitum* ressortissent : *définitif*, -itivus, *définition*, -itio.

DÉFLAGRATION, L. *deflagratio*, combustion.

DÉFLEURIR, L. *deflorere*, cesser de fleurir; *déflorer*, L. *deflorare*, ôter la fleur, flétrir.

DÉFLORER, voy. *défleurir*.

DÉFONCER, ôter le fond (vfr. *fons*), aussi fouler au fond, voy. *fond*.

DÉFORMER, L. *deformare*.

DÉFOURNER, tirer du *four* (v. c. m.).

DÉFRAYER, dispenser du payement des frais, payer pour un autre, entretenir. Voy. *frais*. — D. *défrai**, *défraiement**.

DÉFRICHER, faire sortir de l'état de *friche* (v. c. m.).

DÉFROQUER, priver du *froc* (v. c. m.), fig. faire sortir de l'état monastique. — D. *défroque*, effets, hardes, laissés par un religieux décédé; par extension, biens mobiliers laissés par un particulier décédé. Cp. le terme *dépouille*.

DÉFUBLER, vfr. *desfuler*, dégrafer, déshabiller. Voy. *affubler*.

DÉFUNT, L. *defunctus* (de *defungi terra* ou *vita*, ou simplement *defungi*, mourir); dans certains patois on trouve *défunher, défuncter* p. mourir.

DÉGAGER, opp. d'*engager;* par extension, désobstruer, débarrasser. — D. *dégagement*.

DÉGAINER, it. *sguainare*, esp. *desenvainar*, faire sortir de la *gaîne* (v. c. m.). — D. *dégaine*, propr. manière, attitude de celui qui se met en garde, puis par extension : tournure (ridicule), manière, maintien; *dégaineur*, batailleur.

DÉGÂT, subst. d'un verbe *dégâter* (vfr *deou desgaster*) tombé en désuétude. La composition *dégâter* est analogue à celle du L. *devastare*. Voy. *gâter*.

DÉGELER, contraire de *geler*. — D. *dégel*.

DÉGÉNÉRER, L. *degenerare*, litt. sortir de son genre, perdre ses qualités génériques. D'un primitif non classique *degenerescere*, on a fait l'adj. *dégénérescent**, et le subst. *dégénérescence*.

DÉGINGANDÉ, anc. *déhingandé*, dial. normand *déguengandé*, délabré, mal tourné. Roquefort pose pour étymologie L. *dehinc-hanc*, deçà et delà. Nous la renseignons pour mémoire. Le sens propre paraît être « disloqué, désarticulé » et la forme primitive, *dégigandé* (usitée à Genêve, Berry *déguiguenandé*); ce qui donne raison à Littré, qui explique le mot par le primitif *gigue :* « qui n'est pas bien sur ses jambes ». On trouve le verbe *déhingander* dans Rabelais : « brûlez, noyez, crucifiez, bouillez, escarbouillez, escartelez, *dehingandez*, carbonnadez ces méchants hérétiques, etc. » Que voulait dire l'auteur par *déhingander*, sinon démembrer?—Bugge (Rom. III, 146) rapproche l'it. *sgangherato*, pr. sorti des gonds, fig. dégingandé. Le primitif *gingand* (norm. *genguand*) serait une transformation de it. *ganghero*, prov. *ganguil*, gond: *d* final serait paragogique; *in*, *en*, pour *ain an;* le 2[e] *n* fait l'effet d'une assimilation au 1[er] (cp. milan. *canchen* = it. *ganghero*).

DÉGLUTITION, L. *deglutitio* (de *deglutire*, avaler).

DÉGOBILLER, dér. de *gober*, avaler.

DÉGOISER, Berry *dégoisiller*, parler avec volubilité, gazouiller, jaser; anc. chanter à pleine gorge, s'ébattre; se rapporte probablement au primitif de *gosier;* cp. *égosiller*. — Subst. verb. *degois**, ébat.

DÉGOMMER, terme populaire, tiré de *gomme;* propr. décoller, fig. déplacer d'une position où l'on se croyait sûrement établi.

DEGOR, voy. l'art. suiv.

DÉGORGER, 1. rendre *gorge;* 2. contraire d'*engorger*. — Substantif verbal *dégor*, tuyau de décharge.

DÉGOTER, faire tomber au tir un objet placé comme but; fig. déposséder qqn. d'une position acquise. Anciennement *dégotter, dégoutter;* le sens premier serait-il « faire couler bas » ou « couler dessus »?

DÉGOURDIR, contraire de *engourdir*, de l'adj. *gourd* (v. c. m.).

DÉGOUT, prov. *degot*, subst. de *dégoutter*.

DÉGOÛT, it., esp. *disgusto*, angl. *disgust*, absence de *goût* (v. c. m.). — D. *dégoûter*, ôter le goût, l'appétit, inspirer de la répugnance; adj. part. *dégoûtant*.

DÉGOUTTER, couler en bas *goutte* à goutte (v. c. m.), cp. le terme L. *de-stillare*. — D. *dégoût*.

DÉGRADER, L. *degradare* (Cod. Just.), faire descendre de son grade; par extension, diminuer graduellement, puis détériorer, endommager.

DÉGRAFER, opp. de *agrafer* (v. c. m.).

DÉGRAISSER, contraire de *engraisser*, voy. *gras*. — Subst. verbal, *dégras*, graisse exprimée des peaux.

DÉGRAVOYER, litt. enlever le *gravois* (v. c. m.)

DEGRÉ, prov. *degrat*, port. *degrao*, composé du L. *gradus*. Le préfixe *de*, dont l'intention était de marquer l'abaissement, comme dans le verbe *dégrader* (intention surtout sensible dans *dégradation* des tons), cp. all. *abstufen*, a eu pour effet secondaire de

différencier *gré* = *gradus* de *gré* = *gratum*.

DÉGRÉER, ôter les *agrès* (v. c. m.); opp. de *gréer* et de *agréer*.

DÉGREVER, opp. de *grever* (v. c. m.). Notez que le latin *degravare* signifiait juste l'opposé du fr. *dégrever*, c.-à-d. courber sous le poids, surcharger. Le préfixe *de*, dans le mot latin, marque, conformément à sa nature, mouvement descendant, tandis que le préfixe français est la particule adversative. — D. *dégrèvement*.

DÉGRINGOLER, rouler du haut en bas. Le P. Menestrier établit un primitif *gringole*, qui, selon lui, est à la fois un synonyme et une corruption de *gargouille*. *Dégringoler*, serait ainsi tomber d'en haut comme l'eau qui tombe des *gargouilles*. Le picard a *déringoler*, ce qui fait penser à un primitif *ringole* = *rigole*. Pour la prothèse de *g*, cp. *grenouille*. Voy. aussi le mot *gringolé*.

DÉGUENILLÉ, de *guenille* (v. c. m.); litt. tombé en guenille. La composition n'est pas heureuse, puisqu'elle exprimerait tout aussi bien l'opposé, c.-à-d. « privé de guenilles ».

DÉGUERPIR, litt. jeter loin, abandonner; de l'ancien verbe *guerpir werpir*, BL. *guerpire*, abandonner, quitter. Ce primitif vient du goth. *vairpan*, ancien saxon *werpan* (all. mod. *werfen*), jeter. L'expression *guerpir* avec le sens d'abandonner est fondée sur un ancien usage germanique, selon lequel on *jetait* un fétu dans le sein de qqn. pour symboliser un acte de cession, de renoncement à une propriété. — La signification neutre s'en aller est déduite de celle de renoncer.

DÉGUISER, prov. *desguizar*, quitter sa *guise* habituelle pour en revêtir une autre, travestir. — D. *déguisement*.

DÉGUSTER, L. *degustare* (gustus).

DEHISCENT et *déhiscence*, du L. *dehiscere*, s'entr'ouvrir.

DEHONTÉ, privé de *honte* (v. c. m.). On dit de même *éhonté*. Corneille s'est servi du verbe *déhonter* dans le sens de couvrir de honte.

DEHORS, vfr. *defors*, voy. *fors*.

DÉIFIER, L. *deificare*, mot de la latinité de l'Église, fait comme tant de mots modernes se terminant de même, et formés d'après le précédent des vocables latins *ædificare*, *amplificare* (*-ficare* est un dérivé de *ficus*, adj. de *facio*, faire). — D. *déification*.

DÉISME, DÉISTE, termes savants tirés du L. *Deus*, comme on a fait *théisme*, *théiste*, du grec Θεός.

DÉITÉ, L. *deitas* (deus), mot créé par les Pères pour *divinitas*.

DÉJÀ, anc. *desjà*, composé de la particule *dès* (v. c. m.), et de l'adverbe *ja*, qui est le latin *jam*, et qui s'est conservé encore dans *jadis* et *jamais*. *Déjà* signifie donc au fond « dès l'heure présente ».

DÉJECTION, L. *dejectio* (dejicere).

DÉJETER, anc. = rejeter, L. *dejectare**, fréq. de *dejicere*. L'acception actuelle de *se déjeter*, s'enfler, se courber, se contourner, rappelle l'expression allemande *sich werfen*, angl. *warp*.

DÉJEUNER, BL. *disjejunare*, litt. cesser de jeûner; cp. l'angl. *breakfast*, litt. rompre le jeûne, et en all. subst., *frühstück*, déjeuner (d'où le verbe *frühstücken*), litt. = morceau matinal). En esp. on dit *disayunar*, litt. = dis-adjejunare. En italien, le composé *digiunar*, ainsi que le prov. *dejunar*, signifie jeûner (le préfixe, dans ces verbes, n'est pas négatif). — D. *déjeuner*, subst. Dans l'anc. langue, *desjeuner* avait un sens plus large : act. nourrir, régaler, réfl. se nourrir, se régaler.

DÉJOINDRE, du L. *dejungere* ou *disjungere*, comme on veut. En tout cas, le mot fait double emploi avec *disjoindre*.

DÉJOUER, jouer (c.-à-d. travailler, manœuvrer) en sens contraire, faire manquer ou échouer un projet; cp. le L. *de-ludere*, jouer, tromper une personne, jouer contre elle.

DÉJUC, voy. l'art suiv.

DÉJUCHER, sortir du juchoir, voy. *jucher*; subst. verbal *déjuc*, temps du lever des oiseaux.

DÉJUGER (SE), désavouer un jugement qu'on avait porté, cp. le terme *se dédire*.

DELÀ, corrélatif de *deçà*, p. *de là*, it. *di là*, esp. *de alla*; combinaisons : *au delà*, *par delà*.

DÉLABRER, voy. *lambeau*, vfr. *label** *labeau*, cfr. l'all. *zer-fetzen*. — D. *délabrement*.

DÉLAI, voy. *délayer* 1.

DÉLAISSER, abandonner; le préfixe parait appliqué par imitation du L. *de-serere*, *derelinquere*. — D. *délaissement*; anc. *délais*.

DÉLARDER, terme d'architecture; étymologie inconnue. Si parmi les diverses opérations techniques désignées par ce verbe on peut réellement placer en premier lieu, comme le fait Roquefort, celle de piquer la pierre avec le marteau, alors il est permis de voir dans le mot un dérivé de *lard*, aussi bien que dans le verbe simple *larder*, dans son acception métaphorique, percer de coups. Ou le sens foncier est-il rendre mince comme une pièce de lard?

DÉLASSER = dés-lasser, le contraire de *lasser*. Le lat. *de-lassare* dit l'opposé du mot français; le préfixe y a une autre valeur.

DÉLATEUR, L. *delator* (deferre); terme logiquement égal au terme fr. *rapporteur* ou all. *hinterbringer*.

DÉLATION, L. *delatio*.

DÉLAVÉ = effacé; en parlant des couleurs : faible, blafard; du L. *delavare*, cp. all. *abwaschen*. Le vfr. *deslavé*, sale, est le contraire de *lavé*, comme l'indique le préfixe *des* = *dis*.

1. **DÉLAYER*** et **DILAYER**, retarder, différer, du BL. *dilatare*, m. s., fréq. de *differre* (cp. le L. *pro-latare*, remettre, différer, de *proferre*); subst. verbal *délai*. — Förster repousse le type *dilatare*, qui, dit-il, ne peut produire que *de-laer*, *de-léer*, formes introuvables. Il y voit un composé de l'anc. verbe

laier, laisser, tarder. J'accepte son étymologie, mais en observant qu'en ouvrant le dict. de Godefroy, il verra maintenant que *deléer* = dilayer n'est nullement introuvable.

2. **DÉLAYER**, vfr. *alayer*, détremper dans un liquide, prov. *des-leguar*, it. *dileguare;* d'un type latin *dis-liquare* (du L. *liquare*, rendre liquide). Pour le préfixe, il est analogue à celui de *détremper*. — D. *délayant*, *délayement*. Dans l'expression « délayer son discours, ses idées », on peut se demander auquel des deux homonymes il faut le rattacher. On peut invoquer d'un côté la phrase latine : *dilatare* orationem, argumentum, allonger un discours, développer un sujet; d'un autre, une métaphore tirée de délayer = détremper serait tout à fait naturelle; cp. en allemand *wässerige schreibart*, litt. style aqueux, p. trop fluide, lâche; et en fr. même le terme *diffus*, litt. répandu (L. *diffusus*, de *diffundere*). — Förster n'admet ni *dilatare*, étendre (voy. l'art. préc.), ni *dis-liquare*, qui ne répondrait qu'à *déleguer*, ou, dans l'hypothèse d'une forme lat. secondaire *dislicare*, à *desleier*, *dislier*, *disloiier*. L'examen phonétique de la question le pousse vers un type *dis-lacare*, de *lacus* (lac), d'où aussi it. *allagare* (vfr. *alayer*) et *dilagare*, submerger, noyer (Ztschr., VI, 108). G. Paris (Rom., XI, 444) sauve l'étym. *disliquare*, devenu *dislicare*, en invoquant l'anc. forme *desleyer*. Il n'y a donc pas lieu de séparer fr. *délayer* du prov. *deslegar*, it. *dileguare*.

DELÉBILE*, L. *delebilis* (de *delere*, effacer). — D. *indélébile*.

DÉLECTER, vfr. *déliter* (cp. *lit* de *lectus*, *confit* de *confectus*), angl. *delight;* du L. *delectare* (fréq. de *delicere*). — D. *délectation*, *délectable*, (vfr. *délitable*); l'anc. langue avait en outre le subst. verbal *délit* = plaisir, agrément.

DÉLÉGUER, L. *delegare*, m. s.

DÉLÉTÈRE, gr. δηλητήριος, nuisible (δηλέω).

DÉLIBÉRÉ, voy. l'art. suiv.

DÉLIBÉRER, L. *deliberare*, pr. peser, pondérer, examiner (dér de *libra*, balance). — Le sens de l'adj. *délibéré*, résolu, se rapporte, comme l'anc. adj. *delivre*, au verbe *deliberare* = rendre libre, dégager.

DÉLICAT, L. *delicatus* (de *deliciæ*), 1. charmant, délicieux, 2. voluptueux, efféminé, douillet, 3. fin, doux, tendre. L'anc. fonds avait une forme plus française : *delget*, *delgé* (prov. *delguat*, *delgat*, esp. *delgado*), puis *deugé*, *dougé*. La langue actuelle a conservé une autre forme tout aussi régulièrement tirée du primitif latin, sans syncope de l'*i* radical; c'est l'adjectif *délié*, menu, mince, fin (cp. *plié*, de *plicatus*), qui n'a, étymologiquement, rien de commun avec le verbe *délier*. — D. *délicatesse*, *délicater; indélicat*, « qui manque de délicatesse. »

DÉLICES, L. *deliciæ*. — D. *délicieux*, L. deliciosus.

DÉLIÉ, menu, mince, fin, voy. *délicat*.

DÉLIER = *dis-ligare;* le latin *deligare* est un intensif de *ligare*.

DÉLIMITER, du L. *delimitare* (limes, -itis), cp. all. *ab-gränzen*.

DÉLINÉATION, du L. *delineare* (linea), tracer les contours, esquisser.

DÉLINQUANT, partic. prés. de *délinquer* = L. *delinquere*, manquer, faire faute. Du verbe latin vient encore le subst. *delictum*, primitif du fr. *délit*.

DÉLIRE, L. *delirium;* verbe *délirer*, L. *delirare* (sens litt. : sortir du sillon, de la ligne droite).

1. **DÉLIT**, infraction à la loi, voy. *délinquant*.

2. **DÉLIT**, t. de maçon, pr. côté (d'une pierre) hors de son *lit*, de sa position naturelle dans la carrière. — D. *déliter*.

DÉLITESCENCE, du L. *delitescere* (latere), se cacher.

1. **DÉLIVRE**, subst., nom des enveloppes du fœtus, qui, en sortant, *délivrent* la femme.

2. **DÉLIVRE**, anc. adj. (voy. *délibérer*), conservé dans le t. de fauconnerie : un oiseau *à délivre*. Pour la forme, cp. *comble*.

DÉLIVRER, 1. mettre en liberté, 2 = livrer, expédier; du BL. *deliberare*, composé de *liberare*. Le préfixe *de* est, dans les deux acceptions, parfaitement à sa place, puisque le verbe implique l'idée de séparation. — D. *délivrance;* subst. *délivre* (v. c. m.).

DÉLOGER, contraire de *loger*, c.-à-d. quitter ou faire quitter un logement.

DÉLOYAL, it. *disleale*, négation de *loyal*. — D. *desloialté** *déloyauté*.

DELTA, quatrième lettre de l'alphabet grec, ayant la forme d'un triangle.

DÉLUGE, du L. *diluvium* (diluere), d'où aussi les termes scientifiques *diluvial*, *diluvien*, *diluvium*.

DÉLURÉ, dégourdi, déniaisé, anc. *déleurré*, donc pr. qui ne se laisse plus piper ou leurrer.

DÉLUTER, ôter le lut (L. *lutum*).

DÉMAGOGUE, gr. δημαγωγός, qui entraine le peuple (δῆμος, ἄγειν). — D. *démagogie*, *-ique*, *isme*, *-iser*.

DEMAIN, it. *dimani*, *domane*, prov. *deman*, du L. *mane*, matin, pourvu du préfixe *de*. — D. *lendemain*, it. *l'indomani*, composition de *le* + **endemain;* l'ignorance étymologique a fait que l'article s'est uni au corps du mot; la même chose est arrivée dans le subst. *lierre* (v. c. m.); le lendemain est une aberration de langage p. *l'endemain*.

DEMANDER, it. *domandare*, prov., esp., port. *demandar*, L. *demandare*. Le mot classique ne signifie que confier, recommander; la latinité du moyen âge donna à ce composé de *mandare* le sens de mander, faire savoir, pour faire connaître ce que l'on veut (cp. *commander*); enfin, de l'idée de prier que l'on fasse telle ou telle chose, s'est déduite une nouvelle et importante acception, savoir : prier que l'on dise, interroger. — D. *demande*, *demandeur*, fém. *-euse* et *-eresse*.

DÉMANGER, comp. de *manger*. « Ce mot a été dit par rapport aux parties de notre corps qui sont rongées des vers de notre

vivant, lesquels, par leur mouvement, excitent en nous une démangeaison. » Nous n'ajouterons rien à cette explication, un peu crue, fort plausible du reste, de Ménage (cp. en latin *verminare*, de *vermis*, et en all. *wurmen*, de *wurm*, ver); nous dirons seulement que l'expression *démanger* est logiquement égale aux termes all. *beissen*, mordre, it. *pizzicare*, pincer, esp. *picar*, piquer (nous disons aussi *picotement* p. *démangeaison*), esp. *comezon* = L. *comestio*, qui tous ont la même valeur que le mot français. — D. *démangeaison*.

DÉMANTELER, dépouiller du *mantel** *manteau*, ce primitif étant pris dans le sens dérivé de rempart.

DÉMANTIBULER, anc. *démandibuler* (pour *d* changé en *t*, cp. *appentis* et *apprenti*), pr. démettre la mâchoire (L. *mandibula*), puis disloquer, démonter en général.

DÉMARCATION, tiré du BL. *marca*, limite, d'après l'analogie de *délimitation*.

DÉMARCHE, subst. verbal d'un ancien verbe *démarcher*, se mettre en mouvement; 1. façon de marcher, allure; 2. façon de se conduire, de s'y prendre pour arriver à un résultat.

DÉMARQUER, ôter la *marque*.

DÉMARRER, contraire de *amarrer* (v. c. m.), défaire un amarrage.

DÉMASQUER, ôter le *masque*, fig. mettre à nu, découvrir (une batterie).

DÉMÊLER, contraire de *mêler;* fig. débrouiller, débattre une affaire, reconnaître qqch. au milieu de beaucoup d'autres, discerner. — D. *démêlé*, querelle, pr. action de débrouiller une affaire; *démêlement*, *-oir*.

DÉMEMBRER, it. *smembrare*, = dépecer, mettre en pièces, dér. de *membre*. — D. *démembrement*.

DÉMÉNAGER, opp. de *emménager*, voy. *ménage*.

DÉMENCE, L. *dementia* (*de-mens*, sans raison). L'ancienne langue employait le verbe *se démenter* dans le sens de se lamenter.

DÉMENER (SE), it. *dimenarsi*, esp. *menearse*. *Se mener* = se conduire; *se démener* = s'éloigner de la convenance dans une affaire, user de violence, se débattre; cp. *déportement*. Anciennement, *démener* n'avait pas toujours un mauvais sens, c'était l'équivalent de diriger. Le subst. *démènement* (cp. angl. *demeanour*) est tombé en désuétude.

DÉMENTIR, prov., esp. *desmentir*, it. *smentire*, BL. *dismentiri*, convaincre de mensonge, prouver comme faux; *se démentir*, s'accuser de mensonge, se contredire; en parl. de choses, ne pas répondre à ce que l'on en attend, se montrer en défaut. Les anciens disaient « desmentir le haubert », dans le sens de le percer; c'est propr. faire voir sa faiblesse, son incapacité de remplir sa tâche, le mettre en défaut; on employait de la même manière le verbe *fausser*. Au fond du mot, on le voit, il y a l'idée d'annuler le mensonge, de mettre la vérité à nu. — D. subst. *démenti*.

DÉMÉRITER, c'est faire le contraire de *mériter*. — D. *démérite*.

DÉMESURÉ, hors de *mesure*, excessif.

DÉMETTRE, opp. de *mettre*, mettre hors de sa place, disloquer, déposséder. Le terme français ne correspond pas logiquement au L. *demittere*, pas plus que le substantif *démission* (v. c. m.) au L. *demissio*. Le préfixe *de* du vocable français est négatif, c.-à-d. le *de* latin marquant éloignement, partant privation; dans le mot latin il exprime l'abaissement. Le vfr. a généralement *demettre* et non pas *desmettre;* le type latin, est donc bien *de-mittere* et non pas *dis-mittere* ou *di-mittere*. La dernière forme, cependant, peut être invoquée en faveur du verbe « *démettre* d'un emploi »; cp. l'angl. *dis-miss*.

DEMEURE, it. *dimora*, esp., prov. *demora*, subst. verbal de *demeurer*.

DEMEURER, 1. s'arrêter, rester, tarder; 2. séjourner, habiter. C'est le L. *demorari* (morari), dans le sens neutre de ce verbe. — D. *demeure*, 1. séjour, retard (signification propre déjà au L. *mora*), 2. habitation; cp. *maison* = *mansio*, de *manere*, rester, demeurer; *demeurant*, subst., = reste; loc. adv. *au demeurant* = au reste.

DEMI, adj. L. *dimidius*.

DÉMISSION, vfr. *desmission*, angl. *dismission*, d'un type latin *dis-missio* (cp. l'all. *entlassung*). — D. *démissionner*, *-aire*.

DÉMOCRATIE, gr. δημοκρατία, gouvernement du peuple; de ce subst. abstrait on a dégagé le subst. personnel *démocrate* = qui est attaché à la démocratie. — D. *démocratique*, *-isme*.

DEMOISELLE, anc. *damoiselle*, voy. *dame*.

DÉMOLIR, L. *demoliri*, contraire de *moliri*, bâtir. — D. *démolisseur; démolition*, L. demolitio.

DÉMON, L. *dæmon* (δαίμων), esprit, génie. — D. *démoniaque*, du gr. δαιμονιακός.

DÉMONÉTISER, terme mod. tiré directement du L. *moneta*, type du fr. *monnaie*.

DÉMONSTRATION, **-ATEUR**, **-ATIF**, L. *demonstratio*, *-ator*, *-ativus;* mots savants, tandis que *démontrer*, = L. *demonstrare*, appartient au fonds commun de la langue.

DÉMONTER, pr. faire tomber ou descendre ce qui était monté, dressé, défaire ce qui était assemblé, arrangé. Voy. *monter*.

DÉMONTRER, anc. *demonstrer*, du L. *demonstrare*.

DÉMORDRE, cesser de mordre, lâcher prise; anc. employé en sens actif « démordre une opinion ».

DÉMOUVOIR, L. *demovere*, écarter.

DÉNAIRE, adj., L. *denarius*, qui contient le nombre dix. Le même type a produit *denier* = dis as; cp. *primaire* et *premier*.

DÉNATURER, faire changer de nature, cp. *défigurer*.

DENCHÉ, t. de blason, v. *dent*. D'un type latin *denticatus*.

DÉNÉGATION, L. *denegatio*.

DÉNI, subst. verbal de *dénier*.

DÉNICHER, pr. faire sortir du nid, fig. débusquer d'une retraite. Voy. *nicher*. Le contraire, « faire entrer au nid, faire couver », se

rendait autrefois par *anicher* (« un anicheur de poules », Noël du Fail). — D. *dénicheur*.

DENIER, L. *denarius*, voy. *dénaire*.

DÉNIER, L. *denegare;* voy. *nier*. — D. subst. verbal *déni*.

DÉNIGRER, L. *denigrare*, noircir; le mot français n'a plus que le sens figuré; cp. all. *anschwärzen*.

DÉNOMBRER, L. *denumerare*.

DÉNOMMER, L. *denominare*. — D. *dénomination*, *-ateur*, *-atif*, L. denominatio, -ator, -ativus.

DÉNONCER, L. *denuntiare*. — D. *dénonciation*, *-ateur*, L. denuntiatio, -ator.

DÉNOTER, L. *denotare* (de *nota*, signe, comme *designare* de *signum*).

DÉNOUER, défaire le nœud, opp. de *nouer*.

DENRÉE, prov. *denairada*, esp. *dinerada*, it. *derrata*, du BL. *denarata* (aussi *denariata*), pr. somme ou valeur d'un denier (*denarius*), puis valeur d'une chose en deniers, enfin toute espèce de marchandise qui s'acquiert à beaux deniers comptants; auj. principalement marchandise destinée à la nourriture.

DENSE, L. *densus*. — D. *densité*, L. densitas.

DENT, L. *dens*, gén. *dentis*. — D. *dentaire*, L. dentarius; *dental*, L. dentalis; *denté*, L. dentatus, opp. *édenté; dentier*, *denture*, *dentiste; dentelle* (v. c. m.); *dentition*, L. dentitio, du verbe *dentire*, faire ses dents. — Les t. de blason *denché*, *denchure* accusent pour source un type verbal *denticare*.

DENTELLE, pr. petite dent, puis tissu à bords dentelés; aujourd'hui, cette définition ne suffirait plus à ce que nous appelons une *dentelle*. Le terme allemand *spitzen* = dentelles ne dit également que pointes. Anc. *dentille*, qui répond à un type *denticula*. — D. *dentelé*, *-ure*.

DENTIFRICE, L. *dentifricium*, litt. frotte-dent (mot employé par Pline).

DÉNUDER, L. *denudare* (nudus), mettre à nu. — La forme *dénuder* est savante; le français du fonds commun a, d'après la règle générale de la suppression de la consonne médiale, la forme *dénuer*.

DÉNUER, voy. l'art. préc.; de mettre à nu s'est déduite l'acception dépouiller de ce qui est nécessaire. — D. *dénûment*.

DÉPAREILLER, opp. de *appareiller*.

DÉPARER, faire le contraire de *parer* (orner), enlever ce qui pare.

DÉPARIER (le peuple dit plus naturellement *dépairer*), séparer ce qui fait la *paire*, opp. de *apparier*.

DÉPARLER, cesser de parler; en vfr. = parler en mal, décrier.

DÉPART, voy. *départir*.

DÉPARTEMENT, voy. l'art. suivant. — D. *départemental*.

DÉPARTIR, anc. *despartir*, it. *spartire*, esp. *despartir*, L. *dispartire*, 1. acception propre: distribuer, partager, diviser; de là procède le dérivé *départ*, séparation, triage, et *département*, pr. division; 2. signification déduite, inconnue au latin classique: *se départir*, se séparer, se désister, s'éloigner, s'en aller; de là le subst. *départ* (anc. aussi, tiré du participe, *départie*). Voy. aussi *partir*, qui présente les mêmes variétés d'acception; cp. l'all. *scheiden*, v. a. = diviser, v. n. = partir.

DÉPASSER, 1. aller au delà, devancer, excéder en longueur ou en largeur (le préfixe est le L. *de*), 2. (t. d'arts et mét.) retirer ce qui était passé (le préfixe est le négatif *dis*). Dans le premier ordre d'acceptions, le préfixe n'ajoute guère au sens du verbe simple que l'idée d'un point servant de départ à la comparaison, ou bien simplement l'idée d'éloignement, d'écart.

DÉPAYSER, litt. mettre hors de son *pays;* fig. dérouter, désorienter.

DÉPECER, ou *dépiécer*, it. *spezzare*, mettre en pièces. Voy. *pièce*. L'ancienne langue disait aussi simplement *pecier*, *peçoyer*.

DÉPÊCHE, voy. l'art. suiv.

DÉPÊCHER, it. *dispacciare*, *spacciare*, esp., port. *despachar;* subst. it. *dispaccio*, *spaccio*, esp. *despacho*, fr. DÉPÊCHE. C'est le contraire de *empêcher* (v. c. m.). Quoique *dépêcher* corresponde, quant aux significations et même quant à la représentation métaphorique qui les a produites, au L. *expedire*, il n'est pas permis de rattacher le mot français, et encore moins ses analogues it. et esp., à un primitif latin *dis-pedire* ou *dispedicare* (ou, comme veut Ménage, *depediscare*). Nous le montrerons à l'art. *empêcher*. Le sens fondamental de dépêcher est débarrasser. Il faut, toutefois, convenir que la forme vfr. *despeecher*, concurrente de *despescher*, accuse bien réellement un type *dispedicare*.

DÉPEINDRE, L. *depingere*.

DÉPENAILLÉ. Ou ce terme s'appliquait d'abord aux oiseaux dans le sens de *déplumé*, ou plutôt « qui a le plumage en désordre » (BL. *depennare*, déplumer), et vient du mot *penne*, L. *penna* = plume; ou bien c'est un dérivé du vfr. *dépané*, déchiré, en haillons (BL. *depanare*, = dilacerare), qui a pour primitif le L. *pannus*, morceau, lambeau, pan. Le mot *penaille* et l'analogie de *déguenillé* parlent en faveur de la seconde étymologie.

DÉPENDRE, 1. sens actif, opp. de *pendre*, détacher une chose pendue; 2. sens neutre, du L. *dependĕre*, être subordonné, assujetti; de là: *dépendant*, *-ance;* 3. vfr. *despendre*, auj. *dépendre*, du L. *dispendĕre*, dépenser. De ce dernier verbe latin procède le part. *dispensus*, d'où fr. *despens** DÉPENS, ce qu'on dépense, frais; puis BL. *dispensare*, fréq. de *dispendere*, d'où fr. DÉPENSER. Le latin classique avait également produit un fréq. *dispensare*, mais avec le sens de distribuer; c'est notre fr. DISPENSER (v.c.m.) = distribuer, qu'il faut distinguer à son tour, étymologiquement, de *dispenser* = exempter.

DÉPENS, voy. *dépendre*, dans sa troisième acception.

1. **DÉPENSE**, subst. verbal de *dépenser*, voy. *dépendre*, troisième acception. — D. *dépensier*, adj., qui aime la dépense.

2. **DÉPENSE**, promtuarium, lieu où l'on conserve et où l'on distribue les provisions de bouche, office, cambuse d'un vaisseau, subst. de vfr. *despenser*, notre *dispenser* actuel. — D. *dépensier*, économe, maître d'hôtel.

DÉPENSER, voy. *dépendre*.

DÉPERDITION, L. *deperditio** (*deperdere*).

DÉPÉRIR, L. *de-perire*. — D. *dépérissement*.

DÉPÊTRER, anc. *depestrer*, débarrasser les pieds d'une entrave, opposé de *empêtrer*. Ces verbes, correspondants de l'it. *impastojare* et *spastojare*, ont pour primitif le vfr. *pasture* (voy. *paturon*), BL. *pastorium* (it. *pastoja*) = compedes quibus equi, ne aberrent in pascuis, impediuntur, entraves des chevaux. *Empêtrer*, *dépêtrer* sont des contractions de *empâturer*, *dépâturer* (cp. *accoutrer*, de culture, *cintrer*, de ceinture). L'étymologie *depetrare* (petra) est tout à fait rejetable.

DÉPEUPLER, contraire de *peupler*.

DÉPILER, L. *depilare* (de *pilus*, poil).

DÉPISTER, découvrir la *piste*. — La structure de ce verbe paraît faite par assimilation à *découvrir*, *dénicher*.

DÉPIT, *despit** prov. *despieg*, chagrin mêlé de colère, déplaisir, humeur, du L. *despectus*, dédain, mépris (subst. de *despicere*, litt. voir du haut en bas). Pour la forme du mot fr., cp. *répit* de *respectus*, *confit* de *confectus*. Le sens classique prévaut encore dans la locution *en dépit de*, au mépris de, malgré, anglais *in spite of* (ce *spite* est une mutilation de *despite*). — D. *dépiteux**; *dépiter* = fâcher. Notez que le *dépiter* actuel est tiré de *dépit*; c'est mettre en dépit. Par contre, le vfr. *despiter*, comme le prov. *despeytar*, it. *dispettare*, est le L. *despectare*, mépriser, fréq. de *despicere*. Ce dernier s'était aussi introduit dans l'ancienne langue sous la forme *despire* (cp. *conficere*, fr. *confire*), et se retrouve encore dans l'angl. *despise*. L'anc. langue avait aussi un adj. *despit* = lat. *despectus* au sens de méprisable et de méprisant.

DÉPLACER, mettre hors de sa place ; le *dé* est le préfixe de l'éloignement.

DÉPLAIRE, anc. infinitif *desplaisir*, opp. de *plaire*; cfr. L. *displicere*. — D. *déplaisir* subst., *déplaisant*, *-ance*.

DÉPLIER, anc. *desplier*, d'un verbe L. *displicare* (inusité ; on trouve bien *de-plicare*, mais le préfixe *des* du vfr. accuse un type *dis*).

DÉPLORER, L. *deplorare*.

DÉPLOYER, forme secondaire de *déplier*.

DÉPLUMER, L. *deplumare*.

DÉPOPULATION, L. *depopulatio*.

DÉPORTER, L. *deportare*, exiler. *Se déporter* a pris le sens littéral : se porter loin, se tenir à l'écart, puis s'abstenir, se désister. —Au moyen âge, *deportare* et *déporter* avaient l'acception excepter, exempter, épargner; elle s'est tout à fait effacée. Comme *divertir*, pr. tourner en sens divers, et *distraire*, sens analogue, le mot *déporter* a revêtu aussi le sens de s'amuser ; enfin, nous lui trouvons encore l'acception du L. *se gerere* dans le subst. *déportement*, conduite (ordinairement pris en mauvaise part), cp. fr. *se comporter*, angl. *portance*, all. *betragen*, conduite. — D. *déport* (dans l'acception délai, ce subst. accuse l'existence d'un ancien verbe *déporter*, avec le sens du L. differre, dont il est la traduction exacte), *déportement*, *-ation*.

DÉPOSER, prov. *depausar*, composé de *poser*, d'après l'analogie du L. *deponere*.

DÉPOSITAIRE, L. *depositarius* (depositum).

DÉPOSITION, L. *depositio*.

DÉPOSSÉDER, mettre hors de possession ; mot de création moderne et fabriqué comme si *posséder* signifiait mettre en possession ; mieux valait le vfr. *despossesser* (angl. *dispossess*) = ex possessu mittere ; *dépossession*, action de déposséder, état d'une personne dépossédée.

DÉPÔT, du L. *depositum*, *depos'tum*.

DÉPOTER, ôter du *pot*.

DÉPOUILLER, esp. *despojar*, prov. *despolhar*, it. *spogliare*, du L. *despoliare*.— D. *dépouillement*, action de dépouiller ; *dépouille*, ce qui reste après le dépouillement, puis ce que laisse une personne à sa mort. Ce composé s'est substitué au simple latin *spolium*, qui se retrouve dans vfr. *espoilles*, angl. *spoils* = dépouilles enlevées à l'ennemi, it. *spoglio*, *spoglia* (dégénéré aussi en *scoglia*), v. esp. *espojo*. Du Cange consigne BL. *dispolia* dans une pièce de 834.

DÉPOURVOIR, opp. de *pourvoir*; loc. *au dépourvu* = sans être pourvu ou préparé, à l'improviste.

DÉPRAVER, L. *depravare* (de *pravus*, perverti).

DÉPRÉCATION, L. *deprecatio* (*precari*, prier). Cp. all. *abbitte*.

DÉPRÉCIER, L. *depretiare* (pretium), baisser le prix, la valeur. Le bon mot français est *dépriser*.

DÉPRÉDER, L. *deprædari* (*præda*, proie). — D. *déprédation*, *-ateur*, L. depredatio, deprædator.

DÉPRENDRE, détacher, séparer ; *se déprendre*, au fig., est l'antonyme de *s'éprendre*. Le part. vfr. *despris* signifiait dénué, pauvre, misérable.

DÉPRESSION, L. *depressio* (deprimere).

DÉPRIER, 1. demander une remise au seigneur, du L. *deprecari* (prier pour détourner un mal); de là l'anc. subst. *dépri*; 2. retirer une invitation, opp. de *prier*.

DÉPRIMER, L. *de-primere* (de *premere*, presser). Le vfr. disait *depraindre*, *depresser*.

DÉPRISER *despriser**, prov. *desprezar*, fait double emploi avec *déprécier*; c'est un composé de *priser*, moins négatif que *mépriser*.— Subst. verbal *dépris**.

DÉPUCELER, priver du pucelage, voy. *pucelle*.

DEPUIS, voy. *puis*.

DÉPURER, L. *depurare*. — D. *dépuration*, *dépuratif*, *-atoire*.

DÉPUTER, L. *deputare*, assigner, destiner, désigner pour. — D. *député*, *-ation*.

DÉRACINER, arracher avec la racine, cp. le L. *eradicare*, *exstirpare*. Le picard *déracher* a pour type *dis-radicare*. Cp. *arracher*.

DÉRAILLER, sortir des rails. Voy. *rail*.

DÉRAISON, contraire de *raison*. — D. *déraisonner*. *-able*.

DÉRANGER, opp. de *ranger*, *arranger*.

DERECHEF, voy. *chef*. L'it. *da capo* dit simplement *dechef*.

DÉRÉGLER, faire sortir de la *règle*. — D. *déréglé*; *-ement*.

DÉRISION, L. *derisio* (ridere); *dérisoire*, L. derisorius.

DÉRIVE, subst. verbal de *dériver* 2.

1. **DÉRIVER**, vfr. *des-river*, quitter le rivage, de *rive*.

2. **DÉRIVER**, vfr. *deriver*, 1. couler ou faire couler (fig. provenir) de; 2. sortir ou faire sortir de son courant. Du L. *derivare* (rivus). Nous ne voyons pas ce qui a pu engager Chevallet à mettre *dériver* en rapport avec l'angl. *drive* (all. *treiben*). Il existe, à la vérité, dans le vieux fr., un verbe *driver* dans la locution « laisser driver un bateau » p. le laisser flotter à la merci du courant; il se peut bien que ce terme de navigation soit emprunté à l'angl. *drive* ou au flam. *drijven*, fluitare, fluctuare, mais il est indépendant du mot *dériver*. — D. *dériver*, *dérivation*, *-atif*.

DERME, gr. δέρμα, peau.

DERNIER, contraction de vfr. *derrenier* p. *derrainier*; or, celui-ci est dérivé de l'ancien adj. *derrain*, = dernier. Quant à *derrain*, vfr. *deerrain*, il représente une forme barbare latine *deretranus* (de *de retro*, dont un autre dérivé *deretrarius* a produit le prov. *derrier* = dernier). Le dernier est donc étymologiquement celui qui est le plus par derrière, ou en *arrière* (v. c. m.).

DÉROBER *desrober**, BL. *derobare* et *dis-robare*, dépouiller (qqn.), piller, enlever furtivement, puis soustraire, cacher. Se rapporte à BL. *roba*, comme *despoliare* à *spolium* (dépouille); c'est pr. priver de la *roba*, pris dans le sens large de supellex en général (biens, vivres, équipement). Voy. *robe*.

DÉROGER, du L. *de-rogare*, déroger à une loi. Du sens primitif : annuler une partie d'une loi, porter atteinte à un droit, découle l'idée de manquer à son honneur, se discréditer, s'abaisser. — D. *dérogation*, L. derogatio; *dérogeance*.

DÉROULER, étendre ce qui était roulé; terme analogue à *déplier*, *développer*.

DÉROUTE, vfr. *desroute*, est la représentation exacte du L. *disrupta*, substantif participial de *disrumpere*, vfr. *desrompre*, rompre une ligne de bataille à divers endroits. L'it. a dans le même sens *rotta*, esp., port., prov. *rota*, et en vfr. *route* s'employait aussi p. déroute. Tous équivalent au L. *rupta*. Le subst. *route* (v. c. m.), chemin, est étymologiquement connexe avec *route* et *déroute* = défaite.

1. **DÉROUTER**, mettre hors de la bonne *route* (v. c. m.).

2. **DÉROUTER** (*se*), vfr. *desrouter*, rompre les lignes, se débander; de *dis-ruptare*, fréq. de *dis-rumpere*. Voy. *déroute*.

DERRIÈRE, it. *dietro* (p. *diretro*), prov. *dereyre*, du composé BL. *de-retro*, comme *arrière* de *adretro*. L'adverbe s'est substantivé dans *le derrière*, cp. *l'arrière*, *le devant*.

DERVICHE ou *dervis*, du persan *derwisch*, pauvre.

DES, gén. plur. de l'article défini, contraction de *dels*; c'est donc le pluriel de *del*, voy. *du*. Comparez vfr. *jes* p. *jels* = *je les*. Pour l'élision de *l*, cp. vfr. *as* p. *als* = *aux*.

DÈS, depuis, à partir de, vfr. aussi *dois*, prov. *des*, *deis*, v. esp., v. port. *des*, n. esp. *desde* = *des de*. On a généralement expliqué cette préposition par une concrétion de *de ipso* ou *de isto* s. e. illo tempore, à partir de ce temps-là. Diez, suivi par Littré, est d'un autre avis; pour lui, *dès* représente l'association des deux prépositions latines *de* et *ex*. Il appuie cette opinion sur le caractère exclusivement prépositionnel de *dès* et en citant vfr. *desanz* = de ex ante, v. esp. *desent* = de ex inde, *desi* = de ex ibi, esp. mod. *despues* = de ex post. Ces différentes combinaisons néolatines ont déjà en quelque sorte leur précédent dans le L. *exante* et *exinde*. — On trouve encore *dès* dans la combinaison adverbiale *désormais* (v. c. m.).

DÉS-, préfixe, voy. *dé-*.

DÉSAPPAREILLER, 1. enlever un *appareil*, un vêtement, une parure (signification obsolète); 2. = dépareiller.

DÉSAPPOINTER, voy. *appointer*.

DÉSARÇONNER, jeter hors des *arçons*.

DÉSARROI, voy. sous *agrès*.

DÉSASTRE, prov. *desastre*, it. *disastro*, pr. *astre* contraire, infortune; cp. l'all. *unstern*. — D. *désastreux*.

DESCELLER, ôter le *scel* (sceau).

DESCENDRE, du L. *de-scendere* (scandere). En vfr. *descendre* s'employait aussi p. *condescendre*. — D. *descente* (d'un supin barbare *descenditum*; le vfr. *descense* vient du supin classique *descensum*); *descendant*, *-ance*.

DESCRIPTION, **-TIF**, L. *descriptio*, *-tivus*, de *describere* = fr. *décrire*.

DÉSEMPARER, voy. *emparer*. — Autrefois = démanteler (une place forte).

DÉSERT, adj., L. *desertus* (part. pass. de *deserere*, abandonner); DÉSERT, subst., L. *desertum*; DÉSERTER (ce verbe s'est aussi employé jadis dans le sens de rendre désert), L. *desertare**, fréq. de *deserere*; DÉSERTION, L. *desertio*; DÉSERTEUR, L. *desertor*.

DÉSERTER, voy. *désert*.

DÉSESPÉRER, négation de *espérer*; *désespoir*, négation de *espoir*. Le latin rendait la négation par le préfixe privatif *de* : *de-sperare*, d'où vfr. *desperer*, *despoir*.

DÉSHÉRENCE, absence d'héritiers, composé du préfixe négatif *dés* et de *hérence*, dérivé de *heir**, *hoir**, héritier.

DÉSHÉRITER, priver d'héritage; de *dis* et *hæreditare** = hæredem facere.

DÉSIGNER, L. *designare*. Le même mot latin s'est vulgarisé en *dessigner** *dessiner* (v. c. m.).

DÉSINENCE, L. *desinentia*, de *desinere*, terminer.

DÉSINTÉRESSER, le contraire de *intéresser*, propr. mettre les intérêts de qqn. hors de cause, les tenir saufs; *dés-intéressé*, adj. = qui détache son intérêt dans une affaire ou qui en fait abstraction. — D. *désintéressement*.

DÉSINVOLTE, adj. employé par Voltaire, Chateaubriand, etc., imité de l'it. *dis-involto*, pr. non enveloppé (du L. *involvere*), libre, dégagé. — D. *désinvolture*, it. *disinvoltura*, tournure désinvolte.

DÉSIR, subst. verbal de *désirer;* le mot ne vient pas, comme c'est le cas pour le vfr. *desier*, prov. *desire*, du L. *desiderium*. — D. *désireux*.

DÉSIRER, du L. *desiderare;* cp. vfr. *consirer* de *considerare*. — D. *désir*, *désirable*.

DÉSISTER, jadis neutre, auj. pronominal, L. *desistere*, litt. se tenir loin.

DÉSŒUVRÉ, opp. de *œuvré** = occupé, voy. *œuvre*. — D. *désœuvrement*.

DÉSOLER, convertir en solitude, en désert, ravager, du L. *desolare* (solus), 1. ravager, dévaster, 2. fig. jeter dans le délaissement, dans l'affliction (« desolatus et exspes »). Le mot n'a que l'apparence d'être l'opposé de *consoler*. — D. *désolant*, *-ation*.

DÉSOPILER, désobstruer, déboucher, négatif du L. *oppilare*, boucher.

DÉSORMAIS, combinaison de *des ore mais* = dès cette heure en plus, c.-à-d. en avant, locution tout à fait analogue à *dorénavant*, qui est une concrétion de « de ore en avant », it. *d'or innanzi*.

DÉSOSSER, dépouiller de ses *os*.

DESPOTE, gr. δεσπότης, maître, seigneur. — D. *despotique*, *-isme*.

DESSAISIR, autrefois actif, = dépouiller, déposséder, voy. *saisir; se dessaisir*, se dépouiller, céder ce que l'on avait. — D. *dessaisissement*.

DESSÉCHER, du L. *de-siccare* (siccus), d'où les mots savants *dessiccation*, *-atif*. — D. *desséchement*.

DESSEIN, it. *disegno*, esp. *designio*, angl. *design*, pr. tracé, puis plan, projet, intention; ce mot n'est qu'une variété graphique de *dessin* (voy. *dessiner*).

DESSERRER, relâcher ce qui était *serré*. Subst. verbal *desserre*, dans la locution « être dur à la desserre », desserrer avec peine les cordons de sa bourse.

DESSERT, DESSERTE, voy. *desservir*.

DESSERTIR, opp. de *sertir*, enchâsser.

DESSERVIR, 1. opp. de *servir*, enlever le service ou les mets d'une table; de cette signification relèvent : le subst. masc. *dessert*, ce que l'on sert à table quand les plats principaux ont été enlevés (l'allemand dit pour dessert : *nach-tisch*, litt. arrière-table); puis le subst. fém. *desserte* = les mets desservis; 2. = mal servir, rendre un mauvais office, nuire; 3. = L. *deservire*, servir avec zèle, avec soin, remplir une fonction, faire le service d'une cure, de là *desservant*, prêtre fonctionnant, *desserte*, fonction du desservant; 4. mériter (cp. ce verbe *mériter* lui-même, qui dérive de *merere*, signifiant à la fois servir à l'armée et mériter); cette dernière signification de *desservir* s'est perdue en fr., mais elle a survécu dans l'angl. *deserve*.

DESSICCATION, -ATIF, voy. *dessécher*.

DESSILLER, séparer les paupières, afin de faire voir clair; orthographe vicieuse, mais autorisée malheureusement, pour *déciller*, voy. *cil*. Le terme est tiré de l'usage de *ciller*, c.-à-d. coudre les paupières de l'oiseau de proie à dresser.

DESSIN, voy. *dessiner*.

DESSINER, anc. *dessigner*, it. *disegnare*, esp. *diseñar*, du L. *designare* (signum), marquer, tracer (cp. en all. *zeichnen*, dessiner, de *zeichen*, signe). C'est étymologiquement le même mot que *désigner;* celui-ci a une forme plus latine que l'autre. — D. subst. verbal *dessin*, orthographié *dessein* dans le sens métaphorique de projet, intention; *dessinateur*, il faudrait, selon la règle *dessineur;* voy. mon observation au mot *accompagnateur*.

1. **DESSOLER**, ôter la sole d'un cheval, de *sole* 2.

2. **DESSOLER**, t. d'agriculture, changer l'ordre des soles d'une terre labourable, de *sole* 1.

DESSOUS, voy. *sous*.

DESSUS, voy. *sus*.

DESTIN, voy. l'art. suiv.

DESTINER, L. *destinare*, fixer, arrêter, désigner. — D. subst. verbal *destin*, it. *destino*, ce qui a été arrêté par la Providence à l'égard du sort de qqn., puis synonyme de providence, fatalité (cp. L. *fatum*, litt. ce qui a été prononcé, all. *geschick*, ce qui a été envoyé par la volonté suprême); *destinée*, subst. participial, synonyme de *destin*, mais exprimant plus particulièrement l'effet du destin.

DESTITUER, L. *destituere* (statuere), litt. = déplacer. — D. *destitution*.

DESTRIER, it. *destriere*, du BL. *dextrarius* (dérivé du L. *dexter*, vfr. *destre*), pr. le cheval que l'écuyer conduisait à sa droite, avant que le chevalier montât dessus; c'est donc propr. le cheval du chevalier, puis cheval de distinction, de bataille.

DESTRUCTEUR, -TION, -TIF, L. *destructor*, *-tio*, *-tivus*, de *destruere* (fr. *détruire*), par le supin latin *destructum*. — *Destructible*, L. destructibilis, d'où *destructibilité; indestructible*.

DÉSUÉTUDE, L. *de-suetudo* (opp. de *consuetudo*, coutume), perte d'une habitude.

DÉTACHER, *destachier**, it. *staccare*, opp. de *attacher* (v. c. m.); délier, défaire, puis par extension, séparer, éloigner. — D. *détachement*, 1. action de détacher, éloignement, 2. partie de troupe détachée pour une mission particulière.

DÉTAIL, subst. verb. de *détailler*.

DÉTAILLER, pr. *tailler* en pièces, puis vendre par petites parties, fig. exposer minutieusement. — D. *détail, détaillant*.

DÉTALER, *destaler**, opp. de *étaler* (v. c. m.); c'est remballer sa marchandise, fig. décamper, s'en aller au plus vite. — D. *détalage*.

DÉTEINDRE, *desteindre**, opp. de *teindre;* faire perdre ou (sens neutre) perdre la couleur.

DÉTELER, *desteler**, opp. de *atteler* (v. c. m.).

DÉTENDRE, *destendre** opp. de *tendre*; ce n'est pas logiquement le L. *distendere*, qui signifie étendre, déployer. On trouve en latin *de-tendere* dans le sens de notre *détendre*. — D. *détente* (cp. *tente* de *tendere*).

DÉTENIR, L. *detinere*, d'où detentor, fr. *détenteur;* detentio, fr. *détention*.

DÉTENTE, voy. *tendre*.

DÉTENTEUR, -TION, voy. *détenir*.

DÉTERGER, -ENT, L. *detergere, -ens*.

DÉTÉRIORER, L. *deteriorare*, de *deterior*, pire. — D. *détérioration*.

DÉTERMINER, L. *determinare* (terminus), pr. marquer les limites, d'où l'idée circonscrire, arrêter, fixer, préciser, résoudre. — D. *détermination*, décision, résolution; adj. *déterminé*, résolu (sens actif).

DÉTERRER, tirer de terre, opp. de *enterrer;* logiquement égal à *exhumer* de *humus*, terre, opp. de *inhumer*.

DÉTERSIF, dér. de L. *detersum*, supin de *detergere*, essuyer.

DÉTESTER, L. *detestari*, pr. prendre (les dieux) à témoins, puis maudire, exécrer.

DÉTIRER, *destirer**, tirer en tous sens.

DÉTISER, éloigner les tisons les uns des autres, voy. *attiser*.

DÉTONER, faire explosion, du L. *detonare*, éclater comme la foudre. — D. *détonation*, L. detonatio.

DÉTONNER, sortir du *ton*, fig. faire disparate. — D. *détonnation*.

DÉTORDRE, 1. défaire ce qui était tordu, opp. de *tordre*, = L. *distorquere;* 2. dans « se détordre le pied », augmentatif de *tordre*, = L. *detorquere*.

DÉTORQUER, mot savant, du L. *detorquere*, détourner par violence.

DÉTORS, opp. de *tors*, tordu.

DÉTOUPER, opp. de *étouper*.

DÉTOUR, subst. verbal de *détourner*.

DÉTOURNER, *destourner**, pr. tourner en sens contraire, faire changer de direction, faire quitter le droit chemin. — D. *détour*, changement de direction, chemin qui éloigne de la route, fig. biais, ruse; *détournement*, action de soustraire qqch. à sa destination.

DÉTRACTER, L. *detractare*, ravaler, dénigrer, fréq. de *detrahere*, tirer en bas; cp. all. *herabziehen* = détracter; du supin *detractum :* detractor, fr. *détracteur;* detractio, fr. *détraction*.

DÉTRANGER, chasser les animaux nuisibles aux jardins; renforcement par *de* de l'ancien verbe *estrangier*, mettre dehors, chasser, BL. *extraneare* (extraneum facere).

DÉTRAQUER, pr. faire sortir de son allure habituelle, voy. *trac, traquer;* cp. le néerl. *vertrekken*, déranger une chose en la faisant bouger de place.

DÉTREMPER, 1. opposé de *tremper*, faire perdre la trempe; 2. intensif de tremper; pour *dé-*, cp. *délayer*. — D. *détrempe*.

DÉTRESSE, vfr. *destrece*, prov. *destreissa*, subst. verbal d'un ancien verbe *destrecier*, *destresser*, prov. *destreissar*, répondant à un type latin *districtiare*, formé lui-même du part. *districtus* (stringere), serré, oppressé. *Détresse* est donc logiquement égal à *angoisse*, qui vient de *angustus*, étroit, serré.

DÉTRIMENT, L. *detrimentum*, dommage (de *deterere*, user en frottant).

DÉTRITUS, du L. *detritus*, part. de *deterere*, user en frottant.

DÉTROIT, *destroit**, prov. *destreit, destreich*, représente le bas-latin *districtum* (de *distringere;* cp. *étroit* de *strictus*) = via stricta, passage étroit, gorge, défilé. Dans l'anc. langue, l'adj. *destroit* signifiait oppressé, tourmenté, et l'on disait *estre en destroit*, pour être à l'étroit; comme subst., ce mot était synonyme de *détresse* (v. c. m.). Le subst. bas-latin *districtus*, d'où nous est resté le terme savant *district*, se rattache au même primitif latin; il signifiait : 1. amende, punition pécuniaire, d'après le verbe BL. *distringere* (vfr. *destraindre*) en son acception punir, châtier (cp. *contraindre*); 2. droit de justice; 3. étendue d'une juridiction, ressort administratif, circonscription; c'est le dernier sens qui est resté au mot fr. *district* (vfr. aussi *destroit*), it. *distretto*, esp. *distrito*.

DÉTRÔNER, déposséder du *trône*.

DÉTROUSSER, 1. opp. de *trousser;* 2. dépouiller qqn. de ses *trousses*, c'est-à-dire de son bagage; cp. *dévaliser*.

DÉTRUIRE, *destruire**, du L. *destruere* (struere), abattre, démolir.

DETTE, L. *debita deb'ta*, plur. de *debitum* (debere), ce qui est dû. — D. *endetter*.

DEUIL, vfr. *duel*, subst. verbal de l'ancien verbe *doloir* = L. *dolere* (cp. le vfr. *vuel voel*, volonté, de *voloir vouloir*).

DEUX, vfr. *deus* (au nominatif *doi, dui*), de l'accusatif lat. *duos*. — D. *deuxième;* cps. vfr. *ambedui, andui* = L. *ambo duo*, tous les deux.

DÉVALER, descendre ou faire descendre, de *val* (v. c. m.); cp. *avaler, ravaler*. Le préfixe *dé* marque ici le mouvement descendant.

DÉVALISER, pr. dépouiller de la *valise* (v. c. m.). Cp. *détrousser*.

DEVANCER, de *devant*, comme *avancer* de *avant*, voy. sous *ains*. — D. *devance** (cp. *avance*), d'où le subst. *devancier*.

DEVANT, voy. sous *ains*. — D. *devantier* (anc. aussi *devantail*), tablier; *devantière; devanture; devancer* (voy. ce mot).

DÉVASTER, L. *devastare* (vastus).

DÉVELOPPER, it. *sviluppare*, prov. *desvo-*

lopar; opp. de *envelopper*. Ces verbes sont des composés (avec transposition des voyelles) du vfr. *voleper*, envelopper (anc. it. *voluppare*, anc. esp. et prov. *volopar*), lequel se rattache au subst. it. *viluppo*, assemblage confus de fils, touffe. Mais l'origine de *viluppo* reste encore à débrouiller. — D. *développement*. — Pour expliquer le thème roman *volup*, *volep*, Storm (Rom., I, 187), fait appel à un type lat. *volutuare*, tiré du subst. *volutus* (comme *fluctuare* de *fluctus*), d'où se serait produit *voluparè* comme *pipita* de *pituita* (cp. *dv* = *b*, dans lat. *bis*, *bellum* p. *duis*, *duellum*).

DEVENIR, it. *divenire*, du L. *devenire*, auquel le moyen âge a donné l'acception du classique *evadere*, dont le sens littéral correspond exactement à celui de *devenire*.

DÉVERGONDÉ, part. de *se dévergonder**, litt. se dépouiller de *vergonde* ou *vergogne* (honte); prov. *desvergonhat*. — D. *dévergondage*.

DEVERS, forme composée de *vers*, cp. *dehors*, *devant*, *dessus*, etc.

DÉVERS, L. *deversus*, tourné d'un côté. — D. *déverser*, pencher, incliner (sens actif et neutre).

1. **DÉVERSER**, incliner, courber, de *dévers* (v. c. m.).

2. **DÉVERSER**, faire couler, répandre, composé de *verser*. — D. *déversoir*, endroit où se porte l'eau superflue d'un étang.

DÉVIDER, vfr. *desvuidier*, dérivé de *vide* (v. c. m.). Dévider, c'est propr. vider le fuseau. — D. *dévidoir*. Jean de Garlande : Devacuatrices gallice *dasvuideressés* dicuntur.

DÉVIER, L. *deviare* (Macrobe), sortir du chemin; la bonne forme fr. du mot est : *dévoyer* (v. c. m.). — D. *déviation*. — Un autre verbe *dévier*, formé de *vie*, s'employait autrefois pour *mourir*, trépasser; cp. l'expr. all. *ableben*.

DEVIN, du L. *divinus*, employé déjà dans la bonne latinité au sens de « ariolandi vel divinandi peritus ». — D. *deviner*, L. *divinare*. De là subst. *devineur*, fém. 1. *devineuse*, 2. *devineresse* (cp. *défenderesse*, *pécheresse*). Cette dernière forme n'est nullement, comme dit l'Académie, le féminin grammatical de *devin*. — Pour le vfr. *devinement*, on a préféré reprendre la forme latine *divination* (divinatio).

DEVINER, voy. l'art. préc.

DEVIS, angl. *device*, prov. *devis*, it. *diviso*, est le subst. verbal de *deviser* = *diviser* (cp. *deviner* de *divinare*), it. *divisare*, esp. *devisar*. Le mot *devise* (it. *divisa*, esp. *divisa*, *devisa*) n'est également pas autre chose qu'un subst. verbal, à forme féminine, du même verbe. Les significations de ces mots découlent toutes d'acceptions particulières déjà au L. *dividere* (prov. *devire*) et passées naturellement à son fréquentatif *divisare*. *Deviser* (comme *diviser*, son correspondant à forme savante) veut dire tout simplement détailler. Un *devis* est la division, le « détail » d'un projet en ses diverses parties, cp. les expressions logiquement analogues : le *menu* d'un dîner, les *détails* d'un récit. En ce qui concerne le sens de s'entretenir familièrement, propre encore au verbe *deviser* et auquel se rattache le subst. *devis*, discours, propos, il découle du L. *dividere*, en tant que signifiant détailler, exposer, discuter (divisus sermo = menus propos, cp. cædere sermones, dans Térence, Héaut. II, 3, 1). Quant au subst. fém. *devise*, on lui trouve dans l'ancienne langue les trois acceptions suivantes : 1. testament, pr. la division, le partage des biens; 2. division, portion de l'écu (t. de blason); 3. les robes ou habits bigarrés (« vesti divisati ») servant de marques distinctives soit des emplois que l'on occupait, soit des maisons au service desquelles on se trouvait. Ces significations dérivent clairement de l'idée diviser. La signification actuelle : signe ou emblème distinctif, sentence choisie (cp. l'all. *wahlspruch*) paraît procéder de la troisième de ces applications (pr. marque de famille, ou de parti), ou bien elle tient à l'acception distinguer, choisir, inhérente déjà au L. *dividere*, mot organisé tout à fait de même que *dis-cernere*. *Devise*, dans sa valeur actuelle, peut aussi être ramené à *devise* = division de l'écu, étant d'abord le terme propre pour la légende placée au-dessus d'une fasce en *devise*. L'anc. locution *à devise* ou *à devis* = à souhait, suivant qu'on se l'était proposé, tient au verbe *deviser*, projeter, souhaiter, lequel, à son tour, peut se ramener à *divisare*, régler les détails d'une affaire, si on ne préfère y voir un type *devisare* (dér. de *devidēre*), analogue à l'all. *ab-sehen*, d'où *absicht*, intention.

DÉVISAGER, 1. analogue de *défigurer*, 2. regarder quelqu'un longuement et avec effronterie. Cette seconde acception métaphorique, omise dans le dictionnaire de l'Académie, découle de la première, savoir : arracher le visage à qqn.

DEVISE, DEVISER, voy. *devis*.

DÉVOIEMENT, voy. *dévoyer*.

DÉVOILER, ôter le *voile*. *Révéler* ne dit littéralement pas autre chose.

DEVOIR, L. *debere*. — D. *devoir*, subst.

DÉVOLE, t. de jeux de cartes, *vole* manquée. — D. *dévoler*.

DÉVOLU (on trouve aussi dans l'anc. langue le participe *devolt*), L. *devolutus*, part. de *devolvere*, pr. rouler d'un endroit à un autre, employé au moyen âge pour : transporter un bénéfice de l'un à l'autre; subst. devolutio, fr. *dévolution*, transmission d'un bien. La locution *jeter son dévolu sur* tient à l'emploi substantival de *dévolu* au sens de : provision en cour de Rome d'un bénéfice vacant par incapacité du titulaire; de là les phrases : obtenir un dévolu, plaider un dévolu; de même, jeter un dévolu sur un bénéfice, c.-à-d. l'impétrer, le solliciter par dévolu. C'est ce qui a fait donner à ladite locution la valeur de : prétendre à qqch., arrêter ses vues sur qqch. — Quel est l'infinitif du fr. *dévolu?* Il faut bien lui en fixer un, puisque ce participe entre dans la conjugaison (« on lui a dévolu »). On ne saurait, d'après l'analogie de *résolu*, qui

vient de *resolvere*, lui en établir un autre que *dévoudre*. Les anciens disaient *dévolver*, mais cet infinitif est savant et ne cadre pas avec le participe *dévolu* (anc. *devolt*).

DÉVORER, L. *devorare*.

DÉVOT, du L. *devotus*, dévoué, auquel le moyen âge a donné la valeur de pieux. — D. *dévotion*, piété, du L. *devotio; dévotieux* (mot mal fait du XVIe siècle).

DÉVOUER, L. *devotare*, fréq. de *devovere*. — D. *dévouement*.

DEVOYER, vfr. *desvoyer*, prov. et esp. *desviar*, it. *disviare*, détourner de la voie, égarer; c'est, au fond, le même mot que *dévier*, mais il a pris le sens actif. Parfois aussi = donner le dévoiement. — D. *dévoiement*, 1. en architecture = inclinaison, en t. de marine = écartement de la direction, 2. flux du ventre (cp. l'all. *ab-weichen*, litt. = decursus).

DEXTÉRITÉ, voy. l'art. suiv.

DEXTRE, *destre**, vieux mot, = main droite, côté droit, de l'adj. L. *dexter* (δεξίτερος), « qui est du côté droit ». Au sens figuré adroit (encore vivace dans l'adv. *dextrement*) se rattache le dérivé L. *dexteritas*, fr. *dextérité*.

DI, vieux mot français signifiant jour, du L. *dies;* ne subsiste plus que dans les composés : *lundi*, *mardi*, etc., *jadis*, *tandis*, *midi;* cet élément *di* est préposé aussi dans *dimanche;* voy. ces mots.

DI-, préfixe, voy. *dis*.

DIABÈTE, gr. διαβήτης, m. s., de διαβαίνειν, aller à travers. — D. *diabétique*.

DIABLE, du L. *diabolus* (διάβολος, litt. le calomniateur ou accusateur). — D. *diablesse*, *diablerie*, *diablotin*, *endiabler*, adv. *diablement*. — Dérivé dir. du latin ou grec : *diabolique*.

DIACRE, vfr. *diacne* (pour cette permutation *n-r*, cfr. *coffre* de *cophinus*, *ordre* de *ordinem*, *pampre* de *pampinus*, etc.), du L. *diaconus* (διάκονος), desservant, ministre. Dérivés du latin : *diaconesse*, *diaconie*, *-at*, *-al*.

DIADÈME, L. *diadema* (διάδημα, bandeau).

DIAGNOSTIC, **-IQUE**, du gr. διαγνωστικός; DIAGNOSE, gr. διάγνωσις, art de discerner (διαγνώσκειν = L. dignoscere). — D. *diagnostiquer*.

DIAGONAL, L. *diagonalis*, du gr. διαγώνιος, qui va d'un angle (γωνία) à l'autre.

DIALECTE, L. *dialectus* (διάλεκτος). Ce mot dérive de διαλέγεσθαι, s'entretenir, discourir, dont relève aussi l'adj. subst. διαλεκτική, s. e. τέχνη, l'art de disputer, fr. *dialectique*, d'où *dialecticien*.

DIALOGUE, L. *dialogus*, gr. διάλογος, entretien, de διαλέγεσθαι, s'entretenir. — D. *dialogique*, *dialogisme*, *dialoguer*.

DIAMANT, it., esp. *diamante*, prov. *diaman*, angl. *diamond;* par corruption du L. *adamas*, gén. *-antis* (voy. *aimant*). Cette corruption s'est faite peut-être, dit Diez, par quelque influence du mot *diafano*, *diaphane*. Le vha. avait la forme correcte *adamant*, écourtée et transformée depuis en *demant* (encore en usage chez les poètes); auj., les Allemands disent, comme les néo-latins, *diamant*. — D. *diamantaire*, lapidaire.

DIAMÈTRE, gr. διάμετρος, litt. qui mesure à travers, expression exactement traduite par l'all. *durchmesser*. — D. *diamétral*.

DIANE, dans « battre la diane », = battre le réveil, de l'esp. *diana*, étoile du matin, qui vient de l'adj. *diano*, dérivé de *dia*, jour.

DIANTRE, euphémisme pour *diable*.

DIAPASON, L. *diapason*, octave; de la phrase grecque διὰ πασῶν χορδῶν συμφωνία, litt. accord sur toutes les cordes; διαπασῶν signifiait chez les Grecs l'octave, comme ἡ διὰ τεσσάρων, la quarte, ἡ διὰ πέντε, la quinte. Aujourd'hui, le mot, détourné de son acception originelle, exprime l'étendue des sons qu'un instrument ou une voix peut parcourir, puis spécialement un instrument d'acier pour prendre le ton.

DIAPHANE, gr. διαφανής, transparent. — D. *diaphanéité* (mot mal fait).

DIAPHRAGME, gr. διάφραγμα, m. s., pr. cloison intermédiaire.

DIAPRER, varier de plusieurs couleurs, dérivé de vfr. *diaspre*, étoffe de couleur bigarrée ou jaspée, drap de soie à ramages, à arabesques. Quant à ce dernier, c'est le même mot que *jaspe*, it. *diaspro* (pour *j* rendu par *di*, cp. la forme dialectale it. *diacere* = lat. *jacēre*). — D. *diaprure*.

DIARRHÉE, L. *diarrhœa*, du gr. διάρροια (διαρρέω), que les Allemands ont traduit à la lettre par *durch-lauf*, et qui serait exactement traduit en latin par un composé *transfluxus*.

DIATHÈSE, gr. διάθεσις, mot traduit littéralement par le L. *dis-positio*.

DIATRIBE, L. *diatriba*, école, académie, puis discussion, conférence; du gr. διατριβή, pr. manière d'user le temps, divertissement. On voit que le mot a singulièrement dévié de son sens primitif.

DICTAME, L. *dictamnus* (δίκταμνον).

DICTATEUR, L. *dictator*. — D. *dictatorial*, *dictature*.

DICTER, L. *dictare*, fréq. de *dicere*. — D. *dictée*.

DICTION, L. *dictio* (dicere), action ou manière de dire. Un recueil de manières de dire, dictions, phrases, locutions, a été appelé un *dictionnaire*, terme étendu plus tard à toutes sortes de recueils disposés par ordre alphabétique. Cp. le terme gr. λεξικόν, lexique, de λέξις, diction.

DICTON, L. *dictum*, chose qui se dit. Cet original latin, francisé, est le subst. actuel *dit*, qui fait ainsi double emploi avec *dicton*.

DIDACTIQUE, adj. gr. διδακτικός, qui concerne l'enseignement (διδάσκειν, enseigner).

DIÉRÈSE, gr. διαίρεσις, séparation.

DIÈSE, gr. δίεσις (subst. fém. de διίημι), résolution d'un ton. Le français a fait de dièse un subst. masc. — D. *diéser*.

1. **DIÈTE**, régime hygiénique, du L. *diæta*, gr. δίαιτα, manière de vivre; du verbe διαιτᾶσθαι, mener un régime, vient l'adj. διαιτητικός, fr. *diététique*.

2. **DIÈTE**, assemblée politique, it., esp. *dieta*. C'est un dérivé de *dies*, jour. Au

moyen âge, le mot *dies* signifiait accessoirement le jour fixé pour une délibération ou une réunion officielle, puis cette réunion même; p. ex. *dies baronum*, « quo scilicet barones convenire solent ad dijudicandas vassallorum lites ». La même valeur est attachée à l'all. *tag*, qui signifie jour et assemblée; ainsi *reichs-tag*, assemblée, diète de l'empire, d'où le verbe *tagen*, être assemblé, siéger, traduction du BL. *dietare*, commorari (le BL. a de la même façon fait dériver de *dies* l'adv. *dietim* = quotidie). C'est ce verbe BL. qui est le générateur direct du subst. *dieta*, fr. *diète*.

DIEU, vfr. *deu* (cfr. *lieu* de vfr. *leu*), L. *deus*. Composés : *adieu* (v. c. m.), et l'exclamation *dame-dieu* (voy. *dame*) = it. *domeneddio* (écourté en *iddio*), seigneur Dieu; *Dieudonné*, nom de baptême, = *a deo datus*, cp. le nom *Déodat*.

DIFFAMER, L. *diffamare* (fama). — D. *diffamateur*, *-ation*, *-atoire*.

DIFFÉRENCE, voy. *différent*. — D. *différencier*.

DIFFÉREND, voy. *différer*.

DIFFÉRER, abstrait du L. *differre*, 1. dans le sens d'ajourner (du supin *dilatum* : fr. *délai*, v. c. m.); 2. dans celui d'être différent. Du part. prés. differens, fr. *différent* (d'où differentia, fr. *différence* et *différentiel*); le négatif *indifférent* signifie, 1. qui ne donne pas lieu à faire une différence; tel est aussi le sens du L. *indifferens* (trad. littérale du gr. ἀδιάφορος), 2. qui ne met aucune différence, qui n'a pas de préférence. L'all. *gleichgiltig*, indifférent (litt. équivalent), a également un sens double analogue. — Le terme *différend*, contestation, querelle, n'est qu'une variété orthographique, d'une introduction assez récente, de *différent*. L'adjectif a pris la valeur du subst. *différence*, en tant que différence de vues, d'opinions; le BL. employait déjà *differentia* pour controversia, dissidium.

DIFFICILE, L. *difficilis* (facere); *difficulté*, L. difficultas. — D. *difficultueux*, dérivation moderne, tiré de *difficultás* selon l'analogie de *voluptueux* de *voluptas*.

DIFFORME, du L. *deformis*, avec changement du préfixe *de* en *dis* pour mieux accuser l'opposition; on disait anc. aussi *deforme*. — D. *difformité* (Calvin et Montaigne disaient encore *déformité*), *difformer*, synonyme de *déformer*.

DIFFUS du L. *diffusus*, participe de *diffundere*, répandre. *Diffus* est un de ces nombreux adjectifs-participes de la langue française, dont l'énoncé s'applique d'abord à une chose, puis à la personne qui fait l'action exprimée par le verbe; ainsi *diffus* se dit du discours aussi bien que de l'orateur. Cp. *réfléchi*, *recherché*, *avisé*, *discret*, et en latin déjà : *circumspectus*. — *Diffusion*, L. *diffusio*.

DIGÉRER, du L. *digerere*, qui signifiait : 1. distribuer, séparer, dissoudre, et dans « cibum digerere », digérer les aliments, litt. les distribuer dans tout le corps; 2. classer, mettre en ordre, arranger. A la première signification ressortissent les dérivés latins : digestio, digestivus* (p. digestorius), digestibilis, indigestus, d'où en fr. *digestion*, *digestif*, *digestible*, *indigeste*; à la seconde, *digesta*, pr. recueil méthodique, bien classé, puis spécialement le recueil de lois appelé code Justinien, fr. *digeste*.

DIGESTE (anc. du genre fém.), voy. *digérer*.

DIGESTION, voy. *digérer*. — D. *indigestion*.

DIGITAL, L. *digitalis* (de *digitus*, doigt). La plante dite *digitale* a été ainsi nommée parce que sa corolle ressemble à un doigtier renversé.

DIGNE, L. dignus; *dignité*, L. dignitas. — D. *indigne*, *indignité*; *dignitaire*.

DIGRESSION, L. *digressio* (de *digredi*, s'écarter).

DIGUE, it. *diga*. esp. *dique* (masc.), du néerl. *dyk*, m. s. = ags. *dic*, angl. *dike*, all. *deich*. — D. *diguer*, *endiguer*.

DILACERER, L. *dilacerare* (lacerare).

DILAPIDER, L. *dilapidare* (lapis), pr. disperser des pierres, de là fig. jeter l'argent comme si c'étaient des pierres, dissiper, dépenser follement.

DILATER (mot savant), du L. *dilatare* (de *latus*), élargir, étendre.

DILATOIRE, L. *dilatorius** (de *dilatum*, supin de *differre*), qui fait différer et gagner du temps.

DILAYER, renvoyer à un temps plus éloigné, anc. *delayer* (v. c. m.).

DILECTION, L. *dilectio*, amour (diligere).

DILEMME, L. *dilemma*, gr. δίλημμα, m. s., litt. action de prendre (λαμβάνειν) par deux côtés.

DILETTANTE, mot italien signifiant amateur, part. prés. de *dilettarsi* (= L. *se delectare*, fr. *se délecter*), prendre plaisir. — D. *dilettantisme*.

DILIGENCE, voy. le mot. suiv.

DILIGENT, L. *diligens*, attentif, soigneux, assidu; c'est l'opposé de *negligens*. — D. *diligence* (L. diligentia), 1. soin, empressement, poursuite active, 2. voiture publique, ainsi nommée à cause de son service régulier et accéléré, cp. all. *eilwagen*, m. s., litt. voiture qui se presse; — verbe *diligenter*, hâter, presser.

DILUVIEN, voy. *déluge*. Cps. *anté-diluvien*.

DIMANCHE, vfr. *diemenche*, prov. *dimenge*. On explique généralement le mot par une contraction de *dies dominica*, d'où success. *diedominica*, *died'min'ca*, fr. *diemenche*, *dimanche*. La nécessité de supposer cette contraction est basée uniquement sur l'élément *die* pour *di* dans l'anc. forme *diemenche*; les Italiens disent tout court *domenica*, les Espagnols *domingo*. N'était l'ancienne forme française, on pourrait aussi ne voir dans *dimanche* que le simple mot *dominica*; le *do* se serait changé en *di*, comme *domesticus* a fait en italien *dimestico*. — Un type lat. *dies domĭnia* a motivé les formes vfr. *die -moine* ou *-maine*, ou (sans l'élément *dies*) *demoine* ou *demaine*.

DÎME, p. *disme*, contracté du BL. *decima*, la dixième partie; voy. aussi *décime*. — D. *dîmer*.

DIMENSION, L. *dimensio* (dimetiri), mesure.

DIMINUER, L. *diminuere* (de *minus*, moins). — D. *diminution*, L. diminutio; *diminutif*, L. diminutivus.

DINANDERIE, marchandises (ustensiles en cuivre jaune) qui autrefois faisaient la réputation de la ville de *Dinant* en Belgique. — D. *dinandier*.

DINDE, expression elliptique pour *coq* (ou plutôt *poule*) *d'Inde*, cp. angl. *turkey-hen*. — D. *dindon*, d'où *dindonneau*.

DÎNER, anc. *disner*, *disgner*, *digner*, it. *desinare*, *disinare*, prov. *disnar*, *dirnar*, *dinar*. Voici les étymologies diverses qui, à ma connaissance, ont été mises en avant sur ce mot. 1. grec δειπνεῖν, devenu d'abord *diner*, puis, par l'épenthèse d'un *s*, *disner*. — 2. *Dignare Domine*, « daigne, Seigneur! », commencement d'une prière de table; cette étymologie s'est surtout accréditée par l'orthographe *digner*. — 3. *Decimare*, manger à la dixième heure; on allègue pour justifier cette origine le vfr. *noner*, goûter, et quant à la permutation *m-n*, on pourrait au besoin s'appuyer de l'it. *decina*, dizaine, dérivé de *decem*. — 4. *Desinare*, p. *desinere*, cesser de travailler. — 5. *Dis-jejunare*, donc le même original que celui de *déjeuner*. C'est l'opinion de Mahn. Enfin, 6. *decœnare*, d'où *decenare*, *desnare*, *disnare*; pour la formation, cp. *decima*, *desme*, *disme*, *dîme*; L. *buccina*, it. *busna*; cp. surtout *cecinus*, primitif du vfr. *cisne* (cygne). La dernière étymologie, patronnée par Diez et Pott, est celle qui se recommande le plus parmi celles passées en revue jusqu'ici. Toutes les formes diverses citées plus haut s'en déduisent facilement, sans sortir des règles de la romanisation. Elle s'appuie surtout de l'existence, dans l'ancienne langue et dans les patois, d'un verbe analogue, signifiant goûter, faire collation; c'est *reciner*) aussi *receigner*, *rechiner*, *rechigner*, *erchiner*), qui dérive de *re-cœnare* (d'où BL. *recinium*, merenda). On rencontre encore en italien *pusignare*, faire un repas après le souper, qui est évidemment le L. *post-cœnare*. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la forme *disnare* est celle qui remonte le plus haut, l'*s* est par conséquent radical et essentiel; on trouve au IX[e] siècle (Gloses du Vatican) : disnavi me ibi, disnasti te hodie; dans Papias on lit : jentare disnare dicitur vulgo. Le préfixe dans *decœnare* a la même valeur logique que dans *devorare*, *depascere*, etc. — Aux six étymologies consignées ci-dessus, il y en a quatre nouvelles à ajouter dans cette nouvelle édition, à savoir : 7. Storm (Rom., V, 177) admet un type **discœnare*, calqué sur *disjejunare*, d'où *discenare*, *dissenare*, *disinare*, *disnare*. — 8. Suchier (Ztschr., I, 429) propose pour primitif *discus*, table, en moy. lat. = table à manger, d'où *discinare*, etc. — 9. Rönsch (ib., 418) : *escare*, *escinare*, *deescinare* (cp. l'expression all. *ab-füttern*), *descinare*, etc. — Toutes ces explications ont leur pour et leur contre. Voy. mon Anhang, au Dictionnaire de Diez, p. 717. — 10. En dernier lieu, Gaston Paris (Rom., VIII, 95) développe longuement l'équation *disner* = *dis* + *junare*. Cette forme *junare* était usuelle en lat. populaire à côté de *jejunare* et a donné vfr. *juner*, qui n'est nullement une contraction de *jeüner* = jejunare. A côté de *juner* existait aussi *desjuner* (concurremment avec *desjeüner*), qui dans le principe, en se conjuguant, prenait dans les formes à terminaison accentuée le thème contracté *disn*. Ce phénomène verbal, bien connu des romanistes, a fait qu'il a subsisté dans la suite deux verbes distincts *desjuner* et *disner*, disant la même chose et dont l'un seul est parvenu aux temps modernes; car il ne faut pas perdre de vue que notre *déjeuner* actuel (anc. *desjeüner*), tout en coexistant avec *desjuner* et *disner* (dont il était synonyme) est autrement fait : il vient de *des* et de *jeün* et signifie : « faire qu'on ne soit plus à jeun ». L'étymologie exposée ici est on ne peut plus correcte dans ses moindres détails (Tobler l'a sanctionnée sans réserve); il ne restait plus que la signification foncière « déjeuner, prendre le premier repas* » à justifier. Or, G. Paris a démontré, par d'abondantes citations, que c'était bien là, et que c'est encore, dans beaucoup de patois, le sens vrai et exclusif du mot *dîner*. D'ailleurs, déjà Papias (XI[e] siècle) porte : « jentare *disnare* dicitur », et le proverbe suivant n'en fait pas moins foi : « Lever à six, *dîner* à neuf, souper à six, coucher à neuf, fait vivre d'ans nonante-neuf. » —Espérons que, par ce dernier avis, la cause est finalement jugée. — Il est encore digne de remarque que *dîner* s'employait dans la langue d'oïl, avec l'acception active donner à dîner, et qu'on disait, au lieu de *dîner*, prendre son repas, *se dîner* (voy. la phrase latine citée plus haut). Il en était de même de *déjeuner*. L'anc. forme *digner* p. *disner* est analogue à vfr. *regne* p. *resne* (rêne). — Dérivés du verbe *dîner* : *dîner*, subst.; *dîneur*, *dînette*, *dînée*, *après-dînée*.

DIOCÈSE, anc. féminin, du L. *diœcesis* = gr. διοίκησις (διοικέω), administration, puis province, district. — D. *diocésain*.

DIOPTRIQUE, gr. διοπτρικός, de δίοπτρα, miroir.

DIPHTHONGUE, prov. *diptonge*, du L. *diphthongus* (du gr. δίφθογγος, à deux voix).

DIPLOMATE, etc., voy. *diplôme*.

DIPLÔME, acte public, chartre, titre, du gr. δίπλωμα, gén. -ατος, pr. écrit plié en deux (du verbe διπλόω), lettre ouverte, lettre de crédit. — D. *diplômer*, pourvoir d'un diplôme; *diplomatique*, qui se rattache aux diplômes; comme subst. fém. = science de lire, d'interpréter et de reconnaître les titres authentiques. Les savants appellent aujourd'hui les connaisseurs en diplomatique des *diplo-*

matistes; ceux qui s'occupent particulièrement des traités internationaux ont été nommés des *diplomates*, et leur profession a reçu le nom de *diplomatie.* Tous ces dérivés sont de création moderne. On ne se doute guère que le mot *diplomate* découle d'un terme marquant duplicité!

DIPTYQUE, du gr. δίπτυχος, à deux plis, double.

DIRE, L. *dicere, dic're.* — D. *dire*, subst.; *diseur, dit* (voy. *dicton*). — Composés : *contredire, dédire, maudire, médire, prédire, redire.*

DIRECT, L. *directus*, part. de *dirigere*. Le même type latin a donné le mot *droit; direct* appartient à la couche savante de la langue. — *Direction*, L. directio; *directeur*, L. director; *directoire*, L. directorium, d'où *directorial*.

DIRIGER, L. *dirigere* (regere).

DIRIMANT, adj., du L. *dirimere*, séparer, rompre.

DIS-, particule-préfixe latine, marquant division et opposition. Nous avons déjà fait remarquer que cette particule s'est généralement francisée en *dés* ou *dé* (voy. *dé*), mais que néanmoins on la rencontre dans bon nombre de composés français sans précédent latin. C'est ainsi que de *faveur* on a fait l'opposé *défaveur*, tandis que de *grâce* on a fait *disgrâce*. On peut établir que les composés avec *dis* appartiennent au fonds savant de la langue. *Désavouer* est du fonds ancien, *discontinuer*, un terme savant. — Nous rappelons que L. *dis* reste invariable devant les voyelles et devant *c, p, q, t* et *s* (suivi d'une voyelle), qu'il assimile l'*s* final devant *f* (*diffamare* p. dis-famare), et qu'il le perd devant les autres consonnes (diligere, dirigere, dimicare, dividere).

DISCALE, déchet dans le poids d'une marchandise; verbe *discaler*, perdre son poids; d'un type lat. *dis-calare*, descendre, s'abaisser (voy. *cale* 1); cp. it. *calo*, déchet.

DISCERNER, L. *discernere*, séparer, distinguer.

DISCIPLE, vfr. *deciple*, L. *discipulus* (de *discere*, apprendre).

DISCIPLINE, L. *disciplina*. — D. *discipliner*, L. disciplinari (S. Aug.), *disciplinable, disciplinaire.*

1. **DISCORD**, vfr. *descort*, adj., du L. *discors, -dis*, qui est en désaccord.

2. **DISCORD**, vfr. *descort*, subst. verbal de *discorder*.

DISCORDE, vfr. *descorde*, du L. *discordia*.

DISCORDER, L. *discordare* (opp. de *concordare*). — D. *discord, discordant, -ance.*

DISCOURIR, L. *discurrere*, courir çà et là, employé déjà par Ammien Marcellin dans le sens figuré moderne : s'étendre sur un sujet. — D. *discoureur.*

DISCOURS, du L. *discursus*, action de *discurrere* (s'étendre sur un sujet). Le latin classique ne donnait pas encore le sens figuré au subst. *discursus.*

DISCRÉDITER, voy. *décréditer*.

DISCRET, du L. *discretus*, part. passé de *discernere;* l'acception classique est « quod discernitur », l'acception romane « qui discernit », qui sait distinguer la convenance et l'inconvenance, de là = avisé, retenu, prudent. C'est un de ces adjectifs à forme passive et à sens actif dont nous avons parlé à propos de *diffus*. — *Discrétion*, L. discretio; ce subst. correspond à l'adj. discret dans toutes ses acceptions; mais l'ancienne signification distinction, discernement, survit encore dans le dérivé *discrétionnaire*. Termes négatifs : *indiscret, indiscrétion;* ils se trouvent en latin, avec leur valeur actuelle, dans Corippe et dans S. Grégoire.

DISCRÉTION, voy. l'art. préc.

DISCULPER, vfr. *descouper*, du BL. *disculpare*, culpam amovere, cp. all. *ent-schuldigen.*

DISCUSSION, voy. l'art. suiv.

DISCUTER, L. *discutere* (quatere), pr. séparer en frappaut = in partes divisas concutere, d'où l'acception figurée (étrangère à l'usage classique) : distinguer, démêler, bien examiner les arguments et les objections; le mot *débattre* présente la même métaphore. Du supin latin *discussum :* subst. L. discussio, fr. *discussion*.

DISERT, L. *disertus*, éloquent.

DISETTE, d'un type latin *disecta*, subst. participial de *di-secare;* pr. état où l'on se trouve dépourvu, litt. retranché (cp. l'expr. all. *abgeschnitten*) de subsistances. — L'étymologie *desita*, part. de *desinere*, cesser, pêche à la fois contre le sens et contre les règles phonologiques; ce type aurait produit une forme *deste*. — L'anc. forme *disjete*, alléguée par Littré, est reconnue fautive; elle est fondée sur *disiete* (*e* diphtongué en *ie*), abusivement lu *disjete*. — D. *disetteux*.

DISGRÂCE, 1. absence de faveur; de là le verbe *disgracier;* 2. absence de grâce, d'agrément; de là l'adj. *disgracieux*.

DISGRÉGATION, de *dis-gregare** (grex), désagréger, opp. de *aggregare*.

DISJOINDRE, L. *disjungere*, d'où disjunctio, fr. *disjonction*, disjunctivus*, *disjonctif*.

DISLOQUER, BL. *dislocare*, loco movere, mettre hors place. Les anciens avaient une forme plus française de ce verbe; ainsi on lit dans Blaise de Montluc : « je me *deslouay* la hanche ». — D. *dislocation*.

DISPARAÎTRE, négatif de *paraître;* subst. *disparition*, fait sur le modèle de *apparition* et *comparition* (qu'un mauvais usage a dénaturé en *comparution*).

1. **DISPARATE**, action capricieuse et déraisonnable, mot tiré de l'esp. *disparate*, sottise, extravagance (du verbe *disparar*, faire des sottises).

2. **DISPARATE**, mot savant, adj. et subst., du partic. *disparatus*, différent, de *disparare*, litt. dépareiller, différencier.

DISPARITÉ, L. *disparitas**, de *dis-par*, inégal.

DISPARITION, voy. *disparaître*.

DISPENDIEUX, L. *dispendiosus* (de *dispendium*, dépense, subst. de *dispendere*, voy. *dépendre*).

1. **DISPENSER**, vfr. *despenser*, distribuer, L. *dispensare*, litt. peser à divers, donner à différentes personnes, voy. *dépendre*, et *dépense* 2. — D. *dispensateur*, *-ation*, L. -ator, -atio; mot moderne : *dispensaire*, du BL. *dispensarius* = dispensator.

2. **DISPENSER**, exempter, d'un type *dispensare*, dér. de *pensum*, donc litt. décharger de la tâche, du « pensum » imposé. — D. *dispense*, *dispensable*, sujet à *dispense; indispensable*, non sujet à dispense.

DISPERSER, L. *dispersare**, fréq. de *dispergere* (spargere), dont le supin dispersum a donné dispersio, fr. *dispersion*.

DISPONIBLE, mot savant tiré de *disponere*, et signifiant « dont on peut disposer ».

DISPOS, anc. *dispost* (Ronsard a même le féminin *disposte*), du L. *dispositus*, disposé, contracté en *dispostus*.

DISPOSER, composé de *poser*, d'après l'analogie du L. *dis-ponere*, dont il partage les significations, en y ajoutant celles de préparer, engager, « faire ce que l'on veut de quelqu'un ou de qqch. ». Nous voyons de même le verbe ordonner, pr. arranger, passer au sens de commander. Le français a ingénieusement su distinguer entre je *dispose mes soldats*, je les range (selon mon bon plaisir), et entre je *dispose de mes soldats*, j'ai puissance sur mes soldats, c.-à-d. faculté de m'en servir comme bon me semble. — *Disposition*, L. *dispositio*, arrangement, ordre; terme savant : *dispositif*.

DISPUTER, L. *disputare*, discuter, examiner, débattre. — D. *dispute*, *disputeur*.

DISQUE, L. *discus*, palet (δίσκος), voy. aussi *dais*.

DISQUISITION, L. *disquisitio* (de *disquirere*, examiner en tous sens).

DISSECTION, L. *dissectio*, subst. du verbe *dissecare*, disséquer.

DISSÉMINER, L. *disseminare* (semen). — D. *dissémination*.

DISSENSION, L. *dissensio* (dissentire). Fait double emploi avec *dissentiment*, qui dérive directement de l'ancien verbe *dissentir*.

DISSÉQUER, mot savant et irrégulièrement tiré du L. *dis-secare*, m. s.

DISSERTER, L. *dissertare*, fréq. de *disserere*, discuter. — D. *dissertation*, *-ateur*, L. -atio, -ator.

DISSIDENT, L. *dissidens* (sedere), litt. qui siège à part, puis qui diffère d'opinion. — D. *dissidence*, L. *dissidentia*.

DISSIMULER, L. *dissimulare*. — D. *dissimulation*, *-ateur*, L. dissimulatio, -ator.

DISSIPER, L. *dissipare* (p. *dis-supare* (*supare* = jeter). — D. *dissipation*, *-ateur*, L. dissipatio, -ator.

DISSOLU, L. *dissolutus*, relâché (part. de *dissolvere*), d'où dissolutio, fr. *dissolution*. Voy. *dissoudre*.

DISSOLUBLE, L. *dissolubilis* (dissolvere).

DISSONER, L. *dissonare*. — D. *dissonant*, *dissonance*.

DISSOUDRE, p. *dissolre*, L. *dissolvere*. Le participe *dissolutus* s'est produit sous deux formes : 1. *dissolu*, employé au figuré seulement; 2. *dissous*, fém. *dissoute*, directement de *dissoltus*, forme syncopée de *dissolutus*. C'est ainsi que *absolu* existe, avec le caractère d'adjectif, de concurrence avec *absous*. — D. *dissolvant*, L. dissolvens.

DISSUADER, L. *dissuadere*; subst. *dissuasion*, L. dissuasio.

DISTANCE, voy. *distant*. — D. *distancer*.

DISTANT, L. *distans* (de *di-stare*, être éloigné). — D. *distance*, L. distantia.

DISTENDRE, L. *distendere*, tendre en tous sens. Le *dis* est loin d'être négatif dans ce verbe, bien que celui-ci soit étymologiquement identique avec *détendre* (du moins au point de vue de l'orthographe ancienne *destendre*). — Subst. *distension*, L. distensio.

DISTILLER, neutre, couler goutte à goutte; actif, épancher, verser; signific. technique, extraire le suc, l'esprit, avec l'alambic. Du L. *distillare* (stilla), forme concurrente de *destillare*, dégoutter. — D. *distillation*, *distillateur*, anc. *distilleur* (d'où *distillerie*).

DISTINCT, L. *distinctus* (part. de *distinguere*). — D. *distinctif*. — DISTINCTION, L. *distinctio*.

DISTINGUER, L. *di-stinguere* (litt. séparer par des points); le terme scolastique *distinguo* est du latin pur et signifie « je distingue ».

DISTIQUE, du gr. δίστιχος, litt. à deux rangs, à deux vers.

DISTORDRE, du L. *distorquere*, dont le supin *distorsum* a donné distorsio, fr. *distorsion*.

DISTRAIRE, L. *distrahere* (cp., pour l'acception figurée, le terme analogue *divertir* de *divertere*); du participe latin distractus, fr. *distrait*, procède le subst. distractio, fr. *distraction*.

DISTRIBUER, L. *distribuere*, d'où, par le supin distributum, les dérivés *distribution*, *-teur*, *-tif*.

DISTRICT, voy. *détroit*.

DIT, subst., voy. *dire*.

DITHYRAMBE, L. *dithyrambus*, gr. διθύραμβος.

DITO, mot fait d'après l'it. *detto* (part. de *dire*) = déjà dit.

DITON, intervalle composé de deux tons, de l'adj. gr. δίτονος = de deux tons.

DIURNE, du L. *diurnus* (dies), le même primitif d'où est issu le mot *jour*; *diurnal*, forme savante de *journal*, L. diurnalis.

DIVAGUER, L. *divagari*, errer çà et là. — D. *divagation*.

DIVAN, de l'arabe *diwân* (d'origine persane), qui signifie d'abord registre, puis par extension, bureau des finances, conseil d'État, salle d'audience, cabinet des ministres. Au moyen âge, l'arabe *diwân* s'employait particulièrement dans le sens de bureau de douane; latinisé par *diuana*, *doana*, *duana*, il est devenu le mot fr. *douane*. — L'acception sofa,

propre à *divan* dans le turc actuel (et en français), est déduite de celle de conseil des ministres; le nom de celui-ci s'est transporté au meuble sur lequel les ministres sont assis.

DIVE = divine, L. *diva*, fém. de *divus*.

DIVERGER, L. *divergere*, opp. de *convergere*. — D. *divergent, -ence*.

DIVERS, L. *diversus*, pr. tourné en sens différents, part. de *divertere*. — D. *diversité*, L. diversitas; *diversifier*, du latin fictif *diversificare*.

DIVERSION, action de détourner et l'effet de cette action, L. *diversio**, de *divertere*, détourner.

DIVERTIR, L. *divertere*, sens littéral : détourner; sens figuré : distraire, amuser. — D. *divertissement* (appliqué au sens figuré seulement). Cp. *déduit*.

DIVIDENDE, L. *dividenda* (s. e. pars), part à diviser, à partager.

DIVIN, L. *divinus*. — D. *diviniser; divinité*, L. divinitas; *divination*, voy. *deviner*.

DIVIS, partage, subst. verbal de *diviser*.

DIVISER, L. *divisare*, fréq. de *dividere*. Subst. verbal *divis*. — Dérivés du supin latin *divisum* : divisus, -a, d'où le subst. *divise*, t. de blason, et l'adj. *indivis;* divisio, fr. *division;* divisor, fr. *diviseur;* divisibilis, fr. *divisible*, d'où *indivisible*.

DIVISION, voy. *diviser*. — D. *divisionnaire*.

DIVORCE, L. *divortium* (divertere). — D. *divorcer*.

DIVULGUER, L *divulgare*, répandre dans le monde (*vulgus*), publier. — D. *divulgation*.

DIX, vfr. *dis*, prov. *detz*, du L. *decem*. — D. *dixième, dizain, dizaine* (d'où *dizenier*); *dizeau*.

DOCILE, L. *docilis*, litt. qui se laisse enseigner (lat. *docere*). — D. *docilité*, L. docilitas.

DOCK, mot anglais, = chantier, bassin.

DOCTE, L. *doctus* (pr. part. de *docere*, instruire); *docteur*, L. doctor, pr. maître enseignant, d'où *doctorat, -al*.

DOCTRINE, L. *doctrina* (docere), enseignement. — D. *doctrinal, -aire; endoctriner*.

DOCUMENT, L. *documentum*, pr. moyen d'instruction. — D. *documentaire*.

DODINER, DODELINER, aussi *dondeliner*, bercer un enfant pour l'endormir; expression onomatopéique, comme *faire dodo*, expression enfantine pour dormir. *Dodo*, comme *dada*, exprime vacillation; aussi *se dodiner*, pr. se balancer, se bercer, se dorloter, au sens figuré = prendre soin de sa personne, n'est-il qu'une variété de *se dandiner* (radical varié et nasalisé). — Appartiennent à la même famille : angl. *doddle* (en province aussi *daddle, daidle*), se laisser aller nonchalamment, *dandle*, bercer, dorloter, it. *dondolare* = dodiner, dandiner.

DODO, voy. l'art. préc.

DODU appartient sans doute à la même racine que vfr. *dondé*, gras, replet, nfr. *dondon* Cette racine pourrait se trouver dans le frison *dodd*, bloc, masse, ou bien dans le thème *dod*, exprimant mouvement vacillant, d'où sont sortis *dodiner, dodeliner;* le rapport de balancement et de corpulence n'a guère besoin d'être justifié.

DOGE, mot vénitien formé de L. *dux, ducis* (voy. *duc*).

DOGME, gr. δόγμα (δοκέω), opinion, décision; δογματικός, *dogmatique;* δογματίζειν, *dogmatiser*, d'où *dogmatiste, -isme*.

DOGRE, esp. de bateau, du néerl. *doggerboot*, nom des bateaux pêcheurs du Doggersbank.

DOGUE, de l'angl. *dog*, chien. — D. *doguin;* cps. *bouledogue* (v. c. m.).

DOIGT, vfr. *deit, doit*, du L. *digitus* (cp. *roide* de *rigidus*, *froid* de *frigidus*). — D. *doigter, doigtier*.

DOIS, DOIT, petit cours d'eau, du L. *ductus*, conduit (dans aquæ ductus).

DOL, L. *dolus*, fraude.

DOLABRE, L. *dolabra*.

DOLÉANCE, grief, plainte, de l'anc. adj. *doléant*, forme incorrecte p. *dolent*. Cp. *condoléance*.

DOLENT, pr. qui souffre, du L. *dolens*, part. de *dolere* (d'où fr. *se douloir*). — D. *doléance* (v. c. m.); *indolent*, qui se soucie peu, nonchalant.

DOLER, L. *dolare;* de ce dernier, BL. doloatoria, vfr. *doleoire*, nfr. *doloire*.

DOLIMAN ou *dolman;* mot hongrois : *dolmany*, bohême *doloman*.

DOLLAR, mot angl., représentant l'all. *thaler*, écu, lequel tire son nom de *Joachims-thal* en Bohême, où cette monnaie a été frappée en premier lieu.

DOLOIRE, voy. *doler*.

DOM, ancien titre d'honneur de cléricature, du L. *dominus*. — D. *domerie*.

DOMAINE, vfr. *demaine*, directement du L. *dominium*, propriété. Pour le changement de *i* en *ai*, cp. je *maine* (forme vfr. p. je *moine*, auj. *mène*, de *minare*, mener); l'anc. langue offre, du reste, aussi la forme plus régulière *demoine*. — D. *domanial*.

DÔME, gr. δῶμα, maison, puis église, église à coupole (signification propre surtout à l'all. *dom* et à l'it. *domo*). Au moyen âge déjà la signification s'est réduite à celle de coupole. Le gr. δῶμα, cependant, au dire de saint Jérôme, aurait déjà eu le sens réduit de tectum : « Doma in orientalibus provinciis ipsum dicitur quod apud Latinos tectum; in Palæstina enim et Ægypto... non habent in tectis culmina sed domata quæ Romæ vel solaria, vel mæniana vocant, id est, plana tecta quæ transversis trabibus sustentantur ». Aussi la Vulgate traduit-elle habiter au coin d'un toit (Prov. 21, 9) par « sedere in angulo *domatis* ». Ailleurs : « Eos qui in *domatibus* adorant militiam cœli, solem et lunam, et astra reliqua ».

DOMERIE, voy. *dom*.

DOMESTIQUE, L. *domesticus* (domus). La vraie forme française du mot est le vfr. *domesche* (cp. prov. *domesgue*). — D. *domesticité*, L. domesticitas; verbe *adomestiquer* (Saint-Simon).

DOMICILE, L. *domicilium* (domus). — D. *domiciliaire, se domicilier.*

DOMINER, L. *dominari*, être le maître. — D. *dominateur, -ation*, L. dominator, -atio.

DOMINICAL, dér. du L. *dominicus* (dominus), 1. qui appartient au, ou qui vient du Seigneur, 2. relatif au dimanche, jour du Seigneur, voy. *dimanche*.

DOMINO, mot esp. qui signifiait à l'origine : capuchon des ecclésiastiques, camail. De *domino*, titre d'ecclésiastique à certains degrés de la hiérarchie; les ministres du culte s'appellent encore en Hollande des *dominé*. — Le jeu de *domino*, dit Littré, a été ainsi nommé à cause du revêtement noir que chaque dé porte en dessous; mais voici une anecdote qui révèle, paraît-il, la véritable origine du jeu et de son nom; je l'ai cueillie dans mon journal et l'ai retrouvée plus tard dans le suppl. de Littré : Dans un des nombreux couvents entourant le célèbre monastère du Mont-Cassin, fondé par Saint-Benoît au sixième siècle, deux moines avaient été enfermés un beau jour dans la cellule de pénitence, par suite d'une infraction à la règle. Pour passer plus aisément le temps de leur réclusion, ils imaginèrent de tailler en forme de carrés, de petites pierres blanches (de craie probablement), sur lesquelles ils gravèrent des points noirs en nombre variable pour chacune d'elles. Puis ils disposèrent ces petits carrés de manière à former des séries dont les diverses combinaisons tenaient leur esprit en éveil. Cette distraction leur fut si agréable, que, sortis de leur cellule, ils mirent les frères du couvent dans le secret de leur invention, et tout le monde, depuis le prieur jusqu'au portier, se passionna pour ce jeu. Celui des joueurs qui avait trouvé le moyen de placer le premier tous ses dés témoignait sa satisfaction, comme il est d'usage parmi les religieux, après un travail ou une recherche quelconque, en s'écriant : *Benedicamus Domino*. De sorte que le mot *domino*, revenant toujours à la fin de chaque partie, finit par servir à désigner ce jeu, auquel on ne savait encore quel nom donner. L'exclamation : *Domino!* et l'expression *faire domino*, qui s'emploient encore aujourd'hui pour marquer la fin de chaque partie, prouvent bien que c'est là la véritable origine du mot dont nous parlons. — D. *dominotier, dominoterie.*

DOMMAGE, voy. *dam*. — D. *dommageable, dédommager, endommager.*

DOMPTER, anc. *donter, danter*, angl. *daunt*, du L. *domitare*. — D. *dompteur, domptable, indomptable.*

DON, L. *donum.*

DONC, vfr. *dunc, donkes*, it. *dunque*, prov. *donc, doncas;* sous forme composée vfr. *a-donc, adonques*, aussi *adont*. Le sens de *donc* était à l'origine *alors;* c'est de là que s'est déduite l'acception *ergo*, cfr. Festus : *igitur* apud antiquos ponebatur pro *inde* et *postea* et *tum;* cp. en allemand le même rapport entre *dann*, alors, et la variété *denn*, donc. L'étymologie du mot n'est pas encore assurée; un type *de-unquam* est contraire au sens, de même que *ad hunc* (s. e. *modum* ou *finem*), allégué par Muratori. Diez s'en tient à *tunc;* seulement, vu l'inadmissibilité d'une mutation du *t* initial en *d*, il pense qu'il faut prendre pour base une forme barbare *ad-tunc*, d'où *a-tunc, adonc*, puis, par aphérèse du préfixe, *donc* (cp. *lors* p. *alors*). — Cornu (Rom. VII, 363) cherche à expliquer toutes les formes romanes par la formule *numqua*, plur. de *numquid*, d'abord interrogative, puis conclusive (cp. *car* de *quare*); pour *n* devenu *d*, cp. vfr. *domer* p. *nomer*. — En dernier lieu, Fœrster (Roman. Forschungen, I, 322) propose lat. *donique*, altération de *denique*.

DONDAINE, v. *dondon*.

DONDON, femme grasse et d'un teint frais, voy. *dodu*. — Diez est porté à voir dans ce mot un redoublement de *don* et rapproche *don* de l'angl. *dump*, radical de *dumpy*, court et épais, et de *dumpling*, petite personne grasse. Le mot *dondaine*, soit qu'il signifie, comme dans Froissart, une machine de guerre pour lancer de grosses pierres, ou qu'il s'applique à un instrument à vent du genre de la cornemuse, est sans doute une variété de *dondon*, et s'y rapporte comme *bedaine* à *bedon*, *mitaine* à *miton*.

DONJON, DONGEON, vfr. aussi *doignon, dongnon, dangeon*, prov. *donjó*, BL. *domnio*, le plus haut bâtiment d'un castel, maîtresse tour. Zeuss, sur la base d'une orthographe *dangio*, qui est dans Orderic Vidal, y reconnaît l'irl. *daingean*, fortification; mais *dangio* n'est que l'imitation du vfr. *dangeon*, modification toute naturelle de *dongeon* (cp. *volenté* p. *volonté*, *chalenger** p. *chalonger*). Grandgagnage (Mémoires sur les anciens noms de lieux de la Belgique orientale, p. 77, ad vocem *dunch, donch*), après avoir expliqué le terme *dunc, dung, donk*, suffixe si fréquent dans les noms de lieux des pays flamand et rhénan, par « locus e palustribus emergens », définition déjà donnée par Gramaye et Heylen, fait l'observation suivante : « Une éminence entourée d'eau ou de marécages formant nécessairement un lieu de refuge convenable ou un fort, on pourrait peut-être dériver le mot français *donjon* de notre *dungo, dong*, forme citée par Heylen, aussi bien ou mieux que de l'irlandais *dun*, d'après Diez, ou de l'irlandais *daingean*, d'après Zeuss, qui signifient aussi un lieu fortifié ». A l'appui de cette signification de refuge ou de fort que le savant philologue wallon prête au mot *dungo*, il cite le nom de lieu *Ursidongus*, expliqué par un biographe de saint Ghislain « ideo sic dictus, quod ibi solita erat ursa catulos fovere », donc la tanière de l'ourse. Diez, abandonnant son ancienne opinion en faveur de l'irl. *dún* (lieu fortifié), par l'intermédiaire du BL. *dunio*, se rallie à celle qui admet pour type immédiat le BL. *domnio* (p. *dominio*), avec le sens de corps de bâtiment principal, dominant; elle est rendue indubitable, dit-il, par l'emploi de la forme *dominion* = donjon, relevée par Mussafia dans l'écrivain milanais Bonvesin da Riva.

DONNER, L. *donare*. — D. *donnée, don-*

neur, qui aime à donner; *donateur*, L. donator; *donation*, L. donatio; *donataire, -atif*, L. donatarius, -ativus.

DONT, it., esp., port. *donde*, prov. *don*, du L. *de unde*, composition barbare pour *unde*. Il faut observer que le simple *unde* (it., port., v. esp. *onde*, cat. *on*, prov. *ont*, *on*) avait pris le sens de *où*, ce qui justifie la composition *de-unde* pour *d'où*. L'emploi pronominal de *unde* ou *de-unde* n'a rien qui puisse paraître étrange; le fr. *d'où* s'emploie également pronominalement dans certaines applications, p. ex. : c'est vouloir renfermer un chêne dans le gland *d'où* il est sorti (Bern. de Saint-Pierre). Et, du reste, le latin en a déjà donné l'exemple : « in fines suos *unde* erant profecti » (César); « hereditatem *unde* ne numum quidem unum attigisset » (Cic. *de Fin.*, 2, 17). *Dont* est un adverbe pronominalisé avec caractère relatif, comme le sont *en* = L. *inde*, et *y* = L. *ibi* avec caractère démonstratif.

DONZELLE, de l'it. et prov. *donzella*, dimin. de *donna*, voy. *dame*.

DORADE, du part. prov. *dorada* = fr. *dorée;* l'it. dit *orata*. — D. *doradon*. Voy. aussi *daurade*.

DORÉNAVANT, concrétion des mots *d'ore* (de cette heure) *en avant*. Cp. *désormais*.

DORER, L. *de-aurare*. — D. *doreur, -ure; dorade* (poisson); opp. *dédorer*.

DORLOTER, du vfr. *dorelot*, mignon, favori (Rabelais emploie le mot pour enfant gâté). Diez rapporte *dorelot* à l'ags. *deorling* (angl. *darling*), et rappelle le cymrique *dorlawd*, qu'Owen décompose en *dawr*, avoir soin, et *llawd*, garçon. Chevallet cite le terme breton et gaél. *dorlota* = dorloter, qu'il dérive de *dorlói*, *dorlò*, caresser avec la main comme on fait aux petits enfants. Mais ces mots pourraient bien être empruntés. D'autres voient dans *dorelot*, mignon, une acception figurée d'un ancien subst. *dorelot* signifiant une espèce de bijou, et qu'ils rattachent à *dorer* (cp. le terme de caresse : mon bijou !). On trouve en effet dans la vieille langue les mots *dorlotier*, *dorloterie*, désignant le métier de bijoutier. Tout en admettant qu'un mot populaire *dorelot* ait pu se produire de *dorer* sur le patron de *bimbelot*, *bibelot*, je pense qu'il est préférable de ne voir dans *dorelot*, joyau, qu'une acception déduite de *dorelot*, mignon.

DORMIR, L. *dormire*. — D. *dormeur*, *dormeuse; dortoir*, contracté du L. *dormitorium;* cps. *endormir*.

DORSAL, du L. *dorsum*, dos.

DORTOIR, voy. *dormir*.

DOS, it., esp. *dorso* (it. aussi *dosso*), prov. et anc. catal. *dors*, *dos;* du L. *dorsum*, devenu *dossum* (voy. Paris, Rom., X, 47). — Rabelais dit *dours*. — D. *dossier*, 1. dos d'un siège ; 2. terme d'administration : le carton ou la liasse relative à une affaire, étiqueté au *dos; endosser*, *édosser*.

DOSE, L. *dosis*, gr. δῶσις, quantité donnée. — D. *doser*.

DOSSIER, voy. *dos*. — D. *dosseret*.

DOT, L. *dos*, *dotis*. — D. *dotal*, L. dotalis; *doter*, L. dotare, qui est aussi le primitif de *douer*, pr. pourvoir; *dotation*, L. dotatio; *douaire*, BL. dotarium.

DOUAIRE, angl. *dower*, voy. *dot*. — D. adj. *douairier*, subst. *douairière*, veuve qui jouit d'un douaire (angl. *dowager*).

DOUANE, it. *dogana*. Voici les diverses étymologies inacceptables qui ont été mises en circulation : 1. Frisch : *Ducere*, introduire des marchandises, mais on n'a pas d'exemple d'un suffixe *ana* joint à des radicaux verbaux. 2. Ferrari : *Doga*, baril, tonneau, puis les marchandises arrivant dans des tonneaux; mais *doga* ne signifie jamais tonneau (voy. *douve*). 3. Ménage : δοχάνη, lieu de réception, puis lieu où l'on perçoit l'impôt, dérivé de δόχη = δοχή (de δέχεσθαι), mais δοχάνη n'a eu le sens de douane à aucune époque de la langue grecque. 4. *Dogana* serait la forme normale d'où se sont produites les autres : BL. *duana*, prov. *doana*, fr. *douane*, et signifierait l'impôt du *doge*, comme les *regalia* sont l'impôt du roi. Cette dernière explication était celle que je hasardais dans ma première édition ; depuis, j'ai cru devoir accueillir l'étym. posée par Diez et indiquée déjà sous *divan*. L'origine arabe du mot ressort surtout de l'esp. et port. *aduana* (le préfixe *a* représentant l'article arabe). Le *g* de l'it. *dogana* est intercalaire, comme dans *ragunare* p. *raunare*. — D. *douanier*.

DOUBLE, L. *duplus*. — D. *doubler*, L. duplare (Festus); *doubleau*, *doublet*, *-ette*, *-on*, *-ure;* cps. *dédoubler*, *redoubler*.

DOUCET, -EUR, -IR, voy. *doux*.

DOUCHE, de l'it. *doccia*, conduit, tuyau, dérivé du verbe it. *docciare*, couler, verser (fr. *doucher*), qui lui-même représente un type latin *ductiare*, formé de *ductus*, comme *suctiare* (fr. *sucer*) de *suctus*.

DOUELLE, vfr. *doelle*, *douille*, lorr. *douville*, dim. de *douve* (v. c. m.). Ces mots expriment un revêtement voûté ou une courbure quelconque.

DOUER, forme vulgaire de *doter*, voy. *dot;* du L. *dotare;* angl. *en-dow*.

DOUILLE, manche creux d'une baïonnette, etc., selon l'opinion très plausible de Diez, du BL. *ductile*, gouttière ; cp. *andouille* de *inductile*. Toutefois, *douille* pourrait bien être issu par contraction de *dou-ille* indiqué sous *douelle*.

DOUILLET, dimin. de l'anc. adj. *douille*, *doille*, mou, qui vient du L. *ductĭlis*, ductile, malléable; de là *douillette*, vêtement ouaté.

DOULEUR, vfr. *dolour*, L. *dolor*. — D. *douloureux* = L. *dolorosus* (Végèce); *endolori*.

DOULOIR (SE), du L. *dolēre*, éprouver de la douleur.

DOUTER, L. *dubitare* (cp. *coude*, de *cubitus*). Anciennement, *douter* s'employait dans le sens actuel de redouter, *se douter*, dans celui de se méfier. — D. *doute*, *douteux**, *redouter*.

DOUVE, it., prov., cat. *doga*, milan. *dova*, néerl. *duig* (suisse *dauge*), all. *daube* (p. *dauwe*). *Doga* se rapporte à fr. *douve*, comme L. *rogare* au vfr. *rouver;* c.-à-d. qu'il y a eu

d'abord syncope du *g* médial (*doue*), puis intercalation de *v* (*douve*). Diez admet l'identité de *doga*, *douve*, ais de tonneau, avec le prov. *doga*, norm. *douve*, fr. *doue*, qui signifient revêtement d'un fossé. Quant à l'origine de l'un et de l'autre, Frisch a proposé le L. *ducere* (cp. *doccia*, *douche*), comme ayant déterminé le sens de fossé, cavité. Mieux vaut l'étymologie de Ducange, savoir le latin *doga*, signifiant un vase ou une mesure et qui vient du gr. δοχή, receptaculum. La filiation logique serait ainsi : réservoir d'eau, creux, fossé (signification encore existante), puis revêtement ou parement d'un fossé, enfin planche d'un tonneau. — D. de la forme *doue* : le dim. *douelle* (v. c. m.); de *douve* : *douvain*.

DOUX, fém. *douce*, vfr. *dols*, L. *dulcis*. — D. *douceur*, L. dulcor (Tertull.); *doucet; douceâtre, doucereux; doucir*, L. dulcire (Lucrèce); *adoucir*. Dérivés directs du thème latin : *dulcifier; édulcorer*, L. edulcorare.

DOUZE, contracté du L. *duodecim*. — D. *douzième*, *douzain*, *-aine*.

DOUZIL, DOUSIL, angl. *dosil*, fausset pour tirer du vin, cheville servant à boucher le trou d'un tonneau ; du BL. *duciculus*, m. s., dérivé de *ducere*.

DOYEN, angl. *dean*, néerl. *deken*, voy. *décanat*. — D. *doyenné*.

DRACHME, DRAGME, vfr. *drame*, du gr. δραχμή (monnaie et poids).

DRAGÉE, vfr. aussi *dragie*, prov. *dragea*, esp. et port. *dragea* (et *gragea*, *grangea*), it. *treggea*; BL. *dragata*, *-eia*, *-ia*; toutes formes altérées de *tragemata* (Papias) = gr. τραγήματα, friandises, de τραγεῖν, infin. aor. 2 de τρώγειν, grignoter. — D. *drageoir*, soucoupe pour servir des dragées.

DRAGEON, rejeton, bouture, du verbe goth. *traibjan* (all. mod. *treiben*), pousser; cp. *bouton* de *bouter*, *pousse* de *pousser*. Cette étymologie est préférable à celle du subst. fictif *traducio*, *-onis* (dér. du L. *tradux*, sarment de vigne), qu'avait avancée Ménage. — D. *drageonner*.

DRAGON, animal, L. *draco*, *-onis*. Quant à l'origine de *dragon*, en tant que terme militaire, les opinions varient beaucoup. Adelung pense que les dragons ont été nommés ainsi d'après leurs épaulières, appelées *dragoni;* Voltaire, d'après Ménage, parce qu'ils portèrent un dragon dans leurs étendards; d'autres font remonter le nom au pistolet orné d'une tête de dragon dont les dragons auraient dans le principe été munis. Peut-être dragon est-il tout bonnement le nom de l'arme, étendu à ceux qui s'en servaient (cp. *carabiniers*, *mousquetaires*); et quant au nom de l'arme, il serait analogue à celui de *coulevrine* (voy. aussi notre article *mousquet*). On peut encore admettre que le nom *dragon* ait servi de symbole pour exprimer l'audace et l'énergie militaires, sens qui s'attache encore accessoirement à ce mot. — D. *dragonne*, galon d'une poignée d'épée; *dragonnier*, plante d'où coule le sang-dragon; enfin, les fameuses *dragonnades*, d'odieuse mémoire.

1. **DRAGUE**, instrument pour draguer, de l'ags. *drâge*, angl. *drag*, crochet, rateau. — D. *draguer*, *-eur*.

2. **DRAGUE**, orge cuite qui demeure dans le brassin après qu'on a cuit la bière, rouchi *draque*, wallon *drâhe*, du v. nord. *dregg*, angl. *dregs*, lie, sédiment (all. *dreck*, fumier).

DRAIN, subst. verbal de *drainer*.

DRAINER, terme d'agriculture, tiré du verbe angl. *to drain*, faire écouler l'eau, mettre à sec. — D. *drain; drainage*.

DRAME, gr. δρᾶμα, pr. action, puis pièce de théâtre; δραματικός, *dramatique;* δραματίζειν, *dramatiser*, δραματιστής (inus.), *dramatiste ;* δραματουργός, litt. faiseur de drames, *dramaturge*.

DRAP, it. *drappo*, prov., cat. *drap*, esp., port. *trapo*, BL. *drappus*, pannus. L'origine de ce mot n'est pas encore tirée au clair. Frisch a supposé quelque connexité avec l'all. *trappen*, fouler, serrer. Diez, dans sa dernière édition, indique un mot allemand *trabo*, qui, dans un glossaire du XIIe siècle, se trouve traduit par « trama, extrema pars vestimenti, fimbria »; le nom de la trame ou de la bordure a pu, dit-il, s'étendre à tout le tissu. — J'ai rencontré dans Jean de Çondé l'orthogr. *trap*. — Baist (Zeitschr. VI, 116) propose ags. *trâf*, = vfr. *tref*, prov. *trap*, tente en drap (opp. à *loge*, tente en feuillage), dont, d'accord avec Suchier (*ib.* I, 433), il conteste la connexité avec le lat. *trabs*, poutre. [L'opinion qui distingue entre vfr. *tref*, poutre, et vfr. *tref*, tente (= ags. *trâf*) est péremptoirement renversée par G. Paris, Rom. VI, 629.] — D. *drapeau* (ce mot a signifié autrefois aussi vêtement; proverbe : « l'on ne connoist pas la gent au drapeau »; aujourd'hui encore les patois emploient ce mot pour *linge* et *langes*), du BL. *drapellus*, panniculus; *drapier*, *draperie;* verbe *draper*.

DRASTIQUE, gr. δραστικός (δράω), agissant, énergique.

DRÈCHE, marc de l'orge concassée qui a servi à faire de la bière, est, d'après Diez, le vfr. *drasche*, BL. *drascus*, qui dit la même chose et qui vient du vha. *drascan* (all. mod. *dreschen*), battre le blé en grange. La drèche serait donc le grain battu, trituré, le résidu. Il y a quelque difficulté à identifier, étymologiquement, les mots *drague* et *drèche*. — D'après Bugge (Rom. III, 147), *drèche* représente l'aha. *drastja*, *drestja*, mot à supposer d'après l'ags. *dærste* (« faex »), a. angl. *drastes* (pl.), résidu des grappes pressurées, all. mod. *trester*.

DRESSER, voy. *droit*. — D. *dressoir*, *redresser*.

1. **DRILLE**, camarade, du vha. *drigil*, garçon, serviteur, nord. *thraell*.

2. **DRILLE**, lambeau, chiffon. Diez met en avant, avec quelque hésitation, le nord. *dril*, déchet. Chevallet cite le bret. *trul*, chiffon et le cymr. *dryll*, lambeau, verbe *drylliaw*, mettre en pièces. — D. *driller* (v. pl. bas).

3. **DRILLE**, foret, de l'angl. *drill*, nl. *drillen*, percer, forer.

DRILLER, 1. aller vite, courir ; j'y vois l'all. *drillen*, tourner çà et là, aussi tourbillonner; 2. ramasser des chiffons, voy. *drille* 2.

DROC, un des noms de l'ivraie. En vfr. on trouve la forme fém. *droe;* Besant de Dieu, 1593 : Dessus le biau furment sema | Garzerie e *droe* e neele | E ivraie. — D'autres exemples ap. Godefroy.

DROGMAN, prov. *drogoman*, esp. *dragoman*, it. *dragomanno;* de l'arabe *tardjoman*, *tordjoman*, interprète (qui, selon Dozy, vient de *tardjama*, interpréter). Le même vocable oriental s'est encore introduit dans nos langues sous les formes it. *turcimanno*, esp. *trujaman*, fr. *trucheman*, *truchement*, vfr. *trughemant*.

1. **DROGUE**, épice, matière chimique, etc., it., esp., port., prov. *droga*, angl. *drug*, du néerl. *droog*, sec, donc pr. marchandise sèche. — D. *droguerie*, *droguiste*, *droguer*.

2. **DROGUE**, chose sans valeur, mauvaise marchandise ; prob. le même mot que le précédent, pris dans une acception péjorative. — D. *droguet*, étoffe de laine de bas prix, angl. *drugget*.

3. **DROGUE**, esp. de jeu de cartes (voy. Littré), d'un mot gaulois signifiant nez ou bec (id., suppl.).

DROIT, adj. et subst., prov. *dreit*, *dreich*, it. *diritto*, *dritto*, esp. *derecho*, du L. *directus* (part. pass. de *dirigere*), qui a la même valeur et qui, dans les langues romanes, a supplanté le simple *rectus*. Le neutre *directum* s'est substitué au L. *jus* pour signifier *le droit;* cp. all. *recht*, tiré également d'une racine *reg* signifiant diriger, ajuster. Cicéron déjà a employé *directum* comme synonyme de justum et verum. — D. *droitier*, qui se sert de la main droite ; *droiture*, signification morale (dans Vitruve, on trouve *directura* dans le sens propre d'alignement). De *droiture :* vfr. *droiturier*, droit, juste, légitime. Composés : *adroit* (v. c. m.), *endroit* (v. c. m.).— Du part. *directus* s'est produit un verbe *directiare*, d'où les formes it. *dirizzare*, *drizzare*, esp. *derezar*, prov. *dressar*, fr. DRESSER, vfr. *drecier* (cps. *adresser*, v. c. m.). L'angl. emploie le même mot dans le sens de préparer, arranger, puis spécialement dans celui d'habiller. L'it. possède en outre une forme *rizzare* = dresser, tirée de *rectiare**, de *rectus*.

DRÔLE, mot inconnu aux lexicographes du XVIe siècle, bien qu'on le rencontre, orthographié *drolle*, dès le XVe ; sans aucun doute identique avec l'angl. *droll*, plaisant, comique, all. et néerl. *drollig*, = drôle ; cp. néerl. *drol*, nord. *drioli*, gaél. *droll*, lourdaud. — D. *drôlatique* (formation populaire) ; *drôlerie*. Le féminin *drôlesse* se rapproche, par sa valeur, de l'all. *drolle*, femme commune, angl. *trull*, prostituée, et *trollop*, salope.

DROMADAIRE, L. *dromadarius*, dér. de *dromas*, *-adis*, = gr. δρομάς, coureur.

DROSCHKI, espèce de voiture ; mot russe, all. *droschke*.

DRU, adj., gaillard, vif, abondant, serré, épais. Ce mot est distinct du vieux subst. français *drut*, it. *drudo*, qui signifie ami, chéri, et qui vient de l'all. *trût (drût)*, *traut*, m. s. Il dérive, dit-on, du celtique : gaél. *druth*, pétulant, cymr. *drud*, vigoureux, hardi. J'accepte cette étymologie pour le sens gaillard, mais quant au sens abondant, dense, elle ne me paraît pas satisfaisante. Rabelais se sert de *dru* avec le sens de dodu, bien nourri et dans celui d'épais. Gachet pense que cet adjectif pourrait se rattacher à l'islandais *driugr* et au suéd. *dryg*, qui réunissent toutes les acceptions du mot français, acceptions qui se retrouvent aussi dans l'adjectif grec ἀδρός (lisez ἁδρός), indiqué déjà par H. Estienne Ce dernier, en effet, signifie à la fois robuste, fort, gras, serré, dense, abondant, luxuriant ; mais il n'a aucune affinité étymologique avec le mot français : ἁδρός, d'après Buttmann, est une variété de ἀδινός, qui signifie à peu près la même chose et a pour racine ΑΔ, d'où aussi ἅδην, adv., à satiété. — Une transposition de *durus* ou de *rudis* n'est pas acceptable. — Nodier rattache *dru*, fort, vigoureux, à δρῦς, chêne, se fondant sur l'exemple de *robustus*, qui vient de *robur*, chêne ; cette étymologie est spécieuse, mais insoutenable.

DRUGE, pousse surabondante de pois ; vfr. provision, multitude ; vfr. *drugier*, pousser abondamment (en parlant des plumes); dans le Haut-Maine, *drugir* = devenir dru, grand, fort. D'origine incertaine ; il est difficile de séparer le mot de *dru* (abondant, luxuriant), dont la consonne finale a dû être *g*. Le mot paraît être identique avec vfr. *druge* = plaisanterie, bourde ; pour la relation logique, cp. l'expression *bombance*, qui implique à la fois l'idée de richesse, ampleur et celle de fanfaronnade.

DRUPE, fruit charnu, portant un noyau ; d'origine incertaine. On trouve en latin *druppa*, en grec δρύππα, appliqué à l'olive trop mûre ou qui commence à mûrir, et rattaché par Pline à l'adj. composé grec δρυπετής, signifiant « qui tombe de l'arbre, mûr ». Littré fait venir *druppa*, avec plus de probabilité, du gr. δρυπεπής en tant que ce composé (de δρῦς + πέπτειν) signifie « mûrissant sur l'arbre » ; les lexiques, en effet, ont soin de distinguer entre les deux mots grecs.

DU, vfr. *deu*, *dou*, régulièrement formé de *del* = *de le*.

DÛ, contracté de vfr. *deü*, du L. *debutus*, forme barbare p. *debitus*.

DUALITÉ, -ALISME, -ALISTE, dér. du L. *dualis*, adj. de *duo*, deux.

DUBITATIF, mot savant pour *douteux*, du L. *dubitativus*.

DUC, it. *duca*, esp., port. *duque*, val. *ducë*. Du latin *dux*, *ducis* ; sauf l'italien *duca*, qui, selon Diez, remonte au L. *dux* par l'intermédiaire de la forme byzantine δούξ (accus. δοῦκα) ou δοῦκας, employée longtemps avant l'époque littéraire de la langue italienne pour désigner le chef militaire d'une ville ou d'une province.

Une dérivation directe du L. *dux* n'eût jamais pu produire l'italien *duca*, mais bien *doce*, que l'on rencontre en effet adoucie dans le vénitien *doge*. — D. *duchesse*, BL. *ducatissa; ducal; duché*, it. *ducato*, esp. *ducado*, prov. *ducat*, BL. *ducatus*. Ce dernier terme *ducatus* signifiait aussi une espèce de monnaie, frappée d'abord par Roger II, roi de Sicile, pour le duché de Pouille (*ducato d'Apuglia*), vers 1140; de là fr. *ducat* et *ducaton*. — *Duc* est aussi devenu une appellation ornithologique pour désigner un genre d'oiseau nocturne; on distingue le grand duc, le moyen duc et le petit duc.

DUCAT, voy. *duc;* dimin. *ducaton*.

DUCHÉ, autrefois, comme *comté*, du genre féminin, voy. *duc*. — La forme vfr. *ducheet*, *ducheé* (fém.) accuse un type *ducitatem;* de là s'explique, par contraction, *la duché*.

DUCTILE, L. *ductilis* (ducere). Voy. aussi *douille*. — D. *ductilité*.

DUÈGNE, de l'esp. *dueña*, = L. *domina;* voy. *dame*.

DUEL, combat singulier, du L. *duellum*, ancienne forme de *bellum* (celui-ci vient d'une racine *bis*, l'autre de *duis*, son équivalent; cp. *duonus*, ancienne forme de *bonus*). Ce n'est que dans le moyen âge que *duellum* a pris le sens actuel de *duel*. — D. *duelliste*.

DUIRE, verbe neutre, convenir, plaire, du L. *ducere*, pris dans le sens de *conducere*. Autrefois, *duire* avait aussi le sens actif du L. *ducere*, conduire (un vaisseau), diriger, élever (un enfant), dresser (des animaux).

DULCIFIER, voy. *doux*. — D. *dulcification*.

DULCINÉE, maitresse; d'après le nom de la maitresse de don Quichotte; mot tiré de *dulcis*, doux.

DULIE, gr. δουλεία, pr. culte servile.

DUNE, it., esp., port. *duna*; d'origine germanique : vha. *dûn*, *dûna*, promontorium, néerl. *duin*, ags. *dûn*, angl. *down*. Ces mots, toutefois, appartiennent aussi aux langues celtiques : anc. irland. *dûn*, gaél. *dìn*, colline, primitivement lieu fortifié. Cp. aussi gr. θίς θίν, butte de sable au bord de la mer, colline. *Dun* a donné le suffixe des noms de lieux tels que Lugdunum, Augustodunum, etc. Voy. aussi l'art. *donjon*. — D. *dunette*.

DUO, forme italienne et latine de *deux*.

DUPE; étymologie inconnue. Frisch rapproche le souabe *düppel*, imbécile (voy. Grimm, v[is] *döbel* et *düppel*). D'après Chevallet, *dupe* a été le nom de la *huppe*, oiseau qui passe pour un des plus niais, et c'est ce qui expliquerait le sens attaché à ce mot dans la langue actuelle. Littré, qui approuve cette étymologie, compare la valeur analogue donnée à *pigeon* (cfr. aussi celle de l'all. *gimpel*, bouvreuil). Il est possible que Chevallet ait bien rencontré; cependant, il est curieux de noter que le nom de la huppe a aussi donné naissance à l'adj. *huppé*, dans le sens de fin, adroit : « les plus huppés y seront pris ». Cet adj. sauve un peu la réputation que fait à cet oiseau le mot *dupe*. En admettant que notre mot *dupe* vienne de *dupe*, huppe (le glossaire de Jaubert porte *dube*), il reste à trouver l'origine de ce dernier. — D. *duper*, *-eur*, *-erie*.

DUPLICATA, pluriel neutre de *duplicatus*, participe latin signifiant doublé.

DUPLICITÉ, L. *duplicitas*. Chez Horace déjà *duplex* avait le sens de faux, perfide, à double langage; cp. le vfr. *doubler*, tromper.

DUPLIQUER, répondre à une réplique, litt. doubler la réponse, en faire une deuxième; forme savante du L. *duplicare*. — D. *duplique*.

DUR, L. *durus*. — D. *duret; dureté*, L. duritas; *durcir*, L. durescere (cps. *endurcir*); *durillon*, bourg. *duroillon* (de *dur*+*œil ?*).

DURER, L. *durare* (de *durus*, dur, résistant et par conséquent persistant). — D. *durant* (prépos.), *durée*, *durable*.

DUVET, étymologie inconnue. Si l'on peut admettre l'identité de ce mot avec l'anc. mot *dumet*, m. s. (qui pourrait bien en effet s'être modifié d'abord en *dubet* et de là en *duvet*), l'embarras disparait. Le vfr. *dun*, duvet (d'où *dumet*), BL. *duma*, remonte au nord. *dûn*, qui est aussi le primitif des équivalents angl. *down* et all. *daune*. — D. *duveteux*.

DYNAMIE, gr. δύναμις (strictement δυναμία), puissance. — D. *dynamique; dynamite*.

DYNASTE, gr. δυνάστης, qui tient le pouvoir (δύνασθαι); *dynastie*, gr. δυναστεία, puissance; sens moderne : succession de souverains dans la même famille.

DYSCOLE, difficile à nourrir, de mauvaise humeur, gr. δύσκολος, m. s. (de δύς, préfixe péjoratif, et κόλον, nourriture).

DYSPEPSIE, gr. δυσπεψία, digestion pénible (de πέπτειν, cuire, digérer).

DYSSENTERIE, gr. δυσεντερία, litt. mal aux intestins (ἔντερα). — Le redoublement de l'*s* est contraire à l'étymologie et vicieux.

DYSURIE, gr. δυσουρία (δύς, mal, + οὐρεῖν, uriner.)

E

1. **E-**, syllabe prépositive, devant les mots commençant par *st*, *sc*, *sp*, *sm*. On sait que cette voyelle d'appui, que l'on a fort bien comparée à ce que l'on appelle appoggiature en musique, est également propre aux idiomes provençal, espagnol et portugais; p. ex. L. *stabulum*, esp. *e-stablo*, port. *e-stavel*, prov. et vfr. *e-stable*. Avec le temps, l'*s* de la combinaison a disparu en français : ainsi nous prononçons et écrivons *état*, *étable*, *écrire*, *épée*, *émeraude*, p. *estat*, *estable*, *escrire*, *espée*, *esmeraude* (de *status*, *stabulum*, *scribere*, *spada*, *smaragdus*). L'*s* s'est cependant conservé dans *estimer*, *estomac*, *esclandre*, *espace*, *espalier*, *espèce*, *espérer*, *esprit*, *estampe* et quelques autres.

2. É-, préfixe. La forme actuelle *é* résulte de l'élision de *s* dans l'ancien préfixe *es*, et quant à celui-ci, il représente le latin *ex*, qui, en composition, marque mouvement du dedans au dehors, par conséquent sortie, extraction, dépouillement de la chose, ou délivrance de la situation, exprimées par le radical, aussi aboutissement, parachèvement, renforcement. Les composés latins de cette espèce, qui se sont transmis à l'ancienne langue française, ainsi que ceux de création nouvelle, changent le préfixe latin *ex* ou *e*, quand il précède une consonne, généralement en *es* : p. ex. *e-ligere*, fr. *eslire; ex-caldare*, fr. *es-chauffer*. L'*s* du préfixe a fini par céder, sauf devant *s*; de là *é-lire, é-chauffer, es-souffler, es-suyer*. La langue savante, dans ses emprunts au latin, maintient soit *e*, soit *ex* (*ef* devant *f*); elle dit donc *expirer* (non pas *épirer*) de *expirare, é-noncer* de *e-nuntiare*. La romane d'oïl changeait *ex* aussi en *es* devant les voyelles, en doublant l'*s* : p. ex. *essilier*, auj. *exiler*, *essorer** (d'où essor), de *exaurare*.

EAU, prov. *aigua*, esp., port. *agua*, it. *acqua*. Rien de plus varié que les formes sous lesquelles le mot latin *aqua* s'est modifié dans les idiomes français, et rien de plus bizarre que ce simple son *o* qui le représente aujourd'hui et que trois voyelles concourent à figurer. Voici à peu près la succession phonétique de ces transformations diverses : *ague, aigue, age, egue, awe, èwe, ève, iave, iaue, eaue, eau*. On soupçonne à bon droit le goth. *ahva*, vha. *awa*, fleuve, d'avoir exercé quelque influence sur la déformation du mot latin. Un philologue allemand, Langensiepen, a émis l'idée que les formes *eaue, eau*, procèdent d'une forme diminutive *aquella* ou *aquellus* modifiée successivement en *avellus, avel, evel, éel, eau*; mais cette conjecture est insoutenable; l'*u* dans *eau* est un effet de la vocalisation du *v* dans *iave*, d'où *iaue, eaue, eau*. Pour les dérivés qu'ont laissés les formes *aigue* et *ève*, voy. sous *aigue*. Mahn voit dans la locution *être en nage* une mauvaise orthographe, résultant d'une fausse interprétation étymologique de *être en age* (*age* = *eau*), être mouillé; cependant l'on disait aussi *à nage*, et le wallon dit *ête en nange*. Voy. l'art. *nager*.

ÉBAHIR (S'), prov. *esbahir*, wall. *esbawi*, it. *sbaïre*; le radical de ce verbe paraît être *bah*, l'interjection de l'étonnement. Il aurait ainsi une origine analogue à celle de *badare*, d'où *béer*. — D. *ébahissement*.

ÉBARBER, pr. ôter la *barbe*, rogner.

ÉBAT, subst. verbal de *ébattre*.

ÉBATTRE (S'), vfr. *esbatre*, it. *sbattere*; l'idée première est se débattre, se démener, puis s'agiter, se donner du mouvement, enfin se divertir. — D. *ébat*, subst. verbal.

ÉBAUBI, d'un ancien verbe *esbaubir* (encore en usage en Normandie), qui variait avec *abaubir*; du vfr. *baube* (d'où fr. *bauber, balbier* = bégayer). Ce *baube* est le L. *balbus*, bègue; *ébaubir* qqn., ce serait donc pr. le faire bégayer de frayeur.

ÉBAUCHER, voy. *débaucher*. Le mot n'est pas très ancien dans la langue; au XVe siècle, on le trouve sous la forme *esbocher*, qui paraît reproduire l'équivalent it. *sbozzare* (= abbozzare), dégrossir, donner la première forme. *Esbocher*, p. *esbosser*, n'est pas plus étrange que la forme picarde *boche* p. *bosse* (it. *bozza*). — Subst. verbal *ébauche*.

ÉBAUDIR, voy. *baudir*.

EBBE, ÈBE, reflux de la mer, de l'angl. *ebb*, all. *ebbe*, m. s.

ÉBÈNE, L. *ebenus* (ἔβενος). — D. *ébénier; ébéniste, ébénisterie; ébéner*.

ÉBÊTIR, rendre *bête*. Le préfixe a ici son caractère intensif.

ÉBLOUIR, vfr. *esbloïr, esbleuir*; l'étymologie *bleu* (« faire bleu devant les yeux ») convient très bien aux formes françaises, mais non pas aux termes *esbalauzir* (p. *esblauzir*), assourdir, et *emblauzir*, étonner, ébahir, de la langue provençale. C'est pourquoi Diez se range de l'avis de Grandgagnage faisant remonter ces mots au vha. *blôdi*, hebes, infirmus, timidus (verbe *blôdan*, affaiblir). L'allemand dit encore *blödsichtig*, p. qui a la vue faible. Strictement, observe Diez, *blauzir* appelle plutôt pour primitif un verbe gothique *blauthjan*, mais ce verbe ne se trouve pas avec le sens qu'il faudrait.

ÉBORGNER, rendre *borgne* (le préfixe est intensif).

ÉBOULER, renforcement de *bouler* = rouler comme une boule. — D. *éboulis, -ement*.

ÉBOURIFFÉ, qui a les cheveux en désordre. Mot moderne d'une bizarre facture, assez difficile à expliquer. La seule idée qui nous vienne, c'est de le rattacher à *bourrasque* : cheveux livrés à la bourrasque; cp. l'expression allemande *zer-saust*, qui dit la même chose que le mot fr. et qui exprime également les effets du vent sur les cheveux. Littré propose *bourre*. — Néol. *ebouriffer, -ant*. — Peut-être *ébouriffé* est-il une corruption de *ébouf-feré*, qui se rapproche du prov. mod. *rabuferat, rebufelat* (même sens), lequel tient à l'it. *rabuffato*, de *buffare*, souffler (Bugge, Rom., IV, 354). — Caix place notre mot sous l'it. *rabbuffato*, « désordonné, brouillé ». Celui-ci, selon lui, est une métathèse de *baruffato* « mêlé, confus » (cp. *arruffato*), qu'il fait dériver du vha. *biroufan*; fr. *ébouriffé*, dans ce cas, serait p. *ebirouffé*.

ÉBRANLER (préfixe intensif), voy. *branler*.

ÉBRASER (aussi *embraser*), terme d'architecture, élargir à l'intérieur, suivant un plan oblique, la baie d'une porte ou d'une fenêtre. D'origine inconnue. Voy. aussi *embrasure*.

ÉBRÉCHER, patois *ébercher*, faire une *brèche* (v. c. m.). Quelques patois du Nord disent, dans le sens d'ébrécher, *escarder, écarder*; sans doute de la famille de l'all. *scharte*, entaille, brèche.

ÉBRENER, aussi *éberner*, de *bran* (v.c.m.); opp. de *embrener*.

ÉBRILLADE, t. de manège, = it. *sbrigliata*, de *briglia*, bride.

ÉBROUER; ce verbe, dans l'emploi réfléchi,

= éternuer, souffler, ronfler, est de même origine qu'au sens actif de laver, passer dans l'eau. L'un et l'autre viennent de *broue* (forme masc. *breu*), qui correspond à vha. *prot, prod*, angl. *broth*, BL. *brodum*, et qui implique à la fois l'idée de bouillon (cp. all. *brühe*, fr. *brouet*) et celle de « écume » (signification constatée pour le patois normand *broue* et pour l'angl. *froth*, doublet de *broth*. De là, d'une part, *ébrouer*, pr. échauder, passer dans l'eau bouillante, d'autre part, *s'ébrouer*, pr. rejeter l'écume par la bouche ou les naseaux. Il faut donc rejeter, pour le second, l'étymologie *bravo* posée par Diez et adoptée par Littré et moi. Voy. Joret, Rom. IX, 118. — Le primitif germanique signifiant aussi « vapeur », *ebrouer* est de la même famille que les vocables *brouet*, *brouée*, *brouine*, *bruine*, *brouillard* (anc. *brouilas*) et très probablement aussi *brouiller*.

ÉBRUITER, faire du *bruit* d'une affaire; cp., pour le préfixe, all. *aus-plaudern*, m. s.

ÉBULLITION, L. *ebullitio* (de *ebullire*, fr. *ébouillir*).

ÉCACHER, écraser, anc. *escacher*, *esquachier*, pic. *écoacher*, esp. *acachar*, *agachar*, de l'adj. esp. *cacho*, qui correspond à l'it. *quatto*, prov. *quait*, et représente le latin *coactus*, comprimé. Voy. aussi les mots *cacher* et *catir*.

ÉCAGNE, portion d'un écheveau, voy. *écheveau*.

ÉCAILLE, *escaille**, it. *scaglia;* d'origine germanique : goth. *scalja*, tuile, all. *schale*, écaille. Une autre forme du même mot est *écale*. — D. *écailler*, verbe; *écailler* (subst.), vendeur d'huîtres; *écailleux*.

1. **ÉCALE**, voy. l'art. préc. — D. *écaler*, *écalot*.

2. **ÉCALE** ou **ESCALE**, lieu de mouillage; variété de *échelle*, m. s.; l'un et l'autre reproduisent le lat. *scala*.

ÉCARBOUILLER, pat. champ. *écrabouiller*, écacher, broyer; d'un type L. *excarbiculare*, réduire en cendres. A Bruxelles, j'entends nommer *scrabouilles* le résidu du charbon non entièrement consumé. Les verbes *escarbiller* (d'où *escarbilles*) et *escarbouiller* sont de simples variétés de notre mot.

ÉCARLATE, *escarlate**, prov. *escarlat*, it. *scarlatto*, esp. *escarlate*, all. *scharlach*, du persan *sakirlât*. — D. *scarlatine* (fièvre), aussi *écarlatine*.

ÉCARQUILLER, étymologie inconnue. Pour *écartiller?* Le fait d'une permutation entre *k* et *t* dans des mots populaires ne serait pas isolé; nous rappelons la confusion faite entre *tarquais* et *carquais* (carquois), et fr. *quinte* p. *quinque*.

ÉCART, subst. verbal de *écarter;* voy. aussi le mot suivant.

ÉCARTELER, anc. *esquarteler*, mettre en quatre quartiers; forme dimin. de *esquarter* = it. *squartare;* de *quart*, L. *quartus*. *Esquarter* a laissé le subst. verbal *écart* (anc. *esquart*), terme de blason, quart d'un écu partagé en quatre parties.

ÉCARTER, it. *scartare*, esp. *descartar*, d'abord jeter la carte hors du jeu, puis séparer, éloigner en général; de L. *carta*, *charta*. — D. *écart*, *écartement*, *écarté* (jeu de cartes). — L'étymologie tirée du jeu de cartes ne convient, paraît-il, qu'au terme de jeu; dans le sens d'éloigner, détacher, le mot date d'une époque bien antérieure au jeu de cartes. Littré (Suppl.) relève le passage suivant du XIIIe siècle : « Li Bedoins et li Sarasins qui etoient espians entour l'ost quant il trouvoient qui avoient *escarté* l'ost, il leur couroient sus... » (Lettres de Jean Pierre Sarrasin, p. 262). De même dans Benoît, Chron. de Normandie, 9281, on trouve *escard* au sens de « moyen de se tirer d'affaire ». Je pense avec Littré que cet *escarter* est dérivé de *quart* signifiant partie, part. Notez encore le vieux terme *escart* appliqué à certains droits mobiliers dus au seigneur.

ÉCARVER, t. de marine, joindre deux pièces de bois entaillées, de l'angl. *to scarf*, all. *scharben*, m. s. — Bugge (Rom. IV, 367) approuve cette étymologie et la confirme par des termes correspondants des langues du Nord.

ÉCATIR = *catir* (v. c. m.).

ECCHYMOSE, gr. ἐκχύμωσις, effusion d'humeurs.

ECCLÉSIASTE, **-IQUE**, gr. ἐκκλησιαστής, -ικός, dérivé de ἐκκλησία, église.

ÉCERVELÉ, it. *scervellato*, évaporé, tête chaude, pr. sans cervelle. Part. du vfr. *escerveler*, briser la *cervelle*.

ÉCHAFAUD, vfr. *escadafaut*, *escaffaut*, BL. *scadafaltum*, *scafaldus*. Voy. *catafalque*. — D. *échafauder*, *-age*.

ÉCHALAS, vfr. *escaras*, pic. *écarats*, piém. *scaras;* selon quelques-uns de *scala*, échelle. Mieux vaut le BL. *carratium*, m. s., joint au préfixe *es;* quant à celui-ci, il reproduit le gr. χάραξ, pieu, échalas. Dans une charte du Beauvais de 1158, on trouve : « Virgas ad vineas sustentandas que vulgo *hescaraz* appellantur. » — D. *échalasser*.

ÉCHALIER, anc. *eschallier*, forme variée de *escalier*. Le mot signifie d'abord une petite échelle pour passer au-dessus d'une haie, puis une clôture de branches d'arbre (ayant la forme d'une échelle).

ÉCHALOTE, altération de vfr. *eschaloigne*, *escalone* (patois divers *escalogne*), it. *scalogno*, esp. *escalona*, du L. cæpa *ascalonia*, ciboule d'Ascalon, introduite en Europe par les croisés; all. *aschlauch*, *eschlauch*, aussi (d'après le français), *schalotte*.

ÉCHAMPIR, *réchampir*, t. de peinture, dérivé de *champ;* pr. faire sortir du champ.

ÉCHANCRER, évider en forme de croissant; de *chancre* = écrevisse, d'après la forme de ce crustacé. — D. *échancrure*.

ÉCHANDOLE, du L. *scandula* (scandere). — De la forme *scindula* (scindere), l'allemand a tiré *schindel*, m. s.

ÉCHANGER, prov. *escambiar*, voy. *changer;* cp. pour le préfixe, all. *aus-tauschen*. La chose échangée sort des mains de celui

qui la tenait ; le préfixe est donc parfaitement à sa place. Subst. verbal *échange*.

ÉCHANSON, esp. *escanciano*, port. *escanção*, BL. *scancio*, dérivés des verbes vfr. *eschancer*, esp. *escanciar*, port. *escançar*. Du vha. *scencan* ou plutôt *scancjan*, verser à boire, all. mod. *schenken ;* subst. *scancjo*, all. mod. *mund-schenk*, échanson. — D. *échansonner*, *-erie*.

ÉCHANTIGNOLE = *chantignole* (v. c. m.).

ÉCHANTILLON, Hainaut *écantillon*, propr. morceau, pièce, puis morceau de montre, étalon de mesure, direct. de **eschantil*, subst. verbal de **eschanteler*, **eschantiller* (angl. *scantle*), mettre en pièces ; l'anc. langue disait aussi *eschantelot* (angl. *scantlet*). Quant au verbe *eschanteler*, il dérive du vfr. *cant*, *chant*, coin, bordure, morceau (voy. *cantine*, *canton*). — D. *échantillonner*.

ÉCHAPPER, it. *scappare*, esp., port., prov. *escapar*, wallon *chaper*, *haper ;* dérivé du mot roman *cappa*, manteau. *Échapper*, étymologiquement, c'est se glisser hors de sa chape, se débarrasser du manteau, pour faciliter la fuite ; cp. en gr. ἐκδύεσθαι, pr. se déshabiller, puis s'enfuir. En dial. champ. j'ai trouvé *exuer* (L. exuere) = sortir, c'est une analogie digne de remarque. On ne saurait, sans faire violence aux règles, admettre dans it. *scappare*, fr. *échapper*, une altération de it. *scampare*, se sauver, échapper, fr. *escamper* (auj. *décamper*), et encore moins l'étymologie *ex-captus*, signifiant sorti de la captivité, posée par Roquefort. — Le mot *échever*, employé par Montaigne pour fuir, est le vfr. *eschever* = *esquiver*, et tout à fait indépendant de *échapper*. — D. *échappée*, *échappement*, *échappade* ou *escapade*, *échappatoire*.

ÉCHARDE, voy. *chardon*.

ÉCHARNER, voy. *chair*.

ÉCHARPE, d'où it. *sciarpa*, *ciarpa*, esp. *charpa*, néerl. *scaerpe*, all. *schärpe*, angl. *scarf*. Dans la vieille langue *escharpe*, *escherpe*, *escerpe* se disaient pour la poche suspendue au cou du pèlerin. C'est de là qu'on suppose que s'est déduite l'acception bande d'étoffe ; l'accessoire aurait fini par emporter le sens. Quant à *escharpe*, poche, on le met en rapport avec des mots germaniques ayant la même valeur, tels que : vha. *scherbe*, Bas-Rhin *schirpe*, bas-all. *schrap*, angl. *scrip*. Nous doutons fort que le mot *écharpe* = bande allongée, ceinture, soit tiré de *écharpe*, poche ; le prov. *escharpir* et fr. *écharper* en indiquent suffisamment le sens primitif : coupon d'étoffe. Quant à ces verbes, voy. l'art. suiv.

ÉCHARPER, vfr. *escharpir*, entailler, puis tailler en pièces ; dim. *écharpiller*. Peut-être du simple *charpir*, d'où *charpie* (v. c. m.) ; mais on peut aussi s'adresser, soit à l'all. *scharf*, angl. *sharp* (ags. *scearp*), tranchant, d'où les langues germaniques ont tiré bon nombre de verbes signifiant tailler, soit au néerl. *schrapen*, angl. *scrape*, gratter, scalper.

ÉCHARS, vfr. *escars*, ménager, chiche, it. *scarso*, prov. *escars*, *escas*, esp. *escaso*, néerl. *schaars*, angl. *scarce*. Du BL. *excarpsus* (aussi simplement *scarpsus*), participe de *excarpere* = *excerpere ;* le sens du mot serait ainsi « dont on a tout cueilli, qui en est réduit à rien ». Donc, d'abord désignation d'une chose épuisée ou à peu près, transportée ensuite à une personne mesquine dans ses calculs ou ses dépenses. C'est là l'étymologie proposée par Muratori et accueillie par Diez. Dans Rathier de Vérone on trouve *scardus* pour avare ; cela ressemble bien au fr. *échars*, mais le *d* ne s'accorde pas avec les formes parallèles indiquées ci-dessus. — Le mot *échars* s'est aussi appliqué à une monnaie qui n'a pas son titre légal, et se dit encore, en termes de marine, d'un vent faible, peu prononcé.

ÉCHASSE, vfr. *eschace*, wall. *écache*, du néerl. *schaats*, « grallæ, vulgo *scacæ*, gal. *eschasses*, it. *zanche*, hisp. *cancos*, angl. *skatches* » (Kiliaen). Aujourd'hui les Italiens disent *trampoli*, les Espagnols *zancos*. Angl. *skate* (= *scatche*) et néerl. *schaets* signifient patin. — D. *échassier*.

ÉCHAUBOULER, probablement de *chaude boule* (*boule* = *bulle*). Les dialectes disent encore *chaudebouillure* ou *chaubouillure*. — D. *échauboulure*.

ÉCHAUDER, L. *ex-caldare*, it. *scaldare*, prov. *escauder*, angl. *scald*, voy. *chaud*. — D. *échaudé*, petit gâteau de pâte échaudée, d'œufs, de beurre et de sel.

ÉCHAUFFER, vfr. *eschaufer*, voy. *chauffer*. — D. *échauffement*, *-aison*, *-ure ;* cps. *réchauffer*.

ÉCHAUFFOURÉE (le peuple dit *échaffourée*) ; mot difficile à expliquer. Littré cite non seulement deux passages de Rabelais où l'on trouve le verbe *chauffourer* employé, paraît-il, dans le sens de salir, maculer, et un de Montaigne, où on lit : « l'idée de leur amendement est *chauffourée* », mais il allègue encore un passage de Brantôme qui offre le composé *escafourer* (« j'ai délibéré de n'*escafourer* mon papier de si petites personnes »). « *Échauffourée*, dit Littré, vient sans doute de ce verbe, mais *chaufourer*, d'où vient-il ? Le verbe *fourrer* paraît bien y être ; quant au préfixe *cha* ou *chau*, on peut croire que c'est l'adjectif *chaud :* fourrer dans le chaud, c'est-à-dire dans le feu, de manière pourtant à s'en retirer, à ne pas y périr ». Cette explication de *chauffourer* ne cadre guère avec les exemples cités, et l'origine de notre substantif doit s'expliquer autrement. Au fond, il ne dit autre chose que « entreprise faite dans un mouvement de colère, d'emportement, de chaleur ; pourquoi le séparerions-nous du vfr. *eschauffeüre*, *eschauffure* (variantes de *eschauffaison*), par l'intermédiaire d'un verbe *eschauffourer*, mettre en chaleur ? Froissart (Chron. IV, 273, éd. Luce, ms. de Rome) emploie *eschaufée* au même sens que le mot qui nous occupe. Restent toujours à éclaircir les verbes employés dans les passages cités ci-dessus par Littré.

ÉCHAUGUETTE, vfr. *eschargaite* (d'où d'abord *eschalguette*, puis *eschauguette*), signifiait en premier lieu une troupe qui fait sentinelle, puis sentinelle isolée, puis guérite (pour cette filiation de sens, cp. *corps de garde*, d'abord troupe, puis le lieu où elle se tient). *Escargaite*, BL *scaraguayta*, reproduit fidèlement l'all. *schaarwacht*, troupe-sentinelle (voy. *guet*). En wallon, l'on dit encore *scarwaiter* pour être aux aguets.

ÉCHAULER, cp. *chauler*, de *chaux*.

ÈCHE, amorce, L. *esca*.

ÉCHÉANCE, subst. tiré de *échéant*, part. de *escheoir**, *échoir* (v. c. m.).

ÉCHEC (jeu d'*échecs*), vfr. plur. *eschacs*, *eschas*, *eschiés*; it. *scacco*, esp., port. *xaque*, prov. *escac*, BL. *scaccus*, all. *schach*. Les linguistes hésitent encore entre deux étymologies. Les uns (parmi eux Ducange et Diez) voient dans ce mot le persan *schach*, roi, le roi étant la pièce principale du jeu. En faveur de cette opinion on se fonde surtout sur ce que plusieurs des noms des figures du jeu, usuels dans l'anc. langue, ont incontestablement une origine orientale (p. ex. *fierce*, la reine, *aufin*, le fou, *roc*, la tour). D'autres reconnaissent dans le jeu d'échecs la traduction de l'expression *ludus latrunculorum*, en usage chez les Grecs et les Romains et d'origine orientale. Les particularités que nous possédons sur ce jeu antique ne permettent aucun doute sur l'analogie qu'il présente avec le jeu d'échecs. Il se peut donc fort bien que l'expression même se soit transmise au moyen âge. *Echec* serait donc un nom correspondant par sa valeur à *latrunculus*, voleur. Pour établir cette correspondance, les partisans de l'étymologie dont nous parlons prennent *eschac*, jeu, pour identique avec le vfr. *eschac*, *eschec*, prov. *escac*, BL. *scacus*, qui signifiait butin, prise, et qui vient du vha. *scah*, m. s., mha. *schach* (d'où l'all. *schächer*, larron), holl. *schaak*. En flamand *schaeken* signifie à la fois jouer aux échecs, et enlever, ravir, voler. Gachet, qui incline pour cette dernière étymologie, fait encore ressortir la circonstance que le mot persan *schach*, roi, ne servit pas à désigner en Europe la pièce principale du jeu et que les trouvères donnent, au contraire, le nom *échec* à toutes les autres pièces, même en opposition avec le roi. Quant à l'expression *échec et mat* (pour le sens, elle correspond aux termes latins *alligatus*, ou *incitus*, *ad incitas redactus*), on ne saurait lui contester sa provenance orientale; elle reproduit trop manifestement la formule persane *schach mat*. C'est d'elle que découle le sens figuré donné au subst. *échec*, savoir celui de mauvais coup de fortune, défaite, et les locutions *tenir en échec*, *donner échec*. — D. *échiquier* (v. c. m.), *échiqueté* (v. c. m.).

ÉCHELLE, vfr. *eschele*, du L. *scala* (p. *scad'la*, de *scandere*). Dans le terme de marine *faire échelle* (aussi *écale*, *escale*), le mot *échelle* = port de mouillage, se rapporte au même primitif. L'échelle est essentielle pour relâcher dans un port. — D. *échelette*; *échelon*, degré, bâton d'échelle; verbe *écheler*. Sont d'une origine plus moderne et tirés soit des langues du Midi, soit directement du latin : *escalier* et *escalade*, it. *scalata*.

ÉCHELON, voy. *échelle*. — D. *échelonner*, ranger en échelons.

ÉCHEVEAU, anc. *eschevet*, dim. du vfr. *eschief*. La chose désignée par ce dernier et la définition que lui donne Nicot « spira filacea, orbis filaceus » font préférer l'étymologie proposée par Diez, savoir L. *scapus*, rouleau, à celle de *chevel*, *cheveu* = L. *capillus*. Le même primitif *scapus* a donné *échevette*, petit écheveau (= it. mod. *sgavetta*) et vfr. *eschavoir*, dévidoir. Chevallet s'est mépris en mettant ces mots sur la même ligne avec vfr. *eschagne*, *escaigne* (auj. *écagne*, angl. *skain*), qui signifient « partie d'un écheveau », et qui procèdent d'un primitif celtique.

ÉCHEVELÉ, voy. *cheveu*.

ÉCHEVETTE, voy. *écheveau*.

ÉCHEVIN, it. *scabino*, *schiavino*, esp. *esclavin*, BL. *scabinus*. D'origine germanique : v. saxon *scepeno*, vha. *sceffeno*, *scheffen*, nha. *schöffe*. Tous ces vocables se rattachent au verbe *schaffen* (bas-all. *schapen*), régler, soigner, administrer.

ÉCHIF, voy. *esquiver*.

ÉCHIGNOLE, espèce de bobine ou fuseau qui sert à dévider; nous tenons ce mot pour un dérivé de *escaigne*, indiqué sous *écheveau* (cp. pour la voyelle, *chignon* de *chaîne*).

ÉCHINE (forme variée : *esquine*), it. *schiena*, esp., *esquena*, prov. *esquena*, *esquina*. L'étymologie L. *spina* est rejetable aux yeux de Diez parce que d'un côté la mutation *sp* en *sc*, *sq* ne se produit pas dans les idiomes néolatins de l'Ouest, et que, d'autre part, l'*i* long de *spina* ne peut se convertir en *e* ou *ie*. Toutes les formes romanes s'accordent parfaitement, selon lui, avec le vha. *skina*, aiguille, piquant (cp. le L. *spina*, qui signifie également à la fois épine et échine). — D. *échiner*, rompre l'échine; *échinée*, partie du dos d'un cochon.

ÉCHIQUETÉ, divisé en carrés semblables à ceux d'un échiquier; forme diminutive de vfr. *eschequié*.

ÉCHIQUIER, anc. *eschequier*, tableau pour jouer aux *échecs* (v. c. m.), cp. en latin *tabula latruncularia*. La magistrature d'Angleterre et de Normandie, désignée par ce mot (BL. *scacarium*), a-t-elle tiré son nom, comme le pensent Diez et beaucoup d'autres, du pavé en forme d'échiquier de la salle où elle tenait ses séances, ou du bureau même autour duquel siégeaient les juges et sur lequel on mettait un tapis quadrillé? Nous ne nous prononcerons pas à cet égard. Gachet est d'avis, ici encore, de remonter au primitif *eschac*, butin; *maistre del eschekier*, phrase employée dans le Livre des Rois avec le sens de « super tributa præpositus », aurait, selon lui, signifié d'abord préposé à la garde du butin, puis receveur des tributs et des impôts. Aujourd'hui on appelle encore en Angleterre *exchequer* l'administration du trésor royal, la

cour des finances; les bons du trésor sont des billets de l'*échiquier*. Chevellet déduit le mot, dans son sens financier, de l'allemand *schatz* (ags. *sceat*, goth. *skatt*), argent, trésor. C'est incontestablement une erreur.

ÉCHO, L. *echo*, gr. ἠχώ. — D. *échoïque*.

ÉCHOIR, anc. *escheoir*, représente L. *excadĕre* (p. *excadēre*), comme *choir* (v. c. m.) représente *cadĕre;* part. prés. *échéant*, d'où subst. *échéance*.

ÉCHOME (p. *échaume*), t. de marine, it. *scalmo*, *scarmo*, du L. *scalmus*, tolet.

1. **ÉCHOPPE**, BL. *scopa*, petite boutique, bas-all. *schupp*, néerl. *schop*, nha. *schoppen*, et *schuppen*, angl. *shop*.

2. **ÉCHOPPE**, espèce de burin, anc. *eschople*, altération du vfr. *eschalpre*, qui est le L. *scalprum*, lancette, scalpel, esp. *escoplo*, port. *escopro*.—D. *échopper*, vfr. *eschopler*.

ÉCHOUER; d'origine incertaine. Du L. *scopus*, primitif de *scopulus*, écueil? ou, comme propose Diez, du L. *cautes*, rocher? — D. *échouement;* cps. *déchouer* et *dés-échouer*.

ÉCLABOUSSER, modification de l'anc. forme *esclaboter*, encore usuelle dans les patois. L'explication par « éclat de boue » (Ménage et autres) n'est pas sérieuse; il faut un thème *esclab*. Or, ce thème se trouve dans l'allemand *schlabbern*, lapper, baver, jeter de la bave, souiller; Gœthe a « *bis über die ohren mit koth beschlabbert* », couvert de boue jusque par-dessus les oreilles. — Littré est porté à voir dans *esclaboter* une « transformation irrégulière de l'anc. verbe *esclafer*, signifiant éclater et dont le radical *claf* ou *clif* se trouve sans doute dans *clifoire* ».

ÉCLAIR, pr. lumière vive, subst. dérivé de *éclairer*, comme L. *fulgur*, *fulmen*, de *fulgere;* cp. champ. *lumer*, faire des éclairs, du L. *luminare;* ailleurs *écloise* de *exlucere*, angl. *lightening* de *light*, vha. *blig* (auj. *blitz*) de *blikken*, briller, étinceler.

ÉCLAIRCIR, forme inchoative (factitive) de l'adj. *clair*, cp. *dur-cir*, *noir-cir*, voy. *accourcir*.

ÉCLAIRER, it. *schiarare*, = L. *ex-clarare*. — D. *éclairage*, *-eur*.

ÉCLANCHE, épaule de mouton (selon d'autres définitions, gigot de mouton; l'Académie, depuis 1835, s'est prononcée pour épaule). Chevallet, se fondant, je suppose, sur l'acception gigot, indique le vha. *scinca*, all. mod. *schinken*, angl. *shank*, jambe, jambon; il tient la lettre *l* pour euphonique. Génin consacre à notre mot plusieurs pages de ses Récréations philologiques et s'attache à démontrer qu'il désigne la partie gauche, ce qui revient à dire la partie antérieure, donc l'épaule, de l'animal et qu'il représente l'anc. adj. fém. *esclenche* = gauche. Ce dernier, dont Génin ne donne pas l'étymologie, est le néerl. *slink* (all. *link*), gauche. On a pensé aussi au vha. *hlanca*, flanc, mais ce primitif est contraire à la lettre. — Baist, alléguant l'it. *lacchetta* et l'esp. *carnero* (dérivé de *crena*), qui traduisent le fr. *éclanche*, pose pour étymon le fr. *cran*, entaille (par un verbe *escrancher*, d'où *esclancher*).

ÉCLATER, prov. *esclatar*, it. *schiattare**, *schiantare*, se fendre, se rompre, se briser par éclats et avec bruit; du vha. *sleizan* (all. mod. *schleissen*, *schlitzen*), = ags. *slitan* (aussi *slaetan*), angl. *slit* La correspondance de la diphthongue vha. *ei* avec la voyelle fr. *a* est le fait d'une règle commune, et *sl* initial germanique est souvent romanisé par *scl*. — Le même mot exprimant un mouvement subit (propr. une rupture, une scissure) accompagné de bruit, et frappant la sensibilité auditive, a été transporté, comme il arrive souvent, dans le domaine de la sensibilité visuelle. Le même vocable signifiant frapper l'ouïe a servi pour signifier frapper la vue. On dit donc, aussi bien de la lumière que du son, qu'elle *éclate*. — Nous sommes loin de contester l'étymologie ci dessus établie pour *éclater;* elle est conforme aux principes phonologiques. Cependant, ne pourrait-on pas aussi bien rattacher *es-clater*, en tant que signifiant bruit, à la racine *klat* d'où le néerl. *klateren* = strepere, fragorem edere? Le préfixe *es* serait le *ex* intensif, ou bien même le *ex* marquant mouvement du dedans au dehors. Les idées rupture et bruit, du reste, sont corrélatives; logiquement il vaudrait mieux partir d'un verbe marquant rupture (cp. L. *fragor*, d'abord brisure, puis son éclatant), mais la transition inverse se rencontre aussi dans *crepare*, d'abord faire du bruit, puis *crever*. En picard, *éclater* s'est régulièrement modifié en *éclayer*, verbe qui exprime la disjonction des douves d'un tonneau par l'effet de la chaleur (cp., pour la forme, *dilatare*, fr. *dilayer*). — D. *éclat* de bois, de voix, de lumière; adj. *éclatant*.

ÉCLECTIQUE (d'où *éclectisme*), gr. ἐκλεκτικός, de ἐκλέγειν, choisir.

ÉCLIÉ, qui se rompt, qui éclate, vfr. *esclier*, briser, d'où aussi subst. verbal *écli;* de l'ags. *slitan* = vha. *sleizan* (voy. *éclater*).

ÉCLIPSE, L. *eclipsis*, du gr. ἔκλειψις, pr. manque, défaut. — D. *éclipser*, faire disparaître, mettre dans l'ombre, effacer. — *Écliptique*, gr. ἐκλειπτικός.

ÉCLISSE, vfr. *esclice*, pic. *éclèche*, propr. morceau de bois plat, puis osier fendu, etc., voy. *clisse*.

ÉCLOPÉ, voy. *cloper*.

ÉCLORE, *esclorre** (part. *éclos*), prov. *esclaure*, du L. *exclaudere**, faire sortir. Le verbe n'a plus aujourd'hui que le sens neutre. La forme vraiment latine, *ex-cludere*, a donné *exclure;* le même rapport existe entre *enclore* et *inclure*. — D. *éclosion*.

ÉCLUSE, esp. *esclusa*, néerl. *sluis*, all. *schleuse*, du BL. *exclusa*, *sclusa*, subst. de *excludere* (part. *exclusus*), défendre l'entrée. Donc litt. = retenue d'eau. — D. *écluser*, *éclusier*, *éclusée*.

ÉCOBUER, terme d'agriculture; la première opération de l'écobuage, c'est enlever d'un terrain couvert d'herbes des parties de plusieurs pouces d'épaisseur, à l'aide d'un outil appelé *écobue*. D'où vient ce mot? Y a-t-il communauté radicale entre *écobue* et *écope?*

ÉCŒURER, faire perdre le *cœur* (le goût), dégoûter.

ÉCOFRAI, **ÉCOFROI**, établi d'ouvrier, vfr. aussi *escoffraie,-froir;* doit être une altération du flamand *schap-raede* (Kiliaen : promptarium, repositorium), auj. *schapraey*. — Le mot se trouvant avec le sens de boutique où l'on vend du cuir, Littré estime qu'il tient au german. *schuh*, soulier; c'est bien difficile à admettre.

ÉCOINÇON, terme d'architecture, dérivé de *coin*; cp. *arçon* de *arc*, *écusson* de *écu*. Le préfixe *es*, *é* n'a pas plus de valeur que dans *échantignole*, *écru*, etc.

ÉCOLE, L. *schola*. — D. *écolier*, L. scholaris; *écolâtre*, L. scholasticus (*r* euphonique, cp. *rustre* de *rusticus*); *écoler**, enseigner, d'où *écolage*.

ÉCONDUIRE, litt. conduire hors, éloigner; de bonne heure le mot, quant à sa valeur, s'est confondu avec l'anc. verbe *es-condire* (type lat. *ex-condicere*), refuser, débouter.

ÉCONOME, L. *œconomus*, du gr. *οἰκονόμος*, qui gouverne le ménage. — D. *économie*, *ique*, *-iste; économiser*.

ÉCOPE, aussi *escope*, *escoupe;* d'origine germanique : néerl. *shop*, all. *schuppe*, angl. *scoop*, m. s.

ÉCOPERCHE ou *escoperche*, t. d'arts et métiers; d'après Littré, de *escot* (morceau de bois) + *perche*. L'anc. langue présente les formes *escoberge*, *escorberge*, *escouberge* au sens de « petite perche de bois scié ».

ÉCORCE, prov. *escorsa*, it. *scorza*. On peut faire venir ces mots soit de la forme adjectivale L. *scortea*, de cuir (cuir et écorce ont souvent la même appellation), soit du L. *cortex*, *corticis*, avec *s* prépositif, représentant un préfixe *ex*, ajouté sous l'influence d'un verbe *ex-corticare*, écorcer. J'incline pour la dernière dérivation. — D. direct du fr. *écorce* : verbe *écorcer*. — De *cortex*, par l'intermédiaire de l'adj. *corticeus*, dérivent les formes it. *corteccia*, esp. *corteza*, port. *cortiça*, signifiant également écorce; puis les verbes it. *scorticare*, prov. *escorgar* (n. prov. *escourtega*), esp., port. *escorchar*, fr. ÉCORCHER, qui tous répondent au L. *excorticare*. La forme française, surtout en présence des mots similaires des autres langues, ne peut se déduire de *excoriare;* ce dernier a donné *escourger* (v. c. m.) ou *écourger*.

ÉCORCHER, voy. *écorce*.

ÉCORE, et par altération *accore*, terme de marine, lieu abrupt sur la côte, représente l'ags. *score*, angl. *shore*, rive, propr. le lieu où la terre est coupée, cp. néerl. *schorre*, pr. ruptura, scissura. Pour le sens d'étai, cp. angl. *shore*, néerl. *schoore*, appui, étai.

ÉCORNIFLER, « écorner les diners, prendre une corne, un morceau à quelque bonne table d'autrui »; dérivé de fantaisie de *écorner* (on trouve aussi *escornichèr*, *escornizer*). Il est difficile de démontrer une connexité avec le mot all. *karniffel*, *karnöffel*, qui signifie à la fois une hernie, et un célèbre jeu de cartes; verbe *karnöffeln*, 1. jouer au *karnöffel*; 2. rouer de coups. Hildebrand, en traitant le mot allemand, cite le verbe angl. *canifle*, employé dans le Devonshire pour flatter. — L'étymologie de Ménage mérite bien une mention pour sa singularité. Les Grecs ayant nommé les parasites des *κόρακες*, c'est-à-dire des corbeaux, il veut qu'*écornifler* vienne de *ex-corniculare* (rad. *cornix*, corneille). C'est pousser un peu loin l'esprit d'analogie. — D. *écornifleur*, *-erie*.

ÉCOSSER, voy. *cosse*.

1. **ÉCOT**, *escot**, it. *scotto*, esp., port. *escote*, prov. *escot*, BL. *scotum*, contribution, taxe, cens. C'est le même mot que le v. frison *shot*, angl. *scot*, *shot*, gaél. *sgot*, all. *schoss*, qui tous ont la signification impôt, contribution. Tous ces mots se rapportent à la racine germanique *skût* (all. mod. *schiessen*), dont l'idée radicale est « sortir, faire sortir ». Cp. l'all. *zu-schuss*, contribution, écot supplémentaire.

2. **ÉCOT**, tronc d'arbre mal dépouillé de ses menues branches, du vha. *scuz*, nha. *schoss*, angl. *shoot*, pousse, branche. Mot congénère avec le précédent.

ÉCOUER, *escoer**, couper la *queue* (vfr. *coue*).

ÉCOUFLE, sorte de milan. Diez pense que, puisque les oiseaux de proie ont donné le nom à différents engins de guerre, il se pourrait bien aussi qu'une arme de guerre ait prêté le sien à un oiseau de proie; il propose donc, dans notre cas, l'all. *schupfer*, nom d'une ancienne arme à projectiles, qui répond parfaitement à *escofle*, *écoufle*. Pour *r* changé en *l*, cp. *crible* de *cribrum*, *temple* (tempe) de *tempora*, *eschople** de *scalprum*. Le breton *skoul*, m. s., allégué par Chevallet, répugne à la lettre du mot français.

ÉCOULER, composé de *couler*, litt. = *excolare*, logiquement = *effluere*, all. *aus-fliessen*.

ÉCOURGEON, voy. *escourgeon*.

ÉCOURTER, it. *scurtare*, = L. *ex-curtare**, voy. *court*.

1. **ÉCOUTE**, lieu où l'on *écoute*.

2. **ÉCOUTE**, it. *scotta*, esp. *escota*, terme de marine, espèce de cordage, du suéd. *shot*, néerl. *schoot*, all. *schote*, m. s.

ÉCOUTER, anc. *escouter*, *escolter*, *ascouter*, it. *ascoltare*, *scoltare*, prov. *escoutar*, du L. *auscultare*, gâté en *ascultare*. Les médecins ont tiré du même verbe latin le terme savant *ausculter*. — D. *écoute*, 1. action d'écouter; 2. lieu où l'on écoute, petite loge.

ÉCOUTILLE, esp. *escotilla*, angl. *scuttle;* Wedgwood rapporte le mot à l'esp. *escotar*, couper en forme de croissant, échancrer (lequel verbe dérive, d'après Diez, du goth. *skaut*, vha. *scoz*, all. *schoss*, flexion, giron, sein); Mahn le dérive de *écoute*, lieu où l'on écoute, à cause de la communication que les écoutilles sont destinées à établir entre deux étages d'un vaisseau. Littré dit qu'*escoutille* a signifié le panneau qui recouvre l'ouverture; si c'est bien là le premier sens, on serait tenté d'indiquer le néerl. *schutten*,

fermer, obstruer, angl. *shut*, subst. néerl. *schut*, all. *schutz*, protection. — D. *écoutillon*.

ÉCOUVETTE, petit balai; *écouvillon*, linge ou peau à nettoyer; diminutifs du vfr. *escouve*, vergette, balai, prov. *escoba*, qui est le L. *scopa*, menue branche, ramille; dans la Vulg. = balai.

ÉCRAIGNE, aussi *ecraine*, *escrenne*, anc. hutte recouverte de paille et de gazon, dans laquelle les femmes allaient passer la veillée pendant l'hiver. De l'all. *schranne* (vha. *scranna*), clôture de treillis, hutte, chaumière. On a aussi proposé une origine du L. *scrinium*, coffre (d'où fr. *écrin* et all. *schrein*), dont le sens est voisin de celui de hutte.

ÉCRAN, *escran**, *escren**, *escranne**, selon les uns du vha. *scranna*, mentionné sous l'art. préc., selon les autres de l'all. *schragen*, tréteau à pieds croisés (cp. *flan* de l'all. *fladen*). Pour admettre l'étymologie de M. de Chevallet, savoir le vha. *scerm*, abri, all. mod. *schirm*, il faut supposer les transformations suivantes : *scerm*, *screm*, *scren*, *scran*, *écran*. L'angl. *screen* paraît tiré du mot français sous l'influence de *scrinium*, écrin. Wedgwood cite le bohême *chraniti*, *schraniti*, garder, protéger.

ÉCRANCHER, effacer les faux plis d'une étoffe; dérivé de *cran*, par un type *excrenicare*; une forme variée est *éclancher*.

ÉCRASER, mot d'origine germanique : nord. *krassa*, triturer, suéd. *krasa*, écraser, angl. *crash* et *crush*.

ÉCREVISSE, *escrevisse**, d'un thème renforcé *scrab* p. *crab*; cp. vha. *chrepaz* (all. mod. *krebs*); en wallon du Hainaut, on dit, *graviche*, à Namur, *gravase*; le vfr. disait aussi *crevice*. — Pour le groupe initial *scr* p. *cr* ou *gr*, cp. en angl. *grabble*, griffonner (= all. *krabbeln*) et *scrabble*, m. s. Voy. aussi l'art. *écru*.

ÉCRIER (S'), voy. *crier*. — Pour le préfixe, cp. L. *ex-clamare*, all. *aus-rufen*.

ÉCRILLE, prob. une mauvaise prononciation p. *égrille* (le mot dit la même chose que *égrilloir*); j'y vois un subst. verbal d'un verbe *es-griller*, retenir par une grille.

ÉCRIN, it. *scrigno*, angl. *shrine*, all. *schrein*, du L. *scrinium*, pr. meuble pour conserver des objets. De l'all. *schrein*, caisse, armoire, vient all. *schreiner*, menuisier, signification qu'avait également le vfr. *escrinier* (rouchi *ecrenier*).

ÉCRIRE, *escrire**, L. *scribere*, *scrib're*. — D. *écrit*, L. scriptum, dim. *écriteau*, vfr. *escriptel*, BL. scriptellum; *écritoire*, L. scriptorium; *écriture*, L. scriptura; *écrivain*, BL. scribanus, p. scriba; *écrivailler*, *-eur*, *-erie*; *écrivassier*; *écriveur*; *écriveux* (Mme de Sévigné).

1. **ÉCROU**, anc. *écroue*, trou pour faire passer une vis. On rapporte généralement ce mot à l'all. *schrube*, *schraube*, vis, mais Diez est d'avis que ce primitif aurait déterminé une forme fr. *écrue* ou *écru*; il préfère L. *scrobis*, fosse, cavité (dont la connexité avec ags. *scraef*, *scraefe*, *scrufte*, suéd. *skrubb*, cavité, ne saurait être méconnue). L'angl. *screw*, vis, paraît venir du français. Dans cette langue ou distingue *female screw* = écrou (cp. all. *schraubenmutter*) et *male screw* = vis.

2. **ÉCROU**, article du registre des prisons indiquant le jour, la cause, etc., d'un emprisonnement, d'où *écrouer*, inscrire au registre de la prison. Les exemples cités par Littré et Godefroy démontrent que le sens originel d'*écrou* (vfr. *escroe*, *escroue*) était lambeau, bandelette, d'où cédule, liste. L'origine reste douteuse; l'angl. *scroll*, rôle, liste, ne peut servir d'étymologie au vfr. *escroue*; bien au contraire, Wedgwood est d'avis qu'il est altéré d'une ancienne forme *escrow*, qui reproduit le mot français; pour ce dernier, l'étymologiste anglais cite le nord. *skra*, suéd. *skrå*, petit écrit. Pour ma part, je pense qu'*escroue* est identique avec le flamand *schroode*, *schroye*, que Kiliaen définit par « segmen, pars abscissa, pagella, segmen chartaceum, sceda », et qui est le subst. du verbe *schrooden*, truncare, resecare. — Mon ancienne conjecture, d'après laquelle *écrouer* serait le L. *scrutari*, examiner, doit naturellement être jetée par-dessus bord.

ÉCROUELLES, du L. *scrobella*, dim. de *scrobs* (donc pr. fossettes; allusion aux ravages que font les écrouelles sur la peau), ou du L. *scrofella*, p. *scrofula*. La dernière origine, quoique approuvée par Diez, me semble moins bonne, vu la grande rareté de la syncope de l'*f*. Cette syncope se produit, à la vérité, dans *Estienne* et *antienne*, mais dans d'autres conditions; c'est là plutôt une assimilation qu'une syncope. On n'oserait donc trop se reposer sur ces exemples.

ÉCROUER, voy. *écrou*, 2.

ÉCROUES, plur., autrefois les états ou rôles de la dépense de la bouche pour la maison du roi; c'est le même mot, à la forme féminine, qu'*écrou* 2.

ÉCROUIR, battre à froid un métal pour le rendre plus dense; étymologie inconnue.

ÉCROULER, voy. *crouler*.

ÉCRU, *escru**, qui n'a pas été passé à l'eau bouillante; *soie écrue* = soie naturelle. En présence du L. *crudum scorium*, cuir non tanné, *crudum linum*, lin écru, et du verbe fr. *décruer* la soie, on ne saurait se refuser à l'étymologie *crudus*. *Écru* est tout bonnement une variété de *cru*; dans la langue des ouvriers, on trouve de nombreux exemples de cet *es* prépositif, ne répondant à aucune modification de sens, et basé, soit sur l'euphonie, soit sur une fausse assimilation au préfixe *es* ou *é*. Ainsi les couvreurs disent *échenal* pour *chenal*; ainsi l'on dit encore indifféremment *chantignole* et *échantignole*.

ÉCRUES, bois qui ont crû spontanément; forme participiale du vfr. *escroistre* = L. *excrescere*.

ÉCU, *escut**, bouclier, puis monnaie, ainsi nommée parce qu'elle était chargée de l'écu du souverain, it. *scudo*, du L. *scutum*. — D. prov. *escudier*, it. *scudiere*, BL. *scutarius*, fr.

*escuyer**, ÉCUYER, d'abord gentilhomme portant l'*écu* d'un chevalier, puis officier de cour en général, particulièrement celui chargé des écuries, enfin expert dans l'art de l'équitation, dresseur de chevaux. Du fr. *escuyer* l'anglais a fait *esquire* et *squire*. — Le mot *écusson* (v. c. m.) répond à un type latin *scutio* (cp. L. *arcus, arcio*, = fr. *arc, arçon*). Vient encore d'*écu* : le vieux terme *écuage* = BL. *scutagium*.

ÉCUBIER, aussi *écuban* (Littré cite encore les formes *équibien, escouvan* et *escouve*); d'origine inconnue. Le mot est sans doute connexe avec l'angl. *scuppers*, trou par où l'eau se décharge.

ÉCUEIL, prov. *escuelh*, it. *scoglio*, esp. *escollo*, du L. *scopulus* (σκόπελος).

ÉCUELLE, *escuelle**, prov. *escudela*, it. *scodella*, du L. *scutella*, dimin. de *scutra*. — Jadis on prononçait *es-cu-elle*.

ÉCULER, voy. *cul*.

ÉCUME, it. *schiuma*, aussi *scuma, sguma*, esp., port., prov. *escuma*, du vha. *scûm*, nord. *skûm*, gaél. *sgûm*, m. s. L'étymol. L. *spuma* est aussi insoutenable que celle de *spina* attribuée à *échine*. — D. *écumer;* le sens figuré de ce verbe : « prendre çà et là, butiner », a donné lieu au terme *écumer les mers* (d'où *écumeur de mers*, pirate).

ECURER, *escurer**, it. *sgurare*, esp. *escurar*, du type latin *excurare;* donc un renforcement de *curer*, soigner, tenir propre. On pourrait ramener aussi le mot aux verbes germaniques all. *scheuern*, néerl. *schuren*, angl. *scour*, mais Diez tient plutôt ces derniers pour empruntés au latin. — D. *récurer*.

ÉCUREUIL, *escureuil**, prov. *escurol*, angl. *squirrel*, du BL. *scuriolus*, altéré du L. *sciurulus*, dim. de *sciurus* (σκίουρος). L'it. *scojattolo* accuse de même un primitif latin *scurius* p. *sciurus*.

ÉCURIE, *escurie**, *escuyrie**, prov. *escuria*, *escura*, du vha. *scûra, skiura*, BL. *scuria* (Loi salique) = stabulum (all. mod. *scheuer*, grange). — Littré pense, avec raison, que la forme en *rie* du mot français *escurie* (qui n'est pas très ancien) s'est produite sous l'influence d'*escuyer;* il se fonde surtout sur l'it. *scuderia*, écurie, qui évidemment vient de *scudiere*, écuyer.

ÉCUSSON (d'où l'angl. *scutcheon*), voy. *écu;* sign. 1. écu d'armoiries, 2. en horticulture, petit morceau d'écorce d'arbre, taillé en écusson et portant un œil ou bouton, que l'on enlève pour l'appliquer ou l'enter sur le bois d'un arbre; de là le verbe *écussonner* = greffer.

ÉCUYER, voy. *écu*. — D. *écuyère*.

ÉDEN, mot hébraïque (signifiant pr. délice), nom du lieu de séjour des premiers hommes, paradis terrestre, auj. employé au fig. pour lieu plein de charmes. — D. *édénien*.

ÉDIFICE, vfr. *edefice*, du L. *ædificium*.

ÉDIFIER, vfr. *edefier*, du L. *ædificare* (= ædem facere), d'où ædificator, -atio, fr. *édificateur, -ation*. Le sens figuré, religieux, de ces termes est également propre à l'analogue allemand *erbauen*.

ÉDILE, L. *ædilis* (de *ædes*, édifice). — D. *édilité*, auj. = magistrature municipale.

ÉDIT, L *edictum*, proclamation.

ÉDITER, d'un type L. *editare*, fréqu. de *edere*, publier, dont le supin a donné : editor, fr. *éditeur*, editio, fr. *édition*, in-editus, fr. *inédit*.

ÉDREDON (en angl. *edderdown*), de l'all. *eiderdaun*, composé de *daun*, nord. *dun*, duvet, et de *eider*, nord. *edder*, oie du nord; donc litt. = duvet d'oie.

ÉDUCATION, L. *educatio*, du verbe *educare* (fr. *éduquer*, mot dédaigné pour je ne sais quelle raison).

ÉDULCORER, voy. *doux;* cp. L. *edulcare*.

EFFACER, prov. *esfassar*, propr. enlever l'empreinte, la figure, la marque de qqch., puis en général faire disparaître. Du L. *facies*, figure, face.

EFFANER, ôter les *fanes* (v. c. m.).

EFFARER, prov. *esferar*, du L. *efferare* (ferus), rendre sauvage; sauvage pris dans le sens de timide, troublé, épouvanté. D'un dérivé de ferus, L. *ferox* = fr. *farouche*, vient le verbe analogue *effaroucher*.

EFFAROUCHER, voy. *effarer*.

EFFECTIF, L. *effectivus* (efficere), pratique, qui entre en action, d'où l'acception : réel, positif; cp. en all. *wirklich*, m. s., de *wirken*, agir, et fr. *actuel*, de *agere*, agir.

EFFECTUER, dér. du subst. lat. *effectus* (efficere), exécution, qui est le primitif du fr. *effet*. Cp. pour la formation, *graduer* de *gradus*, *habituer* de *habitus*.

EFFÉMINER, L. *effeminare* (femina).

EFFERVESCENT, L. *effervescens*. — D. *effervescence*.

EFFET, L. *effectus* (efficere); signifie : 1. exécution, « mettre à effet », 2. résultat de l'action. Le français y a ajouté l'acception : valeur effective, chose mobilière.

EFFICACE, 1. adj., L. *efficax*, 2. subst., L. *efficacia* = efficacitas (fr. *efficacité*).

EFFICIENT, L. *efficiens*, agissant.

EFFIGIE, L. *effigies* (fingere), image. — D. *effigier*, exécuter en effigie. Au XVIIe siècle encore, ce verbe équivalait à L. *effigiare*, faire le portrait, et il se pourrait bien que *effigie* (si ce n'est pas un mot savant, car lat. *effigies* réclame *effige*) fût le subst. participial de ce verbe *effigier*.

EFFILER, prov. *esfilar*, 1. ôter les *fils*, 2. v. réfl. s'allonger en forme de fil; de là *effilé*, mince, étroit.

EFFILOCHER, -OQUER, voy. *filoche*.

EFFLANQUER, étirer les *flancs*, les affaiblir, rendre maigre.

EFFLEURER, 1. ôter la *fleur;* 2. ne faire qu'enlever la superficie de qqch,, toucher légèrement, raser, passer tout près, de *fleur*, niveau. — Au L. *efflorescere*, être en fleur, ressortissent le verbe *effleurir*, terme de chimie, puis *efflorescent* et *efflorescence* (enduit pulvérulent).

EFFLUENT, -ENCE, du L. *effluere*, s'écouler.

EFFLUVE, L. *effluvium*, écoulement.

EFFONDRER, prov. *esfondrar* et *esfondar*, défoncer un terrain, puis briser le fond. Du subst. *fond*. La forme *effondrer* ne paraît pas reposer sur une intercalation euphonique d'un *r*, mais sur une correspondance avec la forme diminutive it. *sfondolare*. — D. *effondrilles* = ce qui reste au fond.

EFFORCER, vfr. *esforcer*, it. *sforzare*, esp. *esforzar*, composition intensive de *forcer*; anciennement, avec sens neutre = gagner de la force. — D. subst. verbal anc. *esfors*, auj. *effort*; cp. *renfort* de *renforcer*.

EFFORT, voy. *efforcer*.

EFFRACTION, L. *effractio* (de *effringere*, supin *effractum*).

EFFRAIE, nom d'une espèce du genre chouette, du verbe *effrayer*; c'est l'oiseau de mauvais augure, qui cause de l'effroi. Cet oiseau s'appelle aussi *fresaie* (v. c. m.).

EFFRAYER. Voici la véritable histoire de ce mot, pour la première fois établie par G. Paris (Rom. VII, 121). Le type est *exfridare*, litt. mettre hors paix (vha. *fridu*, all. mod. *friede*), d'où prov. *esfredar*, *esfreiar*, fr. *esfreer*, *esfraer* (dans les formes verbales toniques *esfroie*, *esfraie*), enfin *effroyer* (d'où le subst. *effroi*), *effrayer*. Voy. pour plus de détails Fœrster, Ztschr. VI, 109, et Rom. X, 443; ib. XI, 444.

EFFRENÉ, L. *effrenatus*, sans frein (*frenum*). L'opposé *enfrené* se trouve déjà dans les Lois de Guillaume. — D. *effrènement*.

1. **EFFRITER** une terre, l'épuiser, la rendre stérile, autrefois *effruiter*, donc un dér. de *fruit*; cp. prov. *esfruguar*, m. s., du L. *fruges*, fruits.

2. **EFFRITER (S')**, s'en aller en poussière, s'user, d'un type *effrictare*, fréqu. de *effricare*, enlever en frottant.

EFFROI, **EFFROYABLE**, dériv. de *effrayer*.

EFFRONTÉ, prov. *esfrontat*, it. *sfrontato*, dérivation participiale de l'adj. L. *ef-frons* (Vopiscus), m. s. (litt. = le front en avant, le front levé). Littré définit le mot par « qui a du front » et l'explique cependant étymologiquement par « sans front »; cela ne s'accorde guère. — D. *effronterie*.

EFFUSION, L. *effusio* (de *effusum*, supin de *effundere*, répandre).

ÉFOURCEAU, espèce de chariot; peut-être, comme *fourgon*, un dérivé de *furca*, fourche.

ÉGAILLER, vfr. *esgailler*, éparpiller, étendre (Littré, Suppl.). Répond, selon Joret, au prov. mod. *eigalhar*, dimin. de *eigar*, arranger, préparer, qui est = *eisgar* = ex(e)quare = *exæquare* (Rom. VIII, 440). Cette étymologie est contestée par Suchier (Ztschr. III, 611); la forme s'y refuse aussi bien que le sens.

EGAL, L. *æqualis*. — D. *égalité*, L. æqualitas (d'où le néol. *égalitaire*); *égaler* (dans les arts et métiers aussi *égalir*), *égaliser*.

ÉGARD, *esgard**, attention, respect, subst. verbal du vieux verbe fr. *esgarder*, it. *sguardare*, considérer, examiner, composé de *garder*; cp. *respect*, de *respicere*, regarder.

ÉGARER, *esgarer**, perdre de vue, mal surveiller, mal guider, fourvoyer, composé de *garer* (v. c. m.); adj. *égaré*, perdu, éperdu; subst. *égarement*.

ÉGAYER, factitif de *gai*.

ÉGIDE, bouclier, gr. αἰγίς -ίδος.

ÉGLANTIER, **ÉGLANTINE**, dérivés du vfr. *aiglent*, prov. *aguilen*, fruit du rosier sauvage. Diez explique ce dernier par *aiguille*, prov. *aguilha*, muni du suffixe *ent*. D'après d'autres, *aiglent* serait le gr. ἄκανθος (litt. = fleur épineuse), avec insertion de *l*; cela n'est pas impossible.

ÉGLISE, prov. *gleiza*, *glieyza*, esp. *iglesia*, it. *chiesa*, du gr. ἐκκλησία, dont le premier sens est assemblée.

ÉGLOGUE, L. *ecloga*, du gr. ἐκλογή, propr. choix, recueil, puis, au plur., poésies fugitives

EGO, pronom latin, = je (*alter ego*, autre moi-même). — D. *égoïsme*, le culte du moi (l'angl. dit *egotism*); *égoïste*, *-ïstique*, *égoïser*.

ÉGORGER, couper la *gorge* (v. c. m.), puis tuer en général; cp. en latin *jugulare*, de *jugulum*, gorge.

ÉGOSILLER, du vfr. *gueuse* = gosier, 1. = égorger, 2. réfl. = se faire mal à la gorge à force de crier. Cp. *dégoiser* et *gosier*.

ÉGOUT, subst. verbal de *égoutter*. — D. *égoutier*.

ÉGOUTTER, faire écouler *goutte* à goutte; cp. L. *exstillare*, de *stilla*, goutte. — D. *égout*.

ÉGRATIGNER, vfr. sans mouillure *esgratiner*, forme dimin. de *esgrater*. Rabelais dit *esgrafignar*, dont le radical est *graf*, lequel rappelle *graphium*, poinçon, primitif de *greffe*. Nous mentionnerons ici encore, comme issu du même *graf* et comme tout à fait analogue au fr. *égratigner*, l'it. *sgraffiare*, 1. faire des hachures (terme de gravure), d'où l'all. *schraffiren*, 2. égratigner. La même langue dit aussi *sgraffinare* pour voler, dérober, cp. notre *gripper*.

ÉGREFIN, aussi *églefin*, nom d'un poisson; variété orthographique de *aigrefin* (v. c. m.).

ÉGRENER. p. *égrainer*, voy. *grain*.

ÉGRILLARD, 1. vif, gaillard, 2. fin, adroit. Selon Roquefort = *esguillard**, de *aculeus*, aiguillon, donc pour ainsi dire un boute-en-train. Nous sommes loin de souscrire à cette étymologie, mais nous n'en avons pas d'autre à y substituer. Celle de Littré, « qui sort des grilles, c.-à-d. des bornes », ne nous sourit pas non plus. Le dialecte bourguignon a *s'égrailli*, se divertir.

ÉGRILLOIR, voy. *écrille*.

ÉGRISER le diamant, d'où *égrisée*, poudre de diamant, qui sert à polir ce corps; d'origine incertaine; de l'all. *gries*, gravier, poudre grossière? ou de la couleur *grise*, le diamant perdant sa couleur foncée par le frottement?

ÉGRUGER, voy. *gruger*.

ÉGUEULER, de *gueule*, 1. ôter le goulot (v. c. m.); 2. v. réfl., se faire mal à la gueule à force de crier, cp. *s'égosiller*.

EHONTÉ, vfr. *eshonté*, qui est sans *honte*.

ÉJOUIR (S'), *esjouïr*, prov. *esgauzir*, composé de *jouir*. — D. *réjouir*.

ÉLABORER, L. *e-laborare*.

ÉLAGUER, Berry *alayer*. Selon Ménage, d'un L. *e-lucare;* malgré l'existence du L. *col-lucare*, m. s., il est impossible d'approuver cette étymologie. Frisch propose *ab-laqueare*, déchausser un arbre. Diez rejette ce primitif, qui aurait fait *élacer*, selon lui ; il serait plutôt disposé à admettre ce même verbe sous la forme *ablaquare;* toutefois, il rattache de préférence *élaguer* au vha. *lah* = incisio arborum (étymologie proposée aussi par Grandgagnage), ou au v. flam. *laken*, deterere, attenuare.

1. **ELAN**, subst. verbal de *élancer*.

2. **ÉLAN**, animal, du vha. *elaho*, accus. *elahon* (contracté en *elan*), all. mod. *elenthier*.

ÉLANCER, jeter en l'air, composé de *lancer;* pour le préfixe, cp. L. *ef-ferre*, et fr. *é-lever*. — D. *élan*, p. *élans;* adj. *élancé*.

ÉLARGIR, *eslargir**, factitif de *large*. Le préfixe *ex*, en français, a quelquefois le sens factitif, comme *ad*, p. ex. dans *égayer* ; toutefois, ici le mouvement du dedans au dehors n'est pas à méconnaître. Notez une acception particulière d'élargir : relâcher, mettre hors de prison. Je me suis demandé, s'il y avait là une imitation du L. *ampliare* (de *amplus*, large), différer l'affaire judiciaire de qqn., ou quelque souvenir du L. *largiri*, donner par libéralité, par ex. libertatem largiri populo (Bossuet emploie en effet *eslargir* dans le sens du L. *largiri*.) Mes doutes se sont dissipés quand j'ai lu dans le Roman de la Charrette de Chrétien de Troies, à propos de Lancelot, délivré de prison : « Or est *au large* et à l'essor. »

ÉLASTIQUE, gr. ἐλαστικός (de ἐλάω, ἐλαύνω, pousser), qui a du ressort, de la force propulsive. — D. *élasticité*.

ELBEUF, espèce de drap fabriqué à *Elbeuf* (Normandie).

ELDORADO, mot espagnol : *el dorado*, litt. le (pays) doré ; nom d'un prétendu pays d'une richesse fabuleuse, découvert lors de l'expédition de Pizarre dans l'Amérique méridionale. Beaucoup d'aventuriers ont en vain, depuis le XVI[e] siècle, cherché à constater cette découverte. En attendant, le nom a été donné à une province de la Californie, et même à une petite ville de l'Arkansas.

ÉLECTEUR, L. *elector* (de *eligere*, élire), d'où *électoral*, *électorat; élection*, L. electio; *électif*, néol. = qui est établi ou qui s'obtient par voie d'élection.

ÉLECTRE (peu usité), L. *electrum*, succin ou ambre jaune, gr. ἤλεκτρον. — D. *électrique*, *-icien*, *-icité*, *-iser*.

ÉLECTUAIRE, anc. *lettuaire*, it. *lottovaro*, *lattuaro*, esp. *electuario*, prov. *lactoari*, all. *latwerge*, du L. *electuarium*, forme accessoire de *electarium*, dér. du gr. ἐκλεικτόν, médicament qu'on laisse fondre dans la bouche (de ἐκλείχειν, lécher).

ÉLÉGANT, L. *elegans*, litt. choisi, exquis (de *eligere*); *élégance*, L. elegantia.

ÉLÉGIE, L. *elegia* (ἐλεγεία). — D. *élégiaque*, gr. ἐλεγειακός.

ÉLÉGIR, aussi *allégir* (vfr. *eslegier*, alléger), en technologie, = amincir; formé de *levis*, comme *alléger* (v. c. m.).

ÉLÉMENT, L. *elementum;* adj. *élémentaire*, L. *elementarius*.

ÉLÉPHANT, L. *elephantus* (ἐλέφας).

ÉLÈVE, 1. fém., action d'*élever*, 2. masc. et fém. celui ou celle qu'on *élève*.

ÉLEVER, *eslever**, du L. *e-levare*, soulever, dresser. Pour le sens « nourrir, éduquer », cp. le terme *e-ducare* (*e-ducere*) et l'all. *auf-* ou *erziehen*. — D. *élève* (v. c. m.), *élevage*, *éleveur*, *élévation*, *élevé* = haut.

ÉLIDER (mot de facture savante), de L. *e-lidere* (faire sortir, éliminer en blessant l'organisme), d'où L. elisio, fr. *élision*.

ÉLIGIBLE, L. *eligibilis* (*eligere*), d'où *éligibilité*.

ELIMER, user en limant ou frottant, L. *elimare*. L'idée d'usure n'est propre qu'au mot français, mais conforme à la nature du préfixe. Cependant l'on trouve dans Cœlius Aurelius *elimatus* avec le sens fig. d'affaibli, énervé.

ÉLIMINER, L. *eliminare*, litt. mettre hors du seuil (*limen*).

ÉLINGUE, anciènn. *eslingue*, fronde sans bourse, it. *slinga*, esp. *eslingua*, port. *eslinga*, du vha. *slinga*, fronde. Le même mot *élingue*, comme terme de marine, signifie un cordage à nœud coulant (= all. *schlinge*). — D. *élinguer*.

ÉLIRE, part. *élu*, du L. *eligere*, m. s., dont le part. fém. *electa* a donné le français *élite*, 1. choix, 2. troupe choisie.

ÉLISION, voy. *élider*.

ÉLITE, voy. *élire*.

ÉLIXIR, esp., angl , all. *elixir*, it. *elisire*. D'après Adelung et autres, du L. *elixus*, cuit, bouilli (dér. de *lix*, lessive). L'origine arabe, supposée déjà par Ménage et les auteurs du dictionnaire de l'Académie d'Espagne en 1732, est aujourd'hui hors de doute. Le mot représente un composé de l'art. *al* et du subst. *iksir* = quintessence, pierre philosophale, lequel est issu du verbe *kasara*, rompre. La pierre philosophale devait, comme on sait, servir également de remède universel.

ELLE, pronom personnel fém., = L. *illa*.

ELLÉBORE, L. *elleborus* (ἐλλέβορος).

ELLIPSE, grec ἔλλειψις, pr. omission; ἐλλειπτικός, fr. *elliptique*.

ELME (SAINT-), p. *saint Erasme* (protecteur des marins), *Erasme* a été corrompu d'abord en *Erme*, d'où *Elme*.

ÉLOCHER, *eslocher**, secouer, ébranler ; ne peut venir du type *ex-locare*, qui, selon les règles, donnerait *eslouer;* c'est un composé de *locher* (v. c. m.). — L'ét. *ex-luxare*, posée par M. Rigal (dans la *Revue des Langues romanes*, VIII, 145) convient parfaitement pour le sens, mais pour la phonétique elle soulève deux graves difficultés : c'est d'abord que les

textes anciens n'ont pas d'*s* ni dans *elocher* (*esloschier* dans un ms. de Joinville du XIVe s. est une forme accidentelle), ni dans *locher;* puis que l'*u* de *luxare* (= *luscare*) postule la forme *eslouchier*. Voy. P. Meyer, Rom. XI, 618.

ÉLOCUTION, L. *elocutio* (eloqui).

ÉLOGE, L. *elogium*, sentence, inscription tumulaire. — D. *élogieux*, *élogier*, *élogiste*. — D'après Schuchardt (Vokalismus, II, 325), *éloge* représente εὐλογία (louange), *eu* étant = *e* en latin vulgaire.

ÉLOIGNER, anc. *eslongier*, *esloignier*, dér. de *loin*, anc. *loing*. — Le terme de marine *élonger* est synonyme de *longer* ou *allonger*.

ÉLOQUENT, -ENCE, L. *eloquens*, *-entia*.

ÉLUCIDER, rendre *lucide*, BL. *elucidare*.

ÉLUCUBRER, L. *elucubrare*, produire à force de veilles (de *lucubrare* = *luce operari*).

ÉLUDER, du L. *eludere*, parer, esquiver.

ÉLYSÉE, mot mal formé du L. *elysium* (ἠλύσιον).

ÉMACIÉ, L. *emaciatus*, amaigri.

ÉMAIL, anc. *esmail*, it. *smalto*, esp., port. *esmalte*, all. *schmelz*, BL. *smaltum*. Diez préfère à l'étym. L. *maltha*, espèce de ciment, une origine du vha. *smalzjan*, *smaltjan*, *smelzan* (all. mod. *schmelzen*), fondre, parce que la contexture du mot français *émail* ne concorde nullement avec *maltha*, mais bien avec *smelzi*, *smalti*, dont l'*i* final a été attiré par l'*a*, comme d'habitude, et le *t* final apocopé. L'émail, en effet, est du verre *fondu* avec de l'étain. — D. *émailler*.

ÉMANCIPER, L. *emancipare*, mettre hors de tutelle, affranchir.

ÉMANER, L. *e-manare*, écouler.

ÉMARGER, 1. couper la *marge;* 2. signer un reçu en *marge* d'un compte. — D. *émargement*.

EMBABOUINER, voy. *babouin*.

EMBALLER, voy. *balle*.

EMBARCADÈRE, de l'esp. *embarcadero* (de *embarcar*, embarquer).

EMBARGO, mot espagnol, subst. du verbe *embargar*, séquestrer, saisir par autorité de justice; prov. *embargar*, embarrasser (subst. *embarc*, obstacle); ces verbes représentent L. *imbarricare*, de *barra*, barre, obstacle (d'où aussi *embarrasser*, etc.).

EMBARQUER, voy. *barque*. — D. *embarcation* (le sens abstrait de ce mot s'est effacé; il signifie canot d'embarcation), *embarquement*.

EMBARRAS, subst. verbal de *embarrasser*.

EMBARRASSER, voy. *barras*. — D. *embarras*.

EMBÂTER, voy. *bât*.

EMBAUCHER, voy. *débaucher*. Le sens attaché au primitif *bauche*, savoir : boutique, atelier, usine, se révèle encore dans le dérivé *embauchure*, qui, dans les salines, signifie fourniture des ustensiles nécessaires pour la fabrication du sel, pr. approvisionnement d'atelier.

EMBAUCHOIR, terme de cordonnier, altération de *embouchoir*, voy. ce mot.

EMBAUMER, voy. *baume*.

EMBELLIR, voy. *beau*.

EMBÉRIZE, nom scientifique du genre bruant, tiré de l'all. *emmeriz*, *emberitz*, *embritz*, qui lui-même est un dérivé de l'all. *ammer*, m. s., dont la racine exprime l'idée de brillant.

EMBERLIFICOTER, embarrasser; mot de fantaisie et d'origine inconnue.

EMBERLUCOQUER (S'), s'aveugler, s'entêter d'une idée (on trouve aussi *embrelicoquer* et *emberloquer*); mot de fantaisie dans lequel *berlue* paraît jouer un rôle; cp. prov. *s'abellucar*, s'aveugler. Le Duchat définit le mot : « s'occuper de chimères semblables à celles que les moines ont coutume de loger sous leurs capuchons de bure (*coques*) ».

EMBÊTER, terme vulgaire formé de *bête*, syn. de abrutir; fig. ennuyer.

EMBLAISON, voy. l'art. suiv.

EMBLAVER (un champ), ensemencer en blé, voy. *blé*. — D. *emblavure*. Les mots *emblaison*, p. *embléaison*, et *emblure*, p. *embléure*, se rattachent à la forme anc. *embléer*, régulièrement tirée, sans insertion de *v*, du BL *imbladare*.

EMBLÉE (D') = de plein saut, du premier effort, litt. d'une levée, d'un coup; du vieux verbe français *embler*, qui signifiait enlever, dérober (« l'avoir d'autrui tu n'embleras »); le verbe réfl. *s'embler* signifiait anc. s'esquiver. Ce verbe *embler*, prov. *emblar*, vient du L. *in-volare*, litt. empaumer (*vola*, le creux de la main); cp. L. *manuari*, voler, de *manus*, main. Chevallet fait dériver *embler* du L. *ablatus;* cela n'est pas sérieux.

EMBLÈME, L. *emblema*, du gr. ἔμβλημα (de ἐμβάλλειν, jeter dessus), ouvrage en relief des vases ou autres ustensiles; de là : ornement symbolique, figure symbolique; ἐμβληματικός, *emblématique*.

EMBLURE, voy. *emblaver*.

EMBOIRE, absorber, composé de *boire;* forme vulgaire de *imbiber*, L. *imbibere*. Le participe *embu* a donné le subst. *embu*, terme de peinture.

EMBOISER, engager qqn. par de petites flatteries à faire ce que l'on souhaite de lui, même signification que l'ancien verbe simple *boiser* = tromper, surprendre. *Boiser* vient du BL. *bausia*, trahison, perfidie, vfr. *boisdie*, it. *bugia*, termes généralement rapportés au vha. *bausi*, all. mod. *böse*, méchant. Le verbe *emboiser*, toutefois, pourrait au besoin s'expliquer aussi par « attirer dans le bois »; ce serait une variété du vieux verbe *embûcher* (d'où *embûche*), qui ne signifie pas autre chose.

EMBOÎTER, de *boîte*, comme *enchâsser*, de *châsse*.

EMBONPOINT, réunion en un mot de *en bon point*, c.-à-d. en bon état.

EMBOQUER des animaux, c'est leur introduire de force le manger dans la bouche (syn. de *engaver*, *empâter*); de *boque*, variété de *bouche*, L. *bucca;* puis généralement = en-

graisser ; de là le terme *pré d'embouche*, pré consacré à l'engrais.

EMBOSSER, amarrer, de *bosse*, cordage.

EMBOUCHE, subst. verbal de *emboucher*, voy. *emboquer*.

EMBOUCHER, mettre en *bouche*, dresser (un cheval) à la bouche. L'endroit où la mer ou un fleuve reçoit un affluent est comparé à une bouche ; de là le terme *s'emboucher*, en parlant d'une rivière, cp. all. *münden* ou *einmünden*, de *mund*, bouche. — D. *embouchure*, 1. partie d'un instrument à vent sur lequel on applique les lèvres pour en tirer des sons ; 2 entrée d'un cours d'eau dans la mer ou un autre cours d'eau ; *embouchoir*, aussi, par corruption, *embauchoir*, instrument de cordonnier qui *embouche* la botte.

EMBOUQUER, terme de marine, entrer dans un canal ou dans un détroit, variété d'*emboucher*.

EMBOURRER, garnir de *bourre;* composé *r-embourrer*.

EMBOUTER, garnir le *bout* d'une canne, d'un parapluie ; de là le subst. verbal *embout*.

EMBOUTIR, donner une forme concave ou repoussée à une plaque de métal, comp. de *botir*, *bouter*, frapper, voy. *bout*.

EMBRANCHER, lier à un corps, comme la *branche* se joint au tronc. — D. *embranchement*, 1. action d'embrancher ; 2. la chose embranchée, telle qu'une route accessoire qui part d'un chemin principal.

1. **EMBRASER**, mettre en *braise*.

2 **EMBRASER**, variété d'*ébraser* (v. c. m.). — D. *embrasure*, 1. ouverture pratiquée dans l'épaisseur des murs d'une maison pour y placer les fenêtres ou les portes ; 2. ouverture percée dans le massif d'une batterie à épaulement et ménagée pour donner passage à la bouche d'une pièce. L'existence des termes d'architecture *ébraser* et *embraser*, qui concordent parfaitement avec la chose appelée *embrasure*, ne permet guère de rapporter la deuxième signification de ce dernier à *embraser* = mettre en feu.

EMBRASSER, serrer dans ses *bras*, puis, par extension, baiser ; de là découlent d'un côté les acceptions ceindre, environner, renfermer, d'un autre, s'attacher à, saisir avec affection et empressement. — D. *embrasse; embrassade* (à suffixe étranger ; Montaigne disait encore : donner une *embrassée*).

EMBRASURE, voy. *embraser* 2.

EMBRENER, de *bran* (v. c. m.).

EMBU, voy. *emboire*.

EMBRYON, gr. ἔμβρυον = τὸ ἐντὸς βρύον, qui germe dedans, c.-à-d. dans le ventre de la mère.

EMBÛCHE, subst. verbal de *embuscher**, *embusquer* (it. *imboscare*, prov. et esp. *emboscar*), litt. aposter, dans un bois ou buisson (BL. *buscus*, *boscus*), des personnes chargées de surprendre l'ennemi. Les chasseurs disent encore d'une bête qu'elle *s'embûche*, quand elle entre dans le bois.

EMBUSQUER, voy. *embûche*. — D. *embuscade*.

ÉMENDER, L. *e-mendare;* le peuple a déformé ce mot en *amender* (v. c. m.).

ÉMERAUDE, it. *smeraldo*, esp., port. *esmeralda*, prov. *esmerauda*, du L. *smaragdus* (σμάραγδος). Pour la permutation de *g* en *l*, cp. σάγμα, it. *salma*, d'où fr. *saume**, *somme*, *Baldacco*, p. *Bagdacco* (Bagdad). La gutturale primitive s'est conservée dans le v. esp. *esmeracda*, prov. *maragde*.

ÉMERGER, L. *e-mergere*, sortir (en parlant de choses situées dans l'eau). Chateaubriand : « les Açores émergèrent du sein des flots ». Du participe *emergens*, les physiciens ont tiré *émergent* et *émergence*.

ÉMERI, mieux *émeril*, it. *smeriglio*, esp. *esmeril*, all. *smirgel*, *schmergel ;* dimin. du grec σμύρις, σμίρις, pierre servant à polir.

ÉMERILLON, espèce de faucon, le plus petit et le plus vif des oiseaux de proie, it. *smeriglione*, esp. *esmerejon*, prov. *esmerilhó*, formes diminutives de prov. *esmirle*, it. *smerlo*, all. *schmerl*, m. s. Ces mots viennent du L. *merla*, p. *merula*, renforcé d'un *s* initial. L'anglais nomme le même oiseau *merlin*, anc. *marlyon*. Ce nom d'oiseau s'est communiqué, comme beaucoup d'autres, à des instruments divers et anciennement aussi à une sorte de canon ; cp. *fauconneau* de *faucon*. — D. *émerillonné*, gai, vif, éveillé comme un *émerillon*.

ÉMÉRITE, L. *e-meritus*, qui a fini de servir (merere). — D. *éméritat*.

ÉMERSION, L. *emersio* (de *emersum*, supin de *emergere*, fr. *émerger*).

ÉMERVEILLER, de *merveille*. Le préfixe *é*=*es*, par assimilation à *étonner*.

ÉMÉTIQUE, gr. ἐμετικός (ἐμέω, vomir). — D. *émétiser*.

ÉMETTRE, L. *e-mittere*, d'où emissio, fr. *émission*, et emissarius, fr. *émissaire*.

ÉMEUTE (La Fontaine a dit *émute*), voy. *émouvoir*. — D. *émeuter*, *émeutier*.

ÉMEUTIR, fienter (en parl. des oiseaux), vfr. *esmeltir;* du néerl. *smelten* « stercus liquidum egerere », mot identique avec *smelten*, all. *schmelzen* = liquidum facere. Il n'y a pas lieu de songer ni à *ex-motus*, écarter, ni à *emunctus*, mouché.— D. *émeut*, excrément.

ÉMIER, ou *émietter*, de *mie*, *miette*.

ÉMIGRER, L. *e-migrare;* cp. all. *aus-wandern*.

ÉMINENT, L. *e-minens*, qui s'élève au-dessus d'un niveau, hors ligne. — D. *éminence*, L. eminentia.

ÉMIR, mot arabe signifiant commandant ; du verbe *amara*. commander.

ÉMISSAIRE, ÉMISSION, voy. *émettre*.

EMMANCHER, pourvoir d'un *manche*, ajuster le manche à un instrument pour s'en servir, de là l'expression fig. emmancher une affaire (pr. y mettre le manche, le premier bout) et *s'emmancher* = s'agencer.

EMMITOUFLER, de *mitoufle*, forme altérée de *moufle* sous l'influence de *mitaine ;* le vfr. présente *emmofler*.

EMMUSELER, voy. *museau*.

ÉMOI, *esmoi**, grande peine, frayeur; altération de *esmai* (*oi* p. *ai*, cp. *carquois*, *effroi*), it. *smago*, découragement, prov. *esmai*, souci, subst. verbal du vfr. *esmaier*, *esmoyer*, être en émoi, prov. *esmaiar*, anc. it. *smagare*. Le primitif de ces verbes est le goth. *magan*, être fort (d'où l'all. *macht*, puissance, force). *Esmaier* signifie donc proprement perdre sa force, n'en pouvoir plus, et correspond logiquement au vha. *un-magen*, tomber en défaillance (all. mod. *un-macht*, mal orthographié *ohnmacht*, défaillance). L'étymologie L. *émovere* est une bévue.

ÉMOLLIENT, L. *emolliens* (de *mollis*).

ÉMOLUMENT, L. *emolumentum* (emoliri), pr. effort, peine, puis profit que l'on retire de ses peines. — D. *émolumenter*.

ÉMONCTOIRE, L. *emunctorius* (de *emungere*, moucher).

ÉMONDER, L. *emundare* (de *mundus*, net).

ÉMOTION, L. *emotio* (de *emovere*, fr. *émouvoir*). — D. *émotionner*.

EMOUCHER, de *mouche*. — D. *émouchette*, *-oir; émoucheter*.

ÉMOUCHET, aussi *mouchet;* de *mouche*, à cause du ventre moucheté de cet oiseau; l'it. dit *moscardo*.

ÉMOUDRE, L. *emolere* (de *mola*, meule).— D. *émouleur*, *-erie;* cps. *rémoudre*.

ÉMOUSSER, 1. ôter la *mousse;* 2. rendre *mousse*.

ÉMOUSTILLER, litt. rendre pétillant comme du *moût* (L. *mustum*).

ÉMOUVOIR, L. *e-movere*, dont le sens classique (éloigner) diffère du sens moderne (mettre en mouvement, agiter, troubler); de l'anc. participe *esmeüt*, d'où *esmeut*, s'est produit le subst. *émeute;* cp. *meute* de *movere*.

EMPALER, voy. *pal*.

EMPAN, altération du vfr. *espan*, wallon *aspagne*, BL. *spannus;* du vha. *spanna*, mha. *span*, mesure de la main étendue. — Il se peut qu'*empan* se soit produit de *espan* par une forme intermédiaire *enspan* (cp. vfr. *engrot* = ægrotus, vfr. *ensir* = exire, vfr. *ensaier* p. essaier).

EMPARER (S'), se rendre maître de qqch., esp., port., prov. *emparar*, *amparar*, prendre en possession; le contraire est rendu par *désemparer*, abandonner, lâcher ce dont on s'est emparé. La signification actuelle découle de l'acception « fortifier, renforcer » qu'avait en premier lieu ce verbe et qui correspond à celle du verbe simple *parer*, défendre, garantir (v. c. m.). — De *emparer*, fortifier, viennent le composé *désemparer*, démanteler, mettre hors d'état de servir, et *remparer*, remettre en état de défense, d'où le subst. *rempar*, orthographié plus tard *rempart*.

EMPÂTER, it. *impastare*, rendre pâteux, voy. *pâte*. — Dans le sens d'engraisser de la volaille = L. *impastare**, fréq. de *impascere**.

EMPEAU, ente en écorce, prov. *empeut*, cat. *empelt*, subst. du verbe *empeltar*. Celui-ci est dérivé de *pellis*, peau ou écorce de l'arbre, ou plutôt du dimin. *peleta; empeltar* p. *empeletar*, c'est enfoncer dans l'écorce. L'all. emploie également pour enter, greffer, le mot *pelzen*, de *pelz*, peau. Une assimilation avec le mot *peau* a fait transformer *empeut* en *empeau*.

EMPÊCHER, mettre entrave, anc. *empescher* (dont l'*s* est épenthétique); ce mot s'accommode, aussi bien pour la lettre que pour le sens, d'un primitif lat. *impedicare*, enlacer (*in*, *pedica*), les anciennes formes *empeechier* et *empegier* (cp. *esragier* à côté de *esrachier*) et le prov. *empedegar* l'imposent en quelque sorte; cp. L. *prædicare* devenu fr. *preechier*, *prechier*, *prescher*, *prêcher*. Cependant il existait en vfr. un synonyme de notre mot sous la forme *empacher*, dont *empechier*, *empecier* peuvent fort bien dériver (l'atténuation de *a* en *e* étant un fait régulier). Cette forme secondaire et concurrente est parallèle au prov. *empachar*, *empaitar*, esp., port. *empachar*, it. *impacciare*. Pour ces verbes, Muratori avait proposé un type *impactiare*, au sens de *pacta inire*, s'engager dans des procès. Son avis n'est pas digne d'accueil. Mieux vaut assurément celui de Diez, qui, partant du verbe L. *impingere*, mettre qqch. sur les bras de qqn., l'en charger, l'en embarrasser (composé de *pango* et reproduit par vfr. *empaindre*), en tire un fréq. *impactare*, d'où s'expliquent très régulièrement les formes *empachar* (et encore mieux la forme accessoire prov. *empaitar*, subst. *empaig*), et vfr. *empacher* et *empecher* (cp. *fléchir* de *flectere*, vfr. *delecher* de *delectare*). Quant à la forme italienne *impacciare*, elle accuse un primitif *impactiare* p. *impactare*, modification familière aux langues romanes. Cette forme me semble aussi devoir être admise comme source immédiate des autres verbes cités à radical *pach* ou *pech*. — A *empêcher* correspond le terme opposé *dépêcher* (v. c. m.), qui, par sa variété *despeecier*, remonte à *dispedicare*, mais par ses correspondants esp. *despachar*, it. *dispacciare*, au type *dis-pactare* ou *-pactiare*, de *dis-pingere*, qui fait opposition à *impingere*, comme *disjungere* à *injungere*, *discingere* à *incingere*.

EMPEIGNE, vfr. *empiegne*, *empengne* (esp. *empeyne*, cou-de-pied); d'origine incertaine. Le bas-latin présente *impedia*, de *in* et *pes*, *pedis* (litt. cuir sur le pied), mais ce ne peut être le type du mot français; il faudrait *impedina*, cp. it. *redina* = vfr. *regne*, *reigne* (rêne).

EMPENNER, voy. *penne*.

EMPEREUR, vfr. *empereor* (nomin. *emperere*), du L. *imperator*. Pour rendre le féminin et ne pas dire *empereuse*, les modernes ont préféré tirer du L. *imperatrix* le mot savant *impératrice*. Pourquoi dédaigner tous les termes de l'ancien vocabulaire : *empereris*, *-pereresse*, *-pereïs*, *-peresse* (d'où angl. *empress*), *-peris*, *periere*, *-pereuse*? L'ancienne langue ne reculait pas devant les formes naturellement indiquées.

EMPESER, anc. *empoisser* (d'où est resté le subst. *empois*), de *poix* (v. c. m.). *Empoisser* est une dérivation française de *poix*; *empeser*, comme prov. *empezar*, se rapporte au prov.

pes, pez = *poix*. On trouve aussi *empiger* pour enduire de poix, formé d'après le latin *impicare* (pix, picis).

EMPÊTRER, voy. *dépêtrer*.

EMPHASE, gr. ἔμφασις, pr. apparence, puis éclat, pompe dans le discours; adj. ἐμφατικός; fr. *emphatique*. Racine s'est permis le terme *emphatiste* = qui parle avec emphase.

EMPHYTÉOSE, altéré de l'anc. mot *emphyteuse*, du gr. ἐμφύτευσις, action d'implanter, BL. *emphyteosis* = fundi perpetua locatio. — D. *emphytéotique*.

EMPIÉTER, 1. donner du pied (à une colonne); 2. mettre le pied sur (le terrain d'autrui); dérivé de *piet* (auj. *pied*); cp. *piéton*, *piétiner*. — Composé : *rempiéter*.

EMPIFFRER, voy. *piffre*.

EMPIRE, L. *imperium*.

EMPIRER, BL., *impejorare*, voy. *pire*.

EMPIRIQUE, gr. ἐμπειρικός, qui agit d'après l'expérience (et non pas d'après les principes scientifiques). — D. *empirisme*.

EMPLACER, voy. *place*. — D. *emplacement*; cps. *remplacer*.

EMPLÂTRE, esp. *emplasto*, it. *empiasto*, du L. *emplastrum*, gr. ἔμπλαστον (s. e. φάρμακον), aussi ἔμπλαστρον, de ἐμ-πλάσσειν, appliquer dessus. — D. *emplâtrer*, it. *impiastrare*. — De l'adj. ἐμπλαστικός, fr. *emplastique*.

EMPLETTE, vfr. *emploite*, norm. *empleite*, du L. *implicita implic'ta*, part. passé de *implicare*, au sens de dépenser (voy. *employer*).

EMPLIR, L. *implere*; cps. *dés-emplir*, *remplir*.

EMPLOYER, it. *impiegare*, esp. *emplear*, prov. *empleiar*, du L. *implicare*, impliquer, usité dans la basse latinité p. expendere, insumere. Ce même trope : engager qqch. dans une affaire, en faire usage pour un but déterminé, se rencontre également dans l'all. *ver-wenden*, de *wenden*, tourner, plier. — D. subst. verb. *emploi*, it. *impiego*; *employé*; voy. aussi *emplette*.

EMPOIS, EMPOISSER, voy. *empeser*.

EMPORTER, porter loin (*em*, *en* = inde), enlever; s'emporter, fig. = se laisser entraîner par un mouvement de colère; cp. les expressions analogues fr. *transporter*, *émouvoir*, *se démener*, et L. *efferre*. — D. *emporté*, *emportement*; cps. *remporter*.

EMPOTER, mettre en *pot*.

EMPREINDRE, du L. *imprimere*, litt. presser dessus; c'est la forme vulgaire de *imprimer* (cp. *geindre*, de *gemere*). Du participe *empreint* vient le subst. *empreinte*, d'où ont été tirés l'it. *imprenta*, *impronta*, esp., prov. *emprenta*, puis les verbes néerl. *printen*, imprimer, et angl. *print*.

EMPRESSER (S'), se mettre en *presse*, en mouvement. — D. *empressé*, *empressement*.

EMPRUNTER, wall. *épronter*, it. *improntare*; du L. *in promutuum*, en prêt (Digeste). Cette étymologie de Diez est confirmée par la forme valaque *imprumut*, et met à néant les anciennes explications par *in promtu dare* ou *accipere*, ou par *promptare*, fréq. de *promere*. — A l'appui de l'ét. *promutuum*, Rönsch (Ztschr., III, 102) cite, dans le gloss. gréco-latin de Cyrille (éd. Vulcan., p. 58) : προδανείζομαι, *promutuor*. — Subst. verbal : *emprunt*.

ÉMULE, L. *æmulus*, rival. — D. *émuler**, *emulateur*, *-ation*.

EMULGENT, du L. *emulgere*, traire jusqu'à la dernière goutte Du supin *emulsum* : fr. *émulsion* (d'où *émulsionner*), *émulsif*.

EN représente : 1. la particule-préposition L. *in*; 2. l'adverbe L. *inde*, vfr. *int*, *ent* (en Hainaut *end*, dans le cps. *end-aller* = en aller). De même que *unde* ou plutôt la forme composée *de-unde* a donné l'adverbe pronominal relatif *dont*, ainsi le L. *inde* a fourni l'adverbe pronominal démonstratif *en*. *Dont* (L. *unde*) est le corrélatif de *en* (L. *inde*), comme *où* (L. *ubi*) l'est de *y* (L. *ibi*). — L'un et l'autre *en*, tant celui qui représente le L. *in*, que celui qui est issu de *inde*, servent d'élément de composition, en se modifiant en *em* devant des consonnes labiales (p. ex. *emporter*, *embellir*). — *En* préfixe = L. *in* se trouve d'abord en tête de quelques verbes français d'ancienne formation, reproduisant des verbes latins déjà pourvus du préfixe, p. ex. *emplir*, L. im-plere, *enfler*, L. in-flare, *enduire*, L. inducere, *empreindre*, L. imprimere, *employer*. L. implicare. Les verbes latins composés avec *in*, entrés dans la langue française sous l'influence savante, conservent la forme latine : *in-duire*, *im-primer*, *impliquer* (comparez ces verbes avec les trois derniers mentionnés). Appliqué à des mots romans sans précédent latin, le préfixe *en* est destiné à exprimer le passage d'un état *en* un autre; c'est là sa valeur inchoative et factitive; ex. *enorgueillir*, *empirer*, *embellir*, *enrichir*, *endormir*, *embraser*, puis introduction dans l'intérieur de qqch., engagement, implication (*empiéter*, *enfoncer*, *embûche*, *engager*), ou action de pourvoir ou toucher qqch. de la chose exprimée par le primitif (*empoisonner*, *enfariner*). — Le préfixe *en* = *inde* exprime éloignement. Il ne se rencontre plus que dans *s'encourir*, *enfuir*, *enlever*, *emmener*, *emporter*, *s'ensuivre*, *envoler*, *entraîner*.

ENCAISSER, voy. *caisse*. Le subst. *encaisse* équivaut à : ce qui est *en caisse*.

ENCAN, anc. *encant*, prov. *enquant*, *encant*, it. *incanto*, anc. esp. *encante*, all. *gant*; de la phrase lat. *in quantum*, à combien? — D. vfr. *enquanter*, *encanter*, *enchanter*, mettre à l'enchère. Ménage songeait à *incantare*, auquel il prêtait le sens de proclamer; d'autres à *in cantu*, vente faite au son de la trompe!

ENCAQUER, voy. *caque*.

ENCARTER, terme d'imprimeur ou de reliure, de *carte* = carton.

ENCASTELER (S'), t. de vétérinaire; d'après Littré du BL. *incastellare*, emmurailler (de *castellum*), la corne du cheval étant comparée à une muraille. Le sens étant tout simplement « enserrer », on peut très bien expli-

quer *encasteler*, comme dimin. du BL. *incastare* (voy. *encastrer*).

ENCASTRER, emboîter, enchâsser, prov. *encastrar*, ital. *incastrare*, du BL. *incastrare* (Vulgate, Isidore), forme variée de *incàstare* (d'où esp. *engastar*, enchâsser, sertir). Le radical de ce dernier peut être, soit l'all. *kasten* (vha. *chasto*), caisse, coffre, armoire et particulièrement *chaton* (v. c. m.), ou le thème congénère latin *cast* (exprimant serrer, enfermer) qui est au fond de *castrum* et de son dimin. *castellum*, et qui remonte à la même racine *cas* qui a donné *casa*, maison.

ENCAUSTIQUE, L. *encausticus*, gr. ἐγκαυστικός, dérivé de ἔγκαυστος, adjectif verbal de ἐγκαίειν, brûler sur ou dans. L'encaustique est l'art de peindre avec des couleurs mêlées de cire et durcies ensuite par l'action du feu. — Le L. *encaustum*, gr. ἔγκαυστον, était aussi le nom de l'encre rouge dont se servaient les empereurs romains pour signer. Les Italiens en ont fait *incosto*, *inchiostro*; d'autres langues ont singulièrement écourté ce mot, et l'ont transformé en vfr. *enque*, *enche*, auj. ENCRE, angl. *ink*, néerl. *inkt*. L'all. *tinte*, esp. *tinta*, = encre, vient du L. *tinctus*, part. passé de *tingere*, teindre.

ENCEINDRE, L. *in-cingere*; part. *enceint*, d'où le subst. participial fém. *enceinte*, circuit, clôture. Quant à l'adj. fém. *enceinte*, grosse d'enfant, = it. *incincta*, prov. *encencha*, voici ce qu'en dit Isidore : « incincta = prægnans eo quod est *sine cinctu* ». D'après cette étymologie, *incincta* serait = *discincta* ou *non cincta*; c'est comme si nous disions aujourd'hui par euphémisme « femme sans corset ». — M. de Chevallet, d'après Ménage, rattache le BL. *incincta* (grosse) au latin classique *inciens*, *-tis*, qui a la même signification. Cette dérivation n'est pas impossible; seulement il faudrait admettre que la forme lat. et it. *incincta* fût l'effet d'une fausse application étymologique, ce que la date reculée de l'emploi de ces formes engage à repousser. L'espagnol dit *estar en cinta*; cela fait songer à une autre représentation de la chose, savoir : être enveloppé, être doublé, *in cinctu* (ou en mauvais latin : *in cincta*) *esse*. L'it. *incignere*, prov. *encenher*, vfr. *enchaindre* (Richart li Biaus) = engrosser, confirment cette manière de voir; ils représentent le L. *incingere*, entourer; c'est une figure un peu moins grossière que le fr. engrosser; elle rend l'idée : donner de l'ampleur, du volume.

ENCEINTE, voy. l'art. préc.

ENCENS, it. *incenso*, esp. *incienso*, BL. *incensum*, = thus, de *incendere*, allumer, brûler — D. *encenser*, *-oir*. — Les Allemands rendent *encens* par *weih-rauch*, fumée sacrée.

ENCÉPHALE, gr. ἐγκέφαλος, adj., = qui se trouve dans la tête (κεφαλή); comme subst. = cerveau. — D. *encéphalie*, *-ite*.

ENCHANTELER, du subst. *chantel'*, *chanteau* = *chantier*; voy. *canton*.

ENCHANTER, L. *in-cantare*, fasciner par le *chant* de formules magiques (cp. *charmer*, du L. *carmen*, chant); de là subst. verbal vfr. *encant*, it. *incanto*, esp. *encanto*. — D. *enchantement*, *-eur*; *désenchanter*, rompre l'enchantement.

ENCHAPER, de *chape*, couverture.

ENCHÂSSER, voy. *châsse*.

ENCHÈRE, voy. *enchérir*.

ENCHÉRIR, devenir plus *cher*, augmenter de prix; le sens actif élever le prix, rendre plus cher, propre auj. à la forme *enchérir*, était autrefois rendu par *encherier* (BL. *incariare*); c'est à cette dernière forme que ressortit le subst. *enchère*, offre d'un prix plus élevé. — D. *enchère*, *enchérissement*, *-isseur*; cps. *renchérir*, *surenchérir*.

ENCHEVÊTRER, voy. *chevêtre*.

ENCHIFRENER, causer un embarras dans le nez; étymologie douteuse. Ménage, pour sortir d'embarras, forge un mot barbare *incamifrœnare*, en se fondant sur Psaume 32, 9 : « in *camo et frœno* maxillas eorum constringe ». Littré appuie cette explication en disant : « De *en* et *chanfrein*, par l'intermédiaire de *chinfreneau*, coup à la tête; le sens, qui était général (on trouve *d'amors enchifrenés* dans le Roman de la Rose) s'étant particularisé au rhume assimilé à un *chanfrein* ». Pour notre part, nous citerons le bas-breton *sifern*, rhume, mais il se peut qu'il soit d'origine française.

ENCHYMOSE, gr. ἐγχύμωσις, effusion d'humeurs (χυμός).

ENCLAVER, du BL. *inclavare*, enclore (de *clavis*, clef). — D. *enclave*.

ENCLIN, L. *inclinis*, penché.

ENCLORE, prov. *enclaure*, L. *inclaudere*, forme barbare pour *includere*; de ce dernier les savants ont fait *inclure*. Le part. *enclos* (L. *inclausus*) a donné le subst. *enclos*, d'où les chasseurs ont forgé le verbe *enclotir*.

ENCLOS, voy. *enclore*.

ENCLOTIR, voy. *enclore*.

ENCLOUER, voy. *clou*.

ENCLUME, it. *incude*, *incudine*, *ancude*, *ancudine*, esp. *ayunque*, *yunque*, prov. *enclutge*, *encluget*; toutes ces formes viennent du L. *incus*, *incudis*. Une déclinaison barbare *incudo*, *incudinis*, a donné les formes italiennes. L'espagnol s'explique par la syncope du *d*, d'où *incu'e*, d'où, par la transposition de *u* : *iunce*, *yunque*. Le provençal accuse un type *incudium*, avec *l* intercalaire. Quant au mot français, il vient de l'acc. *incudinem* avec *l* intercalaire; pour la terminaison, cp. L. *amaritudinem*, fr. *amertume*. — D'après Cornu (Rom., VII, 594), *enclume* se serait produit par la série de formes suivantes : *incudinem*, **encumne*, **encnume*, *enclume*.

ENCOCHER, voy. *coche* 3.

ENCOGNER, voy. *coin*. — Cps. *rencogner*.

ENCOLURE, voy. *col*.

ENCOMBRE, subst. verbal de *encombrer*.

ENCOMBRER, prov. *encombrar*, it. *ingombrare*, obstruer, embarrasser, du BL. *combrus*, abattis; voy. sous *comble*. — D. *encombre*, pr. obstruction, obstacle.

ENCONTRE, ancienne préposition, composée de *contre*, = BL. *in-contra* p. *contra*, cp. L. *insuper* p. *super*. — D. *encontrer* à qqn., verbe tombé en désuétude = le rencontrer, l'attaquer, lui venir à l'encontre; de là le subst. *encontre* (it. *incontro*, esp. *encuentro*), événement imprévu, embarrassant. Ce subst. nous est resté dans la locution *à l'encontre* et dans le composé *malencontre* p. *mal encontre* (*encontre* était masculin). *Encontrer* et *encontre* ont fait place aux composés *rencontrer* et *rencontre*. Ces termes sont analogues à l'all. *begegnen*, *begegniss*, de *gegen*, contre.

ENCOR, ENCORE, it. *ancora*, prov. *encara*, *enquera*; du L. *hanc oram*, = jusqu'à cette heure-ci ou cette heure-là. Comparez L. *adhuc*, m. s., litt. jusqu'ici. De même que ce dernier, d'abord adverbe de temps, a pris le sens *ad-hoc* et marque addition, gradation, avec la valeur de *quoque*, *etiam*, il en est arrivé de même à son équivalent néo-latin *encore*. Sénèque : unam rem *adhuc* adjiciam, j'ajouterai *encore* une chose; Quintilien : Callicles *adhuc* concitatior, *encore* plus animé. — L'étymologie *hanc horam* échappait encore à Sylvius et Nicot, qui faisaient forcément venir *encore* du L. *incoram*, en présence de. — Havet (Rom., VIII, 93) cherche à démontrer pour cet adverbe fr. (it. *ancora*) l'étym. *atque ad horam*, *atque* étant devenu *acque*, puis par nasalisation *anche*, et *ore* (*o* ouvert) issu de *aora*. Cette explication nouvelle est théoriquement correcte et sourit beaucoup, mais elle se heurte contre un fait, relevé par Suchier: c'est que la formule prov. *anc no*, pic. *ainc ne*, = jamais (relativement au passé) appuie trop solidement pour *anche* l'origine *adhuc* ou *adhunc*.

ENCORBELLEMENT, voy. *corbeau*.

ENCORNER, voy. *corne*.

ENCOURAGER (au XVIe siècle, on disait aussi *acourager*), voy. *courage*.

ENCOURIR = courir dans, s'exposer à; cp. en latin le même emploi figuré de *incurrere* dans *incurrere odia hominum*, encourir la haine des hommes, *incurrere in crimen*, encourir l'accusation. — Dans le réfléchi, *s'encourir*, le préfixe *en* est = *inde*.

ENCRASSER, voy. *crasse*. En vfr., *encrassier* avait la valeur de *engraisser*; il en est de même du wall. *écrauchi*, rouchi *encrachier*.

ENCRE, voy. *encaustique*. — D. *encrier*.

ENCROUE (arbre) ne vient pas de *croix*, comme prétend Bescherelle, mais par le BL. *incrocare* (Loi salique), encrocher, de la racine *croc*.

ENCYCLIQUE, gr. ἐγκυκλικός, de κύκλος, cycle, cercle; cp. L. *circularis* (de *circulus*), d'où le subst. fr. *circulaire*, all. *rundschreiben*.

ENCYCLOGRAPHIE, mot nouveau formé d'après *encyclopédie*, recueil de traités sur les diverses branches d'une science ou de la science en général.

ENCYCLOPÉDIE, du gr. ἐγκυκλοπαιδεία, qui est une fausse leçon pour ἐγκύκλιος παιδεία, locution fréquemment employée depuis Aristote pour désigner le cercle (κύκλος) de connaissances, de sciences ou arts, que tout jeune Grec de condition libérale devait parcourir avant de s'engager dans l'étude des matières nécessaires à une profession spéciale; les branches dont se composait cette éducation (παιδεία) s'appelaient ἐγκύκλια μαθήματα. La valeur du mot a été élargie par les modernes.

ENDÉMIE, -IQUE, du gr. ἔνδημος, particulier à un peuple.

ENDÊVER, enrager ou faire enrager; composé du vfr. *desver*, *derver*, m. s., d'où vfr. *desvé*, *dervé*, *diervé*, furieux, forcené. Ce verbe a fort torturé les linguistes. Ducange proposait L. *deviare*. sortir du droit chemin; M. de Reiffenberg, le flam. *dief*, voleur; d'autres, un BL. *de-ex-viare*, puis l'esp. *derribar*, abattre, démonter. Toutes ces tentatives sont malheureuses. Diez, s'appuyant sur l'expression : « tot a le sanc desvé », avait été porté à rattacher *desver* au L. *dissipare*, gâter (it. *scipare*); il alléguait dans ce sens le vers de Dante : « La memoria il sangue ancor mi *scipa* »; mais il est revenu sur cette conjecture, arrêté par le scrupule qu'il est improbable que *dissipare* fasse *disipar* en prov., et *desver* en français. D'autres raisons l'ont empêché de poser les étymologies : *diruere* (transformé en *diruare*, d'où *dervare*, *derver*), et *derogare* (cp. fr. *enterver* = *interrogare*, fr. *corvée* = corrogata). Il s'en tient donc à la conjecture (consignée dès la 2e édit. de son livre) : on s'est servi d'abord de la 3e pers. sing. *desve*, qui répond correctement à L. *desipit* (il est fou); puis de la forme du présent *desve* on a dégagé un infinitif *desver* et un participe *desvé*. — Chevallet, au mépris de toutes les règles de dérivation, met en avant l'all. *taub*, insensé, fou, verbe *toben*, être enragé; il aurait mieux fait de citer les mots angl. *deaf* (= all. *taub*), verbe bas-saxon *daven*, = all. *toben*, qui se rapprocheraient davantage du mot français. — Gachet, partant du fait que la *derverie* semble avoir emporté une idée de possession diabolique, incline vers ceux qui, avant lui déjà, ont pensé à une origine de *diable*, par la forme angl. *devil* ou all. *teufel*. *Endévé* serait ainsi = endiablé. En rouchi, on dit, pour « il est diablement beau » : il est biau *endévé*. Pour faire accorder aussi bien la lettre que le sens avec cette étymologie, Gachet rapproche le port. *endiabrar* et prov. *endiablar*, qui selon lui peuvent s'être altérés en *endiavrar*, *endiarvar*, d'où enfin *enderver*, *endesver*. Il pense aussi (à tort, sans aucun doute) que l'angl. *endeavour*, s'efforcer, s'acharner à faire qqch., est le même mot. — De mon côté, j'ai proposé quelque part l'explication de *dervé* (d'où *desvé*) par le BL. *debriatus* (p. *de-ebriatus*), enivré, fou. En somme, la conjecture de Diez est celle qui satisfait le plus aux conditions d'une saine étymologie. Littré s'abstient de se prononcer, et laisse la discussion ouverte. Et voici ce que j'ai enregistré de nouveau sur ce terrain. L'explication de l'ancien *desver* par *dis-vadere* (sortir du sens), tentée par Ulrich (Rom., VIII, 264), est par

trop ingénieuse. Voici son procédé : *Disvadere — disvarre — disvare*, fr. *desver*, comme *calefacere* a fait *calfarre*, *calfare*, d'où fr. *chauffer*. Une autre conjecture du même auteur (Rom., IX, 579) porte sur *de-ex-ripare*. Pour le sens, cp. lat. *delirare*, « sortir du sillon ». La conjugaison aurait été d'abord *desrif*, *desrives*, *desrive*, *desvóns*, *desvéz*, *desrivent*, puis le thème des formes syncopées et accentuées sur la finale, comme dans beaucoup d'autres verbes, aurait pris le dessus. On objecte, d'une part, que l'*e* du thème *desv* est ouvert et postule un *e* bref d'origine (G. Paris), d'autre part, que les composés par *de* + *ex* sont imaginaires (Gröber).

ENDIVE, it., esp., port., prov. *endivia*, du L. *intybus* (ἴντυβον), chicorée, ou plutôt de la forme adjectivale *intybea*.

ENDOLORIR, litt. affecter ou être affecté d'une *douleur*.

ENDORMIR, factitif de *dormir*. Le latin classique *indormire* dit autre chose, c.-à-d. dormir ou s'endormir sur qqch., et fig. la traiter avec négligence. Végèce cependant l'emploie dans le sens de s'engourdir en parlant des membres.

ENDOS, subst. verbal de *endosser*.

ENDOSSER, mettre sur le *dos*, de là endosser un habit; puis mettre sa signature au *dos* d'un papier, d'où endosser une lettre de change; en reliure, mettre le dos à un volume. — D. *endos*; fém. *endosse* = poids dont on est chargé (terme familier).

ENDROIT, anciennement préposition, = dans la direction de, vers, à l'égard de, quant à, p. ex. *endroit le vespre*, vers le soir; aussi adverbe, avec le sens de vis-à-vis, en face, directement, du côté qui se présente tout d'abord à nos regards. Cet adverbe ou préposition représente littéralement le L. *in-directum*, dirigé vers (voy. *droit*). La combinaison avec *in* est analogue à celle de *encontre*, *envers*, etc. Quant au sens, *endroit* rend à peu près la même idée et de la même manière que *envers*, qui représente le L. *in-versus*, tourné vers. D'adverbe, le mot s'est fait substantif, et *endroit* a pris les significations : 1. place, lieu, propr. ce qui est devant nous, cp. *contrée* de *contre* (l'ancien sens adverbial perce encore dans la locution *à l'endroit de* = en ce qui concerne); 2. côté droit, beau côté (d'une étoffe), opp. au subst. *envers*, côté retourné.

ENDUIRE, du L. *inducere*, litt. appliquer sur, puis = enduire, p. ex. dans *colorem inducere picturæ* (Pline). Dans le sens de mener vers, le L. *inducere* est devenu le fr. *induire*. — D. *enduit*, subst. participial, = L. inductum.

ENDURCIR; le préfixe ajoute à la valeur factitive du verbe simple.

ENDURER, L. *indurare*, pris dans le sens de *durare*, *obdurare*, résister, persister, supporter (« perfer et obdura »).

ÉNERGIE, gr. ἐνέργεια, activité, puissance (ἔργον, travail). — D. *énergique*.

ÉNERGUMÈNE, gr. ἐνεργούμενος, travaillé, possédé, s.-e. par le démon.

ÉNERVER, L. *enervare* (nervus).

ENFAGOTER, voy. *fagot*.

ENFANT, du L. *infantem* (le nomin. *infans*, avec l'accent sur *i*, a donné naissance au vfr. *enfe* ou *enfes*, forme réservée au cas du sujet masculin). — D. *enfance*, L. infantia; *enfançon*; *enfantin*, L. infantinus* p. infantilis; *enfantillage*; *enfanter* (v. c. m.).

ENFANTER, donner le jour à un enfant, it. *infantare*, prov. *enfantar*, *efantar*, du L. *infantare*; toutefois, ce verbe latin ne se trouve que dans Tertullien, au sens de nourrir. — D. *enfantement*.

ENFARINER, 1. poudrer de *farine*; 2. fig. endoctriner. Cette dernière acception se rattache peut-être au sens métaphorique qu'a le L. *farina*, dans *ejusdem farinæ esse*, être de la même pâte, de la même trempe.

ENFER, prov. *enfern*, it. *inferno*, du L. *infernum* (Tacite : inferna, -orum, = les enfers), d'où infernalis, fr. *infernal*.

ENFERMER, mettre dans un lieu fermé, composé de *fermer*, comme *includere* de *claudere*. — Cps. *renfermer*.

ENFERRER, enfoncer un fer, percer d'un fer, de *ferrum*, glaive. — Autrefois = mettre aux fers.

ENFILER, passer un *fil* à travers le trou d'une aiguille, réfl., sens fig., s'introduire, s'engager dans. — *Enfiler* des phrases, etc., est une métaphore tirée de « enfiler les grains d'un chapelet ». — D. *enfilade*, suite de choses disposées sur une même ligne, propres à être *enfilées* ou traversées sans obstacle (« enfilade de chambres »).

ENFIN, p. *en fin*, = pour finir, pour résumer.

ENFLAMMER, L. *inflammare*.

ENFLER, L. *in-flare*, litt. souffler dans, cp. *gonfler* de *con-flare*. — D. *enflement*, *-ure*; cps. *renfler*. Notons encore l'anc. adjectif *enfle* = enflé, encore en usage dans quelques dialectes.

ENFONCER, pousser vers le *fond* (v. c. m.), puis faire pénétrer dans le fond, enfin défoncer et en général briser, rompre (« enfoncer une porte »). Nous ne citons pas les emplois figurés de ce verbe. — D. *enfoncement*, 1. action d'enfoncer; 2. vide, creux, profondeur; *enfonçure*, chose enfoncée. L'ancienne langue disait aussi *enfondrer*, pour *enfoncer* (cp. *effondrer*). Voy. aussi *foncer*.

ENFORCIR, rendre ou devenir plus fort, cp. *endurcir* = *durcir*. L'ancienne forme *enforcier* nous est restée dans le composé *renforcer*.

ENFOUIR, L. *in-fodere*, mettre dans la terre.

ENFOURCHER, prendre en *fourche*, aussi percer avec la fourche, ou disposer en forme de fourche.

ENFOURNER, de *four* (anc. *forn*).

ENFREINDRE, non pas du L. *in-frendere*, comme prétendait Caseneuve, mais de *in-fringere*, briser, d'où le subst. infractio, fr. *infraction*.

ENFUIR = fuir loin; *en* = L. *inde*.

ENFUMER, emplir de fumée, prov. *enfumar*, du vfr. *fum**, fumée.

ENGAGER (ital. *ingaggiare*, prov. *engatjar*), 1. mettre *en gage* (v. c. m.), à la merci d'autrui, aliéner ; opposé : *dégager;* 2. prendre *gage* de qqn. qui s'oblige à vous servir, le prendre à son service, l'enrôler, le déterminer à un service, à une prestation, lier, obliger; 3. exhorter, persuader à prendre part dans une affaire ou à faire qqch. ; de là 4. faire entrer, entraîner dans, mêler à ; 5. dans les locutions « engager le combat, la conversation », le verbe équivaut à s'engager dans, et devient synonyme de commencer. — D. *engageant* (se rattache à l'acception 3); *engagement* (se rattache à toutes les acceptions du verbe); *engagiste*.

ENGAÎNER, mettre en *gaîne* (v. c. m.). — Cps. *rengaîner*.

ENGAVER, « le pigeon engave ses petits », c.-à-d. il dégorge la nourriture dans le bec; dans le nord de la France = engraisser de la volaille. empâter; du même radical que le picard *gaviot*, gosier, ou *gavion* (le peuple dit : en avoir jusqu'au gavion = jusqu'à la gorge, se rincer le gavion = boire. Le primitif est *gave*, terme populaire pour le jabot des oiseaux ; cp. wallon *gaf*, champ. *gueffe*. Diez rapporte ces mots au L. *cavus* ou *cavea*. — Voy. aussi *engouer*.

ENGEANCE, pr. action de multiplier par engendrement, puis terme collectif pour des êtres d'une même espèce, race ; dér. de *enger* = croître (v. c. m.). — *Engeance* signifie aussi populairement embarras, de là le verbe *engeancer* qqn. d'une chose, l'en embarrasser, la lui mettre à charge. Dans le deuxième sens, c'est un dérivé de *enger* = embarrasser.

ENGEIGNER (vieux), = tromper (Lafontaine), aussi *engignier*, prov. *enginhar*, *engeingnar*. cat. *engegnar*, voy. *engin*. Les formes vfr. *enganer*, esp. *engañar*, it. *ingannare*, qui signifient la même chose, sont d'une source différente.

ENGELER, se congeler ; de *geler*, avec le préfixe *en* marquant passage d'un état à un autre. — D. *engelure*.

ENGENDRER, L. *ingenerare*.

ENGEOLER, voy. *enjôler*.

ENGER, embarrasser qqn. de qqch., « qui m'a engé de cet animal? », « Nicot a engé la France de l'herbe nicotiane ». Selon Diez du L. *e-necare* (contracté *en'care*), qui avait également l'acception torturer, fatiguer, importuner ; pour la forme, cp. *vindicare*, contr. *vincare*, fr. *venger*. Le port. *engar*, solliciter vivement, doit être le même mot. — Un homonyme *enger* signifiait autrefois croître, se multiplier, en parlant surtout de choses nuisibles, vermine, etc., « cette dartre enge grandement, la peste enge fort » (il avait aussi le sens actif peupler, propager). Ménage fait venir ce second verbe *enger* du L. *ingignere;* cette dérivation ne peut être admise, et l'origine du mot reste encore un problème. En dialecte limousin, on trouve *s'endzà*, s'engendrer (en parlant de la vermine), et le sarde présente *angiai*, faire des petits. — D. *engeance* (v. c. m.); vfr. *enge*, race, engeance. — Il y a lieu de noter ici encore le composé vfr. *a-engier*, sign. à l'actif : faire croître, augmenter; au neutre : grandir, s'accroître (« Partout voi le mal *a-engier* » Baud. de Condé).

ENGIN, vfr. *engieng*, *engien*, it. *ingegno*, prov. *engeinh*, *engin*, d'abord esprit, surtout esprit inventif, puis ruse, finesse, instrument de guerre ou de chasse ; du L. *ingenium*. De l'anc. forme *enginh**, *engeinh** vient le vieux verbe *engeigner* (v. c. m.), machiner, imaginer, tromper, BL. *ingeniari*, = ingenium exercere (la langue moderne en a tiré *s'ingénier* = se creuser l'esprit); puis le subst. *engigneor**, faiseur de machines, mot que les savants ont plus tard réhabillé en *ingénieur* (*ingénieur* se rapporte logiquement à *ingenium*, comme mécanicien à μηχανή, L. *machina*); enfin, l'adj. *engignos**, abandonné pour la forme plus latine *ingénieux*, et répondant à L. *ingeniosus*.

ENGLOBER, joindre à un ensemble, de *globus*, au sens de masse, amas.

ENGLOUTIR, it. *inghiottire*, du L. *inglutire*.

ENGONCER, rendre la taille lourde, contrainte, gênée, en parlant d'un vêtement qui produit cet effet. « Comme tu es engoncée dans ton corset », dit Picard. Roquefort se fourvoie en donnant à ce verbe pour premier sens « rentrer la tête dans les épaules » et l'identifiant avec le vfr. *esconser*, se cacher. Corblet dit de même : « engoncé, perdu dans ses vêtements, gêné dans un habit qui monte jusqu'aux oreilles ; du roman *esconcé*, caché ». Je crois aussi que ce mot se rattache au L. *condere*, mais non par le composé *abscondere* (dont le partic. barbare *absconsus* a donné *esconser*), mais par le participe barbare *inconsus*, p. *inconditus*, qui signifiait désordonné. Pline a dit « inconditus ordo ramorum », Suétone, « turba incondita ». On pourrait du reste aussi donner au primitif *inconsus* le sens de *conditus*, « caché, enfoncé » (cp. « engoncé dans son chapeau »), en prenant *in* pour le préfixe marquant mouvement du dehors au dedans. Remarquons, en outre, que l'anc. langue employait en effet *s'esconser* au sens de « se cacher ». — Ménage expliquait le mot par *ingonnicatus*. mot qu'il a forgé à plaisir de *gonne**, robe. Littré le dérive de *gond* (it. *gonzo*), engoncer étant comparé à l'état d'une porte mise en ses gonds.

ENGORGER, anciennement = *gorger*, mettre dans la *gorge*, avaler ou faire avaler, cp. *ingurgiter;* de là, le mot *gorge* étant pris dans le sens de tuyau, canal, se dégage l'acception obstruer. Le composé *se rengorger*, cependant, se rattache à *gorge*, poitrine; c'est se donner de la gorge. — D. *engorgement*, obstruction.

ENGOUER (d'où *engouement*) est une forme accessoire de *engaver*, mentionnée plus haut. Elle s'y rapporte comme *clouer* à *clavus*. Le

mot signifie d'abord bourrer le gosier; *s'engouer*, c'est pr. se gorger, s'en donner jusqu'à la gorge; le sens figuré : se passionner, s'exalter, s'explique aussi facilement que celui donné parfois à *se repaître*. Ce dont on raffole est représenté comme quelque chose qui vous remplit.

ENGOULER, faire entrer dans la gueule, avaler, aussi saisir de la gueule, mordre; de *goule*, variété de *gueule* (d'où *goulot*), L. *gula*. Le participe *engoulé* est particulièrement un terme d'héraldique. — Cps. *engoulevent*, nom d'un oiseau, appelé ainsi à cause de la grande ouverture de son bec.

ENGOURDIR, opp. de *dégourdir*, voy. ce mot.

ENGRAISSER, it. *ingrassare*, vfr. *encrassier*, dér. de *graisse*. — D. *engrais*.

ENGRAVER, s'engager dans le sable, voy. *grève*. — D. *engravée*, terme d'art vétérinaire, maladie du pied des bœufs, résultant des terrains garnis de cailloux sur lesquels ils marchent.

ENGRÊLÉ (t. de blason), muni de petites dents arrondies, de *grêle*. — D. *engrêlure*.

1. **ENGRENER**, mettre le grain dans la trémie du moulin (appliqué aussi à d'autres opérations analogues); empâter avec du grain. De *grain*.

2. **ENGRENER**, terme de mécanique, faire entrer les dents d'une roue dans les rainures d'un cylindre. De L. *crena*, entaille, cran (pour *g* = *c*, cp. *gonfler*, *grotte*, vfr. *englume* p. *enclume*). — D. *engrenage*, *-ure*. — Cette étymologie n'est peut-être pas la vraie; l'acception mécanique pourrait bien découler d'une acception plus générale que donnaient à *engrener* les meuniers, comme celle de « mettre en mouvement », de sorte que notre second *engrener* ne serait pas un homonyme distinct du premier.

ENGUEULER, c'est *gueuler* dans le sens actif, l'action étant portée sur qqn.

ÉNIGME, gr. *αἴνιγμα*, *-ατος* (de *αἰνίσσεσθαι*, parler en paraboles); *énigmatique*, *αἰνιγματικός*.

ENJAMBER, litt. prendre entre ses *jambes* (fig. franchir un espace), puis, écarter ses jambes, marcher à grands pas; dépasser, empiéter. — D. *enjambée*, *-ement*.

ENJEU, ce qui est mis *en jeu* (au jeu).

ENJOINDRE, L. *injungere*, m. s., d'où le subst injunctio, fr. *injonction*.

ENJÔLER, aussi *engeôler*, pr. attirer dans la *geôle* (v. c. m).

ENJOLIVER, voy. *joli*, anc. *jolif*.

ENJOUER, égayer; du L. *jocari*, plaisanter, badiner; c'est un factitif rendant l'idée : mettre en bonne humeur; de là le participe passif *enjoué*, gai, plaisant. — D. *enjouement*.

ENLACER, 1. enfermer dans des *lacs*, fig. serrer, étreindre; 2. passer l'un dans l'autre des lacets, rubans, etc., syn. de *entrelacer*.

ENLEVER = *en* (L. *inde*) + *lever*, porter loin.

ENLISER (S'), s'enfoncer dans les sables; selon Nodier, de la famille du bourguignon *lizeu*, glissoire; ce serait donc pr. glisser dans. Quant à *lizeu*, il se rattache à *glisser*, dont l'initiale a été retranchée, cp. en norm. *lider* = ags. *glidân*, angl. *glide*. Littré dérive notre verbe de *lize*, *lise*, nom donné, dans la baie du mont Saint-Michel, à la boue des chemins et, plus spécialement, aux sables mouvants; il croit que *lise* pourrait être = *gliise*, nom de la *glaise* en normand.

ENLUMINER, forme vulgaire de *illuminer*, L. *illuminare*, illustrer, rehausser de couleurs.

ENNEMI, du L. *inimicus* ou plutôt du lat. populaire *inamicus* (cp. prov. *enamic*); du subst. *inimicitas*, p. *inimicitia*, fr. *inimitié* (vfr. *enemistié*).

ENNUI, vfr. *anoi*, *anui*, chagrin, peine. Les étymologies diverses tentées à l'égard de ce mot (*noxa*, *noxia*, *nausea*, gr. ἔννοια et ἀνία) sont toutes contraires aux règles phonologiques ou au sens. La seule qui puisse soutenir la critique est celle de L. *odium*, déjà proposée, mais imparfaitement, par Cabrera. Le mot se rattache à la phrase « est mihi in odio ». Les deux mots *in-odio*, ayant subi une sorte de concrétion, ont donné esp. *enojo* (anc. *enoyo*), port. *nojo*, prov. *enoi*, *enuei*, it. *noja*, anc. aussi *nojo*, p. *inojo*, et enfin fr. *anoi*, etc.; dans l'anc. dialecte vénitien, on trouve encore la formule intacte *inodio*. Pour justifier le rapport littéral entre ces formes et le primitif *in-odio*, cp. L. *badius*, devenu it. *bajo*, esp. *bayo*, prov. *bai*; et pour la transformation française, il suffit de rappeler *hoi** *hui* de *hodie*. Au lieu de « l'amors m'es en oi » (observe Diez, auteur de notre étymologie), = amor mihi est in odio, le provençal a fini par substantiver la formule et par dire : amors m'es enois ». Cette opinion se confirme encore par l'ancienne construction du verbe *ennuyer* avec le datif. Diez cite à cet égard le passage suivant du Livre des Rois : « icest afaire *al* rei enuiad ». — Les mots it. *nabisso*, *ninferno*, *ingordo*, fr. *enjeu*, *avenir*, fournissent d'autres exemples de la réunion de la préposition avec le substantif. Il n'est pas sans intérêt de mentionner ici l'expression champenoise *oder* p. fatiguer, ennuyer, *odable* p. ennuyeux. — D. *ennuyer*, *-eux*.

ÉNONCER, L. *e-nuntiare*, d'où *énonciation*, *-atif*, L. *enuntiatio*, *-ativus*.

ÉNORME, L. *enormis* (e norma) « qui sort de la règle ». — D. *énormité*, L. enormitas.

ÉNOUER, ôter les nœuds, type lat *e-nodare* (nodus).

ENQUÉRIR, anc. *enquerre*, comp. de *querir* (ou *querre*) avec *en*, cp. L. *inquirere*. La tournure *s'enquérir* est illogique; elle s'est produite peut-être par imitation de *s'informer*. — D'un part. latin fém. *inquisĭta* vient le subst. *enqueste*, *enquête*, d'où *s'enquêter*. Le mot *enquête* fait double emploi avec le terme savant *inquisition*; le subst. *enquêteur* se tire régulièrement de *inquisĭtor* et forme double emploi avec *inquisiteur*. Les participes *enquis*,

conquis, etc., de *inquis'tus*, ont perdu leur *t* primitif, comme *dispos* p. *dispost*.

ENQUINAUDER, litt. rendre *quinaud* (v. c. m.), pr. rendre confus, gagner en sa faveur. L'auteur *Quinault* n'a rien à voir dans ce mot créé par Lafontaine.

1. **ENRAYER**, retenir les roues en barrant les *rais* (v. c. m.); cps. *dés-enrayer*.

2. **ENRAYER**, patois *enroyer*, tracer le premier sillon dans un champ qu'on veut labourer, de *roie** *raie* (v. c. m.).

ENRÔLER, pr. inscrire sur le rôle. L'esp. dit de même *alistare*, l'angl. *enlist*, de *lista*, liste.

ENROUER, it. *arrocare*, rendre rauque, dér. du L. *raucus rocus** (cp. *louer* de *locare*).

ENS*, prov. *ins*, *inz*, *intz*, du L. *intus*; ce vieux mot nous est resté dans les compositions *dans* (v. c. m.), *céans* (v. c. m.) et *léans*.

ENSABLER, 1. mettre sur le *sable*, cp. *engraver*; 2. couvrir de sable.

ENSACHER, rouchi *ensaquer*, mettre en *sac*.

ENSEIGNE, it. *insegna*, anc. esp. *enseña*, du L. *insignia*, plur. de *insigne*, qui est le primitif également du mot moderne *insigne*. — *Enseigne* signifie en premier lieu signe, marque distinctive, puis indice d'identité, d'authenticité, de vérité ; de là les locutions *à bonnes enseignes* = à bon titre, avec sûreté; *à telles enseignes*, avec telle garantie. Enfin, le mot s'emploie pour drapeau (au masculin = porte-drapeau). La valeur d'indice, marque de reconnaissance (« donner enseignes » = indicia dare (« montrer par enseignes » = argumentis monstrare) a donné naissance au verbe *enseigner*, indiquer, instruire, informer, it. *insegnare*, esp. *enseñar*, port. *insinar*. D'autres ont préféré rapporter *enseigner* directement au L. *insignare*, qui se présente, en effet, très naturellement; Diez est aussi de cet avis en prêtant à ce verbe le sens primitif « graver dans », d'où découlerait le sens fig. « mettre dans l'esprit ».

ENSEIGNER, voy. *enseigne*. D. *enseignement*; cps. *renseigner*.

ENSEMBLE, it. *insembre*, *insembra*, anc. esp *ensembra*; du L. *in-simul*, p *simul*. Cp. le verbe *sembler* de *simulare*.

ENSEVELIR, vfr. *sevelir*, du L. *sepelire*.

ENSIMER, enduire de saindoux, vfr. *enseymer*, *ensainer*, du L. *sagimen* p. *sagina*; voy. *saindoux*. Le contraire d'*ensimer* est *essimer*, dégraisser, faire maigrir.

ENSORCELER, voy. *sorcier*.

ENSOUPLE, aussi *ensuble*, *ensuple*, du L. *insubulum* (Isidore), m. s.

ENSUITE, de *en suite*, cp. all. *in der folge*.

ENSUIVRE (S') = *en* (L. *inde*) + *suivre*.— Le verbe actif vfr. *ensuivre* est = L. *insequi*.

ENTABLER, assembler des planches ou planchettes (L. *tabula*); le dérivé *entablement* répond à peu près pour le sens au L. *tabulatum*, litt. couche, assise.

ENTAILLER, tailler dans. — D. *entaille*.

ENTAMER, prov. *entamenar*, du L. *intaminare*, au sens de *at-taminare*, mettre la main, toucher à; radical *tamen* p. *tagmen* (racine *tag** *tang*, toucher). Chevallet invoque inutilement des racines celtiques signifiant couper; l'étymologie ἐντέμνειν (avancée par Nicot, Etienne, etc.) est encore moins digne d'attention. — D. *entame*, *entamure*.

ENTASSER, mettre en *tas* (v. c. m.).

ENTE, voy. *enter*.

ENTENDRE, L. *intendere* s. e. animum; donc proprement tendre l'esprit vers, faire attention, s'appliquer à, écouter. Ce sens ancien s'est affaibli et *entendre* n'exprime plus, au propre, que l'activité, même passive, du sens de l'ouïe (comme tel, le verbe a fini par supplanter le verbe *ouïr* = L. *audire*) et, au figuré, comprendre, saisir (d'où le part. *entendu*, à sens actif, = qui s'entend à). — D. *entendeur*, *-ement*; *malentendu*. Du part. L. *intentus* procède le subst. fém. *entente* (cp. *attente*, *vente*, *descente*).

ENTENTE, voy. *entente*.

ENTER, d'où subst. *ente*. Ce mot se rattache au gr. ἔμφυτον, implanté (verbe ἐμφυτεύειν = enter) par l'intermédiaire de la forme BL. *impotus*, greffe, que l'on rencontre dans la Loi salique (pour *ph* devenu *p*, cp. gr. κόλαφος, BL. *colapus*). Le même primitif grec a donné le vha. *impiton*, mha. *impfeten*, nha. *impfen*, enter, inoculer. Cette étymologie, due à Diez, ne laisse rien à désirer; elle l'emporte sur toutes les autres, savoir : 1. *In* + flamand *poot* = pied et greffe, bouture, marcotte. C'est de cette combinaison que Diefenbach fait dériver le BL. *impotus*, greffe, primitif direct de *empter*, *enter*; mais cette étymologie est difficile à admettre, car, dit Diez, elle entraînerait le recul de l'accent sur le préfixe, puisque dans l'hypothèse de Diefenbach, le BL. *impotus* aurait l'accent sur l'*o*, tandis que pour Diez, cet accent, conformément au grec ἔμφυτον, repose naturellement sur le préfixe. 2. *Im-putare*, couper dedans; Diez trouve ce primitif parfaitement acceptable au point de vue des principes phonétiques; mais il a des doutes quant à la signification que lui prête Pott, auteur de cette étymologie. 3. *Insitus*, *ins'tus*, participe de *inserere*; mais comment veut-on y rapporter la forme intermédiaire *empter*? — D. *ente*, greffe; en vfr. branche, arbre, plante.

ENTÉRINER, anc. accomplir, parfaire, auj. ratifier, de l'anc. adj. *enterin*, entier, parfait, juste, qui représente un type *integrinus*, dér. de *integer*, fr. *entier*.

ENTÉRITE, dér. du grec ἔντερον, intestin.

ENTÊTE = ce qui s'écrit *en tête*.

ENTÊTER, porter à la tête, étourdir, fig. = préoccuper, prévenir en faveur de qqn. ou qqch.; de là *entêté* = trop prévenu, qui ne revient pas facilement sur une opinion ou sur une résolution, opiniâtre. — D. *entêtement*.

ENTHOUSIASME, gr. ἐνθουσιασμός (de ἔνθους p. ἔνθεος, litt. plein de Dieu). — D. *enthousiasmer*. — *Enthousiaste*, gr. ἐνθουσιαστής inspiré, fanatique.

ENTICHER, vfr. *entechier*, propr. infecter d'une contagion ; selon Diez, de l'all. *anstecken*, m. s. On trouve, en effet, dans le vocabulaire d'Evreux *entichement* = contagium ; cependant, cette étymologie soulève quelques doutes, d'abord à cause de l'absence de l'*s* radical dans les anciens textes, puis à cause du caractère relativement moderne du sens infecter inhérent au mot allemand. Il me semble plus rationnel de ne voir dans *enticher* qu'une variété du vfr. *entecher*, entacher, vicier, de *teche*, tache. Le passage de *e* en *i*, en syllabe atone, rentre dans les faits habituels de la langue (cp. *lion*, *ciboule*, *pion*, etc.). Littré se prononce également pour *entecher*. — Dans son emploi réfléchi, *enticher* est peut-être un homonyme, savoir : le vfr. *enticier*, aussi *entechier* (angl. *entice*), inciter, instiguer, propr. attiser.

ENTIER, it. *intero*, esp. *entero*, port. *inteiro*, prov. *enteir*, du L. *integer*, gén. *integri*, pr. intact. — D. Pour donner à *entier* un substantif, on recule aujourd'hui devant la forme naturelle et ancienne *entièreté* et on a préféré repêcher la forme latine et faire *intégrité*. C'est ainsi que, par des scrupules dont on ne se rend pas compte, *court*, *complet* et beaucoup d'autres adjectifs sont restés privés d'un subst. abstrait correspondant.

ENTIERCER, BL. *intertiare*, mettre en main *tierce*, séquestrer.

ENTITÉ, terme philosophique, formé de *ens*, *entis*, participe présent du verbe *esse*, signifiant chose, être (Quint., 8, 3, 33 ; plur. *entia*, 2, 14, 2).

ENTOMOLOGIE, science des insectes ; du grec ἔντομον, insecte. Ce mot grec, comme le mot latin *insectum* (in-secare), qui n'en est que la traduction, signifie littéralement « entaillé ».

1. **ENTONNER**, mettre en *tonne*. — D. *entonnoir*.

2. **ENTONNER**, mettre un air sur le *ton*, BL. *intonare*, in tonum ponere, cantum imponere, d'où *intonation*. La double *n*, dans ce verbe, comme dans *détonner*, est vicieuse, mais autorisée.

ENTORSE, du L. *intorsus* (p. *intortus*), participe de *intorquere*, = tordu en dedans.

ENTOUR, formé de *en* + *tour*, était d'abord adverbe et préposition, synonyme de *autour*, comme l'est encore le correspondant it. *intorno* ; puis on en a fait un subst. signifiant lieu environnant ; de là *les entours* et la locution adverbiale *à l'entour*. De cette dernière on a fait sans nécessité un nouveau subst., les *alentours*. — D. *entourer*, mettre ou être *entour* (cp. *environner* de *environ*). Le caractère récent de cette dérivation se trahit par le fait qu'on n'y a plus respecté l'*n* final du radical *turn*, devenu *tour*. Au XVIe siècle et dans quelques dialectes, on trouve encore, cependant, la forme ancienne et normale *entourner*.

ENTOURER, voy. *entour*. — D. *entourage*.

ENTRAILLES, prov. *intralias*. C'est le plur. L. *interanea* (Loi salique, *intrania*), intestins (d'où it. *entragno*, esp. *entrañas*), dans lequel on a substitué au suffixe *aneus* la terminaison de collectivité *aille* (cp. *tripaille*). La terminaison latine était encore observée dans le vfr. *entraigne*, gloses de Cassel *entrange* (cp. *estragne* étrange, de *extraneus*).

ENTRAÎNER = *en* (L. *inde*) + *traîner*, donc pr. traîner loin, syn. de emmener, enlever. — D. *entrain*.

ENTRAVE, subst. verbal de *entraver*.

ENTRAVER, du L. *trabes*, poutre, bâton ; donc litt. mettre une poutre dans le chemin, d'où embarrasser, gêner la marche, puis gêner en général ; opp. vfr. *destraver*, débarrasser. Le mot *embarrer*, d'où *embarras*, s'est formé de la même façon. — D. *entrave*.

ENTRE, L. *inter*, *intra*. Comme préfixe roman, le mot exprime mutualité, réciprocité (*s'entr'aider*, *s'entre-choquer*) ; il s'y attache parfois aussi l'idée d'un ou de plusieurs intervalles (*entre-larder*, *entre-couper*, *entre-mêler*, *entr'ouvrir*) ; le préfixe revêt alors souvent le sens de « par-ci par-là » ou de « à moitié ». — Le préfixe latin *inter*, marquant insertion, interposition, conserve sa forme latine dans les mots à physionymie savante, comme *intercaler*, *interrompre*, *intervalle*. Les anciens disaient régulièrement *entre-rompre*, *entreval*.

ENTRECHAT, mot tiré de l'it. *capriola intrecciata*, litt. cabriole entrelacée.

ENTREFAITES (*sur ces*) équivaut à : ces choses étant faites (accomplies) dans l'intervalle.

ENTREGENT, usage du monde, adresse à se conduire *entre gent*, c.-à-d. en société.

ENTRELACER, enlacer une chose dans uue autre, entortiller. — D. subst. verbal *entrelacs* (où l'*s* final n'a pas plus de raison d'être que dans le simple *lacs*).

ENTREMETS, vfr. *entremés*, it. *tramesso*, mets servi entre deux principaux services ; de *entre* + *mets* (v. c. m.).

ENTREPOSER, déposer provisoirement.

ENTREPÔT, L. *interpositum** (interponere) ; cp. *dépôt*, *impôt*.

ENTREPRENDRE, prendre *entre* ses mains, se charger de, aussi s'attaquer à, d'où l'acception gêner, embarrasser ; anssi = empiéter. — D. *entreprenant*, *-preneur*, *-prise*.

ENTRER, L. *intrare*. — D. *entrée* ; *rentrer*.

ENTRE-SOL, litt. *entre le sol* et l'étage.

ENTRE-TEMPS, intervalle de temps ; aussi employé comme adverbe = dans l'intervalle.

ENTRETENIR, pr *tenir entre* ses mains, d'où tenir en état, rendre durable, faire subsister, pourvoir aux dépenses de subsistance ; fig. retenir par la conversation, amuser, d'où *s'entretenir* = converser. Toutes ces acceptions sont également propres au terme analogue all. *unterhalten*. — D. *entretien* ; *entretènement*.

ENTRETIEN, v. l'art. préc. ; cp. *maintien*, *soutien*.

ENTREVOIR, 1. voir imparfaitement ou rapidement, ne voir qu'à demi (cp. *entr'ouïr*) ;

2. *s'entrevoir*, se voir, se visiter mutuellement, d'où le subst. participial *entrevue*.

ENTREVOUS, t. d'architecture, subst. verbal de *entrevousser* (voy. *voûter*).

ÉNUMÉRER, L. *enumerare*.

ENVAHIR, vfr. *envaïr*, prov. *envazir*, du L. *invadere* (cp. *traïr** *trahir*, de *tradere*).

ENVELOPPER, vfr. *envoleper*, voy. *développer*. — D. *enveloppe*.

ENVENIMER, voy. *venin*.

ENVERGER, garnir de petites *verges* ou de baguettes. — D. *envergeure*.

ENVERGUER, attacher (les voiles) aux *vergues* (v. c. m.). — D. *envergure*, développement d'une voile dans la partie qui touche à la *vergue;* en hist. nat., étendue des ailes déployées d'un oiseau.

1. **ENVERS**, préposition, composition de *en* et de *vers* (v. c. m.), cp. *encontre*, vfr. *enprès*.

2. **ENVERS**, subst., du L. *inversus*, retourné, dont les savants ont directement tiré l'adj. *inverse* et le subst. *l'inverse*.

ENVI, prov. *envit*, anc. subst. signifiant appel, provocation, défi; il nous est resté comme terme de jeu et dans la locution *à l'envi* = en se défiant mutuellement. Ce mot n'est pas connexe avec *envie*, encore moins avec l'ancien adverbe *envis*, involontairement (= lat. *invitus*), comme a cru Génin; c'est le subst. verbal de l'ancien verbe *envier*, prov. *envidar*, *enviar*, inviter, provoquer, défier (cp. Jean de Condé, II, 108 : *Car lor nature i envie eus*, car leur nature les y pousse). Ce verbe, qui est la bonne forme française du mot savant *inviter*, a laissé le composé *renvier*, d'où *renvi*. Raynouard n'avait pas entrevu de rapport entre *envidar*, inviter, et *envidar*, renvier, car il les a placés, le premier sous la rubrique *convit* (t. II), le dernier à part (t. III). Et cependant il cite un vers de Merlin Coccaïe qui aurait bien pu le mettre sur la trace :

Quum facio *invitum*, facias quoque, Balde, *revitum*.

En effet, et par là nous résumons cet article, *envier*, c'est faire une *invite*, *renvier*, c'est y répondre, y faire face. Mon explication du mot *envi*, que j'avais émise pour la première fois, à propos du dérivé *envial*, dans mes notes sur Baudouin de Condé (1866), p. 426, a, depuis, été sanctionnée par Ad. Tobler (Mittheilungen aus altfranz. Handschriften (1870), p. 262) et G. Paris (Mémoires de la Société de linguistique, 1870, I, p. 289).

ENVIE, it. *invidia* (Dante *inveggia*), prov. *enveia*, esp. *envidia*, cat. *enveja*, 1 déplaisir qu'on ressent du bien d'autrui, jalousie; 2. désir, volonté. Du L. *invidia*. L'acception désir se déduit naturellement du premier sens; on dit de même être jaloux de faire qqch. Pour les acceptions pathologiques données au mot *envie*, 1. marque sur la peau que l'on apporte en naissant, 2. petits filets douloureux qui s'enlèvent de la peau autour des ongles (les Allemands disent de même *neid-nagel*), nous ne savons comment en expliquer l'origine. — D. *envier* (pour la forme = BL. *invidiare*, pour le sens = L. *invidere*); *envieux*, L. invidiosus.

ENVIER, verbe, voy. *envie*. — D. *enviable*.

ENVIRON, de la formule *en viron* (voy. *virer*), comme *entour* de *en tour;* à la fois préposition et adverbe. On en a fait aussi un subst. plur. : les *environs* (cp. les *entours*).— D. verbe *environner*.

*ENVIS ou *à envis*, = contre son gré, à regret. Cette expression, perdue aujourd'hui et qu'il est intéressant de rappeler, est le L. *invitus*. Monstrelet : « laquelle chose luy fut octroyée assez *envis* ». Ce mot figure encore dans le dictionnaire de Nicot en 1573.

ENVISAGER, pr. regarder au *visage*, face à face; fig. regarder ou considérer une chose de telle ou telle face.

ENVOI, voy. *envoyer*.

ENVOLER (S') = *en* (L. *inde*) + *voler*.

ENVOÛTER (le circonflexe est fautif), déchirer, piquer, brûler une figure de cire avec certaines paroles cabalistiques, en vue de maléfice ou de faire souffrir celui qu'elle représente; répond exactement au BL. *invultare*, vultum effingere. Diez est d'avis que *envoûter* n'a été mis en rapport avec *vultus* que par méprise, qu'en réalité il faut y voir le type *in-votare* = *devotare* (employé par Apulée avec le sens de *devovere*). Il cite à l'appui de son opinion ce distique d'Ovide :

Devovet absentes simulacraque cerea fingit,
Et miserum tenues in jecur urget acus.

Cette explication est forcée et ne satisfait pas à la lettre, car L. *devotare* n'a pu donner au français que la forme *dévouer*. D'ailleurs on trouve le primitif *vout* avec le sens de figure de cire servant aux sortilèges.

ENVOYER, it. *inviare*, esp., prov. *enviar*, mettre en chemin, *en voie* (L. *in viam*). Le mot latin *inviare* se trouve employé par Solin, mais avec le sens de marcher sur, parcourir. Cp. vfr. *avoyer*, mettre en route. — D. *envoi;* *renvoyer*.

ÉPACTE, du gr. ἐπακτός (ἐπάγω), intercalé.

ÉPAGNEUL, variété de l'adj. *espagnol;* cette espèce de chiens est originaire d'Espagne; angl. *spaniel*.

ÉPAIS, anc. *espais*, *espois*, prov. *espes*, it. *spesso*, esp. *espeso*, du L. *spissus*, dense, épais. — D. *épaisseur*, *épaissir*.

ÉPANCHER représente un type latin *expandicare*, dérivé de *ex-pandere*, fr. *espandre** *épandre* (cp. *pencher*, formé de la même manière de *pendicare*). — D. *épanchement*.

ÉPANDRE, *espandre**, du L. *expandere*, étendre, déployer, d'où *expansio*, fr. *expansion*, et l'adj. *expansif*. — D. *répandre*.

ÉPANOUIR, déployer, extension du vfr. *espanir*, p. *espandir*, forme accessoire de *espandre* (cp. *évanouir*, p. *esvanir*). Pour la chute du *d*, cp. *prenons* p. *prendons*. — D. *épanouissement*.

ÉPARGNER, *espargner**, it. *sparagnare*, dér. du vha. *sparen*, m. s. Pour la terminaison on peut rapprocher le verbe *lorgner* de l'all. *luren;* mais elle n'en reste pas moins

difficile à expliquer. Peut-être faut-il voir dans *épargner* une contraction de *esparigner*, formé d'un primitif *esparer* à la façon de *égratigner*, *trépigner*. *Lorgner* de même serait pour *lorigner*. Tous ces mots procéderaient d'un primitif adjectival en *in* : *sparin*, *lorin*, *trepin*, *gratin* (cp. *cliner*, *cligner*). De *esparin* viendrait d'abord *espariner*, puis *esparinier*, *esparigner*, *espargner*, *épargner*. Il n'y a pas de doute que le L. *parcere* ne soit au fond connexe avec le fr. *épargner*, mais ce dernier n'en dérive pas immédiatement ; l'all. *sparen*, ags. *sparian*, est bien plus voisin de la forme italienne et française que le mot latin. Ce dernier, comme le mot all., remonte au sanscrit *sparç*, presser, serrer. — L'opinion la plus acceptable paraît être celle de Ulrich (Ztschr., III, 266), qui revendique pour *sparagnare* et *épargner* un type vha. **sparanjan*; de même pour *lorgner* : **luranjan* (cp. *gagner* de *weidanjan*). — D. *épargne*.

ÉPARPILLER, vfr. *esparpeiller*, v. angl. *desparple*, prov. *esparpalhar*, it. *sparpagliare*; du même radical que le subst. it. *parpaglione*, prov. *parpalhó*, formes altérées du L. *papilio*, fr. *papillon*. Le prov. actuel dit de même *esfarfalhá* = éparpiller, de *farfalla*, papillon. L'idée primordiale serait donc battre des ailes, voltiger, voleter çà et là à la manière des papillons ; cp. l'expression *papillonner*. Le verbe, neutre en principe, a dans la suite pris une acception active = disperser, et s'est appliqué surtout à des objets qui volent facilement dans l'air, comme de la paille, du foin, de la braise, etc.

1. **ÉPARS**, L. *sparsus*, partic. de *spargere*, verbe latin que l'anc. langue possédait sous la forme *espardre* (cp. *sourdre* de *surgere*).

2. **ÉPARS**, éclair (mot autrefois très répandu et usuel encore comme terme de mer), en réalité *espart*; subst. verbal de l'ancien verbe *espardre* = *spargere* (voy. l'art. préc.), dans son acception faire des éclairs, pr. répandre de la lumière. *Espart*, à son tour, a produit l'ancien verbe *espartir*, faire des éclairs. — Notre étymologie laisse subsister quelques doutes ; il est difficile de l'accorder avec le verbe ancien *s'esparer*, s'éclaircir.

ÉPARVIN ou *épervin*, anc. *esparvain*, maladie du cheval, it. *spavenio*, *spavento*, esp. *esparavan*, angl. *spavin*, cat. *esparverenc*; Machaut a la forme *espavain*. D'après Ménage, approuvé par Diez et Littré, d'*épervier*, parce que les chevaux ayant ce mal lèvent le pied à la façon des éperviers. Les formes it. et angl. suggèrent quelques doutes.

ÉPATER, 1. casser le pied, tronquer, de *patte*; 2. aplatir, écraser (« nez épaté »). Ce dernier sens peut, au besoin, également être rapporté à *patte*; mais il nous semble dériver plus naturellement de la racine *pat*, exprimant un coup plat, racine largement répandue dans les langues de l'Europe. Nous la trouvons surtout dans le L. *patina*, plat, dans l'all. *patsch*, etc. *Épater* correspond au wallon *spater*, écraser ; cp. en esp. *espadar*, broyer le chanvre. Dans les usines de fer on appelle *espatard* l'enclume et le marteau d'un gros martinet. Le vfr. *espautrer*, écraser (encore usuel en Picardie) est de la même famille.

ÉPAULE, *espaule**, vfr. *espalde*, *espalle*, prov. *espatla*, esp. *espalda*, it. *spalla*, du L. *spathula*, diminutif de *spatha*, gr. σπάθη, omoplate. — D. *épauler*, 1. rompre l'épaule ; 2. prêter l'épaule à qqn., fig. = assistor ; *épaulette*, *-ière*.

ÉPAVE, *espave**, propr. égaré, errant (en parlant de bêtes), puis, en général, chose dont on ne connaît pas le propriétaire. Du L. *expavidus*, effrayé, qui s'enfuit de frayeur.

ÉPEAUTRE (l'*r* est parasite), prov. *espeuta*, esp. *espelta*, it. *spelta*, BL. *spelta* (IVe siècle) ; du vha. *spelta*, *spelza*, all. mod. *spelz*, m. s.

ÉPÉE, *espée**, esp., port., prov. *espada*, it. *spada*, du L. *spatha* (σπάθη), dont le sens générique est « chose plate » (voy. *épaule*, du dim. *spathula*), et qui dans Tacite déjà se rencontre avec le sens d'épée large à deux tranchants. De la forme esp. *espada* vient le dérivé *espadon*. A la même racine appartiennent les mots germaniques ags. *spadu*, angl. *spade*, néerl. *spade*, all. *spaten*, signifiant bêche.

ÉPEICHE, vfr. *espeche*, pic. *épèque*, du vha. *speh*, all. mod. *specht*, m. s.

ÉPELER, vfr. *espelir*, anc. = énoncer, dire, expliquer, prov. *espelar*, expliquer, angl. *spell*, épeler ; du vha. *spellôn*, goth. *spillôn*, raconter. L'étymologie *appellare* est tout à fait inadmissible, bien que l'anc. langue, par conversion de préfixe, ait *es-peler* p. *ap-peler*. — D. *épellation*.

ÉPERDU, prov. *esperdut*, it. *sperduto*, partic. du vfr. *esperdre*, égarer, étonner, troubler.

ÉPERLAN, *esperlanc**, = angl. *sparling*, all. *spierling*, néerl. *spiering*, esp. *esperinque*.

ÉPERON, anc. *esporon*, *esperon*, prov. *esperó*, esp. *espolon*, port. *esporão*, it. *sperone*, *sprone*; formes simples (sans suffixe) : esp. *espuela*, *espuera*, port. *espora*. Du vha. *sporo* (accus. *sporon*), all. mod. *sporen*, *sporn*, angl. *spur*, holl. *spoor*. — D. verbe *éperonner*.

ÉPERVIER, *espervier**, prov. *esparvier*, anc. esp. *esparval*, it. *sparaviere*, *sparviere*, du vha. *sparawari*, all. mod. *sperber* (la racine *spar* se retrouve aussi dans le goth. *sparva*, all. mod. *sperling*, angl. *sparrow*, moineau). — D. *épervière*, plante.

ÉPERVIN, voy. *éparvin*.

ÉPHÉMÈRE, gr. ἐφήμερος, ne durant qu'un jour, passager ; *éphémérides*, gr. ἐφημερίς, -ίδος, journal ; cp. L. *acta diurna*.

ÉPI, *espi**, L. *spicus* p. *spica* (cp. *ami* de *amicus*) ; it. *spiga*, esp. *espiga*. — D. *épier*, monter en épi ; dimin. *épille** = L. spicula, d'où *épillet*.

ÉPICE, vfr. *espece* et *espice* (angl. *spice*), esp. *especia*, it. *spezie*; du L. *species*, employé déjà avec le sens d'épice dans Macrobius, Palladius et autres. Pour le rapport logique entre *species* (espèces) et *épices*, on peut rapprocher l'all. *materialien* = drogues, de *materies*,

matière. — D. *épicier* (cp. it. *speziale*, droguiste, pharmacien); *épicerie*, all. *spezerei*; verbe *épicer*. — *Épice* n'est qu'une forme concurrente et variée de *espèce* (cp. *empire* du L. *imperium*).

ÉPIDÉMIE, du gr. ἐπιδημία (ἐπί, sur, et δῆμος, peuple), maladie répandue par tout le peuple.

ÉPIDERME, gr. ἐπιδερμίς (ἐπί, sur, et δέρμα, peau).

ÉPIE*, *espie**, espion, angl. *spy*, it. *spia*, esp., prov. *espia*; du vha. *speha*. — D. *espion*, it. *spione*, all. *spion*; verbe *épier*, it. *spiare*, esp., prov. *espiar* (cp. vha. *spehen*, auj. *spähen*, m. s.).

1. **ÉPIER**, voy. *épi*.

2. **ÉPIER**, voy. *épie*.

ÉPIEU, vfr. *espieil*, champ. *espiel*, du L. *spiculum*, pointe, trait, dard (cp. *essieu* de *axiculus*). — On rattache à tort *épieu* à l'it. *spiedo*, épieu, broche; ce dernier est identique avec l'esp. *espeto*, broche (d'où *espeton*, rapière, grosse épingle, etc.), vfr. *espiet*, *espiez*, *espois*, BL. *spietum*, *spitum*. Ces vocables se rapportent aux mots germaniques vha. *spiz*, pointe, lance, all. mod. *spiess*, holl. *speet*, angl. *spit*, suéd. *spiut*, signifiant pique, broche, épieu. — L'étymon *spiculum* (*i* long) est contesté par Suchier (Ztschr. I, 429); pour lui, la plus anc. forme du mot a été prov. *espeut* (= bourg. ou franque *speut* = all. mod. *spiess*). A *espeut* aurait succédé *espieut*, dont le nom. *espieus* a fait supposer et provoqué un thème *espiel*, *espieu*. Quant à vfr. *espieil*, il se rapporterait à *espieus*, comme *vieil* à *vieus* (vieux).

ÉPIGRAMME, gr. ἐπίγραμμα, litt. = inscription, puis légende poétique écrite au-dessous d'une œuvre d'art, enfin, petite poésie sur un sujet quelconque, faisant ressortir une pensée délicate et intéressante. A cette dernière acception du grec ressortit le sens moderne du mot. — D. *épigrammatique*, gr. ἐπιγραμματικός.

ÉPIGRAPHE, gr. ἐπιγραφή, inscription.

ÉPILEPSIE, gr. ἐπιληψία, m. s.; de ἐπιληπτός (adj. verbal de ἐπιλαμβάνειν), affecté, saisi, vient ἐπιληπτικός, fr. *épileptique*.

ÉPILER, L. *e-pilare* (pilus), ôter les poils.

ÉPILLET, voy. *épi*.

ÉPILOGUE, gr. ἐπίλογος, péroraison, opp. de πρόλογος, prologue. — D. *épiloguer*, faire des observations critiques à ce que l'on dit, trouver à redire (se rattache au sens littéral de ἐπίλογος, discours ajouté).

ÉPINARD (le *d* est ajouté), vfr. et prov. *espinar*, dérivé de *espine**, *épine*, à cause des pointes épineuses du calice fructifère. L'it. *spinace*, esp. *espinaca*, vfr. *espinoche*, angl. *spinage*, sont tirés d'une forme latine adjectivale *spinaceus* ou *spinaticus*. L'all. *spinat* accuse un primitif latin *spinatus*. Sans doute, tous les mots romans cités ci-dessus, auxquels j'ajouterai le port. *spinafre* (= lat. *spinifer*), sont inconsciemment formés sous l'influence de lat. *spina*, mais Devic démontre qu'ils sont en réalité tirés de l'arabo-persan équivalent *isfinâdj*, *isfânâdj*, *aspanakh* (moy. grec σπανάχιον).

ÉPINE, *espine**, L. *spina*; *alba spina* = fr. *aubépine*. — D. *épinaie*, L. spinetum; *épineux*, L. spinosus; *épinette* (v. c. m.); *épinier*, *-ière* (adj.); *épinard* (v. c. m.); *épinoche*, poisson (cp. anglais *stickle-back*, all. *stichling*).

ÉPINETTE, it. *spinetta*, esp. *espineta*, all. *spinett*, instrument de musique à clavier et à cordes; du L. *spina*, épine. Cette dénomination est fondée sur ce que l'instrument en question était touché avec des tubes de plume pointus. — *Épinette*, cage à volaille, tire son nom des épines dont ces cages étaient primitivement faites.

ÉPINE-VINETTE, arbuste ainsi nommé, d'après Legoarant, parce qu'on fait avec ses baies une sorte de vin; Littré pense que le mot pourrait venir de ce que les fruits en grappes de l'épine-vinette lui donnent l'aspect d'une petite *vigne*.

ÉPINGLE, *espingle**, du L. *spinula*, dim. de *spina*. *Épingle* est dit, selon Diez, p. *épinle*, et le *g* est intercalaire; le patois champenois, par transposition de la liquide *l*, dit *éplingue*. [Le picard *épieulc*, *épiule* et vfr. *espille* accusent une origine du L. *spiculum* (voy. *épieu*).] Ducange, v° *spinula*, cite le passage suivant de Tacite, *Germ.*, c. 17, favorable à l'étymologie rapportée : tegmen omnibus sagum fibula, aut si desit, spina consertum. L'it. *spillo* vient également de *spinula* (cp. it. *ella* de *enola*, *lulla* de *lunula*, L. *ullus* p. *unulus*, et pour le changement du genre, cp. *orlo* de *orula*). Le flam. dit *spelle* et *spelde*. — L'étym. *spinula* pour fr. *épingle*, malgré l'autorité de Diez, ne nous paraît pas à l'abri de toute objection. Cette insertion de *g* entre *n-l* est trop insolite (on trouve plutôt tendance à supprimer la gutturale dans la combinaison *ngl*; à preuve le vfr. *estranler* p. *étrangler*) pour ne pas nous décider à donner la préférence à une étymologie germanique. L'all. *spange*, agrafe, a produit dans les dialectes des diminutifs *spangel*, *spengel* et *spingel*, qui nous paraissent expliquer plus naturellement la forme française *épingle*. — L'ét. *spicula*, avec insertion de *n*, me paraît peu probable, malgré l'autorité d'Arcoli. G. Paris admet identité de *épingle* avec *sphingula*, dim. du BL. *sphinx*, *agrafe* (Rom., IX, 623). — D. *épingler*, *-ier*, *-ette*.

ÉPINOCHE, poisson, aussi dit écharde ou épinard, voy. *épine*.

ÉPIPHANIE, fête de la manifestation de Jésus, du gr. ἐπιφάνεια, apparition.

ÉPIQUE, gr. ἐπικός (de ἔπος, pl. ἔπη, épopée).

ÉPISCOPAL, -AT, L. *episcopalis*, *-atus* (de *episcopus*, gr. ἐπίσκοπος, fr. *évêque*).

ÉPISODE, gr. ἐπεισόδιον, action intercalaire, incident (composé de ἐπί, adv. marquant ajoute, insertion, et de εἴσοδος, pr. entrée), puis marche du chœur au théâtre. — D. *épisodique*.

ÉPISSER, terme de marine, séparer les

torons de deux bouts de corde et les entrelacer de manière à réunir les deux cordes; du néerl. *splitsen*, fendre, diviser, angl. *split*, *splice*, par la syncope de *l*.

ÉPISTOLAIRE, L. *epistolaris* (de *epistola*).

ÉPITAPHE, gr. ἐπιτάφιος (adj.), tumulaire.

ÉPITHALAME, gr. ἐπιθαλάμιον s. e. μέλος, litt. chant exécuté devant la chambre (θάλαμος) de la mariée.

ÉPITHÈTE, gr. ἐπίθετος, ajouté, expression traduite exactement par le L. *adjectivus*, adjectif.

ÉPITOMÉ, gr. ἐπιτομή, litt. retranchement, uis abrégé, résumé.

ÉPÎTRE, *épistre**, du L. *epistola* (gr. ἐπιστολή, de ἐπιστέλλειν, envoyer, mander, faire savoir); cp. *apôtre* de *apostolus*, *chapitre* de *capitulum*. — La langue moderne a de même créé le subst. *missive* du L. *mittere*, envoyer.

ÉPIZOOTIE, maladie qui se jette sur les animaux (ἐπὶ ζῶα). C'est un mot de forge moderne et peu correcte.

ÉPLORÉ, du L. *plorare*, pleurer; le préfixe rappelle celui de *éperdu* (v. c. m.).

ÉPLOYER, *esployer**, L. *explicare*. Le mot fr. n'est plus d'usage qu'au participe passé, et comme terme de blason.

ÉPLUCHER, *esplucher**, composé de *es* = *ex* + *plucher*, picard *pluquer*, champ. *pluchotter;* dans Walter de Biblesworth et dans le Reclus, je trouve *espeluker;* l'it. a *piluccare*, égrapper des raisins. Ces verbes sont dérivés, par le suffixe *uc*, du L. *pilare*, arracher des poils. Il ne faut pas songer, observe Diez, à l'all. *pflücken*, cueillir (nl. *plucken*, ags. *pluccian*, angl. *pluck*), qui paraît plutôt de provenance romane; notons toutefois que l'on peut, à tout aussi bon titre, soutenir l'origine germanique de *piluccare**, fr. *es-plucher*.

ÉPOINTER signifie, suivant la différente valeur du préfixe *é*, tantôt casser la pointe, émousser, tantôt rendre pointu.

ÉPOIS, *espois**, cors qui sont au sommet de la tête du cerf; du vha. *spiz*, pointe, lance, néerl. *spit*, broche. C'est le même mot que vfr. *espiet* mentionné sous *épieu*.

ÉPONGE, *esponge**, L. *spongia* (σπογγιά), d'où l'adj. spongiosus, fr. *spongieux*. — D. *éponger*, L. *spongiare*.

ÉPOPÉE, gr. ἐποποιία, composition épique (ἔπος, ποιεῖν).

ÉPOQUE, gr. ἐποχή (de ἐπ-έχειν, retenir, arrêter), arrêt, point fixe dans l'histoire.

ÉPOUILLER, voy. *pou*.

ÉPOULIN, aussi *espolin*, *espoulin*, *épolet*, dér. de *espole*, *espoule*, vfr. *espeul*, qui vient du vha. *spuolo*, all. mod. *spule*, fuseau, bobine.

ÉPOUSER, voy. *époux*. — D. *épousailles*.

ÉPOUSSETER, voy. *poussière*. — D. *époussette*.

ÉPOUVANTER, vfr. *espaventer*, *espaenter*, *espoenter*, *espoventer*, it. *spaventare*, *spantare*, esp. *espantar*, prov. *espaventar;* patois fr. du nord : *épanter*. Du L. *expaventem*, participe présent de *expavere*, s'effrayer. Pour le changement de *a* en *o* ou *ou* en syllabe atone, cp. *noël* de *natalis*, *dommage* de *damnum*. — D. *épouvante*, *épouvantail*.

ÉPOUX, *espous**, fém. *épouse*, it. *sposo*, esp. *esposo*, prov. *espos*, du L. *sponsus* (part. de *spondere*, fiancer). — D. *épouser*, prendre comme époux ou épouse, prov. *esposar*, it. *sposare* (L. *sponsare* = promettre en mariage). Anciennement, *épouser* se disait aussi p. marier, en parlant du prêtre qui donne la bénédiction nuptiale.

ÉPREINDRE, *espreindre**, du L. *exprimere* (cp. *empreindre*). — D. *épreinte*.

ÉPRENDRE, *esprendre**, saisir, forme renforcée du simple *prendre*, anc. = enflammer, au propre et au figuré; de là le part. *épris*.

ÉPREUVE, subst. du verbe *éprouver*. Le changement de voyelle repose sur la circonstance que dans le subst. l'accent porte sur le radical.

ÉPROUVER, *esprover**, L. *ex-probare**, intensitif de *probare*. — D. *épreuve*, *éprouvette*.

ÉPUCHE, pelle pour enlever la tourbe, subst. du v. verbe *épucher;* celui-ci, variété picarde de *épuiser*, se rattache au vfr. *puc*, *puch* = L. *puteus*, puits.

ÉPUISER, *espuiser**, puiser jusqu'au bout, tarir, mettre à sec, consumer, affaiblir, etc. Voy. aussi *épuche*.

ÉPURE, voy. le mot suivant.

ÉPURER, L. *ex-purare** (purus). — D. *épuration*, *-atif;* subst. verbal *épure*, dessin tracé au net, plan définitif.

ÉPURGE, *espurge**, plante purgative, l'euphorbe; subst. verbal de *espurgier**, L. *expurgare*.

ÉQUARRIR, tailler à l'*équerre* (v. c. m.). — Le verbe *équarrir*, dépecer une bête morte, doit être le même mot; il signifie pr. couper en quartiers.

ÉQUATEUR, L. *æquator*, qui partage en deux parties égales. — D. *équatorial*.

ÉQUATION, L. *æquatio*, égalité.

ÉQUERRE, *esquerre**, *esquarre**, angl. *square*, esp. *esquadra*, it. *squadra*, subst. d'un verbe L. *ex-quadrare*, fr. *équarrer*, tailler en carré ou à angles droits. — Les mots it. et esp. signifient aussi un carré d'hommes de guerre, troupe, détachement. De là fr. *escadre;* puis, d'après l'augmentatif it. *squadrone*, esp. *esquadron*, le fr. *escadron* et l'all. *schwadron*. — Vient à son tour de *esquarre**, anc. forme pour *équerre*, le verbe actuel *équarrir* (v. c. m.).

ÉQUESTRE, L. *equestris* (equus).

ÉQUI-, premier terme de composés scientifiques, marquant égalité de la chose désignée par le second terme, ex. : *équiangle*, *équiaxe*, *équicrural*, *équilatère* ou *-latéral* (L. æquilaterus). C'est le latin *æquus*, égal, en composition *æqui*.

ÉQUILIBRE, L. *æquilibrium*, de l'adj. *æquilibris* (æquus, libra), de poids égal. — D. *équilibrer; équilibriste*.

ÉQUINOXE, L. *æquinoctium*, égalité des jours et des nuits. — D. *équinoxial*.

ÉQUIPER, *esquiper**, esp. *esquifar*, *esquipar*, pr. pourvoir un navire du nécessaire, puis en général fournir le nécessaire à qqn. Ce verbe, qui en premier lieu signifiait quitter le rivage, prendre la mer, vient du subst. *esquif*, vfr. *eschif*, *eskip*, it. *schifo*, esp. *esquife*. Quant à ce primitif, c'est le vha. *skif*, goth., ags., nord. *ship*, *scip*, all. mod. *schiff*, navire. — D. *équipe*, subst. verbal, pr. attirail de choses nécessaires, puis détachement d'ouvriers; — *équipement*, 1. action d'équiper; 2. les choses qu'il faut à cet effet. — *Équipage*, 1. ensemble de ce qu'il faut pour commencer, continuer et mener à bonne fin certaines opérations; en ce sens, le mot est synonyme d'attirail; de là : train de chevaux, de carrosses, de valets, puis l'ensemble du personnel d'un navire; 2. voiture et tout ce qui s'y rattache; 3. accoutrement, manière dont une personne est vêtue. — *Équipée*, entreprise (particulièrement entreprise téméraire et manquée), pour laquelle on s'était *équipé*. — L'historique des applications du verbe *esquiper* mériterait une étude particulière.

ÉQUIPOLLENT, L. *æquipollens*.

ÉQUITATION, L. *equitatio* (*equitare*, de *equus*).

ÉQUITÉ, L. *æquitas* (æquus), m. s. — D. *équitable*; cp. *charitable* de *charité*.

ÉQUIVALOIR, L. *æquivalere*; de là *équivalent*, *-ence*.

ÉQUIVOQUE, L. *æquivocus*, à double sens. — D. *équivoquer*.

ÉRABLE, *esrable**, *esrabre**, concrétion des mots latins *acer arbor*, ou *acer albula* (?).

ÉRAFLER, voy. *rafle*. — D. *éraflure*.

ÉRAILLER, *esrailler**, d'un type latin *exrallare*, tiré de l'adj. *rallus*, transparent en parlant d'une étoffe, ou du subst. *rallum*, racloir. Un type *e-radulare*, de *radula*, racloir, est également admissible. D'autres ont proposé le type *exradiculare*.

ÈRE, du L. *æra* = nombre, chiffre (Lucilius), = époque, ère (Isidore). L'origine du mot latin n'est pas encore fixée; peut-être est-ce le pluriel *æra*, de *æs*, pièces de cuivre, jetons de compte.

ÉRECTION, L. *erectio* (de *erigere*, dresser). — D. l'adj. néo-latin *erectilis*, fr. *érectile*.

ÉREINTER, vfr. *esrener*, rompre les *reins* (v. c. m.).

ÉRÉSIPÈLE, orthographe et prononciation vicieuses p. *érysipèle*, du gr. ἐρυσίπελας (de ἐρυθρός, rouge, et πέλος, peau = L. *pellis*).

ÉRÉTHISME, gr. ἐρεθισμός, irritation.

ERGO, mot latin = donc, introduisant la conclusion dans le syllogisme; de là *ergoter* (v. c. m.), faire des syllogismes, fig. pointiller, disputer, chicaner. La formule familière *ergo glu* constitue les premiers mots de la conclusion : *ergo glu capiuntur aves*, donc les oiseaux sont pris par la glu.

ERGOT, aussi *argot*, ongle pointu à la partie postérieure de quelques animaux; aussi l'extrémité d'une branche morte; production végétale en forme d'éperon ou de corne qui vient sur les épis de quelques graminées. L'origine de ce mot reste encore à établir. Ménage invente pour la trouver la filière suivante : *articus* (primitif de *articulus* selon Ménage), *articottus*, *arcottus*, *argottus*, *argot*. Nicot renvoie d'*ergot* aux synonymes *hérigote* et *argot*; d'autres proposent soit L. *erigere*, soit gr. εἴργειν, défendre, repousser; enfin, Frisch invoque l'all. *harken*, rateau. Diez s'abstient et ne fait que rappeler la forme champ. *artot*. Une fois que nous sommes dans le domaine des conjectures, nous en hasarderons une à notre tour. *Ergot* serait une contraction de *érigot*, et signifierait quelque chose de pointu, de saillant comme un éperon; cet *érigot* viendrait du même radical *eric* qui a donné L. *ericius* (d'où fr. *hérisson*), ainsi que le gr. ἐρείκη, L. *erica*, bruyère. L'existence d'une forme *érigot* se révèle par celle du dérivé *erigoté* (orthographié plus tard vicieusement *hérigoté*) = muni d'un piquant ou d'un éperon. Ce mot est, dit-on, un terme de vénerie désignant les chiens qui ont une marque aux jambes de derrière, mais on ne dit pas en quoi cette marque consiste. Je pense que mon étymologie de *ergot* ne sera pas qualifiée de trop aventureuse. Mais s'appliquera-t-elle aussi à *ergot*, nom de la maladie qui attaque le seigle? Je suis disposé à le croire, puisque cette maladie consiste dans des excroissances en forme de corne ou d'éperon qui se produisent sur les épis. Quant à la forme *argot*, elle me paraît postérieure à *ergot*; cp. fr. *marle*, p. *merle*, *margotte**, *marcotte*, de *mergus*. — D. *ergoté*, *-isme*.

ERGOTER, voy. *ergo*. L'étymologie L. *argutari* (bavarder, discourir), proposée par Ducange, est contraire aux règles. Littré cite les verbes vfr. *hargoter*, provoquer, quereller (bourguignon *erigotay*, provoquer, *erigo*, chicane), qui paraissent, dit-il, devoir être rapportés à *ergot*, éperon. — D. *ergoteur*, *-erie*, *-isme* (Marot : *ergotis*, chicane théologique).

ÉRIGER, L. *e-rigere*, élever, dresser.

ÉRIGNE, **ÉRINE**, instrument de chirurgie (pince armée de crochets), altération du vfr. *araigne*, *iraigne*, araignée.

ERMINETTE, aussi *herminette*, espèce de hache à tranchant lunaire convexe; « de *hermine* parce qu'on a comparé la partie recourbée de l'erminette au museau de l'*hermine* » (Littré).

ERMITE ou *hermite*, du L. *eremita*, gr. ἐρημίτης (ἔρημος, désert). — D. *ermitage* ou *hermitage*.

ÉRODER, L. *erodere*, d'où erosio, fr. *érosion*.

ÉROTIQUE, gr. ἐρωτικός, adj. de ἔρως, amour.

ERRATA, mot latin, plur. de *erratum*, erreur, faute.

ERRATIQUE, L. *erraticus* (errare).

ERRE, voy. *errer* 2.

1. **ERRER**, aller çà et là, s'égarer, être dans l'erreur, du L. *errare*.

2. ***ERRER** (chant de St.-Léger *edrar*), voyager, faire du chemin, procéder, agir, se con-

duire; composé *mes-errer** = mal agir. Le primitif est le verbe L. *iterare*, cheminer (Venant. Fortun.), tiré de *iter*, chemin. De là : *chevalier errant*, *juif errant*; de là encore les subst. *erre*, allure, trace, vestige, et *errement*, marche d'un procès, procédure, manière d'agir. Notez encore l'adv. vfr. *errant*, et *erramment* = tout de suite, litt. couramment.

ERREUR, L. *error*.

ERRONÉ, L. *erroneus*, errant, vagabond, dér. de *erro*, *-onis*, vagabond.

ERS (l'*s* est la finale de l'ancien nominatif, cp. *lacs*, *rets*), it. *ervo*, esp. *yervo*; catal. *er*, prov. *ers*, du L. *ervum*, m. s. Les mots all. *erbeis*, *erbis*, *erbse*, ags. *earfe*, néerl. *erwet*, *erwt*, *ert*, signifiant pois, sont de la même famille.

ERUBESCENT, L. *erubescens* (*ruber*, rouge). — D. *érubescence*.

ÉRUCTER, L. *e-ructari;* voy. aussi *roter*.

ÉRUDIT, L. *eruditus*, part. de *erudire*, instruire, litt. dégrossir; *érudition*, L. *eruditio*.

ÉRUGINEUX, L. *æruginosus* (de *ærugo*, *-inis*, rouille de cuivre, vert-de-gris).

ÉRUPTION, L. *eruptio* (de *e-rumpere*).

ÉRYSIPÈLE, voy. *érésipèle*.

ÈS, contraction de *en les* (cp. *des* p. *de les*, vfr. *ques*, *nes* p. *que les*, *ne les*). N'est plus guère en usage que dans « maître ès arts, docteur ès lettres ».

ESCABEAU, **ESCABELLE**, en terme d'architecture *escabelon* ou *escablon* = piédestal, du L. *scabellum*, m. s. De la forme latine *scamellum*, dimin. de *scamnum* (pic. *escaine*) vient vfr. *eschamel*, all. *schämel*, escabeau.

ESCACHE, t. d'équitation, mors ovale. Probablement du verbe *escacher*, *écacher*, aplatir.

ESCADRE, all. *ge-schwader*, voy. *équerre*. — D. *escadrille*. — Voy. aussi *escouade*.

ESCADRON, angl. *squadron*, all. *schwadron*, voy. *équerre*. — D. *escadronner*.

ESCAFIGNON, espèce de chaussure (de là *sentir l'escafignon*, sentir mauvais des pieds), anc. *escafilon* (Eust. Dechamps); de la même famille que *escafotte*, écale de noix ou de moule (Froissart; dans Watriquet de Couvin, *escafilon*, *escafelote*, m. s.), en rouchi *écaflion*, brou de noix, *écaflier*, écailler des noix, *écafote*, écaille. Ces mots dérivent, soit du L. *scapha*, gr. σκάφη, auge, bateau, ou de vha. *scaf*, auj. *schaff*, cuve, boisseau, ou enfin de l'all. *schelfe* (vha. *sceliwa*), écaille, écosse.

ESCALADE, it. *scalata*, voy. *échelle*. — D. *escalader*.

ESCALE, voy. *échelle*. — D. *escaler*.

ESCALIER, BL. *scalarium*, voy. *échelle*.

ESCALIN, it. *scellino*, esp., prov. *escalin*, BL. *schelingius* = vha. *skilling*, all. mod. *schilling*, flam. *schelling*, angl. *shilling*, Kiliaen rapporte *schelling* à *schelle*, sonnette (vfr. *esquille*), comme signifiant une pièce de monnaie « sonnante ».

1. **ESCALOPE***, coquille, angl. *escalop*, *scallop;* de la famille germanique *scala*, all. mod. *schale*, écaille; néerl. *schelp*, all. mod. aussi *schelfe*.

2. **ESCALOPE**, tranches de viande roulées en *escolope* (voy. l'art. préc.).

ESCAMOTER, esp. *escamotar*, d'origine inconnue. Ménage, s'appuyant de l'esp. *camodar*, changer l'état ou l'ordre des choses, propose le L. *commutare*, échanger. C'est peu probable. Ihre, d'après Ducange, cite le vha. *scamara*, voleur. Diez, sous forme dubitative, met en avant le L. *squama; escamer* ou *escamoter* serait pr. enlever comme des écailles; il invoque l'expression allemande *weg-putzen*, enlever d'un coup de balai ou de brosse en nettoyant (*putzen*), puis souffler une chose à la manière d'un escamoteur. Le cymr. et gaél. *cam*, tromperie, artifice, également cité par Diez, aurait, selon lui, produit plutôt une forme fr. *échamoter*. — D. *escamote*.

ESCAMPER, vfr. *eschamper*, it. *scampare*, d'un type L. *ex-campare*, cp. *décamper;* de là l'expression familière poudre d'*escampette*, qui a peut être été d'abord dite en plaisantant par assonance avec poudre d'*escopette*. *Escampette* est proprement le dimin. de l'anc. subst. *escampe*, action d'*escamper*.

ESCAP, terme de fauconnerie, subst. verbal de *escaper*, mettre le gibier en liberté pour lâcher l'oiseau de proie à sa poursuite. *Escaper* est une variété de *échapper* (v. c. m.).

ESCAPADE, it. *scappata*, voy. *échapper*.

ESCAPE, fût d'une colonne, L. *scapus*, m. s., du gr. σκάπος, tige, rameau.

ESCAPER, voy. *escap*.

ESCARBILLES, voy. *écarbouiller*.

ESCARBOT, vfr. *escharbot*, it. *scarabone*, prov. *escaravat*, dérivés du gr. σκάραβος. Le L. *scarabeus* a donné la forme savante *scarabée;* à l'aide d'une prononciation *scarabaius*, aussi l'it. *scarafaggio*, esp. *escarabajo*, prov. *escaravai*.

ESCARBOUCLE, du L. *carbunculus* (avec prosthèse du préfixe *es*); it. *carbonchio*, esp. *carbunclo*, all. *karfunkel*.

ESCARBOUILLER, écraser, voy. *écarbouiller*.

ESCARCELLE, it. *scarsella;* d'après Diez d'un type *scarp(i)cella*, dimin. du BL. *scarpa* = fr. *écharpe* (v. c. m.) dans son ancienne signification de poche de pèlerin. D'autres font du mot un dér. de l'adjectif *escars**, *échars* (v. c. m.), avare, économe; ce serait la poche à épargnes. L'it. *scarsella*, et esp. *escarcela* paraissent être empruntés au français.

ESCARGOT, vfr. *escargol*, probablement le même mot que *caracol*, augmenté d'un *s* initial, devenu la syllabe *es*. Il peut avoir été façonné par imitation de *escarbot*.

ESCARMOUCHE, it. *scaramuccia*, *schermugio*, esp., prov. *escarmuza*, BL *scarmutia*, angl. *scarmish**, *skirmish*, all. *scharmützel*. La forme italienne est la primitive; c'est une dérivation, à l'aide du suffixe *uccia*, du verbe *schermire*, faire des armes, lequel vient du vha. *skerman*, se défendre contre une attaque, combattre (dér. de *skerm*, bouclier, all. mod. *schirm*, abri). Ducange et autres décomposent le mot en *scara-muccia; scara*, pour eux, est l'all. *schaar*, troupe, et

muccia, un subst. du fr. *musser*, cacher; le sens primitif serait ainsi : troupe sortant d'une embuscade; mais cette étymologie ne s'accorde ni avec le sens, ni avec la forme. L'ancienne langue possédait, au surplus, un dérivé du type *schermire* plus simple, savoir *escarmie*, combat Le germanique *skerman* est également le primitif du mot roman *escrimer*, it. *schermare* et *schermire*, esp., port. *esgrimir*, vfr. *escrimir*, *escremir*.

ESCAROLE, en botanique *lactuca scariola;* d'origine inconnue.

ESCARPE, it. *scarpa*, esp. *escarpa*, du nord. *skarp*, vha. *scarf*, all. mod. *scharf*, aigu, tranchant, l'escarpe exprimant quelque chose de terminé en pointe, en angle aigu. — D. *escarper*, *escarpé*, *-ement;* cps. *contrescarpe*. — La signification du fr. *escarper*, couper à pic, droit de haut en bas, et celle de l'esp. *escarpar*, nettoyer, râper, polir, laissent quelques doutes sur la justesse de l'étymologie ci-dessus; nous la préférons toutefois à celle du L. *excarpere*. Y aurait-il quelque inconvénient à voir dans *escarper* et ses similaires le latin *scalpere*, tailler et gratter? Il est évident que it. *scarpello*, ciseau, est bien le L. *scalpellum*, d'où *scarpellare*, sculpter, tailler des pierres. L'esp. *escarpar*, du reste, peut fort bien venir aussi du germanique *schrapen*, gratter. — Obs. On me fait dire à tort dans Littré que *escarpe* pourrait venir de l'it. *scarpello* = lat. *scalpellum*, petit couteau. Ce que j'ai dit, c'est que le verbe *escarper*, dont *escarpe* est le substantif, pourrait aussi bien se rapporter à *scalpere* que l'it. *scarpello* représente lat. *scalpellum*.

ESCARPÉ, ESCARPER, voy. l'art. préc.

ESCARPIN, vfr. aussi *escapin*, it. *scappino*, *scarpino*, esp. *escarpin*, dérivés du BL. *scarpus*, it. *scarpa*, sorte de chaussure. Ménage connaît un plur. L. *carpi*, espèce de souliers découpés (de *carpere* = scindere), dont il tire les mots cités par une forme composée intermédiaire *excarpi*. Diez y voit le germanique *skarp*, *scarf* (voy. *escarpe*) = terminé en tranchant ou en pointe. — D. *escarpiner*, courir légèrement.

ESCARPOLETTE, diminutif de *escarpole*, autre dérivé de *escarpe* = *écharpe*. « Originairement, dit Ménage, on brandillait à l'escarpolette dans une grande écharpe. » Selon Brachet, de l'it. *scarpoletta*, m. s.; mais je cherche ce mot en vain dans les dictionnaires de cette langue.

1. **ESCARRE**, t. de blason, = *esquarre*, *équerre*.

2. **ESCARRE**, aussi *escare*, *eschare*, *escharre*, croûte formée sur une plaie, du gr. ἐσχάρα, L. *eschara*, m. s. — D. *escarrifier;* *escarrotique*, gr. ἐσχαρωτικός.

3. **ESCARRE**, entaille, ouverture, plaie (terme vieilli), paraît appartenir à la famille germanique *skar*, tailler (all. *scheren*), d'où suéd. *skär*, dan. *skaar*, entaille. Froissart (Poésies) orthographie *escart;* cela fait penser à l'all. *scharte*, entaille, brèche.

ESCIENT, du L. *sciens*, *-ntis;* *à mon escient* = me sciente. Anciennement *escient*, aussi *enscient*, prov. *escien*, *essien*, étaient des substantifs signifiant sens, avis, discernement; ils avaient pour opposés en prov. *nescies*, *nescieza*, *nescietat*, ignorance, sottise. Cp. le vieux substantif *estant* également tiré d'un participe présent.

ESCLANDRE, vfr. *eschandle*, *escandre*, *escande*, du L. *scandalum* avec insertion de *l*.

ESCLAVE, vfr. *escla*, prov. *esclau*, it. *schiavo*, esp. *esclavo*, port. *escravo*, de l'all. *sklave*, angl. *slave*, BL. *sclavus*. Le terme s'appliquait d'abord aux prisonniers *slaves* réduits à la servitude par Othon le Grand et ses successeurs. — D. *esclavage*.

ESCLAVON, pr. langue des *Slaves*.

ESCOBAR, « adroit hypocrite, qui sait résoudre dans le sens convenable à ses intérêts les cas de conscience les plus subtils », du nom d'un célèbre casuiste espagnol, de l'ordre des Jésuites, Ant. Escobar y Mendoza (1589-1669), auteur d'une *Théologie morale*, devenue célèbre par la doctrine qu'elle défend. — D. *escobarder*, *-erie*.

ESCOFFIER, mot forgé populairement sur le vfr. *esconfire*, prov. *escofir*, it. *sconfiggere*, tuer, défaire; ces mots représentent un type latin *exconficere;* voy. *déconfiture*. — L'ital. a *scuffiare*, manger goulument, dévorer; qui sait s'il n'a pas donné naissance au terme populaire français?

ESCOFFION, de l'it. *scuffione*, dér. de *scuffia* (= *cuffia*, fr. *coiffe*).

ESCOGRIFFE, mot de fantaisie; le *griffe* se comprend; quant à *esco*, les uns y voient le L. *esca*, mangeaille, les autres le mot *escroc*.

ESCOMPTE, de l'it. *sconto*, subst. verbal de *scontare* = *dis* + *computare*. Cp. esp. *descuento*, all. *d sconto*, angl. *discount*, correspondants litt. du fr. *décompte*. — D. *escompter*.

ESCOPE, *escoupe*, voy. *écope*.

ESCOPETTE, de l'it. *schioppetto*, *scoppietto*, diminutif de *schioppo*, fusil. Quant à *schioppo* (transposé en *scoppio*), il signifie propr. détonation, bruit. Il vient du L. *stloppus*, claque (employé par Perse, 5, 13; d'autres lisent *sclopus*). Pour la transformation de ce mot, cp. *fistula*, *fist'la*, devenu it. *fischia*. La Loi salique déjà présente le verbe *sclupare*, p. tirer avec une arme. — D. *escopetterie*.

ESCORTE, de l'it. *scorta;* celui-ci du verbe *scortare*, qui lui-même, par le part. *scorto*, vient de *scorgere*, accompagner. *Scorgere* représente le L. *ex-corrigere;* de la signification diriger du primitif latin s'est déduite celle de conduire, convoyer. — D. *escorter*.

ESCOUADE, p. *escouadre*, anc. appliqué aussi dans le sens de flotte, est la forme francisée de l'esp. *escuadra* (prononcez : *escouadra*), = it. *squadra*, d'où fr. *escadre*.

ESCOUPE, voy. *escope*.

ESCOURGÉE, fouet de lanières, it. *scuriada;* d'après Diez, de *excoriata*, s.e. scutica, fouet préparé de cuir. Cela est correct pour la forme, mais *excoriare* n'est pas connu avec cette valeur. Ce verbe, en basse latinité,

signifie plutôt écorcher et s'appliquait spécialement à la peine de la flagellation; il a donné au vfr. le verbe *escorgier*, battre à coups d'escourgées. De ce verbe se sont dégagés, pour exprimer d'abord l'acte, puis l'instrument de la flagellation, deux subst. verbaux, l'un à forme radicale, vfr. *escourge*, l'autre à forme participiale, notre *escourgée* (= vfr. *escorgie*). — Malgré l'it. *scoreggiata*, coup de fouet, une étymologie par *ex-corrigiare* (de *corrigia*, courroie) est peu probable; en BL. ce verbe signifiait dénouer la courroie. Chevallet range notre mot dans l'élément celtique, mais les mots analogues qu'il cite trahissent une provenance romane. — On emploie encore, en style familier, le verbe *escourger* avec le sens de fouetter.

ESCOURGEON; le terme analogue allemand *futter-gerste*, litt. orge de fourrage, justifierait l'étymologie L. *esca*, nourriture, + *orge*. Mais les formes wallonnes *soucrion*, *soucorion* (rouchi), *socouran* (Namur), orge semée avant l'hiver, *soucrion*, orge nue (Liége), ne s'en accommodent pas et la rendent douteuse. La série des formes pourrait bien être : *soucrion*, *scourion*, *scourjon*, *escourgeon*. L'*e* initial serait dans ce cas purement euphonique. Du Cange cite le BL. *scario*, avec le même sens; ce pourrait bien être, vu l'unicité de l'exemple allégué, une faute de lecture p. *scurio*.

ESCOUSSE, it. *scossa*, prov. *escosa*, subst. tiré du vfr. *escous*, partic. de *escourre** = L. *excutere*, secouer. Cp. *rescousse* et *secousse*.

ESCRIME, subst. verbal de *escrimer*, sur lequel voy. *escarmouche*.

ESCROC, it. *scrocco* (écornifleur). Ces mots n'ont rien de commun avec *croc*, *crochet*; mais, ainsi que le néerl. *schrock*, glouton, écornifleur, ils reproduisent l'all. *schurke* (vha. *scurgo*), dan., suéd. *skurk*, coquin, dont le sens étymologique est probablement grippeur. Ce qui appuie cette étymologie de Diez, c'est la forme it. *scorcone*. — D. *escroquer* (it. *scroccare*), *escroqueur*, *-erie*. — Je dois ajouter que l'identité radicale entre l'all. mod. *schurke* et le vha. *scurgo* (qui signifie plutôt un « repoussé ») n'est pas absolument certaine.

ESCULENT, L. *esculentus*. — D. *esculence*.

ESPACE, L. *spatium*. — D. *espacer*.

ESPADE, t. de technologie, lame de bois en forme de sabre pour battre le chanvre; c'est la forme prov. (*espada*) du L. *spatha*, qui a aussi donné *épée*. — D. *espader*; *espadot* (t. de pêche).

ESPADON, de l'it. *spadone*, augmentatif de *spada*, fr. *espée** *épée*. — D. *espadonner*.

ESPAGNE, L. *Hispania*; l'adj. *espagnol* (variété : *épagneul*, v. c. m.) vient d'une forme latine *Hispaniolus*. — D. *espagnolette* (les objets désignés par ce mot étant d'importation espagnole), *espagnoliser*.

ESPAGNOLETTE, voy. l'art. préc.

ESPALE, distance de la poupe au banc des rameurs le plus en arrière; autre forme d'*épaule*, dans le sens d'appui; de là *espalier*, le premier forçat d'un banc de rameurs dans une galère, dit ainsi parce qu'il était placé sur l'*espale*.

ESPALIER, it. *spalliera*, *spalliere* (aussi = dossier), esp. *espaldera*. du L. *spatula*, *spat'la*, chose plate en général, qui est aussi le primitif de *épaule* (it. *spalla*); des arbres en espalier sont pr. des arbres à dossier, à palissade.

ESPALMER, it. *spalmare*, prov., esp. *espalmar*, goudronner (un navire), du BL. *ex-palmare*, litt. frotter avec la paume (*palma*) de la main.

ESPAR, **ESPART**, perche, levier, etc., de l'all. *sparren*, néerl., angl. *spar*, chevron, barre.

ESPARCETTE ou *esparcet*, sainfoin; en esp. *esparcilla*; du verbe esp. *esparcir*, disperser?

ESPART, voy. *espar*. Le *t* final est adventice.

ESPÈCE, du L. *species* (voy. aussi *épice*).

ESPÉRER, L. *sperare*. — D. *espoir*, prov. *esper*, subst. verbal; le changement de *e* en *oi*, en syllabe tonique, est conforme aux règles; aussi les anciens disaient *j'espoire* p. *jespère*; cp. *pois** (poids) de *peser*. Il est tout à fait inutile d'avoir recours, avec Littré (suivi par Brachet), à la forme insolite latine *speres* (plur. de *spes*), dont on ne retrouve aucune trace dans la basse latinité; *espérance*, it. *speranza*; cps. *dés-espérer* (analogue au L. *de-sperare*), subst. *désespoir*.

ESPIÈGLE. Le latin *speculum*, miroir, a donné it. *specchio*, *speglio*, esp. *espejo*, port. *espeljo*, prov. *espelh*, all. *spiegel*. Ce dernier mot étant entré dans la composition *eulenspiegel* (litt. miroir des hiboux), qui est le nom du héros d'une composition littéraire bien connue et traduite en français sous le titre *Tiel-Ulespiègle*, a fourni, par allusion à ce personnage, type de l'espièglerie, le mot fr. *espiègle*. — D. *espièglerie*.

ESPINGOLE, voy. l'art. suiv.

ESPINGUER et *espringuer* (mots obsolets), sauter, danser, it. *springare*, *spingare*, de l'all. *springen*, sauter, *sprengen*, faire sauter, lancer. — D. *espringarde*, *espingarde*, *espringale*, ancienne machine de guerre pour lancer des pierres ou des traits, *espingard*, petite pièce d'artillerie, et *espingole*, espèce de fusil.

ESPION, voy. *épie*. — D. *espionner*.

ESPLANADE, de l'it. *spianata*, terrain aplani, nivelé, de *spianare* = L. *ex-planare* (planus), vfr. *esplaner*.

ESPOIR, voy *espérer*.

ESPOLE, **ESPOLIN**, voy. *époulin*.

ESPONTON, de l'it. *spuntone*; ce dernier est le mot *puntone*, grosse pointe, renforcé de l'*s* initial.

ESPOULE, it. *spuola*, voy. *époulin*.

ESPRINGALE, voy. *espinguer*.

ESPRIT, vfr. *esperit*, L. *spiritus* (spirare). L'ancienne langue avait une forme secondaire plus conforme à son génie, puisqu'elle respecte l'accent tonique du primitif latin et sacrifie les syllabes atones qui suivent la tonique : c'est *espir*. — D'après d'autres, *espir* est le subst. verb. de *spirare*.

ESQUICHER, esquiver le coup au jeu de cartes. Étym. inconnue. Littré cite l'ancien verbe *eschisser*, glisser, couler. L'identité est probable, mais d'où vient *eschisser?*

ESQUIF, voy. *équiper*.

ESQUILLE, dim. du L. *schidiæ*, copeau, éclat de bois (grec σχίδιον), it. *scheggia*. Chevallet se trompe en rapportant le mot au verbe ancien *esclier*, fendre, briser. — D. *esquilleux*

ESQUINANCIE, it. *schinanzia*, voy. *cynanche*.

ESQUINE, forme variée de *échine*.

ESQUIPOT, sorte de tire-lire; si ce n'est un composé de *pot* (cp. flam. *spaer-pot*, tire-lire), on pourrait l'envisager comme un dérivé de *esquiper* (équiper), fournir du nécessaire (donc litt. fonds d'équipement), ou, à cause de la forme donnée à l'objet, comme un dérivé d'*esquipe*, forme dialectale p. *esquif*, ou enfin comme tronc des *équipes* (ouvriers).

ESQUISSE, esp. *esquicio*, all. *skizze*, néerl. *schets*, angl. *sketch*, de l'it. *schizzo*. Quant à ce dernier, il vient du L. *schedium*, impromptu, gr. σχέδιος, fait à la hâte; *schizzo* est pour *schezzo*, cp. BL. *scida* p. *scheda*.

ESQUIVER, vfr. *eschiver*, *eschever*, *esquiever*, it. *schivare*, *schifare*, esp., port., prov. *esquivar*, du vha. *skiuhan*, all. mod. *scheuen*, avoir peur, s'effrayer. A l'adj. all. *scheu*, primitif de *scheuen*, correspondent it. *schivo*, *schifo*, esp. *esquivo*, prov. *esquiu*, vfr. *eschiu*, *eskieu*, craintif, revêche, nfr. *échif*, farouche (en parlant du faucon).

ESSAI, vfr. *assai*, épreuve que l'on fait de qqch., it. *saggio*, esp. *ensayo*, cat. *ensaig*, prov. *essay*, BL. *assagium*. Ces mots viennent du L. *exagium*, que l'on trouve dans Théodose et sur une inscription latine avec le sens d'estimation. Cp. *examen* p. *exagmen*, épreuve, contrôle. — Un ancien glossaire gréco-latin porte : ἐξάγιον, pensitatio. Il est probable que le mot *essai* s'appliquait d'abord à l'essai de l'or et de l'argent. — D. *essayer*, it. *saggiare*, *assaggiare*, esp. *ensayar*.

ESSAIM, prov. *eissam*, esp. *enxambre*, port. *enxame*, it. *sciame*, *sciamo*, du L. *examen* (p. *exagmen*), m. s. Pour la deuxième acception du mot latin (épreuve), nous avons le mot savant *examen*. — D. *essaimer* (anc. aussi par corruption *échemer*) = L. *examinare*, former un essaim.

ESSANGER = L. *ex-saniare**, faire sortir la sanie (*sanies*).

ESSART, prov. *eissart*, subst. verbal de *essarter* (BL. *exartare*), arracher les ronces d'une terre pour la défricher; celui-ci dérive du part. *ex-sartus* (p. *ex-saritus*) de *ex-sarire*, sarcler, houer. Dans les provinces du Nord on dit simplement *sart* pour champ, du BL. *sartum*, terre défrichée.

ESSARTER, angl. *assart*, voy. l'art. préc.

ESSAVER, enlever l'eau, d'un type L. *exaquare**.

ESSAYER, voy. *essai*.

ESSE, instrument en fer ayant la forme de la lettre S. — D. *essette*.

ESSENCE, L. *essentia* (esse); en chimie, ce qu'il y a de plus pur et de plus subtil dans un corps, de là les termes « essence de rose, de menthe, etc. » — D. *essentiel*, L. essentialis.

ESSEULÉ, délaissé, de *seul*. — L'anc. langue présente *s'esseuler*, rechercher la solitude.

ESSIEU, p. *aissieu* (Noël du Fail a *aixeul*), it. *assiculo*, du L. *axiculus*, dim. de *axis*.

ESSIMER ou *esseimer*, amaigrir (un oiseau), affaiblir, diminuer, voy. *ensimer*.

ESSOR, subst. verbal de *essorer*.

ESSORER (S'), prov. *s'eisaurar*, it. *sorare*, angl. *soar*, s'élever dans les airs, du L. *exaurare* (aura), pour ainsi dire, prendre l'air. Dans le provençal actuel, on trouve le verbe simple *aura*, avec le sens de voler; le dial. champenois emploie le subst. *essor* dans le sens de soupirail. — D. *essor*, pr. élan pour prendre le vol. — Le verbe actif *essorer* (it. *sciorinare*), sécher, représente également le L. *exaurare*, pr. exposer à l'air.

ESSORILLER, vfr. *essoreiller*, prov. *yssorelhar*, couper les oreilles, d'un type L. *exauriculare**.

ESSOUFFLER, mettre hors de *souffle*, d'haleine.

1\. **ESSUYER**, vfr. aussi *essuer*, prov. *eisugar*, it. *asciugare*, esp. *enxugar*, du L. *exsucare*, ôter le *suc*, l'humidité. — D. *essui*, prov. *eissug*.

2\. **ESSUYER** = éprouver, subir, souffrir. Ce verbe, dans ce sens, doit être séparé du précédent. C'est le L. *exequere* p. *exequi*, qui signifiait également supporter, cp. ærumnam, egestatem, probrum exsequi. De la 3e conjug. le verbe a passé, comme souvent, dans la première. — Littré, vu le caractère insolite de la forme fr. *suyer* p. *sequi*, cherche à démontrer que le sens souffrir, subir, peut très bien se déduire du sens propre du verbe *essuyer*, ôter l'humidité; en disant : « elle a essuyé mes lassitudes », Mme de Maintenon fait entendre à la fois qu'elle lui a enlevé ses lassitudes et qu'elle s'en est chargée elle-même. Qu'un même verbe puisse signifier à la fois ôter la chose d'un autre et la prendre pour soi, la subir, n'aurait en soi rien de surprenant (Littré allègue, à cet égard, les acceptions diverses du verbe *saisir*), mais dans l'espèce, cette explication par la conversion des rapports me semble quelque peu forcée. Les exemples d'*essuyer*, subir, souffrir, ne vont pas au delà du XVIe siècle.

EST, mot germanique : ags. *est*, angl. *east*, all. *ost*.

ESTACADE, à l'origine *estecade*, de l'it. *steccata*, palissade, de *steccare*, clore, dér. de *stecchi*, bâtons, palis; *stecco* est l'all. *steck*, *stecken*, bâton. La forme *estacade* s'est produite sous l'influence de l'anc. subst. *estache*, *estaque*, pieu (it. *stacca*, esp., prov. *estaca*), qui vient du vha. *staca*, angl. *stake*, m. s.

ESTAFETTE, de l'it. *staffetta*, selon Ferrari = cursor tabellarius cui pedes in stapede perpetuo sunt. Cette définition est juste, car *staffeta* est un dérivé de *staffa*, étrier, qui

vient du vha. *staph, stapho* = pas, marche; all. mod. *stapfe*, trace, *staffel*, degré, marche. Du vha. *staph*, le BL. a fait *stapia, stapha*, étrier; le subst. *stapes*, gén. *-edis*, trahit la même origine, mais en même temps la tendance à lui faire dire « in quo pes stat ».

ESTAFIER, laquais qui tenait l'étrier à son maître, etc., de l'it. *staffiere*, dérivé de *staffa*, étrier (voy. l'art. précédent). Le sens originel du mot s'est considérablement modifié dans les temps modernes.

ESTAFILADE, de l'it. *staffilata*, coup d'étrivière. Le sens *coupure*, attaché actuellement au mot, découle de cette première acception; *couper* lui-même ne signifie également dans le principe que *frapper*. *Staffilata* est un dérivé de *staffile*, étrivière (pr. courroie qui soutient les étriers), lequel vient de *staffa*, étrier (voy *estafette*). — D. *estafilader*.

ESTAGNON, vase de cuivre étamé, dér. de *estain* étain* (v. c. m.), it. *stagno*.

ESTAIM, ÉTAIM, prov., catal. *estam*, esp. *estambre*, it. *stame*, du L. *stamen*, fil de la quenouille ou du fuseau.

ESTAME, même mot que le préc. — D. *estamet, estamette*.

ESTAMINET, mot usuel en Belgique pour cabaret, lieu public où l'on se réunit le soir pour boire de la bière. On cherche encore l'étymologie de ce mot. Je ne sais où Bescherelle a puisé ce qui suit; le fait est que ses assertions semblent plus que hasardées: « *Estaminet* vient du flam. *stamenay*, dérivé de *stamm*, souche ou famille, parce que c'était autrefois une coutume de la Flandre, pour tous les membres d'une famille, de se réunir alternativement chez l'un et chez l'autre, après les travaux de la journée, pour y boire et y fumer; on appelait ces assemblées être *en stamme*, c.-à-d. en famille. » — Littré: on peut y voir un dérivé d'*étamine*, sorte d'étoffe, et supposer que les tables étaient couvertes d'étamine. — On n'oserait certainement pas avancer que les *estamientos* espagnols aient prêté leur nom pour désigner les assemblées de buveurs flamands, bien que l'on prétende que le *faro*, la bière si renommée de Bruxelles, a reçu son nom des Espagnols, des anciens maîtres du pays.

ESTAMPE, subst. verbal d'*estamper*.

ESTAMPER, it. *stampare*, esp. *estampar*, faire une empreinte avec une matière dure, du vha. *stamphon*, all. mod. *stampfen*, flam. *stampen*, angl. *stamp*, signifiant frapper du pied, fouler, presser. Au lieu de *estamper*, on dit aussi en terme d'arts et métiers, avec la syncope habituelle de l'*s*, *étamper*. — D. *estampe*, it. *stampa*; *estampille, estampiller*.

ESTER (en jugement, à droit), du L. *stare* (cp. la formule latine *stare juri*).

ESTÈRE, natte de jonc, de l'esp. *estera*, qui vient du L. *storea*, natte, par la forme intermédiaire *estuera*.

ESTHÉTIQUE, du gr. αἰσθητικός, adj. tiré de αἰσθητός, part. du verbe αἰσθάνεσθαι, sentir, percevoir; de là subst. *esthétique* = science esthétique. — Du subst. αἴσθησις, sentiment, sensibilité, vient le terme philosophique *esthésie*. L'esthétique est la science qui a pour objet la sensibilité de l'homme relativement à l'art en tant que l'expression du beau. Le nom de cette science a été créé par A. G. Baumgarten, philosophe allemand (mort en 1762), qui le premier en a fait une branche philosophique spéciale.

ESTIMER, L. *æstimare*. — D. *estime*, subst. verbal; *estimation*, L. æstimatio; *-ateur*, L. -ator; *-able, -atif*; cps. *més-estimer* d'où *més-estime*. — L'ancienne langue avait pour le L. *æstimare* la forme contracte *esmer* = estimer, évaluer, calculer, viser; c'est le correspondant de l'anc. esp. et anc. port. *asmar*. C'est de *esmer* (aussi *aumer, amer*) que vient le verbe angl. *aim*, nha. *amen*, viser, tendre à.

ESTIVAL, L. *æstivalis*, extension de *æstivus*, qui concerne l'été. — Le même mot latin a fourni le nom d'une chaussure légère d'été: vfr. *estival*, resté dans it. *stivale*, all. *stiefel*.

1. **ESTIVER**, passer (ou faire passer) l'été, du L. *æstivare*, m. s.

2. **ESTIVER**, t. de marine, serrer, entasser des marchandises, du L. *stipare*, serrer, presser. — D. *estive*, t. de marine, pr. la (bonne) manière de charger les marchandises.

ESTOC, 1. souche, 2. ancienne épée longue et étroite; de l'it. *stocco*, all. *stock*, souche, bâton. — D. *estocade* = it. *stoccata*.

ESTOMAC, L. *stomachus* (στόμαχος); verbe *estomaquer* (s'), L. *stomachari*, se fâcher.

ESTOMPE, de l'all. *stumpf*, néerl. *stomp*, tronqué, épointé. L'*estompe* est un instrument à pointe émoussée, de là le nom. — D. *estomper*.

ESTOUFFADE, t. de cuisine, de *estouffer* *étouffer*; autre forme (méridionale) de *étouffée*.

1. **ESTRADE**, route, chemin, dans *battre l'estrade* = courir les grands chemins; de l'it. *strada*, esp., port., prov. *estrada*, chemin pavé (la véritable forme française, abandonnée aujourd'hui, est *estrée*; en picard on dit encore *étrée*). Du L. *strata*, chemin recouvert de pierres, empierré, forme participiale de *sternere*, étendre. Le même mot latin a donné le néerl. *straat*, all. *strasse*, angl. *street*, rue. On rattache aussi à *strada*, grande route, le mot *estradiot* ou *stradiot*, nom d'une espèce de cavalerie légère. La provenance grecque de ces chevau-légers nous fait préférer, cependant, une dérivation du gr. στρατιώτης, soldat.

2. **ESTRADE**, siège ou plancher élevé, esp. *estrado*, prov. *estrat*, it. *strato*, du L. *stratum*, chose étendue, dans Vitruve = plateforme (de *sternere*, étendre).

ESTRADIOT, voy. *estrade* 1.

ESTRAGON; Saumaise: « Hodie dracunculus vocatur herba hortensis, qua vulgo utuntur in acetariis cum oleribus et lactucis, facie in totum diversa ab illis dracunculis Plinianis. Targonem vulgo vocant: olitores nostri *estragonem* corrupta forte dictione ex *dracone*. » *Estragon* correspond à it. *targone*, esp. *taragona*, wall. *dragone*, all. *dragun*, arabe *tarchun*, port. *estragão*. — Devic pense que le

préfixe *es* dans les formes port. et fr. est une altération de l'article arabe *el*.

ESTRAMAÇON, coup d'épée, puis le nom d'une espèce d'épée; de l'it. *stramazzone*, action de renverser. Le verbe it. *stramazzare* signifie jeter à terre, étendre sur le carreau. C'est probablement, comme le subst. it. *stramazzo*, matelas, un dérivé du L. *stramen*, couchette (de *sternere*, étendre). L'arme dite *estramaçon* aura reçu son nom d'après l'effet qu'il produit. Chevallet, suivi par Littré, voit dans *estramaçon* le BL. *scramasaxus*, mentionné par Grégoire de Tours avec le sens de culter validus, mais je ne vois pas comment *scramasaxus* a pu produire le mot it. *stramazzone*.

ESTRAN, aussi *étrain*, terme de marine, plage, de l'all. ou angl. *strand*, m. s.

ESTRAPADE, = it. *strappata*, esp. *estrapada*, du verbe it. *strappare*, arracher, tirer, qui correspond à l'all. (suisse) *strapfen*, tirer, lequel est de la même famille que l'adj. all. *straff*, fortement tendu. Un dérivé de l'it. *strappare*, savoir *strapazzare*, maltraiter, excéder de fatigue, a donné le fr. *estrapasser*, et l'all. *strapaze*, grande fatigue. — Le verbe français *estraper* ou *étraper* (v. c. m.), arracher les chaumes, parait plutôt venir de l'it. *strappare* que du vfr. *estreper* = *extirper*. Cependant, vfr. *estraper* = *estreper*, extirper, est bien constaté.

ESTRAPASSER, voy. *estrapade*. Diez, suivi par Littré, explique l'it. *strapazzare* par *stra* = extra + *pazzo*, fou; donc pr. rendre fou. J'ai contesté cette manière de voir dans la 4e éd. du Dictionnaire de Diez sous *pazzo*, p. 741. Voy. aussi Caix, Studi, nº 62.

ESTRAPER, voy. *estrapade*. — D. *estrapoire*.

ESTRASSE, ÉTRASSE, bourre de soie, = it. *straccio*, chiffon, pl. *stracci*, fleuret, soie grossière, du verbe *stracciare*, déchirer, lacérer. Ce verbe représente un type latin *distractiare* ou *extractiare* du part. *distractus* ou *extractus*, étiré, détiré.

ESTRIF, voy. *estrive*.

ESTRIQUE, fourneau pour recuire les glaces, aussi un outil de l'étendeur dans les verreries, de l'all. *strecken*, vha. *strecan*, étendre.

• **ESTRIVE**, vieux mot (aussi *estrif*, *estri*), = querelle, débat, subst. du verbe *estriver*, quereller, angl. *strife*, lutter. Ce verbe représente peut-être le vha. *streban*, faire des efforts contre, combattre. Il peut cependant aussi venir du vha. *strîtan*, lutter (all. mod. *streiten*); il y aurait eu d'abord *estri-er*, puis *estriver*, cp. *pouvoir* de *po-oir* p. *podoir*. Même en partant du subst. *estrif*, comme antérieur au verbe *estriver*, l'*f* final ne s'oppose nullement à l'étymologie *strîtan*. On trouve encore *f* pour *d* ou *t* dans le vfr. *bleif* = *blé* de *bladum*, et dans *soif* de *sitis*. La forme *estrit*, qui se présente dans le chant de Saint-Léger, décide Diez en faveur de *strîtan*. — Le rouchi dit encore *estrife*, p. débat, dispute, angl. *strife*.

ESTRIVIÈRES, voy. *étrivière*.

ESTROPE, ÉTROPE, terme de marine, espèce de cordage, du néerl. ou angl. *strop*, m. s. (connexe, sans doute, avec L. *struppus*, courroie). Le mot *estroffe* est de même origine.

ESTROPIER, esp. *estropear*, de l'it. *stroppiare*, *storpiare*. Partant de cette dernière forme, Diez, avec doute, fait venir le mot d'un type L. *extorpidare**, = torpidum reddere, engourdir, paralyser (on trouve en latin la forme inchoative *extorpescere*). Muratori proposait, comme primitif, le L. *turpis*, difforme.

ESTUAIRE, du L. *æstus*, marée, flux.

ESTURGEON, BL. *sturio*, it. *storione*, esp. *esturion*, angl. *sturgeon*; du vha. *sturio*, all. mod. *stör*.

ET, L. *et*.

ÉTABLE, *estable**, du L. *stabulum* (stare). — D. *établer*, L. stabulare.

ÉTABLIR, *establir**, angl. *establish*, du L. *stabilire*, litt. rendre stable (*stabilis*, de *stare*). — D. *établi*, *établissement*.

ÉTAGE, *estage**, BL. *stagium*, = it. *staggio*, demeure, séjour, prov. *estatge*, demeure, résidence, étage. Ce substantif roman exprime ainsi à la fois l'action de se tenir, de séjourner, de s'arrêter, et la manière, l'ordre dans lesquels une chose se trouve placée. Le mot français moderne a considérablement restreint la signification première et ne désigne plus au propre que l'espace qui sépare les gitages superposés les uns sur les autres dans un bâtiment. L'anglais *stage* signifie, d'une manière plus conforme au sens premier, établi, échafaud, théâtre, relais de poste. Quant à l'étymologie, il représente un adj. L. *staticus*, dérivé de *status*, état. Il faut absolument rejeter l'étym. tirée du gr. στέγη (toit, puis maison, chambre), patronnée par Nicot, Ménage, etc. De l'it. *staggio*, résidence, l'on a tiré le mot savant *stage*. — D. *étager*, disposer par étages; *étagère*.

ÉTAI, ÉTAIE, esp. *estay*, angl. *stay*; d'après Diez du flam. *stæde*, *stæye*, fulcrum, sustentaculum (Kiliæn), dér. du verbe *stæden*, stabilire. — Breusing, quant à la sign. « gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un vaisseau », y voit avec raison l'all. *stag*, m. s. — D. *étayer*.

ÉTAIM, voy. *estaim*.

ÉTAIN, *estain**, it. *stagno*, esp. *estaño*, prov. *estanh*, du L. *stagnum*, forme primitive de *stannum*. — D. *étamer* p. *étaner* (cp. *venimeux* p. *venineux*). — Voy. aussi *tain*.

ÉTAL, *estal**, lieu l'où on expose des marchandises, it. *stallo*, demeure, habitation (lieu où l'on prend position), prov., vfr. *estal*, lieu où l'on est, séjour, position fixe; angl. *stall*, établi. Ces mots appartiennent à la racine *stal*, marquant fixité, racine fort répandue dans la famille des langues germaniques; cependant, l'origine directe des mots romans semble être le vha. *stal* = statio, locus, stabulum. — En dehors des formes masculines, il existe des formes féminines : it. *stalla*, esp.

estala, étable, fr. *stalle*, siège. — D. *étaler* (flam. *staelen*, *stallen*, m. s.), opp. *détaler*, pr. plier bagage; *étalier*. — Le t. de marine *étaler* vient également de *estal*, dans son acception de position fixe, résistance (cp. vfr. *rendre estal*, résister, tenir tête).

ÉTALE, dans *mer étale;* de la même rac. *stal* dont il vient d'être question et qui marque fixité. L'adj. all. *still*, tranquille, est également de cette nombreuse famille.

ÉTALER, voy. *étal*. — D. *étalage*.

1. **ÉTALON**, *estalon**, it. *stallone*, angl. *stallion*. D'après Ménage, approuvé par Diez, du BL. et it. *stalla*, étable; Diez cite l'expression *equus ad stallum* dans la loi des Visigoths. L'étalon, dit Ménage, reste à l'écurie. M. de Chevallet, ainsi que Roquefort, fait venir *estalon* du vfr. *estalles*, testicules, qu'il rattache au gaél. *ystalw*, productif, générateur. Je ne trouve pas *estalles*, testicules, dans Godefroy, mais j'y trouve *estaillé* = châtré, qui fournirait une excellente étymologie, s'il n'y avait à rendre compte que du sens.

2. **ÉTALON**, modèle de poids ou de mesure réglé par la loi, BL. *stallo;* de la racine germanique *stal* marquant fixité. Cp. l'angl. *standard*, modèle, étalon, dérivé de la racine *stand*, être fixe. — D. *étalonner*.

3. **ÉTALON**, baliveau, vfr. *estaillon*, d'après Littré, du vha. *stihil*, poinçon, pieu; selon moi, plutôt d'un type *stacula* (= fr. *estaille*), dim. de BL. *staca*, pieu (voy. *estacade*).

ÉTAMBORD, par corruption *étambot*, litt. madrier de support, composé du dan. *steaven*, appui, support, et *bord*, planche, madrier. Selon d'autres = *estant-bord* (bord-debout).

ÉTAMER, voy. *étain*.

ÉTAMINE, petite étoffe peu serrée, it. *stamigna*, esp., port., prov. *estamena*, v. flam. *stamyne*, du L. *stamineus*, adj. de *stamen*, fil, filament. Le terme de botanique *étamines* est un mot savant et vient du L. *stamina*, pluriel de *stamen*.

ÉTAMPER, variété de *estamper* (v. c. m.).

ÉTANCHER, *estancher**, angl. *stanch*, BL. *stancare*, esp., prov. *estancar*, arrêter l'écoulement d'un liquide, puis mettre à sec, épuiser. Dans *étancher* la soif, le verbe ne représente plus que l'idée d'arrêter. Du L. *stagnare*, de *stagnum*, étang, pr. eau qui ne s'écoule pas, eau fixe. L'it. *stancare* a l'acception fatiguer (cp. le sens fig. de *épuiser*); pour le sens arrêter l'écoulement, cette langue a la forme latine *stagnare*. Raynouard considérait le prov. *estancar* comme un composé de *tancar*, boucher, dont il n'indique pas la provenance. Diez tient *tancar* pour une mutilation de *estancar*, et il s'appuie avec raison du port. *tanque*, étang, p. *estanque*. Pour le rapport littéral entre *estancher*, etc., et L. *stagnare*, voy. *étang*. En champenois, on se sert de *estancher* dans le sens d'éteindre; cela fait penser à un primitif latin *extinctiare*, qui pourrait convenir aussi au fr. *étancher*, en tant qu'appliqué à la soif (ou à la faim), si elle n'était en désaccord avec la forme picarde *estankier* (Reclus de Moliens). — M. Bauquier (Rom., VI, 452) assigne à fr. *estancher*, prov. *estancar*, barrer (une porte), faire un barrage à un cours d'eau, arrêter (la faim, etc.), le primitif all. *stange*, bâton, barre, it *stanga*, barre. *Étang* serait le subst. verbal de *étancher*, faire un barrage, et non pas la reproduction de L. *stagnum*. — D. subst. verbal *étanche*, dans les locutions *à étanche d'eau*, *mettre à étanche*.

ÉTANÇON, du vfr. *estance*, m. s.; ce dernier du L. *stantia*, état de ce qui est debout. Ici encore le nom de l'effet est appliqué à l'instrument qui le produit. — D. *étançonner;* vfr. *estançot*, tronc d'arbre coupé.

ÉTANFICHE, d'après Littré, suivi par Darmesteter, = *estant* (debout) + *fiche*. Mais que signifie *fiche?*

ÉTANG, *estang**, esp. *estanque*, port. *tanque*, prov. *estanc*. du L. *stagnum;* le durcissement de *gn* en *nc* (au lieu de *ng*, esp. *ñ*, prov. *nh*), dans quelques-unes des formes romanes, est peut-être motivé par le désir de distinguer le mot de *estain*, *étain*, esp. *estaño*, prov. *estanh*, qui vient d'un autre *stagnum* latin C'est aussi ce durcissement qui a déterminé les formes *étancher* (p. *étanger* ou *étagner*), et it. *stancare* à côté de *stagnare*. — Voy. aussi *étancher*.

ÉTANGUES, *estangues*, tenailles composées de deux *stangues; stangue* (it. *stanga*, barre) s'emploie en langage héraldique et signifie une perche; le mot vient de l'all. *stange*, long bâton. Avant de connaître cette étymologie de Diez, j'avais considéré *estangue* comme un composé du préfixe *es* et du flam. *tanghe*, tenailles = all. *zange*, angl. *tongs*. Je ne renonce pas absolument à cette manière de voir.

ÉTANT, *estant**, part. du verbe *être*, = L. *stantem*. Autrefois, *estant* était traité en subst. exprimant la position d'un homme ou d'une chose qui est debout, comme *séant* exprime la position d'un homme assis (« être sur son séant »). « Se mettre en son estant », c'est se lever. Gachet compare fort à propos les tournures « en son vivant, en son dormant, en son ensciant » (voy. *escient*). Aujourd'hui encore, quelques patois se servent de la locution *en estant* pour debout, et les forestiers vous parlent de même d'arbres *en étant* p. arbres sur pied

ÉTAPE, *estape** (anc. aussi *estaple*, angl. *staple*, qui est la forme exacte), a signifié foire, marché, boutique; auj. = provisions de vivres et de fourrages, puis lieu où l'on distribue les vivres aux soldats en marche; enfin, lieu d'arrêt. Le mot vient de l'all. *stapel*, amas (d'où *auf-stapeln*, entasser), flam. *stapel*, emporium, forum rerum venalium. — Une *ville d'étape* est une ville où se déchargent les marchandises importées du dehors. — D. *étapier*.

ÉTAT, *estat**, it. *stato*, esp. *estado*, all. *staat*, angl. *state*, *estate*, du L. *status* (stare). Il est curieux de suivre la filiation des idées qui sont rendues par le mot français; d'abord manière d'être, situation, position, puis posi-

tion dans la société, profession, métier ; écrit constatant l'état, la situation d'une affaire ou d'une personne relativement à l'administration, de là = inventaire, compte, mémoire, bordereau, etc. ; enfin, la forme du gouvernement sous lequel vit un peuple (L. status civitatis), d'où : gouvernement, et, par métonymie, société politique unie par le lien d'un même gouvernement.

1. **ÉTAU**, boutique de boucher, etc., forme variée de *étal* (v. c. m.).

2. **ÉTAU**, instrument de serrurier, etc. La forme lorraine *eitauque* permet de donner à ce mot pour original le mot all. *stock*, souche, bloc; l'all., en effet, dit *schraub-stock* pour étau (litt. étau à vis) ; *stock*, dans cet emploi, exprime pièce fixe. Ce qui nous confirme dans cette étymologie, c'est que le picard dit également *étau* p. souche morte, ce qui est indubitablement une transformation de *estoc*, qui a le même sens. *Étau* est prob. une forme postérieure à *étou*, plus rapprochée du primitif germanique. — D. *estoquiau*, *étoquereaux*, *étoqueresse*.

ÉTAYER, voy. *étai*.

1. **ÉTÉ**, *esté**, subst., prov. *estat*, du L. *æstas*, *-atis*.

2. **ÉTÉ**, part. passé du verbe être, = it. *stato*, esp. *estado*, du L. *status* (de *stare*).

ÉTEINDRE, *esteindre**, du L. *exstinguere*. — D. *éteignoir*.

ÉTELON, *estelon**, modèle, épure, prob. une modification de *étalon* 2.

ÉTENDARD, *estendard**, prov. *estandart*, it. *stendardo*, esp. *estandarte*, all. *standarte*, angl. *standard*, BL. *standardum* ; selon Diez, du L. *extendere*, fr. *estendre**, déployer. Cette étymologie, quelque séduisante qu'elle soit, n'est pas à l'abri de contestation ; on lui oppose celle du vha. *standen*, angl. *stand*, être debout, être dressé, être fixe, qui, d'une part, s'accommode mieux des formes avec *a* (esp. *estandarte*, angl. *standard*), et, d'autre part, explique très bien le sens particulier propre à l'angl. *standard*, que j'ai relevé sous *étalon* 2.

ÉTENDRE, *estendre**, L. *ex-tendere*. — Subst. participial fém. *étendue*.

ÉTERNEL, L. *æternalis* (Tertullien), forme dérivative de *æternus*. — ÉTERNITÉ, L. *æternitas* — Dérivé moderne : *éterniser*.

ÉTERNUER, L. *sternutare*.

ÉTEUF, *esteuf**, balle ; le sens étymologique est bourre, car le mot paraît être de la même famille que *étoupe estoupe*, et venir du L. *stuppa*. Pour le changement de *p* final en *f*, comparez *chef* de *caput*, vfr. *apruef* = prov. *aprop*, près. On pourrait aussi remonter au vha. *stophôn*, angl. *stuff*, bourrer, farcir. Le BL. *stoffus*, qui n'apparaît qu'au XIVe siècle, peut être calqué sur le français et ne doit pas nous guider dans la recherche du primitif du mot *esteuf*.

ÉTEULE, *esteule**, *estuble**, chaume, du L. *stipula*; cp. vfr. *neule*, du L. *nebula*. Les formes fr. *étouble*, prov. *estoble*, it. *stoppia*, accusent une origine ou du moins une influence germanique et reproduisent vha. *stupfila*, all. mod. *stoppel*, angl. *stubble*, m. s. — D'après Schuchardt elles découlent du lat. vulgaire *stupula*.

ÉTHER, L. *æther* (αἰθήρ), air subtil des régions supérieures. — D. *éthéré*, *éthériser*.

ÉTHIQUE, gr. ἠθικός, moral, adj. de ἦθος, pl. ἤθη, mœurs.

ETHNIQUE, gr. ἐθνικός, de ἔθνος, peuple (τὰ ἔθνη, les gentils). Ce dernier a donné encore *ethnographie*, description des peuples.

ÉTIAGE, le plus grand abaissement des eaux d'une rivière, litt. niveau des eaux pendant l'été; dérivé d'un verbe *estier* = lat. *æstivare*, passer l'été, ou représentation du BL. *æstivaticus*, extension de *æstivus*, relatif à l'été. Cette étymologie est sujette à caution ; un verbe *estier* fait défaut, et la chute du *v* est insolite ; malheureusement, le mot n'a pas d'historique.

ÉTIER ou *estier*, petit conduit d'eau, du L. *æstarium* (p. *æstuarium*), canalis quo intrat æstus maris.

ÉTINCELLE, *estincelle**, par transposition pour *escintèle*, du L. *scintilla*. — D. *étinceler*, L. scintillare (d'où le terme savant *scintiller*).

ÉTIOLER, à coup sûr, n'a rien de commun avec le mot *étiologie*, partie de la médecine qui traite des causes (gr. αἰτία) des maladies, sous la rubrique duquel Roquefort l'a rangé. Littré trouve l'étymologie, longtemps cherchée, de ce mot dans le normand *s'étieuler*, pousser en chaume, qui vient d'*éteule*. (*Étieule* se rapporte à *éteule*, comme vfr. *nieule* = nebula, à *neule*.)

ETIQUE, forme populaire du mot savant *hectique* (v. c. m.). — D. *étisie*.

ÉTIQUETTE, *estiquette**, écriteau affiché. L'étymologie *est hic quæstio*, abrégé en *est hic quæst*. (mots inscrits sur les sacs à procès), est une pure plaisanterie. Le mot, écourté par les Anglais en *ticket*, vient du verbe all. *stecken*, angl. *stick*, ficher, afficher. (Le même primitif germanique, à l'état de subst., signifiant bâton, a donné naissance au fr. *étiquet*, petit bâton, *étiquette*, filet à perche.). — Se conformer rigoureusement à l'*étiquette*, à l'indication, à la règle, a donné lieu au sens figuré « formes cérémonieuses » qui s'est attachée à notre mot. — D. *étiqueter*.

ÉTISIE, substantif fait de l'adj. *étique* (v. c. m.), sous l'influence de *phthisie*.

ETNETTE, pince, p. *estenette;* le même mot, avec un autre suffixe, que vfr. *estenelles*, tenailles, pinces.

ÉTOC, tronc, souche, variété de *estoc* (v. c. m.).

ÉTOFFE, *estoffe**, it. *stoffa*, *stoffo*, esp. *estofa*, BL. *stoffa*. Le sens originel paraît être bourre, remplissage, d'où l'acception générale matière, et venir du L. *stuppa*, étoupe, par l'intermédiaire de la prononciation all. de ce mot *stupfa*, *stuffa*. Le mot all. *stoff* est un emprunt au roman. — D. *étoffer*.

ÉTOILE, *estoile**, prov. *estela*, esp. *estrella*, it. *stella*, du L. *stella* ou plutôt *stēla**. — D. *étoilé*, L. stellatus.

ÉTOLE, *estole**, L. *stola* (στολή).

ÉTONNER, anc. *es-tonner*, v. angl. *astone* (auj. *astonish*), du L. *ex-tonare*, p. *attonare*, frapper de la foudre, fig. frapper de stupeur. Cette étymologie, patronnée par Diez, satisfait parfaitement; cependant, l'absence du mot dans les idiomes du Midi donne quelque probabilité à une origine germanique : le mha. a *stûnen* (all. mod. *staunen*), s'étonner, l'angl. *stun*, étourdir.

ÉTOUFFER, *estouffer** (le mot n'est pas ancien dans la langue), est, d'après Diez, dérivé d'un subst. *touffe* (inus.) = it. *tufo, tuffo*, esp. *tufo*, vapeur suffocante, dont le primitif est le gr. τῦφος, vapeur. On se demande cependant comment il se fait d'un côté que le primitif *touffe* n'existe plus en fr., et de l'autre que les autres langues n'en ont pas le dérivé. Le mot ne serait-il pas plutôt foncièrement identique avec *étouper*, par l'intermédiaire du vha. *stophon*, all. mod. *stopfen*, bourrer? L'idée bourrer, boucher et celle de couper la respiration, obstruer les conduits de l'air, sont assez rapprochées pour qu'on puisse avancer cette étymologie, qui en tous cas ne répugne pas à la lettre. On pourrait encore invoquer l'angl. *stuff*, étouffer, mais ce mot peut être tiré du français. Le terme allemand *sticken* (étouffer), en ce qu'il exprime propr. obstruction, arrêt de la respiration, favorise ma manière de voir; d'autre part, le synonyme *dämpfen* (de *dampf*, vapeur) corrobore celle de Diez. Celui-ci cite, en sa faveur, le lorrain *touffe*, suffocant, mais cet adjectif pourrait bien être p. *stouffe*, comme *tain* p. *stain* (j'entends souvent dire autour de moi : *il fait stouffe*).— Bien que peu plausible, je ne puis négliger l'opinion de Boucherie, qui part d'une forme *stupefare* p. *stupefacere*, qui serait analogue à *calefare* (d'où fr. *chauffer*) p. *calefacere*.

ÉTOUPE, *estoupe**, it. *stoppa*, esp. *estopa*, du L. *stuppa* (στύππη). Ce dernier est congénère avec l'all. *stopfen*, boucher, cité dans l'art. précédent (voy. aussi *étoffe*). — D. *étouper*, wall. *stopeir*, rouchi *stoupper*, it. *stoppare*, boucher avec de l'étoupe, puis en général boucher; *détouper*, déboucher; *étoupille*, *étoupillon*.

ÉTOUPER, voy. *étoupe*.

ÉTOURDIR, *estourdir**, it. *stordire*, d'un type latin *ex-turdire*. L'esp. dit *a-turdir*. Covarruvias explique *aturdir* par une allusion à la grive (L. *turdus*, esp. *tordo*), laquelle tombe étourdie à la grande chaleur du jour, d'où le proverbe : *tener cabeza de tordo*, avoir une tête de grive, p. s'étourdir facilement. — Wachter avait proposé une origine du cymr. *twrdd*, bruit, tonnerre, en s'appuyant du terme analogue *étonner*.— Diefenbach cite l'angl. *sturdy*, fort, hardi, mais les significations ne concordent pas. — L'étymologie de l'all. *stürzen*, précipiter, fig. frapper de stupeur, suivie par Chevallet, et celle de Ménage, qui avance le L. *stolidus*, sont démenties par la forme espagnole. — Diez, qui s'était prononcé d'abord en faveur du primitif *turdus*, explique maintenant *étourdir* par un type *extorpidire*, modifié régulièrement en *extordire*. Le primitif serait ainsi *torpidus*, engourdi. L'*o* ouvert de L. *torpidus* fait repousser cet étymon à Förster; il reprend l'étymologie *turdus*, comme phonétiquement plus correcte. (Ztschr., II, 84). Baist (ib., VI, 119) préfère *turbidus*, troublé.

ÉTOURNEAU, L. *sturnellus**, diminutif de L. *sturnus*.

ÉTRANGE, *estrange**, angl. *strange*, it. *stranio*, esp. *estraño*, prov. *estranh*, du L. *extraneus* (de *extra*).— D. ÉTRANGER, it. *straniero*, prov. *estrangier*, esp. *extrangero*, angl. *stranger; étrangeté;* verbe *étranger*, éloigner.

ÉTRANGLER, *estrangler**, L. *strangulare*. — D. *étranglement*, *étranguillon*.

ÉTRAPER, *estraper**, aussi *estreper*, *étréper*, prov. *estrepar*. Les formes avec *e* sont probablement issues, par transposition, du L. *exstirpare*. Les formes avec *a* rappellent l'it. *strappare* (voy. sous *estrapade*) et sont par conséquent d'origine germanique : cp. suisse *strapfen*, enlever la surface, bavarois *straffen*, tailler. — D. *étrape*, faucille à couper le chaume; on dit aussi *étrèpe* et *éterpe*.

ÉTRASSE = *estrasse* (v. c. m.).

ÉTRAVE, t. de marine, nom des pièces de bois courbes qui forment la proue du vaisseau; du dan. *stavn*, suéd. *staef*, holl. *steven*, m. s., avec épenthèse d'un *r;* il est inutile d'y cherher le subst. verbal d'un verbe *étraver* = *ex-trabare*, de *trabs*, poutre.

ÊTRE, *estre**, it. *essere*, prov. *esser*, du L. *essere*, forme barbare pour *esse*, cp. *tistre** de *texere* (tisser). — D. *être*, subst.; cps. *bien-être* (cp. all. *wohlsein*).

ÉTRÉCIR, voy *étroit;* cps. *rétrécir*.

ÉTREINDRE, *estreindre**, L. *stringere*. — D. subst. participial *étreinte*.

ÉTRENNE, *estrenne**, L. *strena*, présage, augure, puis présent de bonne année. — D. *étrenner*.

ÊTRES (les) d'une maison; ce terme, à mon sens, est le même mot que *être*, existence, manière d'être, état particulier. Les applications qui en sont faites dans l'ancienne langue (p. ex. les *estres* d'un verger, d'une tour) et le caractère tout à fait exceptionnel de l'orthographe *aitre* doivent écarter l'étymologie *atrium* que l'on a mise en avant. On voit, en anglais aussi, le mot *being* signifier à la fois existence, manière d'être, condition, et demeure, place. — D'après Neumann (Ztschr., V, 386), le mot signifie pr. les localités *extérieures* d'un édifice et a pour étymon lat. *exteras* (s.-e. *partes domus*). Le sens restreint originel se serait, avec le temps, généralisé.

ÉTRÉSILLON, voy. *trésillon*.

ÉTRIER, *estrier**, vfr. *estref, estrief, estrieu, estriu, estrif*, prov. *estreup, estriub*, cat. *estreb*, esp. *estribo*, BL. *strepa;* cette forme latine, d'après Diez, vient du vha. *streban*, s'appuyer avec effort. L'étrier est donc envisagé comme un appui pour le cavalier. — Chevallet, insistant sur la circonstance que les étriers ne consistaient autre fois qu'en

une courroie, invoque, avec raison, je pense, des primitifs allemands signifiant la même chose. Dans le nombre de ceux qu'il cite, l'all. *striepe* est celui que j'accepte: on dit aussi dans cette langue *strippe*; l'angl. a *stripe*. Wackernagel proposait l'all. *stege-reif*, étrier (litt. anneau pour monter), ou plutôt la forme bas-all. de ce mot, *stireip*, qui se serait contractée en *streep*, mais Diez observe que les formes romanes ont dû préexister à la formation du mot *sti-reip*. L'angl. *stirrup* (dial. *stighrope*) est un composé de *stigan*, monter, et de *rope*, corde. — Dérivés : *estrivière**, *étrivière*, anc. synonyme d'étrier, auj. la courroie de l'étrier (cp. esp. *estribera*, port. *estribeira*, prov. *estrubiera*, tous = étrier). Notez encore le bon vieux verbe *dés-estriver* (Raoul de Cambray), renverser des étriers, désarçonner. — Ce qu'il importe d'observer encore, c'est que contrairement à l'opinion émise jusqu'ici dans les dictionnaires (le mien compris), *étrier* n'est pas une contraction de *estrivier*. Il se rapporte à vfr. *estrieu* comme *Angiers*, *Poitiers* à *Angieus*, *Poitieus*, vfr. *niers* à vfr. *nieus* (neveu). Voy. sur cette confusion des finales *ié*, *ieu* avec *ier* (Tobler, Jahrb., XV, 262; G. Paris, Rom., V, 380; Suchier, Ztschr., I, 430). — La forme en *ieu* existe encore dans le terme technique *étrieux* (plur.), étais transversaux.

ÉTRILLE, *estrille**, it. *striglia*, all. *striegel*, du L. *strigilis* (stringere), m. s. — D. *étriller*.

ÉTRIPER (dans à *étripe-cheval*), c'est, étymologiquement, faire sortir les *tripes*.

ÉTRIQUER, rétrécir; origine douteuse. Le fréquentatif *strictare* (de *stringere*, étreindre) ne convient pas à la lettre; si le sens premier emporte l'idée de maigre et allongé, on peut proposer l'all. *strecken*, étendre, allonger (cp. l'art. *estrique*); si l'idée primitive est celle de mesurer rigoureusement, on peut rappeler le rouchi *étrique*, rouleau de bois servant à raser les mesures de grain, racloire, qui vient du flam. *strijken*, tergere, radere, all. mod. *streichen*, angl. *strike*. Enfin, le verbe all. *stricken* (de *strick*, corde), dans son acception lier, serrer, se prête également comme primitif du mot français. *Étriquer* n'est pas ancien dans la langue au sens de serrer et pourrait bien être une forme wallonne du latin *strictare*. Dans ce dialecte, on dit *affèqué* p. *affecté*. — Dans « *étriquer* les harengs », le mot représente, semble-t-il, une forme picarde du L. *ex-tricare*, démêler.

ETRIQUET, espèce de filet, de l'all. *strick*, corde.

ÉTRIVIÈRE, voy. *étrier*.

ÉTROIT, *estroit**, prov. *estreit*, it. *stretto*, du L. *strictus*, serré, part. de *stringere*. — D. *étroitesse* (l'ancienne langue, sur le type *strictia*, avait la forme *estrece*); verbe *étrécir* (un de ces verbes à forme inchoative et à signification factitive, dont la langue française présente tant d'exemples, cp. *obscurcir*, *durcir*, *éclaircir*); l'ancienne langue avait aussi la forme *estrechier* qui répond à un type *strictiare*. — Voy. aussi *détroit*, *détresse*.

ÉTRON, *estron**, *estront**, it. *stronzo*, BL. *strontus*, du néerl. *stront*, all. *strunt*, m. s.

ÉTROPE, voy. *estrope*.

ÉTUDE, *estude**, L. *studium*. — D. *étudier*.

ÉTUI, *estui**, prov. *estug*, *estui*, port. *estojo*, esp. *estuche*, BL. *estugium*; du mha. *stûche*. all. mod. *stauche*, pr. objet dans lequel on fourre qqch. L'it., avec le préfixe *ad*, dit *astuccio*. — Notre étym., proposée en premier lieu par Frisch, n'est point approuvée par Langensiepen, qui établit le L. *studium* pour primitif d'*étui*. La forme, en effet, ne s'y oppose pas, cp. *appui* de *appodium*; pour le rapport logique, il admet une métonymie du contenu au contenant: *studium* d'abord = objet de l'étude ou du travail, puis le petit meuble qui le renferme (cp. le mot *étudiole*, nom d'un petit meuble de travail). Quant à la forme it. *astuccio*, il l'explique, un peu violemment, par un type *ad-studicium*, ou même *adstudium*, d'où *astutium*, *astucium* (cp. *mezzo* de *medius*). — Cette étym. par *studium*, bien que recommandable à certains égards, ne me semble pas favorisée par les sens cachette, prison, baquet, qui s'attachaient à *étui* dans le principe.

ÉTUVE, *estuve**, prov. *estuba*, esp., port. *estufa*, it. *stufa*, angl. *stove*, néerl. *stoof*, BL. *stuba*, *stuffa*, = *balneum*, hypocaustum sudatorium. Ces mots sont identiques avec le vha. *stuba*, all. mod. *stube*, d'abord chambre à bains, auj. = chambre en général, angl. *stove*, étuve, poêle. Aujourd'hui, l'on appelle *étuve* une chambre ou armoire dans laquelle on fait circuler l'eau réduite en vapeurs pour faire suer, de même un lieu chauffé pour faire sécher, enfin, en Belgique du moins, le mot équivaut aussi à poêle. — D. *étuver*. — Bugge (Rom., IV, 354) démontre que les mots germaniques invoqués sont empruntés au roman. Selon lui, *étuve* est le subst. verbal de *étuver* (= esp. *estuvar*, *estofar*, *estovar*, it. *stufare*), lequel reproduit une forme lat. vulg. *ex-tufare*, tirée du grec τῦφος, vapeur, it. *tufo*, *tuffo*, esp. *tufo*. Cp. en terme de cuisine, l'all. *dämpfen*, étuver, de *dampf*, vapeur. — L'opinion de Bugge quant à l'origine romane de l'all. *stube* a trouvé des contradicteurs, et je crois que les formes avec *f* radical doivent être séparées de celles avec *v*. *Ex-tufare* peut avoir donné *étouffer* (v. c. m.), mais non pas *étuver*.

ÉTYMOLOGIE, gr. ἐτυμολογία, subst. abstrait de ἐτυμολόγος = qui s'occupe de l'ἔτυμον, subst. adjectival, exprimant chez les Grecs la vraie signification d'un mot d'après son origine (ἔτυμος, vrai, pur). « L'étymologie, qui s'occupe de l'origine des mots, est appelée par Cicéron *notatio*, parce qu'elle est désignée chez Aristote sous le nom de σύμβολον, qui veut dire *signe*, car il se défie du mot *veriloquium*, qu'il a créé lui-même et qui est la traduction littérale de ἐτυμολογία. D'autres, qui se sont attachés au sens virtuel du mot, l'appellent *originatio*. » Quintilien, I, 6. — D. *étymologique*, *-iser*, *-iste*.

EU, part. passé de *avoir*, anc. *eü; e* représente le radical *hab, u* la terminaison *utus* (cp. *su* = L. barb. *sap-utus, dû* = *deb-utus*).

EUCHARISTIE, L. *eucharistia*, du gr. εὐχαριστία, pr. actions de grâces (de εὐχάριστος, reconnaissant); les pères de l'Eglise ont appliqué le mot à la sainte Cène; dans la suite, ce nom abstrait d'un acte est devenu concret et signifie le saint sacrement. — D. *eucharistique*.

EUCOLOGE, gr. εὐχολόγιον (Suidas) = recueil de prières (εὐχή).

EUFRAISE, plante, du gr. εὐφρασία, gaité.

EUNUQUE, gr. εὐνοῦχος, castrat; sens étymologique : gardien du lit (εὐνή + ἔχω).

EUPHÉMISME, gr. εὐφημισμός, emploi d'un terme plus agréable à entendre pour une chose qui ne l'est pas en réalité (de l'adj. εὔφημος, bien sonnant; εὖ, bien, φήμη, parole).

EUPHONIE, gr. εὐφωνία, subst. de εὔφωνος, qui sonne ou qui parle bien (εὖ, bien, φωνή, voix). — D. *euphonique*.

EUX, anc. *els*, plur. de *el**, *il*. Dans la langue d'oïl, on trouve aussi les formes *als, els, aus, eus, iaux*.

ÉVACUER, L. *evacuare* (de *vacuus*, vide).

ÉVADER (S'), L. *evadere*, litt. s'en aller; du supin *evasum* : subst. *évasion* (L. evasio), adj. *évasif*.

ÉVAGATION, L. *evagatio* (vagari).

ÉVALUER, dér. de *value*, subst. participal de *valoir*. — D. *évaluation*.

ÉVANGILE, du gr. εὐαγγέλιον, bon message. — D. *évangélique, -iser* (-ίζειν), *-iste* (-ιστής).

ÉVANOUIR (S'), *esvanouir**, vfr. aussi *esvanir* et *envanir*, prov. *esvanuir*, it. *svanire* (présent *svanisco*). C'est le L. *ex-vanescere*, dans lequel le français a intercalé une espèce de suffixe *ou*, comme dans *épanouir* et vfr. *engenouir*, engendrer. Quant à la raison de cette singulière intercalation, Gachet et Tobler, approuvés par Diez, y voient un effet de l'ancien parfait latin en *ui*. La langue romane ayant emprunté tout d'une pièce les formes latines *ingenuit, evanuit* en faisant *engenouis, esvanouis*, on en a déduit des infinitifs d'une façon analogue. Par assimilation, on a traité le verbe *épanir* (p. *épandir*) à la manière de *esvanir*, et on lui a donné au prét. déf. la forme *épanouis*. Car il faut bien insister sur ce point que les verbes en question présentent d'abord un infinitif en *ir*, et que c'est le parfait en *oui* qui a déterminé une nouvelle forme verbale en *ouir*. — D'intéressants détails sur les circonstances qui ont fait naître les verbes en *ouir* ont été donnés par Suchier dans Ztschr., VI, 437.

ÉVAPORER, L. *evaporare* (vapor).

ÉVASER, élargir une chose circulairement, à la façon d'un *vase*, dont la largeur va en augmentant jusqu'à son ouverture. — Ce verbe moderne *évaser* doit être séparé, je pense, de l'ancien *esvaser* (voy. Godefroy), qui signifiait s'ébouler, fig. trouver une échappatoire (= *e-vasare**, de *evadere*, sortir des fondements ?) Toutefois il se peut que *esvaser* = s'ébouler soit une variété de *envaser* (de *vase*, fém.).

ÉVASIF, EVASION, voy. *évader*.

ÉVÊCHÉ, voy. *évêque*.

ÉVEILLER, *esveiller**, = L. *ex-vigilare*, mais avec une signification factitive. — D. *éveil*; cps. *réveiller*.

ÉVÉNEMENT, it. *evenimento*, mot dérivé du L. *evenire*, d'après le précédent de *avénement*. Le subst. latin *eventum*, chose arrivée, est resté dans l'it. *evento*, angl. *event*. On trouve dans l'Art poétique de Vauquelin de La Fresnaye, poète qui florissait sous Henri III, plusieurs fois le mot *évent* p. *événement*. L'homonyme *évent* de *éventer* n'a pas permis à ce terme de se fixer. A la forme L. *eventus*, gén. *-us*, se rattache l'adj. fr. *éventuel* (pour lequel Rousseau s'est permis *éventif*).

ÉVENTAIL, voy. *éventer*.

ÉVENTER, mettre au *vent*, faire du vent, donner de l'air, cp. L. *eventilare*, que l'it. a conservé sous la forme *sventolare* et que la langue d'oïl possédait également sous la forme *s'esventeler*. — D. *évent* (subst. verbal); *éventail* (= prov. *ventalh*, it. *ventaglio*); *éventoir*.

ÉVENTRER, ouvrir le *ventre*. Mot du XVI[e] siècle, qui à la lettre dit « priver du ventre ».

ÉVENTUEL, voy. *événement*. — D. *éventualité*.

ÉVÊQUE, *évesque**, du L. *episcopus*, gr. ἐπίσκοπος, litt. surveillant, inspecteur. Le mot *episcopus*, par l'aphérèse de la syllabe initiale, a donné vfr., prov. *vesque*, it. *vescovo*, néerl. *bisschop*, angl. *bishop*, all. *bischof*. Au dérivé latin *episcopatus* se rapportent : 1. *episcopat*, terme savant; 2. *évêché*, vfr. *evesquiet* (formé comme *comté, duché* de *comte, duc*). Cps. *archevêque* (v. c. m.).

ÉVERSION, L. *eversio* (de *evertere*, renverser).

ÉVERTUER (S'), vfr. *s'esvertuer*, prov. *esvertudar*, de *vertu* (dans le sens de vigueur), comme *s'efforcer* de *force*, vfr. *s'esvigorer* de *vigueur*. Gachet rappelle le vieux terme fr. *se resvertuer*, et prov. *revertuzar* = reprendre courage.

ÉVICTION, action d'évincer, L. *evictio*, de *evincere*, pr. vaincre complètement.

ÉVIDENT, -ENCE, L. *evidens, -entia* (videre).

ÉVIDER = *vider*; le préfixe ajoute l'idée du mouvement du dedans au dehors, qui s'attache à l'opération désignée par le verbe.

ÉVIER, du vfr. *ève*, eau, voy. sous *aigue*.

ÉVINCER, L. *e-vincere*, voy. *éviction*.

ÉVITER, L. *e-vitare*.

ÉVOLUTION, L. *e-volutio* (de *evolvere*, dérouler, déployer). Les écrivains militaires en ont dégagé le verbe *évoluer*, qui d'ailleurs répond fort bien à un fréq. latin *evolutare*, d'où aussi le t. de zoologie : coquilles *évolutées*.

ÉVOQUER, L. *e-vocare*. = D. *évocation*.

ÉVULSION, L. *evulsio*, du L. *e-vellere*, arracher, par le supin *e-vulsum*, d'où aussi l'adj. *évulsif*.

EX, particule latine dont le sens premier est *hors*. En tant qu'élément de composition,

la langue française se l'est appropriée sous la forme *es*, plus tard *é* (voy. *é-*). Les composés qui ont conservé la forme *ex* appartiennent à ce que nous appelons le fonds savant de la langue. Dans les temps modernes, on a beaucoup appliqué le préfixe *ex* à des substantifs marquant une condition, une qualification, un emploi, pour indiquer que cette condition, etc., se rapporte à des temps passés, que la personne en question ne la possède plus, p. ex. *ex-roi*, *ex-prêtre*, etc.

EXACT, L. *exactus*, m. s. (exigere). — D. *exactitude*, façonné d'après *rectitudo*, etc. « C'est un mot que j'ai vu naître comme un monstre contre qui tout le monde s'écriait » (Vaugelas).

EXACTEUR, -TION, L. *exactor*, *-tio*, m. s.

EXAGÉRER, L. *ex-aggerare* (agger), pr. élever par des terres rapportées, hausser, amonceler. Notez le sens actif du part. *exagéré* (cp. *exalté* = qui exalte).

EXALTER, L. *exaltare*, hausser, élever. Le fr. a prêté au mot des significations de l'ordre moral toutes particulières. — D. *exaltation*.

EXAMEN, it. *esame*, du L. *examen*. Le mot latin a deux sens principaux : 1. *essaim* (v. c. m.); 2. la languette ou aiguille de la balance qui sert à mesurer, *à ex-igere*, c'est-à-dire dégager le vrai. C'est du dernier que se déduit le sous-sens épreuve, contrôle. Le même primitif lat. *exigere*, mesurer, peser, a aussi produit le BL. *exagium*, mesurage, d'où *essai* (v. c. m.). — D. *examiner*, L. examinare.

EXASPÉRER, L. *ex-asperare* (asper), irriter.

EXAUCER, p. *exausser*, vfr. *eshalcer*, *essalcer*, *essaucier*, prov. *eissaussar*, esp. *ensalzar* Le mot *exaucer*, étymologiquement, n'est qu'une variété orthographique de *exhausser ;* tous deux signifient élever, l'un au propre, l'autre au figuré, et répondent à un type latin *exaltare*, ou plutôt *exaltiare*. Exaucer une prière, c'est la relever, terme métaphorique pour « l'accueillir favorablement ».

EXCAVER, L. *ex-cavare* (de *cavus*, creux).

EXCÉDER, L. *ex-cedere*, outrepasser. — D. *excédant*. — Du supin latin *excessum* viennent : subst. *excessus*, action de dépasser la limite voulue, fr. *excès*, puis l'adj. *excessif*.

EXCELLER, L. *excellere* (pr. s'élever, cp. *excelsus*). — D. *excellent*, *-ence*, L. excellens, excellentia.

EXCENTRIQUE, du L. *ex centro*, hors du centre, opp. de *concentrique*. — D. *excentricité*.

EXCEPTER, L. *ex-ceptare*, fréq. de *excipere*, litt. prendre hors, ôter, enlever. — D. *excepté*, logiquement égal à *hormis* (= hors mis). — La forme primitive *excipere* est restée dans le langage du palais sous la forme *exciper*, alléguer ou opposer une exception. Du supin *exceptum :* subst. exceptio, fr. *exception*, d'où *exceptionnel*.

EXCÈS, EXCESSIF, voy. *excéder*.

EXCIPER, voy. *excepter*.

EXCITER, L. *excitare*, fréq. de *ex-ciere*, pr. appeler hors, provoquer.

EXCLAMER, L. *ex-clamare*.

EXCLURE, L. *excludere* (claudere); du supin *exclusum :* subst. *exclusio*, fr. *exclusion*, cp. all. *aus-schluss* (de *schliessen*, fermer), adj. *exclusif*. — Voy. aussi *éclore*.

EXCOMMUNIER, vfr. *escomenier*, du L. d'église *excommunicare*, mettre hors de la communion de l'Église. — D. *excommunication*.

EXCORIER, L. *excoriare*, enlever la peau (*corium*).

EXCORTICATION, subst. du verbe L. *excorticare*, primitif d'*écorcher* (v. c. m.).

EXCRÉMENT, L. *excrementum*, (de *ex-cernere*, séparer). — *Excrétion*, *excréter* sont des dérivés de *excretum*, supin du même verbe *ex-cernere*.

EXCROISSANCE, du L. *ex-crescentia*, (Pline), m. s. L'ancien verbe *escroistre* était synonyme de *accroître*.

EXCURSION, L. *excursio* (ex-currere).

EXCUSER, L. *excusare* (causa), litt. mettre hors de cause, cp. *disculper*, mettre hors de *coulpe*. — D. subst. verbal *excuse*.

EXEAT, mot latin, = qu'il s'en aille (3[e] pers. du prés. subj. de *exire*).

EXÉCRER, L. *ex-secrare* (sacer), maudire.

EXÉCUTER, L. *ex-secutare* *, fréq. de *ex-sequi*, poursuivre jusqu'au bout, achever, exécuter. — Dérivés du supin *ex-secutum* (de *ex-sequi*) : subst. *exécution*, L. exsecutio, *exécuteur*, L. exsecutor, adj. *exécutif*, *exécutoire*.

EXÉGÈSE, gr. ἐξήγησις, interprétation ; *exégète*, ἐξηγητής ; *exégétique*, ἐξηγητικός.

EXEMPLE, it. *esempio*, du L. *exemplum* (dér. de *ex-imere*, prendre hors), pr. échantillon, modèle. — D. *exemplaire*, subst., = L. *exemplar*, modèle, type; *exemplaire*, adj., = L. *exemplaris*

EXEMPT, L. *exemptus*, partic. de *eximere*, prendre hors, excepter, dispenser; *exemption*, L. exemptio ; *exempter*, rendre exempt.

EXÉQUATUR, p. *exsequatur*, mot latin signifiant « qu'il exécute, qu'il exerce » (3[e] pers. du subj. prés. de *exsequi*, exécuter).

EXERCER, L. *exercere* (arcere); EXERCICE, L. *exercitium*.

EXERGUE, it. *esergo*, du gr. ἔξεργον (inusité) = hors d'œuvre; l'exergue, dit Domergue, est un espace ménagé hors de l'ouvrage, hors du type, au bas de la médaille.

EXFOLIER (S'), L. *ex-foliare* (folium).

EXHALER, L. *ex-halare*, faire sortir par le souffle, rendre sous forme de vapeur. — D. *exhalaison* et *exhalation*, L. exhalationem.

EXHAUSSER, = *ex*+*hausser*, voy. *exaucer* et *hausser*. *Exhausser* est une composition produite sous l'influence du L. *exaltare*.

EXHÉRÉDER, L. *exhæredare*, déshériter.

EXHIBER, montrer, L. *ex-hibere* (habere), litt. tenir hors, cp. le terme ex-poser; du supin exhibitum : subst. *exhibitio*, fr. *exhibition*.

EXHORTER, L. *ex-hortari.* — L'ancienne langue employait, dans le même sens, le composé *enorter*, du L. *inhortari*.

EXHUMER, L. *ex humare**, tirer de terre, *ex humo*; opp. de *inhumer*.

EXIGER, L. *ex-igere*, litt. tirer hors, de là faire payer, puis réclamer comme dû. — D. *exigeant*, *exigence*, *exigible*.

EXIGU, L. *exiguus*, strict, étroit, faible, etc. — D. *exiguïté*, L. exiguitas.

EXIL, vfr. *eissil* (cp. vfr. *eissir*, auj. *issir*, de *exire*), du L *exilium*, p. *ex-silium*, dérivé de *exsul*, banni. — D. *exiler*.

EXISTER, L. *ex-sistere*. — D. *existence*.

EXODE, gr. ἔξοδος, sortie; nom du 2ᵉ des cinq livres de Moïse, qui raconte la sortie des Israélites hors du pays d'Égypte.

EXOINE, BL. *exonium*, vfr. *essogne*, excuse, voy. l'art. *besogne*.

EXONÉRER, L. *exonerare*, litt. décharger.

EXORABLE, L. *ex-orabilis*, qui se laisse fléchir par des prières. L'opposé *inexorable* est plus souvent employé.

EXORBITANT, du L. *ex-orbitare*, sortir de l'*orbite*, dévier.

EXORCISER, L. *exorcizare*, du gr. ἐξορκίζειν (ὅρκος, serment) = conjurer. — D. *exorcisme*, *-iste*, gr. ἐξορκισμός, -ιστής.

EXORDE, L. *exordium* (de *ordiri*, ourdir).

EXOSTOSE, gr. ἐξόστωσις (ὀστέον, os).

EXOTIQUE, L. *exoticus*, gr. ἐξωτικός, de ἔξω, dehors; cp. L. *extraneus*, de *extra*.

EXPANSION, L. *expansio*; adj. *expansible*, *expansif*. Du L. *expansum*, supin de *expandere* = fr. *épandre*, étendre, dilater, épancher.

EXPATRIER, it. *spatriare*, BL. *expatriare*, a patria recedere, de *ex patria*, loin de la patrie. Ce verbe, comme son antonyme *rapatrier*, est actif aujourd'hui; le sens neutre est rendu par la forme réfléchie *s'expatrier*.

EXPECTANT, -ATIF, -ATIVE, du L. *ex-spectare* (fréq. de *ex-spicere*), attendre.

EXPECTORER, L. *ex-pectorare* (de *pectus*, *-oris*, poitrine), litt. faire sortir de la poitrine.

EXPÉDIER, d'un type *expeditare*, fréq. de *expedire*, débarrasser, débrouiller, délivrer, mener à fin. — EXPÉDIENT, adj et subst. du L. *expediens*, partic. de *expedire*, au sens impersonnel « être avantageux ». — EXPÉDITION, 1. action d'expédier, 2. préparatifs militaires, L. *expeditio*; de là adj. *expéditionnaire*; *expéditif*, qui expédie promptement; *expéditeur*, = all. *spediteur* (de l'it. *spedire*).

EXPÉRIENCE, L. *experientia*, du verbe *experiri*, éprouver, faire l'essai. De ce verbe viennent encore, par le part. *expertus*, l'adj. *expert*, et par le subst. *experimentum*, essai, l'adj. *expérimental* et le verbe *expérimenter*.

EXPERT. voy. *expérience*. — D. *expertise*, d'où *expertiser*.

EXPIER, L. *expiare* (pius), m. s.

EXPIRER, L. *ex-spirare*, 1. rendre l'air aspiré; 2. cesser de respirer, rendre l'âme; 3. cesser en général, échoir. — D. *expiration*, 1. action de rendre l'air aspiré; 2. échéance.

EXPLÉTIF, L. *expletivus* (de *explere*).

EXPLIQUER, L. *ex-plicare*, litt. déployer, développer. — Du part. latin *explicitus* = *explicatus*, vient le terme savant *explicite*, pr. déployé, d'où clair, distinct, opp. de *implicite*.

EXPLOIT, *esploit**, prov. *espleit*, *esplec*, subst. verbal de *exploiter*, prov. *espleitar*, *esplechar*. Ce verbe répond correctement au type *explicitare*, fréquentatif de *explicare*, débrouiller, expédier, exécuter une affaire (cp. en latin « peto a te, ut ejus negotia *explices* et *expedias* » Cic., Fam , 13, 26, et « his explicitis rebus », Caes. B. G. 3, 75); il s'y est attaché l'idée d'une exécution prompte et vigoureuse, et subsidiairement celle d'un travail fait avec fruit. On comprend, par ce développement de signification, les acceptions militaire et judiciaire qu'a prises avec le temps le terme *exploit*. Au fond de l'une, il y a l'idée d'accomplissement, d'exécution; au fond de l'autre, celle d'exposé, de signification, en vue d'exécution. Le passage de Cicéron cité ci-dessus établit fort bien la synonymie des deux mots fr. *exploit* et *expédition*, tant comme termes militaires que comme termes judiciaires. — En vfr., on trouve la forme *s'esployer* p. se presser; c'est bien encore là le L. *explicare* au sens de *expedire*. Quant à la locution vfr. *à esploit*, promptement, prov. *a espleit*, *a espleg*, elle découle directement du sens « délié, dégagé, libre dans ses mouvements », propre déjà au L. *explicitus*. — Il est hors de doute que le L. *explicare*, part. *explicitus*, est la seule étymologie (déjà proposée par Ménage) qui puisse satisfaire au point de vue tant de la forme que des acceptions diverses des mots *exploit* et *exploiter*. Ce verbe se rencontre aussi en vfr. sous la forme *espleiter* *esploiter* et avec le sens de faire une chose *à espleit*, promptement. Nous rejetons positivement comme impossibles les explications par *explere* (Génin) ou par *explacitare* (Bescherelle).

EXPLOITER, voy. l'art. préc.

EXPLORER, L. *explorare*.

EXPLOSION, L. *explosio*, subst. du verbe *explodere* (plaudere), rejeter un acteur en battant des mains, le siffler, fig. chasser, condamner. La langue moderne a attaché au mot *explosion*, et aux adj. *explosif*, *explosible*, le sens général de commotion violente, accompagnée de bruit, de détonation; fig. manifestation bruyante d'un sentiment.

EXPORTER, L. *ex-portare*.

EXPOSER, de *ex* + *poser*, par analogie avec L. *ex-ponere*, dont le verbe fr. a conservé tous les sens. L'anc. langue avait régulièrement francisé le mot latin par *espondre*. — *Expositeur*, *-ition*, L. expositor, -itio.

EXPRÈS, voy. *exprimer*.

EXPRIMER, 1. presser hors (dans ce sens nous avons la forme plus française *épreindre*); 2. énoncer, expliquer; du L. *ex-primere*, cp. all. *ausdrücken*. — D. *exprimable*, *inexprimable*. — Du supin *expressum* dérivent : *exprès*, L. expressus = distinct, clair, formel; *expression*, L. expressio; *expressif*.

EXPROPRIER, BL. *expropriare*, quod alicui proprium est auferre, donc = déposséder.

EXPULSER, L. *expulsare*, fréq. de *expellere*, dont le supin *expulsum* a donné : *expulsion*, L. expulsio, *expulsif* et *expulseur*. — *Expultrice* vient du L. *expultrix*, lequel dérive d'une forme de supin *expultum*.

EXPURGER. L. *ex-purgare*, émonder.

EXQUIS, p. *esquist*, it. *squisito*, angl. *exquisite*, du L. *ex-quisitus*, pr. recherché, choisi.

EXSANGUE, privé de sang, L. *ex-sanguis*. Montaigne a dit : « des paroles si *exsangues*, si descharnées, si vuides de matière et de sens. »

EXSUCCION, L. *ex-suctio* (exsugere).

EXSUDER, L. *ex-sudare*, litt. suer hors.

EXTASE, L. *ecstasis*, du gr. ἔκστασις (ἐξίστημι), litt. déplacement (au propre et au moral), dérangement d'esprit, ravissement, enthousiasme, folie, aussi pâmoison; verbe *s'extasier*. De l'adj. ἐκστατικός : fr. *extatique*. Les mots fr. *ravissement* (de ravir), all. *verrückt*, fou, néerl. *verrucht* = ravi, présentent le même trope.

EXTENSION, L. extensio; *extensif*, L. extensivus; *extensible*; tous de *extensum*, supin de *extendere*, étendre.

EXTÉNUER, L. *extenuare* (tenuis).

EXTÉRIEUR, L. *exterior*, comparatif de *exterus*.

EXTERMINER, L. *exterminare* (terminus), litt. chasser loin des frontières. Pour la filiation des idées expulser et détruire, cp. le vfr. *essillier*, pr. exiler, bannir, puis ravager, détruire, exterminer.

EXTERNE, L. *externus* (exter). — D. *externat*.

EXTINCTION, L. *exstinctio*, du verbe *exstinguere* (= fr. *éteindre*), d'où encore *in-extinguible*.

EXTIRPER, vfr. *estreper*, du L. *ex-stirpare* (stirps), arracher avec la racine, et arracher les racines dans un champ.

EXTORQUER (mot savant p. l'anc. *estordre*), L. *ex-torquere*, pr. tordre hors des mains de qqn., fig. obtenir par violence; du supin *extorsum* : subst. extorsio, fr. *extorsion*, d'où *extorsionnaire*.

EXTRA, adv. et prép. latine (= *exterâ* de *exter*), signifiant en dehors. Nous en avons fait un substantif dans « faire un *extra* », faire quelque chose en dehors de la coutume. Le sens « hors, outre », propre à *extra* dans les compositions latines, lui a aussi été appliqué dans quelques compositions du cru roman, p. ex. *extravaguer*, *extravaser*. Il marque supériorité dans *extra-fin*.

EXTRACTION, L. *ex tractio* (*ex trahere* = fr. *extraire*).

EXTRADER (néologisme), du L. ex-tradere ; *extradition*, L. extraditio.

EXTRADOS, surface extérieure d'une voûte, du L. *extra dorsum*.

EXTRAIRE, vfr. *estraire*, L. *extrahere*; partic. *extrait* = L. *extractus*; de là le subst. *extrait*.

EXTRAORDINAIRE, L. *extra-ordinarius*.

EXTRAVAGUER, errer au delà des idées raisonnables, L. *extra-vagari* (mot non classique). — D. *extravagant*, *-ance*.

EXTRAVASER (S'), sortir, se répandre hors du *vase*. — D. *extravasation*, forme préférable à *extravasion*, qui est une abnormité. — Linguet a employé le mot *extravasion* dans le sens de digression; parlant des discussions du parlement d'Angleterre : « Hommes assez heureux, dit-il, pour pouvoir influer sur les opérations du gouvernement, ne perdez pas dans des *extravasions* puériles votre temps et votre enthousiasme. » Mais ce substantif n'a rien à faire avec *extravaser*, sortir du vase; il répond à un type latin *extra-vasio*, du verbe *extra-vadere*, qui est d'une structure et d'une valeur analogues à celles de *di-gredi* ou de *extravagari*.

EXTRÊME, L. *extremus* (superlatif de *exter*). — D. *extrémité*, L. extremitas.

EXTRINSÈQUE, de l'adverbe latin *extrinsecus*, du ou en dehors.

EXUBÉRANT, -ANCE, L. *ex-uberans* (de *uber*, abondant, riche), *-antia*.

EXULCÉRER, L. *ex-ulcerare*.

EXULTER, L. *exsultare*, sauter de joie.

EXUTOIRE, du verbe L. *exuere* (part. *exutus*), litt. tirer dehors, dégager.

EX-VOTO, expression latine, = offrande faite *ex voto*, c.-à-d. à la suite d'un vœu. Les Latins donnaient déjà au substantif *votum*, par métonymie, le sens d'objet votif (Virgile : lustramurque Jovi votisque incendimus aras).

F

FABLE, it. *favola*, prov. *faula* (en esp. *fabla*, *habla*, et port. *falla*, discours), du L. *fabula* (de *fari*, dire), récit, histoire, tradition, fable. — D. vfr., prov. *fablel*, d'où fr. *fabliau* (cp. vfr. *biau*, p. *bel*); *fablier*; verbe fr. *fabler*, raconter, parler, it. *favolare*, *favellare*, esp. *hablar* (c'est de l'esp. que nous tenons le mot *hâbler*), prov. *faular* = L. *fabulari*. Dérivés à forme latine : *fabuleux*, L. fabulosus, *fabuliste*.

FABRIQUE, L. *fabrica*. Le sens ecclésiastique attaché au mot fr. vient du BL. *fabrica*, revenus d'une église affectés à son entretien et aux besoins temporels du culte; de là le subst. *fabricien*. — D. *fabriquer*, L. fabricari ; *fabricant*, *-at*. — La langue romane a en outre, par la résolution du *b* en *u* et l'orthographe *o* p. *au*, converti *fabr'care* et *fabr'ca* en *forger*, *forge* (cp. *tabula*, fr. *tôle*).

FABULEUX, -ISTE, voy. *fable*.

FAÇADE, voy. *face*.

FACE, it. *faccia*, prov. *fatz*, *fassa*, esp. *haz*, du L. *facia* p. *facies* (facere), pr. figure, aspect, forme, puis visage, ce qui se présente à

la vue. — D. *façade*, extérieur d'un édifice, de l'it. *facciata* (esp. *fachada*); *facette*, pr. petite face; *facer*, t. de jeu de cartes; *facé* (aussi *facié*), « un homme bien facé »; *facial*; *effacer* (v. c. m.); *surface*.

FACÉTIE (mot de façon nouvelle), du L. *facetia* (facetus). — D. *facétieux*.

FACETTE, voy. *face*. — D. *facetter*.

FÂCHER, *fascher**, du prov. *fasticar*, *fastigar*, dégoûter (cp. *mâcher* de *masticare*). Le verbe prov. est dérivé de *fastic*, *fastig*, qui, conformément au génie de la langue provençale, représente le L. *fastidium*, dégoût, aversion, ennui; *fâcher*, c'est donc pr. donner du dégoût, de l'ennui. Le L. *fastidire* n'a pu directement donner la forme *fâcher*. — D. *fâcheux*, prov. *fastigos*; *fâcherie*; cps. se *défâcher*.

FACIENDE, BL. *facienda*, negotium, litt. = ce qui est *à faire* (d'où *affaire*), puis cabale, intrigue.

FACILE (mot du fonds savant de la langue, comme *agile*, *habile*), du L. *facilis* (facere), litt. faisable. — D. *facilité*, L. facilitas; *faciliter*.

FAÇON, angl. *fashion*, it. *fazione*, prov. *faissò*, du L. *factionem* (facere), action ou manière de faire. — D. *façonner*; *façonnier*; cps. *malfaçon*. Voy. aussi *faction*, forme savante de *factionem*.

FACONDE, vfr *fagonde*, L. *facundia*. Ronsard employait aussi l'adj. *facond*, L. *facundus*.

FAC-SIMILÉ, expression latine signifiant litt. « fais de même ». — D. *fac-similer*.

FACTEUR, L. *factor* (facere), celui qui fait, qui soigne, etc. — D. *factorage* (aussi *factage*), *factorerie* (mot mal fait) ou *factorie*.

FACTICE, it. *fattizio*, L. *factitius* (facere). Le même mot latin, en modifiant son sens, a donné le vfr. *faitis*, bien fait, gracieux.

FACTIEUX, L. *factiosus* (factio).

FACTION, parti, L. *factio*. Ce primitif latin, pris dans le sens de « accomplissement d'un service », a également donné le mot *faction* dans son acception militaire : soldat *en faction* est en quelque sorte équivalent à soldat en action, en service. — D. *factionnaire*.

FACTOTUM (expression latine de facture moderne), litt. = un *fais-tout*.

FACTUM, mot latin, = fait, acte; on lui a donné le sens de « exposé d'un fait, d'un litige », puis il est devenu synonyme de libelle; cp. le mot *acte* = exposé d'un acte.

FACTURE, vfr. *faiture*, 1. manière de faire, syn. de façon, 2. énumération des choses faites, compte de marchandises; il se peut cependant que ce deuxième sens découle de celui qu'avait pris *factura* au moyen âge, savoir le prix d'un travail; du L. *factura* (facere), façon, confection. — D. *facturer*.

FACULTÉ, puissance physique ou morale d'agir, du L. *facultas* (de *facul*, dér. de *facere*). Le terme *faculté* désignant les divisions établies, dans le corps universitaire, suivant les principales branches de l'enseignement, se rattache à l'expression *facultas docendi*, licence d'enseigner telle ou telle science. Tous ceux qui ont obtenu cette licence spécialisée ont plus tard été compris sous le nom collectif de *faculté*. — D. *facultatif*, pr. laissant la faculté de faire ou de ne pas faire.

FADE, prov. *fat* (it. *fado* est un emprunt au français), du L. *fatuus*, fade, sans goût, sot (pour la chute de *u*, cp. *vide* de *viduus*, prov. *vacs* de *vacuus*). Gaston Paris, n'admettant pas que le *t* de *fatuus* (qui équivaut à *fatvus*) puisse s'affaiblir en *d*, n'accepte ce primitif que pour le mot fr. *fat*, sot, niais, et assigne à l'adj. *fade*, pour origine, le L. *vapidus*, évaporé, éventé, gâté. Ce qui gêne dans cette étymologie, d'ailleurs très plausible (cp. sapidus, *sade**, rapidus, *rade**, c'est l'initiale *v* durcie en *f*, qui n'est constatée que dans un seul autre cas, savoir L. *vicem*, fr. *fois*, *fie**. Le scrupule qui fait rejeter à M. Paris l'étym. *fatuus* est fondé, mais on peut le faire disparaître sans difficulté. *Fatuus* a donné d'abord le masc. *fat*; ce masc., ensuite, selon les règles, a dégagé le féminin *fade*, lequel féminin s'est substitué au masculin, comme la forme *roide*, féminin de *roit**, s'est fixée pour les deux genres. — D. *fadeur*, *fadaise* (vfr. *fadesse*); adj. *fadasse*.

FAGNE, ou *faigne*, dans les Ardennes, clairière marécageuse dans les bois. C'est le même mot que *fange* (v. c. m.); cp. le wallon *s'èfanii*, s'embourber.

FAGOT, aussi *faguette*, it. *fagotto*, esp. *fogote*, angl. *faggot*. Ces mots ne viennent pas de *fagus*, hêtre, qui aurait fait en fr. *fayot*, mais du L. *fax* (thème *fac*), dont le sens primitif est faisceau de petit bois (cp. gr. φάκελος, fasciculus). Ce primitif *fax* = faisceau paraît s'être conservé dans le valaque *hac* = fagot (*fagus*, hêtre, fait dans cette langue *fag*). Nicot pensait à *fascis* en disant « *fagot*, quasi un *fascot* ». Les Italiens ont nommé l'instrument dit basson *fagotto* (d'où all. *fagott*), parce que, après l'avoir démonté, les diverses pièces sont réunies en forme de fagot. — D. *fagoter*, mettre en fagot, fig. arranger, et surtout mal arranger, mal vêtir (cp. l'expr. « cet homme est habillé comme un fagot »); *fagotin*.

FAGOTER, voy. *fagot*.—D. *fagotage*, *-aille*, *-eur*; cps. *enfagoter*.

FAGUENAS, odeur de sueur « telle que celle d'un crocheteur échauffé ». De la Monnoye y voit un dérivé de *faquin*, portefaix. — Selon Bugge (Rom., III, 147), c'est une métathèse de *fanegas*, auquel il donne pour primitif le vha. *fnehan*, mha. *phnehen*, « anhelare », bavarois *pfnechen*, d'où *pfnäckeln*, « puer », subst. *pfnäkeln*, « odeur rebutante ». L'initiale *fn* francisée par *fan* (cp. *hanap*), et l'aspirée *h* remplacée en fr. par un *g* sont conformes aux règles. Mais comment ce mot nouveau aurait-il été cherché chez les Allemands?

FAIBLE, **FOIBLE**, vfr. *floible*, *floibe*, it. *fievole*, esp., prov. *feble*, port. *febre*, du L. *flebilis*, déplorable, qui est à plaindre, misérable. L'allemand *schwach*, faible, a signifié également en premier lieu flebilis, miser, et

dans la même langue, *wenig*, parcus, paucus, vient de *weinen*, pleurer, et a pour sens foncier « déplorable »; notre *chétif* n'est non plus au fond que captif, misérable. — D. *faiblesse; faiblir, affaiblir*.

FAÏENCE, sorte de poterie recouverte d'un vernis, fabriquée d'abord à *Faënza*, d'où le mot.

1. **FAILLE** (dans l'ancienne locution *sans faille* et comme t. de géologie, endroit où la roche *faut*), subst. verbal de *faillir*.

2. **FAILLE**, étoffe de soie noire à gros grains, fabriquée en Flandre; vêtement de tête des bourgeoises flamandes; flam. *falie*. La faille est, dit-on, un vêtement introduit par les Espagnols; ne serait-ce donc pas l'esp. *falla*, sorte de chaperon que portaient les femmes espagnoles? Tout en admettant l'identité de l'esp. *falla* avec notre mot *faille*, on ne doit pas négliger le fait que *faille* était en cours dans la langue française longtemps avant l'arrivée des Espagnols dans les Pays-Bas; dans le Gloss. de Douai, il traduit L. *pœnula*, manteau à capuchon.

3. **FAILLE**, ancien mot, encore usuel dans les dialectes, torche, du L. *facula*, m. s.

FAILLIR, manquer, it. *fallire*, anc. esp. *fallir, falir;* du L. *fallere* au sens de manquer à, ne pas répondre à. On sait que le L. *fallere* comme le gr. σφάλλειν signifient étymologiquement tomber ou faire tomber et sont congénères avec l'all. *fallen*, tomber, et peut-être avec *fehlen*, manquer.* — D. *faille*, prov. *falha*, manque, faute; *failli*, qui a manqué à ses engagements; *faillite*, BL. fallita: *faillible, infaillible; faillibilité, infaillibilité;* cps. *défaillir*. — Outre la forme en *ir*, le L. *fallere* a donné au fr. une forme en *re* et en *oir*, savoir *falloir*, vfr. *faldre, faudre*, employé impersonnellement, avec le sens de faire défaut, de là : être nécessaire, cp. en L. *fallit me*, cela m'échappe, me fait défaut. Une forme fréq. *fallitare* a donné les verbes it. *faltare*, esp., port., prov. *faltar*, manquer; c'est de là que proviennent les subst. verbaux it., esp., port. *falta*, fr. FAUTE, et le composé *diffalta*, prov. *defauta*, vfr. DEFAUTE (auj. DÉFAUT).

FAILLITE, voy. *faillir*.

FAIM, prov. *fam*, it. *fame*, du L. *fames*. — D. *famine* (d'un type *famina*), *affamé*.

FAIM-VALLE, faim excessive, composé de *faim* et du celto-breton *gwall*, mauvais. Cette étymologie, corroborée par l'expression analogue *male-faim*, explique aussi les formes accessoires *faim-galle, faim-calle* et *fraim-galle, fringale*. Ménage y voyait une *faim de cheval;* Nodier une *fames valida;* conjectures insoutenables.

FAÎNE, contraction du vfr. *faïne*, en picard *faigne*, de l'adj. *fagineus*, de *fagus*, hêtre. — D. *fainée*, récolte des faines.

FAINÉANT, qui *fait néant;* cp. le terme *vaurien*, et l'it. *farniente*, le rien-faire, la douce oisiveté. Une expression analogue est le vieux mot *faitard* = qui *tard fait*, paresseux. — D. *fainéanter, fainéantise* (Montaigne disait *fainéance*). — Il faut distinguer, comme l'observe fort bien Génin, le mot *fainéant*, « qui ne fait rien », de *feignant*, mot populaire, signifiant « qui ne va pas de tout cœur au travail, ou plutôt qui, n'osant pas avouer sa paresse, accepte le travail sans le rechercher ». Ce *feignant*-là vient de *se feindre*, hésiter, faire difficulté, se soustraire au travail. Un terme analogue est l'it. *infingardo*.

FAIRE, L. *facere*, *fac're* (cp. *taire, plaire* de *tac're, plac're*); de là *fait*, L. factum; *faisable, faiseur, faisances;* cps. *affaire* (v. c. m.), *bienfaire* * (voy. *bien*), *contrefaire, défaire, forfaire, malfaire, méfaire, refaire, satisfaire, surfaire* (voy. ces mots).

FAISAN, anc., avec un *t* adventice, *faisant*, fém. *faisande* et *faisane*, angl. *pheasant*, it. *fagiano;* du L. *phasianus*, gr. φασιανός, litt. oiseau du Phase. — D. *faisandeau, faisander, faisandier, -erie*, se rattachant tous à l'ancienne terminaison en *ant*).

1. **FAISANDIER**, qui tient une faisanderie, de *faisan*.

2. **FAISANDIER**, dans les Landes, métayer de passage, du BL. *facienda*, métairie. Le même mot latin, pr. choses à faire, a dégagé les sens « affaire, exploitation, terres à exploiter, biens », inhérents à l'it. *faccenda*, port., prov. *fazenda*, esp. *hacienda*, fr. *faciende* (v. c. m.). Cp. prov. *afar*, pr. affaire, puis métairie, domaine.

FAISCEAU, *faiscel* *, *faissel* *, du L. *fascellus*, p. *fasciculus*, dim. de *fascis*, fr. *faix*.

FAISEUR, qui fait. Littré ramène vfr. *faisière* (nom.) et *faiseor* (accus.), je ne sais comment, à un type *factatōrem;* à la vérité, il ne peut provenir du L. *factorem*, mais il y a une ressource pour l'expliquer sans recourir à des moyens forcés. Le suffixe fr. *éeur*, d'où *eur* (= L. atōrem, itōrem), s'est appliqué au thème *fais*, qui représente le lat. *fac* devant une voyelle (le *c* devenant sifflant), tout aussi naturellement que *able* dans *faisable, ons, oie* dans *faisons, faisoie* *. Cp. *liseur*, du thème *lis*, de *lire* = *legere, confiseur* de *confire*. L'anc. *faiseor* ne peut représenter que la forme théorique *facitōrem; factatorem* répond à vfr. *faiteor*.

FAISSE, L. *fascia*, lien, bande. — D. *faisser, faissier* (vannier), *faisserie*.

FAISSELLE, du L. *fiscella*, petit panier de jonc, dim. de *fiscus*. — Cp. *fêchelle*.

FAIT, L. *factus* ou *factum*, voy. *faire*.

FAITARD, voy. *fainéant*.

FAÎTE, *faiste* *, vfr. aussi *fest, festre;* selon Diez, du L. *fastigium*, mais cet original ne s'accommode guère, puisqu'il porte l'accent sur *ti*, à moins de présumer un déplacement de l'accent sur la première syllabe; il n'expliquerait pas non plus la forme vfr. *faiste* que suppose le linguiste cité. D'autre part, une forme latine *fastum*, telle que la propose Littré comme radical de *fastigium*, appellerait *faste*, et non pas *faiste*. J'admettrais donc plutôt un type *fastium* comme intermédiaire

entre *fastigium* et *faiste*. En Suisse, on dit *frête* (*freste*); l'*r* peut être euphonique, mais n'y aurait-il pas lieu de rapporter cette forme à l'all. *first*, sommet, faîte? — D. *faîtage*, *faîtière*, *enfaîter*. — Cet article était depuis longtemps textuellement rédigé comme ci-dessus, quand parut le premier cahier de la Romania, où Gaston Paris, par une démonstration historique et phonologique irrécusable, a placé l'étym. *first* au-dessus de tout doute. Il résulte de son étude approfondie que les formes constantes de l'ancienne langue étaient *fest* (masc.) et *feste* (fém.) et que l'existence d'une forme *faïste* n'est aucunement assurée. Ajoutez-y à l'appui les formes anciennes *festre*, *freste*.

FAIX, prov. *fais*, it. *fascio*, esp. *haz*, du L. *fascis*, faisceau, paquet, charge. — D. *affaisser* (v. c. m.). Voy. aussi *faisceau*.

FALAISE, vfr. *falise*, *faloise*, BL. *falesia*, du vha. *felisa* (forme masc. *fels*), rocher. — D. *falaiser*.

FALBALA, de même en it., esp., port., en esp. aussi *farfala*, dial. it. de Crémone et de Parme *frambala*, piémont. *farabala*, en Hainaut *farbala*, all. *falbel*. On a, sur ce mot, qui date du temps de Louis XIV et qui est synonyme de ce que nos dames appellent de nos jours un volant, diverses étymologies anecdotiques que nous passons sous silence comme n'offrant aucune probabilité. Le Duchat le rapporte à l'all. *fald plat*, « qui signifie, selon Leibnitz, jupe plissée », mais ce mot est inconnu aux Allemands. Johanneau voit dans *falbala* l'angl. *furbelow*, m. s., composé de *fur*, fourrure, et de *below*, en bas. Cette origine, fort acceptable pour le sens, ne serait pas plus improbable, sous le rapport de la conformation littérale, que celle de *redingote*, de l'angl. *ridingcoat* (les termes désignant des objets de toilette sont particulièrement exposés à l'altération, surtout en venant d'une langue aussi peu fixée dans sa prononciation que l'anglais), mais le mot *furbelow* pourrait bien n'être qu'un arrangement du mot roman, imaginé pour donner à ce dernier une apparence de sens. Müller est porté à prendre les formes avec *r*, *farbala* et *farfala*, pour antétieures aux autres et à les rapporter au mot roman *farfala*, papillon. — Génin fait venir *falbala* de l'esp. *falda*, bord ou pan de robe (voy. *faude*), d'où *faldellin*, cotillon plissé; il lui paraît « clair » que *falda* s'est allongé en *falbala!* — Il est bon de noter que si *falbala* date en France du XVII[e] siècle, Luther s'est déjà servi de l'all. *falbel* dans ses Propos de table (voy. Grimm).

FALLACE, L. *fallacia* (fallere). — D. *fallacieux*.

FALLOIR, voy. *faillir*.

1. **FALOT**, lanterne, it. *faló*, feu de joie, du gr. φανός, lanterne, ou de φάρος, phare (piém. *farò*, vénit. *fanò*). La mutation des liquides permet les deux dérivations. Le mot φανός est aussi le primitif de *fanal*.

2. **FALOT**, plaisant, drôle; cp. it. *falotico*, fantasque, capricieux. Origine inconnue. Diez range it. *falotico* sous l'art. préc.; le sens propre serait ainsi « flambant, vacillant. » — D. *faloterie*.

1. **FALOURDE**, fagot de bûches; d'origine inconnue. L'étym. de Nicot, *faix lourd*, reprise par Diez, est contredite par les formes *velourde*, *belourde* qui se trouvent dans Froissart. Bugge pense que *falourde* s'est fait de *velourde*, mot équivalent (voy. mon Gloss. de Froissart), sous l'influence de *falourde* = bourde. Quant à *velourde*, *belourde*, il y voit le fém. d'un adj. *velourd*, qui serait, comme l'esp. *vilordo* (= *lourd*), formé avec la particule péjorative *bis* (Rom., IV, 355).

2. **FALOURDE**, dans le vfr. et les patois, bourde, tromperie (d'où *falourder*, *falourdeur*). Est-ce le même mot que le précédent, pris dans un sens métaphorique? L'acception identique que prend *fagot*, son synonyme, autorise à l'admettre. D'autres cependant, et parmi eux Burguy, font de *falourde* = bourde une composition analogue à celle de *balourd* (v. c. m.), c'est-à-dire *fa-lourd* (*fa* de *fare*, *faire*). — Les mots familiers *falibourde*, menterie, *faligoterie*, sottise, niaiserie, *falot*, plaisant, et *faribole*, p. *falibole*, nous disposeraient à supposer à toutes ces formes une origine commune. Ont-elles quelque affinité avec le L. *fallere*, tromper, vfr. *falir*, d'où vfr. *falie*, *faloise*, tromperie? Le prov. *faular* (L. fabulari), conter des fables, ou même le fr. *fabler*, y seraient-ils tout à fait étrangers? C'est sur quoi nous ne saurions décider. — Nous ajouterons qu'en Champagne on a le mot *fafelourde*, p. mensonge, conte.

3. **FALOURDE**, hirondelle de mer; d'origine inconnue.

FALQUER, t. de manége, d'où subst. *falque;* du L. *falx*, faux, à cause de la courbure des mouvements du cheval que l'on fait falquer.

FALQUES, t. de marine, aussi *fargues*, it. *falche*, esp. *falcas;* d'origine inconnue.

FALSIFIER, L. *falsificare*. — D. *falsification*, *falsificateur*.

FALTRANK, mot allemand, boisson (*trank*) pour les chutes (*fall*).

FALUN, terre coquillière; étymologie inconnue; d'après Littré, de l'all. *fahl*, angl. *fallow*, gris cendré, à cause de la couleur du terrain falunier. — D. *faluner*, *falunière*.

FAME, vfr. aussi *faume*, L. *fama*. — D. *famé*, L. famatus; *fameux*, prov. *famos*, L. famosus. Voy. aussi *infâme*.

FAMÉLIQUE, L. *famelicus* (fames); le vfr. disait *fameleux*, *fameilleux;* en t. de fauconnerie on dit encore *familleux*.

FAMEUX, voy. *fame*.

FAMILLE, L. *familia* (famul); *familier*, L. familiaris, d'où *familiarité*, L. -itas, verbe *familiariser*.

FAMINE, voy. *faim*.

FANAL, it. *fanale*, voy. *falot* 1.

FANATIQUE, L. *fanaticus*, inspiré des dieux (de *fanum*, temple). — D. *fanatisme*, *fanatiser*.

FANCHON, objet de toilette féminine (espèce

de fichu), de *Fanchon*, nom familier de femme, dimin. de *Fanny* (Françoise).

FANE, subst. verbal de *faner*. — D. *fanu*.

FANER, vfr., pic. *fener*, convertir en foin, faire flétrir une plante (anc. *fanir*, au sens neutre); du L. *fœnum*, *fœnum*, foin. — D. *fane*, pr. feuille sèche, *fané*, flétri, *faneur*, *fanage; fanaison*, mieux *fenaison; fanoir*.

FANFAN, terme de caresse, tiré de *enfant*.

FANFARE, musique bruyante. — D. *fanfarer; fanfaron*, pr. tapageur, vantard, esp. *fanfarron*. — *Fanfare* est probablement une onomatopée, cp. it. *fanfano*, hâbleur, anc. esp. *fanfa*, bravade, *farfante*, rodomont. En arabe on trouve *farfar* p. babillard; serait-ce l'original? — Pour l'onomatopée *fanfa*, on pourrait rapprocher *flafla*, *larifari*, qui disent à peu près la même chose.

FANFARON, voy. *fanfare*. — D. *fanfaronner, fanfaronnade, -erie*.

FANFRELUCHE, vfr. *fanfelue*, chose futile, bagatelle (norm. *fanflue*, éblouissement), it. *fanfaluca*, flammèche, fig. chanson, vétille. On trouve dans les gloses florentines : *famfaluca* græce, bulla aquatica latine dicitur. C'est, selon toute apparence, une corruption du grec πομφόλυξ, qui signifie bulle, bosse de bouclier, puis un ornement de la coiffure des femmes, enfin vapeur arsenicale coagulée. Ces significations diverses font très bien comprendre celles du mot français et italien. Par aphérèse, *fanfreluche* a donné *freluche*, *freluque*, d'où *freluquet*. — *Fanfiole*, mot de Diderot: « les fanfioles de la toilette », paraît également dégagé de *fanfreluche*.

FANGE (vfr. masc. *fanc*), it., esp. *fango*, prov. *fanha* et *fanc*. Du goth. *fani*, gén. *fanjis*, boue; pour le rapport littéral, cp. L. *venio* (je viens) et it. *vengo*, prov. *venc*. On a sans raison, dit Diez, rattaché le dérivé *fangeux*, it., esp. *fangoso*, prov. *fangos*, au L. *famicosus*, qui se trouve dans Festus avec le sens de marécageux. Pour notre part, nous penchions également pour cette dernière étymologie, qui satisfait parfaitement. *Famicosus* présuppose un primitif *famex* ou *famicus* ou *famica*, qui représenterait très bien le type du subst. roman *fange*. La forme *famex* se trouve effectivement avec la signification de sang coagulé, abcès. Malgré cela, nous avons cru devoir donner la préférence à une origine germanique, après avoir lu l'article de Grandgagnage relatif au mot wallon *fanië* (fr. *fagne*), appliqué surtout au nom géographique les *hautes faniëz* des Ardennes, dont la signification de marais, ainsi que sa connexité avec les mots allemands équivalents *veen* ou *venne* (angl. *fen*, néerl. *veen*), a été si bien démontrée par le savant philologue liégeois. Or, *fanië* (BL. *fania*) répond exactement par sa facture aux formes fr. *fange*, prov. *fanha* et ne pourrait pas être rapporté à L. *famicem* ou famica, d'où *famicosus*. — Littré, au Suppl., se prononce aussi en faveur de *fange* = *fagne*, en citant l'Aunisien *fagne*, boue, *fagnon*, boueux.

FANON, aussi *fanion*, du vha. *fano*, goth. *fana*, morceau d'étoffe (all. mod. *fahne* = drapeau). Voir aussi *gonfanon*. — *Fanon*, comme t. de chirurgie, cylindre de paille ou de foin entouré d'une bande, se disait autrefois *fenon* et vient, d'après Littré, de *foin*.

FANTAISIE, gr. φαντασία, L. *phantasia*, imagination, vision, force sensitive. Le sens actuel du mot français est un peu détourné de sa valeur primitive, qui est encore entière dans l'allemand *phantasie*. Le grec φαντάζειν, rendre visible, a produit en outre : 1. le subst. φάντασμα, vision, d'où prov. *fantasma*, *fantauma*, fr. FANTÔME; 2. l'adj. φανταστικός, d'où *fantastique*, et par contraction, *fantasque*; 3. le terme moderne *fantasmagorie* (composé de φάντασμα, fantôme, et de ἀγορία, subst. supposé de ἀγορεύειν, parler, annoncer), donc propr. appel ou évocation de visions, de fantômes.

FANTASMAGORIE, voy. *fantaisie*.

FANTASQUE, voy. *fantaisie*.

FANTASSIN, de l'it. *fantaccino*, soldat à pied. Voy. *infanterie*.

FANTASTIQUE, voy. *fantaisie*. — D. *fantastiquer**, suivre sa fantaisie.

FANTÔME, voy. *fantaisie*. En vfr., *fantosme* était synonyme d'illusion ou de mensonge.

FAON (d'où angl. *fawn*), vfr. *féon*, pr. petit de toute espèce de bête fauve. *Féon*, d'où plus tard *faon* (pron. *fan*), a été précédé d'une forme *fedon* et vient du L. *fetus*, m. s. — D. *faonner*, anc. *fedoner*, *feonner*, mettre bas.

FAQUIN, it. *facchino*, esp. *faquin*, d'abord portefaix, puis homme de peu, coquin, insolent. Si le mot se rencontrait dans l'anc. langue fr., Diez serait disposé à croire que le sens primitif était celui de jeune homme, d'où ceux de fort, robuste, fier, et que l'acception portefaix (homme fort) s'en serait dégagée dans la suite. Les Italiens et les Espagnols auraient emprunté le mot avec ce dernier sens au français. Dans cette vaine supposition, il fait dériver le mot d'une forme néerl. *vantkin*, antérieure au mot actuel *ventje* (Kiliaen a *veyntken*), jeune garçon. Il écarte l'étymologie L. *fascis*, et accepterait plutôt celle de l'arabe *faqir*, pauvre, misérable. Dans quelques dialectes, *faquin* signifie un élégant; en français, l'acception crocheteur, portefaix, s'est tout à fait perdue. Il est certain que si *faquin* n'était pas si récent dans la langue, les divers emplois du mot s'accorderaient assez bien avec le sens étymologique que lui prête Diez; cp. en all. *kerl*, en fr. *garçon*, qui ont des valeurs analogues. L'avis du philologue allemand serait corroboré par le sens « mannequin de bois »; on n'a qu'à rapprocher le mot *mannequin* même, qui est également d'origine germanique (néerlandaise) et signifie petit homme. — D. *faquinerie*.

FARANDOLE, danse provençale, est le même mot que l'esp., cat., port. *farandula*, comédiens ambulants, qui dérive d'un primitif *faranda*, dans lequel Diez retrouve le participe all. *fahrend*, ambulant.

FARAUD, homme fier de ses beaux habits;

étymologie incertaine; la plus probable est *fier*, L. *ferus;* pour le passage d'*e* en *a*, en syllabe atone, cp. *farouche*, *faon*, etc.

FARCE, it., esp., port. *farsa*, voy. *farcir*. — D. *farcer*, faire des farces, d'où *farceur*.

FARCIN, L. *farcimen* = *farciminum*. — D. *farcineux*.

FARCIR, L. *farcire*. — Du partic. *farsus* p. *fartus*, dérive subst. *farce*, 1. remplissage; 2. au fig. bouffonnerie (en quelque sorte potpourri de plaisanteries), pièce de théâtre bouffonne. Pour la seconde acception, Wackernagel rapproche L. *satira*. 1. mélange, potpourri; 2. satire.

FARD. D'après Diez, l'analogie de *teinte*, L. *tincta*, autorise à faire remonter ce mot au vha. *ge-farwit*, *gi-farit* (part. de *farwjan*, teindre). — D. *farder*.

FARDE, esp., port. *fardo*, paquet, ballot; dim. esp. *fardillo*, port., prov. *fardel*, fr. *fardeau*. L'esp. ou port. *farda*, *alfarda* signifie à la fois entaille dans une poutre, puis un certain impôt (cp. l'expression fr. *taille* = impôt), enfin le manteau du soldat; le dérivé esp. *fardage* (port. *fardagem*, it. *fardaggio*) équivaut à bagage de soldat. La forme *alfarda* accuse une extraction arabe; aussi Diez juge-t-il que le mot roman, avec ses diverses acceptions, est l'arabe *fard*, qui réunit également les significations coche de flèche, payement légal, solde militaire, étoffe, vêtements. Pour le sens paquet, si on ne veut pas le faire découler du sens bagage de soldat, on pourrait alléguer l'arabe *hard* (*h* = esp. *f*), qui signifie impedimentum, chose embarrassante. En tout cas l'étymologie de l'all. *bürde*, charge, fardeau, avancée par Chevallet, ne mérite aucun crédit. Il en est de même de celle du gr. φόρτος, fardeau. — Devic allègue l'arabe *fard*, pour autant qu'il signifie une des deux parties d'un objet divisé en deux, et particulièrement une des deux charges que porte le chameau. — D. *fardeau*, *farder*, peser, s'affaisser; *fardier*, chariot pour conduire de gros poids.

FARDEAU, *fardel**, voy. *farde*. — D. *fardeler* (voy. aussi *ferler*), *fardelier*.

FARFADET, lutin, esprit follet, fig. homme vif et frivole; it. (dial. de Côme) *farfatola*, esprit léger. Ces mots paraissent être de la même famille que l'it. *farfalla*, papillon, fig. évaporé, léger.

FARFOUILLER, fouiller sans ordre; les formes it. *farfogliare* (Naples), *farfoja* (Lombardie), esp. *farfullar*, rouchi *farfoulier*, montois *farfeyer*, signifient bredouiller, bégayer. Le mot est difficile à démêler. Ménage y voit une altération de *par-fouiller;* le désir d'assimiler aurait amené le changement du *p* initial. Je proposerais bien d'expliquer *farfogliare* (forme it.) par *fra-fogliare* = fureter parmi les feuilles; mais comment y ramener l'acception bredouiller, bégayer? Serait-il permis de la rattacher à l'idée de confusion ou d'embrouillement? D'un autre côté, on est tenté de voir dans cette bizarre composition le primitif *fouiller*, et de reconnaître dans *farfouiller* (on dit aussi *fafouiller*) un de ces redoublements que se permet parfois la langue populaire, cp. en Hainaut *bébête* p. *bête;* on peut encore rappeler *fanfan* de *enfant*, *floflotter* p. *flotter*. — Vu le langued. *furfuliá*, Ascoli explique *far* dans notre mot par le préfixe péjoratif *for* = L. *foris* (cp. *forfaire*, *forconseiller*, etc.). Mais il faudrait quelque preuve à l'appui de cette altération de *for* en *far*.

FARGUES, = *falques* (v. c. m.).

FARIBOLE p. *falibole*, voy. *falourde* 2. Henri Estienne, La Monnoye et Trippault y voyaient une altération de *parabole;* cela est aussi absurde que l'étymologie *frivole*, tentée par Ménage. — Quelques-uns ont pensé à *fari bullas*, dire des bulles. D'après Littré, c'est un mot de création individuelle, sans racine réelle, comme *faridondaine*.

FARINE, L. *farina* (de *far*, blé). — D. *farineux*, *farinier;* *fariner*, cps. *enfariner* (v. c. m.).

FAROUCHE, L. *ferox*, *-ocis* (*c* = *ch* se trouve aussi dans *mordache*). Le même mot latin a donné au fonds savant de la langue la forme *féroce*. — D. *effaroucher*.

FARRAGO, mot latin, mélange de grains (dérivé de *far*, blé).

FASCE, L. *fascia*, bande. — D. *fascé*. Voy. aussi *faisse*.

FASCICULE, L. *fasciculus* (fascis).

FASCINE, L. *fascina* (fascis). — D. *fascinage*.

FASCINER, vfr. *fesner*, du L. *fascinare* (βασκαίνω). — D. *fascination*.

FASÉOLE, vfr. *faisole*, du L. *phaseolus* (φάσηλος).

FASHION, mot anglais d'origine romane et identique avec le fr. *façon*, dont il partage les significations principales. Le français l'a repris aux Anglais. — D. *fashionable*, « qui est à la mode ».

FASTE, L. *fastus*. — D. *fastueux*.

FASTES, L. *fasti*, calendrier, annales.

FASTIDIEUX, L. *fastidiosus*.

FASTUEUX, L. *fastuosus** (p. *fastosus*).

FAT, L. *fatuus*, insipide, fig. sot; voy. *fade*. — D. *fatuité*, L. fatuitas; *fatuisme;* *infatuer*, L. infatuare.

FATAL, L. *fatalis* (de *fatum*, destin). — D. *fatalité*, L. -itas; *fatalisme*, *-iste*, *-iser*.

FATIDIQUE, L. *fatidicus*.

FATIGUER, L. *fatigare*. — D. *fatigue*.

FATRAS, par transposition p. *fartas*, d'un type latin *fartaceus*, dérivé de *fartus*, farci, bourré. Cp. le terme latin *fartilia*, mélange littéraire, macédoine, fatras. — L'explication par *fartas*, remarque Littré (au Suppl.), est contrariée par les anciennes formes *fastras*, *fastrealle*, *fastrasie;* mais est-il démontré que l'*s* de ces mots n'est pas adventice, arbitrairement introduite?

FAUBOURG; les savants sont partagés entre les étymologies *faux-bourg* (= le bourg qui n'est pas le vrai) et *for-bourg*, le bourg extra muros (*for* = *foris*, fr. *hors*). On a allégué de bonnes raisons pour l'une et pour l'autre.

Diez est favorable à la première; il pense que les formes *forborg*, *forsbourg*, même *horsborc* (Roquefort), sont postérieures et motivées par le désir de donner un sens au mot *faubourg*, dont l'origine était moins sensible. Le wallon dit *fâbor* (*fâ* = *faux*), le picard *forbourg*. Les deux variétés répondent à deux interprétations diverses de la chose. *Forbourg*, toutefois, est, d'après les textes, la forme la plus ancienne. — D. *faubourien* (mot nouveau).

FAUCHER, voy. *faux* 1. — D. *fauche*, subst. verbal; *fauchaison*.

FAUCILLE, voy. *faux*. — D. *faucillon*.

FAUCON, *falcon**, L. *falco*, *-onis* (falx). — D. *fauconneau*, *-ier*, *-erie*.

FAUDER, plier, du vfr. *faude*, it. *falda*, esp. *falda*, *halda*, port. *fralda*, prov. *fauda*, la partie inférieure et plissée d'un vêtement; du vha. *falt*, all. mod. *falte*, pli.

FAUFILER, de *faux fil* (fil provisoire).

FAUSSAIRE, **FAUSSER**, voy. *faux* 2.

1. **FAUSSET**, voix de tête, voy. *faux* 2.

2. **FAUSSET**, petit bouchon, prob. pour *faucet*, dim. tiré du L. *faucem*, gorge, fig. goulot.

FAUTE, voy. *faillir*. — D. *fautif*.

FAUTEUIL, vfr. *faudesteul* (Nicot : *faudeteul*), prov. *fadestol*, it., esp., port. *faldistorio*, du vha. *faltstuol*, chaise pliante (voy. *fauder*). — Définition de Nicot : « chaire à dossiers et à accouldoirs ayant le siége de sangles entrelassées, couverte de telle estoffe qu'on veut, laquelle se *plie* pour plus commodément la porter d'un lieu à un autre et est chaire de parade, laquelle on tenoit anciennement auprès d'un lict de parade. »

FAUTEUR, L. *fautor* (favere).

FAUTIF, voy. *faute*.

FAUTRE, variété de *feutre* (v. c. m.).

FAUVE, it. *falbo*, prov. *falb*, angl. *fallow*, pâle, blême, terne, du vha. *falo* (gén. *falewes*), all. mod. *falb*, jaune gris. L'étymologie tirée du L. *fulvus* n'est pas admissible; le latin *ol* ou *ul* ne produit pas *al* ou *au*; L. *flavus* doit également être rejeté. — D. *fauveau*; *fauvette*, oiseau à plumage tirant sur le fauve.

FAUVETTE, voy. *fauve*.

1. **FAUX**, subst., prov. *faus*, it. *falce*, du L. *falx*. — D. *faucille*, L. falcilla p. falcula; *faucher*, BL. *falcare*; les noms des anciennes armes de guerre *fauchard*, *faussard*, *fauchon*.

2. **FAUX**, adj., vfr. et prov. *fals*, du L. *falsus* (fallere). — D. *fausser*, L. falsare; *fausseté*, L. falsitas; *faussaire*, L. falsarius; *fausset*, it. *falsetto*, fausse voix; la forme italienne défend d'interpréter *fausset* par *faucet* et de le rattacher à L. *faux*, gosier.

FAVEUR, L. *favorem*. — D. *favorable*, L. favorabilis; *favori* (participe de l'anc. verbe *favorir*, it. *favorire*); *favoriser*; opp. *défaveur*.

FAVEUX, qui ressemble à des rayons de miel, du L. *favus*, rayon de miel.

FAVORI, fém. *favorite* (anc. *favorie*), voy. *faveur*. — D. *favoritisme*.

FEAGE, d'un type *fedagium* p. BL. *feodagium*, contrat d'inféodation, de *feodum*, fief. — D. *afféager*.

FÉAL, par substitution de la finale *al* à *el* (cp. vfr. *crual** p. *cruel*), p. *feel*, anc. forme p. *fidèle*, L. *fidelis*. — D. *féalté** *féauté*.

FÉBRICITANT, du L. *febricitare*.

FÉBRIFUGE, L. *febrifugus*, qui chasse la fièvre.

FEBRILE, L. *febrilis* (de *febris*, fièvre).

FÉCAL, voy. *fèces*.

FÈCES (pl.), L. *fæx fæcis*. — D. *fécal*, L. fæcalis; verbe *fécer*; dim. *fécule*, L. fæcula; cps. *déféquer* (forme picarde), L. defæcare.

FÉCHELLE, petite claie pour faire égoutter qqch., du L. *fiscella*, petit panier (*fiscus*), clayon; donc le même mot que *faisselle*.

FÉCOND, L. *fecundus* (feo). — D. *fécondité*, L. fecunditas; *féconder*, L. fecundare.

FECULE, voy. *fèces*. — D. *féculent*, *-ence*, L. fæculentus, -entia; *féculeux*, *féculer*, *-erie*, *-iste*, *-oïde*.

FÉDÉRAL, L. *fœderalis* (fœdus). — D. *fédéraliser*, *-alisme*, *-aliste*. — **Fédérer (se)**, L. fœderare (cps. *confédérer*); *fédération*, L. fœderatio; *fédératif*.

FÉE, it. *fata*, esp., prov., port. *fada*, esp. *hada*, du L. *fata* = parca (le mot se trouve sur une monnaie du temps de Dioclétien). *Fata* se rattache à L. *fari*, parler, comme *fatum*, destin. On trouve la forme *fatua* employée, avec le sens de devineresse, par Marcianus Capella. — D. *féer*, vfr. *faer* (prov. *fadar*, esp. *hadar*, it. *fatare*, all. *feien*); *féerie*, *féerique*.

FEIGNANT, voy. *fainéant*.

FEINDRE, L. *fingere*. — Du participe *feint* : subst. *feinte* (all. *finte*) et *feintise*. — Voy. aussi *fainéant*.

FELD-MARÉCHAL, mot all. = maréchal de camp.

FELDSPATH, mot allemand = spath de campagne.

FÊLE, **FESLE**, **FELLE**, canne creuse pour souffler le verre, du L. *fistula*, *fist'la*, tuyau. — D. *félatier*, aussi *fératier*.

FÊLER, *fesler**, du L. *fissulare*, dér. de *fissum*, supin de *findere*, fendre; ou bien de *fissiculare*, forme qui se rencontre dans Apulée, et qui a pu donner *fêler*, par la syncope de la syllabe médiale *cu*, comme *misculare* a fait *mêler*. — Les formes wallonnes *faieler* (Liége), *fauieler* (Namur), *foler* (Valenciennes) sont ramenées par Grandgagnage au subst. *faie* = faille, faute, lacune, fente. L'orthographe ancienne *feller*, qui suppose une forme antérieure *fesler* (avec un *s* radical) me fait douter de cette étymologie pour notre fr. *fêler*.

FÉLICITÉ, L. *felicitas* (felix); *féliciter*, L. felicitare (rendre heureux).

FÉLIN, L. *felinus* (de *felis*, chat).

FELLE, voy. *fêle*.

FÉLON, qui manque à la foi, traître, it. *fellone*, cruel, traître, esp. *fellon*, prov. *felon*, *felhon*, *fellon*, BL. *fello* (IXe siècle), cruel, courroucé, félon. Ces vocables sont des formes

dérivatives des primitifs vfr. et prov. *fel*, it. *fello*, qui se rencontrent avec les significations de scélérat, cruel, impie, terrible, courageux. En rouchi, *fele* équivaut à fort, robuste, en parlant de choses, et à arrogant en parlant de personnes; dans d'autres dialectes, le mot veut dire le contraire, c.-à-d. faible. A Bruxelles, on dit un *felle cadet* pour un gaillard. Comment accorder toutes ces acceptions bonnes et mauvaises, et les ramener à une signification originelle commune? Comment surtout expliquer le lien commun entre cruauté et trahison (car, pour le rapport entre les idées cruel, terrible, redoutable, vigoureux, ardent, il ne présente pas de difficulté)? Ces questions, malgré la sagacité des étymologistes, ne sont pas encore résolues d'une manière qui lève tous les doutes, et je suis porté à croire que le *félon*, traître, et le *félon*, cruel, sont deux homonymes d'origine différente. Voici ce qui a été successivement proposé sur l'origine de *fel*: Ducange invoque le saxon *faelen*, *felen*, errare, derelinquere, cadere. Il ajoute que Hickes et Schilter dérivent *fel* de l'ags. *felle* (d'où l'angl. *fell*, cruel); que d'autres ont pensé soit au L. *fel*, fiel, « quod qui crimina perpetrant ea *felleo* animo perpetrare dicantur », soit au gr. φηλεῖν, decipere, illudere, d'où φήληξ, imposteur. Grandgagnage remonte à l'ags. *fell* et le v. frison *fal*, holl. *fel*, écoss. *fell*, féroce, violent, rude; Chevallet, au vha. *fel*, en citant les autres similaires germaniques. Duméril propose l'island. *fella*, tuer, renverser, en faisant observer que dans le sens de faible, propre au dialecte normand, *fele* pourrait se rapporter à l'island. *feill*, vice, défaut. Diez, récusant l'étymologie du L. *fel*, bile — il observe à cet égard que l'adjectif *fel* ne se produit qu'avec un *e*, jamais avec la forme diphtonguée, propre au subst. it. *fiele*, esp. *hiel*, fr. *fiel*, — ainsi que celle de l'ags. *fell*, qui ne se trouve nulle part dans les sources littéraires de cette langue, place le prototype des mots romans dans le vha. *fillo*, flagellateur, bourreau, subst. supposé du verbe vha. *fillan*, fouetter. Il fonde son opinion sur deux considérations : 1. en prov. et vfr., le mot fait au nom. sing. *fel* (ou *fels*), à l'accus. *felon*, ce qui concorde avec le mot all., dont le nom. est *fillo*, l'acc. *fillun*, *fillon*; 2. la forme mouillée prov. *felh*, *felhon*, trouve son analogue dans la forme germanique *filjan*, p. *fillan*. — D. *félonie*, it. *fellonia*, prov. *felnia*, *feunia*, esp. *felonia*.

FELOUQUE, sorte de petit bateau ; d'après Dozy, de l'arabe *harrâka*, qui désignait à l'origine un bateau d'où l'on jetait le naphte sur les vaisseaux ennemis (du verbe *haraka*, brûler), puis un petit navire en général. Le mot arabe a passé d'abord dans l'espagnol sous la forme *haloque* (XIII[e] siècle), d'où, par la permutation constante entre *h* et *f*, *faloque*; de là les formes esp. *faluca*, it. *feluca*, fr. *falouque*, *felouque*, néerl. *feloek*. L'arabe *felouka* est une reprise faite au roman dans les temps modernes. L'étymologie usuelle, arabe *folk*, bateau, est repoussée par Dozy, ce mot n'ayant jamais existé dans l'arabe du moyen âge avec le sens de bateau. Devic n'abandonne pas l'étymon *folk* ou *foulk*, par lequel les traducteurs de la Bible en arabe n'ont pas hésité à rendre l'arche de Noé.

FEMELLE, du L. *femella*, dim. de *femina*.

FÉMININ, L. *femininus* (femina).

FEMME, L. *femina* (rac. *feo*, donc. pr. celle qui porte fruit), cp. *lame* de *lamina*, *homme* de *hominem*. — D. *femmelette;* terme scientifique *féminiser*.

FÉMUR, mot latin = cuisse. — D. *fémoral;* les Champenois nomment les caleçons des *fémoraux*.

FENAISON, voy. *faner*.

FENDRE, L. *findere*. — D. *fente*, subst. partic. (cp. *pente*, *descente*, *vente*); *fendeur*, *-erie;* dim. *fendiller*.

FENÊTRE, *fenestre**, L. *fenestra*.

FENIL, L. *fœnile* (fœnum).

FENOUIL, it. *finocchio*, esp. *hinojo*, port. *funcho*, all *fenchel*, angl. *fennel*, du L. *fœniculum*, litt. petit foin, en basse latinité *fenuclum;* cp. *genouil** *genou*, de *genuculum* p. *geniculum*. — D. *fenouillet*, *-ette*.

FENTE, voy. *fendre*. — D. *fenté*, *fenton*.

FENUGREC, L. *fœnum grœcum*.

FÉODAL, voy. *fief*. — D. *féodalité*.

FER, L. *ferrum*. — D. *ferrer*, *ferrant* (maréchal), *ferrement* (L. ferramentum), *-ure*, *ferrailles*, *ferret* d'où *ferretier*, *ferreux*, *ferrique*, *ferrière*, *ferron*, *ferronnier*, *-erie;* cps. verbes *enferrer*, *déferrer;* subst. *ferblanc* (ce nom vient de ce que la lame de fer ainsi nommée est trempée dans de l'étain fondu). — Notez encore vfr. *ferrant*, gris de fer (couleur de cheval).

FER-BLANC, voy. *fer*. — D. *ferblantier*.

FÉRIE, L. *feria*, jour consacré au repos ; cessation de travail. — D. *férié*, *férial*.

FÉRIN, L. *ferinus* (de *fera*, bête sauvage).

FÉRIR (« sans coup férir »), L. *ferire*, frapper. Jadis, *férir* (prés. je *fière*, part. pass. *féru*) était d'un usage très fréquent.

FERLER, trousser les voiles en fagot autour de l'antenne, contracté de *fardeler*, dér. de *fardel* (voy. *fardeau*), fagot, paquet. L'anglais dit *furdle*, *furl*. — D. *déferler*.

1. **FERME**, adj., L. *firmus*. — D. *fermeté*, L. *firmitatem;* ce mot, contracté en *ferté*, a pris le sens de forteresse; *fermer*, clore (v. c. m.); *ferme*, subst. (v. c. m.); *fermir**, *affermir*.

2. **FERME**, subst., convention, bail à ferme, domaine ou héritage, droits, etc., donnés en location pour un temps déterminé. Ce subst., ainsi que l'it. *ferma*, esp. *firma* = signature, conclusion d'un traité, d'un accord, est dérivé du vfr. *fermer* = promettre, conclure, qui est le L. *firmare* (firmus), établir, fixer. — D *fermage*, *fermier*, *affermer*.

FERMENT, L. *fermentum* (p. *fervimentum*, de *fervere*). — D. *fermenter*, L. fermentare.

FERMER (sens étymologique : mettre ferme, fixer, de là clore de murailles, puis clore en

général), du L. *firmare*, rendre solide, fortifier. — D. *ferme* 2. (v. c. m.); *fermeture*, L. firmatura (vfr. *fermeüre, fermure*); *fermoir, fermail* (type L. *firmaculum*); cps. *enfermer;* vfr. *deffermer deffremer* = ouvrir.

FERMIER, voy. *ferme* 2.

FÉROCE, L. *ferox, -ocis* (voy. aussi *farouche*). — D. *férocité*, L. ferocitas.

FERRAILLE, de *fer*. — D. *ferrailler, -eur*.

FERRUGINEUX, L. *ferruginosus**, p. *ferrugineus* (de *ferrugo*, rouille de fer).

FERTÉ, voy. *ferme* 1.

FERTILE, L. *fertilis* (ferre). — D. *fertilité*, L. fertilitas; *fertiliser*.

FÉRU, voy. *férir*.

FÉRULE, L. *ferula* (ferire), verge, baguette.

FERVENT, L. *fervens* (de *fervere*, être chaud).

FERVEUR, L. fervor.

FESSE, du L. *fissus, fissa*, fendu, part. de *findere*. — D. *fessu, fessier, fesser*, donner sur les fesses (Grandgagnage, suivi par Diez, rapporte avec plus de vraisemblance *fesser*, fouetter, à l'all. dialectal *fitzen*, frapper avec une verge). Cps. *fesse-mathieu*, usurier. Cette dernière expression n'a, suivant quelques-uns, rien de commun avec *fesse*. Les uns l'expliquent, ou plutôt ne l'expliquent pas, par *feste-Mathieu*, comme qui dirait un homme qui chôme la fête de saint Mathieu, qu'on suppose avoir été banquier; les autres ont recours à *face-Mathieu*, homme à la physionomie d'un banquier, ou même à « qui *fait le mathieu* »; pour Noël-Dufail, suivi par Littré, un *fesse-mathieu* est un homme qui bat Mathieu, qui lui tire de l'argent. Tout cela ne me sourit pas. J'admettrais plutôt un verbe *fesser*, tenir sous ses fesses, auquel le génie populaire aurait attribué le sens métaphorique de garder avec soin, caresser, s'attacher, etc. Une métaphore analogue est au fond du L. *incumbere alicui rei*, pr. être couché sur qqch., et de l'all. *auf etwas versessen sein*, pr. être assis sur qqch., y tenir beaucoup. Ainsi s'expliqueraient facilement les expressions familières *fesse-cahier* = homme qui gagne sa vie à faire des écritures; *fesse-mathieu*, grand cultivateur de saint Mathieu, le banquier; *fesse-pinte*, qui cultive la pinte; *fesse-maille*, qui tient à la maille (monnaie). N'étaient les autres compositions similaires, on pourrait aussi expliquer *fesse-maille* (avare, ladre) par un verbe *fesser* = fendre, représentant un mot L. *fissare*, fréq. de *findere*. Le *fesse-maille* serait alors celui qui *fendrait* une maille en deux. L'expression analogue *pince-maille* me semble cependant plutôt favorable à ma première explication, *pincer* étant ici synonyme de serrer fort. Littré rapporte *fesse-maille, fesse-cahier* et *fesse-pinte*, à *fesser* = faire vite, locution qui viendrait, selon lui, de ce que l'on traite la chose qu'on fait comme le petit garçon qu'on fouette (?).

FESSER, voy. l'art. préc. — J'ajouterai ici que Meunier (Les composés, etc.) dans les composés *fesse-mathieu*, etc., interprète *fesser* par lat. *factare* (faire souvent), devenu *faxare* (forme en effet consignée dans Diefenbach). Cela me paraît par trop subtil; *faxare*, qui est issu des formes classiques *faxim* = fecerim, *faxo* = fecero, n'a laissé aucune trace dans l'ancienne langue.

FESTIN, it. *festino* (aussi bal), pr. repas de fête, d'un adj. L. *festinus* (festum), équivalent de *festivus*. — D. *festiner*.

FESTIVAL, L. *festivalis*, extension de *festivus*, de fête, gai, divertissant.

FESTIVITÉ, L. *festivitas*, allégresse, gaieté, de *festivus*, adj. de *festum*, fête.

FESTON, it. *festone*, esp. *feston*, guirlande, propr. ornement de fête, de l'adj. *festus*, de fête, solennel, gai, gracieux. — D. *festonner*.

FESTOYER, prov., cat., esp., port. *festejar*, it. *festeggiare;* d'un type latin *festicare*, dérivé de *festicus*, adj. de *festum* (Varron ap. Non. a la forme adverbiale *festice*, au sens de « comme pour une fête, joyeusement »).

FÊTE, *feste**, it., prov. *festa*, esp. *fiesta*, du L. *festa*, plur. de *festum*. — D. *fêter, festoyer, festin, festival, festivité* (voy. ces mots).

FÉTICHE, du port. *feitiço*, = esp. *hechizo*, sortilège, maléfice, enchantement. Ces formes représentent le latin *facticius* (cp. en allemand *zauber*, enchantement, du vha. *zouwan*, faire). Des objets fétiches sont donc pr. des objets soumis à une préparation ou consécration spéciale, des objets enchantés, doués d'une puissance surnaturelle. — D. *fétichisme*.

FÉTIDE, L. *fœtidus*, puant (*fœtere*).

FÉTU, *festu**, vfr. et prov. *festuc* (à Liége on dit *fistou*), du BL. *festucus* p. *festuca*. L'it. a la forme classique *festuca*.

1. **FEU**, subst., it. *fuoco*, esp. *fuego*, port. *fogo*, prov. *fuec*, du L. *focus*, foyer, et poét. = feu. — D. *feutier*.

2. **FEU**, fém. *feue*, adj., it. *fu*, n. prov. *fu*, *fue*, = défunt; du L. *fuit* = il fut. Cette étymologie (que l'on trouve dans R. Estienne) est corroborée par le fait que « les notaires de quelques provinces disent encore au pluriel *furent* en parlant de deux personnes conjointes et décédées » (Jault). Mahn se prononce décidément pour *fuit*. Il dit que *fuit* a donné *feut*, puis *feu;* et du reste on trouve tour à tour, dans l'anc. langue, *fuit, fut, fud* et *fu*, *feu*. La forme féminine, p. ex. *la feue reine*, a été longtemps combattue; finalement, quoique étymologiquement mal fondeé, elle a été reçue. — D'autres étymologies ont été tentées, mais sans succès; Ménage avançait le L. *felix* (contracté en *feux*); d'autres le participe *functus* (cp. berrichon *funt* = feu). Wachter pensait même à l'all. *weih* = sanctus, sacer. Diez ne s'est point occupé du mot. Littré explique *feu* comme contraction du vfr. *fahu*, *feü*, mort, auquel il assigne pour type un adj. fictif L. *fatutus* de *fatum*, destin; donc pr. qui a accompli sa destinée.

FEUDATAIRE, voy. *fief*.

FEUILLANT, du nom d'abbaye Notre-Dame de *Feuillans* (Haute-Garonne).

FEUILLE, L. *folia*, plur. de *folium*. — D. *feuillet*, d'où *feuilleton* (pr. une petite feuille détachée du journal; la chose ne répond plus au nom), *feuilleter*, *feuillage*, *-ard;* verbe *feuiller*, *feuillir*, d'où *feuillée*, *-aison;* adj. *feuillu*.

FEUILLETTE, tonneau à vin dont la contenance est d'environ 135 litres; ailleurs on dit *fillotte*, *fillette* (Bourgogne), n. prov. *fulheta*, it. *foglietta;* le mot désigne aussi dans le Midi une mesure de liquides équivalant à une chopine de Paris ou à une double pinte. Ducange conjecture que le mot est altéré de *fialette* ou *fiolette* et vient de *phiala*, vase; c'est peu probable. — Voy., pour l'emploi ancien du mot, l'article *fillette* dans Godefroy.

FEURRE, vfr. *forre*, *fuerre*, BL. *fodrum*, paille mélangée; vient du vha. *fuotar*, all. mod. *futter*, fourrage, nourriture, = nord. *fodr*, suéd., dan. *foder*, holl. *voeder*, angl. *fodder*. — D. *fourrer**, aller au fourrage; d'où *fourrage*, *fourrier*, anc. aussi *feurrier*.

FEUTRE, vfr. *feltre*, *fautre*, it. *feltro*, esp. *fieltro*, du BL. *filtrum*, tissu épais de laine ou de crin. Ce dernier vient de l'ags., angl. *felt*, all. *filz*, néerl. *vilt*, feutre. L'*r* dans *filtrum* est euphonique comme dans *épeautre*, *perdrix*, etc. — D. *feutrer*. — Le même primitif a donné la forme savante *filtre*.

FÈVE, L. *faba*. — D. dim. *féverole*.

FÈVRE, dans l'anc. langue et encore dans les patois, = ouvrier, forgeron, prov. *fabre*, du L. *faber*, gén. *fabri* (d'où *fabrica*). Il s'est conservé dans un grand nombre de noms de famille (*Lefebvre*, *Lefebure*, etc.) et dans le composé *orfèvre* = L. auri faber.

FÉVRIER, L. *februarius*.

FI, vfr. *fui*, interjection du mépris, du dégoût, onomatopée, = angl., dan. *fy*, all. *pfui*, etc.; de là *faire fi* de qqch.

FIACRE. Le premier entrepreneur des voitures ainsi nommées (1640) demeurait à l'enseigne de Saint *Fiacre;* de là le nom.

FIANCE, prov. *fizansa*, *fiansa*, esp. *fianza*, it. *fidanza*, = confiance, serment de fidélité, promesse, engagement, du L. *fidentia*, confiance. — D. *fiancer*, promettre, garantir (pr. engager par serment), promettre en mariage.

FIANCER, voy. *fiance*. — D. *fiançailles*.

FIASCO, dans « faire fiasco »; aucun dictionnaire ne me renseigne sur l'origine de cette expression. Le mot est italien (*fiasco* signifie bouteille), mais la locution est étrangère à cette langue. Voici l'explication d'un journal américain sur l'origine de l'expr. « faire bouteille » = ne pas réussir (voy. Littré, Suppl.) : « Les souffleurs de verre de Venise, essayant de faire un verre, s'ils manquent leur coup, jettent le même paquet de sable dans un *fiasco*, et leur impatiente répétition de *fiasco* donna un nouveau sens à ce mot ».

FIAT, interjection, mot latin (3e pers. du subj. prés. de *fiere*) = que cela se fasse, que cela soit.

FIBRE, L. *fibra*. — D. *fibreux*, *fibrine*, *fibrille*.

FIBULE, L. *fibula* (contr. de *figibula*).

FIC, excroissance de chair, du L. *ficus* (figue), employé dans le même sens par Martial.

FICELLE (p. *filcelle*, cp. *pucelle* p. *pulcelle*), du L. *filicella*, plur. de *filicellum**, dimin. de *filum*. — D. *ficeler*, *enficeler*.

FICHE, subst. verbal de *ficher*.

FICHER, it. *ficcare*, v. esp., port., prov. *ficar* (esp. mod. *hincar*, port. *fincar*); composés it. *afficcare*, prov. *aficar*, fr. *afficher*. Toutes ces formes, impliquant l'idée de fixer, planter, accusent, d'après Diez, un type latin *figicare* (cp. *fodicare*, de *fodere*, *vellicare*, de *vellere*); une dérivation immédiate de *figere* est inadmissible. — Il est difficile de se rendre compte de la transition d'idée entre *ficher*, planter, enfoncer, et *se ficher de*, faire fi de. En it. et esp., le réfléchi *ficcarsi*, esp. *fincarse*, signifie persister dans une chose, s'obstiner. — Dérivés : *fiche*, nom de divers outils servant à *ficher;* la fiche = marque au jeu, tient son nom probablement aussi d'un objet semblable, destiné à être fiché dans qqch. (le sens prim. est encore propre au dim. *fichet*, marque qui se met dans les trous du trictrac); *fichu*, adj., signifiait probablement dans le principe « planté là comme un piquet, borné, stupide » (cp. en all. *vernagelt*, m. s., litt. cloué), puis aussi planté là, perdu, flambé (« mon espoir est fichu »). — Nous ne nous faisons pas fort de fournir la clef de toutes les applications basses ou familières du mot *ficher* (p. ex. ficher le camp, je t'en fiche); n'oublions pas qu'on s'en sert particulièrement pour remplacer le terme synonyme *foutre*, lequel, à cause de sa nature obscène, est banni de la bonne société. On a même été jusqu'à charger *ficher* des acceptions propres au terme malsonnant ou du moins de celles qui en découlent. On remarque surtout cette tendance dans l'interjection *fichtre!*

FICHU, pièce d'habillement; est-ce un dérivé de *ficher*, jeter négligemment? C'est probable.

FICTIF, L. *fictivus** (le bon latin a *fictitius*), de *fictum*, supin de *fingere* (feindre), d'où également *fiction*, L. fictionem.

FIDÉICOMMIS, du L. *fidei commissum*, litt. confié à la bonne foi.

FIDÉJUSSEUR, L. *fidejussor* (Digeste), caution, répondant; *fidéjussion*, L. fidejussio; de *fide jubere*, sanctionner par son crédit.

FIDÈLE (voy. aussi *féal*), L. *fidelis* (fides). — D. *fidélité*, L. fidelitas.

FIDUCIE, terme de droit romain, L. *fiducia*, confiance. — D. *fiduciaire*, grevé d'un fidéicommis; *fiduciel*.

FIEF, domaine relevant d'un autre seigneur que celui qui en a la jouissance et qui, relativement au propriétaire véritable, prend le titre de vassal. La forme *fief*, par le durcissement de *u* ou *v* en *f*, procède d'une forme antérieure *fieu*. *Fieu* correspond à prov. *feu;*

l'it. *fio* relève directement du longobardique *fiu* dans le composé *faderfiu-m*, bien paternel. Tous ces mots représentent le vha. *fiu*, *fehu*, bétail (all. mod. *vieh*), goth. *faihu*, fortune, biens, frison *fia*, bétail, avoir. Telle est l'opinion de Diez, reproduite par Littré. — Le mot vfr. *fiu*, *fieu* est passé en bas-latin sous la forme *feudum*, *feodum* (gr. mod. φεοῦδον); cette forme est, selon Diez, fondée sur l'insertion euphonique d'un *d*; *feuum* est devenu *feudum*, comme it. *ladico* est p. *laïco*, *chiodo* p. *chioo* = L. *clavus*. C'est à *feodum* que se rattachent les dér. *féodal*, *inféoder*, tandis que *feudum* nous a laissé *feudataire*, *feudiste*. — D'autres ont expliqué *feodum* [d'où serait venu *fied*, et de là *fief*, comme *soif* de *sitis*] par une composition de vha. *fee*, salaire, et *ód* bien; Wackernagel y voit le subst. goth. *thiuth*, bien. Le prof. Kern, ne pouvant admettre, avec Diez, le *d* de *feodum* comme euphonique et insistant sur le sens « usus, fructus, id quo quis fruitur, usus-fructus » attaché anciennement à *feudum*, défend une autre origine, savoir un subst. *fehod*, dérivé du verbe goth. *feihon*, vha. *fehon*, jouir, profiter, et signifiant « id quo quis fruitur ». *Fehod*, d'après M. Kern, est un mot francique, mais peut avoir été allemand aussi. L'it. *fio*, selon lui, répond à un goth. *faih*, jouissance. — Notons encore que Gröber n'approuve pas la manière dont Diez rend compte de la finale *f* dans *fief*; d'une étude très précise sur les mots français terminés en *f* = *d* (Ztschr., II, 459), où il comprend aussi l'histoire génétique de *fief*, il résulte que *fief* (*f* final sonore) est le subst. verbal tiré de *fiever* (BL. *fevare*), lequel découle directement de l'étymon all. *fe(h)u*, *u* final s'étant consonnifié en *v*, comme dans *esquiver* du tudesque *skiu(h)an*. Le subst. *fief* une fois créé, il a engendré à son tour le verbe *fiefer*, *fieffer*. *Fief* ne serait donc pas une simple modification des anciennes formes *feu fieu*, comme pensait Diez.

FIEFFER, pourvoir d'un *fief* (voy. l'art. préc.). — De là *fieffé*, possesseur d'un fief. Au figuré, *fieffé* prend le sens d'achevé, consommé, et ne s'emploie qu'en mauvaise part, p. ex. un fripon fieffé, une sottise fieffée. Cette acception métaphorique découle prob. du sens « diplômé, bien en titre, bien qualifié ».

FIEL, L. *fel*. — D. *fielleux*; *enfieller*.

FIENTE, cat. *fempta*, prov. *fenta*, prov. mod. *fento*, *fiento*. Ces formes accusent pour type, d'après Diez, un mot latin *fimita* *fim'ta* (cp. vfr. *friente* de *fremitus*), lequel *fimita* est probablement une forme accessoire de *fimetum*, fosse à fumier. — Dans l'ancienne langue, et encore dans les patois, on trouve *fien*, *fiens*, qui correspond à prov. *fem*, cat. *fems*, esp. *fimo*, it. *fime*, *fimo*. Ces formes rendent le L. *fimus*. — D. *fienter*.

1. **FIER**, verbe, du L. *fidere* (passage de la 3e conjug. à la 1re). Composés : *défier*, *confier*, *méfier* (voy. ces mots).

2. **FIER**, adj., du L. *ferus*, sauvage. Ce sens primitif a subi bien des vicissitudes pour arriver à l'acception moderne. Farouche, cruel, rude, vigoureux, inflexible, sévère, orgueilleux, superbe, hardi ; telle est à peu près la pente sur laquelle le mot a glissé. — D. *fierté*, L. feritatem.

FIER-A-BRAS, fanfaron, matamore. D'après les uns de Fierabras, le héros du fameux roman des douze pairs ; selon d'autres p. *fiert-à-bras* (*fiert* de *férir*) = homme qui frappe à tour de bras ; pour d'autres, enfin, c'est une expression altérée, soit de *ferrea brachia* (bras de fer), ou de *fera brachia* (bras cruels).

FIÈVRE, L. *febris*. — D. *fiévreux*.

FIFRE, aussi *pifre*, it. *piffero*, esp. *pifaro*. De l'all. *pfeifer*, joueur de flageolet, ou plutôt de la forme suisse *pfiffer* (les fifres étaient surtout en usage dans les régiments suisses). — Le mot all. *pfeifer* vient de *pfeifen*, siffler, lequel représente le roman *piper*, voy. *pipe*. — Le mot *fifre* signifie à la fois le joueur et son instrument.

FIGER, vfr. *fegier*, *figier*, cailler ; n'a rien de commun avec L. *figere*, fixer et vient, d'après G. Paris (Rom., VIII, 434), d'un type *fediare*, dér. de *fedio*, qui est une des multiples transformations romanes du lat. *ficatum* (foie). « Le sang coagulé a paru ressembler au foie par sa couleur et sa consistance » ; cp. le mha. *liberen*, cailler, dérivé de l'all. *leber*, foie, et le terme all. *lebermeer* = fr. mer betée (p. *beter*, voy. s. *béton*). J'accepte cette étymologie comme « bizarre, mais certaine », selon l'expression de son auteur, mais la forme *figer* n'a-t-elle pas pris le dessus sur *fegier* par quelque souvenir du classique *figere*, fixer (cp. all. *erstarren*, raidir, se coaguler, dont l'idée foncière est la fixité) ?

FIGNOLER, mot très répandu dans les patois, signifiant raffiner, faire avec grâce, se donner des airs, faire le fashionable. Grandgagnage, v° *fignon* = élégant, pimpant, propose dubitativement, comme primitif, le mha. *fîn*, all. mod. *fein*, etc., fin, délicat, joli. L'anglais *fine*, beau, et l'expression allemande *schönthun*, cajoler, mignoter, appuient cette supposition ; pour la consonnance *gn*, on peut alléguer *cligner* p. *cliner*, vfr. *crigne* du L. *crinis*.

FIGUE, du prov. *figa* = L. *fica*, forme fém. de *ficus*. La bonne forme française *fie* se trouve dans la Chron. des Ducs de Normandie, par Benoit. — D. *figuier*, *figuerie*. Voy. aussi *fic*. En Belgique on appelle, par assimilation, *figote* une pomme ou une poire desséchée au four.

FIGURE, L. *figura* (figere* fingere = former). — D. *figurine*; *figurer*, L. figurare ; *-atif*, L. -ativus ; *figurant*; cps. *configurer*, *défigurer*, *transfigurer*.

FIL, it. *filo*, esp. *hilo*, du L. *filum* = 1. fil, 2. objet mince et allongé, 3. tranchant d'un instrument, coupant. A la 2e acception se rapporte le dérivé *effilé* et *filardeau*, jeune arbre droit et de haute tige ; à la 3e le verbe *affiler*. Quant au sens premier, il s'y rattache de nombreux dérivés français, à sens propre et à sens figuré.

FILAGRAMME, lettres ou figures en fil de cuivre fixées sur la forme à fabriquer le papier, et dont la marque paraît sur la feuille; mot technique formé de γράμμα, écriture, et de *filum* fil. Voy. *filigrane*

FILAMENT, mot à forme savante, tirée du BL. *filare*, fr. *filer*. — D. *filamenteux*.

FILANDIÈRE, formé de *filer*, à l'instar de *lavandière*.

FILANDRES (de là it. *filandra* et esp. *filandria*), dérivé bizarre de *filer*.— D. *filandreux*.

FILARDEAU, dimin. de *filard* (inus.), voy. *fil*.

FILASSE (litt. = esp. *hilacha*, *hilaza*), lin prêt à être filé, L. *filacea**.— Ce mot pourrait bien être une corruption, ou s'être produit sous l'influence, de l'all. *flachs* (vha. *flahs*, angl. *flax*, holl. *vlas*), qui signifie la même chose. — D. *filassier*.

FILATEUR, -ATRICE, -ATURE, dérivés à forme savante du verbe *filare* (cp. *fileur*, *fileuse*, *filure*).

FILE, it., esp., port., prov. *fila*, pr. cordeau, puis suite, rangée, du BL. *fila* = filum; de là *filer*, aller à la file l'un après l'autre, et *défiler*.

1. **FILER**, prov. *filar*, esp. *hilar*, it. *filare*, BL. *filare*, faire du fil, tirer en fil; dérivé de *filum*, fil. — D. *fileur*, *filerie*, *filure*, *-age*; *filandière* (v. c. m.); *filatier* (mauvais mot p. *filandier*); composés : *enfiler*, *effiler*, *faufiler*, *parfiler*, *tréfiler* (voy. ces mots).

2. **FILER**, aller à la file; voy. *file*.

FILET, 1. petit fil, 2. réseau; dimin. de *fil*. — D. *fileter*.

FILIAL, L. *filialis* (filius).

FILIATION, descendance de père en fils en ligne directe, L. *filiatio* (filius).

FILIÈRE, 1. objet fait en forme de fil, 2. instrument servant au tirage des fils métalliques (d'où l'expression « passer par la filière »); dér. de *fil*.

FILIGRANE (l'angl. dit *filigrane*, *filligram*, *fillegrean* et *filligree-work*), de l'it. *filigrana*, ouvrage d'or et d'argent (ou de tout autre métal ductile), composé de fils déliés, de grains, et d'autres ornements. De *filum*, fil, et *granum*, grain, donc *filet à grain*, ainsi nommé parce que les Italiens, qui nous ont apporté ce genre d'ouvrage, y enfilaient de petits grains ronds ou aplatis. Après qu'on eut employé ce filigrane pour la fabrication du papier, on appela de ce nom ce qu'auparavant on nommait marque du papier (all. *wasser-zeichen*, angl. *watermark*). Le mot paraît s'être altéré en *filagramme* (v. c. m.) par l'effet d'une tendance à mieux exprimer la chose énoncée par le terme filigrane. — D. *filigraner*.

FILIN, t. de marine, dér. de *fil*.

FILIPENDULE, terme savant disant : suspendu (*pendulus*) à un fil (*filum*).

FILLÂTRE, du L. *filiaster* (filius).

FILLE, L. *filia*. — D. *fillette*, *fillage* = état d'une fille qui vit dans le célibat.

FILLEUL, L. *filiolus*, dimin. de *filius*; au moyen âge, *filiolus* désigna l'enfant relativement à son parrain, de là le sens actuel de *filleul*.

FILOCHE, dér. de *fil*.

FILON, it. *filone*, dér. de *fil*.

FILOSELLE, de l'it. *filugello*, ver-à-soie; celui-ci paraît être une altération du BL. *follicellus*, cocon de ver-à-soie (dimin. de *follis*), cp. prov. *folleil*, filoselle, d'un type *folliculus*.

FILOU, en Piémont et à Côme *filon*, BL. *filo*, vaurien. L'origine de ce mot est fort contestée. « Ce mot a signifié originairement, dit Ménage, un petit bâton, long de trois pouces, de la grosseur du petit doigt, à six pans marqués comme un dé sur chaque face, qu'on appelait un cochonnet et avec lequel on jouait. Or, comme il était facile de piper à ce jeu et qu'on y pipait ordinairement, on appela à Paris, il y a environ 70 ou 80 ans, *filoux* et *filoutiers* ceux qui pipaient et escroquaient en quelque occasion que ce fût. » Cette explication inspire peu de confiance, bien qu'en Champagne *filou* signifie encore une espèce de jeu de dés.— Langensiepen propose *feliculus* (surnom romain, tiré de *felis*, chat), d'où *felcolus*, *felocus*, *filou*. Cela est bien subtil; le mot *caillou* pourrait cependant servir d'appui quant à la transformation. — Diez remonte au vha. *filon*, limer, et rapproche pour le rapport d'idées les termes *fourbe*, *fripon*, *polisson*, venant également de primitifs exprimant frotter, user, polir. Il cite en outre le lorrain *aiffilei*, aiguiser et tromper, et le terme *aiffilou* disant la même chose que *filou*. Pour ma part, en cherchant l'étym. de *filou*, j'ai noté l'expression rouchi *avoir le fil* (le taillant) = être adroit, puis le mot *ficelle* employé en Picardie et à Mons p. petit voleur (d'où *ficeler*, escroquer), enfin l'angl. *filch*, filouter, qui semble être de la même famille. — D'après Brachet, *filou* est un doublet de *fileur*, comme *gabelou* de *gabeleur*. — Il est important de noter que *filou* est étranger à l'ancienne langue; Littré, auquel nous renvoyons pour quelques autres tentatives d'éclaircir l'origine de ce mot, le croit introduit dans la langue dans le cours du XVIIe siècle. En considération de cette introduction tardive de *filou*, Diez croit pouvoir signaler l'angl. *fellow*, compagnon, qui, dans le Midi de l'Angleterre, a pris un caractère injurieux. — D. *filouter*, *filoutier*.

FILS, L. *filius*. L'*s* final du mot français est un reste de l'ancien nominatif; on disait *fil* aux cas obliques; cet *s* s'est conservé pour différencier le mot de *fil* = *filum*.

FILTRE, voy. *feutre*. — D *filtrer*, *infiltrer*.

1. **FIN**, subst., L. *finis*. — D. *final*, L. finalis; subst. *finage*, t. d'ancienne pratique, étendue d'une juridiction; verbe *finir*, L. finire; composés *afin*, *enfin*. — D'un verbe BL. *finare*, terminer, conclure, acquitter, payer, vient vfr. *finer*, m. s.; de là le subst. *finance*, d'abord fin, conclusion d'une affaire, puis payement d'un engagement contracté, quittance, d'où enfin le sens général de somme à payer, argent. On employait même, avec ce

dernier sens, dans la vieille langue, le subst. verbal masculin *fin*, p. ex. dans Baudouin de Sebourg : « quant il n'ot plus de fin », « dignes d'avoir terre et grant *fin* » (voy. Gachet). Cp. aussi l'angl. *fine*, propr. action de *finer* (payer), puis amende.

2. **FIN**, adj., it., esp., port. *fino*, prov. *fin*. C'est de l'élément roman que proviennent mha. *fîn*, all. mod. *fein*, angl. *fine*, et non pas les mots romans du fonds germanique, comme l'ont cru Raynouard et Chevallet. La signification primordiale est « parfait, fini, pur, véritable », cp. prov. *fin aur*, *fin'amor*, vfr. *fine ire* et nos expressions : des *vins fins*, des *mets fins*, le *fin fond*, la *fine fleur*. De ce sens premier découle aussi l'emploi adverbial du mot dans les patois, où il sert à exprimer un haut degré (voy. des exemples dans Gachet). — Les acceptions modernes se ramènent facilement à la valeur première; d'un côté, au moral : adroit, subtil; d'un autre, au physique : délicat, léger, opp. à grossier, ordinaire. On ne peut guère douter, observe Diez, d'accord avec Ducange, que cet adjectif ne soit tiré du L. *finitus*. Pour le procédé, il allègue prov. *clin* de *clinatus*, esp. *cuerdo* de *cordatus*, it. *manso* de *mansuetus*. Pour le sens, on trouve des analogies dans les expressions esp. *acabado*, L. *perfectus* (d'où *parfait*) et gr. τέλειος. — D. *finesse; finasser* (d'où *finassier*, *-erie*), *finaud; finet* (Lafontaine), aussi *finot; finette*, étoffe légère; verbe *affiner* (v. c. m.). — Voy. aussi *fignoler*.

FINANCE, voy. *fin* 1. — D. *financer*, débourser de l'argent; *financier*.

FINCHELLE, corde dont on se sert pour haler les bateaux, variété dialectale de *fichelle* = *ficelle*. Le picard présente aussi la forme *frinchelle*.

FINIR, vfr. *fenir*, du L. *finire* (finis).

FIOLE, prov. *fiola*, it. *fiala*, du L. *phiala* (φιάλη). — D. *fioler*, vider bouteille.

FION, dans « donner le *fion* à un ouvrage » = y mettre la dernière main. Je ne connais pas l'origine de cette expression populaire. Littré la rattache à *fignoler*. — Voici, en attendant mieux, une conjecture : *Fion* me fait l'effet d'être un mot du patois wallon et de représenter *filon* (cp. *fioul* = *filleul*); donner le filon équivaudrait à donner le fil, c.-à-d. la finesse.

FIORITURE, de l'it. *fioritura*, dér. de *fiorire* = L. *florere*. Rousseau a remplacé ce terme étranger par *fleuretis*.

FIRMAMENT, L. *firmamentum* (firmare).

FIRMAN; du persan *ferman* = ordre en général; en Turquie le mot s'applique spécialement à tout écrit expédié par le grand-vizir au nom du souverain.

FISC, L. *fiscus;* le sens premier de ce mot était bien modeste; c'était une corbeille d'osier. — D. *fiscal*, L. fiscalis (d'où *fiscalité*); *confisquer*, L. confiscare.

FISSURE, L. *fissura* (findere).

FISTULE, L. *fistula*. — D. *fistuleux*.

FIXE, L. *fixus*, part. passé de *figere*. — D. *fixité*, verbe *fixer*. — Littré place sous *fixe*, l'ancien adj. *fis*, assuré, certain; c'est une erreur; vfr. *fis* est la forme du sujet sing. et du régime plur. de l'adj. *fit*, qui est le latin *fidus;* de là les formes adverbiales *de fit* et *fiement*, certainement.

FIXER, voy. *fixe*.

FLABELLATION, du L. *flabellare* (de *flabellum*, dim. de *flabrum*, soufflet, éventail).

FLACCIDITÉ, L. *flacciditas*, de *flaccidus*, flasque.

FLACHE, les diverses significations de ce substantif, dont la forme varie avec *flaque*, expriment quelque chose d'aplati, d'écrasé, une surface jetée sur une autre et faisant en quelque sorte tache avec elle. C'est bien là la valeur de la racine *flac*. Cette racine sert aussi d'interjection imitative du bruit qui se produit quand on jette quelque chose de large, de plat ou de liquide sur une surface. Le fr. *flache* ou *flaque* rappelle l'all. *flach*, plat, uni (d'où *fläche*, surface) et *fleck*, tache. Le mot *flache* s'emploie à Bruxelles aussi pour flan, tarte. — D. *flacheux*.

FLACON, *flascon**, dérivé du vfr. *flasche*, esp. *flasco*, *frasco*, it. *fiasco*, *fiasca*. Ce mot se trouve aussi bien dans les idiomes celtiques que dans les germaniques, et il est fait emploi de *flasca*, *flasco*, dans les plus anciens monuments de la basse latinité. Les gloses d'Isidore présentent aussi la forme *pilasca* = vas vinarium ex corio; Joh. de Janua : *pilasca* vas vinarium corio piloso opertum; cela fait présumer de leur part une dérivation de *pilus*, poil. Cependant la forme *flasca* remonte plus haut que *pilasca*, et voici comment Diez la revendique au fonds latin : *Flasco* est issu du latin *vasculum*, par l'effet 1) d'une transposition de la liquide (cp. it. *fiaba*, p. *flaba*, de *fabula*, prov. *floronc* de *furunculus*, fr. *blouque* p. *boucle*, etc.), 2) du durcissement de *v* en *f* (cp. *palefroi* de *paraveredus*, *fois* de *vicis*). Ce serait le BL., selon Diez, qui aurait fait passer le mot dans les diverses langues de l'Europe. L'antiquité du mot, qui est dans Isidore et Grégoire de Tours, rend douteuse, pour Littré, la métathèse (*vlasco* p. *vasclo*) sur laquelle Diez s'appuie.

FLAGELLER, vfr. *flaeler*, L. *flagellare*, de *flagellum*, fouet (voy. *fléau*).

FLAGEOLER, voy. l'art. suiv.

1. **FLAGEOLET**, dimin. du vfr. *flageol*, *flajol*, prov. *flaujol*, qui représente un type diminutif latin *flautiolus* (voy. sous *flûte*). Le primitif *flageol* a encore donné le verbe *flageoler*, jouer du flageolet; au fig. piper, leurrer, tromper. L'acception chanceler, vaciller, qu'a prise le mot *flageoler* en parlant des jambes, est moderne et est expliquée conjecturalement par Littré au moyen d'une expression métaphorique *flageolet* au sens de jambe grêle et peu assurée. — L'étymologie gr. πλαγίαυλος, flûte traversière (= πλάγιος αὐλός) n'a que l'apparence de vérité.

2. **FLAGEOLET**, variété de haricots; mauvaise prononciation p. *fageolet*, dimin. de *fageol*, qui est le L. *phaseolus*, haricot.

FLAGORNER, d'après Le Duchat, un mot

de fantaisie, composé des éléments *flatter* et *corner* (aux oreilles). Nicot lui attribue tout simplement le sens du L. deferre = rapporter; le sens serait donc pr. dire à l'oreille, et l'idée de flatter lui est survenue peut-être sous l'influence de la syllabe *fla;* Littré y voit une altération de *flageoler*, jouer du flageolet, fig. piper.

FLAGRANT, L. *flagrans*, brûlant, chaud; est employé dans quelques expressions, telles que « en flagrant délit, en flagrant mensonge », pour actuel, en pleine chaleur de l'action. — D. *flagrance*.

FLAINE, voy. sous *flanelle*.

FLAIRER, prov., cat. *flairar*, du L. *fragrare*, exhaler une odeur. Le mot fr., d'abord = rendre odeur (Nicot), a pris le sens actif sentir, percevoir une odeur, comme, à l'inverse, *sentir* s'emploie aussi en sens neutre. — D. *flair*. — « Autrefois on écrivait et prononçait aussi *fleurer* avec le sens d'exhaler une odeur, et *fleur* = *flair*, et l'on a longtemps douté à laquelle des deux formes il fallait accorder la préférence. L'Académie, dans son dictionnaire de 1694, écrivait : « *Flairer*, on prononce ordinairement *fleurer* », et les autres dictionnaires se réglant plutôt sur l'usage adopté par les écrivains, entre autres par Molière et Boileau, qui ont écrit *fleurer*, disaient que *flairer* était vieux et qu'il devait se remplacer par *fleurer*. Au XVIIIe siècle enfin, les grammairiens trouvèrent bon d'utiliser les deux formes. Ils décrétèrent que l'un se dirait p. exhaler une odeur : Cela *fleure* comme le baume; et que l'autre exprimerait la sensation que l'on en perçoit : « *flairez* un peu cette rose » (Gachet). — Sur la vraie origine de cette concurrence entre *fleurer* et *flairer*, voy. *fleurer*.

FLAMAND, vfr. *flameng*, du néerl. *vlaming*, d'où le terme *flamingant* (« la Belgique flamingante »). Le *d* final du mot actuel est anti-étymologique.

FLAMANT, oiseau, anciennement *flammant* ou *flambant*, de *flammer*, *flamber*. Buffon proteste contre l'idée d'y voir un oiseau flamand, à plus forte raison que ce volatile n'a jamais paru dans les Flandres. Son nom lui vient de la belle couleur rouge de son plumage.

FLAMBE; ce mot est prob. gâté de *flamble*, qui répond au L. *flammula;* cp. *étape* p. *estaple*. — D'autres sont d'avis que *flambe* est une forme spécifiquement anglo-normande de *flamme* (voy. Ztschr., IV, 550, note). — D. dim. *flambel*, *flambeau*, *flambart;* verbes *flamber*, *flamboyer*.

FLAMBEAU, **FLAMBER**, **FLAMBOYER**, voy. *flambe*.

FLAMBERGE, épée; d'après Frisch, suivi par Diez, un composé de *flanc*, côté, et de *bergen*, protéger; donc = défense du côté. Cp. *froberge*, autre nom d'épée, litt. (selon Grimm) = défenseur du seigneur.

FLAMINGANT, voy. *flamand*.

1. **FLAMME**, L. *flamma* (p. *flagma*). — D. *flammer*, L. flammare; *flammèche* (cette singulière forme dérivative vient peut-être d'un mot it. *fiammesca*, à supposer d'après l'analogie de *falavesca*, p. *favalesca*, de *favilla*); *flamiche*, gâteau cuit à la flamme; *flammette; flammerole;* cps. *enflammer*.

2. **FLAMME**, lancette à saigner, esp. *fleme*, prov. *flecme* (p. *fletme*), wallon de Liége *flime*, vfr. *flieme*, holl. *vlym*, angl. *fleam;* vha. *fliodima*, *fliedima*, nha. *fliedme*, *fliede*, *fliete;* cymr. *ffluym*. Toutes ces formes procèdent du L. *phlebotomus* (φλεβότομος, litt. coupe-artère), lancette, par l'intermédiaire du type syncopé *fleb't'mus flebmus*. L'équisonance de *e* et *a* fr. devant *m* a déterminé l'orthographe *flamme*.

FLAMMÈCHE, voy. *flamme*, 1.

1. **FLAN**, tarte, est une contraction du vfr. *flaon*. Celui-ci, = it. *fiadone* (gâteau de miel), prov. *flauzon*, esp. *flaon*, angl. *flawn*, BL. *flado*, *-onis* (Vén. Fort.), reproduit le vha. *flado*, *flada* = laganum, placentum, torta, libum, favus (all. mod. *flade*, *fladen*), flam. *vlaede*, propr. quelque chose de plat. Cp. en wall. *flate* = bouse de vache, de même en all. *kuh-fladen*.

2. **FLAN**, t. de monnayage, pièce de métal prête à être monnayée; le même mot que le précédent; pr. pièce plate et ronde.

FLANC, prov. *flanc*, it. *fianco*. Diez oppose des raisons phonologiques à l'étymologie vha. *hlanca*, *lancha*, m. s. Il allègue surtout le fait que le groupe initial tudesque *hl* ne se romanise jamais par *fl* et que d'ailleurs la forme *hlanca* a disparu de très bonne heure en allemand. *Flanc* désigne proprement la partie molle depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches; cette partie du corps est appelée chez les Allemands *weiche*, de *weich*, mou (cp. le terme fr. *mollet*), et au moyen âge elle s'appelait en all. *krenke*, de *krank*, faible. Cette circonstance détermine le philologue allemand à rapporter le mot roman au L. *flaccus*, mou, flasque. L'insertion d'un *n* devant les gutturales n'a rien d'extraordinaire, cp. it. *fangotto* p. *fagotto*, fr. *ancolie* p. *acolie*, *jongleur* de *joculator*. Il est remarquable de trouver, en langage de marine et d'artillerie, le terme *flasque* avec un sens analogue à *flanc*. On serait tenté d'en inférer que les deux formes ont été employées comme synonymes, l'une venant de *flaccus*, l'autre du dérivé *flaxidus*, p. *flaccidus* (voy. *flasque*). — C'est du roman que les langues germaniques ont tiré leur mot *flanke*. — D. *flanquer*, *flanchet*, *flanconade*.

FLANDRIN, adj., qui est de *Flandre*. Comme subst. signifiant homme grand et fluet, le mot a, selon Littré, la même origine ; c'est un sobriquet péjoratif motivé par la haute taille qui est ordinaire chez les Flamands; j'avais soupçonné autrefois une contraction de *filandrin* (cp. *filardeau*).

FLANELLE, it. *flanella*, *frenella*, esp. *franela*, angl. *flannel;* du vfr. *flaine*, couverture de lit faite de laine (auj. *flaine* signifie une espèce de coutil de Flandre). En gaél. on voit également le mot *curaing* signifier d'abord couverture, puis flanelle. Quant à

flaine, couverture, Diez le rapproche du L. *velamen*, *-inis* (*v'lamen*), ce qui voile, couvre; cp. *flasca* p. *vlasca* (voy. *flacon*). — Les étymologistes anglais tirent le mot du gaél. *gwlanen*, *gwlan*, laine.

FLÂNER, mot populaire des patois; Diez cite l'isl. *flana*, marcher à l'aveugle; en normand, le verbe se dit aussi p. faire des commérages. — D. *flâneur*, *-erie*.

FLANQUER, voy. *flanc*. Dans les locutions populaires « flanquer par terre, flanquer un soufflet », ce verbe me fait l'effet d'être une variété nasalisée de *flaquer* (rac. *flac*). C'est aussi l'avis de Littré.

FLAQUE, aussi *flache*, BL. *flaco*, flam. *vlacke* (Kiliaen : locus stagnantibus aquis opertus). De la racine *flac* traitée sous *flache*.

FLAQUER, jeter avec force un liquide; de la racine *flac* (voy. *flache*). — D. *flaquée*.

1. **FLASQUE**, mou, sans vigueur; selon Diez, d'un type latin *flaxidus* (p. *flaccidus*), m. s., transposé en *flasquidus*. Dans les patois on dit aussi *flache* (cp. *laxus*, fr. *lasque*, *lâche*). Quant aux mots similaires it. *fiacco*, esp. *flaco*, port. *fraco*, prov. et vfr. *flac*, *flaque*, ils relèvent directement du L. *flaccus*. — Selon Caix, *flasque* serait le résultat d'une confluence des deux thèmes **flac* et **lasque* (lâche).

2. **FLASQUE**, subst., = *flanc* (v. c. m.). — On appelle aussi *flasque* la poire à poudre des chasseurs, mais dans ce sens, le mot est = *flasque*, le primitif de *flacon* (v. c. m.).

FLATIR (angl. *flatten*), dér. du vfr. *flat*, coup, tape. D'origine germanique : nord. *fletia*, aplatir (all. mod *das metall fletschen*, aplatir le métal avec le marteau), vha. *flaz*, angl. *flat*, plat. Dans la langue des trouvères, *flatir* signifiait aussi jeter ou tomber à plat et est synonyme de *flastrir*. — D. *flatoir*. — Le vfr. *flastrir*, tomber à plat, est probablement distinct de *flaistrir* (d'où *flétrir* = ternir, décolorer) et a laissé sa trace dans *flâtrer*, appliquer un fer chaud à un animal mordu, *se flâtrer* (subst. *flâtrure*), se mettre sur le ventre (terme de vénerie). — De la même racine *flat* (= plat) procède, d'après Diez et autres, prov. *flatar*, fr. FLATTER (v. c. m.), pr. caresser (= passer avec la main plate sur la surface du corps). On pourrait tout aussi bien partir de l'idée se mettre à plat devant qqn.; nous disons encore être à plat ventre devant qqn. p. lui faire bassement la cour.

FLATOIR, voy. *flatir*.

FLÂTRER, d'où *flâtrure*, voy. *flatir*.

FLATTER, voy. *flatir*. Nicot : « aucuns pensent de *flatare* (fréq. de *flare*), parce que les flatteurs soufflent toujours qqch. aux oreilles de ceux qui les veulent ouïr, et les enflent de la bonne opinion d'eux-mêmes ». Cette étym. pourrait s'appuyer du vfr. *flavelle*, flatterie, de *flabellare*, souffler sur. — Grimm met le mot en rapport avec l'all. *flattern* (aussi *fladern*), voleter; « le flatteur bat des ailes, comme le chien flatte de la queue ». Cela paraît subtil; cependant, cette opinion a pour elle le nord. *fladra* = blanditiis fallere. En flamand on disait aussi *vlaeden* p. flatter (auj. *vleijen*). — Enfin, nous croyons qu'il est utile de signaler le verbe latin *flatare* défini dans les glossaires de Placidus et de Papias par « augere et ad amplum reddere ». En prenant ce verbe intensif de *flare* pour le primitif de *flatter*, nous aurions au fond de la flatterie l'idée de boursouflure, d'exagération. Mais on oppose avec raison à l'étymologie *flatare* que ce type aurait donné *flayer* ou *fléer*, et quant au passage cité dans les gloss. de Placidus et de Papias, Bugge croit qu'il faut y corriger *elatare*. Storm a donc recours à une forme-type équivalente : *flatitare* (Rom., V, 179). Mais ce qui me fait hésiter à l'approuver, c'est que je ne connais dans le fonds commun de la langue aucun autre exemple d'une formation semblable. Il faut par conséquent en revenir au germanique *flat*, plat; *flatter* serait ainsi = lécher du plat de la langue, laper, ou caresser du plat de la main. L'action contraire, c'est *gratter*, mot germanique aussi. — A l'appui de cette dernière manière de voir, G. Paris (Rom., X, 404, note) rappelle qu'on disait jadis : « l'ourse *flatte* son ourson », et qu'on dit encore : « le palefrenier *flatte* son cheval ». L'ancien français disait aussi *flater* du lait pour « le laper », l'absorber à coup de plat de langue. — D. *flatteur*, *-erie*.

FLATUEUX (d'où *flatuosité*), et *flatulent* (d'où *flatulence*), dérivés du L. *flatus*, souffle, vent.

FLÉAU, vfr. *flaiel*, *flael*, angl. *flail*, it. *fragello*, all. *flegel*, du L. *flagellum*, fouet, fléau, dim. de *flagrum*.

1. **FLÈCHE**, au sens du L. *sagitta*, it. *freccia* (dial. *frizza*), v. esp., port. *frecha*, esp. mod., prov. *flecha*, wall. *fliche*; du néerl. *flits*, mha. *flitsch*, m. s., all. mod. *flitz-pfeil*.

2. **FLÈCHE** (aussi *fliche*) de lard, vfr. *flique*, *flec*; comme le précédent, d'origine germanique : ags. *flicce*, v. angl. *flich*; angl. mod *flitch*, nha. *flick*, *fleck*, morceau, pièce. — L'étymologie all. *fleisch*, viande, nord. *flask*, lard, posée par Chevallet et autres, ne peut prévaloir sur celle que nous venons d'indiquer d'après Diez.

FLÉCHIR, du L. *flectere*; cp. *réfléchir* de *reflectere*. Pour *ct* = *ch*, cp. *empêcher* de *impactare*, *cacher* de *coactare*, *allécher* de *allectare*. — Cette étym. est douteuse; l'équation *ct* lat. = *ch* franç. n'est pas suffisamment assurée. L'anc. langue employait tout aussi bien *flechier*, *fleschier*, qui accusent pour type lat. *flexare* (dérivé de *flexus*); cp. *lâcher* de *laxare*. *Flechir* serait donc postérieur à *flechier*. Mais ce qui fait difficulté, ce sont les formes picardes *flekir* (Reclus de Moliens), *flekier*, qui ne s'accordent plus avec *flexare*. — D'après G. Paris, la généalogie de *fléchir* se présenterait ainsi : Il part de *flexus*, de là verbe vfr. *fleschier* = flexare, de là adj. vfr. *flesche* (cp. *lasche*, *lâche*, issu de *laschier* = *laxare*), d'où enfin

fleschir, fléchir (Rom., VIII, 628). Mais ici encore le thème picard fait difficulté.

FLEGME, vfr. *flemme, fleume*, au propre pituite, humeur visqueuse, du L. *phlegma* (φλέγμα). — De là : *flegmatique*, φλεγματικός, propr. pituiteux, lymphatique, fig. d'un caractère froid, calme. C'est le sens fig. de l'adj. qui a reflué sur celui du primitif *flegme*, dans sa signification de calme, tranquillité d'âme. Du grec φλεγμόνη, inflammation des parties sous-cutanées, vient L. *phlegmone*, fr. *flegmon*.

FLET, FLETAN, aussi *fleton, fletelet*, noms de divers poissons plats; de la racine *flat*, plat, voy. *flatir*.

1. **FLÉTRIR**, altérer, corrompre, diminuer la force, la fraîcheur ou la vivacité naturelle d'une chose, fig. déshonorer; vfr. *flaistrir*, dans le Berrichon *flatrir;* de l'adj. vfr. *flaistre, flestre*, fané, décoloré, qui représente, à l'avis de Diez (peu soutenable selon moi), une forme latine *flaccaster* (de *flaccus*). — D. *flétrissure*.

2. **FLÉTRIR**, marquer d'un fer chaud, vfr. *flastrir, flestrir*. C'est une variété de *flatir* (*r* euphonique), qui ne diffère que par la terminaison du terme identique *flâtrer*, employé par les vétérinaires. Le verbe dont nous parlons est distinct du précédent.— D. *flétrissure*.

FLETTE, sorte de petit bateau de rivière; d'après Jal, de l'angl. *flat*, plat; peut-être tient-il à l'anc. flam. *vletten*, flotter.

1. **FLEUR**, it. *fiore*, esp., port., prov. *flor*, du L. *flos*, gén. *floris*.— D. *fleurir* et *florir*, L. florere; — *fleuraison*, aussi *floraison* (cp. *feuillaison*), subst. du BL. *florare*, pousser des fleurs; — *fleuré*, bordé de fleurs, BL. floratus; — *fleuri* = en fleur; — *fleuret*, it. *fioretto*, épée munie d'un bouton garni de peau et ressemblant à un bouton de fleur; aussi soie tirée de la bourre qui est aux environs du cocon et qui est comme une *fleur* que le ver-à-soie a produite avant de former son ouvrage; — *fleuron*, ornement à forme de fleur, un des éléments de l'ensemble d'une couronne; — *fleurette*, petite fleur, fig. jolie petite chose, de là propos galant, cajolerie amoureuse; — *fleuriste* (néolog.), qui cultive les fleurs. De *fleur de lis* on a fait le verbe *fleurdeliser*. — Dans la locution *à fleur de*, au niveau de, sur le même plan, on est tenté de rapporter le mot *fleur* à l'all. *flur*, terre-plein, angl. *floor*, néerl. *vloer;* cependant, cette expression peut aussi se déduire du sens superficie attaché parfois à *fleur* (p. ex. ne contempler que la fleur des objets); l'italien dit aussi *à fior d'acqua*. Voy. aussi *affleurer, effleurer*.

2. **FLEUR**, au plur., menstrues, est le même mot que le précédent; on a comparé les menstrues, à cause de leur couleur rouge, à une fleur. L'explication usuelle par *flueurs* est démentie par le BL. *flores* et l'it. *fiori*.

FLEURDELISER, voy. *fleur*.

FLEURER, flairer; dérivé du subst. vfr. *fleür, fleur*, odeur, qui est = lat. *flatórem* (it. *fiatore*), lequel explique aussi angl. *flavour*. Voy. Suchier, Ztschr., I, 431. — Cette étym., approuvée par G. Paris (Rom., VI, 629), ne l'est pas par Cornu (Rom., XI, 413), qui, lui, part de L. *fragrorem*, d'où vfr. *flairur*, puis, l'*r* étant venu à tomber par dissimilation, *flaieur*, devenu plus tard *fleür, fleur*. Pour ma part, je trouve l'effort de Cornu inutile et ne vois pas pourquoi l'ancienne langue n'a pas pu posséder d'un côté *flaieur, flëeur, fleür* de *flatórem*, d'un autre *flairur* de *fragrórem*.

FLEURET, voy. *fleur*.

FLEURON, voy. *fleur*. — D. *fleuronner*.

FLEUVE, vfr. *fluie*, du L. *fluvius*. — Du L. *flumen* la langue d'oïl avait fait *flun* = prov. *flum*, it. *fiume*.

FLEXIBLE, L. *flexibilis*. — D. *flexibilité*.

FLEXION, L. *flexio* (flectere).

FLIBOT, petit navire de flibustier, esp. *flibote, filibote*, néerl. *vlieboot*, de l'angl. *flyboat*, litt. vaisseau volant (cp. *flying coach*, diligence)

FLIBUSTIER, anc. *fribustier*, du néerl. *vrybuiter*, dan. *fribytter*, angl. *freebooter*, all. *freibeuter*, litt. franc butineur. L'*s* est intercalaire comme dans *fluste** (flûte).

FLIN, du vha. *flins*, ags. angl. *flint*, silex, d'où le terme (anglais) *flint-glass*, sorte de cristal.

FLIRTER, coqueter; mot nouveau d'importation anglaise; *to flirt* est expliqué par Baudry (vu la prononciation *fleurt*), par fr. *fleureter*, conter fleurettes; d'autres le rapprochent de l'ags. *fleurdjan*, nugari, ou de l'all. *flirren, flirtsen, flirtschen*, faire du bruit, bourdonner, voltiger.

FLOC, FLOCHE, touffe de laine ou de soie; aussi traité en adj. (« étoffe floche ») = velu, velouté. Du L. *floccus*, m. s. (cp. all. *flocke*, angl. *flock*). Voy. aussi *froc*. — D. *flocon*, propr. petite touffe de laine.

1. **FLOCHE**, subst., petit morceau de laine, houppe, voy. *floc*.

2. **FLOCHE** (dans les patois), adj., mou, it. *floscio*, esp. *floxo*, prov. *fluis*, du L. *fluxus*, pr. fluide, fig. mou, sans force.

FLOCON, voy. *floc*. — D. *floconner, floconneux*.

FLONFLON, onomatopée.

FLORAISON, voy. *fleur*.

FLORAL, L. *floralis* (flos). Les auteurs du calendrier républicain ont eu recours à un type *florealis*, extension de *floreus*, pour en faire un nom de mois.

FLORE, nom de la déesse qui présidait aux fleurs; on en a fait le titre des ouvrages ayant pour objet la description des plantes et des fleurs d'un pays.

FLORÉAL, voy. *floral*.

FLORENCE, FLORENTINE, taffetas léger; de la ville de Florence, qui elle-même tire son nom des campagnes *fleuries* qui l'environnent.

FLORÈS, dans « faire florès », faire de l'éclat, du plur. L. *flores*, fleurs.

FLORILÈGE, du latin moderne *florilegium*, imitation du gr. ἀνθολογία, recueil de fleurs (*flores legere*).

FLORIN, it. *fiorino;* les premiers florins, frappés à Florence, portaient une *fleur* de lis; de là le nom.

FLORIR, voy. *fleurir*.

FLOSCULE, all. *floskel*, L. *flosculus* (flos).

FLOT, it. *fiotto*, *frotto*, du L. *fluctus*, m. s. Dans la locution « être à flot », le mot est le subst. verbal de *flotter*. — D. *flotter*, pr. balancer sur les flots.

FLOTTE, vfr. *flote*, signifiait anc. affluence, foule, troupe (« la grande flote de ses larmes », « une flote de brebis, flote de gens »), signification conservée dans l'esp. *flota*, it. *fiotta*, *frotta*. C'est la forme féminine de *flot* (L. fluctus) dans son sens de multitude, abondance. Le sens moderne du mot peut aisément se déduire du sens primitif troupe, d'autant plus que cette troupe était flottante. Cependant il est difficile de méconnaître une influence des idiomes germaniques, où l'on rencontre des mots similaires signifiant train de bois, radeau, flotte. L'acception actuelle, groupe de navires, ne date que du XVIe siècle, dit-on. Effectivement on rendait la chose auparavant par *navie*, *navirie* ou *estoire* (BL. *storium*, du gr. *στόλος*).

FLOTTER, voy. *flot*. — D. *flotte*, bouée; train de bois flottant; *flottaison*, *-able*.

FLOU, vfr. *flo*, *floi*, *flau*, mou, mat, sans vigueur; dans certaines conditions cependant, le flou peut, en peinture, devenir une bonne qualité; il est alors opposé à dur, sec. Il se peut que ce *flou* = fondu, tendre, représente le L. *fluidus*. Pour l'autre, les formes anciennes obligent à admettre une provenance du néerl. *flauw* m. s. (angl. *flew*, all. mod. *flau*). Pour le rapport de *au* — *oi* — *o* — *ou*, cp. L. *paucus*, vfr. *pau*, *poi*, *po*, *pou*. — D. *fluet*, anc. *flouet*.

FLOUER, voler, duper; étant un mot populaire, *flouer* paraît être un doublet de *filouter* (filou). — Boucherie le tire trop savamment du lat. *fraudare*.

FLUCTUATION, L. *fluctuatio* (fluctuare).

FLUER, L. *fluere*. — D. *fluant*, *-ent*, *fluence;* cps. *affluer*, *refluer*. Du verbe *fluere* viennent en outre : *flueur*, L. fluor, et les termes de chimie : *fluate*, *fluor*, *fluorique*, *fluorure;* — *fluide*, L. fluidus, d'où *fluidité*.

FLUET, voy. *flou*.

1. **FLÛTE**, *fluste** (*s* intercalaire), instrument à vent, contraction du vfr. *flaüte*, *flahute* (encore usuel dans les dialectes), aussi *flahuste*. De *flaüte* le prov. a fait *flauta*, d'où sont tirés esp. *flauta* et it. *flauto*, mha. *floite*, nha. *flöte*. Le primitif *flaüte* est le subst. verbal du verbe vfr. *flaüter;* or, celui-ci s'est produit, par l'effet d'une transposition, de *flatuer*, cp. vfr. *veude* p. *vedue*, prov. *teun* p. *tenu*. Le verbe *flatuer*, à son tour, est un dérivé du subst. L. *flatus*, souffle. — D'un type diminutif *flautiolus* proviennent les formes prov. *flautol*, *flautjol*, *flaujol*, vfr. *flageol*, *flajol*, conservé sous la forme diminutive *flageolet* (v. c. m.). — On peut demander si *flûte*, dans l'acception verre long et étroit (d'où *flûter*, boire à longs traits), n'a pas une autre origine que le nom de l'instrument de musique; Littré écarte ce doute en faisant remarquer qu'on dit *flûter*, *siffler* un verre de vin, ce qui autorise à confondre *flûte* verre et *flûte* instrument. Ce qui permet encore cette confusion, est, me semble-t-il, l'analogie du terme *pipe* employé comme mesure de liquide. — D. *flûter*, *flûteur*, *-iste*.

2. **FLÛTE**, verre à boire, long et étroit (all. *flötenglas*), voy. l'art. préc.

3. **FLÛTE**, espèce de bâtiment de charge, angl. *flute*, bas-all. *fleute*, néerl. *fluytschip;* de la famille du verbe ags. *fleotan*, fluere, fluctuàre. — Roulin tient le mot germanique pour emprunté au roman; *flûte* est = vfr. *fluste*, qui est p. *fuste* et vient de l'esp. *fusta*, sorte de navire (= L. *fustis*, bois).

FLUVIAL, L. *fluvialis* (fluvius).

FLUX, L. *fluxus* (fluere). — D. *reflux*.

FLUXION, L. *fluxio* (fluere). — D. *fluxionnaire*.

FOARRE, **FOUARRE**, variété de *feurre*.

FOC, **FOQUE**, t. de marine, sorte de voile, = nord. *focka*, all. *focke*, holl. *fok*.

FOCAL, du L. *focus*, foyer.

FŒTUS, mot latin, aussi *fetus*, = embryon.

FOI, vfr. *feid*, *fei*, L. *fides*.

FOIE, vfr. *fie*, wall. *feüte*, *fête*, it. *fégato*, esp. *higado*, port. *figado*, prov. *fetge*, val. *ficat*, du lat. *ficatum*, s. e. *jecur*, litt. foie d'oie engraissé de figues, puis foie en général. Par l'usage, l'expression composée *ficatum jecur* s'est réduite au terme *ficatum* et l'accessoire a fini par l'emporter sur le mot principal (jecur). Un fait analogue se présente dans *trojanus porcus*, d'où *truie*, dans *seta serica* pr. écheveau de soie, d'où *soie*, dans *réverbère* p. lanterne à réverbère, etc. Le grec moderne a de même réduit l'expression *συκωτόν ἧπαρ*, traduction du L. *ficatum jecur*, à *συκότι*, qui signifie maintenant *foie*. Le souvenir des figues n'existe plus que pour le linguiste et pour le lecteur d'Horace (« pinguibus et ficis pastum jecur anseris albi », Sat. 2, 8, 88). Ce qui est à noter, c'est le déplacement de l'accent de la seconde sur la première syllabe : *ficatum* p. *ficátum*. — Sur les dégradations successives qu'a subies le type *ficātum* dans le domaine roman, surtout à la suite du déplacement de l'accent (thèmes *fégato*, *figido*, *fidico*), voy. G. Paris, Rom., VI, 132. C'est le type *fidico* qui a créé le fr. *fie* et *foie;* le wallon *feüte* (*eu* = oi) répond à *figido*.

FOIN, vfr. *fain*, du L. *fœnum*, *fenum*. — Comme interjection, servant à exprimer la répulsion, Jaubert tire le mot de *fouin*, qui signifie en Berry « putois », personne qui pue. Cela reste douteux.

1. **FOIRE**, marché, it. *fiera*, esp. *feria*, port., prov. *feira*, angl. *fair;* du L. *feria*, ou plutôt du pluriel *feriæ*, temps de fête, de chômage. On sait que les foires coïncidaient avec des jours fériés. Comparez en all. *messe*,

foire, qui est identique avec *messe*, messe, et *dult*, m. s., du BL. *indultum*, indulgence, jour d'indulgence. — L'étymologie L. *forum* n'a pas de valeur.

2. **FOIRE**, norm. *foure*, flux de ventre, du L. *foria*, m. s. — D. *foirer*, *-eur*.

FOIS, vfr. *fie*, prov. *vetz*, *fetz*, it. *vece*, esp., port. *vez*, du L. *vicis* (« tribus vicibus » = trois fois). Le *v* initial s'est durci en *f*. Voir aussi le mot *voie*.

FOISON, vfr. *fuison*, du L. *fusio* (fundere), effusion, profusion. — D. *foisonner*.

FOL, **FOU**, it. *folle*, v. esp. et prov. *fol*, angl. *fool*, BL. *follus*. L'origine du mot est le L. *follere*, se remuer çà et là, qui vient du subst. L. *follis*, soufflet, pr. qqch. qui est toujours en mouvement de va-et-vient. Cette idée de mouvement, de ballottement, était encore propre à l'anc. verbe *foler*, *folier*, errer çà et là, marcher de côté et d'autre, flotter, puis extravaguer, errer, mener une vie de débauche; elle est encore sensible dans it. *folletto*, prov., cat. et fr. *follet*, = lutin, feu follet (cp. all. *irr-licht*, pr. lumière errante). En BL. on trouve d'abord l'adj. *follis*, puis *follus*. — D'autres admettent bien comme source le L. *follis*, soufflet (vfr. *fou*), mais ils insistent moins sur l'idée de remuement que sur celle de gonflé de vent. C'est affaire de goût; ils pourraient avoir raison, seulement, le terme *feu follet* ne s'y prête pas aussi bien. — D. *follet*, v. pl. h.; *folie*, probablement un subst. verbal du vfr. *folier*, être fou (l'anc. langue avait encore pour *folie* les formes *folage*, *folour*); *folâtre*, *folichon*; *affoler* (v. c. m.).

FOLÂTRE, de *fol*, *fou*. — D. *folâtrer*.

FOLICHON, de *fol*; cp. *barbichon*, *cornichon*. — D. *folichonner*.

FOLIE, voy. *fol*. — Quant au sens « maison de tolérance » donné parfois à ce mot, il se peut qu'il soit dû à une confusion avec *feuillie*; cette conjecture s'est imposée à Littré par des textes du moyen âge tels que : « foleia quæ erat ante domum », « folia Joannis Morelli ».

FOLIO, ablatif du L. *folium*, feuille; on dit *folio* 3, litt. = à la feuille trois, comme on dit *numéro* 3 p. au nombre trois. De là *folioter* = numéroter les feuillets.

FOLLE, filet à larges mailles, du L. *follis*, pr. poche de cuir, puis soufflet. — D. *follier*, bateau pour pêcher aux folles.

FOLLET, voy. *fol*.

FOLLICULAIRE, du L. *folliculus* (follis), 1. petit ballon; 2. terme de mépris pour désigner un écrit sans valeur. — Le mot ne dérive pas de *folium*, feuille, pas plus que le terme de botanique *follicule*, qui signifie pr. capsule, pochette.

FOMENTER, L. *fomentare*, de *fomentum* (p. fovimentum, subst. de *fovere*), moyen de réchauffer, calmant, lénitif.

FONCEAU, petit vallon, d'un type latin *fundicellus* (fundus).

FONCER, voy. *fond*; mettre au fond, faire le fond, fournir des fonds. Dans les patois du Nord, on dit *foncer* p. se frayer un passage, pr. s'enfoncer dans la foule. — D. *foncé*, couleur de fond, de couleur sombre; *fonçailles*, traverses du fond d'un lit; composés : *enfoncer*, *défoncer*.

FONCIER, voy. *fond*.

FONCTION, L. *functio* (fungi). — D. *fonctionnaire*, *fonctionnel*, *fonctionner*.

FOND, et avec conservation de l'ancienne finale *s* du nominatif, *fonds*. L'usage a nuancé la signification des deux formes. Les deux mots répondent au L. *fundus*, fond, base, fonds de terre, domaine, d'où *fundare*, fr. *fonder*. — La forme *fonds* a communiqué l'*s* (devenu *c*) à quelques dérivés, savoir : *foncer*, prov. *fonsar*; *foncier*, qui tient au fonds; *en-*, *défoncer*. On remarque un *r* intercalaire dans le dérivé : *fondrer**, aller au fond (angl. *founder*), d'où *fondrier*, *fondrière*, *fondrilles*, *effondrer* (v. c. m.). — Dans l'anc. langue, la forme dominante était *fons*, tant au sujet qu'au régime; ce n'est que plus tard qu'on établit une distinction de sens entre les deux formes. Voy. mes notes sur Jean de Condé, t. I, p. 459. L'*s* final étant considéré comme radical, le dérivé *fonser** *foncer* est tout naturel.

FONDAMENTAL, du L. *fundamentum* (fundare), fondement.

FONDER, angl. *found*, du L. *fundare* (fundus). — D. *fondement*, L. fundamentum; *fondation*, L. fundatio; *fondateur*, L. fundator.

FONDRE, sens actif et neutre, L. *fundere*. La filiation des sens est : répandre, d'où, d'une part, rendre liquide, mettre en fusion, d'autre part, verser, renverser, tomber, se précipiter. — D. *fonte*, d'un type L. *fundita*; *fondeur*, *-erie*; *fondue*; *fondis* et *fontis*.

FONDRIÈRE, du vieux verbe *fondrer*, s'affaisser, s'enfoncer; voy. *fond*.

FONDRILLES, lie qui se forme au *fond* des vases, voy. *fond*.

FONDS, voy. *fond*.

FONGE (en médecine *fongus*), du L. *fungus*, champignon. — D. *fonger*; *fongueux*, L. fungosus, d'où *fongosité*; *fongineux*, L. funginosus*, extension de l'adj. funginus.

FONGIBLES (choses), L. *res fungibiles* (Digeste).

FONGUEUX, voy. *fonge*.

FONT, source, fontaine, du L. *fons*, *fontis*. Quoique le subst. latin soit du genre masculin, le mot français n'en est pas moins du genre féminin, comme le prouvent encore une foule de noms propres, tels que *Lafont*, *Bellefont*, *la Chaudefont*, *Fonfrède* (fons frigida). Dans *fonts baptismaux*, qui est la seule application du mot qui nous soit restée, le genre est également féminin, car l'expression remonte à une époque où les adjectifs en *al* ne distinguaient pas encore les deux genres (cp. *lettres royaux*). Bien que cela ne rentre pas précisément dans notre cadre, nous citons encore, dans la catégorie des mots latins en *ns* ou *rs*, les changements de genre suivants : est devenu féminin le masculin *dens*, fr. la

dent; sont devenus masculins les féminins *frons*, le *front*, — *glans*, le *gland*, — *ars*, le *art*, — *sors*, le *sort*. — D. *fontaine*, L. fontana* (de l'adj. fontanus).

FONTAINE, voy. *font* — D. *fontainier* et *fontenier*. De *fontaine*, L. fontana, les anatomistes et les chirurgiens ont tiré le dim. *fontanelle*, litt. = petite source; cp. aussi l'expression analogue *fonticule*, L. fonticulus.

FONTANELLE, voy. *fontaine*.

FONTANGE, nœud de ruban à la coiffure des femmes, du nom de la duchesse de Fontanges, une des maîtresses de Louis XIV.

1. **FONTE**, action de fondre, voy. *fondre*.

2. **FONTE**, fourreau de pistolet sur le devant d'une selle; p. *fonde*, du prov., ital. *funda*, poche; prob. le même mot que *funda*, fronde, qui se trouve, dans Macrobe, avec les acceptions de valise, sacoche. Pour le changement de *d* en *t*, cp. *démantibuler*.

FONTS, voy. *font*.

FOQUE, voy. *foc*.

1. **FOR**, it. *foro*, esp. *fuero*, juridiction, tribunal, du L. *forum*, barreau.

2. **FOR-**, préfixe, voy. *fors*.

FORAGE, terme de coutume, impôt sur les denrées, surtout sur les vins, du BL. *forum*, prix des marchandises. Voy. *forfait* 2.

FORAIN, it. *foraneo*, *forano*, angl. *foreign*, BL. *foraneus*, syn. de *extraneus*, étranger, dérivé de l'adv. L. *foras*, dehors. Le marchand forain est un marchand qui vient du dehors.

FORBAN, voy. sous *ban*.

FORBOIRE, anc. = boire avec excès (*for*, préfixe de l'excès). Voy. aussi *fourbu*.

FORÇAT, forme prov. de *forcé;* voy. *force*.

1. **FORCE**, it. *forza*, esp. *fuerza*, prov. *forsa*, BL. *forcia* p. *fortia*. Ce subst. est soit un dérivé de l'adj. *fortis* (cp. BL. *falsia* de *falsus*), ou le subst. verbal du verbe *fortiare* (qui est le fr. *forcer*), verbe formé de *fortis*, comme BL. *graviare, leviare* de *gravis, levis*. — D. *forcer; forçat*, autr. aussi *forcé*, it. *forzato*, esp. *forzado*, condamné aux travaux forcés.

2. **FORCE**, ciseau, voy. *forces*.

FORCENÉ, mauvaise orthographe pour *forsené*, prov. *forsenat*, it. *forsennato*, litt. hors de sens; c'est un composé de *for* (voy. *fors*) et le vfr. *sen*, sens, = it. *senno*, v. esp. et prov. *sen*. Ce mot *sen* est le vha. *sin* (all. mod. *sinn*), sens, sentiment. De là vfr. *sené*, prov. *senat*, sensé. Anciennement on avait aussi un verbe *forcener*, *forsener* = perdre la raison, d'où les subst. *forcènement*, mot employé par Corneille, et *forcènerie*.

FORCEPS, mot latin, signifiant tenailles, pince.

FORCER, voy. *force* 1. Cps. *efforcer*, *renforcer*.

FORCES, grands ciseaux, it. *forbici*, du L. *forpices*, *forp'ces* (plur. de *forpex*), tenailles, ciseaux. Cp. *herce** *herse* de *hirpex*, *-icis*. Diminutif *forcettes*.

FORCLORE, it. *forchiudere*, = L. *foris claudere;* synonyme de *exclure*. — D. *forclusion*, d'après *exclusion;* il faudrait strictement *forclosion*, comme *éclosion*.

FORER, prov. *forar*, it. *forare*, du L. *forare*, percer. — D. *foret*.

FORESTIER, voy. *forêt*.

FORÊT, *forest**, it. *foresta*, esp., portug. *floresta*, prov. *forest*. Les documents de la basse et moyenne latinité portent indifféremment *forestis*, *foreste*, *forestus*, *forestum*, *foresta*, *forasta*. On désignait par là le bois soumis au droit de chasse, mais non enclos (en opposition à *parcus*, bois enclos, parc), puis aussi les viviers de poissons. On fait généralement venir le mot de l'all. *forst*, m. s., mais c'est le contraire qui parait être le vrai. Pour l'origine de *forst*, et par là de *forêt*, les primitifs vha. *foraha*, pin (all. mod. *fohre*) ou *forahahi* (all. mod. *forchach*), bois de pins, se présentent fort naturellement, mais on ne se rend pas compte de la terminaison en *est*. Abandonnant la dérivation germanique, on s'est adressé au L. *foris* ou *foras* (notez qu'on trouve à la fois les formes BL. *foresta* et *forasta*), en se fondant sur un adj. *forasticus* = exterior, cité par le grammairien Placidus, et formé à la façon de *cras-tinus*, *rus-ticus*. La forme *forasticus* aurait été écourtée en *forastis*, *forestis*, et signifierait un lieu mis à part, prohibé, réservé pour la chasse ou la pêche. A l'appui de cette manière de voir, Diez rappelle, pour justifier la supposition d'un adjectif tiré de *foras*, l'it. *forastico*, sicil. *furestico*, prov. *foresgue*, cat. *feresteg*, sauvage, rude, puis vaudois *forest*, it. *forestiere*, étranger, qui se rattachent sans aucun doute à l'adv. *foris* ou *foras*. La signification spéciale « bois réservé » s'est, avec le temps, généralisée, comme il arrive souvent, et *forêt* est devenu synonyme de *bois*. — D. *forestier; enforester* = planter en bois. — Grimm, au mot *forst*, s'attache à démontrer l'origine germanique du BL. *forestis* et tient ce terme pour un vocable introduit en France par les Francs. Il insiste surtout sur ce que l'extension du sens primitif « bois de pins » en celui de bois en général se présente encore dans le slave *bor* (correspondant de l'all. *fohre*) = pinus et silva. Aussi le mha. *tan*, pr. bois de sapin, a signifié bois en général.

FORFAIRE, anc. it. *forfare*, prov. *forfar*, BL. *foris facere*, offendere, nocere, litt. faire hors de (c.-à-d. contre) son devoir. Anciennement on construisait *forfaire* avec le datif de la personne; on disait aussi *se forfaire* envers qqn. (cp. vfr. *se mesfaire* vers qqn.). Avec l'acc. de la chose, le verbe signifiait « se rendre indigne, se priver de la possession d'une chose par quelque forfait », p. ex. forfaire son fief, de même en mha. *ver-würken* (auj. *verwirken*), ags. *for-vyrcean*. Ces analogies me suggèrent la remarque que, selon mon sentiment, le préfixe roman *for*, tout en se rattachant au L. *foris*, doit avoir été appliqué sous l'influence du préfixe germanique goth. *fair*, *fra*, vha. *far*, *fir*, *fer*, mha., nha. et néerl. *ver*, ags., nord. et angl. *for*. Les idées se correspondaient. On ne saurait contester les influences germaniques

qu'ont subies même les éléments latins de la langue française. — D. *forfait*, BL. forisfactum, *forfaiture*, BL. forisfactura.

1. **FORFAIT**, crime, voy. *forfaire*.

2. **FORFAIT**, dans « vendre ou acheter à forfait », *à forfait* est une concrétion de *à for fait*, c.-à-d. à prix fait. Ce *for* = prix est le L. *forum* (marché), qui, au moyen âge, signifiait « pretium rerum venalium ». (voy. plus loin *fur*). Cette étymologie n'est pas mentionnée par Littré; mais il en présente une autre, qui pourrait l'emporter. Dans un texte du XVI[e] siècle, on trouve la forme retournée *fayfort*, d'où il conclut que *forfait* vient de *se faire fort de*, s'engager à.

FORFANTERIE, hâblerie. Ce mot n'est pas, comme l'ont avancé quelques-uns, l'it. *furfantaria*, dérivé de l'it. *furfante*, qui signifie tout autre chose, savoir coquin, fripon; j'aimerais mieux y voir un dér. de l'esp. *farfante*, rodomont, ou d'un type *foris-fari*, parler avec excès. Mais d'autres explications se présentent. En wallon, *forfant* veut dire prodigue, beau, magnifique, et Grandgagnage y voit le part. prés. du verbe wall. *forfer* (= fr. *forfaire*), dépenser, cp. all. *ver-thun*. De l'idée prodigue, magnifique, à celle de hâbleur, vantard, la transition est facile. Un autre mot wallon encore se rapproche beaucoup du sens et de la forme de *forfanterie :* c'est *forvantise*, fanfaronnade; *forvanter*, c'est se vanter outre mesure. On pourrait fort bien admettre une dégénérescence de *forvanterie* en *forfanterie* amenée par l'influence de l'*f* initial. On a bien fait *fois* de *vicem*. Littré se prononce pour l'origine italienne, en alléguant que le sens italien se trouve dans les exemples du XVI[e] siècle qu'il a cités et que le passage du sens coquinerie au sens actuel ne doit pas faire difficulté.

FORGE, FORGER, voy. *fabrique*. — L'esp. a *forja* et *forjar*, mais l'*a* s'est conservé dans le prov. *farga*, *fargar* et dans le nom propre *La Farge*. — D. *forgeron* (cp. *bûcheron*, *vigneron*).

FORIÈRE, terme d'agriculture, = terre qui forme la ceinture des champs, aussi lisière d'un bois. Nous pensons avec Grandgagnage que ce mot représente un type latin *foraria*, de *foras*, en dehors. D'autres, lui prêtant le sens de pâturage, le placent dans la famille de *fourrage*, *fourrier* (voy. *feurre*).

FORJET, subst. verbal de *forjeter;* voy. *fors*.

FORLIGNER, dégénérer, litt. aller *fors* (c.-à-d. hors) de la *ligne* (= lignage).

FORLONGER, s'éloigner; voy. *fors*.

FORME, L. *forma*. — D. *former*, L. formare, *formateur*, *-ation*, L. formator, -atio; *format*, L. formatum; *formel*, L. formalis; *formule*, L. formula.

FORMEL et *formal*, L. *formalis*. De là : *formalité*, *formalisme*, *-iste; se formaliser*, pr. s'attacher aux formalités, et s'offenser quand on les croit négligées.

FORMICANT, -ATION, du L. *formicare* (Pline : venarum *formicans* percussus, pouls petit, qui ne donne que la sensation d'un fourmillement).

FORMIDABLE, L. *formidabilis* (de *formidare*, redouter, *formido*, crainte).

FORMULE, L. *formula* (forma). — D. *formulaire*, L. formularium; *formuler*.

FORNIQUER, L. *fornicare* (de *fornix*, pr. voûte, puis mauvais lieu). — D. *fornicateur*, *-ation*, L. fornicator, -atio.

FORS, hors; cette préposition, correspondant à it. *fuori*, *fuora*, esp. *fuera* (anc. *fueras*), prov. *foras*, *fors*, est l'adv. latin *foras* ou *foris*, qui est venu, dans les langues néolatines, se substituer au latin classique *extra*. La forme *fors* n'est plus d'usage depuis le XVI[e] siècle; mais tout le monde connaît le mot de François I[er], après la bataille de Pavie: « tout est perdu, *fors* l'honneur ». Par le changement de l'aspirée labiale en aspirée pure — changement fréquent en espagnol et en valaque, rare en français (cp. vfr. *harouce* p. *farouche*, wallon *horbi* p. *fourbi*) — *fors* est devenu *hors*. — Le fr. *fors*, avec retranchement de l'*s* final, a été, comme le L. *extra*, employé comme préfixe; il exprime comme tel exclusion, écart, abandon de la ligne tracée, excès. Il devient ainsi souvent synonyme du préfixe *més*, *mé*. Voici les principales de ces compositions, dont plusieurs appartiennent au vieux langage : *forbannir* (voy. *ban*), *forboire* (voy. *fourbu*), *forcené* (v. c. m.); *forclore*, *forconseiller*, mal conseiller, *forcompte* = mécompte, *forfaire* (v. c. m.), *forhuer*, sonner du cor pour rappeler les chiens, *forjeter (se)*, sortir de l'alignement, *forjuger*, mal juger, aussi débouter qqn. de son droit, *forlancer*, lancer une bête hors de son gîte, *forligner*, dégénérer, *forlonger*, traîner en longueur, *formarier*, se mésallier, *forpaiser*, anc. *forpaïser*, quitter son gîte, *forpaître* (d'où *forpaisson*), chercher sa nourriture loin de son gîte, *fortraire*, faire sortir, soustraire, aussi excéder de fatigue, *forvoyer*, auj. *fourvoyer* (v. c. m.), *forvêtu* (orthogr. vicieuse *fort-vêtu*), vêtu hors de sa condition, au delà de ses moyens.

FORT, adj. et adv., L. *fortis*. — D. *fort* (subst.) = place fortifiée, dim. *fortin; forteresse*, vfr. *fortelesse*, prov. *fortalessa*, esp. *fortaleza*, du BL. *fortalitia*, arx, castrum; *force* (v. c. m.); adv. *fortement*.

FORTE, t. de musique, de l'it. *forte*, avec force; au superlatif *fortissimo*.

FORTERESSE, voy. *fort*.

FORTIFIER, L. *fortificare* (rendre fort). — D. *fortification*.

FORTIORI (A), formule latine, à plus forte raison, litt. « en partant d' [un argument] plus fort ».

FORTRAIT, de *fortraire*, voy. *fors*.

FORTUIT, L. *fortuitus* (fors).

FORTUNE, L. *fortuna* (fors). — D. *infortune*, L. infortunium; *fortuné*, L. fortunatus, opp. *infortuné*.

FOSSE, creux dans la terre, L. *fossa* (part. passé de *fodere*, creuser). — D. *fossette*, dim.; *fossé*, vfr. *fosset*, prov. *fossat*, it. *fossato*, BL.

fossatum, du partic. latin *fossatus* de *fossare* (fossa), faire une fosse; *fossoyer*, d'un type *fossicare*.

FOSSÉ, fosse creusée en long, voy. *fosse*.

FOSSILE, L. *fossilis*, pr. enfoui dans la terre (*fossum*, supin de *fodere*). — D. *se fossiliser*.

FOSSOIR, L. *fossorium**, instrument à creuser (de *fossum*, supin de *fodere*).

FOSSOYER, voy. *fosse*. — D. *fossoyeur*.

1\. **FOU**, adj., voy. *fol*.

2\. **FOU**, au jeu d'échecs, du persan *fil*, éléphant (dans l'ancien jeu, le fou était figuré par un éléphant). Avec l'article *al*, le mot *fil* a donné l'esp. *alfil*, *arfil*, port. *alfil*, *arfir*, it. *alfido*, aussi *alfiere*, vfr. *aufin*, BL. *alphinus*. Pour *fil* devenu *fou*, cp. *fougère* de *filicarius*. D'abord *fil* a donné *feu;* la mutation en *fou* se présentait d'autant plus naturellement que l'on y voyait une allusion aux fous de cour. Les Anglais nomment la pièce que nous désignons par fou *bishop* (évêque); les Allemands, *läufer* (coureur).

3\. **FOU**, nom du hêtre en vfr. et dans plusieurs patois, variété de *fau*. Du L. *fagus*, hêtre. Voy. aussi *fouet*.

FOUACE, dans le Midi aussi *fougasse*, sorte de pâtisserie en forme de galette, = it. *focaccia*, esp. *hogaza*, BL. *focacia*, panis sub cinere coctus; du BL. *focus*, feu.

FOUAGE, BL. *focagium*, census pro singulis vassallorum *focis*, redevance sur les feux.

FOUAILLE, t. de vénerie, curée, BL. *focale;* le mot vient du *feu* (focus) sur lequel cette curée se fait.

FOUAILLER, voy. *fouet*. — Dans le sens « détruire par l'artillerie », ce verbe vient de *focus*, *feu*, et signifie pr. brûler.

1\. **FOUDRE**, prov. *foldre*, *folzer*, du L. *fulgur* (d'où d'abord *folre*, *foldre*), it. *folgore*. — D. *foudroyer* (cp. L. *fulgurire*, part. *fulguritus*, = foudroyé).

2\. **FOUDRE**, dans « foudre de vin », de l'all. *fuder*, flam. *voeder*, pr. charretée, puis mesure de capacité.

FOUDROYER, voy. *foudre* 1.

1\. **FOUÉE**, chasse aux petits oiseaux, à la clarté du feu; de *focus*, feu.

2\. **FOUÉE**, feu pour chauffer un four; de *focus*, feu.

3\. **FOUÉE**, fagot, petite provision de bois à brûler; également de *focus*, foyer, feu; en partant du sens de ramée, on pourrait aussi bien y voir un dérivé de *fou*, hêtre (v. c. m.).

FOUET, diminutif de *fou*, hêtre; à l'origine = faisceau de verges, acception encore propre au mot dans le Hainaut; de là s'est développé le sens baguette, verge pour frapper. Du radical *fou* vient encore *fouaille* (en champenois = fagot, botte), d'où *fouailler*, vergeter. — Un autre dérivé analogue de *fagus* est *fouenne* p. *faîne*, = L. fagina. — D. *fouetter*.

FOUGASSE, t. de guerre, de *focus*, feu.

FOUGER, du L. *fodicare*, *fod'care*. — D. *fouge*.

FOUGÈRE, anc. *feugère*, *feuchière*, wall. *fechère*, du L. *filicaria**, dér. de *filix*, *filicis* (type de l'it. *felce*). — D. *fougeraie*.

FOUGON, prov. *fougon*, it. *focone*, cuisine de vaisseau, de *focus*, foyer.

FOUGUE, directement de l'it. *foga*, ardeur. Ce dernier (dans la Romagne et à Crémone *fuga*) est le L. *fuga*, fuite, précipitation, zèle; cp. esp. *fuga*, vivacité. Pour admettre une dérivation de *focus*, feu, chaleur, il faudrait en it. la forme *fuoca* ou *fuoga*. — D. *fougueux*.

FOUILLER, du L. *fodiculare**, diminutif de *fodicare* (voy. *fouger*). — D. *fouille*, subst. verbal; *fouillis* (la terminaison *is* marque ici, comme ailleurs, le résultat de l'action).

1\. **FOUINE**, martre des hêtres, vfr. *fayne* (en rouchi *floène*, *florène*, wallon *fawcine*), it., prov. *faina*, cat. *fagina*, n. prov. *faguino*, *fahino*, BL. *fagina;* l'esp. *fuina* est un emprunt au français. D'après Adelung, de l'ags. *fag*, *fah*, all. *feh*, *fech*, adj., de couleur bigarrée (également nom d'une espèce d'écureuil); mieux vaut rapporter le mot, dans ses diverses formes, à L. *fagus*, hêtre, fr. *fou*, par l'adjectif *faginus*. Nous avons déjà rencontré *ag* converti en *ou* dans *fou*, hêtre, et *fouet*. — D. *fouiner*, s'esquiver comme la fouine; peut-être aussi le génevois *fouiner*, rouchi *fougner*, fouiller (la terre), cp. *fureter* de *furet*.

2\. **FOUINE**, espèce de fourche pour élever les gerbes en tas, espèce de trident pour percer les gros poissons, prob. d'un type *fodina*, de *fodere*, creuser, fouiller; selon Littré, du L. *fuscina*, trident, par *fusne*, *focne*, *fouine* (filiation de formes peu probable).

FOUIR, du L. *fodere* (cp. p. la finale, L. *tradere*, fr. *traïr** *trahir*).

FOULARD, nom d'un taffetas des Indes; le mot est-il oriental, ou vient-il de *fouler ?*

FOULE, it. *folla*, *fola*, esp. *folla*, pr. = presse, dérivé de *fouler*, presser. Cp. it. *calca*, m. s., du L. *calcare*, fouler.

FOULER, it. *follare*, esp. *hollare*, prov. *folar*, d'un verbe latin inusité *fullare*, à supposer d'après le subst. *fullo*. — D. *foule*, grande multitude (v. c. m.); le sens primitif presser, fouler, est encore sensible dans cette phrase : « Les impôts sont la *foule* des habitants de cette province »; ainsi que dans « la foule des draps »; — *foulon*, it. *follone*, L. *fullo*, *-onis*, — *fouleur*, *-erie*, *-oir*, *-ure*. — Cps. *refouler*. — L'anc. verbe *affoler*, blesser, a été tiré, par Diez, de notre *fouler;* mais cette manière de voir n'est plus admise; voy. *affoler*.

FOULQUE (cacographie moderne p. *fouque*), genre d'oiseau aquatique, prov. *folca*, it. *folega*, du L. *fulica*. — De là prob. *fouquet*, hirondelle de mer (v. c. m.).

FOUPIR, vfr. *feupir*, chiffonner, friper; du vfr. *felpe*, friperie (cp. norm. *feupes*, mauvais vêtements); *felpe* est une forme variée de *ferpe* (voy. *fripe*).

FOUQUET, 1. hirondelle de mer, 2. ancien nom vulgaire de l'écureuil. Littré : « dimin. de *Foulque*, nom propre; les noms propres sont plus d'une fois devenus des noms d'animaux. » Le premier sens, toutefois, ne s'accommoderait-il pas mieux de l'étymologie *foulque* (v. c. m.)? Quant au sens écureuil, je ne le trouve pas consigné dans Godefroy.

FOUR, vfr. *for*, *forn*, prov. *forn*, du L. *furnus*. — D. *fourneau*, *fornel**, it. *fornello*; *fournée*, *-age*, *fournier*, L. furnarius, boulanger; *fournil*, verbe *enfourner*, *défourner*.

FOURBE, adj., it. *furbo*, du verbe *fourbir*; cp. *polisson*, de *polir* (voy. aussi le mot *filou*). C'est par une métaphore semblable que le grec a produit les expressions ἐπίτριμμα, περίτριμμα, homme rusé, fin, du verbe τρίβειν, frotter. — D. *fourbe* (subst.), *fourber*, *fourberie*. — L'étymologie tirée du L. *furvus*, noir, sombre, admissible au besoin quant à la lettre, se refuse pour le sens.

FOURBIR, angl. *furbish*, it. *forbire*, prov. *forbir*, du vha. *furban*, nettoyer, frotter. — D. *fourbe* (v. c. m.).

FOURBU, *forbu**, part. passé de l'anc. verbe *for-boire*, boire outre mesure ou hors de saison; de là le subst. *fourbure*. La maladie des chevaux ainsi nommée exprime pr. un rhumatisme provenant d'avoir bu en état d'échauffement. Cette définition n'est plus satisfaisante aujourd'hui; mais notre étymologie n'en est pas moins valable, elle se rapporte à une première représentation de la chose.

FOURCHE, prov., it. *forca*, angl. *fork*, du L. *furca*. — D. *fourchet*, *fourchette*, *fourchon*, *fourchu*, *fourcher*, *enfourcher*. Le latin *furca* est en outre le primitif de *fourgon* 1. outil de boulanger, 2. chariot à fourche (it. *forcone*, esp. *hurcone*); ainsi que de *fourcat*, terme de marine, = varangue dont les branches font la fourche. L'ancien fr. avait aussi un verbe *furgier*, remuer, fouiller avec une *furca* ou qqch. de semblable (*furgier les dents*, les curer); cp. l'it. *frugare* (p. *furgare*), fouiller, sonder.

FOURCHE-FIÈRE, fourche à deux dents; Darmesteter repousse avec raison l'explication de *fiere* par *ferra* (de fer); il ne peut s'agir que de *ferus* (fier) au sens de fort.

FOURDAINE, nom vulgaire du prunellier. En vfr. et dans les patois, *fourdine* signifie le fruit de l'épine noire ou du prunier des haies; Nicot écrit *fourdrine*, Cotgrave de même. — Gachet cite du Roman de Perceval : « si œl furent noir comme fordine. » Quant à l'étymologie, nous n'en savons rien.

FOURGON, voy. *fourche*. — D. *fourgonner*, remuer avec le fourgon.

FOURMI; ce mot était autrefois, et est encore dans les patois, du genre masculin et répond à un type latin *formicus* (cp. *fétu* de *festucus* p. *festuca*). Le féminin *formica* a donné l'ancienne forme *formie*, *fourmie*. — D. vfr. *formier*, = L. *formicare*; *fourmiller*, d'un type *formiculare*; subst. *fourmilier*, *fourmilière* = formicularius, -ia; *fourmillon*. Composé *fourmi-lion*; le terme savant est *myrméleon* (les LXX ont μυρμηκολέων, de μύρμηξ, fourmi, et λέων, lion).

FOURMILLER, voy. *fourmi*, 1. abonder; 2. démanger (cp. L. *formicare*; voy. aussi *démanger*, où, à propos de la citation du L. *verminare*, nous aurions encore pu citer l'esp. *gusanear*, m. s., de *gusano*, ver).

FOURNAISE, prov. *fornas*, it. *fornace*, esp. *hornaza*, du L. *fornax*, *-acis* (furnus).

FOURNEAU, FOURNIER, FOURNIL, voy. *four*.

FOURNIR, angl. *furnish*, it. *fornire* (aussi *fronire*, *frunire*), esp., port., prov. *fornir*. En prov. on trouve aussi *formir*, *furmir*, au sens d'achever, exécuter, satisfaire; c'est sans aucun doute, observe Diez, le même mot que *fornir*, *fornire*, puisque ce dernier a une valeur identique en it., en esp. et même en français Il faut donc admettre soit un changement de *m* en *n* ou de *n* en *m*, ce qui des deux manières est rare dans le corps des mots. Une forme accessoire du prov. *formir*, savoir *fromir*, étant prise pour la plus ancienne, Diez est amené à poser pour source de notre mot le vha. *frumjan*, mettre en avant, faire avancer, accomplir, produire. Donc *frumjan* — *fromir* — *formir* — *fornir* — *fournir*. Cette dérivation est certainement plus plausible que celle du président de Brosses, qui pensait à *furnus*, four. « Après que la farine est cuite au four, dit-il, le pain, aliment nécessaire, est la principale provision dont on a soin de *fournir* sa maison. Mais on généralise cette expression *fournir*. On l'emploie pour apporter des provisions quelconques, se pourvoir de quelque chose que ce soit. » — D. *fournissement* (la forme *fourniment* est analogue à *garniment*, *garnement*, anc. équipement), *fournisseur*, *fourniture*.

FOURRAGE, voy. *feurre*. — D. verbe *fourrager*, adj. *fourragère*.

FOURREBUISSON, nom d'oiseau; selon Meunier = qui *fourre* (c.-à-d. qui *fourrage*), le buisson. Pour l'anc. verbe *fourrer* (it. *foderare*, esp. *forrar*), voy. sous *feurre*.

FOURREAU, vfr. *forrel**, BL. *forellus*, dérivé du vfr. *fuerre*, *forre*, gaîne, fourreau (it. *fodero*, esp. *forro*), d'où aussi le verbe *fourrer*, doubler, prov., cat. *folrar*, esp., port. *forrar*, it. *foderare*. — Le primitif *forre*, *fuerre*, représente le goth. *fodr*, vha. *fuotar* (all. mod. *futter*), gaîne, enveloppe, doublure, pr. chose qui contient.

FOURRER, voy. *fourreau*. Ce verbe exprime 1. garnir, doubler, envelopper, 2. mettre une chose dans une autre, introduire. — D. *fourré* d'un bois, endroit où ce bois est très garni, très épais; *fourreur*; *fourrure*, BL. forratura.

FOURRIER, BL. *fodrarius*, de *forre*, *feurre*, voy. *feurre*. Les fourriers étaient d'abord des officiers chargés des fourrages et de l'approvisionnement. — Le même primitif *forre*, fourrage, nourriture, a donné *fourrière*, dans « mettre un cheval en fourrière », et *fourrière*, lieu où l'on renferme les provisions.

FOURRIÈRE, voy. *fourrier*.

FOURRURE, prov. *folradura*, voy. *fourrer*.

FOURVOYER, *forvoyer**, = mettre *fors la voie*, égarer, induire en erreur. — D. *fourvoi*.

FOUTEAU, nom vulgaire du hêtre. Selon Littré, du L. *fagus*, vfr. *fou*, *fo*, *feu*, par un type *fagitellus*. Ce type est inadmissible; mieux vaut, avec Diez, voir dans *fouteau* une variété de forme, avec *t* intercalaire, du rouchi *foiau* (= *fagellus**). A l'appui de cette explication, on peut citer le norm. *foutille*, faine. Pour l'emploi du *t* dans un but de dérivation, cp. *cloutier* de *clou*, *feutier* de *feu*. — D. *foutelaie*.

FOYARD, hêtre, dér. de *fou* = L. *fagus*; cp. en picard *foyau*.

FOYER, prov. *foguier*, du BL. *focarium*, dérivé du L. *focus*, foyer (en BL. = feu).

FRAC, all. *frack*, polon. *frac*. Mot d'origine obscure.

FRACAS, subst. verbal de *fracasser*.

FRACASSER, it. *fracassare*, esp. *fracasar*. Ce mot a probablement pris naissance en Italie, et doit s'analyser par *fra-cassare*, litt. opérer une brisure au beau milieu d'une chose, la briser en morceaux (cp. une composition analogue dans le L. *interrumpere*; it. *fra* = infra a la même valeur que L. *inter*). D'autres ont pensé à une combinaison de *frangere* avec *quassare*. Une décomposition en radical *frac* (= *frangere*) + suffixe *ass* est inadmissible, selon Diez, l'italien ne connaissant pas ce suffixe. — Caix analyse le mot par *frac* + *quassare*. Quant à *frac*, il y voit soit un produit de *frangere*, soit le thème *flac* de *flaccus*. — D. *fracas*, it. *fracasso*, esp. *fracaso*.

FRACHOIR, petit râteau pour égrapper la vendange, prob. d'un subst. prov. *frachor*, qui, comme *fracha* à *fracta*, *frachura* à *fractura*, répondrait à L. *fractorium*, brisoir. Pour *ch* p. *ct*, cp. *fléchir*.

FRACTION, L. *fractio* (frangere). — D. *fractionnaire*, *fractionner*.

FRACTURE, vfr. *fraiture*, L. *fractura* (frangere). — D. *fracturer*.

FRAGILE, L. *fragilis* (frangere); le même primitif a donné à l'ancien fonds le mot *frêle*; d'abord *fraile* (angl. *frail*), puis *frele*, *fresle* (*s* parasite), *frêle*. — D. *fragilité*, L. fragilitas.

FRAGMENT, L. *fragmentum* (frangere).

FRAGON, petit houx; d'origine inconnue.

FRAI, subst. verbal de *frayer* 2 (v. c. m.).

FRAÎCHEUR, voy. *frais* 2.

FRAIRIE, voy. *frère*.

1\. **FRAIS**, subst. plur.; singul. vfr. *frait*, du BL. *fredum*, pr. l'amende à laquelle était condamné celui qui s'était rendu coupable d'avoir troublé la paix publique; d'après Ducange : compositio qua fisco exsoluta reus pacem a principe exsequitur. On fait donc venir *fredum* du vha. *fridu*, paix (all. mod. *friede*). Cette relation entre *fredum*, pr. acquittement de l'amende, et l'all. *fridu*, paix, rappelle celle qui existe entre fr. *payer* et L. *pax*, entre BL. *compositio*, amende, et *componere*, apaiser. — Le sens de *fredum* s'est, avec le temps, généralisé : on l'a employé pour taxe, redevance, dépense de tout genre. Le mot est distinct du subst. *frait*, *fret* (v. c. m.), dépense pour la location d'un navire. L'orthogr. *fractum*, dans le latin du XIVe siècle, repose sur l'analogie de vfr. *frait* = *fractus*, brisé. — D. adj. *frayeux*, verbe vfr. *fraier*, dépenser (d'où *frayant*, coûteux), *défrayer*.

2\. **FRAIS**, adj., fém. *fraîche*, vfr. *fresch*, *fres*, *frec*, fém. *fresche*, it., esp., port. *fresco*, prov., cat. *fresc*, wall. *friss*; du vha. *frisc* (all. mod. *frisch*), néerl. *versch*, ags. *fersc*, angl. *fresh*, cymr. *fresg*, bret. *fresk*; la succession des sens, en all., est : recens, crudus, vegetus, subfrigidus. — D. *fraîcheur*, *fraîchir*, *rafraîchir*, *fraîche* (terme rural).

1\. **FRAISE**, fruit, directement d'un type latin *fragea*, dér. de *fragum* (it. *fraga*, wall. *frève*). — D. *fraisier*.

2\. **FRAISE**, t. de boucherie, rouchi *frasse*, BL. *frassa*; variété de *frise* (v. c. m.). Cp. le terme équivalent all. *gekröse*, pr. frisure.

3\. **FRAISE**, collet plissé; de *frise* (v. c. m.). — D. *fraiser*; dim. *fraisette*.

FRAISER, plisser, de *fraise* 3. Dans *fraiser* la pâte, fraiser des fèves, le mot vient du L. *fresus* (frendere), brisé, concassé.

FRAISIL, menues parcelles de charbon restant après combustion, peut-être de *fraiser*, briser (voy. l'art. préc.). Le type *fractillum*, conjecturé par Littré, est inadmissible.

FRAISSE, aussi *frèche*, nom vulgaire du frêne, esp. *frexo*, port. *freixo*, prov. mod. *fraisse*, du L. *fraxus*, primitif de *fraxinus*.

FRAMBOISE, wall. *frombâhe*, *frambâhe*; selon Diez, du néerl. *braambezie*, vha. *brâmberi* (all. mod. *brombeere*), composé de *beri* (néerl. *bezie*) = baie, et du vha. *prâmo*, mha. *brâme*, arbuste épineux. Le *b* initial s'est changé en *f*, prob. sous l'influence du mot *fraise*. Grandgagnage décompose le mot en vha. *fram*, *from*, utile, bon, + goth. *pasi*, holl. *bezie*. Bourdelot interprétait fautivement *framboise* par *fragum bosci*, fraise de bois. La forme française a donné naissance à esp. *frambuesa*. — D. *framboisier*.

1\. **FRANC**, adj., it., esp., port. *franco*, prov. *franc*, libre, sincère, loyal; du vha. *franco*, libre, le même adj. qui a donné le nom au peuple des Francs. Contrairement à cette étym., patronnée par Grimm, Diefenbach juge l'origine de *franc* plutôt celtique que germanique. — Les Francs ont donné leur nom à la *France*, L. Francia, d'où *franceis*, *françois*, *français* = L. *francensis* ou *franciscus*, puis le verbe *franciser*. — De l'adj. *franc* dérivent : *franchise*, it. *franchezza*, esp. *franqueza*; — *franchir*, prov. *franquir*, pr. s'affranchir, se débarrasser d'un obstacle, traverser (cp. L. *liberare flumen* dans Hygin); enfin la locution populaire *à la bonne franquette*.

2\. **FRANC**, monnaie; tire son nom de la figure d'un Franc ou Français à pied ou à cheval, qu'il représentait dans l'origine.

FRANÇAIS, voy. *franc*.

FRANCHIR, voy. *franc*; cps. *affranchir* = rendre franc.

FRANCHISE, voy. *franc*.

FRANCO, forme it. de l'adj. *franc*, = sans frais.

FRANGE (d'où it. *frangia*, esp. *franja*, all. *franse*), d'abord *fringe* (qui est encore la forme anglaise, cp. wall. *frinche*, sicilien *frinza*), du L. *fimbria*, extrémité, bord, transposé en *frimbia* (en valaque on dit encore *frimbie*). — D. *franger*, *frangeon*.

FRANGIPANE, de l'it. *frangipana*. Nous ne hasarderons aucune conjecture sur le nom de la pâtisserie dite *frangipane*, pas même celle de *frangere panem*, qui se présente en première ligne. En tant que signifiant une espèce de parfum (« pommade à la frangipane »), le mot vient, dit-on, de l'inventeur, le maréchal marquis de *Frangipani*. Il se peut que la pâtisserie ait été nommée d'après le parfum.

FRANQUETTE (forme picarde p. *franchette*), voy. *franc*.

FRAPPER, prov. *frapar*. Diez y voit le nordique *hrappa*, rudoyer, faire la leçon. L'existence du mot anglais (dialectal) *frape* = faire des reproches, lui fait supposer que le fr. *frapper* a dû à l'origine avoir une signification semblable. Nous avons quelque peine à croire qu'un mot exprimant une idée aussi matérielle que taper, battre, puisse avoir eu pour primitif immédiat le nom d'une action rentrant dans l'ordre moral. A la vérité, le mot moral doit remonter à une représentation physique; à ce titre, l'avis de Diez ne doit pas être repoussé en principe, et dans notre cas le L. *increpare* de *crepare* présenterait un exemple d'une métaphore analogue. Mais il nous semble qu'il faudrait du moins démontrer pour *frapper* l'existence réelle d'un correspondant exprimant *faire du bruit*, et Diez, à cet effet, ne cite que l'angl. *fraple*, d'où *frape* (vfr. *frapin*, *frapaille*), qui signifie assemblée. Nous préférons une dérivation du bas-allemand *flappen*, angl. *flap*, frapper avec qqch. de plat. On trouve du reste dans la vieille langue *flaber*, *flauber*, en wall. *flabauder*, = battre. La permutation de *l* et *r* est ordinaire. — L'italien a le verbe *frappare* avec le sens de découper, hacher, subst. *frappa*, lambeau. Ce dernier peut avoir déterminé le verbe; sinon, on serait autorisé à voir dans *frappare*, couper, un transport de sens analogue à celui qui a produit *couper* de *coup*. Quant à *frappa*, lambeau, on pourrait aussi le rapprocher de l'angl. *flap*, pan d'un habit (cp. le champenois *frapouille*, guenille). — N'oublions pas de rappeler que dans l'ancienne langue, *fraper* signifiait aussi « courir », d'où le subst. *frapier* dans les locutions fréquentes « se mettre au frapier » (se mettre à la course), et *à frapant* (à la course). C'est à cette valeur-là (pr. « battre les routes ») qu'il faut peut-être rapporter le collectif *frapaille*, « gens de rien », vagabonds (cp. all. *fahrendes volk*) et aussi *frappart* (encore dans Littré) au sens de libertin, coureur. — D. subst. verbal *frappe*.

FRASER, variété formale de *fraiser*.

FRASQUE, action extravagante, imprévue et faite avec éclat, tour malin, de l'it. *frasca*, pr. feuillage, branchage, puis baliverne, farce. — Sur la parenté possible de l'it. *frasca* avec l'all. *fratz* (bouffon), voy. Grimm, Dictionn., IV, 1, p. 68.

FRATERNEL, L. *fraternalis*, extension de *fraternus* (frater); de ce dernier : subst. *fraternitas*, fr. *fraternité*, et verbe *fraterniser*.

FRATRICIDE, vfr. *frerecide*, subst. de la personne, L. *fratricida;* subst. abstrait de la chose, L. *fratricidium* (fratrem cædere).

FRAUDE, L. *fraus*, *fraudis*. — D. *frauder*, L. fraudare; *fraudeur;* *frauduleux*, L. fraudulosus.

FRAXINELLE, du L. *fraxinus*, frêne.

FRAYANT, voy. *frais* 1.

1. **FRAYER** un chemin, bourg. *froyer;* ce mot peut s'expliquer soit par une altération du vfr. *froer*, briser (cp. fr. *brisée* et le mot *route* = rupta), lequel paraît identique avec le verbe *froyer frayer* de l'art. suiv., soit par une dérivation irrégulière et populaire de l'anc. participe *frait* = *fractus*, brisé.

2. **FRAYER**, frotter, anc. *froyer*, angl. *fray*, it. *fregare*, esp., port., prov. *fregar;* du L. *fricare* (cp. *ployer* de *plicare*). Notez les acceptions spéciales dans « frayer avec qqn. », pr. se frotter à lui, puis dans l'application qui a été faite de ce mot à l'acte de génération des poissons. — D. *frai*, 1. diminution du poids des monnaies, par l'effet du frottement, 2. action de frayer (en parl. des poissons); *frayère*, lieu ou saison où les poissons frayent; *frayoir*, *frayure* (termes de vénerie).

FRAYEUR, vfr. *froior*, prov. *freior*, du L. *frigor*, froid, frisson. — Il est aujourd'hui reconnu par la science que ce subst. est étymologiquement indépendant du verbe *effrayer* (v. c. m.). Quant à son radical, les opinions sont encore partagées entre *fragorem* (craquement) et *frigorem*.

FREDAINE, mot d'origine inconnue; à coup sûr il ne vient pas de *fraudana* (dér. hypothétique de *fraus*, *fraudis*), comme le proposait Furetière. D'autres invoquent le BL. *fredare* (de *fredum*, voy. *frais*) = multam exigere, d'où aussi : molestare, vexare; cela ne nous sourit pas davantage. Mieux vaudrait un adj. *fredanus*, digne d'amende. Littré propose dubitativement le bourg. *vredai*, aller çà et là, ou *fredon*, la fredaine étant à la conduite ce que le fredon est au chant.

FREDONNER (subst. *fredon*). Ce mot rappelle par le radical *fred*, le L. *fritinnire*, gazouiller, mais il pourrait bien être un produit naturel, imitant le roulement et le tremblement de la voix.

FRÉGATE, it. *fregata*, esp., port., cat., napol. *fragata*. On trouve cette dernière forme déjà chez Jayme Febrer, poète de Valence. Diez pense que le mot pourrait être une forme contractée de *fabricata* (d'abord *fargata*, puis *fragata*); il rapproche it. *lasti-*

mento, fr. *bâtiment* = navire. Chevallet invoque le v. allem. *färge*, *ferge*, nacelle, barque, dan. *faerge*. L'étymologie de Jal, gr. ἄφρακτα, bâtiments non pontés, est encore moins admissible. — Roulin (Littré, suppl.) tient *frégate* pour une altération de *rabo forcado* (queue fourchue) et *forcado* tout court, signifiant d'abord un oiseau, puis par métaphore un bâtiment de mer. — D. *frégaton*.

FREIN, L. *frenum*.

FRÉLAMPIER, homme de peu, vaurien; mot altéré, dit-on, de *frère lampier*, allumeur de lampes, métier peu considéré dans les couvents.

FRELATER, anc. *fralater*, génevois *ferlater*, propr. transvaser, puis altérer, mélanger; d'après Diez, de l'expr. néerl. *wijn verlaeten* transvaser du vin (Kiliæn : elutriare vinum).

FRÊLE, voy. *fragile*.

FRELOCHE, poche de gaze pour prendre des insectes volants; prob. le même mot que *freluche*.

FRELON (dialectes *frulon*, *foulon*); d'après Diez, prob. un dérivé de *frêle*, qui autrefois signifiait aussi mince, grêle; le nom viendrait de la structure effilée de cet insecte; celui-ci s'appelle en Berry *grelon*, dérivé de *grêle*, et en Normandie l'insecte dit demoiselle porte également le nom de *frêle*. — Comme nom du petit-houx ou housson, le mot paraît, selon Littré, altéré de *fregnon* (qui se disait pour *fragon*), par assimilation au nom de l'insecte.

FRELUCHE, *freluque**, *freloque**, selon Diez, écourté de *fanfreluche;* Littré préfère y voir un composé du préfixe *fre*, *fer*, *fra* et *loque*. — D. *freluquet*, homme léger, frivole et sans mérite, pr. homme qui aime à porter des *freluches*.

FRELUQUET, voy. *freluche*.

FRÉMIR, L. *fremere*. On ne saurait nier la correspondance matérielle de ces deux mots; cependant, il faut remarquer que le L. *fremere* ne signifie jamais trembler ou avoir peur, mais seulement murmurer, bruire, gronder, etc., et au fig. être indigné, être agité. Il faut donc admettre que l'idée morale et figurée d'agitation ait été reportée dans l'ordre physique et qu'ainsi se soit produite l'acception moderne du mot. — D. *frémissement*. — Le subst. L. *fremitus* avait donné à l'ancienne langue la forme *friente*, *frinte*, bruit, tumulte.

FRÊNE, *fresne**, vfr. *fraisne*, it. *frassino*, esp. *fresno;* du L. *fraxinus*. — D. *frênaie*.

FRÉNÉSIE, angl. *frenzy*, L. *phrenesis*, du gr. φρένησις p. φρενῖτις, maladie mentale, folie (de φρήν, esprit); *frénétique*, angl. *frantic*, du L. *phreneticus*, gr. φρενητικός.

FRÉQUENT, L. *frequens*; subst. *fréquence*, L. frequentia; verbe *fréquenter*, L. frequentare.

FRÈRE, vfr. *fraire*, *freire*, du L. *fratrem*, cas oblique de *frater*. — D. *frairie* ou *frérie*, compagnie; de là : partie de plaisir, dans « être en frairie, faire frairie ». Composés : *confrère* et *confrérie*.

FRESAIE, p. *presaie* (forme usuelle en Poitou), en Gascogne *bresague*; du L. *præsaga*, qui présage; le hibou est un oiseau de mauvais augure; on l'appelle aussi pour cette raison *effraie*.

FRÉSANGE, anc. *fresanche*, *fressange*, *fraissangue*, BL. *friscinga*, 1. jeune porc, 2. redevance d'un cochon de lait imposée aux fermiers de la glandée; du vha. *frisking*, victima, porcellus (all. mod. *frischling*, jeune animal, marcassin). Le prov. actuel a *fraysse*, jeune porc.

FRESCADE (anc.) = air frais; de l'it. *fresco* = *frais;* loc. *être à la frescade*, prendre l'air frais; les patois disent *à la frisquette*.

FRESQUE, terme de peinture, de l'it. *fresco* (correspondant du fr. *frais*, v. c. m.). La peinture *al fresco* se fait sur un enduit encore frais de chaux et de sable combinés.

FRESSURE, genevois *fresure*, *froissure;* d'après Littré, du BL. *frixura*, friture. Cette étymologie convient pour la lettre (Littré cite vfr. *fressoir* = L. frixorium); pour le sens je préfère *fraysse* (jeune porc) mentionné sous *fresange;* le mot signifierait ainsi à l'origine cochonnade. Il se peut aussi que *fresure* vienne de *frese** *fraise*, en tant que terme de boucherie (voy. ce mot); l'all. dit pour fraise *gekrös*, et pour fressure *geschlinge*, deux expressions presque synonymes.—Bugge (Rom., IV, 355) patronne le type *frixatura* (friture), et compare, pour le sens, le synonyme esp. *asadura*, de *asar*, rôtir. Le foie et d'autres parties de la fressure sont souvent frits, la plus grande partie étant cuite.

FRET, anc. aussi *frait*, port. *frete*, esp. *flete;* de l'all. *fracht* (vha. *freht*, néerl. *vracht*, angl. *freight*), qui signifie à la fois le prix du transport à payer, puis la charge du navire. — D. *fréter*, donner et prendre un bâtiment à louage, d'où *fréteur;* cps. *affréter*.

FRÉTILLER, anc. *freteler*, prov. *frezilhar;* soit d'un verbe L. *fritillare*, secouer, supposé par Saumaise sur la base du subst. *fritillus*, cornet à dés, soit de *frictillare**, dérivé supposé de *frictare*, fréq. de *fricare*, frotter, soit enfin du BL. *fritillare*, piler du poivre dans un mortier (*fritillum*), à cause du mouvement de va-et-vient du pilon. — D. *frétillard*, *-on*.

FRETIN, choses de peu de valeur; sans doute connexe avec BL. *freto*, *fretonus*, petite monnaie, mais j'hésite à rattacher *freto*, comme fait Littré, à l'angl. *farthing* (ags. *feording*), anc. *ferthing*, le quart du penny. J'interpréterais plutôt *freto* et *fretin* par monnaie frottée, usée, ou par déchet, en rattachant le mot, avec Frisch et Diez, au L. *frictum*, frotté. — Appliqué au poisson, le primitif *frictum* exprime « ce qui résulte du *frai* », mot qui étymologiquement signifie frottement (v. *frayer*) et vient de *fricare*.

FRETTE, cercle de fer, aussi *fret*, contraction de *feret*, *ferette;* radical *fer*, L. *ferrum*. De là *fretter*, garnir de *fer*.

FREUX, corneille moissonneuse; du nord. *hrôkr*, m. s., par le changement de *h* en *f* (cp. *frimas* et *friper*). Pour *oh* = *eux*, cp. *coquus*,

queux. Au nord. *hrókr* correspondent vha. *hruoch*, ags. *hrôc*, dan. *roge*, all. *ruech*, angl. *rook*. Ménage avait vu dans *freux* une contraction du L. *frugilegus*, ramasseur de grains!

FRIABLE, L. *friabilis*, de *friare*, broyer, émier. — D. *friabilité*.

FRIAND, voy. sous *frire*. — D. *friandise*, *affriander*.

FRICADELLE, boulette de viande hachée, **FRICANDEAU**, **FRICASSER**, **FRICOT**. Tous ces mots sont rapportés par Diez au radical gothique *friks* = avide, correspondant du vha. *frĕh*, m. s., mha. *frec*, all. mod. *frech*, hardi, gaillard, v. angl. *frek*, vif. Ce mot germanique est, on ne peut en douter, le type de l'adj. vfr. *frique*, encore en usage dans les patois et signifiant gai, leste; ce mot a pris aussi dans beaucoup de dérivés le sens de gourmand, ami des bonnes choses, du plaisir. Nous rappelons à ce sujet les mots prov. mod. *fricaud*, gourmand, bon à manger, délicieux, champ. *fricandeau*, friandise, *fricot*, régal, *fricoter*, se régaler, *friquette*, fille de joie. Il n'y a donc rien qni puisse choquer dans l'opinion de Diez quand il rattache à l'élément germanique tous les mots placés en tête de cet article. Il lui semble impossible, sans faire violence aux règles de transformation, de les faire dériver, du moins directement, du L. *frigĕre*, frire. Néanmoins, Mahn cherche à revendiquer cette dérivation pour *fricasser*. Selon lui, ce verbe est un dérivé du BL. *fricare*, frire. Quant à *fricare*, il y voit une corruption de *frictare* (fréq. de *frigere*, par le supin *frictum*), par assimilation à *fricare*, frotter. Pour la terminaison *asser*, Mahn pense qu'elle est aussi bien péjorative dans *fricasser*, que dans *révasser*, *rimasser*, vfr. *putasser* (fréquenter les *putes*), et que le mot signifie pr. faire toutes sortes de choses en mélange; il rappelle à cet égard le terme *fricasseur* = mauvais cuisinier. Si l'on peut admettre, comme le fait Mahn, l'existence de *fricare*, dans les premiers temps du moyen âge (Ducange ne cite qu'un seul texte, tiré des sermons de Menot, XIIIe siècle), alors rien n'empêche, nous semble-t-il, d'y rattacher également *fricandeau*, forme diminutive de *fricande*, et *fricadelle*, mot d'un usage général en Belgique.

FRICANDEAU, voy. l'art. préc.

FRICASSER, voy. *fricadelle*. — D. *fricassée*.

FRICHE, terrain non cultivé, soit de tout temps, soit par abandon; Ducange explique le mot par l'all. *frisch*, récent, en comparant L. *novale*, terre en friche, de *novus*; vfr. *fresche* et BL. *friscum* favorisent cette manière de voir). Grimm part d'un type *fracticium* (de *fractus*, rompu), pour arriver, par *fraiiche*, *freïche*, à *friche*; donc, champ labouré pour la première fois. Cette étymologie se recommande moins par la lettre (car la syncope de *t* après *c* offre quelque difficulté) que par l'analogie des termes all. *brache*, de *brechen*, rompre, et languedocien *roumpudo* (terrain récemment recassé). — D. *défricher*.

FRICOT, premier sens : régal, bon repas, puis toute espèce de viande en ragoût; voy. *fricadelle*. — D. *fricoter*, faire un fricot, fig. manigancer; dépenser en bonne chère.

FRICTION, L. *frictio* (de *fricare*, frotter). — D. *frictionner*.

FRIGIDITÉ, L. *frigiditas* (*frigidus*).

FRIGORIFIQUE, L. *frigorificus*.

FRILEUX, vfr. *frilleux*, *freilleux*, contraction d'un type latin *frigidulosus*, dérivé de *frigidulus*. Cette contraction est un peu forte, mais cependant régulière : *frigdlos*, *friglos*, *frillos*, *frilos*, *frileux*.

FRIMAS, du vfr. *frimer*, geler; celui-ci du nord. *hrim*, gelée blanche (d'où angl. *rime*, néerl. *rijm*, picard *rimée*, m. s.). — Du radical *frim* on a aussi tiré *frimaire*, nom de mois dans le calendrier républicain (du 21 novembre au 20 décembre).

FRIME, mine, semblant. Le premier sens doit avoir été grimace, « changement des traits du visage ». Charron raconte du page d'Alexandre « qu'il se laissa brusler d'un charbon sans faire *frime* aucune, ny contenance de se plaindre pour ne troubler le sacrifice ». Bugge (Rom., IV, 355) rattache *frime* au lombardique *frignare*, pleurer, faire la grimace, qui tient de l'all. *flennen*, suéd. *flina*, patois angl. *frine*, faire la grimace. *Frime* est donc p. *frine* (cp. *venimeux* p. *venineux*, etc.). — Par la tendance de l'*i* à passer en *u* devant *m*, l'anc. langue disait plus souvent *frume*. — D. *frimousse*, visage, mine (mot forgé peut-être sous l'influence de vfr. *mouse*, museau).

FRINGALE, corruption de *faim-valle*. Voy. sous *faim-valle*.

FRINGANT, part. présent de *fringuer* 1, se remuer vivement, sautiller.

FRINGILLE, du L. *fringilla*, pinson.

1. **FRINGUER**, vfr. *fringeler*, sautiller. Diez place ce verbe sous la racine *frig*, *fring*, d'où sont formés L. *frig-ulare* (fr. *fringuler*), *frig-utire*, *fringutire*, gazouiller (anc. fr. *fringoter*, it. *fringottare*) et *fringilla*, pinson. On dit encore « gai comme pinson ». Littré préfère l'étym. *frigere*, sauter, bondir, avec l'interposition de la nasale *n*, mais ce verbe se trouve-t-il?

2. **FRINGUER**, rincer (un verre); selon Bugge (Rom., IV, 357), emprunté à l'esp. *fregar*, nettoyer en lavant et en frottant. Pour l'intercalation d'un *n* devant une gutturale, cp. *langouste* (L. *locusta*), vfr. *engrot*, (L. *ægrotus*), etc. Quant à *fregar*, c'est le L. *fricare*, dont la vraie forme franç. est *froyer*, devenu plus tard *frayer*.

FRIPE, chiffon, vfr. *frepe* ou *ferpe* = frange; en BL. vestes frepatæ ou ferpatæ étaient des habits à franges, et par ironie des habits effiloqués, frangés par la misère ou le long usage. Telle est, selon Génin, l'histoire du mot *fripe*; mais ce spirituel philologue ne nous apprend rien sur la provenance de ce *frepe* ou *ferpe*, frange. Nous pensons qu'il est, en tout cas, plus sûr de suivre Diez et de tirer *fripe* du verbe *friper* au sens fondamental

d'user, consumer, gâter, détruire, de là manger goulûment, et de rattacher ce verbe au nord. *hripa*, dont le sens générique est « faire vite » ; pour *hr* initial = *fr*, cp. les mots *freux*, *frimas*. Le même type *hripa*, faire vite, expliquera *fripon*, pr. agile, leste, qui enlève facilement, qui escamote adroitement (au XVII[e] siècle on disait encore *friper*, dans le sens de dérober; ainsi l'écolier *fripait* ses classes, c.-à-d. qu'il n'y allait pas) ; enfin, de *friper*, manger goulûmeut, nous tirons *fripe*, bon morceau, et *fripe-sauce*, goinfre. *Fripe*, frange (pr. tissu effiloqué), sous sa forme *ferpe*, *felpe*, a donné naissance à l'it. et esp. *felpa*, sorte de peluche, et à fr. *foupir* (v. c. m.). — Après avoir cherché à démontrer le peu de créance que mérite à ses yeux l'origine islandaise de ce mot, Bugge (Rom., III, 148) explique ce dernier (vfr. *frepe*, *ferpe*, *felpe*, *feupe*) par L. *fibra*, lambeau, extrémité, fibre, filament. Pour la métathèse de l'*r*, cp. *frange* de *fimbria*; pour *b* devenu *p*, cp. *ensouple* = *insubulum*. Le verbe *friper* aurait donc pour acception originelle chiffonner, de là gâter par usure, consumer, enfin manger goulûment. — D. *fripier*, *friperie*.

FRIPER, voy. *fripe*.

FRIPON, voy. *fripe*. — D. *friponnerie*, *friponner*. — S'il faut, comme il résulte de l'opinion de Bugge à l'égard de *fripe*, écarter l'idée de « faire vite » comme sens primordial de *friper*, il faudra bien considérer l'acception *mangeur*, *gourmand* comme la première dans *fripon* (de *friper*, manger goulûment). On est, toutefois, tenté de rappeler ici le mot all. *lump*, qui signifie à la fois chiffon, haillon et gueux, gredin, coquin.

FRIQUET, moineau, litt. = gai, vif, de la racine *frique* mentionnée sous *fricadelle*. De là vient aussi le vieux mot *friquette*, jeune coquette.

FRIRE, prov. *frire* et *fregir*, it. *friggere*; du L. *frigere* (*frig're*), faire rôtir. — Il serait difficile de ne pas rattacher à ce verbe le subst. *friand* (anc. *friant*), pr. 1. qui aime à frire; 2. qui est bon à frire (cp. vfr. *beste bersant*, bête qui chasse p. qui est bonne à chasser) ; 3. ami de la bonne chère, de même que les vieux mots *frioler*, être friand, *friolet*, gourmet, *friolerie*, friandise, *affrioler*, allécher. — Ces mots ne pourraient s'expliquer aussi aisément par l'anc. adj. *frique*, dont il est fait mention sous *fricadelle*. — Du part. *frictus* dérivent les subst. *friteau* (anc. aussi *fritée*), *friture*, ainsi que le terme *fritte*, nom donné dans plusieurs arts industriels à la torréfaction ou demi-fusion que l'on fait subir à diverses substances.

1. **FRISE**, étoffe de laine à poil frisé, est identique avec *fraise*, chose plissée, entortillée, vfr. *fresse*. Les mots correspondants des langues congénères sont : it. *fregio*, esp. *friso*, *freso*; ils expriment tous ornement en forme frisée, frange, étoffe frisée, vêtement à frisures. L'étymologie de ce vocable est controversée. On a d'abord mis en avant les *vestes phrygiæ* ou « habits brodés » des anciens, mais la lettre et le sens du mot roman s'y opposent, du moins en ce qui concerne le français; puis l'anglais *fleece*, all. *vliess*, peau laineuse, toison; enfin, l'on s'est prévalu de l'étymologie attribuée au nom de peuple des *Frisons*, qui serait un adjectif *frisa*, *fresa* = crépu, frisé ; le mot roman se trouve, en effet, dans l'idiome frison, sous la forme *frisle* (angl. *frizle*). Diez pose la question : les *frisii panni* du moyen âge (voy. Ducange), étaient-ce des draps frisés ou des draps de la Frise? Le fait est que, dans les premiers siècles de la basse latinité, on trouve fréquemment mention de *saga* ou *pallia fresonica*, *vestimenta de Fresarum provincia*. Reste à savoir s'ils étaient *frisés*, velus. — Peut-être faut-il distinguer entre *frise*, étoffe de laine grossière, et *frisé*, bouclé, annelé. Ne pourrait-on pas admettre pour type commun des mots romans le BL. *frigium* et faire procéder celui-ci de la même racine qui, sous forme nasalisée, a produit l'ags. *vringen*, *vringlian*, anneler, friser, ou, ce qu'il vaut encore mieux de rapprocher, le nord. *hringr*, anneau (pour nord. *hr* = *fr*, cp. les mots *freux*, *frimas*, *fripe*)? — Nous citons pour mémoire une conjecture émise par Atzler, qui rapporte le mot à l'all. *friesel*, frisson, le froid faisant *friser* la peau. — Le terme d'architecture est généralement envisagé comme une métaphore de *frise*, chose plissée, à surface non unie; cela parait fondé. On parle, il est vrai, quelquefois de *frises lisses*, unies et sans sculptures; mais cela ne prouve rien, une fois le mot appliqué à une partie déterminée d'une construction. Le mot emporte dans toutes ses applications technologiques une idée de ciselures, d'ornements en relief. — D. *friser*, rouler, boucler, plisser, froncer, puis raser, gratter, écorcher une surface, d'où le sens : effleurer; *frisette*.

2. **FRISE**, sorte de toile venant de la *Frise*.

FRISER, voy. *frise* 1. — D. *friseur*, *frisure*, *frison*, *frisotter*, *défriser*.

FRISQUE, gai, gaillard, de l'all. *frisch* (voy. *frais*). Ce radical *frisc* se touche avec *fric*, mentionné sous *fricadelle*, et il se pourrait que *frisque* fût une simple variété de *frique*, qui se trouve encore dans les patois et remonte très haut.

FRISSON, p. *friçon*, anc. féminin; du L. *frictionem*, mot employé dans le sens du mot français par Grégoire de Tours et que Ducange explique par une contraction de *frigitio*, subst. supposé de *frigere*, avoir froid. — D. *frissonner*.

FRITEAU, FRITURE, voy. *frire*.

FRITTE, voy. *frire*. — D. *fritter*, *fritteux*.

FRIVOLE, L. *frivolus*. — D. *frivolité*.

FROC, prov. *floc*, pr. étoffe de laine grossière, puis habit de moine; du L. *floccus*, flocon de laine. D'après Wackernagel, du vha. *hroch*, all. mod. *rock*, habit. On a des exemples du passage de *hr* initial en *fr* (voy. *freux*, *frimas*, etc.), mais Diez, fort scrupuleux dans ces matières, prétend que cette permutation ne se produit que sur des mots

nordiques. — D. *frocard; enfroquer, défroquer*.

FROID, du L. *frigidus* (*frig'dus*), cp. *roide*, de *rigidus*, *doit** *doigt* de *digitus*. — D. *froideur*, *froidure*, *refroidir*.

FROISSER, vfr. aussi *fruisser;* du L. *fressus*, participe de *frendere*, broyer, écraser. C'est là l'opinion générale. Si elle est fondée, il faut partir d'une forme *fresus* avec un seul *s*, car *e* latin en position ne produit ni fr. *ui* ni *oi* (le subst. *mois* vient directement de *mēsis*, p. *mensis*). Alors, il faudrait aussi supposer des formes *froiser*, *fruiser*, antérieures à *froisser*, *fruisser*. Nous inclinons donc plutôt pour le type *frictiare* (de *frictus*, frotté), bien que la forme *fruisser* ne s'y prête pas trop bien. — Littré invoque L. *frustum*, morceau, d'où viendrait barbarement *frustare*, mettre en morceaux, qui serait devenu *fruissier*, *froissier*. Si *frustum* est au fond de notre verbe, il faut partir du type dérivatif *frustiare*. Cette étymologie rallie aujourd'hui le plus de suffrages (ainsi ceux de Schuchardt, Förster, Havet et Lücking). En tout cas, elle l'emporte en correction sur les autres; *frustiare*, *fruissier*, *froisser* est une suite très régulière; cp. *angustia*, *anguisse*, *angoisse*. Ce qui, à mes yeux, favorisait particulièrement le type *frictiare*, c'est que *froisser* emporte plutôt, et surtout dans les applications morales, une idée de frottement, de meurtrissure, qu'une idée de mise en pièces, mais, d'autre part, on ne peut se dissimuler que celle-ci dominait dans l'ancienne langue. — D. *froissement*, *-is*, *-ure;* rappelons encore le subst. vfr. *frois*, *fruis*, fracas, tumulte.

FRÔLER, d'après Diez, p. *frotler*, donc une forme diminutive de *frotter*. Comme on trouve aussi *frosser* p. *froisser*, une explication par *frosler* p. *froisseler* serait tout aussi admissible, mais si *froisser* (v. c. m.) vient non pas de *frictiare*, mais de *frustum*, il faut y renoncer.

FROMAGE, anc. *formage*, prov. *formatge*, *fromatge*, it. *formaggio*, BL. *formaticum;* du L. *formaticus*, fait dans une forme. L'accessoire, ici comme dans bien d'autres cas, a fini par l'emporter sur le principal. Roquefort, d'après Barbazan, expliquait *fromage* par la formule *foras missa aqua*, « dont on a tiré l'eau »; cela rappelle l'étymologie *caro data vermibus* prêtée au L. *cadaver!*

FROMENT, anc. aussi *forment*, *fourment*, du L. *frumentum* (p. frugimentum).

FRONCE, primitif du verbe *froncer*, voy. l'art. suiv.

FRONCER, vfr. *froncir*, rider, plisser, prov. *froncir*, *fronzir*, *fruzir*, cat. *frunsir*, esp. *fruncir*, nl. *fronsen*; dérivé de *fronce*, pli, coexistant anciennement avec *ronce* (m. s.), qui répond à l'all. *runze*, pli, ride. C'est ainsi que l'on rencontre dans l'anc. langue à la fois *ronchier*, *rouchier* et *fronchier* p. lat. *rhonchare* (ronfler). Voy. ma note ad v. 570 du Bastart de Buillon. — Il faut rejeter l'ét. *frontiare**, pr. plisser le front. — D. *froncis;* composé *défroncer*.

FRONDE, anc. *fonde*, it. *fiunda*, esp. *honda*, prov. *fronda*, du L. *funda*, m. s. — D. *fronder*, lancer des pierres, fig. blâmer, critiquer. — Un diminutif BL. *fondabulum*, *fondibulum*, a donné le vfr. *fondiefle*, *fondifle*.

FRONT, du L. *frons*, *frontis*. — D. *frontal; frontel** *fronteau; fronton* (cp. *façade* de *facies*); *frontière* (v. c. m); *affronter*, attaquer de front, d'où *affront* (en vfr. *afronter*, comme le prov. *afrontar*, signifiait aussi confiner); *confronter*, mettre front à front (v. c. m.); *effronté*, prov. *esfrontat*, it. *sfrontado* (cp. L. *frontosus*, insolent), d'après le L. *effrons*. Du BL. *frontispicium*, pr. ce qui se voit de face = façade, vient *frontispice*.

FRONTIÈRE, dér. de *front;* BL. *frontaria*, limite où deux territoires se rencontrent, ou pour ainsi dire « se frontent »; autrefois aussi = front d'une troupe, façade, frontispice, et = fronteau.

FRONTISPICE, voy. *front*.

FRONTON, voy. *front*.

FROTTER (p. *froiter*), aussi *fretter*, prov. *fretar*, it. *frettare;* du L. *frictare*, fréq. de *fricare;* cp. *comploter* p. *comploiter*, d'un type *complic'tare* (voy. *complot*). — De *fretter* vient le vieux mot *fretté*, fin, rusé, métaphore analogue à celle de *fourbe* et de *polisson*.

FROUER, onomatopée, comme *frou-frou*.

FRUCTIDOR, 12[e] mois du calendrier républicain, composition hybride de *fructus*, fruit, et de δωρεῖν, donner.

FRUCTIFIER, **-FICATION**, L. *fructificare*, *fructificatio*.

FRUCTUEUX, L. *fructuosus* (fructus).

FRUGAL, L. *frugalis*, modéré, économe. — D. *frugalité*, L. frugalitas.

FRUIT, L. *fructus*. — Comme terme de maçonnerie (= inclinaison donnée à un mur), *fruit* est pour *frit*, dont l'origine m'est inconnue. — D. *fruitier*, *fruiterie*.

FRUSQUIN, héritage, avoir. Etymologie inconnue. Prob. un dérivé du vfr. *frusques*, vêtements, effets, nippes.

FRUSTE, de l'it. *frusto*, usé, vieux; celui-ci du L. *frustare*, prov. *frustar*, morceler (*frustum*, morceau). Le mot *fruste* désignait d'abord une chose dont on a enlevé quelques parcelles; de l'idée entamer à celle d'user, la transition se présente naturellement.

FRUSTRER, L. *frustrari*, tromper.

FUCHSIA, plante dénommée d'après le botaniste bavarois Léonard *Fuchs* (mort en 1565).

FUGACE, L. *fugax* (fugere).

FUGITIF, vfr. *fuïtif*, du L. *fugitivus* (fugere).

FUGUE, de l'it. *fuga*, fuite, L. *fuga*. Pour la valeur de ce mot comme terme de musique (morceau dans lequel différentes phrases se suivent, se succèdent, tour à tour), on peut comparer le terme it. *fuga di stanze*, enfilade de chambres.

FUIE, colombier, petite volière (en vfr. aussi = fuite), du L. *fuga*, pour ainsi dire = refuge.

FUIR, anc. *fuïr*, L. *fugere*. — D. subst. participal *fuite, fuyard*; cps. *s'enfuir*.

FUITE, voy. *fuir*.

FULGURAL, -ATION, L. *fulguralis, -atio* (de *fulgur*, foudre).

FULIGINEUX, L. *fuliginosus* (de *fuligo*, suie).

FULMINER, L. *fulminare* (fulmen), lancer la foudre, foudroyer. — D. *fulminant, -ation*, t. de chimie *fulminate, -ique*.

FUMER, jeter de la fumée, de la vapeur; du L. *fumare*. Dans le sens actif exposer à la fumée, le verbe est un dérivé du vfr. *fum* = L. *fumus*, fumée. Enfin, dans l'acception engraisser avec du fumier, c'est un verbe abstrait de *fumier* (v. c. m.). — D. *fumée*, subst. participial; *fumet; fumeux*, L. fumosus; *fumeur, fumoir, fumeron, fumiste;* cps. *enfumer, parfumer*.

FUMIER, altération de *femier*, peut-être par assimilation au mot *fumer*, car le fumier fume. On peut comparer, du reste, pour cette permutation de *e* en *u* devant *m*, le vfr., pic., champ., wall. *fumelle* p. *femelle*, et vfr. *frumer* p. *fremer* = *fermer*. Quant à *femier*, il vient du L. *fimarius*, adj. de *fimus*, excréments, engrais, fumier. — D. *fumer*, vfr. *femer*, prov. *femar*.

FUMIGER, L. *fumigare* (fumus).

FUNAMBULE, L. *funambulus* (Suétone) = qui *ambulat* in *fune*, danseur de corde.

FUNÈBRE, L. *funebris* (de *funus*, funérailles, mort).

FUNÉRAILLES, L. *funeralia** (funus).

FUNÉRAIRE, L. *funerarius* (funus).

FUNESTE, L. *funestus* (funus), qui amène la mort.

FUNIN, cordages, dér. du L. *funis*, corde, d'où aussi l'expression *funer* un mât.

FUR, dans la locution « au fur et à mesure », est une modification du vfr. *fuer, feur*, taxe, prix, valeur, et vient du L. *forum*, en basse latinité = pretium (voy. *forage* et *afforage*). On disait d'abord payer, estimer au *fur* de l'ouvrage, c.-à-d. selon la valeur ou en proportion de l'ouvrage; puis l'expression est devenue équivalente à « proportionnellement à ». — « En disant faire qqch. au fur et à mesure, nous entendons que cette chose doit se faire proportionnellement et comparativement à une autre » (Gachet). — Je tiens à déclarer que la mutation *forum-fur* présente quelque irrégularité phonétique.

FURET, it. *furetto*, néerl. *furet, foret, fret*, all. *frett;* anc. esp. *furon* (auj. *huron*), port. *furão*, vfr. *fuiron*. Isidore connait déjà le mot *furo*, qui paraît appartenir au fonds vulgaire de la langue latine : « furo, dit-il, a furvo dictus, unde et fur, tenebrosos enim et occultos cuniculos effodit ». Le mot vient, d'après Diez, de *fur*, voleur. D'autres rapportent *furet* au cymr. *ffured*, = angl. *ferret*, mais la terminaison *on* et la voyelle radicale des mots romans, accusant dans le primitif un *u* long, répugnent à cette dérivation. D'après Villemarqué, du breton *fùr*, rusé. — De *furet* vient *fureter*, chasser au furet, puis fouiller (d'après l'habitude du furet de pénétrer dans les terriers des lapins), au fig. chercher soigneusement après qqch. Cp. génevois *fouiner*, rouchi *founier*, de *fouine*.

FURETER, voy. *furet*.

FUREUR, L. *furor*.

FURIBOND, L. *furibundus* (furere). — D. *furibonder*.

FURIE, L. *furia*. — D. *furieux*, L. furiosus.

FUROLLES, exhalaisons enflammées, pour *feueroles*, dérivé populaire de *feu*, à la façon de *flammerolle*, qui désigne un phénomène marécageux analogue.

FURONCLE, patois *froncle, fronque*, du L. *furunculus*, pr. petit larron, métaphoriquement petit abcès. — Schuchardt rapporte notre mot à un type lat. *fervunculus* (de *fervere*, être enflammé), altéré en *furunculus*.

FURTIF, L. *furtivus*, adj. du subst. *furtum*, vol (vfr. *furt*, encore dans Rabelais).

FUSAIN, 1. arbrisseau dont on fait les fuseaux (cp. le nom all. *spindel-baum*, litt. arbre à fuseau); 2. charbon de fusain, crayon de fusain. Du L. *fusus*, fuseau, par un adj. *fusanus*.

FUSEAU, *fusel**, du L. *fusellus*, dim. de *fusus* (prov. *fus*). — D. *fuseler*, façonner en fuseau; *fuselier*, faiseur de fuseaux.

FUSÉE, du L. *fusus*, fuseau, par un participe *fusata;* signifie : 1. la quantité de fil enroulé sur le fuseau; 2. par assimilation de forme avec un fuseau, pièce de feu d'artifice composée d'un cylindre en carton attaché à une baguette et rempli de poudre; 3. en horlogerie, le petit cône tronqué autour duquel s'enveloppe la chaîne d'une montre.

FUSER, se répandre, répond à L. *fusare*, fréq. de *fundere*, supin *fusum;* de ce supin vient aussi *fusible*. Voy. aussi *transfuser*.

FUSIBLE, voy. *fuser*. — D. *fusibilité*.

FUSIL, it. *focile, fucile*, esp. *fusil*, propr. pierre à feu, puis pièce de métal pour frapper la pierre à feu; enfin, le nom de l'accessoire étant donné au principal, arme à feu; cp. en all. *flinte*, fusil, de *flint*, silex. Du L. *focus*, feu. — D. *fusiller, fusilier*.

FUSION, L. *fusio* (fundere); voy. aussi *foison*. — D. *fusionner*.

FUSTE, espèce de vaisseau, it., esp., port. *fusta*, du L. *fustis*, bûche, bâton, en BL. = arbre, bois. C'est ainsi que le L. *lignum*, bois, a donné l'it. *legno*, navire; cp. en latin, *trabs*, poutre, employé pour vaisseau. — D. *fustereau*.

FUSTET, espèce de sumac, pr. petit bois; de *fust*, bois; anc. aussi *fustel*.

FUSTIGER, L. *fustigare* (de *fustis*, bâton).

FÛT, *fust**, prov., cat. *fust*, esp., port. *fuste*, it. *fusto*, du L. *fustis*, bois coupé, arbre, pieu, bûche, bâton. Le mot *fût* s'emploie surtout pour exprimer, dans certains ustensiles, le bois en opposition aux autres parties, p. ex. le fût de la lance, d'un fusil, d'un rabot, puis le tonneau en opposition avec son contenu; enfin, le tronc d'une colonne (entre la base et le chapiteau). En vfr. *fuste* signi-

fiait poutre, soliveau. Dérivés français de *fût* ou *fuste :* 1. FUTAIE, *fustaie** (d'un type latin *fustetum*), bois composé de grands arbres; puis haute croissance (d'un arbre); 2 FUTAILLE, vaisseau de bois pour mettre le vin. 3. FUSTER, anc. = fustiger; se dit en vénerie de l'oiseau qui s'échappe des bois, c.-à-d. de la trappe; de là l'expression *futé*, fin, rusé; 4. AFFÛTER, AFFÛT (v. c. m.); 5. FUTIER, *fustier**, anc. charpentier, menuisier, tonnelier, auj. faiseur de coffres.

FUTAIE, voy. *fût*.

FUTAILLE, voy. *fût*. — D. *enfutailler*.

FUTAINE, it. *fustagno*, *frustagno*, esp. *fustan*, prov. *fustani*, espèce d'étoffe croisée nommée d'après la ville de *Fostat* ou Fossat, qui forme un faubourg du Caire, et d'où la futaine était originaire pour l'Europe.

FUTÉ, voy. *fût*. — En héraldique, ce mot se dit d'une arme dont le fût est marqué d'un émail différent du fer. — Littré fait dériver le sens « habile, expert, rusé », de l'anc. verbe *fuster*, fustiger, piller; donc battu, rebattu, las, fatigué. Je préfère l'explication que j'ai donnée.

FUTIER, voy. *fût*.

FUTILE, L. *futilis*. — D. *futilité*, L. futilitas.

FUTUR, L. *futurus*. — D. *futurition* (terme moderne didactique), d'un verbe latin fictif *futurire*.

FUYARD, voy. *fuir*.

G

GABAN, variété de *caban* (v. c. m.), reproduisant l'it. *gabbano*.

GABARE, it. *gabarra*, petit bateau large et plat: de la même famille que L. *gabata*, d'où *jatte ?* Le bas-breton a *kóbar*. — D. *gabarer;* subst. *gabarier;* dim. *gabarot*.

GABARIER, t. de marine, façonner une pièce de bois d'après les indications d'un modèle; du subst. *gabari* (ou *gabarit*), modèle de vaisseau, que Littré rattache, je ne sais comment (par *garabi ?*), à l'arabe *qalib*, moule, forme (d'où fr. *calibre*).

GABATINE, tromperie, mot populaire tiré de l'it. *gabbato* (trompé). Voy. *gaber*.

GABEGIE, micmac, intrigue. « Ce mot trivial », dit Ch. Nodier, qui le définit par ruse, fascination, etc., « est d'un usage si commun dans le peuple qu'il n'est presque pas permis de l'omettre dans les dictionnaires et qu'il est du moins curieux d'en chercher l'étymologie. Il est évident qu'il nous a été apporté par les Italiens du temps des Médicis... *Gabgie* ou *gabbegie* est fait de *gabbo* et de *bugia*, ruse et mensonge ». — Rien de plus invraisemblable que cette dérivation. *Gabegie* est, selon toute probabilité, de la même famille que l'anc. fr. *gabuserie;* on le rattachera donc au verbe *gaber*, tromper, railler.

GABELLE, d'abord impôt en général, puis spécialement impôt sur le sel, enfin dépôt de sel, it. *gabella*, esp., prov. *gabela*, BL. *gablum*, *gabulum*, *gabella*. De l'ags. *gaful*, *gafol*, angl. *gavel*, m. s., qui dérivent du verbe *gifan*, goth. *giban*, all. *geben*, donner. Cp. le vfr. *dace*, impôt, du L. *datio*, don. On a aussi mis en avant le vha. *garba*, manipulus, mais l'élision de *r* devant *b* n'est pas probable; d'autres produisent l'arabe *qabala*, recevoir, mais l'adoucissement de *q* initial arabe en *g* est sans exemple, d'après Diez. A cette objection, toutefois, Devic oppose la forme accessoire it. *caballa*, *cabella*. — D. *gabeler*, déposer le sel à la gabelle; *gabeleur* (popul. *gabelou*), employé de la gabelle.

GABER, prov. *gabar*, it. *gabbare;* subst. it. *gabbo*, prov. et vfr. *gap*, plaisanterie, moquerie. Du nord. (suéd.) *gabba*, tromper. La même racine se trouve aussi dans les idiomes celtiques : bret. *goap*, *goab*, irrisio. C'est plutôt à ces derniers qu'il faut ramener la forme pic. *gouaper* et l'expression *se guabeler* de Rabelais.

GABIE, hune, de l'it. *gabbia* (voy. *cage*). — D. *gabier*, matelot qui fait le guet sur la hune.

GABION, pr. cage, panier, it. *gabbione*, dérivé de l'it. *gabbia*, cage. — D. *gabionner*.

1. **GÂCHE**, t. de serrurerie; d'après Devic = esp. *alguaza*, gond, penture, qui correspond à l'équivalent arabe *al-rezza* (*r* confondu avec *rh*, que l'espagnol transcrit d'ordinaire par *g*).

2. **GÂCHE**, truelle, voy. *gâcher*.

GÂCHER, détremper, délayer, puis fig. travailler malproprement, it. *guazzare* (vfr. *waschier*, aussi = souiller); du vha. *waskan*, laver, all. mod. *waschen*. — D. *gâche*, truelle, instrument pour faire le mortier; aussi instrument pour battre l'eau; *gâcheur*, *gâcheux*, *gâchis*, flaque d'eau, puis ordure causée par un travail à l'eau, fig. désordre, position désagréable (cp. angl. *wash*, lavure, puis marais, bourbier). — Il faut séparer ce mot, paraît-il, de l'it. *guazzare*, qui accuse, lui, une origine du vha. *wazzar* (auj. *wasser*) « eau », et dont le subst. verbal est *guazzo*, fr. *gouache*, peinture à la détrempe (cp. le terme *lavis*).

GADE, du grec γάδος (poisson de mer).

GADELLE, espèce de groseille rouge; aussi *gradelle*, *gade*, *grade*. Ces mots désignent, en Normandie, le fruit du *ribes rubrum*, c.-à-d. la petite groseille. Bien que les gades soient glabres, Joret n'en croit pas moins devoir rattacher *gade* au norois *gaddr* (aiguillon), goth. *gazds* (id.), donc un « fruit à aiguillon ». (Rom., VIII, 440). — Suchier (Ztschr., III, 611) identifie *gade*, *grade* avec fr. *carde* (en Lorraine *gade*). Le premier aurait perdu l'*r* radical, l'autre l'aurait transposé.

GADOUE, vidange. Etymologie inconnue; de *caduta* (cadere), donc = déchet? ou du bas-saxon *kath*, *gaut*, nl. *kaet*, *quaet* (Kiliaen), vha. *quát*, all. mod. *koth*, m. s.? Notez que le wallon a *godau* p. jus de fumier. — D. *gadouard*, vidangeur.

GAFFE, angl. *gaff*, croc de fer, esp., port. *gafa*, prov. *gaf*, croc; cp. gaél. *gaf*, bret. *gwâf*, uncus, hamus ferro cuspidatus. Diez rappelle aussi l'all. (dialectes du Midi) verbe *gaifen*, tailler en crochet. — D. *gaffer*.

GAGE, it. *gaggio*, esp., prov. *gage*, objet placé en nantissement (au plur. = salaire, rémunération; angl. *wages*); en prov. une forme secondaire *gadi*, *gazi*, s'emploie aussi p. testament; BL. *wadium*, *vadium*, grec mod. βάδιον. Diez préfère à l'étymologie ordinaire tirée du L. *vas*, *vadis*, répondant, celle du goth. *vadi* = gage, vha. *wetti*, ags. *vedd*, ancien frison *ved*, gage, caution, promesse. De la signification primordiale nantissement, sûreté, se sont déduites les acceptions garantie, assurance, promesse, récompense, salaire. — D. *gager*, anc. donner en gage, auj. faire un pari (cp. all. mod. *wetten*, parier, du vha. *wetti*, gage); de là *gageur*, *gagerie*, *gageure*, *gagiste*. Composés : *engager* (v. c. m.), BL. *invadiare*; *dégager*, BL. *disvadiare*.

GAGNER, vfr. *gaaignier*, *guaignier*, d'abord cultiver, labourer, faire valoir, puis tirer profit, acquérir; it. *guadagnare*, prov. *gazanhar* p. *gadanhar*, v. esp. *guadañar* = moissonner. Toutes ces formes viennent soit directement du verbe vha. *weidanon* ou plutôt *weidanjan*, chasser, pâturer, soit du vha. *weida*, chasse, pâture, à l'aide du suffixe roman *agn*. En all. mod. le verbe *weiden* signifie paître, et l'anc. subst. *weide*, chasse, est encore conservé dans *weidmann*, chasseur, *weidwerk*, travail de la chasse. Le sens primordial de *gagner* se rattache donc aux travaux soit de la vie agricole, soit de la chasse, puis aux acquisitions qui en résultent : ainsi faire paître, exploiter un champ, récolter, d'où acquérir en général. L'acception labourer, cultiver, est encore vivace dans *gagnage*, pâturage, terre en produit; cp. vfr. *gaigneur*, cultivateur. Il faut rejeter les autres étymologies qui ont successivement été émises sur gagner, savoir : all. *winnen*, être vainqueur, gagner (Chevallet), — arabe *gania*, tirer profit, — L. *vindicare*, — grec κερδαίνειν, gagner. — Le subst. verbal de *gagnér* est : fr. *gain*, vfr. *gaaing*, it. *guadagno*, prov. *gazanh*. — Bopp rattache le L. *venari*, chasser (p. *vednari*), à la même famille *weid*, d'où s'est produit le roman *guadagnare* d'où *gagner*. Il se peut que l'angl. *gain*, malgré sa ressemblance avec la forme française actuelle, soit d'une autre extraction (voy. le Dict. de Müller). — La forme esp. *ganar*, acquérir, gagner, n'est pas le même mot que *guadagnare;* c'est le BL. *ganare*, m. s., dont on trouve l'emploi déjà dans un document de 747, et qui dérive du subst. *gana*, désir, dont l'étymologie est encore enveloppée d'obscurité (Diez indique conjecturalement le vha. *geinan*, ouvrir la bouche, auj. *gähnen*).

GAI, it. *gajo*, v. esp. *gayo*, port. *gaio*, prov. *gai*, *jai;* d'après Diez, du vha. *gâhi*, prompt, vif (all. mod. *jähe*, précipité, d'où *jähzorn*, fougue, emportement). — Littré se demande si le nom propre latin *Gaius* (pr. le réjouissant?) ne pourrait pas avoir donné naissance au mot roman. — Baist (Ztschr., V, 247) conteste la correspondance littérale entre it. *gajo*, esp. *gayo* et l'étymon posé par Diez; comme Littré, il s'adresse à *Cajus* (prononcé *Gajus*), nom qui jouait un rôle dans les cérémonies nuptiales (on connaît la formule « ubi tu Cajus ego Caja ») et qui pouvait avoir dégagé le sens de nuptial, gai. — D *gaieté*, *gaîté;* factitif, *égayer*. — L'adjectif *gai* a donné le nom à l'oiseau dit *geai*, anc. *gai*, prov. *gai*, *jai*, esp. *gayo*, *gaya*, donc pr. l'oiseau vif, ou l'oiseau bigarré, car anciennement *gai* signifiait aussi multicolore (les verbes esp. *gayar*, wall. *gaieloter*, signifient encore barioler).

GAILLARD, it. *gagliardo*, esp. *gallardo*, prov. *galhard*, anciennement = généreux, vigoureux, hardi, a l'air d'être un dérivé de *gai* (cp. *bai*, *baillet*), et les formes it., esp. et prov. pourraient n'être que des assimilations du fr. Néanmoins, Diez préfère rattacher le mot soit à l'ags. *gagol*, *geagle*, hardi, lascif, ou au cymr. *gall*, force, anc. gaél *galach*, courage, vaillance. — D. *gaillarde*, *gaillardise*, *ragaillardir*. — *Gaillard*, comme t. de marine, est le même mot; la locution complète est *château gaillard*, château fort.

GAILLET, plante, variété de *caillet*, d'après Littré, contraction de *caille-lait*.

GAIN, voy. *gagner*. Il faut distinguer ce mot du vfr. *gaïn*, qui est le simple de *regain* (v. c. m.).

GAÎNE, contraction de vfr. *gaïne*, Hainaut *waine*, it. *guaina*, cymr. *gwain;* du L. *vagīna*, m. s. — D. *gainier*, *engaîner*, *rengainer*, *dégainer*.

GALA, mot étranger; répond à it., esp. et port. *gala* = magnificence, faste, réjouissance, parure, grâce. Le correspondant vraiment français de ces vocables est le vfr. *gale*, d'où l'ancien verbe *galer*, se réjouir, faire la noce, mener du train. Ce vieux mot a laissé une trace dans le wallon *s'agalí*, se parer. — Sont dérivés de *gale* ou *gala :* 1. it. *gallone*, esp. *galon*, fr. GALON, passementerie de luxe, ornement de parade (cp. *feston* de *feste*, *fête*); 2. vfr. *galois*, aimable, *gentil*, *poli*, répondant à un type latin *galensis;* il est remplacé aujourd'hui par la forme GALANT, it. *galante*, esp. *galante*, *galan*, *galano;* voy. aussi *régaler*. Quant à l'origine du vfr. *gale*, nfr. *gala*, lætitia, voluptates, epulæ, facetiæ, Diez, d'accord avec Diefenbach, lui assigne le vha. *geil*, luxurians, pinguis, libidinosus (en Autriche, le mot *geil* signifie également gai, réjoui), ags. *gâl*, gai, alerte; subst. vha. *geilí*, faste, luxure. Le sens foncier est donc plaisir, joie. — Suchier, vu l'initiale *w* que *gale* et *galer* ont eue en premier lieu, préfère comme pri-

mitif l'angl. *weale*, bonheur, opulence, au moy. néerl. *wale*. — Le verbe latin *gallare*, employé par Varron ap. Non. Marc. pour *bacchari*, est distinct de notre mot et se rapporte aux prêtres de Cybèle, appelés *galli*.

GALANE, genre de plantes; altération de *chelone* (gr. χελώνη, tortue).

GALANT, anc. *galand* (Lafontaine a dit au féminin *galande*), voy. *gala*. — Il faut abandonner l'étym. tirée du L. *valens*, d'après laquelle *galant* équivaudrait à *vaillant*. Dans le mot *galant* et son dérivé *galanterie*, se dessine le culte de la femme dans ce qu'il a de noble et d'élevé, aussi bien que dans ce qu'il présente de sensuel. Voy. à ce sujet le Dictionnaire philosophique de Voltaire au mot *galant*. — D. *galanterie*, d'abord qualité, procédés, attentions d'un homme galant; puis paroles flatteuses, petits présents de bijoux que l'on se fait par politesse ; aussi intrigue avec une femme, etc. (toutes les acceptions, nobles ou basses, de ce terme se rapportent en dernier ressort aux relations de l'homme avec la femme); *galantin*, homme ridiculement galant; *galantise** = galanterie, d'où *galantiser*, faire la cour aux dames (terme bas).

GALANTINE (c'était à l'origine une préparation de poissons), du BL. *galatina*; ce n'est donc qu'une forme variée de *gélatine*; cp. l'all. *gallerte*, gélatine.

GALBANUM, « donner du galbanum, bailler le galbanum » = tromper, duper. Cette façon de parler peut avoir été prise, dit de Brieux, de ce que, pour faire tomber les renards dans le piège, on y met des rôties frottées de *galbanum*, dont l'odeur plaît extrêmement aux renards et les attire au lieu où ils en sentent. Selon d'autres, la locution vient de ce que la gomme-résine dite *galbanum* (mot latin, du gr. χαλϐάνη) était considérée autrefois comme une panacée universelle.

GALBE, anc. *garbe*, *guerbe*, contour gracieux, bonne grâce, agrément. Le mot vient du vha. *garawi*, *garwi*, ornement. Diez, négligeant la circonstance que l'on s'est servi de *garbe* avant *galbe*, fait venir ce dernier, qui, en effet, est proprement un terme d'architecture, du mha. *walbe* (auj. *walm*), courbure du toit du côté du pignon.

GALE, maladie cutanée; Nicot dérive ce mot du L. *callus*, peau dure, et effectivement le BL. dit *callosus* = *galeux*. Cette étymologie est correcte à la lettre, et s'appuie en outre du rouchi *gale* = cal, durillon. Néanmoins, Diez croit devoir rapprocher les termes all. *galle*, partie endommagée, tache, angl. *gall*, écorcher. En faveur de cette étym., on peut rappeler le vfr. *rasche*, gale, du prov. *rascar*, gratter; vfr. *gratelle* de *gratter*; all. *krätze* de *kratzen*, gratter. Voy. aussi *galer*. Chevallet cite le bret. *gal*, gale, et le gaél. *gall*, éruption en général; reste à savoir si ces mots sont réellement celtiques. Pictet invoque l'irl. *galar*, maladie. — Les mots it. *galla*, esp. *agalla*, tumeur, se rapportent plutôt au L. *galla*, noix de galle, excroissance de feuilles de chêne. — D. *galeux*.

GALÉASSE, voy. *galée*.

1. **GALÉE** (ancien nom des bâtiments appelés plus tard *galères*), prov. *galea*, *galeya*, *gale*, it. et anc. esp. *galea*, port. *galé*, dan. *galleye*, nl. *galei*, angl. *galley*; BL. *galea*, *galeia*, *galeida*. Voici les diverses étymologies mises en avant sur ce mot : gr. γαλῆ, belette, à cause de la rapidité de la marche (Ménage) — gr. γάλη, mot cité par Hésychius avec le sens de galerie, à cause de la longueur de la galée; — L. *gálea*, casque, la galée étant comparée à un casque retourné, ou bien parce que le vaisseau qui portait Ovide tirait son nom « a picta casside »; — arabe *chali*, ruche, grand navire (Muratori); enfin γαλεός, requin (pour cette assimilation, Diez cite un ancien texte décrivant ainsi la galée : lignum a prora præfixum habet et vulgo calcar dicitur, quo rates hostium transfiguntur percussæ). Il est difficile de se fixer sur aucune de ces opinions, dont aucune, d'ailleurs, ne tient compte du BL. *galeida* (mha. *galeide*) et *galedellus*. — D. GALÉASSE, it. *galeazzo*, esp. port., *galeaza*; GALION, it. *galeone*, esp. *galeon*, port. *galeão*; GALIOT*, GALIOTE, it. *galeotta*, port. *galiota*.

2. **GALÉE**, en t. d'imprimerie, ais à rebord, où le compositeur met les lignes à mesure qu'il les compose; c'est le même mot que le préc.; l'all. appelle de même la galée, *schiff*, c.-à-d. bateau; l'angl. dit *galley*.

GALÈNE, du gr. γαλήνη.

GALER, gratter; est-ce le primitif ou le dérivé de *gale*? D'après ce que j'ai dit sous *gale*, on est en droit de poser la question.

GALÈRE, it., esp., port., prov. *galera*; prob. un dérivé du même radical qui a donné *galée*. L'étymologie L. *galērus*, chapeau, casque, n'a pas plus de probabilité que *gálea*. casque, pour *galée*, bien que l'accent s'y prête davantage. — D. *galérien*.

GALERIE, it. *galleria*, esp. *galeria*, port. *galaria*, salle plus longue que large, corridor, allée. Le BL. *galeria* (il remonte au IXe siècle) présente les acceptions : maison élégante, puis lieu enfermé, cour. D'après Diez (2e et 3e éd.), du gr. γάλη, sorte de galerie, par le canal d'un dérivé *galera*. — On avait autrefois proposé l'all. *wallen*, marcher solennellement; puis le verbe *galer**, festoyer (voy. *gala*), donc propr. salle de fête. — Littré, tout en prenant en bonne considération l'étym. de Diez, rappelle le BL. *galilœa*, vfr. *galilée*, signifiant long portique, nef d'église, dont *galeria* pourrait s'être produit par corruption. — Le vfr. *galerie* signifie réjouissance et est un dérivé de *gale* (voy. *gala*).

GALERNE (vent de) = vent du nord-ouest, esp., port. *galerno*, prov. *galerna*, bret. *gwalarn*. La racine est *gal*, qui signifie en irlandais souffle du vent, et en anglais, sous la forme *gale*, vent frais. La terminaison de *galerne* fait supposer que ce mot a d'abord été employé dans le midi de la France (Diez cite *bolerna*, tempête, *buerna*, brouillard, *suberna*, courant), mais le radical paraît celtique, bien que Nicot ait pensé au L. *gelare*

en disant : nom de vent qui fait geler les vignes. — Johanneau dérive le bret. *gwalarn* de *gwall*, mauvais, et d'*arne*, temps d'orage. — Müller rapporte l'angl. *gale*, au nord *gola*, vent froid, verbe *gola*, souffler; Wedgwood, au nord. *galen*, furieux.

GALET, caillou plat et rond, qui se trouve sur la grève; dimin. du vfr. *gal*, pierre; quant à celui-ci, on le rattache au breton *kaled*, dur, gaél. *gal*, caillou. — De *galet* vient *galette*, petit gâteau plat et rond.

GALETAS (anc. *galatas*, avec le sens de grande salle, signification encore propre au champenois *galetas*); Littré pense que le mot est venu, par les croisés, de Constantinople, où *galatas* était le nom d'une tour; on lui voit, dans les chartes, désigner un appartement dans la maison des Templiers et à la Cour des Comptes.

GALETTE, it. *galetta*, prov. *galeta*, voy. *galet*.

GALIETTE (mot du nord de la France et de la Belgique), morceau de houille de moyenne dimension; aussi *gaillette*, *gayette*. Etymologie inconnue; du même radical que *caillou* ? — D. *gailleteries*.

GALIMAFRÉE, anc. *calimafrée* (Ménagier II, 5), ramassis de toutes sortes de viandes, plat grotesque; d'après Darmesteter (p. 113), composé de la particule péjorative *cali* (cp. *califourchon*, *charivari*) et du radical *mafl* ou *mafr*, qui se trouve dans le pic. *maflia* ou *mafia*, gourmand, goulu; verbe *maflier*, *mafier*, ronger entre ses dents, et qui se rattache au flam. *maffelen*, *moffelen*, agiter ses joues. Cp. l'art. suiv.

GALIMATIAS, discours embrouillé et confus. D'après Huet, ce mot vient du quiproquo d'un avocat qui, plaidant en latin pour le coq de Mathias, à force de répéter Gallus et Matthias et voulant dire *gallus Matthiae*, vint à dire *galli Mathias*, ce qui fit rire tout l'auditoire; de manière que l'expression se fixa pour signifier un discours embrouillé. Nous pensons que cette histoire est forgée pour le besoin de l'étymologiste, et que *galimatias* est plutôt un mot de formation semblable à celle de *galimafrée* (v. c. m.). — Darmesteter y voit une forme altérée de *carimafiache*, forme picarde de *galimafrée*, signifiant la même chose que celui-ci et en outre, au figuré, ramassis de sottises, discours incohérent. — Dans des glossaires latins-allemands, on trouve *ballimathia*, défini par cymbale et par chanson malséante.

GALION, **GALIOTE**, voy. *galée*.

GALIPOT, résine qui coule du pin; d'après Bugge (Rom. III, 149), dérivé de l'all. *klibe*, « gummi, lacrima arborum » (du mha. *kliben* = haerere). Pour l'insertion de *a* dans *gl*, cp. *canif*; pour l'initiale *g*, p. *c*, cp. *ganivet*; le *p* s'explique par quelque forme haut-allemande. En définitive, *galipot* serait = *clipe*, *calipe*, *galipe* + suff. *ot*

GALLE, L. *galla*. — D. *gallique*; *engaller*.

GALLINACÉ, L. *gallinaceus* (de *gallina*, poule).

GALLON, ancienne mesure de liquides, encore usuelle en Angleterre; cp. rouchi *galot*, m. s, BL. *galetus*, *-a*, *-um*. mensura vinaria; *gillo*, *gello*, *gallo*, vas vinarium. D'origine inconnue; peut-être connexe avec *jale*, *jalon* (v. c. m.).

GALOCHE, d'où it. *galoscia*, esp. *galocha* (aussi *haloza*). D'après Baïf, suivi par Roquefort, du L. *gallica*, chaussure des Gaulois, avec changement de suffixe. Cette dérivation me paraît fautive, bien qu'elle soit patronnée par Diez. Je préfère celle du BL. *calopodia*, mot qui correspond au grec καλοπόδιον ou καλόπους, soulier de bois (κᾶλον, bois); *calop'dia* a régulièrement pu donner la forme *galoche* (cp. vfr. *treche*, danse, de *tripudium*). Littré m'objecte : « la galoche n'est pas le sabot »; non, mais une espèce de sabot; j'ai porté moi-même des galoches à semelles de bois, et d'ailleurs l'esp. *galocha* s'emploie pour sabot. — Dans les derniers temps, notre mot a été étudié par Mussafia (Beitrag, p. 62); il ne sait pas se décider entre *gallice* et *calones* « calcei lignei » (ap. Festum); quant à *calopodium*, il ne le repousse pas absolument, mais pense qu'il faudrait, en l'admettant, admettre aussi que les formes ital. sont tirées du français. G. Paris approuve l'étymon *calopia* p. *calopodia* (Rom. III, 113). — D. *galochier*, faiseur de galoches, autr. aussi = pauvre et grossier, litt. porte-sabots, aussi verbe *galocher*, se comporter en rustre.

GALON, voy. *gala*. — D. *galonner*.

GALOPER, it. *galoppare*, esp. port. *galopar*, prov. *galaupar*; du vha. *hlaupan*, courir (all. mod. *laufen*); avec le préfixe *ga* : vha. *gahlaupan*, ags. *gehleapan*. D'après Wackernagel, du vha. *gaho hlaupan*, courir rapidement. — D. *galop*, subst. verbal, prov. cat. *galop*, it. *galoppo*; *galopade*; *galopin*, nom donné dans la fable au lièvre faisant office de courrier, plus tard = petit commissionnaire, marmiton, puis petit polisson qui trotte dans les rues, etc.

GALOPIN, voy. *galoper*.

GALOUBET, petit instrument à vent; d'origine inconnue; « tiendrait-il au prov. *gualaubin*, gaillard, gracieux » (Littré) ?

GALVANIQUE, **-ISME**, **-ISER**, du nom de l'Italien *Galvani*, physicien à Bologne, mort en 1795.

GALVAUDER, maltraiter de paroles, aussi = faire de la mauvaise besogne. Je ne dirai de ce mot qu'une négation, c'est qu'il ne vient pas de *caballicare*, chevaucher, comme prétendent certains dictionnaires.

GAMACHE, guêtres, du vfr. *game*, jambe. — Devic pense que le mot vient du v. esp. *guadamaci* signifiant un cuir préparé en premier lieu à *Gadames* (Tripoli) et plus tard en Espagne. De là viendrait aussi le mot *garamaches*, usité dans le midi de la France pour de grandes bottes à l'écuyère.

GAMBADE, de l'it. *gambata*, dér. de *gamba*

= vfr. *gambe*, auj. *jambe* (v. c. m.). — D. *gambader*.

GAMBESON, GAMBOISON, sorte de vêtement qu'on portait sous le haubert (en champ. *gambison*, vêtement doublé, piqué); c'est un dérivé du vfr. *wambeis*, prov. *gambais*, v. esp. *gambax*, v. port. *canbas* (de là mha. *wambeis*, nha. *wams* p. *wammes*), pourpoint. Ces mots sont issus du vha. *wamba*, ventre, par le BL. *wambasium*.

GAMBILLER, de *gambe*, variété de *jambe*.

GAMBIT, terme du jeu d'échecs, de l'it. *gambetto*, vfr. *jambete*, croc-en-jambes.

GAMELLE, esp., port. *gamella*, du L. *camella*, espèce de vase à boire.

GAMIN, mot d'introduction récente, d'origine inconnue. Le mot serait-il pour *gambin*, de *gambe*, *jambe*, donc trotteur, qui court les rues? Il est bon de rappeler le terme picard et rouchi *galmite* = gamin; *gamin* serait-il peut-être p. *galmin*; mais alors, que veut dire cette racine *gal?* Le fait est qu'elle se reproduit dans le wallon *galapia*, vaurien, garnement, vfr. *galose*, drôle, vaurien, dauphiné *galistran*, fainéant, etc. Atzler rapporte *gal* à la racine germanique *gal*, signifiant crier, faire du bruit. — On a aussi pensé à l'angl. *game*, jouer. En dernier lieu, nous enregistrons l'opinion d'après laquelle *gamin* aurait signifié en premier lieu un simple soldat, puis aide-ouvrier, enfin enfant, et qu'il vient de l'all. *gemeiner*, simple soldat. Voy. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, XLI, 229. — D. *gaminer*, *-erie*.

GAMME, du grec *gamma*, nom de la troisième lettre de l'alphabet grec. Gui d'Arezzo, inventeur de la gamme, ajouta le *g* comme septième à la série des lettres *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, qui lui servirent à noter ses tons ou intervalles. C'est cette septième note *g* (en grec *gamma*), conclusive de la gamme en *a* (ou la), qui a donné le nom à la série d'une octave.

GANACHE, de l'it. *ganascia*, forme péjorative du L. *gena*, joue. — D'où vient le sens figuré et injurieux de ce mot? Exprime-t-il réellement l'idée d'un homme à la mâchoire pesante, comme le pensait Ménage? On est en droit de l'admettre, puisque Littré dit que « mâchoire » a le même sens figuré. — Remonter au vha. *ganazzo* (all. mod. *gans*), oie, serait par trop hardi.

GANDIN, dandy ridicule, du nom d'un personnage de vaudeville.

GANGLION, gr. γάγγλιον.

GANGRÈNE, it., esp. *cangrena*, du L. *gangræna* = gr. γάγγραινα, m. s. — D. *gangréneux*, *se gangrener*.

GANGUE, terme de mines, it. *ganga*, de l'all. *gang*, allée, galerie.

GANIVET, voy. *canif*.

GANSE, aussi *gance*. L'étymologie de ce mot ne m'est pas connue, mais bien certainement il ne vient pas du L. *ansa*, anse, cavalièrement mis en avant par Roquefort. Diez, se fondant sur le sens « lacet servant de boutonnière, accrochant le bouton », pense que le mot pourrait être l'it. *gancio*, esp. *gancho*, crochet. Le hongrois *gants* paraît emprunté du français.

GANT, vfr. *want*, it. *guanto*, esp., port. *guan*, BL. *wantus*, v. flam. *wante;* mot germanique : nord. *vöttr* (qui équivaut d'après Grimm à *vantr*), dan. *vante*. — D. *gantelet*, *ganter*, *gantier*.

GARANCE, esp. *granza;* un vieux glossaire, cité par Ducange, dit : « Sandix, herba tincturæ, quam vulgus *varantiam* vocat ». On a pensé que *varantia* était pour *verantia* et que ce dernier venait de *verans* color, sive verus « hoc est vere ruber et coccineus ». Cela ressemble à un tour de force; on a cherché, il est vrai, à prouver que le grec ἀληθινός (vrai) était de même employé dans le sens de couleur rouge, mais je n'ai pu m'en assurer. — D. *garancer*, *-ière*.

GARANT, vfr. *warant*, anc. it. *guarento*, esp. *garante*, prov. *guaran*, *guiren*, BL. *warens*, anc. frison *werand*, *warend*, flam. *waerande;* du vha. *wëren*, anc. frison *wara*, *wera*, faire prestation, cautionner, garantir. — D. *garantir* (angl. *warrant*), d'où subst. *garantie*.

GARBE, anc. forme pour *galbe* (v. c. m.).

GARBURE, potage épais; Littré le rapproche de l'esp. *garbias*, ragoût. J'ajouterai l'angl. *garbage* of a fowl, la petite oie.

GARCE, *garse**, autrefois fille en général, servante, auj. terme d'injure; c'est le féminin du vfr. *gars*, prov. *gartz*, sens primordial = L. puer, puis serviteur, manouvrier, au fig. et en mauvaise part, = fripon, goujat. Dans le dialecte du Jura, *gars*, *garse* signifient fils et fille, sans aucune mauvaise acception. On a produit différentes étymologies. Pott, et après lui Gachet et Littré, alléguant la forme prov. *guarz*, défendent la provenance celtique et rapportent le mot au breton *gwerc'h*, virginal. Chevallet remonte au vha. *vair*, homme. Diez rejette l'une et l'autre de ces opinions, prétendant que les initiales all. *v* ou *w* et celt. *gw* auraient produit en ital. *guarzone* et non pas *garzone*. Il pense que le mot est latin et cache une métaphore. Par conséquent, il le place, ainsi que son dérivé *garçon*, it. *garzone*, sur la même ligne que l'it. *garzo*, dim. *garzuolo*, cœur de chou, milanais *garzoeu*, bouton, jeune pousse, et lombard *garzon*, laiteron. Or, ces mots viennent du L. *carduus*, chardon. Le mot garçon figurerait ainsi l'idée d'une chose non développée, et serait une expression analogue à l'it. *toso* (de *tonsus*), d'où vfr. *tosel*, garçon, ou au fr. *petit trognon* (cp. all. *kleiner bützel*), enfin au gr. κόρος, qui signifie à la fois rejeton, pousse et garçon. Diez, en faveur de son étymologie, se prévaut encore de ce qu'à Milan *garzon* signifie non seulement garçon, mais aussi une plante chardonnière. Toutefois, sa manière de voir (à l'appui de laquelle on serait tenté de rappeler le fr. *chou*, en tant que terme de caresse) n'a pas trouvé grâce chez d'autres philologues compétents. Ainsi G. Paris, arrêté par une forme *warçon*, citée par Roquefort, soupçonne une origine germa-

nique; Baist (Ztschr., VI, 426) incline pour l'identité de *gars* avec *jars*, *gars* (oie). — D. *garçon*, it. *garzone*, esp. *garzon*, port. *garcão*.

GARCETTE, t. de marine, petit cordage; de l'esp. *garceta*, dont l'origine est inconnue; l'angl. dit *gasket*, l'it. *gaschette* (plur.).

GARÇON, voy. *garce*. — D. *garçonner*, *-aille*, *-ière*.

GARDER, vfr. et dial. *warder*, it. *guardare*, esp., port., prov. *guardar*, du vha. *warten*, faire attention, veiller sur. — D. *garde*, esp., it. *guardia*, prov. *guarda* = goth *vardja*, vha. *warta* et (masc.) *warto*; — *gardien*, it. *guardiano*, esp., prov. *guardian*, all. *wardein*. — Composés: *esgarder**, avoir l'œil sur (d'où fr. *esgart** *égard*), it. *sguardare*, v. esp. *esguardar*; — *regarder* d'où *regard*. Pour le rapport logique entre *garder* = conserver, et *regarder* = voir, cp. L. *servare* et *observare*, *tueri* et *intueri*, angl. *hold* et *behold*.

GARDIEN, voy. *garder*.

GARDON, nom d'un petit poisson; d'origine inconnue.

GARE, voy. *garer*.

GARENNE, lieu où l'on conserve des lapins (anc. = bois, vivier, étang, auxquels était attaché un droit de chasse exclusif; tenir en garenne = tenir en défense), aussi *varenne*, vfr. *warenne*, BL. *warenna*, angl. *warren*, nl. *warande*. Si le mot, comme il y a lieu de croire, vient du vfr. *garer*, *warer*, il faut voir, selon Diez, dans la forme *garenne* une corruption de *garine*, cp. vfr. *gastine*, *guerpine*, *haïne*, autres subst. dérivés de radicaux germaniques.

GARER, prov. *garar*, garder, faire attention, mettre à l'abri; du vha. *warôn*, observer, prendre garde. — D. *gare*, interjection, = prends garde; *gare*, subst., = refuge, abri; *garenne* (v. c. m.); *esgarer** *égarer*, pr. négliger, laisser aller sans surveillance, conduire dans l'erreur.

GARGARISER, gr. γαργαρίζειν, L. *gargarizare*; *gargarisme*, gr. γαργαρισμός.

GARGOTE. Selon Diez, ce mot n'a aucun rapport étymologique ni avec l'all. *garküche*, qui y correspond pour le sens, ni avec le L. *gurgustium*, mauvaise auberge; il faut plutôt rattacher ce mot au verbe picard *gargoter*, bouillir très fort, qui a l'air d'être une onomatopée. — On pourrait être tenté de songer à *caro cocta*, chair cuite, donc endroit où l'on donne à manger chaud; mais il faudrait pour cela un intermédiaire italien *carcotta*. Sans rien préjuger sur le rapport étymologique, je crois ne pas devoir omettre BL. *gurgutia* (VIIe siècle) « loca ubi convivia turpia fiunt ». — D. *gargoter*, *gargotier*.

GARGOUILLE, esp. *gargola*, endroit où l'eau d'une gouttière se dégorge, anc. = gorge. De la même famille que le vfr. *gargate* (encore en usage dans les patois) = gorge, gosier, it. *gargatta*, esp. *garganta* (d'où Rabelais a tiré son *gargantua*, équivalent de *grandgousier*). Ce radical *garg* est identique à *gurg* du L. *gurges*, gorge; l'altération s'est produite, faut-il croire, sous l'influence de *gargarizare*. On la trouve encore dans it. *gargagliare*, *gargozza*, pour *gorgogliare*, *gorgozza*. — D. *gargouiller*, verbe désignant le bruit que fait l'eau en passant par une gargouille, d'où *gargouillis*.

GARGOUSSE. Ce mot se rattache prob. au même radical *garg*, d'où procède le mot précédent et qui implique l'idée de cavité allongée. Il paraît être fait sur le patron de l'it. *gargozza*, gorge, gosier. Par une métaphore analogue, on appelait au XVIIe siècle des culottes des *garguesques*. Ou bien le mot serait-il une corruption de *cardousse*, qui représenterait le subst. *cartouche*, it. *cartoccio*? Le fait est qu'on dit aussi *gargouges* et *gargouches*. — D. *gargoussier*, *-ière*.

GARIGUE, terre inculte (pr. couverte de chênes), vfr. *garrie*, *jarrie*; prov. *gariga*, *garriga*, chênaie; du prov. *garric*, chêne, vfr. *garris*, *jarris*.

GARNEMENT (v. angl. *garnement*, contracté plus tard en *garment*), autr. = vêtement, ameublement, armes, dér. de *garnir*. L'acception « mauvais sujet » viendrait, d'après Ménage, suivant en ceci d'autres devanciers, de ce que les fainéants et gens inutiles ne servent que pour *garnir*, c.-à-d. pour remplir et fournir le nombre voulu d'hommes. Mieux vaut, avec Littré, déduire cette acception de celle de *garnement*, défense et défenseur, de là *mauvais garnement*, mauvais soldat, généralisé en mauvais sujet.

GARNIR, it. *guarnire*, *guernire*, v. esp. *guarnir* (auj. *guarnecer*), prov. *garnir*, d'abord = avertir, prémunir, préserver, avoir soin, puis pourvoir de ce qui est nécessaire, fournir, munir, fortifier. Du vha. *warnôn*, all. mod. *warnen*, avertir, prémunir; ou plutôt, à cause de la terminaison, du correspondant ags. *varnian*, prendre garde, avoir soin. — D. *garnisseur*, *garniture*; *garnement* (v. c. m.); *garnache*, manteau = it. *guarnaccia*, esp. *garnacha*; — *garnison*, propr. munition, provision d'argent ou de vivres, puis nombre d'hommes nécessaires pour la garde d'une place, enfin ville occupée par une garnison. — Cps. *dégarnir*.

1. **GAROU**, dans *loup-garou*, vfr. *garol*, *garoul*, *garwall*, signifiait un sorcier qui a le don de se changer en loup et qui rôde la nuit; « quod hominum genus *gerulphos* Galli nominant, Angli vero *vere-wolf* », dit Gervasius Tillib., cité par Ducange. Ce mot anglo-saxon *vere-wolf*, qui est en effet le primitif du vfr. *garoul* (cp. *Raoul* de *Radulphus*), et qui est conservé dans l'angl. *were-wolf*, all. *währwolf*, signifie litt. homme-loup, gr. λυκάνθρωπος. Le fr. *loup garou* est donc une composition en superfétation, puisque l'idée de *loup* se trouve déjà renfermé dans le mot *garou*. De *garou* vient le fr. *garouage* (norm. *varouage*) = vagabondage nocturne, vie débauchée.

2. **GAROU**, poisson, un des noms vulgaires du *smaris*. Bauquier (Rom., VI, 267, note 7) tient ce mot pour une mauvaise lecture de

garon, qu'indique Rondelet comme nom du *smaris* à Antibes et qui appartient au même radical que *jarret* (voy. pl. loin).

1. **GARROT**, articulation, joint; petit bâton (pour serrer). Il faut abandonner l'étymologie reçue L. *verutum*, dard, javelot. Le mot, appliqué à une partie du corps du cheval, paraît appartenir, comme *garret*, auj. *jarret*, à la racine celtique *gâr* dans cymr. *gâr*, cuisse, pr. flexion, courbure, bret. *gar*, os de la jambe. — D. *garrotter*.

2. **GARROT**, sorte d'oiseau du genre canard; peut-être un dérivé de *gars*, auj. *jars* (v. c. m.).

GARS, voy. *garce*.

GARZETTE, espèce de héron, de l'esp. *garzeta*, héron.

GASCON, L. *Vasco*, habitant de la *Vasconia*, fr. *Gascogne*. — D. *gasconner*, *-ade*.

GASPILLER, prov. *guespillar*, wall. *caspouï*, de l'ags. *gaspillan*, vha. *gaspildan*, consumer, dépenser.

GASTER, mot savant pour ventre ou estomac, du gr. γαστήρ, m. s. De là : *gastrique*, *gastrite*; *gastronomie*, gr. γαστρονομία, règle relative aux soins de l'estomac, art de faire bonne chère; *gastronome* (abstrait de *gastronomie*).

GÂTEAU, *gastel**, breton *gwastel*, prov. *gastal*, du mha. *wastel*, m. s.

GÂTER, vfr. *guaster*, it. *guastare*, v. esp. port., prov. *guastar*, angl. *waste*, piller, ravager, détruire; du L. *vastare*, ravager, en basse latinité = endommager. — En vfr. on avait l'adj. *guaste*, inculte, solitaire, en mauvais état, = it. *guasto*, port. *gasto*, du L. *vastus*. — La forme ancienne *gastir*, d'où le subst. *guastine*, *gastine*, clairière dans un bois, désert, terre en friche, lande (cp. flam. *waestyne*, *woestyne*), accuse une dérivation directe du vha. *wastjan*, m. s. — D. *gâteux*; cps. *dégâter*, L. devastare, d'où *dégât*.

GATTILLIER, arbrisseau scientifiquement appelé « vitex agnus castus », vient de l'esp. *sauz* (= salix) *gatillo*, qui a la même valeur. Ce *gatillo* a l'air d'être le dim. de *gato*, chat, mais le terme esp. paraît être une altération populaire de *agno castil*, qui se trouve en portugais à côté de *agno casto* (Bugge, Rom., IV, 357).

GAUCHE, v. angl. *gauk*; l'angl. *gaulic hand* (dialectes), main gauche, autorise à présupposer l'existence d'un vfr. *galc*; cp. en wall. *frère wauquier* (= *walquier*), frère gaucher, demi-frère. Diez rapporte le vfr. *galc* ou *walc* au vha. *welk*, faible, fatigué, ce qui est parfaitement admissible tant pour la forme que pour le sens. D'autres langues encore rendent la main gauche par un mot exprimant faiblesse; ainsi l'it. dit *stanca*, la fatiguée, et *manca*, l'endommagée, la défectueuse, l'esp. a *zurda*, la sourde (qui n'obéit pas), le n. prov. *man seneco*, la vieille, la décrépite. — D. *gaucher*, *gaucherie*; verbe *gauchir* (v. c. m.).

GAUCHIR, sortir de la ligne droite, détourner le corps pour éviter un coup, fig. ne pas parler droitement, franchement, biaiser; aussi = rendre gauche. Ce verbe vient directement de *gauche*, en tant qu'opposé à droit. Chevallet et Gachet se sont trompés en prenant *gauche* p. *guenche*, et en identifiant *gauchir* avec le vfr. *ganchir*, *guenchir*, se détourner, éviter, qui vient du vha. *wankjan*, *wenkjan*, vaciller, se retirer, céder (all. mod. *wanken*). Diez se prononce contre l'opinion qui fait venir *gauche* de *wankjan*, d'abord parce que l'on ne voit pas d'adjectifs romans dériver directement de verbes, et que la mutation *an* en *au* resterait sans explication. — D. subst. verbal vfr. *gauche*, tromperie, détour.

GAUCHOIR (t. de technologie), moulin à fouler le drap, de l'all. *walken*, fouler.

GAUDE, reseda luteola, esp. *gualda*, it. *guada* (dans *guadarella*), esp. *gualda*; de l'angl. *weld*, herbe à jaunir, écoss. *wald*, *waude*, *wau*. — D. *gauder*.

GAUDIR (SE), se divertir, se moquer, du L. *gaudere*; *gaudir* est donc étymologiquement identique avec *jouir*. — D. *gaudisseur*, *-erie*.

GAUDRIOLE, propos facétieux, p. *gaudiole*, du L. *gaudiolum*, dim. de *gaudium*, joie, plaisir. Voy. aussi *godailler*.

GAUFRE, pic. *waufe*, du holl. *waefel*, angl. *wafre*, all. *waffel*, v. esp. *guafla*, BL. *gafrum*. Cp. all *wabe*, rayon de miel. — D. *gaufrer*.

GAUGALIN, p. *galgalin*, du L. *gallus-gallina*, poule-coq.

GAUGE, dans *noix gauge*, pic. *gaugue*, noix, pr. noix étrangère; du vha. *walah*, étranger, non allemand, prononcé d'abord *walc*. Cp. ags. *veal-hnut*, all. mod. *wallnuss*, angl. *walnut*.

1. **GAULE**, grande perche, en Hainaut *waule*; du goth. *valus*, bâton, perche, = frison *walu*. La diphthongue *au*, toutefois, accuse un radical à double *l*, ce qui recommande l'étym. tirée du L. *vallus*, pieu. La mutation du L. *v* en fr. *g* se trouve encore dans *gaîne* et *gâter*. Le mot se trouve aussi dans les langues celtiques : bret. *gwalen*, cymr. *gwialen*. Le fr. *gaule* paraît avoir donné l'angl. *goal*, pieu marquant le but de la lice. Notre mot n'est pas connexe avec le vfr. *gaut*, *gault*, bois, forêt (primitif de vfr. *gaudine*, bois), lequel vient de l'all. *wald*. On a eu tort de l'y rattacher. L'étymologie du L. *caulis*, tige, est également fautive. — D. *gaulette*, *gauler*, *gaulis*.

2. **GAULE**, du L. *Gallia*. La diphthongue *au* vient de la résolution du premier *l* en *u*; voy. l'art. préc. — D. *Gaulois*. — Il est bon de rappeler ici que la syllabe *gal*, dont les Latins ont fait *Gallus*, est identique avec *wal*, qui se trouve dans le vha. *walh* ou *walah*, non-allemand, employé déjà au VIII[e] siècle pour désigner les peuples romanisés, puis dans l'angl. *Wales*, et dans notre *wallon* (v. c. m.). Les Allemands appellent encore aujourd'hui *wälsch* (p. *wälisch*) tous leurs voisins romans, tant italiens que français.

GAUPE, femme malpropre, vfr. *waupe*; d'après Diez du v. angl. *wallop*, morceau de graisse. Je ne puis souscrire à ce que dit Trippault :

« Les anciens Gaulois appelaient les paillardes *gaupes*, lequel mot je recherche de *gausape* et ainsi *gaupe*, diction prinse des couvertes où couchaient en guerre les paillardes ». Le L. *gausape* signifiait une étoffe de laine à poil frisé. L'étym. vha. *wulpâ*, louve, est repoussée par Diez parce qu'il faudrait la forme *goupe*. Le néerl. *welp*, petite chienne, conviendrait mieux à la lettre. — L'arabe *gabba*, vieille femme, mentionné par Devic, ne peut guère être mis en question.

GAUSSER, mot obscur. Frisch y voit l'it. *gavazzare*, babiller; Diez, l'esp. *gozarse*, se réjouir. (Quant à l'origine de *gozar*, le philologue allemand balance entre L. *gaudium* et L. *gustus*.) D'autres rattachent *gausser* au nord. *galsi*, pétulance, mais le mot est d'introduction trop récente pour que cette origine soit admissible. Une dérivation directe d'un fréq. L. *gavisare*, de *gavisum*, supin de *gaudere*, n'est point correcte non plus. — D. subst. verbal *gausse*.

GAVACHE, de l'esp. *gavacho*, homme sans cœur, lâche et négligé.

GAVE, jabot, voy. *engaver*. — D. *gaver*, *gavion*.

GAVION, gosier, voy. *gave*.

GAVOTTE, danse originaire des *Gavots*, habitants du pays de *Gap*.

GAZ, fluide aériforme et élastique. Ce mot, créé par Van Helmont (mort en 1644), n'est pas encore éclairci au point de vue de l'étymologie. Je n'ose croire que la *gaze*, tissu fort léger, y soit pour quelque chose; cependant la métaphore ne serait pas trop forte, le *gaz* rendrait l'idée « substance à molécules éloignées ». J'établirais plutôt comme primitif la racine qui a produit les mots allemands *gäscht*, *gischt*, fermentation, mousse, et qui viennent d'un verbe *gäschen*, bouillir, mousser, variété de *gären*, suéd. *gäsa*, fermenter. On me dit que Van Helmont envisageait le gaz principalement comme la vapeur qui se dégage des liquides en fermentation. Léon Meyer a démontré, de son côté, par l'examen des œuvres de Van Helmont, que celui-ci a inventé le mot *gaz* arbitrairement, toutefois sous l'influence du mot *chaos* des anciens (Kuhn, Ztschr. XX, 303). — D. *gazeux*, *gazéifier*, *gazéiforme*.

GAZE, esp. *gasa*, tissu léger et transparent; de la ville de *Gaza*, en Palestine, d'où provenait autrefois cet article de commerce. — D. *gazer*, couvrir d'une gaze, fig. voiler.

GAZELLE, it. *gazzella*, esp. *gazela*, de l'arabe *gazal*, antilope.

GAZETTE, de l'it. *gazzetta*, m. s. Ce substantif était d'abord le nom d'une petite monnaie, pour laquelle on achetait le journal, et a fini par désigner le journal même. Tel est l'avis émis successivement par Ménage, par Ferrari (1676) et par G. Gozzi (1713-1786). Schmeller considérait le mot *gazzetta* comme le diminutif de *gazza*, pie; les premières *gazettes* auraient porté, suppose-t-il, l'emblème de l'oiseau bavard par excellence. Mahn se prononce pour l'opinion de Ménage; Diez favorise la seconde. — D. *gazetier*.

GAZON, du vha. *waso* (all. mod. *wasen*), m. s. — D. *gazonner*.

GAZOUILLER, vfr. *gaziller*, est soit le dimin. de *gazer*, ancienne forme de *jaser* (v. c. m.), ou tiré du bret. *geiz*, gazouillement.

GEAI, voy. *gai*.

GÉANT, vfr. *gaiant*, wall. *gaiâ*, prov. *jaiant*, cat. *gigant*, esp., port., it. *gigante*, angl. *giant*; du L. *gigas*, *gigantis*; de l'it. *gigantesco* vient fr. *gigantesque*.

GÉHENNE, L. *gehenna*, gr. γέεννα; de l'hébreu *gĕhinnom*, nom d'une vallée près de Jérusalem. Les Israélites idolâtres y avaient offert leurs enfants au dieu Moloch, c'est pour cela qu'elle constituait plus tard, aux yeux des Juifs, un lieu de damnation éternelle, et que dans le Nouveau Testament le mot γέεννα est devenu le symbole de l'enfer. — De *gehenna ignis*, la condamnation du feu, enfer, s'est produit le mot vfr. *gehène*, avec le sens général de condamnation, torture, contrainte; de là, par contraction, le mot actuel *gêne*. Le sens de torture se remarque encore dans le vers de Molière : « Je sens de son courroux des gênes trop cruelles ». Dans les temps modernes, le terme a bien perdu de sa force primitive; la torture, l'enfer, sont devenus une légère incommodité, un embarras passager. — Littré, dans l'historique donné sous *gêne*, confond le vfr. *gehine*, confession, aveu, subst. formé de *gehir*, affirmer, avouer, avec *gehenne*, torture. Dans *mettre à la gehine* (à la question, arracher des aveux), il est vrai, les deux mots, distincts d'origine, viennent à confondre leur valeur.

GEINDRE, ancienne forme p. *gémir*, régulièrement produite du L. *gemere* (cp. *imprimere* = *empreindre*); de là *geignant*, en Champagne *geindeux* = plaignard.

GÉLATINE, liquide visqueux tiré des os, etc., qui se prend en *gelée* par le refroidissement. Du L. *gelatus*, congelé. — D. *gélatineux*.

GELER, L. *gelare*. — D. *gel* (it. *gielo*); *gelée* (it. *gelata*, prov. *gelada*, esp. *helada*); *dégeler*; *engeler*.

GÉLIF (*bois gélifs* sont des bois fendus par les grandes gelées), d'un adjectif *gelivus* *, formé de *gelu*. — Le féminin *gélisse* accuse un type latin *gelicius*. — D. *gélivure*.

GELINE, L. *galina* p. *gallina* (gallus). — D. *gelinotte*, aussi *gelinette*.

GÉMEAU, L. *gemellus* (dim. de *geminus*); le mot *jumeau* n'est qu'une modification phonétique de *gémeau*, lequel est réservé au langage astronomique ou anatomique.

GÉMINÉ, du verbe L. *geminare*, doubler.

GÉMIR, L. *gemere*. Voy. aussi *geindre*.

GEMME, L. *gemma*. Le mot fr. a les deux acceptions du mot latin, savoir bourgeon, œil, et pierre précieuse. Le sel *gemme* est ainsi nommé à cause de sa transparence.

GÉMONIES, du L. *gemoniæ*, escalier du mont Aventin qui conduisait au Tibre, où l'on

trainait les condamnés pour les jeter dans le fleuve.

GENCIVE, it., port., prov. *gengiva*, esp. *encia*, en Sardaigne *sinzia*, dans le Berry *gendive;* du L. *gingiva*, d'où les médecins ont formé directement leurs termes *gingival* et *gingivite*.

GENDARME, de *gens d'armes* = hommes d'armes. Autrefois, on entendait par *gendarme* un homme de guerre armé de toutes pièces, puis un homme pesamment armé. Nous n'avons pas du reste à faire ici l'historique de l'application de ce mot. Mais comment *gendarmes* est-il venu à signifier les bluettes qui sortent du fer, les petites parties de lie qui se trouvent quelquefois dans le vin, etc.? — D. *gendarmerie; se gendarmer*, se défendre, se révolter, pr. prendre un air martial, faire le brave.

GENDRE, du L. *gener, generi*. Les patois en tirent un féminin et disent *gendresse* pour bru.

GENE, voy. *géhenne*. — D. *gêner*.

GÉNÉALOGIE, gr. γενεαλογία, litt. exposé relatif à la race, à la naissance (γενεά).

GÉNÉRAL, adj., L. *generalis* (genus), relatif à tout le genre, universel. — D. *général*, titre de certains fonctionnaires ou officiers supérieurs (superlatif *généralissime*); *générale*, batterie de tambour pour avertir tout le monde; *généralité; généraliser*.

GÉNÉRATION, -ATEUR, -ATIF, du L. *generare* (genus), engendrer.

GÉNEREUX, du L. *generosus* (genus), pr. de bonne race, de bonne qualité; puis digne d'un homme de condition. — D. *générosité*, grandeur, noblesse.

GENÉRIQUE, mot moderne, formé du L. *genus, generis*, genre.

GENÈSE, du gr. γένεσις, génération, création. Le premier livre de Moïse a été appelé *genèse* parce qu'il raconte la création du monde.

GENET, petit cheval d'Espagne, vfr. *ginet*, it. *ginnetto;* selon toute probabilité du L. *ginnus*, mulet. — D. adv. *à la genette*.

GENÊT, *genest**, champ. *genistre*, all. *ginst, ginster*, esp. *ginesta, hiniesta*, it. *ginestra;* du L. *ginesta*, m. s. — D. *genêtière; genestrolle*.

GÉNETIQUE, du gr. γενέτης, générateur.

GENETTE, espèce de civette, angl. *genet, jennet*, esp. *gineta;* de l'arabe *djerneyth*.

GÉNIE, voy. le mot *engin*.

GENIÈVRE, vfr. *genoivre*, it. *ginepro*, port. *zimbro*, angl. *juniper*, néerl. *jenever;* du L, *juniperus*. — D. *genévrier; genévrette*.

GÉNISSE, vfr. *genice*, wall. *ginihe*, prov. *junega*. Du L. *junix, -icis*. L'*u* atone s'est assourdi en *e* comme dans *genièvre* de *juniperus*.

GÉNITAL, L. *genitalis* (de *genitum*, supin de *genere**, forme primitive, d'où, par le redoublement de la syllabe initiale, *gignere*, engendrer). Le supin *genitum* a produit encore *genitivus*, d'où fr. *génitif*, puis *genitura*, fr. *géniture*.

GENOU, anc. *genouil*, it. *ginocchio*, esp. *hinojo*, port. *giolho, joelho;* du L. *genuculum* (genu), forme de la basse latinité pour *geniculum*. — D. *genouillère, agenouiller*.

GENRE, it. *genere*, esp. *genero*, angl. *gender*, du L. *genus, generis*.

GENS, voy. *gent* 1.

1. **GENT**, nation, peuple, race (auj. d'un emploi limité au style badin), du L. *gens, gentis*. Le plur. fr. *gens* exprime 1. un ensemble de personnes déterminées ou qualifiées par un subst. ou adj. (*gens de guerre, les gens du roi, honnêtes gens*), 2. le monde, L. homines.

2. **GENT**, fém. *gente*, adj. de la vieille langue (ne s'employant plus que dans le style enjoué), prov. *gent*, fém. *genta*, poli, gracieux, beau, comme il faut. Cet adjectif ne vient directement ni du subst. L. *gens*, ni de *gentilis* (par le retranchement du suffixe), mais il représente le part. latin *genitus* (voy. pl. h. *génital*), avec le sens « de naissance »; homo genitus, c'est un homme bien né. C'est de cet adjectif *gent*, ou plutôt du type barbare L. *genitius*, que dérivent, au moyen du préfixe *a* (= L. ad), le verbe *agencer*, mettre en bon état, (type L. *agentiare**), it. *agenzare*, cat. *agenzar*, prov. *agensar* et aussi sans préfixe *gensar;* on peut comparer, pour le sens et la forme, le verbe *ajuster*. Le vfr. avait également sans préfixe les formes *gencer* et *genser* = orner, parer.

GENTIANE, du L. *gentiana* (all. *enzian*).

GENTIL, gracieux, poli, agréable, pr. de bonne race, de manières nobles, distinguées; donc de même valeur que l'adj. *gent*. Du L. *gentilis*, pr. = qui gentem habet, qui a de la race. — Comme le pluriel *gentes* exprimait chez les Romains les étrangers, les barbares, et chez les Pères de l'Église les non-chrétiens, l'adjectif *gentilis* a pris aussi en style d'Église le sens de païen; de là l'expression *les gentils* et le subst. collectif *gentilité* (employé par Bossuet) p. les nations païennes. — Dérivés de *gentil:* subst. *gentillesse*; adj. *gentillâtre* = de noblesse douteuse. Notez l'élision de l'*l* dans l'adv. *gentiment*, p. *gentilment*. On sait que dans l'ancienne langue les adjectifs provenant d'adjectifs latins en *is* n'avaient pas de forme distincte au féminin; *gentilment* représente donc correctement l'adverbe de *gentil*. Le composé *gentilhomme*, conformément à la signification primitive de *gentil*, par laquelle il est l'opposé de vilain, de roturier, signifie un homme de noble extraction. Les anciens disaient même *gentilfemme, gentifemme*, et plus tard *gentillefemme*. Les Anglais ont rendu *gentilhomme* par *gentleman*, devenu pour eux, avec le temps, synonyme de monsieur.

GENTILHOMME, voy. *gent*. — D. *gentilhommerie*.

GÉNUFLEXION, mot néo-latin, tiré de *flectere genu*, fléchir le genou.

GÉNUINE, angl. *genuine*, du L. *genuinus*, naturel, non falsifié.

GÉODÉSIE, grec γεωδαισία, mot scientifique, formé de γῆ, terre et δαίω, partager, donc litt. partage des terres ou des surfaces; GÉOGNOSIE, connaissance de la terre (γῆ, γνῶσις), *géognoste* (gr. γνώστης, qui se connait en), *-ique;* GÉOGRAPHE, gr. γεωγράφος (γῆ, γράφω), qui décrit la terre, d'où *géographie;* GÉOLOGUE, litt. qui traite de la terre (γῆ, λόγος), d'où *géologie, -ique;* GÉOMÈTRIE, gr. γεωμετρία (γῆ, μετρέω), art de mesurer la terre, d'où *géomètre, géométrique.*

GÉOGNOSIE, GÉOGRAPHIE, voy. l'art. précédent.

GEÔLE, vfr. *gaole, gaiole, jaiole*, it. *gabbiuola*, esp. *gayola*, port. *gaiola*, cage, prison. Ces formes représentent le diminutif L. *caveola*, comme it. *gabbia, gaggia*, esp., port. *gavia*, n. prov. *gavi*, vfr. *caive*, nfr. *cage* répondent au simple *cavea*. En plaçant le mot *geôle* dans l'élément celtique, Chevallet a négligé les formes parallèles des langues congénères; les mots celtiques qu'il cite ne sont, comme souvent, que des emprunts faits au roman. — D. *geôlier;* voy. aussi *cajoler* et *enjôler*.

GÉOLOGUE, GÉOMÉTRIE, voy. *géodésie*.

GÉORGIQUE, du gr. γεωργικός, adj. de γεωργία, travail de la terre, agriculture.

GÉRANIUM, bec-de-grue, gr. γεράνιον, de γέρανος, grue.

GERBE, vfr. *garbe, jarbe*, prov., esp. *garba*, du vha. *garba*, all. mod. *garbe*, m. s. — D. *gerber*,

GERCER, dans quelques dialectes *jarcer;* d'après Diez, du L. *carptiare* *, arracher, tiré de *carptus*, part. de *carpere*. Littré préfère l'ét. BL. *charaxare*, scarifier (c'est le gr. χαράσσειν, gratter), mais la lettre ne la recommande guère. — Baist identifie *jarcer* avec esp. *sarjar, sajar*, et présume une forme normale esp. *jarsar*, qui dériverait du subst. gr. διαίρεσις (incision chirurgicale). Cela reste purement conjectural. — D. *gerce* (subst. verbal), nom d'un insecte rongeur; *gerceux, gerçure*.

GÉRER, mot d'introduction moderne, du L. *gerere*, qui avait déjà l'acception moderne conduire, administrer. — Du L. *gestio*, subst. de *gerere*, vient le fr. *gestion*, administration.

GERFAUT, BL. *gerofalco, gyrofalcus*, ainsi nommé, dit-on, à cause de son vol tournoyant; d'autres ont expliqué l'élément *gero* par *hiero* (du gr. ἱερός, cp. fr. *sacre*), ou par κύριος, dominus. — La vérité est que le BL. *girofalcus* est tout simplement un mot façonné d'après l'all. *geierfalk, gerfalk, gierfalk*, qui est un composé de *geier* (vha. *gîr*), vautour, et *falk*, faucon.

1. **GERMAIN**, adj. déterminant un degré de parenté, du L. *germanus*, frère.

2. **GERMAIN**, nom de peuple, du L. *Germanus*, habitant de la *Germanie;* de là germanicus, fr. *germanique*, et les néologismes: *germanisme, germaniser*. — Quant à l'origine du mot latin *germanus*, employé par les Romains pour désigner les peuples transrhénans, nous n'avons pas à nous en occuper ici; cependant, nous jugeons convenable de rappeler que Jacques Grimm s'est inscrit en faux contre l'étymologie d'après laquelle *germanus* serait un composé de *gêr* = hasta, et *man* = homme. Le célèbre linguiste a démontré que ce nom a été donné aux Allemands non pas par les Allemands eux-mêmes, mais par les Gaulois, d'après une qualité dominante qui frappait le peuple chez lequel les Germains vinrent s'introduire. Il y voit un dérivé du celtique *gairm*, cri, correspondant aux mots gaël. *gairmadair*, cymr. *garmwyn*, qui signifie vociférant.

GERMANDRÉE, it. *calamandrea*, esp. *camedrio*, all. *gamander*, dér. du L. *chamaedrys* = gr. χαμαίδρυς.

GERME, L. *germen* (gerere); verbe *germer*, vfr, aussi *gerner*, L. germinare, d'où germinatio, fr. *germination; germinal*, septième mois du calendrier républicain.

GÉRONTE, du gr. γέρων, -οντος, vieillard.

GÉSIER, vfr. *jusier*, du L. *gigerium*, pl. *gigeria*, entrailles cuites des volailles; cp. *gencive*, de *gingiva*. Cette dérivation est confirmée par les formes patoises *giger, gigier*, = gésier.

GÉSINE, anc. = couches d'une femme, subst. de l'anc. verbe *gesir*, coucher, voy. *gisant*. La Fontaine s'est encore servi de ce mot: « La perfide descend tout droit, à l'endroit où la laie était *en gésine*. »

GESSE, du L. *vicia*, vesse, all. *wicke*. Cp. p. *g* = *v*, *givre* (de *vipera*).

GESTATION, L. *gestatio*, action de porter.

1. **GESTE**, mouvement du corps, du L. *gestus* (gerere), m. s., dont le dim. *gesticulus* a donné gesticulari, fr. *gesticuler*.

2. **GESTE**, dans « les faits et gestes », du plur. L. *gesta* (gerere), les choses faites; de là *chanson de geste*, et *geste* tout court.

GESTICULER, voy. *geste* 1.

GESTION, voy. *gérer*.

GIBBEUX, du L. *gibbosus* (de *gibbus*, bosse). — D. *gibbosité*.

GIBECIÈRE, est présenté par Diez comme un dérivé de *gibier;* le vfr. *gibecer*, aller à la chasse, appuie cette étym.; cependant, il se pourrait bien que cette parenté ne fût qu'apparente. Le fait est que l'on employait le mot pour des poches de toute destination. Dans la latinité du moyen âge, je trouve *giba* = capsa, arca, theca reliquiarum; c'est de là que semblent provenir *gibecière* (type *gibacaria*) et *giberne*. Quant à *giba*, il vient peut-être du L. *gibbus*, bosse, à cause de la forme convexe de l'objet, ou parce qu'il forme bosse sur la personne qui le porte. On ne peut toutefois se défendre de rapprocher de *gibe, gibecière* et *giberne* les mots grecs synonymes κίβδα, κίβισις, aussi κίβησις, κίβυσις et l'arabe *djib*, poche.

GIBELET, anc. *guibelet, guimbelet*, foret; norm. *wimblet*, angl. *gimlet;* on trouve dans l'élément celtique bret. *guimelet*, irl. *gimeleid*, gaël. *gimleid*, signifiant tous foret. Bugge (Rom. III, 149) ramène les formes citées soit

à L. *vibrare*, soit à la forme nasalisée *vimbrare* (constatée dans de vieux glossaires). Du sens « vibrer, branler, tourner » s'est développé celui de « forer », comme, en all., *drillen* signifie à la fois tourner et foret. Le verbe *gibler* (d'où subst. *giblet*, *gibelet* comme *foret* de *forer*) est donc = *vibler* (*r* étant changé en *l*); pour l'initiale *gi*, *gui* = L. *vi*; cp. *givre*, *guivre* = L. *vipera*.

GIBELOTTE, ragoût de volaille ; en wallon, on dit *giblè d'awe* p. abattis d'oie, de même en angl. *giblets*, qui répond au vfr. *gibelet*. La source du mot est inconnue.

GIBERNE, dér. de l'it. *giberna ;* voy. *gibecière*. Bugge (Rom. IV, 357) cherche à démontrer l'identité de ce mot avec le BL. *zaberna* « arca ubi vestes ponuntur aut quodlibet aliud armariolum, vestiarium. » Quant à *zaberna*, ce serait une variété de *zabaria*, *zabarium*, bas-grec ζαβαρεῖον (ἐν ᾧ αἱ ζάβαι, αἵ εἰσιν ὅπλα πολεμικά, ἀπόκεινται).

GIBET, vfr. aussi *juibet*, angl. *gibbet*, de l'it. *giubbetto*, m. s., qui est un dimin. de *giubba*, veste, camisole. Diez voit dans cette dénomination du supplice désigné par *giubetto* une plaisanterie populaire, par laquelle on aurait appelé la corde du condamné « sa petite veste ». Il rapproche à ce sujet le mot correspondant espagnol *jubon*, qui signifie à la fois pourpoint et la peine du fouet. — Quoi qu'on pense de cette étymologie, il faut rejeter celle de l'arabe *gibel*, montagne, que l'on fonde sur ce que les gibets sont d'ordinaire érigés sur les hauteurs. — On a aussi pensé à une connexité avec l'all. *wippen*, trébucher, balancer, donner l'estrapade; mais il faudrait alors les formes *guibetto*, *guibet*. — Littré, doutant qu'un mot qui se trouve dès le XIII[e] siècle dans la langue, soit emprunté de l'italien, demande si *gibet*, qui est essentiellement un bâton, une fourche, n'est pas identique avec le vfr. *gibet*, désignant une espèce d'arme, et qu'il explique comme diminutif de *gibe*, bâton ferré.

GIBIER, subst., anciennement = chasse au vol, puis le produit de cette chasse ; finalement l'on a désigné et désigne encore par gibier tous les animaux que l'on prend à la chasse, et surtout ceux dont on mange la chair. Il résulte des vieux dictionnaires que *gibier* s'appliquait plus spécialement à la volaille, mais déjà Nicot remarque que le mot s'est « entendeu à toute beste poursuivie ou prinse à la chasse, soit rousse, soit noire ». L'étym. du mot reste encore à fixer. Celle qui figure dans la plupart des dictionnaires, savoir *cibaria*, représente le gibier comme de la mangeaille en général ; elle n'est entachée que d'une seule faute, mais suffisante pour la faire rejeter : c'est la transition de *ci* en *gi*, qui est tout à fait anormale. Le mot *gibier* était aussi anciennement employé comme verbe ; il répond comme tel à un type *gibicare ;* et *giboyer* = chasser au gibier, n'en est qu'une modification (cp. *plier* et *ployer*). Le latin du moyen âge présente *gibicere* (vfr. *gibecer*) et *gibostare*. — Diez n'a donné aucune conjecture à l'égard de l'étymologie de *gibier;* Gachet en a osé présenter une qui certes n'est pas dépourvue de probabilité. Il voit dans *gibier* d'abord un verbe, ayant pour signification forcer l'oiseau que l'on poursuit (Ducange cite un mot latin *gibeitit* qu'il traduit par cogat), puis il en rapproche le vieux mot *gibier* de la langue d'oïl signifiant action de se démener, de regimber. De là il arrive à supposer une racine *gib* exprimant lutte, violence : d'où viendrait à la fois *gibier*, 1. chasser, 2. se démener, puis le composé vfr. *regiber* (notre moderne *regimber*), récalcitrer. Mais d'où faut-il tirer cette racine *gib ?* Ce problème est encore à résoudre. Peut-être *gibier*, chasser, est-il congénère avec un mot *gibet* indiqué par Ducange (au mot *gibetum*) d'après quelques textes poétiques et qui exprime une espèce d'arme (voy. l'art. *gibet*). — Par une conjecture habilement soutenue, Bugge (Rom. IV, 358) rattache le verbe *gibier* à un type **capicare* tiré de BL. *capus*, faucon, en rapprochant angl. *to hawke*, chasser à l'oiseau, de *hawk*, autour, faucon. Pour expliquer *ca* devenu *gi*, il s'en réfère à *girofle* = *caryophyllum* et à *degingander* = milanais *scanchinâ*. Le *p* changé en *b* (au lieu de *v*) ne paraît pas l'arrêter.

GIBOULÉE; étymologie inconnue. En désespoir de cause, les lexicographes invoquent un mot grec γηβολή signifiant trait lancé subitement ; mais, à part la singularité de cette métaphore, le mot grec a le tort de faire défaut, du moins dans les dictionnaires à ma disposition. Pour nous en consoler, consultons Ménage, qui nous dira que *giboulée* vient de *nimbus*, lequel aurait pris successivement les costumes suivants : *nimbulus*, *nimbulata*, *gnimbulata*, *ghimbulata*, *ghibulata*, enfin *giboulée !* Littré propose pour radical vfr. *gibe*, charge ; donc charge de mauvais temps. Notez qu'en Berry on dit *gibe*, *gible*, p. giboulée ; on trouve aussi *guebelette*.

GIBOYER, voy. *gibier*. — D. *giboyeux*.

GIFFER, ancien verbe signifiant « faire une croix sur une maison en signe de confiscation », BL. *guiffare*, *wifare*, mettre une marque à une propriété en signe de possession légale (voy. Du Cange); du subst. *wiffa*, *guiffa*, signum possessioni appositum ; comme l'anc. it. *aggueffare*, annexere, pr. attexere, le mot vient du germanique *weifen*, tisser. Voir Diez s. v. *aggueffare*.

GIFLE, claque sur la joue ; ce mot *gifle*, aussi *giffe*, a signifié d'abord la joue même, d'où *gifflard*, joufflu. Comme l'avait déjà avancé Grandgagnage pour le wall. *chife*, le mot représente l'all. *kiefe*, *kiefel*, *kiefer*, maxilla, branchia ; voy. aussi Bugge (Rom. III, 150). Génin, peu scrupuleux en matière phonologique, pose dans ses Récréations une autre étymologie de *gifle;* je ne la cite que pour mémoire. Il part de *gysser*, plâtrer, d'où viendrait *giffer*, faire une croix avec du plâtre en signe de confiscation, d'où *giffe*, *gifle*, affront, soufflet, puis la joue qui reçoit le soufflet.

GIGANTESQUE, voy. *géant*.

GIGOT, cuisse, de *gigue* (v. c. m.). Chevallet explique sans aucune probabilité *gigot* par charnu, et invoque à cet effet le bret. *kigek*, charnu, de *kig*, chair. — D. *gigotter*, remuer les jambes.

GIGUE, vfr. aussi *gigle*, it. v. esp., prov. *giga*, angl. *gig*, instrument à corde du genre des vielles, puis une espèce de danse, et en dernier lieu, à cause de la ressemblance de forme, = jambe, la cuisse comprise (de là : *gigot*). Du mha. *gige* (auj. *geige*), violon. La racine de ce mot semble exprimer remuement, vibration; du moins à en juger du nord. *geiga*, tremere, subst. *geigr*, tremor. Cette signification a survécu dans *giguer*, aller vite, danser, sauter, et dans *gigotter*, remuer les jambes, aussi vaciller, balancer. Une modification de *giguer* est *ginguer*, donner de la jambe, ruer. — Je suis porté à croire, sans être à même de le démontrer, que de la racine germ. *gig*, se remuer, s'est produit d'abord *gigue*, jambe, d'où *gigot*, jambon, *gigotter*, se remuer, *giguer*, faire aller les jambes, danser, et que de ce *giguer* s'est dégagé le subst. *gigue*, danse, puis air de danse, et enfin instrument de musique pour faire danser; cette filiation me semble plus naturelle. Voy. aussi *guinguet*.

GILDE, confrérie; mot allemand, francisé autrefois par *gelde*, *gueude*.

GILET. D'après Schuchardt (Gröber, Ztschr. V, 100), = esp. *gileco* (Don Quijote I, XLI), *jaleco*, *chaleco*.—« Cette étymologie par *gileco*, qui signifie une casaque d'esclave et qui vient du turc *yelec*, a déjà été proposée par M. Müller, mais elle me paraît peu probable, à cause de la date fort récente de l'introduction du mot en français : *gilet* vient du costume de Gilles, type du théâtre de la foire, comme *pantalon* de Pantalon » (G. Paris, Rom. X, 444).

1. **GILLE**, nom de baptême, du L. *Aegidius* (par aphérèse de la première syllabe). Pour *idius* rendu par *ille*, cp. *esquille* de *schidiæ*.

2. **GILLE**, personnage de théâtre, bouffon; de là *gillerie*, niaiserie, sottise, mot de la création de Beaumarchais. Quant à la locution *faire gille*, prendre la fuite, Ménage, après avoir combattu l'idée de Bourgoing, qui pensait au L. *agilis*, l'explique par *faire guile*, c.-à-d. faire banqueroute (*guile* = tromperie, voy. *guiller* 2). Nous pensons que *gille*, anc. *gile*, est le subst. du verbe *giler*, qui se rencontre dans les patois (n. prov. *gilha*) avec le sens de s'enfuir, et que Diez rapporte au vha. *gilan*, *giljan*, se mettre à courir. D'autres ont rapporté *faire gille* à saint *Gilles*, qui s'est enfui de son pays de peur d'être fait roi.

GIMBLETTE, petite pâtisserie sèche, dure, en forme d'anneau; peut-être de la même famille que l'it. *ciambella*, espèce de craquelin en forme d'anneau. — On peut aussi rattacher *gimblette* à l'angl. *gimmal*, double anneau, qui vient de « annulus *gemellus* ».

GINGEMBRE, it. *gengiovo*, *zenzero*, *zenzovero*, prov. *gingeber*, esp. *gengibre*, BL. *gingiber;* du L. *zingiberi*, gr. ζιγγίβερις. Le même mot se retrouve dans l'angl. *ginger*, v. angl. *gyngeverre*, *gingiver*, dan. *ingefer*, all. *ingber*, *ingwer*, holl. *gengber*. L'origine du mot latin et grec est orientale (arabe *zendjebil*, prâcrit *singaber*, sanscrit *çringavêra*).

GINGEOLE, aussi *gingioule*, *jugeole*, it. *giuggiola*, du L. *zizypholum*, dimin. de *zizyphum*, gr. ζιζύφιον. Le L. *zizyphum* est aussi le primitif de *jujube*. — D. *gingeolier*.

GINGUET, adj., sans force, puis étroit, serré, mince. Ménage nous apprend qu'on disait de son temps un *habit guinguet* pour dire un habit trop court ou trop étroit. L'étymologie du mot est obscure. Peut-être y a-t-il au fond l'idée de grêle, d'effilé (d'où celle de mince, étroit, faible se déduirait naturellement), et le mot dérive-t-il de *gigue*, jambe (en Picardie on appelle une *gigue* une grande fille maigre et de mauvaise tournure). Aujourd'hui *ginguet* désigne particulièrement la qualité d'un petit vin sans force; c'est de là (on disait aussi *guinguet*) que découle probablement le subst. *guinguette*, cabaret où l'on boit du petit vin. On pourrait encore proposer pour *guinguette* le verbe *giguer* (forme nasalisée *guinguer*), danser; la guinguette serait nommée d'après les bals, les bastringues, qui s'y donnent. — *Ginguet* est peut-être radicalement connexe avec *gringalet* (v. c. m.).

GIRAFE, de l'arabe *zarâfa*, *zerâfa*, m. s.

GIRANDE, faisceau de jets d'eau, d'où *girandole* (it. *girandola*), roue, cercle de feu; du verbe *gyrare*, tourner (voy. *girer*). Peut-être ce mot fr. *girande* est-il plutôt abstrait que le primitif de *girandole*.

GIRANDOLE, voy. *girande*.

GIRASOL, de l'it. *girasole*, littéralement = tournesol.

GIRER, ancien verbe, remplacé par *virer*, it. *girare*, BL. *gyrare*, du L. *gyrus*, gr. γῦρος, cercle, tour, rond, it., esp. *giro*, prov. *gir*. De là : *girande*, *girandole*, *giratoire*, *girouette* (v. c. m.).

GIROFLE, aussi *gérofle*, vfr. et rouchi *gerofe*, *genofe*, *genofre*, v. angl. *gylofre*, it. *garofano*, esp. *girofle*, *girofre*, val. *carofil*, *garofil*, toutes formes altérées du L. *caryophyllum*, qui est le gr. καρυόφυλλον.— D. *giroflée*, *giroflier*. — Les mots anglais *gilly-flower* et *july-flower* sont prob. des corruptions du mot fr. *giroflée*, dues à cette tendance du peuple à donner une physionomie indigène et une apparence de signification aux mots exotiques incompris.

GIRON, it. *gherone*, *garone*, esp. *giron*, port. *girão*, vfr. aussi *gueron* et (contracté) *gron*. Sens premier : pan coupé obliquement, puis triangle à pointe longue (t. de blason); sens secondaire : la partie de l'habillement qui s'étend de la ceinture aux genoux d'une personne assise. Gachet (sous *gierons*) s'étend longuement sur ce mot pour démontrer qu'il signifiait chez les trouvères les pans, coupés en pointe, à droite et à gauche de la robe ou de la tunique, ce qui explique la valeur du

prov. *giro* dans l'art héraldique. Il pense avec raison que le sens de *gremium* attaché au mot actuel et même au mot ancien, est déduit de l'acception « pans d'habit ». — Diez tire *giron* d'un vha. *gêro* (accus. *gêrun*), qu'il suppose avoir existé à juger du mha. *gêre*, pan, pointe d'habit, anc. frison *gare*, m. s. Ces mots sont, d'après lui, des dérivés de *gêr*, pointe triangulaire de la lance. Diez rappelle à l'appui de cette transition de sens le BL. *pilum vestimenti*, litt lance du vêtement; il aurait pu encore citer le terme L. *sagitta*, flèche, employé au moyen âge avec la valeur : « pars ea vestis, quæ contrahitur in sinus, quod sagittæ speciem effingant ». Ducange cite à ce sujet un passage des Coutumes de Cluny trop intéressant pour ne pas le reproduire. « Sedens ad lectionem anteriora frocci sui semper in gremium ita attrahit, ut pedes possint bene videri. *Girones* quoque, vel quos quidam *sagittas* vocant, colligit utrinque, ut non sparsim jaceant in terra. »

GIROUETTE. Selon Caix, du thème *gir* (tourner) + *rouette* (cp. *pirouette*). Un primitif it. *girotta*, invoqué par Littré, n'existe pas.

GISANT, part. prés. du vieux verbe *gesir* ou *gisir*. Ce verbe *gésir*, être couché, reposer, correspond à it. *giacere*, esp. *yacer*, port. *jazer*, prov. *jacer*, et vient du L. *jacere*, m. s. (cp. *plaisir*, *taisir**, de *placere*, *tacere*). Du verbe *gésir* vient l'anc. subst. *gésine* (v. c. m.). A l'infinitif *gisir* se rapportent encore les 3[e] pers. prés. indic. : *gît*, *gisent*, l'imp. *gisais;* puis les dérivés *gisement*, et *giste*, *gîte*, pr. couche, couchette, puis lieu de séjour (en Belgique, = solives d'un plancher), BL. *gista* et *gesta*. L'*i* radical dans le verbe *gisir* p. *gesir* est un effet du voisinage de la palatale *j* ou *g*; cp. vfr. *giter* = jeter.

GISARME, voy. *guisarme*.

GISEMENT, voy. *gisant*.

GÎT, voy. *gisant*.

GÎTE, voy. *gisant*. — D. *gîter*, demeurer, coucher; en Belgique = mettre les solives.

1. **GIVRE**, gelée blanche, bourg. *gèvre*, prov. *givre*, *gibre*, cat. *gebre*. En languedocien *givre* se dit aussi pour les glaçons qui pendent aux branches des arbres et aux gouttières. Cette dernière valeur peut avoir, observe Diez, dégagé l'acception générale du mot. Dans le Languedoc, le *givre* s'appelle aussi *barbasto;* cette expression rappelle celle des Picards et des Normands : *gelée barbelée*. Le sens primordial de *givre* étant glaçon, chose qui ressemble un peu à de petits serpents, on est autorisé à confondre le mot avec le suivant. La métaphore ne serait que naturelle. — Ménage s'évertuait à adapter le mot au L. *gelatura;* or, avec son procédé il était sûr de réussir dans ce cas-ci comme dans tous les autres.

2. **GIVRE**, en termes de blason = serpent. Le mot signifiait autrefois serpent en général, et s'écrivait plus correctement *guivre*. Diez dérive *guivre* du L. *vipera*, mais par l'intermédiaire du mot similaire vha. *wipera*, d'où s'expliquent aussi les formes vfr. *wivre*, cymr. *gwiber*, bret. *wiber*.

GLABRE, L. *glaber*, ras, chauve.

GLACE, L. *glacia* p. *glacies*. — D. *glaçon;* verbe *glacer*, L. glaciare; *glacial*, L. glacialis; *glacier*, *-ère; glacis*, talus, pente douce et unie (litt. glissante, car ce dérivé se rapporte à l'anc. verbe *glacier*, glisser).

GLACIS, voy. *glace*.

GLADIATEUR, L. *gladiator* (gladius).

GLAÏEUL, en botanique *gladiole*, du L. *gladiolus*. Le terme *glai*, employé auj. pour signifier une île de glaïeuls dans un étang et qui dans le principe était le nom de la plante, représente le L. *gladius* (cp. *rai* de *radius*). — Le vfr. *glaget* répond à un type *gladiellus*.

GLAIRE, humeur visqueuse, blanc d'œuf cru, prov. *glara*, *clara* (aussi *clar*, masc.), esp. port. *clara*, it. *chiara*, angl. *glair*. Grimm rattache ce mot à l'ags. *glaere*, amber, succinum, pellucidum quidvis. Diez balance entre *clarus* (clara pars ovi) et *glarea*, gravier, qui dans d'anciens glossaires est défini par « chose glutineuse, argile, colle ». Mahn le place dans l'élément celtique en citant le bas-breton *glaour* et *glaouren*, bave, salive, glaire; gallois *glyfoer*, bave. — D. *glaireux* (Nicot consigne un adj. *glaireux* = pierreux; mais celui-ci est le L. *glareosus* de *glarea*); *glairine*, *glairer* (t. de relieur).

GLAISE, prov. *gleza*, vfr. *glisse*, du BL. *gliteus*, *gliceus* = cretaceus, adj. de *glis*, *glitis*, humus tenax, argilla. Quant à *glis*, on n'en connaît pas l'origine; on l'a cherchée à tort dans le gr. γλία, colle, et γλισχρός, collant. Le subst. BL. *glis*, *glitis* paraît plutôt d'origine germanique : on a en allemand d'abord le mot *kley*, terre gluante, argile, puis en v. flam. *klissen*, adhærere, d'où *klister*, gluten (all. *kleister*). Un *t* radical se trouve dans l'all. *klette*, nl. *klit* (aussi *klis*), glouteron. Je ne me dissimule pas que l'adoucissement du *k* primitif en *g*, dans un mot latin du temps d'Isidore, fait quelque difficulté.

GLAIVE, prov. *glazi*, *glaï*, *glavi*, du L. *gladius*. Le prov. fait voir comment, dans ce mot, ainsi que dans plusieurs autres (cp. *emblaver*, *avoultre** p. *adultère*, *veuve*), il y a eu d'abord syncope du *d*, puis insertion d'un *v* euphonique. La forme française découle du reste directement du prov. *glavi*, cp. vfr. *saive*, sage, du prov. *savi*. Le prov. *glaï* a donné fr. *glai*, primitif de *glaïeul*.

GLAND, L. *glans*, *glandis;* notez le changement de genre en fr. — D. *glande*, p *glandle* (vfr. *glandre*), du diminutif *glandula*, = amygdale gonflée (terme savant *glandule*, d'où *glanduleux*); *glandée*.

GLANDE, voy. *gland*.

GLANER, pic. champ. *glener*, BL. *glenare* (VI[e] siècle). Leibnitz admettait une provenance celtique : cymr. *glain*, *glân*, net, *glanhau*, nettoyer; cp. nord. *glana*, éclaircir. *Glaner* serait donc pr. déblayer, nettoyer. Il est difficile de se prononcer en faveur de cette étymologie; car le subst. *glane* implique, à juger

de diverses applications (p. e. glane d'oignons), l'idée fondamentale de faisceau, liasse, poignée. On est par là porté à voir dans *glener* une contraction de *geliner*, et à le rapporter au BL. *gelima*, aussi *gelina*, = manipulus, gerbe. Pour ce *gelima*, on peut le référer à l'ags. *gelm*, *gilm*, poignée. Reste à savoir si l'on peut admettre pour le *glenare* du VIe siècle une contraction de *gelinare*. — D. *glane*, subst. verbal.

GLAPIR, de la même famille que le néerl. *klappen*, vha. *klaffôn*, auj. *kläffen*, m. s.; cp. le mot fr. *clabaud*. Au lieu de *glapir* on disait, et les patois disent encore, *glatir* (it. *ghiattire*). Les racines *klap* et *klat* ont une valeur fondamentale identique. — D. *glap*, ancien subst. verbal, auj *glapissement*. — L'ancienne langue n'offre pas d'exemple de *glapir*, mais dans l'Ysopet de Lyon (v. 298) on trouve *glaper* au sens de « poursuivre en aboyant » (en parlant des chiens).

GLAS, anc. *glais*, prov. *clas*, it. *chiasso*, du L. *classicum*, signal de trompette, en BL. = sonnerie de cloches.

GLAUQUE, L. *glaucus*, gr. γλαυκός, m. s.

GLÈBE, L. *gleba*, motte de terre, puis poét. = terrain cultivé, fonds, domaine.

GLÈNE, t. d'anatomie, du gr. γλήνη, cavité.

GLETTE, oxyde de plomb, de l'all. *glätte*, m. s., dérivé de l'all. *glatt*, uni, lisse, brillant.

GLETTERON, anc. forme de *glouteron*; modification du vfr. *cleton*, *gleton*, qui vient de l'all. *klette*, flam. *klit*, m. s. La forme *glouteron* peut s'être produite sous l'influence du L. *gluten* (voy. *glu*).

GLISSER, pic. *glicher*; c'est l'all. *glitsen*, *glitschen*, néerl. *glitsen*, formes dérivatives de *gleiten*, ags. *glidan*, angl. *glide*, suéd. *glida*, m. s. On a cherché à expliquer le mot par le vfr. *glaicier* (voy. sous *glace*), qui signifiait la même chose, mais Diez oppose que le changement de *ai* en *i* ne se rencontre que devant *gn* et *l* mouillé, cp. *chignon* de *chaignon*, *grille* de *graïlle*.

GLOBE, L. *globus*, de là *englober*; dim. *globule*, L. *globula*, d'où *globuleux*.

GLOIRE, vfr. *glore*, du L. *gloria*. — D. dim. *gloriole*, L. gloriola; *glorieux*, L. gloriosus; *gloriette*, petite maison de plaisance, pavillon de jardin, en vfr. = petite chambre ornée, esp. *glorietta*. On s'explique cette dérivation par le sens de « pompa, apparatus », attaché au mot *gloria* dans la latinité du moyen âge.

GLORIETTE, **GLORIEUX**, voy. *gloire*.

GLORIFIER, L. *glorificare*. — D. *glorification*.

GLOSE, du gr. γλῶσσα, pr. langue, puis en style de grammaire, = mot tombé en désuétude ou étranger, qui demande à être expliqué par un autre terme connu, appelé γλώσσημα. *Glose*, le mot à expliquer, a donné le verbe *gloser*, BL. *glossare*, interpréter, d'où s'est dégagé le subst. verbal *glose* avec le sens d'interprétation qui lui est encore attaché. Dans les temps modernes *gloser*, pr. commenter, a pris le sens de critiquer, et un *gloseur* est un homme qui trouve à redire sur tout. — Un recueil de *gloses*, c.-à-d. de mots obscurs, s'est appelé un *glossarium*, d'où fr. *glossaire*; et le commentateur de gloses, un *glossateur*.

GLOSSAIRE, voy. l'art. préc.

GLOTTE, gr. γλωττίς (de γλῶττα, langue).

GLOUME, équivalent de *glume* (L. *gluma*, paille, enveloppe), se rattache à une forme lat. *gloma* consignée par DC.

GLOUSSER (it. *chiocciare*, *crocciare*), onomatopée; cp. L. *glocire*, *glutire*, all. *gluchzen*, *glucksen*. On dit aussi du dindon qu'il *glougloute*. — D. *gloussette*, poule d'eau brune.

GLOUTERON, bardane, voy. *gletteron*.

GLOUTON, it. *ghiottone*, esp. prov. *gloton*, du L. *gluto*, *-onis*. Du primitif L. *glutus* ou plutôt *gluttus* viennent vfr. *glout* (le pic. a le dim. *glouet*), wall. *glot*, friand. Dans le verbe L. *glutire*, d'où vfr. *gloutir**, auj. *engloutir*, on ne peut méconnaître la racine imitative *glu* (prononcez *glou*), que les poëtes-buveurs aiment à célébrer sous la forme de *glouglou*. — D. *gloutonnerie*, anc. *gloutonnie*.

GLU, aussi *glue*, prov. *glut*, du L. *glus*, *glutis* (Ausone), primitif de *gluten*, fr. *gluten*. — D. *gluau*, L. glutalis*; *gluer* ou *engluer*; *gluant*.

GLUI, d'abord faisceau de chaume; aujourd'hui, paille dont on couvre les toits. Ce mot est, selon Chevallet, celtique, et identique avec l'écossais *glac*, paume de la main, puis botte, poignée, ou avec le gaél. *cloig*, botte de chaume. Ducange le fait venir du flam. *geluye*, *gluye*; peut-être l'inverse est-il plus probable.

GLUTEN, voy. *glu*. — D. *glutineux*, L. glutinosus.

GLYCINE, du gr. γλυκύς, doux; de même *glycose*.

GLYPTIQUE, gr. γλυπτική, l'art du γλύπτης, graveur, de γλύφειν, graver.

GNOME, mot employé en premier lieu par Paracelse et prob. tiré du grec γνώμη, intelligence, esprit. — D. *gnomide*, gnome femelle.

GNOMIQUE (poëme), du grec γνωμικός, sentencieux, adj. de γνώμη, sentence, adage.

GNOMON, L. *gnomon*, gr. γνώμων, pr. connaisseur, indicateur.

GO, dans « tout de go » = librement, sans façon. On a rapporté cette expression populaire tantôt à l'angl. *go*, aller, tantôt au L. *gaudium* (donc = de gaieté de cœur). De la Monnoye explique *go* par *gobe*; *tout de go* serait gâté de *tout de gobe*, donc = tout d'une pièce. En effet, des textes du XVIe siècle portent « avaler *de gob*, *tout de gob* ». Voy. *gober*.

GOBBE, morceau, spéc. morceau d'une composition en forme de bol qu'on donne aux chiens pour les empoisonner. Il devrait être écrit *gobe*, car c'est le subst. verbal de *gober*, mais je suppose que le mot vient direct. de l'angl. *gob*, bouchée.

GOBELET, dimin. de *gobel** *gobeau**, BL. *gubellus*, prov. *cubel*; dimin. du L. *cuppa*, coupe. — De la forme variée *gobelot* vient *gobelotter*, buvotter.

GOBELIN, **GOBLIN**, angl. *goblin*, lutin,

esprit follet, all. *kobold*, dér. du BL. *cobalus;* du grec κόβαλος, fourbe, trompeur, malfaisant. Diefenbach (Goth. Wört. I, 150) cite le bret. *gobilin*, feu follet. — Les matelots disent *goguelin*, prob. par assimilation à *gogues*, plaisanterie, malice.

GOBELINS, nom d'une célèbre manufacture de teinture et de tapisseries, à Paris; il lui a été donné d'après Gilles Gobelin, teinturier sous François Ier.

GOBELOTTER, voy. *gobelet*.

GOBER, avaler sans savourer, avec avidité, prendre sans réflexion, fig. croire légèrement, d'où *gobe-mouches*, et le terme *gobe-affront*, employé comme synonyme de courtisan par Scarron; d'origine celtique : Chevallet cite irl., écoss. *gob*, gaél. *gob*, *gwp*, signifiant bouche, bec. — D. subst. verbaux : *gob*", dans *tout de go* (voy. *go*), tout d'une pièce, et *gobbe* (v. c. m.) et son dimin. *gobet;* verbe *dégobiller*.

1. **GOBERGE**, morue; d'origine inconnue.

2. **GOBERGES**, petits ais d'un lit liés avec de la sangle pour soutenir la paillasse. D'origine inconnue. Littré croit que *goberge*, au sing. petite perche, servant d'instrument à diverses opérations de menuiserie, est une corruption d'*écoperche* (v. c. m.). — Du pl. *goberges* vient peut-être *se goberger*, s'étendre sur une paillasse, prendre ses aises, se divertir. L'Académie porte *se goberger* avec le sens de se moquer; serait-il distinct du même verbe sign. se divertir? Si cela est, on peut le considérer comme un dérivé du vfr. *gobe*, hâbleur, fanfaron, lequel pourrait bien relever du même mot celtique *gob*, bouche, mentionné plus haut sous *gober* (prendre la bouche pleine). Cependant le sens foncier de l'adj. vfr. *gobe* paraît être « enflé, vain, fier. »

GOBERGER (SE), voy. l'art. préc.

GOBET, morceau, angl. *gobbet*, voy. *gober*. — Le verbe *gobeter*, jeter du plâtre avec la truelle pour le faire entrer dans les joints des moellons d'un mur, vient-il de là, par l'effet d'une de ces métaphores un peu brusques que l'on rencontre dans le langage des ouvriers?

GOBILLE, p. *globille?* de *globe*, boule. Ou un dérivé de *gobbe*, bol?

GOBIN, bossu, de l'it. *gobbo*, bossu, *gobba*, bosse; ce mot italien vient de la forme L. *gybbus* (*y* latin = *o* roman) pour *gibbus*, bosse.

GODAILLER, boire avec excès; d'après Diez, un dérivé du vfr. *goder*, m. s. D'autres rattachent *godailler* au vieux mot fr. *godale*, *goudale*, bière, qui vient de l'angl. *good ale*, d'où le subst. *godailler* ou *godalier*, brasseur ou buveur de bière. Voy. aussi *godet*. — Diez range encore sous le même radical *god*, dans lequel il n'ose reconnaître le *gaudere* latin, mais plutôt le cymr. *god*, luxure, les mots suivants : n. prov. *goda*, femme de mauvaise vie, fr. *godine* et *gouine*, m. s., vfr. *godon*, luxurieux, bourg. *godinota*, rouchi *godinete*, bourg. *gaudrille*, tous à peu près de la même valeur que *godine* et *gouine*. Il cite encore esp. *godo*, *godeño*, *godizo*, gourmand, *goderia*, régal, piém. *gaudineta*, m. s.; rouchi *godan*, appât, enfin le mot fr. *goinfre*, dont la terminaison *fre* lui semble adaptée à celle du synonyme *goliafre*. — Nous placerons également, à notre tour, sous la racine *god*, luxure, le champ. *godin*, mignon, *godinet*, gentil, galant, le fr. *godard*, gourmand, et *godiveau*, sorte de pâtisserie. — Voy. aussi *gaudriole*, qu'il est difficile de séparer de *gaudere*. — D. de *godailler :* subst. verbal *godaille*.

GODE, mesure de longueur. D'où?

GODELUREAU, au XVIe siècle, *goguelureau*, mot de fantaisie, difficile à analyser. Le plus simple est d'y voir une composition des radicaux *god* (voy. *godailler*) et *lur* (d'où *luron*). La forme ancienne *godelereau* permet cependant d'y voir un dérivé de *godelier*, mot très supposable comme dérivé de *goder*, mentionné sous *godailler*. On trouve au XVIe siècle *goguelureau*, fait sans doute sous l'influence de *gogue*, *gogaille*, *goguelu* (Rabelais).

GODENOT, magot, idole; le mot n'a prob. rien à faire avec le germ. *god*, dieu. On y a vu aussi une composition du celt. *go*, petit, mal fait, et *den*, homme. Cela est tout aussi problématique.

GODER, faire de mauvais plis, de là *godure*, faux pli. *Goder* paraît être pour *gauder* (la mutation *au* en *o* est fréquente); or, *gauder* se déduit très régulièrement du goth. *valtjan*, ags. *vaeltan*, angl. *welter* (all. mod. *wälzen*) rouler. De *goder* vient encore le subst. *godron*, plis ronds, puis, en architecture, espèce d'ornements à forme ovale taillés sur les moulures.

GODET, verre à boire sans anse ni pied; l'étymologie par L. *guttus*, vase à col étroit rencontre de sérieuses difficultés phonétiques (voy. Rom., X, 39); il faut donc l'abandonner, bien qu'elle soit patronnée par Diez et Littré. G. Paris rattache le mot au verbe *goder* (voy. *godailler*).

GODICHE, forme populaire à suffixe *iche* pour *Claude*, dont il partage le sens figuré : sot, maladroit. — D. *godichon*.

GODINE, forme antérieure à *gouine* (voy. *godailler*). — D. *godinette*.

GODIVEAU, voy. *godailler*.

GODRON, voy. *goder*. — D. *godronner*.

GOËLAND; Chevallet, comme Diefenbach, suivi par Diez, se fondant sur la forme bretonne *gwélan* (qui se prononce *gouélan*), et sur la description que fait Buffon du cri du *goëland*, fait venir ce mot du bret. *gwela*, pleurer.

GOËLETTE, 1. hirondelle de mer (on la nomme aussi *goualette*); 2. sorte de petit vaisseau de mer léger et rapide. La deuxième acception semble découler de la première, et le nom de l'oiseau paraît avoir la même origine que *goëland*.

GOËMON, varech, mot celtique; le Catholicon du Lagadeuc porte : « GOUMOU ha BEZIN, *gallice* (*goëmon*), *lat. alga*, » où Bugge (Rom. IV, 358) propose la correction *goumon;* le gallois donne le même terme *gwymon* pour varech.

GOFFE, it. *goffo*, esp. *gofo*; d'origine incertaine. On a cité gr. κωφός, stupide, et bavarois *goff*, m. s. D'autres, prêtant au mot le sens de grossier, le retrouvent dans la glose d'Isidore « bigera, vestis *gufa* vel villata », habillement grossier et velu.

GOGO (A), **GOGAILLE**, **GOGUE**, etc. ; tous ces vocables découlent d'une racine *gog*, exprimant plaisir, bonne vie et qu'on retrouve dans le BL. *agogare*, donner à manger, norm. *gogon*, doux, mignon. Cette racine est-elle identique avec celle du bret. *gogé*, plaisanterie, raillerie, cymr. *gog*, abondance, *gogan*, satire, ou de l'all. *gauch*, jeune sot, niais et coucou, ou du nord. *gauka*, être fier? Tout cela est difficile à décider. Le latin *jocus* doit rester hors de cause; de même *gaudium* (étymologie de Génin). Nous rapportons 1. au sens plaisir, bonne chère, les mots *gogaille*, repas joyeux, *être à gogo* = être dans l'abondance, *gogue*, sorte de mets friand, *goguelu*, amateur du plaisir; 2. au sens plaisanterie : *gogues** dans « *être en ses gogues* » = être de bonne humeur, d'où *goguettes*, anc. aussi *goguenettes*, propos joyeux, etc., *goguenard*, railleur, anc. *goguenette*, propos joyeux; 3. au sens fier, *goguelu*, qui se disait d'une personne fière de sa richesse.

GOGUE, **GOGUELU**, **GOGUENARD**, **GOGUETTE**, voy. l'art. préc.

GOINFRE, voy. sous *godailler*. Le mot ne serait-il pas tout bonnement une altération populaire de *gouffre*? — D. *goinfrer*, *goinfrerie*.

GOÎTRE (mot n'apparaissant pas avant le XVIe siècle) paraît venir du L. *guttur*, mais Paris (Rom., X, 59) observe qu'il faudrait pour cela une forme intermédiaire *guctur*. — D. vfr. *goitron*, *guitron*, gosier; *goitreux*.

GOLFE, it., esp., port. *golfo*; du gr. κόλπος (plus tard κόλφος, cp. it. *trofeo* de τροπαῖον), 1. sein, giron, 2. golfe. Le mot grec signifiait aussi fond de la mer, abîme; c'est dans ce sens qu'il est devenu le primitif du fr. *goufre**, *gouffre* (v. c. m.); flam. *golpe* (Kil.) traduit par lat. *gurges*.

GOMÈNE, **GUMÈNE**, câble, it. *gomona*, *gomena*, esp. *gomena*, de l'arabe *al-gommal*, le câble. Diez doute de l'exactitude de cette dérivation.

GOMME, L. *gummi*, gr. κόμμι. — D. *gommer*; *gomme-gutte* (*gutte* = L. *gutta*, goutte). Devic, cependant, est d'avis que dans *gomme-gutte* le second mot n'est que la traduction du premier et représente le malais *gatah* ou *ghetah*, gomme, baume (d'où aussi *gutta-percha*).

GOND, soit du L. *contus*, croc, épieu, ou une forme tronquée du L. *ancon*, pièce de bois ou de fer coudée, que l'on retrouve dans le lorrain *angon* = gond, ou du L. *gomphus* (γόμφος), clou. Cette dernière étym. convient surtout au prov. *gofo*, *gofon*, gond.

GONDOLE, de l'it. *gondola*. Ce dernier est un dim. de *gonda*, m. s., et vient du gr. κόνδυ, vase à boire, coupe. — D. *gondolier*.

GONFALON, anc. *gonfanon*, it. *gonfalone*, du vha. *gundfano*, composé de *gundja*, combat, et de *fano*, drap, drapeau. — D. *gonfalonier*.

GONFLER, it. *gonfiare*, du L. *con-flare*, souffler ensemble (cp. *enfler* de *in-flare*). Diez cite « intestina conflata » (Cœlius Aurelius).

GONIN, adroit, fripon, du nom d'un célèbre escamoteur du temps de François Ier.

GORD, t. de pêcherie; j'estime que c'est le même mot que le vfr. *gort*, auj. *gour* (v. c. m.).

GORET, dimin. du vfr. *gorre*, *gore*, truie, esp. *gorrin*. Pour *gorre*, Diez compare le verbe allemand *gorren*, *gurren*, produire le son *gurr*, grogner, puis le subst. *gorre*, jument, rosse. Burguy conjecture une dérivation de la racine vha. et celt. *gor*, qui signifie boue, limon, fumier.

GORGE, it., esp., prov. *gorga* (it. aussi *gorgia*), all. *gurgel*, du L. *gurges*, goufre. La connexité entre l'idée cavité, profondeur, et celle de sein, chose rebombée, se retrouve dans κόλπος, qui a donné à la fois *golfe* et *gouffre*. — L'étymon *gurges* a été mis en doute par Meyer et G. Paris (Rom., III, 335, et IX, 332) par la raison que l'*o* dans *gorge* est fermé. — Le lat. *gurges*, dans sa valeur primordiale d'abîme, tourbillon, est indubitablement le primitif de it. *gorgo*, prov. et vfr. *gorc*, *gort*, et le fr. mod. *gour*. Dans les Cévennes, on nomme *gourgo* des réservoirs destinés à l'irrigation des terres. — D. de *gorge*: *gorgerette*; *gorgerin*; *gorger*, remplir jusqu'à la gorge; *dégorger*; *égorger*; *engorger*; *regorger*; *rengorger*.

GORILLE, nom de singe; nom donné d'abord à des femmes velues que les Carthaginois disent avoir trouvées sur la côte d'Afrique.

GOSIER, dérivé du vfr. *gueuse*, gorge; quant à celui-ci, on a invoqué, comme primitif, l'it. *gozzo*, gosier (forme tronquée de *gorgozzo*), mais ce rapport reste douteux. Le patois lorrain a *gosse* signifiant le gosier et l'estomac des bêtes qu'on engraisse; en all. *gosse* signifie tuyau, égout, rigole et paraît indépendant du radical des mots romans cités. — D. *s'égosiller* (dans les trouvères, je trouve *se desgoisier*).

GOSSAMPIN, L. *gossympinus* (Pline, 12, 10, 21), espèce de cotonnier, extension de *gossypium* (γοσσύπιον), m. s.

GOTHIQUE, du nom de peuple *Goth*.

GOUACHE, voy. *gâcher*.

GOUAILLER, railler, plaisanter; wall. *güaîi*. D'origine inconnue; peut-être syncopé de *gogailler* (voy. *gogo*). — En berrichon notre mot est synonyme de *godailler* (cp. *gouine* = *godine*).

GOUDRON, aussi *goudran*, *guitran*, it. *catrame*, port. *alcatrão*, esp. *alquitran*, BL. *catarannus*, de l'arabe *al-qatran*, m. s. — D. *goudronner*.

GOUFFRE, p. *goufle*, transposition de *golfe* (v. c. m.). Du prim. *golpe* = gurges, le flamand a fait le verbe *golpen*, *gulpen* = ingurgiter. — D. *engouffrer*.

1. **GOUGE**, espèce de ciseau creux ou courbe, prov. mod. *gubio*, esp. *gubia*, port.

goiva; Bugge (Rom., IV, 358) tient le mot pour celtique, en alléguant anc. gallois *gilb* (foratorium, rostrum), *golbin* (rostrum), gallois mod. *gylf, gylfin* (bec), gaél. *gilb*, ciseau, irl. mod. *gulbba* (« aculeum »). Le radical est *gulb* (= gr. γλύφω), qui explique les formes BL. *gulvia, gulvium* (it. *gorbia, sgorbia*) et fr. *gouge*. Cp. aussi Baist (Ztschr., VI, 118), qui estime que *gouge*, au sens de fille, est identique avec *gouge*, mais sans indiquer le rapport idéologique qui les relie. — D. *gouger*.

2. **GOUGE**, n. prov. *gougeo*, fille, servante (dans quelques provinces on dit *gouye*); d'après Huet, du mot judaïque *goye*, servante chrétienne (les Juifs appellent les chrétiens des *goyim*, peuples, comme les chrétiens se servaient du mot *gentils* pour désigner les païens); étymologie sujette à caution. C'est de *gouge* que vient, *goujat*, valet, anc. *goujart*; aussi *gouge* avait ce sens. — Voy. aussi *gouge* 1.

GOUINE, voy. *godailler*. On a erronément rapporté *gouine* au vha. *quena*, angl. *queen*, m. s., ainsi qu'au v. gaél. *coinne*, femme. Un poète tire le mot de la reine *Goïne* qui trompait son mari et le fit périr pour fuir avec son amant. — Le masc. *gouin* désigne un matelot de mauvaise tenue.

GOUJAT, dial. *gouyat*, voy. *gouge*.

1. **GOUJON**, en patois *govion*, angl. *gudgeon*, it. *gobio*, du L. *gobio, -onis* (gr. κώβιος).

2. **GOUJON**, outil de fer à divers usages; dans Palsgrave, *gougeon* désigne entre autres des menottes de prisonnier; Godefroy traduit le mot (v. *gojon*) par « cheville à pointe perdue »; prob. connexe avec *gouge* 1. — On dit aussi *gouvion*.

GOULE, ancienne forme pour *gueule*. De là: *goulée*, grosse bouchée; *goulet, goulette*, entrée étroite, petit canal, etc.; *goulot, goulotte; goulu;* champ. *goulerie*, gourmandise; verbe *regouler* (v. c. m.).

GOULOT, dim. de *goule* (v. c. m.).

GOULU, voy. *goule*.

GOUPIL, aussi *golpil, houpil*, mot de l'ancienne langue, remplacé par *renard* (v. c. m.), du L. *vulpeculus*.— D. *goupillerie*. Voy. aussi *goupillon*.

GOUPILLE, fiche, cheville, du L. *cuspicula*, pointe.

GOUPILLON. L'étymologie *goupil*, renard (donc pr. = queue de renard), généralement reçue jusqu'ici, est contestée par Paris (Rom., XIV, 306); il identifie le mot avec le vfr. *guespeillon* (pr. chasse-guêpes). — Notez, cependant, que l'ancienne langue présente aussi *guipillon* et qu'il se pourrait bien que les étymologies *vulpeculus* et *guespa* se fussent rencontrées dans *goupillon*. — D. *goupillonner*, nettoyer avec un goupillon.

GOUR, voy. sous *gorge*.

GOURD, roide, peu agile, esp., port. *gordo*, prov. *gort*, gros, gras. Du L. *gurdus*, mot d'origine espagnole, au dire de Quintilien, et équivalent de stolidus. Isidore l'interprète par lentus, inutilis; il faut croire que le sens foncier était gras. Pour le rapport logique entre gras et sot, cp. le gr. παχύς et L. *crassus*. — D. *gourdir**, *engourdir, dégourdir*.

GOURDE, voy. *courge*.

GOURDIN, de l'it. *cordino*, corde dont on frappe les galériens; métaph. = gros bâton court; d'après Littré, le mot se trouvant déjà dans l'ancienne langue, plutôt de l'adj. *gourd* au sens de gros, épais. — D. *gourdiner*.

GOURE, drogue falsifiée; d'origine arabe; Littré indique le verbe arabe *gharr*, tromper. — D. *gourer*, falsifier.

GOURGANDINE, vers la fin du XVIIe siècle, un vêtement de femme, peu chaste à ce qu'il semble; c'était un corset ouvert par-devant qui laissait voir la chemise. Le nom s'est conservé dans la langue pour désigner les femmes qui ont quelque chose de trop libre dans l'air ou dans l'ajustement. Le mot paraît venir de *gorge;* cp. l'anc. adj. *gorgias*, qui se disait d'une personne galamment habillée, vêtue d'une manière décolletée. — Si réellement le sens « prostituée » a préexisté, comme le suppose Littré, à celui de vêtement, mon étymologie vient à tomber. Littré cite le verbe normand *gourgandir*, se livrer à la débauche, que Le Héricher décompose par *gore*, prostituée, + *gaudir*.

GOURMADE, voy. *gourmer*.

GOURMAND, voy. *gourme* 1. — D. *gourmandise*.

GOURMANDER, voy. *gourmer*.

1. **GOURME**, matière visqueuse que les jeunes chevaux évacuent par les naseaux; croûtes de lait. D'origine incertaine. Diez cite le nord. *gormr*, bourbe, limon (de *gor*, fumier), angl. (dial.) *gorm* et *grom*, salir, berrichon *eau gourmie*, eau stagnante. Chevallet mentionne le mot *gor* de différents idiomes celtiques, signifiant pus ou pustule. A cette idée de malpropreté, de bave ou de salive, se rattache aussi le rouchi *gourmer*, humer, siroter. C'est de ce dernier que se déduisent le plus naturellement les mots *gourmet* (v. c. m.), *gourmand*, et norm. *gourmacher*, manger malproprement. Grandgagnage traite le *gourmet* avec un peu plus d'égards et conjecture (avec un point d'interrogation), comme radical du wall. *gourmeu* = gourmet, le holl. *geur*, odeur, dial. d'Aix-la-Chapelle *gühr*, saveur de la viande, bouquet du vin. Mais la lettre *m* resterait inexpliquée et je pense que l'étymologie de Diez doit l'emporter; je ne sais si, pour appuyer cette relation entre les idées bourbe, bave et gourmet, je puis rapprocher le terme allemand *schlämmer*, goinfre, que certaines acceptions m'engagent à déduire de *schlamm*, bourbe.

2. **GOURME***, dans « gourme de chambre », un des bas-officiers de la maison des ducs de Bretagne; c'est l'angl. *groom* ou flam. *grom* (Kil.) transposé. L'ancienne langue disait aussi *gromme*, dim. *gromet* = valet, serviteur. L'esp. a *grumete* p. mousse, garçon de bord; c'est évidemment le même mot. Cependant, Diez, en citant sous *grumo*, mot esp. signi-

fiant monceau, l'it. *grumolo*, cœur du chou, y retrouve la même métaphore, sur laquelle nous l'avons vu tant insister en faisant l'étymologie de garçon (voy. *gars*). Les Portugais appellent dans leurs colonies *grometos* les valets nègres gagés sans être esclaves.

3. **GOURME**, roideur, gravité affectée, voy. *gourmette*.

GOURMER, 1. mettre la gourmette à un cheval, voy. *gourmette;* — 2. battre à coups de poing, d'où *gourmade;* je ne m'explique pas l'origine du mot dans cette acception; — 3. maltraiter, critiquer sévèrement; c'est une acception adoucie de la précédente; de là *gourmander;* — 4. affecter un air raide, de *gourme* 3.

GOURMET, voy. *gourme* 1. Avant de signifier friand, gourmand, ce mot signifiait, comme il signifie encore (c'est même la seule signification que lui assigne l'Académie), dégusteur de vins. Cela confirme en quelque sorte l'étymologie posée à l'article *gourme* 1, et l'étroite relation de ce mot avec le rouchi *gourmer*, humer, siroter. On connaît l'opération buccale et gutturale (si je puis m'exprimer ainsi) qui caractérise la dégustation du vin. Littré rattache *gourmet* à *gourme* 2. par le sens intermédiaire, « garçon d'un marchand de vin ». Je doute que *gourmet* ait signifié par excellence un valet de marchand de vin et que ce valet ait eu la charge de déguster les vins.

GOURMETTE d'un cheval; dimin. de *gourme*, inusité dans ce sens; de ce dernier vient aussi *gourmer* un cheval, lui mettre la gourmette; part. *gourmé*, fig. roide dans son maintien comme un cheval gourmé (l'anglais dit de même *curbed* au fig.); de cette acception figurée se dégage le subst. *gourme*, roideur, gravité. Quant à l'origine de *gourme** et *gourmette*, le P. Labbe pensait qu'ils venaient de *gourme*, bave (cp. *bavette*, *bavolet*); mais il se trompait. La forme bretonne *gromm* = gourmette, combinée avec la dénomination anglaise *curb*, engage à rapporter le mot au radical celtique ou germanique *krom*, courbe. Effectivement, la gourmette, accrochée aux deux côtés du mors, forme une courbe au-dessous de la ganache du cheval.

GOUSPILLER, variété de *houspiller*.

GOUSPIN, polisson, t. pop.; selon Littré, de *gousse-pain* (*gousser* = manger, XVIe siècle).

GOUSSANT, *goussaut*, lourd, trapu; du BL. *gossus*, chien-mâtin?

GOUSSE, it. *guscio*, à Milan *guss* et *gussa*, dans les Romagnes *goss* et *gossa*. L'origine de ce vocable roman n'est pas encore tirée au clair. Diez cite un mot lat informe *gallicíciola*, expliqué par Placide par « cortex nucis juglandis »; il le suppose mal écrit pour *gallicíola;* ce diminutif renverrait à un primitif *gallicia*, qui équivaudrait à « nux gallica », et qui aurait pu se transformer en it. *galcia*, *galscia*, *guscio*, et en fr. *gausse*, *gousse* C'est là, on le voit, une conjecture émise en désespoir de cause. D'autres conjectures pourront avec autant de raison se porter sur l'all. *hülse*, flam. *hulsche* (Kiliaen: siliqua, calyx, utriculus), et je n'hésite pas, jusqu'à meilleure information, à identifier *gousse* (au sens général d'enveloppe) avec *housse*, et à y voir une modification de forme analogue à celle de *gouspiller* pour *houspiller*. Du reste, le germanique *h* permute parfois avec *g* en roman (voy. Diez, Gramm., éd. franç., I, 297-298). — De *gousse* vient *gousset*, creux de l'aisselle (par extension la mauvaise odeur qui en sort), puis petite bourse portée d'abord sous l'aisselle.

GOUSSET, voy. *gousse*.

GOÛT, *goust**, du L. *gustus*. — D. *goûter*, L. gustare (l'acception « faire un léger repas» était déjà propre au mot latin : Plin. Ep. 6, 16, 5 : deinde gustabat dormiebatque minimum). — D. *goûter*, subst.; composés : *dégoûter; ragoûter*.

GOUTTE, it *gotta*, esp., port. *gota*, du L. *gutta*. La maladie de ce nom était attribuée à certaines gouttes d'une humeur viciée qui arrivaient aux articulations. On sait que *goutte*, exprimant une chose menue, a servi comme *mie*, *pas*, *point*, à renforcer la négation *ne;* cette valeur nous est restée dans *ne voir goutte*. — D. *gouttelette*, *goutteux*, *gouttier*, *gouttière*, *goutter*, *égoutter*, *dégoutter*.

GOUVERNER, L. *gubernare*. — D. *gouverne*, règle, conduite; *gouvernement*, *gouverneur*, L. gubernator; *gouvernante*, *gouvernail*, L. gubernaculum.

GRAAL (saint), prov. *grazal*, BL. *gradalis*, Diez conjecture l'étymologie *cratus*, forme BL. p. *crater*.

GRABAT, L. *grabatus* (κράϐατος).

GRABEAU, subst. verbal de *grabeler*, démêler, éplucher, examiner; de là le sens de petit morceau, menu fragment et celui de discussion, scrutin. Voy. l'art. suiv.

GRABUGE, micmac, désordre, querelle. La terminaison engageait à tort feu Gachet à considérer ce mot comme une forme accessoire de *gabegie*. Nous rencontrons, avec le sens de désordre, confusion, la même racine *grab* ou *garb* dans les vieux mots *grabeler* (d'où *grabeau*, v. c. m.), *grabouiller* ou *garbouiller*, brouiller, d'où *grabouil*, it. *garbuglio;* on disait autrefois être en *grabouil* avec qqn. p. être brouillé avec lui. Je n'hésite donc pas à rattacher au même groupe notre mot *grabuge* et à voir dans le radical *grab*, soit l'all. *graben*, creuser, fouiller, soit le néerl. *krabbelen*, gratter, et fig. écrire ou peindre d'une manière confuse; cp. en fr. le terme *fouillis* de *fouiller*. Je suppose qu'il a existé ou existe encore dans quelque coin de l'Italie une forme *grabugia*, qui serait le type immédiat de *grabuge*, car la terminaison *uge* n'est pas du cru français, et d'ailleurs le mot fr. paraît être d'une introduction assez récente (cp. en it. le subst. *grattugia*, grattoir, râpe, en vfr. *gratuise*). Le prov. *grahusa* (p. *gra-usa*), m. s., est l'effet d'une syncope de la médiale *b;* c'est

le primitif du vfr. *grahuse greüse* (dans le Jura *greuse*), querelle, dispute.

GRÂCE, L. *gratia* (de *gratus*, agréable). — D. *gracier*, faire grâce, *gracieux*, L. gratiosus, d'où *gracieuseté* et *gracieuser ;* opp. *disgrâce, disgracieux, disgracier*, composés modernes.

GRACILITÉ, L. *gracilitas*. — L'adj. *grêle* est le L. *gracilis*, mais la pruderie française s'est refusée à sanctionner le bon vieux mot *grêleté*.

GRADATION, L. *gradatio* (gradus).

GRADE, L. *gradus*. Voy. aussi *degré*. — D. *gradin ; grader*, conférer un grade ; opp. *dégrader ; graduel ; graduer*, diviser en degrés.

GRADINE, ciseau dentelé du sculpteur ; d'origine inconnue. Le mot tient-il à vfr. *grater*, ou à *crates* (qui est au fond de *gril*), ou à l'all. *grat*, arête? — D. *gradiner*.

GRADUEL, voy. *grade*. Le terme ecclésiastique vient du BL. *gradus*, qui signifiait la partie de l'église (plus élevée) où se chantaient l'Evangile et les leçons de l'Ecriture sainte. Un type *gradalis* a donné le vfr. *graël, greel*.

GRAILLER, sonner du cor, de *graille**, trompette (voy. *greille*).

GRAILLON, en picard = gratin, me semble être une contraction de *gratillon*, donc pr. ce que l'on gratte au fond de la marmite ; de là l'expression « sentir le graillon ». D'après Littré, de *graille*, ancienne forme de *grille*. — Le mot s'emploie aussi pour restes ou rognures des marbres.

GRAIN, L. *granum ;* le pluriel *grana* a donné le fém. *graine*, semence. Au fig., *grain* exprime une petite quantité. — « Il n'est pas sûr, dit Littré, que *grain*, au sens d'orage, soit le même mot que *grain* de blé ; cependant on peut concevoir que cet orage ait été appelé un *grain*, à cause des grains de grêle et des gouttes de pluie qu'il verse. » — D. *grainer* et *grener ; grenette ; grainier ; grenier*, L. granarium ; *grange* (v. c. m.) ; *grainu, grenu ;* composés : *égrener, engrener* (v. c. m.).

GRAINE, voy. *grain*. — D. *grenaille*.

GRAISSE, subst. de *gras* (v. c. m.). — D. *graisseux ; graisser, engraisser* (Tertullien *incrassare*), *dégraisser*.

GRAISSET, aussi *gresset*, petite grenouille verte. D'où? Chevallet fait venir, sans qu'on puisse s'en rendre compte, le mot *graisset* de l'all. *grün*, vert; c'est vouloir lutter en fait de hardiesse avec Ménage, qui avait au moins le talent d'inventer des intermédiaires. Selon d'autres, *graisset* pourrait tirer son nom de ce qu'il a la faculté de monter le long des corps les plus lisses ou *graisseux ;* ce qui me paraît forcé. Comme l'all. dit, à côté de *laubfrosch* (grenouille de feuillage), aussi *grasfrosch*, on serait tout aussi autorisé à penser à l'all. *gras*, herbe, ou plutôt à l'angl. *grass*.

GRAMEN, mot latin = gazon. — D. *graminée*, L. *gramineus*.

GRAMMAIRE 1. masc., vfr. = grammaticus, grammairien ; 2. fém., = ars grammatica, science des lettres. Pour l'étymologie du mot, la plus simple paraît être de prendre pour type une forme lat. *grammarius*, mais cette forme pécherait contre les règles et, en outre, on n'en trouve aucune trace. De toute façon, aussi bien pour le prov. *gramádi* (grammairien) et *gramatge* (grammaire), que pour *grammaire* (prov. *gramaira*), il faut partir du lat. *grammaticus*. Cette forme *grammaire* s'en est produite par le même procédé qui a fait naître l'afr. *mire* (médecin) de *medicus*, vfr. *daumaire* de *dalmaticus*, et qui consiste dans l'insertion d'un *r* dans une forme antérieure en *aie* (*gramaie*). Cette théorie de l'*r* intercalé dans des conjonctures analogues, soutenue par Tobler (voy., pour notre cas, Rom., II, 244), est combattue par G. Paris (Rom., VI, 132) ; pour celui-ci, *gramaire* découle direct. de *gramárie*, mais cette forme-ci est issue, par l'intermédiaire de *gramálie*, de *gramádie*. Cette gradation de formes est savamment démontrée par le prof. de Paris, mais, bien que patronnée aussi par Mussafia, je n'oserais affirmer que cette manière de voir détruise péremptoirement le raisonnement de Tobler. — D. *grammairien*.

GRAMMATICAL, mot savant tiré de *grammaticus*, comme *musical* de *musicus*.

GRAMMATISTE, L. *grammatista* (Suét.) = gr. γραμματίστης, maître d'école, de γραμματίζειν, enseigner les γράμματα (lettres, éléments).

GRAMME, gr. γράμμα, scrupule valant deux oboles.

GRAND, L. *grandis*. — D. *grandeur ;* de la forme esp. *grandezza* nous avons fr. *grandesse*, titre d'honneur (l'ancienne langue employait toutefois aussi la forme *grandece* avec la même valeur que *grandeur*) ; *grandir*, sens neutre, L. grandire, d'où le factitif *agrandir ;* de l'it. *grandioso :* fr. *grandiose ;* superlatif *grandissime*, L. grandissimus ; *grandelet ; grand-père, grand'mère*. Les expressions *grand'mère, grand'route, grand'messe*, datent d'une époque où l'adj. *grand* n'avait pas encore de forme féminine ; elles ne sont donc en aucune manière irrégulières et l'apostrophe est un signe inutile, une trace d'ignorance relativement aux règles de la vieille langue. — Notre adverbe *grandement* est, par adaptation à la règle moderne, une transformation de la forme ancienne et seule correcte *gramment*, conservée par les patois.

GRANGE, esp., port., prov. *granja*, du BL. *granea*, lieu pour battre le grain. Le vfr. *granche* et prov. *granga*, m. s., accusent pour type le BL. *granica*, forme concurrente de *granea*. — D. *granger, engranger*.

GRANIT (de l'it. *granito*, m. s., pr. = grenu) ; cette roche tire son nom des *grains* ou petites taches qui la caractérisent.

GRANULE, L. *granulum*, dim. de *granum*. — D. *granuleux ; granuler*.

-GRAPHIE, dans les compositions telles que *bibliographie, géographie*, etc., équivaut à description, et correspond au grec -γραφία (qui

ne se trouve de même qu'en composition), dérivé de -γράφος, = qui écrit. Les mots terminés en *-graphie* sont tous corrélatifs à un terme masculin en *-graphe*, désignant la personne qui s'occupe de la chose qu'ils expriment, ainsi qu'à un adjectif en *-graphique*, rendant le grec -γραφικός. — Beaucoup de composés modernes de la nature de ceux dont nous parlons n'expriment pas précisément une idée de description, mais celle d'écrire, de tracer, de graver, signification première du gr. γράφειν : tels sont *lithographie, chalcographie, photographie*, etc. — *Orthographe* p. *orthographie* n'est pas contre le génie de la langue; cp. *gratia-grâce, luxuria-luxure*; la forme témoigne de l'ancienneté de son usage et de l'accentuation *orthográphia* de l'original latin.

GRAPHIQUE, grec γραφικός (γράφω), relatif à l'écriture ou au dessin.

GRAPPE, grains ou fleurs attachés en bouquets à une petite branche (en champ. le mot se dit aussi métaphoriquement pour ulcère, pustule), it. *grappo, grappolo;* en vfr., et encore dans certains patois, on trouve *crape;* cp. néerl. *grappe, krappe*, angl. *grape*. Par l'idée « accroché, attaché », ce mot se range sous la même famille que l'it. *grappa*, esp., prov. *grapa*, vfr *grappe*, = crampon, crochet, et se rattache ainsi au vha. *krapfo*, crochet (voy. *agrafer*). — D. *grappeler, grappiller, grappillon, grappu, égrapper*.

GRAPPIN, du vfr. *grappe*, crochet, crampon (voy. *grappe*). — D. *grappiner*.

GRAS, vfr. *cras* (de même en wall., en rouchi et en picard), it. *grasso*, esp. *graso*, port. *graxo*, prov. *gras*, du L. *crassus*, BL. *grassus* (voy. aussi *crasse*). — D. *graisse* (v. c. m.), *grasset, grassouillet, grasseyer*.

GRATERON, de *gratter*, à cause de la qualité de s'accrocher propre aux diverses plantes de ce nom.

GRATICULER, terme de peinture, it. *graticolare*, du L. *craticula*, petit gril; la toile graticulée, par sa division en petits carrés, ressemble à un gril.

GRATIFIER, L. *gratificari*, accorder une faveur. — D. *gratification*.

GRATIN. Nicot : « le demourant de la bouillie des petits enfants qui demeure en la paëlle; il vient de *grater*, car on baille aux autres petits du pain pour grater et amasser ce gratin. » Pour être naïve et presque un petit tableau de genre, cette définition n'en est pas moins juste. — D. *gratiner*.

GRATIS, mot latin = gratuitement.

GRATITUDE, L. *gratitudo* (gratus).

GRATTE, dim. *grattelle*, voy. *gratter*.

GRATTER, it. *grattare*, esp., prov. *gratar*, BL. (loi des Frisons). *cratare;* du vha. *chrazon*, all. mod. *kratzen*, suéd. *kratta*, angl. *grate*, m. s. Langensiepen a émis la singulière conjecture d'après laquelle *gratter* représente une contraction du L. *corraptare;* c'est là, nous semble-t-il, de la sagacité mal employée, car il ne nous dit pas ce qui a pu lui rendre suspecte la dérivation germanique. — D. *grat**, fumier (pr. lieu où les poules grattent); *gratte, grattoir; gratin* (v. c. m.); *grattelle*, = gale, cp. le terme all. *krätze; gratigner**, d'où *égratigner*. Notez encore *gratte-cul*, fruit de l'églantier, expression populaire se rapportant à la plaisanterie qui consiste à fourrer ces graines à bourre piquante dans le lit.

GRATUIT, L. *gratuitus* (gratis). — D. *gratuité*, mot mal formé; nulle part ailleurs on ne trouve un suffixe *é* pour faire un subst. féminin.

1. **GRAVE***, subst., auj. *grève*, rive plate et sablonneuse, anc. = gros sable, petit caillou. Cp. prov., cat. *grava*, caillou, grison *grava, greva*, plaine de sable, vénitien *grava*, lit d'un torrent. Il faut sans doute ranger ici aussi le champ. *crau*, champ de pierre, et le vfr. *grae, groe, groi*, roc, rocher. L'origine de ce mot est celtique : Cornouaille *grou*, sable (présuppose une forme antérieure *grau*), breton *grouan*, gravier, cymr. *gro*, gravier, plur. *gravel*. Les dérivés de *grave* sont : *gravier*, autr. = terre abondante en gros sable, puis = gros sable; *gravois, gravais* (type latin *gravensis*); *gravelle*, pr. sable, puis le nom de la maladie que l'on appelle aussi la pierre ou le calcul; *engraver* = ensabler. — Le même mot a donné le nom au *vin de Grave*, pr. le vin des terrains caillouteux de la banlieue de Bordeaux. Voy. aussi *grève*.

2. **GRAVE**, adj., L. *gravis*, pr. pesant. Sauf le terme de physique « les corps graves », le mot ne s'emploie plus qu'au figuré p. qui a du poids, de l'autorité, de la considération, etc. Il appartient à la couche savante de la langue; la vraie forme française est *grief* (v. c. m.). — D. *gravité*, L. gravitas; *graviter*, peser vers un point. Voy. aussi *rengréger*.

GRAVELET, grimpereau, voy. *gravir*.

GRAVELEUX, voy. l'art. suiv.

GRAVELLE, voy. *grave* 1. — D. *gravelé* (« cendres gravelées »); *graveleux*, 1. mêlé de gravier, 2. relatif à ou affecté de la maladie dite gravelle, 3. au fig., libre, peu décent. Comment expliquer cette acception figurée de *graveleux* et du subst. *gravelure?* On dit que l'on a appelé un conte « *graveleux* » parce que le récit cause autant d'embarras que si on avait du gravier dans la bouche ou parce qu'il fait sur l'esprit le même effet qu'un gravier qu'on rencontre. Il est curieux que deux termes opposés, *graveleux* (pierreux) et *lubrique* (glissant), soient venus à exprimer la même chose dans leur sens figuré. Cp. aussi le terme *croustilleux*.

GRAVER, de l'all. *graben*, néerl. *graven*, creuser, buriner. — D. *graveur, gravure*.

GRAVIER, voy. *grave* 1.

GRAVIR; pour Diez, l'it. *gradire*, monter par degrés (du L. *gradus*), donne la clef de l'étymologie de ce mot. *Gradire* aurait d'abord fait *gra-ïr*, puis, par l'insertion habituelle de *v*, destinée à faire disparaître l'hiatus, *gravir* (cp. *emblaver, pouvoir*). — Je ne puis me ranger à cette opinion; le sens foncier étant s'accrocher, ramper, grimper; il serait

difficile de le détacher de la racine germanique qui a donné l'angl. *grab*, saisir, empoigner, all. *grabeln*, ramper en tâtonnant, et beaucoup d'autres formes avec *g* ou *k* initial. — Il se peut que *gravir* (en patois on dit aussi *graver* et *gravouiller*) soit directement dérivé de vfr. *grau* (griffe), comme *ramper* (anc. = gravir) de **rampa*, griffe. C'est à notre mot que se rattache le nom d'oiseau *gravelet*, *gravisset*, *-isson* = grimpereau.

GRAVITÉ, GRAVITER, voy. *grave 2*.

GRAVOIS, voy. *grave* 1. — D. *dégravoyer*.

GRÉ, subst., prov. *grat*, it., port., esp. *grado*, du L. *gratum*, pr. ce qui est agréable, traité en BL. avec la valeur du subst. abstrait *gratia*, fr. *grâce*, équivalant aussi à bon vouloir, disposition favorable, reconnaissance, puis aussi volonté en général, de sorte qu'il a pu être question autant d'un *mal gré* que d'un *bon gré*. Le *mal gré* = mauvais gré, nous est resté dans la préposition *malgré*, anc. *maugré* = à contre-cœur, en dépit, et le verbe *maugréer*. — D. *agréer* (v. c. m.), litt. = prendre *à gré*, avec plaisir.

GRÈBE, oiseau aquatique; selon Devic, du gr. mod. γλάβος, le même oiseau qui s'appelle *gabian* en Provence.

GREC, L. *græcus* (du gr. γραικός). — D. *grecque*, t. d'architecture; *grécité*, *gréciser*. — Du même primitif relèvent: *grégal*, dans « vent grégal »; *grégeois*, dans « feu grégeois »; cet adj. se trouve aussi dans l'ancienne langue sous les formes *gregois*, *grigois*, *griegois*, *grezois*, et correspond au v. cat. *greguesc*, prov. *grezesc grezeis*. On en fait aussi venir le *feu grisou* des houillères; ce serait, pense-t-on, une forme wallonnisée de feu *grégeois*.

1. **GREDIN**, gueux. Ménage pensait que ce mot vient des valets qui sont de garde sur le degré (sur les *gradins*) de la chambre de leurs maîtres; de cette simple conjecture, Roquefort, Bescherelle et Corblet ont fait une assertion scientifique. D'après Diez, *gredin* (pic. *guerdin*, lorr. *gordin*) est un dérivé de l'it. *gretto*, avarice, mesquinerie, lequel est connexe avec le mha. *grit*, avidité. Comparez goth. *gredus*, faim, nord. *grâd*, avidité, angl. *greed*, faim, avidité, d'où l'adj. *greedy*, gourmand, rapace. Pour ma part, je préfère rattacher *gredin* directement au v. flam. *grete*, avidité, d'où l'adj. *gretigh*, interprété par Kiliaen : avidus, appetens, vorax, ce qui s'accorde parfaitement avec le sens de fr. *gredin*. — D. *gredinerie*.

2. **GREDIN, -INE**, petit chien à longs poils. D'où? Connexe avec vfr. *gredillé*, crêpé, frisé?

GRÉER, voy. *agrès*. — D. *gréeur*, *gréement*.

1. **GREFFE**, subst. masc., représente, dans son acception actuelle, le subst. verbal d'un verbe *greffer*, écrire (BL. *graphiare*); celui-ci, à son tour, est dérivé d'un ancien subst. *grafe*, *greffe*, prov. *grafi*, style, poinçon servant à écrire ou à buriner. Toutes ces formes répondent au L. *graphium*, gr. γράφιον. — D. *greffier*, BL. *graphiarius* = notarius, scriba.

2. **GREFFE**, subst. fém., terme de jardinage; c'est le subst. verbal de *greffer* (angl. *graff*). Ce verbe est étymologiquement le même que celui mentionné à l'art. préc., et qui signifie, par sa dérivation, aussi bien buriner, faire une incision, qu'écrire. *Greffe*, comme nom de l'opération *greffer*, émane directement du verbe; mais en tant que signifiant un objet concret, savoir la petite branche même que l'on greffe, le mot est le même que *grafe*, *greffe*, style, poinçon, d'où dérive le verbe (cp. en esp. *mugron*, marcotte, du L. *mucro*, pointe). Dans les deux articles nous avons donc l'enchaînement logique suivant : *greffe*, instrument, *greffer*, opérer avec cet instrument, puis *greffe*, nom de l'opération ou du lieu où elle se fait.

GREFFER, voy. l'art. préc. — D. *greffoir*.

GREFFIER, voy. *greffe* 1.

GRÉGE, dans « soie grége » (aussi gâté en *grèze*); l'it. dit *seta greggia*. Cet adj. *greggio* (aussi *grezzo*), d'où vient dir. le fr. *grége*, signifie : brut, qui n'est pas travaillé. On n'en connaît pas l'origine. — L'ét. L. *agrestis* (d'où *grezzo* en premier lieu), proposée par Caix (Studi di etim. ital. e romanza, nº 39) est avec raison mise en doute par Paris (Rom., VIII, 618). — Le rapprochement de l'it. anéantit l'étym. de Frisch, qui proposait l'all. *werg*, étoupe, d'où, selon lui, d'abord *guerge*, puis, par transposition de la liquide, *grége*.

GRÉGEOIS, voy. *grec*.

GRÈGUE, culotte; d'après Ménage, du L. *græcus;* ce seraient pr. des culottes à la grecque (H. Estienne : chausses à la *greguesque*). — Cette étym. est fautive : selon Schuchardt (Ztschr. IV, 149) le mot appartient à l'élément celtique : cymr. *gwrag*, *gwregys*, corn. *grugis*, *grygis*. Ces formes répondent au type primordial *vrac*, qui est aussi la source du gallo-romain *braca*, fr. *braie*. Il y a affinité radicale entre tous ces vocables et le gr. ῥήγνυμι (rompre), ῥάκος, βράκος (lambeau).

GREILLE, vfr. *graille*, *grelle*, anc. = instrument à son aigu; de l'adj. vfr. *graile*, auj. *grêle* (v. c. m.). Cp. *clairon*, de *clair*.

1. **GRÊLE**, adjectif, vfr. *graile*, *graille*, *graisle*, prov. *graile*, mince, menu, en parlant de la voix = faible ou aigu (cp. l'all. *grell*, mot qui a l'air d'être tiré du roman, mais qui ne l'est peut-être pas). Du L. *gracilis*, *grac'lis* (cp. *frêle* de *fragilis*).

2. **GRÊLE**, *gresle**, subst., forme dimin. du prov. *greza*, *gressa*, dérivé de *grès*, pierre. La grêle signifie donc pr. petit caillou. Cp. en all. *kieseln*, grêler, de *kies*, caillou. Un autre diminutif de *grès*, à forme masculine, est le mot fr. *grésil*, prov. *grazil*. Ducange déduisait à tort *gresle* de *gracilis*, « quod minutatim cadat grando ». — D. *grêler* (notez l'expr. *grêlé* = marqué de la petite vérole), *grêlon; grelet*, marteau de maçon.

GRELIN, t. de marine, espèce de cordage; de l'all. *greling*, dont l'origine m'est inconnue.

GRELOT; on a proposé diverses étymologies

pour ce mot, savoir : 1. l'instrument appelé *grelle* (voy. *greille*); 2. L. *crotalum*, cliquettes, castagnettes, qui a pu, en effet, se franciser par *groël, gréel, grel;* 3. le subst. *grêle*, en tant que signifiant pierrette. Il serait permis, vu le terme de blason *grillet, grillot, grillette* = grelot, de penser à *grille*. L'idée de claquer, cliquer, inhérente à *crotalum*, revient dans le terme *grelotter*, trembler de froid, pr. claquer des dents.

GRELOTTER, voy. l'art. préc.

GRÉMIAL, du L. *gremium*, giron.

GRÉMIL, genre de plantes, selon Ménage, de *granum milii*. Nicot consigne pour la même plante la forme *grenil*, qu'il explique par *granillum*, petit grain.

GRENADE, prov. *granada*, du L. *granata*, plur. de *granatum* sous-entendu *malum*, pomme à grains. — D. *grenadier*, arbre qui porte les grenades; *grenadille*. Du sing. L. *granatum* vient le terme *grenat*, nom d'une pierre précieuse, de couleur rouge. Le mot *grenade*, dans son acception de petit boulet creux que l'on remplit de poudre, a donné *grenadier*, dénomination donnée primitivement à un corps de fantassins créé pour lancer des grenades.

GRENADIER, voy. l'art préc. — D. *grenadière*.

GRENAILLE, voy. *grain*. — D. *grenailler*.

GRENAISON, voy. *grain*.

GRENAT, voy. *grenade*. — D. *grenatique*.

GRENER, voy. *grain*. — D. *greneler; greneter*.

GRENETER, voy. *grener*. — D. *grenetis*.

GRENIER, voy. *grain*.

GRENOUILLE, vfr. *renouille*, prov. *granolha*, it. *ranocchia;* du L. *ranucula*, p. *ranuncula*, diminutif de *rana* (le simple *rana* se trouve encore dans les patois sous les formes *raine, rane*, etc.). Pour le *g* initial paragogique, cp. it. *gracimolo* = *racimolo*, grappe de raisin, fr. *griblette* et autres. — D. *grenouiller, grenouillère, grenouillette*.

GRENU, voy. *grain*.

GRÈS, pierre formée par l'agrégation de petits grains de sable, BL. *gresum;* du vha. *griez, grioz*, all. mod. *gries*, pr. chose cassée en dragées, gravier, gruau. De là : *grêle, grésil* (voy. *grêle*); *gresière, gresserie*. De *grès* vient également l'instrument du vitrier appelé *grésoir*, instrument qui sert à égruger les extrémités d'un carreau de verre, ainsi que les termes *groison*, craie blanche pulvérisée, dont les mégissiers se servent pour préparer le parchemin et *groisil*, rognures de cristal.

GRÉSIL, voy. *grêle*. — D. *grésiller*.

GRÉSILLER, déterminer un plissement, un racornissement, prov. *grazilhar;* de la forme prov. *grazilh*, gril; *grésiller* est donc au fond le même mot que *griller*. Nicot porte *gredil-ler*, ce qui appuie une étym. par *craticulare*.

GRÉSOIR, voy. *grès*.

GRESSET, voy. *graisset*.

GRÈVE, voy. *grave* 1. On sait que la place de la *Grève*, à Paris, tire son nom de sa situation sur le bord ou la *grève* de la Seine. Comme c'était là que les ouvriers, ayant cessé leur travail pour des griefs quelconques, avaient coutume de se rassembler, se sont produites les expressions *se tenir* ou *se mettre en grève, faire gr.* et finalement le subst. *grève* = cessation de travail, coalition d'ouvriers. N'était cette origine historique et toute moderne, on serait tenté de ramener le mot au lat. *gravari*, éprouver du malaise, se plaindre (d'où aussi *grief*). — D. *gréviste*.

GREVER, du L. *gravare*, m. s. — D. *dégrever*.

GRIBLETTE, modification de *riblette*.

GRIBOUILLER, = *grabouiller*, voy. *grabuge*. Pour le rapport entre les radicaux *grab* et *grib*, cp. *claquer* et *cliquer;* en all. *kratzen*, gratter, et *kritzen*, auj. *kritzeln*, gribouiller, flam. *krabbelen* et *kribbelen*, angl. *scrable* et *scrible*.

GRIÈCHE, dans *pie-grièche, ortie-grièche*. Les différents dictionnaires dont je suis entouré définissent cet adjectif, les uns par rude, piquant, les autres par sauvage, d'autres encore par bariolé. Pour tenter une étymologie, il faudrait d'abord être d'accord sur le sens. En attendant des renseignements positifs à cet égard, je penche pour le sens « bariolé », parce que l'all. traduit *pie-grièche* par *buntspecht*, l'angl. par *speckled magpie*. Quant à l'étymologie, il faudra s'en tenir à celle de *græcus*, indiquée déjà par Brunetto Latini et O. de Serres, quoiqu'elle ne se justifie pas par le sens; l'angl. dit pour ortie-grièche *greek nettle*, et l'*ortie grecque* est en effet un terme de botaniste.

GRIEF, *gref*, fém. *grève, griève*, anc. adj., = pénible, dangereux, grave, it. *greve*, prov *greu;* du L. *gravis*. L'adj. a dégagé le subst. *grief*, chose qui pèse, qui peine, et qui par là devient l'objet d'une plainte; l'all. dit de même *beschwerde*, grief, de l'adj. *schwer*, pesant, pénible; cp. vfr. *pesance*, souci, peine. — D. vfr. *greger* (cp. *alléger* de *levis*), d'où nous est resté *engréger, rengréger;* subst. *grièveté*, qui fait double emploi avec le terme savant *gravité*. (Quand nous disons double emploi dans des cas comme celui-ci, cela ne veut pas dire que nous méconnaissions les nuances par lesquelles on a, dans l'usage, différencié les deux termes.)

GRIFFE, verbe *griffer*; du vha. *grif*, saisie (au moyen âge aussi = griffe, serre), subst. verb. du vha. *grifan*, all. mod. *greifen*, saisir. — Le subst. *gripe*, p. *griffe* et le verbe *gripper* empoigner, saisir, se rattachent aux variétés goth. *greipan*, ags. *gripan*, néerl. *grijpen*, m. s. — D. *griffon*, qui écrit mal, comme avec des griffes; *s'agriffer*, s'attacher avec ses *griffes*.

1. **GRIFFON**, oiseau, it. *griffo, grifone*, esp. *grifo*, prov. *grifó*, du L. *griphus* (γρύψ, griffon, γρυπός, crochu). Du même primitif viennent les noms d'oiseau, *griffard, griffet*.

2. **GRIFFON**, qui écrit mal, voy. *griffe*. — D. *griffonner, -age*.

GRIGNON, partie de la croûte du pain où il

est le plus cuit. Ce mot, d'après Diez, est formé de *graignon*, comme *chignon* de *chaignon*, et vient du L. *granum*, grain. La croûte serait la partie grenue du pain. Le philologue allemand fonde sa conjecture sur l'existence du n. prov. *grignoun*, le pepin d'un raisin (cp. *grignoulé*, sorte de raisin), qui vient du même primitif. Ce qui lui vient en aide, c'est que *grignon* signifie (ou signifiait) aussi les croûtes et les morceaux de pain qui restent d'un repas, ainsi que biscuit de mer en morceaux. Le mot est directement issu de *grigne* (p. *graigne*), encore en usage en Normandie; de ce *grigne* se sont produits : pic. *grignettes*, croûtes graveleuses de pain, et le verbe *grignoter*, croustiller, manger en rongeant; on disait aussi *grignonner*. Diez rejette formellement les étymologies tirées du L. *ringi*, grincer les dents, ou de l'all. *rinde* ou *grind*, croûte. Chevallet rattache *grignoter* au breton *krina*, ronger; Littré, à *grigner*, en Berry = grincer les dents (du vha. *grinan*, m. s.).

GRIGNOTER, voy. l'art. préc.

GRIGOU, pingre, avare, selon l'opinion reçue, de *græcus*, cat. *greg*, esp. *griego*, port *grego*. Cp. pour la terminaison le terme de marine *grégou*, vent grec. — Le rapport du radical avec *grec* reste douteux. Quant à la finale, elle rappelle celle de *filou*, *gabelou*, *voyou* et est de création populaire, son origine est problématique; pour les uns, elle est = fr. *eur*, *eû*, pour les autres, BL. *ulfus* (all. *olf*, *ulf*), qui est dans (loup) *-garou*, *guilledou* (v. c. m.).

GRIL, voy. *grille*.

GRILLE, vfr. *graïlle*, *graille* (*i* p. *ai*, cp. *chignon*, *grignon*); du L. *craticula*, BL. *graticula*, dimin. de *crates*. Ce dernier a laissé les formes it., esp. *grada*, port. *grade*, = grille, dimin. it. *gradella*, treillis, réservoir de poissons, angl. *grate*, gril, grille. La forme masc. *gril* répond au vfr. *grail* = L. *craticulus*. — D. *griller* 1. faire cuire sur le gril, brûler subitement par une chaleur vive, de là *grillade*; 2. fermer avec une grille; de là *grillage*.

GRILLET, GRILLOT, voy. sous *grelot*.

GRILLON, du L. *gryllus* (γρύλλος). On disait aussi *grillot*, d'où *grilloter*. L'anc. mot *gresillon* paraît être p. *grel-sillon* et formé sur le modèle de *oisillon*, par un type intermédiaire *gryllicellus*.

GRIMACE, d'après Diez peut-être du nord. *grima*, masque, aussi sorcière, ags. *grima*, masque et fantôme (de là champ. *grimarré*, sorcier). Le mot ne se rangerait-il pas mieux sous le prov. *grim*. (voy. *grime*), qui signifie affligé, triste, et qui est le primitif de *grima*, tristesse, *grimar*, s'affliger? Or, ce *grim* dérive du vha. *grim*, furieux, colère. Pour la déduction des idées, on peut alléguer 1. vfr. *gram*, *graim*, triste, it. *gramo*, prov. *gram*, du vha. *gram*, en colère; 2. prov. *ira*, chagrin, du L. *ira*, colère. *Grimace*, contorsion de visage, ne serait-il pas aussi bien issu de l'all. *grim* que l'it. *grimo*, ridé, froncé (par allusion à l'homme en colère)? Cet it. *grimo*, d'ailleurs, est peut-être la source directe de *grimace*. — D. *grimacer*, *grimacier*.

1. **GRIMAUD**, écolier, voy. sous *grimoire*.

2. **GRIMAUD**, d'humeur chagrine, dér. de *grime*. — D. *grimauder*.

GRIME, pr. homme chagrin, grognard (d'où la valeur que le mot a reçue dans le langage du théâtre); il vient de l'it. *grimo*, au front ridé, et par là du vha. *grim* (voy. *grimace*). — D. *grimaud*; *se grimer*, pr. se rider, s'arranger la figure pour jouer les grimes (ce mot doit être d'une introduction assez récente). Ou bien *se grimer* serait-il proprement = se noircir, et identique avec l'angl. *be-grime*, v. flam. *begriemen*, de *grym*, suie de cheminée?

GRIMER (SE), voy. l'art. préc.

GRIMOIRE, formulaire de sorcellerie; Diez rapporte ce mot au nord. *grima*, sorcière, déjà mentionné sous *grimace*. D'autres l'expliquent par l'it. *rimario*, livre de rimes (le *g* initial serait paragogique comme dans *grenouille*). Génin, approuvé par Littré, se fondant sur l'ancienne orthographe *grimaire* et *gramare*, identifie *grimoire* avec *grammaire*, anc. = étude du latin, et au fig. = science profonde. Diez objecte à cette hypothèse la différence de genre. Pour nous, nous attribuons au mot, comme idée foncière, celle d'une écriture indéchiffrable aux profanes, et nous sommes porté à y voir le dérivé d'un verbe *grimer* que l'on rencontre dans les dialectes avec le sens de gratter, mais dont nous sommes incapable d'établir la provenance. *Grimoire* deviendrait ainsi synonyme de *griffonnage*. Ce primitif *grimer* = griffonner explique en même temps les mots *grimaud* et *grimelin* = écolier, pr. griffonneur.

GRIMPER, p. *glimper*, du vha. *klimban*, all. mod. *klimmen*, m. s.; ou bien *grimper* représente-t-il la forme nasalisée de *griper* (le norm. et le wall. disent en effet *griper* p. *grimper*) et vient-il ainsi des mêmes primitifs germaniques indiqués sous *griffe*? L'action *grimper* implique l'idée de s'accrocher, de se cramponner (voy. *gravir*); l'all. *klettern*, m. s., a également pour origine un radical signifiant s'attacher. Cp. aussi l'it. *arpicare* de *arpa*, griffe. — D. *grimpereau*.

GRINCER, pic. *grincher*, du vha. *gremizôn*, nha. *grinsen*, m. s. — De là le terme populaire *grincheux*.

GRINGALET, petit, chétif (dans les trouvères, le mot désigne surtout un petit cheval). D'après Chevallet, de l'all. *gering*, petit, minime, chétif; étymologie peu satisfaisante. On trouve aussi *guingalet* et *gringalet* paraît être altéré de *guingalet* (cp. *fronde* p. *fonde*). Or, celui-ci vient médiatement, par *guingal*, d'un radical *guing*; peut-être du même qui a donné *guinguet*. Bugge (Rom. III, 160) est favorable à cette étym. et pense que ce radical *guing* est germanique; il allègue goth. *vainags*, vha. *wenag*, misérable, chétif, mince, petit (auj. *wenig*).

GRINGOLÉ, terme de blason = qui se ter-

mine en têtes de serpents, dites autrefois gargouilles; du vfr. *gringole*, forme transposée et nasalisée du BL. *gargula*, fr. *gargouille*. Voy. aussi *dégringoler*.

GRINGOTER, vfr. aussi *gringenoter*, gazouiller; d'origine inconnue.

GRINGUENAUDE; d'origine inconnue.

1. **GRIOTTE**; d'origine inconnue. Les uns (Académie) définissent la griotte comme une cerise plus douce que les autres, d'autres (Nicot) comme une cerise aigre); un troisième parti prétend qu'il y a des griottes aigres et des griottes douces. Cette confusion me confirme dans l'opinion que la griotte (appelée du reste aussi *agriote*), signifie originellement cerise sauvage et vient du grec ἄγριο, ou ἀγριώτης. — D. *griottier*.

2. **GRIOTTE**, marbre tacheté de rouge et de brun; appelé ainsi d'après la cerise du même nom.

GRIPPE, voy. l'art. suiv.

GRIPPER, du goth. *greipan*, nord. *gripa*, néerl. *grijpen* = vha. *grifan* (voy. sous *griffe*), saisir. — D. *grip*, = rapine, vol; *grippe*, caprice, idée fugitive qui vous *prend* subitement, mauvaise humeur (de là « prendre qqn. en grippe » et « se gripper »), aussi accès de catarrhe; verbe *agripper*. Composés : *grippe-sou*; *grippe-minaud*, = chat grippeur.

GRIS, it. *griso*, *grigio*, esp., port. *gris*, BL. *griscus*, *grisius*. Du vha. *gris*, qui a les cheveux blancs (all. mod. *greis*, vieillard). — D. *grisâtre*; *griset*, jeune chardonneret; *grisette*, étoffe de laine grise, portée par les femmes de médiocre condition, puis, par métonymie, femme du commun, etc. : *grison*, d'où *grisonner*; *grisard*, *grisaille*, d'où *grisailler*; verbe *griser* = rendre *gris*, c.-à-d. un peu ivre (pour cette métaphore, cp. l'all. *benebeln*, pr. envelopper de nuages).

GRISETTE, voy. *gris*.

GRISOU, voy. *grégeois*. Littré en fait un dérivé de *gris*, l'arrivée du grisou donnant une teinte grisâtre aux lumières.

GRIVE; mot d'origine obscure. Quelques-uns ont pensé au son *gri gri* que cet oiseau fait entendre; d'autres le rangent sous la racine *gris*. A côté de pareilles explications, j'oserais bien risquer à mon tour une conjecture, en faisant venir *grive* d'un type *gripa*, du verbe *gripare*, gripper. La *grive* serait l'oiseau grippeur (cp. l'expr. *oiseau de grip*); le nom serait analogue à celui de l'oiseau dit *proyer* (de *proie*). C'est bien aussi à un diminutif de *gripare* qu'il faut rattacher le verbe *griveler*, faire de petits profits illicites, à moins qu'on ne préfère une origine du flam. *kribbelen*, racler. L'adjectif *grivelé* (dans « plumage grivelé »), bigarré, tacheté, paraît être un dérivé de *grive*, d'où procèdent encore les noms d'oiseau *grivelin*, *grivelette*. — Génin, pour qui l'adj. *gris*, tant comme nom de couleur, que dans son acception de « ivre, » et surtout dans cette dernière, représentait le vfr. *griu* (prononcez *griv*) = *græcus*, avait beau jeu pour en tirer le mot *grive*, puisque cet oiseau aime beaucoup à fréquenter les vignes et à se griser (d'où le proverbe « soûl comme une grive »). De ce même primitif *griu*, fém. *grive*, viendrait, d'après le même auteur, aussi *grivois*, soldat qui aime à boire. Ne pouvant admettre la prémisse *gris* = *griu*, je dois rejeter les étymologies qu'en a déduites le philologue français.

GRIVELER, voy. *grive*. — D. *grivelée*.

GRIVOIS, soldat éveillé et alerte, drille; fém. *grivoise*, vivandière; de là le mot a pris l'acception « libre, hardi ». Ce vocable, qui paraît ne dater que de la fin du XVIIe siècle, serait-il tiré de la *grive*, l'oiseau maraudeur? Littré déduit *grivois* de *grivoise*, « la râpe à tabac, s'étant introduite parmi les troupes, fit mode et ceux qui s'en servirent, reçurent le nom de grivois ». Cela me sourit fort peu.

GRIVOISE, râpe à tabac. Pour faire l'étymologie de ce mot, on a tout bonnement attribué le premier usage du tabac ou de la râpe à tabac aux *grivois* (v. c. m.). D'autres, plus scrupuleux, ont songé à l'all. *reibeisen*, râpe, qu'en Suisse on prononce *rib-isen*. Cette étymologie est ingénieuse à la vérité et même correcte (le *g* prosthétique est aussi bien admissible ici que dans *grenouille*, et pour la terminaison, cp. *tricoise*), mais je ne voudrais en garantir la vérité.

GROG, mot anglais. On raconte que l'amiral Vernon ayant défendu aux matelots de boire du rhum pur, ceux-ci, par dépit, appelèrent le rhum baptisé d'eau d'après le sobriquet *Old-Grog* que portait l'amiral, à cause de sa tunique en *grogram* (gros grain). Voy. l'Encyclopédie de Chalmers, 5. 113.

GROGNER, vfr. *groigner*, wall. *gronni*, prov. *gronchir*, esp. *gruñir*, it. *grugnire*, *grugnare*, du L. *grunnire*; le flam. *groonen*, et angl. *groan*, soupirer, sont d'extraction germanique. — D. subst. verbal *groin* (autrefois monosyllabe), vfr. *groing*, prov. *gronh*, it. *grugno*, pr. le grogneur, puis museau du cochon; *grognard*, *grognon*. — Les grammairiens citent, comme une forme antérieure à *grunnire*, un verbe *grundire*; c'est de celle-ci que nous sont venus le prov. *grondir*, vfr. *grondir*, *grondre* et enfin *gronder*.

GROIN, voy. *grogner*.

GROISIL, **GROISON**, voy. *grès*.

GROLLE, nom d'oiseau, p. *graule*, du L. *graculus*, *grac'lus*; pour la résolution du *c* en *u* (au lieu de *i*), Diez rappelle le vfr. *seule* du L. *sec'lum*, *sæculum*. Autre est l'avis de Ed. Meyer (Zeitschr. X, 172); selon lui, le prototype latin est **graulus* = *gravulus*, reste à décider si ce dimin. se rattache à *ravus* gris ou à *ravis* enroué et si le *g* prosthétique est dû à l'influence de L. *gracula*. — Je mentionne pour mémoire l'explication par L. **corvula*, tentée par de Boucherie. — L'it. *grola* et flam. *grol* paraissent empruntés au français.

GROMMELER, wall. *groumi*, = all. *grummen*, *grummeln*, angl. *grumble*, flam. *grommelen*. L'ancienne langue avait aussi (sans le *g* initial) *rommeler* (dict. de Cotgrave), cp. le

dan. *rumle*, angl. *rumble*, flam. *rommelen*, m. s.

GRONDER, voy. *grogner*.

GROOM, mot anglais; le vfr. *gromme*, *gromet* (voy. *gourme* 2) est sans doute le même mot, mais il serait difficile de décider si *groom* anglais est un emprunt fait au roman; les linguistes anglais sont unanimes à le rapporter à l'ags. et goth. *gumâ*, vha. *gomo*, homme (avec épenthèse de *r*).

1. **GROS**, it., port. *grosso*, esp. *grueso*, prov. *gros*, du L. *grossus*, qui pourrait bien n'avoir rien de commun avec le germanique *grot* ou *gross*, grand, lequel, toutefois, se retrouve dans les formes *grot*, *grout* du Berry. — D. *grosseur*, *grossesse*; *grosse* 1. t. de commerce, 2. = écriture en gros caractères, puis expédition d'un acte, opp. à la *minute*, qui est écrite en caractères petits, menus (*minutus*), d'où *grossoyer*; *grossir*, opp. *dégrossir*; *grossier* (v. c. m.).

2. **GROS**, monnaie, all. *groschen*, du L. *grossus*, épais, lourd, cp. *sou* de *solidus*. Le bas-all. *grot*, nl. *groot* et angl. *groat* indiquent toutefois le bas-all. *grot*, grand.

GROSEILLE, anc. *groiselle*, esp., cat. *groselha*, à Côme *crosela*, en rouchi *grusiele*, wall. *gruzale*. Ne vient ni de l'adj. L. *grossus*, gros, ni du subst. *grossus*, figue non mûre, mais de l'all. *kräusel* dans *kräuselbeere*, = suéd. *krusbar*, néerl. *kruisbezie* (Kiliaen : *kroesbesie*, uva crispa, vulgo grossula, crosela). Le radical *kraus* signifie crépu; aussi l'it. rend-il *groseille* par *uva crespa* ou *crespina*. Chevallet place le mot dans l'élément celtique et cite écoss. *groseid*, irl. *groisaid*, m. s.— L'étymologie germanique ne s'applique naturellement qu'à la grosse groseille (nom scientifique : grossularia spinosa, aussi ribes grossularia, vulgairement on l'appelle groseille à maquereaux, parce qu'elle sert à assaisonner le maquereau); c'est elle qui a la surface crépue et épineuse; aussi les Allemands l'appellent-ils plus souvent *stachelbeere* (baie à épines), les Flamands de même *stekelbesie*. Le nom s'est communiqué dans la suite à la petite groseille qui vient par grappes (ribes rubrum, ribes Johannis). — Les Anglais appellent la grosse groseille *gooseberry*; il est probable que ce *goose* est pour *groose* et rentre dans la famille des mots germaniques ou romans que nous venons de citer. — D. *groseillier*, *groseillon*.

GROSSIER, dérivé de *gros*. Jadis, le mot signifiait aussi marchand en gros, de là : *grosserie*, commerce en gros; mots conservés dans l'angl. *grocer*, anc. m. s., auj. = épicier, et *grocery*, épiceries. — De *grossier*, au sens moral, vient *grossièreté*.

GROTESQUE, voy. *grotte*.

GROTTE, it. *grotta*, esp., port. *gruta*, prov. *crota*, vfr. *crote*, du L. *crypta* (κρύπτη), caveau. Le type immédiat est une forme. L. *crupta*, *grupta*, relevée en effet par Ducange dans une charte de 887; de là s'est produit *grote*, *grotte*, comme *route*, anc. *rote*, de *rupta*. Raynouard a mal rencontré en expliquant le mot roman par *cava rota* (rota = rupta), cave brisée. On est autorisé à croire que fr. *grotte* vient direct. de l'italien. — Les figures bizarres qui ont été trouvées, à Rome, dans les *grottes* ou ruines de Titus, ont donné lieu à l'adj. it. *grotesco*, d'où fr. *grotesque*.

GROU, dim. *grouette*, sol pierreux, p. *grau*, voy. *grave* 1. — Au même radical se rattache *grouine*, amas de gravier calcaire.

GROUILLER, du vha. *grubilôn*, bas-all. *grubeln*, fouiller, fourmiller, picoter entre cuir et chair. Pour le sens « remuer, bouger », on pourrait peut-être alléguer le nord. *krulla*, brouiller, mettre en désordre. Encore est-il possible que *grouiller* soit une contraction de *gravouiller* (dial. de Berry), qui à son tour est une forme tirée de *graver* comme *grabouiller* (voy. sous *grabuge*), et vient de l'all. *graben*, creuser, fouiller (d'où le fr. *graver*). — Le picard *grouiller* signifie s'affaisser et est prob. d'une origine distincte; peut-être, comme le pense Littré, une forme populaire de l'anc. *crouller* = crouler.

GROUP, voy. *groupe*.

GROUPE, it. *groppo*, *gruppo*, esp. *grupo*, *gorupo* (angl. *group*, monceau, d'où le fr. *group*), prov. *grop*, nexus, nodus (Faidit). Ces mots, dont le radical, exprimant « chose ramassée, monceau », se rencontre dans un grand nombre de mots, tant celtiques que germaniques, appartiennent à la même famille que *croupe* (v. c. m.). Le mot fr. parait être d'importation italienne. — Dans ce qui précède, nous avons suivi l'opinion de Diez; cependant nous nous demandons si l'it. *gruppo* ne peut pas aussi bien découler direct. de l'all. *kluppe*, qui présente la même valeur (choses réunies, agglomérées), et dont la forme nasalisée est *klumpen*, m. s. Ce *kluppe* est identique avec l'angl. *club*, réunion, société. La permutation de *l* et *r* après une gutturale serait-elle contraire au génie de la langue italienne, pour que Diez n'ait pas cru devoir établir ce rapport? — D. *grouper*.

1. **GRUAU**, vfr. et angl. *gruel*, BL. *grutellum*. De l'ags. *grut*, vha. *gruzzi*, all. mod. *grütze*, m. s; l'ancienne langue avait *gru*, la forme radicale pure.

2. **GRUAU**, dim. de *grue*.

GRUE, L. *grus*, *gruis*. La valeur technologique, = machine pour soulever des charges (dim. *gruau*), se rattache à une valeur analogue du mot latin. En grec γέρανος, grue, désignait également une machine; il en est de même de l'all. *krahn* et *kranich*, qui répondent aux deux acceptions du mot français. Laissant à d'autres le soin d'examiner ce qui a pu faire nommer la machine d'après l'oiseau, nous rappelons ici quelques autres noms d'animaux désignant des machines : L. *corvus*, fr. *corbeau*, machine de guerre; *mouton*, *bélier*; angl. *cock*, all. *hahn*, = robinet; *chien* d'un fusil, etc.; *robinet* de *robin* (mouton).

GRUERIE, voy. *gruyer*.

GRUGER, angl. *grudge*. Le sens propre est broyer, casser en petits morceaux (on *gruge*

ainsi les saillies du granit); le sens grignoter n'est qu'accessoire. Grandgagnage, se fondant sur le wall. *gruzi*, *greûzi*, tire le mot du bas-all. *grusen*, flam. *gruysen*, broyer. — D. *grugeur*, *-rie*; cps. *égruger*.

GRUME, vfr. = toute espèce de grain, prov. *grum*, grain de raisin, it., esp., port. *grumo*, du L. *grumus*, petit tas. De là *grumel**, *grumeau*, d'où *grumeleux*, *se grumeler*. — Quant à *grume*, écorce laissée sur le bois coupé, j'en ignore l'origine.

GRUMEAU, v. *grume*.

GRUMELER, **-EUX**, voy. *grume*.

1. **GRUYER**, officier ou juge en matière forestière, du mha. *gruo*, vert, aussi verger; cp. le synonyme fr. *verdier*, du L. *viridis*, vert L'explication rapportée par Bescherelle, d'après laquelle *gruyer* vient de *grue*, parce que cet oiseau fait le guet pendant la nuit, ne peut être prise au sérieux. — D. *gruerie*.

2. **GRUYER**, dans « faucon *gruyer*, faisan gruyer », est un dér. de *grue*.

GUANO, du mot péruvien *huano*, signifiant fiente d'oiseaux de mer.

GUÉ, vfr. *guet*, *wet*, prov. *gua*, it. *guado*, du vha. *wat*, nord. *vad*, m. s.; verbe *guéer*, prov. *guazar*, it. *guadare*, du vha. *watan*, all. mod. *waten*, m. s. — Comme nous avons d'autres exemples du changement du *v* initial latin en *g*, *gu*, (cp. *gaîne*, *goupil*, *gui*, etc.), rien n'empêche de dériver *gué* et les mots correspondants directement du L. *vadum*, en admettant influence de la forme germanique.

GUÈDE, vfr. *gaide*, *waide*, it. *guado*; du vha. *weit*, ags. *vâd*, angl. *woad*, all. mod. *waid*, m. s. L'insertion d'un *s* muet, si fréquente dans l'ancienne langue, d'où la forme *guesde*, a donné lieu au BL. *waisda*, *guasdium*, *guesdium*; de là le wall. *waiss* p. *waist*, bleu royal. Chevallet se trompe en identifiant *guède* avec le L. *glastum*, *glastrum* (Pline), m. s. — D. *guéder*, teindre avec la guède.

GUEDER, rassasier, soûler, wall. *waidi*, paitre; de l'all. *weiden*, paître. — Littré pense que c'est le même mot que *guéder*, teindre; ce serait traiter le corps comme le teinturier traite une étoffe qu'il *guède*.

GUENILLE, du flam. *quene* = vestis lanae superior (Kiliaen); ce serait donc pr. un vieux jupon. D'autres, maintenant le même trope, expliquent le mot par *gonille* p. *gonelle*, casaque, de vfr. *gone*, it. *gonna*, jupe. — D. *guenillon*, *enguenillé*, *déguenillé*.

GUENIPE, femme malpropre et déréglée; d'après Diez, du v. flam. *knijpe*, piège, attrape, *knip*, bordel (cp. l'all. *kneipe*, petit cabaret). La forme employée dans le Dauphiné est *ganippa*; c'est d'elle que procède immédiatement le fr. *guenipe*. Pour la forme, cp. *canif*, de l'angl. *knife*.

GUENON, singe femelle; d'après Frisch, du vha. *quena*, femme, angl. *queen*; cp. it. *monna* = guenon, contraction de *madonna*. — D. *guenuche*, anc. aussi *gueniche*.

GUÊPE, du L. *vespa*, sous l'influence peut-être du vha. *wefsa*, all. mod. *wespe*, cp. le lorr. *voisse* (*vo* = vha. *w*), champ. *gouépe*. — D. *guêpier*.

GUERDON, vieux mot (conservé en anglais) signifiant récompense, contracté de vfr. *guerredon*, = it. *guiderdone*, prov. *guizardon*, *guazardon*, esp. *galardon* (prob. p. *gadarlon*), BL. *widerdonum*. Ce mot reproduit le vha. *widarlôn*, récompense, qui est une composition de l'adv. *widar*, en retour, et du subst. *lôn*, salaire. La liquide *l* a été convertie, par euphonie, peut-être sous l'influence du L. *donum*, en *d*. Cette étym. est la seule scientifiquement admissible. — Chevallet, négligeant les analogues étrangers et marchant sur les traces de Ménage, rattache *guerdon* au vha. *werd*, prix, valeur, auquel on aurait donné la forme latinisée *werdo*, *-onis*, Raynouard a commis une autre erreur en faisant dériver le prov. *guazardon* de *gazanh*, gain. Nicot rapprochait *guerdonner*, récompenser, du gr. κερδαίνειν, gagner; Caseneuve décomposait le mot en *guerre don*, récompense accordée aux hommes de guerre.

GUÈRE, et plus correctement, avec l'*s* adverbial, *guères*, vfr. *guaires*, *waires*, wall. *wair*, it. *guari*, prov., cat. *gaire*. Cet adverbe est synonyme de *multum*, et ne signifie *peu* que par son association avec la négation *ne*. Il est d'extraction germanique. Diez lui assigne pour origine le vha. *wari*, = L. *verus*, pris adverbialement dans le sens de *probe*, c.-à-d. fortement, grandement. L'expr. « je ne l'estime guère » équivant donc propr. à « je ne l'estime (pas) fort ». De fort à beaucoup il n'y a qu'un pas; « je n'ai guère le temps » équivaut à « je n'ai pas beaucoup de temps ». On a émis sur cet adverbe les plus singulières conjectures, qu'il serait oiseux de reproduire. — Une seconde étymologie proposée par Diez porte sur le vha. *weigaro*, beaucoup; elle se recommande surtout par la plus ancienne forme prov du mot, qui est *gaigre*. — De la locution impersonnelle *il n'a* (= *n'y a*) *guères*, it. *non ha guari*, = il n'y a pas longtemps de ça, vient l'adv. *naguère*.

GUÉRET, vfr. *garet*, *varet*, prov. *garag*, esp. *barbecho*, se déduit très correctement du L. *vervactum*, BL. *veractum*, terre en friche, jachère (part. du verbe *vervagere* défricher).

GUÉRIDON, nom d'un meuble composé d'un pilier et d'un plateau. Je n'ai aucune donnée sur l'étymologie de ce mot, qui n'a de correspondant ni en it., ni en esp. D'après Richelet, c'est un mot apporté d'Afrique par les Provençaux. On verra au suppl. de Littré comment *guéridon*, après avoir désigné un personnage de facétie, puis une espèce de vaudeville, puis un personnage de vaudeville tenant un flambeau à la main, a fini par signifier un meuble de salon.

GUÉRIR, vfr. *warir*, *guarir*, *garir*, it. *guarire*, *guerire*, prov. *garir*; du goth. *warjan*, vha. *werjan*, protéger, défendre, empêcher, mettre en sûreté, all. mod. *wehren*. — D. *guérison*, sûrcté, sauveté (vfr. *garison*, it. *guarigione*); *guérite* (v. c. m.).

GUÉRITE (vfr. *garite*, refuge, retraite), prov. *guerida*, port. *guarita*, esp. *garita*, pr. lieu sûr, où l'on se met « à garison ». Le mot vient de *guérir*, mettre en sûreté, abriter (v. c. m.). La terminaison *ite* du mot fr. fait penser à une introduction italienne, comme pour *réussite;* cependant, on a des raisons de croire que c'est plutôt du français que les Portugais et les Espagnols ont tiré leur forme. Ces derniers ont une autre forme, plus conforme au génie de leur langue, pour le même vocable pris dans son acception générale de refuge, savoir *guarida*, tandis que leur *garita* ne signifie que loge de sentinelle. De cette diversité il faut inférer que *garita* leur vient d'une forme étrangère.

GUERRE, it., esp., port., prov. *guerra*, angl. *war* (anc. angl. et anc. flam. *werre*); du vha. *werra*, dispute, querelle. — D. *guerrier* (anc. = adversaire); *guerroyer*, vfr *guerier; aguerrir*.

GUET, vfr. fém. *gaite, guette*, prov. masc. *guach, gayt*, fém. *guaita;* subst. verbal du verbe *guetter*, vfr *waiter*, *guaiter*, it. *guaitare, guatare*, prov. *guaitar*. Ce verbe est le correspondant roman du vha. *wahten*, faire la garde (angl. *wait*, subst. *wahta* (auj. *wacht*). Composé avec le préf. *a* : it. *agguatare*, esp., prov. *aguaitar*, vfr. *aguetier*, rouchi *agueter*, wall. *awaiti*, d'où subst. it. *agguato*, esp. *agait*, fr. AGUET. Le composé *guet-apens*, autrefois *guet-apensé*, signifie litt. guet prémédité; *apenser* est un composé hors d'usage de *penser*. — D'après d'Arbois de Jubainville, *guetter* vient directement du franc *vacta*, garde, qu'on trouve dans plusieurs textes carlovingiens.

GUÊTRE; l'*r* fait souvent défaut: ainsi le languedocien a *gueto*, le wall. *guett*, le champ. *guète*, etc. L'origine de ce vocable est incertaine; on a proposé le breton *gweltren*, m. s. Diez, rapprochant l'it. *guattera*, récureuse, le vénitien *guaterone*, lambeau de drap, vfr. *gaitreux*, misérable, déguenillé, suppose à *guêtre* une signification primordiale « morceau de drap ». Ne serait-ce pas tout bonnement le L. *vestis*, ou plutôt l'all. *weste*, veste, pris dans une acception spéciale? L'*r* serait intercalaire.

GUETTER, voy. *guet*.

1. **GUEULE**, L. *gula*. — D. *gueuler, -ard, -ée; gueuleton; égueuler*, casser la bouche d'un vase; *dégueuler*, vomir; *engueuler*, crier contre. Voy. aussi *goule*.

2. **GUEULES**, angl. *gules*, terme de blason = rouge; Ducange le rapporte au BL. *gulæ*, vfr. *goule*, collet ou bordures de pelleteries, généralement teintes en rouge; selon d'autres, du persan *gul* = rose, ou bien une contraction du L. *conchylium*, pourpre. Nicot explique le terme par *gueule* = L. *gula*, parce que le dedans de la bouche est vermeil et rouge C'est là l'origine la plus acceptable.

GUEUSE, en métallurgie, « grande, grosse et lourde masse de fer » (Nicot). Je ne sais d'où vient ce mot; peut-être du flam. *guysen*, = effluere cum murmure seu strepitu (Kil.). Le moule d'où la *gueuse* sort s'appelant de la même manière, on pourrait aussi proposer vfr. *gueuse*, gosier, fig. canal, conduit. Génin voit dans *gueuse* le vfr. *queux, queuse*, pierre à repasser, qui est le L *cos, cotis;* la brique de fer fondu aurait été ainsi nommée à cause de la ressemblance de forme, l'un et l'autre représentant un carré allongé. — L'expression all. *gusseisen*, fer de fonte, fait penser à l'all. *guss*, action de verser, couler, mais la lettre fait difficulté; le suéd. *gös*, m. s., parait emprunté du français. L'all. dit *gans* p. gueuse, donc pr. oie; cela nous dirige vers l'angl. *goose*, oie, qui signifie aussi par assimilation de forme le carreau des tailleurs. Mais cette étymologie manque de tout appui historique.

GUEUX, mendiant, misérable. On n'est pas d'accord sur l'origine de ce mot. Barbazan le rattachait au vfr. *gueuse*, gosier; un gueux serait pr. un affamé ou vorace. D'autres ont songé à *queux* = L. *coquus;* c'est ce qui sourit le plus, vu l'analogie de *coquin* et vu l'orthographe *gueux* p. *queux*, cuisinier, constatée dans Olivier de la Marche. Le parti politique et religieux qui s'est soulevé au XVI[e] siècle dans les Pays-Bas contre le gouvernement espagnol a pris son nom du mot français; les savants qui, de nos jours, dans un sens contraire, ont voulu faire dériver le dernier du nom de ce parti, paraissent ignorer les circonstances dans lesquelles les nobles flamands se sont affublés des insignes de la gueuserie. G. Paris (Chansons du XV[e] siècle, p. 129) rejette positivement l'identité du mot avec *queux* (= L. coquus); l'orthographe *gueux* dans Olivier de la Marche, cité par Littré, est, dit-il, une faute de copie ou de lecture, p. *queux*. Le sens primitif est non pas « mendiant », mais « compagnon » et rappelle le *gayeux* employé avec le même sens dans le *Jargon* de Villon. — D. *gueuser, gueuserie, gueusaille*.

GUI, it., esp. *visco*, cat. *vesc*, du L. *viscus*, m. s.

GUICHET, anc. *guischet*, prov. *guisquet*, petite porte pratiquée dans une grande. On explique souvent ce mot comme un dimin. de *huis*, porte (= L. *ostium*), mais la forme vfr. *wiket* (d'où l'angl. *wicket*, flam. *wiket, wincket*, m. s.) s'y refuse. *Guichet* vient du nord. *vik*, cachette, ags. *vic*. — D. *guichetier*.

GUIDE, masc. et fém., it. *guida*, esp. *guia*, prov. *guida, guit*, vfr. *guit;* subst. verbal de *guider*, vfr. *guier*, it. *guidare*, esp., port. *guiar*, prov. *guidar, guizar, guiar*. L'origine de ce verbe reste douteuse. Malgré la rareté de la permutation du *t* goth. avec le *d* roman (cp. goth. *hatan*, devenu *hadir**, *haïr*), Diez s'adresse au goth. *vitan*, observer, garder. Pour le sens, il se prévaut de l'it. *scorgere*, qui réunit également les acceptions observer et guider; il rappelle aussi le subst. ags. *vita*, = ancien et conseiller. Parmi diverses autres propositions étymologiques, nous ne croyons devoir accueillir que les deux suivantes : Bugge

(Rom., III, 150) s'adresse au norvis *vita* (le correspondant du goth. *vitan*) dans son acception « signifier, présager, indiquer ». Le sens fondamental du verbe serait donc « indiquer le chemin ». Settegast (Roman. Forschungen, I) pense au L. *vitare*, éviter, se garder. Pour terminer, rappelons la remarque de Paris (Rom., XII, 133), que le mot *guider* de la langue moderne est pris à l'italien ; la langue ancienne disait régulièrement *guyer*. — D. *guidon*, peut-être le cas-régime du vfr. *guit*, peut-être aussi un dérivé à la manière de *planton*. Le terme de marine ou de pêche *guideau* est un composé de *guider* + *eau*.

GUIGNARD, oiseau dont la chair est très délicate ; d'après Ménage, du nom de Jean *Guignard*, bourgeois de Chartres, lequel, le premier, reconnut la délicatesse de cet oiseau en 1542. Je donne le fait comme je le trouve, à défaut d'autres ressources.

GUIGNE, anc. *guine*, *guisne*, gr. mod. βίσινον, valaque *visine*, it. *visciola* ; toutes ces formes paraissent être des altérations du vha. *wihsela*, auj. *weichsel*, griotte. La forme fr. *guisne* serait alors la bonne, et représenterait une contraction de *guisine*. — D. *guignier*.

GUIGNER, regarder du coin de l'œil, pic. *guenier*, it. *ghignare*, *sghignare*, sourire en secret, esp. *guiñar*, prov. *guinhar*, = guigner, port. *guinar*, s'écarter du chemin, aller de côté. L'étymologie vha. *winkjan*, all. mod. *winken*, faire un signe, présenterait une difficulté sérieuse, c'est que, contre les règles, le *k* médial aurait subi la syncope. Il n'y a que la forme norm. *guincher*, lancer des œillades, qui s'accommoderait de ce primitif. Diez rejette de même l'ags. *ginian*, nord. *gina*, vha. *ginôn*, ouvrir la bouche, d'où se seraient dégagées les acceptions « suivre des yeux, lorgner, épier, regarder de travers ». Il donne en définitive la préférence au vha. *kinan* = adridere. Le basque *queñua*, *kheinua*, signe de tête, porte le caractère d'un emprunt fait au roman, et ne peut donc être invoqué. L'angl. *squine*, forme secondaire de *squint*, loucher, ne convient pas non plus, à cause de son initiale. — D. *guignon* (v. c. m.).

GUIGNON, mauvaise chance, surtout au jeu. D'origine douteuse. Ménage le fait venir de *guigner*, à cause des fascinations qui se font avec les yeux ; il cite à cet effet l'esp. *aojar* (de *ojo*, œil) = ensorceler par le regard. Cette étymologie est approuvée par de La Monnoye en ces termes : « Cette manière de regarder du coin de l'œil, attribuée à l'envie, a de tout temps passé pour une espèce de fascination qui portait malheur ; Horace, Epist. 1, 14 :

> Non istic *obliquo oculo* mea commoda quisquam
> Limat... »

Wedgwood (Rom., VIII, 437) reconnaît dans notre mot l'anc. angl. *wanion*, male-chance, qui vient du verbe anc. angl. *wanien*, auj. *wane*, décroître (en parlant de la lune). Le déclin de la lune est considéré comme une période de mauvaise influence. Pour notre part, nous dirons tout court : *guignon* est le coup d'œil jaloux du destin, et vient de *guigner*, regarder du coin de l'œil.

GUILÉE, wall. *walaie*, p. *waslaie* ; d'après Diez, dér. du vha. *wasal*, pluie.

GUILLEDIN, cheval hongre, de l'angl. *gelding*, qui vient du verbe *geld*, châtrer ; cp flam. *ghelte*, *gylte*, = porca castrata (Kiliaen).

GUILLEDOU ; d'origine douteuse. Voyez à ce sujet les Curiosités de Nisard, qui identifie *guilledou* avec *guilledin*, cheval, la prostituée ayant été comparée à une monture. D'après Bugge, *courir le guilledou* dit la même chose qu'autrefois *courir le garou*. *Guilledou* est un terme mythyque du paganisme germanique et répond à un mot norois **kveldulfr*, vha. **chwiltiwolf* **kiltwolf* = homme qui se transforme en loup depuis le coucher du soleil. Cette dérivation séduisante est appuyée d'excellentes preuves, tant historiques que phonétiques (Rom., III, 151).

GUILLEMET, du nom du premier imprimeur qui s'est servi de ce signe typographique.

1. **GUILLER**, fermenter, jeter sa levure, en parlant de la bière ; c'est une contraction de *guesiller*, et par là dérivé du wall. *guèse*, levure de bière ; ce dernier représente le nord. *gâsa*, all. mod. *gären*, fermenter. — Littré invoque aussi le bret. *goel*, fermenter. — Bugge tient le mot pour emprunté à l'équivalent holl. *gijlan*, qui, à son tour, a, dans les langues germaniques, une nombreuse parenté et ne peut donc être emprunté au français. Il peut avoir raison ; toujours est-il que l'*l* mouillé, dans ce cas, n'est pas correct, mais il ne l'est pas davantage, parait-il, dans le *guiller* qui suit. — D. *guilloire*.

2. **GUILLER**, tromper, prov. *guilar* ; subst. vfr. *guille*, *guile*, ruse, fourberie. Le mot *guille* rimait jadis avec *évangile* ; Diez en conclut que l'*l* ne peut être considéré comme mouillé ; c'est ce qui le détermine à rejeter l'étymologie tirée du nord. *vigla*, mettre en désordre ou ags. *viglian*, faire de la sorcellerie (il faudrait nécessairement une forme prov. *guilhar*), et à adopter celle de l'ags. *vile*, angl. *wile* et *guile*, m. s. Diefenbach cite aussi le cymr. *gwil*, bret. *gwil*, voleur.

GUILLERET, gai, un peu libre ; étymologie inconnue. Y aurait-il rapport avec *guilleri*, chant de moineau, ou avec le goth. *guilhan*, réjouir ?

GUILLERI, chant du moineau. Onomatopée ? D'après Bugge (Rom., III, 152), peut-être pour *guidderi* (à peu près comme *cigale* = *cicada*, it. *ellera* = *hedera*), qui rappelle suéd. *quittra*, gazouiller, dan. *kviddre*, écoss. *quitter*, all. (patois) *kittern*, *quittern*.

GUILLOCHER, selon Ménage, du nom d'un ouvrier nommé *Guillot* (Brachet dit *Guilloche*), qui aurait été l'inventeur de ce genre d'ornement. — D. *guillocheur*, *-is*.

GUILLOTINE, du nom de l'inventeur, le médecin *Guillotin* (mort en 1814). — D. *guillotiner*.

GUIMAUVE, voy. *mauvisque*.

GUIMBARDE; Génin pense que c'est l'onomatopée *guim-guim*, jointe à la terminaison *ard*, qui réunit les idées d'habitude et de mépris ou de blâme. *Lyre guimbarde, musique guimbarde*, équivaudrait à « qui reproduit constamment le son monotone *guim-guim* »; le *b* serait adventice pour l'euphonie. Le spirituel philologue ajoute à cette explication fort hasardeuse : « si non, his utere mecum ». Sa conjecture est cependant plus près d'obtenir notre assentiment que l'idée de ceux qui attribuent le nom de *guimbarde* à M. le conseiller aulique *Guimbard* de Nuremberg! — D'autres prétendent que c'est un mot breton signifiant abeille chantante. — Le mot *guimbarde* signifie aussi un gros chariot à quatre roues et couvert; serait-ce également en souvenir de son invention par quelque conseiller Guimbard?

GUIMPE, anc. *guimple*, angl. *wimple*, prov. *gimpla*, voile, fichu; du vha. *wimpal*, habillement léger pour l'été, nha. *wimpel*, banderole, guimpe. La racine du mot all. parait signifier « flotter dans les airs ». — D. *guimper*, faire prendre le voile.

GUINDER, hisser par le moyen d'une machine, it. *ghindare*, esp., port. *guindar*; de l'all. *winden*, rouler, guinder, angl. *wind*. — De là : it. *guindolo*, esp. *guindola*, fr. *guindre*, petit métier pour doubler les soies filées, et *guindoule*, machine pour décharger un vaisseau; *guinde*, nom d'une petite presse à moulinet et sans vis; *guindal*, *guindeau*; les formes *guindas* et *vindas* sont importées du néerl. *windas* (= all. *wind-achse*), p. l'arbre du guindal. — De *guinder*, au sens figuré, affecter trop d'élévation, M[me] de Sévigné a fait *guinderie*.

GUINÉE, monnaie d'or anglaise, ainsi nommée parce qu'elle fut fabriquée, dans son origine, avec l'or que les Anglais avaient apporté de la *Guinée*.

GUINGOIS, inégalité, obliquité; d'après Diez, du nord. *kingr*, courbure, flexion; coin; le mot serait ainsi pour *quingois*, et la terminaison *ois* représenterait le suffixe latin *ensis*. Le picard a *guingouin*.

GUINGUET, GUINGUETTE, voy. *ginguet*.

GUIPER me semble venir de l'angl. *whip*, surjeter, plutôt que du goth. *veipan*, border en rond (ornement circulaire) ou l'all. *weben*, tisser, proposés par Diez. Le subst. angl. *gimp* « a kind of lace made of threads whipped or twisted round with silk » reproduit le radical français sous forme nasalisée (cp. fr. *gibelet*, angl. *gimblet*). — Le terme de marine *guipon* se rattache prob. à l'ags. *wipian*, angl. *wipe*, nettoyer.

GUIRLANDE, it. *ghirlanda*, esp., port. *guirnalda*, v. esp. *garlanda*, port. aussi *grinalda*, prov., cat. *garlanda*, angl. *garland*. Les dérivations usuelles de *girulare, virulare* (diminutifs imaginaires de *girare, virare*) ne sont guère recommandables. Mieux vaut l'étymologie de Frisch, qui rapporte *guirlande* au mha. *wierelen*, border (vha. *wiara*, couronne); le suffixe serait le même que celui de *girande*, d'où *girandole*. Chevallet pose une dérivation celtique, et part d'une racine *gwyr*, courbé. Reste à savoir si la deuxième partie du mot peut être déduite du celtique, car il est plus que probable que le bret. *garlantez*, gaél. *gwyrlen*, = guirlande, sont d'importation romane. — D. *guirlander*.

GUISARME, vfr. aussi *gisarme, gissarme, jusarme*, prov. *gazarma, jusarma*, it. *giusarma;* notons encore vfr. *wisarme, visarme, bisarme*, v. esp. *bisarma*, v. angl. *gisarm, gysarn*. On est aussi peu d'accord sur la définition que sur l'étymologie de ce mot. Gachet démontre l'anc. synonymie du mot avec *paffut*, qui était une hache à deux tranchants; de là s'explique peut-être la variété de forme *bisarme*, pour ainsi dire double arme (de *bisarme* on peut tirer *guisarme;* cp. *guimauve* de *bismalva*). C'était en tous cas une arme tranchante et probablement, dans le principe, une arme en forme de faux. Diez conjecture, comme primitif, le vha. *get-isarn* (= all. mod. *gät-eisen*, fer à sarcler), par lequel on traduit dans les vieux glossaires latins-allemands le L. *falx* ou *falcastrum*, et qui pouvait facilement se défigurer en *getsarna, gisarna*, puis, sous l'influence du mot roman *arma*, en *guisarma*. La fréquence de la permutation entre les initiales *gu, g* et *w*, dans le domaine français (c'est ainsi que l'on trouve tour à tour *guivre, givre, wivre; gachière, jachière, waquière*) a pu motiver la multiplicité des formes de ce mot. — Gachet admet pour primitif le BL. *gysarum*, qui, d'après lui, est une forme allongée de *gæsum*, javelot; nous n'oserions lui donner raison.

GUISE, it., esp., port., prov. *guisa*, du vha. *wisa*, all. mod. *weise*, manière. — D. *déguiser*, changer de manière, de costume.

GUITARE (vfr. *guiterne, guinterne*), it. *chitarra*, esp., port., prov. *guitarra;* du gr. κιθάρα. — D. *guitariste*. — Du latin *cithara* (avec *c* chuintant) dérivent les formes it. *cetera, cetra*, prov. *cidra, citala*, vfr. *citare, citole*, all. *cither*.

GUITRAN, voy. *goudron*.

GUIVRE, serpent, voy. *givre* 2.

GUMÈNE, voy. *gomène*.

GUSTATION, du L. *gustare*, goûter; *gustuel* (Brillat-Savarin), mot savant, tiré du L. *gustus*, goût.

GUTTA-PERCHA, mot forgé par les Anglais du malais : *getah pertjah*, litt. gomme de Sumatra.

GUTTURAL, L. *gutturalis* (de *guttur*, gosier).

GYMNASE, du gr. γυμνάσιον, lieu destiné aux exercices de corps, qui se faisaient à nu-corps (de là le nom; γυμνός = nu). — Du verbe grec γυμνάζειν, faire des exercices de corps, viennent encore : subst. γυμναστής, fr. *gymnaste*, adj. γυμναστικός, fr. *gymnastique*.

GYNÉCÉE, du gr. γυναικεῖον, appartement réservé aux femmes (γυναῖκες)

GYPSE, du L. *gypsum* (gr. γύψος), pierre à plâtre. L'all. *gips* et it. *gesso* signifient plâtre. — D. *gypseux*.

H

HABILE (forme savante moderne p. vfr. *able*), it. *abile*, prov. *abilh*, angl. *able*, apte, propre, convenable, adroit, intelligent, du mot latin *habilis* (habere), qui avait de même dégagé ces diverses acceptions figurées du sens primordial : facile à tenir ou à mettre (« calcei habiles »), commode, approprié (par là synonyme de *aptus* et *idoneus*). — D. *habileté*, et comme terme savant de jurisprudence *habilité*, L. habilitas ; *inhabile*, L. inhabilis, et *malhabile*. — De *habilis* vient BL. *habilitare*, rendre habile ou apte, fr. *habiliter* (terme de droit), cp. *faciliter* de *facile*. Voy. aussi *habiller*.

HABILITER, voy. *habile*. Cps. *réhabiliter*.

HABILLER, d'où subst. *habillement*. Le subst. BL. *habilimentum*, préparatifs militaires, équipement (angl. *habiliments*, m. s.), présuppose un verbe *habilire*, dont les acceptions étaient rendre habile, mettre en état, apprêter, façonner, disposer pour un but déterminé, arranger, vêtir. Une filiation analogue se remarque dans le verbe *dresser* (angl. *dress*), pr. diriger vers un but, disposer, arranger, puis (en angl. du moins) habiller. Cependant, notre *habiller* (prov. *habilhar*, esp. *habillar*), ne répond pas à la forme *habilire*, mais à celle de *habillare* ; or, celle-ci ne peut remonter à *habilis*, mais à un adj. barbare équivalent *habilus*, *habillus*. — L'acception ancienne apprêter, préparer a survécu dans les expr. « habiller du chanvre, de la volaille, etc. », et surtout dans le subst. *habillage*. *Habiller* s'employait anc. aussi au sens d'habituer ; ainsi Jean Lemaire des Belges, I, 236. — La dérivation de *habitus*, par l'intermédiaire d'une forme barbare *habitulare*, ne mérite aucune créance. — D. *habillement* ; *déshabiller*.

HABIT, du L. *habitus* (habere), sign. : manière d'être habituelle, état, constitution, apparence extérieure, puis habillement, costume, mise. Pour le développement de l'idée, cp. gr. *σχῆμα* (*ἔχω*), manière d'être et vêtement, le fr. *costume*, de *consuetudo*, coutume, et fr. *guise* (dans *déguiser*), pr. manière. Au sens premier du primitif latin ressortissent les dérivés : *habitude*, L. habitudo ; *habituel*, L. habitualis*, *habituer*, L. habituare*.

HABITER, du L. *habitare* (habere), pr. tenir, occuper. — D. *habitable*, L. -abilis ; *habitant* ; *habitation*, L. -atio (m. s.) ; *habitacle*, L. habitaculum. — L'anc. langue avait aussi un subst. verbal *habit* = habitation, maison.

HABITUDE, HABITUEL, HABITUER, voy. *habit*.

HÂBLER (le circonflexe est de trop), de l'esp. *hablar*, parler, qui reproduit L. *fabulari*.

HACHE, répond, d'après Diez, à l'all. ou au néerl. *hache*, houe, pioche (verbe *hacken*, hacher) et c'est du mot français que viendraient, d'après lui, les formes it. *accia*, *azza*, esp. *hacha*, port. *facha*, *hacha*, prov. *apcha*, p. *acha*. L'étymologie tirée du L. *ascia*, doloire, est fausse pour *hache*, mais elle convient à l'it. *ascia* et prov. *aissa*. — L'opinion de Diez est contestée par Förster (Ztschr., III, 264 ; VI, 111) ; selon lui, le seul type qui explique toutes les formes romanes est all. **hapja*, devenu vha. *happâ*, auj. *happe*, *heppe*, *hippe* (faux, faucille, serpette). — D. *hachot*, *hachette*, *hachereau* ; *hacher* (pic. *héquer*), *hachoir*, *-is*, *-ure*.

HAGARD, angl. *haggard*, farouche ; s'appliquait d'abord au faucon, « qui n'est de l'année, ains ha plus d'une mue et a longuement esté à luy, qui a esté prins de repaire ou au passage et est le contraire de sor » (Nicot). D'après Diez, c'est un mot que les Normands français auraient forgé du v. angl. *hauke* (auj. *hawk*) au moyen du suffixe péjoratif *ard* (cp. *busard*) ; le nord. *hak-r*, tête chaude, dit Diez, présenterait toutefois un primitif tout aussi acceptable. Huet tirait le mot de l'all. *hag*, clôture, haie, lieu fortifié, « propre à rendre fier celui qui l'a pour défense ». Littré reprend cette étymologie, mais en l'expliquant autrement : « le faucon *hagard*, dit un auteur du XIVe siècle, est celui qui *mue de haie*, c'est-à-dire dans les haies (all. *hag*) et non en domesticité. » — L'all. (dial. de Montbéliard) présente également la forme *hagart*, pour faucon hagard, et Grimm l'interprète par *hag-hart*, fort à la défense. De *hagartfalk* le peuple allemand a fait *hager-falk*, en lui donnant ainsi l'air de signifier faucon maigre (*hager*).

HAGIOGRAPHE, qui écrit sur les saints (*ἅγιος*, saint). — D. *hagiographie*, *-ique*.

HAIE, BL. *haga*, *haia*, du flam. *haeghe*, ou du vha. *hag*, all. mod. *hag*, clôture, pr. lieu épineux, plein de ronces et de haies. — D. vfr. *haier*, clôturer.

HAILLON, par *hadlon*, dérivé du mha. *hadel*, all. mod. *hader*, m. s.

HAIM, hameçon, vfr. *ain*, *ham*, cat. *am*, it. *amo*. Du latin *hamus*, m. s. — D. *hameçon* (v. c. m.).

HAINE, anc. *haïne*, voy. *haïr*. — D. *haineux*.

HAÏR, vfr. *hadir* ; du goth. *hatan*, vha. *hazan*, all. mod. *hassen*, angl. *hate*, ou plutôt, vu la terminaison en *ir*, de l'ags. *hatian*, v. frison *hatia*. Cette explication satisfait pleinement, et Diez, en la présentant, a eu raison de passer sous silence une opinion qui, dès 1869, s'était fait jour dans le Jahrbuch für rom. Lit. (X, 191) et que je ne reproduis ici que comme un échantillon des écarts où les hommes les plus ferrés en science phonétique se laissent

parfois entraîner : d'après M. Bœhmer, fr. *haïr* découle du latin *fastidire* par les étapes suivantes : *hassidir, hasdir, hadir, haïr ;* cela vous est prouvé par a + b, non pas en se jouant des règles, mais en jouant avec elles. — D. *haïne*, d'où *haîne*, vfr. aussi *haenge, haor*. — Il faut séparer de notre *haïr* les subst. prov. *azir*, vfr. *aïr*, colère; ils sont tirés du verbe *azirar, aïrer*, qui représente lat. *adirare*, mettre en colère.

HAIRE, du vha. *hàra*, nord. *haera*, tissu de crin ou de poil (all. *haar* = cheveu). Dans l'ancienne langue, le mot avait pris aussi l'acception figurée peine, ennui, tourment, d'où le verbe *harier**, tourmenter.

HALBRAN, jeune canard sauvage, esp. *al bran*. Diez rejette, comme purement imaginaire, l'étymologie ἁλι-βρένθος = oiseau de mer, proposée par les étymologistes anciens. Il pense, comme Le Duchat, que le mot est d'extraction germanique. Dans quelques dialectes français, on désigne par *halbran, halebrand*, etc., le même oiseau que les Allemands, à raison de sa petitesse, appellent *halb-ente* (litt. demi-canard) et les Néerlandais *middel-end* (litt. canard moyen), c'est-à-dire l'oiseau appelé par les naturalistes « anas querquedula » (cp. en v. flam. *hàlf-voghel*, pr. demi-oiseau, = anaticula, brentus). Au lieu de *halb-ent*, on a pu dire *halber-ent* (*ent* étant masculin dans le mha.). De là s'explique la forme française à merveille.— D. *halbrené* (v. c. m.).

HALBRENÉ, au propre = qui a des plumes rompues, au fig. = en mauvais état, mouillé, déguenillé. Le faucon halbrené, dit Littré, est celui qui s'est cassé des plumes en chassant le *halbran*. On dit aussi *halbrener* p. chasser aux canards sauvages. — Il est difficile de séparer *halbrené* de *halbran ;* cependant, cette dérivation présente l'irrégularité de négliger le *t* final étymologique du primitif. Cp. *faisander*, de vfr. *faisant*. D'autre part, le passage de Montaigne, cité par Littré : « harassez et halbrenez de travail et de faim » rend le rapport avec *halbran* bien suspect.

HÂLE, air sec et brûlant; d'après Diez, du flam. *hael*, sec, brûlant. Si cette étymologie est juste, il faut admettre que l'*s* est épenthétique et non radical dans le vfr. *hasle*, par conséquent aussi muet. Cependant, puisqu'il a subi la transformation en *r* dans *harle* (autre forme courante au moyen âge), il faut conclure que cette lettre était prononcée et radicale. Les formes successives seraient : *hasle, harle, halle, hàle* (cp. *mesler, merler, meller, mêler; vaslet, varlet, vallet, valet*).— Chevallet allègue le gallois *haul*, soleil, mais cela ne lève pas la difficulté signalée, tout en se recommandant plus que le ἄλιος de H. Estienne, ou le ἀλέα (chaleur du soleil) de Caseneuve. Ménage proposait : L. *assum* (rôti), d'où *assulum, hasle, hâle*. — D. verbe *hâler*, vfr. *hasler, harler, haller*, wall. *aurler* (dessécher); *haloir*, séchoir.

HALEINE, it. *alena, lena*, prov. *alena;* subst. du verbe it. *alenare*, prov., cat. *alenar*, fr. *haleiner**, *halener*. Ces formes sont le produit d'une transposition des liquides radicales et viennent du L. *anhelare*, respirer; on trouve de même les formes plus correctes it. *anelare*, esp. *anhelar*, prov. *anelar*. — Littré préfère pour type *halenare*, dérivé de *halare*, souffler; mais la grande rareté d'une dérivation par le suffixe *ena* rend cette ét. fort problématique, d'autant plus qu'elle est inutile.

HALENER, voy. *haleine*. — D. *halenée*.

1. **HALER**. esp. *halar*, du nord. *hala*, vha. *halôn*, nl. *haalen*, angl. *hale, haul*, tirer.

2. **HALER**, exciter (un chien); de l'anc. interjection *halle* « an interjection of cheering or setting on of a dog » (Cotgrave). L'angl. a *halloo* à la fois comme verbe et comme interjection.

HÂLER, voy. *hâle*.

HALETER, it. *alitare*, du L. *halitare* (halare).

HALITUEUX, du L. *halitus, -us*, souffle.

HALLALI. Ce cri de chasse doit s'analyser par *ally ally* = allez allez (sus); le synonyme *hahaly* par « ha allez »! Voy. Darmesteter, Composés, p. 320.

HALLE, it. *alla*, du vha. *halle*, temple, grande salle, ags. *heal*, angl. *hall*. — D. *hallage*.

HALLEBARDE, it. *alabarda, labarda*, esp. port, prov. *alabarda*, du mha. *helmbarte* (composé de *helm*, fût, et *barte*, hache), all. mod. *hellebarte*. D'autres rapportent la première partie du mot à all. *helm*, casque; donc pr. arme à fendre les casques. — *Hallebreda* est prob. une altération plaisante de *hallebarde*.

HALLIER, buisson épais, vfr. *halot*, pic. *hallo*. On fait dériver ce mot du BL. *hallus*, branchage, employé dans la loi salique, 41, 4, « aut de ramis aut de *hallis* super cooperuerit; » cependant, la plupart des manuscrits lisent en cet endroit *callis* pour *hallis*. Diez préfère donc s'adresser au BL. *hasla* de la Loi ripuaire : « in hasla, h. e. in ramo ». En all. *hasel* signifie coudrier et baguette de coudrier.

HALLUCINATION, L. *hallucinatio*.

HALO, du gr. ἅλως, m. s. (pr. aire).

HALOT, de l'ags. *hal*, vha. *hol*, cavité.

HALTE, station, arrêt, vfr. *halt*, masc., séjour, demeure (« il est venuz el *halt* des hors (ours) et des lions». Partonopeus, II, 26); it., esp. *alto*, arrêt. De l'all. *halten*, tenir (sens neutre = s'arrêter), subst. *halt*, fermeté, fixité, arrêt.

HALURGIE, fabrication du sel; du gr. ἁλουργία (ἅλς, sel, et ἔργον, travail).

HAMAC, it. *amaca*, esp. *hamaca* et *amahaca*, port. *maca;* mot originaire de l'Amérique du Sud; le nl. *hangmat* (au XVIIe siècle, *hangmak*) et all. *hängematte*, sont des transformations du mot roman faites de façon à faire signifier au mot « natte suspendue ». L'angl. dit *hammoc*.

HAMEAU, *hamel**, dér. du vfr. *ham;* celui-ci du goth. *haims*, village, vha. *heim*, demeure, angl. *home*. Du dimin. ancien *hamelet* l'anglais a tiré son mot *hamlet*.

HAMEÇON, dér. de *haim* (v. c. m.), à l'aide du suffixe *icionem;* cp. vfr. *angleçon*, petit angle; les formes wall. *ainche*, *ansin* répondent à des types *hamicium* et *hamicinus*.

HAMPE; d'après Diez, une contraction du vha. *hanthabe* (auj. *handhabe*), = partie d'un instrument ou d'un outil par laquelle on le tient (d'abord *hantbe*, d'où par transposition *hampte*, et enfin *hampe*). Malgré la communauté du sens, il n'a aucun rapport étymologique avec le vieux mot français *hante* ou *hanste*, *anste*, bois de lance, lequel vient du L. *ames*, *amitis*, perche (l'étymologie *hasta* étant peu probable).

HAMSTER, mot allemand.

HAN, onomatopée, exprimant le cri d'un homme qui frappe un coup avec effort; de là *ahaner*, *ahan* (v. c. m.).

HANAP, *henap**, it. *anappo*, *nappo*, prov. *enap*, *nap;* du vha. *hnap* (auj. *napf*), vase, ags. *hnap*, flam. *nap*. — D. vfr. *hanapier*, crâne (cp. *tête*, de *testa*, tesson), casque.

HANCHE, voy. *anche*. — Selon Bugge (Rom.; III, 152), ce mot est indépendant de *anche*, tuyau. Il reproduit l'all mod. *hanke* (Kiliaen : *hancke*, *hencke*, coxa, coxendix), lequel à son tour est indépendant du vha. *ancha*, tibia, crus (= fr. *anche*) et vient du mha. *hinken*, *hank*, *hunken*, boiter. — D. *déhanché*, *éhanché*.

HANEBANE, jusquiame, de l'angl. *henbane*, m. s., litt = poison de poule.

HANGAR, ou *angar;* ce mot a-t-il quelque rapport avec le L. *angaria* (gr. ἀγγαρία), corvée consistant à fournir des chevaux pour les courriers impériaux? Je n'en doute pas; le mot latin découle du grec ἄγγαρος, estafette, courrier, d'où procède le sens du BL. *angarium* = lieu couvert où l'on ferre les chevaux; ce sens s'est généralisé dans l'acception actuelle du mot : lieu couvert à divers usages. Une dérivation de l'all. *hangen*, suspendre (Chevallet), ne convient en aucune façon.

HANICROCHE, voy. *anicroche*.

HANNETON, anc. *haneton*, *aneton*, dérivé de vfr. *hanette*. Celui-ci est, selon toute probabilité, le diminutif de l'all. *hahn*, abréviation du mot composé *weiden-hahn* (pr. coq des saules), qui est la dénomination de cet insecte dans plusieurs contrées de l'Allemagne. Mahn corrobore cette étymologie de Diez par la comparaison de l'angl. *cock-chafer*, hanneton, composé de *cock*, coq, et *chafer*, scarabée. — Selon d'autres, le mot serait p. *aleton* et représenterait le diminutif du L. *ala*, aile; mais par quelle raison particulière aurait-on dénommé le hanneton une « petite aile »? D'autres encore, dans la même supposition d'une forme *aleton*, ont imaginé pour la cause un composé latin *ali-tonus* = qui fait du bruit avec les ailes. Génin, enfin, prend *haneton* pour un diminutif du vfr. *ane*, = L. *anas*, canard; cette application serait fondée sur quelque rapport de forme ou d'habitude entre l'insecte et l'oiseau.

HANSE, angl. *hans*, *hanse*, société de marchands, compagnie; d'après le nom de la célèbre *hanse*, association de villes unies pour leurs intérêts commerciaux. Du goth. *hansa*, multitude, compagnie, vha. *hansa*, troupe de soldats. — Adj. *hanséatique*.

HANTER, d'où angl. *haunt*, all. *hantiren*. Diez estime que ce mot a été introduit par les Normands et vient du nord. *heimta* (de *heim*, chez soi), = redemander ou reprendre chez soi un objet perdu ou absent; de là se serait déduite une idée d'attachement en général. Cette manière de voir me semble subtile et forcée; je veux bien remonter à un radical germanique *heim*, mais pris dans le sens de demeure, habitation. *Hanter* aurait alors la valeur « habiter avec qqn. ». Si le nord. *heimta* n'en est pas la source immédiate, on pourrait admettre un type latin *hamitare*, tiré de *hamus*, représentant bas-latin du germ. *heim* (voy. *hameau*). — Le verbe se trouve fréquemment dans la vieille langue avec le sens de manier, pratiquer : hanter la guerre, un métier; on trouve : *le mire de legier hantement*, le chirurgien à la main légère, habile, et Gachet cite l'adj. *antaule* (appliqué à chemin) = praticable, mais cela ne suffit pas pour justifier l'étymologie vha. *hant*, main, mise en avant par Chevallet. — Littré s'en tient à l'étym. *habitare*, qui, « devenant *habtare*, a pris facilement une nasale, et, dérivant de *habere*, a eu dans la latinité, et a pu avoir dans le français, le sens de « avoir souvent ». — Je crois qu'il se trouve un mot latin qui, pour le sens et la forme, convient parfaitement et auquel je sacrifie volontiers le *hamitare* proposé tout à l'heure. *Hanter*, anciennement, était neutre et se rencontrait, comme signification, avec *converser*, lequel avait conservé la valeur du latin *conversari*, se tenir habituellement dans tel lieu, autour de telles personnes; l'un et l'autre reproduisent le sens de l'all. *umgehen* (*mit jemand u.*, c'est fréquenter qqn., *mit etwas u.*, c'est manier, pratiquer qqch.). Or, *umgehen* et *conversari* ont dans le domaine latin un correspondant logique; c'est *ambire*, dont le fréquentatif *ambitare* appelle tout naturellement en fr. la forme *anter*. Je m'attends à deux objections. D'abord, *ambitare* est inconnu au latin classique et à celui du moyen âge; mais pour quiconque s'est familiarisé avec les allures de la langue française et qui sait que celle-ci a emprunté un grand nombre de ses formes verbales aux formes fréquentatives des verbes anciens, cette objection est sans valeur. Personne ne contestera que nos verbes *oser*, *user*, *profiter*, *oublier*, procèdent des mots latins *audere*, *uti*, *proficere*, *oblivisci*, par leurs fréquentatifs *ausare*, *usare*, *profectare*, *oblitare*, que les lexiques latins ne renferment pas plus que *ambitare*. En second lieu on fera valoir l'*h* aspirée de *hanter*. A cette seconde objection j'opposerai non pas l'orthographe *anter*, qui n'est pas rare dans les manuscrits,

et qui est déjà une présomption en faveur de l'absence d'aspirée, mais l'exemple d'autres mots pourvus d'une *h* aspirée contrairement à leur étymologie, ainsi *haut* (altus), *hérisson* (ericius), *houlette* (dimin. du lat. *agolum*), *hulotte* (ulula), *huppe* (upupa), *huller*, *hurler* (ululare). La langue supprime ou applique l'aspiration tout à fait à sa convenance, et quant à notre verbe *anter* ou *hanter*, elle avait une raison toute naturelle de l'aspirer; c'est le besoin de le différencier de *enter* (planter). Et d'ailleurs *hanter* n'a pas toujours été aspiré; à preuve, pour le verbe même, le vers suivant de Baud. de Condé, p. 76, v. 384 : *Por le dragon qui dedans n'ante;* Baudouin de Sebourg, v. 347 : *Car d'anter ses amis vault on mieux bien souvent*, — et pour le dérivé *antise*, les vers suivants du *Trésor amoureux*, III, 222, 7 : *Siques tant qu'il en ait l'antise*, et ib., 188, 1648 : *D'acquerir honnourable antise.* Je ne pense pas que, pour la forme et le sens, aucune des différentes étymologies proposées avant moi présente moins de difficultés que celle d'*ambitare*. — D. *hantise* (l'anc. langue avait en outre le subst. verbal *hant*).

HAPPE, demi-cercle de fer, crampon, du vha. *happâ*, faucille; de là le verbe *happer*, prendre, saisir, rafler, angl. *hap*. Cependant, il est possible que le verbe *happer* ne soit qu'une onomatopée. — Composé *happelourde*, pierre fausse qui a l'éclat d'une pierre précieuse, ainsi appelée parce qu'elle *happe*, c.-à-d. surprend ou trompe une personne *lourde*, stupide, qui n'y fait pas attention; cp. les expressions *happe-chair*, *happe-foie*, *happe-lopin* = écornifleur, et surtout *attrape-lourdaud*.

HAPPELOURDE, voy. *happe*.

HAPPER, voy. *happe*.

HAQUENÉE, cheval de taille moyenne; ce mot, ainsi que le v. esp. et port. *facanea*, n. esp. *hacanea*, it. *acchinea*, *chinea*, représente l'angl. *hack-ney*, ou néerl. *hakke-nei*, composé de *hack*, *hakke*, cheval, et de *nei*, = angl. *nag*, néerl. *negg*, nha. *nickel*, petit cheval, bidet. Ce mot germanique *hack* a aussi donné l'esp. *haca*, port. *faca*, vfr. *haque*, bidet, criquet. Du vfr. *haque* vient le diminutif vfr. *haquet*, pic. *haguette*, petite jument; auj. le fr. *haquet* signifie une espèce de charrette. — Les dictionnaires qui rattachent *haque* au L. *equus* commettent indubitablement une erreur.

HAQUET, voy. l'art. préc. — D. *haquetier*.

HARANGUE, it. *aringa*, esp., port. *arenga*, prov. *arengua;* le masc. it. *aringo* signifie le lieu où se fait le discours, chaire, tribune, puis aussi lieu du combat. Du subst. vha. *hring*, cercle, assemblée, théâtre, tribunal, vient d'abord le verbe *haranguer*, it. *aringare*, etc., assembler du monde autour de soi, pour lui adresser la parole; puis du verbe procède le subst. *harangue* = le discours même. Pour l'initiale germanique *hr* dégagée en *har*, cp. *hanap* de *hnap*, *canif* de *knif*. — L'ét. angl. *hearing*, audience, est insoutenable.

HARAS. Pour expliquer l'origine de ce mot, on a sans succès mis en avant le vha. *hari*, troupe, armée (nha. *heer*), de même le lombard *fara*, race. Diez préfère l'arabe *faras*, cheval (d'où esp. *alfaraz*), pris dans un sens collectif, comme le prov. mod. *ego* (= L. equa) est employé p. haras. Cette étymologie serait décisive, dit-il, si l'on trouvait la trace d'une anc. forme fr. *faras* ou d'un mot BL. *faracium*. Cette découverte est faite; un passage de Bercheure porte *farat* (voy. Littré); j'ajouterai que Godefroy cite plusieurs cas de vfr. *farat*, *faratz* au sens de amas, troupeau). — Je ne vois cependant pas pourquoi l'on dédaigne l'étym. tirée du L. *hara*, qui signifiait une petite écurie (pour oies, poules, porcs) : ce mot a pu s'étendre au local où l'on retenait l'étalon et en même temps s'agrandir par l'augmentatif *aceum;* je m'en tiendrai donc à *hara*, petite étable, d'où *haraceum*, étable à étalons, d'où fr. *haras*. — Dans les gloses d'Al. Neckam et d'Adam du Petit-Pont (voy. ma Lexicogr. latine du XIIe et XIIIe siècles, pp. 105 et 122), *haras* est la traduction de *equitium*.

HARASSER (d'où angl. *harass*), peut-être un dérivé du vfr. *har*, baguette d'osier, fig. fouet, cravache. On m'objecte que *har* n'est qu'une variété orthographique de *hart* et que la dentale finale aurait reparu dans le dérivé; cette objection est en effet sérieuse, mais il reste encore à voir si le *t* dans *hart* n'est pas paragogique, comme dans *rempart* et autres. S'il faut abandonner *har*, nous nous bornerons à dériver direct. *harasser* du vfr. *harier*, *herier*, fatiguer, maltraiter, agacer, importuner, norm. *harer* et angl. *hare*, exciter, presser, dér. du subst. *haire*, au sens ancien de peine, tourment (v. c. m.). — Ou bien faut-il admettre un rapport entre *harasser* et le vfr. *harasse*, qui signifiait un bouclier couvrant tout le corps, et qui, par conséquent, devait être passablement lourd? Je ne le pense pas. Rapportons encore, pour mémoire, l'opinion de Nicot, qui déduisait *harasser* de *haras*, « auquel l'estallon par force et fréquentation de saillir les juments devient desnué de force, estancé et allangoury ». — Godefroy cite de nombreux exemples d'un subst. *harace*, panier formé de cordes, mais je doute qu'il soit connexe avec notre verbe, comme on le présume dans Rom. VIII, 453.

HARAUDER, voy. *haro*.

HARCELER, vfr. *herceler;* d'après Diez, dérivé de *herce**, auj. *herse* (v. c. m.). Il allègue l'angl. *harrow*, qui réunit également les significations de herser et de tourmenter. J'y verrais plus volontiers une dérivation de *harcelle*, vieux mot français (évidemment le diminutif de *har* ou *hart* (voy. s. *harasser*), qui signifiait une petite baguette servant à faire aller les chevaux. Pour appuyer mon étymologie par voie d'analogie, je réunis ici les dérivations suivantes : forme *har*, verbes *harer*, *harasser* (?), forme *hart*, verbe vfr. *hardier*, irriter, harceler; — forme dimin. *harcelle*, verbe *harceler;* trois variétés du même primi-

tif dégageant tout autant de verbes à forme variée, mais de signification semblable.

1. **HARDE**, troupe de bêtes fauves, vfr. pic. *herde;* c'est l'all. *herde*, goth. *hairda*, ags. *heard*, troupeau.

2. **HARDE**, lien pour attacher les chiens de chasse, forme féminine de *hart*, corde. — D. *harder*, attacher les chiens.

HARDEAU, voy. *hart*.

HARDES = bagage, peut-être le subst. verbal du verbe *harder*, lier (v. *harde* 2), mais on peut y voir aussi, pour autant qu'il signifie paquet, une simple modification de forme du mot *farde* (v. c. m.). Pour *f* devenu *h*, cp. *hors* de *fors*. On trouve, en effet, vfr. *hardel* pour *fardeau*.

HARDI, part. du verbe ancien *hardir* (pour lequel nous disons aujourd'hui *enhardir*) = prov. *ardir*, it. *ardire*. Ce verbe représente le vha. *hartjan*, rendre dur, fortifier, aguerrir (radical *hart*, dur). Bien qu'en esp. *ardido*, brûlant (de *arder*, brûler), coïncide avec l'adj. *ardido*, hardi, ce dernier n'a rien à faire avec le L. *ardere*. Quant à l'étymologie tirée du gr. *καρδία*, cœur, c'est une insigne bévue. — D. *hardiesse* = prov. *ardideza* (en vfr. on avait le subst. *hardement*, = prov. *ardimen*, it. *ardimento*); verbe *enhardir*. — En picard, l'adv. *hardiment* équivaut à beaucoup, fort, tout comme le vha. *harto*. — Du même radical germanique viennent sans doute aussi les termes *hardeau* et *hardelle*, = jeune garçon et jeune « garsette », que je trouve consignés dans Nicot, et encore d'usage en picard.

HAREM, mot arabe, litt. chose sacrée, accessible à certaines personnes seulement.

HARENG, prov. *arenc*, du vha. *harinc*, ags. *haering*, nha. *häring*, angl. *herring*. Une connexité radicale entre ces mots germaniques et le L. *halec*, saumure (rac. gr. *ἅλς*, sel), n'est pas admise par les germanistes modernes.

HARGNER*, fâcher, harceler; en picard = injurier, se moquer. Diez rapproche *hargner* du vha. *harmjan*, ags. *hearmjan*, injurier, blesser. On pourrait aussi le placer dans la même famille que les verbes *harer*, *harasser* et *harceler*. Pour la forme, voy. ce que nous avons dit à l'article *épargner*. La série des formes serait : *hariner*, *harinier*, *haringer*, *harigner*, *hargner*, modifications littérales qui n'ont rien que de très ordinaire. — D. *hargne*, déplaisir, chagrin (effet de l'action *hargner*), anc. aussi querelle; adj. *hargneux*, qui aime à taquiner, à chagriner; chagrin, querelleur. L'étymologie L. *herniosus*, = qui a une hernie (elle date déjà de Nicot), est ridicule; on rencontre bien le subst. vfr. *hargne* dans le sens du L. *hernia* (Godefroy ne le connaît pas), mais ce n'est qu'un homonyme de *hargne*, chagrin. On peut avoir une hernie sans être hargneux le moins du monde! Dans « chien hargneux », l'adj. pourrait être une altération de *hagneux*, qui vient du verbe *hagner* (dial. rouchi), mordre, dont on ne connaît pas l'origine.

1. **HARICOT** de mouton (en vfr. *hericot;* Palsgrave : « hotchpotch of many meates, *haricot* »). Ce mot représente, selon Génin, une variété du fém. vfr. *haligote*, *herligote*, = morceau, pièce, lambeau, d'où *haligoter*, *harigoter*, déchirer, dépiécer. Le spirituel philologue nous fait voir par des recettes culinaires qui remontent au XIVe siècle comme quoi le haricot de mouton a toujours été envisagé comme un ragoût, dans lequel le mouton est coupé menu en beaucoup de morceaux. Quant à l'origine de *haligote*, il la trouve dans le L. *aliquot*, exprimant pluralité. Diez, plus prudent, s'abstient d'assigner un primitif au mot *haligote*, et se borne à citer l'angl. *harl*, fibre et vha. *harluf*, licium. Quoi qu'il en soit, l'idée de menu, inhérente au mot *haricot*, ressort clairement du vieux verbe *haricoter*, employé au figuré pour spéculer mesquinement, et du terme *haricoteur*, pic. *haricotier*, marchand de détail. Cp. le wall. *halcoter*, barguigner, chipoter.

2. **HARICOT**, plante légumineuse. D'origine incertaine. Amusons-nous un instant à voir le docte Ménage se débarrasser de la difficulté. Le mot vient, selon lui, de *faba*, fève : « faba, fabarius, fabaricus, fabaricotus, faricotus, haricotus ». Malheureusement, il a négligé de nous montrer sur la carte une seule des diverses étapes de la longue route qui conduit de *faba* à *haricot*. Voici maintenant l'avis beaucoup plus ingénieux de feu M. Génin : *Haricot*, mot qui ne fait concurrence à *fève* que depuis le XVIIe siècle, est le même mot, avec une acception détournée, que *haricot* = ragoût de mouton (voy. l'art. préc.). « L'aspect d'un plat de haricots rappelant à la vue un plat de ces petits morceaux de mouton mis en ragoût, quelqu'un se sera avisé de transporter au légume le nom du plat de viande. Ces ironies ne sont pas inconnues dans le vocabulaire gastronomique, où une croûte de pain frottée d'ail s'appelle un chapon ».

HARIDELLE, mauvais cheval maigre, fig. et par mépris = femme grande, sèche et maigre. Comparez angl. *harridan*, wall. *harott*, rouchi *aroute*, norm. *harin*, *harousse*, m. s. N'y aurait-il pas ici encore au fond le *har* du verbe *harer*, aiguillonner, frapper du fouet? *Haridelle* serait une rosse que l'on ne fait marcher qu'à coups de bâton. On a aussi pensé, mais à tort, je crois, au L. *aridella*, dérivé imaginaire de *aridus*, sec.

HARLEQUIN, voy. *arlequin*.

HARMALE, it. *armora*, nom de plante, en botanique peganum harmala, du gr. *ἅρμαλα*. De là le terme de chimie *harmaline*.

HARMONIE, L. *harmonia* (*ἁρμονία*). — D. *harmonieux*, *harmonique*, L. harmonicus (de là l'instrument dit *harmonica*); *harmonier*, *-iser*, *-iste;* opp. *disharmonie*, aussi *désharmonie* (Michelet).

HARNACHER, prov. *arnescar*, *arnassar*, dér. du vfr. *harnas*, voy. l'art. suiv. — Cps. *enharnacher*, *déharnacher*.

HARNAIS, HARNOIS, vfr. *harnas*, p. *harnasc*, it. *arnese*, esp., port., prov. *arnes*. C'est

la racine cymr. *haiarn*. irl. *iaran*, fer, jointe au suffixe roman *iscus* ou *ensis*. Ou bien est-il préférable d'admettre que le mot cymr. *haiarnaez*, attirail de fer, ferraille, ait d'abord donné l'angl. *harness*, d'où seraient provenues les formes romanes? Notez que *harnais* signifiait dans le principe armure, attirail de guerre. On dit encore « endosser le harnois, vieillir sous le harnois ». Le mha. *harnasch*, all. mod. *harnisch* = cuirasse, est d'importation romane. — D. *harnacher* (v. c. m.).

HARO, aussi *hare*, angl. *harrow*, interjection; « crier haro ». D'après Diez, du vha. *hera* ou *hara*. aussi *harot*, saxon *herod*, signifiant ici! L. huc! La forme *herod* donne l'explication du verbe fr. *haroder*, *harauder*. L'ancienne explication par *ha Rou!* (Rollon, duc de Normandie), bien qu'elle date du XIV[e] siècle, est de pure fantaisie.

HARPAGON, avare, du personnage ainsi nommé dans la comédie de Molière intitulée *l'Avare*. Molière avait puisé ce nom, qui vient du grec ἁρπάζειν ravir, piller, dans la comédie latine.

1. **HARPE**, instrument de musique, BL. *harpa*, it., esp., prov. *arpa*. Du nord. *harpa*, ags. *harpe*, vha. *harpha*, all. mod. *harfe*, Vénance Fortunat mentionne la harpe comme un instrument particulièrement cultivé par les Germains. Diez est d'avis que c'est la forme crochue de l'instrument qui a déterminé l'acception griffe, crochet, propre également au mot *harpe* (voy. l'art. suiv.). Les *h* aspirées trahissent selon lui une provenance germanique; le grec ἅρπη aurait, suppose-t-il, donné simplement *arpe*. Je pense que le célèbre linguiste use ici d'un peu trop de subtilité, d'autant plus que le fr. présente plus d'un exemple où l'*h* aspirée est ajoutée sans raison étymologique, soit par l'influence germanique ou par assimilation à quelque homonyme. — D. *harpiste*, *harper*; jouer de la harpe.

2. **HARPE**, croc, griffe; esp., prov. *arpa*, m. s. Du grec ἅρπη, croc; ou bien, ce qui pourrait lever les difficultés opposées par Diez à une disjonction étymologique de *harpe*, instrument, et de *harpe*, griffe, crochet (voy. l'art. préc.), du vha. *hrepan*, par transposition *herpen*, saisir, accrocher, qui nous paraît également être au fond du nom de l'instrument musical; cp. le bavarois *härpfen*, grimper. — D. *harper*; *harpailler*; *harpeau*, grappin; *harpin*, *harpon*.

HARPEAU, voy. l'art. préc.

HARPÈGE, voy. *arpége*.

HARPER, voy. *harpe* 1 et 2.

HARPIE, L. *harpuia* (ἅρπυια).

HARPIGNER (SE), s'attaquer, se prendre au collet, formé de *harpin*, à la façon de *épargner*, *trépigner*, *égratigner*. On dit aussi *harpiller*, *harpailler*.

HARPIN, voy. *harpe* 2. — D. *harpigner* (v. c. m.).

HARPON (angl. *harpoon*, néerl. *harpoene*, all. *harpune*), augmentatif de *harpe* 2. — D. *harponner*.

HART, corde; forme fém. *harde* (v. c. m.). D'origine inconnue; on peut supposer que le *d* ou *t* est paragogique comme dans *bard*, *homard*, etc (voy. pl. h. sous *harasser*) et que le mot signifie primordialement baguette d'osier, souple et pliante, servant de lien (cp. en all. *wiede*, lien, de *weide*, saule). — D. *hardeau*, petite corde, aussi vaurien (qui mérite la *hart*).

HASARD, it. *azzardo*, prov., esp., port. *azar* (en esp. et port., le mot signifie coup malheureux), cat. *atsar*, entreprise hasardeuse. Notons d'abord que le vfr. *hazart* signifiait pr. un jeu de dés, puis coup de dés (« geter hasart »), enfin chose futile (ainsi dans la phrase « ne valent pas un hasart »). L'étymologie de ce vocable a beaucoup torturé les linguistes sérieux autant que les amateurs. On a proposé tour à tour : 1° le latin *as*, au sens d'unité au jeu de dés, mais la consonne *z*, qui paraît être un élément organique du mot roman, y fait obstacle; 2. l'arabe *darr*, dommage, mais il n'y a là ni rapport de sens, ni concordance littérale; 3. l'hébraïque *zarah*, nécessité, situation critique; mais ce primitif aurait donné une forme féminine, telle que l'it. *zara*; 4. l'arabe *jasara*, jouer aux dés, *jasar*, partie de dés; la consonne arabe *s* permute en effet avec le *z* roman, mais comment expliquer l'aphérèse de l'initiale *j*? — Ajoutons à ces conjectures hasardeuses la suivante d'un homme sérieux, mais qui, à force de la démontrer, lui enlève toute probabilité : *hasard*, selon Böhmer (Jahrb. f. rom. Phil., X, 190), provient d'un type latin *favorarium* par les évolutions suivantes : *hauriar*, *haryar*, *harzar*, *harsar*, *hasar*, *hazar*. C'est bien là fatiguer les mots et soi-même en pure perte. Diez n'ose pas se prononcer; il est porté à croire cependant que le *d* final est parasite, comme dans *homard*, *blafard* et autres; que la forme it. *azzardo* vient du français et que le véritable mot italien est l'anc. *zaro*, auj. *zara*, jeu de la chance, risque, danger (d'après Diez, coup de trois as). — Raynouard rattache le mot au suéd. *asar*, plur. de *as*, dieu; le hasard équivaudrait à « les dieux, le destin ». Cela n'est pas plus probable que les autres moyens proposés. — Génin fournit des preuves constatant que *hasard* signifiait primitivement le coup de six au jeu de dés, le point qui fait gagner; Jean de Garlande (XI[e] siècle) : *Senio*, *-onis*, dicitur numerus senarius, gallice *hasard*. On trouve effectivement souvent dans l'ancienne langue « geter hasart ». Dans la suite, l'idée d'incertitude aurait effacé le sens primitif, et l'on aurait fini par personnifier le hasard, la chance fortuite et par en faire en quelque sorte le synon. de destin. — Littré favorise l'opinion de Guillaume de Tyr, contemporain des croisades, à savoir que le jeu de dés (sens primordial du mot) fut trouvé pendant le siége d'un château de Syrie nommé *Hasart* et qu'il prit le nom de cette localité. — Pour compléter l'historique des tentatives étymologiques faites sur *hasard* et avant de clore par celle qui paraît être destinée à terminer le débat, nous donnerons encore accueil

à une ingénieuse, mais tout aussi aventureuse supposition de Langensiepen. La voici : La préposition *ad*, avec l'*s* adverbial, aurait produit l'adv. roman *ads*, prov. *az*. De cet *ads* (imaginaire) procéderait un verbe *ads-are*, prov. *azar* (comme *ab-ans*, = L. *ab-ante*, fr. *avant*, a produit le verbe *abans-are*, = fr. *avancer*), avec le sens du L. accedere, venir, tomber à, échoir. Les subst. *azar*, esp., port. et prov., et le cat. *atzar* ne seraient donc autre chose que cet infinitif *adsare* au sens d'échoir (en bien ou en mal). Comparez les substantifs *plaisir*, *loisir*, qui ne sont non plus que des infinitifs. Le français ajouta à *azar* un *d* paragogique, et de *asard*, *hasard*, *hazard*, l'it. fit *azzardo*. — Les conjectures n'ont pas fait défaut, comme on voit; il faut savoir gré à Mahn d'avoir mis un terme à cette incertitude par une étymologie, sinon certaine, du moins tout à fait plausible. Le mot vient, d'après lui, du mot arabe *sehâr*, contracté *zâr*, signifiant dé; combiné avec l'art. *al*, il est devenu *assahar* et *assar;* de là les formes esp., port., prov. et franç., tandis que la forme it. *zaro*, *zara* reproduit le même subst. sans article. — L'*h* initiale est parasite et n'était pas aspirée dans le principe, comme l'a fort bien démontré M. Génin. — D. *hasarder*, *hasardeux*.

HASE, femelle du lièvre, du vha. *hasô*, lièvre, all. mod. *hase*, ags. *hara*, angl., dan., suéd. *hare*.

HAST, dans « arme d'hast », vfr., prov. *ast*, forme masc. du L. *hasta*.

1. **HASTE**, lance, L. *hasta*.

2. **HASTE**, broche et ses dérivés *hâtier*, *hâteur*, etc., sont bien, à l'avis de Bugge (Rom., IV, 359), issus du lat. *hasta*, mais en subissant l'influence de l'all. *harst*, ustensile servant à faire rôtir, gril, mais non précisément broche. Ce mot se disait aussi, comme le fr. *haste*, d'une pièce de viande rôtie, d'une tranche de porc rôti.

HÂTE, *haste**, mot germanique : v. frison *hast*, nord. *hastr*, all. *hast*. — D. verbe *hâter*, adj. *hâtif* (prov. *astiu*).

HÂTELET, dim. de *haste*, lance ou broche. — D. *hâtelettes*.

HÂTEREAU, tranche de foie de porc, poivrée, salée et grillée, de *haste*, broche. — Il faut séparer, je pense, le vfr. *haterel*, chignon, nuque, que Diez rapporte au mha. *halsader*, m. s., d'où *halster-el*, *halterel*, *haterel*. — Bugge (Rom., IV, 360), pas plus que Grandgagnage, v° *hatrai* (cou), ne distingue de notre mot le vfr. *haterel*, cou, nuque, chignon. Le mot aurait d'abord signifié col de veau ou de porc et fini par s'appliquer au cou ou à l'échine de l'homme. Cela ne m'est nullement démontré; je ne puis entrevoir de connexité entre les deux termes; pourquoi pour l'un régulièrement *hasterel*, pour l'autre *haterel ?*

HÂTEUR, officier de cuisine chargé des viandes qui sont à la broche, de *haste*, broche (v. c. m.).

HÂTIER, de *haste*, broche.

HÂTIF, voy. *hâte*. — D. *hâtiveté*, *hâtiveau*.

HAUBAN, anc. *hobent*, du nord. *hofudband*, cordage principal, ou plutôt du flam. *hobant* p. *hoofdbant*. C'est de même le néerl. *raaband*, cordage de vergue, qui a donné le fr. *raban*. — D. *haubaner*.

HAUBERT, cotte de mailles, vfr. *halberc*, *hauberc*, prov. *ausberc*, it. *osbergo*, *usbergo*, BL. *halsberga;* du vha. *halsberc*, m. s., litt. pièce d'armure protégeant le cou. Le sens du mot s'est, avec le temps, élargi ; de même l'all. *koller*, pr. collerette, a signifié dans la suite une espèce de cuirasse ou de veste sans manches. — De l'anc. forme *hauberc* vient le dim. *haubergeon*. — Wackernagel et Beneke voyaient dans *halberc* un type germ. *al-berc* = qui cache tout; mais les formes it. et prov. sont contraires à cette origine.

HAUSSE-BEC, voy. *hausser*.

HAUSSER, vfr. *haucier*, *haucer*, it. *alzare*, esp. *alzar*, prov. *alsar*, *ausar;* d'un type latin *altiare*, formé de *altus*, haut. — D. *hausse* (d'où l'adj. *haussier*); *rehausser;* voy. aussi *exaucer*. — Cps. *hausse-bec**, mouvement qui consiste à hausser le bec en signe de dédain, de là le verbe *haussebecquer*, railler ; *haussecol*.

HAUSSIÈRE ou *aussière*, aussi *hansière*, cordage à trois torons; n'a prob. rien à faire avec *hausser*. L'angl. dit *hawser*, mais ce mot est emprunté du fr ; l'étymologie est le nl. et all. *hals*, qui signifie cou et, en t. de marine, *câble*.

HAUT, vfr. *halt*, *alt*. L'*h* est une ajoute faite sans doute sous l'influence de l'all. *hoch*. Du L. *altus*. — D. *hauteur; hautesse*, jadis = grandeur, élévation; *hautain* (voy. aussi *altier*). Le terme *altesse* est tiré directement de l'it. *altezza*.

HAUTBOIS, pr. instrument en *bois* qui va *haut*, ou dont le ton est fort clair. L'italien en a fait *oboe*, l'all. *hoboe*, l'angl. *hautboy*. — D. *hautboïste* (dérivation irrégulière).

HÂVE, d'après Diez, de l'ags. *hasva*, mha. *heswe*, desséché, pâle. — Förster (Ztschr. V, 97) réprouve cette étymologie, et pour le sens, et pour la lettre. L'anc. français ne présente jamais *hasve*, mais toujours *have*. De plus, cet adjectif était primitivement un terme technique du jeu des échecs, synonyme de *mat*, d'où se sont produites les acceptions actuelles. De l'adjectif *have* vient le verbe *haver* = faire *mat et have*. — Le mot, selon Fr. Michel (Roman de la Rose, I, p. 221), serait le L. *have* (bon jour! salut!)

HAVENEAU, **HAVENET**, nom d'un petit filet formant une espèce de poche conique, ouverte par un cercle sur lequel il est transfilé. C'est un mot scandinave; un filet de même forme se dit en norois *hâfr*, norv. *haav*, suéd. *håf*, patois de l'Angleterre septentr. *haaf*.

HAVERON, avoine sauvage, du vha. *habaro*, all. mod. *hafer*, *haber*, angl. *haver;* Diez propose aussi une contraction de *aveneron* (folle avoine), dér. de L. *avena*.

HAVET, crochet (outil des ardoisiers), ainsi que *haveau*, anc. *havel* (outil des sauniers), dérive du vfr. *hef*, crochet, d'où aussi vfr. *haver*, tirer à soi au moyen d'un crochet. Voy. Fœrster, dans Gröber, Ztschr., VI, 111. Le pluriel *hés* (crochets) que j'ai relevé dans mon Glossaire de Froissart en le rapportant à un sing. conjectural *hec* = all. *hake*, est en réalité le plur. de *hef* (il se trouve aussi dans Ph. Mousket, 19592).

HAVIR, dessécher; selon Diez, du vha. *heian*, brûler, avec insertion de *v*. Le verbe ne paraît pas avant le XVI[e] siècle; on ne le voit jamais avec un *s* radical ou un circonflexe, ce qui fait écarter l'ags. *hasva*, desséché, mentionné sous *hâve*.

HAVRE, vfr. *hávene*, *havle*, *hable*, BL. *habulum*, *haula*, direct. de l'ags. *häffen*, nord. *höfn*, dan. *hau*, m. s. L'all. dit *hafen*, l'angl. *haven*. Pour la formation du mot, cp. *ordre* de *ordene*.

HAVRE-SAC, de l'all. *habersack*, sac à avoine, puis sac à provisions.

HEAUME, vfr. *healme*, *elme*, *hiaume*, it., port. *elmo*, esp. *yelmo*, prov. *elm*; du vha. *helm*, nord. *hialmr*, goth. *hilms*, m. s. Cp. *Guillaume* de l'all. *Wilhelm*. Voy. aussi *armet*.

HEBDOMADAIRE, dér. du L. *hebdomas*, *-adis* (gr. ἑβδομάς), semaine.

HÉBERGER, anc. *herberger*, voy. *auberge*.

HÉBÉTER, du L. *hebetare* (de *hebes*, émoussé).

HÉBRAÏQUE, du L. *hebraicus*. — D. *hébraïser* La forme *hebreu* vient du L. *hebrœus* = *hebreus*, cp. vfr. *judeu*, de *judœus*.

HÉCATOMBE, gr. ἑκατόμβη, sacrifice de cent victimes.

HECTARE = cent ares, du subst. *are* et du grec ἑκατόν, cent. De la même manière : *hectolitre*, *hectostère*, *hectomètre*, *hectogramme*.

HECTIQUE, terme savant pour *étique* (v. c. m.).

HEIDUQUE, bohême *hayduk*; forme slave du v. hongrois *hadju*, fantassin.

HEIM, *hein*, interjection répondant pour le sens et le son au L. *hem*.

HÉLAS, prov. *ailas*, angl. *alas*, it. *ahi lasso*, de l'interjection *hé* et de l'adj. *las* (L. *lassus*), anc. = malheureux.

HÉLER, appeler de loin, de l'angl. *hail*, pr. saluer; Kiliaen donne au flam. *haelen* aussi le sens d'appeler.

HÉLICE, gr. ἕλιξ, ἑλίκη, m. s. (de ἑλίσσειν, rouler en spirale).

HÉLIOTROPE, litt. tourne-sol (de ἥλιος, soleil, et τρέπειν, tourner).

HELLÈNE, gr. Ἕλλην, habitant de la Hellade, puis Grec en général. — D. *hellénique*, *helléniste*.

HELLEQUIN, anc. feu follet, du néerl. *hellekin*, dim. de *helle* (all. *hölle*), enfer. Ce mot, ayant pris une acception personnelle, a fourni le nom it. *Alichino*, employé par Dante pour un des démons de la fosse des baratieri. De là le sens : chevalier de l'enfer, fantôme armé.

HÉMATITE, L. *hœmatites*, du gr. αἱματίτης (de αἷμα, sang).

HÉMI-, élément initial de composés; c'est le grec ἡμι-, équivalent littéral du L. *semi*, demi. Les principaux composés sont : HÉMICYCLE, ἡμικύκλιον, demi-cercle (κύκλος, cercle); — HÉMISPHÈRE, ἡμισφαίριον, demi-boule (σφαῖρα, boule, globe); — HÉMISTICHE, ἡμιστίχος, demi-vers

HÉMORRHAGIE, gr. αἱμοῤῥαγία, éruption de sang (αἷμα, sang, ῥήγνυμι, rompre).

HÉMORRHOÏDES, gr. αἱμοῤῥοΐς (plur. -ίδες), flux de sang (αἷμα, sang, et ῥέειν, couler).

HÉMOSTATIQUE, gr. αἱμοστατικός, propre à arrêter le sang, de αἷμα, sang, + στατικός, qui arrête (ἵστημι, ΣΤΑ-ω).

HENNIR, du L. *hinnire*, m. s.

HÉPATIQUE, gr. ἡπατικός (de ἧπαρ, foie).

HÉPATITE, inflammation du foie, gr. ἡπατῖτις.

HEPTAMÉRON, titre d'un célèbre ouvrage, composé de parties distribuées en *sept journées* (ἑπτὰ ἡμέραι). Cp. le *décaméron* de Bocace. Ces mots ne sont pas trop correctement formés.

HÉRAUT, *heralt*[*], it. *araldo*, esp. *haraldo*, *heraldo*, angl. *herald*, all. *herold*, port. *arauto*, esp., port. aussi *faraute*; du BL. *haraldus*, *heraldus*. Peut-être, remarque Diez, d'un composé vha. *hariowalt* = officier d'armée. On trouve ce mot germanique aussi employé comme nom propre, sous les formes: *Chariovaldus*, saxon *Hariolt*, nord. *Haraldr*. N'y aurait-il pas au fond la racine *har*, du vha. *haren*, crier, appeler, racine congénère avec le sanscrit *kar*, crier, appeler, et qui se retrouve dans le gr. κήρυξ, héraut. La terminaison *aldus*, *aut* ne peut guère faire difficulté. — Du BL. *heraldus* on a formé l'adj. *héraldique*.

HERBE, L. *herba*. — D. *herbacé*, L. herbaceus; *herbette*, *herbage*, *herbeux* (L. herbosus); *herbu*; *herbier* (L. herbarium); verbe *herber*, exposer sur l'herbe; *herbivore* (formé d'après *carnivore*), = herbam vorans; *herboriste*, *herboriser*, mots de fantaisie, créés probablement par assimilation à *arboriste* et *arboriser*, qui sont moins arbitrairement formés, et aussi d'introduction plus ancienne.

HERBORISER, **-ISTE**, voy. *herbe*.

1. **HÈRE**, mot de date peu ancienne; d'après Diez, de l'all. *herr* ou néerl. *heer*, monsieur, seigneur. Pourquoi pas aussi bien du L. *herus*? La solution de cette question dépend du milieu dans lequel l'expression *pauvre hère* a pris naissance. Förster (Ztschr., III, 262) se demande si le mot, dans cet emploi, ne représente pas le vfr. *here* (fém.), figure, mine.

2. **HÈRE**, terme de vénerie, le jeune cerf qui commence à pousser ses premiers bois. Est-ce une expression métaphorique se rattachant au mot préc.? ou y aurait-il là le même radical qui a donné vha. *hiruz* (all. mod. *hirsch*), ags. *heorut*, angl. *hart*, nl. *hert*, cerf?

HÉRÉDITÉ, vfr. *hérité*, *hireté*, du L. *here*

ditas (heres); *héréditaire*, L. hereditarius, primitif aussi du fr. *héritier*.

HÉRÉSIE, francisation de L. *hæresis* = gr. αἵρεσις, pr. choix, option, puis la doctrine pour laquelle on se déclare, la secte à laquelle on s'adonne. — D. *hérétique*, L. hæreticus, gr. αἱρετικός, sectateur.

HÉRIGOTÉ, voy. *ergot*.

HÉRISSER, voy. le mot suiv.

HÉRISSON, vfr. aussi *heriçon*, *eriçon*, *iriçon*. wall. *ireson*, *ureson*, it. *riccio*, esp. *erizo*, port. *ericio*, *ouriço*, rouchi *hirchon*, *hurchon*, angl. *urchon*; prov. *erisson*; dér. du L. *ericius*, m. s. — Du même primitif vient aussi le verbe *hérisser*, it. *arricciare*, esp. *erizar*, port. *ouriçar*, prov. *erissar*. On donne le nom de *hérissonne* à une espèce de chenille velue, dont le poil forme des houppes.

HÉRITER, vfr. *eriter*, *ireter*, it. *ereditare*, *eredare*, *redare*, esp. *heredar*, port. *herdar*, prov. *heretar*; quelques-unes de ces formes accusent pour type le L. *hereditare*, d'autres le BL. *heredare*. — D. *herité*, *hireté*, L. hereditas; *héritance*, *héritage*; cps. *déshériter*.

HÉRITIER, voy. *hérédité*.

HERMÉTIQUE, qui a rapport à la science du grand œuvre, de *Hermès Trismégiste*, philosophe égyptien. La chimie s'appelle aussi la science hermétique; on nomme sceau hermétique une manière chimique de boucher les vaisseaux, qui empêche que les esprits les plus subtils ne puissent s'exhaler; de là l'expression *hermétiquement* scellé ou fermé.

HERMINE, vfr. *erme*, *ermine*, prov. *ermini*, it. *armellino*, *ermellino*, esp. *armino*, du L. *armenius*. La peau d'hermine était originairement tirée de l'Arménie, vfr. *Ermenie*. C'est la fourrure qui a donné le nom à la bête, car celle-ci n'est pas du tout arménienne d'origine. — D. *herminer*.

HERMITE, voy. *ermite*.

HERNIE, vfr. *heryne*, *hargne*, du L. *hernia*, m. s.

HÉRON, vfr. *hairon*, prov. *aigron*, it. *aghirone*, esp. *airon*; du vha. *heigir*, *heigro*, v. flam. *heigher*, m. s. Voy. aussi *aigrette*.

HÉROS, L. *heros* (ἥρως), fém. *héroïne*, L. heroina (ἡρωΐνη). — D. *héroïque*, L. heroicus (ἡρωϊκός); subst. *héroïsme*.

1. **HERPE**, ancien terme d'art militaire = herse, du L. *hirpicem* (par apocope du suffixe).

2. **HERPE**, griffe d'un chien, variété de *harpe* 2.

HERPES, matières rejetées par la mer, pr. choses *herpées* ou *harpées*, ramassées au moyen de la *harpe*.

HERQUE, râteau de fer des charbonniers, de l'all. *harke*, m. s.

HERSE, anc. *herce*, *hierche*, BL. *hercia*; du L. *hirpex*, gén. *hirpicis*, m. s. Cette étymologie est correcte, et corroborée par l'it. *erpice*, et par la forme *herpe* et *hirpe*, anc. terme d'art militaire équivalent de *herse*, et le n. prov. *erpi* = herse. Le synonyme BL. *hericia* est moulé sur le mot français par assimilation au L. *ericius*; assimilation naturelle, puisque la herse est hérissée de piquants. Bescherelle reproduit la bévue de Morin, d'après qui *herse* vient du gr. ἕρκιον, barrière ou clôture dont on environne une maison pour la fortifier. Il est certain que les paysans ont eu le nom et la chose avant que les ingénieurs aient songé à garnir les portes des villes de grillages à pointes de fer. — D. *herser*, *hersillon*; voy. aussi *harceler*.

HÉSITER, L. *hæsitare* (fréq. de *hærere*).

HÉTÉRO-, élément initial de quelques composés scientifiques; du gr. ἕτερος, autre. Parmi ces composés nous citons : HÉTÉROCLITE, gr. ἑτερόκλιτος, litt. qui se décline ou fléchit (κλίνω) autrement; HÉTÉRODOXE, opp. de orthodoxe, gr. ἑτερόδοξος, qui est d'une opinion (δόξα) différente; HÉTÉROGÈNE, gr. ἑτερογενής, qui est d'un genre (γένος) différent.

HÊTRE, du flam. *heester*, *hester*, arbrisseau, bas-all. *hester*, jeune hêtre, all. *heister*, jeune arbre de bosquet. Le mot, spécialisant son acception, a fini par supplanter en roman les anciennes dénominations du hêtre, *fau*, *fou* (L. fagus), *fouteau*. — Ménage voyait dans *haître*, variété orthographique p. *hêtre*, une contraction d'un type fictif *fagaster*; bien que les Espagnols disent *haya*, p. *fagus* ou plutôt pour *fagea*, je crois devoir rejeter cette dérivation, puisque la latinité du moyen âge ne fournit aucune trace d'une forme *fagaster* ou *fagister*.

HEUR. Malgré toute l'apparence de vérité que donnaient à l'étymologie usuelle (*hora*) l'usage et le nom de l'*horoscope*, ce vieux mot masculin, regretté par La Bruyère et Voltaire et conservé dans les composés *bonheur* et *malheur*, n'a rien de commun avec le féminin *heure*. Il suffit de tenir compte des anciennes formes *aür*, *eür*, *heür*, pour s'en convaincre. Le mot correspond au prov. *auguri*, *augur*, *agur*, esp. *agüero*, port. *agouro*, it. *augurio*, wall. *aweure*, et reproduit le latin *augurium*, présage, auspices. Il est donc, par son origine, synonyme de destin, chance, sort; dans le principe, une « vox media », c.-à-d. à double sens; l'équivoque disparaissait par l'adjectif apposé; toutefois, l'adjectif faisant défaut, le mot était pris en bonne part. Le subst. *heur* a poussé le rejeton *heureux* (vfr. *eüreus*); le subst. *eürté*, félicité, a disparu, de même que le verbe *aürer*, *eürer*, *aheurer* = it., prov. *ahurar*, rendre heureux; *que vous estes eürée!* disaient les anciens. — Mentionnons, pour mémoire, l'étymologie L. *favor*, proposée par Boehmer.

HEURE, L. *hora*. Le même subst. latin a donné aux langues romanes un grand nombre d'adverbes, ainsi au fr. : *or*, *lors*, *alors*, *désormais*, *dorénavant*, *encore* (voy. ces mots).

HEUREUX, voy. *heur*.

HEURTER, anc. *hurter*, prov. *urtar*, it. *urtare*. Bien qu'on retrouve ce verbe dans le mha. *hurten*, néerl. *hurten*, *horten*, angl. *hurt*, *hurtle*, Diez estime que ces vocables germaniques sont d'importation romane, puisqu'ils font défaut dans les vieux dialectes. Parmi les idiomes celtiques, le cymrique seul

pourrait fournir un primitif : c'est le subst. *hwrdh*, bouc et heurt, d'où le verbe *hyrdhu*, *hyrdhyo*, frapper, heurter. Pour Nodier *heurt*, comme tant d'autres vocables dont l'origine lui échappait, n'était qu'une onomatopée, rendant le choc de deux corps durs qui se rencontrent! Il faut une oreille bien fine pour saisir cette onomatopée. — L'étym. proposée par Langensiepen, L. *urgitare*, fréq. de *urgere*, presser, est forcée et l'initiale aspirée ne serait pas motivée. — D. *heurt*, it. *urto*. Composé : s'*aheurter*.

HEUSE, anc. = botte, chaussure, auj. t. de mécanique = cylindre de bois qui joue dans le corps d'une pompe, et qu'on nomme aussi sabot; c'est le même mot que le vfr. *hose*, mentionné sous *houseaux*. — Le sens de piston de pompe se prête d'ailleurs aussi à une extraction du flamand *hoosen*, puiser (Kiliaen).

HIATUS, mot latin, signifiant pr. ouverture, bâillement, puis, comme terme de grammaire, rencontre de deux voyelles, sans élision de l'une des deux. Cette dénomination vient de ce que, pour passer de l'une à l'autre, la bouche reste ouverte.

HIBOU, mot imitatif (cp. L. *ulula*, all. *uhu*); en vfr. on trouve aussi *houpi*. — L'origine onomatopéique de *hibou* n'est toutefois pas admise par tout le monde; Baist (Ztschr., V, 236) tient le mot pour celtique et l'identifie avec irland. *seboec*, cambr. *hebouc;* cp. en catalan *siboc* = hibou. — L'étym. assignée à *hibou* par Huet est assez plaisante : *hic bubo;* Ménage, plus fort encore, n'a pas même besoin du *hic; bubo* lui suffit : BUBO, *bubus*, *vubus*, *hubus*, *hybus*, *hibus*, *hibuvius*, HIBOU!

HIC, dans la locution *voilà le hic*. Ce vocable *hic* est l'adverbe latin signifiant *ici;* la locution française reproduit celle du latin *hic est*, sous-entendu quæstio (ou autre subst. analogue) = ci gît la question, le point en discussion, le nœud de la difficulté.

HIDE*, **HISDE***, mot de l'ancienne langue signifiant horreur, et dont nous est resté le dérivé *hideux*. On a pensé que *hideux*, vfr. *hisdeux*, *hisdous*, venait du L. *hispidosus*, hérissé, rude (forme que présentent quelques éditions de Catulle), et que de cet adj. se serait dégagé un subst. *hisde*, *hide*. Un procédé semblable ne serait pas sans exemple, mais ce qui s'oppose à l'acceptation définitive de cette étymologie, c'est qu'il se pourrait que la forme *hide* fût antérieure à *hisde*. Peut-être *hide* (c'est là une conjecture de Diez) émane-t-il du vha. *egidi* = horreur; l'initiale *h* devrait dans ce cas être envisagée comme adventice. La découverte d'une ancienne forme *heide* ou *hede* lèverait tous les doutes à cet égard. — D'après Schuchardt (Vokalismus, II, 288), *hide* est = L. **fœda*, subst. abstrait de *fœdus*. — Les écrivains du XVI[e] siècle employaient encore l'anc. subst. *hideur;* Froissart emploie *eshider* p. effrayer.

HIDEUX, donnant (anc. aussi éprouvant) de l'effroi, voy. l'art. préc.

HIE, vfr. = effort, vigueur, du flam. *hijghen*, respirer fortement, cp. ags. *hige*, zèle, verbe *higan*, angl. *hie*, se presser. Ménage cite un verbe picard *hinguer*, s'efforcer; c'est un correspondant nasalisé du flam. *hijghen*. — Le subst. *hie* moderne, nom d'un instrument servant à enfoncer des pavés ou des pilotis (appelé aussi demoiselle, mouton), répond au holl. *hei*, et le verbe *hier* au holl. *heijen*. Diez pense que *heijen* n'est qu'une variété littérale de *hijghen* et que la *hie* tire son nom de l'effort que demande le maniement de cet instrument. Ce qui corrobore cette opinion, c'est qu'on appelle *hiement* aussi le bruit (les soupirs) que fait une machine en élevant un fardeau et celui que cause un effort violent dans un assemblage de pièces de bois.

HIÈBLE, prov. *evol*, it. *ebbio*, du L. *ebulum*.

1. **HIER**, adverbe, vfr. *her*, *er*, *ier*, prov. *her*, it. *ieri*, esp. *ayer*, du L. *heri*.

2. **HIER**, verbe, voy. *hie*.

HIÉRARCHIE, gr. ἱεραρχία, autorité souveraine en matière religieuse; le chef de l'ordre hiérarchique s'appelait ἱεράρχης, grand prêtre, litt. le saint régent (de ἱερός, sacré, et ἄρχειν, dominer). Le mot moderne a pris le sens de « ordre des degrés qui existent dans l'état ecclésiastique entre le premier pontife (le pape) et le simple tonsuré », puis celui de « filière administrative » en général. — D. *hiérarchique*.

HIÉROGLYPHE, gr. ἱερογλύφος, pr. caractère symbolique (ἱερός, sacré, et γλύφειν, graver).

HILARITÉ, L. *hilaritas* (de *hilaris*, gai).

HIPPO-, élément initial de quelques composés grecs reçus dans le dictionnaire français; du subst. ἵππος, cheval. Parmi ces composés, nous citons : HIPPODROME, gr. ἱππόδρομος, lieu destiné aux courses de chevaux (δρομή, course) : HIPPOGRIFFE (*hippogryphe*), = cheval griffon (γρύψ, L. *gryphus*), monstre fabuleux célébré par l'Arioste; HIPPOPOTAME, gr. ἱπποπόταμος, cheval de rivière (ποταμός).

HIRONDE, vieux mot, remplacé par son diminutif *hirondelle*, du L. *hirundo*, it. *rundine*. — L'ancienne langue disait aussi *aronde*, d'où les dimin. *arondeau*, *arondelle*, *arondelet*. Ces formes se retrouvent encore dans la langue des arts et métiers, et dans des noms de famille.

HIRONDELLE, voy. l'art. préc.

HISSER (aussi *hinser*), it. *issare*, esp., port. *izar*, du suéd. *hissa*, bas-all. *hissen*, m. s.

HISTOIRE, L. *historia* (ἱστορία). — D. *historiette; historique*, L. historicus; *historien; historial*, L. historialis; *historiographe*, gr. ἱστοριογράφος. Le verbe *historier* s'employait anciennement, 1. pour décrire, dépeindre; 2. pour ornementer un livre, manuscrit ou imprimé, par des figurines tirées du sujet ou de l'*histoire* traités dans le livre (de là *lettrines* ou *vignettes historiées*). Auj. ce verbe est un terme de peinture qui signifie observer tout ce qui regarde l'histoire : c'est ainsi qu'on dit « un tableau bien historié ».

HISTRION, L. *histrio*.

HIVER, prov. *hivern*, du L. *hibernum* tempus. — D. *hivernal; hiverner*, L. hibernare.

HOBEREAU, HOBREAU', voy. l'art. suiv.

HOBIN, espèce de cheval d'Écosse (de là l'it. *ubino*); de l'angl. *hobby*, qui signifie à la fois une espèce de petits chevaux et une espèce de petits autours. De ce primitif *hobby* dérivent : 1. en v. angl. subst. *hobeler* = qui monte un *hobby* (voy. Ducange v° *hobellarii*); 2. en fr. *hobereau*, petit gentilhomme, et petit oiseau de proie. Le sens gentilhomme découle-t-il de celui d'oiseau, de sorte que le gentilhomme ainsi nommé serait pr. un gentilhomme à hobereau, trop pauvre pour tenir des faucons? Je n'ose rien affirmer à ce sujet; toujours est-il que l'esp. *tagarote*, comme l'a fait remarquer Diez, signifie de même petit faucon et petit gentilhomme. — Richelet avait la singulière idée que *hobereau* était une mauvaise orthographe pour *hautbereau*, et qu'il vient de *haut ber* = haut baron. C'est faire d'un petit gentilhomme un pair du royaume; mais pourquoi ne le ferait-on pas quand il s'agit de se donner la satisfaction d'avoir trouvé une étymologie? — J'ai reproduit, pour l'étymologie de *hobereau*, en tant que nom d'oiseau, l'opinion de Diez; cependant, elle laisse quelques doutes. D'abord, la signification autour prêtée à l'angl. *hobby* est-elle bien établie? Puis n'est-il pas tout aussi possible que ce *hobby* soit tiré du vfr. *hobe*, oiseau de chasse, qui me semble être le primitif le plus naturel du vfr. *hobel*, et de *hobereau*; le rapprochement du mot fr. *aubrier* et des analogues prov. et it. que nous avons cités à l'occasion de ce mot, ne porte-t-il pas plutôt à admettre pour *hobe* un type *alba*, et pour *hobereau* un type *albarellus*, d'où *aubereau*, *haubereau*, *hobereau*? — Quant à *hobin* et à son primitif angl. *hobby*, on peut en rapprocher le frison et suéd. *hoppa*, dan. *hoppe*, signifiant également une espèce de cheval.

HOC, sorte de jeu de cartes; du L. *hoc*, cela, c'est cela.

HOCHE, entaille; on y a vu une forme wallonne p. *coche* (cp. wall. *haver* = L. *cavare*, *hoche* = *cosse*), ou bien le subst. d'un verbe *hocher* (pic. *ahoquer*), accrocher, et l'équivalent de coup de crochet (radical BL. *hoccus*, crochet, = flam. *hock*), ou enfin le subst. du L. *occare*, herser, donc pr. = entaille par l'effet de la herse. Aucune de ses conjectures n'est soutenable, l'ancienne forme étant *osche*, verbe *oschier* (l'aspiration est survenue plus tard). — Un dialecte provençal offrant *auscar*, Förster (Ztschr., V, 98) propose l'ét. L. *abscare*, étymologie phonétiquement correcte.

1. **HOCHER**, faire une entaille, voy. l'art. préc.

2. **HOCHER**, secouer, branler; de la même famille que le flam. *hotsen*, *hutsen*, wall. *hossi* (Diez). D'après Förster (Ztschr., V, 90), *hocher* aurait pour sens primordial « saisir et attirer un objet fixé ou suspendu moyennant un *hoc* (crochet), par quoi il est mis en mouvement ». Cette explication est peu plausible; si *hocher* venait de *hoc*, il signifierait plutôt *accrocher* que chercher à *décrocher*; en effet, le picard dit *hoquer*, *ahoquer* p. accrocher. — D'autre part, l'existence du picard *hoqueter*, secouer, faire des mouvements saccadés, jette du doute sur la manière de voir de Diez. — D. *hochet*, jouet d'enfants; *hocheur*, espèce de singe. Composés : *hochequeue; hochepied; hochepot* (flam. *hutspot*, caro jussulenta, wall. *hosepot*), ragoût ainsi nommé parce qu'il faut parfois hocher le pot, de peur que la viande ne brûle; l'angl. a estropié le mot en *hodgepodge*, *hotch-potch*.

1. **HOCHET**, jouet, voy. l'art. préc.

2. **HOCHET**, sorte de bêche usitée pour les terrains légers, de L. *occare*, herser.

HOGNER, anc. *hoigner*, *hongner*, grommeler, grogner; Diez rapproche ce verbe des équivalents all. *hummen*, angl. *hum*, et suppose comme origine immédiate une forme vha. *humjan* ou nord. *humja*.

HOIR, vfr. aussi *heir*, du L. *heres*, héritier. — D. *hoirie; dés-hérence*.

HOLOCAUSTE, gr. ὁλόκαυστον, litt. = entièrement brulé : sacrifice où l'on brûle la victime tout entière, puis la victime même.

HOMARD (le *d* est parasite), du suéd., dan., all., nl. *hummer* (de même famille avec gr. κάμμαρος lat. *cammarus*).

HOMBRE, jeu de cartes dont le nom et l'usage viennent d'Espagne; *l'hombre* en esp., signifie *l'homme;* c'est donc litt. le jeu de l'homme.

HOMÉLIE, du gr. ὁμιλία, pr. réunion; pour la filiation des sens, cp. *harangue*, et L. *concio*, assemblée et discours. — D. *homilétique*, gr. ὁμιλητική, s.-e. τέχνη.

HOMÉOPATHIE, néologisme, forgé avec les éléments grecs ὅμοιος, égal, et πάθος, affection maladive. On voulait, au moyen de cette combinaison, rendre l'idée : traitement pathologique d'après le principe « similia similibus curantur ». Le terme forme opposition à *allopathie* (ἄλλος, autre).

HOMICIDE, 1. adj., du L. *homicida*, tueur d'homme, 2. subst., du L. *homicidium*, meurtre.

HOMMAGE, it. *omaggio;* esp. *homenage*, prov. *homenatge*, BL. *hominaticum*, dérivé du L. *hominem*, homme, dans son acception féodale = homme-lige, vassal. L'hommage est pr. l'engagement pris par le vassal à l'égard du seigneur, puis = soumission, respect, enfin = don respectueux. — D. adj. *hommager*, qui doit l'hommage.

HOMME, it. *uomo*, esp. *hombre* (de *hom'nem*, comme *fembra* de *fem'na*), port. *homem*, prov. vfr. *hom;* du L. *homo*, *-inis*. — D. *hommage* (v. c. m.), *hommasse*, *hommelet*, *hommeau* (La Fontaine). — Voy. aussi *on*.

HOMO-, élément initial de certains termes composés savants; c'est le grec ὁμός, semblable, égal, commun. Parmi les termes les plus usuels nous citons :

HOMOGÈNE, gr. ὁμογενής, de même nature — D. *homogénéité*.

HOMOLOGUE, gr. ὁμόλογος, concordant, con-

forme, analogue. — D. *homologuer*, déclarer conforme.

Homonyme, gr. ὁμώνυμος, qui porte le même nom. — D. *homonymie*.

HONGRE, cheval coupé, ainsi appelé de ce que les *Hongrois* châtraient les chevaux qu'ils allaient vendre à l'étranger. — D. *hongrer*.

HONNÊTE, L. *honestus*. — D. *honnêteté* (cette forme répond à un type BL. *honestitatem*, tandis que l'anc. mot *honesté* reproduit le classique *honestatem*).

HONNEUR, vfr. *honour*, *enor*, du L. *honorem*. — D. *honoraire*, L. honorarius (*honorarium* = don gratuit; aujourd'hui, le mot n'est plus qu'un euphémisme pour salaire); *honorer*, L. honorare; *honorifique*, L. honorificus; opp. *déshonneur*.

HONNIR, it. *onire*, prov. *aunire*, déshonorer du goth. *haunjan*, humilier, faire honte, vha. *hônjan*, nha. *höhnen*. De là le subst. participial fém. it. *onta*, prov. *anta* (p. *aunta*), fr. honte, correspondants du vha. *honida*, v. saxon *honda*, déshonneur. Anciennement, *honnir* prenait aussi le sens physique de souiller, tacher.

HONORER, voy. *honneur*. — D. *honorable; déshonorer*.

HONTE, voy. *honnir*. — D. *honteux; éhonté*.

HÔPITAL, mot de la couche savante, du L. *hospitale* (hospes, -itis). Le même primitif latin a donné, selon les règles usuelles, la forme *hostel*, auj. *hôtel*. — D. *hospitalier*, *hospitalité*.

HOQUE, aussi *hoche*, *huque*, anc. = petite casaque que l'on portait au-dessus de l'armure; du moy. néerl. *hoicke*, frison *hokke*, manteau. — On rattache ordinairement à *hoque*, comme en étant le diminutif, le mot *hoqueton* (v. c. m.), mais les analogues des autres langues obligent à lui assigner une autre origine; toujours se peut-il que son orthographe ait été influencée par le mot *hoque*.

HOQUET, onomatopée; cp. angl. *hickup* et (sous l'influence de *cough*, toux) *hiccough*, wall. *hikett*, bret. *hok*, *hik*. — L'origine onomatopéique de *hoquet* pourrait bien n'être qu'apparente; le mot ne serait-il pas plutôt le subst. de *hoqueter*, secouer, saccader (voy. *hocher* 2)? Quel que soit le primitif de ce dernier, il serait difficile de séparer *hoquet* au sens de « choc, heurt, difficulté, chicane » du primitif *hoc*, croc, crochet; cp. le sens métaphorique du fr. accroc. — D. *hoqueter*, avoir le hoquet.

HOQUETON, vfr. *auqueton*; voy. *coton* et *hoque*.

HORAIRE, L. *horarius* (hora).

HORDE, it. *orda*, all. *horde*, albanais *hordi*, russe *orda*, etc.; mot d'importation asiatique. Dozy indique le turc *ordoe*, camp.

HORION, coup rudement frappé; cp. lorr. *horié*, fustiger, pic. *horniote*, petit coup, norm. *horgne*, coup de poing. Diez cite Chev. au Cygne, v. 1189 : sy l'en donrai ou chief un si grant horion. — D'origine inconnue. Ménage expliquait le mot par *oreillon!* On trouve, en effet, en vfr. (Gaydon, p. 244), *orillon* = coup de poing. — Chevallet range le mot sous la famille *heurter*. C'est singulièrement heurter contre tous les principes de phonétique.

HORIZON, L. *horizon*, *-ontis*, du gr. ὁρίζων, = qui forme la limite (ὅρος). — D. *horizontal*.

HORLOGE, L. *horologium* (ὡρολόγιον, indicateur de l'heure). — D. *horloger*.

HORMIS p. *hors mis*, préposition participiale, synonyme de excepté. L'expression *hormis moi* répond verbalement à L. *me excepto*.

HOROSCOPE, L. *horoscopium* (gr. ὡροσκοπεῖον, examen de l'heure).

HORREUR, L. *horror* (de *horrere*, pr. se hérisser); *horrible*, L. horibilis; *horrifique*, L. horrificus.

HORRIPILATION, L. *horripilatio*, litt. hérissement du poil.

HORS, autre forme de *fors* (v. c. m.). Composé : *dehors*

HORTICOLE, -CULTEUR, -CULTURE, mots faits du L. *hortus*, jardin, sur le patron de *agricole*, *-culteur*, *-culture*.

HOSPICE, L. *hospitium*, hospitalité.

HOSPITALIER, -ALITÉ, voy. *hôpital*.

HOSTIE, vfr. *oiste*, du L. *hostia*, victime. L'acception antique de victime était encore vivace du temps de Corneille et de La Fontaine. De là s'est dégagé le sens liturgique d'offrande et particulièrement celui de pain eucharistique.

HOSTILE, L. *hostilis* (hostis). — D. *hostilité*, L. hostilitas.

HÔTE, it. *oste*, prov. *oste*, *osde*, esp. *huesped*, port. *hospede*, valaque *oaspete*; du L. *hospitem*, accus. de *hospes*, lequel, comme le fr., avait déjà le double sens « qui donne ou qui reçoit l'hospitalité ». — Le passage de Cicéron, De Officiis, 1, 12 : « Hostis apud majores nostros is dicebatur quem nunc peregrinum dicimus », pourrait engager à poser *hostis* comme étymologie du fr. *hôte*, mais celle que nous suivons s'accorde seule avec toutes les formes et est mieux recommandée aussi par le sens.

HÔTEL, voy. *hôpital*. — D. *hôtelier*, *hôtellerie*, anc. *hosteler*, loger; composé *hôtel-Dieu*, = hôpital, parce que les pauvres y sont reçus pour Dieu (Nicot).

HOTTE, de la même famille que l'all. *hotze*, berceau, suisse *hutte*, *hotte*. La racine indo-européenne *hot*, *cot*, est au fond d'un grand nombre de vocables exprimant des choses qui couvrent, qui protègent ou renferment.

HOUACHE, voy. *ouaiche*.

HOUBLON, anc. *houbelon*, dimin. du BL. *hupa*. Ce dernier répond à l'angl. ou néerl. *hop*, all. *hopfen*. La forme BL. *humulus*, *humulo*, *humlo*, reproduit le flam. *hommel* (cp. nord. *humall*, suéd., dan. *humle*).

HOUE, wall. *hawe*, du vha. *houwa*, all. mod. *haue*. D'après Förster (Ztschr., V, 98),

du vfr. *hoc*, crochet, qui serait = vha. *haco*, ags. *hoc*, et qu'il tient aussi pour le primitif de *hochet*. D'autre part (ib. VI, 111) il dit que le thème vha. *hâko* n'a pas laissé de trace dans le domaine roman. En présence de cette fluctuation, je maintiens l'ét. que j'ai posée d'après Diez. — D. *houel houau**, auj. *hoyau;* verbe *houer* = vha. *houwan*.

HOUHOU, dans l'expression « vieille houhou ». Ce mot, traduit dans le Dict. des trois langues d'Oudin par *vecchia strega*, vieille sorcière, est évidemment le nom d'un animal. « Elles sont plus noires que les taupes, plus laides que des guenons, plus sottes que des houhous » (Chapelain, traduction de Guzman d'Alfarache). Ne serait-ce pas le *uhu* allemand, nom imitatif donné au hibou?

HOUILLE, BL. et esp. *hulla*, wall. *hoie*. On croit ce mot originaire du pays de Liége; l'étymologie en est encore à fixer. En wallon, je remarque fréquemment la correspondance non seulement de *h* et *sc*, mais celle de *h* et *ch* et de *h* et *c* (Grandgagnage ne reconnait la dernière que pour le dialecte de Verviers); n'y aurait-il donc pas lieu de supposer un rapport entre le germ. *col*, *hul*, *kohle*, charbon, et le mot *houille?* Atzler, de son côté, propose l'all. *scholle*, motte. Cela expliquerait l'expression *charbon de terre en houille*, dans un texte de 1664; ce serait du charbon en blocs. En 1854 déjà, feu le professeur Bormans de Liége écrivait ce qui suit : « Aujourd'hui je suis convaincu qu'il faut rapporter *houille* au verbe thiois *schillen* ou *schellen*, peler, écaler, écailler, etc., dont les dérivés *schol*, *schel*, *schil* et *schael* signifient écaille, éclat, motte de terre, schiste, ardoise, etc. La dérivation du mot *houille* (aussi écrit *houle*) du thiois *schol*, *scholle*, déjà si probable quand on la considère en elle-même, devient évidente par la comparaison du mot *haye*, ardoise, en ancien wallon *scaille*, en namurois *scaie*, qui se rapporte à *schael*. » A l'appui de l'opinion de Bormans, je mentionnerai la forme angl. *secole* dans Palsgrave (p. 260), trad. par charbon de terre. — D. *houiller*, *-ère*, *-eur*.

HOULE de la mer, esp., cat. *ola*. D'origine celtique; cymr. *hoewal*, mouvement de l'eau, breton *houl*, vague. Jal, cependant, et d'après lui Littré, invoquent le holl. *holle* (lisez *hol*), creux, dan. *huul*, creux (*huulsee*, mer houleuse). — On pourrait citer aussi le wall. *holer*, s'agiter, se remuer, le vfr. *holler*, changer continuellement de place, et *houler*, pousser, exciter, mais ces verbes ne s'accordent guère avec le sens de creux. — Devic suppose une origine orientale et invoque le terme arabe *haul*, terreur, qui, lié avec mer (donc « terreur maritime ») signifie mer houleuse.

HOULETTE, bâton du berger, aussi ustensile de jardinage pour lever de terre les oignons de fleurs, donc pour creuser. J'avais toujours considéré ce mot comme le dim. de *houe*, donc pour *houelette;* rien ne me semblait s'opposer à cette étymologie, tellement simple, que je m'étais étonné de ne pas l'avoir rencontrée parmi celles qui ont été mises en avant par mes devanciers. Cependant, l'existence d'un L. *agolum*, interprété par Festus comme houlette de pasteur, m'oblige à donner la préférence à ce primitif latin; *houlette* représenterait donc un type *agoletta*, d'où *aolette*, *aoulette*, *oulette*, *houlette*. L'*h* aspirée pourrait être envisagée comme l'effet d'une assimilation à *houe*. Ma conjecture a été favorablement accueillie par Littré et Brachet; Diez n'a pas traité le mot. — D'après Jehan de Brie, Le bon berger (XIVe siècle), le mot vient de *houler* (vfr. = jeter), parce que la houlette sert à « coper et jeter la terre légère sur les brebis. » Il peut avoir bien rencontré, mais cela reste douteux. — L'anc. langue avait aussi le simple *houle*.

HOULQUE, **HOUQUE**, du L. *holcus* (ὁλκός), orge sauvage.

HOUPPE, touffe, flocon, bouquet, esp. *hopo*, queue velue des animaux; on a identifié ce mot avec le nom d'oiseau L. *upupa*, fr. *huppe* (on sait que cet oiseau se distingue par une touffe de plumes sur la tête), mais les lois phonologiques s'opposent à cette étym.; aussi faut-il préférer celle de Diez, savoir : nl. *hoppe*, houblon, à cause de la forme globulaire et écailleuse de cette plante. — D. *houpper*, *houppier*, *houppifère*, t. d'hist. naturelle.

HOUPPÉE, élévation de la vague, peut-être du flam. *hoppen*, angl. *hop*, sauter; Littré le déduit de *houppe*, l'écume qui couronne la vague étant comparée à une houppe.

HOUPPELANDE. Les continuateurs de Ducange, après avoir cité divers documents du XVe siècle où se rencontre le mot *hopelanda*, ajoutent : « Vocis etymon ab Uplandia provincia arcessit Huetius, quod inde credit allatas fuisse huppelandas. *Pelandas* eas vocant Itali (?) ». La forme bas-latine *oppellanda* amène Bugge (Rom., III, 153) à poser l'étymologie suivante : L. *palla*, vêtement long, non ajusté à la taille; de là le verbe factice *oppallare*, couvrir d'une *palla*, d'où *oppallanda* (cp., comme dérivation, les subst. *guirlande*, *offrande*, *viande*, etc.). L'*h* aspirée ne ferait pas difficulté, mais l'aspect général de l'étymologie inspire quelque méfiance. Voy. aussi Mussafia, Beitrag zur Kunde der nord-ital. Mundarten, p. 86, à propos de l'it. *pelanda* (vêtement ample).

HOUR, anc. *hourt*, claie, retranchement, palissade, hangar; d'origine germanique : goth. *haurds*, porte, all. *hürde*, *horde*, flam. *horde*, angl. *hurdle*, claie, cloison formée de branches entrelacées. — D. *hourder* (v. c. m.), maçonner grossièrement (dans le principe sans doute = faire un clayonnage); hourder un plancher, en faire l'aire avec des lattes; *hourdis*, BL. hurdicium.

HOURDER, voy. l'art. préc.; dans l'acception pourvoir (« hourder ses hôtes de présents »), le mot vient, d'après Grandgagnage, du mha. *horden*, entasser, accumuler, qui dérive du subst. *hort*, amas, provision, trésor angl. *hoard*. Le sens premier des mots germaniques et romans est enceindre, entourer.

établir une ceinture (pour préserver); de là découlent les autres acceptions; cp. *munir* = pourvoir, procédant de L. *munire*, pr. construire (un mur), etc.

HOURET, mauvais petit chien de chasse. Diez rapproche l'ags. *horadr*, maigre.

HOURQUE, vfr. aussi *hulque*, *houlque*, espèce de navire, it. *urca*, *orca*, esp. *urca*. On a avancé les ét. gr. ὁλκάς « navire tiré à la remorque », lat. *orca*, « sorte de baleine » (esp. *urca*); Caix tire le mot du vha. *holcho*, mha. *holche*, anc. angl. et néerl. *hulk* (qu'indiquait déjà Littré); Baist, enfin, rapproche aussi gr. ὕρχη espèce de vase.

HOURVARI, cri de chasse. D'après Darmesteter (p. 320), ce cri représente *hou! revari!* ce qui, en langue de chasseurs, équivaut à « hou! retournes-y (sur la bête)! »

HOUSEAU, dimin. du vfr. *house*, *hose*, *heuse*, it. *uosa*, v. esp. *huesa*, BL. *hosa*, brodequin, bottine. Du vha. *hosa*, chausse, bas, nha. *hose*, haut-de-chausses.

HOUSPILLER; le radical *housp* est mis en rapport par Diez, à défaut d'autres données, avec l'ags. *hyspan*, injurier. Chevallet imagine, comme primitif, un composé ags. *utspillen*, maltraiter quelqu'un en le tirant dehors; cela me paraît très hasardé. En présence de la forme normande *gouspiller* (d'où peut-être *houspiller* s'est produit comme vfr. *houpil* de *goupil*), je préférerais partir d'un type latin *cuspicula*, pointe, aiguillon, d'où *gouspille* et verbe *gouspiller*; la valeur étymologique serait ainsi analogue à celle de *harceler*. — La forme la plus ancienne du mot étant *houcepigner*, d'où *houssepiller*, Littré l'explique par *pigner* (*peigner*) ou *piller* (saisir) la *housse* (le vêtement de dessus) et figurément, battre, secouer; il compare la loc. tomber sur le casaquin de quelqu'un. Cette manière de voir sourit assez; cependant, le *houcepigner* du Renart pourrait bien être une transformation populaire, d'autant plus que *housse* = vêtement n'est pas constaté. Pour bien asseoir une étymologie, il faudrait d'abord savoir si le mot avait en premier lieu l'acception physique secouer, tirailler, ou l'acception morale faire affront. C'est à cette dernière que paraît se rattacher le subst. *houspillon*, que nous trouvons défini de la sorte dans Bescherelle : demi-verre d'eau que l'on faisait boire à celui qui avait manqué à quelque cérémonie de table. Si l'acception morale avait précédé, la conjecture de Diez mériterait d'autant plus de considération.

HOUSSE, BL. *hulcia*, *hulcitum*, du vha. *hulst*, m. s., cp. angl. et nl. *holster*, fourreau. Littré cite aussi le cymr. *hws*, couverture.

HOUSSAIE, **HOUSSER**, voy. *houx*.

HOUSSINE, voy. *houx*. — D. *houssiner*.

HOUX (p. *hols*), du vha. *hulis*, ruscum, bas-all. *hulse*, flam. *hulst* (ags. *holegn*, angl. *holly*). — D. *housser*, d'où *houssoir*; *houssine*; *houssaie*; *housson*, petit houx.

HOYAU, voy. *houe*.

HU, interjection, servant à effrayer les bêtes dans une battue, ainsi qu'à exprimer le mépris. De là (d'après Diez) le verbe *huer*, crier après qqn. Voy. *hucher*. — Au cri *hu* se rapportent encore les subst. *huard*, nom d'oiseau, *huette*, hibou, appelé ainsi d'après son cri, norm. *huant* (cp. all. *uhu*) et *huyau* = coucou.

HUARD, aigle de mer, voy. *hu*.

HUCHE, vfr. *huge*, angl. *hutch*, du BL. *hutica* (cp. le vfr. *nache* et *nage*, du L. *natica*). Quant à *hutica*, il se rapporte à l'all. *hutte* = fr. *hotte* (v. c. m.). On a invoqué aussi l'ags. *hväcat*, boîte, caisse, mais la lettre ne correspond pas. Les faiseurs de *huches* ou menuisiers se nommaient au XIV[e] siècle des *huchiers*, et la menuiserie était de la *hucherie*.

HUCHER, pic. *huquer*, wall. *houki*, prov. *uchar*, *ucar*, BL. *hucciare*; cp moy. néerl. *huuc*, cymr. *hwchw*, serbe *uka*, appeler à haute voix; n'est plus guère employé que comme terme de chasse. Diez, se fondant sur l'expression analogue *harer* (v. c. m.), le rapporte à l'adv. latin *huc*, ici, pris comme adverbe d'appel. Au prov. *ucar* répond un subst. verbal *uc*, cri, appel; je pense avec Gachet que le subst. vfr. *hu* (avec l'*s* nominatival *hus* p. *hucs*) est le correspondant de ce prov. *uc*. Le verbe *huer* me semble être l'analogue fr. du prov. *ucar*, et une simple variété littérale de *hucher*. — De *hucher* vient le subst *huchet*, petit cor de chasse.

HUER, voy. *hu* et *hucher*. — D. *huée*.

HUETTE, aussi *huet*, voy. *hu*.

HUGUENOT, sobriquet donné aux réformés en France, à partir de 1560. On prétend qu'il a été appliqué en premier lieu à Tours. Les conjectures sur l'origine de ce sobriquet sont nombreuses. En voici, pour distraire mon public, une quinzaine : 1. L'all. *eidgenossen*, = confédérés; non seulement la forme s'y refuse, mais le sens. Le mot ne constituerait pas un terme d'injure comme les calvinistes l'envisageaient eux-mêmes, et de plus il ne pourrait s'appliquer qu'aux Suisses protestants, qui cependant n'ont jamais été nommés ainsi. — 2. All. *hug-genossen* = compagnons de cœur ou d'esprit (v. all. *hugi*, *hug*, cœur, esprit); en ce qui concerne l'idée, cette opinion est aussi insoutenable que la précédente. — 3. La porte du roi *Hugon* à Tours, comme lieu présumé des réunions de protestants. — 4. La tour du roi *Hugon* à Tours. — 5. De *Hugues* Capet, ou roi *Hugon*; la tradition populaire à Tours fait errer la nuit l'esprit du roi Hugon; les protestants, à cause de leurs assemblées nocturnes, auraient de là été nommés *Huguenots*. — 6. Du même roi *Hugues* Capet, parce que les protestants défendaient les droits de la ligue capétienne contre les Guises, qui se faisaient passer pour les descendants de Charlemagne. — 7. D'après un certain *Hugo*, hérétique du temps du roi Charles VI. — 8. D'après un autre *Hugo*, rebelle contre l'autorité royale. — 9. D'après une petite monnaie datant du temps d'Hugues Capet et appelée

huguenot; le peuple voulait par cette expression témoigner le prix auquel il taxait les sectateurs de Calvin. — 10. De *Huss*, ou plutôt de « les guenons de Huss ». — 11. Du suisse *hens* (p. gens) *guenaus* (guenaix) ou *hue guenaus.* — 12. Du flam. *heghenen*, observer, purifier, donc = puritains. — 13. Un gentilhomme allemand, arrêté par le cardinal de Lorraine et interrogé sur la conspiration d'Amboise, aurait commencé sa défense par les mots « *Huc nos*, serenissime princeps, advenimus », puis il se serait arrêté tout court. — 14. Du L. *ut nos!* — 15. De *Huc-nox*, monstre engendré par Calvin avec un incube. — Nous avons produit cette liste de conjectures, plus invraisemblables les unes que les autres, d'après Mahn. Ce savant est d'avis que *huguenot* est un diminutif de *Hugues*, comme *Huet*, et que le mot, en tant que terme de dérision ou d'injure, se rattache à quelque hérétique ou conspirateur de ce nom. — En effet, un texte du XVIe siècle, rappelé par Littré, mentionne comme tel un Pascal Huguenot de Saint-Junien en Limousin, docteur en décret — En présence des formes populaires ayant cours dans le midi de la France pour *huguenot*, comme *alganau*, *higanau*, *iganau* (voy. Rom., XI, 414), l'étymol. *eidgenossen* gagne beaucoup de crédit; aussi M. Baudry l'a mise hors de doute dans sa notice préliminaire à la reproduction des gravures historiques de Tortorel et Périssin.

HUI, adverbe, prov. *huei*, *hoi*, esp. *hoy*, it. *oggi*, du L. *hodie;* ne s'emploie plus que dans la phrase *au jour d'hui* (réunie en un mot).

HUILE, vfr. *oille*, angl. *oil*, du L. *oleum*. — D. *huiler;* voy. aussi *œillette*.

HUIS, porte (n'est plus guère employé que dans la locution à *huis clos*), it. *uscio*, prov. *uis*, *us*, du L. *ostium*. — D. *huissier*, pr. portier, it. *usciere*, L. ostiarius (BL. ustiarius).

HUISSIER, voy. *huis*. — D. *huisserie*.

HUIT, du L. *octo* (cp. *nuit* de *noctem*).

HUÎTRE, vfr. *oistre*, angl. *oyster*, all. *auster*, it. *ostrica*, esp. *ostra;* du L. *ostrea*.

HULOT, t. de marine, trou pratiqué dans une écoutille, pour y faire passer un câble; de l'angl. *hole*, dan. *hul*, cavité, trou.

HULOTTE, espèce de hibou, dérivé du L. *ula* (primitif de *ulula*) = ags. *ule*, néerl. *uyl*, vha. *hiuwila* (dér. de *huwo*), all. mod. *eule*.

HUMAIN, L. *humanus*. — D. *humaniser; humanité*, L. humanitas. Notre terme *humanités* (« faire ses humanités ») relève du L. *humanitas* dans son acception culture de l'esprit, instruction. Les savants appellent encore aujourd'hui « humaniora studia » les études qui constituent une éducation libérale, parce qu'elles appellent, comme a dit fort bien Estienne Pasquier, à une « due humanité ». — « Humanitatem veteres appellaverunt id propemodum quod Græci παιδείαν, nos eruditionem institutionemque in bonas artes dicimus » (Aulu-Gelle, XII), 6).

HUMBLE, L. *humilis* (humus), litt. terre à terre, peu élevé. — D. *humilier*, L. *humiliare*, rabaisser; *humilité*, L. humilitas. Notez que *humilitas* n'était, pour les Latins, en aucune manière une vertu; le mot, chez eux, signifiait : bassesse, petitesse, faiblesse, pauvreté. Ce n'est qu'au point de vue chrétien que le sentiment de la faiblesse, de l'indignité, constitue une vertu.

HUMECTER, L. *humectare*.

HUMER, wall. *houmer*, pic. *heumer*, avaler quelque chose en retirant l'haleine, c'est donc en quelque sorte un synonyme d'aspirer. Diez demande si le mot n'est pas une onomatopée. Je pense que cette manière de voir est plus naturelle que celle de Sylvius et de Nicot, qui disent : ab *humere*, id est humidum fieri, quia sorbitione corpus humescit ». — D. *humetter* (Rabelais), boire à la manière des chevaux.

HUMÉRUS, mot latin, = bras supérieur, épaule. — D. *huméral*.

HUMEUR, angl. *humour*, it. *umore*, du L. *humor*, liquide. Le sens figuré : disposition de l'esprit, du tempérament, fantaisie, caprice, est étranger au mot latin. Je ne vois pas non plus qu'il ait eu cours en France avant le XVe siècle. Je n'examinerai point comment la valeur psychologique actuellement attachée au mot s'est déduite du sens physiologique; mon rôle se borne à poser l'étymologie. — A part la signification générale : disposition de l'esprit (« bonne, mauvaise humeur, humeur noire, chagrine »), le mot *humeur*, sans épithète, s'emploie tantôt pour gaieté spirituelle, veine comique (ce sens répond à l'angl. *humour*, all. *humór*), tantôt pour humeur chagrine. Les deux sens, opposés l'un à l'autre, ont chacun dégagé le subst. *humoriste* (d'où *humoristique*). Le sens de gaieté est particulièrement propre au mot comme terme de littérature; on aime alors, pour le distinguer de l'autre, à lui laisser le costume anglais et à l'écrire *humour*.

HUMIDE, L. *humidus*. — D. *humidité*.

HUMILIER, HUMILITÉ, voy. *humble*.

HUMORISTE, voy. *humeur*.

HUMUS, terre végétale; mot latin.

HUNE, du nord. *hun*, m. s. — D. *hunier*.

HUPPE, du L. *upupa*. Ce mot latin, it. *upupa*, s'est d'une part transformé par aphérèse en *bupa*, *poppa*, *poupa*, etc. (dialectes divers d'Italie), dimin. *bubbola*, etc., d'autre part en prov. *upa*, v. flam. *hoppe*, fr. *huppe*. Ce dernier signifie aussi la touffe de plumes qui caractérise l'oiseau huppe, puis particulièrement le bouquet de soie, de fil ou de laine qui surmontait le bonnet des docteurs. La *huppe*, étant devenue, dans le vêtement, une marque de distinction, a donné *huppé*, pourvu d'une huppe, au fig. = notable, distingué, de haut parage. Les patois disent dans un sens analogue *acrêté* (de *crête*).

HUPPÉ, voy. *huppe*.

HURE (Palsgrave : *heure*), 1. cheveux hérissés; 2. tête de sanglier, autr. aussi le museau du loup, du lion et d'autres animaux. Ce mot paraît avoir pris naissance dans les provinces septentrionales : « la gent barbée et ahurie » (Rob. le Diable); norm. *huré*, à poils hérissés (Roman d'Alexandre : *hurées* ont les testes), rouchi *hurée*, sol raboteux. L'étymologie est obscure. En Suisse, on trouve le mot *huwel*, qui signifie à la fois hibou, grand-duc et, par allusion au plumage hérissé de cet oiseau, homme aux cheveux hérissés (cp. dans le Roman de la Rose « le huon avec sa grant hure »); Diez conclut de là que *hure* pourrait être une modification littérale de *hule* (cp. vfr. *mure* p. *mule*, fr. *navire* p. *navile*); *hule* reproduirait dans ce cas le mot suisse mentionné *huwel* = vha. *hiuwila* (voy. *hulotte*). Cependant, le philologue allemand ne pose pas catégoriquement cette étymologie et pense que le vha. *un-hiur*, *un-hiuri*, = horrible, effrayant, qui inspire la peur, mérite non moins d'être pris en considération, tant pour le subst. *hure* que pour le verbe *ahurir*. Sur ce dernier point, je ne puis pas être d'accord; car *un-hiur* ne signifie horrible que par le préfixe, et le simple *hiur* dit tout juste le contraire. — Bugge (Rom., IV, 361) démontre que le sens premier de fr. *hure* est « chapeau, bonnet », d'où s'est développé celui de chevelure, surtout chevelure hérissée, et celui de tête hérissée (du sanglier, du loup, etc.) Il fait ainsi dériver le mot du norois *húfa*, bonnet ou casquette (surtout bonnet de poil ou de peau). La syncope de *f* a donné en danois *hue*. La base du mot français serait donc *hue*, d'où, par épenthèse d'un *r* (cp. vfr. *mire* de *mie*), la forme *hure*. Cette dernière s'est transformée au XVIe siècle en *huze*; de là l'expression *huze à huze* = tête à tête (Satire Ménippée).

HURLER a été précédé de la forme *huller*, *hûler*, encore vivace dans les patois et qui vient du L. *ululare* (forme diminutive de *ulare*). La prosthèse d'une *h* est un effet des formes germaniques all. *heulen*, nl. *huilen*, angl. *howl*. — L'*r* dans *hurler*, it. *urlare*, est inorganique.

HURLUBERLU, brusque, étourdi; onomatopée.

HUSSARD, de l'all. *husar*. Ce dernier vient du hongrois *huszar* = le vingtième (*husz* = vingt). Le roi Mathias de Hongrie ayant levé en 1458 le vingtième des paysans pour en faire des cavaliers, on donna le nom de *hussar* à ces troupes.

HUTIN, vfr. *hustin*, vif, emporté, querelleur; adj. tombé en désuétude, qui a survécu dans le surnom d'un roi de France, Louis le Hutin. Grandgagnage rattache avec raison ce mot au wall. *hustiner*, maltraiter, brusquer, qu'il suppose radicalement identique avec l'angl. *hustle*, flam. *hutselen*, secouer, tirailler. Le subst. vfr. *hustin* signifiait querelle; le wall. a le même mot au sens d'ébranlement.

HUTTE, = all. *hütte*, angl. *hut*. — D. *hutter*, loger.

HUVE, ancienne coiffure de femme, du vha. *hûba* (foncièrement connexe avec L. *cupa*), all. mod. *haube*, bonnet, néerl. *huif*, *huive*, dim. vfr. *huvet*, *-ette*.

HYACINTHE, gr. ὑάκινθος. Ce mot exotique s'est vulgarisé sous la forme *jacinthe*.

HYADES, gr. ὑάδες (ὕειν, *pleuvoir*).

HYBRIDE, L. *hybrida* aussi *ibrida*, monstrueux, irrégulier, né de deux espèces différentes. Le mot latin vient prob. du gr. ὕβρις, violence, mépris des lois ou des règles.

HYDRAULIQUE, gr. ὑδραυλικός, dérivé de ὕδραυλις, orgue mis en mouvement par l'effet de l'eau. « Cette étymologie vient de ce que l'hydraulique, chez les anciens, consistait uniquement à construire des jeux d'orgue et que dans la première origine des orgues, où l'on ne savait pas encore appliquer des soufflets, c'était une chute d'eau qui y faisait entrer le vent et les faisait sonner » (Noël et Carpentier).

HYDRE, L. *hydra* (ὕδρα).

HYDRO-, élément initial de mots scientifiques composés, = gr. ὑδρο-, de ὕδωρ, eau. Les principales compositions de ce genre sont :

HYDROCÈLE, gr. ὑδροκήλη (κήλη, tumeur).

HYDROCÉPHALE, gr. ὑδροκέφαλος, hydropisie de la tête (κεφαλή).

HYDROGÈNE, néologisme, rendant l'idée « qui engendre l'eau ».

HYDROGRAPHIE, description des mers.

HYDROMEL, gr. ὑδρόμελι (μέλι, miel).

HYDROMÈTRE, mesureur d'eau (μέτρον, mesure).

HYDROPHOBE, gr. ὑδροφόβος, qui a horreur de l'eau, enragé (φοβεῖν, avoir peur).

HYDROPIQUE, gr. ὑδρωπικός, dér. de ὕδρωψ, amas d'eau, hydropisie. — D. *hydropisie* (dérivation arbitraire), angl. *dropsy*.

HYÈNE, gr. ὕαινα, L. *hyæna*.

HYGIÈNE gr. ὑγιεινός, conforme ou relatif à la santé (ὑγίεια). — D. *hygiénique*.

HYGROMÈTRE, mesureur de l'humidité (ὑγρός, humide, μέτρον, mesure).

HYMEN, **HYMÉNÉE**, gr. ὑμήν, ὑμέναιος, pr. dieu ou génie du mariage, par extension = mariage. — Comme terme d'anatomie, *hymen* répond au gr. ὑμήν, membrane, pellicule.

HYMNE, gr. ὕμνος, chant, poème.

HYPERBOLE, gr. ὑπερβολή, substantif de ὑπερβάλλειν, littér. jeter par-dessus, puis exagérer; cp. en all. *über-treiben*.

HYPERTROPHIE, de la particule gr. ὑπέρ marquant excès, et τροφή, nourriture.

HYPOCONDRES, gr. ὑποχόνδρια, parties latérales de la région épigastrique, sous les fausses côtes (de ὑπό, sous et χόνδρος, cartilage). Ces parties étaient envisagées comme le siège de la maladie dite *hypocondrie*. Le subst. *hypocondre* s'emploie aussi adjectivement, p. *hypocondriaque*, = gr. ὑποχονδριακός.

HYPOCRITE, gr. ὑποκριτής, interprète, comédien, dissimulé; *hyrocrisie*, gr. ὑπόκρισις.

HYPOGASTRE, gr. *ὑπογάστριον*, bas-ventre.

HYPOTÉNUSE, gr. *ὑποτείνουσα*, terme d'Euclide, litt. (la ligne) qui s'étend (*τείνειν*) sous (*ὑπό*) l'angle droit, ligne sous-tendante.

HYPOTHÈQUE, gr. *ὑποθήκη*, litt. ce qui se met dessous, gage, nantissement; l'hypothèque est ce qui est placé *sous* la dette et en assure le payement. — D. *hypothécaire; hypothéquer*, donner pour hypothèque.

HYPOTHÈSE, gr. *ὑπόθεσις*, m. s.; l'hypothèse est ce qui est placé « sous » une assertion pour l'appuyer. Le mot grec est exactement traduit par le L. *suppositio*. — D. *hypothétique*, gr. *ὑποθετικός*.

HYSOPE ou *hyssope*, L. *hyssopus*, gr. *ὕσσωπος*.

HYSTÉRIE, dér. du gr. *ὑστέρα*, matrice. — D. *hystérique*.

I

IAMBE, L. *ïambus*, gr. *ἴαμβος*. — D. *ïambique*.

IBIDEM, adverbe latin, = là même, au même endroit.

IBIS, L. *ibis*, gr. *ἶβις*.

ICEL*, fém. *icelle*, cas oblique *icelui;* forme qui a précédé *cel*, *celui;* = prov. *aicel*, valaque *acel*. Diez proteste avec raison contre l'éventualité d'une explication par *ipse ille*, au lieu de la seule soutenable : *ecc'ille;* le *c*, dans *icel*, ne répond point à un *s;* à preuve la forme picarde *icheluy*. *Icelle* et *icelui* sont aujourd'hui considérés comme archaïstiques. L'ancienne langue possédait également *icest*, *iceste*, *icestui* = L. *ecc'iste*. Voy. *celui*.

ICHTHYOLOGIE, -GRAPHIE, resp. science et traité des poissons (*ἰχθύς*).

ICI se rapporte à *ci* (v. c. m.), au point de vue de la formation, comme *icel* à *cel*.

ICONOCLASTE, briseur d'images (*κλᾶν*, briser, *εἰκών*, image); le même *εἰκών* forme l'élément initial des composés savants : *iconographe*, *iconologue*, *iconophile*, *iconolâtre* (*λατρεύειν*, adorer).

IDÉAL, qui n'existe que dans *l'idée*, opp. de *réel*. — D. *idéalité*, *idéaliser*, *-iste*, *-isme*.

IDÉE, L. *idea*, gr. *ἰδέα*, pr. apparence, forme type, image d'une chose vue, perçue; puis = représentation. notion. « J'appelle *idée*, dit Locke, tout ce que l'esprit aperçoit en lui-même. » De là *idéal* (v. c. m.). M. de Bonald et autres modernes ont créé le verbe *idéer* = connaître métaphysiquement; les Italiens disent *idearsi* p. s'imaginer. Autres dérivés savants : *idéologie*, théorie des idées; *idéologue; idéographie*, expression des idées par l'image ou le symbole.

IDEM, mot latin, = le même. De là les dérivés non classiques *identique*, *identité*, *identifier*, mots importants qu'il serait difficile de remplacer (le terme *mêmeté* n'a pu se naturaliser).

IDIOME, du gr. *ἰδίωμα*, particularité dans l'expression (de *ἴδιος*, propre, spécial); le L. *idioma* est pris dans le sens d'*idiotisme;* en fr. le mot peut se définir ainsi : langage particulier, ou langue relativement au génie particulier qui la distingue. Au grec *ἰδιώτης*, homme privé, homme du commun, vulgaire, ressortit le verbe *ἰδιωτίζειν*, parler vulgairement, d'où *ἰδιωτισμός*, L. *idiotismus*, = manière vulgaire de s'exprimer, élocution commune, fr. *idiotisme*. Chez nous, ce mot a pris l'acception plus générale « manière de parler particulière à une langue ».

IDIOSYNCRASIE, gr. *ἰδιοσυγκρασία*, constitution particulière; composé de *ἴδιος*, propre, et *σύγκρασις*, mélange, tempérament.

IDIOT, L. *idiota*, gr. *ἰδιώτης*, homme vulgaire, sans éducation, sot, ignorant. Dans les temps modernes, la valeur de ce mot a été forcée jusqu'à signifier l'imbécillité comme affection pathologique. — D. *idiotisme* (on préfère à ce terme la forme *idiotie*, pour empêcher la coïncidence avec le mot *idiotisme*, terme de grammaire, voy. *idiome*); *idiotique*.

IDIOTIQUE, gr. *ἰδιωτικός*, 1. = particulier, dans « expression idiotique »; 2. = relatif à l'idiotie, voy. *idiot*.

IDIOTISME, voy. *idiome* et *idiot*.

IDOINE (ce mot n'est plus guère employé qu'au palais) = apte, du L. *idoneus* Le subst. *idoineté* et sa forme savante *idonéité* = aptitude, sont tous deux également tombés en désuétude.

IDOLÂTRE (le circonflexe est anti-étymologique), gr. *εἰδωλολάτρης*, adorateur d'images (*εἴδωλον*, image, *λατρεύειν*, adorer. — D. *idolâtrie*, gr. *εἰδωλολατρεία*; *idolâtrique* (Voltaire); verbe *idolâtrer*. — *Idolâtre* est écourté de *idololâtre;* cp. *amphibologie* p. *amphibolologie*.

IDOLE, vfr. aussi *idle*, *idre* (d'après l'accentuation grecque), du L. *idolum*, = gr. *εἴδωλον*, image.

IDYLLE, L. *idyllium*, du gr. *εἰδύλλιον*, dim. de *εἶδος*, image, donc pr. petit tableau, petite pièce, pièce fugitive. « C'est le talent de Théocrite, dit Firmin Didot, qui a fait transporter le nom d'*idylles* aux pastorales. » — D. *idyllique*.

IF, esp., port. *iva*, angl. *yew;* du vha. *iwa*, mha. *iwe*, nha. *eibe*. — En celtique on trouve : cymr. *yw*, bret. *ivin*.

IGNARE, L. *ignarus*, p. *in-gnarus*, m. s.

IGNÉ, mot de formation savante, L. *igneus* (ignis). — Du même primitif latin *ignis*, feu : *ignescent*, L. ignescens, *ignifère*, L. ignifer, *igniaire*, L. igniarius, *ignition*, subst. du verbe L. *ignire*, mettre en feu; *ignicole* (qui colit ignem).

IGNOBLE, L. *ignobilis*, p. *in-gnobilis* (*gnobilis*, forme première de *nobilis*).

IGNOMINIE, L. *ignominia*. p. *in-gnominia* (de *gnomen*, *nomen*); litt. mauvais nom, affront. — D. *ignominieux*, L. ignominiosus.

IGNORER, L. *ignorare*, d'où adj. ignorans, fr. *ignorant* (d'où *ignorantin*, *-isme*), subst. ignorantia, fr. *ignorance*.

1. **IL-**, élément de composition (latin et franç.) devant des radicaux commençant par *l*; c'est le préfixe *in* (v. c. m.), dont la finale s'est assimilée à la consonne suivante.

2. **IL**, pronom, du L. *ille*, dont le fém. *illa* a donné *elle*; plur. *ils* et *eux*.

ÎLE, *isle**, prov. *isla*, it. *isola*, du L. *insula*. — Diminutifs : *îlot*, *îlet* et *îlette*. C'est de l'it. *isola* que vient *isolé* (it. *isolato* = L. insulatus) et le verbe *isoler*, litt. détacher de toute communication.

ILLUMINER, L. *illuminare* (lumen), répandre de la lumière, éclairer. — D. néolog. *illuminisme*, système des illuminés.

ILLUSION, apparence fausse, du L. *illusio*, subst. de *illudere* (ludere), se jouer de qqn, le tromper, l'égarer — D. *illusionner*.

ILLUSOIRE, L. *illusorius** (illudere).

ILLUSTRE, L. *illustris*, pr. brillant, fig. célèbre. — D. *illustrer*, 1. rendre illustre, 2. orner, donner du lustre, = L. *illustrare*, éclairer, mettre en lumière; subst. *illustration*.

ILOTE, du gr. εἱλώτης, serf, esclave, pr. les captifs pris par les Spartiates dans la ville d'*Hélos*; selon d'autres, le mot grec vient de ΕΛΩ = αἱρέω, prendre (cp. l'équivalent δμώς de ΔΕΜΩ = δαμάω, dompter). — D. *ilotisme*.

IM-, préfixe; voy. *in-*.

IMAGE, du L. *imago*, *-inis*. — D. verbe *imager* (néolog.), rendre par image, par emblème, puis orner, embellir d'images; *imaginaire*, L. imaginarius, apparent, fictif; *imaginer*, L. imaginari, se figurer, rêver (cp. l'all. *ein-bilden*, de *bild*, image).

IMAGINER, voy. *image*. — D. *imaginable*; *imagination*, L. -atio; *imaginatif*, L. -ativus, d'où le subst. *imaginative*.

IMBÉCILLE (l'Académie écrit *imbécile*), L. *imbecillus*. — D. *imbécillité*, L. imbecillitas.

IMBERBE, L. *im-berbis* (barba).

IMBIBER, mot savant, du L. *im-bibere*, absorber, s'imprégner de. En fr., le mot se dit pour mouiller, pénétrer de liquide (le sujet du verbe ne *boit* pas, mais *fait boire*). — D. *imbibition*. — La langue française a une forme vulgaire pour *imbiber*, mais elle est auj. d'une application plus restreinte; c'est *emboire* (v. c. m.), dont le part. *embu* est équivalent à *imbibé*. La forme *imbu*, plus particulièrement réservée au sens moral, représente le L. *imbutus*, part. de *imbuere*, qui est, logiquement et peut-être radicalement égal à *imbibere*. Cependant, comme on a dit aussi *imboire* p. *imbiber* (Rousseau, dans Émile : *s'imboire* de préjugés), *imbu* peut être envisagé comme part. de *imboire*.

IMBROGLIO, mot italien, signifiant embrouillement (voy. *brouiller*).

IMBU, voy. *imbiber*.

IMITER, L. *imitari*.

IMMANENT, L. *immanens*, litt. qui réside à demeure dans.

IMMANQUABLE, qui n'est pas sujet à manquer, mot du XVIIIe siècle, fait de *manquer*, comme *infaillible* de *faillir*. Le simple *manquable* n'a point été mis en usage.

IMMATRICULER, BL. *immatriculare*, in matriculam referre (voy. *matricule*).

IMMÉDIAT, voy. *médiat*.

IMMÉMORIAL, du latin moderne *immemorialis*, ce dont on n'a plus mémoire (*memoria*), très ancien. Le simple de ce composé n'existe pas comme adjectif.

IMMENSE, L. *im-mensus* (metiri), litt. démesuré. — D. *immensité*, L. immensitas.

IMMERGER, L. *im-mergere*, plonger dedans, d'où, par le supin *immersum*, le subst. immersio, fr. *immersion*, et l'adj. mod. *immersif*.

IMMEUBLE, opp. de *meuble* (v. c. m.), du L. *immobilis*, qui ne peut être mû; un *immeuble* est un bien fixe, tenant au fonds. La langue des savants a repris le même mot latin, avec son sens naturel, sous la forme *immobile*. — D. *immobilier*, qui se rapporte aux biens immeubles; *immobilité*, L. immobilitas; verbe mod. *immobiliser*.

IMMIGRER, opp. *d'émigrer*, L. *im-migrare*. — D. *immigration*.

IMMINENT, L *imminens*, pr. qui est comme suspendu au-dessus de la tête de qqn., qui menace par sa proximité, fig. très prochain; subst. *imminence*, L. imminentia.

IMMISCER, mot savant, du L. *im miscere*, mêler à, dont le supin *immixtum* a donné le fr. *immixtion*.

IMMOBILE, voy. *immeuble*. — Les anciens disaient *immouvable*.

IMMOLER, L. *im-molare*, pr. mettre sur la tête de la victime de l'orge mêlée avec le sel (*molam* salsam) avant de l'égorger, puis par extension, sacrifier, tuer.

IMMONDE, L. *im-mundus*, impur. Le simple *monde* = L. *mundus* est tombé en désuétude. — D. *immondice*, L. immunditia. Les théologiens ont forgé, avec le sens d'impureté morale, la forme *immondicité*.

IMMORTEL, L. *immortalis*. — D. *immortelle* (plante); *immortalité*, L. -itas; *immortaliser*.

IMMUABLE, L. *immutabilis*; on a dit aussi, d'une façon savante, *immutable*, d'où *immutabilité*.

IMMUNITÉ, L. *immunitas*, exemption de charges ou d'impôts (immunis).

IMPAIR, L. *im-par*.

IMPASSE, rue où l'on ne passe pas, cul-de-sac, négation de *passe*. Le mot est dû à Voltaire. Guillot de Paris (XIVe siècle) disait p. impasse « rue sans chief » (sans issue).

IMPASTATION, du L. *impastare*, mettre en pâte.

IMPATIENT, du L. *im-patiens*, qui ne peut ou ne veut supporter, auj. aussi = peu disposé à attendre. — D. *impatience*, L. impatientia; verbe *impatienter*.

IMPENSE, t. de droit, L. *impensa*, dépense (impendere).

IMPÉRATIF, L. *imperativus* (de *imperare*, commander).

IMPÉRATRICE, vfr. *empereris*, du L. *imperatrix*. Voy. *empereur*.

IMPÉRIAL, L. *imperialis* (imperium). — D. *imperiale*, le dessus d'un carrosse ; d'où vient cette appellation? Découle-t-elle de la signification qu'a le mot en architecture, savoir celle de « dôme dont le sommet est en pointe et qui s'élargit en forme de deux S jointes par le haut »? D'après Littré, les deux significations indiquées s'expliquent par la situation élevée de l'impériale. — Autres dérivés : *impérialisme*, *-iste*, néologismes.

IMPÉRIEUX, L. *imperiosus* (imperium).

IMPÉRITIE, L. *imperitia* (de *peritus*, expert).

IMPERTINENT ; c'est le négatif de *pertinent*, qui ne se dit plus qu'au barreau dans le sens de « qui tient au fond de la cause ». Le sens foncier de *impertinent* est « inconvenant, incongru » (non *pertinens* ad rem), de là l'acception : contraire aux convenances, aux règles de la politesse, offensant. — D. *impertinence*.

IMPERTURBABLE, L. *imperturbabilis*, = qui non perturbari potest. Le simple est inusité en français.

IMPÉTRER, vfr. *empetrer*, du L. *impetrare*, obtenir par supplication. — D. *impétrant*.

IMPÉTUEUX, L. *impetuosus* (impetus). — D. *impétuosité*.

IMPIE (mot de facture savante ; les anciens disaient *impieus*), L. *im-pius* ; subst. *impiété*, L. *im-pietas*.

IMPLACABLE, L. *implacabilis* (de *placare*, apaiser). Le simple n'est pas d'usage. « Il y a, dit Voltaire, à propos de cette lacune, des gens *implacables* et pas un de *placable*. On ne finirait pas si l'on voulait exposer tous nos be soins. » — D. *implacabilité*.

IMPLANTER, L. *implantare* (inusité).

IMPLEXE, L. *im-plexus* (implectere).

IMPLICITE, L. *im-plicitus* (plicare), qui est compris (litt. *plié*) dans une chose.

IMPLIQUER, L. *im-plicare*, litt. plier, faire entrer dans une affaire. Le même mot latin s'est régulièrement francisé par *employer*. — D. *implication*.

IMPLORER, L. *im-plorare*, supplier pour ainsi dire avec pleurs.

IMPORTER, 1. porter dedans, introduire ; 2. être de conséquence. Le premier sens (d'où relèvent les dérivés *importation*, *-ateur*, *-able*) est naturel et conforme à celui du L. *im-portare*. Le second est figuré ; *importer*, dans ce sens, veut dire : apporter, introduire dans une affaire des éléments dont dépend le succès où l'insuccès d'une entreprise, le bien-être ou le malaise de qqn.; de là : exercer de l'influence, avoir de la valeur ; cp. les termes analogues lat. *referre*, all. *eintragen*. Du sens figuré relèvent : *important*, adj., = qui est de conséquence (d'où *importance*), subst., = homme d'autorité et de mérite, ou qui s'en attribue.

IMPORTUN, L. *importunus*, incommode, qui vient mal à propos. — D. *importunité*, L. importunitas ; verbe *importuner*, non pas = rendre importun, comme on le croirait, mais être importun à l'égard de qqn. (cp. le L. *molestare* aliquem, = molestum esse alicui).

IMPOSER, *poser sur* ou à charge de qqn. ; répond pour le sens au L. *im-ponere*. — Le sens absolu du verbe français équivaut à : commander le respect (l'all. dit de même *imponiren*) ; de là l'adj. *imposant*. — L'acception métaphorique tromper, duper (*en imposer à qqn.*), était déjà propre au mot latin, p. ex. dans la phrase « Catoni egregie imposuit Milo noster ». De cette acception relèvent les dérivés *imposteur* et *imposture*, L. impostor, -tura (p. *impositor*, *-itura*). En vfr. on trouve l'adj. *emposte*, faux, mensonger. — Notons encore le néologisme *imposer* = frapper qqn. d'impôts.

IMPOSITION, L. *impositio* (imponere).

IMPOSTE, direct. de l'it. *imposta* = L. *imposita*, pr. chose mise dessus ou dedans.

IMPOSTEUR, -TURE, voy. *imposer*.

IMPÔT, L. *impositum*, pr. chose imposée.

IMPOTENT, L. *im-potens*, impuissant. Le simple *potent* fait défaut. — D. *impotence*, L. impotentia.

IMPRÉCATION, L. *im-precatio* (im-precari, pr. souhaiter du bien ou du mal à l'égard de qqn.).

IMPRÉGNER, vfr. *empraigner*, pr. féconder, it. *impregnare*, esp. *empreñar*, du L. *imprægnare* = gravidam facere, implere. Cp. les adj. romans it. *pregno*, v. port. *prenhe*, prov. *prenh*, vfr. *praing*, *prains*, = gros, enceinte, chargé, adj. dégagé du L. *prægnans*, *prægnas*, fécondé, enceinte. Pour le sens métaphorique du partic. *imprégné*, cp. en latin *herba prægnans succo* (Pline), en fr. l'expr. *gros d'orage*, all. *gewitterschwanger*.

IMPRESSION, du L. *im-pressio* (im-primere), pr. empreinte, fig. impression, sensation. Du sens moral de ce subst. relèvent le verbe *impressionner* (d'où *impressionnable*) et le néologisme *impressible*. — La langue moderne a fait naturellement du mot *impression* aussi le substantif du verbe *imprimer*, en tant que désignant l'opération technique exprimée par ce mot. Ce substantif rend à la fois, comme souvent, l'acte et le résultat de l'acte.

IMPRIMER, L. *im-primere*, litt. presser sur. Le même mot latin s'est régulièrement francisé par *empreindre* (v. c. m.). — D. *imprimeur*, *-erie*.

IMPROBATION, -ATEUR, L. *im-probatio*, *-ator* ; du verbe *improbare* = fr. *improuver*.

IMPROMPTU, mot moderne tiré de la locution lat. *in promptu habere*, avoir à la disposition, sous la main. Pour la facture de ce subst., on peut la rapprocher de celle du mot *ennui* = *in odio*. — *Impromptu* veut dire

pr. une chose qui se fait avec ce que l'on a sous la main, sans préparation; c'est un synonyme d'*improvisation*.

IMPROUVER, L. *improbare*, désapprouver.

IMPROVISER, direct. de l'it. *improvvisare*, verbe fait du participe *improvviso* = L. *improvisus*, non prévu. — D. *improvisation*, *-ateur*.

IMPROVISTE (À L'), de l'it. *improvvisto* = *à l'impourvu* (ancienne locution française). On sait que l'it. fait de *vedere*, voir, deux participes : *veduto* et *visto*.

IMPUDENT, L. *im-pudens*, éhonté. — D. *impudence*, L. impudentia.

IMPUGNER, L. *im-pugnare*, combattre.

IMPULSION, L. *impulsio* (im-pellere).

IMPUNÉMENT, p. *impunement* (cp. *communément* p. *communement*), adv. de l'adj. L. *impunis*, impuni, d'où le subst. impunitas, fr. *impunité*.

IMPUTER, L. *im-putare*, pr. porter en compte.

IN, préfixe ou particule prépositive (*in* se change en *il* devant *l*, en *im* devant *b*, *m* ou *p*, en *ir* devant *r*). Il répond à la fois au L. *in* = dans ou contre, et au L. *in*, comme particule négative. Comme représentant de *in*, dans, il est la forme savante de *en* (v. c. m.), et ne se rencontre que dans des termes tirés tout d'une pièce du fonds latin. — L'emploi de l'*in* négatif est illimité en français. Plusieurs composés latins avec *in* sont passés dans la langue française sans que le simple y ait été reçu; p. ex. *impotent*, *ingrat*. (Nous n'avons, en règle générale, recueilli les composés négatifs que lorsque les simples font défaut.)

INADVERTANCE, absence d' « *advertance* »; ce simple, hors d'usage depuis longtemps, signifie attention, et vient du BL. *advertentia*, tiré du L. *advertere*, s. e. animum, faire attention (voy. *avertir*).

INANITÉ, L. *inanitas* (de *inanis*, vide, vain).

INANITION, pr. vide d'estomac, néo-latin *inanitio*, subst. du verbe latin *inanire*, rendre vide, évacuer. — Plaute a *inania*.

INAUGURER, L. *in-augurare*, litt. prendre les augures, puis consacrer, installer (ne s'employait chez les Latins que pour les personnes). — D. *inaugural*, adjectif moderne, irrégulièrement tiré du verbe *inaugurer*.

INCAGUER, défier qqn. avec mépris; verbe tiré direct. de l'it. *incacare*, faire peu de cas (cp. les expr. vfr. *conchier*, traiter avec mépris, et l'all. *bescheissen*, au sens fig. de faire fi, tromper).

INCAMÉRER, faire entrer dans le domaine de la chambre (*camera*) ecclésiastique.

INCANDESCENT, du L. *incandescere*, s'embraser. — D. *incandescence*.

INCANTATION, L. *incantatio*; forme savante p. *enchantement*.

INCARCÉRER, forme savante pour l'anc. *enchartrer*, du L. *carcer*, fr. *chartre*.

INCARNAT, de l'it. *incarnato*, participe de *incarnare*, pr. rendre chair (cp. l'art. suiv.). — D. *incarnadin*.

INCARNER, anc. *encharner*, transformer en *chair* (rad. *carn*). — D. *incarnation*.

INCARTADE, boutade, ruade, insulte. D'où vient ce mot (évidemment de formation méridionale)? La signification première, est-ce ruade (acte physique) ou affront (acte moral)? Je ne le sais pas, et c'est ce qui rend la recherche d'une étymologie d'autant plus difficile. — En latin du moyen âge, *in-cartare* signifie généralement mettre par écrit, puis aussi mettre qqn. en possession d'un bien en vertu d'un titre, d'une *charte*; toutefois, on y trouve aussi le sens de déposer une plainte contre qqn. Il faut bien que, de près ou de loin, le mot *incartade*, qui certainement n'est pas de date ancienne, se rattache à cette idée de *cartam alicui mittere*, envoyer à qqn. soit une plainte, soit une lettre injurieuse, soit un cartel. — Littré dérive le mot de l'esp. *encartarse*, prendre une mauvaise carte, d'où dériverait le sens « faire une sottise ». Mais les Espagnols ne donnant pas ce sens métaphorique à leur terme, et l'explication de Littré laissant de côté l'idée de brusquerie, qui est inhérente au mot français, je ne me sens pas satisfait. Lafaye définit étymologiquement *incartade* par « action d'entrer *en cartes* hors de son rang ».

INCENDIE, L. *incendium* (incendere). — D. *incendier*; *incendiaire*, L. incendiarius.

INCESSANT, = qui ne cesse pas (voy. *cesser*). L'adv. *incessamment* signifie d'abord, comme L. *incessanter*, sans relâche, puis sans retard, au plus tôt.

INCESTE, subst. et adj., du L. *incestus* (rad. *castus*), adj. et subst. — D. *incestueux*.

INCIDENT, adj., L. *in-cidens* (cadere), litt. = qui tombe dans, qui vient interrompre une continuité, qui survient dans le cours d'une affaire. — D. *incident*, subst., événement inattendu; *incidence*, *incidentel*.

INCINÉRER, néo-latin *incinerare* (de *cinis*, *cineris*, cendre). *Encendrer* serait plus français; cp. prov. *encendrar*.

INCISE, L. *incisa*, fém. de *incisus* (incidere), taillé dedans. Le même verbe *incidere*, par son supin *incisum*, a donné : subst. incisio, fr. *incision*, adj. incisivus*, fr. *incisif*, et le verbe fréq. incisare, fr. *inciser*.

INCITER, L. *in-citare*. — D. *incitation*.

INCLINER, vfr. *encliner*, du L. *in-clinare*. Du subst. *inclinatio* viennent à la fois *inclinaison* et *inclination*, dont on a su différencier la valeur, en donnant (relativement à la signification de pente) au premier un sens physique, à l'autre une acception morale.

INCLURE, forme plus latine que *enclore*; ce dernier répond au type non classique *inclaudere*; *inclure*, par contre, à la forme classique *in-cludere*; part. *inclus*, L. inclusus. — D. *inclusif*, *inclusion*.

INCOGNITO, sans être connu, locution adverbiale venue de l'italien; du L. *incognitus*, inconnu.

INCOLORE, L. *incolor* (cp. L. *multicolor*).

INCOMBER, L. *in-cumbere*, coucher, peser sur, être à charge de qqn. — Ce verbe, quoique fort usité, n'a pas été accueilli par l'Académie.

INCOMMODE, 1. qui n'est pas commode; 2. importun; du L. *incommodus*. — D. *incommodité*, L. -itas; *incommoder*, L. incommodare (verbe neutre en latin, construit par conséquent avec le datif).

INCONTINENT, adv. aussitôt, vfr. *encontenant;* de la phrase latine *in continenti*, m. s., pr. sans interruption, tout de suite (de *continens*, continu).

INCONVÉNIENT, reproduction littérale du L. *inconveniens* = qui ne s'accorde pas, contrariant; pour l'emploi substantival, cp. les termes *accident*, *incident*, *expédient*. Anciennement le mot était synonyme d'accident, malheur, malencontre.

INCORPORER, L. *in-corporare*, faire entrer dans le corps.

INCRÉDIBILITÉ, forme savante pour *incroyabilité*, du L. *incredibilitas*.

INCRÉDULE, L. *incredulus*, qui ne croit pas; cette valeur ne répond pas exactement à celle du simple *crédule;* ce dernier exprime un défaut, mais *incrédule* ne dit pas l'opposé direct de ce défaut.

INCRIMINER, BL. *incriminare*, = in crimen adducere, cp. *inculper*. — D. *incrimination*. Tertullien emploie le mot *incriminatio* dans le sens opposé de *criminatio*, c.-à-d. défaut de culpabilité, justification.

INCRUSTER, forme savante de *encroûter*, du L. *in-crustare*, couvrir d'une croûte.

INCUBATION, L. *incubatio*, de *incubare*, être couché dessus, couver.

INCUBE, L. *incubus*, cauchemar (de *in-cubare*, être couché dessus, oppresser).

INCULPER, vfr. *encouper*, du BL. *inculpare* = in culpam adducere, cp. *incriminer*.

INCULQUER, du L. *inculcare* (rad. *calx*), pr. fouler, tasser, faire entrer de force.

INCULTE, L. *in-cultus*, non cultivé.

INCUNABLE, livre imprimé du temps où l'art typographique se trouvait encore dans « les langes »; un *incunable* est une expression brachylogique pour « un livre datant des incunables de l'imprimerie ». Du L. *incunabula*, langes, berceau.

INCURABLE, L. *in-curabilis*, voy. *cure*.

INCURIE, L. *incuria*, absence de *cura*.

INCURSION, L *incursio* (in-currere).

INCUSE (médaille), du L. *in-cusus* (cudere), non frappé. Selon Littré, de *incusus*, part. de *incudere*, frapper dessus; mais cette étymologie est contraire à la valeur du mot.

INDE, d'abord adjectif, de couleur bleue, du L. *indicus*, indien (cp. vfr. *ruste*, *hérite*, de *rusticus*, *hœreticus*). La forme esp. *indico* a fourni le mot fr. *indigo*.

INDÉCIS, du L. *in-decisus* (S. Grégoire), non tranché (*decidere*, couper, régler, décider). De là aussi *indécision*.

INDÉLÉBILE, L. *in-delebilis*, ineffaçable.

INDEMNE, L. *in-demnis*, sans dommage (*damnum*). — D. *indemnité*, *indemniser*.

INDEX, 1. table d'un livre; 2. spéc. catalogue des livres prohibés par l'autorité ecclésiastique; le terme complet, dans ce sens, est *index expurgatoire;* 3. le doigt entre le pouce et le médius. Mot latin, signifiant indicateur.

INDICE, L. *indicium*, indication (*indicare*).

INDICIBLE, L. *in-dicibilis*. Pourquoi pas *indisable*, puisque l'on dit *disable* et non *dicible?* Pourquoi latin pour l'un et français pour l'autre?

INDIFFÉRENT, voy. *différent*. — D. *indifférence*, *indifférentisme*.

INDIGÈNE, L. *indigena* (né à l'intérieur). — D. *indigénat*.

INDIGENT, du L. *indigere*, avoir besoin.— D. *indigence*, L. indigentia.

INDIGESTE, du L. *in-digestus*, qui signifie 1. embrouillé, litt. mal coordonné; 2. non digéré; 3. indigestible (Boèce). — Subst. *indigestion*, L. indigestio.

INDIGNE, L. in-dignus; *indignité*, L. indignitas; *indigner* (*s'*), L. indignari; le fr. emploie le verbe *indigner* aussi activement, p. mettre dans l'indignation (*indignatio*).

INDIGO, voy. *inde*. — D. *indigotier*.

INDIQUER, L. *indicare* (dicere).

INDIRE, terme de droit féodal, du L. *indicere*, prescrire.

INDISPENSABLE, voy. *dispenser*.

INDISPOSER, = mal disposer; le part. *indisposé* (qui a probablement donné naissance au verbe) équivaut 1. à « non disposé », c.à-d. prévenu désavantageusement à l'égard de qqn, 2. à *non dispos*, c.-à-d. malade; subst. *indisposition*, disposition peu favorable, légère altération dans la santé.

INDIVIDU, mot introduit dans la langue par la philosophie et exprimant un être distinct, formant unité relativement à l'espèce. Il est tiré du L. *individuus*, indivisible (étymologiquement, *individu* ne dit pas autre chose qu'*atome*). On nomme *individuelles* les qualités propres à un être organisé et qui ne peuvent être détachées de lui sans détruire ce qui constitue l'ensemble de son organisation, lequel ensemble s'appelle *individualité*. Le verbe *individualiser* équivaut à : considérer ou présenter une chose individuellement, abstraction faite de l'espèce : *individualisme*, = esprit ou système opposé à celui qui est porté vers l'association, la fraternité, l'humanité.

INDIVIS, L. *in-divisus;* superfétation inutile de la langue, puisque *indivisé* dit la même chose et que *divis* ne se dit pas.

INDOLENT, L. *indolens* (S. Jérôme), pr. non souffrant. L'*indolent* est celui que rien n'afflige ou n'émeut. C'est un synonyme de *nonchalant* « qui ne s'échauffe pas ». — D. *indolence*.

INDU, non dû, ou plutôt = contraire à ce qui est dû ou convenable.

INDUBITABLE, L. *in-dubitabilis*. Le simple *dubitable* ne se dit pas, il est rendu par *douteux*.

INDUCTION, L. *inductio*, subst. d'*induire* (L. *inducere*), litt. action de conduire d'une chose vers l'autre, du connu vers l'inconnu. De là les philosophes ont tiré l'adj. *inductif* (L. *inductivus*, chez Priscien, a le sens d'hypothétique).

INDUIRE, L. *inducere*, 1. mener dans (p. ex. *induire en erreur*), 2. inférer (v. *induction*). L'opération matérielle exprimée par le verbe latin est rendue en fr. par la forme vraiment française *enduire* (v. c. m.).

INDULGENT, L. *indulgens* (de *indulgere*, être bienveillant). — D. *indulgence*, L. indulgentia.

INDULT, L. *indultum* (indulgere), concession, permission, grâce.

INDUSTRIE, L. *industria*, zèle, travail. — D. *industrieux*, L. industriosus, = appliqué; *industriel*, = qui se rattache, qui s'applique à l'industrie, d'où *industrialisme*.

INDUT, t. d'église, L. *indutus*, habillé. — Anc. subst. *indution*, investiture.

INÉDIT, L. *in-editus*, non édité.

INEFFABLE, L. *in-effabilis*. Le simple *effable* ne se dit plus.

INÉNARRABLE, L. *in-enarrabilis*, qui ne peut être *narré*.

INEPTE, L. *in-eptus* (in aptus). — D. *ineptie*, L. ineptia, inconvenance, sottise.

INERTE, L. *in-ers*, *inertis* (ars), inapte à tout art, à toute activité, qui ne produit rien. — D. *inertie*, L. inertia (inaction, torpeur). Les mots *inerte* et *inertie* ne sont employés dans le langage ordinaire que depuis le milieu du XVIIIe siècle.

INEXORABLE, L. *in-exorabilis* (de *ex-orare*, gagner qqch. ou toucher qqn. par ses prières).

INEXPIABLE, L. *in-expiabilis*.

INEXPUGNABLE, L. *in-expugnabilis*, imprenable (*ex-pugnare* = prendre à force de lutte).

INEXTINGUIBLE, L. *in-extinguibilis** (de *extinguere* = fr. *éteindre*).

INEXTRICABLE, L. *in-extricabilis* (de *extricare*, démêler).

INFÂME (le circonflexe n'a pas de raison d'être), du L. *in-famis* (de *fama*, réputation); subst. *infamie*, L. infamia; verbe actif *infamer*, L. infamare.

INFANT, de l'esp. *infante* = L. *infans*, enfant.

INFANTERIE. On n'est pas d'accord sur l'origine de ce terme militaire. Les uns le font remonter à une *infante* d'Espagne, qui, à la nouvelle que les troupes de son père avaient été battues par les Maures, aurait rassemblé quelques soldats à pied, dont l'usage pour les combats était alors inconnu, et à la tête desquels elle aurait remporté la victoire. En souvenir de cet acte d'héroïsme, les troupes de pied auraient conservé en Espagne le nom de troupes de l'infante ou *infanterie*. Ce récit manque d'appui historique. — D'autres déduisent le mot du BL. *infancio* (dér. de *infans*, et répondant au vfr. *enfançon*), par lequel terme on qualifiait en Espagne les enfants des chevaliers, qui n'avaient pas encore obtenu ce titre, qui n'étaient pas encore *caballeros*. — Une autre étymologie se rattache au mot all. *fant*, it. *fante*, flam. *vent*, = juvenis, adolescens, puer; elle se recommande par les formes it. *fanteria*, *fantaccino* (d'où fr. *fantassin*), mais elle ne nous avance pas, puisque les mots *fant* et *fante* ne sont que des formes tronquées du L. *infantem* (pour l'aphérèse de *in*, cp. it. *stromento*, instrumentum). Le mot all. *fant* est tiré de l'it. et indépendant du vha. *fendo* (mha. *vende*), qui signifiait piéton et plus tard pion; ce dernier ne peut être invoqué pour *fanteria*, à cause du désaccord entre *d* et *t*. — En attendant que cette origine soit tirée au clair, je crois que le plus sûr, c'est d'expliquer *infanterie* par troupe des *infantes*, ce dernier mot étant pris dans le sens du germ. *fant* et it. *fante*, c.-à-d. valet. Les valets servaient à pied. *Infantes*, d'où *infanterie*, n'est peut-être que la traduction du germanique *landsknechte*, terme qui litt. signifie valets ou mercenaires du pays, et par lequel on désignait en Allemagne, vers la fin du XVe siècle, un soldat d'infanterie.

INFANTICIDE, 1. subst. de l'agent, = L. *infanticida*, 2 subst. de l'action, = L. *infanticidium* (infantem cædere).

INFATUER, L. *infatuare*, rendre fou (*fatuus*).

INFECT, L. *infectus*, part. de *inficere*, litt. mettre une chose dans une autre, puis mêler avec une substance délétère, altérer, corrompre. — D. *infection*, L. infectio; verbe *infecter*, d'où *dés-infecter*; néolog. médical *infectieux*.

INFÉODER, BL. *infeodare* (feodum), voy. *fief*.

INFÉRER, conclure (Quintilien), litt. introduire (dans le discours), alléguer, prétendre.

INFÉRIEUR, L. *inferior*, comparatif du positif *inferus* (dont les botanistes ont tiré leur terme *infère*). — D. *infériorité*.

INFERNAL, L. *infernalis*, dérivé de *infernum*, type du fr. *enfer*.

INFESTER, L. *infestare*, attaquer, inquiéter, puis ravager.

INFIBULER, L. *infibulare*, attacher avec une agrafe (*fibula*). — Vfr. *enfubler* = affubler.

INFILTRER, pénétrer comme par un *filtre* (v. c. m.).

INFIME, L. *infimus* (superlatif de *infer* ou *inferus*), placé le plus bas, au dernier rang. — D. *infimité*.

INFINI, L. *infinitus* (finis), illimité; subst. *infinité*. L. infinitas, étendue infinie (le sens « grande quantité » n'est pas classique). Les mathématiciens ont tiré de *infinitus* la forme numérale *infinitesimus*, d'où le dér. fr. *infini-*

tésimal; les grammairiens : *infinitivus* modus, fr. *infinitif* (mode indéfini, indéterminé).

INFIRME, vfr. *enferm*, *enfer*, du L. *infirmus*, non ferme, faible, malade (cp. *invalide*). — D. *infirmer* (vfr. *enfermer*), L. *infirmare*, invalider. A l'acception « malade » se réfèrent les mots : *infirmité*, L. infirmitas, *infirmier*, *infirmerie*.

INFLAMMABLE, -ATION, -ATOIRE, du L. *inflammare* = fr. *enflammer*.

INFLÉCHIR, formé sur le simple *fléchir*, d'après L. *in-flectere*, d'où, par le supin *inflexum*, le subst. inflexio, fr. *inflexion*. — L'adj. inflexibilis, fr. *inflexible*, dit le contraire de *flexibilis*.

INFLIGER, L. *in-fligere*, litt. frapper contre; supin *inflictum*, d'où *infliction*, *inflictif*.

INFLUER, exercer une action sur qqch., du L. *in-fluere*, couler dans, se glisser, s'insinuer; de là *influent* et *influence*, d'où *influencer*. La langue allemande présente le même trope dans *ein-fluss*. — Le sens naturel de couler se retrouve dans le terme médical it. *influenza* (grippe); cp. *catarrhe*, *fluxion*.

IN-FOLIO, terme latin, litt. = en feuille.

INFORME, L. *in-formis* (forma).

INFORMER, vfr. *enformer*, L. *in-formare*, donner une forme, façonner, puis au fig. enseigner, instruire, dresser. La valeur du mot fr. s'est rétrécie, et l'*information* n'est plus qu'une instruction relative à un fait particulier. Les Allemands appellent encore *informator* un précepteur.

INFRACTEUR, -TION, L. *in-fractor*, *-tio*, du verbe *infringere* (supin *infractum*), type du fr. *enfreindre*.

INFUS, L. *in-fusus* (fundere), versé dedans; en fr. le terme est devenu synonyme du mot inné. Le subst. *infusio* (action de verser sur) a donné *infusion*, qui exprime à la fois l'opération et son résultat; du type *infusare*, fréq. de *infundere*, vient le verbe *infuser*. Le mot *infusoire* a été créé par les modernes dans le sens de « qui se développe dans les *infusions* végétales et animales ».

INGAMBE, qui est bien en jambes, de l'it. *in gamba* (voy. *jambe*), alerte, dispos; au XVI[e] siècle on écrivait encore cet adjectif en deux mots : « les plus *in gambe* ».

INGÉNIER (S'), litt. se donner, dans un cas déterminé, le *ingenium* (l'esprit, le talent) nécessaire pour réussir, donc = s'évertuer; voy. *engin*.

INGENIEUR, vfr. *engigneus*, voy. *engin*. « Tous lesquels instruments de ject s'appeloient *engins* et artillerie et les maistres inventeurs et conducteurs *ingénieux*, pour ce qu'il falloit avoir vif et subtil esprit que nous appelons *engin*, du latin *ingenium*, et de l'art pour composer ces ouvrages subtils » (Cl. Fauchet, Origine de la milice et des armes).

INGÉNIEUX, vfr. *engigneus*, L. *ingeniosus* (ingenium). — D. *ingéniosité*.

INGÉNU, L. *ingenuus*, franc, sincère. L'étymologie du mot latin, telle que la produit Bescherelle, savoir *in* privatif et *genium*, génie, invention, adresse, est fausse. Le latin *ingenuus* vient de *ingeno*, faire naitre dans; il est synonyme de *indigena* (*indi*, *indu* = gr. ἔνδον, et *geno*, gr. ΓΕΝω, naitre ou faire naitre). L'idée foncière est « naturel », d'où s'est déduite celle de légitime, libre, puis celle de digne d'un homme libre, généreux, franc, naturel (au figuré); cp. *naïf* de *nativus*. — D. *ingénuité*, L. ingenuitas.

INGÉRER, L. *in-gerere*, porter dans, introduire; Juvénal employait déjà *se ingerere* avec le sens de notre expression *s'ingérer*, c.-à.-d. s'imposer, s'immiscer, s'entremettre avec importunité. — D. *ingérence*. Le subst. *ingestion*, L. *ingestio*, ne se rapporte qu'à l'acception médicale du verbe *ingérer*.

INGRAT, L. *in-gratus; ingratitude*, L. ingratitude. — Le simple *gratus* n'a pas trouvé accueil dans la langue française comme adj., mais seulement comme subst., sous la forme *gré* (v. c. m.).

INGRÉDIENT, L. *in-grediens*, qui entre dans.

INGUINAL, L. *inguinalis* (de *inguen*, aine).

INGURGITER, L. *ingurgitare* (gurges), engouffrer.

INHALER, L. *in-halare*, souffler dans.

INHÉRENT, L. *in-hærens*, attaché à. — D. *inhérence*.

INHIBER, L. *in-hibere*, retenir, empêcher; subst. *inhibition*, L. inhibitio.

INHUMER, L. *in-humare* (humus), mettre en terre.

INIMITIÉ, vfr. *enemistiet*, formé du L. *inimicitas* (p. *inimicitia*), comme *amitié* de *amicitas*.

INIQUE, L. *in-iquus* (æquus). — L. *iniquité*, L. *iniquitas*.

INITIAL, L. *initialis* (de *initium*, commencement).

INITIER, L. *initiari*, 1. commencer, de là le subst. fr. *initiative*, 2. introduire qqn. dans les mystères d'un culte, fig. le mettre au fait d'une science; de là les subst. *initiation*, *initiateur*. Le primitif est le L. *in-itium* (in-ire) propr. entrée. On sait que ce mot est aussi au fond. du fr. *commencer*.

INJECTER, L. *injectare*, fréq. de *injicere* (jeter dans); *injection*, L. injectio (in-jicere).

INJONCTION, L. *in-junctio*, subst. de *injungere* = fr. *enjoindre*.

INJURE, L, *in-juria* (jus, juris), injustice, outrage. — D. *injurier*, L. injuriari; *injurieux*, L. injuriosus.

INNÉ, L. *in-natus*, synonyme de *insitus;* se dit des choses qui sont nées avec nous. — D. *innéité*, terme philosophique moderne.

INNOCENT, L. *in-nocens*, pr. qui ne nuit pas. — D. *innocence*, L. innocentia; verbe *innocenter*, déclarer innocent.

INNOCUITÉ, du L. *in-nocuus*, inoffensif.

INNOMBRABLE, L. *in-numerabilis*.

INNOVER, L. *in-novare* (novus).

INOCULER, L. *in-oculare*, greffer en écus-

son (oculus), fig. = inculquer — D. *inoculation, -ateur; inoculiste*, partisan de l'inoculation.

INODORE, L. *in-odorus*.

INONDER, anc. *enonder* — L. *in-undare* (unda). — D. *inondation*.

INOPINÉ, L. *in-opinatus*, imprévu.

INOUÏ, L. *in-auditus* (voy. *ouïr*).

INQUIET, L. *in-quietus*. Le simple *quietus* s'est francisé en *coi* (voy. ce mot). — D. *inquiétude*, vfr. *enquitume*. L. inquietudo, -inis; *inquiéter*, L. inquietare.

INQUISITEUR, L. *inquisitor* (de *in-quirere* = fr. *enquérir*), d'où *inquisitorial; inquisition*, L. inquisitio; *inquisitif*, L. inquisitivus.

INSANITÉ, L. *in-sanitas*, de *in-sanus* (pr. non sain, malade), insensé.

INSATIABLE, L. *in-satiabilis*. — D. *insatiabilité*.

INSCRIRE, L. *in-sribere*, d'où le subst. inscriptio, fr. *inscription*.

INSECTE, L. *insectum* (de *in-secare*, pr. entailler); voy. aussi *entomologie*. Aristote : καλῶ δ'ἔντομα, ὅσα ἔχει κατὰ τὸ σῶμα ἐντομάς. Pline : jure omnia insecta appellata ab incisuris. — D. *insectier*.

INSÉRER, L. *in-serere*, intercaler, mettre dans, supin *insertum*, d'où subst. insertio, fr. *insertion*.

INSIDIEUX, L. *insidiosus* (du subst. *insidiæ*, embûches, rad. *sedere*).

INSIGNE, adj. L. *in-signis* (signum), remarquable; le subst. L. *insigne*, marque distinctive, s'est francisé de deux manières : 1. par *enseigne* (v. c. m.), 2. par *insigne*.

INSINUER, L. *insinuare* (sinus), pr. introduire dans le sein, fig. introduire secrètement. — D. *insinuation*, L. insinuatio; *insinuatif*.

INSIPIDE, L. *insipidus* (sapidus), pr. sans saveur. Voy. aussi *maussade*. — D. *insipidité*.

INSISTER, L. *in-sistere*, litt. tenir sur ou à. — D. *insistance* (cp. *instance* de *in-stare*).

INSOLATION, L. *insolatio* (de *in-solare*, exposer au soleil).

INSOLENT, L. *in-solens*, pr. contraire à l'habitude, puis démesuré, immodéré, arrogant, impertinent. — D. *insolence*, L. insolentia.

INSOLITE, L. *insolitus* (solere), inaccoutumé.

INSOLUBLE, L. *in-solubilis* = quod *solvi* non potest.

INSOLVABLE, voy. *solvable*. — D. *insolvabilité*. Le latin du moyen âge disait *insolventia*, de *insolvens*, qui ne paie pas; cp. en all. *insolvent* et *insolvenz*.

IMSOMNIE, L. *in-somnia* (somnus).

INSPECTER, L. *in-spectare*, fréq. de *inspicere*, regarder sur, dont le supin *inspectum* a donné : inspectio, -tor, fr. *inspection, -teur*.

INSPIRER, L. *in-spirare*, litt. souffler dans. — D. *inspiré*, à qui on a communiqué (litt. soufflé) des révélations ou des vertus supérieures. — On se sert aussi de *inspirer* pour exprimer la chose contraire de *ex-spirare*, donc comme d'un synonyme de *aspirer*.

INSTALLER, BL. *installare*, pr. in stallum mittere. « A dando *stallo* in choro, novo conflato verbo, dicimus in idiotismo *installare*, pro in possessionem mittere » (La Coste, dans ses Commentaires sur les Décrétales de Grégoire IX). Le terme s'appliquait d'abord à l'installation des chanoines et des juges; de là, le sens s'est étendu aux significations actuelles, et le mot est devenu synonyme d'établir. Quant à *stallus*, voy. *stalle* et *étaler*. — D. *installation*.

INSTANCE, vfr. *istance* (avec le sens d'intention, but), du L. *instantia*, pr. action de se tenir sur (in-stare), d'insister, de presser, d'où se dégagent les idées de persistance, de travail assidu, de prière pressante.

INSTANT, adj., L. *instans*, 1. pressant; 2. imminent, urgent (cp. Salluste : *instat nox*, la nuit approche). — En termes de grammaire l'adj. latin *instans* signifiait présent. Or, le présent n'est, relativement au passé et à l'avenir, qu'un point dans l'espace et n'a qu'une durée fugitive. Cette représentation de la chose a engendré le sens de momentum temporis, inhérent au subst. *instant* de la langue moderne, syn. de *moment*. L'idée première de proximité survit encore dans la locution *à l'instant*, = tout de suite. On peut du reste aussi envisager *à l'instant* comme l'équivalent de *in præsenti* et comparer l'expression *tout à l'heure*, all. *zur stunde*, ou *augenblicklich*. — Dérivé moderne du subst. *instant : instantané;* cet adj. semble fait sur le patron de *momentané*.

INSTAR (À L'), du L. *ad instar*, à l'image ou sur le modèle de.

INSTAURER, L. *in-staurare*. — D. *instauration*.

INSTIGUER, L. *in-stigare*, m. s. — D. *instigation, -ateur*, L. *-atio, -ator*.

INSTILLER, L. *in-stillare*, verser dedans goutte à goutte (*stilla*).

INSTINCT, L. *instinctus* (in-stinguere), impulsion, excitation, mouvement. — D. *instinctif*.

INSTITUER, L. *in-stituere* (statuere), établir. — D. *institution*, L. institutio; le mot fr. exprime à la fois l'action d'instituer et la chose instituée (de même que le syn. *établissement*); pour ce dernier sens, le mot *institut*, = L. *institutum* est plus correct. Du plur. *instituta*, principes établis, les juristes ont tiré leur terme *institutes*. — Le verbe latin *instituere* signifiait aussi, comme le terme analogue *in-struere*, élever, enseigner la jeunesse; cette acception est demeurée dans nos dérivés *institution* (enseignement, école) et *instituteur*.

INSTRUIRE, L. *in-struere*. Le terme latin répond, quant aux acceptions déduites du sens foncier construire, aux termes synonymes *informer*, *instituer*, et en quelque sorte aussi

à *édifier*. — D. *instruction*, *instructeur*, L. instructio, -tor; *instructif*.

INSTRUMENT, vfr. *estrument*; L. *instrumentum*, pr. moyen pour *in-struere*, au propre et au figuré. — D. *instrumental*, *-aire*, *-iste*, verbe *instrumenter*, déduit du subst. *instrument*, au sens d'acte de procédure, titre.

INSU (À L'), opp. de *au su de*.

INSUFFLER, L. *in-sufflare*.

INSULAIRE, L. *insularis* (insula).

INSULTER, L. *insultare*, fréq. de *insilire* (salire), pr. sauter sur, attaquer. — D. *insulte*, subst. verbal. Le vfr *insult*, soulèvement, vient direct. du subst. L. *insultus*, attaque.

INSURGER, L. *in-surgere*, litt. se lever contre. Le mot fr. a pris le sens factitif (soulever). Du supin latin *insurrectum* : subst. insurrectio, fr. *insurrection*.

INSURRECTION, voy. l'art. préc. — D. *insurrectionnel*.

INTACT, vfr. *entait*, du L. *in-tactus* (*tangere*), non touché, non entamé; *intactile*, L. intactilis, non palpable.

INTÈGRE, L. *in-teger* (rac. TAG, d'où *tangere*, toucher). Le fr. n'a conservé que les acceptions morales du mot latin; au sens propre « intact, complet », *integer* s'est francisé en *entier* (v. c. m.) Les deux sens sont applicables au subst. dér. *intégrité*. — D. *intégrité*, L. integritas; *intégral* (d'où *intégralité*); *intégrant* (du L. *integrare*, compléter); *réintégrer*, L. redintegrare.

INTELLECT, L. *intellectus* (intelligere). — D. *intellectuel*, L. intellectualis.

INTELLIGENT, L. *intelligens* (intelligere, p. *inter-legere*, discerner, démêler, comprendre), d'où *intelligence*, L. intelligentia, entendement, connaissance. Dans l'acception « correspondance entre deux personnes qui s'entendent » (cp. le terme *entente* de *entendre*, all. *verständniss*, *ein-verständniss*), ce substantif a pour opposé *més-intelligence* (all. *miss-verständniss*); dans les autres acceptions, *in-intelligence*.

INTELLIGIBLE, L. *intelligibilis*. — D. *intelligibilité*.

INTEMPÉRIE, L. *intemperies*, mauvaise disposition de l'air.

INTEMPESTIF, L. *in-tempestivus* (tempestas), qui est hors de saison, déplacé, inopportun.

INTENDANT, L. *intendens*, du verbe *intendere*, au sens d'être attentif, surveiller. — D. *intendance*, *surintendant*.

INTENSE, L. *intensus*, de *in-tendere*, au sens de donner de la tension, renforcer. — D. *intensité*, *intensif* (t. de grammaire).

INTENTER, L. *intentare*, fréq. de *in-tendere*, litt. = diriger vers, de là porter (une accusation) contre.

INTENTION, L. *intentio*, dessein, projet (de *intendere* s. e. animum, porter son esprit). — D. *intentionné*, *intentionnel*.

INTER. Les composés avec *inter* appartiennent au fonds savant de la langue, qu'ils soient d'origine latine ou non. La forme vraiment française de *inter* est *entre* (v. c. m.).

INTERCALER, L. *inter-calare*. — D. *intercalation*, L. -atio, *intercalaire*, L. -aris.

INTERCÉDER, L. *inter-cedere*, marcher entre, s'entreposer. Du supin intercessum : les subst. intercessor, -cessio, fr. *intercesseur*, *-cession*.

INTERCEPTER, L. *interceptare*, fréq. de *intercipere*, pr. saisir entre (c.-à-d. entre celui qui expédie et le destinataire, entre le point de départ et le but); *interception*, L. interceptio.

INTERDIRE, vfr. *entredire*, L. *inter-dicere*, pr. interjeter une opposition (cp. l'all. *untersagen*); *interdit*, L. interdictum; *interdiction*, L. interdictio. — Le sens métaphorique du partic. *interdit* = déconcerté, troublé, se déduit-il de l'idée frapper d'interdit, ou du sens défendre à qqn. l'exercice de ses fonctions, le priver d'action, le paralyser? J'incline pour la dernière manière de voir.

INTÉRESSER, voy. l'art. suiv.

INTÉRÊT, subst. tiré du L. *interest*, il importe : ce qui importe ou ce qui rapporte ou profite à qqn. s'est appelé son *interest*. On peut comparer, au point de vue de la dérivation grammaticale, le subst. *déficit*, du L. *deficit* = il manque. — Le sens primitif du mot : profit, revenu, importance, s'est, avec le temps, considérablement élargi, mais on le démêle encore facilement dans les diverses acceptions, p. ex. part dans une affaire (pris au moral dans : je prends intérêt = je prends part); les intérêts de l'État = ce qui est important à l'État l'intérêt, dans le sens absolu : la recherche du profit, etc. — L'allemand, comme la latinité du moyen âge, a tiré le subst., au lieu du prés. de l'indicatif, de l'infinitif *interesse*, de là notre dérivé *intéresser*, offrir de l'intérêt, mettre dans l'intérêt, d'où *intéressant*, *intéressé*, *dés-intéresser*. Il est curieux de remarquer que dans l'anc. langue *interest*, par son caractère de *vox media*, tournait au sens de dommage, *intéresser* en celui de causer préjudice, nuire; encore Massillon dit : Pilate craint d'intéresser sa fortune, s'il rend justice à Jésus-Christ.

INTERFOLIER, mettre des feuillets blancs entre les feuillets imprimés d'un livre; du lat. *inter folia*, entre les feuilles.

INTÉRIEUR, L. *interior*, comparatif de *interus*. — D. *intériorité*.

INTÉRIM, adverbe latin, = pendant ce temps, en attendant. — D. *intérimaire*.

INTERJECTION, L. *interjectio* (inter-jicere, jeter entre). L'interjection ne fait pas partie intégrante d'une proposition; c'est un cri de l'âme qui en interrompt la structure, de là le nom.

INTERJETER, anc. L. *interjectare**, fréquentatif de *interjicere*.

INTERLIGNE, mot technologique formé du L. *inter lineas*, entre les lignes. — D. *interlinéaire*, *interligner*.

INTERLOCUTEUR, -TION, -TOIRE, du supin *interlocutum*, du verbe *inter-loqui*, parler entre, interrompre le discours de quelqu'un; au sens juridique d'ordonner un interlocutoire, on dit aussi en fr. *interloquer*.

INTERLOPE, direct. de l'angl. *to interlope*, faire le commerce en contrebande. Celui-ci est une composition hybride du préfixe *inter* et du verbe bas-all. *loopen* (= nha. *laufen*) et ne dit autre chose que L. *inter-currere*. Le commerce interlope est celui qui contrecarre celui d'une compagnie ou d'une nation seule autorisée à le faire.

INTERLOQUER, voy. *interlocuteur;* aussi synonyme d'*interdire*, rendre interdit.

INTERMÈDE, L. *inter-medius*, it. *intermezzo*. — D. *intermédiaire*, *intermédiat*.

INTERMITTENT, du L. *inter-mittere*, interrompre, discontinuer. — D. *intermittence; intermission*, L. intermissio.

INTERNE, L. *internus*, qui est en dedans (de *inter;* cp. *externus*, *infernus*, *supernus*). — D. *interner*, *internat*.

INTERNONCE, L. *inter-nuntius*, pr. négociateur, médiateur entre deux partis; auj. titre de la chancellerie romaine, = nonce intérimaire, ou substitut du nonce.

INTERPELLER, L. *inter-pellare*, interrompre un discours.

INTERPOLER, L. *inter-polare*, modifier, refaire, altérer.

INTERPOSER, variété de *entreposer*, de *poser*, d'après l'analogie du L *inter-ponere*. — D. *interposition*. L. interpositio.

INTERPRÈTE, L. *interpres*, *-etis;* verbe *interpréter*, L. interpretari.

INTERRÈGNE, L. *inter-regnum*.

INTERROGER, L. *inter-rogare*. — D. *interrogation*, *-ateur*, *-atif*, *-atoire*. — L'ancienne langue avait transformé le simple *rogare* en *rover*, *rouver*, et le composé *interrogare* en *enterver* (p. *entrerover*), prov. *entervar*. Cp. *corvée* de *corrogata*.

INTERROMPRE, L. *inter-rumpere*, d'où interruptio, -tor, fr. *interruption*, *-teur*.

INTERSECTION, L. *intersectio* (intersecare, couper par le milieu).

INTERSTICE, L. *inter-stitium* (de *inter-stare*, supin *inter-stitum**).

INTERVALLE, anc. *entreval*, L. *intervallum*, pr. espace entre deux palissades (*vallum*).

INTERVENIR, L. *inter-venire;* subst. *intervention*, L. interventio; *interventif*.

INTERVERTIR, L. *inter-vertere*, m. s., d'où interversio, fr. *interversion*.

INTESTAT, L. *in-testatus*, qui n'a pas testé. *Ab intestat*, L. ab intestato heres, qui hérite d'un intestat.

INTESTIN, 1. adj. = L. *intestinus*, m. s. (rad. *intus*), 2. subst. = L. *intestinum*. m. s. — D. *intestinal*.

INTIME, L. *intimus* (superlatif de *inter*). — D. *intimer*, L. *intimare* « quasi in *intimo* ponere »; *intimité*, L. intimitas.

INTIMIDER, BL. *intimidare* (timidus); préfixe *in* avec valeur factitive.

INTITULER, vfr. *entiteler*, BL. *intitulare* (titulus).

INTONATION, du L. *intonare* (tonus), entonner.

INTRADOS, composé nouveau, du L. *intra dorsum*, ce qui est à l'intérieur d'une voûte. Cp. *extrados*.

INTRÉPIDE, L. *in-trepidus*, litt. qui ne tremble pas — D. *intrépidité*.

INTRIGUER, anc. *entriquer*, du L *in-tricare* (rad. *trica*, impedimentum), embarrasser, embrouiller. — D. *intrigue*, subst. verbal (Corneille employait *intriques*); *intrigant*, *intrigailler*, *intrigoterie*. — Le mot *intriguer* ne se présentant ni sous la forme de *entricher*, ni sous celle de *entrier*, doit être attribué au fonds savant de la langue et prob. un emprunt à l'italien. — On trouve, dès le XIVe siècle, *entriqué* au sens physique d'embarrassé.

INTRINSÈQUE, adj. tiré de l'adv. L. *intrinsecus*, intérieurement.

INTRODUIRE, du L. *intro-ducere*, d'où, par le supin *introductum*, les subst. *introductio*, *-tor*, fr. *introduction*, *-teur*.

INTROÏT, du L. *intro-itus*, entrée.

INTRONISER, BL. *inthronizare*, fait sur le grec ἐνθρονίζειν, placer sur un siége ou trône (θρόνος L. *thronus*); l'anc. langue disait *entrosner;* cp. *installer*.

INTRURE*, L. *in-trudere*, pousser dedans (cp. *inclure* de *includere*); part. intrusus, fr. *intrus*, subst intrusio, fr. *intrusion*.

INTUITION, L. *intuitio* (de *in-tueri*, regarder). — D. adj. *intuitif*.

INVALIDE, L. *in-validus* (cp. *infirme*, *impotent*) — D. *invalider;* cp. *infirmer*.

INVASION, L. *invasio*, de *in-vadere* = fr. *envahir*.

INVECTIVE, de l'adj. L. *invectivus*, formé, par le supin *invectum*, de *invehi*, assaillir, attaquer. — D. *invectiver*.

INVENTAIRE, L. *inventarium* = descriptio rerum quæ, post alicujus decessum, in illius bonis *inveniuntur*. On rencontre aussi la forme *inventorium;* c'est d'elle qu'on a tiré le vfr. *inventore* et notre verbe *inventorier*.

INVENTER, L. *inventare**, fréq. de *invenire*, venir dessus, trouver (cp. l'all. *auf etwas kommen*, trouver qqch.); du supin inventum: *invention*, L. inventio, *inventeur*, L. inventor; *inventif*.

INVENTORIER, voy. *inventaire*.

INVERSE, L. *inversus*, renversé (in-vertere). Du même type latin procède aussi le mot *envers* (v. c. m.). — Substantif de invertere, par le supin *inversum :* inversio, fr. *inversion*.

INVESTIGATION, -ATEUR, L. *investigatio*, *-ator*, de *in-vestigare*, pr. suivre la piste (*vestigium*), puis rechercher en général.

INVESTIR, L. *investire*, pr. revêtir. Au moyen âge ce mot a pris le sens de « conférer l'habit, les insignes d'une dignité ou d'un emploi, puis en général mettre en possession »; de là le subst *investiture*. — Le sens de « entourer » (investir une place) était déjà propre

au mot classique; on trouve investire focum = s'asseoir autour du foyer; de là le subst. *investissement*.

INVÉTÉRER (S'), L. *inveterare* (rad. *vetus, veteris*, vieux).

INVINCIBLE, L. *invincibilis* (vincere). — D. *invincibilité*.

INVITER, vfr. *envier* (voy. *envi*), prov. *envidar*, du L. *invitare*. — D. *invitation*, L. invitatio; subst. verb. *invite*, t. de jeu.

INVOQUER, L. *in-vocare*. — D. *invocation*, L. invocatio; *invocatoire*.

IODE; le nom de cet élément chimique, découvert en 1811 par Courtois, est tiré du gr. ἰοειδής, violet.

IOTA, la plus simple, la plus grêle des lettres de l'alphabet grec. La valeur figurée de ce mot se rencontre déjà dans l'Évangile; dans le sermon de la montagne, Jésus dit : « Un seul *iota* de la loi ne passera pas que toutes ces choses ne soient faites ».

IOULER, de l'all. *jodeln*, ou directement du cri *i-a-ou*.

IR-, préfixe; c'est le préfixe *in*, modifié par l'effet d'un *r* suivant; ex. *ir-régulier, ir-réligion*.

IRASCIBLE, L. *irascibilis*, du verbe *irasci*, se fâcher (vfr. *iraistre*, prov. *irascer, iraisser*). — D. *irascibilité*.

IRE, L. *ira*. — D. les mots vfr. *irer*, mettre en colère, *iror*, rancune, *irous*, fâché.

IRIS, L. *iris*, gr. ἶρις. — D. *irisé*.

IRONIE, L. *ironia*, du gr. εἰρωνεία, pr. interrogation, puis par allusion à la méthode de Socrate, raillerie fine. — D. *ironique*, gr. εἰρωνικός; verbe *ironiser*.

IROQUOIS, nom d'une nation sauvage d'Amérique, employé quelquefois comme terme d'injure.

IRRIGUER, L. *irrigare*, arroser. — D. *irrigation, -ateur*.

IRRITER, L. *irritare*, dont la racine *rit* est peut-être la même que celle de l'équivalent all. *reizen*. — D. *irritable, -ation*, L. irritabilis, -atio.

IRRUPTION, L. *irruptio* (ir-rumpere).

ISABELLE, nom de couleur. Isabelle, une princesse quelconque, avait fait le vœu, lors du siège d'une ville, dans lequel son mari était engagé, de ne pas changer de chemise que son mari ne fût victorieux. Le siège dura trois mois; on devine la teinte que, dans cet intervalle, l'auguste chemise avait prise. Aussi, pour perpétuer le souvenir de cet acte « héroïque », on donna dorénavant le nom de la princesse à la nuance en question. — On prétend que la princesse dont il s'agit est l'archiduchesse Isabelle, fille de Philippe II, gouvernante des Pays-Bas; et le siège en question serait celui d'Ostende (1601 à 1604). D'après cette version, la chemise aurait été portée trois ans, et non pas trois mois. En attendant les preuves diplomatiques de cette étymologie, je rapporte l'historiette pour ce qu'elle vaut; *si non è vero, è bene trovato*.

ISARD, chamois, prov. *uzarn*, catal. *isart*, aussi *sicart*; d'après les uns, à cause du sifflement que l'animal fait entendre par les narines, de l'angl. *hiss*, siffler; d'après Saumaise, du gr. ἴξαλος (sauteur?), épithète fréquente du chamois — c'est par trop savant; enfin, vu la forme prov., Littré allègue le german, *isarn, eisern*, gris de fer. Une tentative d'explication par le basque *beicecorra* (!) peut se lire dans la Ztschr. de Gröber, V, 559; je m'abstiens de la reproduire.

ISLAM, mot arabe signifiant soumission (à la volonté de Dieu), du verbe *aslama*, se soumettre (d'où aussi le participe actif *moslim*, dévot; le pluriel de celui-ci, sous la forme persane *moslimân*, a donné le mot fr. *musulman*).

ISOLER, voy. *île*; pr. séparer comme une île.

ISSU, part. passé du vieux verbe *issir* (aussi *eissir*); ce dernier, = prov. *eissir*, it. *escire, uscire*, vient du L. *ex-ire*, sortir. — D subst. *issue* (prov. *issida*, it. *escita*); le part. présent *issant* (sortant) s'emploie encore comme terme de blason.

ISTHME, L. *isthmus*, gr. ἰσθμός, pr. passage.

ITEM, mot latin = de même, aussi.

ITÉRATIF, L. *iterativus*, de *iterare*, faire une seconde fois, répéter. Le fr. n'a plus ce verbe qu'avec le préfixe *ré* (*ré-itérer*); ce préfixe constitue dans ce cas-ci une superfétation.

ITINÉRAIRE, L. *itinerarius* (de *iter*, gén. *itineris*, chemin).

ITOU, dans les patois, = aussi; du vfr. *itel*, pareil, semblable, qui, devant les consonnes, faisait *iteu, itou*. Cp. champ. *ital*, autant, aussi.

IVOIRE, prov. *evori*, it. *avorio*, angl. *ivory*, de l'adj. L. *eboreus*, (de *ebur*, ivoire). — Pour l'*i* initial, cp. *ivre*, vfr. *iglise*.

IVRAIE, anc. *ivroie*, prov. *abriaga*, du L. *ebriacus*, ivre, à cause de la vertu enivrante de l'ivraie; R. Estienne : « pour ce que le pain d'ivroie enivre ». Cp. le terme scientifique « lolium temulentum ». Au dire de Ménage, les Italiens nomment l'ivraie de même *capogirlo* (pr. vertige) et *imbriaca*, = ebriaca. Les Allemands disent *rauschkorn, taubkraut*; en v. flam. je trouve *dronckaert*. — Nodier a eu le caprice de faire venir *ivraie* du verbe L. *aborior*, parce qu'elle fait *avorter* l'espérance du laboureur! Cet homme d'esprit tenait peu compte de la vérité étymologique, quoiqu'il se fût beaucoup occupé de phonologie. — Le L. *ebriacus*, ivre, a donné naissance aussi à l'anc. adj. *imbriaque*, ivre, stupide, it. *imbriaco*.

IVRE, du L. *ebrius*. — D. *ivresse; ivrogne* (v. c. m.); verbe *enivrer*.

IVROGNE, vfr. *ivroin*, dér. de *ivre*. La terminaison *ogne* (= L. *oneus*, it. *ogno*, esp. *ueño*, port. *onho*) est tout à fait isolée dans la langue française (le mot *carogne* ou *charogne* est d'importation étrangère, et la finale de *cigogne, vigogne* a d'autres raisons d'être. — D. *ivrognesse; ivrognerie*.

J

JÀ, it. *già*, esp. et anc. port. *ya*, n. port. et prov. *ja*, du L. *jam*. Cet adverbe, très usité autrefois, ne s'emploie plus à l'état simple; il s'est combiné avec le préfixe *de* (cp. *de-dans*, *de-hors*, etc.) et a produit le composé *de-jà*, dont on a fait abusivement *déjà*, cp. it. *di già*. Le mot *jà* se retrouve en composition dans *jadis* et *jamais* (voy. ces mots).

JABLE, vfr. aussi *gable*, t. de tonnellerie; d'origine inconnue. — D. *jabler*.

JABOT, p. *gibot*, d'après Diez, dérivé du L. *gibba*, bosse (cp. *jaloux*, p. *geloux*, *aronde* = L. *hirundo*). L'allemand *kropf* = jabot signifie également pr. qqch. d'enflé. Cette étymologie renverse celle de Ménage, qui, pour la circonstance, avait imaginé un mot latin *caputtus* fait d'un primitif *capus*, tout aussi imaginaire, et auquel il prête la vertu d'avoir signifié « toute chose qui contient ». — De *jabot* vient le verbe *jaboter*, babiller, murmurer, marmotter « comme les volatiles qui ont rempli le jabot ».

JABOTER, voy. *jabot*.

JACASSER, de *jacasse*, femme bavarde; celui-ci tient prob., dit Littré, à *jacot* (petit *Jacques*), nom populaire donné aux perroquets et aux pies. — On serait tenté aussi de rattacher le mot à la famille de l'all. *gacken*, *gackern*, *gacksen*, caqueter, babiller.

JACENT, L. *jacens* (jacere). — D. *jacence*.

JACHÈRE, vfr. *gaschière*, *gachière*, pic. *gaquière*, *ghesquière*, *garquière*. L'origine de ce mot n'est point fixée; seulement, il est certain qu'il ne vient pas du L. *jacere*, ni du L. *vacare*, être vide, reposer. En BL. on trouve *gascaria*, terre nouvellement labourée et non encore ensemencée, ainsi qu'un mot *gascha* qu'on interprète par « agri proscissio » et qui doit être le primitif de *gascaria*. — D. *jachérer*.

JACINTHE, prov. *jacenti*, *jacint*, forme vulgaire p. *hyacinthe*.

JAÇOIT QUE, encore que, p. *jà soit que*.

JACONAS; origine inconnue.

JACQUOT, **JACOT**, dimin. de *Jacques* (en champ. on dit aussi *jacques* pour merle, geai); pour cette dérivation, l'on peut rapprocher d'autres noms d'animaux tirés de noms propres, tels que *sansonnet*, *pierrot*, *renard*, etc., et surtout, dans notre cas, *jacquet* = bécassine, écureuil.

JACTANCE, L. *jactantia* (de *jactare*, vanter).

JADIS, du L. *jam diu*; cp. *tandis*, de *tam diu*. L'*s* final est la lettre caractérisrique de l'adverbe.

JAILLIR, anc. employé aussi au sens actif (lancer, jeter); ce verbe est, d'après l'opinion reçue, p. *jailler* et vient du L. *jaculari*, lancer, mais Diez remarque que l'anc. langue présente parfois la forme *galir*, ce qui contrarie cette étym., car *j* peut procéder du *g*, mais non pas *g* de *j*; il conjecture donc une origine de l'all. *wallen*, bouillonner. Ce qui prouve encore contre *jaculari*, c'est que la forme non mouillée *jalir* prédominait dans le vfr.; la forme *jaillir* est postérieure et faite peut-être sous l'influence du synonyme *saillir*. Avec tout cela, l'étym. de Diez laisse subsister des doutes.

JAIS paraît être dégagé de *jayet*, que l'on aura pris pour son diminutif, mais qui répond à la lettre au L. *gagates*, gr. γαγάτης (cp. wall. *gaiète*). L'orthographe *gest* dans le Livre des métiers (XIIIe siècle) paraît arbitraire.

JALAP, de *Xalapa*, ville du Mexique, lieu de provenance.

JALE, espèce de baquet; de là prob. le vfr. *jalon*, *galon*, *galoie*, *jalaie*, BL. *galo*, *galetum*, angl. *gallon* (v. c. m.), mesure de capacité; rouchi *galot*, broc, *jellot*, en termes de savonnerie, = baquet, etc. L'étymologie de *jale* est incertaine. On a proposé le L. *gaulus*, seau à puiser, mais ce mot ne s'accorde pas avec l'*a* radical. Le L. *galea*, casque, s'accorderait parfaitement avec la forme vfr. *jaille* (cp. *galeola*, interprété par Papias : vas vinarium), mais l'absence de l'*l* mouillée dans les formes dérivées ci-dessus mentionnées ne permet pas de l'adopter comme source du mot français. Chevallet cite l'écoss. et irl. *sgal*, *sgala*, baquet, écuelle; autant vaudrait citer l'all. *schale*, écale, jatte, étymologie contraire à la lettre. — Baist (dans Gröber, Ztschr., VI, 118) rapproche le radical *gal* du BL. *galida* = vha. *gellita*, nha. *gelte*, sans toutefois rien affirmer quant au rapport étymologique.

JALET; ce mot ne vient pas, comme on l'a avancé, du L. *jaculum*; c'est une forme variante de *galet* (cp. *gambe* et *jambe*). Il se peut toutefois que l'ancienne forme *jaillet*, que je trouve dans R. Etienne et Nicot avec la valeur de « globus missivus », soit un dérivé de *jaculari*.

JALON, bâton planté en terre pour arpenter ou prendre des alignements. On n'est pas fixé sur l'origine de ce mot. Voy. aussi *jauger*. — D. *jalonner*.

JALOUX (on trouve en vfr. le dim. *gelosel*); = it. *geloso*, prov. *gelos*, esp. *zeloso*; du L. *zelosus*, dér. de *zelus*, zèle. — D. *jalousie*, it. *gelosia*; l'acception figurée : treillis au travers duquel on voit sans être vu, nous vient de l'Italie, et se voit déjà dans J. Du Bellay; verbe *jalouser* (le champ. *geloser* = *jalouser* signifie désirer; cp. *envie* = jalousie et désir). La termin. *oux*, anc. *ous* au lieu de *eux* (*jaleus* est fréquent au XVe siècle), est irrégulière et motivée par l'assimilation à *jalousie*, *jalouser*, où lat. ō en syllabe atone = fr. *ou* est régulier. C'est de même que *ventouse* p. *venteuse* (encore dans Commines) a été modifié sous l'influence du verbe *ventouser*.

JAMAIS, it. *giammai*, du L. *jam magis*, donc pr. = ja plus; la phrase « je ne le verrai jamais » équivaut dans le principe à « je ne le verrai de ce temps (*ja*) en avant (*magis*, *mais*) »; cp. *jà* en ma vie ne verrai *mais* si bele chose (Barbazan, Fabliaux et contes, II, p. 434). La formule *ne..ja mais*, litt. = non *jam magis*, a, avec le temps, pris la valeur de *non unquam magis*, puis de *nunquam* tout court. On sait que *jamais* sans négation (excepté quand il est prononcé seul, sans relation syntaxique avec une proposition) équivaut à L. unquam. — La valeur primitive « dès maintenant en avant » perce encore dans l'expression *à jamais* = à toujours.

JAMBE, it., esp., cat., prov. *gamba*, vfr., pic., wall. *gambe* (forme encore usitée dans *viole de gambe*); en v. esp. aussi *camba*, et dans quelques dialectes du Midi *comba;* on trouve, sans *b*, en v. esp. *cama* et en vfr. (aussi champ.) *jame*. Que le radical soit *cam* ou *camb*, toujours est-il qu'il y a au fond du mot *jambe* la même racine *cam* = recourbé, plié, d'où procèdent L. *cam-urus*, *cam-erus*, courbe, *cam-era*, voûte, *camerare*, voûter (fr. *cambrer*), ainsi que le celt. *cam*, courbé. Il se peut que la langue vulgaire ait déjà possédé un mot lat. *camba*, jambe, type des vocables romans. Végèce, en effet, présente la forme *gamba*, mais avec la signification de sabot. Il n'y a pas de doute que le vha. *hamma*, jarret, flam. et angl. *ham*, jambon, n'appartiennent à la même famille. — D. *jamber*, *iambage*, *jambon*, *jambier*, *-ière; en-jamber*.

JANISSAIRE, du turc *jeni tsjeri*, litt. = nouvelle milice.

JANTE, pic., norm. *gante*, angl. *jant*, probablement d'un mot latin *cames*, *camitis*, qui se trouve mentionné comme synonyme de *canthus* dans des gloses florentines, et qui procède de la même racine *cam*, recourbé, dont il est question sous *jambe*. Le wallon *chame* = jante accuserait, selon l'avis de Diez, pour type le nomin. *cames;* la forme *jante*, par contre, viendrait du cas oblique *camitis*, *cam'tis*. Au rad. *camit* répond aussi le bret. *cammed*. — D. *jantille*, *jantière*.

JANVIER, L. *januarius*, l'*u* voyelle devenu *u* consonne; cp. vfr. *tenve* de *tenuis*, *veuve* (vfr. *vedve*, *veve*), de *vidua*.

JAPPER, prov. *japar;* onomatopée, cp. all. *jappen*. — D. *jappe*, babil, caquet.

JAQUE, espèce de justaucorps, it. *giaco*, esp. *jaco*, angl. *jack*, all. *jacke*. Ce vêtement militaire aurait, d'après une conjecture de Ducange, reçu son appellation de *Jacques*, nom d'un chef militaire de Beauvais vers 1358. — D. *jaquette*, angl. *jacket*.

JAQUELINE, espèce de vase ou de bouteille. De Jacqueline de Bavière, comtesse de Hollande, qui, prisonnière à Teilingen, s'amusait à faire de petits vases de terre. Histoire à vérifier.

JAQUEMART, figure de métal qui représente un homme armé, frappant avec un marteau les heures sur la cloche d'une horloge. On l'a ainsi nommée, disent les auteurs du Dictionnaire des Origines, du nom de l'ouvrier qui en a été l'inventeur et qui s'appelait *Jacques Marc*. Cette étymologie demande des pièces à l'appui qui font défaut. On disait peut-être bien avant l'invention de ce que nous appelons aujourd'hui un jaquemart : « armé de pied en cap, comme un jaquemart ». Pour expliquer cette locution, on a découvert un Jaquemar de Bourbon, connétable de France sous le roi Jean (XIV[e] siècle), homme très vaillant, type de bravoure et de bonnes manières de guerre. Cela est tout aussi sujet à caution, mais nous sourit plus que l'étymologie *jaque de mailles* proposée par Ménage. Qui sait si le *jaquemart* n'est pas tout bonnement *Jacques* bonhomme, affublé en *Mars?* Littré pense que c'est une altération de l'all. ou flam. *jackman*, homme armé d'une *jaque*.

JAQUETTE, voy. *jaque*.

JARDIN, vfr. aussi *gardin*, it. *giardino*, esp. *jardin*, prov. *gardin*, *jardin*, *jerzin;* dérivé du vha. *garto*, enclos (cp. goth. *gards*, demeure, maison), nha. *garten*, jardin. On trouve aussi le même radical avec la valeur d'enclos dans les idiomes celtiques. L'anc. langue se servait aussi du simple *jart* au sens de jardin, verger, maison de campagne. — D. *jardinier*, *jardiner*.

JARGON, pic. *gergon*, wall. *geargon*, it. *gergo* et *gergone*, v. esp. *girgonz* (auj. *gerigonza*), prov. *gerzonz*. Le vfr. disait aussi *gargonner* pour *jargonner*. Le mot *jargon* paraît être originaire de France et s'être communiqué de là aux autres langues congénères. Diez est d'avis que *gargon* procède de la même racine *garg* qui a donné *gargouiller;* cp. *jaboter* de *jabot*. Du temps de Palsgrave, *jargon* avait encore la valeur de caquet, gazouillement; il traduit le mot par chattering, chyrking of byrdes. En champ. *jargon* signifie le cri de l'oie, et d'ailleurs déjà dans les Donatz proensals de Faidit (XIII[e] siècle) on trouve *gergons* traduit par « vulgare trutanorum ». Tout cela parle en faveur d'une dérivation de *jar-s*, en supposant que ce mot est réellement, comme on l'a pensé, une contraction de *jarg-s;* d'autant plus que l'on trouve un verbe *jargauder* au sens de s'accoupler (en parlant du jars) et dans celui de caqueter, jaser. L'origine de *jaser* présenterait aussi un argument en faveur de cette dérivation. L'expression *entendre le jars* pourrait également confirmer le rapport que nous supposons exister entre *jargon* et *jars*, en l'entendant ainsi : comprendre le *jars* quand il caquette. — Nous citerons encore pour mémoire quelques autres conjectures émises à propos de *jargon*. Covarruvias et Le Duchat pensèrent à *græcus* (le grec pris pour type d'un langage incompréhensible); Ménage eut assez d'habileté pour démontrer la filiation qui relie *jargon à barbaricus!* Enfin, Génin s'est efforcé de prouver que la *lingua gerga* des Italiens vient du gr. ἱερός; ce serait ainsi la langue sacrée, c.-à-d. la langue secrète connue des initiés seulement. C'est bien là une étymologie par antiphrase!

Le jargon, langage de l'Olympe! A part d'autres objections à faire, comment accorder avec cette étymologie le *g* final, car pour le *j* ou *g* initial on aurait au besoin le précédent de *Jérôme*, *Jérusalem*, *jusquiame*, *jacinthe*. — D. *jargonner* (Calvin *gergonner*).

JARNAC (*coup de*). Cette expression tire son origine, d'après l'abbé Le Laboureur, du combat singulier de Guy de Chabot-Jarnac et de François de Vivonne de la Châtaigneraie, qui eut lieu dans la cour du château de Saint-Germain en Laye, le 10 juillet 1547, et dans lequel le roi Henri II s'intéressait beaucoup en faveur de la Châtaigneraie. Jarnac, quoique affaibli par une fièvre lente qui le consumait, renversa son adversaire par un revers qu'il lui donna sur le jarret et qu'on a depuis appelé le *coup de Jarnac*.

1. **JARRE**, grand vaisseau de terre vernissée, angl. *jar*, it. *giara*, esp., port., prov. *jarra*, aussi cat. *gerra*, prov. *guarra* (formes masc. it. *giarro*, esp., port. *jarro*); de l'arabe *djarrh*, vase à eau.

2. **JARRE**, poils longs et durs, qui recouvrent le duvet soyeux de certaines pelleteries. Origine inconnue. Atzler propose le vha. *harra*, *hara*, cilice, mais il n'y a pas correspondance entre *h* all. et *j* fr. Il cite aussi angl. *gare*, laine grossière aux pieds des moutons; celui-ci conviendrait mieux comme étymologie de *jarre* (écrit aussi *jars*), qui s'applique particulièrement à la toison des moutons. — Angl. *gare* étant traduit en gallois par *gwlan garw*, laine rude, Bugge (Rom., IV, 362) conjecture que *gare* est d'origine celtique. Ou bien, poursuit le judicieux étymologiste, fr. *jarre* vient-il plutôt de l'esp. *xaro*, *jaro*, qui se dit du cochon semblable au sanglier par la rudesse de ses poils? Littré (II, p. 2609) pense que notre mot pourrait être identique avec *jarre*, nom d'une herbe (la cuscute) qui enveloppe les autres plantes et se roule autour, mais dont l'origine est inconnue.

1. **JARRET**, = lat. poples, vfr. *garret*, it. *garretto*, esp., port. *jarete*. Dérivé du cymr. *gâr*, cuisse, breton *gar*, os de la jambe. — D. *jarreter*, *jarretière* (dial. *jartier*, *gartier*, d'où angl. *garter*).

2. **JARRET**, poisson, le Sparus smaris de Linné, Smaris vulgaris de Cuvier, que Littré a placé sous la rubrique de *jarret* = lat. poples, n'a rien de commun avec ce dernier. Voici, d'après une étude très détaillée et scientifique sur ce nom ichthyologique, faite par J. Bauquier, Rom., VI, 266-9, l'étymologie de *jarret* : Il remonte au lat. *gerres*, *gierres* (Pline, XXXII, 53, 5), d'où fr. *gerre*, *jarre*, dim. *jarret*; à Marseille *giarret*; d'un dim. lat. *gerrulus**, se sont dégagés fr. *gerle*, *jarle**, d'où *gerllet*, *garrlet*, *jarlet*. Toutes ces formes sont examinées, justifiées et localisées par M. Bauquier. — Sachs consigne, avec la valeur de Sparus mœna et comme provincialisme du Sud, la forme *jarat*.

JARRETIÈRE, voy. *jarret*.

JARS (Nicot *jar*), pic. *gars*, bret. *garz*, wall. *gear*, oie mâle. Le verbe *jargauder*, employé pour exprimer l'accouplement du *jars*, donne lieu à supposer un radical primitif *jarg*. Mais ce dernier n'est pas plus facile à expliquer que *jars*. Le terme nord. *gassi* signifiant à la fois jars et barboteur, caqueteur, on est amené, par l'analogie, à rattacher aussi la forme romane au latin *garrire*, conservé, selon Diez, dans le verbe angl. *jar*, faire du bruit, se quereller. — D'autre part Du Cange, au mot *jasia*, cite *jas* comme synonyme de coq, et dans le Maine, on trouve la même forme pour signifier une oie mâle. Cette forme *jas* s'accorde fort bien avec le nord. *gassi* que je viens de mentionner, et fournit aussi l'étymologie la plus acceptable du verbe *jaser*. — Frisch identifiait *gars*, oie mâle, avec *gars*, garçon. — Pour nous résumer, nous avons à choisir entre: 1. un type *jarg* d'où *jargauder*, *jargon*, mais dont la provenance reste obscure; — 2. un radical *gar*, revêtu d'un *s* nominatival, = L. *garrire*; — 3. un radical *gas* = nord. *gassi* (d'où *jaser*), avec insertion d'un *r*.

JAS, t. de marine; d'origine inconnue.

JASER, vfr. *gaser*, prov. *gasar*; du subst. *jas* = *jars* (v. c. m.). D'autres ont pensé à l'it. *gazza*, pie, mais cette langue non seulement n'a pas le verbe *gazzare*, mais, existât-il, il eût produit en fr. *gacer* et non pas *gaser*, *jaser*. La forme *gaser* paraît avoir donné le dimin. *gaziller**, *gazouiller* (v. c. m.). — D. *jaseur*, *jaserie*.

JASERAN, anciennement une espèce de cotte de mailles, puis collier d'or formé de mailles, bracelet en forme de chaine, chaine d'or à très petits anneaux. Ce mot est le même que l'it. *ghiazzerino*, esp. *jacerina*, port. *jazerina*, prov. *jazeran*, vfr. *jazerant*, *jazerenc*. C'est propr. un adjectif, = qui est fait de mailles, cp. esp. *cota jacerina*, vfr. *hauberc jazerant*. Le Duchat dérivait le mot de l'all. *ganzrinc* (tout anneau), mais ce composé n'existe pas; Reiffenberg, de *jaque acerin* = jaquette d'acier; Chevallet, de l'all. *eisern*, de fer. Diez rappelle d'abord le mot esp. *jazarino*, algérien, de l'arabe *gazaïr*, Alger (Covarruvias affirme que les meilleures cottes de mailles venaient d'Alger); puis il cite un passage du Willehelm de Wolfram, où il est dit que le roi de Barbarie portait un haubert travaillé à *Jazeranz*.

JASMIN, it. *gesmino*, esp. *jasmin*; c'est le même mot que l'arabe *jasamun*, qui toutefois, lui-même, est d'importation étrangère, selon Freitag.

JASPE, gr. ἴασπις, L. *iaspis* (d'origine orientale). — D. *jasper*.

JATTE, pic. *gate*, norm. *gade*, *jade*, it. *gavetta*, esp. *gabata*, du L. *gabata*, m. s. (cp. *dette* de *debita*). Le mot *jadeau* de Rabelais est le dim. de *jade*, forme normande de *jatte*. — D. *jattée*. — Voy. aussi *joue*.

JAU, nom vulgaire du coq dans quelques provinces, p. *gau*; ce dernier, = *gal*, vient du L. *gallus*. Le même mot signifiait aussi robinet; ce qui rappelle le terme allemand *hahn*, signifiant à la fois coq et robinet.

JAUGE est le primitif, ou le subst. verbal de *jauger* (v. c. m.).

JAUGER, vfr. *gauger*, angl. *gauge*. Les dérivations soit du vfr. *jalaie*, mesure de vin, ou du BL. *galo* (v. pl. h. sous *jale*) ne peuvent satisfaire. Diez conjecture un type L. *æqualificare*, égalifier, c.-à.-d. rapporter à une mesure modèle. De ce type a régulièrement pu se produire par syncope une forme *égalger* (cp. vfr. *niger* de *nidificare*); de là se déduisent naturellement *égauger*, *gauger*, et enfin *jauger*. Cette ingénieuse étymologie ne laisse rien à désirer quant à la régularité des transformations supposées (les formes rouchi *cauque*, *gauque*, comme observe M. Diez, accusent un thème immédiat *calc*, qui peut fort bien avoir été contracté de *calfc*) ; et en ce qui concerne le sens, on voit de même le L. *æquare* donner naissance à l'all. *eichen* = jauger, néerl. *ijken* (Kiliaen : *ijcke*, *jecke*, vasis mensura et capacitas; signum sive nota justæ mensuræ). Si *æqualificare* peut être établi comme le type de *jauger*, il n'y aurait pas à douter plus longtemps quant à l'origine de *jalon*, dont le radical répondrait à un type latin *æqualis;* pour l'aphérèse de la syllabe initiale, cp. le mot *mine*. — Diez propose encore pour *jauger*, comme tout aussi acceptable, le L. *qualificare*, d'où *calf'care*, *cal'care*, etc.), au sens de fixer la qualité, les conditions d'une mesure. — Mon opinion est que *jauge* ou *gauge* signifiait en premier lieu une verge à mesurer et a pour radical le même *gal* ou *jal* d'où procède *jalon*, perche d'arpentage. Le type serait *galĭca* ou *jalica*. Quant au radical *gal*, on peut le rapporter soit au breton *gwalen*, perche, ou au goth. *valus*, bâton, ou enfin au lat. *vallus*, pieu, échalas (voy. *gaule*). — Littré incline pour l'étymologie *jale* (v. c. m.), dans la supposition sans doute que le mot s'appliquait dès l'origine au mesurage de la capacité, ce qui est à vérifier.

JAUNE, vfr. et pat. *galne*, *jalne*, *gaune*, *gane*. Du français *jalne* vient esp. et port. *jalde*. Le mot représente le L. *galbinus* (*galb'nus*), jaune verdâtre. La forme it. *giallo*, par contre, découle du vha. *gelo* (nha. *gelb*). — D. *jaunâtre*, *jaunir*, *jaunisse*, *jaunet*.

JAVART, tumeur chez les chevaux et les bœufs. Ménage invoque pour type l'équivalent it. *chiavardo* (auj. les It. disent *giarda*), qui vient de *chiavo*, L. *clavus*, fr. *clou*. Cette étymologie est douteuse.

JAVELINE, voy. *javelot*.

1. **JAVELLE**, prov. *guavella*, port. *gavela*, esp. *gavilla*, BL. *gavella;* d'un type latin *capellus*, p. *capulus* (capere) = poignée. La forme masculine s'est communiquée au n. prov. *gavel*, pic. *javiau*, anc. fr. *javeau*. — L'étymologie *garbelle* (de *gerbe*) est arbitraire. — D. *javeler*, *enjaveler*.

2. **JAVELLE** (eau de), de *Javelle*, nom d'un moulin près de Paris, où cette eau se fabriquait en premier lieu.

JAVELOT, formes anciennes : *gavelot*, *gaverlot*, *gaurelos*, *garelos*, *garlot*, *gaurlot*, *javrelot*, *glavelot;* bret. *gavlod*, mha. *gabilot*, v. flam. *gavelote;* avec le suffixe *ine :* fr. *javeline*, it. *giavelina*, esp. *jabalina*, bret. *javlin*. Le latin *jaculum* ne se prête en aucune façon. Grimm rapporte *gavelot* à l'angl. *gaveloh* ou plutôt à l'ags. *gaflac* = javelot, composé, d'après lui, du nord. *gefja*, = lance, et de l'ags. *làc*, jeu. — Pott propose une dérivation de l'irl. *gabhla*, lance. Diez incline également pour l'ags. *gaflàc;* seulement il préfère y voir le cymr. *gafl-ach* = lance à plume. Les formes *gaverlot*, *garlot* lui semblent être des altérations sans importance étymologique. — Diefenbach range les mots germaniques cités dans la même catégorie que le germ. *gabel*, fourche, et le vfr. *gaffe*, longue perche avec un croc. — Littré : « *Javelot* ne tiendrait-il pas à *javelle?* et si *javelle* vient du L. *capulus*, poignée, *javelot* ne pourrait-il pas, à l'aide d'un diminutif, venir du BL. *capulus*, *capilum*, branche taillée? » — Tobler (Kuhn, Ztschr., XXIII, 418) part de la forme *glavelot*, dim. de *glaive*, « lance », d'où s'expliquent toutes les autres. L'*r* est épenthétique dans les anc. formes *gavrelot*, *gaverlot*, *garlot* (Rom., VI, 156). G. Paris combat cette étym. pour des raisons tenant à la fois à la forme et au sens.

JAYET, voy. *jais*.

JE, vfr. *eo*, *ieo*, *jeo*, *jo*, prov. *ieu*, *eu*, it. *io*, esp. *yo*. Du L. *ego*, syncopé en *eo*.

JEAN, vfr. *Johan*, *Jehan*, du L. *Johannes*. Il est curieux de parcourir l'histoire de ce nom de baptême à travers les langues modernes. Disons d'abord que le gr. Ἰωάννης, L. *Johannes*, découle de l'hébr. *Jochanan* qui signifie « Jéhovah est clément » (cp. all. *Gotthold*). Les Allemands disent généralement *Johann*, puis, par aphérèse de la syllabe initiale, *Hannes*, *Hans;* les Néerlandais contractent le mot en *Jan*, les Anglais en *John* (élision de l'*a*). Les Espagnols en ont fait *Juan*, les Portugais *Joao*, les Italiens, par élision de *h* remplacé par *v* (cp. *pouvoir*, *glaive*, etc.), *Giovanni*, les Russes *Iwan*. — Dérivés : *Jeanne*, *Jeannette*, *Jeanneton*. — Le dérivé *Jeannot* est employé souvent pour désigner un sot, un homme simple (cp. *Claude*, *Colas*, *Benoît*, etc.); on se sert dans le même sens aussi de *Jeannin* ou *Janin* (anc. aussi *Jenin*).

JÉRÉMIADE, de *Jérémie*, le prophète juif, auteur des *Lamentations* sur la captivité d'Israël.

JÉSUITE, anc. *jésuiste*, religieux de la Compagnie de *Jésus*. — D. *jésuitique*, *jésuitisme*. — *Jésuite* est aussi dans quelques provinces le nom vulgaire de dindon, parce que l'on attribue aux Jésuites missionnaires de l'Inde l'introduction de cet oiseau en Europe.

JÉSUS, nom d'une sorte de papier, qui portait autrefois pour marque le nom de *Jésus* (I. H. S.).

JET, subst. verbal de *jeter*.

JETER, vfr. *gieter*, *giter*, prov. *getar*, *gitar*, it. *gettare*, *gittare*, esp. *jitar*, aussi *echar* (p. *jechar*); du L. *jactare*, ou plutôt, puisque la mutation de *a* en *e* ou *i* se remarque dans

toutes les branches du domaine roman et que *iactare* ne peut faire en it. *gettare* ou *gittare* (comme l'observe Diez), du composé *ejectare* (valaque *aïepta*). Pour l'aphérèse de la syllabe *e*, voy. *mine* et *jauger*. — Cette étymologie de Diez est contestée et contestable; selon Cornu (Rom., VII, 354), l'*i* radical dans les formes romanes est l'effet de la même action de la consonne *j* qui précède, qui a produit en fr. *gist gît* de vfr. *gesir* = L. *jacĕre*. — D. *jet*, it. *geto*, prov. *get; jetée*, it. *gettata; jeton* (v. c. m.). Composés : *déjeter*, *forjeter*, *rejeter*, *surjeter*.

JETON, it. *gettone*, dér. de *jet* (voy. *jeter*). On disait jadis aussi *gettoir*, et simplement *giet*, *get*. Les jetons servaient à calculer, ils remplissaient donc les mêmes fonctions que les *calculi* des Romains, ou les ψῆφοι des Grecs.

JEU, prov. *juec*, esp. *juego*, it. *giuoco*, du L. *jocus* (cp. *lieu*, *feu*, *queux*, de *locus*, *focus*, *coquus*).

JEUDI, it. *giovedi*, du L. *Jovis dies;* en prov. *dijous* (aussi *jous* tout court) = *dies Jovis*.

JEUN, vfr. *jeün* (employé comme adjectif), du L. *jejunus;* subst. *jeüne*, du L. *jejunium;* verbe *jeüner*. L. *jejunare*, it. *giunare* (plus souvent *di-giunare*), prov. *jeonar;* de là fr. *déjeuner* (v. c. m.), pr. rompre le jeûne.

JEÛNE, JEÛNER, voy. *jeun*.

JEUNE, vfr. *jouene* (*oue* formant diphthongue), it. *giovane*, du L. *juvenis*. — D. *jeunesse; a-jeunir**, *rajeunir*.

JOAILLIER, dérivé du vfr. *joail* (voy. *joyau*). — D. *joaillerie*.

JOBARD, niais, crédule; d'où subst. *jobarderie*. D'après Génin, ce mot, comme nom de famille, est une forme variée de *Jobert*, *Jaubert*, lequel viendrait du bas-latin *jobago*, *jobagio*, un esclave appliqué à la culture du sol. Comme terme d'injure, le linguiste français le rattache, de même que *jobelot*, *gobelin*, *jobet*, au personnage *Job* du Vieux Testament, dont la patience et la longanimité proverbiales auraient donné lieu à prendre ce nom comme un équivalent de niais, dupe, homme prêt à tout endurer. — Le v. flamand a le mot *jobbe* = insulsus, ignavus, obtusus homo; je pense que c'est ce dernier qui a fait naître vfr. *jobe*, m. s., et les dérivés *jobet*, *jobard*, *jobelin*, *jobelot*, et qu'il n'a aucune affinité avec le nom du patriarche juif. Je rapporte au même mot flamand l'ancien verbe *jober*, railler.

JOCKEY, mot anglais, dérivé de *Jock*, forme variée de *Jack* (fr. *Jacques*).

JOCRISSE, benêt; je ne connais pas l'origine de ce mot populaire; on pourrait au besoin le rapporter au L. *jocari*, ou plutôt direct. flam. *jocken*, nugas agere, angl. *joke*, plaisanter. La première signification, cependant, paraît avoir été celle de valet de ferme qui avait soin du poulailler. Cela me rappelle le suisse *jockeli*, nom donné souvent aux garçons de ferme dans ce pays et qui est une corruption de *Jacques;* je n'oserais pas toutefois le poser sérieusement comme source de *jocrisse!* Le champenois a un terme *joquesus* = dupe. Je le retrouve dans Godefroy, sous la rubrique *joques sus* et traduit par *jocrisse*. — En wallon, je trouve *jobrise* = nigaud, jocrisse, lequel accuse un thème *job* (voy. *jobard*). Quoi qu'il en soit, la formation du mot est bizarre.

JOIE, vfr. *goie*, port., prov. *joia*, it. *gioja*, esp. *joya*. En esp. et port., le mot ne signifie que joyau, en it. à la fois joie et joyau. Du L. *gaudia*, plur. de *gaudium*. Le type dérivatif *gaudiellum* a donné les formes it. *giojello*, esp. *joyel*, prov. *joiel*, néerl. *juweel*, all. *juwel*, angl. *jewel*, vfr. *joël*, d'où *joyau*. Le BL. *jocale* = joyau repose sur une fausse relation avec *jocus*, jeu. Le v. flam. avait, dans le sens de joyau, également le mot simple, c.-à-d. la forme *joye* (Kiliaen). — D. *joyeux*.

JOINDRE, du L. *jungere* (cp. *oindre*, *poindre* de *ungere*, *pungere*). — D. *joint*, L. junctus; *jointure*, L. junctura.

JOINT, substantif, voy. *joindre*. — D. *jointé;* verbe *jointoyer*.

JOLI (vfr. *jolif*, fém. *jolive*); la signification première de cet adj. était gai, joyeux, galant, qui est encore le sens de l'it. *giulivo* et de l'angl. *jolly*. De là s'est déduite celle d'agréable, qui plaît, gentil. Les étymologies *jovialis* et *joculivus* (vocable imaginaire tiré de *jocus*) n'ont rien de sérieux. Les linguistes sont d'accord auj. pour rattacher le mot au nordique *jol*, qui désigne les fêtes et les festins solennels qui se célébraient vers l'époque du solstice d'hiver ou de Noël, époque toute consacrée au plaisir. En suéd. et dan. *jul* (en angl. *yule*) signifie fête de Noël. — D. vfr. *joliver*, s'amuser, festoyer; *jolivetés*, babioles, gentillesses, pr. petits cadeaux de fête; *enjoliver* (champ. *jolloyer*).

JONC, L. *juncus*. — D. *joncher*, pr. parsemer de joncs les rues par où passaient les processions religieuses. On a plus tard fait abstraction de l'idée jonc en disant : joncher de fleurs, d'herbes, voire de morts; cp. vfr. *glagier*, joncher, de *glay*. — De *jonc* viennent encore : *jonchaie*, *jonchet*, *jonchère*, *jonquille* (v. c. m.).

JONCHER, voy. *jonc*. — D. *jonchée*.

JONCTION, L. *junctio* (jungere).

JONGLER, vfr. *jogler*, *jugler*, wall. *jougler*, du L. *joculari*, jouer, plaisanter. Pour la nasalisation du radical *joc*, cp. champ. *joncher* (jouer) de *jocari*. — D. *jongleur*, vfr. *jogleor* (au nomin. sing. *jonglère*), d'où *jonglerie*.

JONQUE, esp., port. *junco*, it. *iunco* (vénit. *zonco*); du chinois *tchouen*, bateau.

JONQUILLE, it. *giunchilia*, esp. *junquillo*, en botanique *narcissus juncifolius;* diminutif de *jonc*, L. *juncus*.

JOTTE, voy. *joue*.

JOUBARBE, vfr. *jombarbe*, esp. *jusbarba*, prov. *barbajol* (inversion des termes), it. *barba di Giove*, du L. *Jovis barba*. — Comme la plus ancienne forme est *jumbarbe* et que le nom de cette plante était, en gallois, ἰουμβαρ-

ρούμ (Dioscoride, IV, 16), Littré conclut avec toute raison que le terme *Jovis barba* repose sur une confusion avec le terme gaulois, car il n'y a guère de rapport entre la joubarbe et la barbe de Jupiter. Darmesteter (Composés, p. 47) partage cet avis.

JOUE, vfr. *jode, joe*, angl. *jaw* (mâchoire, anc. *jowe*), it. *gota*, prov. *gauta*. Cette dernière forme nous met sur la trace de l'étymologie de ce mot; elle procède régulièrement du L. *gabata*, écuelle, bas-latin *gavata*, contracté en *gauta* (cp. *parabola, paravola, paraula, parole*). Le rapport logique entre jatte et joue est conforme à ces comparaisons bizarres que fait le peuple entre certains objets et les parties du corps (cp. *tête* de *testa*), Le type latin *gabata* (d'où, par assimilation de *bt*, s'est également produit le subst. *jatte*) est encore bien sensible dans la forme bret. *gaved*, joue. — Le terme de marine *jotte* = côté de l'avant d'un vaisseau, doit être le même mot que *gauta, gota*, à en juger par le terme équivalent allemand *backen* = joue. De même *jotte*, un des noms vulgaires de la bette.

JOUER, prov. *jogar*, it. *giuocare*, esp. *jugar*, du L. *jocari* (jocus). — D. *jouet; joujou*, mot enfantin; *joueur, jouailler*, jouer petit jeu. Composés : *déjouer, enjoué*.

JOUFFLU, mot de fantaisie, pour lequel les mots *joue* et *enfler* ou *gonfler* paraissent avoir fourni les éléments. Ou bien *joufflu* serait-il pour *jouffu*, et ce dernier arbitrairement tiré de *joue?*

JOUG, it. *giogo*, esp. *jugo*, du L. *jugum;* cp. all. *joch*, angl. *yoke;* même radical que *iugere**, *jungere*, fr. *joindre*.

JOUIR, vfr. *joïr, goïr*, it. *godere, gioire*, prov. *gauzir, jauzir* (cp. aussi fr. *se gaudir*), du L. *gaudere*. — D. *jouissance, esjouir**, *réjouir*.

JOUR, vfr. et prov. *jorn*, it. *giorno*, de l'adj. latin *diurnus* (dies); cp. les subst. *matin, soir, hiver*, tirés de même des adj. L. *matutinus, serus, hibernus*. — D. *journal*, L. diurnale; *journée* = durée d'un jour, travail d'un jour (en angl. *journey* signifie voyage, pr. le chemin fait dans une journée); *journel** (resté dans l'adverbe *journellement*), *ajourner, séjourner* (v. c. m.).

JOURNAL, it. *giornale*, voy. *jour*. — D. *journalier; journaliste, -isme*.

JOUTER (mieux serait *joûter*). La préposition latine *juxta* (rad. *jug, jungere*, donc pr. = joignant) s'est romanisée en it. *giusta, giusto*, prov. *josta*, vfr. *jouste, joste* (les savants du XVI[e] siècle disaient *jouxte*). De là s'est produit le verbe it. *giustare, giostrare*, esp., port. *justar*, prov. *jostar, justar*, fr. *joster**, *juster**, *jouster**, auj. JOUTER. Ces verbes signifient d'abord réunir, assembler, puis particulièrement se rencontrer à la lutte, au tournoi. Le premier sens s'est conservé dans les composés fr. *ajuster* et *ajouter* (prov. *ajostar*) Quant à la deuxième acception, toute chevaleresque, on peut rapprocher les mots *assembler, approcher*, anc. = combattre (*assemblée* = combat), et ne disons-nous pas aussi *rencontre* dans un sens analogue? — Subst. verbal : JOUTE, it. *giostra*, prov. *josta, justa*, mha. *tjost*, néerl. du moyen âge *joeste* (Kiliaen porte *jost* = impetus). — Cette étym. de *joute* était déjà connue de Jacques Sylvius.

JOUVENCE*, jeunesse, type latin *juventia*, p. *juventa* ou *juventus* (ces derniers sont les types de vfr. *jouvent* et *jouvente*).

JOUVENCEAU, anc. *jouvencel*, it. *giovincello*, d'un type L. *juvenicellus;* fém. *jouvencelle*.

JOUXTE, anc. préposition (voy. *jouter*), du L. *juxta*.

JOVIAL vient directement, je pense, de l'it. *gioviale*. Quant à celui-ci, on le rapporte communément à *Jovis*, it. *Giove*, « Jupiter, que les astrologues disent être cause de joie et de bonheur dans les horoscopes. On appelle une humeur *joviale* celle qui est agréable, divertissante, qui semble avoir été communiquée par quelque heureuse planète » (Dict. de Trévoux). Cette étym. est acceptable (voy. *sournois*); cependant, je suis d'avis que la création de l'adj. *giovale* peut avoir été influencée par une fausse relation avec *Giove*, mais que le mot dérive en réalité du verbe *giovare* (L. *juvare*), qui signifiait, du temps de Dante, aussi bien « faire plaisir » qu'aider ou être utile. Ou bien y aurait-il au fond l'idée de juvénile et le mot serait-il issu d'un thème *giove*, jeune, comme *giovina, giovinetto?* — D. *jovialité*, it. *giovialità*.

JOYAU, vfr. *joel joail*, voy. *joie*. — D. *joaillier*.

JOYEUX, it. *gioioso* (Dante a la forme plus latine *gaudioso*), voy. *joie*. — D. *joyeuseté*.

JUBÉ; la partie de l'église ainsi désignée tient son nom de ce que les chanoines ou les diacres y adressaient au célébrant les paroles : *Jube, Domine, benedicere*. Telle est l'explication que je rencontre chez Ménage et Roquefort et qu'approuve Littré. — Il faut, je pense, considérer comme indépendante de notre *jubé* la locution *venir à jubé*, se soumettre par contrainte; serait-ce en venir à dire à l'adversaire : « *jube*, ordonne, je ferai tout ce que tu voudras » ?

JUBILÉ, prov. *jubileu*, du L. *jubilæus* annus (gr. ἰωβηλαῖος), année jubilaire; dér. de l'hébreu *jobel*, pr. bruit de fête). — D. *jubilaire*.

JUBILER, it. *giubilare*, esp. *jubilar*, all. *jubeln*, du L. *jubilare*, pousser des cris de joie. Festus : jubilare est rustica voce inclamare; Varron : ut quiritare urbanorum, sic jubilare rusticorum. — D. *jubilation*, L. jubilatio.

JUC, subst. verbal de *jucher*.

JUCHER; ce verbe français n'est qu'une variante de *jouquer, joker* (angl. *juke*), que l'on trouve dans les dialectes du nord avec le sens de : croupir, rester en place sans bouger; en rouchi aussi = se reposer, et tarder, séjourner longtemps dans un endroit. Voy. aussi Godefroy au mot *joquier*. Je ne connais pas l'origine de ces mots; bien certainement ils ne viennent ni de *iacere* (quoique le par-

fait *jacui* se soit francisé en *jui*), ni, comme le pensait Ménage, de *jugum* au sens de perche mise en travers. Pour plusieurs de ces significations, le néerl. *hukken*, all. *hocken*, être accroupi, conviendrait quant au sens, mais *h* all. et *j* fr. ne correspondent pas; cette étymologie, toutefois, convient à la forme normande *hucher*. — S'il est difficile d'identifier ce verbe français avec le germanique *hukken*, *hocken*, peut-être, pensait Diez, en découle-t-il par l'intermédiaire d'une forme composée *gehukken*. Notez encore la forme berrichonne *gucucher*, subst. *gucuche*. — Baist (Ztschr., VI, 425), comme Ménage, place le subst. *juc* dans la famille de *jugum* et rappelle goth. et nl. *juk*, vha. *juh*, pour la forme, et pour la valeur, le nord. *oki*, « barre transversale en bois ». — D. *juc* (anc. aussi *jouc*), action de jucher; *juchoir*. Composé : *déjucher*.

JUDICATURE, du BL. *judicatura* = dignitas judicis.

JUDICIAIRE, L. *judiciarius* (judex).

JUDICIEUX, d'un type latin *judiciosus*, = qui fait preuve de jugement (judicium).

JUGE, angl. *judge*, prov., cat. *juge*, du L. *judex*, *judicis*; verbe *juger*, L. judicare.

JUGER, voy. *juge*. — D. *jugement*.

JUGULAIRE, du L. *jugulum*, gorge; *juguler*, L. jugulare, = égorger.

JUIF, prov. *juzieu*, cat. *jueu*, it *giudeo*, du L. *judæus*, devenu d'abord *judeu*, puis *jueu*, *juev*, *juif*. Il faut remarquer qu'en vfr. *juif* était de deux syllabes; on y trouve aussi le fémin. *juïse*, et au cas oblique du sing., *juïs*, mais ces formes accusent un type *judicius*. Voici, d'après Suchier, la succession des représentations françaises du lat. *judæus*: En premier lieu, *juïu* (cp. Mathæum *Mathiu*, cæcum *ciu*, græcum *griu*); de ce masc. s'est dégagé le féminin *juiue*, *juïve*; de là, par analogie, comme s'il s'agissait d'un adj. en *ivus*, s'est produit un nouveau masc. *juïf*, contracté en *juif*. Voy Gröber, Ztschr., VI, 438. — D *juiverie*.

JUILLET, vfr. *juinet*, *juignet*, c.-à-d. le deuxième mois de juin; on trouve de même en sicilien *giugno*, juin, *giugnetto*, juillet. Dans la suite, pour accorder le terme *juinet* avec le L. *julius*, on le transforma en *juillet*; ce n'est qu'ainsi que s'explique la forme diminutive donnée au nom de ce mois. — L'ancienne langue disait aussi *jule*, *juil*, *juilot*.

JUIN, L. *junius*. — D. *juinet* * (voy. l'art. préc.).

JUJUBE, du L. *zizyphum* (du gr. ζίζυφον); esp. *jujuba*. — D. *jujubier*.

JULEP, it. *giulebbe*, esp. *julepe*, de l'arabe *djolab*, pr. eau de rose.

JULIENNE, sorte de potage; d'abord « potage à la Julienne »; l'origine de l'expression, qui n'apparaît qu'au commencement du XVIIIe siècle, est inconnue.

JUMART, aussi *gemart*; ce vocable tient-il au L. *jumentum*? ou, comme *jumeau*, au L. *geminus* (animal à double nature)? Nous n'en savons rien. Le languedocien *gimere*, *gimeroù*, dit Diez, fait penser à *chimæra*.

JUMEAU, fém. *jumelle*, vfr. *gemel*, *gemeau* (d'où *gémeaux*, t. d'astronomie), du L. *gemellus*, dim. de *geminus*). — D. *jumelles*, nom d'objets divers, impliquant tous une idée de gémination; verbe *jumeler*.

JUNGLE; mot indien, sanscrit, *jangala*, désert (Littré).

JUMENT, du L. *jumentum* (p. *jug-mentum*), bête de trait, surtout chevaux, mulets et ânes; en latin du moyen âge = cavale.

JUPE, angl. *jub*, *jumb*, it. *giubba*, *giuppa*, esp. *aljuba*, prov. *jupa*, de l'arabe *al-djubbah*, vêtement de dessous en coton (voy. Golius, p. 460 et Freytag I, 238a). — D. *jupon*, it. *giubbone*, esp., prov. *jubon*; vfr. *jupel*. — L'allemand a tiré de la même source son mot *schuba*, auj. *schaube*.

JURER, L. *jurare*, faire serment. De *juratus*, participe à sens actif, vient *juré*, = assermenté. — D. *jurement*, L. juramentum; *juron*, *jury*, corps de jurés (mot d'importation anglaise).

JURIDICTION, L. *juris-dictio*, litt. action de prononcer le droit, de dire la justice; à ce subst. latin correspond l'adj. L. *juri-dicus*, fr. *juridique*.

JURISCONSULTE, L. *juris-consultus*, litt. qui s'entend en droit.

JURISPRUDENCE, L. *juris-prudentia*, de l'adj. *jurisprudens*, mot de la décadence, synonyme des expressions cicéroniennes *juris-peritus* ou *juris-consultus*.

JURISTE, mot savant, mais très ancien, tiré de *jus*, *juris*, le droit; cp. *légiste*.

JURY, aussi *juri*, voy. *jurer*.

1. **JUS**, subst., angl. *juice*, du L. *jus*, m. s. — D. *juteux*. Le *t* dans ce dérivé pourrait être euphonique, comme dans *cloutier*, *cafetier* et autres, mais je pense plutôt qu'il a sa raison dans le génitif *jutis*, que L. *jus* doit avoir eu dans le temps, à juger d'après Jean de Gênes.

2. **JUS**, ancien adverbe, = en bas, anc. par terre, prov. *jos*, anc. esp. *diuso*, *yuso*, it. *giuso*, = directement du BL. *jusum*. Cette forme *jusum* procède régulièrement du classique *deorsum*, devenu d'abord *deosum* (cp. en latin *hæsi* p. *hærsi*, *susum* p. *sursum*, *dossum* p. *dorsum*), puis *djosum*, enfin *josum*, *jusum* (cp. *jusque* de *de-usque*, *jour* de *diurnus*). — Les Wallons disent encore *à ju* p. en bas; à Valenciennes on entend dire *mete jus* p. jeter à terre.

JUSANT, marée descendante, dér. probablement de l'adverbe *jus* (v. c. m.).

JUSQUE, d'un type latin *de-usque*, combinaison analogue à celle de *de-foris*, *deintus*, etc. Pour la forme romane, cp. l'adv. *jus* de *deosum*. La vieille langue présente aussi les formes *jesque* p. *juesque*, puis *dusque*, et *usque* tout court. Le provençal a *duescas* et *juscas*. L'orthographe *jusques*, avec l'*s* final des adverbes, est plus conforme au génie de la langue française.

JUSQUIAME, L. *hyoscyamus*, gr. ὑοσκύαμος, litt. fève de porc. Pallade et Végèce présentent déjà la forme *jusquiamus*.

JUSSION, L. *jussio* (jubere).

JUSTE, L. *justus*, pr. conforme au droit (*jus*). Du sens moral « exact » s'est produit le sens physique « étroit, serrant » (de là *juste*, nom d'un vêtement, et son composé *justaucorps*). Le subst. latin *justitia* s'est francisé de deux manières, dont l'une appartient au langage savant, l'autre au fonds commun, à la première couche de la langue; c'est ainsi que nous avons *justesse* et *justice*, chacun réservé à des applications spéciales. *Justesse* se rapporte à *juste*, comme *gentillesse* à *gentil*, c'est le nom de la qualité d'une chose qui est juste; la forme *justice* exprime plutôt, comme le latin *justitia*, la qualité d'un homme juste ou cherchant à l'être; l'un est l'appellation d'un état, l'autre, d'une vertu morale. Il va de soi que nous n'entendons pas épuiser ici la définition des deux termes.

JUSTICE, voy. *juste*. — D. subst. *justicier*, d'un type latin *justitiarius;* verbe *justicier*, rendre la justice, punir, d'où *justiciable*, soumis à une juridiction. — En vfr. le subst. *justice* était traité parfois avec un sens concret, et signifiait juge ou justicier; cette valeur est encore propre à l'angl. *justice* dans *Lord chief justice*, le premier président, *a justice of the peace*, un juge de paix. Les mots patois *joïse*, *juïse* (champ.) = justice, *juiser* (picard) = poursuivre un débiteur, ne viennent pas de *justus* et encore moins de *juif*, comme a cru l'abbé Corblet, mais du L. *judicium*, jugement, qui au moyen âge s'employait pour juridiction, droit de justice, tribunal, et qui a donné le prov. *judici*, *juzizi*, *juizi*, esp. *juicio*, port. *juizo*, vfr. *juïse*, jugement.

JUSTIFIER, L. *justificare*. — D. *justification*, *-ateur*, *-atif*.

JUTEUX, voy. *jus*.

JUVÉNILE, L. *juvenilis* (juvenis). — D. *juvénilité*.

JUXTAPOSER, terme introduit par les physiciens, du L. *juxta*, à côté, et *poser;* subst. *juxtaposition*.

K

KAKATOÈS, aussi *cacatou*, *cacatois*, nom fait d'après le cri de ces oiseaux.

KALÉIDOSCOPE, voy. *caléidoscope*.

KALI nom de la plante (soude) dont les Arabes ont les premiers retiré le sel végétal, qu'ils appelèrent *al-cali*.

KALPAK ou *kolbak*, sorte de bonnet, du turc *kalpák*, bonnet en fourrures.

KANDJAR, sorte de poignard; mot arabe, signifiant coutelas.

KANGOUROU; l'animal et son nom nous viennent d'Australie.

KAOLIN, sorte d'argile blanche; mot chinois.

KARAT, voy. *carat*.

KÉPI, d'origine inconnue; selon toute probabilité une transformation de l'all. *kappe*, casquette (de la même famille que *chapeau*); en Suisse on a le dim. *käppli*, *käppi*.

KERMÈS, de l'arabe *qermez*, cochenille (voy. *carmin*, *cramoisi*).

KERMESSE, dans les Pays-Bas et dans le nord de la France, le nom de la fête paroissiale célébrée le jour de l'anniversaire de la dédicace de l'église. C'est un mot gâté de *kerk-misse* = messe de l'église; cp. le terme synonyme all. *kirch-weih*, m. s. — Kiliaen : « Dies compitalitius... ; vulgo festum sive solennitas dedicationis templi; plerumque *kermisse* dicitur de χαρμοσύνη, a gaudio nempe et lætitia. » J'ai de la peine à croire que cette dernière interprétation ait jamais pu sérieusement être donnée à *kermesse;* cp. aussi, à l'appui de l'étymologie reçue, le terme hennuyer *ducasse*, à l'art. *dédicace*.

KILO-, p. *chilio-*, mot numérique, servant d'élément initial dans la composition des termes du système métrique français; il équivaut à mille et vient du gr. χίλιος = mille; p. ex. *kilogramme* = mille grammes.

KIOSQUE, du turc *kieusjk*, pavillon de jardin, belvédère.

KIRSCH-WASSER, mot allemand = eau de cerises; on dit aujourd'hui généralement *kirsch* tout court.

KNOUT, mot russe (d'origine tartare), signifiant fouet.

KYRIELLE, litanie, mot tiré de la phrase grecque Κύριε ἐλέησον, « Seigneur, aie pitié », qui est la formule initiale de la litanie; au fig. = longue enfilade de paroles ennuyeuses, fastidieuses à entendre. — Le mot a donné aussi en vfr. le nom a une esp. de poésie (voy. Littré).

KYSTE, du gr. κύστις, vessie, vésicule.

L

1. **LA**, article, du L. *illa*, par aphérèse de la syllabe initiale. L'anc. langue présente aussi bien *le* que *la*, tant au nom. qu'à l'acc. sing. *Le* est une forme sourde où viennent aboutir à la fois les formes distinctes anciennes *lo*, *la* et *li*. Si *le* n'est plus aujourd'hui que masculin, ce n'est là qu'un effet de l'usage.

2. **LA**, pronom, du L. *illam;* cp. *ja*, de *jam*.

LÀ, adverbe, prov. *la*, *lai*, it. *là*, esp. *allà*, du L. *illac*, de ce côté-là.

LABEUR, anc. aussi *labour*, travail, peine, fatigue, du L. *labōrem*. — D. *labourer*, anciennement travailler en général, et spécialement travailler la terre (synon. du vfr. *arer*

= L. arare), du L. *laborare*, travailler. Aujourd'hui *labourer* ne s'applique plus qu'au travail agricole, d'où s'est déduite en seconde ligne l'acception : remuer, sillonner (p. ex. le canon laboure le rempart). Madame de Sévigné, cependant, l'employait encore avec le sens classique neutre « être en peine, souffrir ». En syllabe tonique, *ou* de *labourer* devenait régulièrement *eu* ; cet *eu* a survécu, grâce à la rime, dans l'expression proverbiale : « En peu d'heure Dieu *labeure* ».

LABIAL, relatif aux lèvres, L. *labialis* (labia) ; en botanique, *labié*, pourvu de lèvres.

LABILE (*mémoire*), du L. *labilis*, glissant (de *labi*, glisser, s'écouler, faillir).

LABORATOIRE, pr. lieu de travail ; de *laborare*, travailler.

LABORIEUX, L. *laboriosus* (labor).

LABOURER, voy. *labeur*. — D. le subst. verbal *labour*, action de labourer ; *labourage*, *laboureur*.

LABRE, poisson, L. *labrus* (λάβρος).

LABYRINTHE, vfr. (cas isolé) *nabirinte*; du gr. λαβύρινθος.

LAC, L. *lacus*, congénère avec l'all. *lache*, mare, marais (bas-saxon *lake*), néerl. *lagh*, *lach*, ags. *laca*, angl. *lake*, etc.). Voy. aussi *lacustre*.

LACER, prov. *lassar*, *lachar*, voy. *lacs*. — D. *lacis*, *laçure* ; *enlacer*, *délacer*, *entrelacer*.

LACÉRER, L. *lacerare*, déchirer.

LACET, voy. *lacs*.

LÂCHE, *lasche**, dial. *lasque*, rouchi *lâke*, prov. *lasc*, *lasch*, it. *lasco*, du L. *laxus*, transposé en *lascus*. — D. *lâcheté* (v. c. m.). — Il est intéressant de suivre la filiation des acceptions de *laxus* : ample, large, — détendu, desserré, — sans ressort, sans courage. La dernière ne se rencontrait pas encore dans l'emploi classique. — Notons encore que G. Paris (Rom. VIII, 448) considère l'adj. *lâche* comme un adjectif verbal de *lâcher* (cp. *trouble*, *comble*, etc.).

LÂCHER, du L. *laxare*. — C'est au fond le même mot que *laisser* ; seulement *lâcher* a pour type la forme transposée *lascare*, l'autre le mot correct *lacsare* ou *laxare*. L'it. dit *lasciare*, pour *lâcher* comme pour *laisser*. *Laisser*, c'est l'opposé de retenir, comme *lâcher*. — D. *relâcher*.

LÂCHETÉ, L. *laxitatem*. Anc. *lascheté*, *lasqueté* s'appliquait plutôt à la lassitude, faiblesse, défaillance dans l'accomplissement du devoir.

LACONIQUE, concis à la manière du parler des Lacédémoniens, du L. *Laconicus*, propre à la Laconie (Lacédémone). — D. *laconisme*.

LACRYMAL, L. *lacrymalis* (de *lacryma*, larme).

LACS (l'*s* représente l'ancienne désinence du nominatif comme dans *fils*, *corps*, *rets*, etc.), it *laccio*, esp., port. *lazo*, prov. *latz*, du L. *laqueus*. — D. dimin. *lacet* ; verbe *lacer*.

LACTATION, L. *lactatio* (lac, lactis), allaitement.

LACTÉ, L. *lacteus* (lac, lactis).

LACUNE, du L. *lacuna*, mare, bourbier, puis enfoncement, cavité, vide ; l'it. a pour le sens vide, défaut, comme pour le sens mare ou marais, les deux formes *lacuna* et *laguna* ; du dernier le fr. a tiré son mot *lagune*. Le latin *lacuna* découle de *lacus* (réceptacle d'eau, bassin, lac). — D. *lacuneux*, L. lacunosus.

LACUSTRE, du néo-latin *lacustris*, tiré de *lacus*, sur le modèle de *palustris* de *palus*.

LADANUM, voy. *laudanum*.

LADRE, d'abord = atteint de la lèpre, puis insensible, enfin avare. Ce mot correspond à l'esp. *lazaro*, mendiant, au pic. *lazaire*, pauvre, misérable, prov. *ladre*, lépreux. Peut-être *ladre*, en tant qu'il signifie avare, pingre, est-il emprunté à l'it. *ladro*, voleur, larron, sordide, désagréable. Quant à *ladre*, lépreux, misérable, il vient de *Lazarus*, le personnage de la parabole évangélique (saint Luc, XVI, 19, et suiv.), comme l'a déjà remarqué J. Sylvius (1531) : « *Ladre*, id est leprosus a Lazaro esse videtur, *z* in *sd* soluta ». On a une transformation analogue de *sdr* ou *sr* en *dr* dans *madré* de *masar*, *S. Ludre* de *S. Lusor*, et *cidre* de *cicera*. — D. *ladrerie*. — De *lazaro* dérivent encore : it. *lazzeretto*, esp. *lazareto* (d'où le fr. *lazareth*) et le napolitain *lazzarone*.

LAGAN, droit du seigneur sur les débris que la mer jette sur ses rivages ; dérivé du BL. *laga* maris, droit maritime. *Laga* est le nord. *lag*, loi, statut = ags. *lag*, *lah*, angl. *law*. Voir sur le droit de *lagan* le long article de Du Cange. Cette étym. paraît fondée ; toutefois, il est important de rappeler qu'en vfr. *lagan* signifiait essentiellement les débris jetés par la mer et, par extension destruction, ruine, dégât.

LAGUNE, voy. *lacune*.

1. **LAI**, fém. *laie* (cp. all. *laie*, angl. *layman*), forme plus ancienne que *laïque* ; du L. *laïcus*, gr. λαϊκός, pr. qui est du peuple (λαός), opposé à κληρικός, « qui est du clergé » (κλῆρος). *Laïcus* a donné *lai*, par apocope du suffixe atone, comme *classicum* a donné *glas*.

2. **LAI**, vfr. *lais*, genre de poésie, prov. *lais*, *lay* ; ce mot ne vient pas du L. *lessus*, mais il est d'origine celtique : cymr. *llais*, son, mélodie, irl., gaél. *laoith*, poème (cymr. *ai* et gaél. *aoi* se correspondent en règle générale). Diefenbach admet parenté entre le gaél. *laoith* et le goth. *liuhton*, chanter, qui est la source de l'all. *lied* (vha. *liod*).

LAÎCHE (p. *lèche*), piém. *lesca* (it. *lisca*, fétu, arête), du vha. *lisca*, fougère, roseau, nha. *liesch*. — Le mot fr. *lèche*, tranche fort mince, = it. *lisca*, cat. *llesca*, prov. *lesca* (Faidit : particula panis), n. prov. *lisco*, *lesco* est le même mot.

LAID, it. *laido*, prov. *lait*. D'origine germanique : ags. *ladh*, odieux (d'où *lathian*, détester), vha. *leid*, mha. *leit*, détestable, odieux,

désagréable, nha. *leid*, désagréable, pénible. Le vfr. avait aussi un subst. *lait*, dans la locution « faire lait à qqn. » lui faire tort. — *Laid* a donc signifié désagréable, détestable, avant de signifier vilain; il en est de même de l'all. *hässlich*, qui signifie litt. haïssable, et qui est auj. généralement employé pour laid, vilain. Du sens foncier désagréable procèdent les verbes it. *laidare*, v. esp. *leizar*. blesser, faire mal. Ces verbes correspondent au vha. *leidon*, mais l'it. *laidire*, prov. et vfr. *laidir*, m. s., ont pour type direct la forme vha. *leidjan*, ags. *lâdjan*. Le verbe roman, au sens de blesser, à son tour, a engendré les vieux subst. français *laidange*, injure (dont la terminaison n'est pas encore bien éclaircie, mais qui peut être rapproché de celle de *vidange* et de *mélange*) et *laidure*, outrage. — D. *laideur*, *laideron*, *enlaidir*.

1. **LAIE**, femelle du sanglier (BL. *laha* se trouve dans le Capitulare de villis, mais la leçon est douteuse). Le mha. *liche*, m. s., paraît être le même mot.

2. **LAIE**, route taillée dans une futaie, BL. *lada, leda;* d'après Diez, du nord. *leid*, ags. *lâd*, m. s., néerl. *leyde*, *lijde*, *lije*, ductus, tractus, meatus. Le vfr. avait aussi la forme *lée*. — De là le nom propre *Saint-Germain en Laye*. — D. *layer*.

LAINE, L. *lana*. — D. *laineux*, L. lanosus; *lainage*, *-ier;* verbe *lainer*.

LAÏQUE, aussi *laïc*, voy. *lai*.

LAIS, t. d'eaux et forêts, subst. verbal de *laisser*. Le même mot avait jadis aussi le sens de legs, litt. ce qu'on *laisse*.

LAISSE, it. *lascio*, wall. Liége *lahe*, Namur *lache;* vfr. anssi masc. *lais;* se rattache au L. *laxare*, la laisse étant envisagée comme une corde « lâchement » tenue (cp. la glose d'Isidore *laxamina* = *habenæ*). — Au sens de cordon de chapeau (autrefois on orthographiait *lesse*), Diez prête au mot une origine directe du néerl. *litz*, all *litze*, cordonnet.

LAISSER, it. *lasciare*, *lassare*, v.esp. *lexar*, *leixar*, port. *leixar*, prov. *laissar*, valaque *lesà;* du L. *laxare* (voy. pl. haut *lâcher*). — La vieille langue et les patois ont en outre une forme *laier*, mais celle-ci appartient au fonds germanique de la langue : ags. *laetan*, goth. *lêtan*, v. saxon *latan*, néerl. *laeten*, haut all. *lazan* (auj. *lassen*). C'est de cette forme *laier* que vient *relayer* (v. c. m.). Diez, à cause de l'analogie du lombard *laya* employé dans le sens de *lasciare*, admet plutôt le lat. *legare* (laisser par testament) pour le primitif de *laier*. Je ne suis pas de son avis. — D. de *laisser : lais*, t. d'eaux et forêts (v. pl. h.); *laisse*, terrain d'atterrissement; *délaisser* (v. c. m.); *relais* (v. c. m.).

LAIT, L. *lac*, *lactis*. — D. *laitage*, *laiteux*, L. lactosus; *laitier*, *laiterie*, *laiteron*.

LAITE, L. *lactes* (plur.), m. s. — D. *laitance*.

LAITON, *laton**, *leton**, esp. *laton*, *alaton*, it. *ottone* (p. *lotone*), BL. *lato*, flam. *latoen*, est, selon Diez, dérivé du mot roman *latta* (voy. *latte* = fer-blanc, pr. lame, pièce plate. C'est de la même manière que l'esp. *plata*, pr. pièce plate, a pris la valeur d'argent. La dénomination serait donc déduite de la forme et nullement de la substance. — Sans vouloir contester cette manière de voir, nous posons cependant la question : est-il bien établi que BL. *lato* n'a rien de commun avec l'ags., angl. *lead* (plomb)? de plus, la forme italienne *lottone* (mutilée dans la suite en *ottone*, l'initiale ayant été prise pour l'article), n'aurait-elle pas de rapport avec l'all. *loth*, plomb, BL. *lotum*? — D'après M. Rossignol, notre mot vient du L. *luteum*, *æs luteum*, cuivre jaune. J'en doute fort; car *laton*, qui se rencontre dès le XIIe siècle, ne peut procéder d'un thème *lût*. — Quelle est l'origine du wallon *laton* (aussi *laiton*, *loton*), qui signifie son?

LAITUE, L. *lactuca*.

LAIZE, largeur, d'un type latin *latia** (latus); c'est donc une variété de vfr. *laëce*, *leèsse* = *latitia**.

LAMA (quadrupède), nom péruvien, qui s'appliquait à tous les animaux couverts d'une toison.

LAMANEUR; procède dir. d'un verbe *lamaner*, dont je n'ai pas d'exemple; celui-ci du vfr. *laman*, pilote. On s'accorde à voir dans *laman* une simple modification phonique de *locman*, son synonyme. Quant à *locman*, on le considère comme une altération du néerl. *loodsman*, angl. *loads-man*, pilote, que l'on explique par « homme de sonde » (nl. *lood*, angl. *lead*, plomb, sonde). Tout cela me semble problématique. Pour ma part, je ne déciderai pas si *locman*, qui se trouve aussi dans quelques dictionnaires anglais, est issu, par corruption, de *loods-man*, mais je crois devoir contester l'interprétation donnée à l'angl. *loadsman*. D'après l'analogie de *loadstone* (aimant), *loadstar* (étoile polaire), je l'interprète par « homme qui conduit ». *Load* est une modification de l'ags. *lâd* (angl. *lead*), duquel radical *lâd*, conduire, vient le composé *lâd-man*, conducteur, qui répond à merveille au vfr. *laman*, et pour lequel j'abandonne volontiers mon ancienne conjecture *laman* = *lag-man*, directeur (du nord. ags. *lag*, ordre, droit, loi, voy. *lagan*). — Je vois avec satisfaction que ma manière de voir est partagée par un spécialiste en étymologie maritime, M. Breusing, directeur de l'école de navigation à Brême, dans son travail : Die Sprache des deutschen Seemanns (Niederdeutsches Jahrbuch, V, p. 8).

LAMBEAU, LAMBEL*, esp. *lambel* (en Berry *lambriches*, franges). Le radical *lamb* a été précédé d'un radical non nasalisé : *lab;* l'on trouve BL. *labellus*, vfr. *labiau*, *labeau*, angl. *label* avec le sens de « ornement frangé de la casaque de guerre ». L'existence bien établie de ce radical *lab* ne permet pas de rattacher, du moins directement, *lambel* au L. *lamberare*, déchirer. Mieux vaut, surtout en considération de la forme *lampel*, propre au dialecte de Côme, invoquer l'all. *lappen*, angl. *lap* = lambeau. L'élément celtique pré-

sente le gaél. *leab*, cymr. *llabed*, bret. *labasken*. — Frisch identifie le BL. *labellus* avec le L. *labellum*, diminutif de *labrum*, lèvre, bord, lisière; pour Ducange, *lambellus* est le dim. du L. *limbus*, bandeau. Je suis d'avis que les deux formes, la simple et la nasalisée, pourraient bien être indépendantes l'une de l'autre, se rattacher chacune à une origine distincte, et avoir confondu leur sens. — D. *délabrer* (v. c. m.) p. *délabeler*, mettre en lambeaux. — Ascoli se prononce en faveur d'un primitif latin *lamber*, lambeau, dont le dim. *lambellus* conviendrait parfaitement; mais il reste à constater l'existence de ce *lamber*.

LAMBEL, terme de blason, ancienne forme de *lambeau* (v. c. m.).

LAMBIN. On se plaît généralement à rattacher l'origine de ce mot au philologue *Lambin* (du XVI[e] siècle), à raison de la longueur fastidieuse de ses commentaires. J'aime à douter de la justesse de cette hypothèse, sans vouloir contester absolument que ce soit un nom propre qui ait déterminé l'expression. En effet, *Lambin* est une forme variée de *Lambert*, comme *Hubin* de *Hubert*, *Robin* de *Robert*, et il est très possible que le peuple ait attaché à ce nom propre, comme à tant d'autres, l'idée de quelque qualité défavorable; d'autant plus que le son de *lam* coïncide avec celui de *lent*. — Je laisse à des étymologistes plus autorisés le soin de décider s'il y a lieu de tirer une conclusion relativement à un rapport étymologique entre *lambeau* et *lambin*, de ce qu'en all. *trödeln* signifie à la fois lambiner et faire le fripier. J'ai pensé que la coïncidence était toujours curieuse à noter. Je rapprocherai également le subst. all. *lappen*, lambeau, vétille, du verbe *verlappen*, *verläppern*, dépenser (son temps, son argent) à des vétilles. — D. *lambiner*.

LAMBOURDE; ce terme de charpentier paraît tenir au même thème que *lambeau*.

LAMBREQUIN, volets d'étoffe qui descendent du casque. La terminaison accuse une provenance directe de quelque dialecte bas-allemand. On suppose donc comme source un dimin. flam. *lamperkin*, dér. de *lamper* ou *lamfer*, aussi *lampen* = velamen tenue et pellucidum, aussi = amictorium linteum. Kiliaen rapporte ce mot à λαμπρός, brillant, mais il est plus probable qu'il se rapporte à l'all. *lappen*, morceau d'étoffe. — Le wallon a *lamekène* = basque, pan d'habit, à propos duquel Grandgagnage s'exprime ainsi: Forme féminine de *lambequin* (ou *lambrequin*), mot qui, selon le roi René (voy. Œuvres choisies, II, p. 10), était employé « en Flandres et en Brabant et en ces haulx pays où les tournoys se usent communement », pour signifier la pièce d'étoffe armoriée qui recouvrait immédiatement le heaume (en dessous du timbre) et tombait sur le dos. — Le P. Ménestrier prétend que *lambrequin* vient du L. *lemniscus* (λημνίσκος), qui signifie les rubans volants attachés aux couronnes des anciens. Cette étymologie ne peut concourir avec celle rapportée ci-dessus, tant pour la forme que pour la chose exprimée. — On sait que notre mot s'applique aujourd'hui à toutes sortes de découpures (v. Littré).

LAMBRIS, dérivé du vfr. *lambre*, boiserie, revêtement. Or, *lambre* représente correctement le L. *lamina* et est une forme concurrente de *lame*. L'étym. L. *ambrex* proposée par Dacier aurait quelque probabilité, si l'autre ne satisfaisait pas parfaitement. L'initiale française serait, dans cette hypothèse, un effet de l'article. — D. *lambrisser*.

LAMBRUSQUE, LAMBRUCHE, LAMBROT, it. *lambrusca*, du L. *labrusca*, vigne sauvage.

LAME, du L. *lamina*, *lam'na*. — D. dim. *lamelle*, L. lamella, d'où *lamellé*, *-elleux*; verbe *laminer*.

LAMENTER, L. *lamentari*.

LAMIE, poisson, L. *lamia*.

LAMINER, réduire (le métal) en lame, voy. *lame*. — D. *laminoir*, *-erie*.

1. **LAMPAS**, sorte de tumeur dans le palais du cheval, nommée ainsi, selon les uns, parce qu'on la guérit en la brûlant avec une *lampe* ou un fer chaud; selon Morin, parce qu'elle se produit dans l'intérieur de la bouche, car *lampas* se prend dans le style burlesque pour le gosier, le palais. — Quant à *lampas* = palais (« arroser le lampas »), Jault est disposé à le rattacher au verbe *lamper*, qui signifie boire à grands coups, comme étant l'endroit dans lequel on verse la boisson quand on *lampe*. — De ce *lampas* viendrait le terme de blason *lampassé*, c.-à-d. tirant la langue, « que le vulgaire en quelques lieux appelle assez improprement le *lampas*, a lambendo (?), pour ce que les lions, comme les chiens et les chats, boivent en léchant » (Le Laboureur, Origine des armes).

2. **LAMPAS**, étoffe de soie à grands dessins d'une couleur vive. Le nom lui a-t-il été donné en Chine, dont elle provient, ou par des technologues savants qui connaissaient le gr. λάμπειν, briller? C'est encore à savoir.

LAMPASSÉ, voy. l'art. préc.

LAMPE, it., prov. *lampa*, du L. *lampas*, *-adis* (λαμπάς). — D. *lampion* (v. c. m.), *lamperon*; *lampiste* (vfr. *lampier*).

LAMPER, variante nasalisée de *laper* (v. c. m.). Le mot ne peut venir directement du L. *lambere*. — D. *lampas* (v. c. m.); *lampée*, grand verre de vin; *lampan*, chanson à boire.

LAMPION, dér. de *lampe*. Le caractère insolite d'un suffixe masc. *ion*, appliqué à des choses, me fait croire que *lampion* est une altération populaire p. *lampillon*; je remarque la même dégradation de *illon* ou *ignon* en *ion* dans *champignon* (p. *champillon*), devenu en wallon *champion*.

LAMPROIE, it. *lampreda*, esp., port. *lamprea*, all. *lamprete*, angl. *lamprey*, flam. *lampreye*; du BL. *lampetra* = muræna, transposé en *lamprēta*. Quant à *lampreta*, on le tire de « lambere petram ». Cette interprétation a déterminé l'ancienne dénomination

anglaise de ce poisson : *suckstone*, *lickstone*. — D. *lamproyon*, *lamprillon*.

LANCE, it. *lancia*, esp., port. *lanza*, prov. *lança*, du L. *lancea*, qui est, d'après Varron, un vocable d'origine hispanique, selon d'autres, d'origine gauloise; all. *lanze*, gr. mod. λάντζα sont empruntés au roman. — D. *lancer* (v. c. m.). *lancette*, *lancier*.

LANCER, it. *lanciare*, esp., port. *lanzar*, prov. *lansar*, angl. *launch*; dérivé de *lance* (cp. *darder* de *dard*). Tertullien emploie *lanceare* p. manier la lance. — Composé : *eslancer**, *élancer*, prov. *eslançar*, it. *slanciare*, d'où le subst. verbal fr. *eslans**, *élan*, prov. *eslans*.

LANDE, it., prov. *landa*, bruyère, terrain plat, en vfr. aussi = forêt. Malgré l'apparence d'origine germanique (goth. *land* = χώρα, ἀγρός, all. mod. *land*, terre, pays), Diez, à cause de la signification que le mot a eue en tous temps, croit devoir donner la préférence au breton *lann*, buisson d'épines, plur. *lannou*, steppe (cp. fr. *brande*, buisson, plur. *brandes*, bruyère).

LANDIER, vfr. *andier*, *andin*, wall. *andi*; l'*l* initial est un effet de l'agglutination de l'article (on entend dire de même au peuple de Paris un *lévier* pour un *évier*); le BL. présente les formes *andedus*, *anderius* et *andena*. On ne connait pas l'origine de ce mot. L'anglais *andiron* (Palsgrave : *aundyern*) a fait penser à *hand-iron*, fer pour la main (le président de Brosses traduisait en effet le mot par « main de fer »); mais cela n'a rien de sérieux. Chevallet, plus hardi encore, explique *andiron* par *brand-iron* (fer à feu). Notons encore que le basque dit *landera* et que Frisch (ne connaissant pas les formes du moyen latin et du vfr.) faisait venir moins aventureusement *landier* du germ. *lander*, dans *geländer*, rebord, parapet. *Andin* ou *andier* ne viendraient-ils pas du germ. *ende*, bout, limite, bord (cp. *andouiller*)?

LANDWEHR, mot all. = défense du pays; cp. *landsturm*, litt. tourbillon du pays.

LANERET, diminutif de *lanier*.

LANGE, anc. un adjectif (« draps langes »), auj. subst. = vêtement ou étoffe de laine; de l'adj. L. *laneus* (lana). Cp. *linge*.

LANGOUSTE, du L. *locusta*, sauterelle ; *n* épenthétique, comme dans *jongleur*, *lambrusque*, *lanterne*, etc. — En vfr. aussi *laouste*.

LANGUE, L. *lingua*. — D. *languette*; *langage*; *languard*, babillard; *languéyer*, t. d'art vétérinaire; vfr. *languart*, bavard.

LANGUIR, L. *languere*, *-escere*; subst. *langueur*, L. languor. — D. *langoureux*; vfr. *langourir*, *alangouri*, auj. *s'alanguir*.

LANIER, oiseau de proie, it. *laniere*, angl. *lanner*, du L. *laniarius*, boucher, écorcheur. — D. *laneret*. — En vfr. *lanier* veut dire lâche, paresseux; c'est peut-être un homonyme, dérivé de *lana*, laine (cp. *poltron*). Cependant, cette acception peut aussi se déduire du nom de l'oiseau dont un spécialiste (Harmont, Miroir de fauconnerie) dit qu'il est « mol et sans courage, il volle de faim et de nécessité ».

LANIÈRE ; l'orthographe première *lasnière* défend de songer à L. *lana*, laine (lanière serait une courroie de laine); ou à l'ét. *laniare*, déchirer, patronnée par Littré. Le mot vient du L. *lacinia* coin d'une robe, languette, lambeau, « particula resecta et separata », d'où vfr. *lasne*; d'un prototype *laciniaria* provient régulièrement *lasnière*, auj. *lanière*. Etymologie de Bugge (Rom., III, 154), que j'avais également émise, presque simultanément, dans mes « Fragments d'un roman sur la reine Sébile ».

LANIFÈRE, L. *lani-fer*; *lanigère*, L. *laniger*.

LANSQUENET, it. *lanzichenecco*, esp. *lasquenete*; ce sont autant de formes estropiées de l'all. *lands-knecht*, fantassin, pr. serviteur, valet du pays.

LANTERNE, L. *laterna*, *lanterna*. — D. *lanterneau*, *lanternier*. — Au figuré, *lanternes* signifie fadaises, balivernes (« conter des lanternes »); de là le verbe *lanterner* = dire des fadaises, ennuyer, fatiguer, aussi perdre le temps en choses frivoles. D'où vient ce sens métaphorique donné au mot *lanterne*? Les opinions varient; nous nous bornons à rappeler la description du pays *Lanternois* de Rabelais. Cependant, nous posons la question : le sens figuré de *lanterne*, et par conséquent le verbe *lanterner*, sont-ils bien réellement issus de *lanterne* = objet qui éclaire? Le terme équivalent *lantiponner* éveille à cet égard quelques doutes. Kiliaen traduit le mot flam. *lenteren*, en latin par « lente et ignave agere, cunctari », et en fr. par *lanterner*; ne pourrait-il pas y avoir en effet, au point de vue du peuple, quelque rapport étymologique entre *lentus* et *lanterner*? Pour rien décider, il faudrait savoir exactement ce qu'au XVIe siècle on entendait par *langage de lanternois* (d'après Godefroy, langage trompeur).

LANUGINEUX, L. *lanuginosus* (de *lanugo*, *-inis*, duvet).

LAPER, forme nasalisée : *lamper*; de la racine *lap*, répandue dans presque toutes les langues indo-germaniques pour exprimer l'action de *laper* : ags. *lappian*, angl. *lapp*, flam. *lappen*, all. *labbern*, gr. λάπτειν, L. *lambere*, etc.

LAPEREAU, voy. *lapin*.

LAPIDAIRE, L. *lapidarius* (lapis), tailleur de pierres.

LAPIDER, L. *lapidare*, lancer des pierres; dans la basse latinité = poursuivre à coups de pierres

LAPILLEUX, du L. *lapillus*, petite pierre.

LAPIN, peut-être d'un type latin *lapinus*, tiré du radical *lep* de *lepor* (primitif de *lièvre*). Diez, toutefois, justement retenu par des raisons phonologiques, est d'un autre avis; il prend *lapin* pour *clapin*, et le range sous le thème *clap*, d'où *se clapir* et *clapier* (cp. *loir* p. *gloir*). — D. *lapereau* (d'où néerl. *lampreel*); *lapine*, *lapinière*

1. **LAPS**, subst. dans « laps de temps », du L. *lapsus* (labi), écoulement.

2. **LAPS**, adj., du part. L. *lapsus* (labi), qui a glissé. — Cp. *relaps*.

LAPSUS, subst. lat. = glissement, chute.

LAQUAIS, esp., port. *lacayo*, all. *lakai* (l'it. *lacchè* est tiré du français). On lit dans Froissart : « En France, il y a cent ans que les pages vilains allans à pied ont commencé d'estre nommés *laquets* et *naquets*. » Un document de 1470 porte : « gens arbalestriers appelez *laquaiz*. » On a émis bien des conjectures sur l'origine de ce mot. Les uns ont pris *naquet* pour la forme antérieure de *laquet* et, sur cette prémisse, ils ont proposé l'allemand *knecht*, valet, voire fr. *narquois!* D'autres ont eu recours à l'arabe, du fond duquel ils ont exhumé tantôt *laquît*, garçon exposé, tantôt *lakia*, sale, vil. Larramandi y voit un mot basque, composé de *lacun*, *lagun*, société, assistance, et de *ayo*, suivant, aide. Tout cela n'a pas de valeur; un peu plus cependant que l'idée de Ménage, qui croyait avoir trouvé la solution en allongeant le L. *verna* en *vernula*, puis en *vernulacus*, puis en *vernulacaius;* ici il s'arrête pour reprendre haleine; puis avec courage il saisit le mot *vernulacaius*, pour le trancher en deux pièces; la première est mise au rebut; la seconde est conservée pour en faire un *laquais*. Ce que nous établissons là n'est pas une plaisante invention de notre part, mais cela se voit sérieusement exposé dans l'in-folio que nous avons par devers nous. Diez se renferme dans l'élément roman. Partant du prov. *lecai*, gourmand, et du limousin *laccai*, qui signifie 1. parasite du froment, 2. laquais, il en infère que dans l'acception de *laquais* = valet de pied, il y a une métaphore tirée des parasites végétaux, inséparables de la plante qui les fait vivre. Il appuie sa conjecture du v. port. *lecco* = laquais, qui concorde littéralement avec le prov. *lec*, primitif de *lecai*, gourmand. — D'après Pihan, de l'arabe *lakiyye*, attaché; Littré, se fondant sur une anc. forme esp. *alacays*, opine pour une provenance arabe.

LAQUE, it. *lacca*, esp., prov. *laca*, du persan *lak*, teinture rouge (correspondant du sanscrit *râkschâ*, dérivé de *randsch*, teindre). — D. *laquer*, *laqueux*.

LARCIN, vfr. *larecin*, du L. *latrocinium* (devenu, par transposition, prov. *laironici*, esp. *ladronicio*, it. *ladroneccio*).

LARD, L. *laridum*, *lardum*. — D. *larder*, piquer une viande avec du lard, fig. piquer, railler, lancer des épigrammes, des brocards, d'où subst. *lardon*.

LARGE, du L. *largus*, copieux, abondant, puis au fig. généreux, libéral. — Notez que l'acception principale attachée actuellement au mot *large*, savoir celle d'étendue dans le sens opposé à la longueur, était inconnue à la langue latine. Le mot *largus* a fini par remplir le rôle de *latus* et par se substituer au vieil adj. *let*, *lé*, it. *lato* = *latus*. L'idée d'où est partie cette acception moderne est l'ampleur, l'abondance, relativement à l'espace. — D. *largeur; elargir*. — Au sens classique latin se rapporte encore le dérivé *largesse*, lequel répond à un type *largitia* (p. *largitas*).

LARGUE, variante de *large*. — D. *larguer*.

LARIGOT, p. *l'arigot* (concrétion de l'article). *Arigot* ou *harigot* peut être un dérivé du L. *arinca*, mot cité par Pline comme d'origine gauloise et signifiant une espèce de blé (seigle). Ce serait, dans ce cas, un terme analogue au L. *avena*, avoine, tuyau d'avoine, flûte. — Le peuple donne aussi à *larigot* le sens de gosier; cp. l'expression *boire à tire-larigot* = boire sans fin. On sait que *flûte* présente de même une acception populaire analogue. — Frisch tire *larigot* du terme musical it. et esp. *largo*, copieux, abondant; pour la forme, cela est peu plausible, le sens premier étant flûte; je ne sais pourquoi Diez a renoncé à l'étymologie *arinca*, qu'il avait proposée dans sa première édition. — Le mot lat. *arinca*, qui, selon Diefenbach, pourrait bien ne pas avoir été un mot exclusivement gaulois, avait pour variante L. *alica;* cette dernière conviendrait davantage au primitif du mot *larigot*. — Une étymologie par *larynx* n'est guère assurée par l'article *larigaude*, gosier, gorge, qui se trouve dans Roquefort sans exemple à l'appui; en tout cas, ce mot, s'il est constaté, ne peut être séparé de *larigot* dans *tire-larigot*, pour l'explication duquel j'ai une nouvelle tentative à signaler. La découverte d'un mot fr. *rigot* (Est de France) au sens de ceinture (qui viendrait du vha. *riga* « ligne circulaire ») détermine G. Raynaud à interpréter cette locution par *à tire le rigot* = *à étire la ceinture*, en rapprochant, pour l'image, cette autre phrase vulgaire : « S'en faire péter la sous-ventrière ». Voy. Rom., VIII, 100.

LARME, prov. *lagrema*, esp., port., it. *lagrima*, du L. *lacryma;* en vfr. *lairme* (résolution de *c* en *i*). — D. *larmier;* verbe *larmoyer* (vfr. *larmier*), prov. *lagremeiar*.

LARRON, du L. *latro*, *latronis*. Dans l'ancienne langue, *larron* était la forme du cas oblique; le nominatif *latro* y apparait sous la forme *laire*, *lerre*, *lière* = prov. *laire*.

LARVE, du L. *larva*, masque, parce que l'insecte ailé est pour ainsi dire masqué dans la chenille.

LARYNX, gr. λάρυγξ.

LAS, it. *lasso*, L. *lassus*. — D. *lasser*, L. lassare (opp. *dé-lasser*); *lassitude*, L. lassitudo. *Las* signifiait autrefois aussi malheureux, de là les interjections it. *ahi lasso*, prov. *ai las*, vfr. *ha las*, nfr. *helas*, angl. *alas*.

LASCIF, L. *lascivus*. — D. *lasciveté*, L. lascivitas.

LASSER, **LASSITUDE**, voy. *las*.

LASSERET, **LASSERIE**. **LASSIÈRE**, termes d'arts et métiers, dérivés de *lacs* (v. c. m.) = L. *laqueus*.

LAST, **LASTE**, it. *lasto*, port. *lasto*, *lastro*, esp. *lastre*, = all. *last*, charge, poids. Le subst. *lest*, anc. *leste*, n'est qu'une modification vocale du même mot. Le mot *last* a en esp. et port. aussi le sens de *lest;* il est donc synonyme de *ballast* (v. c. m.).

LATENT, L. *latentem* (latere), caché.

LATÉRAL, L. *lateralis* (latus, -eris).

LATIN, L. *latinus* (Latium). — D. *latinité*, L. latinitas; *latiniste*, *-isme*, *-iser*. — La langue latine ayant été considérée comme la base de toute culture scientifique, on a dit *perdre son latin* dans le sens de « y perdre tout son savoir, faire des efforts inutiles ». Toutefois, cette locution pourrait bien se rattacher directement au sens « ruse, finesse », propre au subst. *latin* en vfr.; on sait que celui-ci y signifiait aussi langage en général, même celui des oiseaux.

LATITUDE, L. *latitudo* (latus). — D. *latitudinaire*, large dans les opinions religieuses.

LATRIE, gr. λατρεία, service, culte.

LATRINES, L. *latrina* (p. lavatrina).

LATTE, it. *latta*, esp., prov. *lata*, du vha. *latta*, m. s., ags. *lätta*, flam. *latte*, angl. *lath*. — D. *latter*, *lattis*; voy. aussi *laiton*

LAUDANUM, selon les uns, le même mot que *ladanum* (gomme-résine exsudant des feuilles et des rameaux de plusieurs espèces de plantes du genre cistus), lequel vient d'un mot persan par le gr. λάδανον; d'autres prétendent que *laudanum* est distinct de *ladanum* et vient du L. *laus*, *laudis*, pour ainsi dire « le médicament loué ».

LAUDATIF, néologisme, L. *laudativus* (laudare).

LAUDES, L. *laudes*, louanges.

LAURÉAT, L. *laureatus*, couronné de laurier (*laurea*).

LAURIER, dérivé du L. *laurus*.

LAVABO, mot latin = je laverai. Dans le principe, un terme d'église, désignant le passage du sacrifice de la messe commençant par ce mot latin, puis l'action du prêtre qui se lave les mains, puis linge pour se laver les mains, enfin meuble de toilette servant au même but.

LAVANCHE, LAVANGE, voy. *avalanche*.

LAVANDE, it. *lavanda*, *lavendola*, esp. *lavandula*, all. *lavandel*, angl. *lavender*; le mot est originaire d'Italie, où *lavanda* a la valeur d'un subst. abstrait = lavage; *eau de lavande*, c'est pr. = eau (parfumée) pour l'usage du corps.

LAVANDIER, -IÈRE, du L. *lavandarius*, mot supposé d'après le plur. neutre *lavandaria* (Laberius ap. Gellium), signifiant linge à laver. Pour ces dérivations par *andus*, cp. *buandier*, *filandière*, *taillandier*. — *Lavandière* est déjà dans Baud. de Condé, 224, v. 573 (au v. 585, *laveresse*).

LAVE, it., angl., all. *lava*; du napolitain *lava*, torrent causé par la pluie, qui inonde les rues; mot tiré de *lavare*, comme *lavasse*, pluie subite.

LAVER, L. *lavare*. — D. *lavage*, *lavandier*, *-ière* (v. c. m.), *lavasse*, *laverie*, *lavement*, *lavette*, *lavis*, *lavoir*, *lavure*, *relaver*.

LAXATIF, L. *laxativus*, de *laxare* (lâcher).

LAYER, t. d'eaux et forêts, voy. *laie*.

LAYETTE, dimin. de l'anc. *laie*, boite, caisse, qui vient du flam. *laeye*, *laede*, = all. *lade*, tiroir d'armoire, caisse, coffre. *Layette* signifie d'abord tiroir, coffre, puis le contenu du tiroir, et spécialement le linge d'un enfant nouveau-né. — D. *layetier*.

LAZARET, voy. *ladre*.

LAZARONE, voy. *ladre*.

LAZZI, mot italien, plur. de *lazzo*, badinage.

LE, par aphérèse, du L. *ille*, *illum* et *illud*. Au dernier type neutre se réfère le vfr. *lo*.

LÉ, vfr. *let*, anc. adj. = large, du L. *latus*. Il nous en est resté le subst. *lé* = largeur.

LÉANS (vieux), voy. *céans*.

LÈCHE, tranche fort mince, voy. *laîche*.

LÈCHEFRITE, voy. *lécher*.

LÉCHER, it. *leccare*, prov. *liquar*, *lichar*, pic. *liker*, norm. *licher* (gloses d'Isidore *lecator* = gulosus); du vha. *lecchôn*. ags. *liccian*, angl. *lick*, v. saxon *liccon*, *leccon*, all. mod. *lecken*, m. s. — D. *léchonner*. — Cps. *lèchefrite*, anc. *lechefroie*, *lèchefraie*, d'abord un mets, puis l'ustensile servant à le préparer; composé de *lèche*, chose friande, et *frire*; cp. it. *leccarda*, m. s.

LEÇON (rouchi et vfr. *lichon*), prov. *leisso*, *lesso*, du L. *lectionem*, lecture, puis objet de la lecture (cp. *façon* de *factionem*, *rançon* de *redemptionem*).

LECTEUR, L. *lector*; *lecture*, L. lectura.

LÉGAL, L. *legalis* (lex). Du même mot latin la langue a fait, par la syncope de la consonne médiale, *léal*, *leyal* et la forme actuelle *loyal*. — D. *légalité*; *légaliser*.

LÉGAT, L. *legatus*, envoyé (legare); *légation*, L. legatio.

LÉGATAIRE, L. *legatarius*, du L. *legatum*, legs; *légateur*, L. legator.

LÈGE, terme de marine, non chargé; est le même mot que *lige*, et vient de l'all *ledig*, vide, par le néerl. *leeg*, forme syncopée de *ledig*

LÉGENDE, L. *legenda*, s. e. portio, litt. portion qui doit être lue; dans la latinité du moyen âge = liber acta sanctorum per totius anni circulum digesta continens, « sic dictus quia certis diebus *legenda* in ecclesia et in sacris synaxibus designabantur a moderatore chori ». De là découle la signification actuelle. — On a nommé de même *légendes* les inscriptions gravées autour des médailles et des pièces de monnaie; c'est la partie *à lire* opposée à la partie *à voir*. — D. *légendaire*.

LÉGER, it. *leggiere*, prov. *leugier*, d'un type latin *leviarius*, dér. de *levis* (primitif conservé dans l'it. *lieve*, prov. *leu*). — D. *légèreté*.

LÉGIFÉRER, du L. *legifer*, qui porte des lois.

LÉGION, L. *legio*. — D. *légionnaire*, L. legionarius.

LÉGISLATEUR, -LATION, -LATURE, L. *legislator*, *-latio*, *-latura* (*lator*, etc., subst. de *ferre*, les Latins disaient *legem ferre* comme on dit encore « porter une loi »). Adj. néol. *législatif*.

LÉGISTE, qui connait les lois, BL. *legista* (lex). Cp. *juriste*.

LÉGITIME, L. *legitimus*. — D. verbe *légitimer;* néologisme *légitimiste*.

LEGS, subst. verbal de *léguer*, avec maintien de l'anc. *s* nominatival. J'attribue la forme vfr. *lais* à *laisser*, d'autant plus qu'on trouve tout aussi souvent le fém. *laisse*.

LÉGUER, L. *legare*. — D. *legs* (v. c. m.).

LÉGUME, vfr. *legun*, *leün*, du L. *legumen*, *-inis*. — D. *légumier; légumineux*, L. leguminosus.

LENDEMAIN, par agglutination de l'article, pour *endemain*, forme extensive de *demain* (v. c. m.).

LENDIT, foire de Saint-Denis ; ici, comme dans *landier*, *lendemain*, etc., il y a eu concrétion de l'article, car *lendit* est pour *l'endit* et vient du BL. *indictum* = annonce officielle (spécialement de fête), fête annoncée d'avance; restreint auj. à *l'endit* de Saint-Denis.

LANDORE, breton *landar*, paresseux. La forme française s'est produite sous l'influence du verbe *endormir* (cp. pic. *lendormi*, paresseux, nonchalant). Le mot rappelle le flam. *lenteren*, lente et ignave agere (Kiliaen), auquel correspond peut-être l'all. *sch-lendern*, anc. angl. *slenten*. Pour *landore*, le vfr. disait plus correctement *landreux*. En champ., je trouve *lander*, *landiner*, fainéanter, *lendras*, endormi, paresseux.

LÉNIFIER, L. *lenificare* (lenem facere, rendre doux).

LÉNITIF, du L. *lenire* (lenis).

LENT, L. *lentus*. — D. *lenteur*, *alentir*, *ralentir*.

LENTE, prov. *lende*, du L. *lens*, *lendis* (it. *lendine*), m. s.

LENTILLE, L. *lenticula* (lens, lentis) d'où l'adj. savant *lenticularis*, fr. *lenticulaire*.

LÉONIN, L. *leoninus* (leo). — Les opinions varient sur l'origine du mot *léonin*, en tant que terme de littérature. Maître Pierre Fabry, curé de Méray, qui vivait sous Charles VIII, tirait cette expression de *leo* parce que la rime léonine est la plus belle des rimes, ainsi que le lion est la plus noble des bêtes. — Mervesin (Hist. de la poésie française) : Léon II voulant réformer les hymnes que l'on chantait à l'église sur la fin du VIe siècle, parce qu'elles étaient trop obscures, ordonna qu'on en fît de nouvelles. Un diacre, nommé Paul, fit celle de saint Jean-Baptiste en vers d'une nouvelle espèce qu'on appela *léonins* du nom du pontife, dans lesquels il mit une rime au repos et l'autre à la fin. — Pasquier attribue l'invention des vers léonins à un poète nommé *Léonius*, chanoine des Bénédictins, qui vivait à Paris sous le règne de Louis VII, vers l'an 1154, et qui se rendit célèbre par ses vers latins qui rimaient à chaque hémistiche. — En vfr. on trouve très souvent *rime leonime* ou *lionime*, ce qui fait poser à Wackernagel l'étym. λεώνυμος (de λεῖος et ὄνομα), donc rime « lisse d'expression ». C'est trop subtil, et Diez observe fort bien que la finale *ime* p. *ine* ne tire pas à conséquence ; cette mutation n'est qu'euphonique. — La véritable origine de l'expression reste incertaine.

LÉOPARD, vfr. *liepart*, *leupart*, du L. *leopardus* (λεοπαρδος), litt. lion-panthère.

LÉPIDOPTÈRE, mot forgé de λεπίς, -ίδος, écaille, et πτερόν, aile ; donc insecte à ailes écailleuses.

LÈPRE, L. *lepra*, gr. λέπρα (de λεπρός, rude, écailleux). — D. *lépreux*, BL. *leprosus*, d'où *léproserie*.

LÉROT, dérive de *loir*.

LES, article (plur.), affaibli du masc. *los* (forme espagnole, se rattachant au L. *illos*) et du fém. *las* (= L. *illas*), comme *le* s'est affaibli de *lo* et *la* (on sait qu'en vfr. *le* est aussi féminin).

LÈSE, dans *lèse-majesté* et sembl. ; du L. *læsus*, blessé, offensé (lædere), d'où le verbe fr. *léser* et le subst. *lésion* (L. læsio).

LÉSER, voy. l'art. préc.

LÉSINE, de l'it. *lesina*, avarice sordide. C'est étymologiquement le même vocable que le fr. *alène* (v. c. m.). Nous ne prétendons pas que l'étymologie historique qui se trouve rapportée sous cet article soit la véritable ; toujours est-il qu'elle se recommande mieux que celle de Le Duchat, d'après qui *lesina* a pu se produire de *lazzarilla*, ladrerie ! — D. *lésiner*, *-eur*, *-erie*, *-eux*.

LESSE*, cordon, voy. *laisse*.

LESSIVE, it. *lisciva*, esp. *lexia*, prov. *lissiu*, du L. *lixivia*, *lixivium* (de *lix*). — D. *lessiver*.

LEST, voy. *last*. — D. *lester*.

LESTE, it., port. *lesto*, esp. *listo;* d'après Diez, du goth. *listeigs* = πανοῦργος, vha. *listic* (all. mod. *listig*), habile, rusé ; apocope du suffixe comme dans it. *chiasso*, fr. *glas*, de *classicum*, vfr. *ruste* de *rusticus*, et autres vocables. Du sens foncier « habile » se déduisent sans difficulté les diverses acceptions du mot roman. Liebrecht (Jahrb. XIII, 227) indique le lat. *lestus*, dans *sublestus*, léger (« vinum sublestum »); cp., pour la transition du sens « léger » à « agile », l'adj. *levis*. Cette étymologie reste douteuse

LÉTHARGIE, gr. ληθαργία (λήθη, oubli). — D. *léthargique*.

LETTRE, L. *littera*. — D. *lettré*, *illettré*, L. litteratus, illiteratus ; *lettrine; lettrisés* (*vers*).

LEU, dans la locution *à la queue leu leu*, est l'anc. forme régulière de *loup*. Cette locution est une modification arbitraire de *à la queue le leu*, c'est-à-dire, d'après l'ancienne syntaxe, à la queue du loup (Rom., X, 50).

1. **LEUDE***, « les leudes du roi », de l'all. *leute*, gens.

2. **LEUDE**, péage, redevance, taxe, prov. *leuda*, *leida*. Diez récuse l'opinion de Du Cange, d'après laquelle le mot viendrait du germ. *leudis*, homme, la leude étant pr. une amende pour un *homme* tué ; le sens et la lettre s'y opposent. Il le rapporte à *levare* (« tributum levare, lever un impôt »), d'où l'on a fait un part. *levitus* (cp. L. *cubitus* de *cubare*, *domitus* de *domare*, BL. *dolitus* p. *dolatus*, *rogitus* p. *rogatus*). *Levita* a donné correctement *leuda* et même *leida*. De la même

manière on a tiré de *levare* l'it. *lièvito*, esp. *leudo*, port. *lévedo*, levain.

LEUR, prov. et vfr. *lor*, it. *loro*, du génitif L. *illorum; leur* maison équivaut ainsi à *illorum* domus. Le même mot roman a pris aussi la valeur du datif L. *illis*.

LEURRE, vfr. et prov. *loire*, it. *logoro* p. *logro*, ou *lodro* (it. *g* p. *d* est un fait fréquent), angl. *lure*; du mha. *luoder*, m. s. (cp. *feurre* du mha. *vuoter*). — D. *leurrer*.

LEVAIN, prov. *levam*, d'un type latin *levamen*, formé de *levare*. Du même primitif *levare* viennent les équivalents it. *lievito*, esp. *leudo*, prov. *levat*, napol. *levato;* cp. l'all. *hefe*, néerl. *hef* = levain, de *heben*, lever, et all. *bärme*, levure, mousse, de *beren*, se lever.

LEVANT, où le soleil se *lève* (cp. L. *oriens*, d'où fr. *orient*). — D. *levantin*, *levantine*, étoffe de soie.

LEVE, objet qui, au jeu de mail, sert à *lever* la boule.

LEVER, L. *levare*. — D. *lief* (v. c. m.), *levée*, *levier* (cp. all. *hebel* de *heben*), *levis* (v. c. m.); cps. *enlever*, *relever* (v. c. m.).

LÉVIGER, L. *levigare* (lævis, levis).

LEVIS, adj. (dans *pont-levis*), vfr. *leveïs*, répond à un type *leraticius*; j'ai trouvé en vfr. planche *levadisse* p. pont levis; prov. *levadis*.

LEVRAUT, voy. *lièvre*. — D. *levrauder*.

LÈVRE, L. *labrum*.

LEVRETTE, **LÉVRIER**, **LEVRON**, voy. *lièvre*.

LEXIQUE, gr. λεξικόν, de λέξις (λέγω), équivalent du L. *dictio*, d'où *dictionarium*.

LEZ, côté, prov. *latz*, *laz*, esp., port. *lado*, it. *lato*; du L. *latus*, côté. Ce subst. latin est déjà employé comme préposition, avec la valeur de « à côté de », dans la Loi salique: « deintus curte aut *latus* curte ». La langue d'oïl en faisait un fréquent emploi, aussi bien comme subst. que dans le sens de juxta. Aujourd'hui, cette préposition ne se trouve plus que dans des appellations géographiques, telles que Saint-Denis-lez-Paris, Ixelles-lez-Bruxelles. Anciennement on disait *lez à lez* = côte à côte.

LÉZARD (vfr. aussi *lezarde*), it. *lacerta*, *lucerta*, *lucertola;* esp., port. *lagarto*, prov. *lazert;* du L. *lacertus* ou *lacerta*. Le mot français a pris la physionomie d'un mot à suffixe *art*, *ard*, par assimilation à tant d'autres noms d'animaux munis de ce suffixe.

LÉZARDE, forme féminine de *lézard*, 1. femelle du lézard; 2. par assimilation de forme, fente, crevasse dans un mur. — D. *lézarder*.

LIAIS, vfr. *liois*, angl. *lias;* d'origine inconnue. D'après Legoarant, de *lier* (ligare), parce que le grain de cette pierre est fin et bien *lié*.

LIANE; étymologie incertaine; d'après Littré, peut-être une autre forme de *lien* (de *lier*).

LIARD, petite monnaie. L'on n'est pas d'accord sur l'origine de ce mot. Les uns le rattachent au vfr. *liart*, gris, = it. *leardo;* d'autres l'expliquent par vfr. *li ars* = le brûlé, le roux, par rapport à la distinction que l'on faisait au moyen âge entre *argentum album* et *argentum arsum*. De la Monnoye pense que la dénomination vient de deux fleurs de *lis* que portaient les liards fabriqués sous Louis XI. Enfin, d'autres prétendent qu'elle vient de *Guigues-Liard*, de Crémieu en Viennois, qui en 1430 aurait frappé les premiers liards; ils n'eurent d'abord cours que pour le Dauphiné, mais Louis XI les aurait rendus communs pour tout le royaume en leur conservant le nom du premier ouvrier. — Diez incline pour *li ardi; hardit* était une petite monnaie du midi de la France (= limousin *ordi*, esp. *ardite*), dont les uns rattachent le nom à Philippe le Hardi, les autres au basque *ardita*, dérivé de *ardia*, brebis (cp. *pecunia*, de *pecus*). — Il y a là une question d'archéologie numismatique que je m'abstiendrai de trancher. Il va de soi que nous n'acceptons ni la dérivation de *li ars* ni celle de *lis*. — Si, dans l'origine, le liard était, comme prétend Liebrecht (Jahrbuch, XIII, 234), une monnaie d'argent, l'appellation *liart* (blanc, gris clair) s'expliquerait aisément. Cp. fr. *blanc*, esp. *blanca* (noms de monnaie). — D. *liarder*.

LIBATION, L *libatio* (libare).

LIBELLE, L. *libellus*, dim. de *liber*. — D. *libeller*, *libelliste*.

LIBÉRAL, L. *liberalis* (liber). — D. *libéralité*, L. liberalitatem; *libéralisme*.

LIBÉRER, L. *liberare*, rendre libre.

LIBERTÉ, L. *libertatem* (liber).

LIBERTIN, L. *libertinus*, fils d'affranchi (*libertus*). Le sens du mot français n'est qu'une application au moral de l'idée d'affranchi; le *libertin* est = celui qui s'affranchit, qui s'émancipe de la règle. — D. *libertinage*.

LIBIDINEUX, L. *libidinosus* (libido).

LIBRAIRE, L. *librarius* (liber). Le mot latin s'appliquait aux esclaves employés à copier ou à rédiger; Sénèque cependant s'en sert déjà dans le sens de marchand de livres. — D. *librairie*, L. libraria (sc. taberna), boutique de livres. Le mot français signifiait jadis, comme signifie encore l'angl. *library*, une bibliothèque.

LIBRE, L. *liber*, génitif *liberi*.

1. **LICE**, aussi *lisse*, lieu destiné aux tournois, it. *liccia*, *lizza*, esp. *liza*, prov. *lissa*, *laissa*, bret. *lez* (prob. emprunté au roman). La première signification du mot est enclos, cp. le terme de marine *lisse*, aussi appelé ceinte et préceinte. Diez conjecture donc une dérivation du mha. *letze* (= vha. *lazi*), rempart, quoique la mutation *e* en *i* ne soit pas régulière. — L'explication par L. *licium*, trame, proposée par Ducange (à cause que les pieux sont rangés comme les fils dans une trame) paraît forcée. Pour ma part, j'imagine que *lisse* est la bonne orthographe, et que ce mot vient de *liste* dans son sens primitif de bord, clôture, lisière. Aussi bien l'anglais traduit-il *lice* par *list*. (A la vérité l'angl. *list* n'est pas concluant, le *t* final pouvant être adventice, après l'*s*, comme dans d'autres vocables anglais.)

2. **LICE, LISSE,** dans « haute ou basse lice », du L. *licium*, trame de tisserand. — D. *licette, liceron.*

3. **LICE,** chienne courante, wall. *lehe* (namurois, pic. et rouchi *liche*), vfr. *leisse*, prov. *leissa.* « Ce vocable, dit Grandgagnage, se retrouve dans les mots allemands : nha. *latsche*, souabe *lätsch, laitsch, lusch*, bav. *leusch, lusch*, qui ont au propre et au figuré la même signification (chienne et prostituée). D'autre part on rencontre en latin et moy. latin le mot *lyciscus, lycisca, letissa* (sorte de chien que l'on croyait provenir de l'accouplement d'un loup et d'une chienne : voy. Servius ad Virg. Eclog., III, 18, et Ducange, v° letissa, et v° odorenceci). Reste à savoir : 1. si ces formes latines, comme aussi les formes allemandes, sont identiques entre elles ou si elles ont plusieurs primitifs ; 2. si le roman vient du latin ou de l'allemand ; 3. enfin, ce qui rentre en partie dans la question précédente, si le mot allemand ne vient pas lui-même du latin. N'abordant que le deuxième problème, nous dirons que l'origine latine semble plus plausible, principalement à cause de la similitude des formes lat. *letissa* et prov. *leissa.* Nous remarquerons aussi que le glossaire de Lille rend *licisca* par *lisse.* » — Diez admet également l'origine latine ; le type toutefois auquel il rattache le prov. *leissa* n'est pas *letissa*, mais *lycisce*, car, selon lui, *lycisca* (c=k) aurait entraîné une forme prov. *leisca*, et pic. *lique.* Le philologue de Bonn ajoute que des glossaires allemands traduisent *lycisca* par *zöha*, chienne, ou *brachin*, chienne de chasse. — Quant au mot *letissa*, allégué comme latin par Grandgagnage, n'est-il pas plutôt une latinisation des vocables germaniques cités par lui en tête de son article? Ou bien une mauvaise leçon pour *lecissa ?*

LICENCE, L. *licentia*, permission (tant celle que l'on reçoit que celle que l'on prend). — D. *licencier* (cp. *congédier*, de *congé* = L. *commeatus*, permission d'aller) ; *licencieux*, L. licentiosus.

LICET, mot latin = il est permis.

LICHEN, L. *lichen* (λειχήν).

LICITE, L. *licitus*, permis (de *licere*) ; *illicite*, L. *illicitus.*

LICITER, L. *licitari*, offrir un prix, enchérir (de *licere*, être mis à prix). — D. *licitation.*

LICOL, LICOU, p. *lie-col* (cp. *limier* p. *liemier*, *dimanche* p. *diemanche.*

LICORNE, it. *liocorno* (cp. *liofante*), *alicorno ;* gâté du L. *unicornis*, esp. *unicornio.*

1. **LIE,** dépôt d'une liqueur, prov. *lhia*, angl. *lee.* Direct. du BL. *lia* (Papias : amurca ; Gloses de Reichenau : fex) ; mais d'ou vient *lia?* La question n'est pas résolue. On trouve en breton *léit*, vase, limon, gaél. *llaid*, m. s. — Une origine du goth. *ligan*, vha. *liggan*, fris. *liga*, angl. *lie*, = jacere, cubare, serait-elle trop aventureuse (cp. *sédiment*, de *sedere*) ? D'autre part, le wall. *lize*, anc. angl. *lyse*, et vfr. *lessu* = levain, donnent quelque probabilité à une dérivation du L. *lix*, gén. *licis* (défini par Non. Marc. : *lix* étiam cinis dicitur vel humor cineri mixtus) ; c'est la dérivation pour laquelle paraît incliner Grandgagnage. Mon savant professeur, feu Doederlein, faisant venir *lix* de *liquĕre linquere*, on est tenté d'admettre, à côté de *lix*, une forme rustique *liqua* ou *lica* qui expliquerait parfaitement le n. prov. *lica* et notre fr. *lie.* — Le mot angl. *lee* signifiant plutôt levain, d'autres (Dieffenbach, Diez, Mahn) conjecturent plutôt une dérivation de *levare* (cp. *levain*).

2. **LIE,** adj., = gai, joyeux ; ne s'emploie plus que dans l'expression *faire chère lie.* C'est le féminin de *liet* lié** (monosyllabe) = it. *lieto*, prov. *letz*, v. cat. *let*, esp., port. *ledo*, qui vient du L. *lætus.* — Le fém. *lie* est tout ce qu'il y a de plus régulier, du moins pour les dialectes du Nord ; il est la forme contracte de *liée ;* ainsi, à l'adverbe, on trouve *liement* alternant avec *liéement.* Néanmoins, on a mis en doute dans ces derniers temps que l'expression *chère lie* soit d'origine proprement française (Rom., IX, 167) ; je ne connais pas les arguments sur lesquels on se fonde. — D. *liesse*, L. *lætitia.*

LIEF, action de lever (des scellés), subst. verbal de *lever* (cp. *relief* de *relever*).

LIÉGE, du L. *levis*, léger, par l'intermédiaire d'une forme dérivative *levius.*

LIEN, vfr. *lïen, loyen*, prov. *liam*, angl. *leam*, du L. *ligamen* (ligare). — D. vfr. *loiemier, liemier*, nfr. *limier*, prov. *liamer*, angl. *leamer*, pr. le chien tenu en laisse. Cette étymologie de *limier* a le degré de certitude suffisant pour faire rejeter celle du L. *liminarius* (pris dans le sens de chien ouvrant la chasse), qui ne s'accorde nullement avec les formes primordiales du mot.

LIENTERIE, gr. λειεντερία ; de λεῖος, lisse, et ἔντερον, intestin.

LIER, anc. *loyer*, du L. *ligare.* — D. *liaison*, L. ligationem ; *lien* (v. c. m.) ; *liasse.* — Cps. *al-, dé-, relier.*

LIERRE ; la consonne initiale *l* est un effet de l'agglutination de l'article ; le mot correspond à vfr. *ierre, hierre*, it. *edera, ellera*, esp. *hiedra*, prov. *edra*, et vient du L. *hedera.*

LIESSE, voy. *lie* 2.

LIEU, vfr. *leu*, du L. *locus ;* cp. *feu* de *focus*, *queux* de *coquus.* — Composé : *lieutenant*, = *locum tenens.*

LIEUE, du L. *leuca*, vocable cité par les écrivains latins comme gaulois. Adouci d'abord en *leuga*, gr. λεύγη, la transposition en a fait *legua*, vfr. *legue*, d'où, par syncope du *g* et diphthongaison de *e* en *ie* (cp. *lieu* p. *leu*), la forme actuelle *lieue.* L'it. et le prov. ont *lega*, l'esp. *legua*, le port. *legoa*, l'angl. *league.*

LIEUTENANT, it. *luogotenente* (et *tenente* tout court), voy. *lieu.* — D. *lieutenance.*

LIÈVRE, it. *lepre*, du L. *lepus*, gén. *lepŏris.* — D. *lévrier*, L. leporarius ; *levraut*, *levrette*, *levron.*

LIGAMENT, L. *ligamentum* (ligare) ; *ligature*, L. *ligatura.*

LIGE, BL. *ligius*. Cet adjectif roman avait le sens « tout entier, sans réserve » (« *ligia* potestas, *ligia* voluntas, adv. *ligement* et franchement, purement et *ligement* »). Il n'y a pas à douter que ce soit le même mot que le wallon *lige* dans la locution *quit' et lige* = quitte et libre. D'où vient le mot dans cette signification? Grandgagnage y voit une contraction du mha. *ledec*, gén. *lediges*, néerl. et nha. *ledig* = libre, dégagé. Quant à l'emploi du mot dans le terme féodal *hommage lige*, voici comment le philologue liégeois le motive : « Un hommage lige ne signifie pas littéralement, comme on le pense d'ordinaire, un hommage par lequel on se lie pleinement envers son seigneur, bien que ce soit là le sens logique, ou, si l'on veut, l'effet de ce genre d'hommage, mais un hommage dégagé de toute restriction au profit d'un tiers et par là absolu. » — Diez, sans prendre de parti définitif, cite à l'appui de cette manière de voir un document du XIII[e] siècle portant : « ligius homo, quod teutonice dicitur ledigman » (c.-à-d. libre de tout engagement envers un tiers). Voss dérivait *ligius* du mot roman *liga*, lien, alliance, de sorte que la signification « obligation rigoureuse » aurait amené celle de « obligation absolue ». Mais Diez y oppose, peut-être trop catégoriquement, que la langue française ne présente pas d'adjectif répondant à un type latin en *ius* ou *eus* qui n'ait pas un précédent dans la bonne latinité. Gachet, se fondant sur ce que Guillaume le Breton, dans sa Philippéide, traduit toujours *homme lige* par *ligatus*, se déclare également en faveur de *ligare*. Chevallet fait de même. — Diez admettrait de préférence à *ligare*, une dérivation du nord. *lidi*, compagnon, latinisé en *lidi-us* (d'où viendrait, selon les règles, la forme fr. *lige*), mais il n'en est pas satisfait au point de vue du sens. — Ducange prend pour type un adj. *litius*, *lidius*, du BL. *litus*, *lidus*, homme attaché à la glèbe. — Pour ma part, j'estime l'explication par *ledig* d'autant plus acceptable que ce mot, dans les dialectes néerlandais, se présente le plus souvent sous la forme syncopée *leeg*. — Les formes prov. *litge*, it. *ligio*, angl. *liege*, sont déduites du français. — D. *allégeance* (v. c. m.).

LIGNAGE, prov. *linhatge lignatge*, esp. *linage*, port. *linhagem*, it. *legnaggio*, voy. *ligne*. — D. *lignager*.

LIGNE, trait simple, puis suite, rangée, descendance de famille (linea sanguinis). Du L. *linea* (linum) = cordeau, ficelle, signification encore vivace dans « pêche à la ligne », « tirer une muraille à la ligne ». L'ancienne langue présentait aussi une forme masc. *lin*, *ling*, au sens de lignage, parenté, race, répondant au prov. *linh*, *ling* (esp. *liño* = série, rangée). Génin s'est fourvoyé en expliquant cette forme par une apocope opérée sur le dérivé *lignage*. La forme vfr. *lin* cependant peut aussi se rapporter directement au simple L. *linum*, fil, cordon (on trouve aussi bien *linage* dans les anciens textes que *lignage*). — D. *lignage* (v. c. m.), *ligneul* (v. c. m.), type *lineolus*; *lignerolle*, *lignette*, *lignolet*; verbe *ligner*, L. lineare; *aligner*; *lignée*. — Composé : *forligner*, dégénérer.

LIGNÉE, de *ligne*, comme *bouchée* de *bouche*; le mot exprime « tous ceux de la ligne ».

LIGNER, voy. *ligne*. — Composés : *aligner*, *enligner*, *souligner*.

LIGNEUL, fil enduit de poix ; n'est peut-être pas un dérivé de L. *linea*, fr. *ligne*; il me parait tenir du même thème *lien* (= gr. λυχν, d'où ἐλλύχνιον, mèche), qui a donné en BL. *lucinium*, *licinium*, *lichenus*, *licmen* (voy. *lumignon*). Son sens propre serait donc mèche. J'ai relevé dans Jean de Garlande (ms. de Bruges) *licinium* traduit par *linel*.

LIGNEUX, L. *lignosus*, dér. de *lignum*, bois (= vfr. *laigne*, wall. *legne*). Termes scientifiques : *se lignifier*, *lignite*.

LIGUE, du BL. *liga* (subst. verbal de *ligare*), confœderatio. — D. *liguer*, *ligueur*.

LILAS it., esp. *lilac*, port. *lila*; mot persan (*niladj*, *liladj*).

LILIACÉ, voy. *lis*.

LIMACE ou *limas*, it. *lumaca*, *lumaccia*, esp. *limaza*, port., par transposition, *lesma*; du L. *limax*, *-acis* (limus). — D. *limaçon*, wall. *limeson*, *lumeson*, vfr. *limechon*.

LIMANDE, poisson plat, à peau rude, it. *lima*; d'après Le Duchat, du L. *lima*, lime, à cause de la rugosité de la peau. La forme gérondive *limande* se rattache à l'idée « limando aptus ».

LIMBE, L. *limbus*, bord.

LIME, L. *lima*. — D. *limer*, L. limare; *limaille*. Voy. aussi *limande*.

LIMIER, voy. *lien*.

LIMINAIRE, L. *liminaris* (limen).

LIMITE, L. *limes*, *limitis*, BL. *limita*. — D. *limiter*, L. limitare.

LIMITROPHE, L. *limitrophus*, composition hybride, formée du L. *limes*, limite, et du grec τρόφος, adj. verbal de τρέφειν, nourrir, soigner. — Le mot se rencontre pour la première fois dans le Code Justinien : *limitrophi agri* ou *fundi*, terres frontières, nom des champs concédés aux soldats qui gardaient les frontières. Dans la suite, le mot est devenu synonyme de *limitaneus*.

1. **LIMON**, boue, bourbe, forme augmentative du L. *limus*. — D. *limoneux*.

2. **LIMON**, une des deux branches du timon d'une voiture; d'après Diez, de l'esp. *limon*, m. s., dér. de *leme*, timon, gouvernail, dont l'origine n'est pas encore éclaircie. — Le flam. a *lamoen* pour *limon*, et Kiliaen cite à ce sujet une forme française *lamon*. Ce changement de voyelle, en syllabe atone, ne prouve rien contre la dérivation ci-dessus établie, laquelle, toutefois, n'est nullement à l'abri d'opposition. L'angl. *limbers*, *limmers*, limonière, avant-train, est rapporté par Müller au nord. *lim*, plur. *limar* (suéd. *lem*, *lemmer*), membres, branches. Ce pourrait bien être là la vraie origine du mot esp. *leme* et du fr. *limon*. Il n'est pas probable que *limon*, qui se trouve déjà dans Chrétien de Troyes, soit venu au

français d'un radical espagnol. — D. *limoner*, *limonier*, *-ière*.

3. **LIMON**, citron, esp., prov. *limon*, it. *limone*, angl. *lemon*, flam. *limoen*, du persan *limû*, arabe *laimûn*. — D. *limonade*, *limonier*.

4. **LIMON**, en t. d'architecture, pièce de bois ou de pierre taillée en biais, du L. *limus*, oblique.

LIMPIDE, L. *limpidus*. — D. *limpidité*.

LIN, L. *linum*. — D. *linier; linette*, graine de lin; *linon*, *linot*, *linotte* (cp. en all. les appellations *hänfling* ou *leinfinke*).

LINCEUL, it. *lenzuolo*, prov. *linsol*, du L. *linteolum*, morceau de linge, serviette (dérivé de *linteum*, linge). Anc. particulièrement = drap de lit, d'où l'acception actuelle.

LINÉAIRE, L. *linearis; linéal*, L. linealis; *linéament*, L. lineamentum; dérivés de *linea*, fr. *ligne*.

LINGE, pr. toile de lin; de l'adj. *lineus* (linum); cp. *lange* de *laneus*. — D. *linger*, *lingère*, *-erie*. — Anc. *linge*, adj. comme dans *dras linges*, *une linge robe*, a disparu.

LINGOT, dér. du L. *lingua*, langue, lequel, de même que le dim. *lingula*, *ligula*, avait, dans la bonne latinité déjà, dégagé des acceptions diverses se rapprochant de celle de lingot. — Une autre étymologie s'est produite sur la base de l'angl. *ingot* = lingot. On a prétendu que *lingot* n'était que le mot anglais avec agglutination de l'article. Et quant à *ingot*, d'après la définition que lui donne le glossaire de Tyrwhit, « moule à couler les lingots », on l'explique par *in-got*, coulé dedans. Nous ne sommes pas à même de combattre cette manière de voir; la seule objection que nous pourrions y faire, c'est que l'angl. actuel ne possède pas le verbe *get*, couler, fondre, correspondant au néerl. *gieten*, all. *giessen;* mais il se peut que la vieille langue l'ait possédé, puisque l'ags. avait *geotan*. En attendant des preuves plus concluantes de l'étymologie prêtée à *ingot*, nous pouvons tout aussi bien prétendre que le mot anglais est le mot français avec retranchement de l'article, d'autant plus qu'on a en angl. le mot *linget* défini par « petite mesure de métal ». — D. *lingotière*.

LINGUAL, L. *lingualis* (lingua).

LINGUE, all. *leng*, angl. *ling*, nom de poisson, du L. *lingua;* cp. la dénomination allem. *zungenfisch*.

LINGUISTE, néol., de *lingua*. — D. *linguistique*.

LINIMENT, L. *linimentum* (de *linire*, oindre).

LINOT, LINOTTE, voy. *lin*.

LINTEAU, esp. *lintel*, *dintel*, BL. *lintellus*, limen superius, d'un type latin *limitellus*, dim. de *limes*, *-itis*, bord, lisière. Cette étymologie de Diez se confirme par l'esp. *linde*, port. *linda*, = limite, prov. *lindar*, seuil, = L. *limitaris*.

LION, *leon**, L. *leo*, *leonis*. — D. *lionne*, anc. *lionesse*, dim. *lionceau*.

LIPPE, vfr. et wallon *lepe*, de l'all. *lippe*, lèvre. — D. *lippée*, *lippu*.

LIQUÉFIER, d'un type *liqueficare* p. *liquefacere; liquéfaction*, d'un type *liquefactio;* pour mettre le verbe d'accord avec son substantif, il fallait dire ou *liquéfaire* pour l'un, ou *liquéfication* pour l'autre.

LIQUEUR, L. *liquorem*. — D. *liquoreux*.

LIQUIDE, L. *liquidus*. — D. *liquidité*, L. liquiditas; verbe *liquider*, de *liquidus* au sens de clair et net.

LIRE, L. *legere* (*leg're*). — D. *lisible*, L. legibilis, *liseur* (le L. *lector* se trouve, dans les vieux glossaires, traduit correctement par *litre*).

LIRON, voy. *loir*.

LIS, prov. *lili*, *liri*, *lis*, esp., port. *lirio;* du L. *lilium* (gr. λείριον). L'*s* final du mot fr. est un reste de l'ancien nominatif, devant lequel l'*l* final du radical s'est effacé; car *lis* est pour *lils*. Cet *s* s'est communiqué aux dérivés, de là : *liset*, *liseron*, *liseret*, *liserolle*. — Du L. lilium : l'adj. *liliaceus*, fr. *liliacé*.

LISERER, dér. de *lisière*. — D. *liseré*.

LISIÈRE, pour *listière*, dér. de *liste* (v. c. m.). — D. *liserer*.

1. **LISSE**, adj., prov. *lis*, it. *liscio*, esp., port. *liso*. On peut hésiter entre le gr. λισσός, m. s., et le vha. *lîsi*, doux (nha. *leise*). Diez, pour des considérations phonologiques, favorise l'extraction germanique. — D. *lisser*, d'où le subst. *lissoir*.

2. **LISSE**, t. de marine ou de construction, variante de *liste* (p. *ss* de *st*, cp. le nom propre *Cassel* de *castellum*). Cette étymologie se confirme par les dérivés *listeau*, petite lisse. Voy. aussi *lice* 1.

3. **LISSE**, ficelle à lier des marchandises, soit du L. *licium*, fil, ou de l'all. *litze*, cordonnet.

LISTE, d'abord pièce longue et étroite en général, bord, bande, puis spéc. bande de papier, d'où catalogue, énumération (une déduction logique semblable se présente dans *bordereau*); it., esp., prov. *lista*, port. *lista*, *listra*. Du vha. *lista*, nha. *leiste*, m. s. — D. *lister** *liter* (une étoffe), *listel*, *listeau*, *liteau*, *liston*, *lisière*, p. *listière*. Voy. aussi *litre* 2.

LIT, du L. *lectus* (cp. *confectus*, *confit; pectus*, *pis*). — D. *liter* (du poisson), *literie*, *litière*, BL. *lectaria;* verbe *aliter*.

LITANIES, L. *litaniæ*, du gr. λιτανεία, action de faire des λιτή; ou prières.

1. **LITEAU**, autre forme de *listeau*, *listel*, dérivé de *liste*.

2. **LITEAU**, t. de chasse, dér. de *lit*.

1. **LITER**, arranger par lits, de *lit*.

2. **LITER**, *lister**, couvrir avec de gros fils la lisière du drap avant de le teindre; de *liste*, bord.

LITHO-, en composition (*lithographe*, etc.), du gr. λίθος, pierre

LITIÈRE, it. *lettiera*, BL. *lectaria;* de *lit*.

LITIGE, L. *litigium* (de *litigare* = *litem agere*, d'où fr. *litigant*); *litigieux*, L. litigiosus.

1. **LITRE**, mesure de capacité, du gr. λίτρα.

2. **LITRE**, ceinture de deuil, prob. p. *listre*, variété de *liste*, bande, bordure (v. c. m.), cp. la forme prov. et it. (siennoise) *listra*.

LITTÉRAIRE, L. *litterarius* (de *littera*, lettre); *littéral*, L. litteralis; *littérature*, L. litteratura; *littérateur*, L. litterator.

LITTORAL, L. *litoralis* (de *litus*, *-oris*, rivage).

LITURGIE, gr. λειτουργία, office public.

LIVÈCHE, anc. *levesse*, it. *levistica*, *libistico*; cette dernière forme ital. a été défigurée par l'interprétation imaginative du peuple en v. flam. *levestock*, *liefstickel*, all. *liebstöckel*, en apparence = chère petite plante. Du L. *levisticum* (Végèce), forme altérée de *ligusticum* (litt. = de Ligurie).

LIVIDE, L. *lividus*. — D. *lividité*.

LIVRAISON, voy *livrer*.

1. **LIVRE**, masc., L. *liber*, *libri*. — D. *livret*.

2. **LIVRE**, fém., it. *libbra* et *lira*, du L. *libra*.

LIVRÉE, voy. l'art. suiv.

LIVRER, prov. *liurar*, it. *liverare*, *librare*, BL. *liberare* (« liberare dona », du L. *liberare* (liber), rendre libre. L'idée moderne se déduit naturellement du sens classique; affranchir, détacher une chose ou la laisser partir, la *livrer*, ne plus la retenir, sont des idées qui se tiennent. Une filiation de sens analogue se remarque dans le latin *solvere* signifiant payer. La valeur latine de *liberare* (affranchir) est rendue par l'it. *liberare*, en esp. par *librar*, en fr. par le composé *délivrer*. Le prov. *liurar* réunit les deux acceptions antique et moderne. — D. *livraison*, action de livrer, fourniture; *livrance**, fourniture, d'où *livrancier*; *livrée*, pr. ce qui est fourni, puis spécialement ce qui est fourni en habillements par le maître au serviteur. Jadis, le chancelier, les grands officiers de la couronne avaient, aussi bien que les domestiques, leurs habits de *livrée*.

LOBE, gr. λοβός. — D. *lobé*; dim. *lobule*; *locelle* p. *lobicelle* (v. *locelle*).

LOCAL, L. *localis* (locus). — D. *localité*, *localiser*.

LOCATAIRE, **LOCATIF**, **LOCATION**, du L. *locare*, louer.

LOCELLE, voy. *lobe*. D'après d'autres, du L. *locellus*, petite loge (de *locus*).

LOCH, **LOG**, t. de marine, de l'angl. *log*.

LOCHE, poisson, esp. *loja*, angl. *loach*; d'origine inconnue.

LOCHER, branler; du mha. *lücke* (nha. *locker*), = lâche, peu serré, que l'on met en rapport avec all. *loch*, dial. *luck*, trou, *lücke*, lacune. Chevallet place le verbe *locher* dans l'élément celtique et cite bret. *luska*, branler, remuer, écoss. *luaisg*, gallois *llwygaw*, irland. *luasgaim*. — Cps. *élocher* (v. c. m.), secouer; rouchi *arlocher*, p. *relocher*, ébranler.

LOCMAN, voy. *lamaneur*.

LOCOMOTION, **-TEUR**, **-TIVE**, **LOCOMOBILE**, néologismes, tirés du L. *loco movere*, mouvoir de place.

LOCUTION, L. *locutionem* (loqui).

LODS, *lodes**, *los**, dans « lods et ventes », du BL. *laudes*, qui, comme subst. de *laudare*, consentir, octroyer, signifiait sans doute en premier lieu octroi, puis aliénation d'un bien en vertu d'octroi, puis le droit payé pour cet octroi d'aliénation.

LOF, terme de marine, angl. *loof*, all. *luf*; du néerl. *loef*, m. s. — D. *lofer*.

LOGARITHME, terme scientifique, fait de λόγος, proportion, et de ἀριθμός, nombre.

LOGE, petite hutte, autr. aussi = tente, etc., it. *loggia* (à Coire *laupia*, lomb., piém. *lobia*), port. *loja*, prov. *lotja*, angl. *lodge*, BL. *laubia*. Du vha. *lauba*, *laubja*, nha. *laube*, feuillée, berceau, cabinet, galerie. Pour la transition logique, Diez rappelle le vfr. *foillie*, cabane, de *feuille*. — D. *loger* (cp. *caser* de *case*).

LOGER, de *loge*. — D. *logis*, vfr. *logeïs*; cps. *déloger*.

LOGIQUE, gr. λογικός = relatif au discours ou à la raison (λόγος). — D. *logicien*.

LOGOGRIPHE, composé de λόγος, mot, + γρῖφος, filet, piège, énigme.

LOGOMACHIE, gr. λογομαχία, dispute de mots.

LOI, vfr. *lei*, du L. *lex*, *legis*. — D. *loyal*, vfr. *léal*, L. *legalis*. — Cps. *aloi* (v. c. m.).

LOIN, anc. *loing*, du L. *longe*. — D. *éloigner* (*eslongier**, *esloignier**). — D'un type *longitanus* s'est produit it. *lontano*, prov. *lonhdan*, fr. *lointain*.

LOINTAIN, voy. *loin*.

LOIR, prov. *glire*, it. *ghiro*, du L. *glis*, *gliris*. Pour la chute du *g* initial, cp. esp., port. *lande* pour *glande*, du L. *glans*. — D. *liron* (vfr. *gliron*), esp. *liron*; *lérot* (Palsgrave donne *leyrot*, dormeuse). Le champ. a *lairon* = sorte de rat.

LOISIR; ce substantif est proprement un infinitif, de même que *plaisir*. L'anc. verbe *loisir*, prov. *leger*, n. prov. *leser*, *lesir*, représente le L. *licere*, et signifiait être permis. Le sens primitif du subst. *loisir* est donc licence, permission; la valeur de « j'ai la permission ou la faculté d'écrire », s'est rétrécie en celle de « j'ai le temps libre d'écrire ». L'étymologie tirée du L. *otium*, mise en vogue par Ménage, est tout bonnement une absurdité.— Le même verbe *loisir* = L. *licere* (d'où l'ancienne locution *loist à savoir* = L. scilicet) a laissé l'adjectif *loisible*.

LOMBARD; le nom des établissements ainsi nommés est tiré de *lombard* = usurier. « En ce temps-là (en l'an 1200) l'usure et l'impudicité régnaient à masque levé dans la France. Mathieu Pâris dit que le premier de ces vices y avait été apporté d'Italie; il entend les *Lombards* qui l'exerçaient publiquement et sur l'autorité des princes, auxquels ils en payaient tribut » (Mézeray). Les monts-de-piété étaient dans le principe des maisons de prêt sur gages, les premiers furent sans doute fondés par ces étrangers italiens, dont le nom était devenu synonyme d'usurier.

LOMBES, L. *lumbus*, dont l'adj. fém. *lumbea* s'est francisé en *longe*, anc. *loigne*, terme de boucherie, « longe de veau », wall. *logne*, v.

flam. *loenie*, *longie*, angl. *loin;* cp. aussi le wall. *lomberai*, gribelette de porc, échinée.

LONG, L. *longus*. — D. *longueur* (anc. *longueté*, *longuesse*), *longuet*, *longuerie; longe*, bande de cuir ou de corde; *longer*, *allonger*. — Cps. *longtemps* = long espace de temps; ce dernier est venu bien inutilement remplacer l'anc. adverbe *longues*.

LONGANIMITÉ, L. *longanimitas;* cp. l'all. *langmuth*.

1. **LONGE**, courroie, lanière, voy. *long*.

2. **LONGE**, terme de boucherie, voy. *lombes*.

LONGÉVITÉ, L. *longævitas* (longum ævum).

LONGITUDE, L. *longitudo*. — D. *longitudinal*.

LOOCH, t. de pharmacie; port. *lohoc;* de l'arabe *lòok* (du verbe *laaka*, lécher).

LOPIN; l'étym. L. *lobus* (λοβός), follicule, gousse, mise en circulation par Nicot, est impossible tant pour le sens que pour la lettre. D'après Frisch, p. *lapin*, de l'all. *lappen*, morceau ; c'est peu vraisemblable. Grandgagnage cite l'angl. *lop*, élaguer, d'où, selon Ducange, BL. *loppare*, resecare, amputare, subst. *lopadium*, segmentum, frustum. Si le mot désignait dès l'origine principalement un morceau à manger, on serait tenté de le rapprocher d'un vieux mot fr. cité par Roquefort : *louper*, manger goulument. Cp. en patois champ. *licher*, être gourmand, et *lichette*, petit morceau. Mais le sens foncier est masse; je le placerais donc plutôt dans la famille de l'équivalent anglais *lump*, v. flam. *lompe*, frustum, massa, qui sont des formes allégées de angl. *clump*, néerl. *klomp*, all. mod. *klumpen*. — D. pop. *lòpiner*, casser une croûte ; anc. aussi diviser en lopins.

LOQUACE, L. *loquax*. — D. *loquacité*, L. loquacitas.

LOQUE, pièce d'étoffe usée ou déchirée ; du nord. *lòkr*, chose pendante (ce mot se retrouve dans les composés *breloque* et *pendeloque*). — D. dim. *loquette*, d'où *loqueté*, t. de blason, et *loqueteux** = déguenillé.

1. **LOQUET**, laine grossière ; de l'all. *locke*, boucle de cheveux, anc. aussi = flocon.

2. **LOQUET**, it. *lucchetto*, fermeture de porte, dim. du vfr. *loc*, m. s.; ce dernier vient de l'ags. *loc*, angl. *lock*, flam. *luycke;* cp. vha. *bi-loh*, verrou, goth. *ga-lukan*, enfermer (voy. aussi *bloc*). — D. *loqueteau*, *loqueter*.

LORETTE ; du quartier de Notre-Dame-de-*Lorette* à Paris, où beaucoup de ces femmes se logèrent ; étym. analogue à celle de *fiacre*. — Fournier, dans le Vieux-Neuf, prétend que *lorette* avait sa signification actuelle dès le temps d'Henri III.

LORGNER, en Normandie, *loriner ;* c'est, d'après Diez, un verbe de la même famille germanique d'où sortent suéd. *lura*, all. *lauern*, suisse *loren*, *luren*, néerl. *loeren*, guetter, regarder à la dérobée. Ulrich suppose un type vha. **luranjan*. Voy. aussi *épargner*. L'angl. *lurk*, m. s. est rapporté par Mahn au celt. *llerc*, *llercian*. — D. anc. adj. *lorgne*, *lour*, louche; *lorgnette*, *-on ; lorgnade*.

LORIOT (l'initiale *l* provient de l'agglutination de l'article), vfr. *oriouz*, pic. *uriot*, prov. *auriol*, esp. *oriol;* du L. *aureolus*, de couleur d'or (cp. all. *gold-ammer*). Les Latins appelaient le merle doré *galgulus*. — D'où vient l'expression *compère loriot*, pour désigner l'orgelet ou bouton qui vient sur les paupières? Nous donnons pour ce qu'elle vaut l'explication qui se trouve dans le glossaire picard de l'abbé Corblet : « Pline et Plutarque ont avancé que le regard du loriot est un remède excellent pour ceux qui sont atteints de la jaunisse. Cette opinion s'accrédita au moyen âge et les personnes qui souffraient de cette maladie prenaient un *loriot* pour *compère*. De là notre expression : *compère louriot* pour exprimer un orgelet. Du Ménil la dérive du BL. *lorum*, qui signifiait une blessure dont il ne sort pas de sang. » Nous espérons que l'on finira par trouver une explication plus satisfaisante que ces deux-là ! Je crois, pour ma part, que dans cette expression populaire, *loriot* ne représente pas *l'orjol* = aureolus, mais *l'orgeol* = L. ordeolus (orgelet, v. c. m.).

LORMIER, anc. *lorenier*, *loremier*, *lorimier*, angl. *lorimer*, aussi *loriner*. Avant de signifier éperonnier, ce mot s'appliquait à tous ouvriers fabriquant des objets concernant le harnachement. Il dérive du vfr. *lorain*, *lorin*, bride, rêne, longe, et par là du L. *lorum*, courroie. On appelait autrefois les lormiers aussi *frenniers*, faiseurs de *freins* Pour *lorinier* devenu *lorimier*, je rappellerai les mots *étamer*, p. *étaner*, de *étain*, et *venimeux* de *venin*. — Baudry pense que *lormier* est p. *l'ormier*, et *ormier* un dér. du radical *orm* qui a donné BL. *ormilla*, boucle, et *ormiscus*, collier. Cette étymologie est tout à fait inutile, l'autre ne laissant aucun doute. — D. *lormerie*.

LORS, vfr. *lores* (la finale *s* caractérise l'adverbe), du L. *illa hora*, à cette heure-là ; le composé *alors*, it. *allora*, représente la formule *ad illam horam*. — D. la conjonction *lorsque*, litt. = au temps que.

LOS, vieux mot, signifiant louange. Du plur. L. *laudes* (laudare). — Voy. aussi *lods*.

LOSANGE, it. *lozanga* (t. de blason), figure quadrilatère à quatre côtés égaux ayant deux angles aigus et deux angles obtus. On a proposé, pour expliquer ce mot, d'abord une transformation de *lorange*, lequel viendrait du L. *laurus*, vfr. *lor*, à cause d'une certaine ressemblance avec la feuille du laurier, puis une transformation de *loxangle*, mot hypothétique, que l'on expliquait par une combinaison du grec λοξός, oblique, avec le L. *angulus*, angle. Ces conjectures sont loin de la vérité. D'après Gachet, le mot est identique avec le vieux subst. *losenge*, flatterie, mensonge, tromperie (voy. plus loin l'article *louange*). Jadis les armes, les devises des familles étaient brodées, peintes ou gravées dans ce que nous appelons des losanges ainsi que cela se fait encore pour les blasons des filles. « On aura dit d'abord de ces dessins,

destinés souvent à exalter les grands seigneurs par les allégories qu'ils renfermaient, que c'étaient des *losanges* ou louanges, puis des mensonges, et bientôt le mot, dont le sens primitif fut oublié, ne signifiait plus que l'encadrement. » Nous ajouterons, à l'appui de cette manière de voir, que le subst. prov. *lauza* (du verbe *lauzar* = L. *laudare*), port. *lousa*, esp. et piém. *losa*, vfr. *lauze*, a également dégagé successivement, du sens primitif louange, celui d'inscription funéraire, puis celui de pierre sépulcrale, et enfin celui de carreau dont on dalle les églises. — Diez aussi, pour expliquer *losenge*, flatterie, part du prov. *lauzar* = laudare, mais cette identité a été combattue par Baist (Gröb. Ztschr., V, 246). L'esp. *losa*, dalle, surtout dalle tombale, est probablement connexe avec fr. *losange* et les autres correspondants romans ou angl. formés d'après celui-ci, mais bien assurément, pense Baist, il ne tient pas de *laudare;* la mutation *d* en *s* est étrangère à cette langue. Le *lauda* de la même langue, au sens de tombeau (pr. pierre funéraire), que l'on invoque également à propos de *losange*, n'a rien non plus à faire avec *laudare*, louer, et représente L. *lapidem*. — Schuchardt (Ztschr., VI, 424) suppose une origine celtique et invoque, dans la Lex metalli Vispacensis (de la 2e moitié du Ier siècle), le terme *lapides lausiæ*. Liebrecht (Jahrb., XIII, 226) rappelle un passage du livre « Eckermann, Kelten » (VII, 45) disant que dans le Languedoc et la Provence, *loza* signifie pierre, que la *Lozère* a pris son nom de ses montagnes pierreuses et qu'en breton *laç* signifie pierre sacrée, dolmen. — D'après Godefroy *lauze* s'appliquait jadis à une espèce d'ardoise et l'on appelle encore maintenant de ce nom en Dauphiné des pierres plates servant à couvrir des murs de clôture.

LOT, part qui échoit à qqn. dans un partage, gain à la loterie, it. *lotto*, esp., port. *lote;* d'origine germanique : vha. *hloz*, goth. *hlauts*, nha. *loos*, flam., angl. *lot*, sort, part, lot; cp. encore vha. *hluz*, chose obtenue par le sort, nord. *hlut*, part. — D. *loterie;* verbe *lotir*, faire des lots.

LOTERIE, voy. *lot*.

LOTION, L. *lotio* (p. *lautio*, de *lavare*). — D. *lotionner*.

LOTIR, voy. *lot*. — D. *lotissement*, *-issage*.

LOTO, jeu, de l'it. *lotto*, lot, sort (v. *lot*).

LOTTE, esp. *lota*, d'origine inconnue. — Comme ce poisson se tient dans des rivières limoneuses, on a signalé prov. *lot*, limon = lat. *lutum*.

LOTUS, LOTOS, L. *lotos* (λωτός).

LOUANGE, dér. de *louer*, comme *vidange* de *vider*. De la forme prov. *lauzar*, = L. *laudare*, procède le subst. prov. *lauzenga*, vfr. *losenge*, it. *lusinga*, esp. *lisonja*, d'abord louange, puis vaine flatterie, mensonge, d'où le verbe *losenger*, flatter, tromper. Fallot et Chevallet ont mal rencontré en rattachant *losenge*, l'un à l'all. *lob-singen*, chanter des louanges, l'autre au vha. *los*, ruse, perfidie, mensonge. Diez proposerait volontiers (d'après Ziemann) le mha. *lôsen*, flatter avec fausseté, si les formes romanes, par leurs diverses significations, n'imposaient pas le L. *laudare*, qui convient d'ailleurs parfaitement aussi sous le rapport de la forme. Cette communauté du radical *los* avec *laud* n'est pas admise par Baist; voy. l'art. cité sous *losange*. — La terminaison *ange* est généralement rapportée au latin *emia* dans *vindemia*, fr. *vendange*, et dans BL. *laudemia* = laudatio, consentement, autorisation. Pour la lettre, il n'y a rien à opposer, mais les deux seuls exemples latins que l'on cite ne suffisent pas pour établir un suffixe *emia* = *ange*, servant à former des subst. de l'action; d'autant moins que l'élément *emia* y tient à la composition (*vindemia* est expliqué par *vinum demere*, *laudemia* par *laudem emere*, acheter le consentement du seigneur pour aliéner un bien). Je crois que *ange* ou *enge* dans les mots fr. *laidange*, *mélange*, *vidange*, *louange*, vfr. *lavange*, *haenge* (haine), *coustange* (frais), doit avoir une autre source; pourquoi ne serait-ce pas le suffixe germanique *ing* (équivalent de *ange*), particulièrement propre à l'anglais et au néerlandais (en moy. nl. sous la forme *inghe*) et remplacé par *ung* dans le haut all. actuel? Je ne fais qu'effleurer ici ce sujet, qui appartient plutôt à la grammaire historique

1. **LOUCHE**, adj. (le vfr. disait au masc. *lois*), prov. *losc*, flam. *losch;* du L. *luscus*, borgne. — Chevallet, se formalisant sans doute de la différence de signification entre *louche* et *luscus* (qui, cependant, ne peut faire difficulté), s'adresse à l'all. *lauschen*, auquel il prête la signification regarder de côté, tandis qu'il signifie écouter. Ce qui aggrave cette erreur, c'est que l'auteur, tout aussi malencontreusement, range sur la même ligne l'all. *lauschen*, le néerl. *lonken*, regarder de côté, et l'angl. *look askew*, regarder de travers. — D. *loucher*.

2. **LOUCHE**, grande cuiller pour servir le potage, puis aussi, en agriculture, écuelle pour répandre les engrais liquides. Génin s'est à juste titre récrié contre l'omission de ce mot « ancien, fort usité, légitime et nécessaire », dans le Dictionnaire de l'Académie. Le mot *louche* (vfr. *lousse*, wall. *lose*) est rendu dans la latinité du moyen âge par *lochea;* est-ce une transformation du L. *cochlear*, cuiller?

1. **LOUCHET**, hoyau, propre à fouir la terre; dérivé de vfr. *louche*, bêche, un homonyme de *louche*, cuiller.

2. **LOUCHET**, petite cuiller, houlette. Nous distinguons ce mot du précédent, vu la forme des objets qu'il désigne, laquelle nous engage à y voir un diminutif de *louche* 2.

1. **LOUER**, vfr. *loer*, donner ou prendre en location, du L. *locare*, m. s. — D. *louage* (d'où *louageur*). — Direct. du latin viennent les mots savants *location*, *-atif*, *-ataire;* le dér. L. *locarium*, prov. *loguier*, s'est francisé en *loyer*.

2. **LOUER**, donner des louanges, du L. *laudare.* — D. *louange* (v. c. m.).

LOUP, vfr. *leu*, du L. *lupus;* fém. *louve*, du L. *lupa.* — D. *louvat* (cp. l'it. *lupatto*); *louvet* (couleur), *louveteau*, *louveter*, *louvetier*, *-eterie.* Voy. aussi, pour la loc. *à la queue leu leu*, l'art. *leu.*

1. **LOUPE**, tumeur le plus souvent ronde ou ovale, puis en terme d'optique, lentille à deux faces convexes, esp. *lupia* et *lobanillo*, à Coire *luppa.* La dérivation de L. *lupa*, bien qu'irrégulière, est admise par Diez et rendue probable non-seulement par le terme allemand *wolfs-geschwulst*, litt. tumeur de loup, mais parce que le mot fr. *loup* lui-même s'emploie pour une sorte d'ulcère virulent qui vient aux jambes. Cette dénomination n'est pas plus étrange que celle du flegmon appelé *furoncle*, pr. petit voleur. L'animal carnivore a aussi prêté son nom à une espèce de chenilles qui rongent des boutons d'arbre. Notez encore le dimin. *louvet*, dans le sens spécial : fièvre avec tumeurs charbonneuses. — D. *loupeux.*

2. **LOUPE**, paresseux, « par allusion à celui qui travaille à la *loupe* et qui, par conséquent, ne va pas très vite » (Bescherelle et Littré); étymologie bien forcée, me semble-t-il. — D. *louper*, faire le paresseux.

LOUPER, voy. *loupe* 2.

LOUP-GAROU, voy. *garou.*

LOURD, prov. *lort;* malgré la différence d'acception, cet adjectif, aussi bien que l'it. *lordo*, *lurido*, livide, pâle, malpropre, sale, vient du L. *luridus*, livide, jaune (part. *luridatus*, sale, souillé). Non seulement il s'est dégagé de l'acception classique, dans la latinité du moyen âge, l'acception de sale, mais aussi celle de pourri, purulent. Les gloses de Rhabanus traduisent en effet *luridus* par l'all. *fûl.* Or, du sens physique pourri au sens moral stolidus, stupidus, pesant, la transition est naturelle. Elle se rencontre plus d'une fois; nous citerons d'abord l'all. *fûl* (auj. *faul*), que nous venons de mentionner et qui signifie à la fois pourri et paresseux (la forme flam. correspondante *vuil* veut dire sale). Le wallon *pourri* s'emploie également pour paresseux. La filiation : livide, malpropre, pourri, paresseux, pesant d'esprit, n'a donc rien qui puisse infirmer l'étymologie *luridus;* mais ce qui est plus extraordinaire, c'est de voir le sens physique « pesant » se déduire de l'acception morale pesant d'esprit, transition rare dans la langue. — D'autres ont rapporté *lourd*, it. *lordo*, au L. *horridus*, vfr. *ort*, it. *ordo*, sale, en expliquant l'initiale *l* par l'agglutination de l'article. Mais cette agglutination de l'article, dans un adjectif, serait un fait presque isolé (on la suppose encore dans it. *lazzo*, du L. *acidus*). — D. *lourdaud*, *lourdeur*, *lourderie*, verbe factitif *alourdir.* Cps. *balourd* (v. c. m.).

LOURE, anc. = musette, de là le sens actuel « espèce de danse grave ». Diez le fait venir du nord. *lûdr*, dan. *lour*, flûte de berger. — Littré propose L. *lura*, outre, sacoche, bourse, d'où le sens musette découle naturellement. D'autres ont songé à *lyra ;* manière de voir qui n'est pas aussi contraire à la lettre (cp. *bourse* de βύρσα) qu'au sens. — Godefroy observe que dans les pays de Bray et de Caux, *loure* signifie flûte, flageolet. — D. le terme de musique *lourer.*

LOUSTIC, de l'all. *lustig*, gai.

LOUTRE; l'étym. généralement admise, lat. *lutra*, m. s , quoiqu'elle paraisse toute naturelle, est fautive; *lutra*, d'après les règles, se fût francisé par *leure.* « La conservation du *t*, observe Paris (Rom., X, 42), indique que *loutre* provient soit d'un type *luttra* qui n'est pas attesté, soit de l'all. *otter*, ce qui est plus probable. Le Berri possède la forme régulière *leure* (et aussi *loure*). »

LOUVE, L. *lupa*, 1. louve, 2. prostituée. — Le mot fr. signifie aussi, par comparaison avec la morsure de la louve, un outil de fer qu'on place dans un trou fait exprès à une pierre et qui sert à l'enlever; de là le verbe *louver.*

LOUVET, LOUVETER, etc., voy. *loup.*

LOUVOYER; les uns rattachent ce terme à *louve*, donc pr. marcher à la manière des loups; d'autres allèguent l'angl. *laveer*, all. *laviren*, m. s. Une troisième opinion déduit *louvoyer* de *louver*, m. s., qui serait issu du subst. *lof* (v. c. m.), partie du vaisseau qui est au vent. Je tiens avec Diez cette dernière pour la plus raisonnable.

LOVE, dans « love de savon », de l'angl. *loaf*, pain, cp. l'expression « pain de sucre ».

LOVELACE, nom du héros du roman de Richardson « Clarisse Harlowe ».

LOYAL, voy. *loi.* — D. *loyauté;* opp. *de loyal.*

LOYER, voy. *louer* 1.

LUBIE, fantaisie impertinente, caprice extravagant, d'un type latin *lubia* p. *lubido.*

LUBIN, poisson, aussi nommé *loup de mer;* comme l'it. *lupazzo*, dér. de *lupus.*

LUBRIQUE, vfr. *lubre;* du L. *lubricus*, glissant, qui au moyen âge a pris la valeur de lascif (l'all. *schlüpfrig* réunit également les deux acceptions). — D. *lubricité*, L. lubricitas.

LUCARNE, selon Diez, du L. *lucerna*, lanterne, transformé de bonne heure en *lucarna* (d'où goth. *luharn*); Littré, en présence des anciennes formes *luquenne*, *lucane*, explique le mot par *lucanus*, dér. de *lux*, lumière; les finales donnent lieu à objection et j'aimerais tout autant recourir à l'all. *lucke*, *luke*, ouverture et particulièrement lucarne (même mot que *lücke*, lacune).

LUCIDE, L. *lucidus;* le fr. ne s'emploie qu'au sens figuré. — D. *lucidité.*

LUCRE, L. *lucrum;* adj. *lucratif*, L. lucrativus.

LUETTE, p. *uette* (par l'agglutination de l'article). *Uette* est le dimin. du L. *uva* = 1. raisin, 2. luette. L'italien a la forme diminutive *ugola*, p. *uvola.*

LUEUR, prov. *lugor*, v. it. *lucore*, dérivé du verbe *lucere*, luire; un subst. L. *lucor* est admissible, d'après l'analogie de L. *putor* (vfr. *pueur*), de *putere.*

LUGUBRE, L. *lugubris* (lugere).

LUI, cas oblique de *il;* d'une forme composée *ill-uic* (voy. Diez, Gramm., 2e éd., II, 76).

LUIRE, du L. *lucĕre* p. *lucēre*. A la forme verbale de la 2e conjug. latine répond vfr. *luisir;* cp. le même dualisme de forme dans les verbes *placere*, *tacere*, *jacere*, *licere*, francisés à la fois par *plaisir*, *taisir*, *gésir*, *loisir* et par *plaire*, *taire*, *gire**, *loire**.

LUMBAGO, L. *lumbago* (lumbus).

LUMIÈRE, prov. *lumneira*, *lumeira*, du BL. *luminaria* (lumen) = lucerna.

LUMIGNON, mèche, n'a rien à faire avec L. *lumen*. Les formes anciennes sont *limignon*, *lemignon;* pour le changement de *i* en *u*, cp. *fumier* p. *femier*, *chalumeau* p. *chalemel*, etc. Parmi les nombreuses formes sous lesquelles le gr. ἐλλύχνιον (lat. *ellychnium*) s'est communiqué à la latinité du moyen âge, on trouve *licimen*, *licmen*, que je tiens pour le primitif de l'anc. *limignon*. Pour plus de détails, voy. mon art. Rom., IV, 460 (fautivement attribué à M. Cornu dans le Supplément de Littré).

LUMINAIRE, L. *luminar* (lumen).

LUMINEUX, L. *luminosus* (lumen).

LUNDI, it. *lunedi*, du L. *Lunæ dies;* en prov. *dilùns*, *dilus* = dies Lunæ.

LUNE, L. *luna* (p. *luc-na*). — D. *lunaire*, L. lunaris; *lunaison ; lunatique* (vfr. *lunage*), L. lunaticus (pr. soumis à l'influence de la lune); *lunel*, t. de blason ; *lunette* (v. c. m.), *lunule*.

LUNETTE, pr. petite lune; comme terme d'architecture, = petites ouvertures réservées pour donner du jour, ainsi nommées parce qu'elles remplissent en quelque sorte les fonctions de la lune; le terme d'optique se rapporte à la forme des verres, « a circulis vitreis veluti lunulis duabus » (Sylvius). — D, *lunettier*.

LUPIN, L. *lupinum* (lupus; cp. l'expr. all. *wolfsbohne*). — D. *lupinelle*.

LURON. Quel est le véritable sens de ce mot? On l'emploie tantôt pour homme joyeux, grivois, bon vivant, tantôt pour homme vigoureux, déterminé. L'étym. qui m'attire le plus, c'est l'all. *luder*, dont le sens primordial d'appât (de là fr. *leurre*, angl. *lure*) a engendré celui de charogne, chose vile, etc., et qui s'emploie aussi comme t. d'injure dans un sens répondant aux diverses acceptions françaises de *luron*. — On a aussi en all. le subst. *lauer* (anc. *lûr*), coquin. — Partant du sens « leste, agile, déterminé, qui ne s'embarrase de rien », Génin, se prévalant de l'anc. orthographe *leuron* et de l'identité de *u* et *v*, interprête le mot par *levron*, petit lévrier. — Pour ne rien omettre, disons qu'on l'a expliqué en dernier lieu par le morvandeau *luron*, *leuron*, *lureau*, bélier et au fig. luron, godelureau, qui, à son tour, est ramené à un mot germanique dont la trace est conservée par le polyptyque d'Irminon : *lear*, *learis* (bélier). Voy. Revue critique, 1880, 2e sem., p. 93.

1. **LUSTRE**, espace de cinq ans, L. *lustrum*.

2. **LUSTRE**, subst. du verbe *lustrer* (v. c. m.).

LUSTRER, L. *lustrare*, éclairer, rendre clair, luisant. — D. *lustre*, 1. éclat, 2. chandelier suspendu; *lustrine*.

LUT, L. *lutum*, limon. — D. *luter*.

LUTH, vfr. *leüt*, prov. *laüt*, it. *liuto*, *leuto*, esp. *laud*, port. *alaüd*, all *laute;* de l'arabe *al'ûd*, m. s., pr. objet en bois. L'étymologie fondée sur l'all. *laut*, son, ou goth. *liuthôn*, chanter au son de la harpe, pèche contre les règles phonologiques. — D. *luthier*.

LUTIN, vfr *luiton;* dans les pays wallons on rencontre fréquemment la forme *nuiton*, *nuton*. Citons en premier lieu Grandgagnage : « L'étymologie de ce mot est fort controversée. Selon Roquefort, le vfr. *luicton* (sic) est dit pour *nuicton*, et vient de *nuit*. L'auteur des Wallonnades (J. Grandgagnage, oncle du philologue), qui considère *nuton* comme la forme normale, est à plus forte raison de cette opinion : « nutons, noctis homines; la nuit se « dit encore *nutte* dans plusieurs de nos patois « wallons ». A cela, il y a deux difficultés : d'abord, la forme *lûton*, *lutin* est prédominante, en même temps qu'elle est exempte de suspicion, tandis que celle en *n* peut avoir été produite précisément par l'influence du mot *nuit;* puis le *u* de *nute* est bref, tandis que celui de *lûton* ou *nûton* est long ou moyen. — Noël et Charpentier dérivent notre mot du lat. *luctari*, lutter. Enfin Grimm dit que le *lutin* ou *lûton* vient peut-être du L. *luctus*, le sens verbal étant esprit plaintif, messager de deuil... Une étymologie qui se rapprocherait davantage de la tradition serait celle du vha. *liut*, peuple, gens; cp. la dénomination lusacienne *ludki*, les petites gens, de *lud* = vha *liut*. Mais le plus vraisemblable selon nous est que *lûton*, *lutin* vient du vieux bas-saxon *luttil*, ags. *lytel*, angl. *little*, v. flam. *luttel*, *littel*, etc., = petit. » — Diez laisse la question indécise; il remarque que la dérivation de *nuit* n'offre, pour *nuiton*, aucune difficulté sérieuse, mais que l'on ne se rend pas compte comment, au mot intelligible *nuiton*, on a pu substituer *luiton*, dont le sens étymologique était par là tout à fait effacé. — Sans vouloir nous prononcer pour aucune des étymologies rapportées ci-dessus (auxquelles il faut encore ajouter celle de Frisch, qui remonte au vha. *hlût*, auj *laut*, bruit, son), nous répondrons à l'objection de Diez que le vfr. s'est également plu, au détriment de la clarté, c'est-à-dire du rapport sensible avec le sens du primitif, à transformer le verbe *nomer*, *noumer*, *nommer* en *lomer*, *loumer*, *lommer*, formes usuelles en wallon et dans le Poitou. — D. *lutiner*.

LUTRIN, anc. *letrin*, *luitrin*, du BL. *lectrinum*, dérivé de *lectrum* (λέκτρον), pupitre pour lire, « analogium, super quo legitur » (Isid.). Cp. le flam. *lessenaer*, lutrin, de *less* = L. *lectio;* wall. *leseni* (Geste de Liége, *lachenier*) litt. = *leçonnier*, de *leçon*, L. *lectio*. — La vieille langue avait, de la même façon, fait du subst. participial *lecta*, action de lire, le subst *luite*, lecture.

LUTTE, vfr. *luite*, *loite*, du L. *lucta;* verbe *lutter*, vfr. *luiter*, du L. *luctari.*

LUXE, L. *luxus.* — D. *luxueux*, L. luxuosus.

LUXER, L. *luxare* (gr. λοξοῦν), déboiter, disloquer; d'où *luxation*, L. luxatio.

LUXURE, L. *luxuria* (luxus) — D. *luxurieux*, L. -osus; *luxurier*, L. -ari; *luxuriant*, *luxuriance.*

LUZERNE, n. pr. *lauzerdo;* champ. *luzette*, ivraie, Berry *luzet*, gesse sans feuilles. D'origine inconnue.

LYCÉE, du gr. λυκεῖον, nom d'un gymnase célèbre près d'Athènes, consacré à Apollon *Lycien*, et où Aristote enseignait la philosophie.

LYCOPODE, pied-de-loup, BL. *lycopodium* (λύκος, loup + πούς, ποδός, pied).

LYMPHE, L. *lympha*, eau. — D. *lymphatique*, L. lymphaticus.

LYNX, it., esp. *lince*, du L. *lynx* (λύγξ); cp. all. *luchs*, angl. *lox.*

LYRE, L. *lyra* (λύρα, instrument à cordes). — D. *lyrique*, L. lyricus (λυρικός); *lyrisme*, grec λυρισμός.

M

MA, fém. de *mon*, du L. *mea.*

MACABRE (*danse*), de *chorea Machabœorum.* — Nous ne dirons ici sur l'étymologie de ce terme que le fait qu'en vfr., la forme *Macabré* = *Machabée* se rencontre dès le XII[e] siècle.

MACADAM, du nom de l'inventeur (mort en 1835). — D. *macadamiser.*

MACARON, de l'it. *macarone*, plur. *macaroni.* L'origine de ce mot n'est pas encore éclaircie. En attendant, on a mis en avant *macco*, bouillie de fèves pilées, qui ne convient nullement; puis le gr. μακαρία, pr. béatitude, cité dans Hesychius comme désignant βρῶμα ἐκ ζωμοῦ καὶ ἀλφίτων, mets fait de bouillon, et de farine (d'après Curtius, μακαρία, en tant que nom d'un mets, tient au verbe μάττειν, pétrir). La composition de la pâtisserie qui actuellement porte le nom de *macaron* ne répond plus à cette définition, mais bien celle dite *macaroni;* la dénomination « béatitude (cp. le terme *béatilles*), réjouissance » leur conviendrait assez bien. — Citons encore Liebrecht (Jahrbuch, XIII, 230), qui dérive notre mot de μάκαρες, les bienheureux; le repas funèbre en l'honneur des morts s'appelle encore aujourd'hui μακαρία; les *maccheroni* ou *macaroni* en formaient le principal élément; de là leur nom. — D'où vient le nom de *macaronées* ou des vers *macaroniques?* Etaient-ce des pièces devant servir d'assaisonnement aux macaronis? Ou les a-t-on nommés ainsi à cause de leur facture bigarrée à la façon du mets favori des Italiens? C'est ce qui est le plus probable. Ce qui est acquis, c'est que Merlin Coccaie (Théophile Folengo) est, s'il n'en est l'inventeur, du moins le premier qui ait cultivé avec succès la poésie macaronique et qu'il lui a donné ce nom en composant son fameux poème « Macaronea ». D'après lui, la poésie macaronique « nil nisi grassedinem, ruditatem et vocabulazzos in se debet continere ». Littré remarque que le caractère plaisant, dans le populaire de plusieurs pays, a été désigné par le nom de l'aliment favori de la nation; que les Italiens appellent les plaisants de cette espèce *macaroni;* les Français, *Jean Farine;* les Anglais, *Jacques Poudings.*

MACARONÉE, -ONI, -ONIQUE, voy. l'art. préc.

MACÉDOINE. « Ce mot, dit Ch. Nodier, s'est probablement employé d'abord en parlant d'un mets très composé, par quelque allusion à cette variété incroyable de peuples auxquels Philippe et Alexandre firent subir les lois de la *Macédoine* et dont on remarqua les vêtements divers et confus dans les armées de ce dernier. Il n'y a point d'expression plus heureusement figurée au sujet de certains livres. » C'est là tout bonnement une supposition en attendant que l'on ait découvert les circonstances dans lesquelles le mot a en premier lieu été revêtu de sa signification actuelle. La date de cette signification n'est en tout cas pas très reculée. Il se pourrait bien qu'elle fût due au langage culinaire de quelque Vatel français.

MACÉRER, L. *macerare.*

MÂCHE, plante potagère dont on mange les feuilles en salade; prob. de *mâcher.*

MÂCHECOULIS ou **MÂCHICOULIS.** D'après l'Académie : 1. galeries établies à la partie supérieure des fortifications anciennes, et dans lesquelles sont pratiquées des ouvertures pour voir et défendre immédiatement le pied des ouvrages, 2. ces ouvertures mêmes. Huet explique le mot par *machine-coulis*, cela n'est pas sérieux; Le Duchat, par *magna gula*, autre plaisanterie. Mieux vaut l'opinion de Boniface : « *Mâche-coulis* est une corruption de *masse-coulis*, espèce de couloir de galerie, d'allée, de passage, pour aller à couvert autour d'un bâtiment, d'une tour. C'est de cette galerie saillante que les assiégés, protégés par les parapets, faisaient pleuvoir des pierres, des *masses*, etc., sur les assiégeants. Comme on trouve aussi *musse-coulis* on pourrait faire dériver ce mot de l'ancien verbe *musser*, *mucher*, cacher. » — Dans Palsgrave, je trouve : *I magecolle* (Lydgate), I make false brayes about a towne wall, *je machecoulle.* Le grammairien anglais ajoute que Lydgate a emprunté *magecolle* du fr. *machecoulys*, = false bray, mais que les Français n'emploient pas le verbe *machecouller.* Les dictionnaires anglais donnent encore le subst.

machicolation avec la définition : in old castles the pouring of hot substances through apertures upon assailants. Cette définition cache une interprétation étymologique. La deuxième partie, *colation*, peut être rapportée à L. *colatio* de *colare*, couler, verser; quant à *mache*, il paraît désigner soit des substances pilées (pierres, mortier), soit des blocs, et dériver ainsi du verbe *macquer*, broyer (v. c. m.).

MÂCHEFER, scorie qui sort du fer à la forge quand on le bat, voy. *macquer*. — Au sens de fanfaron, le mot se rapporte au verbe *mâcher*. Cp. l'it. *mangiaferro*, all. *eisenfresser*.

MÂCHELIER, du vfr. *machelle* = L. *maxilla*, mâchoire.

MÂCHER, *mascher**, prov. *mastegar*, *maschar*, esp., port. *masticar*, *mastigar*, *mascar*, du L. *masticare* (de *mandere* par un supin *mastum*). — D. *mâche*, *mâchicatoire*, p. *masticatoire*; *mâchoire* (v. c. m.); *mâchonner*, *mâchotter*. Cps. *mâchedru*, bon mangeur.

MACHINE, L. *machina* (μηχανή). — D. *machiner*, L. machinari, inventer qqch. d'ingénieux, méditer qqch. de mal (d'où *machination*, *machinateur* et *machineur*, mot employé par Lafontaine); *machinal*, L. machinalis; *machinerie*, *machiniste*, *-isme*.

MÂCHOIRE, de *mâcher* (cp. *nageoire* de *nager*). Les mots équivalents it. *mascella*, vfr. *machelle* (d'où *dent mâchelière*, L. dens maxillaris), et prov. *maissella* viennent du L. *maxilla*, transposé en *mascilla*.

MÂCHURE, marque laissée par une pression, meurtrissure, tâche, voy. l'art. *masque*. — D. *mâchurer*, vfr. *mascurer*, *masqueler*, souiller, tacher.

MACIS, écorce intérieure de la noix muscade, du L. *macis*, écorce aromatique.

1. **MACLE**, t. de blason, losange percé à jour par le milieu, prob. de *macula*, maille.

2. **MACLE**, t. de cristallographie; de *macle* 1, par assimilation de forme?

3. **MACLE**, châtaigne d'eau, de L. *macula*, tache? On dit aussi *macre*.

MACLER, t. de verrerie, remuer le verre fondu, p. *mascler*, du L. *misculare*, voy. *mêler*; *a* p. *e* ne fait pas difficulté en syllabe protonique.

MAÇON, prov. *masso*, BL. *machio*, *macio*. Isidore, sans aucune probabilité, a dit : *machiones* dicti a *machinis* quibus insistunt propter altitudinem parietum. Huet, moins heureux encore, propose une dérivation du vfr. *mas*, maison; le maçon serait un faiseur de maisons. L'origine la plus naturelle en apparence est celle de l'all. *metz* (*steinmetz*, tailleur de pierre), vha. *mezzo*, *meizzo*, cp. goth. *maitan*, tailler, all. mod. *meisseln*, ciseler. Toutefois, Diez objecte deux circonstances; d'abord, le mot étant cité par Isidore, il y a peu de présomption en faveur d'une provenance germanique; ensuite, la forme BL. *machio* ne s'accorde pas avec les vocables germaniques en question. Il incline vers une étymologie déjà mentionnée par Ducange, d'après laquelle *macio* serait tiré du BL. *marcio*, m. s.; il allègue à cet effet, pour la syncope de l'*r*, l'esp. *macho*, marteau, du L. *marculus*. Quant à *marcio*, le philologue allemand y voit un dérivé du L. *marcus*, marteau (cp. *tabellio* de *tabella*). Pour le rapport littéral entre *machio* et *macio*, il cite le vfr. *bracel* (d'où *bracelet*), du L. *brachiale*. — Nous ne pensons pas que les objections de Diez contre l'extraction germanique soient concluantes. Ducange cite plusieurs passages fort anciens où il est fait emploi de *mattio*, qui doit être antérieur aux formes *macio* et *machio*, et qui se déduit très bien des radicaux germaniques. — La latinité du moyen âge présente encore le vocable *maceria* avec la signification de mur de clôture (de là le vfr. *maisière*). On ne peut guère douter du rapport de ce mot avec *macio*. Or, comme on trouve également *maceria*, bois de construction, au lieu de *materia*, on est peut-être autorisé à ramener le *maceria*, mur, et partant aussi son primitif immédiat *macio*, également à un radical *mat*. — D. *maçonner*, *maçonnerie*, *maçonnique*.

MACQUE, instrument pour briser le chanvre, subst. du verbe *macquer*, voy. l'art. suiv.

MACQUER, briser le chanvre. Ce verbe, d'après Diez, est de la même famille que l'it. *maccare* (composé *s-maccare*), esp. *macar*, prov. *macar*, *machar*, fouler, concasser. Diefenbach range ces verbes sous une racine *mac*, frapper, meurtrir, fort répandue dans les langues indo-germaniques et à laquelle il rattache aussi le vfr. *maquelette*, petite massue, maillet, le goth. *meki*, épée, = ags. *mâki*, etc., gr. μάχαιρα. — Gachet porte l'attention en outre sur le subst. *maque*, masse d'armes, qui, en Hainaut, signifie un bâton muni d'une boule au bout, donc une petite massue, puis *macque*, la partie du fléau qui frappe le blé; *maquet*, instrument de bois avec lequel on chasse la boule appelée *choulet*; enfin, *maca*, nom du martinet dans les usines métallurgiques. En vfr. *macque* signifie le gros bout d'un bâton; c'est de là qu'on a fait *maquelotte*, m. s. — Grandgagnage, traitant le mot wallon *make*, tête d'épingle ou d'un autre petit objet (dim. *makête*, tête, pommeau, verbe *maker*, dim. *maketer*), rappelle également les études de Diefenbach sur la racine *mac*, frapper; toutefois, il pense que les verbes romans cités plus haut pourraient bien être rapportés au L. *mactare* (cædere, ferire), lequel, au moyen âge, s'employait effectivement dans le sens de diffringere, in massam contundere. Le mot roman, dit-il, représenterait le primitif de *mactare*; cp. pour ce primitif *macare*, outre le gr. μάχεσθαι, déjà cité par Doederlein, l'anc. scandin. *moka*, dan. *mokke* (tailler, hacher). Cette savante conjecture soulève de graves difficultés. — Le wall. *make*, vfr. *maquet*, foule, amas, it. *macco*, *macca*, abondance, viennent aussi de notre verbe *macquer*, comme *foule* de *fouler*. Caix explique it. *macca* par

le vha *manac*, beaucoup (d'où fr. *maint*, v. pl. loin); cela n'est pas soutenable.

MACRE, voy. *macle* 3.

MACRELLE, poule d'eau (Nicot a *macroule*); *macreuse, macrouse**, canard de mer, de couleur noire; prob. de la même origine que *maquereau*, à cause de la bigarrure du plumage.

MACULE (mot savant), L. *macula*, tache. — D. *maculer*, L. *maculare*, d'où *maculation, -ature, immaculé*. — Le même vocable latin s'est régulièrement francisé en *maille* (v. c. m.).

MADIER, t. de marine, pièce de bois, est le même mot que *madrier*.

MADONE, de l'it. *ma donna*, = ma dame.

MADRAGUE, pêcherie faite de câbles et de filets pour prendre les thons; esp. *almadraba*, qui vient de l'arabe *almazraba*, enceinte de filets pour prendre les thons (du verbe *zaraba*, enclore).

MADRAS, nom d'une étoffe provenant de la ville de *Madras*, dans l'Inde.

MADRE, cœur et racine des différents bois servant à faire des vases à boire; puis vase à boire en général; du vha. *masar*, nœud ou veines dans le bois, nha. *maser*, bois madré. Cp. *ladre* de *lazarus*. — D. *madré*, tacheté de diverses couleurs; *madrure*.

MADRÉ, de *madre* (v. c. m.). — Le sens figuré de *madré*, fin, rusé, découle naturellement de celui de varié en couleur, cp. en L. *varius animus* = esprit fécond en ressources, et en gr. ποίκιλος, multicolore et adroit, rusé.

MADRÉPORE, famille de polypes, de l'it. *madrepora* (d'après Littré, de *madre*, mère, + πῶρος, pierre).

MADRIER, en t. de marine *madier*, planche de chêne fort épaisse, dér. du L. *materia* (esp. *madera*), bois de charpente.

MADRIGAL, it. *madrigale*, anc. *madriale, mandriale*, v. esp. *mandrial*; d'après Diez, de MANDRIA = L. *mandra*, troupeau. Le mot exprimerait donc en premier lieu une chanson pastorale. Cette étymologie vaut à coup sûr mieux que celles qui font venir le mot soit de *Madrid*, ou de l'esp. *madrugar*, se lever matin, et qui ne méritent aucune attention. L'opinion de Huet offre plus d'intérêt, mais tout aussi peu de vraisemblance; il dérive le mot de *martegales*; et les *martegales*, dit-il, ont pris leur nom de *martegaux*, peuples montagnards de Provence. Toutes ces étymologies sont d'ailleurs rendus suspectes depuis la découverte d'un texte latin du XIVe siècle qui offre la forme *matrialia*, espèce de composition musicale.

MAISTRAL, voy. *mistral*.

MAFLÉ, MAFLU; étymologie inconnue; paraît être une simple variété du rouchi *mouflu* et de *mouflard* (v. c. m.); cp. esp. *mofletes*, grosses joues.

MAGASIN, it. *magazzino*, esp. *magacen, almagacen, almacen*, port. *armazem;* de l'arabe *machzen, machazen*, dépôt de marchandises.

MAGE, L. *magus*. — D. *magie*, L. magia (μαγεία), *magique, magicien*.

MAGISTER, mot latin (voy. *maître*). — D. *magistère*, L. magisterium (vfr. *maistire*); *magistral*, L. magistralis; *magistrat*, L. magistratus, d'où *magistrature*.

MAGNAN, dénomination usuelle du ver à soie dans le midi de la France; d'origine inconnue; pour le radical *mag*, cp. cymr. *macai*, angl. *maggot*, ver, mite. — D. *magnanier, magnanerie*.

MAGNANIME, L. *magnanimus;* cp. all. *grossmüthig, grossherzig*, — D. *magnanimité*, L. magnanimitas.

MAGNAT, L. *magnas, -atis*, grand seigneur.

MAGNÉSIE, nom d'une terre, ou plus exactement, l'oxyde d'un métal appelé *magnesium*. Quant à ce dernier, je ne me prononcerai pas sur l'opinion de ceux qui le font venir du L. *magnes*, aimant, le magnésium ayant la propriété de happer à la langue, comme l'aimant a celle d'attirer le fer.

MAGNÉTIQUE, adj. formé du L. *magnes, -etis* (μάγνης), aimant. Quant à μάγνης, les anciens ont pensé, les uns qu'il venait d'un nommé *Magnus*, qui aurait découvert ce minéral (Pline), les autres de la ville de *Magnésie* (Lucrèce). — D. *magnétisme, magnétiser*.

MAGNIER, chaudronnier ambulant (dans les dialectes); aussi vfr. *magnan, maignan*, wall. *mignon*. Etymologie inconnue. En it. *magnano* signifie serrurier.

MAGNIFIQUE, L. *magnificus*.— D. *magnificence*, L magnificentia; *magnifier*, L. magnificare (d'où le chant dit *Magnificat*, premier mot du chant).

MAGNOLIA, MAGNOLIER, arbre nommé d'après Pierre *Magnol*, botaniste mort en 1715. Le fruit s'appelle *magnole*.

1. **MAGOT**, gros singe, au fig. homme fort laid, figure grotesque. Voici les étymologies que l'on a mises en avant : 1. *Magodus*, personnage du théâtre des anciens, qui remplissait les rôles d'hommes et de femmes et qui est mentionné dans Athénée. 2. L. *mimus*, grimacier; on devine que nous avons affaire ici à Ménage, qui, de ce type, apparemment si éloigné, vous construit avec le plus grand sang-froid un *magot* au moyen des échelons *mimicus, mimacus, macus, macuttus* et *magottus!* 3. L. *maccus*, acteur qui joue les rôles de niais, arlequin, bouffon (dans les Atellanes), puis nom commun = niais, imbécile. 4. L. *imago*. En voilà assez, de sottises gravement débitées. — Nous laisserons prudemment la question indécise.

2. **MAGOT**, amas d'argent caché, anc. = poche, le même mot que vfr. *magaut*, BL. *magaldus*, poche, bourse, besace. Mais d'où vient ce dernier? On n'oserait songer au vha. *mago*, all. mod. *magen*, estomac, bien que l'estomac puisse fort bien être comparé à une poche. Et cependant, je crois pouvoir maintenir cette conjecture, depuis que j'ai vu, sur cette relation d'idée entre estomac, poche,

bourse, monceau, les nombreux exemples tirés des dialectes italiens et réunis à propos du mot *magon* par Mussafia (Beitrag zur Kunde der Nord-Ital. Mundarten, p. 76). — Grandgagnage voit dans *magot* une altération du vfr. *mugot* (encore dans La Fontaine), trésor caché, lequel est prob. dérivé de l'ags. *mueg*, *muga*, BL. *muga*, *mugium*, monceau, tas. « Si le fr. *magot*, dit le philologue liégeois, n'a pas l'origine que nous venons de dire, sans doute qu'il vient alors du souabe *mauke*, lieu où les enfants cachent leurs friandises, bavarois *maucken* épargne secrète en argent, fruits, etc., et même cette dérivation resterait vraisemblable (seulement dans ce cas en tant que médiate), si l'on tirait directement *magot* du vfr. *macaut*, *magaut*, c.-à-d. que ce dernier paraîtrait aussi être dérivé de *mauke*, etc. » [Ce mot allemand *mauke* se rattache, ainsi que *meucheln*, agir en cachette, à une racine *muh*, *much*, qui pourrait bien être aussi celle du vfr. *muchier*, wallon *muchi*, nfr. *musser*, cacher (v. c. m.) L'explication de *magot*, soit par *mugot*, soit par l'all. *mauke*, n'est d'ailleurs pas sans difficulté.

MAI, 1. nom de mois, 2. arbre planté le 1er de ce mois; du L. *majus*.

MAIE (dans les dial. *mait*, *met*), auge pour pétrir la pâte, fond d'un pressoir, prov. *mag*, n. prov. *mach*, *mait*, du L. *magis*, *-idis*, vase à pétrir, huche, pétrin.

1. **MAIGRE**, adj., du L. *macer*, fém. *macra*. — D. *maigreur*, L. macror; *maigrir*, L. macrescere; *maigret*, *maigrelet*.

2. **MAIGRE**, vfr. *maigue*, nom de poisson; étym. inconnue; Ducange cite *maigue*, piscis regius.

MAIL, it., esp., port. *maglio*, espèce de marteau, puis nom d'un jeu où l'on se sert d'un mail. Du L. *malleus*, marteau. — D. *mailler*, battre; *maillet*, *mailloche*.

1. **MAILLE**, it., esp. *maglia*, petit anneau ou nœud dont plusieurs font un tissu; surtout aussi les annelets de fer dont on faisait des armures, d'où le terme *cotte de mailles*. Du L. *macula*, qui signifiait 1. tache, marque (voy. *macule*), 2. ouverture pratiquée avec art dans les choses tricotées ou tissées. Le sens premier « tache » est encore propre au mot fr. dans quelques applications, comme « maille à l'œil, mailles de perdreau ». — D. *mailler*, d'où *maillure* (mouchetures sur le plumage des oiseaux), *maillon*, chainon; *maillier*, chainetier; *maillot*, espèce de réseau ou de tricot, dont on enveloppe un petit enfant.

2. **MAILLE**, vfr. *maaille*, petite monnaie valant un demi-denier, pour *méaille*, qui vient, par syncope, de *médaille* (v. c. m.); en v. port. *mealha*, prov. *mealja*. De là les locutions « maille à partir; n'avoir ni sou ni maille ».

MAILLET, -OCHE, voy. *mail*. — D. *mailleter*.

MAILLON, voy. *maille* 1.

MAILLOT, voy. *maille* 1. — D. *emmailloter*, *démailloter*.

MAILLURE, voy. *maille* 1.

1. **MAIN**, L. *manus*. — D. *menotte*, *manette*; verbe *manier* et subst. *manière*; composé *maintenir* (voy. ces mots).

2. ***MAIN**, adv., voy. s. *matin*.

MAIN-D'ŒUVRE, tournure étrange qui, logiquement, serait mieux rendue par « œuvre de main »; faut-il lui donner le sens « travail de façon » (main étant pris fig. pour travail), ou bien y voir une expression malencontreusement forgée d'après *manœuvre* (v. c. m.)? J'incline vers cette dernière explication.

MAINMORTE, de *main*, au sens de puissance, droit de tester, d'aliéner, et de *mort* = amorti, sans force

MAINE, poignée (Molière), du BL. *manua*, manipulus.

MAINT, prov. *maint*, *mant*, it. *manto*, = multus. Les étymologistes hésitent entre cymr. *maint*, multitude, grandeur (cp. *troppo*, de *truppus*) et le subst. vha. *managôti*, néerl. *menigte*, multitude, ou l'adj. vha. *manag*, nha. *manch*. Dans la supposition d'une extraction germanique, ce serait à la forme adjectivale neutre *managaz*, *managat*, qu'il faudrait rapporter directement le vocable fr. *maint*. Au mot allemand *manch* correspond encore le néerl. *menig*, ags. *mäneg*, angl. *many*. Langensiepen, peu satisfait des étymologies ci-dessus produites, a émis une conjecture aussi bizarre que hardie, en tirant *maint* du L. *humanitus*. En ce qui concerne le sens, *maint* dirait proprement « humainement », et de là se dégagerait l'idée « communément, souvent »; maint homme serait ainsi = souvent un homme; pour la transformation d'un adverbe en adjectif, il allègue les adjectifs *vite* et *alerte;* enfin, quant au rapport littéral de *humanitus* à *maint*, ou plus exactement, pour l'aphérèse de la syllabe initiale, il rappelle *moite* de *humectus* (?). Nous ne présageons pas grand succès à cette trop ingénieuse étymologie.

MAINTENANT, voy. l'art. suiv.

MAINTENIR, pr. tenir en main, ne pas lâcher, de là les subst. *maintien*, *maintenue* (et avec une physionomie plus savante, *manutention*), puis l'expression adverbiale *maintenant*, it. *im-mantenente*, jadis équivalente à incontinent, sur-le-champ (le sens littéral est « pendant qu'on tient la main, qu'on a les choses en main, qu'on est après »). Cette valeur littérale de *maintenant* implique aussi bien l'actualité que la conséquence immédiate, ce qui explique les deux sens : en ce moment et aussitôt (sens ancien).

MAINTIEN, subst. verbal de *maintenir*, donc pr. action de *maintenir;* notez la signification déduite « contenance, habitude du corps en repos ».

MAIRAIN, voy. *merrain*.

MAIRE, du L. *major*, pr. plus grand, plus important, principal; dans la latinité du moyen âge, appellation usuelle pour diverses fonctions civiles et militaires. Ce mot lat. *major*, nom de titre ou dignité, s'est francisé de diverses manières : au nominatif *maire*, aux cas obliques

major, *majeur*. *maiour*, *mayeur*. La langue actuelle, à part l'adj. *majeur*, ne connait plus que le *major* et le *maire*. L'expression *major-dome* est tirée tout d'une pièce du BL. *major domus*. — D. *mairie*.

MAIS, it. *mai*, *ma*, v. esp., port. *mais*, n. esp., prov. *mas*, du L. *magis*. La signification primordiale « plus, amplius » est encore facile à démêler dans les locutions « *ne plus jamais* » = non amplius, *désormais* = dès maintenant en avant (cp. *dorénavant*), *n'en pouvoir mais*. Dans le vieux langage et dans certains patois, on emploie *mais*, p. plus, devant des noms de nombre : *mais de cent*, p. plus de cent. La valeur de *mais* comme conjonction adversative lui vient du BL. *sed magis* p. sed potius ; au lieu de *sed magis*, on a fini par dire *magis* tout court. — L'ancienne langue faisait grand usage de la conjonction *mais que*, pourvu que, pour peu que. — Le goth. *mais*, = plus, plutôt, auquel correspond l'all. *mêr*, auj. *mehr*, n'est pas issu de *magis*, comme le fr. *mais*, mais il appartient à la même racine indo-germanique *mag* d'où procède le mot latin.

MAÏS, de *mahis*, mot haïtien.

MAISON, it. *magione*, prov. et v. esp. *mayson*, v. port. *meyson;* formes plus complètes : prov., esp. *mansion*, it. *mansione*, vfr. *mansion;* du L. *mansionem* (manere), séjour; cp. *demeure* de *demeurer*. — D. dim. *maisonnette;* les vieux mots *maisonnée*, *maisonner*. De *maisonage*, *mais'nage*, la vieille langue a fait *ménage* (v. c. m.), gouvernement d'une maison, économie domestique, aussi = maisonnée, ensemble des personnes vivant dans une maison. Un type latin *mansionata*, auquel répond notre *maisonnée*, a produit par contraction les formes it. *masnada*, esp. *mesnada*, *menada*, prov. *mainada*, vfr. *maisnée*, *maisnie*, famille, troupe, bande. — Enfin, c'est à un rejeton de *mansionata* que se rattache aussi le nom du chien dit *mâtin* (v. c. m.).

MAÎTRE, vfr. *maïstre*, it. *maestro*, *mastro*, esp. *maestro*, *maestre*, port. *mestre*, all. *meister*, néerl. *meester*, angl. *master*, du L. *magister*. Le mot *maître* est traité adjectivalement avec le sens de principal dans *maître-autel*, *maîtresse-voûte*, etc. — D. *maîtresse* (le L. *domina* avait le même sens érotique que notre mot français); *maîtrise* (suffixe *ise*; l'anc. langue disait, avec le suffixe *ie*, *maistrie*); *maîtriser*, vfr. *maistrier*.

MAJESTÉ, L. *majestatem*. — D. *majestueux*, dérivation faite comme s'il existait un L. *majestus* de la quatrième déclinaison; cp. *voluptueux*, de *volupté*.

MAJEUR, L. *majorem*. Le sens juridique est déduit de l'idée aîné, L. *major natu*. — D. *majorité*, 1. état de celui qui est majeur, 2. le plus grand nombre; *majorat*, BL. *majoratus*, droit d'aînesse; verbe *majorer*, augmenter.

MAJOR, titre d'officier, voy. *maire*.

MAJORDOME, voy. *maire*.

MAJORER, **-ITÉ**, voy. *majeur*.

MAJUSCULE, L. *majusculus*, un peu plus grand.

1. **MAL**, adj., L. *malus*. L'adj. *mal* a disparu de la langue ; il n'en reste que des traces dans quelques combinaisons traditionnelles, telles que *malaise*, *malgré* (v. c. m.), *maleheure*, *malebouche*, *malencontre*, *malengin*, *malfaçon*, *malemort*, *malefaim*, *malepeste*, etc.; notez encore les noms de famille *Malherbe*, *Malesherbes*, *Malebranche*, etc.

2. **MAL**, adv., L. *male*. En composition, où il devient *mau* devant consonne (p. e. *maugré*), il exprime souvent tout simplement la négation du simple; *maladroit*, *malade* (v. c. m.), *malpropre*, etc.

3. **MAL**, subst., L. *malum*.

MALADE, vfr. *malabde*, it. *malato*, prov. *malapte*, *malaut* (résolution commune de *p* en *u*). Cet adjectif avait communément été considéré comme représentant la combinaison latine *male aptus*. En effet, les mots fr. *indisposé* et all. *unpass*, *unpässlich* (du verbe *passen*, m. s. que L. *aptare*), offrent une métaphore analogue. Cependant, le type *male aptus* a été abandonné (voy. Cornu, Rom., III, 377 et Rönsch, Gröber, Ztschr., I, 419) en faveur de *male habitus* = en mauvais état, mal portant, locution constatée déjà dans la bonne latinité et qui se prête parfaitement pour le sens et la lettre. — D. *maladie* (Gachet a recueilli dans son Glossaire un subst. *maladie* au sens figuré d'embarras, position critique); *maladif; maladrerie*, hôpital de lépreux, p. *maladerie* (l'*r* paraît être l'effet d'une assimilation à *ladrerie*, lèpre).

MALADROIT, voy. *adroit*. — D. *maladresse*.

MALAISE, voy. *aise*.

MALANDRE, L. *malandrium*. — D. *malandreux* (se dit du bois dans lequel il y a des nœuds pourris).

MALANDRIN, brigand, vagabond, it. *malandrino;* d'après Diez, p. *mal landrin;* or, *landrin* est un dér. du mot roman *landra*, *slandra*, coureuse, cp. n. prov. *landrin*, *landraire*, fainéant, truand (à Côme, *slandron*, m. s., *malandra*, meretrix), prov. *vilandrier* p. *vil-landrier*, vagabond. Diez rapproche du mot *landra* le vha. *lantderi*, litt. qui nuit au pays, brigand, le mha. *lenderen*, nha. *schlendern*, vagabonder; il cite aussi le basque *landerra*, étranger, indigent. — Le primitif *malandre*, anc. = lèpre allégué par Littré, n'est pas impossible. G. Paris (Alexis, p. 194) enseigne que les mots anc. *malan*, *maland*, *malandre* s'appliquaient aussi à malheur, misère en général. *Malandrin* serait alors simplement « misérable » au sens moral.

MALART, pic. *maillard*, mâle des canes sauvages, dér. de *mâle*.

MALAXER, L. *malaxare* (gr. μαλάσσειν), amollir.

MÂLE, *masle**, du L. *masculus*, *masclus*, m. s.

MALÉDICTION, L. *maledictio*, mot latin transformé régulièrement dans l'anc. langue

en *maleïçon* (cp. vfr. *maleïr* = maudire, de *maledicere*).

MALÉFICE, L. *maleficium*. — D. *maléficié*.

MALÉFIQUE, L. *maleficus*.

MALENCONTRE, mauvaise rencontre, voy. *encontre*. — D. *malencontreux*.

MALFAIRE, *maufaire** (cp. *méfaire*), L. *malefacere*. — D. *malfaisant, -ance; malfaiteur*, L. malefactor.

MALGRÉ, vfr. *maugré*, = mauvais gré, déplaisir, it. *malgrado*, prov. *malgrat*. Ce subst. composé ne s'emploie plus que comme locution prépositionnelle : *malgré moi* équivaut à « avec mal gré de moi », c.-à-d. à mon regret, ou en dépit de moi. La suppression de la préposition se rencontre encore dans *force* p. *à force*, *crainte* p. *par crainte*. Quant à l'absence du signe génitival, elle était, comme on sait, conforme au génie de la vieille langue; cp. *hôtel-Dieu*, *li fils l'empereour* (Villehardouin); du reste, on a d'anciens exemples de construction avec *de*, p. ex. dans les Cent Nouvelles nouvelles : *maulgré d'elle*. Au lieu du génitif du pronom personnel, on trouve aussi le pronom possessif : *maugré vostre* p. *malgré vous*, cp. it. *mal mio grado*, prov. *mal vostre grat*. La phrase *malgré qu'il en ait* équivaut à « quelque déplaisir qu'il en ait ». Le mot ne peut donc en aucune manière être envisagé ici comme conjonction. — Voy. aussi *maugré*.

MALHEUR, voy. *heur*. — Le féminin *maleheure*, dans l'expression populaire *à la maleheure !* n'est pas le même mot, mais représente *mala hora*, mauvaise humeur (cp. un mauvais quart d'heure). — D. *malheureux*, vfr. *maleüré*.

MALEHEURE, voy. l'art. préc.

MALICE, L. *malitia*. — D. *malicieux*, L. malitiosus.

MALIN, anc. *maling*, fém. *maligne*, du L. *malignus*. — D. *malignité*, L. malignitas.

MALINE, grande marée, L. *malina* (Beda Venerabilis).

MALINGRE, p. *mal heingre*. Cet adj. vfr. *heingre* (« heingre out le cors e graisle », Chanson de Roland) est, d'après Diez, le L. *æger*, avec *n* intercalaire (cp. prov. *engal*, vfr. *ingal*, de *æquàlis*, bourg. *aincre* p. *âcre*. — Boucherie explique inutilement *malingre* par un type lat. *malignulus**.

MALITORNE, maladroit, voy. *maritorne*.

MALLE, anc. *male*, esp., port., prov., BL. *mala ;* soit du vha. *malaha, maleha, malha*, mantica, pera, flam. *maal, maale*, angl. *mail*, ou du gaél. *maladh, málah*, sac, gousse. — D *mallette, malletier, mallier*, composé *malle-poste*.

MALLÉABLE, L. *malleabilis* = qu'on peut étendre à coups de marteau, de *malleare*, frapper avec le marteau (*malleus*). — D. *malléabilité*.

MALLÉOLE, L. *malleolus*, dim. de *malleus*, marteau.

MALMENER, vfr. *maumener*, maltraiter, it. *malmenare*, prov., v. cat., v. esp. *malmenar*. — Voy. *mener*.

MALOTRU, vfr. *malastru, malestru*, wall. *malastru*, prov. *malastruc*, v. esp. *malastrugo*, it. (Dante) *malestrui ;* dér. de *astrum ;* le sens premier est « né sous un astre défavorable » (on dit encore dans le Midi, dans un sens contraire, *benatru*); de là se produisent les acceptions malheureux, mal vêtu, mal bâti. — Les étymologies *male instructus* (Ménage, Littré), *male intrusus* (pour ainsi dire qui s'introduit mal à propos), sont inadmissibles. L'*e* dans l'anc. forme *malestru*, résulte de l'assourdissement naturel de l'*a* en syllabe atone.

MALT, mot germanique : angl. *malt*, all. *malz*, nl. *molt, mout*. — D. *malter*.

MALTÔTE, perception d'impôt illégale, exaction, anc. *male tolte, maletote*. *Tolte* est le subst. participial du vfr. *tollir*, lever, et signifie levée ou perception d'impôts. — D. *maltôtier*.

MALVEILLANT, voy. *vouloir*. — D. *malveillance*.

MALVERSER, L. *male versare* (fréq. de *vertere*), litt. tourner ou employer à mal. — D. *malversation*.

MALVOISIE, vin fort doux; le nom lui vient de *Napoli di Malvasia* (Monembasie), ville de la Morée, près d'Argos; plus tard, il s'est appliqué à des vins de même qualité d'autre provenance.

MAMAN, onomatopée du langage des enfants, qui se rencontre partout; on trouve avec le même sens *mamma* dans Varron, ap. Nonium.

MAMELLE, L. *mamilla*, dim. de *mamma*. — D. *mamelon, mamelu, mamelière*. — Termes savants tirés du latin : *mamillaire, mamillé*.

MAMELUK, mot arabe, signifiant esclave (litt. possédé), nom d'une milice du Soudan d'Égypte, recrutée de jeunes esclaves.

MAMIE, p. *m'amie, ma amie ;* on disait de même *m'amour*, p. *ma amour* (le subst. *amour* était, comme on sait, autrefois féminin).

MAMMIFÈRE, litt. = *porte-mamelles* (mamma).

MAMMON, mot araméen signifiant richesse et employé dans le Nouveau Testament comme personnification des richesses.

MAMMOUTH, d'origine inconnue.

MAN, en Normandie, ver blanc, larve du hanneton. Du vha. *mado* (auj. *made*), goth. *matha*, larve, ver, par une forme BL. *mado, madonem*, d'où fr. **maon, man* (cf. *flan* de *fladonem*). Joret, Rom., IX, 120.

MANANT, prov. *manent*, esp. *manente*, habitant d'un bourg, puis paysan, fig. = rustre, grossier. Du verbe *manoir*, demeurer. « *Manant* signifiait dès l'origine simplement habitant, demeurant. Dieu sait depuis lors ce que la langue française, sous l'influence d'une caste orgueilleuse et vaine, est parvenue à jeter de mépris sur les manants, c.-à.-d. les bourgeois ou habitants, obligés de séjourner dans la limite seigneuriale ! Voy. ce que dit

Ducange sur les *manants* et *habitants*, les *levants* et *couchants*, levantes et cubantes. Ce mot est encore un exemple frappant des vicissitudes philologiques. *Manant*, avant d'être un des mots les plus méprisants de notre langue, avait désigné au moyen âge l'homme aisé, l'homme riche qui avait un *manage*, un *manoir*, une *manandie*, ou, comme on l'a dit plus tard, qui avait pignon sur rue. » (Gachet.)

MANCENILLE, de l'esp. *manzenilla*, petite pomme, dim. de *manzana*, pomme (L. malum *Matianum*). — D. *mancenillier*.

1. **MANCHE**, subst. masc., it. *manico*, esp., port. *mango*, prov. *margue*, partie d'un instrument qu'on prend à la main pour s'en servir; du BL. *manicum*, m. s. (Papias), dér. de *manus*. — D. *mancheron*, *emmancher*, *démancher*.

2. **MANCHE**, subst. fém., esp., prov. *manga*, it. *manica*, du lat. *manica* (manus), m. s. — D. *manchon*, *manchette*.

MANCHOT, dérivé du vfr. et prov. *manc*, it., esp. *manco*, = L. *mancus*, privé d'un membre, estropié, incomplet, défectueux. — Au XVIIe siècle on employait encore l'adj. *manque* au sens de défectueux; ainsi « un manuscrit *manque* de plusieurs cayers ».

... **MANCIE**, dans les composés *chiromancie*, etc., du gr. μαντεία, divination.

MANDARIN, mot portugais par lequel les Européens désignent les fonctionnaires publics en Chine. Les uns le tirent du L. *mandare*, confier, ordonner, d'autres du sanscrit *mantrin*, conseiller (de *mantra*, conseil).

MANDAT, voy. *mander*. — D. *mandater*; *mandataire*, chargé d'un mandat.

MANDE, panier d'osier à deux anses. Voy. *manne*. — D. *mandrier*, *mandrerie* (*r* intercalaire comme dans *maladrerie*).

MANDER, L. *mandare*, litt. = mettre en main, donner charge, faire savoir, faire appeler. — D. *mandement* (vfr. *mant*); *mandat*, L. mandatum; composés *demander*, *commander*, *contre mander*.

MANDIBULE, L. *mandibula* (mandere), mâchoire. — D. *mandibulaire*, verbe *démantibuler* (v. c. m.).

MANDILLE, sorte de casaque des laquais; vfr. *mandil*, *illot-*, *-illon*, petit manteau; cp BL. *mandela*, petite nappe, esp., port. *mandil*, tablier, couverture de cheval, prov. *mandil*, serviette, arabe *mandil*, linge à essuyer; venant tous du L. *mantele* (manus tela), *mantile*, *mantilium*, serviette. — Dozy admet pour source directe de *mandille*, l'ar. *mandil*, tiré lui-même du bas-grec μανδήλιον = lat. *mantile*.

MANDOLINE, voy. le mot suivant

MANDORE, luth, anc. *mandole* (d'où le dim. *mandoline*), it. *mandola*. D'après Diez, *mandora* ou *mandola* est une corruption du L. *pandura*, *pandurium*, gr. πανδοῦρα, qui a donné it. *pandura*, *pandora*, fr. *pandore* puis aussi esp. *bandurria*, *bandola*.

MANDRAGORE, du L. *mandragora*, grec μανδραγόρας. La langue populaire avait vulgarisé ce mot savant sous la forme *mandegloire*.

MANDRIN, terme d'arts et métiers, d'application très variée. D'après Bugge (Rom., III, 154), du L. *mamphur*, par la dérivation *manfurinum*, *manf'rin*, *man'rin*. *Mamphur* (dans Festus) signifie l'arbre d'un tour, signification qui convient parfaitement à plusieurs des acceptions actuelles du mot *mandrin*. Au point de vue de la lettre (cp. *poudre* de *pol're* p. *polv're*) comme du sens, l'étymologie de Bugge ne laisse rien à désirer.

MANÈGE, art de dompter et de discipliner le cheval, de l'it. *maneggio*, subst. verbal de *maneggiare*, manier, gouverner, dresser un cheval. L'it. *maneggio* a de plus dégagé, de son sens primordial maniement, le sens figuré de manigance (v. c. m.), également propre au fr. *manége*.

MÂNES, L. *manes*.

MANETTE, poignée, dimin. de *main*; cp. *manotte* et *menotte*.

MANGANÈSE, appelé anciennement magnésie noire; de *maganesia*, nasalisé *manganesia*, corruption de *magnesia* (?). L'all. dit *mangan* tout court et, composé avec *erz* (minerai), *manganerz*.

MANGER, prov. *manjar*, it. *mangiare*, du L. *manducare*, *mand'care*, mâcher, employé plus tard p. manger. — D. *mangeaille*, *mangeoire*, etc.; cps. *démanger* (v. c. m.).

MANGONNEAU (p. *manganeau*), it. *manganello*, prov. *manganel*, dim du vfr. *mangan*, it. *mangano*, fronde, qui vient du L. *manganum*, m. s. = grec μάγγανον, engin en général.

MANICHORDIUM, voy. *monocorde*

MANIE, L. *mania*, gr. μανία. — D. *maniaque*, L. maniacus, dérivé fait d'après l'analogie de *dæmoniacus*, car le grec ne présente que la forme μανικός.

MANIER, anc. *manoier*, d'un type latin *manicare* (de *manus*; cp. en all *handhaben* et gr. χειρίζειν), d'où it. *maneggiare* (voy. *manège*), esp. *manear*, prov. *maneiar*. — D. *maniement*, *maniable*.

MANIÈRE, BL. *maneria*, angl. *manner*, habitude d'être ou de faire; subst. dérivé de l'anc. adj. *manier*, « qui a la *main* faite à qqch., habitué, habile ». — D. *maniéré*.

MANIFESTE, L. *manifestus*. — D. *manifester*, *-ation*, L. manifestare, -atio.

MANIGANCE, manœuvre artificieuse. Ce mot est d'origine douteuse, du moins en ce qui concerne le primitif immédiat, car il serait difficile de ne pas le rapporter en dernier lieu à un radical *manus*. La *manigance* n'est au fond qu'un tour de main. Il se rattache évidemment à un verbe *manicare*, mais on se demande si ce *manicare* est l'équivalent du fr. *manier*, ou si c'est un dérivé de *manica* = *manche* Diez est du dernier avis; il rappelle que les manches sont l'instrument essentiel des prestidigitateurs pour exécuter leurs tours d'adresse, et cite le BL. *maniculare* (ap. Papiam) = dolum vel strophas excogi-

tare, de *manicula*, dim. de *manica*. Pour ma part, je pense que le *manicare* = fr. *manier*, it. *maneggiare*, suffit pour justifier le sens attaché au dérivé *manigance*, celui-ci procédant direct. d'une forme savante *maniguer*) on trouve aussi *manigant*, artisan); on n'a qu'à se rappeler la valeur figurée du mot it. *maneggio*, fr. *manège*, subst. verbal, issu de la forme it. *maneggiare*. Le mot wallon *manike*, artifices, tours d'adresse, ainsi que l'anc. fr. *manicle*, m. s. (dict. de Trévoux), représente le subst. verbal du dimin. *maniculare*. Cp. aussi l'ancienne forme *manigotter*, jouer des mains. D. *manigancer*.

MANIGUETTE, graine de paradis; altération de *malaguette*, esp. *malagueta*. Ce dernier vient du nom d'une ville d'Afrique où l'on faisait le commerce de cette graine.

MANIGUIÈRE, filets tendus aboutissant à des manches, dér. de *manica*, manche.

1. **MANILLE**, it. *maniglia*, terme du jeu d'hombre; selon Diez, de l'esp. *manilla*, bracelet, it. *maniglia* = L. *monilia*. Les Espagnols, d'où nous vient le jeu d'hombre, se servant p. *manille* du terme *malilla*, il serait peut-être plus rationnel d'expliquer notre mot par « la malicieuse » (*malillo*, dim. de *malo*); les Français et Italiens auront par euphonie transformé la liquide *l* en *n*.

2. **MANILLE**, anneau, bracelet, autrefois surtout anse d'un pot (Cotgrave : « handle of a pot »); du L. *manicula* (manus).

MANIPULE, L. *manipulus* (manus), poignée, faisceau, puis un certain nombre de fantassins. Du latin *manipulus* les chimistes ont tiré leur terme *manipuler*, préparer avec la main. — En BL. on trouve le subst. *manipula*, signifiant serviette et truelle.

MANIPULER, voy. l'art. préc.

MANIQUE ou *manicle*, espèce de gant, du L. *manicula*, petite manche.

MANIVEAU, petit panier en osier; parait être un dimin. de *manne* ou *mande;* pour la forme, cp. *baliveau*.

MANIVELLE, it. *manovello;* mot hybride composé du L. *manus* et du vha. *wellan*, tourner (subst. *wella*, arbre, essieu).

1. **MANNE**, nourriture céleste, suc végétal, L. *manna* (hébreu *man*).

2. **MANNE**, panier, pour *mande* (forme picarde), BL. *manda;* du néerl. *mand*, *mande*, ags. *mond*, angl. *maund*. — D. *mannequin*, m. s., forme diminutive faite d'après le néerl. *mandeken*, sportula, fiscella (Kiliaen). — L'étymologie german. parait devoir prévaloir sur celle tirée du celt. *men* (voy. *banne*).

1. **MANNEQUIN**, panier, voy *manne* 2.

2. **MANNEQUIN**, figure d'homme, servant aux peintres, du néerl. *manneken*, petit homme (*man*). — D. *mannequiné*, t. de peinture, « qui sent le mannequin », disposé avec affectation.

MANŒUVRE, it. *manovra*, esp. *maniobra*, BL. *manopera*, subst. verbal (au masc., c'est le nom de l'ouvrier, au fém., le nom de l'action), tiré du verbe *manœuvrer*, it. *manovrare*, esp. *maniobrar* = L. *manu operari*, travailler avec la main. — D. *manouvrier* et *manœuvrier*.

MANOIR, prov. *maner*, angl. *manor;* infinitif substantivé de l'anc. verbe *manoir* = L. *manere*, demeurer, qui s'était francisé aussi sous la forme *maindre;* voyez aussi *manant*. — Peut-être la source immédiate est-elle le BL. *manerium*.

MANOUVRIER, voy. *manœuvre*.

MANQUER, it. *mancare*, esp. *mancar*, être en défaut, du L. *mancus*, imparfait, incomplet. — D. *manque*, *manquement*, *immanquable* (mot du XVII[e] siècle).

MANSARDE, fenêtre sur un toit a comble brisé, puis chambre pratiquée sous un comble brisé; d'après Jules Hardouin *Mansard*, célèbre architecte à Paris, mort en 1666.

MANSUÉTUDE, vfr. *mansuetume*, du L. *mansuetudo*, *-inis*.

MANTE, it., esp., prov. *manta*, BL. *mantum*. Isidore avait émis l'étymologie absurde que voici : *mantum* Hispani vocant quod *manus tegat tantum*. Le mot représente le primitif inusité du L. *mantellum;* de ce dernier : it. *mantello*, all. *mantel*, fr. *mantel'*, *manteau;* la forme fémin. esp. *mantilla* a donné le fr. *mantille*.

MANTEAU, voy. *mante*. — D. dim. *mantelet;* de *manteau* au sens de rempart (Froissart) vient *démanteler*.

MANTILLE, voy. *mante*.

MANUEL, qui se fait à la main, du L. *manualis*. Anc. on disait *argent manuel* p. argent donné en main ou argent comptant. Isidore mentionne déjà un subst. *manuale* = livre qu'on doit avoir à la main, d'où le subst. fr. *manuel;* cp. le gr. ἐγχειρίδιον de χείρ main, et l'all. *handbuch*. — D. *manuelle* (t. d'arts et métiers).

MANUFACTURE, mot moderne, tiré de L. *manu facere*, fabriquer à la main (cp. *manœuvrer*); le terme a survécu à l'invention des machines, qui a singulièrement réduit le rôle des mains. — D. *manufacturier*, verbe *manufacturer*.

MANUSCRIT, L. *manu scriptus*.

MANUTENTION, forme plus latine que *maintien*, de *manu tenere*, tenir en main, administrer.

MAPPE, anc. = serviette, torchon, du L. *mappa*, serviette. *Mappe*, par le changement de *m* en *n*, est devenu *nappe* (v. c. m.). De *mappa* les savants, par allusion à une serviette pliée en deux ou à une nappe étendue sur la table, ont créé le terme *mappa mundi*, d'où le fr. *mappemonde*.

MAPPEMONDE, voy. l'art. préc.

MAQUE, MAQUER, voy. *macque*.

1. **MAQUEREAU**, poisson, *maquerel'* (d'où néerl. *makreel*, angl. *mackerell*, cymr. *macrell*). Ce vocable est d'habitude tiré du L. *macula*, tache, à cause des raies que ce poisson porte sur le dos; *maquereau* serait ainsi p. *maclereau*. Je préfère ramener *macarellus* (type immédiat de *maquerel*) à *maca* = tache produite par le froissement d'un fruit. Or, je rattache *maca* et son dérivé *macula* au verbe

hypothétique *macare*, dont il a été question sous *macquer*. La tache est envisagée comme le résultat d'une meurtrissure. — Notre manière de voir se confirme par la forme champ. *maquet* p. *maquereau*. — *Maquereau* s'applique aussi à des taches de brûlure aux jambes. — D'après Mahn, le *maquereau* tire son nom de *maquereau* 2, parce que, selon l'opinion populaire, ce poisson poursuit les petits poissons, pour les amener à leurs mâles.

2. **MAQUEREAU** (fém. *maquerelle*), entremetteur. Du néerl. *maker*, subst. du verbe *maken* (= all. *machen*), négocier, trafiquer. Cp. en vha. *mahhari* de *mahhôn*, machinari, *huormahhari*, entremetteur de prostituées. La source immédiate du mot français pourrait bien être le v. flam. *makelaer* (all. *mäkler*), courtier, entremetteur, de *makelen*, dérivé de *maken*. Cette étymologie est, de toutes celles qui ont été produites, la seule qui soit plausible. Donat ayant énoncé la phrase « leno pallio varii coloris utitur », on avait pensé que le mot fr. venait, comme le préc., de *macula*. Mais comment, observe Diez, la France seule aurait-elle gardé cette trace d'un usage de la scène comique des Romains? — D'autres ont songé au verbe hébreu *machar*, vendre, ou au L. *aquariolus*, aide, valet de mauvais lieu (ap. Tertullien). Le Duchat y voyait même une corruption de *mercureau*, c.-à-d. petit mercure! — D. *maquerellage*.

MAQUETTE, t. de sculpteur, de l'it. *macchietta*, petite tache, première ébauche, dim. de *macchia* = L. *macula*; cp. le terme *brouillon*.

MAQUIGNON, anc. *maquillon*, a la même origine que *maquereau*; c.-à-d. néerl. *maken*, faire, trafiquer, troquer. Cp. le champ. *maque*, vente, *maquelard*, courtier, maquignon. Le L. *mango*, m. s., ne peut être invoqué.

MAQUILLER (SE), se farder, se grimer, pr. se maculer. Mon étymologie par L. *maca*, primitif de *macula*, tache, a été taxée par Förster (Gröb. Ztschr., III, 565) d'archimalheureuse et de contraire aux règles les plus élémentaires. C'est raide, et l'on me passera quelques mots de justification. J'avoue que mon article est mal libellé, mais il n'est pas aussi pitoyable qu'on se complaît à le présenter. *Maquiller* se présentait à moi comme un mot de façon moderne ou savante, échappant par conséquent aux lois de formation rigoureuses; je le ramenai ainsi à un thème savant *maque* = esp. *maca* (meurtrissure, tache), que l'on est bien en droit de rapprocher de *maca*, primitif hypothétique du diminutif lat. *macula*. A la rigueur, *maca* eût fait *maie* en fr., mais on peut admettre une forme lat. *macca* (cp. *vacca*, fr. *vaque* et *vache*). En tout cas, depuis que Förster a eu la bonne chance de rencontrer une forme ancienne *masquillier*, dûment constatée (Chans. d'Antioche, II, 279, var.), je n'hésite pas à assigner (avec lui) à ce verbe la même origine qu'à vfr. *mascurer*, dont je parle à la fin de l'art. *masque*.

MARABOUT, 1. religieux mahométan, puis 2. par dénigrement, homme laid; 3. par assimilation à la coupole de la demeure des marabouts, cafetière à large ventre; 4. sorte d'oiseau, et par assimilation au plumage de cet oiseau, sans doute, sorte de ruban. L'appellation de prêtre vient du participe arabe, *marabath*, lié à Dieu, dévot.

MARAÎCHER, MARAIS, voy. *mare*.

MARASME, gr. μαρασμός, du verbe μαραίνειν flétrir, dessécher.

MARASQUIN, liqueur faite avec la *marasca*, petite cerise acide; ce dernier mot it. est p. *amarasca*, et vient de *amarus*, amer; on appelle cette cerise en it. aussi *amarina*.

MARÂTRE, du BL. *matrastra* = noverca, belle-mère. Cp. *parâtre*, BL. *patraster*.

MARAUD, homme de rien, va-nu-pieds; de là *marauder*, voler, piller. L'origine de ce mot n'est pas encore établie. Passons en revue les diverses tentatives faites à ce sujet, naturellement sans les apprécier. Le Duchat rattache *maraud*, de même que *maroufle*, à un primitif *marre*, sorte de houe; on voulait, pense-t-il, exprimer par ces termes le rustre qui n'est bon qu'à manier la marre. — Ménage (suivi par Rönsch) s'adressait à l'hébreu *marud*, gueux, exilé, vagabond. — Mahn se prononcerait volontiers pour l'arabe *marada*, *maridun*, rebelle, insolent, si le mot avait surgi en Espagne (le port. *maroto* est tiré du fr.). Il incline donc plutôt pour L. *morator*, retardataire, traînard (en parlant des soldats), étymologie qui, pour le sens, concorde tout à fait avec le fr. *maraudeur*. Le mot latin aurait, par le peuple, été altéré en *marotor*. — L'opinion du Simplicisismus (écrit célèbre sur la guerre de Trente ans), d'après laquelle le mot viendrait d'un comte de *Mérode*, commandant d'un régiment composé de mauvais drôles, est démentie par le fait que les mots *maraud*, *marauder*, *maraudise* figurent déjà dans le dictionnaire de Robert Estienne de 1549. — Diez avait successivement allégué l'adj. esp. *mal-roto*, port. *maroto*, litt. = *male ruptus*, ruiné, dépravé, d'où vient également le verbe *malrotar* (aussi *marlotar*, *marrotar*), détruire, dissiper son bien, puis l'anc. fr. *marrir*, s'égarer. — Il est plus que probable que *marauder* s'appliquait d'abord aux déprédations des soldats retardataires, aux traînards laissés sur la route et abandonnés à eux-mêmes; il faudrait donc, si l'étymologie de Mahn, patronnée plus tard par Diez, n'était pas admise, remonter à un mot exprimant fatigué, rompu, répondant au sens encore attaché à l'all. *marode* (mot évidemment tiré des langues romanes), ainsi qu'au mot *marodi*, maladif (dial. de Coire), et *marò* (dial. de Côme). — D'après Bugge, *maraud* serait = **maraldus*, qui serait, lui, formé de **malaldus* par dissimilation, comme *mérancolie* de *mélancolie*. Quant à *malaldus*, dérivé de *malus*, il est analogue, pour la formation, aux adj. *courtaud*, *richaud* et sembl. (Rom., III, 155).

MARAUDER, voy. *maraud*. — D. *maraude* (d'où l'esp. *merode*), *maraudeur*, *-age*, *-aille*.

MARBRE, angl. *marble*, it. *màrmo*, prov. *marme*, esp. *marmol*, port. *marmore*, du L. *marmor*, *marmoris*. — D. *marbrer*, *marbrier*, etc.

1. **MARC**, poids et monnaie, de l'all. *mark*, pr. signe, puis chose marquée d'un signe, poids, monnaie. Cp. le mot *pinte*.

2. **MARC**, picard *merc*, résidu des fruits pressés, d'après Ménage du L. *amurca*, lie d'huile; étym. contraire à la lettre; Diez serait plutôt tenté d'admettre comme source le L. *emarcum*, mot gaulois employé par Pline et Columelle pour une espèce de vigne de qualité médiocre; le sens foncier serait alors chose de rebut. Pour l'aphérèse de *e* initial, cp. *mine* de *hemina*. — On pourrait aussi rattacher *marc* à l'all. *mark*, chair des fruits, pulpe, moelle, angl. *marrow*, néerl. *marg;* les significations ne sont pas trop distantes; mais je pense être plus près de la vérité en faisant dériver *marc* du verbe *marcher*, au sens de fouler, piétiner (v. c. m.).

MARCASSIN, dim. d'un subst. *marcasse* (inusité), truie, cochon, dont l'origine est inconnue. Y aurait-il communauté radicale avec le vfr. *margoilloier*, rouler dans la boue, subst. *margouillis*, bourbier, BL. *marcasium*, bourbier, norm. *margasse*, marc bourbeuse? — Chevallet n'hésite pas à remonter au tudesque *barc*, porc, néerl. *barg*. Mais le passage de *b* initial en *m* est chose trop insolite dans les langues romanes. — Je ne puis me rallier à Roulin, qui (Littré, suppl.) tire *marcassin* du nl. *melkswijn*, cochon de lait. La lettre s'y oppose trop fortement. Je maintiens ma conjecture d'une dérivation de vfr. *marquais*, BL. *marcasium*, bourbier; le gr. *γρομφίς* et lat. *scrofa* (truie) sont fondés de même sur l'idée de fouiller dans les bourbiers.

MARCASSITE, pyrite, d'après Sousa, de l'arabe *markazat*, m. s., participe du verbe *rakaza*, trouver du minerai.

MARCHAND, vfr. *marchedant*, *marcheant*, it. *mercadante*, part. du verbe *mercatare*, prov. *mercadar*, formes fréquentatives du L. *mercari*. On a du reste aussi it. *mercante*, et dans la vieille langue déjà les formes *marchant*, *markand*, qui se rapportent directement au L. *mercari*. — D. *marchander*, *marchandise* (dans l'origine = trafic, commerce).

1. **MARCHE**, action de marcher, etc., voy. *marcher*. — Cps. *marche-pied* = marche pour le pied; Meunier, se fondant sur l'it. *marciapiede*, définit le terme : lieu que *marche* le pied.

2. **MARCHE**, frontière, BL. *marca*, it. *marca*, vfr. aussi *marc* (vocabulaire d'Evreux, = confinium), du goth. *marka*, vha. *marcha*, ags. *mearc*, nord. *mark*, mha. *mark*, pr. signe, marque (de délimitation). — De l'it. *marca* dérive, par le type *marchensis*, l'it. *marquese*, esp. *marques*, fr. *marquis*.

MARCHÉ, L. *mercatus*, trafic.

MARCHER (vfr. aussi *marchir*); les mots it. *marciare*, esp. *marchar*, all. *marschiren*, sont empruntés du français. On a proposé entre autres comme sources de ce verbe : 1. L. *mercari*, négocier, trafiquer, d'où se serait dégagée l'idée de va-et-vient (cp. le verbe all. *wandeln*, aller, primitivement = tourner, changer). Sylvius, partisan de cette étymologie, dit : A *mercari* forte, quia « Impiger extremos currit mercator ad Indos »; 2. un subst. *marche* p. *marque*, au sens de vestige, trace du pied. Diez rejette ces étymologies par des raisons soit logiques, soit phonologiques. Comme le verbe *marcher* est d'une date relativement récente, il n'admet pas non plus le celt. *march*, ou vha. *marah* = cheval. — Chevallet s'est rendu coupable d'une insigne bévue en faisant venir *marcher* de l'all. *marschiren* (il écrit et prononce même, seconde méprise, *marchiren* pour faire venir le mot de *march*, cheval), comme si, par sa terminaison déjà, ce verbe ne s'annonçait pas comme un mot étranger. — Je ne puis approuver aucune de ces tentatives pour expliquer l'origine d'un terme aussi usuel que *marcher*. Ce verbe, avant de signifier « mettre le pied sur, faire des pas », signifiait fouler, presser, piétiner; on dit encore aujourd'hui *marcher* l'étoffe, la ouate, la terre; les briquetiers *marchent* l'argile dans le « marcheux », et l'ancienne langue abonde en exemples à l'appui de cette valeur de notre mot. Or, l'idée de piétiner, fouler, et celle de mettre le pied, faire des pas, se touchent aussi près que possible; aussi l'all. *treten* signifie-t-il à la fois fouler et marcher; il en est de même de l'angl. *walk*, marcher, qui, sous la forme allemande *walken*, veut dire fouler (le drap, etc.), et de l'all. *traben*, qui signifie trotter et qui est à la fois le primitif de *träber*, marc (chose pressurée). Reste à fixer l'origine de *marcher*, fouler. Il se peut fort bien que la langue latine ait déjà possédé dans son fonds un verbe *marcare*, frapper, aplatir; le subst. *marcus*, le frappeur, marteau (dim. *marculus*, *marcellus*), permet de le présumer. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à ranger notre mot dans la même famille que L. *marcere*, *marcescere*, être flétri (les idées flétrir et fouler ou presser sont corrélatives, à preuve le mot fr. *flétrir* lui-même, et en outre l'all. *welk*, fané, de *walken*, rouler, cylindrer, fouler). D'après ce qui précède, on comprendra que je considère le mot *marc*, résidu de substances pressurées, comme le subst. verbal de *marcher;* j'ai pour moi les équivalents all. *trester* (de *treten*), *träber* (de *traben*) = néerl. *draf*, *drabbe* (de *draven*, *drabben*). Le subst. verbal de *marcher*, mettre le pied, a la forme féminine; c'est *marche* 1. action de marcher; 2. degré qui sert à monter et à descendre. Composés : *démarche; mémarchure*, entorse du cheval, provenant d'un faux pas. — J'ai eu la satisfaction de voir mon étymologie de *marcher* favorablement accueillie par deux autorités, Diez et Littré. Le premier a renoncé à son

ancienne interprétation par « aller de marche en marche ».

MARCOTTE, en champ. et rouchi plus correctement *margotte*, it. *margotta;* du L. *mergus*, provin (de *mergere*, plonger, enfoncer). — D. *marcotter*.

MARDI, it. *martedi*, *marti*, du L. *Martis dies;* les mêmes éléments renversés, *dies Martis*, ont donné prov. *dimars*, ou *mars* tout court; l'esp. dit *martes*.

MARE, amas d'eau dormante, néerl. *maer*, *maar*, stagnum, lacus, palus; du L. *mare* (BL. aussi fém. *mara*), qui au moyen âge avait pris le sens de « receptus quarumvis aquarum » (Isidorus : omnis congregatio aquarum sive salsæ sint, sive dulces, abusive *maria* nuncupantur). — D. vfr. *maresq;* de cette dernière forme viennent le subst. *marécage*, vfr. *mareschière* = marais, et l'adj. ou subst. *maraîcher*, jardinier qui cultive des légumes dans les marais dont Paris est environné. *Maresq* répond au BL. *marescum*, *mariscus*, v. flam. *maerasch*, *maersche*, *meersch*, angl. *marsh*, all. *marsch*. La forme *marais* (vfr. aussi *marois*) peut au besoin venir de *maresq*, mais comme il existe un it. *marese*, on peut aussi lui supposer un type latin *marensis*.

MARÉCAGE, voy. *mare*. — D. *marécageux*.

MARÉCHAL, it. *mariscalco*, *maniscalco*, *maliscalco*, esp., port. *mariscal*, prov. *manescalc;* du vha. *marah-scalc* = valet (*scalc*) qui soigne les chevaux (*marah*). « Cette étymologie s'explique d'elle-même pour le maréchal ferrant ou le vétérinaire; quant aux maréchaux, officiers de divers grades dans l'armée, je dois faire observer que le *marescal*, ou BL. *marescalcus*, ne fut d'abord qu'un simple domestique de la maison de nos premiers rois, auquel était confié le soin d'un certain nombre de chevaux; plus tard, il fut chargé de ranger la cavalerie en bataille sous les ordres du connétable (*comes stabuli*). Depuis, l'office de maréchal a toujours été en augmentant d'importance jusqu'à devenir la première charge de l'armée. » (Chevallet.) — D. *maréchalat*, *maréchalerie;* du subst. BL. *marescalciata*, primitivement = troupe sous les ordres d'un maréchal, vient le terme *maréchaussée* (anc. *marechaussiée*, *-ie*).

MARÉCHAUSSÉE, voy. l'art. préc.

MARÉE, 1. flux et reflux; 2. poisson de mer non salé, d'un adj. *mareus*, tiré du L. *mare*. Dans la première acception, toutefois, le mot paraît être plutôt le subst. verbal du vfr. *maréer*, naviguer, flotter; cp. l'it. *mareggiare*, ondoyer, voguer, d'où *mareggiata*, marée, *mareggio*, agitation de la mer.

MARELLE, voy. *mérelle*.

MARFIL (ont dit plus souvent *morfil*), dent d'éléphant, direct. de l'esp. *marfil* (v. esp. *al-mafil*), port. *marfim;* l'explication par la combinaison des mots arabes *nab*, dent, et *fil* éléphant, ne satisfait pas à la lettre. Aussi Baist propose-t-il comme l'origine la plus probable *nab-al-fil*.

MARGAJAT, galopin, polisson; d'origine inconnue; tient peut-être à *margoule* mentionné sous *marjolet*.

MARGE, L. *margo*, *-inis*. — D. *margelle*, rebord d'un puits; *marger*, *émarger; marginer*, L. marginare; *marginal*, L. marginalis.

MARGOT, forme populaire du prénom *Marguerite;* nom vulgaire de la pie (cp. *jacquot*), de là l'acception « bavarde ». — D. *margotter*.

MARGOUILLIS, gâchis, bourbier. D'origine incertaine, voy. *marcassin;* peut-être le thème *marg* est-il identique avec celui du BL. *marcasium*, marais, étang.

MARGRAVE, de l'all. *mark-graf*, comte qui administrait une *marche*, marquis. — D. *margraviat*.

MARGUERITE, vfr. *margerie*, 1. perle; 2. par métaphore, nom d'une fleur; du L. *margarita* (μαργαρίτης), perle.

MARGUILLIER, vfr. *marreglier*, champ. *mairlier*, du BL. *matricularius*, qui tient les registres (*matricula*) d'une fabrique d'église. — D. *marguillerie*, vfr. *marlerie*.

MARI, *marit*, prov. *marit*, it. *marito*, du L. *maritus* (mas, maris). — D. *marital*, L. maritalis; *marier*, L. maritare.

MARIER, voy. *mari*. — D. *mariage*.

MARIN, L. *marinus* (mare). — D. *marinier; marine*, 1. science de la mer, 2. troupe de mer (anc. le mot signifiait généralement rivage); *mariner*, pr. assaisonner des mets à la façon des marins, les tremper dans le vinaigre, dans la saumure.

MARINE, voy. *marin*.

MARINER, voy. *marin*. — D. *marinade*.

MARINGOUIN, d'origine inconnue.

MARIONNETTE, du fr. *Marion* (Marie), nom de poupée; dans le département de la Marne, on dit aussi *mariole* pour poupée.

MARISQUE, L. *marisca*, grosse figue et excroissance de chair (cp. *fic*).

MARITAL, voy. *mari*.

MARITIME, L. *maritimus*.

MARITORNE, servante d'auberge dans Don Quichotte; de là : fille hommasse, laide, malpropre. Un changement de liquide a donné *malitorne*, = grossièrement maladroit; cette modification s'est faite sans doute sous l'influence de « male tornatus », mal tourné.

MARIVAUDER, imiter le style de *Marivaux*.

MARJOLAINE, v. flam. *margheleyne*, *maioleyne*, it. *majorana*, esp. *mayorana*, port. *maiorana* et *mangerone*, all. *majoran*, angl. *marjoram*, vfr. *marone*, BL. *majoraca*, *majorana*, *magorana*, *magerona;* dans Dioscoride, μαιζουράνα. Toutes ces formes sont défigurées du L. *amaracus*, qui a la même signification.

MARJOLET, petit fat, muguet; selon quelques-uns p. *mariolet*, de *mariole*, poupée; donc pr. = petite poupée. Cette étymologie est peu probable. Mieux vaudrait déduire le mot de *marjolaine* (cp. *muguet*). Peut-être est-il identique avec le wall. *margoule*, homme

de rien, valaque *marghiolu*, fourbe, coquin, cp. rouchi *mariaule*, homme de rien. it. *mariuolo*, *mariolo*, fripon, larron. Grandgagnage traite au long cette famille, qu'il rattache à un antique primitif *marg* exprimant en premier lieu le sens de mélange, alliage, d'où viennent naturellement, ensuite, différentes dénominations méprisantes.

MARMAILLE, it. *marmaglia*, troupe de *marmots* (v. c. m.).

MARMELADE, esp. *mermelada*, du port. *marmelo*, coing (esp. par transposition *membrillo*), donc, pr. confiture de coing. Quant à *marmelo*, il vient du L. *melimelum* (μελίμηλον), litt. pomme de miel.

MARMITE, it. (dial. lombard) et esp. *marmita*, de l'it. *marmo*, marbre? La marmite était peut-être en premier lieu un pot de pierre, espèce de mortier, et les marmites de métal auraient conservé le nom usuel d'abord pour la chose. C'est l'étymologie la plus naturelle, et encore la terminaison m'embarrasse-t-elle un peu. — J'ajouterai cependant une autre conjecture : *marmita* se voit dans le livre « Inquisitio de vita et moribus B. Joannis, episcopi Vicentini » avec le sens de diaconus ou minister. Cela suggère l'idée que le sens de *marmite* était d'abord serviteur, valet, au fém. servante; de là viendraient les dér. *marmiton* = valeton, et *marmiteux* = qui a l'air pauvre (voy. l'art. suiv.). Le nom aurait, dans la suite, été appliqué à un ustensile de cuisine, comme le nom de *valet* se donne pareillement à toutes sortes d'outils. Je citerai à l'appui de cette métaphore le rouchi *méquène*, pr. servante (voy. *mesquin*), qui signifie le gros chenet placé du côté opposé à la poulie du tourne-broche, et notre mot *cuisinière* ne s'applique-t-il pas aussi au poêle de cuisine? Reste à savoir d'où vient ce *marmite* = diaconus. — On objecte que *marmita*, dans le passage cité est une leçon douteuse; il faut donc chercher ailleurs. Diez, d'après Frisch, voit dans *marmite* une onomatopée, tirée du bouillonnement (*marmotter*); Marina le rapporte à l'arabe *marmid*, lieu où on cuit la viande. — D. *marmiton* (it. *marmitone*, esp. *marmiton*).

MARMITEUX, mal partagé du côté de la fortune et de la santé. Autr. cet adj., comme le simple *marmite*, signifiait hypocrite, papelard; il se peut que les deux sens se tiennent par l'intermédiaire de l'idée « qui se donne un air faux de misérable ». Littré explique *marmite*, hypocrite, par « faux doux », de *mar* = mal, et *mite* (L. *mitis*), doux, en se fondant sur un vers du Renard (142) : Si l'une est chate, l'autre est *mite*. — Diez fait découler le sens « misérable » de la marmite des pauvres. — Je n'insiste pas sur ma conjecture, émise à l'art. préc., puisque le *marmita* = serviteur est soupçonné d'être une fausse leçon. Voy. aussi *marmot*.

MARMITON, voy. *marmite*.

MARMONNER = *marmotter* (?). Littré demande si ce n'est pas le norm. *môner*, geindre, joint à la particule *mar*, mal. — Cotgrave a *marmotonner*, « to grumble, mutter, or murmure ».

MARMOT, 1. singe, 2. figure grotesque. D'après H. Estienne, du gr. μορμώ, masque, figure de femme inspirant la terreur. Cela est peu probable. — Pour la signification petit garçon, qui est probablement indépendante de *marmot*, singe, je propose pour primitif le vfr. *merme*, petit (qui dérive du L. *minimus* comme vfr. *arme*, *âme*, du L. *anima*). De cet adj. viendraient notre *marmot*, it. *marmocchio*, et le terme collectif *marmaille*, troupe d'enfants, it. *marmaglia*, gens de rien, canaille. A cet adj. *merme* se rapporte aussi le prov. *mermar*, diminuer, décroître, d'où subst. *mermansa*, *mermaria*, décadence, dépérissement. On pourrait au besoin y rattacher encore le vfr. *marmite*, nfr. *marmiteux* (v. c. m.), piteux, minable. Cp. encore dans le dial. de Côme et de Crémone *marmél*, *marmeleen*, petit doigt.

MARMOTTE, it. *marmotta*, esp. *marmota*, rat des Alpes; c'est un vocable gâté, par assimilation au verbe *marmotter*, du vha. *murmento*, *murmunti*, suisse *murmet*, dial. de Coire *murmont*. Le même dialecte de Coire dit aussi *montanella*, d'où Diez conclut avec raison que le mot *murmont* représente *mus* (gén. *muris*) *montanus*, qui est le nom scientifique donné par Bochart à la marmotte. Les Allemands ayant gâté le mot en *murmelthier*, les Romans ont imité ce terme et en ont fait *marmotte* (all. *murmeln* disant la même chose que fr. *marmotter*).

MARMOTTER, vfr. aussi *marmouser*; prob. des mots onomatopées analogues au L. *murmurare*, all. *murmeln*. Grandgagnage décompose *marmouser* en *mar* (vfr. = *mal*) + wall. *mûzer*, fredonner = L. *mussare* (BL. musare), bourdonner; et *marmotter* en *mar* + *motter* = L. *muttire*, submissa voce loqui. Cela est-il aussi vrai qu'ingénieux? Wackernagel rattache le mot à la *marmotte*, mais je suis d'avis que c'est plutôt notre verbe qui a déterminé le nom du quadrupède (voy. pl. h.).

MARMOUSET, petite figure grotesque. Peut-être du même radical que *marmot*, singe, dont la forme bretonne *marmous* (empruntée, du reste, au roman) aurait fourni le thème. Grandgagnage est d'avis qu'on pourrait faire dériver le mot du wallon *marmouzer* = tourmenter, importuner. dans le sens verbal : lutin, petit taquin; mais quant à ce verbe *marmouzer*, l'auteur du dictionnaire wallon ne va pas au delà de la pure conjecture (voy. l'art. préc.). — Une ancienne étymologie, et c'est la plus accréditée, consiste à expliquer *marmouset* par *marmouret* (on trouve en effet *vicus marmoretorum* pour traduire *rue des Marmousets*), c.-à-d. les grotesques petites figures en *marbre* qui ornent les fontaines et par lesquelles l'eau sort. — Littré (suppl.) cite le BL. *marmoseti* (du XIII[e] siècle) appliqué aux écoliers qui, comme de petites figures sculptées, ne font pas attention à ce que dit le professeur.

MARNE, vfr. et dial. *marle*, *merle*, angl. *marle*, du BL. *margila*, *marg'la*, dérivé de L. *marga*, m. s., cité par Pline comme étant d'origine gauloise. Pour *l* devenu *n*, cp. *poterne* p. *posterle*. Dans les langues germaniques, *margila* a produit vha. *mergil*, nha. *mergel*, v. flam. *marghel*. — D. *marneux*, *marner*, *marnière*.

MARONAGE, p. *marenage* (cp. vfr. *chardonal* p. *chardenal*, cardinal; *maronier*, marin, p. *marenier*), dérivé de vfr. *marrain*, auj. *merrain* (v. c. m.).

MARONNER, t. populaire p. murmurer. Le mot n'a pas d'histoire.

MAROQUIN, cuir du *Maroc*. — D. *maroquiner*.

MAROTIQUE, MAROTISME, de *Marot* (Clément), poète célèbre du XVI[e] siècle.

MAROTTE, tête bizarre, grotesque, placée au bout d'un bâton entouré de grelots; puis le nom du bâton même, le sceptre de la folie; enfin = objet d'une passion folle. Selon les uns p. *mérotte*, petite mère, petite poupée; suivant d'autres, p. *mariotte* de *marie* = poupée (cp. *marionnette* de *Marion*). — Dans les Ardennes *marotte* équivaut à marionnette, poupée, jouet; c'est de ce dernier sens qu'il faut prob. déduire la locution « chacun a sa marotte » et sembl.; cp. « c'est son *dada* ».

1. **MAROUFLE**, rustre, fripon, malhonnête. Serait-ce le wallon *marlouf* = gourdin, rondin, fig. homme gros et court? Ou le mot viendrait-il du radical *marre*, it. *marra*, houe? Ou est-ce une transformation populaire de *maraud?*

2. **MAROUFLE**, colle dont on se sert pour *maroufler* des tableaux; étymologie inconnue.

MARQUE, it., esp., port., prov. *marca*, de l'all. *mark*, signe, borne. Voy. aussi les mots *marc* et *marche*. — D. *marquer* (all. *merken*), signaler, indiquer; fréquent. *marqueter*.

MARQUER, voy. *marque*. — Cps. *remarquer*, *démarquer*.

MARQUETER, fréquentatif de *marquer*, synonyme de *tacheter*. — D. *marqueteur*, *marqueterie*.

MARQUETTE, pain de cire vierge; selon Littré, du BL. *marca*, monnaie, prix de ce pain.

MARQUIS, voy. *marche*. — D. *marquise*; d'après Génin, on a appelé *marquise* un petit auvent au-dessus d'un perron, parce qu'il protège les *marches* ou degrés du perron; c'est peu vraisemblable; il fallait dire plutôt, je pense, « parce qu'il protège les marquises »; *marquisat*.

MARRAINE, vfr. *marrine*, prov. *mairina*, it., esp. *madrina*, du BL. *matrina* (mater); cp. *parrain* de *patrinus*.

MARRE, it. *marra*, houe de vigneron, du L. *marra*, gr. μάῤῥον. — D. *marrer*.

MARRI, participe du vieux verbe *marrir*, contrarier, gêner, fâcher, faire de la peine. Ce verbe représente le goth. *marzjan*, vha. *marrjan*, ags. *mearrian*, impedire, irritum facere.

1. **MARRON**, châtaigne, it. *marrone*. Muratori est d'avis que ce vocable appartient au fonds latin et pourrait être identique avec le surnom de famille vue portait le poète Virgilius *Maro*. Selon d'autres, le mot serait gâté de l'hébreu *armôn*, platanier, que l'on traduisait autrefois par castanea. — Dans Eustathe on trouve μάραον. — D. *marronnier*.

2. **MARRON** (anc. *simarron*), nègre fugitif, mutilation de l'esp. *cimarron*, pr. sauvage; se dit aussi des animaux domestiques qui reprennent le chemin des bois. — C'est de ce *marron*-là que vient aussi *marron* au sens de « ouvrage imprimé clandestinement », et *courtier marron* = qui exerce sans brevet. — D. *marronnage*.

MARRUBE, plante, L. *marrubium*.

MARS, nom du mois, du L. *martius* (de *Mars*, dieu de la guerre). — D. *marsage*, blés semés en mars.

MARSAULT, du BL. *marsalix*, litt. saule mâle.

MARSOUIN, cétacé du genre dauphin; du vha. *meri-suín* (nha. *meerschwein*), litt. cochon de mer.

MARTEAU, anc. *martel*, it. *martello*, esp. *martillo*, du BL. *martus*, primitif du L. *martulus*. — D. *martelet*, *marteler*.

MARTEL, anc. forme de *marteau*, restée dans la locution *avoir martel en tête*, qui se rattache à une acception métaphorique du mot : tourment, souci, propre aussi à l'it. *martello*. Cp. le sens figuré de *marteler*, tourmenter.

MARTELER, -ET, voy. *marteau*.

MARTIAL, L. *martialis* (Mars).

MARTIN, nom propre, appliqué par la fantaisie à divers animaux, quadrupèdes (âne, ours) et oiseaux (*martin-chasseur*, *martin-pêcheur*; diminutif *martinet*, espèce d'hirondelle). — D'où vient le vfr. *martin*, idée, projet, dans la locution « chanter ou parler *d'autre martin* », encore usuelle dans les provinces belges?

MARTIN-BÂTON, Delboulle (Rom., IX, 127) pense que l'origine du dicton est dans le roman du Renard (v. 754), où le prêtre Martin, après avoir pris le loup dans une fosse, lui tient ce langage :

> Sire Ysengrin, or vous vouldrai
> Ce que je tant promis vous ai :
> Aprendrai vos, *à cest baston*
> *Comment prestre Martin a nom.*

1. **MARTINET**, hirondelle, fig. petit chandelier plat à queue et sans patte; voy. pl. h. sous *martin*.

2. **MARTINET**, gros marteau de forge, du même radical *mart* qui a donné *marteau*.

3. **MARTINET**, fouet, prob. de l'expression familière *martin-bâton;* sinon du radical *mart*, d'où *marteau*.

MARTINGALE, espèce de courroie; « au XVI[e] siècle, ce mot désignait une espèce de chausses portées par les *Martigaux*, habitants des *Martigues* en Provence » (Ménage). Nous donnons cette explication sans aucune

confiance, d'autant plus que notre mot a d'autres acceptions qui n'en sont guère justifiées.

MARTRE, aussi *marte*, esp., port. *marta*, prov. *mart;* mot très répandu dans les langues germaniques : all. *marder*, nl. *marter*, angl. *marten*. Les formes it. *martora*, fr. *martre*, paraissent déterminées par le BL. *martalus* (*r* p. *l*). — Le mot latin *martes* (dans Martial) est douteux et abandonné par les critiques, qui l'ont remplacé par *meles*.

MARTYR, vfr. *martre*, subst. personnel, du L. *martyr*, gr. μάρτυρ, témoin ; subst. abstrait *martyre*, du L. *martyrium*, gr. μαρτύριον. — D. *martyriser*, faire souffrir le martyre; *martyrologe*, BL. martyrologium = fasti sanctorum.

MARUM, mot latin, gr. μάρον.

MAS, dans quelques contrées = maison de campagne (de là le nom de famille *Dumas*); c'est le vfr. *mas*, *més*, qui vient du BL. *mansus*, demeure (de *manere;* cp. *manoir*, *masure* et *maison*).

MASCARADE, **MASCARON**, voy. *masque*.

MASCULIN, L. *masculinus*, dér. de *masculus* = fr. *masle* *mâle*.

MASQUE, BL. *mascus*, larve. La forme féminine *masca* a précédé la forme masculine. Le sens primordial de *masca* est sorcière; Loi des Lombards : « striga (sorcière) quod est *masca* ». En Piémont *masca* signifie encore une sorcière. Quant à l'origine du mot, Grimm propose L. *masticare*, la sorcière étant envisagée comme engloutissant les enfants, cp. le L. *manducus*, pr. le mangeur, employé p. épouvantail (Plaute, Rud. 2, 6, 51), le languedocien *roumeco* = moine bourru et épouvantail (du L. *ruma*, gueule, gouffre), le romagnol *papon* = glouton et épouvantail. D'autres, comme Kiliaen, attribuant à *mascus* une provenance germanique, s'adressent au vha. *masca*, filet, nha. *masche*, et citent à l'appui le passage de Pline XII, 14 : persona adjicitur capiti densusve *reticulus*. Diez préfère l'une ou l'autre de ces étymologies à celle de Saumaise, qui proprosait le gr. βάσκα, cité par Hésyche comme signifiant 1. μακέλη, pioche, houe, 2. βασκανία, médisance, d'où βασκάνια, προβασκάνια = res turpiculæ et deformes larvæ quæ ad avertendum fascinum adhibebantur. — Les formes it. *maschera*, esp., port. *mascara*, ne sont pas, comme il semble, dérivées de *masca*, mais, d'après Diez, dégagées de la forme accessoire *mascra* (*r* intercalaire); cp. esp. *cascara*, de *casco*, it. *tartaruga*, de *tartuga*. C'est à ces formes que ressortissent les dérivés *mascarade*, it. *mascherata*, et *mascaron*, it *mascherone*. — Il nous reste à rapporter l'opinion de Mahn, d'après laquelle *masca* est une forme écourtée de l'it. *maschera*, par assimilation à *masca*, sorcière; or, *maschera* répond, d'après lui, à l'arabe *maschara*, risée, bouffon. Le mot se serait appliqué d'abord au polichinelle, puis à son principal caractère, le masque. Dozy appuie cette manière de voir de nouvelles preuves. — D. *masquer*. — Il faut détacher du mot *masque* les mots suivants : port. *mascarra*, cat. *mascara*, tache noire au visage, d'où les verbes *mascarrar*, prov. *mascarar*, vfr. *mascarer*, *mascurer*, auj. *mâchurer*, bourg. *macherer*, barbouiller de noir; ags. *mäscre*, v. flam. *maschel*, *mascher*, tache. Ils découlent, par le suffixe *arra*, du vha. *masca*, dérivé de *mâsa*, tache.

MASSACRE, BL. *massacrium*. Il est impossible d'admettre que ce mot soit composé du subst. *masse* = masse et du suffixe *acre;* ce suffixe n'existe pas. Diez dérive avec plus de vraisemblance le verbe *massacrer* (d'où le subst. verbal *massacre*) du bas-allemand *matshen*, ou plutôt des formes variées présumables *matseken*, *matsekern*, tailler en pièces. Mahn préfère le haut-allemand *metzgern*, égorger le bétail, en invoquant vfr. *massecrier* = boucher. — Un type *massaculare*, (de *massa*) est inadmissible; j'admettrais plus volontiers, bien que je ne la recommande pas, une dérivation (avec transposition) du BL. *scramasaxus*, espèce de coutelas, servant d'arme de guerre; c'est l'étymologie qu'avait proposée Caseneuve. — Quelle que soit l'origine de ce mot, il est difficile de le séparer du thème *macecl* du vfr. *maceclier*, *-rier*, boucher, bourreau, *maceclerie*, *-rerie*, boucherie, carnage. L'élément *sacrer* a tout l'air d'une assimilation à L. *sacrare*. — Caix (Studi, etc., p. 201) suppose dans *massacrer* une fusion de deux termes **massare* (frapper) + *sacrare* (immoler). Peu probable.

1. **MASSE**, vfr. aussi *mache*, it. *mazza*, esp., port. *maza*, prov. *massa*, maillet, masse d'armes, bâton muni d'une tête en argent, etc., porté en cérémonie; de là *massier*, officier qui porte la masse, et *massue*, pic. *machuque*, gr. mod. ματζοῦκα, valaque *maciuce*, v. port. *massuca*, *massua*. La forme it. *mazza* (cp. *piazza* de *platea*) ne permet pas de douter, suivant Diez, que ces mots ne viennent du L. *matea*, primitif perdu de *mateola*, instrument pour enfoncer en terre (Pline et Caton).

2. **MASSE**, amas de parties qui font corps ensemble, du L. *massa*. — D. *massif*, adj. et subst.; verbes *masser*, et *a-masser* (v. c. m.).

MASSEPAIN, anc. *marsepain*, de l'it. *marzapane*, esp. *mazapan*, all. *marzipan*, angl. *marchpane*. On ne sait que faire de la première partie de ce composé; les uns y voient le nom de l'inventeur, d'autres le L. *maza*, grec μᾶζα, pâte, pain d'orge. Ou bien le mot représente-t-il *massa panis* ou *panis martius?* Tout cela reste problématique. Mahn incline pour *maza*.

1. **MASSER**, disposer en masse, de *masse* 2.

2. **MASSER**, pétrir les chairs; de l'arabe *mass*, manier, palper, origine plus probable que celle tirée du gr. μάσσειν, pétrir.

MASSICOT, protoxyde de plomb; de *masse* 2, parce qu'on l'obtient par petites masses.

MASSIER, voy. *masse* 1.

MASSIF, voy. *masse* 2.

MASSUE, voy. *masse* 1.

MASTIC, L. *mastiche*, gr. μαστίχη. — D. *mastiquer*, coller avec du mastic.

MASTICATION, L. *masticatio*, du verbe *masticare*, mâcher, d'où vient encore *masticatoire*, et le t. de maréchalerie *mastigadour*.

MASTIQUER, 1. forme savante de *mâcher* (v. c. m.); 2. voy. *mastic*.

MASTODONTE, nom créé par Cuvier pour rendre l'idée des dents molaires tuberculeuses ou mamelonnées de ce quadrupède; de μαστός, mamelle, et ὀδούς, ὀδόντος, dent.

MASTOUCHE, en Belgique = capucine, cresson indien, graine de capucine marinée, = it. *masturzo*, esp. *mastuerzo*, BL. *mastruzum*, du L. *nasturtium*, cresson à larges feuilles.

MASTURBER, L. *masturbare*, p. *mastuprare* (manus + stuprare).

MASURE, BL. *mansura* = mansio, maison; de *manere*, demeurer. Le mot a pris avec le temps une acception péjorative.

1. **MAT**, au jeu d'échecs, it. *matto*, esp. *mate;* abréviation de la loc. it. *scaccomatto*, esp. *xaquimate*, fr. *échec et mat;* du persan *schach mat* = le roi est mort. — De là it. *mattare*, prov. *matar*, fr. MATER, humilier, mortifier; mots qu'il ne faut pas confondre avec le BL. *matare*, tuer, qui est le L. *mactare*. — C'est de *mat* du jeu d'échecs que découle le sens « humilié, abattu, triste », propre à l'adj. *mat* dans la langue d'oïl.

2. **MAT**, sans éclat, terne, lourd; mot récent, tiré direct. de l'all. *matt*, faible, sans vigueur, qui lui-même est tiré dès le XIIe siècle du mot roman de l'art. préc. — D. *matir* et *mater*, *matité*, *matoir*.

MÂT, *mast**, prov. *mast*, port. *masto*, *mastro*, esp. *mastil;* du vha. *mast*, nord. *mastr*, ags. *mast*, m. s. — D. *mâtereau*, *mâter*, *démâter*, *mâture*.

MATADOR, mot espagnol signifiant le tueur, appliqué d'abord au principal toréador. celui qui doit combattre le taureau à pied et le tuer; du verbe *matar* = L. *mactare*, tuer. Du même verbe *matar* vient l'expression *matamoros*, fr. *matamore*, litt. sabreur de maures, terme introduit par la comédie espagnole.

MATAMORE, faux brave, voy. l'art. préc.

MATASSE, dans l'expr. « soie en matasse », vfr. *madaisse;* du L. *mataxa*, soie brute, gr. μάταξα, μέταξα.

MATASSIN, de l'esp. *matachin*, dont je ne connais pas l'étymologie.

MATELAS, anc. *materas*, it. *materasso*, prov. *al-matrac*, esp., port. *al-madraque*, all. *matratze*, angl. *mattress*, BL. *materacium;* selon Sousa et Dozy, de l'arabe *almatrah*, m. s., dérivé du verbe *taraha*, jeter loin, étendre par terre. Diefenbach, tout en admettant l'étymologie arabe, compare cependant le cymr. *mâth*, plat, étendu, d'où, entre autres dérivés, *mathrach*, action d'étendre, de mettre plat. — D. *matelasser*.

MATELOT. Ce mot ne vient pas, à coup sûr, de *mât*, comme le pensait Nicot, suivi par Jal. Diez le tire de *matta*, natte; donc pr. « qui couche sur des nattes ou hamacs ». Le mot, modifié de *materot* (l'all. dit *matrose*, le néerl. *matroos*, cp. aussi *matelas* p. *materas*), viendrait donc directement du L. *mattarius*, qui signifie en effet « qui couche sur des nattes ». Cette opinion est démentie par le fait que l'usage de faire coucher les matelots sur des hamacs ne remonte pas au delà du XVIe siècle. L'étymologie la plus digne de crédit est, à mon avis, celle d'un spécialiste en matière de marine, M. Breusing (*Niederdeutsches Jahrbuch*, V, 10-12). D'après lui, *matenot*, forme première constatée, représente un composé pléonastique néerlandais *maatgenoot*, dont les deux éléments signifient associé, compagnon; devenu régulièrement, par la chute du préfixe *ghe*, *matenoote*, d'où le mot français. A l'appui du sens compagnon, Breusing cite l'anc. expression *vaisseau-matelot*, traduit en angl. par « a good company keeper », et le terme de mer *amateloter* l'équipage (mettre les matelots deux à deux pour s'aider l'un l'autre. — Bugge (Rom., III, 155) avait déjà recommandé pour étym. le nord. *mötu* (ou *matu*) *-nautr*, répondant à mha. *mâz-genôze*, commensal; le personnel de bord se formait en plusieurs compagnies de table. Breusing oppose toutefois à cette explication par *matunautr* (en angl. *mess-mate*, compagnon de table), deux circonstances : c'est que si *matelot* était d'importation noroise, il se présenterait dès le temps des Normands; puis, pourquoi les langues scandinaves actuelles ne l'auraient-elles pas conservé, au lieu de se servir de la forme néerl. corrompue *matroos?* Notez encore, en faveur de l'origine *maet*, que ce mot et son dérivé *maetken* sont déjà dans Kiliaen avec la valeur de lat. remex, matelot. — En breton, le mot se dit *martôlod*. — D. *matelote*, mets accommodé à la manière des matelots.

MATER, voy. *mat*, 1 et 2.

MÂTER, MÂTEREAU, voy. *mât*.

MATÉRIAUX, du type L. *materialia* (dér. de materia).

MATÉRIEL, L. *materialis* (materia). — D. *matérialiser*, *-iste*, *-isme*.

MATERNEL, L. *maternalis* p. *maternus;* *maternité*, L. *maternitas*.

MATHÉMATIQUE, gr. μαθηματικός, adj. de μαθήματα, les mathématiques (litt. les connaissances), — D. *mathématicien*.

MATIÈRE, vfr. *matire*, L. *materia*.

MATIN, it. *mattino*, prov. *mati*, du L. *matutinum* (s. e. tempus). — De l'adv. latin *mane*, au matin, la vieille langue avait fait *main*, que nous avons encore dans *demain*, *lendemain*. « Tel rit au *main* qui le soir pleure », ancien proverbe. — D *matinée*, *matinal*, *matineux*, *matines* (v. c. m.).

MÂTIN, it. *mastino*, prov., esp. *mastin*, chien domestique, chien de garde; dir. de l'adj. vfr. *mastin*, domestique. Celui-ci se rattache au BL. *masnata*, famille, ménage (voy. sous *maison*), par un dérivé *masna-*

tinus, domesticus, contracté en *mastinus ;* la chute de la syllabe atone *na* ne fait pas plus de difficulté que celle de *tu* dans *matutinum* devenu *matin*. — L'angl., à l'aide du suffixe *ivus*, a créé la forme *mastiff*. — Brachet tire *mastin* d'un type fictif *mansatinus*, dérivé de *mansum*, maison ; mais un suffixe *atinus* n'existe pas. — D. *mâtiner;* pour le sens fig. maltraiter de paroles, cp. all. *hunzen*, injurier, de *hund*, chien.

MATINES, L. *matutinæ* (sc. precationes).

MATIR, voy. *mat* 2.

MATOIS, madré, rusé ; adj. dérivé de *mate*, lieu à Paris où s'assemblaient les gens de mauvaise vie. Telle est l'étymologie admise par Littré ; voy. d'autres conjectures dans Grandgagnage, sous *mat*. — D. *matoiserie*, fourberie.

MATON, lait caillé ou réduit en grumeaux, de l'all. *matte*, m. s. — Voy. aussi *matton*.

MATOU, vfr. *mitou*. On fait venir *mitou* de *mite* (encore employé dans *chattemite*) ; et *mite* serait une onomatopée analogue à it. *micio, micia, mucia*, esp. *micha, miza*, all. *miez, muz*. Notez le proverbe du Roman du Renard : « se l'une est chate, l'autre est mite ». — Le wallon a, pour *matou*, la forme *marcou;* en Lorraine, on dit *raoul*. On peut inférer de là que comme *marcou* se rapporte au nom d'homme *Marculphus*, et *raoul* à *Radulphus*, *matou* est de même un nom d'homme (peut-être *Mathieu*), ou du moins, sous l'influence de *mitou* et comme celui-ci lui-même, *mitou*, assimilé à un nom d'homme. — Le picard, cependant, dit *marlou*, qui est p. *maslou* (de *masle, mâle*). A Valenciennes, on se sert de *marou* (de *mas, maris*), mâle. — *Matou* p. *mitou*, c'est-à-dire *a* p. *i* en syllabe protonique, n'a rien d'étrange ; cp. vfr. *aronde* = lat. *hirundo*. D'ailleurs, les mots synonymes *marou, marcou, marlou* peuvent y avoir exercé quelque influence.

1. **MATRAS**, vase de verre à col long et étroit, vfr. *matheras, matelas ;* d'origine inconnue ; peut-être de *matras* 2, par assimilation de forme.

2. **MATRAS** (Palsgrave a *matteras*), gros trait d'arbalète, prov. *matratz, matrat*, dérivé du L. *matara*, vocable d'origine gauloise. — D. *matrasser*, écraser, meurtrir, assommer.

MATRICE, vfr. *marris*, du L. *matricem* (mater). Par extension, on a nommé *matrices* les originaux des modèles, des poids et mesures, des moules de fonte, etc. ; cp. en all. le terme analogue *mutter*. — Le latin donnait à *matrix* aussi le sens de registre original, de là le dim. matricula, fr. *matricule*.

MATRICIDE, L. *matricida* et *matricidium*

MATRICULE, voy. *matrice*. — D. *matriculaire, immatriculer*. Voy. aussi *marguillier*.

MATRIMONIAL, L. *matrimonialis*, de *matrimonium*, mariage.

MATRONE, L. *matrona* (mater).

MATTE, matière métallique impure ; à Genève, tas, monceau ; d'après Littré, de l'all. *matte*, masse compacte ; mais le mot all. est-il bien du fonds germanique ?

MATTON, brique, tourteau, it. *mattone ;* vient prob., comme le fr. (dialectal) *maton*, cat. *matò* = fromage, de l'all. *matz, matte*, lait caillé. L'enchaînement : lait caillé — fromage — brique, n'a rien que de très naturel. Reste à savoir si le mot allemand n'est pas d'importation romane ; Baist (Ztschr., V, 563) est d'avis que l'all. *matz, matte*, au sens de fromage trempé, ne vient pas du L. *mattus*, humecté (Pétrone), qui, lui, vient de *madidus*.

MATURER, L. *maturare*, d'où *maturation, -atif;* subst. *maturité*, L. maturitas. De l'adj. L. *maturus*, d'où fr. *mûr* (v. c. m.).

MAU, en composition, est la transformation de *mal* devant une consonne. Outre les composés recueillis ci-après, nous citons encore les anciennes expressions : *maupiteux*, impitoyable, *maumener*, malmener, *maubué*, mal lavé, *mausage*, fou, *mautalent*, mauvais dessein ; *mauconseil*, *maumarié*, *maufé*, démon = malefactus (cp. it. *malfatto*, napol. *brutto fatto*, m. s. que vfr. *maufé*).

MAUDIRE, L. *maledicere*. Le mot latin s'était reproduit dans la vieille langue, par la syncope du *d* médial, sous la forme *maleïr*, analogue à *beneïr* (plus tard *bénir*) de *benedicere*. Du part. mal'dictus vient fr. *maudit ;* du subst. *maledictio*, 1. vfr. *maleïçon*, aussi *maudisson ;* 2. nfr. *malédiction*.

MAUGRÉ, forme ancienne de *malgré*. — D. *maugréer*, épancher brusquement son mauvais gré, sa mauvaise humeur, jurer, pester.

MAURE, noir, gr. *μαυρός*, foncé, noir ; voy. aussi *more*. De là : *maurette*, fruit de l'airelle, *maurin*, pigeon noir.

MAUSOLÉE, L. *mausoleum* (de *Mausolus*, roi d'Halicarnasse).

MAUSSADE, p. *mal sade* = L. *male sapidus* (cp. *insipide*). Voy. *sade* — D. *maussaderie*.

MAUVAIS, vfr. *malvais*, prov. *malvais*, it. *malvagio*, du goth. *balvavesis* (adj. présumé d'après le subst. *balvavesei*, méchanceté), ou plutôt d'un type vha. *balvasi*, méchant, transformé, sous l'influence du L. *malus*, en *malvasi*, d'où *mauvais*. — La langue des trouvères présente aussi un adj. *mais* = mauvais, que l'on prend (prob. à tort) pour une contraction de *mauvais*. — Pour les formes esp. *malvado*, prov. *malvatz*, m. s., il faudra, si l'étymologie ci-dessus établie (et dont la paternité appartient à Diez, je pense) est fondée, leur chercher une autre origine. En effet, Diez les explique comme des participes d'un verbe *malvar*, rendre mauvais, et ce dernier comme un composé de *mal-levar*, mal élever. — Bugge (Rom. IV, 362) jette une nouvelle lumière sur l'histoire de la forme *mauvais*. Amenant des arguments très sérieux contre l'étymologie germanique, il expose comme quoi *mauvais*, it. *malvagio*, répond à une formation *malvatius* (cp. *palatium*, fr. *palais*, it. *palagio*), tirée de **malvatus*, esp.

malvado, méchant, prov. *malvet*, vfr. *malvé*. Or, ce **malvatus*, comme l'a fort bien établi Diez, représente *male levatus*, mal élevé. Pour la forme extensive *malvat-ius*, Bugge rappelle it. *crojo* = *crudius*, esp. *crasio* de *crassus*, prov. *novi* de *novus*. — D. vfr. *malvestié*, *mauvaiseté* = prov. *malvastat*.

1. **MAUVE**, plante, du L. *malva*.

2. **MAUVE**, nom donné à quelques espèces de mouettes, vfr. *miawe*, pic. *mawe;* le même mot que l'all. *möwe* = vha. *mêh*, mha. *mewe*, ags. *maew*, angl. *mow*, *mew*, nl. *meew*. — D. dim. *mouette*.

MAUVIETTE, dim. moderne de *mauvis*.

MAUVIS, anc. *malvis*, wall. *mâvi*, esp. *malviz*, napol. *marvizzo*, BL. *malvitius*. On a proposé une origine de *malus* + *vitis* (pour ainsi dire *malum vitis*, le fléau de la vigne), cet oiseau étant nuisible aux vignes (c'est pourquoi on l'appelle aussi grive de vendange, en all. *weingarts-vogel*, oiseau de vigne). Grandgagnage, approuvé par Diez, allègue le breton *milfid*, *milvid*, m. s.; en Cornouaille, *melhuez* signifie alouette. Pour éclaircir la question, il est bon de noter que Jean de Garlande donne L. *maviscus* (voy. ma Lexicogr. lat., 73), qu'il traduit par *mauviart*. — D. *mauviette*, sorte d'alouette; en patois rouchi, on a le mot *mauviar* pour merle.

MAUVISQUE, it. *malvavischio*, esp. *malvavisco*, du L. *malva ibiscum* (ἰβίσκος). Les mêmes mots latins retournés ont produit BL. et it. *bismalva*, puis le fr. *guimauve* qui est p. *vimauve* (*b* primitif adouci en *v*, puis converti en *gu*, cp. *gui*, *guêpe* de lat. *viscus*, *vespa*).

MAXILLAIRE, du L. *maxilla*, mâchoire.

MAXIME, du L. *maxima*, s. e. sententia, proposition majeure; d'où l'acception « proposition générale, principe » (cp. gr. κυρίαι δόξαι).

MAXIMUM, plur. *maxima*, du L. *maximum*, le plus haut point, superlatif de *magnus*, grand. — D. *maximer*, établir le maximum.

MAYONNAISE, t. de cuisine, d'origine inconnue; selon quelques-uns, il faut dire *mahonnaise*, d'après *Mahon*, ville prise par Richelieu.

MAZAGRAN, breuvage dont l'usage et le nom datent de la défense de *Mazagran* en Algérie.

MAZETTE, méchant petit cheval; personne inhabile. D'après Frisch, de l'all *matz*, t. d'injure, personne stupide; Littré indique *mazette* = fourmi (Berry); le nom de ce petit insecte pourrait avoir été transféré à un petit cheval. Quant à *mazette*, fourmi, Littré demande s'il vient de l'all. *ameise*, m. s. — En présence du peu de crédit qu'inspirent les explications données jusqu'ici, il ne faut en négliger aucune. L'existence de l'it. (dial.) *mazeta* avec le sens de bâtonnet (voy. Mussafia, Beitrag, p. 78), donc un dim. de *mazza* « bâton », a suggéré à G. Paris l'idée que notre *mazette* pourrait être le même mot dans le sens métaphorique de *mulet*. On sait que les sens *mulet* et *bâton* se confondent plus d'une fois (voy. pl h. l'art. *bâton*). — A propos de l'all. *matz*, faible, inapte, imbécile, notez l'expr. *ein matzicht pferd* (equus frigosus), qui se trouve dans Frisch.

ME, L. *mē;* une forme secondaire fr. est *moi* (*e* long latin changé selon la règle en *oi* fr.). *Moi* est la forme accentuée, *me* la forme atone ou sourde.

MÉ, préfixe, voy. *mes*.

MEA-CULPA, mots latins = par ma faute.

MÉANDRE, allusion aux sinuosités du Méandre, fleuve de l'ancienne Phrygie.

MÉAT, L. *meatus*, conduit.

MÉCANIQUE, gr. μηχανικός, adj. de μηχανή, machine. — D. *mécanicien*, *mécanisme*, gr. μηχανισμός.

MÉCÈNE, d'après le nom de *Mæcenas*, favori d'Auguste et protecteur d'Horace et de Virgile.

MÉCHANT, vfr. *mes-cheant*, part. prés de *mescheoir*, prov. *mescazer*, BL. *mescadere*, litt. = tomber à mal, mal réussir (cp. esp. *malcaïdo*, malheureux). « Un honnête philologue du XVIe siècle (Ch. Bouille), parlant de ce mot, a écrit les lignes suivantes : *Meschant* qua voce abutentes Galli virum interdum inopem, interdum iniquum, dolosum et infelicem effantur. Ce brave homme s'est dit, avec le proverbe : « Pauvreté n'est pas vice » et il a conclu que les Français faisaient un abus de langage en donnant tour à tour au mot *meschant* (pr. malheureux) le sens de malheureux et celui de mauvais. Il aurait pu en dire autant de l'it. *cattivo* (pr. captif), dont on abuse de la même manière. C'est qu'indépendamment de la logique individuelle du cœur et du sentiment, il y en a une autre qui fait croire que le malheur rend mauvais, qu'il aigrit l'âme et la rend capable d'actions criminelles. Et d'après cette loi rigoureuse, tous les malheureux, tous les déshérités de la fortune sont condamnés presque sans appel. On dirait de ces familles de l'antiquité que le destin avait maudites et dans lesquelles se perpétuait éternellement l'union du crime et de l'infortune. » Cette manière de voir de feu mon ami Gachet est peut-être un peu trop sentimentale : la valeur étymologique de *meschant*, c.-à-d. mal tombé, mal venu, mal réussi, comporte en elle-même tout aussi bien l'acception morale « méchant » (= qui est tombé dans le mal) que l'acception « malheureux » (= qui est tombé dans le malheur). — D. vfr. *meschéance*, malheur, calamité, litt. mauvaise chance, d'où nfr. *méchanceté*, dérivation tout à fait insolite ; c'est comme si on se permettait de forger un substantif *médisanceté*.

MÈCHE, du L. *myxus*, pr. bec de la lampe, lumignon. L'it. *miccia*, esp., port., prov. *mecha*, sont empruntés au français. — D. *mécher* (un tonneau).

MÉCHEF, anc. *meschef*, angl. *mischief*, anc. esp. *mescabo*, anc. cat. *menyscab*, esp., port. *menoscabo*, prov. *mescap*. C'est le subst.

verbal du vfr. *meschever*, ne pas réussir, avoir mauvaise chance, opposé de *a-chever*, venir à chef, à bout; il ne faut pas confondre ce verbe (= prov. *mescabar*, esp. *menoscabar*) avec le synonyme *mescheoir* (voir *méchant*).

MÉCOMPTE, MÉCOMPTER, voy. *compte*.

MÉCONNAÎTRE, négatif de *connaître;* cp. all. *misskennen*. — D. *méconnaissant*, *-ance*, *méconnaissable*.

MÉCONTENT, voy. *content*. — D. *mécontenter*.

MÉCRÉANT, anc. *mes-créant*, part prés. de *mes-croire*, *mécroire* = ne pas croire.

MÉDAILLE, it. *medaglia*, esp. *medalla*, d'un adj. L. *metalleus*, fém. *-ea*. *Médaille* vient direct. de l'italien; l'anc. forme fr. était *meaille*, d'où *maille* (v. c. m.). Le sens actuel de médaille découle du sens monnaie qu'avait le mot dans la moyenne latinité, où *medallia* signifiait tantôt une obole, tantôt une pièce d'or. — D. *médaillon*, *médaillier*, *médailliste*.

MÉDECIN, L. *medicinus*, développement de *medicus;* le fém. *medicina* a donné fr. *médecine* = 1. science médicale, 2. remède, surtout remède purgatif; un développement ultérieur de *medicinus* est *medicinalis*, d'où fr. *médicinal*. — Autres dérivés latins et français du L. *medicus* (rac. MEDERI = guérir) : Medicalis, fr. *médical;* verbe medicari, traiter, d'où medicamentum, fr. *médicament;* medicatio, fr. *médication*.— Le latin *medicus* s'était régulièrement transmis à la vieille langue sous la forme *mege*, *miege*, *mige*, puis, par apocope de la terminaison, *meide*, *mide*, d'où *mie* et *mire*.

MÉDECINE, vfr. *mechine*, voy. *médecin*.— D. *médeciner*.

MÉDIAIRE. Le mot latin *medius* (= qui se trouve au milieu), francisé en *mi* (v. c. m.), a poussé les dérivés à radical latin suivants: *médiaire*, t. de botanique; *médial*. L. medialis; *médian*, L. medianus (type du mot vulgaire *moyen*); *médiat*, d'un type BL. mediatus = mis en rapport avec qqch. par un terme moyen; *médiateur*, BL. mediator, du verbe *mediare*, intervenir dans une affaire (cp. vfr. *moyenner*), d'où aussi *médiation; médiocre*, L. mediocris.

MÉDIAN, voy. l'art. préc.

MÉDIANOCHE, repas en gras après minuit sonné; mot emprunté à l'esp. et venant du L. *media nox*, minuit.

MÉDIASTIN, t. d'anatomie, du L. *mediastinus*, qui se tient au milieu.

MÉDIAT, voy. *médiaire*. — D. *immédiat;* verbe *médiatiser*.

MÉDIATEUR, MÉDIATION, voy. *médiaire*.

MÉDICAL, -AMENT, voy. *médecin*.

MÉDIOCRE, L. *mediocris* (medius) — D. *médiocrité*, L. mediocritas.

MÉDIRE, = *mes* + *dire*, parler en mal. — D. *médisant*, d'où *médisance*.

MÉDITER, L. *meditari*.

MÉDITERRANÉ, L. *mediterraneus*, qui est au milieu des terres.

MÉDIUM, mot latin, = terme moyen, moyen.

MÉDONNER, mal-donner (les cartes). — Subst. verbal *médonne*.

MEDULLAIRE, L. *medullaris*, de *medulla* = fr. *moelle*.

MEETING, mot angl , signifiant rencontre, réunion. — D. *meetinguiste*.

MÉFAIRE, = *mes* + *faire*, mal faire; de là subst. *méfait*.

MÉFIER,= *mes* + *fier*.— D. *méfiant*, *-ance*.

MÉGARDE, = *mes* + *garde*, inattention.

MÉGÈRE, femme méchante, du L. *Megæra*, nom d'une des trois Furies.

MÉGIE, subst. verb. de *mégir*, blanchir les peaux. Quant à l'origine de ce mot technique, on a proposé tantôt le L. *mergere*, plonger dans l'eau, tantôt l'angl. *meek*, doux, ou le néerl. *meuk*, amollissement. Ce dernier, dit Diez, pourrait au besoin être accepté, à la condition d'admettre dans *mégie* une altération de *méguie*, ce que la forme picarde *meguichier* = *mégissier* autorise à supposer. Littré soupçonne une défiguration de l'équivalent all. *weissgerben* (litt. tanner en blanc), mais la distance de forme est par trop grande. — Le subst. *mégis* signifiait autrefois une composition d'eau, de cendre et d'alun, que l'on employait dans la mégisserie; il est le primitif immédiat du subst. *mégissier* et du verbe *mégisser*. Les formes vfr. *mesgeyer*, *mesguichier*, BL. *mesgeycus*, mégissier, et le mot fr. *mesquis*, basane apprêtée avec du redoul, indiquent un radical *misc*, *mesc*. Tobler, incidemment (Rom., II, 244), explique subst. *megeïs*, d'où *megis*, par le type *medicaticium*, comme étant un dérivé de vfr. *megier* = medicare (soigner médicalement). Cela est correct et sourit beaucoup; mais comment se rendre compte du verbe *mégir*, d'où notre subst. *mégie?* Aurait-il été tiré direct. du vfr. *mege* (médecin) = *medicus?* Et qu'est-ce que le médecin a à voir dans la mégisserie? Peut-on donner ici au mot la valeur de chimiste, et à *megis* celle de préparation chimique?

MÉGIS, d'où *mégisser*, *-ier*, *-erie*, voy. l'art. préc.

MÈGUE, petit lait; d'origine inconnue. On a pensé à *maigre* (la partie maigre du lait), puis au gaél. *meog*, m. s. En BL., on trouve *mesga*, en vfr. *mesgue*, en n. prov. *mergue*, en pic. *mingle;* Kiliaen cite le mot *meghe* comme allemand, avec le sens de coagulum. — Il est difficile de faire intervenir l'all. *milch*, nl. *melk*, lait.

MEILLEUR, de l'anc. lat. *meliórem* (l'accent sur *o*); le nominatif *mélior* (l'accent sur *e*) a donné à l'anc. langue la forme *mieldre*, *mieudre*.

MÉLANCOLIE, vfr. *mérencolie*, gr. μελαγχολία, litt. = bile noire. — D. *mélancolique*, atrabilaire.

MÉLANGE, autr. du genre féminin; subst. de *mêler* (cp. *louange*, *vidange*). — D. *mélanger*.

MÉLASSE, sirop de sucre, de l'esp.

melaza, qui vient du L. *mellaceus* (de *mel*, miel).

MÊLER, *mesler**, it. *mischiare*, esp., port., prov. *mesclar*, du BL. *misculare*, dim. du L. *miscere*. — D. *mélange* (v. c. m.); *mêlée* (cp. all. *handgemenge*, de *mengen*, mêler); cps. *pêle-mêle*, *emmêler*, *démêler*.

MÉLÈZE; quelques-uns prennent ce mot pour un dérivé de *mel* (miel), au sens de manne, en rapprochant le gr. μελία, nom du frêne qui donne la manne commune. Diez y voit la combinaison *mel-lerce* (*lerce* = L. *larix*). En Languedoc, on dit *mele* tout court.

MÉLILOT, aussi *mirlirot*, trèfle jaune, du L. *meliloton* (μελίλωτον). De là aussi flam. *malloete* (Kiliaen).

MÉLISSE, appelée aussi piment des mouches à miel, en L. *melissophyllum* (gr. μελισσόφυλλον, plante d'abeille), du gr. μέλισσα, abeille.

MELLIFLU, L. *mellifluus*, d'où coule le miel.

MÉLODIE, gr. μελῳδία (μέλος, phrase cadencée, + ᾠδή, chant). — D. *mélodieux*, *-ique*.

MÉLODRAME, drame avec chant (μέλος).

MÉLOMANE, qui raffole de musique (μαίνεσθαι, être fou, et μέλος, chant). — D. *mélomanie*.

MELON, it. *mellone*, esp. *melon*, du L. *melo*, *-onis*, m. s. (du gr. μῆλον).

MÉLOPÉE, gr. μελοποιία, art de composer de la musique.

MEMBRANE. L. *membrana*, pellicule dont les membres sont couverts. — D. *membraneux*.

MEMBRE, L. *membrum*. — D. *membru*, *membré*, *membrure*, *démembrer*.

MEME, *mesme**, vfr. *meesme*, *meïsme*, it. *medesimo*, prov. *medesme*, esp. *meismo*, *mismo*, port. *mesmo*. Ce mot roman représente un type latin *metipsimus*, qui est encore assez bien conservé dans le prov. *smetessme* (Boëthius) = *semetipsimus*. Cette forme superlative en *imus* est développée de *metipse*, qui se trouve romanisé dans le prov. *medeps*, *meteis*, *medeis*, v. port. *medes*; p. ex. *per mi meteis* = L. *per me metipsum*, par moi-même. — Il faut se garder de confondre *mesme*, *meïsme*, avec l'adv. vfr. *maisme*, orthographié aussi *meisme*, *mesme* (avec le suffixe *ment* : *mesmement*), qui signifie surtout, particulièrement, et qui vient du L. *maxime*.— Le subst. *mêmeté*, proposé par les journalistes de Trévoux et patronné par Voltaire, n'a pas été naturalisé. On ne veut pas démordre du terme savant *identité*.

MÉMENTO, mot latin, = souviens-toi.

MÉMOIRE. L. *memoria*. — Dans le sens de « écrit destiné à recueillir des souvenirs, etc. », sens qu'avait déjà le mot latin, le subst. fr. *mémoire* a pris le genre masculin.

MÉMORABLE, L. *memorabilis*, du verbe *memorare*, rappeler à la mémoire, dont le participe futur passif a donné le mot fr. *mémorandum*, pr. chose que l'on veut rappeler à la mémoire, puis cahier de notes, enfin aussi, comme *mémoire*, = écrit, bref, etc. — Au L. *memorare* répondent it. *membrare*, prov. *membrar*; la langue actuelle a abandonné le correspondant fr. *membrer*; cps. *remembrer**, angl. *remember* (d'où le vieux subst. fr. *remembrance*) = latin *rememorare*. — De *membrare*, etc., viennent le part. it. *membrado*, prov. *membrat* et vfr. *membré* = prudent, circonspect.

MÉMORANDUM, voy. l'art. préc.

MÉMORIAL, subst., L. *memorialis* (s. e. libellus), m. s. Le sens adjectival du mot latin est resté au terme négatif *immémorial*.

MENACE, it. *minaccia*, esp. *a-menaza*, prov. *menassa*, du subst. L. *minaciæ* (Plaute), tiré de l'adj. *minax*, menaçant. — D. *menacer*.

MÉNAGE, voy. sous *maison*. — Le sens premier est l'ensemble des personnes vivant sous un même toit, étendu à l'ensemble des meubles, des ustensiles à l'usage d'une famille; de là : entretien de la maison, gouvernement domestique (cp. le gr. οἰκονομία, *économie*, m. s.), puis aussi, de même que le terme économie, = manière profitable de gouverner la maison, épargne. Je préfère considérer *ménage*, dans les deux dernières acceptions, comme subst. verb. de *ménager*, faire, diriger le ménage. — D. *ménager*, adj. (cp. all. *haushälterisch*, m. s., de *haushalten*, tenir maison); fém. *ménagère*, qui a soin du ménage; *ménager*, verbe, user d'économie, épargner; conduire, mener, procurer, pratiquer qqch. avec adresse (d'où le cps *aménager*); *ménagerie* (v. c. m.). La valeur étymologique du mot reparaît sensiblement dans *emménager*, *déménager*. — Il faut distinguer *ménage*, vfr. *mesnage*, de l'anc. subst. *manage*, maison, habitation, qui procède directement du verbe *manoir* = L. *manere*, demeurer.

MÉNAGER, verbe, voy. l'art. préc. — D. *ménagement*, égard, circonspection.

MÉNAGERIE, de *ménage*; pr. lieu bâti auprès d'une maison de campagne, qui renferme tout ce qui appartient à la vie et aux commodités champêtres, et particulièrement les bâtiments destinés aux animaux domestiques. Le mot s'est appliqué dans la suite à toute réunion d'animaux, et spécialement à une collection d'animaux rares et étrangers.

MENDIER, vfr. *mendeier*, du L. *mendicare*. — D. *mendiant*. — Du L. *mendicus* (vfr. *mendis*), primitif de *mendicare*, vient le subst. L. mendicitas, fr. *mendicité*.

MENDOLE, nom de poisson, voy. *mène*.

MÈNE, terme d'ichthyologie, L. *mœna*, gr. μαίνη, μαινίς. De là, d'après Bauquier (Rom. VI, 266) par un type **mœnidula*, prov. *mendole*, fr. *mendole*.

MENEAU, t. d'architecture, anc. *maineau*; ap. Cotgrave : *meneau*, transome or crossebarre of a window. D'où? De *meienel**, dér. de *medianus*, moyen, intermédiaire? L'angl. a *mullion*, *munnion* = meneau; ils me font l'effet d'être gâtés de *moielon*, *moienon*.

MÉNECHME, personne qui ressemble par-

faitement à une autre, du nom propre *Ménechme*, personnage d'une comédie de Plaute. L'usage du mot dans sa signification actuelle date de la comédie de Regnard intitulée : *Les Ménechmes ou les Jumeaux*, et jouée en 1705.

MENER, it. *menare*, prov. *menar*, conduire, faire aller, puis diriger, mettre en œuvre; du verbe L. *minare*, employé dans Apulée pour « faire marcher des bestiaux devant soi, en leur donnant des coups de fouet ». Paulus Diaconus : agere modo significat ante se pellere, id est *minare;*... agasones : equos agentes id est *minantes*. Quant à *minare*, on le suppose identique avec *minari*, menacer. La signification toute spéciale du verbe latin s'est, dans la suite, élargie en celle de ducere ; « minare, dit Papias, ducere de loco ad locum, promovere ». Cette étymologie se confirme par la forme vfr. *moiner*, qui constate un primitif *minare* (*i* bref), d'après le rapport habituel : *i* bref latin = *oi* fr. (*pirus*-*poire*). — L'orthographe ancienne *mainer* repose sur un faux rapport avec *main*. — D. *menée*, *meneur;* verbes composés : *amener*, *ramener*, *emmener*, *se démener*, *promener* (v. c. m.).

MENESTRIER*, **MÉNÉTRIER**; forme concurrente de l'anc. *ménestrel* (angl. *minstrel*). Celui-ci représente un type L. *ministerialis*, serviteur, de *ministerium*, service. Ce dernier subst. a pris dans la basse latinité le sens général de *ars ;* c'est le primitif de notre mot fr. *mestier*, *métier;* le mot *ministerialis*, *ministralis*, est ainsi devenu synonyme de artifex, artisan et artiste. L'acception artiste s'est plus tard particularisée en celle de musicien, joueur d'instrument, chanteur. Aujourd'hui, nous nommons par dérision *ménétrier* un mauvais joueur de violon. — Dans un article où il applique rigidement les théorèmes de la phonétique française à notre mot ainsi qu'au terme grammatical *pluriel* (Ztschr., IV, 379-80), Förster nous apprend que la forme *menestrier* est restée inconnue au vieux français et n'apparaît pas avant le xve siècle. Il s'est substitué à *menestrel* (seule forme ancienne) par permutation de suffixe, comme **plurel*, la vraie forme franç. de L. *pluralis*, a été de bonne heure supplanté par *plurier*, dont, bien tard, les savants, tout arbitrairement, ont fait *pluriel* au lieu de reprendre *plurel*.

MÉNIL, *mesnil**, demeure, habitation, ferme; vieux mot conservé dans un grand nombre de noms de localités, comme *Blancménil*, *Ménilmontant;* il représente le BL. *mansionile*, voy. *maison*.

MENIN, gentilhomme attaché au Dauphin; de l'esp. *menino*, enfant de qualité placé comme émule auprès des jeunes princes. L'esp. *menino*, port. *minino*, petit garçon, est de la même famille que le n. prov. *menig*, *menit*, petit, norm. *minet*, *minette*, rouchi *minette*, petite fille, et vient, selon Diez, de l'adj. gaél. *min*, petit, gentil (congénère sans doute avec le *min-or* des Latins).

MÉNINGE, gr. μῆνιγξ, membrane. — D. *méningite*.

MÉNISQUE, du gr. μηνίσκος, croissant.

MENON, chèvre dont la peau fournit le maroquin; it. *menno*, BL. *menonus;* mot d'origine inconnue.

MENOTTE, pr. petite main, dimin. de *main*, cp. it. *menetta*. — D. *emmenotter*.

MENSE, table à manger, puis revenu d'une abbaye, du L. *mensa*, table. — D. *mensal*.

MENSONGE, vfr. aussi *mensogne*, it. *menzogna*, prov. *mensonga*, *mensonja*. Ce mot, par sa terminaison, embarrasse les étymologistes. Ce qui est sûr, c'est que les étymologies *mentis somnium* ou *mentitum somnium* ne sont pas soutenables. L'opinion de Diez est plus raisonnable. Il pense que *mensonge* représente le L. *mentitiónem* (encore reconnaissable dans le prov. *mentizó*), que l'on aura, au moyen de la terminaison *onge*, assimilé au nom d'un autre vice de même nature, savoir : *calonge*, *calonja* = L. *calumnia*. Notez encore que *mensonge* était autrefois du genre féminin. — Selon toute apparence, le type de *mensonge* est **mentionea*. Mussafia (Beitrag, p. 74) nous a révélé d'autres noms abstraits formés par le suffixe *oneus* et qui se rencontrent dans les dialectes ital. Outre *cativonia* (anc. milan.), « perversité », il cite *ambriacogna*, ivresse (piém.), *tisicogna*, phtisie (piém.), *marzimonia*, pourriture, et *cressimonia*, croissance (crém.); enfin, dans le Glossaire du xve siècle qu'il traite, *levrosonia*, lèpre. On trouve d'ailleurs *menzonea* dans l'ancien piémontais (voy. Förster, Ztschr., III, 259).

MENSTRUES, du L. *menstruus* (dérivé de *mensis*, mois).

MENSUEL, L. *mensualis* (mensis).

...**MENT**, terminaison adverbiale, it., esp., port. *mente*, prov. *men*. C'est le mot latin *mens*, esprit, sens (à l'ablatif *mente*), dont le sens naturel a dégénéré en celui de modus, ratio. L'adverbe *parfaitement* équivaut donc litt. au L. *perfecta mente*, d'une manière parfaite. Ce suffixe étant de sa nature un subst. fém., on comprend qu'il se joint à la forme féminine de l'adj.; mais comme les adj. fr., répondant à des adj. latins à genre commun, n'avaient autrefois pas de forme féminine, on disait *loialment* (*loiaument*), *forment*, *gramment*, *cruelment*. Des traces de cet usage nous sont restées dans les formes adverbiales *prudemment*, *méchamment*, etc.

MENTAL, L. *mentalis* (mens).

MENTHE, L. *mintha* (μίνθα).

MENTION, L. *mentionem*. — D. *mentionner*.

MENTIR, L. *mentiri*. — D. *menteur*, *menterie*, *mensonge* (v. c. m.); cps. *démentir*.

MENTON, prov. *mentó*, augmentatif du L. *mentum*, qui a donné direct. l'it. *mento*.

MENTOR, du nom propre *Mentor*, guide et conseiller de Télémaque.

MENU, du L. *minutus*, petit, mince, de peu de valeur. Comme subst., *menu* a pris le sens de *détail*, dont la valeur étymologique est la même. — D. *menuaille*, *menuet*, pr.

dimin. de *menu* (« il a le visage *menuet* et le ventre rondelet »); la danse de ce nom est appelée ainsi à cause de ses petits pas. — Voy. aussi *menuiser*.

MENUET, voy. *menu*.

MENUISER, couper menu, tailler, it. *minuzzare*, prov. *menuzar*, d'un type latin *minutiare* (dér. de *minutus*, fr. *menu*). — D. *menuise*, la plus petite espèce de plomb à giboyer; *menuisier*, pr. = artisan en menues pièces (cp. le mot gr. équivalent λεπτουργός, menuisier), ou bien = celui qui coupe (cp. le terme équivalent *tailleur*, appliqué à l'artisan en étoffes).

MENUISIER, voy. l'art. préc. — D. *menuiserie*.

MENU-VAIR, petit-gris, de *menu* et *vair*.

MÉPHITIQUE, infect, fétide, L. *mephiticus*, de *mephitis*, exhalaison pestilentielle de la terre. — D. *méphitisme*.

MÉPLAT, t. d'arts, pas tout à fait plat, = *mes* (particule négative ou péjorative) + *plat*.

MÉPRENDRE (SE), = *mes-prendre*, mal prendre. — D. *méprise*.

MÉPRISER = *mes-priser*, esp. *menospreciar*, prov. *menesprezar* estimer à vil prix. — D. subst. verbal *mépris*, esp. *menosprecio;* adj. *méprisable*.

MER, L. *mare*.

MERCANTILE, de l'it. *mercantile*, dér. de *mercante*, marchand.

MERCENAIRE, L. *mercenarius*, stipendié (plutôt *mercennarius* p. *mercedinarius*, de *mercedem*, salaire).

MERCERIE, voy. *mercier*.

MERCI, vfr. *mercit*, it. *mercè*, esp. *merced*, port., prov. *mercé*, grâce, miséricorde, pardon. Du L. *merces*, *mercedis*, salaire, récompense. Le sens originel « don rémunérateur » s'est modifié au moyen âge en celui de don gratuit, offert par sympathie, commisération ou reconnaissance, d'où s'est dégagé celui de miséricorde, ainsi que celui de simple reconnaissance. — D. vfr. *mercier*, 1. crier merci. supplier; 2. recevoir à merci, faire grâce; 3. remercier (de là le subst. verbal *merci* = remerciement); nfr. *remercier*, rendre grâces. — Il est bon de noter que l'expression *Dieu merci*, d'après les analogies que présente l'ancienne langue (*vostre merci*, *le merci Dieu*), ne signifie pas « grâce à Dieu », mais « par la grâce de Dieu ».

MERCIER, verbe; voy. l'art. préc.

MERCIER, subst. BL. *mercerius*, de *merx*, *mercis*, marchandise. — D. *mercerie*.

MERCREDI, it. *mercoledi*, *mercordi*, prov. (avec renversement des deux éléments constitutifs) *dimercres*; du L. *Mercurii dies*. Sans *dies*, l'esp. a fait *miercoles*, le prov. aussi *mercres*.

MERCURE, nom donné par les chimistes au vif-argent, soit parce qu'ils reconnaissaient la planète Mercure pour son générateur, ou parce qu'étant d'une susceptibilité extrême, il a quelque rapport avec l'agilité du dieu Mercure, que les poètes représentent avec des ailes au talon. — D. *mercuriel*.

1. **MERCURIALE**, plante, L. *mercurialis* s. e. herba.

2. **MERCURIALE**, d'abord assemblée du parlement de Paris, puis harangue du président tenue à cette assemblée (fig. on appelle aujourd'hui *mercuriale* une réprimande quelconque, par allusion au caractère de ces discours du président du Parlement de Paris); l'assemblée fut ainsi nommée parce que ces assemblées se tenaient le mercredi (jour de *Mercure*).

3. **MERCURIALE**, registre où sont inscrits les prix des grains et denrées aux marchés publics, de *Mercure*, comme personnification du commerce (?).

MERDE, L. *merda*. — D. *merdeux*, *merdaille*.

MÈRE, it., esp., port. *madre*, prov. *maire*, du L. *mater*, *matris*. — *Mère* se prend parfois adjectivement et entre dans la composition de plusieurs mots pour marquer l'excellence, comme dans *mère-goutte*, le premier jus qui sort du raisin, *mère-laine*, *mère-perle*, etc. Mais dans ces applications, *mère* vient de l'adj. L. *merus;* on trouve *mera gutta*, goutte pure, dans un document du XIII[e] siècle.

MÉREAU, petite pièce de métal servant de jeton à différents usages, BL. *merellus*. Voy. l'art. suivant.

MÉRELLE ou **MARELLE**, jeu d'enfants (Kiliaen : *marel-spel*). Ce jeu consiste en une échelle tracée sur le pavé, dans laquelle on saute à cloche-pied, en poussant avec le bout du pied une espèce de palet. Le même nom est donné au jeu appelé en allemand *mühlenspiel*, jeu du moulin. Le mot *mérelle* ou *marelle* signifie pr. le palet, le pion ou le jeton dont on se sert pour ce jeu; c'est la forme féminine de *méreau* (voy. l'art. préc.). On le rattache à un type *matrellus*, *matrella* (d'où *mairellus*, *marellus*), qui serait un dérivé du L. *matara*, *mataris*, *materis*, sorte de javeline (voy. *matras*), mot d'origine gauloise et dont la racine, à juger du gaél. *methred*, jaculator, exprimait l'idée de jeter. Cp. *jeton* de *jeter*.

MÉRIDIEN, L. *meridianus*, de *meridies*, midi. — D. *méridienne*, 1. sommeil de midi, 2. ligne méridienne.

MÉRIDIONAL, L. *meridionalis* (dér. de *meridies*, midi).

MÉRINGUE, sorte de pâtisserie, garnie de crème ou de confitures. Mot nouveau, d'origine inconnue. L'esp. le rend par *melindre*, qui signifie pr. beignet fait avec de la farine et du miel, puis délicatesse en général. Le mot fr. serait-il une altération du mot espagnol (rac. *mel* = miel)? Selon d'autres, c'est une pâtisserie venant du pays de *Mehringen ;* malgré l'existence de nombreux villages allemands de ce nom, cette étymologie me fait l'effet d'une plaisanterie.

MÉRINOS, de l'esp. *merino*, mouton d'Espagne; pr. mouton errant, passager (*merino*), c.-à-d. changeant de pâturage.

MÉRISE, cerise sauvage, d'où *mérisier;*

d'origine douteuse. D'après Le Héricher, *mérisier* serait p. *mécerisier*, mauvais cerisier; le Glossaire de Lille porte *meserasus*, mérisier.

MÉRITE, du L. *meritum* (merere), service ou acte digne d'estime, qui commande la reconnaissance. Dans l'anc. langue, *mérite* était fém. et signifiait récompense; c'est le subst. participial du verbe *merir*, récompenser. — En vfr., *mérite* était aussi adj. = L. *meritus*, méritant. — MÉRITER, L. *meritare*, fréq. de *merere*. — MÉRITOIRE, L. *meritorius*, qui produit un salaire.

MERLAN, vfr. *merlenc*, *mellenc*, v. angl. *merling*, rouchi *merlen*, *merlin*, breton *marlouan*, Bl. *merluus;* les données manquent pour fixer l'étymologie de ce mot. « Une forme germanique *merling* au sens de poisson de mer (*mér*) nous tirerait d'embarras, mais elle fait défaut. » (Diez). — D'après Joret (Rom., IX, 121), du lat. *merula* (poisson de mer); c'est donc le thème *merl* + la term. germ. *ing* (cp. *harenc* = all. häring, *éperlan* = all. spierling). Lat. *merula* (poisson), survit encore dans *merle* et *merlot*, « poisson du genre labre » (Littré). Les anciens gloss. german. traduisent *merula* par *meer-amsel*. Le nouv. prov. *merlan* est prob. un emprunt au français; il n'autorise pas l'admission du type *merulanus*. — G. Paris, à propos de l'art. de Joret, remarque que l'anc. angl. *merling* accuse plutôt un composé de *mér* (forme germ. de L. *mare*) et *linc*, suffixe si riche en anglais; on aurait ainsi la forme gnrmanique cherchée en vain par Diez. A ceci, Gröber (Ztschr., IV, 475) objecte qu'il est préférable de laisser le mot *merlan* sans rapport avec *mer* et d'accepter l'explication de Joret, sinon *merl* + *ing*, du moins *merl* + *ling*.

MERLE, L. *merula* (ou plutôt *merulus*). — D. *merleau*, *merlette*.

1. **MERLIN**, t. de marine, cordage à trois fils servant à faire des rabans, nl. *marlijn*, angl. *marline*, all. *maarlien;* le premier élément représente le mot german. *maren*, *marren*, lier (voy. *amarrer*); le second, *lijn*, angl. *line*, allem. *leine*, anc. *lîne*, signifie corde. — D. *merliner*.

2. **MERLIN**, t. de boucherie, = marteau, d'un type *marculinus*, dér. du L. *marculus*, marteau.

MERLON (anc. aussi *merlet*), esp. *merlon*, port. *merlão*, partie du parapet entre deux embrasures, dér. du BL. *merla*, it. *merlo*, créneau. On a proposé, comme source de ce vocable : 1. L. *mœrulus*, dim. de *mœrus*, forme archaïque de *murus* (Bolza); 2. L. *minœ*, cp. minæ murorum, d'où les dim. *minula*, *mirula* (Ménage); 3. L. *merga*, fourche, d'où dim. *mergula*, les crénelures de la muraille ayant été comparées aux pointes d'une fourche. La 2e étymologie a pour elle l'esp. *almena*, créneau; la 3e, le sicilien *mergula*, m. s. La 1re se recommande par les formes BL. *merulus*, *merula*.

MERLUCHE, **MERLUS**, **MERLU**, it. *merluzzo*, prov. *merlus*, esp. *merluza*, du L. *maris lucius*, brochet de mer. — Darmesteter précise davantage; d'après lui, *merlus*, *-uche* est une composition française de *mer* + *lus*, fém. *luce* (pic. *luche*); elle a passé à l'it. *merluzzo*, esp. *merluza*. Quant au primitif *lus* = lat. *lucius*, il est dans Palsgrave et a survécu dans fr. *luzet*, nom d'une espèce de truite. — De son côté, Joret, à la suite de son art. *merlan* (voy. pl. h), analyse *merlus* par *merula* + suffixe *uceus* (non pas par *maris lucius*), *merluche* par *merula* + *ucea*. Je ne reproduirai pas les arguments ichthyologiques et phonétiques exposés par le savant romaniste et me borne à dire que son raisonnement parait probant.

MERRAIN, dans le principe, bois de construction en général, vfr. *mairien*, wall. *mairain*, prov. *mairam*, *mairan*, du BL. *materiamen;* dérivé du L. *materia*, au sens de bois de construction (en opposition avec *lignum*, plutôt bois de chauffage).

MERVEILLE, it., esp., port. *maraviglia*, *-villa*, *-vilha*, prov. *maraveglia*, du L. *mirabilia*, plur. neutre, = choses étonnantes. — D. *merveilleux*, verbe *s'émerveiller*.

1. **MES-** (devant les consonnes, sauf *s*, la consonne finale de *mes* vient à tomber et *mes* devient *mé*); particule prépositive ou préfixe exprimant que l'action désignée par le verbe auquel elle est jointe est mal faite ou avec un fâcheux résultat; prov. *mes*, it. *mis*. Ce préfixe a la même valeur que le *miss* allemand (goth. vha. *missa*, mha. *misse*, ags., angl., all. *miss*, *mis*). Malgré cette correspondance de sens et de forme, on ne peut assigner au préfixe roman une origine germanique; la forme prov. *mens* et les formes esp. et port. *menos* engagent à voir dans *mes* une contraction du L. *minus*, pris dans le sens de « moins bien, c.-à-d. pas très bien ». Je pense que cette étymologie est à l'abri de contestation, mais que, d'un autre côté, la multiplicité des composés français avec *mes* ou *mis* s'est produite sous l'influence de la particule germanique. A l'appui de cette manière de voir, je ferai remarquer : 1. que la latinité du moyen âge ne présente aucun exemple du préfixe *minus*, tandis qu'on trouve dès le IXe siècle des verbes tels que *mis-dicere*, *mis-facere*, *mis-docere*, *mis-evenire;* 2. que la forme *mis*, en italien (p. e. dans *mislealtà*, *misventura*), a, comme représentant du L. *minus*, quelque chose d'anomal (cp. L. *ministerium*, it. *mestiero*, non pas *mistiero*); 3. que le préfixe esp. *menos* est d'une application limitée à un petit nombre de cas seulement.

2. **MES**, plur. du pron. possessif *mon;* du L. *meos*, prov. *mos*, d'où, par l'assourdissement habituel de *o* en *e*, la forme *mes* (cp. *les* de *los*, L. *illos*). — Dans l'anc. langue, *mes* représentait également le nom. sing. L. *meus*; nous en avons encore la trace dans *messire* = mon sire.

MÉSAIR, t. de manège; d'après Littré, de l'it. *mezzaria* (de *mezzo*, demi, et *aria*, air).

MÉSANGE, vfr. *masange*, wall. *masenge*, rouchi *masinque*, pic. *masaingue*, BL. *ma-*

sancc, aussi *misinga;* dér. de l'ags. *mâse*, v. flam. *mëese*, nha. *meise*, m. s. La terminaison *ange* représente le suffixe allemand *ing*, qui se trouve dans le v. nord. *meisingr*.

MÉSELLERIE, v. mot = hôpital de lépreux, du vfr. *mesel*, lépreux, ladre, qui est le BL. *misellus*, m. s., dim. de *miser*.

MÉSENTÈRE, gr. μεσεντέριον (intestin du milieu). — D. *mésentérite*.

MESQUIN, vfr. *meschin*, it. *meschino*, esp. *mezquino*, pauvre, misérable, à l'origine = serf, serviteur. D'après Diez, de l'arabe *meskin*, m. s. A l'appui de cette origine arabe on peut alléguer le fait (voy. Grandgagnage) que le plus ancien passage de la moyenne latinité où *mischinus* ait certainement le sens : homme lige ou serf, a été écrit en Aragon en 1131. Le mot s'est donc introduit en Europe par l'Espagne. Un vieux glossaire porte : Saraceni *mischinum* mendicum vocant. — De l'acception « pauvre, chétif » s'est dégagée celle de « petit » (de là les subst. vfr. *meschin*, petit garçon, *meschine*, petite fille), et enfin, pour le féminin, celle de servante, acception propre surtout à l'it. *meschina* et au wall. *meskène*, rouchi *méquène*. — Le néerl. *meisken*, *meisje* (à Bruxelles j'entends dire *masken*), n'a rien de commun avec notre mot; c'est un diminutif de *meid*, all. *maid*, formé de *magd* (par la résolution du *g* en *i*), jeune fille. — D. *mesquinerie*.

MESQUIS, voy. *mégie*.

MESSAGE, du BL. *missaticum*, dér. de *missus* (it. *messo*, vfr. *mes*), envoyé. L'anc. langue employait aussi *message* = *missaticus*, messager. — D. *messager*, *messagerie*.

MESSE, it. *messa*, esp. *misa*, all. *messe*, angl. *mass;* du BL. *missa*. On fait généralement venir ce terme d'église de la formule *missa est*, s. e. concio, par laquelle le diacre renvoyait l'assemblée. Pour être plus exact, il faut définir la valeur étymologique de *messe* en disant que c'était la partie du culte qui commençait après que les catéchumènes, qui ne pouvaient participer au sacrifice de la messe, étaient renvoyés avec la formule *missa est concio*. Ferrari voyait dans *missa* un synonyme de *oblatio*, offrande, donc = id quod *mittitur*. Cette manière de voir mérite d'être prise en considération; cp. notre mot *mets*. — Luther faisait venir *messe* de l'hébreu *mas*, tribut, servitude.

MESSIE, L. *messias*, du participe hébreu *maschiach*, oint, consacré, dont χριστός est la traduction grecque exacte.

MESSIER, garde champêtre, BL. *messarius*, messium custos, de *messis*, moisson.

MESSIRE, composé de *mes* (vfr. = mon, voy. *mes* 2) et *sire*. — L'it. dit *messere*, d'où la forme fr. *messer*.

MESTRE ou **MEISTRE** (arbre de), le grand mât d'une galère, soit du nord. *mastr*, mât, soit = *maistre*, maître au sens de principal.

MESTRE DE CAMP, de l'it. *maestro di campo*, maître du camp.

MESURE, L. *mensura* (metiri). — D. *mesurer*, L. mensurare; adj. *mesuré*, *démesuré*.

MESURER, voy. *mesure*.

MÉTAIRIE, voy. *métayer*.

MÉTAIL, voy. *métal*.

MÉTAL, L. *metallum*. — L'anc. forme *métail*, selon Diez, accuse un type adjectival *metalleum*. L'anc. valeur de *métail*, « composition de plusieurs métaux », me fait plutôt supposer un type barbare *mixtaleus*, cp. le terme *méteil* (v. c. m.). En BL. on trouve en effet *mestallum* au sens de cuivre. — D. *métallique*, *-in*, *-iser*. — Voy. aussi *médaille*.

MÉTALEPSE, gr. μετάληψις, permutation.

MÉTALLURGIE, gr. μεταλλουργία = travail du métal. — D. *métallurgique*.

MÉTAMORPHOSE, gr. μεταμόρφωσις = L. transformatio (μορφή = forma). — D. *métamorphoser*.

MÉTAPHORE, gr. μεταφορά, transport.

MÉTAPHYSIQUE, du gr. μετὰ τὰ φυσικά, « après les choses naturelles », premiers mots du traité de métaphysique d'Aristote, placé après les traités de physique. — D. *métaphysicien*.

MÉTAPLASME, gr. μεταπλασμός, changement de forme; adj. *métaplastique*, gr. μεταπλαστικός.

MÉTATHÈSE, gr. μετάθεσις, transposition.

MÉTAYER, pr. fermier à moitié fruits, découle dir. d'une forme prov. *meitadier*, dér. de *meitad*, moitié; cp. BL. *medietarius*, m. s., de *medietas;* l'anc. terme équivalent *megier* répond à la lettre au BL. *mediarius* (de *medius*).

MÉTEIL, anc. *mesteil*, BL. *mestellum*, *mixtellum*, *mixteolum*, frumentum miscellum; dér. du L. *mixtum* (miscere), mélangé. Le méteil est un mélange de froment et de seigle. Cp. le terme allemand *mangkorn* (de *mengen*, mêler). Le wallon dit *mesteure*, qui est le L. *mixtura*, mélange. Une variété littérale de cette forme est *mosteure*, qui est le fr. *mouture* = mélange de froment, de seigle et d'orge, par tiers, mot qu'il ne faut pas confondre avec *mouture* de *moudre*. — Cp. aussi angl. *meslin*, *maslin*, méteil, d'un type lat. *misculinum*.

MÉTEMPSYCOSE, gr. μετεμψύχωσις, transmigration de l'âme d'un corps dans un autre.

MÉTÉORE, phénomène atmosphérique, du gr. μετέωρος (p. μετ-αίωρος), litt. qui est dans l'air, atmosphérique. — D. *météorologie*.

MÉTHODE, L. *methodus*, gr. μέθοδος, manière (litt. voie) pour poursuivre qqch. — D. *méthodique*, *-isme*, *-iste;* *méthodologie*.

MÉTICULEUX, L. *meticulosus* (metus).

MÉTIER, anc. *mestier*, it. *mestiero*, *mestiere*, esp. *menester*, port. *mister*, prov. *menestier* et *mestier*, du L. *ministerium*, service, charge, emploi, profession. Pour la transformation littérale, cp. vfr. *moustier*, *moutier*, de *monasterium*. — Dans l'anc. langue, *mestier* = service avait dégagé la signification « besoin » : on disait *est mestier* p. il est besoin, comme on dit encore avec le même sens en it. *e mestiere*, en esp. *es menester*, en wallon *avu mesti* (avoir besoin). Pour cette transition logique, cp. en latin *opus* =

ouvrage et besoin, en fr. *besogne* et *besoin*. — Enfin *métier*, nom abstrait = service, a pris l'acception concrète de machine ou appareil pour diverses opérations techniques.

MÉTIS, aussi *mestice*, esp. *mestizo*, d'un type latin *mixtitius*, mélangé.

MÉTONOMASIE, gr. μετονομασία, changement de nom.

MÉTONYMIE, gr. μετωνυμία, emploi d'un mot pour un autre.

MÉTOPE, gr. μετόπη, ouverture intermédiaire.

MÈTRE, gr. μέτρον, L. *metrum*, mesure. — D. *métrique*, *métrer*.

MÉTROPOLE, gr. μητρόπολις, litt. villemère. De là, par μητροπολίτης, évêque siégeant dans la métropole, l'adj. *métropolitain*.

METS, vfr. *mes*, angl. *mess*, it. *messo*, du L. *missum* (mettere), donc pr. ce qui est envoyé ou *mis* sur la table. L'orthographe moderne *mets* trahit la tendance à mieux marquer le rapport entre le substantif et le verbe *mettre*. L'étymologie ci-dessus se confirme par le rapprochement des termes équivalents : L. *ferculum*, de *ferre*, gr. προσφορά, de προς-φέρειν, apporter ; vfr. *apport* = service de table (Du Fail : « sur le dernier apport »). — Wachter avait erronément pensé à une dérivation du goth. *matz*, vha. *maz*, nourriture. — Cps. *entremets*.

METTRE, it. *mettere*, esp. *meter*, port. *metter*, prov. *metre* ; c'est le L. *mittere*, laisser aller, laisser partir, envoyer, qui, dans certaines applications, frisait déjà le sens vague du mot roman, p. ex. dans *manus ad arma mittere* (Sénèque), *fundamenta mittere* (Lactance). La valeur classique « envoyer » se retrouve encore dans le composé *transmettre*. — Du part. missus : fr. *mis*, participe, et *mise*, subst. Voy. aussi *message*.

1. **MEUBLE**, adj., L. *mobilis*, qui peut être remué, transporté ; « terre meuble, biens meubles ». — D. *ameublir*, rendre meuble ; *immeuble*, bien-fonds, litt. bien non mobile, bien fixe. — Förster (Gröb., Ztschr., III, 561) me reproche d'avoir, sur les traces de Littré (ceci n'est pas exact, puisque mon péché remonte à 1862), fait venir *meuble* de *mōbilis*. C'est, à ses yeux, une hérésie : ō ne peut donner *eu* ; aussi le vfr. écrit-il *moeble*, *mueble*, l'esp. *mueble* ; il faut donc absolument pour base un *o* bref et admettre un lat. vulg. *mŏbilis* = *mŏ* (*v*) *bilis*. J'accepte humblement la réprimande du rigoureux censeur.

2. **MEUBLE**, subst., 1. objet mobile (voy. l'art. préc.), servant à garnir une maison, un vaisseau ; 2. t. collectif = toute la garniture ou le *mobilier* d'un appartement. — D. *meubler*, *ameubler**, d'où *ameublement*.

MEUGLER, it. *mugghiare*, BL. *mugulare*, dérivé du L. *mugire*, sous l'influence de *buculare* (d'où fr. *beugler*).

1. **MEULE** (de foin), dans certains dialectes et en vfr. aussi *moule*, *mule*, d'où *mulon*, *meulon*, BL. *mullo*. La forme picarde et wallonne *moie*, qui est évidemment le L. *meta*, cône, pyramide (en BL. = meule), et les analogies formales vfr. *seule* de *sæculum*, *reule* (angl. *rule*) de *regula*, ne permettent pas de douter que *meule*, *mule* reproduisent un dim. latin *metula* (syncope du *t*). — L'étymologie L. *moles*, masse, peut donc hardiment être rejetée. — D. *meulon*.

2. **MEULE** pour moudre, L. *mola*. — D. *meulard*, *meulier*, *meulière*.

MÉUM, MÉON, plante, L. *meum*, gr. μῆον.

MEUNIER, voy. *moulin*. — D. *meunerie*.

MEURON, dér. de *mûre* (v. c. m.).

MEURTRE, anc. aussi *meurdre*, *mourdre*, angl. *murder*, BL. *mordrum*, du goth. *maurthr*, all. *mord*, m. s. — D. *meurtrier* ; subst. *meurtrière*, t. de fortification ; verbe *meurtrir*, vfr. *mourdrir*, anc. tuer, auj. faire une contusion, blesser, assouplir (le cuir ; cp. l'expr. *mortifier* la viande).

MEURTRIR, voy. l'art. préc. — D. *meurtrissure*.

MEUTE, anc. soulèvement, sédition, entreprise et troupe militaire. De là : expédition de chasse, puis enfin troupe de chiens de chasse (signification actuelle du mot). Du vfr. *meüte*, contr. *meute*, part. passé de *mouvoir* (cp. *émeute*). Le sens premier de mouvement insurrectionnel s'est conservé dans les dérivés *mutin* (p. *meutin*), et *ameuter*, mettre en meute, exciter. Du fr. viennent les mots all. *meute*, meute, *meuter*, séditieux, et *meuterei*, mutinerie.

MEZZANINE, entre sol, dér. de l'it. *mezzano*, « qui est au milieu » (de *mezzo* = *medius*).

MI, vfr. *mei*, fém. *meie*, *moie*, *mie*, formes prov. *meg*, *meitz*, *mieiz*, etc. ; ces formes correspondent au L. *medius*, *-a*, *-um*. Dans la langue actuelle, le mot *mi* n'a plus d'existence séparée ; il est réduit à l'état d'un préfixe, marquant division par moitié ; il répond à *medius*, comme *demi* au composé *dimidius*. Ex. *mi-parti*, *mi-jambe*, *mi-août*, *mi-carême*, Dans ces cas *mi* est adverbe ; il conserve son caractère d'adjectif dans les compositions *midi* = *medius dies*, *minuit* (anc. *mie-nuit*) = *media nox*, *milieu* = *medius locus*, point central. — Le neutre L. *medium* (fr. *mi*) a donné les locutions prépositionnelles *in medio*, d'où le fr. **emmi*, et *per medium*, d'où le fr. *parmi*. — Génin a commis une lourde bévue en prétendant que *mi* était une forme apocopée de *milieu*.

MIASME, gr. μίασμα (de μιαίνειν), souillure, infection. — Du thème μιασματ : adj. *miasmatique*.

MIAULER, onomatopée, it. *miagolare*, cp. vfr. *miauwer*, all. *miauen*, angl. *mew*.

MICA, esp. de minéral ; du L. *mica*, parcelle, paillette, ou, ce qui est plus vraisemblable, du verbe *micare*, briller. — D. *micacé*.

MICHE, L. *mica*, parcelle, en BL. = parvus panis. En v. flam. *miche* signifie panis triticius (Kil.). Hasselt, éditeur de Kiliaen, ajoute : nostra vero *mikken* non parvi panes sunt, sed vulgaribus latiores, majores, crassiores, graviores. En holl., *mik* signifie : fine farine de seigle. Il se pourrait donc que *miche*

et le BL. *mica* n'eussent rien de commun avec le L. *mica* et fussent de provenance germanique, ce qui est d'autant plus vraisemblable que le L. *mica* a donné le fr. *mie* (v. c. m.).

MICHÉ, sot, niais, corruption du prénom *Michel*.

MICMAC, intrigue, tripotage; cp. all. *misch-masch*, dan. *misk-mak*, pêle-mêle (all. *mischen* = mêler); on peut encore citer, en fait de ces mots de fantaisie : all. *fick-fack*, détours, subterfuges (de *ficken*, remuer), *klip-klap*, *sing-sang*, fr. *flic-flac*.

MICROCOSME, = μικρὸς κόσμος, monde en petit — D. *microcosmique*.

MICROSCOPE, mot créé pour dénommer un instrument qui sert à examiner (σκοπεῖν) les petites choses (μικρός). — D. *microscopique*.

MIDI = *medius dies*, cp. l'all. *mit-tag*, m. s., et le L. *meridies*, qui est pour *medi-dies*. Voy. *mi* et *di*. — Dans le Lyonnais, on dit *méjour* p. midi.

1. **MIE**, petite partie qui tombe du pain quand on le mange, du L. *mica*, parcelle, fragment. Ce mot a été remplacé par son dim. *miette*. — D. *émier*, *mioche* (v. c. m.).

2. **MIE**, la partie du pain entre les croûtes, esp. *miga*, prov. *mica*, *miga*, anc. cat. *mica*. On rattache d'habitude ce vocable au L. *mica*, petit morceau; la valeur de ce mot latin, cependant, est loin de celle du fr. *mie*. On n'y trouve rien qui caractérise la mie en tant qu'opposée à la croûte. Il faut donc que le sens « partie molle du pain » ait été appliqué au mot *mie*, petit morceau, en seconde ligne et par une liaison d'idée que je ne saisis pas. N'étaient les similaires étrangers, je ne verrais aucun inconvénient à expliquer *mie* par *media*, s. e. pars. L'italien ne dit-il pas, par une métaphore semblable, *midolla* = mie de pain, lequel *midolla* est le *medulla* latin (*moelle*) et par conséquent dérivé de *medius?* L'italien rend en outre la mie par *mollica* (de *mollis*).

3. **MIE**, ancien renforcement de l'adverbe négatif *ne*, équivalent des termes analogues fr. *pas*, *point*, *goutte* (anc. aussi *brin*, *grain*, *rien*, etc.), it. *punto*, *mica*, *fiore*, etc., L. *hilum* (d'où *nihil*). C'est le même mot que le *mica* latin = petit morceau (voy. *mie* 1); l'expression *ne-mie* (wall. *ni-mic*) signifie donc pr. « pas une miette ». Cp. la phrase de Martial : « Non est in tanto corpore mica salis » (pas un brin de sel, ou tout court pas de sel).

4. **MIE**, p. *amie;* forme abstraite de l'expression *m'amie*, que l'on a mal décomposée par *ma mie*.

MIEL, L. *mel*, *mellis*. — D. *mielleux*, *emmieller*, vfr. *amieller* = enjôler.

MIEN. Les formes *mien*, *tien*, *sien*, sont tirées, d'après Diez, directement des anciennes formes possessives *mi*, *ti*, *si*, à l'aide du suffixe *en* = L. *anus* (cp. *ancien* de *anz*, *ains*). D'autres préfèrent voir dans *mien* une forme diphthonguée de *men*, forme picarde du L. *meum*. Si cette dernière explication est la bonne, il faut alors admettre la dégradation suivante : *meum* — *mum* — *mon* — *men* — *mien*. Pour le passage de *on* en *en*, cp. *voluntas*, *volonté* = vfr. *volenté*. J'objecterai contre l'opinion de Diez : 1. que de tout temps *mien* a été monosyllabe, ce qui prouve contre une formation dérivative; 2. le très ancien emploi de *men* p. *mon* (Chans. de Roland). — Sur l'origine des formes *mon*, *ton*, *son* et *mien*, *tien*, *sien*, qui n'est pas encore sortie du domaine de la controverse, on peut consulter Cornu (Rom., VII, 593), Gröber (Ztschr., III, 157) et Mussafia (ib., 267). Ce qui est généralement abandonné, c'est le type lat. *meanus;* notez surtout que le fém. *miene* (mienne) n'apparaît que fort tard dans la langue.

MIETTE, voy. *mie* 1. — D. *émietter*.

MIEUX, vfr. *mels*, *miels*, *miex*, *mix*, prov. *meilhs*, du L. *melius*. Cp. vfr. *mieudre*, meilleur, de *melior*.

MIÈVRE, norm. *nièvre*, enfant vif, remuant; d'après Ménage, du L. *nebulus* (p. *nebulo*), polisson; cette étymologie conviendrait assez bien, pour la forme, au norm. *nièvre*, mais, sans parler de la disparate des sens, comme l'observe fort bien Diez, *m* initial se change parfois en *n*, mais non pas *n* en *m;* ce qui fait que l'origine du mot reste encore à trouver. — En Berry, on dit *maffion* pour un enfant vif; je ne pense pas qu'il soit connexe. Jusqu'à meilleure information, je suis d'avis que *mièvre* sonnait à l'origine *mieuvre* et que ce mot représente une variété phonétique de *meuble* = L. *mobilis*, mobile, léger, vif. Il me semble que le thème *mobl* a aussi correctement pu faire *mieuvre* que *popl* a fait *pieuvre* (v. c. m.). — L'observation de Diez sur le caractère insolite du changement de *n* initial en *m* rencontre, cependant, une exception dans le mot *mastouche* et *sainte mitouche* (voy. ces mots). — Notons encore l'anc. subst. *mieuresse*, gaieté.

MIGNARD; c'est le radical de *mignon* avec le suffixe péjoratif *ard*. — D. *mignardise*, afféterie; *mignarder*. — Avec le suffixe *ot*, le même radical a produit *mignot*, joli, délicat.

MIGNON, adj. = gentil, subst. = favori; du vha. *minni* ou *minnia*, amour; mha. *minne*, amour et objet aimé; cp. bret. *minonez*, amie; irl. *mian*, *mion*, amour. — L'étymologie *mine* (« qui fait de petites mines ») est insoutenable. — D. *mignonnette*.

MIGNOT, voy. *mignard*. — D. *mignoter*, *mignotise*.

MIGRAINE, vfr. *migraigne*, it. *emigrania*, *magrana*, esp. *migrana*, du grec ἡμικρανία, mal de tête affectant une moitié (ἡμι) seulement de la tête (κράνιον).

MIGRATION, L. *migrationem* (migrare).

MIJAURÉE; je ne saurais comment faire entrer ce mot, comme l'a fait Roquefort, dans la famille *mignon* ou *mignard*. J'attends encore l'étymologie du mot. Cp. Berry *mijauder*, mignarder. Voy. aussi *mitonner*. Le mot me semble radicalement connexe avec *mijoter*, user de douceur, de caresse.

MIJOTER, faire cuire à petit feu; sur l'étymologie, voy. ma conjecture sous *mitonner;* cependant, j'aime à donner la préférence à l'explication de G. Paris, qui s'exprime ainsi (Vie de Saint-Alexis, p. 187) : « Dans le Maine et ailleurs, on dit des fruits qui attendent au *migeot* (voy. pl. loin l'article *mugot*) leur maturité qu'ils *migeottent*. Le verbe a pénétré en français sous la forme *mijoter* avec le sens dérivé de « cuire doucement ». — L'idée de douceur qu'implique le verbe peut avoir donné lieu à *mijoter* = mignoter, caresser.

1. **MIL, MILLE**, L. *mille, millia*. — D. *mille*, subst. (anc. fém.), mesure itinéraire (it. *miglio*, esp., prov., *milla*, vha. *mile*, nha. *meile*), du L. *millia* = mille passus, d'où : *milliaire*, L. milliarium.

2. **MIL**, plante, esp. *mijo*, it. *miglio*, du L. *milium*. — D *millet* (dimin.); *miliaire*, L. miliarius; *milleraie*, champ semé de millet.

MILAN, esp. *milano*, port. *milhano*, prov. *milan*, d'un L. *miluanus*, dér. de *miluus*, forme qui a précédé *milvus*. — D. *milaneau; milouin* = L. *miluinus* p. *milvinus* (?).

MILIAIRE, voy. *mil* 2.

MILICE, L. *militia* (miles). — D. *milicien*.

MILIEU, p. *mi-lieu*, voy. *mi*.

MILITAIRE, L. *militaris* (miles, -itis).

MILITER, L. *militare*, être soldat, combattre.

MILLE, voy. *mil* 1. — D. *milliesme* * *millième*, L. millesimus (d'où aussi le terme savant *millésime*); *millénaire*, L. millenarius; *millier; million* = mille mille; *milliard* = mille millions; *milliasse*, mille milliards.

MILLÉSIME, voy. l'art. préc.

MILLET, voy. *mil* 2.

MILLI-, terme initial de composés marquant une mesure; il exprime la millième partie de l'unité désignée par le simple, p. ex. *milligramme, millilitre*.

MILLION, voy. *mille*. — D. *millionnaire*.

MILOUIN, voy. *milan*.

'**MIME**, L. *mimus* (μῖμος). — D. *mimique*, L. mimicus; *mimer*, exprimer par des gestes; *mimosa* ou *mimeuse*, nom de la sensitive (type L. *mimosus*), donc litt. celle qui exprime ce qu'elle sent.

MIMOSA, voy. *mime*.

MINABLE, pitoyable, misérable, wall. *minâv*, rouchi *minape*. Comment expliquer ce mot fort répandu dans les provinces du Nord et en Belgique? Exprime-t-il « ce qui est facile à *miner* », c.-à-d. à détruire?

MINARET, de l'arabe *menârah*, chandelier, lanterne, phare, puis tour en général; en turc, *menâret*.

MINAUDER, voy. *mine* 1. — D. *minaudier, minauderie*.

MINCE. Les règles phonologiques ne permettent nullement ni l'étymologie L. *minutius, ni celle du comparatif gothique *minniza*, moindre (= vha. *minnira*, nha. *minder*); la langue française ne présente aucun vestige du goth. *z* (=vha. *r*), en tant que lettre caractéristique du comparatif. Diez, par cette raison, a porté ses vues sur le vha. *minnisto*, superlatif de *min*, petit. On voit parfois *st* permuter avec *s* fort cfr. *broce* *, *brosse* de l'all. *borste*); *mince* serait ainsi p. *minse*, comme *rincer* p. *rinser*. — Une autre opinion est que *mince* vient du L. *mancius p. *mancus* (= qui est en défaut) par l'intermédiaire *maince;* on allègue à cet effet le fr. *rinceau* p. *rainceau*, du L. *ramicellus*. Diez lui-même, comme le fait remarquer l'auteur de cette étymologie, M. Langensiepen, attache une certaine importance à cette disposition des adjectifs latins en *us* à changer leur terminaison en *ius*, en revêtant la forme romane; cp. esp. *gurvio* de *curvus*, *crasio* de *crassus*, *soberbio* de *superbus*, etc. — Une conjecture de Littré, fondée sur l'anc. signification « petite monnaie valant un demi-denier », vise à rattacher *mince* à l'angl. *mint*, all. *münze*, monnaie. — Toutes ces tentatives tombent à néant devant la solution proposée par Paris (Rom., VIII, 618). *Mince* est un adjectif verbal (comme *lâche, comble, trouble*, etc.), tiré du vfr. *mincier;* quant à celui-ci, il représente correctement L. *minutiare et se rapporte à *menuiser*, comme *percer* à *pertuiser. — D. *mincer* (t. de cuisine), *amincir*.

1. **MINE**, air du visage, it. *mina*. Les opinions sont partagées sur l'origine de ce mot. Ecoutons d'abord le président de Brosses : « *Mine* vient du L. *minari*, menacer par l'air du visage. Ainsi l'expression n'a d'abord été appliquée qu'à une mine terrible et fâcheuse, comme quand nous disons *faire la mine*. Toute altération de l'air du visage, soit qu'elle provienne de passion ou d'affection, a été aussi nommée *mine*, et enfin l'expression s'est étendue à toute sorte d'air du visage : on a dit une jolie mine, une mine gracieuse. » — Chevallet déduit le mot de l'all. *miene*, air, extérieur, contenance (= dan. *mine*, angl. *mien, meen*). Mais il est bien avéré que les mots germaniques sont d'importation romane aussi bien que les formes celtiques *min, man, mein*. — Diez est d'avis que *mine*, contenance, geste, manière de se présenter, se rattache au verbe *se mener*, lat. *se minare;* il rapproche à ce sujet le mot analogue L. *gestus* de *se gerere*. Cette manière de voir me paraît la plus rationnelle. — D. *minaud*, type *minaldus* (suffixe péjoratif), d'où *minauder, minois*.

2. **MINE**, lieu d'où l'on extrait les métaux, galerie souterraine (puis, par métonymie, la matière minérale même), it., esp., port. *mina*, prov. *mina* et *mena*. C'est le subst. du verbe *miner*, creuser, caver, it. *minare*, esp., port., prov. *minar*. Or, ce dernier est une application spéciale du L. *minare* = roman *menare* (voy. *mener*), conduire; cp. les expressions BL. *minare consilium*, préparer un coup, mener une affaire, *minas parare*, dresser des embûches, prov. *menar secretz*, faire un complot; de là le sens du subst. *menée*. (Je mentionnerai ici le vieil adj. fr. *mineux*, = caché, secret, couvert, pr. qui se fait par *menée* ou comme souterrainement.) *Mina* serait donc

d'abord = dessein secret, intrigue, puis, au figuré, un conduit souterrain pour miner les murailles d'un lieu assiégé, d'où se déduirait finalement l'acception « excavation souterraine pour extraire le minerai ». C'est ainsi que L. *ducere*, conduire, a donné l'it. *doccia*, conduit, canal. Ce qui gêne un peu, cependant, c'est la forme *minare* au lieu de *menare*. Diez pense que cette variation a eu pour but de différencier les significations. Pour nous, cette déviation ne paraît pas devoir faire difficulté; si d'un côté *menare, mener* s'est produit du L. *minare* dans tel sens, qu'est-ce qui empêche d'admettre que l'on ait plus tard tiré du même *minare* de la basse latinité une forme variante *miner* dans un autre sens secondaire ou dérivatif? En d'autres termes, *mener* est de la première formation, *miner* de la seconde. D'ailleurs, on trouve l'*e* dans prov. *mena* et *meniera*. — Rossignol pense que *miner* vient du L. *miniaria*, pr. mine de *minium; mine* = minium se serait généralisé en toute espèce de métal. — D. *minière*, prov. *meniera*, esp. *minera*.

3. **MINE**, mesure de capacité, vfr. *emine*, esp. *hemina*, prov. *mina*, du L. *hemina* (gr. ἡμίνα), mesure de liquides et de solides, pr. moitié du setier (*sextarius*). Pour l'aphérèse de la syllabe initiale, cp. *migraine*. Notre mot *mine* n'a rien à faire avec le L. *mina*, gr. μνᾶ, = poids de cent drachmes, ni avec *medimnus*. — D. *minage* (droit de), *minot* (v. c. m.).

MINER, voy. *mine* 2. — D. *mineur*.

MINERAI, dér. de *minière* comme *minéral*, dont il représente la forme wallonne (L. *-alis* = wall. *-ai*).

MINÉRAL, dér. de *minière* (voy. *mine* 2). — D. *minéraliser, -iste, minéralogie*.

MINERVAL, honoraire payé pour l'enseignement des sciences et des beaux-arts, du L. *minerval* (de *Minerve*, la déesse de l'étude).

MINET, MINETTE, MINON, MINOU, dénominations familières du chat. Diez range ces vocables dans la famille de *menin* (v. c. m.); Littré les dérive de *mine* 1 (« l'animal qui fait des mines »).

1. **MINEUR**, subst., du verbe *miner*.

2. **MINEUR**, adj., vfr. *meneur*, de l'accus. L. *minórem*; le nom. *minor* (l'accent sur *i*) s'est francisé en *moindre*. — D. *minorité*.

MINGRELET, dimin. de *mingre**, forme nasalisée de *maigre*.

MINIATURE, subst. du verbe BL. *miniare*, écrire ou dessiner avec du *minium*, cinabre; la *miniature* est donc pr. un dessin en vermillon intercalé dans les anciens manuscrits; ces dessins ou peintures étant généralement de dimensions fort petites, le mot *miniature* a fini par signifier un ouvrage d'art de petites proportions, et une chose de petite dimension en général. L'idée du *minium* ou vermillon s'est tout à fait effacée. — D. *miniaturiste*.

MINIÈRE, voy. *mine* 2.

MINIME, du L. *minimus, -a, -um*, superlatif de petit. — D. *minimal*.

MINIMUM, le moindre; mot latin; voy. *minime*.

MINISTÈRE (mot savant), 1. service, entremise, 2. fonctions de ministre, 3. les ministres pris collectivement; du L. *ministerium*, service (voy. aussi *métier*); de là l'adj. *ministériel* (voy. aussi *ménétrier*).

MINISTRE, L. *minister*, serviteur.

MINIUM, oxyde de plomb rouge, aussi *mine*, all. *mennig, mennie*, du L. *minium*, cinabre, minium. — D. verbe BL. *miniare*, écrire avec du minium, d'où *miniature* (v. c. m.).

MINOIS, mot familier, tiré de *mine* 1.

MINON, voy. *minet*.

MINORITÉ, subst. de *mineur*, L. *minor*, donc 1. = état de mineur, 2. = le nombre moindre.

MINOT, moitié d'une *mine*, mesure de céréales (v. *mine* 3). — D. *minotier*, pr. marchand de farine, d'où *minoterie*.

MINUIT, p. *mi-nuit*, voy. *mi*.

MINUSCULE, L. *minusculus*, un peu petit.

MINUTE (mot savant), du L. *minutus*, donc propr. chose menue, petite parcelle; de là petite fraction dans la division du temps et de l'espace, d'où les acceptions actuelles, mathématiquement circonscrites. — L'acception « original, brouillon d'un écrit » vient de la petite écriture déliée dans laquelle on écrit les brouillons. Dans ce sens, la *minute* correspond à la *grosse* (v. c. m.), qui est écrite en gros caractères. De là le verbe *minuter* (un acte).

MINUTIE, L. *minutia*, chose menue, affaire de rien. — D. *minutieux*.

MIOCHE, mot familier, dérivé de *mie*, petit morceau (voy. *mie* 1).

MIQUELOT, pr. pèlerin de saint *Michel* et qui se sert de ce prétexte pour mendier, fig. hypocrite.

MIRABELLE, esp. *mirabel*, it. *mirabella*, prune jaunâtre, qui tient son nom, dit-on, de l'une des nombreuses localités du nom de *Mirabeau, Mirabello* ou *Mirabella*. — Diez identifie cette dénominatiou avec celle du fruit dit *myrobolan* = gr. μυροβάλανος, parce qu'en italien le mot *mirabolano* désigne l'arbre qui donne les *mirabellas;* je crois que la prémisse et la conclusion sur lesquelles repose cette étymologie sont sujettes à contestation.

MIRACLE (mot savant), L. *miraculum* (de *mirari*, cp. *merveille*). La vraie forme franç. de *miraculum* est *mirail*, voy. s. *miroir*. — D. *miraculeux*.

MIRE, voy. *mirer*.

MIRER, vfr. = contempler (de là : *se mirer*), auj. = voir attentivement, fixer des yeux, viser, du L. *mirari*, voir avec admiration. — D. subst. verbal *mire*, dans « point de mire »; *mirage, mirement; miroir*, d'un type *miratorium* (vfr. *mireor*, prov. *mirador*, it. *miradore*, accusent un type *mirator*, le mireur); *miraille*, t. d'héraldique; *mirauder*.

MIRLIFIQUE, voy. l'art. suiv.

MIRLIFLORE, jeune homme qui fait l'agréable; mot de fantaisie sur lequel je m'abstien-

drai de fixer une étymologie. Serait-ce peut-être un *mire-les-fleurs*, espérant par ce genre d'admiration obtenir les bonnes grâces de quelque femme sensible? Ou bien une altération de *mellifluus*? Ou enfin un parfumé d'eau de *mille-fleurs*? Le champ aux conjectures est vaste. — Notez encore la corruption *mirlifique* (p. *mirifique*, L. *mirificus*) = admirable, d'où vfr. *mirlifichures*, atours.

MIRLIROT, corruption de *mélilot* (v. c. m.).

MIRLITON, espèce de flûte. D'origine inconnue. Littré pense que c'est un de ces mots pris pour refrain, qui ne signifient rien par eux-mêmes, comme *biribi*, *tralala*, *mirontaine*. L'ancienne école étymologique aurait hardiment expliqué le mot par le L. *mirus lituus*, trompette admirable!

MIROIR, voy. *mirer*. Cp. L. *speculum* de *specere*, regarder. L'anc. langue disait aussi *mirail* = miraculum. — D. verbe *miroiter* (dérivation irrégulière), réfléchir la lumière; *miroitier*, d'où *miroiterie*.

MISAINE, mât qui est entre le beaupré et le grand mât; de l'it. *mezzana* (= L. *mediana*), d'abord la voile du mât du milieu; le mot s'est gâté chez les Anglais en *mizzen*, chez les All. et Néerl. resp. en *besan* et *bezaan*.

MISANTHROPE, grec μισάνθρωπος, de μισεῖν, haïr, et ἄνθρωπος, homme.

MISCELLANÉES, L. *miscellanea*, dér. de *miscellus* (miscere), mêlé. — Cp. *collectanées*.

MISCIBLE, qui peut se mêler, du L. *miscere*.

MISE, voy. *mettre*, 1. action de mettre, manière de se mettre; 2. ce qu'on met (surtout au jeu).

MISÉRABLE, L. *miserabilis*, digne de pitié.

MISÈRE, L. *miseria* (subst. de *miser*).

MISERERE, impératif latin = aie pitié de moi; mot initial du 50[e] psaume. Le nom a été donné, par métaphore, à une terrible maladie.

MISÉRICORDE, L. *misericordia* (de l'adj. *misericors*, litt. au cœur compatissant). — D. *miséricordieux* (en vfr. *misericort*).

MISSEL, prov. *messal*, du BL. *missalis*, qui se rattache à la messe (L. *missa*).

MISSION, L. *missionem* (mittere), envoi dans un but déterminé; commission, charge à l'étranger dans un but politique, religieux ou autre. — D. *missionnaire*, pr. envoyé en mission, mot appliqué particulièrement à celui qui est chargé de la prédication de l'évangile à l'étranger.

MISSIVE, L. *missivus*, destiné à être envoyé (latin mod. tiré du supin *missum* de *mittere*).

MISTRAL, aussi *maëstral*, *mestral*, esp. *maestral*, it. *maestrale*, prov. *maestre*, nom du vent de nord-ouest; pour ainsi dire le *maître* des vents.

MITAINE, BL. *mitana*, du germ. *mitte*, milieu. Cette dérivation est fondée sur ce que la mitaine est un gant divisé en deux moitiés, ou (peut-être) un gant couvrant la moitié du bras ou la moitié de la main. Ce même radical *mit* se rencontre encore dans *miton*, synonyme de *mitaine*, puis dans le vfr. *mitan*, moitié (d'où *mitanier*, syn. de *métayer*), et dans le nfr. *mitoyen*. On pourrait cependant aussi admettre que le radical *mit* de tous ces mots représente une contraction du thème *mediet* et rapporter *mitaine* à un type barbare *medietanus*, mi-parti; cfr. *medietatem* romanisé par esp. *mitad*, prov. *mitat*, fr. *meitié* *moitié*. — Je pense que la forme *mite* (= mitaine) des patois est dégagée de *miton*. — Wedgwood, à propos de l'angl. *mitten* = fr. *mitaine*, cite le gaél. *mutan*, gros gant, *mutag*, gant sans doigts, qu'il ramène au nord. *mudd*, vêtement en peau de renne. Mahn se prononce aussi en faveur de l'origine celtique, mais en ramenant les mots cités à *math*, main.

MITE, esp. *mita*; mot germanique : vha. *miza*, nha. *miete*, ags. *mite*, angl. *mite*, nl. *mijt*.

MITIGER, L. *mitigare* (mitis). — D. *mitigation*, *mitigatif*.

MITON, gant qui ne couvre que l'avant-bras; synonyme de *mitaine* (v. c. m.), dont il partage l'étymologie. On a bien songé à l'adj. lat. *mitis*, doux, et à *mite*, *mitou* = chat (les enfants nomment pareillement les manchons en fourrure des *minous*, terme familier pour chat), mais ce caractère de douceur prêté aux *mitons* ou *mitaines* paraît être bien postérieur à l'introduction de ces mots. Cette étymologie serait tout au plus acceptable s'il était démontré que *mitaine* et *miton* désignaient dans le principe des gants en peau de chat. — Quant à l'expression populaire *onguent miton mitaine*, on croit qu'elle provient de la synonymie entre *miton* et *mitaine*; « qu'on se serve ou non d'un tel onguent, c'est tout un, comme *miton* et *mitaine* »; telle est du moins l'interprétation posée par Le Duchat.

MITONNER, dorloter, cajoler; puis aussi laisser cuire doucement, du L. *mitis*, doux, tendre. Ou bien l'idée de traiter avec douceur, caresser, se serait-elle dégagée du subst. *miton*, gant? Cp. *emmitonner*, *emmitoufler*, envelopper de fourrures. — Ce rapport entre *mitis* et *mitonner*, cuire à petit feu, me suggère la pensée que *mijoter*, qui partage les acceptions diverses de *mitonner*, pourrait avoir une origine analogue. Le verbe latin *mitigare*, rendre doux, mûrir, amollir, a pu se perpétuer dans quelque patois sous la forme *miger*, dont *migeoter*, *mijoter* (laisser mûrir, devenir tendre, puis traiter doucement) serait le dérivé. — Le *mijé* du patois de Berry, comme le *miton* de quelques autres provinces, employés pour la partie molle du pain, se déduisent difficilement de *mica*, mie, tandis que, par *mitigare* et *mitis*, nous arrivons à l'idée foncière « mou, tendre ». — *Mijaurée*, la mignonne, la doucereuse (v. c. m.) pourrait appartenir à la même famille.

MITOUCHE (*sainte*), altération de *sainte nitouche*, faite peut-être sous l'influence de l'idée *mitis*. On désigne par là une prude, une fille hypocrite, « dont il semble qu'elle *n'y touche* pas et qui cependant nuit aux gens de

fait et de paroles dans l'occasion, ou bien qui, faisant la dégoûtée, semble ne vouloir toucher à rien de ce qui a été mis devant elle » (Le Duchat).

MITOUFLE, forme populaire de *mitaine;* voy. *emmitoufler.*

MITOYEN, singulière forme produite peut-être du même radical *mit*, traité sous *mitaine*, avec assimilation du suffixe au mot équivalent *moyen*. La langue fr. ne présente qu'un seul mot de formation semblable, c'est *citoyen*. Or, l'un et l'autre correspondent avec un subst. prov. de façon également uniforme, savoir *citad* et *mitad*. On peut en inférer que les formes dérivatives *citoyen* et *mitoyen* en procèdent et représentent un type latin *citadanus, mitadanus*. Il va de soi que nous faisons peu de cas de l'opinion de Roquefort qui voit dans *mitoyen* une abréviation de *moyen toyen* = mien tien, expression qui aurait été employée jadis pour exprimer une chose commune entre deux propriétaires. Une explication par *medietanus* serait contraire à la lettre. — D. *mitoyenneté.*

MITRAILLE, vfr. *mitaille*, en Normandie *mindraille*, vieille ferraille, puis basse monnaie; prob. du vfr. *mite*, petite monnaie de cuivre; cp. le rouchi *mitrale*, monnaie de cuivre et de billon. Quant au primitif *mite*, c'est le néerl. *mijte*, minutia, oboli vilissimi genus (Kiliaen). — D. *mitrailler.*

MITRE, L. *mitra* (μίτρα). — D. *mitré; mitron*, garçon boulanger, nommé ainsi de la mitre de papier dont il était coiffé dans les vieux temps, pendant qu'il faisait la pâte (Le Duchat).

MITRON, voy. l'art. préc.

MIXTE, L. *mixtus* (miscere); *mixtion*, L. mixtio (d'où *mixtionner*); *mixture*, L. mixtura.

MNÉMONIQUE, gr. μνημονικός, qui concerne la mémoire; plur. μνημονικά, præcepta de memoria.

MOBILE, adj., L. *mobilis* (movere); substantivé, ce mot signifie « id quod movet », force mouvante, impulsion, motif. Le mot français d'usage commun p. L. *mobilis* est *meuble* (v. c. m.). — D. *mobilité, immobile, mobiliser, mobilier, mobiliaire,*

MOCADE ou **MOQUETTE**, étoffe de laine velue ou peluchée, tissée, croisée ou coupée comme le velours. D'où vient ce terme? De quelque nom géographique ou d'un type *mollicus, mol'cus* (de mollis; cp. *molleton*)?

MODAL (peu usité), L. *modalis* (modus); *modalité*, L. modalitas.

1. **MODE**, subst. masc., manière, L. *modus.* — D. *modifier*, L. *modificare.* — La langue d'oïl avait francisé *modus*, comme terme de grammaire, en *mœuf* (v. c. m.).

2. **MODE**, subst. fém., = manière, façon; puis façon habituelle, coutume. C'est le même mot que le précédent; le changement de genre paraît être un effet de la physionomie du mot. Il est bon de noter que le mot *mode*, masculin ou féminin, est étranger à la langue antérieure au xv[e] siècle. — D. *modiste.*

MODÈLE, it. *modello*, all. *modell*, d'un type L. *modellus* p. *modulus* (modus), pr. la mesure d'après laquelle on se dirige, patron, original. — D. *modeler*, pr. faire un modèle, puis aussi conformer à un modèle. — Le correspondant littéral fr. du L. *modulus* est *moule* (v. c. m.).

MODELER, voy. *modèle.*

MODÉRER, L. *moderari* (de *modus*, mesure). — D. *modéré*, pr. mesuré; *modérateur, -ation, modérantisme.*

MODERNE, it., esp. *moderno*, du L. *modernus*, récent, actuel (adj. formé de l'adv. *modo*, récemment; cp. *hodiernus, hesternus*, formés de même des adverbes *hodie* et *heri*). — D. *moderniser.*

MODESTE, L. *modestus* (modus). — D. *modestie*, L. modestia.

MODIFIER, L. *modificare;* le sens latin est modérer; le sens moderne, donner un mode, changer le mode ou la manière. — D. *modification, -atif.*

MODILLON, de l'it. *modiglione*, augmentatif de *modiglio*, qui, à son tour, représente un type L *modiculus* p. *modulus*, moule.

MODIQUE (mot d'introduction savante), L. *modicus* (de *modus*, mesure); cp. all. *mässig*, m. s., de *mass*, mesure. — D. *modicité*, L. modicitas.

MODULE (mot d'introduction savante), L. *modulus* (voy. aussi *modèle* et *moule*).

MODULER, L. *modulari* (de *modulus*, mode musical, chant, mélodie).

MOELLE p. *méolle* (cp. port. *joelho* p. *jeolho*), prov. *mezola, mezolla, meola, muelha*, esp., port. *medulla*, it. *midolla*, Berry *miolle;* du L. *medulla* (medius). Voici la succession des formes franç. : *meoule, mooule, mouelle, moëlle.*—L'étymologie tirée du gr. μυελός est insoutenable. — D. *moelleux.*

MOELLON, vfr. et patois *moilon, moielon;* l'étymologie de ce mot est controversée. Les uns le dérivent de *moelle*, à cause que cette pierre est tendre ou qu'elle sert de remplissage dans un mur. D'autres ont proposé le L. *moles*, masse, ou *mollis*, tendre. (Pour ce rapport de *moilon* au L. *mollis*, on pourrait comparer le mot *moilette, molette*, outil couvert de feutre pour polir les glaces, qui paraît bien venir de *mollis.*) Je ne serais pas éloigné d'admettre pour *moilon* une étymologie *mediolus*, et d'expliquer l'orthographe *moellon* par un faux rapport avec *moelle*. On trouve, en effet, souvent un vfr. *moilon* avec le sens de milieu, et Littré remarque qu'en langage de maçonnerie *moye* (= media) signifie la partie tendre d'une pierre dure. — Peut-être est-ce le même mot que l'esp. *mojon*, sarde *mullone*, pierre servant de borne, tas, que Diez rapporte dubitativement à L. *mutilus;* donc une pierre non équarrie, brute, informe. Il serait hardi d'invoquer l'all. *mull*, terre pulvérulente, gravois.

MŒUF, terme de grammaire, = mode (v. c. m.). — L'étym. traditionnelle « modus » est mise en doute par Gröber (Ztschr., II, 459);

il y reconnaît le subst. verbal de *movoir* (mouvoir). On trouve en effet *muef* avec le sens de motif dans le Renart, IV, 981. — Si *mœuf* vient de *mouvoir* et non de *modus*, objecte G. Paris, comment se fait-il qu'il traduise toujours et uniquement le latin *modus* (Rom., VIII, 135)?

MŒURS, L. *mores*, plur. de *mos*.

MOFETTE, gaz non respirable, dér. de l'it. *muffa*, BL. *mufa*, all. *muff*, moisissure; on dit aussi *moufette*.

MOI, forme tonique de *me* (L. *me*).

MOIE, tas, du L. *meta* (voy. *meule*). — D. *moyette*, faisceau de gerbes (peut-être le subst. d'un verbe *moyeter*, mettre en tas).

MOIGNON, charnure, partie charnue, reste d'un membre après l'amputation; anc. aussi = estropié, mutilé; d'origine obscure. Le breton a la forme simple *moñ*, *mouñ* avec le sens « mutilé de la main ou du bras »; cp. aussi *mugnà* en dial. de Côme, écourter, tronquer; dans les Romagnes *mugnac*, bloc; en esp. *muñon* signifie le grand muscle du bras. — J'ai relevé l'adj. vfr. *moing*, dans Adenet le Roi, Bueves de Comarchis, 311 : « Tel coup donne un paien que del bras le fait *moing* ». — D. vfr. *esmougoner*, *esmougnoner*, mutiler.

MOINDRE, vfr. *menre*, *mendre*, du L. *minor* (voy. *mineur*). — D. *amoindrir*.

MOINE, esp., port., prov. *monge*, cat. *monjo*, du gr. μόνος, solitaire. De la forme μοναχός viennent l'it. *monaco*, bas-saxon *munnik*, all. *mönch*, ags. *munuc*, angl. *monk*. — D. *moinerie*, *-illon*.

MOINEAU. « De *moine*, dit le P. Labbe, nous avons appelé *moineau* les passereaux, parce que, au Psaume 101, il est dit : sicut passer solitarius in tecto. » Ménage explique *moineau* par la couleur grise du vêtement de certains *moines*. — Les formes équivalentes vfr. *moison*, norm. *moisson*, pic. *mouchon*, *mousson*, wall. *mohón*, cat. *moxo* appellent un type latin *muscio*, *-onis*, de *musca*. Les petits oiseaux ont souvent été nommés *mouches*; cp. all. *gras-mücke*, fauvette, litt. mouche d'herbe, et le n. prov. *mousquet*, « nom donné par le peuple à toutes les petites espèces d'oiseaux, assez indistinctement ». On est ainsi parfaitement en droit de voir, avec Diez, dans *moisnel*, d'où *moinel** *moineau*, une contraction de *moisonel*, et partant un diminutif de *moison*, cité plus haut, = L. *muscio*. — Cependant, à cause de la haute antiquité des formes *moinet*, *moinel* sans *s* (dans J. de Garlande, j'ai relevé « passeres *monnes* »), Littré estime qu'il y a eu double formation; l'une de *moine*, solitaire, l'autre de *moison*.

MOINS, vfr. *mains*, prov. *mens*, esp., port. *menos*, it. *meno*, du L. *minus*.

MOIRE, anc. *mohère*, *mouhaire*, wall. *moile*; 1. étoffe calandrée, 2. action de moirer. L'angl. a *mohair*, d'où all. *mohr*. Le mot est tiré, selon les uns, de *mou-haire*, poil doux, selon d'autres, d'un mot oriental *moiacar*, sorte de camelot. Je pense que l'une et l'autre de ces explications sont à côté de la vérité. Littré cite un vers du XIII[e] siècle : « Quar en son tref royal de *mire* alexandrine »; cela fait supposer que la forme *mire* a précédé *moire*; l'angl. *mohair* paraît être une transformation faite sous l'influence de *hair*, poil. Mais d'où vient *mire*? — D. *moirer*. — Une étude approfondie récente sur la signification première et l'étymologie de *moire*, due au prof. Tobler (Gröb. Ztschr. X, 574), tend à démontrer que *moire* est une forme tronquée de *marmoire*, adj. anc. = lat. *marmoreus*, marbré. L'argumentation est riche et entraînante; l'étude du grand romaniste comprend aussi les formes diverses all. angl., ital. et esp. issues du fr. *moire*. M. Tobler suspecte fort l'étym. *mire* mise en avant par Littré.

MOIS, vfr. *meis*, prov., esp. *mes*, it. *mese*, du L. *mensis*.

MOISE, pièce de bois longue et plate qui se place perpendiculairement aux montants de certaines constructions pour les maintenir, etc.; du lat. *mensa*, table, pièce plate (cp. *toise* de *tensa*). Cette étym. de M. Gaston Paris me fait abandonner mon explication par le lat. *medius*, qui figure dans les deux premières éditions de ce livre. — D. *moiser*, garnir de ou lier par des moises. — Le caractère spécifique de la *moise* étant d'être composée de deux pièces réunies par des boulons et toujours *parallèles*, Devic rapproche notre mot de l'arabe *mouâzi*, parallèle, et reconnaît dans l'ancienne forme *amoise* la trace de l'article arabe *al*.

MOISIR, prov. *mozir*, du L. *mucere*, *mucescere*. — D. *moisissure*.

MOISON, dimension normale, du L. *mensionem*, mesure.

MOISSINE, faisceau de sarments de vigne, garni de feuilles et de grappes. D'où? de *messis*, moisson; bouquet, trophée de la moisson? Ou, comme propose Littré, de L. *mustus*, frais (branche fraîche)? J'ai relevé dans mon Glossaire de Lille, p. 40 : phalanga *moisine*; cela rend l'étym. plus difficile encore.

MOISSON, prov. *meisso*, rouchi *michon*, *misson*, du L. *messionem* (metere). — D. *moissonner*.

MOITE, vfr. *moiste*, angl. *moist*; étymologie incertaine. On a proposé L. *humectus*, mais il faut bien torturer ce mot pour en faire *moiste*. Baudry s'adresse à L. *mucidus*, moisi, pr. morveux, mais il est difficile de faire concorder les formes; *mucidus* par *muc'dus* pourrait engendrer *muit*, *moit*, et *moide*, mais non pas *moiste*; il n'est pas probable non plus que, malgré l'identité de sens, l'angl. *musty* découle directement de *mucidus*. — Il faut écarter avec plus d'assurance encore le L. *madidus*, humide; ce dernier peut avoir produit le wall. *mate** (aussi rouchi et limousin), par la forme contracte L. *mattus* ou *matus*, qu'Isidore définit par humectus, emollitus, subactus, et qui se trouve déjà dans Pétrone. — Diez, se fondant sur la corrélation des idées tendre, mou, juteux, humide (cp.

mouiller de *mollis*, mou), indique le L. *musteus*, frais, récent, de *mustum*, moût, qui convient parfaitement à la lettre. — Pour ma part, je me suis adressé en dernier lieu au L. *mixtus* (moite est un intermédiaire entre sec et mouillé); le passage de L. *i*, en position, en fr. *oi* n'est pas sans exemple, cp. *espois** (épais) de *spissus*, *dois** (dais) de *discus*, *froiter** (frotter) de *frictare*, *doigt* de *dig(i)tus*, enfin, *exploiter* de *explic'tare*. (Ducange, sous *mixtum*, frumentum miscellum, cite un texte français de 1336 portant *bled moitangé*). — Mais cette manière de voir est combattue par Förster (Ztschr., III, 260); il démontre le fondement parfait de l'étymologie *mŭccidus* (non pas *mūcidus*), mise en évidence par la comparaison de *buxida*, **bustia*, devenu **boiste*, *boîte*. — D. *moiteur*.

MOITIÉ, vfr. *meited*, *moitiet*, prov. *meitad*, *mitat*, angl. *moiety mediety*, du L. *medietatem* (medius). — Pour la terminaison *tié*, cp. *amitié*, *pitié*.

MOL, MOU, L. *mollis* — D. *molière* (dans « terre molière »), L. mollaria ; *molasse*, d'un type *mollaceus* ou altéré de vfr. *mollastre ;* subst. *mollesse*, L. mollitia ; verbe *mollir*, L. mollire (voir aussi *mouiller*); adj. *mollet*, dimin. de *mol*.

MOLAIRE, L. *molaris* (de *mola*, meule).

MOLASSE, voy. *mol*.

1. **MÔLE**, terme d'art obstétrique, du L. *mola*, faux germe (Pline, 7, 15, 13).

2. **MÔLE**, jetée de pierre à l'entrée d'un port, it. *molo*, du L. *moles*, masse (avec changement de genre).

MOLÉCULE, terme scientifique, formé, comme diminutif, du L. *moles*, masse. — D. *moléculaire*.

MOLÈNE, angl. *mullein*, plante (verbascum thapsus); soit de *mollis*, mou, à cause des feuilles souples revêtues d'un duvet moelleux, ou du dan. *möl*, mite, ou vha. *mol*, papillon (donc herbe aux mites).

MOLEQUIN, vert de mauve, du L. *molochinus* (du gr. μαλάχη, aussi μολόχη, mauve).

MOLESTER, L. *molestare*.

MOLETTE (d'éperon, etc.), du L. *mola*, moulin, donc pr. moulinet.

MOLIÈRE, voy. *mol*.

MOLLESSE, voy *mol*.

MOLLET, adj., dim. de *mol;* subst. = gras de la jambe, anc. aussi lobule de l'oreille. — D. *molleton*, sorte d'étoffe; *mollette*, tumeur molle à la jambe des chevaux.

MOLLETON, voy. *mollet*.

MOLLIR, voy. *mol ;* cps. *amollir*, *ramollir*.

MOLLUSQUE, du L. *mollusca* (mollis), noix dont l'écale est fort tendre; cp. le terme all. *weichthiere*.

MOMENT, L. *momentum* (p. movimentum), pr. moyen d'impulsion, puis poids, importance, petite division d'un tout, enfin, petit espace de temps : instant, moment. — D. *momentané*, d'un type *momentaneus* (Vulgate), analogue à *subitaneus*, *spontaneus*.

MOMERIE, mascarade, subst. dér. du vfr. *momer*, se masquer; ce dernier de l'all. *mummen*, angl. *mumm*, masquer, déguiser. Selon Ducange, de *mahomerie*, pratique musulmane, que les chrétiens regardent comme ridicule. Cela n'est pas plus probable que l'étymologie tirée de *Momus*, le dieu bouffon de la mythologie. — Dans la Suisse française le subst. *momier* désigne un dévot outré.

MOMIE, MUMIE, it. *mummia*, esp. *momia*, cadavre embaumé; mot oriental : *moumia*, dér. du persan-arabe *mûm*, cire. — D. *momifier*.

MON, L. *meum*, voy. aussi *mien*. Autrefois, *mon* était la forme réservée aux cas obliques; pour le nominatif *meus*, l'ancienne langue avait *mes* et *mis*.

MONACAL, MONACHISME, dérivés de *monachus*, gr. μοναχός (voy. *moine*).

MONADE, gr. μονάς, -άδος, unité (μόνος). — D. *monadisme*, *-iste*.

MONARCHIE, gr. μοναρχία, gouvernement par un seul (μόνος + ἄρχειν). — *Monarque*, gr. μόναρχος, qui gouverne seul.

MONASTÈRE, gr. μοναστήριον, L. *monasterium*, dont l'anc. langue avait fait régulièrement, par syncope, *moustier*, *moutier* (all. *münster*); comparez *couster** *coûter* de *constare; mestier** *métier* de *ministerium*.

MONASTIQUE, gr. μοναστικός (de μονάζειν, vivre seul).

MONAUT, qui n'a qu'une oreille, du gr. μόνωτος, m. s. Le nom de famille *Monod* est prob. le même mot. La forme *monaut* est façonnée sur un type immédiat *monaldus*.

MONCEAU, *moncel**, du L. *monticellus*, dimin. de *mons*. — D. *amonceler*.

1. **MONDE**, subst., vfr. *mont*, L. *mundus*. — D. *mondain*, L. mundanus, d'où *mondanité*.

2. **MONDE**, adj., net, pur, L. *mundus*. — D. *immonde*, *monder*, nettoyer, L. mundare; *mondifier*, L. mundificare.

MONDRAIN, t. de marine, monticule de sable, p. *montain ;* insertion de *r* et adoucissement du *t* en *d*.

MONÉTAIRE, L. *monetarius* (de *moneta* = fr. *monnaie*). — De la forme latine *moneta* vient encore : *monétiser*, cps. *démonétiser*.

MONITEUR, L. *monitor* (monere); *monition*, L. monitio; *monitoire*, L. monitoria, s. e. epistola, d'où *monitorial*.

MONNAIE autr. *monnoie*, esp. *moneda*, it. *moneta*, angl. *money*, du L *monēta*. — D. *monnayer*.

MONOCLE, à un seul œil, mot hybride formé de μόνος, seul, et L. *oculus*, œil.

MONOCORDE, gr. μονόχορδον, instrument à une seule corde. Par une fausse relation à *manus*, on en a fait en esp. et port. *manicordio*, et en fr. *manichordion* (vfr. *monacorde*), instrument de musique à clavier.

MONOGRAMME, gr. μονόγραμμα, pr. nom écrit en un seul (μόνος) trait.

MONOGRAPHIE, gr. μονογραφία, composition littéraire sur un point unique; en histoire naturelle, sur un seul genre ou une

seule espèce (*μόνος*, unique). — D. *monographique*.

MONOLITHE, gr. *μονόλιθος*, d'une seule pierre.

MONOLOGUE, gr. *μονολόγος*, qui parle seul, opp. à *διάλογος*, parlant à deux. Les Latins ont traduit littéralement *μονολόγος* par *soliloquium*.

MONOMANE, adj. abstrait de *monomanie*, néologisme signifiant : aliénation mentale (*μανία*) portée sur une seule (*μόνος*) idée fixe.

MONOPOLE, gr. *μονοπωλία*, droit de vendre (*πωλέω*) conféré à un seul (*μόνος*). — D. *monopoliser*.

MONOTHÉISME, croyance en un seul dieu (*μόνος θεός*).

MONOTONE, gr. *μονότονος*, d'un seul ton. — D. *monotonie*.

MONS, abréviation familière et méprisante du mot *monsieur*.

MONSEIGNEUR, MONSIEUR, voy. *seigneur*.

MONSTRE (mot savant), L. *monstrum*. — D. *monstrueux*, L. monstruosus, d'où *monstruosité*.

MONT, L *mons, montis*. — D. *montueux*, L. montuosus; *montagne* (v. c. m.); *monter* (v. c. m.); *monticule*, L. monticulus (voy. aussi *monceau*); *montain*, pinson des Ardennes; *amont*, = L. *ad montem*.

MONTAGNE, *montaigne**, angl. *mountain*, d'un dérivé fictif L. *montanea* p. *montana* (mons). — D. *montagneux*, *-ard*.

MONTER, dér. de *mont*, pr. s'élever, aller en sens ascendant, puis, au sens actif, élever, faire monter, dresser. De la même manière se sont produits de *vallis*, vallée, les verbes *avaler*, *dévaler*, anc. = descendre. — Dérivés : *montage*, action de monter; *montant*, pièce posée de bas en haut, chose qui monte; *monte*, pr. action de monter (au sens de saillir, en parlant des chevaux); *montée*, action de monter, puis endroit où l'on monte; *monteur*, *montoir*, chose servant pour monter; *monture*, action de monter (dans le sens technologique de ce mot), ce qui sert à monter qqch., puis garniture, enfin bête sur laquelle on monte. — Composés : *démonter*, ôter la monture, désassembler; *remonter*, monter de nouveau; *surmonter*, monter au-dessus, passer par-dessus, franchir. — Je me suis demandé si le verbe *monter*, dans certaines acceptions, comme « monter une broche », « se monter en linge » est bien le même mot; s'il ne représente pas plutôt un fréq. *munītare*, de *munire*, pourvoir, garnir (je ne pense pas qu'avec de la bonne volonté, l'*ī* long de *munītare*, en syllabe atone, doive faire difficulté). On peut, à la vérité, déduire ces termes de l'idée générique « mettre sur », et quant au sens fournir, pourvoir, de l'expr. « monter un cavalier », lui fournir un cheval et l'équipement.

MONT-JOIE, autr. *monceau* de pierres en signe de victoire; du L. *mons gaudii*. Quant au cri de guerre *monjoie*, voy. à ce sujet des opinions diverses dans Gachet et Littré.

MONTRE, subst. verbal de *montrer* (v. c. m.).

MONTRER, vfr. *monstrer*, *mostrer*, *moustrer*, du L. *monstrare*. — D. *montre*, 1. action de montrer, exposition, étalage, échantillon; 2. cadran de l'horloge, qui *montre* l'heure, puis par métonymie = horloge portative; 3. autr. = revue (des troupes).

MONUMENT, L. *monumentum* (monere). — D. *monumental*.

MOQUER (SE), vfr. *moquer*, au sens actif; prov. *mochar*. Du gr. *μωκᾶν*, m. s., selon l'opinion traditionnelle. Cela est-il bien certain? Pourquoi l'appellation d'une chose si générale, d'un acte qui se produit partout où il y a des hommes, serait-elle exceptionnellement tirée du grec? Je suis donc disposé à lui assigner une origine plus vulgaire et plus naturelle. *Moquer* et *moucher* ne sont que deux variétés d'un même type (le premier est la forme picarde de *moucher*). Or, ce type, selon moi, est le BL. *mucare*, mucum ejicere, se moucher. *Moucher* qqn. est une locution figurée pour railler, duper, comme l'all. *spotten*, railler, se moquer, signifie dans le principe cracher contre qqn. Ce qui me confirme dans cette interprétation, c'est qu'en latin, *emungere*, moucher, signifie de même au fig. duper, escroquer. Peut-être encore *se moquer* (emploi pronominal) n'est-il autre chose que *se moucher* de qqch., avec le sens : en faire peu de cas. — En faveur de mon étymologie (acceptée par Littré), je puis encore alléguer l'all. *schneuzen*, pr. moucher, fig. duper. — Les acceptions morales tirées de l'acte physique moucher ne sont pas plus étranges que celles tirées de l'acte cacare dans les expressions vfr. *conchier*, all. *bescheissen*, = concacare, impudenter decipere, puis all. *auf etwas scheissen*, = en faire fi, s'en moquer. — Le prov. *mochar* s'accommode également fort bien de mon étymologie. — Le radical *moc*, avec le sens de railler, est aussi dans les langues celtiques. — D. *moqueur*, *-erie*; composé *moquoiseau* = trompe-oiseau. — Voy. aussi *narguer*.

MOQUETTE, voy. *mocade*.

MORAILLES, tenailles servant à serrer le nez d'un cheval impatient ou vicieux. Ce mot n'a étymologiquement rien de commun ni avec lat. *mores*, mœurs (« faire la leçon au cheval »), ni avec *mors* de *mordre*; il dérive du radical *mor*, *mour*, très répandu dans les dialectes du Midi et qui signifie museau; il signifie donc propr. muselière; cp. n. prov. *mourral*, *mourrau*, muselière, n. prov. *moraillа*, visière. Mussafia (Beitrag, etc., p. 80) rapproche encore, outre de nombreux vocables congénères de l'Italie du Nord, le cat. *morallas*, muselière, cat. *morralet* « sacculus cibandis equis ». Reste à trouver l'origine du radical *mor*, *mour*; Mussafia reconnaît ce radical encore dans prov. *mor*, vfr. *mourre*, esp. *morro*, lèvre proéminente, museau, groin, mais il n'en détermine pas la provenance. — D *morailler*.

MORAILLON, t. de serrurerie, prob. un dérivé du mot précédent, cp. prov. *moralha*, « quod pendet in vecte ». Une explication par

mordaillon (cp. plus loin *mordache*) n'a aucun appui ni phonétique ni historique.

MORAL, L. *moralis* (mores). — D. subst. *morale; moralité, moraliser, démoraliser, moraliste.*

MORATOIRE, L. *moratorius* = dilatoire, de *morari*, retarder.

MORBIDE, L. *morbidus*, maladif, malsain (morbus). — D. it. *morbidezza*, d'où fr. *morbidesse*, mollesse des chairs; *morbifique*, L. *morbificus**, qui rend malade.

MORBLEU, anc. *morbieu*, euphémisme p. *mort dieu*, c.-à-d. mort de dieu; cp. *corbleu*.

MORCEAU, anc. *morsel*, *morcel* (pour le changement de *s* en *c*, cp. *percer*, *rincer*, *saucer*, etc.), it. *morsello*, dimin., du L. *morsum* (mordere), pièce enlevée en mordant, bouchée; cp. all. *bissen*, morceau (dim. *ein bisschen*, un petit peu), de *beissen*, mordre. — D. *morceler*, d'où *morcellement*.

MORDACHE, tenaille, du L. *mordax, -acis;* cp. l'expr. all. *beiss-zange* (*beissen*, mordre) et esp. *mordacilla;* les cloutiers (et les imprimeurs) disent également *mordant* p. pince.

MORDACITÉ, L. *mordacitatem* (mordax).

MORDICANT, L. *mordicantem*, du BL. *mordicare* (mordicus).

MORDICUS, adverbe latin, = sans démordre, comme fait le chien, qui ne lâche pas le morceau qu'il tient.

MORDIENNE (à la grosse), aussi *morguienne*, expression populaire = sans façon; prob. du juron *mordienne*, variante de *mordié* = mort dieu.

MORDORÉ = *more doré*, doré noir.

MORDRE, L. *mordĕre*, forme barbare p. *mordēre*. Dimin. *mordiller*. — Du supin *morsum*, les subst. L. morsus, fr. *mors*, *mords*, et L. morsura, fr. *morsure*. — Voy. aussi *morceau*.

MORE, nom de peuple, du L. *maurus*, *morus* (grec μαῦρος), pr. de couleur foncée. — D. *moresque*, qui se rattache aux *Mores*. Anciennement, *mor* était un adjectif signifiant noir, noir brun; de là les dérivés: *morel**, *moreau*, it. *morello*, cheval de poil noir; *morelle*, nom de plante de la famille des solanées; *moricaud* (v. c. m.); *mordoré* (v. c. m.).

MOREAU, -ELLE, -ESQUE, voy. *more*.

1. **MORFIL** d'un rasoir, = *fil mort*, tranchant émoussé.

2. **MORFIL**, dent d'éléphant, voy. *marfil*.

MORFONDRE, causer un catarrhe nasal (chez le cheval); *se morfondre*, prendre froid, fig. perdre son temps à la poursuite d'une affaire. On ne se rend pas très bien compte de l'acception figurée; découle-t-elle directement de l'idée « gagner froid à force d'attendre »? Quant à l'origine du mot *morfondre*, on s'en tient généralement à *morve fondre;* le froid l'a morfondu, ce serait pr. « le froid lui a fait couler la morve »; le mot était d'abord un terme purement médical. — D. *morfondure*, refroidissement des chevaux.

1. **MORGANATIQUE**, nocturne, mystérieux, de *morgane*, lumière nocturne, pr. le nom de la fameuse fée *Morgane* (litt. la très brillante), sœur d'Artus et élève de Merlin.

2. **MORGANATIQUE** (*mariage*). Origine incertaine; peut-être une dérivation savante du verbe goth. *maurgjan*, raccourcir, diminuer, restreindre; ce serait pr. un mariage avec restriction. Je ne vois pas comment on peut rattacher le mot, ainsi qu'on le fait généralement, à l'all. *morgengabe*, don du matin, soit pour le sens, soit pour la forme. On trouve cependant, dans le droit lombard, le terme *murgitatio* et *murganale*, désignant le « don du matin » que le mari s'engage à payer à la femme le lendemain de la nuit nuptiale. Ce don constituait-il le seul avoir dotal de la femme mariée *ad morganaticam?* Les juristes doivent le savoir. Si cette dernière explication doit prévaloir, il faudra bien accepter pour primitif l'all. *morgen*, matin.

MORGELINE, du L. *morsus gallinæ;* cp. l'expr. angl. *chickweed*, herbe de poulet, all. *vogelkraut*, herbe d'oiseau. — Daprès Darmesteter (Composés, p. 134), le premier terme dans *morgeline*, comme dans l'it. *mordigellina*, représente le verbe *mordre* à l'impératif; il faut lui donner raison.

MORGUE, voy. *morguer*.

MORGUER, 1. regarder fixement, examiner; 2. braver d'un air fier et menaçant; de là subst. *morgue*, 1. mine fière, air grave et orgueilleux; 2. endroit où l'on examine les prisonniers qu'on écroue ou les corps morts dont la justice est saisie. L'origine de ce mot m'est restée inconnue. Grandgagnage cite le languedocien *murga*, visage; on pourrait donc voir au fond de *morguer* l'idée dévisager. On pourrait aussi rattacher le sens de fierté au bas-all. *murk*, morose, sombre, cp. suéd. *mork*, noir.

MORIBOND, L. *moribundus*.

MORICAUD, de *more*, noir; type latin *moriscaldus*, extension de *moriscus*.

MORIGÉNER (mot datant du XVe siècle), est prob. p. *morigérer*, qui dérive du L. *morigerus*, docile, soumis, donc pr. rendre docile, dresser, élever.

MORILLE, pic. *merouille*, *meroule*, néerl. *morilhe*, angl. *morel*, vha. *morhila*, nha. *morchel*, suéd. *murkla;* le radical *mor*, *morh*, *mork*, pour les mots romans comme pour les mots germaniques, représente, selon les uns, *more* = noir; selon d'autres, le mot germanique *mor*, *moor*, marais. — L'étymologie la plus digne d'approbation est le primitif du vha. *morhila*, savoir vha. *moraha*, mha. *morcha*, fungus esculentus.

MORILLON, raisin noir, de *more*, noir, foncé.

MORION, armure de tête, it. *morione*, esp. *morrion*, port. *morrião;* d'origine inconnue; peut-être de l'esp. *morra*, crâne; selon quelques-uns : a *Maurorum* usu. — Le même mot, comme nom d'un châtiment militaire, vient de ce que, à l'origine, on chargeait le délinquant d'un gros et pesant morion qui l'incommodait beaucoup.

1. **MORNE**, adj., prov. *morn*, du goth.

mournan, vha. *mornen*, angl. *mourn*, être triste.

2. **MORNE**, aux Antilles = petite montagne, altération de l'esp. *moron*, monticule.

3. **MORNE**, anneau mis au bout de la lance courtoise; ce subst. s'est dégagé de l'expr. *lance morne*, lance triste, par opposition à la lance émoulue, dont le fer était brillant. — D. *morné*.

MORNIFLE, coup de la main sur le visage. L'origine de ce mot populaire m'est inconnue.

MOROSE, L. *morosus*. — D. *morosité*.

MORPHINE, de *Morphée*, fils du Sommeil.

MORPION, de L. *mordens pedio*, pou mordant (*pedio*, it. *pedione*, forme dérivative de *pedis*, primitif de *pediculus*). Cette étymologie de Ménage doit à coup sûr l'emporter sur celle de « mort à pigeon » proposée par Bourdelot.

MORS, L. *morsus* (mordere).

MORSE, mammifère marin. D'après Littré, du danois *mar* (mer) + *ros* (cheval), mais on ne trouve ni en danois, ni ailleurs un composé de cette nature comme nom du morse. Le mot est d'origine slave (russe *morsch*, pol. *mors*), mais il se trouve aussi dans le finnois *mursu*, lapon *murs*. — Voy. Bugge, Rom., IV, 363.

MORSURE, voy. *mordre*.

1. **MORT**, adj. ou participe, L. *mortuus*. — D. *mortuaire*, L. mortuarius.

2. **MORT**, subst., L. *mors, mortis*. — D. *mortel*, L. mortalis; *mortifier*, *-fication*, L. mortificare, -atio; *amortir;* cps. *mortaille*, t. de droit féodal, taille sur la mort, au moyen-âge = jus domini in bona hominum manus mortuæ, d'où *mortaillable*.

MORTADELLE, esp. de saucisson, de l'it. *mortadella*, qu'on rattache à *mortajo*, mortier (les ingrédients de la mortadelle étant pilés dans le mortier).

MORTAILLE, voy. *mort* 2. — Il faut distinguer un autre *mortaille* de l'anc. langue signifiant massacre, mortalité, funérailles, et qui vient du plur. neutre *mortalia*.

MORTAISE, aussi *mortoise*, angl. *mortise*, cymr. *mortais*, entaille dans une pièce de bois pour y faire *mordre* un tenon. L'étym. par le verbe *mordre* est vicieuse; il faudrait *mordaise*. Il vaut donc mieux se rallier à celle qui reconnaît, dans esp. *mortaja*, fr. *mortaise*, la transcription très exacte de l'arabe *mourtazza*, fém. de *mourtazz*, participe du verbe *razz*, à la huitième forme, et signifiant planté, fixé, inséré. M. Devic, auteur de cette étym., observe que le mot arabe conviendrait mieux au tenon qu'à la mortaise; mais, « dit-il, outre que l'un ne va pas sans l'autre, on peut remarquer que l'ancienne expression est trou de mortaise ». (Mém. de la Soc. de linguistique, III, 168.) — D. *mortaiser*.

MORTEL, voy. *mort*. — D. *mortalité*, L. mortalitas; *immortel*, *immortaliser*.

MORTELLIER, voy. *mortier*.

MORTIER, esp. *mortero*, port. *morteiro*, it. *mortajo*, 1. vase à piler, d'où, par assimilation, les acceptions : pièce d'artillerie; bonnet du chancelier de France et des présidents de parlement; 2. mélange de sable et de chaux. Du L. *mortarium*, qui possède déjà les deux acceptions principales que nous venons d'indiquer. — Pour le terme de maçonnerie, le BL. avait aussi *mortella*, d'où l'all. *mörtel* = mortier, et le dér. fr. *mortellier*.

MORTIFIER, voy. *mort*.

MORTUAIRE, voy. *mort*.

MORUE, dans les dialectes aussi *molue*, wall. *molowe*, *moleuwe;* Linné appelle ce poisson *gadus morhua*. Diez pense que *morue* est une syncope de *moruda*, comme *barbue* de *barbuda, barbuta*. Cependant, il ne trouve pas dans la forme de ce poisson une raison suffisante pour identifier ce mot *moruda* avec le prov. *morut* (fém. *moruda*), esp. *morrudo*, lippu. Il s'adresse donc de préférence à l'esp. *morros*, qui signifie pr. de petits corps arrondis, petits morceaux, et qui s'applique particulièrement aux intestins de la morue qui sont salés et mis dans le commerce. — Pour notre part, nous posons ici deux questions, qui pourront peut-être mettre sur la trace d'une étymologie plus satisfaisante : 1. L'angl. *meluel*, *melwell*, = morue sèche, merluche, n'est-il pas un dérivé diminutif de *molue?* Sans doute; nous trouvons de même dans l'anc. langue *moluel*, *muruel*, mais la question reste ouverte : le thème premier est-il *mul*, *mol* ou *mur*, *mor?* 2. Est-il probable que *morue* nous vienne de l'espagnol, où l'on a nommé ce poisson d'une tout autre manière (*bacallao*)? — Baudry pense que *molue* est une forme dégénérée de *merlus*.

1. **MORVE**, port. *morma*, esp. *muermo*, prov. *vorma*, sic. *morvu*. La *morve* est une des maladies principales ou plutôt la maladie par excellence du cheval. Une étymologie tirée du L. *morbus* ne peut donc être taxée d'arbitraire pour le sens (cp. le terme médical *morbilles*, it. *morviglione*, également appliqué à des affections spéciales). Quant à la lettre, toutes les formes citées s'y prêtent sans difficulté, si ce n'est que l'on s'attendrait, pour le français, plutôt à *morbe* qu'à *morve*. Il n'y a que la forme prov. *vorma* qui fait penser à une origine de *gourme*. La question se réduit donc à savoir s'il faut expliquer *morve* ou *morma* par une corruption de *vorme*, *vorma*, ou le prov. *vorma* par une transposition de *morva*. — La maladie de la *morve* se manifestant par un flux de mucosité âpre plus ou moins copieux qui découle des naseaux, on comprend que le même nom a été donné à cette mucosité même. — D. *morveux; morveau*. — Voy. aussi l'art. suiv.

2. **MORVE**, t. de jardinier, pourriture (d'où *morver*, se pourrir). Cette application du mot *morve* aux plantes (chicorées et laitues) paraît confirmer l'étymologie *morbus*, maladie, établie ci-dessus à propos de *morve*, maladie des chevaux. Ou bien cette nouvelle acception engagerait-elle à chercher une autre origine, qui convienne aux deux applications du mot

morve et qui soit mieux en rapport avec l'idée de pourriture, de décomposition? Car on ne peut négliger la circonstance qu'en allemand *rotz* s'emploie à la fois pour la morve des chevaux et pour celle des végétaux, et que ce *rotz* appelle nécessairement, comme primitif, le verbe vha. *rozzen*, bas-all. *rotten*, pourrir. Mais pour trouver à *morve* une étymologie analogue, je n'ai que deux conjectures à proposer : c'est ou l'all. *mürbe*, v. flam. *morwe*, = qui se décompose, ou un verbe latin barbare *mortuare*, d'où success. *mortvare*, *morvare*, avec le sens de mortifier, macérer.

MORVOLANT ; ce mot désigne le déchet de soie (*mort*) qui tombe (*volant*) dans le dévidage des cocons (Darmesteter).

1. **MOSAÏQUE** = qui vient de *Moïse*, L. *Moses*.

2. **MOSAÏQUE**, ouvrage de rapport, it. *musaico*, esp. *mosaico*, prov. *mozaic*, aussi *muzec*, d'un type μουσαϊκός, prob. dér. de μοῦσα, art. Par un autre suffixe, le latin a tiré du gr. μουσεῖος la forme *musivus*, = fait en mosaïque, d'où l'all. *musiv-arbeit*, fr. *musif*.

MOSCOUADE, sucre brut, anc. *mascouade*; du port. *mascabado*, non purifié (en parl. du sucre), litt. déprécié (Littré, suppl.).

MOSQUÉE, it. *moschea* dans Dante *meschita*, esp. *mezquita*, de l'arabe *mesdjid*, lieu d'adoration, du verbe *sadjada*, se prosterner, adorer.

MOT, prov. *mot*, it. *motto*, esp., port. *mote*, L. *muttum*. « *Muttum* nullum emiseris proverbialiter dicimus, id est verbum » (Cornutus ad Persium); « non audet dicere muttum » (Lucilius). On fait dériver généralement *muttum* du verbe L. *muttire*, parler entre ses dents, grogner; ce verbe latin *muttire* a donné le vfr. et prov. *motir*, wall. *moti*, *moter*, dire mot. Le subst. exprimerait ainsi pr. le moindre son que la bouche peut émettre. Toute autre étym., comme le grec μῦθος, parole, ou L. *modus*, est insoutenable. — Dim. t. *mottetto*, d'où fr. *motet*, parole mise en musique. En vfr., le simple *mot* était déjà employé dans le sens moderne de *motet*.

MOTET, voy. *mot*.

MOTEUR, L. *motor* (movere); *motif*, L. motivus, pr. ce qui meut, ce qui porte à faire qqch.; *motion* L. motionem, action de mouvoir et d'agiter.

MOTIF, voy. l'art. préc. — D. *motiver*, indiquer les motifs, ou servir de motif.

MOTTE (de terre), vfr. *mote*, tertre, colline, digue, it. *motta*, terre éboulée par suite des pluies, bourbe, esp., port. *mota*, levée de terre pour clôturer un champ ou retenir l'eau. L'esp. *mota* signifie aussi « petit nœud qui reste au drap », ce qui détermine Larramendi à rapporter le mot au basque *motea*, petit bouton. Mais l'existence du néerl. *moet*, *mot*, petite élévation, puis tache, défaut, du bavarois *mott*, monceau de terre marécageuse, du suisse *mutte*, morceau de gazon, du néerl. *mot*, déchet de la tourbe, fait supposer, pour le mot roman, une extraction germanique. Il existe, toutefois, aussi en gaél. *mota*, mont. — Gaston Paris (Rom., X, 58) avance l'étym. L. *móvita*, *movta*, donc pr. mouvement de terre. — D. *mottée*, pièce de terre entourée de fossés profonds (dér. du mot *motte* dans l'ancienne signification de digue); *se motter*, en parlant des perdrix, se cacher derrière des mottes de terre.

MOTUS, interjection, = n'en dites rien! Prob. une forme gâtée de *mutus*, muet.

1. **MOU**, adj., voy. *mol*.

2. **MOU** (de veau), vfr. aussi *mol*; c'est le même mot que le préc., pr. la partie molle, opp. au cœur et au foie, qui sont appelés dans certains dialectes « le dur ».

MOUCHARD, dér. de *mouche*, avec suffixe péjoratif; le mouchard voltige et s'introduit partout comme la mouche. Voltaire, à la suite de quelques autres, prétend que le mot *mouchard* = délateur, espion, vient d'Antoine Démocharès, recteur de l'Université sous Henri II, fameux par son zèle à dénicher des protestants et dont le véritable nom était *Mouchy*. Cette assertion n'est pas fondée. Comme l'a fort bien rappelé Ch. Nodier, *mouche* est encore synonyme de *mouchard* tant dans ce sens particulier que dans son usage proverbial « une fine mouche; je voudrais être mouche ». *Mouche de cour* se lit déjà dans l'Éperon de discipline d'Antoine du Saix, qui fit imprimer cet ouvrage à une époque où le père de Mouchy était encore fort jeune. — Du reste, déjà le L. *musca* s'employait figurément pour une personne curieuse ou importune. — D. *moucharder*, anc. (xv[e] s.) aussi *moucher*.

MOUCHE, prov., it. et esp. *mosca*, du L. *musca* (gr. μυῖσκη, dim. de μυῖα). — D. *moucheron*, petite mouche; *moucherolle* = gobe-mouches; *mouchet*, *émouchet*, nom d'oiseau, cp. le terme all. *gras-mücke* (voy. notre observation à propos de *moineau*); d'autres toutefois pensent que *mouchet* vient du plumage moucheté); *moucheter*, verbe fréquentatif, = parsemer de petites mouches ou taches.

MOUCHER, du L. *mucus*; *moucher*, c'est faire sortir la mucosité du nez en pressant ou pinçant les narines; puis, par assimilation, ôter le bout du lumignon d'une chandelle, qui empêche celle-ci de bien éclairer. — Voy aussi notre article *moquer*. — D. *mouchon* ou *mouchures*; *mouchettes* (pour la finale, cp. *pincettes*); *moucheron*, bout d'une mèche brûlante; *mouchoir*, linge pour se moucher (par extension, le mot s'emploie pour des linges à d'autres usages). Quelque subtil linguiste avait imaginé un jour une distinction étymologique entre mouchoir et mouchoir; il prédait que si le mouchoir de poche servait à *se moucher*, le mouchoir de cou servait à éloigner les *mouches!*

MOUCHERON, voy. *mouche* et *moucher*.

MOUDRE, vfr. *moldre*, *molre* (le *d* épenthétique disparaît devant les voyelles et l'*l* primitif reparaît, de là le partic. *molu* moulu); du L. *molere*. — D. *mouture*, p. *molture*.

MOUE, anc. *moe* (c'est du fr. que vient l'angl. *mow*, m. s.; cp. *vow* de *vouer*). Suivant Diez, de l'anc. néerl. *mouwe* = lèvre inférieure avancée, dans *mouwe maken* = faire la moue, cp. le rouchi faire la lippe (lippe = lèvre). L'étymologie angl. *mouth*, bouche, ne parait point admissible au philologue allemand, bien que l'angl. dise *make mouth* pour faire la moue.

MOUETTE, voy. *mauve* 2.

MOUFETTE, voy. *mofette.*

1. **MOUFLE**, v. flam. *moffel*, dans les patois *mofe*, *mouffe*, BL. *muffula*, nl. *moffel*, gros gant fourré, dimin. de l'all. *muff*, lequel représente mha. *mou*, *mouwe*, manche, manchon. Turnèbe expliquait fort ingénieusement, trop ingénieusement, le mot *moufle* par « manuum infulæ », dont *petinfulæ*, *pantoufles* = pedum infulæ, formerait le pendant. — La dérivation de *muff*, ci-dessus consignée sur l'autorité de Diez, n'est pas à l'abri de doute ; le mot germanique pourrait bien être abstrait du mot roman (voy. Heyne, ap. Grimm), et l'on ne peut, à l'égard de ce dernier, se dispenser de prendre en considération les mots équivalents BL. *manufollia*, *muffola*, *maniflua*, et le languedocien *manoufla*, que Grandgagnage décompose, interrogativement, en *manu-muffula*, mais dans lequel il faut plutôt voir une altération du L. *manupola* p. *manipulus*, poignée (cp. vfr. *mofle de foin* = manipulus fœni). — Voy. aussi *pantoufle*.

2. **MOUFLE**, visage gras et rebondi, d'où *mouflard*, *mouflé*, *mouflu*, verbe *moufler*, serrer les joues et le nez à qqn. de manière à lui faire boursoufler les joues. Cp esp. *mofletes*, grosses joues. Grandgagnage compare les termes germ. : v. néerl. *moffelen*, *muffelen*, buccas movere, dial. d'Aix *mofel*, une grosse bouchée, et *mofeln*, manger à pleine bouche. Cependant, le linguiste liégeois ne déduit pas le mot fr. de l'un ou l'autre de ces vocables ; *moufle*, malgré son genre féminin, est, d'après lui, une forme variée de *mufle* (v. c. m.). Diez pense que *moufler*, boursoufler, pourrait bien être déduit de la *moufle* = gros gant. — Ce serait par trop hardi que de ramener *moufle* au mot (dialectal) all. *mumpfel* = bouche pleine, lequel est gâté de *mundvoll* (on trouve aussi *muffel*) = plein la bouche.

3. **MOUFLE**, système de poulies assemblées dans une même chape, etc. ; étymologie inconnue ; de *moufle*, gant ? ou de l'all. *muffeln*, angl. *muffle*, envelopper ?

4. **MOUFLE**, petit four mobile, all. *müffel*, angl. *muffle;* l'assimilation sur laquelle repose cette dénomination ne m'est pas connue.

MOUFLON, d'origine inconnue ; l'all. appelle *müffel* un chien à grosses lèvres pendantes.

MOUILLER, prov., port. *molhar*, esp. *mojar*, d'un type latin *molliare*, fait de *mollis*, comme *graviare*, *leviare* de *gravis*, *levis*. L'all. dit de même *einweichen*, tremper, mouiller, de *weich*, mou ; cp. it. *molle*, humide. — D. *mouillage*, subst. du verbe *mouiller* au sens spécial de « mouiller l'ancre ».

1. **MOULE**, fém. ; les formes langued. *muscle*, en Bretagne *moucle*, cat. *musclo*, angl. *muscel*, vha. *muscla*, all. *muschel*, etc., ne permettent pas de douter de l'étymologie L. *musculus*, moule, coquillage. — D. *moulière*, *moulette*.

2. **MOULE**, masc., du L. *modulus*, devenu d'abord *modle* (d'où par assimilation le prov. et vfr. *molle*, et par transposition, esp., port. *molde*, angl. *mould*). L'all. dit *model*. — D. *mouler*, jeter en moule, d'où *moulure*, ornement moulé, et *mouleur*.

MOULIN, it. *mulino*, esp. *molino*, d'un type latin *molinus* (Amm. Marc. a le féminin *molina*), dérivé de *mola*, m. s. (qui est la source directe du fr. *meule*). Du dérivé latin *molinarius* viennent : esp. *molinero*, it. *mulinaro*, *mugnajo*, fr. *molinier** *molnier**, *mounier*, *meunier*. — D. de *moulin :* le dimin. *moulinet ;* verbe *mouliner*.

MOULT*, beaucoup, du L. *multum*.

MOURIR, L. *moriri*, forme archaïque de *mori*.

MOURON, wall. *moron*, n. prov. *mourroun*, *mourel*, *mouret*. Le v. flam. a *muer*, *muerkruyd*, *muyr ;* Kiliaen définit : herba in *muris* et tectis nascens ; mais Grandgagnage conteste cette étym. pour des raisons diverses et conclut ainsi : « Si l'on compare avec les autres formes ci-dessus l'esp. *muruge* et le fr. *morgeline*, autre nom pour l'alsine ou mouron des oiseaux, on sera porté à croire que le radical commun à tous ces mots est le lang. *mourre* et *morga*, museau ; la cause de cette dérivation consistant naturellement, si elle est fondée, en ce que l'on a vu, ou cru voir, une ressemblance entre un museau et la fleur ou la feuille du mouron ». Cette conclusion reste problématique, et l'étymologie de *mouron* encore à fixer. J'abandonne mon ancienne explication par *mordre*.

MOURRE (jeu de la), de l'it. *morra*. Le nom de ce jeu, qui répond, quant à la chose, à la *micatio* des Latins (*micare digitis*), n'est pas encore expliqué.

MOUSQUET, vfr. *moschete*, esp. *mosquete*, it *moschetto*, BL. *muscheta*, primitivement une espèce d'arbalète, puis une arme à feu. Cette arme tire son nom d'une espèce d'épervier appelé prov. *mosquet*, *mosqueto*, it. *moscardo*, fr. *mouchet* et *émouchet*, et qui à son tour tire le sien de *musca*, mouche (voy. *moineau*, *émouchet* et *mouchet*). On sait que les anciens ont souvent appelé leurs armes ou engins de guerre d'après des noms d'animaux ; cp. *tiercelet*, *couleuvrine*, *sacre*, *bélier*, it. *falconetto*, etc. — D. *mousqueton*, it. moschettone ; *mousquetaire*, *mousqueterie*.

1. **MOUSSE**, masc., jeune apprenti matelot, it. *mozzo*, esp. *mozo*, garçon ; selon Diez, du L. *mustus*, jeune ; étymologie contestable ; d'après Baist (Gröb., Ztschr., VI, 118), d'un type lat. *muticus* = mutilus (tondu, imberbe) ; c'est, à son avis, aussi à *mutilus* que répond esp. *mocho* (tondu), d'où *muchacho*, garçon. — Notez qu'au XV[e] siècle, on trouve le fr. *mousse* aussi au sens de jeune fille.

2. **MOUSSE**, subst. féminin, plante, prov. *mossa;* du vha. *mos*, nha. *moos*, angl. *moss*. La forme it., esp. *musco*, cependant, représente le L. *muscus* (gr. μόσχος); it. *muschio* et valaque *muschiu* ont pour type un dim. L. *musculus*. — D. *mousseron*, *moussu*.

3. **MOUSSE**, subst. fém., écume. C'est le même mot que le précédent, avec une signification métaphorique. — L'étymon L. **mulsa* (de *mulsus*, mêlé de miel), proposé par Boucherie, a peu de probabilité. — D. *mousser*, adjectif *mousseux*.

4. **MOUSSE**, adj., it. *mozzo*, prov. *mos*, du néerl. *mots* = dont la pointe est cassée, cp. all. *mutzen*, écourter, courtauder. — D. *émousser*.

MOUSSELINE, esp. *muselina*, it. *mussolino* et *mussolo*, angl. *muslin*, toile de coton très fine que l'on tirait autrefois de la ville de *Mossul*, en Mésopotamie, d'où lui vient le nom.

MOUSSON, it. *monsone*, esp. *monson*, port. *monção*, angl. *monsoon*, malais *musim*, hindostani *mausim*, de l'arabe *mausim*, temps désigné, saison.

MOUSTACHE, it. *mostaccio*, esp. *mostacho*, albanais *mustakc*, du gr. μύσταξ, m. s.

MOUSTELLE, sorte de gade (poisson), L. *mustela*, *-ella*. Le mot *moutelle*, autre nom de poisson, est une variété du même mot.

MOUSTIQUES, par transposition p. *mousquites;* de l'esp. *mosquito*, dér. du L. *musca*, mouche. — D. *moustiquaire*.

MOÛT, all. *most*, du L. *mustum*, s. e. vinum (de *mustus*, jeune, nouveau, d'où aussi *moutard* et verbe *émoustiller*). — D. *moutarde* (v. c. m.).

MOUTARD, jeune garçon vif, du L. *mustus*, jeune. — Ce terme populaire *moutard* suppose, d'après cet étymon, une forme antérieure *moustard*, dont tout exemple fait défaut jusqu'ici. Malgré cela, l'étym. historique rapportée dans le suppl. de Littré et d'après laquelle, lors d'une lutte entre gamins de Paris, en 1826, le mot *moutard* aurait été, par corruption, appliqué aux gamins du quartier *Mouffetard*, ne mérite guère de crédit.

MOUTARDE, prov., it. *mostarda;* dérivé du L. *mustum*, fr. *moût;* cp. mha. *mostert* (auj. *mostrich*), néerl. *mosterd*, angl. *mustard*. La moutarde est de la graine de senevé broyée avec du vinaigre ou du *moût*. Le nom s'est communiqué ensuite à la graine de senevé, puis à la plante même. — D. *moutardier*.

MOUTELLE, voy. *moustelle*.

MOUTIER, *moustier*, voy. *monastère*. En Lorraine, *mote* = *moutier* est encore le mot usuel pour église.

MOUTON, bélier châtré, vfr. *molton*, it. *montone*, pic. *monton*, vénitien *moltone*, prov., cat. *molto*, BL. *multo*. On trouve le mot dans les langues celtiques (anc. irl. *molt*, gaél. *mult*, cymr. *molt*, Cornouailles *molz*, bret. *maout*), mais on n'y rencontre aucune racine qui les explique. La langue romane présente elle-même un primitif très acceptable; c'est le mot *mout* (n. prov.), *mot* (dial. de Côme), *mult* (dial. des Grisons) = châtré. Or, ce thème *mult*, d'où *mout*, est produit, par transposition de la liquide, de l'adj. L. *mutilus*. Diez, auteur de cette étym., rapproche le n. prov. *cabro mouto*, chèvre à laquelle on a enlevé les cornes (en suisse *muttli*, c'est la *capella mutila* de Columelle). *Mouton*, pour le sens, dérive du L. *mutilus* de la même manière que le terme équivalent all. *hammel* de vha. *hamal* = mutilé (cp. aussi vfr. *castrois*, mouton). — D. *moutonner*, *moutonneux*, *-ier*.

MOUTURE, voy. *moudre*.

MOUVOIR, en termes de jardinage et d'autres métiers aussi *mouver* = remuer, du L. *movere*. — D. *mouvement; mouvance*, tiré de *mouvant*, t. de droit féodal.

MOXA, t. de chirurgie; mot chinois.

MOYE, voy. *moyer*.

MOYEN, adj. et subst., prov. *meian*, esp. *mediano*, du L. *medianus* (medius). — D. *moyenner*, d'où *moyennant*, pr. participe, puis préposition, cp. comme formation, les prép. *nonobstont*, *durant*, *pendant*.

MOYER, t. de maçon, couper une pierre en deux, d'un type L. *mediare* tiré du L. *medius*. — D. subst. verbal *moye*, partie tendre de la pierre que l'on enlève en la *moyant*.

1. **MOYEU** (d'une roue), du L. *modiolus*, m. s. Au simple *modius* répond la forme it. *mozzo*.

2. **MOYEU**, jaune d'œuf, pr. le centre de l'œuf, prov. *moiol*, *muiol;* selon les uns, d'un type *mediolus* (de *medius*), donc le milieu de l'œuf; selon d'autres, c'est le même mot que le préc. « par assimilation de figure arrondie et de situation centrale » (Littré); Diez propose L. *mutilus* (*mytilus*), accentué *mutúlus*, moule, coquillage, mais la forme n'y est pas favorable : fr. *eul* ne se produit jamais que sur un type latin en *olus*. L'anc. orthographe *moiœuf* est une orthographe interprétative, que démentent les textes les plus anciens, qui ont *mieul* ou *moyeul*.

3. **MOYEU**, sorte de prune confite; d'origine inconnue. — En Normandie, *moyeu* est synonyme de noyau (de cerise, de prune, d'abricot).

MUCHE-POT (A), en cachette, de *mucher* forme picarde de *musser* (v. c. m.).

MUCILAGE, du L. *mucus*, fait sur le modèle de *cartilage*. — D. *mucilagineux*.

MUCUS, mot latin; de là *muqueux*, L. mucosus (d'où *mucosité*); verbe BL. *muccare*, fr. *moucher* (v. c. m.); *mucilage* (v. c. m.), *mucique*, *mucite*.

1. **MUE**, subst. fém., de *muer* (v. c. m.).

2. **MUE**, adj., dans « rage mue », fém. de *mut** *mu**, prov. *mut*, it. *muto*, qui est le L. *mutus*, muet. — D. *muet*, dim.; *muter* (le moût), en arrêter la fermentation.

MUER (en t. de marine *muder*), prov. *mudar*, du L. *mutare*, changer. — D. *mue*, changement (de plumes, de peau, de voix), puis aussi la cage où l'on met l'oiseau quand il mue (dimin. *muette* (v. c. m.); *muance*, *muable*, *immuable*, *remuer* (v. c. m.).

MUET, voy. *mue* 2. — Pour *muet*, le vfr. disait *muel*, d'un type *mutalis*.

MUETTE, pr. local où l'en tient les animaux pendant le temps de la *mue*, puis par extension : pavillon ou rendez-vous de chasse; dim. de *mue*, voy. *muer*. — Selon Génin, toutefois, le dernier sens a une origine distincte : savoir le vfr. *muete*, qui se prononçait *meute;* la prononciation moderne reposerait erronément sur l'orthographe antique; en effet, le lieu du bois de Boulogne dit *la Muette* s'est dit et écrit aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, *la Meute*. Il s'agit donc d'un lieu où l'on tient des *meutes* de chien.

MUFLE, d'après Diez, de l'all *moffel* = qui a de grosses lèvres pendantes. Cp. aussi le norm. *moufler*, faire la moue, pic. *moufeter*, remuer les lèvres, all. *muffeln*, mâcher. Voy. aussi l'art. *moufle* 2. — D. *muflier*, t. de botanique.

MUGE (poisson), du L. *mugil*, m. s.

MUGIR, vfr. *muïr*, L. *mugire*.

MUGOT, trésor caché. Ce mot, que l'on suppose avoir été altéré dans la suite en *magot*, son équivalent (v. c. m.), était autrefois *musgot*, et se présente beaucoup dans les patois avec un *i : migot*, *migeot;* on trouve aussi les formes féminines *musgode*, *musgoe*, *murjoe* (cp. *varlet* p. *vaslet*), *migoe*. Le sens primordial était « fruitier, lieu où l'on garde les fruits ». G. Paris, qui s'occupe en détail de ce mot dans sa *Vie de saint Alexis*, p. 186, n'avance aucune étymologie; il se borne à citer, dans deux glossaires flamands-latins, d'une part, *muedecke* « pomarium, locus ubi poma reservantur »; d'autre part, *muyck*, *muydick* (avec la même traduction), sans établir aucune communauté d'origine. Effectivement, la forme primitive *musgot* est difficile à concilier avec le radical *mued*, *muyd*, du mot flamand. Aussi le prof. Storm a-t-il recours à une autre explication. Le mot lui semble avoir eu d'abord le sens de garde-manger, provision de vivres et, plus spécialement, celui de « pomarium », ce qui l'amène à rattacher *musgode* au mha. *muos-gadem* « cenaculum » (composé de *muos* « cibus, cibus coctus, pulmentum », et *gadem* « conclave, domus, septum »). Il cherche à écarter la difficulté que présente l'*o* du mot fr. en présence de l'*a* de *gadem*, en alléguant divers cas de ce changement de *a* en *o* dans le domaine de la langue allemande elle-même (Rom., II, 85). — Il est utile d'ajouter qu'en Normandie, *mugot* se dit pour la provision de fruits que l'on garde pour l'hiver et qu'on laisse mûrir sur la planche.

MUGUET, vfr. *musguet;* anciennement on disait aussi *noix muguette* p. *noix muscade*. Du fr. *muguet* vient l'it. *mughetto*. Je rétracte l'équation que j'avais posée, *muguet* = L. *muscatus*, qui pèche contre les lois phonétiques françaises; le mot est le dim. d'une forme simple *musgue*, *mugue*, qui se rencontre encore dans les dial. du Midi et qui vient de **musca*, fém. de *muscus*, musc. En wallon on dit *murguè* (l'ancien *s* changé en *r;* cp. *varlet* de *vaslet*). — Au subst. *muguet*, dans le sens de galant, petit-maître (cp. *muscadin*, se rapporte le verbe *mugueter*, faire le galant auprès des dames.

MUID, prov. *muei*, *mueg*, it. *moggio*, esp. *moyo*, du L. *modius*, mesure, boisseau.

MUIRE, it. *moja*, du L. *muria*. Voy. *saumure*.

MULÂTRE, esp., port. *mulato*, all. *mulatte;* sens premier : issu d'un étalon et d'une ânesse, puis né d'un blanc et d'une négresse, ou d'un nègre et d'une blanche; dér. du L. *mulus*, mulet.

MULCTE*, amende, L. *mulcta*. — D. *mulcter*, punir, maltraiter, L. *mulctare*.

1. **MULE**, femelle du mulet, L. *mula*. Le vfr. avait aussi le masc. *mul* = L. *mulus*. — D. *mulet*.

2. **MULE**, chaussure sans quartier, it. *mula*, esp. *mulilla*, wall. *mole;* du L. *mulleus*, soulier de cuir rouge, que portaient les patriciens de Rome qui avaient exercé une magistrature curule.

3. **MULE**, engelure au talon (pr. crevasse); puis spécial. fente ou crevasse qui se montre sur le derrière du boulet du cheval et d'où suinte une sérosité fétide. Du v. flam. *muyl*, m. s., signification qui s'est peut-être déduite de celle de *muyl*, bouche, ouverture.

1. **MULET**, quadrupède, voy. *mule* 1. — D. *muletier*, *muleton*.

2. **MULET**, poisson, dim. de *mulle*, poisson, qui est le L. *mullus*, rouget.)

1. **MULLE**, poisson, voy. l'art. préc.

2. **MULLE**, garance, du L. *mulleus*, de couleur rouge (de *mullus*, rouget.

MULLETTE, gésier des oiseaux de proie, dér. de *mulle*, usité seulement dans l'expression *franche-mulle*, qui désigne l'estomac chez le bœuf; du vfr. *mule*, poche, sac, estomac (d'après Littré).

MULOT, du néerl. *mul*, ags. *myl*, terre en poussière; cp. néerl. *mol*, angl. *mole*, = taupe, et l'all. *maul-wurf*, taupe, pr. qui jette de la terre. — Il n'y a pas de doute que le radical immédiat des mots germaniques cités ne soit *mul* (cp. les gloses de Reichenau, p. 51 : talpas, *muli* qui terram fodiunt), mais les étymologistes allemands sont d'accord à voir dans les formes *mul-werf*, *mole*, *myl*, *mul*, des corruptions du thème premier qui est *muld* et qui signifie terre, poussière; goth. *mulda*, ags. *molde*, angl. *mould*. Le vha. disait p. *maulwurf* exclusivement *molt-werf* (ou *-wurf*). — L'étymologie L. *mus*, *muris*, n'est pas probable. — D. *muloter*.

MULQUINIER, ouvrier qui tisse les batistes, les linons; aussi *murquinier* et *musquinier*. Le vrai mot est *molequinier*, *mulequinier;* il vient de *molequin*, *mullequin*, étoffe fine et précieuse dont on faisait les vêtements légers nommés chainses ou chemises. Or, *molequin* est un diminutif (*kin*, suffixe diminutif néerlandais) du L. *mollis;* Littré, cependant, identifie le mot avec *molequin*, mauve; l'angl. a *mull*, avec le sens de mousseline fine. — D. *mulquinerie*.

MULTICOLORE, L. *multicolor*.
MULTIFORME, L. *multi-formis*.
MULTIPLE, L. *multiplus*, p. *multiplex*.
MULTIPLICITÉ, L. *multiplicitatem* (multiplex).
MULTIPLIER, vfr. *mouteplier*, *monteplier* ou *-ployer*, L. *multiplicare*.
MULTITUDE, L. *multitudo*.
MUNICIPAL, L. *municipalis* (municipium). — D. *municipalité*.
MUNIFICENCE, L. *munificentia*.
MUNIR, pourvoir du nécessaire pour la défense ou la nourriture, puis syn. de pourvoir en général, du L. *munire*, pr. travailler à un mur, puis fortifier, mettre en état de défense. — D. *munition*, L. *munitionem* (fortification); le sens actuel du mot français est déduit de l'acception verbale « garnir du nécessaire »; de là : *munitionnaire*, *munitionner*.
MUQUEUX, voy. *mucus*.
MUR, L. *murus*. — D. *mural*, *muraille*, *murer*, *emmurer*.
MÛR, contraction du vfr. *maür meür*, prov. *madur*, du L. *maturus*. — D. *mûrir* (cp. l'inchoatif L. *maturescere*).
MÛRE, vfr. *meure* (forme normale), wall. *meule* (cp. all. *maulbeere*), prov., esp. *mora*, it. *moro*, du L. *morum* (μῶρον). — D. *mûrier*; vfr. *mouré*, vin de mûres.
MURÈNE, L. *murœna* (μύραινα).
MUREX, L. *murex*, coquillage à pourpre.
MURMURE, L. *murmur*. — D. *murmurer*, L. murmurare (vfr. *murmeler*, cp. all. *murmeln*).
MUSARAIGNE, esp., port. *musaraña*, du L. *musaraneus*, m. s.
MUSARD, voy. *muser*. — D. *musarder*, *musardie*.
MUSC, L. *muscus* (μόσχος). — D. *musquer*, parfumer de musc (part. *musqué*, au fig. = affecté, qui aime l'apprêt); *muscat* (« raisin muscat »), it. *muscato*, d'où fr. *muscade*, *muscadier*, *muscadet*, *-elle*; *muscadin*, 1. sorte de pastille, 2. fat musqué. — Voy. aussi *muguet* et le mot suiv.
MUSCARDIN, espèce de loir, forme variée de *muscadin*; « l'animal parfumé ».
MUSCAT, voy. *musc*.
MUSCLE, L. *musculus*, d'où *musculaire*, *musculeux*.
1. **MUSE**, L. *musa* (μοῦσα). — D. *musée* (μουσεῖον), *musique* (μουσικός).
2. **MUSE**, commencement du rut des cerfs, subst. verbal de *muser* 2.
MUSEAU, *musel**, prov. *mursel*; sans suffixe : prov. *mus*, vfr. *muse*, *mouse*, it. *muso*. On a essayé de nombreuses étymologies pour ces mots. Diez paraît avoir résolu le problème. Il admet pour type le L. *morsus*, dans le sens de « chose avec laquelle on mord » (on sait que Virgile déjà donnait à ce subst. l'acception de dents). Pour la voyelle *u* p. *o* et la syncope de la liquide *r*, cp. *giuso*, fr. *jus**, du L. *deorsum*. L'*r* radical s'est, toutefois, maintenu dans la forme prov. *mursel* et le bret. *morseel*. — Dérivés de *musel** : *museler*, *muselière*. — Du primitif *mus*, *muse*, dérive, selon Diez, aussi le verbe *muser* (v. c. m.), pr. diriger le museau vers qqch. (voy. *muse* 2), regarder fixement, bouche béante, attendre longtemps, s'arrêter à des bagatelles; puis *muserolle*, partie de la bride d'un cheval qui se place au-dessus du nez, pr. = petit museau.
MUSÉE, voy. *muse* 1. C'est pr. un lieu consacré au culte des Muses.
MUSELER, MUSELIÈRE, voy. *museau*. — D. *emmuseler*.
1. **MUSER**, d'après Diez de *mus* = museau (voy. *museau*); en effet, le Dict. de Trévoux lui assigne comme signification première « avoir le visage fiché vers un endroit », d'où découlerait celle de fainéanter, se distraire de son travail. D'autres, appuyant sur le sens méditer, rêver, penser, réfléchir avec tristesse (sens particulier surtout à l'angl. *muse* et au mot fr. dans le dicton « qui refuse muse »), ont préféré soit un L. *musari*, primitif de *musinari* = muser, soit le L. *mussare* (en basse latinité *musare*), dire à demi-voix, avoir peur, hésiter. — Les étymologies tirées de l'all. *musse*, loisir (Ménage) ou du L. *vacare musis* (Huet) ne sont pas recevables. — D. *musard*; verbe actif *a-muser* (v. c. m.), tenir qqn., lui faire perdre son temps.
2. **MUSER**, t. de vénerie, mettre le nez en terre, entrer en rut (en parlant du cerf); de *mus*, radical de *museau*.
MUSETTE, dér. du vfr. *muse*, BL. *musa*, instrument de musique (d'où *corne-muse*, qui corne de la muse). — Ce *musa* doit être considéré comme le subst. verbal du verbe BL. *musare* (wall. *muzer*), faire de la musique. Quant à ce dernier, d'après Grandgagnage, il peut s'expliquer 1. comme acception dérivée du verbe rouchi *muser*, fredonner, chantonner, qui est le latin *mussare* (BL. *musare*), bourdonner, 2. comme contraction (mieux valait-il dire comme abstrait) de *musicare*, 3. comme dérivation du L. *musa*.
MUSIF, L. *musivus*; voy. *mosaïque*
MUSIQUE, L. *musica* (μουσική), dér. de *musa*. — D. *musiquer*, *musical*, *musicien*.
MUSOIR, tête d'une écluse. Je ne connais pas l'origine de cette dénomination.
MUSQUER, voy. *musc*.
MUSQUINIER, voy. *mulquinier*.
MUSSER, cacher, vfr. *mucer*, pic. *mucher*, wall. *muchi*, sicilien *am-mucciarsi*, d'après Diez, du mha. *sich muzen*, se retirer dans l'obscurité. — D. *musse*, cachette. — Grandgagnage pense que *mucher*, forme première, se rattache à la même famille que le mha. *muchen*, *mucken*, agir d'une manière cachée, mha. *meuchlings*, à la dérobée. L'étymologie L. *mussare*, dissimuler, hésiter (signification d'un ordre moral), ne peut convenir, surtout en présence de la forme sicilienne.
MUSTELLE, L. *mustela*.
MUSULMAN, voy. *islam*.
MUTATION, L. *mutationem* (mutare).
MUTER (le vin), voy. *mue* 2.
MUTILER, L. *mutilare*.

MUTIN, vfr. *meutin*, voy. *meute*. — D. *mutiner*, *mutinerie*.

MUTISME, du L. *mutus*, muet.

MUTUEL, dér. du L. *mutuus*, m. s. — D. *mutualité*.

MUTULE, L. *mutulus*.

MYOPE, gr. μύωψ, m. s. (litt. qui serre les yeux). — D. *myopie*, gr. μυωπία.

MYRIA-, mot prépositif des noms de mesure, exprimant dix mille fois la chose; du gr. μύριοι, neutre μύρια, dix mille.

MYRIADE, grec μυριάς, -άδος, nombre de dix mille.

MYRMÉLEON, voy. sous *fourmi*.

MYROBOLAN, aussi *myrabolan*, nom de plusieurs fruits desséchés à forme de prune, venant des Indes; du gr. μυροβάλανον (litt. gland parfumé). — D. *myrobolanier*.

MYROBOLANT, merveilleux. Voici comment on explique l'origine de ce néologisme, que je m'étonne de voir admis dans les dictionnaires avec un *y* : « Un auteur, nommé Hauteroche, fit représenter une comédie appelée *Scapin médecin*, dans laquelle parait un médecin qui traite tous ses malades avec des pilules. Médecin, en vfr., se disait *mire*; pilule, en latin, se traduit par *bolus*. En réunissant ces deux mots par une voyelle euphonique *o*, et en terminant le subst. ainsi composé par la désinence *ant*, qui marque l'action, Hauteroche a fait un nom propre *mir-o-bol-ant*, mirobolant. Trompé par le radical du mot, qu'il a cru dérivé du verbe *mirari*, le peuple a pris ce nom de fantaisie pour un synonyme burlesque du participe *émerveillant*. » Je donne pour ce qu'elle vaut cette explication philologique, que je trouve dans Bescherelle. Littré rattache notre mot au précédent, sans préciser le lien logique qui les unit.

MYRRHE, L. *myrrha*, gr. μύῤῥα.

MYRTE, vfr. *murte*, *meurte*, du L. *myrtus*, gr. μύρτος. Anciennement, le nom vulgaire était *nerte* (changement de *m* en *n* comme dans *nappe*, *nèfle*, *natte*).

MYRTILLE, un des noms vulgaires de l'airelle; de *myrte*. Cette dénomination est fondée, d'après les uns, sur ce que cette plante présente quelque ressemblance avec le myrte; d'après d'autres, sur ce que les pharmaciens s'en servent à la place du vrai myrte quand il leur manque.

MYSTÈRE, L. *mysterium* (μυστήριον) — D. *mystérieux*; du même thème : *mystique*, gr. μυστικός, d'où *mysticisme*, *mystifier*, composé mal forgé pour dire : tromper qqn. finement, d'une manière cachée, subtile (voy., sur l'histoire de son introduction dans la langue, le Dictionn. de Littré); de là *mystification*, *-ateur*.

MYTHE, gr. μῦθος, fable.

MYTHOLOGIE, gr. μυθολογία, traité de la fable (μῦθος), puis ensemble des traditions religieuses d'une nation païenne et science y relative.

N

NABAB, mot arabe (plur. de *naïb*, pr. lieutenant, vice-roi), titre des princes de l'Inde musulmane; puis nom ironique que les Anglais donnent à leurs compatriotes qui se sont enrichis aux Indes.

NABOT, vfr *nimbot*, d'après Diez, du nord. *nabbi*, bosse, nœud; d'après d'autres, avec moins de probabilité, du L. *napus*, navet. L'angl. *knap*, bosse, pourrait aussi fournir l'étymologie de *nabot*, qui s'employait anc. aussi p. hotte. — Joret (Rom., IX, 435) confirme l'étymologie de Diez par la circonstance que, dans le Hyndlu-ljód, 7, le mot *nabbi* sert à désigner un nain. L'angl. *knap*, que j'ai invoqué, a, dit-il, la même origine que *nabbi*. J'ajouterai, comme analogie de sens, que l'équivalent all. *knirps*, *knürps*, *knörps* est aussi de la même famille que *knorren*, protubérance, nœud.

NACAIRE, timbale, BL. *nacara*; de l'arabe *nakar*, battre le tambour.

NACARAT, de l'esp. *nacarado*, d'un rouge clair tirant sur l'orange, dér. de *nacar*, nacre.

NACELLE, BL. *nacella*. Ce dernier représente, selon Diez, plus probablement un dim. latin *navicella* (de *navis*), qu'un dim. du BL. *naca* = rouchi *naque*, nacelle, barque, qui est le vha. *nacho* (auj. *nachen*), v. flam. *naecke*, m. s.

NACHE, t. de boucherie, fesse de bœuf, anc. fesse en général, du BL. *natica*, dér. de L. *natis*, m. s.

NACRE, anc. aussi *nacle*, it. *nacchera*, *gnacchera* et masc. *naccaro*, esp. *nacara* et masc. *nacar*; d'origine orientale : chez les Kurdes *nakera*; cp. le verbe arabe *nakara*, excaver. — Chevallet place à tort le mot dans la famille de l'all. *schnecke*, limaçon (vha. *neccho*, = coquillage, selon lui). — D. *nacré*.

NADIR, de la formule arabe *nadhir-as-semt* = point opposé au *zénith* (v. c. m.).

NAFÉ, fruit de la ketmie, dont on fait du sirop ou de la pâte pectorale; c'est le premier mot de la phrase arabe *nâfi' li'-z-zadr* (litt. bon pour la poitrine); d'après Devic, du persan *nafah*, vésicule de musc.

NAFFE (eau de), it. *nanfa*, *lanfa*, de l'arabe *nafah*, odeur agréable.

NAGER, d'abord = naviguer, puis en général flotter sur l'eau, du L. *navigare* (*nav'gare*). — D. subst. verbal *nage*, action de naviguer ou de flotter, cp. l'expr. « une chaloupe bonne de nage »; anc. on disait « par terre et par nage » = par terre et par eau; de là la loc. « être *à nage* ou *en nage* », = être tout trempé d'eau. Dans celle-ci on a, sans raison sérieuse, voulu voir une confusion avec « être en *age* » (*age* anc. forme de *eau*);

pour démentir cette interprétation, à part d'autres considérations, il suffit de rappeler les applications métaphoriques analogues de l'all. *schwimmen*, nager, comme, p. ex., « das Auge schwimmt in Thränen » (est baigné de larmes). — Autre dér. de *nager : nageoire*. — Le L. *natare* a donné vfr. *noer* (cp., p. *a* devenu *o* en syllabe atone, *natalis*, fr. *noël*).

NAGUÈRE, voy. *guère*.

NAÏADE, L. *naias*, gr. ναϊάς, -άδος.

NAÏF, du L. *nativus* (naturel), dont la langue savante a fait *natif*. Le sens attaché à ce dernier était propre anciennement aussi à la forme syncopée *naïf*, p. ex., serf *naïf* = serf par naissance. — D. *naïveté*.

NAIN, prov. *nan*, it. *nano*, esp. *enano*, du L. *nanus* (νάννος).

NAISSANCE, voy. *naître*.

NAÎTRE, *naistre**, de l'infinitif latin barbare *nascere* (cp. *connoistre** de *cognoscere*). Ancienne forme concurrente : *nasquir*. C'est de celle-ci que vient le passé défini je *naquis*. Le participe latin *nascentem* a donné *naissant*, d'où *naissance*, L. *nascentia*. — Le participe passé *natus* (tiré de *nari**, forme antérieure à l'inchoatif *nasci*) a régulièrement produit *net** *né*.

NAMP, meuble (terme de coutume), BL. *namptum*, *namptium*. Voy. *nantir*.

NANKIN, étoffe nommée d'après la ville de Nankin.

NANTIR, dér. du v. subst. *nam*, *nan namp*, qui signifiait gage, puis par extension, objet, meuble susceptible d'être mis en gage. *Nam* désignait d'abord le gage déposé par un débiteur entre les mains d'un tiers. Si le créancier n'était pas payé à l'échéance, alors, après les sommations requises, il était libre de se saisir du *nam* ou de *se nantir*. De l'idée se saisir d'un gage s'est développée l'acception se mettre en sûreté, à couvert, prendre ses précautions, se pourvoir. Quant à l'origine de *nam*, elle est fournie par le nord. *nam*, prise, mha. *nâm*, butin (de la famille du verbe all. *nehmen*, prendre). Cp. esp. *prenda*, gage, de *prender*, prendre. — Je suis étonné de voir que personne ne s'est arrêté sur le mode peu régulier dont *nantir* procède de *nam*, *namp*; on s'attendrait à *namir* ou *nampir*. En admettant même une forme intermédiaire *nant* (avec un *t* adventice, pris plus tard pour radical), les analogies indiqueraient une dérivation par *nandir* (cp. *faisant**, *faisander; truant**, *truander*). Il y a là un point obscur à éclaircir. — D. *nantissement*, gage, sûreté.

NAPHTE, L. *naphta* (νάφθα).

NAPPE, du L. *mappa*; changement de *m* en *n*, comme dans *nèfle*, *natte*. — D. *napperon*, d'où l'angl. *apron*, tablier, p. *napron*.

NAQUE-MOUCHES, espèce de lézard, qui *naque* (attrape) des mouches. Quant à l'anc. verbe *naquer*, d'où vient-il? L'all. *necken* (rac. *nac*) paraît trop distant par sa valeur « taquiner, tourmenter » (il a donné peut-être le champ. *nacard*, *naqueux*, railleur; voy. s. *narguer*). Le rouchi présente *naquer*, flairer, chercher en flairant.

NAQUET, valet de jeu de paume. Je ne connais pas l'origine de ce mot; comme *laquais*, Ménage le fait venir, avec son sans-façon bien connu, du L. *verna*, par un intermédiaire *vernacetus !* — D. *naqueter*, attendre servilement à la porte de qqn.

NARCISSE, L. *narcissus* (νάρκισσος).

NARCOSE, du gr. νάρκωσις, étourdissement; adj. ναρκωτικός, fr. *narcotique*, d'où *narcotisme*, *narcotiser*.

NARD, L. *nardus* (νάρδος).

NARGUER, railler avec mépris; ce mot, qui semble inconnu à l'anc. langue, est rapporté par Diez à un verbe latin inusité *naricare* (nares) = tirer le nez, ou faire un pied de nez. Cp., dans les gloses d'Isidore, le mot *nario*, interprété par subsannus, d'où le verbe *narire* (Jean de Gênes) = subsannare. Diez fait dériver de ce même substantif *nario* l'all. *narr* (vha. *narro*), fou (pr. bouffon, moqueur), d'où le verbe *narren*, duper, narguer. Un type *naricare* n'est admissible pour *narguer* que par l'intermédiaire d'un prov. *nargar;* or, celui-ci n'existant pas, on est en droit de suspecter l'ét. de Diez. — Ce rapport étymologique entre nez et moquerie me remet à la mémoire ma conjecture relative à l'identité radicale des mots *moucher* (pr. pincer le nez) et *moquer*. — D. *nargue*, vfr. *narque*, *narc*. Le *q* ancien s'est conservé dans l'adj. *narquois*, qui signifie : 1. fourbe, trompeur; 2. argot, langage de fripons (cp., pour la finale, vfr. *clerquois*, langage des clercs). En Champagne, on dit *nacard*, nargueur, et *nacarder*, narguer; ce radical *nac* me semble être pour *nasc*, de sorte qu'on pourrait admettre un type latin *nasicare*, d'où *nasquer*, *naquer*, coexistant avec *naricare*, d'où *narguer*. Ou bien vaut-il mieux rattacher ce thème *nac*, ainsi que le v. flam. *nagghen* = irritare, à la famille germanique d'où procède l'all. *necken*, agacer? — Cps. *naque-mouches*.

NARINE, du L. *narinus*, adj. de *naris*, nez (ce dernier a donné prov. *nar*, it. *nare*, *nari* = narine). La forme vfr. *narille*, concurrente de *narine*, vient d'un type *naricula*.

NARQUOIS, voy. *narguer*.

NARRER, L. *narrare*.

NARVAL, genre de cétacés, angl. *narwhal*, du dan., suéd. *narhwal*, all. *narwal*, composé du nord. *nâr*, corpus nudum, cadavre, et *wal*, baleine.

NASAL, L. *nasalis* (nasus). — D. *nasalité*. Autres dérivés du L. *nasus :* NASARD, jeu d'orgue qui imite le chant nasillard; — NASARDE, chiquenaude sur le nez, d'où *nasarder ;* — NASEAU, L. *nasellus ;* — NASILLER, parler du nez, d'où *nasillard*.

NASITORT, cresson; Nicot explique le mot « a naribus torquendis ». Cette explication peut être juste, car le mot français accuse un type L. *nasitortium*, forme qui doit avoir précédé la forme classique *nasturtium*.

NASSE, du L. *nassa*, nasse de pêcheur,

puis filet, piège en général. — Génin, qui dans ses *Récréations philologiques* s'est longuement occupé de la locution fr. *laisser dans la nasse* et des deux locutions italiennes analogues *lasciare in asso*, et *lasciare in nasso*, conclut que toutes les trois n'ont de commun qu'une ressemblance extérieure toute fortuite. — D. *nassone*.

NATAL, L. *natalis*; voy. aussi *noël*.

NATATION, L. *natationem* (natare); *natatoire*, L. natatorius.

NATIF, L. *nativus*. La vraie forme française est *naïf* (v. c. m.). — D. *nativité*, L. nativitatem.

NATION, L. *natio* (nari*, nasci). — D. *national*, d'où *nationalité*, *-iser*, *-isme*.

NATRON, de l'arabe *nathroun*, nom du carbonate de soude naturel.

NATTE, it. *matta*, all. *matte*, du L. *matta*, m. s. (cp. *nappe* de *mappa*). Grégoire de Tours : illud quod intextis junci virgulis fieri solet, quas vulgo *nattas* vocant. — D. *natter*, *nattier*.

NATURE, L. *natura*. — D. *dénaturer*; adj. *naturel*, L. naturalis, d'où *naturalité*, *naturaliser*, *-alisme*, *-aliste*.

NAUFRAGE, L. *naufragium* (de *navem frangere*, cp. all. *schiff-bruch*). — D. *naufrager*.

NAULAGE, voy. *nolis*.

NAUSÉE, L. *nausea*, gr. ναυσία, pr. mal de mer; *nauséabond*, L. *nauseabundus* (le mot latin = qui éprouve le mal de mer ou qui a envie de vomir, le mot fr. = qui cause des nausées ou qui donne envie de vomir).

NAUTILE, L. *nautilus* (ναυτίλος).

NAUTIQUE, L. *nauticus* (ναυτικός).

NAUTONNIER, dér. du vfr. *noton*, marin, qui dérive du L. *nauta*, gr. ναύτης, navigateur.

NAVAL, L. *navalis* (navis).

NAVÉE, BL. et it. *navata*, charge d'un bateau, dér. du L. *navis*, bateau.

NAVET, anc. aussi *navel*, *naveau*, dimin. du L. *napus*, m. s. — D. *navette*.

1. **NAVETTE**, forme fém. de *navet* (v. c. m.).

2. **NAVETTE**, instrument de tisserand, et vase pour conserver l'encens; dimin. du L. *navis*, bateau; ainsi nommés par assimilation de forme; l'all. dit de même *schiffchen*.

NAVIGUER, anc. *naviger* (d'où *nager*, v. c. m), prov. *navejar*, du L. *navigare*.

NAVIRE (anc. du genre féminin), vfr. *navile*, it. *naviglio*, *navilio*, *navile*, prov. *navili*, d'abord = flotte, puis, par restriction = bâtiment de mer. Pour la substitution de *r* à *l*, cp. vfr. *concire* de *concilium* et wall. *cír*, ciel. Le type du mot roman est l'adj. *navilis**, formé de *navis* comme *civilis* de *civis*. — D. wallon *naviron*, sur lequel voy. *aviron*. — D'après Tobler (Rom., II, 243), fr. *navire* est une transformation du vfr. *navie*, flotte, analogue à celle de vfr. *mire*, médecin, issu de *mie* par insertion de *r*. *Navire* doit donc être rapporté à L. *navigium*. De son côté, G. Paris (Rom., VI, 132) maintient l'étym. BL. *navilium*, vfr. *navile*.

NAVRER, it. *naverare* (dans le cps. *innaverare*), prov., cat. *nafrar*, transpercer, blesser (sarde *nafrar*, meurtrir, tacher); d'après Diez, approuvé par Littré, du vha. *nabagér*, all. *naeber*, néerl. *neviger*, *neffiger*, nord *nafar*, instrument pour percer. Gaston Paris combat cette étym. par des raisons auxquelles il serait difficile de résister; il insiste surtout sur l'impossibilité d'accorder phonétiquement *nabagér* avec les formes romanes et sur le fait que le sens roman est partout celui de blesser, ou plutôt, dans le principe, entamer la peau. Il préfère, en attendant meilleure information, ramener le mot à l'all. *narbe*, cicatrice (en vha. *narwa*, mha. *narwe*), auquel on trouve aussi le sens de grain de cuir, côté rude du cuir (lequel est exclusivement celui du dan. *narv* et suéd. *narf*), ce qui indique comme notion première celle de marque, éraflure. Pour les formes, nous aurions la succession suivante : *narwa*, par transposition *navra*, *nafra* (cp. gr. νεῦρον avec L. *nervus*), subst. prov. = blessure, sarde = tache, d'où les verbes *nafrar*, *navrar*, *navrer*; pour les sens : faire une balafre, écorcher, érafler, blesser en écorchant, blesser au figuré. « Cette étym., dit M. Paris, serait hors de doute, si l'on pouvait trouver en roman une trace de l'emploi de *nafra*, *navra*, au sens de « cicatrice » ou de « côté rude du cuir ». Les vocabulaires techniques, surtout dans les patois, en fourniraient peut-être quelque exemple. » — J'ajouterai que Kiliaen donne au nl. *nerve* (*van het leder*) la définition : grana in coriis, squamæ, oculi coriorum, et qu'il compare le fr. *nerve*. Cette forme française existe-t-elle? Baist (Ztschr., V, 556), rencontrant l'étymologie de G. Paris, remarque que dan. *narr* et suéd. *narf* sont d'importation haut-all., et que dans cette langue, *narwa* (cicatrice) n'apparaît qu'au XIIe siècle, comme dérivé du même radical qui a donné anc. sax. *naru*, ags. *nearu*, angl. *narrow* et qui emporte l'idée d'étroitesse, de peine et d'accablement. Baist pense que le sens secondaire de *narwa* : grain de cuir, côté rude du cuir, est trop récent pour y rattacher le verbe *navrer*.

NE, négation, forme affaiblie de *non* ou *nen** = L. *non*.

NÉANMOINS, voy. *néant*.

NÉANT, vfr. aussi *noiant*, *nient*, prov. *neien*, *nien*, it. *niente*. C'est le subst. *ens*, gén. *entis*, = être, chose (mot que l'on doit supposer avoir été vulgairement employé, quoiqu'on ne le rencontre que comme terme philosophique), précédé de la négation *ne* ou *nec*. Étymologiquement, *néant* équivaut à *ne-chose* ou *ne-rien*; cp. L. *nihil*, pr. *ne hilum*, vha. *neowiht* (auj. contracté en *nicht*, comme subst. *nichts*) et angl. *nothing* = ne-chose, gr. οὐδὲν = pas une chose, etc. — D. *anéantir*, fait d'après l'analogie du L. *an-nihilare*. Composés *néanmoins*, qui répond, par sa facture au L. *nihilo-minus*; *fainéant* (v. c. m.).

NÉBULEUX, L. *nebulosus* (de *nebula*, fran-

cisé dans le vfr. *neule*, *nieule*, brouillard épais, brume). — D. *nébulosité*.

NÉCESSAIRE, L. *necessarius*; — *nécessité*, L. necessitas. — D. *nécessiter*, *nécessiteux*.

NEC (ou **NON**) **PLUS ULTRA**, phrase latine, = pas plus loin, employée pour désigner le terme, la limite où il faut s'arrêter.

NÉCRO-, du grec νεκρός, mort. On rencontre ce terme dans les composés suivants : Nécrologe, registre des morts, d'où *nécrologie*, notice ou suite de notices sur des personnes mortes; adj. *nécrologique*. — Nécromancie, gr. νεκρο-μαντεία, d'où *nécromancien* (pour lequel on disait autr. *nécromant*; litt. = gr. νεκρομάντης). L'idée de magie noire a déterminé les altérations it., esp. *nigromante*; vfr. *nigromance* et, par transposition, *ingremance*. — Nécropole, gr. νεκρό-πολις, litt. ville des morts.

NÉCROSE, gr. νέκρωσις, mortification.

NECTAR, L. *nectar* (νέκταρ); *nectaire*, t. de botanique, de l'adj. *nectareum*.

NEF, 1. navire; 2. vaisseau d'une église; 3. espèce de vase en vermeil pour le linge de la table royale; du L. *navis* (cp. *clef* de *clavis*). Le mot *navis* s'est aussi francisé en vfr. *nau*.

NÉFASTE, L. *nefastus*.

NÈFE, gros du bec d'un oiseau de proie, = prov. *nefa*, it. *niffa*, *niffo*, dim. *niffolo*. Mot germanique : ags., angl., néerl. *neb*, bas-all. *nibbe*, *nif*, nord. *nebbi*, *nef*, bec, nez. Voy. aussi *nifler*.

NÈFLE, p. *nesple*, it. *nespola*, esp , port. *nespera*, cat. *nespla*, du latin *mespilum* (*n* p. *m*, cp. *natte*, *nappe*). L'*m* subsiste dans v. esp. *mespero*, basque *mizpira*, vfr. *mesple*, *mesfle*, wall. *mespe*, vha. *mespila*, nha. *mispel*. — D. *néflier*.

NÉGATION, L. *negationem* (de *negare*, fr. *nier*); *négatif* (d'où le subst. *négative*), L. *negativus*.

NÉGLIGER, L. *negligere*. — D. *négligent*, *-ence*, L. negligens, -entia.

NÉGOCE, L. *negotium*, affaire; *négocier*, L. negotiari, d'où *négociant*, *-ateur*, *-ation*, *-able*.

NÈGRE, it., esp., port. *negro* = L. *niger*, noir. — D. *négrier*, *nègrerie*, *négrillon*.

NÈGUE-, élément de composition dans les termes *nègue-chien*, *nègue-fol*; du verbe *néguer*, forme méridionale de L. *necare*, fr. *noyer*.

NEIGE, d'après Diez du type latin *nivea*; d'après Paris (Rom., IX, 623) subst. verbal de *neiger* (v. c. m.).

NEIGER, vfr. *negier*, d'un type BL. *nivigare* ou *nevicare*. — De là le subst. verbal *neige*, d'où adj. *neigeux*. — Au subst. latin *nix* (thème *niv*) répondent vfr. *nief*, *neif*, *noif*, prov. *neu*, *nieu*, it. *neve*, esp. *nieve*.

NENNI, vfr. *nenil*, prov. *nonil*, représente le L. *non illud*; de la même manière *oïl* ou *oui* (v. c. m.) répond à L. *hoc ille*.

NÉNUFAR, **NÉNUPHAR**; quelle que soit l'origine directe de cette appellation de la *nymphée*, il est probable qu'elle se rapporte à *nympha*, esp., it. *ninfa*. Cependant on trouve en persan *noûfer*, *niloûfer*.

NÉO-, en composition, du grec νέος neuf, nouveau (*néologie*, etc.).

NÉOPHYTE, gr. νεόφυτος, litt. de nouvelle venue, né de nouveau, converti.

NÉPHRALGIE, douleur aux reins, de νεφρός, rein, et ἀλγεῖν, avoir mal. Au mot νεφρός se rattachent encore le subst. *néphrite*, gr. νεφρῖτις, et l'adj. *néphrétique* ou mieux *néphritique*, gr. νεφριτικός.

NÉPOTISME, pr. crédit, autorité, faveurs, accordés dans les affaires publiques aux *neveux* = L. *nepotes*.

NERF, L. *nervus*. — D. *nerveux*, d'où *nervosité*; *nervin*; *nerver*, d'où *nervure*. Cps. *nerfférure*, coup sur le tendon de la partie postérieure des jambes (*férure* de *férir*, frapper, v. c. m.).

NERPRUN ou *noirprun* = L. *prunus nigra*; le wallon dit *merprun*.

NET, it. *netto*, esp. *neto*, port. *nedeo*, prov. *net*, angl. *neat*; du L. *nitidus* (cp. *pâle* de *pallidus*). — D. *netteté*; verbe *nettoyer*; vfr. *nettier*, prov *netejar*, *neteyar*, d'un type lat. *niticare* p. *nitidare*. Vfr. *neier*, *nier* vient d'un type *nitidare*.

NETTOYER, voy. *net*.

1. **NEUF**, adj., du L. *novus*. Du dim. L. *novellus* vient *novel'*, *nouveau*.

2. **NEUF**, nom de nombre, du L. *novem*. — D. *neuvième*, *neuvaine*.

NEUME, t. de plain-chant, du BL. *pneuma*, = gr. πνεῦμα, souffle, émission de voix. Pour l'aphérèse du *p*, cp. *tisane*.

NEUTRE, L. *neutrum*, dont le dér. *neutralis* (all. *neutral*) a donné *neutralité*, *neutraliser*.

NEVEU, vfr. *nevod*, prov. *nebod*, du L. *nepotem* (nom. *nepos*). Au nomin. *nepos* ressortissent les formes vfr. *niez*, prov. *neps* *nebs*.

NÉVRALGIE, souffrance (ἄλγια) des nerfs (νεῦρον). Du même νεῦρον (= L. *nervus*) viennent les termes médicaux *névrose*, *névrite*, *névrologie*, etc.

NEZ, prov. *nas*, du L. *nasus* (cp. *rez* de *rasus*, *chez* de *casa*).

NI, vfr *ne*, du L. *nec*.

NIAIS, pr. oiseau de proie pris dans son nid, fig. inexpérimenté, faible, simple, sot (cp. l'expression *béjaune*), it. *nidiace*, d'un type latin *nidax* (nidus); prov. *nizaic*, *niaic*, d'un type *nidacus* (nidus). — D. *niaiser*, *niaiserie*; *déniaiser*.

NICAISE, du nom de baptême *Nicasius* (cp. les acceptions péjoratives des noms propres *Claude*, *Colas*, *Nicodème*, etc.).

NICE, vfr. *nisce*, simple, novice, prov. *nesci* (auj. *neci*), esp. *necio*, du L. *nescius*, ignorant. L'angl. *nice*, délicat, joli, est le même mot; sa valeur lui est venue par la série d'idées : simple, qui s'attache aux petites choses, minutieux, raffiné (voy. les dict. de Wedgwood et E. Müller).

1. **NICHE**, terme d'architecture, direct. de l'it. *nicchia*, enfoncement en forme de co-

quille (it. *nicchio*). Or, ce mot *nicchio*, coquille, Diez, sur les traces de Ferrari, le fait venir du L. *mytilus*, moule comestible, qui convient parfaitement pour le sens et pour la lettre. Pour la transformation, Diez allègue, d'une part, l'it. *secchia* de *situla*, *vecchia* de *vetulus*, et d'autre part, quant à l'initiale *n* p. *m*, l'it. *nespola* (fr. *nèfle*) de *mespilum*. L'all. *nische* et esp. *nicho*, synonymes de fr. *niche*, sont tirés du français.

2. **NICHE**, malice, espièglerie; c'est une variété vocale de *nique* (v. c. m.).

NICHER, vfr. *niger*, *nigier;* Diez n'hésite pas à voir dans ces formes une contraction du L *nidificare*(*nid'f'care*, *nid'care*, *nicare*). Pour ma part, j'admettrais plutôt un type *nidicare*, de *nidus*. — D. *nichée*, *nichet*, *nichoir*, *dénicher*.

NICKEL, mot suéd.; métal appelé, par dérision, par les mineurs suédois, d'après *Nickel*, un des génies nains des mines.

NICOTIANE, NICOTINE, plante du tabac, ainsi nommée du nom du président Jean *Nicot* (le même que le lexicographe), qui, étant ambassadeur en Portugal, envoya le premier cette plante en France (1560).

NID, L. *nidus*. — *Nidification*, L. nidificatio.

NIDOREUX, L. *nidorosus* (de *nidor*, odeur).

NIÈCE, prov. *netsa*, du L. *neptia* p. *neptis*.

1. **NIELLE**, plante, melanthium, papaver nigrum, du L. *nigella* (niger).

2. **NIELLE**, maladie des grains, causée par les brouillards (dans les patois *nuile*, *neule*); c'est le même mot que vfr. *niele*, brouée, brouillard, qui vient du L. *nebula*. — D. *nieller*, gâter par la nielle (it. *annebbiare*, esp. *anieblar;* ces verbes confirment l'étym. *nebula*).

3. **NIELLE**, t. d'orfèvrerie, vfr. *neel*, it. *niello*, esp., prov. *niel*, BL. *nigellum*, dessin en émail noir sur fond d'or ou d'argent; de l'adj. *nigellus*, dim. de *niger*. — D. *nieller* (vfr. *noieler*), *niellure*.

NIER, anc. *noyer*, du L. *negare*. — D. *ni**, subst. verb.; on disait autr. « cela n'est point en *ni* » = non abnuitur (cp. le composé *déni*). A l'anc. verbe *noyer* correspondait le subst. *noy**, dans la locution « mettre en noy » = contester. — Cps. *dénier*, *renier*.

NIFLER*, mucum veluti resorbere. Diez rattache ce verbe à la famille *niffa* (mentionnée sous l'art. *nèfe*), qui désigne à la fois bec et nez. Il est impossible de ne pas alléguer ici l'angl. *s-niff*, *s-nuff*, l'all. *sch-nüffeln*, qui disent la même chose. — L'on n'emploie plus aujourd'hui que le composé *renifler*. — D. pic. *niflette*, narine.

NIGAUD, d'origine incertaine. Je ne puis approuver ni une dérivation de *nice*, ni celle du L. *nuga*. Une interprétation par un type *nidicaldus* (cp. *niais*) serait également forcée. Ne pourrait-on pas rapporter *nigaud* à *nique*, comme exprimant celui qui se laisse facilement faire la nique? Je soupçonne que *nicot*, qui ne m'est connu que comme nom de famille, mais qui sans doute est dans le fond un nom commun, procède de ce même primitif. Diez, se prévalant du principe que le suffixe *ald* ou *aud* accuse provenance germanique, conjecturait pour *nigaud* ou *nigald*, un type immédiat *niwald* (*w*=*g*), lequel viendrait du vha. *niuwi*, *niwi*, neuf, novice. Dans ses dernières éditions, cependant, Diez fait de *nigaud* un dérivé du prov. *nec*, sot, qu'il rattache dubitativement à l'esp. *niego*, niais. M. Eug. Ritter (Littré, suppl.) propose de rattacher *nigaud* (comme les noms de famille *Nigaux*, *Nigon*, *Nicard*) au nom propre *Nicolas* (cp. pour la filiation des idées le rapport entre *benêt* et *Benoît*); pour l'application du suffixe *aud* (= aldus), cp. *courtaud*, *rustaud*. Cette manière de voir est plausible. — D. *nigauder*, *nigauderie*.

NIGROIL, poisson, du L. *niger occulus;* l'all. dit de même *schwarz-auge*, pr. œil noir.

NIGUEDOUILLE, nigaud; wall. *nickdouie*, langued. *nigadoulho*. Comment analyser le mot? est-il connexe avec *nigaud* ou *nique?*

NILLE, t. de blason, etc., forme écourtée de *annille* (d'un type *annicula*, variété de *annulus*, anneau?).

NIMBE, L. *nimbus*, nuage.

NIPPE; suivant Frisch, du néerl. *nijpen*, pincer (mieux eût valu citer l'angl. *nip*, m. s. que *nijpen*), parce que les petits colifichets de parure s'attachent avec des agrafes. Je n'approuve pas cette étymologie; les nippes ne comprennent pas seulement les petits ornements d'ajustement, mais aussi des habits et des meubles. C'est un synonyme de *hardes*, et comme ce dernier, il doit avoir un primitif exprimant lier, nouer. Or, ce primitif se trouve dans le nord. *hneppa* (parent du reste avec le néerl. *nijpen*, cité ci-dessus), d'où procède en effet un mot nord. *hneppe* = hardes, trousseau, nippes. — D. *nipper*.

NIQUE (variété vocale : *niche*); n'est plus usité que dans la locution « faire la nique à qqn. » = s'en moquer, en haussant le menton. Ce mot (en langued. *nica*) est généralement dérivé du vha. *hnicchan*, all. mod. *nicken*, faire un signe de tête (on trouve en effet *niquer*, branler la tête), mais il paraît se rapporter plus directement au suéd. *nyck*, dan. *nykke*, néerl. *nuk*, all. *nücke*, malice, méchanceté. Cp. l'angl. *nick-name*, sobriquet. — L'all. *necken*, taquiner, pourrait aussi être invoqué, mais il paraît être étranger au vha. et remonter à un radical *nac*. — Voy. aussi le mot *pique-nique*.

NIQUER, gagner du premier jet de dés; cp. l'angl. *nick*, rencontrer juste ou heureusement.

NITOUCHE, voy. *mitouche*.

NITRE, L. *nitrum* (νίτρον).

NIVEAU, *nivel**, p. *livel*, it. *libello*, port., prov. *livel*, *nivel*, esp. *nivel*, angl. *level*, du L. *libella* (dim. de *libra*), m. s., avec changement de genre. Pour *l* changé en *n*, cp. *nomble*. — D. *niveler*.

NIVEREAU, pinson de neige, dér. du vfr. *nive*, neige = L. *nix, nivis*.

NIVÔSE, quatrième mois du calendrier républicain (21 déc. au 19 janv.), du L. *nivosus*, abondant en neige.

NOBLE, L. *nobilis*. — D. *noblesse*, 1. qualité de ce qui est noble, 2. corps des nobles (pour ce sens collectif, cp. L. *nobilitas*, les nobles, *rusticitas*, les gens de la campagne, *civitas* = cives, fr. *bourgeoisie, magistrature*, etc.); *nobiliaire;* vfr. *se nobloier*, s'illustrer, briller, éclater; factitifs *a-noblir* et *en-noblir*.

NOCES, du L. *nuptiæ* (de *nubere*, se marier), d'où *nuptialis*, fr. *nuptial*. — D. *nocer*, faire bombance (terme populaire), *noceur*. — G. Paris (Rom., X, 398) consacre un article fort étudié pour débrouiller la question de l'incompatibilité des formes romanes it. *nozze*, prov. *nossas*, fr. *noces* avec l'*ū* long de L. *nuptias*, qui postule, *nuzze, nussas, nuces*, et de l'influence qui a dû amener cette perturbation de la loi phonétique; il reconnaît cette influence dans L *novus*, d'où *nova nupta* (la mariée) et un type fictif *nŏvtias*, qui expliquerait les formes romanes.

NOCHER, it. *nocchiere*, esp. *nauclero* (anc. esp. *naochero, nauchel*), prov. *naucler, nauchier;* ce subst. ne vient pas, comme pensait Ménage, d'un type *navicarius*, mais bien du L. *nauclerus*, grec ναύκληρος, armateur. — Une étude très subtile consacrée par Förster à ce mot et à ses (soi-disant) parallèles des langues sœurs dans Gröb. Ztschr., III, 567, aboutit à la thèse : *Nauclerus* est étranger à it. *nocchiere*, v. esp. *naucher*, pour lesquels il revendique pour primitif le mot lat. classique *navicularius* (d'où *nauc'larius*); quant à prov. *nauchier*, auj. *nocher*, il faut écarter aussi bien *navicularius* ou le *navicarius* proposé par Ménage que *nauclerus;* Foerster ne sait les accorder qu'avec un type *nauticarius* (mot constaté par les Inscriptions). *Nauclerus* ne reste plus admissible que pour esp. et port. *nauclero* et prov. *naucler;* ce sont des mots d'introduction savante.

NOCTURNE, L. *nocturnus* (nox, noctis).

NODOSITÉ, voy. *nœud*.

NODUS, mot latin, employé en chirurgie pour *nœud*, qui en est la forme française.

NOËL, pour *naël* (pour cette substitution de *o* à *a*, cp. vfr. *noer*, it. *notare*, du L. *natare*, fr. *poêle*, subst. fém., p. *paêle*), it. *natale*, prov. et v. esp. *nadal;* du L. *natalis*, s. e. dies, jour de la nativité. Le fr. *noël*, outre la fête, signifie aussi les chants composés pour la célébrer, etc.

NŒUD, L. *nodus*. — D. *nouet;* verbe *nouer*, L. nodare; adj. *noueux*, L. nodosus (d'où direct. le subst. *nodosité*). — Le latin *nodus* est pour *cnodus*, et tient à la même famille indo-germanique d'où sortent l'all. *knoten*, m. s., angl. *knot* et même le *knut* de la langue russe.

NOGUET, grand panier d'osier; d'origine inconnue, tient peut-être au mot *nauc*, auge, mentionné sous *noue* 1.

NOIR, vfr. *neir, ner*, prov. *negre, nier*, it. *negro, nero;* du L. *nigrum* (nom. *niger*). — D. *noirâtre, noiraud; noircir* (forme inchoative, avec sens factitif), esp. *negrecer*, prov. *negrecir*, du L. *nigrescere;* subst. *noirceur*, formation incorrecte p. *noireur* (L. nigror), faite sous l'influence du verbe *noircir* (la vieille langue avait *noireur* et *noireté*). — Du port. *negro* vient la forme fr. *nègre*.

NOIRCIR, voy. *noir*. — D. *noircissure*.

NOISE, vfr. *nose* (angl. *noise*, v. néerl. *noose, noyse*), prov. *nausa*, cat. *nosa*, querelle, dispute. Diez, se réglant sur la forme provençale, se prononce pour l'étymologie du L. *nausea*, dégoût, de sorte que la signification première serait fâcherie. Cette manière de voir pourrait être appuyée du mot fr. *fâcherie* lui-même, qui dérive de *fastidium*, signifiant proprement dégoût. Je préfère l'opinion de Diez à celle qui remonte au L. *noxa*, tort, dommage, qui convient beaucoup moins tant pour le fond que pour la forme. Gachet plaide en faveur de *noxa* ou *noxia*, en alléguant les formes v. cat. et v. esp. *noxa*, puis le sens de débat donné au L. *noxia* par Ausone. Quoi qu'il en soit, en présence des deux primitifs proposés, *nausea* et *noxa*, il me reste un scrupule, c'est que *noise* signifiait aussi (et signifie encore en anglais) tapage, bruit, dans le sens littéral de ces mots, voire le gazouillement des oiseaux. Peut-on admettre dans ce cas-ci la transition logique de fâcherie à bruit, de la cause à l'effet? Le passage d'une signification morale à une signification purement matérielle se présente rarement (voy. notre mot *lourd*). — D. *noisif**, querelleur.

NOISETTE, dim. de *noix*. — D. *noisetier*.

NOIX, prov. *notz*, it. *noce*, esp. *nuez*, port. *noz*, du L. *nux, nucis* (cp. *croix* de *crux*). — D *noiseraie;* dim. *noisette*. — Du latin *nux* procèdent : *nucalis*, d'où prov. *nogalh*, fr. NOYAU; *nucarius**, d'où prov. *noguier*, fr. NOYER; *nucatum*, esp. *nogado*, fr. NOUGAT (mot d'importation méridionale).

NOLET, voy. *noue*.

NOLIS, subst. verbal de *noliser*.

NOLISER, it. *noleggiare*, dérivé du L. *naulum* (ναῦλον), fret; anciennement on disait *nauler*, d'où le subst. *naulage*. Subst. verbal *nolis*. Le dér. *nolissement* est irrégulier p. *nolisement*, qui est la bonne et ancienne forme.

NOM, L. *nomen*. — D. *nommer*, vfr. *nomer* et *lomer* = L. *nominare* (prov. *nomnar*). — Cps. *surnom*. — Direct. du latin *nominare*, les mots savants : *nomination, -ateur, -al, -atif*, L. nominatio, -ator, -alis, -ativus.

NOMADE, L. *nomas, -adis* (νομάς).

NOMBLE, p. *lomble*, du L. *lumbulus* (lumbus).

NOMBRE, L. *numerus*. — D. *nombreux*, L. numerosus; *nombrer*, L. numerare; *innombre*, dans la locution « innombre de fois »; cp. le terme all. *unzahl*.

NOMBRIL, pour *lombril* (cp., pour la conversion de *l* en *n*, *niveau*, *nomble*). *Lombril*

(vfr.) est formé, par agglutination de l'article, de *ombril*, prov. *umbrilh*; quant à ceux-ci, ils sont p. *omblil* et représentent un type latin *umbiliculus*, dim. de *umbilicus*; cp. *péril* de *periculum*. Au type *umbilicus* se rattachent les formes vfr. *ombil*, it. *ombelico*, *bellico*, *bilico*, valaque *buric*, esp. *ombligo*, port. *umbigo*, *embigo*, prov. *ombelic* et enfin le terme scientifique français *ombilic*. — L'agglutination de l'article se remarque également dans le cat. *llombrigol*; dans la transformation de *lombril* en *nombril*, le synonyme germanique *nabel*, nl. *navel*, nord. *nafli*, m. s., n'aurait-il pas exercé quelque influence?

NOMENCLATEUR, -TURE, L. *nomenclator*, *-tura* (nomen-calo, καλῶ).

NOMINAL, etc., voy. *nom*.

NOMMER, voy. *nom*. — Cps. *renommer*, d'où le partic. passé *renommé* (v. c. m.) et le subst. verbal *renom*; *surnommer*.

NON, L. *non*.

NONAGÉNAIRE, L. *nonagenarius*.

NONANTE, L. *nonaginta*.

NONCE, L. *nuntius*, messager. — D. *nonciature*; verbe *noncer**, L. nuntiare.

NONCHALANT, p. *non chalant*, qui ne se soucie de rien, pr. qui ne s'échauffe pour rien. *Chalant* est le part. prés. du vieux verbe *chaloir* (v. c. m.) = être d'importance, puis mettre de la chaleur, de l'ardeur, de l'empressement dans une affaire. On employait autrefois aussi le verbe négatif *nonchaloir*: « Depuis longtemps la loy avoit demouré oubliée et *nonchalue* » (Al. Chartier). — D. *nonchalance*, *nonchalander**. — Nicot a eu la bizarre idée de rattacher notre mot au gr. νωχελής, lourd, paresseux. C'est par trop d'érudition!

NONE, du L. *nonus*, neuvième. Dans plusieurs patois, comme en anglais (*noon*), le mot s'est conservé avec le sens de midi et de repas de midi, diner. En vfr., *noner* signifiait goûter, faire un repas vers le soir. La *neuvième* heure après minuit correspond à neuf heures du matin; la neuvième heure, comptée à la manière romaine, correspond à trois heures du soir. Les deux manières de compter ne cadrent pas avec la signification de midi. Mais, comme le remarque Grandgagnage, encore sous François Ier, on *nonoit* ou dînait à neuf heures; ce philologue cite, pour le démontrer, le dicton suivant :

> Lever à cinq, dîner à *neuf*,
> Souper à cinq, coucher à neuf,
> Fait vivre d'ans nonante et neuf.

« On a donc d'abord, dit-il, nommé le dîner d'après l'heure à laquelle il se prenait; ensuite, cette heure ayant été successivement reculée jusqu'à midi, on l'a néanmoins désignée par le nom du dîner, quoique ce nom fût devenu inexact par son sens étymologique. » Les Allemands continuent bien à appeler leur dîner un *mittag-essen* (manger de midi), quelle que soit l'heure où l'on prend ce repas.

NONNE, BL. *nonna*, dont l'accusatif *nonnam* a déterminé la forme secondaire *nonnain* (cp. vfr. *Evain*, cas oblique d'*Ève*, nfr. *putain* de *pute*). Le terme *nonnus*, fém. *nonna*, introduit dans la basse latinité (saint Jérôme et autres pères de l'Eglise) était un terme de vénération, synonyme de *père* et *mère* dans le sens religieux. En italien, *nonno*, *nonna* signifient grand-père, grand'-mère; cp. en lorrain *nonnon*, en n. pr. *nounnoun* = oncle. L'origine du mot n'est pas encore sûre, bien que Scaliger ait avancé une provenance égyptienne. — D. *nonnette*, *nonnerie*.

NONOBSTANT, prépos., pr. un participe à l'ablatif absolu : *non-obstant cela* équivaut à la phrase latine « hoc non obstante », litt. cela ne formant pas obstacle. Cp. *moyennant*, *pendant*, *durant*, autres participes présents ayant pris la valeur de prépositions.

NOPE, petit nœud dans le drap, du vha. et v. flam. *noppe*, holl. *nop*; de là le verbe *noper*, arracher les nœuds. Le mot germanique *noppe* est une variété de l'all. *knopf*, néerl. *knoop*, angl. *knop*, nœud, bouton.

NOQUET, voy. *noue*.

NORD, de l'ags. *nordh*, angl. *north*

NORMAL, L. *normalis* (norma). — D. *anormal* (v. c. m.).

NORMAND (*d* paragogique, comme dans *allemand*), du germ. *nord-man*, homme du nord. — D. *Normandie*.

NORME, L. *norma*.

NOS, plur. de *nostre*, *notre*, p. *nost-s*. Cp. *dispos* p. *dispost* + *s*.

NOSTALGIE, pr. maladie du retour (νόστος, retour, ἀλγία, maladie).

NOTAIRE, L. *notarius*, copiste, scribe. — D. *notarial*, *-at*, *notarier*.

NOTE, L. nota; *noter*, L. notare = marquer, d'où *notable*, L. notabilis, remarquable (subst. *notabilité*); *notation*, L. notatio; adv. *notamment*, pr. = en notant.

NOTICE, L. *notitia* (notus), connaissance.

NOTIFIER, L. *notificare* (= notum facere). — D. *notification*.

NOTION, L. *notionem* (noscere),

NOTOIRE, L. *notorius*; la signification classique « qui fait connaître » a tourné en celle de connu. — D. *notoriété*.

NOTRE, NÔTRE, *nostre**, L. *noster*. — La distinction orthographique entre *notre* et *nôtre* est affaire de pure convention.

1. **NOUE**, t. d'architecture, endroit où deux combles se joignent en angle rentrant, tuile creuse, etc. Le sens étymologique est canal, gouttière, etc. La forme *noue* (aussi *nou*, *noe*, *nouve*, etc., dans les dialectes) a été précédée d'une forme *noque* (BL. *noccus*) à laquelle ressortit le dimin. *noquet* (terme de plombier). — Dérivés de *noue* : *nouette*, tuile bordée d'une arête, *noulet*, *nolet*, p. *nouelet*, gouttière, etc. — Le mot est d'origine germanique et correspond au vha. *nôch*, cuniculus, foramen, nha. *noche*, *nache*, canalis, cp. aussi vha. *nochs*, imbrex. — A la même famille paraît appartenir le lang. *nou*, *nauc*, *nauca*,

auge à pourceaux, auge de moulin à foulon, fosse à tan; on peut cependant les ramener aussi à *navis*, **navicus*, vaisseau.

2. **NOUE**, lieu bas où se jettent les eaux des rivières lors de leurs débordements, puis terre grasse de pâturage; paraît être le même que le précédent.

NOUER, voy. *nœud*. — Cps. *dénouer*, *renouer*.

NOUET, dimin. de *nœud;* it. *nodetto*.

NOUETTE, voy. *noue* 1.

NOUEUX, voy. *nœud*.

NOUGAT, voy. *noix*.

NOUILLE, de l'all. *nudel*, m. s.

NOULET, voy. *noue* 1.

NOURRAIN, anc. *nourrin*, prov. *noirim*, du L. *nutrimen*, nourriture.

NOURRICE, 1. celle qui nourrit, du L. *nutricia* (saint Jérôme) = *nutrix;* 2. action de nourrir, allaitement, dans « mettre en nourrice », du L. *nutricium*. — D. *nourricier*.

NOURRIR, *norir**, prov. *noirir*, du L. *nutrire*. — D. *nourriture*, L. nutritura; *nourrisson* (v. c. m.).

NOURRISSON, vfr. *noriçon*, anc. subst. fém. = nourriture, éducation, d'après Diez, de L. *nutritionem;* par la conversion du sens abstrait en sens concret, accompagnée d'un changement de genre, s'est produit *nourrisson*, enfant qui est en nourrice; cp. *elève* (fém.), action d'élever, et *élève* (masc.), celui qu'on élève; la *prison* (vfr. = l'arrestation) et le *prison* (vfr. = le prisonnier); cp. surtout *polisson*. — Hornung (Gröb. Ztschr., VI, 436) proteste contre l'équation *nouriçon* = *nutritionem*, ce mot latin postulant plutôt *norison* (cp. *trahison*); il propose par conséquent un type *nutricationem*, romanisé par *nutrictjon*. Ses doutes sont certainement légitimes, mais ne pourrait-on pas attribuer l'irrégularité à l'influence de *nourrisse* = L. *nutricia?*

NOUS, vfr. *nos*, L. *nos*.

NOUVEAU, *nouvel**, L. *novellus* (novus). — D. *nouvelle*, d'où *nouvelliste;* vfr. *novelté*, auj. *nouveauté;* verbe *renouveler*. — Les *novelles* (*novellæ*) de Théodose et de ses successeurs, comme celles de Justinien, sont ainsi nommées parce qu'elles sont postérieures à la rédaction de leurs codes respectifs.

NOVALE, L. *novalis* (novus), qu'on laboure pour la première fois.

NOVATEUR, **-ATION**, L. *novator*, *-atio* (novus).

NOVEMBRE, L. *november* (novem), neuvième mois de l'année romaine.

NOVICE, L. *novicius* (novus). — D. *noviciat*.

NOYALE, sorte de toile à voiles; de la ville de *Noyal* (Côtes du Nord), lieu de fabrication.

NOYAU, vfr. *noial*, *noiel*, voy. *noix*. — D. *noyalière*.

1. **NOYER**, subst., voy. *noix*.

2. **NOYER**, verbe, vfr. *neier*, *nier*, prov. *negar*, esp., port. *e-negar*, du L. *necare*, dont le sens générique tuer s'est individualisé, dans la basse latinité, en celui de tuer par immersion. — D. *noyade*, *noyon*.

NU, vfr. *nut*, L. *nudus*. — D. *nudité*, L. *nuditatem; nuesse* = nue-propriété.

NUAGE, voy. *nue*. — D. *nuageux*.

NUANCE, voy. *nue*. — D. *nuancer*.

NUBILE (mot savant), L. *nubilis* (nubere). — D. *nubilité*.

NUDITÉ, voy. *nu*.

NUE, L. *nubes*. — D. *nuage; nuer*, assombrir, foncer, ombrer (litt. ennuager); d'où *nuée* et *nuance* (cp. pour ce mot le terme all. *schattirung*, action d'ombrer). — On a, à tort, dérivé *nuer* tantôt de *nutare*, fléchir, tantôt de *mutare*, changer.

NUER, voy. *nue*.

NUIRE, L. (forme barbare) *nocĕre* (cp. *luire* de *lucĕre*). A côté de *nuire*, l'anc. langue avait aussi, selon la bonne forme *nocēre*, *nuisir*, *noisir* (prov. *nozer*, v. esp. *nocir*); cp. *luisir** de *lucere*, *plaisir* de *placere*, *taisir** (p. *taire*) de *tacere*. Cet infinitif ancien *nuisir* est plus en rapport avec la conjugaison du verbe et avec les dérivés *nuisance* et *nuisible* (vfr. *nuisable*).

NUIT, vfr. *noit*, du L. *noctem* (cp. *huit* de *octo*). — D. *nuitamment*, cp. BL. *noctanter* (le vfr. *nuitantre* vient, selon Diez, de l'ablatif *noctante*, comme *soventre* de *sequente*); subst. *nuitée;* verbe *s'anuiter*.

NUL, L. *nullus*. — D. *nullité*.

NUMÉRAIRE, L. *numerarius** (numerus); cps. *surnuméraire*, L. supernumerarius; — *numéral*, L. numeralis; *numérique*, L. numericus*; *numérateur*, *-ation*, L. numerator, -atio (numerare); *numératif*, *numéro*, forme d'ablatif du L. *numerus*.

NUMÉRO, voy. l'art. préc. — D. *numéroter*.

NUMISMATIQUE, relatif aux médailles ou monnaies, du L. *numisma*, *-atis*, gr. νόμισμα, monnaie. — D. *numismate*, *numismatiste*.

NUNCUPATION, **-ATIF**, du L. *nuncupare*, nommer, énoncer.

NUPTIAL, voy. *noces*.

NUQUE, vfr. *nuche*, it., esp., port., prov. *nuca*. L'étymologie tirée des mots allemands équivalents *ge-nick*, *nacken* (angl. *neck*, cou) ne s'accorde pas avec la lettre *u*. Diez rattache par conséquent le mot roman directement au L. *nux*, *nucis*, en invoquant l'expr. sicilienne *nuci di lu coddu* (= noce dello collo, vertèbre du cou (la forme *nuca*, à la vérité, fait quelque difficulté); dans sa première édition, il avait proposé le néerl. *nocke*, qui signifie à la fois coche de flèche (cp. angl. *nock*, *notch*) et colonne vertébrale (les idées cran et articulation se touchent), mais il pense que ce mot néerl. est plutôt le correspondant de l'it. *nocca*, cheville du pied, que de *nuca*. Notre mot ayant signifié autrefois moelle épinière, Littré reprend l'étym. arabe *noucha*, moelle épinière, qu'avait repoussée Diez.

NUTATION, L. *nutationem* (nutare).

NUTRITIF, **NUTRITION**, termes savants, du L. *nutrire* = fr. *nourrir*.

NYMPHE, L. *nympha* (νύμφα). — D. *nymphée*,

O

OASIS, gr. ὄασις.

OB... Ce préfixe latin, modifié suivant l'initiale du radical qu'il précède, en *oc*, *of*, *op* (parfois *o*, *obs*, *os*), n'a pas été employé comme élément de composition dans les langues romanes, et ne se trouve donc que dans des vocables venus tout d'une pièce du latin ou créés par les savants.

OBÉIR, L. *obedire* (audire). — D. *obéissant*, *-ance;* direct. du L. *obedientia* vient le terme savant fr. *obédience*.

OBÉLISQUE, L. *obeliscus* (ὀβελίσκος).

OBÉRER, L. *ob-œrare* (ne se trouve employé en latin qu'au part. passif *obœratus* = fr. *obéré*).

OBÈSE, L. *ob-esus*, pr. qui s'est gorgé de nourriture. — D. *obésité*, L. obesitas.

OBIER, arbrisseau appelé par Linné « viburnum opulus »; Littré y reconnait un mot hypothétique fr. *obe*, dont la forme répond correctement au L. *opulus* (it. *oppio*), érable, affublé de la terminaison *ier*, qui appartient à une foule de noms d'arbres. Je crois plutôt que *obier* n'est qu'une variété graphique d'*aubier* (v. c. m.).

OBIT (mot savant), service de mort, du L. *obitus* (ob-ire), décès. — D. *obituaire*.

OBJECTER, L. *objectare* (fréq. de *objicere* = vfr. *obicier*, cp. all. *vor-werfen*); *objection*, L. objectio; *objectif*, L. objectivus*, d'où *objectiver*, *-ivité*.

OBJET, du L. *objectus*, 1. action de mettre sous les yeux, 2. chose mise sous les yeux; de cette deuxième acception vient la valeur actuelle du mot. Cp. en all. les termes analogues *vorwurf*, sujet (d'un discours, etc.), *gegenstand*, objet (en général).

OBLAT, mot savant (cp. *prélat*), du L. *oblatus*, part. passé de *offerre*, donc litt. qui s'est offert; *oblation*, L. oblatio.

OBLIGER, L. *ob-ligare* (le sens moderne « attacher qqn. par la reconnaissance en lui rendant service » est étranger au mot classique). — D. *obligeant* (l'all. a le terme analogue *verbindlich*), d'où *obligeance* (mot nouveau); *obligation*, *-atoire*, L. obligatio, -atorius; *désobliger*, faire le contraire d'obliger, contrarier, faire de la peine. — Sous *allier*, j'ai fait remarquer le fait que, contrairement à *ligare* et *alligare*, *obligare* n'avait pas subi la syncope du *g;* j'en attribuais la cause au caractère plus moderne du mot; cependant, *obliger* se voyant déjà dans des textes du XIIIe siècle, il vaut mieux expliquer le maintien du *g* par le besoin d'éviter l'homonymie avec *oblier* = oublier.

OBLIQUE, L. *obliquus*. — D. *obliquité*, L. obliquitas; *obliquer*, L. obliquare.

OBLITÉRER, L. *ob-literare*, effacer. — D. *oblitération*, L. obliteratio.

OBLONG, L. *ob-longus*, de forme allongée.

OBOLE, L. *obolus* (ὀβολός).

OBOMBRER, L. *ob-umbrare*, ombrager.

OBREPTICE, L. *obrepticius* (de *ob-repere*, se glisser furtivement); *obreption*, L. *obreptionem*.

OBSCÈNE, L. *obscenus*. — D. *obscénité*.

OBSCUR, vfr. *oscur*, L. *obscurus*. — D. *obscurité*, L. obscuritas; factitif *obscurcir*. Néologismes : *obscurant* (ou *obscurantin*), d'où *obscurantisme*.

OBSÉDER, L. *ob-sidere* (cp. *posséder* de *possidere*), dont le supin *obsessum* a donné les subst. obsessio, obsessor, fr. *obsession*, *obsesseur*.

OBSÈQUES, BL. *ob-sequiœ* = L. *ex-sequiœ*.

OBSÉQUIEUX, L. *obsequiosus* (de *obsequium*, obéissance). — D. *obséquiosité*.

OBSERVER, L. *observare* (litt. garder devant les yeux; cp. le terme *regarder*). — D. *observance*, L. observantia; *observation*, *-ateur*, L. observatio, -ator; *observatoire* (cp., pour la valeur du suffixe, le mot *laboratoire*).

OBSESSEUR, -ION, voy. *obséder*.

OBSIDIENNE, L. *obsidianum* vitrum (de *Obsidius*, qui a découvert cette pierre).

OBSIDIONAL, L. *obsidionalis* (de *obsidio*, siège).

OBSOLÈTE, = hors d'usage, L. *obsoletus*, usé, suranné.

OBSTACLE, L. *obstaculum* (ob-stare).

OBSTÉTRIQUE, L. *obstetrica* ars, art des sages-femmes (de *obstetrix*, litt. assistante).

OBSTINER (S'), L. *obstinare*. — D. *obstiné*, *ation*, L. obstinatus, -atio.

OBSTRUER, L. *ob-struere*. Le verbe fr avec sa terminaison en *er* fait disparate avec les formes congénères *instruire*, *construire*, *détruire;* il faudrait *ostruire;* aussi bien est-ce un mot de formation savante. — Cps. *désobstruer*. — Du supin latin obstructum : subst. obstructionem, fr. *obstruction*.

OBTEMPÉRER, L. *obtemperare*.

OBTENIR, L. *obtinere*, supin *obtentum*, d'où le subst. obtentio, fr. *obtention*.

OBTURER, L. *obturare*, boucher. — D. *obturation*, *-ateur*.

OBTUS, L. *obtusus*, émoussé (obtundere).

OBUS, esp. *obuz;* l'all. dit *haubitze* (angl. *howitz*), mais il ne paraît pas y avoir de rapport étymologique entre les deux mots, à moins que l'on n'admette que *obus* soit pour *obis* et que ce dernier reproduise la forme it. *obizzo*. — L'all. *haufnitz*, auj. *haubitze*, est venu à la suite de la guerre des hussites, du bohême *haufnice*, fronde à pierres. — D. *obusier*, *obuserie*.

OBVIER, L. *ob-viare*, pr. se mettre dans le chemin (*via*).

OC (langue d'), voy *oui*.

OCCASION (vfr. *ochoison*, *achoison*, *ochison*), L. *occasionem*, de *oc-cidere* (cadere), tomber (cp. *accident* de *ac-cidere*, litt. = all.

zu-fall). L'*occasion* est donc pr. chance, rencontre; le mot synonyme *occurrence* n'a pas d'autre sens étymologique. L'all. dit *gelegenheit*, de *gelegen*, situé, placé à propos, opportun. — D. *occasionner*, donner occasion, donner lieu; *occasionnel*.

OCCIDENT, L. *occidens* (oc-cidere) = couchant. — D. *occidental*.

OCCIPUT, mot latin (ob + caput), gén. *occipitis*, d'où l'adj. *occipital*.

OCCIRE*, tuer, L. *occidere* (ob + cædere); supin *occisum*, d'où L. occisio, fr. *occision**.

OCCLUSION, L. *occlusionem* (de *occludere*, fermer).

OCCULTE, L. *occultus* (oc-culere). — Du fréq. *occultare* : subst. *occultation*, L. occultatio.

OCCUPER, L. *occupare* (ob + capere), premier sens : s'emparer, se saisir de qqch. — D. *occupation*, *-ateur*. L. occupatio, -ator.

OCCURRENT, qui survient, L. *oc-currens*. — D. *occurrence*, rencontre, occasion.

OCÉAN, L. *oceanus* (ὠκεανός).

OCHLOCRATIE, gouvernement de la populace (gr. ὄχλος).

OCRE, L. *ochra*, du gr. ὠχρός, d'un jaune pâle. — D. *ocreux*.

OCTA- ou **OCTO-**, élément de composition, du gr. ὀκτώ, en composition ὀκτα.

OCTANT, L. *octans*, m. s. (pr. huitième du cercle).

OCTANTE, L. *octaginta*, p. *octoginta*.

OCTAVE, espace de huit jours, intervalle de huit tons, du L. *octavus*. Le sens *huitième* a tourné en celui de *huitaine*. — D. verbe *octavier;* format *in-octavo* = en huit (la grande feuille étant pliée en huit feuillets).

OCTOBRE, vfr. *octembre*, *uitouvre*, huitième mois de l'année romaine, L *october* (octo).

OCTOGÉNAIRE, L. *octogenarius*.

OCTOGONE (gr. ὀκτώ-γωνος), à huit angles.

OCTROYER, vfr. *otrier*, it. *otriare*, esp. *otorgare*, port. *outorgar*, prov. *autorgar*, *autreyar*, d'un type latin *auctoricare* p. *auctorare*, confirmer, accorder définitivement. — D. *octroi*. On a nommé spécialement *octroi* un impôt mis sur certaines marchandises à l'entrée des villes, parce qu'il appartient à ces villes en vertu d'une concession, d'un *octroi* du gouvernement.

OCTUPLE, L. *octuplus*. — D. *octupler*.

OCULAIRE, OCULÉ, OCULISTE, dérivés du L. *oculus* = fr. *œil*.

ODALISQUE, du turc *odalik*, pr. chambrière, femme attachée au service des sultanes.

ODE, L. *ode* (ᾠδή, chant). Du dér. ᾠδεῖον, local destiné aux exercices de chant ou de musique, vient L. *odeum*, fr. *odéon*.

ODEUR, L. *odorem*. — Du L. *odorare*, parfumer, vient *odorant;* du L. *odorari* (anc. fr. *odorer*), flairer, l'adj. *odorable*, et les subst. *odorat* et *odoration*, L. odoratus, -atio ; *odoriférant* est une formation nouvelle p. *odorifère*, L. odorifer.

ODIEUX, L. *odiosus* (odium).

ODONTALGIE, mal (ἀλγία) aux dents (ὀδούς, ὀδόντος).

ODORANT, ODORAT, etc., voy. *odeur*.

ŒCUMÉNIQUE, qui appartient à toute la terre habitée, du gr. οἰκουμένη, (terre) habitée.

ŒIL, vfr. *oil*, *œl*, prov. *olh*, esp. *ojo*, port. *olho*, it. *occhio*, du L. *oculus* (dim. de *ocus* = all. *auge*). Le plur. *yeux* est p. *ieux*, modalité vocale de *eux* = *euls* ou *uels*. Qui pourrait dire pourquoi l'on s'est écarté de la règle en ce qui concerne le pluriel du mot *œil*, sur quel fondement légitime on a établi une distinction entre *œils* et *yeux ?* Au même titre, on aurait pu conserver les anc. formes *paraux*, *consaux*, etc., comme plur. de *pareil*, *conseil*, etc. — D. *œillé*, *œillère*, *œillade*, *œillet*.

ŒILLADE, it. *occhiata*, de *œil*. — D. *œillader*.

ŒILLET, 1. petit *œil;* de là le terme de jardinage et d'optique *œilleton ;* 2. nom d'une fleur ; je ne saurais motiver cette dénomination ; les Allemands nomment la fleur en question *nelke* p. *nägelke*, c.-à-d. petit clou ; 3 petit trou fait à une étoffe pour y passer un lacet.

ŒILLETTE, pavot, puis huile de pavot ; anc. aussi *œillet*, *huillet*, dimin. du vfr. *œille*, = fr. mod. *huile*, L. *oleum*. Le pic. dit *oullette*.

ŒSOPHAGE, gr. οἰσοφάγος (porte-manger).

ŒSTRE, L. *œstrus* (gr. οἶστρος), taon.

ŒUF, L. *ovum*. — D. *œuvé*.

ŒUVRE, ouvrage, subst. verbal de *ouvrer*, ou direct. tiré du L. *opera*, travail, peine. Au sens de « chose faite », et surtout comme terme collectif « ensemble des œuvres d'un auteur », le mot vient du L. *opera*, plur. de *opus*, œuvre. — D. *désœuvré*, *manœuvrer*.

OFFENSE, du L. *offensa*, heurt, lésion, offense (de *offendere*), ou tout simplement le subst. verbal du verbe *offenser*.

OFFENSER, L. *offensare*, fréq. de *offendere* = vfr. *offendre*. — Du supin latin *offensum : offenseur*, L. offensor, et *offensif*, L. offensivus, d'où le subst. *offensive*.

OFFERTE, voy. *offrir*. — D. *offertoire*, d'un type latin *offertoria*.

1. **OFFICE**, masc., L. *officium*, service, fonctions. — D. verbe *officier* (d'où *officiant*); subst. *officier*, L. officiarius ; *official*, anc. = officier (dans des applications spéciales); adj. *officiel*, L. officialis ; *officieux*, L. officiosus, m. s.

2. **OFFICE**, fém., lieu d'un hôtel où l'on garde ou prépare le fruit pour la table, où se fait le dessert. Ce mot, quoique de genre différent, est peut-être le même que le précédent ; il aura été appliqué dans une circonstance spéciale et sera resté en usage ; c'est comme si on disait le « service ». — D'un autre côté, il se pourrait aussi que le fém. *office* représentât un type latin *officia*, primitif de *officina*, lequel terme latin (pr. = atelier, laboratoire) se rencontre fréquemment dans la latinité du moyen âge, en parlant des monastères, avec

le sens de : « ædicula quibus asservantur quæ ad victus aut alios usus monachorum spectant », donc chambre à provisions. — D'après la définition établie par Jean de Gènes : *officina* locus ubi sunt officia, c.-à-d. les *offices*, les services manuels, les métiers (ministeria), on est tenté de croire à une parenté d'origine entre *officium* et *officina*. Il n'en existe pas cependant, car il est à peu près certain que *officina* est une contraction de *opificina*, et vient de *opifex*, ouvrier.

OFFICIEUX, **-IEL**, **-IEUX**, voy. *office* 1.

OFFICINE, pr. atelier de travail, plus tard spécial. laboratoire du pharmacien, du L. *officina*, voy. *office* 2 — D. *officinal*.

OFFRANDE, **OFFRE**, voy. *offrir*.

OFFRIR, p. *offerir*, it. *offerire*, cat. *oferir*, d'un type latin *offerire* p. *offerre*; du partic. barbare *offertus* vient le fr. *offert*, d'où le subst. participial *offerte*; du partic. passif *offerendus* vient *offrande*, pr. chose à offrir, puis chose offerte. — Subst. verbal de *offrir* : *offre*, 1. action d'offrir, 2. ce que l'on offre.

OFFUSQUER, L. *of-fuscare* (Tertullien), obscurcir, de *fuscus*, sombre.

OGIVE, anc. aussi *augive*; ce mot est généralement tiré de l'all. *auge*, néerl. *oog*, œil, parce que les arcs des cintres dans les voûtes gothiques forment des angles curvilignes semblables à ceux du coin de l'œil; Ménage le dérive du fr. *auge* (donc litt. = « en forme d'auge »); Le Héricher, approuvé par Littré, de *augere*, l'arc en diagonale augmentant la force de la voûte et de l'arêtier. — D. *ogival*.

OGRE, pour *orgue*, it. *orco*, esp. *huerco*, *ogro*, ags. *orc*, du L. *Orcus*, dieu des enfers. — D. *ogrerie*.

OIE, vfr. *oe*, *oue*, prov. *auca*, esp., port., it. *oca*, direct. du BL. *auca*. Ce dernier est l'effet d'une contraction de *avica*, formé de *avis*, comme *natica* de *natis*, etc. (cp. *raucus* p. *ravicus*). Le terme classique *anser* a été supplanté par *avica* ou *auca*, l'oie étant envisagée, au point de vue de l'économie domestique, comme l'oiseau par excellence. C'est ainsi que les bœufs et les vaches, comme constituant les animaux principaux d'une exploitation rurale, étaient désignés par le terme générique *aumaille* = L. *animalia*. Nodier, plus commodément, trouve l'étymologie du mot *oie* dans le cri de l'oiseau ! — D. *oison* (l's reproduit le *c* du primitif latin, cp. *clerçon** de *clerc* et le mot *oiseau*). Les gloses de Cassel ont déjà le type latin *aucionem*

OIGNON, prov. *ugnion*, du L. *unionem*, m. s. — D. *oignonet*, *-ière*, *-ade*.

OÏL (langue d'), voy. *oui*.

OILLE, **OUILLE**, de l'esp. *olla* (potage de différentes racines et viandes), qui est le L. *olla* (vfr. *ole*), terrine, marmite.

OINDRE, L. *ungere*, d'où, par le supin *unctum*, les subst. 1. L. unctio, fr. *onction*; 2. L. unctus, d'où l'adj. *onctueux*. Le subst. *oing* répond au L. *unguen*; la forme *onguent*, au L. *unguentum*. — On appelait jadis les parfumeurs des *ointiers*.

OING, voy. *oindre*.

...OIR, **OIRE**, suffixe masc., répondant au L. *orium* (*dortoir*, *directoire*, *purgatoire*); le suffixe OIRE, dans les subst. fém., représente L. *oria* (*victoire*, *histoire*), dans les adjectifs, L. *orius*, *a*, *um* (*notoire*, *transitoire*).

...OIS, suffixe d'adj. et de subst. répondant 1) à L. *ensis* (*bourgeois*, *Bruxellois*); 2) à L. *iscus* (franciscus, *françois**, theotiscus, *thiois**; cp. *discus*, fr. *dois** (dais).

OISEAU, *oisel**, it. *uccello* (aussi *augello*), prov. *auzel*, d'une forme BL. *aucellus* p. *avicellus*. — D. *oiseler* d'où *oiseleur*, *oiselier*, *oisellerie*; dim. *oiselet*, *oisillon*.

OISEUX (= qui ne fait rien ou qui ne sert à rien), reproduit L. *otiosus*; quant à *oisif*, il accuse par sa facture un ancien primitif *oise*, représentant le L. *otium*.

OISIF, voy. *oiseux*. — D. *oisiveté*.

OISON, voy. *oie*. — D. *oisonnerie*.

OLÉAGINEUX, L. *oleaginosus**, forme extensive de *oleaginus* (oleum).

OLÉANDRE, laurier-rose, it. *oleandro*, esp. *eloendra*, port. *eloendro*, *loendro*; ces formes diverses sont gâtées de *lorandrum*, mot cité par Isidore. Ce dernier paraît à son tour être une corruption de *rhododendrum*, sous l'influence de quelque allusion à *laurus*, laurier. On a aussi songé, vu le caractère vénéneux de l'oléandre, à un type gr. ὀλεσάνδρος = qui détruit l'homme.

OLFACTIF, dérivé du subst. L. *olfactus*, odeur (*olfacere*, rac. *ol* p. *od*).

OLIBAN, encens, d'après Lassen, de L. *oleum libani*, huile du baumier.

OLIBRIUS, étourdi qui fait l'entendu, du nom d'un sénateur romain sans capacité, proclamé empereur d'Occident en 472.

OLIFANT, cor des chevaliers errants, pr. ivoire, du L. *elephas -antis* (prov. *olifan*, flam. *olefant*).

OLIGARCHIE, gr. ὀλιγαρχία, gouvernement d'un petit nombre (ὀλίγοι).

OLIM, mot latin = autrefois; de là les *olim* = les anciens registres du Parlement de Paris dès 1313.

OLINDE, sorte de lame d'épée, venant de la ville d'*Olinde* dans le Brésil ; d'après d'autres, de *Solingen* en Westphalie (en effet, *des solingues* a pu se gâter en *des olindes*).

OLIVE, L. *oliva* (ἐλαία). — D. *olivier*, *olivaire*, L. olivarius; *olivaison*, du L. *olivare*, récolter les olives; *olivâtre*; *olivet*, L. olivetum; *olivète*, *olivetier*; *olivettes*, danse en usage chez les Provençaux après qu'ils ont cueilli les olives.

OLLAIRE, L. *ollaris* (de *olla*, pot).

OLOGRAPHE, gr. ὁλόγραφος = écrit en entier.

OMBELLE, du L. *umbella*, parasol (umbra). Sous l'influence du mot *ombre*, on dit aujourd'hui p. parasol, *ombrelle*, au lieu de *ombelle*. Cp. gr. σκιάδιον, L. *umbraculum* = ombrelle.

OMBILIC, t. de botanique et d'anatomie, du L. *umbilicus*, nombril. — Voy. *nombril*.

1. **OMBRE**, L. *umbra*. — D. *ombreux*,

L. umbrosus; *ombrer*, L. umbrare; *ombrage*, 1. ancien adj. signifiant obscur, couvert, du L. *umbraticus;* 2. subst., = ensemble de choses qui donnent de l'ombre; je suppose que le sens figuré défiance, soupçon, est abstrait de l'adj. *ombrageux*. Du subst. *ombrage* viennent : verbe *ombrager*, et adj. *ombrageux*, « qui s'effraye de son ombre ». — Pour le mot *ombrelle*, voy. *ombelle*.

2. **OMBRE** (*terre d'*), bien que servant à *ombrer*, cette terre tire son nom de l'*Ombrie*.

3. **OMBRE**, poisson, L. *umbra*.

OMBRELLE, voy. *ombelle*.

OMELETTE, patois *amelette*. Les opinions sur l'étymologie de ce mot culinaire sont variées; aucune ne peut satisfaire. Citons-les brièvement : 1. *œufs mêlés* (La Motte le Vayer); 2. *animaletta*, de *anima*, l'âme, ici = le dedans d'un œuf (Ménage); 3. ἀμυλατόν, mot imaginaire, devant signifier « délayé ensemble » (Lancelot); 4. *ovum molle*, œuf mollet (Bourdelot); 5. ὀμελία, composé imaginaire de ὠόν, œuf, et de μέλι, miel; 6. BL. *obleta*, oublie, nasalisé en *ombleta* (Atzler). — La forme ancienne et la plus répandue de ce mot est *amelette*, mais celle-ci, à son tour, a été précédée de *alemette*, *alemelle* ou *alumelle*, pr. lame (l'omelette étant plate comme une lame). C'est là que Littré, avec raison, trouve la solution de ce problème culino-étymologique.

OMETTRE, L. *o-mittere*, d'où, par le supin *omissum*, subst. omissio, fr. *omission*.

OMINEUX, L. *ominosus* (omen).

OMISSION, voy. *omettre*.

OMNIBUS, mot latin, sign. « pour tous », à l'usage de tout le monde. La chose et le nom datent, dit l'histoire, de 1829.

OMNIPOTENT, L. *omnipotens* = tout-puissant.

OMOPLATE, du gr. ὤμου πλάτη, le plat de l'épaule.

ON, vfr. *hom*, *om*. C'est le latin *homo*. « On dit » représente littéralement *homo dicit*, logiquement = *homines dicunt*. Cette origine du pronom indéfini explique son emploi avec l'article, « l'hom dit, l'on fait ». Les Allemands emploient de même *man* = *mann*, homme. Comparez l'emploi analogue du mot *personne*, dans « personne n'a jamais vu » = on n'a jamais vu.

ONAGRE, L. *onagrus*, du gr. ὄνος ἄγριος, âne sauvage.

ONC*, **ONQUES***, L. *unquam*.

1. **ONCE**, (mesure), L. *uncia* (οὐγκία). — D. *onciale*, grande lettre pour les inscriptions, du L. *uncialis*, qui mesure un pouce.

2. **ONCE**, jaguar, panthère, d'après Quatremère et Pihan, du persan *nouz* par l'intermédiaire du port. *onça*, m. s.; d'après Diez, vu la forme it. *lonza*, du L. *lyncem*, lynx, ou plutôt d'une forme adjectivale *lyncea*, par aphérèse de l'initiale; d'après Wackernagel, de λεόντιος, « appartenant à l'espèce du lion » (on trouve, en effet, en mha. *lunze*, lionne).

ONCIAL, voy. *once* 1.

ONCLE, du L. *avunculus* (oncle maternel, employé déjà dans la loi salique au sens de patruus), par la forme contracte *aunculus* (cp. *avica* = *auca*).

ONCTION, voy. *oindre*.

ONCTUEUX, voy. *oindre*. — D. *onctuosité*.

ONDE, L. *unda*. — D. *ondé*, *ondée*, *ondoyer*, d'un type *undicare* = undare. Du dim. L. *undula* viennent *onduler*, L. undulare (d'où *ondulation*) et *onduleux*.

ONÉRAIRE, L. *onerarius**, qui supporte la charge (*onus*, *-eris*); *onéreux*, L. onerosus, qui pèse, qui est à charge.

ONGLE, L. *ungula*. Notez le changement de genre dans le mot fr. — D. *onglet*, pr. pli fait avec l'ongle; *onglé*, en hist. nat. *ongulé*, du L. ungulatus; *onglée*.

ONGUENT, L. *ungentum* (ungere).

ONOMATOPÉE, gr. ὀνοματοποΐα, pr. action de faire un mot, surtout un mot imitatif.

ONQUES, voy. *onc*.

ONYX, L. *onyx*, gr. ὄνυξ, pr. ongle du doigt; l'agate a été ainsi nommée à cause de son brillant.

ONZE, du L. *undecim*. — D. *onzième*.

OPALE, L. *opalus* (ὀπάλλιος).

OPAQUE, L. *opacus*. — D. *opacité*, L. opacitas.

OPE, t. d'architecture, L. (ὀπή).

OPÉRA, mot italien (en all. *oper*), correspondant littéral du fr. *œuvre* (v. c. m.). MM. Noël et Carpentier ont mal rencontré en voyant dans *opéra* l'idée du plur. L. *opera*, les ouvrages « parce que l'opéra est la réunion de plusieurs ouvrages ou l'ouvrage de plusieurs, le poète, le musicien, le peintre ou décorateur contribuant à la confection de ces sortes de pièces ». Il n'y a dans le mot *opéra* qu'une particularisation du sens générique « composition ». Cp. le sens spécial donné au mot générique fr. *compositeur*. — D. *opérette*.

OPERCULE, t. d'histoire naturelle, L. *operculum*, couvercle.

OPÉRER, L. *operari* (opus), dont la langue vulgaire a fait *ouvrer*. — D. *opérateur*, *-ation*, *-atoire*, L. operator, -atio, -atorius.

OPHICLÉIDE, nom technique donné au serpent à clefs, et forgé avec le gr. ὄφις, serpent, et κλείς, gén. κλειδός, clef.

OPHTALMIE, -IQUE, du gr. ὀφθαλμός, œil.

OPILER, obstruer, L. *oppilare*. — D. *opilatif*, *-ation*, *dés-opiler*.

OPINER, L. *opinari*. — D. *opinant*, *préopinant*.

OPINION, L. *opinionem*. — D. *opiniâtre* (mot du XVI[e] siècle qui paraît fait sous l'influence d'*acariâtre*), d'où *s'opiniâtrer*, et *opiniâtreté*.

OPIUM, mot latin, tiré du gr. ὄπιον, suc de pavot. — D. *opiacé*, *opiat*.

OPPORTUN, L. *opportunus*. — D. *opportunité*, L. opportunitas; néolog. *opportunisme*, *-iste*.

OPPOSER, de *poser*, d'après le L. *opponere*. De ce dernier, par le supin *oppositum*, viennent ; *opposite*, L. oppositus, *opposition*, L. oppositio, et *oppositif*.

OPPRESSER, voy. l'art. suiv.

OPPRIMER, L. *opprimere* (premere), dont

le supin *oppressum* a donné : 1. le verbe fréq. *oppresser;* 2. les subst. *oppresseur, -ion,* L. oppressor, -sio ; 3. l'adj. *oppressif.*

OPPROBRE, L. *opprobrium.*

OPTER, L. *optare,* faire choix, fréq. d'un ancien verbe *op-ere,* dont le supin *optum* a donné le subst. *optio,* fr *option.*

OPTIMISTE, qui croit que tout est au mieux, du L. *optimus,* très bon. — D. *optimisme.*

OPTION, voy. *opter.*

OPTIQUE, gr. ὀπτικός, relatif à la vue. — D. *opticien.*

OPULENT, L. *opulentus* (opes). — D. *opulence,* L. opulentia.

OPUSCULE, L. *opusculum* (opus).

1. **OR,** vfr. *ores;* cette particule signifiait jadis maintenant, à cette heure ; auj. elle sert à relier une proposition nouvelle à une proposition antérieure, et à marquer un léger rapport de conséquence. Dans la vieille langue, on aimait à renforcer *or* par *donc* ou *doncques.* Cette conjonction a une valeur toute spéciale dans le syllogisme. Elle vient du L. *hora,* et correspond ainsi à l'esp., port. *hora, ora,* it. *ora,* prov. *ora, oras, or;* cependant l'*o* ouvert de l'adv. fr. *ore* paraît être l'effet d'une fusion des mots latins *ha hora* (Suchier, Gröb. Ztschr., I, 432). Elle entre, avec l'acception temporelle de maintenant, dans la composition des termes *désORmais* et *DORénavant* (voy. ces mots). Voy. aussi *lors, alors* et *encore.*

2. **OR,** subst., L. *aurum.* — D. vfr. *orer,* p. *dorer* (ce dernier vient du composé L. *deaurare*).

ORACLE, L. *oraculum.* — D. *oraculeux.*

ORAGE, esp. *orage,* prov. *auratge,* autr. = vent, souffle. On distinguait « bel orage », vent favorable, et « grant orage », tempête. Auj. la signification s'est rétrécie et ne comprend plus que ce dernier sens. C'est un dérivé du vfr. *ore,* qui est le L. *aura* (it. *aura, ora,* esp., port. *aura*), d'où vient aussi l'ancien mot *orée,* pluie d'orage. — D. *orageux.*

ORAISON, L. *orationem* (orare).

ORAL, L. *oralis* (os, oris).

ORANGE, BL. *arangus, arangia,* it. *arancio* (à Milan *naranz,* à Venise *naranza*), esp. *naranja,* port. *laranja* (basque *larania*), cat. *taronja,* valaque *neranze,* gr. mod. νεράντζι, v. flam. *arangie, aranie.* Toutes ces formes diverses sont des défigurations plus ou moins fortes du persan *narenj,* arabe *nâranja,* hindoustani *naringe.* La forme française est l'effet d'une relation imaginaire avec *or;* en effet, les Latins appelaient les oranges des pommes d'or, *aurea mala.* Du latin moderne *pomum aurantium,* les Allemands ont fait le composé *pomeranze.* — M. Eug. Fournier (Mém. de la Soc. de linguist. de Paris, I, 122) démontre que la vraie source de ce mot est le sanscrit *nâgaranga,* un des dix-sept noms sanscrits de l'orange, qui signifie étymologiquement « rouge (*ranga*) comme du minium (*nâga*) ».

ORANG-OUTANG, mot malais, signifiant homme des bois.

ORATEUR, L. *oratorem* (orare) ; adj. *oratoire,* L. oratorius ; subst. *oratoire,* L. oratorium (lieu de prière).

ORATORIO, mot italien, correspondant au fr. *oratoire.* Le nom *oratorio,* en tant que terme musical, vient, selon les uns, de Philippe de Neri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire (mort à Rome en 1595), comme ayant le premier introduit ce genre de représentations musicales ; selon d'autres, de ce que le duc Annibal Marchesi, retiré dans un couvent de l'Oratoire à Naples en 1740, y écrivit des drames religieux pour le théâtre de ce monastère.

1. **ORBE,** adj., dans « coup orbe, mur orbe », du L. *orbus,* pr. privé, d'où successivement les sens spéciaux : orphelin, veuf, aveugle, puis « qui ne se voit pas, non apparent ».

2. **ORBE,** subst., t. d'astronomie, L. *orbis.* — D. *orbiculaire,* L. orbicularis (du dim. orbiculus).

ORBITE, L. *orbita,* trace d'une roue (*orbis*). La vraie représentation fr. de *orbĭta* est vfr. *orde.* — D. *orbitaire,* L. orbitarius*. Ce même type *orbitarius,* au féminin, a donné, dit-on, par l'effet, d'une contraction tout à fait régulière, le vfr. et pic. *ordière,* d'où, par le changement euphonique de *d* en *n,* s'est produit le fr. mod. *ornière;* mais voy. d'autres explications s. *ornière.* Le thème primitif *orb* s'est conservé dans la forme wallonne *orbîre, ourbîre* = ornière.

ORCHESTRE, gr. ὀρχήστρα, place du théâtre où s'exécutaient les danses (ὀρχεῖσθαι, danser) ou plutôt les évolutions du chœur. Chez les Romains, l'*orchestra* était la place affectée aux sénateurs. Auj. le mot désigne : 1. le lieu où se tiennent les musiciens ; 2. le corps des musiciens d'un théâtre. — D. *orchestrer.*

ORCHIS, plante dont les racines ressemblent à des testicules, du gr. ὄρχις, -ιδος, testicule. — D. *orchidée.*

ORD, ORT, vieux mot = vilain, sale (en t. de commerce, *ort* s'emploie encore en opposition avec net, « poids ort » = poids brut), du L. *horridus,* qui excite l'horreur, repoussant. — D. *ordure;* verbe *ordir**, salir.

ORDALIE, vfr. *ordel,* jugement de Dieu, BL. *ordalium,* de l'ags. *ordâl,* v. saxon *urdêle,* angl. *ordeal,* nl. *oordeel,* all. *urtel, urteil,* jugement.

ORDINAIRE, L. *ordinarius* (ordo, -inis) ; *ordinal,* L. ordinalis ; *ordination,* L. ordinatio.

ORDONNER, vfr. *ordener* (voy. *ordre*), du L. *ordinare.* — D. *ordonnance,* vfr. *ordenance; ordonnateur,* L. ordinator ; *désordonné* = déréglé.

ORDRE, vfr. *ordene* (l'accent sur *o*), prov. *orde, orden,* esp. *orden,* it. *ordine;* de l'acc. latin *ordinem* (nom. *ordo*) ; cp. *cofre* de *cophinus.* — D. verbe *ordener**, devenu par abus *ordonner.* — Cps. *dés-ordre, sous-ordre.*

ORDURE, voy. *ord.* — D. *ordurier.*

ORÉE, lisière d'un bois, du vfr. *or*, bord = L. *ora*, m. s. On disait autrefois aussi *orière* = lisière. Voy. aussi *orle*.

OREILLE, prov., port. *orelha*, it. *orecchia*, esp. *oreja*, du L *auricula*, dim. de *auris*.— D. *oreiller*, *oreillard*, *oreillon* ou *orillon*. — Cps. *essoriller* (v. c. m.).

OREMUS, oraison, mot latin signifiant « prions », de *orare*, prier.

ORFÈVRE, du L. *auri faber*, ouvrier en or. — D. *orfèvrerie; orfévri*.

ORFRAIE, p. *osfraie*, du L. *ossifragus*, brise-os. Pour *s* changé en *r*, cp. *varlet** p. *vaslet*. — L'angl. *osprey*, d'après Suchier, n'est pas de même origine; il représente, comme vfr. *orprès*, le gréco-latin *oripelargus* (cigogne des montagnes), gâté en *oriperagus*.

ORFROI, broderie employée en bordure, galon, vfr. *orfrais*, prov. *aurfres*, v. esp. *orofres*, litt. = *auri fresium*, fraise ou frise d'or (Isidore : vestimentum *aurifrisatum*). Le BL. *auriphrygium* est une création arbitraire (voy. *frise*), qui a prob. déterminé la forme fr. *orfroi*.

ORGANDI, mousseline très claire. D'où?

ORGANE (mot savant), L. *organum* (ὄργανον). — D. *organique*, L. organicus; *organiser* (cps. *désorganiser*), *organisme*. — Le latin *organum*, instrument, a régulièrement donné le fr. *orgue*, vfr. et angl. *organ* (d'où *organiste*), all. *orgel*. Au point de vue de l'Eglise, l'orgue était l'instrument par excellence.

ORGANISTE, voy. l'art. préc.

ORGANSIN, sorte de soies torses qu'on a fait passer deux fois par le moulin; prob. un dérivé irrégulier de *organum*, instrument. — D. *organsiner*.

ORGE, it. *orzo*, prov. *ordi*, régulièrement fait du L. *hordeum*. — D. *orgeat*, boisson primitivement faite avec de l'eau d'orge, du sucre et des amandes; *orgelet*, petite tumeur ou enflure, en forme de grain d'orge, qui se produit sur le bord des paupières; on dit aussi *orgeolet*, dim. de *orgeol*, qui reproduit le dim. L. *hordeolus*, employé, avec le même sens, par Marcellus Empiricus.

ORGIE, gr. ὄργια, fêtes de Bacchus.

ORGUE, voy. *organe*.

ORGUEIL, it. *orgoglio*, esp. *orgullo*, prov. *orgolh*, wall. *orgowe*, *orgou*, faste, vanité; du vha. *urguolî*, subst. supposé de l'adj. *urguol* = insigne, haut, hautain; cp. vha. *urgilo*, superbus, luxurians, ags. *orgel*, superbia. — Il faut rejeter les étymologies tirées du gr. ὀργᾶειν, être enflé, ou de ὀργίλος, sujet à la colère, et proposées par plusieurs savants français. Chevallet place le mot sous la rubrique *rok*, mot breton signifiant fier, rogue, arrogant, en admettant une transposition en *orh*, mais il se garde de rendre compte de la terminaison. Langensiepen propose *orthocolium*, subst. fictif de *orthocolus* (gr. ὀρθόκωλος) = qui a les articulations raides; c'est assez bien imaginé pour la lettre, mais peu satisfaisant pour le sens. Citons encore pour mémoire une conjecture de M. Baudry (Revue des langues rom. V), qui suppose dans *orgueil* le subst. verbal d'un verbe *orgueillir*, qui serait le représentant fr. d'un composé lat. *adrecolligere*. — D. *orguilleux*, *s'enorgueillir*.

ORIENT, L. *orientem* (oriri), levant. — D. *oriental*, *orienter*, pr. placer une chose dans la direction de l'est (celui-ci trouvé, les autres points cardinaux s'offrent d'eux-mêmes); opp. *dés-orienter*.

ORIFICE, L. *orificium*.

ORIFLAMME, aussi *oriflambe* et *oriflant*, prov. *auriflan*, d'abord l'étendard de l'abbaye de Saint-Denis, qui était de soie rouge avec une hampe dorée (voy. Du Cange, s. v. *auriflamma*). C'est un composé de *aurum*, or, et de *flamma*, étoffe coupée en zigzag, en forme de flamme (cp. L. *flammula*, petit drapeau). — Je préfère considérer *oriflamme* comme issu de *orie-flamme* de la Chanson de Roland (cp. *minuit* p. *mie nuit*), où *orie* est un adj. féminin.

ORIGAN, L. *origanum* (ὀρίγανον).

ORIGINE, du L. *origo*, gén. *originis*. Ce mot *origine* est de facture savante; la bonne forme française, à laquelle on n'aurait pas dû renoncer, est le vfr. *orine*. — D. *original* et *originel*, L. originalis (d'où *originalité*); *originaire*, L. originarius.

ORIGNAL, élan du Canada; la bonne forme est *orignac*, mot introduit en Amérique par les Basques d'après leur mot *orenac*, cerf.

ORILLON, voy. *oreille*. — D. *orillonner*.

ORIPEAU, *oripel**, it. *orpello*, esp. *oropel*, prov. *aurpel*, pr. peau d'or, du L. *auri pellis*.

ORLE, anc. *ourle*, bordure, it. *orlo*, esp. *orla*, d'un type *orula*, dim. du L. *ora*, bord; cp. *perle* de *pirula*. — D. dim. *orlet*, communément *ourlet*, anc. *ourelet;* verbe *ourler*, border, it. *orlare*, esp. *orlar*. — Caroline Michaëlis tient it. *orlo* et esp. *orla* pour empruntés au fr. *orle*, et identifie celui-ci avec ags. *orl*, bord, qui, lui-même, est d'origine celtique.

ORME, en vfr. aussi *oume*, prov. *olme*, du L. *ulmus*. — D. *ormeau*, *ormille*, *ormaie* ou *ormoie*, L. ulmetum.

ORMIER, espèce de mollusque, aussi appelée *oreille de mer*, du L. *auris maris*.

1. **ORNE**, sorte de frêne, L. *ornus*. — D. *ornier*.

2. **ORNE**, t. rural, du L. *ordinem*, rang, rangée.

ORNER, L. *ornare*. — D. *ornement*, L. ornamentum, d'où *ornementer*.

ORNIÈRE, voy. *orbite*. — Förster (Ztschr., III, 262) n'est pas assuré sur la formation de ce mot par l'intermédiaire de *ordière*. En admettant même, malgré certains doutes, que *ordière*, terme propre exclusivement aux textes picards, soit issu de **orbitaria*, il prouve l'existence tout aussi ancienne de *ornière* et *ormiere* et pense que nous pourrions bien avoir affaire à deux mots synonymes, mais d'origine distincte. Quant à *ornière*, ce serait une modification de *ormiere* et celui-ci un dérivé d'un lat. fictif *orma* = it. *orma* « trace, piste ».—

G. Paris (Rom., VIII, 628) incline à voir dans *ornière* un dérivé du vfr. *orne* (rang, file, ligne, voie), une des deux formes qu'a prises *ordene* (l'autre est *ordre*) (v. c. m.); dans *ordière* une forme allégée de *ordrière* ou *ordnière*, car *orbita* est inconnu à toutes les langues romanes (le wall. *ourbire* peut difficilement venir de *orbitaria*). Il pense que la forme *ormière* vient de l'it. *orma*.

ORNITHOLOGIE, science des oiseaux (ὄρνιθες).

ORPAILLEUR, par corruption *arpailleur*, qui tire des *paillettes d'or* du sable des fleuves.

ORPHELIN, vfr. *orfenin*, dér. du vfr. *orfene*, *orfe*, qui est le L. *orphanus* (ὀρφανός).

ORPHIE, *l'Esox belone*, poisson. Littré ne tente aucune étymologie. Joret (Rom., IX, 125) y voit une déformation du holl. *horenvisch*, all. *hornfisch* (même sens). On trouve aussi *horfi*; et pour la manière de franciser le germ. *vis*, *fisch*, il rappelle *stocphis*, *stocfis* (mots constatés), *esclefin* (d'où *aiglefin*, *aigrefin*), précédés peut-être de *esclefi*, = mha. *scelfisch*.

ORPIMENT, du L. *auri pigmentum*, matière pour peindre en or (Pline, XXXIII, IV, 22). L'all. a gâté le mot en *operment*. La forme *orpin* vient peut-être d'un type *orpigmen*, *orpimen*, cp. *nourrin** de *nutrimen*.

ORPIN, voy. *orpiment*.

ORQUE, mammifère marin, L. *orca*.

ORSE, OURSE, côté gauche du vaisseau, cordage à l'extrémité gauche de la vergue, it. *orza*, prov. *orsa*, du moy. néerl. *lurts*, bavarois *lurz*, = gauche, avec chute de l'*l* initiale, prise pour l'article.

ORSEILLE, it. *orcella*, *rocella*, angl. *orchil* et *archil* (Linné : lichen *roccella*); le mot est altéré de *orchelle*, transposition de *rochelle*; cp. le terme équivalent angl. *rock-moss*, mousse de rocher. — Quatremère propose l'arabe *ouurs* = memecylum tinctorium. — D'après Littré, qui s'appuie sur Hœfer, Hist. de la chimie, du nom de Federigo *Rucellai* ou *Oricellari*, qui, vers l'an 1300, introduisit dans les fabriques de teinture l'emploi de ce lichen.

ORT, voy. *ord*.

ORTEIL, vfr. *arteil*, lang. *artel*, *artelh*, du L. *articulus*, pr. jointure, puis aussi doigt. L'orteil a pris son nom comme étant le doigt de pied par excellence. — Cp. it. *artiglio*, griffe, esp. *artijo*, port. *artelho*, membre, articulation.

ORTHODOXE, gr. ὀρθόδοξος, d'opinion (δόξα) juste (ὀρθός). — D. *orthodoxie*.

ORTHOGRAPHE, du gr. ὀρθογραφία, écriture juste, correcte. Voy. *graphie*. — D. verbe *orthographier*.

ORTHOPÉDIE, terme scientifique, fait d'un type grec ὀρθο-παιδεία, formé de παιδεία, manière de traiter les enfants, et de ὀρθός, droit.

ORTIE, L. *urtica* (urere). — D. verbe *ortier*.

ORTOLAN, it. *ortolano*, Linné : emeriza hortulanus; du L. *hortulanus*, jardinier, parce que ces oiseaux habitent volontiers dans les haies vives des jardins.

ORVALE, sauge sclarée, litt. *valant de l'or*.

ORVET, petite couleuvre; dér. du L. *orbus*, aveugle (voy. *orbe* 1); cp. all. *blindschleiche*.

ORVIÉTAN, it. *orvietano*, du nom d'un opérateur italien, qui s'appelait *Orvietano* d'après la ville d'où il était; son nom véritable était Luppi.

ORYCTOGRAPHIE, -LOGIE, -GNOSIE; le premier élément de ces composés est le grec ὀρυκτός, fossile.

OS, L. *os*, *ossis*. — D. *ossel**, d'où *osselet*; *osseux*, *ossement*; *ossuaire*, L. ossuarium; *ossifier*, *ossature*, *dés-osser*.

OSCILLER, L. *oscillare* (de *oscillum*, petite figure suspendue et agitée au gré des vents).

OSCITANT, du L. *oscitare*, ouvrir la bouche, bâiller.

OSEILLE, d'un type *oxalia*, tiré du L. *oxalis*, gr. ὀξαλίς, dérivé de l'adj. ὀξύς, âcre, aigre. En BL. on trouve *acidula*, ce qui suggère à Diez l'idée d'une forme première *aceille*, transformée par le peuple en *aseille*, puis *oseille*.

OSER, L. *ausare**, fréq. de *audere* (supin *ausum*). La théorie de Chevallet, d'après laquelle *oser*, *diviser*, *inciser*, *infuser*, *léser*, *peser*, *raser*, etc., viennent resp. de *audere*, *dividere*, *incidere*, *infudere*, *lædere*, *pendere*, *radere*, par substitution d'un *s* doux au *d* primitif, est en contradiction avec une des règles les plus élémentaires de la romanisation, qui consiste à tirer les verbes des formes fréquentatives au lieu des formes naturelles du verbe correspondant latin.

OSERAIE, dér. de *osier*.

OSIER, en Berry *oisis*, bret. *aozil*, wall. *woisir*, v. flam. *wisse*; du gr. οἶσος, sorte d'osier; étymologie douteuse en présence des formes *ausariæ*, *osariæ* (oseraies), qui se trouvent dans des textes latins du IXe siècle.

OSMAZÔME, terme scientifique fait de ὀσμή, odeur, et ζωμός, bouillon.

OST, vieux mot, = armée, prov. *host*, *ost*, esp. *hueste*, it. *oste*; du L. *hostis*, ennemi, qui, dès les premiers temps du moyen âge, avait pris le sens d'armée. En picard, *ost* signifie encore troupeau. — D. vfr. *ostoyer**, guerroyer, = it. *osteggiare*.

OSTENSIBLE, adj. moderne tiré du supin *ostensum* de *ostendere* (obs-tendo), montrer, d'où aussi *ostensif*, et le subst. *ostensoir* (cp. all. *monstranz* de *monstrare*).

OSTENTATION, -ATEUR, L. *ostentatio*, *-ator* (de *ostentare*, fréq. de *ostendere*, montrer).

OSTÉOLOGIE, science des os, du gr. ὀστέον, os.

OSTRACISME, gr. ὀστρακισμός, subst. de ὀστρακίζειν = fr. *ostraciser*.

OSTROGOT, du nom de peuple *Ostrogoth*, pr. Goth oriental.

OTAGE, *ostage**, it. *ostaggio*, esp. *hostaje*, prov. *ostatge*; l'étym. traditionnelle, patronnée

par Diez, est L. *obsidaticus* (devenu *osdaticus*), lequel est dérivé du subst. *obsidatus*, action de donner des otages ou d'être donné en otage, dérivé lui-même du subst. *obses, obsidis*, otage. L'étymologie tirée de *ost*, armée (pour ainsi dire gage donné à l'*ost*, à l'armée ennemie), est erronée. — Les étymologies **obsidaticum* et **hostaticum* sont péremptoirement réfutées par Tobler (Gröber Ztschr., III, 569). Il y substitue *hospitem* (fr. *oste*, auj. *hôte*). Le mot *ostage* se voit souvent employé dans le sens de « condition d'hôte, état d'hospitalité » (*prendre ostage* = s'établir, s'installer); pourquoi le mot ne s'appliquerait-il pas à l'état d'hospitalité où se trouve l'otage, d'autant plus que le mot s'est employé d'abord pour « sûreté, caution », au sens abstrait, avant de signifier « caution = personne livrée en otage » ?

OTALGIE, gr. ὠταλγία, mal d'oreille (ὠτόν).

ÔTER, *oster**, prov. *ostar*, angl. *oust*. On n'est pas encore parvenu à une pleine certitude sur l'origine de cet important verbe français. Du Cange le dérivait de L. *ob-stare*, pr. se mettre dans le chemin (cp. les tournures « ôter le chemin à qqn. », BL. aliquem de sua via obstare, « ôter le soleil à qqn. »), puis empêcher, ôter les moyens, enfin enlever, ôter en général. Pott est également de cet avis; seulement, il enchaîne les acceptions à peu près de cette manière : se mettre à l'encontre, surprendre qqn. (en parlant des voleurs de grand chemin), de là piller, détrousser, puis prendre (avec l'accusatif de la chose). — Diez propose une autre solution. Il voit dans *oster* le L *haustare*, fréq. de *haurire*, pr. = puiser, tirer, retirer, de là aussi enlever (il cite l'expression latine *haurire arbusta*, enlever les broussailles, et compare le prov. *ostar e desrazigar*, enlever et déraciner). Ce qui vient à l'appui de cette conjecture, c'est le vfr. *doster*, ôter, enlever (dans le Berry *dôter*, limous. *doustà*), qui ne peut être que le L. *de-haurire* à la forme fréquentative, car un primitif latin *de-obstare* serait un non-sens; en outre, une glose de Festus : *exhaustant* = efferunt, qui m'a été signalée par mon confrère à l'Académie de Bruxelles, le prof. Wagener à Gand. Ménage avait déjà entrevu l'étymologie *haustare*, mais sans la justifier. — Littré, pesant les arguments en faveur des deux opinions, reste indécis, mais incline plutôt vers *obstare*, empêcher; Diez, dans sa dernière édition, persiste dans son opinion pour *haustare*. Quant à une étymologie *abstare* (d'où régul. *austare, oster*), pris dans le sens actif d'enlever, que j'avais développée dans une étude spéciale en 1863, j'ai cru devoir la retirer pour certaines objections qu'elle soulève. — Aux diverses étymologies mises en avant depuis Du Cange est venue s'ajouter, en 1877, celle de Lüeking, l'auteur de « Die ältesten französischen Mundarten » Il propose *hospitare* (« garnir d'un *hospes* »), en se fondant sur la valeur que devait avoir, pour les Gallo-Romains, à l'époque des invasions germaniques, une phrase telle que : *hospitabant terras Romanis*, ils garnissaient les terres des Romains d'hôtes (bourguignons), c'est à-dire, ils les en dépussédaient, ils les leur enlevaient, « ôtaient ». Cette étymologie est forgée avec trop d'érudition historique, trop idéologique et dépourvue de textes à l'appui, pour qu'elle ait trouvé crédit. Gaston Paris, qui la repousse (Rom., VII, 131), observe que, si absolument il faut exclure les opinions émises jusqu'ici, il invoquerait de préférence *hostare*, de *hostis* au sens postclassique d' « armée ». Ce verbe aurait d'abord voulu dire « traiter en ennemi, en pays conquis », puis « ravager, piller, enlever »; cf. l'all. *verheeren*, dévaster (de *heer*, armée).

OTTOMAN, Turc, du nom d'*Othoman* ou *Osman*, premier empereur des Turcs (1299-1326). — D. *ottomane*, sofa à la manière turque.

OU, it. *od, o*, esp. *o, ú*, port. *ou*, prov. *o, oz*, valaque *au*, du L. *aut*.

OÙ, it. *ove*, prov. *o*, du L. *ubi*. Cps. it. *dove*, fr. *d'où* = L. *de ubi* (cp. *dont* de *deunde*).

OUAICHE, sillage ou trace que le vaisseau fait à la mer; aussi orthographié *houache, houaiche*. Diez, se fondant sur l'orthographe *ouage* (mentionnée dans le dict. de Trévoux, identifie ce mot avec l'esp. *aguage*, courant maritime, qui est le L. *aquagium*, cours d'eau (Pandectes). L'angl., pour la même chose, dit *wake*; serait-il connexe avec le mot français? Tandis que E. Müller le croit tiré de ce dernier, Wedgwood lui assigne pour origine le finnois *waka*, sillon.

OUAILLE, p. *oueille*, brebis, du L. *ovicula*, m. s., dim. de *ovis*; esp. *oveja*, prov. *ovelha*.

OUAIS, interjection; cp. gr. οὐαί, lat. *væ*, goth. *vai*, it. *guai*, etc.

OUATE (du fr. viennent all. *watte*, angl. *wad*, esp. *huata*). On appelait *ouate* non seulement la première soie que l'on retire sur le cocon du ver à soie, mais aussi un duvet léger que fournit une espèce d'oie. C'est prob. à cette dernière acception qu'il faut rattacher l'origine du mot, qui se prononçait aussi *ouette* (forme encore usuelle en Normandie), de sorte qu'il serait un dérivé du vfr. *oue*, nfr. *oie*, qui représente le L. *auca*. Cette étymologie appartient à M. de La Monnoye. Diez a proposé l'it. *ovata* (et par là L. *ovum*, œuf), donc pr. chose en forme d'œuf (le sens étymologique serait ainsi un bourrelet ou tortillon pour doubler les habits), mais l'it. *ovata* semble être lui-même une transformation du mot fr., et d'ailleurs Diez lui-même n'exprime pas grande confiance dans cette étymologie. Müller penche vers le vha. *wat*, habit, mais les sens sont par trop distants. — D. *ouater*.

OUBLI, voy. *oublier*.

OUBLIE, altération populaire de *oblaie, oblée*, d'abord le pain de la communion (syn. de *hostie*), du BL. *oblata* (offerre), panis ad sacrificium *oblatus*. Le sens sacré ou ecclésiastique attaché primitivement au mot s'étant effacé, celui-ci a fini par signifier une pâtisserie très mince. Du même L. *oblata*, les

Allemands ont tiré le mot *oblate*, d'abord hostie, auj. pain à cacheter. — M. de Monteil, par une bévue assez curieuse, dérive *oublie* du verbe *oublier*, parce que ces gâteaux sont si légers qu'un moment après les avoir mangés on ne s'en souvient plus, on les *oublie!* — D. *oublieur*, faiseur d'oublies (anc. *oblayer*); *oublierie*.

OUBLIER, vfr. *oblier* (d'où it. *obliare*), prov. et v. esp. *oblidar*, n. esp. et port. (par transposition) *olvidar*, du L. *oblitare*, fréq. de *oblivisci* (sup. *oblitum*). — D. subst. verbal *oubli* (it. *obblio*, prov. *oblit*); *oublieux*, *oubliettes* (ceux qui y tombaient étaient censés *oubliés* à tout jamais).

OUEST, ags. *vest*, angl. et all. *west*.

OUI, vfr. *oïl*, prov. *oc*. La forme prov. reproduit nettement le lat. *hoc*, cela; l'adv. *oc* équivaut ainsi à « c'est cela ». A cet *oc* correspond dans l'anc. langue parlée en deçà de la Loire le mot *o* (« je n'en sais plus ne *o* ne non »). Combiné avec le pronom *illud*, le pronom *hoc* a produit l'ancien adverbe *o-il* = *hoc illud* (cp. *nenil*, *nenni* = *non illud*), d'où enfin, par l'apocope de l'*l* finale, notre mot *oui*. Cette étymologie a été contestée, mais les arguments allégués ne sont pas solides. L'ancienne forme *awil*, que l'on objecte tout particulièrement, ne présente aucune difficulté; comme le wallon *awoi*, c'est un composé de l'interjection *ah*, et de *ouil*, *wil* ou *woi*, donc tout bonnement un *oui* renforcé. — On sait que les deux formes *oc* et *oïl* ont déterminé les dénominations *langue d'oc* et *langue d'oïl*. — L'explication de *o-ïl* par *hoc illud* doit être modifiée aujourd'hui dans le sens de l'opinion de Tobler, pour qui l'élément *il* représente *ille*, et non pas *illud* (ce neutre eût amené la forme *el*); *oïl* était d'abord une réponse affirmative restreinte aux cas où il s'agissait de la troisième personne singulier; ainsi à *vient-il?* on répondait *o il* s. e. vient. On avait autrefois, d'une manière analogue, des réponses par *o je* ou *o gié*, *o tu*. Voy. Ztschr. für vergl. Sprachforschung, nouv. série, III, p. 423, et Gröber, Ztschr., II, 406 (note).

OUILLER un tonneau de vin, pr. le remplir jusqu'à l'œil, jusqu'au bondon; de *ouil*, variété de *œil*. — En vfr. *a-ouiller* (voy. Godefroy).

OUÏR, vfr. *odir*, *oïr*, du L. *audire* (prov. *auzir*, esp. *oir*, port. *ouvir*, it. *udire*). — D. *ouïe*.

OURAGAN, it. *uracano*, esp. *huracan*, port. *furacão*, all. *orkan*, angl. *hurrycane*, terme marin d'une introduction assez moderne, provenant, dit-on, de la langue des Caraïbes. Dans l'Amérique centrale, *Hurakan* est ou était le nom du dieu de la tempête (Liebrecht, Jahrb., XIII, 238).

OURDIR, du L. *ordiri*, ourdir, commencer.

OURLER, **OURLET**, voy. *orle*.

OURS, L. *ursus*; fém. *ourse*, L. *ursa*; dim. *ourson*; adj. *oursin*.

OURSIN, hérisson de mer, prob. p. *oursin*; variété de *hérisson*, cp. les correspondants de ce mot, wall. *ureçon*, port. *ouriço*, angl. *urchin*.

OUTARDE, it. *ottarda*, esp. *aoutarda*, port. *abetarda*, *betarda*, prov. *austarda*. Toutes ces formes représentent L. *avis tarda*, quoi qu'en dise Ch. Nodier, qui, ne se souciant que de la forme française, rapportait *outarde* à *oue* (= oie) *tarde*. On lit dans Pline, H. N., 10, 22 : proximæ iis sunt quas Hispania *aves tardas* appellat. Les mots latins se transformèrent d'abord en *au-tarda*, d'où *otarda*, *utarda*, fr. *outarde*. Par une nouvelle prosthèse de l'élément *avis*, l'esp. fit *av-utarda*. Le *aus* dans le prov. *austarda* est une reproduction plus complète de l'élément *avis*. Le vfr. et champ., par aphérèse de la syllabe initiale *a* de *avis tarda*, et par le durcissement du *v* devenu initial en *b*, ont fait *bistarde*. — Comp. la facture analogue du mot *autruche*. — D. *outardeau*.

OUTIL, vfr. *ostil*, *ustil*, wall. *ustcie*. Les règles s'opposent à ce que l'on admette pour primitif le L. *utensile*; ce dernier se serait par contraction transformé en *outsil* et *ousil*. Certaines formes de la Haute-Italie, relevées par Diez, telles que *usedel* (Côme), *usadej* (Milan), qui signifient des ustensiles de cuisine et qui répondent à un type lat. *usatellum*, dim. de *usato*, dér. lui-même de *usare*, fréq. de *uti*, se servir, engagent à assigner à *ustil* un primitif *usatile*, p. *usatellum*. Quoi qu'il en soit, c'est bien à cette dernière forme latine que se rapporte le pic. *otieu* (*ieu* = *ell*). Littré allègue le BL. *usibilia*, ustensiles (IXe siècle), qu'il suppose avoir été gâté en *usitilia*, d'où *oustils*. — L'étym. *utilis* doit être écartée. — D. *outiller*, *outillage*.

OUTRAGE, voy. *outrer*. — D. *outrager*, *outrageux*.

1. **OUTRE**, subst., du L. *uter*, *utris*. — Ce subst., qui n'apparait qu'au XVIe siècle, devait naturellement, comme reproduisant L. *ŭtrem*, devenir *eure*; aussi est-on admis à croire qu'il nous vient direct. de l'it. *ótre*; l'anc. langue employait p. *outre* le terme *bouc*, dim. *boucel*. Voy. Paris, Rom., X, 59.

2. **OUTRE**, adv. et prép., vfr. *oltre*, du L. *ultra*. — D. *outrer*, vfr. *oltrer*, dépasser le but, pousser au delà des bornes convenables, excéder, excéder de fatigue, mettre à bout, fâcher, irriter.

OUTRECUIDANT (voy. *cuider*), = qui pense trop de soi-même, présomptueux. — D. *outrecuidance* (cp. it. *tra-cotanza*).

OUTRER, voy. *outre* 2. — D. *outrance* (à) = à l'excès; *outrage*, insulte, injure (cp., pour le sens, l'équivalent gr. ὕβρις, de ὑπέρ).

OUVERTURE, dér. du part. *ouvert* de *ouvrir*.

OUVRAGE, voy. *ouvrer*. — D. *ouvrager*.

OUVRER, L. *operari* (d'où aussi la forme savante *opérer*). — D. *œuvre* (v. c. m.), *ouvrage*, *ouvrable* *ouvrier*, L. operarius; *ouvroir*, *ouvrée*.

OUVRIER, voy. *ouvrer*.

OUVRIR, prov. *obrir*, *ubrir*, anc. it. *oprire*, anc. cat. *ubrir*. L'it. *aprire*, esp. *abrir*, rap-

pellent sans difficulté l'équivalent L. *aperire*. La forme fr. *ouvrir*, cependant, ne peut pas en venir, bien qu'elle appartienne à la même famille; quant au L. *operire*, qui concorde pour la lettre, il dit juste le contraire. Ce dernier n'en est pas moins au fond de l'étymologie du verbe français. Comme l'a démontré Diez, *ouvrir* représente une contraction du vfr. *a ouvrir* (cp. *août* = *oût*), qui, par la syncope habituelle du *d* médial, procède du prov. *adubrir*. Or, ce dernier est un composé du préfixe roman *a*, et du verbe *dubrir*, qui, à son tour, représente le L. *de-operire*, employé par Celsus au sens de découvrir, et que l'on retrouve dans le n. prov. *durbir*, piém. *durvi*, wall. *drovi*, lorrain *deurvi*. La généalogie du mot *ouvrir* se résume donc en ces termes : *operire*, *de-operire*, *dubrir*, *adubrir*, *a-ubrir*, *auvrir*, *ouvrir*. — Littré n'admet pas que le prov. *adubrir* se décompose en *a-dubrir*, mais qu'il représente *ad* + *ubrir*. Il pense que ou la langue a confondu *aperire* et *operire*, ou bien, l'*a* latin ayant été changé en *o*, ce qui est admissible en français, c'est du français qu'il a passé au prov. et au catalan. Quant aux formes qui commencent par *d*, on peut, dit-il, les rattacher sans doute à *de-operire*, mais on peut aussi y voir *ouvrir* composé avec *de* au sens augmentatif; d'ailleurs, il existe quelques traces de l'emploi d'une forme *avrir*, dans l'ancienne langue d'oc. [La forme *avranz*, alléguée par Littré, est une mauvaise leçon, p. *auvranz*, voy. Rom., X, 52, note 4.] En entrant dans l'ordre d'idées de Littré quant au changement de *avrir* en *ovrir*, on pourrait non seulement alléguer l'exemple de *arteil*, devenu *orteil*, mais se prévaloir aussi d'une certaine influence exercée par le german. *open*, *offen*, ouvert. — Du part. *ouvert* vient le substantif *ouverture*.

OVAIRE, OVALE, dér. du L. *ovum*, œuf.

OVATION, L. *ovatio* (du verbe *ovare*, faire une entrée triomphale).

OVE, terme d'architecture, ornement en forme d'œuf, du L. *ovum*. — D. *ovicule*, L. ovicula.

OVINES (bêtes), L. *ovinus*, de *ovis*, brebis.

OVIPARE, L. *oviparus* (qui *parit ova*).

OXY-, élément initial de mots composés scientifiques, tiré du gr. ὀξύς, acide, piquant, aigu ; p. ex. *oxygène*, *oxygone*, *oxymel*. Du même primitif grec s'est produit le terme de chimie *oxyde*.

OXYDE, voy. l'art. préc. — D. *oxyder*.

OYANT, part. prés. de *ouïr*, entendre.

P

PACAGE, anc. *pascage*, pâturage, dér. du L. *pascuum*, pâturage. — D. *pacager*. Du même rad. latin *pasc*, paître, et non de *paganus*, vient le terme *pacant*, manant, lourdaud, cp. *rustre*, pr. paysan.

PACHA, mot turc signifiant gouverneur, haut dignitaire. — D. *pachalik*.

PACIFIQUE, L. *pacificus*. — D. pacificare, fr. *pacifier*, d'où pacificatio, -ator, fr. *pacification*, *-ateur*.

PACOTILLE, du même radical que *paquet*.

PACTE (vfr. *pache*, d'un type BL. *paxus*?), L. *pactum* (pacisci), d'où aussi l'all. *pacht*, m. s. — De l'adj. L. *pactitius*, convenu, vient vfr. *pactis*, convention, qui, à son tour, a donné le verbe *pactiser*.

PACTISER, voy. *pacte*.

PADOU, ruban de *Padoue* (ville d'Italie).

PAGAIE, t. de marine, sorte de rame; mot indien. — D. *pagayer*.

PAGANISME, du L. *paganus* = fr. *païen* (v. c. m.).

1. **PAGE**, subst. masc., de l'it. *paggio*, régulièrement formé du gr. παίδιον, petit garçon, jeune serviteur (en terme de marine : *pages mousses*). — Littré admet pour type une forme *pagius* p. *pagensis*, paysan, le mot signifiant à l'origine un serviteur de bas étage; c'est bien douteux.

2. **PAGE**, subst. fém., du L. *pagĭna* (pangere), comme *orde** de *ordinem*, *lame* de *lamina*, *fame** *femme* de *femina*. L'emploi constant de *parge* p. *page* dans les « Corrections », à la suite de l'*An des Sept Dames*, m'a suggéré l'idée que *pagina* a pu produire, à côté de *page*, une forme *parge* p. *pagre*, comme *ordre* existe à côté de *orde** et *lambre** à côté de *lame*. *Page* est un mot récent dans la langue; selon les lois strictes, il aurait dû être francisé par *paine* ou *paigne*. — De *pagina* procèdent direct. les dérivés *paginer*, *-ation*.

PAGNE, esp. de vêtement de nègres, de l'esp. *paño*, drap, = it. *panno*, L. *pannus*, étoffe, linge, lange, fr. *pan*.

PAGNON, drap noir fabriqué à Sedan, nommé, dit Littré, d'après le premier fabricant.

PAGNOTE, poltron, lâche, de l'it. *pagnotta*, sorte de pain (*pane*). « Les Italiens, dit Ménage, appellent *gentiluomini di pagnotta* ces gentilshommes que les seigneurs louent pour leur escorte aux jours de cérémonie, à cause qu'on leur donnait des pains ce jour-là. » Le peu d'estime de ces personnes amena le sens méprisant du mot *pagnotta*. Je reproduis ci-dessus l'opinion de Littré, sans vouloir l'approuver. L'analogie de *poltron*, pr. qui aime les coussins, et de port. *madruço*, paresseux, puis l'existence du mot *pagnot* avec le sens de sot, puéril (digne de l'enfant en langes), enfin le terme rouchi* *s'épagnoter*, faire le fainéant, parlent en faveur de l'étym. *pagne* = esp. *paño*, drap, morceau d'étoffe, lambeau, tapis. — Je rappelle encore les significations de all. *lump*, gueux (de *lamp*-en, lambeau), *laffe**, fat, nigaud, = lappen, lambeau. — D. *pagnoterie*.

PAGODE, temple indien, puis idole; du persan *but-khoda* (*but* = idole, *khoda* = maison).

PAÏEN (le Chant de sainte Eulalie a *pagien*), prov. *pagan*, *payan*, it., esp. *pagano*, port. *pagão*, angl. *pagan*, du L. *paganus* (pagus), pr. rustique. Cette dénomination vient de ce que, depuis Constantin le Grand, le culte des anciens dieux s'était refugié dans le plat pays, dans les *pagi*. Cp. le terme équivalent all. *heide* (vha. *heidhen*, angl. *heathen*), du vha. *heida*, goth. *haithi*, campagne.

PAILLARD, voy. *paille*. Le mot n'a rien à faire avec gr. παλλακίς ou lat. *pellax* (concubine). — D. *paillarder*, *-ise*.

1. **PAILLASSE**, subst. fém., voy. *paille*. — D. *paillasson*.

2. **PAILLASSE**, subst. masc., bateleur, bouffon, de *paillasse* 1, à cause de son habit fait de toile à paillasse.

PAILLE, it. *paglia*, esp. *paja*, prov., port. *palha*, du L. *palea*, m. s. — D. *paillasse*, d'un type *paleacca*; verbes *pailler*, et *em-pailler*; subst. *pailler*, cour d'une ferme (L. *palearium*, grenier à paille); *pailleux*, qui renferme des pailles; *paillette*, petite lame ou parcelle d'or (cp. le L. *æris paleæ*, = limaille de cuivre); *paillon*, petite feuille de cuivre battue très mince (d'où *paillonner*); *paillet*, petite paillasse; *paillard* (v. c. m.); que le sens premier de ce mot soit fripon, coquin, ou homme adonné aux plaisirs de la chair, l'idée foncière est toujours « qui couche ou qui se vautre sur la paille », indice de paresse, de gueuserie, aussi bien que de luxure ou de débauche.

PAILLER, subst , voy. l'art. préc.

PAILLET, sorte de vin, d'après quelques-uns, le dimin. de *pâle*, vfr. *palle* (v. c. m.); cp. en all. *bleicher*, vin clairet, de *bleich*, pâle; d'après Littré, de *paille*, à cause de la couleur de ce vin, qui tire sur celle de la paille. On dit en effet *vins de paille*.

PAIN, L. *panis*.

1. **PAIR**, adj., L. *par*. — D. *paire* (all. *paar*), couple, deux choses semblables, qui vont ensemble; opp. *impair*, L. impar.

2. **PAIR**, subst., angl. *peer*, du L. *par*, égal. Les *pairs* de France ont été ainsi nommés parce qu'ils étaient égaux en dignité et en pouvoir. — D. *pairie*, *pairesse*.

PAIRE, voy. *pair* 1.

PAIRLE, t. de blason, du L. *palus* (avec insertion de *r*); selon d'autres, du L. *parĭlis*, égal, à cause de la division en deux parties égales.

PAIROL, grand chaudron en cuivre, prov. *pairol*, esp. *perol*, it. *pajuola*; selon Schuchardt, du kymri *pair*, bret. *per*, chaudron. Diez rattachait le mot, par les intermédiaires *patinol*, *patnol*, *patrol*, à L. *patina*.

PAISIBLE, voy. *paix*.

PAISSEAU, *paissel**, L. *paxillus*. — D *paisseler*.

1. **PAISSON**, subst. fém., voy. *paitre*. — D. *paissonnier*.

2. **PAISSON**, subst. masc , outil de fer en forme de cercle pour étendre les peaux; peut-être le même mot que *paisseau* avec changement de finale ou gâté de *palisson* (dérivé de *pal*) qui dit la même chose. — D. *paissonner*.

PAÎTRE, anc. *paistre*, d'un infin. L. *pascere* p. *pasci* (cp. *naître*). — Du supin latin *pastum* vient le subst. *pastionem*, francisé en *paisson*.

PAIX, L. *pax*, *pacis*. — D. *paisible* (ce mot est, outre *pénible*, le seul exemple d'un adjectif formé d'un subst. avec le suffixe *ible*); *apaiser* (v. c. m.). — Voy. aussi *payer*.

PAL, L. *palus* (d'où aussi l'all. *pfahl*, m. s.). Voy. aussi *pieu*. — D. *palé*, *palée*; *palis* (d'où *palisser*), L. palicius; *em-paler*.

PALADE, de l'it. *palata*, mouvement de rames; celui-ci du subst. *pala*, le bout large de la rame, qui est le L. *pala*, chose plate; voy. *pale* et *pelle*.

PALADIN (forme adoucie de *palatin*), du L *palatinus*, mot appliqué en premier lieu aux seigneurs vivant dans le *palais* de Charlemagne.

1. **PALAIS**, maison princière, prov. *palai*, *palait*, it. *palazzo*, *palagio*, angl. *palace*, all. *pfalz*; du L. *palatium*.

2. **PALAIS**, partie supérieure de la cavité de la bouche. Vouloir douter de l'étymologie L. *palatum*, qui signifie absolument la même chose, semble presque se créer des difficultés à plaisir. Et cependant, les règles phonologiques s'opposent absolument à cette dérivation; *palatum* n'a pu se franciser en *palais*; ce primitif latin réclame une forme *palet* ou *palé*, dont il n'existe aucun exemple. Diez, avec l'accent de la conviction, identifie donc notre mot avec le précédent, dont il ne représenterait qu'une acception métaphorique. Le vfr. *palais* signifiait la salle voûtée d'un château, destinée aux solennités et constituant d'ordinaire une construction séparée. C'est de là que découle l'acception figurée du subst. *palais* = voûte de la bouche. Cette métaphore n'est pas restreinte à la langue française; elle a ses analogues dans d'autres langues. Diez rappelle d'abord un semblable transport d'idée, mais en sens inverse, dans l'expression d'Ennius « cœli palatum », le palais, c.-à-d. la voûte du ciel; puis il s'attache aux expressions suivantes, employées dans les langues sœurs pour palais : it. *il cielo della bocca*, esp. *el cielo de la boca*, prov. mod. *lo ciel de la bouca*, valaque *ceriul gurii* = cœlum gulæ, neerl. *het gehemelte des monds*, enfin le gr. οὐρανίσκος signifiant pr. petit ciel, puis 1. voûte d'une salle; 2. palais (de la bouche). Les langues slaves ont également le même mot (*nebo*) p. ciel et pour palais. — Pour nous résumer, l'opinion de Diez est que le *palais* = L. *palatium* ayant pris le sens de salle voûtée, puis de voûte tout simplement, a donné naissance au mot *palais* = voûte de la bouche, organe du goût. — Après tout, il se peut que notre mot ait été tiré de *palatum*

par voie irrégulière, par assimilation à un mot homonyme très répandu.

PALAN, anc. *palanc*, du plur. it. *palanchi*, rouleau à rouler les faix, qui est, avec changement de genre, prob. le L. *palangæ* ou *phalangæ*, « fustes teretes per quos naves in mare attrahuntur ». — D. dim. *palanquin* (t. de marine); *palanquer*.

PALANCHE, it. *palanca;* même origine que *palan*. — D. *palançon*.

PALANQUE, prob. le même mot que le préc.

PALANQUIN, sorte de litière; mot indien.

PALATAL, L. *palatalis* (palatum).

PALATIN, L. *palatinus* (palatium). — D. *palatinat*, dignité ou domaine de l'électeur palatin; *palatine*, nom d'une fourrure portée par les femmes; ce nom se rapporte à la princesse *palatine* Elisabeth-Charlotte, mère du Régent, qui mit ce genre de vêtement à la mode.

PALE, nom de différents objets à forme plate; c'est le L. *pala*, bêche, pelle, omoplate, pr. chose plate; mot congénère avec *pal-ma*, fr. *paume*. — D. *palet*, pierre plate, disque de plomb; *palette*, nom d'objets ou ustensiles divers à forme plate; *paleron*, partie plate de l'épaule de certains animaux (cp., p. la finale, *aileron* de *ala;* l'it. dit *paletta*).

PÂLE (vfr. *palle*, *pale*, puis, par insertion de *s*, *pasle*, *pâle*), du L. *pall-idus*. — D. *pâleur*, L. pallorem; *pâlot; pâlir*, L. *pallescere*. — De la forme *palle* dérive peut-être l'adj. *paillet*, dont l'*l* mouillé ne serait pas plus anomal que celui du vfr. *paillir* p. *pâlir* ou de *faillir*, doublure de *falloir*.

PALEFROI, vfr. *palefroid*, prov. *palafrai*, esp. *palafren*, it. *palafreno*, angl. *palfrey;* du BL. *parafredus*, *palefridus*. Ce dernier est une altération du L. *paraveredus*, cheval de voyage, qui vient de παρά, à côté, et *veredus*, donc litt. cheval de service accessoire. On suppose, par de bonnes raisons, que *paraveredus* est aussi la source de l'all. *pferd* (vha. *pherit*), cheval. — La mutation *r* en *l* est habituelle. Quant aux formes esp. et it., elles reposent sur une fausse interprétation qui rattachait le mot à *frenum*, frein. Ce sont elles aussi qui ont motivé le dérivé *palefrenier* p. *palefredier*. On s'est livré à de bien aventureuses explications au sujet du mot *palefroi*, en mettant en avant la formule *par le frein* (cheval conduit par le frein), ou *palæstræ fractus*, rompu au manège, ou *pallium ferens*, etc.

PALÉOGRAPHIE, science qui a pour objet les écritures anciennes, mot forgé de παλαιός, ancien, et γραφή, écriture.

PALÉONTOLOGIE, science des êtres primitifs ou anciens (πάλαι ὄντα, existant autrefois).

PALERON, voy. *pale*.

PALESTRE, L. *palæstra* (παλαίστρα).

PALET, voy. *pale*. — D. *paleter*.

PALETOC, **-OQUE**, plus tard *paletot*, esp. *paletoque*, bret. *paltók*, vêtement de paysan. Diez, comme l'avait déjà fait Legonidec à propos du mot breton (qui du reste est emprunté), décompose ce mot en *palle-toque* (robe à capuchon); en flamand on trouve *paltrock* et *paltsrock*, défini par « vêtement long et ample »; quoique les lexicographes néerlandais le considèrent comme une composition bâtarde faite sur le fr. *palletoc*, Littré y voit la source du mot fr., en l'expliquant par robe (*rock*) de pèlerin (*palster*); mais cette explication me paraît mal fondée : ni Kiliaen, ni Weijland ne connaissent le mot *palster* autrement qu'avec le sens de gros bâton ferré, canne à épée. — D. *paltoquet*, paysan, rustre.

PALETOT, altération de *paletoc* (v. c. m.).

1. **PALETTE**, planchette mince à différents usages, angl. *pallet*, voy. *pale*.

2. **PALETTE**, petite écuelle d'étain, pour recevoir le sang de ceux que l'on saigne, contracté de vfr. *paëlette*, dim. de L. *patella;* anc. *poylette*, variété de *poêlette*, dimin. de *poêle* 3.

PALÉTUVIER. nom d'arbre; mot exotique d'origine inconnue.

PALIER, type latin *palarium*. Ce mot ne veut peut-être dire autre chose que plate-forme et se rattache à la famille *pala*, chose plate. — D'autres l'expliquent par la « natte de *paille* » qu'on met sur les paliers pour nettoyer les pieds, et l'orthographe *paillier* donne quelque appui à cette manière de voir.

PALIMPSESTE, gr. παλίμψηστος, litt. gratté à nouveau; parchemin dont on a gratté la première écriture pour y écrire une seconde fois (πάλιν).

PALINGÉNÉSIE, du gr. παλιγγενεσία, régénération, renaissance (πάλιν, γένεσις).

PALINODIE, L. *palinodia*, chant répété, refrain, gr. παλινῳδία (de πάλιν + ᾠδή), répétition ou changement de chant, au fig. rétractation, désaveu. — Le terme de liturgie *palinod* ou *palinot*, cantique religieux avec répétitions, est le même mot à forme masculine.

PALIS, voy. *pal*. — D. *palisser*.

PALISSANDRE; le nom et la chose viennent de la Guyane.

PALISSER, voy. *palis*. — D. *palissage;* *palissade* (it. *palizzata*), d'où *palissader*.

PALLADIUM, mot latin tiré du gr. παλλάδιον, pr. statue de Pallas (Minerve), dont la conservation sauvegardait la ville de Troie. — Benoit, l'auteur du Roman de Troie (XII[e] siècle), a francisé le mot par *pallades* au cas-sujet, par *palladion* au cas-régime.

PALLIER, L. *palliare*, litt. couvrir comme d'un manteau (*pallium*). L'all. donne au mot *bemänteln* (de *mantel*, manteau) les mêmes acceptions figurées qu'a prises le verbe fr. *pallier*. — D. *palliation*, *palliatif*.

PALLIUM, mot latin signifiant manteau.

PALMAIRE, du L. *palma* = fr. *paume*.

1. **PALME**, fém., L. *palma*. — D. *palmier*, L. palmarius; *palmette*, *palmiste*, *palmite*.

2. **PALME**, masc., mesure de longueur, L. *palmus*, m. s.

PALOMBE, L. *palumba*.

PALONNIER, aussi *palonneau;* prob. de la famille *palus*, fr. *pal* ou *pala*, chose plate.

PALOT, rustre, lourdaud; de *palot*, instrument de paysan (dim. de *palle*, *pelle*)?

PALPER, L. *palpare*. — D. *palpe*, *palpets*; *palpable*, L. palpabilis.

PALPITER, L. *palpitare*.

PALSAMBLEU, corruption de « par le sang dieu »; cp. *morbleu*. On dit aussi *palsangué* et *palsanguienne*.

PALTOQUET, voy. *paletoc*.

PÂMER, anc. *pasmer*, *espasmer*, *espaumer*, prov. *plasmar*, *esplamar*, *esplasmar* (*l* intercalaire), esp. *espasmar*, *pasmar*, it. *spasimare*; ces verbes sont tirés resp. des subst. it. *spasimo*, esp. et prov. *espasmo*, qui représentent le L. *spasmus*, gr. σπασμός (σπάω), tiraillement, crampe, convulsion (d'où le terme scientifique fr. *spasme*). Le rejet de l'*s* initial (on disait d'ailleurs autrefois *spasmer*) vient de ce que, cet élément ayant été confondu avec le préfixe *es* = *ex*, on a pris pour primitif un mot *pasmus* (voy. *tain*). — D. *pâmoison* p. *pâmaison*; cette substitution de *oison* à *aison* est unique dans la langue actuelle, mais cp. vfr. *ochoison* de *occasionem*, *oroison*, p. *oraison*.

PAMPHLET, brochure, libelle, livret; l'origine de ce mot, qui est d'introduction anglaise, est fort controversée. Les anciennes formes angl. sont *pamflet*, *pamfilet*, *paunflet*; Pegges, dans Johnson, l'explique par *palme-feuillet*, feuille que l'on tient facilement dans la paume de la main; d'autres proposent *pagina filata* (je ne sais ce que l'on entend par là), *paulm-flyleaf*, feuille volante grande comme la main, et autres tours de cette force. Le plus ancien emploi du mot se rencontre dans Richard de Bury, l'auteur du Philobiblon (XIV[e] siècle) sous la forme *pampletos*; cela nous rapproche singulièrement de l'étym. indiquée par Webster, Wedgwood et Weigand, savoir : l'esp. *papeleta*, petit papier, petite gazette, dimin. de *papel*, papier; pour la nasalisation de l'*a*, cp. flam. *pampier*, papier. — La conjecture étym. la plus récente est celle de G. Paris; il rappelle le mot *pamflette* dans la traduction néerlandaise de Flore et Blancheflore par Dirk van Assenede (XIII[e] s.); or, *pamflette* est le nom vulgaire de *Pamphilus*, espèce de comédie en vers latins du XII[e] siècle, fort répandue. Voy. Littré, suppl. — D. *pamphlétaire*.

PAMPRE, prov. *pampol*, du L. *pampinus* (*n* permuté en *r*, comme dans *diacre* de *diaconus*).

PAN, L. *pannus*, morceau d'étoffe, pièce, lambeau, puis au moyen âge = partie, morceau. — D. *panne*, BL. *panna*, = pièce de bois (dans diverses applications technologiques); dim. *panneau*, pièce de bois ou de vitre enfermée dans une bordure; aussi filet carré (d'où la locution « donner dans le panneau »); *panneton* d'une clef (si ce mot n'est pas un diminutif de *penne*, = plume, aile; cp. en all. l'expression correspondante *bart*, pr. barbe).

PANACÉE, L. *panacea*, grec πανάκεια, remède universel (de l'adj. παν-άκης = qui guérit tout).

1. **PANACHE**, vfr. *pennache*, 1. bouquet de plumes flottantes, 2. rainures en panache sur une fleur, esp. *penacho*, it. *pennacchio*; dér. de *penne*, plume. — D. *panacher*, *empanacher*.

2. **PANACHE**, oreilles de cochon *panées* et cuites sur le gril.

PANADE, dér. de *paner*.

PANADER (SE), se pavaner, voy. *paon*.

PANAGE, droit de faire paître les porcs dans les forêts; pour *pasnage*, forme contractée de *passonage*, dér. de *paisson*, = L. pastionem.

PANAIS, du L. *pastinaca* ou plutôt *pastinacus**, m. s. (ce qui présuppose une ancienne orthogr. *pasnais*); d'après Littré du L. *panax* (πάναξ), primitif de *panacée*. — D'un type *pastinata* vient *pastenade*, ancien nom du panais.

PANARD, dans « cheval panard », cheval dont les pieds de devant sont tournés en dehors ». Prob. pour *pandard* (cp. *prenons* p. *prendons*, vfr. *espanir* = L. *expandere*), lequel viendrait du L. *pandus*, « curvus, incurvus », esp. *pande* (légèrement courbé vers le milieu). Voy. Bugge, Rom., III, 156.

PANARIS, it. *panereccio*, du L. *panaricium*, mot gâté, par la transposition de *r* et *n*, du gr. παρωνυχίς, m. s. (composé de παρά, à côté, et de ὄνυξ, ongle).

PANCARTE, BL. *pancharta*, charte, diplôme. Prob. composé de *charta*, et de πᾶν, tout; c'était, dans le principe, un diplôme confirmant tout à la fois; cp. gr. πανδέκτης, recueil universel, L. *pandectæ*. Frisch expliquait le mot à tort par une contraction de *patente-carte*.

PANDECTES, voy. l'art. préc.

PANDORE, ancien instrument du genre luth; voy. *mandore*.

PANDOURE, da la ville de *Pandur* (Hongrie), qui avait fourni le premier contingent de ces troupes.

PANÉGYRIQUE, du gr. πανηγυρικός s. e. λόγος, discours prononcé dans une assemblée générale ou dans une solennité; par restriction = discours laudatif. — D. *panégyrisme*, *-iste*.

PANER, dér. du L. *panis*. — D. *panade*; cp. pour la finale *salade*.

PANETIER, esp. *panadero*, BL. *panetarius*, dér. soit de *paneta*, qui fait le pain (d'où vfr. *paneter*, faire le pain), ou du dim. *panetus*, petit pain. — D. *paneterie*, *panetière*, sac pour mettre le pain.

PANIC, it. *panico*, du L. *panicum*, m. s.

PANIER, pr. corbeille à pain, puis corbeille en général, du L. *panarium* (panis). — D. *panerée*.

PANIFIER, subst. *panification*, du L. *panificare* (de *panifex* = qui facit panem).

PANIQUE (terreur); du gr. δεῖμα πανικόν, frayeur inspirée par le dieu Pan. Cette expression se rattache, dit-on, à l'épouvante qui se répandit parmi les Gaulois attaqués, près du temple de Delphes, par les Grecs, dont le dieu *Pan* avait pris la défense; par extension, frayeur subite et sans fondement.

1. **PANNE**, vfr. *pene*, it. *penna*, *pena*, BL. *panna*, fourrure, puis peluche, étoffe veloutée. Diez suppose que le mot roman a été tiré du L. *penna*, mais sous l'influence du sens donné au mha. *federe*, qui signifiait à la fois plume et peluche. — D. *panneau*, bourrelet, coussinet.

2. **PANNE**, pièce de bois à usages divers, voy. *pan*.

3. **PANNE**, anc. *penne*, graisse qui garnit la peau de cochon; d'origine inconnue; serait-ce le même mot que *panne*, fourrure?

4. **PANNE**, comme terme de marine, d'où la loc. « être en panne », se rattache à *pan*, lat. *pannus*. J'ai vu récemment expliquer sérieusement *panne* de la loc. fig. « être dans la panne », par le gr. πενία, pauvreté.

5. **PANNE**, partie du marteau opposée au gros bout, ne me parait pas représenter l'équivalent all. *bahn*, mais plutôt, vu l'expr. all. synonyme *hammerpinne*, le mot BL. *pinna*, pointe; donc sans doute p. *penne*.

PANNEAU, voy. *pan*, et *panne* 1.

PANNETON, voy. *pan*.

PANNON, autre forme de *pennon* (v. c. m.). — D. *panonceau*.

PANOPLIE, gr. πανοπλία, armure complète.

PANORAMA, mot nouveau, fait du grec πᾶν, tout, et ὅραμα, vue, donc pr. vue sur le tout, vue embrassant tout l'horizon du spectateur.

PANOUFLE, morceau de peau de mouton avec sa laine dont on garnit des sabots; prob. du radical *panne*, fourrure, avec une terminaison assimilée à celle de *manoufle* ou de *pantoufle*.

PANOUIL, épi de maïs, d'un type L. *panuculus* p. *paniculus*, dim. de *panicum* millet. On trouve dans Festus la forme fém *panucula*, à laquelle répond l'it. *pannocchia*, esp. *panoja*.

PANSE, pic. *panche*, prov. *pansa*, esp. *panzo*, *pancho*, it. *pancia*, all. *bantsch*, *banze*, angl. *paunch*, du L. *pantex*, *panticis*, abdomen. De là viennent aussi it. *panciera*, esp. *pancera*, vfr. *panchire*, all. *panzer*, partie de l'armure qui couvre le ventre. — D. *pansu*.

PANSER; la première signification de ce verbe est soigner, prendre soin. Comme l'a déjà fait remarquer Nicot, c'est le même mot que *penser*, réfléchir, méditer, porter son attention vers, etc. *Penser* se construisait d'abord avec *de*, et *penser* d'un malade est une expr. usuelle chez les trouvères. L'esp. *pensar* signifie de même penser et panser. Diez cite la locution latine *pensare sitim*, apaiser ou étancher la soif. Pour la graphie *panser*, cp. *tancer* p. *tencer*. — D. *pansement*.

PANTALON. Le nom et la chose viennent, disent les étymologistes, de Venise, dont les habitants portent le sobriquet *Pantaloni*, par allusion à leur patron, saint *Pantaléon*. — *Pantalon* est également le nom d'un bouffon vénitien, de là *pantalonnade*. — Quelques-uns pensent que l'acception « culotte qui descend jusqu'aux pieds » découle directement de celle de bouffon, à cause du vêtement primitif des *pantalons*-bouffons. C'est une question d'archéologie dans laquelle je ne veux point m'engager.

PANTELER, voy. *pantois*.

PANTER, t. technologique, = étendre, d'un type latin *panditare*, fréq. irrégulier de *pandere*, étendre? ou pour *panneter* (rad. *pannus*)?

PANTHÈRE, L. *panthera* (πάνθηρ).

PANTIÈRE, p. *panetière*, de *pannette*, dim. du L. *pannus* (cp. *panneau* = pannellus), filet, piège. D'autres, et peut-être avec plus de raison, allèguent le L. *panthera*, employé p. filet dans Ulpien, ou le vfr. *pante*, filet, qui parait être, dit Littré, le même que le subst. *pente* = ce qui pend. — On dit aussi *pantenne*. — Dans le sens de sac à provisions de bouche, *pantière* est p. *panetière* (voy. *panetier*).

PANTIN; je ne m'explique pas trop bien l'origine du nom de ce joujou. Y a-t-il rapport avec *panditare*, fr. *panter*, étendre, ou avec *penditare*, suspendre? D'autres ont pensé aux jeunes gens du village de *Pantin*, qui excellaient à la danse.

PANTOIS, court d'haleine; le prov. *pantais* est employé comme subst. et signifie essoufflement, au fig. aussi détresse, confusion. On trouve encore en prov. le verbe *pantaisar*, aussi *panteiar*, n. prov. *pantaigea*, valaque *pantaixar*, être court d'haleine. En fr. le radical *pant* a poussé les rejetons *pantoier** (d'où le subst. *pantoiement*), et le dim. *panteler*, haleter. Diez déduit ces mots de l'angl. *pant*, haleter, qui vient à son tour, d'après lui, du cymr. *pant*, oppression. Müller demande si l'angl. *pant* n'est pas plutôt d'origine romane et si les mots romans ne peuvent se ramener au L. *pandiculari*, s'étendre en bâillant. Le *d* changé en *t* ne m'arrêterait pas (cp. *démantibuler*), mais les sens concordent-ils suffisamment? — G. Paris (Rom., VI, 629), insistant sur le fait que dans les dialectes du midi, *pantaiser*, a, dès le moyen âge, à côté de son sens « être essoufflé », celui de rêver, pense qu'il doit proprement signifier « avoir le cauchemar » et se rattacher à *phantasiare*; les adj. *pantais*, *pantois* seraient ainsi = *phantasticus*. Cette opinion, partagée par Tobler, peut soulever quelques objections, d'abord pour l'initiale *p*, puis à cause des formes *pantoier*, *panteler*, mais elle est moins risquée que celle de Caix (Ztschr., I, 428), qui voit dans *pantaiser* une fusion du thème *pant* + **anxiare* (= it. *ansare*). Le gênois *pantasma* « oppressione, incubo », cependant, favorise singulièrement la manière de voir de Paris.

PANTOMIME, L. *pantomimus* (παντόμιμος, litt. qui imite tout).

PANTOUFLE, it. *pantofola*, *pantufola*, esp. *pantuflo*, all. *pantoffel*. D'origine controversée. Budé songeait à une composition grecque παντόφελλος, litt. tout-liège, « crepidæ quarum solum subere constat ». D'autres ont

proposé une composition de *πατεῖν*, marcher, et de *φελλός*, liège. Roquefort y voyait le L. *pedum infula*, de même que Turnèbe expliquait *moufle* (v. c. m.) par *manuum infula*. Ménage faisait venir le mot de l'all. *pantoffel*, qu'il s'était fait expliquer, par quelque paysan de la Haute-Bavière, sans doute, comme une composition de *bân*, jambe, et de *toffel*, tablette, lame, semelle. Ces tentatives sont dépourvues de toute valeur. Ce qui nous semble devoir être admis en premier lieu, c'est que le fr. *pantoufle* (sur lequel les autres mots cités paraissent être copiés) est la forme nasalisée de *patoufle*, comme le prouvent le néerl. *pattuffel*, et le piémont. *patofle*, et que la première partie du mot est le subst. *patte*. C'est à ce même primitif que se rapportent les expressions genev. *patoufle*, rouchi et norm. *patouf* = homme au pas trainant, lourd (cp. fr. *pataud*). Ces vocables se rapprochent trop de notre *patoufle* ou *pantoufle*, qui signifie chaussure trainante, pour ne pas être tenté de les identifier, en expliquant la valeur « homme au pas lourd » comme une acception dérivée de celle de *pantoufle*, chaussure. En tout cas, il reste à rendre compte de la terminaison *oufle*. A ce sujet, Diez, que nous avons suivi pour la première partie du mot, émet la conjecture que *patoufle* pourrait avoir été tiré de *patte* sur le patron du mot *manoufle*, encore employé en Provence pour *moufle* (v. c. m.) et qui, d'après Diez, accuse un type L. *manupula* p. *manipula*. — La forme catalane *plantofa* n'est qu'une détérioration de *pantofla*, par la transposition de la liquide, motivée sans doute par une allusion au mot *planta*, plante du pied.

PAON, L. *pavo*, *-onis*. Pour la prononciation *pan*, elle est analogue à celle de *tan* p. *taon*, *Lan* p. *Laon*; mais pourquoi l'Académie a-t-elle sanctionné la graphie *paon*, *taon*, et répudié *flaon* p. *flan*? Sans doute pour éviter la concurrence de *pan*, *tan* avec *paon* et *taon*. Quoi qu'il en soit, la contraction *pan*, *tan* contrarie la règle qui exige que la voyelle atone *a* soit absorbée par la tonique *o* (*avunculus* n'a pas donné *ancle*, mais *oncle*), mais la même irrégularité se remarque dans les formes verbales *sonnan*, *trovan* p. *sonna on*, *trova on*, qui se présentent dans les Poésies de Froissart. — D. *paonne*, *paonneau*. Le verbe *se pavaner* se rattache à un adj. inusité *pavanus*, tiré de la forme accessoire latine *pavus*, fém. *pava* (on trouve, d'ailleurs, en anc. fr., aussi *se pavonner*). Par contraction, *pavanare* a pu faire *panare*, d'où le terme *panade** et *se panader*, équivalent de *se pavaner*.

PAPA, L. *papa*, gr. *πάππας*, père, mot onomatopée du langage des enfants, comme *maman*. L'Eglise en a fait un titre de vénération; comme tel, *papa* a donné le mot fr. *pape*.

PAPE, L. *papa* (voy. l'art. préc.). — D. *papal*, L. *papalis*, d'où *papalté** *papauté*, et *papalin*, soldat du pape; *papable*, *papaliser*, *papisme*, *papiste*.

PAPEGAI, anc. aussi *papegault*, it. *pappagallo*, esp., port. *papagayo*, prov. *papagai*, angl. *popinjay*, all. *papagei*, grec du moyen âge *παπαγᾶς*, gr. mod. *παπαγάλλος*. L'origine de ce nom du perroquet reste douteuse. On y a vu un composé de *papa*, prêtre, et de *geai* (vfr. *gai*) ou *gallus* (coq), les prêtres « ayant beaucoup aimé à entretenir cette espèce d'oiseau ». D'autres ont recours à *pavus-gallus*, paon-coq. L'arabe *babagâ*, m. s., est, selon Diez, un emprunt, et ne le fût-il pas, le *b* arabe ne devient jamais *p* en roman; au contraire, l'arabe adoucit le *p* en *b* (cp. *Bograt* p. *Hippocrate*). — Nous pensons que le mot se compose de *gai* ou *geai** et de *pape*, autre nom d'oiseau multicolore, espèce de verdier. Ou l'élément *pape* tiendrait-il à la racine *pap*, babiller (v. l'art. suiv.)? Il va de soi que nous ne prenons pas au sérieux l'interprétation de Génin : papegault = qui *pape le gault*, c.-à-d. qui mâchonne les branches de la forêt.

PAPELARD, it. *pappalardo*, faux dévot, anc. marmotteur de prières. Le Duchat définit le mot par « qui trafique des bulles papales et qui élève la puissance du *pape* au delà de ses justes bornes ». Cette explication n'a aucune vraisemblance; quant à la véritable, je l'attends encore, à moins que celle de Génin « qui *pape* du *lard* en cachette tout en feignant un régime austère » ne soit approuvée. Du Cange n'a pas mieux rencontré en disant : « qui *papæ* frequenter exclamat ». Y aurait-il quelque rapport avec l'all. *pappeln* (aussi *babbeln*), babiller, bavarder? Un *papelard* serait ainsi un dévot qui ne fait que remuer les lèvres et marmotter des prières. Enfin on peut, en supposant un sens premier « qui fait l'innocent, le petit enfant », voir dans *papelard* une acception figurée et burlesque, tirée de celle de mangeur de *pappe*, de bouillie. — Meunier (Les composés, etc., p. 219), comme Génin, rattache l'élément *pape* au verbe *paper* « avaler de la bouillie », ou « avaler comme on avale de la bouillie », et définit le mot par « homme qui mange du *lard* les jours d'abstinence en recommandant aux autres de faire maigre ». Il cite à l'appui ces deux vers des Miracles de la sainte Vierge :

> Tel fait devant le papelart,
> Qui par derriere *pape lart*.

PAPELINE, étoffe; de *pape*, parce qu'elle se fabriquait à Avignon, terre papale (?), ou parce qu'elle servait aux costumes des *papes*. L'angl. *pope* = fr. *pape* a donné lieu à la forme *popeline*.

PAPER*, it. *pappare*, esp. *papar*, manger de la *pappe*, aussi manger en général. Voy. *papelard*. — Cp. esp. *papafigo*, becquefigue.

PAPERASSE, de *papier*; le suffixe *asse* (= *ace*, *ache*, L. *acea*) revêt ici, comme souvent, un caractère péjoratif, cp. *bestiasse*, *populace*. — D. *paperasser*, *paperassier*.

PAPETIER est une altération de *paperier*, comme vfr. *sometier* p. *somerier* (devenu *sommelier*). Voy. Tobler, Rom., II, 244. — D. *papeterie*.

PAPIER, prov. *papiri*, du L. *papyrus*

(πάπυρος), par l'intermédiaire d'un adjectif *papirius*; l'esp. *papél* accuse, par son accent tonique, pour type immédiat le subst. *papyrus*.

PAPILLE, L. *papilla*. — D. *papillaire*, *-eux*.

PAPILLON, vfr. *paveillon*, *papillot*, wall. *pawion*, v. flam. *pepel, pimpel*, du L. *papilionem*, d'où également le mot *pavillon*. — D. *papillonner*. Voy. aussi l'art. suiv.

PAPILLOTE, de *papillot* = *papillon*, par assimilation de forme. — D. *papilloter;* le sens de ce mot, appliqué au mouvement involontaire des yeux, qui ne peuvent se fixer, dérive de celui de *papillonner*, voltiger.

PAPIN, voy. *pappe*.

PAPPE, bouillie (très usité en Belgique), it. *pappa*, esp., port. *papa*, all. *papp*, angl. *pap*, du L. *pappa*, m. s., mot imitatif du langage des enfants. — D. *papin*, verbe populaire *paper* (v. c. m.).

PÂQUE, it. *pasqua*, esp., prov. *pascua* (cette dernière forme trahit quelque allusion au L. *pascua*, pour ainsi dire nourriture en opposition au jeûne qui cessait ce jour-là); du L. *pascha*, gr. πάσχα, qui vient de l'hébreu *pesach*, nom d'une des trois grandes fêtes des Israélites, établie en commémoration de la sortie d'Egypte ou plutôt du passage de l'Ange destructeur devant les maisons des Israélites, car le mot hébreu signifie proprement passage. — De la forme latine vient l'adj. *pascal*.

PAQUEBOT, de l'angl. *packet-boat*, vaisseau qui transporte les *paquets* ou les dépêches.

PÂQUERETTE; cette fleur ne tire pas son nom de ce qu'elle fleurit vers le temps de *Pâques* (car elle fleurit à peu près toute l'année), mais le mot est dérivé du vfr. *pasquis*, ou plutôt *pasquier* = pâturage (L. *pascuum*). « Habitat in pascuis apricis », disent les botanistes.

PAQUET, angl. *packet*, diminutif du néerl., angl., all. *pack*, it. *pacco*, BL. *paccus*, gaél., bret. *pac*. Le mot est de la même famille que *bague* (d'où *bagage*), et congénère avec le L. *pangere* (rac. *pag*), fixer, lier, et le gr. παχύς, serré, épais. — D. *paqueter*, *empaqueter*. Du même radical : verbe *paquer* (les harengs).

PAR, préposition, L. *per* (pour *e* devenu *a*, cp. *marchand* et *parchemin*). — Comme préfixe, *par* a dans le roman la même valeur qu'avait *per* chez les Latins, savoir celle de renforcer la signification du simple, d'y ajouter une idée d'achèvement. Il partage sous ce rapport la fonction assignée au préfixe *trans*, fr. *très*. Comme ce dernier, il formait jadis un mot séparé, signifiant beaucoup, fort. Ainsi on lit dans la Chanson de Roland : Sur lui se pasmet, tant *par* est *angoisseux;* cp. l'emploi du L. *per* dans « *per* autem, inquit, *inconsequens* » (Aulu-Gelle, XIV, 1). Nous avons encore un reste de cet emploi dans la locution *par trop* (cp. L. *pernimium*). Les verbes latins composés avec *per* changent *per* en *par* quand ils appartiennent au fonds commun ou ancien de la langue (p. ex., *parfait*, *parvenir*); ils conservent la forme *per* lorsqu'ils sont d'introduction savante (p. ex., *perclus*, *persister*). — Dans les locutions « *de par le roi* » et sembl., le mot *par* est gâté de *part*, comme le prouvent les termes correspondants esp. *de parte*, it. *da parte*, prov. *de part;* il en est de même dans l'expression *à par soi*.

PARA-, répond, comme préfixe, au grec παρά. Toutefois, le roman ne s'en est pas servi pour créer des composés; les mots où il se trouve sont d'origine grecque ou latine. — Il faut distinguer de ce *para*-ci celui des mots *parachute*, *parapluie*, etc. (v. ces mots).

PARABOLE, similitude, allégorie, L. *parabola*, gr. παραβολή (de παρα-βάλλειν, comparer). — Le latin *parabola* a pris au moyen âge le sens général de verbum, sermo, et est, par là, devenu la source du fr. *parole* (v. c. m.).

PARACHUTE, objet qui empêche la chute. L'élément *para* dans ce mot, comme dans *paravent*, *parapluie*, etc., est emprunté de l'italien, où on le rencontre dans *para-petto*, *para-sole*, etc. Il vient du verbe *parare*, préserver, garantir = fr. *parer* (v. c. m.).

PARADE, montre, étalage. Cette signification implique l'idée de l'action préalable *parer* qqch. ou qqn. pour lui faire faire belle figure; c'est un dérivé du L. *parare*, dans le sens que lui donnait la moyenne latinité, celui d'orner, sens qui est encore celui du *parer* moderne. La terminaison *ade* fait supposer une introduction étrangère, soit italienne ou espagnole. On lit dans Jean Le Maire des Belges *lit de parement* p. lit de *parade*. — D. *parader*. — Notez que *parade* est aussi le subst. de *parer*, comme terme d'escrime. — Littré nous apprend que le sens avec lequel le mot *parade* s'est introduit le premier en fr. est celui de l'esp. *parada :* arrêt brusque d'un cheval qu'on manie.

PARADIS, L. *paradisus*, gr. παράδεισος, mot biblique d'extraction persane et signifiant enclos, parc. — Voy. aussi *parvis*.

PARADOS, ouvrage qui « protège le dos »; mot formé à l'instar de *parapetto*, fr. *parapet* (v. c. m).

PARADOXE, gr. παράδοξος, contraire à l'opinion commune (παρὰ δόξαν). — D. *paradoxal*.

PARAFE, PARAPHE, d'après l'opinion courante, une forme étranglée du BL. *paragraphus* = peculiaris subscribentis nota, qui est le gr. παράγραφος = écrit en note, par ajoute; mais est-il bien démontré que *parafe* n'est pas plutôt = gr. παραφή, de παράπτειν, annexer, ajouter? — D. *parafer*.

1. **PARAGE**, rang dans la société, prov. *paratge*, it. *paraggio;* du BL. *paragium*, qui signifie : 1. « conditionis ac nobilitatis paritas, juxta quam barones debent maritare sorores aut amitas, fratres aut nepotes », donc égalité de condition sociale, 2. ipsa nobilitas. Le Vocabulaire d'Evreux traduit *parage* par *cognatio*. *Parage* est donc un dérivé de *par*, fr. *pair;* « de quel *parage* est-il? » équivaut à « quels sont ses *pairs* ou égaux? ». Il faut

absolument écarter l'étym. par L. *parĕre*, engendrer, selon laquelle *parage* ne dirait autre chose que naissance.

2. **PARAGE**, étendue de côtes accessibles à la navigation ; de l'adj. BL. *paragius*, contigu, proche, mais ce *paragius*, d'où vient-il ? Du gr. παράγειν, conduire ou marcher à côté ? Il se peut que notre mot, comme le précédent, exprime une égalité de condition, ici de condition physique. Ou bien *parage* serait-il tout bonnement le subst. du verbe *parer* dans *parer* (doubler) *un cap ?* — Littré, faisant fond sur le BL. *paregium* (XIIIe siècle), pense à une dérivation du L. *paries*, fr. *paroi :* le parage serait la paroi de la mer. Cela me semble hardi.

PARAGOGE, gr. παραγωγή, addition.

PARAGRAPHE, du gr. παράγραφος, litt. (signe) écrit à côté, en marge. Le mot s'appliquait dans le principe à un petit trait destiné à marquer la séparation des versets ou des subdivisions d'une composition écrite quelconque. Le nom de la marque, dans la suite, est devenu celui de la chose marquée. Une transition de sens analogue se remarque dans le mot *titre* = division d'une loi. — Voy. aussi *parafe*.

PARAGUANTE, présent fait en reconnaissance de quelque service ; mot espagnol signifiant « pour les gants », « parce qu'on ne donnait d'abord pour un présent honnête qu'une paire de gants ; c'est ce qu'on appelle ailleurs le pot-de-vin, le pour boire » (Neufchâteau, note sur Gil Blas).

PARAÎTRE, anc. *paroistre*, correspond au L. *parescere**, comme l'ancienne forme *paroir* à *parēre*.

PARALIPOMÈNES, pr. livres laissés d'abord de côté, d'où le sens « livres supplémentaires », du gr. παραλειπόμενος, laissé de côté.

PARALLÈLE, gr. παράλληλος, litt. près l'un de l'autre. — D. *parallélisme* ; cps. *parallélogramme*, gr. παραλληλόγραμμον.

PARALYSIE, gr. παράλυσις, dissolution (παραλύειν) ; adj. *paralytique*, gr. παραλυτικός. De *paralysie*, on s'est permis de dégager un verbe factitif *paralyser ;* le prov. *paraliticar* est formé correctement. — Les Anglais ont estropié *paralysie* en *palasye*, puis *palsy*.

PARANGON, autr. *paragon*, 1. comparaison ; 2. terme de comparaison, modèle, patron ; esp. *paragon*, *parangon*, it. *paragone*. Le mot est d'origine espagnole : il est formé, d'après Diez, de la formule prépositionnelle *para con* exprimant comparaison ; p. ex., « la criatura *para con* el criador », la créature en comparaison du créateur. — On a dit *el para con* (adouci en *el paragon*), comme nous disons *le pourquoi*, *le dedans*, etc. — L'étym. de Diez n'est pas fondée, prétend Tobler (Gröber, Ztschr., IV, 373) ; elle pèche par divers côtés. Le mot, d'ailleurs, est plus ancien en Italie qu'en Espagne, et signifie « pierre de touche » en premier lieu, d'où les sens « épreuve, essai, modèle, qui sert de base à la comparaison, etc. ». L'étude de Tobler fait voir que l'it. *paragone* est issu du verbe *paragonare*, « frotter à la pierre de touche, essayer » (le premier sens serait dans ce cas « essai »). Or, *paragonare* répond parfaitement au gr. παρακονάω, « frotter contre », un composé de ἀκονάω, « aiguiser, affiler », qui vient de ἀκόνη, « queux ». On trouve même en moy. grec le subst. παρακόνη comme nom de la pierre qui sert aux miniateurs pour l'imposition de l'or. — Il y a longtemps qu'on s'était efforcé à trouver à ce mot un type grec, et l'on a tourmenté à cet effet tantôt le verbe παράγειν, conduire, mettre à côté, tantôt παραγωνίζεσθαι, lutter. Nicot disait alors que c'était « le rapatrier trop loing ». — D. *parangonner*.

PARAPET, petit mur à hauteur d'appui ; de l'it. *para-petto*, litt. = qui garantit, protège (*para*) la poitrine (*petto*). L'all. a imité le terme en disant *brust-wehr*, pr. défense de la poitrine. Le *petto* italien est le L. *pectus*. Pour *para*, voy. *parachute*.

PARAPHE, voy. *parafe*.

PARAPHERNAL, du gr. παράφερνος (de παρὰ φέρνην, en dehors de l'apport ou de la dot).

PARAPHRASE, gr. παράφρασις, développement explicatif. — D. *paraphraser*.

PARAPLUIE, voy. *parachute*.

PARASITE, gr. παράσιτος, litt. qui mange (σιτεῖσθαι) avec, ou plutôt à côté.

PARASOL, de l'it. *para-sole*. Voy. *parachute*.

PARATONNERRE, voy. *parachute*.

PARAVENT, de l'it. *para-vento*, qui empêche le vent. — Voy. *parachute*.

PARBLEU, anc. *parbieu*, euphémisme pour *par Dieu ;* cp. *sacrebleu*, *morbleu*.

PARC, pr. enclos où l'on renferme du gibier, prov. *parc*, *pargue*, it. *parco*, esp., port. *parque*. Le mot bas-latin *parcus*, qui a fourni tous ces mots (ainsi que néerl. *perk*, all. *pferch*, ags. *pearruc* et les formes celtiques *pairc*, *parc* et *parwg*), pourrait bien, tel est l'avis de Diez, appartenir au vieux fonds latin comme subst. verbal de *parcere*, épargner, préserver, garantir. Le linguiste allemand rejette comme primitif l'all. *bergen*, protéger, cacher, par la raison que l'initiale *p* dans *parc* lui semble incontestablement originelle, et quant à l'origine celtique, proposée par Diefenbach, il la repousse, parce que les mots celtiques lui font l'effet d'être tirés du dehors. — D. *parquer*, *emparquer*, *parquet* (v. c. m.).

PARCELLE, it. *particella*, du L. *particella* p. *particula*, dim. de *pars*, *partis*.

PARCE QUE, p. *par ce que*, c.-à-d. par cette raison (par le fait) que.

PARCHEMIN, vfr. *parcamin*, prov. *parguamina*, du L. *pergamenum*, charta *pergamena*, de *Pergame*, où l'on a fabriqué les premiers parchemins. Le durcissement de *g* en *c* est insolite. L'allemand dit plus correctement *pergament*.

PARCIMONIE (mot savant), L. *parcimonia* (parcere). — D. *parcimonieux*.

PARÇONNIER, qui a sa portion dans un partage. Du subst. vfr. *parçon*, *parson*, prov

parsô, qui représente, non pas, comme dit Gachet, le L. *portionem*, mais bien le L. *partitionem*.

PARCOURIR, L. *percurrere;* subst. *parcours*.

PARDI, de l'it. *per Dio*.

PARDON, subst. verbal de *pardonner*.

PARDONNER, du BL. *per-donare*, litt. faire abandon complet, faire grâce ; cp. l'équivalent all. *vergeben*, angl. *for-give*. — Le latin classique disait *condonare*. — D. *pardon*, *pardonnable*.

PAREIL, prov. *parelh*, it. *parecchio*, esp. *parejo;* c'est le BL. *pariculus* (Loi salique), dim. de *par*. — D. *appareiller* (v. c. m), *dépareiller*.

PARELLE, parella, lat. rumex, lapathum, catalan *paradella*. — Diez pensait à L. *pratum*, parce qu'Horace a dit : « lapathi *prata* amantis » ; mais il faudrait alors passer par un type *pratellum*, devenu *paratellum*, ce qui est forcé. Le lat. *paratella* du Pseudo-Macer paraît emprunté au catalan. Une formation *lapatella*, devenue, par transposition de consonnes, *palatella*, *paratella*, n'est qu'une simple conjecture. — Notez encore qu'en wallon on dit *porâle*, *porêle* (cp. dans ce dialecte *poroche*, paroisse, p. *paroche*).

PAREMENT, L. *paramentum* (S. Aug.), ornement, spéc. garnitures du devant d'un habit, d'une robe, d'une manche, de *parare*, orner.

PARENT, L. *parentem*. — D. *parentage*, vieux mot remplacé par *parenté;* ce dernier, anciennement masculin, répond au subst. BL. *parentatus; parentèle* (cp. pour la forme *clientèle*); verbe *apparenter*.

PARENTHÈSE, L. *parenthesis*, gr. παρένθεσις, pr. action d'insérer une chose à côté d'une autre ; adj. *parenthétique*, gr. παρενθετικός.

1. **PARER**, apprêter, orner, du L. *parare*, apprêter, dans la latinité du moyen âge = orner. — D. *parement*, *parure*, *parade*, *réparer*.

2. **PARER**, écarter, détourner, éviter (un coup), all. *pariren*. Cette signification de *parer* découle de celle propre au *parer* de l'art. préc. par l'intermédiaire de l'acception « soigner, mettre à couvert, protéger », acception inhérente au BL. *parare* et qui perce encore dans les expressions it. *para-petto*, *para-sole* (d'où fr. *parapet*, *parasol*). On peut comparer, pour le rapport logique, le L. *defendere*, qui signifie à la fois détourner, repousser et protéger. — Pour bien apprécier notre manière de voir, il faut ne pas perdre de vue que la construction naturelle de *parer* est *se parer de* ou *contre qqch.;* les constructions *parer qqch.* ou *à qqch.* sont survenues. J'ai pensé longtemps que *parer à qqch.* répondait au L. *parem esse alicui rei* = se mesurer avec, résister, tenir tête, mais je me suis ravisé. — D. *parade*.

3. **PARER** un cap, le doubler, du L. *par*. C'est donc suivre parallèlement la même ligne que celle de la terre que l'on côtoie. L'étym. par gr. περί, autour, n'est pas sérieuse. — Voy. aussi *parage* 2.

4. **PARER**, dans *parer* une poire, la peler, = prov. *parar;* le sens découle facilement de *parare*, apprêter, et il serait par trop aventureux d'y voir une modification littérale de *peler*.

PARESSE, prov. *pereza*, vfr. *perece*, it. *pigrezza*, esp., port. *pereza*, du L. *pigritia*. — Le gr. πάρεσις (παρ-ίημι), relâchement, langueur, ne peut en aucune manière être invoqué comme primitif de *paresse*. Le voisinage de la forme et l'affinité de sens sont fortuites. — D. *paresseux*, *paresser*.

PARFAIRE, de *par* + *faire*, d'après l'analogie du L. *perficere*.

PARFAIT, adj., vfr. *parfit* (cp. *confit*), du L. *perfectus*.

PARFILER, = *filer* (effiler) tout à fait.

PARFOIS, p. *par fois* (cp. all. *zu-weilen*, pr. par moments).

PARFUM, voy. l'art. suivant.

PARFUMER, litt. pénétrer ou imbiber de fumée, et particulièrement de fumée agréable, odorante, d'un type latin *perfumare*, cp. en all. *durch-räuchern*, *durch-düften*. — D. subst. verbal *parfum*, *parfumeur*, *-erie*.

PARI, voy *parier*.

PARIA, mot indien, désignant la dernière caste des Indiens.

PARIER, pr. joindre deux choses égales, mettre valeur contre valeur ; de là l'acception gager (A met une somme pour, B une somme égale contre), du L. *pariare* (par), égaliser, balancer un compte. Jadis, *parier* signifiait comme l'all. *paaren*, accoupler; de là est resté le terme de chasse *pariade*. Aujourd'hui, on emploie dans ce sens plutôt le composé *apparier*. — D. *pari*, subst. verbal ; *parieur*.

PARITÉ, L. *paritatem* (par).

PARJURE, 1. adj. = L. *per-jurus ;* 2. subst. = L. *perjurium ;* se *parjurer* = L. *perjurare*.

PARLEMENT, subst. de *parler*, pr. entretien, conférence, puis assemblée délibérante. — D. *parlementer*, conférer, négocier ; *parlementaire*, *-arisme*.

PARLER, it. *parlare*, esp., prov. *parlar*. Le verbe *parler* présente dans son anc. conjugaison deux thèmes : 1. *parol* dans les formes portant l'accent sur le corps du verbe (ainsi *je* ou *il parole*); 2. *parl* dans les formes accentuées sur la finale (ainsi nous *parlons*, je *parloie*, inf. *parler*). Le système actuel est l'effet d'une dégénérescence ; le thème des formes accentuées sur la finale a fini par l'emporter. Un infinitif *paroler* est étranger à l'ancienne langue. Le mot représente BL. *parabolare* (voy. *parole*). — D. *parlement* (v. c. m.) ; composé *pourparler*. Notez encore les vieux mots *bien emparlé* et *emparlier*, avocat, d'où *emparlerie*.

PARMI, = *par mi*, it. *per mezzo*, du L. *per medium*, au milieu de ; cp. le vfr. *emmi* = *in medio*. — Conformément à son origine, *parmi* signifiait autrefois aussi « au moyen de, moyennant ».

PARODIE, L. *parodia*, gr. *παρῳδία*, pr. contre-chant. — D. *parodier*.

PAROI, prov. *paret*, it. *parete*, du L. *parietem* (nom. *paries*).

PAROISSE, anc. *paroiche*, it. *parrocchia*, esp., prov. *parroquia*, BL. *parochia*, gâté du grec *παροικία*, d'où le L. *paroecia* (saint Augustin), source directe du mot roman. Le mot grec signifie pr. voisinage; la paroisse est, dans le principe, l'ensemble de ceux qui demeurent dans le voisinage d'une église. — D. *paroissien*, *-ial*.

PAROLE, anc. *paraule*, prov. *paraula*, it. *parola*, anc. it. *paraula*. Cette dernière forme est directement produite du L. *parabola*, *parab'la*, par la résolution de *b* en *u* (cp. L. *fabula*, it. *fola*, prov. *faula*; L. *tabula*, prov. *taula*, fr. *tôle*). Par l'interversion des liquides, l'espagnol a fait du type *parab'la* la forme *palabra*. La substitution du terme *parabola* au L. *verbum* est motivée, d'après Schlegel, par une espèce de respect pour le sens religieux et mystique prêté au mot *verbe*. Mais *parabola*, gr. *παραβολή* (all. *parabel*) n'est-il pas aussi un terme biblique? D'après Max Muller, l'extension donnée dans les langues néo-latines au mot *parabola* s'est faite par imitation de l'all. *wort*, qui de bonne heure avait pris le sens de proverbe propre au L. *parabola*; ce dernier mot roman étant employé, dans ce sens, pour traduire le mot all., il a fini par traduire aussi celui-ci dans son acception primitive et générale. Cette explication nous semble raisonnable; les cas sont nombreux où se manifeste l'influence germanique dans les formes et les acceptions prêtées aux mots de source romaine. — D. *parler* (v. c. m.).

PAROTIDE, gr. *παρωτίς*, *-ίδος* (de *παρά*, près, et *οὖς*, *ὠτός*, oreille).

PAROXYSME, gr. *παροξυσμός*, excitation, irritation (*παροξύνειν*).

PARPAILLOT; ce sobriquet des protestants vient de Jean Perrin, sieur de *Parpaille*, président à Orange, que Fabrice Serbelloni, parent du pape, fit décapiter à Avignon en 1562. Les autres étymologies mises en avant (vfr. *parpaillot*, prov. *parpailleux*, papillon; *parpillote*, petite monnaie) n'ont aucun fondement.

PARPAING, pierre qui tient toute l'épaisseur d'un mur; aussi *pierre parpaigne*; d'après Littré, c'est un composé de *per*, d'outre en outre, et *pan*, altéré en *paigne*. L'all. appelant la pierre dont il s'agit *durchbinder*, *vollbinder*, je décompose *parpaing* plutôt par *per* + *pangere*, planter, fixer.

PARQUE, L. *parca*.

PARQUER, mettre dans un *parc* (v. c. m.).

PARQUET, dimin. de *parc* (v. c. m.), donc litt. = petit enclos; de là : espace réservé aux juges ou aux officiers du ministère public dans un tribunal; lieu des agents de change à la bourse; plancher à compartiments, etc. — D. *parqueter*, *-eur*, *-erie*.

PARRAIN, vfr. *parrin*, prov. *pairin*, it. *patrino*, esp. *padrino*, du BL. *patrinus* (pater).

PARRICIDE, adj. et subst., resp. du L. *parricida* et *parricidium*.

PARSEMER, voy. *semer*.

1\. **PART**, subst. masc., L. *partus* (parere).

2\. **PART**, subst. fémin., portion que l'on a ou que l'on prend dans une affaire, puis = lieu, côté, du L. *pars*, *partis*. A la dernière acception, « lieu ou côté », se rapportent les locutions *quelque part*, *de toutes parts*, *de part en part*, *à part* (prov. *a part*, it. *a parte*). Si, dans la formule *de par le roi*, le *par* est pour *part* (voy. *par*), il y a eu confusion en sens inverse, dans les locutions *à part moi*, *à part soi*, que les anciens écrivaient *à par moi*, *à par soi*, conformément au L. *per se*, all. *bei sich*, angl. *by himself*. — La locution *prendre en bonne part* (du bon côté) est latine : *in bonam partem* ou *in bonas partes accipere* se disait déjà du temps de Cicéron.

PARTAGE, voy. *partir*. — D. *partager*.

PARTANT, adverbe, = *par tant*, per tantum, pour telle raison. Cp. *pourtant*.

PARTENAIRE, forme francisée de l'angl. *partner*, associé (dér. de *part*).

PARTERRE, aire plate et unie; c'est la locution adverbiale *par terre* substantivée.

PARTI, subst., voy. *partir*. — D. *partisan*, *partial* (voy. ces mots).

PARTIAIRE, L. *partiarius*.

PARTIAL, d'un type BL. *partialis**, auquel se rattache également la forme *partiel*. L'adj. en *al* se rapporte, pour le sens, au primitif masc. *parti*; celui en *el*, au primitif fém. *partie*. — D. *partialité*, *impartial*, *se partialiser*.

PARTICIPER, L. *participare*, dér. de l'adj. *particeps* (= qui partem capit), d'où vient également le terme de grammaire subst. *participium*, fr. *participe*. — D. *participation*.

PARTICULE, L. *particula* (pars), petite partie. Voy. aussi *parcelle*. — D. *particulier*, L. particularis, pr. qui ne se rapporte qu'à une petite partie et non pas à la généralité, cp. *spécial* = qui se rapporte à une espèce, et *singulier* = qui se rapporte à un seul.

PARTICULIER, voy. l'art. préc. — D. *particularité*, *-ariser*, *-arisme*.

PARTIE, subst. participial de *partir* = diviser; BL. et it. *partita*, esp., port., prov. *partida*.

PARTIEL, voy. *partial*.

PARTIR, diviser, séparer, L. *partiri*. Le sens premier et actif de *partir* n'est plus guère conservé que dans le langage héraldique (« parti d'or et de gueules ») et dans la locution « avoir maille à partir ». Blaise de Montluc disait encore : « pour s'entre-partir ce royaume », et Montaigne : « tout le monde se voit *parti* pour trois belles ». A ce sens primitif se rattache aussi le nom des *jeux partis*. Le moyen âge employait le verbe *partir* pronominalement et disait *se partir* p. se séparer, s'éloigner, s'en aller; cette même valeur est restée au verbe dépouillé du pronom réfléchi, tel qu'il est en usage aujourd'hui. Comparez

en all. *scheiden*, = diviser en deux, *sich scheiden*, se séparer, puis *scheiden*, sens neutre, = partir. — D. 1. les subst. de l'action *partement* (vieux, aussi = division) et *partance* (le subst. *départ* du composé *départir* a prévalu sur ces deux formes); 2. les subst. de résultat, à forme participiale, l'un masculin, l'autre féminin, savoir *partie* (v. c. m.) et *parti*, pr. la part que l'on prend, le côté où l'on se tourne dans un partage d'opinions (cp. l'expression latine *partes*), enfin, le lot qui vous échoit, situation, etc. — Le subst. latin *partitionem*, partage, division, classification, n'existe plus que dans le terme musical *partition*; les anciennes formes vulgaires *parson* et *partison* se sont perdues (voy. *parçonnier*). — Composés : *départir* (v. c. m.) et *répartir* (v. c. m.).

PARTISAN, de l'it. *partigiano*, dérivé de *parte* (comme *artigiano*, fr. *artisan*, de *arte*). Autrefois, *partisan* désignait le chef d'une bande de troupes légères, de là vient (outre la signification militaire attachée encore au mot) le nom d'une arme appelée en it. *partigiana*, angl. *partisan*, et que les Français, par une fausse assimilation à l'adj. *pertuis* = percé, ont gâté en *pertuisane*. — Il faut se garder de considérer *partisan* comme formalement et directement dérivé de *parti*.

PARTITIF, t. de grammaire, = qui désigne une partie d'un tout, L. *partitivus**.

PARTITION, voy. *partir*.

PARTOUT, = *par tout*; cp. l'all. *über-all*.

PARURE, voy. *parer*.

PARVENIR, L. *per-venire*. — D. *parvenu*.

PARVIS vient du L. *paradisus*, qui dans la latinité du moyen âge avait pris le sens de parvis; d'abord *paraïs*, puis (par l'intercalation euphonique d'un *v*) *paravis*, *parevis*, enfin (par syncope) *parvis*. On sait que le sens fondamental de *paradisus* est « lieu clôturé ».

1. **PAS**, mouvement de jambes, L. *passus*. Exprimant une petite étendue de terrain (la mesure d'un pas), ce mot a servi, comme *goutte*, *point*, *mie*, à renforcer la négation; « je ne vois pas » équivaut litt. à « non video passum ». — De *pas* vient, d'après l'opinion reçue, le verbe *passer* (v. c. m.). — Voy. aussi *compas*.

2. **PAS**, dans « pas de porte, pas de Calais » et plusieurs applications technologiques, est le subst. verbal de *passer*. C'est donc un synonyme de passage, défilé, détroit, équivalent à it., port. *passo*, esp. *paso*, prov. *pas*, all. *pass*. « On choisissait d'ordinaire un passage étroit pour y attendre l'ennemi, et cette habitude donna naissance à ce que, dans les mœurs chevaleresques, on appelait un *pas* d'armes » (Gachet).

3. **PAS**, élément de formule négative, voy. *pas* 1.

PASCAL, adj. de *pasque** *pâque* (v. c. m.).

PASQUIN, de l'it. *pasquino*, nom d'une statue à Rome, contre laquelle on affichait des placards satiriques; de là it. *pasquinata*, fr. *pasquinade*. Le nom de la statue vient, dit la tradition, d'un nommé *Pasquino*, tailleur renommé qui se plaisait à lancer des brocards aux passants. — L'it. *pasquillo* (fait, comme suppose Diez, sur la base de *pasquinolo*) est synonyme de *pasquinata* et a donné aux Allemands leur *pasquill* et aux Liégeois leur *paskeie* (chanson satirique).

PASSABLE, voy. *passer*.

PASSADE, prov., port. *passada*, esp. *pasada*, it. *passata*, passage, traversée, de *passare*, etc.

PASSAGE, prov. *passatge*, esp. *pasage*, port. *passagem*, it. *passaggio*, 1. action de *passer*, 2. lieu par où l'on *passe*, puis endroit particulier dans l'ensemble d'une composition littéraire ou musicale. — D. *passager*, adj. et subst. (aussi verbe, comme terme de manége).

PASSAVANT, p. *passe-avant*, billet portant ordre de laisser passer; cp. le terme *passe-debout*.

1. **PASSE**, subst. verb. féminin (cp. *pas* 2), de *passer* dans ses diverses acceptions. — D. dim. *passerelle*, passage ou ponton étroit pour les piétons; *passette*, *impasse* (v. c. m.).

2. **PASSE**, fauvette, du L. *passer*. — Composés : *passe-bleu*, *passe-vert*, espèces de passereaux; *passe-folle*, espèce de mouette.

1. **PASSEMENT**; ce terme, en tant que signifiant une espèce de bordure d'ornement, ne paraît pas dériver en ligne directe de *passer*, comme on serait tenté de le croire, d'autant plus que l'on dit *passer* un lacet, etc. C'est, selon toute probabilité, une francisation de l'esp. *pasamano*, d'où aussi it. *passamano*. Le mot esp. signifie proprement une rampe ou balustrade (« por que pasamos por el la mano » suivant l'explication de Covarruvias), puis par extension bordure en général et spécialement passement. On a rendu la terminaison *man* conforme au suffixe *ment* habituel. — L'all. a gâté le mot primitif encore davantage et en a fait *posament*. — D. *passementier*, *-erie*.

2. **PASSEMENT**, action de *passer* une chose à l'eau ou autre liquide.

PASSE-POIL, liseré; comment se rendre compte de ce composé?

PASSER, it. *passare*, esp. *pasar*, prov., port. *passar*. Diez est d'avis, sans rien affirmer pourtant, que ce verbe, qui paraît avoir dès le principe une signification transitive, est plutôt une forme fréquentative du L. *pandere* (sup. *passum*), = ouvrir, fendre, séparer, qu'un dérivé direct du subst. *passus*, pas. L'it. a de la même façon tiré *spassare*, se récréer, s'ébattre, du L. *ex-pandere*. « Pandere rupem », c'est ouvrir le rocher, faire un passage à travers le rocher; « panduntur inter ordines viæ », signifie : des passages sont ouverts entre les rangs. *Passare* serait donc d'abord = ouvrir, donner passage, laisser ou faire passer, puis passer en sens neutre, c.-à-d. aller à travers, aller d'un bout à l'autre, passer devant le regard pour disparaître ensuite. On trouve ce verbe comme élément initial de composition dans une foule de subst. servant à dire, soit « qui passe ou fait passer,

p. ex. : *passe-cordon*, *passe-fil*, *passeport;* soit « qui surpasse, qui outrepasse », p. ex. : *passe-droit*, *passe-fleur*, dans une foule de subst. composés. — D. *pas* = passage; *passe*, *passable*, *passade*, *-age*, *-ant*, *-ation* (d'un acte), *-ement* (v. c. m.); *passé*, adj. et subst.; *passée*, *passeur*, *passoire*. Composés : *compasser* (voy. *compas*), *dépasser*, *outrepasser repasser*, *surpasser*, *trépasser*. Notez encore la locution *tour de passe-passe*. « qui vient de ce que les joueurs de gobelets, en faisant leurs tours, disent souvent *passe*, *passe* ». — Génin a traité la question de savoir si certaines applications du verbe *passer*, telles que : *se passer de qqch*. (autr. on disait *sans qqch*.), *passer condamnation*, *se passer une fantaisie*, *je vous la passe*, n'appartiennent pas à un *passer* homonyme, c.-à-d. à une forme fréquent. du L. *pati*, souffrir, subir, tolérer. Je n'ai pas encore d'opinion arrêtée à ce sujet, mais je crois que cette manière de voir est légitime; Froissart emploie souvent *se souffrir* dans les divers sens de *se passer*, c.-à-d. se contenter et s'abstenir. Je pourrais rappeler encore de nombreux passages de nos trouvères, tels que celui-ci du Cléomadès d'Adenet le Roi :

> Bien fait legièrement *passer*
> Ce que on ne peut amender.

Passer = *passari**, tolérer, admettre, explique fort bien aussi l'adj. vfr. *passé*, reçu, admis, certain, et notre adj. *passable*, tolérable.

PASSEREAU, du L. *passerellus* (inusité), dim. de *passer*. — Cp. *passeret*, émerillon.

PASSERELLE, dimin. de *passe* 1.

PASSIBLE, L. *passibilis* (pati), susceptible de souffrir; de là *impassible*, non susceptible de souffrir ou d'être affecté ou ému de qqch.

PASSIF, L. *passivus* (pati). — D. *passiveté* et *passivité*.

PASSION, L. *passionem* (pati), souffrance, mouvement de l'âme. — D. *passionner*, mettre en état de passion ou d'affection vive.

1. **PASTEL**, de l'it. *pastello*, qui est un diminutif de *pasta*, pâte, le pastel étant un crayon composé avec une *pâte* de couleurs pulvérisées.

2. **PASTEL**, plante de teinture, guède; comme le préc., de *pasta*, pâte, parce qu'on en faisait de petits gâteaux.

PASTENADE, voy. *panais*.

PASTENAGUE, poisson, L. *pastinaca*.

PASTÈQUE, port. *pateca*, de l'arabe *baticha*, courge, melon d'eau.

PASTEUR, du L. *pastórem*, berger, litt. celui qui fait paître (*pasci*, sup. *pastum*) le troupeau. Le même primitif latin, sous la forme du nomin. *pástor*, s'est francisé en *pâtre*, vfr. *pastre*, *paistre;* cette dernière forme était, dans la vieille langue, réservée au cas-sujet, l'autre aux cas obliques. — D. *pastoral*, L. pastoralis; *pastoureau*, *-elle*, dimin. de l'anc. forme *pastour;* *pastourelle*, poésie pastorale.

PASTICHE, de l'it. *pasticcio*, m. s. (dérivé de *pasta*, pâte) = 1. « vivanda cotta entro a rinvolto di *pasta* », pâté de viande, 2. « mistura di varie cose », mélange, pot-pourri. Nous laissons à d'autres le soin d'établir comment de ces significations a pu se produire la valeur du mot en tant que signifiant « peinture d'imitation ». Entendait-on d'abord qualifier par là un travail de pièces rapportées d'après diverses manières, non originales? Il va de soi que l'étym. L. *post*, après, d'après, est réprouvable; *pastiche* n'est pas une variante de *postiche*. — D. *pasticher*.

PASTILLE, L. *pastillum* (de *pasta*, pâte).

PASTORAL, PASTOUREAU, -ELLE, voy. *pasteur*.

PAT, t. d'échecs; d'origine inconnue.

PÂT, *past**, L. *pastus* (pascere). Voy. aussi *repas*.

PATACHE, it. *patascia*, esp. *patache*, néerl. *petas;* d'origine inconnue.

PATARAFFE, corruption populaire de *parafe*.

PATATE, esp., it. *patata*, angl. *potatoe;* mot américain.

PATAUD, propr. chien à grosses *pattes*.

PATAUGER, dial. *patoier*, *patouiller*, *patoquer*, dér. de *patte;* voy. aussi *patrouille* et cp. l'équivalent all. *patschen*.

PÂTE, *paste**, it., esp., port. *pasta*, du L. *pasta* (Marc. Empiricus). Le mot latin est-il du vieux fonds de la langue, ou tiré soit de *pascere* (donc pr. nourriture), soit de πλαστός = formé (supposition fondée sur l'esp. *plasta*, = argile, pâte)? L'examen de cette question n'est plus de notre tâche. — D. *pâté* (part. du BL *pastare*, mettre en pâte), cp. all. *pastete;* *pâtée*, *pâteux*, *pâton;* l'it. *pasticcio*, = pâté (voy. *pastiche*), a fourni les formes *pâtisser*, *pâtissier*, *-erie;* verbe *empâter*, d'où le subst. savant *impastation*.

PATELIN, du nom du principal personnage d'une farce composée vers la fin du XV[e] siècle. — On se demande si le nom de ce personnage est de pure fantaisie ou s'il représente une idée. A ce sujet, Ducange et Le Duchat ont pensé que *patelin* était une corruption de *paterin*, hérétique vaudois qui séduisait ses auditeurs par son beau langage. Ducange allègue un texte du XIII[e] siècle, où *paterin* est expliqué par *deviseur*, parleur. M. Brinckmann est d'avis que le nom du héros de la pièce vient plutôt de l'adj. *patelin*, qui aurait, selon lui, préexisté, et dans lequel il voit une épithète du chien « qui donne la patte » pour soutirer un bon morceau. Il se fonde sur ce que le terme *patelineur* est employé dans la pièce même (« que de patelineurs! »). J'incline vers l'opinion du savant allemand; seulement, je serais plutôt porté à voir dans *pateliner* une forme diminutive de *patiner*, caresser (cp. angl. *pat*, caresser).

PATÈNE, L. *patena*, plat.

PATENÔTRE, francisation de *pater noster*, premiers mots de l'oraison dominicale, appelée aussi vulgairement *pater* tout court. Du sens dérivé chapelet vient le nom industriel *patenôtrier*, fabricant de chapelets.

PATENT, L. *patentem*, ouvert, libre, découvert; de là *lettre patente* et *patente* tout court. Cp. l'expr. analogue *manifeste*. — D. *patenter*.

PATER, voy. *patenôtre*.

PATÈRE, L. *patera*, coupe, plat.

PATERNEL, extension du L. *paternus* (fr. *paterne*), d'où *paternitas*, fr. *paternité*.

PATHÉTIQUE, grec παθητικός émouvant, dér. secondaire de πάθος, souffrance, passion, affection, en fr. *pathos*. De ce même subst. πάθος vient le terme savant *pathologie*, traité ou science qui traite des affections maladives.

PATHOS, **PATHOLOGIE**, voy. *pathétique*.

PATIBULAIRE, dér. du L. *patibulum*, gibet.

1. **PATIENCE**, voy. *patient*.

2. **PATIENCE**, plante (rumex patientia); d'origine inconnue. Littré cite le bas-all. *patich*, qu'il croit gâté, par aphérèse, du L. *lapathum*, m. s.

PATIENT, L. *patientem* = qui souffre. — D. *patience*, L. patientia; *patienter; impatient*.

PATIN, it. *pattino*, angl. *patten*, d'abord une espèce de soulier fort haut; dérivé (ou du moins de la famille) de *patte*. Ou bien le v. flam. *plattynen* = soulier de bois (soulier *plat?*) doit-il faire expliquer *pat* par une altération de *plat?* — D. *patiner*.

PATINER, 1. terme familier, = manier ou tâter, dér. de *patte* = main; 2. glisser sur la glace avec des *patins*.

PÂTIR, du L. *patiri*, forme barbare p. *pati* (cp. *mourir* de *moriri* p. *mori*). Comment justifie-t-on le circonflexe dans *pâtir?* Le composé *compatir* n'en a pas.

PÂTIS, L. *pasticius* p. *pasticus*, dér. de *pastum*, supin de *pascere*, faire paître.

PÂTISSER, -IER, -ERIE, voy. *pâte*.

PATOIS; d'après Ménage, approuvé par Littré, p. *patrois*, qui représenterait BL. *patriensis*, indigène (cp. pour la chute de l'*r* prov. *pati*, pays, et vfr. *patois*, localité, pays; dans le Midi, on dit *patois* p. compatriote). Cette étymologie doit prévaloir sur toutes les autres qui ont été produites; aussi je ne représenterai plus mes arguments en faveur d'une explication par *platois*, langage du plat pays. — Je cite encore l'opinion de M. de Chambure (Glossaire du Morvan), qui rattache le mot à *patte, patauger, patouiller*. « Parler patois » rendrait une idée analogue à celle de bredouiller, barboter, patauger.

PATRAQUE, machine usée ou mal faite. D'origine inconnue. On emploie particulièrement ce terme pour une montre de peu de valeur; cela fait penser à y voir une expression burlesque et populaire, empruntée à *patraque*, terme populaire p. pomme de terre, à cause de la ressemblance de forme. Le peuple dit de même pour une montre épaisse, à l'ancienne mode, un *oignon*.

PÂTRE, voy. *pasteur*.

PATRIARCHE, L. *patriarcha*, gr. πατριάρχης. — D. *patriarcal, -at*.

PATRIE, L. *patria*. — Le mot est étranger à l'ancienne langue.

PATRIMOINE, L. *patrimonium*, d'où l'adj. *patrimonial*.

PATRIOTE vient, avec modification du sens, du gr. πατριώτης, compatriote. — D. *patriotique, -isme*.

PATRON, protecteur, maître, L. *patronus*. — L'acception « modèle » qu'a prise le mot *patron* (all. *patrone*, angl. *pattern*) repose sur une métaphore; le modèle impose la loi ou prête son assistance comme un patron. — D. *patronal, -age, -at*; verbe *patronner*.

PATROUILLE, forme primitive *patouille*, it. *pattuglia*, esp. *patrulla*; subst. du verbe *patouiller, patrouiller*, qui a eu et a encore, dans les patois, la même valeur que *patauger* (v. c. m.); comme ce dernier, il vient de *patte*, terme vulgaire p. pied. — *Patrouiller*, terme militaire, est donc une expression purement populaire p. faire la ronde ou le guet; pr. marcher gravement au pas.

PATTE; ce synonyme de pied appartient à la racine *pat* ou *pot*, largement répandue dans les langues européennes avec la signification de chose plate, de pied, de marcher. Nous ne rappellerons ici que le gr. πάτος, pied, πατεῖν, marcher; vha *pad*, mha. *pata*, bas-all. *pote*, all. mod. *pfote*, patte; L. *ped* (nom. *pes* p. *peds*), pied = sanscrit *pada*, m. s.; saxon *padden, pedden*, marcher. De la même famille relèvent les mots fr. *pataud, patauger, patin, patrouille*. — La racine équivalente *plat* n'est qu'une variété de *pat*. — D. *pattu*.

PÂTURE, *pasture**, L. *pastura* (pascere). — D. *pâturer, -age, paturon* (v. c. m.).

PATURON, it. *pasturale*, dér. du vfr. *pasture*, corde pour attacher les bêtes qui paissent = it. *pastoja*, BL. *pastoria* (de *pastum*, supin de *pasci*, paître). Le mot désigne pr. la partie de la jambe du cheval où se mettait la *pasture*. L'all. *fessel* a de même les deux acceptions. C'est au vfr. *pasture* que se rattachent aussi les composés *empêtrer* et *dépêtrer* (voy. ces mots).

PAUME, L. *palma* (παλάμη). — D. *paumer*, pr. frapper avec le plat de la main en signe de la conclusion d'un marché, puis fixer la mise à prix, d'où *paumée*, prix de l'adjudication dans une enchère; ces valeurs des mots *paumer* et *paumée*, très usuelles en Belgique, manquent dans les dict. de l'Académie et de Littré; ils ne portent que *paumer*, donner un coup du plat de la main, et mesurer avec la paume. — Le *jeu de paume* a reçu son nom parce que primitivement, on lançait la balle non avec une raquette, mais avec la paume de la main. — D. *paumelle*.

PAUMELLE, espèce d'orge, de L. *palma*, à cause de la ressemblance des épis avec une petite palme.

PAUPÉRISME, néologisme tiré du L. *pauper*, pauvre.

PAUPIÈRE, en vfr. aussi *pauperre, palpré, papière*, it. *palpebra*, esp. *palpebra*; les mots correspondants des divers dialectes romans (et

ils sont nombreux) peuvent se diviser en deux classes; les uns tiennent à L. *palpebra* (*e* tantôt long, tantôt bref), les autres à L. *palvetra*. Notre terme usuel français peut se ramener aux deux types latins, l'*e* de leur finale étant tonique ; vfr. *palpre* accuse, par contre, l'accentuation de la première syllabe.

PAUSE, L. *pausa*, gr. παῦσα (de παύειν, cesser). — D. *pauser* (BL. *pausare*), dont *poser* n'est qu'une modification de forme.

PAUVRE, vfr. *povre*, L. *pauper*, *-eris*. — D. *pauvret*, *pauvresse*; *pauvreté*, L. paupertatem ; *appauvrir*.

PAUX, pieux, plur. de *pal*, L. *palus*.

PAVANE, danse, vient, dit-on, de l'it. *pavana*, que l'on considère comme une abréviation de *padovana* (donc pr. danse de Padoue). Comme la pavane est une danse espagnole, mieux vaut peut-être l'étym. *pavanus**, adj. de *pavus* = *pavo*; donc danse où les danseurs font la roue l'un devant l'autre comme les *paons* font avec leurs queues.

PAVANER (SE), voy. *paon*.

PAVER, du L. *pavire*, avec changement de conjugaison (cp. *tussire*, fr. *tousser*). — D. *pavé*; *pavement*, L. pavimentum ; *dépaver*.

PAVILLON, tente, tenture, drapeau, étendard, it. *padiglione*, sarde *papaglioni*, esp. *pabellon*, prov. *pabalhò*, du L. *papilionem*, qui a le sens de tentorium, tabernaculum, dans Lampridius et les auteurs de la basse latinité.

PAVOIS, bouclier, it. *pavese* (aussi *palvese*), esp. *paves*; d'après Ferrari, de *Pavie*, où ces boucliers se confectionnaient particulièrement. Diez rappelle aussi les formes valaques *pavëzë*, hongrois *pais* et bohême *paweza*. Chevallet allègue le gallois *parvaes*, bouclier, dér. de *parv*, ce qui est entre deux, ce qui s'interpose; il cite aussi le bret. *pavez*, = pavois, mais je crois que l'étym. *Pavie* doit prévaloir, surtout en présence du vfr. *paviois* (Rom. de Troie : « desoz le hiaume *paviois* »), qui répond à *paviensis*. L'ancienne forme *pavesche* (d'où *pavesché*, muni d'un pavois, mot fréquent dans Froissart) accuse pour type la forme *paviscus*, qui convient aussi à *pavois*. — D. du radical *pav* : verbe *pavier* (t. de marine); de *pavais** *pavois* : *pavoiser* et *pavesade*.

PAVOT. Le thème *pav* peut tenir au L. *papaver*; il est possible que ce dernier, la syllabe initiale ayant été prise pour réduplicative, ait laissé une forme *paver*, qui est en effet celle du provençal. Diez, cependant, rappelle aussi les formes ags. *papig*, *popig*, angl. *poppy*, cymr. *pabi*. Cp. aussi les formes *papou* (Berry) et *papi* (Normandie). Voici comment M. Brachet rattache notre mot à *papaver*. D'abord *papave*, puis *pa-ave*, *paaue*, *paoe*, *pao*, *paot*, enfin, par intercalation de *v*, *pavot*. Cette enfilade de formes n'est pas précisément contraire aux règles (bien que l'on ne connaisse aucun autre exemple de la syncope du *p* médial), mais, à coup sûr, peu vraisemblable. — D'après Tobler (Gröb. Ztschr., IV, 375, note), *pavot* vient du L. *paver*, par l'apocope de la finale *er*, laissant pour thème *papav*, devenu d'abord *pavau*, *pavò*, puis, par confusion de la finale avec le suffixe *ot*, *pavot*; cp. vfr. *chaillot*, pierre à paver, coexistant avec *chaillau*.

PAYEN, voy. *païen*.

PAYER, it. *pagare*, esp , port. *pagar*, prov. *pagar*, *payar*, du L. *pacare*, apaiser, satisfaire, en BL. = solvere, exsolvere. Une métaphore analogue est au fond des mots *quitte* et *acquitter*. « *Pago* e detto de *paco* latino che vale concordo, perciochè il debitore, quando paga il suo creitore, lo contenta et quasi fa *pace* con lui » (Acarisio). — D. subst. verbal *paye*; *payeur*, *payement*.

PAYS, it. *paese*, esp., port. *país*, prov. *paes*, représente un type latin *pagense*, dérivé de *pagus*, canton ; pr. le plat pays, le village, opposé à la ville ; cp. prov. *pages*, BL. *pagensis*, paysan. — Le caractère adjectival de *pagensis* perce encore dans le mot *pays*, fém. *payse* (= compatriote, né dans la même localité), usuel dans les campagnes. — D. *paysage*, *paysan*, it. *paesano*, *dépayser*.

PAYSAGE, voy. *pays*. — D. *paysagiste*.

PAYSAN, voy. *pays*.

PEAGE, prov. *pezatge*, it. *pedaggio*, esp. *peage*, BL. *pedagium*, de *pes*, *pedis*. « *Pedagia* dicuntur quae dantur a transeuntibus » (Breviloquus). C'est donc la redevance des passants, pr. des piétons. — D. *péager*.

PEAU, anc. *pel*, L. *pellis*. — A la forme ancienne *pel* ressortissent les dérivés : *peler*, ôter la peau (v. c. m.). — L'adjectif L. *pellicius* a donné le subst. *pelisse*, et la forme ultérieure *pelliciarius* a produit le fr. *peaucier** *peaussier*, prov. *pellicier*.

PEAUSSIER, voy. *peau*. — D. *peausserie*.

1. **PEAUTRE**, dans la locution *envoyer qqn. au peautre*. Le dictionnaire de Trévoux fait venir ce mot du bas-breton, où, dit-il, l'on appelle ainsi les mauvaises filles ou les mauvaises gens. Johanneau pense que le mot est p. *épeautre* et que le sens de la locution est équivalent à envoyer paitre. Roquefort interprète *peautre* par lieu de débauche. Enfin, l'on a prétendu à l'aventure que *peautre* se disait autrefois du gouvernail d'un bateau, et que de là vient l'adj. héraldique *peautré* dans : *dauphin d'azur peautré d'or*, au gouvernail, c.-à-d. à la queue d'or (voy. *peautre* 2). — Tout cela est avancé sans aucune preuve; aussi je laisserai la question indécise, sans cependant me priver de la satisfaction d'émettre une conjecture. En Champagne, *pautre* signifie lit ou paillasse; ne serait-ce pas notre mot, de sorte que « envoyer qqn. au peautre » ne dirait autre chose que s'en débarrasser en l'envoyant coucher ? Or, *pautre* me fait l'effet d'être p. *poutre* et = l'all. *polster* (voy. *poltron*). Il se peut que le mot impliquât l'idée de mauvais grabat et qu'il s'y attachât ainsi celle de misère ; de là l'anc. *peautraille*, canaille.

2. **PEAUTRE**, étain, puis sorte de fard ; it. *peltro*, esp. *peltre*, vfr *espeautre* (sorte de métal). C'est du fr. que viennent néerl. *piauter*, angl. *pewter*. — Si, comme le pense

Littré, la source du mot est le nord. *piàtr*, étain, il faut plutôt admettre que *peltro* et *peltre* viennent de *peautre*; nous aurions ici un nouveau cas d'un changement de *au* en *el* ou *al*, comme celui noté sous *calme*. — D. le t. de blason *peautré*, qui se dit des poissons dont la queue est d'un tout autre émail que celui du corps.

PEC (*hareng*), salé ; dégagé du néerl. *pekel*, angl. *pickle*, all. *pökel* et *pikel*, eau salée.

PECCABLE, capable de pécher, tiré du verbe L. *peccare*, d'où les médecins ont aussi fait leur terme *peccant* = vicieux.

PECCADILLE, de l'it. *peccadiglio*, esp. *pecadillo*, dimin. de l'it. *peccato*, esp. *pecado* = L. *peccatum*, fr. péché.

PECCAVI, mot latin, = j'ai péché.

1. **PÊCHE**, subst. verbal de *pêcher*.

2. **PÊCHE**, fruit (du fr. vient angl. *peach*), it. *pesca*, contraction de *persica*, esp. *persigo*, *prisco*, *al-persico*, port. *pesego*, prov. *pesega*, all *pfirsich*, du L. *persicum*, pr. fruit persan. — D. *pêcher*.

PÉCHER, L. *peccare*. — D. *péché* = L. *peccatum*; *pécheur*, *-eresse*.

PÊCHER, anc. *pescher*, L. *piscari* (piscis). — D. *pêche*, *pêcheur*, *-erie*.

PÉCORE, it. *pecora*, du L. *pecora*, plur. de *pecus*, bête de troupeau.

PECQUE, sotte, impertinente ; c'est le fém. du vfr. et prov. *pec*, sot, niais, lequel vient prob. du L. *pecus*, bête (cp. le champ. *peque*, mauvais cheval).

PECTORAL, L. *pectoralis* (pectus) ; le même mot latin a fait, dans le fr. du fonds commun, *poitrail*; de même le type latin *pectorina* a donné régulièrement le subst. *poitrine*.

PÉCULAT, L. *peculatus*.

PÉCULE, L. *peculium*, avoir, épargne.

PÉCUNE, L. *pecunia*. — D. *pécuniaire*, L. pecuniaris; *pécunieux*, L. pecuniosus.

PÉDAGOGUE, gr. παιδαγωγός, pr. conducteur d'enfant. — D. *pédagogie*, *-ique*.

PÉDALE, L. *pedalis* (pes).

PÉDANT, de l'it. *pedante*. Ce dernier signifiait dans le principe pédagogue, instructeur ; c'est une forme participiale d'un verbe inusité *pœdare*, romanisation du gr. παιδεύειν. Diez allègue en faveur de cette étymologie, du reste fort plausible en elle même, le passage suivant de Varchi (Ercol., p. 60, éd. de 1570), que nous traduisons en fr. : « Quand j'étais jeune, les personnes chargées de l'instruction et de la conduite des enfants, ne s'appelaient pas comme aujourd'hui *pedanti*, ni par un mot grec-*pedagogi*, mais par un vocable plus horrible *ripititori*. » La signification actuelle du mot se déduit aisément du sens primitif. La pente est ici fort douce, et Voltaire aurait pu réserver l'exclamation suivante à des cas plus saillants que le nôtre : « Que de termes éloignés de leur origine ! *Pédant*, qui signifiait instructeur de la jeunesse, est devenu une injure. »

PÉDESTRE, L. *pedestris* (pes). Voy. aussi *piètre*.

PÉDICURE, qui a soin des pieds (qui *pedes curat*).

PEIGNE, vfr. *pigne*, it. *pettine*, esp. *peine*, port. *pente*, prov. *penche*, du L. *pecten*, *pectinis*. — D. *peigner*, L. pectinare, d'où *peignoir*, *-eur*, *-ures*.

PEINDRE, vfr. *poindre* (cp. le wall. de Liége *pond*), prov. *penher*, du L. *pingere*. — Du supin latin *pictum* viennent : L. *pictor*, prov. *pictor*, *pintor*, it. *pittore*, *pintore*, fr. PEINTRE (pour la facture du mot fr., cp. *chantre*, *pâtre* de *cantor*, *pastor*) ; *pictura*, prov. *pinctura*, fr. PEINTURE. Les formes nasalisées sont l'effet d'une adaptation au part. passé du verbe, qui est *peint ;* adaptation motivée par le précédent de *teinture*, L. *tinctura*. Il est permis du reste aussi d'admettre l'ancienne existence d'une forme latine rustique *pinctor*, *pinctura*,

PEINE, vfr. *poine*, du L. *pœna* (ποινή). — D. *pénal*, L. pœnalis; *pénible* (v. c. m.), *peiner*.

PEINTRE, voy. *peindre*.

PEINTURE, voy. *peindre*. — D. *peinturer*.

PÉJORATIF, du L. *pejorare* (pejor), empirer

PÉKIN, aussi *péquin*, t. d'injure dans le langage militaire. Ne serait-ce pas un diminutif de *pec*, sot, niais, imbécile, renseigné sous *pecque ?* D'autres ont pensé à l'esp. *pequin*, petit. D'après Littré, de *pékin*, étoffe de soie qui, sous l'Empire, était beaucoup portée en pantalon et qui tire son nom de *Pékin*, capitale de la Chine. Pour d'autres explications conjecturales sur l'origine de notre mot, je renvoie au suppl. de Littré. — Depuis que ces conjectures ont été imprimées, un bienveillant lecteur, ancien ami du maréchal Excelmans, m'écrivit, d'après une communication de celui-ci, que le mot d'injure *pékin* a surgi en 1790, le 14 juillet, à la fête de la Fédération, où se trouvaient réunis les députés de l'*armée* et les députés de *cantons*. D'une ville chinoise, *Canton*, à une autre ville chinoise, *Pékin*, il n'y a pas loin et l'on comprend que la plaisanterie ait converti les « députés de *cantons* » en « députés de *Pékin* », puis en *Pékin* tout court. Jusqu'à preuve du contraire, j'ai lieu de tenir cette solution historique du problème qui nous occupe, pour tout à fait digne de crédit.

PELADE, direct. tiré du prov. *pelada*, dér. de L. *pilus*, poil.

PELAGE, couleur du poil ; dér. de *pilus*, poil.

PÊLE-MÊLE, anc. aussi *mesle-pesle*, *mesle-mesle ;* le terme *pêle* est peut-être un mot de pure fantaisie créé par assimilation à *mêle*. Ou faut-il y voir, avec Diez, le mot *pelle ?* *Mêler* ou remuer avec la *pelle ?* Littré pense que oui, et rapproche le t. rural *pelleverser*, labourer à la bêche.

PELER, esp., port., prov. *pelar*, it. *pelare ;* ce verbe signifie à la fois ôter le *poil* et ôter la *peau*. Il faut donc le rattacher pour certaines acceptions à *pilus*, pour d'autres à *pellis*. — D. *pelade*, chute des cheveux (v. c. m.); *pelure*, *pelauder*, *peloter*, battre, étriller, cp.

les expressions all. *sich raufen*, se battre (pr. s'arracher, soit la peau ou le poil), et *sich balgen*, m. s., de *balg*, peau.

PÈLERIN, prov. *pelegrin*, it. *pellegrino*, esp. *peregrino*, du L. *peregrinus*, qui va à l'étranger, litt. à travers champs (*per agros*). Une inscription de l'an 360 a déjà la forme *pelegrinus*. — Du roman viennent l'all. *pilger*, *pilgrim*, angl. *pilgrim*. — D. *pèlerine*, nom d'un ajustement de femme; *pèlerinage*.

PÉLICAN, L. *pelicanus* (πελεκάν).

PELISSE, voy. *peau*. — D. *pelisson*.

PELLE, vfr. *pele*, *palle*, it., esp., prov. *pala*, du L. *pala*, m. s. — D. *pellée*, *pelletée*, *pellerée*; dim. *pelette*, *pelleron*; verbe *peller* et son dim. *pelleter*.

PELLETIER, formé de *pel* (*peau*); cp. p. le suffixe *bijou-tier*, *brique-tier*, *graine-tier*, *pane-tier*, etc. — D. *pelleterie*.

PELLICULE, L. *pellicula*, dim. de *pellis*.

PELOTE, boule, it. *pillotta*, esp., port., prov. *pelota*; dér. du L. *pila*, m. s. Déjà les gloses d'Isidore ont les formes *pilotellus* (esp. *pelotilla*). — D. *peloter*, *peloton* (v. ces mots).

PELOTER, 1. mettre en peloton, jouer à la balle, de *pelote*; 2. battre, de *peler* (v. c. m.).

PELOTON, dim. de *pelote*; au fig. petit nombre de personnes ramassées et jointes ensemble, petit corps de troupes. — D. *pelotonner*.

PELOUSE, gazon à herbe épaisse et courte. « Le mot n'est pas ancien en français, dit G. Paris (Rom., X, 46); c'est sans doute un terme de jardinage emprunté à un patois (d'un pays où on avait appris à donner au gazon cet aspect uni et serré qui caractérise la pelouse); l'anc. fr. avait l'adj. *peleus*, *peleuse*; on trouve même le subst. *peleus* = lieu couvert de gazon ». De L. *pilosus*, poilu, serré, fourré.

PELU, prov. *pelut*, autre forme de *poilu*.

PELUCHE, it. *peluccio*, *peluzzo*, dér. du L. *pilus*, poil. Cp. esp. *pelusa* (anc. *peluza*, cat. *pelussa*), le duvet des fruits. Du français l'all. a fait *plüsch*. — D. *pelucher*, *éplucher* (v. c. m.).

PELURE, voy. *peler*.

PENAILLE, dér. du L. *pannus*, drap, étoffe; cp. en all. *lumpen-volk*, m. s. de *lumpen*, guenille, lambeau. — D. *penaillon*. — Anc. on disait aussi *peneaux* p. hardes, haillons (d'un type *pannellus*).

PENAL, L. *pœnalis*. — D. *pénalité*.

PENARD, *libertin*, du L. *penis*.

PÉNATES, L. *penates* (de *penu*, intérieur).

PENAUD (autr. *peneux*), qui est en peine, embarrassé; de *peine*. Il n'est pas impossible cependant que le mot soit formé sous l'influence de vfr. *penant* = *pénitent*; donc pr. qui fait une mine de pénitent.

PENCHER, prov. *pengar*, *penjar*, d'un type L. *pendicare*, dér. de *pendere*, pendre. — D. *penchant*.

PENDANT, voy. *pendre*.

PENDELOQUE, vfr. *pendiloche*, mot formé avec *loque* (voy. *breloque*) et le verbe *pendre*.

PENDENTIF, dér. savant de *pendant*.

PENDILLER, prov. *pendeillar*, d'un type latin *pendiculare*.

PENDRE, du L. *pendere*, tant de celui de la deuxième que de celui de la troisième conjug.; car le verbe fr. réunit les acceptions transitive et intransitive. — D. *pente* (v. c. m.); *pendable*, *-ard*; *pendaison* (c'est le seul subst. en *aison* qui soit fait d'un verbe de la quatrième conjug. française); *pendant*, 1. subst. = chose suspendue ou à quoi l'on suspend; puis en peinture, pièce pareille à une autre, métaphore tirée de l'égalité de deux pendants d'oreilles; 2. prép. et conj., cp. *durant*; l'expression *pendant l'orage* veut dire litt. « pendente tempestate, l'orage planant, étant encore suspendu au-dessus de nous »; — *penderie*, *penderoles*, *pendiller* (v. c. m.).

PENDULE, 1. masc. du L. *pendulum*, s. e. *pondus*, poids suspendu; 2. fém., ellipse p. horloge à pendule.

PÊNE d'une serrure; Roquefort identifie ce mot au L. *penis*; il peut être dans le vrai, car les ouvriers ne sont pas moins imaginatifs que peu chastes dans leurs termes métaphoriques. Cependant, comme on disait anc. *pesle pêle*, qui est le L. *pessulus*, barre, verrou, il est plus probable que *pène* est une forme altérée de *pêle*.

PÉNÉTRER, L. *penetrare*.

PÉNIBLE, voy. *peine*. *Pénible* et *paisible* sont les deux seuls cas du suffixe *ible* appliqué à des substantifs; l'ancienne langue donnait à *pénible* le sens de dur à la *peine*.

PÉNIL, vfr. *poinil*, *penil*, d'un type *pectinilis*, dér. du L. *pecten*, employé dans le même sens par Juvénal (« inguina jam pectine nigro ») et par Pline. Ce qui vient à l'appui de cette étym., ce sont les formes prov. *penchenil*, it. *pettignone*, esp. *empeine*.

PÉNINSULE, L. *pæninsula*, litt. traduit par notre fr. *presqu'île*; cp. *pénombre*.

PÉNITENT (vfr. *peneant*, *penant*), L. *pœnitentem*; subst. *pénitence* (vfr. *peneance*, *penance*), L. *pœnitentia*. — D. *pénitentiel*, *pénitencier*, *pénitentiaire*.

PENNE, L. *penna*. — D. *panache* (v. c. m.); *pennage* = plumage; *pennon* (v. c. m.); *empenner*.

PENNON, étendard à longue queue, prov. *penó*, it. *pennone*, esp. *pendon*. Entre les trois étymologies possibles : *pannus*, *pendere* et *penne*, Diez se décide, par des raisons phonétiques, pour la dernière. Quant à la forme esp. *pendon*, elle ne fait pas obstacle à cette manière de voir, puisque nous trouvons dans cette langue aussi *pendola* p. L. *pennula*. Le sens étymologique de *pennon* est donc la flamme ou banderole de la lance, comparée à une plume. Le mot signifiait autr. aussi la plume qui garnit la baguette d'une flèche. — D. dim. *pennonceau* (panache) = it. *pennoncello*.

PÉNOMBRE, d'un type L. *pæn-umbra* = presqu'ombre.

PENSÉE, subst. particip. de *penser*. — Il est difficile de dire ce qui a valu ce nom à la

viola tricolor (cp. le nom du *ne l'oubliez pas*). Les Angl. expriment le nom de la fleur par *pansy* (anc. *paunce*).

PENSER, du L. *pensare*, pr. peser, fréq. de *pendere*. Ce verbe latin *pensare* s'est transmis au roman sous une double forme, dont une se rattache au sens propre et physique, l'autre au sens figuré et moral ; 1. *peser* (v. c. m.) ; 2. *penser*, esp., port., prov. *pensar*, it. *pensare*. Pour le rapport logique entre *peser* et *penser*, cp. en all. *wägen* et *erwägen*. Penser, c'est donc pr. peser, apprécier à leur juste valeur les rapports que les idées ont entre elles. — D. *penser*, infinit. subst. ; *pensée* (v. c. m.), *penseur*, *pensif* (prov. *pensiu*, it. *pensivo*). — Le composé latin *perpendere* a fourni l'angl. *perpend*, examiner, considérer, et, par le supin *perpensum*, le prov. *perpensar*, *perpesar*, auquel répondait le vfr. *pourpenser* et *s'apourpenser*, réfléchir (le préfixe *pour* est souvent substitué au L. *per*). — Voy. aussi le verbe *panser*, variété orthographique de *penser*.

PENSION, pr. payement, somme payée, puis particulièrement somme payée pour l'entretien d'une personne ; du L. *pensionem* (pendere). — D. *pensionnaire*, *-at*, *pensionner*, pourvoir d'une pension.

PENSUM, mot latin, = tâche ; litt. la *pesée* de laine qu'une esclave devait filer en un jour. — Voy. aussi le mot *poids*.

PENTA-, en composition (ex. *pentagone*, *pentamètre*, etc.), du gr. πέντε, cinq.

PENTE, subst. verbal participial de *pendre*, d'un type barbare *pendita ;* cp. *vente*, *tente*, *rente*.

PENTECÔTE, L. *pentecoste*, du grec πεντεκοστή, s. e. ἡμέρα, cinquantième jour (après Pâques). La forme *pentecoste* est devenue, par contraction, en all. et en holl., resp. *pfingsten* et *pinkster*.

PENTURE, p. *panture*, du L. *pandere*, étendre, par le supin barbare *panditum ?*

PÉNULTIÈME, L. *pœn-ultimus*, presque le dernier ; composé *ante-pénultième*. La terminaison a été assimilée à celle des autres nombres ordinaux, qui répond à un type L. *-esimus*, *es'mus*.

PÉNURIE, L. *penuria*, manque de vivres.

PÉON, soldat à pied aux Indes, mot esp. correspondant à l'it. *pedone*, prov. *pezo*, *peon*, fr. *pion* (v. c. m.) ; du L. *pedo*, *-onis*.

PEPERIN, tuf volcanique, = it. *peperino*, ainsi nommé à cause de la ressemblance des petits charbons semés dans ces tufs avec des grains de poivre.

PEPIE, prov. *pepida*, it. *pipita*, esp. *pepita*, *pevide*, *pivide*, du L. *pituita*, m. s., converti de bonne heure en *pivita*, puis (par un changement insolite de *v* en *p*) en *pipita*. Le milanais, par syncope, en a fait *piida*, puis *pivida*. Le vha. avait *phiphis*, *phepis*, le nha. dit *phipps*, *pipps*, l'angl. *pip*.

PÉPIER, L. *pipiare*, piauler, vagir.

PEPIN. Frisch pense que le mot ne signifiait dans le principe que le pepin des courges et qu'il faut y voir un dérivé du L. *pepo* (πέπων), melon (cp. le mot esp. *pepino*, concombre). Cette opinion est très plausible ; le mot *noyau* ne signifie en premier lieu non plus que le noyau de la noix. Diez remarque la coïncidence des significations pepie et pepin dans l'it. *pipita* et l'esp. *pepita ;* cela indique-t-il une communauté d'origine ? — D. *pépinière*.

PÉPINIÈRE, voy. *pepin*. — D. *pépiniériste*.

PÉQUIN, voy. *pékin*.

PERCALE, toile de coton plus fine que le calicot. Mot d'origine persane. — D. *percaline*.

PERCEPTEUR, L. *perceptor* (qui percipit) ; *perception*, L. perceptio ; *perceptible ;* tous formés de *perceptum*, supin du verbe *percipere*, lequel, traité d'après la troisième conjug. latine, a donné le vfr. *perçoivre*, et, traité d'après la deuxième, la forme actuelle *percevoir*.

PERCER (d'où l'angl. *pierce*), picard *perchier*, prov. *perçar ;* d'après l'opinion de Ménage, reproduite par Diez, c'est une contraction du vieux verbe *pertuisier*, prov. *pertusar*, it *pertugiare*. Ce dernier est formé de *pertusus*, participe de *pertundere*, perforer. — Si le L. *ante* ou plutôt le cps. *abante* a pu donner *avancer*, il m'avait semblé qu'il ne serait pas si téméraire de faire procéder le mot *percer* de *per*, ou plutôt de *per-s* (*s* adverbial), et j'avais, dès ma première éd., avancé cette étymologie comme une modeste conjecture. Bien qu'elle fût jugée digne d'attention par Littré, qui l'appuie de l'expression de Rabelais « percer un fossé », j'y renonce, surtout à cause de la forme picarde *perchier*, dont le *ch* ne concorde pas avec un type lat. **persare ;* le mot *avancer*, dont je faisais état, ne procède pas d'un élément adverbial *s* ajouté au thème *ab-ant*, mais du type barbare *abantiare*. — Littré avait aussi relevé une glose de Festus : *persicus* = præacutus, mais, nous venons de le voir, il est difficile de partir d'un thème *pers ;* j'accorde toutefois qu'un type *persicare* ne serait pas contrarié par la forme pic. *perchier*. — Une nouvelle explication s'est fait jour depuis ma dernière édition ; c'est celle de M. Bartsch (Gröb. Ztschr., II, 309). Il admet pour base de *percer* un type *peritiare*, tiré de *perire*, au sens de l'anc. trespasser = traverser, pénétrer. Pour la signification, il rappelle la transformation française que l'on a fait subir au primitif celtique qui est au fond du nom de *Perceval*, et qui à son tour a déterminé le nom de *Perceforest ;* pour la lettre, il se prévaut de l'analogie de fr. *comenchier*, *comencier* issu de *cum* + *initiare*. G. Paris (Rom , VII, 630) oppose à cette solution de la question par *peritiare*, que cette forme constitue une fiction monstrueuse et nullement analogue à *initiare*, qui procède du subst. *initium*, ensuite que l'idée primitive de « aller à travers » inhérente à *perire* s'était déjà effacée en latin. D'ailleurs, M. Paris ne croit pas devoir aban-

donner définitivement l'ét. *pertusiare*, qui a régulièrement pu se conjuguer en vfr. au présent de l'ind., de la façon suivante : *pertuis*, *pertuises*, *pertuiset*, *pertsons* (= perçons), *pertsiez* (= percez), *pertuisent*. — Composé *transpercer*.

PERCEVOIR, voy. *perception*. Cps. *a-percevoir*.

1. **PERCHE**, esp., port. *percha*, prov. *perja*, *perga*, it. *pertica*, du L. *pertica* (*pert'ca*, *perca*). — D. *percher*, se poser sur une perche ; *perchis*.

2. **PERCHE**, poisson, L. *perca* (πέρκη).

PERCHER, voy. *perche*.

PERCLUS, L. *perclusus* (inus.), = entièrement enfermé, privé de mouvement.

PERCUSSION, L. *percussionem* (percutere).

PERCUTER, néolog., du L. *percutere*, frapper.

PERDRE, L. *perdere*. — D. *perte*, subst. participial = L. *perdita*, *perdition*, L. perditio ; adj. *perdable*.

PERDREAU, dimin. de *perdrix* ; formé du thème *perd* à la façon de *lapereau*.

PERDRIGON, anc. fr. *perdigoine*, sorte de prune noire, d'après Roulin (Littré, Suppl.) du village de *Perdigon*, province de Zamora, Espagne.

PERDRIX, vfr. *perdis*, *pietris*, it. *perdice*, *pernice*, esp., prov. *perdiz*, angl. *partridge*, du L. *perdicem* (πέρδιξ) avec insertion de *r*. — D. *perdreau* (v. c. m.).

PÈRE, prov. *paire*, du L. *patrem* (nom. *pater*).

PÉRÉGRINER, L. *peregrinari* (voy. *pèlerin*). — D. *pérégrination*.

PÉRÉGRINITÉ, L. *peregrinitatem*.

PÉREMPTION, L. *peremptionem* (de *perimere*, détruire, = fr. *périmer*). — *Péremptoire*, L. peremptorius, litt. qui abat, qui renverse.

PEREQUATION, L. *per-æquationem*, égalisation parfaite, répartition équitable.

PERFECTIBLE, adj., fait du L. *perfectum*, supin de *perficere*, parfaire, perfectionner.

PERFECTION, L. *perfectionem*. — D. *perfectionner*.

PERFIDE, L. *per-fidus* (qui transgresse la foi) ; subst. *perfidie*, L. perfidia.

PERFORER, L. *per-forare*.

PÉRICARDE, gr. περικάρδιος, qui entoure le cœur. — D. *péricardite*.

PÉRICARPE, gr. περικάρπιον, qui entoure le fruit.

PÉRICLITER, L *periclitari* (periculum).

PÉRIL, prov. *perilh*, du L. *periculum*. — D. *périlleux*, L. periculosus.

PÉRIMER (mot savant), L. *perimere*, pr. anéantir.

PÉRIMÈTRE, gr. περί-μετρον, ligne qui mesure le circuit d'un corps.

PÉRIODE, L. *periodus*, gr. περί-οδος, pr. chemin autour, circuit, contour, puis cours, révolution d'un astre, époque, période. Dans le sens du mot en rhétorique, Cicéron traduisit ce terme grec par *ambitus verborum*. — Le mot fr. prend le genre masculin, quand il s'applique à un point (ordin. le plus haut point ou point culminant) ou à un espace de temps indéterminé. — D. *périodique*, d'où *périodicité*.

PÉRIPÉTIE, gr. περιπέτεια, subst. de l'adj. περιπετής, tombé ou tombant autour ; la *péripétie* est étymologiquement un mot analogue à *catastrophe*, litt. = renversement. C'est un événement subit, imprévu, amenant le dénoûment d'une action dramatique.

PÉRIPHÉRIE, gr. περι-φέρεια, traduit exactement par le L. *circum-ferentia*, circonférence.

PÉRIPHRASE, gr. περί-φρασις, litt. = lat. *circumlocutio*, circonlocution.

PÉRIR, L. *per-ire*. — La valeur radicale de l'élément *ir* = L. *ire* (racine *i* = aller) s'est effacée, et cet élément est réduit au rôle de simple terminaison conjugative ; cp. *issir* de *exire*. Autr. *périr* avait aussi le sens actif de faire mourir. — D. *périssable*.

PÉRISTYLE, gr. περίστυλον (de περί, autour + στῦλος, colonne).

PERLE, vfr. *pelle*, it., esp., prov. *perla*, port. *perula*, vha. *perala*, *berala*, ags., angl. *pearl*, BL. *perula* (gloses d'Isid.). On peut balancer entre L. *pirula* (de *pirum*, it. *pera*), petite poire (cp. *bacca* = baie et perle) et *pilula*, petite bille (*l* changé en *r*). D'autres ont vu dans *perle* une modification de *perna*, sorte de coquille, et en effet les Napolitains et les Siciliens disent *perna* pour *perla*, et en it. *pernocchia* veut dire nacre. Mais comment port. *perula* et vha. *perala* s'accommoderaient-ils de l'étym. *perna ?* Un quatrième parti enfin propose une origine de *sphærula*, BL. *spirula*. — D. *perlé*, *perler*.

PERMANENT, L. *per-manentem*. — D. *permanence*.

PERMÉABLE, L. *per-meabilis* = par où l'on peut passer (*per-meare*). — D. *imperméable*.

PERMETTRE, L. *per-mittere* (litt. laisser passer), d'où, par le supin *permissum :* permissionem, fr. *permission ;* permissum, fr. *permis*.

PERMISSION, voy. *permettre*. — D. *permissionner*, *permissionnaire*.

PERMUTER, L. *per-mutare*. — D. *permutation*, *permutable*.

PERNICIEUX, L. *perniciosus* (rac. *nex*).

PÉRONNELLE, femme sotte et babillarde, par syncope, du prénom *Pétronelle*.

PÉRORER, L. *per-orare*, 1. discourir, traiter une question d'une manière complète, 2. terminer un discours ; c'est à ce deuxième sens classique, étranger au verbe fr., que se rapporte le subst. *peroraison*, L. perorationem.

1. **PÉROT**, baliveau qui a l'âge de deux coupes ; dim. de *père ;* on dit aussi par le même trope, *tayon*, pr. grand-père.

2. **PÉROT**, perroquet, voy. *perroquet*.

PERPENDICULE, L. *perpendiculum*, fil à plomb. — D. *perpendiculaire*, *-arité*.

PERPÉTRER, L. *per-petrare* (patrare).

PERPÉTUEL, BL. *perpetualis*, extension de *perpetuus* ; verbe *perpétuer*, L. perpetuare

(d'où *perpétuation*); subst. *perpétuité*, L. perpetuitatem.

PEPLEXE, L. *per-plexus*, compliqué, embrouillé. — D. *perplexité*, L. perplexitatem.

PERQUISITEUR, -TION, L. *perquisitor, -tio*.

PERRÉ, PERRIÈRE, voy. *pierre*.

PERRIQUE, voy. sous *perruque*.

PERRON, voy. *pierre*.

PERROQUET, it. *parrocchetto*, esp. *periquito*. Selon les uns, de *parochus*, paroissien, le perroquet étant envisagé comme l'oiseau favori du clergé (voy. *papegai*). D'autres, partant de la forme espagnole *perico*, primitif de *periquito*, expliquent celle-ci par *petit Pierre* ou pierrot (cp. *margot* = pie, etc.). Cette étymologie convient très bien à l'angl. *parrot* et fr. *pérot*. Diez se borne à citer ces deux opinions, mais il ne se prononce pas. Pour ma part, je considère *perroquet* comme un dimin. de *perruche*, et ce dernier comme une variété de *perruque* (v. c. m.). C'est donc pr. l'oiseau à perruque. Je sais bien que la huppe n'est pas précisément un caractère distinctif du perroquet, mais les noms vulgaires des animaux ne sont pas fondés sur des définitions scientifiques rigoureuses. On n'a qu'à comparer les formes it., esp. et fr. aux formes correspondantes pour *perruque* (it. *parrucca*, esp. *perico*, toupet et perruche, fr. *perruque*) pour incliner pour ma manière de voir. Quant à la signification maritime du mot, on peut conjecturer, dit Littré, que l'idée de capuchon, de perruque (cp. l'équivalent it. *pappafico*, pr. capuchon), de perroquet, a suggéré cette dénomination.

PERRUCHE, voy. *perroquet*.

PERRUQUE; ce mot que l'on rencontre pour la première fois dans Coquillart, parait être d'importation italienne. Dans cette langue, on trouve *parrucca* et *perrucca*, coiffure à longues boucles. Nous n'approuvons pas l'étymologie mise en avant par Wachter et d'après laquelle *perrucca* viendrait du grec πυῤῥιχος, fauve, jaune, parce que les premières perruques étaient faites de cheveux blonds, couleur fort estimée des Romains. Les formes sicil., sarde *pilucca*, lomb. *peluch*, esp. *peluca* engagent à se rallier à l'avis de Diez qui rapporte le mot au subst. L. *pilus*, poil, cheveu. On voit le même suffixe *uc*, appliqué au même radical, dans it. *piluccare*, prov. *pelucar*, fr. *é-plucher*. — Mais d'où vient l'esp. *perico*, toupet, dim. *periquito*, perroquet? Est-ce le même radical *pil* pourvu d'un autre suffixe? — D. *perruquier*.

PERS, bleu, violet, BL. *persus*, *persicus*, « color ad cæruleum vel ad *persici* mali colorem accedens ».

PERSE, toile de lin peinte, de la *Perse*, pays d'origine.

PERSÉCUTER, d'un type L. *persecutare*, fréq. de *per-sequi* (voy. *poursuivre*); cp. *exécuter* de *exsequi*. Du supin persecutum : les subst. persecutor, -tio, fr. *persécuteur*, *persécution*.

PERSÉVÉRER, L. *per-severare*, pr. ne pas quitter son sérieux (*severus*), son ardeur, rester inflexible jusqu'au bout. — D. *persévérant*, *-ance*.

PERSICOT, dér. du L. *persicum*, pêche.

PERSIENNE, contrevents à jour, ainsi nommés, dit-on, parce que c'est de cette façon que les croisées sont fermées en dehors en *Perse*.

PERSIFLER, L. *per-sibilare**, mot de création nouvelle. — D. *persiflage*.

PERSIL, vfr. *pierrèsil*, it. *petrosello*, *-sellino*, esp. *perejil*, port. *perrexil*, prov. *peyressilh*, all. *petersilie*, angl. *parsley*, du L. *petroselinum*, gr. πετροσέλινον, litt. ache des rochers, opp. à ὑδροσέλινον, ache aquatique. Notez en vfr. et dans les patois du Nord la forme *présin* (p. *persin*, à Liége *piersin*, cp. v. flam. *persyn*) = *persil*. — D. *persillade*.

PERSISTER, L. *per-sistere*. — D. *persistant*, d'où *persistance*.

PERSONNE, L. *persona*, pr. masque que portaient les acteurs, puis, par métonymie, rôle d'un acteur, personnage représenté par lui; enfin, le mot a fini par représenter en général l'idée d'individualité, de personnalité. — Le mot *personne* est ainsi devenu le synonyme de *homo*, de sorte que *ne-personne* équivaut à *nemo*. — D. *personnage*, pr. personne avec égard au rôle qu'elle joue dans une composition dramatique ou dans le monde; *personnel*, adj. et subst. (d'où *personnalité*, *-aliser*); *personnifier* (d'où *personnification*), traiter une chose abstraite ou inanimée comme une personne vivante.

PERSPECTIF, PERSPECTIVE, du L. *perspectum*, supin de *per-spicere*, voir à travers.

PERSPICACE, L. *perspicax*, qui a la vue pénétrante. — D. *perspicacité*, L. perspicacitatem.

PERSPICUITÉ, L. *perspicuitatem*, transparence, clarté (de l'adj. *perspicuus*).

PERSUADER (mot savant), L. *per-suadere*, dont le supin *persuasum* est la base des dér. *persuasion*, L. persuasionem, *persuasible*, L. persuasibilis, *persuasif*.

PERTE, voy. *perdre*. — Les formes vfr. *perde*, prov. *perda*, sont des subst. verbaux tirés directement du radical *perd*.

PERTINENT, L. *per-tinens*, qui appartient à, qui se rapporte à, convenable. — D. *pertinence*; *impertinent* (v. c. m.).

PERTUIS, trou, ouverture, passage, du L. *pertusus* (ou plutôt d'une forme barbare *pertusius*), percé, troué, part. de *pertundere*. — D. *pertuiser* (t. vieilli), voy. *percer*.

PERTUISANE, voy. sous *partisan*.

PERTURBATEUR, -ATION, L. *perturbator*, *-ationem*.

PERVENCHE, L. *pervinca*.

PERVERS, voy. l'art. suiv.

PERVERTIR, L. *per-vertere*, dont le part. *per-versus* a donné *pervers*, d'où *perversité*, L. -itatem. — D. *perversion*, L. perversionem.

PESANT, voy. *peser*. — D. vfr. *pesance*, ennui, affliction; *pesanteur* (cp. *puanteur* de *puant*); verbe *appesantir*.

PESER, 1. sens actif, examiner le poids, 2. sens neutre, avoir du poids. D'un type latin

pensare, fréq. de *pendere*. Au sens actif se rapportent les dér. *pesage*, *peseur*, *pesée*; au sens neutre, l'adj. part. *pesant* et le subst. *peson*, contrepoids. — Voy. aussi *penser* et *poids*.

PESSAIRE, L. *pessarium*, m. s., dér. de *pessum* (πεσσόν), m. s.

PESSE, sapin, du L. *picea* (de *pix*, poix).

PESSIMISME, -ISTE, qui voit tout comme allant très mal, du L. *pessimus*, très mauvais.

PESTE, L. *pestis*. — D. verbe *pester*, se rattachant au mot *peste*, en tant qu'interjection de la répugnance ou de l'indignation; *pestilent*, L. pestilens; *pertifère*, L. pestifer, d'où *pestiféré*, infecté de peste.

PESTILENT, voy. *peste*. — D. *pestilence*, L. pestilentia, d'où *pestilentiel*.

PET, voy. *péter*.

PÉTALE, gr. πέταλον, feuille.

PÉTARD, voy. *péter*. — D. *pétarder*.

PÉTAUDIÈRE, pr. la cour du roi *Pétaud*, assemblée confuse où tout le monde est maître. On prétend que l'expression « la cour du roi Pétaud » désigne pr. une assemblée de gueux, de mendiants, et que *Pétaud* est un terme burlesque formé du L. *petere* demander, mendier. Littré pense que *Pétaud* signifie pr. *péteur*, et il en fournit un exemple tiré de Des Accords.

PÉTÉCHIES, it. *petecchie*, esp. *petequias;* d'après Littré, de *peste*, étymol. contraire à la forme et qu'un *pestichiæ* isolé du XVI[e] s. ne suffit pas à confirmer; d'après Diez, du plur. gr. πιττάκια, petites pièces ou mouches, enduites d'onguent, qui servaient d'emplâtres; cp. L. *pittacium*, emplâtre.

PÉTER; ce verbe est prob. dérivé de *pet*, de sorte qu'il ne faut pas prendre ce dernier pour le subst. verbal de *péter*. Or, le subst. *pet*, it. *peto*, représente le L. *peditum* = crepitus ventris, qui, lui, est le subst. participial du verbe *pedere*. Rabelais, pour reproduire ce dernier, orthographiait arbitrairement *peder*. De *pedere*, le vfr. avait fait *poire* (subj. *poie*). — D. *pétarade, pétard*, *péteur* ou *péteux*, *pétiller*, éclater avec un petit bruit réitéré (v. c. m.).

PÉTILLER. Je pense qu'il faut distinguer deux homonymes. L'un est le diminutif de *péter;* il s'applique dans les expressions « le bois pétille dans le feu », et sembl. C'est ce *pétiller*-ci qui, par une métaphore naturelle (transport des perceptions de l'ouïe à celles de la vue), a donné l'adj. *pétillant* = brillant; le verbe *éclater* offre une métaphore du même genre. — Dans l'emploi de *pétiller* = être impatient, ardent (« pétiller de joie, d'indignation »), le verbe est synonyme de trépigner, sautiller, piétiner; on peut le rattacher au L. *pes*, *pedis*, fr. *pied* (le *t* ne serait pas plus anomal ici que dans *empiéter*, *piétiner*, *peton* et *piéton*), ou bien, ce qui est préférable, vu l'ancienne orthographe *pestiller* (traduit dans Palsgrave, par *paddyll*, patauger, cp. wallon *pestelé*, *pitlé*, m. s.), au L. *pistare*, it. *pestare*, fouler, piétiner (de *pistum*, supin de *pinsere*).

PETIT. Cet adjectif, d'après l'opinion très probable de Diez, est, ainsi que le v. it. *pitetto*, *petitto*, prov., cat. *petit*, n. prov. *pitit*, wall. *piti*, angl. *petty*, le rejeton d'une racine celtique *pit*, signifiant qqch. de pointu et mince (cymr. *pid*, pointe). A cette racine Diez rapporte encore esp. *pito*, petit bois pointu, vfr. *pite*, nom d'une très petite monnaie (ici, Diez pourrait bien se tromper, v. c. m.), rouchi *pete*, bagatelle, dial. de Côme *pit*, peu, sarde *pitieu*, petit, valaque *pitic* nain, vfr. *peterin*, petit et faible. Quant au rapport logique entre pointu, effilé et petit, on peut comparer l'it. *piccolo*, petit, qui bien certainement vient de *pic*, pointe. Pour la terminaison, Diez pense que *petit* est une modification euphonique de *petet*. Littré suppose que L. *petilus*, mince, grêle, est de la même famille. — La vieille langue traitait *petit* aussi en adverbe, avec la valeur de *peu*. Elle disait *un petit* p. un peu. Cette valeur nous est restée dans les expressions *petit à petit*, *gagne-petit*. — D. *petitesse*, *apetisser*, *rapetisser*. On avait autr. les dimin. *petitet*, *petiet* et *petiot*.

PÉTITION, L. *petitionem* (petere). — D. *pétitionner*, *pétitionnaire*.

PETON, voy. *pied*.

PÉTONCLE, du L. *pectunculus* (pecten).

PÉTREL, oiseau de mer, de *Petrus*, par allusion à l'apôtre Pierre marchant sur les eaux. L'all. dit *petersvogel*.

PÉTRIFIER, pr. rendre pierre, L. *petrificare** (petro). — D. *pétrification*.

PÉTRIN, *pestrin**, du L. *pistrinum*, moulin à blé, voy. *pétrir*. La locution « être dans le pétrin » se rattache au L. *pistrinum*, dans le sens fig. « endroit de travail pénible, affaire difficile, joug ». Cp. la phrase de Cicéron : « tibi mecum in eodem pistrino est vivendum », il nous faudra travailler dans le même moulin, c.-à-d. trainer le même boulet.

PÉTRIR, anc. *pestrir*, prov. *pestrir*, *prestir;* selon Diez, d'un type *pisturire*, formé du L. *pistura* (subst. de *pinsere*), action de moudre le grain pour faire du pain. Comp. prov. *pestre*, it. *pistore*, du L. *pistor*, boulanger. Pour la syncope de l'*u* dans *pisturire*, cp. *cintrer* de *cinctura*, it. *scaltrire* de *scalptura*. — Le mot *pétrir* n'éveille plus dans sa signification actuelle, comme le latin *pistor*, l'idée de moudre le grain, mais celle de remuer la farine détrempée avec de l'eau; dans l'une comme dans l'autre de ces opérations, cependant, subsiste toujours l'idée de broyer, écraser. — D. *pétrissage*.

PÉTROLE, BL. *petroleum* (de *petra*, pierre, et *oleum*, huile). — Des événements de pénible mémoire on fait naître le dérivé *pétroleuse* (cp. le néolog. *dynamitard*).

PETTO (IN), locution italienne, signifiant litt. dans la poitrine, dans l'intérieur du cœur, en secret. Ce subst. it. *petto* répond au L. *pectus*.

PÉTULANT, L. *petulans*. — D. *pétulance*, L. petulantia.

PEU, vfr. *pau*, *poi*, *pou*, *po*, prov. *pauc*, it., esp. *poco*, du L. *paucus*. L'anc. langue

employait encore le mot adjectivement, p. ex. *poies choses* = res paucas.

PEUCÉDAN, L. *peucedanum*, gr. πευκέδανον. — D. *peucédanite*, t. de chimie.

1. **PEUPLE**, vfr. *peuble, peule*, prov. *poble*, esp. *pueblo*, du L. *populus* (it. *popolo*). — D. *peuplade;* verbe *peupler*, emplir d'habitants; notez que notre fr. *peupler* dit le contraire du L. *populari*, qui équivaut à dépeupler, dévaster.

2. **PEUPLE**, peuplier, L. *populus*. — D. *peuplier*.

PEUPLIER, voy. *peuple* 2. — D. *peupleraie*.

PEUR, forme contracte de vfr. *paour, peeur*, qui répond au L. *pavorem*. — D. *peureux* (vfr. *peüreux*).

PHAÉTON, sorte de petite voiture légère et découverte, nommée ainsi par allusion au char du soleil que *Phaéthon* voulut conduire. Autr. on employait le mot dans le sens de conducteur ou cocher.

PHALANGE, L. *phalanx* (φάλαγξ), armée, ordre de bataille. Les anatomistes ont, par comparaison, nommé phalanges les trois parties dont se compose chaque doigt, parce qu'elles sont rangées les unes à côté des autres comme des soldats en bataille. — D. *phalanstère*, néologisme créé par Fourier.

PHARE, du L. *pharus*, m. s., pr. le nom de l'île de *Pharos* près d'Alexandrie, célèbre par le phare qu'y fit construire le roi Ptolémée-Philadelphe.

PHARMACIE gr. φαρμακεῖον. dér. de φάρμακον, médicament. — D. *pharmacien*. — Du verbe φαρμακεύειν, donner des médicaments, vient l'adj. φαρμακευτικός, fr. *pharmaceutique*. — *Pharmacopée*, du gr φαρμακοποιία, préparation des médicaments. — *Pharmacologie*, science des médicaments.

PHARYNX, gr. φάρυγξ, m. s.

PHASE, L. *phasis*, gr. φάσις, apparence, manière de paraitre (φά-ειν).

PHÉBUS, style ampoulé et prétentieux. Cette expression vient, dit-on, d'un ouvrage de vénerie, écrit au XIVe siècle par le comte Gaston de Foix, intitulé *Miroir de Phébus*. Il est plus probable que *phébus* = langage d'un faux brillant, doit son nom au gr. φοῖβος, brillant, comme *Phébus*, le surnom d'Apollon.

PHÉNIX, du gr. φοῖνιξ, nom d'un oiseau fabuleux, pr. le rouge.

PHÉNOMÈNE, gr. φαινόμενον, chose qui se présente, qui apparaît (φαίνεσθαι). — D. *phénoménal*.

PHILO-, devant les voyelles *phil-*, = qui aime, du grec φίλος, ami. Ce mot est devenu, dans la langue moderne, un élément de composition très usuel, d'après le précédent de compositions grecques telles que φιλάνθρωπος, φίλιππος, etc. Nous recueillons ici les principaux de ces composés : PHILANTHROPE, gr. φιλάνθρωπος, ami de l'homme. — D. *philanthropie, -ique, -isme*. — PHILOLOGUE, gr. φιλόλογος, ami de la littérature. — D. *philologie, -ique*. — PHILOSOPHE, gr. φιλόσοφος, ami de la sagesse. — D. *philosophie, -ique, -al; philosopher*, L. philosophari. — Dans les composés modernes, on a préféré renverser les termes: *bibliophile*, ami des livres, *iconophile*, amateur d'images. Ce procédé est conforme aux précédents de *bibliographe, géographe*, etc. Génin a eu tort de trop s'en formaliser, en rappelant que, d'après l'usage grec, *bibliophile* signifierait « aimé des livres » comme *théophile* veut dire « aimé de Dieu ». Les mots se forgent d'après des impressions vivantes et non pas d'après le sens antique. Il faut accepter ce fait.

PHILTRE, L. *philtrum*, gr. φίλτρον, litt. moyen de se faire aimer.

PHOQUE, du L. *phoca* (φώκη).

PHOSPHATE, terme de chimie, arbitrairement forgé sur la base *phosph* du mot *phosphore*.

PHOSPHORE, gr. φωσφόρος, qui porte la lumière, qui éclaire. — D. *phosphorique, phosphorescence*.

PHOTOGRAPHE, néologisme, = qui fait des dessins (γράφειν) au moyen de la lumière (φώς, φωτός). — D. *photographie, -ique, -ier*. — *Photogravure*, gravure faite d'après un procédé photographique.

PHRASE, L. *phrasis*, du gr. φράσις (de φράζειν, dire). — D. *phraser*. — *Phraséologie*, pr. science relative à la structure de la phrase.

PHRÉNÉSIE, voy. *frénésie*.

PHRÉNOLOGIE, pr. science de l'esprit (φρήν).

PHTISIE, gr. φθίσις (de φθί-ειν, disparaître, se consumer). — D. *phtisique* (vfr. *tisique*).

PHYLLOXERA, genre d'insectes, dont une espèce s'attaque particulièrement à la racine de la vigne et la fait périr; le naturaliste qui a créé ce terme doit avoir eu l'intention de lui faire dire « dessèche-feuille », puisqu'il a employé les éléments grecs φύλλον, feuille et ξηρός, sec.

PHYSIOLOGIE, science de la nature (φύσις).

PHYSIONOMIE, du grec φυσιογνωμία (Stobée), forme écourtée de φυσιογνωμονία, l'art de celui qui juge (γνώμων) d'après les qualités naturelles (φύσις); part. l'art de juger du naturel de quelqu'un par l'inspection des traits du visage (on emploie dans ce sens encore le terme *physiognomonie*). Par métonymie, le terme a fini par s'appliquer aux traits du visage même pris dans leur ensemble. — D. *physionomiste*.

PHYSIQUE, adj., gr. φυσικός, naturel, de φύσις, nature; subst., litt. = science de la nature. — D. *physicien*.

PIAFFE, vaine somptuosité, ostentation; subst. verbal de *piaffer*, faire le beau ou le brave, d'où *piaffeur*. Gröber (Ztschr. X, 293) conteste avec raison l'opinion de Tobler qui voyait dans *piaffer* une variété de *pieffer* *, et dans celui-ci un dérivé de *pief* *, pied, modification de *piet* (cp. *fief* = *fiet*); il insiste sur le caractère bissyllabique de *pia*. Selon lui, le mot se rattache à la même racine que *pianner* (du cri du dindon), *piauler, piailler* et autres; il démontre, d'après un passage du sieur du

Bartas, La Semaine V, 827 (Le paon estoillé... *piafard* arrogant, d'une desmarche grave, fait parade, etc), qu'il s'est appliqué en premier lieu au paon.

PIAILLER; le radical *pi* est onomatopée, comme dans *piauler*, L. *pipire, pipilare*, etc. — D. *piailleur*, *-erie*.

1. **PIANO**, adv., mot italien, signifiant doucement (du L. *planus*, uni, facile); c'est en musique l'opposé de *forte*. Superlatif *pianissimo*. Après que le clavecin fut muni d'un appareil permettant de distinguer les piano et les forte, on désigna ces nouveaux instruments par le nom de *piano-forte* ou *forte-piano;* puis en omettant le *forte*, on finit par dire *piano* tout court.

2. **PIANO**, subst., nom d'instrument de musique, voy. l'art. préc. — D. *pianino*, dérivé italien; *pianiste, pianoter*.

PIASTRE, monnaie italienne et espagnole; de l'it. *piastra*, pr. lame de métal, plaque.

PIAULER, voy. *piailler*. — D. *piaulard,-is*.

1. **PIC**, oiseau, L *picus* (de la même racine que l'équivalent all. *s-pecht*). Le mot latin *pica*, qui est la forme féminine de *picus*, a donné le fr. *pie*. — Composé : *pivert* p. *pic-vert*, esp., it. *pico verde*.

2. **PIC**, 1. instrument pointu; 2. montagne à sommet pointu. La racine *pic*, = pointe, est fort répandue dans les langues de l'Europe. C'est à elle aussi que se rapporte le mot précédent, *pic*, l'oiseau au bec pointu, ou qui pique dans l'écorce des arbres. — L'expression *tailler à pic*, c.-à-d. verticalement, équivaut à la façon de parler « couper au couteau », c.-à-d. couper net, sans aspérité, à ras. — D. *pique, piquer, picot, pioche*, etc.

PICHENETTE, pic. *pikenote*, chiquenaude. D'origine inconnue.

PICHET, aussi *picher* (cp. angl. *pitcher*), petit vase à bec, BL. *picarium*, *bicarium*, prov. *pechier*, *pichier*, vfr. *pichier*, v. it. *pechero*, it. mod. *bicchiere*. Ces mots romans sont identiques avec le vha. *pehhar*, nha. *becher*, néerl. *beker*, etc., = gobelet; cp. gr. βῖκος, vase à anse.

PICORER, aller en maraude, pr. voler du bétail, du L. *pecus*, *pecoris*, bétail. Cette étymologie de Diez ne m'inspire pas une entière confiance. — D. *picorée*, esp. *picorea*.

PICOT, dér. de *pic*, chose pointue.

PICOTER, fréq. de *piquer*.

PICOTIN, ration d'avoine que l'on donne à un cheval, de *picoter;* ce serait donc pr. ce que l'on prend en une seule *piquée*. Je préfère cette étymologie à celle de Le Duchat, qui pensait que le mot vient de ce que le picotin (ici pris comme le nom du vase) était communément enduit de poix (L. *pix*). De la Monnoye dérive le mot de *pichot* = petit (cp. it. *piccolo* et le mot familier fr. *pichon* = petit enfant). Si *picotin* = mesure, n'est pas déduit de *picotin* = portion d'avoine, mais plutôt ce dernier du premier, on pourrait rattacher le mot au radical de *pichet*. — Ménage pensait à *paucum*, un tantinet, donc *picotin* p. *poquitin*. Dans Estienne, *Deux Dialogues*, on trouve « un *pocotin* de loisir », mais c'est un italianisme.

1. **PIE**, subst., voy. *pic*. Nom de couleur dans *cheval-pie*. — D. *piette*.

2. **PIE**, adj., dans « œuvre pie », du L. *pius*. Voy. *pieux*.

PIÉÇA, il y a longtemps; vieux mot composé de *pièce a*, comme qui dirait *pièce de temps il y a*. *Pièce* pour temps, espace de temps, est fréquent dans les anciens auteurs. Montaigne encore disait : « bonne pièce avant la venue de J. C. ». — Le mot *piéçà* dit le contraire de *naguère*.

PIÈCE, it. *pezza*, pièce d'étoffe, *pezzo*, morceau, esp. *pieza*, port. *peça*, prov. *peza*, *pessa*. Ce mot roman se produit dès le VIII[e] siècle dans la latinité du moyen âge sous la forme *petium*, *petia*, et avec le sens de morceau de terre On a produit, à son sujet, les étymologies suivantes : 1. Cymr. *peth*, chose, morceau, quantité, bret. *péz*, pièce, morceau, gaél. *péos*, m. s., mais jamais, observe Diez, le roman *z* ne correspond à celt. *th*. 2. Grec πέζα, pied, bord, lisière; cette étymologie grecque se recommande, outre la forme, par la circonstance que le mot *petium* paraît avoir pris naissance en Italie. 3. Contraction du BL. *petacia*, *petacium*, panni fragmentum, = it. *petaccia*, esp. *pedazo*, port. *pedaço*, daco-rom. *pétecu*, prov *pedás*, remplissage, languedocien *petas*, d'où fr. *rapetasser* Cette troisième manière de voir a pour elle la conformité de signification, mais il est difficile d'admettre la contraction de *pedazo* en *pezzo*. — On voit que l'origine du mot est encore enveloppée d'obscurité. La source la plus naturelle me semble être le primitif (inusité) du L. *petiolus*, petit pied (it. *pezzolo*), savoir *petium*, qui, dans la langue vulgaire, a fort bien pu dégager la valeur de semelle, de chose plate ou de chose d'une dimension analogue à celle d'une trace de pied ou enfin celle d'empreinte. Or, *petium* est de la famille de *pes*, *pedis*, à laquelle pourrait appartenir aussi le susdit esp. *pedazo*, etc., puisque l'on trouve en prov le mot *peazo* (lequel présuppose une forme antérieure *pedazo*), avec le sens d'empreinte de pied. (Diez, il est vrai, dérive l'esp. *pedazo* et ses correspondants du L. *pittacium*, gr. πιττάκιον, morceau de papier ou d'étoffe, mais c'est là une opinion qui reste à vérifier). Au surplus, la filiation logique « trace de pied, empreinte, tache, pièce » ne serait pas isolée dans la langue; pour la transition de l'idée marcher, fouler du pied, à celle de tache, je ne citerai que L. *macula* (dim. de *maca**) d'une racine *mac* = frapper; et pour le passage de la notion tache à celle de morceau, l'all. *fleck* qui signifie l'un et l'autre, et le mot fr. *tache* lui-même, comparé au dérivé rouchi *tacon*, pièce, morceau. A l'appui du rapport que je suppose exister entre *pièce* et le L. *pes*, je me prévaudrai encore de la forme *pedica*, qui se trouve employée par Anastasius le Bibliothécaire (IX[e] siècle) dans le sens de pièce de terre. — Une autre conjecture

pourrait aussi, mais avec moins de plausibilité, faire fond sur la même racine *pit* (devenue par la perte de l'accent tonique *pet*), d'où s'est produit *petit* (v. c. m. — D. vfr. *peçoier*, mettre en pièces; *dépecer;* prov. *despessar; rapiécer* it. *rappezzare*.

PIED, esp. *pie*, port., prov. *pe*, it. *piede*, du L. *pedem* (nom. *pes*). C'est sans doute à l'ancienne orthographe *piet* qu'il faut attribuer la dérivation du subst. *piéton* (v. c. m.) et des verbes *piéter*, *piétiner*. — Composé : *contre-pied*, prov. *contra-pes*.

PIÉDESTAL, de l'it. *piedestallo*, composé de *piede*, pied, et de *stallo* (vha. *stal*), base; donc pr. reposoir du pied, all. *fuss-gestell*.

PIÉDOUCHE, t. d'architecture, petite base, de l'it. *piedduccio*, console, dim. de *piede*.

PIÈGE, it. *piedica*, du L. *pedica* (pes), entrave, piège. — Pour la formation de *piège*, cp. vfr. *miege* de *medicus*.

1. **PIERRE**, prénom, L *Petrus*, gr. Πέτρος, pr. = rocher, traduction de l'hébreu *Kêphas*. — D. *pierrot*, 1. personnage du théâtre, 2. = moineau (v. c. m.).

2. **PIERRE**, fém., prov. *petra*, *peira*, cat. *pedra*, esp. *piedra*, it. *pietra;* du L. *petra* (cp. *nourrir* de *nutrire*). — D. *pierraille*, *pierreux*, L. petrosus; *pierrerie*, *pierrette*, *pierrier*, canon pour lancer des pierres; verbe *empierrer*. Dérivés conservant l'*e* radical non diphthongué : *perrière* = carrière; *perron*, prov. *peiro*, *peyron*, pr. escalier en pierre.

PIERROT, moineau, dér. de *Pierre;* cp. les appellations analogues : sansonnet, margot, colas (corbeau), richard (geai), martin, robert, fouquet.

PIETÉ, du L. *pietâtem* (it. *pietà*, esp. *piedad*). — D. *pitiétiste*, *-isme*, (néologismes). — Voir aussi *pitié*.

PIÉTER, tenir pied ou faire tenir pied; de *pied* (v. c. m.).

PIÉTINER, vfr. *pietier*, *pietoier*, remuer les pieds, fouler, de *piet**, pied.

PIÉTON, p. *piédon*, d'un type L. *pedo*, *-onis* (d'où it. *pedone*, esp. *peon*, prov. *pezo*, *peon*). Le *t* p. *d* dans *piéton* vient prob., avons-nous dit sous *pied*, de l'ancienne orthographe *piet;* d'autres cependant voient dans le dérivé *piéton* un type L. *pedito*, *-onis*, dér. de *pedes*, *-itis* (cp. BL. *peditare*, aller à pied). — Voy. aussi *pion*.

PIÈTRE; on a proposé L. *pedestris* (*ped'stris* — *pestris* — *piestre*), donc pr. qui va à pied, opposé à cavalier, puis synonyme de chétif, misérable. Cette étymologie, quelque peu discréditée par l'absence d'une anc. forme *piestre*, a été réhabilitée depuis que l'on a rencontré l'adj. *peestre*, avec le sens de notre *piètre*, dans plusieurs passages de Gautier de Coinci; *peestre*, par *pïestre* (cp. *pion* p. *peon*), est régulièrement devenu *piètre* (cp. *diable* p. *dïable*, *lien* p. *lïen*). Voy. Tobler, dans Kuhn Ztschr., XXIII, 418. La forme monosyllabique *piestre* au sens de « vulgaire, commun, chétif », est d'un fréquent retour dans les poésies de Gille le Maisit de Tournai. Voy. mon Étude lexicol. sur cet auteur.

PIETTE, dim. de *pie* 1.

PIEU, du vfr. *piel*, forme diphthonguée de *pel*, modification de *pal*, L. *palus*.

PIEUX, adj., forme extensive de *pie*, répondant à un type *piosus*.

PIEUVRE, poulpe; d'un type *polpus* (p. polipus), transposé en *poplus*, d'où *peuvle*, *peuvre*, diphthongué *pieuvre*.

PIFFRE. Le premier sens de ce mot est *fifre* (v. c. m.), dont il ne constitue qu'une variété. De cette acception paraît s'être produite celle de joufflu, c.-à-d. aux joues gonflées, boursouflé comme un fifre, puis celle de goulu. — D. *s'empiffrer*.

PIGEON, vfr. *pipion*, *pivion*, it. *pippione* et *piccione*, esp. *pichon*, prov. *pijon*, du L. *pipionem* (dér. de *pipare*, *pipire*). — D. *pigeonneau*, *pigeonnier*.

PIGNE, fruit du pin, L. *pinea* (pinus). — D. *pignon* 2.

PIGNOCHER, prob. une variété de *épinocher*, qui se trouve consigné, avec le même sens, dans Bescherelle. En le rapportant au L. *spina*, on interprète ce verbe par « éplucher scrupuleusement ce que l'on mange en écartant les *épines* ou arêtes ». — La parenté avec *spina* se confirme par le terme *pignerolle* = chardon étoilé, qui selon toute apparence vient de *spina*. Du reste, on prononce aussi *pinocher*.

1. **PIGNON**, it. *pignone*, dér. du L. *pinna*, créneau de muraille. Le t. d'horlogerie a la même origine.

2. **PIGNON**, voy. *pigne*.

PILASTRE, de l'it. *pilastro*, dér. du L. *pila*, pilier.

1. **PILE**, auge servant à broyer, du L. *pila*, mortier à piler.

2. **PILE**, tas, amas, du L. *pila*, pilier, motte de terre. — D. *pilier*, L. pilarium (de là l'all. *pfeiler*, angl. *pillar*); *pilot* (v. c. m.); *empiler*. — Voy. aussi *pilastre*.

3. **PILE**, côté d'une pièce de monnaie où sont les armes du prince. L'origine de cette expression n'est pas encore tirée au clair. Les conjectures, toutefois, ne font pas défaut. Quelques-uns imaginent que *pile* est un vieux mot gaulois signifiant navire, que l'on suppose aussi être le primitif de *pilote* (v. c. m.). Les Romains représentaient en effet un navire sur la monnaie, et, d'après Macrobe, les enfants jouant à *croix* ou *pile*, criaient *capita aut navim*, parce que les as portaient d'un côté un Janus à deux têtes et de l'autre un navire. De là vient qu'on disait autrefois en français aussi *chef et nef* D'autres prétendent que sur l'un des côtés de la monnaie royale il y avait une *croix* et de l'autre des *piliers* ou un portique (BL. *pila*). Nous abandonnons aux numismates la solution de ce problème étymologique.

PILER, broyer, it. *pillare*, du verbe L. *pilare*, serrer, presser fortement, fouler, ou du subst. *pila*, mortier à piler. — D. *pilée*, *piloir*, *pilon*.

PILIER, voy. *pile* 2.

PILLER, it. *pigliare*, esp., prov. *pillar*, soit du L. *pilare* (*i* bref, de *pilus*, poil) = épiler, et métaphor. = dépouiller, piller, voler, soit d'un autre verbe *pilare* (*i* long) que l'on trouve dans Ammien avec le sens du composé *ex-pilare*, également = dépouiller. La persistance de l'*i* dans les mots romans appuie la dernière explication. Quant à l'*l* mouillé, Diez pense qu'il pourrait avoir été motivé par le désir de distinguer le verbe de l'homonyme *piler*, broyer. A cause de l'*l* mouillé, j'ai cru d'abord que les mots romans étaient formés du L. *peculari*, = piller le fisc; mais je suis d'avis que l'étymologie de Diez est tout à fait acceptable, l'*l* mouillé s'étant également produit, sans même qu'il y eût nécessité de le distinguer d'un homonyme, dans un composé de *pilare*, savoir l'it. *compigliare* (L. *com-pilare*, notre *compiler*). — D. *pilloter*.

PILON, voy. *pile*. — D. *pilonner*.

PILORI, vfr. *pellori*, *pillorit*, angl. *pillory*, prov. *espitlori*, port. *pelourinho*. Du Cange rattache le mot à *pilier;* Grimm, au mha. *pfilaere*, qui est la forme germanique de *pilier*. Cette étymologie ne concorde pas avec les mots indiqués; elle n'a pour elle que le BL. *pilaricum*, mais, outre cette forme, le BL. présente encore *pilloricum*, *pellericum*, *pellorium*, *piliorium*, *spilorium*. Ce qui fait que la véritable origine est encore à trouver. Le Vocabulaire d'Evreux, publié par Chassant, porte *collistrigium* (carcan) = *pilori*.— Wedgwood (Rom., VIII, 439, et dans son Dictionnaire), sur la base du prov. *espitlori* et partant du sens carcan, conjecture comme origine du mot le catalan *espitllera* (trou par où l'on regarde, fenestrelle), qu'il identifie avec L. *specularium*. Ce serait un terme populaire fondé sur la comparaison du trou par lequel le patient passe sa tête et contemple la foule, avec un observatoire. — D'après Baist (Gröb., Ztschr., V, 233), le nom et la chose sont d'origine espagnole; *pilori* serait pour *piloni* (*n*), dim. de *pilon* (pilier); le mot n'apparaît pas, dit-il, avant le XIII[e] s., mais, comme remarque G. Paris, il est dans la *Charette* (XII[e] s.). — D. *pilorier*.

PILOSELLE, sorte d'herbe, en botan. Hieracium pilosella, du L. *pilosus*, poilu; c'est « comme qui dirait peluette ou veluette » (Nicot).

PILOT, dér. de *pile*, colonne. — D. *piloter*, enfoncer des pilots, d'où *pilotage*, *pilotis*.

PILOTE, it., esp., port. *piloto*, it. aussi *pilota;* mot inexpliqué encore. Le néerl. *pijloot*, que l'on pourrait au besoin analyser en *pijlen*, mesurer la profondeur de l'eau, et *lood*, fil à plomb, présenterait bien une source convenable, mais Diez pense que le mot néerl. est plutôt un emprunt fait au roman. Il nous semble cependant difficile de ne pas admettre une connexité entre le néerl. *pijlloot*, *piloot*, *pilot*, et l'équivalent all. *lootse*, *lothse*, angl. *lodesman*, dan. *-loods*, néerl. *loots*, *lootsman*. Cette manière de voir est corroborée par le verbe *piloter*, employé par Palsgrave dans le sens de sonder. L'étymologie tirée d'un vieux mot français *pile* = navire (voy. *pile* 3) est une étymologie en l'air, car il n'y a nulle trace de l'existence de ce primitif. — La filière établie par Ménage : *prorita* (gr. πρωρήτης (*sic*), qui dirige la proue) — *pirota* — *pilota*, est tout aussi arbitraire. — M. Breusing, dans son étude « Die Sprache des deutschen Seemanns », a soumis à un examen spécial les applications diverses faites du mot *pilote*, en pays roman et germanique, depuis la première apparition de ce terme, au XIII[e] s. (dans les parages de la Méditerranée), ainsi que les nombreuses tentatives (sérieuses et aventureuses) faites pour en découvrir l'étymologie. Quant à celles-ci, il est amené à les rejeter toutes et surtout à nier toute parenté avec le germ. *lootse*, *lootsman*, en alléguant des raisons puisées dans la science nautique aussi bien que dans la phonétique, et conclut en proposant l'étymologie suivante, que lui suggère la coexistence en Italie des formes *pedota* et *pelota*. En grec, le gouvernail se dit πηδόν et πηδάλιον; ne peut-on pas en inférer l'existence, dans les bas temps de la grécité, des dérivés πηδώτης, πηδαλιώτης? D'après le précédent du gr. ἰδιώτης = it. *idiota*, un it. *pedota* = πηδώτης est acceptable, mais mes connaissances linguistiques ne me permettent pas de décider si de πηδαλιώτης a pu se dégager it. *pilota*? — D. *piloter*, *-age*.

PILOTER, **-IS**, voy. *pilot* et *pilote*.

PILULE, L. *pilula*, dim. de *pila*, boule.

PIMART, nom d'oiseau, du L. *picus martius*.

PIMBÈCHE, femme impertinente, qui se donne des airs de hauteur. D'origine inconnue. Richelet, qui écrit *painbèche*, entend par ce mot une femme fainéante à qui il faut mettre le *pain* au *bec*. Pour Génin, la comtesse de Pimbèche de Racine est la comtesse de *pince-bec* ou du bec pincé; il identifie le mot avec *espimbeche* du Ménagier de Paris, sorte de sauce au verjus, qui faisait *pincer le bec*. Qu'on nous pardonne la citation de ces jeux d'esprit.

PIMENT, vfr. *piument*, esp. *pimiento*, du L. *pigmentum* (pingere), matière colorante, suc des plantes dont on fait des couleurs; dans la moyenne latinité = épice, aromate, aussi = boisson composée de miel, de vin et de diverses espèces d'épices. Les médecins ont le terme *pigment* p. matière colorante de la peau. — D. *pimentade*, sauce au piment.

PIMPANT, du prov. *pimpar*, *pipar*, rendre pimpant, pomponner. Dans le Roman de la Rose, je trouve *pipelé* au sens d'orné. Le radical est *pip*, mais que signifie-t-il? Est-ce le même que celui de *pipe* et *pipeau* avec l'idée d'allécher, tromper? Oudin définit « *piper* en une chose » par y exceller.

PIMPESOUÉE, d'après Auger, un composé de *pimper* (voy. *pimpant*) et l'adj. *souef* (suavis), doux; Génin explique *pimpesouée* par « une agréable pouponne »; il voit dans *pimpe* l'it. *bimbo*, *bimba*, poupée, et dans *souée*,

comme Auger, le fém. du vieil adj. *souef.* — Le masc. *pimpesoué* se trouve dans les patois avec le sens de fat, précieux, ridicule.

PIMPRENELLE, it. *pimpinella*, esp. *pimpinela*, all. *pimpernell* (le terme scientifique est « pimpinella saxifraga »); on y voit généralement une corruption de *bipennella* p. *bipennula*, = à deux ailes. Les formes cat *pampinella*, piém. *pampinela*, font supposer une dérivation de *pampinus;* mais quel est le rapport qui puisse justifier cette dérivation?

PIN, L. *pinus.* — D. *pinaie*, L. pinetum; *pinastre, pinier, pigne* (v. c. m.); *pinine*, résine du pin; acide *pinique*, *pinasse* (v. c. m.); *pineau*, sorte de raisin noir, qui par sa forme et par l'entassement de ses grains les uns sur les autres, ressemble à une pomme de *pin* (Le Duchat).

PINACLE, L. *pinnaculum* (pinna).

PINASSE, sorte d'embarcation, it. *pinaccia*, angl. *pinnace*, du L. *pinus*, 1. pin, 2. navire (de bois de pin).

PINCE, voy. *pincer.* — D. *pincette.*

PINCEAU, *pincel'*, prov. *pinzel*, all. *pinsel*, du L. *penicillum* (dim. de *penis*), queue, pinceau. L'angl. *pencil*, crayon, est le même mot. — D. *pincelier; pinceauter.*

PINCER; ce verbe est une variété nasalisée du wallon *pissi*, it. (Venise) *pizzare.* Notez encore les formes dérivatives it. *pizzicare*, valaque *pitzigà, piscà*, cat. *pissigar*, esp. *pizcar.* La source directe de ces vocables paraît être le néerl. *pitsen*, all. *pfetzen*, *pfitzen*, pincer, serrer, tenailler, qui est un rejeton sans doute de la rac. *pit*, pointu, indiquée sous *petit.* — D subst. verbal *pince*, nom de l'agent et de l'action, esp. *pinzas* (plur.), cp. it. *pinzo*, aiguillon; *pincée, pinçon*, marque sur la peau quand on a été pincé. Composés : *épincer*, d'où *épinceler; pince-maille.*

PINCETTE, voy *pince.* — D. *pinceter.*

PINEAU, voy. *pin.*

PINGOUIN ou *pinguin;* d'origine douteuse : d'après Clusius, du L. *pinguis* (cp. le terme all. *fett-gans*, oie grasse); d'après Roulin, le mot s'appliquait d'abord à des oiseaux à « tête blanche, bret. *pen gwenn* ».

PINGRE; je ne connais pas l'origine de ce mot, dont la signification, du reste, n'est pas encore fixée (« avare, méticuleux, malin, effronté, de mauvaise mine »; Littré ne lui reconnaît que celle d'avare). On peut penser au L. *piger*, vfr. *pigre*, lâche, misérable, ou à *pinguis*, gras, grossier, lourd. Fournier avance (sans preuves) que *pingre* a signifié juif, usurier, et qu'il vient de *pingre*, épingle, parce que les juifs étaient accusés d'enfoncer des épingles dans la chair des enfants.

PINNE, dans le composé *pinne-marine*, gr. πίννη, m. s. — D. *pinnier.*

PINQUE, esp. *pingue, pinco;* le même mot que le néerl. et angl. *pink*, all. *pinke*, dont l'origine est douteuse. On a proposé un type *pinica, pinca*, dér. de L. *pinus*, vaisseau (cp. *pinasse*), mais on réclame une étymologie se rapportant à un des caractères distinctifs de la *pinque.* Le v. flam. *espink* est p. *esp-pinke* pinque en bois de peuplier.

PINSON, anc. *pinçon*, it. *pincione*, esp. *pinzon, pinchon*, du cymr. *pinc*, gai, pinson (cp. le nom d'oiseau *geai*). Le même radical a produit *pinche*, petit sagouin, et *pinchard*, espèce de pinson. — Le radical *pinc* est-il congénère avec l'all. *fink*, angl. *finch* = pinson? Grimm rattache ceux-ci par rapport au plumage à la racine *fink, funk*, exprimant luire, briller.

PINTADE, de l'esp. *pintado*, bigarré, part. de *pintar* (= L. **pictare*), peindre, bigarrer, à cause du plumage de cet oiseau. Le nom du *pintail*, faisan de mer, a la même origine.

PINTE, mesure de liquide. En espagnol, *pinta* signifie aussi marque, signe; or, ce *pinta* vient de *pintar*, peindre, marquer. *Pinte* est donc prob. = chose marquée, jaugée; cp. le mot *marc*, pr. marque, poids, puis nom d'un certain poids. — D. *pinter* (cp. *chopiner*, de *chopine*). Dans la Suisse romande *pinte* est synonyme de cabaret.

PIOCHE, prob. p. *picoche*, dér. de *pic* (cp. vfr. *piasse*, sorte de hache, p. *picasse*). — D. *piocher*, travailler à la pioche, fig. travailler avec ardeur; *piochet* (v. c. m.).

PIOCHET, grimpereau, de *pioche;* cp. son nom all. *baum-häckel*, qui pioche les arbres.

PIOLÉ, dér. de *pie*, l'oiseau à deux couleurs. — Les étym. *piculatus* = piqueté, tacheté (Ménage) et *pipio*, pigeon, cp. l'expr. gorge de pigeon (M. de Croissandeau) ne méritent aucun crédit.

1. **PION**, anc. *péon*, it. *pedone*, esp. *peon;* pr. homme de pied, puis fantassin. Du L. *pedo, -onis.* — D. *pionnier*, vfr. *peonier*, prov. *pezonier*, d'abord fantassin en général, puis spécial. fantassin occupé aux tranchées et autres travaux de siège.

2. **PION**, t. du jeu des échecs (vfr. *peon*, aussi, selon la fluctuation habituelle de la voyelle en syllabe atone protonique, *poon, paon*); c'est le même mot que le préc., cp. en mha. *fende, vende*, pr. fantassin (auj. pion se dit en all. *bauer*, pr. paysan). Il faut écarter, je pense, l'étymologie *paon.*

PIONNIER, voy. *pion* 1.

PIOT, boisson, vin, dér. du vieux verbe *pier*, chopiner, qui paraît être plaisamment formé d'après le gr. (infin. aor.) πιεῖν. Cp. *trinquer*, de l'all. *trinken.*

PIOUPIOU, t. populaire = fantassin; redoublement de *piou* (pion)?

PIPE, it. *pipa*, prov. *pimpa*, nl. *pijp*, angl. *pipe;* en premier lieu chalumeau pour siffler, à l'usage des oiseleurs, puis tuyau en général, d'où découlent les différentes acceptions modernes. Le mot avec sa signification foncière « sifflet d'oiseleur », représente le subst. verbal du verbe *piper*, contrefaire la voix des oiseaux pour les prendre, = L. *pipare*, qui exprime le cri des oiseaux. Du roman *pipa* l'all. a fait *pfifa*, auj. *pfeife*, m. s. — D. *pipeau*, chalumeau. — Voy. aussi *pivot.*

PIPER, contrefaire la voix des oiseaux pour les prendre, puis prendre à la pipée, au

fig. = tromper; voy. *pipe*. — D. *pipée*, *pipeur*, *piperie*; *pipet*, oiseau qui prend les mouches.

PIPIER, le même mot que *pépier*.

1. **PIQUE**, dér. de la rac. *pic* (v. c. m.). — D. *piquet*, 1. petit pieu, 2. fig. un certain nombre de fantassins établi (pr. *piqué*) dans un endroit, cp. les termes *planton*, *poste*. D'après Littré, ce dernier sens vient, par catachrèse, de celui de « pieu grand et fort dont on se sert dans un camp pour tenir les chevaux à l'attache ». Ce serait donc une troupe dont les chevaux sont réunis autour du même piquet.

2. **PIQUE**, brouillerie, voy. *piquer*.

PIQUE-NIQUE, repas où chaque convive paye son écot ou apporte son plat, angl. *pick-nick*. Le mot est-il d'importation anglaise? Nous ne le savons pas. Ménage s'abstient d'essayer aucune étymologie et se borne à dire que le mot est d'introduction récente. Roquefort pose carrément la singulière explication que voici : *pick an each*, mots anglais, auxquels il prête la prononciation *pick-en-ich*, et la valeur « repas où chacun est piqué, où chacun a sa taille particulière ». Génin, s'il n'est pas dans le vrai, est infiniment plus spirituel. Prenant pour point de départ du subst. actuel l'ancienne tournure adverbiale (*souper*) *à pique-nique*, il définit cette dernière en ces termes : « faire un repas dans lequel aucun des convives n'est redevable de rien à son voisin, où il y a parfaite égalité de position et de maintien ; à *pique*, mauvaise humeur, bouderie, on oppose *nique* (v. c. m.), clin de l'œil en signe de moquerie ou de mépris ; tu me *piques*, je te *nique*, partant quittes ». Le philologue français n'y voit qu'une de ces expressions familières et sonores, telles que « à bon chat bon rat », « à bien attaqué, bien défendu ». C'est, dit-il, partie et revanche; c'est l'expression de l'équilibre, de l'égalité entre les parties. — Boniface interprète le mot par « repas où chacun *pique* au plat pour sa *nique* » (*nique* pris dans le sens de petite monnaie). — Littré dit que le mot est anglais et se compose de *to pick*, saisir, prendre, et *nick*, point, instant, et il ajoute que cette étym. dispense de toutes celles qui ont été faites ; malheureusement, cette explication est obscure. Wedgwood passe le mot sous silence; Müller dit que, si le terme est originellement anglais, il faut partir des mots *pick* et *nick* (ce qui n'est pas douteux), mais il ne dit pas dans quel sens ; *pick* se comprend (c'est cueillir, prendre), mais *nick* a plusieurs significations : instant précis, point nommé, tromper, coche, cran, dont aucune ne se présente favorablement.

PIQUER, dér. de la racine *pic* (v. c. m.); angl. *pick*, all. *picken*, it. *picchiare*, cat., esp., port., prov. *picar*. Pour la loc. *se piquer de qqch.* = la prendre de mauvaise part, s'en fâcher, elle est analogue à celle de *s'offenser de qqch.*, pr. = se blesser de qqch. Je comprends moins bien l'emploi pronominal de notre verbe au sens de « se glorifier, se vanter ». — D. *pique*, fâcherie, brouillerie; *piquant*, subst., pointe d'un chardon ; *piquant*, adj. = qui pique, qui mord, qui frappe, en général qui produit une impression vive, tantôt agréable, tantôt désagréable ; *piquette*, mauvais vin; *piqueur*, pr. qui pique (aiguillonne) les chevaux ou les ouvriers ; *piqûre*; *picoter*, d'où *picotement*.

PIQUET, voy. *pique*. — D. *piqueter*. — Le nom du jeu de *piquet* est, dit on, celui de son inventeur.

PIRATE, L. *pirata*, du grec πειράτης, pr. qui tente la fortune (sur mer), aventurier. — D. *piraterie*, *pirater*.

PIRE, du L. *pejor*; l'anc. langue n'employait ce mot qu'au cas-sujet ; pour les cas-obliques, elle se servait de *pieur*, qui répond au L. *pejorem* (it. *peggiore*, esp. *peor*). — D. *empirer*.

PIROGUE, aussi *piraugue*, esp. *piragua*, mot d'origine caraïbe.

PIROUETTE (le mot n'est pas antérieur au xve siècle), dim. d'un subst. inusité *pirou*, que Frisch prend pour un composé de *pied* (dial. *pi*) et de *roue*, donc = roue tournant sur un pied, Diez pour *pive* (radical de *pivot*) + *roue*. Voy. aussi *pivot*. — Pour Caix (Gröber, Ztschr., I, 277), les deux éléments de la composition sont *pir* + *rouette*. Le thème *pir* désigne des objets qui tournent autour d'eux-mêmes à l'instar d'une vis ; on le rencontre dans de nombreux composés italiens et dans le fr. *piron* (espèce de gond); cp. gr. mod. πεῖρος, cheville, tarière, πείριον, vis. Dans ses Studi, n° 454, cependant, Caix le ramène au lat. *epigrus* (clou, cheville). D'après Darmesteter, qui allègue les formes norm. *perrouette* (fille évaporée), wallon *berweter* (pirouetter), le mot indique plutôt une composition du péjoratif *bis* + *roue*. Mais il se heurte cependant à l'initiale *p* p. *b*. — Cp. la formation de *girouette* et voy. aussi l'art. *pivot*. — D. *pirouetter*.

1. **PIS**, adj. et adv., du L. *pejus*.

2. **PIS**, anc. = poitrine, auj. mamelle d'une vache, etc. ; vfr. *peis*, prov. *peitz*, *pitz*, it. *petto*, wall. *pé*. Du L. *pectus*. « Mettre la main au pis » (*pis* = poitrine), ancienne locution = prêter serment.

PISCINE, L. *piscina* (piscis).

PISER, fouler, esp. *pisar*, port., prov. *pizar*, du L. *pisare* ou *pisere*, forme concurrente de *pinsere*, piler, tasser. — D. *pisé*, terre dure, compacte, battue; *pison*, instrument pour *piser*.

PISSER (pic. *picher*, wall. *piht*), it. *pisciare*, prov. *pissar*, angl. *piss*. L'all. *pissen* paraît être emprunté au roman, car il n'est pas fort ancien dans la langue. Les langues celtiques ne présentent aucun vocable semblable qui puisse être considéré comme leur étant propre. L'étymologie reste donc à trouver. Diez ne pense pas que l'on puisse invoquer le L. *pytissare pitissare* = gr. πυτίζειν, qui signifie cracher ; il voit plutôt dans *pisser* le sens fondamental d'éjaculation et est ainsi amené à conjecturer un type *pipisare* (d'où

pipsare, pissare), dérivé de *pipa*, tuyau; il invoque, à ce sujet, les acceptions analogues de l'all. *pfeifen*. — D. *pisse, pissat, pissoter;* cps. *pissenlit*, plante appelée ainsi à cause de ses propriétés diurétiques.

PISTACHE, L. *pistacium* (πιστάκιον). — D. *pistachier*.

PISTE, trace du pied, it. *pesta*, esp. *pista*, subst. du verbe it. *pestare*, esp. *pistar*, prov. *pestar*, fr. (patois) *pister* = L. *pistare*, broyer, fouler, fréq. de *pinsere*.

PISTIL, L. *pistillum* (pinsere), pr. pilon à mortier; les Allemands nomment de même cet organe de la fleur *stempel*, pr. pilon.

1. **PISTOLE**, monnaie d'or. D'où vient ce mot? On a prétendu sans aucun fondement qu'il dérive de *Pistoja*, comme le mot *florin* de *Florence*. Le mot n'est ni italien ni espagnol. Diez cite ce passage de Claude Fauchet: « Ayant les escus d'Espagne esté réduicts à une plus petite forme que les escus de France, ont pris le nom de pistolets et les plus petits pistolets bidets. » Ce serait donc un terme de dérision (v. le mot s.). — D'après Mahn, *pistola* est une corruption de *piastruola*, dimin. de *piastra*, fr. *piastre* (v. c. m.).

2. **PISTOLE**, arme à feu (d'où le dim. *pistolet*), it., esp. *pistola*. Covarruvias dérivait *pistola* de *fistula;* cela jurerait par trop avec les règles de transmutation romane. Voici ce qu'en dit H. Estienne : « A Pistoie, petite ville, qui est à une bonne journée de Florence, se souloient faire de petits poignards, lesquels estans par nouveauté apportez en France furent appelez, du nom du lieu, premièrement *pistoiers*, depuis *pistoliers* et en la fin *pistolets*. Quelque temps après estant venue l'invention des petites harquebuses, on leur transporta le nom de ces petits poignards. Et ce pauvre mot ayant esté ainsi promené longtemps, en la fin encore a esté mené jusques en Espagne et en Italie pour signifier leurs petits escus : et croy qu'encore n'a-t-il pas fait, mais que quelque matin les petits hommes s'appelleront *pistolets* et les petites femmes *pistolettes*. » H. Estienne avait bien prévu que le rôle de *pistolet* ne se bornerait pas aux significations qu'il lui connaissait; chez nous, à Bruxelles, on appelle de ce nom les petits pains au lait que nous prenons au déjeuner. Le président Fauchet déduit également le mot, dans sa signification de petite arquebuse, du nom de lieu *Pistoie*. — Diez admet au fond cette étym., mais en la rectifiant en ce sens que *pistola* aurait été dégagé de *pistolese*, sabre court, qui est p. *pistojese*, adj. de *Pistoja*. Dans sa première édition, il inclinait pour l'opinion de Frisch, d'après laquelle *pistola* est une modification de *pistillus*, it. *pestello*, pilon, et signifie propr. un instrument pourvu d'un bouton; il citait à l'appui le vénitien *piston, peston*, = petite arquebuse, mot littéralement identique avec l'it. *pestone*, pilon, mais le suffixe *ola* la lui a fait écarter; les règles de formation italienne imposent une forme *pistuola*, qui n'existe pas. Dans une séance de la « Société de Berlin pour l'étude des langues modernes », l'origine du mot *pistola* a fait l'objet d'une discussion approfondie; Mahn y a défendu l'étymologie tirée de *Pistoria*, le nom latin de *Pistoie*, en s'appuyant de preuves tant historiques que grammaticales. — Il est fâcheux que Larousse en mettant si amplement à profit mon article quant à l'origine du mot *pistolet*, n'ait pas connu l'étude signalée de Mahn, il y aurait pu recueillir d'intéressants détails relatifs à l'histoire de la chose; cela m'engage d'autant plus à indiquer le livre où ils sont présentés : *Etymologische Untersuchungen*, Berlin, 1855, p. 97 et suiv. — Quant au mot *pistolet*, en tant que signifiant petit pain au lait (v. pl. h.), il n'a sans doute rien de commun avec le L. *pistor*, boulanger; le dictionnaire rouchi de Hécart m'apprend que dans ce dialecte *pistoulet* signifie un petit pain fort long et étroit, que l'on nomme aussi flûte. Il faut donc croire que le mot est tiré par métaphore du nom de l'arme à feu.

3. **PISTOLE**, logement en prison pour lequel on paye. Est-ce une acception déduite de *pistole*, nom de monnaie? Il paraît que oui; la pistole s'obtient moyennant *pistole*.

PISTOLET, voy. *pistole* 2.

PISTON, it. *pestone*, du L. *pistare*, voy. *piste*.

PITANCE, it. *pietanza*, esp., prov. *piedanza, pidanza*. Il faut catégoriquement rejeter l'étymologie de Le Duchat, savoir L. *petentia*, dans le sens de ce que les moines se procurent par les quêtes; il faudrait pour cela une forme esp. *pedenza*. Muratori pensait à l'it. *piatto*, plat; cela est tout aussi contraire à la facture des mots en question (le prov. *piatansa*, qu'on pourrait invoquer ici, est analogue au mot *piatat*, pitié, qui est p. *pietat*). La forme it. *pietanza* donne lieu à expliquer le mot par « œuvre de charité » (it. *pietà*); mais les correspondants esp., prov. et fr. ayant pour radical *pit*, il est plus rationnel de voir dans la forme it. une modification de *pitanza*, qui est en effet le mot usuel pour la chose dans la Lombardie; modification basée sans doute sur une fausse interprétation du mot. Or, *pitanza* paraît être, tel est l'avis de Diez, un rejeton de la racine *pit* = peu de chose, bagatelle (voy. *petit*), par l'intermédiaire d'un verbe *pitare* (cp. le génois *pittà* = picoter), qui aurait signifié « prendre un menu repas ». — Sans vouloir formellement condamner l'opinion de Diez, nous devons objecter que la forme généralement adoptée dans la moyenne latinité pour *pitance*, est *pictantia*, et que Du Cange définit ce mot par portion monacale de la valeur d'une *pite* (v. c. m.); cp. le mot BL. *pictata*, valor unius pictæ.

PITAUD, paysan, grossier; quelques-uns y voient une dérivation de L. *pedes, peditis*, donc un synonyme de *piéton* (on trouve dans Froissart *pétaud*, désignant une sorte de troupier à pied); peut-être est-ce une forme variée de *pataud*.

PITE, petite monnaie, du BL. *picta* « moneta

comitum *Pictavensium*, minutissima fere omnium monetarum ». Voy. aussi *pitance*.

PITEUX, prov. *pitos*, voy. *pitié*.

PITIÉ, vfr. *piteit, pitiet, pited*, modification vocale de *piété* (par une contraction de *piet, piyet* en *pijt*; voy. Rom., IV, 123). L'acception piété ne se compose-t-elle pas en effet de deux éléments : l'amour de Dieu (*piété*) et l'amour du prochain (*pitié*)? Du thème *pit* de *pitié*, procède l'adj. *piteux* (autrefois = miséricordieux, auj. = digne de pitié), et le verbe (inusité) *pitoyer*, prendre en pitié, conservé dans le composé *s'apitoyer* et l'adj. *pitoyable*, (anc. aussi *pitiable*), 1. enclin à la pitié (opp. *impitoyable*); 2. digne de pitié.

PITON, sorte de fiche de fer ou clou ; prob. un rejeton de la racine *pit*, traitée sous *petit* et exprimant chose pointue. Cp. esp. *pito*, petit morceau de bois pointu.

PITOYABLE, voy. *pitié*.

PITTORESQUE, de l'it. *pittoresco*, dér. du subst. *pittore*, peintre.

PITUITE, L. *pituita*.

PIVERT, voy. *pic* 1.

PIVOINE (dans les dial., on dit, sans le *v* épenthétique, *pioine*), it. *peonia*, du L. *pæonia*, m. s. (gr. παιωνία). — Le nom de la fleur a été, à cause de la couleur rouge, aussi transporté au bouvreuil.

PIVOT, d'après Diez, un dérivé de *pipe* (it. *piva*); cette étymologie est possible, mais non assurée. — Une fois que l'existence d'une racine *pit*, chose pointue, est accordée, ne serait-il pas tout aussi rationnel d'en déduire *pitot*, puis par syncope *piot*, enfin par l'épenthèse si commune de *v*, la forme *pivot*? Ce primitif *pit*, d'où je déduis aussi *piton* (v. c. m.), est peut-être aussi au fond de *pirou* (p. *piterou*), d'où *pirouette*, pr. = petit bâton tournant. — D. *pivoter*.

PLACAGE, subst. de *plaquer*, voy. *plaque*.

PLACARD, voy. *plaque*. — D. *placarder*.

PLACE, esp., port., prov. *plaza, plaça, plassa*, it. *piazza*, all. *platz*, du L. *platea*, large rue, place publique (gr. πλατεῖα, fém. de πλατύς, large). Le sens primitif s'est généralisé en celui de lieu, emplacement. — D. *placier*; *placet*, tabouret; verbe *placer* (mot récent dans la langue).

PLACER, voy. *place*. — D. *placement*; composés : *replacer déplacer, emplacer* d'où *remplacer*.

1. **PLACET**, voy. *place*.

2. **PLACET**, pétition. C'est un mot latin qui signifie « il plaît » et qui constitue la formule par laquelle celui à qui la pétition est adressée y accorde son consentement. *Placet* signifie donc pr une requête accordée, « cui placet adscribitur », ou bien, comme disent les juristes, une requête *placitée*, puis requête en général. — Le mot initial des suppliques était d'ordinaire la forme subjonctive *placeat*, c.-à-d. « qu'il plaise », mais ce n'est pas de cette formule que l'on doit déduire le mot *placet*, bien que cette étymologie répondrait mieux à la chose.

PLACIDE, L. *placidus*. — D. *placidité*, L. -itatem.

PLAFOND, p. *plat-fond*, c.-à-d. le fond plat entre les solives. — Les ouvriers, se dirigeant d'après l'oreille, faisant donc peu de cas du *d* final et radical, en ont dérivé sans scrupule le verbe *plafonner* (cp. *quarderonner*).

PLAFONNER, voy. *plafond*.

PLAGE, it. *piaggia*, d'un type immédiat *plagia*; la forme classique *plaga*, contrée, région, est le type de l'esp. *playa* et vfr. *plaie* = plage.

PLAGIAT, L. *plagiatus*, subst. du verbe *plagiare*, commettre un *plagium*. Les Romains appelaient *plagium* le vol d'esclaves, ou plutôt la vente d'un esclave dont on n'est pas le propriétaire légitime. — *Plagiaire*, L. *plagiarius*, coupable de *plagium*, voleur d'hommes. — Ce n'est pas à nous de traiter la question de l'origine du mot L. *plagium*, à propos de laquelle les opinions diffèrent beaucoup, mais nous tenons à établir ici l'époque où l'expression *plagium* a été appliquée au vol littéraire. A ce sujet, nous citerons le passage suivant de la Dissertatio philosophica de plagio litterario de Jacques Thomasius, Leucopetræ, 1679 : « *Plagii* vocem aut *plagiarii*, quod sciam, nec ante Martialem scriptor quisquam, nec post Martialem ante duo hæc secula ævum ullum ad furtum litterarium applicuit. » Le passage en question de Martial est la 53e épigramme du 1er livre : « Impones plagiario pudorem. »

1. **PLAID**, it. *piato*, esp. *pleito*, prov. *plait*; du L. *placitum*, dont le sens propre est « ce qui plaît », c.-à-d. opinion, jugement, arrêt de justice (cp. en gr. δόξα de δοκέω). De cette signification première « décision judiciaire » procèdent celles de « assemblée de justice, audience, parlement, contrat », puis de « affaire judiciaire, procès ». Au sens de plaidoirie, *plaid* doit être considéré comme le subst. verbal abstrait de *plaider*. — D. *plaider* (BL. *placitare*), conduire un procès, disputer, etc. d'où *plaideur*. Une forme extensive de *plaider* est : it. *piateggiare*, esp. *pleitear*, vfr. *plaidier*, nfr. *plaidoyer*. Ce dernier mot, toutefois, ne s'emploie plus aujourd'hui qu'à l'état de substantif; il est le primitif du subst. *plaidoirie* p. *plaidoierie*.

2. **PLAID**, manteau écossais, du gaël. *plaide*, que l'on considère comme contracté de *peallaid*, peau de mouton.

PLAIDER, PLAIDOYER, voy. l'art. préc.

PLAIE, L. *plaga* (πληγή), coup, blessure. La signification actuelle du mot repose sur un transport d'idée de la cause à l'effet; il en est de même de celle du mot *blessure*. — D. vfr. *plaier*, blesser, it. *piagare*, esp. *llagar*.

1. **PLAIN**, uni, plat, it. *piano*, L. *planus*. — La forme savante de *plain* est *plan* (v. c. m.). — D. *plaine*; en vfr. on disait aussi le *plain* = la rase campagne; c'est le L. *planum*. — Composé : *plain-chant*, chant à l'unisson. Notez encore la loc. *de plain-pied* = de même niveau, au même étage.

2. **PLAIN**, cuve où l'on trempe les peaux; p. *pelain*, *pelin*, dér. de *pellis*, peau. — D. *plamer* (v. c. m.).

PLAINDRE, L. *plangere*. — D. *plainte*, subst. participial de *plaindre*. Le vieux subst. masc. *plaint* (it. *pianto*, port. *pranto*, prov. *planch*) répond au subst. latin *planctus*. — Cps. *complaindre* (v. c. m.).

PLAINE, voy. *plain*.

PLAINTE, voy. *plaindre*. — D. *plaintif*.

PLAIRE, L. *placēre* p. *placĕre*. En vfr. on avait aussi l'infinitif *plaisir* (cp. les deux formes *loire** et *loisir** de *licere*, *nuire* et *nuisir** de *nocere*, *taire* et *taisir** de *tacere*). Cet infinitif *plaisir* nous est resté à l'état de substantif. — D. *plaisant; plaisance* (cp. *nuisance* de *nuire*). — Cps. *complaire*, *déplaire*.

PLAISANT, 1. qui *plaît*, agréable (signification obsolète), 2. qui vise à plaire en faisant rire, enjoué, folâtre, 3. ridicule, drôle. — D. *plaisanter*, d'où *plaisanterie*.

PLAISE, nom de poisson, angl. *plaice*, flam. *pladys*, du L. *platessa* (Ausone), gr. πλάτιξ, BL. *platisa*. — *Plaise* est sans doute une forme contracte de *plaïse*. Voy. aussi *plie*.

PLAISIR, voy. *plaire*.

PLAMER, tremper les peaux dans la cuve à chaux; dér. de *plain* 2 (cp. *étamer* de *étain*). — D. *plamée*.

1. **PLAN**, adj., voy. *plain*. De là le subst. *plan*, d'abord surface plane, puis le dessin d'un bâtiment, d'une ville, etc., réduit à la surface plane, projet de construction, enfin projet en général. — La locution *laisser en plan* = abandonner, planter là, me semble venir du L. *in plano* = à terre; ce serait donc pr. ne pas relever celui qui est tombé. Ou bien le sens primitif serait-il: ne pas admettre en justice, laisser *in plano*, c.-à-d. en dehors de l'enceinte élevée du *tribunal*? — D. *aplanir; planer* (v. c. m.).

PLANCHE, it. *pianca*, prov. *planca*, du L. *planca*, m. s. (p. *planĭca*?). — D. *planchette*, *plancher*; verbe *planchéier*.

PLANÇON, voy. *plant*.

1. **PLANE**, arbre, contraction du L. *platănus*.

2. **PLANE**, nom d'outil, voy. *planer* 1.

1. **PLANER**, verbe actif, unir, aplatir, polir, dér. de l'adj. *plan*. — D. *plane*, outil pour planer; *planoir*, *-ure*.

2. **PLANER**, verbe neutre, de l'adj. *plan*, pr. se tenir dans un même plan. « On dit d'un oiseau qu'il plane quand, volant en l'air, il rase l'air sans escourre (secouer) les ailes » (Nicot). Signification dérivée: voir d'un lieu élevé, comme l'oiseau qui plane.

PLANÈTE, L. *planeta* (πλανήτης, pr. étoile errante). — D. *planétaire*.

PLANIMÉTRIE, terme scientifique, = science de mesurer (μετρεῖν) les surfaces *planes*.

PLANISPHÈRE, mot scientifique, représentation d'une *sphère* (globe) sur un *plan*.

PLANT, subst. verbal de *planter*. — D. *plançon*, type latin *plantionem* (cp. *arçon* de *arc*).

PLANTAIN, du L. *plantaginem* (nominatif *plantago*).

PLANTE, L. *planta*, 1. plant, herbe, végétal, 2. plante du pied. — D. *planter* (v. c. m.).

PLANTER, L. *plantare*. — D. *plant* (v. c. m.); *plantard; planton*, soldat de service (cp. le terme analogue *piquet*); *planteur*, *plantation*. Cps. *déplanter*, *transplanter*.

PLANTUREUX, adj. tiré du vieux subst. *plenté* (angl. *plenty*) = plénitude, abondance, qui est le L. *plenitatem*. L'anc. langue disait aussi *plentiveux*. — Quant à la facture insolite de cet adjectif, Tobler (voy. Rom., VI, 130-131) voit dans *plentureus* une transformation du vfr. *plentiveus*, par suite d'élision du *v* remplacé par *r* (pour *u* il allègue *machurer*). G. Paris préfère l'expliquer par *plenteivureux*, adj. formé d'un subst. *plenteivure*, tiré à son tour de *plenteïf;* on trouve, dans le Dolopathos, v. 2770, *plantiverouse* comme variante à *planteïrouse*. Littré rattache notre mot à un anc. subst. *plentor*, plénitude, prov. *plendor*, mais Tobler objecte que *plentor* n'a jamais été rencontré, et que le prov. *plendor* est une faute de lecture p. *plen d'or*.

PLAQUE, pr. chose plate; les formes *plan*, *plat*, *plac*, sont des modalités de la même racine *pla*. Le radical *plac* se trouve encore dans le néerl *placke*, morceau plat, vha *plech*, nha. *blech*, lame de métal, etc. — D. *plaquer*, mettre à plat, d'où les subst. *placage*, *placard* (cp. *affiche;* les Flamands disent *plackaet*, p. ainsi dire *placatum*, chose plaquée) et *plaquette*, petite monnaie (dim. du vfr. *plaque*, BL. *placa*, ap. Kiliaen *placke* = nummus varii apud varios valoris), puis aussi petit livre peu épais.

PLARON, petite musaraigne à queue plate à l'origine; prob. contracté de *plateron*.

PLASTIQUE, L. *plasticus*, du gr. πλαστικός (adj. de πλάσσειν, travailler avec une matière molle, modeler, façonner).

PLASTRON, de l'it. *piastrone;* pr. pièce plate, placard pour protéger la poitrine; dér. de *piastra*, plaque (le même mot que *plâtre*). — D. *plastronner*.

PLAT, adj. et subst., it. *piatto*. Le radical *plat* est équivalent à *plan* ou *plac;* il est fort répandu dans les langues. Nous ne citons que le gr. πλατύς, large, pr. aplati. Le sens figuré de l'adj. *plat*, c.-à-d. dénué de saveur et de force, dérive prob. de l'idée « qui ne présente aucun relief, rien de piquant, aucune saillie ». — D. *platel**, *plateau; platerie*, *platine*, *platée*, t. d'architecture; *platitude*, mot façonné à la latine, qui a supplanté la forme *platise* qu'avait hasardée Rousseau; verbe *aplatir*. L'anc. fr. avait le subst. *plate*, avec le sens de pièces plates de métal, et appliqué surtout à l'armure du chevalier; c'est du sens lame d'argent que dérive la signification argent de l'esp. *plata*, et celle de l'angl. *plate*, argenterie. — Composés: *plate-bande*, *plate-forme*, *platfond**, devenu *plafond* (v. c. m.).

PLATANE, L. *platanus;* la forme commune est *plane* (v. c. m.).

PLATEAU, voy. *plat*.

PLATINE, nom d'ustensile : *plat*, etc. Comme nom d'un métal, ce mot (du genre masculin par assimilation aux autres noms de métaux) est dérivé de l'esp. *plata*, argent (voy. *plat*).

PLATONIQUE, du nom du philosophe *Platon*; l' « amour platonique » tire son nom des opinions émises par ce philosophe sur les rapports entre l'amour sensuel et l'amour pur.

PLÂTRE, *plastre**, du grec ἔμπλαστρον ou ἔμπλαστόν, L. *emplastum* (voy. *emplâtre*), = substance molle plaquée sur qqch., dont on a retranché le préfixe ἐν. Il est possible que le grec vulgaire ait déjà possédé le simple πλαστρόν, dans le sens de matière plastique. Les langues germaniques ont la forme écourtée (sans préfixe), dans le sens du mot fr. *emplâtre*; angl. *plaster*, néerl. *plaester*, all. *pflaster*. Dans ces langues, le même mot se dit aussi pour pavement (vfr. *plaistre*), donc dans le sens de chose plaquée sur une autre. — D. *plâtrer*, *plâtras*, *plâtreux*, *-ière*. — Voy. aussi *plastron*.

PLAUSIBLE, L. *plausibilis* (plaudere), digne d'être applaudi ou approuvé. — D. *plausibilité*.

PLÈBE, L. *plebs*, *plebis*, d'où l'adj. plebeius, fr. *plebée** (Malherbe), d'où par extension plebeianus*, fr. *plébéien*.

PLÉBISCITE, L. *plebiscitum*, décret du peuple.

PLÉIADE, réunion de sept, allusion à la constellation des *Pléiades* (πλειάδες). Sous le règne de Ptolémée-Philadelphe, on donna déjà le nom de « pléiade poétique » aux sept illustres poètes de son temps, Théocrite, etc.

PLEIGE, caution., angl. *pledge*, it. *plezo* (Venise), *preggiu* (Sicile). Suivant Diez, d'un type L. *præbium*, chose que l'on porte devant soi (*præhibet* ou *præbet*), puis garantie, sûreté. C'est, d'après lui, la phrase latine *præbere fidem* qui a donné naissance au terme vfr. *plévir la foi* et *plévir* tout court (plus tard *pleuvir*) = donner caution. Dans cette supposition, le subst. prov. *plevizo* répondrait au L. *præbitio*. Pour la mutation de *r* en *l*, cp. vfr. *temple* (auj. *tempe*) du L. *tempora*, *Planchais* de *Prancatius* p. *Pancratius*. Le philologue allemand écarte l'étymologie de Saumaise, Du Cange et Ménage, qui consiste à faire venir *pleige* d'un type latin *prædium*, dér. du L. *præs*, *prædis*, caution. Ce qui l'y engage, ce n'est pas l'infinitif *plévir*, qui peut très bien s'accorder d'un primitif *præs* (par *prëir*, *plëir*, *plévir*), mais la forme du présent prov., qui est *pleu*, *pliu*. Pour Diez, cette finale *u* accuse nécessairement un radical terminé en *b*, cp prov. *beu* = *bibit*, *deu* = *debet*, *escriu* = *scribit*, etc. C'est bien là mettre de la conscience dans ses assertions; car rien n'est plus tentant que de rapporter *pleige* et *plévir* au L. *præs*, qui signifie caution. Gachet croit devoir passer sur les scrupules de Diez; il voit dans *pleige* la représentation littérale et la traduction du L. *prædium*, en se fondant sur l'expression *prædia bona* = biens hypothéqués (Asconius Pedianus). Quant au verbe *plévir* il le tire d'un type *prædire*, qu'il considère comme l'infinitif inusité du participe *præditus*, doué, nanti (l'*i* bref de ce dernier ne parait pas l'embarrasser). En nous plaçant au point de vue de Gachet, nous admettrions plutôt un type *prædere* (composé de *dare*), donner, fournir, que *prædire*, qui est inadmissible; car *prædere* pourrait tout aussi bien se romaniser en *plevir* que *convertere* en *convertir*. Seulement nous ne pouvons, par principe, admettre avec Gachet que *v* dans *plévir* soit une conversion de *d*; dans tous les cas allégués par lui, le *v* est l'effet d'une épenthèse opérée après la syncope de la dentale; or, Diez l'a démontré (v. pl. h.), dans le cas qui nous occupe, les formes provençales ne permettent pas de considérer le *v* comme épenthétique, mais bien comme l'adoucissement d'un *b* radical et primitif, ce qui nous force de renoncer à un type *prædire* ou *prædere* et à accepter l'étymologie posée par Diez. Littré flotte entre les deux opinions indiquées. — Bartsch (Gröb. Ztschr., II, 309) réunit un grand nombre d'arguments pour rattacher l'anc. fr. *plevir* à une forme gothique supposée* *plaihvan*. — L'étymologie de Wachter, qui pensait à l'all. *pflegen*, avoir soin, a été reprise par Behaghel (Gröb. Ztschr., I, 468), en fournissant les preuves de la signification « garantir, cautionner » inhérente à l'anc. saxon *plegan* (= haut all. *pflegen*). — D. *pleiger*.

PLEIN, L. *plenus*. — De la forme dérivative *plenarius*, vient fr. *plénier*. — D. *plénitude*, L. plenitudo; vfr. *plenté*, *planté*, L. plenitatem, d'où *plantureux* (v. c. m.).

PLENIER, voy. *plein*.

PLÉNIPOTENTIAIRE, du L. *plena potentia*, plein pouvoir, all. *voll-macht*.

PLÉONASME, gr. πλεονασμός, superfluité.

PLÉTHORE, gr. πληθώρη, plénitude.

PLEURE, variante de *plèvre* (v. c. m.).

PLEURER, L. *plorare*. — D. *pleur*, subst. verbal: *pleureur*, *-eux*, *-euse*; verbe *pleurnicher* (v. c. m.).

PLEURÉSIE, voy. *plèvre*.

PLEURNICHER, terme familier d'introduction récente, dérivé péjoratif de *pleurer*; d'une facture bizarre et sans précédent.

PLEUROPNEUMONIE, inflammation de la plèvre (πλευρά) et des poumons (πνεύμων).

PLEUTRE (champ. *plaut*, *plautre*); peut-être formé par transposition de *peultre*, *paultre* et partant le primitif de *poltron*; la signification première serait alors paresseux, lâche. Génin explique *pleutre* par *belleudre*, vieux mot qui signifiait « un bêlant, un mouton, un homme sans énergie, qui ne sait que *bêler* lorsqu'il faudrait se battre, un pleutre enfin ». — Bugge (Rom., IV, 364) rapproche vha. *plodar*, dégénéré, *bloder*, peureux, nord. *blaudhr*, « imbellis, ignavus, mollis ».

PLEUVOIR, p. *pleu-oir* (*v* intercalaire), d'un type L. *pluēre* p. *pluĕre*. Dimin. *pleuviner*.

PLÈVRE, gr πλευρά, côté, côte, d'où πλευρῖτις, fr. *pleurite*. — Le terme *pleurésie* (BL. *pleuresis*) est fait d'après un type supposé πλεύρεσις, p. πλευρῖτις.

PLEYON, voy. *plier*.

PLI, subst. verbal de *plier*.

PLIE, vfr. *plaie*, d'un type latin *plata*, = la plate (cp., pour la filière des formes, *oblata*, fr. *oblaie**, *oublie*). Ce poisson s'appelait aussi *plane* du L. *planus* Voy. aussi *plaise*.

PLIER, forme concurrente *ployer* (*i* bref latin = *oi* fr.), vfr. *pleyer* (d'où le dér. *pleyon*, osier pour lier la vigne), it. *piegare*, esp., prov. *plegar*, du L. *plicare*. — D. *pli*, anc. aussi *ploi*; *pliable*, *plioir*. Composés : *replier*, *employer* (v. c. m.); *déplier* et *déployer* (v. c. m.). — Une forme barbare *plictiare*, tirée de *plicitum*, *plic'tum*, supin de *plicare*, a donné *plisser*. — Le subst. verbal *plica* (de *plicare*) a donné le nom de la maladie appelée *plique*.

PLINTHE, L. *plinthus*, gr. πλίνθος.

PLIQUE, voy. *plier*.

PLISSER, voy. *plier*.

PLOC, poil de vache; p. *pelcc* d'un type L. *pilucus* (pilus)? Cp. *pluche*. — Une forme féminine *ploque* signifie feuillet de laine ou de coton cardé. — D. *ploquer*.

PLOMB, L. *plumbum*. — D. *plombier*; verbe *plomber*, l'anc. langue disait aussi (d'après le primitif *plom*, *plon*) *plomer*, *ploumer*. Composé *aplomb* (v. c. m.). Voy. aussi *plonger*.

PLOMBAGINE, L. *plumbago*, *-inis*.

PLONGER, d'un type latin *plumbicare* (cp. le vfr. *clinger* de *clinicare*, *enferger* de *infericare*), pris dans le sens de « tomber à plomb dans l'eau », cp. it. *piombare*, tomber à plomb, prov. *plombar*, enfoncer. Cette étymologie de Diez est trop bien établie pour qu'on ait recours aux langues celtiques, où l'on trouve bret. *plunia*, cymr. *plwng*, m. s. Elle se recommande encore par les formes vfr. *ploncher*, pic. *plonquer*, wall. *plonki*. Le mot *plonger* se rencontre pour le sens avec l'all. *plumpen* (néerl. *plompen*), qui se dit de la chute d'un corps lourd; mais ce dernier, tout en paraissant connexe avec le L. *plumbum*, n'est pas l'ascendant direct du mot français. — D. *plongeur*, *plongeon*.

PLOQUER, voy. *ploc*. — D. *plocage*.

PLOT, billot; l'all. *plock*, *pflock*, cheville de bois, ne convient pas comme étymon à cause du sens; les idiomes celtiques ont *ploc*, et l'allemand *plotzen*, au sens de frapper.

PLOYER, voy. *plier*.

PLUCHE, p. *peluche* (v. c. m).

PLUIE, vfr. *pleuve*, champ. *ploge*, it. *pioggia* (anc. *piova*, *ploja*), du L. *pluvia*.

PLUME, L. *pluma*. — D. *plumage*, *plumail* (type lat. plumaculum), *plumeau*, *plumet*; *plumasseau*, *plumassier* (dér. d'un type *plumacius* = fr. *plumas*); verbe *plumer*, ôter les plumes (le L. *plumare* signifie le contraire, c.-à-d. garnir de plumes); *plumeux*, L. plumosus.

PLUMETIS, brouillon d'une écriture, minute; ce mot est la forme populaire de *plumitif* = original des arrêts et sentences. Or, *plumitif* d'où vient-il? De *plume*? Nous en doutons; la facture du mot serait par trop extraordinaire. Au surpus, le BL. ne présente aucune forme *plumitivus*. On est donc amené à donner créance à l'étymologie de Ménage, qui explique le mot par une corruption de *primitif*. En effet, les patois disent *prume*, p. *prime* (premier); le peuple a donc aussi pu dire *prumitif*, puis *plumitif*, p. *primitif*. Le changement de la liquide *r* en *l* est un fait constant. Pour *e* ou *i* transformé en *u*, cp. encore vfr. *prumier* (premier), *fumiele* (femelle). Ce qui nous confirme dans cette manière de voir, c'est que la moyenne latinité employait en effet *primitivum* au sens de protocollum. — Reste à connaître l'origine du mot *plumetis* dans la locution « broder au plumetis ». Faut-il y voir le même mot que *plumetis* = minute d'une écriture, ou le dérivé d'un verbe *plumeter*, qui signifierait orner de plumes ou *plumettes*? Le terme de blason *plumeté*, parsemé de mouchetures ayant la forme d'un bouquet de plumes, et d'autres acceptions anciennes de ce terme parlent en faveur de la dernière manière de voir.

PLUMITIF, voy. l'art. préc.

PLUPART (**LA**), abréviation de la formule *la plus grande part*.

PLURIEL, L. *pluralis* (plures). — D. *pluralité*, L. pluralitatem. — Le mot *pluriel* pèche contre les lois de phonétique qui postulent *plurel*. Cette forme doit, en effet, avoir existé, mais on est en droit de supposer que de bonne heure elle s'est assimilée à *singuler* (L. *singularis*) et s'est faite *plurer* (forme constatée). A l'époque où la finale *er* = lat. *aris* s'identifia avec *ier* = lat. *arius*, au XVIe siècle, nous trouvons *singulier*, *plurier* (fém. *-iere*). *Pluriel* ne se trouve pas avant le XVIIe siècle (le *pluriex* cité par Littré est une représentation graphique de *plurieus* = *plurieurs* = plusieurs); cette forme accuse évidemment la tendance à rejoindre l'*l* du latin *pluralis*, manifestée par les savants, qui ne connaissaient guère encore les véritables lois de la phonétique française. Voy. Förster, ap. Gröber, Ztschr., IV, 379.

PLUS, L. *plus*. — D. *plusieurs*, vfr. *pluisor*, prov. *plusour*. Ce mot est tiré de *plus*, d'après l'analogie du BL. *pluriores* tiré de *plures*. C'est ainsi que le vieux latin avait fait du même *plus* le superl. *plusimus*, au lieu de *plurimus*. — Composé *surplus*.

PLUSER, t. de draperie = éplucher, p. *pelouser*, du L. *pilosus* (cp. *pelouse* et *peluche*).

PLUSIEURS, voy. *plus*.

PLUTÔT, p. *plus tôt*.

PLUVIAL, L. *pluvialis* (pluvia); *pluvieux*, L. pluviosus (d'où le nom de *pluviôse* du calendrier républicain).

PLUVIER, *plouvier**, du L. *pluvia*, pluie, parce que cet oiseau arrive en troupes dans la saison des pluies.

PNEUMATIQUE, gr. πνευματικός, de πνεῦμα, souffle, esprit.

POCHADE, voy. *poche*.

POCHARD, voy. *poche*. — D. *pocharder*.

POCHE, dans les patois *poque*, *pouque*. Le

sens fondamental de ce mot est incontestablement chose creuse ou, ce qui revient au même, chose enflée. Les diverses significations actuelles ou anciennes : sac, panier, jabot, faux plis, bouillon, cuiller, creuset, tumeur, pustule (dans le t. populaire *poques, poquettes*), s'y laissent aisément ramener. Le mot est d'origine germanique et répond pour le sens et la forme au nord. *poki*, ags. *pocca*, angl. *pock, pocke, pouch*. La même racine, nasalisée, se retrouve dans les mots équivalents vha. *phunc*, mha. *pfunc*, suéd., dan. *pung*, BL. *punga, puncha*, grec mod. πούγγι (it. vénitien *ponga*, jabot). — D. *pochette* (angl. *pocket*), d'où *pocheter; pochée*. Quant au verbe *pocher*, on n'est pas fixé sur son origine, en ce qui concerne les expressions *pocher des œufs*, et *yeux pochés*. On a mis en avant, les uns l'all. *pochen*, frapper, d'autres le verbe fr. dialectal *poucher* (aussi *paucher*), qui vient de *pollex, -icis*, et qui signifie presser du pouce. Je suis d'un autre avis; selon moi, *pocher des œufs*, c'est les apprêter de manière à laisser au jaune sa forme arrondie et rebombée. Le mot se rapporte à la valeur foncière de *poche :* chose concave ou convexe. L'*œil poché* est une expression populaire reposant sur une ressemblance de son et de fait avec un *œuf poché;* une écriture toute *pochée*, c.-à-d. pleine de *pochons* (mot familier) ou pâtés d'encre, présente encore, parait-il, le même trope. — Quant au *pocher* des artistes (d'où *pochade*), il pourrait venir de *pauche, pouche*, pouce (travailler du pouce); cependant Génin explique ainsi le mot *pochade :* « esquisse rapide et négligée, où la brusquerie du pinceau a jeté les couleurs comme des *pochons* par saillies inégales. C'est l'opposé de faire léché, tranquille et miroitant ». — Autres dérivés de poche : *pochard*, rempli comme une poche (?); *pochon*, pâté d'encre, propr. pustule (?)

POCHER, voy. l'art. préc. — Pour l'anc. valeur « mettre en poche », nous n'avons plus que le cps. *empocher*. — D. *pocheter*, porter (des fruits) dans sa poche (pour les faire mûrir).

POCHETTE, POCHON, voy. *poche*.

PODAGRE, L. *podagra* (ποδάγρα).

1. **POÊLE**, masc., drap mortuaire, voile nuptial, vfr. *poesle*. Diez conjecture un type gr. πέταλον, chose étendue, déployée; il rappelle L. *petalum*, lame d'or qui couvrait la tête du grand prêtre des Juifs. Le primitif L. *pallium*, prov. *pali*, ne lui convient pas, parce que *pallium* ne répond qu'au vfr. *paile*. Littré se prononce néanmoins pour *pallium*, en se fondant snr ce qu'au XVIe siècle on a prononcé et écrit *poile*. Je trouve dans Palsgrave à la fois un mot *palle* traduit par canopy (dais) et un mot *poille* traduit par clothe for a dead (drap mortuaire). — Je suis d'avis que s'il n'y a pas lieu de faire cas de l'orthographe *poesle, poisle*, l'*s* y étant parasite, l'opinion de Littré doit prévaloir; *poile* issu de *paile* n'est pas plus étrange que *esmoi, émoi* = vfr. *esmai, foin* = vfr. *fain*, et (en syllabe atone) la forme *roisin* = *raisin*.

2. **POÊLE**, masc., vfr. *poisle* (l'Académie autorise aussi l'orthographe *poile*), étuve, chambre à étuve, puis fourneau. Mot d'origine obscure. Il vient directement du BL. *pisele, piselis, piselum* (l'accent porte sur la première syllabe). Mais ces types immédiats, comment les expliquer? Diez observe qu'ils pourraient, pour la forme, se déduire de *pensile, pesile* (d'où le frison *pysel*, mha. *pfisel* = poêle), mais il ne se rend pas compte de l'application spéciale du mot latin qui a pu motiver la signification. Il cite le *horreum pensile* de Columelle; puis le *domus pensilis* et le *camera pendens* de la moyenne latinité. Nous acceptons la judicieuse étymologie du professeur allemand, en ajoutant que ses doutes relativement au rapport logique entre *pensilis*, suspendu, et étuve, nous semblent levés par l'expression de Pline : *balneæ pensiles* = cabinets de bain suspendus, c.-à-d. construits sur des voûtes et chauffés par-dessous (hypocausta). — Littré part du BL. *piselum*, ouvroir des femmes, que Ducange tire, par *pensile*, de *pensum*, tâche (cp. *pensiles ancillæ*, servantes à la tâche); il enchaîne ainsi les sens et les formes : *pensile, pesile, poisle*, ouvroir, chambre chauffée, poêle. — Je préfère ma manière de voir, puisque le *pensilis* ou *suspensura*, en t. d'architecture romaine, implique nécessairement l'idée de chauffage, et que le sens actuel du mot *poêle* reposerait sur le même enchaînement d'idée que celui du mot *étuve* (v. c. m.); en Suisse, *poêle* se dit encore pour chambre à poêle. — D. *poêlier*, d'où *poêlerie*.

3. **POÊLE**, fém., ustensile de cuisine, vfr. *paêle, paesle* (Nicot a *paelle* et à Bruxelles j'entends dire *payelle*), du L. *patella* (it. *padella*, esp. *padilla*), dim. de *patena*. — D. *poêlon* (Nicot *poillon*), *poêlette, poêlée*. Voy. aussi *palette* 2.

POËME, L. *poema*, gr. ποίημα, pr. œuvre, composition en général; *poésie*, L. *poësis*, gr. ποίησις; *poëte*, L. *poëta*, gr. ποιητής; *poétique*, L. *poeticus*, gr. ποιητικός; dér. mod *poétiser* (d'un type ποιητίζειν).

POÉSIE, voy. *poème*.

POËTE, voy. *poëme*. — D. *poétereau*.

POÉTISER, voy. *poème*.

POGE, t. de marine, de l'it. *poggio*, qui vient du gr. πόδιον, pr. la corde au bout inférieur de la voile; puis employé pour désigner le câble de droite, en opposition avec *orza*, fr. *orse*, = câble de gauche. — D. *poger*, *pouger*.

POIDS, vfr. *pois*, it., esp., port. *peso*, prov. *pens, pes*, du L. *pensum* (pendere), pr. chose pesée. Le vfr. avait aussi la forme fém. *poise*. L'insertion du *d* dans *poids* paraît être motivée par un souvenir trompeur du L. *pondus*, joint au désir de différencier le mot de *pois*, L. *pisum*. On peut aussi considérer *pois* comme le subst. verbal de *peser* au sens neutre « être lourd » (*e* changé en *oi* en syllabe tonique était autrefois de règle dans la conjugaison de ce verbe).

POIGNE, force du poing; je tiens ce mot pour le subst. verbal de *poigner**, saisir avec le poing, user du poing; « un préfet à poigne » est un préfet qui sait agir avec énergie.

POIGNARD, anc. *poingnal*, it. *pugnale*, esp. *puñal*, du L. *pugnus*, poing; d'après Diez, du L. *pugio, -onis*, m. s. (étym. douteuse). — D. *poignarder*.

POIGNÉE, POIGNET, voy. *poing*.

POIL, L *pilus* (*i* bref). — D. *poilu*.

1. **POINÇON**, it. *punzone*, esp. *punzon*, angl. *puncheon*, du L. *punctionem*, action de piquer (de ce mot latin les médecins ont fait leur terme *ponction*). La substitution du sens concret (chose piquante) au sens abstrait a déterminé le changement du genre (cp. *nourrisson*, *poison*, *polisson*, *scion*). — D. *poinçonner*.

2. **POINÇON**, mesure de liquide; on trouve aussi *ponchon*, *pochon*; prob. le même mot que *poisson* 2.

POINDRE, 1. piquer, 2. apparaître comme une pointe (en parlant du jour, des herbes); du L. *pungere* (cp. *joindre*, *oindre*). Part. prés. *poignant*; subst. participial *pointe* (dans « la pointe du jour »). — Du subst. latin *punctus* et *punctum* : fr. *point* (v. ce mot); du subst. L. *punctura* : fr. *pointure*.

POING, vfr. *pung*, *puing*, prov. *punh*, *ponh*, du L. *pugnus*. — D. *poignée* (cp. le synonyme vfr. *manée*, de *main*); *poignet*; *empoigner*. Voy. aussi *poignard*.

POINT, it. *punto*, all. *punkt*, 1. action de poindre ou de piquer, piqûre, = L. *punctus*, gén. *-us*; 2. marque ou résultat d'une piqûre (d'où découlent de nombreuses acceptions propres et métaphoriques) = L. *punctum*; 3. terme servant au renforcement de la négation, comme *pas*, *mie*, *goutte*, etc. — D. *pointer*, diriger vers un point, aussi faire des points; cps. *appointer* (v. c. m.).

POINTE, 1. action de poindre; 2. pr. chose aiguë par le bout, piquant, puis extrémité; du participe fém., subst. verbal de *poindre*. — D. *pointu*; *pointer*, frapper de la pointe de l'épée; aussi, au sens neutre, = poindre.

POINTER, voy. *point* et *pointe*. — D. *pointage*, *pointeur*; *pointiller*.

POINTILLER, dim. de *pointer*. — D. subst. verbal *pointil*, instrument de verrier; *pointillage*, *-eux*.

POIRE, it. *pera*, du L. *pirum*. — D. *poirier*, *poiré*.

POIREAU ou plutôt *porreau*, du L. *porrellum**, dim. du L. *porrum* (it. *porro*). Par comparaison le nom de cette plante bulbeuse s'emploie pour verrue.

POIRÉE, anc. *porée*, dér. de *porrum*, poireau. — Voy. aussi *purée*.

POIS, L. *pisum*.

POISON, autr. = breuvage, potion (signific. encore usuelle dans les patois) et du genre féminin, it. *pozione*, prov. *poizó*, esp. *pocion*, du L. *potionem*, dont la langue savante a fait *potion*, et qui dans la langue classique s'employait déjà pour breuvage empoisonné ou médicinal. Cp. Suétone : « potionatus ab uxore », empoisonné par sa femme. — D. *empoisonner*.

POISSARD, primitivement = fripon, voleur, vient d'après Rob. Estienne (approuvé par Littré) de *poix*; « celui dont les doigts se collent aux objets comme de la *poix* »; le sens de grossier est survenu et l'application du mot aux femmes de la halle, aux « marchandes de *poisson* », repose sur une fausse étymologie.

POISSER, dér. de *poix*. — Le L. *picare* avait donné à l'anc. langue *poyer*; cp. *apaier**, de *pacare*, coexistant avec *apaiser*, de *pacem*. — D. *empoisser* ou *empeser* (v. c. m.).

1. **POISSON**, vfr. *pescion*, *pession*, *pichon*, it. *pescione*, prov. *peysso*, dér. du L. *piscis* = prov. *peis*. — D. *empoissonner* (un étang).

2. **POISSON**, anc. *pochon*, *pocon*, mesure de liquide; d'origine inconnue. Le premier sens est petit vase; prob. un dim. de *pouce*, vfr. *poch*, mesure contenant un pouce cubique.

POITRAIL, anc. et dans les patois aussi *poitral*, = L. *pectorale* (de *pectus*).

POITRINE, prov. *peitrina*, d'un type L. *pectorina* (pectus). — D. *poitrinal*, *-aire*.

POIVRE, prov. esp. *pebre*, it. *pepe*, du L. *piper*, *piperis*. — D. *poivrer*, *poivrée*, *poivrier*.

POIX, L *pix*, *picis* (gr. πίσσα). — D. *poisser*, *poissard* (v. c. m.).

PÔLE (le circonflexe n'a pas de raison), L. *polus*. — D. *polaire*, d'où *polarité* et *polariser*.

POLÉMIQUE, gr. πολεμικός (de πόλεμος, guerre).

POLENTA, mot italien, du L. *polenta*, farine d'orge.

1. **POLICE**, administration, maintien de l'ordre, esp., port. *policia*, it. *polizia*, vient d'une manière irrégulière du latin *politia* (l'*i* de la terminaison *ia* étant traité comme brève) = gr. πολιτεία, administration. L'all. *polizei* est plus correctement formé, la diphth. *ei* reproduisant l'*i* long du mot latin.

2. **POLICE**, contrat d'engagement, acte officiel. Dans ses deux premières éditions, Diez trouvait l'explication de ce mot dans le BL. *polyptychum*, registre des actes publics et particuliers, livre terrier, livre de souche, dont on a fait par corruption aussi *polecticum* et *poletum* (qui est le type du mot fr. *pouillé* vfr. *poulié*). *Police* répondrait ainsi à un type immédiat *poletia*. Reconnaissant les difficultés diverses attachées à cette étymologie, il n'en parle plus dans sa troisième édition (la dernière publiée par ses soins); il l'y remplace par la suivante. L'italien *pólizza*, auquel le français aurait emprunté *police*, avec avancement de l'accent, lui semble reproduire, sous une forme féminine, le L. *pollex*, *pollicis*, qui en basse latinité, a été employé avec la valeur de sceau (Du Cange cite, en effet, dans un acte, *sub pollice S. Mauricii*), d'où se serait naturellement dégagée celle de « feuille munie d'un sceau ». — En présence du mot vfr. *apo-*

lice (= registre, peut-être = document public en général) qui se trouve dans Mainet, chanson de geste du XIIe siècle (voy. Rom., IV, 330), rapproché du BL. *apodixa* = cautio de suscepta pecunia (voy. Du Cange) et du mot méridional *podiza* = reçu, quittance (voy. Rom. X, 620), je me demande s'il n'y a pas lieu d'introduire ici une nouvelle conjecture. Le gr. ἀπόδειξις, démonstration, exposé, document, preuve, ne serait-il pas la source des mots en question? La mutation du *d* médial en *l* ne serait pas plus étrange que celle qui se remarque dans it. *caluco* = L. *caducus;* quant à la chute de l'*a* atone initial, j'invoquerai l'histoire des mots it. *bottega* (apotheca), *rena* (arena), fr. *la Pouille* (Apulia) et de tant d'autres.

POLICHINELLE, de l'it. *pulcinello*, personnage de la comédie napolitaine représentant un paysan balourd qui dit plaisamment des vérités. Galiani (Vocab. Neap.) rapporte le mot italien à *Puccio d'Aniello*, nom d'un petit paysan des environs de Naples, qui aurait créé le rôle de polichinelle. Selon d'autres, et cela me paraît plus plausible, le mot n'est qu'une expression de caresse et vient du L. *pullus*, par l'intermédiaire de *pulcino* (voy. *poussin*). Citons encore l'opinion de ceux qui rattachent le mot à un *Paulo Cinella*, qui aurait joué les Polichinelles du temps de Charles d'Anjou, à Naples. — L'angl. dit (*n* p. *l*) *punchinelle* et tout court *punch*.

POLIR, L. *polire*. — D. *poli*, vfr. *polit*, L. politus (de là *politesse*); *polisseur, -oir, -ure; polisson*, du L. *politionem*, action de polir; ce subst. abstrait et féminin a pris dans la suite une signification concrète (cp. *poinçon, nourrisson*), accompagnée du genre masculin, savoir « nettoyeur de rues », puis coureur de rues, gamin, etc. L'idée de *polir* des rues, d'où part cette explication du mot *polisson* (posée par Diez et approuvée par Littré) ne me sourit pas; je pense plutôt qu'il y a entre *polir* et *polisson* le même rapport métaphorique qu'entre *fourbir* et *fourbe* (v. c. m.); ou bien, comme le *nourrisson* (v. c. m.) est celui qui est à nourrir, le *polisson* est celui qui est encore à polir (car le vrai sens du mot est « petit garçon mal léché, mal élevé »).

POLISSON, voy. l'art. préc. — D. *polissonner, polissonnerie*.

POLITIQUE, L. *politicus*, gr. πολιτικός, de πόλις, ville, État, république; subst. = gr. πολιτική, s. e. τέχνη, art de gouverner un État. — D. *politiquer*.

POLL, mot anglais, pr. tête, puis énumération par têtes, liste de personnes, rôle.

POLLEN, mot latin = farine très fine.

POLLUER, L. *polluere* (strictement = fréqu. *pollutare*); subst. *pollution*, L. *pollutionem;* vfr. *pollu*, du L. *pollutus*.

POLTRON, de l'it. *poltrone;* celui-ci est dér. de l'adj. *poltro*, paresseux, qui aime ses aises, lâche. Quant à *poltro*, il vient du vha. *polstar*, nha. *polster*, coussin. Pour le rapport des idées, cp. vfr. *lodier* = couverture de lit et paresseux, vfr. *lanier* = poltron, lâche, de *lana*, laine, et port. *madraço*, paresseux. Il se peut que le mot fr. *pleutre* (v. c. m.) représente le primitif italien *poltro*. — L'étymologie *pollice truncus* = à qui on a coupé le pouce (pour le faire exempter du service militaire), est abandonnée; elle jure avec la forme it. *poltrone*. Mais il s'en est produit une autre qui a plus de vraisemblance, et qui peut rivaliser avec celle que nous avons posée ci-dessus après beaucoup d'autres. Génin explique *poltron* comme le dimin. du vfr. *poultre* (BL. *pulletrus*), cavale (ou plutôt poulain). « Un *poultron* est ce petit poulain qui, gambadant au soleil près de sa mère, la poultre, s'effarouche de son ombre et dont le premier mouvement est toujours de s'enfuir. » Déjà Ménage avait proposé pour primitif *pullus* ou plutôt *pulletrus*. Cette étymologie conviendrait assez bien même pour la forme italienne (car *poltracchio*, poulain, présuppose un primitif *poltro*, doublure de *poledro*); cependant, le double sens du verbe it. *poltrire*, se livrer au sommeil et à la paresse, nous décide pour l'étym *polstar*. Nous invoquerons encore en sa faveur l'expr. all. *bärenhäuter*, qui désigne, d'après Sanders (contrairement à l'opinion de Grimm), l'homme de guerre qui, au lieu de guerroyer, reste couché paresseusement sur sa peau d'ours (*bärenhaut*).

POLY- (en composition), du gr. πολύς, plusieurs. C'est donc un équivalent du L. *multi*- Voici les principaux composés avec *poly :*

POLYÈDRE, gr. πολύεδρος, à plusieurs bases (ἕδρα, face).

POLYGAME, gr. πολύγαμος, plusieurs fois marié (de γαμέω, se marier), d'où *polygamie*.

POLYGLOTTE, gr. πολύγλωττος (de γλῶττα, langue).

POLYGONE, gr. πολύγωνος (de γωνία, angle).

POLYGRAPHE, gr. πολύγραφος, qui écrit sur diverses matières. — D. *polygraphie, -ique*.

POLYNÉSIE, groupe de beaucoup d'îles (πολλαὶ νῆσοι).

POLYSYLLABE, gr. πολυσύλλαβος.

POLYTECHNIQUE, gr. πολυτεχνικός, qui se rattache à plusieurs arts ou métiers (τέχνη).

POLYTHÉISME, dér. de πολύθεος, qui adore plusieurs dieux.

POLYPE, L. *polypus*, du gr. πολύπους, ver aquatique à plusieurs pieds. — D. *polypeux, polypier*. Voy. aussi *poulpe* 2 et *pieuvre*.

POMMADE (it. *pomata*), dér. de *pomme;* d'abord le mot s'appliquait à un onguent fait avec de la graisse et des pommes d'api. — D. *pommader*.

POMME, prov., esp., it. *poma* (vfr. aussi masc. *pom, pun*, prov. *pom*, it. *pomo*), du L *pomum*, nom général donné à toute espèce de fruits à pepin ou à noyau. — D. *se pommer*, t. de jardinage; *pommier*, d'où *pommeraie* (vfr. *pomaie*, L. *pometum*); *pommeau*, vfr. *pomel*, petite boule en forme de pomme; forme fém. *pommelle*, plaque de plomb bombée pleine de petits trous qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures de passer; *se pommeler*, se couvrir de petits nuages en formes de petites boules;

pommelé, marqué de taches en forme de boule (cp. en all. *geapfelt, apfel-schimmel*); *pommette*.

POMOLOGIE, mot nouveau et hybride, science des arbres fruitiers.

1. **POMPE**, appareil somptueux, du L. *pompa*, m. s. (du gr. πομπή, procession publique). — D. *pompeux*, L. pomposus; *pompon*, ornement d'ajustement (v. c. m.).

2 **POMPE**, appareil destiné à élever et à pousser les eaux d'un lieu dans un autre, machine pour élever l'eau, angl. *pump*, nl. *pomp*, all. *pumpe*; d'origine incertaine; peut-être une onomatopée, imitative de la chute du piston. Ménage proposait hardiment le gr. πομπή, action de conduire (l'eau). Cette étymologie serait acceptable, si le mot nous venait par l'intermédiaire d'un it. *pompa*, mais celui-ci fait défaut. Les langues esp., cat., port. ont *bomba*, ce qui détermine Diez à envisager notre mot comme un dér. du mot roman *bombare*, boire, aspirer, absorber, qu'il considère comme une onomatopée. — D. *pomper, pompier*.

POMPON, anc. aussi *pompete*, de *pompe* 1, faste, magnificence (cp. l'origine de *galon* et *feston*). On a aussi pensé à vfr. *pompon*, courge (du L. *peponem*). — D. *pomponner*.

PONANT, occident, prov. *ponent*, it. *ponente*, esp. *poniente*; c'est la contrée « ove il sol si *pone* », où le soleil se couche; cp. L. *occidens* et fr. *couchant*. — D. *ponantais*.

1. **PONCE**, pierre, it. *pomice*, esp. *pomez*, du L. *pumex, -icis*. — D. *poncer* (cp. L. *pumicare*), *ponceux, -is*.

2. **PONCE**, subst. verbal de *poncer* 2.

1. **PONCEAU**, *poncel**, couleur rouge, puis coquelicot, pavot rouge; d'après Diez, d'un type *punicellus*, dér. du L. *punicus* ou *puniceus* (φοινίκεος), couleur de pourpre. — Le sens coquelicot, paraît-il, a précédé celui de couleur rouge; le mot représente, d'après Tobler (Gröb. Ztschr., IV, 374), une contraction de vfr. *pooncel* et quant à celui-ci, il n'est prob. pas le dimin. de *poon* (= *paon* = L. pavonem), mais celui de *pavó* (voy. *pavot*); la série des formes serait: *pavocel*, devenu (peut-être par confusion avec *pavonem*) *pavoncel, pooncel, poncel, ponceau*. — G. Paris (Rom., X, 302) estime que l'on pourrait aussi regarder *pooncel* comme se rattachant à *paeonia*, d'où fr. *pivoine*, anc. *pione, peone*.

2. **PONCEAU**, *poncel**, petit pont, d'un type L. *ponticellus* p. *ponticulus* (pons), it. *ponticello*.

1. **PONCER**, polir avec la pierre *ponce*.

2. **PONCER** un dessin, à mon avis, d'un type *punctiare* tiré dn part. *punctus*. — D. subst. verbal *ponce*, action de poncer et sachet servant à poncer, d'ou *poncis* et *poncif*.

PONCHE, voy. *punch*.

PONCIRE, esp. *poncidre*, du L. *pomum citrus*.

PONCTION, voy. *poinçon*.

PONCTUEL (d'où *ponctualité*) et verbe *ponctuer*, mots savants faits du L. *punctus, -us*, piqûre, point.

PONCTUER, voy. l'art. préc. — D. *ponctuation*.

PONDÉRER, L. *ponderare* (pondus). — D. *pondération*, L. ponderationem; *pondéreux*, L. ponderosus.

PONDRE, prov. *pondre*, du L. *ponere*, poser. Cp. vfr. *espondre* = exponere. — D. subst. participial *ponte*; *pondeur, -euse*.

PONEY, de l'anglais *pony* (qui vient du gaél. *ponaidh*, petit cheval).

PONGER, p. *éponger*.

PONT, L. *pons, pontis*. — D. *ponceau* (v. c. m.), *ponté*; *ponton*, pont flottant, L. ponto, -onis, bateau de transport.

1. **PONTE**, subst. verbal participial de *pondre*.

2. **PONTE**, au jeu d'hombre, de l'esp. *punto*, point. — D. *ponter*.

PONTIFE, mot savant, du L. *pontifex, -icis*, d'où pontificalis, -atus, fr. *pontifical, -at*.

PONTON, voy. *pont*. — D. *pontonage, pontonnier*; verbe *pontonner*.

PONTUSEAU, verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes sur lesquelles on coule le papier, puis les raies que ces verges laissent sur le papier; sans doute p. *pontiseau*, du L. *ponticellus*, petit pont. — Notez cependant que l'esp. *puntizon* indique plutôt un rapport avec *puntar*, pointiller.

POPELINE, voy. *papeline*.

POPULACE, anc. masculin, anc. aussi *populas*; de l'it. *populazzo*, forme péjorative de *popolo*, peuple. — D. *populacier*.

POPULAIRE, L. *popularis*. — D. *popularité*, L. popularitatem; *populariser*.

POPULATION, L. *populationem*, en latin classique = action de *populari*, dévaster, mais employé déjà dans le sens moderne de peupler par le poète Sedulius (v[e] siècle).

POPULEUX, L. *populosus*.

POQUE, variété picarde de *poche* (v. c. m.). Le nom du jeu de cartes ainsi nommé (all. *poch-spiel*) vient des cassetins de la planche qui sert à ce jeu. — D. *poquer; poquettes*, petite vérole (provincialisme).

PORACÉ ou *porracé*. du L. *porraceus*, d'or. de *porrum*, poireau.

PORC, L. *porcus*. — D. *porcin*, L. porcinus; dim. *porcel**, auj. *pourceau*, L. porcellus; *porcher*, L. porcarius.

PORCELAINE, it. *porcellana*, esp., port. *porcelana*, signifie en premier lieu la coquille dite de Vénus, et tire son nom du L. *porca*, vulve de truie (cp. le terme analogue *pucelage*). Puis le nom de la coquille s'est successivement transporté à la nacre que l'on tirait de la coquille dite porcelaine, aux vases faits avec cette nacre, et enfin à une poterie, importée de l'Orient vers le XVI[e] siècle et qui offrait la même blancheur nacrée. Le nom de *pourcelaine*, comme coquille et comme nacre, apparaît dès le XIII[e] siècle.

PORCELET, cloporte, voy. *cloporte*.

PORC-EPIC, gâté du vieux mot *porc-espi*, dans lequel on interprétait erronément *espi* par le L. *spica*, épi, au lieu d'y voir une forme provençale de *espin* (cp. prov. *pairi* p. patri-

nus, *pouzi* = *poussin*); l'it. dit *porco-spino*, l'esp. *puerco espino;* c'est donc un porc à épines, cp. l'all. *stachel-schwein*.

PORCHE, régulièrement tiré du L. *pórticus* (porta), dont la langue savante a fait *portique*.

PORCHER, voy. *porc*. — D. *porcherie;* cp. *bergerie, bouverie*.

PORE, L. *porus*, gr. *πόρος*, pr. conduit, passage. — D. *poreux*, d'où *porosité*.

PORION, en Belgique, surveillant des travaux dans les houillères; d'où?

PORNO-, dans *porno-cratique, -graphe*, du grec *πόρνη*, fille publique.

PORPHYRE, du gr. *πορφύρεος*, de pourpre. Un type direct *πορφυρίτης*, porphyre (Littré), est contraire à la lettre, l'accent de ce mot grec ou latin portant sur la pénultième.

PORREAU, voy. *poireau*.

1. **PORT**, action de porter, subst. verbal de *porter*. Acceptions déduites : manière de se porter, capacité de porter (en parlant d'un navire), transport d'une marchandise ou d'une lettre et prix de ce transport.

2. **PORT**, lieu destiné à recevoir les vaisseaux et à les tenir à couvert, du L. *portus*. — D. *portulan* (v. c. m.).

PORTAIL, voy. *porte*.

PORTE (all. *pforte*), du L. *porta*. — D. *portail*, anc. *portal*, angl., all. *portal*, d'un type *portale; portier*, L. portarius; *portière, portereau*.

PORTER, L. *portare*. — D. *port* (v. c. m.), *portée; portière*, adj. = qui porte; subst. = utérus. Le mot *porter*, comme élément de composition, a servi pour l'expression d'un très grand nombre d'objets (ustensiles, pièces d'habillement) ou de fonctions, p. ex. *porte-crayon, porte-feuille, porte-épée, portemanteau, porte-voix, porte-drapeau, portefaix, porte-queue*.

PORTION, L. *portionem*.

PORTIQUE, voy. *porche*.

PORTOR, sorte de marbre à veines jaunes sur fond noir, de *porter* + *or* (Littré).

PORTRAIRE ou **POURTRAIRE**, vieux mot dont Voltaire a eu raison de regretter la perte, du L. *protrahere*. L'ancienne langue s'en servait dans le sens de mettre au dehors, en évidence, étaler, puis de représenter, dessiner, peindre. Du partic. *protractus* vient le subst. *pourtrait**, *portrait*, pr. chose *pourtraite*, dessin, effigie, image. Anc. on avait aussi les dérivés *portraiture* (dessin, portrait) et *portraiteur*.

PORTRAIT, voy. l'art. préc. — D. *portraitiste*.

PORTULAN, direct. de l'it. *portolano*, dér. de *porto*, L. *portus*.

POSE, subst. verb. de *poser* (v. c. m.), action de poser; du sens « attitude, surtout attitude affectée », découlent *poser*, prendre une attitude étudiée, et le subst. *poseur*, qui aime à poser.

POSER, prov. *pausar*, esp. *posar*, it. *posare*, du BL. *pausare*. Ce dernier représente le L. *pausare*, s'arrêter, cesser, qui, dans la basse latinité, a pris le sens actif de faire cesser, arrêter, mettre à l'état de repos. *Poser* a, en français, pris la place du L. *ponere*, tant à l'état simple que dans les composés (de-ponere, *déposer*; reponere, *reposer*, etc.). La francisation véritable de *ponere* est *pondre* (v. ce mot), mais ce verbe a été restreint à une application toute spéciale. — D. subst. verbal *pose* (v. c. m.); *poseur, -age*.

POSITION, POSITIF, L. *positionem, -ivus*.

POSSÉDER, du L. *possidere* (pone sedere), dont le supin possessum a donné : *possession, possesseur, possessif*, L. possessionem, -orem, -ivus. — Composé *déposséder*. — *Posséder* est une forme moderne et mal faite; aussi l'ancienne langue disait-elle ou *posseoir*, ou *possesser* (fréq.), cp. angl. *possess*.

POSSIBLE, L. *possibilis* (posse). — D. *possibilité*, L. possibilitatem.

POST-, élément initial de composition, signifiant après, du L. *post*, après. Ex.: *postdater, post-scriptum, post-poser, post-face* (opp. de *préface*).

1. **POSTE**, fém., pr. dépôt de chevaux de rechange, station de relais, d'où découlent toutes les autres acceptions; du BL. *posta* p. *posita*, subst. participial de *ponere*, = station. — D. *postal, postillon*. — Jadis *poste* signifiait aussi proposition, arrangement, convention, convenance, etc., « faire qqch. à sa poste »; auj. encore on dit « payer à poste » c.-à-d. à des termes convenus d'avance.

2. **POSTE**, masc., lieu ou position officielle où l'on est placé (*positus*) par ordre; puis aussi = détachement de soldats occupant un poste, corps de garde. — Les deux mots *poste*, masc. et fém., sont peut-être mieux envisagés comme les subst. verbaux du verbe *poster*, qui représente *postare*, placer, fréquentatif du L. *ponere*.

POSTER, voy. *poste* 2. — Cps. *aposter*.

POSTÉRIEUR, L. *posteriorem* (comparatif de *posterus*). — D. *postériorité*, L. posterioritatem *.

POSTÉRITÉ, L. *posteritatem* (posterus), litt. ceux qui viennent après (*post*) nous.

POSTHUME, L. *posthumus*, fausse orthographe de *postumus*, superlatif de *posterus*.

POSTICHE, fait et ajouté après coup, de là = qui n'est pas primitif ou naturel; direct. de l'it. *posticcio*, forme écourtée de *apposticcio* (= postiche), qui est la reproduction d'une forme latine *appositītius*, ajouté.

POSTILLON, voy. *poste*.

POSTULER, L. *postulare*. — D. *postulant, -ation, -at*, L. postulans, -ationem, -atum.

POSTURE, du L. *positura*, action ou manière de poser.

POT, ce mot se retrouve à la fois dans les langues romanes (prov. *pot*, esp., port. *pote*), germaniques (nord. *pottr*, suéd. *potta*, dan. *potte*, néerl. *pot*) et celtiques (cymr. *pot*, gaël. *poit*). Il est difficile de le ramener au L. *pōtus*, boisson, par métonymie du contenu au contenant; les règles phonologiques s'y opposent : il faudrait en fr. soit *pout* ou *peut*, et l'it. *potta*, qui est le même mot avec une applica-

tion spéciale et métaphorique (cp. le double sens du L. *concha*), contrarie également cette étymologie. D'autre part, on peut admettre que la langue latine employait déjà *potus* avec le sens de pot; du moins un dictionnaire présente ce mot comme se trouvant dans Pline avec la valeur d'urne, et Fortunat (VI[e] siècle) en fait un synonyme de canna et calix. Voy. aussi l'art. *pote*. — Dans l'expr. « sourd comme un *pot* », vu l'angl. « deaf as a post » (sourd comme un poteau), Littré (suppl.) suppose avec raison que nous avons affaire ici au vfr. *post* (lat. *postis*, poteau), qui se dit encore en Normandie. — D. *potage*, pr. choses mises dans le pot (légumes, pois, etc.); dans certains dialectes = légumes; *potier*, *potée; potiche; empoter*. Composé *pot-pourri* (trad. de l'it. *olla potrida*).

POTABLE, L. *potabilis* (potare).

POTAGE, voy. *pot*. — D. *potager*.

POTASSE (de là it. *potassa*), lat. mod. *potassium*, de l'all. *pottasche*, angl. *potash*, suéd. *pottaska*, litt. cendres de pot.

POTE, dans *main pote* = main grosse, enflée, lourde, anc. main gauche. Evidemment, le mot *pote* dans cette signification est le primitif de *potelé*, gras, replet. Mais d'où vient l'un et l'autre? L'ancienne forme *postelé*, *poustelé*, porte vers une racine *pos*, *pus*, marquant enflure (cp. en all. *paus-backig*, joufflu). Ou bien y aurait-il parenté avec le L. *pustula?* Toutefois, l'*s* dans *postelé* peut être envisagé comme parasite (cp. vfr. *puste* = it. *putta*, vfr. *loister* p. *luiter*, *lutter*), de manière que le thème du mot serait *pot*. Or, cette racine paraît impliquer l'idée d'enflure, de rebombé; nous citons à cet égard le prov. *pot* et lorrain *potte*, lèvre, puis l'expr. suisse *faire la potte*, angl. *to pout*, = p. faire la moue ou la lippe. En n. prov. *pot*, en limousin *poutou*, signifient baiser. Cette racine *pot* = gonflé, arrondi, ne serait-elle pas aussi celle du subst. *pot*, vase de terre?

POTEAU, vfr. *postel*, du L. *postellus*, dim. du L. *postis*, poteau (d'où all. *pfosten*). — D. *potelet*.

POTELÉ, voy. l'art. *pote*.

POTENCE, BL. *potentia*, 1. instrument de supplice, 2. poteau couvert servant de soutien, etc., 3. aussi = béquille (« crotch for a lame man », dit Palsgrave). La dernière signification est la première dans l'ordre historique; elle fait penser au L. classique *potentia*, la béquille donnant de la force aux « impotents »; cependant, il se pourrait bien que cet emploi, dans un sens concret, du mot abstrait *potentia*, eût été déterminé par une assimilation à *postis*, poteau.

POTENTAT, anc. souveraineté, puis, par conversion du sens abstrait au sens concret, prince souverain (cp. l'it. *podestà*); du BL. *potentatus*, dér. du L. *potens*, puissant.

POTENTIEL, L. *potentialis* (potentia).

POTERNE, *posterne**, p. *posterle*, it. *postierla*, du L. *posterula*, sentier dérobé, fausse porte, cp. L. *postica*, porte de derrière; l'un et l'autre sont dérivés de *post*, derrière.

POTIER, voy. *pot*. — D. *poterie*.

POTIN, alliage de cuivre et de zinc, mêlé souvent de plomb. On en fait des *pots*, ce qui en a probablement déterminé le nom.

POTION, L. *potionem*. Voy. aussi *poison*.

POTIRON, aussi *poturon*, *potron*, gros champignon, grosse citrouille; d'origine incertaine. Devic propose l'arabe *foutour*, champignon.

POU, contr. de *péou* ou plutôt *péouil*, wall. *piou*, prov. *pezolh*, it *pidocchio*, port. *piolho*, esp. *piojo*, du BL. *peduculus* = L. *pediculus*. — D. *pouilleux*, L. pediculosus; verbe *pouiller*, chercher des poux, fig. injurier grossièrement (cp. la locution chercher des poux à la tête de qqn. et l'all. *lausen*, rudoyer, laver la tête); *pouillis*, endroit plein de poux: *pouillier*, méchante hôtellerie; *pouillerie*, *épouiller* (it. *spidocchiare*).

POUACRE, POUAGRE, salop, vilain, bourg., norm. *polacre*, pic. *polaque*, n. prov. *poulâcre*. Diez voit dans ces formes une dérivation populaire de l'interjection de dégoût *pouah*. Bien qu'il ait, à propos de *massacre*, contesté l'existence d'un suffixe français *acre*, nous ne voulons pas lui imputer à ce sujet une inconséquence, puisqu'il s'agit d'un terme populaire et que *acre* pourrait être corrompu de *aque* (L. *acus*). — Le Duchat dérive le mot de *podager*, goutteux « en tant que le goutteux est couvert d'emplâtres puants ». En effet, l'on trouve dans Jean de Meung les *pouacres* associés aux « ydropiques et aux frénétiques », et ailleurs le subst. *poacrise* comme synonyme de goutte. Dans les formes *polacre*, etc., il faut admettre, si l'on part de *podager*, la permutation de *d* en *l*, comme dans *cigale*. En tout cas, nous n'hésitons pas à rejeter l'opinion de l'abbé Corblet, qui voit dans *polake*, ordurier, dégoûtant, un synonyme de *polak* = polonais. Nous épargnerons cet affront à la Pologne.

POUCE, vfr. *polz*, *pauc*, prov. *polce*, *pous*, du L. *pollicem*. — D. *poucet*.

POU-DE-SOIE; ce paraît être, dit Littré, une altération de *padoue-soie*, soie de Padoue; cp. l'angl. *padusoy*, une soierie de Padoue. L'orthographe habituelle *poult-de-soie* (cp. *poult-de-laine*) ne contrarie-t-elle pas cette étymologie?

POUDING, de l'angl. *pudding*, dans lequel Müller voit une altération du fr. *boudin*.

POUDRE, vfr. *poldre*, *porre*, *pourre*, du L. *pulvis*, gén. *pulveris* (cp. fr. *soudre* du L. *solvere*). — D. *poudrer*, *poudrette*, *poudreux*, *poudrier*, *-ière*, *poudroyer*. — Voy. aussi *pousse* 2 et *poussière*.

POUF, pierre pulvérulente; serait-ce une forme gâtée du latin *pulv-is*, poussière, ou un dérivé de *pouffer*, crever? Voy. aussi l'art. suivant.

POUFFER de rire, de l'interjection *pouf;* voy. aussi *bouffer*. L'idée de gonflement, d'enflure (et par métonymie, de crèvement, d'éclatement) attachée à cette racine *pouf*, est encore bien sensible dans le subst. *pouf* = coiffure de femme et tabouret, dans *faire*

pouf, employer de la vanité, et dans l'anglais *puff* (fr. *pouffé*), au sens de nouvelle fausse, histoire forgée à plaisir (cp. *craque*).

POUILLÉ, inventaire, registre, voy. sous *police* 2.

POUILLER, verbe, voy. *pou*. — D. *pouilles* (v. c. m.).

POUILLES, reproches mêlés d'injures; chanter pouilles à qqn. = l'invectiver; subst. verbal de *pouiller*, injurier (voy. *pou*). On s'est, ce me semble, inutilement creusé la tête sur l'origine de ce terme.

POUILLEUX, voy. *pou*.

POUILLOT, nom d'oiseau; sans doute un dérivé de L. *pullus*, jeune, petit.

POULAILLE, voy. *poule*. — D. *poulailler*.

1. **POULAIN**, p. *poulin*, petit d'une jument, prov. *pulin*, du L. *pullinus*, dér. de *pullus*, jeune d'un animal; Pline : pullus equinus. — D. *pouline*, *poulinière*, verbe *pouliner*.

2. **POULAIN**, bubon, tumeur. Roquefort se complaît à dire que cette acception vient de *poulain*, petit d'un cheval, parce que les personnes qui ont des poulains marchent les jambes écartées comme les poulains. — Littré tient cette étymologie pour probable; je préfère, pour ma part, rattacher le mot à un type *pusulanus* issu de *pusula* (forme accessoire de *pustula*). Ce type a régulièrement pu produire *pouslain*, *poulain*.

POULAINE (souliers à la). On explique généralement cette expression *à la poulaine* par *à la polonaise*, *Poulaine* s'étant dit autrefois pour *Pologne*. Mais n'oublions pas que *poulaine* signifie aussi le bec, l'éperon d'un vaisseau, et qu'il se peut que cette dernière valeur ait déterminé l'expression « souliers à la poulaine ». — Littré, cependant, est d'avis que le terme de marine vient de *poulaine*, pointe de soulier, par assimilation, et que celui-ci vient directement du vfr. *poulanne*, peau de Pologne.

POULE, BL. *pulla*, du L. *pullus*, jeune d'animal, Tite-Live : pulli gallinacei, = poulets. — D. *poularde*, *poulet*, *poulette*; terme collectif *poulaille* (cp. *volaille*). Dans le chant de Sainte-Eulalie, le mot vfr. *pouille*, conformément à la valeur générique du L. *pullus*, veut dire jeune fille; nous en avons conservé les dimin. *poulot* et *poulette*, termes de caresse adressés à des enfants. — Voy. aussi *poussin* et *pucelle*.

POULET, angl. *pullet*, dim. de *poule*. Dans l'acception « billet d'amour », Dacier dérivait le mot du BL. *poletum* = *polecticum* = *polyptychum* (traité à l'art. *police*), mais *poletum* signifie un gros registre, et non pas un petit billet galant. Furetière et d'autres pensent que ces missives ont été ainsi appelées ou parce qu'on les ployait en forme de poulet, ou parce qu'elles étaient glissées par des marchands de poulets (cp. en it. *portar polli*, faire le métier d'entremetteur). On s'est servi au XVIe siècle du mot *chapon* dans le même sens. Une interprétation plus récente de *poulet* = billet se trouve dans Larousse.

POULEVRIN, p. *poulverin*, gâté du L. *pulverinus* (pulvis).

POULICHE, d'un type latin *pullica**, ou plutôt *pullicia**, dér. de *pullus*. Cp. *poulain*.

POULIE, voy. l'art. suiv.

POULIER, verbe, de l'ags. *pullian*, angl. *pull*, tirer, guinder. — D. *poulie*, subst. verbal, machine pour tirer, d'où esp. *polea*, port. *polé*, angl. *pulley*.

POULINER, voy. *poulain* 1.

POULIOT, espèce de menthe, dimin. d'un mot *poulie* (inusité), qui correspond à l'it. *poleggio*, esp. *poleo*, port. *poejo*, prov. *pulegi*, all. *polei*, et qui vient du L. *pulegium*, lui-même dérivé de *pulex*, puce (herbe chassant les puces).

POULOT, voy. *poule*.

1. **POULPE**, fém., aussi *pulpe*, du L. *pulpa*. — D. *poulpeton* ou *poupeton*.

2. **POULPE**, masc., espèce de mollusque, it. *polpo*, esp. *pulpo*, du L. *pólypus*, polype.

POULS, it. *polso*, du L. *pulsus* (pellere), battement. L'*l* dans *pouls* est d'introduction savante; les anciens écrivaient correctement *pous*.

POUMON, it. *polmone*, prov. *polmo*, du L. *pulmo*, *-onis*, d'où l'adj. pulmonarius, fr. *pulmonaire*. — D. *s'époumonner*.

POUPARD, voy. *poupe* 2.

1. **POUPE**, l'arrière du vaisseau, du L. *puppis*.

2. **POUPE**, mamelle, it. *poppa*, prov. *popa*, du L. *pupa*, jeune fille. Diez compare le même transport d'idée, mais en sens inverse, dans l'it. *zita*, jeune fille, de l'all. *zitze*, mamelle. — D. *poupard*, nourrisson.

POUPÉE, dér. du L. *pupa*, petite fille, poupée, fém. de *pupus*. Du même *pupus* viennent : *poupon*, *pouponne*; *poupin*, d'où *poupiner* et le v. mot *poupeliner*, caresser, mignarder.

POUR, vfr., esp., port. *por*, direct. du latin vulgaire *por*, qui s'est substitué à L. *pro*. L'italien n'a pas reproduit cette préposition latine; il la remplace par *per*. D'un autre côté, l'esp. et port. *por* fait en même temps les fonctions du L. *per*. — En composition, on remarque dans les langues romanes de fréquentes confusions entre les prépositions latines *per* et *pro*. Ainsi, le fr. dit *parfumer*, l'it. *profumare*; le fr. *pourchasser*, le prov. *percassar*. Nous remarquons cette confusion de *pour* et *par* surtout dans les composés fr. *pourfendre*, *pourfiler*, *pourpoint* et les vieux mots *porgarder*, *porprendre*, *portaster*, *pourpenser*, *poursemer* (parsemer), *parfont* pour *profond*. Dans les applications ne remontant pas au latin, le préfixe *pour* marque perfection, achèvement, l'extension de l'acte sur toutes les parties.

POURCEAU, voy. *porc*. — D. *pourcelet*.

POURCHASSER, prov. *percassar*, cps. de *chasser*, d'après l'analogie de *poursuivre*. — L'angl. *purchase* a développé le sens « obtenir » (par ses poursuites), puis acquérir, acheter. — D. subst. verbal *pourchas**.

POURFENDRE, renforcement de *fendre*; le

préfixe représente soit le L. *per* (voy. *pour*), soit le L. *pro*, = en avant, pour rappeler le bras étendu. — D. *pourfendeur*.

POURFILER, prob. pour *parfiler*. Voy. *pour*.

POURPARLER, vieux verbe, = délibérer, comploter; il nous est resté à l'état de subst., signifiant abouchement, conférence, négociation.

POURPIER, p. *pourpié*, *poulpied*, du L. *pullipedem*, pied de poulet, étymologie confirmée par la forme renversée *piépou* des dialectes.

POURPOINT (*pour* p. *par*, voy. *pour*), prov. *perponh*, esp. *perpunte*, *pespunte*, port. *pesponto*, du BL. *perpunctum*, vestis militaris coactilis lana vel gossipio serta et acu stipata ac *perpuncta*. — L'ancienne langue avait le verbe *pourpoindre*, piquer à travers.

POURPRE, angl. *purple*, du L. *purpura* (πόρφυρα). — D. *pourpré*, *empourprer*.

POURPRIS, enclos; du v. verbe *pourprendre*, prov. *perprendre*, prendre en entier, dans tout son pourtour.

POURQUOI = *pour quoi*.

POURRIR, type lat. *putrire*, p. *putrescere* (cp. *nourrir* de *nutrire*). — D. *pourriture*.

POURSUIVRE, du L. *prosequere* p. *prosequi*. — D. *poursuite*.

POURTANT = *pour tant* (cp. *partant*). Cette expression, qui d'abord signifiait « pour cela », a fini par signifier : malgré cela, néanmoins, cependant. Du reste on remarque la même valeur de *pour* dans les tournures fr. telles que « *pour* être fêté partout, il n'en est pas plus fier » (Académie).

POURTOUR, circuit, renforcement de *tour*, cp. *pourpris*; peut-être le subst. verbal d'un ancien *pourtourner*.

POURVOI; ce mot est-il le subst. verbal du verbe *pourvoir*, donc pr. l'action de se pourvoir en justice, ou y a-t-il lieu (vu le caractère tout à fait insolite d'un subst. *voi* tiré de *voir*) d'y reconnaitre un similaire de *envoi*, *convoi* et de le rapporter à un verbe *pourvoyer* = L. proviare*, aller en avant? Je laisse la question indécise.

POURVOIR, anc. *pourveoir*, du L. *providere*. — D. *pourvu que* (« je viendrai, pourvu qu'il ne soit pas là » équivaut à « je viendrai, si l'on a eu soin ou si l'on a *pourvu* qu'il n'y soit pas »); *pourvoyeur* (v. c. m.); *pourvoyance**, anc. *pourveance** = providentia; *pourvoirie* (v. c. m.); cps. *dépourvoir*, d'où la locution *au dépourvu*.

POURVOIRIE, p. *pourvoierie*, mot forgé à la façon de *pourvoyeur* (v. l'art. suiv.).

POURVOYEUR, -EUSE, mot modernisé par assimilation au vfr. *porveeur* (cas sujet *pourveeres*); il n'a jamais existé, que je sache, de verbe *pourvoyer*.

1. **POUSSE**, action de *pousser* ou chose qui pousse, subst. verbal de *pousser*.

2. **POUSSE**, poussière des épices; c'est prob. la forme féminine du prov. *pols*, poudre, et de cette manière le primitif de *poussière* (v. c. m.). Un texte du XIV[e] siècle écrit *poulce*. — D. *épousseter*.

3. **POUSSE**, 1. maladie des chevaux, courte haleine, suffocation; 2. exhalaison dans les souterrains qui peut suffoquer les ouvriers. Du verbe ancien *pousser*, avoir des pulsations, respirer péniblement, d'où *poussif* (altéré en angl. en *pursy*). Ménage expliquait *poussif* par *ilia pulsans*, pris dans le sens de la phrase *ilia ducens* ou *trahens* des Latins, qui signifie haletant, essoufflé.

POUSSER, prov. *polsar*, esp., port. *pulsar*, du L. *pulsare*, fréq. de *pellere*. — D. *pousse* (v. c. m.), *poussée*, *poussette*, *poussière* (v. c. m.), *repousser*.

POUSSIER, forme masculine de *poussière*.

POUSSIÈRE. L'opinion générale est que ce mot est de la même famille que *poudre*; seulement, les uns (Diez) y voient une transformation du vfr. *porriere*, dérivé de vfr. *porre* = nfr. *poudre*; les autres (ainsi Gachet et Littré) le dérivent de prov. *pols*, cas sujet de lat. *pulvis*, d'où vient l'adj. prov. *polsos*, poudreux, et d'où viendrait aussi **polsieira*, type du fr. *poussière*. Cette étymologie présente de toute façon quelque difficulté au point de vue des lois phonétiques. Aussi s'en présente-t-il une nouvelle, très digne de considération; Horning, dans une étude sur les dial. des Vosges et de la Lorraine (Ztschr., IX, 499), à propos du mot *chpusá* (pron. *xpuse*), poussière, émet l'avis que ni le prov. *pols*, ni le dérivé fr. *poussière*, n'ont rien à faire avec *pulvis*; que *pols* (d'où fr. **pousiere*) représente L. *pulsum*, = chose frappée, triturée, moulue; que le patois *xpusá* est = *expulsum*. — Voy. aussi *pousse*.

POUSSIF, voy. *pousse* 3.

POUSSIN, du L. *pullicenus*, BL. *pulcinus*, dérivé de *pullus*. — D. *poussinière*.

POUTRE est le même mot que le vfr. *poutre*, jument, qui répond au BL. *pulletrus*, *poledrus*, *puledra* (it. *polédro*, esp., port. *potro*) et qui, d'après Diez, paraît venir d'un diminutif gr. πωλίδιον, πωλίδριον (de πῶλος, poulain). La signification actuelle du mot — grosse pièce de bois équarri, qui sert à soutenir les solives d'un plancher — est déduite, par métaphore, de celle de jeune cheval, comme on a tiré en latin *equuleus* de *equus*, en fr. *chevalet* de *cheval*, en all. *folter*, instrument de torture, du roman *poledrus*. La *poutre* serait donc d'abord simplement une pièce destinée à en soutenir une autre, un chevalet. Ménage soutenait déjà cette étymologie, mais en l'expliquant ainsi : « la *poutre* ou grosse solive porte de petites solives, comme la *poutre* ou jument porte des poulains », c'est ingénieux, mais peu exact. Nous ne voulons pas contester l'étymologie ci-dessus, que nous avons puisée dans Diez; elle n'a rien d'invraisemblable, d'autant plus que tant d'autres termes du domaine des arts et métiers reposent sur des intuitions plus ou moins grotesques; nous lui sacrifions donc volontiers notre première manière de voir, qui consistait à expliquer *poutre* par *poustre*,

(cp. Palsgrave *pouste :* balke of an house), et ce dernier par L. *postis* avec *r* intercalaire. — Storm (Rom., V, 181) estime que *pulletrus* peut avoir déjà appartenu au fonds latin et qu'il n'est pas nécessaire de recourir, avec Diez, à un primitif grec ; il se fonde, en cela, sur le mot latin *porcetra*, jeune truie, d'après lequel on a pu créer *pulletra*, pouliche. — D. *poutrelle*.

POUTURE, nourriture des animaux engraissés à l'étable, vfr. aussi *peuture*. L'étym. admise, d'après Du Cange, par Littré, savoir lat. *pastura*, est impossible ; celle que j'ai émise dans mes Trouvères belges (nouv. série), p. 342, à propos de *peuture*, savoir l'anc. part. passé *peüt* (de *paistre*), contracté en *peut*, a donné lieu à l'objection que d'abord elle est contredite par le monosyllabisme de *ou* et *eu* dès l'apparition du mot, puis par la persistance du *t*. Je reconnais que mon explication se heurte contre l'âge reculé du mot et l'absence d'une forme *peüture* ou *poüture* et j'admets, avec Förster et Joret, l'étymon *pultura* (mot constaté par Du Cange), dérivé de *puls*, *pultis*, bouillie, pâtée. Cp. pour *ou*, vfr. *sepouture* (sépulture).

POUVOIR, du vfr. *pooir* (par intercalation de *v*), it. *potere*, esp., port., prov. *poder ;* de l'infinitif barbare *potére*, substitué à *posse* (cp. *volére*, d'où *vouloir*, p. *velle*). — D. *pouvoir*, subst.

PRADIER, ouvrier chargé du soin des prairies (nom de famille très répandu), du BL. *pratarius* (pratum). La forme *pradier* est de facture méridionale ou savante.

PRAGMATIQUE, L. *pragmaticus*, gr. πραγματικός (de πρᾶγμα, affaire). « Pragmatica sanctio », édit impérial, est un terme du Code Justinien.

PRAIRIE, vfr. *praerie*, prov. *pradaria*, du BL. *prataria* (pratum). — D. *prairial*, nom du neuvième mois du calendrier républicain.

PRALINE, amande rissolée dans du sucre, ainsi nommée d'après un sommelier du maréchal *Duplessis-Pralin*, qui s'avisa le premier de préparer les amandes de cette manière et d'en servir sur la table de son maître. — D. *praliner*, griller avec du sucre.

PRAME, sorte de vaisseau, du néerl. *praam*, dan. *pram*, angl. *prame*, all. *prahm*.

PRATICIEN, voy. *pratique*.

1. **PRATIQUE**, adjectif, L. *practicus*, gr. πρακτικός (de πράσσειν, agir), relatif à l'action, à l'exécution. — D. subst. *praticien*.

2 **PRATIQUE**, subst. fém., du gr. πρακτική, art d'agir, opp. à γνωστική ou θεωρητική. — D. *pratiquer*, mettre en pratique, exercer (un art), employer beaucoup, fréquenter, etc.

3. **PRATIQUE**, subst. fém., chalandise, chaland, représente le subst. verbal du verbe *pratiquer* au sens de fréquenter, hanter.

4. **PRATIQUE**, instrument des joueurs de marionnettes, de l'esp. *platica*, conversation (entre les marionnettes), qui est le subst. de *platicar*, converser (litt. = fr. *pratiquer*).

PRATIQUER, dér. de *pratique* 2. — D. *praticable ;* subst. *pratique*, chalandise, chaland.

PRÉ, it. *prato*, esp. *prado*, du L. *pratum*. — Du dimin. *pratellum* viennent it. *pratello*, prov. *pradelh*, vfr. *praël*, *praiel*, nfr. *préau*.

PRÉ-, préfixe, L. *præ*. Les mots français composés avec ce préfixe sans précédent latin sont fréquents ; ils appartiennent à la langue savante et marquent supériorité ou priorité. Nous citons parmi les plus répandus les suivants : *préacheter*, *préalable*, *préavis*, *précité*, *précompte*, *préconcevoir*, *prédécéder*, *prédécès*, *prédilection*, *prédisposer*, *prédominer*, *prelever*, *présupposer*.

PRÉALABLE, mot nouveau, formé avec *aller* et le préfixe *pré*, sur le patron du L. *præ-vius*, all. *vor-läufig*.

PRÉAMBULE, de l'adj. L. *præ-ambulus*, qui marche en avant.

PRÉAU, voy. *pré*.

PRÉBENDE, it., prov. *prebenda*, *prevenda*, esp. *prebenda*, du L. *præbenda*, chose à fournir. Le mot signifie en premier lieu : la ration journalière à fournir aux moines et aux autres ecclésiastiques ; puis, le sens se rétrécissant, le revenu alloué à un chanoine, et enfin le canonicat même. — Une confusion avec *providenda* (d'où l'all. *proviant*), dér. de *providere*, pourvoir, a fait subir au mot *præbenda*, provisions à fournir, une altération en *provenda*, provisions de bouche, d'où fr. *provende*. C'est ce dernier qui est le type de l'all. *pfründe*, prébende. — D. *prébendé*, *prébendier*.

PRÉCAIRE, du L. *precarius* (prex), obtenu à force de prières ; de là = que l'on n'a que par permission, d'une manière mal assurée, par simple tolérance.

PRÉCAUTION, L *præcautionem*, de *præcavere*, se mettre en garde. — D. *précautionner*.

PRÉCÉDER, L. *præ-cedere*, aller en avant. — D. *précédent*, adj., puis subst., L. *præcedens*. — Du supin *præcessum :* subst. præcessionem, fr *précession*.

PRÉCEINTE, t. de marine, BL. *præcinctum* (præ-cingere), pourtour.

PRECEPTE, L. *præceptum* (præ-cipere) ; *précepteur*, L. præceptorem, d'où *préceptorat*, *-orial*.

PRÊCHER, anc. *prescher* (*s* intercalaire), angl. *preach*, vfr. *preechier*, du L. *prædicare* (d'où all. *predigen*). — D. *prêche*, *prêcheur*. — Termes savants tirés du même *prædicare : prédicateur* (anc. aussi *prédicant*), *prédication*.

PRÉCIEUX, L. *pretiosus* (pretium). — D. *précieuse*, *préciosité*.

PRÉCIPICE, L. *præcipitium*, dér. de l'adj. *præceps* (gén. *præcipit-is*), la tête en avant, d'où aussi præcipitare, -ationem, fr. *précipiter*, *-ation*. Montaigne s'est servi de l'adj. *précipiteux*.

PRÉCIPITER, voy. *précipice*.

PRÉCIPUT, avantage accordé à un héritier sur ses cohéritiers, terme de droit tiré d'une manière irrégulière du L. *præcipuum*, préciput, dér. lui-même de *præ-cipere*, prendre d'avance, prélever. Le *t* final n'a aucune rai-

son d'être, et s'explique peut-être par le souvenir du *t* qui est dans le subst. BL. *præcipuitas* ou par la forme du mot *occiput*. — D. *préciputaire*.

PRÉCIS, adj. et subst., L. *præ cisus*, pr. coupé par devant, puis = abrégé, succinct (cp. *concis* de *con-cisus*). La langue moderne a ajouté à ces acceptions celle de « arrêté, fixe, circonscrit, exact ». Cp. BL. præ cisa, s. e. sententia = jugement, arrêt; cp. aussi notre expression « couper court à une discussion ». — D. *précision*, L. præcisionem.; verbe *préciser*, soit tiré du fr. *précis*, ou représentant un mot L. *præcisare*, fréq. de *præcidere*.

PRÉCOCE, L. *præ-cox*, *-ocis* (coquere), pr. qui cuit ou mûrit avant le temps. — D. *précocité*.

PRÉCONISER, BL. *præconizare*, dér. du L. *præconium*, publication (type du fr. *prône*, v. c. m.).

PRÉCURSEUR, L. *præcursorem*, litt. = avant-coureur.

PRÉDÉCESSEUR, L. *præ-decessorem*.

PRÉDESTINER, L. *præ-destinare*.

PRÉDIAL, BL. *prædialis*, du L. *prædium*, bien-fonds.

PRÉDICAT, L. *prædicatum*, chose énoncée.

PRÉDICATEUR, -ATION, voy. *prêcher*.

PRÉDICTION, L. *prædictionem* (prædicere).

PRÉDILECTION, litt. dilection (L. *dilectio*, affection) de préférence (*pré*); cp. l'all. *vorliebe*, m. s.

PRÉDIRE, L. *præ-dicere*.

PRÉÉMINENT, du L. *præ-eminentem*. — D. *prééminence*, L. præeminentia.

PRÉEMPTER, L. *præ-emptare**, fréq. de *præ-imere**, prendre ou acheter par avance, supin *præemptum*, d'où præemptionem, fr. *préemption*.

PRÉFACE, L. *præ-fatio* (de præ-fari), litt. = avant-propos. Pour *atio* = *ace*, cp. *dédicace*. Les mots it. *prefazio* et esp. *prefacio* (faisant double emploi avec *prefazione* et *prefacion*) me semblent imités du français.

PRÉFECTURE, voy. *préfet*.

PRÉFÉRER, d'un type barb. *præ-ferere* (p. *præ-ferre*), converti pour la francisation en *præ-ferare*. — D. *préférable*, *-ence*.

PRÉFET, mot de formation savante, L. *præfectus* (part. de *præ-ficere*, préposer); subst. præfectura, fr. *prefecture*. Selon la loi générale *préfet* nous fût parvenu sous la forme *préfit* (cp. vfr. *parfit* = perfectus, fr. *confit* = confectus, *profit* = profectus.

PRÉFIX, PRÉFIXE, L. *præ-fixus*, fixé d'avance ou par devant.

PRÉJUDICE, du L. *præ-judicium*, jugement anticipé, présomption, puis dommage, préjudice. — D. *préjudiciel*, question judiciaire préalable; *préjudicier*, porter préjudice, d'où l'adj. *préjudiciable*, « qui porte préjudice ». — Le mot angl. *prejudice* a conservé le sens originel de préjugé, prévention.

PRÉJUGER, L. *præ-judicare*, juger d'avance. — D. *préjugé*, cp. l'all. *vor-urtheil*, angl. *prejudice*.

PRÉLAT, mot savant = L. *præ-latus*, préféré, préposé; c'est un terme synonyme de *præfectus* et de *præpositus* (fr. *préfet* et *prévôt*). — D. *prélature*, *se prelasser* (Montaigne disait plus correctement *se prélater*), affecter l'air de dignité d'un prélat.

PRÊLE, **presle*, vfr. *asprelle*, it. *asperella*, dim. du L. *asper;* le nom vient de la tige rude de cette plante. On a dit fautivement *la presle* p. *l'asprelle*. L'*s* dans *presle* est intercalaire. — D. *prêler*.

PRÉLÉGUER, L. *præ-legare*. — D *prélegs* (d'après *legs*).

PRÉLIMINAIRE; autrefois, on se contentait du simple *liminaire* (v. c. m.).

PRÉLUDE, BL. *præludium*, de *præ-ludere*, fr. *preluder*. Le sens fig. de ce verbe, s'essayer à, est déjà classique.

PRÉMATURÉ, d'un type L. *præmaturatus* pour *præmaturus*, mûr avant le temps. — *Prématurité* = maturité avant le temps.

PRÉMÉDITER, L. *præ-meditari*. — D. *préméditation*, L. præmeditationem.

PRÉMICES, L. *primitiæ* (primus).

PREMIER, du L. *primarius* (primus), qui est aussi le type de *primaire*.

PRÉMISSE, du part. lat. *præ-missus* (præmittere), mis en avant.

PRÉMUNIR, L. *præ-munire*.

PRENDRE, du L. *prehendere*, *prendere*. L'ancienne langue conjuguait ce verbe (et ses composés) aussi bien en conservant qu'en omettant le *d* radical; elle disait correctement *prendons*, *prendant*, mais aussi *prenons*, *prenant*. — D. *prenable*, *preneur*.

PRÉNOM, L. *præ nomen*.

PRÉOCCUPER, L. *præ-occupare*, s'emparer le premier de qqch. Le mot ne s'emploie plus guère qu'au fig.; « cette idée me préoccupe » veut dire pr. : cette idée m'occupe plus que toute autre, elle m'absorbe. — D. *préoccupation*.

PRÉOPINER, opiner (L. *opinari*) le premier. — D. *préopinant*.

PRÉPARER, L. *præ-parare*. — D. *préparation*, *-ateur*, *-atif*, *-atoire*.

PRÉPONDÉRANT, -ANCE, du L. *præ-ponderare*, peser plus; cp. l'all. *vor-wiegend*.

PRÉPOSER répond, par sa valeur (voy. *poser*), au L. *præponere*. — D. *préposé* (voy. aussi *prévôt*).

PRÉPOTENCE, L. *præ-potentia*.

PRÉPOSITIF, -ITION, L. *præpositivus*, *-itionem*.

PRÉPUCE, L. *præ-putium*.

PRÉROGATIVE, du L. *prærogativa* centuria, la centurie à qui l'on demandait le vote le premier, d'où le sens abstrait primauté, privilège; de *prærogare*, demander en premier.

PRÈS, prov. *pres*, it. *presso*, du L. *pressus*, pressé, serré contre. Pour l'idée, cp. le gr. ἄγχι et l'esp. *junto de*, fr. *joignant*, L.

juxta. Cette préposition s'est substituée au L. *prope*, que la vieille langue possédait encore sous les formes *prop*, *prof*, *pruef*, etc. — Composés : vfr. *emprès*, nfr. *a-près*, it. *ap-presso*, prov. *a-pres* ; fr. *presque* (v. c. m.), it. *pressochè*.

PRÉSAGE, L. *præ-sagium* (de *præ-sagire*, augurer, deviner). — D. *présager*.

PRESBYTE, du gr. πρεσβύτης, vieillard, donc pr. « qui voit comme un vieillard ». — D. *presbytie*, *presbytisme*.

PRESBYTÈRE, gr. πρεσβυτήριον, dér. de πρεσβύτερος, L. *presbyter*, type du fr. *prêtre* (v. c. m.).

PRESCIENT, L. *præ-scientem*. — D. *prescience*.

PRESCRIRE, du L. *præ-scribere*, ordonner, cp. all. *vorschreiben*. Du supin *præscriptum* viennent : subst. *prescription*, L. præscriptionem, 1 ordonnance; 2. t de droit, manière d'acquérir par le fait d'une longue possession; pour l'origine de cette dernière acception, qui s'est communiquée aussi au verbe *prescrire* et qui a fait naître l'adj. *prescriptible* = qui peut être prescrit, voy. le Dict. de Littré, à l'art. *prescription*.

PRÉSÉANCE, du L. *præ-sidentia* (cp. vfr. *reseant* = *residens*), d'où aussi le terme savant *présidence*; cp. all. *vor-sitz*.

1. **PRÉSENT**, adj., L. *præsentem*. — D. *présence*, L. præsentia ; *présenter*, L. præsentare. — L'adv. *à présent* répond au L. *ad præsens* s. e. tempus (Tacite).

2. **PRÉSENT**, subst., don, chose présentée; tiré du verbe *présenter*, comme *don* de *donner*, *achat* de *achater*, *acheter*. Littré rapporte le mot et sa valeur à l'ancienne locution *mettre en présent* (in præsenti) à qqn. = présenter, offrir. La forme it. et esp. *presente* (au lieu de *presento*) appuie cette manière de voir.

PRÉSENTER, voy. *présent* 1. — D. *présentation*, *-able*, *représenter*.

PRÉSERVER, L. *præ-servare*, garder avec précaution. — D. *préservation*, *-atif*.

PRÉSIDER, L. *præ-sidere*; *président*, L. præsidentem, d'où *présidence* (voy. *préséance*) et *présidentiel*.

PRÉSOMPTION, PRÉSOMPTIF, PRÉSOMPTUEUX, voy. *présumer*.

PRESQUE, voy. *près*. Je ne m'explique pas autrement cette composition qu'en considérant le *que* comme le terme de rapport entre la préposition et son régime, agglutiné avec la préposition ; on aura dit « *pres que cent ans* » p. « *près de cent ans* », puis on a fini par écrire « *presque* cent ans » et par établir un mot particulier *presque*. On sait que *fors* se construisait également avec *de* et *que*, comme on le fait encore après *plus*.

1. **PRESSE**, dans ses acceptions abstraites et concrètes, subst. verbal de *presser* (v. c. m.).

2. **PRESSE**, sorte de pêche; c'est une francisation, par transposition, du L. *persicum* (voy. *pêche*); cp. le prov. *presega*.

PRESSENTIR, L. *præ-sentire*. — D. *pressentiment*

PRESSER, du L. *pressare*, fréq. de *premere*. — D. *pressant*, *pressé*, *pressage*, *pressis*; subst. verbal *presse* 1. action de presser ; 2. machine à presser; 3. situation où l'on est pressé, serré, de là (la cause pour l'effet) foule, multitude. Du sens « machine à imprimer » découle le sens collectif moderne : ensemble aussi bien des produits de l'imprimerie que de ceux qui font imprimer ou qui publient.— Du supin *pressum* : pressionem, fr. *pression* ; pressorium, fr. *pressoir*; pressura, fr. *pressure**.

PRESSURE*, voy. *presser*. — D. *pressurer*.

PRESTANCE, L. *præstantia*, excellence, distinction, de *præ-stare*, surpasser.

PRESTATION, L. *præstationem*, subst. de *præstare* (fr. *prêter*), fournir, livrer.

PRESTE, de l'it. *presto*. Le mot *preste* représente une modalité de sens et de forme du mot *prêt*, qui est le vrai correspondant fr. du mot italien *presto*. — D. *prestesse*, it. *prestezza*.

PRESTIDIGITATEUR, mot nouveau fait avec l'adj. it. *presto*, agile, prompt, et le L. *digitus*, doigt.

PRESTIGE, L. *præstigium*. — D. *prestigieux*, L. præstigiosus; *prestigiateur*, L. prestigiatorem.

PRESTOLET, dimin. de *preste*, forme patoise (aussi cat. et esp.) de *prestre** *prêtre*.

PRÉSUMER, L. *præ-sumere*, litt. prendre d'avance, juger par induction. — D. *présumable*. De *præsumptum*, supin de præsumere: præsumptionem, fr. *présomption*; præsumptivus, fr. *présomptif*; præsumptuosus, fr. *présomptueux*.

PRÉSURE, acide faisant cailler ou *prendre* le lait; c'est le vfr. *presure*, action de prendre, qui reproduit le latin *prensura*.

1. **PRÊT**, adj., prov. *prest*, it., esp., port. *presto*, du L. vulgaire *præstus*, d'où l'adv. *præsto*, = sous la main. De l'it. *presto* nous est venu le fr. *preste* (v. c. m.). — D. *apprêter*.

2. **PRET**, subst. verbal de *prêter*.

PRETANTAINE. « Ce mot est une onomatopée, dit Ménage, du bruit que font les chevaux en galopant : *pretantan*, *pretantan*, *pretantaine*. » Cela peut être accepté à défaut de mieux.

PRÉTENDRE, L. *præ-tendere*, pr. tendre devant, fig. mettre en avant, prétexter, manifester, enfin (dans le Digeste) réclamer. — D. *prétendant*, *prétendu*. — Du supin prætentum : subst. *prétention*, *prétentieux*.

PRÊTER, L. *præ-stare*, litt. mettre en avant, puis fournir. — D. *prêt* (subst.); *prêteur*.

PRÉTÉRIT, L. *præteritus* (præter-ire), passé. — D. *prétérition*, L. *præteritionem*.

PRÉTEUR, L. *prætorem* (de *præ-ire*, aller en tête). — D. *prétoire*, L. prætorium ; *préture*, L. prætura.

PRÉTEXTE, L. *præ-textus*, de *præ-texere*, litt. faire un tissu devant une chose pour la cacher; pour le sens fig., cp. *pallier* de (*pallium*) et *voiler*. — D. *prétexter*.

PRETINTAILLE, ornement en découpure pour les robes; je ne m'explique pas l'origine de ce terme de couturière, du moins en ce qui concerne l'élément *pretin*. « Je crois, dit Jault, que c'est une onomatopée; en effet, le son de ce mot bizarre exprime fort bien les ornements frivoles et superflus des femmes. » Quand les données font défaut, on s'empare assez vite de la ressource des onomatopées.— — D. *pretintailler*.

PRÊTRE, *prestre**, it. *prete*, esp. *preste*, ags. *preost*, angl. *priest*, nord. *prestur*, all. *priester*; du L. *presbyter*, gr. πρεσβύτερος (litt. = senior), titre ecclésiastique en usage dès les premiers temps de l'Église. Isidore: « presbyter, senior non pro ætate vel decrepita senectute, sed propter honorem et dignitatem ». De l'accus. *presbyterum* (l'accent sur *y*) viennent les anc. formes de cas oblique *preveire*, *prevoire*, *provoire* (= prêtre), que l'on a fait erronément dériver de *provisorem*. — D. *prêtrise*, *prêtraille*.

PREUVE, voy. *prouver*.

PREUX, anc. *prou*, *preu*, etc., prov. *pros* et *pro*. L'origine de cet adj. est controversée. On a allégué comme primitif: 1. le subst. it., esp., prov. *pro*, afr. *pro*, *prou*, *preu*, signifiant avantage, bénéfice, et que l'on tire de la particule L. *pro*, en faveur, au profit (cp. notre subst. *pour* dans « le pour et le contre »); le sens foncier serait donc « profitable, utile », d'où se serait dégagé celui de généreux, vaillant; — 2. L. *probus*; cette étymologie conviendrait parfaitement, dit Diez, si l'on rencontrait, comme fém. du prov. *pros*, fr. *preux*, une forme prov. *prova*, fr. *prove*; mais il est constaté que cet adj. ne fléchissait pas au féminin (voy. Raynouard, IV, 659, *la pros comtessa*; Gilles de Chin : « la dame fu *preus* et honeste »); or, il est sans exemple qu'un adj. (sans *e* final) de genre commun dérive d'un adj. lat. en *us* et *a*; — 3. L. *prudus* (forme accessoire de *prudens*), it. *prode*, pr. sage, puis, en général : qui se conduit bien, qui fait son devoir. Cette étymologie a pour elle l'ancienne orthographe *prod*, *prot*, *prud*, *prode*, *pros*, mais elle présente deux grands inconvénients : c'est que l'*u* long ne s'accorde ni avec le fr. *ou* ou *eu*, ni avec le prov. *o*, et qu'il nous faut absolument pour type un adjectif à genre commun. — Le plus probable est (et c'est là la seule étym. admise par G. Paris, Rom. III, 420), que le type est l'élément *prod* qui se trouve dans *prod-esse*, être utile, rendre service, et qui a également donné l'it. *prode*, profit. — De l'ancienne forme *prou* vient le subst. *prouesse*, dont le correspondant it. *prodezza* atteste nettement un radical terminé en *d* ou *t*.

PRÉVALOIR, L. *præ-valere*.

PRÉVARIQUER, L. *præ-varicari*, pr. aller à droite et à gauche, biaiser. — D. *prévaricateur*, *-ation*, L. prævaricator, -ationem.

PRÉVENIR, L. *præ-venire*, venir le premier, aller au-devant. L'acception « inculper, accuser » (d'où le subst. *prévenu*) est déjà propre au verbe latin dans le Digeste et dans Ulpien. Du part. *prévenant* : subst. *prévenance*. — Du supin L. præventum : subst. BL. præventionem, fr. *prévention*, et adj. *préventif*.

PRÉVISION, L. *præ-visionem*.

PRÉVOIR, L. *præ-videre*. — D. *prévoyant*, d'où *prévoyance*.

PRÉVÔT, *prevost**, it. *prevosto*, esp., port. *preboste*; du L. *præpositus*. — D. *prévôté*, *-al*. — Une confusion avec *propositus* a donné lieu aux formes vfr. *provost*, all. *propst*, *probst* et *profoss*, nl. *provoost*.

PRIER, anc. *preier*, *proier* (cp. *nier* et *noyer**, *plier* et *ployer*), du L. *precari*. — D. *prière*, it. *pregaria*, prov. *preguiera*, du L. *precaria*, s. e. oratio.

PRIÈRE, voy. *prier*.

PRIEUR, du L. *priorem* = qui précède, qui a le pas sur un autre. — D. *prieuré*, BL. prioratus.

PRIMAIRE, L. *primarius*, forme savante de *premier*.

PRIMAT, « qui primas partes tenet », it. *primate*, all. *primas*, du L. *primas*, *-atis*. — D. *primatie*.

PRIMAUTÉ, vfr. *primalté*, d'un type latin *primalitatem* (cp. *principauté*), dér. du BL. *primalis*, premier, principal. — L'it. *primato* et l'all. *primat* viennent du subst. L. *primatus*.

1\. **PRIME**, adj., du L. *primus*. A l'état d'adjectif, nous ne trouvons plus ce mot que dans les locutions *de prime abord*, *de prime face*, et dans les composés *primevère* (v. c. m.), *printemps* (p. *prime-temps*), et l'adj. *primesautier*, tiré du v. subst. *prime-saut* (aussi *prinsaut*) = L. primus saltus, premier saut, premier mouvement. — D. *primer*, avoir le premier rang, devancer; subst. *primeur*, première saison des fruits ou légumes, etc.

2\. **PRIME**, subst., dans *prime* d'assurance, d'encouragement, de bourse; direct. de l'angl. *premium* (prononcé *primium*), qui, ainsi que l'all. *prämie*, vient du L. *præmium* (de *præ-imere**). — D. *primer*, doter d'une prime.

3\. **PRIME**, t. de lapidaire, vfr. *presme*; c'est le même mot que *prisme*.

PRIMER, voy. *prime* 1 et 2.

PRIMEROLE, syn. de primevère, dér. diminutif de l'adj. *prime* (cp. *féverole*, *banderole*), pr. première fleur.

PRIME-SAUTIER, voy. *prime* 1.

PRIMEUR, première saison, voy. *prime* 1.

PRIMEVÈRE, vfr. *primevoire*, fleur des premiers jours du printemps; it., esp., prov. *primavera* (forme masc. prov. *primver*), d'un composé populaire latin *primavera*, tiré du L. *primum ver*, premier printemps.

PRIMICIER, aussi *princier*. Voy. sous *prince*.

PRIMITIF, L. *primitivus*. Voy. aussi *plumitif*.

PRIMOGÉNITURE, aînesse, du L. *primogenitus*, né en premier.

PRIMORDIAL, L. *primordialis* (de *primordium*, premier commencement).

PRINCE, du L. *principem;* pour la mutilation finale, cp. *évêque* de *episcopus*, *souple* de *supplicem*. — D. *princesse; princier* (adj.); il ne faut pas confondre avec ce dérivé moderne de *prince* l'ancien subst. *princier* = grand seigneur, homme de cour, qui répond au L. *primicerius*, chef de corps, primicier.

PRINCIPAL, L. *principalis* (princeps). — D. *principalté**, *principauté*, dignité de prince, puis terre gouvernée par un prince; forme substituée à *principat* = L. *principatus*, it. *principato* (cp. *primauté* p. *primat*). En lat. *principalitas* signifiait primauté, prééminence.

PRINCIPE, L. *principium*, commencement.

PRINTEMPS = *primum tempus*, première saison. Dérivé arbitraire : *printanier;* un dérivé régulier *printemporel* eût été par trop pédant.

PRIORITÉ, L. *prioritatem* (prior).

PRIS, vfr. *prins*, L. *prensus;* de là *prise*, vfr. *prinse*, subst. participial de *prendre*.

PRISE, subst. action de prendre, puis pincée de tabac, dose d'un médicamment, voy. *pris*. — D. *priser*.

1. **PRISER**, prendre une *prise* (voy. *prise*).

2. **PRISER**, mettre un prix à qqch. (vfr. *proisier*), dér. de *prix*, vfr. *pris* (v. c. m.). — D. *priseur*, *prisée;* cps. *mépriser* (v. c. m.), vfr. *despriser*.

PRISME, L. *prisma*, gr. πρῖσμα. Voy. aussi *prime* 3.

PRISON, vfr. aussi *proison*, it. *prigione*, esp. *prision*, port. *prisão*, prov. *preisó*, du L. *prensiónem* (de *prendere*). Le sens abstrait « action de prendre » a tourné en celui de « lieu où l'on enferme ceux que l'on a pris ». La vieille langue employait le mot *prison* dans le sens naturel de capture, de prise, puis aussi (comme le fait l'it. et le prov. à l'égard de *prigione* et *preisó*, dans celui de prisonnier), mais avec changement de genre (cp. *nourrisson*, *polisson*). — D. *prisonnier*, *emprisonner*.

PRIVAUTÉ, d'un type *privalitatem*, tiré d'une forme *privalis*, extension de *privus*. Une autre forme extensive de *privus*, savoir *privensis*, a donné l'adj. *privois*, qui est à supposer d'après le verbe dérivé *ap-privoiser*.

PRIVÉ, du L. *privatus*, opposé à publicus, donc = particulier, individuel, personnel, dérivé de l'adj. *privus*, isolé, particulier. Dans la moyenne latinité, le mot *privatus* a pris le sens de « ami intime, familier », de là la valeur des termes *priver* = rendre familier, *privé*, opp. à farouche, *privauté* et *apprivoiser* (voy. l'art. préc.). — Le sens du subst. *privé*, lieux d'aisance (vfr. *privée*), découle du sens « particulier, secret ».

1. **PRIVER**, apprivoiser, voy. l'art. préc.

2. **PRIVER**, déposséder, dépouiller, L. *privare*. — D. *privation*, *privatif*.

PRIVILÈGE, L. *privilegium*, pr. loi qui ne concerne qu'un individu (*privus*), loi personnelle, d'exception, de faveur. — D. *privilégier*.

PRIX, vfr. *pris*, prov. *pretz*, esp. *prez*, *precio*, if. *pregio* et *prezzo*, all. *preis*, angl. *price*, *prize*, du L. *pretium*. — D. *priser*, mettre un prix, apprécier, prov. *prezar*, it. *prezzare* et *pregiare*, all. *preisen*, angl. *praise*.

PROBABLE, mot savant, L. *probabilis*, (quod *probari* potest). — D. *probabilité*, L. probabilitatem.

PROBANT, L. *probantem*.

PROBE, L. *probus*. — D. *probité*, L. probitatem.

PROBLÈME, gr. πρόβλημα (chose jetée en avant), cp. l'expr. *proposition*, pr. chose posée en avant; *problématique*, gr. προβληματικός.

PROCÉDER, L. *pro-cedere*, marcher ou venir en avant, d'où les significations dérivées : 1. sortir de, provenir, tirer son origine, 2. se prendre de telle ou telle manière dans la poursuite d'une affaire (à cette signification se rapporte le subst. partic. *procédé*); 3. agir en justice. A la dernière signification ressortissent les subst. *procédure* (de formation moderne) et *procès*, formé d'après le type latin *processus* (de *processum*, supin de *procedere*), auquel on a transféré la valeur moderne du verbe *procedere*. Au sens premier et matériel de ce verbe « aller en avant », se rattache le dérivé latin *processio*, marche, d'où le terme d'église *procession*.

PROCÈS, voy. l'art. préc.

PROCESSION, voy. *procéder*.

PROCHAIN, forme extensive de *proche*, répondant à un type latin *propianus*.

PROCHE, du BL. *propius* p. *propis*. — D. *prochain*, *approcher*, *reprocher* (voy. ces mots).

PROCLAMER, L. *pro-clamare*. — D. *proclamation*, L. proclamationem.

PROCRÉER, L. *pro-creare*. — D. *procréation*, L. procreationem.

PROCURER, L. *pro-curare*, litt. avoir soin de qqch. pour qqn. — D. *procureur*, vfr. *procureor*, L. procuratorem; *procuration*, L. procurationem.

PRODIGE, L. *prodigium* (prodigere). — D. *prodigieux*, L. prodigiosus.

PRODIGUE (mot savant), L. *prodigus* (prodigere). — D. verbe *prodiguer*, et, par un adj. inus. prodigalis, le subst. prodigalitatem, fr. *prodigalité*.

PRODUIRE, du L. *pro-ducere*, d'où, par le supin productum : *produit*, L. productum, chose produite; *producteur*, L. productorem; *production*, L. productionem; *productif*, *productible*.

PROÉMINENT, -ENCE, du L. *pro-eminere*, être saillant.

PROFANE, L. *pro-fanus*, litt. ce qui est devant ou hors du temple (*fanum*). — D. *profaner*, L. profanare.

PROFÉRER, L. *pro-ferere* p. *proferre*.

PROFÈS, L. *professus*, qui a fait profession; *professer*, L. professari*, fréq. de profiteri, déclarer ouvertement; *profession*, L. professionem; *professeur*, L. professorem.

PROFESSER, reconnaître, puis exercer, pratiquer publiquement. Voy. l'art. préc.

PROFESSEUR, L. *professorem* (m. s.).

PROFESSION, L. *professionem*. Les acceptions modernes sont corrélatives à celles données successivement au verbe *professer*. — D. *professionnel*.

PROFICIAT, mot latin, signifiant « que cela (vous) profite ! ».

PROFIL, voy. *profiler*.

PROFILER, it. *profilare*, esp. *perfilare* (d'après la confusion fréquente de *pro* et *per*); de là les subst. it. *proffilo*, esp. *perfilo*, fr. PROFIL, anc. *porfil*, *pourfil*. Composition de *filum*, ligne, trait, contour. Le préfixe *pro* a ici la même valeur que dans *portrait*.

PROFIT, it. *profetto*, prov. *profieg*, du subst. L. *profectus*, progrès, succès, avantage (cp. *confit* de *confectus*, *lit* de *lectus*, *pis* de *pectus*, *dépit* de *despectus*). — D. *profiter*, *profitable*.

PROFOND, vfr. *parfont*, L. *profundus* (fundus); le prov. a, par syncope, transformé le mot latin en *preon* comme le fr. a converti le L. *rotundus* en *reond*, puis *rond*. — D. *profondeur*, *approfondir*.

PROFUS, L. *profusus*, litt. répandu en abondance (pro-fundere); *profusion*, L. profusionem. Cp., pour le sens, *foison*, grande quantité, de *fu-sionem*, fusion.

PROGÉNITURE, L. *progenitura**, tiré de *progenitus* (pro-gignere), engendré.

PROGRAMME, gr. προ-γραμμα, édit, manifeste, litt. traduit par L. *præ-scriptum* et all. *vor-schrift*.

PROGRÈS, L. *progressus* (pro-gredi). — D. *progressif*, verbe *progresser* et subst. *progressiste* (néologismes).

PROGRESSION, L. *progressionem* (progredi).

PROHIBER, L. *pro-hibere*, litt. tenir qqch. en avant, mettre obstacle; du supin prohibitum: *prohibition*, L. prohibitionem, et *prohibitif*.

PROIE, vfr. aussi *preie*, L. *præda*.

PROJECTILE, mot nouveau, tiré du supin projectum, de *pro-jicere*, lancer en avant.

PROJECTION, L. *projectionem* (projicere).

PROJET, L. *projectum* (pro-jicere), chose jetée en avant, proposée; l'acception moderne est étrangère au mot classique; aussi vaut-il mieux considérer *projet* comme subst. verb. de *projeter* (v. c. m.). — L'all. a la même métaphore dans *ent-wurf* et *vor-wurf*.

PROJETER, litt. jeter en avant (signification encore propre aux expressions « projeter une ombre » et « se projeter »), puis tracer un plan, faire un projet.

PROLÉGOMÈNES, grec προ-λεγόμενα, litt. choses dites d'avance; cp. *préface*.

PROLEPSE, gr. πρόληψις, exact. traduit par le L. *anticipatio*, action de prendre d'avance.

PROLÉTAIRE, L. *proletarius*, citoyen de la dernière classe, pr. homme du peuple; dérivé de **proletum*, population (de *proles*, progéniture); cp. *plebéien*. — D. *prolétariat*.

PROLIFIQUE, L. *prolificus**, qui fait des enfants *proles*.

PROLIXE, L. *prolixus*, relâché, étendu. — D. *prolixité*, L. prolixitatem.

PROLOGUE, gr. πρό-λογς, exact. traduit par le L. *præfatio*.

PROLONGER, L. *prolongare* (Vulgate). — D. *prolonge* (subst. verbal); *prolongation*, *-ement* (le premier subst. se rapporte au temps, le second à l'espace).

PROMENER, anc. *pourmener*, du L. *prominare*, faire aller; « prominare jumenta ad lacum » se trouve dans Apulée. — D. *promenade* (le mot a une physionomie it. ou esp., cependant, ces langues ne le possèdent pas); *promeneur*, *promenoir*.

PROMESSE, du BL. *promissa*, subst. participial de *promittere*.

PROMETTRE, *pro-mittere*, d'où promissa*, fr. *promesse*, et promissionem, fr. *promission*.

PROMINER, L. *pro-minere*. — D. *prominent* (on dit auj. de préférence *pro-éminent*), *prominence*.

PROMISCUITÉ, dér. fr. de l'adj. L. *promiscuus* (promiscere), mêlé, confus.

PROMONTOIRE, L. *promontorium* (mons), cp. l'all. *vor-gebirg*.

PROMOUVOIR, L. *pro-movère;* du supin *promotum* viennent promotor, promotio, fr. *promoteur*, *promotion*.

PROMPT, L. *promptus* (promere). — — D. *promptitude*. L. promptitudo; *promptuaire*, L. promptuarium, provision d'où l'on va tirer (*promere*) ce qu'il faut.

PROMULGUER, L. *pro-mulgare*.

PRÔNE, vfr. *preone*, du L. *præconium* (præco) par la syncope du c médial. — D. *prôner*.

PRONOM, L. *pro-nomen;* adjectif *pronominal*, L. pronominalis.

PRONONCER, L. *pro-nuntiare*. — D. *prononciation*, L. pronuntiationem.

PRONOSTIC, p. *prognostic*, du gr. προγνωστικόν, présage, litt. qui se rapporte à la προ-γνῶσις (connaissance par avance). — D. *pronostiquer*.

PROPAGANDE, 1. pr. congrégation de la propagande, c.-à-d. de *propaganda* fide, litt. de la foi à propager; 2. association quelconque ayant pour but la propagation d'une opinion; 3. syn. de propagation.

PROPAGER, L. *propagare*, pr. provigner (*propages*, bouture, lignée).

PROPENSION, L. *propensionem* (pro-pendere).

PROPHÈTE, L. *propheta*, gr. προ-φήτης, litt. = pré-diseur. — D. *prophétesse*, L. prophetissa; *prophétie*, gr. προ-φητεία; *prophétique*, gr. προφητικός, *prophetiser*, gr. προφητίζειν.

PROPICE, L. *propitius;* du verbe dérivé latin *propitiare*, rendre favorable, viennent *propitiation*, *-atoire*, L. propitiationem, -atorius.

PROPORTION, convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout, du

L. *proportionem*, mot créé par Cicéron pour rendre le grec ἀναλογία. — D. *proportionnel*, L. proportionalis; verbe *proportionner;* opp. *dis-proportion.*

PROPOS, p. *propost* (cp. *dispos* p. *dispost*), du L. *propositum* = 1. dessein, intention, volonté (signification encore propre au mot français); 2. sujet que l'on traite, thèse, question, pr. chose que l'on met en avant. A la dernière signification se rattache la locution adverbiale *à propos*, convenablement au temps, au lieu, etc., dont on a fait le subst. *l'à propos*, pour lequel les Italiens ont un opposé dans *sproposito*, sottise, chose hors de propos. Mais d'où vient l'acception « discours de conversation » qui prime aujourd'hui toutes les autres? Je pense que dans cet emploi, *propos* est le subst. verbal de *proposer*, pris dans le sens ancien de dire, discuter.

PROPOSER, composé de *poser*, fait d'après le L. *pro-ponere*, dont le supin propositum a donné : proposition, fr. *proposition*, et propositum, fr. *propos* (v. c. m.).

1. **PROPRE**, qui appartient à qqn. à l'exclusion de tout autre, particulier, bien caractérisé, L. *proprius*. — D. *propriété*, L. proprietatem, 1. droit sur les biens qu'on a en *propre;* puis les biens mêmes; 2. qualités, vertus particulières d'une chose; cp. all. *eigenschaft*. — D. *s'approprier* qqch., s'en faire le propriétaire.

2. **PROPRE**, convenable, ayant les qualités particulières requises pour telle chose; cette signification se déduit de celles du mot *propre* traité ci-dessus. — D. *approprier*, rendre propre.

3. **PROPRE**, net, opp. à sale; c'est le même L. *proprius* dont il est question dans les deux articles qui précèdent; l'acception « net » découle du sens « convenable »; c'est un des cas rares où l'on remarque le passage de l'ordre moral à l'ordre matériel (cp. *lourd*).— D. dim. *propret* (anc. aussi *propet*); subst. *propreté*.

PROPRIÉTÉ, voy. *propre* 1. — D. *propriétaire*, L. proprietarius.

PRORATA, du L. *pro rata*, s. e. parte, à proportion, litt. pour la part déterminée.

PROROGER, L. *pro-rogare*. — D. *prorogation*, L. prorogatio.

PROSCRIRE, L. *pro-scribere*, bannir, d'où : proscriptionem, fr. *proscription;* proscriptus, fr. *proscrit*.

PROSE, L. *prosa* (p. *prorsa*, s. e. oratio, c.-à-d. langage droit, non contourné comme le vers poétique ou oratio inversa). — D. *prosaïque*, L. prosaicus; *prosaïser*, *proser*, *prosateur*.

PROSECTEUR, L. *pro-sectorem* (secare).

PROSÉLYTE, L. *proselytus* (terme des pères de l'Église), du gr. προσήλυτος, litt. = L. advena; donc pr. nouvellement entré dans une société religieuse. — D. *prosélytique*, *-isme*.

PROSODIE, gr. προς-ῳδία (litt. traduit par le L. *ac-centus*), 1. accent tonique; 2. ensemble des règles relatives à cet accent. — D. *prosodique*, gr. προσῳδικός; verbe *prosodier*.

PROSOPOPÉE, gr. προσωποποιΐα, personnification.

PROSPECTUS, mot latin, = vue perspective, vue d'ensemble; employé figurément dans le sens de plan ou programme d'un ouvrage ou d'une entreprise annoncée.

PROSPÈRE, mieux vfr. *prospre*, du L. *pro-sperus* (sperare). — D. *prospérer*, L. prosperare; *prospérité*, L. prosperitatem.

PROSTERNER, L. *pro-sternere*, coucher à terre, renverser; de là *prosternation*, *-ement*. Du supin *pro-stratum* vient le subst. *prostratio*, abattement, d'où le terme médical fr. *prostration*.

PROSTITUER, L. *pro-stituere*, litt. placer en avant, exposer au public. — D. *prostitution*, L. prostitutionem.

PROSTRATION, voy. *prosterner*.

PROTE, du gr. πρῶτος, premier, chef.

PROTECTEUR, voy. *protéger*. — D. *protectorat*.

PROTECTION, voy. *protéger*. — D. *protectionniste* (néologisme).

PROTÉGER, L. *pro-tegere* (litt. couvrir par devant), d'où, par le supin protectum, les subst. protectorem, -tionem, fr. *protecteur*, *protection*.

PROTESTANT, voy. *protester*. — D. *protestantisme*.

PROTESTER, L. *protestari*. — D. subst. verb. *protêt*, all. *protest; protestant*, nom donné en premier lieu aux Luthériens qui *protestèrent* dans la diète impériale tenue à Spire en 1529 contre un édit d'une diète antérieure, tenue à Worms, prohibant toute innovation en matière de religion; le terme s'est étendu à tous les schismatiques anti-romains du XVI[e] siècle; *protestation*, L. protestationem.

PROTÊT, voy. l'art. préc.

PROTOCOLE, du gr. πρωτόκολλον. Ce mot signifiait chez les auteurs byzantins proprement le premier (πρῶτος) feuillet collé (κολλᾶν) sur les rouleaux manuscrits, et sur lequel on énonçait sous quel « comes largitionum » et par qui le rouleau avait été écrit; plus tard, le mot s'est particulièrement appliqué aux documents notariés, parce que ces documents, d'après un édit de Justinien, devaient, pour prévenir les faux, toujours être accompagnés de ce feuillet d'étiquette. Aujourd'hui l'on entend par protocole le registre des notaires, la minute des actes publics, etc.

PROTOTYPE, gr. πρωτότυπος = πρῶτος τύπος, premier type.

PROTUBÉRANCE, du L. *pro-tuberare*, présenter une saillie (de forme arrondie).

1. **PROU**, adverbe, vieux mot signifiant assez, beaucoup, pas mal, prov. *pro*, cat. *prou*, du L. *prod* contenu dans *prod-esse*, être utile (voy. G. Paris Rom., III, 420). L'étym. *probe* (Diez) doit être abandonnée.

2. **PROU**, vfr. *preu*, ancien subst. signifiant profit, conservé dans « bon prou lui fasse »; c'est, comme le précédent, l'adverbe

prod dans *prodesse*, *prode fieri*, être ou devenir utile. Voy. aussi *preux*.

PROUE, it. *prua*, esp., port., prov. *proa;* du L. *prora*, avec élision euphonique de l'*r* médial, élision du reste tout à fait insolite. Le vha. avait p. *prora* la forme *prot*, définie dans une glose ancienne par « prior pars navis », et l'it. dit aussi *proda* pour *proue*. Le mot fr. pourrait donc, ce nous semble, très bien venir, comme l'it. *proda*, dir. du germanique *prot* (πρῶτος?), et avoir à son tour déterminé les formes esp., etc., *proa*, *prua*. D'autre part, il se peut aussi que le mot germanique soit emprunté du roman, d'après l'enchainement suivant : *prora* (πρώρα), *proda*, *proue*, *proa*, enchainement qui serait parfaitement analogue au suivant : L. *prurire*, puis *prudire*, it. *prudere*, prov. *pruzer*, port., cat. *pruir*. — D'après G. Paris (Rom., X, 42), le fr. *proue*, qui n'apparait pas avant le xv[e] siècle, est tiré de l'it. *proda*.

PROUESSE, voy. *preux*.

PROUVER, vfr. *prover* (au présent sing. *preuve*), prov. *provar*, néerl. *proeven* (all. *prüfen*), du L. *probare*. — D. *preuve*, BL. *proba*, subst. verbal.

PROVENDE, provision de vivres, it. *profenda*, voy. *prébende*.

PROVENIR, L. *pro-venire*. — D. *provenant*, d'où *provenance*.

PROVERBE, L. *proverbium* (verbum). — D. *proverbial*, L. proverbialis.

PROVIDENCE, vfr. *pourveance*, L. *providentia*. — D. *providentiel*.

PROVIGNER, voy. l'art. suiv.

PROVIN, vfr. *provain*, *provaing*, prov. *probaine*, it. *propaggine*, du L. *propago*, gén. *propaginis* (cp., pour la forme, *plantaginem* devenu *plantain*). — D *provigner*.

PROVINCE (forme savante), L. *provincia*. — D. *provincial*. — Comme nom géographique, *Provincia* a fait régul. *Provence*, d'où l'adj. *provençal*

PROVISEUR, L. *pro-visorem*, litt. = pourvoyeur.

PROVISION, L. *provisionem* (pro-videre), 1. action de prévoir ou de pourvoir; 2. choses amassées par prévoyance. — D. *provisionnel*, *approvisionner*.

PROVISOIRE, d'un type L. *provisorius* (providere), rendu par provision.

PROVOQUER, L. *pro-vocare*. — D. *provocateur*, *-ation*, L. provocatorem, -ationem; *provocatif*.

PROXIMITÉ, L. *proximitatem* (proximus).

PRUDE; cet adjectif, pr. = sage, sensé, se prend aujourd'hui en mauvaise part pour exprimer une sagesse ou une circonspection exagérée ou affectée; d'un type latin *prudus*, contraction de *providus* (comme *prudens* de *providens*). Telle est l'étymologie reçue, mais elle paraît devoir être écartée. L'adj. franç. *prude*, inconnu aux autres langues romanes, a été dégagé des combinaisons *prud'homme* et *prude femme*, très anciennes aussi dans la langue (aussi avec *o* ou *eu* p. *u*). Or, ces combinaisons, comme le démontre Tobler (Ztschr., II, 569, et Vermischte Beiträge, p. 113), représentent des expressions analogues à *drôle de corps*, *diablesse de femme* (dont le savant romaniste de Berlin a rassemblé un grand nombre d'exemples anciens). Elles sont donc primitivement = *preu d'homme*, *preu de femme; preu* ou *preuz* (voy. *preux*) n'avait qu'un genre. Le peuple, dans la suite, en dégagea, par méprise, un adjectif *preude* et finit par écrire au pluriel *preudes hommes*, *preudes femmes*. La prononciation *prude* est tout à fait moderne; le passage de Berte cité par Littré ne porte pas *prude*, mais *preude*. — D. *pruderie*.

PRUDENT, L. *prudentem* (pro-videns). — D. *prudence*, L. prudentia.

PRUD'HOMME, homme sage et probe; d'après ce que nous avons exposé sous *prude*, le *d* représente *de*, et le terme serait analogue à *preu de femme;* mais tout en admettant le bien fondé de ce que dit M. Tobler sur l'origine de l'adj. *prod*, *prou*, nous sommes à nous demander si l'on peut séparer le vieux composé fr. *prudome* des termes analogues prov. *prozom*, esp. *prohombre*, it. *produomo*. Il est admis aujourd'hui que l'élément *prod* ou *proz* représente le *prod* latin dans le verbe *prodesse*. — D. *prud'homie*.

PRUINE, L. *pruina*.

PRUNE, L. *prunum*. — D. *prunier;* du dimin. prunellus : 1. masc. *prunel*, *pruneau*, 2. fém. *prunelle*, petite prune sauvage et, par assimilation, = pupille, l'ouverture ronde et noire dans le milieu de l'œil (cp. l'expr. all. *augapfel*, pomme de l'œil); de *prunel* découlent les subst. *prunelaie*, *prunelée*.

PRUNEAU, voy. *prune*.

PRUNELLE, voy. *prune*. — D. *prunellier*.

PRURIGO, mot latin = démangeaison. — D. *prurigineux*, L. pruriginosus.

PRURIT, L. *pruritus* (prurire).

PSALMISTE, dér. du L. *psalmus* (gr. ψαλμός), = fr. *psaume*. De ψαλμός et ᾠδή vient ψαλμῳδεῖν, chanter des psaumes, d'où ψαλμῳδία, fr. *psalmodie*, d'où verbe *psalmodier*. Du verbe ψάλλειν, pincer les cordes d'un instrument, dérive le subst. ψαλτήριον, L. *psalterium*, instrument de musique et recueil des psaumes, fr. *psaltérion* et *psautier*.

PSAUME, vfr. *salme*, *saume;* voyez l'article précédent.

PSAUTIER, vfr. *sautier*. Voy. *psalmiste*.

PSEUDO-, mot prépositif marquant fausseté ou apparence trompeuse, du grec ψεύδειν, mentir, tromper.

PSEUDONYME, du gr. ψευδώνυμος (ψεῦδο + ὄνομα), fait ou écrit sous un faux nom. — D. *pseudonymie*.

PSYCHÉ, du grec ψυχή, âme; en mythologie, le nom d'une princesse d'une grande beauté, qui devint l'épouse de l'Amour. La fantaisie a fait nommer ainsi une espèce de miroir mobile permettant aux belles de se mirer dans toute leur beauté. — De ψυχή dans son acception propre, souffle, âme, nous avons le dérivé *psychique*, gr. ψυχικός, et le

cps. *psychologie*, gr. ψυχολογία, science de l'âme.

PUBÈRE, mot de facture savante, L. *puber*. — D. *puberté*, L. pubertatem.

PUBLIC, L. *publicus* (p. populicus, de populus). — D. *publicité; publiciste*, qui fait des études ou des traités sur des questions du droit ou d'intérêt public.

PUBLIER, angl. *publish*, du L. *publicare*, d'où publicationem, fr. *publication*.

PUCE, it. *pulce*, esp. *pulga*, du L. *pulex*, *pulicis*. — D. *puceron*, *é-pucer*, it. *s-pulciare*.

PUCEAU, *pucel**, fém. *pucelle* (it. *pulcella*), du L. *pullicellus**, dim. de *pullus*, jeune. — D. *pucelage*, *dé-puceler*.

PUCELLE, voy. l'art. préc.

PUDEUR, L. *pudorem*. — D. *impudeur*.

PUDIBOND, L. *pudibundus* (pudere).

PUDIQUE, L. *pudicus* (pudere). — D. *pudicité*, L. pudicitatem; *impudique*.

PUER, vfr. *puir*, du L. *putere*. — Du part. prés. *puant* : le subst. *puanteur* (cp. *pesanteur* de *pesant*) et le verbe *empuantir*.

PUÉRIL, L. *puerilis* (puer). — D. *puérilité*, L. *puerilitatem*.

PUGILAT, L. *pugilatus* (pugilare).

PUÎNÉ = *puis né*. Voy. *puis*.

PUIS, vfr. *pois*, prov. *pois*, esp. *pues*, port. *poz*, it. *poi*, d'après Diez du L. *post*; composés : *de-puis* = *de-post* (*depuis* emporte à la fois une idée de point de départ et une idée de succession ou de postériorité); *puisque*, anc. = depuis que, après que (le sens de causalité est survenu), littéralement le L. *postquam*; *puîné* = *puis né*. — Avec M. Thomas (Rom., XIV, 574), je rattache *puis* plutôt à un type latin *postius**, comparatif de *post*.

PUISER, voy. *puits*. — D. *puisard*, *puisatier*; cps. *épuiser* (cp. L. ex-haurire).

PUISQUE, voy. *puis*.

PUISSANT, vfr. aussi *poissant*, d'un participe présent barbare *possens*, *-ntis*, de *possum* (= *potis-sum*). — D. *puissance*, *impuissant*.

PUITS, vfr. *pois*, *puis*, *puch*, wall. *puss*, rouchi, pic. *puche*, it. *pozzo*, esp. *pozo*, flam. *put*, du L. *puteus*. — D. *puiser*, dans les patois du Nord *pucher*.

PULLULER, L. *pullulare* (pullus), faire des jeunes, se multiplier.

PULMONAIRE, -IQUE, du L. *pulmo*, *-onis* = fr. *poumon*.

PULPE, L. *pulpa*. — D. *pulpeux*, L. pulposus; verbe *pulper*.

PULSATION, L. *pulsationem* (pulsare).

PULVÉRISER, réduire en poussière; extension du L. *pulverare* (pulvis) = fr. *poudrer*, couvrir de poussière.

PULVÉRULENT, L. *pulverulentus*.

PUNAIS, anc. puant en général, auj. particul. puant du nez, prov. *putnais*. Le mot est formé de la racine *put* (d'où *putere*, fr. *puer*) et d'un suffixe qui, bien certainement, n'a rien de commun avec *nasus*, nez. Le mot répondrait parfaitement à un type it. *putonazzo*, mais cette forme n'existe pas. Les formes pic. *punasse*, piém. *punas* autorisent à remonter à un type *putinaceus*. — D. subst. *punaise*, fém. de *punais*, nom de l'insecte puant par excellence.

PUNAISE, voy. l'art. préc.

PUNCH, orthographié aussi *ponche*, mot angl. venu des Indes et tiré du sanscrit *panch*, cinq, le punch étant composé de cinq ingrédients.

PUNIR, L. *punire*. — D. *punition*, L. punitionem; *punissable*.

1. **PUPILLE** (de l'œil), fém., L. *pupilla* (pupus), cp. en gr. κόρη, pupille, pr. jeune fille.

2. **PUPILLE**, orphelin, masc. et fém., L. *pupillus* (pupus). — D. *pupillaire*.

PUPITRE, d'un type lat. immédiat *pulpitulum*, dim. de *pulpitum*, estrade; cp. epistola *épître*. Je rétracte, comme contraire aux règles de l'accent, mon ancienne explication du mot (bien que je la retrouve dans Littré et Brachet), reposant sur un changement de *pulpitum* en *pupitlum* — *Pulpitum*, régulièrement francisé, devait faire *poute*; il est le type de l'it. *pulpito* et de l'all. *pult*.

PUR, L. *purus*. — D. *pureté*, L. puritatem; *puron*, petit-lait épuré; néologismes : *puriste*, *purisme*, *puritain*.

PUREAU, t. de couvreur, partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est pas cachée par la tuile ou l'ardoise voisine; d'après Littré, de *pur*. Cela est probable; *pur* est souvent synonyme de simple, non doublé, nu.

PURÉE; comme aujourd'hui la purée éveille l'idée de passer par un tamis, on est tenté de voir dans ce mot un dérivé ou plutôt un subst. participe. d'un verbe *purer*, purifier. Mais cette étymologie n'est que spécieuse. Le mot (notez les formes champ. *porée*, *poirée*) signifiait autrefois tout simplement un potage de légumes, et répond aux formes BL. *porea*, *purea*, *pureya*, *porreta*, *porrecta*, *porrata*, jusculum ex porris confectum. C'est donc prob. un dér. du L. *porrum*, porreau, légume dont on faisait et dont on fait encore de la soupe. Il paraît cependant que l'anc. terme *purée de raisin* est distinct de notre mot et tient à *purer*, nettoyer; cp. *mère-goutte*, de *merus*, pur. — Brachet présente une tout autre explication; il enchaîne très correctement les formes suivantes : L. *piperata* (de *piper*, poivre), d'où success. fr. *pevrée*, *peurée*, *purée*. Si l'on peut admettre que le poivre joue le principal rôle dans la confection de la purée, cette étymologie doit l'emporter. — Il est bien possible que, suivant les applications de *purée*, il y ait dans ce mot un concours de plusieurs primitifs. Aussi l'on ne peut nier que ce que l'on entend généralement par *purée* ne s'accorde à souhait avec l'ét. de Joret, savoir L. *purare*, « découler, dégoutter »; c'est donc le coulis qu'on obtient en écrasant des pois, etc., et en faisant passer et *purer* la bouillie à travers un sas. Voy Rom , IX, 337.

PURGER, L. *purgare* (purus). — D. *purge*, subst. verbal; *purgation*, *-atif*; *purgatoire*, lieu où l'on se purge de ses souillures.

PURIFIER, L. *puri-ficare*, d'où *purification*.

PURIN, dér. du L. *pus, puris*, pus, ordure, excrément. — D. *puriner*. — *Purot*, citerne à fumier, a la même origine.

PUROT, voy. *purin*.

PURPURIN, dér. de *purpura*, pourpre.

PURULENT, L. *purulentus* (pus, puris). — D. *purulence*, L. purulentia.

PUSILLANIME, L. *pusillanimus* (pusillo animo, cp. all. *klein-müthig*). — D. *pusillanimité*, L. pusillanimitatem (Lactance).

PUSTULE, L. *pustula*. — D. *pustuleux*.

PUTAIN, forme d'accusatif du vfr. *pute* = fille (cp. *nonain* de *nonne*). Quant à *pute*, it. *putta*, il représente le fém. du L. *putus*, petit garçon. De *pute* = putain viennent les vieux mots *putage* et *puterie* = putanisme, et le mot *putassier*. Par son étymologie, le mot *pute* n'implique aucun mauvais sens, pas plus que *garce* (v. c. m.). Il n'est pas nécessaire d'attribuer à l'acception injurieuse « femme de mauvaise vie » une influence de l'adj. vfr. *put*, qui signifiait puant, vil, bas, repoussant, et qui est le L. *putidus*. Ne disons-nous pas encore « courir les filles », comme on disait autrefois courir les *putes*? — Notre manière de voir a trouvé un contradicteur de grande autorité. Le vfr. *put*, fém. *pute*, d'où *putain*, ne peut, selon les règles strictes de la phonétique, représenter le lat. *pŭtus, pŭta* (garçon, fille); celui-ci eût produit it. *poto*, esp. *podo*, fr. *pou*, fém. *poue* (ou plutôt, d'après G. Paris, *peu, peue*). Les formes *putta, puta*, fr. *pute*, accusent plutôt lat. *pūtidus* (cp. *netto, neto*, fr. *net* de *nitidus*) et impliquent un sens mauvais. Tel est le fond d'un article de M. Förster, consacré à ces mots dans Gröber Ztschr., III, 565, en rectification de l'opinion de Diez, adoptée jusqu'ici par Littré et moi. Je me range sincèrement à son avis, mais je me plains de la légèreté avec laquelle il me reproche d'avoir copié sur Littré la phrase erronée. « Par son étymologie, le mot *pute*, etc. »; il aurait pu et dû s'assurer que la phrase en question était déjà textuellement dans ma 1re éd. qui date de 1862, tandis que Littré l'a reproduite en 1869. Il n'y a pas de déshonneur à se tromper en société de Littré, mais je dois préférer assumer la responsabilité de l'erreur que passer pour un copieur servile et malhonnête de l'illustre lexicographe. — D. *putanisme*.

PUTATIF, L. *putativus* (putare), supposé.

PUTOIS; mot tiré de la racine latine *put*, puer, à cause de l'odeur infecte qu'exhale cet animal; l'it. a *puzzola* (de la forme verbale *puzzare*, puer), le BL. *putacius, putosius, putonius*.

PUTRÉFACTION, du L. *putrefacere*; le verbe *putréfier*, vient d'un type *putreficare*.

PUTRIDE, L. *putridus*. — D. *putridité*.

PUY, anc. *pui, puie* (voy. Gachet), lieu élevé, hauteur, prov. *pueg, puoi*, it. *poggio* (esp., port. *poyo*, = banc devant la maison), du L. *podium*, terrasse, éminence, tertre. De *pui* vient le verbe vfr. *puier*, gravir. Dans l'anc. langue, *pui* signifiait aussi pièce pour soutenir (dimin. *puiot*); c'est à cette dernière acception que se rapporte le verbe cps. *appuyer*, it. *appoggiare*.

PYGMÉE, nain, pr. nom d'un peuple fabuleux, dont la taille ne dépassait pas une *coudée*; grec πυγμαῖος, de πυγμή, pr. poing, puis distance du coude à la naissance des doigts.

PYRAMIDE, gr. πυραμίς, -ίδος. — D. *pyramidal*, employé fig. d'une chose colossale; verbe *pyramider*.

PYRITE, L. *pyrites*, gr. πυρίτης (πῦρ).

PYROSCAPHE, bateau à vapeur, mot nouveau, formé de πῦρ, feu, et σκαφή, navire.

PYROTECHNIE, l'art (τέχνη) de se servir du feu (πῦρ).

Q

QUADRAGÉNAIRE, L. *quadragenarius*; QUADRAGÉSIME, forme savante p. *carême* (v. c. m.).

QUADRANGLE, L. *quadrangulus*, d'où *quadrangulaire*.

QUADRATURE, L. *quadratura* (quadrare).

QUADRI-, en composition, = L. *quadri* (dans *quadri-ennium, quadri-laterus*).

QUADRILLE, de l'it. *quadriglia*, petite troupe; on disait aussi *esquadrille* = it. *squadriglia*; voy. *escadre, équerre*.

QUADRILLÉ, du BL. *quadrillus*, carreau.

QUADRILLION, formé avec l'élément *quadri* de la même façon que *billion* avec *bi* (*bis*).

QUADRUPÈDE, L. *quadrupes, -edis*.

QUADRUPLE, L. *quadruplus*. — D. *quadrupler*.

QUAI, néerlandais *kaai*, angl. *kay*, bas-all. *kaje*, digue le long d'un fleuve (vfr. *caye* et esp. *cayo*, banc de sable), du cymr. *cae*, enclos, barrière.

QUALIFIER, BL. *qualificare* (qualem facere), certa qualitate donare, d'où *qualification*, *-atif*.

QUALITÉ, L. *qualitatem*, d'où qualitativus, fr. *qualitatif*.

QUAND, L. *quando*.

QUANT, adj. (dans *quantes fois* p. combien de fois), L. *quantus*. — D. *quantième*; *quantité*, L. quantitatem, d'où *quantitatif*. — L'adv. *quant à* est une locution elliptique, tirée du L. *quantum pertinet ad*.

QUARANTE, L. *quadraginta*. — D. *quarantième*, *quarantaine*.

QUADERONNER, terme de charpentier, de *quart de rond*, cp. pour la forme le terme technologique *plafonner* de *plafond*.

QUART, 1. adj. = quatrième, employé seulement dans « quart denier, fièvre quarte », et dans le composé (terme de vénerie) *quartan* p. *quart an*, quatrième année; 2. subst., quatrième partie d'un tout. Du L. *quartus*. —

D. *quarte; quartaut* (vfr. *quartal*); *quarteron* (suffixe dimin. *eron*); *quartier* (v. c. m.); *écarteler* (v. c. m.).

QUARTAINE (fièvre), L. *quartana febris*, fièvre quarte.

QUARTAN, voy. *quart*.

QUARTERON, voy. *quart*

QUARTIER, L. *quartarius* (quartus); pr. la quatrième partie d'un objet ou d'une étendue, de là partie ou division en général (« quartier d'un gâteau, d'une ville, d'une maison »); de l'idée quartier de ville s'est dégagé le sens : certaine étendue de voisinage, canton, puis en t. de guerre l'endroit où une troupe est casernée, campée, campement d'un corps de troupes, d'où *quartier-maître*. D'où vient l'acception : traitement favorable à l'égard de troupes vaincues, grâce, pardon? Voici ce qu'en dit De Brieux : « Cela vient de ce que les Hollandais et les Espagnols étaient autrefois convenus que la rançon d'un officier ou d'un soldat se payerait d'un *quartier* de sa paye; de sorte que quand on ne voulait pas recevoir à rançon, mais qu'en usant de tous les droits de guerre quelqu'un tuait son ennemi, il lui disait : C'est en vain que tu offres un *quartier* de tes gages, on n'en veut point, il faut mourir. » Littré pense que *quartier*, au sens de vie sauve, provient plutôt de *quartier* au sens de logis, résidence : « donner quartier » serait donc = recevoir en son logis, à sûreté.

QUARTZ, mot allemand. — D. *quartzeux*.

QUASI, mot latin (p. *quam si*) = comme si.

QUATERNE, L. *quaternus*. Voy. aussi *cahier*. — D. *quaternaire*.

QUATORZE, L. *quatuordecim*. — D. *quatorzième*.

QUATRAIN, dér. de *quatre*, cp. *sixain* de *six*.

QUATRE, prov. *quatre*, *catre*, esp. *cuatro*, it. *quattro*, du L. *quatuor*. — D. *quatrième; quatrain*.

QUATUOR, mot latin, = quatre.

QUE, it. *che*, esp., port., prov. *que*. Comme pronom relatif, ce mot répond au L. *quem*, *quam*, *quod*, *quid*, pl. *quæ;* comme conjonction. au L. *quod* et *quam*.

QUEL (avec l'article *lequel*), L. *qualis; quelconque*, L. qualiscunque; *quelque*, it. *qualche*, prov. *qualsque*, d'un type L. *qualisquam* formé d'après *quisquam*.

QUELQUE, voy. *quel*. — Composés : *quelqu'un*. *quelquefois*.

QUEMAND, mendiant, vfr. *caimant*, *chaimant;* d'origine inconnue. — D. *quémander*; *caimandise* (Cotgrave). — On trouve en vfr. *quemander* p. *comander*, commander, mais ni le sens, ni la forme ne conviennent à notre mot, puisque la forme la plus ancienne est *caïment* (3 syll.).

QUENOTTE, dent des petits enfants, dimin. du vfr. *quenne*, dent ou mâchoire, qui tient sans doute au nord. *kenna*, mâchoire, goth. *kinnus*, mha. *kinne*, joue.

QUENOUILLE, it. *conocchia*, du BL. *conucula*, lequel est p. *colucula*, dimin. du L. *colus*, m. s. On a conservé l'*l* naturel dans le bourg. *quelongne*, champ. *coloigne*. — L'all. *kunkel*, m. s. a la même origine.

QUERELLE, d'abord plainte, puis grief, affaire, débat, procès, du L. *querela* (queri), plainte, ou plutôt, selon d'autres, de *quærella* (de *quærere*), mot latin dont on a des exemples. — D. *quereller*.

QUERIR, vfr. *querre* (cp. *courir* et *courre*), L. *quærere*, d'où, par le supin *quæstum*, les subst. quæstor, fr. *questeur;* quæstio, fr. *question*, et le subst. partic. *queste* *quête*.

QUESTEUR, voy. l'art. préc. — D. *questure*.

QUESTION, voy. *quérir*. — D. *questionner*, *questionnaire*, L. quæstionarius.

QUÊTE, voy. *quérir*. — D. *quêter*, d'où *quêteur*.

QUETSCHE, sorte de prune; de l'all. *quetsche* prune. — D. *quetschier*.

1. **QUEUE**, vfr. *coue*, *coe*, prov. *coa*, it. *coda*, du L. *cauda*.— D. *couard* (v. c. m.); *quoailler*, remuer la queue; *écouer*. — De *queue*, terme de billard, on a fait le verbe *queuter*.

2. **QUEUE**, futaille; d'origine inconnue, dit Littré; l'orthographe *keuwe* permet de supposer que ce mot est identique avec vfr. *cueve* (prononcez *queuve*) = *cuve*, bien que la voyelle *eu* soit contraire au type latin *cupa*.

1. **QUEUX**, masc., cuisinier, vfr. *cou*, it. *cuoco*, du L. *coquus*.

2. **QUEUX**, fém., aussi *queuz* et *queue*, pierre à aiguiser, prov. *cot*, du L. *cos*, *cotis*.

QUI, pron., L. *qui et quis*.

QUIA (A), du L. *quia*, parce que. *Être à quia*, c'est ne plus trouver raison pour répondre, être poussé à bout. La métaphore se rapporte à celui qui ne sait plus dire autre chose que *quia*, sans achever la phrase énonçant la raison. P. Meyer (Rom., IX, 126), se fondant sur les commentaires du vers de Dante (Purg., III, 37) : « State contenti, umana gente, al *quia* », croit que « être à quia » signifiait, dans le principe, être dans cette situation modeste où on sait qu'une chose est (τὸ ὅτι, *quia*) sans réussir à en connaitre la cause (τὸ διότι).

QUIBUS, argent comptant, écus. Ce mot latin (ablatif plur. du pronom relatif) rend exactement la phrase française « *de quoi* », dans « avoir de quoi ».

QUICONQUE, L. *quicumque*.

QUIDAM, mot latin = un certain.

QUIET, vieux mot savant = L. *quietus* (qui, dans le fr. du fonds commun, est devenu *coi*, v. c. m.). — D. *inquiet*, L. inquietus; *quiétisme*, *quiétude*.

QUIGNON, p. *cuignon*, dér. de *coin*, qui est le L. *cuneus*. En rouchi, on dit un *keunié* de pain. Comparez *chanteau*, de *cant*, coin, bord.

1. **QUILLE** à jouer, it. *quiglia*, du vha. *chekil*, *chegil*, all. mod. et néerl. *kegel*, pr. objet allongé en forme conique, ags. *keel*, *kile*. — D. subst. *quillier*, *quillette*, verbe *quiller*.

2. **QUILLE** de navire, it. *chiglia*, esp. *quilla*, du vha. *chiol*, nord. *kiölr*, ags. *ceol*, all. mod. *kiel*. — D. *quillage*.

QUINAUD, honteux, confus; d'après Littré, tiré du vfr. *quine*, grimace (expression écour-

tée de *quine-mine*, espèce de geste moqueur), tiré du L. *quini*, cinq, à cause que les cinq doigts étaient employés dans la *quine-mine*. — D. *enquinauder* (v. c. m.).

QUINCAILLE, p. *clincaille*, voy. *clinquant*. — D. *quincaillier*, *quincaillerie*.

QUINCONCE, du L. *quincunx* (quinque unciæ), 1. monnaie de cuivre valant cinq onces ou cinq douzièmes de l'as ; cinq boules y étaient représentées pour en marquer la valeur ; 2. figure formée par des objets disposés respectivement les uns par rapport aux autres comme le sont les cinq points sur un dé à jouer.

QUINE, L. *quinus*, mot analogue à *quaterne*.

QUININE, dérivé de *quina*, abréviation de *quinquina* (v. c. m.).

QUINOLA, d'origine inconnue.

QUINQUAGÉNAIRE, L. *quinquagenarius*.

QUINQUENNAL, L. *quinquennalis* (quinquennium = quinque anni).

QUINQUET, ellipse p. lampe à la *Quinquet*, du nom du premier fabricant (1785).

QUINQUINA (Linné *cinchona*), du péruvien *kinakina*, signifiant écorce par excellence.

QUINT, L. *quintus*. — D. *quinte*, t. de musique. — Pour *quinte* = toux, voy. l'art. *quinte*.

QUINTAINE, BL. prov. *quintana*, it. *chintana;* d'origine inconnue. — Papias définit le mot : pars plateæ qua carpentum provehi potest.

QUINTAL, it. *quintale*, esp. *quintal*, de l'arabe *qintar*, poids de cent.

QUINTAN, forme masculine de *quintaine*.

QUINTE, toux âcre et violente, qui prend par redoublement ; fig. caprice, bizarrerie, mauvaise humeur (de là l'adj. *quinteux*). Le sens toux procède-t-il du terme « fièvre quinte », fièvre qui revient tous les cinq jours, ou de *quinta hora*, accès de toux revenant à chaque cinquième heure? Les médecins en sauront là-dessus plus que moi. Pour ma part, je suis disposé à voir dans *quinte* une modification de *quinque* (la permutation de *k* et *t* est fréquente dans les patois). Or, *quinque* se rattacherait au v. flam. ***kincken***, forme nasalisée de ***kichen***, all. ***keichen***, respirer difficilement, tousser péniblement. De ce ***kincken*** viennent : flam. ***kinckhoest***, all. ***keich-husten***, coqueluche, que je retrouve dans le rouchi *quintousse* p. *quincousse*. Le wallon de Liége dit *caikioule*, *caicoule*, le dialecte de Bayeux a *clinke* p. *quinque* (*l* épenthétique). — Cp. à l'appui de cette étymologie, pour la forme, le vfr. *ainte* p. *ainque*, encre, et le nom de plante *quintefeuille*, p. *quinquefeuille* (L. quinquefolium).

QUINTESSENCE, pr. *quinte essence*, cinquième essence supérieure aux quatre éléments de la terre. C'est ainsi que les pythagoréens qualifiaient l'éther; auj. le mot exprime la meilleure force extraite d'une substance quelconque par les procédés chimiques, et fig. ce qu'il y a de meilleur, de plus subtil dans une chose. — D. *quintessencier*, raffiner, subtiliser.

QUINTEUX, voy. *quinte*.

QUINTUPLE, L. *quintuplus* p. *quintuplex*. — D. *quintupler*.

QUINZE, contraction du L. *quindecim*. — D. *quinzième*, *quinzaine*.

QUIPROQUO, du L. *quis* (ou *quid*) *pro quo*, c.-à-d. *aliquis* (ou *aliquid*) *pro aliquo*, l'un pour l'autre ; d'après Littré, « de prendre un *quid* pour un *quod* ».

QUITTANCE, voy. l'article suivant. — D. *quittancer*.

QUITTE, vfr. *cuite*, prov. *quiti*, esp. *quito*, all. *kwitt*, du L. *quietus*, en repos. Le bas latin attachait à *quietus* le sens « qu'on laisse tranquille, qu'on n'inquiète plus, comme s'étant dégagé de ses obligations », c.-à-d. libéré, affranchi, qui ne doit plus rien. De là le verbe *quitter*, d'abord laisser tranquille, laisser aller, tenir quitte, renoncer à une chose, la céder, s'en désister, s'en séparer; de là le subst. *quittance*, acte par lequel on *quitte* quelqu'un de qqch. — *Quitte* ne peut venir de *quietus* que par l'intermédiaire du BL. **quitus*, absolutus, liber. La forme pure a donné *coi* (v. c. m.), comme *parietem* a fait *paroi*. L'esp. distingue également entre *quito* et *quedo*. — L'angl. *quite*, tout-à-fait, est le même mot; pour la filiation des idées, cp. le terme fr. *absolument*.

QUITTER, 1. tenir quitte, 2. se désister, abandonner; voy. l'art. préc. — Darmesteter (Rom., V, 151) ne veut pas déduire notre verbe immédiatement de *quitte*, mais le fait procéder du L. *quietare*, par la gradation phonétique suivante : *quijetare* (j = yod all.), *quijtare*, vfr. *quitier*, auj. *quitter;* développement analogue à celui de *pitié* issu de *pietátem*. Ce raisonnement est juste, mais alors il faudra tenir *quitte* pour un adjectif verbal de *quitter*, ce qui est admissible; ce qui ne l'est pas, c'est d'expliquer l'*i* tonique de *quitte*, comme fait Brachet, en s'appuyant de l'*i* atone de *pitié*.

QUOI, du L. *quid* (*i* bref latin = *oi* fr.). Composé : *quoique* p. *quoi que;* cp. le vfr. *quanque*, m. s., p. *quant que*.

QUOLIBET, du L. *quod libet*, ce qui plait, tout ce qui passe par la tête.

QUOTE, dans « *quote-part* », du L. *quotus*, en quel nombre? — D. *quotité*. Voy. aussi *cote*.

QUOTIDIEN, L. *quotidianus* (quotidie).

QUOTIENT, du L. *quotiens*, combien de fois.

R

RABÂCHER. Les tentatives pour éclaircir l'origine de ce mot ont été nombreuses; néanmoins, la question reste encore sans solution. Nous ne reproduirons ici que ce qui, scientifiquement parlant, mérite d'être mentionné. Génin, dans ses Récréations, ne voit dans le mot qu'une autre prononciation de *ravasser* fréquent. de *rêver*, auj. *rêvasser*, mais sa manière de démontrer l'équation *v* = *b* et *ss* = *ch* ne trouvera guère d'accueil auprès

des philologues de l'école de son compatriote M. Gaston Paris. — Chevallet (1853) s'adresse à l'élément celtique ; il cite l'écoss. *rabhanach*, rabâcheur, qu'il dérive de *rabhachan*, censure, réprimande, bret. *rebech*, reproche. Nous ne sommes pas assez celtologue pour apprécier la valeur de ces allégations, qui, au point de vue phonétique, sont loin de satisfaire. — Littré (1869), sans en tirer une conclusion probante pour l'étym. de *rabâcher*, dont la terminaison est trop distante, rappelle vfr. *rabater* (Berry *rabâter*), faire du bruit ; il remarque en outre que Oudin, dans son dictionnaire, traduit *rabascher* par it. *far strepito*. — Dans la dernière édition publiée par les soins de l'auteur (1870), Diez se borne à rapprocher l'it. *abbacare*, tenir de sots propos, mais ce mot est tout aussi énigmatique que celui qui nous occupe. — Des deux conjectures que je m'étais permises dans ma première édition (1862), l'état actuel de la question (il changera, faut-il espérer, quand aura paru la lettre *r* du dictionnaire de Godefroy) m'engage à maintenir la suivante : On dit en français, dans un sens qui coïncide avec celui de rabâcher, *seriner*, *rechanter* toujours la même chose, *chanter* sur le même ton, puis aussi familièrement *vieller* ; en all., *leiern* (pr. jouer de la vielle) s'emploie de même p. répéter toujours la même chanson, le même refrain. Pourquoi donc ne rattacherait-on pas aussi *rabâcher*, sans s'appesantir sur l'orthographe *â*, à *rebec* = vielle (v. c. m.), qui existait sans doute aussi sous la forme variée *rabac*, puisque le catalan dit *rabaquet* ? — Avant de nous séparer de ce vocable, mentionnons encore que le genevois dit *rebâcher* et le wallon de Liége *rabégi*. Pour ne rien négliger d'utile à la solution du problème, rappelons aussi que les dialectes du Midi présentent le subst. *rabasta*, dispute, chamaillis et les verbes *rabastar*, *rabastejar*, tarabuster, tracasser.

RABAIS, subst. verbal de *rabaisser*.

RABAISSER, voy. *abaisser*. — D. *rabais*.

RABAN, voy. *hauban*. — D. *rabaner*.

RABAT, voy. l'art. suiv.

RABATTRE, voy. *abattre*. — D. *rabat* : 1. action de rabattre, diminution de prix (all. *rabatt*) ; 2. chose rabattue, petit collet des gens de robe et des ecclésiastiques ; *rabattement* (terme de droit) ; cps. *rabat-joie*.

RABBIN, de l'hébreu *rabbi* (vir amplissimus), titre honorifique des docteurs de la loi judaïque du temps de Jésus.

RABDOMANCIE, gr. *ῥαβδομαντεία*, divination par le moyen d'une baguette (*ῥάβδος*).

RABIOLE, -OULE, grosse rave, d'un type *rabcola*, dér. du BL. *rabea*, *raba*, = L. *rapa*.

1. **RÂBLE**, partie de certains animaux, surtout des lièvres ; c'est le bas des épaules jusqu'à la queue ou jusqu'aux cuisses. Ménage fait venir le mot de *rapulum*, dérivé de *rapum*, auquel il prête le sens de queue, en alléguant l'esp. *rabo*, queue. Cette étymologie n'a aucune probabilité, ni pour la forme ni pour le sens. — D. *râblu*, *râblé*.

2. **RÂBLE**, instrument pour remuer, contraction des anc. formes *roable*, *rouable*, langued. *redable* ; du L. *rutabulum*, m. s. — D. *râbler*.

RABONNIR, = *re* + *abonnir* (v. c. m.).

RABOT, subst. de *raboter*.

RABOTER ; d'après Diez, ce verbe est p. *rabouter*, et un composé de *bouter*, pousser, heurter ; cp. prov. *rebotar*, it. *ributtare*, repousser. Cette signification première repousser, observe Diez, est plus sensible dans l'adj. *raboteux*, dont la signification propre serait : « qui présente des reliefs, des objets qui repoussent », et dans le moy. néerl. *rebot*, obstacle. Nous ne sommes pas porté, on le pense bien, pour l'étymologie de Nicot, qui faisait venir *rabot* de *radere boscum*, et encore moins pour celle de Ménage, qui procède de la manière suivante : *radere*, *radum*, *radutum*, *rabutum*, *rabot* ! Sans vouloir affirmer que Diez ait rencontré juste, nous tenons à remarquer qu'en termes d'arts et métiers, on dit aussi *rabattre* p. aplanir, raboter (cp. angl. *rebate*) ; ce *rabattre* pourrait fournir, comme synonyme répondant à une représentation analogue, un argument en faveur de l'origine prêtée à *raboter* par le linguiste allemand. — Une explication au moyen de *raspoter*, *rapoter*, d'où, par adoucissement, *raboter*, manque d'appuis historiques. — D. *rabot*, *raboteux*.

RABOUGRIR ; il faut supposer pour primitif un adj. *bougre*, ayant la valeur de « débile, étiolé ». Mais malheureusement, cet adjectif est purement hypothétique. Ménage, par un de ces tours de force qui lui sont propres, arrive à renouer le mot au L. *abortus* (avorton) ! Pour nous, nous avançons timidement la question : *Rabougrir* ne serait-il pas transposé de *ragroubir*, et *ragroubir* un rejeton de la famille germanique *krub krup* ? En all., l'on traduit en effet *rabougrir* par *verkrüppeln* ; cp. aussi le champ. *se ragroubiller*, se blottir. Littré part de *bougre*, hérétique, qui aurait dégagé le sens de contrefait, mal venu. Diez (dernière éd.) concilie mon opinion avec celle de Littré par la supposition que la fantaisie populaire, voulant colorer le mot en le rapprochant de *bougre*, aurait transformé *ragroubir* en *rabougrir*. Voy. aussi *recrobiller*. — Godefroy cite d'un texte de 1409 : chesnes *bougres* (rabougris).

RABOUILLÈRE, trou où la lapine fait ses petits ; d'un primitif immédiat *rabouille*, qui tient à la même racine que l'angl. *rabbit* (anc. *rabet*), lapin, v. flam. *robbe*, wall. *robette*.

RABROUER, voy. sous *brave*. — L'étymologie L. *reprobare* n'a aucune vraisemblance ; pas plus que celle de l'abbé Corblet, qui pose pour type L. *re-abrogare*.

RACAGE, voy. *ragot*.

RACAILLE ; le primitif de ce mot est, d'après Diez, le nord. *racki*, angl. *rack*, chien (all. *racker*, *rekel*). Cette manière de voir peut, en effet, s'appuyer de l'analogie du terme

canaille, qui vient de *canis*. Le gr. ῥάκος, guenille, conviendrait parfaitement (cp. *penaille*, m. s., de *pannus*, lambeau), s'il fallait absolument, à défaut d'autre ressource, avoir recours au grec. Le mot n'étant pas très ancien, on pourrait aussi lui supposer une forme antérieure *rascaille*, et le ramener, ainsi que l'angl. *rascal*, coquin, au verbe roman *rascare*, râcler (il exprimerait « râclure, déchet, rebut »), ou bien à *rasca*, *rache*, teigne, gale. — Littré établit l'étymologie *raca*, terme d'injure syriaque, cité dans l'évangile. — Pour faire venir *racaille* de *race* (donc « mauvaise race »), comme on me l'a proposé, il faudrait *raçaille*.

RACCOMMODER = *re* + *accommoder* (v. c. m.) = remettre en état, rajuster. — D. *raccommodage* (sens propre), *racommodement* (sens figuré).

RACCORDER = *re* + *accorder*, remettre d'accord. — D. *raccord*, *raccordement*.

RACCROCHER = *re* + *accrocher*. — D. *raccroc*.

RACE, lignée, it. *razza*, esp., port., prov. *raza*, angl. *race;* du vha. *reiza*, ligne. Les formes romanes ne s'accordent nullement avec l'étymologie L. *radicem* (nom. *radix*), dont l'*i* est long. — D. *racer*.

RACHAT, subst. de *racheter* (anc. *rachater*), voy. *acheter*.

1. **RACHE**, lie de goudron (dans les Grisons *rascha*), d'un type *rasica*, dér. du L. *rasis*, poix brute.

2. **RACHE**, vfr. *rasche*, teigne, prov. *rasca*, subst. verbal de *rascar*, fr. *racher*, gratter = L. *rasicare* (voy. l'art. suiv.). — D. *racheux;* du type *rasca* vient aussi le dimin. *raguette* (p. *rasguette*), herbe aux teignes, parelle (cp. *muguet* de *muscatus*).

RACHER, faire un tracé avec la pointe du compas sur une pièce de bois; du L. *rasicare** (dér. de *rasum*, supin de *radere*, gratter)? Cp. port. *rasgo*, trait fugitif, esquisse.

RACHIS, colonne vertébrale, du gr. ῥάχις, m. s., d'où ῥαχῖτις, moelle épinière, puis en pathologie le nom *rachitis*, nouure, d'où *rachitique*, *-isme*.

RACINE, prov. *razina*, valaque *redecine*, du L. *radicina**, dér. de *radix*. Le simple *radix* (acc. *-īcem*) existait dans la vieille langue sous la forme *raïs;* la botanique nous l'a rendu sous celle de *radis*. — D. *raciner*, *racinal*, *en-raciner*, *dé-raciner*.

RACLÉE, volée de coup, t. populaire; de *racler* (v. c. m.); cp. l'exp. *frottée*.

RACLER, ratisser, gratter, vfr. *rascler*, it. *raschiare*, cat. *rasclar*, d'un type L. *rasiculare;* formes diminutives de l'it., port., prov. *rascar*, fr. *racher*, gratter = L. *rasicare** (de *rasum*, supin de *radere*). — D. *racle*, *racleur*, *-oir*, *-oire*, *-ure*, *raclée*. — Baist rattache *rascler* à un type lat. *rastulare* (de *rastrum*, râteau), en rapprochant lat. *pestulus* = it. *peschio*, lat. *fistulare* = it. *fischiare*, lat. *ustulare* = prov. *usclar*.

RACOLER, renforcement de *accoler*, prendre par le *col* ou le *collet*. L'absence d'un deuxième *c* est un abus. — D. *racoleur*, *-age*.

RACONTER, voy. *conter*.

RACORNIR = *re* + *acornir* (inusité), rendre dur et coriace comme de la *corne*, dessécher, rabougrir.

1. **RADE**, vieil adj., signifiant prompt, rapide, formé du L. *rapidus* (rap' dus), comme *sade* (dans *maussade*) de *sapidus*. L'adj. *rade*, encore usité dans les patois, correspond au port. *raudo* (cp. dans cette langue *caudal* du L. *capitalis*, résolution de *p* en *u*). Je ne vois pas pourquoi Diez rapporte ces mots plutôt à *rabidus* qu'à *rapidus*. On disait autrefois la *radeur de l'eau* p. la rapidité de l'eau. Je ne puis non plus approuver Gachet, qui invoque le flam. *rad*, prompt, et l'angl. *ready*, prêt, qui sont de source germanique : vha. *rado*, *rato*, *hrato*, mha. *ge-rat*, prompt.

2. **RADE**, subst., it., esp. *rada*, all. *rhede*, nl. *reede*, *ree;* du nord. *reida*, équipement, armement (des vaisseaux). C'est donc litt. le lieu où l'on équipe les vaisseaax. Cp. all. *rheder*, armateur. Nicot songeait à *radere terram !* — D. *rader*, *dérader*.

RADEAU, *radel**, prov. *radelh*, dimin. du L. *ratis*. Ce mot latin, = trabes connexæ, doit, je pense, être aussi, par un dérivé *ratarius*, le primitif du fr. *radier*, assemblage de madriers.

RADER du sel, du grain, faire tomber avec la racloire de dessus les bords, du L. *radere*, raser. — D. *radeur*, mesureur.

RADIAL, L. *radialis;* RADIATION, rayonnement, L. *radiationem*. De *radius*, rayon.

1. **RADIATION**, rayonnement, voy. l'art. préc.

2. **RADIATION**, action de *rayer* (voy. *raie* 1).

RADICAL, L. *radicalis* (radix). — D. *radicalisme*. Le radical veut des réformes radicales, c.-à-d. qui partent de la *racine*.

1. **RADIER**, subst., voy. *radeau*.

2. **RADIER**, verbe, forme savante de *rayer*.

RADIEUX, L. *radiosus* (radius), rayonnant.

RADIS, all. *radies*, voy. *racine*.

RADOTER, vfr. *redoter*, *redouter*, du v. flam. *doten* (Kiliaen), aussi *dutten*, angl. *dote*, m. s. — Casaubon faisait venir *radoter* d'*Hérodote* (quel affront!), La Mothe le Vayer de *re-addubitare;* et voilà comment les savants se fourvoient! — Tout satisfait que je suis de l'étymologie germanique ci-dessus, émise déjà par Frisch. il m'est venu l'idée que vfr. *redoter* pourrait aussi être considéré comme itératif de vfr. *reder*, être fou (voy. *rêve*, et mon Glossaire de Froissart, v° *enrederie*).

RADOUBER, voy. *adouber*. — D. *radoub*.

RAFALE, peut-être d'un verbe *raffaler*, composé de *affaler*, terme de marine, pousser un bâtiment vers la côte. Richelet cite la forme *raflais* (un coup de vent qui *rafle ?*), ce qui rend cette étym. douteuse. — Storm (Rom., V, 182) allègue l'esp. *rafaga*, coup de vent, qui pourrait avoir été transformé en fr. sous l'influence de *affaler*.

RAFFINER, voy. *affiner*.

RAFFOLER, voy. *affoler*.

RAFLE, 1. action de rafler; 2. grappe dont on a *raflé* les grains. — Voy. *rafler*. — Cp. *râpe*.

RAFLER, enlever avec rapidité. Ce mot (ainsi que l'it. *arraffare* ou *-iare*, s'emparer vivement de qqch., piém. *rafa*, butin, gain, lorr., pic. *raffe* = rafle, etc.), vient du mha. *reffen*, all. mod. *raffen*, saisir promptement (congénère sans doute avec le L. *rapere*), d'où le subst. all. *raffel*, instrument pour racler ou arracher; cp. aussi le nord. *hrafla*, enlever lestement. — *Rafler* peut aussi se ramener à un type *raspulare*, dérivé de BL *raspare* (fr. *râper*). — Cps. *érafler*. — Une variété de *rafler* est *rifler* (v. c. m.).

RAGE, prov. *rabia*, *ratje*, du L. *rabies* (*i* consonnifié). — D. *rager*, *enrager*.

RAGOT, subst., 1. crampon en fer au timon d'une charrette; 2. vfr. = cochon de lait, auj. sanglier de 2 à 3 ans; 3. grosse rave, d'où l'adj. *ragot* = de courte taille, gros, ramassé, dim. *ragotin*; 4. homme d'humeur chagrine, d'où *ragoter*, murmurer, verbe qui, à son tour, a dégagé le subst. *ragot*, bavardage, médisance. — De ces quatre valeurs du mot *ragot*, je ne m'explique que la troisième, mais en appliquant la méthode Ménage et en forgeant un type *rapicus*, d'où *rapicottus*, *rapcottus*, *racottus*. — Pour la quatrième, cp. l'expr. patoise équivalente *ragouner* = bougonner. — Pour la deuxième, cp. le wall. *roguin*, jeune cochon. — La première (crampon de fer) tient peut-être à l'all. ou angl. *rack*, d'où le t. de marine fr. *racage*, appareil pour serrer la vergue contre le mât.

RAGOÛT, subst. verbal de *ragoûter*.

RAGOÛTER, composé de vfr. *agouster* au sens de mettre en appétit. — D. *ragoût*, mets assaisonné, propre à exciter l'appétit; adj. *ragoûtant*. L'opposé de *ragoûter* est *dégoûter*.

RAGRÉER; dans ses diverses applications, ce verbe se rapporte à *agréer* (voy. *agrès*), au sens foncier de mettre en état. — D. *ragret*, t. de relieur, derniers apprêts donnés à une reliure; cp. *agrès* (p. *agrets*, dont le *t* est conforme à l'étymologie du mot).

RAGUER, terme de marine, écorcher (« câble ragué »); de l'angl. *rag*, lambeau, ags. *hracian* déchirer. Diez, toutefois, le rapporte au nord. *raka*, frotter.

RAGUETTE, voy. *rache* 2.

RAI, vieux mot, employé au pluriel seulement (« rais du soleil, d'une roue »), prov. *raig*, *rai*. C'est le L. *radius* (cp. *glai* de *gladius*, voy. *glaïeul*), it. *raggio*, *razzo*, esp. port. *rayo*. Le simple *rai* a fait place au dérivé *rayon* (v. c. m.). Le L. *radius* a produit aussi des formes féminines, savoir: it. *razza*, rayon de roue, esp., port. *raya*, fr. *raie* (v. c. m.), d'où *rayon*, trait, ligne. A *rai* (pl. *rais*) de roue se rapporte le verbe *enrayer*. Voy. aussi *rail*.

RAIDE, voy. *roide*.

1. **RAIE**, trait tiré en long, voy. l'art. préc. — D. *rayer*, faire des raies, puis aussi biffer, effacer (cp. en all. *streichen*, biffer, et *strich*, trait); ce verbe répond directement au L. *radiare*, d'où vient le terme savant verbe *radier* et subst. *radiation*, action de *rayer*.

2. **RAIE**, entre-deux des sillons, puis sillon, vfr. *roie*, prov. *rega*, du BL. *riga*, m. s. (subst. verb. de *rigare*, arroser). Cp. *rigole*.

3. **RAIE**, poisson, L. *raia*. — D. dim. *raieton* ou *raieteau*.

RAIFORT, du L. *radix fortis*, pr. racine forte, si *rai* ou *rais*, racine, a existé dans l'anc. langue, mais il ne peut venir que de *rádix*, et non pas, comme dit Brachet, de *radicem*, dont l'*í* est long et accentué.

RAIL, mot anglais, = barrière, barreau, balustre, puis ornière de chemin de fer. Les étymologistes le rapportent à l'all. *riegel*, *regel*, barre, et l'analogie de *sail* (voile) = all. *segel* leur donne raison; c'est ce qui me fait abandonner l'idée que *rail* pourrait être de source romane (p. *raiel*, dimin. de *rai*, radius). — D. t. angl. *rail-way*, chemin de fer; verbe *dérailler* (ou, ce qui vaut mieux, *dérailer*), sortir des rails.

RAILLER, d'un type latin *radulare* (radere), gratiller, d'où viennent aussi esp., cat. *rallar*, port. *ralar*, frotter (cp. L. *rallum* p. *radulum*). Le vfr. *rasgler* accuse un type *rasiculare* (cp. *racler*; néerl. *raeckelen*). Que le primitif immédiat soit *rasiculare* ou *radulare*, l'acception du verbe *railler* est sans aucun doute une métaphore tirée du sens primitif gratter, déchirer, écorcher. Cp. les expr. analogues vfr. *ramponner*, railler (v. c. m.); fr. *brocard*; flam. *schrobben*, all. *schrauben*, pr. frotter, gratter, fig. railler; flam. *scheersen*, all. *scherzen* (?), railler, plaisanter, dér. de *scheren*, tondre, raser? — Je ne puis souscrire à l'étym. proposée par Flechia : type *ragulare*, tiré de **ragire* = *bragire*, fr. *braire*, — D. *railleur*, *-erie*. — L'anc. langue avait le subst. *raillon* = dard, et soc de charrue, pr. le déchireur.

1. **RAIN***, lisière d'un bois, de l'all. *rain*, limite. Ce mot all. correspond au nord. *rein*, angl. du nord *rain*, dan., suéd., flam. *rên*, qui tous signifient limes, proca, lira, margo.

2. **RAIN***, branche, rameau détaché chargé de ses feuilles, du L. *ramus*. — D. *rainceau* ou *rinceau* (type latin *ramicellus*), pr. petite branche, feuillage.

RAINCEAU, voy. l'art. préc.

RAINE, vieux mot p. grenouille, du L. *rana*. — D. *rainette*, petite grenouille. D'après Le Duchat et l'Académie, la pomme *rainette* ou *reinette* est ainsi nommée parce qu'elle a la pelure marquetée comme la peau des raines.

RAINER, faire une entaillure en long au bord d'une planche pour y assembler une autre ou pour servir à une coulisse. Il faut renoncer à une dérivation directe de *raie*; un type latin *radinare* (de *radere*) me semble également inadmissible. J'incline, dans une mesure égale, pour les deux hypothèses suivantes : 1. de *rain* (v. c. m.), limite, bord, sillon; 2. p. *raisner* ou *raisener*, du vfr. *raise*, prov. *rasa*, rigole; quant à celui-ci, il est le nord. *râs*, ags. *raes*, angl. *race*, m. s. (voy.

aussi *race*). — D. *rainoire*, rabot pour rainer; *rainette* ou *rénette* (outil); *rainure;* les épingliers, par changement de liquide, disent la *railure* d'une épingle; cette forme, on ne peut en disconvenir, serait favorable à une conjecture qui verrait dans *rainer* une altération de *raieler* et par là une dérivation de *rai* ou du dim. *raiel.*

RAINETTE, voy. *raine* et *rainer.*

RAIPONCE, aussi *raponce, reponce;* Linné : campanula rapunculus; dans les autres langues, on a : it. *raperonzo, ramponsola*, romagnol *raponzal*, esp. *reponche, ruiponce*, all. *rapunzel.* C'est un dérivé du L. *rapa*, rave, au moyen de suffixes italiens (Diez).

1. **RAIRE**, raser, du L. *radere*, dont le supin rasum a donné le fréq. *rasare*, fr. *raser.*

2. **RAIRE**, bramer, type latin *răgĕre*, p. *ragīre*, mot onomatopée, formé d'après l'analogie de *mugire, rugire, vagire;* l'it. en a fait par extension *ragghiare* (cp. L. *mugire*, vfr. *muire*, it. *mugghiare*). — Voy. aussi *braire.*

1. **RAIS**, part. passé de *raire* 1. On ne s'en sert plus que dans la locution « ne se soucier ni des rais ni des tondus ».

2. **RAIS**, plur. de *rai* (v. c. m.).

RAISIN, prov. *razim*. esp. *racimo*, du L. *racemus.* En vfr. et en pic. on trouve aussi *roisin*, puis *rosin;* c'est de ce dernier que l'all. a tiré *rosine*, raisin sec. — D. *raisiné.*

RAISON, L. *rationem.* — D. *raisonner, -ement, -able, -eur, arraisonner;* cps. *déraison.* La langue savante a tiré de *rationem* le substantif *ration* (v. c. m.) et l'adj. *rationnel.*

RAJEUNIR = *re* + *ajeunir*.*

RÂLE, 1. action de *râler* (v. c. m.); 2. nom d'oiseau, voy. *râler.*

RÂLER, selon Diez, de provenance germanique; angl. *rattle*, néerl. et bas-all. *ratelen* (all. *rasseln*). J'ai rencontré dans Froissart la phrase : « Et ouïrent les chevaux *arateler* »; elle confirme cette étym. — D. *râle, râlement, râleux.* L'oiseau *râle*, d'où all. *ralle*, tire également son nom du verbe *râler;* cp. les expr. correspondantes n. prov. *roufle* du verbe *roufla* = ronfler, pic. *rousselet* de l'all. *rosseln*, esp. *ronca* de *roncar;* all. *wiesenschnarcher*, pr. le ronfleur des prés.

RALINGUE, du néerl. *raa* (vergue) + néerl. *leik*, suéd. *lik* (cordage de bordure). Le mot serait donc p. *ralique* ou *ralinque.* — D. *ralinguer.*

RALLIER, = *re* + *allier.* — D. *ralliement.*

RAMAGE, 1. branchage, feuillage, 2. ellipse pour *chant ramage*, cantus silvestris. La dernière signification se rattache à un ancien adj. *ramage* (type *ramaticus*) qui signifiait *silvestris.* Du primitif L. *ramus.* — D. *ramager.*

RAMASSE, de l'it. *ramazza*, espèce de traineau en branchage, dér. de *ramus*, branche. — D. *ramasser*, traîner dans une ramasse.

RAMASSER, = *re* + *amasser.* — D. *ramas* (subst. verbal), *ramassis.*

RAMBOUR, espèce de pomme, anc. *rambures;* de *Rambures*, localité des environs d'Amiens.

1. **RAME**, branche plantée en terre, pour soutenir des pois, du L. *rama* p. *ramus*, branche. Voy. l'art. suiv. — D. *ramer.*

2. **RAME**, aviron; c'est le même mot que le précédent, c'est-à-dire le correspondant de it., esp., prov. *rama*, branche, formes féminines du L. *ramus.* Le mot *rame*, dans plusieurs métiers, exprime un instrument, un bâton servant à remuer des matières en fusion ou liquides; il n'est donc que très naturel de lui voir prendre la valeur d'aviron. Cp. gaél. *ramh*, qui signifie branche et rame. — Il n'est pas admissible que *rame* vienne de l'équivalent L. *remus* (it., esp., port. *remo*, cat., prov. *rem*); ce primitif aurait fait *rein*, comme *ramus* a fait *rain.* Cette forme *rein* se trouve en effet dans la Chronique de Benoit (XIIe siècle); il y a donc, dans les diverses formes romanes, un double courant, l'un partant de *ramus*, l'autre de *remus;* ce n'est pas au dernier qu'appartient la forme *rime*, fréquente dans l'ancienne langue et usuelle surtout dans Froissart, laquelle procède direct. du vha. *riemo*, nha. *riem*, nl. *riem* = (rame). — D. *ramer.*

3. **RAME**, mesure de papier (vingt mains), vfr. *raime*, angl. *ream*, it. *risma*, esp., port. *resma*, néerl. *riem.* De l'arabe *rizma*, ballot, paquet; cette étymologie, posée par Sousa, suivie par Pihan et Engelmann, et en dernier lieu démontrée par Dozy, ne laisse plus aucun doute. La fabrication de papier de coton, introduite en Espagne par les Arabes, florissait dans ce pays pendant le moyen âge. L'it. *risma*, syncopé en *rima*, a donné les formes *rim, riem, ream;* par apocope elle a produit l'all. *ries*, suéd. *ris.* Le fr. *rame* suppose donc des intermédiaires *raisme, resme.* — L'étym. ἀριθμός (nombre), proposée par Muratori, doit être définitivement écartée. — D. *ramette*, rame de petit papier.

4. **RAME**, dim. *ramette*, châssis d'imprimeur, du nl. *raam*, all. *rahmen*, cadre.

RAMEAU, *ramel**, d'un type L. *ramellus**, dim. de *ramus*, branche.

RAMÉE, branchages, fagot de rames, feuillée; dér. du L. *ramus*, branche.

RAMENER, = *re* + *amener.*

RAMENTEVOIR, vieux mot = faire souvenir; c'est un composé du verbe vfr. *amentevoir* ou *amentoivre*, prov. *amentaver;* ce dernier représente la phrase lat. *ad mentem habere*, it. *a mente aver*, avoir à l'esprit, se souvenir. Le sens « se souvenir » a, dans la suite, tourné en celui de « faire souvenir »; cp. *cesser* = faire cesser, *passer* = faire passer, etc.

RAMEQUIN, tranche de pain grillée, sur laquelle on étend de la crème ou du fromage; c'est l'all. *râm, rahm*, crème, pourvu du suffixe diminutif néerl. *kin, ken* (all. *chen*).

RAMEREAU, voy. *ramier.*

RAMETTE, voy. *rame* 3 et 4.

RAMEUX, L. *ramosus* (ramus).

RAMIER, pigeon ramier, = qui perche sur

les branches, pigeon sauvage, dér. du L. *ramus*, vfr. *rain*, branche. — D. dim. *ramereau*.

RAMIFIER, d'un type *ramificare*, faire des branches (*ramus*).

RAMILLE, prov. *ramilla*, menues branches, dér. dimin. de *ramus*, branche.

RAMINAGROBIS, nom appliqué par Rabelais au poète Guillaume Cretin, par La Fontaine au chat. Nicot disait que c'était un mot « de gaudisserie », forgé à plaisir pour tourner en ridicule un homme grave. Borel y voyait une corruption de *domine Grobis* (*grobis* est un vieux mot fr. signifiant homme fier, important, présomptueux, voy. Godefroy). Selon Le Duchat, c'est un composé de *ra* (abrégé de *raoul*, matou) + *hermine* (fourrure) ou *mine* + *grobis*; le mot signifierait donc soit le matou qui fait le grobis sous la fourrure d'hermine, soit le raoul ou matou à mine de grobis. D'autres, se fondant sur la forme *rominagrobis*, rattachent *romina* au verbe *rominer*, qui se dit en Berry du murmure de satisfaction des chats. La critique n'a pas trop de prise dans les questions de cette nature; aussi nous nous abstenons de nous prononcer.

RAMINGUE, prov. *ramenc*, it. *ramingo* = jeune faucon, qui vole de branche en branche. C'est un dérivé de *ramus*, branche; le suffixe cependant est germanique. Le fr. a transporté le mot au cheval têtu, rétif.

RAMON, balai, dér. de L. *ramus*, branche. — D. *ramoner* (dans les patois, vergeter, fouetter), d'où *ramoneur*.

RAMPE, voy. l'art. suiv. — D. *ramper*, t. d'architecture.

RAMPER; l'acception actuelle est déduite de l'ancienne signification « gravir, grimper », encore propre à l'angl. *ramp*, et à laquelle se rattachent le subst. *rampe*, plan incliné, montée, escalier (puis balustrade d'escalier), et le terme héraldique *lion rampant* = montant. *Ramper*, grimper, est de la famille de l'it. *rampa*, griffe, *rampare*, donner des coups de griffe, et *rampo*, crochet. Or, ces mots se rapportent au bas-all. *rapen* (en Bavière *rampfen*), s'accrocher. Le prov. a, pour *ramper*, la forme non nasalisée *rapar*. L'enchaînement des significations se présente donc ainsi : s'accrocher, grimper, gravir, aller à quatre pattes, ramper. Voy. aussi l'art. *grimper*. Après tout, il se peut bien que le L. *repere* ait exercé quelque influence sur la production du sens moderne de *ramper*. — D. *rampin*; ad., t. de manège; *ramponeau*, jouet d'enfant (v. Littré).

RAMPONEAU, nom d'un célèbre cabaretier de la Courtille, d'où vient, dit-on, l'expression populaire *ramponer*, boire un peu plus qu'il ne faut.

RAMPONNER, vieux mot signifiant railler et correspondant à l'it. *rampognare*, tirailler, pincer, injurier, puis gronder, gourmander, réprimander. L'it. *rampognare* est un dér. du subst. *rampogne*, croc, griffe, dér. lui-même de *rampa*, m. s., mentionné à l'art. *ramper*. Pour la filiation du sens, cp. *railler*, pr. gratter, déchirer; *ramponner* en vfr. aussi *rampromer*), c'est pr. donner des coups de griffe; nous disons bien aussi au figuré donner des coups de patte.

RAMURE, branchage d'un arbre, bois d'un cerf, dér. du L. *ramus*, branche.

RAN, dans quelques contrées = bélier; c'est le néerl. et angl. *ram*, all. *ramm*, m. s.

RANCART, dans la locution *mettre au rancart*, mettre de côté. On a proposé deux explications. Baudry, dans Littré, suppose qu'il faudrait lire *rencart*, qui serait p. *récart* (de *re* + *écarter*); Delbouille, en effet, dans son Gloss. de la vallée d'Hyères, cite la loc. « mettre au *récart* ». D'autre part, le Gloss. du doyen Bridel (Suisse romande), mentionne un mot du Valais *rakard*, signifiant fenil, petite grange.

RANCE (all. *ranzig*), esp. *rancio*, du L. *rancidus* (pour la chute du suffixe, cp. *pâle* de *pallidus*, *net* de *nitidus*). — D. *rancir*, d'où *rancissure*.

RANCHE, échelon d'un rancher, du L. *ramex*, *-īcis*, branche, bâton (dér. de *ramus*). — D. *rancher*. — Le même latin *ramex*, *ramicis*, branche, a donné le terme de marine *rance*, bois pour consolider le haut d'un vaisseau, ainsi que les mots *rancon*, anc. = pique à trois branches, puis le t. héraldique *ranchier*, *rangier*, fer d'une faux.

RANÇON, vfr. *raençon*, angl. *ransom*, nl. *ransoen*, du L. *redemptionem*, rachat, subst. de *redimere*, racheter (ce verbe s'est conservé dans quelques patois sous la forme vfr. *raembre*). — D. *rançonner*, mettre à rançon, fig. surfaire le prix.

RANCUNE, modification du vfr. *rancure*, ital., prov., esp. *rancura*, qui, lui, accuse un type L. *rancórea*, *rancória*, dér. de L. *rancor*, 1. rancidité, 2. rancune (Saint Jérôme). Voy. Gröb. Ztschr., V, 98. — Le L. *rancor* a donné vfr. *rancœur*, prov. *rancor*, it. *rancore*. — En vfr., *rancune* signifiait aussi « contrariété, chagrin », *faire rancune* = molester. — D. *rancunier*.

RANDON, impétuosité, violence; de là *randonner*, aller rapidement, d'où le subst. *randonnée*, circuit que fait un bête lancée autour d'un lieu avant de le quitter. D'après Diez, *randon*, prov. *rando*, est le dér. du prov. *randa*, qui signifie point extrême, puis fig. résolution extrême, violence, d'où la locution adverbiale *a randa*, jusqu'au bout, d'emblée. Or, *randa* vient du vha. *rand* (encore en usage dans la langue actuelle) = extrémité, lisière. Gachet appuie cette étymologie en rapprochant l'ancienne expression *aller tout à ung coron* (vfr. *coron*, coin, bout, côté), qui signifie aller tout d'un bout, tout d'une file. Il compare aussi le *mauvais coron* de Froissart (= mauvaise fin) avec l'équivalent *mal randon* employé dans Gilles de Chin. — Chevallet rapporte *randon*, course rapide, au mot germanique *rennen*, courir. Cela est insoutenable. — Si l'étymologie de Diez n'est pas la bonne, je serais disposé à voir dans les

mots en question des dérivés nasalisés de l'adj. *rade*, rapide (cp. *rendre* de *reddere*, *jongler* de *joculari*, *lanterne* p. *laterne*, etc.), bien que je ne me dissimule pas que cette étymologie soulève certaines difficultés. — Le picard a conservé encore le verbe *randir*, p. aller çà et là; le rouchi a *randouiller*, remuer avec fracas, avec rudesse.

RANG, vfr. *renc*, picard *ringue*, prov. *renc*, ligne, file, série. Ce mot a passé du roman dans un grand nombre de langues tant germaniques que celtiques : all., néerl., suéd. *rang*, angl. *rank*, cymr. *rhenge*, bret. *renk*. Diez le dérive du vha. *hring*, cercle (voy. aussi *harangue*), et particulièrement cercle de personnes réunies dans un but déterminé, donc pr. rangée circulaire (cp. vfr. faire *renc* autour de soi). L'idée de cercle s'étant, dans la suite, effacée, il ne serait resté que celle de disposition, arrangement de personnes ou de choses sur une même ligne. — Une autre conjecture que je me permettrai d'émettre consiste à voir dans le prov. *renc* une forme nasalisée et masculine soit du L. *rega*, primitif inusité de *regula*, pr. ligne droite, soit du vha. *riga*, ligne. Le prov. présente, avec le même sens, un féminin *rengua*. — D. *ranger*.

1. **RANGER**, verbe, pr mettre en rang; voy. l'art. préc. — D. *rangée*; cps. *arranger*, *déranger*.

2. **RANGER** ou *rangier*, autre nom du renne, dérivé du laponais *raingo*, norv. *hraingyr*.

RANZ *des vaches*, litt. la marche des vaches; l'étym. de ce terme particulier à la Suisse romande n'est pas certaine; Brachet identifie le mot avec *rang*, Littré fait intervenir un mot all. *ranz*, course rapide, dont aucun dictionnaire ne fait mention.

RAOUT, voy. *rout*.

RAPACE, prov. *rapatz*, du L. *rapacem* (rapere). — D. *rapacité*, L. rapacitatem.

RAPATELLE, toile de queue de cheval. Bugge (Rom., III, 156) imagine un mot portugais **rabatela* p. **rabitela* (cp. *rabacoelha* p. *rabicoelha*), composé de *rabo*, queue et *tela*, toile.

RAPATRIER, = *re-apatrier*, pr. rentrer ou faire rentrer dans la *patrie*. Dans la langue des trouvères, le mot correspondant *rapairier* signifiait, comme *repairier*, revenir, retourner; voy. pl. b. *repaire*.

RÂPE, voy. *râper*. — *Râpe*, grappe de raisin, a donné *rapé*, boisson obtenue avec de l'eau jetée sur la *râpe*.

RÂPER, anc. *rasper*, it. *raspare*, esp. *raspar*, du vha. *raspôn*, ramasser, ratisser, nha. *raspeln*, angl. *rasp*. — D. *râpe*, 1. instrument pour *râper*; 2 = it. *raspo*, esp., prov. *raspa*, grappe de raisin dont on a enlevé les grains (cp. *rafle*); *râpure*.

RAPETASSER, = *re* + *apetasser*; le primitif se trouve dans le langued. *petas*, lambeau, pièce, esp. *pedazo*, morceau. C'est, d'après Diez, le *pittacium* des Latins, morceau de papier, de toile ou de cuir, BL. *pitacium*.

RAPETISSER, voy. *petit*.

RAPIDE (formation savante p. *rade*), L *rapidus* (rapere). — D. *rapidité*, L. rapiditatem. — Voy. aussi *rade*.

RAPIÉCER, = *re* + *apiécer* (pièce); diminutif *rapiéceter*.

RAPIÈRE, d'où l'all. *rappier*, angl., néerl. *rapier*. Ce mot est de source germanique, et appartient à la famille de l'all. *rappen*, *raffen*, arracher, ou à celle du goth. *raupjan*, vha. *roufan*, all. mod. *raufen*, arracher, fig. se batailler (cp. l'expr. *raufer* = rapière). Diez, insistant sur le caractère péjoratif du mot *rapière*, est disposé à le dériver, comme l'avait fait le P. Labbe, du subst. *râpe*; la *rapière* (p. *raspiere*) serait donc pr. une lame ébréchée.

RAPIN, élève peintre, puis mauvais peintre; p. *raspin*, râpeur ou broyeur de couleurs?

RAPINE, L. *rapina* (rapere). Voy. aussi *ravin*. — D. *rapiner*.

RAPPELER, = *re* + *appeler*. — D. *rappel*, aussi, mais avec un sens modifié, *ré-appel*.

RAPPORTER, = *re* + *apporter*; c'est, dans ses diverses acceptions, la traduction du L. *referre* (d'où *référer*, *relation*). — D. *rapport*, *rapporteur*. — L'angl. dit *re-port*.

RAPSODE, grec ῥαψῳδός, litt. = qui coud ensemble (ῥάπτειν) des chants (ᾠδή) détachés. — D. *rapsodie*, gr. ῥαψῳδία, fig. mauvais ramas littéraire.

RAPT, vfr. *rat*, prov. *rap*, it. *ratto*, du L. *raptus* (rapere), enlèvement.

1. **RAQUETTE**, esp. *raqueta*, d'après Diez de l'it. *racchetta*, contraction de *retichetta*, dér du L. *rete*, réseau, filet. — Littré l'identifie avec le vfr. *rachette*, *rasquette*, paume de la main, plante du pied, dim. du BL. *racha*, qui signifie la carpe, le tarse et qui vient de l'arabe. — D. *raqueton*.

2. **RAQUETTE**, aussi *roquette*, *roquet*, fusée de guerre, all. *rakete*, angl. *rocket*, de l'it. *rocchetta*, dimin. de *rocca*, quenouille. Cp. le rapport entre *fusée* et *fuseau*.

RARE, L. *rarus*. — D., *rareté* L. raritatem; *raréfier*, prov. *rareficar*, d'un type *rarificare*.

RAS, dont le poil est rasé. L. *rasus* (radere). La vraie forme française p. *rasus* est *rez* (v. c. m.), dont notre mot partage les acceptions. La *table rase* est pr. une planche grattée, nue, sur laquelle on n'a pas encore gravé. — D. subst. *ras* (nom d'étoffe); *rasade*, = contenu d'un verre rempli *à ras*; *rasière*, mesure de grains remplie *à ras*. — Voy. aussi pl. h. la variété *rais*.

RASADE, voy. *ras*. — D'autres, sans nécessité, ont recours au prov. *rajada*, filet, petite quantité de liquide, de *rajar*, couler.

RASE, poix, du L. *rasis*.

RASER, du L. *rasare*, fréq. de *radere*. — D. *rasoir* (prov. *razor*, it. *rasoio*, BL. *rasorium*); terme burlesque *rasibus* = tout ras, tout contre; sans doute une expression forgée par les moines, d'un emploi très ancien;

l'expression *rasibus de* (à ras de) se voit souvent dans Commines.

RASIBUS, voy. *raser*.

RASIÈRE, voy. *ras*.

RASSASIER, = *re*+*assasier* (type *ad-satiare*).

RASSEMBLER, = *re*+*assembler*.

RASSEOIR, = *re*+*asseoir;* d'où le part. adj. *rassis* (au sens fig., syn. de *posé;* l'all. dit de même *gesetzt*).

RASSÉRÉNER = *re*+*asséréner* (factitif du L. *serenus*, serein); opp. de *assombrir*.

RASSIS, voy. *rasseoir*.

RASSOTER, intensitif de *assoter* (v. c. m.).

RASSURER, = *re-assurer*.

RAT, it. *ratto*, esp., port. *rato*, prov. *rat*. Le nom de ce quadrupède correspond plutôt au vha. *rato* (masc.), ags. *raet*, qu'au gaél. *radan*, bret. *raz*. Que dire de l'opinion de Barbazan, qui rapportait *rat* à *radere*, et de celle de Ferrari, qui se permet l'enfilade que voici : *mus* (souris), *muris*, *murus*, *muratus*, *ratus*, *rat!* — La Fontaine a fait usage d'un fém. *rate;* il correspond à l'all. mod. *ratte*, *ratze*. — D. *raton*, *ratier* (chien), *ratière*. — Voy. aussi *rater*.

RATACONER, mot populaire = raccommoder, ravauder, it. *rattaconare;* c'est remettre des *tacons* ou pièces, voy. *tache*.

RATAFIA, anc. *ratafiat*, mot d'origine indienne, d'après Ménage. D'autres, en désespoir de cause, ont imaginé que c'était un verre de liqueur qu'on buvait en ratifiant un contrat, et que le mot vient de la formule latine *rata fiat conventio !* — Au Suppl. de Littré, je trouve une solution moins fantaisiste; *ratafia* serait un composé de *arack* ou *rack*, eau-de-vie de riz, + *tafia*, eau-de-vie de canne.

RATATINER; d'origine inconnue. Roquefort le dérive de *rat* en l'expliquant par « se resserrer comme le rat dans son trou ». Cela me sourit peu. J'ai l'idée que c'est un redoublement populaire de *ratiner*. On pourrait aussi le ramener à *tatiner* (de *tâter*), en partant d'un sens premier chiffonner par le maniement, d'où celui de rider.

RATATOUILLE, d'origine inconnue; le champ. a *ratatinis*, = ragoût de viandes mêlées. Nisard prend pour primitif *tatouiller*, tâter d'une façon mal avenante; Littré rapproche *tatouzâ*, mot de la Bresse signifiant ragoût, et le poitevin *tatouillade*, mauvaise marmelade. Le mot pourrait aussi tenir au vfr. *teouiller*, auj. *touiller*, brouiller.

RATE; d'après Frisch (approuvé par Diez), du néerl. *rate*, gaufre de miel, à cause de la ressemblance du tissu cellulaire de la rate. Quant au néerl. *rate*, il correspond au v. saxon *râta*, mha. *raz*. L'anc. français le possédait également sous la forme *raie* ou *rée* de miel, dont nous avons conservé le dér. *rayon* (p. *réon*), gâteau de miel. — D. dim. *ratelle* (v. c. m.), *dératé*, vif, alerte.

RÂTEAU, anc. *rastel*, it. *rastello*, *rastrello*, esp. *rastillo*, du L. *rastellus*, dim. de *rastrum*. — D. *râteler*, *râtelée* de foin, *râtelier*, objet composé d'une suite de dents ou de chevilles, comme un râteau.

RÂTELÉE, voy. *râteau* et *ratelle*.

RÂTELER, de *rastel**, voy. *râteau*.

RÂTELIER, v. *râteau*.

RATELLE (terme vieilli), dimin. de *rate*, signifiant rate et mal de rate. — D. *rate leux; râtelée* (anc. sans circonflexe) dans « dire sa râtelée », pr. se décharger la rate.

RATER, manquer, ne pas réussir; je ne sais d'où vient ce mot. « Le fusil rate » serait-ce pr. « le fusil a ses caprices », de sorte que *rater* se rapporterait au subst. *rat*, au sens figuré de caprice, d'où le terme populaire *ratier*, capricieux, bizarre? Cette étym. est approuvée par Littré.

RATIER, 1. qui chasse aux *rats*, 2. capricieux, voy. l'art. préc. — Le vfr. *ratier*, morose, difficile, chiche (voy. mon Gloss. des Poésies de Froissart), me semble tout aussi bien se déduire de *rate* (cp. *dératé*, qui dit le contraire).

RATIFIER, BL. *ratificare* = ratum facere. — D. *ratification*.

RATINER, friser, gaufrer; peut-être du flam. *rate*, gaufre de miel (voy. *rate*). Le vfr. *ratin*, *ratis*, fougère, fournirait une excellente origine, si l'existence réelle de ce mot, cité dans Trévoux, n'était pas contestable (voy. Diez). — D. *ratine*, angl. *ratteen*, esp. *ratina*, it. *rattina*, néerl. *ratijn*, étoffe de laine ratinée.

RATION, du L. *rationem*, au sens primitif de calcul, compte, mesure. — D. *rationner*.

RATIONNEL, du L. *rationalis* (ratio).

RATISSER, ôter en raclant, dérivé de l'ancien verbe *rater*, effacer, ou plutôt directement (car un suffixe verbal *isser* n'existe pas) du subst. dérivé *ratis*. — Quant à ce verbe *rater*, qui est aussi l'ascendant de *rature*, l'absence d'une *s* devant *t* ne permet pas de le rapporter au même thème que *râteau*. Littré met en avant, sans toutefois rien affirmer, soit un type *raptare* (de *rapere*), enlever, soit le verbe *rater*, ronger (que l'on peut supposer d'après l'anc. mot *raté* = rongé par les rats). Un type *raditare* ne serait-il pas tout aussi bien admissible?

1. **RATON**, petit rat, dim. de *rat*.

2. **RATON**, pâtisserie, dim. du néerl. *rate*, gâteau de miel (voy. l'art. *rate*).

RATURE, voy. s. *ratisser*. — D. *raturer*.

RAUQUE, L. *raucus*.— D. *raucité*, L. raucitatem; *enrouer* (v. c. m.).

RAVAGE, dommage fait avec violence et rapidité; ce subst. présuppose un verbe *raver*, correspondant au prov., esp., port. *rapar*, et tiré, par métaplasme, du L. *rapere*. Ou le subst. *ravage* viendrait-il de la forme *ravir?* cp. *remplage* de *remplir*. — D. *ravager*.

RAVALER, = *re*+*avaler*, tant au sens de rabaisser que dans celui de faire descendre dans l'estomac. — D. *ravale*, instrument aratoire pour niveler le terrain.

1. **RAVAUDER**; ce verbe représente, dans ses deux acceptions, raccommoder à l'aiguille

et ranger, fureter, un type latin *re-advalidare*, remettre en état, en ordre ; cp. *raccommoder* = *re-adcommodare*.

2. **RAVAUDER**, dire des discours futiles, impertinents, maltraiter de paroles, est probablement un homonyme du préc. Ce serait un dérivé de *ravaut*, fanfaron, diseur de sornettes (mot supposé) et primitif à son tour du subst. abstrait *ravaut*, bourde, moquerie, signalé dans le Gloss. de Gachet. Quant à *ravaut*, fanfaron, appartient-il au même thème *rav* (d'où bourg. *ravasser* = rêvasser), formé au moyen du suffixe *alt* (cp. *badaud*)? Kiliaen donne le subst. *rabaud*, dont les acceptions concordent avec celles attachées à *ribaud*, et *rabauderij* « nequitia, scurrilitas, jocus scurrilis et lascivus » et le verbe *rabauden*, scurram agere. Ce *rabaud* est-il le correspondant du fr. *ravaut?* cela reste à examiner, ainsi que la question si *rabaud* est une simple modification de *ribaud*, qui est absent dans Kiliaen. — Il faut écarter, pour expliquer *ravauder*, aussi bien all. *rabbelen*, bavarder, que L. *rabulare*, criailler, chicaner.

RAVE, L. *rapa*. — D. *ravier*, *ravière*.

RAVELIN, anc. *revelin*, esp. *rebellin*, port. *revelim*, it. *revellino*. On pense que le mot italien est la source des autres formes romanes. Et voici comment l'explique Storm (Rom., V, 182). *Rivellino* est p. *rivallino* par suite d'un faux rapport avec *rivella* (bord) et est le dim. de **rivallo*, subst. verbal d'un verbe **revallare*, jeter un nouveau rempart. Ou bien *rivallo* est = *re* + *vallo* (L. *vallum*), cp. le terme it. *ripiano*, second plan.

RAVIGOTER, vfr. *resvigoter*, altération des anc. verbes *resvigorer*, *ravigorer*, tirés du L. *vigor*, fr. *vigueur;* cp. l'it. *rinvigorire*. — D. *ravigote* = mets ravigotant.

RAVIN, RAVINE ; ces mots sont, comme *ravage*, issus du L. *rapere*, arracher, entraîner (cp. prov. *rabina*, vfr. *ravine*, impétuosité, rapidité) ; d'autres les rattachent à tort au BL. *lavina* (p. *labina*), éboulis.

RAVIR (angl. *ravish*), it. *rapire*, du L. *rapere* avec changement de conjugaison. — D. *ravisseur*, *ravissant*, *ravage* (?) (v. c. m.).

RAVISER = *re* + *aviser*.

RAYER, voy. *raie* 1. — Dans l'anc. langue, *raier* signifie couler, jaillir, mais comme tel c'est un dér. de *rai* (= radius), jet d'eau.

1. **RAYON**, jet de lumière, voy. *rai*. — D. *rayonner*, jeter des rayons.

2. **RAYON**, gâteau de miel, voy. *rate*.

RAZ, courant de mer très violent, mot bas-breton (du L. *raptus*, action de *rapere?*).

RAZZIA, de l'arabe *rhaziat*, expédition guerrière des musulmans contre les infidèles.

RE-; ce préfixe latin est très vivace dans les langues romanes. Il marque tantôt répétition, tantôt retour ou action rétroactive; souvent aussi il ne fait que reproduire l'idée du verbe simple sans valeur sensible. Devant les verbes commençant par *a* ou *é*, particulièrement si cet *a* ou cet *é* répond à *ad* ou *ex* lat., l'*e* du préfixe est élidé, ainsi *r-avaler*, *r-échauffer*. Il en est de même devant le préfixe *en* : *r-enforcer*, *r-emporter*. Devant un simple commençant par *s*, l'*s* est redoublée (*res-sembler*, *res-sentir*), sauf quand le préfixe exprime itération (*resaluer*) et dans les compositions remontant au latin (*résoudre*, *résister*). *Re* est généralement (les exceptions sont nombreuses) prononcé et écrit *ré* dans les mots reproduisant des vocables latins composés avec *re* (*référer*, *répéter*). Cependant, quand il s'agit d'accentuer le caractère itératif du préfixe, on emploie *re* (cp. *reformer* et *réformer*, *resigner* et *résigner*, *recréer* et *récréer*). Il règne du reste à ce sujet du désordre ; ainsi l'on dit *rebelle*, *recevoir*, *religion*, *remettre*, bien qu'on dise *rébellion*, *réception*, *irréligieux*, *rémission*. Devant les voyelles (sauf ce qui a été remarqué quant aux préfixes romans *a*, *é* ou *en*) et devant *h* (exceptez *rhabiller*), on dit en général *ré*, p. ex. *ré-itérer*, *ré-ussir;* de même devant *a* dans les cas suivants : *ré-assurer*, *ré-appeler*, différents de *rassurer*, *rappeler*.

RÉAL, variété de *royal*, L. *regalis*.

RÉALISER, RÉALITE, dér. de *réel* (L. realis).

RÉBARBATIF, rude, repoussant, adj. tiré de *rebarbe*, qui se disait au XVIe siècle avec un sens analogue à *contre-poil* ou *rebours*. Ménage croyait assez drôlement que rébarbatif marquait la grimace d'un homme qui mâcherait de la *rhubarbe!*

REBAUDIR, vfr. *resbaldir* (itératif de *esbaldir*), ranimer, rendre du courage, du vfr. *baut*, hardi, joyeux, voy. *baudir*.

REBEC, vielle, it. *ribeca*, port. *rabeca*, cat. *rabaquet*, prov. *rabey ;* ces mots, ainsi que l'it. *ribeba*, vfr. *rebebe*, *rubebe*, et l'esp. *rabel*, port. *arrabil*, vfr. *rebelle*, m. s., se rapportent à l'arabe *rabâd*, qui désigne un instrument analogue en forme ronde. Pour la mutation de *b* en *c*, Diez cite les mots esp. *jabeba* et *jabega*, flûte mauresque. — Voy. aussi *rabâcher*.

REBELLE, L. *rebellis*, qui recommence la guerre. — D. *rébellion*, L. rebellionem ; verbe *se rebeller*, L. rebellare.

REBÉQUER (SE), dér. de *bec;* cp. l'expr. se prendre de bec avec qqn., se défendre du bec, etc.

REBIFFER, résister ; d'origine aussi obscure que *biffer*.

REBONDIR, voy. *bondir*. L'adj. *rebondi* (pour ainsi dire « repoussé ») parle en faveur de l'étymologie *bontir* p. *botir*, *boter*.

REBORD, pr. deuxième *bord* ou bord surajouté, ou bord replié.

REBOUCHER, fausser, émousser, voy. *bouquer*.

1. **REBOURS**, contre-poil, voy. *brosse*. — D. *rebrousser*, brosser, peigner à contre-poil, puis (avec ou sans *chemin*) revenir sur ses pas. Pour la variation *rebourser* et *rebrousser*, comparez vfr. *tourser*, forme antérieure de *trousser*. — G. Paris (Rom., X, 55) n'admet pour BL. *rebursus* aucune parenté avec *brosse ;* il n'est selon lui qu'une simple variété de

reburrus. Je n'en suis pas pleinement convaincu.

2. **REBOURS**, adj., = revêche, peu traitable; c'est prob. le même mot que le préc.; sinon, par le BL. *reburrus*, hérissé, un dérivé de *bourre* (v. c. m.).

REBRASSER, retrousser, de *bras;* donc litt. relever les manches; de là *rebras**, revers.

REBROUSSER, voy. *rebours* 1.

REBUFFADE, voy. *bouffer*.

RÉBUS, du L. *rebus* (abl. plur. de *res*) = par les choses. Le *rébus* est une charade en action ou « par objets » figurés. D'après Ménage, le mot vient des pièces satiriques que les clercs de Picardie composaient tous les ans à l'époque du carnaval et qui, roulant sur les affaires du temps, étaient dites « de *rebus* quæ geruntur ».

REBUT, voy. l'art. suiv.

REBUTER, repousser, rejeter, it. *ributtare*, de *buter* = *bouter*. — Subst. verbal *rebut*, 1. action de rebuter, 2. choses rebutées.

RÉCALCITRER, L. *re-calcitrare* (calx), regimber, ruer. — D. adj. *récalcitrant*.

RÉCAPITULER, L. *recapitulare*, pr. revenir sur les points principaux (*capitula*).

RECÉLER, voy. *céler*. — D. *recel*.

RECENSER, L. *re-censere*. — D. *recensement*.

RÉCENT, L. *recentem*. Le même primitif latin a donné à l'anc. langue *roisant*, frais. Voy. aussi *rechinser*. — D. adv. *récemment*.

RECEPER, de *cep*.

RÉCÉPISSÉ, mot latin, = avoir reçu. Le sens vient de la formule : X. déclare « avoir reçu », etc.

RÉCEPTACLE, L. *receptaculum* (re-cipere).

RÉCEPTION, voy. *recevoir*.

RECETTE, voy. *recevoir*.

RECEVOIR, vfr. *reçoivre*, du L. *recipere*. — D. *recevable*, *receveur*, *reçu* (subst.). Du part. prés. latin *recipiens* vient le terme de chimie *récipient;* du part. fut. pass. *recipiendus*, le mot *récipiendaire*, celui qu'il s'agit de recevoir ou d'admettre. — Au supin latin *receptum* ressortissent les subst. receptio, fr. *réception*, et BL. recepta, fr. *recepte**, *recette*, qui signifie à la fois 1. ce qui est reçu, opp. à ce qui est dépensé; 2 fonction ou bureau de receveur; 3. prescription médicale (it. *ricetta*, all. *rezept*). Pour cette dernière acception, elle se rattache sans doute au mot initial des recettes, qui est *recipe* = prends (impératif de *recipere*), d'où le subst équivalent *récipé* = recette. *Recette* dit donc pr. « res receptæ », l'ensemble des ingrédients pris pour faire la composition d'un remède. D'un autre côté, le BL. *receptum* = procédé, moyen, méthode, pourrait engager à voir dans *receptum* et *recepta* l'effet d'une confusion avec *præceptum* = ordonnance.

RECEZ de l'Empire, résumé des délibérations de l'assemblée des États ou de la diète, lu au moment de la séparation; puis, en général, loi faite par une assemblée législative; du L. *recessus*, action de se retirer, départ. Le mot se dit en all. *reichstags-abschied*, pr. séparation ou départ de la diète.

RÉCHAPPER, = *re* + *échapper*.

RÉCHAUD, vfr. *reschaut*, subst. verb. d'un verbe *réchauder*, correspondant fr. de l'it. *riscaldare* (type L. *re-ex-calidare*).

RÉCHAUFFER, voy. *chauffer*.

RÈCHE, anc. *resche*, *resque*, rude, âpre, de l'all. *resche*, rude, cassant. Dans le midi de l'Allemagne, j'ai souvent entendu appliquer *räsch* ou *ras*, à du fruit âpre au goût, au vin d'une saveur un peu âcre. — D. vfr. et dial. *rechin*, fém. *rechigne*, rude, grossier, rébarbatif, qui est, d'après Diez, le primitif du verbe *rechigner*, anc. aussi *rechiner*, être de mauvaise humeur (cp. le sens figuré de l'all. *sauer*, aigre, et du fr. *maussade*, pr. = de mauvaise saveur). — Voy., contre l'opinion de Diez, celle de Fœrster à l'art. *rechigner*.

RECHERCHER; ce verbe fournit un exemple bien sensible du caractère intensitif du préfixe *re*. — D. *recherche*.

RECHIGNER, d'après Diez, de *rechin*, voy. *rêche*. — D'une étude minutieuse consacrée à ce verbe par Fœrster (Gröber, Zeitschr., III, 264), il résulte que, dans aucune de ses acceptions, il ne dérive de *rêche* ou *rechin*. Les diverses applications du mot remontent à l'idée fondamentale « faire la grimace, grincer les dents » et au vha. *kînan* (« adridere »), qui explique aussi les anc. formes composées (*eschignier*, *reschignier*, *treskignier*, *reskignier*. — G. Paris (Rom., VIII, 629) adhère au raisonnement de Fœrster, mais en observant que jusqu'ici les exemples du changement de *ki* all. en *chi* fr. lui paraissent douteux. J'avais, dès 1867 (*Jahrbuch für rom. u. engl. Lit.*, VIII, 82), eu l'occasion de relever la glose *chinur* = *gannionem*, qui aux yeux de Förster assure l'étymologie germanique.

RECHIN, fém. *rechigne*, voy. *rêche;* ce mot, inusité dans la langue actuelle, est non pas, comme pensait Diez, issu de *rêche* (v. c. m.), mais plutôt un dérivé du verbe *rechigner* (cp. **délivre* de *délivrer*). C'est de lui que procède l'it. *arcigno*, aigre, âpre (*far viso arcigno* = rechigner).

RECHINSER, t. de métier, laver la laine dans l'eau claire. Ne vient pas, comme dit Littré, du BL. *resincerare;* c'est plutôt le vfr. *rechincier*, relaver, rincer, pic. *rechinchier*, rincer à l'eau claire (Corblet). Or, ces formes paraissent concourir avec prov. *recensar*, it. (Ferrare) *arsenzar*, (Modène) *arzinzer*, (Mantoue) *arsanzar*, que Diez et, après lui, Mussafia (Beitrag, etc., p. 94) ont traité par le type latin *recentiare* (de *recens*), pr. renouveler, rafraîchir. Cette étymologie a été ébranlée par G. Paris (Rom., IX, 482), qui, objectant que *recentiare* eût donné *roisancier* (voy. plus bas *récent*), tient notre mot plutôt pour apparenté à vfr. *cinces*, *chinces*, chiffons, lambeaux servant à laver.

RECHUTE, du verbe *rechoir*, comme *chute* de *choir*. — D. *rechuter*.

RÉCIDIVE, du L. *recidivus* (re-cidere), qui retombe (dans la même faute). — D. *récidiver*.

RÉCIF, aussi *ressif* et *rescif*, chaîne de rochers à fleur d'eau. Commençons par repousser formellement la baroque opinion de Chevallet, qui fait venir *récif* d'un vocable germ. de même sens, savoir l'all. *riff* (ou plutôt d'un anc. all. *riif* que nous ne connaissons pas et qui nous semble bien suspect), angl. *reef*, holl. *rif*. Comment, en vertu de quelle loi ou d'après quels précédents le philologue français a-t-il pu poser une étymologie de cette nature? Jamais ni *riff*, ni *riif* (?), ni *reef* n'ont pu se franciser par *récif*. Rien de plus étranger au génie du fr. que la disjonction d'une syllabe par l'insertion d'une consonne. *Récif*, comme nous l'apprend Diez, est l'esp., port. *ar-recife* (en port. aussi *recife*), et vient de l'arabe *al-araçaf*, *arraçaf*, rangée de pierres placées dans l'eau pour passer à gué. — Roquefort pensait a un type latin *recisus*, taillé, brisé; *recif* ou *recis*, cela lui semblait tout un.

RÉCIPÉ, voy. *recette*.

RÉCIPIENDAIRE, RÉCIPIENT, voy. *recevoir*.

RÉCIPROQUE, L. *reciprocus*. — D. *réciprocité*, L. reciprocitas; *réciproquer*, L. reciprocare.

RÉCITER, L. *re-citare*. — D. substantif verbal *récit*.

RÉCLAMER, L. *re-clamare*, litt. = récrier. — D. subst. verbal *réclame* (vfr. masc. *reclain*), pr. = rappel; subst. savant *réclamation*.

RECLURE, L. *re-cludere* (claudere); part. *reclus*, L. reclusus; subst. *réclusion*, L. reclusio.

RECOCHER, rabattre une pâte, de *cocher**, prov. *cochar*, presser, lequel peut s'expliquer soit par le L. *calcare*, fouler (voy. *cocher*), soit par une formation barbare *cociiare*, de *cogere*, serrer, condenser (à la rigueur il faudrait *coichier*).

RECOGNER, renfoncer, composé de *cogner*; de là subst. verbal *recoin*, litt. renfoncement, coin.

RECOIN, voy. l'art. préc.

RÉCOLER, du BL. *recolare*, repasser, examiner, vérifier de nouveau, lequel n'est pas nécessairement un métaplasme du L. *recolere*, reprendre en œuvre, pratiquer de nouveau; on trouve aussi le simple *collare*, vfr. *coler*, au sens de collationner, vérifier, lequel paraît avoir été dégagé du part. *collatus* (conferre), comme *prostrare* de *prostratus*. — D. *récolement*.

RÉCOLLET, du L. *recollectus*, recueilli, part. de *recolligere*, recueillir. En langage théologique ou ascétique, on se sert encore du terme *se récolliger* p. *se recueillir*, qui est le vrai mot roman correspondant. Le même participe *recollectus*, recueilli, contracté en *recolctus*, *recoltus*, a produit le subst. féminin *récolte* (cp. l'expr. *cueillette*, de *cueillir*), it. *raccolta*.

RÉCOLTE, voy. l'art. préc. — D. *récolter*.

RECOMMANDER, intensitif du L. *commendare* (mandare), confier.

RÉCOMPENSER, pr. compenser un service. Le mot fr. répond à la fois, pour la valeur, au cps. L. *com-pensare*, pr. donner un équivalent, et au cps. L. *re-pensare*, payer en retour. — D. *récompense*.

RÉCONCILIER, L. *re-conciliare*, pr. ramener, rapprocher, mettre d'accord.

RÉCONFORTER, voy. *conforter*. — D. *réconfort*.

RECONNAITRE joint à l'idée du simple *connaître* celle d'une seconde ou nouvelle présentation de l'objet. C'est le L. *re-cognoscere*, = 1. se rappeler; 2. examiner. Le fr. ajoute à ces acceptions classiques celle de « accepter ou avouer une chose comme réelle, comme vraie, comme légitime »; c'est là le résultat de l'examen. La reconnaissance ou constatation d'un service implique ou entraîne l'idée de gratitude; de là le terme *reconnaissant*, devenu synonyme du L. *gratus*. Ce dernier mot latin devait se romaniser en *gré*, mais *gré* existant déjà à l'état de subst. représentant le neutre *gratum*, il a fallu recourir à une autre façon d'exprimer la même chose. Le contraire de *gratus* nous est toutefois resté dans le mot savant *ingrat*. — D. *reconnaissant*, *-ance*, *-able*.

RECOQUILLER, retrousser en forme de *coquille*. On trouve aussi *recroquiller*.

RECORD, voy. l'art. suiv.

RECORDER, L. *re-cordari*, remettre à l'esprit, pr. au cœur (cp. notre expr. apprendre *par cœur*). De là le subst. *record*, pr. récit d'un fait (anc. = souvenir, mémoire), puis témoignage, attestation, témoin (pour cette conversion du sens abstrait en sens concret, cp. *témoin*, de *testimonium*). *Record*, témoin, cependant, n'est resté dans la langue que sous l'ancienne forme nominativale *recors*.

RECORS, voy. l'art. préc.

RECOURIR, L. *re-currere*, 1. courir en arrière, 2. courir de nouveau, 3. avoir recours à. C'est à la 3[e] acception latine que se rattache celle du subst. fr. *recours*, = L. *recursus* (lequel n'avait pas encore le sens du mot français).

RECOURRE*, reprendre, retirer qqch. d'entre les mains de ceux qui l'emportent. Du BL. *re-cutere* (= retro quatere), res captas recuperare, eripere. Ce verbe, par son étymologie, emporte l'idée de faire lâcher prise en employant la force, en frappant. Du part. *recussus* (vfr. *recous*, échappé, délivré) vient le subst. *recousse* (cp. le vfr. *secourre** = *succutere* et son subst. *secousse*). La forme variée *rescourre**, d'où *rescousse*, représente le type L. *re-excutere*. Voy. aussi *escousse*.

RECOURS, voy. *recourir*.

RECOUSSE, voy. *recourre*.

RECOUVRER, du L. *recuperare*, que les savants ont inutilement reproduit sous la forme *récupérer*. — D. *recouvrement*, *-able*.

RÉCRÉANCE, = nouvelle créance, de vfr. *recroire* au sens de confier à nouveau, remettre en crédit.

RECRÉER = créer de nouveau, et RÉCRÉER, ranimer, délasser, amuser, du L. *re-creare*, qui réunissait déjà les deux acceptions. — D. *récréation*, *-atif*.

RÉCRÉMENT, L. *recrementum*, déchet, excrément (re-cerno).

RÉCRIER (SE), = *re* + *écrier*, pr. répondre par un cri. Pour le sens fig., cp. le L. *re-clamare*.

RÉCRIMINER, BL. *recriminare*, pr. répondre à une incrimination. — D. *récrimination*, *récriminatoire*.

RECROBILLER (SE), se contracter; de la même racine *crob* que nous avons mentionnée sous *rabougrir*.

RECROÎTRE, voy. *recrue*.

RECROQUEVILLER, comme *recroquiller*, parait être un mot altéré de *recoquiller*, moyennant l'immixtion de l'idée de *croc*, chose recourbée, repliée.

RECRU, anc. *recreü*, harassé, fatigué, qui ne peut plus fournir à la peine; le même sens s'attachait autrefois à *recreant*, lequel prenait, en outre, le sens accessoire de lâche, sans courage. Ce sont des participes de l'ancien verbe *recroire*, qui, ainsi que son correspondant BL. *recredere*, signifiait « s'avouer vaincu, lâcher prise », litt. s'en remettre (se confier, L. *se credere*) à la merci du vainqueur. Or, on ne demande quartier que quand on est à bout de ses moyens ou quand on n'en peut plus. A nos mots fr. *recru* et *recreant* (dans les patois *récrant*) répondent les anc. mots it. *recreduto* et *recredente*, prov. *recrezut* et *recrezens* = convaincu. Le terme fr. *rendu* fournit un analogue parfait; il dit la même chose que *recru*, par le même enchainement logique. On a, par une bévue bien étrange, rapporté *recru* à *recrudescere*, qui dit juste le contraire. L'abbé Corblet, au mot *recrand*, cite une étymologie *requiem requærans* (sic); c'est de la plaisanterie.

RECRUDESCENCE, du L. *recrudescere*, pr. redevenir cru, violent; en parlant des blessures = se rouvrir.

RECRUE, subst. part. du verbe *recroître*, pr. accroissement, spéc. renouvellement, renfort de troupe, nouvelle levée de soldats, puis homme de la nouvelle levée. — A côté de *recrue*, il a dû exister une forme *recrute* (elle se trouve d'ailleurs encore en champ.; cp. *cheü*, fém. *cheüte*, d'où *chute*); c'est par elle que je m'expliquais jusqu'ici les formes étrangères all. *rekrut*, angl. *recruit*, it. et esp. *recluta* et particulièrement notre verbe *recruter*; mais la lecture de l'art. suivant fera voir que cette explication n'a que l'apparence de la vérité.

RECRUTER, mot introduit au XVIIe s. (voy. Littré). D'après G. Paris (Lemke's Jahrbuch, XI, 158), ce verbe est indépendant de *recrue* et représente une altération de l'anc. verbe *recluter*, rapiécer. « *Recluter* ou *recruter* un régiment, c'est le rapiécer, lui remettre des morceaux qui manquent; c'est une métaphore populaire, aussi les dictionnaires du XVIIe s. avertissent-ils que « ce mot n'est pas du bel usage ». De *recruter* un régiment, on en est venu, mais tard, à dire « recruter des hommes pour un régiment ». Quant à *recluter*, rapiécer, il vient, dit G. Paris, du vfr. *clut*, morceau, pièce d'étoffe, mot germanique, = norois *klutr*, suéd., dan. *klut*, angl. *clout*, morceau d'étoffe, chiffon. Notez que l'it. dit encore *reclutare* et l'esp. *reclutar* pour recruter, et *recluta* pour recrue. Faut-il en conclure que notre subst. *recrue* (anc. *recreue*), qu'on trouve dès le XVIe s., doive aussi se rattacher à *clut*? Nullement; je pense plutôt que c'est lui qui a déterminé la forme *recruter* p. *recluter*. »

RECTANGLE, du L. *rectus angulus*, angle droit. — D. *rectangulaire*.

RECTEUR, L. *rectorem* (de *regere*; cp. *régent* = professeur, du part. *regens*). — D. *rectorat*, *-al*.

RECTIFIER, L. *rectificare*, d'où *rectificationem*, fr. *rectification*.

RECTITUDE, L. *rectitudo*.

RECTO, s. e. folio, phrase lat. = au feuillet droit.

REÇU, subst., voy. *recevoir* et *récépissé*.

RECUEILLIR, L. *re-colligere* (voy. *cueillir* et *récollet*). — D. *recueil*, *recueillement*.

RECULER (it. *rinculare*), aller ou mettre en arrière, du L. *culus*, cul (cp. all. *sich ärsen*, flam. *aerselen*, de *ars*, cul). — D. *recul*, *reculement*, *-ade*; *reculé* (adj.); *reculons* (*à*).

RÉCUPÉRER, L. *recuperare*, voy. *recouvrer*.

RÉCURER, voy. *écurer*.

RÉCUSER, L. *re-cusare*, récuser, refuser (dérivé de *causa*).

RÉDACTEUR, **RÉDACTION**, voy. *rédiger*.

REDAN, t. de fortification, certains ouvrages disposés à peu près en dents de scie, de manière qu'ils se flanquent ou se défendent réciproquement. *Redan* est une déviation orthographique de l'anc. forme *redent*, pr. ouvrage dentelé, subst. verbal d'un verbe *redenter*. Cp. les expressions all. *säge-werk*, angl. *saw-work*, ouvrages en scie.

RÉDARGUER, de redargutare*, dér. de L. *red-arguere*, réfuter une accusation.

REDDITION, L. *redditionem* (de *reddere*).

RÉDEMPTEUR, L. *redemptorem* (redimere); RÉDEMPTION, forme savante du mot *rançon* (v. c. m.), L. redemptionem.

REDEVOIR, 1. devoir de nouveau, être en reste après règlement d'un compte, 2. devoir en retour; à cette dernière acception (inusitée) se rapportent les dérivés *redevable*, *redevance*.

RÉDHIBITION, L. *redhibitionem*, action de reprendre ou de rendre un objet vendu qui a un défaut; *rédhibitoire*, L. redhibitorius; du verbe *red-hibere*, pr. avoir de retour, faire reprendre, reprendre.

RÉDIGER, L. *red-igere* (agere), mettre en un état; en particularisant le sens, le mot s'est dit p. mettre en ordre, puis en sens spécial, arranger un écrit. Le BL. ne connaissait pas encore le sens moderne de *redigere*. — Du supin redactum : les subst. *rédacteur*, *rédaction*.

REDIMER (SE), se racheter, L. *redimere* (emere). Le vfr. avait *raembre*.

REDINGOTE, corruption de l'angl. *riding-coat*, habit pour monter à cheval.

REDIRE, 1. répéter, 2. reprendre, blâmer. — D. *redite*, *rediseur*.

RÉDONDER, L. *red-undare* (unda), refluer, être superflu (cp. *super-fluus*, pr. qui coule par-dessus). — D. *rédondant*, *-ance*.

REDORTE, t. de blason, branches retortillées en anneaux, p. *retorte*, du L. *retortus*, tortillé.

REDOUBLER, renforcement de *doubler*.

REDOUL, voy. *roudou*.

REDOUTE, t. de fortification, de l'it. *ridotto*, = L. *reductus*, retraite, réduit. L'it. *ridotto* ou *ridutto* signifie aussi un lieu où l'on se réunit pour le jeu ou la danse, de là le fr. *redoute* = assemblée où l'on se divertit (dans ce sens on employait anc. aussi le vrai corresp. fr. *réduit*), lieu public pour bals, puis bal public. Par une confusion avec le verbe fr. *redouter* (type re-dubitare), les Anglais ont rendu *redoute*, t. de fortification, par *redoubt;* les Allemands, par la même méprise, l'ont traduit par *schreckschanze*, litt. = fort d'épouvante.

REDOUTER, it. *ridottare*, prov. *redoptar*, renforcement de *douter* (v. c. m.), hésiter, craindre. — D. *redoutable*.

REDRESSER, litt. = remettre droit.

RÉDUIRE, L. *re-ducere*, ramener, retirer, dont le supin reductum a donné le subst. BL. *reductus* = locus secretus, refugium, d'où it. *ridotto*, fr. *réduit* (voy. aussi *redoute*); *reductio*, fr. *réduction ; réductible*, *réductif*.

RÉEL, L. *realis* (res). — D. *réalité*, L. realitas; *réaliser ;* néolog. *réalisme*, *-iste*.

RÉFECTION, repas, L. *refectionem*, réparation, restauration, subst. de *reficere* = *refaire*. Cp. le sens métaphorique de *restaurer*. Du BL. *refectorium*, lieu où l'on « se refait, se restaure », vient *réfectoire;* en vfr., par l'insertion de *r* (cp. *fronde* p. *fonde*), on trouve *refreitour*, *refroitour;* le prov. a de même *refreitor*, à côté de *refector* ou *refeitor*.

RÉFECTOIRE, voy. l'art. préc.

REFENDRE, intensif et itératif de *fendre;* de là le subst. verb. *refend* dans : mur de *refend*, qui sépare les pièces au dedans d'un bâtiment.

RÉFÉRÉ, pr. rapport; de *référer*.

RÉFÉRER, du L. *re-ferre*, litt. = rapporter. Du supin *relatum* viennent : relatio, -tor, -tivus, fr. *relation*, *-teur*, *-tif*, et le fréq. *relater*. — Du part. fut. pass. (plur. neutre) *referenda*, = choses sur lesquelles il s'agit de faire rapport, vient *referendarius*, fr. *référendaire*.

RÉFLÉCHIR, it. *riflettere*, cat., esp., port. *reflectir*, du L. *re-flectere*, pr. recourber, retourner (de là le sens mod. répercuter). Le sens « penser, méditer » se rattache à l'expr. latine « reflectere animum », reporter son esprit, son attention sur qqch. — D. *réfléchissement* (substantif du verbe au sens physique). — Du supin *reflexum* viennent : L. reflexio, fr. *réflexion* et les néolog. *réflexible* et *réflexif*. — Le verbe L. *reflectere* a également produit une forme fr. de la 1re conjugaison : *refléter* (cp. en esp. *reflectar* et *reflejar*). — C'est à cette forme anc. *reflecter* qu'il faut rapporter le subst. *réflecteur* (car il n'existe pas de mot *reflector* en latin).

REFLET, subst. verbal de *refléter;* l'anc. mot *reflex* reproduisait le L. *reflexus*.

REFLÉTER, voy. l'art. préc. — D. *reflet*.

RÉFLEXION, voy. *réfléchir*.

REFLUER, L. *re-fluere*, couler en arrière, d'où (par le supin refluxum) le subst. *refluxus*, fr. *reflux*.

REFLUX, voy. *refluer*.

REFORMER (= former une deuxième fois) et *réformer*, rétablir dans l'ancienne forme, rectifier, etc., du L. *reformare*. — D. *réforme* (d'où le néol. *réformiste*); *réformé*, partisan de la *réforme* ou réformation religieuse, calviniste, protestant.

REFOULER, 1. *fouler* une seconde fois, 2. pousser en arrière. — D. *refoulement*, *-oir*.

RÉFRACTAIRE, du L. *refractarius* (refringere), rebelle, qui regimbe ou résiste.

RÉFRACTER, du L. *refractum*, supin de *refringere*, briser, réfracter, d'où aussi le subst. refractionem, fr. *réfraction*, et refractivus, fr. *réfractif*. A une forme *re-frangere* se rapporte le terme de physique *réfrangible*.

REFRAIN, prov. *refranh* (esp. *refran*, port. *referão* = proverbe). On a maladroitement expliqué le mot soit par une forme monstrueuse *referaneus*, de *referre* (quod referatur, repetatur sæpius), soit par *refrenare*, refréner. De même que le prov. *refranh* se rattache à *refranher* = L. *refrangere*, le fr. *refrain* représente le subst. verbal du vfr. *refraindre*. Le *refrain* est donc étymologiquement l'équivalent de coupure, brisure; c'est pr. un vers intercalaire, qui interrompt une suite de strophes. Ou bien *refraindre* étant pris, comme *réfracter*, dans le sens de *réfléchir*, répercuter, nous dirons, conformément à l'origine de la chose : *refrain* signifie pr. réponse, écho, antistrophe, puis mots ou vers répétés. Notre étymologie se confirme par la comparaison de la forme vfr. (et angl.) *refret*, qui évidemment représente le L. *refractus*. — En t. de marine, le même mot *refrain* ou *refrein* s'applique au bris des vagues contre les rochers.

REFRÉNER, du L. *refrenare* (de *frenum*, frein).

REFRIGÉRANT, -ATIF, -ATION, du L. *refrigerare* (frigus), refroidir.

RÉFRINGENT, du L. *refringere*, briser, réfracter.

REFROGNER (ou *renfrogner*), anc. *refroigner*, plisser, contracter le visage, en signe de douleur ou de mécontentement. Ce mot n'a pas de rapport étymologique avec L. *frons*, front, ou avec son dér. *froncer*. Il paraît être de la même famille que l'it. *infrigno* = qui a le front ridé, soucieux, et le lomb. *frignare*, pleurer, pleurnicher. Diez, dans l'hypothèse

que *frignare* est p. *flignare*, propose une origine de l'allemand *flennen*, suéd. *flina*, angl *frine*, faire la grimace, pleurer. L'angl. traduit *frogner* par *frown*. — Autre est l'explication de Bugge (Rom., IV, 356) : *refrognier* accuse pour primitif une forme germanique **frunjan*, qui répondrait à suéd. *fryna*, contracter et plisser le visage en signe de mécontentement (il se dit d'un homme et d'un cheval). — Cette étymologie me fait revenir sur mon explication de *frongnier* dans ce passage de Froissart (Chroniques). « Le cheval... se commença à hennir et à *frongnier* et à frapper du piet en terre », où j'ai identifié *frongnier* avec vfr. *fronchier*, *fronker*, ronfler (voy. mon Glossaire.) — La forme *renfrogner* autorise à admettre comme ayant préexisté un verbe *enfrogner* répondant à it. *infrignare;* je ne le rencontre pas dans Godefroy, mais je n'en demande pas moins si l'adjectif vfr. *enfrum*, au sens de morose, refrogné, constaté par de nombreux exemples, n'est pas apparenté au mot qui nous occupe et le correspondant de l'ital. *infrigno*. Cet *enfrum*-ci serait alors un homonyme d'un autre *enfrum* = mangeur, glouton, avare, que Diez explique par L. *in-frumen* « dans le gosier ».

REFROIDIR, factitif ou inchoatif de *froid*.

REFUGE, L. *refugium;* la vraie forme française est *refui*, encore usitée comme terme de vénerie (cp. prov. *refug*, *refuy*). — D. *réfugier* (*se*), d'où le subst. *réfugié*.

REFUIR, L. *re-fugere*. — D. subst. participial fém. *refuite*.

REFUS, voy. l'art. suiv.

REFUSER, it. *rifusare*, port., prov. *refusar*, esp. *rehusar* (esp. *h* = *f*). Rien ne semble plus naturel que de voir dans ces mots une variété de *réfuter*, it. *rifiutare*, prov. *refudar*, qui signifient, du moins en ce qui concerne l'it. et le prov., la même chose que *refuser*, et qui reproduisent le L. *refutare*, repousser, lequel, dès les premiers temps du moyen âge, avait pris la valeur de respuere, rejicere. Mais comment expliquer ce changement insolite de *t* en *s* doux? Dans l'impossibilité de le faire, Diez conjecture que l'*s* est l'effet d'une assimilation au verbe équivalent *recusare*. Il y aurait eu en quelque sorte fusion entre les deux vocables *refutare* et *recusare*. Je tiens cette explication en réserve pour le cas que la conjecture que je vais présenter ne serait pas jugée digne d'être approuvée. Le latin *refundere* signifie très souvent refouler, repousser, rejeter ; son fréquentatif naturel est *refusare*, qui fournit, me semble-t-il, une étymologie très convenable au roman *refusare*. — Brachet fait découler *refuser* d'un type barbare *refutiare*, mais outre qu'on n'a aucun exemple de la finale lat. *iare* appliquée ailleurs qu'après des formes participiales ou des adjectifs en *tus*, cette forme fictive eût produit *refuiser* (cp. *aiguiser*, *menuiser*, de *acutiare*, *minutiare*). — Voy. aussi *ruser*. — D. subst verbal *refus*.

RÉFUTER, du L. *refutare* (de *futare*, accuser).

1 **REGAIN**, reprise de santé (peu usité), subst. verbal de *regagner*.

2. **REGAIN**, deuxième foin. Quoi qu'en ait dit Jacques Sylvius, qui traduisait ce mot par « secundum lucrum », *regain*, dans l'acception en question, ne vient pas de *regagner*. Il se peut, toutefois, que cette fausse étymologie ait déterminé le préfixe *re*. La chose s'est dite, en vfr., *gaïn*, *waïn*, *vuin*, *voin*, qui est le correspondant du wallon *wayen*, lorr. *veyn*, rouchi *waimiau*, norm. *vouin*, it. *guaime*. Toutes ces formes appuient l'étymologie posée par Diez, savoir celle du vha. *weida*, nourriture, herbe (ou du verbe *weidôn*, nourrir), au moyen du suffixe roman *ime*. La forme modèle serait donc *guadime*, d'où *guaïme* (cp. it. *guastime* de *guastare*), fr. *gaïn*, *gain*. — Du reste, *gagner* (v. c. m.) est de la même famille que *weida*. — Il aura suffi de recueillir les correspondants étrangers du fr. *re-gain* pour faire ressortir la fausseté des explications données soit au moyen de *re-foin* (d'où serait venu *revoin*, puis *regain*), ou de L. *re-secamen* (res'camen), seconde coupe.

RÉGAL, it., esp., port. *regalo;* ce mot ne représente pas, comme on affirme souvent, le L. *regale* s. e. convivium, festin royal. C'est le subst. verbal du verbe *régaler* (voy. ce mot).

RÉGALE, = droit régalien, et dans le terme chimique « eau régale », du L. *regalis*, royal. — D. *régalien*.

1. **RÉGALER**, it. *regalare*, esp., port. *regalar*. Diez, dans l'hypothèse que le mot it. et fr. est importé de l'Espagne, établit, pour l'esp. *regalar*, l'étymologie que voici. Du latin *regelare*, faire dégeler, réchauffer, s'est produit (à une époque où le *g* latin avait encore conservé sa valeur gutturale devant *e*) le verbe esp. *regalar*, qui, à l'origine, signifiait liquéfier, fondre. Cette signification, dont M. Diez fournit les preuves, s'est perdue, mais il est resté celle de réchauffer, au fig., caresser, prendre en amitié, faire bonne chère (dans l'anc. sens de bon accueil). Il ne faut pas perdre de vue que le verbe *régaler* n'implique nullement dans le principe l'idée d'un repas, et que l'on employait aussi ce verbe avec le sens de gratifier d'un présent. Diez ajoute à sa démonstration la remarque que le subst. *regiel* = caresse, qui se trouve dans le chant d'Eulalie : « por manatce, regiel ne preiement », = ni par menaces, ni par caresse, ni par prière (Chevallet a commis ici une méprise en liant *regiel* avec *manatce* et en traduisant « par menace royale »), autorise à présupposer également pour le fr. un verbe *regeler*, correspondant à l'esp. *regalar*, caresser. — Malgré toute la plausibilité de cette étymologie, en ce qui concerne l'enchaînement des significations, il nous reste quelques doutes, d'autant plus que *régaler*, qui se rencontre dès le XIVe siècle, ne paraît nullement emprunté à l'espagnol, et nous nous demandons si le vfr. *galer*, déployer de la magnificence, être prodigue, s'amuser, et régaler (voy. sous *gala*), ne fournirait pas une étymologie con-

venable pour le mot roman *regalare*, festoyer, traiter amicalement. Littré incline également vers cette dernière manière de voir, ainsi que Suchier (Gröb., Ztschr., I, 431). — D. *régal* anc. aussi *régale*); *régalade*.

2. **RÉGALER**, partager en parts égales, niveler, étendre également, = *re* + *égaler*. — D. *régalement*.

REGARDER, voy. *garder*. Littré décompose *regarder* en *re* + vfr. *esgarder* (d'où *égard*); c'est une erreur, l'ancienne langue ne présente pas la forme *resgarder*. — Pour *regarder* = intéresser, cp. le t. *concerner* (du L. *cernere*, voir) et L. *spectare*. — D. subst. verbal *regard*.

RÉGATE, course de barques à Venise, du vénitien *regatta*, pr. émulation, lutte.

RÉGÉNÉRER, L. *re-generare*.

RÉGENT, L. *regens* (regere). — D. *régence*; verbe *régenter*.

RÉGICIDE, formé de *rex*, *regis*, roi, sur le patron de *parricide*, etc.

RÉGIE, subst. participial féminin du verbe *régir*, litt. = administration.

RÉGIMBER; « quasi *rejamber*, jecter la jambe rière ou derrière ». Cette étymologie de Nicot, fort accréditée encore de nos jours, n'est pas fondée. *Regimber* est la forme nasalisée du vfr. *regiber* (on trouve aussi *regiper* et *giber* tout court). Voyez le mot *gibier*.

RÉGIME, prov. *regisme*, du L. *regimen*, gouvernement, conduite (de *regere*). Pour *regimen*, la moy. latinité disait aussi *regimentum*, = vitæ ratio, d'où a été tiré, avec un autre sens, le fr. *régiment*. Ce dernier subst. ne signifie au fond que commandement (il se rattache à *regere*, comme *commandement* à *commander*); de là l'acception « corps placé sous un même commandement ». Les Anglais et les Allemands se servent encore du mot *regiment* dans le sens du fr. *régime*.

RÉGIMENT, voy. l'art. préc. — D. *régimentaire*.

REGINGLETTES, pièges pour les petits oiseaux, dont Littré donne la description détaillée et dont l'étymologie est inconnue. Littré rapproche le mot du Berry *reginguer*, regimber, qui vient de *gigue*, jambe. Selon moi, d'un verbe hypothétique *regigler*, nasalisé *regingler*, faire jaillir, lancer en arrière, cps du mot populaire *gicler*. jaillir, L. jaculare, lancer.

RÉGION, L. *regionem* (le vfr. en avait fait *royon*). — D. *régional*.

RÉGIR, L. *regere*. — D. *régisseur*, *régie* (v. c. m.).

REGISTRE, REGITRE, it., esp. *registro*, port. *registo*, BL. *registrum*, forme gâtée du L. *regestum*, « liber in quem *regeruntur* commentarii quivis vel epistolæ summorum pontificum » (Du Cange). L'intercalation de *r* après *t* ou *d* précédé de consonne est un fait ordinaire (cp. *perdrix* p. *perdix*, vfr. *celestre*, *tristre* p. *celeste*, *triste*, et *arbalestre* p. *arbaleste*). — D. *enregistrer*.

RÈGLE, L. *regula* (regere). — D. *régler*, L. regulare; *réglet*, *réglette*. — De *regula*, par syncope du *g*, vient la forme vfr. *reule*, *rieule*, angl. *rule* = règle.

RÉGLER, voy. *règle*. — D. *règlement*, d'où *règlementer*, *réglementaire*; cps. *déréglé*. — Au type latin *regulare* se rapportent les termes savants *régulateur*, *-ation*.

RÉGLISSE, it. *regolizia*, esp., port. *regaliz*, prov. *regalicia*, *regulecia*, picard *regoliche*. Ces formes sont toutes basées sur la transposition des liquides *r* et *l*. Le mot *réglisse* est pour *légrisse* (cp. les formes vfr. *licorice*, it. *legorizia* et l'all. *lakritze*) et vient du L. *liquiritia*, qui est une altération du gr. γλυκύῤῥιζα, litt. = racine douce.

RÈGNE, L. *regnum*; verbe *régner*, L. *regnare*.

RÉGNICOLE, qui habite le royaume, du L. *regni-cola*, qui regnum colit.

REGORGER, pr. ressortir de la *gorge*, puis s'épancher, déborder, etc.

REGOULER, 1. rassasier jusqu'au dégoût; 2. apostropher de paroles dures, pr. renvoyer à coup de gueule (cp. *engueuler*); de *goule* = *gueule* = L. *gula*.

REGRAT, voy. l'art. suiv.

REGRATTER, 1. gratter de nouveau; 2. faire des réductions sur les petits articles d'un compte; puis faire des petits profits. Du temps de Nicot, le mot signifiait « refaire comme neuf », acheter une chose pour la vendre plus cher. — D. *regrat*, vente en détail; *regrattier*, fripier, *-erie*. — On trouve dans Palsgrave (p. 215) *regreteur* comme traduction de « dressar of gownes or other garmentes »; Nicot : *regrateur* = qui remet à neuf de vieilles choses pour les revendre. L'it. dit pour regrattier = revendeur, *rigattiere*, l'esp. *regaton*; ces derniers sont-ils de sources distinctes, ou tiennent-ils au mot français? Flechia tire *rigattiere* de *ricattare*, racheter.

REGRÈS, pouvoir de rentrer dans un bénéfice qu'on a résigné, du L. *re-gressus*, retour, rentrée.

REGRETTER, désirer ravoir une chose perdue, anc. = pousser des plaintes au sujet d'une personne perdue. L'étym. généralement reçue est un type L. *requiritari*, composé de *queritari*, fréq. de *queri*, se plaindre. Pour la permutation de *qu* en *g*, on peut alléguer *Guienne* de *Aquitania*, vfr. *fregonder* de *frequentare*; et quant au maintien du *t*, quelque insolite qu'il soit (cp. *quiritare*, fr. *crier*), on peut au besoin, dit Diez, rapprocher *fuite* p. *fuie*. — Mahn présente une autre solution. Il part du L. *gratus*, agréable, reconnaissant (d'où le neutre *gratum*, chose agréable, qui plaît, complaisance, merci, type de l'it., esp., port. *grado*, prov. *grat*, fr. *gret*, *gré*), d'où découlent it. *gradire*, prov. *grazir* et les composés it. *aggradire*, *aggradare*, fr. *agréer*, etc. Si donc l'on rencontrait un prov. *regradar* ou *regredar*, il signifierait nécessairement « avoir de retour avec plaisir, reprendre avec reconnaissance » et répondrait, pense-t-il, parfaitement au sens et à la lettre du fr. *regreter* (auj. *regretter*), Or, ce mot prov., qui jusqu'ici

avait fait défaut, Mahn pense l'avoir découvert dans un passage de Girard de Rossillon. *Regreter* vient donc, d'après lui, de la forme vfr. *gret*, comme le prov. *regradar* de *grado*. — Diez, dans sa réplique à Mahn, combat cette étymologie par des raisons tant logiques que phonologiques et se rallie à celle de Mätzner, qui, appuyant sur le sens « plaindre », attaché anciennement au mot *regretter*, renvoie au goth. *gretan*, nord. *grata*, ags. *graetan*, *graedan*, anc. angl. *grate*, pleurer, plaindre. — Feu mon excellent maître et ami Chavée (Revue de linguistique, 1868, t. I, p. 224) établit pour signification foncière de *regret* « recroissance, pousse nouvelle », signification perdue pour le français, mais conservée en wallon p. ex. dans *li r'gret d'on mau*, la recrudescence d'une affection morbide. Il tire ainsi notre mot du L. *recretum*, partic. passé de *recrescere*. Il compare, pour la forme, L. *secretum*, vfr. *segret* (la persistance du *t* dans le dérivé *regreter* ne le préoccupe pas); pour le développement de l'idée, il invoque l'expression italienne *mi rincresce*, tædet me, je suis fâché, je regrette. Tout cela sourit, mais ne se concilie pas avec le sens ancien « demander, appeler (au secours), plaindre, pleurer (un mort) », dont il faut tenir plus de compte. — Littré (1869), appuyant, comme Chavée, sur l'idée de retour, recrudescence d'un mal, propose L. *re-gradus*, qui aurait donné *regret*, comme *de-gradus* a fait vfr. *degret;* il justifie le *t* dans *regreter* (p. *regreder*) par l'exemple de *convoitise* (p. *convoidise*) et de *piéton* (p. *piédon*). — En somme, de toutes les conjectures indiquées ci-dessus [le *regret* wallon pourrait bien n'être qu'un homonyme connexe avec l'it. *rincrescere*], c'est celle de Mätzner qui satisfait le plus sous tous les rapports; elle se recommande en outre par la circonstance que l'absence du mot *regretter* dans les autres langues romanes (le prov. *regretar* ne se trouve que dans une rédaction demi-provençale de Girard de Rossillon) rend, selon l'observation de Diez, une origine germanique très probable. — Je m'étonne qu'à côté de *requiritari* on n'ait pas plutôt invoqué *requiritare*, redemander (fréquent. de *requirere*), qui se trouve dans Plaute. Quant aux opinions de Ménage et de Le Duchat, qui alléguaient l'un le L. *regressus*, retour, l'autre un type *regradatare* (tiré de *gradatus*), nous ne les citons que pour mémoire. — J'ai rencontré deux exemples d'une forme *regrater;* l'un (cité par Littré) dans le Romancero : « Soupirant prist à lermoyer Et *regrate* son dru Helier »; l'autre dans le Perceval de Chrétien de Troie, v. 2493 : « Issi li rois pleure et *regrate* Le varlet et fait ciere mate ». C'est, me semble-t-il, un nouvel argument en faveur de l'étymologie germanique. — D. *regret*, subst. verbal; *regrettable*.

RÉGULATEUR, voy. *règle*.

RÉGULIER, L. *regularis* (regula). — D. *régularité*, L. regularitatem; *régulariser*.

RÉHABILITER, BL. *rehabilitare*, in integrum restituere, composé de *habilitare* = habilem i. e. idoneum reddere, vfr. *habileter*.

REHAUT, t. de peinture, paraît être un subst. verbal mal formé de *rehausser*.

REIN, anc. esp. et it. *rene;* esp. mod. *rinon*, du L. *ren* (d'où l'adj. renalis, fr. *rénal*). — De *rein* vient le composé vfr. *esrener*, nfr. *éreinter* (cp. le prov. *des-renar*, *deregnar*, m. s.). On a de même fait abusivement, en t. de vénerie, *reinté* p. *reiné*. — D. *rognon* (v. c. m.).

REINE, vfr. *reïne*, *roïne*, du L. *regīna*.

REINETTE, sorte de pomme, voy. *raine*.

RÉINTÉGRER, L. *red-integrare*.

RÉITÉRER, du L. *iterare;* le préfixe *re* constitue ici un vrai pléonasme.

REÎTRE, aussi *rêtre*, mot introduit au XVIe s., de l'all. *reiter*, cavalier.

REJETER, L. *re-jectare* (rejicere). — D. *rejet*, 1. action de rejeter, 2. nouveau jet, de là *rejeton*.

RÉJOUIR, = *re* (préfixe intensif) + *esjouir*, voy. *jouir*. — D. *réjouissance*.

RELÂCHER, desserrer, détendre, interrompre le travail, etc., du L. *re-laxare* (en t. de palais, on dit encore *relaxer* un prisonnier), voy. *lâche*. — D. *relâche*, *relâchement*.

RELAIS, **RELAISSER**, voy. *relayer*.

RELANCER, 1. lancer de nouveau (t. de chasse), de là fig. aller chercher qqn. au lieu où il est, le faire sortir de son repos, pour l'engager à qqch., puis importuner; 2. lancer loin, repousser, répondre rudement aux propositions de qqn.

RELAPS, L. *relapsus* (re-labi), retombé.

RELATER, **-ATION**, **-ATIF**, voy. *référer*.

RELAXER, voy. *relâcher*.

RELAYER, itératif de *layer* (vieux verbe signifiant laisser, cesser, voy. *laisser*); il exprime les arrêts successifs dans une course ou dans un travail quelconque. *Relayer*, neutre, signifiant cesser, prend, au sens actif, la valeur de faire cesser un travail à qqn. pour le reprendre soi-même. — De même que le simple *layer* est, pour le sens, identique avec *laisser* et *lâcher*, on trouve aussi *relaisser* dans le même sens que *relayer*, c.-à-d. relâcher, discontinuer, s'arrêter. — Le subst. verbal de *relayer* est *relai* (encore conservé dans l'angl. *relay*, relais); celui de *relaisser* est *relais*, dont le sens propre est arrêt, halte, c.-à-d. action de s'arrêter, puis action de relayer, c.-à-d. de relever ceux qui ont travaillé (cp. angl. *release*, repos). Frisch avait songé à l'angl. *lay*, placer, poser; cette manière de voir n'est pas à dédaigner, je l'avoue; le mot angl. *re-lay* serait dans ce cas analogue au fr. = *re-poser*. *Relai* serait aussi étymologiquement rapproché de son synonyme *poste*, qui vient de *ponere*. Cependant, si cette dernière étymologie devait prévaloir, il faudrait expliquer l'*s* du subst. *relais* comme un reste de l'ancien nominatif, comme dans *lacs*, *corps*, *recors*, etc., ce qui ne se présente généralement que dans des subst. se terminant par des consonnes. — Littré est d'avis

que *relayer* est un mot récent et irrégulièrement formé du subst. *relais*. Diez (3e éd.) paraît partager cette opinion.

RELÉGUER, L. *relegare*, renvoyer.

RELENT, mauvais goût, goût de moisissure prov. *reles*, cat. *rellent;* l'étym. L. *redolentem* (*red'lentem*) = qui exhale de l'odeur, ne s'accorde pas avec le sens foncier, qui paraît être humide et visqueux, ni avec la forme simple *lent*, que présente le patois de Genève. Littré s'adresse donc au L. *lentus*, visqueux, glutineux, en s'appuyant encore de la signification d'humide qu'avait l'adj. *lent* à Paris au XVIIe siècle.

RELEVER, intensif et itératif de *lever;* = rehausser, remettre debout, rétablir, faire ressortir, etc. — D. *relèvement, relevailles, relevé, relevée;* puis le subst. verbal *relief* (cp. *grever* et *grief*), 1. état de ce qui est relevé, ou qui fait saillie (de là le terme d'art *haut-* ou *bas-relief*), 2. ce que l'on relève de table, reste, 3. droit de mutation. Les formes correspondantes de *relief* sont : BL. *relevium*, prov. *releu*, cat. *relleu*, esp. *relieve*, it. *rilevo, relievo*, angl. *relief*. Le même rapport littéral qui existe entre le prov. *releu* et le vfr. *relieu* (d'où, par le durcissement de *u* ou *v* en *f*, la forme *relief*), se présente entre prov. *feu* et vfr. *fieu*, d'où *fief*.

RELIEF, voy. *relever*.

RELIER, L. *re-ligare*. — D. *relieur, -ure*.

RELIGIEUX, L. *reliogiosus*.

RELIGION, L. *religionem*. — D. *religionnaire* et *coreligionnaire*. L'ancienne langue donnait à *religion* aussi le sens d'état monastique et de couvent; il nous en est resté la locution « entrer en religion ». La locution « surprendre la religion de quelqu'un » = le tromper par de faux exposés, se rattache au sens « conscience, bonne foi » qui s'attachait déjà au *religio* des classiques.

RELIQUAT, du L. *reliquare* (reliquus), rester dû. — D. *reliquataire*.

RELIQUE, L. *reliquiæ*, restes. — D. *reliquaire*.

RELUIRE, pr. luire par réflexion, L. *relucere;* voy. *luire*.

RELUQUER, lorgner du coin de l'œil; composé de *luquer*, usité dans les patois, wall. *louki*, lequel vient du germanique : vha. *luogen*, ags. *lôcjan*, angl. *look*, regarder. — J'ai relevé dans la Geste de Liége, II, 2664 : A un costeit visat, par la citeit *luquoit*.

REMARQUER, 1. marquer de nouveau, 2. intensif de *marquer* = noter, faire attention. — D. *remarque, remarquable*.

REMBARRER, = *re* + *embarrer;* le simple *embarrer*, dans l'ancienne langue, s'appliquait particulièrement au sens de pousser, enfoncer l'épée, puis de enfoncer, fendre le heaume.

REMBLAYER, = *re* + *emblayer*. Le verbe *emblayer* ou *emblaver* dit le contraire de *déblayer* (voy. *blé*); dans son sens étymologique, il signifie mettre en blé, ensemencer; son corrélatif *déblayer* ayant généralisé son acception naturelle en celle de « enlever des terres », il a pris par analogie la signification de « amener des terres ». — Subst. verbal *remblai*.

REMBOURSER, = *re* + *embourser*, litt. faire rentrer en bourse.

REMBRUNIR, = *re* + *embrunir*.

REMBUCHER, = *re* + *embucher* (vfr. *embuschier*), litt. faire rentrer au bois; it. *rimboscare*.

REMÈDE, L. *remedium* (mederi). — D. *remédier, irrémédiable*.

REMEMBRANCE, voy. *remémorer*.

REMÉMORER, L. *rememorare*, dont l'ancienne langue avait fait *remembrer* (angl. *remember*), d'où le subst. *remembrance*, souvenir.

REMERCIER, voy. *merci*. — D. *remercîment*.

RÉMÉRÉ, d'un mauvais mot latin *remere*, *re* + *emere*), p. *redimere*, racheter.

REMETTRE; les diverses acceptions de ce verbe se rattachent aux significations 1. mettre de nouveau ou mettre dans l'état primitif ou naturel; 2. faire remise ou grâce; cette dernière acception était déjà propre au L. *remittere* (d'où le subst. remissionem, fr. *rémission*, et l'adj. remissibilis, fr. *rémissible*). — D. *remise*, 1. action de remettre, spéc. lieu où l'on *remet* une voiture à couvert, 2. action de faire grâce.

RÉMINISCENCE, L. *reminiscentia* (de *reminisci*, se ressouvenir).

REMISE, voy. *remettre*. — D. *remiser*.

RÉMISSION, L. *remissionem* (voy. *remettre*). — D. *rémissionnaire*.

RÉMOLADE ou *rémoulade*, sauce piquante (mot à forme méridionale, cp. *panade, salade*). Le nom lui vient des ingrédients hachés ou plutôt *moulus* menu dont elle se compose; c'est un dér. de *remoudre* (part. *remolu*). On a mis *rémolade* en rapport avec *rémoudre*, parce qu'elle « aiguise » l'appétit. Mais *rémolade* est aussi le nom d'un onguent pour les chevaux, et à coup sûr cet onguent n'aiguise rien du tout.

REMOLE, forme masc. *remol**, *remou* et, avec l'*s* du nominatif, *remous*, tournant d'eau; subst. verbal de *re-moldre**, composé de *moldre**, *moudre*, tourner un moulin. — Cp. esp. *remolino*, tourbillon.

REMONTE, voy. l'art. suiv.

REMONTER, monter de nouveau; du sens spécial « pourvoir de nouvelles montures » vient le subst. verbal *remonte* (de la cavalerie).

REMONTRER, 1. montrer de nouveau, 2. montrer, avertir, par voie de réplique (cp. le terme *représenter*). — D. *remontrance*.

RÉMORA ou *rémore*, du L. *re-mora*, obstacle, retard, puis nom du poisson appelé aussi arrête-nef ou échêne, à qui l'on attribuait la force d'arrêter les vaisseaux.

REMORDS, vfr. *remors* (le *d* est une mauvaise ajoute des temps modernes), subst. participial de *remordre* (L. *re-mordere*, mordre, fig. peiner), qui faisait au participe passé *remors* (L. *remorsus*).

RÉMORE, voy. *rémora*.

REMORQUER, d'où le subst. verbal *remorque*, ne vient pas, selon Paris, direct. du L. *remulcare*, mais indirect. soit par l'esp. *remolcar*, soit par l'it. *remorchiare*. Le mot ne date que du XVIe siècle.

REMOUDRE, = moudre de nouveau; *rémoudre* = re + émoudre (*esmolre**); de là *rémouleur*.

RÉMOULEUR, voy. l'art. préc.

REMOUS, voy. *remole*.

REMPARER, refortifier, remettre en état de défense, voy. *emparer*. — Subst. verbal *rempar**, et avec un *t* adventice : *rempart*, pr. défense; it. *riparo*.

REMPART, voy. *remparer*.

REMPLIER, = *re* + *em-plier* (inus.). — Subst. verbal *rempli*.

REMPLIR, = *re* + *emplir*; répétitif et intensif. — D. *remplissage* et *remplage* (mauvaise formation, cp. *ravage*). D'après Littré, *remplage* vient d'une forme vfr. *rempler*, mais je doute de l'existence de cette forme jusqu'à présentation de preuve.

REMPORTER, = *re* + *emporter*; « remporter la victoire » est une imitation du L. *victoriam referre*.

REMUER, prov. *remudar*, de *muer* = L. *mutare*, changer; remuer est donc pr. changer (ou faire changer) de place. Le sens « changer » perce encore dans l'expr. « remuer un enfant » = le changer de linge. — L'étymologie *removere* est inadmissible. — D. *remuant*, *remuement*; cps. *remue-ménage* (anc. on se servait du terme *remuer mesnage* p. causer du désordre).

REMUGLE, anc. *remeugle*, odeur de ce qui a été longtemps renfermé. D'origine incertaine; Littré, faisant fond sur les mots prov. *remueyll*, *remoil*, cat. *remull*, esp. *remojo*, port. *remoljo*, humidité, détrempe, rapporte notre mot à *mouiller*; mais il n'y a guère de conformité entre les formes. Je ramènerais plutôt *meugle*, *mugle* au thème *muc* du L. *mucor*, moisissure; l'ancienne langue présente, et le patois normand a conservé (voy. Godefroy), l'adj. *mucre*, relent, moite. Un adj. latin *mucer* p. *mucidus* est très admissible. Pour le changement de *r* en *l*, cp. *temple** (tempe) de *tempora*.

RÉMUNÉRER, L. *re-munerare* (munus). — D. *rémunérateur*, *-ation*, *-atoire*.

RENÂCLER, dimin. de *renasquer*, renifler; Grandgagnage dérive ces mots du vfr. *nasque* (bourg. *naque*) = morve; ils signifieraient donc pr. faire remonter la morve du nez; quant à *nasque*, il répond à un adj. *nasicus*, *-ica*, tiré de *nasus*, nez. C'est par Littré que j'apprends l'étymologie ci-dessus de Grandgagnage; pour ma part, je ne l'ai rencontrée, dans son Dict., ni à l'art. *rinaker* = renifler, ni sous *nagueler*, fureter; un mot vfr. *nasque*, morve, est inconnu à Godefroy.

RENARD, vfr. aussi *regnard*. Ce terme était, dans la célèbre satire du Renard, le nom donné au renard, dont la vraie dénomination française était *volpil*, *vorpil*, *goupil* (v. c. m.), reproductions du L. *vulpeculus* (dim. de *vulpes*, prov. *volp*, it. *volpe*). La haute réputation du poème a fait que le nom poétique de l'animal rusé a fini par supplanter l'appellation commune. *Regnard* est contracté de l'all. *reginhart*, dont la signification (pr. « fort en conseil ») correspond parfaitement au caractère attribué au renard. — D. vfr. *renardie* et *renardise*, astuce; nfr. *renarde*, femelle du renard, *renardeau*, *renardier*, *-ière*; verbe *renarder*, employer des ruses, user de finesse.

RENASQUER, voy. *renâcler*.

RENCONTRER, voy. *encontrer*. — D. *rencontre* (autr. du genre masc., comme l'it. *incontro*).

RENDRE, it. *rendere*, esp. *rendir*, prov. *rendre*; du L. *reddere*. L'intercalation de *n*, ou en d'autres termes la nasalisation du radical, paraît remonter assez haut; toutefois, le vieux it. avait aussi, sans *n*, *reddere*, et le prov. la forme *redre*. — Subst. participial it. *rendita*, esp., prov. *renta*, fr. RENTE, du L. *reddita*, les choses rentrées, le revenu. Autres dérivés : *rendable*, qui est à rendre, *rendage*, *rendement*, *rendant* = qui rend compte. — Notez encore le participe *rendu*, 1. qui se rend à l'ennemi, 2. fatigué, qui n'en peut plus (expression analogue à *recru*), et le subst. *rendez-vous*, imité par le *stell-dich-ein* des Allemands.

RÊNE, anc. *resne*, *resgne*, *reigne*, *reine*, prov. *regna*, correspond à l'it. *redina*, esp. (par transposition) *rienda*, port. *redea*. Le primitif de ces mots est le L. *retinere*, retenir, par un subst. verb. fém. *retina*, qui d'une part s'est adouci en *redina*, forme it., d'autre part syncopé en *retna*, d'où *reina*, puis *regna*, forme prov. L'*s* du fr. *resne* (d'où *rêne*) est intercalaire. Raynouard s'est trompé en plaçant le prov. *regna* sous la rubrique *regnar*, dominer.

RENÉGAT, BL. *renegatus* (negare), qui a renié sa foi, forme savante de *renié*. Le vfr. disait *renoyé* (de *renoyer** = *renier*), et les patois disent encore *renoyé*, *renois*.

RÉNETTE, nom d'outil, voy. *rainer*.

RENFORCER, = *re* + *enforcer* (auj. *enforcir*). Subst. verb. *renfors**, d'où l'on a, sous l'influence du mot *fort*, fait *renfort*; cp. *effort* p. *effors*.

RENFROGNER, voy. *refrogner*.

RENGAINE, banalité; n'a rien à faire, paraît-il, avec le verbe *rengainer*; on dit que c'est le refrain d'une vieille chanson : *turlututu rengaine* » (Littré).

RENGORGER (*re* intensif), = se mettre *en gorge*, se donner de la gorge; cp. en all. *sich brüsten*, m. s., de *brust*, poitrine.

RENGRÉGER, vieux mot = aggraver; *re* + vfr. *engréger*, cps. de vfr. *gregier*, grever (L. *gravis*), d'un type *graviare* (cp. *alléger* de *allevare*). — L'étymologie vfr. *greignour*, *greindre* (grandior), posée par Littré, ne s'accorde en aucune façon avec la lettre. On

trouve d'ailleurs en vfr. l'adj. *grege* = gravis, et *grejos*, dur, pénible.

RENIER, voy. *nier*. — Subst. verb. *reni*.

RENIFLER, voy. *nifler*.

RÉNITENT, -ENCE, du L. *re-niti*, résister.

RENNE, du nord. *hreinn*, suéd. *ren*, all. *renn-thier*, ags. *hran*. Voy. aussi *ranger* 2.

RENOMMER, = nommer souvent avec éloge. — D. subst. verb. *renom*; adj.-participe *renommé*, d'où le substantif *renommée*.

RENONCER, L. *re nuntiare*. — D. *renonce* (les patois ont un subst. verbal masc. *renon*); *renoncement* (et *renonciation* = L. renuntiationem).

RENONCULE, L. *ranuncula*, pr. petite grenouille (cp. le nom gr. βατράχιον, de βάτραχος, grenouille).

RENOUER, voy. *nouer*. — D. *renouée*, plante qui tire son nom de la quantité de nœuds dont les tiges sont garnies.

RENOUVEAU, voy. l'art. suiv.

RENOUVELER, voy. *nouveau*. Columelle a déjà le composé *renovellare*. — D. subst. verbal *renouvel**, *renouveau*, 1. renouvellement, 2. nouvelle saison, printemps; cp. *appel* (*appeau*) de *appeler*, *dégel* de *dégeler*.

RÉNOVER, L. *re-novare* (novus).

RENSEIGNER, intensif de *enseigner* (v. c. m.), faire savoir. — D. *renseignement*.

RENTE, voy *rendre*. — D. *rentier*, qui a (anc. = qui doit) des rentes; verbes *renter* et *arrenter*.

RENTRAIRE (aussi de la 1re conjug. *rentrayer*), = *re* + vfr. *entraire*, pr. retirer en dedans, type L. *re-in-trahere*; rentraire, c'est pr. coudre en faisant rentrer le rebord, de manière qu'il ne paraisse pas. — D. *rentrayeur*, *rentraiture*.

RENTRER, = *re* + *entrer*. — D. *rentrée*.

RENVERSER, du vfr. *enverser*, retourner, culbuter, qui vient de l'adj. *envers* = L. *inversus*. — D. *renverse* (dans la loc. « à la renverse ») et *renversement*.

RENVI, voy. *renvier*.

RENVIER, d'où subst. verb. *renvi*; voy. *envi*.

RENVOYER, voy. *envoyer*. — D. *renvoi*.

1. **REPAIRE**, retraite, demeure, gîte, subst. verb. du vfr. *repairer*, retourner chez soi, se retirer. Ce dernier répond à l'it. *repatriare*, prov. *repairar* et est le latin *repatriare*, retourner dans sa patrie (d'où les gens de police on fait *repatrier* « un vagabond »). Voy. aussi *rapatrier*.

2. **REPAIRE**, t. de chasse, fiente; il faut écrire *repère* (v. c. m.), de L. *reperire*, car le mot, dans cette acception, vient de ce que la fiente sert à retrouver la bête. Voy. toutefois la remarque de G. Paris s. *repère*.

REPAÎTRE (part. passé *repu*, d'où le v. subst. *repue*, repas), du L. *re-pascere*, d'où, par le supin *repastum*, le subst. *re-pastus*, fr. *repast**, *repas*. Cp. fr. *appât*, p. *appast*, et *appas* (qui était anciennement aussi la forme du singulier). Pour cette apocope du *t* final, cp. *dispos* p. *dispost*, *enquis* p. *enquist*.

RÉPANDRE, = *re* + *épandre* (v. c. m.).

RÉPARER, L. *re-parare*.

REPARTIR, 1. partir de nouveau, 2. répliquer, d'où le subst. participial *repartie*. Dans la dernière acception, *repartir* est l'itératif de *partir* au sens de prendre son vol, sortir avec impétuosité, dans des expressions telles que « sa réponse ne tardait pas à partir » ou « partir d'un éclat de rire » (cp. les termes *sortie*, *saillie*).

RÉPARTIR, = *re* + vfr. *espartir*, distribuer, composé de *partir* (au sens de partager). Peut-être l'accent aigu dans *ré* n'est-il qu'arbitraire, et le mot se rattache-t-il à *partir*, diviser (de là le terme d'ardoisier *reparton*). — D. *répartition*.

REPAS, voy. *repaître*.

REPASSER, 1. passer de nouveau, 2. faire passer et repasser souvent un objet sur un autre, de là : repasser un rasoir, du linge. — D. *repassage*, *repasseuse*.

REPENTIR, = *re* + vfr. *pentir*, it. *pentire*, prov. *pentir*, = L. *pœnitere*. — D. *repentant*, *-ance*; subst. infinitif *repentir*.

RÉPERCUTER, L. *re-percutere*; par le supin *repercussum* : subst. *répercussion*, L. repercussionem.

REPÈRE, marque ou point qui sert à se retrouver, du L. *reperire*, retrouver. — D. *repérer*. Voy. aussi *repaire* 2. — L'étym. *reperire* est mise en doute par G. Paris (Rom., VI, 477); il voit dans *repère* le subst. verbal de *repairer*, revenir (voy. *repaire* 1).

RÉPERTOIRE, registre, liste, du L. *repertorium*, formé de *reperire*, trouver, comme *inventaire* de *invenire*.

RÉPÉTER, L. *re-petere*, pr. chercher, aller prendre de nouveau (cp. le terme *reprise*, synon. de répétition). — D. *répétailler*; du L. *repetitor*, *-tio* : fr. *répétiteur*, *-tion*.

RÉPIT, prov. *respieit*, it. *rispitto* et *rispetto*, du L. *respectus*; donc pr respect, égard, ménagement, d'où découle le sens moderne délai, relâche. Pour la forme, cp. *dépit* de *despectus*. *Respect* est donc un doublet savant de *répit*.

REPLET, L. *repletus*, rempli; RÉPLÉTION, L. *repletionem*.

REPLIER, itératif de *plier*; subst. *repli*. *Replier* correspond au L. *re-plicare*; ce même verbe latin, dans une acception spéciale qui se rencontre dans le Digeste, savoir : « refutare, iterare responsum », s'est conservé sous la forme fr. *répliquer*.

RÉPLIQUER, voy. l'art. préc. — D. *réplique*.

RÉPONDRE, L. *respondere*. — D. *respons**, *répons*, L. responsum; *réponse*, L. responsa p. responsio, d'où *responsable* (comme *comptable* de *compte*).

REPORTER, porter de retour ou à nouveau, anc. aussi = rapporter (d'où angl. *reporter*, rapporteur). — D. *report*.

REPOSER, *re* + *poser*, d'après le L. *reponere*. — D. *repos*, subst. verbal; *reposoir*, *reposée*.

REPOUSSER, = pousser en arrière; cp.,

pour les acceptions, le fr. *rejeter* et le L. *re-pellere* (dont *repousser* représente le fréquentatif *repulsare*). — D. *repoussant*, *-oir*.

RÉPRÉHENSIBLE, -ION, voy. *reprendre*.

REPRENDRE, 1. prendre de nouveau; de là le subst. part. *reprise*; 2. = L. *reprehendere*, pr. arrêter, saisir, puis fig. blâmer, gourmander. De la forme latine relèvent : *répréhension*, *-ible*, L. reprehensionem, -ibilis. — A la forme contracte *reprendere*, au sens de prendre de retour ce qui a été pris, par le part. *reprensus*, it. *ripreso*, se rattache l'it. *ripresaglia*, d'où les Français ont tiré *représaille* (réparation qu'on se donne à soi-même d'un dommage essuyé) et les Anglais *reprisals*.

REPRÉSAILLE, voy. l'art. préc.

REPRÉSENTER, 1. présenter de nouveau, 2. = L. *repræsentare*, placer sous les yeux, reproduire, exprimer, figurer. Aux acceptions classiques, la langue moderne a ajouté celle de « remontrer, donner un avertissement ». De « mettre sous les yeux », le sens a facilement tourné en celui de « mettre à cœur ». L'allemand emploie de la même manière les verbes *vor-stellen*, *vor-halten*, *vorwerfen*, *vor-rücken*, et le terme fr. *reprocher* repose sur un trope analogue. — D. *représentant*, *-ation*, *-atif*.

RÉPRESSION, L. *repressionem* (de *repressum*, supin de *reprimere*, fr. *réprimer*); néol. *répressif*.

RÉPRIMANDE, voy. l'art. suiv. — D. *réprimander*.

RÉPRIMER, L. *re-primere*, pr. refouler. — D. *réprimable*. Du L. *reprimenda* (faute à réprimer), les savants ont fait *réprimande*, pr. chose blâmable, puis action de blâmer (cp. le mot *offrande*, action d'offrir).

REPRISE, voy. *reprendre*. — D. *repriser*, faire des reprises (t. de couturière).

RÉPROBATION, L. *reprobationem* (voy. *réprouver*).

REPROCHER, prov. *repropchar*; d'un type latin *re-propiare* (prope). C'est donc pr. un synonyme de *rapprocher*. Pour le sens moral attaché à ce verbe (et qui rappelle bien le *nahe führen* et le *vor-rücken* des Allemands), voy. l'art. *représenter*. Le P. Labbé s'est singulièrement fourvoyé en expliquant le mot en ces termes : « C'est proprement récuser qqn. pour juge ou pour témoin, à cause qu'il est *proche* parent de la partie. » Les étymologies tirées de *reciprocare* ou de *opprobrium* sont tout aussi insoutenables. — D. *reproche*, *reprochable*, *irréprochable*.

REPRODUIRE, voy. *produire*.

RÉPROUVER (à distinguer de *reprouver* = prouver de nouveau), L. *re-probare*, m. s., d'où *réprobation*.

REPTILE, L. *reptilis* (repere).

RÉPUBLIQUE, du L. *res publica*, la chose publique. — D. *républicain*, *-anisme*.

RÉPUDIER, L. *repudiare*. — D. *répudiation*.

RÉPUGNER, L. *re-pugnare*, lutter, être contraire. — D. *répugnant*, *-ance*.

RÉPULSION, L. *repulsionem* (de *re-pellere*).

RÉPUTER, L. *re-putare*, compter, penser, puis, par extension, estimer, présumer. — D. *réputation*, pr. compte, appréciation.

REQUÉRIR, vfr. *requerre*, de BL. *requærere* (p. *requirere*). — D. *requérant*, *requérable*. — Du supin *requisitum* viennent : 1. requisitus, requis'tus, fr. *requis* p. *requist*, et de là le subst. part. fém. *requeste* *requête*; 2. requisitionem, fr. *réquisition*; 3. requisitorius, fr. *réquisitoire*.

REQUÊTE, voy. l'art. préc.

REQUIEM, messe des morts; c'est le mot latin par où commence cette messe, acc. sing. de *requies*, repos, dont l'ancienne langue avait fait *requoy*. — Le même mot *requiem* s'est transformé en *requin* (le dictionnaire de Trévoux écrit *requiem*), qui est le nom que les matelots normands, selon la tradition, ont donné au chien de mer, parce que l'apparition de ce monstre marin entraînait infailliblement la mort et par conséquent un *requiem*.

REQUIN, voy. l'art. préc.

REQUINQUER (SE), se parer d'une manière affectée; ce mot populaire est-il de la famille de *quincaille* (voy. *clinquant*), ou p. *recoinquer*, qui serait une corruption de *re-cointer* (cp. une mutation inverse dans *quinte* p. *quinque*), et dérivé du vfr. *coint*, paré? Nous ne déciderons pas. Jault proposait pour type le L. *re-concinnare*, raccommoder, Ménage *recomere*, peigner, ajuster; ce sont des erreurs manifestes. Littré pose l'étymol. *requinquare*, d'un verbe latin *quinquare* signifiant nettoyer (les dictionnaires le donnent avec le sens de faire des lustrations pendant une fête de *cinq* jours). Si ce mot *quinquare*, que l'on rencontre dans Charisius, grammairien du IVe siècle, est la bonne étymologie, *requinquer* a dû être un terme né dans la société monastique, passé ensuite dans le parler populaire. Il faudrait, pour se prononcer, un historique plus riche sur l'emploi du mot.

REQUISITION, -ITOIRE, voy. *requérir*.

RESARCIR, L. *re-sarcire*. — D. *resarcissure*.

RESCIF, voy. *récif*.

RESCINDER, L. *re-scindere*, déchirer, annuler, casser; du supin *rescissum* : rescissionem, fr. *rescision* (il faudrait *rescission*).

RESCISION, voy. l'art. préc.

RESCOUSSE, voy. *recourre*.

RESCRIT, L. *re-scriptum*, pr. réponse.

RÉSEAU, anc. *résel*, *roisel*; ce mot représente littéralement le L. *reticellum*, dim. de *rete*, rets, filet (vfr. *roit*). L'it. dit *reticello*, *reticino*. Une autre forme diminutive du même primitif est *résille*; les pêcheurs emploient les mots *résure* et *reseuil* (= L. *retiolum*) pour désigner des filets, ou des appâts qu'ils y mettent. Le vrai dimin. latin *reticulum* s'est introduit dans la langue pour désigner un petit sac à ouvrage à grandes mailles, sous la forme *ridicule*, corruption de *réticule*.

RÉSÉDA, plante, mot latin.

RÉSERVER, L. *re servare*. — D. *réserve*, *réservoir*; adj. *réservé* = retenu, part. passif

à sens actif, comme circonspect, discret, résigné, retenu, etc.

RÉSIDER, terme moderne et savant p. vfr. *reseoir* = L. *re-sidēre* (sedere). — D. *résident*, *résidence*. L'anc. langue avait régulièrement formé du part. *residens* le t. de droit *resséant*, domicilié dans le lieu, d'où *resséantir*, être tenu à résidence.

RÉSIDU, L. *residuus* (re-sidere).

RÉSIGNER, L. *re-signare*, pr. rompre le cachet (*signum*), desceller, puis au fig. casser, dissoudre, renoncer à, se démettre d'une charge; *se résigner*, = se soumettre, s'abandonner. — D. *résignable*, *résigner*, *résignation*, 1. action de résigner, renoncement, abandon, 2. action de se résigner, c.-à-d. de s'abandonner à la volonté de Dieu.

RÉSILIER, verbe irrégulièrement formé du L. *resilire* (salire), pr. sauter en arrière, revenir sur ses pas; dans la basse latinité, ce verbe est devenu synonyme de renuntiare. — D. *résiliation*.

RÉSILLE, voy. *réseau*.

RÉSINE, L. *resina* (gr. ῥητίνη). — D. *résineux*, L. resinosus.

RÉSIPISCENCE, L. *resipiscentia*, de *resipiscere* (composé de *sapere*), redevenir sage.

RÉSISTER, L. *re-sistere*. — D. *résistance*, *résistible*, *irrésistible*, L. resistibilis, irresistibilis.

RÉSOLU, etc., voy. *résoudre*.

RÉSONNER, L. *re-sonare*. — D. *résonance*, *résonnement*.

RÉSORPTION, L *resorptionem* (re-sorbere).

RÉSOUDRE, L. *re-solvere*. Du supin *resolutum* viennent: 1. part. resolutus, fr. *résolu;* notez que dans l'emploi adjectival de ce mot, le sens est contraire au sens latin; ce dernier se rapporte au verbe *resolvere*, en tant que signifiant détendre, relâcher, tandis que l'acception moderne (déterminé, hardi) est active et tirée du verbe *résoudre* en tant que signifiant donner une solution, trancher une difficulté; 2. resolutio, fr. *résolution*, action de dissoudre, cassation, décision, fermeté; 3. resolubilis*, fr. *résoluble;* 4. resolutorius, fr. *résolutoire;* 5. resolutivus*, fr. *résolutif*. — Le part. *résous* est p. *resols* et vient de la forme contractée *resoltus* (cp. *absous*, *dissous*, coexistant avec *absolu*, *dissolu*).

RESPECT, L. *re-spectus* (re-spicere), litt. = regard (cp. nos expr. analogues égard, considération). — D. *respecter*, L. *respectare*), d'où *respectable*, *respectueux*, *respectif*, mot de façon nouvelle, qui se rapporte au sens « égard, rapport, point de vue », qu'avait autrefois le mot *respect*. — Le latin *respectus* se retrouve encore dans la langue fr. sous la forme *répit* (v. c. m.).

RESPIRER, L. *re-spirare*. — D. *respirable*, *respiration*, *respiratoire*.

RESPLENDIR, L. *re-splendere*. — D. *resplendissant*, *resplendissement*.

RESPONSABLE, angl. *responsible*, voy. *répondre*. — D. *responsabilité*.

RESSAC, t. de marine, rebattement des vagues; c'est sans doute le subst. de l'anc. verbe *resacher*, retirer (voy. *sac*).

RESSASSER, repasser au *sas* (v. c. m.).

RESSAUT, it. *risalto*; du verbe *ressaillir*, comme *saut* de *saillir*.

RESSÉANT, voy. *résider*.

RESSEMBLER, intensif de *sembler*. — D. *ressemblant*, d'où *ressemblance*.

RESSENTIR, intensif de *sentir*. Dans le subst. *ressentiment*, le préfixe *re* conserve légèrement son caractère itératif: c'est pr. le renouvellement, le ressouvenir d'un sentiment, un reste d'une sensation éprouvée (p. ex. « il a encore des ressentiments de fièvre »), d'où le sens spécial : souvenir qu'on garde soit des bienfaits (cette acception, encore usuelle dans Molière, s'est perdue), soit des injures ou offenses.

RESSERRER = serrer de nouveau et serrer davantage.

RESSORT, voy. les deux art. suiv.

1. **RESSORTIR** (conjugué comme *sortir* = aller dehors), 1. sortir, partir de nouveau; 2. intensif de *sortir*, pris dans son sens primitif de saillir, avoir du relief. De là le subst. verbal *ressort*, pr. rejaillissement, rebondissement, contre-coup (cp. esp. *resurtir*, rejaillir). Voy. aussi le mot *sortir* 2.

2. **RESSORTIR** (conjugué, comme *assortir*, d'après *finir*), appartenir à une juridiction. Subst. verbal *ressort*, it. *risorto*, étendue de juridiction. D'après Diez, la signification actuelle de ce terme juridique se rattache au vfr. *resortir*, se retirer, chercher un abri, avoir recours, d'où le subst. vfr. *resort*, retraite, recours, tribunal où l'on recouvre son droit. Quant à ce verbe ancien *resortir* (BL. *resortire*, habere jus appellationis), Diez y voit un composé de *sortir*, obtenir (dér. de *sort*, v. c. m.); *resortir*, c'est recouvrer son droit. Ce savant s'appuie de l'analogie que présente le terme it. *ricovrare*, qui signifie 1. recouvrer, 2. se sauver, se réfugier. — Du Cange avait mal défini le subst. *ressortum* par ces mots « quidquid intra *sortes* continetur seu jurisdictionis terminos », et Budé a versé dans une erreur encore plus forte en dérivant *ressortir* de *sort*, par cette raison : « causæ enim *sortibus* ex urna ductis cognoscebantur ». — Pour me rallier à l'explication étymologique de Diez, dans tout son développement, je voudrais savoir si le vfr. *resortir*, avoir recours, que l'on invoque comme analogie de sens, avait également la conjugaison inchoative (les exemples d'appui me font défaut à cet égard). En attendant, il me semble toujours que ce vieux *resortir*, avoir recours, trouver sa ressource, doit être le même mot que notre *ressortir*, qui foncièrement dit : rejaillir, remonter, relever (j'invoquerais bien ici aussi le terme *relever* = dépendre juridiquement, si l'on disait *relever à* comme *ressortir à*). Enfin, je rappelle ici le subst. vfr. *retour* = recours, refuge, protection, synonyme du vfr. *resort*.

RESSOURCE, it. *risorsa*. Je trouve dans ce mot quelque chose de plus qu'une simple

variété formelle de *source*. De même que ce dernier vient de *sordre* ou *sourdre*, notre mot dérive directement de *resors*, part. du verbe vfr. *resordre*, qui est le L. *re-surgere* et qui signifiait : 1. se relever, 2. relever (sens actif). La *ressource* est donc pr. une chose qui vous relève, un moyen qui fait sortir d'embarras. — Dans Jean Le Maire des Belges (II, 283), je lis *la ressorce* (= résurrection, rétablissement) *de Troye*.

RESSUER, rendre son humidité intérieure, de *re* + *suer*, = L. *re-sudare*, it. *risudare*. — Dans l'anc. langue, le mot est différent et représente *re* + *essuer* (= essuyer).

RESSUI, t. de vénerie, subst. verb. de *ressuyer*, sécher.

RESSUSCITER, L. *re-suscitare*, relever, réveiller, faire revivre.

RESTAURER, L. *re-staurare*, rétablir, remettre, refaire. — D. *restaurant*, *-ation*, *-ateur*. Le premier « restaurateur » (traiteur), un nommé Boulanger, vers 1765, avait, dit l'histoire, mis sur sa porte la devise suivante : « Venite ad me omnes qui stomacho laboratis et ego *restaurabo* vos. »

RESTER, L. *re-stare*, demeurer en arrière. — D. *reste*, *restant*. Cps. *arrêter* (v. c. m.).

RESTITUER, L. *re-stituere*, pr. replacer, d'où restitutio, fr. *restitution*. — *Restituere* appelle, d'après l'analogie d'autres verbes en *ĕre*, plutôt *restituir* ; ce mot peut avoir existé comme on trouve *constituir*, mais l'emploi de l'infin. en *er* pour *statuere*, comme pour ses composés en *-stituere*, remonte assez haut dans la langue, pour ne pas l'expliquer, plutôt que par un simple métaplasme arbitraire des temps modernes, en partant des formes fréquent. *statutare**, *-stitutare**.

RESTOUPER, = *re* + *estouper*, qui est l'all. *stoppen*, *stopfen*, bourrer, boucher (voy. *étoupe*).

RESTREINDRE, L. *re-stringere*, resserrer (cp. *étreindre*). Du supin restrictum : *restriction*, *restrictif* ; du part. restringentem : le t. médical *restringent*.

RÉSULTER, L. *re-sultare* (fréq. de *resilire*), pr. rejaillir, rebondir ; au moy. âge le mot a été traité en synonyme de *evenire*, *exire* (fr. *issir*). Cp. les termes *réussir*, *ressortir*. — D. *résultante*, *résultat*, mot de création savante, = ce qui résulte ou provient d'une affaire.

RÉSUMER, L. *re-sumere*, reprendre, d'où le sens mod. : redire, exposer de nouveau en abrégé. — D. subst. *résumé*.

RÉSURRECTION, L. *re-surrectionem*, de *resurrectum*, supin de *re-surgere*, vfr. *resordre*

RETABLE, vfr. *restaule*. Cette dernière forme et le genre du mot défendent de songer à une origine de *table* (p. ainsi dire contre-table). *Restaule* nous renvoie à un adj. lat. *re-stabilis*, avec un sens particulier d'architecture, soit celui de « fixé contre » ou tout autre. Le *retable* (mieux voudrait *rétable*) est un ornement de bois, de pierre ou de marbre, contre lequel est appuyé l'autel.

RÉTABLIR, = *re* + *establir*, ou direct. du L. *re-stabilire*. — D. *rétablissement*.

RETARDER, L. *re-tardare*. — D. subst. verbal *retard* ; mots savants : *retardation*, *ataire*.

RETENIR, L. *re-tinere* (tenere). — D. *retenu* (adj. part. à sens actif, voy. *réservé*) ; subst. *retenue*. — Du supin L. retentum, le subst. retentio, fr. *rétention* et adj. *rétentif**.

RETENTIR, = *re* + vfr. *tentir*, lequel vient d'une forme L. *tinnitire* p. *tinnitare*, fréq. de *tinnire*. Le L. *tinnitare* a donné *tinter*.

RÉTICENCE, L. *reticentia* (de *re-ticere*, se taire).

RÉTICULE, L. *reticulum* (voy. *réseau*). Ce mot, au sens de petit sac, s'est gâté en *ridicule*.

RÉTIF, vfr. *restif*, qui s'arrête ou recule au lieu d'avancer, prov. *restiu*, it. *restio* p. *restivo* (à Milan on dit *restin*), dér. du L. *restare* = resistere, regimber. — D. *rétiveté*.

RÉTINE, d'un type L. *retina*, dér. de *rete*, réseau ; l'all. dit de même *netz-haut*.

RETIRER, tirer en arrière, syn. de retraire. — D. *retiré* (adj.), *retirade*.

RETORDRE, renforcement de *tordre*, correspondant au L. *re-torquere*, dont les savants ont fait *rétorquer*. Du part. *retortus* ou *retorsus* viennent : fr. *retors* = retordu ; *retorte*, cornue ; *retorsion*, *-if*.

RÉTORQUER, voy. l'art. préc.

RETORS, RETORTE, voy. *retordre*.

RETOURNER, = *re* + *tourner*, au sens actif et neutre. — D. subst. verbal *retour*.

RÉTRACTER, L. *re-tractare*, fréq. de *retrahere*, retirer. — D. *rétractation*.

RETRAIRE, L. *re-trahere*, retirer, dont le supin *retractum* a donné : retractus, fr. *retrait*, subst. part. fém. retracta, fr. *retraite* ; puis les mots savants *rétraction* et *rétractile*.

RETRAITE, voy. l'art. préc. — D. *retraiter*, mettre à la retraite.

RETRANCHER, renforcement de *trancher*. — D. *retranchement*, 1. action de retrancher, 2. espace retranché, séparé d'un plus grand ; de la dernière acception s'est déduite l'acception spéciale et militaire du verbe *se retrancher*.

RÉTRÉCIR, = *re* + *étrécir* (v. c. m.). — D. *rétrécissement*.

RÉTRIBUER, L. *re-tribuere*, payer en retour, d'où retributionem, fr. *rétribution*.

RÉTRO, adverbe latin, francisé en *rère*, *rière* (d'où les composés *ar-rière*, *de-rière*, auj. *derrière*). On le trouve encore appliqué, comme préfixe, dans les mots fr. (du fonds savant) suivants : *rétroagir* (*-action*, *actif*), *rétrocéder* et *rétrocession*, *rétrograde*, L. retrogradus d'où *rétrograder*, *-ation*), *rétrospectif* (de retrospicere).

RETROUSSER, voy. *trousser*. — D. *retroussis*.

RETS, l'*s* représente l'ancienne finale du nominatif (cp. *temps*, *corps*, etc.), du L. *rete*, m. s. — Voy. aussi *réseau*, *rétine*.

RÉUNIR, du BL. *re-unire*, iterum conjungere; auj. le sens itératif du *re* s'est effacé; subst. *réunion*, fait sur le patron de *union*.

RÉUSSIR, vfr. *réissir*, = *ré* + *issir* (voy. *issu*), anc. aussi (sans *re*) *ussir* (it. *uscire*). Le mot dit donc pr. sortir, résulter, avoir une issue bonne ou mauvaise (Molière dans le Tartufe : « Voyons ce qui pourra de ceci réussir »), puis spéc. avoir un bon résultat. — D. subst. part. *réussite*, direct. de l'it. *riuscita*. — La substitution des formes vfr. *ussir*, it. *uscire* à *issir* et *escire* est peut-être fondée sur quelque allusion au vfr. *us*, it. *uscio*, porte, issue (auj. *huis*, v. c. m.).

REVANCHER, forme durcie de l'anc. *revenger*, prov. *revenjar*, angl. *revenge* (voy. *venger*). Cp. pour ce changement, la fluctuation qui se présentait jadis entre vfr. *nage*, et *nache*, du L. *natica*. — D. *revanche*.

RÊVE, anc. *resve*, verbe *rêver*. L'*s* est intercalaire, car le prov. a *reva* (cp. vfr. *esve* p. *ève* = L. *aqua*). On a mis bien des étymologies en avant sur ce mot. Nous citons d'abord celle puisée dans le gaél. *rabhd*, radotage. Partant d'une signification première de cette nature, autant vaudrait, observe Diez, invoquer un type latin *re-evare* = être pris d'enthousiasme. Le P. Labbé, Ampère et Génin ont supposé une parenté avec *desver* (voy. *endêver*); cela est impossible, ne fût-ce qu'à raison de l'*s*, qui est organique dans *desver* et épenthétique dans *resver*. D'autres, peu soucieux des lois physiologiques qui déterminent la formation des mots, ont cavalièrement avancé soit le gr. ῥέμβειν, tourner, errer, aller à l'aventure, soit *re-puerare*, redevenir enfant. Chevallet, enfin, s'adresse à l'angl. *rave*, délirer, rêver, holl. *revelen*, m. s.; il cite encore un anc. all. *reuberschen*, m. s., mais ce mot m'est inconnu. Le philologue parisien ne se doutait pas que les mots germaniques qu'il cite sont empruntés au français. — Avant de produire une étymologie plus plausible, nous remarquerons qu'il ne faut pas perdre de vue que *rêver* signifiait à l'origine « courir çà et là », faire le vagabond (on disait un « resveur de nuit », p. coureur de nuit); que le mot s'est dit ensuite de l'aliénation mentale (cette acception est encore celle de l'angl. *rave*, cp. notre expr. *vous rêvez*, p. vous divaguez, vous extravaguez), puis enfin des songes. Voici, en conséquence, la solution présentée par Diez, et qu'a suivie Burguy. *Rêve* est une variété dialectale de *rage*, fait parfaitement acceptable; on voit de même alterner, dans la vieille langue, les formes *caive* et *cage* (du L. *cavea*). L'enchainement serait : *rabia* (p. rabies), *raive*, *rêve*; cette succession explique la longueur de la voyelle radicale *e* et partant l'*s* paragogique dont elle a été plus tard accompagnée. L'*a* primitif perce encore dans l'orthographe angl. *rave* et le bourg. *ravasser*. Nous hésiterions beaucoup à ébranler le crédit de l'opinion si bien justifiée par le vénérable professeur de Bonn; aussi n'aurons-nous garde de le faire. Au contraire, nous cherchons à la fortifier. Il existait au XVI[e] siècle un synonyme de *rêver* sous la forme *redder* (cp. *rederie*, deliramemtum, Vocab. d'Evreux), et le dialecte picard a conservé un verbe *réder*, avec le sens de raffoler. Les deux mots se tiennent-ils par l'origine? Nous pensons que oui. Si *rêver* se rattache à *rabies* ou plutôt à *rabia*, nous rapporterons *redder* à un dérivé *rabidus*, forcené, en délire, d'où *rabidare*, d'où *rabder*, *radder*, *redder*, *réder*. Le changement de *a* en *e*, en position, n'a, comme on sait, rien d'étrange ni d'irrégulier dans une syllabe atone. — Littré s'adresse au danois *roeve*, angl. *rove*, vagabonder, mais la voyelle radicale ne permet pas de le suivre. — Bugge (Rom., IV, 364) s'efforce par trop subtilement de rattacher notre mot à L. *errare*, errer, divaguer, par l'intermédiaire d'un dérivé fictif *errātare*, d'où, par l'aphérèse de la syllabe initiale et la syncope de *t*, remplacé par *v*, *raver*, *rever*. Les traces qu'a laissées dans les dialectes italiens le type **erraticare* (*radegar*, errer; moden. *andèr aradégh*, courir çà et là) ne sont pas de nature à nous convaincre de la réalité de ce rapport. Malgré l'exemple tiré de *imbladare* devenu *emblaer*, puis *emblaver*, il reste divers petits traits qui ébranlent le crédit de cette conjecture. — Du fr. *rever* (plus tard *resver*, *rêver*), le flam. a tiré *reven* et *revelen* (Kiliaen, 1599) et le mha., *reben*. La langue des trouvères avait également une forme diminutive *reveler;* elle se révèle dans l'adj. *revelé*, extravagant, et les subst. *revel*, *reviel*, *reviau*, aussi *rivel* (en angl. *revel*, *revelry*), divertissement, réjouissance, pr. extravagance, ribote, synonyme de *reverie*, *riverie*, qu'on y trouve dans le même sens. [Nous n'adoptons pas la manière de voir de Diez et autres qui dérivent ces vieux mots de *rebellare;* nous les ramenons de préférence au premier sens de *rever*, se laisser aller à des folies nocturnes, v. pl. h. On peut même se demander si le terme *réveillon* n'est pas p. *revelon*, par assimilation à *veillée*. Après cela, nous ne disconvenons pas qu'il y a eu un vieux verbe *reveler*, se rebeller, mais nous le tenons pour un homonyme. Voy. ma note Baud. de Condé, p. 401.] — D. *rêveur*, *rêverie*, *rêvasser*.

REVÊCHE, port. *revesso;* selon Diez du L. *reversus*, retourné, contraire. Cette étymologie, quelque étrange qu'elle paraisse au premier abord, s'appuie de ce fait que *revêche* reproduit exactement l'it. *rivescio* (*rovescio*), auquel, à raison de sa signification de revers, renversé, on ne saurait contester une provenance de *reversus*. Ce dernier, par la syncope régulière de la liquide (cp. *dosum* p. *dorsum*, L. *hœsi* p. *hœrsi*), a pu donner *rivescio*, comme *vesica* a fait *vescica*. La même syncope de *r* se présente dans le port. et esp. *reves*, revers, port. *revessa*, contre-courant. L'anc. langue offre d'ailleurs à la fois *reverse*, *reverche* et *revesche*. — Diez pense que le vfr. *revois* représente également un primitif *revesus* pour *reversus*. Cela peut être vrai pour le mot en tant que synonyme de revêche; mais

quant à vfr. *revois*, signifiant convaincu, avéré, et que l'on trouve aussi sous les formes *reveit, revoit*, j'estime qu'il ne vient pas de *revocatus*, étymologie que patronne Burguy, mais du L. *re-victus*, qui correspond exactement pour le sens et la lettre. Voy. aussi G. Paris Rom. III, 505.

RÉVEILLER, = *re* + *éveiller*. — D. *réveil, réveillon*, t. de peinture.

RÉVEILLON, repas nocturne, voy. l'art. *rêve*.

RÉVÉLER, L. *re-velare*, pr. dévoiler. — D. *révélateur, -ation*, L. revelatorem, -ationem.

REVENDIQUER, = *re* + L. *vindicare*, réclamer (Montaigne a *vendiquer*). — D. *revendication*.

REVENIR, L. *re-venire*. — D. *revenant*; *revenu* (ce qui rentre d'une mise de fonds ou d'un travail, cp. l'équivalent latin *reditus*, de *redire*): *revenue*, jeune pousse de bois; *revient* (dans « prix de revient »).

RÊVER, voy. *rêve*.

RÉVERBÉRER, L. *re-verberare*, repousser, rejeter (ne s'applique plus qu'en parlant de la lumière et de la chaleur). — D. *réverbération*; *réverbère*, d'abord lame concave et luisante en fer-blanc disposée dans le fond d'une lampe, pour réverbérer la lumière, puis, par ellipse, lanterne munie de cet appareil.

RÉVÉRER, L. *re-vereri*. — D. *révérend*, L. reverendus; *révérence*, L. reverentia, d'où *révérencieux, -iel*.

REVERS, subst., côté retourné, fig. disgrâce de fortune, du L. *re-versus*, retourné. Du même part. latin vient le subst. BL. *reversum*, réponse, d'où *réversal*; puis *réversion*, L. reversionem, et *réversible*, sujet à retour. Le jeu de *reversi*, aussi *reversis*, est sans doute de même origine; c'est une sorte de triomphe renversée (esp. *revesino*, it. *rovescino*).

REVÊTIR, 1. = *vêtir* (acceptions pr. et fig.), 2. investir, 3. doubler. — D. *revêtement*.

REVISER, L. *revisare*, fréq. de *re-videre*, d'où, par le supin *revisum*, les subst. revisor, revisio, fr. *reviseur, revision*.

REVIVIFIER, L. *revivificare*.

RÉVOLTE, tiré direct. de l'it. *rivolta*, subst. participial de *rivolgere* = L. *revolvere*, retourner, bouleverser. Le mot fait double emploi avec *révolution*, qui est le subst. latin *revolutionem*. — D. *révolter*.

RÉVOLU, L. *revolutus* (revolvere).

RÉVOLUTION, L. *revolutionem* (revolvere). — D. *révolutionner, -aire*.

RÉVOQUER, L. *re-vocare*, rappeler. — D. *révocable, révocation*, L. revocationem.

REVUE, subst. part. de *revoir*.

RÉVULSION, L. *revulsionem*, de *revulsum*, supin *re-vellere*, d'où aussi *révulsif*.

REZ, anc. subst. = niveau, état de ce qui est à fleur de; il n'est plus d'usage que dans le composé *rez-de-chaussée*, puis comme préposition signifiant à fleur ou à ras de (*rez pied, rez terre*); du même L. *rasus* (part. de *radere*), dont on a tiré la forme *ras* (v. c. m.).

RHÉTEUR, L. *rhetorem*, du gr. ῥήτωρ, de ῥέω, je parle; *rhétorique*, gr. ῥητορική s. e. τέχνη, art du rhéteur. — D. *rhétoricien*.

RHINOCÉROS, L. *rhinoceros*, du gr. ῥινόκερως (de ῥίς, ῥινός, nez, et κέρας, corne); l'all. traduit exactement le mot par *nas-horn*.

RHODODENDRON, gr. ῥοδόδενδρον, pr. arbre-rosier.

RHOMBE, L. *rhombus*, losange, du gr. ῥόμβος. — D *rhomboïde*, gr. ῥομβοειδής, qui a la forme (εἶδος) du rhombe.

RHUBARBE, prov. *reubarda*, esp. *ruibarbo*, it. *reobarbaro*, du L. *rheu-barbarum*; Isidore interprète *rheu* par racine, mais c'est une erreur; *rheu* représente le gr. ῥῆον, adj. de Ῥα, L. *Rha*, nom indigène du Volga (chez les Latins *Rha barbarum* et *Rha ponticum*). La forme *Rha* a donné lieu à l'it. *rabarbaro* et all. *rhabarber*. La rhubarbe se tirait principalement des rives du Volga.

RHUM, de l'angl. *rum*, qui, selon les uns, vient du sanscrit *rôma*, eau, selon d'autres, de source américaine.

RHUME, vfr. *reume*, prov. *rauma*, fluxion, du L. *rheuma*, gr. ῥεῦμα, fluxion; cp. le terme analogue *catarrhe*, de κατάῤῥοια, pr. = defluxus. — D. *enrhumer* (s'); *rhumatique*, gr. ῥευματικός; *rhumatiser*, gr. ῥευματίζειν; *rhumatisme* (d'où *rhumatismal*), gr. ῥευματισμός.

RHYTHME, L. *rhythmus*, du gr. ῥυθμός, nombre, mesure, symétrie. — D. *rhythmer*; *rhythmique*, gr. ῥυθμικός.

RIBAMBELLE, longue suite, mot burlesque d'étymologie inconnue. Littré pense à *riban* = *ruban*; le mot aurait été forgé sur l'idée « belle file ».

RIBAUD, vfr. *ribalt*, it. *ribaldo*, nord. et mha. *ribbalt*, BL. *ribaldus*, enfant perdu de l'armée, bandit, débauché, libertin. Grimm, partant de l'acception « déterminé, intrépide », dérive le mot du vha. *regimbald*, homme hardi, « perfortis, latro », mais ce type germanique se serait romanisé par it. *rambaldo*, fr. *raimbaut, rimbaut* (ce mot existe comme nom de famille très répandu). Diez insiste sur la définition : fures, exules, excommunicati, en un mot homme sans aveu (Nicot interprète : putier, bordelier); il rapporte ainsi le mot au vha. *hriba*, mha. *ribe*, prostituée, qui, joint au suffixe péjoratif *ald*, aurait donné *ribaldo*, etc. Cp. vfr. *riber*, séduire des femmes, auj. *ribler*, courir la nuit. — En partant de l'all. *reiben*, mha. *riben*, fricare, terere, je vois dans *ribaud* une appellation analogue aux termes latins perfrictus, tritus, fr. fourbe, fripon, polisson, qui découlent tous de l'idée frotter. — D. *ribauder, -erie*; anc. *ribaudequin*, arme ou engin des ribauds. — *Ribote, riboter* sont des dérivés du même radical *rib*.

RIBE, moulin à meule conique pour broyer le chanvre. Bugge (Rom., III, 156) s'adresse au bas-all. *repe* (fém.), brisoir, broie, suéd. *repa*, brisoir, nl. *repel* (Kiliaen, *repe*, instrumentum quo lini semen stringitur), nha. *riffe, riffel*.

RIBÈS, de l'arabe *ribas*.

1. **RIBLER**, voy. *ribaud*. — D. *ribleur*.

2. **RIBLER**, aiguiser, de l'all. *riben*, auj. *reiben*, frotter?

RIBLETTES, tranches de lard, frites dans la poêle, dont on entrelarde souvent les omelettes. D'étymologie inconnue. Au moyen d'un renfort de huit chaînons intermédiaires, Ménage était parvenu à faire tenir ensemble *riblette* et L. *laridum!* Aujourd'hui, l'on ne se joue plus si aisément de son public. — Peut-être du germ. *rib*, *rip* (all. *rippe*), côte, nervure (saillies longitudinales des feuilles). — Bugge (Rom., III, 157) rapproche de *riblette* le suéd. *reppling*, tranche (de viande, de fromage, etc.), norv. *ripel* ou *repel*, long et étroit morceau; verbes suéd. *repa*, déchirer, arracher, norv. *ripa* ou *repa*, dépouiller, angl. *rip*, arracher. La même racine a donné *ribe* et *riblon*.

RIBLON, « petits morceaux de fer à refondre ». J'avais jusqu'ici assigné à ce mot, qui signifie proprement rognure, pour étymol., le germ. *riben*, *reiben*, frotter, broyer, mais je me rallie à l'opinion de Bugge indiquée à l'art. préc.

RIBOTE, RIBOTER, voy. *ribaud*. Littré croit que *riboter* est = *rebouter*, bouter de nouveau, bouter sans cesse, mais on n'entrevoit pas trop la liaison des sens.

RICANER, vfr. et dial. *recaner*, *rechaner*, *recaigner*, grincer des dents, braire comme l'âne, clabauder, esp. *reganar*, prov. *reganar*, grincer des dents. Diez pense que ces mots tiennent au L. *cachinnare*, rire à bouche ouverte, d'où procéderaient les différentes acceptions; l'élément prépositif *ri* pour *re* lui paraît être une modification postérieure amenée par la relation du sens avec *rire*. Je doute de cette étymologie; à part les improbabilités résidant dans la forme, le sens aurait tourné au contraire, car *ricaner*, c'est rire à demi, et non pas à bouche ouverte. Toutefois, je n'ai rien de mieux à opposer; je dirai seulement que l'interprétation de Nicot « lascivire » et la forme anc. *re-caigner* font penser à *canis*, à moins qu'il n'y ait deux homonymes à distinguer. Littré indique vha. *geinan*, ouvrir la bouche. — D. *ricanement*, *ricaneur*, *-erie*.

RIC-À-RIC = au pied de la lettre, avec une exactitude rigoureuse. D'origine inconnue; du radical *rig* (*g* final durci) de *rigor*, rigueur? ou du prov. *ric*, puissant, fier, rigoureux?

RICHE, it. *ricco*, esp. *rico*, prov. *ric*, du vha. *rihhi*, goth. *reiks*, all. mod. *reich*, angl. *rich*. — D. *richesse* (vfr. *richeté*, *ricoise*, prov. *riqueza*); *richard; enrichir*.

RICIN, L. *ricinus*.

RICOCHER, d'où *ricochet*. L'étymologie de *ricochet* ne peut être entreprise avec quelque sûreté que lorsqu'on sera éclairé sur l'origine de la locution proverbiale « c'est la fable (ou la chanson) du *ricochet* », et surtout sur le fond de cette fable, que les Italiens appellent la *favola dell' uccellino*, c.-à-d. de l'oiseau. Si, dans ladite fable, que personne n'a encore révélée, il s'agit réellement d'un oiseau comme du principal personnage, on est à priori porté à décomposer *ricochet* par *ri* (forme populaire p. *re*, ou, dans le cas spécial, pourvu d'une autre valeur), et *cochet*, jeune coq. Qu'un oiseau est en jeu, on est autorisé à le présumer en voyant les Anglais traduire *ricochet* par la formule « *a duck and a drake* » (une cane et un canard), les Allemands (en termes d'artillerie) par *göller*, qui est aussi le nom du *pic-vert*. — S'il s'agissait d'expliquer *ricocher*, *ricochet* en tant qu'exprimant l'idée de répétition, sans patronner une étym. faite par je ne sais plus qui : « coche répétée », *coche* étant dit de la hachure que la pierre fait en rasant la surface de l'eau, j'alléguerais soit *re* + *cocher* (*cocher* pris p. décocher), soit un type lat. *recoctiare** (tiré de *recoctus*), recuire au sens figuré de rebattre, multiplier à l'infini, soit enfin *re* + *copiare*, multiplier (cp. *proche* de *propius*). — A propos de la « fable du ricochet », je juge intéressant de fixer l'attention des amateurs sur le passage suivant de Baudouin de Sebourg, XIV, 947 :

> Tant la mena la dame de *quoquet en fablel*,
> Que li rois li dist : Dame, foi que doi Jupitel, etc.

RIDE, RIDEAU, voy. *rider*.

RIDELLE, chacun des deux côtés d'une charrette (faits en forme de râtelier); brin de chêne en grume; on trouve aussi *rizelle* et *rudelle;* de même *reddalle*, gros bâton, et *redon*, bâton de fagot. Littré pense que ce sont là des dérivés du L. *rudis*, *rudicula*, baguette, et aussi de *ridica*, échalas, piquet. — Il se pourrait bien que *ridelle* fût de la famille de *rideau* (objet qui cache, préserve); cp. le mot *rideau* appliqué à une rangée d'arbres préservant du vent ou du soleil. — L'angl. traduit *ridelle* par *rack*, pr. râtelier; cela porte vers une étymologie L. *rete*, rets, réseau. La forme première, dans cette hypothèse, serait *redelle*.

RIDER, froncer, plisser, du vha. *ga-ridan*, mha. *rîden*, ags. *vridhan* (d'où angl. *writhe*), tordre; adj. vha. *reid*, crêpé, ridé. — D. *ride;* dim. *ridel** *rideau*, BL. ridellus, v. angl. *ridel*, *riddle*, pr. qqch. de plissé. — Périon, de son temps, n'hésitait pas à poser le grec ῥυτίς (= rugosité quelconque), comme l'étymologie de *ride*.

1. **RIDICULE**, adj., L. *ridiculus* (ridere). — D. *ridiculité*, *ridiculiser*.

2. **RIDICULE**, subst. masc., voy. *réseau* et *réticule*.

RIÈBLE, nom de plante; d'où?

RIEN, vfr. *ren* (jadis du genre féminin), pr. chose; le sens opposé est le fait de la négation qui accompagne le mot (voy. l'art. *néant*). Du L. *rem*, acc. de *res*.

RIFFER, vieux verbe, égratigner, écorcher, cp. le bavarois *riffen*, m. s., variété de l'all. *raffen*, *reffen*, arracher. — Forme diminutive : *rifler*, variété de *rafler* (cp. nha. *riffeln*, v. flam. *ryffelen*, angl. *rifle*).

1. **RIFLARD**, rabot, voy. *rifler*.

2. **RIFLARD**, vieux parapluie; d'une pièce de Picard (la Petite Ville), où l'acteur chargé du rôle de *Riflard* apparaît armé d'un énorme parapluie.

RIFLER, voy. *riffer*. — D. *riflard* 1, gros rabot.

RIGIDE, mot savant, L. *rigidus*. — D. *rigidité*, L. rigiditatem. — Le même adj. latin est le primitif de *roit' roide* (v. c. m.).

RIGODON, mieux *rigaudon*, espèce d'air et de danse; d'après Rousseau (Dict. de musique), du nom de l'inventeur *Rigaud*.

RIGOLE, vfr. *rigot*, BL. *rigora*, *rigulus*, it. *rigoro*, dérivé du BL. *rigus*, ruisseau. D'après les uns, d'origine celtique; ils allèguent cymr. *rhig*, entaille, *rhigol*, sillon, petit fossé. D'autres invoquent le bas-all. *rige*, ruisseau. Je ne vois pas pourquoi le L. *rigare*, arroser (d'où aussi BL. *riga*, fr. *raie*, sillon) ne suffirait pas.

RIGOLER, SE RIGOLER, se divertir, s'amuser; partant de l'idée « danser », j'avais avancé l'étymologie vha. *riga*, nha. *reigen*, danse par files; je crois pouvoir y renoncer. Notre verbe était jadis transitif et signifiait « railler, se moquer », voy. Jean de Condé, I, p. 21, v. 694; Froissart, Chron., éd. Kervyn, VI, 25 (notes); Chansons du xve siècle (éd. Paris), p. 56, et mon Gloss. de la Geste de Liége, p. 264. Quant à l'origine, G. Paris pose le L. *ridiculus*.

RIGUEUR, L. *rigorem*. — D. *rigoureux*, L. rigorosus; *rigorisme*, *rigoriste*.

RIME, prov., esp. et it. *rima*; prov. aussi *rim* (masc.). On ne peut balancer qu'entre deux étymologies, savoir le L. *rhythmus* et l'all. *rîm*, auj. *reim*, série, nombre, puis rime. Au moyen âge, *rhythmus* n'a jamais exprimé la consonance; *versus rhythmicus* s'appliquait d'abord au vers soumis à la mesure, au mètre des syllabes, puis au vers rimé, pour autant qu'il est assujetti à un nombre fixe de syllabes. C'est cette dernière espèce qui a fini par s'appeler *rima*. Mais ce mot, prétend Diez pour de bonnes raisons, ne peut, du moins en ce qui concerne l'it., en aucune façon procéder de *rhythmus*, tandis qu'il s'accorde parfaitement avec l'all. *rîm*, nombre (on trouve ce mot aussi dans quelques idiomes celtiques). « Si l'on objecte, poursuit Diez, que le vers rimé ne s'est développé chez les Allemands qu'à une époque postérieure à l'apparition du mot roman *rima*, on peut répondre qu'ils le connaissaient tout en n'en faisant pas usage. Au surplus, les Romans peuvent s'être approprié dès longtemps le mot allemand dans son ancienne signification de nombre, et même avoir communiqué à ce dernier sa valeur actuelle. » Notez bien, ajouterons-nous, que *rime* s'appliquait dans le principe au vers nombré (non rhythmé), qui, lui, était accompagné de ce que l'on appelle aujourd'hui la rime. La *rime* constituait donc d'abord l'accessoire. — D. *rimeur*, *rimailler*, *-asser*. — De *rime*, nombre, vient aussi le cps. *arrimer*, entasser (dans le berrichon, *enrimer*, arranger symétriquement).

RIMEUX, fendillé, L. *rimosus*, de *rima*, crevasse.

RINCEAU, voy. *rain* 2.

RINCER, d'après Diez, p. *rinser* (puisque le pic. dit *rinser* et non pas *rincher*, et que les anciens dictionnaires portent *reinser*); donc du nord. *hreinsa*, nettoyer. L'autorité de Diez me fait abandonner une étymologie tirée de *ramus* (cp. p. la forme *rinceau*, et pour le sens *ramoner*, nettoyer). — Langensiepen n'aura guère de succès avec son étymologie, d'ailleurs habilement exposée : savoir un mot hypothétique *rinciare* p. *rincare*, lequel se rapporterait à *runcare*, sarcler, racler, comme *pingere* à *pungere*. — Ce qui affaiblit considérablement la valeur de l'opinion de Diez et de la mienne, c'est que *rincer* est une forme contracte de l'équivalent vfr. *raincier* (pron. *raincier*), dont l'origine reste à trouver. Voy. Gröb., Ztschr., VI, 112. — Schuchart (*ib.*, 424), propose **re-initiare* (renouveler), bien que strictement il faudrait *ra-encier*. Il faut écarter *recentiare* (v. pl. h. *rechinser*).

RIOLÉ, rayé; par syncope du *g*, de *rigolé*, dér. de *rigole*, ou du vha. *riga*, ligne. L'anc. fr. *riulé*, réglé, rayé, ne convient pas, car *riu* n'y forme qu'une syllabe. — L'it. *rigato*, rayé, prouve également en faveur d'un thème *rig*.

RIORTE, anc. *reorte*, voy. *rouettes*.

RIOTER, rire un peu; dim. de *rire*.

RIOTTE, vieux mot, querelle, tumulte (d'où angl. *riot*), prov. *riota*, it. *riotta*. D'origine incertaine; peut-être, dit Diez, du vha. *rîban*, frotter (ce qui expliquerait aussi la forme v. flam. *revot*, *ravot*); cp. esp. *refriega*, dispute, de *fricare*, frotter. L'étymologie *rixa*, querelle, est impossible.

RIPAILLE (*faire*); d'après la tradition (contestée par quelques-uns), d'un lieu nommé *Ripaille*, sur le bord du lac de Genève, parce qu'Amédée VIII, duc de Savoie, après avoir abandonné le gouvernement en 1430, s'y serait retiré, uniquement pour s'y livrer aux plaisirs de la table. — Le Duchat pensait à une contraction (monstrueuse) de *repaissaille*, mot de Rabelais! — Une fois qu'abandonnant le terrain historique, on se laisse aller à la conjecture, j'aimerais autant voir dans le mot un parent de *ribaud* (v. c. m.) ou *ribote*, et le rattacher, non pas à l'all. *riben*, puisque *b* ne devient jamais *p*, mais à la forme populaire équivalente *rippen*, *ribben*, d'où vient aussi le fr. *riper*, gratter.

RIPER, voy. l'art. préc. — D. *ripe*, outil pour gratter.

RIPOPÉE, aussi *ripaupé*, mélange de restes de vins. D'origine inconnue.

RIPOSTE, anc. aussi *risposte*, de l'it. *risposta*, subst. partic. de *rispondere*, répondre; prov., port. *resposta*, esp. *respuesta*. — D *riposter*.

1. **RIQUET**, grillon; c'est probablement le mot *criquet* mutilé.

2. **RIQUET**, contrefait, bossu, *riquet à la houppe*, m. s. par allusion à un personnage des Contes de Perrault; en angl. le nom usuel pour la maladie dite *rachitis* est le plur. *the rickets*, mais il a été historiquement démontré que ce dernier est étymologiquement indépendant du gr. ῥαχῖτις, bien qu'il ait fini par désigner cette maladie. M. Kecks, prof. de médecine à Bonn, a consacré à ce sujet une re-

cherche toute spéciale (Archiv für Gynäkologie, Bd. XXVII), d'où il résulte que l'angl. *rickets* est d'origine commune avec notre fr. *riquet* et doit son nom à la légende populaire. Sur les traces de Ch. Deulin, « Les Contes de ma Mère l'Oye avant Perrault », il expose que le Riquet à la houppe de Perrault représente le nain *Alberic* de la légende germanique (identique avec *Alberon*, *Auberon*, *Oberon*) et que *Riquet* est une abréviation de *Alberiquet; riquet*, bossu, particulièrement usuel en Normandie, a passé avec les Normands en Angleterre avec le sens de bossu ou de bosse, et s'est appliqué définitivement dans ce pays aux affections rachitiques.

RIRE, L. *ridēre*, par l'intermédiaire d'une forme barbare *ridĕre* (cp. *taire* de *tacĕre* p. tacēre). — D. *rieur*, *rioter*, *risible*, direct. du L. *risibilis*.

1. **RIS**, L. *risus*, action de rire. — D. *risée*.

2. **RIS**, t. de marine, propr. les plis que fait une voile dans la partie qu'on en soustrait au vent; d'après Littré, du danois *riv*, *rift*, ris; suéd. *ref*, angl. *reef*. — D. *riser*, *arriser*, prendre des ris.

3. **RIS** de veau; on dit que c'est une forme gâtée pour *rides de veau*, mais, observe Littré, on trouve au XVIe siècle *risée* pour fressure; *ris* doit donc tenir à *risée;* mais d'où vient *risée?*

RISBAN, t. de fortification, de l'all. *rissbank*, litt. banc d'arrachement (mot omis dans Sanders). — Cp. le composé fr. *risberme*.

RISDALE ou *rixdale*, de l'all. *reichs-thaler*, écu de l'empire.

RISIBLE, L. *risibilis* (de *risum*, supin de *ridere*). — D. *risibilité*.

RISQUER, mettre en danger, it. *risicare*, esp. *ar-riscare;* subst. it. *risico*, *risco*, esp. *riesgo*, BL. *riscus*, *risigus*, fr. RISQUE; de l'esp. *risco*, écueil, rocher escarpé. Ce *risco* paraît venir du L. *resecare* (cp. en suéd. *skär*, écueil, de *skära*, couper). L'écueil constituant pour le marin le principal danger, on comprend la transition de sens; aux deux acceptions propre et figurée répondent, en esp., deux variétés de forme, savoir *risco*, rocher, et *riesgo*, danger. Cette étymologie est appuyée par Diez sur le rapprochement du prov. mod. *rezegue*, danger, avec *rezega*, couper; il rappelle aussi le mot *resega* = scie et danger, des dial. de Milan et de Côme. — D'après Devic, *risque* est l'arabe *rizq* = ce qui échoit à qqn., sort.

RISSOLER; Diez, rejetant la manière de voir de Mahn (d'après laquelle ce verbe serait p. *roussoler* et viendrait de *roux*, comme l'it. *rosolare* vient de *rosso*), rapporte le radical fr. à un verbe répondant au dan. *riste*, rôtir, isl., suéd. *rist*, rôt, et la forme it. *rosolare*, norm. *roussoler*, à l'all. *rösten*, rôtir. — D. *rissole*, *rissolette*.

RIT, **RITE**, du L. *ritus*. — D. *rituel*, L. ritualis.

RITOURNELLE, de l'it. *ri-tornello*, refrain (*ritornare*, retourner).

RIVAGE, voy. *rive*.

RIVAL, L. *rivalis*. « *Rivales* dicebantur qui in agris *rivum* haberent communem et propter eum sæpe disceptarent » (Acron). Déjà Cicéron a dit « amare sine rivali ». — D. *rivalité*, L. rivalitatem; *rivaliser*.

RIVE, L. *ripa*. — D. RIVAGE, BL. *ripaticum*, terrain avoisinant une rive; RIVIÈRE, BL. *riperia*, *rivaria*, it. *riviera*, esp. *ribera* (et par mutilation *vera*), port. *ribeira* (et *beira*), prov. *ribeira*, d'abord = rivage, ou terre arrosée par un cours d'eau, puis, par extension, le cours d'eau même. On trouve, dans la basse latinité, même le primitif *ripa* employé, par une métonymie analogue, pour fluvius. — D. *arriver* (v. c. m.) = ad ripam appellere.

RIVER, prob. du néerl. *rijven*, ou du nord. *rifa*, dan. *rive*, râteler, c.-à-d. aplatir ou replier ce qui est proéminent; ces verbes sont du reste congénères avec le vha. *riban*, all. mod. *reiben*, frotter. — On trouve dans Faidit déjà : *ribar*, clavos repercutere. — D. *rivure*, *rivet*, *rivoir*.

RIVIÈRE, voy. *rive*. — D. *riverain*.

RIXE, L. *rixa*, querelle.

RIZ, prov. *ris*, it. *riso*, all. *reis*, valaque *urëz*, du L. *oryza*, gr. ὄρυζα. — D. *rizière*.

ROB, suc de fruits, it. *robbo*, *rob*, esp. *rob*, port. *robe*, de l'arabe *robb*, m. s.

ROBE, vêtement, prov. *rauba*, dépouille et robe, catal. *roba*, esp. *ropa* (anc. *roba*), port. *roupa*, it. *roba* (effets en général, hardes). Tous ces mots représentent le BL. *rauba*, *roba*, équivalent du L. *spolium*, signifiant pr. butin, dépouilles enlevées à l'ennemi, et dont le sens s'est généralisé en celui d'effets, choses d'équipement, et circonscrit ultérieurement en celui de vêtement, tunique, robe. *Rauba* est le subst. verbal du verbe BL. *raubare*, voler, dérober (vfr. *rober*), lequel vient du vha. *roubôn*, *roupôn* (all. mod. *rauben*), ravir, piller. — D. *robin; desrober** *dérober*, dépouiller (v. c. m.).

1. **ROBIN**, homme de robe, voy. *robe*.

2. **ROBIN**, nom de la fable pour *mouton*, puis terme de mépris; c'est une forme variée de *Robert*, qui est le vha. *hruod-peraht*, brillant en gloire. On s'est fourvoyé en déduisant *robin* = mouton soit du L. *rupinus* (à cause de sa tête dure, ou parce que les moutons se plaisent sur les rochers), soit de *robe*, à cause de sa toison. *Robin* est pr. un prénom, comme *renard*. De *robin*, mouton, vient ROBINET, ainsi nommé parce que les robinets étaient et sont encore faits en forme de tête de mouton (d'autres pensent que le nom vient de l'inventeur). Cp. l'équivalent all. *hahn*, pr. coq.

ROBINET, voy. l'art. préc. — Littré (Suppl.) dit qu'il est difficile de disjoindre étymologiquement *robinet* de *robine* ou *roubine*, mots du midi de la France et signifiant canal d'écoulement.

ROBUSTE, L. *robustus*.

1. **ROC**, masse de pierre, it. *rocco* (cat. *roc*, caillou, gaél. *roc*, angl. *rock*), forme masc. abstraite du féminin *roche*, prov. *roca*, *rocha*, it. *rocca*, *roccia*, esp. *roca*. L'origine de ce

mot roman est douteuse. On a mis en avant tantôt l'arabe *roc*, une des figures du jeu d'échecs, tantôt le grec *ῥώξ*, fente, ou le cymr. *rhwg*, chose proéminente. D'après Diez, le fr. *roche* et l'it. *roccia* reproduisent un type latin *rupea*, adj. de *rupes* (cp. *approcher*, it. *approcciare* de *appropiare*), tandis que l'it. *rocca* provient d'un type varié *rupica* (cp. les dérivations *avica, cutica, natica* de *avis, cutis, natis*), d'où *rup'ca*, puis, par assimilation, *rocca*. Cette solution est la plus plausible, bien qu'elle ne soit pas à l'abri d'objections. — Fœrster (Gröb. Ztschr., II, 86), vu le caractère ouvert de l'*o* dans les mots romans en question, proteste contre toute connexité avec L. *rupes* et n'admet qu'un type latin **roccum, *rocca, *roccia*, sans rien dire de plus sur l'origine de ces vocables hypothétiques. — D. *rocaille, rocher*, subst.; verbe fr. *rocher*, jeter des pierres (cps. *dérocher*, *déroquer*), adj. *rocheux;* dim. *rochelle*. — Les formes néerl. *rots*, gr. mod. *ῥότζα*, seraient-elles déterminées par l'it. *roccia?*

2. **ROC**, anc. la tour au jeu d'échecs, it. *rocco*, du persan *rokh*, chameau monté par des archers. — D. *roquer*, t. du jeu d'échecs.

ROCAILLE, amas de petites pierres, dér. de *roc*. — D. *rocailleux, rocailleur*.

ROCAMBOLE, de l'all. *roggen-bollen*, litt. bulbe de seigle, ainsi appelée, dit-on, à cause de la ressemblance de sa tige avec celle du seigle, ou de celle de ses bulbilles avec des grains de seigle.

ROCHE, ROCHER, voy. *roc*.

1. **ROCHET**, it. *rocchetto*, esp. *roquete*. Le primitif de ce subst. se trouve sous la forme latine *roccus*, dans un capitulaire de Charlemagne. C'est le vha. *roc* (aussi *hroch*), nord. *rockr*, all. mod. *rock*, robe. Le sens rétréci « vêtement plissé » (d'où port. *en-rocar*, it. *arrochettare*, plisser), rappelle, observe Diez, le nord. *hrucka*, gaél. *roc*, ride, pli, angl. *to ruck*, froncer.

2. **ROCHET**, bobine, fuseau, dimin. du BL. *rocca*, it. *rocca*, quenouille, qui vient de l'all. *rocke, rocken*, m. s. Le mot dans « roue à rochet » est probablement le même.

ROCOCO, mot abstrait de *rocaille*, à cause de la rocaille qui figurait dans le style rococo.

RÔDER, tournoyer, courir çà et là (le circonflexe n'a pas de raison étymologique); c'est le prov. *rodar*, it. *rotare*, rouler, tournoyer. L'anc. langue avait p. *rôder* la forme plus française *rouer;* le patois rouchi dit de même *rouier*, ce qui confirme l'étymologie ci-dessus, posée par Diez et qu'avait déjà indiquée Ménage. — D. *rôdeur*.

RODOMONT; c'est pr. le nom d'un héros mauresque, brave, mais altier et insolent, bien connu par le portrait qu'en font le Boiardo et l'Arioste. Le nom de ce héros, d'abord *rodamonte*, a été inventé par le Boiardo et signifie, selon Mahn, dans l'intention de l'inventeur, un homme qui prend sur soi « de rouler ou de transporter des montagnes » (*rotare montem*). Les interprétations par *ronge* (rodere) *montagne* (Le Duchat) ou par l'all. *rede* + *munter*, c.-à-d. vif de parole (Vocab. univ. Ital. de Naples) ne méritent aucun crédit. — D. *rodomontade*.

ROGATIONS, L. *rogationes*, prières. Comme on a dit, dans la vieille langue, *rouver* p. *rogare*, on y trouve aussi le subst. *rouvaison* p. *rogationem*. — Rogatoire, L. *rogatorius* (de *rogare*, demander).

ROGATON, 1. terme plaisant p. requête; 2. petites pièces de vers, dédiées à des seigneurs dans un but intéressé; 3. choses de peu de valeur, rebut, restes de viande; du L. *rogatum*, demande, prière.

ROGNE, vfr. *roigne*, prov. *ronha*, it. *rogna*, gale; d'après Ménage (approuvé par Diez), du L. *robiginem*, rouille, carie; la contraction est forte, mais admissible. — D. *rogneux*.

ROGNER, vfr. *rooigner* (employé particulièrement pour la coupe des cheveux), prov. *redonhar, rezoynar;* le mot rend pr. le L. circumcidere et vient évidemment de *rotundus* (vfr. *roond, reond*), d'où aussi l'esp. *redondear*, arrondir. Pour l'idée, cp. l'esp. *cercenar*, rogner, de *circinus*, cercle. — D. *rognure*.

ROGNON (d'où it. *rognone*), esp. *rinon*, prov. *renhó, ronhó;* dér. de *rein* (v. c. m.). Le mot fr. est gâté de *roignon* et présuppose une forme dérivative latine *renio, -onis*.

1. **ROGUE**, arrogant, d'après Diez du nord. *hrókr*, m. s.; le mot se trouve dans la plupart des dialectes celtiques, ce qui rend l'opinion de Diez peu sûre. L'angl. *rogue* signifie filou, vagabond et s'écarte sensiblement du sens français et celtique. Cp. wall. *aroguer*, traiter avec fierté, angl. *to rogue*, chapitrer qqn. Malgré l'affinité du sens, L. *arrogare* paraît devoir être écarté.

2. **ROGUE**, œufs de poisson, de l'all. *rogen*, m. s., isl. *rogn*.

ROHART, ivoire des morses, anc. *rochal, rohal;* prob. d'une forme antérieure *roshal* = anc. all. *rosswall*, nordique *hrossvalr*, litt. cheval-baleine, qui est identique avec ags. *horshwael*, morse. Littré se trompe en considérant notre mot comme une corruption de *rorqual;* voy. Bugge, Rom., III, 157.

ROI, vfr. *rei*, L. *rex* (thème *reg*). — D. dim. *roitelet* (cp. le L. *regulus*, gr. *βασιλίσκος*); notez que *roitelet* est pour *roiet-el-et*, triple diminution; le wallon du Hainaut dit *roiet* p. *roi;* adj. *royal*, L. regalis.

ROIDE (aussi *raide*), vfr. *roit*, prov. *rege, rede, reze, rot*, du L. *rigidus* (cp. *froid* de *frigidus*). — D. *roideur, roidir, roidillon*.

ROITELET, voy. *roi*.

RÔLE, prov. *rotle, rolle*, it. *rotolo, rulo*, esp. *rollo*, angl. *roll*, all. *rolle*, pr. qqch. de roulé, rouleau de papier, du L. *rotulus*, rouleau. — D. dim. vfr. *rolel*, auj. *rouleau; enrôler;* composé *contrôle* p. *contre-rôle*.

1. **ROMAINE**, balance, de l'arabe *rommana*, poids et balance.

2. **ROMAINE**, espèce de laitue, rapportée au XIVe siècle d'Avignon, où siégeait la cour pontificale ou *romaine*.

1. **ROMAN**, vfr. et prov. *romans*, esp. *ro-*

mance, it. *romanzo*, BL. *romancium*, subst.; 1. langage du peuple, sermo rusticus (formé dans les pays conquis par les *Romains*), opposé à la langue *latine* ou savante des clercs; 2. composition poétique en langue vulgaire. — De là le verbe prov. *romansar*, vfr. *romancier*, traduire ou écrire en roman, puis l'adj. *romance* dans « langue romance » (*langue romanc est un* terme savant façonné d'après *lingua romana*), et le subst. *romance*, d'où les dér. vfr. *romancie*, art de faire des romans, et *romancier*, faiseur de romans. — La forme *romancium* paraît issue de l'adv. *romanice* dans « romanice loqui », vfr. *parler romans*. A l'accusatif, la langue des trouvères disait *romant* (cp. vfr. nom. *païsans*, acc. *païsant*); de là le subst. *romant**, auj. *roman*, et l'adj. *romantique*. De *roman* la langue moderne a tiré l'adj. *romanesque* (l'it., respectant l'ancienne finale dentale, dit *romanzesco*), et le verbe *romaniser*.

2. **ROMAN**, anc. adj., L. *romanus*. Aujourd'hui on désigne par *langue romane* une langue issue de source latine; d'où *romaniste* = qui s'occupe de l'étude des langues romanes.

ROMANCE, -CIER, voy. *roman* 1.

ROMANISTE, partisan de l'église *romaine*, savant en droit *romain*, et voy. s. *roman* 2.

ROMANTIQUE, voy. *roman*. — D. *romantisme*.

ROMARIN, L. *ros marinus*, pr. rosée marine.

ROMPRE, L. *rumpere*, dont le supin *ruptum* a donné ruptura, fr. *rupture*. Voy. aussi le subst. *route*.

RONCE, anc. épine en général, du L. *rumex*, *rumicis*, espèce de dard. Le prov. a *ronser*, d'un type *rumiciarius*. L'analogie du L. *pumex* = fr. *ponce* et prov. *pomser*, et du L. *pollex* = fr. *pouce* et prov. *polzer*, et le rapprochement du langued. *roumec*, ronce, ne permettent guère, selon Diez, de douter de l'étymon *rumex*. Celui-ci a peut-être signifié chardon, plante épineuse, avant de s'appliquer à une pointe métallique (Pline l'applique à une plante dite patience); notre mot *chardon* ne signifie-t-il pas aussi une pointe en fer? — Le BL. *runcus*, ronce, s'il n'est un produit de *rumicus* (rumex), doit être un dérivé du L. *runcare*, arracher les mauvaises herbes. — D. *ronceux*, *ronceraie*.

RONCIN, voy. *roussin*.

ROND, vfr. *roond*, *reond*, prov. *redon*, esp., port. *redondo*, it. *rotondo*, *ritondo*, du L. *rotundus*. — D. *ronde*, *rondeau* (v. c. m.), *rondelle*, *rondelet*, *rondache* (v. c. m.), *rondin*, *rondeur*; factitif *arrondir*.

RONDACHE, bouclier rond, aussi appelé *rondelle*; c'est un subst. formé de *rond* avec le suffixe *ache* (= L. *aceus*), cp. *mordache*, *garnache*, *panache*. Chevallet s'est mépris en faisant venir le mot fr. de l'all. *rund-tartsche*; il est certain que ce dernier composé a été imaginé pour expliquer *rundartsche*, forme sous laquelle les Allemands se sont approprié *rondache*. On a naturellement été amené à le faire, vu l'imitation du mot fr., en mettant à profit l'existense du mot *tartsche*, bouclier; ce dernier, toutefois, quoique d'extraction primitive germanique, est également un emprunt fait au français (voy. *targe*).

RONDEAU, *rondel**, prov. *redondel*. pièce de vers « faite en mode circulaire », comme dit Ch. Fontaine (1576).

RONDIN, pr. bois *rond*. — D. *rondiner*.

RONFLER, prov. *ronflar*, sicil. *runfuliari*, toscan *ronfiare*, lomb. *ronfare*; le radical, dans ce mot roman, doit être le même que celui du vha. *rof-azon*, eructare; cp. bret. *ruflà*, gr. ῥοφεῖν, siroter, grison *g-rufflar*, ronfler. *Ronfler* est prob. p. *ronfuler* (suffixe diminutif *ul*); la contraction a pu être amenée par assimilation à *souffler*, *nifler*. — M. Boucherie ramène *ronfler* à L. *rhombus*, fuseau, par un verbe dimin. **rhombulare*, bourdonner comme fait le fuseau. C'est fort douteux. Bien plus séduisante est la conjecture de Caix (Studi 51), qui explique *ronfiare* par *re-unflare* = *re-inflare*, en s'appuyant, pour le sens, sur l'expression de Virgile : « somnum toto pectore *proflare* ».

RONGER; Ménage pose le type *rodicare* (rodere) avec insertion de *n*. Cette insertion n'étant pas usuelle en fr. devant les palatales, Diez juge préférable d'identifier *ronger* avec l'esp. et le port. *rumiar*, prov. *romiar*, qui est le L. *rumigare*, ruminer; cette signification de ruminer était anciennement propre aussi à notre mot fr. *ronger*, et les chasseurs disent encore « le cerf fait le ronge », c.-à-d. il rumine. — G. Paris est plutôt favorable à *rodicare* (encore conservé dans le berrichon et poitevin *rougier*) et pense que *rougier* aura été changé, à une époque assez reculée en *rongier*, sous l'influence de *rungier*, ruminer.

ROQUER, voy. *roc* 2.

1. **ROQUET**, manteau fort court des laquais, comme *rochet* 1, dér. de l'all. *rock*.

2. **ROQUET**, bobine, autre forme de *rochet* 2.

3. **ROQUET**, chien; Chevallet rapproche ce mot du v. all. *rakel*, *reckel*, isl. *racki*, suéd. *racka*, chien ou chienne (voy. aussi notre mot *racaille*); ce rapprochement est-il fondé? Je n'en sais rien, mais j'en doute. Cp. aussi *rouquet*, lièvre mâle. — D'après Brachet, le mot désigne proprement le chien de *saint Roch*.

1. **ROQUETTE**, chou, angl. *rocket*, it. *ruchetta*, esp. *ruqueta*, dimin. des mots prov. et it. *ruca*, prov. et esp. *oruga*, all. *rauke*, qui vient du L *eruca*, m. s.

2. **ROQUETTE**, fusée, angl. *rocket*, all. *rackete*, voy. *raquette* 2.

RORQUAL, espèce de baleine, n'a rien à faire, selon Bugge (Rom., III, 157), avec le suéd. *rör*, tuyau, comme pense Littré (ce serait une « baleine à tuyau »); le mot signifie « baleine (*quael*) rouge »; *ror* représente le suéd. *raudhr*, rouge.

ROSAIRE, voy. *rose*.

ROSBIF, francisation du mot anglais *roastbeef*, bœuf rôti.

ROSE, L. *rosa*. A la rigueur L. *rŏsa* eût dû se franciser par *reuse*, mais il n'est guère permis pour cela d'établir une forme secondaire *rossa* rien que pour sauver la règle. — D. *rose*, adj. (d'où *rosir* et *roser*); *rosé*, *rosacé*, L. rosaceus, d'où aussi le substant. *rosace*, *rosier*, L. rosarium; *rosaire*, BL. rosarium (les gros grains du chapelet s'appelaient des roses, voy. *chapelet*, sous *cape*); *rosette*, *roséole* (cp. *rougeole*); *roson*, it. rosone; *rosat*, L. rosatum.

ROSEAU, *rosel**, prov. *rauzel*, dimin. du prov. *raus*, qui est le goth. *raus*, vha. *rôr* (*s* = *r*), nha. *rohr*, jonc. — D. *roselière*.

ROSÉE, prov. *rosada*, cat. *ruxada*, esp., port. *rociada*, it. *rugiada*, subst. part. du verbe esp. *rociar*, cat. *ruxar*, d'où prov. *ar-rosar*, fr. *ar-roser*. Le verbe *rociar*, selon Diez, dérive de l'adj. *rocio*, formé du L. *roscidus*, par la syncope du *d* médial (cp. esp. *limpiar* de *limpidus*). Voy. notre obs. à l'art. *arroser*.

ROSIER, voy. *rose*. — D. *roseraie*.

ROSSE, prov. *rossa*, it. *rozza*, mauvais cheval. L'étym. la plus naturelle semble être le vha. *hros*, mha. *ros*, nha. *ross*, cheval. Cependant l'it. *rozza* s'y refuse et la rend douteuse. — Le norm. a *harousse*, p. *rosse;* cette forme se rattache visiblement au vha. *hros* (l'initiale *hr* dégagée par *har;* cp. *harangue* de vha. *hring*). Voy. aussi *roussin*.

ROSSER, battre Est-ce un dér. de *rosse*, donc pr. traiter qqn. à coups de bâton, comme une rosse (cp. mâtiner de mâtin)? ou = néerl. *rossen*, étriller, fig. battre, rosser? Malgré l'attrait de ces étymologies, on a cru devoir s'adresser ailleurs. Mahn voit dans notre mot une modification (par assimilation de *n*) du prov. *ronsar*, *ronzar*, renverser, lancer, jeter avec force, agiter, qui, selon Diez, dérive du L. *rumex*. Cotgrave consigne un mot *roncé* = hurled, cast with violence; il répond au prov. *ronsar*. — Diez oppose à l'étymologie *ronsar* ou en définitive à l'étymologie *rumex*, *rumicis* les considérations suivantes : 1. l'assimilation de *ns* en *ss* est contraire au génie du fr.; 2. le *ss* de *rosser* est originel (non pas une mutation de *ç*), ce qui appert de l'existence de la vieille forme pic. *roissier*, rimant avec *froissier;* si le verbe se rattachait au thème *rumic*, le picard eût, d'après toutes les analogies, fait *roichier*. Cette forme *roissier* prouve en même temps contre l'étymologie *rosse*. — D'après Fœrster (Gröb. Ztschr., II, 87), *rosser*, anc. *roissier*, répond à un type lat. **rocceare* (de **roccea*, roche). Il pense qu'une forme pic. *rochier* pourrait encore être découverte. Du reste, dit-il, vu la fluctuation orthographique entre *ss*, *ch* et *k*, le mot peut être expliqué aussi par le vfr. *rochier*, jeter, lancer. Malgré l'autorité de son auteur, cette étymologie n'aura guère de succès, et somme toute, la question reste ouverte; car on n'admettra pas à coup sûr l'étymologie *rudiciare* (de L. *rudis*, bâton) qu'avait proposée Ménage.

ROSSIGNOL, it. *rossignuolo*, esp. *ruiseñor* (anc. *rosseñol*), port. *rouxinhol*, prov. *rossinhol*, du L. *lusciniolus*, dim. de *luscinia*. La mutation *l* en *r* est basée sur l'euphonie; elle se présente dès le IXe siècle, où l'on rencontre *ruscinia*, *roscinia*. L'it. a cependant la forme *lusignuolo* et même (l'initiale *l* étant prise pour l'article) *usignuolo;* en vfr. on trouve de même *lousignol*, *lurcignol*.

ROSSINANTE, le coursier de Don Quichotte, auj. mauvais cheval; dér. de *rossin*, v. *roussin*.

ROSSOLIS, nom de plante, du L. *ros solis*, rosée du soleil. Le nom de la liqueur se rattache-t-il à celui de la plante, ou est-ce, comme on a conjecturé, une mutilation de *rosso liquore*, liqueur rouge? Littré pense que la liqueur a été nommée *ros solis* à cause de son excellence supposée. En effet, les Allemands traduisent le mot par *sonnenthaubrantwein* (eau-de-vie de rosée de soleil). Les Italiens disent *rosolio* et *rosolino*.

ROT, it. *rutto*, du L. *ructus* (cp. *flot* de *fluctus*). — D. *roter*, L. ructare.

RÔT, voy. *rôtir*.

ROTATION, L. *rotationem* (rotare).

ROTE, juridiction de la cour de Rome; de l'it. *rota*, pr. roue, à cause de la succession des jugements.

ROTER, voy. *rot*.

ROTIN, **ROTANG**, roseau des Indes, canne faite de la tige du rotin; du malay *rotân*.

RÔTIR, *rostir** (d'où angl. *roast*), prov. *raustir*, du vha. *rostjan;* sinon, du celtique, où l'on trouve gaél. *roist*, cymr. *rhostio*, bret. *rosta*. — D. subst. verb. *rôt* (prov. *raust*, it. *ar-rosto*), puis à forme participiale : masc. *rôti*, fém. *rôtie; rôtisseur*, *-isserie*, *-issoire*.

ROTONDE, it. *rotonda*, du L. *rotundus*, rond.

ROTONDITÉ, L. *rotunditatem*.

ROTULE, mot savant, L. *rotula* (dim. de *rota*).

ROTURE, du L. *ruptura*, qui, au moyen âge, avait pris le sens de champ défriché, rompu par le soc, puis celui de « petite culture tenue en villenage », d'où le sens moderne du mot. — D. *roturier*, 1. tenu à titre de roture, 2. tenancier d'une roture, 3. qui n'est pas noble.

ROUAN, *roan**, it. *roano*, *rovano*, esp. *ruano*. D'origine inconnue dit Littré; pourquoi pas de l'all. *rot*, rouge ou du radical *rub* de L. *rŭber?;* les Allemands traduisent *rouan* aussi bien par *roth*-schimmel que par *grau*-schimmel.

ROUANNE, nom d'outil : grattoir, pour marquer les bois. D'après Littré, de *roue*, la rouanne faisant une marque circulaire. — D. *rouanner*.

1. **ROUCHE**, carcasse de vaisseau, voy. *ruche*.

2. **ROUCHE**, laiche, roseau, angl. *rush*, all. *rusch;* tient soit au L. *ruscus*, brusc, ou au goth. *raus*, roseau.

ROUCOULER; onomatopée.

ROUDOU, **RODOUL**, **REDOUL**, prov. *rodor*, m. s.; d'origine inconnue.

ROUE, L. *rota*. — D. *rouer* (v. c. m.), *rouage;* vfr. *roele*, auj. *rouelle*, L. rotella (d'où *rouelette**, *roulette*); *rouet*, *roué* (v. c. m.); *royer*, faiseur de roues (a vieilli), type latin *rotarius*.

ROUÉ, pr. qui a subi le supplice de la *roue*, puis fig. (cp. *pendard*) = scélérat, vaurien homme sans mœurs, digne de figurer sur la roue. — D. *rouerie*.

ROUER, 1. punir du supplice de la *roue*, 2. battre. Dans ce second sens, on emploie aussi *rouler*. — En vfr., *roer* avait aussi le sens de *rôder* (v. c. m.).

ROUETTES, brins de taillis dont on fait des liens. Non pas de *roue*, comme pense Littré, mais du fr. *reorte*, qui, en effaçant l'*r* devant *t*, est devenu *roete*, *rouette*, comme *meolle* (medulla) est devenu *moelle*. Voy. Tobler (Kuhn Ztschr., XXIII, 418). Quant à *reorte*, lien pour lier les fagots, il répond à l'it. *ritorta*, hart, lien (BL. *retorta*), et vient du L. *retortus* de *retorquere*. Littré a accueilli, avec la même valeur, comme un mot de la Loire-Inférieure, *reorthe* (orthographe abusive), sans y reconnaître le vfr. *reorte*. Dans Sachs, je trouve *riorte* = viorne; c'est une simple variété de *reorte*, hart, comme le prouve l'appellation *hardeau* donnée aussi à la viorne.

ROUFFE, vfr. *roife*, gale éphémère des enfants à la mamelle; cp. all. *rufe*, néerl. *rof*, escarre, croûte, et le terme d'art vétérinaire *rouvieux*. Voy. aussi l'art. *ruffien*.

ROUGE, it. *roggio*, *robbio*, esp. *rubio*, prov. *rog* (fém. *roja*), du L. *rubeus* ou *robius*. — D. *rougeur*, *rougeâtre*, *rougeole*, *rouget* (poisson); verbe *rougir*. — Je rappelle ici encore vfr. *rovor*, L. ruborem, *rouvant*, L. rubantem, dim. *rouvelant*.

ROUILLE, prov. *roïlh*, *roïlha*, représente un dimin. *rubigula*, du L. *rubigo*. Les formes prov. *rozilh*, *ruzil*, cependant, donnent quelque crédit à l'étymologie *rodicula*, de *rodere*, ronger, avancée par Huet, ou à un type *ruticulus* p. *rutilus*. — D. *rouiller*, *enrouiller*.

ROUIR (patois *roder*), du néerl. *roten* (all. mod. *rotten*), pr. faire pourrir, macérer. — D. *rouissage*, *rouissoir*, aussi *rotoir* (du thème *rot*).

ROULEAU, voy. *rôle*.

ROULER, vfr. *roller*, *roler*, prov. *roular*, *rolar*, it. *rotolare*, du BL. *rotulare*, forme dimin. de *rotare*, tourner ou faire tourner (de *rota*, roue). — D. *roulage*, *-ement*, *-ade*, *-is;* *roulier*, voiturier. Cps. *dérouler;* voy. aussi *crouler*. — Notez le vfr. *roeiller* = rouler les yeux, qui accuse un type *roticulare*.

ROULETTE, petite roue, jeu de hasard, p. *rouelette*, diminutif de *roue* (v. c. m.).

ROUPIE, BL. *ropida;* un type *ropidia* a donné le berrichon *rouiche*. L'origine du mot reste à trouver. — D. *roupieux*.

ROUPILLE, sorte de manteau, de l'esp. *ropilla*, dim. de *ropa*, robe.

ROUPILLER, sommeiller à demi; d'après Littré, de *roupille* (v. c. m.), donc pr. « s'envelopper dans sa casaque et dormir ». Cela mérite vérification. — Il n'est pas impossible que *roupiller*, ainsi que *roupie*, tiennent à l'all. (dial.) *ruspen*, *ruspern*, ronfler, râler, faire un effort pour cracher.

ROURE, **ROUVRE**, vfr. *robre*, it. *rovere*, esp. *roble*, du L. *robur*, m. s.

ROUSSEAU, *roussel**, dimin. de *roux*. — D. *rousselet*, *rousseline*.

1. **ROUSSI**, odeur d'une chose qui a été *roussie* par le feu.

2. **ROUSSI**, cuir de Russie, du L. *Russicus*.

ROUSSIN, cheval entier; cp. vfr. *roucin*, prov. *roci*, *rossi*, esp. *rocin* (d'où la *rocinante* de Don Quichotte), port. *rossim*, exprimant tous un cheval de peu de prix. Le *c* radical, observe Diez, rend leur parenté avec l'all. *ross* douteuse; ils semblent être plutôt des modifications des formes suivantes avec *n* : vfr. *roncin*, *ronchin*, it. *ronzino*, prov. *ronci*, wall. *ronsin*, cheval entier, BL. *runcinus*. Ces dernières sont tirées par Voss, par un intermédiaire *ruincinus*, du néerl. *ruin*, cheval hongre, mais cela a peu de probabilité. — *Roncin* peut avoir précédé *roucin*, comme *sponsa* est le primitif de *espouse;* d'autre part, les formes sans *n* peuvent avoir produit les autres par voie de nasalisation; dans ce dernier cas, on pourrait admettre comme souche commune l'it. *rozza*, rosse (voy. *rosse*). — Les anciens traducteurs néerlandais et allemands de trouvères français ont transformé notre mot resp. en *rosside* ou *ronside* et *runzît*.— L'étymologie fondée sur vfr. *ros* = roux ne se prête ni pour le sens, ni pour la lettre.

ROUSSIR, inchoatif et factitif de *roux*. — D. subst. *roussi*.

ROUT, assemblée, de l'angl. *rout*, m. s. (la prononciation anglaise a donné lieu à l'orthographe *raout*). Le mot angl. est d'origine française et = vfr. *route*, troupe (voy. *route* 2).

1. **ROUTE**, chemin, du L. via *rupta*, voie faite en rompant la forêt ou le sol; j'ai comparé dans ma première éd. le terme *brisée* (dans « aller sur les brisées de qqn »), mais ce terme repose sur l'opération des chasseurs, qui rompent des branches pour reconnaître où est la bête. — D. *routier*, subst. et adj., au fig. homme qui connaît les chemins, qui a beaucoup de pratique; *routine*, expérience, habitude, pratique (angl. *rote*). On pourrait aussi rattacher *routier* et *routine* directement au part. *ruptus* = rompu (aux affaires). Cps. *dé-router*, mettre hors la route (voy. aussi l'art. *déroute*). — Chevallet place à tort le mot *route* dans l'élément celtique; il cite écoss. *rod*, trace, bret. *rouden*, irl. *rodh*, *rot*, chemin.

2. **ROUTE***, *rote**, prov. *rota*, all. *rotte*, angl. *rout* (assemblée), bande, compagnie d'hommes armés; du BL. *rupta* (de *rumpere*), pr. fraction, division. — D. *routier*, troupier, pillard ; *arouter*, assembler.

ROUTIER, voy. *route* 1 et 2.

ROUTINE, voy. *route* 1. — D. *routinier*, *routiner*. Il se peut que le verbe *routiner* ait précédé et déterminé le subst. *routine*.

ROUTOIR, lieu de rouissage, voy. *rouir*.

ROUVIEUX (l'imagination populaire en a fait *roux-vieux*), gale des chevaux ; propr. un adjectif ; voy. *roufle*.

ROUVRE, voy. *roure*.

ROUX (fém. *rousse*), prov. *ros*, it. *rosso*, esp. *roxo*, du L. *russus*. — D. *roussâtre, rousseur, rousseau* (v. c. m.), *roussir, roussiller*.

ROYAL, vfr. *reial, real*, du L. *regalis* (rex). — D. *roialté royauté; royalisme, -iste*. — D'un type latin, assez bizarre, *regalimen* vient fr. *realme* (angl. *realm*), *roialme*, auj. *royaume*, prov. *reyalme*, esp. *realme*, it. *reame*. Le vfr. a produit de la même façon le mot *ducheaume* p. duché.

ROYAUME, voy. l'art. préc.

RU, vfr. *riu, rui*, rouchi *rieu*, prov. *riu*, esp. *rio*, du L. *rivus*. La forme *rui* est l'effet d'une transposition, analogue à celle de *tuile* de *tegula*. — D'un type *rivicellus, riv'cellus*, puis (par transposition de *iv, iu* en *ui*) *ruicellus*, vient *ruissel' ruisseau* (dont l'it., par emprunt, a fait *ruscello*). — Fœrster (Gröb. Ztschr., V, 96) conteste cette manière de voir ; d'après lui, il faut partir d'un primitif avec ŭ radical, qui expliquera à la fois vfr. *ru, ruicel* (= *ruisseau*) et it. *ruscello* ; il argumente surtout sur l'absence d'une forme vfr. *riucel* bien constatée. Le thème *riv*, par contre, n'a pu donner que les formes *riu* et *rieu*.

RUBAN, wall. et Berry *riban*, v. angl. *ryband*, n. angl. *riband, ribbon ;* d'origine incertaine. L'étym. L. *rubens*, rouge, bien qu'on orthographiât autrefois aussi *ruben*, est trop arbitraire. L'all. *band*, ruban, y est-il pour quelque chose? C'est à examiner ; mais que faire alors de l'élément *ru?* Diez propose le néerl. *ring-band*, collier ; Wedgwood, le néerl. *riigband*, fascia, ligamen ; j'aimerais tout autant une composition *riem-band* (de l'all. *riem, riemen*, courroie, lien) ou *rip-band* (de l'angl. *rip*, déchirer). Mais tous ces efforts sont gratuits, tant que l'on ne sait pas si *ru* n'a pas précédé *ri ;* le fait est qu'on trouve le BL. *rubanus* dans un texte de 1367. — D. *rubaner ; rubanier, -erie*.

RUBÉFIER, mot fait sur le type *rubeficare* p. *rubefacere*. — D. *rubéfaction*, L. rubefactionem.

RUBICAN ; on y a vu une composition de *ruber*, rouge, et de *canus*, blanc ; Littré préfère le tirer du BL. *rubricantem*, rougeâtre.

RUBICOND, L. *rubicundus*.

RUBIS, vfr. *rubi*, it. *rubino*, esp. *rubin, rubi*, prov. *robi* et *robina*, all. *rubin*, BL. *rubinus*, dér. du thème *rub* de L. *ruber*. — La finale *s* de *rubis* est un reste de l'ancien nominatif.

RUBRIQUE, pr. titre écrit en rouge, du L. *rubrica* (ruber), craie rouge, puis rubrique, titre de loi. — D. *rubriquer*.

RUCHE, vfr. *rusche, rusque, rouche*, prov. *rusca, ruscha*, d'abord = écorce, puis, panier pour abeilles, ces paniers étant faits d'écorces d'arbres (en esp. le mot *corcho* signifie aussi à la fois écorce, liège et ruche). Le mot est de provenance celtique ; on trouve irl. *rusc*, gaél. *rusg*, bret. *rusk*, cymr. *rhisg*, écorce, et bret. *rusken*, ruche. D'un autre côté, des gloses anciennes portent vha. *rusca*, avec le sens de panier, corbeille. La forme *rouche*, carcasse de vaisseau, n'est qu'une variété de *ruche*. — L'all. *reuse*, nasse, ruche, dim. *reuschen* Kiliaen donne *ruysche* = ruche), est-il indépendant de notre mot? — D. *ruche, ruchée*.

RUDANIER* (Molière) p. *rude ânier*, comme qui dirait un ânier qui est trop rude à ses ânes (Trévoux). « A rude asne rude asnier. »

RUDE, L. *rudis*. — D. *rudesse, rudoyer*.

RUDENTÉ, t. d'architecture, du L. *rudens*, cordage. — D. *rudenter, -ure*.

RUDIMENT, L. *rudimentum*, apprentissage, début (de *rudis*, grossier, non dégrossi ; cp. le mot *érudit*). — D. *rudimentaire*.

1. **RUE**, chemin, passage, prov. *rua*, esp., port. *rua*, v. it. *ruga*, du L. *ruga*, sillon, en BL. = platea, vicus. On trouve aussi BL. *ruta*, prov. *ruda ;* cela indique le celt. *ruta*, *rot*, passage, chemin. — D. *ruelle* (d'où *rueller*) ; *ruotte*, rigole (ou dim. de *ru ?*).

2. **RUE**, plante, it. *ruta*, esp., port., prov. *ruda*, all. *raute ;* du L. *ruta*, m. s.

RUER, jeter avec impétuosité ; ce verbe, très ancien, a pour source immédiate non pas L. *ruere*, dont l'*u* est bref et qui eût produit *rouer*, mais le fréquent. *rutare*, dont l'*u* est long (cp. *muer* de *mutare*) ; voy. Fœrster, Gröb. Ztschr., II, 87. — D. *ruade, rueur*.

RUFIEN, esp., prov. *rufian*, de l'it. *ruffiano*, maquereau, puis homme débauché. Selon Du Cange, le mot it. vient de ce que les femmes publiques portaient des cheveux roux (L. *rufus*). Cette étymologie est bien suspecte, tant pour la forme que pour le sens. Le mot se rattache plus naturellement (et j'ai été heureux de me rencontrer ici avec Diez) à la racine germ. *hruf, ruf*, exprimant impureté, pr. gale, dont dérivent, outre le fr. *rouffe* (v. c. m.), le milan. *ruff*, piém. et com. *rufa*, escarre, gale, vénit. *rufa*, malpropreté, romagn. *rofia* (p. *rofla*), croûte de lait, dial. du Jura *rouffle*. Diez, pour appuyer cette valeur du mot comme terme de mépris, cite le passage de Dante : « ruffian, baratti e simile lordura ». D'un autre côté, il allègue les provincialismes allemands, subst. *ruffer*, maquereau, verb. *ruffeln*, faire le maquereau, et le v. angl. *ruffiner* (auj. *ruffian*), paillard ; ajoutez-y le flam. *roffiaen*, maquereau.

RUGINE, t. de chirurgie, racloir ; d'origine inconnue. Au XIV[e] siècle, on trouve *roisne, roigne ;* cela s'accorde avec un type *rugina*, qui pourrait être le subst. verbal de *ruginare* (fr. *ruginer*), ôter les aspérités (dérivé fictif de *ruga*, aspérité, ride).

RUGIR, L. *rugire* (d'où vient aussi l'ancienne forme *ruir*). — D. *rugissement*.

RUGUEUX, L. *rugosus* (*ruga*, ride). — D. *rugosité*.

RUILER (aussi *ruiller*), faire des repères pour dresser toutes sortes de plans et de surfaces, du vfr. *ruile*, = règle, mesure, formé

du L. *regula*, barre, règle, comme *tuile* de *tegula*. — D. *ruilée*, bordure de plâtre ou de mortier.

RUINE, L. *ruina* (ruere). — D. *ruiner; ruineux*, qui menace ou qui cause la ruine, L. *ruinosus*.

RUISSEAU, *ruissel*, voy. *ru*. — D. *ruisseler*.

RUMB, t. de marine (it. *rombo*, esp. *rumbo*, port. *rumbo* et *rumo*, angl. *rumb*, viennent du français), vfr. *rum;* du néerl. *ruim* (ags. *rum*, all. *raum*), espace; le *rumb*, en parlant des vents, est l'espace compris entre deux vents. Il faut écarter les étym. gr. ῥυμός, timon (en tant qu'il indique la direction d'un char), et le L. *rhombus*, losange. Le *b* dans *rumb* est adventice. — Notre mot est le primitif du verbe *arrumer*, dessiner les lignes du vent sur une carte marine.

RUMEUR, L. *rumorem*, m. s.

RUMINER, L. *ruminare* (de *rumen*, gosier).

RUNES, caractères scandinaves, du suéd. *runa*, lettre ancienne. — D. *runique*.

RUOTTE, voy. *rue*.

RUPTURE, L. *ruptura* (de *ruptum*, supin de *rumpere*). *Rupture* est la forme savante de *roture* (v. c. m.).

RURAL, L. *ruralis* (de *rus*, *ruris*, campagne).

RUSE, subst. verbal de *ruser*. Ce dernier, vfr. *reüser*, présente la succession d'acceptions suivante : repousser, reculer, s'échapper par des détours (en parlant du gibier) et finalement employer de la ruse, tromper. Tous ces sens se déduisent facilement du L. *recusare*, repousser, refuser, et il est inutile de recourir à *refuser*, la syncope de *f* dans un mot roman étant insolite, tandis que *recusar*, *reüser*, *ruser* a son analogue phonétique exact dans *securus*, *seür*, *sûr* et dans *secundus*, vfr. *seond*.

RUSTAUD, dér. du vfr. *ruste*, grossier, violent (cp. *lourdaud*). *Ruste*, devenu *rustre*, est le L. *rust-icus* (apocope du suffixe, cp. *écolâtre* de *scholasticus*, *inde* de *indicus*).

RUSTIQUE, L. *rusticus* (rus). — D. *rusticité*, *rustiquer* (t. d'architecture).

RUSTRE, voy. *rustaud*. Pour l'*r* épenthétique, cp. *registre* de *regestum*, vfr. *tristre*, p. *triste*.

RUT, gâté de l'anc. *ruit*, subst. participial de vfr. *ruire*, rugir (du type barbare *rugĕre*, p. *rugire*); *ruit*, *rut* signifie donc pr. rugissement, à cause des cris que pousse le cerf en chaleur.

RUTILANT, du L. *rutilare*, briller.

S

1. **SABBAT**, jour de repos, L. *sabbatum*, grec σάββατον, mot biblique, de l'hébr. *schabat*, repos. — De *sabbati dies* vient fr. *samedi* p. *sabedi* (cp. vha. *sambaz-dag*, nha. *samstag*). Le prov., retournant les termes, dit *dissapte* (et aussi *sapte* tout court).

2. **SABBAT**, assemblée nocturne des sorcières, accompagnée de danses (d'où le sens bruit, tintamarre). Ce mot est prob. identique avec le préc., l'idée fondamentale paraissant être fête, solennité, ou un dénigrement du sabbat des Juifs. Le savant Huet pensait au au grec Σαβάζιος, épithète de Bacchus, en L. *Sabazius*, aussi *Sabadius*.

1. **SABLE**, L. *sabulum*. — D. *sabler; sableux*, L. sabulosus; *sablier*, *sablière* (v. c. m.), *sablon* (v. c. m.), *ensabler*.

2. **SABLE**, terme d'héraldique, couleur noire; du vfr. et angl. *sable*, marte zibeline, BL. *sabellum* (mot d'origine slave = russe *sobol*, d'où all. *zobel*). — De *sable*, nom d'animal, vient le vfr. *sebelin*, aujourd'hui *zibeline* (v. c. m.).

SABLIÈRE, 1. lieu où l'on tire du sable, dér. de *sable;* 2. t. de charpentier, pièce de bois de support. D'après Ménage, le deuxième sens renvoie au primitif de *scapularia* (scapula), quasi une épaulière; d'après nous, *sablière* est plutôt p. *stablière*, et remonte à L. *stabilis*. Pour la chute du *t* dans *st*, cp. *saison* et *sabot*.

SABLON, L. *sabulo*, *-onis*. — D. *sablonneux*, *sablonnière*, *sablonner*.

SABORD, embrasure au bordage d'un vaisseau par où l'on tire le canon; d'origine inconnue. On y a vu une corruption de angl. *sawn board* (planche sciée), mais ce terme est inconnu aux Anglais. — D. *saborder*.

1. **SABOT**, soulier de bois. Je ne suis pas à même d'établir l'étymologie de ce mot, mais bien certainement il ne vient ni de καλοπόδιον, pied en bois, ni de *sac de bos* (Du Cange), ni de *Sabaudia* (« chaussure de Savoie »). J'inclinerais plutôt pour une dérivation du vfr. et prov. *sap* = sapin, donc pr. chaussure en bois de sapin, si réellement le sens « soulier de bois », et non pas plutôt le sens général de soulier, doit servir de point de départ pour la recherche de l'étymologie. Frisch rapprochait le mot du slave *sabogi*, chaussure. Quelle que soit la valeur du radical *sab* ou *sap*, nous pensons que le *sabot* (rouchi *chabot*) est radicalement identique avec l'it. *ciabatta*, esp. *zapata*, etc. (voy. l'art. *savate*). — Le mot *sabot*, qui dans ses nombreuses acceptions techniques emporte l'idée de chaussure, de garniture au bas des objets (la qualité « de bois » s'effaçant tout à fait), s'expliquerait facilement s'il était permis de tirer le thème *sap*, de la racine german. *stap*, exprimant fouler, marcher (cp. all. *stappen*, marcher, fouler, *stapf*, trace du pied, *stapel*, pieu, support); pour le sens, cp. le slave *stopa*, vestige et chaussure. — D. *sabotier*, verbe *saboter*.

2. **SABOT**, corne du pied du cheval et d'autres animaux. C'est le même mot que le précédent. Le latin *solea* réunit de même les deux acceptions.

3. **SABOT**, toupie; d'après La Monnoye, le

même que *sabot* 1, ces toupies étant faites la plupart d'un morceau de vieux sabot. J'en doute. — D. *saboter*, jouer au sabot, faire tourner.

SABOTIÈRE, ustensile pour péparer les glaces; mot altéré, suivant Littré, de *sarbotière*, qui, à son tour, serait pour *sorbetière* (de *sorbet*). L'all. appelle cet ustensile *querl*, *quirl*, pr. moulinet, subst. du verbe *querlen*, faire tourner; cela nous engage à voir dans *sabotière* plutôt une dérivation de *saboter*, faire tourner (dér. de *sabot* 3).

SABOULER, terme populaire, houspiller, tirailler, réprimander. C'est peut-être un dérivé du même radical *sab*, qui est dans *sabot*, toupie; le prov. *sabotar* signifie également secouer, ébranler, agiter. Je ne puis admettre de rapport entre le verbe *sabouler* et un jeu d'enfants usuel en Espagne et en Italie, et qui consiste à faire des espèces d'anguilles (mouchoir roulé) que l'on remplit de cendre ou de *sable* et dont on frappe ceux qui ont fait quelque faute au jeu. Ni l'esp. ni l'it. ne présentent un verbe *sabulare*. — Ou bien le thème *sab* remonterait-il au L. *sapo*, savon, ascendant du terme figuré *savonner?* Dans les patois du Midi, *saboula* s'emploie pour rouler dans l'ordure.

SABRE, it. *sciabola*, *sciabla* (Venise *sabala*), esp. *sable;* de l'all. *sabel*, qui à son tour est d'importation étrangère, cp. hongr. *szablya*, russe *sabla*, pol. *szable*, serbe *sablja*, valaque *sabje*. — D. *sabrer; sabretache*, de l'all. *säbelstache*, poche de sabre.

SABRENAS, artisan qui travaille malproprement, grossièrement. On dit aussi *sabrenaud*. Peut-être de l'esp. *sabenada* (sait-rien); l'*r* serait euphonique. Bugge, qui a émis cette conjecture (Rom., IV, 365), compare le patois suisse *sapou* (sait-peu). On a trop peu d'éléments historiques pour contrôler la valeur de cette explication, qui reste fort douteuse. — D. *sabrenasser*.

SABURRE, L. *saburra*.

1. **SAC**, poche, L. *saccus*. — D. *sachet* (dim.), *sachée*, *sacoche* (de l'it. *saccoccia*). — Diez et autres considèrent comme un dérivé de *sac* le vfr. *sacher*, *sachier*, *saquer*, esp., port. *sacar*, = tirer, extraire, arracher, et comme dérivé de celui-ci, le subst. *saccade*, action de tirer (d'où *saccadé*). Nous ne partageons pas cet avis; nous admettons que *sacher* est un dérivé de *sac*, pour autant qu'il signifie *ensacher*, mettre dedans, comme le n. prov. *saca* et le BL. *saccare* (voy. l'art. suiv.), mais nous ne pensons pas qu'on puisse lui donner en même temps le sens contraire « faire sortir du sac ». Notre idée est que le fr. *sacher* et l'esp. *sacar* sont des formes allégées p. *stacher*, *stacar* (cp. *sablière*, *saison*, etc.) et reproduisent l'it. *staccare*, détacher, séparer, et que le subst. *saccade*, secousse, petits mouvements détachés, non soutenus, répond parfaitement à l'it. *staccato*. — Une seconde conjecture que nous nous permettons d'émettre à l'égard de *saquer*, tirer, tirailler, secouer brusquement (d'où viendrait *saccade*), c'est de rattacher ce verbe à l'ags. *scâcan*, quatere, concutere, angl. *shake*, secouer. Diez, il est vrai, n'admet pas la correspondance du *sc* initial germanique avec *s* initial roman (voy. l'art. suiv.), mais *saquer* peut être p. *chaquer*, comme on dit beaucoup dans le Nord *sanger*, *sarcher* p. *changer*, *chercher*. Nous rappellerons à ce sujet le subst. champ. *socquet*, cahot d'une voiture, qui est sans doute un dér. de *choquer*, = angl. *shoh*, all. *schaukeln*.

2. **SAC**, pillage, it. *sacco*, esp., port. *saco*, subst. verbal d'un verbe (inusité) *saquer* (BL. *saccare*), dérivé de *sac*, poche, et signifiant pr. empocher, puis fig. voler, butiner, piller. Diez (et d'après lui Burguy) diffère de notre manière de voir; il part du subst. *saccus*, au sens de gros paquet, d'où se serait développée l'acception « chose empaquetée », butin Il compare à cet égard le mot germanique *plunder*, qui veut dire en all. bagage, et en angl. butin. — Diez rejette l'étymologie vha. *scâh*, butin, parce que, d'après lui, *sc* initial ne se simplifie jamais en *s*. Cependant il admet que l'it. *zappa* (voy. *sape*) a pu venir de σκάπτειν, et *zolla* de l'all. *sholla* (auj. *scholle*); or, phonologiquement, ce qui s'applique à l'it. *z* peut aussi s'appliquer à *s*, ces deux lettres permutant si souvent dans cette langue. — Bien que l'étymologie que nous avons posée d'abord nous convienne parfaitement, celle du vha. *scâh*, mha. *schach*, BL. *scacus* (cp. vfr. *eschec*, butin), n'en pourrait pas moins être la vraie; et le mot BL. *saccomannus* (it. *saccomanno*, valet d'armée, goujat, esp. *sacomano*, n. prov. *sacaman*, v. flam. *sachmann*, voleur) me fait l'effet d'être identique avec l'all. (bav.) *schachmann* ou *schächer*, voleur, brigand, et le flam. *sachen*, diripere, deprædari, n'est non plus peut-être qu'une forme allégée de *schaecken*, rapere. — Un autre subst. verb. (à suffixe dérivatif) de *saquer*, piller, est *saccage*, d'où *saccager*. Le type *saccicare* a donné esp. *saquear*, it. *saccheggiare* = saccager. — Littré se trompe quand il me prête l'opinion que *sac*, pillage, se rattache à l'ancien verbe *sacher*, *saquer* = tirer; c'est *saquer* = empocher, ensacher, qu'il fallait dire, car les deux verbes ne me paraissent pas identiques. Lisez aussi, dans Littré, à l'art. *saccade*, à l'étymologie : *staccare* p. *scaccare*.

SACCADE, voy. *sac* 1. — D. *saccader*, *saccadé*.

SACCHARIN, du L. *saccharum*, sucre.

SACCAGE, d'où *saccager*, voy. *sac* 2.

SACERDOCE, L. *sacerdotium;* SACERDOTAL, L. *sacerdotalis*.

SACHÉE, SACHET, SACOCHE, voy. *sac* 1.

1. **SACRE**, action de *sacrer* (v. c. m.).

2. **SACRE**, sorte de lanier, esp., port. *sacre*, it. *sagro*, all. *saker;* c'est prob. une traduction du gr. ἱέραξ, épervier, faucon, pr. oiseau sacré (Virg. *sacer* ales), appelé ainsi à cause de son vol circulaire (cp. en all. *weihe*, milan, du vha. *wiho*, sacré). D'autres proposent pour origine l'arabe *çaqr*, oiseau de proie, autour, qui, d'après des autorités compétentes, n'est pas emprunté aux langues

romanes. — Anc. *sacre* et son dim. *sacret* désignaient aussi, comme d'autres noms d'animaux, une sorte de canon.

3. **SACRE**, brigand; sens métaphorique de *sacre*, oiseau de proie; sinon de l'all. *schächer*, m. s. (voy. *sac* 2).

SACREMENT, L. *sacramentum*, consécration. — D. *sacramental* ou *-tel*. — Voy. aussi *serment*.

SACRER, L. *sacrare*. — D. *sacre*, action de sacrer; adj. *sacré*.

SACRIFICE, L. *sacrificium;* SACRIFIER, L. *sacrificare*, d'où *sacrificateur*, *-atoire*, *-ature*.

SACRILÈGE, 1. adj., L. *sacrilegus* (litt. qui recueille des objets sacrés), 2. subst., L. *sacrilegium*.

SACRIPANT, de l'it. *sacripante*, personnage de l'Orlando inamorato de Bojardo.

SACRISTAIN, it. *sagrestano*, prov. *sagrestan*, dér. du BL. *sacrista*, d'où aussi BL. *sacristia*, fr. SACRISTIE = 1. sacristæ munus; 2. le lieu où sont déposés les objets du culte. L'ancienne langue avait francisé *sacristanus*, en *secretan* (nom de famille encore fort répandu) et *segretain;* de *sacrista*, l'allemand a tiré son mot *sigrist*.

SACRISTIE, voy. l'art. préc.

SADE*, de bon goût, gracieux, du L. *sapidus*, qui a de la saveur, du goût; de là le dim. *sadinet**, joli, gracieux, et le composé *maussade* p. *mal-sade*.

SAFRAN, it. *zafferano*, esp. *a-zafran*, valaque *sofran*, de l'arabe *zâfarân*. — D. *safraner*.

1. **SAFRE**, glouton, goulu. Diez propose soit le vha. *seifar* = l'eau à la bouche, ou le verbe gothique (supposé par Grimm) *safjan*, savourer. Chevallet y voyait tout bonnement une transposition de l'all. *fresser*, dan. *fraadser*. Il cite aussi un mot holl. *schaffer*, goulu, de *schaffen*, avaler. C'est un peu légèrement traiter le sens des mots; le holl. *schaffen* signifie donner à manger, puis par extension prendre ses repas. — *Safre*, par sa terminaison, rappelle *goulafre*, *goinfre*. — Littré rapproche de notre mot le berrichon *chaffrer*, détériorer. Pour tout épuiser, nous indiquerons aussi l'ags. *ceafle*, mâchoire. — Nicot traduit *safre* par « petulans, lascivus »; est-ce le même mot? L'anc. langue avait, et quelques patois ont encore, un mot *safre* = élégant, gentil, que Littré tire du BL. *saffium* (vfr. *safre*), orfroi, broderie.

2. **SAFRE**, oxyde de cobalt en poudre, servant à faire du verre bleu, de l'it. *zaffera*, m. s.

SAGACE, L. *sagax*. — D. *sagacité*, L. sagacitatem.

SAGE, vfr. *saive* (cp. *rage* et vfr. *raive*), it. *savio* et *saggio*, esp., port. *sabio*, prov. *sabi*, *satge*, du L. *sapius*, vocable populaire (cp. le cps. *ne-sapius*, insensé), transformé en *sabius*, *savius*. Le wallon dit *saif* et *mâsaif* (insensé); cp. vfr. *mausage*. — D. *sagesse*, it. *saviezza*. — Cps. *sage-femme*, pr. femme habile.

SAGETTE*, vfr. *saiette*, *saète*, it. *saetta*, flèche, du L. *sagitta*, d'où *sagittaire*, L. sagittarius.

SAGOU, nom du sagoutier dans les langues papoues. — D. *sagoutier*.

SAGOUIN, espèce de singe; d'origine inconnue.

1. **SAIE**, manteau, prov. *saga*, *saia*, esp. *saya* et *saia*, du L. *saga* (Ennius), forme concurrente de *sagum;* mot d'origine gauloise. — D. *sayon*. — *Sagum* s'employait, suivant Diefenbach (Orig. Europ.), dès les temps classiques, comme nom d'une étoffe; de là BL. *saia* (panni species), d'où les dim. it. *sagetta*, esp. *sayete*, fr. *sayette*, serge.

2. **SAIE**, brosse des orfèvres, du L. *seta*, soie de porc, pinceau. — D. *saietter*.

SAIGNER, du L. *sanguinare*, être sanglant, dans la basse latinité = sanguinem emittere. — D. *saignée*.

SAILLIR, L. *salire*. — D. *saillant*, *saillie;* composés: *assaillir* (angl. *assail*), d'où subst. *assaut*, L. assaltus, *tressaillir*, L. transsalire. — Subst. verbal de salire: L. saltus, fr. *saut*, d'où L. *saltare*, fr. *sauter*.

1. **SAIN**, adj., L. *sanus*, d'où subst. *sanitatem*, fr. *santé*, et le type sanitarius, fr. *sanitaire*. Verbe *sainir* (patois fr. = guérir) et cps. *assainir*.

2. **SAIN** (dans le composé *sain-doux*, graisse de porc fondue), vfr. *saïn*, champ. *sahin*, esp. *sain*, prov. *sagin*, it. *saime;* du BL. *sagimen*, forme variée du L. *sagina*, graisse. — D. *ensimer* et *essimer* (voy. ces mots).

SAINBOIS, = *bois sain*, appelé ainsi à cause de son emploi médical.

SAINFOIN (Cotgrave écrit *sainct-foin*), = *saint foin;* l'all. dit de même *heilig-heu*. O. de Serres, toutefois, interprétait le mot par *foin sain* « à cause de sa vertu médicale et engraissante ».

SAINT, L. *sanctus*. — D. *sainteté*, L. sanctitatem.

SAISIR, prov. *sazir*, it. *sagire* (mettre en possession) et *staggire* (saisir, user de mainmise), BL. *sacire*, s'approprier. Le vfr. *saisir* avait également la valeur de l'it. *sagire*, mettre en possession; c'est de cette acception que relèvent les expr. « le mort *saisit* le vif », puis *se saisir de qqch*. et le cps. *dessaisir*, prov. *desazir*, mettre hors de possession. Diez pose comme étymologie le vha. *sazjan*, placer (pris dans le sens du cps. *bi-sazjan* = nha. *besetzen*, ags. *bisettan*, angl. *beset*, prendre en possession); il cite à l'appui le prov. *sazir la terra*, occuper la terre, puis la synonymie des formules BL. « ad proprium sacire » et « ad proprium ponere » (ponere = all. *setzen*). La forme ital. *sagire*, observe Diez, se rapporte à *sazjan*, comme *palagio* à *palatium* (prononcer *palatsium*). — J'abandonne l'idée que j'avais eue d'abord, et d'après laquelle le BL. *sacire* ne serait qu'un retour à la forme primitive du L. *sancire*, établir; mais il ne m'en reste pas moins des doutes quant à la justesse de l'étymologie de Diez. Comment l'accorder avec la forme it. *stag-*

gire? Ne faut-il pas ici, comme dans plusieurs autres cas, admettre, contrairement à la théorie de Diez, la simplification d'un *st* initial en *s* (cp. *sablière*, *saccade*, *saison*) et partir de *staggire* pour expliquer *sagire?* Or, quelle est l'origine de ce mot italien? Diez propose les vieux verbes all. *stâtigôn*, sistere, mettre arrêt, ou *stâtian*, fixer. Pour moi, j'émettrai deux conjectures : 1. On trouve en BL. *stagium* avec les acceptions de demeure, séjour (notre *stage*), puis d'étage, de salle; puis je trouve *stagia*, maison, pieu, poteau; enfin, *stagire*, séquestrer. Toutes ces acceptions comportent l'idée de fixer, établir, inhérente au primitif de ces vocables, le L. *stare*, et qui est aussi celle du verbe all. *setzen*, primitif de *sagire* selon Diez. 2. Dans *saisir*, il n'y a pas seulement l'idée de mettre en possession, mais aussi celle de prendre. Cette dernière découle, par généralisation, de celle de prendre en gage, en sûreté; par là nous sommes amené à l'étymologie *staggio*, otage, caution, qui est p. *ostaggio* (voy. *otage*), d'où *staggire*, prendre ou mettre en sûreté, d'où le subst. *staggina*, fr. *saisine*, prise de possession (cp. *se nantir*, se saisir, de *namp*, gage). — Storm (Rom., V, 167) pense, comme moi, qu'il est difficile de séparer *sagire* de *staggire*, et quant à ce dernier, il incline pour l'all. *stâtian* (de *stâti*, stable), proposé par Diez, ou mieux encore pour un verbe *stadjan*, conservé en norois sous la forme *stedja*, stabilire, sistere, statuere, de *stadr* (thème *stadi*), locus. La finale des dérivés it. *staggina*, fr. *saisine*, ajoute Storm, en le démontrant, n'exclut nullement une provenance germanique.

SAISON, prov. *sazo*, esp. *sazon*, port. *sazao*, it. *stagione*. La forme ital., combinée avec l'esp. *estacion*, port. *estação* (= saison), porte nécessairement à prendre pour origine le L. *stationem*, arrêt, séjour, point fixé, d'où le sens : le temps voulu, le moment propice (Diez rapproche judicieusement l'all. *stunde*, heure, de *stehn* = stare). Quant aux autres formes avec *s* initial, Diez les disjoint et les rapporte, avec Du Cange, au L. *sationem*, action de semer, d'où découlerait l'acception temps convenable pour semer, et enfin temps convenable en général. Nous ne partageons pas son avis : nous voyons dans l'*s* initial, ici comme dans d'autres cas, un affaiblissement de *st*, d'autant plus que le mot *saison* exprime essentiellement les divisions ou, à proprement dire, les quatre *stations* de l'année. « Cela est de saison » équivaut à « cela est de l'époque ». J'ai développé ailleurs mes arguments en faveur de l'étym. *stationem;* elle ne donne lieu qu'à une seule objection, c'est que *st* initial ne peut se transformer en *s*. Cette loi, je la reconnais; mais des exceptions sont admissibles pour toute loi, et cette exception s'impose si naturellement dans un certain nombre de cas, que, pour ma part, j'aurais de la peine à la méconnaître. Dans ce qui précède, on a pu voir quelle facilité elle offre pour l'explication des mots *sablière*, *sabot*, *saccade* et *saisir*, et plus loin je l'invoquerai encore pour le mot *souche*. En outre, je la vois confirmée par le prov. *sanc* (gaucher) et *sanca* (main gauche), qui, bien certainement, reproduisent le *stanco*, *stanca* de l'italien; puis par le verbe *sanchier*, rassasier, que j'ai noté cinq ou six fois dans Froissart et qui est le même mot que *stancare*, étancher. D'ailleurs, Diez admet l'équation *st* initial = *z* pour plusieurs cas (ainsi *zanco* p. *stanco*, *zambecco* p *stambecco;* esp. *Zuniga* p. *Estuniga*); or, la distance de *z* à *s* n'est pas grande. Le procédé qui a fait *lisière* de *listière* peut fort bien avoir exceptionnellement atteint la tête des vocables. — Certainement, *saison* est le L. *satio*, dans la phrase : « domaine divisé en trois saisons » (Berry), saison = sole; mais je tiens ce *saison*-là pour distinct de celui qui nous occupe. — Mentionnons encore pour mémoire l'étym *sectio*, division, mise en avant par Le Duchat. — D. *assaisonner* (v. c. m.), *dessaisonné*, anc. = déplacé, dérangé, déconcerté.

1. **SALADE**, all. *salat*, angl. *salad*, it. *insalata*, pr. mets assaisonné avec du sel, puis, par extension, herbes destinées à être mangées en salade, subst. partic. des verbes prov., esp. *salar*, it. *salare*, fr. *saler*, dér. du L. *sal*. — D. *saladier*.

2. **SALADE**, casque, it. *celata*, esp. *celada*, v. angl. *salet*, cymr. *saled*, du L. cassis *cœlata*, casque pourvu d'une image ciselée.

SALAIRE, L. *salarium* (sal), pr. indemnité donnée aux soldats pour acheter le sel, puis salaire en général. — D. *salarier*.

SALAMALEC, de la salutation arabe *salamaleich*, salut à toi.

SALAMANDRE, L. *salamandra*, gr. σαλαμάνδρα.

SALE, d'après Diez, du vha. *salo*, trouble, terne, étymologie corroborée par le rapprochement de l'it. *salavo* = sale, qui répond au même mot germanique à l'état fléchi : *salawer*, gén. *salawes*. — L'étymologie L. *squalidus*, crasseux, n'est guère plausible. — Chevallet invoque le celtique, en citant l'écoss. et irl. *salach*, gaél. *salw*, = malpropre; reste à savoir si ces dérivés sont du fonds celtique; cp. angl. *sallow*, nl. *zaluw*, terne, livide. — D. *saleté*, *salir*, *salaud*, *saligaud*.

SALEP, pr. orchis, puis substance tirée des tubercules des orchis, enfin boisson que les Orientaux font avec les bulbes des orchis (arabe *sahlab*, turc *salleb*). Le mot est tiré, d'après Dozy, de la phrase *chozâ at-tha'leb* = testicules de renard.

SALER, voy. *salade*. — D. *salade*, *salaison*.

SALIÈRE, de L. *sal*, sel.

SALIN, *saline*, L. *salinus* (sal).

SALIR, voy. *sale*. — D. *salisson* (cp. p. la forme *polisson*), *salissure*.

SALIVE, L. *saliva*. — D. *saliver*, *-ation*.

SALLE, it., esp., port., prov. *sala*, du vha. *sal*, maison, demeure, séjour; cette signification était aussi celle du vfr et du prov. (« celestials sala », céleste séjour). Plus tard, elle s'est restreinte à celle de « grand apparte-

ment »; auj. l'all. *saal* dit la même chose que fr. *salle*. — Les mots romans étant féminins, M. Kern leur assigne pour origine directe le francique *sala*, moy.-néerl. *sale* (auj. *zaal*). — D. *salon*.

SALMIAC, corruption de *sal ammoniacum*.

SALMIGONDIS, voy. *salmis*.

SALMIS, d'origine inconnue. On est tenté d'y voir une contraction d'un type *salgamicius*, du L. *salgama*, choses confites dans la saumure. Je suis tout aussi embarrassé pour *salmigondis*; serait-ce le mot *salmis* amplifié de *conditus*, accommodé, assaisonné?

SALON, angl. *saloon*, voy. *salle*.

SALOPE. soit un dér. de *sale* (mais comment expliquer la désinence?), soit p. *slope*, correspondant de l'angl. *slop*, gâchis, saleté. — D. *saloperie*. — Le holl. *slomp*, salope, paraît être la forme nasalisée de *slop*.

SALORGE, magasin de sel, selon Bugge, un composé formé de L. *sal*, sel + *horreum*, grenier, dépôt, magasin.

SALPÊTRE, mot savant, de L. *sal petræ*, sel de roche. Le circonflexe n'a pas de raison d'être.

SALSEPAREILLE, it. *salsapariglia*, de l'esp. *zarzaparilla*, composé de l'esp. *zarza*, ronce, et de *Parillo*, nom d'un médecin qui a employé le premier cette racine. Telle est l'explication de Scaliger, rapportée par Ménage.

SALSIFIS, anc. *sersifi*; l'it. *sassefrica* en est-il l'original ou une déformation?

SALTATION, L. *saltationem* (de *saltare*, sauter).

SALTIMBANQUE, de l'it. *saltimbanco*, qui saute sur un banc (*saltare in banco*); l'it. a de même *cantimbanco*, chanteur de tréteau.

SALUBRE, L. *salubris*. — D. *salubrité*.

SALUER, prov., esp. *saludar*, it. *salutare*, du L. *salutare*. — D. *salut*, subst. verbal, action de saluer; *saluade*; *salutation*, L. salutationem.

SALUT, vfr. *salu*, 1. L. *salus*, *-utis*, d'où salutaris, fr. *salutaire*; 2. subst. verb. de *saluer*.

SALVE, décharge de mousqueterie, d'abord en signe de salutation, de bienvenue, du L. *salve* (impératif de *salvere*, se bien porter), formule romaine de salutation.

SANCIR, t. de marine, couler bas (en parlant d'un navire); Diez pense que c'est une altération du prov. *sumsir*, submerger, dont l'étymologie est encore discutée et que Paris (Rom., VI, 148 et 437) croit pouvoir rattacher à L. sorpsus, de *sorbere*, engloutir.

SAMEDI, voy. *sabbat*.

SANCTIFIER, **-FICATION**, L. *sanctificare*, *-ationem*.

SANCTION, L. *sanctionem* (sancire). — D. *sanctionner*.

SANCTUAIRE, L. *sanctuarium* (sanctus).

SANDAL, aussi *santal*, en botanique *santalum*; de l'arabe *zandal* (gr. σάνταλον), lequel répond au sanscrit *tschandana*.

SANDALE, L. *sandalium* (σανδάλιον).

SANDARAQUE, L. *sandaraca* (σανδαράκη).

SANDRE, nom de poisson, de l'all. *sander*, *zander*.

SANG, L. *sanguis*. — D. *sanguin* (d'où *sanguine*, minéral), L. sanguinus, p. sanguineus; *sanguinaire*, L. sanguinarius; *sanglant*, L. sanguilentus (forme accessoire de *sanguinolentus*, qui se trouve chez Scribonius Largus). A propos de *sanglant*, Gachet observe: « Nous sommes tenté de croire qu'une satire *sanglante* est une satire qui *sangle* ou qui fouette; il en est de même d'un reproche *sanglant*, etc. Le sang n'a rien de commun avec cette expression ». Cela peut être vrai; cependant, nous ne voyons pas pourquoi *sanglant* ne serait pas justifiable comme métaphore; sanglant et cruel se touchent de bien près, et *crudelis* n'est-il pas lui-même un dérivé de *crudus*, saignant, cru? — Le cps. *sang-froid* paraît être une corruption de l'anc. locution *sens froid* (cp. *sens rassis*). Le changement du reste est naturel, cp. l'all. *kaltblütig* (adj.).

SANGLE, vfr. *cengle*, it. *cinghia*, prov. *singla*, du L. *cingula* (de *cingere* = *ceindre*). — D. *sangler*, 1. ceindre avec une sangle, 2. donner des coups d'étrivières, fouetter, d'où *sanglade*.

SANGLIER, *sengler**, prov. *cinglar*, it. *singhiale*, du BL. *singularis*. Cette dénomination est une imitation du gr. μόνιος, bête sauvage, pr. solitaire. — Quelques patois ont conservé un adj. *sangle*, unique, du L. *singulus*.

SANGLOT, voy. l'art. suiv.

SANGLOTER, prov. *sanglotar*, du L. *singultare*, transposé en *singlutare*; à l'autre forme latine *singultire* se rattache le vfr. *senglotir*, *souglotir*. — D. subst. verbal *sanglot*, vfr. *sanglout*, *seglout*, *souglout*, prov. *sanglot*, *singlot*, *sanglut*, L. *singultus*. — La forme it *singhiozzo* est basée sur *singluttio* p. *singultio*; le vfr. *souglout*, sur une transformation de *sin* en *sub*.

SANGSUE, prov. *sancsuga*, L *sanguisuga*, qui suce le sang.

SANICLE, d'un type *sanicula*, dimin. de *sana*, la (plante) saine.

SANIE, L. *sanies*; mot de formation savante, ce qui équivaut ici à irrégulière, car il faudrait *sange*. — D. *sanieux*, L. saniosus. — Voy. aussi *essanger*.

SANITAIRE, néologisme, voy. *sain*.

SANS, vfr. *sens*, prov. *senes*, *sens*, *ses*, it. *senza*, v. it. *sen*, esp. *sin*, port. *sem*. C'est le latin *sine*, pourvu de l'*s* adverbial.

SANSCRIT, du sanscrit *sanskrita*, parfait.

SANSONNET; cet oiseau ne s'appelle pas ainsi, comme dit l'abbé Corblet, parce qu'il apprend facilement à *chansonner* (le mot s'applique du reste également à un poisson); le mot vient du prénom *Samson*, comme *pierrot* de Pierre et *jacquot* de Jacques.

SANTAL, voy. *sandal*.

SANTÉ, voy. *sain*.

SANTON, de l'esp. *santon*, hypocrite (de *santo*, saint). Rabelais a *sanctoron*.

SANVE, nom populaire du senevé, du L. *sinapi*, accentué *sánapi;* cp. angl. *senvy*, all. *senf.*

SAOUL, voy. *soûl.*

1. **SAPE**, action de *saper*, subst. verbal.

2. **SAPE**, outil pour saper; it. *zappa*, esp. *zapa*, hoyau. L'initiale *z* engage Diez à rapporter le mot au gr. σκάπτειν, fouir (cp. it. *zolla*, motte, du vha. *skolla*). L'it. et l'esp. *z* procédant parfois de *s* (cp. it. *zolfo*, soufre, de *sulphur*, esp. *zandalo*, sandale), je ne vois pas pourquoi l'étym. L. *sappa* (Isidore) ne serait pas préférable. — Chevallet voit dans *zappa* une transposition de l'all. *spaten* (vha. *spato*), pioche. C'est par trop hardi. — D. *saper.*

SAPER, voy. *sape* 2. — D. *sapeur.*

SAPHIR, L. *sapphirus* (σάπφειρος).

SAPIDE, L. *sapidus*, dont la langue vulgaire a fait *sade* (v. c. m.).

SAPIENCE, L. *sapientia.*

SAPIN, L. *sapinus*. Le vfr. et le prov. avaient dégagé de ce mot le simple *sap*. — D. *sapine, sapinière.*

SAQUEBUTE, angl. *sackbut*, esp. *sacabuche;* je ne connais pas l'étymologie du nom de cet instrument de musique (à vent), car je ne puis approuver Ménage, qui voit dans le mot une altération du L. *sambuca* (instrument musical à cordes). Une fois qu'on se laisse aller aussi loin, autant vaudrait remonter au L. *sambucus*, sureau; les patois disent en effet *sambuque* pour une flûte de sureau. La forme esp. *sacabuche* a l'air de dire quelque chose comme tire-bedaine.

SARABANDE, it. pg *sarabanda*, de l'esp. *zarabanda*, qui vient du persan *serbend* (espèce de chant, d'après Ménage).

SARBACANE, anc. *sarbatane*, esp. *cerbatana, zarbatana*, it. *cerbotana*, de l'arabe *zabatâna*, sarbacane pour tuer les oiseaux.

SARCASME, L. *sarcasmus*, grec σαρκασμός (de σαρκάζειν, ronger, fig. railler); *sarcastique*, grec σαρκαστικός.

SARCELLE, voy. *cercelle.*

SARCHE, cerceau qui porte la peau d'un tambour, d'un crible, du L. *circus* ou plutôt *circa*, donc p. *cerche* (cp. *cercelle* et *sarcelle*).

SARCLER, L. *sarculare* (sarculus).

SARCOPHAGE, L. *sarcophagus*, gr. σαρκοφάγος pr. qui consume les chairs, carnivore. Le nom s'appliquait d'abord à une espèce particulière de pierre à chaux qui avait la propriété de consumer, dans l'espace de quarante jours, la chair et même les os d'un corps que l'on y renfermait (voy. Pline, H. N., XXXVI, 27). Cette pierre servait à faire des cercueils, quand on enterrait le corps tout entier sans le brûler, ce qui fit que le mot a fini par s'employer pour toute espèce de cercueil quels qu'en fussent les matériaux. C'est dans ce sens général que Juvénal en fait usage (Sat., X, 172).

SARDE, baleine, du L. *sarda*. — D. *sardine*, L. *sardina* (σαρδίνη).

SARDOINE, it. *sardonico*, prov. *sardonic*, du L. *sardonyx*, grec σαρδόνυξ (σάρδιος ὄνυξ).

SARDONIQUE (*ris*), gr. σαρδόνιος γέλως, de σαρδόνιον, sorte d'herbe qui causait, dit-on, le rire sardonique; voy. les commentateurs d'Homère (Od., XX, 301).

SARMENT, L. *sarmentum* (de *sarpere*, émonder). — D. *sarmenteux*, L. sarmentosus.

SARRASIN, musulman, BL. *saracenus*, de l'arabe *scharkiin*, gens de l'Orient. Le blé *sarrasin* s'appelle ainsi parce qu'il est de provenance africaine. *Sarrasine*, herse (t. de fortification), tire également son nom de sa forme orientale.

SARRAU ou **SARROT**, wallon *sarot*, rouchi *saro*, BL. *sarrotus*. Cette dernière forme est altérée, par assimilation, de *sarcotus* (d'où BL. *sarcotium*, rochet). Chevallet dérive *sarcotus* de l'isl. *serk*, tunique, ags. *syrc, syric*, m. s., dan. et suéd. *saerk*, chemise. Il peut avoir raison, mais l'angl. *shirt*, chemise, qu'il cite également, n'a rien à voir ici. Il aurait dû citer avant tout comme primitif immédiat de *sarcotus, saricotus*, le BL. *sarica*, robe mise par-dessus les vêtements ordinaires.

SARRETTE ou **SERRETTE**, anc. *sarret*, all. *scharte*, formes dégagées de l'it. *serratola*, qui est le L. *serratula*, bétoine.

SARRIETTE, dimin. de *sarrie**; celui-ci répond au prov. *sadreia*, lequel vient du L. *satureja* (all. *saturei*, it. *santoreggia*).

1. **SAS**, tissu de crin pour tamiser, contraction du vfr. *seas, saas*, langued. *sedas*, = BL. *sedatium, sitacium*, qui sont pour *setaceum*, dérivé du L. *seta*, soie, crin. L'it. a transformé *setaceum* en *staccio* p. *setaccio;* l'esp. a *cedazo*, l'angl. *searce*. — D. *sasser, ressasser.*

2. **SAS**, t. d'hydraulique, du néerl. *sas*, écluse, qui tient prob. au thème *sat* (all. *satz*), arrêt, station. — D'après Littré, de l'it. *sasso*, t. de fortification, qui est le L. *saxum*, pierre; étym. peu probable.

SASSAFRAS, esp. *sassafras, salsifrax, saxifragia;* de même origine que *saxifrage.*

SASSER, voy. *sas* 1.

SATAN, mot hébraïque (pr. l'ennemi), grec σατανᾶς. L'anc. langue traduisait litt. le mot par *aversier* (adversaire). — D. *satanique.*

SATELLITE, L. *satelles, -itis*, garde du corps.

SATIÉTÉ, L. *satietatem.*

SATIN, vfr. (par la chute de la médiale) *saïn*, it *setino*, port. *setim*, dér. de *seta*, soie. — D. *satiner, satinade.*

SATIRE, L. *satira* ou *satura*. — D. *satirique, satiriser*. Il faut distinguer *satire* de *satyre*, pièce de théâtre chez les Grecs, qui vient de σάτυρος, satyre.

SATISFAIRE, L. *satisfacere;* subst. *satisfaction*, L. satisfactionem.

SATURER, L. *saturare* (satur).

SAUCE, vfr. *sausse*, it., esp., prov. *salsa*, de l'adj. *salsus*, salé; donc pr. chose préparée au sel. — D. *saucer, saucière*. A un type *salsicia*, dérivé de *salsus*, répondent it. *salciccia*, esp. *salchicha*, BL. *salcitia*, fr. SAUCISSE.

SAUCISSE, voy. l'art. préc. — D. *saucisson.*

SAUF, L. *salvus*. — D. *sauveté**. Composés : *sauf-conduit* (it. *salvocondutto*) et *sauvegarde* (it. *salvaguardia*), d'où *sauvegarder*.

SAUGE, L. *salvia*.

SAUGRENU (anc. aussi *saugreneux*), composé de *sel* et de *grenu;* pr. « au gros sel, au sel grenu ».

SAULE; ce mot ne peut se déduire du L. *salix*, gén. *salicis*. A ce dernier cependant répondent les formes bourg. et lorr. *sausse*, vfr. *saux*, prov. *sauze*, *sautz*, it. *salcio*, esp. *salce*, *sauce*, *sauz*, de même que le dér. *saussaie* reproduit le L. *salicetum*. Diez assigne à la forme fr. *saule* pour origine le vha. *salaha*, m. s, écourté en *sala* (d'où *saule*, comme *gaule* de *valus*). — D. *saulet*, nom d'oiseau.

SAUMÂTRE, it. *salmastro*, d'un type *salmaster*, p. *salmacidus*. Ce dernier vocable a donné le prov. *samaciu*, vfr. *saumache*.

SAUMON, it. *salamone* et *sermone*, du L. *salmo*, *-onis*. — D. *saumoné*. — *Saumon* de plomb (champ. *sommon*) est-il le même mot, par assimilation de forme, ou un dérivé de *somme*, charge, poids? L'expr. angl. *pig* (ou *sow*) *of lead*, pr. cochon de plomb, fait pencher pour la première interprétation.

SAUMURE, it. *salamoja*, esp. *salmuera*, composé de *sal*, sel, et du L. *muria*, saumure (vfr. *murie*); cp. le gr. ἁλ-μυρίς, m. s

SAUNER, faire du sel, d'un type *salinare* (sal). — D. *saunage*, *saunier*, L. salinarius, d'où *saunerie*.

SAUPE, nom de poisson, L. *salpa*.

SAUPIQUET, du verbe *saupiquer**, prov., esp. *salpicar* = *piquer* ou saupoudrer de *sel*, assaisonner au sel.

SAUPOUDRER, pr. *poudrer* ou asperger de *sel*. L'idée du sel s'effaçant, on dit: saupoudrer de farine, de sucre, etc. Pour cette généralisation de sens, cp. *joncher*.

SAUR et **SAURE**, vfr. *sor*, *sore*, de couleur brun clair, jaune tirant sur le brun, prov. *saur*, blond jaune, it. *sauro*, *soro*. Le sens foncier est « desséché »(cp. « hareng saur »),d'où s'est déduit celui de jaune, blond (cp. le *color aridus* de Pline, et les *vestes serampelinæ*, habits de couleur de feuille morte, de Juvénal). Le mot vient, selon Diez, du néerl. *soor*, angl. *sear*, sec (verbes ags. *searian*, vha. *soren*, *sauren*, sécher); d'après Mahn, du basque *zuria*, *churia*, blanc. Diefenbach (Kuhn, Zeitschrift, t. XII) propose goth. *Sauria*, it. *Soria*, Syrie, en alléguant le *syricum* pigmentum d'Isidore (Orig., XIX, 17). — Littré songe à *saurex*, *sorex*, souris (une nuance prise pour une autre). — Chevallet remonte à un mot goth. *sor*, brun, bis, fauve; le grand défaut de cette étymologie est que l'on ne trouve pas ce mot gothique dans les dictionnaires. — D. *sorel** (nom pr. Agnès Sorel) = angl. *sorel*, *sorrel*, brun rouge; *sauret* (hareng); verbes *saurir* et *saurer*.

SAURER, SAURET, SAURIR, voy. *saur*.

SAUSSAIE, voy. *saule*.

SAUT, soit direct. du L. *saltus* (salire), soit subst. verbal de *sauter*.

SAUTER, L. *saltare*, fréq. de *salire*. — D. *saute*, t. de marine; *sauté*, t. de cuisine; *sauteur*, *sauterie*, *sautereau*, *sauterelle*, *sautoir*, *sautiller*.

SAUTOIR, pr. une pièce du harnais du chevalier, qui lui servait d'étrier pour *sauter* sur son cheval; de là, d'après Littré, par assimilation de forme, la locution *en sautoir*.

SAUVAGE, angl. *savage*, it. *salvaggio* et *selvaggio*, aussi *salvatico*, prov. *salvatge*, esp. *salvage*, port. *salvagem*, direct. du BL. *salvaticus* p. *silvaticus* (silva). — D. *sauvagerie*, *sauvageon*, *sauvagin*, *-ine*.

SAUVER, L. *salvare* (salvus). — D. *sauveur;* dimin. *sauveter*, d'où *sauvetage*.

SAVANE, de l'esp. *sabana*. Ce dernier, au propre, signifie drap de lit, du L. *sabanum* (σάβανον), linge, nappe; la *savane* est donc envisagée comme une nappe de verdure. — D'après Roulin (Littré, Suppl.), le mot est d'origine américaine, ce qui paraît probable.

SAVANT, pr. part. prés. du verbe *savoir*. Le mot ne vient pas direct. de la forme L. *sapiens*, à laquelle ne répond que la forme *sachant*. — Les latinistes de la Renaissance, imaginant quelque rapport étymologique entre *savant*, *savoir* et le L. *scire*, crurent faire honneur à leur savoir en écrivant *sçavant*, *sçavoir*.

SAVATE, it. *ciabatta*, m. s., esp. *zapata*, espèce de bottine, port. *sapata*, soulier de dame, bottine; formes masc. esp. *zapato*, port. *çapato*, prov. *sabato*, soulier. Diez cite Sousa, d'après lequel le mot vient de l'arabe *sabat*, subst. d'un verbe *sabata*, chausser, mais cette signification du verbe n'est pas indiquée par Freytag. Selon Mahn, du basque *zapata*, soulier, *zapatu*, mettre le pied, *zapatcea*, fouler aux pieds, presser, enfoncer, chiffonner. A coup sûr, les vocables *sabot* (v. c. m.) et *savate* sont d'origine commune, mais cette origine reste encore à fixer. Pour ma part, sans contester la valeur de l'opinion de Mahn, je soupçonne fort le rad. *sap* ou *zap* de n'être qu'un allègement de *stap*, racine fort répandue dans le système indo-européen et signifiant « mettre le pied, marcher », d'où l'idée semelle, soulier. Voy. *sabot*. En admettant un type *sapa* p. *stapa*, chaussure, objet servant à marcher (all. *stappen*, *stapfen*, etc.), nous en déduirons sans difficulté : 1. *sapotus* = *sabot;* 2. *sapata* = *savate;* enfin, avec réserve cependant, 3. *sapella*, = *sebelle* (hypothétique), d'où *semelle* (cp. *samedi* p. *sabedi*). — D. *savetier* (anc. *sabatier*, *savatier*); verbe *savater*, *saveter*.

SAVEUR, vfr. *savour* (d'où *savourer*, *savoureux*), du L. *saporem* (de *sapere*, avoir du goût).

SAVOIR, it. *sapere*, *savere*, esp., prov. *sabér*, du L. *sapēre* p. *sápĕre* (avoir du goût, être sage), qui, dans les langues romanes, a supplanté le verbe *scire* (conservé encore dans le mot *escient* et l'adv. *sciemment*). — Le subj. latin *sapiam* a régulièrement fait *sache*, comme *sepia* a donné *sèche;* le part. prés. s'est produit sous une double forme, 1. *sachant*, répondant littéralement au type *sapien-*

tem; 2. *savant*, tiré de l'infinitif *savoir*. L'usage a réservé ce dernier à l'emploi adjectival. — D. *savoir*, infinitif substantivé.

SAVON, L. *sapo*, *-onis*. — D. *savonner*, *savonnier*, *savonnerie*, *savonnette*.

SAVOURER, **SAVOUREUX**, **SAVOURET**, dér. de *saveur*, vfr. *savour*. — Le L. *saporare* signifie, différemment de *savourer*, rendre savoureux.

SAXIFRAGE, nom de plante. L. *saxifraga* (pr. brise-pierre), appelée ainsi à cause des vertus lithontriptiques attribuées à cette plante. Voy. aussi *sassefras*.

SAYETTE, nom d'une étoffe de laine, voy. *saie* 1. Comme il s'agit de laine, il faut écarter l'étymol. *saie*, forme variée de *soie*.

SAYNÈTE, pièce de théâtre bouffonne, de l'esp. *sainete*, qui est dérivé de *sain*, graisse (voy. *sain*); donc pr. morceau de graisse, morceau délicat.

SAYON, voy. *saie* 1.

SBIRE, de l'it. *sbirro*. m. s.

SCABELLON, L. *scabellum*, dont le vrai correspondant roman est *escabel** *escabeau*.

SCABIEUSE, nom de plante, dér. du L. *scabies*, gale, à cause des propriétés dépuratives de cette plante.

SCABRE, rude au toucher, L. *scaber*, *scabra*, rude, raboteux. — D. *scabreux*.

SCABREUX, voy. l'art. préc.

SCALPEL, L. *scalpellum*.

SCALPER, L. *scalpĕre*, gratter.

SCANDALE, occasion de chute, puis, par métonymie, les actions ou paroles qui la fournissent, puis, par une nouvelle progression d'idée, l'indignation qu'on ressent, ou l'éclat qui se produit des actes ou discours de mauvais exemple; L. *scandalum*, gr. σκάνδαλον, piège, trébuchet. — La langue commune a métamorphosé *scandalum* en *esclandre* (v. c. m.). — D. *scandaleux*, *scandaliser* = grec σκανδαλίζειν.

SCANDER, L. *scandere* (« scandere versus », Horace).

SCAPHANDRE, corset à nager, mot technique fait de σκαφή, nacelle, et ἀνήρ, ἀνδρός, homme, donc pr. homme-bateau.

SCAPULAIRE, BL. *scapulare* « vestis scapulas tantum tenens ».

SCARABÉE, L. *scarabæus* (σκάραβος).

SCARIFIER, L. *scarificare*.

SCARLATINE, voy. *écarlate*.

SCEAU, anc. *scel*; vfr. *seel*, *sael*, *saiel*, angl. *seal*, du L. *sigillum* (d'où l'all. *siegel*). Le *c* est inorganique et une ajoute moderne, motivée peut-être par le désir de distinguer le mot de l'homophone *seau*. — D. *sceller*, cps. *desceller*.

SCÉLÉRAT, L. *sceleratus* (scelus). — D. *scélératesse*.

SCELLER, voy. *sceau*. — D. *scellement*.

SCENE, L. *scena*, gr. σκήνη. — D. *scénique*, L. scenicus.

SCEPTIQUE, L. *scepticus*, gr. σκεπτικός (de σκέπτεσθαι, considérer, méditer). — D. *scepticisme*.

SCEPTRE, L. *sceptrum*, gr. σκῆπτρον, bâton (de σκήπτειν, appuyer).

SCHISME, it. *cisma*, du gr. σχίσμα, division (de σχίζειν, fendre). — D. *schismatique*, grec σχισματικός.

SCHISTE, gr. σχιστός, fendu. — D. *schisteux*.

SCHLAGUE, de l'all. *schlag*, coup.

SCIATIQUE, BL. *sciaticus*, mot tronqué du L. *ischiadicus*, gr. ἰσχιαδικός, dér. de ἰσχίας, -άδος, douleurs à la hanche (ἰσχίον).

SCIE. voy. *scier*.

SCIEMMENT, it. *scientemente*, adv. du part. prés. L. *sciens*, sachant, vfr. *scient*, *escient*.

SCIENCE, L. *scientia* (scire). Dérivé moderne : *scientifique*; on a sans doute, par cette création, voulu éviter le mot peu harmonieux *scientiel*.

SCIER le *c* a été inséré par abus, comme dans *scavant** et *sceau*), vfr. *séer*, *seier*, *soier*, it. *segare*, prov., esp. *segar*, du L. *secare*, couper (cp. *nier*, vfr. *noyer*, de *negare*). — D. *scie*, vfr. *sigue*, instrumment à scier.

SCILLE, oignon marin, L. *scilla* (σκίλλα).

SCINDER (mot savant), L. *scindere*; supin *scissum*, d'où scissio, fr. *scission*; scissura, fr. *scissure*.

SCINTILLER, L. *scintillare*, de *scintilla*, = fr. *étincelle* (v. c. m.).

SCION, p. *secion*, du L. *sectionem*, coupure; cp. le terme analogue all. *schnittling* de *schneiden*, couper. Le sens concret de *scion* a motivé le genre masculin.

SCISSION, voy. *scinder*. — D. *scissionnaire*.

SCOLAIRE, du L. *scholaris* (schola, σχολή), type aussi du mot *écolier*; SCOLASTIQUE, L. *scholasticus* (type aussi de *écolâtre*).

SCOLIE, gr. σχόλιον, note, de là σχολιάζειν, faire des notes, d'où σχολιάστης, annotateur, fr. *scoliaste*.

SCORBUT, it. *scorbuto*, esp., port. *escorbuto*, du bas-all. *schorbock*, néerl. *scheurbuik*, dont la signification étymologique est incertaine. On a expliqué le terme néerl. par *scheuren*, déchirer + *buik*, ventre; d'autres rapportent l'élément *scor* à l'all. *schorf*, angl. *scurf*, escarre, croûte, gale. Le même mot s'est modifié en all. *scharbock*, suéd. *skorbjugg*, angl. *scurvy*. Le fait est que l'origine de cet important terme médical, que le latin du moyen âge nous a légué sous la forme de *scorbutus* n'est pas encore découverte; qui sait si *scorb* n'est pas le *scorp* radical de *scorpius*, l'insecte venimeux? — On m'apprend au dernier moment que la plus ancienne forme néerl. se terminait par *but* (au lieu de *buik*). — D. *scorbutique*.

SCORIE, L. *scoria*, gr. σκωρία, déchet de métal. — D. *scorifier*.

SCORPION, L. *scorpionem*, gr. σκορπίος.

SCORSONÈRE, de l'it. *scorzonera*, composé de *scorza*, écorce, peau, et de *nera*, noire; l'all. l'appelle *schwarzwurz*, litt. racine noire. — Diez pense que *scorzonera*, la forme ital. actuelle, a été précédé de la forme *scorzo-*

niera et que la véritable étymologie est *scorzone*, serpent (la plante étant supposée salutaire contre la morsure des serpents).

SCRIBE, L. *scriba*.

SCRIPTEUR, L. *scriptorem*.

SCROFULE, L. *scrofula* (scrofa). Voy. aussi *écrouelle*. — D. *scrofuleux*.

SCRUPULE, L. *scrupulus* (dim. de *scrupus*), pr. petite pierre pointue, puis le poids le plus faible (et la plus petite monnaie d'or qui eût cours à Rome), enfin sentiment d'inquiétude pour peu de chose, embarras, exactitude minutieuse. — D. *scrupuleux*, L. scrupulosus, m. s. — Il se peut que l'acception morale attachée au L. *scrupulus* ne découle pas de l'idée de bagatelle, mais plutôt de celle de pierre pointue ou de pierre en général (métaph. = chose qui gêne, chose scabreuse); elle s'appliquait en latin de même au primitif *scrupus*. Cp. les expr. figurées all. *einen stein vom herzen wälzen*, rouler une pierre de son cœur = décharger son cœur d'un souci; *alle steine aus dem wege räumen*, ôter toutes les pierres du chemin, = aplanir toute difficulté; et ne disons-nous pas de même, p. embarras, « pierre d'achoppement » ?

SCRUTER, L. *scrutari*, pr. fouiller. — D. *scrutateur*, L. scrutatorem. — Du même radical : *scrutinium*, fr. *scrutin*, pr. = inquisitio, recherche, examen, puis action ou mode de recueillir les suffrages.

SCRUTIN, voy. l'art. préc.

SCULPTER, L. *sculptare**, fréq. de *sculpere*, graver, ciseler; supin *sculptum*, d'où les subst. sculptor, -tura, fr. *sculpteur*, *-ture*.

SCURRILITÉ, L. *scurrilitatem*.

SE, L. *se*; c'est la forme secondaire et atone de *soi* (vfr. *sei*).

SÉANT, part. prés. de *seoir* (v. c. m.); comme adj. = qui siège et qui sied; comme subst., = position assise (cp. le vieux mot *estant*, voy. l'art. *étant*). — D. *séance*, action de seoir (anc. = convenance, gré).

SEAU, vfr. *seel*, du L. *sitellus*. La prononciation *sé-au* est réprouvée par la bonne compagnie; elle est, à la vérité, plus correcte au point de vue étymologique, mais à ce titre il faudrait également prononcer *véau* p. *veau*, ce mot venant de *vé-el*, = L. *vitellus*. Les formes lat. *situlus*, *situla*, syncopées en *sitlus*, *sitla*, s'étant altérées en *siclus*, *sicla*, il en est résulté les mots équivalents it. *secchia*, *secchio* (cp. *vecchio* de *vetulus*), prov. *selha*, fr. *seille* (forme vieillie).

SÉBACÉ, mot de création scientifique, tiré de L. *sebaceus* (de *sebum*, suif).

SÉBILE, d'origine inconnue. Peut-être le persan *zambil*, panier, corbeile, (Littré.)

SEC, L. *siccus*, — D. *sécheresse*, anc. *séchesse* (le vfr. disait aussi *sécheur*). — Verbe *sécher*, L. *siccare*. — Les savants ont tiré direct. du radical latin : *siccité*, L. siccitatem, et *siccatif*.

SÉCABLE, SÉCANTE, SÉCATEUR, du L. *secare*, couper.

SÈCHE, SEICHE, L. *sepia* (σηπία).

SÉCHER, voy. *sec*.

SECOND, prov. *segon*, vfr. *seon*, de L. *secundus* (de *sequi*, suivre). — D. *secondaire*, L secundarius ; subst. *seconde*, pr. deuxième division de l'heure ou du degré.

SECONDER, L. *secundare* (de *secundus*, favorable).

SECOUER; d'après G. Paris (Rom., VIII, 620), un verbe tout moderne fait par méprise sur l'anc. indic. prés. *secout* (de vfr. *secorre*, secouer); cette opinion n'est-elle pas quelque peu contrariée par le prov. *secodar* (Blondin de Cornouailles, 139), et n'y a-t-il pas plutôt lieu d'admettre un métaplasme de date ancienne *succutare* p. *succutere* ? — Quoi qu'il en soit, la forme usuelle, dans l'anc. langue, était *secorre*, correctement formée de L. *succutere* ; elle correspond avec le prov. *socodre*, *secodre*. L'esp. et le port. ont *sacudir*; l'it. *scuotere* représente le composé *ex-cutere* (voy. *escousse*). — Le participe *succussus* s'est francisé en vfr. *secous*, et a produit le subst. participial féminin *secousse*, action de secouer.

SECOURIR, vfr. *succurre*, *secorre*, du L. *succurrere*. — D. *secourable*, 1. qui peut être secouru, 2. disposé à secourir (cp. l'anc. *aidable*, qui aide volontiers). Subst *secours*, BL. *succursus*, d'où *succursalis*, auxiliaire, fr. *succursale*.

SECOUSSE, voy. *secouer*.

SECRET, vfr. *segret*, *segroi* (cp. *coi* de *quietus*), du L. *secretus*, *secretum* (de secernere, mettre à part). — D. *secrétaire*, BL. secretarius, = qui est a *secretis*, scriba; d'où *secrétariat*.

SECRÉTAIRE, subst., 1. personne de confiance chargée des écritures (voy. *secret*); 2. meuble dans lequel on serre ses papiers, bureau.

SÉCRÉTER, L. *secretare**, fréq. de *secernere*, séparer, supin *secretum*, d'où subst. secretionem, fr. *sécrétion*.

SECTATEUR, voy. *secte*.

SECTE, du L. *secta*, manière de vivre, méthode, système; puis parti, secte. Ce mot latin, en tant que signifiant parti, renvoie à *secare*, diviser (cp. l'origine de *parti*); cependant, *sectari*, s'attacher à un système (d'où *sectatorem*, fr. *sectateur*), signifie en premier lieu suivre assidument et est incontestablement le fréq. du verbe *sequi*. — D. *sectaire*.

SECTEUR, L. *sectorem* (secare), coupeur; SECTION, L. *sectionem*, coupure (voy. aussi *scion*). — Cps. *prosecteur*.

SÉCULAIRE et **SÉCULIER** (cp. *scolaire* et *écolier*), du L. *sæcularis*. La seconde forme se rattache au sens religieux de *sæculum*, fr. *siècle*, = monde, choses de ce monde. — D. *séculariser*.

SÉCURITÉ, L. *securitatem*. Voy. *sûr*.

SÉDATIF, du L. *sedare*, calmer.

SÉDENTAIRE, L. *sedentarius* (sedens).

SÉDIMENT, L. *sedimentum* (sedere), affaissement, tassement.

SÉDITION, L. *seditionem* (subst. du verbe *sedire**, aller à l'écart, faire dissidence); *séditieux*, L. seditiosus.

SÉDUIRE, L. *se-ducere*, pr. conduire à l'écart, supin *seductum*, d'où seductio, -tor, fr. *séduction*, *séducteur*.

SEGMENT, L. *segmentum* (secare).

SEGRAIS, bois séparés des grands bois et qu'on exploite à part, subst. verbal de l'anc. *segrayer*, *segréer*, qui vient de *secretare* (fréq. de *secernere*), mettre à part. L'officier forestier chargé des bois *segrais* s'appelait *segrayer*, en BL. *secretarius*. N'était cette forme latine, on pourrait aussi rattacher ces termes au L. *segregare*, séparer.

SEICHE, voy. *sèche*.

SÉIDE, du nom d'un personnage de la tragédie de Mahomet par Voltaire. — De *Zàid*, nom d'un affranchi de Mahomet.

SEIGLE, vfr. *soile*, it. *segale*, *segola*, prov. *seguel*, du L. *secale*, m. s., soit par déplacement de l'accent (*sécale* p. *secàle*), soit par l'intermédiaire d'une forme *sécula* ou *séculum* (cp. it. *ségola*).

SEIGNEUR, prov., port. *senhor*, esp. *señor*, it. *signore*, du L. *seniorem*, pr. plus âgé, devenu dans la basse latinité un terme d'honneur et de dignité, équivalent de dominus. Cp. le gr. *πρεσβύτερος*, l'ags. *ealdor* (pr. senior, puis princeps, dominus), l'angl. *alderman* et l'arabe *cheikh* (vieillard et chef). — Le mot *seigneur* est une forme d'accusatif, répondant au L. *seniórem;* le nom. *sénior* a fait *senre* et par euphonie *sendre;* les serments de 842 présentent *sendra* (cp. *fradra* p. *fradre*). La forme *senre*, à son tour, s'est contractée en *sire*. D'après Diez, cette contraction s'est probablement produite dans le nord de la France, où les Picards ont également modifié *tendre* en *tere*, et *tiendrons* en *térons*. On pourrait alléguer encore à ce sujet le mot latin *tiro* que Doederlein suppose être une contraction de *tenero* (donc pr. le tendron, d'où l'idée : jeune homme inexpérimenté). — Après tout, l'explication de *sire* par *senre* reste douteuse ; mieux vaut admettre un thème *sej'r*, produit par l'élision de *n*, et qui justifie parfaitement la voyelle *i*. D'autre part, *seigneur* s'est simplifié en *sieur*. En partant d'une forme *seior* (contraction de *senior*), nous trouvons pour les formes *sieur* et *sire* une analogie frappante dans la francisation du L. *pejor*, qui se produit également sous les formes *pior*, *pieur* (formes d'accusatif perdues) et *pire* (forme de nominatif encore debout). Il faut croire que les mots prov. *sira*, *sire*, esp. *ser*, *sire*, angl. *sir*, sont d'introduction française. — D. *seigneurie*, *seigneurial*.

SEILLE, voy. *seau*.

SEIME, t. de maréchalerie, fente de la corne du cheval, du L. *segmen* (secare)? On m'a objecté contre cette étym. que ce serait le seul cas de la résolution par *i* d'un *g* devant *m;* en effet, *pigmentum* fait, en vfr., *piument*, *flegma* fait *fleuma*. Littré pense que c'est le même mot que *seine*, filet (vfr. aussi *seime*), mais les sens sont trop distants.

SEIN, vfr. et pat. *soin*, du L. *sinus*.

SEINE, filet, vfr. *saïne*, *seïne*, angl. *sean*, du L. *sagena*, m. s. On trouve aussi, par corruption, *senne*.

SEING, prov. *senh*, du L. *signum;* ou plutôt le subst. verbal de *signer* (vfr. *seingner*).

SEIZE, du L. *sedecim;* cp. *treize* de *tredecim*.

SÉJOUR, voy. l'art. suiv.

SÉJOURNER, anc. *sojorner* (d'où l'angl. *sojourn*), prov. *sojornar*, it. *soggiornare*, du L. *subdiurnare**, cps. de *diurnare*, rester longtemps. — Subst. verb. *séjour*, prov. *sojorn*, it. *soggiorno*.

SEL, patois *sé*, *sau*, du L. *sal*. — D. *saler*, *salière*, etc.

SELLE, pr. petit siège, du L. *sella* p. *sed-la* (sedere). — D. *sellette*, *seller* (cps. *desseller*), *sellier*.

SELON, vfr. *selonc*. Diez, suivi par Burguy, explique *selon* par une espèce de fusion du L. *secundum* et du L. *longum;* car il ne faut pas perdre de vue que le sens ancien de *selon*, comme celui du L. *secundum*, est *le long*, *à côté de*, en suivant. *Secundum* a fait le vfr. *second*, et *longum* (cp. all. *längs*) a fait *long;* ces deux termes combinés auraient produit le vocable *selon*. (L'anc. forme *solonc* serait un effet d'assimilation aux formes *sojorner*, *socors*, p. *sejourner*, *secors*). J'avoue que ce procédé, pour ne pas être impossible, me paraît improbable, et que je me range plutôt de l'avis de von Orelli, à qui les formes vfr. *solunc*, *sulunc*, etc., ont fait proposer, pour le mot qui nous occupe, l'étymologie *sublongum*. A ce sujet, Burguy observe : « Orelli aurait dû avant tout expliquer la signification qu'on peut attribuer à *sublongum*, car ce n'est pas facile à découvrir », et Diez se prononce dans le même sens. On pourrait d'abord leur rétorquer le même argument à propos de l'étymologie *subdiurnare* appliquée, de leur consentement, je pense, au fr. *séjourner*, bien que le latin classique ne produise pas de composé semblable. Admettre un composé *sublongum* n'est pas plus arbitraire qu'admettre un composé *subdiurnare*. Mais à part cela, nous croyons qu'il n'est pas si difficile de découvrir la valeur que l'on a pu attacher au mot *sublongum* admis par M. von Orelli comme type de *selonc*. Deux interprétations se présentent aussitôt. 1. Le préfixe *sub* remplirait ici le rôle qui lui est propre en latin, savoir d'atténuer la force du simple, p. ex. dans subdurus, subrusticus ; 2. (et cette interprétation me plaît davantage) le préfixe *sub* avait chez les bons auteurs déjà la valeur d'exprimer proximité ; *sublongum* ne serait donc pas moins rationnel que le L. *subinde* ou *subsequens*. Et même en considérant, dans notre cas, *sub* comme préposition, et non comme préfixe, il me semble que *sub longo maris* (vfr. *selonc la mer*) est tout aussi bien dit que le *sub montis radicibus* de César. Je pense avoir répondu d'une manière suffisante aux scrupules qui empêchent Burguy de se rendre à l'avis de von Orelli, et nous terminons par demander, à notre tour, à l'auteur de la *Grammaire de la langue d'oïl* de vou-

voir bien fournir un précédent qui justifie l'étymologie *secundum-longum* qu'il patronne. — La vieille langue avait aussi, avec la valeur de selon, les formes *som, son, sun;* ce sont là des contractions, non pas de *selon*, comme le fait entendre Burguy, mais de *segond*. — Ménage voyait dans *selon* une dérivation de *secundum* par le changement de *c* en *l;* un changement semblable est inouï. — Chevallet déduit également *selon* de *secundum;* seulement, n'osant sans doute pas aller jusqu'à admettre l'équation c (k) = l, il tombe dans l'amphigourique. « Dans *selon*, dit-il, le *n* de *secundum* s'est changé en *l* et le *m* final en *n.* » Mais cela ne ferait que *seculdon;* Chevallet va-t-il peut-être tacitement de là à *seculon*, *seclon*, pour aboutir à *selon?* Le philologue français se garde bien de citer, parmi les anciennes formes de *selon*, celles terminées en *c* (*solonc, selonc*); il se serait compromis davantage. — Depuis la publication de ma dernière édition, la controverse sur ce mot s'est compliquée par l'intervention de la forme vfr. *soron, seront.* Ici, Tobler voit une nouvelle application de sa théorie du *c* médial élidé, puis remplacé par *r* (donc *secundum, seont, se-r-ont*); Paris, une simple permutation des liquides *l* et *r*; Fœrster enfin, la vraie forme (il approuve Tobler), celle qui a précédé *selon.* Si Tobler et Fœrster paraissent appuyer par *se-r-on* l'étymon *secundum*, il n'en ont pas pour cela péremptoirement détrôné *sub-longo. Seron* de *selon* est tout aussi présumable (cp. *caramel* de *calamel*) que *selon* de *seron*, et même davantage. Je sais que *secont* a laissé des traces dans l'anc. langue (voy. Littré) et j'accorde que *som* (XIIe s.) soit une contraction de *segon*, *seon*, mais il n'en est pas moins certain qu'il a dû céder le pas à *selonc* ou à *lonc* tout court.

SEMAINE, prov. *setmana*, it. *settimana*, *semmana*, du L. *septimana* = hebdomas (Cod. Théod.). — D. *semainier.*

SÉMAPHORE, mot technique moderne, représente un mot gr. σημά-φορος = porte-signal.

SEMBLER, vfr. *sanler*, it. *sembrare*, *sembiare*, esp., prov. *semblar*, du L. *similare* ou *simulare* = similem reddere, imiter, avoir l'air. Le mot fait double emploi avec *simuler*. Notez que les anciens construisaient *sembler* avec l'accusatif. — D. *semblable* (cet adj. fait les fonctions du L. *similis;* opp. *dissemblable*, fait d'après le L. dissimilis), *semblant*, apparence, mine; *semblance**, opp. *dissemblance;* cps. *ressembler* (*re* comme dans *reproduire*, *représenter*).

SEMELLE, voy. *savate.* L'étymologie *sapella* (comme dim. de *sapa*, prim. de *sapinus*), qu'a proposée Ménage, est trop hasardée. Le *sapella*, d'où moi j'ai déduit le mot, est p. *stapella.* — Une autre voie étymologique, toutefois, se présente. Le glossaire de Lille (voy. mon éd., p. 17) traduit *solea* par *sommele;* ce mot peut donc être considéré comme l'étym. de *semelle* (le changement de *sommelle*, *somelle* en *semelle* serait parfaitement régulier). Quant à *sommele*, on peut le rattacher soit à *summum*, extrémité, soit à *somme*, charge. Dans le dernier sens, il faudra définir *sommele* par « support » (porte-charge); cp. *sommier.* — Bugge (Rom., III, 157) part aussi d'une forme primitive **sumella*, mais selon lui celle-ci serait pour *subella* (comme *samedi* p. *sabedi*), donc un dim. de *suber*, liège. *Semelle* signifierait donc propr. « petit morceau de liège ». — D. *ressemeler.*

SEMENCE, voy *semer.* — D. *ensemencer.*

SEMER, L. *seminare*, *sem'nare* (cp. *nomer** de *nominare*, *entamer* de *intaminare*), prov. *semenar*, *semnar*, esp. *sembrar*, port. *semear*, it. *seminare.* — D. *semeur*, *semaille* (prov. *semenalha*, L. *seminalia**); *semence*, it. *semenza*, prov. *semensa*, d'un type latin *sementia* p. *sementis* (Berry *sement*); *semis.* — Cps. *parsemer.*

SEMESTRE, L. *semestris* (sex menses). — D. *semestriel*, *-ier.*

SEMI (en composition) L. *semi* (gr. ἡμι), demi.

SÉMILLANT, part. de *sémiller*, être sémillant, d'où aussi le subst. vfr. *semille*, agitation, vitesse, *semilleux*, alerte, vif; d'après Diez, d'une racine celtique : cymr. *sim*, remuant, léger. — D'après une conjecture de Bugge (Rom., IV, 365), l'anc. verbe *semiller* représente L. **sub-miculare*, dim. de *micare* (*sub* signifierait « un peu »). Pour *sé* = L. *sub*, cp. *séjourner.* On sait que dans le lat. *micare* les deux idées de « remuant » et de « brillant » sont associés, ce qui fait que la conjecture de Bugge ne laisse pas que d'être correcte.

SÉMINAIRE, L. *seminarium* (semen), pr. pépinière. Tite-Live : seminarium senatus. — D. *séminariste.*

SEMONCE, voy. l'art. suiv. — D. *semoncer.*

SEMONDRE*, du L. *sub-monere* (pour le préfixe *se*, cp. *secourir*, *secouer*); le part. passé de vfr. *semondre* est *semons*, de là le subst. *semonse**, *semonce.* — Le vfr., par un changement de conjugaison, a produit aussi la forme *semoner*, d'où provient le subst. *semonneur* (vfr. *somoneor*, XIIIe siècle). L'angl. dit *to summon.* Génin a été mal inspiré en combattant l'étymologie *submonere* au profit d'une dérivation de *sermo.* — Voy. aussi l'art. *sommer.*

SEMONNEUR, voy. *semondre.*

SEMOULE, gruau de froment pur, de l'it. *semola*, qui est le L. *simila* (p. *simula*).

SEMPITERNEL, L. *sempiternalis** p. sempiternus; cp. *éternel*, de *æternus.*

SÉNAT, L. *senatus* (senex). — D. *sénateur*, L. senatorem, d'où *sénatorial.*

SENAU, = all. *schnaue*, angl. *snow*, néerl. *snaauw*, dan. *snav.*

SÉNÉ, it., esp. *sena*, all. *senes-baum*, angl. *senna*, de l'arabe *senâ.* — La finale dans *séné* s'explique peut-être par *senel* (cp. *senevé* p. *senevel*), car on trouve aussi *saine* p. *séné.*

SÉNÉCHAL, BL. *senescalcus*, it. *siniscalco* et *sescalco*, esp., prov. *senescal;* selon Grimm, du vha. *siniscalh* (mot composé hypothétique),

litt. le plus ancien serviteur, surveillant des autres esclaves. Cp. pour la deuxième partie du mot, le composé *maréchal*. — D BL. *senescalcia*, vfr. *senechauchie*, nfr. *sénéchaussée*.

SENEÇON, L. *senecionem* (petit vieillard).

SENEGRÉ, nom vulgaire du fenugrec, répond au catal. *sinigrec*, que l'on explique par *fœnum græcum* en admettant un changement de *f* initial en *s*, comme dans cat. *sivella* = L. *fibula*. Voy. Diez, Gramm., éd. fr. I, 263, note. Les cas de *s* p. *f* sont trop isolés dans le domaine roman pour qu'on admette sans réserve cette explication, que Grandgagnage a appliquée aussi au vfr. *sinail*, wall. *sina*, fenil. Je crois donc que l'étymologie par *semen græcum* (Baist) mérite d'être prise en considération, bien que G. Paris objecte que ce type aurait rigoureusement fait *sengré*.

SENELLE, aussi *cenelle* (Nicot écrit *cinelle*); Chevallet, se fondant sur la définition du dictionnaire de Trévoux : petite prune violette qui vient sur l'épine noire, rattache le mot, comme diminutif, au vha. *sleha* (nha. *schlehe*), prunelle. C'est inadmissible. Ménage, interprétant le mot *cenelle* par baie du houx, y voit avec raison une forme tronquée de *coccinella*, dim. de *coccinus*, de couleur écarlate.

SÉNESTRE, gauche, L. *sinister*. La forme savante *sinistre* n'a plus que l'acception figurée du mot latin, c.-à-d. mauvais, malheureux, funeste.

SENEVÉ, p. *senevel'* (cp. *dé* p. *del'*), du L. *sinapillus*, dimin. de *sinapi*. Ce dernier a donné aussi it. *senapa*, goth. *sinap*, ags. *senepe*, angl. *senvy*, vha. *senaf*, nha. *senf*, v. flam. *sennep*. Voy. aussi *sanve*.

SÉNILE, L. *senilis* (senex). — D. *sénilité*.

SÉNILLE, nom de plante, aussi *senicle*, du L. *schœnicula* (de *schœnus*, jonc). Grandgagnage, à l'art. *sainète* (trainasse ou renouée), invoquant les deux noms fr. correspondant au mot wallon, savoir : *sanguinaire* et fausse *sénille*, voit dans tous ces mots des dérivés de *sanc*; en dialecte wallon, le verbe *saigner* se dit *saini*, en picard *sainer*. Le nom botanique *sénille* serait ainsi d'origine wallonne.

SENS, L. *sensus*. — L'ancienne langue employait, avec la même valeur, le mot *sen* = prov. *sen*, *cen*, it. *senno*, de là sont déduits vfr. *sené*, prov. *senat*, esp. *senado* = sensé, et les composés fr. *forsené*, gâté en *forcené* = hors de sens. Ce *sen* vient du vha. *sin*, nha. *sinn*, m. s. — Il existait en outre dans la langue d'oïl un second subst. *sen*, signifiant sentier, voie, manière. Celui-ci se rapporte au vha. *sinnan*, proficisci, tendere, qui probablement est identique avec *sinnan*, meditari, cogitare, et, par conséquent, au fond le même mot que *sen*, sens. Nous citons ce vieux vocable *sen*, chemin, parce que le mot *sens* actuel (cp. « marcher dans tel sens, à contre-sens ») nous laisse encore apercevoir les relations intimes qui existent entre les notions ratio et via; *sens* = L. *sensus* absorbe donc à la fois la valeur de *sen*, intelligence, et de *sen*, direction, manière. — La loc. *sens dessus dessous* (aussi *sens devant derrière*) est le produit d'une altération de « mettre *c'en dessus dessous* » (ce qui est en dessus mis dessous); on trouve fréquemment chez les anciens *ce dessous dessus* ou *ce que d. d.*

SENSATION; ce mot, répandu dans toutes les langues romanes, répond à un type L. *sensationem*, qui fait présumer un verbe *sensare*, frapper les sens. Le dérivé *sensé*, pourvu de sens (opp. *insensé*), accuse également un verbe *sensare*, et *sensatus* se trouve en effet dans Firmicus et dans la Vulgate.

SENSÉ, voy. l'art. préc. — D. *sensément*, avec sens (qu'il ne faut pas confondre avec *censément* de *censé*, réputé, putatif).

SENSIBLE, L. *sensibilis* (sensus); anc., comme l'angl. *sensible*, = intelligent, sensé. — D. *sensibilité*, L. sensibilitatatem; néol. *sensiblerie*.

SENSITIF, prov. *sensitiu*; dér. anormal du supin *sensum*, de *sentire*. — D. *sensitive* (plante).

SENSUEL, L. *sensualis* (sensus). — D. *sensualité*, *-alisme*, *-aliste*.

SENTE, vieux mot, esp. *senda*, = chemin, du L. *sémita*. — D. *sentier* (pr. un adjectif, on disait d'abord « chemin sentier »), it. *sentiero*, esp. *sendero*, prov. *semdier*, = L. *semitarius*. Dans quelques provinces, *sentier* signifie sergent de ville, guet; cp. *voyer* de *voie*. Voy. aussi *sentinelle*.

SENTENCE, L. *sententia* (sentire), manière de voir, opinion, jugement, vote, pensée formulée, phrase. — D. *sentencieux*, L. *sententiosus* (plein de sens et plein de sentences).

SENTEUR, subst. façonné de *sentir* d'après l'analogie de *saveur* et *odeur*.

SENTIER, voy. *sente*.

SENTIMENT, voy. *sentir*. — D. *sentimental*.

SENTINE, L. *sentina*.

SENTINELLE, it. *sentinella*, esp. *centinela*. Le mot a pris naissance en Italie. Vossius et autres ont prétendu qu'il est tiré du verbe ital. *sentire*, entendre, comme l'équivalent *scolta* l'est de *scoltare*, écouter. Mais comment, dans cette hypothèse, se rendre compte de la terminaison *inella*? Galvani, avec plus de raison, est d'avis que c'est un dérivé de *sentina*, et désignait d'abord, comme le L. *sentinator*, le gardien qui veillait à la sentine, d'où le sens se serait élargi en celui de veilleur en général. Deux autres conjectures pourraient encore être émises, sans toutefois lever les difficultés de la finale; on pourrait partir d'un BL. *sentina* indépendant du L. *sentina*, dont le sens serait « détachement militaire, piquet de garde », et qui se rattacherait soit au vha. *sentan* (nha. *senden*, goth. *sandjan*, envoyer, charger d'une mission), ou au verbe roman *sentare*, placer (qui vient du partic. *sedens*, *-entis*, de *sedere*); dans ce dernier cas, *sentina* serait un terme analogue à *planton*, *poste*, *piquet*. Dans l'une et l'autre de ces conjectures, il faut admettre que le sens abstrait ou collectif « garde » a tourné en sens concret ou

individuel de « homme de garde », conversion de sens fréquente et que nous retrouvons dans le mot *garde* lui-même et son équivalent allemand *wache* (cp. it. *prigione* = prison et prisonnier). — Wedgwood (Rom., VIII, 438) propose de dériver notre mot de vfr. *sente*, sentier = L. *semita;* ce serait un dimin. secondaire de ce dernier et signifierait d'abord le passage confié à la garde d'une sentinelle (signification constatée et subsistant encore dans les loc. : « lever ou relever de sentinelle »), puis « gardien de sentinelle ». Cette étymologie, comme l'a déjà remarqué G. Paris, est séduisante, mais elle se heurte contre le fait qu'elle ne peut s'appliquer à l'it. *sentinella*, qui a précédé le mot français.

SENTIR, pr. recevoir l'impression des objets par les sens; puis appliqué particulièrement à la sensation de l'odorat et du toucher; enfin, répandre de l'odeur ou avoir une saveur; L. *sentire*. — D. *sentiment*, anc. *sentement* (cp. *consentement*).

SEOIR, vfr. *sedeir*, *seeir*, prov. *sezer*, it. *sedere*, du L. *sedere* (cp. *voir*, anc. *veoir*, de *videre*). Le sens premier « être assis » s'est effacé ; il ne reste plus que l'acception figurée « être convenable », appliquée d'abord à un vêtement qui va bien (l'all. dit de même « dieses kleid *sitzt* gut »). Le sens naturel cependant est encore inhérent au partic. prés. *séant* (v. c. m.). — Le *d* radical, syncopé à l'infinitif, reparaît dans la forme verbale *sied* = L. *sedet*. — Comment expliquer le participe *sis?* Burguy, dans sa grammaire, cite, pour les diverses formes de la conjugaison du verbe *seoir*, de nombreux textes à l'appui, mais pour *sis* pas un seul; Littré en a un exemple du x[e] siècle (« j'ai sis sur le siége de mes pères »). Ni l'un ni l'autre n'en indiquent le type latin; selon, moi *sis* représente *sesus*, p. *sessus*, comme *pris* vient de *presus* p. *prensus*. Brachet rapporte *sis* à *situs*, ce qui présenterait de graves irrégularités.

SÉPARER, L. *separare*, popul. *seperare*, dont la langue d'oïl avait fait *sevrer* = séparer, lequel n'est plus d'usage que dans un sens spécial. — D. *séparation*, *-able*, L. separationem, -abilis.

SÉPIA, de l'it. *sepia*, qui est le fr. *seiche*.

SEPS, lézard, gr. σήψ.

SEPT, L. *septem*. — D. *septante*. L. septuaginta; *septembre*, L. septembris (le septième mois de l'année romaine); *septénaire*, L septenarius; *septennal*, L. septennalis; *septuagénaire*, L. septuagenarius.

SEPTEMBRE, voy. l'art. préc.

SEPTENTRION, du L. *septentrionem* (pr. la constellation des *sept* étoiles placées vers le pôle Nord, puis le nord). — D. *septentrional*.

SÉPULCRE, L. *sepulcrum* (sepelire). — D. *sépulcral*, L. sepulcralis.

SÉPULTURE, vfr. *sepouture*, L. *sepultura* (sepelire).

SÉQUELLE, L. *sequela*, suite (de *sequi*).

SÉQUENCE, L. *sequentia* (sequi).

SÉQUESTRE, personne tierce, médiateur, arbitre, dépositaire, L. *sequester;* d'où *séquestrer*, L. sequestrare, confier à une tierce personne, puis éloigner, séparer; de ce verbe procèdent les subst. verbaux *séquestre* (action de séquestrer, état de la chose séquestrée, puis la chose séquestrée) et *séquestration*.

SEQUIN, de l'it. *zecchino*, nom d'une monnaie d'or; ce dernier est dérivé de *zecca* (esp. *zeca*, *seca*), lieu où l'on frappe la monnaie, lequel, à son tour, reproduit l'arabe *sekkah*, coin qui sert à frapper la monnaie.

SÉRAIL, direct. de l'it. *serraglio;* ce dernier vient du mot persan et turc *serâi*, palais, château. La forme ital. est motivée par une confusion avec *serraglio* clôture (de *serrare*, enfermer, dér. du L. *sera*, serrure). *Sérail*, signifie en général château, hôtel, et particul. la résidence du sultan, puis restreint à l'appartement réservé aux femmes, dont le nom spécial en turc est *harem*, c.-à-d lieu défendu. — Voy. aussi *caravansérail*, pr. hôtellerie de *caravane*.

SÉRAN, anc. *serans*, subst. verb. du verbe *sérancer* (cp. *élan* de *élancer*). Quant au verbe *sérancer*, il reproduit d'après Frisch, approuvé par Diez, le bas-all. *schranzen*, déchirer, dilacérer.

SÉRAPHIN, de l'hébreu *serafim* (subst. plur.), que l'on interprète par « les brûlants, les anges de feu ». — D. *séraphique*.

SERASQUIER, du turc *serasker*, chef d'armée.

SERDEAU, officier de bouche de la maison du roi, qui recevait des mains des gentilshommes servants les plats que l'on desservait de la table; puis lieu où l'on portait cette desserte. L'ancienne forme du mot était *sert-de-l'eau;* elle en fournit aussi l'étymologie Cp. Paris sous Philippe le Bel, par Géraud, p 143 : *Jehan, sert de l'eaue*.

1. **SEREIN**, adj., L. *serenus*. — D. *sérénité*, L. serenitas; verbe *rasséréner*. Notez encore l'expr. superlative *sérénissime*.

2. **SEREIN**, subst., prov. *seren*, napol. *serena*, vapeur froide du soir, esp. *sereno*, garde du soir. D'après quelques-uns, dérivé de *sera*, soir, mais le suffixe *enus* étant tout à fait étranger aux langues romanes, Diez se demande s'il ne faut pas plutôt admettre un type *seranus*, d'où en fr. *serain*, puis *serein;* celui-ci aurait déterminé le prov. *seren*, qui à son tour serait la source de l'esp. *sereno*. Ménage favorise l'étymologie L. *serenus*, la vapeur en question se produisant particulièrement les jours sereins. — Pour ma part, je présume que le L. *serenus*, clair, calme, paisible, aura été envisagé populairement comme un dérivé de *sera*, soir (cp. Caton : *in sereno noctu*, par une belle nuit), de sorte qu'il a pu prendre, outre sa valeur originelle, encore celle de « ce qui se produit le soir »; de là esp. *serenada*, prov. *serena*, chant du soir, et notre *serein*, humidité du soir. — Je vois cette opinion partagée par Storm, Rom. V, 182.

SÉRÉNADE, voy. l'art. préc.

SÉRÈNE, **SERET**, voy. l'art. suiv.

SÉREUX, L. *serosus* (de *serum*, petit-lait). — D. *sérosité*. — De *serum* viennent aussi *serène*, machine à battre le beurre, et *séret*, espèce de fromage.

SERF, L. *servus*. — D. *servage*.

SERFOUIR, peut-être du prov. *sos-foire* = L. *suf-fodere* (cp. pour *s* = *r*, prov. *asermar* p. *azesmar*, vfr. *acesmer*). Ou, ce qui sourit davantage, de *serpe-fouir?* — Littré, vu l'anc. orthogr. *cerfoïr*, fait venir le mot de *circumfodere*. — D. *serfouette*.

SERGE, SARGE. it. *sargia*, esp. *sarga* et *sirgo*, prov. *serga*, all. *sarsche*, du L. *serica*, étoffe de soie, BL. *sarica*. — D. *serger* ou *sergier*, d'où *sergerie*.

SERGENT, it. *sergente*, esp. *sargento* (anc. *sargente*). D'après Grimm, du vha. *scarjo* (all. mod. *scherge*, huissier). Cette opinion n'a pas eu de succès. Nous sommes de l'avis de ceux qui proposent pour primitif le L. *servientem;* car le sens foncier du mot n'est autre que serviteur (« serjant de deu ») et le piémont. dit encore *servient* p. le fr. *sergent*. Le mot latin *servientem* s'est transformé en *sergent*, comme *salvia* en *sauge*, d'après le principe de la consonnification de l'*i* atone devant une autre voyelle. La forme *servant* se rapporte à *sergent*, comme *savant* à *sachant*. — Pour l'application du mot à un outil de menuisier, cp. le mot *valet*, nom de divers ustensiles.

SÉRICICOLE, *sériciculture*, mots faits sur le primitif L. *sericum*. D'autres préfèrent *séricole*, *-culture*, tirés de *ser*, latinisation de σήρ, ver à soie. Voy. Littré, Suppl.

SÉRIE, mot savant, L. *series*.

SÉRIEUX, L. *seriosus**, forme extensive de *serius*.

SERIN, « nomen habere putatur a *Sirenibus*, à cause de son chant » (Nicot). En effet, on trouve, dans Hésychius, σειρήν avec la signification de petit oiseau. — D'autres, à cause de la couleur, voient dans *serin* l'adj. L. *citrinus*, couleur de citron; étymologie démentie par le BL. *serena* (XIVe siècle), défini par « avis viridis coloris », donc le serin vert de Provence. — D. *seriner*, d'où *serinette*.

SERINGAT, ou *syringa*, du L. *syrinx*, roseau; cp. le terme all. *pfeifen-kraut*.

SERINGUE (Nicot *syringue*), L. *syringa* (Végèce), clystère, lavement. — D. *seringuer*.

SERMENT, autr. *sairement* et plus anc. encore *sagrement*, prov. *sagramen*, du L. *sacramentum*, m. s. — D. *assermenter*.

SERMON, L. *sermonem*, discours, au moyen âge = homilia. — D. *sermonner* = L. *sermonari* (Aulu-Gelle : *sermonari* rusticius videtur sed rectius, *sermocinari* crebrius est sed corruptius); *sermonnaire*.

SÉROSITÉ, voy. *séreux*.

SERPE, anc. *sarpe*, instrument de jardinage, du L. *sarpere* (Festus : sarpere antiqui pro purgare dicebant). Le même thème est au fond de *sarmentum* p. *sarpmentum*, fr. *sarment*. Le type *sarpa* est sans doute identique avec le gr. ἅρπη, crochet (on connait la correspondance entre l'esprit rude gr. et l'*s* latin). — D. *serpette*.

SERPENT, L. *serpentem* (serpere, gr. ἕρπειν). En vfr. on disait aussi simpl. *serpe*, cp. prov. *serp*, it. *serpe*, esp. *sierpe*. — D. *serpenter*, *serpentin*, *-ine*.

SERPILLIÈRE, grosse toile d'emballage, peut-être connexe avec le vfr. *serpol*, paquet, trousseau, dont je ne connais pas l'origine. Littré rapporte notre mot aux *serapellinæ vestes* (vieux vêtements) du moyen âge. — Les mots correspondants sont en esp. *arpillera*, en angl. *sarplier*, *sarp cloth;* Caroline Michaelis et Baist sont d'avis que le mot, par son radical *arp*, *sarp*, a dû exprimer « toile qui gratte »; toutefois, Baist observe que le mot peut avoir été rattaché par interprétation à ces radicaux, et que la véritable origine est encore à fixer (voy. Gröb. Ztschr., V, 234).

SERPOLET, dim. du L. *serpullum*, gr. ἕρπυλλον (prov., esp., port., *serpol*. it. *serpello*, *serpillo*).

SERRE, voy. l'art. suiv.

SERRER, BL. *serare*, prov. *serrar*, *sarrar*, esp. *cerrar*, it. *serrare*, d'abord enfermer, barrer le passage, puis étreindre, presser. La première signification est encore vivace en fr.; « serrer son argent », c'est le mettre sous clef. Le mot vient du L. *sera*, serrure, barre de clôture, verrou; un verbe latin classique *serare* ne se trouve pas, mais bien les composés *ob-serare*, enfermer, *re-serare* et *de-serare*, ouvrir. — D. *serre*, 1. lieu où l'on serre des plantes, 2. pied des oiseaux de proie, griffe; dans les patois aussi = serrure; *serrement*, *serrure*. Composés : *en-*, *res-*, *desserrer*.

SERRURE, voy. *serrer*. — D. *serrurier*, *serrurerie*.

SERTIR, enchâsser (une pierre précieuse) dans un chaton; Diez conjecture une origine du L. *sertum*, couronne; donc pr. entourer d'une couronne. Peut-être le mot est-il p. *ensertir* et vient du L. *inserere* par le supin *insertum*. A la vérité, comme m'objecte Diez, il faudrait *serter* et non *sertir*, mais ce vice de forme affecte aussi notre verbe, s'il vient de *sertum*, couronne.

SERVAGE, voy. *serf*.

SERVANT, fém. *servante*, part. prés. de *servir*. Voy. aussi *sergent*.

SERVIABLE, = qui aime à *servir*, mot de formation peu correcte La bonne forme est *serviçable* = BL. *servitiabilis;* je l'ai rencontrée dans Guillaume de Palerne, 551, 755, et elle est encore en cours dans le patois rouchi.

SERVICE, vfr. *servise*, du L. *servitium*.

SERVIETTE; d'après Diez, ce mot est p. *servitette*, et vient de l'it. *servito*, service (= plats servis à table), prov. *servit* = service en général. Le professeur allemand n'admet pas que *serviette* puisse procéder directement du verbe *servir*. Il faut a cet égard lui donner raison, mais faut-il absolument que *serviette* vienne de *servir?* L'it. a *salvietta*, l'esp. *servilleta* = serviette, et *salvilla* = soucoupe; cela suggère l'idée qu'il pourrait y avoir au

fond de tous ces mots l'idée de garantir et par conséquent soit le L. *salvare*, soit le L. *servare*. Quoi qu'on pense du radical, reste toujours l'irrégularité de la terminaison *iette*. On peut présumer que cette finale se soit, populairement, par négligence de la mouillure, dégagée d'une précedente en *illette*.

SERVILE, L. *servilis* (servus). — D. *servilité*, *-isme*.

SERVIR L. *servire*. — D. *servant*, *-ante*; *serviteur*, BL. servitor, et *serveur*.

SERVITUDE, L. *servitudo*; vfr. *servitune* représente *servitudinem*, vfr. *servitute* (comme le prov. *servitut*), le L. *servitútem*.

SES, pronom (plur.), du L. *sos**, contraction de *suos*, comme *les* de *illos*.

SÉSAME, L. *sesamum* (σήσαμον).

SÉSÉLI, L. *seselis* (σέσελις).

SESSION, L. *sessionem* (sedere).

SETIER, prov. *sestier*, it. *sestiere*, esp. *sextario*, du L. *sextarius* (sextus), sixième partie d'une certaine mesure romaine.

SÉTON, it. *setone*, dér. du L. *seta*, soie de porc, crin (cp. le terme all. *haar-seil*).

SEUIL, it. *soglia*, *soglio*, prov. *sulh*, *sol*, esp. *suela*, port. *solha*, du L. *solea*, BL. *solium*, base, seuil (Festus). — Le vha. *suelli* (nha. *schwelle*) = seuil, mis en avant par Chevallet, ne s'accorde pas avec les formes romanes.

SEUL, L. *solus*. — D. *seulet*; verbe *esseuler*.

SÈVE (l'Acad. écrit *sève*), prov. *saba*, du L. *sapa*, jus, mot congénère avec le vha. *saf* (nha. *saft*), angl., néerl. *sap*.

SÉVÈRE, L. *severus*. — D. *sévérité*, L. severitatem.

SÉVICES (plur.), L. *sævitia*, cruauté.

SÉVIR, L. *sævire* (de *sævus*, cruel).

SEVRER, pr. séparer le nourrisson de la mère; voy. *séparer*.

SEXAGÉNAIRE, L. *sexagenarius*.

SEXE, L. *sexus*. — D. *sexuel*, L. sexualis.

SEXTE, L. *sextus*; SEXTUPLE, L. *sextuplus*.

SHAKO, mot hongrois.

1. **SI**, adv., L. *sic*. Voy. aussi les art. *ainsi* et *aussi*. Le même mot s'est substantivé avec le sens de « condition », dans l'anc. loc. *par un tel si*.

2. **SI**, conjonction, vfr. *se*, du L. *si*. Composé *sinon*.

SIBYLLE, L. *sibylla*. — D. *sibyllin*.

SICAIRE, L. *sicarius* (de *sica*).

SICCATIF, **SICCITÉ**, du L. *siccus*, sec.

SIDÉRAL, L. *sideralis* (sidus, -eris).

SIÈCLE, L. *sæculum* (*seculum*, *seclum*). — La forme *seclum*, par la vocalisation du *c* médial a donné en vfr. *seule* (cp. vfr. *reule* de *regula*).

SIÈGE, it. *sedia*, *seggia*, et *sedio*, *seggio*, direct. de BL. *sedium* = sedes; du dérivé *sediare**, fr. *siéger*, qui à son tour a donné le subst. verbal *siège* = action de siéger. — Cps. *assiéger*, BL. it. *assediare*, esp. *asediar*.

SIEN, voy. *mien*.

SIESTE, de l'esp. *siesta*, qui est le L. *sexta*, sixième heure du jour ou midi; de là le verbe esp. *sestear*, faire la méridienne.

SIEUR, voy. *seigneur*. Nodier expliquait cavalièrement le mot par la formule abréviative S^ieur^ = seigneur! — Cps. *mon-sieur*; pourquoi tolère-t-on *ce monsieur* et non pas *cette madame?*

SIFFLER, prov. *chiflar*, du L. *sifilare* (Non. Marc.). La forme *sibilare* a donné prov. *siblar siular* et vfr. *sibler*. — D. *sifflet*.

SIGILLÉE (*terre*), marquée d'un sceau, L. *sigillata* (sigillum).

SIGISBÉE, imitation de l'it. *cicisbeo*, dans lequel Pasqualino (cité par Diez) voit fr. *chiche* + *beau*! L'it. *cicisbeo* est-il le dérivé ou le primitif du verbe *cicisbeare?* Je n'en sais rien; en tout cas, son étymologie est encore à trouver.

SIGLE, du BL. *sigla*, *-orum*, signes abréviatifs (p. *singla*, *singula*, monogrammes?).

SIGNAL, it. *segnale*, du BL. *signale* (signum). — D. *signaler*, d'où *signalement*.

SIGNE, L. *signum*; dim. *signet* (la prononciation *sinet* est un souvenir du vfr. *sinet*, dim. de la forme *sin*, voy. *tocsin*); SIGNER, L. *signare*; *signal* (v. c. m.). Voy. aussi *seing*.

SIGNER, L. *signare* (signum) — D. *signature*, *signataire*.

SIGNIFIER, vfr. *senefier*, L. *significare*, marquer d'un signe, désigner. — D. *signification*, L. -ationem; *significatif*, L. -ativus; part. adj. *signifiant*, *insignifiant*, subst. *signifiance*.

SIGNOLE, voy. *soignole*.

SIL, L. *sil*.

SILENCE, L. *silentium* (silere). — D. *silencieux*, L. silentiosus.

SILEX, mot latin, = caillou. — D. *silice*, L. siliceus; *siliceux*.

SILHOUETTE; c'est le nom d'un contrôleur général des finances sous Louis XIV, dont les opérations infructueuses éveillèrent la raillerie des Parisiens et leur firent désigner par le mot *silhouette* tout ce qui présente un aspect triste, mesquin, imparfait. C'est ainsi qu'on fit des portraits à la silhouette tirés de profil d'après les contours de l'ombre d'une chandelle. Voy. Mercier, Tableau de Paris, et Sismondi, Histoire de France, XXIX, pp. 94 et 95. — D. *silhouetter*.

SILIQUE, L. *siliqua*. — D. *siliqueux*.

1. **SILLER**, fendre les flots. D'après Diez, du nord. *sila*, couper, diviser (pour l'*l* mouillé, cp. *piller* de *pilare*). Diez rattache à ce verbe le subst. *sillon*, qu'il a raison de ne pas faire venir du L. *sulcus*. — Nous ne sommes pas rassuré sur la solidité de l'étymologie mise en avant par le linguiste allemand. D'abord, le terme d'agriculture *sillon* est-il réellement tiré de *siller*, qui paraît être une expression exclusivement maritime? Puis ce dernier ne peut-il pas aussi bien n'être que la forme mouillée du vfr. *sigler* (auj. *cingler*, v. c. m.), cp. fr. *étrille*, du L. *strigilis*; ou la représentation d'un type latin *seculare*, dim. de *secare*, couper (cp. it. *segare* = siller)? Ce dernier

type *seculare* conviendrait également au terme agricole *siller* (inus.), d'où procèdent *sillée* (fosse creusée autour de la vigne) et *sillon*. Il est vrai que strictement *seculare* devrait faire *seiller*, mais n'avons-nous pas de fréquents exemples de l'affaiblissement de *ei* ou *ai* en *i*? Et d'ailleurs *seiller* s'est dit p. *siller*. Ce qui appuie cette dernière étymologie, c'est le BL. *sica*, sillon, et la forme *seillon* du vfr. et du dial. de Berry, p. *sillon*. On peut comparer encore, pour le rapport des idées, L. *incile*, fossé, rigole, dérivé de *in-cidere*, entailler, d'où it. *incigliare*, sillonner pour la seconde fois.

2. **SILLER**, en t. de fauconnerie, coudre les paupières d'un oiseau de proie, p. *ciller;* du L. *cilium*, cil. — D. *des-siller*.

SILLET, t. de luthier, de la même famille que *sillon ;* c'est pr. une fissure.

SILLON, voy. *siller* 1. — D. *sillonner*.

SILO, fosse à grains, de l'esp. *silo*, qui à son tour représente L. *sirus*, gr. σειρός.

SILURE (aussi par transposition *sirule*), L. *silurus* (gr. σίλουρος).

SILVES, t. de littérature, recueil, mélanges, it., esp. *selva*, du L. *silva*, forêt, bosquet, bouquet, recueil.

SIMAGRÉE, prob. de la formule *si, m'agree* = oui, cela me convient; la répétition de ces mots dénote une obséquiosité fastidieuse, une courtoisie affectée. Cette étymol., que je rencontre dans le Dict. de Brachet, peut convenir jusqu'à meilleure information. Déjà Frisch avait indiqué la formule *s'il m'agrée*, qu'il dit avoir désigné un jeu. Toutefois, il est bon de noter qu'à l'origine on disait *cimagrée*, *chimagrée*. — J'ai depuis longtemps abandonné mes étym. par *simulacrum* ou par *simius*.

SIMARRE, vfr. *chamarre*, it. *zimarra*, voy. *chamarrer*.

SIMILAIRE, L. *similaris* (similis); SIMILITUDE, L. *similitudo*.

SIMILOR, mot industriel, fait de L. *similis auro*, qui imite l'or; cp. l'all. *schein-gold*.

SIMONIE, trafic des choses saintes ou des bénéfices ecclésiastiques, de *Simon* le magicien, qui voulait acheter le don de conférer le Saint-Esprit. — D. *simoniaque*, BL. simoniacus.

SIMPLE, L. *simplus* (forme accessoire de *simplex*). — D. *simplesse**, *simplete**; *simplifier*.

SIMPLICITÉ, L. *simplicitatem*.

SIMULACRE, L. *simulacrum*.

SIMULER, L. *simulare*. Voy. aussi *sembler*.

SIMULTANÉ, mot moderne, tiré d'un type latin *simultaneus*, forgé sur la base du BL. *simultim*, en même temps. — D. *simultanéité*.

SINAPISER, gr. σιναπίζειν, d'où subst. σιναπισμός, fr. *sinapisme*. Voy. aussi *sénevé*.

SINCÈRE, L. *sincerus*. — D. *sincérité*, L. sinceritatem.

SINCIPUT, mot latin (litt. moitié de la tête).

SINDON, mot latin = linceul, venu lui-même du gr. σινδών, toile des Indes.

SINÉCURE, mot reçu des Anglais et formé du L. *sine cura*, sans soin, sans occupation réelle.

SINGE, L. *simius*. — D. *singer*, *singerie*.

SINGLER, t. d'architecture, = contourner avec le cordeau, p. *cingler*, formé du L. *cingulum*, dér. de *cingere*.

SINGULIER, vfr. *singuler*, L. *singularis* (singulus), d'où *singularité*, L. singularitatem ; verbe *singulariser*.

SINISTRE, 1. adj., malheureux; 2. subst., malheur. Voy. *senestre*.

SINOPLE, en t. de blason = vert, correspond à it. *senopia*, port. *sinopla*, angl. *sinoper*. Malgré la différence de la couleur désignée par ces mots, ceux-ci viennent du L. *sinopis*, fer oxydé ligneux rouge nommé d'après la ville de *Sinope*. Il y avait deux espèces de *sinopis*, à juger d'après un texte de 1400 cité par Ménestrier : « sicut et in urbe Sinopoli rubicundum invenitur et viride dictum sinoplum... sinoplum utrumque venit de urbe Sinopoli ». J'ai reproduit à peu près, dans ce qui précède, l'art. *sinople* du Dict. de Diez, mais il me semble qu'il renferme deux étymologies distinctes : celle tirée de *Sinope* n'exclut-elle pas celle de *Sinopolis*, qui est en tout cas celle qui se recommande le plus par la forme?

SINUS, mot latin, employé dans les sciences mathématiques et dont la langue commune a fait *sein*. — D. *sinueux*, L. sinuosus, d'où *sinuosité*.

SIPHILIS, SYPHILIS, terme médical, d'origine inconnue. Il a été appliqué en premier lieu par Fracastor dans son poème sur la maladie vénérienne.

1. **SIPHON**, it. *sifone*, tuyau recourbé, du L. *sipho* (σίφων), tuyau, jet d'eau.

2. **SIPHON**, trombe, du gr. σίφων, m. s.; c'est le même mot que le précédent.

SIRE, voy. *seigneur*. — Il faut espérer que les étymologies tour à tour tentées, telles que : gr. ἥρως, gr. κύριος, L. *herus*, celt. *seir* (soleil), ont définitivement fait leur temps.

SIRÈNE, vfr. *seraine*, L. *siren* (σειρήν).

SIROC, vent du sud-est, it. *scirocco*, *scilocco*, *sirocco*, esp. *xirque*, *xaloque ;* de l'arabe *sjarkí*, oriental. Des pays occidentaux le mot est revenu à l'arabe, transformé en *sjaloek*, *sjeloek*, *sjoloek*.

SIROP, it. *siroppo*, *sciroppo*, *sciloppo*, esp. *xarope*, prov. *yssarop;* de l'arabe *sjarâb*, *sjorba*, m. s., pr. boisson. Voy. aussi *sorbet*.

SIROTER; d'origine inconnue. Plusieurs pensent que *siroter* vient irrégulièrement de *sirop*, comme *tabatière* de *tabac*.

SIRVENTE, prov. *sirvente* et *sirventesc* (adj., d'où le vfr. *servantois*), pr. un poème composé par un ménestrel au *service* de son maître; il peut exprimer soit le blâme ou la louange et forme opposition aux chants d'amour. Voy. Diez, sur la Poésie des Troubadours (éd. all.), p. 111, et *Wolf*, sur les Lais, p. 306. — D'autres pensent que *sirventesc* vient direct. de *sirvente* (L. *servientem*),

au sens spécial de *sergent*, soudoyer; voy. Rom., X, 264.

SIS, voy. *seoir.*

SISON, L. *sison* (σίσων).

SISTRE, L. *sistrum* (σεῖστρον).

SISYMBRE, L. *sisymbrium* (σισύμβριον).

SITE, L. *situs* (gén. *situs*). — D. verbe *situer*, placer, d'où part. *situé* et subst. *situation.*

SIX, L. *sex.* — D. *sixième*, *sixain*, *sizette* (jeu de cartes).

SIXTE, it. *sesta*, du L. *sextus.*

SIZERIN, linotte, appartient comme le champ. *sizettes*, petits oiseaux, à la famille du mha. *zîsig* (auj *zeisig*), dim. *zîs-lin*, bas-all. *zieske*, angl. *siskin*, m. s.

SLOOP, de l'angl. *sloop*, néerl. *sloep*, dan. *sluppe*. Voy. aussi *chaloupe.*

SMOGLEUR, de l'angl. *smuggle*, néerl. *smokkelen*, all. *schmuggeln*, faire de la contrebande, qui tiennent au suéd. *smyga*, introduire clandestinement.

SOBRE, L. *sobrius*, d'où sobrietas, fr. *sobriété* (l'anc. fr. avait le subst. *sobresse*).

SOBRIQUET, anc. aussi *sotbriquet*, d'après Diez, composé de *sot* et du vfr. *briquet* (mauvais drôle, = it. *bricchetto*, petit âne). Je doute fort de cette étymologie, tout en la préférant à celles tirées de *subridiculus* (Ménage) ou de *supra quest*, acquis par-dessus. Quelque patois dévoilera un jour la véritable origine. Pour le moment j'imagine un type *supricare* (de *supra*) = surajouter (cp. l'expr. *surnom*); l'orthographe *sotbriquet* pourrait bien n'être qu'un effet du désir de prêter un sens à un vocable incompris. Le lat. *super*, *supra* a donné aux patois du midi le verbe *sourâ*, être de trop = *suprare;* de là à *sobriquet* il n'y a pas plus loin que de *tourner* à *tourniquet*. Le picard a *surpiquet*, qui se comprend mieux, et qui, au besoin, peut être envisagé comme la forme normale : *sorpiquet*, *sopriquet*, *sobriquet.* — On trouve dans un texte du XIV[e] siècle *soubzbriquet* avec le sens de coup sous le menton. — Le sens premier du mot étant « coup sous le menton » (cp. *sous-barbe*), Bugge (Rom., III, 198) rapproche l'it. *sottobecco*, même sens, dont le dim. *sottobecchetto* répondrait à une forme *soubzbéquet* (petits coups sous le bec), d'où *sobriquet* par insertion de l'*r* comme dans *fanfreluche*, *pimprenelle*, etc. Cette explication est acceptable, si l'on part de l'idée que le sens antérieur à « surnom » a été « propos railleur, bon mot », ce qui est probable.

SOC, BL. *socus;* on balance entre gaél. *soc*, cymr *swch*, m. s., et L. *soccus*, soulier (à cause de la pointe recourbée du soc de charrue).

SOCIABLE, L. *sociabilis* (sociare). — D. *sociabilité*, *sociabiliser.*

SOCIAL, L. *socialis* (socius). — D. néologismes *socialisme*, *socialiste.*

SOCIÉTÉ, L. *societatem* (socius). — D. *sociétaire.*

SOCLE, it. *zoccolo*, esp. *zocalo*, *zoclo*, *zueco*, du L. *socculus*, soulier, d'où le sens : base, piédestal. Cp. *seuil* de *solea.* — Voy. aussi l'art. *souche.*

SOCQUE, L. *soccus*, chaussure.

SODOMIE, de la ville de *Sodome.*

SŒUR, vfr. *sor*, *soer*, *suer*, du radical *sor* du L. *soror*, *-oris;* le vfr. avait aussi francisé le mot latin, pour le cas-régime, en *seror*, *sereur*. Du dér. *sororius*, il avait fait *serorge* = beau-frère (encore en usage dans les patois). — D. *sœurette.*

SOFA ou *sopha*, de l'arabe *çoffah*, estrade élevée couverte d'un tapis; d'après Freitag = banc de repos placé devant la maison.

SOFFITE, t. d'architecture, directement de l'it. *soffitto*, m. s., qui est le L. *suffictus* (p. *suffixus*).

SOI, pronom, voy. *se.*

SOIE, it. *seta*, esp., prov. *seda*, vha. *sîda*, nha. *seide*, irl. *sioda*, cymr. *sidan*. La source de tous ces vocables est le L. *seta*, poil long et rude de certains animaux, surtout du cochon, signification encore propre au mot fr. et esp. La signification « fil de soie » est venue au mot *seta* par ellipse. On disait d'abord *seta serica* = fil de soie, puis on s'est contenté de dire tout court *seta* pour exprimer la même chose; le terme générique a absorbé, comme souvent, le terme spécifique. Il est curieux de voir les termes gr. μέταξα, fil, et l'esp. *pelo* (= fr. *poil*), crin, revêtir, par un procédé identique, l'acception spéciale de soie brute. — Les étymologies par L. *sindon* (σινδών), mousseline, gr. σής, gén. σητός, mite, etc., sont dépourvues de fondement. — D. *soierie*, *soyeux*. Voy. aussi *satin* et *séton.*

SOIF, vfr. *soi*, *soit*, prov. *set*, it. *sete*, du L. *sitis*. La finale *f* p. *t* est l'effet d'une mutation qui se présente parfois. Cp. vfr *mœuf* de *modus*, *bleif*, blé, de *bladum*, *faudestuef* (fauteuil) p. *faudestuet**, *nif* de *nidus* et le nom propre *Maimbeuf* du vha. *Meginbod* (L. *Magnobodus*). — Grœber (Ztschr., II, 460) est d'avis que, dans ces mots, la finale *f* était dans le principe une simple addition graphique; cette opinion est combattue par G. Paris (Rom., VIII, 135). — Je ne puis me rallier à l'opinion de Diez (dern. éd.), d'après laquelle la finale *f* dans *soif* se serait produite sous l'influence de l'all. *saufen*, boire.

SOIGNER, voy. *soin.*

SOIGNOLE, vfr. *ceoignole*, piston de pompe, du L. *ciconiola*, dim. de *ciconia* (vfr. *soigne*); Isidore : hoc instrumentum (telon) Hispani « ciconiam » vocant. En effet, l'esp. *cigueña* signifie manivelle, bascule de pompe. — Littré n'a pas recueilli le mot *soignole*, bien que fort répandu en province ; il en donne cependant la variété *signole* (dévidoir construit sur l'axe d'un treuil), mais sans étymologie.

SOIN, vfr. *soing*, patois *sogne*, prov. *sonh*, voy. l'art. *besoin.* — D. *soigner*, *soigneux.*

SOIR, prov. *ser* et *sera*, it. *sera;* du L. *serum*, temps avancé de la journée (cp. le *sero diei* de Tacite). L'esp. dit, de la même façon, *tarda* p. soir, du L. *tardus.* — D. *soirée* (it. *serata*).

SOIT, conjonction, 3e pers. du prés. du subj. du verbe *être*, = L. *sit*.

SOIXANTE, vfr. *seisante*, L. *sexaginta*.

1. **SOL**, terroir, L. *solum*..

2. **SOL, SOU**, vfr. *solt*, it. *soldo*, esp. *sueldo*, du L. *solidus* s. e. nummus, pr. monnaie épaisse (opposée à la monnaie bractéate), puis monnaie d'or ou d'argent de valeur variable. — D. BL. *solidare*, *soldare*, fr. SOLDER, payer; de là le subst. verb. *solde* (it. *soldo*, esp. *sueldo*, prov. *sout*, all. *sold*), puis les formes participiales it. *soldato*, esp. *soldado*, fr. SOLDAT, pr. militaire à gage, mercenaire. A un type *solidarius* ressortissent les formes vfr. et angl. *soldier* = soldat; à *soldatarius*, prov. *soudadier*, vfr. *soudeier*, *soudoier*. Du radical *sold*, combiné avec le suffixe germ. *ard*, provient le mot *soudard*. — Une dérivation ultérieure de *solder* est le verbe *soudoyer* (type lat. *soldicare*), payer qqn. pour faire qqch. (il faut en distinguer l'adj. vfr. *soudoyant*, *souduiant*, séduisant, qui est le L. *subducentem*).

SOLAS*, **SOULAS**, prov. *solatz*, esp. *solaz*, it. *solazzo*, du L. *solatium*. — D. *solacier*, *soulacier**, prov. *solassar*, esp. *solazar*, consoler.

SOLACIER, voy. l'art. préc.

SOLAIRE, L. *solaris* (sol).

SOLBATU, litt. frappé à la *sole*; cp. *courbatu*. — D. *solbature*.

SOLDAT, voy. *sol* 2. — D. *soldatesque*, de l'it. *soldatesca*. — Les *soldurii* gaulois, mentionnés par Jules César, n'ont rien à faire avec la racine du mot *soldat*. Le mot est traduit en grec, par Nicolaus Damasc. ap. Athenæum, Deipn., par σιλόδουρος, et il se peut bien qu'il soit ibérique (voy. Diefendach, Origines Europææ, p. 421).

1. **SOLDE**, paye, voy. *sol* 2.

2. **SOLDE**, règlement de compte, subst. verbal de *solder* 2.

1. **SOLDER**, donner une paye, voy. *sol* 2.

2. **SOLDER** (un compte), it. *saldare*, du BL. *solidare*, *soldare*, m. s., pr. affermir, régler. — D. *solde* (de compte), it. *saldo*. — Le même mot latin *solidare*, dans son acception naturelle de raffermir, a donné le verbe fr. *souder*, it. *saldare*, esp. *soldar*.

1. **SOLE**, t. d'agriculture, forme féminine de *sol* = L. *solum*. — D. *assoler*, *dessoler*.

2. **SOLE**, le dessous du pied (d'un cheval) et autres objets marquant base, support, pièce plate de dessous, it. *suola*, prov. *sol*, *sola*, esp. *suela*, all. *sohle*, du L. *solea*, plante du pied, semelle. Voy. aussi *soulier*.

3. **SOLE**, prov. *solha*, it. *soglia*, poisson de mer plat, du L. *solea*, m. s. (Pline).

SOLÉCISME, L. *solœcismus*, du gr. σολοικισμός, pr. la manière vicieuse de s'exprimer propre aux Σόλοικοι, c.-à-d. aux habitants de Soles en Cilicie. Du verbe σολοικίζειν, on a fait *soléciser*.

SOLEIL, prov. *solelh*, du L. *soliculus*, dim. de *sol*; la forme diminutive est fondée, comme celle de tant d'autres vocables (p. ex. *oreille*, *genouil**, *abeille*, *sommeil*), sur une tendance à prêter au mot plus de corps et de sonorité. — Le simple *sol* est resté dans l'it. *sole*, cat., esp., port. *sol*. — D. *ensoleiller*.

SOLEN, espèce de coquillage, L. *solen* (σωλήν).

SOLENNEL, L. *solennalis**, extension de *solennis*, d'où aussi le subst. SOLENNITÉ, L. *solennitatem*, et le verbe *solenniser*.

SOLFÈGE, de l'it. *solfeggio*. Ce dernier est le subst. verb. du verbe *solfeggiare* (= esp. *solfear* et fr. *solfier*), qui, à son tour, dérive du subst. *solfa* (it., esp., port., prov.) = gamme. Quant à ce *solfa*, voici comment on l'explique : Les syllabes musicales, introduites par Gui d'Arezzo, ut, re, mi, fa, sol, la, font à rebours *la*, *sol*, *fa*, *mi*, *re*, *ut*; les trois premières ont fourni *lasolfa*, puis *la* ayant été pris pour l'article, il est resté *solfa* tout court.

SOLFIER, voy. l'art. préc.

SOLIDE, vfr. *soude*, du L. *solidus* (de sollus*, entier, = gr. ὅλος). — D. *solidité*, L. soliditatem; *solidaire* (d'où *solidarité*), *solidifier*.

SOLIER, grange, du L. *solarium* (sol), plate-forme, terrasse, balcon; au moy. âge, le plus haut étage d'une maison; cp. all. *söller* (de même origine), grenier, galetas, nl. *zolder*, angl. *sollar*.

SOLILOQUE, L. *soliloquium*, traduction littérale du gr. μονόλογος (voy. *monologue*).

SOLIPÈDE, it. *solipeda*, contraction du L. *solidipes*, *-pedis* = dont le sabot est entier (*solidus*), non fendu.

SOLITAIRE, L. *solitarius* (solus).

SOLITUDE, L. *solitudo*.

SOLIVE; l'étymologie de ce mot n'est pas fixée; les langues sœurs ne l'ont pas. On a proposé comme source : Frisch, le L. *solum*, base (la solive serait donc pr. un soutien, un étai); Du Cange, l'ags. *syl*, colonne; d'autres le bas-bret. *sól*, poutre; mais la dérivation par *ivus* fait difficulté. Isac Vossius pensait au L. *sublica* (accent sur l'*i*), pieu; on pourrait au besoin, pour cette étym., admettre la filiation suivante : *soulie*, puis par intercalation de *v*, *soulive*, *solive*, mais la signification satisfait peu. Diez conjecture une composition *solum*, sol + vfr. *ive* = *equa*, cavale, dans le sens figuré de *poutre* (v. c. m.); puis il indique aussi l'esp. *solivio* (= L. *sublevium*), de *sublevare*, soutenir, appuyer. Si l'existence d'un vfr. *solieve*, au sens de support, était constatée, l'étym. *sublevare* ne laisserait plus de doute. — D. *soliveau*, *solivure*.

SOLLICITER, L. *sollicitare*. Voyez aussi *soucier*.

SOLLICITUDE, L. *sollicitudo* (de *sollicitus*, dont le sens étymologique est « fortement agité »).

SOLO, mot it., = L. *solus*, fr. *seul*.

SOLSTICE, L. *solstitium* (litt. arrêt du soleil).

SOLUBLE, L. *solubilis* (de *solvere*, dissoudre).

SOLUTION, L. *solutionem* (solvere).

SOLVABLE, mot mod. tiré du L. *solvere*, dans son acception de payer. — D. *solvabilité*.

SOMBRE; Diez est d'avis que cet adjectif (qui a donné le néerl. *somber*) est identique avec le cat., port., esp. *sombra*, = ombre. Quant à ce dernier, il dérive d'un verbe *sombrar*, mettre dans l'ombre (il n'existe qu'à l'état de composé, *a-sombrar*). Or, ce verbe est, selon la conjecture de Diez, une contraction de *so-ombrar*, qui répond à un type L. *sub-umbrare*. Cette conjecture est fortement appuyée par l'existence du prov. *sotz-umbrar*, ombrager. On trouve en vfr. aussi le mot *essombre*, lieu ombragé (Godefroy le consigne avec les valeurs 1. terre sombrée, 2. bois de lit), lequel accuse un type *ex-umbrare;* Burguy estime que *sombra* pourrait en être formé par aphérèse. Cette opinion ne me semble pas fondée. Je crois que la filiation *sub-umbrare*, *so-ombrar*, *sombrar*, satisfait parfaitement. Elle gagne en vraisemblance par le rapprochement de la suivante : *sub-undare*, jeter dans l'eau, *so-ondar*, esp. *sondar*, fr. *sonder*. Elle se confirme encore par le verbe fr. *sombrer* (couler bas, pr. disparaître sous les eaux), qui présente une métaphore très naturelle de *sub-umbrare*. — Ce qui est digne d'attention, c'est le passage du subst. *sombra*, ombre, à l'état adjectival *sombre*, = qui est dans l'ombre. — Voy. aussi l'art. suivant.

1. **SOMBRER**, couler bas. A l'appui de l'étym. donnée à ce verbe par Diez (voy. l'art. préc.), je dois mentionner encore que l'existence de L. *subumbrare* aux IVe, V^e et VIIIe s. a été constatée par Rönsch; mais une nouvelle explication de notre verbe a surgi. Wedgwood (Rom., VIII, 439) pense que *somlrer* est indépendant de *sombre;* il le rattache au norois *sumbla*, abîmer, engloutir, norm. *sumla*, couvrir d'eau. C'est donc, selon toute apparence, un terme maritime emprunté aux Normands.

2. **SOMBRER**, donner le premier labour, en parlant des jachères. Ce mot est-il identique avec le précédent? Je n'oserais l'affirmer, mais il me semble que l'étym. de Littré par BL. *sombrum*, anni aetas qua ager primum proscinditur (Du Cange) et, par conséquent, par l'all. *sommer*, été, mérite toute considération; je trouve encore chez les Allemands le terme « ein feld *sommern* » dans le sens de notre *sombrer*.

SOMMAIRE, adj. et subst., voy. *somme* 2.

SOMMATION, voy. *sommer* 1 et 2.

1. **SOMME**, sommeil, it. *sonno*, prov. *som*, *son*, du L. *somnus* (p. *sop-nus*). — D. *sommeil*, prov. *sonelh*, dimin. (sans valeur diminutive, comme *soleil*, etc.), qui a remplacé *somme*, sans doute, pour le différencier de deux autres homonymes.

2. **SOMME**, quantité totale, du L. *summa*, pr. le total principal (de *summus*, p. *supmus*, superlatif de *superus*). — D. *sommer* (v. c. m.), faire la somme; *sommaire*, qui ne donne que les choses essentielles, principales, L. summarius*; *sommier*, registre, L. summarium.

3. **SOMME**, vfr. *some*, charge, it. *salma*, *soma*, esp. *salma*, *xalma*, *enxalma*, all. *saum;* du BL. *salma*, onus, sarcina, qui est p. *sagma* et tiré du gr. σάγμα, m. s. Isidore : *sagma* quæ corrupte vulgo *salma* dicitur. Pour la mutation de *g* en *l*, cp. *smaragdus*, it. *smeraldo*, d'où fr. *émeraude*. — D. *sommier*, *sommelier*, *assommer* (voy. ces mots). — Notons encore que Rönsch établit pour le mot roman *salma* la succession de formes suivante : *sagma*, *sauma*, *salma* (voy. Gröb. Ztschr., III, 103).

SOMMÉ, voy. *sommet*.

SOMMEIL, voy. *somme*. — D. *sommeiller*.

SOMMELIER, d'après Tobler (Rom., II, 244) un dérivé direct de *sommier* = bête de somme; donc, p. *sommerier*, cp. vfr. *contralier* p. *contrarier*, *sorcellerie* de *sorcier*. Le premier sens était « qui mène une bête de somme » ou « qui a les bêtes de somme sous ses ordres ». De là s'est dégagé celui de « is, cui sagmata seu onera commeatuum ac præcipue panis et vini commissa erant », donc officier chargé des grandes provisions d'une maison, puis particulièrement celui de cavier. — D. *sommellerie*.

1. **SOMMER**, faire la somme, voy. *somme* 2. — D. *sommation*, t. de mathématiques.

2. **SOMMER**, faire un dernier et suprême avertissement. Les uns prennent ce verbe pour un dérivé de *summus*, suprême, d'autres y voient une variété du vfr. *semoner*, donner assignation, variété de *semondre* (v. c. m.), qui est le L. *submonere*. Ce dernier type a, en effet, pu donner successivement *somoner*, *somener*, *sommer* (cp. le nom de rivière *Somme*, de *Somona*). — D. *sommation*.

SOMMET (d'où l'angl. *summit*), dimin. du vfr. *som* (« en som », = en haut, « à som », = à bout), qui, ainsi que l'it. *sommo*, prov. *som*, esp. *somo*, vient du L. *summum*, sommet, extrémité. Le même type latin aurait aussi, selon Diez, produit le subst. fr. *son*, pr. la partie du blé moulu qui reste « en haut » du tamis. — Notez encore comme dérivé de *som* le vfr. *sommer*, mettre le couronnement, d'où le terme de blason « *sommé* ».

1. **SOMMIER**, cheval de somme (BL. *sagmarius*), 2. coffre de voyage, matelas (acceptions déduites de somme, charge, chose lourde), 3. par métaphore (cp. les mots *poutre* et *chevalet*) = poutre, solive, support. C'est un dérivé de *somme*, charge, fardeau.

2. **SOMMIER**, registre, grand-livre où s'inscrivent les *sommes* reçues, voy. *somme* 2.

SOMMITÉ, L. *summitatem* (summus).

SOMNAMBULE, mot de création moderne, = qui *ambulat* in *somno*. — D. *somnambulisme*.

SOMNOLENT, L. *somnolentus* (somnus). — D. *somnolence*.

SOMPTUAIRE, L. *sumptuarius* (de *sumptus*, dépense); SOMPTUEUX, L. sumptuosus = qui demande de grands frais. — D. *somptuosité*.

1. **SON**, adj. ou pron. possessif, voy. *mon*.

2. **SON**, partie grossière du blé moulu. Trois explications sont en présence : 1. = la partie du blé qui reste en haut, « in summo », du tamis (Diez); — 2. le BL. *seonnum* engage

Littré à supposer l'existence d'une forme vfr. *seon*, dans laquelle il est disposé à voir *secundus* (cp. vfr. *seon*, selon, = *secundum*); le son serait ainsi « la *seconde* mouture ». *Sëon* existe, en effet, ainsi dans Eustache Dechamps, p. 197 (cité par Fœrster, Gröb. Ztschr., III, 262) : trible pur de *seon*. — G. Paris (Rom., VIII, 628), et c'est la 3e explication qu'il nous reste à produire, est amené à remonter de *seon* à *sedon*, pour lequel, à titre de simple conjecture, il propose pour étymon L. *seta*, qui a donné au gr. mod. σῆτα, σῖτα, tamis, et au fr., par le dérivé *setaceum*, les mots *seas** *sas* (v. c. m.). Il admet toutefois l'admissibilité d'une explication par *secundus*.

3. **SON**, bruit, L. *sonus*. — D. *sonnet*, vfr. *sonet**, it. *sonetto*, dimin. de *son*, anc. = bruit d'une petite cloche, chansonnette, petit chant. Cp. *motet* de *mot*.

SONATE, de l'it. *sonata* (sonare).

SONDER, pr. descendre sous l'eau, d'un type latin *sub-undare*, voy. *sombre*. — D. subst. verb. *sonde*, instrument pour sonder, esp. *sonda*.

SONGE, L. *somnium;* verbe SONGER, L. *somniari*.

SONNER, L. *sonare* (sonus). — D. *sonneur*, *-erie*, *sonnette; sonnaille*, type L. *sonacula*, d'où *sonnailler*, verbe, et *sonnailler*, subst.

SONNET, voy. *son* 3.

SONORE, L. *sonorus* (sonus). — D. *sonorité*.

SOPHA, voy. *sofa*.

SOPHISME, gr. σόφισμα; SOPHISTE, gr. σοφίστης (de σοφίζεσθαι, abuser de la philosophie); adj. SOPHISTIQUE, gr. σοφιστικός, d'où *sophistiquer*, subtiliser, s'écarter du vrai, user de faux arguments (d'où le subst. *sophistiquerie*), puis (sens particularisé) falsifier, frelater des drogues.

SOPHISTIQUER, voy. *sophisme*.

SOPORATIF, du L. *soporare* (sopor), endormir.

SOPORIFÈRE, -FIQUE, du L. *soporifer**, *-ficus**.

SOPRANO, mot it., la voix de dessus, dérivé du L. *supra*.

1. **SOR**, variété orthogr. de *saur* (v. c. m.).

2. **SOR** (oiseau) = qui n'a pas encore mué, qui est encore roux; le même mot que *saur*. J'abandonne l'étym. *essorer*, prendre son vol, que j'avais émise dans ma 1re éd.

SORBE, L. *sorbum*. — D. *sorbier*.

SORBET, it. *sorbetto*, esp. *sorbeta*, angl. *sherbet;* du persan *sjerbet*, sorbet, lequel est de la même famille que l'arabe *sjariba*, boire. — D. *sorbetière*.

SORCELLERIE, du verbe *sorceler**, voy. *sorcier*.

SORCIER, d'un type latin *sortiarius* (l'it. *sortiere* et l'esp. *sortere* accusent un type *sortarius*), du L. *sors*, *sortis;* donc pr. diseur de sort, de bonne aventure. — D. *sorcerie**; vfr. *sorcerer* et *sorceler;* cps. *ensorcerer*, auj. *ensorceler*.

SORDIDE (mot de façon savante p. *sorde*), L. *sordidus*. — D. *sordidité*.

SORET, voy. *sauret*.

SORITE, L. *sorites*, gr. σωρείτης.

SORNETTE, selon Diez, du cymr. *swrn*, bagatelle, baliverne; selon Huet, du breton *sorc'hen*, bavardage. Le Duchat, rattachant *sornette* au vieux mot fr. *sorne*, crépuscule, prov. *sorn*, sombre, y voyait un dérivé de *serotina* s. e. *fabula*, un conte de veillée. Il se peut que *sorne* (voy. l'art. *sournois*) et *sornette* se tiennent, mais bien certainement l'un et l'autre sont étrangers au L. *serotinus*. — En Berry, *sornette* s'emploie p. sobriquet. — Le vfr. et les patois ont un verbe *sorner*, dire des sornettes.

SORT, destinée, L. *sors*, *sortis*. De ce dernier vient le verbe latin *sortiri*, it. *sortire*, fr. SORTIR (prés. it. *io sortisco*, fr. *je sortis*), obtenir en partage, obtenir, recevoir (n'est plus usité que dans la locution « sortir son effet »). Voy. aussi *ressortir* 2.

SORTE, it. *sorta*, espèce, manière, tiré du L. *sors*, au sens de manière d'être, condition. — D. *assortir* (v. c. m.); *sortable*, de sorte convenable.

SORTILÈGE, L. *sortilegium**, de *sortilegus*, devin, prophète.

1. **SORTIR** (prés. *je sortis*), voy. *sort*.

2. **SORTIR** (prés. *je sors*), it. *sortire* (prés. *io sorto*), passer du dedans au dehors, en vfr. aussi = s'échapper, prov. *sortir*, sauter, faire sauter, esp. *surtir*, port. *surdir*, jaillir. On a rattaché ce verbe au L. *sortiri*, pris dans le sens de faire un partage, en se fondant sur l'analogie de *partir* du L. *partiri*, diviser, séparer, mais différentes considérations tant de forme que de signification s'opposent à cette étymologie. Si l'on considère que les patois emploient *jaillir* comme synonyme de *sortir* (en Berry on dit « à la *jaillie* de la messe »), que l'esp. *surtir* signifie jaillir, et que L. *ex-perrigere*, par son participe *experrectus*, a produit le vfr. *espertir*, éveiller (cp. it. *erto* = *erectus*), on acceptera volontiers, pour le sens et la forme, l'étym. mise en avant par Ménage et Frisch et partagée par Diez, savoir le type *surrectire* (par *surrectus*, participe de *surgere*). La signification étymologique du verbe serait ainsi « faire surgir, faire *sourdre* (v. c. m.), faire jaillir ». Elle est encore sensible dans les applications : *sortir de table; cette figure sort bien*. L'idée d'un mouvement de bas en haut (se lever) s'est peu à peu effacée pour faire place à celle d'un mouvement du dedans au dehors; après avoir, selon la valeur étymologique du mot, dit sortir de terre, de l'eau, on a dit aussi sortir d'un lieu, d'une position, d'un état. — Littré, en disant que *sortir* pourrait bien être un doublet de *sourdre*, n'est pas loin de notre ordre d'idées. — D'autres explications se sont produites en dernier lieu. Rönsch tire *sortir* du part. L. *exortus*, levé, né, sorti; Böhmer, d'un type latin fictif *sevortere*. Storm (Rom., V, 183) se rallie à celle que j'ai reproduite d'après Ménage et Diez; seulement, au lieu de partir de *surrectus*, il part de *sortus*. la forme contracte, bien constatée par Festus, qui observe que Sivius Andronicus s'en est souvent servi.

Ce participe a survécu dans it. *sorto, insorto.* D. *sortie;* cps. *ressortir,* rejaillir (v. c. m.).

SOT, esp , port. *zote,* ags., angl. *sot,* holl. *zot,* BL. *sottus;* du mot rabbinique ou syriaque *schoteh* = stultus. Diez rapporte cette étym. comme celle de Cujas, mais sans se prononcer, et renvoie à Du Cange, qui cite les jeux de mots de Théodoulfe, évêque d'Orléans (mort en 821), à propos de *scottus* et *sottus.* Du Cange lui-même dérivait le mot du grec ἄσωτος = perdu, qu'on ne peut plus sauver; c'est-là une étymologie tout aussi malheureuse que le L. *stultus.* Pictet rapproche *sot* de l'irl. *suthan* imbécile, fripon, *sotal,* orgueil, *soithir,* fier, *sotaire,* fat, et du sanscrit *çotha,* sot. Dom L. Lepelletier le rattache au breton *saot,* qui signifie gros bétail, bête à cornes. Quoi que vaillent toutes ces conjectures, le mot nous semble être connexe avec l'all. *zote,* auj. propos libre, obscène, qui, chez Luther, ne disait pas plus que sottise, plaisanterie. — D. *sotie**, farce, auj. *sottise* (d'où *sottisier*); vfr. *assoter,* rendre sot.

SOU, forme secondaire de *sol* (voy. *sol* 2).

SOUBASSEMENT; c'est le mot *bassement* (de *bas*) et le préfixe *sous.* On a aussi lieu de croire à une altération de *sous-bastement* (de *bastir*).

SOUBRESAUT, directement de l'esp. *sobresalto,* it. *soprassalto;* d'un type L. *suprasaltus,* saut en l'air; pour la forme, cp. le verbe prov. *sobre-saillir,* surpasser, et le mot fr. *soubre-veste.*

SOUBRETTE, d'origine inconnue; d'après Heyse, du L. *sobrius,* au sens de soigneux, prudent. L'équivalent all. *zofe* paraît étymologiquement distinct.

SOUCHE (le prov a *socca* et une forme masc. *soc,* l'it. (Ravenna) *zocco,* le BL. *zoccus* et *soccus*); le mot signifie pr. le tronc d'un arbre. Diez tient le mot pour identique avec le latin classique *soccus,* chaussure, dont le sens primordial doit avoir été base, fondement (cp. *socle*). — Si l'équation *st* initial = *s* est admise pour *saison, sabot,* etc., nous préférerions ici comme primitif l'all. *stock,* qui correspondrait parfaitement pour le sens et pour la lettre. — En présence de la variation des initiales qu'a reçues notre mot : *s, ch* (pic. *choque, chouque*), *z,* et de l'existence du vfr. *coche* = souche (voy., outre l'exemple du Renard cité par Littré, le suivant, que j'ai recueilli dans le Chevalier au Lyon, 290 : Assis estoit sur une *coche,* une grant maçue en sa main), pourquoi ne risquerai-je pas l'étymol. que voici : BL. *caudica* = L. caudex, tronc d'arbre, souche, bûche, d'où se tire sans le moindre effort : *coche, chouche, chouque* et enfin *souche* (cp. les formes *sercher,* angl. *search,* p. *chercher*). — D. *souchet, soucheter.*

1. **SOUCI,** plante, vfr. *soulcie, soussicle;* du L. *solsequium,* qui dit la même chose que le gr. ἡλιοτρόπιον, ou *tournesol.* La fleur du souci se ferme quand le soleil se couche et s'ouvre quand il se lève.

2. **SOUCI,** subst. verbal de *soucier* (v. c. m.). — D. *soucieux.*

SOUCIER, du L. *sollicitare* (*sol'citare*), agiter, inquiéter. — D. subst. verbal *souci.*

SOUCOUPE, = *sous-coupe.*

SOUCRILLON, espèce d'orge d'hiver, modification de vfr. *soucrion.* Ce dernier, dans le Glossaire, comme dans le Catholicon, de Lille, traduit le L. *trimestris,* blé trémois. Comme je l'ai dit dès 1865 dans les notes de mon Gloss. de Lille, p. 36, d'après l'opinion de Grandgagnage, le mot paraît être une variété de *secourgeon* (voy. *escourgeon*).

SOUDAIN, prov. *sobtan,* du L. *subitanus* p. *subitaneus.* — D. *soudaineté.*

SOUDAN, vfr. *soldan,* BL. *soldanus;* variété du mot *sultan.*

SOUDARD, voy. l'art. *sol* 1.

SOUDE, it., esp., port. *soda,* vfr. *soulde.* On dérive généralement ce mot de *solida,* nom latin de la plante marine qui fournit le sel de soude.

SOUDER, voy. *solder* 2. — D. *soudure.*

SOUDOYER, voy. *sol* 2.

SOUDRE, L. *solvere.*

SOUDRILLE, d'un type *soldarillus,* extension péjorative de *soldarius,* soldat, soudard.

SOUFFLER, it. *soffiare,* du L. *sufflare* (subflare). — D. *souffle,* subst. verbal; *souffleur, -ure, soufflet* (v. c. m.).

SOUFFLET, dér. de *souffler,* signifiant 1. instrument servant à souffler, et objets en ayant la forme; 2. coup du plat de la main sur la joue; pour cette transition d'acception, voy. l'art. *bouffer.* Cependant, en rectification de cet article, je me vois amené à dire que le deuxième sens indiqué de *soufflet* me semble provenir de *soufflet* pris métaphoriquement au sens de grosse joue; c'est ainsi que *giffe, gifle* signifie à la fois joue et soufflet, de même *buffe, bouffe,* joue bouffie et coup. L'all. *maulschelle,* m. s., signifie litt. coup résonnant sur la bouche, et quant à *ohr-feige,* il n'a rien à faire avec *feige,* figue (il est p. *ohr-fege,* coup sur l'oreille, voy. Grimm, v° *fege*). Je remarquerai encore que le mot angl. *blow,* souffler, cité en comparaison dans mon article *bouffer,* est, d'après les étymologistes anglais, d'une autre origine que l'homonyme *blow,* frapper. — D. *souffleter.*

SOUFFRETEUX; malgré toute l'apparence qu'il y a, cet adjectif ne vient pas de *souffrir;* il répond au prov. *sofraitos, sofrachos,* vfr. *soffraitous,* pauvre, privé de, et vient dir. du subst. vfr. *soufraite, souffrete,* prov. *sofraita, sofracha,* manque, disette, dénûment; quant à celui-ci, c'est un dérivé du L. *suffractus,* brisé, à qui l'on a retranché les ressources (part. de *suffringere,* vfr. *soufraindre*).

SOUFFRIR, prov. *sofrir,* it. *soffrire,* d'un type L. *sufferere* p. *sufferre,* cp. *offrir* de *offerre.* — D. *souffrant, souffrance.*

SOUFRE, prov. *solpre, solfre,* it. *solfo, zolfo,* esp. *azufre,* flam. *solfer,* du L. *sulphur.* — D. *soufrer, soufrière.*

SOUHAIT, subst. verbal de *souhaiter.*

SOUHAITER; ce verbe composé vient du vfr. *hait,* gré, plaisir, franche inclination de volonté, d'où découlent aussi en vfr. : *haitier*

(qqn.), faire au gré de qqn., réjouir, encourager, et *haitier* (qqch.), avoir à gré, *dehaitier*, chagriner, abattre (subst. *dehait*, chagrin, maladie), *enhaitier*, *eshaitier*, exciter, animer, et la loc. adverbiale *à hait* = à souhait. *Souhaiter* est le verbe *haiter*, au sens de prendre à gré, aimer, désirer, combiné avec le préfixe mitigatif, *sub*. — Génin a bien mal compris ce préfixe; en disant sérieusement : *souhait* vient de *son hait* = son gré, comme *couvent* vient de *conventus*. — Reste à savoir d'où vient ce mot fr. *hait*, d'un usage si répandu jadis. Diez et Grandgagnage le rapportent au nord. *heit*, goth. *ga-hait*, vha. *ga-heiz*, subst. de verbes signifiant promettre, faire vœu (all. mod. *verheissen*, promettre). Une filiation de sens analogue se remarque dans L. *vovere* = 1. faire vœu, 2. désirer, souhaiter, d'où *votum*, fr. *vœu* = promesse et désir. L'étymologie celtique invoquée par Chevallet est loin de valoir celle que nous rapportons. — D. *souhait*.

SOUILLE, aussi masc. *souil*, lieu bourbeux où se vautre le sanglier; selon Diez, de l'adj. L. *suillus*, « qui concerne les cochons » (L. *sus*). J'inclinais à voir dans *souille* un dérivé du verbe *souiller* (voy. l'art. suiv.), mais je reconnais cependant que la forme *seuwilhe* (*w* intercalaire), que je trouve dans la Geste de Liége de Jean d'Outremeuse, v. 1837, et que je suppose devoir signifier bourbier, est plus favorable à l'explication par *suilla*. Voici le passage : « ...parmi une *seuwilhe* (l'éditeur, par méprise, mais bien sciemment, a imprimé *senwilhe*) Perchoit un porc sangler qui forment s'entortilhe. »

SOUILLER, prov. *sulhar*, angl. *soil*. Deux étymologies se présentent avec des titres d'une valeur à peu près égale. La première est germanique. On a d'un côté goth. *bi-sauljan*, polluere, et mha. *besulwen*, *solgen*, v. flam. *soluwen*, inquinare, maculare, all. mod. *sich suhlen*, aussi *sullen*, se vautrer dans la boue; d'un autre, l'all. mod. *sudeln* = salir. Sans vouloir préciser ici quel rapport de parenté il y a entre les formes all. *sudeln* et *sullen* (Diefenbach croit que *sudeln* est d'une souche différente), nous rappelons que fr. *souiller* peut se rapporter à *sudeln*, comme *nouille* à *nudel*, et *brouiller* à *brudeln*. La deuxième opinion, à laquelle Diez est favorable, part du mot latin *sucula*, dimin. de *sus*, cochon, d'où prov. *sulha*, cochon, *sulhon*, cochon de mer. De ce subst. viendraient les verbes prov. *sulhar*, fr. *souiller*, pr. cochonner, faire malproprement, couvrir de boue. — D. *souille*, bourbier (v. c. m.); *souillon*, *souillure*.

SOUL, pr. rassasié, contracté de l'anc *saoul* = prov. *sadol*, it. *satollo*, valaque *setul*, du L. *satullus* (Varron), dimin. de *satur*. — D. *soûler*, pr. rassasier.

SOULAGER; ne doit pas être confondu avec *soulacier* (voy. *solas*); il se peut pourtant que celui-ci ait déterminé la forme *soulager* au lieu de *souleger*, qui serait plus correct, car le mot, comme l'esp. *soliviar*, répond à un type latin *sub-leviare* (cp. *alléger* de *alleviare*).

SOULAS, voy. *solas*.

SOÛLER, voy. *soûl*. — D. *soûlard*.

SOULEUR, frayeur; les patois du Nord ont *solé*, stupéfait ; je ne me rends pas compte de l'origine de ce mot; serait-ce le L. *solatus*, frappé d'un coup de soleil? Littré pense à *solus*, seul; *souleur* serait la crainte que donne la solitude. Le fait est qu'en vfr , *souleur* a signifié solitude.

SOULEVER, du L. *sub-levare*, 1. relever, exhausser, 2. soutenir, consoler. Le sens figuré du verbe fr. : « exciter, faire surgir ou s'insurger » n'était pas encore propre au terme latin; d'un autre côté, la deuxième acception (métaphorique) de celui-ci est passée à la forme variée *sub-leviare*, d'où *soulager* (v. c. m.).

SOULIER parait tenir au L. *solea*, sandale; cependant l'anc. forme *soller* favorise l'étym. BL. *sotular*, *subtalar*, soulier (syncopé en *sot'lar*, d'où *sollar*), qui vient de *subtel*, creux du pied (formé de *sub* + *talus*).

SOULOIR*, avoir coutume, du L. *solēre*.

SOULTE, **SOUTE**, d'un type lat. *sol'tus* p. *solutus*, de *solvere*, payer.

SOUMETTRE, L. *sub-mittere*; subst. *soumission*, L. sub-missionem, de là *soumissionner*, *-aire*.

SOUPAPE, de l'esp. *sopapo*, pr. coup plat sous le menton (*papo*, partie charnue sous le menton), puis soupape. Cp. les acceptions technologiques de *sous-barbe*, coup sous le menton. Le sens premier de *soupape*, coup plat, se rencontre dans Baud. de Condé, p. 172 (voy. ma note, p. 460). Cp. aussi, pour la transition des sens, all. *klappe*, soupape, de *klappen*, claquer, frapper.

SOUPÇON, vfr. *souspeçon*, du L. *suspicionem*, que les savants ont reproduit sous la forme *suspicion*. — Cette étym. est tout à fait satisfaisante; cependant, comme l'a remarqué M. Horning (Gröb. Ztschr., VI, 436), pour tenir compte des formes it. *suspezione*, prov. *sospeisso*, port. *sospeição*, il convient de substituer à *suspicionem* le mot latin congénère et synonyme *suspectionem*, d'où se déduit correctement *souspeçon*, *soupçon*, comme *leçon*, prov. *leisso*, de *lectionem*. — D. *soupçonneux*; *soupçonner*. — Rappelons ici encore le verbe vfr. *suscher*, tiré, par syncope du *p* médial, du L. *suspicari*.

SOUPE, vfr. *sope*, it. *suppa*, esp., port., prov. *sopa*, potage, composé de bouillon et de tranches de pain, puis, par spécification, la tranche de pain seule (de là « trempé comme une soupe »). C'est un mot germanique : nord. *saup*, *sup*, vha. *sauf*, *suf*, néerl. *sop*, *soppe*, = jus, sorbillum, pulmentum. Au sens de « tremper dans un liquide » se rattachent l'esp. *sopar*, verser du jus sur des tranches de pain, et le fr. *souver*, t. de tannerie = mettre les cuirs dans le plain cible. Les mots germaniques rappelés ci-dessus sont congénères avec l'all. *saufen*, bas-all. *supen*, néerl. *zuipen*, angl. *soop*, *sup*, etc. = sorbere, bibere; des correspondants de ces derniers sont vfr. *souper*, humer, et le t. de marine *super*, aspirer (en parlant d'une pompe). — D. *souper*, pr. prendre la soupe, puis dénomi-

nation spéciale du repas du soir; *soupière*. — L'étymol. donnée ci-dessus est singulièrement ébranlée par la remarque suivante de G. Paris (Rom., X, 60, note 2) : « Le mot *soupe*, quoi qu'en disent Diez, Littré, Scheler, etc., signifie originairement « tranche de pain » et non ce dans quoi on la trempe » ; de là *souper*, à l'origine « faire collation » et non « manger la soupe » au sens moderne ». Malheureusement, Paris n'ajoute rien sur l'origine de *soupe*, « tranche de pain ». En ce qui concerne *soupe* = potage, il paraît bien difficile de le séparer de l'all. *suppe*, bas-all. *sop*, *soppe*, et par conséquent de la racine *sup*, boire, d'où procèdent mha. *supfen*, boire en sirotant, et vha. *sufan*, auj. *saufen*. Notez encore nl. *zuipen*, boire, angl. *sup*, *sip*, humer, à côté de *sop*, tremper, saucer.

SOUPENTE, subst. partic. du L. *suspendere*, vfr. *soupendre* (cp. *pente* de *pendre*).

SOUPER, voy. *soupe*.

SOUPIR, vfr. *sospir*, *souspir*, du L. *suspirium;* SOUPIRER, L. *suspirare*.

SOUPIRAIL, tiré du verbe *soupirer* d'après le L. *spiraculum* (it. *spiraglio*), dérivé du simple *spirare*.

SOUPLE, d'une forme barbare L. *suplus* p. *supplex*. Le mot fr. ne reproduit que le sens primitif (mais inusité) du vocable latin (rac. *plicare*), c.-à-d. flexible; l'acception ordinaire « suppliant » (pr. qui fléchit le genou) y reste étrangère. — D. *souplesse*, *assouplir*.

SOUQUENILLE, dimin. du vfr. *souquenie*, BL. *succania*. L'origine de ce mot m'est inconnue. Le BL. présente aussi les formes *succama*, *soscania*, le gr. du moyen âge σουκ. νία. Palsgrave traduit « hewke, a garment for a woman » par *surquayne*, *froc*.

SOURCE, voy. *sourdre*. — D. *sourciller*, sourdre.

SOURCIL, prov. *sobrecilh*, it. *sopracciglio*, du L. *supercilium* (de *cilium*, cil). — D. *sourciller*, remuer le sourcil; *sourcilleux*.

SOURCILLER, verbe, v. *source* et *sourcil*.

SOURD, vfr. *sort*, 1. qui n'entend pas, 2. qu'on n'entend ou ne sent pas, du L. *surdus*. — D. *sourdaud*, *sourdine*, *as-sourdir*.

SOURDRE, vfr. *sordre*, du L. *surgere*, s'élever, jaillir; c'est la forme ancienne du mot savant *surgir*. L'anc. part. passé *sors*, *sours* a donné le subst. *sorse*, *sorce*, auj. *source*, pr. = jaillissement. Voy. aussi *ressource*. — Le vfr. disait aussi *essource* = source; c'est un dérivé de *essourdre*, lat. *exsurgere*.

SOURIRE, verbe et subst., L. *sub-ridere;* subst. *souris*, it. *sorriso*, du L. *sub-risus*.

1. **SOURIS**, masc., voy. l'art. préc.

2. **SOURIS**, fém., prov. *soritz;* le L *sorex*, gén. *sóricis* ne s'accorde pas avec ces formes, qui ont l'accent sur *i*, mais bien avec l'it. et esp. *sorce;* il faut donc admettre pour type soit une forme latine accentuée *soricem*, soit un adj. *soricius*. — D. *souriceau*, L. soricellus; *souricière*. La Fontaine s'est permis l'adjectif *souriquois* (« le peuple souriquois »).

SOURNOIS, morne, caché, tient au même radical que prov. *sorn*, sombre, obscur, vfr. *sorne*, crépuscule, esp. (argot) *sorna*, nuit; it. *sornione*, *susornione*, = sournois, *susorniare*, murmurer. Diez présente deux étymologies. Il se peut, dit-il, malgré la rareté du fait, que l'acception « sombre » au sens physique soit déduite de l'acception morale « morne » et que le mot découle d'un radical celtique, savoir le même qui est au fond du cymr. *swrn-ach*, grommeler, corn. *sorren*, être fâché (les mots *sôr*, *sôrllyd*, morose, sournois, sont trop distants pour la forme). D'un autre côté, rapprochant les vocables port. et dial. de Côme *soturno*, piém. *saturno*, sard. *saturnu*, genevois *saturne*, esp. et florent. *saturnino*, tous = sournois, Diez est d'avis que ces formes dérivent du L. *taciturnus*, par une contraction de *taci* en *tçi*, *tço*, *tça*, *ça*, *sa* et que le radical *sorn* serait une contraction de *sadorn*, *seorn* (cp. *rond* de *rotundus*, *mûr* de *maturus*). — Avant de connaître ces explications, me fondant sur la signification « terne, silencieux, muet », qu'a fréquemment le L. *surdus*, j'avais pensé à une contraction de *sourdinois* (type latin *surdinensis*), tiré de *sourdin* (cp. la loc. « à la *sourdine* »), comme *tapinois* vient de *tapin*, caché. Je n'abandonne pas définitivement cette étymologie, qu'avait du reste déjà posée Ménage. En Champagne on dit *sourdois* p. sourd, d'un type *surdensis ;* ce pourrait bien être là le type immédiat du fr. *sournois;* cp. *ornière* p. *ordière*. — Les formes ital. citées, avec leur thème *saturn*, ne viendraient-elles pas de *Saturnus*, ce dieu ayant été considéré comme causant l'humeur sombre et la tristesse? Le prov. *sorn*, vfr. *sorne* se prêtent également à cette étym. — Storm (Rom., V, 104) reprend mon étymon *Saturnus*, mais en ce faisant, il considère ce dieu comme représentant la planète d'influence funeste et opposé à Jupiter (d'où *jovial*) Cp. angl. *saturnine*, fr. *saturnien*, « sombre, triste » (voy. Littré). Le vfr. *sorne* serait donc, par **seorne*, issu de **sadorne*.

SOUS, vfr. *soz*, prov. *sotz*, valaque *subt*, it. *sotto*, du L. *subtus*. Composé *dessous* (it. *di soto*), analogue aux composés *de-ans** (*dans*), *devant*, *dehors*, *dessus*, etc. La langue romane fait emploi de *sous* comme élément de composition marquant infériorité, subdivision, subordination, en général avec la valeur du préfixe latin *sub*, lequel, de son côté, s'est francisé dans les mots du fonds commun en *sou*, *su* et *se*.

SOUSCRIRE, L. *sub-scribere;* subst. *souscription*, *-teur*, L. sub-scriptionem, -torem.

SOUSTRAIRE = *sous* + *traire* = *subtus* + *trahere;* subst. *soustraction*, L. *subtractionem* à la lettre = *subtus-tractionem*.

SOUTACHE, du hongrois *szuszak*, tresse de galon au shako du hussard. — D verbe *soutacher*. Je doute fort de cette étymol. hongroise que je recueille dans Littré; j'ai de la peine à voir dans *soutache* autre chose que le subst. verb. de *soutacher*, de la même famille que *attacher*, *détacher*.

SOUTANE, pr. vêtement de dessous, opp. de surcot, surtout; dir. de l'it. *sottana*. Ce

dernier est un dér. de la prép. *sotto*, sous, et répond au BL. *subtana, subtaneum;* cp. BL. *superale* (de *super*), vêtement de dessus. — D. *soutanelle*.

1. **SOUTE**, voy. *soulte*.

2. **SOUTE**, t. de marine, chambre pratiquée en dessous du pont d'un navire; d'après Jal, du L. *subtus*, en dessous.

SOUTENIR, *soustenir**, angl. *sustain*, de L. *sustinere*, pr. tenir en l'air. — D. *soutien*, subst. verbal; *soutènement, soutenable*.

SOUTERRAIN, L. *sub-terraneus*.

SOUVENIR (SE), du latin *sub-venire*. Dans le principe, ce verbe était exclusivement impersonnel; l'étymologie ne s'applique qu'à la tournure « il me souvient » = subvenit mihi, dans le sens non classique de l'all. « es fällt mir bei », il me vient (à la mémoire). Cp. la locution « ce nom ne me *revient* pas », pour je ne me rappelle pas ce nom. — D. *souvenir* (inf. subst.), *souvenance**.

SOUVENT, it. *sovente*, prov. *soven, soen*, du L. *subinde*, qui signifie: 1. immédiatement après; 2. successivement, à la file, coup sur coup. Diez fait remarquer, à propos de l'it. *sovente*, l'irrégularité du changement de *d* en *t* et il est disposé à y voir quelque influence des mots *repente, frequente, immantinente*. Pour le *t* final du mot fr., il n'est pas plus étrange que dans le vfr. *ent* (= nfr. *en*), qui est le L. *inde;* on sait d'ailleurs que l'anc. langue n'admet pas de *d* final.

SOUVERAIN, it. *sovrano*, d'un type L. *superanus*, formé de *super* (comme *antianus*, fr. *ancien*, de *ante*, prov. *sotran*, inférieur, du L. *subtus* = prov. *sotz*). — D. *souveraineté*.

SOYEUX, voy. *soie*.

SPACIEUX, L. *spatiosus* (de *spatium*, fr. *espace*).

SPADASSIN, de l'it. *spadaccino* (de *spada*, fr. *espée** *épée*).

SPADILLE, as de pique, de l'esp. *espada*, épée (en Espagne le pique est marqué par des épées).

SPAHI, du persan *sipâhi*, soldat, particul. cavalier; angl. *seapoy*. On dit aussi *cipaye*.

SPALME, subst. verbal de *spalmer* = it. *spalmare*, fr. *espalmer* (v. c. m.).

SPALT, mot allemand.

SPARADRAP; l'étymologie de ce mot, en ce qui concerne l'élément *spara*, m'est restée inconnue. Il est déjà constaté au XIVe siècle. Littré cite la forme *spandarapum* du Lexique de Castelli.

SPARE, nom de poisson, L. *sparus*, brême.

SPARTE, L. *spartum* (gr. σπάρτον), sorte de jonc. — D. *sparterie*.

SPASME, L. *spasmus*, du gr σπασμός, tiraillement (σπᾶειν, tirer); adj. *spasmodique*, du gr σπασμώδης, convulsif. Voy. aussi *pâmer*.

SPATH, mot allemand.

SPATHE, L. *spatha* (σπάθη).

SPATULE, mot de formation savante, L. *spathula*, dim. de *spatha*, morceau de bois large et plat.

SPÉCIAL, vfr. *especial*, du L. *specialis* (de *species*, fr. *espèce*). — D. *spécialité, spécialiser*.

SPÉCIEUX, L. *speciosus*, de belle apparence.

SPÉCIFIQUE, BL. *specificus*, qui constitue une espèce à part; SPÉCIFIER, BL. specificare, = speciatim notare, d'où *spécification, -atif*.

SPÉCIMEN, mot latin signifiant exemple, échantillon.

SPECTACLE, L. *spectaculum* (spectare), aspect, vue, théâtre (cp. θέατρον, de θεᾶσθαι, regarder).

SPECTATEUR, L. *spectatorem*.

SPECTRE, L. *spectrum* (specere), vision, fantôme.

SPÉCULAIRE, L. *specularis*, transparent (speculum).

SPÉCULER, L. *speculari* (specere), observer, méditer attentivement.

SPÉCULUM, mot latin, = miroir.

SPÉE, t. d'eaux et forêts, mot gâté de *cepée* (de *cep*).

SPENCER, nom de vêtement; mot anglais tiré d'un nom propre (lord Spencer).

SPERGULE, nom de plante (on dit aussi *spargoute* ou *espargoute*), all. *spark, spergel;* d'origine inconnue; je pense qu'il tient à L. *asparagus*, asperge, all. *spargel*, nl. *spergel*.

SPERME, gr. σπέρμα, semence.

SPHÈRE, L. *sphæra*, du gr. σφαῖρα, globe. — D. *sphérique* (d'où *sphéricité*); *sphéroïde*, gr. σφαιροειδής, à forme (εἶδος) sphérique.

SPHINX, L. *sphinx*, gr. σφίγξ.

SPIC, du L. *spicus* (= *spica*), épi.

SPICILÈGE, pr. glane d'épis, L. *spicilegium* (action de cueillir des épis).

SPINAL, L. *spinalis* (de *spina* = fr. *épine*).

SPINELLE, espèce de rubis; d'origine inconnue.

SPIRE, L. *spira* = gr. σπεῖρα, enroulement. — D. *spiral*, L. spiralis, d'où subst. *spirale*.

SPIRITUEL, L. *spiritualis* (de *spiritus* = fr. *esprit*). — D. *spiritualité, -aliser, -aliste, -alisme*.

SPIRITUEUX, mot modorne, = qui contient beaucoup d'esprit (L. *spiritus*), esprit pris dans le sens physique ou chimique du mot.

SPLEEN, mot anglais, pr. rate, puis mal de rate, du L. *splen* (σπλήν), rate.

SPLENDEUR, L. *splendorem*. — Lamartine s'est servi du verbe *splendir*, L. *splendere*.

SPLENDIDE, mot à formation savante, L. *splendidus*.

SPOLIER, L. *spoliare*. — D. *spoliateur, -ation*.

SPONGIEUX, L. *spongiosus*. Voy. *éponge*.

SPONTANÉ, L. *spontaneus* (de *sponte*, de son propre mouvement). — D. *spontanéité*.

SPONTON, voy. *esponton*.

SPORADIQUE, gr. σποραδικός (σποράς, -άδος, dispersé, isolé).

SPORT, mot angl., tronqué de l'anc. *disport* = vfr. *desport*, déportement, plaisir.

SPORTE, panier des moines quêteurs, du L. *sporta*, panier, dont le dim. est *sportula*, fr. *sportule*, pr. petit panier.

SPORTULE, voy. l'art. préc.

SQUALE, L. *squalus*, chien de mer.

SQUAMMEUX, mauvaise orthogr. p. squameux, L. *squamosus* (de *squama*, écaille).

SQUELETTE, esp. *esqueleto*, it. *scheletro*, du gr. σκελετός, desséché (τὸ σκελετόν, momie, de σκέλλειν, sécher).

SQUIRRE, mieux *squirrhe*, gr. σκιῤῥός, tumeur dure. — D. *squirreux*.

STABLE, vfr. *estable*, *estaule*, L. *stabilis* (stare), d'où stabilitatem, fr. *stabilité*. Du verbe *stabilire* : fr. *établir*.

STAGE, BL. *stagium*, obligation de résider dans un endroit désigné, puis résidence, séjour. Le mot *stagium*, formé avec le suffixe BL. *agium* (= L. *aticum*) de *stare*, est aussi le type du mot fr. *étage* (v. c. m.). — D. *stagiaire*, BL. stagiarius, qui in stagio est.

STAGNANT, L. *stagnans*, du verbe *stagnare*, dér. de *stagnum* = fr. *étang*; subst. *stagnation*, L. stagnationem.

STALACTITE, dérivé du gr. σταλακτός, adj. verbal de σταλάζειν, tomber par gouttes, lequel verbe a donné encore le subst. σταλαγμός, filtration, d'où le dér. *stalagmite*.

STALAGMITE, voy. l'art. préc.

STALLE, BL. *stallum*, du vha. *stal*, statio, locus. Voy. aussi *étal* et *installer*.

STANCE, dir. de l'it. *stanza*, strophe, qui vient d'un type L. *stantia* (stare) = arrêt.

STANGUE, voy. *étangues*.

STATHOUDER, du holl. *stadhouder* = all. *statthalter*; ces mots traduisent exactement le fr. *lieutenant*; l'élément *stat* ne présente pas holl. *staat* = état, mais *stad*, lieu, place. — D. *stathoudérat*.

STATION, L. *stationem*, arrêt. — D. *stationner*; *stationnaire*, L. stationarius.

STATIQUE, du grec στατική, s. e. τέχνη, science de l'équilibre des corps.

STATISTIQUE, mot établi par les savants modernes et tiré du verbe gr. στατίζειν, établir, constater. La statistique ne fait proprement que constater les faits. — D. *statisticien*.

STATUE, vfr. *estatue*, du L. *statua* (stare). La différence de l'accent recommande d'admettre, du moins pour vfr. *estatue*, le type latin *statúta*. — D. *statuaire*, *-ette*.

STATUER, prov. *estatuir*, L. *statuere*, fixer, d'où le subst. *statutum*, chose arrêtée, fixée, fr., *statut*.

STATU QUO (IN), formule latine écourtée de *in statu quo sunt* (laisser les choses) « dans l'état où elles se trouvent »; de là la locution *statu quo* traitée en subst., = état de choses actuel ou ancien.

STATURE, vfr. *estature*. du L. *statura*.

STATUT, *estatut*, voy. *statuer*. — D. *statuaire*.

STÉARINE, du gr. στέαρ, graisse.

STÉATITE, gr. στεατίτης, m. s.

STÉGANOGRAPHIE, gr. στεγανογραφία, écriture en signes cachés (στεγανός).

STELLIONAT, L. *stellionatus* (de *stellio*, lézard, figurément = fourbe qui change facilement de peau).

STÉNOGRAPHE, mot moderne fait d'un type gr. στενογράφος, litt. qui écrit d'une manière serrée (στενός). — D. *sténographie*, *-ique*.

STENTOR (voix de), de *Stentor*, personnage de l'Iliade d'Homère, « le guerrier à la voix d'airain ».

STEPPE, mot emprunté au russe.

STÈRE, nom de mesure de capacité, égale au mètre cube; prob. du gr. τὸ στερεόν, contenu cubique, de στερεός, solide, massif.

STERÉOMÉTRIE, gr. στερεομετρία, mesure des corps solides (στερεός).

STÉRÉOTYPE, mot moderne, fait du gr. στερεός, solide, fixe, et τύπος, type, donc pr. type immobile (opp. aux caractères mobiles). — D. *stéréotypie*, *stéréotyper*.

STÉRILE, L. *sterilis*. — D. *stérilité*, L. sterilitatem.

STERNUM, du gr. στέρνον, m. s.

STERNUTATION, -ATOIRE, du L. *sternutare* = fr. *éternuer*.

STIGMATE, L. *stigma*, *-atis*, gr. στίγμα, pr. point, marque, spéc. marque que laisse le fer sur la peau des esclaves, flétrissure. — D. *stigmatiser*.

STILLATION, L. *stillationem*, de *stillare*, couler goutte à goutte.

STIMULER, L. *stimulare*, exciter (de *stimulus*, p. *stigmulus*, aiguillon).

STIPENDIER, L. *stipendiari* (de *stipendium*, solde).

STIPULER, L. *stipulari*. — D. *stipulation*.

STOCKFISCH, mot all., = poisson séché. L'élément *stock* (bâton) vient de ce que les poissons à sécher sont suspendus à des bâtons.

STOÏQUE, L. *stoïcus*, gr. στωϊκός (de στοά, portique, parce que Zénon enseignait sa philosophie sous un portique à Athènes). — D. *stoïcien*, *stoïcisme*.

STOMACAL, STOMACHIQUE, du L. *stomachus* (στόμαχος), estomac.

STORAX ou *styrax*, mot latin, gr. στύραξ.

STORE, du L. *storea*, couverture tressée, natte faite de joncs ou de cordes; it. *stoja*, esp. *estera* (p. *estuera*).

STRABISME, gr. στραβισμός (de στραβός, louche).

STRANGULATION, du L. *strangulare* = fr. *estrangler** *étrangler*.

STRAPASSER, de l'it. *strapazzare*, maltraiter. Voy. plus haut l'art. *estrapade*. L'étymologie *stra* (préfixe) + *pazzo*, fou, attribuée à l'it. *strapazzare* par Diez (donc traiter comme un fou, railler) est contestable. — D. *strapasson*, mauvais peintre, d'où *strapassonner*.

STRAPONTIN, de l'it. *strapuntino*, dér. de *strapunto*, matelas, hamac.

STRAS, composition imitant le diamant, du nom de l'inventeur de cette composition.

STRASSE, variété de *estrasse* (v. c. m.).

STRATAGÈME, L. *strategema*, gr. στρα-

τήγημα, tactique militaire, puis ruse de guerre.

STRATÈGE, gr. στρατηγός, conducteur d'armée (στρατός, armée, ἄγειν, conduire); *stratégie*, gr. στρατηγία, d'où *stratégique*, *-iste*.

STRATIFIER, lat. mod. *stratificare* (de *stratus*, couché, étendu). — D. *stratification*.

STRIBORD, esp. *estribord*, de l'ags. *steorbord*, angl. *starboard*, suéd., dan. *styrbord*, all. *steuerbord*. — C'est le même mot que *tribord* (p. *estribord*).

STRICT, mot savant, du L. *strictus* (stringere), serré; type aussi de *étroit* (v. c. m.).

STRIDENT, L. *stridentem*; STRIDEUR (Buffon), L. stridor.

STRIE, L. *stria*. — D. *strié*, L. striatus; *striures*.

STROPHE, grec στροφή, m. s. (pr. évolution du chœur sur le théâtre grec).

STRUCTURE, L. *structura* (struere).

STUC, it. *stucco*, esp. *estuque*, angl. *stuc*, *stuke*, du vha. *stucchi*, croûte. — D. *stucateur* d'après l'it. *stuccatore*.

STUDIEUX, L. *studiosus* (studium).

STUPÉFIER, L. *stupeficare** p. *stupefacere*; STUPÉFAIT, L. *stupefactus*, d'où subst. *stupéfaction*.

STUPEUR, L. *stuporem*; STUPIDE, L. stupidus, d'où *stupidité*, L. stupiditas.

STYLE, L. *stylus*, gr. στύλος, pr. aiguille, burin pour écrire, puis manière d'écrire, enfin, manière en général. — D. *styler*, faire au style, habituer, dresser.

STYLET, it. *stiletto*, dim. de *stylus*, au sens naturel de poinçon.

STYLOBATE, grec στυλοβάτης, litt. base de colonne (de στῦλος, colonne, et ΒΑΩ, βαίνω, pr. se tenir sur ses pieds).

SU, part. de *savoir*; anc. *seü*, d'un type L. *saputus* (it. *saputo*). — D. *insu* (*à l'*).

SUAIRE, L. *sudarium*, « linteum quo sudor detergitur ».

SUAVE, L. *suavis* (dont l'ancienne langue avait fait *suef*, *souef* = prov. *suau*). — D. *suavité*. L. suavitatem.

SUBALTERNE, BL. *subalternus*, adj. formé de *sub alterno*, donc litt. placé sous les ordres d'un autre.

SUBIR, L. *sub-ire*, que les Anglais traduisent littéralement par *to under-go*.

SUBIT, L. *subitus*, mot de facture savante, dont l'anc. langue a fait correctement *soude* (cp. *soudain* de *subitanus*).

SUBJECTIF, relatif au sujet (*subjectus*).

SUBJONCTIF, L. *sub-junctivus*.

SUBJUGUER, L. *sub-jugare*, mettre sous le joug.

SUBLIME, L. *sublimis*, haut, relevé. — D. *sublimité*, L. -itatem; *sublimer*, t. de chimie, L. *sublimare*, élever, en BL. coctione perpurgare.

SUBMERGER, prov. *somergir*, it. *sommergere*, L. *sub-mergere*, dont le supin submersum a donné submersionem, fr. *submersion*.

SUBORDONNER, L. *sub-ordinare*, mettre sous les ordres de qqn. (la forme du composé est adaptée à celle du simple *ordonner*). — D. *subordination*, L. subordinationem.

SUBORNER, L. *sub-ornare*, pr. préparer, former en secret. — D. *suborneur*, *-ation*, *-ement*.

SUBRÉCARGUE, de l'esp. *sobrecargo*, « qui a la surveillance d'une cargaison ».

SUBRÉCOT, le surplus de l'écot : c'est un composé du L. *supra* et le mot *écot* (v. c. m.).

SUBREPTICE. L. *subrepticius* (sub-ripere), enlevé, dérobé, clandestin.

SUBREPTION, L. *subreptionem*.

SUBROGER, L. *sub-rogare*, substituer. — D. *subrogation*, L. subrogationem.

SUBSÉQUENT, L. *sub-sequentem*.

SUBSIDE, L. *subsidium* (sub-sidere), réserve, aide, secours. — D. *subsidiaire*, L. *subsidiarius*; verbe *subsidier*.

SUBSISTER, L. *sub-sistere*, rester, continuer d'exister. — D. *subsistance*, L. subsistentia, d'abord action, puis moyen de subsister.

SUBSTANCE, L. *substantia*, traduction du gr. ὑπόστασις, être, essence, nature — D. *substantiel*, L. substantialis; *substantif*, L. substantivus.

SUBSTITUER, L. *sub-stituere*, mettre à la place. — D. *substitut*, L. substitutus; *substitution*, L. substitutionem.

SUBTERFUGE, L. *subterfugium**, subst. de *subterfugere*, fuir secrètement, s'esquiver.

SUBTIL, vfr. *soutil*, *soutif*, prov. *sobtil*, *sotil*, esp. *sutil*, it. *sottile*, du L. *subtilis* (pr. finement tissé). — D. *subtilité*, L. subtilitatem; *subtiliser* (en vfr. *soutiller*, it. *sottigliare*).

SUBVENIR, L. *sub-venire*, venir en aide (type aussi de *souvenir*). — Subst. *subvention*, L. subventionem*, d'où *subventionner*.

SUBVERTIR, L. *sub-vertere*; supin subversum, d'où *subversion*, *subversif*.

SUC, L. *succus*.

SUCCÉDANÉ, L. *succedaneus*, substitué.

SUCCÉDER, L. *succedere* (sub-cedere, venir après), supin *successum*, d'où L. successus, fr. *succès*; L. successionem, -orem, -ivus, fr. *succession*, *-eur*, *-if*, et les termes mod. *successible* et *successibilité*.

SUCCÈS, L. *successus* (v. l'art. préc.), pr. issue, suite d'une affaire. Composé *in-succès*.

SUCCESSEUR, -ION, voy. *succéder*.

SUCCIN, L. *succinum* (succus), m. s.

SUCCINCT, du L. *succinctus* (sub-cingere), serré, court.

SUCCION, d'un type latin *suctionem*, subst. de *sugere*, sucer (supin *suctum*).

SUCCOMBER, L. *suc-cumbere*, être couché dessous; cp. l'all. *unter-liegen*, succomber.

SUCCULENT, L. *succulentus*, m. s. (succus).

SUCCURSALE, dérivé du L. *succursus*, = fr. *secours*.

SUCER, it. *succiare*, *suzzare*, d'un type latin *suctiare*, tiré de *suctum*, supin de *sugere*. Voy. aussi *succion*. — D. *suceur*, *suçoir*, *suçon* (v. c. m.); *suçoter*.

SUÇON est une variété populaire de *succion* (lat. *suctionem*); en passant du sens abstrait au concret, il est devenu masculin, comme

c'est le cas pour *nourrisson*, *poinçon*, vfr. *prison* (prisonnier).

SUCRE, it. *zucchero*, esp., port. *azucar*, vha. *zucura*, nha. *zucker*, nl. *suiker*, angl. *sugar;* de l'arabe *sokkar*, *assokkar;* cp. le persan *shakar*, gr. σάκχαρον, L. *saccharum*.— D. *sucrer*, *-ier*, *-erie*, adj. *sucrin*.

SUD, esp., it. *sud*, port. *sul*, de l'ags. *sudh*, angl. *south*, nord. *sudr*, néerl. *zuid*.

SUER, wall. *souwer*, L. *sudare*. — D. *suée*, frayeur subite; *suette*. — SUEUR, L. *sudorem*.

SUFFIRE, L. *sufficere* (cp. *confire* de *conficere*). — D. *suffisant*, d'où *suffisance*.

SUFFOQUER, L. *suffocare* (sub + faux), étouffer. — D. *suffocation*.

SUFFRAGANT, du L. *suffragari*, pr. voter pour, puis seconder, aider.

SUFFRAGE, L. *suffragium*.

SUGGÉRER, L. *suggerere* (sub-gerere, litt. mettre sous (s. e. la main), fig. fournir, insinuer); supin *suggestum*, d'où *suggestionem*, dans la basse-latinité = avis, conseil, fr. *suggestion*.

SUICIDE, formé, avec le pron. L. *sui* = de soi-même, sur le patron des subst. *homicide*, *parricide*, etc.; cp. all. *selbstmord*. Ce mot, qui dit pr. « occision de soi-même », ne remonte qu'au XVIIIe siècle et le supplément du Dict. de Trévoux, publié en 1752, en attribue la paternité à l'abbé Desfontaines. Montesquieu ne l'emploie pas; il dit « homicide de soi-même » ou « mort volontaire ». Voltaire s'en sert dans son Commentaire sur l'Esprit des lois en 1778 et il est accueilli, la même année, dans la 3e éd. du dictionnaire de l'Académie. — D. *se suicider*, expression mal faite, puisqu'on ne peut pas *suicider* un autre, cependant justifiée par Génin (Récréations philologiques).

SUIE, prov. *suia*, *sueia*, *suga*, cat. *sutje* (masc.). Le type immédiat du mot français est le prov. *suga*, qui, selon Diez, vient, à son tour, de l'adj. ags. *sôtig* (contracté en *sotg*) = angl. *sooty*, dérivé d'un subst. ags. *sôt*, angl. *soot*, néerl. *soet*, suie, d'où vient aussi gaél. *suith*, *suithe*. Le Gloss. de Douai a *siue*, celui de Lille *sieuée* (*sieue ?*); les formes wallonnes sont *sîfe*, *seuve*, *souf*.

SUIF, it. *sevo*, *sego*, esp. *sebo*, prov. *seu*, du L. *sebum*, *sevum*. La forme fr. *suif* peut se déduire de *seuf* (cp. *tuile* p. *teule* du L. *tegula*, *suite* p. *seute*), qui, en effet, est sous la forme fém. *seuve*, signalée par Grandgagnage. Selon les règles, *sevum*, devait faire *sef* ou *soif* ou *seu* (forme vfr.). Il se peut qu'il y ait dans *suif* une substitution à une forme ancienne *soif* (cp. *nuit*, *huit*, anc. *noit*, *oit*, etc.), et que cette substitution ait été motivée par le besoin de distinguer deux homonymes. Notez la forme rouchi *sieu*, régulièrement tirée du radical *sev*. — D. *suiver*, *suiffer*.

SUINTER; ce verbe ne vient pas de *suer*, comme on est tenté de croire; que ferait-on de la terminaison? D'après Diez, il est p. *suiter* (cp., pour l'insertion de *n*, *cingler** p. *sigler*, *ronfler* p. *rofler*); quant à *suiter*, c'est le vha. *suizan* (nha. *schwitzen*), angl. *sweat*, néerl. *sweeten*, suer. — Subst. verbal *suint*.

SUITE, vfr. *seute*, *sieute*, du subst. lat. *secta*, formé de *sequi*, suivre; cp. *tuile* (vfr. *teule*) de *tegula*.

SUIVRE, vfr. *seure*, *sieure*, *sivre*, *suivir*, prov. *segre*, *seguir*, it. *seguire*, de l'infinitif barbare lat. *sequere* p. *sequi*. — D. *suivant*, subst. (fém. *suivante*), puis prép. (cp. en L. *secundum* également tiré de *sequi*).

SUJET, vfr. *sougit*, L. *sub-jectus*, soumis, exposé à; de là *sujet*, subst., personne « placée sous » l'autorité d'un gouvernement » (cp. l'all. *unterthan*). Quant au subst. *sujet*, comme terme de logique et de grammaire, d'où se sont déduites différentes autres acceptions (entre autres celle de personne en général), il exprime la substance formant la base de la proposition; le mot traduit le gr. ὑποβολή ou ὑπόθεσις. Le mot *substance* répond à une idée primitive semblable. — D. *assujettir*.

SUJÉTION, L. *subjectionem*, soumission.

SULFATE, **SULFITE**, du radical *sulf*, qui est dans L. *sulphur*, soufre, en chimie *sulfure*, d'où aussi les adj. *sulfureux*, *-ique*.

SULTAN, dir. de l'arabe *soultan*, qui lui-même vient d'un radical chaldéen *sjalat*, dominer. Voy. aussi *soudan*.

SUMAC, it. *sommaco*, esp. *zumaque*, port. *sumagre*, holl. *smak*, de l'arabe *sommak*, m. s.

SUPER, t. de marine; le sens propre parait être « aspirer ». Voy. sous *soupe*.

SUPER., préfixe marquant supériorité, accroissement ou excès; du L. *super*, au-dessus, sur.

SUPERBE, adj., L. *superbus*, orgueilleux, magnifique, d'où le subst. *superbia*, fr. *superbe*.

SUPERCHERIE répond à l'it. *soperchieria*, *soverchieria*, outrage, tromperie, dérivé de l'adj. *soperchio*, = qui excède, qui dépasse la mesure (employé aussi comme subst. p. superfluité, puis p. outrage et supercherie). L'it. *soperchio* répond à un type latin non classique *superculus*, dér. du L. *super;* il marque donc excès en tout genre (cp. *outrage*, de *ultra*). — Ménage, malgré sa familiarité avec l'italien, a commis la bévue d'imaginer une contraction de *super-tricherie*. Roquefort et Bescherelle ont versé dans la même erreur.

SUPERFÉTATION, subst., du L. *superfetare*, produire en sus, par surabondance.

SUPERFICIE, mot savant, L. *superficies* (facies); ce mot fait double emploi avec *surface*. — D. *superficiel*, L. superficialis.

SUPERFLU, L. *superfluus*, traduit exactement par l'all. *überflüssig*. — D. *superfluité*.

SUPÉRIEUR, L. *superiorem* (comparatif de *superus*). — D. *supériorité*.

SUPERLATIF, L. *superlativus* (de *superlatus*, porté outre mesure, exagéré).

SUPERPOSER, = *poser* par-dessus.

SUPERSÉDER, forme savante de *surseoir*.

SUPERSTITION, L. *superstitionem*. — D. *superstitieux*, L. superstitiosus.

SUPPLANTER, L. *sup-plantare* (de *planta*, plante du pied), pr. renverser qqn. en lui donnant un croc-en-jambes

SUPPLÉER, du L. *supplere*, compléter. Ce verbe est de facture moderne et ne s'accorde pas avec celle des analogues *emplir*, *accomplir* (on trouve en vfr. *soupplir*); il vaut donc mieux partir d'un type fréquent. *suppletare*, qui répondra aussi à une autre forme ancienne *souploier*. — D. *suppléant*, *supplément* (d'où *supplémentaire*), L. supplementum.

SUPPLICE, L. *supplicium*. — D. verbe *supplicier*.

SUPPLIER, L. *supplicare* (pr. plier le genou). — D. *suppliant*. Au type latin ressortissent directement : les subst. *supplique* et *supplication* (L. supplicationem).

SUPPLIQUE, it. *supplica*, voy. *supplier*.

SUPPORTER, L. *supportare*, pris dans l'acception de sufferre (sub-ferre). — D. *support*, *supportable*.

SUPPOSER, de *poser*, d'après le L. *supponere*, dont le part. *suppositus* (mis sous la dépendance de qqn., = subditus), a donné fr. *suppost* *suppôt*, et L. *suppositionem* (trad. du grec ὑπόθεσις), fr. *supposition*.

SUPPÔT, voy. l'art. préc.

SUPPRIMER, L. *supprimere* (premere; cp. all. *unter-drücken*); du supin suppressum, le subst. suppressio, fr. *suppression*.

SUPPURER, L. *suppurare* (pus).

SUPPUTER, L. *supputare*, m. s.

SUPRÊME, L. *supremus*. — D. *suprématie*, mot moderne, façonné arbitrairement d'après les mots *primatie*, *aristocratie* et sembl.

1. **SUR**, prép., vfr. et v. it. *sor*, du L. *super* (d'où *supr*, *sur*). Les formes vfr. *sovre*, *soure*, *sore*, *seure*, it. *sopra*, *sovra*, esp., port., prov. *sobre*, accusent pour type le L. *supra*. *Sur* est moderne, dit Paris (Rom., X, 51); il a remplacé *seur* par l'effet de la proclise (cp. l'article *du* p. *deu*, *prudhomme* p. *preudhomme*). — Comme préfixe, *sur* marque position supérieure, addition et excès.

2. **SUR**, acide, du vha., ags., nord. *sûr*, flam. *suer*, *soer*, angl. *sour*, nha. *sauer*, m. s. — D. *suret*, *surelle*, oseille (pic. *suriele*, wall. *sural*, flam. *suerick*, angl. *sorrel*).

SÛR, vfr. *segur*, *sëur*, prov., cat. *segur*, esp., port. *seguro*, it. *sicuro*, du L. *securus* (litt. sans souci). — D. *sûreté* et (forme savante) *sécurité*, L. securitatem; verbe *assurer* (v. c. m.).

SURANNER, v n., gagner *plus d'un an* d'âge, vieillir. — D. *suranné*.

SURBAISSER, baisser par-dessus, déprimer.

SURCROÎT, subst. verbal de *surcroître*, accroître avec excès.

SURDITÉ, L. *surditatem* (surdus). Voy. *sourd*.

SUREAU, anc. *surel*. D'après Diez, c'est le vfr. *seü* augmenté du suffixe dimin. *arellus*; cependant le philologue allemand se demande comment il faut accorder avec cette explication la forme vfr. *seür*, et si l'on peut, dans celle-ci, voir la forme *seüreau* dépouillée de la terminaison *eau* (= *ellus*). — Voici ma manière de voir jusqu'à meilleure information. Le type est le L. *sabucus*, sureau; de là prov. *sauc*, esp. *sauco*, val. *soc*, vfr., pic. *séu*, *séhu* (wall. *saou*, lang. *sahuc*); d'un type dimin. *sabucellus* viendrait *séusel*, *seusel*, *suzeau* (Paré), et par la substitution régulière de *r* à *s*, *seurel*, *surel*, *sureau*; le type *sabucarius*, enfin, aurait déterminé, par *sëuyer*, la forme *suyer*, consignée par Nicot. Quant à la forme *séur*, je n'y vois pas plus clair que Diez. — Je citerai encore pour mémoire, et pour guider les recherches, les formes *sus* (Palsgrave), wall. de Namur *seusse*, et le dér. champ. *susain*, = sureau. — Pour Tobler (Rom., VI, 131), l'*r* est l'effet de l'épenthèse. *Sabucus*, devenu *seü*, a produit le dim. *seü-el*, puis *seürel*, d'où *surel*, *sureau*, mais ici encore le vfr. *seür* reste embarrassant.

SURELLE, **SURET**, voy. *sur* 2.

SURFACE, type *super-facies* p. *superficies* (d'où la forme savante *superficie*).

SURFAIRE un prix, c'est pr. le faire avec exagération, le porter trop haut; par conversion de régime, on a fini par dire « surfaire une marchandise » et même « surfaire l'acheteur ».

SURGE, laine non lavée, non dégraissée. Cette laine, dit G. Paris (Rom., VII, 103), se disait en latin « lana sucida », et *surge* est le même mot que *sucida*. Cette équation est savamment démontrée au moyen de la succession de formes suivante : *sucida*, *sudica*, *suria*, *surje*, *surge* (cp. vfr. *mirje*, *mirge* de *medicum*).

SURGEON, vfr. *sorjon*; c'est pr. une chose qui sort (quæ *surgit*) du pied d'un arbre. Jadis *sorjon* (« petit surjon d'eau », Montaigne) était synonyme de *sorce* *source* et désignait l'eau qui sort de terre. C'est un dérivé de *surgere*, fr *sourdre*. J'estime cette étymologie plus correcte que celle tirée du L. *surculus*, rejeton, par un primitif *surcus*.

SURGIR, L. *surgere*. Voy. aussi *sourdre*.

SURJETER, coudre en *jetant* les deux bords d'une étoffe l'un *par-dessus* l'autre. — D. subst. verbal *surjet*.

SURMONTER, monter par-dessus, franchir, cp. all. *über-steigen*. — D. *surmontable*.

SURMULET, poisson; p. *sor mulet* (mulet saur); *mulet*, dim. du L. *mullus*.

SURNAGER, formé de *nager*, d'après le précédent du L. *super-natare*.

SURNOM, nom ajouté (voy. *sobriquet*), verbe *surnommer*.

SURNUMÉRAIRE, L. *supra-numerarius* (de *supra numerum*); cp. all. *über-zählig*. — D. *surnumérariat*.

SUROS, de *sur* + *os*; it. *soprosso*.

SURPASSER, passer, aller plus haut qu'un autre.

SURPLIS, vfr. *sorpelis*, prov. *sobrepelitz*, BL. *superpelliceum*. Voy. *pelisse*.

SURPLOMBER, dépasser l'aplomb, avoir le

haut plus avancé que la base. Voy. *aplomb*. — D. subst. verbal *surplomb*.

SURPRENDRE, prendre ou saisir qqn. en venant par *au-dessus*, sans qu'il puisse s'en apercevoir, prendre à l'imprévu, fig. acquérir frauduleusement, étonner (cp. les expr. all. *über-fallen*, *über-raschen*). D'autres expliquent le *sur*, moins bien à mon avis, par « prendre qqn. *sur* le fait ». — D. *surprenant*, *surprise*.

SURSAUT, 1. attaque brusque (cp. *surprise*), 2. saut en l'air, = L. *supersaltus* subst. de *supersalire*. Cp. *soubresaut*.

SURSEOIR, L. *super-sedere*, cesser, discontinuer. — D. *surséance* et *sursis*, suspension, délai.

SURTOUT, adv., par-dessus toutes choses; subst., pièce d'habillement ou de vaisselle, mise par-dessus les autres.

SURVEILLE, jour au delà de la veille, en comptant en arrière, cp. *sur-lendemain*.

SURVEILLER, veiller sur, cp. all. *überwachen*. — D. *surveillant*, *-ance*.

SURVENIR, L. *super-venire*, arriver à l'imprévu.

SURVIVRE, L. *super-vivere*. — D. *survivant*, d'où *survivance*. Par analogie, on a tiré de *vie*, L. vita, le composé *survie*.

SUS, adverbe, prov. *sus*, esp., it. *suso*; c'est le L. *susum* (forme accessoire de *sursum* = subvorsum), vers le haut, en montant, abrégé en *sus* dans la locution *susque deque*, de haut en bas. — Composé : *de-sus** *dessus*. Notez aussi *en-sus*. — Dans quelques compositions romanes et techniques (*suscription*, *susdit*, etc.), le préfixe *sus* équivaut pour le sens au L. *supra*. — Le préfixe latin *sus* (dans *suscipere*, *sus-tinere*, etc) est une variété de *sub* par la forme intermédiaire *subs*; cp. *os* (dans *os-tendere*) p. *obs*, *ob*, et *as* (dans *asportare*) p. *abs*, *ab*; parfois, cependant, il représente *sus* = *sursum*.

SUSCEPTIBLE, L. *susceptibilis* (Boëce) = qui facile *suscipit*, le verbe *sus-cipere* (supin *susceptum*) étant pris dans le sens de « éprouver, être sensible » (cp. suscipere dolorem, invidiam). — D. *susceptibilité*.

SUSCITER, L. *sus-citare*, soulever.

SUSCRIPTION, mot fait avec l'adv. fr. *sus*, en imitation du L. *supra-scriptio*; opposé à *souscription*, L. sub-scriptionem.

SUSPECT, L. *suspectus*, part. passif de *suspicere*, soupçonner. — D. *suspecter*, L. suspectare, synonyme de *soupçonner* (l'un et l'autre se rattachent au verbe *specere*, voir).

SUSPENDRE, du L. *suspendere*, tenir suspendu, interrompre, arrêter. Au supin *suspensum* se rattachent : participe suspensus, fr. *suspens*, suspendu de ses fonctions, subst. participial suspensa*, fr. *suspense*, adv. in suspenso, fr. en *suspens*; suspensorium, *suspensoir*, *-oire*; suspensionem, *suspension*; suspensivus, *suspensif*. — Voy. aussi *soupente*.

SUSPENS, voy. l'art. préc.

SUSPICION, L. *suspicionem*, voy. *soupçon*.

SUSTENTER, L. *sustentare* (fréq. de *sustinere*).

SUTURE, L. *sutura*, couture (*suere*).

SUZERAIN; on croit ce mot formé de *susum*, fr. *sus*, comme *souverain* de *supra*. — D. *suzeraineté*.

SVELTE, de l'it. *svelto*, dégagé, agile, lequel vient du verbe *svellere* (fait du L. *ex-vellere*), arracher, étirer, dégager. — Ceux qui rapportent it. *svelto* à *svegliato*, fr. *éveillé*, commettent une grave erreur.

SYCOMORE, L. *sycomorus*, gr. συκόμορος, litt. figuier-mûrier.

SYCOPHANTE, gr. συκοφάντης, pr. dénonciateur de figues fraudées, puis en général délateur, calomniateur.

SYLLABE, L. *syllaba* (all. *silbe*), du gr. συλλαβή, ce qui est pris en une seule émission de voix; du gr. συλλαμβάνειν, prendre ensemble, L. comprehendere. — D. *syllaber*, *syllabaire*. Un autre dérivé du même verbe grec est σύλληψις, fr. *syllepse*, pr. action de lier ensemble.

SYLLABUS, terme ecclésiastique, récapitulation sommaire des erreurs doctrinales, signalées dans les allocutions, encycliques et autres documents officiels du Souverain-Pontife; du L. *syllabus*, sommaire, résumé (du même verbe συλλαμβάνειν qui a donné *syllabe*).

SYLLEPSE, voy. l'art. préc.

SYLLOGISME, L. *syllogismus*, du gr. συλλογισμός, calcul, raisonnement. — D. *syllogistique*, gr. συλλογιστικός.

SYLPHE, all. *sylphe*, papillon, génie élémentaire de l'air; tient sans doute au grec σίλφη, mite (cp. salamandre, génie du feu). — D. *sylphide*.

SYMBOLE, L. *symbolum*, du gr. σύμβολον, signe, marque, de συμ-βάλλειν, deviner, expliquer, traduit littéralement par le L. *conjicere* (d'où *conjecture*). — D. *symbolique*, gr. συμβολικός; *symboliser*, *-isme*.

SYMÉTRIE, gr. συμμετρία, juste mesure, accord, concordance, proportion. — D. *symétrique*, *-iser*.

SYMPATHIE, gr. συμπαθία, que les Latins ont traduit exactement par *com-passio*. — D. *sympathique*, *-iser*.

SYMPHONIE, gr. συμφωνία, litt. = L. *consonantia*, accord. Le vfr. en avait fait *chifonie*.

SYMPTÔME, gr. σύμπτωμα, coïncidence, accident qui accompagne une maladie (de συμπίπτειν, coïncider). — D. *symptomatique*, gr. συμπτωματικός.

SYNAGOGUE, gr. συναγωγή, réunion, assemblée.

SYNALLAGMATIQUE, adj. du gr. συνάλλαγμα, objet d'échange, contrat.

SYNCHRONE, du gr. σύγχρονος, simultané. — D. *synchronique*, *synchronisme*.

SYNCOPE, gr. συγκοπή (κόπτειν, couper), 1. raccourcissement par la suppression d'un terme, d'un élément, 2. affaiblissement subit, défaillance. — D. *syncoper*.

SYNCRÉTISME, gr. συγκρητισμός, mélange.

SYNDÉRÈSE, t. d'ascétique, remords de conscience; on a, pour origine, proposé gr. συν-τήρησις, observation, garde, mais l'adou-

cissement du τ, pourquoi? Un linguiste moderne a imaginé la composition allemande *sünde*, péché, + *reissen*, arracher; je la cite à titre de curiosité.

SYNDIC, L. *syndicus*, gr. σύνδικος, conseil dans un procès (δίκη), avocat, procureur.

SYNECDOQUE, gr. συνεκδοχή, compréhension (implication d'un sens dans un autre).

SYNÉRÈSE, gr. συναίρεσις, contraction.

SYNODE, L. *synodus*, gr. σύνοδος, compagnie de route (ὁδός), puis compagnie, assemblée en général. Le mot français devrait être du genre féminin, comme les correspondants gr., lat. et all. — D. *synodal*.

SYNONYME, gr. συν-όνυμος, = qui dénomme concurremment (avec un autre mot). — D. *synonymie*, *-ique*.

SYNOPTIQUE, grec συν-οπτικός, qui fait embrasser divers objets d'un seul coup d'œil.

SYNOVIE, t. médical, forgé par Paracelse au moyen de συν + ὠόν (œuf) ou plutôt lat. *ovum*.

SYNTAXE, grec σύνταξις (litt. = co-ordinatio), arrangement.

SYNTHÈSE, gr. σύνθεσις, litt. = L. compositio; adj. *synthétique*, gr. συνθετικός.

SYPHILIS, voy. *siphilis*. — D. *syphilitique*, *syphiliser*.

SYSTÈME, grec σύ-στημα, -ατος, réunion de plusieurs choses pour former un tout, assemblage, composé organique; par sa facture (σύν + ἵστημι), le mot correspond exactement au L. con-stitutio. — D. *systématique*, grec συστηματικός.

T

TABAC, it. *tabacco*, esp. *tabaco*, mot né en Amérique; c'était en premier lieu le nom du tube dans lequel les indigènes fumaient le tabac; la plante elle-même s'appelait *cohiba*. D'autres font dériver le mot de l'île de *Tabaco*, une des petites Antilles, d'où l'on pense que le premier tabac fut apporté en Espagne. Je ne sais qui a raison. — Les Anglais disent *tobacco*, les Allemands *tabak* (aussi *tobak*, *tubak*).— D. *tabagie*, *tabatière*, anc. *tabaquière*, it. *tabacchiera*.

TABARIN; ce fut d'abord le nom donné à un farceur, vers le commencement du XVIIe siècle, à cause du *tabard* (aussi *tabar*) ou petit manteau qu'il portait. *Tabard* se trouve dans l'it. *tabarro*, esp., port. *tabardo*, angl. *tabard*, cymr. *tabar*, grec du moy. âge ταμπάριον, mais l'étymologie en est inconnue.

TABELLION, L. *tabellionem*, notaire.

TABERNACLE, L. *tabernaculum* (taberna), tente, petit temple.

TABIS, taffetas ondé, calandré, it. *tabi*, néerl. *tabijn*; angl. *tabby*, all. *tabin*. « Tabis, *zatabis*, *tabith*, sorte d'étoffe de soie faite par ondes dont on établissait des robes et des jupes et aujourd'hui des garnitures pour les livres. Huet pense que ces mots ont été faits du royaume de Thibet, *Thébeth*, d'où venaient ces étoffes. » Ainsi s'exprimait Roquefort. La vérité est que le mot représente l'arabe *attabi*, m. s. Celui-ci, nous apprend Dozy, vient d'une rue de la ville de Bagdad, nommée d'après *Attab*, petit-fils d'Omaya, et où se fabriquait cette étoffe. L'*s* final du vocable fr. est adventice et s'est communiqué au dérivé *tabiser*.

TABLATURE, descriptions ou indications diverses dans l'enseignement de la musique, faites sous forme de tableau; au fig. = chose difficile, embarrassante; dér. d'un verbe *tabulare*, faire des planches ou tableaux (*tabula*).

TABLE, patois *taule*, prov. *taula*, esp. *tabla*, it. *tavola*, du L. *tabula*, qui signifiait : 1. planche, ais (d'où s'est déduit le sens moderne = mensa); 2. morceau plat de métal ou de pierre servant à écrire ou graver, d'où l'acception écrit, liste, registre; 3. peinture sur un panneau de bois, tableau. — D. *attabler*, *entabler*. — Sont encore issus de *table* ou *tabula* : Tableau, *tablel**, type latin *tabulellus*. De là la langue des feuilletonistes s'est permis de lancer le dim. *tableautin*. — Tablette, petite planche, pièce plate, petite *tabula* à écrire. — D. *tabletier*, faiseur de tables ou planches à jouer (échiquiers, trictracs, etc.); de là *tabletterie*. — Tablature, voy. ce mot. — Tablier, 1. échiquier, damier, de *tabula* = planche à jouer (d'où aussi le verbe *tabler*, poser, caser les dames sur l'échiquier); 2. parquet ou plancher d'un pont; 3. objet de vêtement, servant à préserver les habits quand on se trouve à *table*, soit pour travailler, soit pour manger; ou bien cette dernière acception vient-elle de *tabula*, comme signifiant chose plate et mince? Cp. en L. *tabulare palati*, employé par Végèce p. le voile du palais.

TABLOIN, terme d'artillerie, plate-forme faite de madriers pour placer une batterie de canons, dér. de *tabula*, (par un type *tabulorium*)?

TABOURET, dérivé de *tabour** *tambour*, donc pr. un petit siège à forme de tambour.

TAC, maladie contagieuse des moutons; m'est avis que ce mot est analogue à l'expression *clou*, L. *clavus* (d'où la maladie dite *claveau* ou *clavelée*); or, nous verrons dans l'art. suiv. que *tac* signifie en effet clou. — D'après Brachet, c'est le L. *tactus*, contact, au sens de contagion, de lèpre, qu'on trouve à ce mot dans la version de la Bible dite *Itala*.

TACHE, marque, souillure, it. *tacca*, coche, cran, tache, vice, taille, *taccia*, *tecca*, tache. — D'autres rejetons du même radical *tac* se rencontrent dans les idiomes romans avec diverses significations; nous citons it. *tacco*, talon (pr. pièce plate) de soulier, wallon *tac*, plaque, fer-blanc, rouchi *tacq*, pièce de terre, langued. *tacho*, clou à tête plate; it. *taccone*,

fr. *tacon*, morceau de cuir (pour raccommoder des souliers; cp. fr. *rataconer* = raccomomder, rapiécer), esp., port. *tacon*, talon de bois pour souliers, et *tachon*, galon, clou à tête dorée, fr. *tacon*, ulcère contagieux de certains oignons, *taquon*, t. d'imprimeur, pièce plate mise sur le grand tympan ou sous les caractères trop bas; les ouvriers champenois appellent *tache* leur tablier de peau. Il est probable que toutes ces variétés sont de la même famille et découlent d'une racine *tac*, désignant toutes sortes d'objets faisant saillie ou relief sur une surface plane, ou, pour nous servir du mot même, « faisant tache ». Tantôt l'objet en relief est plat lui-même, tantôt pointu. Cette racine se retrouve tant dans l'élément celtique que dans les idiomes germaniques : nous citerons gaél. *tac*, corn. *tach*, clou, angl. *tack*, pointe, crochet, néerl. *tak* (all. *zacke*), dim. fr. *taquet;* verbe néerl. *taeken*, ags. *taecan*, angl. *take*, empoigner, prendre. C'est du même primitif *tac* que procèdent encore nos verbes fr. *attacher*, *attaquer* (v. c. m.) et *détacher*. — Notre mot *tache*, dans son acception marque, souillure, est donc identique avec le même mot signifiant morceau, pièce plate; une transition de signification analogue se rencontre dans le mot allemand *fleck*, qui signifie à la fois pièce d'étoffe, pièce de terre (d'où *flicken*, rapiécer) et tache. — Burguy pose la question s'il ne faut pas séparer étymologiquement le mot fr. *tache* ou *taiche* des autres vocables rapportés ci-dessus, et le rattacher directement au goth. *taikns*, ags. *tâcun*, *tacn*, etc. (all. mod. *zeichen*), qui signifie marque, signe. Il est toutefois disposé à la résoudre négativement, comme l'avait déjà fait avant lui Diefenbach, et à accueillir la manière de voir de Diez, qui est celle qu'il a reproduite dans son livre et que nous avons suivie à notre tour. — Si l'on voulait disjoindre *tache*, *taiche** des autres mots cités, une autre étymologie se présenterait, réunissant toutes les conditions voulues de sens et de forme. Nous déclarerions *tache* pour le subst. verbal de *tacher*, et *tacher* pour la représentation d'un type L. *tactiare*, toucher, meurtrir, tiré du part. *tactus;* nous citerions à l'appui, pour la forme, *plichier** *plisser*, de *plic'tus*, et pour le sens, le L. *maca**, dim. *macula*, de *macare**, fouler, presser (voy. notre article *macquer*). — D. *tacher*. — On ne saurait traiter l'art. *tache* sans rappeler le vfr. *taiche*, *teche* = qualité distinctive (bonne ou mauvaise). Je le tiens pour identique avec *tache;* le sens qui les relie est l'idée « point saillant, marque distinctive ».

TÂCHE, vfr. *tasche*, *tasque*, angl. *task*, ouvrage imposé; prov. *tasca*, *tascha*, BL. *tasca*, *taxa*, impôt sur les terres, champart. Ces mots dérivent du L. *taxare* (cp. *lâcher*, de *laxare*) et signifient ce qui a été adjugé, assigné à qqn., ce qu'on l'a taxé. — D. *tâcher*, pr. prendre à tâche, chercher à réussir dans une entreprise.

TACHER, voy. *tache*. — D. fréq. *tacheter;* cps. *entacher*.

TÂCHER, voy. *tâche*.

TACHYGRAPHE, du gr. ταχυγράφος, qui écrit vite. — D. *tachygraphie*.

TACITE, mot à forme savante, L. *tacitus;* TACITURNE, L. *taciturnus*, d'où *taciturnité*, L. -itatem.

TACT, L. *tactus* (tangere), le toucher; TACTILE, L. *tactilis*, palpable; *tactuel*.

TACTIQUE, gr. ἡ τακτική, s. e. τέχνη, art de ranger, de disposer (τάττειν) des troupes. Pour le sens fig., cp. *stratagème*. — D. *tacticien*.

TAFFETAS, it. *taffetà*, esp. *tafetan*, angl. *taffety*, *taffeta*, all. *taffet*, néerl. *taf*, du persan *tâftah*, tissu.

TAIE, vfr. *toie;* d'après Ménage, suivi par Diez, du L. *theca* (θήκη), étui, gaine, enveloppe. Diez appuie cette origine du grison *teija* (*teigia*), = gaine et housse de lit, qui s'accorde avec *theca*, comme gris. *speija* avec *spica*. — Avant de connaître cette étymologie, j'avais noté celle de *tega* (tegere), pr. couverture; je ne l'abandonne pas définitivement; elle est acceptable au point de vue tant du sens (cp. L. *tegumentum*, couverture, housse, enveloppe) que de la forme, au même titre que celle de *theca*. — Le vha. *ziecha*, all. mod. *zieche*, taie, paraît être congénère avec *taie*. L'*i* germanique se retrouve dans le dim. champ. *tiquette* = taie d'oreiller, nl. *tijk*, angl. *tick*. Le mot *taie*, dans le sens médical de pellicule formée sur l'œil, s'accommode en tout cas mieux avec l'étymologie *tega*. Il pourrait être tiré du prov. *taca*, tache, si la forme *toie* qu'on lui trouve en vfr. ne postulait un radical *tec* ou *teg*.

TAILLANDIER, voy. *tailler*. — D. *taillanderie*.

1. **TAILLE**, coupe, tranchant, stature, etc., it. *taglia* ou *taglio*, esp. *taja*, prov. *talha;* subst. verbal de *tailler* (v. c. m.).

2. **TAILLE**, impôt. Ce mot, à mon avis, représente un type *tacula*, dimin. du BL. *tacus*, impositio (charte de Charles le Simple de 916), dont je ne fixerai pas l'origine (p. *tascus*, *taxus*, de *taxare ?*). Il peut, cependant, je n'en disconviens pas, facilement être ramené au mot précédent; cp. le terme *accise* (v. c. m.) et *assiette* des impôts = L. *assecta* (secare). — D. *taillable*, *taillon*.

TAILLER, d'après Diez, du L. *talea*, bouture, scion (cp. *paille*, it. *paglia*, du L. *palea*); opinion appuyée par le verbe *inter-taleare* (Nonius Marcellus), couper (un surgeon). Une origine du goth. *dailjan*, partager, pour laquelle s'est prononcée Chevallet, ne s'accorde nullement avec la lettre. — D. TAILLE, substantif verbal (v. c. m.); TAILLADE, it. *tagliata*, d'où *taillader;* TAILLANT, tranchant, outils tranchants (surtout ciseaux), d'où *taillandier;* TAILLEUR (cp. l'all. *schneider*), angl. *tailor;* TAILLIS, jeune bois mis en coupe réglée; TAILLOIR, plat pour tailler (d'où le v. flam. *talioor*, holl. *teljoor*, all. *teller*, voy. notre art. *assiette*). — Composés : *détailler*, *entailler*.

TAILLEUR, -IS, -OIR, voy. *tailler*.

TAIN, écourté de *estain** *étain* (v. c. m.); cp. *prêle*, p. *esprelle*, *pâmer* p. *espasmer*.

TAIRE, d'une forme barbare *tacĕre* (cp. *plaire* de *placere*). En vfr. on avait aussi *taisir*, forme plus correcte, puisqu'elle respecte l'*e* long de la bonne forme lat. *tacēre*.

TAISSON (champ. *tachon*), it. *tasso*, prov. *tais* et *taisó*, esp. *texon*, BL. *taxus* et *taxo*, *-onis*; du goth. *thahs**, forme (hypothétique) antérieure à *dahs*, all. mod. *dachs*. — Rönsch (Gröb. Ztschr., I, 420) rattache BL. *taxus* et all. *dachs* à l'hébreu *thachasch*, m. s. — D. *taissonière*, contracté en vfr. *taisnière*, *tesnière*, d'où *tanière* (v. c. m.); cp. *maisnage** *mesnage** *ménage*, p. *maisonage*.

TALC, it. *talco*, all., angl. *talk*, de l'arabe *talaq* (d'origine persane). — D. *talcaire*, *talcique*.

1. **TALENT**, poids d'or ou d'argent, L. *talentum* (du gr. τάλαντον, 1. balance, 2. l'objet pesé).

2. **TALENT**, autrefois = désir, envie, volonté, gré, signification propre encore à l'it. *talento*, esp. *talento*, *talante*, prov. *talen*, *talan*, wall. *dalant*. Comme le mot préc., celui-ci découle du gr. τάλαντον, balance; il marque propension, inclination. — D. *talenter**, *atalenter**, avoir à gré, désirer, *entalenter**, rendre désireux; cps. *maltalent** *mautalent*, mauvaise volonté, haine, rancune.

3. **TALENT**, aptitude à faire qqch., habileté; c'est le mot préc. avec une acception déduite. Du sens inclination à celui d'aptitude, il n'y a pas loin.— Ou bien faut-il voir dans cette signification « don naturel » une allusion au *talent* de l'Evangile, qui est le « trésor », l'ensemble des facultés que chacun a reçues de Dieu, pour qu'il les fasse valoir en les mettant en œuvre? — La forme écarte l'étymol. all. *theil*, *teil*, part, lot, que j'ai vu tenter ces derniers temps.

TALION, du L. *talio*, *-onis* (talis).

TALISMAN, it. *talismano*, esp. *talisman*; direct. du persan *tilismân*, plur. de *tilism* (arabe *tilsam*), qui à son tour reproduit le bas-grec τέλεσμα, image magique.

TALLE, branche qu'un arbre pousse à son pied, esp., it. *tallo*, du L. *thallus* (θαλλός), m. s. — D. *taller*.

TALMOUSE, soufflet, coup de poing; de *taler*, frapper (voy. *taloche*) et *mouse*, dans les patois = museau, visage (cp. le terme *casse-museau*). — Je ne me charge pas d'expliquer ce mot comme signifiant une espèce de pâtisserie. Par l'élément *tal*, il tient sans doute à l'anc. *talemelier*, boulanger, pâtissier, que Littré explique par *taler*, battre + *mêler*.

TALMUD, de l'hébreu *talmoud*, doctrine, enseignement.

1. **TALOCHE**, coup de main sur la tête; dérivé d'un verbe *taler*, frapper, meurtrir, qui se trouve dans plusieurs patois, et dont je ne connais pas l'origine. Cp. *talmouse*.

2. **TALOCHE**, anc. = bouclier. Ce mot est p. *taveloche* (type *tabulaceus*), comme on explique très plausiblement le vfr. *talevas*, m. s., par une transposition de *tavelas*, donc comme le corresp. de l'it. *tavolaccio*, type de L. *tabulaceus*. On nomme encore *taloche* une planche mince et carrée pour étendre le plâtre.

TALON, it. *tallone* (le double *l* est irrégulier), esp., port. *talon*; dér. du L. *talus*, cheville du pied, talon. — D. *talonner*, marcher sur les talons de qqn.; *talonnière*.

TALUS, pente, du L. *talus*, talon, parce que le talon du pied va en pente par diminution d'épaisseur. — On écrivait jadis aussi *talut*, de là le verbe dér. *taluter*.

TAMARIN, it., esp. *tamarindo*, de l'arabe *thamar hindi* = datte indienne. — D. *tamarinier*.

TAMARIS, aussi *tamarisc*, it. *tamerice*, du L. *tamarix*, m. s.

TAMBOUR, it. *tamburo*, esp., port. *tambor*, *atambor*, vfr. *tabor*, *tabour*, prov. *tabor*. On dérive généralement ce mot du persan *tambûr*, arabe *tonbur* = cithara. — D. *tabourer**, *tabouler**, it. *tamburare*, frapper comme sur un tambour; *tambourin*, d'où *tambouriner*; *tabouret* (v. c. m.).

TAMIS, prov. *tamis*, it. *tamigio*, vénitien *tamiso*, esp. *tamiz*. Diefenbach y voyait un dérivé du celt. *tamma*, mettre en pièces. Dans ce cas la terminaison *is* (= it. *igio*) devrait répondre à un suffixe latin *itium*, mais, observe Diez, non seulement le BL. dit *tamisium*, mais encore un type *tamitium* aurait nécessairement fait en prov. *tamizi* ou *tamitz* et non pas *tamis*. Le philologue allemand rapporte donc de préférence *tamis* au néerl. *teems*, *tems*, m. s. Mais d'où vient *tems*? Diez ne s'en occupe plus qu'en citant le vha. *zemisa*, son. Reste à savoir si *tems* n'est pas un emprunt au BL. *tamisum* ou *tamisium*. La porte aux conjectures est donc encore ouverte. — L'angl. a *taminy*, *tammy*, blutoir, mais ces formes représentent le fr. *estamine** *étamine* et sont étymologiquement distinctes de *tamis*. — D. *tamiser*.

TAMPON ou *tapon*, angl. *tampion*, BL. *tappo*, esp. *tapon*, dér. de *tape*, m. s. (terme de brasserie). *Tape* est l'ags. *taeppe*, angl. *tap*, all. *zapf* (d'où it. *zaffo*), m. s. — D. *tamponner*.

TAN, écorce de chêne moulue. D'après Frisch, de l'all. *tanne*, sapin, le tan s'étant fait (et se faisant encore) avec de l'écorce de sapin; d'après Diefenbach et autres, du breton *tann*, chêne, mais Diez objecte que ce mot est étranger aux langues celtiques et même au breton, à l'exception du dialecte de Léon. En ce dernier point, il se trompe; Chevallet cite plusieurs composés celtiques de *tann*. — D'où que vienne ce subst., le verbe *tanare* remonte très haut dans la basse latinité. — D. verbe *tanner* (rouchi *tener*, champ. *tenner*, v. flam. *tanen*, *teynen*); la signification métaphorique qui s'y rattache, tourmenter, lasser, fatiguer, se rencontre déjà chez les trouvères; cp. esp. *zurrar*, corroyer les peaux, fig. pousser à bout; *tanin*.

TANAISIE, angl. *tansy*, vfr. *tenaise*; c'est

la forme écourtée d'*athanasie* (du gr. ἀθανασία, immortalité). L'esp. dit *tanaceto* et *atanasia*.

TANCER, vfr. *tencer*, *tencher*; de là subst. vfr. *tence* ou *tençon*, insistance, dispute, querelle. D'un type lat. *tentiare*, tiré de *tentus*, part. de *tendere*, s'efforcer, lutter, disputer (voy. Baist, Gröb. Ztschr., VI, 119). L'étym. par *tentus* de *tenere* doit être écartée. — Le Vocabulaire d'Evreux présente l'adj. *tenceux* = contentiosus.

TANCHE, angl. *tench*, du L. *tinca*, m. s.

TANDIS, aussi longtemps, pendant ce temps (signification ancienne de cet adverbe), du L. *tamdiu*. L'adverbe *diu*, romanisé en *di*, et, avec l'*s* adverbial, en *dis*, se trouve aussi dans *jadis*. Chevallet et Littré expliquent *tandis* par *tantos dies*; en effet, le mot a pris, dans l'ancienne langue, parfois cette valeur par confusion, mais le prov. *tandius*, corrélatif de *quandius*, témoigne en faveur de l'étymologie *tamdiu*.

TANGENTE, du L. *tangentem*, qui touche, subst. *tangence*; TANGIBLE, L. *tangibilis* (tangere).

TANGUE, dépôt terreux qui se trouve en certaines baies et qui est un excellent engrais. Non pas de l'ang. *dung*, fumier, comme pense Roulin (ap. Littré), mais, selon Joret (Rom., IX, 303), de l'all. *tang*, angl. *tang* et *tangle*, espèce d'algue ou fucus; le fucus sert à fumer la terre comme la tangue; il n'est donc pas surprenant qu'on ait donné à la seconde le nom du premier. — D. *tanguier*, engraisser de la terre avec de la tangue.

TANGUER, balancer de poupe à proue; d'origine inconnue; d'après Roulin, de *tangue*, fange, vase (v. c. m.); ce serait pr. s'enfoncer dans la tangue par l'avant. — Joret est disposé à rapporter *tanguer* à l'island. *tangy*, « a point projecting into the sea », ou « the pointed end by which the blade is driven into the handle ». Il compare pour le sens cp. all. *stampfer*, « pilon », et *stampfen*, « tanguer ». Cela mérite confirmation. — D. *tangage*.

TANIÈRE, pr. le trou du taisson, voy. *taisson*. N'était la forme vfr. *taisnière*, qui appuie l'étymologie que nous avons suivie, le mot se déduirait plus naturellement de l'it. *tana*, caverne, tanière (se trouve aussi dans un texte latin de 1245), que l'on prend, à défaut de mieux, pour une forme tronquée de *sottana*, pr. la souterraine.

TANNE, petit bulbe durci dans les pores de la peau; de l'anc. fr. *tanne*, couleur de *tan*, la tanne (pr. marque qui reste sur une peau d'animal après qu'elle a été préparée) est ainsi dite de sa couleur (Littré).

TANNER, voy. *tan*. — D. *tannée*; *tanneur*, *tannerie*.

TANT, L. *tantum*. — D. *tantet* et *tantin**, d'où dim. *tantinet*; *tantième*.

TANTE; la forme ancienne (encore en usage dans les patois) est *ante* = angl. *aunt*, prov. *amda*, et vient du L. *amĭta*. La langue d'oïl avait en outre la forme accusative *antain* (cp. *nonain*, *putain*). La prosthèse du *t* est purement euphonique; à l'époque où l'on ne disait plus *m'ante* (cp. *m'amie*), reculant devant la forme *mon ante* (à Valanciennes on dit cependant *m'n ante*, et Jean Lemaire des Belges a *ton ante*), on a dit *ma-t-ante*, comme on dit encore *a-t-on*, *voilà-t-il*. L'all. *tante* est tout à fait moderne et pris du français. Littré pense que *tante* est pour *ta ante*, et est devenu synonyme de *ante* par le même procédé populaire qui a donné le wall. *mononk*, p. oncle (mon *mononk* = mon oncle). — Canello (approuvé par Paris) voit dans *tante* un redoublement hypocoristique de *ante*; peut-être a-t-on dit d'abord *antante*. Cela est plus facilement imaginé que démontré.

TANTINET, vfr. aussi *tantelet*, voy. *tant*.

TANTÔT, p. *tant tôt*, voy. *tôt*.

TAON, prov., vfr. *tavan*, esp. *tabano*, it. *tafano*, du L. *tabanus*.

TAPABOR, mieux *tapabord* (Corneille et Richelet), esp. de bonnet de campagne, qu'on portait pour aller à la mer; de l'anc. expression *taper à bord*, aller à l'abordage (Littré, Suppl.).

TAPAGE, dér. de *taper*. — D. *tapager*, d'où *tapageur*.

1. **TAPE**, coup de la main, subst. verb. de *taper*.

2. **TAPE**, bouchon, all. *zapf*, voy. *tampon*. — D. *tapette*.

TAPER, frapper, d'une racine *tap*, répandue partout pour exprimer l'action de battre, surtout battre à plat. — D. *tapage*, *tapin*, *tapoter*. Cps. *tapecu* (tape-cul), bascule.

TAPINOIS (EN), voy. *tapir*.

TAPIOCA, mot brésilien.

TAPIR (SE), se blottir dans le but de se soustraire aux regards; de là vfr. et prov. *tapin*, caché, prov. *a tapt*, vfr. *en tapin*, d'où *tapiner*, cacher, déguiser, d'où *en tapinage*, auj. *en tapinois* = en cachette. — Pour l'étymologie de *tapir*, Frisch a pensé à *tap*, bouchon, pr qqch. de roulé, de ramassé ensemble, et Diez, à l'appui de cette manière de voir, rappelle le fr. *cacher* (v. c. m.), qui au fond dit la même chose, c.-à-d. presser, serrer. *Se tapir* serait donc se peloter, se mettre en paquet. Du Cange dérivait le mot de *talpa*, taupe; mais, sans parler du sens, qui pourrait bien s'y opposer aussi, Diez pense que l'élision de *l* serait un fait trop insolite pour oser lui donner raison. D'un autre côté, le linguiste allemand ne disconvient pas que l'adj. champ. *taupin*, secret, est en effet une forme créée par assimilation à *taupe*. — Littré doute que *tapir* ait pu produire un adj. *tapin*; ce doute est fondé, mais nous avons un fait analogue dans *lapin*, p. *clapin*, de *clapir*. Le terme *tapinois* est, paraît-il, né au XVIe siècle; je me l'explique par une assimilation au mot voisin *sournois*.

TAPIS, prov. *tapit*, it. *tappeto*, esp., port. *tapete*, *tapitz*, du L. *tapes*, *tapete* et *tapetum* (gr. τάπης), étoffe de laine à longs poils qui servait de tapisserie pour les murs d'un appartement, de tapis pour les planchers, etc. — Cornu (Rom., VII, 351) remarque avec raison

qu'à cause de son *s* final, fr. *tapis* ne peut venir ni de *tapētem*, ni de *tapētum*, mais qu'il représente le dim. gr. *ταπήτιον*, latinisé en *tapētium*. — D. *tapisser*, it. *tappezzare; tapissier, tapisserie*, dont l'angl. a fait *tapestry*.

TAPON, voy. *tampon*.

TAPOTER, fréquentatif de *taper*.

TAQUE, t. d'imprimerie, plaque de fonte ou de bois, voy. sous *tache*. — D. verbe *taquer*, en imprimerie, presser la *taque* sur une forme.

TAQUER, voy. *taque*. — D. *taquoir*.

TAQUET, piquet, crochet, de *tac*, clou ; voy. sous *tache*.

TAQUIN, vilain, chiche, chicaneur, etc., it. *taccagno*, esp. *tecaño;* de là les verbes it. *taccagnare*, fr. *taquiner*, avoir l'humeur taquine, quereller, contrarier pour des riens. La source de ce mot est germanique ; c'est, suppose-t-on, quelque forme bas-allemande (*taag, tach*, holl. *taig, taeg*), répondant au haut-allemand *zähe*, tenace, avare. Cp. le dérivé néerl. *taeyaerd*, homo tenax, avarus (Kil.); les Latins employaient de même *tenax* dans le sens d'avare. — Cependant, nous préférons citer ici le verbe *tagghen*, renseigné par Kiliaen et traduit par disceptare, vitilitigare, altercari ; ce verbe répond mieux au radical du mot fr. ; à notre avis, *tagghen* est la forme néerl. correspondant au haut-all. *zanken*, disputer. — Littré rattache *taquin* à *tac*, clou = « ce qui attache » ; la liaison des sens me semble forcée.

TAQUINER, voy. l'art. préc. — D. *taquinerie*.

TARABUSTER, prob. une forme extensive du vfr. *tabuster* et *tabuter*, faire du tapage (prov. *tabustar, tabussar*, it. *tambussare;* subst. prov. *tabust* et *talabust*, it. *trabusto*, bruit, vacarme); mots d'origine inconnue.

TARAUD, voy. *tarière*. — D. *tarauder*.

TARD, du L. *tardus*, m. s.; de là adj. *tardif*, prov. *tardiu*, esp., port. *tardio*, it. *tardivo;* verbe TARDER, L. *tardare;* cps. *retarder, attarder*. — Le vfr. *targier*, wall. *targî, taurgî*, pic., norm. *targer* représente le type L. *tardicare*.

TARE, déchet, diminution sur le poids d'une marchandise, prov., it., esp. *tara;* de l'arabe *tarah*, écarté, *tarh*, chose laissée en arrière, rebut. — D. *tarer*, causer de la tare, endommager, gâter ; de là le part.-adj. *taré*, avarié, gâté, mal noté.

TARENTELLE, danse nommée d'après la ville de *Tarente*.

TARENTULE, it. *tarantola;* cet insecte tire son nom de la ville de *Tarente*, où il est assez commun.

TARER, voy. *tare*.

TARET, voy. *tarière*. Congénère avec L. *teredo*, gr. *τερηδών*, teigne.

TARGE, it. *targa*, esp., prov. *tarja;* du vha. *zarga*, défense, abri, ags. *targe*, nord. *targa*, bouclier. L'all. mod. *tartsche* est réemprunté du roman. — D. dim. *target, targette;* verbe *se targuer*, pr. se couvrir de qqch. comme d'un bouclier, fig. se prévaloir avec défi ou ostentation. En vfr. *targier* signifiait protéger.

TARGUER (SE), voy. l'art. préc.

TARIÈRE (dans les dialectes *terère, terière*), prov. *taraire*, esp. *taladro* p. *taradro*, du L. *taratrum* (Isid., 19, 19) = gr. *τέρετρον* (*τείρειν*); les gloses de Cassel portent *taradrus*. *Taratrum* autorise à supposer l'existence d'un ancien verbe latin *tarare*, dont relèvent directement les subst. *taraud*, instrument pour faire des écrous, *taranche*, grosse cheville, et *taret*, mollusque qui troue le bois des digues et des vaisseaux. Du même radical vient le L. *tarmes*, ver qui ronge le bois, d'où it. *tarma*, esp. *tarma*, it. *tarlo*, ver rongeur. — Les langues celtiques ont un mot correspondant à *taratrum*, savoir cymr. *taradr*, bret. *tarar, tarar, tarer, terer* = foret. Les formes dialectales *terère, terière* découlent peut-être directement du L. *terebra* (cp. *paupière* de *palpebra*), dont le dimin. L. *terebellum* a donné le prov. *taravel*, tarière, trépan.

TARIF, it. *tariffa*, esp. *tarifa*, de l'arabe *tarif*, annonce, publication. — D. *tarifer;* néol. *tarification*.

TARIN, chardonneret ; dans les dial. *tairin, tirin, térin;* selon une conjecture de Diez, du pic. *tère*, tendre (L. *tener*); l'équivalent all. *zeisig* vient de même, dit-on, du mha. *zeiz*, tendre.

TARIR, du vha. *tharrjan, darrjan*, dessécher.

TARLATANE, prob. d'origine indienne. Ou le mot aurait-il quelque rapport avec l'it. *tarlata*, piqué des vers (dér. de *tarlo*)? Le Milanais dit *tarlantanna* p. tiretaine.

1. **TAROT**, basson. Cet instrument de musique tire peut-être son nom des trous dont il est pourvu et appartient ainsi à la famille du subst. *tarière*.

2. **TAROTS**, jeu de cartes, de l'it. *tarocco* (all. *tarok*), dont j'ignore l'origine. Notez que *tarot* signifie aussi un dé dont chaque côté porte son nombre de trous noirs. Dans cette signification, le mot se confond étymologiquement avec le préc. Il se peut que le nom du dé se soit transporté aux cartes, à cause du dessin de leur revers. — D. *taroté*.

TAROUPE, d'origine inconnue. — Dans le Mans, = chanvre grossier.

TARSE, gr. *τάρσος*, m. s., pr. claie (voy. Larousse). — D. *tarsé, tarsien, tarsier*.

TARTAN, étoffe de laine à carreaux ; de l'angl. *tartan*, que les étymologistes anglais croient être roman et identique avec l'esp. *tiratana* (fr. *tiretaine*), espèce de soie mince.

TARTANE, it., esp., port. *tartana*, espèce de petit bâtiment de la Méditerranée ; du BL. *tarida, tareta* et *tarta*, qui vient de l'arabe (égyptien) *taridah*, nom d'un vaisseau affecté spécialement au transport des chevaux.

TARTE, p. *torte*, it. *torta*, du L. *torta* (torquere), chose faite en spirale, BL. *torta panis* (Vulgate), miche de pain. Le même L. *torta* (all. *torte*) a donné également le mot *tourte*. — La supposition d'après laquelle la forme

tarte, BL. *tarta*, est simplement une modification de *torte* ou *torta*, ne me semble pas être à l'abri de toute objection. Il doit, en tout cas, y avoir eu, pour opérer ce changement de *o* en *a* (que l'on rencontre du reste encore dans prov. *tartuga* p. *tortuga*, fr. *tortue*), l'influence de quelque autre mot de facture et de signification similaires. L'it. a p. *tarte* aussi la forme *tartara*, et le BL. la forme *tartra*. La *tarte*, c'est un point à noter, implique plutôt l'idée d'un gâteau plat que d'une pâtisserie montante, à forme contordue. Vossius pensait au L. *tracta*, pièce de pâtisserie allongée; sa conjecture n'est pas à dédaigner; *tracta*, *tarcta*, *tarta* est une filiation régulière et admissible. — D. *tartelette*, *tartine*.

TARTRE, prov. *tartari*, it., esp., port. *tartaro*, BL. *tartarum;* la pierre de vin a été ainsi nommée, d'après Paracelse, « parce qu'elle brûle le malade, comme l'enfer (Τάρταρος) ». — D. *tartarique*, *tartrique*.

TARTUFE; la valeur actuelle de ce mot se rattache au héros de la célèbre comédie de Molière. Quant à la question, fort débattue, des sources d'où Molière a tiré le nom de son personnage, nous n'avons pas à la traiter ici. Cependant, nous signalons à nos lecteurs deux notices qui peuvent les initier aux éléments de cette controverse : l'une, celle de M. Desbarreaux-Bernard, a été insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*, publié par Techener, année 1859, p. 24; l'autre est de M. Génin et figure dans ses *Récréations philologiques*, t. I, p. 293 et suiv. Nous extrayons de la dernière ces quelques lignes, qui en forment pour ainsi dire la substance : « Molière n'a pas inventé le mot *Tartufe*, il l'a pris tout fait dans la langue italienne vulgaire, où il s'employait déjà comme épithète, non pas, il est vrai, dans l'acception d'hypocrite que le chef-d'œuvre de Molière lui a imprimée irrévocablement, mais avec un sens métaphorique voisin de celui-là. » Nous retrouverons le vocable en question en traitant du mot *truffe*. — D. *tartuferie*.

1. **TAS**, amas, prov. *tatz*, de l'ags., angl. *tass*, néerl. *tas*, amas de blé; cp. gaél. *dais*, cymr. *dâs*. — D. *tasser*, *entasser*, *détasser*.

2. **TAS**, enclume portative; il se pourrait que *tas* fût le L. *taxus*, primitif inusité de *taxillus* (petit bloc, petit cube), qui a donné *tasseau*, sinon le subst. verbal de vfr. *tasser*, battre à plat, que je présuppose avoir existé d'après l'anc. subst. *tas*, coup plat (voy. ma note Baudouin de Condé, p. 406)

TASSE, prov. *tassa*, esp. *taza*, port. *taça*, it. *tazza;* de l'arabe *tassah*, bassin, coupe (du verbe *tassa*, tremper).

TASSEAU, *tassel**, it. *tasselo*, du L. *taxillus* (voy. *tas* 2).

TASSETTE, dim. du BL. *tascia*, *tassia*, formes variantes de *tasca*, pera, sacculus (= all. *tasche?*).

TÂTER, *taster**, BL. et it. *tastare*, prov. *tastar*, all. *tasten*, angl. *taste*. Ce verbe roman représente le fréquentatif du L. *taxare* (Aulugelle : taxare pressius crebriusque est quam tangere). *Tastare* est donc une forme contractée de *taxitare*. Au fig., *tâter*, toucher, est devenu synonyme d'éprouver, essayer. — D. *à tâtons* (cp. *à reculons*); *tâtonner* (mot très ancien dans la langue); *tatillonner*, d'où *tatillon* (popul. *tatouillon*).

TATOU, it. *tatusa*, esp. *tato;* mot brésilien.

TATOUER, angl. *tattoo*, all. *tättowiren;* mot d'origine polynésienne; dans l'île d'Otahiti, *tataü* signifie marque, signe, écriture.

TAUDE, banne de toile étendue par-dessus des marchandises; du nord. *tjald*, tente (= angl. *tilt*), ou, ce qui paraît plus naturel, directement du v. flam. *telde* (l'all. *zelt*). De là vfr. *taudir*, couvrir, abriter, et *taudis*, hutte, refuge, plus tard logement misérable.

TAUDIS, voy. *taude*. — D. dim. *taudion*.

TAUPE, L. *talpa*. — D. *taupier*, *taupière*, *taupinée*, *taupinière*.

TAUR* ou *tor** (fém. *taure*), L. *taurus*. — D. *taurel** *taureau*, d'où *taurillon*.

TAUREAU, voy. l'art. préc.

TAUTOLOGIE, gr. ταυτολογία, subst. de ταυτολόγος = « qui dit la même chose ».

TAUX est considéré par Diez comme la forme nominative du vfr. *tail*, masc. de *taille* (cp. it *taglio*, impôt), et l'anc. verbe *tausser* comme le dérivé de *taux*. Cela me semble peu probable; l'emploi de la finale nominative *s* pour la dérivation est insolite; je ne connais que le verbe *foncer* (de *fond*, nomin. *fons*), qui présente ce phénomène, mais ce mot ne remonte qu'au xve siècle. — *Taux*, loin d'avoir produit le verbe vfr. *tausser*, en est le dérivé, et quant à *tausser*, il représente L. *taxare*. — Dès 1861, javais écrit : « *Taux* est le subst. verbal masc. de *taxare;* la forme fém. du même mot est *taxe*, it. *tassa* ». En 1869, Littré a imprimé : « *Taux* est le masc. de *taxe* ». En 1872, où parut ma deuxième édition, je m'exprime ainsi : « *Taux* est le subst. verbal de *tausser* ». J'ai donc été surpris de lire, en 1882, dans un article consacré à notre mot par M. Fœrster, dans Gröb. Ztschr., VI, 110, que Scheler s'est placé « sur les épaules de Littré » en considérant *taux* comme un masc. de *taxe*. — Quant à la forme *tausser* = taxer, elle a sa raison, selon Fœrster (voy. aussi Ztschr., II, 166, note), dans la règle de phonétique, d'après laquelle lat. *ac* devant consonne devient *au ;* donc *tacsare* = fr. *tausser*. — En justifiant la forme *tausser* relativement à *taxer*, je me suis prévalu dans ma dernière éd. des mots *épaule*, *fantôme*, *orteil* (j'ai lâché les deux derniers dans mon Appendice à la quatrième éd. de Diez), et en cela, le successeur de Diez a raison de me blâmer. J'aurais mieux fait, pour le changement de *ac* (devant cons.) en *au*, d'alléguer **austour* *autour* (lat. **acceptorem*) ou **saume*, *somme* (lat. *sagma*) ou d'autres encore, si toutefois le changement en question doit, pour le français, être porté dans les principes phonologiques rigoureux. — Il est utile de rappeler ici que lat. *taxare* s'est francisé, 1° par **tausser*, d'où *taux;* 2° par *tâcher* (par le

type *tascare*); 3° par *taxer* (forme savante), d'où *taxe*.

TAVELER, moucheter, tacheter, du vfr. *tavele* = L. *tabella*, échiquier. — D. *tavelure*.

TAVERNE, L. *taberna*. — D. *tavernier*, BL. *tabernarius* (voy. Quicherat, Addenda).

TAXER, L. *taxare*, 1. blâmer, censurer, 2. estimer, évaluer. — D. *taxe*, *taxateur*, *-ation*. — Voy. aussi *taux*.

TE, TOI, du L. *te*. — *Toi* est la forme tonique régulièrement issue du lat. *te*; *te*, par contre, est la forme atone et proclitique ; il en est de même de *me* et *se* relativement à *moi* et *soi*, et de *que* interrogatif (L. *quid*) relativement à *quoi*.

TECHNIQUE, gr. τεχνικός, de τέχνη, art, d'où aussi le cps. gr. τεχνολογία, fr. *technologie*, science qui traite des arts et métiers.

TE DEUM, cantique d'actions de grâces, nommé ainsi d'après les paroles initiales : « Te Deum laudamus », nous te louons, Dieu.

TÉGUMENT, L. *tegumentum*, couverture.

TEIGNE (autr. aussi *tigne*), mite, vermine, it. *tigna*, prov. *teina*, du L. *tinea*. Le nom de l'insecte s'est transporté à une sorte de gale qui vient à la tête, signification secondaire déjà propre au L. *tinea*, dans Fortunat. — D. *teigneux*, L. tineosus. Les mots *teignasse* ou *tignasse*, mauvaise perruque, et *tignon*, coiffure du derrière de la tête, chignon, sont-ils de la même famille? Nous n'oserions l'affirmer, bien que Bescherelle ajoute à sa définition de *teignasse* : coiffe enduite d'un onguent contre les *teignes* (voy. aussi *tignasse*).

TEILLE, TEILLER, voy. *tille* 1.

TEINDRE, it. *tignere*, esp. *tenir*, du L. *tingere*. — D. subst. part. : 1. masc. *teint*, 2. fém. *teinte*; *teinture*, L. tinctura.

TEINTE, voy. l'art. préc. — D. *teinter*, *teinté*.

TEINTURE, voy. *teindre*. — D. *teinturier*, d'où *teinturerie*; on disait jadis aussi *teindeur* et *teinteur*.

TEL, L. *talis*.

TÉLÉGRAMME, se rapporte à *télégraphe*, comme gr. γράμμα, écrit, à γράφος, qui écrit.

TÉLÉGRAPHE, mot moderne fait sur un type imaginaire τηλέ-γραφος, pr. qui écrit à distance. — D. *télégraphie*, d'où *télégraphier*, *-ique*, *-iste*.

TÉLÉPHONE, d'un type gr. τηλέ-φωνος = qui parle loin.

TÉLESCOPE, grec τηλέ-σκοπος, litt. qui voit loin.

TÉMÉRAIRE, L. *temerarius*; TÉMÉRITÉ, L. *temeritatem*.

TÉMOIN, vfr. *tesmoing*, du L. *testimonium*, témoignage, preuve; en BL., le mot a pris le sens concret de *testis* (cp. le mot *record*). — D. *tesmoignier** *témoigner*, d'où subst. *témoignage*.

TEMPE, anc. *temple*, prov. *templa*, it. *tempia*, du plur. neutre L. *tempora*, les tempes (*r* changé régul. en *l*).

TEMPÉRER, vfr. *temprer*, du L. *temperare*, mélanger convenablement, modérer. — D. *tempérant*, L. temperans; *tempérance*, L. temperantia; *tempérament*, L. temperamentum, = combinaison proportionnelle de qualités diverses, juste mesure; *température*, L. temperatura, pr. juste proportion, constitution régulière, puis, par extension, état accidentel, spéc. état sensible de l'air. — La transposition de la liquide dans le verbe roman *temprare* (p. temperare) a produit la forme *tremper*, prov. *trempar*, cp. en latin les loc. *temperare æs*, *vinum*, tremper le cuivre, le vin.

TEMPESTIF*, L. *tempestivus* (tempus), qui vient en son temps; *intempestif*, L. intempestivus.

TEMPÊTE, L. *tempesta*, p. *tempestas*. — D. *tempêter*, *tempêtueux*, L. tempestuosus.

TEMPLE, L. *templum*. — D. *templier*.

TEMPORAIRE, L. *temporarius*.

TEMPORAL, relatif aux tempes, L. *temporalis* (du L. *tempora*, tempes).

TEMPOREL, relatif au temps, L. *temporalis* (de L. *tempus*, *-oris*, temps).

TEMPORISER, it. *temporeggiare*, dérivé roman de *tempus*, *-oris*, pr. gagner du temps, hésiter.

TEMPS, vfr. *tans*, *tens* (formes survivant dans le terme de grammaire anglaise *tense*), du L. *tempus* (it. *tempo*). L'*s* final est un reste de l'ancien nominatif latin, comme dans *corps*, *fils* et autres.

TENACE, L. *tenacem* (tenere); TÉNACITÉ, L. *tenacitatem*.

TENAILLE, prov. *tenalha*, it. *tanaglia*, du L. *tenaculum* (ou plutôt d'un fém. *tenacula*), instrument pour tenir. — D. *tenailler*, *tenaillon*.

TENANCIER, de *tenance**, dér. de *tenant*, voy. *tenir*.

TENDER, mot anglais, de *to tend* (p. *attend*), être de service.

TENDON, voy. l'art. suiv.

1. **TENDRE**, verbe, L. *tendere*, 1. tendre, déployer, tirer, 2. se diriger vers (l'all. *ziehen* réunit également ces deux acceptions). — D. part. prés. et adj. *tendant*, d'où *tendance*, *tendeur*, *-erie*, *tendon*, extrémité du muscle, it. *tendine*, fait d'après un type L. *tendo*, gén. *tendonis* ou *tendinis* (cp. en all. *sehnen*, tendre vers, et *sehne*, tendon). — Du participe *tentus*, tendu, vient le BL. *tenta*, fr. *tente*, cp. L. *tentorium*. Les formes it., port., prov. *tenda*, esp. *tienda*, = tente, représentent des subst. verb. radicaux de *tendre* (cp. esp. *prenda*, gage, prise, de *prender*, prendre). Autre dérivé du part. *tentus* : subst. *tenture*. Voy. aussi *tancer*. — Au participe L. *tensus* ressortissent le BL. *tensa*, *tesa*, pr. étendue, largeur des bras étendus, d'où it. *tesa*, vfr. *teise*, nfr. *toise* (cp. *mois* de *mensis*, *pois** (auj. *poids*) de *pensum*).

2. **TENDRE**, adj., L. *tener*, *teneri*. — D. *tendresse* et *tendreté* (L. teneritatem); *tendrelet*, *tendron*; verbe factitif *attendrir*.

TENANT, voy. *tenir*. — D. *tenance**, fief, possession, d'où *tenancier*.

TÉNÈBRES, L. *tenebrœ*. — D. *ténébreux*, L. tenebrosus.

TÈNEMENT, dér. de *tenir*. BL. *tenementum* (id quod quis ab aliquo tenet).

TÉNESME, L. *tenesmus*, gr. τεινεσμός (τείνω), pr. tension.

TENEUR, subst. féminin, continuité, suite, enchaînement de paroles, du L. *tenorem* (masc.), m. s. Comme terme de plain-chant, L. *tenor* a pris le sens de « action de *tenir* la note dominante », puis celui de taille dans son acception musicale, de là it. *tenore*, fr. *ténor*, taille, spécialement haute-taille.

TÉNIA, L. *tœnia* (ταινία), pr. bandelette.

TENIR, L. *tenere*. — D. *tenable;* masc. *teneur*, qui tient; *tenant*, 1. qui tient contre ou pour, 2. qui tient une terre d'un autre, vassal, 3. = attenant, 4. continuité; *tènement*, *tenure; tenue*, action de tenir ou de se tenir, puis spéc. manière dont les troupes sont vêtues ou entretenues, uniforme; *tenailles* (v. c. m.); en chirurgie *tenettes* (cp. *pincettes*), *tenon* (v. c. m.).

TENON est généralement considéré comme un dér. de *tenir;* les divers applications du mot, cependant, me font plutôt y soupçonner un dér. du néerl. *tinne*, angl. *tine*, extrémité pointue, dent.

TÉNOR, voy. *teneur*. — D. *ténorisant*.

TENSION, L. *tensionem* (tendere). Le même primitif a donné aussi *tenson** *tençon*, prov. *tenso*, it. *tenzone*, querelle, puis dispute entre poètes, sorte de poésie. Voy. aussi l'art. *tancer*.

TENSON, voy. *tension*.

TENTE, voy. *tendre* 1. — Au sens chirurgical de sonde, le mot est le subst. verbal de *tenter*, tâter.

TENTER, L. *tentare* (fréq. de *tendere*). — D. *tentation*, *-ateur*. L. tentationem, -atorem; *tentatif*, L. tentativus, d'où subst. *tentative; tentacule*, L. mod. tentaculum; *tente*, sonde.

TENTURE, voy. *tendre*, 1.

TÉNU, vfr. *tenve*, du L. *tenuis*. — D. *ténuité*, L. *tenuitatem*.

TÉORBE, esp. de luth, de l'it *tiorba*.

TERCER ou **TERSER**, **TIERCER**, du L. *tertiare*, m. s. (de *tertius*, troisième).

TERCET, de l'it *terzetto* (de *terzo*, troisième); cp. *terzina*.

TÉRÉBINTHE, L. *terebinthus*, gr. τερέβινθος. — D. *térébenthine*.

TÉRÉBRANT, **-ATION**, du L. *terebrare*, perforer.

TERGIVERSER, L. *tergiversari*, pr. tourner le dos. — D. *tergiversation*, *-ateur*.

TERME, L. *terminus* (cp. *lame* de *lamina*), borne, limite, fin; au moyen âge = ratio, modus, d'où l'acception moderne « le mot, en tant qu'il *détermine*, ou pris dans un sens déterminé ». — D. *atermoyer*. Mot savant : *terminologie*, explication des termes.

TERMINAL, L. *terminalis* (terminus).

TERMINER, L. *terminare* (terminus). — D. *terminaison*, *-able*.

TERNAIRE, L. *ternarius* (terni).

1. **TERNE**, adj., sans éclat, d'où le verbe *ternir*, angl. *tarnish;* selon Diez, du vha. *tarni*, voilé, verbe *tarnjan*, voiler, obscurcir. L'étymologie L. *terrenire* (de *terrenus*), enduire de terre, mise en avant par Ménage, est dénuée de fondement. — Si l'étym. de Diez ne satisfaisait pas, j'en tiens une autre en réserve, savoir lat. *teter*, sombre, obscur, d'où *tetrinus* (je trouve dans les vieux gloss. *tetricus*), d'où fr. *terne;* cp. *vernir* de *vitrinire* (par l'adj. *vitrinus* de *vitrum*). — Bugge (Rom., IV, 366) favorise mon étymon **tetrinus* et allègue, pour le sens, it. *tetro*, ténébreux, esp. *tetro*, noir, sombre.

2. **TERNE**, réunion de trois nombres, L. *ternus*.

TERNIR, voy. *terne*. — D. *ternissure*.

TERRAIN, voy. *terrein*.

TERRASSE, BL. *terracea*, levée de terre, — D. *terrassier;* verbe *terrasser*.

1. **TERRASSER**, faire des levées de terre, de *terrasse*. — D. *terrassement*.

2. **TERRASSER**, jeter par terre, abattre, de *terre* au moyen de la terminaison péjorative *asser* (cp. *fricasser*, *rêvasser*).

TERRE, L. *terra*. — D. *terrage*, redevance sur les fruits de la terre; *terrasse* (v. c. m.); *terreau*, *terrein* (v. c. m.); *terrestre*, L. terrestris; *terreux*, L terrosus; *terrien*, qui possède des terres, aussi = terrestre; *terrier* (v. c. m.); *terrine*, vase de terre; *territoire*, L. territorium, d'où par syncope *terroir* (terre considérée par rapport à l'agriculture); verbes *terrer*, couvrir de terre, et *terrir*, prendre terre.

TERREAU, de *terre*. — D. *terreauder* ou *terreauter*.

TERREIN (l'orthographe *terrain* est fautive, car elle pèche contre l'étymologie), it. *terreno*, du L. *terrenus*, adj. de *terra*.

TERRE-PLEIN, de *terre*+*plain* (L. *planus*). L'origine du mot réclame l'orthogr. *terre-plain* (cp. *de plain-pied*). Cependant l'it. *terrapieno* montre qu'on s'est expliqué le mot par « bastione *ripieno di terra* » (de terre plein).

TERRER, voy *terre*. — Cps. *enterrer*, *déterrer*.

TERRESTRE, L. *terrestris* (terra).

TERREUR, L. *terrorem*, d'où les néologismes *terroriser*, *-isme*, *-iste*.

TERRIBLE, L. *terribilis* (terrere).

TERRIEN, voy. *terre*.

TERRIER, d'un type latin *terrarius* (terra). Signifie : 1. relatif aux terres (« papier terrier » ou *terrier* tout court); 2. trou dans la terre; 3. esp. de chien basset, fouissant la terre.

TERRIFIER, L. *terrificare* (Virgile).

TERRINE, voy. *terre*. — D *terrinée*.

TERRIR, voy. *terre*. — Cps. *atterrir*.

TERRITOIRE, voy. *terre*. — D. *territorial*, L. territorialis.

TERROIR, voy. *terre*.

TERSER, voy. *tercer*.

TERTIAIRE, L. *tertiarius* (tertius).

TERTRE, vfr. aussi *teltre*, prov. *tertre*,

Étienne dérivait ce mot du gr. τέρθρον, sommité d'une chose; Diez, revendiquant le mot à l'élément latin, l'explique par *terræ torus*, élévation de terre; pour la négligence de l'accent, placé sur la syllabe *to*, et l'élision de la voyelle accentuée, il rappelle le mot *trèfle* de *trifolium*. Ce qui vient à l'appui de l'étymologie de Diez, c'est le terme gr. γήλοφος, qui signifie la même chose et qui est formé de la même manière. — Je trouve dans Froissart plusieurs fois *terne* = *tertre;* ce mot peut s'expliquer soit par un type *terrinus* (*i* bref), contracté en *ternus*, ou par la mutation de *terte* en *terne*, analogue à celle de *ordière* en *ornière*. Les dial. wallons ont aussi *terne*, *tierne*, *tiene*, à Liége *tièr ?*

TES, voy. *mes*.

TESSON, débris de poterie, est p. *teston*, dér. de *test*, *têt* (v. c. m.).

TEST, voy. *têt*.

TESTACÉ, L. *testaceus* (testa).

TESTAMENT, L. *testamentum* (testari). — D. *testamentaire*.

TESTER, L. *testari*, déclarer ses dernières volontés. — D. *testateur*, L testatorem.

TESTICULE, L. *testiculus* (testis), dont le prov. a régulièrement fait *testil*. L'étymologie *testis* est ainsi expliquée par l'Elucidarius : « quar so testimoni que hom es mascle e poderos de generar ».

TESTIMONIAL, L. *testimonialis* (testimonium).

TESTON, monnaie, ainsi nommée à cause de la *teste* du roi qui y est gravée, it. *testone*.

TESTONNER, peigner les cheveux, de *teston* = tête; donc pr. arranger la tête.

TÊT, **TEST** (d'où *tesson*, v. c. m.), du L. *testum*, couvercle en terre cuite, pr. objet creux, rebombé. Le sens s'est spécialisé en celui de fragment de poterie. Anciennement *test* signifiait crâne (cp. it. *teschio*, d'un type *testulus*). — D. *testacé*, L. *testaceus*.

TÉTANOS, mot grec signifiant tension.

TÊTARD, voy. l'art. suiv.

TÊTE, *teste**, du L. *testa*, pr. vase de terre cuite, fragment de poterie, puis fig. = crâne. Le mot burlesque et populaire a fini par se substituer au mot propre *caput* (d'où fr. *chef*). Dans le principe, *testa* se rapportait à *caput*, comme auj. *caboche*, *boule* et autres expressions semblables se rapportent à *tête*. — D. *têtard*, 1. le petit de la grenouille, 2. chabot (mot qui vient de *cap* comme *têtard* de *tête*); *têtière*, *têtu*, *entêté*. — Il est intéressant de noter que la notion première du sanscrit *kapâlas*, tête (d'où gr. κεφαλή) est également celle d'écale, têt.

TETER, **TETIN**, **TETINE**, **TETON**, voy. *tette*.

TÉTRA —, élément initial de composition, annonçant que la chose exprimée par le simple est au nombre de quatre; du gr. τέτρα, p. τέτορα = τέτταρα, quatre. Ex. *tétracorde*, à 4 cordes (χορδος); *tétraèdre*, à 4 bases (ἕδρα), *tétragone*, à 4 angles (γωνία)

TETTE, it. *tetta*, *zitta*, esp., prov. *teta;* d'origine germanique : ags. *tite*, angl. *teat*, nl. *tet*, bas-all. *titte*, all mod. *zitze*. Cp. le gr. τίτθη, m. s. — D. subst. *tetin*, *tetine*, *teton*, verbe *teter*.

TEXTE, L. *textus* (texere), pr. tissu, puis fig. suite ou enchainement d'idées, et suite de mots. — D. *textuaire*, *textuel*.

TEXTILE, L. *textilis* (de *texere*, tisser).

TEXTURE, L. *textura* (texere); c'est la forme savante du mot ordinaire *tissure*.

THAUMATURGE, gr. θαυματουργός, faiseur de miracles.

THÉ, it. *tè*, esp. *té*, angl. *tea*, all. *thee*, du chinois *tschâ* (dialectes *tha*, *the*). La forme *tscha* a donné le russe *tschai*, et les formes it. *cia*, esp. *cha*. — D. *théière*.

THÉÂTRE, L. *theatrum*, du gr. θέατρον (de θεᾶσθαι), voir (cp. L. *spectaculum* de *spectare*). — D. *théâtral*. — Le circonflexe est arbitraire.

THÉISME, **THÉISTE**, mots savants faits du grec θεός, comme *déisme*, *déiste* ont été faits du L. *deus*.

THÈME, gr. θέμα, sujet posé (de θέω, τίθημι, je pose). Autre dérivé de θέω : subst. θέσις, action de poser, d'où L. *thesis*, fr. *thèse*.

THÉOCRATIE, gr. θεοκρατία, pr. gouvernement de Dieu (par l'organe de ses ministres).

THÉODICÉE, mot scientifique créé par Leibnitz, et formé de θεός, Dieu, et δίκαιος, juste, la théodicée traitant de la justice de Dieu.

THÉOGONIE, gr. θεογονία, génération des dieux.

THÉOLOGIE, gr. θεολογία, science de Dieu.

THÉORÈME, voy. *théorie*.

THÉORIE, gr. θεωρία (de θεωρεῖν, voir, examiner), spéculation, science; de là *théorique*, θεωρικός, et *théorétique*, θεωρητικός. — *Théorème*, gr. θεώρημα, objet de l'examen, proposition établie par la science.

THÉRAPEUTIQUE, gr. θεραπευτική, s. e. τέχνη, branche de la science médicale qui a pour objet le traitement des maladies; de θεραπεύειν, servir, soigner, guérir.

THÉRIAQUE, vfr. *triacle*, L. *theriaca*, du grec θηριακά, s. e φάρμακα, remèdes contre les morsures d'animaux (θηρίον, animal). Voy. aussi *triacleur*.

THERMES, L. *thermæ*, s. e. aquæ, gr. θερμά, s. e. ὕδατα, eaux chaudes, bain chaud. — D. *thermal*.

THERMOMÈTRE, litt. mesureur (μέτρος) de la chaleur (θερμός).

THÉSAURISER, BL. *thesaurizare*, d'après le gr. θησαυρίζειν, m. s. (de θησαυρός, L. *thesaurus*, fr. *trésor*).

THÈSE, voy. *thème*.

THON, it. *tonno*, all. *thunfisch*, angl. *tunny*, du L. *thunnus*, gr. θύννος.

THORAX, gr. θώραξ, tronc, buste, puis poitrine, estomac. — D. *thorachique* (mieux *thoracique*).

THURIFÉRAIRE, L. *thuriferarius**, pr. porteur d'encens (*thus*, *thuris*).

THUYA, L. *thya* ou *thyia*, gr. θυΐα.

THYM, L. *thymum*, gr. θύμον.

THYRSE, L. *thyrsus* (θύρσος).

TIARE, L. *tiara*, gr. τιάρα.

TIBIA, mot latin, régulièrement francisé sous la forme *tige*. — D. *tibial*, L. tibialis.

TIC, it. *ticchio*, mouvement convulsif. On tient généralement ce mot pour une onomatopée, comme *tic-tac*, mais il me fait l'effet d'appartenir à la même famille que all. *zucken*, bas-saxon *tucken*, angl. *tug*, ainsi que l'all. *zecken* (provincialisme), qui sont des formes renforcées de *ziehen* (*ziegen*), ags. *teogan*, tirer, tirailler. Cp. *spasme* de σπᾶ-ειν, tirer. — Diez incline à voir dans it. *ticchio*, tic, caprice, bizarrerie, le vha. *ziki*, chevreau, en rapprochant *capriccio*, caprice, qui vient de *capra*, chèvre. — D. *tiquer*.

TIÈDE, du L. *tepidus* (par *tep'dus*). — Le prov. *tebe*, vfr. *tève* (esp. *tibio*), sont produits par le rejet du suffixe *idus*, comme *pâle*, *rance* (v. c. m.). — Les dialectes wallons ont *têne*, *tiène*. — D. *tiédeur*, *tiédir*, *attiédir*.

TIEN, voy *mien*.

TIERCELET, voy. *tiers*. — Le nom de cet animal, comme c'est le cas pour plusieurs autres noms d'armes, a donné l'it. *terzeruolo*, pistolet de poche, all. *terzerol*.

TIERCER, voy. *tiers*.

TIERS, fém. *tierce*, L. *tertius*. — D. subst. *tierce* (terme de musique); *tiercer* (en termes d'agriculture aussi *tercer*, *terser*), L. tertiare; *tiercelet*, dimin. de l'it. *terzuolo*, esp. *torzuelo*, port. *tresô*, prov. *tersol*, vfr. *terciol*, angl. *tiercel*, *tarsel* et *tassel*, qui viennent du BL. *tertiolus*, accipitris species minor, ou plutôt le mâle de l'autour, ainsi nommé, selon les uns, parce qu'il est d'un *tiers* plus petit que la femelle, selon d'autres, parce que le *troisième* de la nichée se trouve toujours être un mâle.

TIGE, régulièrement tiré du L. *tibia*, jambe. — D. *tigette*.

TIGNASSE, TIGNON, voy. *teigne*. — Ces mots ne tiendraient-ils pas au prov. *tenher*, teindre, subst. *tenh*, couleur, fard, avec le sens primordial de cheveux teints, faux cheveux?

TIGRE, fém. *tigresse*, L. *tigris*, gr. τίγρις. — D. *tigrer*.

TIL, tilleul, forme masc. de *tille* (v. c. m.), correspondant à l'it. *tiglio*.

TILBURY, mot anglais : le nom du carrossier qui inventa cette espèce de cabriolet.

TILDE, t. de gramm. Voy. *titre*.

TILLAC, du nord. *thilia*, suéd. *tilja*. ags. *thille*, vha. *dili* (all. mod. *diele*), lambrissure, parquet (cp. vha. *thil*, ima pars navis). Mais comment se rendre compte, demande Diez, l'auteur de cette étymologie, du suffixe *ac*? Serait-il l'effet d'une assimilation au mot BL. *astracum* = pavimentum domus? Pour ma part, me rencontrant sur ce point avec Ménage, j'avais imaginé un type *tegulacum* (de *tegere*), séduit par l'analogie de l'all. *verdeck* (de *decken*, couvrir), mais j'avoue que ce type est quelque peu forcé. On peut, du reste, établir aussi que *tillac* est issu de *tille*, qui existe également comme terme de marine désignant une portion du tillac. L'étymologie *tegula* (*tig'la*) pourrait être appuyée du dim. *tillette*, qui signifie petite ardoise, et dont l'origine du L. *tegula* (cp. champ. *teille*, ags. *tigel*, angl. *tile*) ne paraît pas contestable. — L'esp. *tillà*, port. *tilha*, tillac, sont empruntés du français.

1. **TILLE**, anc. *teile*, *teille;* ce mot signifiait d'abord tilleul (cp. angl. *teil-tree*); auj. il ne s'applique plus qu'à la peau fine et déliée entre l'écorce et le bois du tilleul; puis, par extension, à l'écorce des brins de chanvre ou de lin. Du L. *tilia*, qui signifie 1. tilleul, 2. aubier, écorce. — De la forme *teille* vient le verbe *teiller;* de *tille*, l'équivalent *tiller*. — Au type dim. *tiliolus* répond le fr. TILLEUL.

2. **TILLE**, terme de marine, voy. *tillac*. — M. Petilleau (ap. Littré, Suppl.) pense que ce *tille* n'a rien à faire avec *tillac* et n'est que la transcription de l'angl. *till*, petite caisse.

3. **TILLE**, hachette des tonneliers, des couvreurs et autres artisans. « C'est un mot germanique, qui signifie, dans les dialectes de l'Allemagne, « petite hache, erminette, hache des tonneliers » ou quelques autres instruments pareils; dans les dial. norvég. et suéd. *teksla*, holl. *dissel*, vha. *dehsala*, nha. *dechsel*. « *Tille* est peut être modifié pour *tile* d'une forme antérieure *tisle*. » (Bugge, Rom., III, 158). — Joret (Rom., IX, 435) préfère nord. *telgja*, un instrument à tailler.

TILLEUL, voy. *tille* 1.

TIMBALE, direct. de l'it. *timballo*. Ce dernier est une modification, faite sous l'influence du L. *tympanum* (gr. τύμπανον), des formes *taballo*, *ataballo*, qui, ainsi que l'esp. *atabal*, viennent de l'arabe *thabal* (avec l'article, *altabl*, *attabl*), m. s. — D. *timbalier*.

1. **TIMBRE**, du L. *tympanum*, tambour (comme *diacre* de *diaconus*, *coffre* de *cofinus*, *pampre* de *pampinus*). — Le mot *timbre* signifie d'abord timbale, puis une cloche frappée par un marteau, puis, par métonymie, le son que rend le timbre, enfin, son de voix en général. Par ressemblance avec une cloche, on a nommé *timbre*, en termes de blason, le casque qui surmonte l'écu (et tout ce qui se met sur l'écu pour distinguer les degrés de noblesse ou de dignité), puis aussi populairement la tête (« avoir le timbre fêlé, être timbré »). — Quant à la signification « cachet, marque imprimée sur un papier », elle procède, pensons-nous, également du mot gr. τύμπανον, dans l'acception d'un instrument servant à frapper (τύπτειν). Cp. l'all. *stempel* de *stampen*, = fr. *estamper* (d'où *estampiller*). — D. *timbrer*.

2. **TIMBRE**, « un certain nombre de peaux de martre ou d'hermine », voy. D. C., v° *timbrium*. — C'est le même mot que l'all. *zimmer* pris dans le même sens, dont l'origine n'est pas connue.

TIMIDE, L. *timidus* (timere); mot d'introduction savante. — D. *timidité*, L. timiditatem; verbe *intimider*, BL. intimidare.

TIMON, L. *temo*, *temonis* (BL. *timo*), traverse, timon. — D. *timonier*.

TIMORÉ, L. *timoratus* (saint Jérôme), de *timor*, crainte.

TIN, aussi *tein*, t. de marine, morceau de bois servant d'appui, prob. du L. *tignum*, poutre. Le dérivé *tinter* = assujettir avec des tins, serait, dans ce cas, librement formé, sans respect de l'étymologie.

TINCTORIAL, dér. du L. *tinctorius* (tingere), qui sert à teindre.

TINE, L. *tina*, vase pour le vin. — D. *tinette*.

TINTAMARRE, d'après Pasquier, un composé de *tinter*, faire sonner une cloche, et de *marre*, instrument pour fosser la vigne; « anciennement, dit-il, les vignerons avertissaient leurs compagnons de se retirer en tintant ou en frappant avec des pierres sur leurs marres ». De là viendrait le sens de vacarme, de clameur.

1. **TINTER**, sonner, L. *tinnitare*, fréq. de *tinnire*, m. s. — D. *tintement*. — La forme L. *tintinare* (Catulle) a donné subst. verb. *tintin**, altéré en *tintouin*.

2. **TINTER**, t. de marine, voy. *tin*.

TINTOUIN, voy. *tinter* 1.

TIQUE, it. *zecca*, du bas-all. *teke*, haut-all. *zecke*, angl. *tike*, *tick*, m. s. — Dim. *tiquet*, nom vulgaire des altises.

TIQUER, de *tic* (v. c. m.). — D. *tiqueur*.

TIQUETÉ, tacheté, pointillé, peut être tiré soit de *tique* insecte (cp. *moucheté* de *mouche*), ou du v. flam. *tik*, point (donc pointillé). — Il me semble inutile d'expliquer le mot, ainsi que je l'ai vu faire je ne sais plus où, comme une forme tronquée de *étiqueté*, marqué (cp. angl. *ticket* = *étiquette*).

TIR, subst. verbal de *tirer*.

TIRAILLER, fréq. de *tirer*. — D. *tiraillement*, *tirailleur*

TIRASSER, dér. péjoratif de *tirer*. — D. *tirasse*, filet pour prendre des cailles, ce filet étant *tiré* par le chasseur.

TIRELIRE (déjà dans J. de Meung), petit pot avec une fente, d'où l'on « tire les lires » (ou francs). Telle était ma première manière de voir, mais je dois l'abandonner pour deux raisons : d'abord, le mot it. *tira-lira* n'existe pas, et en fr. *lire* ne s'est jamais dit p. *livre* (franc). Puis *tirelire* avait anc. un autre sens, savoir réjouissance. J'ai noté dans Watriquet de Couvin (XIV[e] siècle), p. 129, le passage suivant : « Mais jangleur mesdisant, gent de poure matire Et amassour qui font d'argent grand tirelire... Cilz ont grace et avoir en France et en l'Empire. » A l'avis de Littré, un mot de fantaisie et peut-être une modification de l'interjection de joie *turelure*.

TIRER, it. *tirare*, esp., port., prov. *tirar*, du goth. *tairan*, vha. *zeran*, néerl. *teren*, angl. *tear*, scindere, rumpere, lacerare, delere. Cette étymologie, généralement admise parmi les étymologistes sérieux (Ménage, et d'après lui Bescherelle, Dochez, etc., avaient imaginé de faire venir *tirer* du L. *trahere* !), est-elle bien la véritable? Il faut le croire, puisqu'il ne se produit rien de mieux. Du reste, la filiation des idées lui vient à l'appui ; le sens foncier est : faire un mouvement brusque et rapide pour détruire, pour arracher ; de là se déduit l'idée de tirailler (cp. l'affinité de forme et de sens entre l'all. *zehren*, détruire, et *zerren*, tirailler, distendere, vellere). L'all. *reissen* signifie également à la fois déchirer et faire un mouvement rapide, tirer (tracer des lignes). — D. subst. verb. 1. masc. *tir*, 2. fém. *tire* (dans « à tire-d'aile, tout d'une tire »); *tirade*, *tirage*, *-eur*, *tiret*, *tirant*, *tiroir*, *tirasser*, *tirailler*; composés : *attirer*, *détirer*, *étirer*, *retirer*, *soutirer*. Toutes les acceptions modernes peuvent se ramener à celle de « mouvoir en sens de longueur, soit en approchant, soit en éloignant » ; tirer une arme à feu ne s'explique que comme formule faite sur celle de « tirer l'arbalète ou l'arc ».

TIRETAINE, de l'esp. *tiritaña*, voy. *tartan*.

TISANE, it., esp., prov. *tisana*, du L. *ptisana*, BL. *tisana*, décoction de gruau (πτισάνη). Pour l'apocope du *p* initial, cp. prov. *tizia*, p. *phtizia*, vfr. *tisique*, p. *phtisique*, *saume*, p. *psaume*. — Le *p* s'est déplacé dans la forme prov. *tipsana*.

TISON, it. *tizzone*, esp., prov. *tizon*, du L. *titio*, *-onis*. — D. *tisonner*, *tisonnier*. — A un type latin *titius* se rattachent les termes it. *tizzo*, esp. *tizo*, d'où le verbe it. *attizare*, esp. *atizar*, prov. *atizar*, *atuzar*, et fr. ATTISER.

TISSER, vfr *tissir* et *tistre*, prov. *teisser*, du L. *texere*. Le part. *tissu* se rapporte à l'infinitif *tistre* (cp. it. *tessuto* de *tessere*). — D. *tissu*, subst. part.; *tisserand*, gâté du vfr. *teisserenc* (c. *flamand* p. *flamenc*); ce dernier dérive du subst. vfr. *tissier* (tisserand) par le suffixe germ. *inc*, *ing* (= vfr. *enc*); *tissure*, *tissage*.

TISSERAND, voy. *tisser*. — D. *tisseranderie*.

TISSU (vfr. *tissut*), voy. *tisser*. — D. *tissutier*.

TITILLER, L. *titillare*. — D. *titillation*.

TITRE, angl. *title*, du L. *titulus*, inscription, signe, marque, cause, prétexte; cp. *épître* de *epistola*. — D. *titrer*, *titulaire*, L. titularis. — Le L. *titulus* a donné aussi l'esp. *tilde*, nom du signe typographique par lequel on distingue le mouillement de l'*n*.

TITUBER, L. *titubare*. — D. *titubation*.

TITULAIRE, voy. *titre*.

TOAST, mot anglais qui proprement signifie *rôtie*. La signification « santé » vient, dit-on, de l'usage qu'ont les Anglais de mettre parfois du pain rôti dans leur vin pour boire les santés. On orthographie aussi en fr. *toste*, d'où le verbe *toster*. *Toste* et *toast* viennent du L. *tostus*, rôti. — D'après Wedgwood, *toast* pourrait bien n'être que la corruption de l'all. *stoss* (lisez plutôt *stosst*) *an*, qui est la formule usuelle pour inviter à choquer les verres.

TOC, subst. verb. du verbe *toquer*. Voy. *toucher*.

TOCAN, v. le mot suiv.

TOCANE, vin nouveau de la mère goutte. Bugge (Rom., IV, 366) rapproche le mot masc. *tocan* = saumon qui a moins d'un an,

et l'it. *uguannotto*, petit poisson qui a moins d'un an (litt. qui est de cette année), et pense que *tocan* est issu d'un prov. *peis d'ogan* (poisson de cette année), devenu, par l'effet de la consonne précédente, *peis togan*. En supprimant *peis*, on a dit *togan* (cp. *dinde* p. *poule d'Inde*). Pour le *c* du mot fr., cp. celui de *marcotte*, vfr. *parcamin* = pergamenum. C'est ainsi que *tocane* répondrait à un prov. *gota d'ogan*, goutte de cette année.

TOCSIN, p. *toque-sin*, cps. de *toquer* = *toucher* (v. c. m.) et vfr. *sing*, *sin*, = cloche. Ce subst. *sin*, qui correspond au v. it. *segno*, port. *sino*, est le L. *signum*, qui dans le BL. a pris le sens de signal et, par métonymie, de cloche de signal.

TOGE, L. *toga*.

TOI, vfr. *tei*, du L. *te*. Voy. *te*.

TOILE, L. *tela*. — D. *toilette*, nappe de la table où se déposent les objets servant à l'ornement ou à l'ajustement d'une personne, puis tout ce qui couvre le meuble pourvu de la toilette, lequel meuble lui-même s'appelle aussi toilette (pour ce transport d'idée, cp. *bureau*). Par une métonymie ultérieure, le mot s'est transmis à l'action de se parer ou de s'habiller. — Les Italiens disent *tavoletta*, pr. petite table, et *toeletta*, forme empruntée au français. Marot emploie *toilette* dans le sens de tissu très fin, et il se pourrait bien que le sens moderne du mot vînt de celui de linge fin. — Autres dérivés de *toile* : *toilier*, *toilerie*, verbes *entoiler*, *rentoiler*.

TOILETTE, voy. *toile*.

TOISE, voy. l'art. *tendre*. — D. *toiser*.

TOISON, it. *tosone*, esp. *tuson*, du L. *tonsionem*, action de tondre. Le sens abstrait s'est concrétisé en celui de produit ou d'objet de la tonte (cp. *potion*).

TOIT, vfr. aussi *teit*, prov. *teg*, *tet*, esp. *techo*, it. *tetto*, du L. *tectum* (tegere). — D. *toiture*, L. tectura.

TÔLE, plaque de fer battu; variété graphique de la forme ancienne et dialectale *taule*, = L. *tabula*, planche, tablette (cp. *parole* de *parabola*, it. *fola* de *fabula*).

TOLÉRER, L. *tolerare*.—D. *tolérant*, *-ance*.

TOLLÉ, impératif du L. *tollere*, enlever. La signification actuelle de ce mot « cri d'indignation » vient historiquement du « *tolle hunc* », que se mirent à crier les Juifs contre Pilate pour qu'il fît mourir Jésus-Christ.

TOMATE, esp., port. *tomate*, cat. *tomatec*, *tomaco*; du mexicain *tomatl*.

TOMBAC, it. *tombacco*, esp. *tumbage*, port. *tambaca*, du malais *tambâga*, cuivre.

TOMBE, L. *tumba*, gr. τύμβος. — D. adj. *tombal*; subst. *tombeau*, d'un type *tumbellus*, dim. de *tumba*.

TOMBER, vfr. *tumber* (qni avait aussi le sens actif « faire tomber »), esp., prov. *tumbar*, port., prov. *tombar*, it. (dim.) *tombolare*, angl. *tumble*. On peut hésiter, dit Diez, entre deux étymologies, savoir 1. nord. *tumba*, tomber la tête en avant; 2. le L. *tumba*, au sens de tas, tertre (tomber serait pr. faire tas). A l'appui de la dernière, Diez allègue la locution all. *über den haufen werfen*, jeter à terre, litt. jeter par-dessus tas, puis l'esp. *tropellar*, renverser, de *tropel*, tas. On pourrait tout aussi bien alléguer l'expression familière « faire un *cumulé* » (= faire la culbute), qui rappelle naturellement le L. *cumulus*, tas. — Ménage en était réduit à imaginer pour type de *tomber* un verbe latin *ptomare* (du grec πτῶμα, chute), d'où *tomare*, *tobare*, *tombare!* — L'ancienne langue avait aussi une forme *tumer* (encore en Lorraine on dit *teumei*, en Champagne *tumer*, à Liége et Namur *toumer*), et l'it. a *tomare* p. culbuter, descendre. Diez rattache ces formes privées de *b* au vha. *tumon*, nha. *taumeln*, tournoyer, trébucher, sauter. D'après Littré, *tumer* est la forme primitive, et *tumber* une forme postérieure et modifiée de *tumer*, qui a fini par prévaloir.— D. *tombée*, *tombereau* (v. c. m.).

TOMBEREAU, angl. *tumbrel*, du verbe *tomber*, de même que le bourg., champ. *tumereau*, *tumerel*, vient de la forme *tumer*. Le tombereau est une charrette dont on « renverse » la caisse. — D. *tombrelier*, *tombelier*, conducteur du tombereau.

TOMBOLA, mot italien, jeu de loto, subst. verbal de *tombolare*, tomber, échoir.

TOME, L. *tomus*, du gr. τόμος, pr. section, division. — D. *tomer*, d'où *tomaison*.

TOMENTEUX, dér. de L. *tomentum*, bourre.

1. **TON**, adj. possessif, voy. *mon*.

2. **TON**, subst., L. *tonus*, gr. τόνος (pr. tension). — D. *tonique*, *tonalité*.

TONDRE, L. *tondĕre*, p. *tondēre*. — D. *tonte*, subst. participial, d'un type *tonditus* (cp. *pente*, *vente*, *ponte*, etc.), d'où *tonture*, *tontice* ou *tontisse*, *tondeur*, *tondaison*. — Du supin L. *tonsum* : les subst. tonsionem, fr. *toison* (v. c. m.), et tonsura, fr. *tonsure*.

TONLIEU, *tonliu**, du BL. *tonleium*, corruption de *telonium* (τελωνεῖον), bureau de perception des impôts, dér. de τελώνης, fermier des impôts.

TONNE, prov. *tona*. Ce mot se rencontre dans tous les idiomes germaniques (p. ex. vha. *tunna*, nha. *tonne*), mais on lui suppose une origine étrangère; les gloses de Cassel et de Schelestadt indiquent *tunna* comme un vocable latin. La racine *tun* ou *ton* semble être une variété de la racine *tin* de *tina*. — D. *tonnage*; dim. *tonnel**, *tonneau*, fém. *tonnelle*, chose faite en forme de tonneau, voûte en plein cintre (angl. *tunnel*), puis espèce de filet pour prendre des perdrix.

TONNEAU, voy. *tonne*. — D. dim. *tonnelet*, *tonnelier*.

1. **TONNELET**, petit baril, voy. *tonneau*.

2. **TONNELET**, t. de théâtre, petit panier qui relevait le pan d'un habit à la romaine; c'est le même mot que le précédent.

TONNELIER, voy. *tonneau*. — D. *tonnellerie*.

TONNELLE, voy. *tonne*. — D. *tonneler*.

TONNER, L. *tonare* (tonus).

TONNERRE, vfr. *toneire*, *tonoire*, prov. *tonedre*, du L. *tonitru*.

TONSURE, voy. *tondre*. — D. *tonsurer*, L. *tonsurare* (S. Grégoire).

TONTE. voy. *tondre*.

TONTINE, d'après le nom de l'inventeur de ces établissements, Laurent Tonti (1653). — D. *tontinier*.

TOPAZE, L. *topazion* (τοπάζιον).

TOPER, it. *toppare*, all. *toppen*, consentir à une offre. De la racine *top*, onomatopée pour exprimer le bruit de la poignée de main par laquelle ce consentement est confirmé. C'est donc une modaliété de *taper*. — D'autres, à tort, pensent que c'est le même verbe que l'esp. *topar*, rencontrer, ou le primitif de l'it. *intoppare*, heurter, trébucher.

TOPINAMBOUR, mot américain.

TOPIQUE, litt. = local, puis = (médicament externe) appliqué sur une place déterminée; du gr. τοπικός dér. de τόπος, lieu. Subst. fém. *topique*, doctrine des lieux communs, du gr. τὰ τοπικά, lieux communs.

TOPOGRAPHE, gr. τοπογράφος = qui décrit les lieux (τόπος). — D. *topographie*, *-ique*.

TOQUE, it. *tocca*, esp. *toca;* mot celtique : cymr. *toc*, coiffure. — D. *toquet*.

TOQUER, variété de *toucher*. L'expr. fig. *être toqué* rappelle l'all. *einen tick haben*, avoir le cerveau dérangé, de *ticken*, mot populaire pour toucher; cp. l'expr. fr. avoir reçu un coup de marteau. — D. *toc*, subst. verbal; *tocade* ou *toquade;* voy. aussi *tocsin*.

TORCHE, prov. *torcha*, pr. faisceau, amas de choses tordues ensemble (en t. de blason on appelle *torque* le bourrelet rond qui se pose sur le heaume), bouchon de paille, brandon fait d'un bouquet de paille (funale tortitium), puis flambeau en général. Que ce mot vienne directement de quelque ancien subst. *torca* (tiré de *torcare* ou plutôt *torquare*, primitif du surnom *Torquatus*), ou par BL. *tortia* (it. *torcia*), d'un participe *tortus*, il se rattache en définitive au verbe latin *torquere*, = fr. *tordre* (on disait autrefois aussi *tortis*, d'un type L. *torticius*). — D. *torcher* (v. c. m.), *torchon*, *-ette*, *torchère*.

TORCHER, BL., *torcare*, detergere, dér. de *torca*, fr. *torche* = bouchon ou rouleau de paille servant à nettoyer. Les étymologistes modernes le ramènent au type lat. *torticare*. — D. *torchis*.

TORCOL ou *torcou*, genre d'oiseaux grimpeurs « qui *tord* son *cou* » (Meunier), it. *torcicollo*, esp. *torcecuello*.

TORDRE, it. *torcere*, esp., port. *torcer*, de L. *torquĕre* p *torquēre*. — D. *tordage*, *tordeur*.

TORE, L. *torus*, nœud, renflement. — D. *toron*.

TORÉADOR, mot espagnol, du verbe *torear*, combattre les taureaux (*toro*).

TORMENTILLE (plante), de *tourment* (à cause qu'elle apaise le tourment des dents, dit O. de Serres).

1. **TORON**, assemblage de plusieurs fils de caret, tournés ensemble; la lettre se refuse à la rigueur à une étymologie par *tordre;* mais le wallon dit simplement *toir* (*oi* = *o*), et l'on peut admettre que *tor* (=tortum), étant devenu un mot d'usage populaire, ait pu engendrer le dérivé *toron*, comme *tour* = *turnus* a fait *touret*, comme *plafond* a fait *plafonner*.

2. **TORON**, t. d'architecture, voy. *tore*.

TORPEUR, L. *torporem*.

TORPILLE, sorte de raie, qui frappe d'une commotion électrique et engourdit la main de celui qui la touche, puis engin sous-marin; d'un type dim. *torpicula*, dérivé de *torpēre*, être engourdi. La *torpille*, comme poisson, se disait en latin *torpedo*. L'ital. dit *torpiglia* et *torpedine*.

TORQUE, voy. *torche*.

TORQUER, type L. *torquare*, p. *torquere*. Cp. *extorquer*. — D. *torquette*, certaine quantité de marée entortillée dans de la paille. — Au sens fig. du L. *torquere*, faire du tort, se rapporte le vieux mot *torquet*, piège, moyen d'induire en erreur.

TORRÉFIER, L. *torreficare**, p. torrefacere, dont le subst. torrefactio a donné *torréfaction*.

TORRENT, L. *torrentem*, qui dessèche, brûlant, impétueux, puis, comme subst., ruisseau rapide. Littré déduit le sens de ce dernier de *torrere*, au sens de dessécher : « un cours d'eau qui se dessèche l'été ». — D. *torrentiel*, *torrentueux*.

TORRIDE, L. *torridus*, brûlant.

TORS, L. *torsus*, part. passé de *torquere*, tordre (forme concurrente de *tortus*). — D. *torser* et *torsade*, frange tordue.

TORSADE, voy. *tors*.

TORSE, de l'it. *torso*, trognon de chou ou de fruit, puis statue sans tête, lequel répond au piém. *trous*, esp., port. *trozo*, prov. et vfr. *tros*, *tors*, fr. *trou* de chou. Comme le vha. *turso*, *torso*, nha. *dorsch*, trognon de chou, il vient, selon Diez, du L. *thyrsus*, gr. θύρσος, tige des plantes. Pour le transport d'idée, cp. le subst. L. *truncus*, tronc, et adj. *truncus*, coupé, mutilé (d'où en fr. *trognon*, *tronçon*).

TORSION, L. *torsionem* (torquere).

1. **TORT**, subst., it. *torto*, esp. *tuerto*, prov. *tort*, BL. *tortum* = injustice, lésion, dommage, du L. *tortus* (torquere), tordu. C'est une métaphore corrélative à celle de *droit* = *jus*, qui rappelle la ligne droite. On trouve encore dans les patois le verbe *tordre*, p. porter dommage, préjudicier, comme en latin déjà *torquere* signifiait torturer, tourmenter.

2. **TORT**, adj., tordu, L. *tortus* (torquere).

TORTICOLIS, d'abord un adjectif, puis substantif; de *tortum collum*, cou tordu (l'italien dit *collotorto* et *torticollo*).

TORTILLER, d'un type *torticulare* (tortus). — D. *tortille*, *tortillage*, *-ement*, *-is*, *-on*. Cps. *entortiller*.

TORTIS, L. *torticius* (tortus).

TORTU, d'un type BL. *tortuus* ou *tortucus* (extension de *tortus*). — D. *tortue* (v. c. m.); verbe *tortuer;* adj. *tortueux*, L. *tortuosus*, d'où *tortuosité*.

TORTUE, esp. *tortuga*, prov. *tortuga*, *tartuga*, du BL. *tortuca*, *tartuca* (dér. de *tortus*, tortu). En anglais le mot est *tortoise*. L'it. a la singulière forme *tartaruga*. La tortue a,

dit-on, pris son nom de ses pieds tortus. L'all. nomme cet amphibie *schildkröte*, litt. crapeau à bouclier; l'it. dit de même *botta scudaja*.

TORTUEUX, voy. *tortu*.

TORTURE, L. *tortura* (torquere).— D. *torturer*. — Cp. *tourment* de *tormentum*, autre dérivé de *torquere*.

TOSTE, TOSTER, voy. *toast*.

TÔT, promptement, it. *tosto*, prov. *tost*. On s'est beaucoup torturé pour éclaircir l'origine de cet adverbe roman, qui s'est substitué au L. statim ou illico. L'explication la mieux soutenable est celle qui le rattache au part. L. *tostus*, qui vient de *torrere* et signifie brûlé. Le même verbe *torrere* n'a-t-il pas donné *torrens*, brûlant, puis violent, impétueux, rapide? Diez, de son côté, cite à l'appui de cette explication les expressions it. *caldo caldo*, tout à coup, et vfr. *chalt pas* (= *passu calido*, promptement, cp. en all. suisse *fuss-warms*). Le sens de *tôt* s'accorderait davantage, d'après l'opinion de Diez, avec une étymologie qui verrait dans *tosto* une contraction de *tot-cito*, c.-à-d. tout vite, d'où *toç'to*, *tosto* (cp. it. *amistà* de *amicitatem* et *destare* de *de-excitare*); pour la composition avec *totus*, cp. it. *tutto in un tempo*, fr. *tout à l'heure*. M. Rajna voit dans it. *tosto* un redoublement de *isto* (là, en ce moment-là). — Composés : *bientôt*, *tantôt*, *sitôt*, *aussitôt*, *plutôt*.

TOTAL, BL. *totalis* (totus). — D. *totalité*.

TOTON, L. *totum*, le tout : le dé appelé *toton* a une des faces pourvues de la lettre T désignant le mot *totum*, parce que, lorsque le dé présente cette face, le joueur gagne tout.

TOUAILLE, vfr. *toaile*, *toeille*, angl. *towel* (BL. *toacula*), linge pour se laver les mains; ce mot n'est en aucune façon une corruption de *toile*, comme on a prétendu. La simple comparaison de l'it. *tovaglia*, de l'esp. *toalla* (cat. *tovalla*) et du prov. *toalha* engage à rejeter cette absurde étymologie. Le mot est germanique et vient du vha. *duahilla* (mha. *twehele*, nha. *zwehle*), m. s., dérivé du vha. *duahan*, laver. C'est à la même famille qu'il faut rattacher le verbe vfr. *touailler*, *tooiller*, laver; mais il faut en distinguer, je pense, le vfr. *toouiller*, *tociller*, brouiller, troubler, souiller, dont le mot actuel *touiller*, mélanger, remuer, est la forme contracte. Voy. mes notes sur Baudouin de Condé, p. 500, et Gloss. des Chroniques de Froissart s. *toveillier*.

TOUCAN, mot brésilien, que l'on rapporte au cri de l'oiseau.

TOUCHER, variété chuintante de *toquer* (cp. *moquer* et *moucher*), it. *toccare*, esp., port., prov. *tocar*. Il se peut que ce mot soit issu de la racine onomatopée *toc*, comme *taper* vient de la syllabe imitative *tap*. C'est à une modalité vocale de *toc* que se rattache le latin TAC ou TAG, dans *tago** *tango* = toucher. — Diez est d'un autre avis, qui peut-être doit prévaloir. Il voit dans *toccare* la représentation romane du vha. *zuchôn* (all. mod. *zucken*), tirer, arracher. Cette signification originelle du verbe toucher se reconnaît encore, dit-il, dans l'expr. vfr. *se toucher de qqch.*, = se séparer de qqch., échapper, et dans la locution nfr. *toucher de l'argent*, qui rappelle l'all. *geld einziehen*. Pour la filiation des idées tirer et toucher, Diez allègue encore les verbes L. *stringere*, qui a de même les deux acceptions, et *attingere* = toucher et prendre, puis le goth. *tekan* = toucher, comparé à son similaire angl. *take* = prendre, tirer à soi. — Schacht fait venir *tocare* du goth. *daupjan*, vha. *toufân*, immerger, qu'il identifie avec mha. *tuppen*, nha. *tupfen*, pointiller; il se dispense de dire de quelle manière; pensait-il à un intermédiaire *top-icare* (d'où *top'care*, *tocare*)? — Boucherie explique *toucher* par un type latin **tudicare* (de *tud*, racine de *tundere*, frapper). Il ne trouvera pas grand crédit, d'autant moins qu'il faudrait disjoindre *toquer* et l'it. *toccare*. — D. *touche*, *touchant*, adj. et prép.; *toucher*, inf.-subst.; cps. *attoucher* (cp. L. attingere), *retoucher*.

TOUER un navire, angl. *tow*. Ce verbe se rattacherait très bien au BL. *tocare*, au sens de tirer, qui, selon Diez, est le sens primordial de ce mot (voy. l'art préc.); cp. *louer* de *locare*. Cependant, il semble plus naturel de le rattacher au subst. néerl. *touw*, angl. *tow*, all. *tau*, nord. *taug*, = câble. — D. *toue*, *touage*.

TOUFFE, vfr. *toffe*, v. angl. *tuff*, correspond au mot suisse *zuffe* = poignée de qqch.; on connaît la correspondance qui existe entre le *z* haut-all. et le *t* roman. Ce mot *zuffe* est une variété littérale du mot all. *zopf* = touffe de cheveux, lequel, à son tour, n'est que la forme haut-allemande du bas-all. *topp* = nord. *toppr*, ags., angs. *top*, touffe de cheveux, sommet d'un arbre, d'où vient le vfr. *tope*, nfr. *toupe*, et son dimin. *toupet*. Cp. aussi BL. *toppus*, faisceau. — Littré identifie avec *touffe* le *tufa* latin, qui se trouve dans Végèce avec la valeur d'un étendard fait de plumes. — D. *touffu*.

TOUFFEUR, de l'adj. *touffe*, suffoquant, cité sous *étouffer*.

TOUILLER, remuer, mélanger, brouiller; voy. sous *touaille*. — Mon étymologie *toculare*, lancée en 1861, doit être anéantie, le mot étant d'abord *toeiller*.

TOUJOURS, = *tous jours*; cp. le vfr. *tosdis*, *toudis* = *totos dies*.

TOUPE, dimin. *toupet*, *toupillon*, voy. *touffe*.

TOUPET, voy. *touffe*, *toupe*. Le sens déduit « sommet, tête » (cp. angl. *top*) a donné lieu aux locutions « le feu lui monte au toupet, avoir du toupet ».

TOUPIE (angl. *top*, all. *topf*), en Normandie *toupin*; vfr. *topoie* (Jean Bodel); de la rac. *top* = pointe, extrémité, rac. identique avec le *top*, *tof*, d'où *touffe* et *toupet*. Cette racine se rencontre également dans les idiomes celtiques. C'est d'elle aussi que procède le nord. *top* et vfr. *toupon*, bouchon, pr. chose conique. Littré propose en outre vfr. *toupin*, prov. *topi*, pot (de l'all. *topf*, m. s.), à cause

de la forme ronde de la toupie, mais les étymologistes all. sont d'avis que c'est plutôt *topf*, toupie, qui a donné naissance à *topf*, pot, que l'inverse. — D. *toupiller*.

1. **TOUR**, fém., L. *turris*. — D. *tourelle*.

2. **TOUR**, masc., prov. *torn*, 1. mouvement en rond, subst. verbal de *tourner* (v. c. m.); 2. machine ou appareil du tourneur (dim. modernes *touret*, *tourillon*), du L. *tornus*, gr. *τόρνος*, primitif du verbe *tornare*, fr. *tourner*.

TOURAILLE, t. de brasserie, étuve pour sécher le grain germé, du L. *torrere*.

1. **TOURBE**, substance combustible, it. *torba*, esp. *turba*, wall. (par transposition) *trouf*, pic. *troube*, *trouble*; du vha. *zurba*, ags. *turf*, all. mod. *torf*, m. s. — D. *tourbeux*, *tourbière*.

2. **TOURBE**, multitude, L. *turba*.

TOURBILLON, dérivé d'un type L. *turbicula* (d'où *tourbille**), dimin. du L. *turbo*, *-inis* (it. *turbine*), m. s. — D. *tourbillonner*.

TOURD, du L. *turdus*, grive et espèce de poisson. — D. *tourdelle*.

TOURDILLE (gris), couleur de cheval, dér. de L. *turdus*, grive.

TOURELLE, dimin. de *tour* 1.

TOURET, **TOURILLON**, voy. *tour* 2.

TOURISTE, mot d'introduction anglaise, dér. de *tour*, au sens d'excursion, voyage.

TOURMENT, L. *tormentum* (torquere), cp. *torture*. — D. *tourmenter*.

TOURMENTE, orage, bourrasque; est-ce le subst. verbal fémin du verbe *tourmenter*, ou vient-il de quelque type barbare *turbimentum*, de *turbo*, tourbillon? J'incline pour la première explication; *tourmenter* = agiter violemment, s'y prête parfaitement. — D. *tourmenteux*.

TOURNELLE, dim. de *tour* (lat. *turris*); cela parait historiquement juste, mais n'en est pas moins phonétiquement un problème; comment expliquer l'existence simultanée de *tourelle* et *tournelle*? Cette dernière forme (elle remonte au XIIIe siècle) serait-elle due à une influence de l'ancienne forme all. *turn* (nl. *toren*) concurrente de *turm*?

TOURNER, angl. *turn*, mouvoir ou se mouvoir en rond, changer de direction, it. *tornare*, esp., port., prov. *tornar*, du L. *tornare*, façonner au tour (L. *tornus*). On est porté à croire que la langue vulgaire latine employait déjà *tornare* dans le sens de *vertere*, ce sens se produisant dans les plus anciens documents de la moyenne latinité. Le roman *tornare*, n'était le L. *tornus*, venu du grec *τόρνος*, s'expliquerait aussi parfaitement par une contraction de L. *turbinare*, volvere, vertere (voy. Quicherat, Addenda). — Subst. verbal, it., esp., port. *torno*, prov. *torn*, fr. TOUR (cp. *four*, *jour*, de *forn*, *jorn*). De *tour* viennent les locutions adverbiales : 1. *entour* (v. c. m.), it. *intorno* (cp. *environ*), d'où *à l'entour* et le subst. *alentours* (v. c. m.) et le verbe *entourer* (v. c. m.); 2. *autour*. Dérivés de *tourner* : *tournant*, *-eur*, *-ée*, *-ure*, *tournoyer* (v. c. m.), *tournailler*, *tourniquet* (voy. *tournoyer*). — Composés : vfr. *atourner*, diriger vers, puis préparer, arranger, habiller, orner (cp. *dresser*), d'où vfr. *atorn*, nfr. *atour*; — *bistourner* (v. c. m.); — *contourner*, subst. *contour*; — *détourner*, subst. *détour*; — *pourtour* (v. c. m.); — *retourner*, subst. *retour*.

TOURNESOL, traduction du gr. *ἡλιοτρόπιον*, « qui se tourne vers le soleil ».

TOURNOI, subst. de *tournoyer*.

TOURNOIS, terme de monnaie, L. *Turonensis*, frappé à Tours.

TOURNOYER, vfr. *tournier*, faire des évolutions, corresp. du prov. *torneiar*, it. *torneare*, esp., port. *tornear*; d'un type *tornicare* (d'où provient aussi le subst. it. *tornichetto*, fr. *tourniquet*). Subst. verbal TOURNOI, prov. *tornei*, esp., it., port. *torneo*.

TOURTE, all. *torte*, voy. *tarte*. — D. *tourtel* *tourteau*.

TOURTEAU, voy. *tourte*. — D. *tourtelet*, *-elette*.

TOURTEREAU, **-ELLE**, L. *turturellus*, *-ella*, dim. de *turtur*, primitif conservé dans le vieux mot fr. *tourtre*, angl. *turtle*.

TOUSELLE, blé sans barbe, féminin du vfr. *tousel*, *touseau*, imberbe (pr. tondu, lisse), puis = damoiseau, mignon. Dimin. de *tosus* = *tonsus*, tondu, ras.

TOUSSAINT, fête consacrée à « *tous les saints* ».

TOUSSER, voy. *toux*.

TOUT, du L. *totus*, ou, strictement parlant, d'une forme vulgaire *tottus* (Rom., X, 42).

TOUTEFOIS, pr. en tout cas; voy. *fois*. Anciennement on disait aussi *toutevoie* et *toutes voies* = it. *tuttavia*, esp. *todavia*.

TOUTENAGUE, aussi *tintenague*; du persan *toûtiyânâh*, litt. = analogue à la *tutie* (v. c. m.).

TOUX, L. *tussis*. — D. *tousser*[1]; en vfr. *toussir*, d'après L. *tussire*.

TOXIQUE, L. *toxicum* (*τοξικόν*). De là *toxicologie*, science des poisons.

TRABAN, it. *trabante*, suéd. *drabant*, bohême *drabanti*, all. *trabant*. On rapporte ces mots à l'all. *traben*, trotter, courir; le *traban* serait ainsi pr. un piéton, un coureur. Littré parait préférer l'étym. *trabe*, bâton de bannière, aussi hallebarde, qui est L. *trabes*, poutre.

TRABE, voy. l'art. préc.

TRAC, 1. allure du cheval, de la racine *trac*, aller, marcher, qui se rencontre dans presque toutes les langues germaniques (voy. *tracasser*); cp. néerl. *trekken*, tirer, aller; — 2. trace, piste, angl. *track*; parait être le subst. verbal masc. de *tracer*; on peut toutefois aussi y voir le nord. *trakka* (p. *tradka*), dér. de *trôda*, marcher, fouler le sol. On trouve en BL., dès le VIIe siècle, *traco*, *-onis*, pour voie, surtout voie souterraine.

TRACAS, subst. verbal de *tracasser*.

TRACASSER, d'abord mettre en agitation; puis au sens neutre, s'agiter, courir çà et là comme une bête traquée; peut être considéré comme une forme péjorative de *traquer*. Il peut, cependant, en être indépendant et être

rapproché de l'écoss. *traik*, courir çà et là, du bavarois *träckeln* (suisse *trockeln*), être indécis (la racine *trak* tient sans doute au *tragere* latin, forme antérieure de *trahere*, sanscrit *trak*, marcher, courir, gr. τρέχω, courir). Il vaut la peine, pour confirmer cette dernière étym., de rapprocher de *tracasser* un synonyme vfr. : c'est *trepeiller* (= courir çà et là, être inquiet) qui vient du vfr. *treper*, faire des pas, sauter (étymologiquement identique avec le néerl. *trippen*, all. *trippeln*, angl. *trip*, faire des petits pas, voy. *trépigner*), et d'où vient vfr. *trepeil*, inquiétude, tourment, tracas. — D. *tracas*, *tracassier*.

TRACE (it. *traccia*, esp. *traza*, prov. *trassa*), subst. verbal de *tracer*.

TRACER, tirer des lignes, it. *tracciare*, suivre la piste, esp. *trazar*, tracer. D'un type latin *tractiare*, tiré, d'après le génie roman, du L. *tractus*, part. de *trahere*, tirer des lignes, faire des traits. (cp. *chacer** *chasser*, de *captiare*). — D. *trac*, *trace* (v. ces m.); subst. part. *tracé*.

TRACHÉE-ARTÈRE, gr. τραχεῖα ἀρτηρία, artère raboteuse.

TRACTION, L. *tractionem* (trahere).

TRADITION, L. *traditionem*, action de transmettre (*tradere*). Le même subst. latin, avec le sens « action de livrer », s'est francisé en *trahison* (v. *trahir*). — D. *traditionnel*.

TRADUIRE, L. *tra-ducere*, 1. transférer (cp. *traduire* devant les tribunaux); 2. faire passer d'une langue dans une autre; cp. les termes analogues fr. *translater** et angl. *translate* (de *translatum*, supin de *transferre*), et all. *übertragen*, *übersetzen*. — D. *traduisible*. Du L. traductorem, -tionem : fr. *traducteur*, *-tion*.

TRAFIC, voy. l'art. suiv. L'ancienne langue avait aussi la forme féminine *traficque*.

TRAFIQUER, it. *trafficare*, prov. *trafeguare*, sp. *trafigar*, *trafagar*, port. *trafegar;* de là le subst. verbal *trafic*, it. *traffico*, prov. *trafec*, *trafey*, esp. *trafago*, *trafico*, port. *trafego*, *trafico*. L'origine de ce mot n'est pas encore tirée au clair. « Il est remarquable, dit Diez, que le v. port. *trasfegar*, transvaser (= L. *transvicare** de *vices*), signifie aussi « faire commerce », et que le cat. *trafag*, commerce, artifice, signifie aussi transvasement. Mais si *trafegar* est identique avec l'anc. *trasfegar*, il faut qu'il y ait eu dans les subst. v. port. *trásfego*, n. port. *tráfego*, *tráfico*, un transport de l'accent sur le préfixe, ce qui est très exceptionnel. » — Le sens primitif parait exprimer mouvement inquiet, choc des intérêts, et survivre dans le langued. *trafi*, tracas, trouble, désordre; aussi Wedgwood rattache-t-il le mot au verbe cymr. *trafu*, remuer, agiter. — Si le sens primordial du mot était « commerce, négociation », on pourrait à la rigueur partir d'un adj. barbare *traficus* (de *trans-ficere*) au sens de « qui transmet, négociateur ». Toujours est-il que toutes les formes citées ne s'y prêtent pas aisément.

TRAGACANTHE, gr. τραγάκανθα (épine de bouc). Voy. aussi *adragant*.

TRAGÉDIE, L. *tragœdia*, gr. τραγῳδία. — D. *tragédien*.

TRAGIQUE, L. *tragicus*, gr. τραγικός.

TRAHIR, anc. *traïr*, it. *tradire*, du L. *tradere* (pr. livrer) = prodere; cp. *envahir*, de *invadere*. — Du subst. traditionem : fr. *trahison*, *traïson**; de traditor : fr. *traître* (v. c. m.).

TRAILLE, pont volant, d'après Diez, du L. *tragula* (tragere* = trahere), employé par Varron pour traîneau, claie, herse; selon d'autres, p. *tiraille*.

TRAIN, anc. *traïn*, *trahin*, it. *traino*, esp. *tragin*, cat. *tragi*, prov. *trahí*, marche, allure, trace, suite, attirail; dérivé de *trahere*, tirer. Pour la relation entre tirer et marcher, cp. l'all. *ziehen*, qui réunit les deux acceptions, le L. *ducere*, etc. Le type immédiat de *traïn* doit avoir été un subst. L. *trahimen;* cp. *gain*, anc. *gaïn* (dans le cps. *regain*) = it. *gua-ime*. Les formes it. et esp. paraissent calquées sur la forme fr. ou prov. — D. *traîner* (anc. *traïner*, *trahiner*).

TRAÎNER, voy. *train*. — D. *traîne*, *traîneau*, *-ée*, *-ant*, *-ard*, *-asse;* cps. *entraîner*.

TRAIRE, it. *trarre*, esp. *traer*, du L. *tracere* ou *tragere*, forme primitive de *trahere;* cp. *faire* de *facere*. Le mot *traire*, anc. d'un usage aussi fréquent que le *tirer* d'aujourd'hui, a rétréci son application à l'action de tirer le lait d'une vache. — Du part. latin *tractus :* le part. fr. *trait*, d'où le subst. partic. fém. *traite*, étendue de chemin, lettre de change *tirée* sur qqn., transport de marchandises, commerce, trafic. — Dér. du fr. *traire;* subst. *trayon*, bout du pis d'une vache.

1. **TRAIT**, L. *tractum* (trahere), pr. chose tirée ou tracée; de là : flèche, corde, ligne, marque, etc. (cp. l'all. *zug*).

2. **TRAIT**, action de tirer (« d'un seul trait »), du subst. L. *tractus* (trahere).

TRAITE, voy. *traire*.

TRAITER, L. *tractare*, fréq. de *trahere*, tirer; donc tirer beaucoup ou en tous sens, manier, cultiver. — D. *traitable*, *traitement*, *traiteur*, *traité*, (L. tractatus).

TRAÎTRE est la forme contractée du vfr. *trahitre*, *traïtre* et vient du L. *traditor* (qui dans le bas-latin portait l'accent sur la seconde syllabe); au cas-régime, l'anc. langue avait *trahitour* = L. *traditórem*. — D. *traïteus**, *traîtreus*, resté dans l'adv. *traîtreusement*. — Voy., sur l'histoire de ce mot, Tobler, Vermischte Beiträge, p. 81.

TRAJET, L. *trajectus* (tra-jicere), traversée.

TRÂLE, nom vulgaire du mauvis, vfr. *trasle*, du vha. *throscela*, ags. *throsle*, angl. *throstle*, all. mod. *drossel*.

TRAMAIL, *trémail**, it. *tramaglio*, angl. *tramel*, BL. *tremaculum*. Ce dernier substantif, qui représente la forme normale, se décompose, d'après Diez, en *tre* = tres, et *macula*, maille; donc filet à trois mailles; cp. le L. *tri-licium*, d'où it. *traliccio*, fr. *treillis*. Le wall. dit *tramaïe* pour treillis; le piémontais a *trimaj*.

TRAME, L. *trama*. — D. *tramer*.

TRAMONTANE, de l'it. *tramontana*, nord, puis vent du nord, étoile du nord; de *trans montes*, au delà des montagnes (des Alpes). L'anc. fr. disait *tresmontaine*.

TRAMWAY, mot anglais, abrégé de *Outramway* (d'après *Outram*, le nom d'un ingénieur anglais).

TRANCHER, autrefois *trencher*, prov. *trencar*, *trincar*, *trinchar*, esp., port. *trincar*, it. *trinciare*, couper, rompre, pic. *trinquer*. L'étymologie de ce verbe est encore controversée. Le verbe *transcindere*, allégué pour type par Roquefort, ne mérite qu'une mention de curiosité. Il faut également rejeter L. *truncare* et *transsecare*, ainsi que le type monstrueux *trennicare*, que l'on fait dériver de l'all. *trennen*, séparer, diviser. Langensiepen propose, avec trop de subtilité, le type fictif *dirimicare*, *d'rimicare*, *d'rimcare*, de *dirimere;* l'irrégularité de *t* p. *d* n'est pas sans précédent, mais si elle paraissait trop choquante, l'auteur de cette étymologie recommande la filière suivante : L. *interimere* (pr. enlever du milieu, détruire, tuer), *interimicare*, *intrimicare*, *trincare* (cp. it. *tra* p. *intra*). A propos de cette dernière étymologie, Diez conjecturerait plus volontiers *internecare*, que Prudence emploie dans le sens de détruire et qui pourrait avoir donné naissance au prov. *entrencar*, briser, d'où, par aphérèse, *trencar*, etc. — Littré opte pour *truncare; trencher* serait p. *troncher* comme vfr. *volenté* p. *volonté*. La difficulté des formes avec *i* (*trinciare*) ne lui semble pas assez importante pour invalider cette origine. Au Suppl., il allègue en confirmation de son étym. une forme *troinchier* recueillie dans Floovant (XIII[e] siècle), v. 153. — D. *tranche*, *tranchant*, *tranchée* (p. le sens « douleurs de ventre », cp. l'expr. analogue all. *leibschneiden*), *tranchet*, *-oir*, *retrancher*.

TRANQUILLE, L. *tranquillus*. — D. *tranquillité*, L. tranquillitatem; *tranquilliser*.

TRANS-, élément de composition d'un grand nombre de mots de provenance latine. C'est l'adv. ou prép. *trans*, au delà, à travers. On l'a appliqué aussi à quelques verbes du fonds non latin, p. ex. *transborder*, *transpercer*. Dans la couche ancienne de la langue fr., le préfixe latin *trans* s'est régulièrement converti en *très* (cp. L. *mansus*, vfr. *mès*), dont la finale *s* s'est effacée dans l'orthographe moderne devant les consonnes autres que *s* : ex. *trespasser** *trépasser*, *tressaillir*. La forme corresp. it. et prov. est *tras* (en it. aussi *tra*). Le mot *très* = L. *trans* sert aussi d'adverbe pour marquer, sinon l'excès, du moins le haut degré : *très grand* = excessivement grand, it. *tras grande*, cp. en all. *übergross*. L'anc. langue en faisait un usage bien plus étendu; elle disait, par exemple : *si très grand*, *la plus très belle gent*.

TRANSACTION, L. *transactionem*, subst. de *transigere* (litt. pousser outre, jusqu'à bout) = fr. *transiger*. — D. *transactionnel*.

TRANSCENDANT, L. *transcendentem*, litt. qui va au delà (des limites ordinaires). — D. *transcendance*.

TRANSCRIRE, L. *transcribere;* subst. transcriptio, fr. *transcription*.

TRANSE; ce mot signifie en premier lieu les angoisses de la mort; c'est l'esp. ou port. *trance* (masc.) = moment suprême, pas de la mort. Ce mot *trance*, suivant les lois phonétiques de la langue esp., correspond à l'it. *transito* (L. transitus), passage de la vie à la mort (cp. le mot *trépas*), d'où *trans'to*, *trance*, *transe*. Frisch cite à l'appui une forme all. usuelle en Suisse : *transt* = transe. Jusqu'ici nous avons reproduit l'opinion de Diez. Nous nous permettons à notre tour une petite variante d'explication. Nous partons du verbe L. *trans-ire*, au moy. âge = trépasser, mourir, de là le verbe fr. *transir*, anc. = mourir, plus tard = être glacé, c.-à-d. perdre le sentiment de la vie; or, le subst. *transe* peut très bien être considéré comme le subst. verbal de *transir* et signifier torpeur, frayeur; de sorte qu'il n'est pas nécessaire de supposer un emprunt direct à l'espagnol. Cp. *faille* de *faillir*, *couvine**, de *convenir*. D'ailleurs, les étymologistes ont renoncé à l'explication de l'esp. *trance* par *transitus*. En angl. *trance* équivaut à extase. — Ménage proposait *stringere*, serrer, et Nodier en était encore une fois réduit à la ressource de l'onomatopée.

TRANSEPT, mot technique, formé de L. *trans*, et de *septum*, enceinte; donc espace transversal.

TRANSFÉRER, L. *transferere*, forme barbare p. *transferre;* du part. barbare *transfertus* vient le subst. *transfert*.

TRANSFIGURER, L. *trans-figurare*.

TRANSFORMER, L. *trans-formare*.

TRANSFUGE, L. *transfuga*.

TRANSFUSER, L. *transfusare**, fréq. de *transfundere*, par le supin *transfusum*, d'où aussi subst. transfusionem, fr. *transfusion*.

TRANSGRESSER, L. *transgressare**, fréq. de *transgredi*, dont le supin *transgressum* a donné transgressorem, -ionem, fr. *transgresseur*, *transgression*.

TRANSIGER, voy. *transaction*.

TRANSIR, voy. *transe*.

TRANSIT, mot savant, L. *transitus*, passage.

TRANSITIF, L. *transitivus;* TRANSITION, L. *transitionem;* TRANSITOIRE, L. *transitorius*, passager.

TRANSLATER, angl. *translate*, voy. *traduire*.

TRANSLATION, L. *trans-lationem* (transferre).

TRANSMETTRE, anc. *tramettre*, L. *trans mittere*, supin transmissum, d'où *transmission*, L. transmissionem, et *transmissible*, L. transmissibilis.

TRANSMUER, L. *trans-mutare*, d'où transmutationem, fr. *transmutation*.

TRANSPARENT, mot nouveau fait de *trans*, à travers, et du part. *parentem*, qui parait, qui luit. C'est une imitation du gr. διαφανής, *diaphane*. — D. *transparence*.

TRANSPIRER, du L. (fictif) *trans-spirare*, s'exhaler à travers, sortir d'une manière insensible.

TRANSPLANTER, L. *trans-plantare*.

TRANSPORTER, L. *trans-portare*. — D. substantif verbal *transport*.

TRANSPOSER, de *poser*, d'après L. *transponere*, dont le supin transpositum a produit transpositionem, fr. *transposition*.

TRANSSUBSTANTIER, mot théologique, changer une *substance* en une autre. — D. *transsubstantiation*.

TRANSSUDER, L. (fictif) *trans-sudare*. L'anc. langue disait *tressuer*, transpirer.

TRANSVASER, it. *travasare*, mot nouveau, = faire passer d'un *vase* dans un autre.

TRANSVERSAL, mot scientifique, tiré de *transversus*, voy. *travers*.

TRANTRAN, aussi *train-train*, d'après Littré, subst. verbal de l'anc. verbe *trantraner*, qui représente, selon lui, le néerl. *tranten*, *trantelen*, se promener çà et là. Le mot *train* n'y serait donc pour rien.

TRAPÈZE, BL. *trapezium*, dér. du gr. τράπεζα, table, puis toute surface carrée.

TRAPPE, prov. et BL. *trappa*, esp. *trampa*, it. (dim.) *trappola*, du vha. *trapo*, piège, trébuchet. — D. *attraper* (v. c. m.).

TRAPU, vfr. *trape*; Diez admet la possibilité que *trape* soit venu, par transposition, du gaél. *tarp*, monceau (cymr. *talp*); cependant, il préfère le rattacher au mha. *dapfer*, *tapfer*, solide, ramassé, lourd, gros (= all. mod. *tapfer*, fort, brave), d'où vient le subst. vha. *taphari*, monceau. On voit de la même manière se correspondre pour la lettre le verbe mha. *tapfern*, maturare, et le fr. *traper* = egregie succrescere (Dictionn. de Trévoux). Auj. on dit encore d'un melon qu'il *trape*, qu'il grossit. *Trape* peut en effet aussi bien venir du groupe *tapar* que *tremper* de *temperare*.

1. **TRAQUENARD**, 1. cheval marchant une espèce d'amble appelé entre-pas, puis 2. cette allure elle-même. Nicot traduit le mot par *asturco*, Hier. Victor par *chinea*, *hacanea*; Monet le définit par « qui va l'amble, qui marche un pas serré, doux, mesuré et vite ». D'où vient-il? Il faut écarter l'étym. *tricanarius* de *tricare*, « quod intricet pedes » (Borel, Saumaise). Le P. Labbé dit : « *Trac* vient du bruit que font les chevaux en marchant, et le même bruit fait que nous disons « il va son traquenard ». Littré tire la valeur de notre mot de celle du suivant (v. celui-ci). Diez rapproche l'it. *traccheggiare*, faire lentement, traîner. — Pour moi, il me semble difficile de le séparer de *trac* = allure du cheval; pour le reste, je ne saurais rien en dire, sinon qu'il a pu se former par un subst. intermédiaire *traquon*, d'où verbe *traquener* et subst. *traquenard* (qui serait donc simplement = marchant l'amble, equus tolutarius).

2. **TRAQUENARD**, piège, trébuchet; de *traque-renard?* Ce n'est pas impossible. Littré rattache notre mot au même radical que *tracaner*, dévider de la soie (dont l'origine est inconnue). Il voit aussi dans *traquenard* 1 une simple déduction de sens; « le piège, qui est du genre des trébuchets, a donné son nom à l'allure dans laquelle le cheval semble trébucher ».

TRAQUER, pr. tirer des toiles autour d'un bois pour y faire entrer le gibier; du néerl. *trekken*, tirer. Cette origine du mot n'est pas assurée; il est difficile de le séparer d'un thème lat. *tract* (cp. it. *tracciare*, suivre la piste); la forme fr. peut n'être qu'une variété dialectale de * *tracher*, *tracer* comme *attaquer* de *attacher*. — M. Ulrich voit dans le thème *traccare* une forme romane commune issue de *tracticare* (de *tractum*). — D. *traque*, action de traquer; *traqueur*, *traquet*, piège; peut-être aussi *tracasser* (v. c. m.).

TRAVAIL, it. *travaglio*, esp. *trabajo*, port. *trabalho*, prov. *trabalh*, *trebalh*, anc. tourment, chagrin, peine, puis ouvrage (même enchaînement que dans le L. *labor*). On s'est bien torturé pour fixer l'origine de ce mot roman. Ferrari le fait venir de *tribulum*, *tribulare*, Sylvius de *trans-vigilia*, veille, insomnie, Muratori et autres de l'it. *vaglio*, tamis (*travagliare* serait pr. = secouer), Wachter du cymr. *trafod* = travail; d'autres, moins aventureux, du gaél. *treabh*, labourer (cp. l'all. *arbeiten*, pr. labourer, travailler la terre, et le fr. *labourer* = L. *laborare*, travailler). Diez ne croit pas devoir sortir du domaine latin; il voit dans *travail* un rejeton du verbe *travar* (d'où le fr. *en-traver*), arrêter, empêcher, qui lui-même procède du subst. L. *trabs* (vfr. *tref*), poutre. *Travar*, c'est pr. mettre des bâtons dans les roues, entraver; de là se dégage l'acception contrarier, tourmenter. Voici, en définitive, l'enchaînement des formes et des acceptions : *Trabs*, poutre, barre; — de là le type *trabare*, d'où esp. *travar*, mettre des entraves (cp. le fr. *embarrasser* de *barre*), arrêter, empêcher, tourmenter, contrarier, — puis la forme diminutive *trabaculare*, ou *-iculare*, avec les mêmes significations, d'où *travailler*, *traveiller**, etc. — De là le subst, verb. *travail*, 1. (sens propre) appareil composé de poutres pour tenir en respect les chevaux vicieux; 2. (sens fig.) contrariété, peine, tourment (cp. *embarras*). Du subst. verbal *travail* s'est de nouveau dégagé un verbe *travailler*, de seconde formation, signifiant se mettre en peine, se donner du mal, s'efforcer, exercer ses forces sur qqch., comme *labor*, peine, a donné *laborare*, travailler. — L'angl. a *travel* = faire du chemin, voyager; le vfr. donnait la même acception au verbe *traveiller* et le bavarois *arbeiten* a le même sens. C'est la peine, l'effort, envisagés à un point de vue spécial.

TRAVAILLER, voy. l'art. préc.

TRAVÉE, d'un type latin *trabata*, dér. du L. *trabs*, *trabis*, poutre.

TRAVERS, du L. *trans-versus*, *tra-versus*, placé (pr. tourné) en travers, oblique; de là : subst. masc. *travers* (l'idée d'obliquité a dégagé le sens moral irrégularité, bizarrerie,

caprice), fém. *traverse;* les locutions adverb. *de travers, à travers, au travers de,* l'adj. *traversier,* le subst. *traversin,* oreiller qui occupe toute la largeur du lit, etc.; le verbe *traverser,* passer à travers.

TRAVERSER, voy. l'art. préc. — D. *traversée.*

TRAVESTIR, it. *travestire,* d'un type latin *trans-vestire,* faire changer de vêtement.

TRAYON, dér. de *traire* (v. c. m.).

TRÉ..., préfixe, voy. *trans.*

TRÉBUCHER, esp., prov. *trabucar,* sens actif = renverser, jeter à terre, sens neutre = tomber à la renverse. Selon Diez, ce verbe est un composé du préfixe *trans, tra* et du vfr. *buc,* qui signifiait tronc, buste du corps humain (voy. *buste* 2) et que l'on croit identique avec it. *buco, buca,* cavité, trou. Comme analogie, il cite l'it. *trambustare,* renverser, de *busto,* buste. *Trébucher* qqn. serait donc pr. faire dévier le tronc de sa direction naturelle en passant sur quelque obstacle. — Nous n'avons pas une foi entière dans cette étymologie. Evidemment, l'on ne peut guère séparer *trabucher** *trébucher,* de l'it. *traboccare,* lancer, jeter, renverser. Or, ce verbe ital. dérive de *trabocco,* baliste (cp. *accabler,* pr. abattre, de *cadabula*). Ou faut-il, en sens inverse, dériver *trabocco,* l'instrument, du verbe *traboccare,* et voir, comme le pense Diez, dans ce dernier, une simple variété de *trabucare?* — Au Suppl., Littré observe que l'it. *traboccare* signifie pr. jeter sur la bouche, comme le vfr. *adenter* jeter sur les dents. Mais en admettant le primitif *bocca,* L. *bucca* pour *traboccare,* comment le fr. a-t-il *trébucher* et non pas *tréboucher?* pourquoi le prov. distingue-t-il les voyelles dans *trabucar* (trébucher) et dans *abocar* (renverser)? — Si l'on trouvait quelque part le type *trabuscare,* rien ne serait plus facile que d'expliquer le mot par « mettre une bûche à travers » pour faire tomber; mais le radical ne se rencontre que sous la forme *buc* (non pas *busc*). — Enfin, ne pourrait-on pas invoquer un primitif *trabuca, trabucus,* dérivé de *trabs* avec le sens de poutre mise en travers, traverse (cp. *carruca, massuca* et tant d'autres)? Cp. en it. *trabacca,* baraque, autre dérivé de *trabs.* — De *trabucus* rapporté à *trabs,* viendrait le dimin. *trébuchet,* 1. obstacle, piège, 2. barreau, fléau, levier d'une balance. Les subst. prov. *trabuc,* esp. *trabuco,* it. *trabocco* = baliste, s'accommoderaient aussi d'un primitif *trabs.*

TRÉBUCHET, it. *trabocchetto,* voy. l'art. préc.

TRÉFILER, type *trans-filare,* passer le fil à travers la filière. — D. *tréfileur, -erie.*

TRÈFLE ne peut venir du L. *trifŏlium* que par un déplacement de l'accent primitif : *trifolium, triflium, trèfle.* L'accent sur *o* est respecté dans le vfr. *trefeul,* prov. *trefeuil.* — D. *tréflier,* chardonneret.

TRÉFONDS, d'après Nicot et Du Cange, contraction de *terræ fundus.* Cette étym. est partagée par Darmesteter; d'abord *terfonds,* d'où, par métathèse, *tréfonds* (cp. it. *tremuoto* = terræ motus). D'autres expliquent le mot par *très* + *fonds,* fonds, allant au delà du sol, c.-à-d. sous le sol. Grandgagnage est contraire à l'ét. *terræ fundus* et démontre que *tres-fonds* est simplement une forme superlative de *fonds* n'ayant en soi d'autre signification que celle de ce dernier; pour ainsi dire archi-fonds. Il aurait pu à ce sujet invoquer, comme formation, le BL. *transcensus* (1138), plus tard *trecensus,* rente d'un fonds de terre (voy. Du Cange). — D. *tréfoncier.*

TREILLE, prov. *trelha,* du L. *trichila, tricla, triclia,* berceau de verdure. — D. verbe *treiller**, d'où *treillage* et *treillis,* assemblage de barreaux de bois qui se croisent en forme de *treille.*

1. **TREILLIS**, voy. l'art. préc. — D. *treillisser.*

2. **TREILLIS**, toile grossière, vfr. *trelis, treslice,* it. *traliccio,* esp. *treliz,* du L. *trilix,* tissu de trois fils (*licium*), qui est aussi le type de l'équivalent all. *drillich.*

TREIZE, du L. *tre-decim,* cp. *seize* de *sedecim, onze* de *un-decim.*

TRÉMA, du gr. τρῆμα, trou, puis les points percés dans les dés à jouer.

TRÉMAIL, voy. *tramail.*

TREMBLE, it. *tremula,* du L. *tremula,* s. e. populus, peuplier tremblant. — D. *tremblaie.*

TREMBLER, it. *tremolare,* esp. *tremblar,* BL. *tremulare,* de l'adj. L. *tremulus* (tremere), agité, tremblant. — D. *trembloter.*

TRÉMIE, forme altérée des vieux mots *trémuie, trémoie,* it. *tramoggia,* sic. *trimoja,* prov. *tremueia.* Selon les uns, de L. *trimodius* (la trémie envisagée comme renfermant *tres modios*); selon d'autres (et c'est à eux que nous donnons raison, la trémie étant toujours dans un état de tremblement); *tramoggia* serait pour *trema-moggia* (*moggia* = fr. *muie* représente le L. *modia* p. modius, boisseau), donc pr. = boisseau tremblant. Cp. l'expr. angl. *mill-hopper,* (= trémie), litt. sauteur de moulin, et les expr. BL. *tremellum, tremula.*

TRÉMIÈRE (*rose*), du L. *tremere,* trembler; cp. l'all. *zitter-rose.* Comme cette rose en réalité n'a rien qui justifie cette origine, Legoarant explique son nom par une corruption d'*outre-mer.* — Selon d'autres de *Tremier,* importateur de la plante (?).

TRÉMOIS, blé de trois mois, BL. *tremesium,* du L. *trimense,* s. e. triticum.

TRÉMOUSSER; on est tenté d'y voir le radical latin *tremere,* mais il resterait à justifier le suffixe *ousser,* à moins de trouver quelque type italien *tremozzo, tremozzare.* Diez explique le mot par un vocable barbare *transmotiare,* se remuer fort (*trans* marquerait l'excès comme dans *tres-saillir*). Ce qui appuie cette étym., c'est le participe it. *mosso,* de *muovere,* mouvoir.

TREMPER, transposé de l'anc. *temprer,* it. *temprare,* angl. *temper;* voy. *tempérer.* — L'application du sens « durcir, aciérer » au lat. *temperare* se rencontre dès le IVe siècle

(Rönsch., Jahrbuch, XIV, 339). — D. *trempe; détremper*.

TREMPLIN, selon Brachet, de l'it. *trampellino*, mais je cherche en vain ce mot dans les dictionnaires; je crois plutôt que *tremplin* est une forme nasalisée de *trepelin* et vient du vfr. *trepeler*, dim. de *treper*, sauter (voy. *trépigner*). Ou bien il vient, comme l'it. *trampoli*, échasse, directement de l'all. *trampeln*, angl. *tramp, trample*, trépigner, marcher, fouler.

TRENTE, it. *trenta*, esp. *treinta*, du L. *triginta*. — D. *trentième, -aine*.

TRÉPAN, it. *trepano, trapano*, du grec τρύπανον, m. s. — D. *trépaner*.

TRÉPAS, voy. l'art. suiv.

TRÉPASSER, anc. *tres-passer*, it. *trapassare*, outre-passer, puis fig. passer de la vie à la mort, mourir. Voy. aussi l'art. *transe*. — D. subst. verbal *trépas*, mort, autref. = passage en général.

TRÉPIED, it. *treppiede*, du L. *tri-pes*, gén. *tripedis*, à trois pieds.

TRÉPIGNER, p. *trepiner*, dérivé du vfr. *treper*, sauter. *Treper, triper*, appartiennent à la racine *trap, trip*, à laquelle se rattachent les mots germaniques *trappen, trappeln, trampeln, trempeln, trippeln*, néerl. *trippen*, angl. *trip*, etc., qui tous expriment mouvement du pied. Cette racine se trouve également dans le celtique. Voy. aussi le mot *tremplin*.

TREPOINT ou *trépointe*, litt. (chose) piquée à travers.

TRÈS, voy. *trans*.

TRÉSAILLE, pièce de bois pour maintenir les ridelles d'un chariot; ce terme est sans doute de la même famille que *trésillon*, morceau de bois pour serrer deux cordages ou pour séparer des ais nouvellement sciés. En l'absence de toute autre information, je fais dériver ces mots de *trés*, anciennement le cas sujet de *tref*, pièce de bois, qui est le latin *trabs* ou *trabis*. Nous aurions-là un de ces cas où l'*s* accidentel du nominatif a persisté dans la dérivation (cp. *fond*, nomin. *fons*, verbes *fonser, foncer, enfoncer;* L. *puteus*, fr. *puch* et (avec l'*s* de flexion) *puis*, d'où *puiser*). Je rattache au même *trés*, pièce de bois, un verbe hypothétique *estresiller*, mettre des étançons pour soutenir des terres ou des murs, d'où nous est resté le terme technique *étrésillon*, pièce de soutien.

TRÉSILLON, voy. l'art. préc.

TRÉSOR, it., esp. *tesoro* (v. esp. *tresoro*), prov. *thesaur*, du L. *thesaurus* (gr. θησαυρός). D'où vient l'*r* de la forme française? Est-ce une simple insertion euphonique, comme dans *fronde* de *funda*, ou une transposition de l'*a* final? Diez pense que cette insertion, particulière aussi au napolitain *trasoro*, remonte très haut, puisque l'ags. a *tresor* et le vha. *treso, triso*, et que ces mots germ. sont d'importation romane. Il se peut, dit-il, qu'elle soit basée sur une raison étymologique. Il est établi que le mot latin *thesaurus* a été précédé d'une forme *thensaurus*, qui, s'étant conservée parmi le peuple, a pu passer dans le roman (on en trouve une trace dans le breton *tensaour*). De *tensaur* se serait produit *tnesor*, puis *trésor* (pour *n* changé en *r*, cp. la forme latine *frestra*, qui se trouve chez Papias p. *fenestra, fnestra*).

TRESSAILLIR, du type *trans-salire*, sauter fort (*trans* préfixe de l'excès). — D. *tressaillement*.

TRESSAUT, en termes de monnaie, inégalité entre deux essais d'une même espèce; d'un type *trans-saltus;* c'est donc un terme analogue à *ressaut* = *resaltus;* cp. le mot *saillie*.

TRESSE, anc. *trece*, it. *treccia*, prov. *tressa* (esp. *trenza*, port. *trança*). Les étymologies L. *tricæ*, embrouillement, confusion, ou grec θρίξ, gén. τριχός, cheveu, sont insoutenables. Mieux vaut celle tirée de l'adv. τρίχα, en trois parties, d'où a pu se produire un subst. *trichea*, puis *treccia* (cp. L. *brachium*, it. *braccio*). Cette manière de voir, qui est celle de Diez, a pour elle le rapprochement de l'it. *trina*, prov. *trena*, synonyme de *treccia* et venant du L. *trinus*, triple. Elle se recommande en outre en ce que le mot latin *trichea* n'est pas trop hypothétique, puisqu'il fournit en même temps le primitif de *trichila*, d'où fr. *treille*. — D. *tresser, -eur, -oir*.

TRÉTEAU, anc. *trestel*, BL. *trestellus*, angl. *trestle;* selon Diez, du néerl. *drie-stal*, siège à trois pieds. Cela me semble problématique, et je préfère l'étymol. L. *transtrum*, proposée par Diez en seconde ligne. *Transtrum*, traverse, poutre — dim. *transtellum* — fr. *trestel* constituent une série de formes parfaitement correctes, et je renonce à la conjecture *transitellus, trastellus*, que j'avais posée dans ma première édition. D'après Littré, du cymr. *trestyl*, m. s., dér. de *trawst*, poutre.

TREUIL, anc. = pressoir, auj. = machine pour soulever des fardeaux; c'est le prov. *trolh*. Celui-ci est p. *torlh* et vient, comme l'it. *torchio, torcolo*, pressoir, du L. *torculum*, m. s. (*torquere*, tordre, tourner).

TRÊVE, vfr. *trive, triuwe*, it., esp., prov. *tregua*, port. *tregoa*, BL. *treuga*. L'ancienne acception de ces mots est sûreté, « securitas præstita rebus et personis, discordia nondum finita »; de là s'est déduite celle de suspension d'hostilités. Du vha. *triuwa, triwa*, goth. *triggua*, confiance, sécurité; de *triggua* vient *tregua* (par transposition *treuga*), d'où *tregva, treva, trêve*.

TRIACLEUR, charlatan, fanfaron, pr. vendeur de thériaque; du vfr. *triacle* p. *triaque* = L. *theriaca*.

TRIANGLE, L. *tri-angulus*, d'où *triangulaire* et *trianguler*, d'où *triangulation*.

TRIBORD, p. *stribord* (v. c. m.).

TRIBU, L. *tribus*.

TRIBULATION, L. *tribulationem*, du verbe *tribulare*, écraser, tourmenter, affliger, d'où it. *tribolare*, vfr. *tribler*, écraser, ainsi que les anc. termes *tribouler* et *tribouiller*, remuer, troubler, tourmenter.

TRIBUN, L. *tribunus* (tribus). De là : tri-

bunatus, fr. *tribunat*, et tribunal, pr. le siège plus élevé où siègent les tribuns ou les magistrats, fr. *tribunal*. Le sens « siège élevé » s'est conservé dans le mot BL. *tribuna*, fr. *tribune*.

TRIBUNAL, TRIBUNE, voy. l'art. préc.

TRIBUT, vfr. *treüt*, du L. *tributum*. — D. *tributaire*, L. tributarius.

TRICHER, vfr. *trecher*, it. *treccare*, prov. *trichar*. Diez, rejetant, pour des scrupules phonologiques, l'étymologie L. *tricari* (*i* long), faire des difficultés, des détours, rattache le mot au néerl. *trek*, trait (cp. l'expr. fr. « faire des traits »), subst. du verbe *trekken*, mha. *trechen*, tirer; cp. l'angl. *trick*, tour de main, trait d'adresse. — Storm incline pour l'étymon *tricari*, repoussé par Diez. L'*e* dans le vfr. *trecher*, it. *treccare* se justifie pleinement, dit-il, si l'on admet pour la basse latinité le redoublement du *c* radical (*triccare*), de même que les formes romanes nous obligent d'admettre un type *gluttus* p. *glūtus*, *cuppa* p. *cūpa* (Rom., V, 172). — D. *tricheur*, *tricherie*, vfr. *trecerie*.

TRICOISE, champ. *trecoise*, tenaille, du néerl. *trek-ijzer*, fer à tirer. — Je tire cette étym. de Diez; mais *trek-ijzer* a-t-il jamais signifié tenaille? Auj. il ne signifie que filière. Dans Palsgrave, je trouve, comme équivalent de pinces, *estriquoires*, et le rouchi dit *estricoisse*. Cela nous porte vers *étriquer*. — D'après Littré, qui s'appuie sur des textes, *tricoises* est une altération de *turcoises*; donc tenailles à la turque. Mais, à mon avis, les formes *turcoise*, *trucoise*, sont tronquées de *estrucoise*, *esturcoise*, mots constatés par Godefroy et évidemment altérés de *estricoise*.

TRICOLORE, L. *tri-color** (cp. *bi-color*), à trois couleurs.

TRICOT, 1. subst. verb. de *tricoter*, 2. = bâton, voy. *trique*.

TRICOTER, former des mailles avec un fil, pour *estricoter* (cp. *pâmer* p. *espasmer*), de l'all. *stricken*, m. s. (pr. faire des nœuds). — Littré préfère l'étym. *tricot*, bâtonnet; l'aiguille en bois aurait été nommée une petite *trique*. — D. *tricot*, subst. verbal.

TRICTRAC, mot de fantaisie; anc. *tictac*, onomatopée tirée du bruit que font les dés lancés sur le damier.

TRIDE, t. de manège, vif, prompt, angl. *tride;* emprunté à l'angl. ou l'inverse? L'origine m'est inconnue et je décline les conjectures L. *tritus* au sens de « exercé, habile » (Müller) et angl. *tread*, fouler (Littré).

TRIDENT, L. *tri-dentem*, à trois dents.

TRIENNAL, -AT, du L. *tri-ennis* (annus), de trois années.

TRIER, prov., cat. *triar*, angl. *try*. Suivant Diez, du L. *tritare*, fréq. de *terere* (sup. *tritum*), broyer. Le sens actuel se serait dégagé de la locution « granum terere », battre le blé, c.-à-d. séparer le grain de la paille. Le philologue allemand invoque en sa faveur le prov. *triar lo gra de la palha*, le norm. *triller* et rouchi *trilier*, qui répondrait à un type *tritulare*, puis l'it. *tritare*, qui signifie à la fois broyer et examiner de près. Je me rends volontiers à l'autorité de Diez; pour ma part, j'y avais vu le L. *ex-tricare*, it. *strigare*, démêler (chute du préfixe comme dans *pâmer* p. *espasmer*, dans les patois *saier* p. *essayer*). — D. *triage* (vfr. *tri*, *trie*).

TRIGAUD, BL. *tricaldus*, du L. *tricari*, user de finesses. — D. *trigauder*, *-erie*.

TRIGLE, poisson, du gr. *τρίγλη*, m. s.

TRIGONOMÉTRIE, mesurage (*μετρία*) des triangles (*τρίγωνον*).

TRILLE, it. *trillo*, tremblement de voix; verbe it. *trillare*, fr. *triller*, all. *trillern*, angl. *trill;* probablement une onomatopée; le mot danois *trille*, suéd. *trilla*, rouler, rapproché de l'expr. fr. *roulade*, mérite cependant d'être pris en considération.

TRILLION, formé de *tres*, comme *billion* de *bis;* c'est le troisième ordre en partant de *million* comme premier; million = 1000 mille; billion = 1000 millions; trillion = 1000 billions.

TRIMBALER, mot populaire, forme nasalisée de *triballer*, qui signifie agiter, secouer, danser, et qui semble être une modification de *tribouler* (voy. *tribulation*)? Ou bien faut-il y voir une contraction du mot équivalent *trinquebaler* (Rabelais), lequel est peut-être pour *treque-baller* (néerl. *trekken*) = tirer, remuer le paquet? En Hainaut, *trikbale*, et dans le rouchi, *trinkebale* désignent des charrettes à la main pour trainer des fardeaux. L'idée première attachée au verbe parait, en effet, avoir été « trainer par les chemins ». Voy. aussi *triqueballe*.

TRIMER, marcher vite, se fatiguer; Chevallet le tire du bret. *tremeni*, cymr. *tramwy*, courir çà et là; Diez rapproche v. esp. *trymar*, courir çà et là, et le basque *trimatu*, se fatiguer (ce dernier de provenance romane). Le mha. présente *trimen*, l'angl. *trim*, signifiant vaciller, balancer. En Normandie, on dit *tramer*.

TRIMESTRE, L. *trimestris*. — D. *trimestriel*.

TRINGLE; Diez ne connaît pas l'étymologie de ce mot, il rappelle seulement, en suivant Ménage, le BL. *taringæ*, broches en fer, mais sans dire d'où vient ce dernier. Je crois que *tringle* ne veut dire autre chose que « règle », car on dit encore *tringler* pour tracer une ligne; cela favorise l'étymologie suivante: *tringle* p. *étringle* (cp. *trésillon*, t. de marine, p. *étrésillon*, *pâmer* p. *épâmer*, etc.), d'un type *strigula* (avec *n* intercalaire), dimin. du L. *strix*, raie, rainure, cannelure. — D. *tringler*, *tringlette*.

TRINGUEBALLE, voy. *triqueballe*.

TRINITÉ, L. *trinitatem* (trinus). — D. *trinitaire*.

TRINQUER, it. *trincare*, de l'all. *trinken*, boire.

TRINQUET, mât de misaine des bâtiments gréés en voiles triangulaires, it. *trinchetto*, esp. *trinquete;* d'origine incertaine. Le mot désignant d'abord la voile (triangulaire), Diez allègue l'esp. *trinca*, assemblage de trois

choses, mais aussi it. *trinche*, esp. *trincas*, cordages à lier. Müller cite le L. *triquetrus*, triangulaire. Storm (Rom., V, 186) reconnaît ce dernier comme l'original. De là, par dissimilation *triqueto*, *triketto*, puis par nasalisation (phénomène fréquent devant les gutturales), *trinketto*. — L'esp. *trinca*, *trincas* accuse un type **trinica*, triple, formé de *trinus* comme *unicus* de *unus* (Bugge).

TRIO, mot italien.

TRIOLET, petit poème de huit vers, dont le premier vers se répète après le troisième et le sixième. Le nom vient de la triple répétition du premier vers; rac. *tri* = L. *tris*, *tres*.

TRIOMPHE, L. *triumphus*. — D. *triompher*, *triomphateur*, *-al*.

TRIPE, esp., port. *tripa*, it. *trippa*, boyau, puis, par métonymie, ventre (d'où *tripaut**, ventru); on trouve aussi angl. *tripe*, anc. flam. *trijp*, cymr. et basque *tripa*, mais ces mots semblent importés du roman. L'étymologie du mot est encore douteuse. Voici, en attendant, ma conjecture : *tripe* est pour *estripe* (cp. les mots *tringle* et *trique*) et vient de l'all. *striepe*, *strippe*, courroie, lanière. Cette étymologie ne s'accorde pas avec *tripe* dans sa signification de ventre, mais cette dernière, comme je l'ai dit, est secondaire. Par contre, elle a pour elle la forme bretonne *stripen* et BL. *stripa*. Ce qui la rend suspecte, c'est qu'elle ferait du terme fr. la source des autres mots romans cités, et qu'un ancien mot BL. *estripa* ne se trouve que comme nom d'étoffe, qui est, toutefois, encore une des acceptions du fr. *tripe*. — D. *tripette*, *tripaille*, *tripière*, *triperie*, verbe *étriper*.

TRIPLE, L. *triplex* ou plutôt *triplus*. — D. *tripler*.

TRIPOLI, sorte de craie, selon Bescherelle, de la ville de *Tripoli* en Syrie.

TRIPOT, voy. l'art. suiv.

TRIPOTER, brouiller, mélanger. Le mot exprime confusion, ou plutôt mouvement désordonné, le va-et-vient sans but déterminé; ne serait-ce donc pas un dimin. du vfr. *triper*, *treper*, marcher, faire des petits pas (le champ. dit en effet *tripoter*, avec le sens de frapper du pied, danser), dont il a été question sous *trépigner*? Le sens « place réservée aux joueurs de paume », puis « maison de jeu », attaché au subst. *tripot*, s'accorderait assez bien avec cette étymologie; c'est la place pour les mouvements, les ébats. — Ou bien faut-il partir d'un subst. *tripot*, marmite, qui serait fait de *pot*, sous l'influence de L. *tripus*, *tripodis*, trépied? Mais alors, d'où vient *tripot* au sens de jeu de paume? Tout cela reste encore à débrouiller. En tout cas, le L. *tripudiare*, danser, trépigner, doit être écarté.— D. *tripot*, *tripotage*, *tripotier*.

TRIQUE, bâton, p. *étrique* (cp. *tain* p. *étain*, champ. *train* p. *estrain*, etc.), du néerl. *strijken*, frapper (all. *streichen*), angl. *strike*. — D. *tricot*, gros bâton; *triquet*, petit battoir au jeu de paume; *triquer*, aussi *tricoter*, donner des coups de bâton.

TRIQUEBALLE, litt. traîne-balle, traîne-fardeau. De *triquer* = néerl. *trekken*, tirer. *Tringueballe* est la forme nasalisée du même mot. Verbes : *triqueballer*, *tringuebaler*, d'où par contraction, *trimbaler* (v. c. m.). Cp. *brimbaler*. Voy. Darmesteter, Composés, p. 197.

TRIQUE-MADAME ou *tripe-madame*; j'abandonne à la fantaisie d'autrui le soin de tirer au clair l'origine de cette appellation populaire de la petite joubarbe. Voy. Littré.

TRIQUER, au sens de choisir, séparer, trier, ne peut guère s'accorder avec un type *tricare* ou *extricare* (voy. l'art. *trier*); aussi Diez le range-t-il sous le mot roman *treccare* = néerl. *trekken*, tirer, extraire. Cp. *triqueballe*.

TRIQUET, voy. *trique*.

TRISTE, L. *tristis*. — D. *tristesse*, L. tristitia; verbe factitif *attrister*.

TRITURE, L. *tritura* (terere), broiement.— D. *triturer*, L. *triturare*.

TRIVIAL, L. *trivialis*, m. s., de *trivium*, endroit où aboutissent trois chemins (*tres viæ*), carrefour. De là se déduit le sens « commun, rebattu, vulgaire ». — D. *trivialité*.

TROC, subst. de *troquer*.

TROCART ou **TROIS-QUARTS**, instrument de chirurgien, mauvaise orthographe p. *trois-carres*, instrument à *trois carres* (*carre* = angle, face).

TROCHE*, dim. **TROCHET**, bouquet naturel de fleurs ou de fruits; ce mot pourrait bien être de la famille de l'all. *traube*, grappe, vha. *drupo*, par l'intermédiaire d'une forme BL. *drupea*, *trupea*. Quelques dialectes all., du reste, présentent la forme *trauch*, et le wall. a *troke*, grappe, bouquet. — Ou *troche* serait-il une transposition de *torche* et signifierait-il proprement faisceau? Un autre dérivé de *troche* est le t. d'agriculture *trochée*.

TROËNE, en bot. Ligustrum vulgare; anc. formes *troine*, *tronne*, *troesne*. Forme originaire fictive : **trŭg-inus*. Pour la dérivation, cp. les noms d'arbre *quercinus*, *fraxinus*, *carpinus* (fr. chêne, frêne, charme). Pour le radical germ. *trugi*, Bugge renvoie à vha. *hart-trugil* (*hart*, dur), auj. *hartriegel* (Cornus sanguinea, aussi Ligustrum vulgare), dont l'origine est soigneusement examinée dans l'article du savant linguiste suédois (Rom., III, 158).

TROGNE, piémont. *trogno;* Palsgrave : *troignette*, petit visage; selon les uns du cymr. *trwyn*, Cornouailles *tron*, museau; Diez préfère le nord. *triona* (dan. *tryna*), groin de cochon. Du français vient le néerl. *tronie*. Diez indique aussi le L. *truo*, *-onis* (corbeau de mer), employé par Cæcilius pour un homme à gros nez et dont a pu très bien dériver une forme *trogno*, *trogne*.

TROGNON paraît, d'après Diez, venir du vfr. *tron*, m. s., comme *rognon* de *rein;* quant à *tron*, il pourrait être abstrait de *tronçon*. — L'esp. dit *truncha di una col*, le sarde a *truncu*, p. tronc de chou. — Voy. aussi *trou de chou*.

TROIS, vfr. *treis*, du L. *tres*. — D. *troisième*.

TRÔLER, mot germanique : all. *trollen*, angl. *troll*, *trowl*, rouler, puis courir çà et là. Il faut prob. disjoindre de ce mot le vfr. *trauler*, qui est le L. ou it. *tra-volare*, traverser rapidement, s'envoler.

TROMBE, anc. *trompe*, it. *tromba*, voy. *trompe*.

TROMBLON, p. *trombelon*, de l'it. *tromba*, tube, arme à feu.

TROMBONE, mot italien, augmentatif de *tromba*, trompette.

TROMPE, esp., port. *trompa*, it. *tromba*, prov. *trompa* et *tromba*. Du L. *tuba*, avec insertion de *r* (cp. *tronar* p. *tonar*, tonner) et de *m* (cp. prov. *pimpa* p. *pipa*). Cette étymologie de Guyet, reprise par Diez, se confirme par la circonstance qu'en it. *tromba* signifie aussi tuyau, tube (comme en latin le mot *tuba* n'est que le fém. de *tubus*). — D. vfr. *tromper*, publier à son de *trompe*; dim. *trompette*, it. *trombetta*. — Le fr. *trombe* (it. *tromba*) est-il identique avec *trompe* = trompette ou plutôt = tuba, ou représente-t-il une transposition du L. *turbo* (d'où *tourbillon*)? Nous inclinons pour la dernière opinion, d'autant plus que le L. *turbo*, au sens de toupie, s'est également transformé en esp. *trompo* et *trompa*, et le fr. *trompe* lui-même signifie parfois une coquille en forme de toupie. (Voy. aussi l'art. *tromper*.) L'étymologie *tuba*, du reste, peut au besoin aussi s'appliquer à la trombe d'eau, par laquelle on entend une « colonne » d'eau qui s'élève en tourbillon à la surface de la mer; aussi les Allemands la nomment-ils *wasser-trompete* (aussi *wasser-hose*, pr. culotte d'eau). — Si l'on n'avait à faire qu'au fr., nous rattacherions *trompe*, aussi bien que *trombe*, au L. *strombus* (grec στρόμβος), objet en spirale, à forme conique, puis aussi tourbillon; la chute de l'*s* initial n'est pas sans précédent (cp. *pâmer*). — Une dernière étym. de *trompe*, celle de Settegast, doit être enregistrée ici, d'autant plus que G. Paris la tient pour très vraisemblable : L. *triump(h)are* est devenu *trumpare*, comme *quieto* est devenu *queto*; ce verbe a pris le sens de « faire entendre un son joyeux, bruyant »; de là le subst. *trompa*, fr. *trompe*, angl. *trump*, de là aussi l'all. *trumpf*, la carte victorieuse. G. Paris n'approuve plus M. Settegast quand il pose *triumphare* comme le primitif de *tromper*, décevoir (Rom., XII, 133.)

TROMPER, décevoir, v. esp. *trompar*. L'étymologie de ce mot est loin d'être fixée. Il ne faut pas perdre de vue qu'avant de dire « tromper qqn. » on disait « se tromper de lui » (cp. se jouer de qqn. et jouer qqn.). Or, « se tromper de qqn. » signifiait d'abord s'amuser, se moquer de lui. D'après Génin, le mot se rattache au subst. *trompe*, en tant que celui-ci signifiait guimbarde. Que ce soit la guimbarde ou la trompette qui a donné naissance à l'expression, peu importe (cp. en all. *einem etwas vorblasen*, *vorpfeifen*, au fig. = en débiter à qqn.), cela reviendrait, pour la fixation de l'idée qui y était primitivement attachée, à la même chose. — Diez pense que *tromper*, décevoir, duper, vient de *trompe* — toupie (L. *turbo*) et veut dire pr. faire tourner qqn. dans un cercle, au lieu de le conduire droit au but. Une fois qu'on a recours à *turbo*, autant vaudrait, quant à la lettre, partir du verbe *turbare* = troubler; mais dans l'un ou l'autre cas on ne se rendrait pas bien compte de l'ancienne tournure « se tromper de qqn. ». Citons encore l'étymologie suivante de Valois le Jeune : L. *stropha*, ruse, artifice, d'où *strophare*, puis, par la chute de l'*s* initial, *tropare*, nasalisé en *trompare*. — Tobler (Göttinger gelehrte Anzeigen, 1874, p. 1044) admet aussi l'identité de *tromper*, décevoir, avec *tromper*, jouer de la trompe. — D. *trompeur*, *-erie*; cps. *détromper*.

TROMPETTE, voy. *trompe*. — D. *trompeter*.

TRONC, L. *truncus*. — D. *tronçon* (v. c. m.); verbe *tronquer*, L. truncare. — Le terme d'architecture *tronche* (d'où *tronchet*) représente la forme féminine de *truncus*.

TRONCE, **TRONCHE**, variété féminine de *tronc*. — D. dim. *tronchet*.

TRONCHET, voy. l'art. préc.

TRONÇON, peut dériver de *truncus*, tronc, par un type L. *truncio* (cp. *arçon* de *arc*), mais Diez préfère, avec raison, y voir le dérivé direct de *trons* (v. pl. loin s. *trou de chou*). — D. *tronçonner*, vfr. *tronconer*.

TRÔNE, anc. *trosne* (*s* intercalaire), du L. *thronus*, gr. θρόνος, siège. — D. *trôner*, *détrôner*.

TRONQUER, voy. *tronc*.

TROP, it. *troppo*, est le même vocable que BL. *troppus* (voy. *troupe*); il exprimait en premier lieu une grande quantité en général, puis excès de quantité ou de mesure. Au XVI[e] siècle encore, *trop* était synonyme de beaucoup; on disait ainsi *trop mieux*.

TROPE, L. *tropus* (gr. τρόπος), litt. tournure.

TROPHÉE, angl. *trophy*, it., esp., port. *trofeo*; du L. *tropæum*, qui est le gr. τροπαῖον. Le *ph* p. *p* serait-il l'effet de quelque confusion entre les synonymes grecs στροφαῖος et τροπαῖος? Au reste, pour *f* ou *ph* substitué à *p*, rappelons les mots fr. *golfe* et it. *Isifile* p. *Hypsipyle*.

TROPIQUE, du gr. τροπικός, L. *tropicus*, m. s., litt. tournant.

TROQUER, vfr. *trocher*, esp., port. *trocar*; d'origine douteuse. En désespoir de cause, on a mis en avant l'all. *trug*, tromperie, ou le gr. τρόχος, course circulaire. Diez émet deux conjectures : 1. de τροπή, tour, changement, ou plutôt de l'adj. τροπικός (cp. *tropica* = changements, mot employé par Pétrone), d'où *tropicar*, *trop'car*, *trocar*; 2. du L. *vicis*, tour, changement, d'où le composé *tra-vicar*, *traucar*, *trocar*. Langensiepen y voit une transposition de *torquar*, et compare, pour le sens, l'all. *verdrehen* = *vertauschen*. — Le mot fr. *troquer*, ainsi que l'angl. *truck*, paraît tiré directement de l'espagnol. — D. subst. verb. *troc*.

TROTTER, it. *trottare*, esp., prov. *trotar*, gaél. *trot*, cymr. *trotio*. L'expression latine « *ire tolutim* », = aller au trot, permet de supposer, avec Saumaise, un verbe latin *tolutare*, contracté en *tlutare*, d'où, par la mutation de *l* en *r*, *trutare*, *trotare*.—D. *trot*, *trotte*, *trotteur*, *trottoir*, *trottin*, *trottiner*, vfr. *trotier*, qui répond au L. *tolutarius*.

TROU, voy. *trouer*.

TROUBADOUR, voy. *trouver*.

1. **TROUBLE**, adj. verbal de *troubler* (cp. les adj. *lâche*, *comble*).

2. **TROUBLE**, subst. verbal de *troubler*.

TROUBLER, vfr. *torbler*, du L. *turbulare*, dim. de *turbare*, troubler. — D. *trouble*.

TROU DE CHOU n'est pas, comme pense Littré, une simple variété de *trone de chou*, bien qu'il dise la même chose : *Trou* est ici, d'après Diez, une altération de vfr. *tours*, *trous*, aussi par nasalisation *trons ;* c'est le même mot que it. *torso*, esp., port. *trozo*, prov. *tros* (*tros del caul*), qui signifient trognon, tronc, tige et qui sont = L. *thyrsus*, tige, pousse.

TROUER, picard *treuer*, wall. *trawer*, prov. *traucar*, BL. *traucare*. Les étymologies par gr. τρύειν ou goth. *thairkô* sont impossibles. Par simple conjecture, Diez propose pour *traucar*, la forme provençale d'où émane le mot français, un type *tra-bucar*, dans le sens de percer (cp. it. *buco*, creux, trou, *bucare*, creuser), d'où *trab'car*, *traucar* (cp. *aul* de *avolus*, *faula* de *fabula*). C'est la seule étymologie plausible et correcte que nous ayons rencontrée. Les langues celtiques présentent cymr. *trwch*, bret. *troch*, incision, coupure. — D. subst. verb. *trou*, prov. *trauc*, BL. *traugus* (loi des Ripuaires), anc. cat. *troc ;* subst. part. *trouée*.

TROUILLE, résidu de la fabrication des huiles, subst. verbal de *trouiller**, dér. de *trouil** ou *treuil*, pressoir.

TROUILLOTTE, voy. *truble*.

TROUPE, esp., port. *tropa*, prov. *trop*, = grex (l'it. *truppa* est tiré du fr.). La loi Allemannique présente déjà le mot *troppus* p. troupeau. Quant à son origine, on a longtemps tâtonné. On s'est adressé au gaél. *drobh*, m. s., mais celui-ci est, selon Diez, l'angl. *drove*, qui à son tour est l'ags. *drâf*, subst. de *drêfan*, = all. mod. *treiben*, faire aller (cp. L. *agmen* de *agere*). Le cymr. *torv*, troupe, répond au L. *turba*. Diez, jusqu'à meilleure information, s'est déclaré en faveur d'un type *turpa*, gâté, sous l'influence germanique, du L. *turba*. De là, par transposition, procèderait *trupa*, *trupus*. — L'obscurité qui régnait jusqu'ici sur *troupe* paraît devoir se dissiper par l'étymologie mise en avant, dès 1872, par Storm (Rom., I, 490). Il rattache BL. *troppus* au germ. *thorp*, *torp* (auj. *dorf*, village), dont le sens premier, comme il le démontre, a été assemblée, multitude, troupe, troupeau. L. *turba*, dit-il, est sans doute de même origine que *thorp*, mais n'est nullement la source directe de *troppus*. La métathèse *troppo* de *torpo* est un procédé fréquent et bien connu. — Nous devons observer que la latinité du moyen âge présente aussi, avec le sens de troupeau, la forme *stropus*. — D. esp., port., prov., vfr. *tropel*, fr. TROUPEAU ; *troupier ;* verbe *at-trouper*. — Le BL. *troppus*, grande quantité, a donné aussi l'adv. *trop* (v. pl. h.).

TROUPEAU, voy. *troupe*.

TROUSSE, vfr. *tourse*, subst. verbal de *trousser ;* de là gaél. *trus*, paquet, all. *tross*, bagage. — D. *troussel** *trousseau*, *trousse-quin* (cp. en all. l'expr. *sattel-pausch*, litt. bourrelet de selle).

TROUSSEAU, voy. *trousser*.

TROUSSER, anc. *trosser*, prov. *trossar ;* c'est une forme transposée du vfr. *torser*, mettre en paquet, = it. *torciare*, tordre ensemble, ficeler, esp. *a-trozar*, amarrer la vergue au mât. Or, *torser*, *torciare* représente un type *tortiare*, dérivé à la façon romane de *tortus*, part. de *torquere*. — Cette explication de Diez n'est pas agréée par M. Förster (Gröb. Ztschr., III, 563). Selon lui, *trousser*, vfr. *trosser* (*o* fermé), ne peut venir de *tortiare* (*o* ouvert), qui ne pouvait produire en vfr. qu'un verbe *torcier*. Il faut, par conséquent, dit-il, trouver un étymon à voyelle radicale *ō* ou *ŭ*. G. Paris (Rom., IX, 333) oppose à ce jugement trop catégorique d'autres dérivés du thème *tor* avec *ou*, tels que *tourner*, *tourte ;* pourquoi pas *tourser* ou *trousser ?* De son côté, il propose pour ét. lat. *thyrsus* = it. *torso* (trognon); fr. *trousse* en serait la forme féminine. On trouve fréquemment les expr. une *torse*, une *trousse* d'herbe, de foin, de là le sens « paquet » en général, puis « valise », etc. — D. *trousse*, paquet, faisceau, d'où *trossel**, TROUSSEAU (it. *torsello*) ; *troussis*, *retrousser*, *détrousser*, 1. détacher ce qui était troussé, 2. dépouiller qqn. de son bagage.

TROUVER (vfr. aussi *trover*, *truver ;* au prés., dans les syllabes toniques, l'*o* ou *ou* se modifiait en *eu*, cp. *mourir*, prés. *meurs*, *prouver*, subst. *preuve*), it. *trovare*, prov., cat. *trobar*. Ce vocable, qui dans les langues néo-latines, a supplanté le L. *invenire*, a beaucoup occupé les étymologistes. Du Cange proposait pour origine le vfr. *treü*, qui, représente le L. *tributum ;* les agents du fisc auraient désigné par *treuvé* les impôts perçus. Cette conjecture est de toute invraisemblance. On s'est attaché aussi au part. vha. *trofan*, atteint, rencontré, trouvé ; mais ce serait le seul cas de la dérivation d'un verbe roman d'un participe allemand. Grimm suppose, pour expliquer *trouver*, un verbe goth. *drupan*, qui correspondrait au vha. *trefan* (all. mod. *treffen*), comme goth. *trudan* répond à l'all. *treten*. Cette étymologie, observe Diez, peut satisfaire, si l'on veut se contenter d'un mot imaginé pour le besoin de la cause. Selon lui, il n'est pas nécessaire de sortir de l'élément latin. Dans le verbe « trouver », dit-il, les notions chercher et trouver se rencontrent, l'une est corrélative de l'autre (cp. *guadagnare* = fr. *gagner*, qui d'abord signifie poursuivre, puis atteindre, obtenir ; L. *conse-*

qui, poursuivre et atteindre). Et du reste, le sens poétique de *trobar* ou *trouver*, faire de la poésie (d'où *troubadour* et *trouvère*), n'emporte-t-il pas celui de recherche, méditation? En partant donc du sens premier chercher, on peut fort bien rapporter *trobar* au L. *turbare* (transposition de la liquide comme dans *troubler*) = remuer, fouiller. Ce qui vient à l'appui de cette étymologie, c'est que l'on trouve en effet, avec le sens naturel du latin *turbare*, en v. port. *trovar*, n. napol. *struvare* (= disturbare), et *controvare* (= conturbare). — L'it. *controvare* et fr. *controuver* (v. c. m.), nous l'avons dit, est, comme composition d'un verbe roman avec *con*, d'un caractère tout à fait insolite; cette singularité n'en est plus une si, comme le pense Diez, le mot *trouver* est d'origine romaine, et si *controuver* ne fait que reproduire, avec un sens détourné, le L. *conturbare*. — Dans un petit poème dévot du XIIe siècle, publié par Gaston Paris en 1865, on rencontre la forme *torvèrent* p. trouvèrent; ce qui pourrait appuyer l'opinion de Diez. — Celle-ci, cependant, ne résiste plus à l'examen minutieux de la phonologie subtile de nos jours; G. Paris (Rom., VII, 418) y a découvert des défauts sérieux, et se sent forcément renvoyé vers un type lat. *tropare*, dérivé du BL. *tropus* (τρόπος), dans son sens musical « variation dans une mélodie ». *Tropare* serait donc soit « varier un air », soit plus généralement « composer ou inventer un air », ce qui concorderait fort bien avec l'ancien sens de *trouver* = composer musicalement ou poétiquement (cp. prov. *trobaire*, fr. *trouvère*). De « composer » se dégagera facilement celui de « inventer, découvrir », qui a fini par l'emporter. Diez déjà tenait l'esp. *trobar* pour emprunté au français; Paris pense qu'il en est de même de l'it. *trovare*. L'exemple du Psautier d'Oxford, cité par Littré à l'appui d'un *trouver* fr. = *turbare* (troubler) perd toute valeur quand on sait que *truverent* y traduit lat. *invenerunt*. — D. prov. *trobador*, poète, d'où fr. *troubadour*, vfr. *troveor* (au cas-sujet prov. *trobaire*, vfr. *trovère*, auj. *trouvère*).

TROUVÈRE, voy. *trouver*.

TRUAND, prov. *truan* (fém. *truanda*), esp. *truhan*, port. *truão*, vagabond, gueux; d'après Diez, d'origine celtique : cymr. *tru*, *truan*, *truch*, misérable, Cornouailles *tru*, triste. La latinité du moyen âge présente *truannus*, mais aussi *trutannus*. Cette dernière forme peut avoir été déterminée par le vha. *truhting*, compagnon, BL. *trotingus*, jongleur. L'anc. néerl. a *trouwant*, *trawant*, *truwant*; c'est à tort, je pense, qu'on fait venir ces mots de l'all. *trabant*. Les formes prov. et v. esp. *trufan* sont des métamorphismes faits sous l'influence de *truffa*. — Du Cange posait pour étymologie le vfr. *treu*, tribut; les *treuans* seraient pr. les collecteurs de l'impôt; il négligeait le fait que la forme *truant* est antérieure à l'époque où *treü* (tribut) s'est contracté en *treu*. — D. *truander*, *truanderie*.

TRUBLE, aussi *trouble*, wall. *traûl*, *trûl*, filet de pêche en forme de sac, attaché au bout d'une perche; peut-être du L. *tribula*, fléau, par assimilation de forme (cp. *affubler* de *affibulare*). En vfr. *trouille*, d'où *trouillotte*, espèce de truble sans manche.

TRUC, esp. de billard, esp. *truco*, it. *trucco*; d'après Diez, de l'all. *drucken*, anc. nord. *thrychkia*, ags. *thryccan*, pousser, presser (cp. prov. *truc*, coup, choc). — Est-ce de ce jeu que vient l'expr. *avoir le truc*? Car certainement il faut écarter l'all. *trug*, tromperie.

TRUCHEMAN ou -**MENT**, voy. *drogman*.

TRUCHER, mendier. Si le radical de *truand* est *trut*, comme il y a lieu de supposer d'après BL. *trutannus*, notre verbe pourrait bien être connexe et représenter un type *truticare*.

TRUELLE, diminutif de *trua* (BL.), cuiller, truelle; le L. *trulla*, m. s., est p. *truilla*.

1. **TRUFFE**, corps végétal, aussi *truffle* (cat. *trumfo*, *trumfa*, plante bulbeuse). On a déduit ce mot roman du L. *tuber* (primitif de *tuberculum*), devenu *trufe* par la transposition de l'r et le changement de *b* en *f*; le plur. neutre *tubera* aurait, comme souvent, déterminé le genre féminin du mot fr. Quant aux formes it. *tartufo* (à Milan *tartuffol*, dans le Piémont *tartifla*), fr. TARTUFLE, qui signifient, sinon précisément la truffe, toujours quelque autre végétal bulbeux, elles représentent, comme le pensait déjà Ménage, la combinaison L. *terræ tuber*, employée par Pline pour désigner une sorte de plante tuberculeuse (Diez cite à l'appui le sicil. *tiritufflu*; *tartufo*, d'après cette manière de voir, serait une forme euphonique pour *tartruffo*, etc. — Diez serait disposé à sanctionner sans réserve l'opinion qui explique *truffe* par *tuber*, si les dialectes ne présentaient pas généralement des formes sans *r* (ainsi genev. *tufelle*, languedocien *tufeda*, etc.). Il se demande s'il faut rapporter ces formes à l'it. *tufo*, vapeur (voy. le mot *étouffer*), soit à cause de la qualité pulvérulente de la truffe ou à cause de son odeur, ou bien s'il faut les prendre pour des mutilations de *tartufo*. Il penche pour la dernière opinion, ce qui nous ramène à *tuber*. — La forme it. *tartufola* a donné, par dissimilation, l'all. *kartoffel*, pomme de terre, anc. et encore dans les dial. *tartoffel*, isl. *tartuflur*; le n. prov. *trufa* a revêtu la même signification. — D. *truffer*, garnir de truffes; subst. *truffière*.

2. **TRUFFE***, aussi *trufle*, vieux mot français signifiant conte en l'air, plaisanterie, fourberie, it. *truffa*, esp., port., prov. *trufa*. C'est le même mot que le précédent; le langage a transporté le nom d'un petit fruit à une bagatelle, une niaiserie. — Les Italiens employaient *tartufo* dans le sens de « homme de petit esprit ». La comédie s'en est emparée pour dénommer par là certains personnages niais ou vils; c'est à la comédie italienne que Molière a emprunté le nom de son célèbre personnage. — Génin rapproche ingénieusement, pour expliquer la métaphore, la valeur du L. *fungus*, champignon, fig. sot, imbécile,

et du fr. *cornichon*, *citrouille*, etc. — Nous soumettons à de plus experts que nous la question de savoir si le mot fr. *trufle* ne pourrait pas être mis en rapport avec le mot *tribulus*, qui était chez les Latins le nom de la châtaigne ou, autrement dit, *truffe* d'eau, et si une altération en *trubilus*, *trublus*, *truflus*, est admissible ou non (cp. *tribula* devenu *truble*). Quoi qu'il en soit, l'angl. *trifle*, bagatelle, sottise, plaisanterie (v. angl. aussi *trufle*), y répondrait parfaitement pour le sens et la lettre. — D. *truffer*, plaisanter, railler, tromper; *trufferie*.

TRUIE, vfr. *troie* (Geste de Liége), it. *troja*, anc. esp. *troya*, prov. *trueia*, BL. *troja*. Les Romains appelaient « porcus trojanus », un cochon servi à table et farci d'autres animaux, par allusion au cheval de Troie, « machina fœta armis », comme a dit Virgile. De ce terme *porco di Troja* s'est naturellement produit le mot *troja* pour désigner une truie pleine. C'est par un procédé analogue qu'on a fait en esp. *bernia*, gros drap de laine, de *panno d'Ibernia*, et en it. *ficato* (voy. *foie*) du L. *jecur ficatum*, pr. foie d'oie engraissé de figues. Le terme *troja*, truie, remonte très haut dans la basse latinité. — Chevallet rattache *truie* au BL. *troga*, qu'il interprète comme féminin du celtique (écoss., irl.) *torch*, porc mâle. Cette forme *troga* jette en effet quelque doute sur l'étymologie *troja*, patronnée par Diez.

TRUITE, angl. *trout*, du L. *tructa* (Isidore), qui paraît venir du gr. τρώκτης, esp. de thon (litt. le mangeur).

TRUMEAU, jarret de bœuf. « Nos pères disaient *trumel* pour jambe, cuisse, gigot de mouton; ce mot fut ensuite employé pour désigner un mur solide et massif placé entre deux portes ou fenêtres, puis à une glace appliquée sur cet intervalle ». Roquefort, dont nous venons de citer les paroles, fait venir *trumeau* du gr. τρύμη, trou « parce que l'os s'en séparant aisément, il reste un grand trou au milieu du trumeau ». Cette explication, j'ai hâte de le dire, ne m'inspire aucune confiance; j'y substituerai la conjecture que voici : *trumeau*, gigot, serait pour *tumel* (*r* intercalaire), tenant au vfr. *tumer*, s'agiter, sauter, gambader, comme *gigot*, selon moi (v. c. m.), vient d'une rac. *gig* exprimant remuement, agitation. C'est un souvenir de *tremere* qui a peut-être donné naissance à l'orthographe *trumeau*. On a, d'ailleurs, aussi dit *tremeau* p. *trumeau*, de sorte que même un type *tremellus* (tenant soit au verbe *trimer*, marcher, soit au L. *tremere*, être agité) ne serait pas trop aventureux; pour la substitution de *u* à *e*, on aurait à l'appui le cas de *jumeau* p. *gemeau*. — Diez dérive notre mot de l'all. *trumm*, qui primitivement signifie une pièce courte et grosse; mais le mot français, dans toutes ses applications, emporte l'idée d'une chose allongée. — Dans l'anc. langue, *trumeau* a dû avoir désigné un vêtement de jambe; d'où l'adj. vfr. *estrumelé*, privé de ses chausses (voy. G. Paris, Rom., X, 591).

TU, L. *tu*. De *tu* et de *toi* on a fait *tutoyer*.

TUBE, L. *tubus*. Voy. aussi *tuyau*.

TUBERCULE, L. *tuberculum*. — D. *tuberculeux*.

TUBÉREUSE, plante bulbeuse, du L. *tuberosus*, bulbeux.

TUBULAIRE, dérivé du L. *tubulus*, petit tube.

TUDESQUE, it. *tedesco*, du vha. *diutisc*, all. mod. *deutsch*, allemand.

TUDIEU, juron; expliqué par Meunier par « Dieu me tue! »

TUER, avant de revêtir la signification de « occidere » (vfr. *occire*), signifiait mettre (une chose) à l'abri du danger et s'appliquait particulièrement au feu : *tuer le feu* ou la chandelle, c. a. d. l'éteindre; tuer le vent (d'où le subst. *tue-vent*), c'est le rendre inoffensif; l'expr. tuer un animal ou un homme dit donc au fond « le rendre inoffensif ». Notre mot se retrouve dans les cps. it *attutare* et *stutare*, apaiser, comprimer, éteindre, dans le prov. *tudar*, *attuzar*, *estuzar*, éteindre, étouffer, *tuar*, tuer. Cette histoire du mot justifie pleinement l'étymologie L. *tutare**, factitif de *tutus*, sûr, hors de danger. C'est à Diez que revient le mérite de cette solution étymologique; seulement il s'adresse dir. au L. classique *tutari*, protéger (du mal), détourner (le mal). — Littré n'approuve point cette manière de voir; il part d'un sens foncier frapper, assommer et ramène le mot au latin *tuditare*, choquer, frapper, ou même à *tudare* (qu'il présuppose d'après BL. *tudanus*, marteau). Tuer la chandelle serait pr. frapper dessus. — Un primitif *tuditare* est tout aussi inacceptable que *tudare* (voy. Mussafia, Beitrag, p. 52). — Une nouvelle étymologie est développée par Ascoli (Saggi romani, 36). Il s'adresse au L. *totus*, ou plutôt *tutus* (d'où aussi it. *tutto*); de là *tutare*, *extutare* (= it. *stutare*), achever. On peut alléguer en faveur de cette manière de voir les expr. analogues : *terminare* et *exterminare*, fr. *assommer* (de *summus*), *achever*, all. *alle machen*, *den garaus machen*. — Nous ne rappelons plus que pour mémoire les étymologies gr. θύειν, sacrifier, ou all. *tödten* (vha. *todjan*), tuer, quelque accréditées qu'elles aient été jadis. — D. *tueur*, *tuerie*.

TUF, direct. de l'it. *tufo*, qui est = L. *tophus*.

TUILE, vfr. *teule* (p. *eu* devenu *ui*, cp. *suite* p. *seute*), du L. *tegula* (cp. vfr. *reule* de *regula*, prov. *teun* de *tenuis*). *Tegula* s'est francisé aussi sous la forme *teille*, mot champ. = tuile. — D. *tuilier*, *-erie*, verbe *tuiler*.

TULIPE, esp. *tulipa*, angl. *tulip*, all. *tulpe*, irl. *tulp*; ce sont des formes écourtées de it. *tulipano*, esp. *tulipan*, qui viennent du persan *dulband*, turban. La fleur a pris son nom de sa ressemblance avec un turban. — D. *tulipier*.

TULLE, tissu, d'origine inconnue; on a cru généralement que ce tissu tenait son nom de la ville de *Tulle*, mais le Suppl. de Littré nous apprend que le tulle ne s'est jamais fabriqué ni à Tulle, ni dans les environs.

TUMEUR, L. *tumorem;* TUMÉFIER, type *tumeficare*, p. *tumefacere* (d'où *tuméfaction*).

TUMULAIRE, L. *tumularis* (tumulus).

TUMULTE, L. *tumultus*. — D. *tumultueux*, *tumultuaire*. L. tumultuosus, -arius.

TUNIQUE, L. *tunica*.

TUNNEL, voy. *tonne*.

TURBAN, anc. *turbant*, esp., it. *turbante*, BL. *tulipantus*, *tulipus ;* du persan *dulband*, m. s. (voy. *tulipe*).

TURBINE, t. de mécanique, mot savant tiré du L. *turbo*, *turbinis*, toupie, mouvement de rotation.

TURBITH, nom de plante, mot oriental; les Arabes écrivent *turbadh*.

TURBOT, angl. *turbot*, cymr. *torbwt*, gaél. *turbaid*, néerl. *tarbot*. Selon Huet, approuvé par Diez, du L. *turbo* avec le suffixe roman *ot*. Dans les Vocabularies de Wright, on trouve les mots BL. *turbo*, *turbis* traduits par angl. *but*. Les Grecs ont de même appliqué le mot ῥόμβος, = turbo, à un poisson de la même espèce que le turbot. — L'all. *dornbutt*, turbot (angl. *thornbut*), composé de *dorn*, épine, et *butt*, nom de la famille des poissons dits pléonectes, n'a pas de parenté avec *turbot ;* il paraît même façonné par imitation du mot roman et pour simuler un sens.

TURBULENT, L. *turbulentus*. — D. *turbulence*.

TURF, mot anglais, signifiant gazon. Voy. aussi *tourbe*.

TURGESCENT, **-ENCE**, du L. *turgescere*, se gonfler.

TURLUPIN, nom théâtral que prit un acteur de l'ancienne farce, qui vivait sous Louis XIII. — Le mot s'appliquait au moyen âge à une secte d'hérétiques, mais l'origine en est inconnue. — D. *turlupiner*, *-ade*.

TURNEP, mot anglais = navet, dans lequel E. Müller reconnaît les éléments celt. *turn*, rond + gaél. *neip* = L. *napus*.

TURPITUDE, L. *turpitudinem* (turpis).

TURQUOISE, it. *turchese*, esp., prov. *turquesa ;* de *turquois*, anc. adj. de *Turc ;* la couleur bleue s'appelle *turchino* en italien.

TUTELLE, L. *tutela*, d'où *tutélaire*, L. tutelaris.

TUTEUR, L. *tutorem* (tueri).

TUTIE, esp. d'oxyde de zinc, port. *tutia*, de l'arabe *toutiyâ*, m. s.

TUTOYER, voy. *tu*.

TUYAU, *tuyel'* (d'où l'angl. *tewel*), esp., prov. *tudel ;* ce mot ne peut pas venir, comme le prouvent les formes esp. et prov., de *tubellus*, dimin. de *tubus ;* il dérive, selon Diez, du nord. *tuda*, dan. *tud*, néerl. *tuit* = tuyau. — D. *tuyauter*. — Au même radical que *tuyau* se rapporte le terme technique *tuyère*.

TYMPAN, mot de forme savante, L. *tympanum* (τύμπανον de ΤΥΠ-ω, frapper). Voy. aussi *timbre*. — D. *tympaniser* (cp. *tambouriner*, all. *aus-trommeln*).

TYPE, L. *typus*, gr. τύπος (de ΤΥΠ-ω, frapper). De là le terme technique *typographie*, art d'imprimer (pr. d'écrire) avec des types mobiles.

TYPHON, espèce de tourbillon, port. *tufão*, angl. *typhon*, du chinois *taï fong*, grand vent (Littré).

TYPHUS, BL. *typhus*, du gr. τῦφος, vapeur, fumée, puis appliqué par Hippocrate à une espèce de fièvre. — D. *typhoïde*, gr. τυφοειδής du genre du typhus.

TYRAN, vfr. *tirant*, angl. *tyrant*, L. *tyrannus*, gr. τύραννος. — D. *tyrannie*, *-ique*, *-iser*.

U

UBIQUITÉ, **UBIQUISTE**, mots modernes, dérivés de l'adverbe L. *ubique*, partout.

UHLAN, mot allemand, tiré du polonais *ula*, lance.

UKASE, mot russe, dér. du verbe *ukasat*, indiquer, prescrire.

ULCÈRE, mot de formation savante, du L. *ulcus*, plur. *ulcera*. — D. *ulcérer*, *-ation*, *-eux*, L. ulcerare, -ationem, -osus.

ULTÉRIEUR, L. *ulteriorem* (comparatif de *ulter*).

ULTIMATUM, mot diplomatique formé de *ultimare'* au sens de « faire un dernier avis », de *ultimus*, dernier.

ULTRA, mot latin, = fr. *outre*, employé en composition et marquant excès, exagération.

ULTRAMONTAIN, it. *ultramontano*, de *ultra montes*, au delà des monts (des Alpes).

UMBLE, nom de poisson, variété de *ombre*, L. *umbra*.

...**UME**, terminaison = lat. ...*udinem*. Diez est d'avis que le suffixe *ume* répondant à lat. *udinem*, *ud'nem*, ne peut s'être produit par évolution phonétique normale; que le génie créateur roman, en présence de ce suffixe, a tout bonnement eu recours au suffixe lat. *umen*, qu'il a appliqué p. ex. aussi dans it. *asprume*, prov. *frescum*, et qui se transforme, suivant les langues, en *uma*, *um*, *ume*, esp. *umbre*. Ascoli s'évertue inutilement à établir la filiation formale suivante : *udine*, *udne*, *unne*, *umne* (d'où esp. *umbre*), enfin *ume*.

UN, L. *unus*. — D. *unité*, L. unitatem; *unième*.

UNANIME, L. *unanimis* (uno animo), d'où *unanimité*, L. *unanimitatem*.

UNIFORME adj., L. *uniformis*, de là subst. *uniforme*, p. habit uniforme; *uniformiser*, *uniformité*, L. uniformitatem.

UNION, L. *unionem* (unus). — D. *unioniste*.

UNIQUE, mot savant, L. *unicus* (unus).

UNIR, L. *unire* (unus). — D. *uni ;* cps. *ré-unir*, *dés-unir*.

UNISSON, L. *uni-sonus* (Boèce), traduction du grec μονοτόνος.

UNITÉ, L. *unitatem*. — D. *unitaire*.

UNIVERS, L. *universus*, tout entier. — D. *universel*, L. -alis, d'où *universalité* (L. universalitatem (Priscien); *université*, L. universitatem, ensemble, généralité, communauté, collège.

UNIVERSITÉ, institution de haut enseignement, litt. ensemble des membres d'une compagnie, voy. *univers*. — D. *universitaire*.

URBAIN, *urbanus* (urbs), opp. de rusticus. — D. *urbanité*, L. urbanitatem.

URE, L. *urus*.

URÈTHRE, L. *urethra* (Coel. Aurel.), du gr. οὐρήθρα, conduit de l'urine (οὐρέω, uriner). — Urétère, du gr. οὐρητήρ, m. s.

URGENT, L. *urgentem* (urgere), pressant. — D. *urgence*. L. urgentia (IVe siècle).

URINE, L. *urina* (du gr. οὐρεῖν, pisser). — D. *urinal*, *-aire*, *-eux;* verbe *uriner*.

URNE, L. *urna*.

URTICAIRE, -ATION, du L. *urtica*, francisé en *ortie* (de *urere*, brûler).

US, L *usus* (uti).

USER, d'un type L. *usare*, fréq. de *uti*, se servir. — D. *usage* (d'où adj. *usager*), *usance*.

USINE, BL. *usina*, = officina quævis ad aquas exstructa. Ce mot est-il tiré de *uti* (supin *usum*), par rapport à la concession ou droit d'*user* de l'eau, ou est-ce une altération du L. *ustrina*, lieu où l'on brûle, atelier à feu? La plus ancienne signification étant celle de machine mue par l'eau, la dernière étymologie paraît inadmissible.

USITÉ, du L. *usitare*, fréq. de *usare** (voy. *user*).

USTENSILE, du BL. *ustensilia* pour *utensilia* (it. *utensili*); peut-être l'*s* provient-il d'une assimilation à *ustil**, d'où *outil* (v. c. m.).

USTION, L. *ustionem* (urere).

USUEL, L. *usualis* (usus).

USUFRUIT, du L. *ususfructus*, abréviation de l'expr. lat. *usus fructusque*, l'usage et les fruits; de là *usufruitier* et *usufructuaire*, L. usufructuarius.

USURE, L. *usura* (uti), 1. usage, jouissance, détérioration d'un objet par l'usage; 2. jouissance du capital prêté; 3. ce que l'on paye pour cette jouissance, intérêt. Le sens moderne péjoratif « intérêt exagéré, illégal » (d'où *usuraire*, *usurier*) est survenu.

USURPER, L. *usurpare*.

UTÉRIN, L. *uterinus* (eodem *utero* natus).

UTILE, L. *utilis* (uti). — D. *utilité*, L. utilitatem (d'où *utilitaire*); verbe *utiliser*. Pourquoi les modernes ont-ils forgé de *utilis*, *fertilis* les verbes *utiliser*, *fertiliser*, tandis que *habilis*, *debilis* ont fait, d'après le génie latin, *habilitare*, *débiliter?* Après avoir introduit ces adjectifs *utile*, *fertile*, qui sont contraires au génie français (aussi en vfr. a-t-on *utle*), il fallait aussi appliquer à leurs dérivés le mode dérivatif latin.

UTOPIE, mot forgé du gr. οὐ-τόπος, non-lieu, c.-à-d. lieu qui n'existe pas. Thomas Morus a nommé ainsi le pays imaginaire où il place son gouvernement fictif. Le nom du pays s'est transporté à ce gouvernement même; puis le mot est devenu synonyme de rêverie, idéal. Rabelais s'en est également servi pour désigner le royaume de Grandgousier. — D. *utopique*, *utopiste*.

V

VACANCE, voy. *vacant*.

VACANT, L. *vacans*, part. de *vacare*, être vide, inoccupé. — D. *vacance*, 1. temps pendant lequel une place est inoccupée; 2. temps pendant lequel on est sans occupation, loisir, repos.

VACARME, anc. *wacarme*, du cri néerl. *wacharme*, malheur à toi, misérable (proh dolor! Kil.). Comp. le Roman du Renard, IV, p. 239. « Flament seut, si cria *waskarme* ». Pour la transition de sens, cp. les mots *alerte*, *alarme*. — Je doute fort de l'interprétation donnée ci-dessus au flam. *wacharme* et suivie par Littré. En tout cas, l'interj. all. *weh!* n'a rien à y voir; à mon avis, *wach* est = *wak*, éveillé, ici comme interj. = debout, sus!

VACATION, 1. action de *vaquer* à une affaire, puis le temps qu'on y met, 2. = L. *vacatio*, cessation de fonctions.

VACCIN, du L. *vaccinus* (vacca), qui vient de ou qui se produit sur la vache. — D. *vacciner*, d'où le subst. verb. *vaccine*.

VACHE, prov., esp., port. *vaca*, it. *vacca*, du L. *vacca*. Voy. aussi l'art. *bâche*. — D. *vacher*, *vacherie*.

VACILLER, L. *vacillare* (rac. VAC, cp. l'all. *wack-eln* et *wank-en*).

VACUITÉ, L. *vacuitatem* (vacuus).

VADE, terme de jeu; de l'it. *vade* = fr. *va* (impératif); cp. l'expr. de jeu *va* et *va-tout*).

VADE-MECUM, mots latins sign. « va avec moi, accompagne-moi ».

VAGABOND, L. *vagabundus* (vagari). — D. *vagabonder*, *-age*.

VAGIN, mot savant, à forme masc., tiré de L. *vagīna*, type aussi du fr. *gaïne*, *gaîne*. — D. *vaginal*.

VAGIR, L. *vagire*. — D. *vagissement*.

1. **VAGUE**, subst., ne vient pas de *unda vaga*, mais du vha. *wâc*, goth. *vegs*, v. flam. *waeghe* (all. mod. *woge*, angl. *wave*), = vague.

2. **VAGUE**, adj., L. *vagus*, errant, non fixe; verbe *vaguer*, L. vagari. Dans *terres vaines et vagues* et autres applications, cependant, le mot représente plutôt le L. *vacuus*, vide.

VAGUEMESTRE, de l'all. *wagenmeister*, maitre des équipages.

VAIGRE, t. de marine, de l'all. *weger*, *weiger*, planche de revêtement, dan. *waeg*, suéd. *wägg*, paroi. — D. *vaigrer*.

VAILLANT, forme mouillée du part. *valant*, du L. *valentem*, qui a de la valeur, de la force, vigoureux. — Cp. la forme *veuillant*

à côté de *roulant*, vfr. *douillant* à côté de *dolant*. — D. *vaillance*, L. valentia.

VAIN, prov. *van*, L. *vanus*. — D. *vanité*, L. vanitatem. Pour la loc. *en vain*, cp. gr. εἰς κενόν.

VAINCRE (vfr. *veintre*), L. *vincere*. — D. *vainqueur*.

VAIR, it. *vajo*, du L. *varius*, de couleur variée, bigarré. — D. *vairon*, m. s., aussi nom d'un poisson à couleurs très variées (on écrit aussi *véron*).

VAISSEAU, *vaissel'*, angl. *vessel*, vfr. *vasciel*, it. *vascello*, prov. *vaissel*, esp. *baxel;* du dim. L. *vascellum* p. *vasculum* (vas). La forme féminine est *vaisselle*, employé pour l'ensemble des vaisseaux (vases) ou plats servant à la table et reproduisant le plur. neutre *vascella*.

VAISSELLE, voy. l'art. préc.

VAL, plur. *vaux* (dans « par monts et par vaux »); *val* se présente sous la forme *vau* dans « *à vau-l'eau* », fuir *à vau-de-route*, et dans *vaudeville* (v. c. m.). Du L. *vallis*. — D. *vallon*, *vallée* (v. c. m.); adv. *aval* (v. c. m.) et verbe *a-valer*, faire descendre. — La langue des trouvères présente, p. petite vallée, le dim. *vauciel*, d'un type *vallicellus*.

VALÉRIANE, lat. mod. *valeriana;* d'origine inconnue (on a songé à L. *valere*, venir en aide !); l'all. en a fait *baldrian*.

VALET, anc. *vaslet*, qui est pour *vasselet*, le dim. de *vassal;* ce mot signifiait autr. jeune homme placé en apprentissage auprès d'un chevalier, pour devenir écuyer; puis apprenti, enfin = domestique, serviteur. De *vaslet*, par la mutation *s* en *r*, s'est produite la forme *varlet* (cp. vfr. *marle*, p. *masle*, mâle) et par assimilation celle de *vallet*. Le mot sert aussi à désigner divers objets technologiques. — D. *valetage*, *valetaille*, verbe familier *valeter*.

VALÉTUDINAIRE, L. *valetudinarius* (valetudo), maladif.

VALEUR, L. *valorem* (valere). — D. *valeureux*.

VALIDE, L. *validus* (valere); opp. *invalide*. — D. *validité*, L. validitatem; *valider*, rendre valide. Voy. aussi *ravauder*.

VALISE, de l'it. *valigia*. Voici l'étymologie de celui-ci proposée par Diez : L. *vidulus*, malle en cuir, valise (Plaute), de là *vidul-itia* (cp. en L. *capillus* et *capillitium*), contracté régulièrement en *vellitia*, *velligia* (cp. it. *strillo*, hauts cris, de *stridulus*), d'où (*e* atone passant régulièrement en *a*) *vallegia* (gloses d'Alfric) et *valigia*. De *valise* vient le mha. *velîs*, d'où l'on a forgé le mot *fellisen*, auj. *felleisen*, simulant une combinaison de *fell*, cuir, et *eisen*, fer; pour ainsi dire « cuir à serrure ». — Ascoli pose la question : Les *valises* ne seraient-elles pas les *valeurs*, c'est-à-dire les choses de quelque prix que le voyageur mène avec lui (Saggi lad. 512, note)? — Devic mentionne l'arabe *vualiha*, « saccus frumentarius, cophinus magnus », et le persan *walitchè*, « grand sac », mais il ne sait si ces mots sont indigènes dans ces langues. — D. *dévaliser* (cp. *détrousser*).

VALLÉE, angl. *valley*, prov. *vallada*, it. *vallata*, dér. de *vallis*, fr. *val*.

VALLON, dimin. de *val*.

VALOIR, L. *valere* (*vaux* p. vals, *vaudrai* p. valrai). — D. *valable; value*, subst. part.

VALSER, de l'all. *walzen*, m. s., pr. rouler, tourner. — D. *valse* (all. *walzer*); *valseur*.

VALUE, it. *valuta*, voy. *valoir*. — D. *évaluer;* composé *plus-value*.

VALVE, L. *valva*, porte.

VAMPIRE, mot venu d'Allemagne, mais, à ce qu'on dit, d'origine serbe.

VAN, L. *vannus*. — D. dim. *vanneaux*, grosses plumes des oiseaux de proie, à cause de leur ressemblance avec le *van; vanneau* (it. *vannello*) est aussi devenu le nom d'une espèce d'oiseau, à cause de sa huppe, qu'il peut, comme une penne, dresser et baisser à volonté; *vannier*, faiseur de vans; verbe *vanner*, L. vannare.

VANDALE, destructeur, du nom des *Vandales* (par allusion au pillage de Rome en 455). — D. *vandalisme*.

VANDOISE, nom de poisson, aussi *vandèse;* d'origine inconnue.

VANILLE, it. *vainiglia*, esp. *vainilla* et *vainica*, dimin. de l'esp. *vaina*, gousse, qui représente le L. *vagina*. — D. *vanillier*.

VANITÉ, L. *vanitatem* (vanus). — D. *vaniteux*.

VANNE, vfr. *venne*, du BL. *venna*, digue, haie, clôture, dont l'origine est incertaine; Diez suppose une contraction de *viminea*, chose faite de branches flexibles (*vimen*), en *vimna*, d'où *venna*.

VANNEAU, **VANNER**, voy. *van*.

VANNIER, voy. *van*. — D. *vannerie*.

VANTAIL, p. *ventail*, voy. *vent*.

VANTER, it. *vantare*, prov. *vantar*, du L. *vanitare* (saint Augustin), fréq. de *vanare*, dire des futilités, mentir, fanfaronner (le prov. a à la fois *vanar* et *vantar*). Quelques-uns font erronément venir *vanter* de *venditare*, chercher à vendre, faire valoir, vanter sa marchandise. Malgré l'affinité de sens entre le L. *ventosus* et le fr. *vantard*, et bien que les Allemands disent *wind machen* p. se *vanter*, il serait faux de rattacher *vanter* à *ventus*, vent. — D. *vanterie*, *vantard*.

VAPEUR, L. *vaporem*. — D. *vaporeux*, L. vaporosus; *vaporiser*, *évaporer*.

VAQUER, 1. être vacant, interrompre ses occupations ou prendre ses vacances, 2. se livrer à, s'occuper de qqch., s'y appliquer; du L. *vacare*, 1. être vide, être libre, 2 avoir le temps, le loisir de faire qqch., y consacrer ses loisirs. — D. *vacant*, *vacation* (v. c. m.).

VARAN, esp. de lézard d'Egypte, de l'arabe *ouaral*, lézard.

VARAIGNE, forme variée de *varenne*.

VARANGUE, du suéd. (plur.) *vränger*, les côtes du navire.

VARECH, 1. fucus, plante marine que la mer arrache en montant et jette sur le rivage, 2. navire coulé, débris quelconques rejetés par la mer; de l'ags. *vräc*, qqch. de rejeté, angl. *wreck*, débris de navire; cp. goth. *vrikan*,

suéd. *wräka*, pousser, heurter. — D'après Liebrecht, *varech* vient en ligne directe du nord. *vegrek*, épaves maritimes.

VARENNE. Ce mot est étymologiquement identique avec *garenne* (v. c. m.). De « lieu défendu à la culture » s'est dégagé le sens « lieu inculte ».

VAREUSE, blouse; mot de date récente; d'origine inconnue.

VARICE, mot de formation savante, L. *varix, -icis*. — D. *variqueux*, L. varicosus.

VARICELLE a l'air d'être un dim. de *varice*, mais en fait, c'est un diminutif mal fait de *variole*.

VARIER, L. *variare* (varius). — D. *variante, variation*, L. variationem; *variable*, L. variablis; *variabilité*.

VARIÉTÉ, L. *varietatem*.

VARIOLE, BL. *variola*, dim. de *varius*, bigarré, tacheté; l'it. a *vajuola*, l'esp. *viruela;* ces formes parlent en faveur de notre étymologie et contre celle de *varus*, pustule. Le fr. *vérole* est p. *vairole* et procède de l'adj. *vair* (v. c. m.) = *varius*. La forme espagnole semble avoir été déterminée par une influence de *virus*.

VARLET, voy. *valet*.

VARLOPE, rabot, riflard; mot altéré du néerl. *voorloop*, litt. avant-coureur (c.-à-d. qui précède les autres plus fins); cp. le terme wallon analogue *coureresse*. En limousin *garlopo*, esp. *garlopa*. — Je ne me cache pas que le *g* initial de ces derniers favorise plutôt l'ét. de Diez, qui propose un mot supposé néerl. *weer-loop* = qui va en retour (*weer*).

1. **VASE**, masc., du L. *vasum*, forme accessoire de *vas*.

2. **VASE**, fém., bourbe (en norm. aussi *gase*), du néerl. *wase*, ags. *vase*. Voy. aussi *gazon*. — D. *vaseux*.

VASISTAS (aussi gâté en *vagistas*), petite fenêtre servant à espionner ce qui se passe; mot populaire moderne, tiré de la phrase all. « *was ist das* », qu'est-ce? qu'est-ce qu'il y a?

VASQUE, bassin rond et peu profond, d'un adjectif *vasicus* (vas)? ou *vasque* est-il pour *vascle* et représente-t-il le dim. L. *vasculum?* Le mot vient dir. de l'it. *vasca*, bassin (dans des documents du VII[e] siècle on trouve *basca*). Il est sans doute indépendant du BL. *vascus*, vacuus, inanis.

VASSAL, prov. *vassal*, it., port. *vassallo*, esp. *vasallo*, BL. *vassallus*. La Loi des Allemands a le simple *vassus*, au sens de serviteur. L'anc. langue attachait à *vassal* le sens général de « homme » et de « combattant », et l'on y trouve le dér. *vasselage*, employé pour vaillance. Comme l'a déjà établi Leibnitz, le mot vient du cymr. *gwas*, jeune homme, serviteur. On explique également le suffixe *al* par une influence de la forme cymr. *gwassawl*, servant. Dim. *valet* (v. c. m.). Subst. marquant l'état de vassal : *vassalité* et *vasselage*. De *vassus vassorum* vient le fr. *vavasseur* (prov. *vasvassor*), tronqué en *vasseur* tout court.

VASTE, L. *vastus*. — D. *vastité*, L. vastitatem; *vastitude*, L. vastitudinem.

VAUDEVILLE; ce mot est, comme on sait, d'abord le nom d'une chanson. Il est altéré de *vau-de-vire*, qui tire son nom du *val* (ou *vau*) *de Vire* en Normandie, où cette espèce de poème prit naissance au XV[e] siècle. Voy. les cours de littérature. — D. *vaudevilliste*.

VAU-L'EAU (A), = *à val l'eau* (voy. *val*) = en descendant l'eau. — Expression de formation et signification analogues : *à vau-de-route*.

VAURIEN, cp. les expressions *fai-néant*, *va-nu-pieds*, etc. L'all. dit, comme le fr., *taugenichts*, le néerl. *deugniet*.

VAUTOUR, du L. *vulturius*, dér. de *vultur*. Cette étym. paraît être la bonne; mais pourquoi *vautour* et non pas, selon la règle, *voutour?* Je pense que c'est un effet de dissimilation. On trouve d'ailleurs vfr. *vouteur*. Cp. aussi *vautrer* p. *voutrer*.

VAUTRE, espèce de chien pour la chasse au sanglier, vfr. *veltre, viautre, viutre*, it., prov *veltro*, = L. *vertragus*, Loi salique *veltrum*, mot d'origine celtique. — D. *vautrait*, anc. *vautroy*, équipage pour la chasse au sanglier.

VAUTRER (SE), autref. *voltrer*, *voutrer;* la forme primitive est *voltrer*, qui correspond à l'it. *voltolare*, lequel dérive de *volto*, participe it. du L. *volvere*, rouler. Cette étymologie est confirmée par la forme concurrente vfr. *vouter* = voltare; Bestiaire de Gervaise, 288 : El tais (= boue) *se voute* maintenant. — Littré, se fondant sur la forme *viutrer*, dérive le verbe du subst. *viutre* (fr. mod. *vautre*, v. c. m.) = it. *veltro*, lévrier. *Se vautrer* serait, selon lui, se rouler comme font les lévriers.

VAVASSEUR, voy. *vassal*.

VEAU (d'abord *vedel*, forme prov., puis *vé-el*, aussi *viel*, enfin *ve-au*, *veau*), du L. *vitellus*. De la forme anc. *véel* viennent le verbe *véler* et le subst. *vélin*, pr. peau de veau. A la forme *vedel* se rattache *vedelet*, pâtre qui soigne les veaux.

VEDETTE, de l'it. *vedetta*. La facture de ce dernier ne se prête en aucune façon à une dérivation de *vedere*, voir. Diez suppose avec raison un changement de *veletta* en *vedetta* (cp. L. *amylum*, fr. *amidon*); or, *veletta*, qui signifie vedette, est un dérivé de *veglia* = L. *vigilia*.

VÉGÉTAL, dér. du L. *vegetus*, plein de vie; VÉGÉTER, L. *vegetare*, pris dans le sens neutre de vegetum esse. — D. *végétation*, L. vegetationem; *végétable*, anc. = *végétal*, L. vegetabilis.

VÉHÉMENT, L. *vehementem*. — D. *véhémence*, L. vehementia.

VÉHICULE, L. *vehiculum* (vehere).

VEHME = mha. *vëme*, condamnation, punition, tribunal secret.

VEILLE, it. *veglia*, subst. verbal de *veiller;* non pas de lat. *vigilia* (qui a l'accent sur le second *i*).

VEILLER, L. *vigilare*. — D. *veille* (v. c. m.), *veillée*, *veilleur*, *-euse;* cps. *éveiller*, d'où *réveiller*, *surveiller*.

VEINE, L. *vena*. — D. *veineux*, L. venosus; *veiner*. Voy. aussi *venelle*.

VELCHE, de l'all. *wälisch*, *wälsch*, gaulois.

VÊLER, voy. *veau*.

VÉLIN, peau de veau, voy. *veau*.

VELLÉITÉ, terme philosophique formé de l'infinitif latin *velle*, vouloir.

VÉLOCE, L. *velocem*. — D. *vélocité*, L. velocitatem.

VELOURS, anc. *velous* (l'*r* est intercalaire; cp. vfr. *jalours* p. jalous, survivant dans le néerl. *jaloersch*); du L. *villosus*, velu. L'it. dit *velluto*, l'esp. *veludo*; ces formes sont correspondantes du fr. *velu* et viennent du L. *villutus*. D'un diminutif *veluet* vient angl. *velvet*, velours; un autre diminutif se trouve dans l'anc. langue fr. sous la forme *velluau* = BL. *velludellum*, pannus sericus villosus. Quant au verbe *velouter*, il est fait soit d'après l'it. *vellutare*, ou librement déduit de *velous*ʼ (cp. *taluter* de *talus*).

VELTE, mesure de capacité. De l'all. *viert*, *viertel*, mesure de capacité, pr. quart, quartaut. Bugge, auteur de cette étym. (Rom., III, 160), rappelle les formes variées *verte*, *verle*, *vergue* et pense que trois mots différents sont ici confondus : 1. notre *velte* ou *verte*; 2. *vergue*, antenne = *virga*; 3. *verle* = virgula. — D. *velter*.

VELU, voy. *velours*. — D. *velvote* p. *veluote*, plante à tiges velues.

VELVOTE, voy. *velu*.

VENAISON, angl. *venison*, du L. *venationem* (venari), chasse, produit de la chasse. Le verbe *venari* a donné *vener*, courre un animal domestique pour en attendrir la chair; *venatorem*, vfr. *veneeur*, auj. *veneur*, d'où *vénerie*.

VÉNAL, L. *venalis*. — D. *vénalité*.

VENDANGE, L. *vindemia* (*i* consonnifié). Le prov. dit *vendenha*. — D. *vendanger* (= L. vindemiare). Le L. *vindemia* a fourni le nom au mois dit *vendémiaire*.

VENDIQUER, mot savant, employé dans La Fontaine pour *revendiquer*, du L. *vindicare* (dont la forme franç. normale est *venger*).

VENDRE, L. *vendere*. — D. *vente*, it. *vendita*, = L. *vendita* (cp. *rente*, *pente*, etc.); *vendeur*, *vendable*, *revendre*.

VENDREDI, it. *venerdi*, du L. *Veneris dies*. Le prov. retourne les termes et dit *divendres*; l'espagnol (sans *dies*) dit tout court *viernes* (p. *vienres*), le prov. de même aussi *venres*.

VÉNÉFICE, L. *veneficium*.

VENELLE, petite rue; p. *veinelle*, pr. petite veine? Cela rappellerait la métaphore du mot *artère* = rue principale d'une ville. *Enfiler la venelle* signifie prendre la fuite; *avoir la venette*, gagner peur. Il n'y a cependant pas de rapport de famille entre *venelle* et *venette*. Roquefort explique ce dernier assez cavalièrement par « peur pareille à celle du gibier poursuivi par les *veneurs* ». Notre opinion est que *venette* dérive de *vener*, expression populaire p. *vesser*, contraction de *vesiner*; cp. la loc. *avoir la foire*. Quant à *venelle*, si l'explication ci-dessus ne satisfait pas, nous émettrons une autre conjecture : dim. du BL. *venna*, haie, buisson (voy. *vanne*), qui se prête assez bien pour expliquer la locution en question. D'autres ont plus hardiment expliqué *venelle* par un dim. *vianella*, de *via*, chemin. — Il est bon, pour se diriger dans les recherches, de noter que Du Cange cite un document du XIIIe siècle portant la forme latine *vanella*, via strictior.

VÉNÉNEUX, L. *venenosus* (venenum).

VENER, **VENEUR**, **VÉNERIE**, voy. *venaison*.

VÉNÉRER, L. *venerari*. — D. *vénération*, *-able*, L. venerationem, -abilis.

VÉNÉRIEN, relatif à *Venus*, gén. *Veneris*.

VENETTE, voy. *venelle*.

VENGER, prov. *vengar*, *venjar*, esp. *vengar*, it. *vengiare*, du L. *vindicare* (cp. *manger* de *mand'care*). — D. *vengeur*, *vengeance*, *revenger* et *revancher* (v. c. m.).

VÉNIEL, L. *venialis* (venia).

VENIN, vfr. *velin* et *verin*; du L. *venenum*. Pour la confusion de la finale lat. *ĕn* (us, a, um), avec *īn* (us, a, um), cp. pullicenus : *poussin*, racemus : *raisin*, catena : *chaïne*ʼ d'où *chaine*, sagena : *seïne*ʼ (d'où *seine*), pergamenum : *parchemin*; aussi étrenne, *strena*, variait jadis entre *estrene* et *estrine*. — D. *venimeux*, *envenimer*; *m* p. *n* par euphonie, comme dans *étamer* de *étain*, vfr. *leonime* = leoninus.

VENIR, L. *venire*. — D. subst. part. *venue*.

VENT, L. *ventus*. — D. *venter*, *venteux*, L. ventosus; *ventail* (orthographié aussi *vantail*), pr. soupirail (par où l'on respire), puis aussi battant de porte (cp. *venteau*, porte d'une écluse); cps. *contrevent*, *paravent*; verbe *éventer*, d'où *éventail* (v. c. m.). — Roquefort a commis la colossale méprise de placer l'adj. *éventuel* sous la rubrique *vent!*

VENTE, voy. *vendre*.

VENTILER, L. *ventilare* (ventus), remuer à l'air, agiter, scruter. — D. *ventilation*, *-ateur*.

VENTOUSE, prov., esp., it. et BL. *ventosa*, pr. soupirail, donnant passage à l'eau ou à l'air; de là les différentes applications technologiques et médicales de ce mot. Ce que nous appelons *ventouse* en chirurgie s'appelait chez les Latins *cucurbita*, chez les Grecs *σικύα*, pr. courge; Juvénal a *cucurbita ventosa*. Du L. *ventosus* (ventus), primitif aussi du nom de mois républicain dit *ventôse*. — D. *ventouser*.

VENTRE, L. *venter*. — D. dim. *ventricule*, L. ventriculus; *ventrée*, *-ière*, *ventru*, *se ventrouiller*; *ventriloque*, L. ventriloquus (qui parle du ventre); verbe *é-ventrer*.

VENTREBLEU, euphémisme p. *ventredieu*; cp. *morbleu*, *sacrebleu*.

VÊPRE, du L. *vesper*, soir.

VER, prov., vfr. *verm*, L. *vermis*. — D. *véreux*, piqué des vers; *véroter*, chercher des vers. Ces dérivés sont faits en négligence du radical primitif *verm*.

VÉRACE (néol.), L. *verax*. — D. *véracité*, L. veracitatem.

VÉRANDA, dir. de l'esp. *baranda*, port. *varanda*, mot d'origine orientale : malais *baranda*, persan *baramadah;* sansc. *varanda*, portique.

VERBE, L. *verbum*, pr. parole. — D. *verbal*, L. verbalis (de l'expr. *procès-verbal* vient le verbe *verbaliser*); *verbeux*, L. verbosus, d'où *verbosité; verbiage* (d'où *verbiager*), d'un verbe ancien *verbier*, type L. *verbicare*.

VERD, voy. *vert*.

VERDICT, mot d'introduction anglaise, du L. *vere dictum;* l'all. dit *wahr-spruch*.

VERDIER, garde forestier, BL. *viridarius*, dér. de *viride*, verdure, feuillage; cp. le terme *gruyer* (v. c. m.). — D. *verderie*.

VERDURE, voy. *vert*. — D. *verdurier, -ière*.

VÉREUX, voy. *ver*.

VERGE, L. *virga*. — D. *vergé*, barré, rayé; *verger*, mesurer avec la verge; *vergeure; enverger* (v. c. m.); dim. *vergette*, d'où *vergeter*.

1. **VERGER**, verbe, voy. *verge*.

2. **VERGER**, subst., prov. *vergier* et *verdier*, du L. *viridiarium*, forme concurrente de *viridarium* (viridis).

VERGLAS, composé de *verre* et de *glace*, donc pr. verre glacé. On trouve aussi en vfr. *vergiel* (*giel* = it. *gielo*, L. *gelu*, glace). A cause des formes vfr. *wereglas*, wall. *wargless*, Littré explique le mot par « gare à la glace ». Cela me semble bien risqué, surtout en présence du parmesan *vedergiazz* = verglas, et du rouchi *woirglache* (*woir* = vfr. *voire*, verre).

VERGNE, voy. *verne*.

VERGOGNE, vfr. aussi *vergonde*, prov. *vergonha*, it. *vergogna*, du L. *verecundia*, subst. de l'adj. *verecundus*, pudique. — D. *dévergondé* (v. c. m.).

VERGUE (cp. prov. *vergua*), comme *verge*, du L. *virga*, baguette, pièce de bois longue. — D. *enverguer* (v. c. m.).

VÉRICLE, du L. *vitriculus* (vitrum).

VÉRIDIQUE, L. *veri-dicus*. — D. *véridicité*.

VÉRIFIER, BL. *verificare;* subst. *vérificateur, vérification*.

VÉRIN, nom d'une machine en forme de presse; n'est pas, comme on a avancé, un dér. de *ver*, par allusion à la forme de la vis ou de l'écrou, mais de la famille du L. *veru;* voy. *vrille*.

VÉRITÉ, vfr. *verté*, L. *veritatem*. — D. *véritable* (cp. *équitable* de *équité*, *charitable* de *charité*).

VERJUS, p. *vert jus*, jus de fruit encore vert. — D. *verjuté*.

VERLE, jauge pour mesurer les futailles, de *virgula*, dim. de L. *virga*, fr. *verge*.

VERMEIL, it. *vermiglio*, du L. *vermiculus* (dim. de *vermis*), pr. petit ver, puis = coccum, teinture écarlate, cochenille. Le mot s'est appliqué surtout à la couleur que l'on donne à l'or, pour rendre son feu plus vif et qui est composée en grande partie de vermillon, puis à l'argent doré. En agriculture *vermeil* se disait d'un lieu où il y a des vers. — Dim. *vermillon*, cinabre, couleur vermeille.

VERMICELLE, de l'it. *vermicelli*, petits vers.

VERMIFUGE, du L. *vermis*, ver, + *fugare*, chasser.

VERMILLER, chercher des vers (*vermis*).

VERMILLON, voy. *vermeil*.

VERMINE, prov. *vermena*, d'un type adjectival *verminus* (vermis). — D. *verminière*.

VERMISSEAU, anc. *vermicel*, du L. *vermicellus*, forme accessoire de *vermiculus* (cp. *arbrisseau, ruisseau*).

VERMOULU, pr. *moulu* par les *vers;* de là *vermoulure;* de vermoulu, au mépris des règles, on a abstrait un verbe *se vermouler*.

VERMOUT, de l'all. *wermuth*, absinthe (celui-ci étymologiquement = racine contre les vers).

VERNAL, L. *vernalis* (de *ver*, printemps).

VERNE, ou *vergne*, aune (arbre), prov. *verna, vern*. Du L. arbor *verna* = arbre printanier? Diez préfère une étymologie celtique : cymr. *gwern*, marais, d'où la combinaison *coed gwern*, aunes, pr. arbres de marais (on trouve aussi tout court *gwern* = aune).

VERNIR, d'après Ménage, approuvé par Diez, d'un type L. *vitrinire*, dérivé de *vitrinus*, adj. de *vitrum*, verre (cp. prov. *veirin*). Diez appuie cette manière de voir sur le sens identique des verbes it. *vitriare*, esp. *vedriar*, sarde *imbidriare;* cp. aussi l'all. *glasiren*, vernir, glacer, de *glas*, verre. Il repousse comme origine le vha. *bernjan*, rendre luisant, le germanique *b* initial ne s'affaiblissant jamais en *v*; n'était ce scrupule phonétique, le mot s'accommoderait très bien de l'all. *bernstein* (pr. pierre luisante), ambre, succin, cette substance fournissant un vernis très usité. L'ancienne poésie appliquait fréquemment à l'écu l'épithète *verni* et *vernis* (voy. des exemples dans Bormans, Texte de Cléomadès, p. 199, et Gachet, Glossaire); le premier est le participe passé de *vernir*, le second répond à un type adjectival en *icius*. — D. subst. *vernis*, collatéral de it. *vernice*, esp. *berniz* et *barniz*, prov. *vernitz* (gr. mod. βερνίκι, angl. *varnish*, all. *firnis*).

VERNIS, voy. l'art. préc. — D. *vernisser* (it. *verniciare*, prov. *vernissar*), d'où *vernissure*.

VÉROLE (autr. *vairole*) vient de *vair, ver*; donc, comme *variole*, du primitif lat. *varius*. Un autre dérivé de *vair* ou *ver* est *vérette* = varicelle, et *véron* p. *vairon*, nom d'un poisson (cp. *héron* p. *hairon*). — D. *vérolé*.

VÉRON, voy. l'art. préc.

VERRAT (p. *verrac?* cp. esp. *verraco*), dér. du L. *verres* (vfr. *ver*); on rencontre aussi les formes *verrou, verau, verrot*.

VERRE, vfr *voire*, it. *vetro*, prov. *veire*, régul. tiré du L. *vitrum*, dont la langue savante a fait *vitre*. — D. *verrier, -ière, -erie, verreux, verroterie*.

VERROU, anc. *verrouil* (d'où le verbe *verrouiller*), prov. *verrolh*, du L. *veruculum*, petite broche.

VERROUILLER, voy. *verrou*.

VERRUE, L. *verruca*.

1. **VERS**, subst., L. *versus* (vertere; cp. στροφή de στρέφω). — D. *verset*, *versicule*, L. versiculus; verbe *versifier*, L. versificare, subst. *versification*, *-ateur*, L. versificationem, -atorem.

2. **VERS**, prép., L. *versus* (pr. tourné). Composés : *envers*, *devers*.

VERSATILE, mot de facture savante, L. *versatilis*. — D. *versatilité*.

VERSÉ, exercé, du L. *versatus* (versari).

VERSEAU, terme d'astronomie; d'après Littré, la saison où il faut *verser* (retourner) la terre; d'après Moisy = *verse-eau*, une traduction populaire de L. *aquarius*, m. b.

VERSER, it. *versare*, prov. *versar;* du L. *versare*, fréq. de *vertere;* propr. retourner, renverser. Le sens répandre, faire couler, est déduit de l'idée renverser un vase ou l'incliner pour en faire sortir le liquide. Le sens originaire « retourner » (La Fontaine disait encore *verser un champ*, imitant en cela le *versare glebas* d'Horace) reparaît dans les composés *enverser**, *renverser*. — D. *versant*, pente d'une montagne d'où découlent les eaux; *à verse*, locution adverb. = en versant (de là le subst. *averse*); *versement*, *verseau* (v. c. m.).

VERSION, L. *versionem* (vertere), action de tourner, puis de traduire.

VERSO, sous-entendu *folio*, mots latins = au feuillet tourné.

VERT, fém. *verte* (autrefois, selon la règle, *verde*), du L. *viridis*. — D. *verdâtre*, *verdelet*, *verdet*, *verdier* (oiseau), *verdeur*, *verdure*, *verdir*, *verdoyer* (it. *verdeggiare*, esp. *verdear*).

VERT-DE-GRIS est une forme corrompue; au XIII[e] siècle, on trouve *verte-grez*, au XIV[e], *vert de grice;* Littré conjecture comme forme première *vert aigret*, le vert produit par l'aigre, l'acide.

VERTÈBRE, L. *vertebra* (vertere). — D. *vertébré*, L. vertebratus; *vertébral*.

VERTICAL, L. *verticalis*, perpendiculaire, dér. du L. *vertex*, *-icis*, point culminant, sommet de la tête, zénith.

VERTIGE, it. *vertigine*, du L. *vertigo*, *-īnis* (vertere), tournoiement. — D. *vertigineux*, L. vertiginosus. On a conservé le mot L. *vertigo* pour caprice, fantaisie.

VERTU (anc. aussi = force, courage), du L. *virtutem*. De là prov. *vertudos*, it. *virtuoso*, fr. VERTUEUX (le mot *virtuose* est emprunté de l'it.); verbe *évertuer*, prov. *es-vertudar*.

VERTUGADIN, dér. de l'esp. *vertugado* (vfr. *vertugade*), m. s., dont j'ignore l'origine. D'après Littré, le mot espagnol, aussi prononcé et écrit *verdugado*, dérive de *verdugo*, pr. scion, baguette, lequel vient du L. *viridis*, vert. Cette étymologie ne m'inspire aucune confiance et le synonyme esp. *guarde-infante* pourrait bien m'autoriser à supposer que l'invention du *vertugadin* visait, pour une raison quelconque, à protéger l'*infante* et que ce sont bien les éléments *vertu* et *garder* qui se cachent sous le terme bizarre que les modistes du XVI[e] siècle ont imaginé pour l'engin de toilette nouvellement inventé.

VERVE, du L. *verva*, tête de bélier, ornement de sculpture; de là l'acception : fantaisie d'artiste, caprice. Un développement analogue d'idée se remarque dans le mot *caprice*, de *capra*, chèvre. Seulement, on se demande, à l'égard de ce dernier, si le sens figuré ne repose pas sur un autre point de vue impliquant une allusion au caractère bizarre de la chèvre. Ménage voyait dans *verve*, enthousiasme, l'inspiration du *verbe* divin; le P. Labbe pensait à *vertere;* entre *vertige* et *verve*, il y a en effet de l'affinité, mais il faut aussi se mettre en règle avec la forme des mots; or, *verve* ne se prête en aucune façon à un radical *vert*. D'autres se sont adressés à l'all. *werfen*, nl. *werpen*, jeter (donc pr. élan d'esprit); Roquefort y voyait le mot *vertu!* Förster (Ztschr., IV, 381) dit que l'ét. par *verva* n'est nullement assurée; l'examen de l'emploi du mot dans l'ancienne langue indique plutôt le sens « verbiage, folle parole, proverbe ». Cela favorise l'étym. *verba*, plur. de *verbum;* mais le passage de *rb* en *rv* serait tout à fait exceptionnel, car *morve* = **morba* (p. morbus) n'est pas sûr. De son côté, G. Paris observe (Rom., X, 302) qu'il professe depuis longtemps la même manière de voir; pour la forme, il rapproche *verveine* de *verbena* et le latin *verva*, pluriel de *vierf* = verbum. Suchier (Roman. Forschungen, I) oppose la forme piém. *verver* et propose l'ét. *verbera*, mais Paris ne croit à l'existence de ce mot piém. *verver* que sous la forme *ver ver* (Rom., XII, 133). — Citons encore, pour la fin, la bizarrerie d'un savant allemand, qui voit dans *verve* le L. *fervor!*

VERVEINE, L. *verbena*.

VERVELLE, voy. l'art. suiv

VERVEUX, filet, anc. *verveu;* ce mot est, d'après Pott, suivi par Diez, la représentation fr. de l'it. *vertovello* ou *bertovello*, nasse, qui, à son tour, est le L. *vertebolum* (Loi salique) ou plutôt *vertebellum* (cp. en fr. la forme *vervelle*, gonds dans la quille d'un bateau foncet, pour y accrocher le gouvernail; aussi anneau, cylindre). Or, *vertebolum* est un dimin. de *vertebra*, et tire sa signification du verbe *vertere;* la nasse est ainsi nommée parce que le col est retourné en dedans; aussi l'orifice de la nasse s'appelle-t-il de même en it. *ritroso* = *retrorsus* (pr. retourné). — La forme limousine *vertuel* se rapproche plus sensiblement du type *vert'bellum*.

VESCE, vfr. *vesse*, *vèche*, it. *veccia*, *vezza*, angl. *vetch*, *fitch*, v. flam. *vitsen*, all. *wicke;* du L. *vicia*. — D. *vesceron*.

VÉSICATOIRE, du L. *vesicare*, produire des vessies, d'où aussi *vésicant*. — *Vésicule*, L. *vesicula*, petite vessie.

VESOU, jus de la canne à sucre; d'après Roulin, de vfr. *vese*, vessie, à cause des vessies ou cloches que produit le dégagement du gaz acide carbonique.

VESPÉTRO, « de *vesse*, *pet* et *rot*, à cause des propriétés carminatives attribuées à cette liqueur » (Littré). Je connaissais cette étymologie, mais je n'osais pas la prendre pour sérieuse.

VESSE, L. *visium* (du verbe *visire*), mot radicalement identique avec l'all. *fiess*, *fiest*, angl. *fizzle*, *veze*. — D. *vesser*. — Au lat. *visire* répond wall. *vest*. Du même primitif latin vient le verbe vfr. *vesiner*, d'où berrichon *vêner*, rouchi *vener*, d'où, selon moi, l'expr. *avoir la venette* (v. pl. h.). Le wall. dit dans le même sens *avù l'vèse* (voy. Grandgagnage).

VESSIE, L. *vesica*, vessie, ampoule, cloche, d'où le verbe L. *vesicare*, se gonfler, et l'adj. *vesicatorius**, fr. *vésicatoire*. — D. *vessigon*.

VESTE, dir. de l'it. *vesta*, habit, robe, qui vient du L. *vestis*, vêtement. — D. *veston*.

VESTIAIRE, L. *vestiarium* (vestis), garde-robe.

VESTIBULE, L. *vestibulum*, cour d'entrée.

VESTIGE, L. *vestigium*.

VÊTEMENT, L. *vestimentum* (vestire).

VÉTÉRAN, L. *veteranus* (vetus). — D. *vétérance*, mot formé comme si le primitif était *vétérant*.

VÉTÉRINAIRE, L. *veterinarius* (de *veterina*, s. e. bestia, bête de trait ou de somme).

VÉTILLE, d'après Diez, du L. *vitilia*, marchandises en osier, treillis, etc. (choses de peu de valeur); il cite à l'appui le L. *gerrœ*, qui signifie 1. choses en osier, 2. bagatelles, balivernes. D'autres font venir le mot de *vitilitigare*, chicaner, mais cette étymologie est forcée. — Pour ma part, je ne vois pas pourquoi *vétille* ne serait pas un dimin. de *vetus*, marquant d'abord une vieillerie, chose usée, sans valeur. Raynouard rattache le mot, peut-être avec raison, au prov., esp. *veta*, cordon, bande (= L. *vitta*), et allègue le passage suivant : « paubre lairon pent hom per una *veta* », qu'il traduit « pauvre larron on pend pour une *vétille* ». — Brachet dit tout court : du piémontais *vetilia*, m. s. — D. *vétiller*, *-eux*.

VÊTIR, L. *vestire*. — D. *vêtement*, L. vestimentum; *vêture*, prise d'habit; cps. *re-vêtir*, *dé-vêtir*.

VÉTO, mot latin = je défends, je m'oppose. Le verbe *vetare* se trouve en prov. et esp. sous la forme *vedar*, en vfr. *véer*, en it. *vietare*.

VÉTUSTÉ, L. *vetustatem* (vetus).

VEUF, voy. *veuve*.

VEULE, vieux mot = mou, faible, léger, primitivement = vain, vide. D'après Diez, la forme *veule* procède de la forme *vole* (Rutebeuf : « pensée vole »). Or, *vole* vient de *vola*, le creux de la main, soit que l'on ait pris creux dans le sens de vide, soit sous l'influence de l'expression composée *vanvole*, chose futile (Rom. du Renard, I, p. 147), qui signifie pr. *vana vola*, main vide, et que l'on a interprétée par *vain* et *vole*, combinaison fréquente chez les anciens.

VEUVE, du L. *vidua*, par l'intermédiaire de vfr. *vedve*, *veve* (cp. L. *tenuis*, vfr. *tenve*, et pour le changement de *e* en *eu*, *plevir* devenu *pleuvir*). Les mots parallèles des autres langues sont prov. *veuva*, *vezoa*, it *vedova*, esp. *viuda*, port. *viuva*, valaque *vĕduvĕ*. néerl. *weduwe*, angl. *widow*, all. *wittwe*. — Le correspondant masculin de *veuve* est *veuf*. — Le latin *viduus*, au sens déduit de privé de, non rempli, s'est francisé, dit-on, par *vide*, mais il pourrait bien y avoir là une erreur (v. c. m.). — D. *veuvage*.

VEXER, L *vexare* (vehere), pr. secouer, ballotter, tirailler. — D *vexation*, *vexatoire*.

VIABLE, p. *vivable*; cp. *viande* pour *vivande*. Le mot étant d'introduction récente, il a été tiré peut-être par les médecins de la formule *vitœ habilis*, apte à la vie; étymologie donnée par Littré. — D *viabilité*.

VIADUC, formé de *viœ ductus*, d'après l'analogie de *aquœ ductus*, fr. *aqueduc*.

VIAGER, dérivé du subst. *viage*, cours de la vie, ressources pour vivre, revenu annuel; ce *viage* a pour type soit une forme *vitaticum*, soit L. *viaticum* = provisions de route, moyen de subsistance (voy. *viatique*).

VIANDE, prov. *vianda*, it *vivanda*, anc. nourriture en général; la forme ancienne et complète est *vivande* (de là : *vivandière*), du L. *vivenda*, mot de façon barbare devant signifier « ad vivendum necessaria ». Le sens ancien de pâture subsiste encore dans les dérivés (termes de vénerie) *viander*, pâturer, et *viandis*. Guiot de Provins dit des chanoines réguliers qu'ils étaient *nobles vivandiers* (qu'ils faisaient bonne chère).

VIATIQUE, L. *viaticum* (via), argent ou frais de voyage. S. Grégoire emploie déjà le mot au sens de sacrement administré aux moribonds. *Viaticum* est aussi le type du mot *voyage*.

VIBRER, L. *vibrare*. — D. *vibration*.

VICAIRE, vfr. *viguier* (v. c. m.), L. *vicarius* (vicis), qui tient la place d'un autre, lieutenant, substitut. — D. *vicariat*, *-al*, verbe *vicarier*.

1. **VICE**, défaut, L. *vitium*. — D. *vicieux*, L. vitiosus; *vicier*, L. vitiare, corrompre.

2. **VICE-**, élément prépositif de composition du L. *vice*, à la place de, abl. de *vicis*, alternative, cours, lieu; *vice-roi* est celui qui gouverne *vice regis*, à la place du roi.

VICENNAL, L. *vicennalis*, de *vicennium* (vicenti anni), espace de vingt ans.

VICINAL, L. *vicinalis* (de *vicinus*, fr. *voisin*). Un chemin vicinal est un chemin qui relie des localités voisines.

VICISSITUDE, L. *vicissitudo*.

VICOMTE, p. *vice-comte*, BL. *vice-comitem*. — D. *vicomté*.

VICTIME, L. *victima*, animal offert en sacrifice. — D. *victimer*, L. victimare.

VICTOIRE, L. *victoria* (vincere). — D. *victorieux*, L. victoriosus.

VICTUAILLES, vfr. *vitailles*, L. *victualia* (victus). De *vitailles* vient *r-avitailler*.

VIDAME, contraction de *vice-dame*, à Genève *vidomne*, du L. *vice-dominus*.

VIDANGE, voy. l'art. suiv. — D. *vidanger*.

VIDE, vfr. *vuide*, *vuit*, *voit*, prov. *vuei*;

selon l'ét. reçue, du L. *viduus*. — D. *vider*, autr. *vuider;* de là *vidange*, propr. action de vider, et *vidure;* cps. *dé-vider* (v. c. m.), *é-vider*. Voy. aussi *veuve*. — L'étymologie *viduus*, à l'avis de Schuchardt, ne convient qu'à it. *vedovo*, fr. *°vedve*, *veuf*, *veuve*. L'origine de vfr. *voit*, *vuit*, *vuide*, nfr. *vide*, it. *voito*, *voto*, est le participe *vocitus* (cp. *rogitus* de *rogare*), du verbe bas-latin *vocare* = *vacare*. Pour la forme, cp. L. *cogitare* devenu it. *coitare*, *cotare*, vfr. *cuidier*. Voy. Schuchardt, Rom., IV, 256, et Thomsen, ib., p. 257-262, ainsi que mon Appendice à la 5ᵉ éd. du Dictionnaire de Diez, pp. 765 (*voto*) et 818 (*vide*).

VIDECOQ, en Normandie *vico*, un des noms de la bécasse; altération de l'angl. *woodcock* = coq des bois.

VIDIMUS, mot latin = nous avons vu; de là le verbe *vidimer*, apposer le vidimus.

VIDRECOME, grand verre à boire, = all. *wiederkomm*, litt. retour; ce verre a été appelé ainsi, dit-on, parce qu'il fait le tour de la table, chaque convive le vidant à chaque santé qui se porte. Je doute de cette interprétation; si le mot all. existe ou existait (je ne l'ai jamais entendu et Sanders ne le porte pas), j'imagine que le nom lui est plutôt venu de l'occasion du festin : le retour d'un ami. Ou le mot *vidrecome* ne serait-il pas plutôt forgé sur le terme all. *willkomm*-humpen, le grand bocal de *bienvenue!*

VIDUITÉ, terme savant pour veuvage, L. *viduitatem*. Voy. *veuf*.

VIE. L. *vita*.

VIÉDASE, imbécile; mot du Midi, composé vit, et *aze*, âne (Littré).

VIEIL (avec l'*s* du nom., *viels*°, d'où *vieux*), prov. *vielh*, it. *vecchio*, *veglio*, esp. *viejo*, port. *velho*, du L. *vetulus*, contracté en *vetlus*, d'où *veclus*, toutes formes dont l'existence est constatée. — D. *vieillot*, *vieillard*, *vieillir*, *vieillesse*, *-erie*. — Le L. *vetus* a laissé au vfr. la forme indéclinable *viés* (cette opinion est contestée).

VIELLE, instrument de musique, formé du L. *vitella*, comme *viole* est fait de *vitula;* voy. *viole*. — D. *vieller*, d'où *vielleur*.

VIERGE, vfr. *virge*, prov. *verge*, du L. *virgo*, *-inis*. Du thème *virgin* vient le vfr. *virgine*, prov. *vergena* et angl. *virgin*.

VIEUX, voy. *vieil*.

VIF, L. *vivus*. — D. *vivifier*, L. vivificare; *a-viver*, *raviver*.

VIGIE, du port. *vigia*, veille, sentinelle, espion, subst. verbal de *vigiar*, veiller.

VIGILE, forme savante de *veille* (v. c. m.); *vigilant*, *-ance*, L. vigilantem, -antia.

VIGNE, L. *vinea*. — D. *vigneron* (cp. *bûcheron*); *vignette* (les premières vignettes représentaient des pampres et des raisins; cp. le terme *cul-de-lampe*); *vignoble* (v. c. m.).

VIGNETTE, voy. l'art. préc.

VIGNOBLE (se trouve déjà dans Gaydon); d'après les uns, le mot est gâté de *vignole* (cp. it. *vignuola;* on disait autr. *vignolette*, p. petite vigne); d'après Diez, de *vini opulens*, abondant en vin (pour l'apocope de *ens*, il cite *serpe* p. *serpens*). Peut-être le mot est-il modifié de *vinobre* et désigne-t-il proprement un lieu où l'on fait du vin, prov. *obrar* = *operari*.

VIGOGNE, it. *vigogna*, esp. *vicuña*, port. *vigunha;* en latin scientifique, *camelus vicunna;* du péruvien *vicunna*.

VIGUEUR, L. *vigorem*. De la forme vfr. *vigour* vient l'adj. *vigoureux*, BL. vigorosus, et le verbe vfr. *ravigourer*.

VIGUIER, prévôt, forme prov. du L. *vicarius*, lieutenant. — D. *viguerie*.

VIL, L. *vilis*. — D. *vileté* (vfr. *vilte*, *vieuté*, prov. *viutat*); verbe *avilir*.

VILAIN, it. *villano*, BL. *villanus* (de *villa*), pr. habitant de la campagne (voy. *ville*), rustique. Le mot *vil* a peut-être contribué à fixer les acceptions modernes de *vilain*. — D. *vilenie*, action de vilain; *villanelle*, poésie pastorale.

VILEBREQUIN, anc. aussi *virebrequin*, dans les patois *vuilberquin*, *biberquin*, etc.; ce mot représente le flamand *wielboorken*, composé de *wiel*, roue, tour, et de *boorken*, petit foret (de *boren*, percer); donc pr. foret à tour. L'altération de *vile* en *vire* peut s'être produite sous l'influence de fr. *virer*, tourner. C'est du français que viennent esp. *berbigui* et port. *berbequim*. Le Duchat expliquait le mot par *gyrans verucum!* Frisch y voyait le bas-all. *winborcken* (de *winden*, tourner, et *bohren*, percer, cp. l'all. *windel-bohrer*, m. s.). — Palsgrave présente la forme altérée *vibriquet*.

VILENER, **VILENIE**, voy. *ville*.

VILIPENDER, L. *vilipendere*, mépriser.

VILLA, forme lat. ou it. de *ville* (v. c. m.).

VILLAGE, voy. l'art. suiv. — D. *villageois*.

VILLE, L. *villa*. Dès les premiers temps du moyen âge, le sens primitif de *villa*, savoir maison de campagne (encore propre à l'it. *villa*), s'est modifié en celui de hameau ou de village. Par extension, le mot s'est appliqué à une ville de campagne, opposée à la cité ou au bourg, défendus par un château. De *ville* dérive *villain*°, auj. *vilain*, it. *villano*, prov. *vilan*, d'abord = paysan, homme de la campagne, puis, selon les préjugés du citadin, = grossier, vil, bas, laid; c'est de cette dernière acception que relève le subst. *vilenie*, et le verbe fr. *vilener*, injurier, outrager, déshonorer, dont le part. *vilené* a pris une acception spéciale en termes de blason. — De *ville*, dans son acception d'établissement rural, vient le terme collectif *village*, pr. réunion de plusieurs fermes.

VILLÉGIATURE, de l'it. *villeggiatura*, dér. du verbe *villeggiare*, séjourner à la campagne (*villa*).

VIMAIRE, du L. *vis major*, force majeure.

VIN, L. *vinum*. — D. *vinaire*, L. vinarius; *vineux*, L. vinosus (d'où *vinosité*); *vinée*, *vinasse* (it. *vinaccio*), *vinicole* (néol.), = qui cultive le vin.

VINAIGRE, p. *vin aigre*, it. *vino agro*, angl. *vinegar*. — D. *vinaigrer*, *-ette*, *vinaigrier*, *vinaigrerie*.

VINDAS, cabestan; on dit aussi *guindas* (*v* germ. = *gu* fr.); voy. le mot *guinder*.

VINDICATIF, du L. *vindicare* (fr. *venger*).
VINDICTE, it. *vendetta*, L. *vindicta*.
VINGT, L. *viginti*. — D. *vingtième*, *-aine*.
1. **VIOLE**, primitif inusité de *violette*, it., esp., prov. *viola*, vha. *viol*, mha. *vîel*, auj. *veil*, dim. *veilchen*; du L *viola* (dim. du gr. ἴον). — D. *violacé*, *-at*, *-ier*, *-âtre*, et surtout *violet* et *violette*.
2. **VIOLE**, instrument de musique, prov. *viula*, *viola*, it., esp., port. *viola*. Diez tient la forme prov. *vi-ula* pour la plus ancienne, car, d'après lui, *viula* a pu dégénérer en *viola*, mais non pas *viola* en *viula*. Or, *viula* représente le BL. *vitula*. Ce dernier est, d'abord, par transposition, devenu *viutla* (cp. prov. *veuza* de *vedua*, *teuna* de *tenuis*), d'où (par la chute du *t*, cp. *rolar* de *rot'lare*) *viula*, *viola*. Or, *vitula* (qui est aussi le primitif de l'équivalent all. *fiedel*) vient du L. *vitulari*, se réjouir litt. gambader comme un veau, *vitulus*); la viole était l'instrument de la joyeuse compagnie (« vitula jocosa », dit un poète cité par Du Cange). Comme *viole* vient de *vitula*, ainsi vient *vielle* (v. c. m.) de la forme variée *vitella*. — D. it. *violone* et *violoncello*, d'où nos mots fr. VIOLON et VIOLONCELLE.
VIOLENT, L. *violentus*. — D. *violence*, L. violentia; verbe moderne VIOLENTER.
VIOLER, L. *violare*. — D. subst. verb. *viol*.
VIOLET, **-ETTE**, voy. *viole* 1
VIOLON, voy. *viole* 2. — D. *violoniste*.
VIOLONCELLE, voy. *viole* 2.
VIORNE, it. *viburno*, du L. *viburnum*, m. s.
VIPÈRE, L. *vipera*. Ce mot est de façon savante; la vraie forme ancienne est *vivre*, *vuivre*, *voivre*, *guivre*, voy. pl. h. *givre* 2 et pl. b. *vivré*.
VIRAGO, mot latin = femme robuste.
VIRELAI, = *vire-lai*, de *virer*; donc lai en rond, rondeau.
VIRER (rouchi *virler* p. *vireler*), esp., port., prov. *virar*, BL. *virare* (Loi des Allemands). Diez rejette l'étymologie *gyrare* communément reçue, la syllabe *gi* ne changeant jamais en *vi*; il fait dériver le verbe du vfr. *vire*, dial. ital. *vira*, *vera* = cercle, anneau. Or, ce subst. *vire* représente le L. *viria*, espèce de bracelet (dim. *viriola*, = fr. *virole*, cercle, esp., prov. *virola*, d'où le cat. *virolet* = girouette). Au dire de Pline, *viria* et *viriola* (= esp., prov. *virola*) sont des vocables celtibériques, et Guill. de Humboldt avait même cru les retrouver dans le basque *viruncatu*, tourner, en quoi le grand linguiste s'est trompé, ce mot basque représentant, selon Diez, le L. *verruncare*, tourner. Diefenbach (Origines Europææ) démontre que le thème *vir* de *viria* se produit tout autant dans des vocables celtiques désignant courbure, rondeur, tournoiement, sans que toutefois on soit autorisé à les admettre pour sources directes du mot roman, car Diefenbach est bien d'avis que le *v* initial roman ne peut répondre ni au celt. *v* (= cymr. *gw*, gaél. *f*), ni au germ *v*, *w*. (Voy. aussi l'art. *guirlande*.) Le principe que *w* germanique ne peut devenir *v* en roman exclut donc l'étym. flam. *wieren*, tourner, qui a été mis en avant; cependant, ce principe n'est pas absolu, comme le prouvent les mots *vacarme*, *vague*, *varenne*, *vilebrequin* et *voguer*. Au verbe *virer* se rattache : *viron*, cercle, circuit, dans l'expression *en viron* (cp. *entour*, *à l'entour*), d'où le verbe *environner*. Le Sage fait dire à Sancho : « Le papillon, à force de *vironner* autour d'une chandelle, finit par se brûler » Subst. verbal *virement*. Cps. *revirer**, d'où *revirement*. — Storm (Rom., V, 187), dérive *virer* de *vibrare*, brandir. Pour la forme, il allègue it. *lira* de *libra*; pour la transition de l'idée brandir à celle de faire tournoyer, il rapproche angl. *swing*, brandir, et *swing a ship*, faire tourner un navire. Il aurait pu citer encore l'all. *schwenken*, qui signifie brandir, agiter et faire tourner.
VIRES, en t. de blason, anneaux concentrés, voy. l'art. préc. — Dim. de *vire* : *vireton*, flèche tournoyante.
VIREUX, L. *virosus* (virus).
VIREVOLTE, de l'it. *giravolta* (« movimento in giro »). Le fr. dit aussi *virevousse* (pour *vousse* = *volte*, voy. l'art *voûte*).
VIRGINAL, L. *virginalis*; VIRGINITÉ, L. *virginitas* (virgo, -inis).
VIRGULE, L. *virgula* (virga), trait d'écriture.
VIRIL, L. *virilis* (vir). — D. *virilité*.
VIRLIQUE, t. de jeu, de l'all. *vier gliche* (gleiche), litt. quatre égales (s. e. cartes).
VIROLE, voy. *virer*. — D. *virolé*.
VIRTUEL, néologisme formé de L. *virtutem*, force, puissance, fr. *vertu*; it. *virtuale*.
VIRTUOSE, voy. *vertu*.
VIRULENT, **-ENCE**, L. *virulentus*, *-entia*.
VIRUS, mot latin = venin.
1. **VIS**, subst. masc., vieux mot, = visage, conservé dans l'expression *vis-à-vis* = face à face, tête-à-tête; c'est le L. *visus*, vue, action de voir, qui, au moyen âge (peut-être sous l'influence de l'all. *ge-sicht*, visage, de *sehen*, voir), a pris la valeur du L. *vultus* vfr. *vout*). — D. *visage*, terme augmentatif; *visière*, chose qui garantit le *vis*. — L'expression vfr. *il m'est vis* est le L. *visum est mihi*; ce *visum* latin est aussi au fond du mot *avis* (v. c m.).
2. **VIS**, subst. fém., vfr. *viz*. Le vfr. *vis*, *viz* et prov. *vitz* signifiaient aussi escalier tournant ou limaçon. Le mot représente le latin *vitis*, vrille de vigne, pampre; en BL. = vis de pressoir et vis en général; en it. nous voyons de même le mot *vite* réunir les acceptions de vigne et de vis, et en prov. mod. *vis* signifie sarment, jet de la vigne. La forme *viz*, qui a précédé *vis*, représente le radical *vit*, plus la finale du nominatif *s*. Cette étymologie *vitis* satisfait pleinement, et il y a lieu de croire que le flam *vijse*, vis (verbe *vijssen*, visser) est emprunté du roman. — D. *visser*. — L'angl. *vice* est tiré de fr *vis*.
VISA, mot tiré de la formule de chancellerie « *visa est* », (la pièce) a été vue (et approuvée). — D. *viser*, apposer le visa.
VISAGE, voy. *vis*. — D. *en-visager*, *dévisager*.

VISCÈRE, mot savant, du plur. L. *viscera*. — D. *viscéral*.

VISER, porter la vue, regarder, d'un type *visare*, fréq de *videre*. — D. *visée*. — A distinguer : *viser* = mettre le *visa*, qui vient immédiatement de *visa* (v. c. m.).

VISIBLE, L. *visibilis*. — D. *visibilité*.

VISIÈRE, voy. *vis* 1.

VISION, L. *visïonem*. — D. *visionnaire*.

VISITER, L. *visitare* (fréq. de *visere*) — D. *visite* (terme savant *visitation*), *visiteur*.

VISQUEUX, L. *viscosus* (de *viscum*, = fr. *gui*). — D. *viscosité*.

VISSER, dér. de *vis* 2 (v. c. m.).

VISUEL, L. *visualis** (visus).

VIT, = lat. penis, du L. *vectis*, en BL = veretrum.

VITAL, L. *vitalis* (vita). — D. *vitalité*, *vitaliser*.

VITCHOURA, du polonais *vilczur*, fourrure de loup ; c'est en imitation de celui-ci que les Allemands ont forgé leur mot équivalent *wildschur*, litt. fourrure de bête fauve, puis surtout garni de fourrure.

VITE (mieux *vîte*), anc. *viste*, prompt, alerte, it. *visto*. Diez, dans la première édition de sa Grammaire, s'était prononcé en faveur de l'étymologie L. *vegetus*, avec intercalation de *s*. Des scrupules lui sont venus à ce sujet, et dans son Dictionnaire il exprime l'opinion que le mot italien est antérieur au mot fr. et qu'il ne représente autre chose qu'une forme écourtée de *avvisto*, prévoyant, avisé, circonspect ; il allègue, pour justifier cette transition du sens « circonspect, attentif, vigilant » en celui de « prompt dans ses mouvements, vif », l'analogie de l'adj. *alerte* (v. c. m.), pr. sur ses gardes, puis vif, allègre. Diefenbach (Celtica), après avoir reproduit l'étym. *vegetus*, pose en outre les conjectures suivantes : 1. it. *visto*, vu, le mot signifierait « à peine vu, ou à première vue, d'un coup d'œil » ; 2. corruption de *vividus* (ce qui est tout à fait improbable). Enfin, il pose la question si le synonyme basque *fite* est emprunté de *vite*. — D. *vitesse*.

VITRE, forme savante de *verre*, vfr. *voire*, du L. *vitrum*. — D. *vitrer*, *-age*, *-ail*, *vitrier*, *-erie*, *vitrine*. La science a tiré de *vitrum* les termes : *vitrifier*, *vitreux* et l'it. *vitriuolo*, d'où fr. *vitriol*.

VITRIOL, voy. *vitre*.

VIVACE, L. *vivacem* (vivus). — D. *vivacité*.

VIVANDIÈRE, voy. *viande*.

VIVAT, mot latin = « qu'il vive » ; cp. l'expression lat *salve*.

VIVE, dragon de mer ; prob. le même mot que vfr. *vivre*, serpent (voy. *vivré*).

VIVIER, it. *vivajo*, L. *vivarium*, réservoir d'animaux, surtout de poissons ; de là aussi vha. *wiwari*, auj. *weiher*.

VIVIFIER, voy. *vif*.

VIVIPARE, L. *vivi-parus* (vivum parere).

VIVRE, L. *vivere*. Le parf. *vesquis* (plus tard *vescus*, *vécus*) reproduit le latin *vic-si* transposé en *vis-ki*. — D. *vivre*, infinitif substantivé ; *vivoter* ; cps. *revivre*, *survivre*.

VIVRÉ, adj., t. de blason, de *vivre*, mot vfr. reproduisant le L. *vipera*. Voy. *givre* 2.

VIZIR, de l'arabe *wasîr* ou *wezir*, pr. chargé (de fonctions), du verbe *wazara*, porter.

VOCABLE, L. *vocabulum* (vox), d'où *vocabulaire*.

VOCAL, L. *vocalis* (vox). — D. *vocaliser*, d'où *vocalise* ou *vocalisation*.

VOCATION, L. *vocationem* (vocare).

VOCIFÉRER, L. *vociferari*. — D. *vocifération*.

VŒU, prov. *vot*, it. *voto*, du L. *votum* (vovere) ; = 1. promesse faite aux dieux, 2. souhait, désir. Du même subst. latin la langue savante a tiré le terme *vote*, vœu exprimé par le suffrage. — D. *vouer*, prov. *vodar*, du L. *votare**, fréq. de *vovere*.

VOGUE, v. l'art. suiv.

VOGUER, it. *vogare*, esp. *vogar*, port., prov. *vogar*, nager sur l'eau, du vha. *wagôn*, altéré en *wogôn* (d'où l'all. *wogen*, flotter), se mouvoir ; cp. l'expr. vha. *in wagô wesan* = fr. être en vogue. — D. *vogue*, mouvement d'un navire, fig. = cours, réputation, dans « avoir la vogue, être en vogue ».

VOICI, VOILÀ, = *vois-ci*, *vois-là*.

VOIE, L. *via*. — D. *voyer*, L. viarius, inspecteur des chemins, d'où *voirie* p. *voierie*. Le subst. *voie* est au fond des composés : *avoyer* (vfr.), mettre sur la voie, *convoyer* (v. c. m.), *envoyer* (v. c. m.), *dévoyer* (cp. L. conviare, inviare, deviare) et *forsvoyer**, *fourvoyer*, mettre hors (voy. *fors*) de la route. *Voie* a en outre poussé les rejetons : VOYAGE, pr. cheminement it *viaggio*, esp. *viage*. prov. *viatge*), qui, par sa facture, répond au L. *viaticum*, pr. argent de voyage, mais employé déjà avec l'acception moderne dans Venantius Fortunatus. — En ital., *via* a servi aussi à répondre à la question « combien de fois » ; *una via*, une fois (cp. le nord. *gang*, allée, venue, le néerl. *reis*, voyage, et *keer*, tour, it. *volta*, tour, qui tous signifient également « *fois* »). De ce même *via*, durci en *fia*, vfr. *fie*, dérive it. *fiata*, vfr. *fiede*, *fiée*, *foiée*, wall. *feie*, = fois. Cependant, le mot fr. *fois* (v. c. m.) ne représente pas le L. *via* dont nous parlons ; ce dernier n'a plus guère de trace dans la langue actuelle, car l'anc. expression *toutes-voies* (esp. *todavia*, it. *tottavia*), sous l'influence de *fois*, s'est transformée en *toutefois*.

1. **VOILE**, masc., it. *velo*, L. *velum*. — D. *voiler*, L. velare ; cps. *dé-voiler* ; dim. *voilette*.

2. **VOILE**, fém, it. *vela*, du L. *vela*, plur. de *velum* ; donc une simple variété du mot préc. — D. *voilier*, *voilure*, *voilerie*.

VOIR, contraction de vfr. *ve-oir* ; du L. *videre*. Du part. *vu* (vfr. *ve-u*) vient le subst. participial *vue* (it. *veduta*).

VOIRE (anc., avec l'*s* adverbial, *voires*), du L. *vere*. Autrefois *voir* = L. *verus*, s'employait aussi comme adjectif.

VOIRIE, voy. *voie*.

VOISIN, vfr. *vesin*, du L. *vicinus*. — D. *voisiner*, *-age* ; *avoisinant*.

VOITURE, it. *vettura*, du L. *vectura* (vehere), transport. Sens modernes : 1. transport, 2. charge, cargaison, 3. moyen de transport, véhicule. — D. *voiturer; voiturier* et (d'après l'it. *vetturino*) *voiturin*.

VOIX, L. *vox, vocis*.

1. **VOL**, subst. verbal de *voler* = dérober.

2. **VOL**, subst. verbal de *voler* = se mouvoir dans les airs.

VOLAGE, prov. *volatge*, du L. *volaticus* (Sénèque : volaticus et levis; Cicéron : o academiam volaticam!). Cp. l'all. *flatterhaft*, m. s., de *flattern*, voltiger.

VOLAILLE, nom collectif, vfr. aussi *voleille, volille;* du L. *volatilia*, plur. de l'adj. *volatilis*, dont les savants ont fait *volatile*. — D. *volailler*. — L'étymon *volatilia* est approuvé par Littré et Brachet; cependant il m'est suspect; la syncope *volat'lia*, retranchant un *i* bref, mais accentué, me semble inadmissible et j'opine pour un type *volalia*.

VOLATILE, animal qui vole, voy. l'art. préc. Le latin *volatilis*, dans son acception figurée « léger, fugitif », a donné le terme de chimie *volatil*, d'où *volatiliser*, *-ité*. — La double *l* dans le terme collectif *volatille*, se justifie par la finale plur. *ilia*.

VOL-AU-VENT, sorte de pâtisserie feuilletée; pour *vole-au vent* à cause de la légèreté de la pâte.

VOLCAN, it. *vulcano*, du L. *vulcanus*, feu, flamme. — D. *volcanique, -iser*.

VOLE, terme de jeu de cartes; d'où vient ce terme? Du L. *vola*, paume de la main (cp « faire toutes les mains ») ou gâté de *volte*, tour, ou enfin du verbe *voler*, fig. = faire rapidement?

VOLÉE (type *volata*, action de voler), 1. = vol, 2. bande d'oiseaux, fig. troupe, gens de même rang, 3. mouvement (ou explosion) de plusieurs choses à la fois.

1. **VOLER**, se mouvoir dans les airs, L. *volare*. — D. *vol, volée* (v. c. m.); *volant;* dim. *voleter* (cp. L. *volitare*); *volière*.

2. **VOLER**, prendre furtivement; d'après Diez, une forme écourtée de *en-voler*, prov. *envolar*, it. *involare*, qui reproduit le L. *involare* (pr. voler sur), employé dans le sens de « faire incursion, dérober, enlever » (cp. Cic. involare in possessionem). Il est inutile de recourir à *in-volare*. L'acception « prendre furtivement » peut être envisagée comme dérivant directement de *voler* = L. *volare;* ce ne serait qu'une extension du terme de vénerie « voler la corneille, le héron, etc. » = faire la chasse. *Involare* a donné le vfr. *embler* (voy. *emblée*) qui signifie dérober, enlever, mais ce verbe paraît plutôt être un composé de *vola*, main. — D. *vol, voleur*, dim. *volereau*, La Fontaine), *volerie*.

1. **VOLET**, pr. colombier à volets, puis pigeonnier en général; cp. pour cette manière de généraliser les significations, les mots *réverbère, foie, truie*, etc.

2. **VOLET** de fenêtres. Je suppose que le sens propre de *volet* dans cette application est aile, comme l'instrument pour voler. Les volets seraient envisagés comme des ailes ou des battants de fenêtres. Cp. le terme *volant* d'un moulin, d'une robe.

3. **VOLET**, tablette pour trier des graines, appartient à la même famille que *volige*, planche mince de sapin, et *volice, voliche*, latte à ardoise. L'origine de ces mots m'est inconnue; sont-ce des dérivés du L. *vola*, paume de la main?

VOLIGE, voy. *volet* 3. — D. *voliger*.

VOLITION, L. *volitionem**, mot forgé par les philosophes, du L. *volere*, forme barbare p. *velle*.

VOLONTÉ, L. *voluntatem*. — D. *volontaire*, vfr. *volontier*, L. *voluntarius;* de *volontier* il nous est resté (avec l'*s* caractéristique des adverbes) l'adv. *volontiers*.

VOLTE, t. de manège, de l'it. *volta*, tour, évolution, lequel est un subst. participial du verbe *volgere*. = L. *volvere* (cp. *révolte* de *revolvere*). De *volte* vient le verbe *volter*, t. d'escrime, changer de place; d'où *volte-face*, litt. = tourne-visage.

VOLTIGER, pr. tournoyer, de l'it. *volteggiare* (dér. de *volta*, voy. l'art. préc.). — D. *voltige, voltigeur*.

VOLUBILIS, sorte de liseron; mot savant tiré du L. *volubilis* (volvere) = qui s'enroule facilement (cp. le nom de plante *convolvulus*). — De L. *volubilis*, = qui tourne facilement, prompt, rapide, vient le subst. *volubilitatem*, fr. *volubilité*.

VOLUME, L. *volumen* (volvere), rouleau, livre. — Du sens étymologique tour, circonférence (pr. courbure), s'est déduit le sens « grosseur, étendue dans l'espace ». — D. *volumineux;* Sidonius déjà emploie *voluminosus* dans le sens de « glomerosus, convolutus ».

VOLUPTÉ, L. *voluptatem*. — D. *voluptueux*, L. voluptuosus; *voluptuaire*, L. -arius.

VOLUTE (mot savant, enroulement, L. *voluta* (Vitruve); du part. L. *volutus* (volvere), tourné, roulé. — D. *voluter*.

VOMIR, L *vomere*. — D. *vomissement, vomitif; vomique*, subst. = L. vomica, adj. = L. vomicus.

VORACE, L. *voracem*. — D. *voracité*.

VOTE, voy. *vœu*. — D. *voter*.

VOTIF, L. *votivus*.

VOTRE, VÔTRE, BL. *voster* p. *vester*.

VOUER, prov. *vodar*, du L. *votare**, fréq. de *vovere*. Composés : *a-vouer* (v. c. m.); *dé-vouer*, qui a son précédent dans le L. *devotare*, fréq. de *devovere*.

VOUGE, anc. sorte de lance à deux tranchants, auj. esp. d'épieu de vénerie; en prov. *vezoig*. L'original de ce mot est, comme l'a démontré M. Meyer (Ztschr. X, 173), lat. *viduvium*, qui dans des glossaires gréco-latins traduit gr. δίκελλα (tuyau à deux pointes).

VOULOIR, it. *volere*, prov. *voler*, du L. *volēre*, forme barbare p. *velle*. Le part. vfr. *voillant, veuillant*, s'est modifié en *veillant* dans les composés *bienveillant, malveillant*.

VOUS, pronom, L. *vos*. — D. *vousoyer*.

VOUSSOIR, -URE, voy. l'art. suiv.

VOÛTE, vfr *volte*, it., prov. *volta*, de *vol'tus*, *volutus*, part. de *volvere*, tourner, courber. — D. *voûter*. — Les dérivés *vousseau*, *-oir*, *-ure* présupposent un verbe *vousser*, qui, de son côté, accuse un type latin *vol'tiare* p. *volutiare*. — Voy. aussi *entrevous*.

VOYAGE, voy. *voie*. — D. *voyager*, *-eur*.

VOYELLE, L. *vocalis*.

VOYER, voy. *voie*.

VOYOU. D'après Nisard (Curiosités, p. 174 et suiv.), pour *voirou*, forme populaire de *warou*, *garou* loup-garou); d'après Francisque Michel (Dict. d'argot), de *voie* (« l'homme de la *voie* publique, de la rue »).

VRAI, vfr. et prov. *verai*, d'une forme dérivative latine *veracus* (cp. prov. *ybriai*, fait du L. *ebriacus* dér. de *ebrius*; cp. aussi *Cambrai*, *Douai*, du L. *Cameracum*, *Duacum*). Le simple *verus* existait dans l'anc. langue sous les formes *ver* (d'où *avérer*), *veir* et *voir* (voy. *voire*). — Composés : *vraisemblable*, *-ance*.

VRILLE, cirrhe de vigne, puis foret; forme syncopée p. *verille* (cp. *vrai* p. *verai*); ce mot, comme ses connexes it. *verrina*, laceret, piton à vis, rouchi, *vérin*, vis, fr. *vérin*, machine pourvue de vis, ne vient pas de *virare*, tourner (les dér. de ce dernier conservent tous leur *i* radical intact), mais du L. *veru* ou *verum*, pique, broche à rôtir (cp. pour l'it. *verrina* le dérivé L. *veruina*, javeline, employé par Plaute). Le mot *vrille*, par extension, s'est appliqué aux cirrhes de la vigne. — L'étymologie ci-dessus est proposée par Diez; avant de la connaître, je pensais que *vrille* était une forme dimin. d'un primitif germ. *vrig* ou *vric*, racine d'où sont sortis une foule de mots germaniques à base nasalisée *wring*, *wrink*, aussi *hring*, etc., marquant chose tournée, tortue, cercle, etc.; à cette même famille *wrik*, *wrak*, *wroh*, appartiennent p. ex. les mots flam. *wronghel*, spira, cinnus, angl. *wriggle*, serpenter, et all. *ranke*, vrille. Je suis encore porté à croire que le sens de foret est postérieur au sens botanique, et qu'il y a ici le même transport d'idée que celui que nous avons remarqué dans le mot *vis*. Ou bien *vrille*, par un type *vritula*, *vrit'la*, ne tiendrait-il pas au v. flam. *vrijten*, angl. *wreeth* (ags. *vridan*), tourner, tordre? Mais de nouvelles explications se sont produites, qui devront probablement l'emporter. Ainsi Bugge (Rom., III, 150) objecte aux ét. avancées par Diez et par moi, la circonstance qu'au XIVe siècle le mot n'avait pas d'*r*. Il prend donc *viille*, *ville* pour lat. *viticula* (petite vigne) et *vrille* pour une forme analogue à *fronde* p. *fonde*. Comme moi, il envisage le sens « foret » comme dérivé, ce qui corrobore l'opinion admise pour *vis* (lat. *vitis*). Pour Tobler aussi, *vrille* représente lat. *viticula*, devenu successivement *ve-ille*, puis par insertion de *r* (voy. l'art. *grammaire*), *verille*, *vrille*. Il n'admet pas, comme Bugge et Paris, que l'*r* ait été introduit d'emblée après *v*, ce qui serait un procédé sans exemple. Voy. Kuhn, Ztschr., nouvelle série, III, 4, et Gröb. Ztschr., I, 481.

VUE. voy. *voir*.

VULGAIRE, L. *vulgaris* (vulgus). — D. *vulgarité*, *vulgariser*.

VULGATE, du L. *vulgata* sc. scriptura, version de l'Écriture sanctionnée pour l'usage public.

VULNÉRABLE, L. *vulnerabilis* (vulnerare); *vulnéraire*, L. vulnerarius (vulnus).

VULVE, L. *vulva*, forme accessoire de *volva* (volvere), pr. enveloppe, gaîne.

W

Observ. Les quelques mots du dictionnaire français commençant par *w* sont d'importation étrangère. Fort peu d'entre eux sont d'un usage commun.

WACKE, t. de minéralogie, all. *wacke*.

WAGON, de l'angl. *waggon*, chariot, qui est l'ags *vaegen*, all. *wagen*, char, pourvu d'une terminaison romane.

WALLON, dérivé du thème *wal* = L. *gal*, gallus, gaulois, appliqué dans la suite par les Allemands aux Gallo-Romains. Le même thème se retrouve dans *valaque*, *valais*, et dans l'adj. vha. *walah*, nha. *wälsch* par lequel les Allemands désignent tout ce qui est roman en opposition au tudesque. Le mot *wallon* s'est restreint aux habitants de l'extrémité septentrionale de la Gaule, aux Belges parlant roman; la langue wallonne est l'idiome parlé par ces habitants et constitue un des dialectes de la branche romane française. L'all. *wälsch* signifiant ce qui est non-allemand, comme *barbarus* s'appliquait à tout ce qui était non-romain, on comprend l'acception de dénigrement attachée à la forme française de ce mot *welche* ou *velche*. Voy. aussi l'art. *Gaule*.

WARNETTE, d'origine germanique; composé de *garn*, fil, + *net*, auj. *netz*. filet. Voy. Grimm, v. *garnnetz*. — D. *warnetteur*.

WELCHE, voy. *velche* et l'art. préc. — D. *welcherie*.

WHISKY, eau-de-vie de grain, angl. *whiskey*, altéré du celt. *gwisgi*, *uisge*, eau; composé *uisge-beatha*, eau de vie (angl. *usquebaugh*).

WHIST, mot anglais; pr. l'interjection par laquelle on commande le silence; le jeu de cartes de ce nom a été ainsi nommé, disent les étymologistes anglais, parce qu'il requiert du silence.

X

OBSERV. Les mots commençant par *x* sont tous d'importation étrangère et appartiennent à la terminologie scientifique.

XÉRASIE, maladie des chevaux, du gr. ξηρασία, sécheresse (de ξηρός, sec).

XYLOGRAPHIE, art d'imprimer ou de graver sur bois (ξύλον). On trouve déjà sur une inscription grecque le verbe ξυλογραφεῖν, écrire sur du bois.

XYRIS, glaïeul puant, gr. ξυρίς, m. s.

Y

Y, it. *ivi*, *vi*, *i*, v. esp. et prov. *hi*, *y*, du L. *ibi*. là (cp. *en* de *inde*).

YACHT; ce mot nous est venu directement des Anglais, qui à leur tour le tiennent des Hollandais; Kiliaen : *iaght*, liburnica, celox, navis prædatoria ; le même mot signifie chasse; c'est donc pr. un vaisseau pour faire la chasse.

YATAGAN, mot turc, signifiant coutelas.

YÈBLE, forme variée de *hièble* (v. c. m.).

YEUSE, p. *ieuse*, forme diphthonguée du prov. *euse*, it. *elce*, du L. *ilex*, *ilicis*, m. s.

YEUX, p. *ieux*, forme diphthonguée p. *eux*, plur. de *eul* = *œil* (v. c. m.).

YPRÉAU, aussi *ypereau*, esp. d'orme, originaire, dit-on, de la ville d'*Ypres*.

Z

ZAIN, it., esp. *zaino*, cheval d'une couleur unique; d'origine inconnue. Dozy demande si ce n'est pas une altération de l'arabe *açamm*, qui se trouve avec le sens de *zain*.

ZÈBRE, it. *zebro*, angl., all. *zebra*, esp. *cebra;* d'après Mahn d'origine africaine — D. *zébré*.

ZÉDOUAIRE, racine médicinale, BL. *zedoaria*, it. *zettovario*, vfr. *citoual*, vha. *citawar*, *zitvar* (auj. *zitwer*). De l'arabe *zetwâr*.

ZÈLE, it., esp., port. *zelo*, angl. *zeal*, du L. *zelus* (ζῆλος), envie ardente, émulation. — D. *zélé; zélateur*, L. zelator, du verbe *zelare*, avoir du zèle. — Voy. aussi *jaloux*.

ZÉNITH, mot écourté de la formule arabe SEMT-*er-ras*, le chemin de la tête. La finale *h* est contraire à l'étymologie et n'existe pas dans l'it., esp. et port. *zenit*. — Voy. aussi *nadir* et *azimut*.

ZÉPHYR, L. *zephirus* (ζέφυρος).

ZÉRO, gâté de l'arabe *çafrun*, *cifrun*, m. s., pr. = vide (en arabe mod. et en turc, le zéro s'appelle *syfr*). Voy. aussi l'art. *chiffre*.

ZEST, ZESTE, nom qu'on donne à une petite peau dure qui sépare les parties de la noix, puis à une petite tranche de l'écorce des oranges, des citrons, etc ; au fig. le mot signifie « chose de peu de valeur, bagatelle »; de là l'expr. « je n'en donnerais pas un zeste » et l'interjection *zest!* — *Zeste* vient, d'après Diez, du L. *schistus* (σχιστός), séparé, divisé. Il est probable que le mot désignait à l'origine les parties de la noix ; celles-ci s'appellent de même en dial. de Côme *fis*, du L. *fissus*, synonyme de *schistus*.

ZIBELINE, it. *zibellino*, prov. et vfr. *sebelin*, esp., port. *cebellina*, *zebellina*, v. flam. *sabelijn*, BL. *sabellinus*, dont le primitif *sabellum* répond au vfr. et angl. *sable*, all. *zobel* (voy. l'art. *sable*). Le mot est originaire du nord-est de l'Europe; cp. l'appellation russe *sobol*, serbe et valaque *samur*.

ZIBETH, it. *zibetto*, voy. *civette*.

ZIGZAG, all. *zickzack*, combinaison onomatopée tenant peut-être à la famille allemande *zicke* (*zinke*) et *zacke*, chose allongée en pointe.

ZINC, de l'all. *zink;* le nom allemand de ce métal n'est pas de date ancienne, et l'on suppose que c'est le même mot que l'all. *zinn*, étain, muni du suffixe slave *k*, qui aurait été emprunté au slave pour spécifier le sens de *zinc*. D'autres tiennent le mot pour congénère avec l'all. *zinke*, branche, fourchon, parce qu'à la fonte, le zinc se fige par fourchons. — D. *zinguer*.

ZINZOLIN, violet, rougeâtre, aussi *gingeolin*, selon Ménage de l'arabe *giolgolan* (Devic orthographie *djol'golan*), semence du sésame dont on fait cette couleur.

ZIST, variété phonétique de *zest*, employé dans la loc. « entre le zist et le zest » = entre deux choses dont l'une vaut l'autre.

ZIZANIE, ivraie, du L. *zizania* (gr. ζιζάνιον), m. s.; l'expr. fig. « semer la *zizanie* », c.-à-d. la mauvaise graine, a fait de ce mot le synonyme de discorde, mésintelligence.

ZODIAQUE, L. *zodiacus*, gr. ζωδιακός, s. e. κύκλος, le cercle des ζώδια, signes d'animaux, ou constellations (ζώδιον p. ζωΐδιον, dim. de ζῶον, animal). — D. *zodiacal*.

ZONE, L. *zona*, gr. ζώνη, ceinture.

ZOO-, élément initial de composition, disant

animal (du gr. ζῶον); p. ex. *zoo-logie*, description d'animaux, *zoolithe*, litt. animal-pierre (λίθος), *zoophyte*, litt. animal-plante (φυτόν), *zootechnie*, art (τέχνη) relatif à l'élève des animaux.

ZOSTÈRE, varech, L. *zoster*, gr. ζωστήρ, m. s.

ZOUAVE, soldat d'un corps français en Afrique, tirant son nom de celui d'une tribu kabyle appelée *zouaoua*.

ZUT, interjection de dédain ou de refus, qui, comme la plupart des interjections, échappe à l'analyse étymologique. Si on en trouve des traces en sanscrit, c'est que les produits spontanés de la voix humaine naissent sous tous les climats.

FIN.



ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

Les mots précédés d'un astérisque manquent au Dictionnaire

AIGLE. La forme vfr. *aille* manquant encore dans Godefroy, il m'importe de citer le passage qui me l'a fourni : c'est le Bestiaire de Gervaise, v. 831 et 862 (voy. Rom., t. I, p. 437).

AINS*, le type généralement admis aujourd'hui pour cet ancien adverbe est lat. *antius**, comparatif de *ante* (cp. *postius**, d'où fr. *puis*).

ALLER. Malgré la longueur de cet article, le champ aux conjectures reste encore ouvert; une nouvelle solution du problème en question vient de se produire sous le patronage d'un nom bien connu et bien autorisé. Dans la dernière livr. de Gröber's Ztschr. (XI, 247), H. Rönsch développe avec autant de confiance que de modestie une conjecture de grande valeur et d'un grand attrait. L'idée fondamentale qu'il s'agit de rendre étant le mouvement des *deux* jambes et des *deux* pieds, il part de L. *ambo*, d'où, d'une part, un dérivé *ambulare*, générateur du fr. *aller*, d'autre part, un fréq. *ambitare*, d'où le thème roman concurrent *andare*, et qu'il faut distinguer de l'*ambitare* = *amb-* (ἀμφί) + *itare**, auquel je rapporte fr. **anter*, *hanter*. La lettre est moins favorable à ce raisonnnement que l'idée, car l'équation *ambitare* = it. *andare*, à côté de vfr. *conte* = *comitem*, est-elle soutenable? En présence d'autres cas analogues de *nd* p *nt* (voy. Flechia, Archiv. glott., II, 340), je n'en doute pas. D'ailleurs, l'analogie du gr. φοιτᾶν, qui est, d'après Rönsch, une forme mutilée de ἀμφοιτᾶν (dérivé de ἄμφω, ἀμφοῖν) comme pensent les hellénistes, — vient à l'appui de la nouvelle étymologie. Pour l'équation *ambulare* (qui est également issu de *ambo*) = fr. *aller*, Rönsch y voit un cas d'assimilation de consonnes non moins étrange que it. *spalla* de *spatula*, *sollo* de *soltulus** (Diez).

AMADOUER. Tobler (Ztschr., X, 577) a établi que de toutes les étym. tentées jusqu'ici sur ce verbe (lequel figure déjà dans Nicot), aucune ne résiste à la critique, et voici celle qu'il avance : Il part du mot picard synonyme *amidouler* (*amidouier*, dans mon texte, est un lapsus typographique), qui évidemment repose sur la phrase populaire « ami doux » et dont il justifie la facture; donc d'abord *amidouer**, d'où, par une déviation naturelle, *amadouer*. Il rend compte aussi du développement de l'idée qui a fait naître le subst. *amadou* (que l'Académie n'a inséré dans son Dict. qu'en 1740).

AMBACT. Signalons encore tardivement l'opinion de Mahn (émise dès 1876), qui décompose *ambactus* par l'anc. celt. *ambi* + armoricain *aketuz*, diligent (de *aketi*, être diligent), de manière que *ambactus* dirait exactement la même chose que le gr. ἀμφίπολος, serviteur.

AMITIÉ. De l'ancienne finale *-tiet*, *-tié* = lat. *-tatem*, il ne reste à la langue moderne des traces que dans les trois subst. *amitié*, *moitié* et *pitié*; sur la cause probable de leur conservation, voy. G. Paris, Rom., IV, 128.

ATTACHER et **ATTAQUER**. Ulrich explique (Ztschr., IX, 429) le thème roman *taccare* par le type *tacticare*; le sens foncier serait donc « toucher, mettre la main à ».

BAFOUER. Selon Tobler (Ztschr., X, 577), ce verbe est issu de *bes-fouer* et de même origine que *fouet* (v. c. m.), d'où *fouetter*. C'est donc un péjoratif de *verberare*, mais au moral : maltraiter, gourmander. Cp. en all. *geisseln*, fouetter, fig. bafouer, de *geissel*, fouet.

BARAGOUIN. Le néerl. *bargoensch*, argot, est-il connexe?

BASCULE. L'étymologie donnée par Meunier n'est pas aussi assurée qu'elle en a l'air. Il faut tenir compte des formes *bascli*, *bascul*, *biscul* (Frioul) biscolo (Naples), it. *bisciancola*, qui signifient la même chose et ne s'en accommodent guère. La tentative de ramener toutes ces formes à un type lat. fictif *bis-anculare* (BL. *ancla* = *ancula*, pompe à puiser de l'eau), faite par Caix (Studi, nº 206) est par trop risquée. D'après Caix, le mot bascule se rattacherait donc au L. *anculare* « fare all' altalena » (composé *exanclare*, pomper), dont

la connexité avec gr. ἀντλᾷν n'est pas douteuse. Explication hardie, pense G. Paris, mais qui mérite toute considération. — Dans le patois messin, on dit *bocul* pour une longue poutre au bout de laquelle il y a un seau et qui, en la faisant basculer, sert à tirer de l'eau (Rom., V, 198).

BERNIQUE. A propos de cette interjection, Schuchardt (Literar. Centralblatt, 1873, nº 14) rapproche dans les dial. ital. les mots *bargnich*, *bargnif*, *barlich*, *berlich*, diable; en outre, l'expr. vénitienne *per berliche, per berloche*, d'une manière ou de l'autre; en Tyrol, *berlichete berlochete*, exclamation quand on se jette par terre; il cite enfin le rouchi « faire tout *berlique berloque* », faire tout de travers. Mais y a-t-il là moyen de retrouver la valeur de notre fr. *bernique?*

* **BESI**, nom générique de plusieurs espèces de poires; Berry *bezige*, poire sauvage; voy. le Gloss. du Centre par Jaubert, d'où il résulte que *bezi*, dans divers patois de France, signifie sauvageon. Le mot paraît indépendant de goth. *basi*, néerl. *bes*, *besie*, all. *beere* = baie, ainsi que de ags. *basu*, succineus

BIGNE. Les formes avec *r* dans les dialectes ital. *biergna*, *brogna*, it. *bernocchio*, sont-elles congénères?

BOUFFER. Nous avons placé sous cet entête les mots *rebuffer* et *rebuffade*; comme il est difficile, vu leur valeur actuelle, de les séparer du mot italien *rabbuffo* = rebuffade, il nous importe d'insérer ici l'opinion émise par Caix (Studi, nº 469), d'après laquelle ce *rabbuffo* est indépendant de it. *rabbuffare*, ébouriffer, et représente une métathèse de *baruffo;* quant à celui-ci, Caix y voit le vha. *piruofan*, auj. *berufen*, au sens de « faire des remontrances ». Je n'adhère pas à la distinction faite entre les deux verbes it. *rabbuffare*, et s'il faut renoncer à mon étym. *bouffe*, je m'adresserai plutôt à *rabbuffare*, = ébouriffer; cp. les acceptions métaphoriques prêtées au terme fr. *houspiller*.

BOULE. Le rouchi dit *bourle*, *bourlet*, *bourlot*, qui sont prob. de la famille de *bourrelet*.

BRAGUER; voy. Storm, Rom., V, 172. Je ne veux pas omettre, à propos de *bragard*, que Nicot rattache ce mot à *bragues* (le même mot que *braie*), espèce de caleçons que ne portaient que les élégants; mais y a-t-il moyen de tirer vanité de ses caleçons?

BRAIRE. Schuchardt y voit la même racine *brag* qui est dans l'all. souabe *braigen*, *brägen*, m. s., ladin *bragir*, *sbragir*, lomb. *brayiá*, vénit. *sbragiar*.

BRELAN. Peut-être, pense G. Paris (Rom., VIII, 618), vfr. *berlenc* = *brelan* tient-il de vfr. *bellinc*, *bellin*, it. *bilenco*, oblique, que l'on explique par *bis* (particule péjorative) + vha. *slinc*, gauche.

BRETELLE. Je serais disposé à voir dans ce mot une altération populaire de *braietelle*, dim. de *braiette*, lui-même dim. de *braie*, courroie, ceinture.

BRETTE. D'anciens textes romans du Frioul et du Tyrol offrent *brittola*, *britula*, signifiant couteau pliant, ce qui rend l'origine bretonne peu probable.

BROUÉE. Signalons ici une intéressante étude de M. Joret (Rom., IX, 119), où les mots français *broue*, *brouée*, *brouine*, *bruine*, *brouillard*, *s'ébrouer* (v. c. m.) sont tous placés sous le primitif germanique vha. *prot*, *prod*, angl. *broth* dans ses diverses acceptions « eau bouillante, écume, vapeur qui s'élève d'un liquide en ébullition, vapeur aqueuse (all. mod. *brodem*) ».

BRUIRE; strictement, ce verbe renvoie à un type latin *brugère*, comme *luire* à *lucère* (p. *lucēre*).

CAHUTE. Diez décline avec raison une explication du mot par all. *kaue*, réduit, cage (= lat. *cavea*) + fr. *hutte;* il est d'avis que le mot était déjà à l'état de composé avant son passage au français; la forme anc. *cahuette* lui semble issu de *cahutette*, comme *serviette* de *servitette*.

CALOTTE. Le BL. *reticulum* (coiffure de femme) se trouve traduit par *calle* dans les glossaires du moyen âge. Voy. ma Lexicogr. lat. des XIIᵉ et XIIIᵉ siècles, p. 135.

CAMAIL Baist Gröb. Ztschr., V, 560) fait dériver le mot du gr. κημός (aussi χημός), L. *camus* (Isidore), muselière, licou, mentonnière.

CAPORAL. J'ajoute que le BL. *caporalis* se trouve dès 1364, et it. *caporale*, dans J. Villani. Un poème français de la croisade (voy. Rom., VI, 492) donne *corperal* correspondant, dans un texte latin de Baudri, à *corpalatium* (garde du corps), sur lequel voy. DC. au mot *cura palatii*, sous *cura* 7.

CHACUN. L'emploi de *chasque* au delà du XVIᵉ siècle est maintenant constaté par un bon nombre d'exemples; voy. Gröber Ztschr., I, 399.

CHANTEPLEURE; Caix (Studi, nº 18) voit dans ce mot une métamorphose populaire de L. *canna impletoria*. C'est très admissible.

CHÉNEAU. L'accent aigu sur l'*e* est anormal; il faudrait au même titre *chénal* au lieu de *chenal*. D'anciens textes et des dialectes ont aussi la forme *chenelle* et *quenelle*.

CHENET. L'anc. langue présente avec la valeur de chenet les formes *cheminel*, *-eau*, *-ot*, dérivées de *caminus*, « cheminée »; on serait donc tenté d'expliquer notre *chenet* par *chem'net*, d'autant plus qu'on ne trouve pas d'anciens exemples de *chienet*, *-el*, petit chien, au sens de *chenet*.

CHÈRE. Ascoli (Archivio glottol., IV, 119-22) dérive it. *cera*, *ciere*, de L. *cera*, *cerea*, figure en cire, et tient la locution classique *far buona cera* pour une simple imitation du fr. *faire bonne chère*.

CHIER. On ne peut plus se refuser aujourd'hui à l'explication étymologique de ce verbe par L. *cacare*, défendue en dernier lieu par Cornu (Rom., VII, 354); il me semble juste d'ajouter ici qu'elle avait été affirmée déjà trois ans auparavant par G. Paris (Rom., IV,

123, note 4). Voy. aussi Waldner, dans Herrigs, Archiv, etc., t. LXXVIII (1887), p. 422.

CHIPIE. Pourrait aussi dériver de *chipe* = *chiffe* et signifier soit une personne qui se préoccupe de chiffes (cp. le dérivé *chipoter*), soit déguenillée. Je tiens *chipie* pour un anc. participe fém. à sens actif = *chipiée*.

CONTRACTER et le subst. verb. *contrat* sont de formation savante, p. *contraiter*, *contrait*.

***CONTRE-PETTERIE**, dérive de l'ancien *contre-peter*, rendre un son de travers, d'où les sens « contrefaire, singer, équivoquer ».

COULEUVRE. Ce mot présente plus d'une difficulté phonétique sans que le grand public s'en doute ; elles ont été relevées et discutées dans la Romania par Darmesteter (V, 147), Havet (VI, 433 et suiv.) et G. Paris (X, 49) ; nous y renvoyons les spécialistes.

CRAPAUD. Voy. aussi mon Appendice ad Diez, 5e éd., p. 790.

CUIVRE ; n'est pas, selon Baist (Gröb. Ztschr., VII, 116), = lat. *cupreum*, mais = *cyprium*. — Notez encore les anc. formes *cuevre* et *coivre*.

DARTRE. En rhéto-roman, on dit *diervet*.

DÉLECTER. Le vfr. *delechier* ne peut venir directement de *delectare* (comme je l'ai incidemment fait entendre sous *empêcher*) ; je le tire de *delectus* (part. de *delicere*) par l'intermédiaire d'une forme dérivative *delectiare*. Il est distinct, à mon avis, de **delecquer*, lécher.

DÉTRACTER. L'anc. langue avait le primitif *detraire* dans la même acception, subst. *detrait* = médisance, et *detraiteur* = *détracteur*.

DÉTRAQUER ; doit se confondre étymologiquement avec it. *straccare*, lasser, ennuyer, incommoder ; or, M. Ulrich (Zeitschr., IX, 429) est d'avis que le type roman *traccare* est issu d'un type lat. vulg. *tracticare* ; cela donnerait donc à *détraquer* le type lat. *distracticare*. — Godefroy cite un exemple de *se destraquier* = se séparer.

DOLÉANCE. Littré présuppose l'existence d'un anc. infin. *doleier* ou *doloier* ; c'est peu probable. Le fait est que *dolcant* est déjà dans le Fragment de Valenciennes.

DRAPEAU, voy. *drap*.

ÉCUEIL et les autres parallèles romans accusent pour type immédiat *scoc(u)lus* et non *scopulus* ; c'est ainsi que *vieil* vient de *vet(u)lus* par l'intermédiaire de *vec'lus*. On a mis aussi notre *écueil* en rapport avec le vha. *scellan*, auj. *schellen*, fendre, briser ; on dit d'un vaisseau : « es *zerchellte* an den klippen », il échoua contre les rochers ; mais comment rendre compte de la voyelle radicale et de la mouillure ?

EFFRAIE, ce mot (anc. *esfraie*) a été expliqué inutilement par une transposition de *fresaie*.

EMPÊCHER. D'après ce que j'ai dit au mot *fléchir*, il ne peut plus être question des équations *impactare* = *empêcher*, *flectere* = *fléchir*, *delecher* = *delectare*, posées dans cet article.

***ENDÉANS**, = dans l'espace de, au bout de (appliqué au temps), forme syncopée de *endedans*. Cette expression prépositionnelle, rendue dans la langue normale soit par circonlocution ou par *en* ou *dans* tout court, est encore en pleine vogue dans le pays que j'habite, soit dans le langage des actes publics, soit dans la conversation ; c'est à ce titre que je la signale ; c'est un provincialisme digne d'exister soit comme facture, soit comme sens. Il intéressera l'auteur de la « Note sur l'Hist. des prépos. franç. *en*, *enz*, *dedans*, *dans* » (Paris, 1885, 22 p. in-12), M. Arsène Darmesteter ; cet explorateur romaniste, dont la finesse du sens est un des traits caractéristiques, conviendra que *endéans* est plus expressif et précis que *dans*.

2. **ERRER**. Pour le sens « agir », cp. Chanson de Roland, 167 : « Pour cels de France vuelt il del tout *errer*. »

ESTROPIER. D'après Schœtensack, p. *escropier* et appartenant au même radical que l'all. *krüppel* (impotent, contrefait, rabougri). Cela mérite examen.

FAGNE et **FANGE**. En traitant ces articles, je ne connaissais pas encore celui d'Arbois de Jubainville (Mém. de la Soc. de linguist. de Paris, II, 72), et je tiens d'autant plus à le signaler, que ce philologue y développe une opinion conforme à celle émise par feu Grandgagnage, dès 1845, dans son Dictionnaire, et qui lui avait échappé.

FICHER. Ulrich établit pour ce verbe, comme pour l'it. *ficcare*, un type commun *ficticare*, d'un supin *fictum*, concurrent de *fixum* (voy. Diez, I, v° *fitto*).

***FIGUE**. L'expr. *faire la figue* dit propr. faire un geste d'une signification obscène et vient de l'it. *fica* = cunnus. En esp. *far la fisga* a la même valeur, mais doit en être étymologiquement séparé.

FLÉTRIR 1. L'ancien adj. *flaistre*, primitif de ce verbe, est, d'après W. Meyer (Ztschr., XI, 254), une variété de *flaiste*, et celui-ci régulièrement produit du lat. *flaccidus* par le même procédé qui a donné *boiste* (boîte) de *buxida*, *moiste*, *moite* (v. c. m.) de *muccidus*. — Au même passage cité, en note, on m'impute une erreur que je n'ai pas commise ; c'est *flétrir* 2 que je dérive du thème *flat*, mais non pas celui dont il est question.

FLIN. C'est à ce même *flin*, silex, pierre à feu, que remonte, depuis le XVIIe s., l'all. *flinte*, fusil, ainsi que et le mot populaire fr. *flingot*, vieux fusil.

FRACASSER. Ulrich rattache, sans se préoccuper de la finale, le radical *frac* à un verbe *fraccare*, issu de *fracticare* (fractum) ; il cite l'analogie formative entre *tracas* et *fracas*, l'un issu de *tract*, l'autre de *fract*.

FRELATER. La forme *fralater* est postérieure à *frelater* et a été abandonnée. Le sens premier « transvaser » est signalé par Nicot.

FRESAIE. M. Holthausen (Ztschr., X, 293) est d'avis que l'initiale *f* pourrait s'être produite sous l'influence du germ. *foresaga*, équi-

valant à L. *præsaga*, et que ce mot aurait donné naissance à un lat. vulgaire **fresaga*. W. Meyer (*ib.*, XI, 255 conteste cette opinion à cause de l'absence d'identité logique entre le mot germanique et le gallo-roman *præsaga*. Il s'explique plutôt l'initiale de *fresaie* (p. *presaie*) par une fusion de ce mot avec le synonyme *effraie*. Il admet, toutefois, qu'une influence de *fraise* (puisque, dit Littré, on a dit que la fresaie portait une sorte de *fraise* autour du cou) est aussi possible.

GALE. Je rappelle ici Baud. de Condé, p. 166, v. 393 :

A tes cro⁻s mustiaus as soros
Et à tes plas piés plains de *gales*.

GRAPELLE, grateron; du thème *grap*, accrocher (cp. *grappin*, crochet, ancre).

HABIT. Il est difficile de se refuser à l'étym. L. *hábitus*, mais il faut admettre en même temps que, quoique d'une haute antiquité, il soit venu au français sous l'influence du langage savant ou que l'on ait accentué *habítus*.

HOUSPILLER. Comment expliquer le subst. vfr. *houssepailler*, valet d'armée, palefrenier? Sans doute de vfr. *housser*, brosser, balayer + *paille*?

HURE*. Notez vfr. *dehuré*, que j'ai relevé dans La Veuve, par Gautier le Long (v. 373) et qui parait signifier chauve :

Nous avons chaiens un brehier,
Un defeû, un *dehuré*.

IL, pronom. L'étymologie L. *ille*, quelque assurée qu'elle paraisse, ne résiste pas à l'objection « pourquoi pas *el*, comme *illa* fait *elle*, *illos*, *els** (d'où eux) »? La cause de cette inconséquence n'a pas échappé à des chercheurs aussi pénétrants que MM. Mussafia et Cornu (voy. surtout le travail de ce dernier Rom., IX, 360); elle vient de ce que *il* ne procède pas de *ille*, mais de la forme concurrente et archaïque *illic* et que la persistance de l'*i* est un effet de l'influence régressive de l'*i* atone final sur la tonique précédente. — D'autre part, M. Horning (Romanische Studien, IV, 2) nous a démontré que *il*, dans son emploi de pronom neutre, emploi relativement tardif dans la langue, ne répond pas à son primitif naturel *illud*, qui postule *el*, mais qu'il est l'effet d'une application abusive du masc. *il*.

JONGLER. L'all. *gaukeln*, jongler, avec le subst. *gaukler*, bateleur, jongleur, bouffon, paraît difficile à séparer du lat. *joculari* ; cependant Grimm, par des raisons diverses, judicieusement développées, n'en croit pas moins devoir lui revendiquer une origine germanique.

JUGE. Ce subst. ne s'accorde ni avec le cas-sujet *judex*, ni avec le cas-régime *judicem* ; Diez le considère donc comme abstrait du verbe *juger*, bien que cette abstraction soit insolite pour les subst. à signification personnelle.

2. **LAI**. Voy. sur ce mot une étude spéciale par d'Arbois de Jubainville, Rom., VIII, 422; il part de l'irl. *lôid*, plus tard *laid*.

LÉCHER. Ulrich fait remonter le type roman *leccare* à un type lat. barbare *licticare*, de *lictum**, part. de *lingere*.

LOCHER. Une étym. par L. *luxare*, déboîter, est combattue par P. Meyer, Rom., XI, 618, sur des arguments phonétiques décisifs.

LORGNER. L'anc. adj. *lorgne*, louche, paraît être abstrait du verbe.

LUBIE. Ce mot étant étranger aux textes du moyen âge, G. Paris juge qu'il est emprunté à l'italien et reproduit l'it. *ubbia*, appréhension superstitieuse, mauvais présage (Rom., IV, 499). — Dans le florentin, on trouve *lubègine*, humeur mélancolique; dans le Frioul, *lubie*.

MALADE. Pour L. *male hab'tus* devenu *malade* ; cp. *coude* de *cubitus*, *cub'tus*.

MALANDRIN. Ajoutez que l'observation de Paris est amenée par l'adj. *malendos*, souffrant, dans la Vie de Saint-Alexis, str. 111.

***MARCHEPIED**, it. *marciapede;* selon Littré, « marche pour poser les pieds », selon Meunier (et il a raison) « lieu que *marche* (foule) le pied ».

MASSACRE. Le mot ne date que du XVIᵉ siècle, et est sans doute altéré du thème *macecl* ; j'ai relevé dans les Enfances Ogier, 3685, *maceclerie*, boucherie, et ailleurs *masecrier*, bourreau.

MÈGUE. Parmi les étymologies (malheureuses) tentées, citons encore le gr. μέλκα, lait aigre.

MENISQUE. Le même mot se voit en vfr. sous la forme *menois* (pierre précieuse).

MINCE. Notez en it. *mencio*, verbe *ammencire*, pour lesquels un primitif **minutire* (proposé par Caix) est insoutenable.

***MINQUE**, en Belgique, lieu où le poisson frais est mis aux enchères; du flam. *mijne*, *minke*, m. s. D'après les lexicographes néerlandais, du verbe *mijnen*, *uit-mijnen*, mettre aux enchères, adjuger publiquement à celui qui crie *mijn*, mien (à moi !) Cela paraît être fondé, mais pourquoi *minke* concurremment avec *mijne*? Est-ce une forme diminutive?

2. **MOYEU**. Lisez L. *mútulus* p. *mutilus*. Il se peut qu'en bas-latin on ait dit *mutólus ;* alors l'étymologie de Diez serait sauve pour la lettre.

MUGIR. Je trouve en vfr. en effet *muïr*, mais le plus souvent *muire* (*ui* faisant diphthongue), ce qui accuse un type latin barbare *mugĕre*.

NANTIR. Je dois ajouter que l'esp. *prenda*, gage, ne vient pas de *prender*, prendre, mais du v. esp. *pendrar*, transposé en *prendar* = L. *pignorare* de *pignus*, gage; voy. Cornu, Rom., IX, 133.

2. **NOUE**. Est, selon Schuchardt, = esp. pg. *nava*, plaine, mot basque, d'où, d'après Al. de Humboldt, le nom géogr. *Navarra*.

ORFROI. Darmesteter, Composés, p. 23, se prononce pour *aurum Phrygium*, d'où a pu facilement se produire *orfrois* (p. *s* issu de *g*, cp. les mots *fraise*, *gencive*, *gésier*).

OUI. D'après l'étymologie nouvelle attribuée ci-dessus au pronom *il* (v. c m.), il faut poser pour vfr. *oïl* l'équation = *hoc illic*. Voy. Cornu, Rom., IX, 117.

PARRAIN est aussi ancien que *parrin* et accuse un type BL. *patranus* (Förster).

PINCER. Ulrich retrouve dans ce mot le même thème *pict*, dont il déduit *piquer* (voy. pl. b.), en procédant ainsi : *pictiare*, it. *pizzare*, *pinzare*, fr. (avec nasalisation) *pincer*.

PIQUER, picard *picher*, it. *piccare*, se rapporte, d'après Ulrich, à un type *picticare* qui remonte à un thème *pict*, le même qui a donné le gênois *pittà*, piquer, prov. *pitar*, béqueter, vfr. *apiter*, toucher de la pointe des doigts (mot cité par Diez I, v° *pito*, mais omis dans le dictionnaire Godefroy), voy. Gröber Ztschr., IX, 429.

POUR. Presque tous les composés français avec *pro-* sont savants, la forme populaire est *pour-*. *Pour* reproduit la forme du latin vulgaire *por;* si ce dernier n'a pas fait selon la règle *peur*, mais *pour*, c'est qu'il est toujours proclitique et que son *o* est dès lors atone; voy. Paris, Rom., X, 45.

*__PRÉGNANT__. Ce mot, surtout comme terme didactique, est encore assez vivant pour qu'il ne mérite pas d'être inséré ici. Son premier sens est « gros (en état de gestation) », d'où se dégagent aisément les sens modernes (cp. en latin la connexité entre lat. *gravis* et *gravidus*). L'étym. L. *prægnantem* s'impose à vue, mais elle se voilait un peu sous la forme ancienne *prenant* et encore plus sous celle de *praing*, *prains*, *praigne* (v. *imprégner*), qui représente régulièrement le cas-sujet *prægnans* ou *prægnas*.

PUER. L'anc. langue, au lieu de *puanteur*, disait *pueur* = L. *putorem*.

RAIRE. Une forme barbare latine *radare* a donné le fr. *réer*.

RANGER D'après M. Beauvois (Revue crit., 1870, n° 5, p. 67), un mot *raingo* n'existe pas en laponais.

RECROQUEVILLER. Schœtensack interprète cette forme par *re-cocque-vriller* (de *vrille*).

REFRAIN. D'après O. Schultz (Ztschr., XI, 249), le sens foncier du fr. *refrain* est retour, redite, répétition; il répond ainsi à une application du L. *refringere* suffisamment constatée.

REGIMBER. Sur la forme *regiper* = lat. repedare), voy. Förster ad Lyoner Ysopet, v. 2656.

REGRATTER. G. Paris (Rom., IX, 483) tient l'it. *rigattiere* et fr. *regrattier* pour deux mots distincts.

REGRETTER. L'étym. de Diez est aussi patronnée par G. Paris (Saint-Alexis, 26 e).

REPROCHER. Caix (Stud., n° 115) propose un type fictif *reprobicare;* c'est un effort inutile, ce me semble.

RICANER. Pour la solution du problème étymologique attaché au vfr. *recaner*, voy. les indications données par Förster (au v. 877 de l'Ysopet de Lyon) et Van Hamel s. v *caner* du Gloss de son éd. de Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens.

RIÈBLE, alternant avec *rèble*, qui est la forme première; la synonymie du mot avec *grateron* engage à lui assigner un type latin *radibulum*, par contraction *rabulum*, de L. *radere*, gratter, mais il faudrait *rable*.

*__RINGARD__ est propr. une barre servant à « tourner » et paraît tenir à la famille germanique *hring*, *vring*, exprimant cercle, tourner en rond.

RISQUER. Canello déduit it. *risicare* de L. *resecare*, au sens de fendre les flots à rebours, d'où celui de s'exposer au danger (Arch. glott., XXIII, 418).

ROIDE. A distinguer de ce mot : 1. vfr. *ruiste*, qui signifie *a*) sauvage, fort; *b*) roide, escarpé; 2. *roiste* (parfois, sans *s*, *roite*), qui ne signifie que « escarpé » et qui est le même que le synonyme prov. *raust* et de son côté différent de *ruiste*. Förster ad v. 11692 de son Chevalier as deux espées, me blâme avec raison d'avoir, dans mes Notes de Jean de Condé et mon Gloss. des Chron. de Froissart, rattaché *roiste* à *roide*. Quant à *ruiste*, c'est une variété de *ruste*, rustre = L. *rusticus* (v. *rustaud*).

SAC. Quoi qu'en ait dit Caix (Studi, n° 530), le fr. *saccader* est tout à fait indépendant de L. *succutere* (ou esp. *sacudir*), G. Paris est du même avis (Rom., VIII, 620).

SAULE. Vfr. *saus* reproduit le nom. latin *salix*.

SOLAS*. L. *solatium* requérant en fr. la forme *solais*, mieux vaut considérer l'ancien *solas* comme le subst. verbal de *solacier*.

SOLEIL En vfr. on avait aussi, d'après le même type latin, une forme *seloil*.

SOIF. Ascoli explique la finale par la filière suivante : *sitis-sede-see*, d'où, par épenthèse, *seve* = fr. *soif*.

SOUBRETTE. De vfr. *soubret* (du L. *sobrius*), sobre, prudent, rusé, espiègle (Mahn).

*__SOUQUER__. On a proposé pour ce terme de marine l'all. *zucken*, l'intensif de *ziehen*, tirer, mais il n'est pas admissible qu'une forme exclusivement haut-all. se soit communiquée au langage maritime; une transformation de *saquer* (opinion de Jal) est encore moins probable.

SPARADRAP. En présence de la forme *spandarapum* et dans la pénurie de tous renseignements ultérieurs sur la provenance et la première forme du mot, on est tenté d'y voir une corruption populaire d'un composé où entraient le subst. *drap* et soit vfr. *espardre*, *spardre* (lat. spargere), soit (pour *spandarapum*) *espandre*, *spandre* (lat. expandere). Le terme paraît né en France.

STRAPASSER. Caix (Studi, n° 62) divise le mot italien par *strap-azz are* et y voit le verbe *strappare* (voy. *estrapade*) avec le suffixe péjoratif (cp. *svelazzare*, *spelazzare* et a.). G. Paris (Rom., VIII, 649) accepte cette manière de voir, mais la trouve contradictoire à une remarque de l'auteur (p. 205), d'après laquelle fr. *estrapasser* et esp. *estrapazare* seraient des formes parallèles, non dérivées du mot italien, car *strappare* n'existe ni en français, ni en espagnol, et fr. *estrapasser* ne date que du XVIe s.

TAC. L'étym. L. *tactus* me semble pécher contre la phonétique; ce mot latin se fût francisé par *tait;* cp. vfr. *entait* p. *intact*.

TAPINOIS, TAPIR. Malgré l'affinité des idées et l'identité de la racine, ce n'est pas au grec ταπεινός, bas (au propre et au fig.), que ces mots doivent leur origine ; cependant, comme *en tapinois* a surgi dans le monde des savants au XVI[e] s., la finale de cette loc. adverb. pourrait avoir été créée sous influence du mot grec.

TIÈDE. Aux formes anciennes citées, ajoutez *tieve* et *tedde*.

TRESILLON. Godefroy renseigne *estresillon*, aussi *estesillon*, avec la valeur de bâton.

TRIBAR, TRIBARD, probabl. un composé de goth. *triu*, bois, et du german. *bar*, chose qui sert à fermer ou à empêcher, bâton, verrou (voy. *barre*) ; l'all. traduit exactement par *holz-sperre*.



ERRATA

REMARQUÉS PENDANT L'IMPRESSION.

AMADOUER. Deuxième colonne, ligne 16, lisez : *amidouler* pour *amidouier*.

AMER Corrigez ... *ume* pour ... *tume*.

ANDOUILLER. Ajoutez à l'article : « Voyez Bugge (Rom., IV, 349). »

ASSENER. Lisez : *locution* pour *locutiod*.

BRIN. Ligne 7, lisez : *du* pour *au*.

BRUSQUE. A la ligne 10, lisez : IV, 352 au lieu de III, 351.

CHARADE. A l'avant-dernière ligne de la 2e colonne, page 99, lisez : *caragius* pour *cararius;* à la dernière de l'article, lisez : XVIIe pour XIIe.

CHARIVARI. Vers la fin, lisez : *péjorative* pour *préjorative*.

EMPÊCHER. Ligne 13, lisez : *en e* pour *en c*.

FADE. Ligne 11, fermez la parenthèse après *rade*.

FOURCHE-FIERE. Ligne 3, lisez : *ferrea* pour *ferra*.

FOURREBUISSON. Ligne 2, ôtez la virgule après la parenthèse.

GAÎNE. Lisez : *Gaine*. — Ligne 2, il faut : *vagīna* pour *vagĭna*.

GROLLE. Corr. *W. Meyer* pour *Ed. Meyer*.

HAMEÇON. Dernière ligne, mettez : *hamĭca* pour *hamicium*.

HOCHER. Ligne 3, lisez : *90* pour *98*.

INGÉNIEUR. Ligne 1, lisez : *engigneur* pour *engigneus*.

1. **MORVE**. Ligne 1, lisez : port. *mormo* pour *morma*.

2. **MOYEU**. Ligne 7, corr. *mutulus* pour *mutilus*.

ÔTER. Ligne 13, lisez : *là* pour *la*.

PASSER. Page 380, 1re colonne, ligne 3, effacez les mots : « *dans une foule de substantifs composés* ».

RABOTER. Ligne 8, lisez : *rabot* pour *rebot*.

RUCHE. Dernière ligne, corr. *rucher* pour *ruche*.

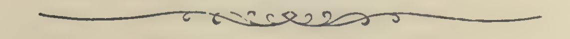
SECOUER. Ligne 5, lisez : *Blandin* pour *Blondin*.

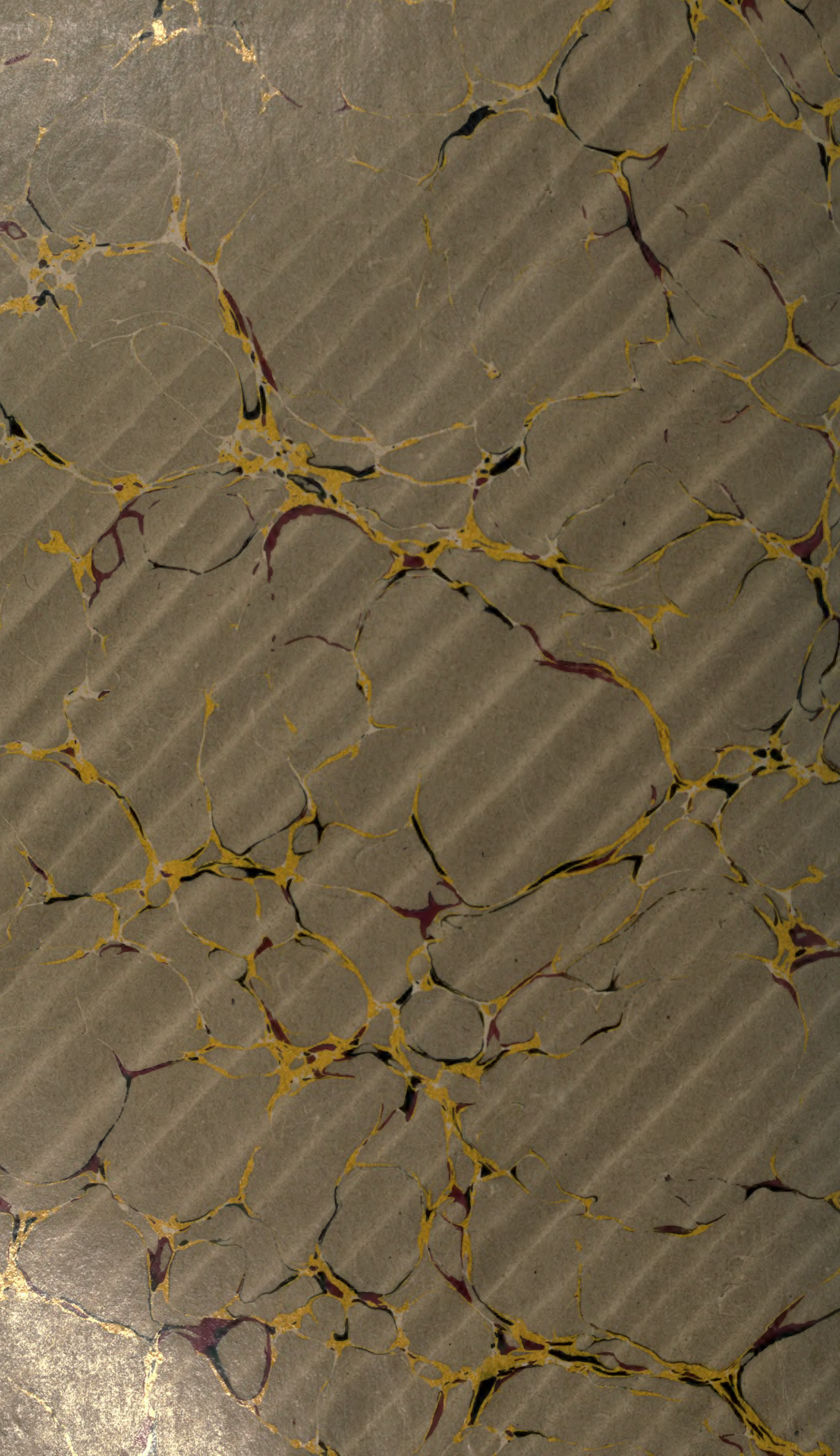
SERPILLIÈRE. Dernière ligne, mettez : 234 pour 238.

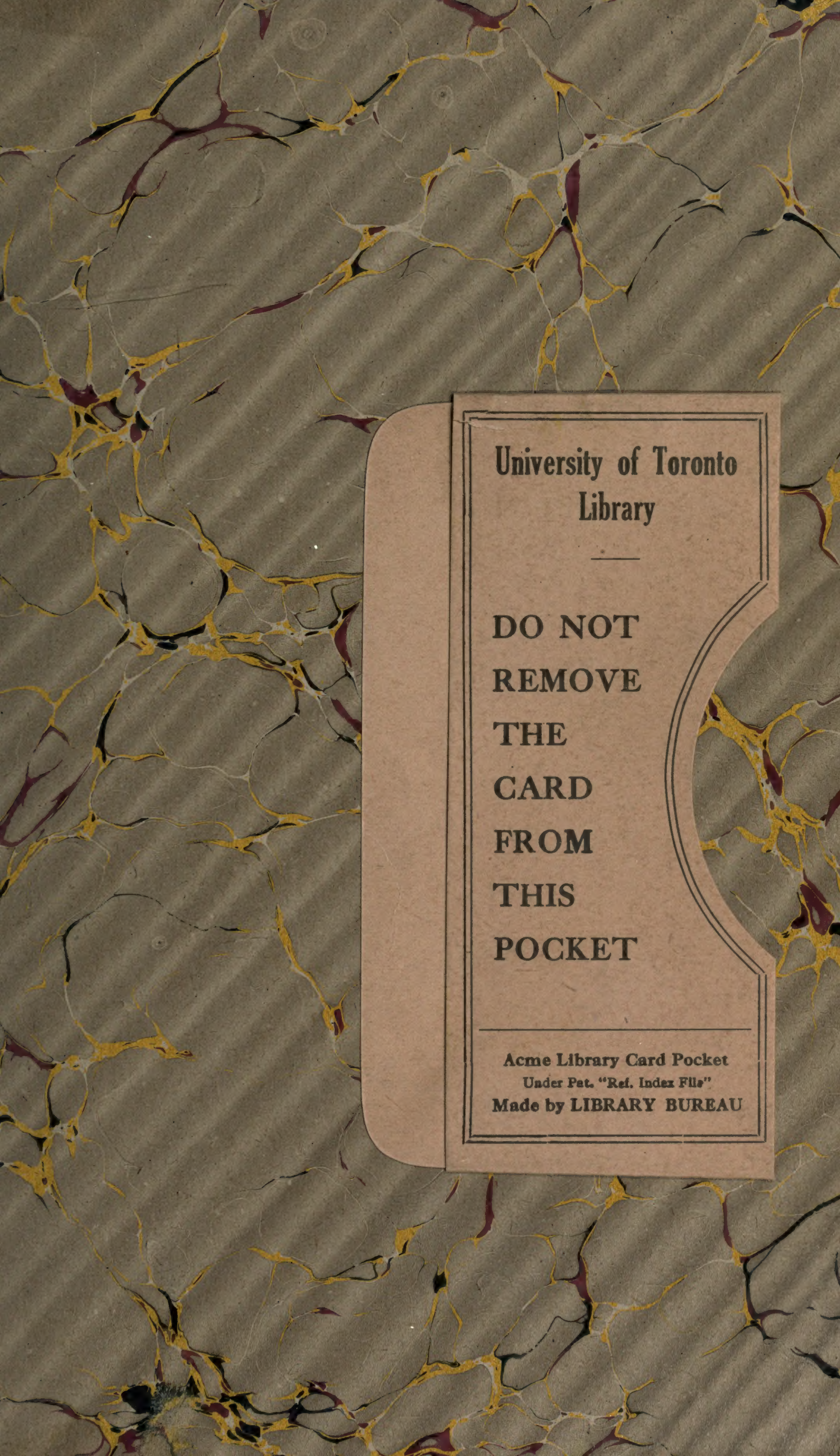
SORNETTE. Avant-dernière ligne, lisez : *verbe* pour *verhe*.

SOÛL (on a oublié le circonflexe).

VARECH. Dernière ligne, lisez : *vagrek* pour *veyrek*.






University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

